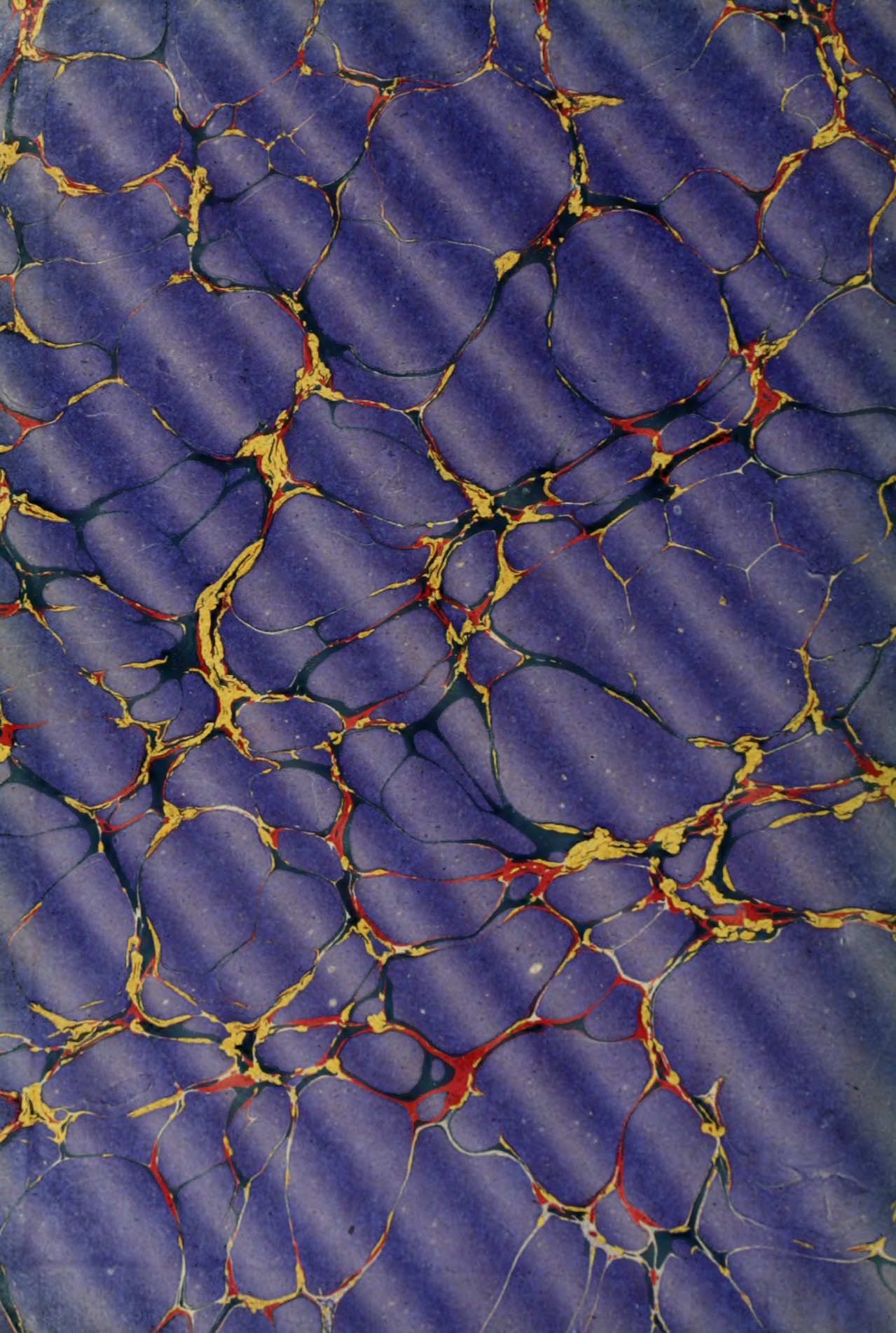

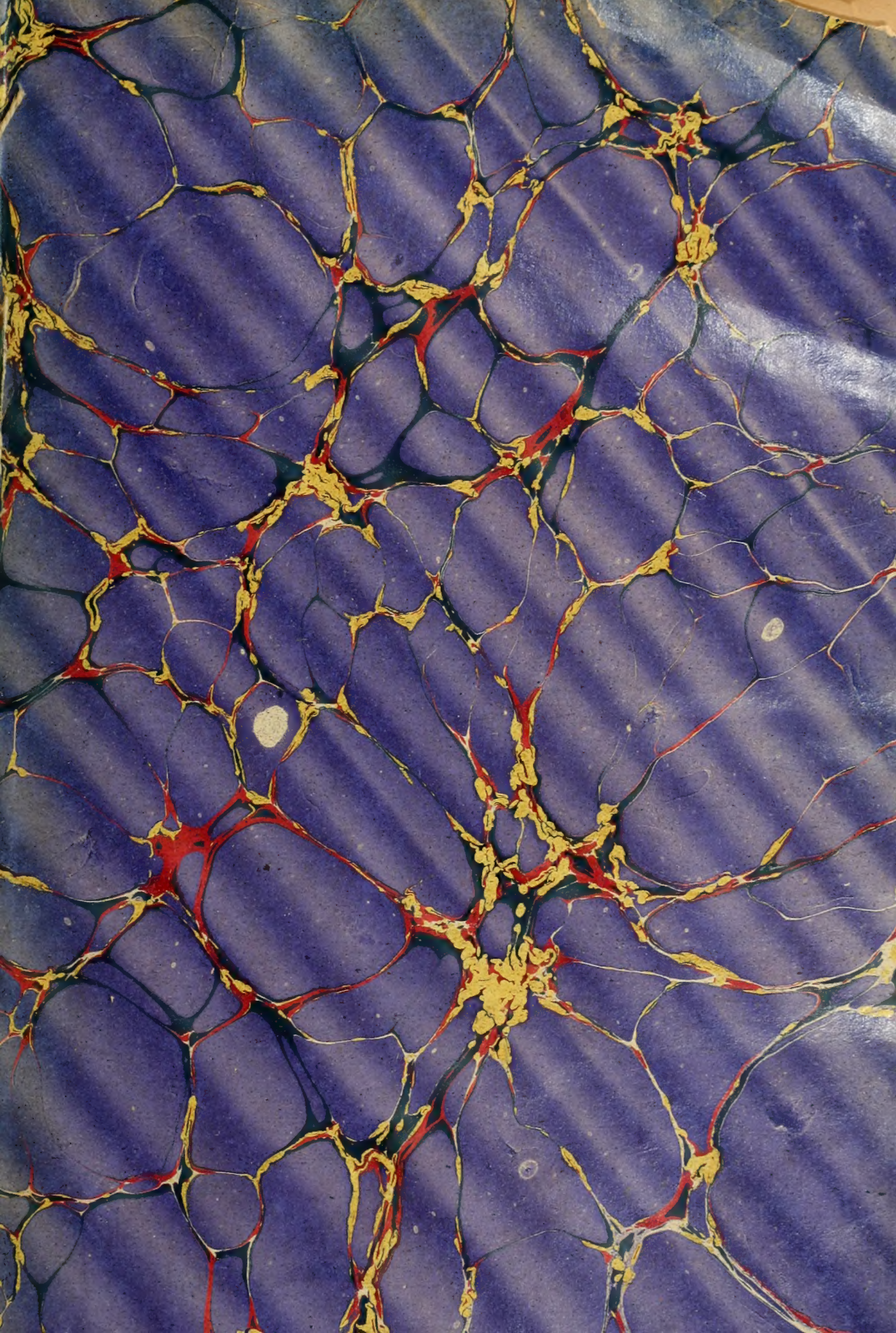

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s5revuebleuepoli05pari

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARIS. — A DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

52, rue Madame, 52

Fr. Lit.
R.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

CINQUIÈME SÉRIE — TOME V

43e ANNÉE — 1er SEMESTRE

DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 1906

197216
9. 7. 25

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

41 *bis*, RUE DE CHATEAUDUN, 41 *bis*

—

1906

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME V — 6 JANVIER 1906

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OBLIGATOIRE

I

L'apprentissage se meurt, l'apprentissage est mort! Tel est le résultat laconique des enquêtes les plus consciencieuses et les plus impartiales. Aucun fait n'est plus avéré, aucun n'est moins contestable et contesté.

Un tel phénomène économique tient à des causes multiples, il procède en grande partie de cette révolution de la machine qu'a décrite et prédite Michelet. On ne ressuscitera pas le passé, même par le transport et la distribution de la force à domicile. Il est des courants qu'une civilisation laborieuse ne remonte pas. Les méthodes et les procédés se transforment pour s'adapter aux milieux nouveaux et aux exigences futures.

Le XXe siècle ne connaît plus les apprentis, les compagnons et les maîtres du XVIe siècle; il ne serait pas en progrès, si l'évolution industrielle et commerciale s'arrêtait à l'outillage sans influer sur le travailleur lui-même.

A mesure que le travail se divise à l'infini et se spécialise à l'excès, l'ouvrier est de plus en plus enfermé dans un horizon étroit et comme dans un compartiment étanche. C'est bien le moins qu'il ait la maîtrise de sa spécialité, qu'il en connaisse les alentours et qu'il puisse au besoin s'évader de son labeur accoutumé.

Plus encore que l'adulte, l'adolescent ouvrier est assujetti à une besogne parcellaire et uniforme; on a justement dit de lui qu'il est « un manœuvre répétant incessamment et machinalement le même geste ».

Quelles que soient les exceptions à la règle, et malgré l'heureuse survivance de quelques types remarquables d'apprentissage complet, cette tendance à la spécialisation mécanique et servile de l'ouvrier débutant s'accuse de plus en plus et la gravité du péril apparaît à tous les yeux.

Ce n'est pas en lamentations stériles qu'il faut se dépenser, mais en remèdes positifs. Et, malgré la complexité d'un problème dont les données sont essentiellement variables et pour ainsi dire protéiformes, les solutions de remplacement se dégagent à vue d'œil.

Qu'était et qu'est en réalité l'apprentissage, sinon, comme le nom l'indique, la préparation professionnelle à l'atelier? L'apprenti n'est pas uniquement tenu, aux termes de la loi française de 1851, de s'exercer au maniement d'un outil, il doit en outre continuer et compléter son instruction primaire.

Ce que le législateur avait ordonné avant la loi de l'enseignement obligatoire, c'était un minimum indispensable de connaissances élémentaires et de culture intellectuelle pour l'apprenti et un devoir correspondant pour les patrons d'accorder à l'apprenti une pause de deux heures par jour en vue de cette étude théorique.

Par conséquent, même il y a un demi-siècle, la double nécessité d'une éducation théorique et pratique n'était pas méconnue dans le programme de l'apprentissage industriel. C'est assez dire qu'en principe et d'une manière doctrinale le projet soumis aux Chambres par le gouvernement sur l'en-

seignement technique industriel et commercial ne constitue pas une innovation subversive et découle logiquement de la tradition et du passé, pour répondre aux besoins contemporains et à une nécessité nationale.

II

La prospérité économique d'une nation n'est pas l'effet du hasard, et si les richesses du sol et du sous-sol ont une influence considérable, d'autres facteurs interviennent : l'habileté et la science des ingénieurs, l'esprit d'entreprise et de négoce, la facilité et le bon marché des moyens de transport, l'adresse et l'intelligence des contremaîtres et des ouvriers. La suggestive enquête de la *Revue Scientifique* sur les industries chimiques, les observations, pleines de force et de sens, de M. Lemoult, ont montré que, si plus d'un élément concourt à affaiblir un pays dans l'âpre concurrence internationale, la plus grande cause d'infériorité réside dans le défaut d'éducation des chefs et des soldats, les premiers insuffisamment outillés au point de vue scientifique, et les seconds insuffisamment préparés au point de vue technique. Le spectacle et l'exemple de l'Allemagne sont faits pour mettre en pleine lumière les regrettables lacunes de notre organisation française.

La leçon est assez forte pour inspirer les résolutions les plus fermes. Le voyageur de commerce allemand est devenu, sur tous les marchés du monde, un rival redoutable pour tous ses concurrents. Cette victoire n'a pas été purement fortuite; elle a été silencieusement et méthodiquement préparée.

De longue date, les observateurs attentifs, tels que M. Jacquemart, M. Wolff, M. Forain-Bayle, M. René Leblanc, ont aperçu le profit que l'Allemagne allait recueillir de l'organisation de ses écoles techniques; ils ont jeté le cri d'alarme et leur avertissement patriotique a été médiocrement entendu.

Deux rapporteurs de la Ligue de l'enseignement, MM. Baudrillard et Rocheron, eux aussi, ont dénoncé le danger allemand, si clairement dévoilé par M. Maurice Schwob : « Si la préparation de l'armée industrielle et commerciale est de toute première importance, sommes-nous sages d'attendre cette préparation d'efforts individuels et decousus? Convient-il de laisser nos ouvriers et nos employés de commerce se former au petit bonheur? Après avoir été précédés par l'Allemagne sur le terrain d'une préparation militaire systématique, méthodique, scientifique, est-il prudent de nous laisser distancer sur le terrain du travail? »

A quel moyen a donc recouru l'Allemagne, pour [illegible] de ses employés, de ses ouvriers? Ce n'est pas seulement à la création et au développement d'écoles techniques et de cours professionnels, comme en Angleterre, en Belgique et aux États-Unis, mais encore au principe de la fréquentation obligatoire de ces écoles et de ces cours.

Le savant rapporteur au Conseil supérieur de l'enseignement technique, M. Cohendy, a résumé dans ses traits essentiels la législation allemande. Après avoir, en 1869, imposé seulement aux patrons une obligation restreinte et limitée, celle d'accorder à leurs apprentis, sur la journée de travail, le temps et la liberté nécessaires pour suivre les cours professionnels, elle est allée plus loin par les lois du 1er juin 1891 et 30 juin 1900. Les États, les communes les associations de communes ont le droit d'assurer la fréquentation obligatoire par les apprentis des cours commerciaux ou industriels *Kaufmännische und Gewerbliche Fortbildungsschulen*). Cette disposition ne fut pas lettre morte dans les États du Sud; en Saxe notamment, les apprentis doivent fréquenter les cours techniques pendant trois ans, et au moins deux heures par semaine, chaque commune demeurant maîtresse d'allonger cette période de post-scolarité à la condition de ne pas dépasser huit heures par semaine.

De plus, dans toute localité pourvue d'une école professionnelle reconnue, le patron doit obliger les aides et apprentis à la fréquentation de cette école, en même temps que veiller à l'assiduité des élèves.

C'est en somme à peu de chose près un régime d'obligation, et M. Cohendy a été en droit de conclure, à la lecture des vœux formulés par les associations d'ouvriers, de commerçants et d'industriels : « que la législation allemande achèvera bientôt son évolution, et que, d'ici à peu de temps, l'enseignement professionnel deviendra obligatoire, sans exception ni réserve, dans toute l'étendue du territoire de l'Allemagne. »

Les mœurs avaient d'ailleurs préparé la loi. Les corporations patronales avaient spontanément créé des Écoles de métiers ou de perfectionnement, en obligeant mutuellement et réglementairement leurs membres à y conduire leurs apprentis.

Pour enlever toute débilité à la loi, des sanctions sévères lui sont attachées. Toute défaillance patronale comporte des pénalités croissantes, allant du retrait temporaire ou même permanent du droit de former des apprentis, jusqu'à l'amende et, en cas d'insoumission, jusqu'à la prison.

En Hongrie, une législation plus [illegible] et plus complète repose sur le principe de l'obligation pour chaque commune comptant au moins cinquante apprentis d'instituer des cours spéciaux, à défaut

d'école technique. Des mesures de détail, préventives et répressives, sont prises pour réaliser pleinement les intentions du législateur et pour ne laisser aucune fissure à la fraude ou à la négligence. La loi hongroise est strictement obéie et consciencieusement respectée, ainsi qu'en témoignent les statistiques de M. Jacquemart.

A côté de l'Allemagne et de la Hongrie, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, plusieurs cantons suisses ont établi, sur les mêmes bases, l'enseignement professionnel obligatoire des apprentis.

Les États-Unis d'Amérique, il est vrai, n'ont pas eu besoin jusqu'à ce jour de faire appel à la contrainte pour la préparation technique de leurs apprentis, ils ont tiré de l'initiative privée de merveilleuses ressources; ils n'en possèdent pas moins un remarquable ensemble d'écoles publiques ou privées d'enseignement manuel, d'Écoles de métiers, d'Écoles techniques et de continuation d'Écoles de dessin industriel, d'Instituts de technologie, de collèges et d'Universités, d'Écoles de commerce de tous les degrés. Il faudrait une véritable monographie pour décrire, avec MM. Chomienne, Pourcelot, Welhoff, et d'autres encore, cette riche et luxuriante floraison d'œuvres et d'institutions d'enseignement, dont quelques-unes, comme les Écoles par correspondance, sont à la fois ingénieuses par leur procédure et formidables par leur développement. Les *International Correspondence Schools*, de Scranton, en dehors de leurs dix-sept édifices au siège social, possèdent dix-sept bureaux de district, cent cinquante offices locaux, six wagons d'enrôlement, etc. Autre milieu, autres moyens d'action et d'éducation.

Très opportunément, un homme averti, M. A. Le Chatelier, vient de reproduire et de vulgariser les constatations faites, de l'autre côté de l'Atlantique, par les membres de la Commission Mosely envoyée justement d'Angleterre pour surprendre et divulguer le secret de la prodigieuse fortune économique des États-Unis. Le rapport collectif des vingt six commissaires-enquêteurs est un hommage et comme un hymne en l'honneur de l'instruction américaine. « Les soussignés seraient heureux, écrivent les rapporteurs, que l'Angleterre pût, pour les années qui viennent, mettre en ligne, dans la concurrence avec le commerce américain, des hommes préparés à la lutte, entreprenants et instruits. Ils désirent bien pénétrer l'opinion publique anglaise de la nécessité absolue d'une préparation immédiate à cette concurrence. »

L'enquête de la Commission Mosely a plus impressionné l'Angleterre que le rapport Stoffel n'a ému le gouvernement impérial avant 1870.

Voici un exemple emprunté à l'un des membres de la Commission Mosely et reproduit par M. A. Le Chatelier. De 1884 à 1904, la production de sucre de betterave a passé aux États-Unis de 300 tonnes à 400.000 tonnes. Le ministère de l'Agriculture, dans l'intervalle, avait fait établir, après analyse des terres, une carte des régions propres à la culture de la betterave, puis répandre dans ces régions des semences d'expérience, pour donner en dernier lieu des instructions précises et définitives aux cultivateurs.

En dépit de la légende, une administration gouvernementale agit fortement et contribue à la richesse générale; les ressources ne lui sont point parcimonieusement mesurées, puisque les collèges d'agriculture comptent 3.787 membres, dont 2.081 employés à des recherches scientifiques.

La diffusion de l'enseignement manuel, le prodigieux essor de l'éducation à tous les degrés, paraissent être, aux États-Unis comme en Allemagne, un des plus puissants leviers de la force économique et de l'expansion commerciale.

En vérité, à quoi bon accumuler les faits et amonceler les preuves? Est-il quelqu'un de raisonnable qui puisse douter de la fécondité sociale d'un enseignement universalisé, vivifié, adéquat à une civilisation en marche? Ce sont à proprement parler des lieux communs, et pourtant la mollesse avec laquelle, dans l'ordre professionnel tout au moins et dans les applications pratiques, la République française a engagé la lutte jusqu'à ce jour, oblige à élever la voix, à hausser le ton, pour que la moralité d'un parallèle édifiant frappe tous les esprits, atteigne toutes les consciences.

III

De toutes parts, en France, depuis Corbon, Tolain, Salicis, Gréard, le mal est reconnu; de grands efforts ont été réalisés. Il serait injuste de ne pas rendre hommage à l'œuvre ébauchée qui fait le plus grand honneur aux pouvoirs publics, à quelques municipalités, à un petit nombre de chambres de commerce et de syndicats patronaux ou ouvriers, et surtout aux sociétés d'éducation populaire dont le dévouement est inépuisable.

D'après les évaluations les plus sûres, celles de M. Cohendy, à côté des 19.000 élèves des écoles professionnelles, le nombre des auditeurs assidus des cours techniques proprement dits ne dépasserait pas pour la France entière 40 ou 45.000. Il en résulte que sur les six cent mille jeunes gens des deux sexes qui sont occupés dans le commerce ou dans l'industrie, plus de 500.000, près de 90 p. 100, ne fréquentent pas les cours et ne reçoivent aucune instruction technique.

Une telle constatation domine le débat. Les exigences de la concurrence internationale nécessitent à elles seules un renforcement d'armement économique. Au premier rang des armes qui portent au plus haut point de rendement la capacité productrice et mercantile se place sans conteste l'instrument d'éducation et d'initiation professionnelle.

Dans ces conditions, convient-il de laisser uniquement le temps et l'action privée accomplir leur œuvre progressive et lente? Avec un tel système, la mise en état de défense commerciale et industrielle risquerait d'attendre de longues années encore, un quart ou un demi-siècle peut-être.

La leçon du maître d'école primaire ne doit pas être perdue. Au fond, l'espèce est la même et les deux situations se ressemblent. L'enseignement technique n'est qu'un complément, un prolongement de la classe élémentaire. Il n'y a pas de motif pour que l'obligation s'interrompe et cesse brusquement au sortir de l'école primaire ou, pour être plus exact, à l'obtention du certificat d'études.

Plus d'une inquiétude s'est manifestée dans ces dernières années sur la libération anticipée des écoliers, sur leur admission prématurée à l'atelier. Des instituteurs en grand nombre, — et le Conseil municipal de Paris leur a prêté son précieux appui par l'adoption d'un vœu de M. Chausse, — demandent que la limite d'âge pour l'obtention du certificat d'études primaires soit reportée de onze à douze ans et que l'admissibilité à l'atelier ne commence qu'à treize ans.

Le Conseil général de la Seine est également saisi par M. Carmignac d'une proposition identique, inspirée par l'union des Instituteurs et des Institutrices publics du département.

Quel que soit le sort réservé à ces vœux pressants et troublants, uniquement inspirés par le souci de la protection intégrale de l'enfance ouvrière, il n'est pas possible d'échapper à la nécessité d'assurer d'une manière certaine et régulière, avec toute liberté pour le choix des moyens, la préparation complète et technique de tous les adolescents, de tous les apprentis du commerce et de l'industrie.

L'enquête à laquelle ont procédé en 1902 la Direction du travail et la Commission permanente du Conseil supérieur du travail a révélé qu'en grande majorité, pour les trois quarts, les corps consultés sont favorables au principe de l'obligation. Tel a été le sentiment unanime du Conseil supérieur de l'enseignement technique; tel a été le vote du Congrès de la Ligue de l'enseignement tenu à Amiens.

Le Conseil supérieur du travail, qui aura grandement contribué, par son vœu initial, à l'élaboration de la réforme, s'il a pu et s'il doit encore se diviser sur les voies et moyens, et notamment sur l'obligation elle-même, lorsqu'il sera appelé à discuter le vigoureux rapport de M. Briat, n'aura pas moins été unanime à déclarer « qu'une instruction professionnelle, en rapport avec l'état choisi, doit être donnée à l'enfant de moins de 18 ans, de façon qu'il ne soit pas condamné à rester toute sa vie manœuvre. »

Aussi le gouvernement, représenté par M. Millerand, par M. Dubief et par M. Trouillot, avec les deux directeurs intéressés, M. Louis Bouquet et M. Arthur Fontaine, a-t-il pris nettement parti pour l'obligation de l'enseignement professionnel en France. L'exposé des motifs du projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre, le 13 juillet 1905, a condensé en quatre lignes toute la philosophie de la proposition : « Depuis plus de vingt ans, notre législation de l'enseignement primaire assure à tous les jeunes Français le minimum d'instruction générale jugé indispensable. Il devient urgent aujourd'hui de garantir à tous les jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie un minimum d'enseignement professionnel. »

*
* *

La réalisation du principe sera obtenue avec la plus grande souplesse, avec tous les ménagements et les tempéraments désirables. L'essentiel est d'évoluer avec une fermeté clairvoyante, en utilisant les organisations existantes, en faisant appel à tous les concours, à toutes les bonnes volontés, vers l'instauration de l'école-atelier ou de l'atelier-école, dans la mesure où ces termes traduisent l'idée nouvelle.

La forme de cet enseignement complémentaire et technique pourra et devra même varier, suivant les milieux, les ressources, les besoins; la réalité sera que, dans toute agglomération industrielle ou commerciale, l'apprentissage intégral ne sera plus négligé et qu'il aura le caractère et les bienfaits d'une seconde instruction, d'un enseignement pratique, soumis au contrôle de la nation elle-même et capable de porter tous ses fruits pour la meilleure préparation des adolescents et le plus grand profit du travail national.

Tel est l'objet à atteindre, le cadre à remplir, si l'on veut réellement et virilement coopérer au relèvement économique de la France, amoindrie au regard de puissances concurrentes, dont la fortune grandissante est due pour la plus grande part à leur supériorité d'armement scolaire et post-scolaire.

PAUL STRAUSS,
Sénateur

LA DIPLOMATIE ALLEMANDE (1870-1890)

Aujourd'hui, comme hier, l'esprit de l'Allemagne est hanté par la crainte d'une coalition contre elle et cette crainte ne lui inspire qu'une confiance médiocre dans les traités qu'elle a conclus avec diverses puissances. Sans insister sur la situation présente que tout le monde connaît, je voudrais montrer ici que le prince de Bismarck, le maître du prince de Bulow, a toujours eu devant ses yeux le spectre des coalitions dressé contre la Prusse et, ennemi acharné de la France, a témoigné à l'Autriche et à la Russie, amies et alliées, la plus grande défiance, sachant bien que sa politique agressive et son ambition insatiable, malgré ses habiletés et ses finesses, inquiétaient ceux-là mêmes qui se disaient ses amis.

*
* *

L'Europe avait gardé la neutralité pendant la guerre de 1870. Trompée par la dépêche d'Ems et par les maladresses de la politique impériale, elle avait rejeté sur la France toute la responsabilité de l'agression.

Cependant, l'Autriche n'aurait pas demandé mieux à un certain moment que d'intervenir, mais l'attitude hostile de la Russie et l'inertie calculée de l'Italie l'empêchèrent d'agir. Lors des pourparlers qui précédèrent la guerre, la Russie s'était assurée de l'assentiment de la Prusse à la dénonciation du traité de 1856. Ces deux puissances s'étaient même entendues pour mettre un terme aux concessions faites par l'Autriche aux Polonais de la Galicie et en éviter la répercussion dans leurs propres pays. Ceci explique nettement pourquoi la France n'obtint pas de la Russie l'appui sur lequel l'Empire avait si imprudemment compté. D'autre part, la Prusse, qui espérait payer la neutralité russe par de simples promesses, comme elle l'avait fait pour la France après Sadowa, fut contrainte de subir la dénonciation du traité de Paris avant d'avoir réglé ses comptes avec nous. Mais telle était l'appréhension que M. de Bismarck avait d'une intervention européenne qu'il laissa bon gré mal gré la Russie prendre sans retard le profit convenu. Il redoutait en effet l'action de l'Autriche, indiquée déjà par les dépêches de Beust à Chotek (28 septembre et 12 octobre 1870), action qui eût amené les autres puissances à l'imiter.

Le chancelier allemand avait pourtant, si on l'en croit, fait des avances à l'Autriche. Cela datait de loin. Depuis 1852, il aurait voulu s'entendre avec elle, mais elle s'obstinait à vouloir dominer dans la Confédération et à mettre la Prusse sous le boisseau. Aussi, en 1866, les Allemands mécontents avaient-ils saisi la première occasion venue et « flanqué l'Autriche à la porte ! »

La Confédération germanique avait dû être sacrifiée à des nécessités urgentes. Après Sadowa, M. de Bismarck chercha à revenir à la conciliation. Il la tenta en 1867 et en 1870, « mais avec M. de Beust — c'est lui qui le dit — il n'y avait rien à faire. » Il se borna, le 14 décembre 1870, à conseiller à l'Autriche de tendre la main à l'Allemagne pour le développement et le bonheur des deux pays et il accompagna ses conseils de l'envoi des nouveaux traités signés à Versailles avec la Bavière et les autres États du Sud. M. de Beust fit alors contre mauvaise fortune bon cœur et accepta l'unité de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Il aurait bien voulu, quelque temps auparavant, se jeter sur les Prussiens fatigués par une guerre qui s'éternisait, mais le manque de préparatifs sérieux, la crainte des Hongrois alors favorables aux Allemands et celle des Russes le retinrent. Il se dit que les Allemands seraient tellement épuisés après la guerre que l'Autriche aurait le temps de se préparer aux éventualités de l'avenir et de décider, un jour ou l'autre, en maîtresse du sort de l'Allemagne. Ce ne fut qu'un rêve. Mais M. de Bismarck connut et n'oublia pas les intentions de M. de Beust et lui voua un ressentiment qu'il devait reporter sur l'Autriche elle-même. Cela est si vrai qu'il songea d'abord à s'allier secrètement avec la Russie. Quelques jours, en effet, avant de quitter Versailles pour retourner à Berlin, le 3 mars 1871, le chancelier allemand ébaucha avec le directeur russe du département des Relations d'Orient, un traité par lequel les troupes allemandes et russes devaient s'unir contre les États qui les menaceraient. Les conditions de la paix qui succèderait à une guerre victorieuse auraient été les suivantes : « Renonciation par l'Empereur d'Autriche en faveur de l'Empire allemand à ses droits sur la Bohème, la Moravie et le duché de Salzbourg et en faveur de la Russie à ses droits sur la Galicie et le Dalmatie ; cession par la Russie à l'Allemagne, en raison de ces avantages, de Libau, Mitau, Riga et d'une partie de la Courlande ; engagement par l'Allemagne d'appuyer par les armes toutes les conquêtes de la Russie en Orient et, la Turquie une fois conquise, partage de ses territoires par un nouveau traité entre la Russie et l'Allemagne. » Tels étaient les grands desseins de M. de Bismarck, un peu trop vastes, un peu trop chimériques, mais auxquels la Russie sembla s'associer un moment.

Je dis « sembla », car au lendemain des préliminaires de paix entre la France et l'Allemagne, le tsar se borna à féliciter chaleureusement son oncle, l'Empereur Guillaume, de ses victoires et ne parla pas

d'alliance, se réservant l'avenir. Toujours est-il qu'à ce moment et, à peine la France écrasée, le chancelier allemand songeait à achever l'Autriche. Tout à coup il se ravise. Dans l'été de 1871, il va à Gastein et là s'entretient très familièrement avec M. de Beust, offrant à l'Autriche l'amitié de l'Allemagne, et cela avec tant de cordialité que le chancelier autrichien, malgré de justes défiances, incline à accepter ses avances. Jamais M. de Bismarck n'avait été aussi ouvert. Il rappelait qu'en 1859 il aurait volontiers pris parti pour l'Autriche ; qu'en 1860, il avait songé à lui offrir de reprendre la Lombardie et qu'avant la guerre de 1866, il avait même pensé à lui concéder le nord de l'Allemagne. Jamais, au grand jamais, il n'avait eu l'idée de mettre la main sur les pays allemands de l'Autriche. Tout au plus aurait-il pensé à prendre la Hollande. Au lendemain de ces belles effusions, M. de Beust, conversant avec le ministre hollandais, apprit par celui-ci que M. de Bismarck lui avait confié qu'il aurait mieux aimé prendre les provinces allemandes de l'Autriche que la Hollande. Ce n'était pas la première fois que M. de Bismarck se contredisait cyniquement. Mais que lui importait? Au sortir d'un entretien avec n'importe quel diplomate, son mot favori était : « C'est un être absolument idiot ! » Plus d'une aventure désagréable lui était arrivée. Il faisait semblant d'en rire, mais il en était parfois très vexé. Ainsi, dans un dîner que lui offrit à Gastein un riche Francfortois, nommé M. Christ, et où se trouvait M. de Beust, l'hôte demanda par hasard à M. de Bismarck pourquoi, en 1866, il n'était pas entré à Vienne. Et comme le chancelier cherchait à éluder la réponse, M. Christ eut la naïveté d'ajouter : « Vous nous disiez toujours à Francfort que le plus beau jour de votre vie serait celui où vous entreriez à cheval dans Vienne !... » Ces divers incidents expliquent pourquoi, malgré des entretiens très amicaux, MM. de Bismarck et de Beust n'étaient pas encore arrivés à un résultat positif. Cependant, le chancelier allemand continuait son rôle de tentateur et parlait maintenant de la dissolution probable de l'Empire ottoman et de la possibilité pour l'Autriche d'y faire d'importantes acquisitions. Mais toutes ces belles paroles ne séduisirent point M. de Beust qui disait : « Il sera bon pour nous d'être sur nos gardes et de ne jamais manquer de vigilance... » Aussi M. de Bismarck s'aperçut bientôt que M. de Beust n'était point intimement convaincu de la [illegible] des démonstrations allemandes, se tourna-t-il du côté d'Andrassy qui avait recueilli le portefeuille des Affaires étrangères et qui paraissait plus Allemand que son prédécesseur. Il le fit prudemment, voulant savoir s'il n'y avait pas quelque entente secrète entre la Russie et l'Autriche. N'est-ce pas [illegible] que cette croyance constante à la perfidie d'autrui, que ces soupçons perpétuels ? N'y voit-on pas l'indice frappant d'un état d'âme où l'astuce et la duplicité sont toujours à demeure?

L'Allemagne vient à peine de proposer à la Russie de s'unir avec elle contre l'Autriche qu'elle propose le même pacte à l'Autriche contre la Russie. Celle-ci n'a pas oublié l'opposition en 1870 de l'Autriche à la revision du traité de Paris, et le lui a reproché amèrement, rappelant que l'Autriche l'avait elle-même proposée en 1867, mais sans ajouter qu'il s'agissait alors d'un Congrès qui devait statuer en pleine connaissance de cause et suivant le droit des gens, dans l'intérêt des deux parties, pour aboutir à un contrôle européen dans les affaires extérieures de la Turquie. L'Autriche n'avait d'ailleurs pas été soutenue en 1870 et 1871 par l'Angleterre, et le mot de M. de Beust : « Je ne vois plus d'Europe ! » s'était réalisé. La conférence de Londres avait sanctionné, sans récriminations, l'acte hardi de la Russie, en proclamant, pour le principe seulement, qu'un traité ne pouvait être modifié que du consentement des parties contractantes.

Tout en paraissant alors favorable à la Russie, M. de Bismarck ne cessait de murmurer contre son insatiable ambition. Lui qui avait reproché un moment aux gens de Saint-Pétersbourg de n'avoir pas osé relever leurs fortifications et reconstruire leurs vaisseaux de la mer Noire sans se soucier de l'Europe, il était entré dans la plus violente colère contre l'acte de la Conférence provoqué par Gortchakov, et le qualifiait de mauvaise foi. Mais, après cet accès de mauvaise humeur, il essaie d'enchaîner les deux Empires à l'Empire d'Allemagne. Poussé par lui, Andrassy amène François-Joseph à Berlin en 1872, où arrive en même temps Alexandre. D'où l'alliance ou plutôt l'union des trois Empereurs, le *Dreikaiserbund*, qui, dans la pensée de M. de Bismarck, a pour but de maintenir le *statuquo*, d'empêcher toute sympathie effective envers la France et tout conflit entre l'Autriche et la Russie dans les affaires d'Orient. Mais le conflit n'est que retardé, car l'Empire ottoman est dans un état affreux d'anarchie. Nouvelle réunion en 1874, à Saint-Pétersbourg, d'Alexandre et de François-Joseph pour essayer de pacifier les Balkans où les chrétiens de Bosnie, d'Herzégovine et du Monténégro crient au secours et se révoltent contre les Turcs. La Russie voulait que l'Autriche intervînt entre les insurgés et le sultan. La France est également sollicitée par elle, mais [illegible] M. de Bismarck, préoccupé de ses armements, menace la France d'une nouvelle guerre. Sûre d'appui certain de la Russie et de l'Angleterre, de Gortchakov et de Disraeli les hostilités allaient éclater. Irrité et déçu, M. de Bismarck ne pardonne pas à Gortchakov son intervention et l'ac-

cable de sarcasmes. Il l'accuse d'avoir préparé ce coup de théâtre par vanité et par envie. Il lui reproche son orgueil ridicule qui seul peut éblouir les élèves en diplomatie. Il se moque de ses dépêches grandiloquentes, et le plaint de sauter à l'improviste sur un ami confiant et de donner à ses dépens une représentation de cirque. Il propose de faire frapper à Berlin des pièces de cinq francs avec cet exergue : « Gortchakov protège la France! » Il lui offre de paraître sur le théâtre de l'ambassade d'Allemagne costumé en ange gardien avec une robe blanche et des ailes dans le dos. Il a des accès de gaieté lourde et méchante qui font rire seulement ses caudataires, comme Busch et Lothar Bücher.

Mais la crise orientale s'ouvre et s'accentue bientôt. L'Angleterre croit à des plans secrets de partage entre les diverses puissances et pousse le sultan à la résistance. Une répression épouvantable ensanglante les Balkans. L'Autriche et la Russie essaient de s'entendre avec l'Allemagne pour mettre le sultan en demeure de faire des réformes et d'accorder à ses sujets les libertés indispensables. Les consuls de Salonique sont assassinés. La Bulgarie se soulève. Abdul-Aziz est égorgé et remplacé par le cruel Abdul-Hamid II qui veut exterminer les Bulgares. Le Monténégro se révolte. La Serbie le soutient. Le tzar se décide à intervenir. Gortchakov, qui se trouve alors à Berlin, veut se montrer et dit : — c'est M. de Bismarck qui lui prête ce mot ridicule — « Je ne puis pourtant pas me présenter devant saint Pierre au ciel sans avoir presidé quelque chose! » Une conférence diplomatique officieuse s'est justement ouverte et M. de Bismarck le prie de la présider. Il le fait avec solennité, ce qui agace le chancelier allemand, qui le raille de toutes façons et lui prête encore ce mot : « Je ne veux pas m'éteindre comme une lampe qui file; je veux me coucher comme un astre! » Pesamment, méchamment, il ne cesse de plaisanter sa vanité sénile, son avarice, sa sottise, sa conduite malhonnête et grotesque. Voilà comment le chancelier allemand traitait le cher ami de 1870 et le fidèle allié de 1872! Voilà ce qu'il en coûtait au chancelier russe de s'être opposé un instant aux intrigues et aux mauvais desseins de l'Allemagne!

Dès lors les dissentiments s'accentuent de plus belle et dans l'automne de 1876, Alexandre demande tout à coup à Berlin si l'Allemagne restera neutre, en cas de guerre, entre l'Autriche et la Russie. Bismarck, très embarrassé, fait une réponse dilatoire, puis forcé de s'expliquer, répond que l'Allemagne ne pourra supporter que l'un ou l'autre de ses amis soit, dans une guerre qu'il déplore à l'avance, blessé si grièvement que sa position de grande puissance puisse être compromise. Cette déclaration sibylline détourne l'orage de l'Autriche et le porte vers les Balkans. Des négociations secrètes entre Alexandre et François-Joseph avaient abouti au traité de Reichstadt, dont l'Allemagne fut écartée et qui, par la promesse de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, allait assurer aux Russes la neutralité autrichienne pendant la guerre de 1877-1878. On avait dit à M. de Bismarck qu'il ne s'agissait que d'une promenade militaire dans les Balkans. Il fit semblant de le croire et promit la neutralité bienveillante de l'Allemagne.

Sur ce, Alexandre envoie Ignatief porter un ultimatum à Constantinople, et menace d'agir seul en faveur de ceux qui versent leur sang pour la cause slave. Une Conférence internationale, provoquée par l'Angleterre et réunie à Constantinople, remet au sultan, à la fin de 1876, un projet de pacification qui, en accordant l'autonomie et les franchises municipales aux populations chrétiennes des Balkans, rassurera l'Europe. Le sultan résiste. M. de Bismarck semble se moquer de cette Conférence et conseille aux Russes d'aller de l'avant. Par une nouvelle Convention, en 1877, qui confirme le traité de Reichstadt, l'Autriche laisse toute liberté aux Russes. Ceux-ci entrent en Roumanie au mois d'avril. Les Turcs proclament la guerre sainte. Les Roumains, les Monténégrins, les Serbes, prennent les armes. Après le triomphe des Russes à Plewna et à Kars, les Turcs renoncent à tout espoir de vaincre. L'armée russe arrive en janvier 1878 aux portes de Constantinople et bientôt la Turquie d'Asie tombe en son pouvoir. L'armistice d'Andrinople, puis les préliminaires de San Stefano mettent fin le 3 mars à la guerre. L'Europe avait cru que les Russes et les Turcs s'épuiseraient dans cette guerre et qu'elle pourrait à sa guise disposer de l'Empire ottoman. Appuyées par M. de Bismarck, qui joue toujours double jeu, l'Angleterre et l'Autriche invitent les autres puissances à se réunir en conférence pour examiner les changements apportés à la situation de l'Orient par la guerre et ses conclusions. Quoique étrangères à la guerre russo-turque, elles veulent en tirer profit. L'Angleterre ne peut tolérer que le traité de San-Stefano favorise particulièrement les Slaves et les populations chrétiennes des Balkans. La Russie qui avait obtenu Kars, Batoum, la Dobroudja et la création d'une Bulgarie autonome, l'inquiète fortement. Les avantages accordés au Monténégro, à la Serbie et à la Roumanie, qui ont recouvré leur indépendance, l'irritent aussi. L'Autriche et l'Angleterre affirment que leurs intérêts sont menacés et amènent M. de Bismarck, qui ne demande pas mieux, à s'associer à leurs griefs. On invite la France à reprendre sa place dans ce qu'on appelle le concert européen. On fait des avances à l'Italie, quitte à les oublier à l'heure voulue. La Russie repousse tout

d'abord la Conférence, puis se défiant d'une discussion sommaire où elle peut être étouffée, réclame un Congrès à Berlin. Elle espère que l'Allemagne l'aidera à conserver tous les avantages remportés sur la Turquie, mais elle a compté sans M. de Bismarck et sans Beaconsfield. On va réviser largement à Berlin le traité de San Stefano.

* *

La Russie avait cru que la Bulgarie toute entière resterait sous sa dépendance, mais l'Allemagne lui fit bientôt voir qu'elle se trompait. M. de Bismarck, qui contribuait à dissiper cet espoir, était le même qui paraissait surpris que la Russie eût osé mettre sur le compte de la politique allemande la faute de l'issue peu satisfaisante de la guerre de 1877. Il s'étonnait que Gortchakov eût osé dire à tous que son dévouement pour lui et sa sympathie pour la Russie n'étaient pas sincères. Il qualifiait ce propos « d'invention malhonnête. » N'était-ce pas d'ailleurs le comte Chouvalov qui avait sollicité le Congrès de Berlin, et Gortchakov était il bien venu à s'en plaindre? Cela ne prouvait-il pas que la Russie ne se sentait point assez forte pour lutter contre l'Angleterre et l'Autriche? Si le tsar avait pu occuper Constantinople, il l'aurait osé. Pourquoi restait-il encore sous la dépendance d'un homme fatigué qui était le véritable auteur des fautes commises par la politique russe? Chouvalov, le vrai fondé de pouvoirs de la Russie au Congrès, aurait dû le remplacer. Avec lui, il eût été plus possible de s'entendre. Dans une correspondance échangée avec Chouvalov, M. de Bismarck lui avait promis de rester fidèle aux traditions amicales envers la Russie qui l'avaient guidé depuis vingt-cinq ans. Chouvalof le remercia en l'appelant « l'homme qui ne varie jamais ». Etait-ce une ironie? A Berlin on parut ne pas s'en douter. Là-dessus, Chouvalov proposa une alliance offensive et défensive entre l'Allemagne et la Russie. M. de Bismarck, qui ne voulait pas alors limiter ses vues à l'alliance russe, hésita. « Vous avez le cauchemar des coalitions? » lui demanda Chouvalov, et l'autre de répondre « Nécessairement! » M. de Bismarck redoutait la réapparition de l'ancienne coalition Kaunitz, c'est-à-dire de la France, l'Autriche et la Russie, unies contre la Prusse. Ce cauchemar n'est pas encore dissipé aujourd'hui... M. de Bismarck ajouta que la politique de Gortchakov ne lui paraissait point assez sûre, car elle rappelait des conceptions tout à fait asiatiques. A quoi Chouvalov aurait dit familièrement : « Gortchakov est un animal! », ce qui, d'après le chancelier allemand, signifiait simplement que le chancelier russe n'avait pas d'influence et n'était toléré aux affaires qu'à cause de son âge et de son passé. Tout en recommandant l'alliance ou l'union des trois Empereurs, comme le seul moyen de maintenir la paix en Europe, M. de Bismarck se tourna peu à peu vers l'Autriche, malgré les scrupules et les hésitations de Guillaume Ier. Sûr de sa puissance et de l'autorité de l'Allemagne, il prit la présidence du Congrès de Berlin. Quoique fatigué et malade, il donnait l'impression d'une vigueur peu commune, alors que Gortchakov se faisait hisser péniblement à la salle des délibérations. Un jour, cependant, M. de Bismarck eut une syncope qui effraya un peu les membres du Congrès Quand il reprit ses sens, il aperçut penchée sur lui la figure pâle de Gortchakov, et se méprenant volontiers sur ses sentiments, il lui dit avec un sourire malicieux : « Pas encore! »

Non, le subtil et robuste diplomate n'était pas encore abattu. Il le fit bien voir, quand il demanda à connaître les vœux de la Russie et à les discuter. Peu lui importait la désapprobation muette de Gortchakov et les plaintes plus ou moins accentuées de quelques Russes. Il savait que l'Impératrice Marie avait dit à un diplomate allemand : « Votre amitié est toute platonique »; mais il avait répondu : « L'amitié d'une grande puissance pour les autres reste toujours un peu platonique. Il faut qu'elle ne perde jamais de vue ses relations présentes et futures avec les autres nations et qu'elle évite les inimitiés durables et voulues par principe. » La politique allemande, au Congrès de Berlin, consistait à affirmer son omnipotence, mais aussi à éviter de troubler ses relations avec les États pour des questions locales qui n'avaient aucun rapport avec les intérêts primordiaux de l'Allemagne. Cela n'empêchait pas le chancelier d'être hautain et même impertinent pour tels ou tels représentants, et l'on cite de lui, entre autres, des traits fort désagréables pour les Italiens, comme celui-ci : « Comment! ils réclament encore quelque chose, et ils n'ont pas perdu de bataille! « Il dissimulait vainement ses intrigues. Après avoir poussé les Russes à la guerre, il entreprenait maintenant de leur en enlever le profit avec le concours de l'Autriche et de l'Angleterre. Il avait prodigué les promesses à ceux-ci et à ceux-là avant les hostilités, offrant l'Égypte aux Anglais, les bouches du Danube aux Russes : laissant entrevoir aux Autrichiens les plus belles perspectives, ne décourageant pas les Turcs et excitant les Russes, rêvant en fin de compte la défaite absolue des Slaves en Orient.

Prévoyant une coalition d'intérêts opposés aux siens, le tsar laisse entendre qu'il consentira à une réduction de la frontière de la Bulgarie et fera quelques concessions en Asie. Chouvalov fut le porte-paroles et Gortchakov prétexta une indisposition pour ne pas assister aux séances où ces concessions allaient être faites. L'Angleterre avait déjà

pris ses précautions et, avant l'ouverture des débats, s'étant fait céder l'île de Chypre par la Turquie. L'Autriche s'assura la Bosnie et l'Herzégovine, et la France, avec la reconnaissance de ses droits séculaires en Orient, obtint secrètement la liberté d'entrer en Tunisie. Mais la Bulgarie fut réduite de moitié et l'autre partie, au sud des Balkans, fut constituée, avec le nom de Roumélie Orientale, sous l'autorité du sultan, auquel revinrent encore en Asie les villes d'Alasckerd et Bayezid. Le Montenégro, la Serbie et la Roumanie recouvrèrent leur indépendance, mais virent restreindre les concessions que leur avait faites le traité de San Stefano. Batoum devint port franc et la durée de l'occupation des troupes russes en Asie et en Orient fut très réduite. La Grèce n'eût pas les territoires qu'elle espérait, mais l'Angleterre daigna lui réserver l'avenir. Des améliorations furent promises à l'Arménie et à la Macédoine. On sait comment ces promesses furent tenues. En réalité, les Slaves, qui avaient cru à des réformes et à des libertés, furent étrangement lésés. Comme au Congrès de Vienne, on tint peu compte des espérances et des nécessités des peuples, et la force une fois encore prima le droit. Il est vrai que, depuis, la Crète et la Roumélie Orientale ont été arrachées au joug ottoman, mais à quel prix? Aujourd'hui, la Macédoine gémit encore sous un joug insupportable, et l'Europe, qui semble écouter ses plaintes, commence à reconnaître que le Congrès de Berlin n'a pas été, comme l'a dit son président, un grand bienfait.

La presse russe dévoila bientôt le mécontentement de son gouvernement et blâma la déloyauté de l'Allemagne. Ce fut en vain que M. de Bismarck voulut attribuer certaines défectuosités du Congrès à l'inertie de Gortchakov et l'accusa d'avoir incriminé à tort les Allemands. Le tsar ne se laissa pas tromper. Arguant de la partialité des commissaires allemands en Orient, il le prit de haut et écrivit un an après à son oncle Guillaume Ier une lettre très vive, où il se plaignait que le chancelier allemand eût oublié les promesses de 1870; il ajoutait que « si l'Allemagne persistait dans son refus d'adopter la manière de voir de la Russie, la paix ne pourrait subsister entre eux. »

M. de Bismarck voulut reconnaître dans cette lettre menaçante le style du prince Gortchakov, qui, désabusé sur l'amitié allemande, se tournait vers la France et lui faisait « une déclaration d'amour sentimentale ». La presse russe s'irritait et le peuple s'agitait. Des troupes russes étaient concentrées sur les frontières. Guillaume Ier crut devoir s'expliquer avec le tsar à Alexandrowo, ce qui déplut fort à M. de Bismarck. Les espérances que le chancelier avait fondées sur l'union des trois empereurs s'étaient dissipées depuis l'alerte de 1875. Il avait constaté depuis longtemps, et avec dépit, qu'il y avait une limite au-delà de laquelle la Russie ne permettrait pas qu'on diminuât le pouvoir et l'influence de la France. Il accusait le gouvernement russe de jalouser une Allemagne forte et raffermie, dont l'étendue et la puissance n'avaient pas été prévues en 1871.

Redoutant alors une nouvelle coalition, le chancelier résolut de l'entraver par un traité avec l'Autriche. Il avait d'abord hésité. L'alliance russe lui semblait plus sûre, en raison de l'amitié traditionnelle des dynasties et des instincts communs de conservation. L'alliance autrichienne, au contraire, pouvait offrir des mécomptes. L'on aimait trop en Hongrie à faire jouer par des musiciens ambulants l'air connu : « *L'Allemand est un Jean-foutre* » (*sic*). La question religieuse, la question polonaise, la possibilité d'une entente avec la France étaient les points noirs de l'alliance autrichienne. Cependant, en face des dernières menaces de la Russie, il n'y avait pas à tergiverser plus longtemps. Tandis que Guillaume conférait avec Alexandre en septembre 1879, M. de Bismarck s'entendait avec Andrassy. Celui-ci résumait brièvement la question. Contre une alliance franco-russe, — car on la prévoyait déjà, — une alliance austro-allemande s'imposait. M. de Bismarck, qui était allé à Vienne, reçut un accueil enthousiaste et voulut y reconnaître les sentiments et les effusions de la parenté allemande. Il confia à l'empereur François-Joseph qu'il avait eu grand'peine à amener son maître à l'idée de cette alliance, qui exprimait de la défiance contre son neveu Alexandre, lequel venait à Alexandrowo de dissiper ses inquiétudes et de lui renouveler les assurances de son amitié fidèle. Mais pour le chancelier, le tsar n'était pas d'une sûreté absolue et il dépendait trop de son premier ministre et de son perfide entourage. Pour obtenir le consentement de Guillaume Ier à l'alliance austro-allemande, M. de Bismarck avait été forcé de poser la question de Cabinet. Il avait fait admettre cette alliance, mais sans illusions. C'est ici qu'il convient de répéter ce que le chancelier pensait de la valeur des traités. On verra ainsi ce que les Allemands peuvent laisser croire à leurs alliés et les réserves mentales qu'ils gardent soigneusement.

M. de Bismarck commence par admettre que le texte clair d'un traité n'est pas sans influence sur la diplomatie « et que même les gouvernements, enclins aux sophismes et à la violence, n'aiment pas à manquer ouvertement à leur parole, tant que la force majeure d'intérêts prédominants n'entre pas en jeu. » Il explique aussitôt sa pensée : « L'observation de traités entre les grands États n'est que conditionnelle, dès que la lutte pour la vie les met à l'épreuve. » Cette politique est toujours celle de l'Allemagne, car elle est traditionnelle. Puis visant

le traité austro-allemand, M. de Bismarck ajoute : « Si j'ai choisi l'alliance avec l'Autriche, je n'ai nullement été aveugle et j'ai été exposé à tous les doutes, car il n'existe pas pour l'Allemagne d'assurance absolument certaine contre le naufrage de la combinaison choisie. » Ce passage éclaire singulièrement la mélancolique et récente déclaration de M. de Bulow à l'égard de la Triple-Alliance. M. de Bismarck a bien voulu s'allier avec l'Autriche, mais sans promettre de sacrifier les biens et le sang des sujets allemands pour réaliser les vœux de la nouvelle alliée. Pourquoi ? Parce que le traité n'est au fond qu'un traité passager. « Le fait qu'on voie un jour Vienne et Berlin se disputer de nouveau l'amitié de la Russie peut redevenir une possibilité... Il ne faut pas perdre de vue la possibilité d'être abandonné par la politique viennoise. » C'était sa préoccupation incessante. Il se défiait tellement de l'avenir, qu'en 1884, il contracta secrètement avec la Russie, au détriment de l'Autriche, une sorte de contre-assurance par un traité qui ne fut connu qu'en 1896. Le chancelier n'avait pas de confiance dans la durée de la politique internationale. « C'est, dit-il, un élément fluide qui, par intervalles et selon les circonstances, se solidifie, mais que les changements atmosphériques ramènent à son état primitif. » Et son dernier mot sur la Triple-Alliance, où il a fait entrer l'Italie, est un mot que nous ne saurions assez répéter : « Cela ne nous dispense pas d'être toujours en vedette ! »

Se défiant de tout le monde, critiquant et raillant les diplomates ses collègues, soupçonnant partout des pièges et des intrigues, redoutant une coalition subite de la Russie, de l'Autriche et de la France qui serait plus dangereuse pour la Prusse que celle de la guerre de Sept Ans, la voyant entourée d'ennemis ou d'amis peu sincères, il déclare pourtant que l'idéal allemand est de se concilier la confiance des grandes puissances comme celle des puissances secondaires. Il vante la politique allemande au caractère inoffensif, amie dévouée de la paix et de la justice, pleine d'honnêteté et de franchise. Quelle est sa mission en définitive ? « C'est de maintenir un élément d'ordre monarchique à Vienne et à Saint-Pétersbourg et de l'établir aussi à Rome en lui donnant l'appui de ces deux grandes puissances. » Avec quoi ? Avec des traités bien clairs et bien conçus. Mais revenant tout à coup à son scepticisme, il s'écrie : « L'instabilité des intérêts politiques et les dangers qu'ils portent en eux sont la doublure dont il est indispensable de munir les contrats écrits s'ils doivent durer. « Cela ne fait-il point penser à la parole [illegible] de Méphistopheles dans *Faust* : « Il faut aussi un écrit, ô pédant ? Crois-tu qu'un simple mot d'écrit soit une obligation assez puissante ? Un parchemin écrit et cacheté est un épouvantail pour tout le monde ! Le serment va expirer sous la plume et l'on ne reconnaît plus que l'empire de la cire et du parchemin !... » En 1887, en 1890, même à la veille de sa chute, Bismarck était toujours en proie aux mêmes doutes, aux mêmes craintes qu'en 1870, en 1876 et en 1879. « Le danger, disait-il, vient des panslavistes qui détestent les Allemands et ne cachent par leurs sympathies pour les Français. » Il se défie également des Anglais et redoute leur influence néfaste jusque dans la cour impériale. Il voit des ennemis et des traitres en tous lieux. « Le danger vient aussi des Polonais et des libéraux russes. » Il craint plus que jamais l'opinion publique de Saint-Pétersbourg et de Moscou, qui, en cas de guerre nouvelle de l'Allemagne contre la France et de succès allemands, « agirait de telle façon que le gouvernement russe nous empêcherait de profiter de notre victoire. » Il accuse enfin la perfide Angleterre de vouloir brouiller l'Allemagne et la Russie. Il ne sait sur qui compter.

La méfiance, toujours la méfiance, telle était l'ennemie acharnée de son repos. Il ne croyait à la sincérité de personne, parce qu'il savait lui-même ce que valait sa propre sincérité. « Les méfiants causent du tort à autrui et s'en font à eux-mêmes. » C'est la devise gravée sur la table de l'Empereur Guillaume II. Elle sera la conclusion de cette étude. Retenons-la. Méditons-la.

HENRI WELSCHINGER.

LA VIE ET L'ÉTUDE DES MONUMENTS FRANÇAIS

Il a fallu un concours de circonstances et de volontés, messieurs (1), pour que j'eusse le périlleux honneur de parler devant vous au Collège de France, pour que le rêve trop ambitieux d'une jeunesse déjà lointaine se transformât en la troublante réalité de ce jour. Et, me rappelant la peine continue que j'ai imposée à mes amis, prévoyant le peu que vous gagnerez en échange de ce que vous avez perdu, mon premier mot doit être d'excuse et de regret aussi bien que de reconnaissance.

Vous avez perdu en M. de Tarde un esprit d'une vigueur réfléchie, un tempérament patient et solide. Il y avait chez lui tous les contrastes du Périgord où il était né, et où il avait vécu les années les plus audacieuses de son labeur : une érudition robuste et drue, semblable à ces terrasses de Sarlat où le métal s'entremêle aux racines des vieux chênes ; puis, étincelant au milieu des trésors entassés de

(1) Leçon d'ouverture de la Chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales, professée au Collège de France le 7 décembre 1896, par CAMILLE JULLIAN.

sa science, des idées fécondes et entraînantes, qui conduisaient vers un but défini les notions lentement groupées, tout ainsi que la limpide vallée de sa chère Dordogne, fertile et ensoleillée, reluit et serpente à travers les bois enchevêtrés de la noire forêt périgourdine ; une âme hospitalière, curieuse de toutes les connaissances, sensible à toutes les amitiés ; une parole et un style à la Française, se prêtant aux formes les plus diverses de la pensée ; la nature, enfin, d'un philosophe, dans la première et rigoureuse acception du mot, aimant et pratiquant ces deux sagesses du travail et de la justice, qui sont les meilleures raisons et les meilleures manières de vivre.

M. Bergson a remplacé M. de Tarde : il a quitté la Chaire de Philosophie ancienne pour consacrer à une philosophie plus vivante ce talent d'une exquise souplesse, combiné d'intelligence et d'esprit, de grâce sobre et de distinction souveraine, de précision scientifique et de délicatesse littéraire, qui a fait de lui, dès la jeunesse, un des guides les plus sûrs de la pensée nationale.

Et enfin il a fallu, pour m'amener devant vous, le cordial appui de l'Assemblée des professeurs du Collège de France, la décision de M. le Ministre de l'Instruction Publique, celle de M. le Président de la République, et toujours et en toutes ces choses, l'indulgence de mes maîtres, ouvrant dans le livre banal de ma vie un large crédit d'espoirs et de confiance. A tous et à vous, Messieurs, je dois et je promets de consacrer au renom de cette Maison et à la tâche qu'elle m'a remise ce qui me sera départi d'existence, de santé et de vigueur. Par l'effort et par le désir de bien faire, à défaut d'autre mérite, la Chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales ne diffèrera point trop de celle de Philosophie grecque et romaine dont elle vient d'hériter.

*
* *

Le Collège de France a possédé deux Chaires de Philosophie ancienne. Elles ont eu une commune destinée, et une destinée qui a été comme le symbole de l'histoire de nos goûts littéraires et de nos pensées scientifiques. L'une des deux disparut en 1772, transformée en Chaire de Littérature française, et ce fut le signe de ce temps où notre langue, victorieuse du latin, fugitif dans les églises, revendiquait en Europe une pacifique hégémonie, L'autre Chaire a pris fin il y a moins d'un an, (1) changée en une Chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales, et c'est la marque d'une époque qui a fait aux monuments de l'ancienne France, aux débris matériels des mondes abolis, une place privilégiée dans son respect et dans ses études. Ainsi, la science de la pensée gréco-romaine a cédé deux fois le pas à la science de notre pays, de sa langue il y a six générations, de son histoire aujourd'hui.

Beaucoup l'ont regretté. Ce sont, disent-ils, les dernières traditions de l'Humanisme qui s'éloignent de ce Collège de France, fondé jadis pour son culte ; Aristote et Platon, *la Politique* et *les Lois*, ces intelligences et ces livres qui furent les chefs-d'œuvre accomplis de l'humanité, vont s'effacer derrière Clovis et Charlemagne, ouvriers rudes et brutaux, derrière les dolmens et les arceaux d'amphithéâtres, monuments aussi grossiers que ces conducteurs de Barbares; à l'histoire des idées, largement ouverte sur l'âme des hommes et sur les destinées de la société entière, succéderont d'étroites et mesquines recherches sur les faits, les dates, les ruines, les vieilles petites choses à jamais disparues.

Je voudrais dissiper ces généreuses inquiétudes et montrer que les monuments du passé, bâtis ou cimentés par des mains inconnues, sont aussi féconds en enseignements qu'un livre d'Aristote ou un dialogue de Platon, et, pour ainsi parler, qu'ils sont aussi gros d'histoire.

Dirai-je même toute ma pensée? Quand je recherche, à la vue de la ruine anonyme, le sentiment de l'humble ouvrier qui l'a moulée ou construite, il me semble entrer plus profondément dans l'âme d'une époque qu'en réfléchissant sur une parole d'Aristote. Celle-ci nous entraîne dans le sillage d'un génie exceptionnel ; devant un monument banal, je trouve les sentiments du commun peuple. Et l'histoire que je tente alors de faire, pour s'éloigner des séduisants contacts de l'aristocratie intellectuelle, n'en vit que davantage dans la communion des démocraties d'autrefois.

*
* *

De grâce, n'opposons pas les uns aux autres les faits et les idées, le livre et la ruine. L'histoire a besoin de tout ce qui a survécu, et dans le moindre des fragments elle analyse parfois autant de travail humain et de pensées anciennes que dans la splendeur intacte d'une œuvre éternelle. — Laissez-moi, à titre d'exemple, comparer deux choses très dissemblables : un axiome de philosophe grec, un débris d'édifice gallo-romain.

Un des plus célèbres passages d'Aristote est celui où il rappelle que l'homme est un être fait pour la société politique, pour la vie en groupe dans une cité permanente. — Ne croyez pas que cette formule ait été conçue toute armée par le cerveau du philosophe : elle a été préparée par de longues recherches et de pénétrantes réflexions sur l'histoire des peuples ; et elle a été ensuite provoquée par l'admiration de l'hellénisme contemporain, cette merveille de la vie sociale. La Grèce de Philippe et de Démosthène, avec l'agitation de ses assemblées publiques, l'exubé-

1) 15 et 16 janvier 1905.

rance de sa vie municipale, l'épanouissement de ses cités encombrées d'édifices et grouillantes de foules, son besoin de plein air, d'action et de parole, de bruit et de sentiment en commun, cette Grèce était le type le plus pur de la sociabilité humaine; et quand Aristote parlait de l'homme, il songeait à l'Hellène : sa formule a jailli de l'histoire du passé et du spectacle du présent. Elle est le produit de faits infinis.

Je retrouve autant de faits dans les vieux monuments, et, par exemple, dans ces masses informes qui furent l'amphithéâtre de Lutèce. Tout un siècle peut revivre de leur examen. Cette bâtisse, mais c'est la pierre prenant possession du sol de Paris, la construction lapidaire de l'époque romaine substituée au bois ou au torchis de l'époque celtique : les matériaux qui résistent remplaçant les matériaux qui s'effritent; c'est le Gaulois renonçant aux aventures lointaines et se fixant sur le domaine qui lui est assigné. Cet édifice encore, mais c'est un immense lieu de réunion où même une peuplade peut prendre place; c'est un rendez-vous d'impressions et de passions semblables : en se bâtissant un amphithéâtre, les Gaulois de Paris inauguraient chez eux cette fraternité municipale qui était pour Aristote l'idéal de la société humaine. Et enfin, ces sensations qu'ils allaient chercher sur ces gradins, étaient, en ce temps-là, de celles qui agitaient tout l'univers, depuis Tripoli la sablonneuse jusqu'à York la brumeuse, depuis Cadix à demi flottante sur l'Océan jusqu'à Palmyre à demi ensevelie dans le désert; elles étaient devenues générales à la moitié de l'humanité, dès le jour où, suivant le mot d'un grand penseur d'histoire (1), où Rome fut pour le monde une manière d'être. — Et ainsi, ces ruines de la rue Monge ne témoignent pas seulement de la main d'un ouvrier et du plan d'un architecte, mais aussi des sentiments d'un peuple; elles reflètent, pour une partie, l'esprit d'une génération d'hommes; elles sont, tout autant que la formule d'Aristote, révélatrices d'idées et nourricières d'études.

*
* *

Mais les ruines ne sont pas uniquement les témoins de leur époque, les produits de ses idées, le résidu de son histoire. Elles ont, même après la mort du monument auquel elles appartenaient, joué un rôle dans la vie des sociétés, qui se continuait autour d'elles; elles ont servi d'asile à des hommes, à des institutions, à des légendes, à de la science. Voyez les Thermes de Cluny; ils portent sur eux, après l'empreinte de l'unité romaine, celle de l'unité chrétienne, de cet Ordre fameux qui rêva à son tour de façonner le monde suivant sa propre pensée; et dans ces mêmes Thermes encore, le Moyen Age a logé quelques-unes de ses fables héroïques, l'humanisme de la Renaissance a placé les souvenirs des empereurs romains, et l'érudition de maintenant a installé l'élégant hospice des meubles et des bijoux d'autrefois. A chaque génération nouvelle, ces ruines se sont associées aux ambitions ou aux goûts du présent. De même que les grands hommes, c'est-à-dire les hommes qui durent, les monuments qui survivent auront accompli deux œuvres : l'une, pendant l'existence du peuple qui les a bâtis, et l'autre, après la mort de ce peuple. Une ruine ne rentre jamais toute entière dans le passé. Par le fait qu'elle demeure enracinée sur le sol et vue par des hommes, elle est un objet de réflexion, elle fait travailler les esprits, elle inspire des sentiments. Sa vie ne cesse de s'imprégner d'histoire.

C'est de cette seconde vie des monuments antiques que je voudrais vous parler maintenant. Vous verrez comme elle marque à merveille les goûts directeurs d'une époque; elle achèvera de vous montrer combien l'étude de ces vieilles pierres révèle de pensées populaires et d'états d'âmes, et qu'il y a dans cette étude, je le dis une seconde fois, une secrète et puissante vertu qui, au lieu de rétrécir l'histoire, la dilate pour l'intelligence des plus vastes idées.

*
* *

Le monument commence cette vie posthume dès l'instant où il est désaffecté, où il cesse de collaborer à l'œuvre pour laquelle il a été construit, où un principe nouveau succède au principe qui l'a inspiré. Ce fut, pour le dolmen ou le sarcophage, le jour où ils ne reçurent plus les prières destinées aux morts; pour l'amphithéâtre, le jour où les combats n'ensanglantèrent plus son arène; et pour le temple, le jour où on ne vit plus que de muettes idoles dans les dieux familiers du sanctuaire. Et pour la plupart des édifices anciens que nous avons sous les yeux et qui seront l'objet de notre étude, ce temps commença avec la suprématie de l'Église chrétienne, avec la victoire du Sauveur Galiléen, dont le Moyen-Age fut l'époque triomphale.

Mais, à peine ruinés, les monuments anciens se remplirent d'une nouvelle vie. Rappelez-vous, dans ces décombres de la Cour des Comptes, qui ont pendant si longtemps attristé Paris, la vigoureuse frondaison de plantes et d'arbustes, où, les jours de printemps, piaillait une bruyante jeunesse d'oiseaux. Il en alla de même, au Moyen-Age, des édifices romains. La mort absolue était insupportable aux hommes de ce temps : dans ces pans de murs, sous ces voûtes et sur ces pierres, ils firent se loger tout un monde.

D'abord, ils y habitèrent eux-mêmes. Les plus gros édifices servirent de citadelle, de logis, d'église,

(1) M. Ernest Renan.

asiles d'indépendance, de vie ou d'espoirs. Il y eut à la fois deux sanctuaires chrétiens, l'un sur l'autre, dans la Porte-Noire de Trèves. Le phare de Caligula, à Boulogne, devint le donjon d'une maison seigneuriale. A Nîmes, un noble quartier fut bâti dans l'amphithéâtre, et durant plusieurs siècles, les Chevaliers des Arènes, à l'abri de leurs blocs irréductibles, narguèrent la souveraineté de leur vicomte. La Rome impériale, en dressant de monstrueux lieux de plaisir, avait ainsi préparé à son insu les remparts des libertés futures.

Quand les hommes ne prenaient pas les ruines pour leur demeure personnelle, ils y mettaient beaucoup de légendes, autrement dit ils en faisaient le domaine de leurs saints, de leurs héros, de leurs démons, le domicile irrégulier de leurs croyances.

Trois sortes de croyances, on le sait, dominèrent le Moyen Age : le Christianisme, la sorcellerie, l'épopée carolingienne : car je n'apprends à personne, dans cette Maison qui se glorifiera éternellement de Gaston Paris, que la légende de Charlemagne a été une des formes de la foi médiévale, tout comme les poèmes d'Homère furent le testament le plus populaire de la religion hellénique.

Cette légende de Charlemagne est venue s'appliquer à presque toutes les ruines que les pèlerins et les marchands rencontraient sur leurs routes ou visitaient à la fin de leurs étapes. Parler et chanter de Roland et de Charles, c'était pour eux une manière d'égayer le présent et d'évoquer le passé, et si, le long du chemin, ils apercevaient quelque antique débris, ils y attachaient aussitôt le nom de ces fameux ancêtres dont les loisirs du voyage leur rendaient le souvenir : et c'est ainsi que ces âges naïfs illustraient leur histoire à l'aide des monuments d'une histoire oubliée. Les *tumuli* de Belin en Gascogne devinrent les tombes des compagnons d'Olivier et de Turpin ; on montra les sarcophages d'autres de leurs frères d'armes dans la nécropole de Saint-Seurin de Bordeaux et dans les Alyscamps d'Arles ; les Quatre-Fils Aymon ou Renaud de Montauban eurent des châteaux aux carrefours les plus passants ; Roland laissa ses dépouilles ou les marques de sa vigueur sur le parcours des voies romaines, ici son oliphant, là son cercueil de marbre, ailleurs la brèche faite par son épée; et Charlemagne, enfin, chevaucha, habita, construisit partout. Quand il revint d'Espagne avec son épouse Galiène, il lui bâtit, à tous les gîtes du voyage de noces, des palais solides et bien ajustés, et ce furent les amphithéâtres romains de Bordeaux, de Saintes et de Poitiers. Mais il éleva aussi des ponts sur les rivières, il chargea ou dalla des chaussées sur les marécages. Suivez, dans tout l'Occident de France, les routes d'Agrippa ou de Trajan, et vous trouverez, à chaque relai, le nom de Roland ou celui de Charlemagne, déposés là par la chanson des pèlerins : comme dans les Alpes, aux approches de l'automne, le long des sentiers de transhumance, les flocons de laines accrochés aux ronces révèlent le passage des troupeaux redescendus vers la plaine.

Après les saints de la patrie, les saints de la religion. Eux aussi se sont vu assigner d'antiques murailles. Que de tombes payennes furent attribuées aux martyrs par les hommes de ce temps, curieux de retrouver les origines de leur foi ! car il y a toujours, dans ces fausses attributions de monuments, un besoin profond de faire de l'histoire. Une dédicace à des déesses de fontaines, dans la Camargue, fut regardée comme le souvenir des pieuses femmes qui, après l'ascension du Christ, émigrèrent, dit-on, vers l'Occident innocent de la mort du Sauveur. Les bonnes mères de la mythologie ligure se sont transformées dans les Maries de la tradition chrétienne ; les deux génies des sources du Mervan en saint Gervais et saint Protais. Et les miracles continuèrent, et les sentiers de la dévotion ne furent pas désappris.

En marge de la religion officielle, la sorcellerie avait aussi ses patrons : à ceux-là de même on fit leur part des monuments gallo-romains. Les menhirs et les dolmens abritèrent des dames et des lutins. Celles des pierres qui ne passèrent pas aux saints et aux saintes, les fées et les sorciers les revendiquèrent pour eux, et ils occupèrent quelquefois les lieux les plus célèbres de jadis. Le principal sanctuaire de la Gaule avait été le temple de Mercure Arverne sur le Puy-de-Dôme, où les Celtes venaient adorer l'antique dieu national de leur nom. Quand il n'y eut plus de Celtes et de plus Mercure, les sorciers du christianisme prirent le chemin de la grande montagne, et y célébrèrent leur sabbat solennel. Le vieux temple ne se résignait pas à la solitude.

Tous ces monuments vivaient donc une nouvelle vie, au moins dans la pensée des hommes de cet âge : vie mystique, vie d'ombre et de fantôme, je le veux bien, semblable à celle qui animait les héros dans l'enfer de Virgile, mais enfin leur antiquité, leur silence, leur mystère, en faisaient pour les contemporains des objets de culte, de respect ou de crainte. Ils exerçaient une action morale. C'était « une très vieille épée couverte de rouille », peut-être quelque épée gauloise des âges de Hallstatt ou de la Tène, que ce glaive dont s'arma Jeanne d'Arc, et que ses Voix lui firent découvrir derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois. Et cette épée put ainsi « militer et mener guerre » deux fois, du temps de son forgeron par le tranchant de sa lame, du temps de Jeanne d'Arc par la vertu de son passé.

*
* *

Il appartenait à la Renaissance d'exorciser les monuments anciens, de les rendre au passé qui les avait

produits, de les transformer en objets d'étude, et non plus en articles de foi, de les comprendre sans cesser de les respecter.

Le maître de chœur, dans cette œuvre, a été notre François Ier. Il fut, tout comme le « roumieu » de Saint-Jacques, un pèlerin passionné; il s'est attardé comme lui sur nos grandes routes pour apporter son tribut aux vestiges des temps disparus. A Blaye-sur-Gironde, il voulut qu'on lui montrât le tombeau de Roland, et il chercha à apercevoir les ossements gigantesques du héros. Les érudits d'Autun le conduisirent devant la Pyramide de Couard, et l'entendirent disserter avec Budé son compagnon sur cet énigmatique mausolée. On le vit descendre dans les plus bas caveaux des Arènes de Nîmes, et s'agenouiller devant des inscriptions latines; même, pour les déchiffrer : de son mouchoir il nettoyait lui-même la poussière qui engorgeait les lettres gravées. Un cycle de légendes se forma autour de l'humanisme itinérant de François Ier, et il faillit devenir, pour emprunter une épithète au voyageur mythique du monde grec, l'Hercule rénovateur de nos antiquités nationales. — En créant cette Chaire, vous avez sanctionné la tradition inaugurée par notre fondateur.

Il eut un rival ou un associé dans ces voyages de curiosité, en la personne de Pantagruel. Le héros de Rabelais a visité la France un peu à la façon d'un Millin ou d'un Mérimée, invitant les écoliers ses camarades à graver leur nom sur la Pierre-Levée de Poitiers, regardant la tombe de Geoffroy à la Grand'Dent sous les voûtes de l'abbaye de Maillezais, essayant la solidité des Arènes et du Pont-du-Gard. — Et de ces deux voyageurs, c'est encore Pantagruel qui avait l'intelligence la plus vaste, car il sut voir tout à la fois un dolmen, un aqueduc romain, des tombes de chevaliers : il embrassa les trois âges de nos antiquités nationales. Il est vrai qu'il n'était pas un simple roi de France, mais le géant de la Renaissance, goulu de tout le passé, goinfre de toutes les sciences, fils d'un lettré qui savait l'histoire.

Sur les pas de ces deux grands voyageurs, nos monuments recouvrent le seul culte auquel ils ont droit : on les dégage, on les conserve, on les publie. C'est l'époque de nos premiers musées d'antiquités, collections municipales ou particulières. En 1557, on comptait en France plus de deux cents médailliers. Aux extrémités de l'ancien monde gaulois se forment, comme partout, des cabinets d'antiques : Bordeaux en a trois, deux privés, un public; le comte de Mansfeld, dans son palais du Luxembourg, devient le protecteur des inscriptions et des bas-reliefs du pays trévire. Tous les principaux recueils [illegible] de la Nation et des Trois Gaules ont pour point de départ des copies faites par des hommes de la Renaissance. Le monument quitte la légende pour entrer dans la science.

Et cependant, l'antiquité ne reconquit pas son bien tout entier. Les habitudes du Moyen-Age ne disparurent pas d'un coup. On continua de mêler la ruine à la vie, de la faire servir aux espérances et aux passions contemporaines. — Mais, au XVIe siècle, les passions étaient différentes.

Elles étaient, sous François Ier et Henri II, plus politiques que religieuses. Nos villes et nos provinces tentaient alors un effort vigoureux pour sauver leurs dernières libertés. Inscriptions et médailles arrivèrent fort à propos pour fournir des arguments aux défenseurs de ces libertés. Ne rappelaient-elles pas que les cités gauloises avaient frappé monnaie, possédé des magistrats, géré leur patrimoine ? et on le dit au roi de France. L'autel élevé sous les Césars au Génie des habitants de Bordeaux devint, pour parler comme Vinet son découvreur, la pierre angulaire du patriotisme communal, et le corps municipal, en grande pompe, l'installa dans son Hôtel de Ville. Nîmes gravait dans son blason le crocodile et le palmier des monnaies d'Auguste. A l'aide des choses romaines, les cités se faisaient un très ancien patrimoine d'indépendance, qu'elles opposaient aux menaces croissantes du Conseil et des Parlements du roi. Après avoir grossi la puissance des saints et des preux, les ruines exaltaient les ambitions des Communes. L'histoire se tenait toujours à la remorque du présent, ce qui est le plus mauvais moyen de la conduire.

A suivre. CAMILLE JULLIAN.

MA CONFESSION

Les pages dont nous publions la traduction parurent en 1904 à Christiania, sans nom d'auteur, et sous ce titre étrange : [illegible]. Le succès fut considérable, et elles éveillèrent, aussi bien en Suède qu'en Norvège, la plus vive curiosité. On essaya d'en deviner l'auteur. C'était certainement une femme. Mais quelle femme ? Plusieurs noms furent mis en avant. Aujourd'hui le mystère semble éclairci. Nous savons seulement que l'auteur de ces pages est la femme d'un des romanciers norvégiens les plus célèbres après Björnson, Jonas Lie et Kielland.

Voici comment elle fut amenée à les écrire. Un jeune Allemand, Weininger, qui se suicida en 1904 à l'âge de vingt-trois ans, [illegible] publié un ouvrage : Sexe et caractère, où nous étudions plus d'après que Nietzsche et plus de brutalité que Strindberg, il attaquait la femme, être impur et malfaisant, créé par la sensualité de l'homme. Mme X... fut [illegible] le [illegible]. Elle la recueillit et l'adressa à Je ne veuillez pas [illegible], sécrète-t-elle ces [illegible] qui mêle à tant d'extravagances [illegible] entre autres

aménités, Weininger soutenait que *la femme est incapable de dire la vérité sur elle-même*. Mme X... releva le défi. Ce fut alors qu'elle essaya de « regarder sa propre vie dans les yeux » et qu'elle écrivit ces pages, où elle se proposa de dire loyalement, hardiment, la vérité sur elle-même.

Je suis la femme d'un homme de science, pourvu d'une bonne situation, assez jolie, saine et suffisamment intelligente, et j'ai des enfants vigoureux, jolis et bien doués.

J'ai toujours été ce qu'on appelle « une bonne tête », pratique et très entendue aux choses de ce monde, mais sans solides connaissances.

« L'École supérieure de jeunes filles » dont j'ai suivi les cours dans mon enfance, ne se proposait d'autre but que de faire de nous des dames présentables, ce qui n'impliquait pas énormément de savoir.

J'ai été mariée à l'âge de vingt ans et j'ai encore le même mari, bien que je sois maintenant une femme « entre trente et quarante ans ». Quand je dis que je suis dans une bonne situation, je n'entends pas que nous soyons riches. Au contraire. L'argent, que me rapportent mes petits talents, vient fort à propos. C'est que j'ai des talents. Malheureusement il faut mettre ce mot de talent au pluriel, et j'ai aussi pas mal de petites faiblesses qui coûtent, et puis j'aime à me suffire à moi-même, car je suis une femme moderne.

Nous menons une vie très calme, car on travaille chez nous. Je soupire bien quelquefois après le monde du dehors — hélas ! trop souvent ! — après la vie, la joie, la lumière, après « de l'air sous les ailes », mais la petite société où nous vivons ne m'attire plus. Mes petits essais d'envol ont toujours mal réussi. Blessée et profondément déçue, je me suis réfugiée dans ma chambre, où il y a beaucoup de fleurs et où le soleil entre tamisé par de petits carreaux verdâtres. Le soir, blottie devant le grand poêle où le feu flamboie et prête un peu de vie et de couleur aux choses inanimées qui m'entourent, j'ai regardé la vie dans les yeux. — « Madame, qu'est-ce que vous voulez? Vous êtes vieille. Ce n'est pas l'air qui vous manque, mais les ailes. Vous avez vu l'existence, la vie, ce n'est que ça. Ce n'est pas autre chose. » — Et le feu s'éteint, et, lasse et grelottante, je me glisse dans mon lit solitaire. Comme des gens bien élevés et modernes qui respectent dans le mariage leur mutuelle indépendance, nous avons — cela va sans dire — deux chambres à coucher.

Mon mari vit pour sa science. Je le vois aux repas et je l'entends de temps en temps toussoter dans son cabinet de travail, où il passe ses jours et ses nuits au milieu de ses livres. Son travail sédentaire a ébranlé sa santé, et il n'éprouve aucune joie de vivre. Il connaît le monde ; il sait beaucoup, et comprend beaucoup de choses, mais il espère peu, croit peu, et son pessimisme menace de l'éloigner tout à fait de la vie. Tous les ans, il fait un voyage d'étude, et tous les matins il travaille quelques heures dans les bibliothèques publiques.

Les efforts d'émancipation de la femme moderne choquent mon pacifique mari. Il aime la tranquillité et le bon vieil ordre établi, mais il ne condamne jamais. Il dit simplement : « C'est ennuyeux pour nous autres hommes; mais cela s'explique facilement. Quand l'homme ne peut plus maintenir sa place comme maître, il doit naturellement descendre au rang de serviteur. » On sent sous ses paroles une pointe d'amertume, pas plus. C'est un homme parfaitement distingué et, au fond, ces choses-là l'intéressent fort peu. Il rêve la paix du cloître et ne désire pas devenir vieux. Il demeure étranger à nos enfants : dès le premier moment, il me les a abandonnés. C'est « mon affaire ». De temps en temps, il est encore amoureux de moi, mais son amour a toujours été d'un autre caractère que le mien. C'était un amour de l'espèce éruptive. Entre les éruptions, je n'étais pas femme pour lui, alors que lui, il était toujours homme pour moi. Et, les premières cinq ou six années de notre mariage, j'ai souffert tout simplement d'un amour malheureux à l'égard de mon propre mari. J'étais froissée. Il m'a fallu beaucoup de temps avant d'accepter de n'être pour lui qu'une « personne raisonnable », un camarade avec qui l'on cohabite, avec qui l'on se tait et avec qui l'on travaille, ou bien d'être traitée en maîtresse de maison, à qui l'on montre le respect dû, qu'on remercie en se levant de table et à qui l'on donne à recoudre ses boutons. Sa froide politesse m'exaspérait. Et souvent, quand il était aimable et causait avec moi de questions générales, je songeais : Embrasse-moi plutôt, caresse mes cheveux, regarde-moi ! Regarde ma robe, regarde ma cravate, dis que je suis jolie ! Sois amoureux ! — Mais, bien entendu, j'aurais été offensée s'il ne m'avait pas parlé des questions d'intérêt général. Peut-être, pensai-je inconsciemment que plus tard nous aurions beaucoup de temps pour en disserter — plus tard, lorsque nous serions vieux. Mais il avait dix ans de plus que moi et l'œuvre de sa vie à faire. Moi, je n'avais que mon amour et mon amour me rendait exigeante.

J'inventais mille petites avances, le comblant de présents et de fleurs à toutes les occasions. Lui ne pouvait jamais se rappeler la date de ma fête, et à la Noël il ne pouvait jamais « rien trouver. » Alors il attachait un billet de banque à l'arbre de Noël. Ah, ce billet de banque m'a-t-il rendu l'âme triste ! Ce bout de papier semblait si pauvre, — si pauvre d'amour. En recevant mes cadeaux il me remerciait et s'efforçait d'en paraître occupé — il avait tant de bonne volonté ! mais bientôt je les retrouvais traînant, jetés dans un coin. Il ne lui souvenait même plus

de les avoir reçus. Et pourtant je lui prodiguais des cadeaux de fête, moi ! Et j'y mettais tout mon cœur, moi ! Une fois il fit vraiment un effort et trouva quelque chose à m'offrir. C'était un boléro en tricot horriblement laid, mais très chaud. Il vint me l'apporter, gêné comme un enfant. Comme il était touchant ! Il s'était rappelé que je m'étais plainte, quelques jours auparavant, d'avoir froid au dos. Or il savait, me dit il, comme c'est désagréable d'avoir froid au dos, et il avait acheté ce boléro, qui devait être chaud, croyait-il. Dieu, que j'ai aimé ce boléro, laid et informe ! Je le portais tôt et tard, et dieu sait cependant qu'il ne m'allait pas ! Mais mon mari avait pensé à moi, en traversant la ville, à moi et pas à ses problèmes ; il avait pensé que j'étais assise à la maison et que j'avais froid au dos. Ah, mon ami, si tu avais pu comprendre aussi combien tu me laissais avoir froid à l'âme !

J'ai pleuré en voyant que mes cadeaux ne l'intéressaient pas ; je ne concevais pas que rien en amour pût être sans importance.

Et comme je lui étais reconnaissante quand, de temps à autre, il rentrait s'asseoir un peu chez moi. Je retournais les roses du rebord de ma fenêtre vers l'intérieur de ma chambre, j'allumais des bougies, je me mettais furtivement de grands cols blancs ou de belles épingles et, pour moi, tout prenait un air de fête. Et lorsque, en ce temps-là, j'entendais des dames dire qu'il est bien agréable de voir un mari se retirer dans son bureau et vous laisser la liberté de vos mouvements, je croyais que c'était de l'affectation. Mais, maintenant, — je dois l'avouer — quand il reste longtemps ici, il m'arrive de penser : « Mon cher ami, tu ferais joliment bien de rentrer un peu chez toi, tu me déranges. »

« La femme n'est que sexualité, dit Weininger. L'homme est sexuel et quelque chose en plus ». La femme est donc toujours sexuelle, l'homme seulement par périodes, et cela explique le caractère éruptif de l'amour masculin. Tout ce que nous appelons l'amour ne serait donc que grossière appétence. Toute la tendresse, la bonté, le dévouement et les sacrifices, tous les mille petits riens que nous avons besoin de faire pour le bien-aimé, afin de lui montrer qu'il est toujours dans nos pensées, que nous voulons lui rendre la vie plus légère, tout cela n'est qu'un voile menteur que nous jetons sur notre sexualité jamais endormie. Peut-être. Que sais-je moi de la « vraie nature de la femme » ! Mais je sais que si c'est un mensonge, c'est un beau mensonge sans lequel les femmes ne sauraient vivre : c'est la poésie de leur vie. Et nous plaignons les hommes qui n'en ont pas besoin.

Les moments s'espaçaient où l'amour de mon mari se rallumait. Ah, comme je savais cela par cœur ! Après de longues périodes de camaraderie, ses yeux recommençaient un beau jour à s'attacher à moi. Il remarquait comme j'étais habillée, il louait mes robes, il essayait de saisir ma main quand je passais près de lui, et je m'apercevais qu'il sentait ma présence. Les autres jours je pouvais être assise à côté de lui, me lever et disparaître sans qu'il y fît la moindre attention. Et il y avait de la chaleur dans son regard et je savais qu'il allait m'embrasser et que nous serions de nouveau mari et femme.

Le lendemain nos regards redevenaient froids et les périodes de vie célibataire s'allongeaient ; je devenais de plus en plus la mère et l'amie. Mais chaque fois que mon regard quêteur rencontrait un regard froid et que ma main tendue ne recevait qu'une pression courte et distraite, j'en ressentais comme un affront. Il nous arrivait de passer des heures dans la même pièce — seuls ou avec des amis — sans que ses yeux une seule fois m'eussent cherchée. Alors je me tordais les mains devant la pauvreté de la vie. Et ma vanité blessée me soufflait de mauvaises pensées et faisait naître en moi un sentiment d'hostilité, voire même une sourde envie de vengeance.

Est-il donc vrai qu' « en amour l'homme n'aime que soi-même » ? Je savais que mon mari n'aimait pas d'autre femme, et qu'il n'avait nullement l'intention de me blesser. Seulement il m'oubliait ; il ne me voyait qu'aux instants où l'instinct d'amour se réveillait en lui. Alors j'étais belle. Alors je remplissais la chambre.

« Celui-là ment qui prétend encore aimer une femme qu'il désire, ou bien il n'a jamais su ce que c'est que l'amour : tant l'amour et le désir sensuel sont deux choses différentes. Aussi me semble-t il que c'est une hypocrisie de parler d'amour dans le mariage. » Oh, le terrible Weininger ! Mais c'est malsain ce qu'il dit là, ce n'est pas vrai Je ne veux pas le croire, sinon il faudrait admettre que l'homme le plus vil est infiniment au dessus de la plus noble des femmes. Nous qui désirons, nous n'aimerions donc jamais ?

Et cependant ce qui me révolte, c'est que justement l'amour de mon mari, dès qu'il se manifeste par des caresses, ne se contente que de la possession complète. Entre ces deux extrêmes il y a un monde de tendresse après lequel je soupire. Ce n'est pas que l'abandon total ne me paraisse pas un acte noble et beau. La chaleur et l'intimité, l exquis sentiment d'harmonie pleine et entière qui suit cet abandon et qui dure au delà de la minute, voilà ce qui m'enivrait, et c'est pourquoi j'ai pensé qu'il y a peut-être dans l'abandon de la femme plus d'amour que de sexualité — malgré tout.

Une fois, en un moment où j'étais heureuse de sa présence, j'ai dit à mon mari que j'éprouvais comme du recueillement, comme un sentiment religieux. Et je lui ai demandé si les hommes sentent ainsi, et

il a répondu : « Non, là-dedans je crois que vous autres femmes vous êtes plus âme, nous sommes plus corps. » Et on le dirait. Et cependant je ne suis pas une femme froide. Qui a raison alors, de lui ou de Weininger ?

Toute femme normale et qui n'est pas dépravée ne peut ressentir que du dégoût de l'intimité d'un homme indifférent. Il faut que ce soit « lui », le seul homme au monde. Mais il n'en va pas de même, paraît-il, pour les hommes. — Mais, alors ? l'instinct de la femme n'est-il pas plus propre ?

D'ailleurs qu'est-ce qui est corps et qu'est-ce qui est âme en amour. Pour moi, cela fait un et ne doit faire qu'un. Quand j'aime, c'est-à-dire quand, avec un homme, je suis arrivée au point où toute ma vie se concentre en lui, où ma pensée le pense, ma volonté le veut, alors je sais seulement que mon corps et mon âme forment un être complet qui cherche un autre être complet.

J'ai entendu des femmes dire d'un homme : Je ne puis me marier avec lui, car ce n'est que son âme que j'aime, son extérieur me déplaît, ou le contraire. Mais alors elles n'aiment pas, c'est très simple. Quand on aime véritablement, on oublie d'analyser et de calculer. Tout dans la personne aimée est grand. Tout est bon et tout est un.

Il devient l'unique chose nécessaire, la vie même.

Quelle est cette force qui subjugue tout sous sa volonté et qui fait des hommes des roseaux frissonnant à son souffle, je l'ignore; je sais seulement que c'est une force terrible et douce, capable de transformer le monde en un jardin d'Eden.

— Peu à peu un grand changement s'opéra en moi. La passivité de mon mari s'accentuait toujours davantage et prenait le caractère de l'indifférence. Nos enfants surtout n'existaient pas pour lui, et cela me perçait le cœur. Les chers petits qui l'aimaient et qui le regardaient comme un être supérieur ! Non je ne pouvais lui pardonner sa froideur envers eux, cela me blessait et m'offensait plus que tout le reste. J'accumulais de l'amertume et devenais glacée. Et de petits riens du tout venaient s'ajouter à la grande cause de chagrin et le feu de mon cœur s'éteignit. J'avais tant pleuré, j'avais été si pleine d'impatience. Le calme me revint enfin et ce fut comme une délivrance. — Mon humeur se faisait plus égale, je ne tourmentais plus mon brave ami de mes larmes et de mes soupirs langoureux. (Hélas ! pourquoi l'amour apporte-t-il toujours tant de larmes ?) Je plaisantais sur notre vieillesse et je le laissais tranquille avec ses livres. Il paraissait plus à son aise et plus libre. Je tenais les enfants autant que possible à l'écart et je redoublais de soins et de tendresse pour eux.

Mais son amour avait de temps en temps des réveils, et alors l'épouvantable chose se produisit que je ressentais comme une violation aux timides approches de mon mari, pourtant si délicat et si plein d'égards. Quelque chose en moi se révoltait. Mon Dieu, est-ce là un mariage ?

Ma pudeur était meurtrie, tout me paraissait laid et mauvais. Car si *cela* n'est pas une fête lumineuse, sans discorde, alors c'est pire que tout.

Il arrivait cependant que sa tendresse ranimât, pour un court instant, mon ancien amour, alors j'avais honte de moi-même, et j'étais touchée de le voir, lui. Il venait vers moi, si sûr, si confiant, et me quittait rempli de reconnaissance et de tendresse. Je n'ai, Dieu soit loué, jamais éprouvé que la femme après l'abandon de son corps se sentît aussi méprisée qu'elle s'était sentie adorée quelques moments auparavant. Ce serait trop épouvantable d'être femme!

— Enfin !

— Les jours se poursuivaient, dans le travail, sans joie, mais aussi sans véritables chagrins. Je me sentais seulement étrangement vide et lasse, et, les nuits, le sommeil m'échappait. Mes pensées commencèrent à chercher hors de mon foyer. Il fallait trouver moyen de remplir le néant. La solitude m'écrasait, et dans les longues veillées du coin du feu je restais les yeux perdus dans les flammes, souffrant, comme d'une faim et d'une douleur physiques, du besoin de sentir près de moi — non pas des êtres humains — mais *un* être humain : un être qui pût limiter mes pensées et bercer mon angoisse devant la vie et mon angoisse devant la mort. L'espace autour de moi était trop infini, les énigmes étaient trop nombreuses, la mort trop proche.

J'étais assise au chevet de mes enfants et je me disais : Voici de petits êtres qui sont à toi ! Voici ce qui doit limiter tes pensées et combler le vide de ton cœur. Et je baisais leurs petites mains et je les mouillais de larmes. Pourquoi, en les quittant, avais-je le cœur aussi gros et la même sensation de solitude, puisque je les aimais par dessus tout et que j'aurais avec bonheur donné ma vie pour eux ? De nouveau je plongeais mes regards en moi-même. Comme nous tâtonnons dans la détresse, tous les hommes ! Nous ne savons rien être les uns pour les autres, quand il le faudrait. Même la mère ne peut rien pour son enfant, quand l'enfant grandit. Que de fois, le soir en les quittant, j'ai souhaité d'avoir un Dieu à qui les confier, un « sein paternel » où les mettre. Mais j'avais perdu Dieu aussi. Dès ma première jeunesse, j'étais devenu libre penseuse, peut-être surtout parce que c'était dans l'air. En ce temps-là nous lisions Voltaire, Rousseau, Darwin : ce qui y avait surtout contribué était un ouvrage scientifique net et tranchant de mon mari. La religion aussi il me l'avait ravie ! Jamais l'idée ne m'était venue d'étudier les choses de mes propres yeux. Je n'avais pas même lu la Bible. Plus tard — par hasard — les vieilles religions hindoues m'ont été révélées, et j'en

fus si fortement impressionnée que j'eus envie de connaître aussi le Christianisme. Mais je connaissais Gautama Boudha avant de connaître Jésus, dans la doctrine de qui j'avais cependant été baptisée et confirmée. Et pour connaître Jésus, je l'ai cherché en Renan avant de le chercher dans la Bible. Quel pêle-mêle ! Maintenant j'ai lu la Bible, mais je ne suis point revenue au Christianisme.

A l'époque de ma première communion j'ai été touchée d'exaltation religieuse, parce que, comme la plupart de mes camarades, j'adorais notre pasteur, un pâle et fanatique chrétien, célibataire possédant toutes les vertus d'un saint. J'étais sûr qu'il ne se marierait jamais et, en son honneur j'aurais voulu entrer au couvent. Et, en son honneur, je faisais matin et soir, ma prière, à genoux à côté de mon lit, et je m'habillais en noir et lissais avec de l'eau les boucles de mes cheveux ébouriffés. Mais le Christianisme m'était un livre fermé.

Je songeais aux gens que j'avais fréquentés, à de bons amis que j'avais eus, à celui que j'avais aimé comme une folle quand j'avais dix-sept ans, à deux hommes qui m'avaient aimée et regrettée infiniment plus que je ne méritais, à toutes les occasions légères de la jeunesse et de plus tard. A une jeune femme gaie et jolie — mariée ou non, mais surtout mariée — l'usage veut qu'on fasse la cour, et là-bas dans le Sud, quand j'étais en voyage, il y en eut un, — oui, il y en eut même deux qui me courtisèrent. L'un de ces cas fut même assez sérieux. Mais comme ils me paraissaient ridicules ! Je n'ai jamais pu comprendre le plaisir d'être courtisée par des indifférents. Je bâille d'ennui à les entendre. Je ne suis pas faite pour le flirt et les niaiseries sentimentales, je ne me contente pas de si peu. Et puis le flirt du salon avec des situations piquantes et des amusements dans les petits coins me paraît chose malsaine et laide qui me répugne. Ou la simple et franche camaraderie ou l'amour. Mais l'amour et les petites sensations émoustillantes n'ont rien en commun. L'amour exige tout et donne tout. C'est une chose effroyablement grave que l'amour. Celui qui peut compter et calculer et répondre par des « si » et des « mais » ne sait pas ce que c'est. Il ne le sait pas celui-là non plus qui se donne par bribes et qui parle de « devoirs » et de « raison », car en amour on n'a pas les pensées de tous les jours, on ne fait pas des calculs d'utilité. On n'est ni vertueux ni spirituel, on est génial. Inconscient, on s'élève en volonté et en idées, jusqu'aux cimes de l'existence. L'amour seul forge des liens. Quand l'amour l'ordonne, toutes les autres chaînes se brisent, car il est souverain et doit l'être.

Mais quand l'amour meurt, on devient pratique et [illegible] et l'on cultive ses talents.

[illegible] UNE NOUVELLE-ÉCOSSE.

Traduit du Suédois par Mlle THÉRÈSE HAMMAR.

UNE RÉVOLTE CONTRE LE "BOSSISM" AUX ÉTATS-UNIS

L'automne de 1905 a été fertile en émotions pour les politiciens américains. Il ne devait s'y effectuer, cependant, que des élections locales, d'un intérêt assez banal, si l'on excepte celles de New-York. Mais un violent mouvement populaire est venu donner à cette campagne un caractère inattendu. Partout où ont eu lieu des scrutins, que ce fût pour nommer des fonctionnaires d'État ou des fonctionnaires municipaux, la campagne a pris l'allure d'une révolte déterminée contre le « bossism » et les politiciens qui, dans ces dernières années, ont mis au pillage, avec un cynisme révoltant, la fortune publique dont la gestion leur était confiée.

L'organisation des partis politiques a pris aux États-Unis une forme excessivement rigide. La « machine », qui encadre les électeurs, les dépouille de toute indépendance personnelle et les laisse désarmés au pouvoir des politiciens de profession. Trop occupés, d'ailleurs, à « faire de l'argent », les Américains des classes moyennes se sont à peu près désintéressés pendant le dernier quart de siècle des affaires publiques.

Libres d'agir à leur guise, les politiciens n'ont plus vu dans la politique qu'une exploitation, dont ils se sont appliqués à tirer les plus gros bénéfices possibles. Les deux partis, démocrate et républicain, ont eu leurs *bosses*, leurs chefs, véritables condottiere, qui, après avoir établi, généralement à la suite d'une lutte vigoureuse, leur autorité sur quelque fraction importante de la machine, soit dans une grande ville, soit même dans un État tout entier, ont dominé despotiquement sur le fief ainsi conquis. Souvent le boss dédaigne remplir lui-même une fonction publique. Il ne veut du pouvoir que la réalité et les profits. Mais partout où il est maître, le gouvernement « du peuple, par le peuple et pour le peuple », cette maxime fondamentale de la doctrine politique américaine n'est plus qu'une formule illusoire. Le boss est le grand électeur, et les assemblées municipales, les législatures d'État, savamment composées, ne sont plus que des instruments dociles entre ses mains.

Le développement des grandes villes a fourni au « bossism » un merveilleux terrain où se développer. Le boss homme d'affaires y a trouvé une source considérable de richesses à exploiter. L'octroi des concessions municipales pour les services d'éclairage, des eaux, pour les services de transport, surtout, qui ont atteint un développement si considérable dans les dernières années, ont offert aux politiciens des moyens aisés de s'enrichir. Assez forts pour pouvoir faire modifier la législation à leur gré, maîtres

d'accorder ou de refuser les franchises, les bosses en ont trafiqué sans vergogne, insouciants des intérêts publics. Les financiers, d'abord contraints de recourir à leur intermédiaire et de subir leur volonté, ont bientôt trouvé plus commode de lier partie avec eux. Cette alliance a eu pour résultat un accroissement rapide de la corruption, qui a fleuri principalement dans les États où la prospérité industrielle était le plus développée.

Le public n'ignorait pas le mal, mais absorbé par la gestion de ses intérêts personnels, il s'en inquiétait peu. De temps à autre, il est vrai, lorsque l'impudence des politiciens avait dépassé toutes bornes, que leurs dilapidations amenaient une augmentation trop brusque des taxes municipales, les citoyens volés secouaient un instant leur indolence. Ils formaient alors une organisation indépendante, et présentaient aux suffrages des électeurs des candidats de leur choix, qu'ils parvenaient parfois à faire élire, malgré l'opposition des politiciens des deux partis, ligués contre eux dans un intérêt commun. Mais ces rares triomphes n'ont été jusqu'ici qu'éphémères. Leur vengeance accomplie, les indépendants retournaient à leurs affaires. Ils laissaient de nouveau le champ libre à la machine, et, après une éclipse momentanée, le bossism reprenait victorieusement son cours.

Dans ces dernières années, cependant, l'opinion publique s'est montrée moins disposée à supporter les agissements des politiciens et de leurs alliés. Les attaques véhémentes de M. Roosevelt contre la corruption politique n'ont pas été sans résultat. Elles ont ému l'opinion. D'autre part, les critiques se sont multipliées dans les magazines, dans les journaux, contre les trusts et l'abus que font certains capitalistes de leur pouvoir financier. L'importance d'un grand nombre de ces études est, sans doute, singulièrement diminuée aux yeux des lecteurs intelligents par leur violence et leur parti-pris évident. Mais l'allure même de pamphlet virulent, que revêtent beaucoup d'entre elles, est la cause de leur succès auprès des masses. Les articles sensationnels de Lawson sur « les finances en délire » — *frenzied finances* — où ce coulissier a dévoilé au public les procédés des financiers pour le duper et le voler, n'auraient eu que peu de lecteurs, s'il avait adopté une forme académique et modérée. A côté de ces pamphlets, d'ailleurs, des études plus calmes, plus approfondies, où le style sensationnel s'efface devant l'exactitude et l'abondance des faits, ont exposé les mêmes abus et les mêmes maux. Les révélations amenées par l'enquête faite cet été, à New-York, sur les grandes compagnies d'assurances sur la vie ont été pour le grand public la confirmation des liens étroits qu'on lui disait exister entre le monde des affaires et les politiciens. Sans doute, les faits qui sont apparus ainsi au grand jour n'avaient rien d'inattendu, mais l'importance des sommes attribuées au compte désormais fameux « dépenses de législation », et qui n'avaient d'autre raison que la manipulation des législatures d'États par des *lobbyists* à la solde des compagnies, a fait une profonde impression. Et l'aveu par M. Geo. W. Perkins, un des plus hauts fonctionnaires de la New-York life, des contributions versées par cette Compagnie au Comité national républicain, pour les trois dernières campagnes présidentielles, ainsi que l'aveu par le sénateur Platt des versements que lui ont fait la Mutual life et l'Équitable pour soutenir les campagnes d'État, ont été une preuve nouvelle de l'étendue du mal de ce régime du bossism, qui menace de pourrir l'organisation politique de l'Union, de la base au sommet.

*
* *

Partout où il y a eu des élections au mois de novembre, elles ont eu le caractère d'un assaut livré par la partie saine et éclairée de la population contre la « machine » politique et les bosses. Jamais encore un mouvement aussi général de révolte ne s'était manifesté.

La ville de New-York, qui avait réussi à se débarrasser en 1901 de la domination de Tammany, était retombée sous le joug en 1903. Cette année, elle était de nouveau appelée à élire un maire. Tammany présentait pour candidat le maire actuel, M. Mac Clellan qui, personnellement honnête, est cependant l'homme lige du boss Murphy, le successeur de Tweed et de Croker, le véritable souverain de la Cité-empire. Les républicains offrirent à M. Hughes, qui a dirigé avec beaucoup d'habileté et de ténacité l'enquête sur les compagnies d'assurances, d'être leur candidat. Conscient des devoirs que lui imposait la mission qu'il avait acceptée, M. Hughes déclina cette offre. Le parti républicain choisit alors pour candidat M. William Mills Irvins, avocat de grande expérience, qui s'est toujours montré l'adversaire résolu de Tammany, et a joué un rôle important, il y a une vingtaine d'années, dans la lutte engagée à cette époque par les indépendants contre le boss Tweed. La *Citizens' Union*, l'organe des indépendants, n'avait pas réussi à trouver un candidat assez représentatif pour lui permettre d'aborder la campagne avec chance de succès, et la lutte aurait été limitée entre les deux partis politiques réguliers si, au dernier moment, une candidature inattendue n'avait surgi. M. William Randolph Hearst, un des plus riches propriétaires de journaux des États-Unis, — il en possède sept: à New-York, Boston, Chicago,

San Francisco, Los Angeles, — qui avait tenté l'année dernière, sans succès d'ailleurs, de se faire choisir comme candidat à la présidence par les démocrates, a posé sa candidature à la mairie de New-York. Il adoptait pour programme la lutte contre les bosses et la municipalisation des services publics, afin d'enlever aux politiciens une de leurs sources de trafic les plus fructueuses. « Les événements de l'année dernière, — écrivait l'*American*, le journal de Hearst à New-York, — ont montré qu'il y a dans le pays tout entier un réveil, que les liens de parti sont très relâchés. Les vieux noms des partis politiques ont perdu leur prestige. Les électeurs votent avec plus d'indépendance. Ils ne demandent qu'un chef pour abattre les bosses. » Tammany, qui se croyait sûre du succès, vit dans ce nouveau candidat un concurrent redoutable. Son journal, très répandu dans les classes populaires, qui ont fait si bon accueil à la fameuse presse jaune, dont Hearst est le fondateur aux États-Unis, lui donnait un moyen d'action fort important, et dans une ville surpeuplée comme New-York, où la misère fait tant de ravages, l'appel aux passions ne pouvait manquer de trouver un écho considérable. L'attitude résolue de Hearst contre les bosses eut pour effet d'amener un autre candidat, M. Irvins, à se présenter également comme un partisan de la réforme politique, et à déclarer qu'il rompait tous rapports avec les bosses et la machine de son parti, et qu'il mènerait seul sa campagne.

Tammany a eu recours à tous les moyens dont une longue pratique lui a appris l'usage pour s'assurer la victoire. Il semble qu'elle a réussi. Son candidat a eu 229.000 voix, et M. Hearst 225.000 seulement. Ce dernier a bien contesté les résultats, et il a demandé aux tribunaux d'ordonner que les votes soient comptés une seconde fois sous la surveillance de l'autorité judiciaire. Mais la Cour suprême de l'État a refusé, la loi électorale ne lui donnant pas, dit-elle, ce pouvoir. C'est la confirmation du triomphe de Tammany.

Parmi les divers fonctionnaires que les citoyens avaient à élire, à New-York, se trouvait le district-attorney, qui correspond à notre procureur général. Ces fonctions étaient remplies depuis quatre années par M. William Travers Jérôme. Il y a montré une terrible indépendance, et la résolution qu'il a mise à remplir son devoir sans souci de préoccupations politiques lui a attiré la haine des politiciens. Aussi, lorsque les partis préparèrent la liste de leurs candidats, son nom fut délibérément écarté. Crânement, M. Jérôme déclara qu'il ne renoncerait pas pour cela à présenter sa candidature à ses concitoyens, et qu'il les ferait juges entre lui et les « machines » des partis. Les gens raisonnables et pratiques regardaient sa tentative comme une pure folie. Il semblait impossible qu'il pût réussir. Résistant aux conseils de prudence des uns, aux menaces des autres, Jérôme fit comme il avait dit. Il en appela au sentiment d'équité et de loyauté du peuple, déclarant que les votes qui lui seraient donnés montreraient la réprobation générale que soulèvent le bossism et la corruption politique. Contre toute attente, Jérôme a été réélu : il a obtenu 119.000 voix, tandis que son concurrent le plus redoutable, le candidat de Tammany, n'en a réuni que 108.000.

La lutte a été aussi vive à Philadelphie qu'à New-York. Depuis plus de vingt ans, la Quaker-city, la troisième ville des États-Unis pour le chiffre de sa population, est la proie des politiciens Elle était devenue le type de la ville « corrompue et satisfaite », et il semblait que ses citoyens ne trouveraient jamais le courage nécessaire pour se libérer de la tutelle humiliante où ils s'étaient laissé asservir. Les bosses du parti républicain, dont la majorité était assurée dans la ville comme dans l'État de Pensylvanie, étaient devenus de véritables potentats. Sous l'impulsion du mouvement de révolte qui a sévi un peu partout cette année, un parti indépendant, le *City party*, s'organisa à Philadelphie cet été. Il reçut l'appui du maire, M. Weaver, qui, au mois de mai avait rompu avec la machine de son parti, et défié Israël Durham, le boss républicain de Philadelphie. Les élections de cette année n'intéressaient aucune fonction importante, mais cela n'a pas diminué le caractère de la lutte qui s'est livrée entre la machine et les indépendants. Ceux-ci ont complètement triomphé : ils ont réussi à faire élire tous leurs candidats. La révolte s'est même étendue au-delà de la cité. Pour la première fois depuis un quart de siècle, les républicains se sont vu enlever les fonctions de trésorier de l'État, auxquelles a été élu un démocrate, qui avait également l'appui des indépendants.

L'État d'Ohio, un des plus importants de l'Union, une des forteresses du parti républicain, procédait à l'élection d'un gouverneur. Le gouverneur actuel, Herrick, républicain, était de nouveau présenté par la machine du parti. Personnellement, il était sympathique et sa victoire ne semblait guère douteuse. Mais on l'accusait de s'être soumis dans ces derniers temps à l'autorité du boss de Cincinnati, George-B. Cox, qui avait réussi à étendre la sphère de son influence de la politique municipale à l'État tout entier. Ces soupçons ont causé la perte de Herrick. C'est un démocrate, M. John Pattison, qui, avec l'aide des indépendants, a été élu. « C'est une bataille pour une politique propre, avait déclaré M. Pattison en ouvrant la campagne, — pour une administration honnête et économique des affaires publiques. C'est

une bataille contre le bossism et la corruption ». A Cincinnati même, un maire démocrate a été également élu, et la ville s'est débarrassée de la tyrannie de la machine républicaine. Aussitôt le résultat des élections connus, M. Cox a annoncé qu'il se retirait de la politique, imitant en cela M. Durham, le boss de Philadelphie.

Dans l'État de New-Jersey, dont la vie industrielle et politique, par suite de sa situation entre New-York et Philadelphie, est plus ou moins intimement mêlée à celle de ces villes, et qui a donné le premier asile, par une législation d'un libéralisme intéressé, aux grands trusts créés pendant ces dernières années, un mouvement s'est aussi dessiné contre le ring corrompu qui gouverne les affaires de l'État dans l'intérêt des grandes corporations. Le combat a été engagé depuis quelque temps déjà contre la machine par un jeune politicien, Colby, qui, en dépit de l'hostilité des bosses des deux partis, vient d'être élu au sénat de l'État.

Le Massachussetts, libre jusqu'ici des charges de corruption qui ont terni la réputation d'un si grand nombre d'États, a vu cependant se produire un remarquable mouvement d'indépendance. Un jeune avocat, suivant l'exemple de Travers Jérôme, de New-York, s'est présenté comme candidat aux fonctions de district-attorney du comté de Suffolk, qui renferme la ville de Boston, en refusant l'appui des partis politiques. Bien qu'il eût contre lui « les « machines » des deux partis, il a été élu avec une pluralité de plus de 4.000 voix.

*
* *

L'étendue et la généralité de ce mouvement, qui s'est manifesté dans les États les plus atteints par la corruption, et qui a eu sa répercussion partout où des élections ont eu lieu cette année, manifeste nettement une tendance de la population à vouloir réagir contre le mal. La vieille coutume d'allégeance traditionnelle à un parti, dont les politiciens se sont habilement servis pour établir et consolider leur domination, perd de plus en plus de sa puissance. Le nombre des électeurs indépendants, surtout pour les questions locales, va en augmentant. L'élection présidentielle de 1904 avait déjà montré le déclin de la puissance des grands chefs de parti. Ce n'est que sous la pression de l'opinion publique et devant l'impossibilité de lui opposer un adversaire qui eût quelques chances de succès, que les bosses du parti républicain s'étaient résignés à accepter la candidature de M. Roosevelt, et le triomphe éclatant de celui-ci a été dû à l'appoint important de voix que lui ont donné un grand nombre de démocrates, désertant en sa faveur le candidat de leur parti. « La machine » perd de plus en plus de son efficacité, et les électeurs, excédés de cette féodalité démocratique, ne demandent qu'un chef honnête et résolu pour les conduire au combat.

Que deviendra ce mouvement? Échouera-t-il comme ont fait déjà beaucoup de révoltes de la même nature? Sa généralité semble pour cette fois devoir mieux faire augurer du résultat final. Mais le bossism sera dur à tuer. Les politiciens feront à coup sûr une terrible résistance, et à la moindre défaillance des électeurs, ils reviendront à la charge, pour s'efforcer de rétablir leur pouvoir ébranlé.

Le mouvement contre le bossism, malgré le but si intéressant qu'il poursuit, n'est d'ailleurs pas lui-même sans danger. Les hommes qui s'offriront pour le conduire, qui sauront gagner la confiance du public, ne seront peut-être pas tous des chefs fort désirables. Bien que, à New-York, un grand nombre de citoyens eussent voté avec plaisir pour un candidat indépendant, M. Hearst, qui a été l'élu des masses, n'a obtenu que peu de voix de la partie éclairée de la population. Sa poursuite obstinée de la popularité, l'allure de ses journaux, où la partie sensationnelle tient une place prépondérante, n'étaient pas faites pour inspirer confiance. Le cri en faveur de la municipalisation des services publics, qui constituait la base de son programme de réformes, idée qui a de nombreux partisans dans les grandes villes et États du centre et de l'ouest, soulève aussi de sérieuses appréhensions. On peut craindre, si la direction du mouvement de révolte qui semble s'être emparé de la population n'est pas confiée à des hommes capables et prudents, qu'après avoir brisé les anciens partis, des ambitieux et des téméraires tentent de créer de nouveaux groupements en faisant appel à la distinction des classes. Jusqu'à présent, les deux partis politiques qui se disputent le pouvoir ont réuni des représentants de toutes les classes de la nation. Le péril serait grand si sur leurs ruines devaient s'élever des organisations nouvelles, qui mettraient face à face les prolétaires d'une part, les classes riches et moyennes de l'autre.

La seule ville où le mouvement de réforme a été battu cette année montre que ce péril n'est nullement chimérique. Le parti ouvrier s'est emparé depuis quelques années de la municipalité de San Francisco. Le maire, M. Schmitz, qui se présentait aux suffrages pour la troisième fois, est le candidat des unions ouvrières. Lorsqu'il avait été élu, on avait espéré qu'il tiendrait à honneur de donner à la ville une administration municipale honnête, et qu'il romprait avec les pratiques qu'il avait si vigoureusement dénoncées. Par malheur, il n'a pas su résister au bossism. Il s'est soumis à l'autorité du chef de la machine républicaine, le boss Abe Ruef, qui gouverne sous son nom, et exploite à son profit et au profit de ses fidèles les finances municipales.

Le scandale a amené cette année une réaction. Républicains et démocrates indépendants avaient choisi pour candidat commun un jeune avocat de valeur, M. John S. Partridge, qui s'est présenté comme l'adversaire de la corruption et le partisan d'une politique municipale honnête, ignorante des pures questions de parti. Après une vive campagne, M. Schmitz a été réélu. Le *Bulletin* de San Francisco, qui avait soutenu M. Partridge, a ainsi expliqué la défaite des indépendants : « Partridge et les autres candidats républicains et démocrates ont été battus parce que le peuple voulait avoir Schmitz et les candidats des unions-ouvrières. La personnalité des candidats n'a joué aucun rôle dans l'élection, Le peuple n'a pas voté pour des individus. Il a voté pour un principe, une théorie ou une chimère, qui lui paraissent beaucoup plus importants que les seuls individus. »

L'augmentation rapide et considérable des agglomérations urbaines, le fait de l'existence aujourd'hui dans les grandes villes d'un prolétariat misérable, qui ne trouve plus qu'avec difficulté les moyens d'échapper à sa situation précaire, faciliterait singulièrement la tentative, qui eût paru autrefois irréalisable, d'un groupement de classes. Le péril, sans doute, est encore éloigné, mais il ne pourra être évité qu'à la condition d'apporter de promptes et efficaces réformes au régime de corruption qui a déjà fait tant de ravages. Il faut espérer que le mouvement populaire inauguré cet automne ne s'arrêtera pas, et que les hommes éclairés et habiles, si nombreux dans l'Union, dont ils ont fait la prospérité économique, sauront donner quelque part de leur temps aux affaires publiques, et revenir à l'accomplissement des devoirs que depuis si longtemps ils ont délaissés.

ACHILLE VIVILLATE.

Fastes de province

—

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

J'accorde volontiers que le titre de sénateur prête au badinage, et dans ce pays, où l'éducation des hommes est particulièrement impressionnée par le vaudeville, les chansonnettes de café-concert, et les nouvelles à la main des petits journaux, il est possible que le Sénat apparaisse à quantité de bons esprits comme l'asile du libertinage sénile et de la caducité parvenue au suprême période.

A tout le moins, ce qui semble bien l'opinion du préjugé le plus généralement admis, et la plus sûrement établie, c'est que les sénateurs n'ont rien à faire, ou qu'en tous cas ils ne font rien.

Et sans doute sera-t il piquant de remarquer, sur ce point, que dans un département fertile en parlementaires notoires, dans un département qui fournit notamment au Palais du Luxembourg ses hôtes les plus illustres, — dans le Lot-et-Garonne, — il y a, à Agen, comme dans la plupart de nos villes de province, une catégorie de citoyens, sans aptitudes spéciales, sans attributions définies, portefaix amateurs, occasionnels cireurs de bottes, mais qui, plutôt que de cirer les bottes ou de transporter les fardeaux, semblent surtout soucieux de regarder tomber la pluie, ou de se chauffer au soleil, suivant la saison.

C'est aux abords des gares, ou à l'entrée du pont, — quand il y a un pont, — que ces dilettanti du farniente ont accoutumé de tenir leurs assises, tout en fumant des cigarettes nonchalantes.

La population, qui les connaît et les apprécie avec bonhomie et avec indulgence, s'applique à les désigner sous des noms d'un pittoresque souriant mais suffisamment expressif...

Dans le Lot-et-Garonne, à Agen, on les appelle les « sénateurs. »

*
* *

Il serait injuste de croire que cette agréable oisiveté soit la caractéristique du mandat sénatorial ; il y a certainement des parlementaires qui travaillent au Luxembourg, comme il en est, croyons-nous, qui au Palais-Bourbon, coulent des jours indolents.

Mais il faut bien dire, et cela est assez naturel, que lorsqu'un homme qui a dépassé la soixantaine vient d'être élu sénateur, la perspective qu'il en a pour neuf années avant l'expiration de son mandat, et l'incertitude d'avoir jamais à en solliciter, en effet, le renouvellement, lui permettent d'apporter, à l'exercice de ce mandat une ample dose de modération et de philosophie. Et l'exemple n'est pas rare de ces vieillards aimables qui, une fois élus, comme ils étaient dépourvus d'ambitions, et parce qu'ils jugeaient sagement que la vie est courte — une bonne fois élus pour neuf bonnes années — désormais à l'écart des vaines agitations de la politique, loin de leurs collègues, loin de leurs électeurs, demeurèrent, sans se soucier de voir jamais les jardins sénatoriaux du Luxembourg, à cultiver tranquillement, paisiblement, leur propre jardin...

Misère, en regard, du malheureux député, qui devra tenir constamment ses électeurs en haleine, écrire des lettres, répondre aux demandes, promettre des bureaux de tabac, courir les ministères, payer des souscriptions, accompagner des délégations, apostiller des pétitions, porter des recommandations — lui qui n'en a que pour quatre ans : qu'est-ce que quatre ans ?

Tandis que neuf ans, au moins, cela commence à compter — neuf ans, c'est un bail !

Et l'on comprend que nombre de députés soient tout prêts à se laisser faire une douce violence, prêts à « céder aux sollicitations de certaines personnalités politiques du département » ; et, dans l'intérêt supérieur du parti, parce qu'il convient d' « infuser au Sénat un sang nouveau », d'apporter à la haute Assemblée le renfort d'activités, d'idées, et d'énergies nouvelles, nombre de députés consentiraient à troquer, contre un fauteuil au Luxembourg, leur strapontin du Palais-Bourbon.

En tous cas, on peut toujours tenter le coup : l'expérience n'est pas coûteuse.

Ce n'est pas, en effet, un médiocre avantage des élections sénatoriales, qu'elles n'entraînent pour ainsi dire, aucun frais.

Pour le moindre siège de député, — et nous ne parlons pas de ces collèges électoraux, qu'un candidat millionnaire achètera un demi-million, — mais en moyenne, il faut bien compter que le prix de revient d'un siège législatif sera toujours d'une vingtaine de mille francs, au bas mot, — mettons même trente mille : c'est donc trente mille francs de risqués pour courir la chance d'en gagner, en quatre ans, à neuf mille francs l'an, trente-six mille ; — on sera forcé de convenir que l'opération n'est pas brillante.

Au lieu de cela, pour un siège au Sénat, la dépense est quasi insignifiante.

Songez donc : huit cents délégués au lieu de douze mille électeurs ! Beauté du suffrage restreint : en admettant que chaque délégué vous revienne à cent sous, l'un dans l'autre, c'est une affaire de pas cinq mille francs !...

Et notez que, le plus souvent, le délégué sénatorial revient à bien moins de cent sous ; le délégué sénatorial a de la tenue, et il est sobre ; et puis, avec lui, pas de frais d'affiches : seulement une lettre circulaire à chacun, — une lettre personnelle, il est vrai, affranchie à quinze centimes, — mais cela ne fait jamais que huit cents fois trois sous...

Tout au plus ces frais de poste se trouveront-ils augmentés si, comme il est arrivé, l'usage d'une éloquence trop prolixe, ou l'emploi d'un papier trop lourd, obligeait le candidat à l'envoi de cette seconde circulaire, dont nous sommes en mesure de garantir la scrupuleuse authenticité :

« Monsieur le délégué, et cher concitoyen,

« J'apprends que, par suite d'une inadvertance de mon secrétaire, la lettre-circulaire que j'avais eu l'honneur de vous adresser *vous a été remise insuffisamment affranchie*.

« Je m'empresse de vous retourner ci-joint, en timbres-poste, le montant de la surtaxe que vous avez dû acquitter, et, en vous priant d'agréer toutes mes excuses pour cet incident malencontreux, je vous renouvelle, mon cher délégué, l'assurance, etc. »

Mais même en pareil cas, — et, si je suis témoin que le cas s'est présenté, je reconnais sans peine, qu'il doit être assez rare, — je le répète, dans tous les cas, le candidat sénatorial n'a certainement pas cinq mille francs à débourser, en tout et pour tout.

Avec cela, un mandat de neuf années à neuf mille francs l'une : c'est une journée de soixante-seize mille francs, si l'on est élu, — la chose en vaut la peine !...

*
* *

Comme il va de soi, les risques pécuniaires étant moins grands, plus grand le nombre des candidatures empressées à se produire.

Le provincial que ses fonctions, que ses affaires avaient jusqu'alors retenu loin de sa province, le brillant déraciné se sent fréquemment repris, vers la quarantaine, d'une affection soudaine pour ce département où il a « des attaches de famille », et il ne demande qu'à se mettre à la disposition de ses compatriotes, « au milieu desquels il est heureux et fier de se retrouver », à les faire bénéficier de son expérience, des avantages de sa situation, de son talent, de ses relations...

Hauts fonctionnaires, magistrats, universitaires, brigueront volontiers un mandat de sénateur dans leur « département d'origine ».

Il arrivera, d'ailleurs, le plus souvent, qu'en dépit de leurs mérites certains, de leur intelligence d'élite, ces candidats choisis, ces candidats « de luxe », se trouveront battus en brèche, et probablement tout à fait battus, par le modeste adversaire local, simple médecin de canton, notaire de village, ou petit propriétaire, mais qui « connaît les besoins du département », qui « connaît les besoins des agriculteurs », et qui, surtout, connaît par leur nom tous les agriculteurs du département...

Au reste, le président de tribunal se consolera aisément de n'être point élu sénateur, si on doit le nommer conseiller à la cour ; ce que le professeur de faculté demande d'abord, c'est qu'on le fasse recteur ; et donnez à celui-là la rosette de la Légion d'honneur, il renoncera quand vous voudrez, et en faveur de qui vous voudrez, à sa candidature.

C'est ici, c'est dans la préparation d'une élection sénatoriale, dans la balance des intérêts en jeu, dans le maniement des candidatures en présence, — c'est ici qu'un préfet aura à faire preuve de ses qualités les plus subtiles d'administrateur.

Entre toutes les pâtes électorales, celle des délégués sénatoriaux est, à manier, la plus délicate, du moins est-ce celle que l'on pardonnera le moins, à un préfet, de n'avoir point maniée convenablement.

Un nombre aussi restreint d'électeurs, une élection qui se fait à la préfecture : le préfet travaille, en somme, à même la pâte...

Prévenir les défections, déterminer l'utile désiste-

ment, prévoir à qui peut aller « l'appoint des voix réactionnaires », — terrible journée, pour un préfet, qu'une journée d'élection sénatoriale !

Entre le premier et le second tour (à l'heure du déjeûner, précisément : on déjeûnera mal, ce jour-là, à la préfecture !) et, probablement encore y aura-t-il lieu, entre le second et le troisième tour, ce sont, dans le cabinet préfectoral, des allées et venues de conspirateurs, promesses, marchandages, larmes et colères, espoirs et menaces, — et toujours les pointages, les pointages suprêmes : il manquera quarante voix, il manquera vingt voix, nous devons passer à dix-huit voix...

Et l'écroulement, la débâcle, lorsqu'on apprend que celui-là, qui avait promis son désistement en faveur du candidat de l'administration, — à l'instant, à la réunion qui vient d'avoir lieu dans la salle de danse du café du Globe, s'est désisté « purement et simplement », — ce qui veut dire que ses partisans maintiendront leur vote sur son nom, ou feront, sous mains, le jeu des adversaires...

Est-ce la faute du préfet « si tous ces gens lui ont menti, si ce département est un département d'hypocrites et de fripons, si le parti républicain n'est représenté que par des gens tarés ou des imbéciles !... »

Il est vrai que tel préfet, mis en disponibilité « parce que ses élections sénatoriales ont été mauvaises », pourra en être quitte, s'il veut être replacé dans l'administration ou dans les finances, — en sera quitte pour « embêter » à son tour le préfet de son « département d'origine », en offrant de se présenter lui-même à la prochaine élection sénatoriale...

*
* *

Il n'est d'élection sénatoriale, si chaude, si disputée, soit-elle, dont on ne connaisse le résultat définitif au plus tard à la fin du dîner.

C'est là une heure excellente pour connaître le résultat d'une élection.

Cela permet d'aller, suivant les cas, prendre le champagne à la Préfecture, ou boire le punch au Cercle de l'opposition.

Cela permet surtout aux délégués sénatoriaux de disposer agréablement, et sans angoisses vaines, de leur soirée. Il ne faut pas oublier, en effet, que pour bon nombre d'entre eux, l'élection sénatoriale est une occasion unique, — ou qui, du moins, ne se représentera peut-être plus d'ici neuf ans, — d'une soirée passée au chef-lieu.

Et, sous la conduite des conseillers généraux plus avertis, — eux que ramènent ici chaque année la session d'avril et la session d'août, — par petits groupes, les délégués sénatoriaux se dirigent vers des divertissements exceptionnels...

Jean Nohain

LES GUETTEURS

Le hâvre, empli de soir, échancre l'Océan
Et vers l'ombre sans fin de l'estuaire immense
Les astres qu'on dirait tombés du ciel béant
Roulent de l'horizon aux vagues du silence.

Et les hommes du port, le menton dans la main,
Les coudes au rebord d'un mur en pierres sèches,
Pareils à des veilleurs qui guettent le lointain
Attendent le départ et les prochaines pêches,

Ils consultent la nuit et se parlent tout bas.
Parfois du groupe obscur une ombre se détache
Et s'en va ; conduisant sur le sable les pas,
Une lanterne épand une mouvante tache.

Un cri d'oiseau de mer, un appel qu'on entend,
Un grincement perdu d'amarre ou de poulie
Sur leurs lèvres arrête une phrase, un instant,
Et leur entre dans l'âme une mélancolie.

Mais leurs yeux sans sommeil vrillent l'obscurité
Des heures, ils refont leur immuable songe.
Là-bas, telle une roue aux jantes de clarté,
Tournent les feux du cap ; chaque rayon s'allonge,

S'évase sur les eaux, ouvre le firmament,
Se rétrécit, décroît et meurt au bas du phare.
Recommence l'égal et même mouvement
D'ailes d'un blanc courlis qui s'approche et s'effare...

Lorsque le giroiement lumineux s'est éteint,
Ces simples dont l'ardeur de vivre est obstinée,
Face à face avec l'infini, jusqu'au matin,
De leur âpre regard fixent la destinée.

Et toi, si la douleur courbe encore ton front,
Si ton orgueil fléchit que la lutte terrasse,
Ceux-là, dont le courage est droit, t'enseigneront
La robuste énergie et la force tenace.

Garde ta volonté d'inutiles sanglots,
Accroche sur l'espoir ton cœur à la dérive.
Des étoiles, sans doute, ont sombré dans les flots,
Mais vois, d'autres lueurs montent. Et l'aube arrive.

Léon Bocquet.

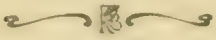

LA VIE LITTÉRAIRE

Enquête sur la littérature contemporaine

[illegible]

Il faut que les écrivains fassent quelquefois leur examen de conscience intellectuelle. Les habitudes contemporaines leur permettent de faire cet examen publiquement. Le feraient-ils si bien, si les résul-

tats en devaient demeurer secrets? Tout se mêle et le journalisme exerce son influence : si les écrivains savent aujourd'hui ce qu'ils pensent, quelles sont leurs origines et leurs tendances, c'est grâce au procédé frivole des enquêtes ou des interviews. Il y a peu d'années, l'enquête conduite avec habileté par M. Jules Huret sembla proclamer le triomphe du symbolisme. Aujourd'hui, l'enquête moins ferme de Georges le Cardonnel et de Charles Vellay ne proclame plus rien du tout. Il n'est pas de triomphe à l'heure actuelle et toutes les idées et toutes les aspirations se heurtent confusément. Mais c'est un grand résultat que de tenir pour certaine cette confusion — qui est sans doute une confusion féconde — et quelques vérités se révèlent plus ou moins éblouissantes ; s'il n'existe pas d'écoles et si l'on ne compte que de faibles groupements littéraires, un mouvement général, conscient à peine, se produit, qui entraine les écrivains à vouloir maintenir de propos délibéré, à la littérature française son influence universelle, donc à écrire les œuvres, à exprimer par elles les pensées et les sentiments les plus favorables à cette universalité d'influence. En outre dans la multiplicité trouble des efforts de tous, l'action de chacun apparaît plus intense. Une foi nouvelle et vigoureuse anime les écrivains.

Georges le Cardonnel et Charles Vellay ont consulté une centaine d'écrivains d'hier, d'aujourd'hui, ou de demain sur la poésie, sur le roman, sur le théâtre et même sur la critique, importants sujets. Enquête plus abondante, sinon plus vaste que celle de Jules Huret. Les enquêteurs ont fait appel à beaucoup plus d'écrivains, ceux-ci ont cité un beaucoup plus grand nombre d'écrivains à leur tour que n'avaient fait les tributaires de Jules Huret. Signes des temps! Les gloires se divisent, puisque trente écrivains notoires ne suffisent plus, consultés ou invoqués par ceux que l'on consulta, pour indiquer l'état présent de lettres françaises. En voici cent d'un côté, de l'autre côté cinq cents. Et cela prouve encore que, si toutes les femmes écrivent maintenant, presque tous les hommes font comme elles. Enfin cela atteste la confusion active de notre époque, autant que les déclarations contradictoires des écrivains enquêtés, et ardents à répondre sur les questions qui ne leur sont pas posées.

Cherchons des certitudes :

Quelques-unes sont flatteuses pour nos contemporains qui écrivent. Il apparaît de cette enquête que les mœurs littéraires sont assez honorables.

Vous ne voyez là que des noms honnêtes d'écrivains artistes ou qui prétendent à être artistes. Je sais que, dociles ou dupes, les enquêteurs ont ajouté, par manière de caricature, je pense, la réponse d'un mercanti des lettres qui a affiché son « chiffre de vente » : cela est une bien choquante grossièreté. Probablement, les enquêteurs ont voulu montrer qu'à côté de la littérature artiste florit la littérature mercantile et que, à les rapprocher l'une de l'autre dans une enquête, on voit mieux comment, l'une de l'autre, elles se distinguent.

Mais les enquêteurs ont laissé dans leur livre quelques injures assez basses, que M. Jules Huret, homme de goût, n'eût point accueillies. Ainsi ont-ils voulu montrer, par le contraste, que les polémiques littéraires sont de ton digne, généralement. Le procédé, s'il est efficace, est vulgaire.

Sauf ces malpropretés — qui font tache vraiment — on se sent vivre, parmi ces écrivains, dans une atmosphère saine. On est très impressionné par la sincérité de tous ceux qui parlent, par la force de leur conviction — je néglige quelques dandinements ingénus de sceptiques surannés : comme certaines attitudes de dilettantisme suffisant sont vite passées de mode et paraissent « provinciales » maintenant! — Tous ces écrivains ici convoqués ont un sentiment très noble de leur mission. Ils savent sortir d'eux-mêmes. Vous n'empêcherez pas qu'un écrivain ne se tienne pour le centre du monde. Toutefois, si plusieurs disent complaisamment : « Mes livres... Mon œuvre... » c'est moins par vanité personnelle qu'en considération des bienfaits dont cette œuvre fut la source pour l'univers. Lorsque M. René Ghil proclame qu'il a déterminé tous les mouvements contemporains de la poésie, sinon de la littérature entière, et s'enorgueillit d'avoir apporté à notre vieille terre la théorie générale de « l'instrumentation verbale » cette exaltation, que l'on peut tenir pour excessive par rapport à la cause qui la suscite, a néanmoins une origine très recommandable... Quel écrivain n'est pas un peu René Ghil?

En dépit du sentiment très puissant que chaque écrivain a de son rôle original et hardi, tous semblent rechercher leurs maîtres. Admirez cette loyauté! Même ils veulent aboutir dans leurs recherches. Leur effort généreux est un peu incertain. Avec leurs renseignements on écrirait une histoire de la littérature française assez désordonnée, incomplète c'est sûr, et probablement incohérente. Mais leur effort est notable pour se donner des maîtres, qui ne sont plus, comme ceux de quelques écrivains de la génération antérieure, des maîtres de petite chapelle, mais autant que possible les écrivains qui ont déterminé les grands courants littéraires...

Du passé au présent. Alors s'affirme plus complètement l'effort indépendant du jeune écrivain pour un art nouveau. L'Académie française ne se montre point là très avantageusement. Ce n'est pas « dans son sein » que l'on va quérir des maîtres. Oserai-je noter que dans cette enquête considérable, le nom,

si glorieux à Angers et au Palais-Mazarin, de René Bazin n'est cité qu'une seule fois, — et avec des épithètes railleuses ! On ne méconnaîtra point un Hérédia ou un Anatole France ; mais on sera plus heureux de célébrer l'empire d'un Élémir Bourges ou d'un Paul Claudel. Élémir Bourges est grand comme le monde. Paul Claudel est grand comme Élémir Bourges. M. Joachim Gasquet s'écrie avec des gestes de période électorale : « Comme œuvre qui marque un renouvellement complet de la substance humaine, qui sorte à la fois des entrailles, du cœur et du cerveau d'un homme, il n'y a que ce shakespearien Élémir Bourges, dont *La Nef* est vraiment secouée par tous les vents de l'époque, et cela justement sous des mythes éternels, et c'est ce qui me fait choisir Bourges comme un des types de la Renaissance que je rêve ». Il est vrai que M. Paul Léautaud répond : « Ah ! *La Nef* ..... c'est ainsi qu'un polémiste combattant avec fureur le gouvernement « issu de Décembre » disait : « Je suis bonapartiste. Seulement je choisis mon héros dans la dynastie. Mon héros c'est Napoléon II. On n'alléguera point qu'il n'a pas régné, puisque nous avons aujourd'hui Napoléon III... » Il n'est pas indispensable que tous les écrivains choisissent Napoléon II... Au reste Élémir Bourges et Paul Claudel sont bien dignes d'être choisis dès aujourd'hui pour des maîtres par l'exemple de leur vie toute vouée à l'art et par leur discrétion à publier...

Précisément, si les écrivains que l'on questionne s'attardent au temps présent, ils montrent un juste mépris des renommées qu'impose le journalisme mercantile, et font ainsi de grands bouleversements dans la littérature : mieux, dans les situations littéraires. C'est très curieux : l'aimable Belge que les journaux appellent à l'envi du beau nom de de Croisset est ici passé sous silence : on pourrait croire qu'il n'existe point dans les lettres. On ne le nomme pas, lui que partout l'on nomme : et son compatriote Verhaeren est exalté. M. de Croisset est poète, je crois ; pourtant son œuvre échappe aux observateurs du mouvement poétique : mais on cite très souvent, et avec grand honneur Henri de Régnier... Ainsi, cette enquête est morale parce qu'elle rétablit la vérité, et qu'elle la rétablit, pour ainsi dire sans y tâcher, tout naturellement. Elle dégage la littérature de ses parasites. Elle procède aux expulsions nécessaires. Et si les dons littéraires d'un écrivain ont été exagérés follement par les adulations d'une presse sans désintéressement, au point que cet écrivain semble dominer les lettres françaises, on réduit ici cette domination à ce qu'elle est réellement : peu de chose, rien du tout. Vous voyez Mme de Noailles [illegible] jeune femme a diminué de son [illegible] [illegible] lettres françaises. Du moins, les journaux font de. Ils font même repeindre. Lisez cette enquête. L'illumination s'éteint. Le génie n'est plus éblouissant. Et Mme de Noailles ne conserve plus dans la littérature que la place qui lui revient — une place enviable, mais modeste...

Ce penchant raisonnable à réparer les injustices et à détruire les gloires de la presse mercantile entraîne à quelques appréciations sévères, cruelles même pour certaines branches, comme on disait autrefois, de la littérature française. Le théâtre favorise tous les mercantilismes. Il a bénéficié de « l'industrialisation » de la presse et de la littérature. On est dur pour les dramaturges. Mais d'abord on massacre les critiques avec trop d'allégresse. Il y a peu de critiques. La plupart de ceux qui tiennent l'emploi de critiques cèdent ou aident à l'industrialisme contemporain. Les autres sont les esclaves niais de tous les snobismes parisiens et ruraux. D'autres ressemblent trop à Gaston Deschamps. Mais on est forcément injuste pour les critiques. Je n'ai pas le loisir de donner les raisons de cette injustice. Au surplus, les critiques ne peuvent jamais triompher s'ils remplissent leur mandat, il suffit que leurs idées soient victorieuses. Et pour ma part, encore qu'un petit aigri m'accuse avec un peu d'excès de confondre Ribot le philosophe et Ribot le parlementaire, je n'aurais jamais osé souhaiter de vérification plus complète aux quelques idées que j'ai pu exprimer que l'enquête de Georges Le Cardonnel et Charles Vellay. Mais, passons ! On est forcément injuste et même injurieux pour la critique. On ne l'est pas fatalement pour le théâtre. Admettons que Capus soit le plus heureux des auteurs dramatiques : on proclame aussitôt qu'il compte peu. Pour un Edmond Sée qui l'admire, et un autre décidant qu'il n'est pas tout à fait méprisable, André Gide juge les pièces de Claudel et celles de Ghéon beaucoup plus importantes que celles de Capus et que celles de Donnay. Le silence de la plupart rend cette condamnation littéraire plus terrible. Pourtant il y a une bonne grâce, traditionnelle dans l'esprit français, bonne grâce facile, parfois vulgaire, toujours légère, qui rend la littérature française si aisément communicable et, pour dire le mot, universelle. J'admets qu'un Capus ajoute à cette bonne grâce quelque vulgarité. Il collabore cependant au rayonnement quotidien de notre littérature. Il n'est pas le moyen le plus noble, mais il n'est pas le moyen le moins utile de l'expansion française. Et les esprits aimables et clairs sont aussi utiles pour notre influence que les artistes hermétiques et que les génies troubles.

C'est vers ceux-ci cependant qu'on se flatte d'être particulièrement attiré. Néanmoins le symbolisme est condamné. Quand M. Jules Huret questionnait les écrivains, le symbolisme régnait sur les lettres. Quinze ans à peine ont passé. Le symbolisme n'est plus.

Charles Morice ne veut même plus savoir ce que fut exactement le mouvement symboliste :

« Je pense qu'une certaine agitation, désignée du nom de « symbolisme », a pu naître en effet à telle date et mourir à telle autre. Il peut en être dit autant de toute école; mais ce que j'appelle symbolisme, ce n'est pas une esthétique précise, car les règles sont toujours d'hier. Ce que j'appelle symbolisme, c'est la littérature elle-même, parce que l'œuvre littéraire est toujours fondée sur une transposition. C'est faire de la littérature de ne pas parler directement des choses. »

Bref, il suffit de s'entendre, ou plutôt de ne pas se comprendre. Mais Édouard Ducoté, l'auteur de cet admirable *Servage*, (où je n'ai vu nul symbolisme) diminue lui aussi le symbolisme :

« Aux débuts du symbolisme, il ne s'agissait encore que d'un groupement d'amitiés littéraires, sous l'influence des circonstances. La critique a créé le mot et et elle a rangé, sous la même étiquette, un certain nombre de manifestations et de tendances... »

Et Stuart Merrill, justement conciliant, mais si ambitieux dans sa définition, déclare :

« Le plus grand mérite des symbolistes, ne l'oublions pas, fut de prêcher la liberté absolue en littérature, à une condition toutefois, c'est que l'œuvre fût, autant que possible, universelle et générale. »

Ainsi Stuart Merrill parle du symbolisme. Emploierait on d'autres termes si l'on voulait parler du classicisme ?

Qui donc associa, assimila le premier le mouvement vers-libriste au mouvement symboliste? Je ne sais. Mais le vers-librisme partagerait aujourd'hui le sort malheureux du symbolisme. J.-M. de Herédia attesta que les vers-libristes contemporains n'ont rien créé de nouveau, que le vrai vers-libre se trouve dans Quinault, dans l'*Amphytrion* de Molière, dans *Psyché* de La Fontaine; que les symbolistes ont seulement disloqué et détruit le vrai vers-libre. Catulle Mendès décide que le vers-libre est une nouveauté purement technique, tout extérieure, sans durée. Le jeune Maurice Magre, que le vers-libre n'a été inspiré par aucun chef-d'œuvre de la langue française. D'autres excusent le vers-libre sur ce fait que Vielé-Griffin est un sauvage immigré et qu'il écrit le français comme les nègres portent un chapeau haut-de-forme. N'était le témoignage de Verhaeren-le-Grand, on croirait le vers-libre mort sans résurrection possible. Moréas, qui écrivait des vers libres, prononce : « Tout le monde revient au classique et à l'antique... J'ai abandonné le vers-libre, m'étant aperçu que ses effets étaient uniquement matériels et ses libertés illusoires. La versification traditionnelle a plus de noblesse, plus de sûreté, tout en permettant de varier à l'infini le rythme de la pensée et du sentiment... » La poésie se transforme, loin du symbolisme. M. Adolphe Lacuzon est le porte-parole et le prophète d'un groupe agissant, mais un peu dissertant. M. Florian Parmentier analyse *la Physiologie du poète*. M. Roussille vaticine : *Au commencement était le rythme...* M. René Ghil proteste qu'il a tout prévu et tout annoncé...

Et le roman? Ceux-ci qui n'écrivent pas de romans déclarent que le roman est mort. Ceux-là qui écrivent des romans et qui prétendent même renouveler le roman, déclarent que le roman n'est pas en décadence. D'autres déclarent qu'ils ne savent pas. Cela est pour nous persuader qu'en effet la confusion règne dans la littérature contemporaine et que chacun va où ses goûts le mènent. Chacun, en effet, pronostique que l'avenir du roman sera tel que les romans qu'il écrit le préparent.

Malgré toutes ces incertitudes, des indications précises nous sont fournies. On prévoit une sorte d'art social. Comment dire? Le genre de M. Brieux semble condamné. Marius Ary Leblond ne veulent point du roman social qui « didactiquement — c'est-à-dire lourdement et faussement — fait tenir à des personnages des tirades à la Dumas fils ou à la Zola, leur fait parler des alinéas d'articles de journaux ou de dictionnaire encyclopédique... » Saint-Georges de Bouhélier est affligé parce que « le théâtre est en proie à la moralité et aux apôtres... Tous nos auteurs font des sermons, et quels sermons! » Eugène Montfort croit savoir que l'art social est surtout « l'art des gens pas artistes, des gens qui ne possèdent que l'esprit critique et qui, cependant, veulent créer » ! Il ajoute : « Du roman à thèse, je pense que c'est impossible qu'il rencontre jamais une forme durable, car il ne peut pas être employé par un romancier artiste. Pour soutenir la thèse il faut truquer les personnages et les situations, et forcer, partialiser l'observation ». Mais cela ne vise que le procédé. Il y a une inspiration nouvelle qui est plus précisément sociale. De jeunes écrivains l'attestent avec une force singulière, lorsque Jean Viollis affirme : aujourd'hui on donne à la littérature des limites trop étroites. On reste trop purement littérateur, alors qu'il y a partout un bouillonnement social si profond, si intense que la littérature ne peut l'ignorer, ni s'en écarter sans se nier elle-même. » Ne pensez-vous pas qu'il exprime une des tendances profondes de notre époque? Et lorsque Charles-Louis Philippe prononce : « *J'ai une impression de classe*. Les écrivains qui m'ont précédé sont tous de classe bourgeoise. Je ne m'intéresse pas aux mêmes choses qu'eux. Toutes les crises morales de la littérature sont les crises morales de la bourgeoisie. Musset, dans *Rolla*, ne conçoit qu'une vie de noce. J'ai bien davantage à penser au travailleur et au pain quotidien. Barrès éprouve le besoin d'aller à Tolède, à

Venise, pour trouver son âme. Moi je la trouve dans le peuple qui m'entoure », ne pensez-vous pas que Charles-Louis Philippe exprime un peu étroitement ce que notre littérature va être.

Aujourd'hui : *on reste trop purement littérateur.* C'est pourquoi on ne veut voir la littérature que dans les formes littéraires proprement dites du poème, du roman, du théâtre ; on néglige encore ce qu'apportent à notre littérature les œuvres historiques, les essais qui sont bien mieux dans la tradition de notre génie national. Cependant, on sent déjà que la littérature doit être, de plus en plus, en communication directe avec la vie, et que l'écrivain doit, de moins en moins, s'isoler de la foule et demeurer indifférent à l'action que son œuvre pourra y exercer. C'est, qu'on la formule ou qu'on s'en taise, la tendance générale — non pas encore dominante, mais déjà saisissable — de notre littérature contemporaine. Nous revenons à une littérature d'influence immédiate et générale. Nous sentons que nous sommes faits pour agir universellement par les œuvres de l'esprit ; que c'est là notre destinée originale et que notre langue, naturellement expansive et sociable, nous rend plus facile l'accomplissement de cette tâche privilégiée. On parle ardemment mais vaguement de renaissance classique : ce qu'il y a de proprement classique dans le génie français, c'est son aptitude à mêler ce qui est universel à ce qui est national, à confondre ce qui est humain et ce qui est français. Nous méconnaissons moins cette aptitude essentielle, et nous recommençons à vouloir l'utiliser pour le bien de tous. Nous nous reprenons à avoir le sentiment très vif de la mission de l'élite. Effacez les tares qu'une civilisation mercantile imprime même à la littérature, négligez les charlatanismes éphémères de tous les aventuriers des lettres, le sentiment du devoir de direction intellectuelle, morale et sociale de l'écrivain anime tous ceux qui écrivent. Ce sentiment, tout puissant pour la prépondérance de l'esprit français dans l'esprit européen, disais-je naguère, assure l'unité réelle de notre littérature contemporaine apparemment indécise et confuse.

Dans cette enquête de Georges Le Cardonnel et Charles Vellay, on parle sans respect de la critique. Mais tous les écrivains, même les plus railleurs ou les plus méprisants, sont visiblement préoccupés d'elle. Il suffit, au reste, que Maurice Barrès et quelques autres s'en remettent décidément à elle du soin de classer et de juger. De ce document, il résulte pour moi, je le dis tout net, que les idées opportunes et pratiques, tenant solidement aux réalités, de la critique littéraire, s'insinuent et s'imposent malgré les dédains ou les résistances et que s'adonner à la critique littéraire ce n'est pas aujourd'hui s'acharner à un vain effort. J. Ernest-Charles.

QUI A COMPOSÉ LES MÉMOIRES DU CARDINAL DE RICHELIEU ?

Dans la lettre au roi qui précède le *Testament politique* de Richelieu, le cardinal écrit ceci :

J'estimai que les glorieux succès qui lui sont arrivez m'obligeoient à lui faire son Histoire, tant pour empêcher que beaucoup de circonstances, dignes de ne mourir jamais dans la mémoire des hommes, ne fussent ensevelies dans l'oubli par l'ignorance de ceux qui ne les peuvent savoir comme moi, qu'afin que le passé puisse servir de règle à l'avenir. Peu de temps après avoir eu cette pensée, je me mis à y travailler, croyant que je ne pouvais commencer trop tôt ce que je ne devais finir qu'avec ma vie.

J'amassai non seulement avec soin la matière d'un tel ouvrage, mais qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre...

Comme je goûtais la douceur de ce travail, les maladies et les continuelles incommoditez ausquelles la faiblesse de ma complexion s'est trouvée sujette, jointe au faix des Affaires, me contraignirent de l'abandonner, pour être de trop longue haleine.

Les contemporains de Richelieu, tout en trouvant dans ce passage la confirmation de ce qu'ils savaient par ouï dire, l'existence des mémoires du cardinal-ministre, n'acceptèrent qu'avec scepticisme les raisons qu'il donnait pour faire croire qu'il avait renoncé à les écrire. Ils avaient raison, car les Mémoires de Richelieu existaient réellement.

De son vivant, il ne parut en 1640-41, que le *Testament politique* ; au lendemain de sa mort, en 1645, fut édité le *Journal durant le grand orage de la Cour en 1630-31* et ce n'est qu'au XVIIIe siècle, en 1730, que fut mis au jour la première partie des Mémoires, sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils.*

Ce n'est enfin qu'au XIXe siècle que Petitot et Monmerqué d'abord, Michaud et Poujoulat ensuite, les publièrent complètement. Depuis, l'édition des *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État* par Avenel dans la Collection des Documents inédits, en huit volumes in-4°, de 1853 à 1877 ; la mise au jour par M. Hanotaux des *Maximes d'État et fragments politiques* insérés au tome III des Mélanges historiques de la même collection ; la découverte par M. Baschet du *Mémoire pour se conduire à la Cour*, complétèrent l'ensemble des documents sur quoi on étaya l'histoire du grand ministre. Et jamais on n'eut pour écrire sur la vie d'un homme d'État pareil luxe de pièces de toutes sortes.

*
* *

Cependant, les affirmations de Richelieu dans la lettre au Roi, préface au *Testament politique*, à

mesure que se multipliaient les documents, trouvèrent dans le monde des lettres une créance de plus en plus forte.

Lorsque parut l'*Histoire de la mère et du fils*, on déclara communément que l'œuvre était de l'historien Mézeray et non de Richelieu ; Voltaire dans son *Essai sur les mœurs* proclama que le *Testament politique* était apocryphe et soutint, à ce propos, avec Foncemagne, qui en fut le second éditeur, une polémique dans laquelle il eut le dessous.

L'authenticité des Mémoires de Richelieu ne fut plus mise en doute et la note que Michaud et Poujoulat inscrivirent en tête de leur édition n'éveilla aucune susceptibilité.

« La recherche la plus inutile, disaient-ils, serait celle qui aurait pour but de découvrir qui a tenu la plume pour l'assemblage de ces feuilles et de ces documents... Cette œuvre du cabinet de Richelieu porte partout l'empreinte de sa pensée toujours présente et réfléchit constamment sa parole. »

On s'en tint là, on admit que les Mémoires étaient une œuvre collective, dans laquelle Richelieu joua, sans s'en départir un instant, le rôle de guide sévère et vigilant, une œuvre dictée par lui et coupée par l'insertion des pièces officielles, quelque chose comme les Mémoires de Castelnau, ceux de Villeroy et les *Œconomies royales* de Sully.

La critique moderne s'est, toutefois, montrée plus exigeante ; elle a voulu savoir comment ces Mémoires avaient été composés et voici les résultats dont un comité de savants, groupés sous la présidence de M. Lair, a fait récemment part à la Société de l'histoire de France.

*
* *

Les « Mémoires » de Richelieu qui intéressent la période comprise entre 1610 et 1638 ne sont que la première forme d'un travail gigantesque demeuré inachevé et qui mettait en œuvre les innombrables papiers d'État de toute nature conservés par le premier ministre ou par les secrétaires d'État. Lettres d'agents à l'étranger, minutes des dépêches ministérielles, mémoires remis au roi, avis lus en conseil, rapports sur les événements ou l'ensemble des négociations demandés aux ambassadeurs mêmes : tout fut utilisé.

Ces documents une fois classés, ordonnés et rangés dans des cahiers par affaires et par ordre de date, étaient paginés. Ce premier travail accompli, on procédait aux manipulations préliminaires et à un essai de rédaction. Suivant les signes que portaient les documents, tantôt une croix, tantôt une sorte de *phi* grec, ou bien des mots comme *testament*, *marge*, *corps*, *conseil*, *négociation*, ils étaient soit résumés au dos même du document, soit transcrits entièrement ou partiellement. Alors, on inscrivait en marge les mots *vu* ou *employé*. Pour les pièces de cette dernière catégorie, le temps des verbes était changé toutes les fois qu'il était nécessaire et le style indirect substitué au style direct. Puis, les cahiers ainsi remaniés étaient remis, par paquets, à trois ou quatre scribes qui les copiaient. Cette copie forcément imparfaite, à cause de la multiplicité et de la brièveté des signes conventionnels et aussi par suite de l'ignorance des copistes, était revue et corrigée par une main, toujours la même, qui n'est pas celle de Charpentier, l'ordinaire secrétaire de Richelieu, et que, dans l'incapacité où l'on se trouva de l'identifier on nomma « la main du secrétaire des Mémoires ».

C'était la main d'un homme rompu aux affaires et mêlé de près aux choses de la politique, car les résumés des pièces diplomatiques, qui sont presque toujours de cette main, ne pouvaient être confiés à un scribe de chancellerie, l'unité de forme donnée à tous ces documents cousus bout à bout était une tâche au-dessus des moyens reconnus généralement aux copistes à gages. Un collaborateur intime du cardinal en était seul capable.

Or, les manuscrits des Mémoires de Richelieu ne nous présentent que l'œuvre, en ses divers états, de l'anonyme « secrétaire des Mémoires » ; sauf pour quelques corrections incertaines de *l'Histoire de la mère et du fils*, car les spécimens authentiques de l'écriture de Richelieu sont extrêmement rares, on ne voit nulle part trace de la main du premier ministre.

Le manuscrit des archives du ministère des Affaires étrangères (France 57-63), formé de neuf volumes grand in-folio, est le premier travail d'assemblage des documents ; le manuscrit des mêmes archives (France 49-56), huit volumes in-4°, est celui qui contient la rédaction du « secrétaire des Mémoires » et dont les manuscrits de la Bibliothèque nationale (fonds Harlay 17551-17553) (Nouv. acq. franç. 20206) et celui de la bibliothèque de Rouen (extraits Dupuy) ne sont que des copies ou des extraits.

Le second manuscrit des Affaires étrangères est celui qui a été copié pour l'impression des Mémoires publiés ; nous ne connaissons donc que le texte de l'anonyme secrétaire.

Dans ces conditions, il importait de savoir qui il était. L'honneur de la découverte de sa personnalité revient à un jeune chartiste, M. René Lavollée. Une phrase de l'historien italien Vittorio Siri le mit sur la voie. Cet auteur, qui a laissé de volumineux et précieux ouvrages sur le règne de Louis XIII, a la réputation d'être fort bien documenté et, chose rare à cette époque, il indique, au cours de ses écrits, les sources auxquelles il a puisé.

Au tome VII de ses *Memorie Recondite* il donne comme référence à une citation « l'histoire manuscrite de l'évêque de Saint-Malo ». Cette mention avait passé inaperçue, jusqu'au moment où l'on découvrit à la Bibliothèque Nationale un manuscrit (fonds français 15624) portant pour titre : *Journal des Mémoires de M. de Saint-Malo*. L'examen de ce manuscrit révéla que ce journal était une copie fragmentaire des Mémoires de Richelieu; d'autre part on reconnut que le passage cité par Siri et emprunté à M. de Saint-Malo était textuellement pris aux mêmes Mémoires du Cardinal. Il s'en suivait que les Mémoires de M. de Saint-Malo et les Mémoires de Richelieu étaient la même chose. M. R. Lavollée se procura un corps d'écriture de cet évêque de Saint-Malo et reconnut que toutes les corrections du manuscrit des Affaires étrangères, que tous les remaniements et tous les raccords étaient de la même main. « Le secrétaire des Mémoires » était donc M. de Saint Malo; la preuve en était faite et du vivant de Richelieu on s'en doutait un peu, car Tallemant des Réaux note en ses Historiettes : « On a dit que l'evesque de Saint-Malo, Sancy, travaillait à l'histoire, sur les Mémoires du Cardinal. Mais cela n'a point paru. »

Il ne s'était pas dévoilé de son vivant; son écriture, après lui, vient de le révéler.

Ce que fut ce prélat, qui, comme beaucoup d'autres sous l'ancien régime, porta le nom de son évêché, M. René Lavollée l'a établi dans un solide mémoire.

*
* *

Achille de Harlay, baron de Sancy, troisième fils de Nicolas de Harlay, baron de Maule, seigneur de Sancy et de Grosbois, surintendant des finances et des bâtiments du Roi, gouverneur de Châlon-sur-Saône, était né en 1581. Son frère aîné fut tué au siège d'Ostende, en 1601, son frère puîné, après avoir servi en Italie entra à l'Oratoire, en 1627. Achille, dans sa jeunesse, s'adonna aux Lettres et au Droit, il eut quelque succès comme poète et fut un avocat estimé. Pourvu de bénéfices importants, la vie s'ouvrait devant lui, facile. La mort de son aîné bouleversa son existence. Désireux de le venger, il prit du service sous le nom de comte de Moraintvilliers, puis sous celui de baron de Sancy, il batailla en Italie, en Espagne, parcourut en voyageur ou en soldat l'Angleterre, les Pays-Bas, la Hollande, l'Allemagne et, en avril 1611, fut nommé par Marie de Médicis ambassadeur à Constantinople.

Il eut, dans ce poste, de retentissantes histoires. En 1617, les ministres du Sultan firent arrêter un de ses secrétaires, plusieurs de ses drogmans, au mépris de leur immunité diplomatique, les firent emprisonner et les soumirent à la torture. On fouilla son hôtel, on alla jusqu'à arrêter Sancy lui-même et à lui faire donner la bastonnade, assurent quelques-uns.

La raison de tous ces mauvais traitements, c'est qu'on rendait l'ambassadeur de France et son personnel complices de l'évasion d'un noble polonais Koreski, prisonnier d'État dans une des tours de la mer Noire.

Malgré ses protestations, Sancy fut traité comme un criminel de droit commun; toutefois, il réussit à corrompre ses gardiens et à intéresser les autres représentants diplomatiques à son sort. Arrêté le 4 décembre, il fut relâché le 9.

Sancy fut obligé de quitter son ambassade et fut rappelé en France ayant peu fait pour la politique durant son séjour à Constantinople, mais ayant beaucoup travaillé pour la science. En effet, il s'était mis à la recherche des manuscrits grecs, hébreux ou persans; il en recueillit de forts rares qui sont aujourd'hui conservés dans nos bibliothèques.

A peine de retour en France, il fut atteint de la petite vérole, et sa vie fut en danger. Durant sa convalescence, il fit de sévères retours sur lui-même et résolut de renoncer au siècle. En Turquie, il avait fait la connaissance du P. de Bérulle qui venait de fonder l'Oratoire; il entra dans cet ordre et y fit rapidement son chemin.

En 1622, il était supérieur de l'Oratoire de Caen et le P. de Bérulle, fort écouté dans les conseils du roi, était de ses amis. Aussi fut-il désigné pour être un des prêtres qui devaient accompagner Henriette de France en Angleterre. Lorsque, en présence des susceptibilités de la cour anglaise, le P. de Bérulle fut obligé de résigner sa charge de confesseur de la reine, ce fut Sancy qui le remplaça et le fut jusqu'en août 1627. En 1628, il fut envoyé en mission diplomatique auprès du duc de Savoie, Charles Emmanuel Ier. En 1629, à la mort de Bérulle, Richelieu insista énergiquement pour qu'il fût élu supérieur général de l'ordre; il échoua. Sancy ne s'en montra pas moins reconnaissant envers le ministre et fut un des rares fidèles qui ne l'abandonnèrent point aux approches de la « Journée des Dupes ».

Dès lors il fait partie de l'intimité du Cardinal; c'est lui qu'il charge de rédiger les pamphlets et les opuscules destinés à le défendre et en 1641 il est nommé évêque de Saint-Malo.

Sancy fut plus souvent à la Cour qu'à son évêché.

La charge de confident de Richelieu jointe à la fonction très absorbante de rédacteur des Mémoires, ne lui laissait pas beaucoup de loisirs. Il était d'ailleurs si avant dans la confiance du ministre qu'en les englobant tous les deux dans les mêmes sentiments de haine. En septembre 1643, un prêtre

confessa un inconnu, qui lui révéla le secret d'un complot formé pour assassiner Richelieu et « M. de Saint-Malo ». Il mourut le 20 novembre 1646.

*
* *

Telle est la curieuse personnalité de celui qui traduisit pour la postérité la pensée de Richelieu.

La révélation du nom du « Secrétaire des Mémoires » et de la part qu'il avait prise à cette œuvre considérable montre la nécessité d'établir pour ces Mémoires et pour tout ce qui sortit de la plume du Cardinal, excepté ses œuvres de controverse religieuse, une édition critique et un texte *ne varietur*.

Un autre exemple en prouve l'utilité.

En 1880, M. Armand Baschet fit une découverte sensationnelle et dont il publia les résultats avec orgueil. Il avait trouvé dans un recueil du fonds Clairambault, rédigé de la main de Richelieu, les règles qu'il avait formulées pour se pousser dans le monde. Ce curieux écrit portait comme titre *Instructions et Maximes que je me suis donné pour me conduire à la Cour*. On épilogua fort sur le sens pratique qu'elles révélaient, sur l'audacieux et ferme esprit qui les avait rédigées, sur la conception toute moderne de la vie qu'elles manifestaient et, malgré quelques prudentes mais vagues réserves de M. Hanotaux, elles furent incorporées à l'œuvre du premier ministre.

En comparant l'écriture du document avec celle de lettres signées ; en compulsant le texte des *Instructions* et l'*Histoire de France au temps de Henri IV*, M. Jules Lair vient de prouver, sans réplique, que les *Instructions et Maximes* étaient, non pas du Cardinal de Richelieu, mais de Pierre Mathieu, Lyonnais, historiographe de France et auteur d'Histoires sur les événements de son temps, histoires qui ne sont pas sans mérite. — En présence de pareilles découvertes et de semblables révélations, la nécessité de cette édition critique ne fait plus de doute.

Une société déjà fort honorablement connue pour les immenses services qu'elle a rendus à la science historique, la Société de l'Histoire de France, a décidé d'assumer la lourde charge de dresser le texte de cette édition. Ce texte, établi d'après les manuscrits, en tenant compte de toutes les variantes importantes et de toutes les indications utiles qui peuvent s'y trouver, sera accompagné de « notes biographiques, succinctes lorsqu'il s'agira de personnages historiques, plus développées quand elles concerneraient des hommes moins connus ».

Tel est le plan de cette grande entreprise, à laquelle l'Académie française et le budget de l'État ont alloué des subventions.

MAURICE DUMOULIN.

Chronique des mœurs

—

A PROPOS DES ÉTRENNES

LES VRAIS " TAPEURS "

Le premier janvier est l'occasion de menues libéralités aux gens de service, domestiques, concierges, etc., accordées de bon gré, malgré les suggestions — que d'étrennes! c'est ruineux! — de l'esprit d'économie

En réalité, ces petites gratifications, prix d'une obligeance qui se manifeste toute l'année, sont assez anodines. Car, de même que le sage et vieux proverbe édicte « On ne prête qu'aux riches », l'observation enseigne : On ne donne vraiment qu'aux riches !

Même le classique parasite, qui dépensait tant de bouffonne fantaisie au temps du *Neveu de Rameau*, et qui montre maintenant sur la scène et dans les romans une tout autre correction, est inoffensif : Il est trop connu, trop pauvre hère. Il ne recueille, aux tables abondamment pourvues, que des miettes légères.

Les vrais « tapeurs », à notre époque, ce sont certains gens du monde, qu'affole le grand luxe, et qui, possesseurs de rentes insuffisantes — quinze à quarante mille livres! — veulent se le procurer à tout prix. Emportés par leur passion, endurcis par une éducation sans générosité, ils trouvent naturel de se procurer les satisfactions souhaitées aux dépens des autres. Et, dans cette entreprise, ils déploient un égoïsme, une audace, une désinvolture incroyables. — Quelques anecdotes, prises parmi les plus récentes et les plus sûres, en témoignent.

Mme G., qui jouit d'une réelle opulence, d'autant plus appréciable qu'elle a dépassé la soixantaine, qu'elle est veuve et que son fils unique dirige une importante et lucrative exploitation, Mme G., dont l'âge ajoute à la coquetterie sans enlever à son égoïsme foncier, souhaite avoir son portrait... gratis.

— « Voyez-vous, explique-t-elle d'un ton protecteur à un artiste apprécié, mais jeune encore, les peintres qui m'ont vue ont toujours exprimé le désir de fixer mes traits sur la toile. Et c'est bien naturel. Observez la pureté du front, la finesse de la bouche, la ligne du nez, la fraîcheur de la carnation, l'éclat des yeux! Il suffit d'une reproduction fidèle pour réaliser une belle œuvre,... qui m'est en retour cédée gracieusement. Mais croyez que j'ai refusé à la plupart cette faveur. Il n'en irait point de même avec vous, dont je sais la parfaite éducation et le talent. Sans doute auriez-vous plaisir à faire et m'offrir mon portrait... Je le placerais dans mon salon, où il serait admiré et vous attirerait des offres avantageuses. »

Et c'est ainsi que l'on se flatte de prendre le temps et l'effort d'un artiste, sans autre compensation qu'une aide illusoire !

Il est à Paris un grand nombre de jeunes filles, qui cherchent à vivre de la méritoire mise en valeur d'un talent patiemment acquis. Leur inexpérience en fait les dupes attitrées de nos plus glorieuses mondaines.

— « Il est bien entendu, Mademoiselle, que vous me donnez votre gracieux concours pour la soirée du 20, la pre-

mière de la saison. J'aurai une centaine d'invités des plus selects. Et je suis assurée qu'en entendant votre admirable voix, et dans mon salon, ils en raffoleront. On vous demandera, à beaux deniers comptant, et des leçons et des auditions. J'aurai soin d'ailleurs de préparer ce succès : Je dirai votre rare mérite et votre distinction et, sur le programme, vous serez la vedette. »

Le 20 arrive. C'est une millionnaire adulée qui est en vedette, et à laquelle les snobs font une ovation. Quant à l'artiste, on se contente, après qu'elle a longuement chanté, de la remercier par quelques fleurs ! — Qu'importe si ces fleurs semblent une ironie dans le petit logis sans confort et sans espoirs de la jeune femme !

Souvent, d'ailleurs, de tels égards sont bannis :

— « Et puis, Mademoiselle, s'écrie une mondaine somptueusement parée, c'est un portrait de grandeur nature, très étudié, que je désire pour ma fille. Il est bien entendu que nous ne vous remunérerons pas, mais nous vous ferons connaître dans notre monde.

— « Mademoiselle votre fille pourra-t-elle, puisqu'elle n'est point libre les après-midi, se rendre le matin, vers 10 heures, à mon atelier ?

— « Vous êtes bien exigeante, Mademoiselle. J'aime mieux que vous veniez chez moi.

— « Mais, madame, un excellent éclairage, toujours le même, par conséquent aux mêmes heures, est indispensable. Ici, il est à souhait. Mademoiselle votre fille n'aura, pour venir, que quelques instants d'automobile. Il me serait au contraire fort difficile d'être exacte chez vous, qui habitez hors Paris, en prenant les trains, assez mal raccordés, qui y conduisent. Et je devrais revenir, sans avoir pu déjeuner, à une heure avancée de l'après-midi.

— « Ça n'est pas en question, Mademoiselle.

— « Mais, maman, intervient la gracieuse enfant à peindre, j'aurai plaisir à venir en auto, puisque le portrait, fait ici, sera plus beau ! Lundi, d'ailleurs, je déjeune chez grand'mère ; mardi, chez ma tante ; mercredi, chez ma cousine, qui habitent tout près d'ici ; jeudi, il est vrai, je ne suis point invitée, et je ne pourrais être pour midi précis chez nous... Eh bien, Mademoiselle m'offrira à déjeuner ! »

Ce ne sont point les seuls artistes que certains gens du monde mettent ainsi, insolemment, en coupe réglée, mais tous ceux qui détiennent quelque utilité — ou frivolités coûteuses. Veulent-ils voyager ? Ils assiègent les conseils, les secrétariats des Compagnies de chemins de fer pour en obtenir des « permis » sans bourse délier. De même, ils considèrent comme un manquement d'aller au théâtre à d'autres places qu'aux plus recherchées... et par faveur !

Ce médecin, répandu, brillant, possède un grand train de maison, six à huit serviteurs, deux automobiles — signe actuel de l'opulence — et ses revenus n'excèdent point 25.000 francs. Il allègue volontiers les frais princiers qu'entraîne l'éducation de ses filles, élevées dans l'une des institutions libres les plus aristocratiques de Paris. Simple bluff. La rétribution qu'il paie est dérisoire. Avec succès, il a fait miroiter ses relations. Il a depuis obtenu la rosette académique pour la directrice de l'établissement, et il fait décerner les palmes à ses principales auxiliaires.

Sa femme est d'une élégance recherchée et toujours inédite. Elle est vêtue presque sans dépense, par un couturier. En revanche, elle vante sa manière impeccable et lui procure, dit-elle, des clientes prodigues.

Le « tapage » incessant et divers est pour ces « oisifs » une industrie favorite et lucrative. Par là ils satisfont à leur besoin effréné de jouissances. S'ils déploient, dans cet art, une telle virtuosité, c'est qu'ils possèdent, dès leur jeunesse cette conviction inappréciable : que le prochain est taillable et corvéable à merci, et que la fortune de quelques-uns ne peut s'édifier que sur l'exploitation des autres !

Ces tendances malheureusement sont contagieuses ; et elles apparaissent dans des classes jusqu'ici soucieuses de leur dignité. Rien n'est plus instructif, à cet égard, que de feuilleter le courrier d'un directeur de grand périodique. Chaque jour, lui parviennent des lettres dans le goût de celle-ci :

« Monsieur le Directeur. — Je vous écris au nom du syndicat de... Les membres de ce groupement sont, comme vous le savez, les fabricants les plus importants de la région. Ils auraient plaisir à lire votre beau périodique, qui bénéficierait ainsi d'une sérieuse publicité. Je vous pris donc de nous en faire gratuitement le service. »

Que diraient ces singuliers industriels, qui paraissent ignorer le prix des travaux intellectuels, si on leur demandait, gratis, le fer ou la soie qu'ils fabriquent ?

Non moins ingénue cette autre lettre : « On me signale, Monsieur le Directeur, une étude, d'un intérêt tout spécial pour moi,... parue dans les numéros des... de votre Revue. Veuillez donc me les faire adresser gracieusement, et agréer, etc... X, de l'Institut », oui, *de l'Institut* !

Même sollicitation d'un professeur de législation coloniale qui, en guise de paiement, promet d'entretenir « de cette belle revue les élèves de l'Université de... ».

On raconte que, devant l'afflux de semblables indiscrétions, un directeur de périodique a fait imprimer une circulaire portant en épigraphe : « Le tapage est interdit au journal... »

Si de telles pratiques sont haïssables, exercées surtout par d'opulents jouisseurs au détriment de sincères travailleurs, gardons-nous de confondre dans la même réprobation les services demandés à l'amitié ou à la simple confraternité. On voit chez M. Emile Fabre, le vigoureux dramaturge, appendu au mur un amusant dessin de l'un de nos notoires artistes : Deux jeunes femmes ; l'une qui s'éveille tardivement, nonchalamment ; l'autre venue en visite ; toutes deux de physionomie piquante, mais d'aspect sans austérité :

— L'une : « Tu sais ! ce soir, on joue à la Renaissance *La Vie publique* ».

— L'autre : « La Vie publique ? mais alors ? c'est non ! »

Plus tard, ces mots : « A M. Emile Fabre, avec la demande de deux entrées pour la représentation de ce soir. »

On avouera que c'est une spirituelle requête : il est vrai qu'elle n'émane point d'un oisif à 30.000 livres de rente !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 — 5e SÉRIE — TOME V — 13 JANVIER 1906

LA QUESTION DE NANCY

Après une accalmie de plusieurs années, des événements récents viennent de remettre sur le tapis, plus aiguë que jamais, la question de la fortification de Nancy. C'est la conséquence forcée de la mauvaise solution antérieurement adoptée, lorsqu'on a créé le camp retranché de Toul; on a eu tort à ce moment; tout le monde, croyons-nous, est d'accord sur ce point : on aurait dû porter la défense à Nancy. Le mal est fait; les causes qui l'ont engendré nous sont indifférentes aujourd'hui et, sans nous attarder sur le passé, il faut maintenant prendre une résolution ferme.

L'offensive allemande. — Ayant conscience des avantages de l'offensive, les Allemands ont tout fait, depuis quelques années, pour se mettre en mesure de la prendre brusquement ; préparation matérielle et préparation morale. Leur offensive est facilitée par la forme de leur gouvernement, l'Empereur n'ayant qu'un ordre télégraphique à expédier pour mettre aussitôt en mouvement l'énorme machine de guerre dont il dispose.

De notre côté, au contraire, la forme parlementaire du gouvernement nous cause irrémédiablement un retard d'une durée variable dans nos opérations militaires. « L'armée d'une république parlementaire n'est pas et ne peut pas être un instrument d'offensive » (général ***). C'est malheureusement incontestable ; nous ne pouvons rien changer à cette situation, mais il nous faut du moins prendre les mesures nécessaires pour en pallier les inconvénients, mesures qu'impose la sécurité du pays. Cette question n'est pas d'ailleurs celle que nous traitons aujourd'hui. Nous partons d'un fait réel et indéniable et nous allons en examiner les conséquences.

L'offensive allemande peut se produire de deux manières.

I. — Ou bien les troupes germaniques de couverture, avec leur effectif de paix, sans mobilisation préalable, sans préparatif apparent, sans déclaration de guerre, envahiront notre territoire, cherchant à entraver la mobilisation de notre zône frontière, jusqu'à Nancy peut-être, à refouler nos troupes de couverture et à troubler notre concentration.

Partant de ce fait que le Parlement seul a qualité pour déclarer la guerre, mon ami et ancien collaborateur, M. le lieutenant-colonel Rousset, aujourd'hui député, estime que nos troupes de couverture, devant cette situation, resteront inertes en face de l'ennemi. La faculté de riposter, dit-il « elles ne l'auront que lorsque le Parlement la leur aura donnée. Jusque là elles seront condamnées à rester l'arme au pied, ou à s'en aller sans coup férir, puisque personne ne sera qualifié pour leur ordonner d'agir ». — M. le général Mercier accuse la même mentalité, en demandant au pouvoir exécutif de « donner l'ordre bien formel que toute agression sera repoussée par la force à quelque moment qu'elle se produise et sans que le chef de la troupe attaquée soit obligé d'attendre une autorisation supérieure ». Une telle manière de voir émise par deux personnalités militaires aussi compétentes me confond, je l'avoue. Lorsque j'avais l'honneur de commander le 20e corps d'armée, j'avais souvent réfléchi à cette question et

j'étais parfaitement décidé, dès qu'un escadron de uhlans en armes aurait franchi la frontière, à prendre immédiatement les dispositions prévues pour l'emploi de l'effectif de paix des troupes sous mon commandement en cas de guerre. J'avais considéré comme [illegible] 40,000 et 50 [illegible] comme suffisant d'après d'après [illegible]. En agissant ainsi, je serais resté convaincu d'avoir fait strictement mon devoir de soldat et de citoyen et de n'avoir empiété sur aucune des attributions du Parlement, dont je respecte absolument tous les droits. Le Parlement seul déclare la guerre, dit-on ; mais si l'ennemi viole notre frontière, la guerre est bel et bien déclarée de fait, non par le Parlement, mais par l'adversaire.

Je ne demande certes pas mieux que la question soit tranchée par un ordre formel, mais la nécessité d'un pareil ordre blesse profondément mes sentiments. En sommes-nous donc arrivés, par la peur de l'initiative et de la responsabilité, à un tel degré de dépression morale que, l'ennemi envahissant notre territoire, nous n'oserions pas le recevoir à coups de fusil ! Je trouve un tel état d'esprit monstrueux ! J'espère du moins que mes successeurs, que tous mes anciens compagnons d'armes, que tous nos officiers des corps de la frontière comprendraient leur devoir comme je l'avais compris moi-même.

Dans ces conditions, la couverture allemande, non mobilisée, se buttera à la nôtre, avec un effectif un peu [illegible] peut-être [illegible] à une pour grande distance de ses centres de ravitaillement. Si Nancy est visé par la brusque attaque de nos voisins, il ne sera peut être pas enlevé si facilement, bien que [illegible]

Néanmoins, il faut bien le comprendre, nos troupes de frontières sont faites pour couvrir notre concentration et non pour couvrir Nancy ; leur mission, si certaines éventualités se produisent, peut donc les conduire à abandonner la capitale de la Lorraine. Dès lors celle-ci tomberait au pouvoir de l'ennemi.

Ce procédé d'offensive ne serait pas sans entraîner des inconvénients sérieux : la mobilisation ultérieure des troupes allemandes lancées en avant, c'est-à-dire l'appel des réservistes et des chevaux nécessaires à les compléter, deviendrait difficile et aléatoire ; aussi l'on peut se demander si l'occupation de Nancy serait bien avantageuse dans ces conditions. Les Allemands escompteraient-ils l'affolement de nos populations ? Ils pourraient se tromper grossièrement, car nos populations, si elles sont nerveuses et impressionnables, elles sont aussi intelligentes et capables de parfaitement comprendre le peu de portée d'un pareil événement s'il était prouvé. C'est à cela que nous devons nous appliquer ; et l'on peut affirmer que déjà, actuellement possible, si redouté hier, commence à être considéré, dans le public, avec calme et sang-froid.

II. — Les Allemands peuvent aussi prendre leur [illegible] après la mobilisation et la concentration de leurs armées, opérations qui demandent deux semaines environ ; pendant ce temps, [illegible] toujours avec le retard initial. Par suite nos adversaires, dans leur marche en avant, nous trouveraient en flagrant délit de concentration. Pour que celle-ci ne soit point troublée, il nous faut donc la porter à une certaine distance de la frontière. Dans ce cas encore, notre territoire serait envahi et peut-être aussi Nancy occupé après le refoulement de nos avant-gardes.

Quelle que soit donc la forme de l'offensive des Allemands, il est possible que Nancy tombe entre leurs mains. Tout le monde le sent et cette éventualité pénible pose la question si controversée : doit-on fortifier Nancy ?

Arguments en faveur de Nancy place forte. — I. L'argument qui a le plus de valeur est certainement celui-ci : si Nancy n'est pas fortifié, la crainte de l'effet moral que produirait dans le pays l'occupation de cette ville peut entraîner les troupes de couverture d'abord, l'armée ensuite, à négliger leur mission pour protéger Nancy. Or la couverture est faite uniquement pour *couvrir notre concentration*, l'armée *pour gagner la bataille* et aucune considération étrangère ne doit les détourner de leur tâche. On sait l'attraction funeste que parfois exercent les villes ouvertes ou fermées. Sans remonter bien loin dans l'histoire, au Transvaal, la tentative de délivrance de Ladysmith a fait renoncer les Anglais à leur plan initial, qui était fort bien conçu, et les a conduits à des défaites successives ; en Mandchourie, en voulant secourir Port-Arthur, les Russes ont eu la malheureuse bataille de Vafangou qui les a beaucoup affaiblis ; heureusement le général russe ne s'est pas laissé entraîner à compromettre son armée entière dans une pareille opération.

Nancy ne doit pas peser d'une [illegible] dans les décisions du généralissime ; ce chef ne doit avoir en vue que la bataille ; son unique souci doit être de la gagner ; toutes ses opérations ne doivent avoir d'autre but. Si un généralissime français n'avait pas cette doctrine fermement ancrée dans l'esprit, il faudrait lui retirer immédiatement sa lettre de commandement, il nous conduirait aux pires aventures.

II. — L'avance que les Allemands ont sur nous a pour conséquence, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, de leur laisser la possession d'une bande de notre territoire de quinze à vingt kilomètres de largeur. Dans cette bande les opérations de

notre mobilisation seraient compromises : les réservistes rejoindraient difficilement leur corps et la réquisition des chevaux serait impossible. Voilà certes ce qu'il y a de plus grave dans la situation que nous fait notre Constitution; pourtant c'est à peine si l'opinion publique, hypnotisée par Nancy, s'en préoccupe. En fortifiant cette ville, protègerait-on d'une façon quelconque cette portion du territoire qui risque d'être sacrifiée, à notre grand dommage? Il est facile de voir qu'il n'en serait rien. Supposons que Nancy soit le centre d'un vaste camp retranché dont l'action s'étende aussi loin que possible, jusqu'à seize kilomètres, par exemple, ce qui est beaucoup ; traçons autour de Nancy, à l'est de la Meurthe et de la Moselle, un demi-cercle de seize kilomètres de rayon; nous verrons que ce cercle ne renferme aucun centre bien important. Nancy, camp retranché, n'empêcherait pas l'occupation par l'envahisseur de grosses localités, chefs-lieux d'arrondissement ou de canton, comme Briey, Conflans, Chambley, Thiaucourt, Pont-à-Mousson, Nomeny, Blamont, Cirey, Badonviller, etc.

III. — Pour fortifier Nancy, on met aussi en avant l'effet moral déplorable, au point de vue militaire, de la retraite de nos troupes de couverture, de notre onzième division, par exemple, sous l'effort d'un ennemi très supérieur. Mais tel n'est-il pas le rôle des troupes de couverture, se replier en combattant? Et ce rôle est si bien compris, même par le public non initié, qu'après la bataille du Yalou, les personnes les moins compétentes ont reconnu la faute commise par les Russes de s'être fait battre à fond, au lieu d'avoir forcé l'adversaire à des prises de contact répétées, à des déploiements multiples qui l'eussent considérablement ralenti. La couverture doit se replier sous une pression trop énergique, comme des avant-postes, dont elle remplit plus en grand la fonction.

Nancy fortifié modifierait-il la situation à cet égard? Sur un seul point oui ; mais sur tout le reste de la frontière, une irruption en masse refoulerait notre couverture et ne permettrait pas de reporter notre concentration plus avant.

Cependant le camp retranché de Nancy nous procurerait, dans ce cas, un certain avantage : formant pointe, il couperait l'armée d'invasion en deux tronçons et permettrait à la nôtre, en débouchant du camp, soit au Sud, soit au Nord, de prendre en flanc l'un ou l'autre de ces tronçons. C'est l'argument le plus sérieux en faveur du choix de Nancy au lieu de Toul.

IV. — Au point de vue militaire, il est inadmissible, dit-on, de laisser aux Allemands les grandes ressources qu'offre Nancy. Cela est fâcheux, en effet, mais il ne faut pas s'en exagérer l'importance. Une grande ville offre surtout des ressources pécuniaires et ses usines elles-mêmes tirent tout du dehors. La fortification de Nancy, n'empêchant pas l'ennemi d'occuper une certaine bande de notre territoire, ne l'empêcherait donc pas de profiter de toutes les ressources qui s'y trouvent, chevaux, voitures, denrées, usines, mines, etc.; cela est d'une autre importance que tout ce qu'on peut tirer de Nancy même, c'est-à-dire peu de choses, en dehors d'une contribution de guerre.

V. — Enfin intervient la question de sentiment. A ce propos, je ne comprends pas que des habitants de Nancy demandent qu'on fortifie leur ville : c'est attirer la foudre sur elle; c'est l'exposer aux horreurs du bombardement, de l'incendie, à une destruction complète. J'ai personnellement une très chaude affection pour la capitale de la Lorraine, pour sa population si intelligente, si active, si patriote, une très grande admiration pour ses monuments incomparables, pour ses œuvres artistiques hors de pair; et, justement pour cela, il me semble fort à désirer qu'on n'expose pas de pareils trésors aux projectiles de l'envahisseur. « Les quelques contributions qu'il lui faudra payer du fait d'une occupation pacifique ne sont rien auprès des dégâts que lui infligeraient les engins modernes de destruction. » (Lieutenant-Colonel Rousset.)

Du reste, en principe, j'estime qu'il faut éviter de fortifier les grandes villes quand on le peut ; une population nombreuse, dont on ne peut expulser facilement les bouches inutiles et les fauteurs de désordre, ce serait le cas de Nancy, faute de temps, est toujours une cause de faiblesse. Aujourd'hui surtout, les voûtes des caves ne protégeant plus contre les gros obus à explosif, quelle est la population, qui, ne pouvant s'abriter nulle part, résisterait à de pareilles souffrances? A-t-on conscience de la pression qui s'exercerait alors sur le gouverneur? Ainsi je n'ai jamais compris le camp retranché de Lille, par exemple.

Discussion des diverses propositions faites pour fortifier Nancy. — La fortification de Nancy a été envisagée de diverses manières :

1° Pour les uns, il convient de faire un grand camp retranché. Alors se pose la question suivante : Doit-on garder celui de Toul ou le supprimer ?

Déjà en 1876, le général Douay proposait la création du camp retranché de Nancy, *relié à celui de Toul*; cette proposition fut écartée avec raison comme « trop étendue, trop coûteuse, devant immobiliser trop de troupes ». En effet, Toul et Nancy ne feraient qu'une immense place forte dont le développement exigerait 150 000 à 200 000 hommes, c'est-à-dire une armée entière! Une armée serait au-

trement utile pour la bataille que renfermée dans des murailles.

Alors il faut supprimer Toul, c'est-à-dire dépenser beaucoup de millions pour Nancy et quelques autres encore pour raser Toul. Franchement, le contribuable aurait bien le droit de se plaindre d'un pareil gaspillage; le propre du régime parlementaire est, il est vrai, le manque de fixité dans les idées; pourtant il ne faudrait pas que ce défaut pût se traduire aussi brutalement. La dépense, du reste, ne serait peut-être pas suffisamment justifiée : au point de vue stratégique, en ce qui concerne la première bataille dont les débuts, pour nous, auront vraisemblablement la forme défensive, Toul vaut Nancy; la supériorité de Nancy, comme nous l'avons indiqué, tient à sa position en pointe, qui facilite la contre-offensive sur les flancs Cet avantage vaut il la dépense à engager?

D'ailleurs une autre question prime tout : le *temps*. Si la guerre doit éclater, il est probable que ce sera dans un avenir prochain; en effet, d'une part, l'Angleterre a intérêt à ne pas laisser s'accroître la marine militaire rivale; d'autre part, après nous avoir réveillés de l'apathie dans laquelle nous avait endormis le ministère de la délation, les Allemands doivent bien comprendre que le temps est un facteur tout en notre faveur, car il nous permet, chaque jour un peu mieux, de réparer les fautes d'antan.

Nancy serait-il prêt au moment opportun et ne risquerions-nous pas d'avoir la guerre alors que cette ville serait incomplètement armée et Toul déjà désorganisé? La faute initiale paraît irrémédiable, mais elle n'a pas les conséquences particulièrement graves qu'on se plaît à envisager quelquefois.

2° Le deuxième système consiste à supprimer Toul et à créer à Nancy une place forte peu étendue au moyen d'un petit nombre d'ouvrages fortement bétonnés et cuirassés, gardés par une garnison d'un effectif restreint. Dans de semblables conditions, Nancy ne serait autre qu'un très gros fort d'arrêt : incapable de toute action extérieure; en raison de la faiblesse de sa garnison, elle aurait toute la vulnérabilité des forts d'arrêt. Sa prise exigerait certes plus d'efforts que celle d'un ouvrage isolé, mais peut-être un temps tout aussi court. Ce système ne tient pas compte de l'évolution de la fortification, dont les moyens de défense sont, aujourd'hui, le *feu* et l'*espace*, les grandes surfaces, c'est-à-dire, comme conséquence, une grosse garnison.

3° Une autre combinaison, plus raisonnable *a priori*, serait de mettre Nancy à l'*abri d'un coup de main* au moyen de quelques épaulements construits sur les hauteurs environnantes. Ce système, mis en pratique en 1882, a coûté un million et qu'a-t-il donné? « Aujourd'hui, de cette organisation, il ne reste que des trous, généralement pleins d'eau, représentant des batteries inutilisables sans de nouveaux travaux »... « les demi-mesures sont pires que le mal » (général ***). Et puis à Nancy, ainsi fortifié, il faudrait une garnison. Si celle-ci est faible, son rayon d'action sera restreint et la ville ne sera même pas à l'abri d'un bombardement; si la garnison est forte, c'est un appoint important enlevé aux troupes actives, au risque de perdre la campagne pour couvrir une ville; ce serait là une faute impardonnable.

Conclusion. — En définitive, Nancy ne doit pas être fortifié; cette ville ne doit pas entrer en ligne de compte dans les opérations des troupes de couverture, ni dans celles de l'armée. Il importe donc à tout prix de faire pénétrer dans tous les esprits cette conviction profonde que l'occupation de Nancy par l'ennemi n'a aucune importance. « Il ne faut pas que la Nation crie à la trahison si Nancy est pris. » (Messimy.)

Par contre, *il est indispensable* de prendre des mesures pour rétrécir le plus possible la zône frontière dans laquelle l'envahisseur pourrait entraver notre mobilisation et trouver des ressources précieuses. Cette question prime et englobe celle de Nancy. En raison de son extrême gravité, elle doit appeler immédiatement l'attention et entraîner une décision ferme.

Général H. LANGLOIS,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

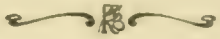

LETTRES DE BENJAMIN CONSTANT A FAURIEL (1802-1823) [1]

Benjamin Constant, éliminé du Tribunat pour l'indépendance de son langage et englobé dans la mesure de proscription qui bannissait la baronne de Staël, vécut à l'étranger pendant près de quinze ans, ne faisant à Paris que de rares et courtes apparitions. Mais il écrivit beaucoup durant cette période, avec toutes les précautions, d'ailleurs, que comportait le régime. Un de ses correspondants préférés fut *Claude Fauriel*, ancien secrétaire de Fouché, familier du groupe de la marquise de Condorcet à cette date, et, plus tard, professeur d'histoire des littératures étrangères à la Faculté des Lettres de Paris, et membre de l'Institut (*Inscriptions*). La bibliothèque de l'Institut possède trente-cinq épîtres de Constant à Fau-

[1] Les lettres que nous publions ici sont extraites d'un ouvrage, qui paraîtra prochainement chez Plon, intitulé *Benjamin Constant sans [illegible] d'après des documents inédits* (bibliothèque de l'Institut et Archives nationales), par M. [illegible], professeur de rhétorique à Louis-le-Grand et lauréat de l'Académie française.

riel, dont plusieurs fort longues et intéressantes. Sainte-Beuve en a pris connaissance et en a cité quelques morceaux, mais la plupart sont restées complètement inédites. Constant y entretient son ami, en toute franchise, mais parfois à mots couverts, de sa situation politique ou domestique, de ses travaux philosophiques et littéraires. On trouve, au cours de ces pages alertes, pleines de verve humoristique ou mélancolique, des aperçus curieux et intéressants au premier chef sur bien des événements dignes de fixer l'attention en cette époque agitée du Consulat et de l'Empire. Le style, facile et coulant, est tout à fait moderne; il rappelle celui de Voltaire et de Renan. On en jugera par les lettres qu'on va lire.

VICTOR GLACHANT.

I

Si (1) vous vous plaignez de moi, mon cher ami, on se plaint aussi beaucoup de vous. Une dame de mes amies vous a écrit il y a huit jours, et a joint à sa lettre une lettre de l'auteur d'*Atala*, et l'ouvrage même, avec ses cinq gros volumes, du *Génie du Christianisme*. J'ai affirmé que votre silence prouvoit que vous ne l'aviez pas reçu. Votre lettre me le démontre, car, même en ne répondant pas, vous m'en auriez dit un mot. Au reste, les lettres et l'ouvrage ont été envoyées (*sic*) chez vous au ministère : il est possible que le tout y soit resté.

Je ne pourrai aller vous voir que dans quinze jours. J'ai fait une acquisition qui m'oblige à une course, dans cette décade, et le départ de Mme de St[*aël*] est si prochain, que je ne puis la quitter de nouveau. Mais aussitôt qu'elle sera partie (2), j'irai me réunir pour quelques momens à vous, et je serai heureux de votre bonheur et de votre amitié.

Pour me distraire des autres folies, je lis Châteaubriand. Il est difficile, quand on tâche pendant cinq volumes de trouver des mots heureux et des phrases sonores, de ne pas réussir quelquefois. Mais c'est la plupart du tems un galimathias (*sic*) double, et dans les plus beaux passages il y a un mélange de mauvais goût qui annonce l'absence de la sensibilité comme de la bonne foi. Il a pillé les idées de l'ouvrage sur la *Littérature* (3), dans tout ce qu'il dit sur l'allégorie, sur la poésie descriptive et sur la sensibilité des anciens, avec cette différence que ce que l'auteur de ce dernier ouvrage attribue à la perfectibilité, il l'attribue au christianisme : ce plagiat ne l'a pas empêché de faire des allusions très amères, et à leur tour ces allusions ne l'ont pas empêché de croire que c'étoit un devoir d'amitié que de le protéger et même de le louer (1).

Je ne vous parlerai d'aucune affaire : 1° parce que je n'y pense que le moins possible ; 2° parce que je ne dis pas ce que j'en pense ; 3° parce que j'ai depuis six jours une inflammation à un œuil (*sic*) (2), ce qui me porte à n'écrire que le moins possible.

Je voudrois bien que vous vinssiez à Paris dans le courant de cette décade, mais pas le 6, le 7, ni le 8 (3), car je serai absent. Voyez cependant si une course à Paris ne rendrait pas difficile un départ nouveau, auquel peut-être vous seriez obligé de parvenir alors par la rupture que vous aviez évitée jusqu'à présent. Je voudrais causer avec vous là-dessus. Ne pourriez-vous venir à Paris sans y paraître officiellement ? Nous verrions alors ce qu'il y a à faire. Vous voyez que je raisonne d'après les bases que vous avez posées et que je pars de vos désirs pour examiner votre marche. J'espère qu'on m'en saura gré. Adieu. Je vous embrasse tendrement.

II

(29 avril.)
Viteaux, Côte-d'Or, ce 9 floréal [1802].

Il y a quelque tems que je vous écrivais, mon ami, que j'irais vous voir aussitôt après le départ de Mme de St[*aël*], et me voici à cent lieues de vous, sur la route de Genève. Je n'ai pu lui refuser de la suivre de très près, parce qu'emmenant son mari malade, elle a désiré que je fusse à même de la ratrapper (*sic*), s'il lui arrivoit quelque chose en route. Je ne lui avois point fait encore de sacrifice qui, pour mille raisons, me fût aussi pénible. Si je vous entretenais de ce que j'éprouve, et du dégoût profond que m'inspire la vie, je vous ennuyerais beaucoup, vous qui êtes au sein du calme et du bonheur. Je suis loin de l'un et de l'autre, et je crois que j'achète la peine au prix de l'agitation. Cela arrive à beaucoup de gens qui ne s'en doutent pas, et même, comme vous voyez, à ceux qui s'en doutent. Il y a une complication de destinée qu'il est impossible de débrouiller et avec laquelle on roule en souffrant, sans jamais prendre terre pour regarder autour de soi. Peut-être, au reste, le bonheur est-il presque impossible, du moins à moi, puisque je ne le trouve pas auprès de la meilleure et de la plus

(1) Cette lettre doit être de 1802 (*fin avril*, probablement); avant le retour au vieux calendrier, peu de temps après l'apparition du *Génie du Christianisme*.

(2) Elle partit en *mai*, au début du mois.

(3) De Mme de Staël. M. Paul Gautier a relevé ces imitations dans sa thèse latine de doctorat. Il n'en reste pas moins que tout ce jugement est empreint d'une sévérité et d'une malveillance inacceptables. Constant n'a jamais, en somme, aimé Châteaubriand.

(1) Châteaubriand, par la suite, se montra toujours serviable pour Benjamin Constant. Celui-ci eut, en 1823, deux procès de presse à propos desquels Châteaubriand s'entremit, afin de complaire à Mme Récamier. Grâce à son intervention, Benjamin fut dispensé de la prison et simplement condamné à une assez forte amende.

(2) Constant a souffert des yeux toute sa vie ; le *Journal intime* est plein de ses doléances à ce sujet.

(3) Du mois de floréal, sans nul doute (fin avril).

spirituelle des femmes (1). Je m'apperçois (*sic*) que le superlatif est malhonnête, et je le rétracte pour l'habitante de la Maisonnette (2). Je lui écrirai à elle directement dans quelques jours. Je voudrais lui témoigner tous mes regrets de n'avoir pas profité d'une invitation dont je m'étais fait une vraie fête. Elle les concevra, ces regrets amers, bien mieux encore que vous.

Aurez-vous cet été les dames du fauxbourg (*sic*) Saint-Honoré? Je ne les ai pas vues avant mon départ. Un malheureux dîner qui devoit les retenir toute la journée me les a fait chercher vainement : et à la douleur de prendre congé, j'ai substitué celle de regretter à chaque instant de ne l'avoir pas fait. Fait-on autre chose dans la vie que de remplacer la douleur par la douleur!

Je veux cesser mes tristes exclamations et vous parler de vous qui êtes heureux, et qui, au milieu des nuages de toute espèce qui couvrent notre horizon, m'offrez un point de vue consolant et doux. Oh! soignez bien cette plante rare qu'on nomme le bonheur. C'est si difficile à acquérir, et c'est peut-être impossible à retrouver!

Je ne vous parle pas des affaires publiques. Sans doute elles donnent de grands sujets de satisfaction, mais je suis trop mélancolique pour m'en occuper. Je ne m'en rapprocherai qu'en travaillant, si je puis, à cet ouvrage dont je parle sans cesse et qui n'avance pas (3). La solitude est nécessaire à toutes les facultés comme à toutes les jouissances, et je suis condamné au monde; je l'ai été du moins; et des nombreux enfers du Dante je crois qu'à la longue c'est un des plus pénibles. Je suppose que, sans en parler autant, vous travaillez plus et mieux. Mandez-moi ce que vous faites. Vos lettres seront pour moi un véritable plaisir, et ce sera une rareté dans ma vie. Je compte, en conséquence, que vous m'en accorderez libéralement. Adressez à Versoix, département du Léman. J'y serai dans cinq jours, comme dit le général Leclercq (4) (*sic*) en parlant des trèsves (*sic*) de Toussaint.

Adieu, mon ami. Je vous aime et vous embrasse.

IV

2 juillet 1802.
Ce 13 messidor an X.

Je reçois, mon ami, votre lettre du 2, et j'y réponds pour vous en remercier. J'ai écrit à celui que j'avais chargé de vous porter à Paris, ou de mettre à la poste pour Meulan ma lettre précédente, qui étoit du 17. Je désire que vous l'ayez, non qu'elle soit maintenant ou nécessaire ou intéressante, mais pour qu'elle soit en vos mains.

Ce que vous me dites sur mon retour est parfaitement conforme à ce que j'avais pensé. Je vous expliquerai, quand nous nous verrons, la circonstance très simple qui, à ce que je puis deviner, a donné lieu à une tracasserie, et les motifs très différens qui ont avancé de deux ou trois jours un départ fixé toujours à peu près à cette époque depuis plus de deux mois. Je ne pense pas qu'il puisse être question de rien au monde à mon retour : dans tous les cas, je compte vivre à ma campagne, le plus longtems que je pourrai. Le travail qui m'occupe demande encore de longues recherches, et je ne pense pas que jamais il y ait eu un meilleur moment pour méditer. Je compte aussi avec bonheur sur l'hospitalité de la Maisonnette. J'ai écrit dernièrement à la dame qui l'habite, mais directement, n'ayant pas reçu encore votre avertissement à cet égard. Mais ma lettre ne contient que l'expression de mes sentimens, et ils n'ont rien qui puisse choquer personne. Depuis longtemps, quand j'écris des lettres, je fais comme M. Thomas (1), je songe qu'elles sont destinées pour (*sic*) le public, et si cela continue, je pense que je pourrai bien faire imprimer mes lettres particulières, et garder mon ouvrage en manuscrit.

J'ai annoncé votre lettre à une dame que je vois souvent (2). Elle n'avoit point attribué votre silence à des motifs *défavorables pour vous*, comme vous le dites, mais tristes pour elle. C'est une des personnes qui vous aiment et vous apprécient le mieux, et que je voudrais le plus voir heureuse : et je sais combien des preuves de votre amitié y contribueraient. Il y a dans mon cœur trop de découragement, dans mon âme trop de sentimens divers, mon imagination est trop décolorée pour que je puisse, moi, faire le bonheur de personne; et je rassemble avec inquiétude, pour les objets de mon amitié, tous les moyens de bonheur que je découvre ou que j'imagine.

Les journaux se ressentent de l'inaction complette (*sic*) dont vous me parlez. Jamais ils n'ont été plus insignifians. Je crois même qu'ils s'en ennuyent : car le *Mercure* nous propose gravement de nous vouer exclusivement à la gloire militaire, et fait un grand article contre l'Angleterre, à laquelle il veut bien

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

(1) Nous supposons, sans en être sûr, qu'il s'agit de l'illustre auteur comme [illegible] dont le style apprêté et emphatique fut souvent raillé.

(2) Mme de Staël, qui a le sujet de la mort de son mari attendait une lettre de Fauriel.

laisser l'ignoble occupation du commerce. J'ai trouvé l'invitation bizarre, deux mois après la conclusion de la paix ; car, si je comprens (*sic*) encor ma langue, l'on ne peut guère acquérir de gloire militaire qu'en fesant la guerre, et je ne vois pas contre qui. Cependant l'auteur consacre trente pages à prouver que cette gloire doit être l'unique but de la France. Il est vrai que, pour nous consoler, il ajoute que nous ne ferons plus la guerre révolutionnairement, comme nous l'avons faite, mais de gouvernement à gouvernement. Soit, pourvu que cela ne nous porte pas malheur! Car je doute que nous puissions remporter plus de victoires que dans notre guerre révolutionnaire. Cet article m'a rappellé (*sic*) un discours de Merlin de Thionville prononcé en novembre 1793, où il prouvoit que la République ne devoit plus être commerçante, mais agricole et guerrière, et finissait par ces mots : « Soyons toujours sous nos armes et sur nos charrues ! » Il écrivit aussi, comme le *Mercure*, contre ces malheureux économistes, philosophes, et autres misérables comme Turgot, Voltaire et Montesquieu, *mutato nomine*.

Je vois aussi dans le *Moniteur* qu'on propose le rétablissement, ou, pour mieux dire, l'établissement de loix (*sic*) anglaises sur la chasse. On ignore peut-être que ces loix sont regardées comme atroces en Angleterre et que depuis un siècle on en demande le rapport. Peut-être aussi le sait-on.

Je finis, mon ami, car, à force de dire : *Je vois*, je ressemble à Petit-Jean. J'aurai bien du plaisir à vous voir, et j'en trouve un bien vif à apprécier les preuves d'amitié que vous me donnez. Je compte sur une lettre de vous, comme vous me la promettez.

VII

Ce 19.
Sans autre date; milieu de 1802]

Je ne vous remercie plus, mon ami, parce que je vous ai déjà dit tout ce que j'éprouvais. Mais je vous écris en détail et clairement, pour que vous puissiez bien savoir et ce que je désire, et ce que vous pourrez faire. L'homme qui vous remettra cette lettre a une occasion sûre pour me transmettre votre réponse. J'attens (*sic*) votre réponse pour mes derniers arrangemens.

1° Je suis certain que l'ordre que F. (1) avoit d'abord dit à G. (2) avoir été donné pour mettre obstacle à toute rentrée *en France* et avoir été envoyé dans le département même que j'habite actuellement n'a été ni donné ni envoyé. F. s'est déjà retranché à dire qu'il n'avoit été donné que sur la route *de Paris*, et pour m'empêcher d'y revenir.

2° Je doute qu'il ait été donné même de cette manière.

3° J'ai de fortes raisons de penser que toute cette affaire ne tient point à la disposition du Ier Cons. Il a eu un accès d'humeur, à l'époque de mon départ, d'après d'autres soupçons très mal fondés. Mais ceci n'a rien de commun avec ses colères antérieures.

Voici le fait : j'en ai la conviction la plus forte. F., durant cet hyver (*sic*), a dîné deux ou trois fois avec moi dans une maison que vous connoissez (1). Il avoit cru prudent de ne point parler de ces dîners. Mais la personne chez qui nous dînions aïant (*sic*), par erreur, supposé qu'ils étoient connus, en a dit, avec bonne intention, et avec le désir de servir F., un mot qui est revenu au 1er C. Celui-ci, fidèle à son système de semer la défiance, a dit à F. : « Vous dînez chez... Je sai (*sic*) tout ce que vous y dites. » F. s'est cru compromis. Il n'y avoit pas le moindre fondement. Outre qu'il n'y avoit rien à savoir, le 1er C. ne savoit que le fait matériel d'un dîner dans telle maison. Cela a eu lieu huit à dix jours avant mon départ. G. m'en a averti : mais le sort a fait que je n'ai plus revu F., de sorte que je n'ai jamais pu lui expliquer cette tracasserie. Je n'y suis, moi, pour rien de personnel. Ce n'est ni chez moi que la chose s'est passée, ni contre moi que F. a de l'humeur. Mais mes liaisons connues, mon départ simultané, et l'accident qui a retardé sa lettre d'invitation, de manière que je n'ai pu m'y rendre, tout cela, joint à ce que je suis à cent cinquante lieues de Paris, lui fait trouver simple que j'y reste.

Voilà, mon ami, mes données bien positives, d'après des lettres, des détails, et des souvenirs postérieurs à tout ce que je vous ai mandé précédemment. Tout ceci pour vous. Si F. croyoit que je le soupçonne d'exagérer la malveillance du 1er C., il pourrait se justifier en la fesant naître. Il ne faut d'ailleurs point que d'autres paraissent instruits de mes conjectures sur ses craintes ; il les croiroit d'autant mieux fondées.

Maintenant, voici ce que je crois qu'il faut lui dire, et je désire bien que ma lettre vous parvienne avant que vous l'ayez vu.

1° Je ne suis point ici dans mon domicile ; si j'y étois, j'y resterais. Je ne désire point aller à Paris, qui n'est pas non plus mon domicile : mais je suis obligé d'aller à ma campagne, où j'ai tout mon établissement, et qui est à dix lieues de Paris. C'est là, et non à Paris, que je veux aller. Jusqu'à présent tous les avis de F. ont été de ne pas retourner à Paris. J'obtempère à ces avis.

2° J'ai fait un achat de terres pour lequel j'ai des

1 Fouché.
2 Garat.

1 Chez Mme de Staël.

payemens à faire le 15 vendémiaire. Je ne puis charger personne de mes affaires, vu que j'ai toujours compté les terminer moi-même et qu'il faudrait des détails qu'un homme qui n'en auroit pas de connoissance antérieure ne parviendrait jamais à comprendre. J'ai à ma campagne tous les papiers nécessaires et pour me faire payer de ce qu'on me doit, et pour payer ce que je dois moi-même. Personne ne peut trier ces papiers pour me les envoyer. Je ne puis rien faire sans cela. Si je n'étais pas à Paris ou à ma campagne vers le 15, j'aurais un procès commencé, et mes biens saisis. F. traitera cela lestement, mais faites-lui sentir que cela est sérieux, et que ce que je désire est si simple qu'il ne vaudrait pas la peine de me causer un grand dérangement de fortune.

3° (et ceci peut le plus convertir F.), mon retour ne fera aucune sensation, puisque j'irai habiter une propriété isolée qui n'est pas même dans un village. Je me proposais, même avant cette affaire, de vivre très retiré et à la campagne la plus grande partie de l'hyver. Personne que F. ne pense à moi, ne saura où je suis. D'ailleurs, je le répète, si l'on veut quelque chose de moi, c'est que je ne sois pas à Paris; et si F. est de bonne foi, il conviendra que, s'il m'avoit vu, il m'auroit donné le conseil d'aller à ma campagne. C'est parce que je suis à Genève qu'il me fait dire d'y rester. Si j'étais à ma campagne, ce serait là qu'il voudrait que je restasse.

Divisez donc bien, mon ami, la question entre Paris et la campagne. S'il le faut, je suis prêt à transiger sur Paris; mais je ne le puis sur l'autre point. Il me conviendroit de pouvoir faire quelques courses à Paris, pour régler moi-même mes affaires avec mon vendeur et ceux qui me doivent. Mais si F. y met un trop grand obstacle, j'y suppléerai par lettres. Je ne le puis d'ici, parce qu'il me faut des titres et des papiers, qui, je vous l'ai dit, sont à la campagne. Je prendrai donc, s'il le faut, vis-à-vis de F. l'engagement (d'amitié, car je ne veux point sanctionner de pareils actes) de ne point aller à Paris de tout l'hyver. Mais rien ne m'empêchera d'aller chez moi, parce que le dérangement qui suivrait la prolongation de mon absence me semble plus fâcheux que la chance que je courrais, en allant en dépit de tout le monde.

Si l'offre de rester à ma campagne est nécessaire, faites-la donc : mais ne la faites qu'à la dernière extrémité ; non que ce ne soit mon dessein, mais comme on part toujours du point où l'on est, si l'on croit m'avoir rendu toute liberté d'aller à Paris, et que l'humeur revienne, le pis aller sera de me repousser jusqu'à ma campagne. Si l'on m'a contraint à ma campagne, à la première humeur renaissante, on voudra m'éloigner encore.

Ajoutez en parlant à F. que, bien que décidé à ne changer en rien mes opinions, cependant, si je dois à son amitié la fin de cette tracasserie, dans laquelle je ne sais pourquoi je suis compris, je me regarderai comme lié vis-à-vis de lui ; que je croirai, pour ne pas le compromettre, ne devoir ni écrire ni parler sur l'état des choses ; que ma conduite sera précisément l'inverse de ce qu'elle seroit nécessairement, si l'on me réduisoit à m'exiler, que le Ier C. n'entendra nullement parler d'un homme dans une campagne isolée à dix lieues de Paris, y vivant *seul*, absolument *seul*, et que lui F. sera beaucoup moins compromis par là que s'il se prêtoit à un acte arbitraire contre un homme qui n'est pas tellement obscur qu'on ne le sût hors de France.

Voilà, mon ami, quant à F. Quant à G. et à mes autres amis, servez-vous des mêmes motifs d'affaires, pour démontrer combien mon retour est indispensable, en fesant aussi sentir que mon séjour à la campagne sera sans inconvéniens, si F. le veut. Mais ce qui est essentiel et ce qui est vrai, c'est que ce n'est point fantaisie, ce n'est point envie de lutter, — quoique cela soit naturel quand on a raison, — c'est nécessité qui me force à retourner chez moi. Cela est si exact que, si F. persiste, et que je ne voye pas possibilité de séjourner, j'y irai de manière ou d'autre, quelque risque qu'il y ait, et sauf à repartir, après mes arrangemens pécuniaires. Ceci ne doit pas être dit à F., parce que, n'eût-il pas envie de me tourmenter, il aimerait assez à me laisser vivre comme Damoclès.

Je passe maintenant aux arrangemens matériels et à l'époque de mon retour. Je suppose que ceci vous parvienne dans dix jours, et qu'il vous en faille cinq pour avoir vu F. J'aurai votre réponse dans vingt jours à peu près : et je ne partirai que dix jours après. Mon idée serait d'aller à la Maisonnette avant Paris ou ma campagne, puisque l'excellente dame de la Maisonnette veut bien m'y recevoir : d'écrire à F. comme de chez moi, et de savoir l'effet de ma lettre, et si, ce que je ne crois point, on m'iroit chercher à ma campagne. Ensuite, selon les circonstances, ou je m'établirai dans mon hermitage, ou, s'il n'y a pas sécurité, je m'arrangerai en vingt-quatre heures pour un long voyage. Je désire donc, et je vois avec plaisir que cela cadre avec vos projets, vous trouver vers le 10 vendémiaire à la Maisonnette. Tout sera éclairci en deux jours, et si je dois repartir, ce dont je doute, j'aurais eu de bons momens près de vous, et j'aurais remédié pour ma fortune aux dérangemens d'une absence inopinée.

Je vous avoue, mon ami, que toutes ces précautions, je les prends plutôt pour que mes amis ne m'accusent pas d'imprudence et ne se désintéressent pas de moi que par aucun motif de crainte. La vie est si lourde sous le régime sous lequel nous vivons.

que je ne puis mettre d'intérêt à éviter des dangers qui ne menacent pas la vie, et qui, d'ailleurs, me paraissent très peu vraisemblables. Mais je sens que tout le monde crieroit à la témérité, à l'obstination, et je ne veux pas braver la désapprobation de ceux que j'estime. Si vous enleviez de France vous, et en comptant tout, une douzaine d'hommes et de femmes, je me résignerais à vivre partout ailleurs : et si, après un court séjour près de vous, je ne vois point de possibilité de repos, je tâcherai d'aller, avec des livres, attendre dans quelque retraite paisible la fin de ce règne, qui redouble tellement de poids.

Je suis bien aise de ce que vous me dites de l'ouvrage que je vous ai envoyé (1). C'est une belle action, et qui, s'il y a encore quelques fibres dans les cœurs, doit être tôt ou tard d'une grande utilité. Bientôt vous lirez le roman de la fille (2), qui, je crois, ne vous fera pas moins de plaisir. Bonne et noble famille !

Adieu, mon ami. J'attends le plutôt (*sic*) possible la réponse que vous remettrez au porteur de cette lettre, et je compte vous embrasser du 12 au 20 vendémiaire. Adieu. Vous n'avez pas besoin que je vous dise combien je vous aime.

(*A suivre.*) BENJAMIN CONSTANT.

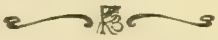

LES ZEMSTVOS ET L'AUTONOMIE POLONAISE

Le jour où je me trouvai pour la première fois au milieu des membres du Congrès des zemstvos russes, j'eus plutôt l'impression d'une société académique discutant le grand problème des rapports à établir entre l'individu et l'État, que d'une assemblée représentative pressée de définir la conduite à suivre sur l'heure. On élaborait pour la centième fois une déclaration des droits de l'homme, avec cela de particulier qu'au nombre des principes sacrés de tout ordre social, on omettait sciemment d'introduire l'inviolabilité de la propriété. Je ne m'en étais pas aperçu au moment même du vote, mais le lendemain, alors qu'on discutait le projet de soumettre les contrats de fermage au contrôle de l'État, je fus entièrement édifié par un de mes collègues, qui, à mon grand étonnement, affirma qu'une pareille mesure s'accordait on ne peut mieux avec la déclaration qu'on avait votée la veille, car cette dernière ignorait le principe qui veut que toute propriété soit inviolable. A côté de ce trait particulier il était difficile de relever dans les discours des orateurs beaucoup d'originalité. Les uns répétaient la thèse socialiste d'un État se mêlant de tout dans l'intérêt du bien-être général ; les autres faisaient preuve d'un grand attachement aux idées individualistes et quelque peu anarchistes de Nietzsche. Il s'agissait de trouver le point d'intersection entre les droits de l'État et ceux de l'individu et, bien entendu, on le trouvait aussi peu à Moscou qu'à Paris, tant à l'Académie des sciences morales et politiques que dans les meetings populaires. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque, deux jours plus tard, je vis les mêmes hommes développant, cette fois d'une façon très serrée, leurs idées quant à leur façon d'étendre la liberté locale et le droit des nationalités. On était venu des confins de la Sibérie, de la Crimée et du Caucase, de la Pologne et de la Lithuanie, et on avait apporté la même solution à ce problème si difficile du maintien de l'unité politique de pair avec l'autonomie régionale. On en avait assez des ordres venant de Pétersbourg et on ne voulait point voir la vie locale règlée comme par le passé par les membres de tel on tel bureau administratif établi dans la capitale et souvent ne possédant pas les notions les plus élémentaires sur les conditions tant physiques que morales du pays. On témoignait la même méfiance vis-à-vis de la future représentation nationale, dont la majorité, après tout, n'était pas censée être au courant des besoins réels et des vœux des provinces limitrophes, en tant que diversifiées de l'ensemble du pays par leurs mœurs, leurs coutumes, et leurs traditions historiques. La Sibérie demandait à être gouvernée d'après des lois sibériennes, la Pologne et le Caucase réclamaient des diètes locales dotées d'attributions législatives et pouvant, par conséquent, résoudre à elles seules des questions d'intérêt local. Quant à la Finlande, elle témoignait de son désir de rester à l'écart et de garder son indépendance pleine et entière des autres parties de l'empire en n'envoyant point de délégués au Congrès.

A côté de cette question de la représentation régionale, il s'en posait une autre : celle d'une égale liberté reconnue à toutes les langues et à tous les dialectes du pays. Chaque nationalité demandait à avoir des écoles où l'enseignement se ferait dans sa propre langue, laquelle devrait également devenir la langue administrative et judiciaire dans les limites de la région habitée par cette nationalité. Des lois absurdes avaient encore naguère défendu aux Polonais de faire usage de leur propre langue dans l'enseignement tant primaire que secondaire ou supérieur, et il en est de même à l'heure qu'il est des Petits Russiens, des Lettes et de ces multiples tribus qui habitent le Caucase et la Sibérie. Qu'il me soit per-

(1) Il s'agit d'un ouvrage de Necker, les *Dernières vues de politique et de finances*.

(2) *Delphine*, par Mme de Staël.

mis de reproduire à cette occasion quelques lignes d'un livre que j'écrivis en 1901, pour faire connaître aux Américains les institutions politiques de la Russie.

D'après la loi de 1869, toutes les sciences devaient être enseignées en russe à l'Université de Varsovie et dans les collèges ou écoles secondaires. Il est fait exception pour le catéchisme seul. La même règle a été également étendue aux écoles primaires, aux cercles, aux réunions de sociétés savantes, littéraires ou autres, aux théâtres, aux boutiques, en ce qui concerne les annonces commerciales, et à toutes la correspondance officielle. Le plus grand nombre de ces mesures ont été adoptées par des gouverneurs généraux en 1866 et 1868. Il se produisit alors des cas ridicules : des personnes furent condamnées à l'amende pour avoir dit à quelque trésorier du district en polonais les paroles que voici : « Je vais vous donner deux roubles de petite monnaie. » Des réglements tout aussi sévères furent renouvelés au cours des années 1881 et 1893. Pour citer un exemple entre cent, il suffira de dire que la célèbre primadonna, Mme Zembrich, fut condamnée à payer une amende de 100 roubles tout simplement parce qu'elle avait chanté une chanson polonaise à un concert, sans autorisation préalable (1). Des défenses tout aussi absurdes empêchaient encore naguère des professeurs petit-russiens venus de Galicie d'exposer dans leur propre langue aux congrès archéologiques de Kharkoff et d'Ekateniroslav les découvertes qu'ils avaient faites quant à l'âge de la pierre bruteou polie. »

Les membres du congrès des zemstvos, réunis en septembre à Moscou, furent unanimes à désapprouver de pareils procedés. Et on vota, après un court échange de vues, ou plutôt après des rapports succincts sur les méfaits de l'administration centrale tant en Pologne qu'en Petite-Russie, tant au Caucase qu'en Sibérie, les résolutions suivantes :

« La loi organique russe, devra reconnaître à toutes les nationalités de l'empire le droit de faire usage de leur propre langue et de leur propre dialecte, ainsi que le droit de créer des écoles et des institutions littéraires et scientifiques ayant pour but avéré le maintien et le développement de leur propre langue ou dialecte. La langue russe ne reste obligatoire que dans les limites de l'administration centrale, ainsi que dans l'armée et la flotte. Quant à l'emploi, de pair avec le russe, d'autres idiomes dans les institutions et les écoles subventionnées par l'État ou les représentations locales, cette question [illegible] tant générale que [illegible]nale, ainsi que par les décisions prises conformément à ces lois par les organes administratifs. Pour l'accomplissement de ce vœu on ne perdra jamais de vue qu'il [illegible] puissent recevoir une instruction primaire ainsi que secondaire dans leur propre langue ».

[illegible] unis [illegible] qu'il s'agit de reconnaître le droit [illegible] d'employer [illegible] langue [illegible], les membres du Congrès le furent moins dans la question de savoir si, à côté de la représentation nationale et des Conseils généraux, on admettrait l'existence, dans certaines régions, de diètes provinciales dotées du droit de légiférer sur les questions locales. A côté d'hommes imbus des mêmes idées que celles qui ont régulièrement prévalu en France depuis la défaite des Girondins, on en trouvait d'autres, très opposés à la reconnaissance des droits acquis aux Polonais grâce à des concessions à moitié volontaires faites au nom de la Russie par l'empereur Alexandre Ier, au Congrès de Vienne, alors que l'ancien duché de Varsovie, au lieu de revenir, comme par le passé, à la Saxe, était érigé en royaume à tout jamais uni à l'Empire russe.

On prétendait, à tort à mon avis, que deux soulèvements malheureux : celui de 1830 et celui de 1863, avaient fait table rase de toutes les promesses faites aux Polonais, et qu'un peuple perdait ses libertés politiques comme on perd un don reçu : pour cause d'ingratitude. Ceux qui partageaient une pareille façon de voir étaient, en même temps, partisans de larges libertés régionales; par esprit de système et pour faire preuve de leurs sentiments égalitaires, ils réclamaient les mêmes libertés tant pour les provinces ayant formé le noyau de l'Empire russe que pour celles qui lui furent annexées par droit de conquête. Orel et Koursk devaient posséder une représentation régionale avec droit de législation locale, ni plus ni moins que Varsovie ou Tiflis. Dans le projet d'une constitution que le Congrès des zemstvos a élaboré pour l'ensemble de l'Empire — projet qui n'a pas encore été voté — on propose d'accorder aux Conseils Généraux des départements limitrophes le droit d'exprimer des vœux en faveur d'une union de plusieurs départements en une seule région, laquelle serait soumise à des lois faites par des représentants régionaux. Il m'a paru utile de faire descendre ces débats des hauteurs auxquelles ils s'étaient élevés, en demandant qu'on s'occupât avant tout de la reconnaissance des droits historiques des Polonais. Ma demande ne fut point accueillie, et le Congrès préféra voter la résolution suivante :

« Considérant que la création de représentations régionales aux droits législatifs en certaines matières, paraît être désirable pour certaines parties de l'Empire, le Congrès a décidé que [illegible] et une représentation [illegible] de la [illegible] droits constitutionnels seront établies dans tout l'Empire, [illegible] mesure que le besoin s'en fera sentir au sein des populations, et que les limites naturelles des régions autonomes pourront être [illegible] »

Ce charabia, qui ne perd ni ne gagne à être traduit

(1) [illegible]

en français, fut compris, bien entendu, de la façon la plus diverse. Le mot d' « autonomie » a été employé plus d'une fois pour désigner les libertés dont jouissaient, par exemple, les républiques urbaines de l'Italie au XIIIe et XIVe siècle, et il est difficile, pour quelqu'un non au courant de la terminologie juridique allemande, d'admettre qu'il existe une différence très marquée entre l'autonomie d'un pays et son indépendance politique. Ceux qui avaient voté cette vague formule étaient pourtant partisans de l'unité de l'Empire, et ils n'entendaient par « autonomie », qu'un self-government régional avec droit de faire des lois locales non contraires à l'ensemble de la législation du pays, lois que les Anglais appellent fort bien « by-laws », c'est-à-dire lois supplémentaires à d'autres, d'un caractère général. Il est facile à concevoir que tous ceux qui ne demandaient qu'à faire passer les congressistes pour des « démembreurs » de l'Empire eurent gain de cause en donnant au terme « autonomie » le sens vulgaire. La *Gazette de Moscou* fit paraître dans ce but une carte fantaisiste de l'Empire découpé en régions indépendantes et ayant pour centre une toute petite Moscovie, une Moscovie réduite aux proportions que le duché du même nom possédait avant les conquêtes des premiers tzars. Ce procédé qu'un anglais de passage jugea excellent au point de vue électoral, mais soumis à caution au point de vue moral, produisit l'effet voulu. Rentré à Pétersbourg, je n'entendis de toutes parts que des critiques amères contre mes collègues du Congrès, lesquels, disait-on, avaient fait preuve d'un manque de tact et d'une méconnaissance vraiment extraordinaire de leurs devoirs vis-à-vis de l'ensemble du pays. Pendant un mois, on continua à les traiter de « démembreurs ».

Un parti politique vint à se former dans le seul but de protester contre ce prétendu partage de l'Empire ; il s'intitula « parti du régime légal » et compta dans son milieu, à côté de riches industriels et marchands, un certain nombre de professeurs et d'académiciens. M. Alexandre Goutchkoff qui, seul, s'était élevé au sein du Congrès pour protester contre toute concession aux fédéralistes, devint l'objet d'un culte de la part de certains de ses collègues au Conseil municipal de Moscou. Un d'eux se prosterna en sa présence et essaya de lui baiser la main, « cette main qui, seule, s'était levée pour maintenir l'unité de l'Empire ». Et dire que toute cette mise en scène patriotique aurait pu être évitée, si le rédacteur du charabia que je viens de reproduire n'avait pas été un disciple fervent d'un professeur de Heidelberg, appelé Jellineck, lequel établit dans son cours que l'autonomie n'a rien de commun avec le fédéralisme, tout en dépassant les limites du self-government local. On aurait pu croire qu'édifié par la mauvaise impression qu'avait produite dans le public l'emploi d'un terme étranger et dont on était loin de comprendre le sens précis, les délégués des zemstvos et des conseils municipaux tâcheraient de l'éviter à l'avenir dans leurs résolutions. Il n'en fut rien pourtant, et, malgré mes protestations, dans le seul but de rester fidèles à eux-mêmes, ils trouvèrent bon de le reproduire dans une nouvelle réunion qui eut lieu en novembre et qui se proposait de définir les conditions auxquelles le gouvernement, présidé par le comte Witte, pouvait compter sur l'appui du Congrès. J'avais beau déclarer qu'après tout un légiste n'avait pas plus le droit de demander aux non-initiés une compréhension exacte du terme « autonomie », qu'un médecin, de celui d' « hypertrophie ». On me répondit qu'une représentation régionale ayant le droit de voter des lois locales ne correspondait point à l'idée juridique du self-government et qu'il y avait une *contradictio in adjecto* dans l'usage que je voulais bien faire de ce terme, n'en trouvant point d'autre à ma portée. Il est probable que le grand public russe n'est pas plus édifié pour cela, quant au vrai sens des promesses que le Congrès a tenu à faire aux Polonais. Ces derniers ont bien voulu protester de leur désir de sauvegarder l'unité de l'Empire, mais bien malin serait celui qui pourrait dire à quel point le terme d' « autonomie » ne correspond pas, dans leur for intérieur, au désir de voir le royaume de Pologne placé dans la même situation vis-à-vis de l'Empire que celle qu'occupe en ce moment la Finlande. Or, le terme d'autonomie avait été choisi par le rédacteur des résolutions du Congrès à cette seule fin de ne laisser planer aucun doute quant au désir du Congrès de ne point accorder à la Pologne les mêmes libertés que celles dont les Finlandais avaient fini par s'emparer, et un autre membre du même bureau, le professeur Milioukoff, nous déclarait avec emphase que, tout centraliste qu'il est, il ne voyait aucun inconvénient à voter la formule concernant l'autonomie régionale. Je me demande après tout si l'emploi d'un terme que chacun entend de sa façon ne pourra pas devenir dans nos prochains démêlés politiques une pierre d'achoppement à toute entente sincère avec les Polonais, les Petits-Russiens, les Géorgiens et les Arméniens, ou encore les diverses peuplades, tant slaves qu'indigènes, de la Sibérie. Chacun voudra l'interpréter à sa façon : les uns dans le sens d'union exclusivement dynastique avec l'ensemble de l'Empire ; les autres, dans celui d'un self-government local quelque peu élargi. De cette mauvaise entente dans l'interprétation d'un terme pourra naître une guerre intestine, laquelle, hélas ! ne restera point dans le seul domaine des idées.

Pour le moment, nous avons pour acquis le bon vouloir des Polonais de marcher de pair avec les libéraux russes dans la revendication des libertés

politiques nécessaires à tous les citoyens. Ils ont consenti également, par la bouche de leurs délégués, à ne point soulever la question d'une Constituante polonaise convoquée en même temps que celle des autres provinces de l'Empire. L'autonomie de la Pologne sera un don que les Polonais espèrent recevoir de la future représentation nationale russe. Une pareille solution a rendu les discussions moins vives et moins acerbes. Les uns l'acceptaient dans le ferme espoir qu'une fois réunis les élus du suffrage universel se garderont bien de commettre la faute d'ériger la Pologne en pays virtuellement indépendant du reste de l'Empire; les autres — parce que, à leur insu, ils sont au fond fédéralistes et ne demandent pas mieux que de voir l'Empire se transformer en une ligue d'États soumis à un même gouvernement central, à l'exemple de ce qui a lieu tant en Allemagne qu'en Autriche. Ceux qui ont le plus profité jusqu'ici de tous ces débats, plus ou moins académiques, sont certainement les Polonais. Une grande vérité leur a été révélée pour la première fois : c'est celle de la russification polonaise faite non de l'avis, mais contrairement au désir de la nation russe; et ce seul fait est d'une telle importance qu'il relègue au second plan tous les autres votes du Congrès.

Désormais Polonais et Russes pourront marcher de pair dans la revendication des libertés politiques et d'une constitution démocratique, car les premiers auront le droit de compter qu'aussitôt après la réunion d'une assemblée législative russe, on s'occupera d'accorder une certaine indépendance locale au royaume de Pologne, à condition, bien entendu, du maintien de l'unité politique de l'Empire. Ce sont là les promesses faites par le Congrès réuni à la fin de septembre 1905; elles sont inscrites dans le texte de ses résolutions. C'est un engagement pris vis-à-vis d'alliés dont le concours est précieux à tous les libéraux russes, car ce n'est que sur la mauvaise entente des nationalités que l'autocratie a pu être maintenue dans tous les pays de l'Europe Orientale, depuis l'Autriche jusqu'à la Turquie. La parole de l'empereur Franz Ier, que l'ordre de son Empire est sauvegardé par la haine mutuelle des peuples qui y sont soumis, contient certainement un grand fond de vérité. Aussi tous ceux qui tiennent à remplacer le pouvoir absolu par le régime de liberté et de légalité doivent-ils nécessairement commencer par établir une entente cordiale entre les diverses nationalités appelées à une existence politique commune. Or, cette entente ne peut avoir lieu qu'à condition de reconnaître, à côté de la liberté individuelle, une égale liberté à tous les groupes ethniques formant parti d'un seul tout.

MAXIME KOVALEVSKY.

LA VIE ET L'ÉTUDE DES MONUMENTS FRANÇAIS (1)

Malgré l'appui de leurs monuments, les villes perdirent leurs libertés, le roi l'emporta, et la monarchie revendiqua le droit de gouverner le pays à elle seule, et d'interpréter à sa guise le passé de la France.

Elle s'arrogea la tutelle des hommes et des choses, des vivants et des morts, et elle commença cette œuvre officielle de protection des monuments historiques, que nous avons, aujourd'hui encore, tant de peine à poursuivre avec intelligence.

Cette œuvre fut du reste fort mal entendue par les ministres de la monarchie, Colbert compris. Ils apportèrent, dans leurs rapports avec les antiquités nationales, les préjugés esthétiques et autoritaires des commis du roi et des élèves des classiques.

On s'attachait surtout aux monuments qui avaient un mérite d'art, aux belles médailles, aux statues taillées d'après le rite consacré de la mythologie gréco-romaine. Les vestiges du Moyen Age n'avaient pas leur raison d'être : c'étaient choses gothiques, et ce terme de gothique, de plus en plus à la mode, aidait à condamner tout ce qui avait suivi l'arrivée des Barbares. La royauté appliquait aux pierres du passé français l'exécration prononcée par Boileau contre les vieux romanciers. Elle suivait Lebrun et Perrault : quand elle sauvait des Jupiter et des Vénus gallo-romaines, c'était par égard pour Rome et non pas pour la Gaule.

Puis sa politique fit en archéologie comme dans le reste, elle centralisa. Tout ce qu'on trouvait de beau devait enrichir le Cabinet du roi, ou embellir ses jardins. Beaucoup de collections particulières, jalousement formées par les érudits de la Renaissance, perdirent leurs meilleures pièces, acheminées vers Paris. Les corps de villes eux-mêmes, signe du temps, faisaient leur cour à Louis XIV en lui offrant, pour les allées de Le Nostre, ces statues antiques qu'ils avaient été si fiers, le siècle précédent, de trouver dans le sol de leur cité. Un ministre du roi, Colbert lui-même, dit-on, projeta de transporter à Versailles la Maison Carrée de Nimes : chimère saugrenue de courtisan féroce, sans doute, mais qui exprime avec une terrible justesse le sentiment des contemporains, que les choses du passé étaient faites pour concourir à la gloire du roi.

Enfin, si la royauté savait amener à elle les pierres qui lui plaisaient, elle fit ou laissa détruire celles qui lui étaient gênantes. Dans sa haine contre les villes, elle engloba même parfois les édifices qui

(1) Voir la *Revue Bleue* du 6 janvier 1906.

avaient été leur orgueil. Quelques-uns des antiques les plus fameux de la France, ceux qui passionnèrent le plus peut-être les voyageurs de la Renaissance, disparurent sous les Bourbons sans autre protestation que des élégies de savants de province : la Tour d'Ordre de Boulogne, les Piliers de Tutelle de Bordeaux, le plus colossal des temples romains laissés en Gaule, les trois Tours et Mausolées du Palais Comtal d'Aix-en-Provence, et, en quantité infinie, les porches, les tours, les clochers, les donjons, les portes des temps médiévaux. Et cela arrivait d'ordinaire pour les mêmes deux motifs, d'art et de tyrannie. Les uns, parmi ces monuments, étaient des embarras gothiques qui empêchaient les intendants de rebâtir les cités françaises suivant le rythme symétrique d'une architecture uniforme, je cite la parole d'un conseiller du roi. Les autres avaient un tort plus grand encore : comme ils étaient très solides, construits de ces pierres énormes et de ce ciment compact qui ont fait des Romains les maîtres de toute maçonnerie, ils avaient pu au temps de la Fronde supporter des batteries et résister aux soldats du roi. Il n'en fallut pas davantage pour les faire abattre. Après avoir abrité les libertés municipales, les ruines, romaines ou gothiques, périssaient enfin de la victoire du roi ; et ce fut un énorme morceau de l'ancienne France qui disparut alors.

*
* *

Mais, Dieu merci ! Quelques-unes restèrent, protégées par d'excellents amis, qui étaient en même temps, comme de juste, les adversaires de la royauté: les membres des Cours judiciaires, Parlements et Présidiaux.

Les magistrats avaient tous les motifs d'honorer les monuments anciens : c'étaient les plus instruits des hommes de France, la véritable aristocratie intellectuelle des deux derniers siècles de la monarchie ; ils vivaient d'habitude solidement plantés dans leur province, possesseurs héréditaires de leur hôtel, de leur château et de leur charge ; ils aimaient cette province dont ils étaient les vrais maîtres, et où ils connaissaient les moindres aventures de chacun. La recherche de ses antiquités était pour eux une manière de la posséder davantage. Enfin, ils se trouvaient dans d'excellentes conditions pour les interpréter en bonne science, sans la crédulité ou la passion des homme du Moyen Age et de la Renaissanc : leur profession laissait des loisirs; leur éducation juridique et leur droiture de magistrat les avaient accoutumés à étudier les textes en eux-mêmes, et non pour le profit d'une cause ; assurés de l'avenir par leurs richesses et la propriété de leur fonction, leur amour de l'érudition n'était point troublé par le désir de l'avancement : ils avaient cette patience infinie sans laquelle l'histoire n'est qu'un jeu de l'esprit.

Ce sont donc les traditions des familles parlementaires qui ont sauvé le culte des antiquités nationales et qui ont installé dans l'histoire une saine méthode de travail. Qu'on songe, en premier lieu, à Le Nain de Tillemont, que tout historien devrait prendre comme directeur de conscience : car l'histoire, dans ce siècle de la sainteté, a eu, avec Tillemont, son confesseur et presque son martyr. Et derrière lui, combien d'autres, ayant laissé chacun son œuvre et son souvenir propres ! Etienne Pasquier, à la voix grave et solennelle, le Bordelais Florimond de Rœmond, Peiresc le Provençal, le plus agité, le plus militant, le plus universel des archéologues, dont les cahiers couverts de sa petite et élégante écriture seront pendant longtemps un répertoire de documents presque inépuisable ; Bouhier et de Brosses, les deux gloires dijonnaises, le Nîmois Jean-François Séguier, le vrai précurseur, et français, de Bœckh et de Mommsen, dont les éditeurs allemands du *Corpus* n'ont pas absorbé toutes les trouvailles. Voilà les collaborateurs laïques des Jésuites, des Oratoriens, des Bénédictins. Les services qu'avaient rendus aux textes les Sirmond, les de Sainte-Marthe, les Mabillon, les Bouquet, les hommes de la magistrature les rendaient aux monuments : les uns et les autres posaient les assises solides sur lesquelles construisent encore les plus orgueilleux bâtisseurs de la science contemporaine. Mon maître et ami M. Gabriel Monod vous le rappelait hier en termes d'une éloquente simplicité.

Et quelle longue suite de travail dans ce monde de l'ancienne magistrature ! son histoire est aussi belle, aussi variée, aussi copieuse qu'une épopée : elle commence avec les contemporains de François 1er, elle finit avec ceux de la Révolution. L'érudition parlementaire fit la transition entre la Renaissance et l'Encyclopédie, elle continua la science de l'Humanisme, elle prépara celle des temps modernes.

*
* *

Grâce au dur labeur de ces hommes, la science moderne se forma dans le siècle qui précède la Révolution; elle s'activa lorsque celle-ci fit sentir ses approches. On vit, au temps de Rousseau, une nouvelle Renaissance, plus logique, plus avisée, moins folle que la première.

Assurément, nos pierres antiques eurent toujours des railleurs : il serait bien étonnant que Voltaire ne se fût point moqué d'elles. Il plaisanta les inscriptions romaines avec le même sans gêne que les coquilles de Saint-Jacques. A la différence de Montesquieu, il

n'aimait pas, ou faisait semblant de ne pas aimer les déchiffreurs de vieux papiers et les gratteurs de vieilles tombes. L'auteur de Mérope était, à de certains égards, un homme de la cour de Louis XIV et le disciple de Boileau.

Ses bons mots n'empêchaient pas les fureteurs de notre passé de travailler grand train. L'Italie commençait à dégager Herculanum et Pompéi : la France, elle aussi, tenta de retrouver ses villes mortes; on fit des fouilles un peu partout, et on célébra Gergovie : Vercingétorix, depuis si longtemps démodé, regagna quelque gloire après la mort de Louis XIV.

Il reçut beaucoup d'honneurs, lui, ses Gaulois, leurs dieux et leurs druides, des Académiciens de province. L'esprit municipal se réveillait : il n'était pas de bonne ville qui n'eût sa société savante, où dominaient d'ailleurs les gens de robe. Dans toutes les cités de France, chaque semaine ou chaque quinzaine, les érudits de l'endroit se réunissaient pendant quelques heures et dissertaient surtout des antiquités du voisinage : cela fit, à la fin, beaucoup de besogne. Vous ne sauriez croire ce que l'on a de temps en Province, pour travailler.

Nous ne dirons jamais trop ce que l'histoire doit au dix-huitième siècle, et l'Allemagne a grandement raison de regarder l'anniversaire de Winckelmann comme la fête de sa vie scientifique. Prenez, en France, tous les recueils d'antiquités gallo-romaines, ville par ville, ou région par région, et vous verrez que, la plupart du temps, le premier en date est l'œuvre d'un contemporain de Voltaire : Venuti pour Bordeaux, Lebeuf pour Paris et les villes voisines, Grosson pour Marseille ; et pour toute la France, Freret, dom Martin, Caylus, de la Sauvagère, et Montfaucon leur maître à tous. Et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui sous Colbert et Louvois avait vécu d'une vie un peu triste, étroite et surveillée, s'émancipait enfin pour courir librement à la découverte de notre pays.

Je dis émanciper et courir, même à propos de l'ancienne Académie des Inscriptions. C'est que la recherche scientifique, au XVIIIe siècle, a toujours eu quelque chose d'alerte et de décidé. Le siècle des saints est fini; l'austérité janséniste à la Le Nain de Tillemont n'est plus qu'une exception en histoire. Calculez la distance qui sépare Tillemont de Vertot, de Fontenelle et de de Brosses. Freret, lui aussi, a voulu avoir de l'esprit, et des épigraphistes ont [illegible] plus lourds volumes d'archéologie, un peu du style [illegible] la grâce, des saillies imprévues. On minaude autour [illegible] des pays de [illegible], des Vénus languissantes, et des inscriptions grecques ou romaines, pas toujours authentiques, dans les détours des jardins à l'anglaise et dans l'ombre des grottes en rocaille. Des monuments anciens servent d'occasion à d'agréables causeries : et, après avoir été mêlés jadis à la vie religieuse et à la vie politique, les voilà qui deviennent un passe-temps de la bonne société et qui inspirent des propos de salon. Les amours joufflus chers à la Pompadour voltigeaient alors, parfois, autour des têtes chenues des membres des Académies.

Ce fut une joyeuse époque de curiosité savante. Les officiers et les fermiers du roi eux-mêmes suivaient le mouvement. Ils se faisaient recevoir aux Académies locales; ils présidaient des conférences; ils déchiffraient des inscriptions, et payaient des épigraphistes. Les papiers qu'ils ont laissés, ces extraordinaires séries des fonds des Intendances, ces énormes dossiers où revit toute la France d'alors dans son universelle activité, renferment des documents précieux pour l'histoire de nos antiquités. Car les Intendants, reprenant une pensée de la Renaissance, reconstituaient les musées d'archéologie. Les méfaits de la monarchie absolue se réparaient peu à peu.

Mais les érudits et les intendants du dix-huitième siècle avaient un grand tort. Leur intelligence, dominée par dix générations de maîtres classiques, allait surtout au gallo-romain. Bien peu d'hommes songeaient à la gloire du Moyen Age chrétien et au droit du gothique de compter dans la science. Quant aux grandes pierres de la préhistoire, c'était encore, sauf pour quelques initiés, le domaine de la fable. Le dix-huitième siècle ne fit effort que pour comprendre une partie de notre histoire, et il courut ainsi le risque de la fausser toute entière.

* * *

La Révolution, avec son style suivant Plutarque, ses manières à la Brutus, son patriotisme inspiré d'Athènes et de Rome, marchait en apparence sur les voies antiques que venait de déblayer le dix-huitième siècle. En réalité, c'est de son temps que date la définition la plus large des antiquités nationales ; et c'est alors, c'est, si je ne me trompe, en 1790, que ce mot fut prononcé pour la première fois, signifiant l'ensemble des monuments propres à faire connaître l'histoire de la France, gauloise, romaine et chrétienne.

Et que ce mot, que cette intelligence de tout notre passé et de tous ses monuments, se soient manifestés après 1789, cela, vraiment, est fort naturel. La Révolution avait fait table rase des traditions politiques et des traditions religieuses; elle voulait créer une humanité nouvelle, elle a eu ses lois, son calendrier,

ses fêtes, son ère, son langage et sa littérature propres. Tout ce qui ne venait pas d'elle ne pouvait être qu'une ruine, un souvenir, un fait d'histoire, un signe du passé. Et alors, en une seule fois, et tous en même temps, les monuments d'avant 1789, furent projetés dans l'histoire. Il n'y eut plus que deux choses, le temps présent de la liberté, et les antiquités nationales. J'ouvre le premier recueil qui porte ce mot, celui de Millin, offert en 1790 à l'Assemblée : la première planche est consacrée à la Bastille, que la seule journée du Quatorze-Juillet avait suffi à transformer en un sujet de curiosité et d'étude; le frontispice du *Musée des Monuments français*, d'Alexandre Lenoir, entremêle les images d'un tombeau ogival et d'un autel gaulois : l'un et l'autre s'alignaient dans le lointain, sur le fronton de la science. Mausolées de princes, images de rois, tableaux d'églises, statues de saints, n'avaient plus leur raison d'être dans la vie contemporaine : la famille royale ne devait plus recevoir d'hommages, ni les familles divines de prières. Ces objets perdaient le contact avec le présent : leur place était dans les musées.

C'est pour cela que la Révolution agrandit les musées légués par le dix-huitième siècle, et qu'elle en créa beaucoup d'autres. — Je ne nie pas que les hommes de ce temps n'aient détruit bien des choses, et parmi les plus belles. Mais nous avons vu que la royauté, elle aussi, a fait son œuvre de destruction : tout gouvernement qui travaille suivant des principes absolus, toute nation qui se passionne pour une cause, ont leurs colères, leurs maladresses, et leur vandalisme. Celui de la foule révolutionnaire n'empêcha pas les chefs intelligents des assemblées de sauver bon nombre de nos monuments, et d'établir en principe le salut de tous.

Une Commission des Monuments fut constituée en 1790 à l'Assemblée Nationale, et le Dépôt des Arts fut installé cette même année dans la rue des Petits-Augustins. Confié, le 4 janvier 1791, à Alexandre Lenoir, il devint, sous sa direction vaillante, le plus varié, le plus instructif, le plus émouvant des musées d'histoire nationale que la France aura jamais possédés. La description que les contemporains en ont laissée, la vue des dessins publiés par Lenoir, justifient le juvénile enthousiasme de Michelet et l'admiration réfléchie qu'il inspira, longtemps après sa dispersion, à Quicherat et à Courajod. — Ce qu'on fit à Paris, la Province essaya partout de le faire. La création d'un musée, rendez-vous de science libre et asile d'instruction populaire, fut un mot d'ordre donné aux municipalités ; et nous trouvons, inscrite sur les registres municipaux de bourgades perdues dans les Cévennes, la fierté de ces demi-paysans heureux d'avoir leur collection d'antiques. On revit, autour de quelques-unes de ces modestes ruines locales, le même enthousiasme naïf qu'au temps de la Renaissance.

La Révolution complétait ainsi l'œuvre de cette dernière. Les garanties que l'une avait voulues pour les monuments romains, l'autre les désira aussi pour ceux du Moyen Age et de l'époque celtique. On regardait vaguement François Ier comme une sorte de précurseur : il avait créé le collège de France ; la Révolution les respecta tous les deux, le roi et le Collège.

*
* *

De la vue et de l'étude de tous ces débris résulta, aux abords de 1800, la compréhension intégrale de notre histoire toute entière.

J'ai déjà indiqué la prodigieuse action exercée par le dépôt des Augustins. A voir, dans un musée, ces statues de vierges et de rois dépouillées de leur vertu souveraine ou religieuse, on s'aperçut davantage qu'elles étaient des œuvres d'hommes, belles par elles-mêmes; on chercha la pensée de l'artiste, on admira l'ouvrage de sa main. Gothique cessa d'être un terme de mépris. Châteaubriand écrivit son *Génie du Christianisme*.

Vers ce temps-là, les poésies d'Ossian venant à la rescousse, dolmens, menhirs et cromlechs, trouvaient aussi leurs admirateurs. C'étaient, écrivait-on, les plus anciennes des « sépultures nationales », et l'on réclama pour eux une place dans le Musée des Monuments Français. Une Académie Celtique fut fondée en 1803, surtout en vue de les glorifier. Les vieilles illusions armoricaines de Le Brigant, longtemps perdues dans l'ombre de sa province, s'épanouirent aux yeux du monde étonné dans les *Origines Celtiques* de la Tour d'Auvergne, « premier grenadier de la République Française », car c'est le seul titre qu'on mettait sur ses ouvrages.

Ainsi, exactement aux mêmes heures, le romantisme éveillait la passion des cathédrales, le néo-celtisme celle des pierres soi-disant druidiques. Millin commençait son voyage à travers les légendes et les ruines de notre pays. Cette fois enfin, la science se mettait délibérément à la conquête de tout le passé, sans colère et sans parti-pris.

*
* *

Un siècle s'est écoulé depuis Lenoir et Millin. L'œuvre de ce siècle a consisté à organiser cette sciences des antiquités nationales.

D'abord, et à chaque génération davantage, on l'a soustraite à l'action dissolvante des luttes intérieures. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1815, ont favorisé le travail des archéologues, et ce n'a pas été pour l'asservir à leur politi-

que. Napoléon III a célébré César, mais il a tout mis en œuvre pour glorifier Alésia, qui lui résista, pour faire estimer les Gaulois, qui faillirent empêcher l'Empire romain. La République de maintenant vient d'ouvrir une salle des antiquités chrétiennes au Musée de Saint-Germain. Un accord tacite, une solidarité continue se sont établis entre les régimes les plus divers, pour conserver à la science la même protection désintéressée. Loin de fournir, comme jadis, des armes au combat ou des reliques à la foi, la recherche du passé est devenue de plus en plus un motif d'entente et de conciliation. On a eu enfin le respect de ce que Fustel de Coulanges appelait la virginité de l'histoire.

C'est pour cela que tous les monuments historiques, sans exception, ont reçu le droit d'être protégés. — Sous la Monarchie de Juillet, en 1834 et 1837, fut organisée la Commission des Monuments historiques. La singulière génération que celle de ce temps ! Aucune n'a eu davantage le goût de l'archéologie : c'est elle qui a fait entrer la mode de l'archaïsme dans notre vie, et presque dans notre sang à tous. Elle mettait partout de l'histoire : Hugo dans ses drames, Dumas dans ses feuilletons du *Siècle*, Viollet-le-Duc dans ses premières bâtisses, M. Thiers dans ses salons, les bourgeois dans leurs boutiques, et Jérôme Paturot dans toutes ses folies. Regardez les vieilles bibliothèques que vous ont léguées vos pères : vous y trouverez toujours de Barante, Guizot, Thiers, le premier Henri Martin, et cette collection aux couvertures multicolores de l'*Univers pittoresque*, qui renferme d'excellentes choses, et beaucoup de gravures de monuments anciens. C'était bien à cette génération qu'il appartenait de socialiser les monuments historiques, de proclamer le droit souverain, sur les édifices de son passé, de la nation toute entière. — Nous n'avons fait que l'imiter, en créant en 1879, la Commission des Monuments Mégalithiques, et en rangeant, sous la dignité de monuments historiques, la catégorie des Objets Mobiliers.

Mais ainsi va le monde qu'il détruit trop ou qu'il conserve trop. A côté des archéologues, ces commissions renfermèrent des architectes : il le fallait bien, les ruines étant soumises à des conditions matérielles que la science du passé n'apprend pas ; les [illegible] comme de bons chirurgiens orthopédistes de monuments malades. Le malheur est que quelques uns d'entre eux ne purent se résigner à soigner toujours des malades. Avec un incroyable amour pour leurs sujets, une patience de tous les instants, ils réparèrent des ans l'irréparable [illegible] et quelques-uns de ces monuments sortirent des mains des architectes aussi bien conservés qu'une [illegible] qui vient en [illegible] de trente [illegible] par besoin de vous dire que nous consentons davantage aujourd'hui à l'aveu de nos ruines, et que les Commissions des Monuments Historiques, architectes compris, travaillent pour l'histoire et non plus pour la galerie.

Ce sont aussi d'admirables champs de travail historique que nos Musées. Le dix-neuvième siècle, à ce point de vue, a splendidement parachevé la tâche du seizième et du dix-huitième. Si la monarchie des derniers Bourbons a commis l'insigne faute de supprimer en 1816 le Dépôt des Augustins, des années de sagesse ont atténué cette faute : de 1824 à 1827 on ouvrit au Louvre les galeries du Moyen Age et de la Renaissance ; le Musée des Thermes et de Cluny fut consacré en 1845 ; puis le Musée Carnavalet, le Musée de Sculpture Comparée au Trocadéro. Et enfin, le 8 novembre 1862, à l'ombre de cette forêt de Saint Germain où les religions d'autrefois durent célébrer tant de mystères, dans ce palais de François Ier qui nous donne à lui seul un résumé des derniers siècles de notre histoire, Napoléon III fonda le Musée des Antiquités Nationales. — Et si vous le voulez, Messieurs, nous irons ensemble, plus d'une fois, étudier les autels, les poteries, les épées et les bronzes, interroger en eux les témoins de la vie de nos ancêtres. Et vous savez quel accueil on trouve à Saint-Germain, quels trésors de science il renferme. Ces jours-là, dans ces galeries calmes et lumineuses où tout respire l'histoire et le travail, vous aurez sans doute la sensation de la jouissance profonde qu'apporte en elle la recherche du passé.

Depuis un siècle, on a grandement accru le domaine utile de cette recherche par les fouilles entreprises en Gaule. C'est peut-être même cette exploration voulue et systématique du sous sol qui est l'épisode original du travail de notre temps. Jadis, on s'en remettait trop souvent au hasard du soin d'amener les découvertes. De nos jours, on les décide, on les prépare, on les organise comme la percée d'un tunnel ou la construction d'un pont. Et c'est ainsi que sont venues au jour les ruines de Bibracte, les fossés de César devant Alésia et Gergovie, les murailles du temple arverne du Puy-de-Dôme, la villa de Martres-Tolosanes, les silex des grottes, les chambres des dolmens, et, ces merveilles des merveilles, les dessins des cavernes. — Et cependant, c'est à ce point de vue qu'il reste le plus à faire. Nos documents archéologiques sont une misère à côté de ceux sur lesquels nous marchons sans les connaître. Ce qu'il y a à trouver est inimaginable. Les vieux remparts des villes, Bordeaux, Dax, Sens, Bourges, Jublains, recèlent dans leurs flancs des centaines d'inscriptions et de sculptures. De mystérieuses plaques de plomb et de bronze, qui résou[illegible] [illegible] de la [illegible] gauloise, dorment

dans les puits, les tourbières, les anciens lacs sacrés. Les annales du christianisme français se compléteront à l'aide des marbres disséminés dans les campagnes. Javols, Corseul, Saint-Paulien, Aps d'Ardèche, Fréjus, Vaison, métropoles déchues de cités gauloises ou de colonies romaines, n'attendent que le labeur des archéologues pour livrer leurs moissons. De prodigieuses surprises sont réservées à la science. Songez à celles qui troublent notre génération : Mycènes et Troie, Délos et Delphes, Carthage et la Crète, les papyrus sans nombre, et ces images des grottes de l'Occident que j'ai déjà nommées et qui nous font pénétrer plus loin que les découvertes orientales dans la carrière de l'intelligence humaine et dans les abimes du passé. L'histoire que nous essaierons ici paraîtra informe à nos successeurs, si du moins ils s'en occupent. Pauvre petite science conjecturale, comme disait Renan, et qui n'a même pas tous les moyens de faire des conjectures ! Elle n'est, vraiment, qu'au début de sa vie, et ce que nos historiens appellent des hypothèses et des systèmes, ne sont que les balbutiements de l'enfant qui cherche à apprendre.

Il faut dire, à l'éloge du dix-neuvième siècle, que les historiens de nos antiquités ont eu l'esprit d'entente et les qualités de méthode nécessaires pour mûrir les sciences. Après les musées et les fouilles, groupements d'objets, rappelons les groupements d'hommes, écoles, sociétés, journaux et congrès, héritage de plus en plus grossi du siècle précédent. En première ligne, il importe de citer l'École des Chartes, fondée en 1816 : car elle n'a jamais eu un instant de défaillance ; elle a toujours su mener de front l'étude du texte et celle de la pierre, du document et du monument, condition essentielle de la recherche historique ; et l'archéologie y a été enseignée par Quicherat, qui travaillait ses ruines avec la même logique et la même adresse que Fustel de Coulanges travaillait ses auteurs. — Puis, à côté de lui et de son École, l'Institut des Provinces, la Société française, le *Bulletin Monumental*, le Congrès Archéologique, c'est-à-dire l'œuvre de de Caumont, qui a été, pendant un demi-siècle, le chevalier errant de l'archéologie nationale, redresseur de torts et champion des ruines. — Ensuite, les groupes parisiens, et surtout, la Société des Antiquaires de France, dont le centenaire vient de rappeler que sa vie correspond à la besogne de tout un siècle ; les leçons d'Archéologie Nationale professées à l'École du Louvre, dont les nôtres s'inspireront plus d'une fois. Enfin, les groupes provinciaux, en quantité effrayante (j'en trouve 230 dans le relevé de 1902), bonnes petites académies dont il ne faut point dire de mal. La stupide plaisanterie que d'appeler les sociétés locales, sociétés aux fines herbes, quand elles s'occupent d'agriculture, et sociétés de vieux cailloux quand elles s'adonnent à l'archéologie ! C'est de ces fines herbes qu'est faite la richesse propre du terroir français ; c'est avec ces vieux cailloux que se reconstituent ses origines. Et si, pour bien servir la France, il faut retourner à la terre, pour bien la connaître, il faut retourner à ses monuments. La véritable histoire nationale doit prendre sans cesse le contact du sol qui a nourri les hommes et des pierres qu'ils y ont dressées. Parler du passé sans étudier ce sol et ces pierres, c'est proprement déraciner notre histoire.

Pour achever le tableau de ce que nos antiquités ont reçu du dix-neuvième siècle, je devrais citer, après les entreprises collectives, les œuvres personnelles des hommes qui ont dépensé leur vie à cette étude ; je devrais remercier tous les érudits, morts et vivants, qui ont constitué la science dont j'ai la mission de vous exposer les résultats. Cette partie de ma tâche trouvera sa place dans le cours des leçons : au fur et à mesure que j'apporterai une vérité ou une hypothèse, il sera bon de mentionner toujours à qui nous la devons. La beauté morale de l'histoire tient à ce qu'elle peut être une école de reconnaissance.

C'est pour cela que je veux rappeler dès maintenant le nom des deux hommes qui m'ont indiqué la voie que j'ai suivie jusqu'ici, et dont l'exemple, après les conseils, me servira de guide : Allmer, l'épigraphiste lyonnais, l'instructeur de cette vaillante cohorte de chercheurs qui, depuis Antibes jusqu'à Saintes, viennent de sauver des milliers d'inscriptions ; Ernest Desjardins, enfin. Celui-ci a appartenu au Collège de France. Ses livres, son entrain, la bonhomie vivante et colorée avec laquelle il parlait des choses de la Gaule, l'accueil quasi paternel qu'il ouvrait aux jeunes travailleurs, faisaient tout de suite aimer la science qu'il enseignait, et avec lui on entrait dans l'histoire comme dans une maison amie. Et je lui dois d'autant plus un hommage de gratitude, que c'est de la chaire occupée par lui au Collège de France qu'est sorti récemment un cordial témoignage en faveur de ma bonne volonté.

*
* *

C'est cette bonne volonté que je m'appliquerai toujours à montrer devant vous. Et j'entends par ces deux mots bien des choses : le désir de travailler, la sincérité de sa pensée, l'amour de sa tâche, le respect des hommes et des idées disparus, la curiosité de notre histoire.

Voilà, cette curiosité, le ferment de toute science. Être curieux, c'est vouloir la vérité, détester le parti-pris, l'erreur et le mensonge, atteindre à l'exactitude au prix d'un rude effort ; c'est préserver les

faits de l'ignorance et du néant. L'histoire, grâce à cette vertu, conquiert chaque jour de la vie sur les tombes des générations mortes.

Ce désir de faire revivre, nous venons de le voir dans tous les siècles. Moyen Age, Renaissance, Temps Modernes, toutes les époques ont eu des hommes qui ont réfléchi sur les vieux monuments, qui ont cherché à deviner leur nom et leur caractère, à leur épargner cette mort nouvelle et définitive qu'est l'oubli de l'existence antérieure. Ils ont souvent fait cette œuvre avec maladresse et partialité. Il a été besoin de quinze siècles et de révolutions de tout genre pour nous mettre à l'apprentissage de la vérité. Mais enfin, ignorants ou savants, sages ou passionnés, les hommes dont nous nous sommes entretenus ont aimé et respecté l'histoire et ses monuments : aussi bien Quicherat, diagnostiquant par une analyse impeccable l'âge d'un portique roman, que l'humble pélerin, saluant du nom de Charlemagne la vieille route latine qui montait vers Roncevaux. Tous deux, à leur manière, ont été des chercheurs ; tous deux ont senti également l'âpre besoin de connaître le passé de notre sol et la première vie de ses monuments. Cette sainte curiosité sera désormais, le principal de nos devoirs.

CAMILLE JULLIAN.

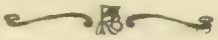

MA CONFESSION [1]

Non, moi je ne sais rien faire à demi. Aussi y a-t-il une espèce d'hommes, qui — je le vois — me trouvent fort ennuyeuse; ce sont ces garçons coiffeurs en habit qui flottent de par la société moderne comme les ronds de graisse à la surface d'une assiette de bouillon. — Mais Dieu sait qu'ils ne m'amusent guère.

Rencontrerai-je encore un homme qui fasse battre mon cœur ! Oh ! non, jamais. Et je ne le souhaite pas non plus. Quelle pensée impossible ! Recommencer la dure et infiniment délicate expérience de faire la connaissance d'un autre homme ! Quand il y a tant de marques déposées dans notre âme au courant des années, quand on a passé par tant de joies et d'épreuves, étaler tout cela sous les yeux d'une autre personne, quelle tâche difficile, plus que difficile, impossible !

Car même si l'amour meurt, on n'efface pas un mariage de sa vie. Rien ne se laisse effacer, pas la moindre bagatelle, et encore moins ce qui pendant des années — peut-on dire — [illegible] notre existence la plus intime. Non, je ne pouvais concevoir de nouvelles relations avec un homme. Jamais plus je ne pourrais aimer. J'étais glacée. La femme en moi était morte.

C'est alors que je commençai à manifester mes petits talents et à les cultiver. Et j'appelais cela mon travail, et ce travail devait remplir ma vie. Mes enfants seraient vite grands et ma solitude plus terrible encore. Il fallait donc remplir ma vie de travail, vivre la vie digne d'un être libre et indépendant.

C'est d'ailleurs le programme de la femme moderne. Il y a quelque chose qui s'appelle l'amour de la patrie qui ne doit pas être étranger à une femme. Il y a quelque chose qui s'appelle la société. Le pays et la société imposent mille obligations à chaque citoyen capable de travailler, les femmes y comprises. S'assimiler les grandes idées universelles et se consacrer à la patrie et à l'humanité souffrante — tel est le devoir de la femme.

J'avais du loisir; je me jetais éperdûment dans la bienfaisance et je devins une dame de charité fêtée. — Tout un hiver, je tourbillonnai dans les comités et les réunions; je pris part à maintes solennités organisées au profit des pauvres et des malades. J'étais surtout une dilettante zélée et très appréciée dans les fêtes artistiques et littéraires. Je gaspillais mes jours parmi une foule de gens et me dispersais à l'infini, mais, le soir, je rentrais seule à la maison, fatiguée et l'âme malade, et, debout, à côté des lits de mes enfants, je les regardais longuement, écrasée de douleur et de détresse. Voyez quelle mère vous avez ! Il n'y a point place dans son âme pour une pensée forte. Elle n'est que fragments qui se débitent aux marchés. Que peut-elle être pour vous? Et j'entrais dans ma chambre, remplie d'une indescriptible fadeur, exténuée. Plutôt me cacher dans un trou de souris que de continuer cette vie-là. J'étais écrasée, anéantie, piétinée. D'autres femmes savaient être utiles, elles étaient pratiques, industrieuses ; agir les satisfaisait. Moi, j'étais incapable de tout cela. N'arriverais-je donc jamais à rassembler mes forces et à retrouver la joie ?

Mon mari était plus que jamais absorbé par son travail. Il s'y confinait entièrement, se croyant sur le point de résoudre un problème qui, depuis des années, l'avait hanté. Mais il ne parvenait pas à le tirer au clair, en souffrait et se creusait la tête ; il s'était presque retranché du monde. Chaque année il allait dans une petite ville monastique de France fouiller de vieilles archives. Je ne me sentais plus mariée, je n'étais que mère.

A l'étonnement de tous, je me retirai subitement de tous les comités. J'avais résolu de trouver une autre façon d'exercer ma charité. Et je m'arrangeai pour secourir les pauvres en cachette, et puis, je me mis, tout de bon, à m'occuper de mon ménage et, comme chaque fois que je me lançais dans une nou-

[1] [illegible]

velle voie, je me répétais pour m'encourager : Voilà, voilà ta vraie vocation ! Je passais ma vie à la cuisine. J'inventais d'excellents plats, des simplifications utiles, des réformes économiques. Et j'écrivis dans les Revues féminines de petits articles sur la direction du ménage, et sur les questions culinaires et je devins presque une autorité dans la matière.

Les quelques amis qui venaient encore de temps à autre chez nous s'y donnaient régulièrement une petite indigestion et ils étaient, par conséquent, ravis, oui, ils débordaient d'amabilité ; et mon mari mangeait de bon appétit et les plaisirs de la table avaient parfois le don de le faire descendre au niveau des autres hommes. Quelquefois même il me regardait et me faisait un petit signe de tête, en disant : C'est très bon, ça ! Ce qui signifiait : Voilà un joli petit talent, qu'il faut entretenir ! — D'ailleurs il m'encourageait toujours dans mon travail et l'approuvait ; seulement il n'avait pas de temps à me consacrer et, ce qui me semblait plus amer — il en avait encore moins à donner aux enfants. Leur existence paraissait lui être indifférente. Je crois qu'il en souffrait lui-même, mais il ne pouvait pas faire autrement. C'était un homme chez qui le cerveau se développait aux dépens du cœur.

Oui, je montrais vraiment de multiples talents, et j'avais toujours du succès. A moi seule je paraissais une ratée. Et je revenais toujours m'asseoir dans mon coin pour refaire l'examen de ma vie. « Mais, ma brave dame, que voulez-vous au juste ? Que désirez-vous de la vie ? Vous n'êtes plus jeune. Tâchez de ne plus être une enfant, apprenez à vous résigner. C'est la seule chose à faire. Il est ridicule, indigne (et c'est un manque de supériorité et de culture) de se débattre ainsi et d'attendre, à votre âge, le miracle. Le miracle est derrière vous ; vous avez connu le point culminant de la vie, préparez-vous maintenant à une sortie gracieuse, à peu près convenable ! »

Mais supposons que je vive encore trente, peut-être quarante ou cinquante ans. Serai-je vieille toute cette éternité ! Tous les jours ne seront donc qu'un « acheminement vers le tombeau » ? Ma vie a-t-elle dépassé son apogée ? Ai-je atteint où je pouvais atteindre ? » — Et je repassais les rêves et les fières espérances de ma jeunesse.

Je me rappelais mon existence dans la petite ville de la côte, où nous autres jeunes filles nous promenions, la tête tournée vers la mer, soupirant après le vaste monde au-delà de ces flots. Le chemin qui y menait ce serait l'art, dont je serais la prêtresse. La main dans la main, « lui » et moi, nous devions suivre ce chemin, moi et « lui » sans qui je ne pouvais concevoir le monde. Ah, quel avenir se déroulait devant moi, riche en couleurs, en lumières et en félicité.

— Et je me rappelais aussi nos jeux dans les grands greniers vides des magasins du port. C'était toujours la même et unique chose qui nous occupait : l'amour, l'homme, le mystère, comment on naît. Et nous nous défigurions la taille, nous mettions au monde nos poupées avec douleur et nous faisions des causeries de chambre d'accouchée avec des bouts de phrases, entendus çà et là, et nous nous concertions pour deviner ce grand secret attirant. Nous mariions nos poupées et jouiions le jeu de prédilection de toutes les petites filles, le jeu du père et de la mère. — Et rien n'était plus intéressant que d'aider des jeunes gens secrètement fiancés à organiser des rendez-vous — et que d'écouter en cachette. On adorait presque les fiancés des sœurs et les fiancées des frères.

Mais, lorsque, maintenant, je revois des amies d'enfance et que je leur demande si elles se rappellent nos jeux et nos rêves, elles me regardent étonnées. Se rappeler quoi ? Non, pas du tout, elles ne se rappellent rien. Et elles s'en vont, joyeusement persuadées que cela n'existe que dans mon imagination impure.

— Le temps passait. Au fond, mon mari et moi nous étions les meilleurs amis du monde, d'autant meilleurs que nous nous voyions plus rarement. Les scènes, les propos amers et les malentendus qui éclataient quand nous étions encore des amoureux, avaient entièrement cessé. Nous étions deux camarades éprouvés, qui se connaissaient et qui connaissaient le monde. Quand l'amertume commençait à sourdre en moi, je me grondais et me disais : Mon Dieu, tout cela passera ; nous allons bientôt mourir. Que voudrais-tu donc ? Que l'amour durât ? Personne n'a le droit de le demander, c'est contraire à toute expérience humaine. Nous ne sommes pas dégoûtés l'un de l'autre, nous ne nous haïssons pas : notre mariage est donc en somme un mariage idéal. Il le serait encore davantage, si nous pouvions nous arranger pour ne pas prendre nos repas en commun. Car maintenant nous sommes assis, muets, en face l'un de l'autre, à nous écouter mastiquer et ce n'est pas amusant. Les messieurs, qui ont une barbe, avalent aussi leur soupe avec un bruit particulièrement désagréable — à moins qu'on ne soit amoureuse, auquel cas on n'entend pas.

Parfois même nous sommes tout à fait gais, et nous avons de bons petits moments ensemble. Nous savons plaisanter avec humour — j'y mets même une pointe de coquetterie — sur l'amour et le mariage, et nous causons agréablement et raisonnablement de la vieillesse et de nos cheveux gris — que je n'ai cependant pas encore.

Nous sommes d'accord que les rapports présents entre hommes et femmes ont leurs mauvais côtés et

qu'ils ne sont pas définitifs : « Mais. Dieu merci, ça ne nous intéresse plus, dit mon mari, en regardant sa montre. C'est affaire à ceux qui nous succèderont. » Et il bâille discrètement. Son bâillement est contagieux et je fais comme lui derrière mon ouvrage. « Oui, oui, bonne nuit et dors bien. »

« Merci, bonne nuit. Tâche aussi de dormir ! »

Nous nous séparons sur une poignée de main amicale. — Mon mari aurait-il commencé de m'aimer, puisqu'il ne me désire plus ?

*
* *

Mes journées se dépensaient en activité fiévreuse, et la nuit le sommeil me fuyait.

Hélas, il y eut un temps où je veillais par d'autres causes et où le sommeil me semblait un gaspillage de bonheur. Quand sa tête reposait sur mon bras, quand il s'était endormi près de moi, la main contre ma joue ou sur mon cou, alors je restais éveillée afin de le contempler et de mieux savourer mon bonheur, et avec quelle gratitude ! Ou bien encore lorsque j'étais assise, un bel enfant sur les genoux, trop égoïste pour le laisser tranquille dans son berceau et que je continuais longuement à le bercer pour bien sentir que je l'avais là, chaud et vivant, dans mes bras. — Plus tard, plus tard, on aurait bien le temps de dormir. Plus tard quand on serait une vieille femme, pensais-je, et voici que je suis vieille et que cependant je ne dors pas.

La pleine sécurité, la pleine harmonie de mon être, le bonheur total et profond, je ne les ai trouvés que dans les courts instants où j'avais l'homme aimé ou un enfant chéri dans les bras. En ces instants-là je ne désirais rien. Dès que mes bras sont vides, l'inquiétude, l'angoisse de la vie me harcèlent.

Mais quand j'avais l'enfant, j'aspirais à le partager avec mon mari. J'aurais souhaité que nous fussions tous les deux à le tenir. J'avais si peur que le lien entre nous trois ne se relâchât une seule minute. Les avoir près, très près de mon cœur, pressés contre moi, c'est ainsi qu'il m'était doux de vivre.

Seulement un homme veut dormir la nuit, un homme ne peut pas comprendre le charme d'un petit enfant, qui dérange son travail le jour et la nuit son sommeil, et qui, de plus, fait des taches sur ses vêtements !...

— Non, l'enfant ne m'a jamais suffi, bien que je l'aie toujours aimé d'un amour qui va jusqu'à la souffrance et bien que tout mon être ait été rempli du besoin de lui prodiguer ma tendresse, mes soins et mon dévouement reconnaissants. Pourquoi ne me suffisait-il pas ?

(A suivre) UNE NOUVELLE-ÉVE

(Traduit du Norvégien par Mme THÉRÈSE HAMMAR)

LES NOUVEAUX COURANTS DU SOCIALISME ALLEMAND

Depuis quelques semaines, la Social-Démocratie d'Allemagne a conquis l'attention du monde ; et ceux-là mêmes, qui se piquent le plus de conservatisme, de respect des vieilles formes, ont suivi, avec un soin minutieux, les duels oratoires de Bebel et du chancelier de Bülow.

Nul ne l'ignore : dans la condition actuelle de l'Europe, — alors que la crise révolutionnaire russe grandit, en se prolongeant, et que des menaces graves pèsent sur la paix internationale, — le prolétariat organisé d'outre-Rhin est appelé à tenir un rôle essentiel. On se demande s'il consentira à rester le jouet des événements, s'il se pliera à toutes les initiatives gouvernementales, ou si, lui aussi, arraché à ses lisières par les circonstances mêmes, il ne tâchera pas de faire sentir sa volonté et sa vigueur.

Pour tous les hommes libres, — pour ceux qui répudient le traditionnalisme sectaire, et qui évaluent, dans les conflits quotidiens, les forces nouvelles, il n'est pas de problème plus angoissant. La parole que le leader du mouvement ouvrier allemand lançait l'autre jour, à la tribune du Reichstag : « c'est le socialisme qui a sauvegardé la paix », n'est elle que pure bravade, déclamation vaine, ou correspond-elle à une réalité profonde ? Ou mieux, les millions d'électeurs qui donnent leurs voix, dans l'Empire, aux adversaires les plus déterminés de l'Empire, sont-ils disposés à secouer la torpeur — l'optimisme parlementaire — que d'aucuns parmi les socialistes de France ou d'ailleurs, leur reprochent parfois avec raison ?

Nous voudrions ici préciser brièvement les tendances nouvelles, qui se font jour dans le prolétariat germanique, examiner les thèses qu'ont illustrées ses dernières déclarations sur la grève générale et sur la politique extérieure. Cette courte étude est d'un tel intérêt maintenant, qu'elle ne peut laisser personne indifférent. Mais pour ne rien omettre, il sied de rappeler quelles furent les attitudes passées de la Social-Démocratie, et pourquoi elle évolua vers d'autres conceptions.

Pendant longtemps, les socialistes allemands accordèrent une valeur capitale au suffrage universel ; ils s'attachèrent, avec une activité passionnée, à la conquête électorale des circonscriptions. Le vieux Liebkneckt qui, en 1869, ne montrait que scepticisme et même dédain violent pour le parlementarisme, avait totalement changé ses vues, vingt années plus tard. A l'époque du Congrès d'Erfurt, où fut remanié le programme d'action, il répétait volontiers que si l'on n'ob-

tenait pas de résultats au Reichstag, c'est qu'on n'avait pas encore rassemblé, dans le pays, la puissance nécessaire. Pour assurer à la collectivité l'appropriation des moyens de production, il était indispensable, aux yeux des chefs, que l'on fût entré en possession de la maîtrise politique. De chaque scrutin, l'on attendait ainsi une affirmation révolutionnaire. Ce fut surtout dans la période, qui suivit la chute de Bismarck et l'abrogation des lois exceptionnelles, que se manifesta cette confiance exclusive en la légalité impériale.

De fait chaque consultation générale marquait, pour la Social-Démocratie, un accroissement d'énergie et d'effectif. En 1881, elle ne comptait encore que 312.000 adhérents; ce total passait à 545.000 en 1884, à 763.000 en 1887, à 1.427.000 en 1890; à 1.786.000 en 1893, à 2.107.000 en 1898, à 3 millions en 1903. Le contingent des députés, qui n'était encore que de 35, à l'heure où Guillaume II congédiait le Chancelier de Fer, s'élevait à 81 au dernier renouvellement. Il est vrai, que de 1903 à 1905, un certain recul s'est trahi, qui n'a peut-être pas été lui-même sans influer sur la réforme des méthodes du parti.

Quoi qu'il en soit, la puissance réelle, l'autorité efficace du socialisme outre-Rhin, était loin de correspondre à ces chiffres. Malgré ses 400.000 adhérents, qui cotisent à peu près régulièrement, malgré ses ressources pécuniaires, et la diffusion de ses journaux, l'organisation politique du prolétariat allemand a été très souvent réduite à un rôle d'opposition théorique. C'est que la légalité tuait ses efforts, cette légalité, qui a été savamment dosée et combinée par d'experts praticiens, pour donner au peuple l'illusion de la souveraineté, tout en réservant, au monarque, une quasi-autocratie.

Le Reichstag ne renverse pas les ministres, qui sont à la dévotion de l'Empereur; s'il résiste aux injonctions du chef de l'État, comme il est advenu pour les accroissements des dépenses militaires et navales, à maintes reprises, une dissolution brise son opposition. S'il édicte une loi qui froisse ou gêne l'exécutif, le Bundestag ou Conseil fédéral s'empresse de la casser ou de l'ajourner. La guerre peut être déclarée, sans que la représentation nationale soit même consultée; le budget d'Empire a été, au début, aménagé, de telle sorte, que le pouvoir financier de cette représentation nationale fût réduit au minimum.

La décentralisation des fonctions représentatives, la juxtaposition des Chambres d'États à la Chambre impériale de Berlin, ont encore émietté l'influence du Reichstag, et par suite affaibli l'action de la Social-Démocratie. Si celle-ci avait pu pénétrer dans toutes les assemblées électives, elle eût réussi, dans une certaine mesure, à parer à cette malignité des institutions. Mais des régimes électoraux habilement ménagés l'ont exclue de bon nombre de diètes, et surtout des plus importantes d'entre elles. En Prusse, où règne le système des trois classes, elle n'a le choix qu'entre l'abstention ou l'élection de pâles libéraux dynastiques. Ailleurs, au fur et à mesure que s'accentuait sa puissance dans les masses, on remaniait le statut constitutionnel pour l'évincer. La Saxe, le « royaume rouge », où presque toutes les circonscriptions envoient des socialistes au Reischtag, a si bien réformé ses lois, que le scrutin du mois dernier donnait au parti un seul siège au Landtag; les villes Hanséatiques, toutes retentissantes de propagande et d'agitation prolétariennes, ont imité cet exemple. La Social-Démocratie affirmait sa dévotion à la légalité. Cette légalité se retournait contre elle, pour l'écraser.

Lorsque les délégués annuellement réunis en congrès, eurent apprécié l'inaptitude du parlementarisme à forcer certaines barrières, ils chassèrent ce fétichisme du scrutin qui avait régné tant d'années. Mais d'autres causes encore, et de diverse nature, contribuèrent à aiguiller le parti sur des voies nouvelles. Tout d'abord, les excès du révisionnisme, c'est-à-dire de la réforme anti-marxiste, ouvrirent les yeux aux plus timorés, Bernstein avait déjà fait scandale en contestant les affirmations de la doctrine traditionnelle; les élections de 1903 avaient envoyé au Reichstag de nombreux députés, qui adoptaient la formule révisionniste, qui étaient prêts à substituer, au socialisme, la démocratie élargie, qui, moyennant certaines concessions, auraient accepté de voter les crédits militaires et coloniaux, les relèvements de tarifs douaniers, etc. Il y eut le cas Schippel et d'autres cas encore. La Social-Démocratie allait-elle se dissoudre, par l'afflux des éléments disparates, et déserter son idéal d'émancipation prolétarienne? Soudain la gauche donna l'assaut, et détermina le vote de la fameuse motion de Dresde, qui condamnait le réformisme en Allemagne, et que le congrès d'Amsterdam devait internationaliser.

Si le parti s'attachait à retrouver sa vitalité et sa force morale, il ne tendait pas moins à insuffler, aux syndicats, un esprit nouveau de combativité. Pendant de très longues années, le mouvement syndical demeura faible et lent outre-Rhin. En 1891, 277.000 ouvriers seulement avaient adhéré aux groupements corporatifs (1); en 1896, cet effectif n'était que de 335.000; c'est alors que, sous la pression même de l'expansion économique et de la concentration capitaliste, s'accentue la progression; en 1900, on atteint au chiffre de 700.000; en 1905, le million est de loin dépassé. Mais le syndicalisme allemand, au

(1) Nous laissons de côté les associations chrétiennes et libérales.

fur et à mesure qu'il augmentait ses contingents, versait davantage dans le Trade Unionisme à l'Anglaise, c'est-à-dire qu'il se préoccupait beaucoup moins de la transformation sociale, envisagée dans son ensemble, que des réformes quotidiennes et des institutions de mutualité. Devenues presque riches, avec leur encaisse de 20 millions et leurs recettes annuelles de 25, les fédérations de métiers aspirèrent peu à peu au repos. Du moins les chefs ouvriers, qui souvent étaient aussi des députés socialistes, entretinrent une douce quiétude et condamnèrent l'agitation. A l'abri de la doctrine de la « neutralité en matière politique » que la Social-Démocratie avait acceptée, préconisée pour les syndicats, ils recommandèrent la stagnation. Leur influence s'exprima si nettement, cet été, dans les votes du Congrès corporatif de Cologne, et ces votes traduisirent un modérantisme, ou mieux une indifférence si inquiétants, que le parti, cette fois, éprouva une profonde émotion. Le réformisme, réprouvé dans les milieux politiques, se réfugiait dans les associations professionnelles, où il préparait, sembiait-il, les pires capitulations. Certains allaient jusqu'à se demander si les décisions de Cologne n'offraient point les fédérations de métiers à une mainmise gouvernementale, et si elles ne suggéreraient pas à Guillaume II l'idée de reprendre les projets du début de son règne, et de se proclamer empereur social.

On tient, dès à présent, quelques-uns des motifs du revirement de la Social-Démocratie. Mais il en est encore d'autres, et qui se réfèrent aux derniers événements de la vie intérieure et extérieure de l'Allemagne.

C'est à une date toute récente que le parti, que le comité directeur, ont perçu la gravité de la situation européenne. Alors que les socialistes, de ce côté des Vosges, ont connu, dès le mois de mai, la tension de rapports intervenue entre les chancelleries de Paris et de Berlin, alors que plusieurs d'entre eux suivaient avec soin la marche des négociations de jour en jour plus angoissantes, les socialistes de l'Empire continuaient à ignorer les griefs, qu'on s'opposait de part et d'autre. Quelque silence que gardât le quai d'Orsay, certaines informations avaient été apportées aux organismes exécutifs ou délibérants du socialisme français. Outre-Rhin, le manque de renseignements était total, et la Wilhemstrasse était d'autant mieux armée pour tout dissimuler, qu'elle avait [illegible] Si la guerre avait éclaté à la fin d'août, les membres les plus considérables de la Social-Démocratie [illegible] pris au dépourvu. Le premier article important du *Vorwaerts* sur la question marocaine parut le 13 juillet... Ainsi les représentants des trois millions d'électeurs avaient été tenus à l'écart, comme des citoyens indignes ; l'empereur et le chancelier se croyaient libres de jouer, sans contrôle, les destinées d'une nation de soixante-dix millions d'individus. Une fois de plus, éclatait l'infériorité, la faiblesse foncière du parlementarisme. Les masses ouvrières sentirent un frisson de révolte. L'heure n'est plus où un monarque décide arbitrairement de la vie d'un peuple. Cette crise de conscience, la découverte subite du grand péril menaçant, secouèrent, dans toutes ses couches, l'organisation socialiste.

Enfin, la politique générale du chancelier de Bülow était bien faite pour déchaîner les colères du prolétariat. Tandis que la cherté des vivres, déterminée par les exigences agrariennes, pesait lourdement sur le budget des travailleurs, le ministre des Finances réclamait 250 millions d'impôts supplémentaires, pour faire face à l'accroissement des dépenses navales. C'en était trop : aux défis du pouvoir, aux injures que Guillaume II prodiguait à la classe ouvrière et à ses représentants, le parti socialiste se devait de riposter avec énergie. On conçoit maintenant comment des courants nouveaux ont pu se dessiner dans sa tactique, — quelle que fût, outre-Rhin, la force de la tradition, quelque dévoués que fussent les leaders aux méthodes éprouvées.

Le Congrès d'Iéna, qui s'est tenu au mois d'octobre 1905, ouvre une phase historique. Pour comprendre l'esprit, qui anima ces assises solennelles, il faut se bien pénétrer de l'exposé que nous venons de faire, jeter aussi un regard sur toute l'Europe orientale ébranlée dans ses fondements, sur la Russie soulevée de Vilna à Tiflis, sur la Hongrie travaillée par le séparatisme et par la poussée démocratique, sur l'Autriche où grondaient les masses ouvrieres.

Une première question se dressait devant l'Assemblée annuelle de la Social-Démocratie. Comment répondrait-on aux attaques des gouvernements contre les droits politiques ? Il n'y eut presque qu'une voix, pour applaudir à l'apologie de la grève générale, que les vétérans recommandèrent eux-mêmes, comme une arme infaillible.

La grève générale, ainsi que chacun sait, a déjà derrière elle de longs souvenirs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle est, pour la première fois, préconisée ; mais c'est aujourd'hui que pour la première fois, le socialisme mondial, — et le socialisme allemand, — lui font quelque crédit. Laissons de côté les discours des Congrès internationaux, de 1889 à 1904. Quand les « jeunes » à tendances littéraires, les amis de Werner demandèrent, il y a quinze ans, un vote favorable, on les traita comme des inconscients. Le mot d'Auer a été souvent répété : « grève générale, inepte générale ». Peu après Kampffmeyer subordonnait, — sans trouver grand repor-

cussion, l'émancipation politique à l'émancipation économique. Depuis quelques années, la grève générale avait rencontré un nouveau champion, Friedberg, qui s'efforçait d'en démontrer l'efficacité aux syndicats de la capitale. Il était tout naturel, que le jour où toute légalité parlementaire se rétrécissait, le parti adorât ce qu'il avait auparavant brûlé. A la veille même du Congrès d'Iéna, le cartel des corporations berlinoises, — qu'on doit assimiler à l'une de nos Bourses du travail, reconnaissait la valeur pratique du chômage universalisé. L'impuissance de la fraction du Reichstag était dénoncée de toutes parts, et aussi l'inaptitude de la méthode ancienne à défendre les prérogatives élémentaires. L'organe officiel, la *Neue Zeit*, dont Kautsky est le rédacteur en chef, indiquait explicitement qu'il fallait envisager, dans la misère des temps, de nouveaux moyens de lutte. De même que jadis la bourgeoisie avait triomphé du régime féodal par le refus de l'impôt, de même le prolétariat triompherait de la réaction contemporaine, de l'État capitaliste, de la compression bourgeoise, par le refus de travail.

Qu'on le remarque bien : les socialistes allemands n'en étaient pas encore venus à la conception qui a prévalu chez les syndicalistes français, et que nous avons exposée, dans un précédent article. Ils ne voulaient pas faire surgir la transformation sociale de la grève généralisée ; ils saluaient seulement, dans celle-ci, une garantie des libertés acquises, un moyen de sauvegarder le droit de vote, là où il existait, de le saisir, là où il ne s'exerçait pas, de le reprendre, là où il avait été supprimé. La grève générale n'était, à leurs yeux, qu'une méthode quasi légale au service d'un élargissement de la légalité. Mais certaines distinctions sont plus théoriques qu'effectives. Une fois engagée dans une action, — ou dans une protestation de cette nature, — une classe ne saurait plus dire où elle s'arrêtera. C'est à ce titre que le vote émis à Iéna prend la valeur d'un fait historique. « Le Congrès considère qu'un des procédés les plus efficaces pour se défendre contre les atteintes aux droits politiques ou pour conquérir ces droits, consiste dans l'éventuelle utilisation de la grève générale ».

Le texte proposé par Bebel fut sanctionné à la presque unanimité, et les chefs des syndicats eux-mêmes — ceux qui, à Cologne, s'étaient prononcés en sens inverse — n'osèrent se séparer du parti.

Voilà donc, nettement exprimée, l'une des tendances nouvelles de la Social-Démocratie. Mais notre étude n'est point complète. Le Congrès qui prêchait l'action pour briser la régression politique, recommandait encore l'action contre la guerre, contre les fantaisies de la politique extérieure de l'Empereur.

Si les paroles prononcées en décembre, par Bebe dans l'enceinte du Reichstag, ont si vivement frappé le public français et le public européen, c'est qu'on ne s'était pas rendu un compte exact des décisions prises, cet été, à Iéna. Là aussi, la crise internationale fut évoquée ; là aussi, les orateurs critiquèrent l'attitude de Guillaume II, et du prince de Bülow, à l'égard de la France et de l'Angleterre. Si l'année précédente, les motions antimilitaristes du jeune Liebknecht avaient recueilli peu d'applaudissements, — en 1905, la représentation du prolétariat germanique se heurtait au péril imminent. Le Comité directeur proposait cette motion : « La Social-Démocratie a considéré de tout temps comme un de ses devoirs les plus nobles de déclarer la guerre à la guerre, et d'aplanir les voies à une réconciliation des peuples ». On allait passer au vote, lorsqu'un délégué, Michels, demanda l'adjonction de ce membre de phrase : « avec la ferme volonté de se servir de tous les moyens disponibles. » Sur ces expressions, il est certes permis d'épiloguer à perte de vue. Pour les éclairer, il faut se reporter aux articles de journaux et de revues et aux discours de Bebel.

Ceux-ci ont fait assez de bruit pour qu'il suffise de les évoquer. Jamais encore, l'enceinte du Reichstag n'avait retenti d'un langage aussi audacieux ; jamais encore, un député n'avait osé menacer l'empereur d'une révolution, et le chancelier d'une insubordination, ou, si l'on préfère, d'une obéissance conditionnelle de l'armée. En vain M. de Bülow laissa prévoir une répression sanglante, et vanta la vigueur du régime : le coup était porté. Tous ceux, qui lisent les gazettes conservatrices ou nationales-libérales d'outre-Rhin, apprécieront l'effet produit. L'émotion des milieux militaires s'accrut encore, lorsque tel grand organe se permit d'imprimer cette phrase : « Le prolétariat allemand reconnait qu'il a des liens avec le prolétariat universel, non avec la classe dominante de son pays, surtout lorsque celle-ci déchaîne la guerre ».

Dans son discours de clôture à Iéna, Bebel, qui a vécu toute l'histoire du socialisme d'outre-Rhin, disait en riant qu'à aucun congrès il n'avait autant entendu parler de conflits sanglants. Le même jour, le député Von Elm, un des délégués les plus modérés, l'un des représentants les plus qualifiés des syndicats, invitait la jeunesse à réfléchir et à se demander si, le cas échéant, elle tirerait sur le peuple ou irait au peuple. Depuis trois mois, une fièvre d'action s'est emparée des masses longtemps assoupies, et les émeutes de Dresde, de Chemnitz et d'ailleurs, ont attesté un profond revirement moral. Dans la crise que traverse l'Europe, nous notons, sans autres commentaires, ces courants nouveaux.

PAUL LOUIS.

L'ORME

Il domine la terre et garde les chemins,
Près d'un temple détruit, dans la campagne nue.
Il est le survivant d'une antique avenue
Où se sont rencontrés quelques rêves humains.

Tous ces rêves ont eu les mêmes lendemains.
L'orme seul est vivace, il monte vers la nue
Avec le mouvement de sa tête menue
Et la force puisée aux champs gallo-romains.

Autour de lui, devant les gestes des semeuses,
Il voit les socs entrer dans les glèbes fumeuses,
Mais, près de la ruine où son ombre s'étend,

Au printemps plein de sève, à l'été plein de gloire,
Il préfère l'hiver : car c'est là qu'il entend
Hurler le vent du Nord dans son écorce noire.

PAUL HAREL.

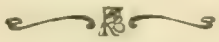

LA VIE LITTÉRAIRE

Livre de mes Fils, par M. Paul Doumer.

P. DOUMER : *L'Indo-Chine* — *Le Livre de mes fils*

Il paraît que M. Paul Doumer a voulu devenir chez nous un Roosevelt.

Roosevelt est l'orateur riche, à qui tout fut facile dans une démocratie, qui gagna toutes les places grâce à son opulence, et cependant, fut symbolique à peu de frais. Notre naïveté fit à ce boxeur distingué une popularité des plus amusantes. M. Izoulet fut le « penseur » qui étendit la gloire de cet homme fruste dans le monde intellectuel. Il y a lieu d'ajouter que la popularité de Roosevelt en France est due également à certaines circonstances de notre vie politique intérieure. Les adversaires du gouvernement républicain ont tous souhaité un président de République qui ressemblerait à Théodore Roosevelt, bourgeois né natif des États-Unis, et ils ont fait de belles études d'où il ressortait, clair comme le jour, que Théodore Roosevelt était une sorte de grand homme... On m'a dit que M. Paul Doumer, président de la Chambre des députés était ou voulait être en France quelque chose comme un Roosevelt bien national. On me l'a dit, mais je ne l'ai pas cru. Toutefois, il vient à cet effet, de publier un livre qui me fait pitié. Tant d'ingénuité dans l'âme d'un politicien retors ! Est-ce vrai ? Roosevelt nous [illegible] d'un régiment de noceurs et de déclassés des États-Unis, canonna avec succès des moulins à vent, durant une guerre inoubliable. Mais Roosevelt devient dangereux parce qu'il écrit. Il écrit avec une abondance inquiétante. Quant à moi, je suis effaré : je reçois tous les trimestres un livre de Roosevelt. En certains trimestres j'en reçois deux. Seigneur, votre droite est terrible ! C'est prolixe et c'est plat. Ce sont des histoires de gros garçon bien portant, à qui la vie fut commode et qui s'en fait un peu accroire...

Et maintenant, M. Paul Doumer écrit : je l'aurais supposé plus fin et plus habile à se ménager les esprits délicats. Telle est donc sa façon à lui de figurer Roosevelt ! Une chose est se pousser dans la politique. Écrire est une autre chose.

M. Paul Doumer pourrait être notre Roosevelt en prêchant dans des discours dominicaux la gymnastique et la repopulation. Il a voulu écrire comme l'autre. Hélas ! je crains qu'il ne se soit totalement trompé sur ses aptitudes. On voudrait parler avec un respect spécial d'un homme qui brigue ardemment la première fonction de la République. Mais si nous aimons Doumer, nous aimons la vérité plus encore. Le livre qu'il vient de publier est douloureux à lire. Tout ce que je peux faire, quant à moi, c'est d'avoir égard à la situation politique de cet « écrivain » et de ne pas étudier, à son propos, les déformations du type de Joseph Prudhomme ou de M. Homais. Pourtant c'est le devoir d'un critique de marquer les défauts d'un livre déplorable en lui-même et d'autant plus désastreux qu'il peut susciter plus d'imitations. Parlons net : M. Paul Doumer n'a pas été colonel comme le vigoureux gaillard qui règne impétueusement sur les États-Unis. Il ne sait même pas écrire comme lui. Cela ne l'empêche pas d'être un esprit souple, actif, pressé de parvenir, d'être bien portant et d'avoir beaucoup d'enfants. Les écrivains n'auraient point attaqué ce politicien ambitieux, s'il ne s'était « attaqué » à la littérature. M. Doumer a manqué de mesure et de goût. Après avoir publié — pour les étrennes — avec des illustrations des notes banales sur l'Indo-Chine, il a voulu écrire un grand livre (1). Il sait maintenant par expérience, qu'il est plus difficile pour certains hommes ingénieux d'écrire le français que de faire construire des chemins de fer dans nos colonies d'Extrême-Orient.

M. Doumer écrit le *Livre de mes fils*. Il écrit le livre de la Jeune France. Insisterai-je, ô Roosevelt Théodore, sur l'ambition un peu charlatanesque de cet ouvrage, de ce titre et de ce sujet ? Ne parlons que du sujet. Il est le plus malaisé pour un homme qui n'est pas écrivain-né, pour un homme qui, à parler franc, ne sait pas écrire. Quelle présomption que d'entreprendre une pareille œuvre ! Ce fut aussi l'œuvre la plus souvent faite. Et M. Paul Doumer

(1) [illegible]

n'est qu'à demi coupable : il a démarqué platement les innombrables manuels d'instruction civique dont nous jouissons. Pour renouveler ce sujet, il fallait un artiste et nous n'avions qu'un Roosevelt de sous-préfecture !

*
* *

Il reste donc que le livre soit neuf à cause de l'homme qui l'écrit et des circonstances dans lesquelles il publie, non pas avec un désintéressement total, le « fruit de ses veilles » pour emprunter son langage. Le bas journalisme peut l'accueillir avec des acclamations. Mais j'emploierai le ton solennel de M. Paul Doumer et je dirai : la critique a d'autres devoirs.

Il y a cent mille auteurs et chacun a sa manière d'écrire. Pourquoi faut-il qu' « abordant un sujet » étudié définitivement à maintes reprises, le sujet qu'il était le plus nécessaire de renouveler par la forme, M. Paul Doumer l'ait écrit dans le style le plus piètre et d'un homme qui vraiment ignore la langue française et la beauté des œuvres littéraires.

Vous lisez :

« Je souhaite qu'ils (mes fils) se forment une idée élevée de l'homme du xxe siècle, du bon Français, du citoyen de notre République et que, les yeux fixés sur ce modèle, ils s'attachent à l'imiter, à réaliser en eux-mêmes les qualités et les vertus qu'ils auront mises en lui (page 8). »

Vous vous étonnez de ce galimatias, mais vous faites réflexion que M. Doumer a écrit cette phrase dans sa préface qu'il intitule : *Idée de ce livre* (*sic*) et vous concluez qu'il a précipité la rédaction de cette préface et qu'il n'a pas le don du style. Quand vous lisez :

« Un homme n'est grand que s'il *a vu la mort* de près et *l'a regardée en face*, froid et impassible.

« Tous doivent être en état de le faire (?)... sous *quelque forme* que la mort se présente, *dans le plein jour* et la gloire du champ de bataille, comme dans l'*obscurité*, dans l'isolement... (page 11) »

Les rencontres comiques de ces métaphores incohérentes vous amusent. Mais vous n'insistez pas. Vous êtes péniblement impressionnés par la solennité et la platitude de ces phrases où M. Homais se reconnaitrait :

« Et les philosophes ont classé la volonté parmi les facultés maîtresses de l'homme. Elle n'a *d'autres rivales* en importance *que l'Intelligence, qui gouverne* les idées, le devoir, le jugement et la *sensibilité qui préside aux sensations*, aux sentiments, aux appétits.

« *Le bon sens est d'accord avec la philosophie* pour mettre la volonté au tout premier plan des facultés humaines. »

Il y a aussi des perles d'un bel orient : *Le caprice, ce fol enfant de la faiblesse...* ; des développements d'une poésie neuve : « L'homme sans volonté... est le jouet des événements ; le hasard fait son destin. Il va à travers la vie comme un bateau sans gouvernail sur une mer agitée. Il navigue sans direction entraîné par tous les vents et tous les courants jusqu'au jour où le flot l'engloutit... » O Bossuet, d'Aurillac ! Il y a du charabia tout pur : « Faire son devoir ! ».. L'expression sonne gravement ; on la sent pleine de sérénité, de courage, et, à l'occasion, de sacrifice » (*sic*). Il y a des phrases décentes comme des vieilles filles : « La culture morale mérite tous nos soins. » « Ce fruit de l'arbre du mal ». Il y a de fortes considérations dont la sagesse touche au sublime : « On doit... se livrer à la *marche, toujours facile à exécuter* (*sic*) (ce doit être une marche militaire, un pas redoublé, M. Doumer !) aux courses à cheval *lorsqu'on en a le moyen...* (*sic*) ». Il y a des élans d'éloquence : « Celui qui aura le respect de soi... portera haut la tête sans voir la boue (la boue de la débauche) qui est à ses pieds. » Il y a encore des pieds : « N'est-ce pas faire beaucoup d'honneur à ces théoriciens de la barbarie que d'écarter du pied, en passant, leurs chimériques et malfaisants systèmes ! » Ou bien : « La race française possède une vigueur, un ressort qui lui permettent de remonter des plus grandes profondeurs et de gravir les plus hauts sommets. » Voyez donc ce ressort ! L'essayer c'est l'adopter. Que parlai-je d'adoption ? M. Doumer a le sentiment de la famille et ce n'est point un sentiment immoral. Pourquoi manifeste-t-il ce sentiment recommandable jusque dans son style :

« La belle et glorieuse antiquité méditerranéenne dont nous sommes *les fils...* »

« Aimer la beauté, cette *sœur* de la santé, *fille* comme elle de la saine raison et de nobles sentiments.

« L'art est un *enfant* de cette faculté créatrice qu'on appelle l'imagination... »

Aimable esprit ! Mais il y a des fautes de français à chaque page. M. Doumer ne connaît pas le sens des mots. M. Doumer n'est pas un écrivain.

*
* *

M. Doumer est un moraliste.

M. Doumer prêche la vertu. Cela vaut mieux que d'écrire un roman pornographique. D'ailleurs cela peut être plus amusant. Malheureusement ce n'est pas plus original.

M. Doumer nous dit : « Sache vouloir ! Fais ce que tu dois ! Sois courageux physiquement et moralement ! Sache agir !... Conserve le respect pour les personnes et les choses respectables... Garde-toi de la débauche, des plaisirs grossiers et dégradants... »

Ce sont de grandes vérités. Ce sont des idées justes. Ce sont de très bons conseils. M. Doumer les développe, non, il les répète, trois cent quarante-quatre pages durant. Il ne les illustre pas par des exemples émouvants ou avenants. Il les répète. Il ne les soutient pas par des arguments nouveaux « enfants de cette faculté créatrice qu'on nomme l'imagination. » Il les répète. Il les répète encore. Il les répète, vous dis-je.

Prédication civique insistante, lancinante. Pas de mesure dans ces pauvres dissertations morales, Rien que de la dissertation ! Et quelle ! Dieu nous garde des êtres veules, ah ! M. Doumer a raison ! mais Dieu nous garde des écrivains ennuyeux ! L'écrivain est ennuyeux lorsqu'il ressasse, rabâche, lorsqu'il « se bat les flancs » pour dire quelque chose n'ayant rien à dire, ne sachant plus que dire... C'est le vice des auteurs gais si ennuyeux ! M. Doumer est ennuyeux comme un auteur gai.

Ah ! s'il avait pu n'écrire que dix pages ! Mais quel tort il s'est fait ! Voici un homme qui peut se promener pendant des mois à travers les belles idées, les nobles sentiments et les grands mots d'honneur, de vertu, de devoir, et sa promenade ne lui suggère pas une idée, pas un sentiment, pas un mot plus profond, plus fort... Cela indique une médiocrité naturelle de pensée, peut-être une vulgarité incurable d'esprit et d'âme...

Même on sent trop que M. Doumer est dépaysé dans ce milieu. Il mêle, il brouille, il confond tout... Il écrit :

« A côté de la *Patrie*, qui est ce qu'il y a de plus cher et de plus sacré au monde, il faut placer la *famille*, les *sentiments d'honneur, de devoir, de probité, de justice*... fondement de la morale naturelle et de la morale sociale, qu'on doit mettre hors de conteste, hors de discussion. »

Gâchis ! Comment placer le sentiment du devoir à côté de la patrie, un sentiment à côté de son objet ? Je ne comprends pas. Ailleurs :

« Senèque a dit : « Si tu veux dominer le monde, laisse-toi dominer par la raison ». Ce que l'on peut traduire pour le Français du xxe siècle : « Tu ne seras digne de diriger les autres hommes que si tu es pleinement maître de toi, si la raison dicte tes actes. »

Je vois bien que M. Doumer développe, enlève à la pensée de Senèque sa puissante concision. Mais voyez à quel point il l'énerve, il la débilite. Évidemment il n'en sent point la force. Peut-être le sens réel lui en échappe-t-il. On comprend qu'il est inhabile à saisir une idée philosophique, mais il s'acharne. Il fait de la peine..

Et, prodigieux retour, cet apôtre de l'action, ce Roosevelt de nos provinces donne juste dans le travers le plus déprimant des Français qui consiste à disserter à vide, à faire des phrases, à « se payer de mots ». Voilà le châtiment que lui inflige la langue française outragée.

Je lisais ces jours-ci le premier roman de Pierre Villetard : *M. et Mme Bille*. M. Bille est un bon bourgeois français qui parle avantageusement de philosophie, de morale et de tout. Il vit de ses rentes et régénère la France. Il dit : « la question est complexe. » Il dit :

« J'élargis le débat ».

Il cite Spencer. Il dit :

« Ma philosophie découle entièrement de ce principe. Ne croyez pas qu'elle soit une redite de Spinoza !

— Ces Italiens ! murmure le capitaine Conseil ».

Et M. Dubosc :

« Ça m'intéresse rudement ! »

Et Mme Conseil :

« En voilà des choses ! »

M. Doumer discutant de la volonté et du caractère, de l'action du moral, des fondements des devoirs... me fait penser à M. Bille. M. Doumer, c'est M. Bille qui se monte le cou. Mais le capitaine Conseil est bien content !

*
* *

Quelquefois le prédicateur *du Livre de mes fils* se repose des lieux-communs, de l'aphorisme, du truisme, il exprime une idée personnelle ; qu'il persévère dans le truisme !

Il a sur la force française, sur l'influence française, sur l'action française des idées de sous-officier surexcité. Il aime sa patrie, pas plus que je ne l'aime. Mais il l'aime avec fracas et le dit en faisant des moulinets. Il a sur la puissance d'un pays la conception du peintre Detaille sur la gloire. Celui-ci, pour symboliser la gloire, peint des cuirassiers ou des dragons qui « piquent un galop » vers le ciel. M. Doumer, pour rappeler l'action française, évoque — fatalement — Napoléon. Or le temps de Napoléon, c'est précisément celui où l'action réelle — j'entends l'action intellectuelle, morale et sociale — de la France fut le moins développée, où notre nationalité eut le moins d'expansion.

M. Doumer étudie la dépopulation française. Ce patriote s'attriste. Il montre la France dépeuplée au milieu de l'univers surpeuplé. Il crie : Faites des enfants ! Il ne se doute pas que, si ce cri est entendu, il peut ne pas être écouté. En effet, on ferait des enfants en France autant qu'ailleurs, n'était l'action nécessaire de causes très diverses, économiques, morales, intellectuelles. M. Doumer n'examine aucune de ces causes. Il crie : Faites des enfants ! Il ne veut pas savoir non plus si la natalité augmente ou diminue dans d'autres pays. En Angleterre (1), de 1874 à 1892,

(1) Il n'a pas de chiffres plus récents. Tout porte à croire

les naissances ont baissé de 36 p. 1.000 à 30,5 p. 1.000. En Allemagne, de 40,1 à 35,7. En Belgique, de 32,9 à 28,6, etc. Il crie : Faites des enfants! On affirme que la natalité est en raison inverse de la civilisation. Donc, la France plus civilisée... Donc les autres pays qui se civilisent peu ou prou.... Cela peut être admis. En tous cas, cela doit être discuté. M. Doumer ne discute rien, ne soupçonne rien. Il crie : Faites des enfants! Eh bien! oui, faites des enfants, mais ne faites pas d'aussi incomplètes et fausses études sur la dépopulation...

Mais M. Doumer accepte pour des vérités toutes les idées surannées qui courent encore le cerveau du peuple des petits bourgeois. Sa conception du monde est faite de tous les préjugés à demi scientifiques que maintiennent les almanachs bon marché. Si on presse un peu ses idées, on en fait sortir la contradiction. Il veut ranimer en nous l'esprit d'initiative — sous toutes ses formes. Mais tout de suite il prêche la routine. Il écrit — très mal :

« Si le père possède une usine, une maison de commerce ou de banque, des domaines qu'il exploite, il est préférable, quand c'est possible, *qu'il engage son fils dans la même voie*, et l'associe à lui pour l'aider d'abord, pour le continuer ensuite, en lui donnant la volonté de faire prospérer et de développer ses entreprises. »

Voilà l'initiative ruinée. La théorie du fils unique triomphe. Ailleurs, M. Doumer préconise encore tout ce qui est favorable au développement de l'esprit de famille, déjà développé à l'excès en France, et mortel à toute initiative des jeunes générations...

M. Doumer est un homme doué de sens pratique dont la vie prouve péremptoirement que « l'américanisme » n'est pas le fait seulement des sujets de l'empereur Roosevelt. Je proclame qu'il est un politicien très délié. Pourquoi écrit-il? C'est une faiblesse. On ne doit écrire que de ce que l'on sait parfaitement. Or, M. Doumer consacre un chapitre à la *culture intellectuelle*. Le navrant chapitre ! Et quelle idée fâcheuse il peut donner de la mentalité de nos hommes politiques! M. Doumer discute de la culture intellectuelle comme un aveugle des couleurs. Il va parmi la littérature comme, pardonnez-moi, un chien à travers un jeu de quilles :

« On doit... aller de Confucius à Kant, d'Homère à Victor Hugo, d'Eschyle à Shakespeare et à Corneille, du Rig-Véda à la Bible (*sic*).

C'est *le vaste champ à moissonner sans cesse, pour nourrir* l'intelligence, la raison, le sentiment. »

Mieux :

« Soyez justes pour les œuvres des contemporains qui en valent la peine (il y a donc des œuvres de contemporains qui ne valent pas la peine qu'on soit juste!) mais revenez souvent aux maîtres de la pensée et de la forme. Revenez à la pléiade brillante de notre grand siècle littéraire, à Molière, à La Fontaine, à Corneille, à Racine. Lisez Homère, lisez Virgile, lisez Hugo et Lamartine, Chénier (*sic*), tant d'autres poètes dont les vers mériteraient d'être goûtés, qu'on méconnaît ou qu'on oublie... »

Je n'avais jamais entendu dire que Homère, Virgile, Hugo, Lamartine, Chénier, sont des poètes oubliés ou inconnus. Et cette pensée admirable :

« La poésie est chose saine et douce : à s'y complaire, la sensibilité et l'intelligence *trouvent également leur compte.* »

Tout commentaire est superflu, comme on dit, mais M. Doumer, qui n'a peur de rien, « aborde le présent ». Et il cite, mon Dieu, n'est-il pas cruel de citer à mon tour ! il cite :

« Tel roman de Flaubert, de Daudet, de Loti, de René Bazin (*sic*) *d'autres encore*, renferme des enseignements qu'un livre de morale, de philosophie et même de géographie (*sic*) donnerait de façon moins frappante et surtout moins agréable! »

Quelle salade, ma chère! M. Doumer retient de la littérature contemporaine tel roman de Flaubert, de Daudet, de Loti, de René Bazin, vous avez bien lu, de René Bazin. Certes. René Bazin est l'académicien le plus connu d'Angers, mais il faut avoir des raisons spéciales pour citer René Bazin parmi les quatre grands écrivains contemporains... C'est peut-être à cause de la *Terre qui meurt*, son meilleur livre. René Bazin se lamente de la dépopulation des campagnes. Il l'attribue, en larmoyant, à l'attrait dangereux des villes. Mais précisément, M. Doumer a exprimé une idée, — qui supporte la discussion, — sur l'afflux des paysans vers les villes. Il affirme que si les campagnes sont dépeuplées, c'est parce que les Français ne font pas assez d'enfants, mais que les villes n'ont que les habitants dont elles ont besoin. Alors ? Ah ! c'est sans doute à cause *des Oberlé* : l'Alsace, le patriotisme... Mais le livre est bien mauvais... Néanmoins vive l'armée et laissez-nous la paix!

M. Doumer sera — peut-être — président de la république avant moi, mais il est enclin à parler de ce qu'il connaît mal.

Au moins, de telles naïvetés caractérisent un homme. On sent que si M. Doumer ignore tout de l'influence des lettres françaises, il a entendu parler d'elles. Il croit savoir que la littérature française existe.

Oserai-je noter les écrivains dont il invoque le témoignage! Comme on voit bien qu'il n'en a lu aucun ! Il a près de lui les manuels d'instruction civique, les livres de John Lubbock sur *le Bonheur*, des recueils de pensées philosophiques et de citations littéraires... Il prend dans la marmite. Tour à tour sortent Corneille, Sénèque, Gœthe, Epicure, Words-

qu'ils confirmeraient ceux-ci. On devrait les trouver dans le livre de M. Doumer...

worth, Corneille, Victor Hugo, La Rochefoucauld, Platon, Dante, La Bruyère, Proudhon, Jean-Jacques Rousseau, La Fontaine, Lamartine, *Nadaud*, *Auguste Dorchain*, Daudet, Herbert Spencer (comme M. Bille) Montesquieu, Bossuet... Je préfère les citations militaires. Elles révèlent plus complètement les tendances de l'écrivain. Quand il parle de Napoléon, il sait vraiment de qui il parle. Il paraît que Napoléon était remarquable par sa volonté. Il a été vaincu à Waterloo parce que Wellington et Blücher avaient aussi beaucoup de volonté et parce qu'ils étaient deux et puis, quand c'était Blücher ce n'était pas Grouchy... Grouchy : M. Doumer ne parle pas de lui !... Il cite également Turenne. Turenne, voyez-vous, c'était un grand capitaine. Il est mort. C'est bien malheureux. On l'a remplacé par le général Brugère. Voilà les vraies citations, les citations « nature » de M. Doumer. Quand il les fait, il vibre. Il est lui-même. Il cite aussi les marins engloutis à Bizerte dans le sous-marin *Farfadet*... Et puis il a le souci constant « d'actualiser » son livre. Il attaque, avec les idées générales dont il a le secret, le ministère Combes. Il ne dit rien du ministère Rouvier, mais il parle beaucoup de Roosevelt. On devine qu'il propose à la France un président idéal de République. Merci. L'Amérique a Roosevelt. Nous la félicitons. Mais qu'elle le garde ! M. Doumer ne procède pas seulement par allusions. Il sait que les lecteurs, même parlementaires, ont l'esprit un peu lent. Alors, il précise. Il met les points sur les I. Ayant parlé de l'empereur Auguste, de Corneille, de Sénèque, de Napoléon, de Blücher, de Wellington, de Gœthe, de Titus, mais parfaitement! et d'autres personnages morts depuis longtemps, il ajoute que, en France, maintenant. « dans la vie publique, on suspecte et on redoute les caractères ». Ah ! Ah ! M. Doumer est un caractère. Jugez-en !

« Et nous reculerions, et nous verrions venir le moment (de la mort) avec terreur ou amertume, alors que *le sacrifice de l'existence est payé de ce haut salaire* [sic] (toujours des métaphores idéalistes !) : le devoir accomcompli.

« J'ai senti quelquefois, en Extrême-Orient, la mort me frôler. Je n'en ai eu ni souci ni crainte : j'exerçais une fonction, je remplissais mon devoir. »

Bravo ! Et l'on dit que les Français d'aujourd'hui ne rendent justice à personne ! Ailleurs, M. Doumer cite Franklin :

« Franklin avait aussi, après inventaire de son âme, établi une comptabilité écrite par doit et avoir, de ce qui lui manquait et de ce qu'il avait en trop, des valeurs positives et des valeurs négatives, avec un compte de profits et pertes soigneusement tenu.

« Tout le monde n'est pas Franklin [sic], malheureusement pourrait-on dire [sic], et il est des bilans qu'on peut graver dans le cerveau sans qu'il soit nécessaire de les transcrire sur le papier. Pourtant beaucoup de jeunes gens aimeront à consigner par écrit les constatations qu'ils ont faites et les résolutions qu'ils ont prises. J'ai *moi-même* agi ainsi vers la dix-huitième année; mais j'avoue qu'il ne m'a jamais été nécessaire de recourir à cet acte solennellement paraphé et que ma mémoire m'a suffi pour en rendre les obligations présentes à mon esprit. »

Moi-même ! !

*
* *

J'ai trouvé néanmoins dans ce livre présomptueux et plat de M. Doumer, témoignage affligeant de la maladie d'écrire qui a frappé tous les Français illettrés de notre temps, cette pensée judicieuse, applicable utilement dans la vie politique. Je la cite en dépit de sa rédaction indigente :

« Non pas que l'intérêt doive être proscrit comme mobile de nos actions. Cela serait absurde et c'est, du reste, impossible. Il est naturel, il est légitime, que nous nous préoccupions de notre intérêt. C'est un besoin, c'est une nécessité. Mais l'intérêt ne peut servir de règle morale. Quand le devoir lui est contraire, entre les deux il n'y a pas à hésiter, c'est le devoir qu'il faut choisir. »

J. Ernest-Charles.

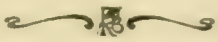

QU'EST-CE QU'UN RÉPUBLICAIN?

Imaginons que Socrate revienne errer dans les rues de nos cités et que, ayant avisé sur les murs l'affiche d'un « candidat républicain », il arrête le premier passant venu pour lui poser la question : « Qu'est-ce qu'un républicain ? »

Peut-être le passant lui répondrait-il : « un républicain, Socrate, c'est un homme capable de te faire donner un bureau de tabac, c'est un homme qui a l'oreille des puissants et dirige leur main. En conséquence il dispose des subventions, pensions, missions, congés et sursis. Il les fait accorder à ses amis et refuser à ses ennemis. C'est un transmetteur, un distributeur, un arroseur, qui sait faire fonctionner à volonté le jet dru des disgrâces ou l'agréable pluie des faveurs gouvernementales ». Et Socrate ainsi informé aurait de quoi réfléchir sur les aventures du bonhomme Démos...

Ce passant exagère. C'est un réactionnaire, probablement. Il aura très largement usé du mécanisme en question, jadis, il n'y a pas bien longtemps; maintenant que la direction lui en échappe, il se venge par des lazzi. Toutefois, sous ces exagérations mêmes, qui hésiterait à reconnaître une part de vérité? A quel degré d'organisation peuvent ar-

river ces syndicats pour l'exploitation de la puissance publique, quels résultats grandioses peut montrer la « machinerie » des partis et le « système des dépouilles » : il faut, pour le mesurer, relire le livre de M. Ostrogorski sur la *Démocratie en Amérique*. Mais peut-être n'aurions-nous pas besoin d'aller chercher nos exemples si loin...

Ai-je besoin de rappeler à quel point ces mœurs sont contraires à l'idéal d'un régime républicain? Comment elles nuisent à la fois à cette confiance dans la justice et à ce souci de la dignité personnelle, dont ce régime a besoin plus que tout autre? Au vrai, les citoyens qui se font une spécialité de ces pratiques travaillent à perpétuer pour leur part, sous des formes nouvelles, les pires habitudes des anciens régimes. Ils sont de la lignée de l'antrustion qui espère un fief, du client qui attend sa sportule. Ce sont des âmes d'hommes-liges. Et les autres, ceux qui ont des âmes d'hommes libres, lorsqu'ils voient ce vaste système de filets se déployer autour du pouvoir, les autres se cachent la figure, et rentrent chez eux. Il y a des moments, ainsi, où les plus républicains osent à peine manifester leur républicanisme, de peur d'en recevoir le prix. Un vrai républicain, en effet, ne fait pas commerce de ses opinions. Il ne vend pas son âme pour un plat de lentilles, ni pour un fromage. Il porte haut et droit la tête, et il veut voir autour de lui les têtes haut et droit portées, et non point courbées à tous les vents qui passent.

*
* *

Sauvegarder sa liberté, réserver par dessus tout son droit de critique et de contrôle, tel est en effet le premier devoir d'un républicain. Ce droit, la République ne saurait l'interdire à personne, elle demande au contraire à tous de l'exercer, et s'efforce d'en fournir les moyens à tous. Bien loin qu'elle redoute la réflexion des individus, elle l'appelle et la provoque. En ce sens, il est permis de dire qu'une République tient cette gageure, d'essayer de gouverner *sans religion*. On connaît assez — Pascal les a classés magistralement — les prestiges de diverses natures dont les gouvernements se servent pour en imposer à leurs sujets, les amener à fermer les yeux, à baisser la tête, à ouvrir la bouche. La République refuse d'employer ces prestiges. Pour durer, elle n'entend être consacrée que par les libres raisons des citoyens. Et elle se déclare prête aux transformations que ces raisons concertées pourront exiger d'elle.

A un pareil régime il est clair qu'on ne saurait demander la beauté tranquille et majestueuse dont s'enorgueillissent, pendant le temps qu'ils durent, les régimes autoritaires. Le repos, disait un jour M. Clémenceau, est une idée monarchique. Un peuple démocratique est en effet comme un peuple qui a perdu le sommeil. Il n'a plus d'autres traditions que de ne se reposer sur aucune tradition. Il ne cesse de se retourner sur sa couche pour trouver une position meilleure. Tous les matins il recommence à protester, à interpeller, à revendiquer. Il n'est pas étonnant que nombre d'esprits soient étourdis par ce tumulte, aveuglés par cette poussière. Mais il faut les plaindre, s'ils ne savent pas se donner assez de recul pour apercevoir les grandes lignes, ou plutôt le grand mouvement du régime. Si ce n'est plus la beauté de la montagne immobile, c'est celle du torrent bondissant.

Au surplus, ces énergies se canalisent, cette agitation aboutit à des lois. Et si elles sont provisoires elles-mêmes, elles n'en sont pas moins respectables. Au contraire. C'est encore une survivance du temps où l'humanité était *religieuse* en politique, cette répugnance à s'incliner devant ce qui ne se présente pas comme éternel. Je me souviens qu'il y a deux ans, au Congrès de la Paix, à Nîmes, comme j'adjurais les pacifistes de ne pas prendre fait et cause pour ceux des conscrits qui croient devoir se refuser aux obligations militaires, et de maintenir par dessus tout le principe de l'égalité devant les lois républicaines, Mme Séverine m'opposa éloquemment la variabilité de ces lois. Mais n'est-ce pas précisément parce qu'elles sont changeantes, changeables, que les républicains doivent à leur principe de les respecter? Pour qui possède le sens du progrès, ces lois d'argile ont plus de majesté, à vrai dire, que les vieilles lois de fer ou d'airain : dans leur forme tourmentée, incessamment retouchée, on reconnaît les tâtonnements fiévreux d'une humanité noblement inquiète.

*
* *

Mais pour que cette mobilité soit progressive en effet, pour que ces lois provisoires répondent de mieux en mieux aux besoins d'une société vraiment humaine, encore faut-il que ceux qui sont appelés à les réviser librement se montrent des hommes dignes de ce nom et deviennent de plus en plus « raisonnables ». Ne nous effrayons pas de cette formule. Les vieilles gens en abusent. Et l'on sait trop qu'à leurs yeux, être raisonnable, c'est ne pas bouger, ne rien changer de place, ne demander rien qui trouble leur sieste. Nous sommes prêts à admettre d'autres audaces. Mais nous rappelons que les opinions les plus audacieuses, pour pouvoir engendrer un ordre viable, doivent être raisonnées. Par où nous entendons que ceux qui les proposent à l'adhésion nationale doivent se préoccuper, non seulement de coordonner logiquement leurs idées entre elles, mais de les confronter avec les réalités.

Il faut à la démocratie des raisons non plus seulement rompues à la dialectique mais familiarisées avec l'observation : en un mot des raisons qui se laissent informer par la science.

La science ? à en croire les beaux esprits qui vivent sur le pessimisme de Taine vieilli, la plus précieuse information qu'elle apporterait à la raison moderne, c'est précisément que tout programme démocratique est intenable, parce que « antiphysique ». En réalité, qu'on les précise pour les vérifier : toutes ces antinomies entre les résultats de la science et les postulats de la démocratie s'évanouissent l'une après l'autre au contact des faits. Il n'est pas vrai que la nature soit comme un musée où sont rangés un nombre déterminés de modèles tout faits ; et qu'en le confrontant avec ceux-ci, nous puissions, dès à présent décider que le modèle républicain n'est pas viable. L'évolutionnisme bien interprété nous laisse plutôt l'idée que les progrès des types sont dus à des successions d'innovations, entre lesquelles la sélection choisit ; et il nous prépare à voir apparaître, aux étages supérieurs de la vie, des combinaisons de formes inédites. Mais il est clair que, pour qu'elles aient des chances de survivre, il importe qu'aux circonstances données ces formes s'adaptent aussi étroitement que possible, et que les raisons qui les combinent en se concertant tiennent le plus grand compte de ces « données ». C'est en ce sens que l'information scientifique, si elle n'est pas suffisante, est assurément nécessaire à l'essai démocratique.

Que les professionnels de la politique se le rappellent donc, qui se plaignent parfois entre eux, à ce qu'on dit, que nos Facultés ne manifestent pas assez d'activité « républicaine » : lorsque, par ses leçons ou ses exemples, un professeur essaie d'habituer ses élèves à raisonner en fonction des faits — que ces faits soient matériels ou spirituels, biologiques ou sociaux — il travaille à former les esprits dont le progrès démocratique a le plus besoin. Dans la paix des bibliothèques et des laboratoires, s'il ne fait pas ainsi du républicanisme en surface, il en fait en profondeur. De son côté, quand l'étudiant rentre le soir pour méditer dans le silence, sous la lampe de travail, ses livres de droit, de médecine ou de philosophie, alors il ne prépare pas seulement son « bel avenir », mais un meilleur avenir social. L'effort qui fait battre ses tempes n'est pas perdu pour cette incessante circulation d'idées éprouvées qui est nécessaire à une société progressive. Il devient une cellule active du cerveau de la république.

*
* *

Ce cerveau qui s'élargit sans cesse, et au fonctionnement duquel ce ne sont pas seulement quelques éléments « nobles » mais tous les éléments qui sont dès aujourd'hui appelés à concourir, quelles grandes pensées collectives va-t-il nous élaborer ? Quels nouveaux types d'organisation nous forcera-t-il à essayer ?

A ce sujet, nous pourrions échanger sans fin nos conjectures, optimistes ou pessimistes selon nos tempéraments et nos situations. Mais du moins, si nous sommes fermement attachés à la méthode républicaine, vis-à-vis des tâtonnements de demain, nous savons d'ores et déjà quelle attitude s'impose à nous. Nous sommes préparés à ne pas nous effarer devant les premières conséquences sociales que la masse tirera des prémisses que nous avons nous-mêmes posées, quand bien même ces conséquences devraient nous déranger dans nos habitudes les plus chères ou les plus commodes. Nous ne pousserons pas le cri d'alarme au premier modèle nouveau qu'elle nous apportera, fabriqué avec les outils que nous lui aurons nous-mêmes forgés. Et si ce modèle nous paraît mal conçu, mal adapté aux données du temps, nous penserons seulement que l'outil demande à être perfectionné, et qu'il importe de mieux apprendre à tous la manière de s'en servir. Si nous voulons bien comprendre, par voie d'opposition, cet état d'esprit, représentons-nous l'état d'esprit d'un Thiers, tel qu'il vient de nous être révélé par la publication des débats de commissions qui précédèrent la Loi Falloux. Contre le principe de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement, Thiers s'élève avec indignation.

« L'instruction est un commencement d'aisance, et l'aisance n'est pas réservée à tous... Je ne puis consentir à laisser mettre du feu sous une marmite sans eau. » Il faut du moins rendre toute puissante l'action du clergé sur l'école : car le clergé, contrairement à ces « âmes malades d'instituteurs socialistes », propage la « bonne philosophie » celle qui dit à l'homme qu'il est ici-bas « pour souffrir ». — A vous entendre, Monsieur le Président, riposta en riant un de ses collègues, il faudrait avoir 10.000 livres de rente pour avoir le droit d'apprendre à lire.

Sous cette colère, en effet, on sent trop la peur, la peur du jour où la canaille, comme disait Voltaire, se permettra de raisonner, au grand dam de l'ordre économique établi. Pour sauver cet ordre avant tout, on ne craindrait pas de refuser à la grande masse des individus les moyens d'exercer leurs droits élémentaires : on consentirait à les laisser privés de cette espèce d'organe supplémentaire qui est l'instruction, aussi nécessaire au civilisé d'aujourd'hui que l'aile à l'oiseau. Ceux qui font ce calcul laissent voir trop clairement qu'ils seraient bien aises, en effet, d'arrêter l'horloge du temps à l'heure de leurs privilè-

ges. Ils s'imaginent que la révolution est finie, et ils ne s'aperçoivent pas qu'une République est, par définition, une révolution qui continue, que si les déshérités commencent à se servir du levier des libertés intellectuelles et politiques pour soulever le poids des inégalités sociales, cela n'a rien que de naturel, cela est inévitable et qu'enfin, en un régime où la masse est conviée à la libre discussion des institutions, l'équilibre ne peut se maintenir que par le mouvement.— Seulement, en vertu même de cette mobilité et de cette plasticité, il est permis d'espérer qu'on obtiendra désormais sans secousses, progressivement et pacifiquement, des transformations qu'il eût fallu naguère conquérir brutalement, par la violence.

*
* *

Et, à vrai dire, à l'heure présente, il pourrait sembler à de certains symptômes que nous nous éloignons plutôt que nous ne nous rapprochons de cet idéal. De la foule impatiente des prolétaires il monte comme une rumeur d'orage. Et beaucoup pensent à nouveau que les « grands soirs » sont proches ; s'il fallait les en croire, nous nous trouverions en présence, non plus seulement d'un antagonisme partiel d'intérêts, mais d'un antagonisme total de sentiments, qui rendrait impossible toute coopération progressive. Un nombre croissant de « révolutionnaires » communierait dans le dédain, non seulement de la forme républicaine, mais de la solidarité et de l'indépendance nationales, qui la supportent et la protègent...

Il est très vraisemblable que seule une infime minorité en est arrivée à ce paroxysme. Mais quand bien même son action devrait ouvrir des crises graves en effet, où mettrons-nous notre espoir, sinon dans un meilleur usage de la méthode républicaine? D'elle aussi, il faut dire que, si elle doit blesser, elle seule, en tous cas, est capable de panser les blessures dont elle serait responsable. Pour étouffer les revendications du prolétariat sous le roulement de tambours ou le bourdonnement des cloches, il est trop tard. Mais il est toujours temps de l'inviter, de l'aider à raisonner ces revendications mêmes en les confrontant avec les situations données. Ne peut-on espérer que, de plus en plus, sa raison sera informée non pas seulement par la science proprement dite, mais par l'expérience, par l'action qu'il sera appelé à organiser, au fur et à mesure qu'il prendra sa plus large part de la gestion nationale? Ce sont alors les faits eux-mêmes qui lui rappelleront à quel point de l'espace et du temps sa vie est attachée, et à quelles données elle doit s'adapter ; ainsi peut-être ses instincts sauront se discipliner, s'ordonner, se mettre au pas de l'histoire. S'il est vrai qu'un peu de lumière, rencontrant tant de misère accumulée dans l'ombre, peut amener des explosions redoutables, peut-être avec beaucoup de lumière, projetée à flots de tous côtés, obtiendrons-nous enfin les fermentations organisatrices...

*
* *

Par où l'on voit quel signe on pourrait proposer pour reconnaître les âmes républicaines : leur essence, c'est *la foi dans la raison.* — Les deux termes ne semblent-ils pas contradictoires? Il faut pourtant les superposer pour obtenir une image exacte de notre état d'esprit. Nous ne croyons plus à un progrès mécanique. Les innovations que la discussion des libres esprits prépare, aucune science ne peut établir démonstrativement dès aujourd'hui qu'elles sont condamnées à échouer ; mais aucune science non plus, que leur réussite est fatale. En ce sens, il est vrai que notre espérance comporte une part de foi. Mais du moins cette foi nous interdit ce dont les fois qui se défient de la raison se sont trop longtemps accommodées : la paresse d'esprit, l'intolérance, la peur des nouveautés. Elle nous commande un incessant effort de réflexion personnelle et d'organisation sociale, si nous voulons qu'en effet le règne de la raison arrive, et que sa volonté soit faite sur la terre des réalités économiques comme dans le ciel des idées.

— A la question de Socrate, nous pouvons donc heureusement offrir d'autres réponses que celle de notre passant désenchanté. Et peut-être, dans nos réponses, le vieux discuteur reconnaîtrait-il comme une réminiscence de ce rationalisme et de cette philanthropie qui furent la gloire de son pays...

C. Bouglé.

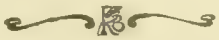

Chronique Politique

—

LE CHOIX D'UN CHEF D'ÉTAT

Dans quelques jours, la République française sera gratifiée d'un nouveau Président : Il ne semble point que cette éventualité provoque dans le pays un bien vif émoi.

C'est que, l'observation en est banale, les chefs du gouvernement exercent de nos jours une action des plus faibles. Depuis trente ans, aucun d'eux n'a conçu un effort, dont l'histoire puisse dire qu'il ait vraiment marqué, modelé le régime. Un agitateur résolu contribue plus qu'eux à déterminer la politique nationale. Les destinées de la démocratie se jouent dans les comités jacobins ou syndicalistes, dans les salles de rédaction ou

dans les laboratoires des savants... loin des salons élyséens.

Les fondateurs du régime ne sont point ces pâles présidents : Ce sont ceux qui, par une propagande passionnée, répandirent la foi nouvelle, ceux qui dressèrent les institutions laïques et engagèrent l'activité nationale dans des entreprises lointaines, ceux qui luttèrent aux heures critiques contre la conjuration des forces hostiles : les Gambetta, les Jules Ferry, les Waldeck-Rousseau. Ce sont plus encore peut-être les hommes de pensée, qui instaurèrent les méthodes, les disciplines, l'idéal social d'aujourd'hui : les Renan, les Victor Hugo, les Berthelot... Aucun d'eux ne fut élevé à la magistrature suprême !

Bien plus modeste apparaît le rôle de nos Présidents : Ce fut, semble-t-il, d'incarner en une image familière le régime républicain ; de faire qu'au foyer du paysan, un chromo symbolisât la vigilance et l'altruisme démocratiques ; de permettre aux sympathies populaires, incertaines, de se préciser autour d'un homme.

Jules Grévy était un vétéran estimé, Carnot portait un nom déjà légendaire. Si plus tard Félix Faure obtint, mieux qu'eux, une franche popularité, c'est qu'en négociant rusé, habile à complaire, il savait paraître « peuple » ; et que, de haute stature, il prêtait au démocratisme un air avantageux. Chaque travailleur croyait se reconnaître — un peu magnifié — en lui. Dès le début, son succès naquit de cette parole, répétée par les Députés aux ruraux qui leur demandaient, qu'est notre nouveau Président :

— « Notre nouveau Président ? — C'est un beau Mâle ! »

M. Casimir Périer, par contre, était d'éducation trop hautaine, trop désireux d'action personnelle, pour réussir en cette figuration. Il n'accorda point même, aux administrations, le temps de répandre son effigie. Le ministère de l'Intérieur envoya bien, selon l'usage, son portrait gravé aux préfets, chargés d'en faire tenir des exemplaires à toutes les communes de France ; mais telle fut sa traditionnelle lenteur, qu'avec ses plis, parvint le télégramme annonçant la démission présidentielle ! De sorte qu'en maintes préfectures, l'image du chef défaillant fut reléguée, par paquets, dans quelque obscur recoin !

M. Emile Loubet plut par sa simplicité, sa bonhomie. Il est le digne représentant de ce pays de petits rentiers, dont parlait naguère M. Witte — de bons pères de famille avisés, convient-il d'ajouter.

Car, il est juste de le reconnaître, ces politiques, ainsi portés, brusquement, de l'obscurité du Parlement à la première magistrature, ne manquent point d'expérience, ni de dextérité. De loin en loin, les circonstances leur laissent quelque initiative dans la désignation des Premiers Ministres ; et les plus experts s'emploient avec discrétion, mais non sans succès, à rendre plus cordiales les relations de l'Etat avec les puissances étrangères : ainsi firent M. Sadi-Carnot et M. Emile Loubet, dont on sait l'honorable réputation à l'étranger.

Toutefois on conçoit que la France ne marque pas une extrême impatience de connaître son nouveau Président. Quel qu'il soit — et tel qu'il apparaîtra au parvis du Palais historique, consacré par la splendeur du Roi-Soleil, — elle le considèrera avec la même indulgente déférence.

Il n'est qu'une occurrence qui serait propre à l'irriter : l'élection, au lieu de l'un de ces « Présidents de tout repos », d'un agité ! Mais, comment s'en inquiéterait-elle d'avance, étant rassurée par tant de sages élections antérieures, et ignorant les intrigues — coalitions d'intérêts, promesses innombrables, fonds d'élection — qui peuvent précéder la réunion du prochain Congrès ?

*
* *

Il serait excessif de croire que la France a le monopole de ces chefs peu actifs et de ces élections sans enthousiasme. Depuis que le Droit divin a perdu son antique crédit, il en est de même dans les monarchies.

Les Norvégiens ayant décidé, pour prévenir entre eux de funestes compétitions et pour se procurer des patronages à l'extérieur, de nommer un roi, se mirent en quête du plus inoffensif, en même temps que du mieux apparenté. — Pensant les flatter, certain Béarnais leur écrivit qu'il était le chef d'une branche de la famille Bernadotte beaucoup plus ancienne et vénérable que celle à laquelle était échue la couronne de Suède ; qu'en conséquence il était tout désigné à leurs suffrages.

Un petit prince allemand se piqua d'attendrir leur sentimentalité : il leur adressa la photographie de sa femme et celle de ses bébés, en les informant de sa candidature !

Mais, écartant ces vaines sollicitations, éclairés par les conseils des puissances, les Norvégiens inclinèrent à promouvoir le prince Charles de Danemark. Encore tinrent-ils à s'assurer, non plus seulement de son élégance décorative, mais aussi de son intégrité physique, et des chances de longévité qu'offrirait sa dynastie. Aussi, sans révérence outrée pour l'éminente dignité du prétendant, obtinrent-ils que lui-même et sa progéniture fussent soumis à une minutieuse visite médicale.

Ces curieuses exigences, ce sans-gêne, furent compensés, il est vrai, par un fol enthousiasme, le jour où le prince, dûment chapitré et baptisé, entra à Christiania : Le peuple acclama son roi, *Haakon VII*...

Il l'acclama, mais il ne lui céda point de pouvoirs excessifs. La première cérémonie ne fut point, en effet, celle que rêvait l'ambition royale : un sacre glorieux dans la ville sainte de Trondhjem — initiation sacrée d'où le monarque s'en fut allé oint, investi d'une majesté surhumaine par la *grâce de Dieu*. — Semblable apothéose, dangereusement archaïque, fut écartée. On la remplaça par une formalité plus simple et plus sûre : la prestation de serment à une étroite constitution !

Et c'est ainsi que, de nos jours, on crée un roi.

Décidément, les peuples ont perdu leur foi d'antan en les « chefs » ; et pour maintenir le prestige des modernes « Imperator », il n'est plus guère que le turbulent Kaiser Guillaume, ou le magnanime président Roosevelt !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* FELIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME V — 20 JANVIER 1906

LETTRES DE BENJAMIN CONSTANT A FAURIEL (1802-1823) (1)

(17 juillet 1802.)
Genève, ce 28 messidor an X.

J'ai reçu, de la dame de la Maisonnette (2), une lettre tellement aimable, que je ne veux pas tarder un instant à l'en remercier. Je me fais une grande fête de lui dire bientôt combien elle m'a fait plaisir dans ma solitude. Elle est bien bonne de m'encourager à travailler. Je travaille en effet, quoique ne prévoyant guères quand ce que j'achève pourra être utile, ni quand cela pourra être publié. Au reste, ce sujet est tellement vaste et, sous quelques rapports, tellement difficile, que j'y employerais plusieurs années, que mon ouvrage n'en vaudrait que mieux.

On m'a mandé qu'un homme que vous devinerez facilement croit que je veux l'attaquer personnellement dans cet ouvrage (3). Il se trompe. Ni lui ni aucune partie de sa conduite ne se trouvent désignées (*sic*). Il n'y a dans tout ce que j'ai écrit que des principes généraux que j'ai adoptés et que je développe, parce qu'ils m'ont paru vrais, sans que j'aie réfléchi s'ils étoient ou non applicables à cet homme ou à tout autre.

Je profite de cette occasion, mon cher ami, pour ajouter encore aux recommandations de silence complet sur la petite anecdote que je vous ai confiée dans ma lettre d'avant-hier. Comme l'avis étoit indirect, je veux rester à même, si cela me convient, de ne l'avoir pas reçu, et de toute manière, c'est une affaire que je ne veux pas traiter sérieusement. On en tripleroit l'importance, si elle était le moins du monde connue ou répétée : au lieu que je parie qu'à mon retour, si l'on n'en reparle point de ma part, il n'en sera plus question. Un inconvénient très fâcheux à ce que vous en parussiez instruit, serait que le donneur d'avis vous chargeroit probablement de me le renouveller (*sic*). Or, décidé que je suis, à tout prix, à n'en pas tenir compte, il me convient d'éviter toutes les occasions de paraître le repousser. Je ne vous l'ai dit que parce que je me suis cru obligé de ne rien vous cacher : mais qu'il n'en soit question avec personne, pas même avec nos plus intimes amis.

Je viens de lire dans la *Décade* avec un bien grand plaisir l'extrait de Châteaubriand par Ginguené (1). On voit que l'auteur de cet *Extrait* avoit commencé avec le désir de n'être pas trop sévère et de ne pas blesser l'auteur, et qu'il a été graduellement emporté par la force de la vérité, et par l'amour de la philosophie et de la république. J'attends avec impatience la troisième partie de cet *Extrait*, que je n'ai pas lue encore.

Et vous, qui travaillez beaucoup, à ce qu'on me mande, quand vous lirai-je ? Un ouvrage de pensée, et raisonnable, seroit aujourd'hui un météore, au milieu d'une nuit obscure. Un ouvrage, tel que vous pourriez le faire, feroit un effet prodigieux, parce qu'il réunirait le double avantage de l'époque et du talent. Mais comment imprime-t-on ? c'est ce que j'ignore.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 13 janvier 1906
(2) Mme de Condorcet.
(3) Bonaparte. Benjamin Constant était, à son gré, un des plus dangereux *idéologues*.

(1) Sur le *Génie du christianisme*.

Adieu, mon ami. Encore une fois, hommages reconnoissans à votre belle amie. Sa lettre m'a fait un grand bien. Je vous embrasse comme je vous aime.

24 novembre 1803
Genève, ce 3 frimaire an XI.

Merci, mon cher ami, de votre lettre du 17 brumaire (*8 novembre*). Vous en aurez reçu une de moi depuis cette époque. Je ne vous parle plus de mes projets. Ils me sont devenus désagréables depuis qu'ils ont abouti à prolonger notre séparation. J'ai quitté la campagne pour tout à fait, et me voici établi ici, où je resterai jusqu'à ce que je quitte définitivement ce pays. Mes premiers moments dans les murs de cette cité n'ont pas été gais. Je ne sai (*sic*) si le travail, si le dégoût de beaucoup de choses, ou si tout simplement une disposition physique m'ont malade, mais voici trois semaines durant lesquelles j'ai eu peine à travailler un quart d'heure de suite. Mes yeux ont été frappés d'une faiblesse nerveuse qui me causoit des vertiges dès que je lisais : et pour ajouter à l'ennui de cet état, deux médecins de mes amis, également habiles, étoient, sur la raison de mon affaiblissement, d'opinion diamétralement opposée. L'un prétendoit que je souffrais de trop de tension et qu'il falloit des bains tièdes, et tout ce qui détend les nerfs : l'autre assuroit que je souffrais de trop de relâchement et qu'il falloit des bains froids et tout ce qui donne du ton. J'ai pesté contre les médecins, les hommes, et la nature. Depuis quatre à cinq jours je suis mieux, quoiqu'encore hors d'état de travailler longtems sans répugnance.

Lorsque les maux physiques surviennent, on a peine à concevoir avec quel acharnement les hommes se créent des maux d'une autre espèce ; et l'on éprouve surtout une indignation vive de ce que la nature, si féconde en douleurs, ne les dirige pas contre les ennemis de l'humanité. Je vois ici une quantité d'êtres innocens, *harmless* (sic) *creatures*, qui souffrent des douleurs qui mettroient tels esprits tracassiers et violens que je connois hors d'état de remuer et de tourmenter le monde. C'est un scandale que de voir la douleur si mal appliquée.

Ceci me fait penser aux Suisses (1) nos voisins, qui ont aussi leur bonne part de douleurs et d'agitation ; mais je me borne à y penser. J'ai banni loin de moi tout discours de politique. Je conviens, avec les auteurs du jour, que c'est un sujet dont on doit s'occuper le moins possible. Il n'intéresse, au fond, que notre sûreté, nos biens, et notre vie ? et c'est folie que de se fatiguer à réfléchir sur des bagatelles comme celles-là.

Je lis, autant que mon impuissance de méditation me le permet, le livre de Cabanis : et j'en suis enchanté. Il y a une netteté dans les idées, une clarté dans les expressions, une fierté contenue dans le style, un calme dans la marche de l'ouvrage, qui en font selon moi une des plus belles productions du siècle. Le fonds (*sic*) du système a toujours été ce qui m'a paru le plus probable ; mais j'avoue que je n'ai pas une grande envie que cela me soit démontré. J'ai besoin d'en appeller (*sic*) à l'avenir contre le présent ; et surtout à cette époque où toutes les pensées qui sont recueillies dans les têtes éclairées n'osent en sortir, je répugne à croire que, le moule étant brisé, tout ce qu'il contient serait détruit. Je pense avec Cabanis qu'on ne peut rien faire des idées de ce genre comme institutions. Je ne les crois pas même nécessaires à la morale. Je suis convaincu que ceux qui s'en servent sont le plus souvent des fourbes, et que ceux qui ne sont pas des fourbes jouent le jeu de ces derniers, et préparent leur triomphe. Mais il y a une partie mystérieuse de la nature, que j'aime à conserver comme le domaine de mes conjectures, de mes espérances, et même de mes imprécations contre quelques hommes.

Adieu, mon ami. Vous savez que je vous suis pour jamais tendrement et inviolablement attaché.

Coppet, 22 juillet 1808

Ce m'a été une surprise bien agréable et bien douce que de recevoir de vos nouvelles, mon cher ami. Lorsque nous nous écrivions, vous ne m'aviez pas gâté à cet égard, et je m'étais résigné à ne plus vous écrire pour m'épargner le chagrin toujours renaissant de voir mes lettres rester sans réponse. C'est avec un grand empressement que j'accepte l'augure d'un meilleur avenir.

Je me suis informé souvent de vous cet hyver (*sic*). J'ai espéré plusieurs fois, d'après ce qu'on me disoit, que vous viendriez à Paris, et je comptais au moins vous rencontrer à une triste cérémonie où j'aurais bien sincèrement mêlé mes regrets aux vôtres. Je conçois que la perte de Cabanis, qui auroit été dans tous les temps une juste cause d'affliction pour ses amis, vous ait été doublement sensible dans un moment où les hommes de cette espèce semblent disparaître de la terre. A peine aperçoit-on encore quelques débris de cette classe, qu'assurément la génération qu'on forme et qu'on veut former ne remplacera pas.

M. Brockhaus m'écrit que vous allez publier, ou même, si je m'en souviens bien, car sa lettre est dans un tas de papiers où je ne puis la retrouver dans ce moment, que vous avez publié votre traduction de la *Parthenais* de Baggesen. Vous me feriez un bien vif plaisir de me l'envoyer ou de m'indiquer au moins où on la trouve.

(1) [illegible]

Je vais, de mon côté, faire imprimer, avec quelques réflexions sur le théâtre allemand, une imitation très libre en vers du *Wallstein* de Schiller. J'avais d'abord eu l'idée d'en faire une tragédie pour le théâtre. La difficulté de fondre onze actes très longs en cinq assez courts pour qu'ils pussent être représentés, ma répugnance à sacrifier de très grandes beautés de l'original, assez bien rendues, à ce que je pense, la profonde ignorance où j'ai trouvé les gens les plus instruits sur l'histoire de la guerre de Trente ans, ignorance d'où résultait la nécessité d'entrer dans de grands détails qui prolongeoient mes scènes, enfin les conseils de mes amis m'ont engagé à la faire connoître par l'impression. Je crois qu'il y aura dans cet ouvrage une fusion assez heureuse des deux genres de littérature, car j'ai écarté tout ce que rejettaient (*sic*) invinciblement les règles de notre art dramatique. Je vous en donnerai un exemplaire dès que l'impression sera achevée. Elle ne le sera que vers le tems de mon retour à Paris, dans le courant du mois de novembre.

Avez-vous lu l'*Histoire des Républiques italiennes du Moyen âge* par Simonde Sismondi? Il en a paru quatre volumes. Si vous ne l'avez pas lue, ne perdez pas un moment pour la lire. C'est un ouvrage extrêmement remarquable, étonnant même sous plusieurs rapports. Vous sentirez en le lisant quel est son genre de mérite le plus estimable, et pourquoi je n'entre pas ici dans un éloge plus détaillé.

J'ai fini de mettre en ordre tous les matériaux de mon ouvrage sur le Polythéisme (1). Il ne me reste plus qu'à rédiger les dernières sections, et je m'y mettrai, dès que l'impression de *Wallstein* sera terminée. J'en ai pour longtems à y travailler, ce qui, dans le tems où nous vivons, n'est pas un mal.

Rappellez (*sic*)-moi, je vous prie, au souvenir de Mme de Condorcet. J'ai beaucoup regretté son absence cet hyver, et j'ai pris un vif intérêt à tout ce qui la regarde.

Adieu, mon cher ami. Je voudrais bien vous trouver à Paris quand j'y irai, et en attendant je compte sur votre exactitude et je vous remercie du plaisir que vous m'avez fait et de celui que vous me ferez. Si Baggesen étoit encore à Paris, dites-lui mille choses de ma part. Je vous embrasse mille fois.

B. C.

Ce 15 septembre.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait un plaisir d'autant plus vif que je commençais à vous croire retombé dans toutes vos mauvaises habitudes, et que je n'attendais plus l'exécution de votre promesse. Je suis bien fâché d'avoir à attribuer le retard de votre réponse à vos yeux plutôt qu'à votre paresse. J'aimerais encore mieux vous savoir paresseux que souffrant : et je compatis plus qu'un autre à votre genre d'incommodité, puisque depuis six ou sept ans elle me tourmente et met des difficultés et des retards à tout ce que je veux faire. Je ne m'aviserai pas de vous indiquer des remèdes pour un mal si délicat et si dangereux à traiter ; mais je ne puis m'empêcher de vous exhorter à ne faire ceux qu'on vous indiquera qu'avec beaucoup de réserve. Je n'ai commencé à me trouver mieux qu'après avoir pendant quelque tems suspendu toute tentative pour donner à mes yeux une force factice. Tout ce que j'avois fait m'avoit plutôt nui que servi : et après avoir épuisé toutes les ressources des oculistes, quelquefois à mon détriment, toujours sans succès, je me suis apperçu (*sic*) que le repos seul, et une entière interruption de tout autre moyen, étoit (*sic*) encor (*sic*) ce qu'il y avoit de plus sage. Depuis un an, que je me borne à laver mes yeux tous les matins avec de l'eau tiède et de l'esprit-de-vin camphré, ils sont infiniment mieux. Je m'abstiens le plus que je puis de toute lecture à la lumière. Du reste, il faut, avec ses yeux comme avec le reste, vivre au jour le jour, songer que l'avenir, surtout dans ces tems-ci, est chose fort incertaine, et que si on parvient seulement à retarder l'affaiblissement complet de sa vue, il y a bien des chances pour que d'autres maux viennent nous débarasser (*sic*) de ce soin ainsi que de tous les autres. S'occuper de ses yeux est ce qui leur fait le plus de mal : et j'ai toujours éprouvé qu'une heure d'occupation à ce sujet leur nuisoit plus que la lecture même la plus fatigante.

Je suis bien impatient de voir votre *Parthénais*. Je n'ai aucune idée de l'ouvrage original : mais je sai (*sic*) par expérience qu'il est singulièrement difficile de faire passer en françois les beautés souvent bizarres et plus souvent encor familières de la poésie allemande. Si j'avais prévu les difficultés que j'ai rencontrées, je n'aurais certainement pas entrepris le travail que je viens d'achever. Mais le sujet m'ayant animé, et les vers me fesant du plaisir à composer, mon imitation de *Wallstein* s'est trouvée faite en deux mois, avant que j'eusse songé à la comparer, soit aux tragédies françoises, soit à l'original allemand. Alors il a fallu l'examiner sous ce double rapport; et pour conserver les beautés du dernier, ou du moins ce qui me paraît tel, sans m'écarter du style tragique et des règles adoptées sur notre théâtre, j'ai eu mille fois plus de peine que je n'en avois eue (*sic*) à faire près de quatre mille vers, dont j'ai retranché environ quinze cents (1), afin que ma pièce

(1) *Du Polythéisme romain*, ouvrage posthume publié par Matter en 1833, trois ans après la mort de l'auteur).

(1) Benjamin Constant poète sóuriait volontiers de lui-mê-

ne fût pas d'une longueur tout à fait désordonnée. Je suis actuellement occupé à faire un petit Discours préliminaire, dans lequel je ne ferais (*sic*) pas, à beaucoup près, la comparaison de l'art dramatique allemand et du nôtre, comme vous semblez vous y attendre. Ce n'est pas que je ne trouve moi-même que ce seroit la place et l'occasion d'un pareil travail. Mais je suis mal disposé, pressé de publier, parce que je voudrais en avoir fini de cette entreprise, qui m'a détourné plus long tems que je ne voulois de mon ouvrage sur le Polythéisme (1), et d'ailleurs tourmenté par mon libraire, par des affaires domestiques qui m'ennuyent, par le désir d'être prêt, de manière à retourner à Paris dans deux mois, enfin par une foule de raisons personnelles, auxquelles je sacrifie des idées que je trouverai peut-être une occasion de développer, si ma pièce est assez remarquée pour qu'elle me serve de prétexte à une brochure *ad hoc* sur le théâtre allemand. Ce n'est, au reste, que pour m'excuser à mes propres yeux que je me dis que je ferai peut-être une autre fois ce que je devrais faire à présent. Mais ma paresse est invincible, et je sens que je ne dirai dans mon discours préliminaire que ce que je ne pourrai pas décemment me dispenser de dire. Le tout sera publié, j'espère, dans le courant de novembre ; et sitôt que cela aura paru, je vous l'enverrai ou vous le porterai.

Je suis bien de votre avis sur *Les Trois Règnes de la Nature* (2). C'est la parodie du genre ; et si l'on avoit voulu montrer jusqu'à quel point le genre descriptif est vicieux, on n'auroit pu en donner, ce me semble, une preuve plus complette (*sic*). J'en accuse moins l'auteur que l'époque à laquelle nous vivons. Les poèmes descriptifs sont toujours venus au moment de la décadence des littératures, lorsque les âmes n'avoient plus l'énergie nécessaire pour concevoir un plan et mettre dans les idées quelque ensemble. *Les Trois Règnes de la Nature* sont les avant-coureurs des acrostiches, qui ont marqué la dernière époque de la littérature grecque, sous les empereurs d'Orient. *Redeunte causa, redit effectus.* Je languis d'avoir exécuté un grand plan de retraite, bizarre peut-être, mais nécessaire à ma disposition morale, et dont le besoin devient pour moi plus impérieux chaque jour. L'embarras qui seul m'arrête encore, c'est de choisir le lieu où je m'ensevelirai avec mes livres. Je veux trouver dans l'étude et dans la poursuite de mon grand ouvrage de quoi oublier tout ce qu'on entend et tout ce qu'on voit. Mais il faut un terrein (*sic*) solide pour construire même un hermitage, et je ne vois pas un désert où la terre ne tremble comme partout.

Je n'ai pas été à la fête des Bergen : et je l'ai regretté depuis. Il n'y avoit guères de déplacé à cette fête que les merveilleux Parisiens. Les Allemands sont un peu de la race suisse, et l'on m'a assuré que les princes mêmes s'étaient sentis atteints de l'enthousiasme qui s'étoit emparé de toute l'assemblée. Mais les François de bonne compagnie sont restés intacts, et n'ont vu dans ce rassemblement que des montagnes qui leur paraissoient sauvages, des usages qu'ils ne rattachoient à aucun souvenir, des danses moins élégantes que celles de l'Opéra, et des hommes qui ne parloient pas françois. Aussi y en-a-t-il qui s'en sont retournés à Paris la veille de la fête, pleins de mépris pour tout ce qu'on préparoit.

J'ai dit à Mme de S. (*Staël*) vos remords et vos scrupules. Elle serait charmée que vous surmontassiez les uns et que les autres vous portassent à la réparation, au lieu de vous encourager à l'impénitence.

Je suis curieux de savoir quel est l'ouvrage de B. (*Baggesen*) auquel vous faites allusion ; je n'ai pas trop compris ce que vous m'en dites. C'est un homme qui a quelquefois dans l'esprit une gaîté très originale. J'ai été charmé de plusieurs de ses pièces dans le nouveau recueil qu'il a publié. Dites-lui mille choses de ma part. Ses affaires le tourmentoient un peu, à cause de la suspension de toutes ses pensions du Danemarc (*sic*). Puisqu'il reste à Paris, je suppose et j'espère qu'il les a arrangées.

Adieu, mon cher ami. Je serai bientôt, dans deux mois environ, à ce que je désire, près de vous : non pas à Paris, car si je réalise mes projets, je passerai la plus grande partie de l'hyver à ma campagne. Je veux m'enyvrer (*sic*) d'étude, si j'ai encor assez de force pour être susceptible, comme autrefois, de ce genre d'yvresse (*sic*).

Adieu encore. Écrivez-moi autant que vos yeux vous le permettront. Les miens se trouveront toujours très bien de vous lire.

Mille hommages à Mme de C. (*Condorcet*).

Sans indication de lieu ni de date.

Merci mille fois de votre prompte réponse, mon cher ami. Soïez (*sic*) toujours aussi bon pour moi ; je vous permets, en revanche, de procrastiner tant que vous voudrez avec les autres. J'ai assez heureusement échappé à toutes les influences physiques de la saison. Une toux assez violente m'a fait craindre

---

me, se rendant compte que la [illegible] point sa véritable voie. On lit dans sa *Jeunesse* [illegible] p. 52 de l'édit. Melleville : « [illegible] comme un imbecile à faire des vers, au lieu de [illegible] utilement. » La poésie était pour lui un [illegible], la plus laborieuse des récréations, bien qu'il s'y divertît.

(1) C'est de 1823 à 1825 que Benjamin Constant publia enfin l'ouvrage qui, depuis près de trente ans (1796), n'avait cessé d'occuper sa pensée : *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*. Paris, 1824-1825, 2 vol. in-8°, 2e édit. 1828, t. 1er seulement.

(2) Poème descriptif de Delille. Les quatre Delille.

d'avoir la grippe : mais elle a passé comme elle était venue : et je ne m'en ressens plus. Mes yeux aussi ont sinon repris plus de force, du moins perdu leur irritabilité douloureuse. Ce n'est donc pas ma santé dont je puis me plaindre. Je voudrais bien que vous pussiez en dire autant ; je voudrois que vous fussiez aussi bien portant et plus heureux que moi. Quand je dis plus heureux, ce n'est pas que j'aie à supporter des malheurs personnels : mais je souffre de ceux d'une autre (1). Ma vie serait très tolérable si, comme vous le dites, cette autre avait, dans son âme, un peu de la force de son esprit. Mais il y a, à voir souffrir, une peine qui devient intolérable quand elle se prolonge ; et au milieu du calme apparent de la vie assez frivole et assez monotone que je mène, il y a une agitation intérieure qui me consume, qui nuit à toutes les idées et à tous les sentiments.

J'ai bien peur que vous n'ayez raison relativement à Alexandre. Je lui crois de très bonnes intentions, et quand je compare la Russie à d'autres pays, je la regarde comme beaucoup plus favorisée par le sort. Mais il est certain que l'empereur, avant d'avoir pu faire de son empire un État civilisé, lui donne tous les dehors d'un État déjà corrompu. C'est le malheur de tous les gouvernemens qui se chargent de faire avancer les lumières. Ils se trompent presque toujours de route et de moyens. Il faut que les lumières et la civilisation arrivent par la liberté. Les hommes s'éclairent assez vite pourvu qu'ils ayent le sentiment de la sécurité et d'une garantie contre l'oppression. Les Russes n'ont pas fait un pas depuis Pierre Ier, parce qu'on a toujours voulu les conduire et qu'on ne les a jamais mis à l'abri des caprices de leurs prétendus instituteurs. Un peu de repos et de liberté les mènerait plus loin que dix opéras, dix académies, et mille ukases.

Non, c'est en Amérique qu'il faut aller, et s'il est vrai que quarante millions des esclaves de l'ancien monde conspirent contre vingt millions des hommes libres du nouveau, n'est-ce pas une raison de plus pour aller ajouter aux moyens de ces derniers tout ce que l'on possède de forces et de moyens individuels?

Quelles horreurs que tout ce qui se passe à Saint-Domingue ! Ces nègres qu'on livre à la fureur du peuple, ces femmes qui les font périr dans de longs tourmens ! Et tout cela sans un signe de désapprobation ! Reculerons-nous jusqu'aux Iroquois ?

Les derniers journaux du 5 et du 6 sont bien guerroyans. Le *Bulletin de Paris* employe bien de l'esprit à prouver que M. Addington (2) est ministre en dépit de l'opinion de tous ses concitoyens. M. Addington devrait nous rendre cette politesse.

Dites, je vous prie, à la dame de la Maisonnette que, parmi les projets qui embellissent mon été, celui de profiter cette année de ses invitations de la précédente est au nombre des plus agréables. Il est singulier que le livre dont vous me parlez ne lui ait pas été envoyé de la part de l'auteur en même tems que votre exemplaire. C'est sûrement une erreur que son absence aura causé (*sic*). Si vous n'avez pas de lectures bien importantes à faire, je vous recommande un ouvrage qu'un jeune compatriote à moi vient de publier. Il est intitulé : *De la législation commerciale*, par J.-L. Simonde. L'auteur est un des meilleurs amis de la liberté que je connoisse, et son livre est écrit avec beaucoup d'ordre et plein d'excellens principes d'économie politique.

Adieu, mon ami ; je vous embrasse et vous aime.

(1) Mme de Stael.

(2) *Henry Addington* (1757-1844), fameux homme politique anglais; devenu pair (1805), il resta au ministère de 1805 à 1824.

(5 juillet 1804) (1).

J'espérais que Fauriel me donneroit de vos nouvelles, Madame, et j'en désirais avec ardeur. Son silence obstiné me détermine à vous en demander moi-même. Je ne veux pas en être privé plus longtems.

Êtes-vous à cette charmante Maisonnette où j'ai passé si peu de jours, et dont je conserve un souvenir si doux ? Êtes-vous dans la grande capitale qui fait naître des pensées d'un genre tout autre?

Après avoir beaucoup erré, je suis enfin de retour, non pas chez moi, car je ne me regarde comme chez moi que lorsque je suis dans ma retraite près de Paris, mais dans une espèce de chez moi, puisque j'y suis né. Un jour, j'espère, je vous conterai ce que j'ai vu. J'ai vu des princes qui fuyent l'étiquette, et qui se plaignent de ce qu'on ne veut pas les traiter comme de simples particuliers, singulier sujet de plainte, si j'en crois d'autres personnes non moins respectables. J'ai vu des gens de lettres qui écrivent tout ce qui leur passe par la tête, sans qu'on imagine de s'en courroucer, et un public assez bon pour prendre intérêt à ces gens de lettres, bizarre public, qui croit encore que l'homme est fait pour penser et pour dire ce qu'il pense. Je ne continuerai pas mes récits invraisemblables, de peur que vous ne croyez (*sic*) qu'en véritable voyageur, je profite de ce titre pour faire des contes : et même, pour me faire pardonner ce que je vous ai déjà dit, je vous promets que quand nous nous verrons, je ne vous parlerai point de mes voyages.

Pour toute consolation dans mon séjour loin de vous, je lis le *Journal des Débats*. D'ordinaire, il me

(1) Cette lettre fut écrite à Mme de Condorcet, leur commune amie, en 1804, après le voyage d'Allemagne avec Mme de Staël

charme; mais aujourd'hui, dans son article du 12 messidor, il m'a fort inquiété. Il dit que si l'on publie beaucoup de livres comme *La Philosophie de la Nature*, de Delille de Salles (*sic*), la France est perdue, perdue à jamais. Il y a vingt ans que j'ai appris à mes dépens que *La Philosophie de la Nature* étoit un assez ennuyeux ouvrage : mais je ne le croyais pas si dangereux (1).

Je vois avec quelque plaisir s'avancer cet automne. Ce n'est qu'alors que je vous reverrai. Je dois tout cet été à une personne trop malheureuse (2) pour que celui de ses amis qui peut disposer de lui ne reste pas le plus possible auprès d'elle. L'événement qui fait son malheur m'a causé personnellement une grande peine. Avec quelques différences d'opinion, différences qui avoient beaucoup diminué de sa part, celui qu'elle a perdu m'avoit inspiré un attachement vif et tendre. C'étoit un homme d'un caractère si élevé, d'une telle finesse d'esprit, d'une sensibilité si vraye (*sic*), et qui avoit contre ce qui est vil une indignation si généreuse, qu'il sera difficile à remplacer. Il est mort peut-être à propos pour lui, mais il laisse une place qu'il est triste de voir vuide (*sic*), et difficile à remplir.

Adieu, Madame. Daignez attendrir sur moi l'inexorable Fauriel, et prenez vous-même pitié de moi. Ce sentiment peut-être vous portera à m'écrire.

Hommages et tendre respect. B. C.

Genève, ce 16 messidor an XII (1804).

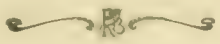

L'ÉVOLUTION ET LE ROLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

On vous a dit, Messieurs (3), dans la précédente séance, toutes les raisons qui justifient l'organisation d'une culture professionnelle pour les futurs maîtres de l'enseignement secondaire. Il est inutile que je revienne sur une question qu'on peut regarder comme épuisée. Mais il me reste à vous exposer en quoi consistera ma tâche personnelle, la manière dont je la conçois, la façon dont je compte m'en acquitter. Il importe que je m'explique avec vous sur ce point, car la part de l'œuvre commune qui m'incombe est aussi celle qui est en butte aux plus déplorables méprises. Il n'en est peut-être pas dont on suspecte plus l'utilité, alors qu'il n'en est pas, au contraire, qui réponde à des besoins plus urgents, et dont on puisse attendre, si vous le voulez bien, de meilleurs résultats.

I.

Mon rôle, en effet, n'est pas de vous enseigner la technique de votre métier, elle ne peut s'apprendre que par l'usage et c'est par l'usage que vous l'apprendrez l'an prochain (1). Mais une technique, quelle qu'elle soit, dégénère vite en un vulgaire empirisme, si celui qui s'en sert n'a jamais été mis à même de réfléchir au but qu'elle poursuit et aux moyens qu'elle emploie. Tourner votre réflexion vers les choses de l'enseignement et vous apprendre à l'y appliquer avec méthode, voilà précisément quelle sera ma tâche. Un enseignement pédagogique doit, en effet, se proposer, non de communiquer au futur praticien un certain nombre de procédés et de recettes, mais de lui donner une pleine conscience de sa fonction.

Mais, précisément parce que cet enseignement a nécessairement un caractère théorique, certains doutent qu'il puisse être utile. Ce n'est pas qu'on aille jusqu'à soutenir que la routine puisse se suffire et que la tradition n'ait pas besoin d'être guidée par une réflexion informée et avertie. En un temps où, dans toutes les sphères de l'activité humaine, on voit la science, la théorie, la spéculation, c'est-à-dire en somme la réflexion, pénétrer de plus en plus la pratique et l'éclairer, il serait par trop étrange que, seule, l'activité de l'éducateur fît exception. Sans doute, il est permis de critiquer sévèrement l'emploi que trop de pédagogues ont fait de leur raison; on peut légitimement trouver que leurs systèmes, si artificiels, si abstraits, si pauvres au regard de la réalité, sont sans grande utilité pratique. Pourtant, ce n'est pas un motif suffisant pour proscrire à tout jamais la réflexion pédagogique et la déclarer sans raison d'être, et on reconnaît en effet volontiers que la conclusion serait excessive. Seulement on estime que, par une véritable grâce d'état, le professeur de lycée n'a pas besoin d'être spécialement entraîné et exercé à cette forme particulière de réflexion. Passe encore, dit-on, pour les maîtres

(1) Pendant leur [illegible] pour la préparation des candidats à l'agrégation, [illegible] en stage dans les lycées de Paris.

de nos écoles primaires! En raison de la culture plus limitée qu'ils ont reçue, il peut être nécessaire de les provoquer à méditer sur leur profession, de leur expliquer les raisons des méthodes qu'ils emploient, afin qu'ils puissent s'en servir avec discernement. Mais avec un maître de l'enseignement secondaire dont l'esprit a été, au lycée d'abord, puis à l'Université, aiguisé de toutes les manières, rompu à toutes les hautes disciplines, toutes ces précautions ne sont que du temps perdu. Qu'on le mette en face de ses élèves, et aussitôt la puissance de réflexion qu'il a acquise au cours de ses études s'appliquera naturellement à sa classe, alors même qu'elle n'aurait été soumise à aucune éducation préalable.

Il y a pourtant un fait qui ne paraît guère témoigner en faveur de cette aptitude native que l'on prête au professeur de lycée pour la réflexion professionnelle. Dans toutes les formes de la conduite humaine où la réflexion s'introduit, on voit, au fur et à mesure qu'elle s'y développe, la tradition devenir plus malléable et plus accessible aux nouveautés. La réflexion, en effet, est l'antagoniste naturelle, l'ennemie née de la routine. Elle seule peut empêcher les habitudes de se prendre sous une forme immuable, rigide, qui les soustraie au changement; elle seule peut les tenir en haleine, les entretenir dans l'état de souplesse et de flexibilité nécessaires pour qu'elles puissent varier, évoluer, s'adapter à la diversité et à la mobilité des circonstances et des milieux. Inversement, moindre est la part de la réflexion, plus grande est celle de l'immobilisme. Or il se trouve que l'enseignement secondaire se fait remarquer, non par un appétit immodéré de nouveautés, mais par un véritable misonéisme. Nous verrons, en effet, comment en France, alors que tout a changé, alors que le régime politique, économique, moral, s'est transformé, il y a eu cependant quelque chose qui est resté relativement immuable : ce sont les conceptions pédagogiques qui sont à la base de ce qu'on est convenu d'appeler l'enseignement classique. Sauf quelques additions qui ne touchaient pas au fond des choses, les hommes de ma génération ont encore été élevés d'après un idéal qui ne différait pas sensiblement de celui dont s'inspiraient les collèges de Jésuites au temps du grand Roi. Il n'y a vraiment rien là qui permette de penser que l'esprit de critique et d'examen ait joué dans notre vie scolaire un rôle bien considérable.

C'est qu'en effet il n'est pas vrai qu'on soit apte à réfléchir sur un ordre déterminé de faits, par cela seul qu'on a l'occasion d'exercer sa réflexion dans un cercle de choses différentes. Nombreux sont les grands savants, qui ont illustré leur science, et qui pourtant, pour tout ce qui est en dehors de leur spécialité, sont comme des enfants. Ces hardis novateurs se comportent, par ailleurs, comme de simples routiniers qui ne pensent ni n'agissent autrement que le vulgaire ignorant. La raison en est que les préjugés qui entravent l'essor de la réflexion diffèrent selon l'ordre de choses auquel ils se rapportent; il peut donc se faire que les uns aient cédé, alors que les autres gardent toute leur force de résistance, qu'un même esprit se soit libéré sur un point, alors que sur l'autre il reste en servitude. J'ai connu un très grand historien, dont je garde fidèlement et respectueusement le souvenir, et qui, en matière d'enseignement, en était resté, ou peu s'en faut, à l'idéal de Rollin. D'ailleurs, chaque catégorie de faits demande à être réfléchie à sa façon, d'après des méthodes qui lui sont propres; et ces méthodes ne s'improvisent pas, mais doivent s'apprendre. Il ne suffit donc pas d'avoir réfléchi aux finesses des langues mortes, ou aux lois des mathématiques, ou aux événements de l'histoire soit ancienne, soit moderne, pour être *ipso facto* en état et en disposition de réfléchir méthodiquement aux choses de l'enseignement. Mais cette forme déterminée de réflexion constitue une spécialité qui réclame une initiation préalable; la suite de ce cours en sera la preuve.

II

Non seulement rien ne justifie le privilège que l'on entend conférer ainsi aux maîtres de l'enseignement secondaire, non seulement on ne voit pas pourquoi il serait inutile d'éveiller chez eux la réflexion pédagogique par une culture appropriée, mais, sous certains rapports, elle leur est plus indispensable qu'à d'autres.

En premier lieu, l'enseignement secondaire est un organisme autrement complexe que ne l'est l'enseignement primaire. Or, plus un être est complexe et vit une vie complexe, plus il a besoin de réflexion pour pouvoir se conduire. Dans une école élémentaire, chaque classe, au moins en principe, est entre les mains d'un seul et unique maître; par suite, l'enseignement qu'il donne se trouve avoir une unité toute naturelle et très simple; c'est l'unité même de la personne qui enseigne. Comme elle a sous les yeux la totalité de l'enseignement, il lui est relativement facile de faire à chaque discipline sa part, de les ajuster les unes aux autres et de les faire toutes concourir à une même fin. Mais il en est tout autrement au lycée, où les divers enseignements, reçus simultanément par un même élève, sont généralement donnés par des maîtres différents. Ici, il existe une véritable division du travail pédagogique et qui croît tous les jours davantage, modifiant la vieille physionomie de nos lycées et soulevant une grave

question dont nous aurons à nous occuper un jour. Par quel miracle l'unité pourrait-elle résulter de cette diversité? Comment ces enseignements pourraient-ils s'accorder les uns avec les autres, se compléter de manière à former un tout, si ceux qui les donnent n'ont pas le sentiment de ce tout et de la manière dont chacun y doit concourir. Bien que nous ne soyons pas actuellement en état de définir le but de l'enseignement secondaire — question qui ne pourra venir utilement qu'à la fin du cours — cependant nous pouvons bien dire qu'au lycée il ne s'agit de faire ni un mathématicien, ni un littérateur, ni un naturaliste, ni un historien, mais de former un esprit au moyen des lettres, de l'histoire, des mathématiques, etc. Mais comment chaque maître pourra-t-il s'acquitter de sa fonction, de la part qui lui revient dans l'œuvre totale, s'il ne sait pas quelle est cette œuvre, comment ses divers collaborateurs y concourent avec lui, de manière à ce que ses efforts rejoignent les leurs?

Très souvent, il est vrai, on raisonne comme si tout cela allait de soi, comme si cette fin commune n'avait rien d'obscur, comme si tout le monde savait ce que c'est que former un esprit. Mais, en réalité, cette vague formule est vide de tout contenu positif; et c'est pourquoi je pouvais l'employer tout à l'heure sans rien préjuger des résultats que donneront nos recherches ultérieures. Tout ce qu'elle énonce, c'est qu'il ne faut pas spécialiser les esprits; mais elle ne nous apprend pas pour autant sur quel modèle il faut les former. La manière dont on formait un esprit au XVIIe siècle ne saurait convenir aujourd'hui; on forme aussi un esprit à l'école primaire, mais autrement qu'au lycée. Tant donc que les maîtres n'auront pour centre de ralliement que des adages aussi imprécis, il est inévitable que leurs efforts se dispersent et se paralysent par suite de cette dispersion.

Et c'est trop souvent ce spectacle que nous donne l'enseignement de nos lycées. Chacun y professe sa spécialité comme si elle était une fin en soi, alors qu'elle n'est qu'un moyen en vue d'une fin à laquelle elle devrait être, à tout moment, rapportée. Au temps où j'enseignais dans les lycées, un ministre, pour lutter contre ce morcellement anarchique, institua des assemblées mensuelles où tous les professeurs d'un même établissement devaient venir s'entretenir des questions qui leur sont communes. Hélas! ces assemblées ne furent jamais que de vaines formalités. Nous nous y rendions avec déférence, mais nous pûmes constater bien vite que nous n'avions rien à nous dire, parce que tout objectif commun nous faisait défaut. Comment en serait-il autrement tant que, à l'Université, chaque groupe d'étudiants reçoit son enseignement préféré dans une sorte de compartiment étanche? Le seul moyen de prévenir cet état de division, c'est d'amener tous ces collaborateurs de demain à se réunir et à penser en commun à leur tâche commune. Il faut qu'à un moment donné de leur préparation, ils soient mis à même d'embrasser du regard, dans toute son étendue, le système scolaire à la vie duquel ils seront appelés à participer; il faut qu'ils voient ce qui en fait l'unité, c'est-à-dire quel idéal il a pour fonction de réaliser, et comment toutes les parties qui le composent doivent concourir à ce but final. Or cette initiation ne peut se faire qu'au moyen d'un enseignement, dont je déterminerai tout à l'heure le plan et la méthode.

III

Mais il y a plus. L'enseignement secondaire se trouve aujourd'hui dans des conditions très spéciales qui rendent cette culture exceptionnellement urgente. Depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, il traverse une crise très grave qui n'est pas encore parvenue à son dénouement. Tout le monde se rend compte qu'il ne peut pas rester ce qu'il a été dans le passé; mais on ne voit pas avec la même clarté ce qu'il est appelé à devenir. De là ces réformes qui, depuis près d'un siècle, se succèdent périodiquement, attestant, à la fois, la difficulté et l'urgence du problème. Certes, on ne pourrait, sans injustice, méconnaître l'importance des résultats obtenus: l'ancien système s'est ouvert aux idées nouvelles, un système nouveau est en train de se constituer qui paraît plein de jeunesse et d'ardeur. Mais est-il excessif de dire qu'il se cherche encore, qu'il n'a de lui-même qu'une conscience encore incertaine, et que le premier s'est tempéré par d'heureuses concessions beaucoup plus qu'il ne s'est renouvelé? Un fait rend particulièrement sensible le désarroi où sont, sur ce point, nos idées. A toutes les périodes antérieures de notre histoire, on pouvait définir d'un mot l'idéal que les éducateurs se proposaient de réaliser chez les enfants. Au moyen âge, le maître de la Faculté des arts voulait avant tout faire de ses élèves des dialecticiens. Après la Renaissance, les Jésuites et les régents de nos collèges universitaires se donnèrent comme but de faire des *humanistes*. Aujourd'hui, toute expression manque pour caractériser l'objectif que doit poursuivre l'enseignement de nos lycées; c'est que cet objectif, nous ne voyons que bien confusément quel il doit être.

Et qu'on ne croie pas résoudre la difficulté, en disant que notre devoir est tout simplement de faire de nos élèves des hommes! La solution est toute verbale; car il s'agit précisément de savoir quelle idée nous devons nous faire de l'homme, nous, Européens,

ou, plus spécialement encore, nous Français du xxe siècle. Chaque peuple a, à chaque moment de son histoire, sa conception propre de l'homme ; le moyen âge a eu la sienne, la Renaissance a eu la sienne, et la question est de savoir quelle doit être la nôtre. Cette question, d'ailleurs, n'est pas spéciale à notre pays. Il n'est pas de grand État européen où elle ne se pose et dans des termes presque identiques. Partout, pédagogues et hommes d'État ont conscience que les changements survenus dans l'organisation matérielle et morale des sociétés contemporaines nécessitent des transformations parallèles et non moins profondes dans cette partie spéciale de notre organisme scolaire. — Pourquoi est-ce surtout dans l'enseignement secondaire que la crise sévit avec cette intensité ? C'est une question que nous aurons à examiner un jour; pour l'instant, je me borne à constater le fait, qui n'est pas contestable.

Or, pour sortir de cette ère de trouble et d'incertitude, on ne saurait compter sur la seule efficacité des arrêtés et des règlements. Quelle qu'en soit l'autorité, règlements et arrêtés ne sont jamais que des mots qui ne peuvent devenir des réalités qu'avec le concours de ceux qui sont chargés de les appliquer. Si donc vous, qui aurez pour fonction de les faire vivre, vous ne les acceptez qu'à contre-cœur, si vous les subissez sans y adhérer, ils resteront lettre morte et sans résultats utiles; et suivant la manière dont vous les entendrez, ils pourront produire des effets tout à fait différents ou même opposés. Ce ne sont guère que des projets dont le sort finalement dépendra toujours de vous et de votre état d'opinion. Combien il importe, par conséquent, de vous mettre en mesure de vous faire une opinion éclairée ! Tant que l'indécision sera dans les esprits, il n'est pas de décision administrative qui puisse y mettre un terme. On ne décrète pas l'idéal, il faut qu'il soit compris, aimé, voulu par tous ceux qui ont le devoir de le réaliser. Il faut, en un mot, que le grand travail de réfection et de réorganisation qui s'impose soit l'œuvre du corps même qui est appelé à se refaire et à se réorganiser. Il faut donc lui fournir tous les moyens nécessaires pour qu'il puisse prendre conscience de lui-même, de ce qu'il est, des causes qui le sollicitent à changer, de ce qu'il doit vouloir devenir. On entend sans peine que, pour obtenir un tel résultat, il ne suffit pas de dresser les futurs maîtres à la pratique de leur métier; il faut, avant tout, provoquer de leur part un énergique effort de réflexion, qu'ils devront poursuivre dans toute la suite de leur carrière, mais qui doit commencer ici, à l'Université ; car, ici seulement, ils trouveront les éléments d'information sans lesquels leurs réflexions sur la matière ne seraient que des constructions idéologiques et des rêveries sans efficacité.

Et c'est à cette condition qu'il sera possible de réveiller, sans aucun procédé artificiel, la vie un peu languissante de notre enseignement secondaire. Car, il est impossible de se le dissimuler, par suite du désarroi intellectuel où il se trouve, incertain entre un passé qui meurt et un avenir encore indéterminé, l'enseignement secondaire ne manifeste plus la même vitalité ni la même ardeur à vivre qu'autrefois. La remarque en peut être faite librement, car elle n'implique aucune critique qui s'adresse aux personnes; le fait qu'elle constate est le produit de causes impersonnelles. D'une part, l'ancien enthousiasme pour les lettres classiques, la foi qu'elles inspiraient sont irrémédiablement ébranlés. Certes, il ne saurait être question d'oublier le glorieux passé de l'humanisme, les services qu'il a rendus et continue même à rendre; cependant, il est difficile de se soustraire à l'impression qu'il se survit en partie à lui-même. Mais, d'un autre côté, aucune foi nouvelle n'est encore venue remplacer celle qui disparaît. Il en résulte que le maître se demande souvent avec inquiétude à quoi il sert et où tendent ses efforts; il ne voit pas clairement comment ses fonctions se relient aux autres fonctions vitales de la société. De là une certaine tendance au scepticisme, une sorte de désenchantement, un véritable malaise moral, en un mot, qui ne peut pas se développer sans danger. Un corps enseignant sans foi pédagogique, c'est un corps sans âme. Votre premier devoir et votre premier intérêt sont donc de refaire une âme au corps dans lequel vous devez entrer; et vous seuls le pouvez. Assurément pour vous mettre en état de remplir cette tâche, ce ne sera pas assez d'un cours de quelques mois. Ce sera à vous d'y travailler toute votre vie. Mais encore faut-il commencer par éveiller chez vous la volonté de l'entreprendre et par vous mettre entre les mains les moyens les plus nécessaires pour vous en acquitter. Tel est l'objet de l'enseignement que j'inaugure aujourd'hui.

IV

Vous connaissez maintenant le but que je voudrais poursuivre de concert avec vous. Je voudrais poser devant vous le problème de l'enseignement secondaire dans sa totalité et cela pour deux raisons : d'abord, pour que vous puissiez vous faire une opinion sur ce que cette culture doit devenir; puis pour que, de cette recherche faite en commun, se dégage un sentiment commun qui facilite votre coopération de demain. Et maintenant, le but ainsi posé, cherchons par quelle méthode il peut être atteint.

Un système scolaire, quel qu'il soit, est formé de deux sortes d'éléments. Il y a, d'une part, tout un ensemble d'arrangements définis et stables, de mé-

thodes établies, en un mot d'institutions; car il y a des institutions pédagogiques, comme il y a des institutions juridiques, religieuses ou politiques. Mais, en même temps, à l'intérieur de la machine ainsi constituée, il y a des idées qui la travaillent et qui la sollicitent à changer. Sauf peut-être à de rares moments d'apogée et de stationnement, il y a toujours, même dans le système le plus arrêté et le mieux défini, un mouvement vers autre chose que ce qui existe, une tendance vers un idéal plus ou moins clairement entrevu. Vu du dehors, l'enseignement secondaire se présente à nous comme un ensemble d'établissements dont l'organisation matérielle et morale est déterminée; mais, d'un autre côté, cette même organisation abrite en elle des aspirations qui se cherchent. Sous cette vie fixée, consolidée, il y a une vie en mouvement qui, pour être plus cachée, n'est point négligeable. Sous le passé qui dure il y a toujours du nouveau qui se fait et qui tend à être. Vis-à-vis de ces deux aspects de la réalité scolaire, quelle sera notre attitude?

Du premier, les pédagogues se désintéressent d'ordinaire. Peu leur importent ces arrangements divers que le passé nous a légués : le problème, tel qu'ils se le posent, les dispense d'y attacher aucune importance. Esprits éminemment révolutionnaires, au moins pour la plupart, la réalité présente est sans intérêt à leurs yeux; ils ne la supportent qu'avec impatience et rêvent de s'en affranchir, pour édifier de toutes pièces un système scolaire entièrement nouveau où se réalise adéquatement l'idéal auquel ils aspirent. Dès lors, que peuvent leur faire les pratiques, les méthodes, les institutions qui existaient avant eux? C'est vers l'avenir qu'ils ont les yeux fixés, et ils croient pouvoir l'évoquer du néant.

Mais nous savons aujourd'hui tout ce qu'il y a de chimérique et même de dangereux dans ces ardeurs d'iconoclastes. Il n'est ni possible ni désirable que l'organisation présente s'effondre en un instant; vous aurez à y vivre et à la faire vivre. Mais, pour cela, il faut la connaître. — Et il faut la connaître aussi pour pouvoir la changer. Car les créations *ex nihilo* sont tout aussi impossibles dans l'ordre social que dans l'ordre physique. L'avenir ne s'improvise pas; on ne peut le construire qu'avec les matériaux que nous tenons du passé. Nos innovations les plus fécondes consistent bien souvent à couler des idées nouvelles dans des moules antiques, qu'il suffit de modifier partiellement pour les mettre en harmonie avec leur nouveau contenu. De même, le meilleur moyen de réaliser un nouvel idéal pédagogique est d'utiliser l'organisation établie, sauf à la retoucher secondairement, si c'est utile, pour la plier aux fins nouvelles auxquelles elle doit servir. Que de réformes sont faciles, sans qu'il soit nécessaire de bouleverser les programmes et les cours d'études! Il suffit de savoir mettre à profit ceux qui sont en vigueur, en les animant d'un esprit nouveau. Mais pour pouvoir se servir ainsi des institutions pédagogiques qui existent, encore faut-il ne pas ignorer en quoi elles consistent. On n'agit efficacement sur les choses que dans la mesure où l'on connaît leur nature. On ne peut bien diriger l'évolution d'un système scolaire que si l'on commence par savoir ce qu'il est, de quoi il est fait, quelles sont les conceptions qui sont à sa base, les besoins auxquels il répond, les causes qui l'ont suscité. Et ainsi toute une étude, scientifique et objective, mais dont les conséquences pratiques ne sont pas difficiles à apercevoir, apparaît comme indispensable.

Il est vrai que, d'ordinaire, cette étude ne semble pas devoir être très complexe. Comme une longue pratique nous a familiarisés avec les choses de la vie scolaire, elles nous paraissent toutes simples et de nature à ne soulever aucune question qui réclame, pour être résolue, un grand appareil de recherches. Depuis de longues années, nous avons connu, sous le nom de secondaire, un enseignement intermédiaire entre l'école primaire et l'Université; nous avons toujours vu, autour de nous, des collèges et, dans les collèges, des classes, et, par suite, nous sommes portés à croire que tous ces arrangements vont de soi et qu'il n'est pas besoin de les étudier longuement pour savoir d'où ils viennent et à quelles nécessités ils répondent. Mais dès qu'au lieu de regarder les choses dans le présent, on les considère dans l'histoire, l'illusion se dissipe. Cette hiérarchie scolaire à trois degrés n'a pas existé de tout temps, même chez nous; elle date d'hier; jusqu'à des temps tout récents, l'enseignement secondaire était indistinct de l'enseignement supérieur; aujourd'hui, la solution de continuité qui le séparait de l'enseignement primaire tend à s'effacer. Les collèges, avec leur système de classes, ne remontent pas au-delà du XVIe siècle et nous verrons qu'à l'époque révolutionnaire il y eut un moment où ce système disparut. Tant s'en faut qu'elles correspondent à une sorte de nécessité éternelle! C'est donc que ces institutions tiennent, non à des besoins universels de l'homme parvenu à un certain degré de civilisation, mais à des causes définies, à des états sociaux très particuliers que, seule, l'analyse historique peut nous déceler. Or c'est seulement dans la mesure où nous serons parvenus à les déterminer, que nous saurons vraiment ce qu'est cet enseignement. Car savoir ce qu'il est, ce n'est pas simplement en connaître la forme extérieure et superficielle; c'est savoir quelle en est la signification, quelle place il tient, quel rôle il joue dans l'ensemble de la vie nationale.

Gardons-nous donc de croire qu'il suffit d'un peu de sens et de culture pour résoudre au pied levé des questions comme celle-ci : Qu'est-ce que l'enseignement secondaire, qu'est-ce qu'un collège, qu'est-ce qu'une classe ? Nous pouvons bien, par une analyse mentale, dégager assez facilement la notion que nous nous faisons personnellement de l'une ou de l'autre de ces réalités. Mais de quel intérêt peut être cette conception toute subjective? Ce qu'il nous faut arriver à démêler, c'est la nature objective de l'enseignement secondaire, les courants d'idées d'où il est résulté, les besoins sociaux qui l'ont appelé à l'existence. Or pour les connaître, il ne suffit pas de regarder en nous-mêmes; puisque c'est dans le passé qu'ils ont produit leurs effets, c'est dans le passé qu'il nous faut les voir agir. Bien loin que nous soyons fondés à poser comme évidente la notion que nous en portons en nous, il faut, au contraire, la tenir pour suspecte ; car, produit de notre expérience restreinte d'individu, fonction de notre tempérament personnel, elle ne peut être que tronquée et trompeuse. Il faut en faire table rase, nous obliger à un doute méthodique, et traiter ce monde scolaire, qu'il s'agit d'explorer, comme une terre inconnue où il y a de véritables découvertes à faire. — La même méthode s'impose pour tous les problèmes, même les plus spéciaux, que peut soulever l'organisation de l'enseignement. D'où vient notre système d'émulation (car il est vraiment trop simple d'en imputer toute la responsabilité aux jésuites)? D'où vient notre système de discipline (car nous savons qu'il a varié selon les temps)? D'où viennent nos principaux exercices scolaires? Autant de questions à côté desquelles on passe, sans même les soupçonner, tant qu'on se renferme dans le présent, et dont la complexité n'apparaît que quand on les étudie dans l'histoire. Nous verrons, par exemple, comment la place prise et gardée dans nos classes par l'exégèse des textes, soit anciens soit modernes, tient à un des traits essentiels de notre mentalité et de notre civilisation; et c'est en étudiant l'enseignement médiéval que nous serons amenés à faire cette constatation.

V

Mais il ne suffit pas de connaître et de comprendre notre machine scolaire, telle qu'elle est présentement organisée. Puisqu'elle est appelée à évoluer sans cesse, il faut pouvoir apprécier les tendances au changement qui la travaillent; il faut pouvoir décider, en connaissance de cause, ce qu'elle doit être dans l'avenir. Pour résoudre cette seconde partie du problème, la méthode historique et comparative est-elle également indispensable ?

Elle peut, au premier abord, paraître superflue. Toute réforme pédagogique n'a-t-elle pas finalement pour objet de faire en sorte que les élèves soient davantage des hommes de leur temps ? Or, pour savoir ce que doit être un homme de notre temps, que peut nous apprendre, dit-on, l'étude du passé? Ce n'est ni au moyen âge ni à la Renaissance, ni au XVIIe, ni au XVIIIe siècle que nous emprunterons le modèle humain que l'enseignement d'aujourd'hui doit avoir pour but de réaliser. Ce sont les hommes d'aujourd'hui qu'il faut considérer; c'est de nous-mêmes qu'il faut prendre conscience; et, en nous, c'est surtout l'homme de demain qu'il faut tâcher d'apercevoir et de dégager.

Mais tout d'abord, il s'en faut qu'il soit si facile de savoir quelles sont les exigences de l'heure présente. Les besoins qu'éprouve une grande société comme la nôtre sont infiniment multiples et complexes, et un regard, même attentif, jeté en nous et autour de nous, ne saurait suffire à nous les faire découvrir dans leur intégralité. Du petit milieu où chacun de nous est placé, nous ne pouvons apercevoir que ceux qui nous touchent de très près, ceux que notre tempérament et notre éducation nous préparent le mieux à comprendre. Quant aux autres, ne les voyant que de loin et confusément, nous n'en avons que des sensations faibles et nous sommes portés, par suite, à n'en tenir aucun compte. Sommes-nous hommes d'action, vivons-nous dans un milieu d'affaires? Nous sommes enclins à faire de nos enfants des hommes pratiques. Sommes-nous épris de spéculation? Nous vanterons les bienfaits de la culture scientifique, etc. Quand donc on pratique cette méthode, on aboutit fatalement à des conceptions unilatérales et exclusives qui se nient mutuellement. Si nous voulons échapper à cet exclusivisme, si nous voulons nous faire de notre temps une notion un peu plus complète, il nous faut sortir de nous-mêmes, il faut élargir notre point de vue et entreprendre tout un ensemble de recherches en vue de saisir ces aspirations si diverses que ressent la société. Heureusement, elles viennent, pour peu qu'elles soient intenses, se traduire au dehors sous une forme qui les rend observables. Elles prennent corps dans ces projets de réformes, ces plans de reconstruction qu'elles inspirent. C'est là qu'il faut aller les atteindre. Voilà notamment à quoi peuvent nous servir les doctrines édifiées par les pédagogues. Elles sont instructives, non comme théories, mais comme faits historiques. Chaque école pédagogique correspond à l'un de ces courants d'opinion que nous avons tant intérêt à connaître, et nous le révèle. Toute une étude se trouve donc nécessaire qui aura pour objet de les comparer, de les classer et de les interpréter.

Mais ce n'est pas assez de connaître ces courants;

il faut pouvoir les apprécier; il faut pouvoir décider s'il y a lieu de les suivre ou de leur résister, et, au cas où il convient de leur faire une place dans la réalité, sous quelle forme. Or, il est clair que nous ne serons pas en état d'estimer leur valeur par cela seul que nous les connaîtrons dans la lettre de leur expression la plus récente. On ne peut les juger que par rapport aux besoins réels, objectifs, qui les ont provoqués, et aux causes qui ont éveillé ces besoins. Suivant ce que seront ces causes, suivant que nous aurons ou non des raisons de les croire liées à l'évolution normale de notre société, nous devrons céder à leur impulsion ou leur faire obstacle. Ce sont donc ces causes qu'il nous faut atteindre. Mais comment y arriver, sinon en reconstituant l'histoire de ces courants, en remontant jusqu'à leurs origines, en cherchant de quelle manière et en fonction de quels facteurs ils se sont développés? Ainsi, pour pouvoir anticiper ce que le présent doit devenir, tout comme pour pouvoir le comprendre, il nous faut en sortir et nous retourner vers le passé. Vous verrez, par exemple, comment, pour nous rendre compte de la tendance qui nous porte aujourd'hui à constituer un type scolaire différent du type classique, nous devrons remonter, par dessus les controverses récentes, jusqu'au XVIIIe et même jusqu'au XVIIe siècle. Et déjà le seul fait d'établir que ce mouvement d'idées dure depuis près de deux siècles, que, depuis le moment où il est apparu, il a pris toujours plus de force, en démontrera mieux la nécessité que ne pourraient le faire toutes les controverses dialectiques du monde.

D'ailleurs, pour pouvoir conjecturer l'avenir avec un minimum de risques, ce n'est pas assez de s'ouvrir aux tendances réformatrices et d'en prendre méthodiquement conscience. Car, en dépit des illusions que nourrissent trop souvent les réformateurs, il n'est pas possible que l'idéal de demain soit original de toutes pièces; mais il y entrera certainement beaucoup de notre idéal d'hier, qu'il importe, par conséquent, de connaître. Notre mentalité ne va pas changer totalement du jour au lendemain; il faut donc savoir ce qu'elle a été dans l'histoire, et, parmi les causes qui ont contribué à la faire, quelles sont celles qui continuent à agir. Il est d'autant plus nécessaire de procéder avec cette prudence, qu'un idéal nouveau se présente toujours comme dans un état d'antagonisme naturel avec l'idéal ancien qu'il aspire à remplacer, bien qu'il n'en soit, en fait, que la suite et le développement. Et au cours de cet antagonisme, il est toujours à craindre que l'idéal d'autrefois ne sombre complètement; car les idées neuves, ayant la force et la vitalité de la jeunesse, écrasent aisément les conceptions anciennes. Nous verrons comment une destruction de ce genre s'est produite à la Renaissance, au moment où s'est constitué l'enseignement humaniste: de l'enseignement médiéval, il n'est presque rien resté, et il est fort possible que cette abolition totale ait laissé une grave lacune dans notre éducation nationale. Il importe que nous prenions toutes les précautions possibles pour ne pas retomber dans la même erreur, et que si, demain, nous devons clore l'ère de l'humanisme, nous sachions en garder ce qui en doit être retenu. — Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, nous ne pouvons connaître avec quelque assurance la route qui nous reste à parcourir, que si nous commençons par considérer attentivement celle qui s'étend derrière nous.

VI

Vous vous expliquez maintenant ce que signifie le titre que j'ai donné à ce cours. Si je me propose d'étudier avec vous la manière dont s'est formé et développé notre enseignement secondaire, ce n'est pas pour me livrer à des recherches de pure érudition; c'est pour aboutir à des résultats pratiques. Assurément, la méthode que je suivrai sera exclusivement scientifique; c'est celle qu'emploient les sciences historiques et sociales. Si j'ai pu parler tout à l'heure de foi pédagogique, ce n'est pas que j'aie l'intention d'en prêcher aucune; je resterai ici un homme de science. Seulement, je crois que la science des choses humaines peut servir à guider utilement la conduite humaine. Pour se bien conduire, dit un vieil adage, il faut se bien connaître. Mais nous savons aujourd'hui que, pour se bien connaître, il ne suffit pas de tourner notre attention sur la partie superficielle de notre conscience; car les sentiments, les idées qui viennent y affleurer ne sont pas, il s'en faut, celles qui ont le plus d'efficacité sur notre conduite. Ce qu'il faut atteindre, ce sont les habitudes, les tendances qui se sont constituées peu à peu au cours de notre vie passée, ou que nous a léguées l'hérédité; ce sont là les vraies forces qui nous mènent. Or elles se dissimulent dans l'inconscient. Nous ne pouvons donc arriver à les découvrir qu'en reconstituant notre histoire personnelle et l'histoire de notre famille. De même, pour pouvoir remplir, comme il convient, notre fonction dans un système scolaire, quel qu'il soit, il faut le connaître, non du dehors, mais du dedans, c'est-à-dire par l'histoire. Car, seule, l'histoire peut pénétrer au-delà du revêtement superficiel qui le recouvre dans le présent; seule, elle en peut faire l'analyse; seule, elle peut nous montrer de quels éléments il est formé, de quelles conditions dépend chacun d'eux, de quelle manière ils se sont composés les uns avec les autres; seule, en un mot, elle peut nous faire assister au long enchaînement de causes et d'effets dont il est la résultante.

Tel sera, Messieurs, l'enseignement que vous recevrez ici. Ce sera, au sens propre du mot, un enseignement pédagogique, mais qui, par la méthode employée, différera singulièrement de ce qu'on appelle ordinairement de ce nom, puisque les travaux des pédagogues seront pour nous, non des modèles à imiter, non des sources d'inspiration, mais des documents sur l'esprit du temps. J'espère donc que la pédagogie, ainsi renouvelée, réussira enfin à se relever du discrédit, injuste en partie, où elle est tombée ; j'espère que vous saurez vous affranchir d'un préjugé qui a trop duré, que vous comprendrez l'intérêt et la nouveauté de l'entreprise, et que vous me prêterez, par suite, le concours actif que je vous demande et sans lequel je ne saurais faire œuvre utile.

ÉMILE DURKHEIM.

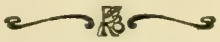

L'ESPAGNE ET LA QUESTION MAROCAINE

Il n'y a, en réalité, que trois nations intéressées dans la question marocaine : l'Angleterre, parce que le Maroc possède une des rives du détroit de Gibraltar ; la France, parce que le Maroc touche par sa frontière de terre à l'Algérie française, et l'Espagne, parce que le Maroc est situé en face de ses côtes et qu'elle y a pris pied dès le XVIe siècle.

Avec une nation comme la nation espagnole, qui vit surtout de son passé, les raisons tirées de l'histoire acquièrent une importance toute particulière et doivent être traitées avec des ménagements infinis.

Du jour où l'Espagne chrétienne eut reconquis son territoire sur les Musulmans, l'idée lui vint de reporter l'invasion chez l'envahisseur, et la conquête du Maroc, d'où étaient sorties tant d'armées sarrasines, lui apparut comme l'épilogue nécessaire de la reconquista. Dès le règne de Ferdinand-le-Catholique, l'Espagne se mit à l'œuvre ; la prise d'Oran par le cardinal Ximenes ne fut que le plus brillant épisode de cette sorte de croisade, qui eût donné à l'Espagne un magnifique empire africain, si les hasards de sa destinée ne l'avaient entraînée vers un autre but. Christophe-Colomb découvrit les Indes, ses successeurs y conquirent le plus vaste empire colonial que jamais nation ait possédé, et au moment même que la Castille acquérait ainsi un monde entier, la politique italienne de Ferdinand-le-Catholique, et la politique impériale de Charles-Quint lancèrent l'Espagne dans les interminables guerres européennes, qui ne cessèrent guère de 1502 à 1715.

Toute idée de conquête du Maroc fut ajournée.

Cependant Charles-Quint s'empara de Tunis et parut devant Alger. En 1580, les Espagnols trouvèrent Ceuta dans la succession de Portugal et la gardèrent après le retour du Portugal à l'indépendance au XVIIIe siècle. Oran fut occupé par les Maures, en 1708, repris en 1731 par les Espagnols et vendu par eux au dey d'Alger en 1791, comme trop difficile à garder. En 1803, un Barcelonais, D. Domingo Badia y Leblich, exposa au prince de la Paix un plan de conquête du Maroc, prépara, avec l'appui du gouvernement espagnol, un voyage d'exploration dans le pays et y pénétra effectivement sous le nom d'Ali-Bey, en se donnant comme un descendant des Abbassides. La légèreté du prince de la Paix, et la reprise des hostilités entre l'Espagne et l'Angleterre empêchèrent Ali-Bey de travailler à la réalisation de son projet. Il ne reste de sa tentative qu'un récit de voyage très attachant, publié à Paris en 1814.

Après la guerre de l'Indépendance, peu s'en fallut que Ceuta ne restât aux mains des Anglais qui l'avaient occupée pour empêcher les Mores de s'en emparer ; il fallut une réclamation personnelle de Ferdinand pour que le gouvernement anglais consentît à évacuer la place.

En 1859, O'Donnel conduisit au Maroc une belle armée espagnole de 45.000 hommes, remporta trois victoires à Castillejos, à Tétuan et à Guad-el-Ras, mais n'obtint qu'une misérable indemnité de 100 millions de réaux et ne put même pas garder Tétuan. Il s'était engagé envers l'Angleterre à ne pas faire de conquêtes ; son donquichottisme coûta la vie à 8.000 Espagnols.

Aujourd'hui l'Espagne possède sur la côte africaine, Ceuta, Le Peñon de Velez de la Gomera, Alhucemas, Melilla, les îles Alboran et Zaffarines.

Ceuta, bâtie sur le Mont Hacho, à 22 kilomètres de Gibraltar, est une place forte défendue par une garnison permanente de 3.000 hommes et par 112 pièces de canon. La ville, propre et bien bâtie, est peuplé de 13.000 habitants et 2.600 relégués (*presidiarios*), qui vivent presque libres dans l'enceinte et y exercent toutes sortes de menues industries. Ceuta serait certainement riche et prospère, si elle avait derrière elle un pays paisible et ouvert au commerce.

Les îles Zaffarines, et l'île Alboran ne sont que des postes militaires, mais cette dernière île, située à 56 kilomètres de la côte africaine et à 80 kilomètres de la côte espagnole, est une excellente position, qui surveille l'entrée de la Méditerranée.

Melilla a 3.000 habitants, un bon port, une importante garnison et des remparts garnis de 150 pièces de canon. — Alhucemas n'est qu'un mauvais bourg fortifié de 365 habitants.

Le Peñon de Velez n'en a que 350 et n'a pas plus de valeur commerciale que d'importance militaire.

Les Présides d'Afrique n'en témoignent pas moins de l'espoir tenace que l'Espagne a longtemps conservé d'établir sa domination sur le Maroc. Comme nous l'écrivait, il y a dix-huit mois, un haut fonctionnaire espagnol : les « souvenirs historiques ont « toujours entretenu chez nous cette idée que le « Maroc constituait une réserve pour l'expansion « naturelle de la race et de la nationalité espa- « gnoles. »

Pendant tout le XIXe siècle, la jalousie mutuelle de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre permit au Maroc de maintenir son indépendance, mais à mesure que se développaient ses relations avec les Européens, s'accentuait aussi les difficultés de tout genre qu'opposaient au commerce la barbarie marocaine. Tandis que l'Algérie française se couvrait de jolies villes et de riches cultures, construisait des routes et des chemins de fer, le Maroc restait figé dans sa stupide immobilité. Absolu en principe, le sultan ne commande, en fait, qu'à une faible partie du pays. La guerre est l'état normal des tribus. Le brigandage alterne avec la révolte. Les routes ne sont que des pistes à travers le maquis et l'Européen qui s'y hasarde risque à chaque pas d'être arrêté, volé ou assassiné. Vingt fois au cours du siècle, les diverses nations ont demandé au sultan compte de la vie et des biens de leurs sujets, et n'ont obtenu que des satisfactions dérisoires, des promesses aussitôt oubliées. On dira que Marocain est maître chez lui, et que s'il lui plaît de vivre à la mode féodale, les Européens n'ont aucun droit de le contraindre de vivre autrement. C'est spécieux, mais ce n'est point vrai. Les peuples tendent de plus en plus à devenir solidaires les uns des autres, et le peuple qui ne veut pas accepter les quelques règles de droit international reconnues par tous les autres s'expose à se les voir imposer. Nous entendons bien que cette solidarité est encore incomplète et qu'un peuple très fort, qui voudrait vivre en brigand, le pourrait encore impunément; mais il en est de même pour les particuliers puissants qui se mettent au-dessus des lois, ce qui n'empêche point les lois d'être observées dans la plupart des cas et d'obtenir quelques bons effets.

Nous croyons donc que la France et l'Angleterre ont agi sagement en se mettant d'accord pour régler enfin la question marocaine. Dans une convention, également honorable pour les deux pays, elles ont posé les bases de la pacification du Maroc pour le bien commun de toutes les nations civilisées. L'intégrité de l'Empire marocain et la liberté des détroits ont été formellement reconnues, la France s'est chargée d'assurer l'ordre au Maroc, avec la coopération du gouvernement marocain lui-même, et n'a pas même entendu se réserver le bénéfice exclusif de l'entreprise. Pendant trente ans, le commerce devait rester libre, la porte ouverte à qui voudrait passer.

Une fois d'accord avec l'Angleterre, la France se retourna vers l'Espagne, non pour chercher à lui imposer la reconnaissance du traité qu'elle venait de conclure, mais pour l'inviter à en partager avec elle les avantages. La France se montra en cette occasion généreuse et loyale ; elle offrit à l'Espagne sa part d'influence et de richesse, et les gouvernements français et espagnol discutèrent librement les termes de l'accord qui intervint entre les deux nations.

Sans doute l'Espagne avait rêvé autre chose qu'un partage, mais, comme le fait observer D. Gabriel Maura dans un livre tout récent, le rêve de la conquête marocaine n'est jamais sorti de la zône de nuages : les rois de la Maison d'Autriche n'ont pas continué la politique africaine d'Isabelle-la-Catholique et de Cisneros, les rois de la Maison de Bourbon n'ont suivi au Maroc aucune politique nette et définie, la guerre de 1859 n'a été qu'un acte stérile, et depuis 1860 l'instabilité des gouvernements et les incertitudes de l'opinion publique ont rendu plus mauvaise la situation politique de l'Espagne. Il lui semble avec raison :

« Que le Maroc ne saurait être la colonie commode et à bon marché dont la conquête peut être recommandée à une nation, qui n'est pas atteinte, à la vérité, de faiblesse constitutionnelle, mais qui vient d'être saignée à blanc, qui se trouve réduite à la pauvreté par d'antiques gaspillages et de vieux désordres administratifs, et qui est en voie de guérison physique et économique. »

Il lui paraît, au contraire, que le traité anglo-franco-espagnol a bien posé la question et l'a résolue d'une manière aussi avantageuse à l'Espagne qu'il était permis de l'espérer :

« Dans la prostration actuelle de l'opinion, dit-il, rien ne serait moins opportun qu'une action militaire ou économique de l'Espagne au Maroc. L'Espagne n'a signé aucun engagement qui l'empêche de graduer son action selon ses convenances ou ses forces ; mais dans le cas même où l'Europe entière nous accorderait légalement l'honorable mission que l'accord franco-anglo-espagnol attribue aujourd'hui à la France dans une partie de l'Empire, nous ne devrions pas l'accepter, même en courant le risque de ne plus pouvoir le réclamer, si les circonstances venaient à changer chez nous et au Maroc. La Convention d'octobre résoud pour nous le problème. Nous sommes obligés par elle à la déclaration anglo-française, reconnaissant ainsi à la République le caractère de notre mandataire à la Cour de Fès. En échange, elle s'est engagée à maintenir l'intégrité de l'Empire, et a fait disparaître ainsi la possibilité d'une complication, qui nous semble la plus grave de toutes celles qui peuvent constituer un cas d'honneur et de guerre pour l'Es-

pagne ; nous voulons parler d'une atteinte au *statu quo* territorial sur la côte méditerranéenne qui fait face à la péninsule, ou sur la côte océanique qui fait face aux Canaries. »

Depuis que D. Gabriel Maura a écrit ces lignes, l'intervention bruyante de l'Allemagne a tout remis en question. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'examiner quels ont été les mobiles de l'Allemagne, ni le bien fondé de ses prétentions, ni la correction de son attitude ; le seul point qui nous occupe ici est de savoir quel effet a produit en Espagne le coup de théâtre de Tanger.

Il y a eu comme un mouvement de joie chez certains Espagnols, chez ceux qui gardent encore le souvenir des vieilles haines, depuis si longtemps abolies de notre côté, chez ceux qui voient dans la France la nation révolutionnaire et impie. D'autres ont pensé que l'Espagne pourrait sans déshonneur se dégager de sa promesse et rechercher de nouvelles conditions plus avantageuses.

Cette diversité d'opinions était naturelle dans un pays de libre discussion comme est l'Espagne — quand les garanties constitutionnelles n'y sont pas suspendues ; — le gouvernement espagnol ne s'en est pas ému et a gardé depuis le commencement de la crise l'attitude la plus correcte et la plus courtoise. Madrid a fait à notre président l'accueil le plus gracieux, le roi s'est arrêté à Paris à son retour d'Allemagne ; la cordialité des rapports entre les deux pays n'a fait que s'affirmer et s'affirme tous les jours.

Il n'a pas tenu à l'Espagne que la conférence se réunisse à Madrid même, au sein d'une ville hospitalière et charmante, où les plénipotentiaires auraient trouvé le confortable qui prédispose à la mansuétude, la société qui récrée et qui instruit, une opinion en éveil et toutes les ressources de travail que les circonstances peuvent requérir.

A Algésiras, comme à Madrid, l'Espagne jouera un rôle conciliateur et bienfaisant. Elle a le sentiment que la France est pour elle désormais une amie loyale et sûre, et qu'elle n'aurait rien à gagner à installer au Maroc une puissance infiniment plus égoïste et plus absorbante. Il dépendra de nos représentants de la maintenir dans ces bonnes dispositions et de l'y confirmer. Ce qui nous a toujours fait tort en Espagne est une sotte vanité qui nous porte à nous exagérer nos droits, et diminue à nos yeux les mérites des autres nations. Un journal madrilène rappelait tout dernièrement (*El Imparcial*, 5 janvier 1905), une phrase très malheureuse d'un rapport publié par le Comité français du Maroc :

« La coopération du gouvernement espagnol serait une gêne pour notre action. On ne doit concéder à l'Espagne aucune extension de ses possessions actuelles, parce qu'elle ne pourrait la défendre. L'unique chose qu'on doive lui concéder est l'admission de ses prolétaires pour coloniser. »

C'est là un langage souverainement maladroit et injuste, c'est avec de semblables paroles que l'on s'aliène ses amis, et il faudra que l'Espagne constate chez nos représentants officiels un esprit tout différent. — L'Espagne a en outre des intérêts pécuniaires immenses au Maroc. Sa monnaie y est d'un usage courant ; c'est en *pesetas*, et non en francs, que se font les comptes, et l'amélioration du change espagnol est liée au maintien de la circulation de la monnaie espagnole dans l'empire marocain. Il sera sage de tenir compte de cette situation, et de ne pas chercher à la changer du jour au lendemain, au préjudice de notre voisine.

Il serait bon enfin que les termes de l'accord franco-espagnol fussent portés à la connaissance du public ; l'Espagne nous est favorable, mais le serait encore davantage si elle savait exactement jusqu'à quel point ses intérêts sont solidaires des nôtres.

Nous ne devrions pas faire en Afrique de la politique exclusivement française, mais de la politique latine. Nous ne devrions pas oublier que les Italiens et les Espagnols sont déjà nos collaborateurs en Tunisie et dans la province d'Oran, et que notre intérêt bien compris est de faire de l'Afrique du Nord le terrain d'entente des trois nations. Il faut nous défaire à tout prix de notre suffisance et de notre routine, et voir dans nos deux voisines nos alliées de l'avenir, les alliées qui nous aideront à faire de la confédération latine l'un des trois ou quatre groupements nationaux de l'Europe future.

G. Desdevises du Dézert.

LE NOUVEAU PARIS DU PEUPLE

Il y a des quartiers parisiens où l'on ne va jamais, d'abord parce qu'on n'a rien à y faire, ensuite parce qu'on les croit très laids, très sales, et qu'il semble impossible d'y aller et d'en revenir en un jour. Leurs noms éveillent des souvenirs d'enfance, des souvenirs effrayés : Pantin, Charonne, la Butte-aux-Cailles, Malakoff, le pont de Flandre, le quartier du Combat, Saint-Ouen, la Rapée, Vaugirard, on songe à tout cela avec inquiétude. On est hanté de vieux romans-feuilletons. Enfant, on a eu parfois l'occasion de s'aventurer en ces régions mystérieuses et sordides, traîné par quelques parents. On se rappelle les omnibus montant, durant des heures, des rues tortueuses sous l'effort des côtiers, ou bien le cahotement inter-

minable d'un fiacre dont le cocher, après avoir maugréé, avait consenti à s'acheminer sous promesse d'un pourboire insolite. On se remémore des bâtisses lépreuses, des cabarets peints d'un rouge de vin frelaté, de longs murs d'usines, de rares réverbères, un grouillement de foules minables, de méchants pavés, des cloches à gaz, des ponts, des tuyaux, des tranchées, des cimetières, des abattoirs. Comme c'était loin de tout! Que les gens avaient l'air mauvais! Quelle tristesse, et comme, instinctivement, on se serrait contre les parents! Plus tard, on n'est plus retourné dans ces quartiers excentriques. Mais on a lu les faits divers, et les noms se sont auréolés de sang. On n'a pu les lire sans rêver Apaches, pierreuses, communards, pétroleuses et guillotine, et on s'est bien promis de ne plus jamais s'y aventurer.

Ce sont les faubourgs où le peuple peine, loge et dort. C'est là que tout se fait. Mais à quoi bon y aller? Le Parisien confortable a une peur inavouée de toute cette ceinture de quartiers plébéiens. Il trouve déjà que la place de la Bastille est au bout de Paris. Quand il voit l'entrée du « faubourg Antoine », et prononce le nom de la rue de la Roquette, il pense à M. Deibler et ne se risque pas. Ne lui demandez pas de mettre le pied dans les rues qui vont de la gare Montparnasse à Ouest-Ceinture. Il ne tolère de ce côté que le quartier Campagne-Première, parce que le nom est amusant et qu'il y a beaucoup de rapins dans ce coin-là. L'île de Grenelle lui est connue, parce qu'on la voit des aristocratiques hauteurs de Passy, mais à Grenelle, à Javel, on se fait assassiner, il faut être usinier pour aller dans de pareils endroits. Quant à Pantin, au fond de Belleville, à la Chapelle, à Charonne, le Parisien n'en veut connaître les noms lugubres que par la chronique des tribunaux. Ce sont pour lui les lieux obscurs et tragiques, où l'on coupe les femmes en morceaux et où les coups de revolver s'échangent en plein jour. Il n'y a que les corvées d'enterrement qui amènent là un bourgeois de Paris : encore se rencogne-t-il dans sa voiture et ne sait-il pas les noms des rues où le trimballe le cocher résigné et dodelinant.

Nous avons tous plus ou moins gardé ces préjugés, même sans envier la pose de ces boulevardiers qui se vantent de vivre entre la rue Montmartre, la Madeleine, Notre-Dame de Lorette et le Louvre. Nous avons, sinon la peur des quartiers populaires, du moins la certitude qu'ils sont malpropres, miséreux, immensément éloignés, et que les pauvres gens des classes laborieuses sont bien malheureux d'y croupir. Si l'envie nous prenait de les explorer, nous nous ferions l'effet de Rodolphe allant chercher Fleur de Marie et nous songerions à nous déguiser, tout au moins à glisser un bull-dog à six balles coniques dans notre poche.

Cependant l'extension lente de Paris a déjà « civilisé » l'ouest ; d'Auteuil à la place Wagram il n'y a plus de quartiers sinistres, et les hôtels s'alignent devant les fortifications. Mais une transformation lente s'est accomplie dans tous les quartiers extrêmes du sud, et les Parisiens ne le savent pas. Un voyage en ces régions, par exemple à Vaugirard, leur réserverait de grandes surprises.

J'ai fait récemment ce voyage, par hasard, et je n'ai rien retrouvé de ce que me présageaient mes souvenirs d'enfance. Le coup de baguette des fées, dont on a tant parlé pour qualifier les progrès dus à l'initiative de nos conseillers municipaux, ne correspond à rien de réel, et il ne faudrait pas s'imaginer que des temples luxueux s'élèvent là où s'agglomèraient les ruelles lépreuses. Mais un grand, un sérieux travail a été pourtant accompli. J'avais affaire auprès de la gare de ceinture de Vaugirard-Issy. Une voiture me fit longer l'avenue de Breteuil. Jadis, après cette aristocratique et morne avenue, commençaient des quartiers mal famés. Elle entrait dans le vieux Vaugirard comme un coin, mais passée la rue Lecourbe, les belles maisons cessaient, et tout de suite commençait l'horreur, comme à Grenelle, passée l'École militaire, commencent les rues suspectes, pleines de bouges. J'ai trouvé ce quartier tout autre que je ne le supposais. Le boulevard Pasteur, large, aéré, plein d'arbres, avec de hautes et gaies maisons blanches, y prolonge l'avenue de Breteuil. La moitié de la rue de Vaugirard est rebâtie à neuf : partout des fontaines, de petits squares, des terre-pleins. On dirait que l'Institut Pasteur a absorbé tous les microbes de la région. Les boutiques sont propres, les gens ont l'air avenant, le mouvement est actif et sain, il n'y a pas trace de misère et de saleté, la pauvreté ouvrière a son brin de coquetterie. Des artistes demeurent là, et non des moindres, le graveur Lepère, l'aquarelliste Gaston Prunier par exemple. Je comprends qu'ils y trouvent la paix. Le Métro commence à jeter ses arches blanches à travers ce quartier. D'ici un an, la place de Vaugirard sera aussi rapprochée du centre que Passy, il n'y aura plus de distances. Je suis revenu en me disant que ma légende de Vaugirard était périmée.

La seule esthétique est, ici, l'hygiène. Ouvrir des voies spacieuses, planter des arbres, distribuer l'air et la lumière, chasser l'asphyxie et l'impureté, c'est tout ce qu'on a voulu, c'est ce qu'il fallait. Et là plus qu'ailleurs la question est simple. L'hygiène, dans le centre, assassine le style et la vieille beauté incommode. La maison moderne style ruine l'antique hôtel dont les jardins sont rasés. Mais dans les quartiers populaires, l'hygiène ne détruit pas des merveilles, ou du moins est-ce rare.

Le travail accompli à Montmartre, par contre, est

attristant. La butte ne sera bientôt plus reconnaissable. Il n'y reste qu'un coin admirable, celui du vieux cimetière minuscule et de la rue Saint-Vincent, avec la maison de Ziem, la rue Cortot et le terrain vague de la rue des Saules, d'où l'on a une si belle perspective sur Saint-Ouen et sur la banlieue vers Enghien ; la nuit, c'est une magie inoubliable, et le cimetière à l'automne est d'une poésie poignante.

Mais rue Caulaincourt, rue Lamarck, les maisons à sept étages enserrent dans des puits de maçonnerie les derniers lambeaux de ce terrain pittoresque, les jardinets pauvres, les maisonnettes campagnardes dont la vétusté plaisait. Le Montmartre de Willette et de Steinlen est mort. Le Sacré-Cœur, encore emprisonné dans son échafaudage, avait, au clair de lune d'été, l'air d'un édifice cyclopéen achevé en cathédrale gothique. Terminé, c'est une hideuse citadelle, balourde et quelconque, une énormité sans caractère ; l'église Saint-Pierre, adorable de vieillesse naïve, en est écrasée, et les baraquements de pèlerins, les boutiques d'objets pieux, sont ce qu'on peut imaginer de pire. Malgré l'arrangement en rocailles et jardins de la falaise qui descend de la terrasse à la rue d'Orsel, la Louise de Charpentier n'aimera plus ces lieux où monta son libre cri d'amour, au-dessus de Paris ennuagé de fumées, diamanté de scintillations, et il n'y aura bientôt plus une seule de ces antiques petites rues où les poètes erraient avec joie, où l'on entendait, par les baies des ateliers, venir les rythmes d'une sonate ou d'une chanson de peintres.

Par contre, le travail fait dans le Sud et dans l'Est a toujours été bienfaisant. Le parc Montsouris est devenu le centre délicieux d'un quartier assaini et attrayant. De lui à la Seine s'étendent encore la Glacière, la Butte aux Cailles, le Château des Rentiers, la Fontaine à Mulard, le Moulin de la Pointe, au renom peu engageant. Mais là aussi pourtant l'air et la santé ont pénétré. Passée la Seine et les entrepôts de la Rapée, le bois de Vincennes et l'avenue Daumesnil, Saint-Mandé et le Cours de Vincennes accumulent à l'Est presque autant de verdure saine que le bois de Boulogne à l'opposé de la ville. Rayonnant de la place de la République, le boulevard Voltaire, l'avenue de la République, ont donné de l'air dans les vieux quartiers du commerce. Le Père-Lachaise, avec sa formidable éloquence tragique, domine un lacis de rues ouvrières et meurtrières où rien ne semble pouvoir se faire jour. Le Métro permet maintenant d'y accéder, et de monter rapidement à cette plate-forme, qui surplombe un grandiose et noir paysage industriel, à cette plate-forme de mort et de révolution où la pâle beauté du monument de Bartholomé oppose sa douceur métaphysicienne aux frénésies muettes du mur des Fédérés. En remontant, les Buttes-Chaumont créent une oasis et là encore la tranformation des logis est surprenante. Partout se multiplie le type de la haute maison blanche, banale certes, mais saine et propre. En sorte que ces quartiers extérieurs, dits sinistres, sont infiniment moins laids et moins suspects que certains coins qui restent en plein centre, derrière Saint-Julien-le-Pauvre, derrière les Halles, par exemple. Charonne, la Chapelle, paraissent irréductiblement voués au prestige du crime et de la misère, mais la légende criminelle de Belleville n'est déjà plus qu'un souvenir. L'assainissement en a refait, semblerait-il, le quartier campagnard qu'il fut jadis, analogue au vieux Montmartre du versant nord, et on y trouve des lieux pacifiques comme la rue Piat. Quant aux Batignolles, enserrées par les quartiers élégants à l'ouest et au sud, elles deviennent de plus en plus bourgeoises. Plus on examine un plan de Paris, plus on y voit s'amoindrir les zônes sombres, les zônes « où il ne fallait pas aller ».

Une stratégie obscure mais très méditée a présidé à cet étrécissement progressif. Une des raisons qui l'ont déterminée a été, il faut bien le dire, l'intention de rendre impossible le retour d'une révolution. Après 1830, 1832, 1848, 1851, la Commune a été la suprême leçon du pouvoir. Le perfectionnement des armes, la survenue rapide des troupes nombreuses, n'ont pas semblé offrir des garanties suffisantes. Il fallait détruire les foyers d'insurrection, reléguer au magasin d'accessoires historiques la barricade. Pour cela, que faire, sinon percer à jour le chaos des vieilles rues? Le quartier des Halles, par exemple, avec son lacis inextricable de ruelles et de passages faciles à défendre, était une sorte de camp retranché : une volée de cloches, quelques fardiers renversés, les pavés jetés dans des futailles, les matelas mis aux fenêtres, quelques centaines de fusils, et la troupe, en deux heures, se trouvait en présence d'une forteresse. On a travaillé à percer cette agglomération : à l'heure actuelle, des insurgés ne pourraient plus s'y établir. La prudence politique, lentement, tue l'histoire : mais elle s'excuse par l'hygiène.

En parcourant ces quartiers neufs, on a la sensation obscure du progrès de l'égalitarisme socialiste. On l'a devant les maisons riches. Toutes sont pareilles : mêmes façades à bow-windows, mêmes escaliers, mêmes boiseries laquées, même déplaisante affectation de propreté, même style de salle de bains, comme si l'on ne s'en remettait pas aux instincts des locataires. Mais la sensation est bien plus vive dans les quartiers pauvres. Il y a un modèle de maison ouvrière, banale, nettoyée, uniformément distribuée par petits casiers où chaque famille a sa fiche. Les angles

des rues se rectifient, tout devient aride et correct. Le Paris de Raffaëlli s'en va. M. Mithouard a raconté spirituellement, il y a quelques mois, l'évanouissement définitif de la Bièvre. Le pittoresque est condamné, les écrivains se lamentent. Je crois que leur lamentation est assez factice. En réalité, un vandalisme haïssable a détruit dans le centre de la ville des merveilles qu'on eût pu conserver tout en satisfaisant à l'assainissement, en ouvrant des voies nouvelles. Passy, qui était délicieux, voit ses jardins disparaître de plus en plus pour l'inévitable et plate raison que, sur le sol d'un jardin, on construit une formidable bâtisse, une façon de transatlantique, qui rapporte une grosse somme. Mais dans les quartiers populaires il n'y avait rien d'intéressant, et ceux qui regrettent le passé s'imaginaient qu'on allait ruiner de vieilles belles choses. C'est qu'en vrais Parisiens ils n'étaient point allés y voir. On ne substitue pas une chose utilitaire et laide à une chose incommode et jolie, mais simplement une chose propre à une chose sale. Le peuple ne s'en porte que mieux et les apaches doivent déloger. Il est fatal que des quartiers ouvriers, sous l'impulsion des édiles socialistes, prennent dans l'avenir l'aspect de casernements monotones et décents ; mais la caserne vaut mieux que le garni borgne, et la cité ouvrière est préférable au passage bordé de taudis. De plus, l'arbre est un élément précieux, et la forme la plus séduisante de l'hygiène. Partout où il pose son bouquet, il y a santé et joie des yeux.

Il y a d'ailleurs une élégance dans certains détails de ce nouveau Paris du peuple. On dit vite que tout ce qu'on invente est disgracieux. C'est parfois inexact. Les gares du petit train des Invalides, qui longe la Seine jusqu'après le Point du Jour pour obliquer ensuite vers Meudon, sont jolies et environnées de verdure. Du côté de Grenelle et de Javel, le tracé de cette ligne a heureusement corrigé des laideurs sordides. La maçonnerie et les massifs y éclatent auprès des masures et des usines souillées. L'arc svelte du pont Mirabeau a sa beauté, et la portion de l'avenue de Versailles qu'il commande s'est modifiée à souhait. Les édicules, les ponts, ont souvent des lignes agréables. Peu à peu s'atténue l'intolérable aspect d'égouts et de chiffonneries qu'offre l'entrée de toutes les grandes villes. Même dans la banlieue de l'Ouest et du Nord-Ouest, où Paris déborde pardessus les fortifications et la Seine, l'appropriation s'accomplit. Levallois-Perret et Asnières sont des prolongations de ville, si Saint-Denis est encore d'un aspect repoussant et désolé. Encore la plaine Saint-Denis est-elle, dans son horreur, une chose tragique et d'un beau caractère, avec ses milliers de cheminées, ses feux de forges, ses fumaux innombrables, ses voies entrecroisées où fusent de tous côtés les belles fumées de nacre que le couchant embrase. Et nous avons des peintres qui ont su nous montrer la beauté latente de ces coins industriels. L'art du métal, le matériel des chemins de fer, apportent là une grandeur, le spectacle des énergies ; les artistes savent le comprendre avec souplesse, et tous les jours ils agrègent au répertoire des éléments d'art de nouvelles données extraites de cette soi-disant laideur, que les esthéticiens amoureux du passé veulent à tout prix flétrir dans la transformation moderne.

C'est que la beauté d'aspect d'une ville consiste dans les relations mutuelles de ses silhouettes générales, et non dans la forme isolée de tel édifice. C'est aussi que la beauté résulte du caractère ou de l'expression que peuvent revêtir des plans et des formes insignifiants en eux-mêmes. La magie du crépuscule avec un peu de terrain, des flaques d'eau, l'épaulement d'une tranchée, quelques toits et quelques lanternes qui s'allument, quelques branchages maigres que le vent tourmente, compose un tableau sublime. Le chef d'œuvre le plus émouvant que Cazin ait jamais fait est peut-être ce coin de chantier où il a dressé une roue de carrière sur un ciel pluvieux parmi les cubes livides des pierres de taille semblables à des tombes. Le gravat et le moëllon ont leur poésie. Le profil des maisons de la porte Champerret le soir me frappait d'admiration jadis. La silhouette trapue, isolée, d'une maison à six étages dominant les guinguettes d'une banlieue, se transfigure jusqu'à étonner, quand la nuit vient. Telle usine à trois cheminées, que je sais entre Saint-Denis et Epinay, a l'air d'un grand croiseur immobile. La féerie des ombres est toujours prête au miracle et au mensonge et s'accommode de tous les arrangements humains. Depuis des siècles elle s'est manifestée à travers tous les styles : ceux-ci se sont toujours décriés les uns les autres ; mais elle a toujours arraché les mêmes cris d'admiration aux hommes qui portaient en eux de quoi reconnaître son immuable beauté.

L'œuvre de l'hygiène dans le Paris populaire ne dérangera rien des aspects du beau immanent. Les éléments s'échangent : pour un qui disparaît, un autre conquiert droit de cité, et s'impose aux yeux qui n'y ont pas pris garde. L'esprit fait survivre des préjugés que le regard n'admet déjà plus. Comme l'a dit Baudelaire, la forme d'une ville change plus vite que le cœur d'un mortel. Nous condamnons encore des choses dont la vision nous séduit, et si nous trouvons belle une usine fumante dans l'arrière-crépuscule d'un jour d'automne, nous protestons cependant contre l'épithète de « belle » appliquée à cette usine, parce que le verbalisme des vieilles classifications nous possède et que l'idée du plus grand [illegible] n'équivaut pas encore en nous l'idée

de la plus grande *beaute*. Ainsi pouvons-nous mal juger de nos sensations devant le nouvel aspect du Paris faubourien.

Nous n'en sommes encore qu'à comprendre qu'on a beaucoup fait pour le rendre sain, plaisant, habitable, le doter d'eau, de clarté, d'air salubre, de squares, de logis décents. L'œuvre est utile. Elle est nécessaire. Il est en dehors de toute opinion de partis d'admettre que l'homme qui travaille a droit à ces avantages, et que le travail ne s'en fera que mieux. A mesure que le centre de Paris s'est davantage encombré, que la cherté du terrain y a connu une plus-value, il est devenu naturel que la périphérie attirât l'attention. Une ville n'est centripète que jusqu'à un certain degré de saturation, après quoi sa force attractive devient extensive et centrifuge. Les quartiers de la périphérie concouraient à nourrir le noyau central. Le moment est venu où le mouvement inverse s'est produit, et la cellule centrale engendre sur ses faces des cellules externes qui sont les faubourgs longtemps sacrifiés. On y voit se répéter les modèles de maisons confortables du centre. Il faut que ceux qui ont affaire au centre et n'y peuvent loger s'y transportent rapidement : de là, au lieu des omnibus insuffisants, lents, rares, et des attentes mortelles d'une foule les assiégeant sous la pluie, l'idée et le fait de railways souterrains, aux voyages multiples et rapides : de là les réseaux des trains électriques reliant les villages environnants aux faubourgs, puisque les fortifications, inutiles et vouées à la pioche, n'ont pu empêcher l'extension de milliers d'êtres cherchant malgré le bureau quotidien l'agrément de la maisonnette et du jardinet, l'illusion de la campagne.

Pris entre le centre et la banlieue, le faubourg devra disparaître. En attendant il se transforme, s'hygiénise et s'embourgeoise. Il ne perd guère que le caractère que nous lui prêtions. Un jour viendra où il ne sera plus qu'un souvenir, et déjà ses noms naïfs, ruraux ou menaçants ne correspondent souvent plus à une réalité d'images. Ces noms mêmes seront rayés, remplacés par des hommages à des personnalités récentes. Alors les érudits soucieux de quelque poésie se pencheront sur les cartes de ce qui sera le vieux Paris, le nôtre. Et devant la rue du Chant-de-l'Alouette, la rue Croulebarbe, le Chemin-Vert, le Moulin-des-Prés, la Tombe-Issoire ou la rue du Dessous-des-Berges, ils rêveront à un passé de charme ou de crime, et ils certifieront que nous avons détruit, par plat utilitarisme, en l'honneur de l'affreux Progrès, tout un paysage qui, au vrai, n'aura jamais existé.

CAMILLE MAUCLAIR.

MA CONFESSION [1]

— Mes enfants et moi ! Nous qui sommes unis à un degré qui surpasse toute compréhension ! Ces petits êtres bénis, avec lesquels j'ai vécu nuit et jour toutes ces années et qui jamais ne m'ont donné une heure d'amertume ! Ils ne m'ont apporté que de la joie et de la lumière. L'angoisse même que j'ai subie pour eux et qui suit tout amour m'a été une source d'accroissement humain. Combien ne leur dois-je pas ?

Et malgré tout cela je vis en dehors d'eux toute une vie difficile, à laquelle ils ne participent pas, parce qu'ils sont des enfants.

Pourquoi notre affection réciproque ne peut-elle pas remplir mon existence, me donner le sentiment du repos et du calme ? Pourquoi la fière conscience de les avoir mis au monde et la joie de les posséder et de vivre avec eux ne peuvent-elles pas m'inspirer la résignation et me faire accepter la vieillesse avec la dignité, que montrent souvent les hommes ? Pourquoi toujours ces soupirs ? Et cette attente ? Oui, pourquoi ? Et cela sans même savoir au juste ce que j'attends et ce vers quoi je soupire ?

Est-ce donc parce que la mère en moi est plus faible que l'amante, et que j'appartiens à la catégorie des « filles » à qui l'amour et les attentions amoureuses de l'homme sont aussi nécessaires que l'air et la lumière, à la catégorie de celles qui sont faites pour devenir « la muse » d'un homme ? Je ne puis m'empêcher de sourire à cette idée. Mais mon sourire est amer. Mon mari, qui n'est que réalité et logique, n'a point d'emploi pour une muse. Peut-être cependant est-ce ce qui a manqué à sa vie, que je n'ai pas su le devenir ? Que sais-je, moi ? Que savons-nous au fond, nous autres pauvres mortels, les uns des autres ?

*
* *

Somme toute, notre mariage pourrait bien être le mariage idéal. Nous ne nous ennuyons pas ; nous ne nous amusons pas non plus. C'est un résultat négatif c'est vrai, mais faut-il demander davantage ? Que l'amour ne dure pas, nul ne l'ignore. Ce qui, au meilleur cas, dure, ce sont les multiples liens que deux âmes ont noués par l'amour. Mais les gens se croient forcés de mentir, car ils sont lâches. Bien peu possèdent le courage rafraîchissant de Byron, qui, de Venise, écrivait à un ami : « Ne peux venir. Suis mortellement amoureux. Forcé de rester jusqu'à ce que cela passe. »

Non, non, nous sommes peureux, les gens de

(1) Voir la *Revue Bleue*, n° des 6 et 13 janvier 1906.

maintenant. L'hypocrisie nous est entrée dans le sang ; aussi l'abîme se creuse-t-il toujours davantage entre les hommes et la vérité, entre les hommes et la nature. Car il n'y a pas à dire, la vérité, c'est la nature. Au fond tout est beaucoup plus simple que les hommes ne veulent croire ! Peut-être aussi nous autres femmes, sommes-nous plus simples que les hommes ne le pensent.

Je commençais à m'occuper de mon propre développement, de ma transformation. Je sentais qu'il y avait en moi la matière d'un être indépendant. Les terribles psychologues de la femme vont sourire à cette assertion et demander : « Très honorée Madame, qui vous a fourni cette matière ? » Et cette question imaginée me gêne un peu. Oui, c'est vrai : mon être a été formé par un homme, mon mari, et par d'autres hommes que j'ai rencontrés avant lui, et par des livres, écrits par des hommes. Mais personne n'a jamais fait une chose de rien, pas même l'homme. Il y avait donc en moi une matière naturelle susceptible d'être modelée et je suis devenue un individu, marqué de sa propre empreinte.

Je voulus donc retrouver mon âme à moi et la dégager, redoutant un peu, je le confesse, ce que j'allais trouver.

Je commençai par m'habiller et par arranger ma maison d'après mon goût personnel et d'après ma volonté. Ce fut réussi, paraît-il, car mon mari admirait ce que je faisais. Les opinions et les impressions qui me venaient de lui n'étaient que superficielles : il ne s'était jamais efforcé de me les graver dans l'âme. Il avait simplement émis des idées qui lui passaient par la tête sans y attacher d'importance, et moi j'avais pris tout ce qu'il disait pour l'expression d'une conception de la vie profondément raisonnée. Et pour lui plaire je m'étais hâtée de les adopter. Mais désormais il n'en serait plus ainsi. Quel soulagement pour lui, si je me détachais de lui ! Quoi de plus gênant que de vivre avec un parasite sur le dos !

De plus en plus souvent il m'arrivait de lui dire : Non, figure-toi, je ne suis pas du tout de ton avis. Ou bien : Non, je ne comprends pas ton raisonnement, je pense tout le contraire, etc.

Puis je recherchais la société des femmes de mon âge, des dames qui, comme moi, n'étaient pas « très mariées », toutes, personnes indépendantes, mûres, capables, et qui étaient d'avis qu'on pouvait fort bien se passer des hommes.

Beaucoup d'entre elles avaient pleuré, mais appris à sourire, et beaucoup dont la mort des illusions avait obscurci le regard, avaient rouvert sur le monde des yeux dessillés et clairs et avaient recommencé leur vie de lutte solitaire.

— Mon mari ne m'empêchait point de sortir chercher de la distraction au dehors, loin de là ! En général, il respecte tout ce que je fais et me traite avec égard et confiance. Notre mariage n'est-il pas, comme je l'ai déjà dit, un mariage idéal ?

Mais je ne redresse plus ma coiffure et ne change pas ma façon d'être, quand il entre dans la pièce, comme le font toujours les femmes, s'il faut en croire Weiniger, à l'arrivée d'un homme. Il est vrai que nous le faisons pour tous les hommes — sauf pour ceux que nous avons aimés.

— Tous les hommes m'étaient indifférents ; aucun d'eux ne valait mon vieil ami, qui vivait relégué au milieu de ses livres. Et aucun ne faisait battre mon cœur. J'avais trente-trois ans, je commençais à me compter parmi les matrones et à appeler les hommes de trente ans des gamins. Je prenais un léger embonpoint, mais l'on me disait que j'avais encore l'air jeune.

Deux petits ouvrages que j'avais faits eurent du succès et furent regardés comme de l'art. On louait mon talent et je me sentais inepte et vide. Je savais que ce que j'avais fait était nul. Et je regrettais surtout d'avoir percé une petite lucarne, par où les indiscrets pouvaient voir mon intérieur agité. Je me *sentais* comme déshabillée devant les yeux du monde et il y avait des moments où j'aurais souhaité que la terre s'ouvrît et se refermât sur moi.

Pourquoi m'étais-je exposée à cette terrible épreuve. Etait-ce en moi besoin impérieux auquel on ne saurait se dérober ? Non ; ce qui m'avait poussée, c'était tout simplement l'instinct de la conservation. Mes livres n'étaient qu'une expérience de plus entre mes tentatives nerveuses pour arriver à la délivrance et à l'émancipation. Mon imagination était vive et j'avais mille idées, mais ce n'était pas pour moi une nécessité de les exécuter. Au contraire, il me fallait un violent effort de volonté, chaque fois que je tâchais de me ressaisir et de trouver l'expression juste. Une fois en train, le travail me retenait pour quelque temps. Il est cependant bien certain que j'aurais bien mieux aimé remplir ma vie d'une autre manière. Mais je n'avais pas le choix : je devais travailler à tout prix, à n'importe quoi, être active. Je déteste l'oisiveté, et toutes ces dames désœuvrées qui passent leur temps dans le salon d'attente des couturières, chez les coiffeuses et dans des réunions insipides, éternellement en quête de plaisirs, m'inspirent de l'horreur. Toutes ces femmes hystériques, qui, dans leur lutte contre la vieillesse, s'abaissent à toutes sortes de petites ruses et espèrent revivre encore une fois par l'amour d'un homme, me paraissent aussi méprisables que ridicules. Plutôt que d'en arriver là, je préférerais fabriquer des brosses !

Mais mon dernier refuge, je le crois, ce sera un pe-

tit coin de terre, où je m'enracinerai et où je pourrai voir germer et croître autour de moi ; une petite maison de campagne, où les soins du ménage ne me laisseraient pas le loisir des pensées vaines et découragées. A plusieurs reprises déjà, j'ai proposé à mon mari d'acheter une ferme pour y passer notre vieillesse, dans le bon air salubre, occupés de besognes réconfortantes. Je ne puis supporter l'idée d'une mort lente, entre quatre murs. Il me sourit et me dit : « Oui, l'idée d'avoir une ferme ne me déplairait pas, si tu voulais la gérer. On peut y vivre tranquillement, c'est-à-dire que j'y trouverais, moi le repos et toi les soucis dont tu as besoin, l'emploi de tes forces et l'occasion de déployer tes capacités administratives. »

Je regarde autour de moi, en couvant ce projet, mais à la fin mon mari se montre si désespérément détaché, que, par lassitude, j'abandonne tout.

— Et je cherchai de nouveau hors de ma maison. Il me fallait voir du monde, causer et rire.

Parfois, en sortant, je disais à mon mari : « Je m'amuse, moi. »

Il souriait : « Oui, jusqu'à ce que tu ne t'amuses plus. »

Dans l'intention bien précise de lui faire sentir mon amertume, je lui réponds : « Ce n'est pas toujours pour trouver du plaisir qu'on s'amuse ».

Il s'en va sans me regarder et sans ajouter un mot.

Mes amies et moi nous avons un club du jeudi. Nous nous réunissons tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. Les hommes ne sont que rarement admis. Presque toujours nous avons la chance qu'ils ont, ce soir-là, leur cercle. Comme il vient fort à propos ce fameux « cercle », le désespoir de toutes les jeunes mariées ! Si par hasard, le maître de la maison apparaissait tout à coup au milieu de nous, nous riions et criions éperdûment : « Un homme, un homme ! » Et nous lui faisions des discours et nous étions spirituelles aux dépens du sexe mâle, tout en restant des femmes du monde aimables et agréablement coquettes, des femmes très comme il faut, jamais amères. Nous étions trop fières et trop conscientes de nous-mêmes pour être amères. Nous comprenions tout, même les hommes, et nous regardions la vie de haut. C'est très simple.

Je me mêlais avec ardeur à ce chœur de femmes désabusées et sûres, et même je le dirigeais.

J'étais gaie, je savais rire. Peut-être mon rire était-il encore un peu forcé, nerveux, mais il ne le paraissait pas, car souvent on me disait : Ah, si l'on pouvait en arriver au même point que vous. Car l'une ou l'autre, toutes avaient de ces moments de sincérité, où elles avouaient qu'elles ne riaient pas toujours, qu'elles n'y étaient pas encore arrivées. Mais c'était leur but.

Si l'on avait su combien peu je riais dans mes heures solitaires ! Combien j'étais vacillante et aigrie ! Et combien je languissais et combien je pleurais !

Mais je disais : « Ecoutez, mesdames, rien n'est plus misérable ni plus méprisable que de geindre ou de gémir sur la vie. Rien n'est plus lâche que de fuir la lutte de la vie et de se rendre. La vie est belle ! La vie doit être belle ! La femme forte sourit au jour qui se lève. Et ne sommes-nous pas des femmes fortes ?

« Il n'y a que les hommes, qui, à tout prix veulent que la femme soit faible ? »

Et nous nous moquions de la folle psychologie féminine faite par les hommes, et dont on nous rebattait les oreilles à tort et à travers, des analyses ingénieuses et profondes de nos sentiments et de nos sensations, dans le mariage et en dehors du mariage, lorsque nous sommes enceintes et lorsque nous ne le sommes pas. Ne faut-il pas coûte que coûte analyser ?

Et Weiniger n'y manque pas. « Jamais encore une femme enceinte n'a exprimé ses sensations et ses idées, ni en prose, ni en mémoires, ni même dans un traité gynécologique... Seuls des hommes ont fait la psychologie de la femme enceinte. » — Je crois que les hommes s'imaginent que nous sommes, à cette époque, plus compliquées que nous ne sommes en réalité ! Ennuyées, énervées par les souffrances physiques, nous nous accrochons à notre mari pour qu'ils nous entoure de soins et de consolations. Il est le seul à qui nous puissions nous confier, le seul devant qui nous n'avons rien à dissimuler, à moins que la femme, comme il arrive parfois, ne se montre hostile, et ne voie en lui que la cause de sa souffrance.

Je crois d'ailleurs que nous menons alors une vie encore plus inconsciente que d'habitude. « Tout chez la femme est une énigme, dit Nietzsche, et tout chez la femme a une explication : la grossesse. « Oui. Et c'est peut-être pour elle-même que la femme est surtout une énigme, quand elle est enceinte. Nous donnons tant de nous-même, que notre corps ne devient qu'un instrument aux mains de la nature. Ce qui est significatif, c'est que nous nous préoccupons tant de la mort et au fond sans la craindre. Je me rappelle que, tout calmement, je songeais à qui hériterait de mes plus jolies chemises de nuit, si je venais à mourir. Et je disais à mon mari : Écoute, si je ne me tire pas d'affaire, et si l'on doit partager mes effets, je veux que M. ait mes plus belles chemises de nuit et les bas de soie noirs, qui sont dans la commode, car elle est la seule qui comprenne ce luxe. » Et ce m'était une consolation d'imaginer ces objets entre ses mains. Au fond, j'étais très loin

de craindre la mort. Je rêvais de l'enfant, des rêves vagues et indécis, et mon cœur frissonna d'angoisse et de joie, quand je le sentis remuer sous mon cœur. J'attendais alors comme toujours l'événement « miraculeux ». Par moment je tombais comme en extase. Mon corps me paraissait sacré, je le soignais avec vénération et j'étais heureuse et fière en dépit des douleurs. Les soins de mon mari, je les acceptais comme un tribut qu'il me devait et son rôle dans la vie me semblait mesquin et pauvre en comparaison du mien.

Le premier temps était le plus dur. Le malaise physique était si fort, qu'il emportait tout. Oh, surtout cette première certitude !... On peut échapper aux autres dangers, mais on n'échappe pas à celui-là, pas plus qu'à la mort. Je pleurais et je m'apitoyais sur moi-même — et cependant pour rien au monde je n'aurais voulu que cela ne fût pas. Cela était d'un intérêt miraculeusement poignant.

Les paroles consolantes de mon mari ne me rassuraient pas, mais j'aimais à l'entendre comme j'aimais à m'appuyer sur son bras sûr. En ce temps-là nous partagions le même lit. Ce m'était fort pénible. Quand j'en eus un à moi seule, j'éprouvai un soulagement, mais j'aurais bien voulu que mon mari passât sa nuit à mon chevet en me tenant la main. Je me sentais si calme et si protégée. Il n'y avait de sécurité qu'en lui.

Le jour, j'avais un besoin immodéré de lui prodiguer, à mon tour, de petits soins et de le choyer. L'amante était subjuguée par la mère. Les derniers temps j'étais si laide que j'étais affreusement gênée à la vue des étrangers, mais vis-à-vis de mon mari je triomphais dans mon cœur : « Tu vois, je te suis supérieure, à toi qui es pourtant un homme savant et fort ! »

Mais le temps trainait en longueur ; je ne me rappelais presque plus l'époque où j'avais une taille normale. Le sentiment qui dominait tous les autres était la curiosité. Il me paraissait atrocement pénible d'attendre si longtemps, avant de voir mon enfant. Comment était-il? Je tiendrais donc bientôt dans mes bras un petit être vivant, un enfant qui serait de moi et de lui. Cette attente me rendait nerveuse. Mais je me complaisais aussi à me figurer mon image comme mère. Rien de plus beau qu'une jeune mère jolie avec un petit enfant rose dans les bras! Rien ne va mieux à une femme.

Le dernier mois, plus de malaise ni de souffrance ! et puis, voici que les douleurs commencèrent. Alors je fus glacée d'épouvante, et quand la torture fut à son comble, je pensais : « Tout le monde conspire contre nous pour nous tromper. Comment est-il possible que pas une seule personne au monde, pas même notre propre mère, ne nous ait dit honnêtement les horreurs et les affres qui nous attendent. Ah, si j'en sors vivante, je le proclamerai, je le crierai à l'univers ! Quelle martyre ! »

Mais quand l'enfant cria, j'eus comme un vertige de bonheur et toutes mes angoisses se fondirent en des larmes de joie calme. Mon cœur déborda.

Jamais, jamais les hommes n'éprouveront dans la vie rien qui approche du bonheur sublime d'avoir mis un enfant au monde ! Quand mon mari, le premier soir, vint s'asseoir auprès de moi et me prit la main et m'embrassa au front, je murmurai : « Mon pauvre, pauvre ami ! » Il sourit sans me comprendre, en secouant la tête : Pourquoi pauvre ? Et probablement il ne me crut pas tout à fait lucide, quand je dis : « Oui, pauvre toi, qui ne pourras jamais éprouver ceci. » Et je le pensais. Mes douleurs étaient entièrement oubliées.

Et quand j'allais avoir mon second enfant, je fus tranquille et gaie.

Toutes ou presque toutes les femmes ne sont-elles pas comme moi en cela? Je le crois, car j'en ai vu beaucoup et elles n'avaient rien de particulièrement remarquable. Qu'il y en ait qui grignotent des grains de café ou qui raffolent de pommes vertes et acides, surtout de pommes volées, c'est vrai, mais ne pourrait-on pas attribuer ces bizarreries au désir plutôt qu'à un vrai besoin? Il est de rigueur d'être intéressante en ces circonstances-là !

— Mais nous ne parlions pas seulement des erreurs des hommes ; les femmes n'étaient nullement épargnées. Le féminisme avec sa furieuse ambition d'atteindre l'égalité extérieure n'était à nos yeux qu'une étape dépassée, et nous souriions des naïves qui discutaient encore sérieusement là-dessus. Quand une femme est normale et saine, non pervertie intellectuellement, si elle veut consentir à être sincère, elle avouera, que, pendant la plus grande partie de nos meilleures années, nous n'avons aucune aptitude à remplir des devoirs sociaux, fatigants et pleins de responsabilité.

Nous tombions d'accord qu'il y a des limites que les femmes ne devaient jamais essayer de franchir, au risque de se heurter le front contre le mur infranchissable sur lequel est écrit : jusqu'ici et pas plus loin. Seulement, avant d'arriver à ce mur, il y a place pour beaucoup d'indépendance et d'activité.

Quand l'homme a accompli sa part de la conception de l'être nouveau, il est libre, et sain et normal, il peut aller à ses occupations ordinaires. C'est alors que commence notre tâche. Elle ne finit que lorsque les enfants, grandis, se détachent de nous. D'ailleurs même sans les enfants, la femme est liée au sol. Elle reste un être sexuel et elle a des rappels périodiques, qui laissent des marques dans sa vie mentale. Demandez aux femmes intelligentes, dont les idées fe-

ministes n'étouffent pas la sincérité, si plusieurs jours par mois elles ne sont pas plus ou moins irresponsables, et la plupart avoueront que c'est la vérité. Ces jours-là ce serait un crime d'accepter les fonctions de juge. Combien souvent ne sommes-nous pas alors d'une humeur telle que nous assommerions avec plaisir le monde entier! Aussi jamais n'oserais-je me laisser opérer par une femme-docteur, sans préalablement m'être assurée qu'elle n'est pas dans une de ses périodes anormales. Elle a beau être aussi habile qu'un collègue masculin, elle subit les lois de la nature.

En aimant nous sommes aussi anormales. L'amour nous absorbe.

(*A suivre*). UNE NORVÉGIENNE.

(*Traduit du Norvégien par* Mlle THEKLA HAMMAR).

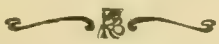

LA DISCIPLINE DANS L'ARMÉE RUSSE

Vous n'êtes pas dans l'armée russe depuis quelques semaines, que déjà vous sentez avoir affaire à un organisme tout à fait particulier, tout à fait original. Certes, les grades, les cadres, la hiérarchie, tout cela est le même ici qu'ailleurs (ou peu s'en faut). Mais si l'extérieur est le même, le principe interne et surtout la discipline, *cette force principale des armées*, diffèrent très profondément.

De cette différence essentielle, quelques observations journellement répétées se chargent vite de vous convaincre. Vous voyez au buffet, sur le quai de la gare, un blanc-bec de lieutenant interpeller familièrement un général chenu, l'appeler par son prénom : George, fils d'Alexandre ; le général n'en est aucunement choqué, et tous deux s'en vont, les bras enlacés, comme de parfaits camarades. Imaginez-vous une scène pareille en France, ou, moins encore, en Allemagne? Sans doute, il en cuirait au jeune sous-lieutenant de se comporter de la sorte avec son général. Entre les deux, la distance est immense et mille marques extérieures la rappellent et la soulignent. Chez les Russes, cette distance existe, quoique beaucoup moins sentie que chez nous, mais presqu'aucun signe extérieur ne la révèle. Dans notre armée, le soldat éprouve pour son sergent ou son adjudant presque autant de respect et de crainte que pour son capitaine : sergent et capitaine, tous les deux sont des supérieurs possédant le droit de commander et le pouvoir de punir. Dans l'armée russe, le sous-officier ne se laisse pas tout d'abord apercevoir ; il ne se détache pas de la masse grisâtre et barbue des soldats ; il disparaît en eux, n'a aucune individualité saillante et distincte. Il est vêtu comme ses hommes, mange et vit avec eux. Il est de leur classe, de leur caste et, pour cette raison, n'a qu'une autorité très faible, tandis que l'officier paraît aux yeux des soldats revêtu d'une autorité très haute, parce qu'il est d'une caste supérieure.

Toute la différence est là : chez nous la discipline est raisonnée, chez les Russes elle est instinctive ; chez nous elle est chose abstraite, artificielle ; chez les Russes elle est chose naturelle. Un seul galon de plus à la manche ou au képi et tel qui, dans notre armée, était, la veille encore, votre égal devient votre chef ; aussitôt vos rapports changent ; il est au-dessus de vous dans la hiérarchie et vous devez, par votre attitude, reconnaître l'effet immédiat de cette promotion. La discipline s'exerce de grade à grade, à tous les degrés de la hiérarchie : le système entier l'exige, et ce n'est pas à tel ou tel homme, c'est au système qu'on est soumis. Dans l'armée russe, il existe une hiérarchie nominale, calquée sur les armées occidentales, notamment sur l'armée allemande (car les Allemands organisèrent l'armée russe qui encore aujourd'hui est commandée par des Allemands) (1). Mais il n'existe pas de hiérarchie réelle.

Il n'y a pas toute une suite d'échelons, entre chacun desquels la différence est la même, mais bien deux corps distincts, celui des officiers et celui des soldats. De l'un à l'autre, aucun passage n'est possible ; ils sont séparés, non par des galons ou des grades, mais par quelque chose de beaucoup plus fort : les *soldats sont des serfs, et les officiers des seigneurs*. Quand le soldat s'adresse à l'officier, il ne l'appelle pas par son grade ; il lui dit : *Votre Noblesse*. Et ce n'est pas là une simple formule ; c'est la constatation d'un fait senti par tous. Les rapports des officiers et des soldats sont exactement ceux qui existaient, il y a un demi-siècle, entre un gentilhomme et ses manants, les *âmes* qui peuplaient ses terres.

(1) Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la liste des généraux de Mandchourie : la plupart ont des noms allemands et appartiennent à des familles des provinces baltiques, russes de nationalité, mais tout à fait allemandes d'esprit, de culture et même de langue. Ce sont ces généraux ainsi que les hauts fonctionnaires baltés de l'administration, de la diplomatie, qui maintiennent entre la cour de Berlin et celle de Saint-Pétersbourg des liens si étroits. Grâce à eux, même aux moments les plus chaleureux de l'alliance franco-russe, les relations entre les deux cours demeurèrent toujours excellentes. Le peuple russe, la nation prise dans son ensemble est plutôt germanophobe. Mais ces généraux, ces diplomates, ces hauts fonctionnaires, allemands de naissance et fiers de l'être, parlant l'allemand dans leur famille et l'enseignant à leurs enfants, toute cette coterie germanique, qui se soutient comme une franc-maçonnerie et exerce une si grande influence sur l'Empereur et le gouvernement russe, tous ces hobereaux teutons des provinces baltiques sont d'ardents germanophiles, détestant la France parce qu'elle est révolutionnaire, et la méprisant parce qu'elle fut, par les Allemands, vaincue.

*
* *

Quand on a saisi ce trait essentiel de la discipline russe, l'on comprend tout de suite bien des choses qui, tout d'abord, paraissaient surprenantes. Là où la discipline est abstraite, voulue, systématique, il sied que les signes extérieurs, très nombreux, rappellent à l'esprit de l'inférieur la déférence et la crainte qu'il pourrait être, sans cela, tenté d'oublier. De là tout ce formalisme de gestes et de paroles, le corps raidi, les jambes tendues, l'avant-bras soulevé à la hauteur de l'épaule, l'homme mué en une sorte de pantin dont une ficelle invisible fait, par de brusques saccades, mouvoir les jambes et les bras. Il faut que le dehors influe sur le dedans; les attitudes doivent créer des sentiments. Pascal, dans une analyse très subtile, conseille au fidèle qui prie Dieu malaisément, d'astreindre son corps à tous les gestes de la prière, de s'agenouiller, de rester immobile, les mains jointes; la prière, le sentiment de l'âme s'extasiant en Dieu en sera ainsi grandement facilité. De même un grenadier poméranien, qui tend tous les ressorts de son être pour exécuter parfaitement le *pas de parade* en l'honneur de son premier lieutenant, ne saurait certes éprouver pour cet officier des sentiments indifférents. Ce n'est pas un homme comme les autres, celui qui, par son seul aspect, raidit tout un peloton de bustes, fait se lever et s'abaisser, selon le plus rigoureux des rythmes, tout un peloton de jambes. Le grenadier de Poméranie *déifie* son premier lieutenant et c'est ce qu'ont voulu les inventeurs de la discipline prussienne, qui rendit si grande l'Allemagne!

Le soldat russe ignore cette raideur parfaite et ces gestes si saccadés. On lui a enseigné vaguement le salut et l'attitude du soldat sans armes ou avec armes. Mais il pratique tout cela mollement et s'en dispense dans mainte occasion. A vrai dire, nul ne s'en soucie; il parle à son officier d'une façon familière, humaine, rit et plaisante avec lui. De même, l'officier ne se croit pas obligé de plastronner devant ses hommes. A quoi bon? Son prestige n'en serait pas accru, pas plus qu'il ne sera diminué par une conversation amicale, toute empreinte de bonhomie. Les soldats, quoi qu'il fasse, resteront toujours les mêmes à son égard. Il peut même s'énivrer en leur présence — sans que l'ivresse, une ivresse crapuleuse et dégoûtante, le *dégrade* à leurs yeux, — j'ai personnellement connu des officiers qui usaient et abusaient de cette liberté. Un jour, le général X..., après une station de plusieurs heures au buffet, vint chercher une chambre, pour la nuit, dans l'auberge que nous habitions à Moukden. Stephan Ivanovitch, l'ordonnance d'un capitaine qui logeait avec nous, nous en informa aussitôt par ces paroles bien typiques que je rapporte très exactement : « *Son Excellence vient d'arriver : Elle est complètement saoûle!* » En effet, le général titubait; à peine entré dans sa chambre, il en ressortit, en tenue très légère, pour épancher son ivresse dans la cour. Mais, aux yeux du bon Stephan, il n'en restait pas moins *Excellence*, gardant tout son prestige parmi les zigzags et les hoquets.

Un officier est un seigneur, quelqu'un d'une autre race qui possède beaucoup d'argent. Or, l'une des prérogatives de la noblesse consiste justement à pouvoir s'enivrer et quel plus doux usage ferait-on de l'argent que de le dépenser à vider des flacons? Ainsi pense le moujik enrégimenté et son rêve est d'avoir assez d'argent pour s'enivrer de la même façon. J'ai vu dans les bouges de Kharbine, à Mandchouria, des hommes du peuple qu'une heureuse transaction ou le vol peut-être, avaient enrichis de quelques centaines de roubles, gaspiller cet argent si rare pour eux cependant, jeter à tous les vents ces liasses de billets, invitant à boire la salle toute entière, faisant jouer les musiciens. Ils imitaient, ils copiaient les seigneurs qu'ils avaient si souvent enviés. Ils étaient eux-mêmes des seigneurs, pour un jour.

Il n'y a donc aucune pose, aucune gêne dans les rapports entre l'officier et le soldat. Chacun se montre à l'autre tel qu'il est naturellement. On dirait d'un maître et d'un domestique, vivant depuis longtemps ensemble et s'accommodant parfaitement l'un de l'autre. Dans ses mauvais moments, le maître injurie le domestique, le rudoie, le bat; mais, passés ces accès, il le laisse tranquille, il ne l'ennuie pas par de petites tracasseries incessantes, il ne le soumet pas à un service formaliste et fatigant. J'ai longtemps voyagé avec un colonel, qui avait pour ordonnance un petit Russien, le plus vif, le plus dégourdi des hommes. Le soldat vivait avec son officier dans une intimité très grande, gardant ses papiers, son argent et se permettant, à l'occasion, de lui faire des remontrances ou de lui donner des conseils. « Votre Noblesse soupe au cabaret, ce soir. Alors il ne faut pas prendre tant d'argent, parce qu'elle dépensera tout ». Sa Noblesse ne s'offensait pas de ces paroles. Parfois le petit Russien dépassait un peu la mesure; alors, par une bourrade énergique et reçue sans récrimination, son maître le remettait à sa place. Le colonel avait des rhumatismes dans les jambes et, par les temps humides, il en souffrait beaucoup. C'était une terrible affaire que de lui tirer ses bottes, sans secousses. Il fallait de la douceur, du moelleux et aussi de la rapidité. Timothée, le petit Russien, possédait tout cela et le colonel, l'appelant d'une voix dolente, lui disait : « Timothée, ma petite âme, tire moi mes bottes, très doucement. » Et Ti-

mothée, fort librement répliquait : « Voilà, quand je lui donnais de bons conseils, ce matin, Votre Noblesse m'a rossé; et maintenant parce qu'elle souffre, elle m'appelle *petite âme*! » Mais Timothée tirait les bottes tout de même, au grand soulagement du colonel.

Je vois l'étonnement, l'ahurissement d'un de nos sergents rengagés, s'il était plongé dans l'armée russe brusquement. Les soldats manœuvrent très mal, défilent plus mal encore, ne vont jamais au pas, ne gardent aucun ordre dans la marche; les traînards s'éparpillent à plusieurs kilomètres à la queue des colonnes. Cela n'empêche pas d'ailleurs ces mêmes soldats de se battre courageusement et d'affronter la mort sans sourciller. La discipline qu'on leur impose n'est ni tracassière, ni tatillonne; ils obéissent, mais on ne leur demande pas trop. A Ta-Ché-Kiao, où fut pendant près d'un mois le quartier général de Kouropatkine, il y avait, non loin des bivouacs, des mares d'eau bourbeuse : les bêtes y venaient boire et les soldats s'y baignaient; de grands diables de cosaques, tout nus, juchés sur le dos des chevaux et pareils à des centaures velus entraient dans la mare et barbotaient parmi des grappes de baigneurs. Hommes et bêtes pêle-mêle se prélassaient dans l'eau fangeuse et c'était une belle scène d'animalité fauve, sous le clair soleil mandchou. Mais Son Excellence, M. le médecin inspecteur du quartier général, ne fut pas sensible à cette beauté. Un jour qu'il se promenait par là sur sa jument pur sang, il vit cette baignade et faillit en suffoquer de fureur : « Comment, la dysentérie, le typhus, décimaient l'armée et voilà que les soldats s'ébrouaient dans des mares infectes où tous les microbes de la caéation avaient dû certes se donner rendez-vous! » Il tança durement le sous-inspecteur, lequel rédigea incontinent un long rapport et le résultat de tout cela fut qu'on mît le soir même, près de chaque mare, une sentinelle, baïonnette au canon. Les chevaux pouvaient toujours y boire, car les chevaux sont résistants aux microbes, mais les hommes ne pouvaient plus s'y baigner. Le lendemain, le médecin inspecteur se promène de nouveau dans ces parages et quelle n'est pas sa stupéfaction d'apercevoir de loin trois soldats au milieu de l'eau et sur la berge la sentinelle qui va et vient indifférente. Il lance sa jument au galop, fond sur la sentinelle, rouge de courroux, menaçant : « Tu ne sais donc pas la consigne? Pourquoi ne les empêches-tu pas de se baigner? » Le soldat effrayé hésite un instant, puis il balbutie cette réponse : « Votre Excellence, je sais la consigne; mais ceux-là, *les frères* (*brat*) ont tellement insisté ! »

A Moukden, l'État-Major du vice-roi, qui occupait toute la ville russe, était entouré d'un cordon de sentinelles pour se garder des Konghouses et des journalistes. Quand la nuit tombait, les sentinelles avaient la consigne stricte de ne laisser passer personne, s'il ne disait le *mot*, (le propousk). Un jour, un de nos confrères, qui habitait près de la gare, s'attarde un peu trop dans la ville chinoise, et, quand il veut revenir à son logis, la sentinelle impitoyable l'arrête. En vain il parlemente, discute, supplie : « Vous ne savez pas le mot, dit le soldat; vous ne passerez pas. Mais si vous voulez, vous trouverez, à trente pas d'ici, une étroite ruelle dans laquelle il n'y a pas de factionnaire ! »

*
* *

Cette discipline féodale, appuyée sur l'instinct et non sur la raison, est, par cela même, difficilement ébranlée par la prédication révolutionnaire qui fonde toujours ses théories sur des arguments de raison. Les théories n'ont pas prise sur l'esprit du soldat qui n'arrive pas, quoi qu'on lui prêche, à voir dans son officier un homme comme lui. Le soldat c'est un moujik en capote grise et le moujik est peu sensible à la propagande révolutionnaire. Seules des impulsions matérielles peuvent déterminer à l'action ces êtres primitifs et grossiers. Quand, devant un moujik, on flétrit l'autocratisme du tzar, le moujik se moque de ces anathèmes. Il ne souffre pas de l'autocratisme. Il n'existe qu'une chose capable de le faire souffrir : c'est la faim.

Les mutineries de soldats se sont presque uniquement produites dans la marine. La marine, les arsenaux recrutent en effet leurs hommes parmi la population ouvrière des villes et des ports, tandis que l'armée de terre est, dans sa masse, composée de paysans. De plus, certains équipages, ceux du *Potemkine* par exemple, passaient des semaines entières sans voir leurs officiers, qui finissaient par n'avoir plus aucune action sur leurs soldats. Enfin et surtout, ces officiers ne se contentèrent pas de voler le gouvernement en majorant effrontément le prix des fournitures; ils volaient aussi les soldats en diminuant tout ensemble la quantité et la qualité de la nourriture. L'incident, qui fit révolter les marins du *Potemkine*, éclata au sujet d'une question de nourriture : la viande qu'on mettait dans la soupe était à moitié pourrie et pululante de vermine.

De même, dans l'armée de terre, les mutineries les plus graves, celles de Kharbine par exemple, ont été causées non point par la propagande révolutionnaire mais par le dégoût d'un long exil et le désir trop naturel de quitter à jamais la Mandchourie. Là où le soldat souffre de l'ennui, de la faim ou bien des deux tout ensemble, il a profité et profitera des troubles pour marquer son mécontentement.

Mais aucun régiment n'a pactisé avec l'émeute, jusqu'à présent. Certains ont paru peu sûrs sans doute : pendant la terrible bataille qui vient de mettre à feu et à sang les faubourgs de Moscou, alors que le gouvernement avait besoin de toutes ses troupes pour écraser le plus vite possible l'insurrection, les sept régiments de grenadiers, dont on se défiait, sont restés dans leurs casernements. Seuls ont été employés des cavaliers, des artilleurs et un régiment de la garde amené en toute hâte de Saint-Pétersbourg. C'est là certes un fait assez inquiétant. Il ne faut pas cependant en exagérer l'importance. Quelques régiments peuvent, çà et là, inspirer des craintes. Mais, dans sa grande majorité, l'armée reste acquise au gouvernement. Les soldats ne vibrent pas avec les ouvriers, pas plus d'ailleurs que les paysans. Soldats et paysans sont trop en arrière, tandis que les ouvriers sont trop en avant. Et ainsi le gouvernement garde en son pouvoir cette puissante force de répression. Seulement il n'a pu et il ne pourra s'en servir que contre ce qui se prête à la répression, les soulèvements dans les villes. Contre la grève générale et contre les désordres sporadique des campagnes il est presque complètement désarmé.

RAYMOND RECOULY.

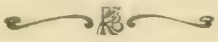

LA TACHE

Quand je serai vieille, oh terre aux claires plaines!
Quand je serai comme un vieux cep rabougri ;
Quand j'aurai le corps et le regard tout gris...
Quand je serai celle aux vêtements d'ébène!

Quand je serai noire, oh Provence des fleurs!
Provence! bouquet de tous les tons sensibles
A l'œil qui saisit les musiques flexibles
Que rythme ta Muse aux chairs d'or, la Couleur!

Provence! palette ardente aux laques neuves!
Où l'ambre rayonne! et mêlant plus de verts
Que la miroitante émeraude des mers!
Mais terre où n'est noir que la robe des veuves!

Mais terre où le crêpe, enroulant la Douleur
Heurte en note fausse! où l'Ombre qui s'en voile
Meurtrit le jeune air et sa dorante moelle...
Et passe... étrangère à l'essence des fleurs!

Quand je serai vieille, oh Provence d'ivoire!
Je ne ferai pas cette tache sur toi...
J'attendrai la mort recluse sous un toit
Loin de tes champs clairs, oh, quand je serai noire!

MARIE DE FERRY.

LA VIE LITTÉRAIRE

Quelques romans

MAURICE DE WALEFFE : *Le peplos vert.*
BERNARD LAVI : *Les Vaincus de la Terreur.*
JULES PERRIN : *Les Bonshommes en papier.*
LUCY : *La Sorcière.*
GASTON COTELLE : *L'Inutile Offrande.*

Rien n'est vieux comme les romans antiques.

Pourtant celui de M. Maurice de Waleffe est tellement antique qu'il est presque neuf.

Voici l'histoire préhistorique.

Io, jeune fille d'un noble phéacien, est capturée par des pirates un jour qu'elle se baigne. Elle est emmenée en Égypte. Agama, le chef des pirates, qui n'est pas extrêmement sentimental, compte la vendre à Thèbes comme courtisane.

Ramisou, le fils du grand-prêtre, offre cinquante-deux anneaux d'or de Io. Mais Io est révoltée. Elle parvient à s'échapper avant que le marché ne soit conclu. Fuite éperdue à travers Thèbes. Io est accompagnée de Banisit, sa gardienne bédouine. Toutes deux se réfugient dans une « maison de bière ». Oserai-je dire ce que c'est qu'une « maison de bière » !

Agama retrouve bientôt la fugitive. Il la livre à Ramisou. Ce fils de grand-prêtre est fort épris de Io à la chevelure rouge, à la peau blanche, et si peu ressemblante aux femmes égyptiennes. Cet aimable garçon a beaucoup de délicatesse morale, mais il ne se figure pas que Io puisse lui résister.

Elle lui résiste cependant. Et elle est, comme il convient, farouche et désespérée. Les drames succèdent aux drames. Des tueries et des viols. Malgré Ramisou, malgré les dix mille soldats de la garde, Io reste vierge jusqu'à la fin du livre. On doit avouer qu'elle n'est pas sans mérite. Elle a plus de vertu que de chance, car elle meurt empalée. Elle est condamnée à ce supplice détestable pour avoir essayé de dérober les trésors enfermés dans les sépultures. Au reste, elle ne volait que pour le bon motif, afin de payer son retour dans sa patrie...

Mais entre temps, le dernier pharaon, aidé de sa mère, la curieuse reine Thaïa, a eu l'idée originale de renverser la religion établie. Le culte d'Amon est remplacé par le culte du soleil. Ai-je besoin de dire que cela occasionne de grandes tueries. Assaut du temple. Ramisou, pour l'amour de Io, trahit Amon et trahit son père, le grand-prêtre. Il livre le temple.

Les romans antiques sont généralement mornes et froids. Celui-ci est rapide et vivant. On croirait un conte moderne. Les romans antiques sont généralement écrits platement et avec présomption. Leurs auteurs emploient tous les moyens que donne la littérature pour mal écrire. Quelques écrivains, au

contraire, — deux ou trois — ont écrit des romans antiques avec un soin patient, une élégance harmonieuse et compassée. M. Maurice de Waleffe n'est point parvenu à cette roide harmonie. Mais son style ne s'en fait point accroire. Il rapporte aimablement de bien pénibles mésaventures. Je crois qu'il n'est pas très malaisé d'écrire un roman antique. Telles ou telles scènes s'imposent. Telles ou telles descriptions sont fatales. Il y a toujours des esclaves et des rois, des déesses et des prostituées. Et pour changer, c'est toujours à peu près la même chose. Mais M. Maurice de Waleffe a pris plaisir à combiner une fois encore ces scènes connues, qui sont ici mouvementées et d'un naturalisme assez sobre, à recommencer ces descriptions accoutumées, qui sont ici nettes et précises, à conduire de désastres en désastres ces personnages, dont nous connaissons déjà tous les malheurs; et ces personnages vivent et meurent ardemment. En somme, M. Maurice de Waleffe aime l'antique Égypte et il a écrit son lugubre roman avec une allégresse communicative.

*
* *

M. de Waleffe peut s'isoler, s'évader de la vie contemporaine, choisir un sujet entre tous, le cultiver avec amour, s'absorber en lui, l'écrire s'il lui plaît et quand il lui plaît.

Excellent exercice d'amateur, dira-t-on. Mais voyez un jeune écrivain : M. Bernard Taft. Celui-ci est tellement dominé par la vie littéraire, vers laquelle il s'est rué, qu'elle lui devient, par force, le sujet même de son livre. Il est obsédé, il est torturé par son sujet. Quelles conditions sont les plus favorables au chef-d'œuvre ?

Je sens que M. Bernard Taft développe avec une certaine vulgarité — mais non sans fièvre — des idées qu'il n'a point toutes inventées. Je sais que son style terne n'est point d'un très pur artiste. Nous sommes emportés cependant à travers ces pages qui ne nous content rien de très inattendu. Une puissance nous entraîne : c'est la foi, ou si vous préférez, c'est la passion de l'auteur.

Des défauts ! Oui, mais quelle émouvante sincérité dans ce livre de Bernard Taft : *Les Vaincus de la Gloire !*

Sans doute, on pourra prétendre que M. Bernard Taft découvre un peu tard et avec une surprise excessive les misères du monde littéraire. Mais il n'est pas mauvais de les découvrir une fois de plus.

M. Bernard Taft nous apprend que les fabricants de chansons de cafés concerts et de revues de fin d'année gagnent plus d'argent que les auteurs de drames sur *Néron*, que les journaux bien littéraires préfèrent les nouvelles pornographiques aux contes mystiques ou simplement douloureux, que les jolies actrices ont en leurs directeurs des maîtres qui ne demandent qu'à devenir des amis, mais qui le demandent avec une fâcheuse brutalité, qu'un certain nombre d'écrivains sont obligés d'être en même temps fonctionnaires, et que les médiocres adroits « réussissent » plus aisément que les écrivains de talent qui sont malhabiles. Et voilà un document attristant sur le mercantilisme des lettres contemporaines !

Mais voilà un document réjouissant sur la foi ardente de beaucoup de jeunes écrivains en la noblesse de la vie littéraire. Qu'on se le dise ! Il y a encore des écrivains qui ont « la vocation », qui ont un autre dessein que celui de gagner de l'argent, qui sont enthousiastes !... M. Bernard Taft le prouve par son exemple. Et son livre chaleureux, un peu désenchanté, fait vivre avec animation une petite troupe charmante de jeunes poètes, romanciers, dramaturges, artistes, à qui je souhaite tous les succès qu'ils méritent.

*
* *

Je crois savoir maintenant comment on fait un roman-feuilleton. J'ai lu le roman de Jules Perrin : *Les Bonshommes en papier.*

Il faut choisir un fait-divers. M. Jules Perrin en a choisi un qui n'était pas complètement banal : l'affaire Humbert. Il a introduit dans son mélodrame sympathique, noir et rose, tous les personnages de l'affaire Humbert, même le cordial Romain Daurignac. Seulement le cordial Romain Daurignac ne fait pas de bonnes plaisanteries : il assassine.

Et il y a, en effet, un assassinat bien compliqué, bien obscur.

Il y a une sage-femme, qui détient des secrets de famille.

Il y a une belle-mère, qui confie avec tendresse ses secrets à son gendre.

Il y a un capitaine démissionnaire. Mais ce capitaine démissionnaire n'écrit pas dans les journaux comme le lieutenant-colonel Marchand ou le commandant Driant. Il fait triompher la vertu.

Il y a un condamné innocent. Naturellement ! Pour peu que cela continue, le xxe siècle sera le siècle des condamnés innocents. Chaque petite ville a le sien. Il est fatal que ces estimables victimes jouent un rôle important dans notre littérature romanesque.

Il y a des policiers amateurs.

Il y a des mystères de naissance.

Il y a l'incendie d'une prison durant la nuit qui précède une exécution capitale.

Il y a... Il y a mieux que cela. Le fait-divers est tellement indispensable au roman-feuilleton que le

feuilletonniste devine le fait-divers qui va se produire. Nous avons pu lire ces temps-ci l'histoire de la sage-femme bretonne emmenée les yeux bandés dans un château où elle fut séquestrée deux jours et où elle exerça ses talents... Or, si nous en croyons M. Jules Perrin : « le nombre était incalculable des demoiselles d'âges variés et d'une beauté généralement merveilleuse, auprès desquelles Mme Phétis avait été amenée les yeux bandés dans une voiture de poste et faisant au galop plus de vingt-cinq kilomètres par des chemins inconnus, pour les voir, un masque sur le visage, donner le jour héroïquement, sans un cri de souffrance, à quelque petite créature qu'un vieux docteur ami de la famille emportait aussitôt dans les plis de son manteau... »

Cependant, si le roman de M. Jules Perrin contient tous les ingrédients habituels du roman-feuilleton, il intéresse par une caricature amusante du monde des bureaucrates. M. Jules Perrin nous fait entrer au *Ministère des Affaires pendantes*, que nous pouvons comparer à notre Conseil d'État. Toute la suffisance, toute la nonchalance des fonctionnaires paperassiers sont décrites avec une verve un peu lourde. On se demande pourquoi M. Jules Perrin se croit obligé de mettre dans un roman-feuilleton de la psychologie vivante, ou bien pourquoi, étant capable d'observer avec force certains milieux, il se croit obligé d'écrire des romans-feuilletons...

J'ai peur que ce mélange, cet horrible mélange de mélodrame et de psychologie satirique ne satisfasse ni les uns ni les autres. Ceux qui comprennent la psychologie sourient du mélodrame. Ceux que le mélodrame fait frémir tiennent la psychologie pour insupportable...

M. Jules Perrin devra « faire un choix ».

Ne pourrait-il pas écrire des œuvres d'observation qui ne seraient que cela, et écrire des romans-feuilletons qui ne seraient pas autre chose.

Il pourrait même ne pas écrire du tout de romans-feuilletons.

*
* *

Pour écrire des romans psychologiques, il faut être ou très vieux ou très jeune.

M. Gaston Cotelle est très jeune. Comme il annonce un talent d'une délicate finesse, j'aimerais qu'il se persuadât que le roman psychologique n'est pas fatalement le roman mondain, ou que tout au moins les élégances extérieures de la vie mondaine, en la description desquelles s'est complue la candeur un peu pataude de Paul Bourget, ne sont d'aucune importance pour la vie des âmes.

M. Gaston Cotelle écrit avec trop de sincérité :

« Puis il plia, cacheta son bristol d'une cire en vieil argent dans laquelle il frappa ses armes, sonna Jean, et le pria de porter immédiatement à l'adresse de la marquise. »

Et voici la réponse :

« Deux jours après, Jacques remarquait dans son courrier une coquette enveloppe vieux rose éteint, d'un format délicieusement minuscule, avec une grande écriture violette, mince et fine... »

On voit que les dimensions de l'écriture sont en raison inverse des dimensions du papier à lettres.

Et ceci :

« Par une sorte de coquetterie romantique, il avait adopté une mise sombre, contrastant avec la blondeur des moustaches et la pâleur du teint. Un vêtement gris fer pincé à la taille faisait sa silhouette élégante et fine. Une régate parme mettait sa note discrète et douce. Ainsi sa tristesse avait un je ne sais quoi de distingué, d'habillé et de poétique et son regard ombré de mélancolie devait, sur une âme de femme délicate et sensible, sembler ce jour-là particulièrement troublant. »

Et cela :

« ... Petit hôtel Renaissance... l'escalier à rampe tournante... petit salon plus familier... Meubles de laque blanc, tentures pompadour, fond en brocard rose ; petites tables à thé, statuettes en porcelaine de Sèvres, vitrines, peintures au plafond, verreries de Venise, fleurs dans des vases de formes étranges, aux couleurs passées, avec de grands cols de cristal. Une grâce de femme flottait dans ce petit salon, presque une bonbonnière. La porte s'ouvrit. Andrée entra. Sous ses bandeaux blonds, ses grands yeux bleus étaient un peu cernés.. Elle était pâle, comme les êtres que de douloureuses absences ont fait songer. Sa robe en crêpe de Chine brouillard d'automne... »

Et encore cela :

« On causa du printemps, de la campagne, de l'exposition d'horticulture, de l'Exposition canine, ce qui leur offrait un thème merveilleux pour se dire des délicatesses (oh ! oh !).

« Ils épanchèrent leur sentimentalité en de mignonnes descriptions de toutous admirés et primés. »

Tout cela ne devrait-il pas sembler puéril, puéril particulièrement aux regards de ceux qui se flattent de pénétrer les mille secrets de l'âme, et d'analyser les moindres variations sentimentales. Le roman psychologique a son charme. Il faut le dégager des ornements surannés que M. Gaston Cotelle lui conserve, parce qu'il a trop lu Paul Bourget.

Ils sont dans ce livre d'autant plus encombrants que M. Gaston Cotelle est plus patient à « dire les choses du cœur », à n'en rien omettre, à insister sur tous les moments dramatiques ou délicieux, à préciser, à raffiner. C'est un talent distingué, fort distingué que le sien, n'en doutons pas, et qu'il faudra suivre avec sympathie. Je voudrais seulement qu'il resserrât ses observations en de petits contes brefs et

qu'il se souvînt de la leçon que son héroïne donne à son héros :

« Mon ami, écrit cette femme méchante mais raisonnable, vous dites merveilleusement les choses du cœur, mais vous les dites trop ! »

M. Gaston Cotelle, dont le style est parfois net et ferme, devrait, puisqu'il veut être psychologue.entreprendre ce beau travail : renouveler le roman psychoog ique par la haine du snobisme et par la concision.

*
* *

J'ouvre un roman intitulé *La Servante* et dont l'auteur se nomme Edgy.

« Respectueux de son secret, il ne laissa point voir qu'il l'eût surpris, et ni ce jour-là ni les suivants son attitude ne changea avec elle. Il arriva seulement *qu'il ui causa* dans un abandon plus grand. »

Pourquoi écrire des romans !

J. ERNEST-CHARLES.

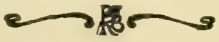

THÉATRES

Théâtre-Antoine : *Le Coup d'aile*, pièce en 3 actes, de M. FRANÇOIS DE CUREL

Le seul nom prononcé de M. François de Curel évoque aussitôt l'idée d'un esprit original, avide de nouveauté au point de ne pas craindre le paradoxe, infiniment moins préoccupé de combiner les éléments d'une fiction dramatique propre à flatter les goûts du public, que de lui imposer ses propres idées, sa façon personnelle de sentir, de le violenter en un mot, en contraignant à penser, à réfléchir, ceux qui par habitude louent un fauteuil en vue d'un tout autre objet. M. François de Curel est de ceux, infiniment rares, qui méditent leur œuvre dans l'isolement, dans la solitude, loin de la vie parisienne, de ses déprimantes contingences, des concessions et des compromissions qu'elle implique, qu'elle nécessite en vue du succès immédiat, puis qui viennent ensuite, une fois exécutée, la présenter au public, tout simplement, tout crûment, ayant l'air de lui dire : « Telle est ma façon de sentir : vous en penserez ce que vous voudrez ! » Singulière espèce d'homme, je l'ai déjà dit, espèce qui se fait de plus en plus rare à notre époque de savants truquages et de médiocres habiletés, *fossile* à sa manière, ne peut-on le dire de celui-là même qui imagina cette appellation pour l'appliquer à des retardataires d'un autre genre ?... Tout homme qui aime l'indépendance et qui exècre l'enrégimentement, saluera en M. François de Curel un esprit vraiment libre, jamais banal, intéressant jusque dans ses erreurs, extrême en toutes choses, dans ses qualités comme dans ses travers, digne à tous égards de passionner le psychologue par cette intransigeance même, et qui s'oppose, dans la pleine lumière du contraste, à la veulerie de tant de producteurs actuels. On se rappelle sa dernière œuvre, jouée au Théâtre-Antoine, voici déjà quatre ans, où l'excellent se combinait avec le pire, et qui eut les honneurs d'une *exécution* presque unanime dans la presse : chose rare à notre époque, car la critique, si bonne fille, si indulgente aux aventures d'alcôve et aux polissonneries de l'adultère, semble réserver toutes ses sévérités pour ceux qui voudraient la contraindre à sortir de sa routine. M. François de Curel garda le silence quatre années durant, méditant une œuvre nouvelle, et voici qu'il revient avec ce *Coup d'aile*, qui, je le crains, ne suscitera pas moins de critiques, au point de vue dramatique, que la *Fille Sauvage*, de légendaire mémoire. Dans le *Coup d'aile*, tout autant que dans la *Fille Sauvage*, la personnalité de l'auteur se manifeste entière, intégrale si je puis dire, sans concessions, sans rien de ces petites habiletés qui préparent et assurent le succès : comment l'auteur en userait-il, lui qui, par définition, est tout d'une pièce et donne l'impression d'un homme qui ne pliera jamais !

Tout d'une pièce, je viens de le dire, M. François de Curel est encore *extrême* en toutes choses, dans ses qualités comme dans ses défauts .. et, chose curieuse, c'est précisément la psychologie d'un pareil homme que le *Coup d'aile* nous montre. Personnage extrême, le héros du *Coup d'aile*, *personnage excessif*, si l'on veut, pour employer une expression dont je me suis servi à propos de certaines figures de Balzac, ne semble-t-il pas que ce soit comme un trait de sa propre psychologie que M. de Curel porte à la scène ? Ce qu'il veut nous montrer aujourd'hui, c'est, pour ainsi dire l'*envers* de l'héroïsme, et combien sont mal adaptés à la vie sociale ceux-là même en qui brillent les plus solides, les plus éclatantes qualités, sous une autre forme, et si vous aimez mieux, de quelle façon foudroyante la pire déchéance peut succéder à la gloire, et comment, dans cet extraordinaire coup de fortune qu'est une vie bien aménagée, les plus éminentes qualités peuvent tourner au grand dam de celui qui les possède... Idée très belle, reconnaissons-le, infiniment suggestive, féconde en beaux développements, et faite pour éclore dans le cerveau d'un homme aussi indépendant, aussi solitaire, aussi ennemi des coteries et des petites chapelles que M. François de Curel. Par la nature de son talent, par sa personnalité même et tout ce qu'elle implique d'excessif, M. de Curel est lui-même mal adapté à la vie sociale...

Comment pourrait-il ne pas traduire avec une parfaite compétence un homme si semblable à lui-même? Peu importantes, en effet sont les circonstances de la vie, et comme dit Maurice Barrès, « chacun suit la route qui passe par son village. » Mais ce qui importe, en revanche, ce qui seul offre de l'intérêt, c'est la façon dont nous réagissons aux événements, car c'est là ce qui nous classe en catégories, et le Michel Prinson du *Coup d'aile* nous en dit long sur un tel sujet.

Michel Prinson, le héros de la nouvelle pièce de M. de Curel, fut un brillant soldat de l'armée coloniale. Audacieux, intrépide, épris de gloire militaire et de conquêtes lointaines, il servit en Afrique et conquit à la France des possessions nouvelles. Il eut un moment la vision, et comme l'affolement de la gloire, la vraie gloire. Son nom fut acclamé, il fut fêté par tout un peuple, et il connut cette ivresse unique d'entendre ce nom circuler sur les lèvres des hommes. Jusqu'alors rien que de pur, d'héroïque et de noble dans sa vie. Voici pourtant que, revenu sur le sol conquis par lui, il reçoit soudain l'ordre de céder à un autre chef cette terre que ses efforts et son courage gagnèrent à la France, et vous retrouvez là, pris dans la réalité et transporté dans la fiction, un trait célèbre de notre histoire coloniale, qui fut celui d'un explorateur mort récemment. A ce revers de fortune, à cette dépossession brutale revêtant presque le caractère d'une insulte, d'une injustice tout au moins, Michel Prinson réagit autrement que l'illustre Brazza : au lieu de se soumettre en remettant à d'autres mains le commandement, il se révolte : affolé par la douleur, il ordonne aux noirs placés sous ses ordres de tirer sur le drapeau : il tue le colonel envoyé pour l'arrêter. On va l'envoyer au supplice, il s'échappe. On le croit mort ; et cependant, depuis vingt ans, il vit caché en Angleterre. Seul son père, Bernard Prinson, est informé de son existence.

Pour donner son plein sens à cette figure de Michel Prinson, il n'est que de disposer en face d'elle un contraste puissant, car la loi des *valeurs* est la même dans une composition dramatique et dans une composition picturale : c'est par le jeu des ombres et des lumières que les personnages de premier plan fixent et retiennent notre attention. En face de cet audacieux Michel, qui n'a pas craint d'aller jusqu'aux extrêmes, dans le bien comme dans le mal, imaginez une nature de perpétuel trembleur, un politicien dont l'unique souci est de ménager les partis en présence, dont les seules ressources sont la rouerie et le mensonge, qui n'a qu'une préoccupation : mener à bien sa carrière en évitant tout bruit et tout scandale... vous aurez Bernard Prinson, le frère de Michel, pour qui le retour de celui-ci, sa réapparition en France, revêt le caractère d'une calamité.

Michel vient donc trouver son frère Bernard, et en même temps qu'il lui annonce ses projets nouveaux, il sollicite son appui : il ne peut continuer sa vie misérable et obscure, lui qui a connu le frisson de la gloire et qui a été emporté au-dessus des foules par le sublime *coup d'aile*. Il étouffe, il meurt dans son obscurité, dans le souvenir de son malheur. Il lui faut absolument se régénérer, reconquérir le prestige qu'il avait autrefois, donner un lustre nouveau à ce nom de Michel Prinson que ses exploits avaient fait presque glorieux, et que les circonstances, les seules circonstances ont terni, au point qu'il n'ose plus même l'avouer. Ce qu'il veut, c'est reprendre le cours de son activité au point même où elle s'est arrêtée : ce qu'il veut, c'est conquérir à la France un nouveau morceau de la terre lointaine d'Afrique. Mais il n'y peut songer que si Bernard lui prête son appui, si par son influence, par ses relations, il lui en fournit les moyens. On devine aisément que Bernard refuse et si l'on se place au seul point de vue du bon sens et de l'intérêt personnel qui commandent les décisions, non seulement de tous les politiciens, mais presque de tous les hommes, quel est donc le politicien, quel est l'homme qui agirait autrement que lui ? Patronner Michel, protéger un homme aussi complètement effondré que lui, c'est avouer une fois de plus sa parenté avec lui, c'est crier soudainement sur les toits ce que l'on s'est efforcé de taire et de cacher durant vingt années de sa vie : c'est intervertir brusquement toute raison de vivre, c'est donner un démenti à tout son passé !

A quel titre et pour quel secret motif le député Bernard Prinson agirait-il ainsi ? Voilà ce qu'on se demande, voilà ce que nous nous demandions tous, et voilà par conséquent ce qui apparaît la grosse objection qu'on peut adresser à l'idée, originale et généreuse, de M. François de Curel. Il y a là une sorte de pétition de principe, tout à fait inacceptable du seul point de vue de la logique. Ce que l'on doit attendre du chrétien, j'entends du *vrai chrétien*, dont l'idéal n'est pas de ce monde, et pour qui la loi de pardon est la première comme la plus sacrée de toutes, ce que l'on peut encore espérer du pur philanthrope, qui se propose l'amélioration de ses semblables, en bonne conscience ferons-nous grief à M. Bernard Prinson, député opportuniste j'imagine, et *opportuniste* dans le plein sens du mot, de ne pas nous le donner ? Sans doute, ce Bernard Prinson est une âme vulgaire, une nature quelconque, un trembleur comme il en existe tant. Il n'a devant ses yeux qu'un seul objectif : sa carrière politique ; mais en vérité, il serait plaisant qu'il en fût autrement : fait il pas son métier de politicien, et que pouvons-nous attendre de lui qui ne suit exactement la conduite qu'il tient ? A vrai dire, il n'y a pas, il ne saurait y avoir de conflit dans le contraste de ces deux

personnages, car pour qu'il y ait *conflit* au vrai sens du terme, il faut qu'il puisse y avoir *doute* sur la solution du conflit... et là il nous apparaissait trop évidemment que le député Bernard Prinson ne pouvait se laisser convaincre : quelles que fussent les prières, les supplications de son frère, quelque éloquence qu'il déployât — et les moyens littéraires de M. de Curel ne manquent pas d'éloquence — sa réponse ne pouvait être autre que négative.

A la figure du député Bernard Prinson, frère de Michel, je préfère bien, du point de vue de l'observation psychique, celle de la fille naturelle de Michel, Hélène. Celle-ci est une révoltée, une manière d'anarchiste, à qui la vie n'est apparue que sous les couleurs les plus attristantes. Elle est révoltée, parce que son père ne l'a pas reconnue et parce que sa mère jadis fut abandonnée par lui. Mise au courant de sa situation par sa mère malade et sur le point de mourir, elle s'est promis à elle-même de châtier le lâche, et voici qu'elle le rencontre sans connaître qui il est. Tout d'abord elle va à lui spontanément, de tout l'élan de son âme et parce que c'est une loi d'universelle vérité que l'infortune appelle l'infortune. Elle écoute ses confidences, ses espoirs brisés, ses rêves d'avenir : elle sent la noblesse de ses ambitions, en même temps qu'elle sympathise avec ses douleurs. Il y a de la grandeur, une noble et simple grandeur, dans le rapprochement de ces deux êtres, qui tous deux sont comme des parias de la société, et qui communient en souffrance et en espoir. C'est là que M. de Curel triomphe : c'est là que pour son compte il a l'*Envolée*, le *Coup d'Aile*, pour employer son expression même, qui par instant le porte haut et nous entraîne avec lui, plus loin, beaucoup plus loin que l'affabulation précise de sa pièce : c'est en de telles scènes qu'il nous apparaît un écrivain de noble imagination, en dépit d'inégalités saisissantes. Deux ou trois de ces scènes entre Michel Prinson et sa fille Hélène, qu'il sait être sa fille, mais à laquelle il ne veut pas découvrir son identité, sont parmi les choses les plus fortes qu'on ait écrites au théâtre, car l'émotion dramatique résulte du seul conflit des âmes, comme chez les maîtres de la scène. Emportée par son enthousiasme et par son désir de sacrifice, Hélène veut associer sa vie à celle de Michel : elle le prie, elle le supplie de l'emmener avec lui. Il faut bien alors que celui-ci se découvre. En apprenant que Michel n'est autre que le père qui jadis l'a abandonnée, elle l'insulte, car l'indignation première reparaît en elle. Lui, l'oblige à s'agenouiller, à lui demander pardon. La voici domptée désormais... et elle accompagne dans sa retraite ce père étrange en qui sont associées les puissances d'exaltation les plus diverses, pour le bien comme pour le mal.

Telle est cette pièce devant laquelle M. Guitry avait hésité, puis finalement décliné l'honneur de la présenter au public : pièce audacieuse, originale, curieuse en dépit de certaines erreurs et de certaines inhabiletés qui sautent aux yeux de tous... pleine de pensée et qui prolonge ses suggestions au delà des images qu'elle fait passer sous nos yeux. M. Guitry avait donc refusé de s'en faire l'éditeur responsable, et cela se conçoit si l'on réfléchit un instant à la nature de son public, comme au genre d'idéal qu'il représente... Aussi bien, je le demande, qu'allait tenter M. de Curel chez M. Guitry? Songez donc... Point de coucherie, point d'adultère... pas même d'amour, au sens sexuel du mot... et nul suicide terminal : ce sont condiments dont se passe difficilement cette clientèle spéciale du boulevard qui fait la fortune d'une pièce. Il appartenait à M. Antoine, comme directeur et comme acteur, de prendre et de monter l'œuvre où M. Guitry n'avait pas discerné d'éléments de succès. C'est par de tels efforts que l'ancien directeur du Théâtre-Libre maintient sa bonne renommée et demeure dans la tradition de ses origines. Pour le *Roi Lear* et pour le *Coup d'aile* il lui sera beaucoup pardonné, car monter le *Roi Lear* comme il a su le faire, même avec les imperfections inhérentes à un effort de cette nature, représenter le *Coup d'aile*, comme il vient de le faire, c'est sortir des sentiers battus, c'est ne point quêter le succès pour le succès, c'est faire de l'art, en un mot, et surtout réagir contre les penchants les plus bas d'un public modelé par un certain genre de littérature dramatique où le seul terme : *littérature* fait une singulière figure. M. Antoine a donné, je crois, une centaine de fois *Vers l'amour* de M. Gandillot, et cela même est fort bien si ces cent représentations ont été pour quelque chose dans les combinaisons qui lui permirent de représenter le *Roi Lear* de Shakespeare et le *Coup d'aile* de M. de Curel!

PAUL FLAT.

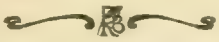

L'ARISTOCRATIE RÉPUBLICAINE

Après une présidence, qui ne fut point sans vicissitudes alarmantes ni manifestations flatteuses, M. Émile Loubet quitte l'Élysée. Et un politique vieilli dans la douce sécurité des honneurs parlementaires, M. Armand Fallières, lui succède. La journée du 17 janvier a donc vu ériger à la fois un président de la République et un ancien Président. On ne sait, de ces deux résultats, quel est le plus important.

Sans doute le nouvel élu reçoit, avec l'hommage des corps constitués, une prérogative... d'ailleurs assez réduite. Mais son élévation, en déjouant mille intrigues, en décevant d'effrénées ambitions, irrite d'amères rancunes. Elle l'expose — au retour de Versailles ou sur

quelque champ de courses - aux huées d'une foule à gages. — Des campagnes d'injures, de calomnies haineuses tentèrent de salir tous nos Présidents, renversèrent l'un d'eux et éloignèrent de la première magistrature des candidats considérables.

L'ancien président, au contraire, grandit de tout ce dont est diminué son successeur. Il part entouré de louanges, qui bientôt seront unanimes. Il n'a point de place marquée par la Constitution, et un récent usage veut qu'il ne soit ni député, ni sénateur: c'est qu'il doit être l'Arbitre de la République. Pour la vie, il demeure *Monsieur le Président.* Ceint du grand cordon de la Légion d'Honneur, et dont vainement on tenta de le dépouiller, il est l'ornement essentiel des grandes solennités, où éclate, dit-on, la splendeur du régime. Des souverains étrangers viennent-ils à Paris, ses relations anciennes avec eux, son urbanité éprouvée font qu'il est là pour les recevoir. Il est un Conseiller national, dont, aux heures de crise, tous les partis solliciteront les avis... Que l'on songe à l'ascendant de simples présidents du Conseil, après leur retraite! Contesté durant ses ministères, René Goblet devint, sur le tard, l'oracle respecté — plus encore qu'obéi — de la Liberté républicaine. Traîné aux gémonies par la droite cléricale, Waldeck-Rousseau vit ensuite invoquer par elle sa sagesse suprême de grand homme d'Etat!

Modelée par des siècles de monarchie, malgré coups d'État, révolutions, la France, avec une patience admirable, sans se lasser jamais, recrée des aristocraties. Elle s'attache à constituer actuellement une sorte de noblesse républicaine. Elle honore donc à l'infini ses anciens présidents : mieux encore, elle attribue à leurs fils, à leurs gendres, à leurs neveux, des missions honorifiques, de hautes charges ou d'agréables prébendes. Et autour de ces familles présidentielles, elle admet à sa large table celles des anciens ministres.

Car, il existe une espèce de Parlementaires vraiment éminente, privilégiée : les anciens Ministres. Eux aussi ont droit à perpétuité à la jouissance de leur ancien titre; et courtisans, préfets... huissiers murmurent en s'inclinant : *Monsieur le Ministre.* Ils sont, avec les dépositaires effectifs du pouvoir, en coquetterie réglée. L'usage leur interdit d'user, contre leurs successeurs, d'attaques directes... En retour, ils continuent à participer quelque peu à la majesté ministérielle. De même que les tardives promotions consenties, à leur départ, à des secrétaires, doivent être maintenues; de même, ils sont membres des hautes Commissions du Département!

Tel ancien ministre, qui prit soin de ne jamais se compromettre par un acte, un geste, une parole personnels ou simplement utiles — et ainsi se trouve suffisamment désigné M. Jean-Marie-Ferdinand Sarrien — est devenu l'un des maitres occultes du Parlement. Il est le chef perpétuel d'un important groupe de députés; il préside aux distributions des sous-préfectures et des préfectures; il hisse au ministère les jeunes politiques, que distingue leur amabilité... Jamais, au pouvoir, il n'eût eu influence aussi peu disputée.

Cette forte phalange des anciens ministres, qui entoure et soutient le Cabinet — avant de l'absorber — lui impose l'observation des pratiques traditionnelles. Elle veille jalousement d'ailleurs au salut du régime. Et si s'exaspère l'audace des « éternels ennemis de la démocratie », elle dévoue contre eux quelques-uns de ses membres. C'est ainsi qu'aux jours tragiques de l'affaire Dreyfus, la génération nouvelle des Paul Deschanel se dérobant, les vétérans, les Charles Dupuy, les Brisson, les Waldeck, les Rouvier, etc... ressaisirent le pouvoir. Les habiletés de plusieurs d'entre eux parurent certes, surannées, impuissantes ; mais l'audace des autres triompha!

Ne croyez point d'ailleurs que les anciens ministres se fassent octroyer des sinécures administratives. On en cite sans doute qui occupent une magistrature ou détiennent une charge financière. Mais la plupart dédaignent jusqu'à leur carrière primitive, ainsi le professorat. Ils sont députés, sénateurs, présidents de Conseils généraux. Ils siègent dans des Conseils d'administration. Ils déploient au barreau leur talent oratoire... et leur influence politique, — tel d'entre eux, Me Raymond Poincaré, avec une simplicité digne de l'antique, ne mentionne même sur ses cartes que le titre d'avocat. — Ils sont gentilshommes campagnards... ou même, parfois, marchands de vin à l'enseigne de « l'ancien Ministre ». — Mais, presque toujours ils veulent sauvegarder leur indépendance et leur éminente dignité.

Conscients des indulgences de l'opinion, ce sont leurs fils, leurs frères, leurs gendres, leurs neveux, qu'ils installent dans les préfectures, les ambassades, les ministères, la Cour des Comptes, les hautes Ecoles. On ne soupçonne point le nombre des parents de ministres ainsi avantageusement pourvus. Le Conseil d'État, par exemple, présente comme un raccourci de l'histoire contemporaine : chaque gouvernement y a délégué quelque authentique cousin.

Ainsi se recrute, se nantit et se dirige une aristocratie républicaine drue et ardente. Elle donne au régime une solidité, une cohésion communément ignorées. Elle lui confère aussi un lustre incomparable. Quand un monarque étranger est notre hôte, ses officiers d'ordonnance se nomment Mac-Mahon, Gambetta, Carnot; les hauts fonctionnaires qui lui sont présentés s'appellent Barthou, Combes et Cie; à sa table s'assemblent les Casimir Périer, les Loubet...

Il est ainsi entouré de vigoureuses lignées de dignitaires républicains, lignées aux noms moins éclatants peut-être que les dynasties impériales, Wagram, d'Essling, de la Moskova, etc., mais dont le zèle républicain est si beau!

Et ainsi apparaît, dans sa vérité et sa bonté foncières, la démocratie, telle que nous la pratiquons : Chaque citoyen a dans sa giberne — ou sa serviette — le grand cordon de Président. Il peut espérer, qu'étant promu à de hautes fonctions, son nom, d'homme obscur et sans talent, sera lié à jamais aux fastes du régime, et que, la République adoptant sa postérité, il fera souche d'une glorieuse dynastie!

Que pourraient souhaiter de mieux de fervents égalitaires?

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* FELIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME V — 27 JANVIER 1906

LA NOUVELLE FLOTTE ALLEMANDE ET SON BUDGET

Le moment où va s'ouvrir la discussion de notre budget de la Marine convient pour diriger le regard vers nos voisins d'outre-Rhin. L'effort puissant commencé en 1900, développé en 1905, pour l'accroissement de leur flotte de guerre, nous a créé des devoirs aussi incontestables que le sont les ambitions allemandes. Directement menacée dans son rang traditionnel de puissance navale, la France ne peut se dérober aux charges nouvelles qui s'imposent, sans risquer de descendre rapidement d'autres degrés de la déchéance, parce que la répercussion du brusque développement de la flotte allemande va se faire sentir universellement sur toutes les marines. C'est là un point de haute importance. La France qui, faute d'une flotte suffisante, a perdu au XVIIIe siècle l'Empire colonial magnifique créé au XVIIe, sait, par sa propre expérience, que le danger de telles catastrophes est de ceux qu'il faut savoir regarder en face, mesurer sans illusion, écarter sans marchandage.

I

Nous étudierons la nouvelle flotte allemande sous le rapport budgétaire seulement, parce que nous connaissons le budget qui lui est consacré, mais non les plans des navires qui la composeront.

L'exemple du passé fait préjuger que ces plans différeront peu de ceux des bâtiments anglais, français et autres. La marine allemande, depuis trente ans, n'a pas visé à l'originalité ; elle a consciencieusement imité des modèles défectueux ; elle s'inspirera volontiers de modèles perfectionnés. On peut être assuré que l'esprit de décision ne manque pas à Berlin ; une preuve entre d'autres vient d'en être donnée, sur un point d'une certaine importance, par l'unification du type de chaudières.

L'importance de la question est d'ailleurs, pour nous, d'ordre surtout budgétaire, parce que nos constructions navales peuvent, sans inconvénient, se poursuivre dans la voie ouverte depuis cinq ans. L'argent reste à trouver.

La présente étude s'adresse donc aux contribuables, s'il est vrai, comme le veut la vieille règle de notre droit public, que l'impôt soit consenti par celui qui le paie. Elle s'adresse aussi aux électeurs qui, payant le moins d'impôts, n'en sont pas pour cela de moins bons Français, et n'en fournissent pas moins leur contingent d'hommes de grand cœur. Il importe de faire comprendre à tous, que, pour bien gouverner, il faut garantir d'abord au pays l'existence, avec l'intégrité du territoire, métropole et possessions lointaines. La situation actuelle nous rappelle clairement qu'après la dure leçon de 1870, les dépenses exigées par notre sécurité, seules, méritaient d'être accrues, jusqu'au jour où l'état financier aurait été transformé par l'amortissement de la dette. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit-on, mais nous avons peut-être été lents à voir les nécessités du moment et à prévoir les nécessités futures.

II

La dernière addition faite par la marine allemande, aux constructions déjà commencées ou prévues,

porte uniquement sur les croiseurs cuirassés, dont le nombre vient d'être porté de sept à treize. C'est un accroissement important, où il serait injuste de voir une menace spécialement dirigée contre la France ; notre commerce maritime n'est malheureusement pas assez prospère pour encourager contre nous la guerre de croisière. En réalité, l'Allemagne témoigne de son désir d'expansion lointaine; elle développe maintenant la flotte de stations, *auslandsflotte*, après s'être d'abord préoccupée de la flotte de combat, *Schlachtsflotte*.

D'après le récent décret impérial, conforme aux votes des deux assemblées *Bundesrath* et *Reichstag* qui disposent de la fraction du budget allemand consacré aux dépenses d'Empire, l'Allemagne construira finalement et terminera, de 1906 à 1917 inclusivement, dix-huit cuirassés de combat, treize grands croiseurs, vingt-quatre petits croiseurs, vingt-quatre divisions de six grands torpilleurs chacune, sans compter les sous-marins (1), ce qui constitue un joli programme, et ouvre aux chantiers maritimes une ère de brillante prospérité.

Les crédits budgétaires de constructions neuves, prévus pour les douze exercices dont il s'agit, s'élèvent à dix-neuf cent soixante-douze millions et demi, autant dire à deux milliards de francs. Leur répartition indique qu'ils doivent être entièrement appliqués aux bâtiments qui viennent d'être énumérés. Ils ne représentent certainement pas la totalité de la dépense, car il faut bien admettre qu'à l'approche du terme de la période de 1906-1917, c'est-à-dire en 1914, 1915, 1916, il sera indispensable de commencer la construction des nouveaux navires, qui, en 1917, occuperont les chantiers à divers degrés d'avancement. On peut admettre, dans ces conditions, que le budget normal de constructions, dans un avenir prochain, sera celui qui a été prévu pour le milieu de la période envisagée et qui s'élève à cent quatre-vingt-quatre millions et demi de francs par an.

En regard du chiffre qui précède, nous en alignons un, en France, qui oscille depuis dix ans autour de cent millions, en se maintenant péniblement à cette valeur. Un effort qui nous porterait à cent vingt millions, comme il en a été question, ne donnerait que les deux tiers du budget allemand. Le budget allemand a été précédemment les deux tiers du nôtre. La proportion se trouverait renversée, c'est-à-dire que le progrès de l'Allemagne par rapport à la France serait représenté par le rapport de trois demi à deux tiers ou par le nombre deux et quart. C'est ce à quoi nous ne pourrons indubitablement pas nous résigner.

(1) [illegible] *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1906, p. 142.

Ajoutons que l'Allemagne a prévu largement les accroissements de dépense qui devront correspondre, dans les autres chapitres, à l'augmentation des constructions neuves. Le personnel naviguant sera plus que doublé, de 1900 à 1920. Le nombre d'élèves officiers à admettre annuellement à l'École navale a été porté à cent soixante-quinze. En dernier lieu, comme conséquence de l'addition de sept croiseurs cuirassés au programme de 1900, il a été ajouté une somme de vingt-cinq millions de francs au budget normal prévu pour les équipages de la flotte.

Le budget total de le marine doit, par un accroissement continu, grossir de cent millions (exactement 98.830.000 francs) dans l'intervalle de 1905 à 1917, en même temps que le chapitre des constructions neuves, restant constant, accroîtra progressivement la flotte.

III

La nécessité de prendre en France des mesures, non seulement efficaces, mais encore et surtout immédiates, est d'autant plus impérieuse que notre supériorité acquise, encore incontestable aujourd'hui, est appelée à disparaître très vite, par la dépréciation des anciens modèles, bien plutôt que par l'usure des bâtiments.

Pendant la période où nos budgets étaient supérieurs aux budgets allemands, les constructions neuves, aussi bien en Allemagne du reste qu'en France, ont porté principalement sur les cuirassés de modèle défectueux, où la bande de cuirasse qui protège la flottaison est beaucoup trop basse par rapport à la largeur des bâtiments. Les ravages de l'artillerie à tir rapide dans les tôleries légères peuvent avoir des effets très pernicieux sur les qualités militaires de ces navires, et même sur leur sécurité, surtout si la mer est un peu houleuse. Par suite, tous les cuirassés, dont les plans sont antérieurs à l'année 1900, doivent être, dans une certaine mesure, et en vue de certaines éventualités de temps et de mer, confinés dans le rôle de simples gardes-côtes.

Le moment où la proportion entre les budgets d'Allemagne et de France s'est modifiée, en faveur de l'Allemagne, a coïncidé avec celui où le défaut chronique, depuis longtemps signalé sur nos cuirassés, a été corrigé à peu près simultanément dans les deux pays. Comme conclusion, il faudra se garder, en établissant le parallèle entre les forces navales, de comparer simplement le nombre des navires pouvant être mis en ligne de part et d'autre.

Dans les conditions actuelles, la comparaison peut s'établir, pour 1917, dans les termes suivants, en laissant de côté toute discussion sur l'importance relative des diverses classes de navires composant

les flottes de guerre, et sur le rôle que des engins nouveaux prendront prochainement dans les guerres navales.

En 1917, les bâtiments classés en Allemagne sur la liste des bâtiments de combat comprendront quatre groupes, savoir :

1° Les cinq cuirassés de 11.000 tonnes, portant des noms d'empereurs, type *Kaiser-Barbarossa*, dont les modèles ont fait figure à l'Exposition universelle de 1900;

2° Les cinq cuirassés de 11.600 tonnes, portant des noms de familles princières, type *Wittelsbach*, qui dérivent des précédents, dont la construction était commencée en 1900, et qui sont en service depuis plusieurs années;

3° Les dix cuirassés de 13.000 tonnes, portant des noms de pays ou de provinces, type *Braunschweig*, qui ont été mis en chantier en 1902, sur le programme de 1900, et dont six sont probablement terminés, les quatre autres étant dans un état d'achèvement avancé;

4° Les dix-huit cuirassés à construire de 1906 à 1917, pour lesquels le déplacement prévu est de 18.000 tonnes.

En tout trente-huit bâtiments devant composer quatre escadres de huit cuirassés chacune, plus deux navires amiraux, plus quatre bâtiments de réserve ou de rechange.

Les dix bâtiments de 11.000 à 11.600 tonnes, présenteront à un haut degré le défaut relatif à la protection de la stabilité. Il ne pouvait en être autrement avec leur déplacement, très insuffisant pour le modèle adopté.

Les vingt-huit autres bâtiments présenteront le caractère commun d'être à l'abri du danger inopiné de chavirement. Ils forment deux groupes, dont la valeur militaire est très inégale, en vertu de la loi d'après laquelle la puissance, tant défensive qu'offensive, croît beaucoup plus vite que le déplacement des navires, les dispositions générales étant supposées les mêmes.

En regard de ces forces allemandes, nous compterons en France :

1° Les dix-sept cuirassés de modèles divers d'un déplacement généralement voisin de 11.000 tonnes, dont la construction s'étage de 1878, *Amiral-Baudin*, à 1898, *Suffren*, ce dernier un peu plus fort en déplacement. Ces dix-sept bâtiments ont le même défaut que les dix bâtiments allemands de grandeur analogue. Ils ne leur sont inférieurs à aucun égard, bien que plus anciens pour la plupart. L'âge des navires n'indique nullement leur état de vétusté, parce que ce sont les modèles qui se démodent, tandis que les coques et les machines s'usent très lentement.

La différence de nombre entre les dix-sept cuirassés français et les dix allemands qui leur correspondent représente notre ancienne supériorité numérique.

2° Les six cuirassés de 14.870 tonnes, type *Patrie*, dont chacun est plus puissant qu'aucun des navires allemands actuels, mais dont l'ensemble est cependant assez loin de représenter l'équivalent des dix cuirassés de la classe *Braunschweig*;

3° Les bâtiments nouveaux, pour lesquels le déplacement de 18.000 tonnes est prévu, et tous ceux qui seront construits d'ici à 1917.

Telle est très exactement la situation. Il est inutile de développer les réflexions qu'elle peut suggérer à tout le monde. Il suffira de dire que le jour où nous accepterions l'infériorité pour nos escadres, il y aurait quelque chose de changé dans le monde.

Nous n'avons pas parlé des gardes-côtes qui, en raison de leur déplacement plus faible, ont moins de vitesse et moins de distance franchissable que les cuirassés dits de haute mer, mais qui présentent une valeur militaire de même ordre que les cuirassés allemands des classes *Kaiser-Barbarossa* et *Wittelsbach* ou les français *Amiral-Baudin* et *Magenta*. Leur intervention ne changerait rien au résultat de la comparaison, parce que nous trouverions d'un côté les huit allemands type *Siegfried*, de l'autre les huit français des deux classes *Terrible* et *Valmy*, les uns et les autres récemment rajeunis, mais tous riches en graves défauts.

Nous avons également négligé, du côté français, le *Henri IV*, à cause de la faiblesse de son déplacement, qui le rapprocherait des gardes-côtes, tandis que ses qualités nautiques et son approvisionnement de charbon le classent en bon rang parmi les bâtiments de haute mer. Il est clair que son intervention ne modifierait pas sensiblement l'équilibre de la balance qu'il s'agit d'établir.

IV

Au cuirassé de ligne, revenait tout naturellement la première place, dans une étude faite surtout au point de vue budgétaire. Toutefois les croiseurs tiennent aussi leur rang, car ils doivent atteindre aujourd'hui le prix des plus grands cuirassés ou s'en rapprocher du moins de très près. L'Allemagne a fini par reconnaître cette dernière vérité; elle ne recule pas devant les sacrifices pécuniaires qui lui permettront de regagner le temps perdu du côté des grands croiseurs.

La flotte prévue pour 1917 comprendra :

1° Six croiseurs cuirassés existant actuellement, dont le plus grand, qui est en même temps le plus ancien, le *Fürst-Bismarck* ne dépasse pas 10.600 tonnes de déplacement et dix-neuf nœuds de vitesse. La plus grande vitesse, qui est de vingt et un nœuds, est donnée

seulement par les deux plus récents, le *Yorck* et le *Roon*. Les trois autres, qui portent des noms de princes, *Prinz-Heinrich*, etc., occupent un rang intermédiaire entre les précédents;

2° Treize croiseurs neufs, pour lesquels on parle du déplacement de 15.000 tonnes qui est à peu près celui des navires similaires anglais et français. Les deux croiseurs C'' et D'', déjà en chantier, appartiennent sans doute à cette série.

Cela fait un total de dix neuf bâtiments formant deux groupes très distincts.

On fait état, en Allemagne, de vingt-cinq grands croiseurs, et non de dix-neuf, en comprenant dans le nombre le *Kaiserin-Augusta* et ses dérivés, en tout six bâtiments non cuirassés, dont le déplacement est compris entre 5.570 et 5.760 tonnes et qui ont pour la plupart 19 n. 5 de vitesse. Il serait plus conforme à l'usage, sans vouloir déprécier d'ailleurs ces navires, de les considérer comme croiseurs de deuxième classe.

Sur vingt-cinq grands croiseurs, la flotte de service extérieur, l'*Auslandsflotte*, doit en absorber dix seulement, savoir : quatre pour le service des stations, quatre pour les divisions volantes, et deux comme rechanges. Il en resterait ainsi quinze disponibles pour être adjoints à la flotte de combat.

Il serait téméraire de chercher à déterminer la politique future de l'Allemagne, d'après l'orientation nouvelle donnée aux constructions du côté des grands croiseurs, ou d'après la destination prévue pour les croiseurs nouvellement ajoutés à l'ancien programme. La destination, d'ailleurs, sera ce que les nécessités ultérieures commanderont.

Les dix-neuf croiseurs cuirassés allemands sont-ils vraiment destinés à accomplir des croisières, c'est-à-dire à courir isolément les mers en capturant les paquebots, détruisant les petits croiseurs ennemis, échappant eux-mêmes aux atteintes d'un ennemi supérieur? Doit-on les regarder au contraire comme destinés à composer des escadres spéciales à côté des escadres principales mieux armées mais moins rapides? Il a été beaucoup discuté au sujet des nôtres, sans qu'on ait conclu. L'opinion qui règne en Allemagne et qui a présidé à la préparation du programme de la flotte nous est mal connue. Les hommes du métier, qui exercent à Berlin une autorité indiscutée, ont, en tous pays, une opinion presque unanime; ils savent que, pour les mouvements d'escadre, la limite supérieure imposée à la vitesse dépend des facultés d'évolution des navires et de l'habileté manœuvrière des commandants; les plus hardis des amiraux fixent ainsi vers quinze nœuds la vitesse maximum de combat. Réunis en escadre, les croiseurs cuirassés perdent donc l'avantage de leur vitesse supérieure, tandis qu'ils gardent toute leur infériorité de puissance militaire par rapport aux cuirassés de combat. Il serait permis d'en conclure que le développement de la flotte des croiseurs allemands vise moins au renforcement des escadres qu'à la possibilité d'atteindre dans son commerce un adversaire de puissance militaire supérieure.

La marine française a mis en chantier, depuis dix ans, dix-neuf croiseurs cuirassés, actuellement terminés pour la plupart, et presque tous très supérieurs aux six premiers croiseurs en service dans la flotte allemande. Il sera facile de maintenir la supériorité de ce côté.

La flotte allemande comprendra, en 1917, comme petits croiseurs :

1° Les six bâtiments de 5 à 6.000 tonnes mentionnés plus haut;

2° Trente-cinq bâtiments de déplacement moindre déjà construits ou en chantier. Les plus récents sont les sept éclaireurs de 3.200 tonnes et de 23 nœuds qui portent des noms de ville, *Berlin*, *Bremen*, *Danzig*, etc., et les quatre nouveaux, *O''*, *Blitz*, *Meteor*, *Macht*, probablement analogues aux précédents;

3° Vingt-quatre navires appartenant au nouveau programme, dont les deux premiers, les remplaçants du *Pfeil* et du *Comet*, ont été mis en chantier dès 1905.

En tout soixante-cinq petits croiseurs.

Il n'est pas nécessaire d'établir la comparaison avec la marine française pour ce genre de navires, uniquement destiné à des services secondaires dont l'importance est appréciée différemment selon les pays. On peut seulement noter le développement de la marine allemande à cet égard, et y voir un signe du désir de montrer le pavillon allemand partout où existe un intérêt allemand, c'est-à dire sur toutes les côtes et dans toutes les mers.

\

La marine allemande s'est décidée tardivement à faire une part aux sous-marins. Lorsqu'elle s'est enfin décidée à essayer le nouvel engin, elle s'est adressée pour le construire au chantier privé *Germania*. La dépense prévue est, comme il a été dit plus haut, de soixante quinze millions de francs, pour l'ensemble des douze exercices budgétaires 1906-1917. Le constructeur se trouve être un ancien élève libre de l'École du génie maritime de Paris, où le sous-marin du reste n'a pas figuré dans les cours qu'il a suivis; il est d'origine et de nationalité étrangères, bien que portant un nom français.

Du sous-marin allemand on ne connaît guère que ses dimensions principales et on a remarqué la ressemblance qu'elles présentent avec celles d'un modèle français. La ressemblance peut n'être pas fortuite, sans qu'il y ait eu copie; elle peut, en effet, résulter simplement d'une communauté d'origine qu'il est assez facile d'établir.

En 1895, le problème de la navigation sous-marine avait été pratiquement résolu par Gustave Zédé et M. Romazotti. Le personnel naviguant commençait à se former. Il parut alors possible, bien que les questions de vision et d'azimuth de route ne fussent résolues qu'imparfaitement, de diriger la construction vers la recherche d'une sérieuse efficacité militaire. Un avant-projet, préparé au bureau des constructions navales, permit d'élaborer un programme qui fut mis au concours, avec des exigences très réduites et faciles à dépasser. L'ingénieur actuel du chantier Germania a eu très régulièrement connaissance du programme de 1895; il l'a même analysé avec sagacité dans une brochure sur les sous-marins. Il n'y a rien de bien surprenant à ce que son œuvre actuelle offre quelque analogie avec celle d'un ingénieur français, qui s'est précisément appliqué à la réalisation de ce même programme; elles ont toutes deux un similaire commun dans l'avant-projet préparatoire de notre bureau.

Nous trouvons enfin les cent quarante-quatre nouveaux grands torpilleurs qui, terminés à la fin de 1917, porteront alors le nombre des bâtiments de cette classe à deux cent quarante. Dans le voisinage de l'Allemagne, il sera dangereux, comme on voit, de s'approcher, de nuit, à portée des torpilleurs.

Nous terminerons par un rapprochement entre le budget total prévu en Allemagne pour la construction de la flotte commencée en 1905, et le déplacement total probable des navires qui la composent, sous-marins et torpilleurs non compris. Le budget total est de seize cent dix millions de francs, et le déplacement total ne dépassera guère six cent mille tonnes, si même il atteint ce chiffre. Le prix par tonne de déplacement prévu ressort ainsi à deux mille six cent soixante six francs la tonne, chiffre élevé puisque nous avons pris soin d'écarter les navires exceptionnellement coûteux. L'Allemagne, comme on voit, a largement assuré les moyens financiers, pour la réalisation de son programme de constructions neuves.

E. Bertin,
de l'Institut.

LA QUESTION DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Il n'y en a pas; mais on pourrait croire qu'il y en a une. Il n'est donc pas inutile de mettre les choses au point.

En février 1904, plusieurs députés ont déposé à la Chambre un « projet de loi pour la réorganisation des archives de France », dont le titre II prévoit une réforme profonde de l'École des Chartes. Ce projet a fait l'objet d'un rapport de M. Beauquier, député, en juillet 1905.

Voici les mesures proposées par les auteurs du projet primitif, avec les amendements du rapport.

I. D'après le projet primitif, « l'École nationale des Chartes prend le titre d'École nationale professionnelle des archivistes bibliothécaires ». Mais cet article est supprimé dans le texte du rapporteur. Ainsi l' « École des Chartes » gardera son nom traditionnel. Et pourquoi pas, en effet? Ce nom, inventé sous la Restauration, a quelque chose de romantique, et, par conséquent, de ridicule pour les gens d'aujourd'hui; il est, en outre, vague et inexact; mais il ne l'est pas davantage que celui de l' « École des Ponts et Chaussées », il est consacré par l'usage et il ne fait de mal à personne.

II. L'École des Chartes devient l'école professionnelle pour la préparation aux métiers d'archiviste et de bibliothécaire. « Le programme des cours, dit le projet primitif, comprendra toutes les matières dont la connaissance est nécessaire à la gestion des archives et des bibliothèques ». Le rapporteur ajoute : « entre autres, des notions de droit administratif, d'économie politique et de statistique ». Il ajoute encore que ces trois enseignements complémentaires « seront donnés à la Faculté de Droit, dont les professeurs interrogeront les élèves de l'École en fin d'année. »

III. Un privilège exclusif est attribué par le projet à l'École des Chartes reconstituée pour le recrutement des deux carrières d'archiviste et de bibliothécaire. En effet, « le nombre des élèves à admettre, chaque année, par voie de concours, sera fixé d'après le nombre présumé des vacances. » Quelles vacances? Les vacances dans les archives et dans les bibliothèques — dans toutes les bibliothèques de l'État, même dans les Bibliothèques universitaires, dont l'entrée est actuellement défendue par un concours spécial, car « le diplôme et le concours de bibliothécaire universitaire sont supprimés ». Ainsi *tous* les jeunes gens qui se proposent d'entrer comme fonctionnaires dans les archives et les bibliothèques seraient astreints désormais à passer par l'École des Chartes, ce qui n'est pas le cas maintenant (1).

(1) Un paragraphe additionnel porte que les anciens élèves

Quelle est la portée de ces dispositions (qui, insérées dans un projet pour la réorganisation des archives, réglent, du même coup, le recrutement des archives et celui des bibliothèques)? Et qu'en faut-il penser?

Je dirai d'abord qu'il me paraît tout à fait naturel qu'un projet de ce genre ait été conçu. Car le raisonnement suivant séduit à première vue. Le régime des écoles spéciales d'application est, depuis Napoléon Ier, un régime français par excellence : École des Ponts et Chaussées, École des Mines, École normale, etc. C'est sans doute pour préparer des archivistes et des bibliothécaires que l'École des Chartes a été créée; il en est sorti, en tout cas, beaucoup d'archivistes et de bibliothécaires; et nulle autre école ne fournit régulièrement des fonctionnaires de cet ordre. Proclamons donc hautement que l'École des Chartes *est* l'école professionnelle des archivistes et des bibliothécaires; et ramenons-la à l'esprit de sa fondation, si elle s'en est écartée : qu'elle soit ce qu'elle doit être. Il est d'ailleurs pleinement conforme à la tradition napoléonienne de reconnaître aux écoles spéciales le privilège légal de recruter exclusivement certains services d'État. Lorsque l'École des Chartes sera redevenue officiellement, ou devenue, ce qu'elle doit être, on ne lui refusera pas la jouissance d'un monopole.

Très bien. Mais, à la réflexion, les objections se pressent.

En premier lieu, il ne faut pas qu'il y ait d'obscurité sur ce point de départ : qu'est-ce que l'École des Chartes, en fait? Il faut savoir que, depuis l'origine et jusqu'à présent, l'enseignement de cette École a toujours été combiné en vue d'un résultat précis, lequel *n'est pas* la formation de l'archiviste et encore moins celle du bibliothécaire. L'intention principale a toujours été de développer, chez les « élèves », l'esprit critique en leur communiquant les connaissances auxiliaires qui les rendront capables de contribuer, par la suite, s'ils en ont la force, au progrès des sciences historiques dans le domaine spécial de l'histoire de France au moyen âge. Bref, l'École des Chartes est principalement un institut pour la formation du médiéviste; et voilà sa raison d'être primitive. Sans doute, l'éducation qu'on y reçoit prépare, du même coup, aux fonctions d'archiviste parce qu'il y a dans la plupart des dépôts d'archives beaucoup de documents du moyen âge, et aussi aux fonctions de bibliothécaire, parce que les élèves de l'École ont pendant trois ans la libre jouissance d'une belle bibliothèque, bien tenue, où ils acquièrent le respect des livres et l'art de les manier. Le cadre des enseignements de l'École comporte d'ailleurs deux cours complémentaires, techniques, d'un caractère professionnel : « Service des archives » et « Service des bibliothèques »; ces deux cours étaient confiés, de mon temps, à un seul maître, qui n'était pas le meilleur de la maison : ils sont aujourd'hui professés, le premier par un des archivistes, le second par un des bibliothécaires les plus distingués qui soient en France; il ne reste plus qu'à les transformer, l'un et l'autre, en chaires magistrales. En outre, le directeur actuel de l'École des Chartes a beaucoup fait, depuis quinze ans, pour que les élèves de l'École qui entrent, à la fin de leur scolarité, dans le service des Archives ou dans celui des Bibliothèques, ne s'y trouvent pas d'abord désemparés, comme c'était souvent le cas de leurs anciens : il a organisé, notamment, des stages très profitables. Enfin comme il n'y a pas, dans les archives, que des documents du moyen âge, l'histoire des institutions de la France est, paraît-il, poussée maintenant, à l'École, jusqu'aux temps modernes. Il est donc bien vrai que l'École a fortifié peu à peu, et surtout en ces derniers temps, sa raison d'être primitive en s'adaptant mieux aux exigences de la préparation professionnelle des archivistes. Mais je crois ne pas me tromper en affirmant que l'essentiel, à l'École, c'est encore, comme par le passé, le dressage aux méthodes critiques, par le moyen des disciplines auxiliaires du médiéviste.

Cela posé, de deux choses l'une. Ou bien si l'on achève la transformation de l'École des Chartes en « École professionnelle des archivistes et des bibliothécaires », on va la débarrasser de ceux de ses enseignements dont l'intention est principalement ou exclusivement scientifique, ou bien on va les lui laisser.

Si on les supprime... mais on ne peut guère, en pratique, les supprimer tout simplement. On pourrait, à la rigueur, les transférer à la Faculté des lettres de l'Université voisine, à côté des enseignements similaires qui existent dans cette Faculté, quitte à différencier, par la suite, au fur et à mesure des vacances, les doubles emplois. Mais cela même offre des difficultés très graves. Personne ne désire cette solution : ni l'École qui tient, naturellement, à conserver son autonomie; ni la Faculté qui vient d'absorber l'École normale dans des conditions analogues et qui en trouve la digestion un peu laborieuse : on soupçonne bien à tort, je crois, l'Université de Paris d'appétits démesurés; elle a accepté volontiers des annexions nécessaires, mais elle en assez. Enfin, les membres du Parlement, défenseurs de la bourse publique, devraient être les derniers à recomman-

[illegible] de l'École [illegible] pour [illegible] et [illegible] principe.

der la destruction de l'entité « École des Chartes », qui ne manquerait pas d'entraîner des conséquences financières.

Ainsi l'École des Chartes ne serait pas supprimée en tant qu'institut spécial pour l'éducation du médiéviste par cela seul qu'elle deviendrait officiellement l'École professionnelle des archivistes et des bibliothécaires, *avec privilège exclusif*. En fait, le projet de loi ne parle pas des enseignements philologiques, historiques et critiques de l'École; le rapport sur le projet non plus; par conséquent, ils subsistent. Mais alors autant dire que, désormais, tous les jeunes gens qui voudront entrer dans les carrières d'archiviste *ou de bibliothécaire* seront obligés de subir le long apprentissage du médiéviste. Cette conséquence qui, vraisemblablement, n'a pas été prévue, est inévitable. Il est évident, d'autre part, qu'elle est absurde. Et voici pourquoi.

Il importe assurément que les archivistes et les bibliothécaires ne soient pas de simples praticiens, et qu'ils aient reçu une bonne éducation intellectuelle, tant générale que scientifique. C'est à quoi les auteurs du projet de février 1904 avaient voulu pourvoir en exigeant que les élèves de l' « l'École professionnelle des archivistes et des bibliothécaires » fussent pourvus de la licence ès lettres. M. Beauquier, le rapporteur, a rayé cette disposition, estimant sans doute (et avec raison) que, comme certificat de culture, le diplôme de l'École des Chartes vaut bien la licence ès lettres. Mais la question est de savoir si, étant admis que les candidats aux fonctions de bibliothécaire doivent avoir une éducation scientifique, il est légitime de leur en imposer à tous une forme, et, pour ainsi dire, une nuance définie, à l'exclusion de toute autre. L'apprentissage du métier de médiéviste est très salutaire pour l'esprit, parce qu'il est particulièrement difficile ; mais il n'est pas le seul qui soit difficile et salutaire. Il n'y a tout de même pas que les médiévistes qui aient la notion de la méthode scientifique. La science du moyen âge, si considérable qu'elle soit, n'est pas à confondre pourtant avec la science tout court.

N'insistons pas davantage, si ce n'est pour indiquer deux contre-coups de la mesure proposée. — On se plaint déjà qu'il y ait trop d'anciens élèves de l'École de Chartes, non pas dans l'administration des archives et des bibliothèques de manuscrits (car, là, nul ne conteste, sans doute, qu'ils soient à leur place), mais parmi les fonctionnaires des bibliothèques d'imprimés. Des ignorants s'imaginent même que les bibliothèques d'imprimés sont, dès maintenant, peuplées exclusivement de « chartistes », ce qui est très inexact (1); c'est au point que les zélés fonctionnaires qui, aux Imprimés de la Bibliothèque Nationale, délivrent aux lecteurs les bulletins blancs ou verts, étaient représentés récemment, dans un journal, comme « plongés, pendant les séances, dans la lecture de manuscrits du xᵉ siècle peut-être ». Ces conceptions grotesques naissent du sentiment obscur que, pour administrer convenablement les bibliothèques d'imprimés, la haute érudition historique n'est qu'une des qualités nécessaires (ce qui est juste); et de deux préjugés associés : 1° que tout « chartiste » possède la plus haute érudition; 2° que l'érudition exclut tout autre genre de mérite. Le bon public qui raisonne ainsi comprendrait mal que la loi installât partout des « chartistes ». Et les gens qui raisonnent bien ne s'étonneraient pas moins qu'elle imposât la connaissance de la paléographie du moyen âge et de la philologie romane aux fonctionnaires chargés d'administrer la Bibliothèque de l'École de Médecine, celle du Muséum, celle de l'École des Langues orientales, etc. — Autre contre-coup certain du *Compelle intrare*. Le jour où tous les candidats au diplôme de bibliothécaire seraient forcés, bon gré mal gré, d'étudier à l'École des Chartes les disciplines du moyen-âge, le niveau des études scientifiques baisserait subitement dans la maison. Ces études deviendraient, de principales, accessoires; et elles ne manqueraient pas d'être négligées à ce titre.

Une dernière considération se présente. Ce qui deviendrait le principal, à l'École, c'est ce qui est aujourd'hui l'accessoire : les cours directement préparatoires au « Service des Archives » et au « Service des Bibliothèques », c'est-à-dire l'Archivistique et la Bibliothéconomie *théoriques*; car, pour l'initiation pratique, rien ne peut dispenser du stage. Mais quoi? S'il est réduit, comme il convient, à ce qui ne peut pas s'apprendre aussi bien dans les livres et à ce qu'il est vraiment utile de savoir, l'enseignement théorique de l'Archivistique et de la Bibliothéconomie se réduit à peu de chose, précisément à ce que des maîtres comme MM. Lelong et Mortet, les chargés de cours actuels, pourraient dire à l'aise dès que, titularisés, ils disposeraient chacun d'un nombre d'heures suffisant. Si les enseignements de ce genre sont développés outre mesure, on s'expose fort à tomber dans le formalisme et les puérilités. L'idée de les « multiplier » ne soutient donc pas l'examen. L'expérience est là, du reste. Dans plusieurs Universités des États-Unis, par exemple à l'Université de l'État d'Illinois et à Wes-

1) Les « chartistes » se plaignent au contraire d'y être en minorité, et ils fournissent des chiffres : sur 13 fonctionnaires de l'administration centrale et des imprimés à la Bibliothèque Nationale, 15 « chartistes »; sur 29 fonctionnaires des autres bibliothèques générales de Paris, 8 « chartistes ». Voir *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1905, p. 607.

tern Reserve University, il a été créé en ces derniers temps des « Écoles de bibliothécaires » (*Library Schools*), dont les prospectus déploient un imposant appareil de cours techniques et d'exercices. Ces *Library Schools* d'Amérique représentent assez bien ce que serait l'École des Chartes réduite à des enseignements professionnels, « multipliés » tant qu'on voudra. Or, tout n'y est pas à envier. L'Archivistique et la Bibliothéconomie théoriques, c'est comme la Pédagogie : il en faut, mais pas trop; il ne faut pas en abuser.

*
* *

Le terrain étant ainsi déblayé, il apparaît que le véritable problème n'est pas : « Comment transformer l'École des Chartes? » Il se pose en ces termes : « Comment organiser pour le mieux la préparation aux métiers d'archiviste et de bibliothécaire? » — Et, dès lors, rien n'est plus simple.

La Commission instituée en 1905 par le ministre de l'Instruction publique pour délibérer sur la réorganisation des Archives et des Bibliothèques a décidé, en principe, que l'accès aux fonctions de bibliothécaire (et peut-être l'accès aux fonctions d'archiviste) serait désormais défendu par un Concours, et que nul ne serait admis à prendre part à ces concours sans présenter : 1° un certificat de culture scientifique ; 2° un certificat de stage professionnel. — Le diplôme de l'École des Chartes est un certificat de culture scientifique; il a été reconnu comme tel : non pas comme le seul, mais comme un de ceux que les candidats pourront produire.

Le programme des Concours n'a pas été déterminé ; il le sera, si la réforme aboutit, par arrêté ministériel. Mais celui du Concours des archivistes, s'il en est institué un, ne pourrait pas ne pas comprendre la plupart des matières qui font l'objet des examens domestiques de l'École des Chartes ; et celui du Concours des bibliothécaires ne pourra pas ne pas ressembler au programme du Concours actuel des bibliothèques universitaires.

Pour se préparer à l'un ou à l'autre Concours, il serait évidemment nécessaire de suivre un certain nombre de cours. Où ? N'importe où seraient donnés des enseignements utiles, à l'École des Chartes ou ailleurs. C'est ce que M. Beauquier, comme on l'a vu plus haut, suggère nettement dans son rapport : à l'art. 11 de son projet, après avoir déclaré (à tort ou à raison) que des « notions de droit administratif, d'économie politique et de statistique » sont indispensables « pour la gestion des archives et des bibliothèques », il dit (quoiqu'il ait adopté le régime du monopole exclusif de l'École) : « Ces enseignements qui ne sont pas représentés à l'École auront lieu à la Faculté de Droit... » — Pour les futurs archivistes, la plupart des cours qui se font à l'École sont utiles, et il en est peu d'utiles (s'il y en a) qui se fassent ailleurs. Mais il n'en est pas de même pour les bibliothécaires : il y aurait lieu, pour les candidats au Concours des bibliothèques, de combiner l'excellent enseignement bibliographique de l'École avec d'autres qui sont, ou sont sur le point d'être, ou seraient aisément arrangés dans des établissements voisins. Les maîtres qui enseignent à l'École des Chartes, à la Sorbonne, etc., des matières intéressantes pour la préparation aux concours des Archives et des Bibliothèques seraient invités par le ministre à s'entendre pour coordonner leurs efforts. Une affiche commune serait publiée, par exemple sous ce titre : *Enseignements préparatoires au Concours des bibliothèques.* — L'avantage de cette procédure serait de pourvoir à tout sans rien détruire, sans rien créer (et par conséquent sans rien dépenser).

Il n'y aurait à ce régime qu'une objection possible, mais qui serait très grave, si elle était fondée. — Si l'École des Chartes était une école fermée, si ses cours étaient réservés à ses seuls « élèves » comme jadis ceux de l'École normale supérieure, si tous les candidats aux Concours ne pouvaient pas être admis à fréquenter ceux dont ils ont besoin, le régime proposé serait impraticable, et la combinaison tombe à plat. Mais aucune difficulté n'est à craindre de ce côté. L'enseignement de l'École des Chartes a toujours été public. De mon temps, il l'était au point que l'École étant installée dans une dépendance du Palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, en face du Mont-de-Piété central — un drapeau à la porte, un autre en face — nous voyions parfois entrer au cours de Diplomatique ou de Droit canonique des gens modestement vêtus, qui écoutaient en silence et qui nous demandaient à la sortie : « Par où va-t-on pour dégager? » Une foule de savants connus, anglais, allemands et américains, ont suivi jadis les cours de l'École comme « auditeurs libres ». Bref, il ne s'est jamais rien fait à l'École des Chartes avec ce secret d'internat qui a tant contribué à nécessiter le démantèlement de l'École normale comme entité indépendante. Je suis persuadé que c'est cette circonstance, en apparence insignifiante, qui la sauvera du péril où l'on ne peut pas se dissimuler qu'elle est d'être « transformée » d'une manière qui équivaudrait à sa mort. Et quelle mort ! il en est d'acceptables; mais la transformation en *Library School* aurait, en vérité, quelque chose d'humiliant.

Ce qui précède n'est pas — on l'a compris, sans doute — un plaidoyer pour l'École des Chartes. Car les intérêts de l'École, en tant qu'École, n'au-

raient qu'une médiocre importance aux yeux de la plupart des « chartistes » que je connais, s'ils étaient en contradiction avec l'intérêt public. Ces «chartistes» sont totalement étrangers, comme moi-même, à l'esprit de corps. Mais il nous semble que, dans l'espèce, il y a coïncidence, et non par contradiction. Il est même probable que, si le régime qui nous paraît le meilleur était établi, la disparition de l'esprit de corps chartiste, en ce qu'il peut avoir de fâcheux, supposé qu'il existe, s'ensuivrait très promptement. J'ai dit ailleurs comment et pourquoi l'institution d'un concours, symétrique à l'agrégation des lycées, régénèrerait la profession de bibliothécaire (1) ; c'est avec une ferme confiance que nous proposons de compléter cette réforme par la répudiation de toute espèce de monopole, par la coordination des enseignements, préparatoires au concours, qui existent dès à présent, et par le maintien, en ce qui touche l'organisation générale de l'École des Chartes, du *statu quo*.

CH.-V. LANGLOIS.

AU CONGRÈS DE VERSAILLES

Versailles. De lourds nuages sombres roulent dans la grisaille du ciel bas. La bourrasque secoue les grands arbres des avenues, gronde aux carrefours, projette des paquets d'eau qui résonnent sur la soie tendue des parapluies et rejaillissent en cascades. Enfouies et prestes, les femmes, sous ce déluge claquant, sont de grandes fleurs éclaboussées. Leurs toilettes claires s'abritent sous les makintosch, les souples frisures des cheveux, s'aplatissent sous l'ouragan humide. De temps à autre, entre les dômes enchevêtrés des parapluies, l'apparition d'une fine oreille transparente, d'une joue fraîche, d'une boucle rebelle à l'ondée, résume le charme féminin. De temps à autre, sous un haut-de-forme aux balafres hérissées, le visage de quelque parlementaire fameux, Jaurès, Briand, etc... qui, le col du manteau relevé, happent au passage le tramway pour le Château.

Au bout d'une avenue dont les arbres tordent leurs rameaux noirs le long des façades, il surgit, le Château, comme tous bas sous le grand ciel tourmenté et dans l'immense espace. Aussi noires que les silhouettes des vieux arbres, deux longues files de soldats font la haie jusque vers les grilles, et tout aussi fouettées par le vent et la pluie, semblent prolonger jusqu'au noble édifice la double rangée des arbres de l'avenue. Le ciel lourd et fuligineux crève en torrents sur le bleu sombre des grandes pélerines d'artilleurs et sur l'architecture blafarde. Sévère harmonie de noir et de gris. Dans cette tourmente, sous ce ciel lugubre, les interminables lignes de troupes empaquetées dans leur tenue de campagne semblent postées là pour la suprême phase d'une bataille plutôt que pour un service de garde et d'honneur.

Au milieu d'elles filent, en tressautant sur les pavés Louis-Quatorziens, des autos ruisselants et boueux, dans le confortable coupé desquels on découvre d'élégantes silhouettes féminines et des profils célèbres : la barbiche blanche et l'œil clair du petit père Combes, la finesse chenue de M. de Freycinet...

A l'un des barrages de policiers qui s'échelonnent pour éliminer les curieux sans cartes, pittoresques et inévitables comparses de ces cérémonies, et à chacun desquels il faut montrer patte blanche, un de mes confrères politiques me rejoint. Avec bonne grâce, il veut rendre hommage à la littérature que je représente sur son chemin et me dit :

— Sous cette ondée qui accélère la marche des autres, vous avez l'allure d'un homme qui rêvasse... Je suis sûr que, sensible comme vous l'êtes à la poésie des vieilles pierres, vous évoquez paisiblement au milieu de ce tumulte les fantômes et les souvenirs du passé...

Et comme toutes ses préférences vont à l'ancien régime, il ajoute, narquois :

— Hein? Louis XIV? La majesté et la splendeur de ce siècle-là?... Et l'enchantement du XVIIIe? Watteau? Marie-Antoinette? Avouez qu'à cette minute, devant l'harmonieux équilibre de cette façade, ces souvenirs vous troublent plus que les plates simagrées d'aujourd'hui?

— Détrompez-vous, cher confrère, l'acte d'aujourd'hui, plein d'intérêt pour l'avenir, m'apparaît en outre plein de grandeur. Il me passionne autant qu'il m'émeut. Mais, si fort que je me préoccupe de l'heure actuelle, le passé est trop sonore ici pour que je n'entende pas sa voix. Je mentirais en ne reconnaissant pas que les souvenirs bourdonnent dans mon cerveau. De partout ils surgissent. Louis XIV, Marie-Antoinette plus tard, évidemment on y pense. Mais les fanatiques de Versailles se sont un peu spécialisés dans leur culte. On sent trop que la plupart d'entre eux, lorsqu'ils errent dans le parc et les appartements de Versailles, cherchent surtout à s'attendrir sur l'ancien monde dont ils ont la nostalgie. Pour nous aussi tous ces souvenirs flottent et murmurent. Mais comme nous ne sommes pas exclusifs, ils ne s'arrêtent pas aux premiers tocsins de la Révolution. Si le tombeau de la Monarchie résonne dans nos imaginations, le berceau

(1) Voir *Le Temps* des 27 décembre 1905 et 12 janvier 1906.

de la République chante à nos cœurs une chanson qui, pour n'être pas aussi vieille, n'en est pas moins exaltante. Sans remonter aux jours d'octobre 1789, la République a là aussi ses souvenirs. On en parle avec trop de discrétion aux visiteurs couronnés que l'on promène dans Versailles! Ces souvenirs, souffrez que nous les évoquions à leur tour. Si proches qu'ils soient, ils ne sont pas sans noblesse et sans beauté. C'est à Versailles que s'abrita l'Asssemblée Nationale pour relever nos ruines et refaire la puissance française. C'est à Versailles que des républicains au grand cœur généreux et des patriotes se ralliant à la République par raison, fondèrent, à force de sagesse et d'éloquence, le régime nouveau. C'est à Versailles, dans ce petit théâtre du château, gracieuse bonbonnière de plaisir devenu le réduit des plus âpres batailles, que retentirent tant de grandes voix dont les accents ne sont pas encore oubliés. C'est là que fut victorieuse la logique pressante de Thiers, que la fougue de Gambetta courba si magnifiquement toutes résistances, que la finesse de Grévy conquit l'unanime respect, que Louis Blanc rappela les beaux espoirs de 1848, que Challemel-Lacour, Ferry, Brisson, Clémenceau, et, autour d'eux, tant d'autres, d'éloquence moindre mais de conviction égale, affirmèrent le droit républicain. Depuis la gare jusqu'aux vieux murs du château, je les ai revus ces 363 républicains, obscurs ou glorieux, pleins de talent ou de simple bonne volonté, montant en groupes compacts pour bâtir le nouvel édifice de justice et de liberté où, de plus en plus, il fait si bon vivre! Voilà les souvenirs qui m'assaillent aujourd'hui. Je les salue pieusement. Et maintenant, si vous voulez bien, allons voir fonctionner cette Constitution de 1875, qu'ils réussirent à faire voter au prix de tactiques si savantes! »...

La Galerie des Bustes. Une fourmilière noire dans un étroit boyau plâtreux, plein de marbres et de tombeaux. Toujours une sévère harmonie en noir et blanc. Mais on est au chaud, on a les pieds secs et l'on fume. Déjà une nuée bleue enveloppe la cohue grouillante. Des huit reflets coiffent irrespectueusement des têtes héroïques. C'est le jeu pittoresque de ces sortes de cérémonies. On gesticule. On jacasse. Des gens se faufilent, s'insinuent, galopent. Des causeurs se passent réciproquement le bras au dos en attitudes de confidences et, ainsi enlacés, s'entraînent dans les embrasures pour se révéler trahisons, louches manœuvres, etc... Des dessinateurs célèbres clignent des yeux pour mieux saisir le caractère d'une physionomie. Des littérateurs en nostalgie de politique, et d'autres qui n'en ont cure, cherchent à percevoir le plus possible de l'intrigue.

La comédie des pronostics, des pointages, des révélations suspectes, est vite fastidieuse. Je vois bien que M. X... racole fièvreusement dans les couloirs, que les émissaires du sénateur M. (qui devrait à son passé républicain de ne pas favoriser l'intrigue cléricale) chapitrent ardemment certains électeurs dont l'irrésolution est notoire. Drôleries de coulisses certes fort plaisantes, mais invariables en leur forme. On s'en lasse. Et il apparaît trop que les prophéties passionnées des causeurs sont oiseuses. A quoi bon, dès lors, tant s'enfièvrer? Aussi, devant ces calculs inutiles, ces vains papotages, ce tohu-bohu sans résultat possible, ne tarde-t-on pas à éprouver la même sensation de monotonie et d'agacement qu'en face de l'humanité qui, à Monte-Carlo par exemple, s'agite, impuissante, autour des roulettes dont le jeu est régi par le seul hasard. Pauvre humanité qui se surexcite et s'épuise en savantes combinaisons infructueuses, qui s'agite faute de pouvoir agir, alors qu'elle est sans moyens efficaces pour déterminer le gain ou la perte! C'est dans la salle que la roue tourne. Allons la voir tourner!

Salle d'un luxe banal. Son architecte a trouvé le moyen de faire grand sans grandeur. Des colonnes de marbre jaspé et de l'or. Derrière le fauteuil du Président une boiserie couleur acajou, sur laquelle se détachent les plastrons blancs des membres du bureau et des fonctionnaires en habit. Au-dessus un terne et inexpressif tableau de Couder, qui représente le Serment du Jeu-de-Paume. De part et d'autre deux belles tapisseries d'une couleur fraîche et harmonieuse. Dans les galeries pour le public, des corsages clairs, des plumes frissonnantes, des éventails qui palpitent et des mouvements de bras pour élever les lorgnettes jusqu'aux yeux. Une heure moins dix, puis moins cinq! La rumeur de la salle des séances grossit. C'est que, à l'approche de la séance, les membres de l'Assemblée se pressent aux vomitoires qui, des couloirs encombrés et tumultueux, donnent accès dans l'immense quadrilatère où s'étagent les gradins rouges. L'ivoire des crânes, la blancheur des têtes chenues mettent des taches claires dans ce grouillement de costumes sombres. Autour des ancêtres glorieux, les jeunes du parti républicain s'empressent avec déférence. Voici le dos voûté et le haut front de M. Berthelot, l'un des doyens vénérés de la République dans un cercle d'hommes qui sont pour l'avenir ses meilleures espérances. Voici M. Brisson, d'une dignité sans raideur, d'une bonne humeur sereine qu'on nie parce qu'elle est sans fracas. Au milieu de quels hommages il gagne son banc! Plus loin c'est M. de Freycinet remuant sa tête blanche et, comme autrefois à la tribune, décrivant avec sa main de souples voltes si caractéristiques de sa pensée subtile, tandis qu'il parle à Jaurès, dont la rayonnante bonté sourit à tant de finesse. Puis c'est M. Sarrien, charmant de

bonhomie discrète, que les représentants les plus autorisés des gauches félicitent et remercient d'avoir si généreusement pris en mains le drapeau de la République dans une bataille qu'il savait perdue d'avance et où tout de même son bon sens avisé nous valut presque la victoire. Derrière lui apparaît Clémenceau, avec son joyeux et crâne sourire des jours de lutte, Clémenceau aussi plein de force, de vigueur et d'espérance que lorsqu'il entrait dans cette même salle il y a trente ans et qui semble n'avoir un peu blanchi que par politesse pour les gens de son âge. M. Ribot s'avance à grandes enjambées avec, dans son clair regard bleu, la satisfaction d'un honnête homme qui, si hostile qu'il puisse être à une marche accélérée de la République, se refuse aux tristes maquignonnages de certains modérés de ses amis... Bien pittoresque l'entrée de M. Rouvier ! Il arrive en se balançant sur ses hanches, en se battant les pectoraux de ses larges pattes, comme pour répondre qu'il n'a rien dans les mains ni dans les poches, aux collègues goguenards qui risquent avec bonne humeur une allusion à ses velléités de candidatures.

Soudain quelques applaudissements crépitent qu'aussitôt renforcent les battements de mains de tous les hommes de gauche. Longue salve, nourrie, vibrante, que ponctuent les cris de « Vive Fallières ! Vive la République ! » Et l'ample silhouette frisée du Président de l'Assemblée, massif, lourd et tranquille, apparaît au fauteuil parmi les scribes agiles et les fonctionnaires chamarrés. Sur un coup de sonnette, le vote à la tribune commence. Interminable défilé, bien monotone. On guette au passage les parlementaires fameux. On se montre leurs figures connues dans la fourmilière des votants qui, à l'approche de leurs noms, se pressent au pied de la tribune pour répondre à l'appel.

Je constate que le parti républicain néglige de se créer des traditions et je regrette qu'il ne sache pas saisir toute occasion de prendre plus nette conscience de sa force, en saluant ceux d'entre les siens qui l'honorent par la gloire ou les services rendus. Est-il convenable de laisser monter à la tribune, pour un vote si solennel, un Berthelot, sans le saluer d'une acclamation qui eût retenti dans tous les cœurs français ? Même silence ingrat pour Freycinet, pour Clémenceau, pour Sarrien, pour Bourgeois, fidèles artisans de l'œuvre démocratique qu'ils ont vu s'accomplir depuis qu'ils siègent au Parlement ? Ce silence m'attriste comme une ingratitude. Je voudrais les gauches debout, dans une circonstance aussi mémorable, pour montrer par leurs bravos qu'elles se souviennent. Je le souhaite d'autant plus qu'elles savent marquer leur reconnaissance pour les grands services ou les grandes injustices d'hier. C'est ainsi qu'elles acclament au passage les premiers rôles ou les nobles victimes des luttes toutes récentes : Combes, Brisson, etc... C'est bien, mais ce n'est pas assez. Il faut qu'une démocratie apprenne à se souvenir aussi des luttes et des services de l'avant-veille.

Pour se distraire, les journalistes qui m'entourent se contentent de pittoresques anecdotes, qui ajoutent une note de drôlerie à ces vilaines intrigues :

— « Comme tous les arrivistes, à force de vouloir être habile, *il* a été maladroit... Vous ne connaissez pas l'histoire des volailles de Touraine ? Tout un groupe de députés républicains, marchant derrière un ancien Ministre de cette région, devait voter pour *lui*. Trois semaines avant le scrutin, *il* a la sottise, pour ménager la clientèle réactionnaire dont il a besoin, d'envoyer son adhésion aimable et un lot magnifique pour une œuvre présidée par l'adversaire clérical de l'ancien Ministre. Résultat : un article retentissant de rupture et 15 voix perdues... Et le coup des dédicaces ? Le *Livre de mes fils* adressé avec un mot flatteur à ce député d'Auvergne que l'auteur se félicitait de voir à la Chambre, et ce même député apprenant que son rival réactionnaire a reçu l'ouvrage avec une dédicace non moins flatteuse et l'expression du regret de ne pas le voir à la Chambre !... Et, par un intermédiaire, l'offre de la Présidence du Conseil à M. P. « qu'on savait hélas ! peu sympathique à telle candidature, mais du concours duquel un bon Français ne voulait tout de même pas se passer pour l'avenir » et celui ci, coupant l'invite par cette riposte : « Je n'ai pas l'habitude de perdre mon temps en propos oiseux. Parlons de choses sérieuses » ! Et la lettre envoyée, le matin même, par une automobile au député L., pour lui promettre l'appui du prétendant en échange de sa voix !... Et l'émissaire venant offrir cinquante mille francs à tel ami du directeur d'un journal radical pour sa simple neutralité ?... Et le prix tout spécial que certains boursiers de la coalition attachèrent au bulletin financier de tels magazines, qui malmenaient bravement le champion de l'équivoque... Et la galante mission d'Hortense, une belle fille, qui, se refaisant câline pour un vieux sénateur naguère lâché par elle pour un marquis de meilleure paye, vint essayer d'obtenir la voix du Père conscrit au prix de quelques gentillesses, mais ne réussit qu'à lui faire raconter partout cette ruse galante de la Coalition... Et encore... Mais voici le scrutin clos. Allons en attendre les résultats dans la Galerie des Bustes.

Profitons de ce répit pour une courte visite à Louis XIV. Le précédent « Molière » ne nous le montre-t-il pas plein de grâce — une fois devient vite coutume dans la légende — pour les hommes de Lettres ? Tournant le dos à sa fameuse cire, si

ressemblante qu'il croyait s'apercevoir dans une glace, il était en train de regarder à une fenêtre de sa chambre les approches et la cour d'honneur du château.

— Singulière hallucination! voulut bien me dire le grand Roi qui n'était pas trop incommodé de sa fistule, et qui, par hasard, n'avait point avalé trop de congestionnante nourriture... A voir le spectacle qui s'offre aujourd'hui, j'ai peine à croire que je sommeille depuis si longtemps. Comme je sais gré à cette foule d'avoir pour quelques heures rendu la vie à ce tombeau! Voilà deux heures que je regarde ces avenues. Il me semble que rien n'a changé!... Même cohue de solliciteurs et de courtisans! Ce n'est plus moi qui règne, et mon souvenir est quelque peu recouvert de mousse. Mais, tout partagé qu'il soit entre huit cents quatre-vingts personnes, le pouvoir n'en est pas moins circonvenu, assailli, flagorné. Au lieu de monter vers moi la fringante cohue oblique vers la gauche, voilà tout... Les costumes peuvent être différents, mais les âmes sont les mêmes. Et le décor a-t-il tellement changé? Tenez, ces spacieuses voitures automobiles, si élégantes avec leurs courbes de bois verni, avec leurs hautes glaces et leur intérieur si joliment capitonné, ont la majesté des carrosses d'autrefois, que, de ces mêmes fenêtres, je voyais arriver de Paris, certes, à moins belle allure! Il n'y manque que les chevaux. Mais l'ouragan de leur course, au milieu du populaire effaré, a bien plus de magnificence... Aux hommes maintenant! Voulez-vous que nous allions les voir? Je suis sûr que leurs courbettes, leurs tactiques d'approche me rappelleront les intrigues des régences, des changements de ministères et de maîtresses... Nous voici à la galerie des Bustes, où l'on se démène avec frénésie. Regardez, par exemple, ces divers Messieurs, qui, en présence des espoirs de tel candidat, gloussent à haute voix un suprême dithyrambe en son honneur. Si dans cinq minutes leur espoir est culbuté, vous les verrez aussitôt faire queue pour congratuler le rival triomphant... Et les femmes donc! C'est tout mon temps que je revis!...

— Trois tables de dépouillement donnent la majorité à Doumer! — Ballottage! Vingt-huit voix perdues!

Ce sont les premières nouvelles que des informateurs, trop pressés de comprendre ou d'interpréter des résultats partiels, hurlent dans la galerie des Bustes. S'entassant aux portes pour courir au devant des chiffres, une grappe humaine se heurte à des affolés qui veulent sortir afin de jeter au télégraphe ces nouvelles fausses. Des deux côtés on se bouscule, on joue des coudes et des épaules, sans que personne réussisse à jaillir de ces remous. Deux minutes de moutonnements et de mêlée durant lesquelles retentissent des cris contradictoires. A force de s'hypnotiser sur leur espérance, des hallucinés croient entendre qu'elle vient de se réaliser:

— Doumer est élu! glapit un nabot hâve en se faufilant dans la foule comme une vrille.

Et sa rauque clameur de triomphe résonne longtemps encore dans le couloir qui mène au télégraphe. Mais bientôt, avec la précision et le force de la vérité, une rumeur, grossissant de proche en proche, s'échappe de la salle des scrutateurs, roule le long de la galerie des Bustes, éclate dans tous les couloirs:

— Fallières élu! Vive la République!

— Doumer était trop pressé dans ses ambitions! déclare instantanément M. A., qui, pourtant, devait être l'un des ministres de son premier cabinet et qui jusqu'au bout fit campagne en sa faveur.

— Hâtons-nous d'aller féliciter Fallières avant que son salon ne soit envahi! s'écrient M. M. P. K. et B., qui pourtant furent ses adversaires les plus actifs...

A cette minute je crus apercevoir dans une embrasure le visage hautain et narquois de Louis XIV, puis, derrière un buste, l'ombre attentive de Saint-Simon. Et laissant les hommes continuer leurs éternels jeux, je me donnai le plaisir d'aller tout seul, le long des avenues désertes, goûter silencieusement la joie qui me battait au fond du cœur.

GEORGES LECOMTE.

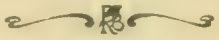

MA CONFESSION [1]

Il y avait aussi une espèce de femme que nous méprisions: c'étaient les martyres domestiques.

Est-il rien de plus ridicule que ces yeux muets et suppliants, qui s'attachent sur le mari avec une nostalgie maladive, en quête d'une caresse, désespérant de ranimer l'amour qui s'éteint. Plutôt se dégager entièrement. Rompre! Si les conditions ne permettent pas une séparation, il faut s'arranger quand même.

Nous étions toutes des femmes fortes et saines, soigneuses de notre extérieur, mises avec élégance, aimant à nous sentir irréprochables à tous les égards. Nous plaisantions de nos rides et de ces indiscrets cheveux gris qui commençaient à se montrer, mais nous nous admirions mutuellement et nous nous encouragions au travail et à l'indépendance.

Quand nous parlions de nos maris, nous employions un ton légèrement railleur. Nos remarques étaient quelquefois un peu âpres, et nous raillions durement leurs vertus, mais nous observions toujours les bienséances et une aimable discrétion.

[1] Voir la *Revue bleue*, n° des 8 janvier et suivants.

Souvent nous nous servions de l'expression « le pauvre », et nous nous sentions très fortes et très au dessus de ceux que la vie ou un labeur assidu ont usés.

Une fois, il fut question d'inviter nos maris à un jeudi, oui, de leur donner accès à nos réunions. Plusieurs d'entre nous s'y opposèrent : « Non ! non ! restons libres ! C'est si bon d'être soi-même par moments et c'est si fatigant de poser. »

Et nous tombions d'accord que les hommes devaient être à jamais exclus.

Or, le jeudi suivant, nous fûmes désagréablement surprises d'apprendre que l'aimable mari de Mme N. allait rester à la maison et prendre part à notre réunion en compagnie d'un vieil ami et ancien camarade d'étude, nouvellement revenu d'Amérique. Rien à faire que d'accepter.

Le mari de Mme N. était — pour se servir d'une expression douce — une personne fort peu amusante et quel serait cet individu, cet ami, qu'il allait nous présenter !

Cet individu était un sauvage, un véritable ours des prairies de l'Ouest. Imaginez une forêt vierge de barbe et de cheveux roux, une paire de lunettes d'or et deux gros poings rouges.

Avait-il jamais habité une maison ? nous en doutions. Il remplissait la pièce d'une manière inquiétante, et nous ne pouvions nous empêcher de trembler pour les précieux petits Tanagra de Mme N. et pour son délicieux vase de Sèvres bleu, orné de lis.

Ce ne fut qu'à table qu'il condescendit à causer avec nous autres, femmes. Jusqu'alors il nous avait examinées en passant, puis, avec notre hôte, il s'était lancé dans une conversation sur l'Amérique et sur les jours d'autrefois.

Son ton, quand il s'adressait à nous, était nonchalant et m'irritait. Son regard, presque insaisissable derrière les verres brillants de ses lunettes, était désagréable : ironique, moqueur, impertinent jusqu'à l'insolence. Impression générale : un ours mal léché.

— Je suis charmé de me trouver en compagnie de dames norvégiennes, dit-il, d'une voix qui donnait à entendre toute autre chose que ses paroles. — Mais, comme tout a changé !... « Sauf, toi ! ajouta-t-il, en se tournant vers le maître de la maison ; on dirait que tu as été conservé dans un tiroir de la commode depuis mon départ. » Je ne pus réprimer un sourire et je le regardai. Sa remarque était d'une justesse plaisante.

Nos yeux se rencontrèrent, il me sourit et leva brusquement son verre. Cette insignifiante politesse me prit tellement au dépourvu qu'elle me fit l'effet d'une bombe jetée à ma tête. Je rougis comme une fillette de dix-sept ans. Et pour celui qui fait rougir une femme de mon âge et la décontenance, ne fût-ce qu'un instant, il n'y a pas de pardon à espérer. J'étais furieuse.

Je vis qu'il regardait ma taille et cela ne m'adoucit point. Il regarda aussi mes cheveux et cela ne me fâcha pas autant. Mais quel soulagement lorsque ces yeux gênants, ces yeux verts ou jaunes, Dieu sait s'ils n'étaient pas bleu, — seraient hors de la pièce !

— En vérité, oui, ils étaient bleus ! bleu clair. A-t-on jamais rien vu de plus déplacé que des yeux bleus dans ce visage-là ! Et pour comble, ils avaient par moment une expression tout à fait enfantine.

Nous n'arrivâmes pas à retrouver notre enjouement coutumier ce soir là. La présence de l'homme nous gênait, et, en nous levant de table, nous nous promettions bien qu'on ne nous y prendrait plus.

Après le souper on s'installa autour du punch au vin réglementaire, et cet arrangement plut beaucoup à l'Ours. Il trouvait que cette habitude donnait un air de fête. Tout à coup il se tourna vers moi et me dit : « Il y a dans la causerie un tout autre ton que de mon temps. Est-ce de même chez les jeunes ?

— Que voulez-vous dire ?

— J'entends si en général, les jeunes norvégiennes vous ressemblent, mesdames ? En ce cas je me réjouis de faire leur connaissance.

Je lui répondis, en lui tournant le dos, que je n'avais jamais l'occasion de fréquenter les jeunes gens.

La manière de vous parler était presque injurieuse Je m'assis à une autre table, et m'efforçais de relever d'un peu d'entrain la conversation, mais en vain.

Bientôt notre hôte s'approche de nous et dit, en riant : « Mon vieil ami vient de solliciter l'homme d'être admis membre de votre club du jeudi. Il s'est adressé à ma femme. Vous voyez, mesdames, qu'il veut nous ouvrir les portes à nous autres hommes ».

— « Voilà qui est charmant ! me suis-je involontairement écriée. Et l'on tâcha de tourner la chose en plaisanterie. Je me mis à parler très haut, je bus deux ou trois verres et le diable s'en mêla. Je fus intarissable, j'entraînai les autres et nous engageâmes combat d'esprit avec les deux hommes. L'Ours allait au moins s'apercevoir qu'il avait fourré la patte dans un guêpier, et peut-être serait-il guéri de son envie de revenir.

Et nous riions et nous plaisantions et ce ne fut que très tard dans la soirée que la discussion cessa.

Je m'étais levée pour prendre congé, et je me trouvai un instant seule près de la cheminée. Tout à coup il fut à côté de moi. Il me regardait d'un regard et avec un sourire qui m'exaspéraient. « Vous êtes une femme comme on n'en voit pas souvent, me dit-il.

Je souris avec mépris : « Vous trouvez ? »

Il mit une bûche de bouleau sur le feu et continua,

comme s'adressant à lui-même, le visage penché sur les flammes :

— Ce n'est pas parce que vous ne portez point de corset et que vous avez les cheveux en tresses à l'ancienne mode, mais c'est parce que vous avez de l'humeur.

Je le toisai dédaigneusement,

— Tiens, fis-je, est-ce donc une qualité dont les hommes aient le monopole ?

— Précisément, une femme a-t-elle jamais fait une comédie ?

— Il est possible que non. A vrai dire ça ne m'intéresse guère. Bonne nuit.

Je m'en allai. Malheureusement je n'avais qu'*un* dos à lui tourner, j'aurais voulu en avoir dix.

— Comment ne l'ai-je pas battu ? me demandais-je en descendant rapidement les escaliers.

La fois suivante, le club devait se réunir chez moi. Je me sentais énervée, irritée. J'en avais assez. Tout me paraissait dénué de sens. Dans notre course haletante vers le tombeau, nous adjugions le prix à celui qui savait rire le plus fort, crier le plus haut pour ne pas nous rendre compte où nous allions, pour ne pas entendre les pierres qui roulaient devant nos pieds sur la pente fatale. C'était à la fois triste et ridicule.

Je ne sortis point de la maison pendant plusieurs jours, tout occupée à me tâter le pouls. Mon visage se creusa de rides. Oh! que j'étais donc lasse de mon âme, lasse de ma figure, lasse de tout. Le calme qui m'entourait m'opprimait. Et à la fin, je me redressais et me disais, en serrant les poings : « Non, je ne veux pas de lent dépérissement, pas de mort à petit feu ! Je veux me battre avec la vie encore une fois. Me battre avec n'importe qui, avec n'importe quoi, mais j'ai horreur de cette paix exténuante ! »

Oui, pourquoi pas avec *lui* ! Je fis une grimace de défi à ma propre image dans la glace : « Oui, parfaitement. Ce ne sont pas les rides que tu montres qui m'en détourneront. »

Et sous l'impulsion du moment, je m'installai à mon bureau et je griffonnai à Mme N. le billet suivant ;

« Ma chère Marie, la soirée d'hier chez toi a été charmante ! — Ton mari est bien aimable de vouloir être des nôtres pour le club du jeudi. Il est bien entendu que je serai enchantée de le recevoir. Mais son ami des prairies, qu'en faire ? C'est bien le plus insolent monsieur que j'aie jamais eu l'honneur de connaître ! Quelle tête ! Il a l'air d'une bête sauvage. Seul, chez lui, il doit marcher à quatre pattes.

« Mais c'est ton mari qui l'a voulu et tu as fait le premier pas... Et comme on est, Dieu merci, une personne bien élevée, il faut accepter avec grâce les choses comme elle se présentent et se conduire d'une manière convenable. Je vais donc lui envoyer mon adresse.

« Vous serez donc bien cordialement les bien-venus jeudi.

« Tout à toi, « EVA. »

En même temps je me hâtai d'envoyer à l'Ours la carte suivante : (Pourquoi tout à coup m'a-t-il paru urgent qu'il eût cette carte avant que la réponse de Mme N. me parvînt !) :

« Monsieur l'Ingénieur, puisque jeudi vous avez commis l'imprudence, je dirai même la sincérité, de vous faire inscrire comme membre de notre club avec M. N., je ne voudrais pas manquer de vous prévenir que la prochaine réunion du club aura lieu chez moi. Je crois devoir ajouter qu'on n'est aucunement tenu d'assister à toutes les séances. L'absence ne froisse personne.

« Bien à vous, « EVA. »

Le lendemain matin je reçus de Mme N. la réponse suivante :

« Ma chère Eva, tu es vraiment trop naïve ! Tu comprends bien que c'était une plaisanterie de la part de mon mari et de l'Ours. L'Ours est d'abord bien mieux qu'il n'en a l'air. C'est un homme intelligent et aussi un homme actif et capable ; mais il y a eu quelque chose dans sa vie qui l'a rendu brutal et par moment cynique. Il a été engagé là-bas, dans une affaire où il a perdu sa situation ; ses camarades, entre autres mon mari, sont persuadés de son intégrité parfaite et l'aiment beaucoup. Il n'est pas le seul dont le malheur ait endurci le caractère.

« Pour en revenir à la question du club, tu n'as aucun devoir envers lui. Quant à mon mari il me prie de te remercier. Il est un peu souffrant et pour cela même hors de cause.

« Je me réjouis d'avance à l'idée d'une bonne causerie à bâtons rompus entre femmes. La dernière fois nous avons un peu déraillé.

« A toi, « MARIE. »

Je me mordis la lèvre et jetai la lettre au feu.

Au dîner je racontai à mon mari l'histoire de l'ours américain, qui était venu troubler notre dernière réunion, et je lui en fis un portrait satirique.

Dans mon état d'énervement, la parole me soulageait. Bientôt sans doute, je recevrai une réponse, un billet plein d'ironie. Car il s'y connaissait, en ironie.

Mais la journée passa : rien ne vint. Le soir, dans ma solitude, j'arpentais ma chambre de long en large. Hum ! Monsieur ne daignait même pas donner signe de vie. Peut-être s'amusait-il de mon invitation et jugeait-il inutile d'y répondre. Il triomphait. J'eus la tête en feu à cette idée.

— Comme, en ce moment, un travail urgent me réclamait, je m'y plongeai et j'essayai d'y concentrer mes pensées. Impossible. Je me disais que pour le faire, il eût fallu être seule, loin des hommes, loin des murs gris qui m'étouffaient. Ici, dans la ville, j'avais l'impression de laisser une loque de moi-même à chaque porte et chaque personne, avec qui causais, me volait un morceau de mon âme.

Mais quelles vaines excuses me donnais-je là ! Je m'efforçai de me ressaisir, mes larmes jaillirent, et désespérée je me tordis les mains. J'étais énervée à en devenir folle. Mon Dieu ! qu'y avait-il? J'avais commis une petite sottise, une sottise insignifiante un enfantillage. Mais, sans cesse, je voyais un sourire dans une barbe rousse et deux yeux où luisait une ironie éxaspérante.

— Je suis donc en train de devenir folle ! Et, comme, poussée par un besoin instinctif de me sauver d'un malheur, j'entrai précipitamment et résolument chez mon mari : Il leva de dessus son travail un regard abstrait et absent. Alors, intimidée comme une écolière, je balbutiai quelque chose : que je venais chercher une note, une note qui avait déjà été présentée deux fois, que cependant il n'avait pas besoin de la chercher en ce moment, car rien ne pressait. Et toute stupide je ressortis, et, de nouveau, mes larmes s'échappèrent.

J'aurais voulu lui raconter l'histoire du billet et de l'énorme impolitesse de cet homme. J'aurais voulu lui demander, à lui, en sa qualité de galant homme. ce qu'une femme doit faire dans un pareil cas.

Mais j'étais seule. Toujours seule. Mon mari vivait à mille lieues de moi, et puis? Si quelqu'un m'avait offensée, il m'eût défendue, mais en cette occurence il ne pouvait que sourire et me dire : c'est une bagatelle, un rien, ma chère. Tâche donc de prendre les choses d'une façon plus raisonnable !

Le lendemain matin, de bonne heure, on m'apporta une lettre d'une écriture inconnue. Je courus m'enfermer dans ma chambre et je restai longtemps sans la décacheter. Mon cœur battait à se rompre.

Je fis appel à toute ma dignité, à mon âge, et je me raillai moi-même.

C'était absurde, absurde! Enfin, d'une main tremblante, j'ouvris l'enveloppe. Je fus frappée d'abord de la grosse écriture lourde. « La patte d'ours », me dis-je. La lettre ne contenait que ces quelques mots : « Très honorée Madame, je vous remercie et j'accepte avec plaisir. Bien entendu, j'y serai. Respectueusement et bien à vous. N. N. » « J'y serai » ! « Bien entendu ! » Tout simplement. Oh ! cet homme n'était qu'un grand « moi » ? Quel sans gêne !

J'allais et venais, froissant la lettre, énervée et colère. Il fallait maintenant que mon mari y fût, mon mari et les autres maris. Tout l'arrangement serait à changer. Non, non, il était plus simple que la réunion n'eût pas lieu. Je prétexterais une indisposition.

— J'y serai !.,. Et subitement je me jetai sur le canapé et sanglotai, comme si mon cœur allait se briser. Mon Dieu, je suis donc malade !

Le lendemain, — mon mari parti pour la Bibliothèque, mes enfants pour l'école, — je passai la matinée à m'occuper fiévreusement de mon ménage et à tout ranger autour de moi. Je mis des fleurs partout et de grosses bûches de bouleau dans la cheminée. Je me sentais en veine de travail et infiniment loin des hommes, infiniment isolée. Le travail marcherait, pour sûr ! Mais je m'assis devant le feu, les mains lourdemeut tombées sur les genoux.

On sonna à la porte, et la bonne m'apporta une carte, sa carte à lui. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, je fus devant la glace, jetant un fichu de blonde sur les épaules et plantant mon haut peigne d'écaille dans mes cheveux. J'eus encore le temps d'examiner mes mains d'un rapide coup d'œil — et le voici devant moi.

Il me remercia d'abord de ma lettre. Il en avait été fort surpris, agréablement surpris. Jamais il n'avait rêvé que sa plaisanterie fût prise au sérieux, etc. De ma vie je n'ai rougi davantage, et il me laissa voir qu'il s'en apercevait. Son sourire ironique reparut. De nouveau, la pensée me traversa la tête : « Pourquoi ne le bats-tu pas ? » — Hélas ! je bégayais des choses insipides : Il ne faut pas que vous croyiez... cela n'a rien à faire avec l'amabilité... On ne veut cependant pas sembler impolie. Et quant à inviter des hommes de temps à autre, ce n'est pas nouveau... Il souriait, puis il s'inclina et commença à regarder autour de lui, sans se gêner, comme s'il était venu inspecter la pièce. Je lui offris une chaise près de la cheminée.

— Comme c'est joli chez vous ! Tant de couleurs !

— Oui, j'aime les couleurs.

— Elle vous ressemble cette pièce : les mêmes transitions hardies et étonnantes, mais comme ensemble...

— Puis-je vous offrir un cigare ? Mon mari a posé une boîte ici.

— Merci. (silence).

— Vous accepterez un verre de vin, du vin de Rhin, bien frais ?

— Vous êtes trop aimable. — Un verre glauque naturellement. C'est tout à fait dans le style de cette chambre. Savez-vous, Madame, que vous avez presque trop de style.

— Qu'entendez-vous par cela ?

— Que cela me fait l'effet un peu — presque —

presque affecté, comme un effort, un désir d'être artiste. Or, je ne puis sentir les artistes. Ce ne sont pas des hommes.

— Hum ! moi, pour être franche, je n'aime que les artistes. Et justement parce qu'ils sont plus hommes, plus humains que les autres, plus candides et plus naïfs. Et puis ils ne sont pas aussi dépourvus de fantaisie que les gens pratiques, ils savent suivre leur rêve.

On servit le vin. Nous buvions et continuions de causer légèrement. Il soutenait le contraire de tout ce que je disais. Mes opinions, il les traitait comme des choses de nul prix, et dès qu'il s'agissait de la femme, il n'y avait aucune justice dans son âme. Je ne pouvais m'empêcher de penser : Quel contraste avec mon mari, lui toujours si juste et si délicat !

La visite fut courte, et, en nous séparant, nous tombions, en riant, d'accord que deux êtres plus opposés que nous ne s'étaient jamais encore rencontrés. Nous avions en nous de quoi nous disputer du matin au soir. D'ailleurs, ajoutai je, comment concevoir une personne qui ne se querellât pas avec lui ? paradoxal en tout ainsi qu'il l'était.

Il me laissa de mauvaise humeur. Décidément, je ne pouvais le souffrir. Et le résultat de mes réflexions fut que la réunion du jeudi serait remise.

Mais elle ne fut point remise. Tous les maris furent invités ; il en vint deux et lui.

Mon pauvre mari, intérieurement désespéré, porta sa croix avec résignation. Au cours de la soirée, il entama avec l'Ours une longue conversation sur un sujet scientifique, et en ce sens tout se passa à merveille !

Mais le soir, après le départ de mes invités, je me jetai, sur mon canapé, fatiguée, excédée, à bout de forces : c'était trop ennuyeux et trop bête, ces réunions, et ces maris obligatoires ? Oh.

A quelque temps de là, mon mari partit pour l'étranger, et l'Ours vint régulièrement le jeudi. Nous nous voyions aussi en dehors et de plus en plus souvent, et sous la peau de l'Ours je vis enfin l'homme apparaître. Nous devenions même amis, de bons camarades qui ne se ménageaient nullement, qui n'avaient pas une opinion commune sur aucun sujet entre ciel et terre, et à qui, par conséquent, les matières de discussion et de controverse ne manquaient jamais. J'acquérais une vraie habileté en escrime, et il m'arrivait de l'étourdir par tous les paradoxes et les assertions hardies, où il m'excitait lui-même. Souvent il disait : « Mais, chère Madame, comment est-il possible qu'une dame irréprochable puisse être dénuée de sens moral, de religion, du sens de la responsabilité et de tous ces sentiments qu'une personne de la société moderne surtout une femme, est [illegible] ? Vous êtes une sauvage des forêts de l'Afrique. » Je répliquais qu'il finirait, avec ses qualités excellentes et irritantes, par me repousser jusqu'au cœur des forêts vierges. A le voir on eût dit un homme, il ressemblait d'une manière décevante à un homme et puis voilà qu'il n'était dans la machine du monde qu'un petit rouage ! Alors il se levait quelquefois à moitié de sa chaise, comme s'il eût voulu se jeter sur moi et me battre. Et notre querelle se terminait par un éclat de rire et par sa déclaration que j'étais moralement pervertie.

Ainsi passa l'hiver, et, comme camarade et ami, il me semblait dans son élément.

« — Mais trop longtemps il y a eu un esclave et un tyran caché dans la femme. Aussi la femme n'est-elle plus capable d'amitié : elle ne connaît que l'amour. »

Ainsi parla Zarathustra.

*
* *

> Il y a toujours un peu de folie dans l'amour. Mais il y a aussi un peu de raison dans la folie.
>
> NIETZSCHE.

Avant que le printemps fût venu, l'impossible était arrivé. J'aimais. Contre toute ma volonté, toute ma raison, j'aimais. J'avais été surprise à l'improviste, paralysée, j'avais perdu le bon sens. Je vivais dans un complet égarement. Je ne le voulais pas, non, je ne le voulais pas ! Ah, cher aimé, pourquoi ne t'es-tu pas écarté de mon chemin ? Plus tôt, tout de suite, il y a longtemps. Pourquoi n'as-tu pas su me préserver de ce malheur, toi qui étais fort et sage ? Maintenant il était trop tard, nos yeux se le disaient à chacune de nos rencontres. Nous étions perdus. Tremblants nous nous cherchions, mais en présence l'un de l'autre nous étions muets, contraints. Une seule fois nos mains s'unirent et cette pression fut un aveu. Et, dans ma misère, je murmurai : « Partez ».

Il ne partit pas. Angoissés, nous continuions à nous épier, deux âmes et deux corps, qui, dans une tendresse indescriptible et torturante, s'attiraient, deux personnes même, qui voyaient l'abîme, et qui, cependant, n'avaient pas la force de se retenir sur la pente.

Et les longues, longues heures que je passais loin de lui, j'allais et venais désespérément, comme une bête derrière les barreaux de sa cage.

Personne ni rien ne pouvait me sauver ; je n'étais qu'ardente nostalgie, je n'étais que désir. Mon pied suivait de lui-même les chemins qui menaient à lui, et nul d'autres. Il ne me servait à rien de me dire : c'est de la démence. Je voulais retourner en arrière, mais je ne le faisais point. Comment aurais-

je éteint la lumière de la vie qui s'était rallumée en moi ?

Là où il était, était la vie; là, seulement, j'étais pleinement moi-même. Quand il était là, j'oubliais tout le reste ; je rayonnais et j'étais inondée de joie. Sa présence m'aiguillonnait. Près de lui, on eût dit qu'un feu intérieur me transfigurait : j'étais plus belle, rajeunie de plusieurs années.

Et parfois nous sentions que notre empire sur nous-même cédait, que notre force expirait. Alors, épouvantés, nous nous fuyions — pour revenir et nous chercher encore.

Combien de temps notre résistance durerait-elle ? Souvent je pensais : oh, partir loin, loin, ne plus jamais le revoir ! Se noyer dans des devoirs, dans des besognes, car ceci ne doit pas, ne peut pas se faire ! Nous sommes trop raisonnables, trop vieux, nous savons trop. Nous distinguons nettement toutes les misères que nous déchaînerions sur nous-mêmes et sur d'autres.

Mais hélas ! au moment même où je me disais cela, tout mon être se tendait comme une flamme vers lui. Je ne savais seulement pas comment supporter cette éternité, qui me séparait du moment où je le reverrais. On pouvait tout endurer, tout, sauf d'être séparée de lui, de ne pas le voir, ne pas sentir sa présence !

(*A suivre*). UNE NORVÉGIENNE.

(*Traduit du Norvégien par* Mlle THEKLA HAMMAR).

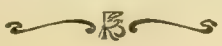

LES TABLES DE JERSEY

VICTOR HUGO ÉVOCATEUR

Je crois bien qu'on a parlé jusqu'ici des « tables de Jersey », sans connaître autrement que par des on-dits les cahiers mystérieux que M. Paul Meurice a jugé plus sage de tenir inédits. Ces procès-verbaux de séances extraordinaires, où les plus illustres défunts conversaient avec d'illustres vivants, il est temps de savoir au juste s'ils existent et ce qu'ils contiennent.

Dans le public, on eut vent assez tard du spiritisme de Hugo et par des indiscrétions verbales. Dans ses *Miettes de l'Histoire*, Auguste Vacquerie raconte bien avec un certain luxe de détails comment, à Jersey, il y a quarante ans, dans la propre maison de Victor Hugo, furent assidus Eschyle, Shakespeare, Molière, Luther et quelques autres revenants d'importance; mais il se tait, selon la prière du maître, sur les dialogues entre le grand exilé et les grands morts. N'empêche que j'ai sous les yeux une revue spirite, qui a pris comme exergue cette parole, authentique ou non, de Victor Hugo : « Ne pas croire aux révélations des tables, c'est faire banqueroute à la vérité ».

Vacquerie, d'abord enthousiaste, devint avec le temps plus incertain : « Je ne suis plus à Jersey, écrit-il, sur ce rocher perdu dans les vagues, où expatrié, arraché du sol, hors de l'existence, mort vivant moi-même, la vie des morts ne m'étonnait pas à rencontrer. » Et il ajoutait avec une certaine ironie de témoin qui se raille lui-même, et qui, après avoir vu et touché, se défend contre son propre témoignage : « La certitude est si peu naturelle à l'homme qu'on doute même des choses qu'on a vues de ses yeux et touchées de ses mains. — J'ai toujours trouvé saint Thomas bien crédule. »

Les procès-verbaux de ces séances existent; ils dorment depuis 1854, en plusieurs cahiers. Et, cependant, Vacquerie lui-même déclare que la publication leur est due. C'était aussi l'intention de Victor Hugo; mais il avait pensé jusqu'à sa mort que le moment n'était pas opportun.

En tous cas voici, *de visu*, un bref aperçu des manuscrits et de la façon dont les évocations commencèrent.

Mme DE GIRARDIN ET LÉOPOLDINE HUGO

Lorsque Mme de Girardin, apôtre du spiritisme en ses derniers jours, parla de table à Victor Hugo, celui-ci n'y accorda aucune importance. Il refusa même d'assister aux essais proposés et qui lui semblaient puérils.

Elle était arrivée à Jersey le mardi 6 septembre 1853.

Il y eut d'abord quelques essais infructueux. La table carrée contrariait le fluide (?) Le lendemain, une petite table, ronde pourtant, achetée dans un magasin de jouets d'enfant, ne voulut pas bouger davantage. Mme de Girardin répliqua : « Les esprits ne sont pas des chevaux de fiacre qui attendent le bon plaisir du client. Ils sont libres et ne viennent qu'à leur heure. » Seulement à l'avant-veille de son départ, le petit meuble s'anima. Les réponses étaient brèves, — un mot ou deux à peine, — et les expérimentateurs maladroits; car Mme de Girardin intervenait le moins possible de façon à ne pas avoir l'air de suggérer les réponses : « Devine le mot que je pense ? » dit Vacquerie à la table. La table devina. Vacquerie insiste : » Traduis, maintenant, le mot qui est dans ma tête ? » La table répondit : « Tu veux dire : Souffrance. » L'interrogateur pensait : Amour.

Jusqu'ici, le hasard aurait pu avoir tout fait. Mais la séance allait se corser bientôt. On n'avait pas

encore demandé qui était là. Le meuble finit par s'impatienter, s'agita comme une personne nerveuse ayant quelque chose de délicat à révéler : « Qui es-tu ? » demanda-t-on. La table épela : « Léopoldine. »

Et c'était le nom de la fille que Hugo venait de perdre.

Hugo, cette fois, s'émut.

Moment d'angoisse et d'espoir inexprimables. On eût dit que la présence de la jeune fille invisible habitait la chambre. Mme Hugo pleurait. Charles questionna sa sœur. Elle répondit ce qui lui fut permis de répondre. Ce n'était plus de la curiosité, mais de l'anxiété. « Etait-elle heureuse ? Les aimait-elle encore ? En quel lieu vivait-elle ? » La nuit fut vite passée.

Les Idées et les Morts

Léopoldine inaugura les révélations des esprits à Jersey, et fut leur annonciatrice. Il en vint de tous les caractères, de tous les pays, de tous les siècles ; et même des personnages fabuleux, comme la Dame blanche de l'île. Pendant le jour accouraient des « idées » ; pendant la nuit, des « morts ».

Ainsi, à de certaines pages, nous avons des réponses de l' « Idée », du « Drame », du « Roman », de la « Poésie » ou encore de la « Mort ». Puis, quelques heures plus tard, fidèles à la tradition et aux croyances des poètes qui nous montrent l'essaim frileux des ombres choisissant, pour apparaître, le recueillement de la nuit, les philosophes, les poètes tragiques, ou comiques, les lyriques, les criminels, les héros, les politiciens, et encore les animaux illustres, comme le lion d'Androclès, la colombe de l'Arche, ou l'ânesse de Balaam, envahissent la table hospitalière de Hugo. Quelquefois, pour se manifester, ils n'attendent pas qu'on les questionne. Il semble qu'ils aient plané tout à l'heure autour des conversations, pendant le dîner, par exemple ; car Marine-Terrace était hanté par eux, même quand on ne les évoquait pas... et ils résolvent spontanément les problèmes discutés pendant la journée (1).

Les tables de Jersey, sans que Hugo les touche, adoptent le style spécial de son génie

Les poètes s'expriment en vers, les autres en prose.

(1) Ce phénomène d'incorporation plaide moins en faveur de l'authenticité des « esprits » que pour une tendance de la vie [illegible] Ainsi les [illegible] [illegible] Inspiration se formule [illegible] plus nettement... Quelqu'un semble avoir écouté en eux, ou plutôt ils ont de la sorte préparé [illegible] de l'œuvre.

Dans quel style, dans quelle langue ? Dans le style et dans la langue de Victor-Hugo, avec toute la grandiloquence romantique. Cependant, notez bien que Hugo n'est jamais à la table. J'ai dit « jamais ». Même, il n'est pas toujours dans la chambre. Ce n'est donc pas lui qui agit sur le « phénomène » directement, physiquement du moins. Quand il assiste aux séances, il se contente de reproduire passivement et à leur suite les lettres qu'indique le meuble. L'inspiration, l'initiative reviennent bien à la table, dont Hugo consent, quand il est là, à n'être que le secrétaire machinal, ou bien, ce qui prouve à quel point ces réponses du trépied moderne sont indépendantes, Hugo les désapprouve parfois ou ne les comprend pas, ou discute avec elles. Il ne s'assied jamais à la table, ne collabore donc point par le contact des mains ; il ne fait point partie des évocateurs.

Mais d'où vient alors dans les dictées médiumnimiques, cette imitation ou, plutôt, cette imprégnation des tournures et de certaines idées chères à Hugo ? Nous tenterons de l'expliquer sommairement tout à l'heure. Pour le moment racontons les faits.

Le principal médium est Charles-Hugo

Qui était assis à la table ? Les exilés et les visiteurs des exilés, surtout le général Le Flô, Teleki, Charles Hugo, Vacquerie et Mme Hugo. Charles semble le principal médium. Il le sait. Étant très intelligent, mais un peu indolent, il se plaint parfois de lassitude... il est onze heures du soir, il a fait des armes toute la journée... il voudrait bien se coucher. Mais la table proteste, le réprimande, prétend continuer. Charles se résigne, en bon garçon, qui ne veut contrarier personne, même un « esprit ».

Charles pourrait donc être l'inspirateur volontaire de ces prétendues missives d'outre-tombe ?

Nous discutâmes cette objection avec M. Paul Meurice. Il m'a répondu :

« Pour cela, nous devrions supposer une ruse continuelle et préconçue, puis un travail de préparation considérable, dont ce jeune homme nonchalant ne saurait guère être soupçonné. Quand un sceptique lui demandait si les vers dictés par la table n'étaient pas tout simplement de lui, il répliquait en riant, qu'en ce cas, il les eût très volontiers signés. »

Un « esprit » s'exprime dans une langue inconnue du médium

Ceux qui doutaient encore furent bientôt décontenancés par l'événement suivant qui dérouta les incrédules.

Un soir, un jeune Anglais qui fréquentait la

maison appela lord Byron; celui-ci refusa de parler français. Charles ne sachant pas un mot d'anglais, fit l'observation qu'il lui serait bien difficile de suivre les lettres. Alors, Walter Scott se présenta et, comme pour jouer un tour au médium, répondit ce qui suit :

Vex not the bard, his lyre is broken,
His last song sung, his last word spoken.

« Qu'est-ce que cela? Je n'y comprends rien », dit le médium.

Le jeune Anglais expliqua :

« Ne tourmentez pas le barde, sa lyre est brisée, son dernier poème chanté, sa dernière parole dite. »

Le prodige était accompli; la table avait parlé une langue inconnue du médium...

Hugo aux prises avec l'Invisible

Les poètes morts demandaient à être interrogés en vers par le poète vivant. Hugo, qui n'avait encore écrit que les premiers livres des *Contemplations*, se donna la peine, comme Vacquerie, de rédiger en vers les questions qu'il voulait poser à ses mystérieux partenaires. Elles ont été consignées inédites à côté des répliques du mystère. Cette confrontation est émouvante. Parfois la pensée qui vient de la table dépasse ou semble dépasser la puissance cérébrale des interrogateurs. Particulièrement, lorsque l'entité manifestée signe : « L'Ombre du Sépulcre ». Celle-ci, c'est souvent du Hugo encore, mais alors du Hugo concentré, porté à la *N*me puissance, un peu aussi du Hugo « futur », car le poète, dans la seconde partie des *Contemplations*, écrite dix ans après la première, profita de ces leçons de l'au-delà. « L'Ombre du Sépulcre », à lire avec attention ses oracles, dont la fameuse « Bouche d'Ombre » ne sera que l'écho, apparaît une conscience supérieure à l'âme ordinaire du poète, et qui le malmène et le provoque, et finit par le réduire à l'aveu de sa défaite. Les dernières pages de ces cahiers sont remplies de cette lutte étrange, du duel gigantesque entre un nouveau Jacob et cet ange-esprit. Cette fois, Jacob est vaincu, mais non sans protester.

Hugo quitte la place et va se coucher. Il a perdu la partie. L'Ombre du Sépulcre l'écrase et l'épouvante; mais sa défaite n'implique pas une admiration illimitée. Avant de partir, il inscrit, en réponse, sur la marge du cahier : « A l'Ombre du Sépulcre : Vous êtes *énorme*, mais Dieu seul est *immense* ». Cette riposte en s'enfuyant est la flèche d'un grand Parthe! (1)

Des Vers français d'Eschyle au XIXe siècle

Donnons un échantillon de la littérature médium-nimique. Elle est, la plupart du temps, sauf ici, confuse ou plate ou ordurière (1). Dans les livres d'Allan Kardec et des autres compilateurs d'une littérature soi-disant inspirée par les morts, il se manifeste des plus médiocres. Je ne connais de supportables en ce genre que le livre d'Eugène Nus, *Choses de l'autre monde*, et un opuscule que Camille Flammarion fit paraître autrefois et où le fameux Galilée parlait en compagnie de maintes célébrités défuntes. A Jersey, les « esprits » sont souvent sublimes. Les « esprits » ressembleraient-ils tellement aux hommes qu'ils subiraient, à leur exemple, l'influence du milieu? En tout cas, voici une réponse d'Eschyle, oui d'Eschyle, s'il vous plaît, si j'en crois le procès-verbal. Ecoutez comment le poète antique du Destin s'explique en vers français...

Non, l'homme ne sera jamais libre sur terre,
C'est le triste captif du bien, du mal, du beau.
Il ne peut devenir, c'est la loi du mystère,
Libre qu'en devenant prisonnier du tombeau.

Fatalité, lion dont l'âme est dévorée,
J'ai voulu te dompter d'un bras cyclopéen.
J'ai voulu sur mon dos porter ta peau tigrée,
Il me plaisait qu'on dit : Eschyle néméen.

Je n'ai pas réussi; la bête fauve humaine
Déchire encor nos chairs de son ongle éternel.
Le cœur de l'homme est plein encor de cris de haine.
Cette fosse aux lions n'a pas de Daniel.

Après moi vint Shakespeare; il vit les trois sorcières,
O Némée, arriver du fond de ta forêt,
Et jeter dans nos cœurs, ces bouillantes chaudières
Les philtres monstrueux de l'immense secret.

---

(1) « Le plus singulier c'est que le poète acceptait que *La Bouche d'Ombre* c'est par erreur que M. Jules Claretie donne à l' « Ombre du Sépulcre » cette appellation de *Bouche d'Ombre* empruntée aux *Contemplations* et non aux cahiers de Jersey), répondit à ses vers, répliquât à ses poèmes, prétendit compléter ses *Œuvres complètes*. Deux jeunes gens, qui ont dépouillé avec soin les manuscrits de Victor Hugo, à la Bibliothèque nationale, MM. Paul et Victor Glachant, viennent de publier une *note* ajoutée par Hugo en marge de sa belle pièce de *La Légende des Siècles*. « Au Lion d'Androclès ! »...

« Sur le manuscrit même de cette pièce, Victor Hugo trace à l'encre rouge, de sa belle écriture magistrale, cette note stupéfiante : « On trouvera *dans les volumes dictés à mon fils Charles par la table une réponse du lion d'Androclès à cette pièce*. Je mentionne ce fait ici en marge. Simple constatation d'un phénomène étrange auquel j'ai assisté plusieurs fois. »

« C'est, à son avis, le phénomène du trépied antique. Une table à trois pieds dicte des vers par des frappements. Victor Hugo croit à la réponse du lion transmise par la table. Il y croit, mais — chose curieuse — il n'admet pas que les vers de la table puissent cependant figurer dans ses œuvres à lui. être imprimés parmi les siens.

« Il va sans dire, écrit Hugo, que jamais je n'ai mêlé à mes vers un seul de ces vers *venus du mystère*, ni à mes idées une seule de ces idées ; je les ai toujours religieusement laissés à l'inconnu, qui en est l'unique auteur ».

J. Claretie (*Journal* du 26 juillet 98).

(1) Certaines pages, rares d'ailleurs, des cahiers de Jersey renferment de grossières vivacités échappées à ces prétendus esprits.

Il vint dans ce grand bois, la limite du monde.
Après moi, le dompteur, il vint lui, le chasseur.
Et comme il regardait vers son âme profonde,
Macbeth cria : « Fuyons ! » et Hamlet dit : « J'ai peur ».

Il se sauva. Molière, alors sur la lisière,
Parut et dit : « Voyez si mon âme faiblit.
Commandeur, viens souper ! » Mais, au festin de Pierre,
Molière trembla tant, que don Juan pâlit.

Mais que ce soit le spectre ou la sorcière ou l'ombre,
C'est toujours toi, lion, et ta griffe de fer.
Tu remplis tellement la grande forêt sombre,
Que Dante te rencontre en entrant dans l'enfer

Tu n'es dompté qu'à l'heure où la mort, belluaire,
T'arrache de la dent l'âme humaine en lambeau.
Te prend, dans ta forêt profonde et séculaire,
Et te montre du doigt ta cage, le tombeau !

La beauté de ces vers est indéniable. Elle a frappé M. Sully Prudhomme. Je les ai cités de préférence à d'autres, non pas qu'ils fussent les plus éclatants de génie, mais parce qu'ils sont le mieux composés.

Les « esprits de Jersey » ont en effet beaucoup de qualité, mais ils ne savent pas se limiter et ils procèdent par accumulation. Il est difficile d'extraire un passage assez bref qui « se tienne », pour parler l'argot de notre métier littéraire. Ils sont en ceci fidèles à l'esthétique orientale qui s'éploie indéfiniment, tandis que l'Occident aime à se condenser.

Quant à l'Eschyle de Jersey, il manque trop décidément de passeport, il n'y a qu'un très lointain contact avec l'Eschyle d'Athénés et d'Éleusis. D'abord il est, comme d'ailleurs ses autres confrères de l'ombre, au courant de ses successeurs, Shakespeare, Dante, Molière, etc. De plus, il est devenu en vers français le disciple de celui qu'il visite. Non seulement il marque le même rythme, mais encore, amoureux d'antithèses et d'épithètes substantives, il accole les mots : « la mort belluaire », « ta cage le tombeau », système essentiellement hugolesque. N'oublions pas les inspirations bibliques : « Cette fosse aux lions n'a pas de Daniel » et cette contorsion « Eschyle néméen » d'effet littéraire assez vif, mais peu d'accord avec la simplicité austère du chantre de *Prométhée*. Quant à la philosophie du poème, elle ne saurait être d'Eschyle, à moins que celui-ci n'ait beaucoup changé depuis le tombeau. Eschyle croyait à l'Anankè aveugle, se perpétuant dans la race, ne pardonnant pas au fils les fautes du père, alors que le père lui-même était persécuté dans les enfers. Il n'y a pas de doute, la « table » ne nous offre qu'un magnifique simulacre du véritable Eschyle.

Voici un dialogue entre Victor Hugo lui-même et l'Invisible; il est intéressant à plusieurs points de vue; d'abord parce qu'il est le témoignage de l'entière crédulité du grand poète en l'*identité* des esprits, qu'il salue, respecte et appelle par leurs noms supposés, ensuite parce que, grâce au rapprochement des textes, nous pouvons mieux juger des ressemblances et des différences entre le génie de Hugo e celui de ses mystérieux partenaires. La table avait annoncé Molière. Le poète de « Triboulet » pose à celui de « Célimène » cette première question :

Les rois et vous là-haut, changez-vous d'enveloppe ?
Louis XIV au ciel n'est-il pas ton valet ?
François Ier est-il le fou de Triboulet,
Et Crésus le laquais d'Europe (1) ?

Molière se tait. C'est l'ombre du Sépulcre qui répond, non sans une certaine dureté solennelle :

Le ciel ne punit pas par de telles grimaces,
Et ne travestit pas en fou François Premier.
L'enfer n'est pas un bal de grotesques paillasses,
Dont le noir châtiment serait le costumier.

Victor Hugo n'est pas satisfait. Il insiste pour rejoindre Molière qui fuit encore. Sa nouvelle interrogation est plus grave, mais reste familière. L'Invisible en semble froissé; et c'est de nouveau l'anonyme Ombre du Sépulcre, qui dicte aux assistants sa réponse grandiloquente, dédaigneuse et décevante.

VICTOR HUGO

Toi qui du vieux Shakespeare as ramassé le reste,
Toi qui près d'Othello, sculptas le sombre Alceste,
Astre qui resplendit sur un double horizon,
Poète au Louvre, archange au ciel, ô grand Molière !
Ta visite splendide honore ma maison.

Me tendras-tu là-haut ta main hospitalière ?
Que la fosse pour moi s'ouvre dans le gazon,
Je vois sans peur la tombe aux ombres éternelles,
Car je sais que le corps y trouve une prison,
Mais que l'âme y trouve des ailes (2) !

L'OMBRE DU SÉPULCRE

Esprit qui veux savoir le secret des ténèbres
Et qui tenant en main le terrestre flambeau,
Viens, furtif, à tâtons, dans nos ombres funèbres,
Crocheter l'immense tombeau !

Rentre dans ton silence, et souffle tes chandelles :
Rentre dans cette nuit dont quelquefois tu sors :
L'œil vivant ne lit pas les choses éternelles
Par dessus l'épaule des morts !

La prose de ces « révélations » est tout aussi intéressante; plus variée peut-être, car les plaisanteries aristophanesques que dicte la « Blague », les piquantes observations de la Critique reposent des sublimes envolées de Shakespeare. La critique appelle par exemple Mérimée « King Charles de vieilles femmes », Émile Augier « munito chauve usé par le coiffeur », Napoléon III, ses ministres, ses amis sont cruellement malmenés par les « esprits », qui se proclament très républicains, — jusqu'à André Chénier converti dans l'au-delà à la religion des Droits de l'homme. — Réellement la table semble le miroir grossissant des idées du groupe.

Ce qui échappe à toute critique, c'est l'élévation et la beauté de certaines « manifestations ».

(1) Vers inédits de Victor Hugo, communiqués par sa petite main dans les [illegible]

Comment ne pas admirer, par exemple, cette page où vibrent, tant de fierté, tant de délicatesse, de vigueur? Elle pourrait être signée de Hugo, elle est due à l'*Ombre du sépulcre*.

Cette « entité » répond à une critique qui lui est faite. On lui reproche d'user de termes bibliques.

« Imprudent, tu dis : l'ombre du sépulcre parle le langage humain, elle se sert des images bibliques, des mots, des figures, des métaphores, des mensonges pour dire la vérité, l'ombre du sépulcre n'a pas d'ailes, l'ombre du sépulcre ne tient pas de livre ouvert devant Dieu; l'ombre du sépulcre n'est pas ange, comme l'église les voit en robe blanche et une palme dans la main; l'ombre du sépulcre n'est pas une mascarade, tu as raison, je suis une réalité. Si je descends à vous parler votre jargon, où le sublime consiste en si peu de tempête, c'est que vous êtes limités. Le mot c'est la chaîne de l'esprit; l'image c'est le carcan de la pensée. Votre idéal c'est le collier de l'âme. Votre sublime est un cul-de-basse-fosse; votre ciel est le plafond d'une cave, votre langue est un bruit relié dans un dictionnaire; ma langue à moi c'est l'immensité, c'est l'océan, c'est l'ouragan; ma bibliothèque contient des millions d'étoiles, des millions de planètes, des millions de constellations. L'infini est le livre suprême et Dieu est le lecteur éternel. Maintenant si tu veux que je te parle dans mon langage, monte sur le Sinaï et tu m'entendras dans les éclairs, monte sur le Calvaire et tu me verras dans les rayons, descends dans le tombeau et tu me sentiras dans la clémence. »

Quelles conclusions tirer de ces expériences étranges, d'une authencité indéniable et d'un caractère si élevé? Il est évident que, pour des observateurs ayant développé en eux le sens critique, il ne saurait être question des « esprits des morts ». Une telle hypothèse, d'ailleurs mystique, tombe devant l'analyse des faits. Les « Tables de Jersey » reproduisent, en les déformant, en les amalgamant, en les grossissant, les idées familières à Hugo et à son groupe, ou encore elles expriment déjà les idées qu'ils auront un jour. C'est un des mystères humains et naturels de « la psychologie des foules », un exemple aussi de « rêve éveillé », de « dédoublement de personnalité ». Ce qui donne encore à ces phénomènes anormaux un cachet apparent de merveilleux, c'est une certaine extension des facultés ordinaires, des intuitions surprenantes, des prévisions ingénieuses, des exaltations magistrales. Telles sont les surprises de l'Inconscient en nous; nous sommes tous plus grands que nous ne l'imaginons. Quelque chose de divin se débat dans notre humanité. En tout cas, désormais, à côté du « Démon » de Socrate et des « Voix » de Jeanne d'Arc, il faudra placer les « Tables de Jersey » ou les visiteurs mystérieux de Victor Hugo.

JULES BOIS.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES LIBÉRAUX ANGLAIS

Les partis politiques ne sont point constitués en Angleterre par la simple juxtaposition d'individualités hétéroclites ou la coalition éphémère d'intérêts dissemblables. Libéraux et conservateurs ont une histoire, des traditions, un tempérament distincts. Ils se recrutent dans des milieux différents. Ils incarnent un idéal; ils représentent des intérêts divers. Pour comprendre l'attitude d'un de ces deux groupes parlementaires vis-à vis d'un des problèmes de la politique intérieure ou extérieure, il est nécessaire de revenir en arrière, de rappeler les origines et préciser l'évolution du parti et de sa doctrine. Il est impossible de déterminer la mesure dans laquelle l'activité diplomatique de sir Henry Campbell Bannerman et ses collègues continuera ou modifiera la politique étrangère, imposée par le marquis de Lansdowne aux partisans d'une entente anglo-allemande, si l'on n'a point présents à l'esprit les caractères particuliers de la doctrine libérale.

*
* *

Le parti conservateur est toujours resté fidèle, au cours du XIXe siècle, au même idéal de conservation politique, de réformes ouvrières et de diplomatie combative. Les nouvelles recrues, que lui ont amenées ses trois grands hommes d'État, Lord Beaconsfield, Lord Randolph Churchill, et Lord Salisbury, ont accepté docilement le programme de la féodalité terrienne et de l'église anglicane. Ni les syndicats de débitants, ni les clubs d'ouvriers conservateurs, ni les associations d'industriels protectionnistes n'ont tenté de modifier, en 1878, 1886, 1895, les traditions de leurs nouveaux leaders. On ne retrouve, dans l'histoire du parti libéral, ni la même homogénéité, ni la même fidélité.

Tant que les whigs, ces représentants de la haute bourgeoisie financière et commerçante, réformateurs par tradition et conservateurs par tempérament, imposèrent au parti, par leur supériorité numérique et leur autorité incontestée, un programme et des ministres, la diplomatie libérale respecta les tendances belliqueuses de ses adversaires. Whigs et tories étaient d'accord pour considérer les émotions militaires comme un utile stimulant pour l'énergie nationale et une précieuse sauvegarde contre les poussées démocratiques. Les uns et les autres se refusaient à admettre que les intérêts britanniques pussent céder devant les règles abstraites d'un droit international. Une politique d'intervention européenne est nécessaire pour sauvegarder l'hégémonie morale du Royaume-Uni. La guerre est un exercice

salutaire pour les corps jeunes et sains. Les théoriciens les plus autorisés, les apôtres les plus influents de cette doctrine combative furent Lord Palmerston et Lord Beaconsfield, un whig et un tory.

A partir de 1832, l'aile gauche du Parlement anglais dut réserver une place, chaque jour croissante, à deux groupes nouveaux, aux mandataires des classes moyennes, enrichies par la révolution industrielle, aux représentants des écoles philosophiques, formées par le rationalisme individualiste. Sous l'impulsion de ces recrues, les traditions diplomatiques, qu'avaient données au parti les whigs de la vieille école, furent progressivement abandonnées. Les libéraux anglais devinrent des apôtres de la paix et des défenseurs du droit : ils le sont restés. Les nouvelles générations de manufacturiers, de commerçants et de financiers prétendirent démontrer à l'opinion britannique qu'un programme d'arbitrage international et d'économies militaires était la conséquence logique de la politique libre-échangiste, qu'ils avaient réalisée de 1842 à 1860. Pour qu'il soit possible aux diverses nations de ne développer que les formes d'activité économique, où les qualités de la race et les caractères du sol ou du climat leur assurent une supériorité incontestée, il faut qu'elles soient certaines de trouver dans les autres peuples des collaborateurs fidèles et dans les traités commerciaux des contrats juridiques. Pour que les cours du marché mondial ne soient point troublés dans leur équilibre, il faut que les menaces de conflit ne viennent point déterminer des hausses ou des baisses brusques ou irréfléchies. Le libre-échange ne peut fonctionner que sous un ciel serein. Richard Cobden et John Bright servirent la cause de la paix. Ils trouvèrent des concours précieux dans les rangs des radicaux philosophes. Ils étaient les théoriciens de l'affranchissement des individus égaux, parce qu'ils ont, au même degré, la même faculté de jouir et de souffrir. Partant, ils voulaient concentrer les attentions et les énergies, loin des aventures diplomatiques sur la lutte entreprise contre le monopole foncier, les privilèges aristocratiques, le suffrage restreint et l'enseignement confessionnel. Recruté parmi les juristes, formé à l'école des logiciens rigoureux, ce second groupe libéral impose aux volontés le respect de lois imprescriptibles : il habitue les esprits à l'idée du droit. Les forces des peuples, groupements artificiels d'individus semblables, seront limitées par des règles juridiques : ils étaient déjà absorbés par les batailles nécessaires pour réaliser l'idéal démocratique. John Stuart Mill et Cobden furent les apôtres de la loi internationale.

Sous l'impulsion de ce double courant économique et philosophique, qui marque progressivement de son empreinte toutes les pensées libérales, celles de whigs comme Lord Aberdeen et Lord John Russell, celles de conservateurs dissidents comme Sir Robert Peel et Gladstone, la diplomatie du parti s'inspira désormais de principes nouveaux : éviter toute intervention, respecter la paix et cultiver le droit (1).

*
* *

Ces idées, les adversaires du parti conservateur les appliquent d'abord aux relations franco-anglaises.

Lorsque, à des intervalles presque réguliers, le spectre de l'invasion vient affoler l'opinion britannique, les libéraux se lèvent pour protester. En 1846-48, Sir Robert Peel, Richard Cobden, John Stuart-Mill luttent avec efficacité contre Lord Palmerston et le Duc de Wellington. En 1852-53, une intervention pacifique eût été inefficace sans le concours des *merchants and bankers* de Londres, qui font auprès de Napoléon III une démarche décisive. En 1857-60, la coalition des conservateurs dissidents, des libres-échangistes, des radicaux philosophes est nécessaire pour combattre la panique déchaînée par les discours belliqueux prononcés à la Chambre haute par Lord Howden, Lord Lyndhurst, lord Ellenborough (2).

Lorsque, à partir de 1860, la Prusse prépare, par des étapes successives, l'unité allemande, les libéraux, fidèles à la même doctrine de non-intervention, se refusent à partager les angoisses du parti conservateur. A propos des affaires polonaises, le *Times* déclare que :

« Quelle que soit l'hostilité des Anglais à l'égard de la Russie, il ne saurait y avoir de doute sur la nature de leurs sentiments à l'égard du Czar et de la Prusse. »

Lord Ellenborough interpelle à la Chambre haute et M. Hennessy interpelle aux Communes. Un meeting monstre est organisé au Guild-Hall. Cette agitation ne triomphe pas du pacifisme obstiné de la majorité libérale. Quelques mois plus tard, la défaite du Danemark et la conquête des duchés éveillent les inquiétudes du vieil organe conservateur le *Spectator*. Un témoin français les traduit sous une forme singulièrement saisissante.

« Auprès des luttes gigantesques que l'Allemagne armée serait en droit de provoquer et de soutenir, les guerres de la révolution française et de l'Empire ne seraient plus que des jeux d'enfants. Napoléon, dont le point de départ était à une des extrémités de l'Europe,

(1) Pour un développement [illegible] consulter les enquêtes III, V, VI, de [illegible]

(2) Pour plus de détails sur les [illegible] parus [illegible] sur les [illegible] belliqueuses [illegible]

avait du chemin à faire avant de frapper aux portes des capitales convoitées, et personne n'ignore que ses aigles tombèrent de fatigue sur la route de Moscou à Paris; mais un Napoléon allemand atteindrait, en quelques bonds, toutes les capitales de l'Europe excepté Rome. L'Allemagne, organisée militairement et munie d'une flotte, serait donc plus près que la France de la domination universelle (1). »

Lord Palmerston, dont les années n'avaient pas affaibli la combativité, se fait dans les couloirs l'interprète de ces angoisses prophétiques. Le *Times* s'associe aux efforts du *Spectator*. Une fois de plus, Richard Cobden et Gladstone triomphent de leurs adversaires. La neutralité fut votée à une écrasante majorité. Le pli était pris; et en 1866, l'opinion britannique s'inclina presque unanimement devant la victoire de Sadowa.

En 1870, il fut plus difficile à Gladstone de décider son pays à respecter une fois de plus le principe de non-intervention, à sanctionner la dernière étape de l'Empire Germain. Lorsque, le 5 juillet 1870, Lord Rothschild lui annonce en voiture, sur l'ordre du baron Alphonse, la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, le premier ministre resta un instant silencieux. Il déclara ensuite qu'il n'approuvait pas cette présentation; mais il ne se reconnaissait pas le droit de se mêler à la politique intérieure d'un pays libre. Le 8 juillet, sur les instances de Lord Granville, Gladstone se décide à adresser, dans une dépêche qu'il avait lui-même remaniée, de timides remontrances au roi de Prusse; et en même temps, il fait dire au comte de Gramont « qu'il serait impossible à l'Angleterre de provoquer sur cette question délicate et glissante, une entente des pouvoirs. » Lorsque le prince Léopold eut spontanément retiré sa candidature, le premier ministre fait télégraphier le 12 juillet à Paris, pour demander au gouvernement français de se considérer comme satisfait. Le 14, le Cabinet libéral refuse au comte de Grammont de l'aider à obtenir du roi de Prusse une déclaration écrite, par laquelle il s'engagerait à empêcher toute démarche pour l'avenir du prince Léopold. Le jour de la mobilisation française (14 juillet) Gladstone propose aux deux gouvernements de s'en remettre aux bons soins d'un pays ami pour trancher leurs difficultés. Le 18, Bismarck répond que c'est à la France d'accepter ou de refuser. Le 19, le comte de Grammont décline l'offre d'arbitrage des libéraux anglais. La guerre est déclarée. La France est battue. En vain, certains organes conservateurs demandent-ils au Cabinet d'intervenir, en faveur de l'alliée d'autrefois. En vain, certains exaltés tiennent-ils à Birmingham des meetings, dans lesquels M. Joe Chamberlain fait ses débuts oratoires. Et lorsque Gladstone lui-même, pris de scrupules juridiques, songe à protester contre l'annexion brutale de l'Alsace et de la Lorraine, à demander que leurs habitants soient consultés, il se heurte à son tour à l'opposition de lord Granville et du duc d'Argyll. La doctrine libérale était rigoureuse. Ses principes n'admettaient pas d'exception.

Leurs applications n'ont point toujours été contraires aux intérêts français. En 1898, au moment de la crise de Fashoda, le jeune organe du parti radical, le *Speaker*, fait ses débuts dans la presse anglaise, en luttant contre une explosion artificielle de sentiments gallophobes. Plus tard, lorsque le Cabinet conservateur accepte, en décembre 1902, à Sandrigham, les offres d'entente cordiale que le kaiser Guillaume avait déjà, mais en vain, renouvelées en 1895-97-99; quand M. J. A. Balfour décide d'exercer, d'accord avec l'Allemagne, une pression militaire sur le Vénézuéla, sir Edward Grey, au nom du parti libéral, reproche au Cabinet de n'avoir pas soumis à l'arbitrage ses griefs contre la République sud-américaine.

Nous avons rappelé les actes diplomatiques et précisé la doctrine internationale des libéraux anglais. On peut dès lors deviner quelle sera leur attitude vis-à-vis des tendances nouvelles que Lord Lansdowne, docile à la pression de l'opinion et aux conseils du *Times*, a données à la politique étrangère du Royaume-Uni.

*
* *

Elles peuvent se définir d'un mot : substituer au principe de non-intervention la vieille idée de l'équilibre européen; et dans ce but, après avoir liquidé les vieilles querelles avec la France et reconnu la légitimité de ses ambitions coloniales, lui assurer, contre les visées des pangermanistes sur les Pays-Bas, le Danemark, la Pologne, Vienne et Trieste, aujourd'hui l'appui moral, demain les secours militaires de l'Empire britannique.

Ce programme politique se compose de deux parties : méfiance armée vis-à-vis de l'Allemagne victorieuse, entente cordiale avec la France vaincue. Si les libéraux étaient d'accord pour condamner la première, ils n'étaient point unanimes à accepter la seconde. Sans doute, quelques-uns des membres les plus illustres du nouveau Cabinet sont des francophiles. John Burns ne m'aborde jamais sans me demander : « Comment va la France? » ; et ne me quitte point sans me dire : « Bonne chance pour la France ». John Morley a consacré les meilleures heures de sa

(1) Louis Blanc. *Dix ans d'histoire du peuple anglais*. t. IV,

jeunesse à l'étude de nos philosophes du XVIIIe siècle : et il a transporté dans ses œuvres quelque chose de leur claire méthode et de leur scepticisme religieux. A la Chambre haute, Lord Reay, l'ancien président du *School Board* de Londres, Lord Rosebery, ce tirailleur du parti libéral, sont de vrais Parisiens. Il n'en est pas moins certain que l'influence des penseurs et des économistes allemands s'est, dans une certaine mesure, substituée, chez les intellectuels qu'a toujours comptés dans son sein le parti libéral, à l'action des idées françaises. Quelques-uns des collègues de Sir Henry Campbell Bannerman sont célèbres par des études sur l'histoire et la philosophie d'outre-Rhin. Certains jeunes membres du groupe radical ne sont point insensibles à l'attrait du socialisme d'État prussien. Des parlementaires, qui figurent dans le petit clan des libéraux impérialistes, se refusent à oublier la concurrence des colonies françaises. Et Sir Charles Dilke n'a pu jadis terminer son livre célèbre, *Greater Britain*, sans envisager la possibilité d'un conflit militaire avec nous. Mais le courant, qui entraine vers la France l'opinion britannique était trop violent, pour pouvoir être remonté. Les craintes, que m'exprimait, en juin 1904, un libéral gallophile, n'ont point été réalisées. L'accord franco-anglais a été respecté ; mais la pointe dirigée vers l'Allemagne a été et sera encore émoussée.

Cette évolution de la diplomatie britannique, de récents discours permettaient de la prévoir. Le 20 octobre 1905, Sir Edward Grey, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, s'exprimait comme il suit devant la *City of London United Liberal Association* :

« Je sais que les détails de l'arrangement avec la France ont été dans quelques milieux critiqués. Je ne sache pas que l'esprit de cet arrangement ait été nulle part critiqué et j'ai toujours dit, les événements d'ailleurs m'ont justifié, que l'esprit était plus important que la lettre... S'il n'y avait pas eu d'entente entre nous et la France, il est probable qu'il y aurait eu des difficultés plus sérieuses pour la France et peut-être pour nous.

Parlant ensuite de l'Allemagne, l'orateur ajoute :

« Les racontars de la Presse ont allumé un incendie qui me paraît maintenant s'éteindre ; et je veux à tout prix éviter d'en secouer les cendres, de peur de réveiller la flamme. Je suis sûr que, s'il y a en Allemagne le désir d'améliorer les rapports entre la presse et l'opinion des deux pays, ce sentiment ne se heurtera ici, à aucun obstacle ; pourvu qu'il soit bien compris, que rien dans nos relations avec l'Allemagne ne doit compromettre nos bons rapports avec la France. »

Le 21 décembre, à Albert Hall, Sir Henry Campbell Bannerman esquissait le même programme.

[illegible] exprimé l'admiration et l'estime qu'inspire à mes compatriotes de tous rangs et de tous partis la grande nation française. Je suis heureux de dire que les sentiments exprimés dans l'opposition sont plus que confirmés depuis que je suis au pouvoir et je désire expressément proclamer à nouveau mon adhésion à la politique de l'entente cordiale... Pour ce qui est de l'Allemagne, je ne découvre point la moindre cause de conflits entre les intérêts des deux peuples et nous sommes heureux des démonstrations non-officielles d'amitié, qui ont été échangées récemment entre les deux pays.

Et sir Henry ajoutait qu'il travaillerait à généraliser les solutions arbitrales et à réduire les dépenses militaires.

Les actes ont suivi les discours. A la fin du mois de novembre, un *Anglo-German conciliation Committee* est fondé à Londres, avec le concours de libéraux connus, Lord Avebury, M. Leonard Courtney, sir Herbert Maxwell M.-P. Quelques jours après, un banquet est offert à l'ambassadeur d'Allemagne, par le *Lyceum Club* : Lord Aberdeen, le collègue de sir Henry, Lord Monkswell, le poète radical Watson l'honoraient de leur présence. Le 19 décembre, le premier ministre exprime à la Chambre de commerce de Berlin son désir « d'établir et conserver des sentiments amicaux entre les deux peuples. » Le 23, le chancelier de l'Empire adresse ses remerciements au bureau de l'*Anglo-German conciliation Committee*. Le 24, des sommités libérales exposent au correspondant du *Neues Wiener Tageblatt* les moyens d'améliorer les situations entre les deux empires. Le 30, le bourgmestre de Berlin et Lord Avebury s'envoient des télégrammes de remerciements. Le 3 janvier, les Chambres de commerce de Londres et de Hambourg, les municipalités de Londres et de Berlin échangent des adresses.

La détente se réalise progressivement. Les libéraux anglais travaillent à la paix de l'Europe.

*
* *

Non seulement ils obéissent à une doctrine politique et à des traditions historiques ; mais ils cèdent à des nécessités actuelles. Ils ont besoin de la paix pour réaliser les diminutions d'impôts promises et les « réformes sociales » annoncées. Les crises belliqueuses et les réactions pacifiques alternent régulièrement dans l'histoire anglaise. Il semble bien qu'à la guerre sud-africaine et à la poussée de germanophobie succède une journée de repos. Son soleil perce — pour quelques heures — les brouillards d'outre-Manche.

JACQUES BARDOUX.

ÉPIGRAMMES

Novembre.

D'un grillon vibre le sistre,
Et devant le soleil blanc,
Vois, filandière sinistre,
L'hyémale Arachné tistre
Son linceul, frêle et tremblant,

Les Sylphes.

Brises frêles, aquilons,
Par les dunes, par les grèves,
Au gré des souffles, des rêves,
D'aile en aile nous allons...

Trianon.

Vers ce mourant gazon qu'une eau mourante arrose,
O passant, que tes pas s'enviennent en tremblant :
Là toujours veille l'ombre de la Reine, et pose
L'ongle rose de son pied blanc.

Un Amant.

Un oiseau flagellé des vagues aveuglantes
Va s'assommer sans voir aux récifs assassins
Et fait noyer aux flots une loque sanglante :
Ainsi s'est déchiré mon cœur
Aux pointes roses de tes seins.

Une Cloche.

Je tonne, et c'est la voix du Maître qui t'appelle,
Je mesure la vie et la mort sous mes bonds ;
J'avertis les vivants, j'endors les moribonds,
Et j'éveille les morts à la vie éternelle.

FAGUS.

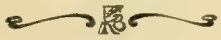

AVENTURE DE GUERRE

Février 1814.

A six heures du soir, le 19 février, notre terrible colonel, M. de Geismar, nous fit monter à cheval, et hop ! nous voilà de nouveau trottant au milieu des fondrières, dans le relent de nos amis les cosaques et de nos compagnons les paysans.

On ne combattait pas les Français, parbleu ! mais seulement le tyran Bonaparte. Ce qui, du reste, n'empêchait guère les cosaques de piller comme gueux en pays conquis, de boire à pleins gobelets de l'eau-de-vie volée, ni les hussards saxons, dont se composait aussi la troupe, de réquisitionner au fouet le fourrage, les vivres, le logement... et l'agrément. M. le baron de Geismar, qui menait toute cette cavalerie, levait de glorieux impôts sur les communes. Il n'y avait pas beaucoup de mansuétude ni de précautions à espérer non plus de notre guide, l'héroïque rustaud Louis Fruchart, ni des quelques aventuriers, conscrits déserteurs et croquants en révolte, qu'il commandait : et nous allions ainsi, précédant les troupes alliées et crevant nos chevaux, laissant derrière nous les villages épouvantés, tous les chemins défoncés et les champs où nous passions réduits à l'état de marécages. C'est la guerre.

Nous l'eussions, ma foi, faite avec ivresse, M. de Varimesnil et moi, qui n'avions encore vingt ans ni l'un ni l'autre, si, Français tous deux, nous ne nous fussions interdit de porter aucune arme, fût-ce le plus innocent pistolet, en terre française. Nous suivions l'expédition de M. de Geismar par enthousiasme royaliste. Nous parlementions avec les maires et les percepteurs, nous étions seulement prêts, dans la bataille, à recevoir avec héroïsme les balles et les boulets du Corse.

A peine d'ailleurs, depuis quatre jours que nous courions après cet endiablé de colonel, si l'on nous avait laissé le temps de manger seulement : « Vite, monsieur, en selle, nous gagnons le hameau, là-bas... Halte ! descendez, remontez, redescendez, on campe ici... Comment, que dites-vous ! A cheval, à cheval !... » Et tout cela dans un jargon allemand qui rompait la tête, et que Varimesnil me traduisait tant bien que mal. Le seul qui parlât couramment le français était Fruchart, et ce paysan nous donnait des ordres ..

Je m'en souviens encore avec surprise, de cet étrange Fruchart : un grand faraud botté, affublé d'un sabre, vêtu d'une mauvaise blouse, et coiffé d'un chapeau toujours orné d'une cocarde blanche où se lisaient ces mots : « *Je combats pour Louis XVII.* » Rasé, bronzé, il portait un air impérieux sur son visage rustique, et M. de Geismar le traitait comme un personnage, en vérité, lorsqu'ils chevauchaient tous deux de compagnie à la tête des quelque 800 cavaliers que nous étions.

J'échangeai pourtant, il faut l'avouer, un regard de détresse avec Varimesnil, quand on sonna soudain le boute-selle en ce bourg nommé Pernes, où il n'y avait pas une heure que nous venions d'arriver, juste avant la brune. Pour le coup, la tarentule l'avait décidément piqué, le Geismar !... Nous eussions cependant bien pu demeurer, tous deux, puisqu'après tout nous n'étions en aucune façon ses soldats. Mais quoi ! nos deux pieds se haussaient déjà vers l'étrier, et nous repartîmes avec toute la troupe sous la nuit tombante, à travers les terres sombres et le long des routes fangeuses. On nous apprit à mi-voix que nous allions surprendre Saint-Pol, en Artois.

Il n'était pas moins de onze heures du soir lorsque nous y parvînmes. Je laisse à penser la stupeur dans la ville endormie et toute noire, quand subite-

ment le pavé des rues y crépita sous une avalanche de chevaux. Nos cosaques élevaient des torches de loin en loin, pour éviter de donner dans les bornes ou les auvents des boutiques. On entendait seulement çà et là quelque fenêtre d'une maison s'ouvrir soudain avec fracas, et rien n'était divertissant comme l'aspect des bonnets de nuit que l'on entrevoyait alors au-dessus des balcons. Mais nul encore, dans les rangs, ne criait, ni même ne parlait. Seul le tintamarre des chevaux bouleversait la ville. Un habitant, le sabre sous la gorge, nous conduisit vers le refuge de la garnison, une centaine de malheureux soldats novices, qui en un quart d'heure se trouvèrent pris au lit et renvoyés tout tremblants où ils voulaient, en chemise. C'était une nuit de carnaval, justement. On commençait à rire avec une gaîté nerveuse, et la ville était à nous.

Au début, tout se passa sans trop de désordre. Nous étions là, massés sur une grande place, à ce qu'il nous sembla ; des feux gigantesques, faits avec les paillasses, les tables et les bancs de la garnison, commençaient à s'allumer. Mais on crut bientôt voir s'éloigner M. de Geismar, qui probablement se rendait sous bonne escorte, selon son habitude, chez les receveurs d'impôts et chez le maire. Puis des patrouilles se formèrent bruyamment pour aller chercher du foin et des vivres. On entendit sur la place même des coups frappés dans une porte ; quelques carreaux brisés se répandirent sur le sol avec un bruit de feu d'artifice. L'ébrouement des chevaux, leur piétinement, le brouhaha général augmentait de minute en minute. Une voix aiguë de cosaque se mit à glapir un chant bizarre, et à cet instant précis un sous-officier saxon passant près de Varimesnil dans l'ombre, lui jargonna je ne sais quoi, qui signifiait, paraît-il : « Avez-vous soif ? » Ah, si nous avions soif ! Nous le suivîmes...

A deux heures de là, Saint-Pol présentait un prodigieux spectacle. En quelque rue que l'on allât, toujours sous le prétexte de réquisitions et de fourrage, l'on se heurtait à des soldats errants et braillant, le rire gras, l'œil farouche. Des cris perçants retentissaient dans la rue voisine ; on y courait : quatre soudards, à la lueur d'une torche, arrachaient du logis une femme demi-nue, ou un bourgeois claquant des dents auquel on hurlait des mots incompréhensibles, le knout brandi ou le fusil en joue. Dans cette maison, plus loin, des flambeaux rougeâtres allaient de fenêtre en fenêtre, des supplications, des gémissements étouffés s'échappaient, une vitre enfin volait en éclats sous l'effort d'un coude ou d'un pommeau de sabre. C'était l'orgie, la fureur du vin, du viol, du meurtre aussi peut-être. Devant une boutique, que nous reconnûmes bientôt pour un magasin de jouets, on s'étouffait, on hurlait de joie : des cosaques en sortaient à la file avec des masques de carton, burlesques et atroces, sur leurs figures de bandits. On était en carnaval, pardieu !... Et à peine les affreux déguisés s'avisèrent-ils à temps que deux chevaux s'avançaient et les écrasaient presque, deux grands chevaux tirant une calèche où les saluait gravement un personnage empanaché, galonné, brodé d'or et chargé de croix, le sieur Louis Fruchart en personne, travesti bel et bien en sous-préfet de l'Empire, et qui se pavanait ainsi, par dérision !

Fût-ce cette vue qui acheva de nous jeter dans le délire ? Ou ne fût-ce que l'eau-de-vie, ou le bruit et comme l'odeur du pillage ? Nous rôdions un instant après dans la rue, mon camarade et moi, derrière une patrouille avinée de hussards balançant des falots, et nous portions stupidement à notre tour des masques sur nos visages, deux hideux masques blancs et roses, ignoblement souriants : Une maison se trouvant par malheur éclairée, les hussards y entrèrent à grand tapage, cherchant d'abord la cave...

La cave, ah, fi donc ! — il nous fallait, à Varimesnil et à moi, maintenant que nous étions masqués, des plaisirs bien plus délicats. Un masque, pour un godelureau bien né, qui a déjà des souvenirs de fête, à qui de vieilles gens ont conté comment on se divertit jadis à l'Opéra, sous les rois aujourd'hui défunts, avant le règne des jacobins, un masque permet, bien mieux ordonne qu'on se montre galant. C'est l'attribut des intrigues vénitiennes, des entreprises savoureuses, des hardiesses impertinentes et promptes, à la façon de l'ancienne cour... Allons, n'y avait-il pas céans quelque belle, quelque morceau digne de deux gentilshommes en fine humeur — de deux gentilshommes tels que nous, qui montions lourdement l'escalier de cette maison dont les hussards saccageaient la cave, deux gentilshommes crasseux et crottés par quatre jours de route, empestant le vin, le cuir, la fange et le soldat, portant la veste dégrafée, les cheveux en désordre sous des chapeaux souillés, et, brochant sur tout cela, deux épouvantables masques qui riaient à la muette d'une manière effroyable ?....

« — Messieurs, au nom du ciel ! implora, lamenta tout à coup une vieille femme sortie on ne sait d'où, ne venez point par ici, n'entrez point par là ! ! C'est la chambre de ma fille, qui est très malade, très mal... »

Sa fille, une fille ? Bravo ! La ruse de la vieille était vraiment par trop grossière... Varimesnil tourna sans plus tarder le bouton de la porte défendue, et les deux monstres que nous étions entrèrent brutalement. Eh ! la vieille n'avait pas menti : une frêle jeune fille se trouvait là, respirant avec peine, péniblement soulevée sur son lit, les traits tout dé-

faits, et ses mains blanches tendues en avant comme pour nous repousser. Elle ne fit pas un mouvement de plus, comme si la peur l'avait tuée déjà — mais quoi! savions-nous qu'un être débile et souffrant peut mourir de saisissement, d'angoisse? — ; ses yeux s'arrondirent et devinrent immenses : on eût cru qu'ils sortaient de l'orbite ; sa bouche s'ouvrit sans que la gorge, contractée sans doute, pût émettre un son : une nymphe surprise, pensâmes-nous, une vierge pudique, et adorable en vérité!... Il ne s'agissait ni de la forcer, ni de l'épouvanter davantage. Varimesnil, toujours masqué, s'avança vers elle en titubant, s'assit ou plutôt se laissa tomber au bord du lit pour lui parler, lui passa le bras sous la taille — elle se renversa en arrière, pesant de tout son poids sur ce bras, la tête abandonnée, la bouche ouverte. Mon camarade se pencha...

Au bout d'un instant il se relevait brusquement! Il appuyait sa main sur les lèvres, sur le cœur.... D'un même mouvement, nous arrachâmes nos masques, et nos deux faces d'enfant apparurent soudain, livides et terrifiées. De l'autre côté de la porte, la vieille sanglotait faiblement, sans trêve....

. . . . . .

A plusieurs années de là, il y avait bal à l'Élysée. Son Altesse la duchesse de Berry, alors dans tout l'éclat de son bonheur et de sa grâce, souriait aux explications que la duchesse de Reggio lui donnait au sujet d'un nouveau quadrille. Je faisais par hasard vis-à-vis, dans ce quadrille, à mon ancien compagnon de 1814, le jeune comte de Varimesnil, aujourd'hui sous lieutenant aux gardes du corps.

« — Que Votre Altesse, disait Mme de Reggio à la duchesse de Berry, suive les pas de Mme de Meffray, qui danse avec M. de Varimesnil. Mme de Meffray s'en tire à la perfection.... »

Il s'agissait d'une figure composée à l'imitation des danses souvent bizarres du moyen-âge, et dont l'imprévu un peu osé n'était point pour choquer dans la libre cour de Madame.

« — Votre Altesse n'aime-t-elle point la langueur touchante de ce pas? poursuivit la duchesse de Reggio. Là, là, là, doucement, un tour à gauche, M. de Varimesnil passe son bras sous la taille de Mme de Meffray, très bien, celle-ci se renverse en arrière, la tête abandonnée, comme mourante.... Ah, mon Dieu! »

Mes regards par malheur venaient de rencontrer à cet instant les yeux de Varimesnil. Nous avions horriblement pâli tous les deux, et le jeune lieutenant, pris d'un malaise douloureux, venait de laisser aller par terre la blonde et délicate Mme de Meffray, au scandale de tous et au grand dépit de Son Altesse, dont le bal se trouva bouleversé pendant quelques minutes à la suite de cet accident.

MARCEL BOULENGER.

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE
de
BENJAMIN CONSTANT EN ALSACE (1827)

(*Rapports inédits.*) (1)

Benjamin Constant, ancien député de la Sarthe et de Paris, fut élu à Strasbourg à la fin du règne de Charles X, malgré les efforts désespérés des préfets du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour enrayer les progrès du parti libéral en Alsace. Constant s'était présenté dans cette province sous les auspices de plusieurs amis de fraîche date, dont le plus connu est J. Coulmann, de Brumath.

Admirablement reçu, hébergé par plusieurs grands propriétaires de la région, les Hartmann notamment, fêté de toutes les façons par des banquets, des sérénades, des illuminations, il paraît bien avoir goûté avec délices, au cours de ces campagnes électorales, cette popularité à laquelle il avoue être si sensible. Les préfets, après avoir nié d'abord son succès ou l'avoir expliqué par les largesses du parti de l'opposition au gouvernement du roi, semblent enfin s'en être sérieusement alarmés. Leurs messages aux ministres de l'intérieur (Corbière, puis Martignac), encore très curieux à parcourir aujourd'hui, aux Archives nationales, contiennent l'écho de leurs inquiétudes, et aussi l'aveu des moyens plus ou moins honorables auxquels ils croyaient devoir recourir pour déjouer les intrigues de leurs adversaires. — En voici quelques échantillons.

VICTOR GLACHANT.

PRÉFECTURE
du
BAS-RHIN
—
Police
—
Apparition de M. Benjamin Constant dans le département.

A Son Excellence
le Ministre de l'Intérieur.

Strasbourg, le 17 août 1827.

Monseigneur,

Depuis quelques jours, M. Benjamin Constant, ainsi que je l'ai déjà annoncé à Votre Excellence, était attendu à Strasbourg ; il est arrivé à Brumath le 12 : il est descendu chez M. Coulmann, propriétaire dans cette commune, et qui habite Paris une grande partie de l'année. C'est un jeune libéral des plus exaltés. Le soir de son arrivée à Brumath, peu de monde s'est présenté devant la maison, quoique l'on eût déjà cherché à remuer les esprits.

Le lendemain 13, M. Benjamin Constant est parti

(1) Les campagnes électorales de Benjamin Constant en Alsace et la surveillance politique et active à laquelle il fut en butte durant toute cette période occupent la deuxième section du livre de M. VICTOR GLACHANT (*Benjamin Constant sous l'œil du guet*), qui paraîtra prochainement à la librairie Plon, et dont la première partie contient les lettres inédites adressées par Constant à Fauriel pendant son exil et son séjour auprès de Mme de Staël.

vers 4 heures de l'après-midi pour se rendre à Strasbourg : il y est arrivé vers les six heures. Depuis huit jours, quelques grouppes (*sic*) peu nombreux se réunissaient le soir, à huit heures, sur le quai de l'Esprit, annonçaient que Benjamin Constant allait arriver, que des musiciens placés dans des bateaux allaient lui donner une sérénade: il n'en fallait pas davantage pour grossir les grouppes ; et, tous les soirs, pendant trois ou quatre jours, il se formait ainsi des rassemblemens de trois à quatre cents oisifs ou curieux.

Le jour de son arrivée, le rassemblement provoqué par la musique a été plus nombreux : il était de mille à quinze cents personnes ; des petits grouppes de trois ou quatre personnes étaient dispersés dans la foule pour répondre aux signaux d'allégresse des meneurs. Dès que la musique se fit entendre, des cris de *Vive Benjamin Constant* ! répétés par les petits grouppes décidèrent le député à se montrer au balcon de son appartement ; l'obscurité empêchait de le voir : *trois chandelles* furent placées devant lui sur le balcon ; on le vit alors saluer avec *sa casquette* l'attroupement placé sous ses fenêtres, et on l'entendit crier : « *Vive la Charte, toute la Charte ! Vive les libertés civiles et religieuses ! Vive la jeunesse alsacienne !* » Une voix partie d'une fenêtre du 2e étage cria : « *Silence ! le prince des orateurs va parler ; a bas les chapeaux !* » Les curieux qui étaient là en majorité ne crurent pas devoir déférer à cet ordre, et *le prince des orateurs* vint proférer quelques paroles qu'on eut peine à entendre. Il paraît qu'il a dit autre chose que ce qu'il voulait ou devait dire, car sa femme, qui était derrière lui, le tira, et l'on vit du dehors des gestes assez violens qui ressemblaient à des reproches. Benjamin Constant revint alors au balcon : cette scène a été assez ridicule et a diverti les spectateurs; enfin une voix partie d'un des grouppes a crié : « *Vive le Canning français ! Vive le nouveau Canning !* » Et, bientôt après, tout s'est dispersé sans que la plupart des spectateurs aient compris ce que cela voulait dire.

Le 14, dans la matinée, plusieurs personnes se sont présentées chez lui, quelques-unes se disant députées des différens métiers, tels que les bouchers, les bateliers, les chapeliers, etc. ; mais presque tous les membres de ces métiers ont désavoué ces députations, et cela a même amené des pourparlers entre eux.

Quelques jeunes gens de l'École de Médecine ont été le voir aussi ; je n'ai pas le nom de tous ; mais il se trouve en tête un certain Mangin, que la police trouve toujours dans les circonstances où sa vigilance est provoquée. L'avocat Marchand et un nommé Schertz, négociant, ont été ses accolites (*sic*) les plus fidèles. Le premier ne jouit d'aucune considération : le second est une mauvaise tête et n'a aucune consistance.

Le 14, le député est reparti pour Brumath avec M. Coulmann (1). Quatre jeunes gens dans une voiture attelée de deux chevaux de poste, et deux autres à cheval, parmi lesquels était toujours ce Mangin, lui ont servi d'escorte jusqu'à moitié chemin de Brumath, où il est arrivé à six heures.

Pendant les vingt-quatre heures que M. Benjamin Constant a passé (*sic*) à Strasbourg, le ministre protestant de Brumath, le sieur Christ, aubergiste, le maître de poste et quelques autres protestans ont cherché à monter les têtes ; ils sont venus à bout de réunir devant la maison de M. Coulmann une assez grande quantité de monde et de musiciens.

Le 15, un grand dîner a eu lieu chez M. Coulmann. Parmi les convives se trouvait au premier rang M. Blaisius, ministre protestant à Brumath ; Saint-Marc, officier retraité, aussi à Brumath, Hein, négociant, et toujours M. Marchand, avocat à Strasbourg ; le percepteur de la commune faisait partie du cortège : j'en écris au ministre des finances.

Le même jour, le sieur Christ, aubergiste à Lafleur, a rassemblé hors Brumath environ 50 hommes à cheval, dont il s'est constitué le commandant, et il leur a fait faire plusieurs évolutions pour les préparer à la course du lendemain. Ils sont rentrés en ville, musique en tête, vers sept heures du soir, se sont mis en bataille devant la maison Coulmann, où la musique se faisait entendre. Cette cavalcade criait de tems en tems : *Vive Benjamin Constant ! Vive la Charte* ! et quelquefois : *Vive le Roi* ! Après être resté là plus d'une heure, chacun s'est retiré.

Le 16, à neuf heures du matin, les mêmes cavaliers, toujours sous la conduite de Christ, se sont rassemblés, au nombre d'environ 40 ou 50, devant la maison Coulmann, ayant encore la musique en tête. Quelques cris comme ceux de la veille ont été entendus, et, à dix heures, tout le cortège s'est mis en route. M. Benjamin Constant, sa femme (2) et M. Coulmann étaient dans une voiture attelée de quatre chevaux blancs fournis par divers particuliers à Brumath.

Le sieur Christ avait envoyé des émissaires, la veille, dans les communes que devait parcourir M. Benjamin Constant, et la troupe s'est grossie de quelques paysans des communes de Weyersheim, Kurthenhausen, Weitsbruck ; Gedorsheim a fourni deux hommes, dont un meunier. Le ministre protes-

1. Voir les *Reminiscences* de COULMANN, dont la lecture très attrayante peut servir à éclairer le récit de ces faits.

2. L'Allemande Charlotte de Hardenberg, demoiselle très allemande. B. Constant, peu fait pour le mariage, avait moins mauvaise opinion d'elle que de sa première femme : ce qui n'est pas beaucoup dire.

tant, à la tête des paysans, a harangué M. Benjamin Constant. Une jeune fille lui a présenté des fleurs; plusieurs ministres protestans étaient venus le visiter à Brumath; la cavalerie était de 60 personnes en arrivant à Bischwiler.

M. Goulden (protestant) et maire de cette petite ville, n'a pas pu empêcher, malgré toute la confiance dont il jouit, que quelques personnes ne fussent au-devant du député. On lui a donné des sérénades : mais le maire ayant annoncé qu'il ne le recevrait pas, il ne s'est pas arrêté. L'escorte de Brumath était tellement ivre qu'elle n'a pas pu suivre. M. Coulmann avait écrit d'avance à ses amis, qui s'étaient chargés de monter les têtes en faisant crier : « *Vive le protecteur de l'agriculture, des libertés religieuses!* » Il est très remarquable que pas un seul catholique ne s'est trouvé dans toutes ces cohues. La conduite des protestans est remarquable aussi dans cette circonstance; à Strasbourg, ils avaient été plus circonspects : ils avaient même été très sages. Il est vrai qu'instruit de l'arrivée de ce Révolutionnaire et des projets qu'il avait de se fixer dans ce département, je m'en étais expliqué franchement et très ouvertement avec les personnages les plus marquans parmi les protestans, et notamment avec M. le baron de Turckheim, président du consistoire. Je leur avais fait part des craintes que j'avais que la présence de cet homme n'excitât, à force de calomnies et d'assertions mensongères contre le gouvernement, des réclamations ou des plaintes ; que si cela arrivait, je n'hésiterais pas à défendre publiquement le gouvernement du Roi; que je prouverais que non seulement les protestans sont traités avec une faveur dont ils n'avaient joui à aucune époque, mais qu'ils l'étaient avec une bienveillance qui était presque une injustice, comparée à la position des catholiques; qu'il serait facile d'établir, par exemple, que plus du cinquième des fondations dont ils jouissent sont des usurpations faites par eux pendant la Révolution sur les catholiques, et que les droits n'étaient pas tellement acquis qu'on ne pût les contester; que s'ils me mettaient dans la nécessité de faire connaître leur position à cet égard, non seulement on verrait qu'ils sont loin d'avoir à se plaindre, mais que les fabriques des églises et le gouvernement lui-même ont beaucoup à leur reprendre; que j'avais toujours maintenu leur position par un esprit de paix, plutôt que par un esprit de justice; mais que, si on calomniait le gouvernement du Roi et si on méconnaissait ses bontés, je mettrais tout à jour, et je prouverais qu'ils sont traités en bien outre mesure.

M. de Turckheim, qui est un protestant très chaud, a bien senti ces observations et le danger d'un voisinage tel que M. Benjamin Constant, et il n'a caché ni ma conversation ni sa manière de voir à ses coreligionnaires; tout ce qui est raisonnable, parmi eux redoute le séjour de M. Benjamin Constant, et plus encore de lui voir fixer son domicile dans ce pays.

Ce voyage de Benjamin Constant, qui a été ridicule à Strasbourg, fâcheux pour l'effet à Brumath et dans les environs, aura cependant un avantage dont je pourrais tirer grand parti si nous avions des élections. Il a complètement divisé le parti libéral. Les libéraux sages et qui ont une grande consistance, tels que MM. Humann et Turckheim, sont furieux de l'apparition de Benjamin Constant et de sa conduite dans le pays et à leur égard : il n'a été voir aucun d'eux; il a eu l'air de les rejetter (*sic*) et de les signaler comme étant sortis de leur position d'opposition Comme il ne peut être nommé que par les électeurs qui porteraient MM. Humann et Turckheim, il a cherché, on le voit, par les propos de ses entours, à les dépopulariser. Il est résulté que ceux-ci, qui, il y a quelques jours, me disaient, en parlant d'élection, qu'ils ne pourraient pas prendre d'engagement, seraient trop heureux aujourd'hui d'avoir l'appui de l'administration; et comme, dans l'état actuel des choses, je regarderais comme une bonne élection celle qui porterait tous les députés actuels, tels qu'ils sont, je retirerais grand parti pour ce résultat, et des pasquinades de Benjamin Constant et de l'humeur honorable que M. Humann a montré (*sic*) contre lui. Je crois devoir vous dire, au surplus, Monseigneur, que dans cette circonstance M. Humann a été parfait. M. Becquey (1), qui était ici, et moi, nous l'avons entendu s'expliquer franchement, fortement, et dans les meilleurs termes, sur tout ce qui tenait au Roi, même à son gouvernement, répétant sans cesse : « Est-il un pays où il y ait plus de liberté et « de véritable aisance qu'en France? »

J'avais hier, sur le rapport qui m'avait été fait du voyage de Benjamin Constant à Bischwiler, envoyé M. Houzeau, officier de gendarmerie, très sage et très dévoué, observer ce qui se passait, et porter des instructions au maire de Bischwiler. C'est lui qui m'a remis les détails que je transmets à Votre Excellence. J'ai écrit au commandant de la gendarmerie pour qu'il réprimande fortement le maréchal-des-logis de Brumath, qui a souffert ces rassemblemens d'hommes à cheval faisant des évolutions. Ce maréchal-des-logis est cependant un homme sûr et dévoué; mais il a été trompé par l'ineptie du maire, qui n'aurait rien osé prendre sur lui.

M. Benjamin Constant s'est embarqué à Fort-Louis ou à Seltz, pour aller rejoindre à Bade le

(1) Conseiller d'État, directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines.

général Sébastiani et quelques autres. J'ai écrit au chef de police de cette ville pour le prier de me faire connaître ce qu'il pourra savoir des allées et venues de ce député et de sa société, et j'en rendrai compte à Votre Excellence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Conseiller d'État, Préfet,
ESMANGART.

Je viens d'être informé que le général Sébastiani est parti pour la Suisse. Il n'est plus à Bade. J'apprends aussi qu'il s'est expliqué, à Bade, sur le compte de Benjamin Constant d'une manière peu honorable pour ce dernier. Ainsi le voyage à Bade n'a pas, je crois, pour but de l'y voir. »

Paris, le 29 août 1827 (1).

Au Préfet du Bas-Rhin, à Strasbourg.

M. le Préfet, j'ai reçu votre rapport du 17 de ce mois, par lequel vous me rendez compte des circonstances qui ont accompagné le passage de M. Benjamin Constant dans votre département et de l'effet qu'il y a produit. Je vous remercie de cette communication, et j'approuve la conduite que vous avez tenue. Je suis très satisfait du parti que vous avez su tirer de cet événement.

PRÉFECTURE
du
BAS-RHIN
—
Cabinet

A Son Excellence
le Ministre de l'Intérieur.

Strasbourg, le 5 octobre 1827.

Monseigneur,

M. Benjamin Constant, qui était allé passer trois semaines aux eaux de Bade, est revenu le 29 du mois dernier à Brumath, chez M. Coulmann. Le 30, il a été en voiture au temple protestant, où le pasteur l'a harangué: il était accompagné de M. Saint-Marc, officier en retraite, qui ne le quitte pas. Il a été moins fêté, cette fois, à Brumath que lors de sa dernière apparition. La sévérité que j'ai mise vis-à-vis de deux employés des finances, qui s'étaient montrés d'une manière outrageante pour le gouvernement, et l'insouciance que j'ai montrée pour la folie de ceux qui se disent indépendans, les a humiliés; ils sont honteux de ce qu'ils ont fait; et ceux qui ont quelque chose à ménager sont restés tranquilles.

Pendant son séjour à Bade, M. Benjamin Constant a été, le premier jour, un objet de curiosité, mais une fois ce sentiment satisfait, il y a joué le rôle le plus ridicule et le plus honteux. Il n'a pas quitté la roulette, à laquelle il n'a pas joué très gros jeu, mais il ne quittait pas le tapis. Plusieurs personnes de Strasbourg, mais toujours les mêmes, se sont relevées pour aller le fêter et le promener dans les *différentes tables d'hôte*; et là, sans savoir si cela convenait aux autres convives, on portait sa santé, qui n'était répondue (*sic*) que par trois ou quatre de ses accolites (*sic*). Un jour, dans une de ces auberges où dînait un jeune professeur du collège de Strasbourg, nommé Bataille, celui-ci, ennuyé de ces santés portées au député, se leva et dit : « Allons, messieurs, faisons mieux que cela ; buvons une santé qui est chère à tout le monde : Vive le Roi. » Tous les convives se sont levés ; mais M. Benjamin Constant n'a pas trouvé cette sortie de bon goût, car il n'a plus retourné (*sic*) dans cette auberge.

Depuis son départ de Strasbourg, il y a six semaines, le notaire Stœber, un négociant nommé Schertz, le sieur Steiner, directeur des assurances de la Compagnie royale, et quelques autres, ont fait courir des listes de souscription, en annonçant qu'on donnerait à Strasbourg une grande fête à MM. Humann, Turckheim et Benjamin Constant. Cette annonce avait attiré un assez grand nombre de souscripteurs parmi le haut commerce et gens marquans de la société et pouvait procurer un plus grand nombre de signatures, même dans la classe inferieure.

Il importait fort à la cause royale de déjouer cette intrigue et d'empêcher que, dans une ville paisible et habitée par des hommes d'un caractère calme, on ne vînt provoquer de l'enthousiasme pour un si mauvais motif. Le seul moyen de parer à ces inconveniens était d'empêcher d'abord MM. Humann et de Turckheim de se trouver à ces saturnales. Le premier, après s'être montré très irrité lors de la première apparition de Benjamin Constant, était venu cependant me dire qu'on lui avait proposé d'assister au dîner projetté (*sic*) et qu'il avait cru devoir accepter. J'ai pensé qu'il était dangereux de le blâmer dans le premier moment, et je lui ai dit qu'il avait bien fait. Mais je le repris le lendemain ; je n'eus pas de peine à lui faire entrevoir le rôle secondaire qu'il allait jouer dans cette fête ; qu'il me paraissait fâcheux pour lui de se trouver dans une position qui devait l'obliger à encencer (*sic*) une idole qu'il ne révérait pas du tout, et qu'à tout prendre, ceci me semblait un coup monté contre lui pour faire primer Benjamin Constant, et enlever pour lui la première élection ; qu'il était bien certain que celui-ci ne pourrait avoir des voix que parmi les électeurs qui auraient voté pour lui, M. Humann, et que, s'il y avait la moindre défection dans ses forces, et que M. de Turckheim l'abandonnât au moment de l'élection il ne serait certainement pas élu, qu'il me semblerait, à sa place, bien plus utile et plus honorable de conserver mon ca-

(1) M[illegible]

ractère, de faire tête à l'orage, de rester avec mes amis, d'annoncer hautement que je ne partage pas les opinions de M. Benjamin Constant, et que je ne pouvais approuver les moyens dont il se servait pour acquérir de la popularité; qu'au lieu d'aller à ce dîner, je lui conseillais d'aller passer quinze jours ou trois semaines dans ses forges, et de ne revenir que quand l'orgie serait finie. Il a été frappé de mes raisons : il est parti pour ses forges, il a écrit qu'il n'irait pas au dîner; et, bien qu'il soit revenu quelques jours avant, parce que Benjamin Constant s'était trop fait attendre, il a tenu ferme, et n'y est point allé.

Quant à M. de Turckheim, il avait cédé par faiblesse; et non seulement il avait souscrit, mais il persistait à dire qu'il irait à ce dîner. J'ai dû le faire attaquer aussi sans qu'il se doutât que l'administration y eût part, et c'est par M. Humann que je l'ai fait; celui-ci a été le trouver; il lui a parlé de la manière la plus forte sur la nécessité de soutenir son caractère et sa nuance d'opinion; qu'il ne pouvait s'allier avec M. Benjamin Constant; et il a ajouté, d'après ce que je lui avais dit, que je regardais comme nécessaire qu'il y eût un protestant dans le département; mais que si Benjamin Constant réussissait à se faire nommer, je saurais bien monter les catholiques de manière à prouver aux protestans qu'ils n'étaient pas les plus forts, et que certainement M. de Turckheim ne serait pas nommé au grand Collège. La peur, alors, prit celui-ci : il écrivit à Benjamin Constant « qu'il avait souvent admiré son talent à la tribune; qu'il faisait « les mêmes vœux que lui pour la liberté de son « pays, mais qu'il était loin de partager ses opinions « sur les moyens; qu'en conséquence, il ne devait « pas être étonné de ne pas le voir *se réunir aux* « *électeurs* qui lui donnaient une fête, etc. »

Cette défection a mis, comme je l'avais prévu, la défection dans le camp : sur 154 souscriptions, cinquante convives ont manqué à l'appel; tout ce qui tenait au haut commerce s'est retiré; il n'est resté que trois individus de ce haut commerce, parmi lesquels un frère de ce même M. de Turckheim, deux ou trois notaires, quelques avocats ou avoués, certains officiers en retraite, un ancien commissaire-ordonnateur en retraite, d'une opinion détestable, et puis des gens de la classe tout-à-fait inférieure, tels que des bouchers, des boulangers, des charcutiers, des chapeliers, etc., qui se trouvaient, sur les 104 convives, au nombre de plus de 80. Cette réunion bizarre a peu flatté M. Benjamin Constant, qui, sans cependant en montrer de l'humeur, a quitté de très bonne heure le festin. La réunion a, du reste, été aussi froide que ridicule. On savait que la police se serait opposée à toute sérénade dans la rue : il n'y en a point eu; il n'y a pas eu non plus vingt personnes dans toute la soirée sous les fenêtres de la maison où était cette réunion qui n'a pas fait la moindre sensation au dehors. Tous les gens d'un ordre un peu relevé ont été honteux de se trouver à pareille fête, et c'était à qui, parmi eux, refuserait de se trouver à table à la droite et à la gauche du député. C'est le sieur Monnier, officier en retraite, qui est ici depuis deux mois et qui m'a été signalé par Votre Excellence, qui a eu l'honneur de sa droite. Cet officier était allé au-devant du député à Brumath, et était rentré avec lui, à Strasbourg. Comme le ridicule était l'arme la meilleure à employer dans cette circonstance, et qu'ils me l'ont fournie, je l'ai employée utilement : l'article que j'ai fait mettre dans le journal, et auquel ils ne peuvent répondre, parce qu'il est le récit exact de ce qui s'est passé, les a tués; ils sont honteux; tout le monde se moque d'eux, et la division la plus complette (*sic*) est parmi les libéraux. Ils en veulent beaucoup à M. Humann, un peu à M. de Turckheim. Si nous avions des élections, comme un député de l'opposition l'emporterait à Strasbourg, j'appuierais M. Humann : mais, dans tout état de cause, je suis prêt à tout événement, et je ne perdrai pas un pouce de mon terrain.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Conseiller d'État, Préfet,
ESMANGART (1).

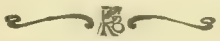

Chronique.

—

LE PRESTIGE DE L'AVOCAT

Aux temps surannés de la *Comédie humaine*, et naguère encore, l'avocat était l'un des personnages importants de la hiérarchie sociale. De bonne souche bourgeoise, il joignait à cette éducation parfaite que donne l'hérédité, le privilège d'une forte situation pécuniaire et mondaine, et n'était nullement dépourvu de la séduction d'un talent personnel. Il s'était, en effet, à l' « Ecole de droit », consciencieusement exercé à l'exégèse des *Pandectes* et ne s'était détourné, souvent, de la magistrature, que parce qu'il possédait quelque indépendance d'esprit, ou des aptitudes à la parole. Sa charge, lucrative, donnait quelque ampleur à son existence. Et autonome, fier de ce self-government, l'ordre des avocats se distinguait par sa traditionnelle tenue.

Qui oserait prétendre qu'il en est de même, à l'heure actuelle, et que la même faveur demeure, parmi nous, acquise à l'avocat? Les conditions sociales se sont telle-

(1) Cette pièce importante est tout particulièrement utile pour pénétrer l'état des esprits, la situation des protestants et leurs rapports avec le représentant du pouvoir dans les départements limitrophes à la fin du règne de Charles X. Elle donne aussi une haute idée du talent d'intimidation du nommé Esmangart !

ment modifiées, que les institutions réfractaires à toute réforme — tel l'ordre des avocats — portant la peine de ce misonéisme, ont été les plus éprouvées.

Vers cette corporation respectée s'est ruée, en effet, la foule impatiente des jeunes hommes d'aujourd'hui. Les uns, riches et oisifs, insoucieux de tout travail et de toute discipline, n'ambitionnaient qu'un titre, de même qu'ils n'avaient vu en l'étude, bien négligente, du droit qu'un moyen d'échapper à deux années de service militaire. Les autres, sans ressources, s'engageaient dans cette carrière, dont aucun concours ne défendait l'entrée, parce qu'elle semblait promettre un gain immédiat. Comment dès lors une profession, si véritablement « encombrée » de non valeurs, et d'arrivistes par nécessité, pouvait-elle demeurer lucrative et respectée ?

Les « jeunes » qui ont quelque fortune, et qu'anime néanmoins une laborieuse énergie, doivent se faire secrétaires d'avocats notoires, qui, s'autorisant d'un propre — mais ancien — désintéressement, utilisent gratuitement leurs services. — Ainsi ils acquièrent l'expérience des affaires et peu à peu se manifestent.

D'autres se jettent dans la politique militante, et quêtent, un mandat électif qui leur procurera quelque ascendant auprès des plaideurs et des magistrats.

Un grand nombre sont enclins à d'humiliantes complaisances vis-à-vis des notaires, des avoués, des huissiers, pourvoyeurs de clientèle. L'indépendance devient rare au Palais. Pour y atteindre, il faut un caractère fortement trempé... ou l'admirable talent, doublé d'un merveilleux savoir-faire, qui distingue les maîtres du barreau.

Les plus cocasses habiletés sont imaginées et pratiquées. Tel jeune robin, pour donner au trop rare client une haute idée de son influence, téléphone familièrement devant lui au garde des sceaux ou à quelque haut dignitaire... figurés en l'occurrence par un domestique ou un concierge dûment stylé.

Mais les plus pitoyables, ce sont les débutants sans fortune ni relations : quelle que soit leur valeur personnelle, ils sont réduits à renoncer... ou à vivre d'expédients. — Ce que sont ces expédients, de récents scandales, encore que promptement étouffés, l'indiquent. Le jeune basochien entre en relations avec ces officines d'affaires qui écument les quartiers populeux, afin d'obtenir par leur entremise de petites causes civiles à plaider. Il « tape » de quelques francs ou d'un louis les pauvres hères, que lui envoie l'assistance judiciaire gratuite, en leur promettant une défense plus soignée.

Ou bien, il s'abouche avec des racoleurs qui battent les cabarets, les bouges mal famés, pour y découvrir et lui adresser une clientèle de correctionnelle. Il subventionne dans le même but le petit personnel — ou plutôt ses membres les moins scrupuleux — des tribunaux et des prisons. Il se livre lui-même au « raccrochage » aux alentours des salles d'audience — tel, cet avocat d'une pièce de Courteline qui défend un client pour « 40 sous. »

A fréquenter assidûment ce monde interlope, ces malheureux en viennent à perdre eux-mêmes la notion de l'honnêteté. Ils donnent à leurs clients les indications qui leur permettront d'éluder la loi, d'éviter une arrestation. De sorte que l'on a vu au Palais surgir cette fonction nouvelle, insensée, de *conseil de bandes de malfaiteurs* !

Que de telles pratiques se puissent commettre, presque ouvertement, non seulement au barreau de Paris, où le prolétariat judiciaire est le plus abondant, mais dans les barreaux de province, voilà qui est déconcertant. Elles n'existent — il faut l'avouer — que par la faiblesse des conseils de discipline et du bâtonnier, élus, près de chaque tribunal, par la corporation. Leur inertie dénote une regrettable peur des responsabilités.

On s'étonnait, dans un bareau de province, de l'admission d'un jeune licencié, nanti, à la suite d'échecs commerciaux, de la plus fâcheuse réputation. — Que voulez-vous, répondit le Bâtonnier, ce jeune homme est le fils d'un huissier. Si nous l'avions évincé, l'opinion, mal éclairée, nous aurait accusés de parti-pris rétrograde anti-démocratique !

Si le recrutement est mal surveillé, toute discipline ultérieure est en fait, bannie. Mieux vaudrait cependant que les règlements fussent élargis, mais appliqués. On ne comprend plus guère, à notre époque, qu'il soit interdit aux avocats de faire la moindre propagande ce qui enlève aux jeunes le moyen de se faire connaître. En retour, on aimerait qu'un avocat peu scrupuleux encourût les rigueurs de l'ordre, avant d'avoir commis quelque scandaleux méfait.

Car l'opinion déjà instruite de la multitude d'avocats oisifs ou besoigneux n'ignore point ces abus. De sorte que l'Ordre perd chaque année de son autorité d'antan. Le titre d'avocat ne suggère plus guère de préjugé favorable...

Certain jour, la Confédération du travail, naissante, décida de s'adjoindre des avocats attitrés. Bien entendu, elle ne leur alloua point d'honoraires. Pis encore, elle prétendit les contraindre à ne point plaider de causes patronales. En sorte que, donnant gratuitement leurs services aux ouvriers, empêchés de les céder contre argent aux patrons, on ne voit point comment ces avocats eussent tiré profit de leur profession. Mais habitué à voir en tout avocat un candidat politicien sans importance, ce groupement ouvrier estimait ses Conseils suffisamment récompensés par l'honneur de le servir !

Maintes anecdotes de ce genre témoigneront du discrédit qui menace les traditionnels « défenseurs de la veuve et de l'orphelin. » Chacun pourra juger de ce déclin en comparant la manière élogieuse et déférente, dont il est parlé de l'avocat dans une *Ténébreuse affaire* et dans les autres romans balzaciens, aux moqueries, aux attaques, qui le poursuivent sur le théâtre contemporain !

De l'excès du mal naîtra peut être le remède. Un grand nombre d'hommes de haute probité et de réel talent demeurent la force et l'honneur du barreau de France. Ils souhaitent eux-mêmes l'éclat de scandales qui révolteraient l'opinion et donneraient aux chefs de l'ordre — à défaut aux pouvoirs publics — l'énergie et l'autorité requises pour réprimer les abus et en prévenir, par de sages réformes, le retour. — Si semblable réaction ne survenait, ce n'est plus seulement le prestige de l'avocat qui serait atteint, ce pourrait être son monopole, son existence même.

Jacques Lux.

Paris. — Typ. A. Davy Im. de la *R.B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire Gérant*, FELIX DUMOULIN

REVUE
E ET LITTÉRAIRE
E BLEUE

EUR : EUGÈNE YUNG
R : FÉLIX DUMOULIN

5e SÉRIE — TOME V 3 FÉVRIER 1906

NE

Nul n'ignore que Charlemagne a « protégé les lettres », comme Louis XIV. Son zèle à cet égard a été célébré pendant onze cents ans, mais rend-on pour cela pleine justice au grand empereur? Je crains que non. Ma conviction est que sans Charlemagne, — par exemple, si Charlemagne était mort en bas âge, — la littérature latine classique aurait eu les plus grandes chances de périr purement et simplement. Une telle disparition, il est à peine besoin de le dire, aurait eu pour le monde moderne les conséquences les plus fâcheuses; il n'aurait pu se développer en Italie un Dante ou un Pétrarque, et une Renaissance toute latine n'aurait pu rayonner de l'Italie sur l'Europe entière; peut-être l'Occident, où le moyen âge se fût prolongé, eût-il été peu capable de se mettre à l'école des réfugiés de Constantinople; en tout cas, des éducateurs grecs n'eussent pu lui procurer qu'une Renaissance indirecte, plus tardive que l'autre et aussi plus lente. Si bien que, par une série fatale de répercussions, nous serions aujourd'hui, à prendre l'hypothèse la plus optimiste, en retard de quelques siècles... Mais laissons les conséquences, et voyons simplement s'il est exact, comme je l'ai indiqué, que la culture latine ait été sauvée par Charlemagne de la destruction totale. Il s'agit, bien entendu, de la culture profane, qui seule intéresse le développement de l'esprit humain et les péripéties de la civilisation.

La théorie que je soutiens ici repose sur un ordre de faits très simple, la date à laquelle ont été écrits nos manuscrits des textes latins profanes.

Presque toujours nos textes nous ont été conservés par des manuscrits du IXe ou du Xe siècle, écrits soit sous Charlemagne lui-même, soit sous les rois ses descendants. A cette période appartiennent, par exemple, les manuscrits de plusieurs discours importants de Cicéron, comme les *Philippiques*, ceux de ses « Lettres familières », c'est-à-dire de sa correspondance avec divers amis, ceux de beaucoup de ses ouvrages philosophiques, comme les *Tusculanes*, les traités de la *Nature des Dieux* et de la *Divination*, le traité des *Lois*, le traité des *Devoirs*. C'est encore par des manuscrits des IXe et Xe siècles que nous connaissons aujourd'hui la *Guerre des Gaules* de César, les *Fastes* d'Ovide, les dix premiers livres de Tite-Live, les *Lettres* de Sénèque à Lucilius, ainsi que les traités de Sénèque sur les *Bienfaits* et sur la *Clémence*, les poèmes épiques de Stace, les lettres de Pline le jeune, les six premiers livres des *Annales* de Tacite... C'est grâce à cette catégorie de manuscrits que nous pouvons lire, parmi les poètes : Lucrèce et Horace, Lucain et Valérius Flaccus, le fabuliste Phèdre, les satiriques Perse et Juvénal...; parmi les prosateurs, Salluste, Vitruve, Sénèque le père, Valère Maxime, Celse, Quinte-Curce, Columelle, Pomponius Méla, Quintilien, Suétone, l'Histoire Auguste... Quand même le hasard aurait détruit tous nos manuscrits antérieurs à Charlemagne et tous nos manuscrits postérieurs à l'extinction de sa race, nos seuls manuscrits du IXe et du Xe siècles suffiraient à nous donner, de l'ensemble de la littérature profane, une idée générale voisine de celle que nous en avons aujourd'hui.

Voilà, penseront peut-être certains lecteurs, qui pourrait faire honneur aux deux siècles de la dynastie carolingienne plutôt qu'au règne particulier de Charles. Et on me demandera de quel droit je rapporterais à Charles les mérites d'une foule de copistes anonymes, qui se sont relayés les uns les autres durant deux cents ans. Ceci, en effet, demande un mot d'explication.

Derrière une édition imprimée d'aujourd'hui, la pensée doit apercevoir au moins deux hommes, un docte à qui remonte la responsabilité scientifique, un industriel qui a veillé à la typographie. Voici par exemple une édition de Molière; elle est l'œuvre d'un savant de mérite, Eugène Despois; elle est aussi l'œuvre d'un excellent typographe, Lahure. La part des deux hommes n'est pas égale. Car, si l'on réimprime l'édition dans cent ans, ce ne sera plus le Molière de Lahure, mais ce sera toujours le Molière de Despois.

Derrière un manuscrit, de même, notre imagination doit être capable de deviner deux hommes : d'une part un abbé carolingien anonyme, qui a fait écrire le manuscrit par un ou plusieurs de ses moines, de sorte que son rôle ressemble à celui d'un directeur d'imprimerie ; d'autre part un autre anonyme carolingien, probablement abbé, lui aussi, de quelque monastère, mais différent de l'autre par une érudition toute spéciale, et qui, ayant mis sur le texte reproduit une empreinte personnelle et ineffaçable, doit être à nos yeux le véritable auteur responsable du manuscrit. J'entends un vrai savant, un homme aussi instruit que le comportait la culture d'alors, aussi documenté que le permettaient ses moyens d'action sur toutes les collections de livres de l'Empire, et, de plus, personnellement curieux, capable même de passion pour les souvenirs antiques, enfin hardi, et sachant retoucher d'une main ferme tout passage qui lui aurait semblé altéré. C'est le savant, ce n'est pas le chef de l'atelier de copistes, qui imagine de confronter l'une sur l'autre les citations faites en double par le grammairien Nonius; la preuve qu'il a pris ce soin c'est que, dans les citations doubles, une faute se trouve deux fois au lieu d'une. Il fait plus fort encore ; il confronte avec un Plaute une citation de Plaute, faite par le même grammairien ; la preuve qu'il n'y a pas manqué, c'est qu'aujourd'hui une même faute figure à la fois dans nos manuscrits du grammairien et dans nos manuscrits du comique. Qu'on ne rie pas de ces exemples, où la critique a été malencontreuse; les erreurs de notre savant carolingien sont les seuls indices possibles de sa méritoire intervention; et en effet, cela est évident, elle doit se dérober à nos regards chaque fois qu'elle a été clairvoyante.

La distinction entre le savant et l'entrepreneur de copies conduit à faire une différence entre le temps de Charlemagne et celui de ses successeurs. Nous savons qu'il y a eu sous Charlemagne des savants, dont le plus illustre est Alcuin, et qu'il leur a donné l'appui le plus efficace; avaient-ils des successeurs dignes d'eux, et outillés pour accomplir les mêmes besognes qu'eux, en 850 ou en 950? tout indique le contraire. D'ailleurs, lorsqu'on possède pour un même texte plusieurs manuscrits des IXe-Xe siècles, ils ne se distinguent que par des accidents de copie; ils sont si ressemblants qu'on est rarement fondé à supposer, pour l'un ou pour l'autre, une nouvelle révision érudite. D'où il résulte que si le travail de multiplication des exemplaires, — le travail comparable à celui d'un Lahure, — s'est poursuivi sous tous les règnes carolingiens, il n'en est pas de même de l'œuvre de préparation critique, — celle qui correspond à l'œuvre d'un Eugène Despois. Le labeur principal s'est arrêté quand s'est trouvé épuisé l'effet de l'impulsion initiale. Et, quoique beaucoup de manuscrits aient été exécutés par des sujets de Charles le Chauve, de Charles le Simple ou de Lothaire, c'est à Charlemagne que nous devons savoir gré de leur existence, puisque, sans Charlemagne, les sujets de Lothaire, de Charles le Simple et de Charles le Chauve n'auraient pas eu de modèles à reproduire. A Charlemagne seul, après la longue stagnation mérovingienne, appartient l'honneur d'avoir réveillé partout le souci des écrits païens. De lui seul, à travers les hommes capables qu'il avait attirés, choisis, dotés de ressources, munis d'autorité pour explorer toutes les bibliothèques, et à qui d'ailleurs il demandait leurs conseils, est descendu sur l'Occident toute la Renaissance intellectuelle qu'on appelle, avec justesse et avec justice, la Renaissance caroline. Elle a été momentanée, parce qu'émanant d'un seul homme elle était factice, mais, plus on la sent factice, plus elle est à la gloire du grand homme isolé.

Quelques écrits, relativement peu nombreux, ne nous sont parvenus que par des manuscrits du siècle des premiers Capétiens, le XIe. Ainsi, l'ouvrage de Varron sur la langue latine, le *de Finibus* de Cicéron, et, parmi ses discours, les plaidoyers pour Cluentius et pour Milon, les *Métamorphoses* d'Ovide, ainsi que l'*Art d'aimer* et les *Héroïdes*, le précieux dictionnaire de mots archaïques de Festus, les *Histoires* de Tacite, et la seconde moitié de ce que nous avons des *Annales*, les diverses compositions d'Apulée; bien que je laisse ici de côté les ouvrages chrétiens, je citerai par exception les vers en latin populaire de Commodien... Des manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle ont sauvé pour nous d'autres ouvrages peu nombreux encore, tels que les deux manuels de la vie rustique, rédigés l'un par Caton le Censeur,

l'autre par Varron, les discours de Cicéron sur la loi agraire, les *Vies* de Cornélius Népos, les élégies de Properce et les *Pontiques* d'Ovide, les tragédies de Sénèque, l'histoire romaine du rhéteur Florus... La rareté de ces textes, et, dans les manuscrits, leur disposition matérielle, les détails d'orthographe, parfois certaines méprises des copistes, enfin de grandes vraisemblances *a priori*, engagent à n'y voir qu'un simple prolongement de la copieuse série carolingienne, celle qui, sous forme d'ailleurs très incomplète, a été passée en revue tout à l'heure. Les copistes qui travaillaient soit sous Robert ou sous Philippe Ier, soit sous Louis le Gros, sous saint Louis, sous Philippe le Bel, ne faisaient que reproduire des modèles aujourd'hui détruits, écrits sous la dynastie précédente, et qui, en dernière analyse, remontent nécessairement à un archétype de date caroline, préparé par quelque serviteur immédiat des vues grandioses de Charlemagne. Certes, il serait concevable qu'on eût découvert, vers 1100 ou 1200, quelque manuscrit vénérable, muré depuis l'antiquité dans une cachette ; et ayant par là échappé aux enquêtes ; la trouvaille faite, il serait concevable encore qu'on se fût essayé à transcrire directement les lignes qu'aucun membre de l'École palatine n'avait jamais déchiffrées. Si le cas s'est jamais produit, et j'en doute, ce ne pourrait être qu'une exception, curieuse, mais sans conséquence.

L'exception aurait eu plus de chance de se produire lors de la grande Renaissance, celle qui a duré parce qu'elle était un réveil spontané de la vie. On s'est mis alors à chercher les vieux manuscrits avec une ardeur extrême, à les copier, à en corriger les fautes. En fait, pourtant, le XIVe et le XVe siècles n'ont fait, en matière de latinité profane, que reprendre la Renaissance caroline, qui était déjà comme une autre antiquité. Les manuscrits de cette date nous ont conservé, non pas directement d'après des manuscrits antiques, mais grâce à des intermédiaires carolingiens que nous n'avons plus, les discours de Cicéron pour Roscius d'Amérie et pour Muréna, son *Brutus*, ses lettres à Atticus, les courtes et exquises poésies de Catulle, les élégies de Tibulle, les *Silves* de Stace, les petits ouvrages de Tacite, le *Panégyrique de Trajan*, par Pline le jeune, ainsi que toute la collection des panégyristes, le poème antichrétien du Gaulois Rutilius Numatianus... Parfois, le hasard a fait périr même les manuscrits du XVe siècle, si bien que notre plus ancien document se trouve être un imprimé. Tel est le cas pour le métricien-poète Térentianus Maurus (édité en 1497), pour une forte partie de la 4e *Décade* de Tive-Live (1518), pour le médecin Scribonius Largus (1528), pour l'historien Ampélius (1638). Les *Fables* mythologiques d'Hygin n'existent plus que grâce à l'édition de 1535, faite d'après un manuscrit qui provenait de Freisingen, à quelques lieues de Munich. Or, par un hasard favorable à la mémoire de Charlemagne, quelques fragments du manuscrit ont survécu, et l'écriture est du IXe siècle, le beau siècle carolingien.

Prose ou vers, tout texte de littérature latine profane donne lieu à une même présomption générale : jusqu'à preuve du contraire, on doit penser qu'il nous a été transmis par le canal de quelque copie érudite, exécutée aux alentours de l'an 800. Nos manuscrits des fables de Phèdre (IXe siècle) et ceux du *Brutus* (XVe siècle) sont séparés par un écart de six cents ans. Pourtant ce ne doivent être que des représentants de deux manuscrits quasi contemporains, exécutés tous deux sous l'inspiration d'un même génie. La présomption en question est toujours valable quand il ne subsiste du texte aucun manuscrit antique. Elle reste valable, en un certain sens, quand un manuscrit antique a été sauvé de la destruction. Ainsi pour Virgile ; nous avons de lui des morceaux plus ou moins importants d'une demi-douzaine de manuscrits antiques. Je veux dire que quoique un éditeur moderne de Virgile puisse encore manier des parchemins du IVe ou du Ve siècle, couverts d'écriture capitale, c'est par l'intermédiaire des copies en minuscule caroline que la connaissance de Virgile s'est perpétuée dans l'Occident, et que, sans les copies carolines, Virgile aurait fort risqué de n'être pas connu de Dante.

Les manuscrits antiques d'écrivains profanes sont aujourd'hui chose bien rare. Je citerai un fragment des *Histoires* de Salluste, en capitale ; la troisième *Décade* de Tite-Live, en onciale, et la cinquième, en onciale encore. Un exemple, très particulièrement « littéraire », à rapprocher du multiple exemple virgilien, est celui du fameux *Bembinus*, contenant les comédies de Térence. Mais qu'on ne s'imagine pas que, parce que ni le parchemin, ni l'écriture capitale du Bembinus n'ont péri, Térence en particulier ne doit rien à Charlemagne. Deux autres Térences antiques, aujourd'hui perdus, et qui présentaient chacun une multitude de variantes importantes, préférables à celles du *Bembinus*, ne sont représentés aujourd'hui que par les dérivés des copies carolines qui en furent faites. Un de ces deux exemplaires antiques, en tête de chaque scène de comédie, portait un dessin représentant les personnages ; c'était un Térence illustré, analogue à nos Molières illustrés. Or l'intérêt de ce cas unique n'a pas échappé aux savants qui servaient les volontés du grand Charles. Ils ont pris soin que les images fussent reproduites comme le texte même, et grâce à eux nous pouvons nous figurer ce qu'était un Térence de luxe, — je n'oserais pas dire un Térence d'étrennes, — au temps de Constantin ou de Théodose.

J'avoue que la confection des copies carolines, en même temps qu'elle assurait la conservation des textes, risquait de compromettre celle des manuscrits. Les lecteurs qui pouvaient disposer d'un exemplaire tout neuf et complet, à coutures fermes, à pages intactes, à encre bien noire, exemplaire en écriture familière, et dans lequel on avait mis quelque soin à séparer les mots, devaient se soucier peu de son modèle défraîchi, décousu, moisi, effacé, écorné, mutilé, où un long vers de dix-sept ou dix-huit syllabes était écrit d'un seul tenant en caractères démodés. Donc, la Renaissance caroline a dû, plus d'une fois, faire périr ce que la continuation de la barbarie aurait laissé durer. C'est ainsi que lors de la grande Renaissance (j'en ai cité plus haut des exemples), les mérites de l'imprimé ont été funestes à quelques vieux exemplaires tracés à la main. La disparition de ceux-ci nous est pénible, mais réfléchissons. Faut-il nous plaindre que l'imprimerie ait été inventée? Faut-il regretter qu'il y ait eu la grande Renaissance? Sur la Renaissance caroline aussi il est équitable de réfléchir; il serait bien fâcheux, même pour les manuscrits, qu'elle n'eût pas été. A supposer que dix ou quinze successions d'heureux hasards eussent pu faire parvenir jusqu'à nous dix ou même quinze manuscrits antiques de plus, combien d'autres auraient sans doute disparu sans être représentés, fût-ce par des copies défectueuses? Nous regretterions alors non seulement les manuscrits, mais les textes mêmes. Et puis, qui nous assure que, sans la Renaissance caroline, nous aurions plus de manuscrits antiques? nous en aurions peut-être moins, car, tôt ou tard, une barbarie qui se prolonge néglige tous les souvenirs et tous les monuments du passé, puis les anéantit un à un.

Rappelons-nous ce qu'a fait la barbarie mérovingienne. Presque aucun texte littéraire païen n'est venu jusqu'à nous grâce à un manuscrit de cette époque; c'est une exception très remarquable que le célèbre *Salmasianus* de l'*Anthologie*, mais l'exception s'explique, car l'*Anthologie* est un recueil de poésies courtes, plus attrayantes que les œuvres de longue haleine pour des siècles de mentalité enfantine. Les copistes mérovingiens ne nous ont guère laissé, en dehors des textes chrétiens, que des textes techniques (de grammaire, de médecine, d'arpentage, de calendrier, ou enfin d'histoire, mais d'histoire de qualité inférieure).

Non seulement les temps mérovingiens n'ont à peu près rien fait pour la conservation de l'antique culture latine, mais ils ont beaucoup travaillé à lui nuire. Les moines d'alors, qui ne dépendaient moralement ou matériellement ni d'un Alcuin ni d'un Charlemagne, détruisaient les manuscrits profanes, les grattant et les lavant pour écrire sur les mêmes feuillets ce qui, pour nous, est ou banal ou secondaire, des textes liturgiques, des morceaux des Écritures, des ouvrages des Pères de l'Église. Leurs méfaits, à leur insu, ont eu quelques conséquences heureuses et qu'ils auraient été incapables d'apprécier; en effet, en ravivant par la chimie les lettres des manuscrits « regrattés », les *palimpsestes*, les modernes ont déchiffré sous la nouvelle écriture des textes précieux, perdus d'ailleurs, comme la *République* de Cicéron, la correspondance de Fronton et de Marc Aurèle, les discours de Symmaque, sans compter les ouvrages techniques de Gaius et de Granius Licinianus. Le palimpseste de Plaute a fourni des morceaux nouveaux de la *Cistellaria*. Enfin divers palimpsestes, moins importants, ont donné quelques fragments inconnus, d'utiles variantes. N'en sachons pas de gré aux faiseurs de palimpsestes. L'éruption du Vésuve aurait droit à la même gratitude, puisqu'à elle aussi nous sommes redevables du salut fortuit de quelques textes.

L'utilité à tirer des palimpsestes ne semble avoir été devinée ni par la grande Renaissance, ni, à plus forte raison, par la Renaissance caroline. Outre que l'exploitation des palimpsestes suppose certaines connaissances chimiques alors inexistantes, on conçoit que l'homme soit lent à se préoccuper des documents qui ne s'annoncent pas comme tels. Loin donc de blâmer Alcuin et ses collaborateurs, sous le prétexte qu'ils n'ont pas fait mille ans d'avance les trouvailles d'Angelo Mai, il convient de noter combien leurs recherches dans les bibliothèques ont été profondes et complètes. La littérature latine profane, telle qu'ils ont réussi à la reconstituer, ne semble s'être enrichie après eux d'aucun texte qui ne fût ou volontairement effacé, comme ceux des palimpsestes, ou enfoui sous la terre, comme ceux des papyrus d'Herculanum.

J'aurais fini, s'il ne me restait à dire quel signe matériel peut remémorer, à quiconque sait lire, les bienfaits de la Renaissance caroline. Ce signe matériel existe aujourd'hui encore, et ce n'est pas demain qu'il disparaîtra. Nos yeux le rencontrent à tout instant, car c'est tout simplement une certaine forme des lettres. Puisque les yeux le voient, il faut que l'esprit sache l'interpréter.

Remarquons-le, c'est un trait caractéristique des Renaissances que d'empreindre sur les livres une marque de leur activité. La grande Renaissance a créé l'imprimerie. La Renaissance romaine du IVe siècle, qui mit fin à un petit moyen âge d'anarchie, de barbarie et de stérilité littéraire, avait substitué aux incommodes rouleaux (*volumina*) les cahiers cousus (*codices*), et commencé la substitution graduelle d'une matière durable, le parchemin, à une matière frêle, le papyrus. Ce dernier progrès a

été, ce que je note en passant, la condition de la Renaissance caroline. Car, soit qu'ils aient manqué d'exemplaires mérovingiens (ce qui devait être l'ordinaire) soit (ce qui a dû être plus rare) qu'ils les aient simplement dédaignés, les éditeurs carolins ont eu pour modèles des exemplaires antiques sur parchemin, qui avaient traversé tant bien que mal une moyenne de quatre cents ans. Pendant ce long intervalle, presque tout ce que le IVe et le Ve siècles avaient produit de *codices* sur papyrus avait dû se réduire en débris.

Comme les autres Renaissances, la Renaissance caroline a innové, quoique sous une autre forme. Elle a précisé, fixé, imposé à tout l'Occident le type de l'écriture minuscule, celui qui est approprié au calame plutôt qu'au ciseau, celui dont la minuscule de nos imprimeries n'est qu'une imitation, régularisée par les procédés mécaniques de l'industrie du fondeur.

L'écriture minuscule constitue un progrès sur la vieille « capitale », non sans doute au point de vue de la beauté, car rien ne flatte plus l'œil que les formes épigraphiques du haut Empire, mais au point de vue de la clarté et des avantages pratiques. Les parties descendantes, comme dans le *p* ou le *g*, et surtout les parties montantes, comme dans le *b* ou l'*f*, forment des saillies qui servent à l'œil de points de repère. Ces saillies font d'ailleurs que les mots diffèrent, non seulement par la longueur, mais par le contour, ce qui donne à chacun d'eux une physionomie. Chose plus utile qu'on ne l'imaginerait; on s'en rend compte par une difficulté notable de la langue russe, où, la rareté des mots à queues fait que les mots paraissent à l'œil inégaux, mais ne parviennent pas à lui paraître dissemblables. L'écriture caroline, sous la forme que nous montre soit un livre ou un journal, soit une lettre écrite à la machine, semble s'être implantée chez nous pour toujours; ou du moins, nous n'en concevons guère la disparition que si elle était un jour supplantée par quelque tracé phonographique. Aussi longtemps qu'elle subsistera, elle rappelera à nos descendants, — elle devra leur rappeler, si leurs éducateurs les ont avertis, — que tout l'héritage de la pensée latine a failli nous être enlevé, et qu'il nous a été rendu par une Renaissance. La minuscule ne révèle pas, mais les éducateurs feront bien de le dire, que cette Renaissance porte le nom d'un homme, parce que cet homme a usé de sa toute-puissance, de la durée de son règne, de l'ampleur de son empire, du prestige de ses victoires, pour tenter l'étonnante entreprise de clore le moyen âge. Ils ajouteront qu'il n'a pas échoué tout à fait, puisque l'esprit moderne est sorti des textes qu'il a sauvés.

LOUIS HAVET,
de l'Institut.

LA FEMME MUSULMANE DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE FRANÇAISE

C'est un lieu commun des récits d'explorateurs et des journaux de missionnaires, que nulle part la condition de la femme n'est pire qu'en pays musulman. Elle y serait victime de la réclusion obligatoire dans le harem, maintenue dans l'ignorance et l'oisiveté, sous une surveillance jalouse, ne pouvant faire un pas sans être épiée, ni sortir que rarement, le visage voilé et accompagnée d'ennuques, exposée chaque jour pour un caprice de son seigneur ou si elle est stérile, à être répudiée ou reléguée dans un lieu de pénitence. En deux mots, la femme serait méprisée quand elle reste fille et, si elle se marie, considérée comme un instrument de plaisir et, j'allais dire, comme un animal reproducteur. Ainsi, sa condition serait celle d'une esclave qu'on prend pour se distraire et qu'on jette au rancart, quand elle a cessé de plaire. Triste sort, en vérité, et digne de commisération s'il était conforme à la réalité!

Un récent voyage en Algérie, où j'ai rencontré nombre de femmes allant et venant librement et sans escorte, et le témoignage de dames françaises, qui ont pénétré dans l'intérieur de familles musulmanes et la lecture du Coran m'ont inspiré des doutes sur l'exactitude de ces assertions. Je me propose ici d'étudier la condition légale de la Musulmane, sa situation réelle et les moyens de l'améliorer.

*
* *

Mahomet, quoique très supérieur à ses contemporains, n'a pu s'affranchir entièrement du préjugé qui a de tout temps règné chez les Orientaux au sujet de la femme :

« Les hommes sont supérieurs aux femmes, dit-il (1), à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci et parce que les hommes emploient leurs biens à doter les femmes. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises. Elles conservent soigneusement, en l'absence de leur mari, ce que Dieu a ordonné de conserver intact. Vous réprimanderez celles dont vous avez à craindre l'inobéissance, vous les reléguerez dans des lits à part, vous les battrez, mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez pas querelle. »

Voilà le principe. La femme doit être sous la dépendance de l'homme; fille, elle est sous la tutelle de ses parents; épouse, elle est sous l'autorité de son mari et de sa belle-mère. Conformément à cela, la part des femmes dans une succession est toujours

(1) *Coran*, chap. IV, sourate 38.

la moitié de celle d'un homme du même degré de parenté (1).

Et pourtant, Mahomet a grandement relevé sa condition légale, par les préceptes suivants. D'abord il a réduit le nombre des épouses légitimes à quatre (2), à condition que le mari puisse fournir à chacune un logement, une servante, deux costumes complets par an etc. Les parents de la jeune fille, — et cela se fait assez souvent, — peuvent stipuler dans le contrat de mariage dressé par le cadi, qu'elle s'oppose à ce que le mari prenne une autre épouse. Si plus tard il le fait, la femme a le droit de divorcer. En outre, le mari est obligé de pourvoir à tous les besoins de sa femme, de ses propres deniers, même si elle allait en prison. Or, chose étrange, la réciproque n'est pas vraie. Si un homme marié est condamné à la prison — et en pays musulman, ce sont les détenus qui doivent se nourrir de leurs deniers — sa ou ses femmes ne sont pas tenues de pourvoir à son entretien.

Le Coran ordonne au mari de donner une dot ou douaire à sa femme (3). Celle-ci peut disposer, sans autorisation de son mari, de cette dot et de tout ce qu'elle acquiert au cours de la vie commune, soit par legs, soit par le produit de son travail, si ce n'est qu'elle ne peut donner plus d'un tiers de son avoir. Enfin le Coran lui assure une part d'héritage, que celui-ci soit gros ou petit. Il est vrai que cette part est toujours la moitié de celle d'un héritier mâle au même degré.

Mahomet n'a pas moins relevé la condition de la femme, au point de vue moral et religieux. Elle était, avant lui, traitée par les Arabes comme une chose et moins qu'une esclave. C'est lui qui a proclamé qu' « elle était la gloire de l'homme ».

« Hommes! dit-il, craignez le Seigneur, qui vous a tous créés d'un seul homme. De l'homme il forma sa compagne. Respectez les entrailles qui vous ont porté (4). »

Il lui a ouvert l'accès des mosquées, car ses devoirs religieux sont les mêmes que ceux de l'homme : la prière, les ablutions, les jeûnes. Les vertus qu'il lui recommande sont la chasteté, la charité, le soin de ses enfants et de son ménage, mais ce qu'il exalte par-dessus tout, ce sont les devoirs de la maternité.

« Aucune femme ne présentera trois enfants ou même deux enfants à elle sans qu'une barrière soit interposée entre elle et l'enfer (5) ».

Et ailleurs :

« Hommes et femmes, dit-il, ceux qui pratiqueront les bonnes œuvres et qui seront croyants entreront au Paradis (1) ».

Nulle part, dans le Coran, on ne fait mention ni de la réclusion dans le harem, ni du voile obligatoirement imposé sur le visage des femmes. Le voile est une coutume de l'antiquité, adopté par les Juives et les chrétiennes d'Orient comme par les Musulmanes, et dont elles se dispensent à la campagne.

*
* *

Il s'en faut de beaucoup que la réalité soit conforme à la théorie. La polygamie et surtout le despotisme des hommes ont empiré la situation. Peu à peu les femmes ont cessé — par mesure d'ordre — d'assister aux offices publics.

« Leur présence à la mosquée, dit M. Houdas, pouvait troubler le recueillement des fidèles. Le voile, dont elles avaient pourtant soin de se couvrir le visage, n'aurait pas suffi à dissimuler leur personnalité (2) ».

Dans les villes, la Musulmane est, par la jalousie du mari, détenue dans le harem, c'est-à-dire dans une partie de la maison, dont l'accès est rigoureusement interdit aux hommes, sauf au maître. Celui-ci, d'ailleurs, permet à ses femmes de recevoir des amies ou d'aller leur rendre visite, mais toujours escortées d'un eunuque ou d'une duègne. Quant aux distractions qu'elles y trouvent, elles sont des plus frivoles.

« Elles ont, écrit Jehan d'Ivray, un goût très prononcé pour les danses et les histoires, que leur servent les négresses, sortes de bouffonnes payées à cet effet. Rien ne saurait donner l'idée du degré de licence que peuvent atteindre ces réunions intimes ».

La Musulmane aisée, outre les visites mentionnées ci-dessus, ne sort du harem que pour se rendre le vendredi au cimetière, ou pour aller au bain, ce qui lui est permis une fois par semaine. Elle y passe de longues heures à causer avec ses connaissances et, de retour chez elle, fait toilette pour assister à une sorte de goûter, où l'on boit du thé ou du café, avec des friandises.

La femme ne recouvre sa liberté que par le veuvage ou lorsqu'elle est devenue trop vieille pour inspirer aucune passion. Et pourtant, il est rare que les veuves assez jeunes ne se remarient pas; les autres n'ont plus de compte à rendre à personne et, parfois, se livrent au commerce, comme faisait Khadidja, la veuve qu'épousa Mahomet. Quand elle est vieille, la Musulmane abdique toute coquetterie au point de se couper parfois les cheveux et se jette dans une dévotion excessive, elle apprend les prières

(1) Chap. IV, [illegible] Coran, IV, 14, 15.
(2) Chap. IV, S. 3.
(3) Chap. IV, S. 3 et 7.
(4) Coran, IV, 1.
(5) [illegible] Edit. Houdas, chap. XXXVI.

(1) Coran, XV, [illegible].
(2) Houdas, l'Islamisme.

rituelles et va même en pèlerinage à La Mecque. D'autres, mieux inspirées, reportent sur leurs petits-enfants toute leur puissance d'aimer et sont des aïeules très tendres. Par contre, si elles habitent la maison de leur fils, elles sont chargées du contrôle sur leurs brus et forment en général des belles-mères tyranniques.

En somme, les causes de la condition inférieure et dépendante de la Musulmane sont la jalousie des hommes et leur propre ignorance, la polygamie et surtout l'esclavage, qui permet aux hommes, outre leurs épouses légitimes, de prendre de belles esclaves pour concubines.

Mais hâtons-nous d'ajouter, il y a des exceptions à cet état d'ignorance et des signes d'un revirement dans l'opinion des Musulmans, qui permettent d'espérer l'amélioration du sort de la femme. Il ne manque pas de femmes lettrées, dans la société musulmane riche, où l'on a pu leur procurer des institutrices européennes ; mais il y en a même dans les tribus nomades et qui ont la réputation d'être à l'état presque barbare. C'est ainsi que Mme Aucher de Ferrer (1), qui a longtemps vécu dans nos postes avancés du Sud de l'Algérie, nous assure *de visu*, que les femmes Imonhar (c'est-à-dire Touareg), qui sont des Berbères islamisées, sont « très lettrées, et ces lettrées, peut-on dire, sont des mères parfaites et qui plus est des éducatrices accomplies. »

Aussi, jouent-elles dans la société targuie un rôle prépondérant. C'est par elle que se transmet l'affinité du sang dans les familles aristocratiques; c'est le fils aîné de la sœur aînée qui, à la mort du Cheikh, recueille sa charge En outre, dans la famille, c'est à elles qu'incombent l'éducation et l'instruction des jeunes enfants. Elles leur enseignent à lire, à écrire et à chanter. Car le chant est la passion des Imonhar; elles célèbrent dans leurs chants les douceurs de l'amour et les prouesses des guerriers. En voici un spécimen :

> Je chantais avant que tu fusses né.
> Ce n'est pas un péché que de chanter par Dieu,
> C'est une action digne de louanges.
> Entre Dieu et moi ne t'interpose pas.

L'autre symptôme encourageant, c'est une tendance marquée vers la monogamie. Le colonel Binger, il y a une dizaine d'années, avait déjà constaté qu'au Soudan français beaucoup de Musulmans, dans les classes peu aisées, n'ont qu'une femme. Cela s'applique *a fortiori* à nos villes d'Algérie et de Tunisie, où l'entretien d'une femme est plus dispendieux. On nous écrit, d'autre part, de Port-Saïd, qu'il y a dans la haute société égyptienne un mouvement semblable. Un grand nombre de fonctionnaires n'ont qu'une épouse légitime. M. Kassem-Amin, conseiller à la Cour d'appel indigène du Caire, dans un livre récent intitulé : *Tahirel Maraa*, c'est-à-dire l'émancipation de la femme musulmane, assure que le harem et les us et coutumes qui en dérivent, sont en contradiction avec l'enseignement du Coran.— De cet ensemble de textes et de faits, il résulte que la Musulmane, arabe ou berbère, n'est pas d'une intelligence et d'un caractère inférieurs à l'Européenne et qu'elle est apte à un développement moral et littéraire. Ce qui la maintient dans un état d'infériorité regrettable, c'est le despotisme des hommes, l'ignorance et les préjugés. Mais le Coran encourage chez elle l'observation de toutes les vertus de la mère, de l'éducatrice et de la ménagère. C'est donc par là que l'on pourra exercer sur elles une influence salutaire et ceci m'amène à examiner les moyens d'améliorer sa condition.

*
* *

C'est aux Français — et spécialement aux Françaises — qu'il appartient de travailler à cette noble tâche, c'est-à-dire à l'émancipation de la Musulmane de sa double servitude : celle des us et coutumes, en ce qu'ils n'ont pas de religieux et celle de l'ignorance. Cela sera, en quelque sorte, une façon de payer la rançon des misères qu'a entraînées pour elles notre conquête militaire. A cette situation j'aperçois trois remèdes :

En premier lieu, il faudrait améliorer, par tous les moyens, les us et coutumes du mariage. Il est, en effet, révoltant, qu'une jeune fille se voie contrainte d'épouser un homme, qu'elle ne connaît absolument pas, mais qui convient aux parents et, souvent pour cette raison principale qu'il a offert une forte somme pour l'obtenir. Le mari aurait aussi grand avantage à ne pas acheter « chat en poche » et à connaître sa future compagne. Aucune prescription du Koran ne s'oppose à ce que les futurs époux se voient en présence des parents. La suppression de l'esclavage empêchera les hommes riches de prendre des concubines et il dépend des femmes de régner sans partage dans la maison, en faisant insérer au contrat la clause de la monogamie.

Ensuite, il importe d'introduire, dans la famille musulmane, des notions d'hygiène et de faire donner aux femmes, malades et jusque-là abandonnées à des empiriques, des soins médicaux rationnels. Les usages orientaux, comme on sait, s'opposent absolument à l'entrée du médecin dans le harem. C'est à ce point qu'une ambulance ou dispensaire ayant été ouverte à Alger, il y a une quinzaine d'an-

(1) Notice sur l'influence de la religion musulmane sur les mœurs et la mentalité des femmes arabes du Nord-Ouest africain, lue au Congrès historique de Rome (avril 1903).

nées, aucune femme arabe ne s'y présentait, parce que des hommes aussi y étaient soignés. Au contraire, dès que Mme la doctoresse Legey eût établi, en 1892, une clinique, avec vingt lits, réservée exclusivement aux femmes, mères et enfants y vinrent en foule. Le succès a été tel, qu'en novembre 1903, on dut abandonner le premier local pour une belle maison moresque de la rue Porte-Neuve. Encouragé par ce résultat, M. Jonnart, gouverneur général, a adressé un appel aux doctoresses des Facultés de médecine française, afin d'étendre le bienfait de telles cliniques à toute l'Algérie.

C'est, enfin, par l'éducation des femmes musulmanes, qu'on préparera des générations plus éclairées et plus morales. A cet égard, l'expérience faite à l'École de jeunes filles de Tunis, fondée par Mme René-Millet (1900), et dirigée par Mme Figenschenk, est des plus encourageantes. On y donne à des filles de six à quinze ans, l'instruction religieuse d'après le Coran, l'enseignement du français et des travaux manuels et les résultats sont aussi bons au point de vue de la formation du caractère moral que des travaux à l'aiguille. L'École, qui a commencé avec six ou sept élèves, en a maintenant plus de cent et est très appréciée par les parents musulmans; elle est, d'autre part, un trait d'union avec la colonie française.

*
* *

Si nous embrassons d'un coup d'œil les textes du Coran et les phénomènes observés, nos conclusions seront moins pessimistes que les appréciations mentionnées en commençant. Il est certain, d'abord, que Mahomet n'a pas rabaissé la femme au niveau moral et social très humiliant qu'on a dit. Au contraire, il a déclaré que *la femme était la gloire de l'homme*, et que *l'homme devait respecter les entrailles dont il est sorti*, c'est-à-dire sa mère. Devant Dieu, elle est son égale et il lui a ouvert toutes grandes les portes de son paradis, en faisant même briller à ses yeux la perpective consolante « qu'elle y entrerait rajeunie de tout l'éclat de sa beauté ».

Voilà pour la théorie; et, quant à la situation réelle, qui est loin de répondre à l'idéal entrevu, il y a évidemment beaucoup à faire pour améliorer la condition ; mais déjà, au point de vue de sa fortune personnelle, elle est mieux protégée par la loi musulmane que par notre Code civil.

Au point de vue moral et social, on a de sérieux motifs d'espérer le relèvement graduel de la condition de la femme, surtout, à cause de cette conscience du devoir maternel, qui est si développé chez la Musulmane et consacré par sa loi religieuse. Il n'y a qu'à le bien diriger, le mettre au courant des progrès de l'hygiène, à multiplier les relations avec des femmes européennes, sages et bienveillantes, en un mot, à faire chez elle l'œuvre de l'*École des Mères*, pour faire d'elles des mères accomplies. Ensuite, il faut s'efforcer d'affranchir le mariage musulman de ces entraves dégradantes telles que l'ignorance mutuelle des futurs époux, le concubinat et favoriser l'introduction de la clause monogame dans les contrats ; en faisant comprendre aux jeunes filles ce qu'elles ont à y gagner en dignité, en paix intérieure. Or pour faire disparaître ces usages et préjugés, rien ne saurait être plus efficace que la multiplication d'Écoles de jeunes filles, sur le modèle de celle de Tunis.

En résumé, le devoir des Européens, des Françaises surtout, est de s'intéresser au sort de leurs sœurs africaines, et d'aider à former de nouvelles générations de femmes, qui, sans rien perdre des qualités propres à leur race, aient plus de fierté et de connaissance. Ce sera le plus puissant levier pour faire avancer la société musulmane, car pour que l'homme vaille tout son prix, il faut d'abord que la femme acquière tout le sien.

G. Bonet-Maury.

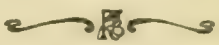

LE SECOND VEUVAGE DE FRANÇOISE D'AUBIGNÉ

Jamais Mme de Maintenon n'avait plus occupé l'histoire qu'en ces trente dernières années; — l'histoire et l'Institut, qu'elle hante. D'abord, ce fut l'éminent éducateur, disparu naguère, Octave Gréard, qui étudia en elle, dans un esprit d'admiration, mais de libre critique, la plus illustre « institutrice » de l'ancienne France. — Puis Auguste Geffroy, de l'Académie des Sciences morales et politiques, publiait un choix et un texte revu des lettres de Mme de Maintenon. — Puis M. de Boislisle, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, racontait avec une précision très neuve la première union de Françoise d'Aubigné. Émile Faguet publiait, en passant, des extraits pédagogiques de la fondatrice de Saint-Cyr (1). Enfin, récemment, deux autres membres de l'Académie française, MM. d'Haussonville et Hanotaux, se sont associés pour faire paraître une série de documents, inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour, touchant la vie de l'épouse secrète de

(1) Il [illegible] pour être complet [illegible] que l'un des [illegible] M. [illegible] [illegible] Mme de Maintenon.

Louis XIV. Le troisième de ces volumes contient les lettres écrites par Mme de Maintenon à sa nièce, Mme de Caylus, de 1715 à 1719. Il nous fait assister de tout près aux dernières années de cette quasi-reine, déchue, qu'après sa déchéance, fatalement, les grandes histoires éliminent et oublient. Le propre biographe de Mme de Maintenon, La Beaumelle lui-même, dont le nom doit à elle seule d'avoir survécu, se désintéressait d'elle une fois Louis XIV disparu. « Que chercher dans la vie de Mme de Maintenon, après 1715? écrit-il. Dès que Louis XIV n'est plus, elle cesse d'être. » La Beaumelle est injuste. Elle « ne cessa pas d'être » du tout. Et la vieillesse de Mme de Maintenon n'est pas plus banale que ne l'avaient été ses jeunes années (1).

*
* *

Une première question, peu importante sans doute, pique tout de même notre curiosité. Quel fut son « état d'âme » de veuve du grand roi ?

A en croire les ennemis de Mme de Maintenon, — ceux qui, avec la *Ninon* de M. Catulle Mendès, jugent qu'il *gela* toujours dans son cœur, — Louis XIV n'aurait pas été beaucoup plus regretté que Paul Scarron. M. d'Haussonville, lui-même, avec une élégance courtoise, mais cruelle, déclare que chez elle « la fidélité du souvenir n'alla pas jusqu'au regret. »

Et il faut bien avouer que les premières lettres qui nous restent d'elle après son deuil ne semblent pas infirmer cette appréciation sévère. Celle, par exemple, du 7 septembre 1715, au duc de Noailles, rappelle fâcheusement une de novembre ou décembre 1660, au marquis de Villette, lors de son premier veuvage. Lettres d'affaires et d'intérêts, toutes deux, et très précises, et très calmes, sans un grain d'émotion. Dans les lettres à Mme de Caylus — (la première est du 11 septembre, dix jours après la mort du roi), — aussi peu de tendresse. — Le mot le plus mouillé, sauf erreur, est celui-ci, qui ne l'est pas trop : « Il me semble qu'il y a dix ans que je n'ai vu le roi. » Pourtant, si les larmes se firent attendre, elles vinrent. On en trouve, dans sa correspondance, le mois suivant. Les visites de ceux de ses amis intimes qu'elle ne voulut pas écarter provoquèrent chez elle des explosions de sensibilité tardive, mais violente. — « Je vis hier M. le maréchal de Villeroy, écrit-elle le 21 octobre. Il pleura beaucoup avec moi, et je pleurai si bien que je ne me suis pas remise de la nuit qu'il m'a fait passer. » On aimerait mieux, sans doute, qu'un peu plus tard, après une de ces entrevues avec le vieux général « pathétique », elle ne le comparât pas, un peu cavalièrement, à « M. Longepierre », celui des dramaturges de l'époque qui avait pour spécialité l'attendrissement. On préférerait aussi que cette veuve de trois semaines n'émît pas aussi promptement des maximes comme celle-ci (lettre du 9 octobre à Mme de Caylus) : « On m'a dit que vous êtes fort triste ; surmontez-vous là-dessus, ma chère nièce ; *la tristesse n'est bonne ni pour ce monde-ci, ni pour l'autre.* » Mais tout de même, la compagne du grand Roi le pleura.

Aussi bien, ce dont il est équitable de se souvenir, c'est de sa disposition physique et morale, à ce moment. A Mme des Ursins, qui la plaignait, elle répond, le 11 septembre : « Je voudrais, madame, que votre état fût *aussi heureux que le mien.* J'ai quitté le monde que je n'aimais pas. Je suis *dans la plus aimable retraite* que je puisse désirer. » Elle a un intense besoin de repos. Elle a toujours haï la représentation, toujours souffert des obligations mondaines que lui imposait sa grandeur. On sait combien de fois revient, dans ses Entretiens avec les religieuses de Saint-Cyr, le récit navré de ces journées de surmenage et d'esclavage qu'étaient ses journées ordinaires, et où, du matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, bien ou mal portante, triste ou gaie, il lui fallait, sans murmure, appartenir au Roi, à la famille royale, à toute la Cour, jamais à elle-même. Forcément, la disparition de Louis XIV lui apporta un soulagement, un silence appréciable aux nerfs fatigués de ses quatre-vingts ans.

Une délivrance morale aussi. Il y avait longtemps que Louis XIV n'était plus d'une société bien agréable, si jamais il le fut. Souvent malade, — quoi qu'on en ait dit, — découragé, irrité, sentant chaque jour un peu davantage la faillite de son œuvre, le déclin de sa grandeur et l'impuissance de son absolutisme, il ne venait souvent chez Mme de Maintenon que pour « pleurer ». Et l'amertume s'aigrissait parfois chez lui jusqu'à l'injustice pour sa vieille compagne et dévouée conseillère. « De quoi vous mêlez-vous? lui disait-il, parfois, brutalement, — sur les choses même où il l'avait consultée (1). » Quelques jours avant de mourir il s'accusa, on le sait, de « ne l'avoir pas rendue heureuse ». Il avait raison, et les derniers temps, au moins, de l'union royale de Mme de Maintenon n'avaient peut-être pas été plus

(1) Outre le volume de lettres à Mme de Caylus, publié en 1904 par MM. d'Haussonville et Hanotaux, voir leurs *Cahiers*, *Mémoire* et *Lettres inédites de Mlle d'Aumale* (secrétaire de Mme de Maintenon) ; — dans la *Philobiblon Society* de Londres, vol. XIII, 1871-72, des lettres très peu connues de Mme de Maintenon au maréchal de Villeroy; — les textes de 1715-1718 publiés par Th. Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*; par Geffroy, *Mme de Maintenon*, t. II : par Honoré Bonhomme, *Mme de Maintenon et sa famille* : et par Achille Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr*.

(1) Achille Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr*, p. 217.

doux que les jours passés au chevet de l'estropié burlesque dont M. Mendès nous montrait naguère l'agonie.

Enfin, il y a autre chose qu'il ne faut jamais oublier, qu'on oublie trop, quand on parle d'elle. C'est sa piété. Piété qui, parfois, au temps des douteuses fréquentations de sa jeunesse et des contacts équivoques de la cour, put être inconséquente, mais qui, toujours, fut vive, et qui, toujours aussi, paraît avoir été sincère. Ce tour d'esprit mystique, — que ses épreuves ont fixé à l'âge où l'âme prend son pli, — s'est augmenté aussi, par un effet contraire à ce qui se voit d'ordinaire, de son bonheur et de ses succès. « Plus ma fortune s'améliorait, plus je devenais dévote. » C'est qu'elle est de celles (et ici la marque protestante se sent) chez qui la piété est, en partie, volonté. Puis, à partir de 1680 environ, cette piété s'est accrue de l'idée de sa « mission » auprès de Louis XIV. Trente-cinq années durant, elle est allée chez elle en grandissant, à mesure qu'elle prenait une conscience plus claire, plus exaltée, de ce dessein surnaturel en vue duquel ses confesseurs et directeurs lui répètent qu'elle a été « élue », et sans lequel lui serait inconcevable le prodige inouï de son élévation...

Or en septembre 1715, il a fini de se réaliser, ce dessein. Elle a rempli sa « mission ». La *Conversion* du grand roi s'est confirmée et couronnée par le dénoûment triomphant, rêve de tout chrétien convaincu : — une bonne mort. — Mme de Maintenon a magnifiquement réussi. Non seulement Louis XIV avait acquis, visiblement, une « piété solide », mais « il a paru, à sa mort, si résigné, si humble, si rempli de piété, de religion, de paix et d'amour de Dieu », il a fini d'une manière si « édifiante », si « sainte », — tous ces mots sont de Mme de Maintenon elle-même, — qu'on peut être certain de son salut éternel. « Personne, parmi les gens de bien, n'en doute. » Mais alors, il faut nous figurer le sentiment qui pénètre la mystique et logique ouvrière de cette œuvre de rédemption. C'est *la joie*. Lorsque Mme de Maintenon, après avoir vu pour la dernière fois et quitté, avec la permission de son confesseur, le Roi qui ne la reconnaissait plus, roulait vers Saint-Cyr dans le carrosse du maréchal de Villeroy, « elle pleura, dit Mlle d'Aumale, qui l'accompagnait, *mais en [illegible]*... *Ses larmes étaient de joie* ». Ce sentiment revient dans tous ses propos. « Dans le fond du cœur, sa mort chrétienne me donne de la *joie*. » « *Je me [illegible] pour le roi* : il est maintenant heureux. » « Consolez-vous, écrit-elle au maréchal de Noailles, par le *bonheur* de celui que vous regrettez. » Pour s'abandonner à cette allégresse, elle n'avait pas at[illegible] au dernier soupir. Il n'avait pas encore [illegible] qu'elle avait « *déjà* [illegible] » c'est elle qui le déclare. — *dit plusieurs fois le* Te Deum [illegible] ».

*
* *

Retirée à Saint-Cyr, elle ne fut plus, dit toujours le peu galant La Beaumelle, « qu'un corps accablé d'années et d'infirmités, enseveli dans la retraite, épuisé de douleurs ou languissant dans un lit. » C'est très exagéré.

Elle ne déchut pas d'une façon si lamentable. Lorsque le czar Pierre-le-Grand vint en 1717 lui rendre visite, ou plus exactement, la visiter comme il visitait toutes les « curiosités » de Paris, il l'examina, raconte une religieuse de Saint-Cyr (2), en touriste consciencieux « qui ne voyait rien d'une façon indifférente ». Il leva le rideau de son lit sur le côté, et le fit encore ouvrir au pied. Ainsi éclairée, il la considéra attentivement, — à tel point même qu'elle rougit, — et les Dames de Saint-Cyr conjecturèrent qu'elle dut lui paraître encore belle, — non seulement d'après le compliment « fort obligeant » que l'interprète fit de sa part à Mme de Maintenon, mais encore d'après « l'action, » — c'est-à-dire le geste, — dont le Czar avait accompagné ses paroles. Ce geste, paraît-il, « en renfermait davantage que l'expression de l'interprète. »

Sa santé, aussi, fut longue à se démolir. Mme de Maintenon n'eut guère d'autres infirmités que celles qu'elle avait toujours eues : de petites fièvres, d'indigestion ou de fatigue nerveuse, lesquelles se traduisaient par des effets nerveux aussi : « un serrement de cœur, dit-elle, qui me fait croire que je suis la plus malheureuse personne du monde. » Pour y remédier, elle consentit à Saint-Cyr, non sans peine, à un régime tout différent du régime si plantureux qu'avait suivi Louis XIV : — du lait et du riz. — « On me fait du riz de trois façons, toutes délicieuses : au lait, à la viande, à l'eau. Moins je mange de viande et plus j'ai de santé. »

Hormis ces petites misères, elle n'était jamais « malade dans les formes. » Elle eut le droit jusqu'en juin 1718, neuf mois avant sa mort, de « vanter » sa « résistance » et « sa caducité vigoureuse ». En décembre 1717, elle était encore, dit son confesseur, « droite comme un jonc ».

*
* *

Elle avait, évidemment, prémédité dès longtemps

(1) [illegible] de Gerlis, qui [illegible] les notes de Mlle d'Aumale, des Mémoires sur Mme de Maintenon publiés en 1887 par Th. Lavallée [illegible] grâce. »

(2) Adelaïde [illegible] *La Beaumelle et Saint-Cyr*, p. 225 qui compte les deux dames par la [illegible] 1887.

le genre de vie qu'elle mènerait après la mort de Louis XIV. Cela se voit à la décision avec laquelle, dès *la veille* de la mort du roi, elle applique ce dessein de rupture totale avec la cour et de quasi-ensevelissement. « On doit me considérer comme morte. » Sa porte ne s'ouvre que pour le Régent, — et encore, s'il en faut croire La Beaumelle, la tourière le fit attendre un peu; — pour la mère du Régent, la Princesse Palatine, son ennemie intime, laquelle vint « en grand habit », savourer le spectacle d'une « belle-sœur » déchue ; — enfin pour la reine d'Angleterre, la pieuse veuve de Jacques II. Tous les seigneurs se présentèrent,... tous ils furent refusés. » Sa propre famille elle-même dut s'abstenir.

« Après un tel exemple, personne ne peut plus se présenter pour me voir...Madame d'Orléans a fait savoir de mes nouvelles. Faites-lui mes remerciements ; il n'y a qu'à envoyer chez vous. »

Elle mit Mme de Caylus entre le monde et elle. Absolue dans les premiers temps, cette consigne ne fléchit guère dans la suite pour les gens du monde. Près d'un an après la mort du roi, Mme de Maintenon demandait encore à Mme de Caylus — avec une énergie qui alors, nous le verrons, devait lui coûter —de «renoncer complètement à la voir. » Au moins exigea-t-elle qu'elle vînt le moins possible, qu'elle avertît quand elle viendrait, et « qu'elle ne dit jamais un mot pour obtenir la permission de coucher » à Saint-Cyr. Mme de Caylus se soumit. Mme de Dangeau résista. La femme du placide annaliste était une personne pétulante. Il n'y avait pas à Saint-Cyr de chambre où l'on pût la mettre : « Elle me propose, écrit Mme de Maintenon en 1718, de coucher dans le lit de M. l'Évêque de Chartres ! »

(*A suivre*). ALFRED RÉBELLIAU.

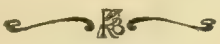

MA CONFESSION (1)

Quand je me promenais sur des routes solitaires, oublieuse du monde, je m'arrêtais à chaque instant et je me tordais les mains et je murmurais à voix basse : « Oh! mon bien-aimé, pourquoi es-tu à cent lieues de moi! » Mais, dès que j'entendais ses pas, mille lumières s'allumaient en moi, et mon visage devenait translucide et mes yeux s'éclairaient. Il me semblait que je devais être belle, car tout en moi chantait avec allégresse.

Mes amies m'entretenaient de livres lus, ou d'art, et voulaient savoir mon opinion sur ceci ou sur cela. Elles me parlaient d'ouvrages intéressants de tel ou tel auteur, et m'exhortaient à les lire. Je souriais dans mon cœur. Seul, mon ami, tu m'intéresses, personne ni rien autre! Mais ne le dis pas aux hommes : on me jetterait à la porte de la bonne société. Ah ! que je suis remplie de vague et d'angoisse ! Tu es si loin de moi ! Que ne viens-tu? Quand te verrai-je? C'est la question de mes jours et de mes nuits.

Et comme un anneau de fer, le désir et la langueur serraient mon front et ma poitrine, et j'appelais et j'implorais : Oh! cher aimé, pourquoi me fais-tu tant souffrir ? Ne vois-tu donc pas, ne sens-tu pas que je suis à toi ! Aucun pouvoir du ciel ni de la terre ne me sauverait de toi !

— On était au mois de mai. J'avais traversé une semaine de désespoir. Il s'était retiré après une soirée, où il avait commis une imprudence. Il était assis, le front appuyé sur sa main, seul près d'une petite table et les yeux attachés sur moi, qui, dans un coin de la pièce, causais avec une dame. A un certain moment, comme je passais devant lui, inconsciemment, il avait tendu la main, comme suppliant. Beaucoup de personnes avaient vu son geste et je pâlis. Presque aussitôt il se leva et partit, et je dus soutenir une violente lutte pour ne pas me laisser couler à fond. Ah, les quinze nuits et les quinze jours qui suivirent cette soirée, jusqu'à l'heure terrible et délicieuse, où nous nous revîmes !

— C'était une matinée étincelante, avec des flots de soleil sur le monde et des frissons de printemps dans l'air. J'étais assise dans ma chambre, pâle et accablée de pensées douloureuses et d'insomnies. Je comprenais que nous avions fait le premier pas sur le bon chemin, qu'il ne fallait plus se revoir, que, si nous nous revoyions, il n'en résulterait que des déchirements et de la misère. Briser tous les liens et recommencer la vie, on ne fait pas cela à notre âge. Il était sage et noble. Il me savait trop faible — il me sauverait. Mais oh, cher, cher, tu ne sais donc pas que pour moi toutes les misères me paraissent un jeu en comparaison du malheur de ne plus te voir!

La mesure était comble. J'avais pleuré à en être malade et j'étais incapable de rien faire. Partout où mes yeux se posaient, je voyais son image.

Ses défauts mêmes me semblaient adorables et touchants et sa personne claire, intelligente et supérieure ! Déjà mon âme avait pris la couleur de la sienne. Quand il était près de moi, ma personnalité, mon individualité n'existait plus. J'étais folle. Et que m'importait ma raison, source de soucis perpétuels.

Le jour de mai, avec ses effluves de printemps dans l'air, me désespérait, et tout mon cœur débor-

(1) Voir la *Revue Bleue*, n° du 6 janvier et suivants.

dait de langueur fièvreuse. Je me sentais faible et épuisée, comme après une grave maladie. Sans cesse je me répétai la même question : Comment cela va-t-il finir? J'étais seule — comme tous les matins. J'étais restée longuement assise sur une petite chaise basse près du feu, et je traînais dans ma chambre mes pas dolents. Un coup de sonnette énergique retentit et mon cœur s'arrêta. Ce coup de sonnette était le sien.

Je demeurai clouée à ma place ; je l'entendis dans l'antichambre. Quand il frappa à ma porte, je saisis d'un mouvement convulsif le coin de la table.

Et je le vis devant moi qui me tendait doucement la main :

— « Ne m'en voulez pas ! »

Alors je n'y tins plus : je m'affaissai dans un sanglot de détresse.

Il m'attira à lui, posa tendrement ma tête sur son épaule et murmura : Mon aimée, mon Eva chérie, qu'allons-nous devenir?

Je fermai les yeux et je murmurai que je n'en savais rien, que je n'avais plus ni volonté ni raison. Mais il supplia : « Non, non, ne ferme pas tes yeux ! Regarde-moi de tes beaux regards, chère, chère ! » Ses lèvres cherchèrent les miennes et de nouveau je fermai les yeux, et je souhaitais de mourir ainsi. Oh, le bonheur de ne jamais, jamais plus rouvrir les paupières, de ne plus jamais sentir se dénouer l'étreinte de ses bras! Mourir, ses lèvres sur les miennes, mourir à cet instant même — tout ce qui viendra après ne sera que douleur et tristesse. Qu'il était timide et hésitant, son baiser! comme elles étaient douces ses paroles! Et nous étions tous les deux jeunes et tremblants, comme si rien avant ce moment n'eût touché nos cœurs. Toute la lumière et tout le soleil du monde étaient en nous et autour de nous!

Il me raconta comment cela lui était venu. Il savait pourquoi, il pouvait l'expliquer, — il me disait quelles qualités en moi l'avaient attiré, il me disait enfin mille choses délicieuses à entendre (et puériles) et il finit par déclarer : « Il ne me semblait pas qu'une femme pût monter plus haut que toi. En toi je trouvais réalisés tous les charmes féminins : — tu étais coquette, orgueilleuse et terriblement jolie... » Je mis la main sur sa bouche. — « Si, si, tu l'étais et tu avais encore pour me plaire quelque chose que les femmes n'ont pas en général. » Je souris : « De l'humour » — « Oui, et une intelligence si raisonnable — presque une intelligence d'homme.

— Oh, tu es toujours le même, il n'y a rien à faire avec toi.

— Oui, et comment as-tu pu — toi qui n'a jamais trouvé en moi que de terribles vices masculins — comment as-tu pu?...

Mais je ne pouvais rien expliquer.

— Non, je ne sais pas. Tu es un tyran, je l'ai toujours senti, et cependant...

— Cependant?

Je me penchai vers lui : « Cependant, tyran, voici ma nuque. »

Oh, que nous étions jeunes — des enfants — en ces quelques heureuses minutes! Le monde n'existait pas pour nous.

Mais il fallut bientôt se réveiller à la dure réalité et se séparer sur des mots froids et indifférents.

Et avant de partir, il me désola en me disant : « Ah, ma chérie, c'est de la folie! Demain tu auras des regrets, demain tu m'accuseras. »

Et je n'eus pas l'occasion de lui répondre combien il me connaissait mal s'il le croyait. Je n'eus pas le temps de lui dire que la clarté s'était faite en moi ; que je voyais jusqu'au fond de tout — depuis que nos cœurs s'étaient ouverts et s'étaient parlé en intime confiance.

A peine eût-il franchi le seuil, que je m'assis pour le lui écrire.

Il ne fallait pas qu'il me comprît mal. Pour l'amour de Dieu, qu'il ne me confondît pas avec des femmes désœuvrées, dont le but est de tuer le temps et dont le désir est d'éprouver des « sensations ». Je ne sais rien faire à demi, moi. Autant je suis insoucieuse dans les circonstances ordinaires, hardie et crâne, autant je suis grave, ennuyeuse et humble, quand j'aime. Car, mon ami, voici l'aveu : je t'aime ; c'est la vérité la plus terrible et la plus douce : c'est d'une gravité sombre et sévère. Aucun pouvoir ne peut me sauver.

Et je lui disais encore que, pour moi, les conditions extérieures de la vie ne jouaient aucun rôle. J'avais assez longtemps vécu, pour savoir combien peu elles assurent le bonheur. J'étais capable de travailler, je ne lui serais jamais une charge ; mais je sentais que je lui appartenais — sa volonté était en tout la mienne.

Honnête, sincère et pleinement consciente, je venais à lui et je lui disais : Me voici. Conseille-moi, décide pour moi, ordonne-moi! S'il est possible de ménager « les autres », tant mieux ; mais une chose, notre amour, est au-dessus de tout.

Puis je baisai la lettre et l'envoyai à son adresse. Quand ce fut fait, je fus calme et heureuse. — Ce n'est que maintenant que je vois l'étendue de ma naïveté. Alors je n'avais qu'une seule idée : être franche et entière, et non mesquine comme toutes ces âmes en guenilles, qui dissimulent leur lâcheté sous les mots hypocrites de morale et de devoir, et pour qui l'amour n'est qu'un passe-temps.

Le lendemain nous devions nous retrouver à un

grand souper chez des amis communs. Mais mille ans nous en séparaient.

Le soir, en embrassant mes enfants pour leur souhaiter une bonne nuit, j'eus une envie folle de leur conter la chose merveilleuse qui était arrivée à leur mère, et comme son cœur battait. Ma conscience était libre et légère, et, le soir à table, mon mari, le pauvre homme, dut supporter un bavardage incompréhensible.

Je lui tendis la main en disant : « Comme la vie est étrange ! » J'aurais voulu me jeter à son cou et lui dire : « Mon meilleur ami au monde, réjouis-toi avec moi ! » — Oui, s'il y avait quelqu'un au monde à qui j'eus pu, en toute sécurité, parler ainsi, ç'eût été à lui. Il aurait compris et pardonné. Et peut-être, d'une certaine manière, en eût-il été soulagé. Il disait toujours qu'il souffrait de me séquestrer loin de la vie.

Oui, certes, il aurait pardonné et compris, — mais comme il aurait été affligé ! Hélas ! mon cher et bon ami, je me tais — encore. Pourquoi faut-il que tu aies du chagrin de ce qui fait mon bonheur ? Mais tu seras triste, car rien ne se laisse effacer de la vie, et, jadis, je comptais cependant beaucoup dans ton existence.

Ne crois-tu pas que je sente une immense tristesse d'être forcée de t'infliger cette douleur ? Mais il y a une chose, qui est au-dessus de tout !

Et c'est une vérité cruelle que, ce soir, tu n'es pour moi que le moyen de tuer les terribles heures, les heures infinies qui me séparent de demain où je le verrai.

*
* *

J'allais et venais, le jour suivant, comme en un rêve. De temps en temps, je me ressaisissais; alors je m'arrêtais brusquement dans la solitude de ma chambre, et je joignais les mains et murmurais : Qu'est-il donc arrivé ? Qu'est-ce que tu es en train de faire ? Et je recommençais ma promenade inquiète, les nerfs agités d'une façon intolérable. On eût dit des cordes tendues à se rompre. Oh, qu'un jour peut être long ! Le soir n'arriverait donc jamais !

Quand enfin l'heure approcha, je devins plus calme. Une disposition d'âme solennelle et étrangement mélancolique s'empara de moi. J'embrassai mes enfants, comme si je n'allais plus jamais les revoir, et j'entrai chez mon mari lui dire un bonsoir qui le dérangeait fort. J'éprouvai le besoin de lui caresser les cheveux, de surveiller sa lampe. Comme je lui fus reconnaissante d'être un peu grognon et pas le moins du monde touché de mes soins ! S'il avait eu le bon regard désolé et la pauvre voix lasse et résignée qu'il avait parfois, c'eût été fait de moi.

Mais ce soir je pus m'en aller avec la certitude que ma présence lui était une gêne.

Je m'habillai tranquillement et avec beaucoup de soin — tout en blanc — et je partis.

Dans la voiture, pendant le trajet, je rêvais de *lui*. Je le voyais venir à ma rencontre, portant en lui notre doux secret. (Il me semblait qu'il devait être en habit de marié), car je venais pour lui répéter encore : Me voici à toi !

Quelle dure journée il avait dû passer, lui aussi ! Hélas ! mon ami, tu souffres, et tu te tourmentes à cause de moi. Car il est dur pour toi et terriblement grave, ce pas — crois-tu donc que je ne le sache pas. Mais il y a quelque chose qui rachète tout — n'est-ce pas, cher, cher ?

Tu es prudent et sage, moi je suis sotte et sans modération. En lisant ma lettre, as-tu été effrayé de moi ? As-tu pensé que je n'avais aucune morale ? Est-ce vrai ? N'en ai-je aucune ? Bien-aimé, je n'en sais plus rien. Tu songeras, gravement soucieux, à mes devoirs, je ne l'ignore pas, et ta conscience en sera tourmentée. Je dois te confesser que moi, je n'ai pas de remords — j'en suis par moments épouvantée, mais c'est comme ça : je ne me sens de devoirs envers personne. Je n'ai jamais rien fait par devoir. Quand j'ai été une bonne mère — et je l'ai été — c'est que c'était le besoin le plus intime de mon cœur. Peut-être n'y avait-il là qu'un noir égoïsme ? Et quand je fus pour mon mari une femme bonne et dévouée — et je l'ai été — c'était pour moi un *besoin* vital.

Cependant — il y a quelque chose que j'ai fait par devoir — quelque chose à quoi il me répugne de penser. Mais, mon ami, mon ami, si tu savais combien j'étais seule et en détresse !

Et voilà, mon ami mystérieux et merveilleux, que je suis heureuse, car, dans cinq minutes, je te verrai, je sentirai ta main dans la mienne. Je verrai la reconnaissance et la joie rayonner de tes yeux, comme tu les verras rayonner des miens.

— J'entrai enfin dans l'antichambre et je me débarrassai de mon manteau; mon cœur palpitait et mes mains brûlaient. Il était là, de l'autre côté de cette porte, il attendait, les nerfs tendus. Mais, mon ami, je viens ; comment aurais-je pu ne pas venir ?

Je restai un moment pour reprendre haleine : il s'agit maintenant d'avoir de l'empire sur moi-même.

La porte s'ouvrit, j'entrai dans la lumière.

Dieu soit loué, il n'était pas dans cette première pièce ! Un peu calmée, je saluai mes hôtes et d'autres personnes de ma connaissance, et bientôt je me trouvai emprisonnée dans un cercle de dames qui souriaient et discutaient. Cela me donna le temps de me reprendre et j'en avais besoin. Mon excitation était trop forte. J'aurais pu provoquer un scandale. Com-

me il était prudent, lui qui se tenait à l'écart! Mais d'autre part — mon regard désappointé fit le tour du salon — comment avait-il la force de demeurer tranquille là-bas dans l'autre pièce? Il ne pouvait pas ne pas m'avoir entendue. Une angoisse subite m'étreignit. N'y était-il pas! Les chambres étaient remplies de monde et cependant si vides! Je m'approchai peu à peu de la porte ouverte du salon d'à côté, puis très vite je me retirai — je n'osai pas y jeter un regard.

De nouveau le cercle des dames se referma sur moi, et je dus entendre leurs efforts pour dire des choses spirituelles et les réflexions profondes qu'elles tiraient des petits et des grands chagrins de leurs meilleures amies. Tout ce qu'une personne avait pu souffrir de plus cruel et de plus amer leur fournissait un sujet d'entretien. Oh!

Et moi, debout au milieu d'elles, chaque fibre vibrant d'une angoisse et d'une joie qu'il fallait réprimer, j'eus peur. Jamais je n'avais aussi profondément senti le néant de cette vie de société et jamais les êtres humains ne m'avaient paru aussi féroces, aussi cruels. S'ils avaient pu entrevoir rien qu'un lambeau de mon âme frissonnante, ils se seraient tous précipités et l'eussent traîné sanglant sur les places publiques.

Je me dégageai de leur cercle et m'approchai de nouveau de la porte ouverte du fumoir.

A ce moment Mme N. posa la main sur mon épaule et me dit en souriant : — Eh bien, que dis-tu de l'Ours, qui est parti si brusquement? Et nous qui croyions que tu l'avais bel et bien mis en cage! Oh, ça ne sert à rien de prendre un petit air nigaud — il y était très humblement entré. Oui, mon amie, tu en as gros sur la conscience.

Ses paroles résonnèrent à mes oreilles comme venant de fort loin. Je saisis son bras et murmurai : « Je ne suis pas bien, aide-moi, Marie. »

Effrayée, elle mit le bras sur mes épaules : « Ma chère, viens avec moi. ». Et elle me soutint et m'entraîna dehors, calmement et en causant toujours, pour ne pas attirer l'attention générale, et bientôt je me trouvai étendue sur son lit.

Elle resta assise près de moi. « Veux-tu rentrer, Eva? — Oui, merci. » — Elle s'en alla doucement et revint vite avec mon manteau, en m'annonçant qu'on avait envoyé chercher une voiture. En silence elle m'aida à m'habiller et descendit avec moi les escaliers. En bas, dans le vestibule obscur, elle me caressa la joue et dit d'une voix de prière : « Ne m'en veux pas, Eva. »

Je secouai la tête. Puis je roulai vers la maison, lourdement appuyée contre les coussins de la voiture. Marie en avait fait lever la capote.

Arrivée enfin dans mon antichambre, la bonne, effarée, s'écria en me voyant : « Mon Dieu! Madame est malade? » Puis les forces me trahirent, et on dut presque me porter dans ma chambre, où, malgré le raidissement de toute ma volonté, je perdis connaissance.

Lorsque je revins à moi, je me trouvai couchée sur la chaise longue et mon mari, assis à côté de moi, me tenait la main. En le voyant, je refermai involontairement les yeux. Il passa doucement la main sur mes cheveux et me dit : « Ma chère Eva, tu es souffrante? » Sa voix était étrangement pâteuse. Alors le cercle de fer, qui me comprimait la poitrine, se desserra, et de chaudes larmes ruisselèrent sur mon visage.

De nouveau il me caressa les cheveux, et, tous ses traits tremblant d'inquiétude, il me demanda : « Qu'as-tu? »

Péniblement j'articulai : « Je souffre. »

D'une voix lente et douce, il fit : « Oui, oui, » et le soupir douloureux, profond et résigné, qui accompagnait ce mot me toucha. J'aurais voulu lui dire tout. Mais je murmurai seulement : « Ne t'inquiète pas, cela ne sera rien. »

— « Alors tu vas essayer de dormir. Veux-tu que je te laisse? »

Mais, comme saisie d'effroi, je m'accrochai à sa main, et de nouveau mes larmes jaillirent dans des sanglots convulsifs : « Oh, pourquoi faut-il que je sois si seule? Toujours seule? Ah, pourquoi m'as-tu abandonnée? »

Il se pencha et me baisa la main, en disant gravement :

— « Chérie, je suis très coupable envers toi. Mais tu me croiras quand je t'affirme que jamais je ne t'ai aimée plus tendrement qu'aujourd'hui. Tu es la seule personne au monde dont la présence ne m'importune pas, la seule qui ne me torture pas ».

Puis, serrant son front de ses deux mains, il baissa la tête et continua : « Oui, la vie n'est pas un jeu. »

A mon tour, j'attirai ses mains et les embrassai, m'inclinant, dans mon cœur, devant lui. Je ne trouvai pas un mot à dire. Toutes les paroles me semblèrent trop banales — rien que des phrases — devant cette humanité simple, cette douleur virile.

L'instant d'après, comme il se levait silencieux, pour partir, je dis sans le regarder : « Merci, merci, — ah, je voudrais te dire... »

Il fit un geste évasif : « Ne me dis rien. Je sais tout. C'est si naturel, trop naturel. Je suis sans courage et sans force, je suis vieux et toi, tu es encore jeune. Ne songe pas à moi. Songe à toi-même. Tâche de te reposer, de te calmer. Bonne nuit.

— Bonne nuit et merci.

Je demeurai longtemps immobile. « Jamais je ne t'ai plus tendrement aimée qu'aujourd'hui. »

C'était bien ce qu'il avait dit.

*
* *

« Il y a donc un amour platonique, bien que les professeurs de psychiatrie n'en veuillent point convenir. Je pourrais même dire : il n'y a que l'amour platonique. Ce qu'on appelle aussi amour appartient au règne animal, à l'espèce porcine. » WEININGER.

Mon amour était donc de ceux qui appartiennent au règne animal, car mon être tout entier se concentra dans un âpre et poignant désir d'être près de lui. Ce désir faisait même taire le cri de vengeance de ma vanité blessée, subjuguait ma fierté, m'atterrait. Comme une bête traquée, j'aurais voulu me réfugier dans les forêts avec des clameurs de détresse.

Mon désespoir dégénéra en maladie. Aucun art ne pouvait me rendre le sommeil et je devins aussi faible qu'un enfant

Alors mon mari me fit faire un voyage. Une de ses sœurs, que nos enfants aimaient beaucoup, vint me remplacer à mon foyer. Et je lui en fus encore reconnaissante.

*
* *

Je traversai la mer et quand les vagues roulaient vers la proue du bateau, je tendais les bras et je les appelais : Oh mer aimée, prends-moi, anéantis-moi !

Mais le bateau soulevé glissait sur elles. C'était chaque fois comme un espoir déçu. Je pressais mes mains contre mon cœur. Elle ne m'enveloppperait donc jamais, l'étreinte des grandes vagues.

Et quand je voyais le soleil se coucher dans la mer par les soirées calmes, de nouveau je tendais les bras : Oh, laisse-moi mourir dans ton éclat, me consumer dans ton ardeur !

Mais le soleil s'éteignait et mes bras se lassaient, et ma gorge devenait sèche à force d'appeler.

*
* *

Deux ans se sont passés dans la lutte et le travail. J'ai repris ma marche égale et quotidienne sur la pente — vers le tombeau. Peu de temps après mon retour de ce voyage, qui m'avait rendu le sommeil et la force de vivre, je reçus une lettre de lui, une lettre longue et soigneusement composée, mais insignifiante.

Je devais le croire, quand il affirmait que sa conduite avait des raisons profondes et très sérieuses, ce qui l'avait retenu était invincible. Il était condamné à entrevoir le paradis et à n'y jamais entrer etc.

Et il vantait mon courage et mon caractère, qui ne me permettaient pas de transiger, mais, entre les lignes, je devinais qu'il ne trouvait pas mon état moral satisfaisant.

Je jetai la lettre au feu avec mépris.

Et cependant, il m'avait donné l'impression d'être un *homme* !

*
* *

Maintenant, c'est mon travail qui me soutient. Je gagne de l'argent ; j'ai du succès ; je sens que je me développe ; je suis peut-être sur le point d'atteindre ces hauteurs, d'où on a la vue vaste et libre et où je trouverai peut-être enfin des biens durables. Mais le travail ne remplit point ma vie ; ce n'est encore qu'un pis-aller. Comme toujours, je suis harcelée d'inquiétude et de vague langueur, et hantée par la peur des ténèbres et de la solitude.

En sera-t-il jamais autrement ? J'en doute. Je n'ose l'espérer. Et, avec Weininger, je puis conclure :

« Le résultat de cet examen ne pourra blesser personne plus profondément que moi-même. »

UNE NORVÉGIENNE.

(*Traduit du Norvégien par* Mlle THEKLA HAMMAR.)

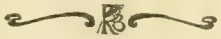

LE PANGERMANISME

« Puissent les Allemands, à quelque race qu'ils appartiennent, toujours sentir qu'ils ont une patrie commune, une patrie dont ils ont le droit d'être fiers, et travailler, chacun dans la mesure de ses forces, à sa glorification ! »

Ces paroles furent prononcées par le roi Louis II de Bavière, à l'inauguration de la Walhalla. Une table de marbre, au pied d'un chêne séculaire, les présente au pèlerin venu de Ratisbonne pour visiter le sanctuaire des gloires allemandes. Au seuil du temple, le paysage s'offre, immense ; les anneaux argentés du Danube se déroulent à travers la plaine bavaroise, puis à travers les plaines d'Autriche... Là, l'Allemagne trouve son centre ; le Nord et le Midi se rencontrent et se jettent l'un à l'autre de fraternels regards.

C'était en 1842. Il n'y avait pas alors d'Allemagne, mais seulement des États allemands, jadis divisés de rivalités incessantes, déchirés par les guerres religieuses, foulés aux pieds, des siècles durant, par les envahisseurs étrangers. Mais, dès 1813, ils s'étaient réveillés, d'un brusque élan, pour secouer le joug des Français. Vainement les traités de Vienne avaient ressuscité l'antique confédération germanique, celle-ci, de nouveau, agonisait, et la *Wacht am Rhein* jetait à « l'ennemi héréditaire » les accents d'un patriotisme devenu agressif.

L'agression se fit, foudroyante. Elle réussit. L'Empire allemand restauré prit comme piédestal la France abattue. Un instant l'Europe put croire que l'ambition germanique avait reçu pleine satisfaction, à entendre la proclamation lue par Bismarck à Versailles :

« L'Empire s'agrandira, non par des conquêtes belliqueuses, mais par les dons et les biens de la paix. »

L'Europe se trompait.

Une loi historique, ou plutôt une nécessité vitale a fait des Allemands une race sinon toujours conquérante, du moins essentiellement envahissante. Le sol de la Germanie est pauvre, mais ses enfants sont nombreux et laborieux. Aux *Worldwide Interests* de l'Anglo-Saxon, elle oppose sa théorie de la politique mondiale, *Weltwirtschaft und Weltpolitik*.

Il faut des débouchés à sa colossale production industrielle ; il faut des territoires à une population qui croît chaque année de huit cent mille âmes. Dès 1886, le Dr Rommel écrit :

« La France n'a pas été créée pour loger la race française, mais pour porter en 1890, tant d'habitants par kilomètre ; en 1900, tant ; en 1910, tant ; et le plus grand général du monde ne saurait empêcher, si le pays ne remplit pas, selon la loi naturelle, ses kilomètres carrés, que des étrangers ne viennent les remplir. »

Vers 1880, l'Allemagne avait cru trouver dans la politique coloniale un exutoire à sa vitalité. A cette époque le Dr Karl Peters fondait la « Société de Colonisation » d'où sortit, en 1886, l' « Association générale allemande ». Mais la chasse aux territoires d'outre-mer ne fut guère fructueuse, les possessions d'Afrique ou d'Océanie n'étaient fertiles qu'en déceptions. L'Association disparut, pour renaître, en 1891, sous le nom désormais célèbre *d'Alldeutscher Verband* ou Ligue pangermaniste. Elle élut pour président le Dr Hasse, député de Leipzig au Reichstag ; elle compta tout de suite, parmi ses membres des personnages d'importance : le comte d'Arnim-Muskau, M. de Bary, consul d'Allemagne à Anvers et ami personnel de l'Empereur, le peintre Lenbach, un grand nombre d'officiers et même plusieurs généraux. Immédiatement, dans la feuille hebdomadaire intitulée les *Feuilles Pangermanistes* (*Alldeutsche Blätter*), dans une série de tracts et de brochures répandus à profusion, l'association exposa son programme et expliqua sa doctrine.

Prenez ces brochures, depuis la *Politique mondiale allemande* (*Deutsche Weltpolitik*) écrite par le Dr Hasse lui-même en 1897, jusqu'à *L'Allemagne au début du vingtième siècle*, jusqu'au *Manuel du Germanisme à l'étranger*, publié en 1904 : les termes peuvent varier, les idées sont immuables. En voici la substance : La grandeur de l'Allemagne excite l'envie, sa force lui crée des hostilités. Aussi est-elle entourée d'ennemis A l'ouest, la race latine, l'adversaire traditionnel, n'attend qu'une occasion pour reprendre ce qui lui fut enlevé. Au sud et à l'est, le slavisme envahissant vient battre le bloc des peuples germains ; la Bohême s'enfonce comme une flèche dans la chair allemande, et les Polonais n'ont pas abjuré leurs espoirs de renaissance nationale. La Russie demeure, de par sa mission historique, l'apôtre du panslavisme ; enfin, l'Angleterre, menacée dans son impérialisme mercantile par le *Made in Germany*, n'attend qu'une occasion pour détruire la flotte de Brême et de Hambourg. Il faut donc se préparer à toute éventualité, entretenir le peuple allemand sur le qui-vive, accroître l'armée et la marine. Comme le meilleur moyen de se défendre est au demeurant d'attaquer, il faut saisir l'occasion d'une vigoureuse offensive.

A cette offensive, des buts très précis sont assignés. L'Empire allemand n'est pas l'Allemagne. Hors de l'Empire vivent encore des rameaux de la famille germaine, les Allemands d'Autriche, les tribus hollandaise, flamande et suisse, les trois cent mille colons des provinces baltiques, les six cent mille Teutons de la Pologne russe. Comme il se trouve des essaims germaniques dispersés un peu partout, l'Allemagne a partout des intérêts à protéger ; comme les Germains ont mêlé leur sang au sang de beaucoup d'autres races, l'Allemagne peut, presque partout, se prévaloir de droits historiques.

« Primitivement petit royaume issu du démembrement de l'Empire de Charlemagne, la France ne s'est formée qu'aux dépens de l'Allemagne. Lyon et Marseille ont été villes allemandes pendant le moyen âge ; et jusqu'en l'an 900, l'histoire de la France peut être regardée comme celle d'un pays vraiment allemand. »

Quant aux Allemands d'Autriche, ils appartenaient autrefois au Saint-Empire ; ils luttent aujourd'hui, dans la monarchie croulante des Habsbourg, contre les Slaves, pour le centralisme et la suprématie allemande : les représentants attitrés de la civilisation germanique ont le devoir strict d'accourir pour défendre leurs frères en péril, au besoin pour les prendre sous leur protection. Car l'Allemand appartient à une race privilégiée. Il parle au nom d'une langue, d'une conscience, d'une tradition supérieures. Il est le pionnier qui répandra parmi les nations le bien-être matériel et la culture morale. Or, pour triompher, la civilisation exige l'écrasement des branches moins susceptibles de culture ou moins développées par les nations d'un niveau plus élevé. De même que la Prusse a fini par prendre le pas sur les autres États allemands, moins âpres à la poursuite du progrès, de même l'Allemagne nouvelle,

prussifiée, doit tendre à son maximum d'expansion. La première étape à franchir est sans doute l'infiltration pacifique, la pénétration industrielle et commerciale; mais le fruit ne tombera pas sans qu'on y touche. La guerre est la grande machine qui élabore le progrès, a dit naguère l'historien Treitschke. Le véritable droit est inhérent à la force : dans la lutte entre les États, ceux qui succombent succombent à juste titre.

Cette doctrine est née dans les Universités, ou du moins y a revêtu une forme tangible. Les professeurs d'économie politique — et ils sont légion — déclarent nécessaire l'extension de l'Allemagne ; les historiens font de leur science l'auxiliaire de l'agitation pangermaniste. Celle-ci n'a pas, à l'heure présente, de champions plus déterminés que les éducateurs de la jeunesse. On n'a pas oublié le vieux Mommsen et son adresse fanatique aux Allemands d'Autriche au plus fort de la querelle des ordonnances Badeni : « Soyez durs! le crâne d'un Slave est inaccessible aux raisonnements, mais il sent encore les coups! » A la même époque, sur 1.100 professeurs ordinaires des Universités, 816 envoyaient à leurs collègues de l'Université allemande de Prague une adresse de sympathie et d'encouragement à poursuivre avec énergie la lutte pour le germanisme contre le slavisme menaçant.

Rien d'étonnant, si ces apôtres ont fait de nombreux adeptes parmi la jeunesse. Il est difficile de dire à quel degré de chauvinisme la population des Universités d'Allemagne est parvenue, à l'heure actuelle, sous l'influence d'une éducation savamment organisée. L'Allemagne avant tout! *Deutschland über alles*! Comment en serait-il autrement? Ils ont été bercés par leurs pères aux récits glorieux de Sadowa et de Sedan; ils ont été pris, dès l'âge de six ans, par l'engrenage formidable qui modèle le cœur et l'âme de l'enfant selon la formule officielle, et ils en sortent persuadés que l'Allemand est un être exceptionnel, appelé à une tâche splendide, la domination du monde. Dans les Associations d'étudiants, dans les *Kommerse*, ce patriotisme surchauffé se donnera libre carrière; au régiment, un dressage moral très spécial achèvera l'œuvre ; plus tard, dans les innombrables sociétés professionnelles, sportives ou artistiques auxquelles il s'agrège, l'homme allemand reste pour ainsi dire en forme, d'un orgueil national prodigieux, parfois inconscient, toujours sincère, qui lui fait revenir aux lèvres des refrains tels que celui-ci :

« Regarde dans le livre d'or de la Destinée. — Tu dois conquérir le monde. — Tu es le berger du grand troupeau des peuples. — A toi, entre les peuples de la terre, appartient l'avenir. »

Parmi les officiers, représentants en titre du militarisme et de l'esprit de conquête, nombreux sont les fervents de l'idée pangermaniste. Ils la formulent souvent avec une conviction hautaine, plus précise que les élucubrations des docteurs ès sciences camérales. Le colonel de Bernhardi, alors chef de la section historique du grand état-major, a dit publiquement, dans une conférence sur les éléments de la guerre moderne :

« Nous reconnaîtrons que l'Empire allemand, nouvellement formé, n'a pas encore atteint la limite de son expansion. Nous reconnaîtrons que sa mission historique n'est pas encore terminée, puisque cette mission est de grouper tous les éléments dispersés de la race allemande, de donner et d'assurer au germanisme la place qui doit lui revenir sur tout le globe, enfin de triompher des puissances de l'ignorance, de la révolution et du matérialisme en portant haut la lumière de la liberté intellectuelle et morale. »

Le Congrès pangermaniste de Plauen, en 1903, a eu pour président le lieutenant général von Liebert. Et dans le comité d'agitation en faveur des Allemands d'Autriche, à côté de Mommsen et du professeur Wagner, on a vu figurer le fameux général von der Goltz.

*
* *

Telle est la doctrine. La méthode d'application est également nette, précise, et suivie avec une inflexible logique.

A l'intérieur de l'Empire, il faut achever la germanisation des tribus non allemandes. Les pangermanistes sont résolument opposés à tout adoucissement nouveau du régime de l'Alsace-Lorraine. A l'Est, il faut mettre à la raison les Polonais de Posnanie, leur enlever leurs terres, pour les donner à des colons allemands, chasser leur langue des écoles et la poursuivre jusque dans l'intimité des familles : la Posnanie est la « marche de l'Est », le bastion avancé contre les Slaves. Au dehors, il s'agit de réunir à la mère-patrie les rameaux détachés de la grande famille. Là où les intérêts économiques peuvent sembler solidaires, une entente commerciale peut préparer les voies. La Hollande est le débouché naturel de la vallée rhénane, ses habitants sont des « demi-Germains » : à quand l'entrée de la Hollande dans le Zollverein? La Suisse est un satellite de l'Empire, elle maintient son indépendance par un tour de force : vive une convention qui lui assurerait la paix et la richesse sous l'égide des Hohenzollern... et rendrait ceux-ci maîtres du Gothard et du Simplon. Les Autriches sont liées par une communauté de langue, de mœurs, par d'innombrables attaches matérielles au vaisseau qui porte César et sa fortune : est-il tolérable qu'elles soient encore sous le joug étouffant des Habsbourg? L'entente

devait se faire, et très vite, entre le docteur Hasse et les chefs de ces pangermanistes d'Autriche qui ne craignaient pas de crier, en plein Reichsrat : « Vivent les Hohenzollern ! » Elle s'est faite, et à plusieurs reprises MM. Wolf et Schoenerer ont franchi la frontière pour recueillir des applaudissements et des encouragements palpables... A bientôt, l'entrée de la Cisleithanie sous le sceptre de Guillaume II ! Lui seul est en mesure d'assurer aux Allemands la suprématie sur les races inférieures ! Et comme la dynastie de Berlin, comme la Prusse est protestante, le mouvement pangermaniste marchera de pair avec le mouvement anticatholique, le *Los von Rom*, d'apparence purement religieuse, mais qui vise moins à ramener les âmes aux doctrines évangéliques, qu'à convertir des fidèles aux idées pangermanistes.

Mais le rayonnement de l'Empire s'étendra plus loin encore. A cet Empire agrandi, il faudra des ports et des débouchés. Trieste est la porte de cet Orient où convergent tant de convoitises : la Hongrie, la Bosnie, la Serbie, la Roumanie, seront entraînées par l'attraction irrésistible d'une telle masse. Des Portes-de-Fer à l'embouchure du Rhin, des Vosges à la Bessarabie, l'énorme confédération engloberait 1.322.000 kilomètres carrés et 120 millions de clients : aujourd'hui simple Zollverein, demain Empire fédéral où les Allemands domineraient les races inférieures.

« Il est indispensable d'assurer le domaine du commerce, de l'industrie et de l'émigration allemands : les voisins de l'Est et de l'Ouest n'ont-ils pas de vastes territoires, mal peuplés, qui s'offrent au trop-plein de la population germanique ? Nous avons besoin de place en Europe. »

A la France on reprendra les anciennes provinces, déjà constellées d'Allemands, de Champagne, de Bourgogne, de Franche-Comté, quitte « à en expulser la population indigène ». A la Russie, on enlèvera la Courlande, la Livonie, l'Esthonie, où la dernière insurrection a laissé entrevoir des velléités séparatistes. Quant à la Pologne russe, elle ne doit sa prospérité industrielle qu'à l'immigration des Allemands, et l'état-major de Berlin serait fort satisfait de tenir la ligne de la Vistule : les dernières dépouilles du cadavre polonais doivent revenir au successeur de Frédéric II.

Enfin, même hors d'Europe, le « filet de la culture allemande » doit chaque jour resserrer ses mailles. Non seulement il faut soutenir et fortifier les familles allemandes des États-Unis, de l'Afrique australe, mais il est tel pays, par exemple les trois provinces méridionales du Brésil, où les Allemands constituent vraiment un État à part : ces provinces doivent au plus vite devenir pour la mère-patrie une magnifique colonie de peuplement. Des colonies ! Il en faut au peuple allemand, car il étouffe ! Il lui faut la Mésopotamie, pour surveiller le chemin de fer de Bagdad ! Il lui faut le Maroc, ou du moins une bonne part de ce dernier plat du festin colonial : n'est-il pas odieux que les Français, au nom du voisinage de l'Algérie, osent disputer à l'Empire ce territoire indispensable à son commerce, ces ports qui feraient de si beaux dépôts de charbon pour les paquebots, et surtout cette auréole protectrice, dont Guillaume II aime à se parer auprès des races musulmanes ? Dès 1904, le Congrès pangermaniste de Lübeck votait un ordre du jour, invitant le gouvernement à défendre avec énergie les intérêts allemands auprès du Maghzen ; et la Ligue redouble, à l'heure présente, d'encouragements et d'objurgations.

*
* *

Sommes-nous en plein dans la fantaisie ? Non. Tout ceci n'est que l'abrégé fort incomplet des centaines de brochures, articles ou livres, qui tâchent à répandre dans le peuple allemand la conscience de sa prodigieuse mission historique. Toutes ces brochures, tous ces livres ne sont pas l'œuvre de cette société pangermaniste dans laquelle on a voulu voir « une organisation formidable, une sorte de gouvernement occulte de l'Allemagne ». Cette Association turbulente fait beaucoup de bruit. Elle se vante d'avoir obtenu des résultats considérables : à elle seraient dus les votes du « fonds de germanisation » de la Posnanie, le relèvement des subventions aux écoles allemandes d'outre-mer ; à elle, le vote des lois de 1897 et 1898, sur l'acquisition et la perte de la nationalité allemande, à elle la conquête de Kiao-Tchéou, à elle enfin, la campagne à propos du Maroc, puisque récemment encore M. de Reventlow, un des plus fervents pangermanistes, osait accuser le chancelier de soutenir avec timidité les intérêts de l'Allemagne..... En réalité, l'action de ce groupe n'est peut-être pas aussi efficace qu'il le dit ou le laisse dire ; et dans bien des cas, il joue le rôle de la mouche bourdonnante du coche.

Ce serait une erreur de croire que les pangermanistes forment un parti politique autonome. Il n'y a pas, au Reichstag, de « fraction » pangermaniste ; les quelques députés qui se rattachent à cette doctrine appartiennent à des groupes divers ; M. de Reventlow lui-même a été élu comme antisémite. Aussi est-il très malaisé d'apprécier à sa juste valeur l'influence du pangermanisme et des hommes qui le représentent ; il n'est pas moins difficile de déterminer quel crédit les doctrines de la « plus grande Allemagne » rencontrent auprès de l'opi-

nion. Il ne faut pas oublier, en effet, que beaucoup de sociétés, que le moindre groupe de vétérans, de gymnastes ou de chanteurs, d'aspect fort innocent, peut être en réalité un foyer de pangermanisme. Nombreux d'ailleurs sont les groupements qui défendent ouvertement les intérêts allemands à l'étranger. L'*Allgemeiner Deutscher Schulverein* envoie des subsides aux écoles allemandes dispersées sur tout le globe, et surtout à celles des pays slaves de l'Autriche; la Société pour la Propagation de la langue allemande (Deutscher Sprachverein) travaille dans le même sens. La *Deustche Kolonial Gesellschaft* encourage les idées d'expansion outre-mer, tandis que le *Deustcher Flottenverein*, fort déjà de huit cent dix mille membres, achève de convertir l'opinion à de nouveaux sacrifices pour avoir, en 1915, une flotte capable de vaincre la flotte anglaise. Ce sont surtout les sociétés religieuses qui se signalent par leur zèle : l'*Odin-Verein* de Munich, le *Gustav-Adolf Verein*, se sont voués plus spécialement à « évangéliser » l'Autriche; l'arrestation d'un de leurs missionnaires, le pasteur Everling, a eu naguère quelque retentissement. La *Ligue évangélique* a mené avec ardeur la campagne du *Los von Rom*, pour laquelle, en 1903, elle avouait déjà 400.000 marks de débours. Toutes semblent remplir un sacerdoce, exalter le nom et la grandeur nationale : « Le roi à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête du monde. » Rencontrent-elles crédit auprès du peuple? A première vue il semble que de telles visées soient le fait de déséquilibrés, grisés d'orgueil, d'historiens pâlis dans l'étude des vieilles chartes, de statisticiens hypnotisés par les chiffres, de militaires en quête de grades. D'autres affirment que ce langage violent est savamment calculé, et que, loin de susciter des sourires de scepticisme, il correspond assez exactement à une opinion qui tend de plus en plus à se répandre dans le public. Le 9 décembre dernier, une grande fête pangermaniste a eu lieu à Berlin. L'invitation portait, en gros caractères : « En plus d'un lieu le germanisme combat pour sa place dans le monde, et surtout au vieux poste de faction des bords de la Vistule. » Nous verrons prochainement si les pangermanistes ne sont réellement que des rêveurs et des énergumènes, ou s'ils peuvent se flatter de trouver derrière eux, pour l'accomplissement de leurs desseins gigantesques, le gouvernement et la nation.

MAURICE LAIR.

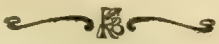

L'EXIL VOLONTAIRE

Épisode de la vie politique d'Edgar Quinet

(D'après des documents inédits.)

On sait qu'après la campagne d'Italie, Napoléon III crut le moment venu d'amnistier en masse les proscrits de la deuxième République, et particulièrement ceux de décembre 1851 et de janvier 1852 (1). La plupart rentrèrent en France, et personne n'avait à les en blâmer; car ils rentraient sans prendre aucun engagement pour l'avenir; ils n'ignoraient pas que l'amnistie de 1859 avait été précédée de la loi de sûreté générale de 1858; que la police politique était une des institutions les plus perfectionnées du second Empire; bref, qu'ils n'échappaient aux souffrances et aux misères de l'exil que pour courir à de nouveaux dangers et tomber dans d'autres pièges, s'ils ne consentaient pas à courber la tête devant la *clémence d'Auguste*.

Ceux qui repoussèrent une grâce qu'ils considéraient comme une injure à leur caractère, ceux-là firent plus que leur devoir. C'est par eux, et par eux seuls, que se maintinrent la vertu et la force de l'idée républicaine. Ils n'étaient pas nombreux, mais leurs noms, à tous ou à presque tous, portaient assez loin pour réveiller, s'il était possible, les voix endormies de la conscience populaire : c'étaient Victor Hugo, Louis Blanc, le colonel Charras, Ferdinand Flocon, Edgar Quinet, etc. Ils étaient cependant trop dispersés par les vicissitudes de l'exil, ces proscrits volontaires, pour s'entendre sur une déclaration commune. Mais la publicité ne fit pas défaut, même en France, aux protestations individuelles qu'ils signèrent : le gouvernement même crut habile, afin de montrer à l'Europe combien il était fort, de laisser paraître leurs lettres jusque dans les journaux les plus officieux.

N'était-ce pas encore le meilleur moyen d'enterrer définitivement les hommes de 1848?

— « Ils ne veulent pas revenir : c'est donc qu'ils se trouvent bien où ils sont, en Suisse, en Belgique, à Londres, à Guernesey, en Amérique. Qu'ils y restent! Qu'ils continuent à se raidir contre la volonté nationale, contre les trois plébiscites de décembre 1848, de décembre 1851, de novembre 1852! Leur exil volontaire n'est plus qu'arrogance : à la générosité du vainqueur, ils répondent par l'obstination et par l'ingratitude! »

Voilà, il faut bien l'avouer, — après les lauriers de Magenta et de Solférino, — tout l'effet que produisirent sur les « Français de la décadence » ces protestations qui nous émeuvent tant aujourd'hui,

(1) Ledru-Rollin fut seul excepté, sous prétexte de conspiration contre la vie de Napoléon III.

et à juste titre, car elles sont comme les pierres angulaires de notre République.

Une des plus solides, des plus fortement écrites et pensées, fut certainement celle d'Edgar Quinet. Ce serait lui faire tort que de l'analyser, et d'ailleurs elle est trop connue pour qu'il soit utile, ici du moins, de la rééditer (1). Je n'en détacherai que quelques phrases, essentielles à l'objet de cet article :

« En rentrant aujourd'hui dans mon pays, je devrais renoncer à le servir, puisque j'y aurais les mains liées. Les exilés, pour rentrer dans leur pays, n'ont besoin du consentement de personne. Ils sont seuls juges du moment où il leur conviendra de retrouver une patrie que nul n'a le droit de leur ôter. La Loi a été proscrite avec eux : la Loi doit être rétablie avec eux. »

Les proscrits volontaires n'étaient pas le moins du monde, comme notre génération est un peu portée à le supposer, des martyrs naïfs et résignés de leur idéal. Sans doute, en 1859, l'avenir de la République leur paraissait lointain. Mais sans parler des difficultés inextricables de la question italienne et de la question romaine, la mort de l'Empereur, une Régence, une minorité, pouvaient changer bien des choses. L'essentiel, en attendant les événements, était de rappeler l'attention sur l'origine illégale et violente du régime impérial, de ne pas oublier son acte de naissance, le Deux-Décembre, de ne pas dire ni laisser dire : Tout est effacé !

Napoléon III avait bien prévu que l'amnistie serait repoussée par les républicains les plus fermes, les plus éprouvés, les plus illustres. Mais n'était-ce pas un coup de maître de rallier les soldats, de les tenir, tout au moins, sous la main et sous l'œil de sa police, et de n'avoir rien à redouter des chefs ? Il s'agissait avant tout, pour le gouvernement impérial, d'entraver la reconstitution du parti républicain, de créer des divisions dans les rangs d'une opposition encore incertaine et flottante. Les *Cinq* avaient passé outre à l'humiliante obligation du serment politique : mais tout le parti ne les approuvait pas. Les *purs*, les ambitieux qui n'avaient aucune chance électorale, ou ceux qui se réservaient, ceux-là ne se gênaient pas pour blâmer, pour tourner en dérision, pour tenir en suspicion les assermentés. On leur en voulait de faire le jeu de l'Empire, en lui prêtant, par la liberté même de leurs impuissants discours, ce masque de libéralisme dont il lui convenait déjà de s'affubler. On pensait que, tôt ou tard, plusieurs d'entre eux se rallieraient ; on ne se trompait pas pour Darimon, ni pour Émile Olivier. Bref, il semblait qu'une inoffensive opposition dynastique (comme on disait sous Louis-Philippe), dont ils formaient le noyau, ferait beaucoup plus l'affaire de l'Empire qu'elle n'avancerait les affaires de la République.

Autant et plus peut-être que le serment politique, l'amnistie acceptée par les uns, repoussée par les autres, était propre à diviser les ennemis du régime et à faire ressortir, devant le suffrage universel, le nombre infime des intransigeants. Ceux-ci, pour la plupart, comprirent le danger. Il se gardèrent de blâmer, de déconsidérer ceux qui rentraient. Si l'auteur des *Châtiments* le prit de très haut (« Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là, ») ses compagnons d'exil témoignaient plus de modestie dans leur résolution. « Question de fortune ! de situation ! de famille ! et avant tout de conscience individuelle ! Mais question de principe, question de parti, jamais ! » Voici ce qu'Edgar Quinet, par exemple, ne cesse de répéter dans les lettres missives où il explique, atténue, spécifie de son mieux le parti auquel il s'était arrêté, et qu'il ne prétendit jamais imposer à personne.

Les exilés volontaires furent glorifiés tout haut par l'opposition, et il ne pouvait en être autrement. Mais quelle impression fit leur indulgence, ou sincère, ou politique, sur ceux qui étaient rentrés ? L'impression que produit presque inévitablement, sur la plupart des hommes, une supériorité d'esprit et de caractère qu'il leur est impossible de méconnaître. Les bénéficiaires de l'amnistie eurent beau se jurer qu'ils continueraient à servir leur parti sur le terrain même de la lutte ; plus d'un fut obligé de s'avouer son impuissance, et se reprocha sa faiblesse dans le secret de son cœur.

Allaient-ils, pour se réhabiliter à leurs propres yeux, tramer des complots, provoquer la guerre civile ? Ce n'était guère leur tempérament. Ils étaient bourgeois, très bourgeois. Vainqueurs et proscripteurs de juin, pour la plupart, où auraient-ils trouvé les éléments populaires d'un 24 février ? Le Deux-Décembre avait crevé les tambours de la garde nationale ; l'institution avait disparu, ce n'était plus, dans la mémoire du peuple, qu'un souvenir grotesque, antédiluvien. Le Paris de Haussmann ne prêtait plus aux barricades. L'ouvrier, par l'octroi et par la cherté croissante des loyers, était relégué dans les communes suburbaines, en attendant que l'annexion de ces communes à la capitale (1860) l'obligeât à franchir les fortifications. D'ailleurs, comment n'aurait-il pas cru au *socialisme* d'un souverain qui légalisait, ce que n'avait pas fait la seconde République, le droit de grève et de coalition ?

Le seul terrain de lutte était donc, avec le journal

(1) [illegible] est [illegible] imprimée, sans titre, au *recto* et au *verso*, non paginée, d'une [illegible] papier [illegible] est très net, [illegible] imprimerie, [illegible] que [illegible] en [illegible] en France [illegible] lettres massives.

toujours menacé de mort, le terrain légal des élections étroitement délimité par la barrière du serment politique.

*
* *

En 1863, le parti républicain aurait témoigné de son unité et de sa vigueur, si, par une entente et par une discipline rigoureuses, il avait présenté au suffrage universel une liste de proscrits volontaires. Mais comment donner tort, en quelque sorte, à ceux qui étaient rentrés? Comment exclure ceux qui n'étaient jamais sortis? Comment écarter les *Cinq*? Comment empêcher les ambitions individuelles, juvéniles ou séniles, de faire leur propre jeu? Et puis, les électeurs suivraient-ils l'impulsion? Perdraient-ils leurs voix en l'honneur d'hommes résolus d'avance à ne pas rentrer, à ne pas prêter serment, donc à ne pas siéger? Dans cet embarras, le comité dit des « Vingt-cinq », à Paris, agita l'idée d'un *Appel aux proscrits*, où on les supplierait de rentrer, de reprendre leur place et leur rang de combat. Il était, bien entendu, impossible d'adresser à l'un ou à quelques-uns des volontaires de l'exil, une invitation individuelle : c'eût été, à l'égard des autres, une injustice, un affront immérité : car il ne s'agissait pas ici de talent, d'autorité, d'éloquence, de gloire; tout au contraire, plus le sacrifice était obscur, plus il était méritoire. Mais d'autre part, que d'objections à un appel collectif !

« Qui pourrait dire, écrivait à ce propos Victor Chauffour, si la présence de nos amis au milieu de nous serait plus utile et plus honorable à notre cause que leur persévérante protestation au dehors? En maintenant cette protestation avec l'énergie que vous savez, nos amis ont obéi à la voix intérieure : ils n'ont accepté et n'accepteront jamais d'autre juge. Les circonstances n'ont pas tellement changé, que leur appréciation du devoir actuel puisse être bien différente. Le plus grand nombre parmi eux, j'en suis convaincu, répondrait à cet *Appel* par de nouvelles déclarations qui auraient l'inconvénient de les lier davantage, au préjudice d'éventualités qu'il faut toujours prévoir, et d'étaler sous les yeux du public une dissidence qui a été douloureuse pour beaucoup et fâcheuse pour tous. La suite des temps a effacé cette dissidence. En conservant aux glorieux témoins de notre fin notre respectueuse sympathie, nous avons obtenu en retour leur assentiment aux motifs et aux conséquences de notre propre conduite. Il y a là, je le crois, un intérêt politique sérieux, que je craindrais de voir compromettre par une démarche inopportune. — J'ajoute un mot personnel. Je pense, comme Fleury, que quelle que soit la résolution du parti, nous autres qui avons été proscrits et qui sommes rentrés, nous ne pouvons nous associer à un appel adressé à ceux qui ont cru devoir persister dans l'exil. Nous nous donnerions l'apparence ou de solliciter leur amnistie, ou de leur accorder la nôtre, ce qui ne serait digne ni d'eux ni de nous. En réalité nous avons agi, eux et nous, sous la seule inspiration de notre conscience, en assumant, les uns et les autres, l'entière responsabilité de notre résolution... Que ceux qui ont cru devoir persévérer dans l'exil rentrent, s'ils le jugent à propos; qu'ils viennent reprendre au foyer de la patrie une place enlevée par la violence, conservée par le Droit, nul ne songera à le leur reprocher : nous serons tous également persuadés que leur absence et leur retour ont été dictés par les motifs les plus purs et les plus désintéressés. Mais laissons-leur l'entière indépendance de leur jugement et la pleine responsabilité de leurs actes, qui en est en même temps la haute dignité : n'interposons pas le jugement du parti entre eux et leur conscience. Je vais plus loin et puisqu'il faut le dire, ne commettons pas la dignité du parti dans des complaisances d'amitié. »

Charles-Louis Chassin, auquel s'adressait cette lettre si fortement raisonnée et si délicatement sentie, était au nombre des partisans d'un *Appel* collectif. Il faut bien dire que, parmi les proscrits, il songeait principalement à son maître Edgar Quinet. Victor Chauffour, qui s'en doutait, ajoute :

« Je vous écris, mon cher ami, comme si j'ignorais le nom dont il s'agit. Mais je ne cacherai pas que ce nom ajoute un sentiment très pénible à l'impression que produit sur moi cet incident. Mais n'importe : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. C'est votre devise et la mienne. »

*
* *

Edgar Quinet — et c'est l'essentiel pour sa gloire — ne revint pas sur la résolution qu'il avait prise et signée le 30 août 1859. Il tint bon contre ses amis : il tint bon (et ceci ne doit pas être dissimulé) contre lui-même.

Que l'exil ait été pour lui un supplice de tous les instants, je n'en voudrais pour preuve que l'immensité de cette correspondance — dont nous n'avons qu'une très faible partie, — à laquelle il demandait l'illusion de la vie sociale, la communion civique, qui pour une nature aussi expansive et aussi sensible, étaient comme la lumière et le pain de chaque jour. Mais ce regret cuisant de la patrie perdue tenait encore à une plus noble cause : au sentiment de son impuissance et de son isolement politiques. A Veytaux, la vie matérielle était souvent dure et pénible : la vie intellectuelle et morale, toujours ramenée dans le même cercle, n'en était que plus ardente et plus intense. Que valaient, à Paris, le nom et la pensée de Quinet? Ses œuvres anciennes, réunies par le libraire Pagnerre, se vendaient régulièrement, ainsi que le beau volume d'introduction que leur avait consacré Ch.-L. Chassin. La biographie bâclée par Hippolyte Castille, plus pitoyable encore que per-

(1) Papiers Chassin. Lettre signée V. Chauffour. — *Thann, 1er février 1863, inédite.*

fide, et plus venimeuse que spirituelle, était tenue en un juste mépris. Mais « l'autorité » avait interdit la réimpression de *L'Enseignement du Peuple*, mais le public n'avait pas compris, avait peu lu *Merlin l'Enchanteur*. *L'Histoire de mes Idées* avait eu un vrai succès ; mais elle tournait bien court ; et puis, faire l'histoire de ses idées, n'est-ce pas un peu sonner l'heure de sa retraite?

Quinet ne l'entendait pas ainsi. Publiciste trop profond sans doute et trop moral pour la frivolité de l'époque, mais doué d'une admirable perspicacité, et d'une « seconde vue » qu'il devait à sa connaissance de l'homme et des choses européennes, il en était arrivé, au sein même du travail soutenu d'où allait sortir *La Révolution*, à perdre une partie de sa foi dans le livre, à la reporter sur la brochure éphémère sans doute, mais qui pénètre comme un éclair dans la nuit, comme un cri dans le silence, et qui est, à vrai dire, une action... Oui, mais à la condition que la presse quotidienne s'empare de l'idée, qu'elle la vulgarise, qu'elle la discute, qu'elle la critique ou qu'elle l'approuve, qu'elle la répercute enfin à tous les échos. Cette multiple tribune, accaparée par les *Cinq* et leur cortège, pourquoi ne serait-elle pas, de temps à autre, la chaire du proscrit? Hélas ! le nom seul de Quinet effrayait les journaux, surtout les grands. En 1863, l'ironique *Prière au Clergé*, en faveur de l'insurrection polonaise, ne trouva d'accueil que dans les colonnes du *Siècle*.

« Je vous l'avoue avec chagrin (écrivait alors Mme Quinet à Ch.-L. Chassin), les portes qui devraient toujours nous être ouvertes se sont obstinément fermées toutes les fois qu'on a envoyé de Veytaux des lettres, des appréciations politiques, justes et utiles. Il ne faut accuser personne, et se dire que, sous le coup des épées de Damoclès, *nos* journaux ont exagéré leur prudent silence. Toujours est-il qu'ils ont mis et gardé dans leurs poches *tout* ce qu'on leur a envoyé. Or, ce n'est pas pour le vain plaisir de grossir ces archives-là que M. Quinet a fait cet appel en faveur des Polonais ! D'ailleurs, il devait paraître à Paris [illegible]. Mais, dira-t-on, il eut été plus convenable, plus digne de ne rien faire du tout. — Ce genre de dignité et de convenance profite fort bien aux timorés, aux inertes de toute espèce qui se retranchent en toute occasion derrière une fière abstention, quitte à approuver *les plus forts*. L'appel en faveur d'un peuple malheureux a déjà eu un autre résultat (sans compter la négation [illegible]). Il a rappelé à plusieurs reprises *qu'il y a des proscrits*, et que les proscrits seuls continuent à [illegible] le Droit, la Justice. Il a réveillé chez les ouvriers, gens d'estaminet, dans la masse des lecteurs du *Siècle*, le souvenir de la liberté exilée. A travers les fumées du vin et du tabac, dans leurs tavernes, ils entrevoient, au-delà des frontières, des hommes qui [illegible] pas la tête sous l'[illegible] despotisme ! — « [illegible] *donc, pourquoi* [illegible] *pro-*[illegible] *qui ne revient-il pas* ? » — *Il paraît que cela ne lui va pas, par ici.* — « *Il trouve peut-être que nous sommes aussi Polonais que ceux de là-bas ; que nous avons aussi nos Cosaques et notre Czar.* » Ces échos-là nous reviennent de tous côtés, depuis trois jours, et ils ne sont pas à dédaigner : ils prouvent que les Français ont besoin de la parole plus que de pain, et qu'ils ne mourraient pas étiolés, hébétés, si on leur parlait souvent et directement.

« Des feuilles volantes, des journaux, valent pour eux plus que des livres. Il faut des actes pour atteindre ces papillons, ces êtres plus légers que la feuille légère ! »

Mme Quinet se plaint qu'aucun journal, sauf l'*Opinion nationale*, n'ait reproduit la *Prière au Clergé* :

« Nos pauvres *démoc.* sont toujours les mêmes. Ils laissent impunis les grands coupables, et ne manquent jamais de chicaner les leurs sur une forme, un détail accessoire : niant les périls les plus évidents pour y précipiter la patrie et la liberté dans les grandes occasions, aimant mieux tout livrer à l'ennemi, plutôt que de se faire entr' eux la moindre concession; usant, disséminant leurs forces en discussions stériles, inopportunes, au lieu de les réunir en faisceau contre l'ennemi ; *ne faisant rien*, et empêchant les autres d'agir, ou les critiquant amèrement. Quelle est l'œuvre politique qu'ils n'aient censurée, depuis *La Révolution religieuse*, jusqu'à la *Prière au Clergé*, et même la *Protestation contre l'Amnistie* ! Tout acte soulève chez les nôtres le blâme, la critique. C'est chose entendue ; aussi, il ne faut pas s'y arrêter.

« Oui, le vice radical de la Démocratie, qui empêchera son avènement, son règne, pour peu qu'on s'y obstine : c'est la rivalité mesquine, les questions puériles, l'amour-propre, la vanité, en face du péril le plus évident! Douze années d'esclavage, d'expérience amère, n'ont donc servi à rien ? La Démocratie sera-t-elle toujours comme un camp d'esclaves révoltés pendant la nuit, où l'on s'égorge mutuellement, au lieu d'assaillir l'ennemi ? Le fait est qu'il n'y a pas chez les nôtres *deux hommes* qui s'entendent sur la manière de vouloir la liberté : tous impitoyables pour leurs frères ! Il n'y a que M. Bonaparte qui ait la chance d'être toujours ménagé, toujours compris, défendu, justifié, acclamé, obéi et respecté (1). »

Je ne donne pas toute la lettre; chacun des journaux « amis », *Temps*, *Débats*, *Presse*, *Courrier du Dimanche*, y a son paquet, et le *Siècle* lui-même, (le journal des marchands de vin). — Les *Lettres d'exil*, telles qu'elles ont paru, essayeraient vainement de nous faire illusion sur la sérénité de leur auteur : las de s'indigner contre le régime du Deux-Décembre, il ne laissait pas d'exhaler sa plainte et sa fureur contre la mollesse d'une opposition de parade, qui de fait attendra l'occasion jusques et y compris la journée de Sedan.

A suivre. H. MONIN.

(1) Papiers Chassin. Lettre de Mme Quinet [illegible] mars 1863. *Inédite.*

LA VIE LITTÉRAIRE

Mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul

Mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul, pair de France (1789-1865), publiés par son arrière-petit-fils ETIENNE HENNET DE GOUTEL.

Général marquis AMAND D'HAUTPOUL : *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration.* Mémoires inédits publiés par le comte FLEURY.

C'était une bonne tête de Français.

Je propose en exemple la vie du général marquis Alphonse d'Hautpoul, pair de France, aux aristocrates de notre temps. Ils y verront comment un homme bien né peut se façonner à la société moderne, et servir son pays en se servant soi-même. Alphonse d'Hautpoul reste aristocrate et ennemi des nouveautés, mais s'accommode pratiquement aux préjugés, aux goûts du jour. Il sait avec des raisons sérieuses mettre quand il le faut son drapeau dans sa poche. Son frère Amand d'Hautpoul dont nous avons aussi les Mémoires, est le légitimiste retardataire qui ne comprend rien, déteste tout, s'irrite et se plaint. Que j'aime mieux Alphonse d'Hautpoul ! Il se fait de haut à sa triste époque. Il ordonne intelligemment sa vie dans un monde haïssable. Il agit. Il conquiert honneurs et places et se rend cette justice qu'il fut utile à sa patrie. Voilà je vous le dis une existence bien conduite. Voilà un homme solide, et une intelligence réaliste.

Alphonse d'Hautpoul n'est pas un grand aristocrate, n'est point un grand général, n'est point un grand ministre. Il est bon aristocrate, bon général, bon ministre. Il n'est inférieur à aucune situation, à aucune tâche. C'est un esprit net, ferme, pondéré. C'est un esprit excellent.

Il naît en 1789. Il est officier en 1806. Il fait la guerre en Espagne. Il est prisonnier en Angleterre. Napoléon part pour l'île d'Elbe. Alphonse d'Hautpoul ne se sent pas le cœur napoléonien. Chef de bataillon, il est attaché à l'état-major du duc d'Angoulême pendant les Cent Jours. Il est colonel aide-de-camp du duc. Il fait la guerre d'Espagne en 1823. Il est colonel à la Garde Royale. Il est maréchal de camp. Il est directeur général de l'administration de la guerre. Il est député de l'Aude en 1830. Révolution. Il méprise Louis-Philippe. Il démissionne de l'administration de la guerre. Il est réélu député de Montpellier en 1834. Il est nommé au commandement de la Charente et de la Charente-Inférieure. Il est lieutenant général et chargé de l'inspection de l'armée d'Afrique. Il recommande la 8e division militaire de Marseille. Il est grand officier de la Légion d'Honneur. Il est nommé pair de France. Révolution. Il se range dans le parti du prince Louis-Bonaparte. Il est élu député de l'Aude à l'Assemblée législative. Il constitue un ministère. Il applaudit au Coup d'État. Il est nommé sénateur et Grand Référendaire du Sénat. Il meurt en 1865.

Vie bien occupée, vie toute vouée à des occupations avantageuses, même pour celui qui les exerce. Le mérite d'Alphonse d'Hautpoul est toujours récompensé. Alphonse d'Hautpoul ne s'étonne pas, car il n'a pas le temps de philosopher et ses Mémoires sont menés vite et ferme comme sa vie. Mais comme il est, encore que né à Versailles, assez méridional, il dit toujours : ce grade m'était dû depuis quinze ans. Cette nomination ne constituait pas une faveur... Au contraire... Mais il ne récrimine pas. Il est sûr de lui. Et il va. Le succès entraîne le succès. Oh ! sa vie honorable n'est pas une vie manquée.

Ne l'accusons pas d'être habile et trop accommodant. Évidemment ses opinions politiques ne sont pas très fortes. Il ne préfère aucun régime furieusement. Ses passions monarchistes ne sont pas souveraines. Il les dompte très bien avec l'aide de son intérêt. Le général d'Hautpoul n'est pas un héros. Sa naissance l'attache aux Bourbons. Mais ce jeune homme a la chance d'être officier de Napoléon. il ne s'enthousiasme pas pour un génie. Lors de l'abdication, il discute froidement de ses droits à servir Louis XVIII. Viennent les Cent Jours. Cet officier raisonnable et prévoyant demeure attaché au duc d'Angoulême. Il décide que l'honneur lui fait une loi de combattre ses anciens frères d'armes, que Napoléon a séduits de nouveau. Il est bien payé pour avoir obéi à la loi que lui faisait l'honneur. Durant que règne Charles X, il est sévère au duc d'Orléans. Il juge sans indulgence son opposition. Quand Louis-Philippe devient roi, il le méprise. Il est heureux de conter une anecdote un peu dégradante.

Louis-Philippe paraissait souvent au balcon qui donne sur la place du Palais-Royal, saluait le peuple et chantait *la Marseillaise.* Un jour d'Hautpoul et des collègues traversent la place. Des gamins leur demandent s'ils veulent voir le roi. Oui. Les gamins réclament trente sous, et crient : Le Roi ! Le Roi ! Le Roi ! Louis-Philippe paraît au balcon. Trente sous encore et ils le font chanter. Ils crient à gorge déployée *la Marseillaise.* Louis-Philippe chante *la Marseillaise* en battant la mesure du pied et de la main. Trente sous encore. Et ils appellent la reine. La reine vient... Alphonse d'Hautpoul ne nous dit pas si elle chanta *la Marseillaise...* Mais quel démocrate, que dis-je, quel démagogue serait plus que ce roi docile à la foule !

Le marquis d'Hautpoul n'a point d'indulgence. Il se sent pour cette monarchie un grand éloignement. Mais ne redoutez pas « une opposition systématique » Le marquis d'Hautpoul est une bonne nature. Il a du goût pour la conciliation. On le verra chez le roi. Il

espérera même devenir son ministre de la guerre. Il acceptera du moins la pairie de cette monarchie abaissée. Et pourtant quelle dure condamnation a-t-il prononcée contre la Chambre des Pairs en 1830, coupable d'avoir favorisé l'élévation du duc d'Orléans et la Royauté. De mouvements toujours aisés, il sera républicain avec le prince-président, impérialiste avec l'empereur Napoléon III. Eût-il vécu davantage, il serait allé à Frohsdorf. Peut-être serait-il redevenu républicain, avec le maréchal de Mac-Mahon, bien entendu... Le marquis Alphonse d'Hautpoul n'est pas un doctrinaire rigide. Il sut transiger, toute sa vie.

Heureuses transactions qui n'abaissent pas cet homme. Il n'est pas éminent pour la rude violence de sa foi politique. Mais sa ferme souplesse est intéressante à considérer. Son opportunisme n'écarte pas l'estime. Il a des principes qui déterminent ses évolutions, aussi sûrement ses intérêts. Quelle chance si ses principes déterminent toujours ses évolutions dans le sens de ses intérêts !

D'abord le peuple lui inspire quelque horreur. Il méprise parfaitement le populaire. Il le tient pour bavard et stupide, sans cesse inquiétant. Un jour à Marseille en un banquet, le duc d'Aumale entend jouer la *Marseillaise*. Il dit très haut : « J'aime beaucoup cet air-là, je le faisais toujours jouer en Afrique. » D'Hautpoul, qui pourtant sait être courtisan, répond : « Il ne faudrait pas confondre, Monseigneur, la Marseillaise des rues avec celle des champs de bataille, l'une conduisait nos soldats à la victoire, l'autre nos pères à l'échafaud ! » Le lendemain, d'Aumale reprend : « Vous avez été scandalisé de mes paroles hier, mais tranquillisez-vous je n'en pense pas un mot. C'est un os à ronger que je voulais leur jeter. » D'Hautpoul de répliquer : « Ne plaisantez pas avec ce jeu-là, Monseigneur : il est dangereux. » Le général d'Hautpoul ne sera jamais démocrate. Il ne le sera pas, et cet homme intelligent, quand il parle des républicains en 1848, dit comme un sot :

« Tout ce qu'il y avait d'honnête en France » se rangea contre eux. Le parti des honnêtes gens! Nous sommes le parti des honnêtes gens. Le général d'Hautpoul est essentiellement du parti des honnêtes gens ! D'Hautpoul demeure donc fidèle à ces principes sous tous les gouvernements, car il ne cesse jamais d'être du parti des honnêtes gens et il est toujours du parti de ceux que n'absorbe point le souci quotidien des droits du peuple.

Au reste, pourrait-il penser au peuple sans penser contre lui? Tout ce que prend le peuple lui est arraché à lui, aristocrate. Les d'Hautpoul sont de bonne noblesse, avec des alliances dans la bourgeoisie. Alphonse d'Hautpoul est d'autant plus disposé à être gentilhomme, à être le gentilhomme. C'est avec une sorte de dépit haineux qu'il dit, après la Révolution de 1848 :

« A cette époque je restais... sans aucun prestige. Par la Révolution je perdais à la fois mes qualités de pair de France, de conseiller général de l'Aude et de lieutenant général. Je ne pouvais même plus porter mon titre de noblesse héréditaire. J'étais le citoyen d'Hautpoul tout court, mais entouré, il est vrai, de l'estime et de la considération publiques »

Aristocrate, d'abord ! Il est fier de constater :

« Ma généalogie paternelle remonte à l'an 936, ou un Bernard d'Hautpoul fonda et dota l'abbaye de Saint-Pons en Languedoc... »

Et la famille d'Hautpoul lui inspire un grand orgueil. Avec quelle joie il écrit :

« Lors de la première croisade, Raymond d'Hautpoul, ami de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et l'un de ses principaux compagnons, fut gouverneur d'Antioche sous Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem. *Depuis cette époque, tous les d'Hautpoul ont été militaires de père en fils.....* »

Et quand il arrive à son père, sa fierté s'attendrit :

« Enfin... mon père... nous quitta vers la fin de 1804, à l'âge de quatre-vingts ans, *ayant servi quarante-huit ans avec honneur et distinction dans l'arme de la cavalerie.* »

« Depuis cette époque tous les d'Hautpoul ont été militaires de père en fils! Mon père nous quitta... ayant servi quarante-huit ans avec honneur et distinction dans l'arme de la cavalerie !... » Nous comprenons maintenant ce que fut le marquis Alphonse d'Hautpoul et pourquoi il le fut. Fils de soldat! Soldat! Toute gloire est pour lui militaire. Il s'enorgueillit même de son beau-père, parce que, capitaine au régiment Royal-Dragons, il a trouvé une mort glorieuse à Fontenay. Il a le sentiment de la gloire comme celui de la tradition. Tradition aristocratique, gloire militaire. Quand il est à l'École militaire, son frère Amand d'Hautpoul le vient voir.

« Il était maintenant lieutenant dans l'artillerie à cheval de la Garde impériale. Son uniforme était magnifique. Il avait encore à mes yeux l'éclat de la bataille d'Austerlitz, où il s'était particulièrement distingué, en récompense de quoi il avait été mis par l'Empereur à l'ordre du jour de l'armée et admis dans sa garde. Les élèves de l'École militaire savaient cela, aussi la vue de mon frère excita-t-elle leur enthousiasme. Pour moi, j'en étais bien fier, la visite d'un maréchal de France ne m'aurait pas rendu plus heureux. »

O jeunesse amoureuse de gloire, qui confond la magnificence de l'uniforme et l'éclat de la bataille d'Austerlitz, un lieutenant distingué par l'Empereur et un maréchal de France! Tout est pour lui leçon d'héroïsme pour champ de bataille. Son oncle, le

général d'Hautpoul meurt après Eylau, Alphonse d'Hautpoul va le visiter blessé :

« Je le trouvai couché sur un peu de paille. « Je suis bien aise de te voir, me dit-il en m'apercevant, je suis perdu, mais je te laisse un bel exemple à suivre. Je meurs pour la France et pour l'Empereur ». Il me serra la main, le râle de la mort s'emparait de lui. »

Stoïcisme, patrie, armée ! Ce jeune homme ne sera que soldat, n'aura de bonheur que par la vie militaire. Après Iéna, il va visiter le château de Sans-Souci, et il se trouve bien fier, lui sous-lieutenant, de se promener en vainqueur dans le palais du premier capitaine de son siècle... Impressions qui demeurent en un esprit que façonna la tradition ininterrompue des ancêtres ! Le régiment prend son homme tout entier. En rejoignant son régiment, il retrouve une nouvelle famille :

« Le culte de mon drapeau absorbait toutes mes facultés. »

Le sentiment familial et le sentiment militaire se complètent. Faisant la guerre d'Espagne, il reçoit l'ordre de se porter à Villafeliz.

« Je savais que mon frère avait failli périr dans cette localité ; j'eus plaisir à le venger. »

Fermeté que rien n'amollit. Cruauté ? direz-vous. Non, mais le devoir militaire emporte tout. Un vrai soldat, n'a plus le loisir d'être un homme. Dans une affaire, il se rencontre avec des fantassins espagnols :

« Ils n'osaient guère s'approcher de la maison où nous étions ; nous faisions feu par les fenêtres, *j'eus la satisfaction d'en voir tomber plusieurs.* »

Loyauté sympathique, bien faite pour émouvoir M. d'Estournelles de Constans ! Et exquise sincérité du soldat, qui a l'âme du chasseur et voit avec peine le gibier fuir en narguant son fusil :

« Notre avant-garde atteignit le pont de l'Argolispo au moment où l'arrière-garde anglaise achevait de le passer ; nous fîmes seulement quelques centaines de prisonniers et *eûmes la douleur de voir l'armée ennemie nous échapper.* »

Un succès militaire ne peut être trop payé. La ville d'Almeyda est bombardée. Le magasin à poudre saute opportunément. Toutes les maisons retombent sur leurs habitants. Des familles entières sont ensevelies vivantes :

« Quelques mois après, lorsque les troupes qui nous avaient relevés eurent un peu déblayé, on entra dans une de ces caves où l'on trouva dix-sept cadavres ; plusieurs avaient les poings rongés. Il était facile de voir qu'ils étaient morts de faim. *Cette catastrophe affreuse pour l'humanité n'était pas moins un fait de guerre heureux pour nous. Nous nous étions rendus maîtres d'Almeyda bien plus promptement que nous ne l'espérions.* »

Un bon soldat est prêt à tout, et il n'est rien que la guerre ne purifie :

« Malgré des ordres sévères, quelques maisons furent pillées ; à Coïmbre, nous commençions à manquer de vivres, il fallait bien en chercher. »

D'ailleurs humain quand il peut, ou déplorant de ne pas l'être : ce qui est encore une belle preuve d'humanité. Il fait fusiller le chef prisonnier d'une guerilla. Il le regrette. On ne saurait assez dire à quel point il le regrette. Mais cela faisait tant de plaisir à son entourage d'Espagnols Joséphins.

« Je résistai d'abord, mais enfin je cédai. J'eus tort, car l'humanité aurait dû parler plus haut que la haine des compatriotes de ce malheureux... Il mourut avec beaucoup de courage. J'ai toujours conservé un profond regret de cette action... Il n'était pas dans mon caractère de faire tuer des prisonniers. Combattre l'ennemi à outrance, les armes à la main, mais être généreux après la victoire : tel est le cachet du soldat français ! »

Une bravoure impassible c'est lui ! A la bataille des Arapiles, blessé, il tombe de cheval. Charge. Deux escadrons lui passent sur le corps.

« Mais par un instinct qui leur est naturel, les chevaux me franchirent sans me toucher. »

C'était le moment, ou jamais, de se persuader qu'il y avait là un instinct naturel des chevaux :

« Je voyais les fers de leurs pieds prêts à m'écraser ; ma position était critique, mais je ne pouvais rien y faire, il fallut bien me résigner. »

Sans doute, Alphonse d'Hautpoul ne rédigea pas ces lignes sous les pieds des chevaux. Il eut le temps de reprendre son sang-froid. Il est certain que sa phrase ne frémit point. Courage physique, courage moral. N'en doutons pas. Il les a tous les deux. Il les a presque sans effort. Sur le champ de bataille, près de lui, blessé comme lui, est le capitaine Cauchard.

« Il avait la cuisse cassée, et, se laissant aller à un transport de fureur, proférait mille imprécations contre son sort. Je l'engageai à se modérer et à conserver toutes ses forces pour résister à son mal. Il ne m'écouta pas et mourut vers les trois heures dans des tourments affreux. »

Du flegme et le fatalisme nécessaire. Mais pleurons ce pauvre capitaine, qui n'était pas content d'avoir la jambe brisée.

Et voici ce qui reste au soldat, héritier de soldats, pour qui la gloire du soldat est la seule raison de vivre. Il est fait prisonnier :

« J'avais l'âme bien trempée, je me sentais la force de supporter ma douleur et mon dénuement, mais j'étais près de tomber dans le désespoir lorsque je songeais à mon avenir. »

L'ambition militaire ! Des camarades qui sont capitaines avant vous ! !

Alphonse d'Hautpoul eût aimé Napoléon sans fin s'il l'eût fait guerroyer perpétuellement. Mais il est prisonnier. Napoléon tombe. La paix va venir. Alphonse d'Hautpoul ne sera plus que l'officier des temps de paix. Toujours ambitieux de parvenir, exerçant ses énergies dans les intrigues permises. L'aristocrate aide maintenant le soldat. Alphonse d'Hautpoul se marie. Il compte que son nom remplacera les hauts faits désormais impossibles. Il est bon observateur des réglements militaires. Il est intelligent et zélé. Enchanté s'il peut retourner combattre comme en 1823, où il revoit l'Espagne en guerre. Mais il est toujours digne de sa carrière facile. La paix ne l'empêche pas d'être entièrement soldat... Il sait bien que, même en temps de paix, le militaire est supérieur au civil. Il trouve dans ce sentiment la force de remplir tout son devoir. Il aime ses régiments. Et il est laborieux. Et il est méthodique. Et il a du tact auprès des puissants. Pour être mieux soldat, il se fait administrateur. Son inspection générale en Algérie est admirable. Il le dit. On sent qu'il ne dit que la vérité.

La vie militaire donne une grande confiance en soi. Alphonse d'Hautpoul est sûr de lui. Il n'hésite pas. Il va droit devant lui. Il n'a peur de personne. Il est loyal étonnamment. Cela ne l'empêche pas d'être politique. En 1847, cet ennemi de la monarchie de Louis-Philippe est sur le point d'être nommé gouverneur général de l'Algérie. Puis, le roi nomme le duc d'Aumale au lieu du général d'Hautpoul. Il offre cependant à celui-ci la place de major général. D'Hautpoul n'aime pas les rôles sacrifiés.

« Un peu de réflexion me fit comprendre que je ne pouvais pas accepter cette position. En effet, j'aurais assumé auprès du duc encore très jeune et dépourvu d'expérience le caractère d'un tuteur. *Il ne m'en aurait pas fallu davantage pour me mettre mal avec lui.* D'autre part, si quelque chose de bien avait été fait en Algérie, le mérite en fut revenu tout entier au prince gouverneur; si au contraire quelque événement fâcheux se fût produit, c'eut été la faute du major général. »

D'Hautpoul n'accepte pas. Aussi bien cet homme prudent prospère sous tous les gouvernements. Il termine dans les honneurs civils sa vie bien commencée sur les champs de bataille. Soldat, il s'est adapté à la vie d'une société nullement belliqueuse. Aristocrate, il s'est adapté à la vie d'une société de moins en moins respectueuse de l'aristocratie. Il est l'aristocrate qui cherche à se moderniser. D'un idéalisme modéré, en dehors du drapeau, de l'armée, de la patrie, de la famille, il n'aperçoit que des intérêts matériels, et il est aussi adroit à faire valoir ses terres, à exploiter une fabrique de porcelaine qu'à réformer l'administration de la guerre. Il se rend toujours utile.

Il ignore la littérature et les idées. Il écrit ses Mémoires comme un rapport vibrant, net et précipité. N'a-t-il pas vécu sa vie comme on exécute un ordre militaire, avec vigueur, avec décision, avec confiance. Il est assez proche de la perfection, un type d'aristocrate pour démocratie.

J. ERNEST-CHARLES.

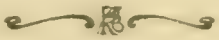

THÉATRES

Comédie-Française : Reprise des *Caprices de Marianne* — Les Incidents de la Comédie

Tandis que l'on prépare l'inauguration de la statue de Musset, hommage tardif, sur le terre-plein et à l'angle de ce Théâtre-Français dont il demeure une des plus pures gloires, la Maison qui ne l'accueillit jamais qu'à demi se décide à réinscrire sur son affiche, en caractères d'ailleurs modestes, ces *Caprices de Marianne* qui n'y avaient point reparu depuis tant d'années. Singulière destinée, celle du poète qui représente à nos yeux, dans ce qu'elle a de plus pur, la beauté de la Tradition française et qui connut, après sa mort, les pires volte-face de l'opinion ! On se rappelle les injustices de la génération qui lui survécut : les dédains d'un Baudelaire, si compréhensif pourtant et de qui l'intuition merveilleuse sut pressentir plus d'une gloire à son aurore; les dénigrements d'un Flaubert, qui lui du moins était aveuglé par des partis-pris d'école... le mépris d'un Leconte de Lisle qui, celui-là, se comprend mieux : on apprécie difficilement chez les autres ce dont on est soi-même complètement dépourvu et l'impassibilité légendaire de l'auteur des *Poèmes barbares* trouvait comme une condamnation dans la passion du chantre des *Nuits* et de *Rolla*. Comme tous ces jugements aujourd'hui nous semblent distants et faux ! Il y a, dans toute œuvre profondément humaine, un principe de durée qui défie les volte-face de l'opinion. Seuls parmi les grands écrivains du dernier siècle, Sainte-Beuve et Barbey d'Aurevilly sentirent et exaltèrent ce principe d'immortalité qui gît en l'œuvre de Musset et l'épreuve que l'on en fait, que l'on continuera d'en faire, ne pourra que leur donner raison. La Comédie inscrit sur son affiche cette pièce qui n'y avait point reparu depuis vingt-deux ans — *vingt-deux ans* ! vous entendez bien — et voici qu'elle nous semble aussi fraîche, aussi jeune que si elle datait d'hier ! Voici que, par un juste retour des choses d'ici-bas, cette jeunesse et cette fraîcheur sont pour nous faire mieux sentir,

en un saisissant contraste, ce qu'il y a de caduc et de périssable, d'artificiel et d'anti-humain chez des rivaux si continûment exaltés par l'opinion — et vous entendez assez que c'est du Théâtre de Victor Hugo que je veux parler.

Chose curieuse encore : c'est comme un *enseignement* que nous apporte cette reprise, en bouleversant certaines notions qui paraissaient indestructibles, sur les conditions d'existence et de succès de l'œuvre dramatique. Nous a-t-on assez fatigués, rebattu les oreilles, en venant nous parler des exigences du *métier* dramatique, de la pièce *bien faite*, solidement agencée, où les effets se trouvent concertés en vue d'une progression savante, le tout à cette fin d'impressionner le spectateur par le maximum des moyens dont dispose le théâtre ? Dieu sait si nos modernes auteurs en firent usage et abus, jusqu'à fausser l'éducation du public et à dérouter toute critique ! Qu'y a-t-il de semblable dans le théâtre de Musset ? Rien, absolument rien. Loin que ses pièces soient *bien faites*, au sens où les Scribe et les Sardou entendent un tel mot, elles ne sont *pas faites* du tout : elles doivent paraître le comble de l'inhabileté, de la maladresse, aux modernes fabricateurs, et le dernier des vaudevillistes sourirait, à n'en pas douter, de ses agencements dramatiques. Non seulement Musset ne concevait ni ne développait ses sujets avec la vision de la scène sur laquelle ils devaient prendre vie, ou mieux encore, comme tant de nos auteurs actuels, avec la hantise des moyens précis de l'acteur appelé à traduire sa pensée ; mais même il n'écrivait pas pour être joué. Il prenait la forme dramatique, parce que cette forme convenait, mieux que toute autre, à son tempérament, parce qu'il était pénétré du génie de Shakespeare et de Beaumarchais... et ce fut plus tard seulement, lorsqu'un premier succès éclatant à l'étranger lui eut fait entrevoir la possibilité d'être représenté en France, qu'il remania certaines parties de ses œuvres pour en faciliter la production devant le public.

Autre axiome courant, offrant tous les dehors de l'évidence, de la vérité démontrée, et qui pourtant s'évanouit en fumée à la seule analyse des pièces de Musset. Le théâtre, dit-on, est le plus *objectif* des arts, celui pour lequel il est le plus indispensable au créateur de s'extérioriser, de sortir de lui-même, en concevant et développant des états d'âme différents des siens propres, à ce point que le romancier d'analyse, qui le plus souvent vit sur sa propre substance, semble le moins préparé à la forme synthétique du Drame. Or, voici que cet art du théâtre, sous la plume de Musset, devient le plus *subjectif* de tous. Examinons, en effet, la série de ses pièces et envisageons-les dans leur ensemble. Sous chacun de ses principaux héros, que retrouvons-nous?... Lui-même, aux différentes étapes de sa vie sentimentale, tel qu'il fut, tel que nous le représente l'histoire littéraire, agrémentée d'une pointe de légende... (1) disons plus..., tel qu'il eût été, si les désordres de sa conduite n'eussent brisé prématurément cette exquise organisation poétique, la plus riche qui fut jamais. Qu'est-ce, en effet, que Fortunio, sinon Musset à vingt ans, avec l'inexpérience et l'inconscience de la première blessure d'amour? Le voulez-vous voir dix ans plus tard, quand les premiers stigmates de la passion et le culte de sa propre souffrance ont avivé en lui la plaie douloureuse... étudiez le Cœlio des *Caprices*, celui-là précisément avec lequel Octave, des mêmes *Caprices*, forme un contraste si puissant... Et cet *André del Sarte* qui, à mes yeux, donne l'extrême mesure de sa sensibilité amoureuse, comme il représente la forme la plus accomplie de son art, ce triste et douloureux André, qu'est-il autre chose que Musset vieillissant... ce qu'il eût été lui-même aux approches de la cinquantaine, cet impénitent de l'amour parmi les réels orages de la passion vécue, si à tant de causes de souffrance intimement unies à sa conception propre de l'amour étaient venues se joindre celles-ci encore : les rides du visage et les cheveux grisonnants ! Qu'on veuille bien maintenant examiner le cortège de ses héroïnes. A peine est-il besoin de faire remarquer l'unité parfaite qui préside à leur conception, puisque Jacqueline est à Fortunio ce que Marianne est à Cœlio, ce que Lucrèce est à André, et qu'en ces trois figures de femmes imaginaires, modelées sur son expérience passionnelle, le poète a fixé les traits essentiels de la femme, telle qu'il l'avait aimée, telle qu'il avait souffert par elle en cultivant sa souffrance !

Il est donc vrai, il est donc rigoureusement exact que nul auteur de nos temps modernes moins que Musset ne sortit de lui-même pour composer ses drames. Attentif aux palpitations de son cœur, il se pencha continûment sur lui pour en écouter les battements et ce fut toujours sur sa propre expérience qu'il modela ses héros. Et maintenant, qu'est-ce donc qui leur communique cette jeunesse éternelle, cette fraîcheur divine et paradisiaque par où ils savent nous prendre ? Rien autre chose, faut-il le dire, que la passion sincère et profonde avec laquelle ils furent vécus, cet accent de vérité par où nous les sentons qui plongent leurs racines dans le terreau des réalités. Nulle action, je l'ai déjà dit, dans ses drames. Presque nulle progression, au sens extérieur où les gens de théâtre interprètent ce mot, c'est à-dire par les jeux de scène visibles et

1 Voir le beau livre de M. Charles Maurras, légèrement systématique, mais si pénétrant dans ses déductions : *Les Amants de Venise*.

tangibles. Mais une admirable efflorescence intérieure, une psychologie vivante et toujours vibrante, à une date où le mot, dont on a tant abusé depuis, n'existait pas pour désigner la chose... une peinture délicieusement nuancée de ce qu'il y a d'éternel et d'immuable dans l'âme humaine envisagée au point de vue de l'amour, de ce qui échappe aux contingences du Temps et de la Mode, pour quoi semble faite la parole prophétique d'un qui l'aimait à la passion, ce Barbey d'Aurevilly, dont l'admiration lui demeura toujours fidèle : — « Il y a mieux à faire aujourd'hui qu'à regarder du bout des yeux une société qui passe et qui a été décrite jusqu'à épuisement. *Il y a à regarder dans l'âme humaine qui ne passe point.* » Fortunio en effet, tout comme Cœlio, comme André aussi, peuvent bien porter le costume de leur temps qui les situe à une époque déterminée — et ne faut-il pas qu'il en soit ainsi pour satisfaire aux exigences du cadre scénique? — Mais ils ont une âme de tous les temps, car les passions dont ils souffrent offrent un caractère d'universalité par où ils touchent toute âme accessible à la passion. Encore ne serait-ce point suffisant pour maintenir sur la tête du poète l'auréole de l'immortalité? Mais si maintenant, à ce don merveilleux de résurrection intérieure nous joignons l'incomparable beauté de la forme, une langue d'une mélodie et d'une harmonie sans seconde, qui dans notre littérature est ce que nous possédons de plus proche de la musique, c'en est assez pour justifier la fraîcheur divine et paradisiaque dont nous parlions plus haut, cette jeunesse persistante, gage d'immortalité pour une œuvre qui durera autant que notre langue, cependant que tant d'autres auront sombré dans un irrémédiable oubli, qui furent saluées à leur naissance par les acclamations du public.

*
* *

Puisque nous sommes à la Comédie, demeurons-y quelque temps encore : je voudrais ne la point quitter sans dire quelques mots des récents incidents qui s'y sont produits ; aussi bien intéressent-ils toujours en quelque façon l'avenir et la prospérité morale de la Maison. Chaque année commençante ramène aussi avec elle la distribution d'un certain nombre de douzièmes dans les parts de sociétaires, qui trouvent dans cette augmentation non seulement un bénéfice matériel, mais aussi et plus encore peut-être la consécration de leur renommée grandissante : c'est une sorte de thermomètre où se mesure le degré d'estime où les tiennent leurs camarades du Comité. Inutile d'ajouter que chaque année nouvelle ramène [illegible] avec elle des discussions et protestations des [illegible] qui se jugent sacrifiés. Cette année la discorde se manifesta au camp des Tragédiens. Mme Segond-Weber ne reçut qu'un douzième comme part d'augmentation, Mme Dudlay fut invitée à prendre sa retraite. Mme Segond-Weber estimant cette rétribution insuffisante, envoya sa démission, et Mme Dudlay s'adressa au ministre compétent. Je voudrais examiner brièvement le cas de ces deux sociétaires, dont le geste initial n'a point toute l'importance qu'on pourrait lui attribuer, surtout en ce qui touche Mme Segond-Weber, puisque sa démission, pour être valable, doit être renouvelée dans les six mois.

Il est bien évident que le Comité d'administration s'est montré étrangement parcimonieux à l'endroit de Mme Segond-Weber, d'une parcimonie qui ne cadre en aucune façon avec la situation grandissante de cette artiste. Mais si Mme Segond-Weber était moins directement intéressée dans la question, elle y verrait tout simplement l'indice d'une tendance qu'elle connaît bien et qu'elle déplore : à savoir que le vent n'est pas à la tragédie, et qu'un théâtre dont les pièces modernes font cent vingt ou cent cinquante représentations ne se soucie guère du répertoire classique. N'importe, comme il ne peut le négliger entièrement, il lui faut bien compter avec le talent de Mme Segond-Weber, et nous estimons comme elle qu'il s'est montré mesquin, parcimonieux à l'excès, et injuste à l'égard de ce talent. Par l'autorité, par la force et la maturité, Mme Segond-Weber s'est affirmée, ces dernières années, au premier rang des emplois tragiques. Elle a montré, par dessus tout, des qualités de plastique et de ligne, qui plus encore que sa déclamation, la font irremplaçable pour l'instant. Il m'est arrivé de faire des réserves sur son jeu, en ce qui touche la diction ; mais ce que je critiquais, c'était bien plutôt le défaut traditionnel à la Comédie dans la déclamation tragique, que le cas particulier de Mme Segond-Weber. Il n'en reste pas moins qu'elle est une des forces de la Maison, et que celle-ci perdrait gros le jour où elle la quitterait. Mais je me hâte d'ajouter qu'elle perdrait davantage encore, elle, la tragédienne, le jour où elle persisterait dans sa décision en envoyant la lettre de démission décisive. On connaît ma théorie sur ce sujet, que j'ai exposée à mainte reprise et tout au long dans une conférence sur l'*Interprétation au théâtre* publiée ici même. Elle peut se ramener à ceci : c'est qu'une figure de comédien a besoin d'une ambiance déterminée pour revêtir son plein sens et prendre toute sa valeur, pareille à ces portraits de maîtres qui prennent un relief d'autant plus grand que l'on sait disposer alentour un cadre mieux approprié. Eh bien, je le demande à Mme Segond-Weber : où trouverait-elle un cadre pareil à celui de la Comédie pour mettre en valeur son talent? C'est le cas de répéter

ici le *truism* courant : Poser la question, c'est la résoudre... Tout s'arrangera donc au mieux des intérêts réciproques de l'artiste et de la Comédie, qui trouveraient trop à perdre, l'une comme l'autre, dans une brouille décisive. On promettra à Mme Segond-Weber une compensation prochaine, et celle-ci retirera sa démission ou plus simplement ne la confirmera pas.

Le cas de Mme Dudlay est plus net à mon sens et d'ailleurs intimement lié à celui de Mme Segond-Weber. Si depuis des années Mme Dudlay, sociétaire à part entière, ne touchait pas des appointements absolument disproportionnés à ses services, si elle ne grevait pas le budget de la tragédie d'un poids lourd et tout à fait injustifié, il est clair que le Comité d'administration, assez mal disposé d'ailleurs pour un genre qui lui paraît démodé, ne se fût pas montré aussi parcimonieux à l'égard de Mme Segond-Weber. Mme Dudlay paraît sur la scène les soirs où l'on joue *Britannicus*, et vous savez qu'on ne joue pas souvent *Britannicus*... deux ou trois fois par an... quand il s'agit de faire débuter quelque jeune pensionnaire. Mme Dudlay, dont les beaux jours remontent au temps où elle donnait la réplique à Mme Sarah-Bernhardt sur la scène de la Comédie, Sarah, jouant Andromaque, et Dudlay Hermione — mon Dieu que cela est déjà lointain! — Mme Dudlay, dis-je, touche pour ce faire, une part entière de sociétaire, soit les mêmes appointements que Mme Bartet ou M. Le Bargy, qui demeurent tout le temps sur la brèche et jouent cinq ou six fois par semaine. Je ne voudrais pas contrister une actrice honorable et qui jadis a rendu de réels services à la Maison. Mais on reconnaîtra bien qu'il y a quelque injustice dans une disproportion aussi frappante entre les appointements et les services rendus. Jamais les vices inhérents au règlement intérieur de la Comédie ne sont apparus aussi manifestes qu'à l'occasion de ce contraste, et il faudrait se hâter d'y remédier, puisque la brutalité des chiffres nous en fait mieux saisir la valeur. Le cas de Mme Dudlay est soumis au Ministre, à qui elle objecte : « Je ne demande qu'à jouer : qu'on me donne des rôles! » Et si le Ministre était malicieux, il pourrait répondre : « Mme Dudlay a raison, puisqu'elle rappelle la Comédie au souci de ses traditions! Un peu plus de Racine ne ferait pas mal sur l'affiche ». Ainsi pourrait-on donner satisfaction à Mme Dudlay, sans être injuste pour Mme Segond-Weber.

Parmi les nouveaux engagements d'artistes, je tiens à signaler tout particulièrement celui de Mme Berthe Cerny, et cela d'autant plus que j'ai moi-même à plusieurs reprises posé ici la question : Comment se fait-il qu'on n'y songe pas pour la Comédie? En précisant l'importance que prennent les grands premiers rôles de femmes modernes, celles que l'on pourrait appeler les *Adultères*, leur donnant le titre de leur emploi — vous avez pu remarquer en effet que depuis quatre ou cinq ans Mme Bartet incarne exclusivement les adultères — nous observions que la Comédie n'avait que cette interprète pour un tel emploi, et en dépit de son incomparable talent, il fallait, disions-nous, prévoir l'hypothèse où elle se trouverait empêchée. L'administration de la Comédie a bien senti cette lacune, puisqu'elle a tenu à engager Mme Berthe Cerny, c'est-à-dire l'actrice qui dans ces temps derniers a montré, par sa souplesse et sa modernité, le plus d'analogie avec Mme Bartet. J'ai rappelé récemment son succès au Vaudeville dans la *Décadence* de M. Guinon. J'ai insisté sur son interprétation de Mme Marneffe dans la *Cousine Bette*. Ces deux rôles étaient des indications précises. Félicitons la Comédie de l'avoir compris, en même temps que l'artiste d'avoir franchi le seuil d'une Maison où elle pourra, si elle répond à notre attente, donner toute sa mesure.

PAUL FLAT.

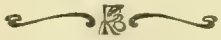

Musique

—

LES TROIS " FAUST "

Berlioz — Liszt — Schumann

Le renouvellement des programmes s'imposait. Aussi bien, voici du nouveau : *la Damnation de Faust*, de Berlioz, au Nouveau-Théâtre, immédiatement suivie, les dimanches suivants, du *Faust* de Liszt et des *Scènes de Faust* de Schumann!

Heureuse idée de rapprocher, pour la première fois, ces trois Faust, de rajeunir ainsi le chef-d'œuvre ou, du moins, l'ouvrage capital de chaque maître (car il est permis de donner la palme au *Mazeppa* de Franz Liszt, au *Manfred* de Robert Schumann, au *Roméo* dont le génie français d'Hector Berlioz a fait le confident de son âme ardente...) Ingénieuse pensée, dont il faut remercier aussitôt Camille Chevillard, ce Risler de l'orchestre, le bon musicien sans attitude et sans artifice, le digne continuateur du vieux vaillant maître Lamoureux, et qui s'est placé, par la seule force loyale de son geste, au premier rang de nos *Kapellmeister* de Paris, dont le plus grand tort est de ne point venir de Bayreuth...

Opportune occasion de confronter trois sensibilités romantiques de maîtres-musiciens s'exerçant spontanément, à la même époque de l'art, sur ce grand sujet, le plus expressif des temps nouveaux, véritable épopée de l'âme moderne qui semble sortie

de l'atelier mystérieux de Rembrandt tri-centenaire ou de Léonard de Vinci, « ce frère italien de Faust » !

Aujourd'hui moins que jamais, n'oublions pas que Beethoven, ce Rembrandt musical, méditait un Faust... A défaut de Beethoven, retenons aujourd'hui trois Faust. Celui de Spohr n'est plus qu'un nom... Celui de Wagner n'est qu'une longue et médiocre ouverture. Et celui de Gounod, qui parut adroitement original, à son heure, et qui serait tout pardonné s'il s'intitulait simplement *Marguerite* ? — Il n'est pas de notre domaine, car il appartient au théâtre, à l'Opéra qui l'affiche de préférence à la *Ronde des Saisons*, dès qu'il aspire au maximum !

Voici donc Berlioz, Liszt et Schumann. A tout seigneur tout honneur : l'aîné, Berlioz, a la priorité par la date (1846), et par le droit du succès, car la *Damnation de Faust* est incontestablement « l'opéra de concert » le plus connu, le plus joué ! Berlioz devenu plus populaire que Gounod ! Qui l'eût dit, en 1846? *La Damnation*, comme on l'appelle, est l'étrenne la plus enviée des vacances du collégien; elle fait partie de la trêve des confiseurs; le Nouveau-Théâtre et le Châtelet ont rivalisé pour damner Faust — tandis que le Conservatoire, si longtemps réactionnaire, passe à l'avant-garde en affichant, auprès de Bach, Vincent d'Indy, Magnard, Debussy, prix de Rome de 1884, et son peu académique *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* ! Il y a moins de trente ans, *la Damnation* même était une œuvre avancée; pourquoi n'est-elle plus que populaire? A qui la faute? A ses défauts? A notre snobisme ?

C'était en 1877. A cette date reculée, on n'appelait plus, déjà, les femmes « ange » ou « démon » ; et, cependant, chez Colonne le romantique, la plus intransigeante jeunesse acclamait *la Damnation de Faust* ! Alors, la nouveauté ne montrait que ses qualités; à présent, notre lassitude n'en perçoit plus que les défauts : le hors d'œuvre trivial, ou par trop inutile, apparaît; si le *Faust* de Goethe contient tout, et même davantage, le *Faust* de Berlioz semble contenir également tout, excepté Faust... A distance, nous l'aimons comme ces honnêtes gens du grand siècle aimaient, dans l'*Œdipe* de Corneille, « le souvenir de leur jeunesse ». En 1877, Berlioz eût fait pâlir Schumann; en 1906, la brume schumannienne se colore au préjudice des feux berlioziens.

Les défauts de *la Damnation* (qui sont réels) sont ceux du génie même de l'auteur, du Romantique méridional et latin qui se proclamait, sincèrement dans l'espèce, un compositeur aux trois-quarts allemand. Notre Berlioz avait beau traiter la France de marais musical et les Parisiens de « crapauds », il demeurait très français par le côté très extérieur de son art : c'était un *peintre*, et qui *voyait* la musique (1) ; le pittoresque l'absorbait, comme il accaparait Decamps et Victor Hugo. Même en amour, sa sensibilité purement *imaginative* se repaît d'effets contrastés; n'écrit-il pas, dans sa vieillesse, à la *Stella montis*, à la douce étoile bleue du matin de sa vie (2) : « La musique ne vit que de contrastes. » Et, dans sa *Symphonie fantastique*, singulière autobiographie musicale, le *Sabbat* devient l'antithèse du *Bal*...

De là, des tableaux épars, d'éblouissants morceaux ; jamais un tout. La vaste *Damnation* n'est qu'une rapsodie, l'amplification de *Huit Scènes de Faust*, traduites en vers français par l'élégant Gérard de Nerval, et que le grand Goethe, génie plus plastique que mélomane, laissait dédaigneusement sans réponse, alors qu'il couvrait de fleurs hyperboliques les noires lithographies d'Eugène Delacroix. *La Damnation* ? Berlioz l'allonge et l'achève en voyage, au café, le soir, aux Tuileries, la nuit, sous un réverbère, laissant l'inspiration semer les roses et le bouquet se composer comme il pourra... Pourquoi place-t-il d'abord son Faust en Hongrie ? — Pour caser son orchestration de la fameuse *Marche hongroise* ; et sa préface l'avoue naïvement. Il multiplie les comparses : paysans, follets, buveurs ou soldats. Chansons de la puce ou du rat, diabolique sérénade ou caricature essoufflée de la fugue, les hors-d'œuvre les plus vulgaires restent les plus applaudis par un auditoire français, toujours bissés! Imagination plus grave : Berlioz a *damné* Faust, pour que la course à l'abîme aboutît prestigieusement aux sonorités du *Pandæmonium*...

Décousu, vulgarité, contre-sens volontaire et pittoresque : voilà comment l'art français devint romantique... Mais que de détails toujours exquis, qui ne cesseront jamais de parler à l'âme! Que de trouvailles poétiques, depuis la plainte initiale jusqu'aux derniers et divins murmures! Les beaux Sylphes ne sauraient vieillir; l'invocation de Faust à la Nature « immense, impénétrable et fière » rachète bien des hors-d'œuvre; et tant qu'il y aura des passions, elles se reconnaîtront à l'admirable « romance » de la délaissée, toute frémissante de volupté mineure et contenue... Après un demi-siècle, en 1906, la *Damnation de Faust*, par ses qualités et par ses défauts, est l'œuvre-type du romantisme, une sorte de *Notre-Dame-de-Paris* musicale, qui résume une époque sans contredire une race.

La sensibilité plus ambitieuse de Franz Liszt avait traversé l'atmosphère de Berlioz et l'admirait; mais ce coloriste a voulu faire œuvre de philosophe. Quel

(1) Cf. notre article : BERLIOZ ET MOZART, dans la *Revue* [illegible] du 1er avril 1904.

(2) [illegible] — [illegible] de la *Revue* [illegible], 1903.

est son *Faust*? Une symphonie en trois parties, avec chœur final; — ou plutôt trois poèmes symphoniques, intitulés *Faust*, *Gretchen*, *Méphistophélès*. La musique cherche moins à peindre un tableau qu'à définir un caractère; et *Méphistophélès*, le portrait le mieux réussi, devient la caricature musicale des thèmes précédents, le scherzo rythmique et railleur, l'esprit de négation qui déforme les plus belles ardeurs et les plus nobles images... jusqu'à la modulation solennelle où la voix d'un ténor entonne le chant mystique de Gœthe : « Tout être périssable n'est qu'une métaphore. » Si Berlioz n'est qu'un *peintre*, Liszt se pose en *littérateur*, en virtuose de la littérature musicale, en virtuose chevelu qui a pratiqué les poètes : toujours très virtuose, hongrois, bohême, sonore, animé, rapsodique et caracolant.

En regard de ces aventuriers de la musique, au profil d'aigle ou de Satan, la sensibilité féminine de Schumann est une *intimiste* : et c'est son intimisme surtout qui nous plaît. Au delà de cette raison trop *relative*, il se pourrait que Schumann fût *absolument* supérieur à ses deux contemporains (s'il y a quelque chose d'absolu dans l'art et dans l'âme) : supérieur, parce qu'en présence de ces quelques *Scènes du Faust de Gœthe*, dont il a mis le texte même en musique, il s'est manifesté le plus sincère et le plus allemand. Germanisme et sincérité : deux qualités pour aborder la mystique mythologie du *Second Faust*! Loin de *damner* Faust pour se ménager un *effet*, le bon Schumann a chanté naïvement l'intercession naïve de la pécheresse « autrefois appelée Gretchen » et la mystérieuse apothéose de « l'Éternel féminin ».

Le plus sincère, hélas! il l'est fatalement : de 1844 à 1848, sa névrose ne peut travailler que par accès; Manfred et Faust deviennent ses douloureux camarades : l'heureux mari de Clara Wieck est la proie des fantômes... Le plus allemand, il l'est d'instinct, sans astuce littéraire, parlant naturellement le langage classique de l'oratorio, moderne génie qui se réclame du vieux Bach et novateur seulement par le « frisson nouveau » qu'il exprime. Des trois poètes-musiciens, c'est lui le plus poète et le plus musicien. Comme il est *gris*, dit-on, parmi les coloristes! Mais, à la palette pittoresque ou philosophique de ses deux rivaux, il n'oppose que l'intime exaltation de sa candeur ; il sent mystérieusement que la sincérité crée toujours sa forme originale, même dans un cadre ancien.

La malice de M. Debussy, qui n'aime pas le *Faust* de Schumann, se plaint qu'on y « trébuche », à tout instant, sur du Mendelssohn... Des lourdeurs, en effet, au lieu des tableaux étincelants de notre Berlioz, de sa fantaisie morbide et puissante ! Tel allegro, tel *six-huit* poncif appuient sur la preuve que les génies, les anges et même les enfants bienheureux conservent dans les nuages un pas très allemand... Mais cette grisaille est plus attractive que la couleur; on y respire la véritable atmosphère du *Faust*, depuis la scène vraiment familière, au jardin, dans le soir gothique, jusqu'à cette longue péroraison dans l'au-delà, suave, ondoyante, vibrante, musicale, où le génie féminin salue son image transfigurée : *das Ewig Weibliche zieht uns hinan*... Et tant de beaux frissons originaux, pressentiments de l'ombre ou de l'aurore! Et cette incomparable *mort de Faust*, ce dernier soupir du génie aveugle, humanitaire et radieux, qui bâtit son rêve au bruit qui prépare sa tombe ! Schumann s'y révèle le vrai collaborateur du grand Gœthe, et la musique, l'idéale compagne du poème : c'est donc le plus pur fragment de *drame musical mélodique* que nous connaissions.

Au souffle du génie, le vieil oratorio germain s'est sublimisé. L'âme le pénètre. Et ce *Faust* qui vit le jour en 1849, pour le centenaire de Gœthe, nous avons plaisir à l'entendre au lendemain du cent-cinquantième anniversaire de Mozart, angélique auteur d'un *Don Juan* « romantique » lui-même au suprême degré, d'un *Don Giovanni* qui sentait déjà le fantôme et dont Hoffmann se jouait le finale écrasant dans l'ombre... De Mozart à Schumann, n'est-ce pas la ligne ininterrompue de la tradition vivante ? Car la musique allemande est une chaîne comme la sculpture grecque ou la peinture italienne, tandis que notre Berlioz ne fut qu'un volcan très imprévu dans un terrain plat, mais qui cachait, dans un repli de ses laves harmonieuses, le tombeau de Virgile...

RAYMOND BOUYER.

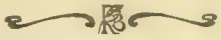

Chronique

—

SUR LA COTE D'AZUR

Si rayonnante que soit l'auréole des grandes métropoles, Paris, Londres, Vienne, elle s'assombrit en cette saison, par la maussaderie des pluies, l'âpreté des froids, la tristesse des cieux perpétuellement mornes et menaçants. La vie y devient plus contrainte. Et il n'est personne qui ne rêve de s'en évader, pour accourir vers les régions de libre vie dans la lumière.

Les plus intrépides, — et, le snobisme aidant, leur nombre s'élève d'année en année, — s'acheminent vers les hautes stations, bien abritées, de l'Engadine, jadis chantée par Michelet, où ils se livrent aux sports d'hiver sous une température froide, mais égale, devant les magnificences immaculées d'une nature tragiquement gigantesque. Les inlassables pélerins que restent les Anglais voguent vers les aristocratiques caravansérails du Caire, ou s'aventurent jusques vers les paysages d'or

de l'Inde mystérieuse. Les plages ensoleillées de la Crimée, de la Grèce, de l'Afrique latine, de la Corse s'animent de l'affluence de mondains nomades. Mais les classiques quartiers d'hiver, ce sont encore les baies de la Côte d'Azur.

Comment imaginer contrée plus radieuse, où la mer, immuablement bleue, forme avec la verte dentelure d'une côte ajourée en criques fleuries, en caps rocheux, harmonie plus éblouissante?

Ceux qui, naturellement enclins à un délicat épicuréisme, ou las de l'effort, recherchent la « douceur de vivre », où la trouveraient-ils mieux qu'auprès de la baie de Cannes? Sur des collines, face à la mer murmurante, s'égrènent gracieuses villas et luxueux hôtels, dans un fouillis de palmiers, d'orangers, de mimosas, d'eucalyptus, d'une tiédeur délicieusement parfumée. Par la grâce des lignes montueuses qui enserrent la mer, par la sveltesse de la baie et la joliesse des chaudes colorations, ce paysage est d'une séduction, d'une quiétude infinies. Mais il arrive que des victimes de la vie viennent chercher en cet Éden des raisons de survivre, et qu'au détour d'une allée printanière apparaisse, atroce contraste, quelque enfant martyre, atteinte de délirium, traînée par des gardes-malades.

Ceux qui prisent les fortes émotions vont en d'autres parages, à la fois d'un romantisme inouï et d'un réalisme exacerbé : à Monte-Carlo. Il est d'usage de ne point nommer la célèbre station de jeu sans s'emporter en de véhémentes imprécations. Elles sont méritées, avouons-le, mais par trop exclusives. En quoi Monte-Carlo est-il d'un immoralisme exceptionnel? Ne voyons-nous point, chaque jour, de publiques autant qu'éhontées spéculations, financières, commerciales, sinon politiques, jeter des milliers de familles dans la détresse, ruiner des industries, et la fortune récompenser les pires forbans? Au moins, à Monte-Carlo, le péril est plus franc, et limité : ne s'y exposent que ceux qui le veulent bien.

Et puis le paysage est d'un pittoresque fabuleux. Qui n'a vu — ou entendu décrire — ce rocher, à pic sur la mer, paré des jardins les plus précieux et des plus somptueux *Palace*, et dominé par d'inaccessibles cimes rocheuses? Sa beauté devient fantastique par la magie du soleil ou de la nuit. Là se rencontrent les viveurs des deux mondes, et des femmes, d'une élégance recherchée, de tous les mondes. Mais loin de la foule laborieuse, ce luxe, parfois canaille, est moins insultant.

Monte-Carlo est le dernier des aristocratiques tripots, plus opulent encore que ceux — si joliment évoqués dans l'opéra de *Manon* — qui faisaient jadis la splendeur et la joie du Palais-Royal. Le soir, il est d'une couleur, d'un ragoût extraordinaires. Dans ses vastes salons, dont la richesse demeure assez discrète, se coudoient, en smoking, marchands américains, pairs anglais, gentilshommes, décavés ou rastas de tous poils comme de toutes latitudes, et, scintillantes de diamants, vêtues de richissimes ou extravagants costumes, des nuées de mondaines et de demi-mondaines. Tout ce monde étincelant, au moins d'extérieur, entoure les tables, où, sous les lourdes mais sûres lampes à huile, s'enfièvre le jeu. Tandis que les femmes s'acharnent à la patiente poursuite du gain, plus téméraires, les hommes procèdent par grosses mises. Mais louis, pièces d'or de cent francs, billets de mille disparaissent avec la même soudaineté, la même précision, et dans le même silence. Car tous ces fidèles sont courbés sous la hantise de l'or, et seul règne ici, despotique et mystérieux, le hasard, qui dépouille les probes et fait rois les aventuriers.

Les nerveux qu'un intolérable malaise saisit devant cet étalage de convoitises et ce jeu cruel du *fatum*, si bien décrit naguère par Maeterlinck, trouvent plus loin l'asile où oublier et songer : le cap Martin. Tout en rocailles couvertes de verts pins, tout pénétré des senteurs du romarin et du myrtil, battu par la haute mer, entre les horizons les plus admirables qui soient, ce cap, consacré par la mélancolie de deux impératrices, l'impératrice Élisabeth et l'impératrice Eugénie, fait éclore et s'élancer le rêve. S'il faudrait un Balzac pour rendre la passion qu'exprime Monte-Carlo, c'est à un Châteaubriand, ou mieux encore à un Lamartine qu'il conviendrait de dire l'intense suggestion poétique du cap Martin.

Par cette route fameuse de la Corniche, qui relie tant de sites enchantés, devant l'indolence souriante des indigènes, passent, et des millionnaires blasés et de jeunes mariés, heureux de vivre leur idylle dans un inoubliable décor ; d'honnêtes bourgeois qui veulent « avoir vu » cette fabuleuse *riviera*; des touristes sincères, des automobilistes affolés : l'humanité la plus cosmopolite, qui parle toutes les langues, parmi lesquelles prédomine cependant l'anglais.

Et en vérité, sous sa merveilleuse lumière, cette côte aux mille arômes, présente les aspects les plus variés, sauvages ou raffinés, depuis la rusticité des rouges rochers, tachés de pins verts, de l'Esterel, jusqu'au cirque grandiose, par où s'achèvent, sur la baie de Menton, les grandes Alpes.

C'est Marseille qui, du côté du continent, ouvre cette contrée heureuse. Les étrangers visitent donc la vieille cité, populeuse et bavarde, peu imposante, malgré ses innombrables quartiers échelonnés sur les collines que domine N.-D.-de-la-Garde, avec son vieux port familier, grouillant et pittoresque et les infâmes ruelles d'alentour, où resplendissent toute l'infection et toute la couleur de l'Orient. De là, ils se rendent vers la ville qui unit la beauté méditerranéenne au confort britannique, vers cette Nice aux cabarets en vogue, aux fastueux palais, où une immense promenade, décorée de palmiers, longe l'admirable golfe. Comment ne seraient-ils point impressionnés par la merveilleuse diversité de cette province de France ?

S'ils y admirent, ils peuvent aussi y sourire, car dans le midi, la facétie est toujours en honneur. A l'orée du port de Marseille, une charpente métallique jetée à une hauteur vertigineuse, telle que les navires peuvent passer là tous mats dressés, supporte le trolley qui actionne un vaste bac, — ou pont transbordeur. Une pancarte invite les personnes à escalader [illegible] par [illegible] cette charpente, pour y jouir d'un panorama unique et *y faire une cure d'air* ! — Voilà un genre de villégiature qui apprécierait évidemment feu Siméon stylite.

JACQUES LUX.

[illegible] — Typ. A. Davy, imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 — 5e SÉRIE — TOME V — 10 FÉVRIER 1906

LES HABITATIONS A BON MARCHÉ

L'encombrement du logis est le plus habituellement une des manifestations du paupérisme urbain. Les logiciens purs pourraient en conclure, et quelques-uns ne s'en font pas faute, que l'unique moyen de remédier à cette défectuosité de l'habitat consiste à atteindre la cause elle-même, à supprimer la misère. Ce raisonnement simpliste ne tient aucun compte de la complexité des phénomènes économiques. Certes tous les efforts tentés pour améliorer le sort des travailleurs, notamment par le relèvement de leurs salaires, ont pour conséquence de les mettre dans des conditions d'existence moins défavorables. C'est un fait d'observation que les salariés les plus insuffisamment rétribués et les familles les plus nombreuses souffrent le plus de l'exiguité du logement.

Néanmoins, même à salaires élevés, les ouvriers et employés de la plupart des centres industriels allemands ne parviennent pas à se loger convenablement, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes et si des mesures spéciales ne sont pas prises pour obvier à la pénurie produite par l'enchérissement excessif du prix des terrains.

On peut dire qu'en général le mal de surpeuplement des habitations est tout à la fois social et édilitaire; il résulte en grande partie de la surpopulation urbaine et doit être par conséquent combattu de plusieurs côtés.

C'est pourquoi les philanthropes, qui, prônant le plus haut l'initiative privée, tiennent le plus en défiance l'intervention des pouvoirs publics ne font pas difficulté de lui faire ici une part, si restreinte soit-elle. A tout le moins, les adversaires les plus résolus de l'étatisme reconnaissent, avec M. Eugène Rostand et suivant sa formule même, que les pouvoirs publics peuvent promouvoir et soutenir les efforts de l'association et de l'initiative par un concours à modes variés.

J'ai dit précédemment (1) que les réformateurs du logement populaire en France ont conclu une sorte de trêve, afin d'obtenir de concert la réalisation de ce programme minimum d'interventionnisme et d'étatisme, sauf à reprendre plus tard leur liberté d'action respective au terme de cette première étape. Nous sommes si loin d'avoir obtenu, soit en droit, soit en fait, tous ces concours à modes variés admis par les initiateurs les plus sûrs d'eux-mêmes, que toute divergence d'efforts serait prématurée, peut-être même préjudiciable à l'œuvre commune.

I

Au premier rang des concours à modes variés dont la légitimité et la nécessité ne sont contestées par personne, pour le développement des habitations à bon marché les pouvoirs publics ont à leur disposition des immunités fiscales, des facilités de crédit, d'assurance temporaire et de transmission des propriétés.

L'aide primordiale est naturellement celle qui tend à faciliter l'acquisition du terrain et la réunion des capitaux destinés à édifier la maison individuelle

(1) *Le Logement populaire*, *Revue Bleue*, n° 21, 5e série, tome III, 20 mai 1905.

ou l'immeuble collectif. Quelles que soient les causes diverses de l'encombrement, de l'insalubrité, elles se ramènent à peu près toutes invariablement à la pénurie de logements, à la trop grande cherté des loyers, à l'insuffisance de ressources des habitants les plus pauvres. C'est donc la réduction du prix de revient de la maison qui importe le plus. En vue de cette construction économique de l'habitation salubre, susceptible d'être louée ou acquise par les locataires entassés et mal logés, les pouvoirs publics peuvent jouer ce rôle d'amis de l'humanité auxquels faisait appel Blanqui dans sa croisade mémorable contre les taudis malsains.

Comment et de quelle manière ? Les municipalités et l'État, pour ne considérer que les deux principales collectivités politiques, ont la faculté de donner des terrains, de les céder à bas prix, à paiement différé, avec bail emphytéotique. L'Allemagne nous offre à cet égard une gamme richement nuancée d'interventions communales. L'administration supérieure pousse les villes à accroître leur domaine foncier et à ne l'aliéner que temporairement au profit de fondations et d'associations d'intérêt public, pour la création de logements populaires.

Jusqu'à ce jour, dans notre législation française, ce mode de coopération n'est pas prévu. Au point de vue des facilités de prêts, les bureaux de bienfaisance, les hospices et les hôpitaux ne sont autorisés à employer un cinquième de leurs ressources en constructions d'habitations à bon marché ou en prêts à des sociétés fondées à cet effet que dans les limites de leur circonscription charitable. Ainsi, l'Assistance publique de Paris n'a pas le droit de prêter un centime à des œuvres ayant pour objet la fondation de maisons économiques à Clichy ou à Vincennes.

Le gouvernement, heureusement inspiré, a soumis au Parlement un projet de loi en vue d'étendre le champ d'action des établissements publics et des municipalités elles-mêmes. Désormais, une fois voté par le Sénat et par la Chambre, le texte proposé et modifié non seulement étend territorialement la faculté de prêts des établissements hospitaliers en leur attribuant par surcroît le droit d'acquérir des obligations et de souscrire des actions de sociétés d'habitations à bon marché, mais encore il accorde aux communes et aux départements l'autorisation d'employer leurs ressources en prêts, en obligations, en actions, sous certaines réserves et garanties, de faire des apports ou des cessions de terrains ou de constructions, de garantir pendant les dix premières années le dividende des actions ou l'intérêt des obligations des sociétés.

Je n'entre pas à dessein dans l'examen approfondi de ces innovations qui, tout en n'ayant pas l'assentiment unanime en principe des économistes, sont trop prudentes et trop modérées pour avoir soulevé une opposition réelle. En vérité, si l'on rapproche cet affranchissement conditionnel de nos communes de la liberté d'action des municipalités allemandes, anglaises, italiennes, l'initiative gouvernementale française, qui ne tardera pas sans doute à être sanctionnée par le Parlement, loin d'apparaître comme un excès d'audace, ne constitue qu'un acte réfléchi de municipalisme prévoyant. L'agglomération urbaine est, en effet, la plus intéressée de toutes les collectivités à la solution pratique du problème de l'assainissement de l'habitation, de la lutte contre la tuberculose et contre les maladies évitables, et c'est bien le moins que, comme corollaire et complément du pouvoir dévolu aux maires pour la protection de la santé publique, ils puissent s'associer aux mesures prises pour remédier à la disette ou à la cherté des logements. Ces attributions se tiennent et s'enchaînent harmonieusement.

En Allemagne, l'Empire et les États, désireux d'acquérir le renom de patrons modèles, ont directement participé, par des prêts de terrains et de capitaux, au logement confortable et salubre de leurs petits fonctionnaires et modestes employés. L'Administration supérieure invite elle-même les communes à agir de même, non seulement pour leurs employés, mais pour les habitants les plus mal logés. Et, de toutes parts, les initiatives s'éveillent sous les formes les plus variées : construction directe, prêts hypothécaires, souscription d'actions, garantie d'emprunts, exonération de taxes municipales, cession de terrain, etc., etc.

Le Conseil de comté de Londres, dont la hardiesse est si populaire de l'autre côté du détroit, et tend à le devenir à Paris, aura prochainement dépensé cent vingt-cinq millions de francs en maisons construites et gérées directement par lui.

Avec de tels exemples, le législateur ferait preuve d'une timidité surannée, s'il éprouvait la moindre répugnance à donner aux communes, sous la haute tutelle de l'État, quelques-unes de ces prérogatives élémentaires, logiquement corrélatives de la défense sanitaire municipale elle-même.

Au point de vue des facilités de prêts et des sources de crédit, la prudence excessive et méfiante des établissements publics, autorisés à consacrer une partie de leur patrimoine et de leurs ressources à ces entreprises d'intérêt public, se traduit par des chiffres peu glorieux. L'ensemble des prêts consentis par les Caisses d'épargne aux sociétés de maisons ouvrières dépasse à peine trois millions de francs, alors que la loi les autorise à employer le

cinquième du capital de leur fortune personnelle, soit environ trente millions, en faveur des habitations à bon marché.

La Caisse des dépôts et consignations, de son côté, a jusqu'à ces derniers jours exigé l'interposition d'une société de crédit, celle ci empruntant à deux pour cent et prêtant à trois pour cent. C'est aujourd'hui seulement que ce grand établissement, cédant à des instances réitérées, se résout à inaugurer des prêts directs aux sociétés, mais à des conditions identiques à celles de la société de crédit dont il avait exigé la création.

En Belgique, la Caisse d'épargne et de retraite avait prêté plus de cinquante six millions, tandis que, pour une population sept fois plus grande, les prêts réunis de notre Caisse des dépôts et des Caisses d'épargne françaises n'atteignaient pas sept millions! La comparaison est édifiante et faite pour stimuler l'amour-propre national.

Ces brèves indications suffisent à montrer la mollesse avec laquelle nos pouvoirs publics sont entrés jusqu'à ce jour dans la lutte contre le taudis, contre le logis surpeuplé, par le mode préventif et de la manière la plus rationnellement efficace.

Il est vraiment temps d'agir et de combattre autrement qu'en paroles le fléau chaque jour dénoncé de la dépopulation et de la tuberculose. Les bonnes volontés ne manquent pas et la Société française des habitations à bon marché n'a pas ménagé ses peines pour les susciter et les grouper. Cet éveil de l'initiative privée se heurte à tant d'obstacles de toute sorte, et principalement à une fiscalité si ombrageuse et si rigoureuse, qu'il n'est pas trop tôt de corriger quelques-unes des imperfections d'une loi excellente dans son principe et dans son inspiration, celle du 30 novembre 1894, à qui l'opinion a justement donné le nom de son principal promoteur, M. Jules Siegfried.

Les faveurs fiscales ont été accordées avec une parcimonie exagérée. Le ministère des Finances, sans se départir entièrement de son rigorisme traditionnel, accède à présent, dans une certaine mesure, aux revendications unanimes des coopérateurs et des constructeurs philanthropiques d'habitations à bon marché. Le délai d'exemption de la contribution foncière et de l'impôt des portes et fenêtres doit être porté de cinq à douze années.

De plus, les limites fixées pour les valeurs locatives des logements ou immeubles pouvant bénéficier de la loi seront relevées dans d'assez fortes proportions, surtout pour les maisons individuelles. Je prendrai un exemple pour mieux faire comprendre cette disposition un peu aride. Actuellement, dans la banlieue parisienne, pour qu'une maison individuelle ou collective soit admise à bénéficier des avantages de la loi de 1894, les maxima ne doivent pas dépasser 323 francs. Demain, lorsque la nouvelle proposition aura été définitivement adoptée par les Chambres, le maximum de loyer ou de valeur locative s'élèvera, dans un rayon de quinze kilomètres autour de Paris, à 400 francs pour un appartement de maison collective, à 480 francs pour la maison individuelle. On aperçoit que, par ce rehaussement, l'édification de petites maisons de famille sera effectivement encouragée, dans les villes, dans les banlieues urbaines, et à Paris même à un moindre degré en raison du prix élevé des terrains.

Ces détails techniques sont indispensables pour marquer l'intérêt de réformes de ce genre. C'est à démocratiser la propriété, à développer toutes les modalités d'épargne et de prévoyance, que tendent les efforts de notre génération républicaine. L'acquisition et la conservation du bien de famille, du coin de terre, de la maison individuelle, importent grandement à la force et au bonheur d'un peuple. C'est ainsi que, pour favoriser le développement du jardin ouvrier dont M. l'abbé Lemire et M. Louis Rivière se sont faits avec M. Jules Siegfried les protagonistes ardents, leur assimilation, au point de vue des facilités de crédit, aux habitations populaires est à la veille d'être réalisée.

Dans le même ordre d'idées, pour répondre aux sollicitations pressantes de propagandistes tels que M. Charles Cazalet, les bains-douches auront également le bénéfice éventuel des prêts des Caisses d'épargne, des autres établissements publics, des municipalités et des départements.

Le fécond emploi des capitaux des Caisses d'assurances allemandes, qui font un si judicieux usage de leur fortune, est en effet digne de servir de modèle et les entreprises de bien public, au lieu de s'ignorer mutuellement, finiront peu à peu, même en France, en notre pays de formalisme routinier, par se connaître et s'appuyer respectivement.

Nous entrons, tout au moins en projet et en espérances, dans une ère nouvelle, où l'hygiène sociale aura une place prépondérante et un rang d'honneur dans les institutions publiques, administratives et financières.

Le progrès a beau être lent; il commence à se faire sentir, ne fût-ce que dans les applications les plus récentes de la solidarité Plusieurs bureaux de bienfaisance, notamment à Nancy, s'adonnent plus ou moins timidement à la réforme du logement des travailleurs. Des dispensaires privés, des œuvres antituberculeuses entrent dans cette voie. Les sociétés de secours mutuels élargissent leurs cadres et agrandissent leur compétence. C'est bien le moins qu'à leur tour les pouvoirs publics sortent de leur longue inertie pour se vouer à ces réformes socia-

les, limitrophes, connexes, liées les unes aux autres.

L'amélioration du logis populaire, pour difficile et complexe, relève au premier chef de cette hygiène ou de cette économie sociale trop longtemps méconnue; elle peut et doit se poursuivre, par des moyens combinés et par des procédés concordants, depuis le libre essor de l'entreprise privée jusqu'au munipalisme propulseur et secourable. Sans parti pris d'école ou de doctrine, dans un esprit largement ouvert aux conceptions neuves et aux tentatives originales, nous avons le devoir d'aborder résolûment, avec la ferme volonté d'aboutir, ce redoutable problème du mauvais logement, insalubre et démoralisateur. Aucune œuvre sociale n'est plus digne de passionner les bons citoyens et d'émouvoir les pouvoirs publics.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

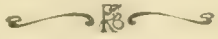

Questions Universitaires.

LA NEUTRALITÉ

Examen de quelques objections.

Je m'abstiens de répondre aux contradictions qu'on m'oppose dans des journaux et des revues : le public entend les deux cloches et juge. Les polémiques ne servent d'ordinaire à rien qu'à mettre les personnes, au lieu des idées, en conflit. Mais il m'arrive de recevoir des lettres de correspondants, connus ou inconnus, qui contiennent des vues intéressantes, des ripostes vigoureuses, écrites pour moi, sans intention de publicité ni préoccupation d'effet, avec une absolue sincérité, elles ont de quoi faire réfléchir, elles obligent à un examen plus exact des choses.

Le lecteur, je pense, ne regrettera pas que je lui en présente quelques-unes.

I

Un inspecteur général, qui est un homme de haute valeur, m'a écrit au sujet de mon dernier article. Il pense qu'eussent-ils demi-tarif ou même la gratuité, ses collègues et lui ne pourraient trouver le temps de circuler davantage. Il conteste, avec de fort bonnes raisons, l'efficacité des délégations temporaires que M. Massé propose de donner à des professeurs de Faculté. J'admets que l'augmentation du nombre des inspecteurs généraux serait très désirable.

Il estime d'ailleurs que « les professeurs sont bien suffisamment inspectés » : les inspecteurs d'Académie, les recteurs visitent chaque année tous les établissements secondaires de leurs ressorts. « *Tous les professeurs de lycée* sont inspectés chaque année par les inspecteurs généraux et *tous les professeurs de collège* une fois tous les deux ans. » C'est la règle, je le sais : elle souffre des exceptions, surtout dans les collèges. Négligeons-les : la plus grave question subsiste ; la matérialité de l'inspection importe moins que son « rendement ». Là-dessus voici l'avis de mon correspondant :

« Nous sommes très suffisamment informés pour faire nos propositions en ce qui concerne le mouvement du personnel avec justice et convenance : ce qui est une partie essentielle de notre tâche. Et pour l'autre partie, qui est de veiller à la bonne direction des études et aussi à l'éducation des enfants, *nous pourrions peut-être faire davantage en allant moins vite.* Mais nous n'avons pas le don de transformer les hommes. Et ce n'est pas non plus le « ferme accord » sur les méthodes qui nous manque. *Car nous avons constaté plusieurs sections, il y a trois ans environ,* à arrêter les termes d'une instruction qui a été communiquée aux professeurs. Et nous nous sommes trouvés d'accord presque spontanément sur les meilleurs procédés de la classe au sujet du choix et de la récitation des leçons, du choix et de la correction des devoirs, des lectures, des bibliothèques de classe, etc. »

Je suis très heureux de publier que nos inspecteurs généraux se sont réunis une fois, il y a trois ans.

Je suis très heureux de publier qu'ils se sont mis d'accord sur la récitation des leçons et sur quelques autres points.

Si l'accord a été complet sur ces détails, concluons, quoique mon correspondant ne m'en dise rien, que l'accord n'a pas été moins spontané sur l'essentiel, qui est le développement énergique de la réforme de 1902 selon son véritable esprit.

« Peut-être les rapporteurs du budget de l'Instruction publique, après avoir recueilli les dires des professeurs mécontents, auraient-ils intérêt à causer avec quelques-uns d'entre nous pour remettre les choses au point. Pour vous..., vous ne serez pas fâché d'avoir entendu un autre son de cloche que celui du rapport. »

Mon correspondant commet ici deux erreurs. Il croit que j'ai tiré toute mon information du rapport. Il sait pourtant que j'ai été quinze ans professeur de lycée. J'ai dans l'enseignement secondaire des amis, des camarades, des élèves. Depuis mes aînés qui déjà entrevoient l'heure de leur retraite, jusqu'aux jeunes agrégés d'hier, jusqu'à des licenciés qui enseignent dans de petits collèges, j'ai entendu beaucoup parler de l'inspection générale. Et je n'ai recueilli du rapport Massé que ce qui m'a paru d'accord avec l'expérience.

Il s'en faut que ce ne soient que des opinions de mécontents : là est la seconde erreur de mon contradicteur. Le reproche est trop facile, pour se débarrasser des critiques qui s'adressent à une institution. Il est vraiment indigne du haut et sincère esprit qui l'a formulé. Je ne sais si le rapporteur, qui m'a paru à de certains moments bien optimiste, n'a entendu que des mécontents. Pour moi, depuis longtemps, j'ai entendu des mécontents et des contents, des intimidés et des fiers, des mal notés et des bien notés, des jeunes impatients d'être jugés et capables de se laisser diriger, des gens d'âge qui n'attendent rien et qu'on ne modifiera plus. J'ai causé, à l'occasion, avec des inspecteurs d'Académie, des recteurs, des inspecteurs généraux, parmi lesquels je m'honore de compter des amis. J'ai mis dans mon article l'opinion, juste ou non, qui, par toutes ces voies, et par les souvenirs de ma carrière, s'est imposée à moi.

J'ai dit, sans intérêt et sans passion, ce que je pensais, ce que je pense encore être la vérité. Je ne me fais pas l'écho des « mécontents ». Je cherche à voir les raisons qu'il y a parfois de n'être pas content. Je continuerai. Ma carrière est achevée, non pas pour le travail et l'enseignement, mais pour l'avancement : je ne veux rien de plus que ce que j'ai. Je n'ai eu presque toujours personnellement qu'à me louer de mes supérieurs dans les diverses fonctions que j'ai occupées ; et je ne traîne aucune amertume du passé. Je n'ai que de l'estime et du respect, parfois de l'amitié, parfois même de la reconnaissance ou de l'admiration, pour les personnes qui occupent aujourd'hui les emplois supérieurs de l'Université.

Voilà pourquoi, certain de mes motifs, je procède avec sécurité à l'examen de l'organisation et du fonctionnement de l'administration universitaire, comme à celui des plans d'études et des méthodes pédagogiques. Je dis modérément tout haut ce que beaucoup, qui ne sont pas de mauvais esprits, et qui sont moins libres, pensent tout bas ou disent à huis clos avec moins de ménagement.

Et je crois mieux servir l'Université, en faisant ainsi, que si j'employais ces articles à proclamer que tout est pour le mieux dans la meilleure des administrations ; c'est une persuasion qui naît assez aisément dans les corps pour n'avoir pas besoin d'une aide extérieure.

II

Sur les grosses questions, qui sont connexes, de la neutralité universitaire, de l'action politique des professeurs et du droit du père de famille, j'ai reçu deux lettres d'un homme éminent, savant de premier ordre en sa spécialité, et l'un des esprits les plus cultivés, ouverts et fins que je connaisse. Voici la première, qui contredit mon idée de l'éducation non-confessionnelle, donnée par une Université d'État, qui n'aura point de doctrine officielle en philosophie, en religion ni en politique : je retranche les phrases d'introduction et de compliment, et celles qui sont trop personnelles.

« Votre solution sera celle de tous les gens de bon sens, d'équilibre et de raison (je n'ai pu ici ôter le compliment : il tient trop au raisonnement). Je ne la crois pas réalisable pour les mêmes motifs. Nous serons toujours des whigs et des tories. Au fond de nous-mêmes, nous ne pouvons nous empêcher de mépriser et d'injurier *in petto* ceux qui ne sont pas de notre avis, tout en reconnaissant qu'il faut être libéraux. Notre tolérance, quand elle existe, est acquise et superficielle, non réelle et foncière. C'est un vernis de politesse que ne connaîtront jamais les foules, les âmes simples. C'est humain, et peut-être cela est nécessaire. Le mépris et l'hostilité que nous ressentons instinctivement pour celui qui ne partage pas nos idées vient d'un sentiment généreux. Nous le considérons comme un obstacle au bien général. Nous lui en voulons de barrer la route au progrès. Nous voudrions le briser. Les hommes bien élevés dissimulent ce sentiment sous des fleurs de courtoisie. Les frustes le crient sur les toits, et ce sont eux qui font la politique du jour. Surtout en matière confessionnelle, le conflit a une acuité particulière, puisqu'il s'agit des plus hautes et des plus graves questions, les uns considérant que le sort de l'humanité future dépend de la ruine des superstitions présentes, les autres estimant que les individus et les peuples sont irrémédiablement perdus par l'irréligion. Le compromis qui consiste à accepter de part et d'autre cette situation et à se faire les yeux doux me semble utopique. On se mangera le nez jusqu'au bout, et peut-être, encore une fois, cela est-il nécessaire. Je comprends très bien que le *clérical* me haïsse, car il m'exaspère. Je comprends très bien qu'il réclame pour ses fils une tout autre éducation que celle que je donne au mien. C'est l'eau et le feu. La vraie liberté consiste à fournir à chaque citoyen les moyens de donner à ses enfants l'enseignement qu'il considérera comme *bon* et *moral* pour eux. Je voudrais la liberté pour tous, et votre lycée *neutre* ne peut pas l'être au fond. On veut faire cesser la désunion des deux Frances. On n'y réussira pas, parce que c'est la vie de tous les peuples, d'être partagés en deux opinions, et la pratique de leur liberté consiste dans cette lutte incessante. L'essentiel est d'y mettre les formes extérieures et de ne pas opprimer l'adversaire à coups de poing. Mais la violence des opinions ne me déplaît pas. Elle prouve qu'elles sont sincères et militantes, etc. »

Et de nouveau, sur une brève réponse de ma part, mon correspondant insistait avec un redoublement de verve et de chaleur :

« Dans la Salente idéale où nos arrière-neveux seront

[illegible] et [illegible] aurait des professeurs ayant le cerveau et l'âme de N... [illegible] tous que le lycée *mixte* sera réalisable. Pas [illegible] mots. Vous connaissez encore mieux que moi le personnel enseignant dont on dispose, en général très honnête, consciencieux, mais terriblement routinier et [illegible]. On a vu bien vu lors de la fameuse réforme des langues vivantes. Je l'ai dit cent fois à N. et à N. : « Vous ne réussirez pas, parce que vous n'avez pas les « hommes qu'il faut pour réussir. »

« L'essai de la neutralité philosophique, intelligente et généreuse, que vous désirez, exigerait au préalable la formation de plusieurs générations de maîtres élevés dans ces idées. Mise aux mains de l'Université actuelle, ou elle restera lettre morte, ou elle soulèvera la résistance sournoise et active de beaucoup de maîtres. Vous savez comme moi que l'Université compte de nombreux réactionnaires, foncièrement bourgeois, que l'avenir épouvante. Ce socialisme intellectuel qu'on leur demande les rejettera dans les voies opposées, et je suis bien persuadé que l'épisode malencontreux de X..., la chasse que l'on fait aux sans-patrie, sont pour beaucoup de professeurs une occasion de se libérer et d'afficher plus ouvertement, sous couleur de patriotisme, leurs sentiments illibéraux.

« Mettons maintenant les choses au mieux, et supposons par impossible tous les maîtres de l'Université unis dans un large esprit de parfaite tolérance. Que sera cette tolérance dans des cours comme ceux de l'histoire moderne et de la philosophie ? Vous avez si bien senti la difficulté vous-même que vous insistez à plusieurs reprises sur le nombre des matières (philologie, géologie, sciences naturelles), où l'enseignement n'a pas à toucher à des questions philosophiques et confessionnelles. Il faut pourtant bien en venir aux matières où s'agitent les questions les plus graves et les plus hautes et qu'on ne peut laisser ignorer aux enfants, surtout aux jeunes gens qui ont 15 ou 16 ans. Dans ce cas, que sera la parole du maître auquel vous recommandez de dire nettement son opinion personnelle, mais avec *délicatesse*, avec *modération*, en ne mêlant ses sentiments personnels que dans la plus stricte mesure? Quelle tâche! quelle quadrature du cercle! et que je ne voudrais pas me voir à la place de ce professeur!

« Vous avez cent fois raison de dire que l'État reste tyrannique et hypocrite, quand il se déclare officiellement *spiritualiste*, et qu'il défend à un professeur de toucher à la notion de Dieu sans conserver toutes les apparences du respect. Comment un professeur de philosophie, sérieux et loyal comme vous le voulez, mais libre-penseur et matérialiste, fera-t-il pour parler des preuves de l'existence de Dieu et en démontrer l'inanité ou l'absurdité, sans choquer profondément la conscience des enfants et des familles catholiques? De même pour l'historien qui parlera de la Révolution. C'est, à mon sens, irréalisable, ou bien les palliatifs [illegible] au détriment de la vérité.

Vous [illegible] que [illegible] la séparation de l'État et de l'enseignement. Que non pas! J'admets très bien un État démocratique et républicain [illegible] la jeunesse [illegible] à ses professeurs pour l'exposé de toutes les doctrines et pour la libre critique de ces doctrines. J'admettrais fort bien la divergence des idées des professeurs, les uns plus libéraux, les autres plus réactionnaires, ces divergences mêmes montrant aux enfants la possibilité des idées contraires et d'hommes fraternisant sous le même toit, réunis dans un labeur commun malgré leurs opinions nuancées. Ce serait là qu'ils apprendraient la tolérance, et cet exemple leur viendrait de leurs maîtres eux-mêmes. Mais je reconnaîtrais aussi aux pères de famille le droit de se *défier absolument* de cet enseignement d'État et de choisir des professeurs à leur guise. Je laisse de côté la question de l'enseignement par les prêtres. Je reconnais que leur situation est particulière et que l'État peut refuser de leur donner le droit d'enseigner en tant que prêtres. Mais les maîtres laïques ayant le droit de professer un enseignement confessionnel, je crois que la vraie *liberté* doit les tolérer, sous les formes qui garantissent la sûreté et la sécurité de l'État, avec les grades que l'État confère.

« Pour savoir dans quel esprit on doit concéder la liberté à ses adversaires, il suffit de faire la contre épreuve, de retourner la situation et de se demander quelle somme de libertés on se trouverait avoir soi-même. Supposez un Naundorff sur le trône, les Jésuites au pouvoir, les écoles et les lycées avec un pur enseignement d'État, et le grand maître de l'Université vous promettant la tolérance et la neutralité pour élever votre fils? Le leur donneriez-vous ?

Voilà mes articles de la *Revue Bleue*, ceux de l'*Humanité*, ma conférence de l'École des Hautes Études sociales, vigoureusement chargés. J'ai été dans la joie de voir mon vieil ami si ferme dans ses convictions de jeunesse, si peu entamé par l'intérêt, le succès et les honneurs. Mais quel paradoxe pour moi, que ce soit lui qui bouscule mes démonstrations ? Lui qui, avec cette ardeur de libre pensée, n'a jamais donné dans la société et dans sa vie professionnelle que des exemples de réserve discrète et de tolérance aimable : lui que j'aurais donné, que je donnerais encore d'autant plus comme le modèle vivant de l'attitude que je recommande. Qu'est-ce donc qui nous sépare, et d'où vient le malentendu? Quelques observations, je pense, l'éclairciront :

1° Je suis bien convaincu que l'homme a le besoin, le devoir de lutter pour ses croyances comme il lutte pour ses appétits. Je suis convaincu que, *naturellement*, il ira jusqu'à l'injure, jusqu'à la violence, que la douceur, la politesse sont acquises. Toute la civilisation est acquise, toute la morale. C'est pour cela que l'éducation doit les défendre. Ce vernis fragile, cette mince couche de la tolérance, tâchons de les consolider dans les jeunes générations que nous élevons. Notre office d'instituteurs est proprement là : aider l'humanité à être un peu plus humaine, c'est-à-dire moins brutale et plus raisonnable.

2° Je ne demande pas que les églises, les philosophies, les sociologies opposées se fassent les yeux doux, ni se caressent hypocritement. J'accepte la lutte, la lutte au grand jour : je la crois nécessaire et noble. Mais je veux civiliser cette lutte, et comme la concurrence commerciale est une forme adoucie de la guerre et de la piraterie, je souhaite que les hommes d'une même nation reconnaissent un droit des gens, un code de justice et d'humanité dans leurs combats pour les idées, qu'ils éliminent, des moyens de propagande et de succès, l'invective, la calomnie, l'outrage, les violences, les persécutions, l'oppression physique et la douleur physique. Mais mon correspondant aussi demande à ses contemporains « d'y mettre des formes extérieures » et de renoncer à la méthode des « coups de poing ». En quoi différons-nous? Simplement en ce que je demande aux éducateurs de préparer chez l'enfant ce qu'il demande, lui, à la raison de l'homme.

3° Je fais une différence entre le père de famille qui peut n'avoir souci que de transmettre sa foi à son fils (donnons-lui pour un moment un droit absolu et sans réserve), qui peut avoir dans la défense et la propagation de son idéal toute la fougue que mon correspondant désire, et le professeur, l'instituteur qui ont devant eux les enfants d'autrui et des enfants dont les pères ont des opinions très diverses : ils ne nous les livrent pas pour que nous travaillions chacun de notre côté à remplir ces petites consciences de nos opinions particulières, de celles par lesquelles nous nous séparons de beaucoup de nos concitoyens, parfois de presque tous, et auxquelles pour cela même nous tenons le plus. Notre dévouement à nos idées ne nous autorise pas à mettre à profit une explication de Rousseau, ou une leçon sur la Réforme, ou la théorie de l'addition, pour inoculer nos façons de voir sur le bon Dieu à nos jeunes auditeurs. De là le devoir de mesure, de discrétion, etc., vague dans la formule, précis dans la pratique.

4° Chimère, m'écrit-on. Vous connaissez l'Université. Et vous, mon cher ami, vous ne la connaissez pas. Vous ne connaissez que les hommes de notre âge, les mûrs, les arrivés, dont les intérêts ont calmé les fougues, si jamais ils en ont eu. Vous ne voyez pas toute la jeunesse qui depuis dix ou quinze ans est sortie de l'École normale et des Universités, qui enseigne en province et déjà commence à remplacer nos aînés et nos camarades dans les chaires de Paris. Vous ne voyez pas les professeurs d'écoles primaires supérieures, ni les instituteurs. Tous ceux-là ne sont pas réactionnaires, et n'useront pas d'une modération sournoise pour couler sans bruit dans leur enseignement un esprit antidémocratique. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est nous discipliner nous-mêmes, et nous retenir de la tentation d'imiter nos adversaires. Achevons de nous affranchir, mais point de représailles ; laissons-leur leurs moyens et leurs méthodes de contrainte morale, comme d'oppression physique.

5° Je ne demande rien d'ailleurs d'extraordinaire ni de chimérique. Les programmes définissent les matières d'enseignement. Je veux qu'on s'applique loyalement à l'étude des objets que les programmes indiquent, et qu'on n'en fasse pas un prétexte de communiquer des préférences sentimentales. Sans doute il y a des points — pas si nombreux, et qu'on ne rencontre pas journellement — où l'on ne peut presque rien dire sans impliquer son opinion. Il suffira ici de s'inspirer de l'esprit général qui règle le reste de l'enseignement. Si l'on comprend que l'histoire naturelle s'enseigne pour elle-même, non pas pour ou contre Dieu, on pourra comprendre aussi que l'histoire de la Réforme et de la Révolution sont elles-mêmes leurs objets, et non pas l'insinuation de l'opinion individuelle du maître sur les questions pour lesquelles l'humanité d'alors a souffert. La bonne et sincère volonté d'être impartial suffira. Je ne souffrirai pas, moi, pour mon fils, d'un professeur monarchiste ou catholique, si, dans ce qu'il dit, dans ce qu'il ne peut pas ne pas laisser percer de ses attachements, je ne sens pas l'effort sournois ou violent pour capter mon enfant. Autre chose est d'*être* catholique ou athée, autre chose de *prêcher* le catholicisme ou l'athéisme. Le sentiment de cette différence ne dépasse pas l'intelligence humaine. Pour la classe de philosophie, véritable initiation à l'enseignement supérieur, la libre discussion y est à sa place : encore l'enseignement doit-il garder des formes, et, dans les aventures métaphysiques, se donner plutôt un rôle de rapporteur ou d'historien. Je n'ai d'ailleurs, sur l'enseignement moral et philosophique qui convient aux lycées, qu'à renvoyer à l'exquise et pénétrante conférence qu'a faite récemment M. Alfred Croiset : tout l'essentiel sur le sujet y est dit.

6° Que conclut mon correspondant? Il ne veut pas du monopole. Moi non plus, actuellement, et dans l'état du pays. Il rejette la chimère de l'*unité* morale. Moi aussi. Il veut un enseignement d'État. Moi aussi. Il veut des écoles libres soumises à un contrôle de l'État et à certaines conditions que l'État définit. Moi aussi. Il défend ces thèses par des arguments que j'accepte, par un argument *ad hominem* que j'ai employé contre des partisans du monopole.

Sa conclusion logique eût été, me semble-t-il,

l'école confessionnelle sans enseignement d'État. Chaque secte, chaque parti entretiendrait ses écoles comme ses églises. Il ne prend pas cette solution extrême que je repousse. Il vient à la solution qui est la mienne.

Par où différons-nous? Uniquement en ceci, qu'il veut un enseignement d'État où chaque maître aura libre carrière pour l'exposition de ses idées personnelles, réactionnaires ou démocratiques, religieuses ou libre-penseuses. Bon pour l'enseignement supérieur. Le public, dans notre régime de liberté de la presse et de liberté de la tribune, se chargera de mettre à la raison le professeur de Faculté qui fera de l'histoire, de la physique ou de l'archéologie *contre* ou *pour* « le trône et l'autel » : cela ne peut réussir qu'en pays d'autorité ou de liberté incomplète.

Mais dans l'enseignement secondaire et primaire! Quelle pétaudière! quelle anarchie! quelle confusion dans les esprits! Nos bonshommes de 10, 12, 14 ans, juges des exposés doctrinaux de messieurs leurs maîtres! passant du prêche socialiste de la classe d'histoire au prêche bourgeois de la classe de lettres, et venant de là s'imprégner de pensée catholique chez un professeur de sciences! En vérité c'est là qu'est la chimère.

Et en cas de changement politique, que ferait-on? S'il n'y avait en France que deux partis, ce serait simple : les écoles de l'État changeraient de personnel et de clientèle avec les écoles libres. Mais nous avons dix partis. Chacun d'eux tracassera moins ses adversaires irréconciliables que ses voisins, séparés de lui par des nuances, et aux dépens de qui il peut s'agrandir, et il ne laissera toute liberté qu'à la propagande de ses serviteurs. Aujourd'hui le socialiste dressera la tête, demain le radical, et puis le progressiste; ce sera joli.

La leçon de tolérance qui, à mes yeux aussi, résulte du mélange des opinions, ne peut se dégager pour les enfants que par l'exemple de la tolérance des maîtres. On aura beau faire : dès qu'on rejette la méthode du *poing fermé* ou du *bûcher*, on est obligé de demander aux hommes de la bonne volonté, du pouvoir sur eux-mêmes, le respect des croyances d'autrui, et cette fameuse *mesure* dont on parle tant, et dont on ne peut en effet se passer.

J'ai dit tout simplement qu'il en faut encore plus pour élever les enfants des autres que les siens.

GUSTAVE LANSON.

LE SECOND VEUVAGE DE FRANÇOISE D'AUBIGNÉ (1)

Cette claustration absolue était sans doute le parti le plus décent dans sa situation bizarre de veuve anonyme. En se prêtant encore au monde, en affrontant des curiosités que ne retenait plus le respect, quelle figure eût pu faire, quel langage tenir une reine morganatique qui, après avoir eu toutes les réalités de son rang, n'en ayant jamais eu le titre, n'avait presque pas le droit de s'en souvenir? De même, assurément, pour son « salut », ce régime était bon : — pénitence après le triomphe. — Mais pour son « bonheur », pour son « repos » même, que cet isolement valût autant qu'elle le répète dans ses premières lettres, c'était douteux. Elle comptait sans les besoins de sa nature, à qui allait peser l'inaction, sans l'habitude qu'avait son esprit, depuis tant d'années, d'un mouvement varié, d'une tension continue, de sortir de lui-même et d'agir sur autrui. Fondatrice de Saint-Cyr, c'est en hôtesse qu'elle y revenait maintenant, en « dame pensionnaire »; elle s'interdisait de toucher au gouvernement de la maison. Ce rôle de spectatrice parfois, sans doute, était dur. La vie réglée du couvent qui, jadis, lui avait été saine et douce, pour de temporaires recueillements, prolongée à présent, l'écrasait de sa monotonie. L'ennui vint.

Elle se piqua de n'en rien laisser paraître. Elle tient à assurer Mme de Caylus, que, pourvu qu'elle se porte bien, elle ne s'ennuie nullement. Elle souffrit en silence; mais après sa mort, son confesseur, dit La Beaumelle, avoua « qu'elle avait eu », sur ce sujet, « de rudes combats à rendre. » Sa correspondance ne nous révèle que ses efforts pour meubler sa vie, et tuer son temps. Non pas qu'elle fît fléchir, pour cela, les règles de la maison. Elle ne permettait même pas aux religieuses qui venaient l'entretenir le soir, de rester plus tard que neuf heures et demie. Mais elle multiplia les pratiques de piété, entendit chaque jour deux messes et les vêpres. Elle essaya de s'intéresser à l'élevage des veaux, des poulets, des dindons. Elle s'astreignit à aller passer toutes les récréations avec les Dames de Saint-Louis, s'en fit un devoir, se persuada que là seulement elle pouvait leur « glisser » certains conseils, certaines vérités « qui faisaient » ainsi « plus d'impression ». « On la vit très souvent, étant malade, rapporte Mme d'Aumale, *se relever pour aller à ses récréations, et se recoucher après.* » L'après-midi, travail des mains, lecture, lettres. Elle ne cessa pas d'envoyer par écrit des conseils de piété et de morale à des amies

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 février 1896

éloignées. M. d'Haussonville nous révélera sans doute un jour, plus complètement que ne l'a fait Lavallée, une Maintenon « directrice de conscience » de quelques abbesses. Elle continua enfin, d'être « institutrice ». Sous prétexte que l'une des « petites » — Marie du Fayet de La Tour, — était trop frêle pour aller avec les autres dans la *classe rouge* et subir le régime commun, elle la prit avec elle, chez elle, l'éleva, lui apprit à lire et à écrire, et il semble même, — ce qui serait à nos yeux un gros bon point pour elle — qu'elle la gâta. On nous raconte que, l'avant-veille de sa mort, le jour où elle fit son testament, « la petite de La Tour, l'entendant parler de cela, en voulut faire un elle aussi, le cacheta, le mit dans la cassette de Mme de Maintenon, qui avait toute sorte de complaisances pour elle. » Et Mme de Maintenon « dut faire ôter doucement de sa cassette » le petit papier de la gamine « pour y mettre le sien. » Serait-il donc vrai, ce dont Mme de Maintenon se vante dans une lettre à Mme de Caylus, qu'elle avait une âme « maternelle » ?

Ces complaisances d'aïeule et ces quelques besognes d'institutrice furent sans doute les plus actives occupations de sa retraite. Car pour ce qui est des plaisirs, — si chers à tous les gens du XVIIe siècle, — de la conversation, elle en était assez privée. Sans doute, elle avait auprès d'elle deux femmes aimables et intelligentes, Mlle d'Aumale, fille noble, qui lui servait de secrétaire ou d' « intendante », et la mère de Glapion, religieuse de Saint-Cyr. Mais Mlle d'Aumale avait peut-être plus de « solidité » pratique et de gaieté « bon enfant » que de cet éclat et de cette pénétration supérieure, qu'il eût fallu pour piquer au jeu des entretiens la « précieuse » vieillie. Et de Mme de Glapion, plus fine d'esprit et plus tendre de cœur, la santé était très délicate. Alors il fallait se borner à correspondre, de chambre à chambre, à travers la vaste maison. Pour amuser sa jeune amie malade, Mme de Maintenon condescendait aux innocents amusements de couvent : — petits vers « badins », sur les rimes des Commandements de Dieu et de l'Église (1) ; — lettres écrites toutes entières sans y mettre un *a*, un *o*, un *i*... Ajoutons que ces conversations mêmes, dont les manuscrits des Dames de Saint-Cyr nous ont conservé quelques échantillons, étaient plutôt des interrogatoires où les religieuses *interviewaient* tant qu'elles pouvaient cette personne historique. Dans ces entretiens, Mme de Maintenon donnait tout et ne recevait rien. « Quelque esprit qu'une religieuse puisse avoir, écrivait-elle au maréchal de Villeroy, elle n'a aucune connaissance de ce qui nous a occupés toute notre vie. »

(1) Badinage..... sur les mœurs du temps :
.. Les dimanches la messe ouïras
Pour montrer ton ajustement ;
Le jour et la nuit tu boiras
De tous vins généralement, etc.

*
* *

Au fond, c'était cela qui lui manquait : « ce qui l'avait occupée toute sa vie », — la propagande, la lutte, l'action.

Elle ne tarda pas à y revenir dans la mesure du possible. Son propos délibéré de ne plus laisser prendre au « siècle » la moindre parcelle de cette âme qui ne devait, désormais, être qu'à Dieu, ne se prolongea qu'un trimestre. Dès le premier de l'an 1716, elle recommence, peu à peu, à s'intéresser au monde. « Pourquoi madame [la duchesse] d'Orléans pleure-t-elle ? J'en suis en peine. Tâchez de savoir ce que c'est. » — Sauf à faire son *mea culpa* avec quelque ironie, quand Mme de Caylus l'a renseignée sur les trop bons motifs qu'a de se désoler l'épouse délaissée du volage Régent. « Je ne comprends pas où j'ai eu l'esprit, quand j'ai tant désiré de savoir d'où venaient les larmes de cette princesse... Je commence à comprendre que ce sont » toujours « les mêmes raisons ! » — Mais la voilà, maintenant, qui tient à être informée des frasques de Philippe d'Orléans. « Les vauriens ne me déplaisent pas toujours » écrit-elle un jour de gaieté. Une autre fois même elle fait un aveu, dont Mme de Caylus, si elle eût été encore amie de Port-Royal, se fût scandalisée : « *Je ne serais pas trop fâchée que M. le duc d'Orléans eût un attachement nouveau* ». *Ad majorem Dei gloriam*, apparemment, et sans doute pour l'arracher à ces amitiés jansénistes, que Mme de Maintenon déplore. — A partir de 1717, elle s'intéresse couramment aux histoires de bals, de mariages, d'étiquette, d'avancements, à la chronique mondaine.

Mais c'est surtout au sujet des affaires publiques qu'elle ne s'obstine plus à réfréner sa « sensibilité » réveillée. Dès la fin de janvier 1716, elle s'impatiente d'être laissée par Mme de Caylus « sans nouvelles ».

« Il y avait quatorze jours que je n'en avais d'aucun endroit. Je pensais que nous en viendrions à ignorer quel est le roi qui règne ! »

Quand elle reçoit d'abondants courriers, elle s'irrite sans doute ou se lamente, mais elle revit :

« Quel paquet [de nouvelles] reçus-je hier au soir, ma chère nièce ! Et quel malheur d'être sensible au bien public et particulier ! Mais change-t-on dès qu'on est en retraite ? » (16 février) « Je vois bien que je ne trouverai pas le repos. » (4 février).

Et, alors, voyant qu'elle ne saurait « changer », elle

se résigne à rester attentive à ces grandes affaires dont elle a vu, et fait, les origines.

Sans doute, elle ne manqua pas à la parole qu'elle avait donnée au Régent de ne point lui susciter d'embarras. Mais elle ne se gêna pas, pourtant, de critiquer ses actes. Par exemple (17 février 1718), sa politique anglophile : « Ces Anglais nous ruineront à leur profit ». — Même, le cas échéant, ses mesures administratives ; par exemple, ce « règlement sur les troupes » du 25 mars 1718, par lequel Philippe d'Orléans, sur les conseils de M. de Broglie, mais contre le gré de presque tous les maréchaux de France, supprimait le « logement » des soldats chez l'habitant, et voulait créer des casernes. « Ce règlement, écrit Mme de Maintenon — qui défend ici, on ne sait pourquoi, une fâcheuse routine, — me fait une grande peine ». — Et j'imagine qu'elle ne s'interdit pas non plus d'essayer d'agir, indirectement, sur les hommes qui pouvaient quelque chose. Ses lettres à Villeroy le témoignent. Il est gouverneur de Louis XV. Il forme le souverain futur. Elle lui rappelle d'abord, et gravement, la grande idée qui, pour elle, renferme tout, le principe essentiel qu'elle a elle-même, sans trève et sans relâche, prêché au Roi défunt :

« La religion doit aller avant toute chose... C'est un endroit bien difficile dans le métier que vous faites présentement, car il y a quelque peine à concilier cette religion avec la politique. C'est pourtant ce qu'il faut inspirer au jeune Roi. « (Lettre à Villeroy, 29 août 1717.)

Mais elle stimule aussi ce brave homme, trop discret, pas assez militant, l'enhardit à ne pas se confiner dans sa charge :

« Je conviens que l'assiduité auprès du Roi est le principal de vos devoirs... Mais un homme comme vous en a d'autres et ne peut jamais se soustraire au bien public. Je crois que, dans la conjoncture présente, vous ne seriez pas tout à fait inutile si vous pouviez parler. » (9 février 1718.)

Ce n'est pas autrement qu'à elle-même, jadis, parlait son directeur de conscience, Godet des Marais.

Quant à Mme de Caylus, femme aimable, qui a l'oreille de bien des gens, qui va un peu partout, Mme de Maintenon n'omet pas de s'en servir comme d'un porte-voix mondain, et, par elle, de faire passer à « qui de droit » des avis utiles. — Elle voit que le Chancelier et le duc de Noailles s'entendent, dans les querelles religieuses, pour tout *accommoder*, tout dissimuler, tout éteindre. Que faudrait-il donc ? Elle indique, en passant, à sa nièce la petite [illegible] qui s'impose : « Je crois que la désunion du [illegible] du duc de Noailles est à désirer. »

N'oublions pas, du reste, que, dès les premiers jours et dans la grande intransigeance de la réclusion volontaire, elle avait fait, tout de suite, quelques exceptions significatives. Et pour qui ? Pour le maréchal de Villeroy et, surtout, pour les Évêques. Non pas seulement pour l'évêque de Chartres, supérieur hiérarchique de Saint-Cyr, mais pour *tous* les évêques. Et l'archevêque de Rouen, l'évêque de Fréjus, Fleury, précepteur du roi, le cardinal de Rohan apportent, comme par le passé, à la « mère de l'Église », leurs gémissements et leurs embarras. S'en vont-ils les mains vides ? J'ai peine à le croire. Quel est l'homme d'État détrôné qui refuse une consultation aux adversaires de ses successeurs ?

*
* *

Ce que nous voyons, au moins, c'est la vivacité passionnée qu'elle apporte à l'observation de ces affaires religieuses, dont toujours elle s'était infiniment plus mêlée que de politique pure. Ce qui la fâche, c'est de ne pouvoir suivre de plus près les incidents de la grande bataille religieuse que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, devenu le chef des Gallicans jansénistes, mène contre les jésuites et contre Rome. C'est de ne plus voir, comme jadis, « les dessous », les intrigues ignorées du vulgaire et dont s'éclairent les grands événements : « Tout cela est si embrouillé, si différent d'un jour à l'autre, que je ne sais plus de quel parti sont ceux que j'entends parler. » (6 avril 1717). Mais tant pis. Et elle a beau « trembler » d'en apprendre des nouvelles de plus en plus « terribles », elle en veut jour par jour.

Même n'arrive-telle pas à désirer davantage, tout bas ? Car elle remarque ceci, que, quand le cardinal de Rohan n'est pas là, *il n'y a plus personne près du Roi, près du Régent*, qui puisse, qui veuille, qui sache surtout parler, ainsi qu'il le faudrait, de ce Jansénisme qu'on ménage parce qu'on l'ignore : « Ce serait un grand bonheur que le Régent *connût la cabale* des Jansénistes » (22 oct. 1716, 24 sept. 1717). Qui n'est-elle là, elle qui la connaît si bien, elle qui, dix ans durant, *lisait tous les soirs au Roi* (6 avril 1717) les papiers du P. Quesnel, ces papiers que les jésuites avaient saisis en Flandre et qu'ils apportaient à Louis XIV « par cahiers » pour l'édifier. « Vous ne sauriez croire, écrit-elle au maréchal de Villeroy (20 février 1717), la pitié que me fait le Régent ». Qu'il prenne parti, « qu'il se prononce et pour la bonne cause ! » « Il verrait bien vite », alors, « tomber les difficultés qui croissent tous les jours, car les libertés de l'Église gallicane ne sont que le prétexte, mais *Roi* — jadis, « a montré dans bien des occasions combien il en était jaloux autant qu'il le faut être » sans pour cela favoriser l'erreur. Ah ! s'il était encore là, ce Roi que le P. Le Tellier et le duc

de Beauvillier, le duc de Bourgogne et Fénelon, — et elle-même, — poussaient à la lutte sainte! Ce n'est pas lui qui eût « laissé passer si doucement cet *appel « au Pape mieux conseillé »* et *au futur concile général* que l'archevêque de Paris a eu le front de lancer !... Elle a parfois des lueurs d'espoir (19 janvier 1718). « Si ce qu'on dit du Régent est vrai », s'il commence à se persuader « que le parti de M. le cardinal de Noailles n'est pas de bonne foi », certes, « ce serait un des très grands biens qui pussent arriver pour la religion. » Mais c'est un faux bruit. « L'insolence » des Jansénistes « est protégée ». « Tout se passe en conférences, sans aucune conclusion » Cette longanimité coupable est « le renversement de la France » (16 juin 1718). « Bonsoir, chère nièce. Serez vous bien sûre si vous sortez de Paris d'y rentrer? *Je crois déjà voir des barricades.* Dieu nous préserve d'un nouveau cardinal de Retz! »

Et derrière le schisme des Appelants, son zèle religieux, cette fois perspicace, aperçoit quelque chose comme une Fronde nouvelle.

*
* *

C'est ainsi, c'est dans ces émotions et cette agitation d'esprit qu'elle finit, malgré les beaux projets qu'elle avait eus de s'enterrer toute vive. « *La solitude m'est moins soutenable que jamais*; *l'avenir fait transir*; *le souvenir du passé tue*; *le présent met le sang en mouvement par l'impatience* » (31 mars 1718). Elle se le reproche quelquefois. « *Je ne fus jamais plus préoccupée des grandes affaires*: *c'est bien prendre mon temps* », à cet âge ! (25 mars 1718.)

Nous ne sommes point tentés de lui reprocher ; au contraire. Cette contradiction là lui fait honneur. Dans cette vie étrange et dans cette âme complexe, il y a déjà assez de choses anormales, de traits déconcertants, d'énigmatiques et irritants mystères pour qu'on ne regrette pas, aux approches de la mort, de la voir céder bonnement à sa nature. Il ne se pouvait pas qu'après avoir pris une si grande part aux affaires, elle parvînt, par un nouveau tour de force, à s'en détacher. Sous ses cheveux blancs, mais avec des yeux qui, jusqu'à la fin, avoue une de ses plus âpres ennemies (1), conservèrent toujours *leur feu*, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné nous plaît mieux ainsi : inquiète, ardente, frémissante de son inaction.

Dans une lettre d'elle, du 16 juin 1718, à Mme de Caylus, il y a un mot qui peint joliment cette riche et persistante vitalité. Mme de Caylus, alors en train de refaire son instruction historique, avait découvert Anne de Beaujeu ; elle demande à Mme de Maintenon si elle la connaît. « *Oui, je la connais,* — répond avec un peu de brusquerie la veuve de Louis XIV ; — *il me semble que les femmes faisaient en ce temps-là de meilleurs personnages qu'elles ne font en notre temps* ». Elle n'eût pas mieux demandé, elle, que de faire « un meilleur personnage ». De n'avoir jamais pu, comme une Anne de Beaujeu, toucher directement, librement, au pouvoir, ce regret héroïque traversait sans doute, par instants, sa tête de quatre-vingt-quatre ans.

Elle mourut le 15 avril 1719. Elle venait de renoncer à porter des lunettes et de se remettre à faire de la tapisserie. « Le cœur et l'esprit étaient entiers », dit La Beaumelle, plus juste ici pour elle. « Elle écrivait, parlait, pensait avec tout le feu de ses premières années. Un jour qu'elle faisait une réprimande aux demoiselles assemblées, une nouvelle servante, qui l'entendait, l'interrompit en s'écriant : Pardi ! voilà encore une maîtresse femme ! »

ALFRED REBELLIAU

(1) La princesse PALATINE. *Correspondance*, éd. Brunet, t. II, 145.

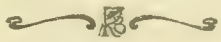

LE JOLI ET LA FEMME CONTEMPORAINE [1]

Le Joli est-il un diminutif du Beau?

L'Art grec nous montre à la fois ses Victoires à la sandale, au taureau, ses Athéné et aussi ses figurines de Myrrhine, de Tanagra. Une même conception ne préside pas aux statues et aux poupées de l'Attique. Les unes manifestent la recherche constante du type, dégagé des contingences de temps et de lieu ; les autres expriment au contraire une vision locale et accidentelle, voire familière et fantaisiste de la forme.

Interrogeons le langage populaire : le charretier qui jura d'admiration, en voyant Mme Récamier, n'aurait pas dit « la belle femme ! » au passage de la grisette la plus accorte. Sur les lèvres de l'ouvrier, « belle » veut dire grande, forte, analogue aux modèles de dessin, aux vignettes des billets de banque et à Marianne, c'est-à-dire typique, allegorique de l'espèce ; et « jolie » désignera au contraire une bachelette, peut-être petite mais gracieuse, fringante, d'un charme d'impression très vif et agissant hors des catégories et des règles.

Le XVIIIe siècle est joli et nul ne l'appellera beau; il est joli dans la personne du roi comme dans la peinture des fêtes galantes. Les hommes eux-mêmes sont coquets dans cette période où la femme domine et Chérubin sous l'habit de l'indifférent de

(1) Voir la *Revue Bleue* du 25 novembre 1905 : *Le Laid et ses caractères contemporains.*

Watteau symbolise toute la plastique d'alors. Ce caractère résulte de conditions spéciales : le pays et même l'Occident se modelait sur une cour occupée de civilité, incomparable académie des modes et bienséances. Sous Napoléon III, il existait encore un ton particulier et l'épithète de Dame de Compiègne désigne une phase, la dernière, de la grâce collective. Certes, l'impératrice répliquant : « Je m'en fiche, refiche, contrefiche et archifiche » succéda de fort loin à la laitière de Trianon ; cependant ses épaules méritaient un autre pinceau que celui de Winterhalter et ses portraits ne dépareraient pas le recueil de nos reines.

La hiérarchie sociale se déplaçant sans cesse, aucun groupement n'a pu se former. Il n'y a plus que des personnes, exactement, des individualités.

Pour parvenir à la perfection mondaine, la noblesse du XVIIIe siècle avait tout sacrifié ; quand on subordonne son activité entière à un but, on l'atteint. La Révolution dispersa et massacra la société la plus accomplie qui ait jamais existé ; et cette société s'était si bien spécialisée dans l'art de plaire qu'elle ne sut pas se défendre et préféra périr que de lutter hors des règles et grossièrement.

Considérons le trait le plus aigu de nos mœurs.

Il n'est pas actuellement une jeune et jolie femme qui ne rêve d'automobile, c'est-à-dire d'un costume informe, incolore, tenant du scaphandrier et de l'esquimau, d'un costume qui abolit le sexe et supprime le souci de plaire, le soin du maintien, le jeu de l'œillade et du sourire.

Descend-elle de l'abrutissante machine, la faim, la soif et le sommeil l'accablent, elle dine en casquette et ne songe pas à des manèges de coquetterie qui seraient inaperçus de ses cavaliers. L'hygiène applaudit : mais qui ignore les innombrables antinomies entre la beauté et la santé ? L'air marin fortifie et enlaidit et le mouvement physique arrête l'activité morale. On ne rêve pas à cent ou quatre vingts kilomètres à l'heure, sous le soufflet perpétuel du vent multiplié par la vitesse.

Des vertus sont des habitudes, les grâces aussi : et Célimène aurait de la difficulté à retrouver, à point nommé, son éventail, dans les caissons de sa voiture.

La rue actuelle impose à la femme une tenue discrète et une allure accélérée. Toute excentricité la désigne aux obsessions et elle ne leur échappe que par un pas de [illegible] [illegible] manifestation d'[illegible]. Alors [illegible] elle ne donne que [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] l'artiste [illegible] [illegible] Après un dîner les hommes vont fumer longuement et les soirées se réduisent à de piètres concerts aggravés de monologues, où on aligne les femmes sur des chaises tandis qu'on refoule les hommes dans les portes jusqu'à l'instant du buffet.

A l'Opéra, la vue se disperse comme le son ; il n'y a pas de relation nerveuse entre l'orchestre et les loges.

Cette séparation des sexes a deux conséquences : la femme perd la volonté et l'habitude de plaire, et l'homme reste indifférent jusqu'à la circonstance où il s'enflamme et qui ne vaut rien pour l'analyse et les méditations.

Une lectrice a revendiqué au nom de son sexe, par une formule spécieuse et qui a le mérite rare de la brièveté : « Chaque fois qu'il y a motif à aimer, il y a motif à œuvrer. »

Acceptons cette prémisse : elle nous conduira sans doute à quelque bonne conclusion, puisqu'elle a surgi inopinément et qu'elle s'appuye sur la réalité même. Pour la transposer dans la méthode esthétique, il faut encore ajouter quelques définitions aux précédentes.

Lorsque la beauté plastique (Vénus de Milo, Mars Farnèse) s'augmente ou se complique de puissance expressive et devient pathétique (Victoire de Samothrace), on la nomme sublime.

Le sublime est-il un augmentatif du beau ?

Il y a, entre la personne de Michel Ange et celle de Raphaël, comme entre leurs œuvres, la *Sixtine* et les *Chambres*, une différence foncière. Elle éclate, par exemple, dans la comparaison des Sibylles du Vatican et de celles de Sainte-Marie de la Paix. Les unes étonnent, subjuguent, dépassent l'attente et la notion normale ; les autres satisfont pleinement cette notion.

Quel étourdi oserait préférer le *Jugement* à l'*École d'Athènes* ? Le génie se manifeste également par l'exact accomplissement ou par l'excessivité.

Les catégories sont nécessaires au raisonnement. On a voulu en faire des hiérarchies, et comme les littérateurs apportent à l'étude des arts leurs habitudes, on a classé les ouvrages selon le sujet choisi et non d'après la réalisation. Ainsi Vien, peintre d'histoire, l'emporterait sur Watteau et les alchimistes de Rembrandt, ces merveilles, rejoindraient sous la rubrique du genre les Meissonier, ces chromos.

Si nous admettons le sublime comme terme du beau moral, nous concevrons un joli de l'âme d'après *Manon Lescaut* [illegible] *Paul et Virginie* [illegible] Ce joli intérieur, de la [illegible] à la *Liseuse* de Flandrin, de l'impératrice Josephine de [illegible] aux figures de [illegible] et d'[illegible] et cet [illegible] et rêveur que souriant et sémillant, correspond à l'idée de sentiment.

La figure, qui ne se présente pas sous un angle typique, n'existe que par individualisation passionnelle; et nos mœurs, qui s'opposent à la réalisation du type, imposent donc la recherche de l'expression individuelle. Devant n'importe quel portrait de Lady Hamilton, on comprend les passions qu'elle inspira : sa joliesse justifie son histoire ; au lieu qu'en face de George Sand, l'amour de Musset et de Chopin, demeure inexplicable : aucun artiste n'a pu transposer les motifs d'amour en motif d'arts.

Gérard a beaucoup mieux commenté Mme Recamier que n'a su le faire David : on retrouve dans Mlle Mayer la muse intime de Prudhon et à l'état imparfait ce sourire des formes propre au Corrège français.

Jusqu'à nos jours, les mœurs engendrèrent des types ou personnages, c'est-à-dire des figures expressives d'une série. La femme de Watteau, de Boucher de Fragonard reste identique dans tous leurs tableaux. Ils demeurent fidèles à un aspect de l'être humain et ne varient que la gesticulation et l'accessoire. Au contraire Ingres créa la vision individualiste : *Madame de Sénonnes*, *Madame Rivière*, *la Belle Zélie* inaugurent un art libre de poncif, qui se renouvelle chaque fois que la réalité le sollicite, un art dont les manifestations ne se relient que par une même conscience inlassable.

L'allégorie comprend à peu près tous les chefs-d'œuvre du passé ; ce sont encore des allégories que les travestissements mythologiques de la Régence : marquise de Sabran en Vénus, Mlle de Clermont en sultane au salon de 1743 et les filles de Louis XV figurant les éléments par Nattier; les masques conventionnels de la Comédie italienne font suite.

Essayez aujourd'hui de découvrir un sein de Mme X... en Hébé ou de refaire le Gilles de la galerie Lacaze, ou comme Mignard de donner à une marquise de Ganges le costume et les roses de Sainte-Rose de Lima ou encore de camper, à l'instar de Goya, deux grisettes, en saintes Justine et Rufine? Nous ne sentons plus comme au temps de ces maîtres, et la belle familiarité, qui accommodait l'antiquité et la religion à la mode du jour, a disparu

Nous traitons maintenant le mythe en archéologue en ésotériens et la religion en tableaux de genre. Où est la pire bizarrerie d'essorer des amours autour d'une belle femme drapée ou de planter des gardiens de la paix sur le Golgotha? Si on blâme d'avoir ouvert un Olympe d'Opéra aux jolies femmes, que pensera-t-on de la vierge en Bethléemite actuelle et du Bédouin comme type des évangélistes? Le Christ parmi les sénateurs de Véronèse nous étonne et le Christ entouré de chemineaux nous semble plausible ? Les apôtres de Fra Bartolommeo sentent le patriciat, mais le peintre actuel fera poser un sardinier qui sentira le poisson.

« Ne mettez pas le vin nouveau dans de vieux vases » a dit le Galiléen et cette parole, applicable aux œuvres comme aux doctrines, enseigne qu'il ne faut pas s'entêter à parler les langues oubliées, à imiter ce qu'on ne comprend pas : car nul n'écrit bien que son idiome natal, nul n'exprime que sa propre sensibilité. Après cet aveu, que nous reste-t-il ?

Laissons la période antérieure à la Révolution, considérons la renaissance romantique; elle nous a légué le débardeur. Nous avons Grille d'Égout. Elle nous offrit comme scélérats Robert Macaire, Vautrin et Thomas Vireloque et nous écoutons des chansons effrayantes et bêtes, les hoquets des apaches. Grévin trouva la dernière version de la petite femme ; elle ne soutient pas la comparaison avec la Lorette de Gavarni ou la fille de Constantin Ghuys.

Le joli, résultant des mœurs, a disparu : je n'en donnerai pour preuve que l'adoption du corset droit, qui supprime le ventre, mais aussi la taille au profit, de la santé et au détriment de l'aspect.

Des seigneurs du bosquet du *Triomphe de la mort*, du cortège de Benozzo ou de l'Adoration par Gentile da Fabriano jusqu'aux œuvres vénitiennes et même jusqu'à celles de Bologne, les seigneurs sont mieux vêtus que les dames. Comparez l'habit des mignons, des mousquetaires, des marquis de Molière à celui des femmes, il apparaît plus seyant et tout aussi orné, et il en sera ainsi jusqu'à la Révolution.

On pourrait ici ouvrir une longue parenthèse pour établir que le beau sexe, d'après les musées et les estampes, date du moment où l'homme abandonna le costume et devint laid, par une abdication inexplicable. Au point de vue décoratif, il se suicida, sous l'influence de la doctrine égalitaire. Dès lors, la femme put affirmer son privilège par la manifestation la plus complète, dès qu'elle réussit : j'entends par l'absurde. Ce que Marie-Antoinette mit sur sa tête de linotte étonne encore aujourd'hui.

La disproportion ornementale, qui accable l'aspect masculin, exalte au contraire la grâce féminine et chaque mode se base sur l'exagération d'une dimension. Tantôt la verticale l'emporte amincissant à l'excès, tantôt la crinoline élargit la croupe jusqu'au grotesque : et dans une collection d'un demi-siècle, on trouverait à peine quelques toilettes conformes à la raison esthétique. D'où vient que l'Absurde au lieu de nuire à la coquetterie, lui apporte un piquant, un montant imprévus? D'un facteur singulièrement puissant, la sexualité. Entre nous et la femme, le courant de la concupiscence fausse les rapports du jugement, et le phénomène d'attraction abolit la critique. Le désir ou même le plaisir s'inspire d'autres motifs que l'admiration, si on emploie le mot sans le détourner de son véritable sens. L'admirateur s'appellerait mieux prétendant ; et de Cléopâtre

aux plus actuelles séductrices, la beauté véritable ou conceptible n'a joué aucun rôle dans les passions inspirées. Elles résultent de convenances secrètes, à peine définissables. Qui rêvera devant la Pompadour du Louvre, malgré le prestige historique? Cette femme de tête « froide comme une macreuse » ne parle pas à notre sensibilité, tandis que telle tête de La Tour, moins jolie, arrêtera longtemps notre imagination.

Quelles œuvres du passé pourrait-on refaire, d'après la femme contemporaine? J'entends, par refaire, atteindre au même point d'art, jadis obtenu? Je ne m'occupe pas ici de l'insuffisance de l'artiste actuel. Il s'agit d'estimer les modèles dont il dispose et non de préjuger le parti qu'il en saura tirer. L'œuvre qu'on pourrait refaire, c'est *la Joconde*.

Ni pour la plastique, ni pour les traits, ni pour le costume, Monna Lisa n'est extraordinaire. Tout concourt dans cette toile immortelle à un effet prodigieux, depuis le fond imprévu, irréel, fabuleux, jusqu'à l'agencement qui tient de celui des madones : jusqu'au regard omniscient qui est le propre regard du Vinci. Cependant, il y a peu de chose qui soit propre au temps et au lieu, c'est à-dire à la Renaissance et à Florence.

Le chef-d'œuvre ici n'est qu'un jeu divin de l'expression entre la bouche et les yeux : éteignez ces deux points de rayonnement, l'âme surnaturelle du sphinx disparaîtra. La femme du seigneur del Giocondo n'a pas d'histoire et d'après Vasari, si elle a posé entourée de bouffons et de chanteurs, ce n'est pas l'expression d'une personne amusée que Léonard a peinte. La sanguine de la bibliothèque de Windsor suffit à montrer quelle fut la recherche du Maître. Le sourire de la Joconde, qui est un sourire des yeux, signifie vraiment autre chose que d'écouter. Au rebord des loges, personne n'a vu une vivante énigme s'accouder, même les soirs de *Tristan et Iseult*.

La Joconde n'est qu'un regard ; mais tel, qu'il n'a d'égal qu'au seuil du désert lybique, dans l'orbitre effrité du sphinx, un regard qui tient à l'essence de l'âme et non à un caractère transitoire et d'extériorité. Au plus profond, au plus immatériel de l'être, dort la subtile faculté de réunir dans un visage un grand nombre de rapports d'où résulte l'impression prismatique.

Chaque individu pour ainsi dire, avec de très ordinaires conditions de jeunesse, peut devenir un miroir éblouissant, par les reflets intérieurs.

Je ne dirai pas qu'il existe des Joconde aujourd'hui ; ce serait une niaiserie. L'effigie que nous admirons n'a jamais existé ailleurs que dans son cadre. Il y a des [illegible] transfigurables en Joconde, et tout le monde en connaît. Si vraiment Léonard mit trois années à ce portrait (je prétends qu'il le traîna tout ce temps, pris par les soins innombrables de sa prodigieuse curiosité) il les employa non à exécuter une ressemblance, mais à combiner des expressions, jusqu'à ce qu'il atteignit à celle que nous voyons et qui reste unique dans la Pinacothèque universelle.

On peut refaire la Joconde, c'est-à-dire on peut trouver des prunelles pour les aimanter d'indéfini. Ce problème transcendental demeure soluble en tout temps, en tout lieu, pour l'artiste qui comprendra que la Joconde est sortie du cerveau de Léonard comme Minerve de la tête de Jupiter. La Joconde est une conception du mystère, informulable mais visible et sensible; et le mystère, n'ayant d'autre siège que l'âme humaine, attend en 1906 comme en 1500 l'incantateur qui saura l'évoquer.

En dehors de la beauté typique, il n'y a qu'une femme, la belle au fond du cœur dormant, et qui souvent ne se réveille pas, si le doigt impérieux de la passion ne la vient toucher.

Quel paysagiste prétendit jamais que la nature, monotone en ses manifestations, ne lui offrait pas des aspects assez variés? Qui donc en face d'une vesprée a dédaigné la coloration du couchant, comme grossière et déjà vue? L'âme serait-elle moins nuancée que le soleil qui décline? La gamme des sentiments moins étendue que celle des couleurs? Au temps de Claude Lorrain, le ciel n'avait pas plus de clarté qu'aujourd'hui, ni la femme de la Renaissance plus de charme que celle de maintenant.

Les révolutions ont aboli les pompes extérieures et les beaux costumes, mais combien de chefs-d'œuvre consistent en un buste nu. La Simonetta Vespucca de Pollajuolo, à Chantilly, n'est qu'un profil cravaté par une vipère. Laurence Tornabuoni parmi les arts libéraux, Jeanne Tornabuoni et les vertus cardinales au Louvre pourraient être posées par beaucoup de contemporaines. Il faudrait seulement que l'artiste prît des leçons au théâtre. Quand Mme Weber joue Semiramis ou Mme Bartet Alcmène, elles se manifestent très différentes de leur physionomie ordinaire. Leur être se tend pour une métamorphose : leurs yeux, leurs gestes, leur voix s'identifient avec la fable. Soyez sûrs que si elles jouaient comme elles vivent, elles ne réaliseraient pas le personnage.

Or, le peintre ou le sculpteur d'aujourd'hui trouve plus facile et croit plus ressemblant de saisir son modèle à l'instant le plus vulgaire de la quotidienneté, dans la détente des ressorts moraux, sous son aspect littéralement quelconque. On choisit la toilette mais non pas l'expression, et le machinal porte pinceau reproduit seulement la morne lassitude de la pose, ou la pensée flotte indécise et où le visage se voile d'humeur ou de moins que cela, de néant. Qu'on

pardonne l'expression : un visage est une lanterne. Il faut l'allumer afin que la lanterne devienne vraiment magique. Ici, il ne saurait être question de temps ni de lieu : la sensibilité seule préside à la signification du regard et du sourire et nos artistes manquent de sensibilité. Ils ne voient pas au-delà de l'extériorité et prenant le moyen pour le but, on les verra intituler des figures de femmes du nom des couleurs dominantes : portrait blanc, femme en jaune. Le positivisme dans les arts dits d'imitation aboutit à l'ennui le plus lourd. Qu'y a-t-il de positif dans une œuvre esthétique? le procédé. Entre la femme qu'on aime et toute autre femme, les différences sont idéales et non contingentes. Savons-nous formuler les motifs de nos plus violentes passions? En vain chercherions nous les raisons de la beauté sensible : puisqu'elle est sensible, elle échappe aux opérations abstraites. Elle s'éprouve et ne se prouve pas, selon une parole connue.

Les procès intentés à l'art contemporain se réduisent à un seul. La sensibilité des artistes s'abaisse ou plutôt s'émousse; ils ne voient que le corps et ils le voient laid, diffus ou maladif.

Dans les matières à aimer, on trouvera toujours des matières à œuvrer : la concupiscence est la plus perpétuelle des Muses, et si la femme contemporaine n'inspire plus de chefs-d'œuvre, ce n'est point sa faute à elle, complexe, inquiète, si facilement attentive au sifflement de tous les serpents, mais à ceux qui ne savent plus voir l'âme des yeux et l'esprit des lèvres. Il n'y a jamais eu de Joconde; mais dans les races latines, on rencontre toujours des Monna Lisa : seulement ce ne sont pas les lions qui savent peindre maintenant; ce sont les singes.

PÉLADAN.

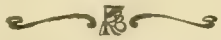

LE CHATEAU DES DEUX AMANTS

I

Aussitôt après la cérémonie civile, entre quatre témoins de complaisance, qui avait été notre mariage, Henriette et moi étions partis, en guise de voyage de noces, à la recherche d'un gîte. L'été approchait. Il nous fallait trouver une maison de campagne, prête à nous recevoir pour la saison tout au moins, pour plus longtemps peut-être si nous nous y plaisions. Nous allions réaliser le rêve de vie à deux qui nous avait poussé à commettre ce que tout le monde autour de nous nommait une folie, et nous étions ivres de joie, parce que les folies commencent toujours par être ce qu'il y a de meilleur dans l'existence. Quant au monde qui nous blâmait, qui nous tournait le dos, nous nous moquions de ses jugements, avides de lui prouver que de vrais amants se suffisent et savent se passer de lui.

Sur des renseignements d'agences, nous avions gagné la Normandie, et nous avions exploré la Seine-Inférieure, recueillant déceptions sur déceptions, quand un notaire de Dieppe, Me Larrue, nous signala le château d'Isnanville. Découragé par mes autres visites, j'entrevoyais déjà une habitation délabrée, inconfortable, avec un mobilier à l'avenant, une de ces habitations que leurs possesseurs louent parce qu'elles sont inhabitables, et la difficulté d'accès achevait de me faire reculer devant une expédition dont le résultat était écrit d'avance. Me Larrue combattit mes préventions et m'assura qu'il me serait impossible de trouver mieux. Le château était encore occupé, il n'y avait guère plus d'un an, et les choses étaient restées dans l'état où elles se trouvaient lors du décès accidentel du propriétaire. L'héritier de celui-ci, un parent éloigné, ayant ses attaches ailleurs, ne tenait pas à conserver son héritage.

— Mon client est surtout désireux de vendre, ajouta le notaire, et j'aurais abouti plusieurs fois dans ce sens, n'était l'éloignement du chemin de fer; mais je ne doute pas qu'il ne consente provisoirement à une location.

Nous partîmes donc pour Isnanville. La ligne de Rouen quittée à la station de M..., nous trouvâmes à l'auberge une mauvaise voiture pour franchir les sept kilomètres qui nous séparaient de notre but. Sous le soleil du bel après-midi de juin, le pays de Caux étendait monotonement à l'infini sa nappe de cultures, d'où s'élevaient çà et là ces remparts de hêtres qui défendent les fermes contre le vent. Ce paysage n'est point sans grandeur, mais sa poésie se formule surtout aux heures extrêmes de la journée, et avant d'y être sensible, on doit vaincre une première impression d'ennui. Cette impression était alors uniquement la nôtre.

Isnanville se compose d'une vingtaine de maisons. Au croisement de deux routes, l'église, ceinte d'un cimetière, fait face à la mairie. Avec sa boulangerie, sa forge, son épicerie borgne, ses fenêtres fleuries de fuchsias et de géraniums, ce village normand ne diffère d'aucun autre.

Le château se trouve un peu au delà. Il n'a de seigneurial que l'avenue d'ormes centenaires qui part du saut de loup et à l'extrémité de laquelle, il apparaît tout écrasé, simple construction de briques à un étage, couronnée d'un fronton triangulaire où s'enchasse un œil de bœuf.

Tandis que l'on se mettait à la recherche du fermier voisin qui détenait les clés, nous eûmes tôt fait de visiter le parc, composé sur le devant de l'habitation d'une pelouse à l'herbe folle entre des bou-

quets d'arbres sans profondeur. Particularité singulière, le mur de clôture s'interrompait parallèlement à la façade, et cette trouée, garnie de fils de fer, permettait de découvrir une seconde avenue qui, comme en pendant à l'autre, remontait la pente du terrain pour se perdre en rase campagne au bord du prochain horizon. Cette perspective avait été probablement conçue dans le dessein d'élargir pour le regard un domaine plutôt restreint. Il y avait quelque chose d'impressionnant dans cette échappée de vue, ouverte en plein ciel au bout d'une allée qui ne menait à rien.

Enfin le fermier arriva, et nous pénétrâmes dans la maison. Me Larrue ne nous avait pas trompés. La lumière du jour qui brusquement pénétrait, les volets poussés, éclairait des appartements où tout était disposé pour satisfaire le goût le plus difficile. On sentait que les anciens propriétaires avaient créé cet arrangement avec amour, pour leur jouissance personnelle, et un tel parfum d'intimité s'exhalait de ce luxe délicat que l'on n'éprouvait pas seulement le désir de changer un siège de sa place. On aurait voulu rester là, et continuer ses habitudes comme si on les y avait toujours eues. Henriette qui, en sa qualité de femme, était encore plus sensible que moi à ces choses était enthousiasmée. Elle prenait sa revanche des dégoûts que tant d'autres soi-disant châteaux lui avaient procurés. Au bout de cinq minutes notre siège était fait. Certes la contrée était peu attirante, le parc médiocre, mais ce n'était pas la nature que nous cherchions. Lorsque, naguère, amant et maîtresse, nous nous cachions, les rideaux tirés, dans notre pied à terre d'Auteuil, nous préoccupions-nous de la rue et de la saison? Le mariage ne nous avait pas changés. Il nous fallait un logis où nous aimer, non plus en de brèves et furtives rencontres, mais librement et toujours; nous n'en dénicherions pas de plus agréable.

Quand notre guide, vieux paysan robuste, à barbe de cuivre et teint coloré, vit en nous des locataires presque assurés, partant des clients de la ferme, il se départit un peu de sa réserve méfiante, qui s'exprimait en phrases dont il était impossible de savoir si elles disaient une chose ou son contraire. Et, comme je le questionnais sur ses derniers maîtres, j'obtins de lui leur éloge et qui paraissait sincère.

— Pour du brave monde, c'en était et point contrariant. Avec ça, M. Lambrun était uni avec sa dame, autant dire les doigts de la main, à preuve que quand madame a eu passé, monsieur est devenu comme un perdu et tellement qu'il s'est fait périr, à ce qu'on raconte.

Et il ajouta, en nous regardant avec un rire malin dans ses yeux bridés qui nous avaient devinés :

— Même dans le pays, on n'appelle plus le château, sauf votre respect, que le château des deux amants.

Le château des deux amants! En vérité, c'était pour nous une demeure prédestinée. Il y avait là de quoi emporter notre dernière hésitation, s'il nous en était resté une. Au sourire que nous échangeâmes, l'homme put juger qu'il ne s'était pas trompé sur notre compte.

Les vivants prennent la place des morts, et leur égoïsme ne s'attarde point à la pensée des drames révolus. Une semaine après notre visite, nous revenions à Isnanville, avec un bail de six mois qui m'avait été accordé d'autant plus aisément que j'avais laissé entendre que peut-être me changerais-je bientôt en acquéreur.

II

Le vrai bonheur n'a point cette fébrilité qui marqua les débuts de notre installation. Nous nous disions trop que nous étions heureux, que le parti que nous avions pris était le meilleur de tous, comme si nous avions eu besoin de le répéter pour nous en persuader mieux. Nous jouions aux campagards, aux solitaires, avec une conviction trop consciente. Cette belle fièvre tomba subitement. Un jour, il me sembla que, rompu de fatigue, je m'éveillais d'un songe, et je me posai cette question tragique : « Que sommes-nous venus faire ici ? »

Du moment que, rentré en possession de ma raison, je me mettais à réfléchir, j'étais perdu. Les découvertes les plus funestes allaient coup sur coup se succéder. Etait-ce même des découvertes? Je me contentais de réapprendre ce que la folie m'avait fait oublier.

Des solitaires, nous! Des campagnards! Et nous nous étions rencontrés dans le monde! Nous n'avions jamais vécu, l'un et l'autre, même aux champs, qu'entourés d'amis ou de famille. La nature n'avait jamais été pour nous qu'un décor à la société. On eût dit que je ne me connaissais pas moi-même et que je ne savais rien d'Henriette. Est-ce que j'aurais dû croire ma maîtresse, quand elle me jurait qu'elle menait une vie contraire à ses goûts véritables, et qu'elle avait soif de retraite et de simplicité? Sans doute elle était sincère en parlant ainsi ; elle s'abusait, mais il m'appartenait de combattre son illusion au lieu de l'encourager.

Nous ne pouvions, moi comme elle, nous passer d'autrui ; nous nous étions frappés nous-mêmes en nous séparant avec éclat de tout notre entourage. Le divorce d'Henriette, mon mariage avec elle, avaient été d'autant plus scandaleux, qu'ils avaient choqué dans nos deux familles et des principes et des intérêts. Lorsqu'on en vient aux extrémités, il faut être de taille à en supporter sans faiblir les conséquences.

On dit : « Nous serons ensemble ; notre bonheur n'en exige pas davantage. » On dit ces choses-là pendant les rendez-vous écourtés, mais il est difficile de remplir avec le seul amour les douze heures de la journée. La continuité du tête à tête est meurtrière pour les sentiments qui ne sont point invulnérables. Notre amour n'était pas d'une qualité suffisante pour résister à l'épreuve à laquelle nous le soumettions. C'étaient la contrainte, le mystère, les obstacles, qui l'avaient excité et entretenu, et qui nous avaient fait croire en lui. A l'air vif de la liberté, il avait flambé comme un feu de paille. Déjà nous ne jouissions plus que de ses cendres, et le premier souffle d'orage les disperserait. Voilà donc pour quelle fin nous avions coupé les ponts derrière nous ! Ce brusque dénoûment d'une crise, aussitôt l'irréparable consommé, nous laissait en posture navrante et ridicule.

Le chemin que mes pensées accomplissaient, les pensées de ma compagne le suivaient de leur côté ; nous n'étions dupes ni l'un ni l'autre du secret que nous nous gardions sur cette marche parallèle. Quand Henriette me demandait dix fois par jour : « A quoi penses-tu ? » je lui répondais : « A rien », exactement comme elle faisait, quand je lui posais la même question. Nous savions à quoi nous en tenir sur ce « rien ».

Ah ! nous n'étions pas dignes d'occuper « le château des deux amants ! » Ces deux amants, je connaissais aujourd'hui leur simple histoire, brutalement achevée. Étrangers au pays, ils étaient venus s'y établir, il y avait une quinzaine d'années. Le château d'Isnanville, dont les anciens seigneurs étaient complètement ruinés, leur avait été laissé, en triste état d'ailleurs, pour un morceau de pain ; ils en avaient fait la retraite charmante qui nous avait tant séduit.

Adolphe Lambrun et sa femme s'étaient confinés dans une solitude absolue ; non seulement ils n'avaient pas cherché à se créer des relations dans le voisinage, mais, sauf un ami, qui, l'été, passait quelques semaines avec eux, ils ne recevaient aucune visite du dehors. Ils ne s'absentaient jamais. Cet étrange isolement n'avait pas laissé que de faire jaser. Il y avait, sans nul doute, du roman dans leur aventure. Et ils avaient donné un tel spectacle d'union, leur bonheur avait été si manifeste, qu'ils avaient mérité le surnom d'amants, qui s'accorde si rarement avec la qualité d'époux légitimes. Au surplus, c'étaient les meilleures gens du monde, et le souvenir en était resté. On parlait d'eux avec un accent peu commun dans un pays où l'habitant ne brille pas par la sentimentalité.

Soudain, Mme Lambrun fut frappée d'un mal singulier ; on vit ses couleurs s'éteindre, sa beauté se flétrir ; elle maigrissait, se desséchait, comme minée par la fièvre, et, malgré les douleurs très vives qu'elle semblait éprouver, elle s'entêtait à ne pas appeler de médecin. Elle mit trois mois à mourir. Elle avait à peine quarante ans. Le désespoir du survivant ne se traduisit point par des cris et par des larmes. Cet homme qui, seul, avec quelques paysans et fournisseurs villageois, avait conduit à sa dernière demeure la compagne qui était toute sa raison de vivre, tomba dans une morne prostration. Fuyant la maison pleine de souvenirs cruels, et que pourtant il ne pouvait se résoudre à abandonner, il rôdait, comme un corps sans âme, sur les chemins des environs. Durant tout l'hiver, qui fut rigoureux, on le rencontra, marchant devant lui, au hasard, fouaillé par le vent de mer qui balayait le plateau dénudé. Souvent, il titubait comme un ivrogne. Il s'était, en effet, mis à boire afin d'engourdir sa pensée. Un matin, son cadavre, horriblement broyé, fut trouvé sur la voie du chemin de fer. Avait-il été victime d'une imprudence dûe à l'ivresse ? S'était-il volontairement jeté sous les roues libératrices ? Sa présence, la nuit, si loin d'Isnanville, donnait du poids à cette dernière hypothèse. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui, quand je passais au carrefour du village, formé par le croisement des routes, je pouvais apercevoir au pied de l'église deux pierres blanches, dressées côte à côte, parmi les humbles croix du cimetière.

Oui, notre histoire, à nous autres, qui, par le début, ressemblait à celle de nos devanciers, ne paraissait pas destinée à se modeler dans la suite sur elle. Nous ne serions pas constants jusqu'à la mort, nous qui sentions si tôt le poids de notre chaîne.

III

Il nous devenait de plus en plus malaisé de nous déguiser réciproquement notre ennui, et chacun de nous s'irritait à part soi de la grise mine que l'autre lui opposait. Bâiller, me traîner en désœuvré devant Henriette équivalait à un aveu désobligeant, mais j'étais d'autant moins apte à faire bonne contenance que je la voyais, muette et fermée, étendue pendant des heures sur sa chaise longue d'osier, tenant à la main un livre ou un ouvrage qui n'avait même pas le pouvoir de la distraire ou de l'occuper.

Nous nous gardions toutefois de laisser échapper aucune plainte explicite. Nous nous rendions trop bien compte que, le premier mot dit, il n'y aurait plus moyen de s'arrêter. La période de ce silence pesant, prédécesseur de l'orage, fut assez longue.

Il y avait chaque après-midi un moment où les sentiments de ma compagne se trahissaient : c'était à l'arrivée du courrier. Henriette s'emparait du

Figaro, et se jetait avec avidité sur les échos qui relataient le détail de la saison de Dieppe, alors dans son plein. Tout en lisant, avec un drôle de sourire aux lèvres, elle laissait échapper de petits ricanement, et jamais elle n'arrivait au bout de sa lecture sans avoir énoncé quelque réflexion acerbe sur les personnes de notre connaissance dont le nom était mentionné. Et elle terminait invariablement par une déclaration de principes : « Quel bonheur que d'être débarrassé de tout ce monde-là ! » ou bien : « Voilà des corvées que je ne regrette pas ! » La malheureuse ! Elle ne pouvait mieux s'y prendre pour avouer sa préoccupation constante. La pensée de ce bain de mer, irritant voisinage, la hantait.

Un jour enfin, je n'y tins pas. J'étais agacé par cette sempiternelle affectation de trouver les raisins trop verts quand, après tout, ils étaient à portée de la main.

— Voyons, dis-je, sois de bonne foi, Henriette. Tu meurs d'envie d'aller là-bas, conviens-en.

— Moi ! Ah ! par exemple ! se récria-t-elle avec un rire forcé.

— Mais pourquoi te défendre ? Rien ne serait plus naturel...

Elle possédait, comme toutes les femmes, l'art de retourner les questions. Elle dit :

— Si le voyage te tente, il ne faut pas te croire prisonnier. Tu es libre. Pour ma part, je ne me soucie pas de rencontrer les N..., les B... qui feraient probablement semblant de ne pas me reconnaître.

— N'en parlons plus. J'avais cru que tu t'ennuyais, et je pensais...

Elle m'interrompit :

— Il te sied bien de parler d'ennui, avec la figure que tu montres du matin au soir. N'intervertissons pas les rôles, je t'en prie.

J'eus la sagesse de me contenir, et je ne répondis que par un haussement d'épaules. Mais la colère bouillait en moi. Après quelques minutes de silence, je pris le parti de quitter le salon.

Au moment où je traversais le vestibule, le domestique vint m'annoncer que quelqu'un demandait à me parler. Le nom de Louis Barrier, que je lisais sur la carte qui m'était remise, m'était absolument inconnu. Je donnai toutefois l'ordre d'introduire le visiteur, ne fût-ce que pour m'occuper un instant et pour me [illegible] les ennuis, car, hélas ! j'en étais là.

Le domestique fit entrer l'étranger dans une petite pièce à laquelle j'avais laissé son ancienne destination de fumoir. Je vis un homme entre deux âges, de bonne tournure, dont les cheveux et les moustaches tombantes grisonnaient. Ses vêtements étaient blancs de poussière. Il semblait las et fort ému.

— Monsieur, dit-il, et sa voix chevrottait un peu, l'indiscrétion que je commets est grande et je m'excuse... Mon nom ne vous est pas connu, et c'est du nom d'un mort que je dois me servir pour me recommander à votre bon accueil. J'étais l'ami de M. Lambrun, votre prédécesseur ici...

L'accent avec lequel ces paroles étaient prononcées prévenait en faveur de l'énigmatique personnage. Intrigué, j'invitai celui-ci à s'asseoir. Il prit un siège, et se reposant avec une satisfaction évidente, il poursuivit :

— Si de but en blanc je vous disais à quel mobile j'obéis en prenant la liberté de me présenter à vous, je vous paraîtrais sans doute bien insensé. Il faut d'abord que je m'explique : je tâcherai de ne pas pas abuser de votre patience. Ne voyez en moi qu'un importun, et non pas un fâcheux.

« J'étais, je vous l'ai dit, l'ami, le seul ami d'Adolphe Lambrun. C'est à ce titre que, durant quinze ans, je vins dans cette maison passer les quelques semaines de répit que mes occupations me laissent au cœur de l'été. J'avais lieu d'espérer que, de nombreuses années encore, je resterais fidèle à mon habitude. Un voyage d'affaires m'ayant appelé en Amérique, je m'étonnai lorsque tout à coup je cessai de recevoir des nouvelles de ceux avec qui j'entretenais une correspondance régulière. J'appris seulement à mon retour la double catastrophe qui me frappait dans mes plus chères affections. La douleur est égoïste ; je n'ai jamais senti plus vivement la mienne qu'en songeant à ma solitude. Et voici que j'ai pris mes vacances, et, quittant Paris ce matin, j'ai choisi comme de coutume le chemin d'Isnanville. Je devais bien cette visite à mes morts.

« Monsieur, vous me croirez sans peine : ce voyage a été si cruel que je pressens qu'il sera au-dessus de mes forces de le recommencer jamais. N'ayant assisté ni aux derniers moments, ni aux obsèques de mes amis, mon esprit avait été incapable de se faire à la réalité. En dépit de tout, il subsistait en moi un doute obscur. La vérité n'a pleinement éclaté à mes yeux que lorsqu'en descendant à la gare de M..., je n'ai pas aperçu la voiture qui m'y attendait autrefois. Je ne crains pas la marche d'ordinaire, mais, sous le soleil de midi, j'ai fait tout à l'heure une course exténuante.

« En quittant le cimetière, mes pas m'ont naturellement porté vers le château dont j'avais été si souvent l'hôte heureux. Cette étape de mon pèlerinage ne devait pas être la moins dure : c'est une chose atroce que de rester, comme un pauvre, derrière une grille que l'on a perdu le droit de franchir. Alors, cédant à une irrésistible envie, j'ai tenté de me présenter à vous afin de me retrouver sous ce toit pendant quelques instants, les derniers. Peut-être eussé-je dû me résoudre à la mort du passé, puisque je n'en puis obtenir qu'une résurrection décevante ;

c'est folie que de rouvrir les tombeaux. La bienveillance avec laquelle vous m'avez reçu et écouté me permet tout au moins d'espérer que vous pardonnez au sentiment qui m'a conseillé d'agir vis-à-vis de vous avec un sans-gêne qui n'est point, je vous l'affirme, dans mes usages... »

Il se tut. L'émotion qui, au cours de son sobre récit, avait mouillé ses yeux et fait trembler sa voix m'avait gagné. Je ne pus que l'assurer de ma sympathie et lui dire qu'il n'était nullement nécessaire qu'il s'excusât. Je l'invitai à se reposer avant de repartir, et nous causâmes. La conversation nous était d'autant plus facile que lui prenait un amer plaisir à donner dans le sujet où le poussait ma curiosité. J'obtins ainsi la confirmation de mes conjectures relatives aux deux amants. Ils s'étaient, en effet, comme Henriette et moi, séparés du monde entier pour ne relever plus que du jugement de leur conscience.

Mon interlocuteur, qui ne se doutait point des résonnances que ses propos avaient en moi, ajouta :

— L'expérience seule démontre si certaines actions sont sages ou bien absurdes. Mes amis ont fourni la preuve de leur sagesse. Mais j'ai souvent pensé à la situation tragique qui aurait pu être la leur si, ayant brûlé leurs vaisseaux, ils avaient fait fausse route. Quand on joue toute une existence sur un sentiment aussi fragile que l'amour, c'est à peu près comme si l'on mettait toute sa fortune sur une carte...

Louis Barrier se levait. Et pour satisfaire un désir qu'il hésitait à formuler, je lui offris de revoir la propriété. Nous traversâmes le salon. Henriette qui boudait répondit par un signe de tête peu aimable à la présentation sommaire que je lui fis du visiteur. Celui-ci était devenu très pâle. Dans le jardin, il m'avoua qu'il avait éprouvé une sorte d'hallucination; en apercevant toute chose à sa place, cette jeune femme assise dans le fauteuil où l'*autre* se tenait, il avait, pendant une seconde, oublié qu'il n'était plus là qu'un étranger.

Il n'y avait rien de changé non plus au dehors. J'avais laissé le jardinier disposer ses massifs selon sa vieille routine, et je supposai que mon compagnon qui marchait silencieusement à mon côté, se laissait halluciner encore ; il croyait sans doute se promener avec un ami comme jadis.

Cependant il se ressaisit. Nous étions à l'extrémité du parc, au seuil de cette double rangée d'ormes qui remontait dans la campagne jusqu'au bord de l'horizon.

— Voilà, dit-il en s'arrêtant, la merveille devant laquelle nous nous étonnions sans cesse. La plantation de cette allée a été — ne trouvez-vous pas ? — une invention de génie. On épuise l'intérêt d'une vue : on ne se lasserait jamais de cette perspective indéfinie. Il fait bon de se sentir prisonnier dans ce parc, avec une telle échappée pour le rêve.

Je n'osai pas confesser que cette perspective ne me suggérait que des idées de fuite.

Notre tour achevé, je raccompagnai mon hôte jusqu'à la grille. Avant de me quitter, il m'exprima ses remerciements avec chaleur, formulant pour mon bonheur de ces vœux un peu surannés que notre différence d'âge l'autorisait à formuler.

— Mais est-il besoin que je vous souhaite d'être heureux, dit-il ? On n'habite point impunément une maison qui n'abrita que tendresse et concorde. Vous allez peut-être sourire, mais c'est en moi une conviction profonde que nos pensées laissent des traces matérielles et durables dans les lieux que nous occupons. A notre insu nous subissons l'influence de ceux qui nous ont précédés dans nos demeures ; l'atmosphère est imprégnée comme d'un parfum des particules émanées de leur âme... Mais je m'égare, acheva-t-il en remarquant l'air de scepticisme que cette philosophie déterminait sur mon visage.

Comme pour fixer à jamais dans sa mémoire le décor qu'il ne reverrait plus, il embrassa d'un long regard, l'avenue, le château, puis, m'ayant serré la main et murmuré un « merci » étranglé, il s'éloigna rapidement sur la route.

Le dernier discours qu'il m'avait tenu fut cause que je ne m'attendris guère sur le singulier personnage. Évidemment j'avais eu affaire à un homme qui ne jouissait pas de la plénitude de sa raison. J'étais payé pour juger de la valeur de sa théorie des influences. Ou bien il fallait admettre que les deux amants, usurpant leur surnom, avaient mystifié le monde, et jusqu'à leur confident le plus intime. Que d'absurdités !

(*A suivre*). ÉDOUARD DUCOTÉ.

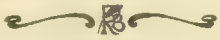

L'EXIL VOLONTAIRE [1]

Les amis les plus intimes de Quinet prirent texte de ses rancœurs et de ses griefs pour renouveler auprès de lui cet *Appel au retour* dont il avait été vainement question pour tous les proscrits. L'initive vint de Michelet. Le 31 décembre 1863, il lui dépeignait en optimiste la situation politique du parti républicain. Eugène Pelletan venait d'être réélu : on s'était fortement entendu sur son nom, « sans se parler. Si d'autres noms plus importants n'ont pas été mis en avant, c'est qu'on savait parfaitement qu'ils refuseraient le serment, et qu'en per-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 février 1906.

dant ainsi sa voix, on compromettrait l'élection. Voilà ce qu'on disait encore chez moi hier soir. » Conclusion : le parti aura bientôt besoin de votre présence, revenez à l'appel de vos amis, qui signeront des deux mains sans distinction de nuances.

La réponse de Quinet est dans les *Lettres d'Exil*! (1) Elle ne s'est pas fait attendre; elle est datée du 1er janvier 1864. Quinet est heureux qu'on se souvienne des proscrits, mais il regrette que jusque-là leur sacrifice, « utile à la dignité de quelques individus », ait été « sans résultat pour le parti et le public ». Quant à lui, il n'a pas fait « vœu d'exil ». Rien ne l'empêcherait de revenir en France s'il se croyait plus utile qu'où il est. « Il est certain, ajoute-t-il, qu'une déclaration telle que celle dont vous me me parlez, me rendrait mes décisions (2) plus faciles... »

Michelet se crut encouragé à suivre son amicale inspiration. On en causa dans les bureaux de rédaction, et, naturellement, Chassin, qui avait eu la même pensée, près d'un an auparavant, s'offrit pour recueillir autour de lui des adhésions à l'Adresse. En même temps, il dut être surpris de n'avoir pas été directement avisé par Quinet de ses intentions. Michelet lui écrivit :

« Venez vendredi à 10 h. et demie, cher Monsieur. Je vous montrerai la lettre de Quinet qui a motivé la démarche en question. Tant que vous n'avez pas vu la lettre de Quinet, il vaut mieux que vous ne voyiez personne. Vous ne pourriez parler en connaissance de cause. Je vous serre la main. — J. Michelet (3). »

Seconde lettre (4), datée du mardi 26 janvier 1864 :

« Cher monsieur, nous écrivons une lettre collective à Quinet pour le décider à revenir. Vous savez que, dans sa belle lettre, il s'est réservé le choix du moment. Ce moment nous semble venu. J'ai écrit la lettre; mais, comme je suis fort grippé, H. Martin veut bien la faire circuler jusqu'à jeudi. Jeudi, il me la rendra. Pourriez-vous venir déjeuner avec nous? Nous nous entendrions sur les signatures qu'on pourra ajouter encore jusqu'au mardi suivant, jour où je l'expédierai probablement. Je vous serre la main. — J. Michelet. »

L'adresse rédigée par Michelet était fort anodine. Le policier le plus vigilant ne pouvait rien trouver à y reprendre :

« Cher citoyen, Dans une lettre mémorable vous avez posé nettement le droit de l'exilé : le droit de ne répondre à un appel qu'à l'élan de sa conscience; le droit de ne rentrer que de lui-même, à son pour à son heure, au moment où son retour est utile au pays. Nous croyons que ce moment est venu pour vous, cher citoyen. Dans la situation [si] orageuse et si trouble où est l'Europe, la plus obscure, certainement qui se soit présentée depuis un demi-siècle, la France a besoin des lumières de ses plus illustres enfants. Recevez, cher citoyen, nos salutations fraternelles. »

Dans *Edgar Quinet depuis l'Exil*, Mme Quinet donne, à la suite de cette adresse, vingt-cinq noms de signataires, suivies de deux *etc.* Dans *Cinquante ans d'amitié*, on trouve les mêmes vingt-cinq, plus le nom de Deschanel, et cette indication, que l'adresse fut signée « d'une trentaine de personnes, dans le salon de Michelet ». On voit que les choses se passèrent un peu autrement. En fait, l'adresse circula au dehors, et c'est même pourquoi son texte était « ostensible. » Elle était datée du 5 février (1). Elle partit le 6 (2), c'est-à-dire trois ou quatre jours avant celui que Michelet s'était d'abord fixé. Bref, elle n'avait pas eu le temps de beaucoup circuler, et il semble bien que Michelet s'en excuse dans une lettre à Quinet, du 26 mars : « Si l'on eût fait circuler l'adresse aux écoles et dans les ouvriers (3), elle eût été arrêtée au bout de cinq minutes, et l'on n'aurait eu rien du tout. » On aurait toujours eu du bruit.

Quinet dut bondir, à la lecture des ces phrases banales, de ces mots soigneusement pesés, et de ces trente charitables signatures parmi lesquelles s'égarait celle du véritable ami, trompé, en cette circonstance, par son amitié même. Il n'y avait plus d'illusion à se faire : l'opposition du dedans, la démocratie de Chambre (« d'antichambre ! »), de salon, de café, de journal était toujours aussi débile, et le serment politique l'avait bel et bien énervée. Quinet aurait voulu non pour sa personne, mais pour la cause, une démarche éclatante, des arguments énergiques : or on rappelait, non un héros du droit, mais un politicien consultant, pour éclairer la « situation trouble de l'Europe ! »

Quant aux raisons de sentiment, si touchantes qu'elles pussent être, Quinet sentit qu'il serait indigne de lui d'y céder. Il le vit sans doute bien mieux encore, lorsqu'il reçut, presqu'en même temps que l'adresse, la lettre suivante, de son fidèle Chassin, qui n'avait pas cru devoir signer l'adresse, qui cependant le conjurait, lui aussi, de revenir, mais qui, sans le vouloir, sans peut-être même s'en douter, lui découvrait, avec les arrière-pensées des individus, plus d'un motif pour écarter d'un geste la perche qu'ils lui tendaient.

1. II, 390-392.

2. [illegible]

3. Lettre inédite, sans date. Papiers Chassin.

1. [illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

Ch.-L. Chassin à Quinet (1)

[6 février 1864].

« Cher maître,

« Vous allez recevoir une lettre collective où il vous est dit par un assez grand nombre d'amis et de coreligionnaires politiques : *Revenez, car votre retour est utile au pays, car la France a besoin des lumières de ses plus illustres enfants*!

« Parmi ceux qui n'ont pas cru devoir signer cette lettre, j'en sais à peine un ou deux qui, théoriquement, vous condamnent à attendre hors de votre patrie la fin de l'Empire ; j'en connais bien une centaine qui désirent très ardemment vous revoir à Paris, qui s'étonnent, se plaignent de votre trop longue hésitation à venir nous fortifier de votre présence sur le terrain même du combat; plusieurs d'entre eux ne comprennent pas comment, dès 1859, vous n'avez pas su concilier le devoir de protester contre le droit d'amnistie, impliquant le droit de proscrire, et le devoir de vous exposer à la *Loi de sûreté générale*, pour la revendication de la justice et la conquête de la liberté. Si vous vous décidiez à mettre fin à un exil, volontaire depuis près de cinq ans, personne ne chercherait dans cette résolution le démenti de celle que vous avez prise naguère. Tous les citoyens au respect et à l'affection desquels vous tenez penseraient que vous revenez comme vous êtes resté, par devoir, dans le seul but de servir, avec plus d'efficacité que dans votre solitude de Veytaux, la cause qui vous a déjà coûté tant de sacrifices et à laquelle vous avez voué toutes vos pensées, tous vos actes, tous vos travaux, tout votre génie. Soyez-en persuadé, nul ne pourrait considérer cette résolution comme contraire à la magnifique protestation par laquelle vous avez sauvegardé les principes et vous êtes réservé le choix de l'heure du retour.

« Mais pourquoi n'avons-nous pas *en masse* signé cet appel, touchante inspiration de l'amitié la plus tendre?

« Quelques-uns (la plupart, anciens représentants, qui n'ont pas hésité à franchir la frontière dès qu'a disparu le gendarme qui la leur fermait), parce qu'ils ont craint de paraître vous imposer leur opinion après avoir refusé de partager la vôtre; d'autres parce que, dans l'état de division où les dernières élections ont mis notre parti, il leur semble impossible de coopérer à une démarche faite de concert avec certaines personnes ; d'autres encore, parce que votre retour (qu'ils souhaitent, je vous le répète) ne dépend, à leur sens, que de vous, de vous seul, et non du parti qui, existât-il, — ce que je conteste, — n'a rien à voir dans des actes relevant exclusivement de la conscience individuelle; d'autres enfin, parce que rappeler isolément l'un des proscrits, ce serait montrer de l'ingratitude envers les autres et en affliger quelques-uns.

« Cette dernière raison est évidemment la plus grave : car c'est celle qui m'a déterminé à m'abstenir; tandis que mon cœur bondit de joie à l'idée de vous revoir. Vous vous rappelez peut-être que je vous parlai, l'été dernier, d'une démarche générale que nous nous proposions de faire faire en faveur des proscrits par le Comité électoral des Vingt-Cinq. Vous savez par suite de quelles circonstances, par la faute de quels hommes, cette démarche et la reconstitution de notre parti ont été rendues impossibles. J'ai vainement tenté d'obtenir la transformation de l'Appel qui vous est adressé en un Appel à tous les absents par tous les présents. D'un côté, il eût été très difficile de donner à cet Appel la solennité nécessaire et de le motiver d'une manière suffisante. D'un autre côté, je sais qu'il eût *gêné* ceux des proscrits qui, comme Dufraisse, ont trouvé hors de France une position qu'il ne retrouveraient point actuellement en France, ou qui, comme Baune (1), restent en Belgique faute d'avoir pu obtenir de leurs anciens collègues et amis, devenus riches, l'aumône d'un petit emploi. Je sais aussi que d'autres proscrits auraient *protesté contre l'Appel*, ne reconnaissant à personne le droit de leur fixer l'heure du retour.

« Je me hâte de terminer cette trop longue lettre en vous adjurant que si vous vous décidez à revenir, vous nous trouverez tous, sans exception, également empressés autour du grand citoyen dont la présence nous serait si utile pour mettre les principes à la place des intrigues, et la vertu civique à la place de l'habileté.

« Recevez, cher maître, le respectueux témoignage de mon ardente affection. »

« CH.-L. CHASSIN.

« Ma femme et mes petites filles sont toutes joyeuses à l'idée que bientôt elles ne seront plus condamnées à embrasser Mme Quinet par correspondance. »

Dans la forme, Michelet avait procédé avec toute la correction et la délicatesse que l'on pouvait désirer. Il est très évident qu'il avait cru répondre au désir intime, à la secrète intention de son ami. Loin d'agir à la légère, il avait eu le soin de s'en assurer. C'est le 11 janvier (2) qu'il lui avait écrit : « Examinez, réfléchissez, très cher ami ; et soyez sûr que si vous vous décidez pour Paris (qui franchement vaut mieux que Genève) ce sera notre plus beau jour... On ferait près de vous une démarche collective, si l'on ne préférait que d'abord vous fussiez averti, pressenti. » Donc, *l'Adresse* collective du 5 février ne prit pas Quinet à l'improviste. Nous ne possédons pas l'entière correspondance des deux amis ; mais ce que nous en a donné Mme Quinet nous permet de comprendre qu'après cette espèce de négociation les signataires de l'adresse aient été fort étonnés de recevoir une réponse négative. Ils avaient même quelque droit d'être choqués d'une résistance aussi inattendue. Michelet surtout n'en revenait pas, et cependant pas plus que Chassin, il n'avait pu s'empêcher, dans sa sincérité, d'étaler aux yeux du proscrit les petitesses du parti :

(1) Je publie cette lettre, d'après le brouillon que j'ai trouvé dans les Papiers Chassin. (Ce brouillon, de la main de Chassin, n'est ni signé, ni daté. La date (6 février) nous est donnée par le début de la lettre de Mme Quinet, réponse tardive, du 15 mars 1864).

1. Chassin a écrit : Beaun[illegible].
2. *Cinquante ans d'amitié*, p. 289.

« Ne vous étonnez pas de voir absents certains noms. Plusieurs sont peu favorables à votre retour, parce qu'en général ils désirent peu le retour des exilés. Quelques-uns, assez vifs d'abord, se sont refroidis, parce qu'ils craignent que vous ne soyez un concurrent pour leurs candidats... Plusieurs enfin, qui vous aiment sincèrement, sont des exilés rentrés, qui n'ont pas eu des lettres semblables et qui aimeraient mieux que vous rentrassiez de même, sans lettre. »

Décidément, avec tous ces *mais* et tous ces *si*, la République n'était pas assez belle, — « *même sous l'Empire* » pour arracher le proscrit à l'ancre de son devoir solitaire. Vainement Michelet insinue qu'un voyage d'été ne serait pas une rentrée; qu'il pourrait s'installer dans la banlieue de Paris, ne revenir à Paris qu'en hiver, à « telle occasion qui ne manquerait pas ». Quinet, sans prononcer le mot *Jamais*, répondit officiellement à l'*Adresse* que « le moment ne lui semblait pas venu », que le proscrit devait encore « combattre à sa manière ». A Michelet, il représenta plus crûment « les montagnes de dégoût » qu'il aurait à traverser :

« Presque tout ce qui s'est dit et fait, ces derniers temps, a été dynastique. L'opposition, pour avoir la parole, semble abdiquer. Rentrer en ce moment, ce serait confirmer ce que répètent les adversaires : que la paix est faite, et qu'il n'y a plus qu'à embrasser le proscripteur au genou. Ceci de vous à moi (2). »

Cependant, malgré l'exquise politesse de sa réponse officielle, comment les démocrates n'auraient-ils pas compris le fond de sa pensée, c'est-à-dire la désapprobation qu'il se gardait bien d'afficher?

Mme Quinet écrit, dans *Cinquante ans d'amitié* :

« Si l'invitation de rentrer en France s'était adressée en même temps à Victor Hugo, Charras, Flocon, Madier, Bancel, Baune, Dufraisse, peut-être la résolution d'Edgar Quinet eût été différente. Les proscrits pouvaient céder à une démonstration politique, non à un témoignage d'amitié. »

On a vu plus haut à quelles difficultés évidentes se heurtait un appel à tous les proscrits; on a vu aussi que la raison alléguée par Mme Quinet avait déterminé Chassin à ne pas mettre sa signature à côté de celle de Michelet. Mais cette raison, Quinet ne l'avance lui-même nulle part, et vraiment il eût été fort mal venu de le faire, puisqu'il avait été bien et dûment prévenu que l'*Adresse* ne viserait que lui seul, et non l'ensemble des proscrits. Mme Quinet veut absolument que son mari n'ait pas hésité un moment : la vérité est que Quinet, réflexion faite, n'a pas cédé à la vive tentation, qu'il avait eue un moment, de revoir la France. N'est-ce pas plus naturel, plus humain? Il mit d'ailleurs trois semaines à répondre, et le fit à un anniversaire significatif, le 24 février. Chassin attendit encore deux semaines de plus : il savait sans doute à quoi s'en tenir, lorsqu'il reçut, de la main de Mme Quinet, la lettre suivante :

« Veytaux, 15 mars 1864.

« Votre affectueuse, excellente lettre est du 6 février, cher Monsieur et ami, et nous n'y avons pas encore répondu! Vous comprenez sans doute le silence de M. Quinet. Mais le mien! Comment l'interprétez-vous? Le fait est que j'avais trop à dire. Pourquoi ne pouvons-nous vous tenir, une heure du moins, dans l'embrasure de la fenêtre, en face de ces libres sommets, et commenter de vive voix les trente-six points de votre lettre. Enfin, le printemps approche : nous espérons bien que vous en profiterez pour accomplir votre pélerinage annuel, obligatoire. Quoi que vous en disiez, c'est *ici*, sur terre d'exil, qu'est le Devoir; c'est ici que nous sommes destinés, peut-être longtemps encore, à revoir nos fidèles.

« La vraie réponse de mon mari à la lettre collective est celle-ci : « Je ne suis pas pressé de revoir une France esclave, que je ne connais pas. »

« Vous vous êtes laissé entraîner par votre cœur, en plaidant le devoir du retour. Veuillez envisager la question sous une autre face : *l'utilité* de la protestation, et soyez sûr que vos arguments auront cent fois plus de justesse et d'éloquence. Vous vous faites, je crois, une grande illusion sur le pouvoir, l'influence que la présence de M. Quinet exercerait autour de lui, *en ce moment*, à Paris. Voyez les héros du jour : ils semblent eux-mêmes dépasser le tempérament de ce peuple jadis barricadeur, aujourd'hui si prudent, si diplomate! Ce n'est pas entre quatre murs, et recevant quelques amis au coin du feu, qu'on peut pratiquer avec éclat les vertus civiques dont vous parlez, et les principes! C'est par l'action, la parole publique : et tout cela, vous le savez bien, tout cela n'existe qu'en exil. N'ôtez pas à l'exilé son meilleur prestige, la *protestation*, la fière indépendance. Ne le faites pas rentrer dans cette vaste unité de la servitude et de l'anéantissement politique.

« Non, non, laissez-le en exil jusqu'à des jours meilleurs. On affecte, je le sais, de considérer son sacrifice, son attitude comme inutiles; mais, soyez-en sûr, les exilés auront leur jour et vous entendrez alors ce mot qui n'a jamais manqué après toutes les actions d'abord niées ou critiquées : *Quinet avait raison* !

« Vous nous connaissez assez, je l'espère, pour n'avoir pas douté un moment de l'inébranlable résolution que nul motif n'a pu faire changer jusqu'ici depuis 1859. En matière si grave, si délicate, le vœu de l'amitié la plus tendre, la plus dévouée même, ne pouvait influencer la détermination si mûrement prise. Pour quel motif un changement si subit dans la conduite de l'exilé? Qu'y a-t-il de nouveau en France, depuis février 1864, pour renoncer à un sacrifice si réfléchi, en perdre les fruits de douze années? Si cet appel eût été fait à tous les exilés, comme nous en parlions cette dernière fois, vous vous en souviendrez! il y aurait eu là un signe des temps, mais cette lettre collective adressée uniquement à M. Quinet

(1) Mme Michelet à J. Simon. — Que la République était belle...

(2) *Lettres d'exil*, t. II, p. 183.

n'est qu'un témoignage bienveillant dont il est touché, mais qui ne peut modifier son point de vue. Il l'a dit et vous avez lu sans doute sa réponse :

« Fidèle à ma déclaration, appuyé sur ma conscience, « je suis loin de prononcer le mot : *Jamais*. Il n'est pas « dans ma pensée, il n'est pas dans la nécessité, il réjouirait « trop mes ennemis et les vôtres. Cependant le moment « ne me paraît pas arrivé pour moi de revoir la France. « Si un devoir m'y appelait, je n'hésiterais pas, vous le « savez. Ce devoir ne m'apparaît pas, et jusqu'à ce qu'il se « montre clairement, je crois qu'il est bon que la protesta- « tion de l'exilé continue. Vous réclamez la liberté perdue ; « le proscrit combat à sa manière, et sa lutte sourde n'est « peut-être pas inutile. Elle empêche l'oubli et la prescrip- « tion de s'étendre sur des choses qu'il n'est pas permis à « une nation d'oublier. »

« Je pense que cette réponse, bien accentuée, mettra fin aux bruits qui circulent avec une persistance singulière que M. Quinet va rentrer en France. Vous ne sauriez croire le nombre de lettres auxquelles il me faut répondre, toutes sur ce thème : *Vous revenez donc? — Non, nous ne revenons pas*. Et ce qui commence à m'impatienter, c'est que des gens trop bien informés soutiennent, envers et contre tous, que c'est ajourné. Oui ! ajourné ! comme la patrie, la liberté, comme tout ce que nous souhaitons ardemment depuis douze ans.

« Ai-je besoin de vous dire qu'il n'y a pas eu ici une minute d'hésitation, d'irrésolution ? Notre seule agitation vient de la peine sérieuse qu'en éprouvent quelques vraies amitiés. Mais aussi, quelle facilité de croire à ce qu'on désire ! Et pourquoi tout à coup cette idée fixe de nous faire rentrer, aux jours où nous sommes? Ah ! que cela eût confirmé ce que les Bonapartistes prétendent : que la paix est faite, l'ère des dissensions fermée ! Plus que jamais il faut, quelque part dans l'univers, un point incorruptible, inflexible, où les regards puissent aller chercher une orientation. Tout est devenu dynastique, l'opposition surtout. L'exil au moins n'est pas dynastique, et il aura ce mérite-là, sans compter ceux que l'avenir révélera.

« Voyez, on perfectionne l'Empire, on légalise la servitude, on accepte toutes les monstruosités sans révolte morale. L'archiduc Max réussit à Paris, l'armée française lui sera prêtée et commandée par des Autrichiens sans que cela fasse un pli dans l'opinion publique. Selon M. J. S., nul régime n'a fait autant pour le prolétariat, la réconciliation du Deux-Décembre et du pays est parfaite. Eh bien ! il y aura au moins quelques hommes debout, toujours *au lendemain* de cette date. Je n'ai rien à vous apprendre dans tout ceci qui ne soit dans votre cœur ; mais je réponds à quelques arguments de votre lettre à Quinet. Quant à cette plaisanterie qui nous est revenue de plusieurs côtés, *le devoir de s'exposer à la loi de sûreté*, vraiment, le papier souffre tout ! Car enfin, la peine infligée par la loi de sûreté, c'est l'exil ; et, Dieu merci, l'exil n'a pas eu des sourires, des couronnes, pour les proscrits. Si quelques-uns ne sont pas morts de faim, il n'a encore enrichi personne : mais il a ruiné en masse et en détail bien de ceux qui ont l'honneur de compter parmi les proscrits. Adieu, et mille amitiés de vos amis très affectionnés.

« H. QUINET [1] »

Cette lettre pourrait nous servir de conclusion, si, dans *Cinquante ans d'amitié*, Mme Quinet, elle-même, n'en avait pas, sinon renié les nobles principes, du moins atténué singulièrement la portée. Après avoir cru longtemps, avoue-t-elle, à la vertu du grand exemple donné par son mari, elle commence à penser (2) que « tout au contraire, personne dans l'avenir ne sera tenté de l'imiter » ; que l'on n'ira pas, après une amnistie comme celle de 1859, jusqu'à l'exil volontaire ; que ni l'un ni l'autre de ces deux sacrifices de Quinet, celui de 1859 et celui de 1864, « n'a eu la moindre influence sur l'attitude de la démocratie. » Bien plus, on y a trouvé un grief contre le proscrit ; on lui a gardé rancune ; on blâme encore aujourd'hui l'excès de son austérité.

Ramenons les choses au point, nous le pouvons, grâce aux documents connus ou inédits que nous avons soumis au lecteur. En somme, la démarche de 1864 avait été provoquée, plus ou moins directement, par Quinet lui-même, et je ne vois pas qu'il y ait à lui en faire un crime. Ce qui est certain, c'est qu'il fut averti et pressenti par Michelet au moins un mois avant la rédaction et l'envoi de l'adresse collective. Seulement, il s'attendait à un acte politique : il se trouva en face d'un acte de complaisance. Il comptait sur une manifestation accentuée, unanime, du parti démocratique : il lut quelques mots timides et vagues, suivis d'une trentaine de signatures. Il subit du même coup une avalanche de lettres privées, et dans le nombre sans doute, celles de ses compagnons d'exil, de ses voisins Charras (à Bâle), Flocon (à Lausanne), Dufraisse (à Zurich), etc., lettres dont on ne nous parle pas, mais dont il n'est pas téméraire de supposer le sens, et qui firent sans doute plus d'impression sur lui que la tendresse même de Michelet, et la respectueuse affection de Chassin. Dès lors son parti fut pris, et cette fois pour toujours.

Sans cette démarche mal engagée et mal soutenue, rien ne l'eût empêché de revenir en France, de son plein gré, sinon en 1864, du moins, plus tard, par exemple, pour son ouvrage capital, *la Révolution* ; ou encore après Sadowa, qui mettait sensiblement en péril, avec l'Empire, la France elle-même ; ou pour le procès de la souscription Baudin, à l'occasion duquel Gambetta traîna le Deux-Décembre aux gémonies. Alors, certes, un proscrit comme lui pou-

1 Papiers Chassin. Lettre inédite.

(2) En réalité, ce doute était bien plus ancien, comme le prouve une lettre de Théophile Dufour (22 juillet 1864), qui met tout son cœur et tout son esprit à le dissiper.

vait envisager et l'opportunité, et même le devoir politique de rentrer. Quel jour avait eu Charras, sinon celui de ses funérailles?

Quelques mots de découragement, d'impatience, à l'égard de son parti, échappés à sa vaillante plume; l'enjôlement d'une amitié sincère, mais plus sentimentale que virile; une adresse incolore, bref une manifestation avortée : tels furent les motifs qui, autant peut-être que sa volonté, le rivèrent à la terre d'exil pour toute la durée de l'Empire.

* *

En mars 1869, avant l'ouverture de la période électorale, le parti républicain fit un appel chaleureux aux anciens proscrits, afin de les déterminer à se laisser porter comme candidats, ou du moins à exprimer leur opinion sur les prochaines élections. Aussitôt après la convocation des collèges électoraux fut publiée l'adresse suivante :

AUX ANCIENS PROSCRITS.

« Voici les élections générales. La démocratie a besoin de tous ses hommes. De toutes parts, la réaction s'organise sous les faux noms de libéralisme et de progrès; de tous côtés surgissent des endormeurs offrant à notre patrie de nouveaux drapeaux et de nouvelles trahisons. Privés d'hommes énergiques et de mandataires fidèles, nous restons comme auparavant la proie des escamoteurs politiques; comme auparavant nous travaillons pour nos ennemis et nous nous forgeons d'autres chaînes.

« A ces redoutables éventualités, le meilleur remède, citoyens, c'est votre présence au milieu de nous.

« Symboles d'honneur et de dévouement, de foi aux principes et de vaillance au combat, vos noms rallieront les fractions éparses de la Démocratie, et rendront à la représentation nationale la grandeur et la virilité qui lui manquent.

« Venez donc au milieu de nous, citoyens, venez combattre et vaincre. Vingt collèges électoraux vous attendent. »

Parmi les quatorze signataires, étudiants, commerçants, boutiquiers, hommes de lettres, qui lancèrent cette adresse, les noms les moins obscurs étaient ceux de Melvil-Bloncourt, Rigaut, Arthur de Fonvielle, et Benjamin Gastineau. Ils recueillirent cinq mille signatures.

Cette fois, un comité d'électeurs parisiens offrit formellement à Edgar Quinet de soutenir sa candidature. Il déclina d'abord cette offre par une lettre privée, qui fut, sans son aveu, publiée dans le *Figaro* (1). Il exposa ensuite les motifs de son refus, dans une lettre publique (2), dont il suffit de détacher un paragraphe : « Le premier obstacle est le serment. Il est bon, je crois, qu'il se trouve des hommes dans un parti qui poussent le scrupule jusqu'à la dernière limite. C'est par ces sacrifices que se refont les forces morales, non seulement d'un parti, mais d'un peuple. Cette raison suffit. En voici une seconde. Depuis dix-sept ans, la force des choses a imposé en France une langue politique pleine de qualifications et de titres nouveaux (1). C'est là une langue nouvelle que je ne connais pas et que je ne puis apprendre. La mienne, celle dans laquelle j'ai vécu, ferait scandale. Chaque mot de ma bouche passerait pour un cri de guerre. »

En fait, aucun proscrit n'accepta de candidature. Paris élut au premier tour Gambetta, Bancel, Ernest Picard, Jules Simon, Eugène Pelletan ; au deuxième tour, Thiers, Garnier-Pagès, J. Ferry, J. Favre. Les échecs les plus retentissants furent, au premier tour, ceux de Raspail et de Rochefort : ils étaient, comme on voit, inversement significatifs. Mais les progrès de l'opposition de gauche et surtout l'attitude du *tiers-parti* (116 députés), engagèrent l'Empire, de gré ou de force, dans la voie du « libéralisme ». Rouher démissionna. Un message impérial, puis un projet de sénatus-consulte, promirent à la nation la prochaine constitution d'un *ministère responsable*; et pour que la joie fût complète, le *Journal Officiel* publia le 15 août, jour de la fête de l'Empereur, un nouveau décret d'amnistie daté du 14 pour tous les crimes et délits politiques.

En réponse, le journal *Le Rappel*, sous la signature de François-Victor Hugo, raviva tous les lugubres souvenirs du Deux-Décembre et réédita les protestations contre l'amnistie de 1859, entre autres celle d'Edgar Quinet (2). Au contraire, *Le Réveil*, de Delescluze, se prononça pour la rentrée immédiate des proscrits : « La France vous appelle. Revenir avec la Liberté, ce sera trop tard. Il faut revenir quand vous pouvez avoir votre part de peine. Des mains fraternelles s'ouvrent déjà pour serrer les vôtres. Venez ! et, songez-y, si répondant par le silence à l'appel de la démocratie, vous persistiez à ne pas vous associer à nos luttes, *on pourrait bien se demander si l'exil ne vous a pas changés.* »

Les « démocrates » de Paris n'avaient-ils pas laissé dire, n'avaient-ils pas répété que certains proscrits vivaient dans le luxe et l'abondance, qu'Edgar Quinet, à Veytaux, habitait un « palais (3) » ! D'avance, en 1863, il avait répondu aux insinuations de ce

(1) [illegible] t. IV, p. [illegible]

(2) [illegible] p. [illegible]

(1) Rapelons qu'on se disait [illegible] pour se [illegible] pour [illegible] moralement [illegible] par rapport à l'Empire.

(2) *La Conscience* [illegible] du dimanche [illegible] août 1869, n° 9. — Le retard de cette réponse et la [illegible] semblent bien démontrer le [illegible] autour de [illegible] Hugo.

(3) Lettre inédite de Quinet, du [illegible] « [illegible] mon palais de Veytaux ».

genre, et maudit cette triste manie des républicains, soupçonneux à l'excès les uns à l'égard des autres :

« Vous savez comme moi, écrivait-il à Chassin, que la Révolution s'est perdue en mettant au ban, en soupçonnant les meilleurs. Elle doit être instruite par tant de fatales expériences. S'il en était autrement, ce serait un grand malheur à mes yeux, pour les *démocrates*, plus encore que pour nous. » (Lettre inédite. 24 sept., 1863.)

Chassin, qui était en 1869 rédacteur en chef de la *Démocratie*, ne laissa point passer l'impérieuse sommation du *Réveil* :

« Nous n'entendons pas donner à l'amnistie tant d'importance, et ériger en question de principe le séjour à l'étranger ou la rentrée en France des républicains exilés. Depuis dix ans et non pas depuis le 15 août 1869, la patrie a cessé d'être fermée aux absents. On n'avait pas le droit de les en chasser. On n'a pas plus, politiquement et moralement, le droit de les faire revenir chez eux. La porte est ouverte, voilà tout. Chacun peut, à son gré, rester dehors en relevant fièrement la tête, ou, sans s'incliner devant personne, repasser la frontière. Individuellement ils sont libres, en 1869, comme en 1859, de protester ou d'agir. Que leur conscience les guide ! Il n'appartient à personne de leur prescrire dictatorialement, comme un devoir, ou l'exil volontaire, ou la rentrée pour prêter serment. » (*Démocratie*, 29 août.)

Le Sénat eut vite fait (2 au 6 septembre) de formuler, sans atteinte à l'omnipotence impériale, les « nouvelles libertés conquises ». Les proscrits ne furent point dupes du trompe-l'œil : « Deux points, écrit Quinet à Chassin, dominent tout le reste : 1° la consécration du Deux-Décembre ; 2° la responsabilité du chef de l'État. Voilà tout ce qu'il y a de réel dans le sénatus-consulte. Par là, je vois clairement que rien n'est changé : en combinant les deux bases du nouvel édifice, coup d'État et responsabilité sans application ni sanction, je reconnais que la liberté n'est encore une fois qu'une apparence, sur le fond du pouvoir personnel qui subsiste tout entier. »

A ce moment décisif, l'Empire « libéral », et les députés ou candidats « irréconciliables », quoique résignés au serment, avaient un égal intérêt à voir rentrer les proscrits. De part et d'autre, que leur demandait-on ? *L'amnistie*. Le droit ne s'était pas laissé proscrire et les rôles se trouvaient renversés. Encore une fois ils répondirent : « Nous n'oublions pas. L'exil quand même ! » C'est le canon de Sedan, c'est le 4 septembre qui les délièrent du pacte qu'ils avaient conclu avec leur idéal : Edgar Quinet n'échappa aux tristesses de l'exil que pour traverser les horreurs de l'invasion et subir, vieillard indomptable, les misères du siège de Paris. Il n'y retrouva pas le frère, l'ami de cinquante ans qui avait tant brûlé du désir de le revoir en France.

H. Monin.

VERS LA LUMIÈRE

Une clarté livide tombe.
Le ciel uniformément gris
Comme la dalle d'une tombe
Pèse sur le front de Paris.

Là-bas les Méditerranées
Étincellent d'azur et d'or,
Et sur leurs rives fortunées
S'érige un radieux décor.

Vois, la pluie épanche des nues
Sa mélancolique langueur,
Et je sens ses gouttes menues,
Larme à larme, glacer mon cœur.

O les cités blanches ou vertes
Entre l'eau bleue et les cieux bleus,
Portes d'aurore au loin ouvertes
Sur l'Orient miraculeux !...

Les maisons aux fenêtres closes
Sont tristes comme des prisons,
Et les squares n'ont plus de roses,
Les arbres plus de frondaisons.

O les paysages de rêve,
Villas, palmiers aux nobles fûts,
Pins en éventail sur la grève,
Figuiers tors, orangers touffus !

La neige blanche en fange noire
Fait glisser le pied du passant,
Et le brouillard éteint la gloire
Du soleil qui va s'éclipsant.

Et je songe aux molles Sorrentes
Où le sourire du soleil
Dore les vagues murmurantes
D'un resplendissement vermeil.

Derrière la vitre où suffoque
Mon esprit, oiseau prisonnier,
Épris du libre azur, j'évoque
Un Eldorado printanier.

O, là-bas suivre l'hirondelle
Qui dans le ciel passe en criant,
Voler comme elle, à grands coups d'aile,
Du Nord brumeux à l'Orient !

Loin de la bise coutumière,
Loin de la pluie et du grésil,
Partir, là-bas, vers la lumière,
Partir vers l'éternel Avril !

Suivre l'hirondelle qui passe,
Obéir à son cri d'appel,
Et voir s'égrener dans l'espace
Les îlots bleus de l'Archipel !.

Ernest Jaubert.

LA VIE LITTÉRAIRE

Les Navigations de Pantagruel, par Abel Lefranc

ABEL LEFRANC. — *Les Navigations de Pantagruel.* — *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle.* — *La Jeunesse de Calvin.* — *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre.* — *Les Idées religieuses de Marguerite de Navarre.*

Un grand nombre d'Études sur Rabelais : *Œuvres inédites d'Antoine Chevalier.* — *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire, etc.*

ABEL LEFRANC et JACQUES BOULENGER. — *L'Isle sonante par M. Françoys Rabelais.*

Toute la loyauté de la science est en M. Abel Lefranc. Et cette loyauté est extrêmement aimable et avenante.

Ce savant vit avec intensité parmi les documents. Les découvertes qu'il fait (car il en a fait un nombre considérable de petites, grandes peut-être par leur intérêt intrinsèque et le plaisir judicieux qu'il y prend) lui procurent des jouissances fortes et raffinées, des jouissances dont un savant véritable comme M. Abel Lefranc ne peut se lasser, et qui lui paraissent préférables à toutes les autres. C'est pourquoi sa vie de labeur continu est une existence de joie incessante. Heureux les savants qui peinent avec allégresse dans la poussière du passé ! Ils ont choisi la meilleure part.

Vous verrez vite, si vous pénétrez en ses œuvres, que cet érudit opiniâtre n'est nullement éloigné de la vie moderne. Mais il regarde notre temps de haut et de loin. Il ne se sépare jamais complètement de Marguerite de Navarre et de Rabelais pour le juger. Il a ainsi une grande sérénité. Du moins, il n'ignore pas que le monde contemporain existe. Et s'il lui est agréable de fouiller assidûment les ouvrages d'autrefois, c'est parce qu'il y surprend l'essor des idées qui, à travers les siècles, se sont éployées sur notre univers intellectuel et moral.

Voilà comment M. Abel Lefranc est un érudit original. Il est un érudit qui a le sens de la vie universelle.

Charmante destinée ! Vie vouée toute entière aux travaux patients qu'exalte l'espoir de découvertes belles en elles-mêmes, encore que peu importantes pour le bonheur de l'humanité ! Vie que régularise la discipline austère des méthodes, mais qu'anime toujours la fantaisie enchanteresse de l'imagination !

M. Abel Lefranc subit l'influence de l'École des Chartes et de l'École des Hautes-Études. D'abord, il doit être enclin à croire que peu de choses existent, dignes d'être étudiées, au-delà du moyen âge. Cependant, il est attiré vers l'histoire littéraire. Sa culture s'élargit. S'il recherche les origines, ce sont celles des idées modernes qu'il recherche de préférence. Cette direction de son esprit est constante et ferme.

Provincial pour qui le clocher de sa petite cité natale est le centre du monde, il écrit d'abord *l'Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle...* Il faut bien aimer son pays et il faut être bien savant pour écrire ainsi l'histoire de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Les études communales ont été renouvelées depuis Augustin Thierry. M. Abel Lefranc apporte sa « contribution », excellente entre toutes, à ces études, Noyon : patrie de Calvin ! Abel Lefranc écrit *La Jeunesse de Calvin* ! Ceci conduit à cela. Si Calvin doit beaucoup à Noyon, Noyon est grand par Calvin. Abel Lefranc, étudiant Calvin, célébrait encore sa patrie. Mais ce jeune historien, qui avait suivi les cours de Renan, lui porta son livre en hommage. Renan était très intéressé par l'histoire des religions et de ceux qui les fondent ou qui les perfectionnent. Il fut accueillant avec bonne grâce au biographe de Calvin. Abel Lefranc, décidé à écrire l'histoire et déjà notable par deux œuvres solides, a une conversation avec Renan. Qu'un jeune homme jeté dans la politique ait une conversation avec un politicien illustre, il en prendra quelque chose, il en laissera beaucoup, et bientôt, les circonstances aidant, il oubliera tout ce qu'il aura pris ; mais un érudit plein d'un enthousiasme que tempère la méthode, — et que Renan encourage, — se flattera de tout devoir à ces encouragements augustes et souriants. Chaque monde a ses lois. Aussi bien M. Abel Lefranc suit les conseils de Renan qui le pousse à écrire *l'Histoire du Collège de France.*

L'Histoire du Collège de France : c'est pour une grande part l'histoire de l'indépendance de la pensée française. Dans l'orientation de cette pensée, le Collège de France a du moins exercé une influence importante. Ainsi M. Abel Lefranc s'adonne à des recherches minutieuses, qui ne valent pas seulement pour elles-mêmes et par leurs difficultés, mais qui entraînent à des conclusions larges et précises. Son érudition se fait efficace et créatrice d'idées.

Marguerite de Navarre fut l'amie de ce Collège de savants. Elle coopéra pour beaucoup à sa fondation. Voici que M. Abel Lefranc devient amoureux de la reine des Marguerites. Il l'étudie avec une curiosité passionnée. Et je vous prie de croire qu'il n'est pas enclin à diminuer son rôle colossal.

Comme tout est bien enchaîné dans une vie que l'érudition occupe entièrement ! Marguerite de Navarre n'est pas loin de Rabelais. J'aime le prudent Rabelais, d'abord parce qu'il n'eut jamais la grossièreté de mœurs que le vulgaire lui prête, aussi parce qu'il fut sage et pondéré, habile à ne point choquer le pouvoir, narquois au demeurant, et avec

tout son sens pratique que décore en le dissimulant un génie fougueux, le type exact du Français de tous les temps.

M. Abel Lefranc est l'ami le plus intime de notre Rabelais. D'autres l'étudièrent et je n'oublie ni Gebhardt, ni Paul Stapfer, ni René Millet, ni Arthur Heulhard, et non plus Emile Faguet, sans négliger même Sainte-Beuve, qu'il ne faut en aucun cas négliger ; — mais M Abel Lefranc vit avec Rabelais. Il s'est constitué par ses soins assidus des compagnons de route dans la vie intellectuelle que beaucoup pourraient lui envier. D'autant plus qu'il vit réellement avec eux. Il n'est pas seulement informé des caractères qu'on leur prête. Il rectifie les erreurs. Il augmente le nombre des vérités que l'on a établies, les concernant. Il est le gardien vigilant de leur gloire. Mieux. Il veut qu'ils aillent à la postérité avec une physionomie restituée selon la réalité obscure ou confuse. Quel charmant ami ! Et combien lui sont redevables Marguerite de Navarre, Rabelais, Calvin, d'Urfé, André Chénier et maintenant Molière ! Mais ses amours ne sont pas jalouses. M. Abel Lefranc ne veut pas être seul à célébrer le culte délicat et minutieux des grands écrivains. Il recrute au contraire des dévots pour ce culte. Il les attire, il les persuade, il excite constamment leur foi et leur érudition.

Il a fondé la Société des Études rabelaisiennes. On adore Rabelais avec beaucoup de documents vérifiés. Ces adorateurs scrupuleux estiment qu'ils ne pourront jamais connaître leur Dieu avec assez de précision. Ils ne professent pas du tout que quelques nuages et beaucoup d'incertitudes sont profitables à la majesté divine. Ils ont un Dieu qu'ils ne croient point desservir en invitant à le considérer de près. Ce Dieu résiste aux plus savants examens. Même si ces examens le font paraître plus ressemblant qu'on ne s'y serait attendu au commun des hommes, ces fidèles exaltés protestent que leur Dieu y gagne encore. Le politique Rabelais serait aise de ces enthousiasmes. Qui sait s'il ne s'emploierait pas à les modérer un peu ! Infatigable curiosité des adhérents à la Société des Études Rabelaisiennes ! C'est une vraie ferveur d'apostolat qui anime ces érudits. Ils s'imaginent toujours, dans leurs enquêtes parmi les détails infiniment petits de la vie et de l'œuvre, découvrir de nouveaux mondes. Beaucoup parmi ces apôtres sont de jeunes chercheurs. Ils vont avec confiance ici-bas, car ils ont trouvé une raison de vivre. Et cette foi est heureusement épidémique. Elle se propage au delà des frontières. L'Angleterre, l'Allemagne, les pays scandinaves, l'Amérique du Nord ont leurs croyants en Rabelais. Des Anglais disent que Rabelais est notre Shakespeare. Peuvent-ils dire rien de plus ? Et notre Shakespeare ne serait pas inférieur au leur. Au moins, ce sont deux puissants dieux ! Ah ! douceur de vivre dans cette atmosphère de foi sereine et agissante ! Les rabelaisants sont des savants heureux. Quand même tous leurs travaux de reconstitution parcellaire des réalités rabelaisiennes ne seraient point par hasard extrêmement utiles, la société que forment les amis de Rabelais est admirable pour l'exemple de communion intellectuelle qu'elle donne entre les vieux bibliothécaires blanchis sous le harnois, et M. Jacques Boulenger, élégant paladin des archives...

M. Abel Lefranc, comme il est juste, est le chef le plus actif de cette troupe fraternelle des rabelaisants qu'il mène. Recherches ingénieuses qui conduisent à des démonstrations piquantes. Faut-il les rappeler toutes ! Et le *Platon de Rabelais*. Et *Un « Plutarque » inconnu de la Bibliothèque de Rabelais*. Et *L'Histoire du mythe des Lanternes dans Rabelais*. Et *Un prétendu cinquième livre de Rabelais*. Et *Remarques sur la Date et sur quelques circonstances de la mort de Rabelais*. Et *Gaston Paris et ses articles sur Rabelais*. Et *Les Lettres de Rabelais dans les collections Fillon et Morrison*. Et *Le Tiers livre de Pantagruel et la Querelle des Femmes*. Et *Nouveaux Documents sur la Famille de Rabelais*. Et *Picrochole et Gaucher de Sainte-Marthe*. Et *Pantagruelion et Chénevreaux*. Et *Les Autographes de Rabelais*... Et *Les Navigations de Pantagruel*. Et... Et...

Mais toutes ces études se groupent utilement. Ne croyez pas, je vous en prie, ne croyez pas qu'elles soient vaines et belles seulement par leur difficulté et leur stérilité. Elles nous imposent peu à peu une idée plus exacte de Rabelais, de son œuvre et de son génie. Les abondantes généralisations de critique dont Rabelais fut le sujet ou le prétexte trouvent un aliment nouveau dans les études de M. Abel Lefranc. Grâce à elles, on s'achemine sûrement vers cette vérité intérieure de la vie et du caractère d'un écrivain qu'il est toujours si malaisé de saisir.

Voici donc ce que nous apprennent les *Navigations de Pantagruel*, et que, pour si médiocres rabelaisants que nous soyons, nous n'aurons pas le droit d'oublier lorsque nous entreprendrons de parler avec exactitude d'un écrivain dont le rôle est immense dans l'histoire de notre littérature.

Panurge a consulté persévéramment sur son mariage, et il ne sait trop à quoi s'en tenir sur les femmes et sur ce qu'il doit faire. Il se résout à visiter l'oracle de la Dive Bouteille. Pantagruel sera son compagnon dans ce voyage dont Rabelais nous rapporte sans hâte les péripéties. Les voyageurs abordent dans des contrées étranges comme les noms qu'elles portent : les îles de Médamothie, de Chéli, de Papefigues, des Papimanes, le pays des Lanternois... Eh bien ! tous ces pays extraordinaires exis-

tent et l'odyssée de Pantagruel est un voyage réel. « C'est celui, nous dit M. Lefranc qui fait une démonstration complète, c'est celui qui a tant occupé les esprits des géographes et des navigateurs depuis le temps de la Renaissance jusqu'au nôtre, le voyage de la côte d'Europe à la côte occidentale d'Asie, c'est-à-dire à celle de l'Inde supérieure par le fameux passage du Nord-Ouest tant de fois vainement cherché et dont on n'a constaté définitivement l'impossibilité pratique qu'il y a peu d'années... » Et M. Abel Lefranc ne nous laisse pas ignorer que Pantagruel s'est embarqué à Saint-Malo, que son pilote Jamet Brayer est le célèbre Jacques Cartier; que Xénomane est Jean Alfonse; que l'île de Médamothie est probablement Terre-Neuve, l'île des Alliances probablement le Labrador...

Vous méprisez cette érudition; vous assurez que Jamet Brayer vous intéresse beaucoup plus que Jacques Cartier, l'île de Médamothie beaucoup plus que Terre-Neuve. Prenez garde d'avoir tort. La démonstration de M. Abel Lefranc est indispensable pour que nous comprenions l'œuvre de Rabelais. Que Rabelais soit attentif aux expéditions maritimes de son temps, peu importe, à la rigueur. Mais vous voyez que Rabelais appuie solidement ses fantaisies d'imagination sur des réalités. Il s'attache aux réalités. Il ne les abandonne pas un seul moment même dans les récits d'aventures qui paraissent les plus bizarres. Et de même que les navigations de Pantagruel ne sont pas des navigations inventées à plaisir, de même tous les personnages de l'œuvre sont des contemporains que Rabelais a connus, qu'il a fréquentés, dont il a éprouvé l'esprit et l'âme. On a loué la force de son imagination frénétique, c'est la puissance de son réalisme formidable qu'il faut vanter.

De ce génie trouble, M. Abel Lefranc a tout éclairci en reconstituant son entourage, son milieu. Rabelais a écrit un grand roman d'aventures. Dans ce récit qui a longtemps paru presque fantastique, il n'y a rien que de simple et de naturel. Et si son œuvre est chargée d'idées, la raison en est que journaliste, sinon pamphlétaire, il n'est demeuré étranger à aucun des problèmes de son temps. Il lui advint d'arrêter le cours des aventures pour discuter en polémiste sur les grandes querelles contemporaines, ainsi, sur la querelle des femmes, de l'amour ou du mariage qui, pour être une querelle de tous les siècles, était une querelle particulièrement vigoureuse du XVIe siècle. Puis le polémiste ayant dit son opinion, le conteur reprend son récit d'aventures au point où il l'avait laissé. La réalité demeure violemment vivante, au fond de toutes ces imaginations.

Donc, plus de ces discussions impérieuses et confuses autour de symboles invraisemblables, et impénétrables. Une interprétation nouvelle a surgi de Rabelais, explication toute naturelle, toute française et tourangelle. Gargantua, Pantagruel sont des œuvres d'un réalisme prodigieusement amplifié. Est-ce que Rabelais ainsi interprété, s'il est plus accessible, n'est pas également mieux d'accord avec la tradition française, et son esprit plus étroitement apparenté au nôtre ?

Les découvertes de l'érudition sont déconcertantes. M. Abel Lefranc nous apporte la vérité . Et il reste que pendant quatre siècles tous les interprètes de Rabelais se sont trompés et que ses admirateurs ne l'ont jamais compris...Ce serait à dissuader d'écrire des chefs-d'œuvre si, au fond, chaque lecteur n'était pas libre de mettre en chaque chef-d'œuvre ce qui lui plaît le mieux d'y rencontrer. N'empêche que la science de M. Abel Lefranc, aboutissant avec certitude à ces résultats inattendus et bouleversant l'œuvre totale des commentateurs du passé, eût contenté l'ironie énorme de Rabelais.

Il est vrai que les lettrés secouent parfois l'absolutisme des érudits. Si les érudits sont les dispensateurs de la vérité, ils la dispensent souvent avec des contradictions telles, qu'elles pourraient faire douter de l'érudition elle-même...

Il ne m'est pas désagréable du tout de confronter l'opinion de M. Brunetière et celle de M. Lefranc. On discute opiniâtrement sur l'authenticité du cinquième livre : l'*Isle sonante*. Est-il de Rabelais ? N'est-il pas de Rabelais ?

M. Brunetière décide qu'il n'est pas de Rabelais. Nul doute que cette opinion ne soit autre chose qu'un jeu de son esprit téméraire. Il lui paraît bien que le style du cinquième livre n'est pas du tout le même que le style des autres livres. Il lui paraît bien que le cinquième livre contient contre les gens de justice et de finance, contre Rome et contre l'Église, des attaques trop violentes — eu égard au caractère prudent de Rabelais, et dont la brutalité fait un singulier contraste avec les plaisanteries plus amicales des premiers livres. Et comme M. Brunetière est un dialecticien toujours aventureux, il trouve dans le quatrième livre une preuve péremptoire que le cinquième ne saurait être de Rabelais...

M. Abel Lefranc décide que le cinquième livre, sauf quelques pages, est de Rabelais. Il est sûr que le style du cinquième livre est identique à celui des précédents ; et que toutes les qualités intellectuelles s'épanouissent au cinquième que l'on admire déjà dans les premiers. En outre, c'est dans le cinquième livre qu'il découvre un témoignage — dissimulé, mais d'autant plus significatif — que ce cinquième livre est bien de Rabelais.

Le fait allégué par M. Abel Lefranc est plus fort que les impressions de M. Brunetière. Virtuose de

l'investigation méticuleuse, M. Abel Lefranc applique avec habileté les méthodes de la critique scientifique à l'histoire littéraire. Sa curiosité passionnée est toujours disciplinée. Il conduit ses enquêtes avec dextérité, avec subtilité. Il en expose les résultats avec élégance. Familier des grands écrivains de notre littérature, questionnant leur vie avec des procédés originaux dont l'emploi peut sinon renouveler, du moins élargir notre histoire littéraire, il bouleverse bien des certitudes, il trouble bien des confiances, il prend une influence, il gagne une autorité, et s'adonnant avec verve au déchiffrement des énigmes, il doit s'amuser beaucoup.

J. ERNEST-CHARLES.

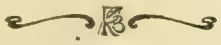

THÉATRES

Théâtre-Antoine : *Vieil Heidelberg*, pièces en 5 actes, de M. WILHELM MEYER FORSTER. Traduction de MM. RÉMON et W. BAUER.

Vaudeville : Le *Péril Jaune* : comédie en 3 actes de MM. BISSON et DE SAINT-ALBAN.

Les récents événements, qui causèrent de l'émoi dans certaines petites cours d'Allemagne, ne furent pas étrangers à l'idée-mère, d'où sortit la pièce curieuse de M. Wilhelm Meyer Forster, représentée avec eclat et succès sur la scène du Théâtre-Antoine. Heureux Théâtre-Antoine, qui doit une partie de son succès à la variété de son répertoire! Lorsqu'il n'était encore que le *Théâtre-Libre*, il conquit une part, non la moins éclatante, de sa renommée, comme initiateur des littératures étrangères : c'est ainsi que, devenu Théâtre-Antoine, il continue la tradition des débuts, et que le nom de M. Meyer Forster fait suite à ceux des Ibsen, Björnson, Gehrhardt Hauptmann et autres encore, dont la réputation s'est établie en France, grâce à l'initiative de M. Antoine.

Donc, si la parole fameuse de Taine est vraie, si « tous les faits, soit physiques soit moraux, doivent avoir des causes », il en est pour justifier l'affaissement et les défaillances des Rois, tout autant que des simples particuliers... et la première de toutes, c'est l'isolement où les maintient leur grandeur. L'homme n'est point né pour la solitude, et comme autour de lui le vide se fait d'autant plus saisissant qu'il est plus haut placé au-dessus des autres hommes, la solitude des Rois devient une chose affreuse pour peu qu'ils aient quelque chose d'humain, de profondément humain qui batte « sous leur mamelle gauche ». Voilà certes un thème qui n'est pas nouveau, qui est fécond en développements, qui peut être traité d'une façon intérieure et tragique, ou bien d'une façon extérieure et pittoresque. M. Forster a choisi cette seconde manière qui, sans doute, convient mieux à son tempérament.

Dans sa petite cour de Carlsbourg, le jeune prince Charles-Henri, un enfant presque, est élevé sous la tutelle de son oncle le vieux Prince, qui a pris soin de disposer autour de lui les mille et un détails de l'étiquette et du cérémonial qui peuvent isoler un être humain du reste du monde. Cette cour de Carlsbourg, pour laquelle, s'il a voulu la peindre fidèlement, M. Meyer Forster n'a eu qu'à copier certaines petites cours de son pays que le scandale a rendues fameuses, cette cour, dis-je, est une prison, un sépulcre, où nul bruit de l'extérieur n'atteint jamais, où nul frisson de vie ne pénètre : c'est ainsi, au milieu des courbettes et des génuflexions, que le jeune Prince est élevé, ignorant toutes choses de la réalité, tout ce qui n'est point le cérémonial de cour. Seul parmi tous ces fantoches bat un cœur humain, le Dr Jüttner, à qui fut confiée l'éducation du prince, qui l'aime comme un fils, et qui a juré de le soustraire à cette influence néfaste et déprimante de la Cour.

La chose est décidée : sous la direction de Jüttner, le jeune homme ira parfaire son éducation à l'Université célèbre de Heidelberg. Jusqu'alors, pour nous autres Français accoutumés aux pèlerinages artistiques en terre allemande, la petite ville pittoresque au vieux château féodal ne se présentait point certes sous les aspects d'une ville de fête, et où l'on puisse faire la fête. Mais pour un jeune prince allemand, qui n'a jamais aperçu d'autre visage que ceux des chambellans austères et moroses, les points de vue ne sont plus les mêmes, et nul doute que *Heidelberg*, le vieil Heidelberg, ne doive apparaître comme le lieu de tous les plaisirs, permis et défendus! Innocentes joies d'ailleurs, quelle intensité ne prendront-elles pas aux yeux d'un petit prince qui n'a jamais rien vu et qui, comme le héros de la *Coupe enchantée* de notre La Fontaine, ne sait même pas qu'il existe des femmes. Donc auprès du Neckar, dans l'auberge de Rüder, en face du vieux château, les instincts et les passions les plus chères au cœur de l'homme soudain prendront naissance chez le jeune Charles-Henri. La vue du Neckar et des vieilles tours du château lui révèleront les beautés de la nature; les chansons et les chœurs d'étudiants groupés sous les tonnelles susciteront en lui l'instinct de solidarité, lui préciser la séduction de la vie libre, indépendante; enfin la vue de la petite Catherine, modeste servante d'auberge, suffira à éveiller l'amour. N'est-il pas, ce petit Charles-Henri, comme l'être qui n'a jamais rien vu, de qui les yeux s'ouvrent avec extase et ravissement sur tous les spectacles du dehors? Tout cela est rendu à la scène, grâce à l'ingéniosité du Théâtre-Antoine,

de façon curieuse, pittoresque, exclusivement *pittoresque*, et si cela a tant de prise sur le public, c'est que précisément ce mode d'initiation tout germanique compose une *éducation de prince* assez différente, pour ne pas dire plus, de celle que nos auteurs du Boulevard ont accoutumé de nous présenter. Il y a beaucoup de couleur, de la franchise et de la grâce, avec une pointe de poésie, de sentimentalité à l'allemande, dans ce second acte, qui, mis en scène de merveilleuse façon, a soulevé les acclamations du public.

Vous devinez la suite : au milieu de ces plaisirs, de cette fête bien innocente qui consiste à vider des chopes de bière en caressant sa petite Catherine, le jeune prince est soudain rappelé à l'ordre par la réalité : le vieux prince vient de mourir subitement. Son devoir le rappelle donc à Carlsbourg. Il faut qu'il quitte les délices d'Heidelberg, et son vieux Jüttner, et sa chère Catherine. Aussitôt revenu à Carlsbourg, le voici repris par le cérémonial et la vie de cour. Quel contraste ! Et quelle tristesse dans son âme ! Il ne songe plus qu'à Heidelberg. Tous ses souvenirs, dans la vie présente, le ramènent à la vie passée. Il va se marier, et ses chambellans lui font part des cérémonies qui doivent avoir lieu à Carlsbourg ; mais il ne songe qu'à Catherine. A la fin, il n'y tient plus : il veut, une dernière fois, sortir de sa prison, avant que la chose soit devenue tout à fait impossible ; il veut retourner à Heidelberg, dire un dernier adieu aux choses et aux êtres qu'il a aimés. Adieu solennel et triste, car les étudiants ne sont plus pour le prince régnant ce qu'ils étaient pour le prince héritier : le respect, le décorum est entre eux. La petite Catherine elle-même n'est plus la Catherine d'autrefois. Bien qu'elle aime toujours son Charles-Henri, elle sent bien qu'il ne peut être à elle, et c'est avec une douloureuse amertume qu'ils échangent leur dernier baiser. Le rideau tombe sur une impression d'angoisse et de solitude plus cruelle encore et plus vraie que celle du premier acte.

Bien que cette pièce contienne des détails tout à fait remarquables et de premier ordre au point de vue pittoresque, son succès tient surtout à la mise en scène, si vivante de M. Antoine, et à l'interprétation. Un jeune débutant, M. Maupré, a rendu à merveille les incertitudes, la jeunesse et les élans inconscients du petit Prince. M. Chelles a été parfait dans le rôle, tout rond et franc, du docteur Jüttner, et MM. Antoine, Signoret et Mosnier, nous ont bien rendu toute la roideur, l'artificiel et le convenu de ces petites cours du Nord.

*
* *

Pour renouer le fil d'une vieille tradition qui semblait abolie, et au risque de susciter les foudres de M. Catulle Mendès peu tendre aux drôleries, M. Porel, comme un simple directeur du Palais-Royal, a inscrit sur son affiche une pièce du genre illustré par Labiche, c'est-à-dire où l'imbroglio se confond avec la drôlerie. Sans doute a-t-il pensé que la meilleure manière de fixer et de retenir un public, c'était encore la multiplicité des genres, et qu'il n'est pas inutile de faire alterner le comique, même le bouffon, avec le dramatique et le sérieux. Après le drame de mœurs et la pièce à caractères, voyons un peu ce que donnera le franc vaudeville qui fit la joie de plusieurs générations... C'est une opinion, et qui a sa valeur aux yeux de qui a la responsabilité pécuniaire d'une entreprise. Je vous épargnerai, et je m'épargnerai à moi-même le récit des imbroglios par où passent les personnages de M. Bisson : Retenez seulement ceci : Le tenancier du buffet de Serquigny, Pivert, vient d'épouser Denise, sa servante. Les mariés reviennent de la mairie et se préparent pour l'église, lorsque parmi les voyageurs, Denise reconnait son ancien amant Jacques de Castel-Guyon, qui l'a naguère quittée, mais qu'elle aime toujours, qui la cherche aujourd'hui et qui veut la reprendre. Elle s'enfuit avec lui... Une période de cinq ans s'est écoulée. Jacques de Castel-Guyon, homme très chic et qui appartient au meilleur monde, ainsi qu'il est convenu de dire, est devenu ministre plénipotentiaire et est sur le point d'aller représenter la France à Lisbonne. Toutefois, il lui faut pour cela, régulariser sa situation avec Denise : le gouvernement l'y invite avant la signature de sa nomination. Mais comment faire, puisque Denise est toujours la femme de Pivert, le mariage civil ayant été célébré. Pivert est maintenant hôtelier à Fontainbleau. Brusquement il retrouve sa femme chez Jacques de Castel-Guyon. Fureur, comme vous pensez bien, et désirs de vengeance. Le gargotier se vengera du noble, du diplomate. Il veut bien rendre à Denise sa liberté, mais à une condition formelle : c'est que Denise viendra passer vingt-quatre heures seule avec lui. Il entend avoir sa nuit de noces, différée de cinq ans. Telles sont les conditions de sa vengeance. Denise accepte pendant une absence de Jacques. Aidée par Annette qui vit avec Pivert, elle échappe aux entreprises du gargotier. Celui-ci finit par consentir à divorcer. Denise deviendra comtesse, et comme Castel-Guyon est fort riche, il versera à Pivert une indemnité de 50.000 francs.

Tel est, brièvement esquissé, le scenario du vaudeville sur lequel MM. Bisson et de Saint Alban ont surajouté les scènes à quiproquos et à double entente dont nul vaudeville honorable ne saurait se passer. Et c'est une chose assez déconcertante que d'entendre ces petites niaiseries débitées sur la scène où nous

avons suivi plus d'une comédie de caractères, et des œuvres de réelle valeur, comme il est un peu attristant de voir des comédiens du talent de M. Dubosc et de M. Lérand représenter de tels personnages. Ils font tout ce qu'ils peuvent, mais on les sent gênés, mal à l'aise. Ils doivent éprouver, au fond d'eux-mêmes, un genre de répulsion assez identique à celui du critique qui est contraint d'en parler. Quant au public, c'est lui peut-être qui s'en déclare le plus satisfait, car un tel spectacle représente, à n'en pas douter, dans sa forme la plus accomplie, ce que nous avons appelé plus d'une fois le *théâtre de digestion* c'est-à-dire une joie sans mélange, puisqu'elle exclut tout effort intellectuel et qu'elle favorise le fonctionnement de l'estomac. Pour un observateur curieux et attentif, le spectacle est dans la salle, autant que sur la scène... que dis-je ? il est bien plus dans la salle que sur la scène, car ces faces épanouie, ces ventres secoués par le rire témoignent d'une satisfaction où participent toutes les fonctions d'une saine physiologie.

PAUL FLAT.

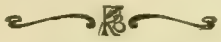

LES CLASSES LIBÉRALES LISENT-ELLES?
QUELLES ŒUVRES ?

La question est singulièrement angoissante, à l'heure actuelle, si l'on en croit M. le sénateur Bérenger qui, avec sa légendaire vaillance, dénonce la propagation des écrits bassement licencieux jusque dans « le meilleur monde ».

Il semblerait cependant que le goût de la lecture — de la lecture sérieuse s'entend — dût être, à notre époque, la caractéristique des classes libérales. Leurs privilèges, de droit ou de fait, sont abrogés ou menacés; l'avenir paraît devoir appartenir aux forts : comment ne voudraient-elles point maintenir une prééminence dernière par quelque vigueur intellectuelle, par l'initiation réfléchie aux idées neuves et socialement utiles, que dégagent nos savants et nos écrivains? Et puis, lorsque toutes les supériorités extérieures, de naissance, de situation sont niées ou raillées, où rechercher un moyen de prestige personnel, sinon dans la distinction d'esprit? Enfin, puisque notre époque, qui a horreur de l'aventure, courbe toutes les énergies sous la plus stricte discipline sociale, comment satisfaire au besoin d'expansion hasardeuse ou sentimentale, aux impulsions de la « folle du logis » autrement que par la méditation historique, la rêverie romanesque ou la spéculation philosophique?

Telle serait la logique : tout autre est la réalité.

Qui n'a point, au cours d'excursions, visité, orgueil de la colline, quelque château rural? Il a pu s'extasier sur l'opulence des cuisines, l'imposante ampleur de la salle à manger, le moderne confort de la salle de billard. Mais voici le sanctuaire : la bibliothèque. Hélas, toute âme en est absente ! La pièce est lamentablement vide.. à moins qu'elle ne contienne de vieux livres jaunis, dépareillés, ornés, tels les vieux crus, d'une poussière vénérée. Parfois, cependant, quelques volumes d'aspect moins ancien attirent le regard : ce sont les œuvres de Paul de Kock ! Bien rarement, vous verrez à côté quelques ouvrages de mérite, qui soient contemporains. Il semble que, pour les hôtes de céans, l'histoire humaine se soit arrêtée vers le début, ou au plus tard vers le milieu du XIXe siècle. Le plus lettré des gentilhommes, le duc d'Aumale, admettait-il dans ses collections d'art — hormis quelques scènes militaires — rien qui fût postérieur à l'ère monarchique ?

Que voici, dira le Dr Pangloss, une bizarre idée, d'aller s'enquérir chez les hobereaux des tendances d'aujourd'hui! Entrez plutôt dans un salon parisien, et vous verrez combien notre élite mondaine a le goût des choses de l'esprit. — Docile à ce conseil, je suis allé récemment dans l'hôtel d'une femme de distinction, d'une quarantaine d'années, petite-fille d'un haut magistrat orléaniste, qui fut Pair de France. Dans l'un des salons, d'un luxe vrai, brillaient, en effet, les belles ferrures dorées d'armoires garnies de vieux livres à dos parcheminé, et sur une table gisait le fascicule saumon — d'ailleurs inviolé — d'une grave revue. — « Appréciez-vous, Madame, cet écrivain renommé, X..., que l'Académie française tint à coopter, et qui habita, dit-on, ce logis ? — Je n'en ai point entendu parler, à quelle époque écrivait-il donc? — Sous Louis-Philippe, Madame. — Sous Louis-Philippe? Mais, réplique d'un ton hésitant la noble dame, c'est bien en 1848 que règnait Louis-Philippe ? »

Et cependant, je le veux croire, notre aristocratie mondaine n'a point abdiqué toutes prétentions littéraires. Elle est en coquetterie réglée avec l'Académie française, où elle délègue même quelques représentants, causeurs courtois et écrivains par aventure. Mais ce n'est point une assertion téméraire que d'avancer que les personnes enclines à la lecture, dans ce monde, témoignent en leurs choix d'une incroyable exclusivité. Elles lisent le roman dans certains écrivains, l'histoire chez certains vulgarisateurs; et de leurs auteurs, elles exigent moins le bon ton qu'une extrême timidité d'esprit. De parti pris, elles ignorent les vrais maîtres comme les créations ou les découvertes de la littérature et de l'érudition. Tels, ces ecclésiastiques qui ne lisent que les journaux, les publications scientifiques, littéraires, historiques soutenues par l'œuvre de la « bonne presse », tant leurs fragiles convictions, semble-t-il, seraient menacées au contact d'ouvrages d'une pensée indépendante ! — C'est ainsi que M. Paul Bourget, déjà fort goûté lorsqu'il se contentait de narrer les adultères mondains, « s'achète » beaucoup plus, depuis qu'il témoigne à l'égard à la noblesse d'une déférence humiliée.

Ces constatations sont suggestives. Mais, pourra-t-on objecter encore, il y a beau temps que cette classe ne compte plus dans l'État, sinon pour y lancer la mode et y perpétuer certaine tradition d'élégance extérieure. C'est la bourgeoisie économe et laborieuse qui est maintenant la force de la nation, le sel de la terre.

Voilà, je le crains, une illusion à perdre : la bourgeoisie, oisive ou occupée, ne lit plus. Cruellement atteinte par la crise de la propriété foncière et par la baisse du taux de l'intérêt, les petits rentiers vivent dans l'aigreur et l'abstinence; comme de maigres revenus suffisent à leur existence casanière, d'étroits préjugés suffisent à leur activité intellectuelle. — Ceux qui firent preuve d'initiative et qui s'élevèrent à une carrière libérale, magistrature, barreau, n'ont point une curiosité plus éveillée. Fatigués par leur effort initial, privés de foi idéaliste, ravagés par cette sordide avarice qui épuise les provinces françaises, ils s'enlisent bien vite dans l'inertie des petites villes. — « Pourquoi m'intéresserai-je à la littérature, s'écriait un notaire! N'est-ce point un ingénieux ajustement de mots rares, une sorte de marqueterie, un jeu sans portée? Vous alléguez les études sociales, les ouvrages d'art, d'érudition ou de forte pensée : mais, Monsieur, à mon âge, la vie vous a enseigné tout ce qu'il est utile de savoir! »

Quant à la bourgeoisie vraiment active, engagée dans le haut commerce, dans l'industrie, elle soutient le combat économique avec trop d'âpreté pour s'accorder des délassements un peu fins. Et c'est aux frénésies du sport automobile qu'elle demande de la reposer des fièvres de l'action!

A Paris même, où existe une nombreuse et opulente bourgeoisie, assez informée, grâce au théâtre, ou à ses relations avec des gens de lettres ou des Universitaires, la lecture n'est point en honneur : On la sacrifie aux visites, à la recherche du luxe, aux jouissances de vanité ou de la chère.

Ainsi cette race de « l'honnête homme », qui faisait au XVIIIe siècle l'honneur de la France, fleur d'une civilisation délicate, où l'on savait se distraire de la peine de vivre par le commerce des plus déliés esprits, est-elle à peu près disparue. Qui n'a connu quelques survivants de cet âge, lettrés impénitents, capables de réciter de mémoire *Mérope*, de lire à livre ouvert Horace ou Tacite, ou même se piquant d'hellénisme? Et cette forte culture impliquait une bonne éducation scientifique. Au temps des Encyclopédistes — et même au temps de Fourier — non content de se passionner pour les Lettres, on s'intéressait aux découvertes des sciences, on y aidait même. Quels sont, disait récemment M. Gabriel Hanotaux, parmi les esprits cultivés, ceux qui seraient aujourd'hui capables de cette double et noble inquiétude?

La dégénérescence du goût devait entraîner une altération de la sensibilité morale. Aussi, phénomène alarmant, des nuées de feuilles surgissent-elles, dont les [illegible] dissimulent mal l'intention d'émouvoir les plus vils instincts. Est-il utile de les nommer? Par la faiblesse honteuse du pouvoir [illegible] aux kiosques du boulevard, aux bibliothèques des gares; et la discrète boutique où dissertaient savamment naguère le libraire Paillot et M. Bergeret est maintenant une officine de pornographie!

Le mal est supérieur [illegible] le Dr Parzloss, et les [illegible] à l'atmosphère [illegible] de telle littérature [illegible] Certaine enquête m'incite du moins à le croire.

Elle fut faite récemment dans une petite ville de l'est, fameuse par son passé, ceinte encore de glorieux remparts, petite ville cossue, oisive, qui serait d'un calme et d'une tristesse désespérants, n'étaient la joie de superbes ombrages et l'animation de troupes en garnison. Là résident bien de gros industriels, mais leurs usines sont hors l'enceinte, aux alentours.

Les habitants y vivent dans la plus douce somnolence; ils avouent aisément leur peu de propension pour la lecture. — « Que voulez-vous, s'écriait un joyeux docteur, à la trogne rabelaisienne; j'ai à soigner quelques paysans atteints d'affections peu compliquées, toujours les mêmes. Je suis assez savant pour cette besogne. Pourquoi étudierai-je? Vieux garçon, j'aime mieux profiter de la vie. Je ne le cache pas, mon grand souci est de bien boire et de bien gaiment m'amuser! »

Cette petite ville s'enorgueillit d'un cercle. En font partie ceux qui peuvent se targuer de bons quartiers de bourgeoisie : ils sont une centaine, qui versent chacun une centaine de francs de cotisation annuelle; de sorte que les ressources ne leur font point défaut.

Ils reçoivent, à la vérité, de nombreux quotidiens. De l'aveu du Président du cercle, qui, cumulant les honneurs, est aussi chef de la Compagnie de sapeurs pompiers, la plupart de ces feuilles ne sont point lues. Aussi, ajoutait-il, plusieurs d'entre elles — les plus austères — seront bientôt abandonnées! — Mais que faire de l'avoir social? Se procurer des ouvrages de mérite, des publications d'art, de littérature ou de science? Qui y prêterait attention? Mieux vaut acquérir et — c'est le parti qu'on a pris, — des théières, des cafetières. Mises comme enjeux, elles rendent les parties de cartes plus passionnées!

Cependant ce cercle fortuné possède un luxe : luxe insoupçonnable : la collection complète de toutes les petites feuilles pornographiques, qui s'impriment dans les pires arrière-cours de la capitale! De sorte que ces Pères de famille, gens posés et honorables, viennent se repaître là chaque jour du spectacle des joies et des ignominies défendues!

Aux juristes d'indiquer les moyens légaux d'entraver la propagation d'une presse abjecte. Mais à tous, il appartient d'aider au relèvement de l'esprit public. Déjà d'heureuses tentatives s'accomplissent à cet égard. Peu à peu se constituent, par l'effort de savants professeurs et l'aide des représentants les plus éclairés de la bourgeoisie locale, des universités régionales vraiment dignes de ce nom. Elles reprendront avec plus de méthode et d'ampleur l'œuvre des anciennes Académies de province, aujourd'hui bien surannées, qui [illegible] un foyer de culture, d'où rayonnent les vivifiantes prédilections.

Et puis si les classes libérales s'obstinent dans leur apathie, ou leurs vices, elles perdront leurs dernières parcelles d'autorité et d'influence. Elles seront confinées dans la défense de leurs petits patrimoines. L'initiative, le pouvoir, appartiendront à ce monde de travailleurs, ouvriers et paysans, dont M. Vignaud disait, ici même, voici quelques semaines, la passion fréquente pour la lecture, et la verdeur intellectuelle.

JACQUES LUX.

PARIS. — Typ. A. DAVY, imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME V — 17 FÉVRIER 1906

LE MOUVEMENT AGRAIRE EN RUSSIE

Au nombre des phénomènes les plus inattendus que présente l'actualité russe, il faut placer les congrès des paysans, défendus et poursuivis il y a de cela à peine dix semaines et se réunissant au su des autorités pas plus tard qu'au commencement de novembre. Comment la pensée a-t-elle germé de réunir à Moscou des délégués de communes rurales ressortant de vingt-six gouvernements ou provinces de l'Empire russe ? Les détails qui m'ont été donnés me permettent d'affirmer que l'idée d'un pareil mouvement a poussé, avant tout, dans la tête de quelques paysans du district de Novotorjsk. Une bonne partie de ces paysans gagnent leur vie comme garçons de restaurants, et surtout de restaurants de nuit. Ils ont, par conséquent, été à même d'apprécier la façon dont les classes aisées gaspillent leurs revenus et ils ont retiré de ce spectacle un mépris profond pour la jeunesse dorée, pour les fils de famille. Plus d'un de ces paysans s'étant enrichi en pourboires s'est retiré des affaires pour rentrer chez lui, au village, et y mener la vie d'agriculteur. Un peu plus instruits et plus aisés que les autres, ils ont fini par semer des germes de scepticisme quant au droit sacré qui permet au seigneur de retirer des bénéfices grandissants du simple louage de ses terres, sans apporter aucun soin personnel à leur aménagement. De la théorie on passa bientôt à la pratique; des résolutions furent votées par les *mirs* ou conseils communaux, déclarant que la terre était, ni plus ni moins que l'air, un don de Dieu et qu'elle devait, par conséquent, revenir de droit à qui la cultive. Ceci se passait, il y a des mois, dans le centre de la Russie.

Dans une autre partie du vaste Empire, le même mouvement prenait une ampleur et une rapidité de diffusion bien plus grande, d'abord grâce à l'initiative d'un homme ayant acquis une certaine culture, notamment à Paris, à l'École russe des sciences sociales, et ensuite à cause d'un communisme agraire disparu depuis à peine un demi-siècle et ayant laissé des souvenirs et des regrets dans l'esprit du peuple : J'entends parler de la Terre des cosaques du Don, où, au milieu du XIXe siècle, les régiments cosaques, se confondant encore avec la masse des habitants, possédaient le sol en indivis. — Dans d'autres provinces de la Russie, notamment dans celle de Kharkoff, l'idée d'un nouveau partage des terres, étrangement liée à la théorie de la nationalisation du sol, fut apportée par un disciple de Tolstoï, retour de Californie, où il avait dû accumuler quelque fortune en qualité de colon. Très populaire parmi les paysans de Soumy, cet ancien régisseur des biens de M. Bajenoff, médecin à Moscou, avait provoqué des rassemblements publics qui avaient abouti à l'envoi d'une adresse au tsar, lui témoignant de l'intérêt que le peuple des campagnes portait à sa personne et du désir qu'il avait de s'approprier les terres des seigneurs. Cette adresse fut traînée de ministère en ministère, et finit par être reçue par des gens de l'entourage du comte Witte. Rentré dans le district de Soumy, l'initiateur de cette démarche fut jeté en prison. Les paysans, en grand nombre, vinrent demander sa mise en liberté. Ceci lui valut d'être transporté dans une prison centrale, à Kharkoff, et ce n'est qu'après deux mois de détention qu'il apprit, à sa grande stupéfaction, que l'adresse avait été reçue par l'empereur, qui voulait bien re-

mercier les paysans de leur zèle patriotique.

Il faudrait peut-être remonter bien plus haut pour indiquer les premiers germes d'une propagande active des mêmes idées au centre de la Petite Russie et tout particulièrement dans le gouvernement de Tchernigoff. M. Lavroff, le célèbre philosophe et révolutionnaire russe mort à Paris, m'avait fait part, il y a de cela au moins vingt-cinq ans, du succès que certains de ses amis, membres comme lui de la société « Terre et Liberté », avaient remporté parmi les paysans petits-russiens à qui ils avaient offert les biens des seigneurs, si je ne me trompe, au nom même du tsar. — Il est probable, d'ailleurs, que l'idée que, tôt ou tard le paysan deviendra le propriétaire des terres qu'il cultive, a germé dans les villages au moment de l'émancipation des serfs, alors que l'État russe se chargeait de remettre entre les mains des villageois une partie des terres manoriales, sauf à payer à qui de droit une indemnité en argent. Aussi, dans ces dernières années, m'est-il arrivé plus d'une fois d'entendre de la part de propriétaires fonciers des récits pouvant bien passer pour des anecdotes aux yeux d'Occidentaux ayant des idées plus arrêtées sur les principes de l'inviolabilité de la propriété. Les villageois ne cachaient point leur espoir de voir les nobles passer au rang de pensionnaires de l'État, à condition de remettre leurs terres aux habitants des campagnes.

Parti de ces divers foyers, le mouvement agraire se répandit peu à peu dans une bonne moitié des provinces russes, soutenu dans certaines d'entre elles par une lutte de races ; ainsi, dans les provinces baltiques, où les seigneurs d'origine allemande sont détestés par les Lettes, leurs ci-devant serfs, émancipés il est vrai un demi-siècle avant les villageois russes, mais réduits, en même temps, à l'état de prolétaires, pareils en cela aux « labourers » ou agriculteurs de l'Angleterre. Il en est de même de certaines provinces orientales de la Russie, telles que Saratoff, où le fond de la population est formé par des tribus finnoises, ayant gardé plus d'une trace de paganisme et, ce qui dans le cas a son importance, réduits à la portion congrue grâce à un allotissement gratuit fort mince ne dépassant pas 1 hectare par tête et connu en Russie sous le nom de « nichenstvo nadielly » (parcelles de misereux).

Une dame très au courant des faits dont je viens de parler, et qui s'honore d'avoir contribué pour sa part à la première réunion du congrès paysan, me fit voir une centaine d'arrêtés pris par les villageois en faveur d'une nouvelle distribution de terres. Le premier congrès fut formé par des délégués envoyés par ces mêmes communes ; il se réunit au fond des bois — telle est, du moins, la version courante, faite, probablement, pour dépister la police. L'ethnographe et l'écrivain de talent connu en Russie sous le pseudonyme de Tane, nous conte tout au long, dans un récent numéro de la revue *Richesse russe*, ce qui se passa à cette première réunion des futurs « partageurs ». Très malins, ils s'étaient installés dans une grange faisant partie du village même qui servait de résidence habituelle aux dragons appelés à les surveiller. On avait vu défiler tout un escadron à la recherche de gens paisiblement installés à quelques pas de la caserne, et pendant que l'armée veillait au maintien de l'ordre existant, les liquidateurs sociaux étaient occupés à en saper les bases.

« La terre, disaient-ils, a été donnée à l'homme par l'esprit divin au même titre que l'air et la lumière. Les forts, en opprimant, avec l'aide du pouvoir, tous ceux qui étaient incapables de leur résister, avaient forcé le peuple à travailler pour eux cette terre à la sueur de son front. Une pareille usurpation n'autorisait point les héritiers de ces premiers brigands à remplir leurs poches du produit des travaux auxquels ils n'avaient pris aucune part. Que le sol appartienne à la communauté et que chacun ne puisse s'approprier la jouissance que de la parcelle qu'il cultive, lui et sa famille ! Il est inutile de riposter que les nobles ne sont pas les seuls propriétaires, qu'on en trouve également parmi les paysans ; ces « marchands » ne valent pas mieux que les ci-devant seigneurs et on fera bien de leur enlever ce qu'ils ont acquis à force d'extorsions, car le proverbe russe a raison de dire : « Ce n'est pas par un travail honnête qu'on arrive à ériger des palais. » — « Il faut pourtant être équitable, déclare un petit boiteux et remettre aux propriétaires des domaines le rachat qui leur est dû. » — « A aucun prix, lui répond-on, la terre est aux paysans, les seigneurs n'ont qu'à vivre des rentes qui leur seront versées par l'État. Pourquoi payerons-nous le rachat, ayant depuis longtemps acquis la terre par notre travail ? Est-ce que nos pères n'ont pas été serfs, et les chiens de nos seigneurs n'ont-ils pas été nourris du lait de nos aïeules ? » — « Tout de même, déclare-t-on, on ne peut jeter les seigneurs à la rue, il faut leur donner de quoi vivre. » — « Eh bien, dit un paysan de Tchernigoff, on leur accordera 300 roubles par an. Cela leur suffira pour mener l'existence d'hommes cultivés. D'ailleurs, ils ont eu le temps nécessaire pour mettre de côté assez d'argent provenant du revenu des manoirs qui leur furent octroyés par Catherine et Paul. Il suffit que nous nous chargions de leurs dettes dans les banques foncières. » — « Mais quelle différence établissez-vous entre le droit de propriété sur la terre et sur les usines ? » demande un paysan imbu d'idées marxistes. « Vous ne demandez certes pas à vous approprier les fabriques ? » — « Et pourquoi non ? lui répond-on. On commencera par les terres, et puis on s'occupera du reste. » — « Mais en partageant toutes les terres manoriales on ajoute à peine une décatine (moins d'un hectare) à la moyenne des lots paysans. » — « Eh bien, cela nous suffira, répond-on, il est impossible de partager ce qui n'existe pas. » — « Mais comment cultiver vos lots agrandis sans capitaux, alors que le paysan ne possède pas assez de bœufs et de che-

vaux pour se tirer d'affaire même à l'heure actuelle ? » — « N'ayez crainte : on finira par s'en procurer ; on s'en procure bien pour cultiver les terres affermées. »

Le partage des terres seigneuriales est, au Congrès paysan, la question qui prime toutes les autres. On discute moins le fait de l'appropriation des domaines de l'État ; la chose en elle-même paraît tellement évidente que pour les désigner on n'emploie plus d'autre terme que celui de « terres du peuple ». On soulève en passant également quelques autres questions : celle de l'instruction publique, qui doit être gratuite et obligatoire, celle des rapports qui doivent exister entre les villageois et les autorités : on n'en veut point d'autres que d'électives, à l'exception du chef suprême du pays qui doit être un tzar comme par le passé, un tzar soucieux des intérêts de son peuple et le défendant contre tous les abus. On ne veut plus entendre parler ni de popes prévaricateurs, ni de chefs de districts, petits nobles investis de pouvoirs très étendus, tant administratifs que judiciaires. La réunion se sépare après avoir honoré la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour le bien du peuple et en se donnant rendez-vous à bientôt.

Et, en effet, on revient au mois d'août plus nombreux que par le passé, et encore plus exigeants. Les autorités continuent à ignorer le lieu du rendez-vous. Cette fois, vingt-huit gouvernements comptent des représentants au sein de l'Assemblée. Ces derniers arrivent de Moscou et des provinces du centre autant que de la Petite-Russie ou du nord-est, ou encore des bords du Don et de la Mer Noire. Le nombre de délégués est pourtant assez restreint : ils se chiffrent à peine à cent, sans compter les vingt-cinq appartenant aux classes éclairées. Cette fois, le Congrès siège à Moscou, nomme un président et des secrétaires, et procède en bon ordre ni plus ni moins qu'une réunion d'un Conseil général ou municipal. Le délégué des cosaques du Don est le premier à prendre la parole.

« Notre pays, déclare-t-il, en rappelant une parole bien connue des ambassadeurs slaves envoyés à Rurik, est grand et riche, mais l'ordre lui manque. La cause en est que la majeure partie des habitants est encore esclave et restera telle jusqu'au jour où les paysans se seront rendus compte de leurs droits et de leur puissance. Mais à l'heure actuelle, nous sommes autorisés par le décret du 18 février à nous réunir et à traiter les questions qui intéressent le bien de l'État. Nous avons profité de ce droit, dans la région des cosaques du Don, pour nous réunir le 1er juillet (c'est-à-dire le 1er août), à Ekaterininsk, et c'est là que nous avons signé nos premiers arrêtés, suivis bientôt de ceux pris dans d'autres villages voisins. C'est en vain que les autorités ont voulu nous empêcher de traiter d'autres questions que celles ayant rapport aux intérêts locaux, car nous leur avons dit que le bien-être du pays nous était peut-être plus cher qu'à elles-mêmes. Les prêtres aussi ont voulu s'entremettre pour nous détourner de notre tâche, et tout de même, dans l'espace d'un mois et demi, nous sommes arrivés à créer une organisation de propagande dans vingt-cinq villages recouvrant une superficie de 60 verstes carrées. Cette organisation pourra servir aux prochaines élections à l'Assemblée nationale. Nous devrons employer toute notre énergie pour conquérir les droits qui reviennent au peuple. »

Le délégué de la province de Kharkoff entame la grosse question des rapports du paysan avec le sol.

« L'équité, dit il, demande que celui qui travaille retire aussi tout le produit de la peine qu'il se donne. Le paresseux n'aura qu'à mourir de faim. Or, chez nous, on trouve le contraire : c'est le travailleur qui jeûne, alors que le paresseux mène une existence douce. La terre, qui est un don de Dieu, a été appropriée par les seigneurs qui, pour cette raison, profitent de nos travaux. Il s'agit de nous élever contre un pareil ordre de choses ; il s'agit de réclamer le sol pour les paysans. Or, pour cela, il faut, avant tout, prendre des arrêtés semblables à ceux dont il a été question dans la province du Don. Chez nous, dans le district de Soumy, le paysan possède à peine trois déciatines ; il y en a dont le lot ne dépasse pas une demi-déciatine. Il est difficile de vivre dans de pareilles conditions et impossible de nous taire plus longtemps. La mère n'offre son sein à l'enfant que quand il commence à pleurer ; quant à nous, nous avons déjà versé plus d'une larme, mais on ne nous a rien donné. Il faut, par conséquent, recourir à d'autres moyens pour nous procurer la terre ; aussi avons-nous décidé, au sein de la Société agronomique de Soumy, que la terre doit être à celui qui la cultive. Là-dessus la Société agronomique fut dissoute. Alors les paysans commencèrent à s'assembler dans les rues. Le 29 mai (c'est-à-dire le 12 juin, style nouveau), une réunion de cinq mille villageois délégua un des leurs à porter une adresse à Pétersbourg. Les autorités mirent main basse sur ce délégué et le détinrent en prison. »

Les délégués de Tchernigoff, de Toula, de Kharkoff et de Wladimir, expriment des idées analogues. On entendit aussi préconiser la république démocratique et sociale et envoyer des injures aux journaux réactionnaires. Mais le vœu en faveur d'une république fut un vœu individuel : la majorité réclamait un tzar et dans des termes qui ne laissaient aucun doute quant à la sincérité de ceux qui donnaient un pareil avis. Un représentant du gouvernement de Vologda déclara franchement que les manifestes révolutionnaires produisaient sur le peuple une mauvaise impression parce qu'ils contenaient des attaques contre le tzar. Des personnes présentes au Congrès m'ont affirmé avoir entendu des paysans émettre plus d'une fois l'avis que le tzar leur était nécessaire

et que si on avait des raisons de se plaindre de celui qui était au pouvoir, on n'avait qu'à en prendre un meilleur.

On s'attaqua aux prêtres et aux « tchinovnicks »; on ne voulut point admettre que les conseillers généraux pussent poursuivre d'autres intérêts que ceux des propriétaires et on déclara qu'on n'accepterait dans les associations de paysans d'autres membres que des personnes possédant cinquante déciatines au plus. Il est curieux de constater que les membres du Congrès furent plutôt sympathiques à l'idée d'accorder le droit de vote aux femmes : n'avaient-elles pas leurs parcelles dans les biens du *mir*, ni plus ni moins que leurs maris ou leurs fils? La grosse question fut, cette fois, comme par le passé, celle de savoir si on accorderait, oui ou non, un rachat pour les terres confisquées aux seigneurs. La majorité, bien entendu, y fut contraire, mais la minorité trouva bon d'établir une différence entre les terres reçues en héritage et les terres nouvellement achetées : les premières seules devaient passer aux paysans sans rachat. Autre point dans lequel apparaît l'influence exercée sur les esprits villageois par les vieilles coutumes juridiques : on se souvint que la prescription légale n'avait pas toujours été celle de dix ans, que l'ancien droit coutumier en avait connu une de trente ans, et on partit de ce fait pour déclarer que celui qui avait possédé la terre pendant plus de trente ans n'avait aucun droit à prélever une indemnité, tandis qu'il en était autrement de ceux qui l'avaient détenue un nombre d'années moindre. L'idée d'indemnité paraissait être plus sympathique à la majeure partie des orateurs que celle du rachat; on accorderait aux anciens propriétaires de quoi vivre et on ne ferait exception que pour les grands domaines, car leurs détenteurs avaient eu le temps et les moyens de mettre de côté des sommes suffisantes pour assurer leur vie; ils n'avaient, par conséquent, aucun droit à une indemnité.

Il y eut un troisième congrès paysan, également à Moscou, à la fin d'octobre. Il siégea en même temps que celui des conseillers généraux et municipaux; il ne me fut pas donné, pour cette raison, d'assister à ses débats, lesquels cette fois étaient publics et, par conséquent, rapportés par les journaux. Tous ceux qui eurent l'occasion d'entendre les paysans discuter leurs affaires furent frappés de leur art oratoire, de leur langue correcte et imagée et de l'enthousiasme qui régnait dans leur milieu et contrastait étrangement avec le peu de chaleur des débats qui, en même temps, avaient lieu au congrès des zemstvos. Les questions traitées dans ce dernier étaient, d'ailleurs, bien moins attachantes : il s'agissait de régler la conduite à suivre vis-à-vis d'un cabinet dont le programme politique était loin d'être solidement établi et dont le personnel n'inspirait point la confiance voulue. Il en était autrement au sein de l'assemblée paysanne : on n'y traitait que des grands problèmes de la vie sociale, on sapait les fondements de l'ordre bourgeois, on décrétait la nationalisation des terres et le droit du travailleur agricole à retirer tout le profit de ses peines en cultivant le sol avec les membres de sa famille. Les délégués villageois étaient arrivés en assez grand nombre, mais la présidence avait été accordée à un membre des classes dirigeantes, neveu d'un diplomate, ancien officier du ministère public, récemment passé au rang des « partageux. » On constate, non sans étonnement, le bon accueil que l'assemblée paysanne fait aux transfuges d'autres partis politiques, à ces intellectuels qui, en Russie, vont généralement la main dans la main avec les démagogues sortis d'autres classes et soutiennent les plus violentes revendications des dépossédés. C'est qu'au fond l'intellectuel, prolétaire et n'ayant d'autre source de revenu que sa parole d'avocat ou son art de médecin ou de vétérinaire, a les mêmes raisons pour détester l'ordre existant que le paysan réduit à un lot incapable de le nourrir, ou un ouvrier ne gagnant point son nécessaire. Le petit employé des postes et des chemins de fer, dont il a été tant parlé dans ces derniers temps, même s'il est noble de naissance, au point de vue économique se rapproche d'un simple manœuvre et ne trouve point, pour cette raison, d'inconvénients à se rattacher aux revendications ouvrières. Aussi ce qui partage les travailleurs des villes et des campagnes n'est pas le fait de la possession exclusive du sol par les premiers, mais une différence de doctrine : les théories marxistes, fort répandues parmi les salariés, ne conviennent point aux paysans dont tout l'intérêt se concentre sur la possession du sol. On en vit un exemple frappant au dernier congrès, où les délégués du parti ouvrier ne parvinrent point à se faire entendre avec calme et eurent de la peine à achever un discours contenant un exposé succinct de la doctrine marxiste.

Le Congrès des paysans suivant de près les actes de brigandage dont avaient à se plaindre les propriétaires fonciers de maintes provinces, tant de l'Est que de l'Ouest, on constata avec plaisir que les délégués villageois s'élevèrent d'une commune voix contre cette espèce de propagande par le fait. Mais ils n'en furent que plus déterminés à revendiquer la possession commune de toutes les terres de l'empire, et cela à titre gratuit, c'est-à-dire sans rachat; le Congrès s'acheva au milieu d'une épouvante générale produite par cette intransigeance et dont les effets ne tardèrent pas à apparaître dans la réunion, à bref délai, d'un Congrès de propriétaires

fonciers également réuni à Moscou. Ce dernier tint des séances secrètes et adressa au tzar une demande en faveur du retablissement de l'autocratie. Le même congrès décida la création d'une milice ayant pour charge de défendre à main armée les domaines contre les bandes paysannes agissant par le fer et le feu, avec un but avéré d'éloigner le noble en lui rendant impossible tout séjour au sein de son manoir. Ce dernier une fois disparu, avec tout le bétail et le mobilier, il ne reste plus au propriétaire d'autre moyen de tirer profit de ses terres qu'en les affermant aux villageois. Or, ces derniers viennent de déclarer, par l'organe de leurs délégués au congrès paysan, qu'ils s'engagent à ne plus acheter de terres seigneuriales et à ne plus les prendre en fermage. Si cette menace se réalise, le seigneur sera privé de toute rente et ne pourra, par conséquent, tirer aucun profit de ses droits de propriété.

Les associations paysannes dont les délégués ont siégé à trois reprises dans des Congrès ne couvrent jusqu'ici qu'une mince partie du sol russe. Mais elles font des prosélytes et se répandent comme une tache d'huile. On a beau dire que le mouvement sera enrayé par le fait seul que la petite propriété a fait de rapides progrès et que les paysans eux-mêmes, dans maintes provinces de l'Empire, et notamment dans celles de la Petite-Russie, sont depuis longtemps des propriétaires à titre individuel. La majeure partie des villages reste encore sous le régime du *mir* ou d'un collectivisme agraire primitif, et ce fait seul suffit pour expliquer, en dehors de toute propagande révolutionnaire, la grande sympathie que le paysan témoigne, sinon pour la nationalisation, du moins pour la socialisation du sol. Il est probable que les propriétaires de la Grande-Russie, où le sol produit peu et le louage des terres aux paysans est fort répandu, ne feront point de bien vive opposition à une expropriation forcée d'une partie de leurs domaines, bien entendu à condition de rachat. Il n'en est pas de même dans la région de la « terre noire », où les seigneurs exploitent eux-mêmes leurs propriétés. Il est certain que là où le sol sert à la production de la betterave, la grande propriété s'impose et il y a lieu de se demander si le paysan qui retire à peine 40 roubles d'une déciatine de terre ensemencée de froment gagnera beaucoup à en devenir le propriétaire, alors que cette même déciatine, plantée de betterave, lui procure, sous forme de salaire, la moyenne de 70 roubles par an. Tels sont du moins les chiffres relevés par les sociétés d'agriculture tant à Kharkoff qu'à Kieff. Il ne me paraît pas douteux qu'en cas d'une expropriation non suivie de rachat, le capital prendra la route de l'étranger, et le paysan devenu possesseur d'une plus grande étendue de terrain manquera de moyens nécessaires pour la mettre en culture. Dans ces conditions, le mode d'exploitation des terres restera tout aussi extensif que par le passé. Il en serait autrement si on acceptait l'idée de rachat appliqué à cette partie des terres seigneuriales qui n'entrent point dans la régie directe du propriétaire et sont allouées aux paysans. Dans ces conditions, on subviendrait à la pénurie des terres détenues par les paysans, tout en maintenant des propriétés individuelles ayant atteint un certain niveau de perfectionnement agricole. Les capitaux retirés de la vente forcée des terres aux paysans pourraient servir à alimenter l'agriculture, et le paysan, tout en cultivant une plus grande superficie du sol, trouverait un emploi à ses loisirs et un complément à son revenu, dans les profits qu'il pourrait retirer de l'aménagement des terres manoriales. Avant de procéder à une nationalisation, même partielle, des biens seigneuriaux, on pourrait combattre la pénurie des terres paysannes, en donnant en fermage aux seuls villageois les terres de la couronne et des apanages, ainsi que celles des couvents. Il n'est pas douteux, d'autre part, que l'État pourrait augmenter le nombre de terres cultivables en prenant sur lui l'initiative des dessèchements et, généralement, de tous les travaux d'amélioration du sol, ainsi que cela se pratique de nos jours dans maints États de l'Allemagne et, pour citer un exemple, en Bavière. Il est ridicule d'entendre parler d'un manque de terres capables d'être mises en valeur dans un pays recouvrant la sixième partie des continents et dont la population se chiffre à peine à 130 millions.

Le grand mal dont on souffre est la façon dont la population est distribuée parmi les diverses régions de l'empire et notamment son agglomération excessive dans certaines localités, voisines des centres industriels ou commerciaux et des grandes voies de communication. A la distance de quelques dizaines de verstes à droite ou à gauche d'une ligne de chemin de fer, me disait encore récemment un paysan d'Arkangel, les villages deviennent de plus en plus rares et le sol reste inculte. D'autre part, un grand nombre de terres, notamment en Sibérie, a passé à l'état de propriété privée sans autre titre que l'appropriation individuelle. De nouveaux colons cherchent et ne trouvent point de terres libres, et cela dans des régions où on compte à peine quelques centaines sinon quelques dizaines de familles sur une lieue carrée.

A côté de ces considérations, il me tient à cœur d'indiquer une autre solution, au moins partielle, de la question agraire : c'est celle du passage d'un nombre de plus en plus grand de laboureurs à l'état d'ouvriers établis dans les environs de l'usine

ou de la fabrique qu'ils sont appelés à desservir. Je ne vois pas bien l'avantage qu'ils auraient à garder leurs lots. A l'heure actuelle ils les cèdent volontiers à des co-villageois, à condition de se décharger sur ces derniers du payement de l'impôt. Plus la Russie deviendra manufacturière et commerçante, plus se produira dans ce pays le phénomène de la rupture des liens qui, jadis, unissaient au sol la totalité des habitants. A moins d'être, comme Tolstoï, partisan d'un retour à une économie « naturelle », c'est-à-dire consommant sur les lieux les produits du sol, il est oiseux de dénoncer, comme une injustice sociale, le fait seul que certaines professions forcent à rompre les liens qui vous rattachaient à la terre des aïeux. C'est là une idée qui paraît étrange et, probablement, criminelle aux membres du Congrès paysan de Moscou, mais qui, certes, ne porte point ce caractère aux yeux d'un Occidental. C'est que nulle part la majorité de la population n'est encore plus assise sur le sol qu'en Russie, car, malgré tout ce qui a été dit sur la pénurie des terres paysannes, il n'existe point d'État au monde où les 3/5 des terres constituent la propriété plutôt indivise qu'individuelle des agriculteurs. Or, c'est là la conclusion que nous tirons d'une simple consultation de chiffres indiquant le nombre de déciatines aux mains des paysans et celui détenu par les propriétaires de classes autres que la classe villageoise. Ce n'est donc pas tant le manque de sol à cultiver que la mauvaise culture elle-même qu'on doit rendre responsable de la pauvreté du paysan russe. Elle ne dépend pas exclusivement du fait que les terres ne restent entre les mains des cultivateurs qu'un certain nombre d'années, ainsi que l'exige le système du *mir* ou des partages périodiques du sol communal. Il y a à cela une autre raison, qui est le manque de capitaux, de crédit et de connaissances agronomiques. Aussi suis-je étonné de voir que dans les débats du Congrès paysan, il n'a été presque rien dit quant à la nécessité de créer des syndicats agricoles et des banques populaires servant à alimenter ces syndicats et donnant aux paysans la possibilité d'améliorer le sol. Il est indubitable pourtant que toutes les causes qui retirent le capital de l'agriculture — et elles sont nombreuses et variées, à partir du système protecteur qui accumule artificiellement les capitaux entre les mains de l'industrie — doivent être considérées comme un empêchement sérieux à toute culture intensive. On a créé une banque des paysans qui a permis l'achat par ces derniers, dans l'espace de quatorze années, de 1883 à 1901, de plus de 5 millions de déciatines, mais on n'a rien fait pour permettre à ces mêmes paysans de tirer un plus grand profit de leurs lots, en y employant des engrais chimiques et en rompant avec le système archaïque de l'assolement triennal. Aussi suis-je de l'avis de ceux qui, comme le professeur Tchouprov, considèrent la question agraire russe comme infiniment plus complexe que ne le font supposer les réclamations, élevées de toute part, contre la pénurie des terres aux mains des paysans. Cette question ne pourra être réglée d'une façon tant soit peu rationnelle que par une assemblée des représentants du pays mis au courant de tous les besoins locaux et suffisamment éclairés pour ne pas pécher par cet excès de simplisme qu'on constate avec regret, mais sans étonnement, dans les débats des congrès paysans.

MAXIME KOVALEVSKY,
Ancien professeur de droit public
à l'Université de Moscou.

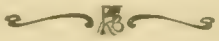

L'Histoire avant l'Histoire.

—

LES ITALIOTES

Des langues de l'ancienne Italie qui se réclament d'une origine indo-européenne, nous n'en connaissons vraiment qu'une, mais du moins la savons-nous à fond : c'est le latin, qui, parti d'un petit nid d'aigle voisin de l'embouchure du Tibre, a conquis la moitié de l'univers alors connu et se survit aujourd'hui dans les idiomes romans (1). Les autres, le sabin, l'osque, l'ombrien, ont eu sans doute, elles aussi, leurs productions littéraires ; mais les Latins, vainqueurs dédaigneux, ne nous en ont rien transmis, et nous n'en possédons, pour tout document, qu'un certain nombre d'inscriptions relativement modernes et encore imparfaitement comprises en dépit de la pénétrante analyse des Mommsen et des Bréal. Il n'est pourtant point de domaine indo-européen où la préhistoire se sente plus à l'aise : les souvenirs consignés par les historiens du siècle d'Auguste sont pour la plupart si précis, et leurs mensonges intéressés — en partie inconscients (2) — si aisés à percer à jour, que l'on peut sans outrecuidance se flatter de remonter bien en deçà de la fondation de Rome (753), dans les fastes des futurs maîtres du monde.

1. Au [illegible] de ceux qui parlaient espagnol, catalan-provençal [illegible] des Grisons, roumain du bas Danube et [illegible] c'est actuellement le dialecte qui reproduit avec le plus de fidélité les traits de la langue mère.

2. On sait qu'ils n'admettent point que Rome ait été vaincue et prise par les Gaulois ; le premier dut lever le siège et [illegible] capital [illegible] les Romains [illegible] et [illegible] et [illegible] et [illegible].

A l'époque à partir de laquelle l'histoire de Rome cesse de s'obscurcir de légendes, soit donc au IVe siècle de notre ère, vers le temps où les oies du Capitole jouèrent leur rôle tutélaire, l'Italie, du nord au sud, se partageait en gros entre quatre populations, dont trois de souche indo-européenne : dans la vallée du Pô, les Gaulois dits Cisalpins ; dans la Toscane actuelle, le grand empire étrusque, déjà en décadence (1) ; puis, les Italiotes proprement dits, Latins et Sabins, à Rome et aux environs, Ombriens dans le plateau apennin, Samnites et Osques jusqu'à l'extrémité méridionale ; et enfin, mêlés à ceux-ci, mais n'habitant guère que les villes côtières, centres d'un commerce actif et d'une civilisation raffinée, les Grecs de Naples, de Tarente, de Syracuse, qui furent les premiers éducateurs de la barbarie italique comme plus tard leurs frères de Grèce devaient former le goût romain.

Comment et en quel temps la Grèce avait essaimé vers l'Italie et la Sicile, c'est ce que nous a appris l'esquisse que nous lui avons consacrée (2). Tout l'intérêt de la présente se reporte donc sur les trois autres nationalités qui se disputaient la Péninsule.

I

Les plus septentrionaux étaient les tard-venus. On connaît à peu près l'époque à laquelle les Celtes de Gaule passèrent les Alpes et se répandirent sur le demi-cercle subalpin : ce ne fut qu'au début du IVe siècle avant notre ère, ou au plus tôt à la fin du Ve. Ils durent marcher à pas de géants, puisqu'en 390 ils étaient déjà sous les murs de Rome, qu'ils mirent à sac et à rançon comme on sait. Pour y arriver, ils avaient dû passer sur le corps des Étrusques : aventure fructueuse, mais trop hasardée, que jamais ils ne renouvelèrent à fond. Ils se retirèrent, et, cantonnés dans leurs vallées du Pô, de l'Adige, du Tessin, ils restèrent pour les Étrusques et les Latins des voisins farouches et redoutables, avec lesquels il fallut longtemps batailler avant de les réduire. Les exploits bizarres de Manlius Torquatus et de Valérius Corvus en font foi.

Plus tard, quand l'Italie du nord se fut fondue dans l'unité latine, elle oublia qu'elle était gauloise ; mais les noms des cités et des hommes en ont gardé mémoire. Celui de la ville de Milan, qui signifie « au milieu de la plaine » (*Medio-lânum*), est celtique et non latin (1), comme le montre à l'évidence l'absence du *p* initial du second terme de ce composé, signe caractéristique du phonétisme celtique. Celui de l'exquis poète Catulle, né à Vérone, n'a de commun qu'une ressemblance incomplète avec le surnom latin Catulus, qui veut dire « petit chien » : il dérive d'un radical celtique qui signifie « brave » et se retrouve dans le nom propre breton Cadoc. Virgile le Mantouan s'appelait en réalité Vergilios, mot qui n'a point de corrélatif latin, mais s'explique très bien par un adjectif celtique apparenté au grec ἔργον « ouvrage » (2) ; soit donc quelque chose comme « l'actif, l'industrieux ». Enfin Tite-Live, à qui les délicats du Palatin reprochaient ses patavinités, à nous imperceptibles, avait sans nul doute bien du sang gaulois dans les veines. Il serait plaisant, à coup sûr, que quelques-uns des plus grands parmi les Latins fussent des Celtes ; mais il ne nous siérait point d'en tirer vanité ; car Celtes, nous ne le sommes guère, nous Français, en dépit du préjugé.

II

Six siècles avant les Gaulois s'étaient installés les Étrusques.

Ce n'est pas sans quelque émotion que je songe parfois à un incident, d'ailleurs assez banal, de mon unique et court voyage d'Italie. Nous avions quitté Rome le matin, et nous allions à Sienne. A la station d'embranchement de Chiusi, nous avions trois heures d'attente. Après déjeuner je demandai s'il était possible de visiter la ville ; mais il n'y avait à la gare aucune voiture, et l'on m'assura qu'il ne fallait point penser à être revenu pour le train en faisant le trajet à pied. Je ne me laissai pas décourager : les maisons qui couronnaient la colline m'apparaissaient trop distinctes pour ne pas tenter un piéton. Par une belle route en lacets j'y arrivai sans peine ; une « rue Porsena » me mena à une église ornée de vieilles inscriptions étrusques, et je rejoignis bien à temps les miens qui m'attendaient à la gare. En une matinée j'avais foulé le sol des deux grandes rivales entre lesquelles longtemps balança la fortune de l'Italie antique.

Car Chiusi, c'est Clusium. Cette bourgade rurale, où le touriste n'entre que par hasard, ce fut la fière suzeraine de Rome naissante, la capitale de ce Porsenna qui fit trembler les Latins mutinés contre

(1) On sait et l'on va voir que les Étrusques ne sont point des Indo-Européens. Il va de soi que tous ceux qui, dans la suite, parlèrent latin, gaulois, ombrien, osque ou grec, ne l'étaient pas non plus d'origine, mais seulement les immigrés conquérants qui imposèrent leurs langues à des autochtones pour nous anonymes.

(2) Voir la *Revue Bleue* du 7 octobre 1905, p. 453.

(1) Beaucoup de localités françaises le portent aussi : Medlhan, Châteaumeillant, etc., aucune à plus juste titre que Milan, qui occupe le centre précis de la riche plaine lombarde.

(2) Le grec a perdu la consonne *v*, que certains de ses dialectes représentaient par le signe digamma. Le celte la conservait : un magistrat gaulois, probablement juge en dernier ressort, s'appelait le *vergobretos* « celui dont la sentence est efficace ».

leurs rois étrusques, et son histoire est intimement mêlée à chacun des progrès dont se constitua lentement la grandeur romaine. Avant de camper sous Rome (390), les Gaulois avaient mis le siège devant Clusium, et, après qu'ils se furent retirés, ils continuèrent de miner par le nord la puissance étrusque, au profit indirect des Romains qui l'attaquaient par le sud. Un siècle plus tard (295), c'est sur les Pérusiens et les Clusiens coalisés que Cn. Fulvius remporte une sanglante victoire, qui assied définitivement la domination de Rome sur l'Ombrie et l'Étrurie; et, quand elle n'eut plus d'ennemis extérieurs à craindre et s'épuisa en discordes civiles, c'est encore sous les murs de Clusium (82) que se décida la fortune de « l'heureux » et abominable Sylla.

Non plus que les Gaulois Cisalpins, les Étrusques n'étaient autochtones. C'était, on l'a vu, des Pélasges refoulés vers l'Occident par l'invasion des Hellènes et venus de Grèce vers l'an mil en franchissant l'Adriatique. Leur nom ethnique paraît avoir été quelque chose comme Turs : d'où, avec deux suffixes différents, celui de Tursânes devenu Tyrrhènes dans la bouche des Attiques, et celui de Turskes, que l'euphonie réduisit aisément à Tuskes; ce dernier subsiste dans la Toscane actuelle; quant à *tursk*, il devint *trusk* par un déplacement fréquent, puis *etrusk* dans la langue des Ombriens, qui possédaient un radical *etro*-signifiant « autre » et qui en conséquence altérèrent le mot en le détournant au sens de « gens d'autre race, étrangers ». Ainsi se concilient les noms divers de ces réfugiés envahisseurs.

Au temps de leur grande prospérité (500), leur empire ou la confédération de leurs douze cités s'étendit sur tout le territoire toscan, et leur suzeraineté bien plus loin au Nord et au Sud. Il n'est pas douteux que Rome ne soit restée fort longtemps sous leur dépendance : le nom de Tarquin, cinquième roi de Rome, et celui de sa femme Tanaquil, se lisent sur bien des tombes étrusques; et, lorsque la tradition historique lui attribue de grands travaux d'édilité, le creusement des égouts, l'assainissement de la ville, elle ne fait autre chose que ramasser sous un seul nom tout ce que, durant des siècles, Rome dut de progrès et de bienfaits à cette despotique et brillante civilisation étrusque, dont les monuments et les œuvres d'art égalèrent parfois la solidité et la beauté de leurs modèles grecs.

Pourtant, de ce peuple qui régna de cinq à six siècles sur l'Italie et ne céda la suprématie qu'aux Romains, nous ignorons presque toute l'histoire, les institutions et jusqu'à la langue. Non pas qu'il n'ait point écrit : ses inscriptions ont été exhumées par centaines, écrites en un bel et clair alphabet dérivé du grec, qui se lit à peu près comme du français; seulement... on n'y comprend rien. Ce sont, pour la plupart, des épitaphes, où l'on devine le sens de quelques mots, — noms de parenté, âge du défunt, — tout juste assez pour pouvoir affirmer qu'ils n'ont rien de latin, ni de grec, sauf les emprunts, ni même d'indo-européen, mais rien qui éclaire sur le sens ou sur les autres affinités éventuelles. Il n'est sorte de langue ancienne ou moderne par laquelle on n'ait tenté d'interpréter l'étrusque : toutes les tentatives ont piteusement échoué (1). Lorsque, il y a une douzaine d'années, on découvrit qu'une momie du musée d'Agram (Croatie), était emmaillottée de bandelettes qui avaient été découpées dans un manuscrit étrusque sur toile, on se flatta de l'espoir de résoudre l'énigme, maintenant qu'on se voyait en possession d'un texte long et suivi : on assembla les bandelettes, on reconstitua le livre, on en publia des facsimilés, et l'on demeure aussi perplexe que devant. Enfin les choses sont au point que voici : on connaît les noms des six premiers nombres, parce qu'on a trouvé des dés étrusques où ils sont gravés en toutes lettres et non en chiffres ; mais on ne peut dire avec certitude à quels nombres s'appliquent ces noms, lequel signifie « un » et lequel « six » ! (2).

A en juger par son alphabet, la langue des Étrusques était forte et rude, manquant de consonnes douces et volontiers aspirant les dures. L'allemand tel qu'il se parle dans la Suisse montagnarde en donnerait peut-être aujourd'hui la moins lointaine idée. Mais il suffit d'avoir passé un jour à Florence pour en avoir entendu un écho affaibli : il ne semble pas douteux, en effet, que l'aspiration gutturale très caractéristique qui y accompagne dans certaines conditions l'articulation du *c* initial (*hhavallo* « cheval »), — ce qu'on nomme enfin la *gorgia fiorentina* et qui étonne tout le reste de l'Italie, — ne soit un dernier legs des vieux Étrusques condamnés par le sort des armes à apprendre et parler le latin.

III

Il est à peine utile d'avertir le lecteur que la légende d'Énée ancêtre des rois de Rome n'a pu naître en Italie qu'à l'époque tardive où les Romains ont appris des Grecs l'histoire de la prise de cette Troie dont pendant des siècles ils avaient ignoré jusqu'à l'existence. Comment s'est forgé ce mensonge généa-

(1) [illegible] les unes, assez [illegible] et [illegible] d'encouragement, comme celles de M. Thomsen et de M. J. Martha.

(2) Or [illegible] sur les dés anciens comme sur les [illegible], le total des [illegible] des deux faces opposées fait 7 respectivement par 1 + 6, 2 + 5 et 3 + 4. C'est [illegible] une indication possible, mais encore bien insuffisante ; et qui nous assure que les dés étrusques connussent ce principe ?

logique, il n'importe : les Latins se savaient immigrés, c'est tout ce qu'on en peut induire ; mais ils l'étaient de plus longue date et de tout autre manière qu'ils ne se l'imaginaient.

Ils n'étaient point venus par mer : en tout pays, sauf en Grèce, les Indo-Européens sont longtemps restés des terriens. La branche indo-européenne qui a peuplé l'Italie a dû auparavant séjourner dans la vallée du moyen Danube, où peut-être vivaient encore confondus les futurs Italiotes et les futurs Hellènes. Vers le XVIe siècle avant notre ère, en même temps que ceux-ci descendaient vers le sud et chassaient de Grèce les Pélasges, ceux-là s'avançaient vers l'ouest, franchissaient la barrière des Alpes dans sa partie orientale où elle est le moins compacte, et débouchaient sur la vallée de l'Adige, puis sur la grande plaine du Pô. Là ils rencontraient des populations d'origine jusqu'à présent inconnue, les Vénètes d'une part, et les Ligures de l'autre, qui n'ont légué que leur nom respectivement à la ville de Venise et à la Rivière de Gênes, mais qui, ces derniers surtout, rayonnaient alors bien loin par delà. M. d'Arbois de Jubainville pense que les Ligures, que nous retrouverons sur le sol gaulois, étaient, eux aussi, des Indo-Européens et constituaient cette avant-garde qu'écrasèrent ou absorbèrent les survenants postérieurs ; et il est bien certain au moins que l'Italie septentrionale possède en quantité appréciable le type blond. A mesure que les immigrants s'avancèrent vers le sud, ils s'assimilèrent des groupes ethniques de plus en plus différents d'eux, en sorte que le type italiote s'écarte bien plus que le type hellénique ancien de l'archétype indo-européen.

Pour l'époque de leur arrivée dans l'Italie centrale, nous avons un point de repère : à en croire Caton, ils fondèrent en 1135 la ville ombrienne d'Amérie, aujourd'hui Amelia, non loin de Terni. Ainsi les Ombriens font parler d'eux bien avant leurs frères latins. Deux siècles plus tard, l'extension de la puissance étrusque dut les couper en deux tronçons : les Italiotes du nord, clairsemés parmi la population ligure, s'y perdirent, en attendant que les subjuguassent les Gaulois ; ceux du centre se maintinrent, mais sous la suzeraineté de l'Étrurie ; quant à ceux du sud, Osques et Samnites, nous ne savons presque rien d'eux jusqu'à leurs démêlés avec Rome. Seules, dans l'impasse du bas Tibre, où la navigation n'avait pas encore pénétré, assez voisines de l'Étrurie pour recevoir ses leçons, assez modestes pour ne lui point porter ombrage, deux cités proprement latines, Albe, puis Rome, grandissant obscurément, finissent par se détacher en vigueur sur le plan de cette Italie encore amorphe et sans relief.

Albe la Longue ne nous a pas laissé d'annales : *le Prêtre de Némi* n'est que le triste et beau rêve d'un historien philosophe, mais un rêve qui côtoie de bien près la réalité ; car Albe passa pour la mère de Rome, et c'est tout dire à sa gloire. Rome elle-même, qui commença par devenir la reine du Latium, ne fut point à ses débuts aussi purement latine que sa vieille rivale : elle a su et dit que sa population primitive était faite de la fusion de trois éléments, — latin, sabin, étrusque, — et que de l'une à l'autre de ses nobles collines sonnaient des langues différentes. Mais le sabin et le latin se reconnurent aisément frères, et leur union se symbolisa dans les faits et gestes de Romulus et Tatius, ennemis enfin réconciliés. Mieux encore peut-être que l'histoire, la linguistique porte témoignage de ce conflit aboutissant à un accord : on sait avec quelle précision elle est parvenue à définir les caractères qui constituent et marquent l'individualité de chacune des langues entre lesquelles s'est fragmenté le parler indo-européen ; or, envisagé à ce point de vue, le latin n'est pas une langue homogène. La phonétique de chaque dialecte grec est, sauf l'infime détail, la limpidité même ; la phonétique latine, m'écrivait, il y a vingt ans un grand philologue, est « une boîte à chagrins ». Pourquoi? C'est que le latin n'est point un dialecte unique, mais un agrégat confus de plusieurs. Même quelques-uns de ses mots les plus vulgaires, le nom de la brebis (*ovis*), celui du bœuf (*bôs*), familiers à ces pauvres pâtres de jadis, ne semblent guère latins : s'ils l'étaient, respectivement ils seraient *avis* et *vôs*. Ce qu'il y a de sûr au moins, — les Latins eux-mêmes s'en doutaient — c'est que le nom de l'animal sacré patron de la cité, — du totem romain, dirait une certaine école, — *lupus*, n'est point latin pur, mais métissé de sabin ; latin, il eût été *luquos* et serait devenu *lucus* (1). On ne redira jamais assez de combien d'éléments disparates se forme à la longue la nationalité la plus compacte ou la langue en apparence la moins composite.

Quant à la ville, elle avait deux noms : l'un, le vrai, que les prêtres tenaient soigneusement caché, de peur que ne l'atteignissent les incantations malignes des magiciens ennemis (2) ; l'autre, connu de tous, simple expression de sa situation géographique ; car le Tibre en cet endroit s'appelait *Rûmen*, mot apparenté à la racine grecque qui signifie « couler », et *Rôma*, c'est — au genre féminin près, —

1 Les Sabins appelaient le loup *ûrpus* et le *p* latin doit venir de là. On trouvera plus bas un autre exemple de pareil mélange.

(2) Car, dans la superstition indo-européenne et universelle, le nom, c'est la personne ; et qui s'empare du nom tient la personne à sa discrétion. Nombreuses sont les formules où l'on dit à un esprit malin « nous savons ton nom », c'est-à-dire « tu es en notre pouvoir ».

l'allemand [illegible] courant » [illegible] sont donc « la cité du fleuve ». Plus tard, quand Rome fut dominatrice, l'étrange ressemblance de son nom avec le mot grec qui signifiait « force » frappa les imaginations et parut l'horoscope de ses destinées ; ce n'est pas la seule fois que le hasard, spirituel à sa manière, ait fait un calembour.

IV

L'histoire des quatre premiers rois de Rome (753-616 est presque exclusivement légendaire. Pour le premier, cela est hors de contestation : la fable du jeune héros, fils clandestin d'un dieu, voué à la mort dès sa naissance, sauvé par miracle, élevé par une humble nourrice, se révélant par un coup d'éclat, marchant de triomphe en triomphe, enfin mystérieusement enlevé au ciel, se retrouve sous tous les climats, presque à l'origine de toutes les nations connues, et ne fait que reproduire, au moins dans ses traits principaux, le mythe éternel du soleil, fils du ciel, d'abord enseveli dans les ténèbres, entouré d'ennemis qui le guettent, puis se levant radieux, terrassant les démons de la nuit, montant à l'empyrée. Ici le récit se complique de l'existence de deux jumeaux et de l'intervention de la louve ; mais le folklore de tous pays aussi est riche en jumeaux ennemis et en animaux tutélaires ; et, au surplus, puisque Romulus n'a pas donné son nom à sa ville, mais l'a reçu d'elle, il se dénonce à première vue pour l'ancêtre anonyme.

Après le guerrier fondateur, la logique immanente place tout naturellement l'organisateur pacifique, le législateur, Numa Pompilius, dont le nom n'est pas même latin ; car il en est de lui comme de *lupus*, son double *p* aurait en latin pour corrélatif un double *qu*, et le radical italique *pumpe* « cinq », dont il dérive, est en latin *quinque*, en sorte que dans cette langue il s'appelerait Quintilius (2). Demi-dieu, lui aussi, ne fût-ce que par ses colloques mystiques avec la nymphe Égérie, il incarne la tradition religieuse que maintiendra fermement un patriciat aussi soucieux de ses devoirs que jaloux de ses droits : « c'est peu de chose », écrira Cicéron, « que le vol d'un oiseau ou l'appétit d'un poulet sacré ; mais c'est pour n'avoir pas méprisé ce peu de chose, que nos aïeux se sont élevés à ce faîte de grandeur. »

Les deux rois suivants, Tullus Hostilius et Ancus Martius, sont d'assez pâles répliques des deux premiers, et rien davantage. Toutefois, c'est sous « Tulle le Belliqueux » que les Romains font leur premier pas en dehors de leurs remparts : la soumission d'Albe, leur métropole, les rend maîtres d'un tout petit coin de terre italique et, sans doute, attire sur eux l'attention vigilante des dominateurs de l'heure présente.

Car le successeur d'Ancus est un Étrusque, un simple vice-roi ou gouverneur probablement, dépêché par la puissante confédération toscane, qui s'intéresse à cette bourgade turbulente et conquérante ou commence à s'inquiéter de ses trop rapides progrès. Le reste est trop connu : le règne civilisateur de Tarquin l'Ancien, les réformes démocratiques — déjà ! — de Servius Tullius, la sanglante intrigue de palais qui lui substitue son gendre, la tyrannie de Tarquin le Superbe, la révolution qui le bannit (510), le retour offensif et momentanément victorieux des Étrusques sous Porsenna (495), la libération du Latium commencée par la prise de la ville étrusque de Véies (395), enfin l'expansion des Romains sur l'Étrurie et l'Ombrie, sur l'Italie du Sud et la Sicile, sur l'Afrique du Nord, sur la Grèce, sur l'Asie, sur l'Espagne, sur la Gaule, et l'empire universel, et la décadence...

V

En débordant sur le domaine des autres langues de l'Italie, le latin, il va sans dire, ne les submergea point d'emblée : longtemps encore après la conquête on parla ombrien dans le plateau apennin, étrusque dans le bassin de l'Arno, gaulois dans la Cisalpine, grec dans les ports du sud : à Pompei, au moment de la catastrophe (1), la langue officielle était certainement le latin, mais certainement aussi le bas peuple ne comprenait bien que l'osque ou un jargon mélangé. Des dialectes frères du latin, et du latin très archaïque lui-même, il nous reste quelques documents parfaitement authentiques, qui nous permettent de restituer par la pensée les traits essentiels de la commune langue italique d'où ils sont tous issus.

La plus ancienne inscription latine a été déterrée, il y a quelques années seulement, dans les fouilles du Forum : d'après la profondeur de la couche où elle gisait, on la croit de peu postérieure à l'époque royale : on n'y lit guère qu'un seul mot vraiment

(1) [illegible] Dans les campagnes, les dialectes locaux persistèrent encore bien plus tard.

intelligible *iouxmenta*, c'est-à-dire *jûmenta* « les bêtes de trait », ce qui donnerait à penser qu'il s'y agit d'un règlement de police des marchés. Plus récente, mais non beaucoup plus claire, — on en a donné une dizaine d'interprétations différentes — est l'inscription du « vase du Quirinal », trouvé en 1880 dans les travaux d'édilité exécutés entre le Quirinal et le Viminal, et dit aussi « vase de Duenos » à cause du nom du potier qu'on croit y lire : 29 mots qu'aucun intervalle ne sépare, tracés au style dans l'argile encore molle, y enguirlandent grossièrement trois cavités ventrues réunies par une pièce médiane. Au contraire, le Chant des Arvales, texte relativement long, a été admirablement gravé sur table de marbre; mais la gravure est du IIe siècle après Jésus-Christ, et sûrement le graveur, sinon même ceux qui lui commandèrent le travail, ne donnait plus aucun sens à ce qu'il écrivait. Il faut descendre jusqu'aux épitaphes des Scipions (IIIe siècle avant notre ère), trouvées sur leurs tombeaux de la Voie Appienne et transportées au Musée du Vatican, pour rencontrer une langue latine dont l'aspect ne déconcerte pas trop nos souvenirs de collège.

Faléries et Préneste étaient des villes du Latium, et le falisque ressemblait assez au latin. Dans quelle mesure, on en pourra juger par la bachique devise d'une coupe falisque : *foied uino pipafo kra karefo*, qui se traduit *hodie vinum bibam cras carebo*, « aujourd'hui, je boirai du vin, demain je m'en passerai ». Une fibule prénestine porte : *manios med vhevhaked numasioi* « Manius m'a fabriquée pour Numasius » : le *vh* vaut *f*, et l'on reconnaît donc le verbe *facere* au parfait redoublé (VIe siècle av. J.-C.).

Dès le milieu du XVe siècle, on avait découvert à Gubbio, en Ombrie, sept tables de bronze, dites Tables Eugubines, couvertes d'assez longues inscriptions, les unes en lettres latines, les autres en caractères étrusques. On fut naturellement fort longtemps à n'y rien comprendre; on ignorait même si elles étaient conçues en étrusque ou en ombrien. Elles ont fini, en ce dernier demi-siècle, par révéler leur secret à de patientes investigations, et en même temps elles nous ont appris tout le peu que nous savons de la grammaire et du vocabulaire de l'ombrien contemporain de César. On y a reconnu un code sacerdotal, avec prescriptions liturgiques et augurales, à l'usage d'un collège de prêtres de la localité. Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, qu'elles égalent en antiquité les plus vieilles inscriptions latines : M. Bréal, qui les a étudiées à fond (1), ne les croit pas antérieures au Ier siècle avant J.-C., et incline même à les faire descendre jusqu'au principat d'Auguste; mais ce sont en tout cas de simples copies d'originaux probablement beaucoup plus anciens.

De l'osque, langue de la Campanie et en général de l'Italie méridionale, nous avons un assez grand nombre d'inscriptions, mais deux seulement d'une certaine étendue : le cippe d'Abella, trouvé en 1685, qui relate un traité de limite passé entre les Nolans et les Abellans; et la table de Bantia, découverte en 1793, sorte de loi municipale de la cité que les Latins nommaient ainsi et les Osques Bansa, dont la date vraisemblable est aussi le Ier siècle (1).

L'osque vit encore peut-être dans nombre de mots du patois napolitain, comme les fameuses atellanes osques dans les dialogues bouffons de Colombine et Arlequin, dans les grosses farces de Polichinelle. Mais nous n'avons aucun moyen de nous en assurer. Le latin, peu à peu, a tout recouvert, non seulement en Italie, mais dans tout un quart de l'Europe qu'il occupe encore aujourd'hui par ses descendants : langue d'administrateurs et de légistes, vraie langue du corps social et politique dont le grec, par son entremise, avait façonné l'âme.

V. Henry,
Professeur à la Sorbonne.

(1) *Les Tables Eugubines*, Paris, 1875. — Deux mots seulement, à titre de spécimen : *asama kuvertu*, c'est *ad aram convertito* « qu'il s'en retourne à l'autel »; mais il ne faudrait pas croire que la ressemblance des deux langues fût partout aussi grande.

(1) Bréal. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XI, p. 5. — Bantia était une ville de la Lucanie, la Basilicate actuelle, qui tient le milieu entre le talon et la pointe de la botte italienne. — Voici une phrase de cet osque peut-être composé à Rome même, et partant un peu suspect : *ed sue pis censtomen nei cebnust dolud malud*, c'est-à-dire « *si quis in censum non convenerit dolo malo*, mais si par fraude un citoyen a échappé au recensement ».

L'EMPEREUR JOSEPH II & VOLTAIRE (2)

Lorsque Marie-Antoinette partit de Vienne, le 21 avril 1770, pour aller rejoindre le Dauphin auquel son existence était indissolublement attachée depuis deux jours, en frère très attentionné l'empereur Joseph II ne la quitta qu'après la première étape, à Melk, en lui promettant d'aller bientôt la voir à Versailles.

(2) Archives du ministère des Affaires Étrangères. *Mémoires et documents* : *France*, t. DLXXXV et *Autriche*, t. XXXIX. *Correspondance politique* : *Autriche*, t. CCCXXXII. — *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre Voyageur*, Paris, 1777. — *M. le comte de Falkenstein ou voyages de l'empereur Joseph II en Italie, en Bohême et en France*, Paris, 1777. — *Œuvres complètes de Voltaire*. — *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy, Paris, 1874. — *Mémoires de Mme Campan*. — *Souvenirs de Mme de Genlis*. — *Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz*, herausgegeben von A. von Arneth, Wien, 1867-1868.

Souvent projetée et souvent ajournée, la visite s'accomplit enfin sept années plus tard. Gardant un strict incognito, autant peut-être pour attirer l'attention que pour se donner une plus grande liberté d'allures, Joseph II parvint à Paris le 18 avril 1777 sous le nom de « comte de Falkenstein ». Il en repartit le 31 mai pour visiter la Normandie, la Bretagne, la Touraine, descendre jusqu'aux Pyrénées, se diriger sur Marseille, remonter le Rhône jusqu'à Lyon et regagner enfin l'Autriche par la Suisse, passant ainsi à Ferney où résidait Voltaire.

S'il avait aussi longuement attendu pour tenir sa promesse, c'était parce qu'il avait beaucoup de préventions contre les Français et leur gouvernement, beaucoup d'éloignement pour la cour de Versailles et son existence dissipée, mais c'était aussi parce que sa mère, Marie-Thérèse, inquiète de ses tendances libérales, redoutait pour lui l'influence des idées françaises, la fréquentation des philosophes et de Voltaire en particulier.

L'Impératrice-Reine ne déguisait guère ses sentiments. Elle les laissait aisément deviner par les représentants du roi à Vienne qui s'empressaient de les communiquer à Versailles; elle les confiait à ses ministres, écrivant, par exemple, le 3 janvier 1774, au comte de Mercy-Argenteau, son ambassadeur auprès de Louis XV :

« L'Empereur compte partir la semaine de Pâques... il a même une idée de retourner par la Suisse voir Voltaire, Tissot, Haller et tous ces extravagants; j'avoue, tout cela me fait de la peine; il y a un peu trop de vanité et légèreté. »

Quelques mois après, l'ajournement prévu s'étant réalisé, Mercy faisait remarquer à sa souveraine que l'automne serait une époque favorable pour le voyage, la cour se trouvant alors à Fontainebleau dont Joseph II préférerait le séjour à celui de Versailles ; puis, connaissant toute la valeur de l'argument, il ajoutait que le retour en plein hiver rendrait impraticable un itinéraire par la Suisse.

Il est certain que les philosophes possédaient pour le jeune Empereur mieux qu'un attrait de curiosité. Lorsqu'il avait rencontré le roi de Prusse, Frédéric II, à Neustadt, celui-ci, quelques jours après, le 16 septembre 1770, l'avait dépeint en ces termes : « Né dans une cour bigote, il en a supprimé la superstition; élevé dans le faste, il a adopté des mœurs simples; nourri d'encens, il est modeste; enflammé du désir de la gloire, il sacrifie son ambition au devoir filial qu'il remplit avec scrupule, et, n'ayant eu que des maîtres pédants, il a assez de goût pour lire Voltaire et pour en estimer le mérite... » Cette dernière phrase de la lettre de Frédéric II ne doit pas surprendre, car, l'adressant à Voltaire précisément, il prouvait ainsi une fois de plus que son scepticisme avisé connaissait l'art de la flatterie, les ressources de la flagornerie.

Ce portrait, vigoureusement brossé par le roi de Prusse, ne manquait pas de ressemblance : les traits trop accentués par des couleurs trop vives ne faisaient que davantage ressortir la physionomie, et puis l'image se trouvait bien placée dans un cadre qui achevait de la mettre au point. En effet, Joseph II était un fils extrêmement soumis. Sa déférence était d'autant plus méritoire qu'il avait presqu'en toutes choses des idées diamétralement opposées à celles de Marie-Thérèse.

L'attitude qu'il allait prendre vis-à-vis de Choiseul augmentait l'importance de son voyage : elle était l'objet de quelques craintes pour les uns, de vastes espoirs pour les autres. Il n'oublia pas les recommandations maternelles, fut aimable pour l'ancien ministre sans dépasser la simple politesse ; puis, lorsque, se rendant de Nantes à Tours pour descendre ensuite à La Rochelle par Poitiers, il passa près de Chanteloup, on l'y attendit vainement. En traversant Ferney, allait-il faire preuve de soumission une seconde fois et passer son chemin ?

C'était devenu l'impression générale, depuis qu'on pouvait constater à quel point Joseph II poussait la réserve et la correction, exception faite de ses critiques au couple royal et à Marie-Antoinette en particulier. Non seulement il n'abordait aucun sujet de politique, comme il l'avait annoncé d'avance et fait écrire dans les dépêches diplomatiques, mais il changeait la conversation ou l'interrompait tout net dès qu'un interlocuteur la faisait dévier sur ce terrain. Il voulait démontrer que l'Autriche ne cherchait nullement à influencer le cabinet de Versailles, affirmer en même temps qu'il ne songeait pas à seconder Marie-Antoinette dans ses vues propres.

Bien plus, il ne montrait aucun empressement particulier à l'égard du monde des lettres. D'Alembert écrivait le 2 mai à Voltaire :

« Je ne sais s'il viendra à nos Académies; il est déjà venu voir nos portraits et peut-être aimera-t-il mieux nos portraits que nos personnes. »

Cette observation était fort exacte. Frédéric II, ne pouvant la formuler lui-même et s'en rapportant à son premier jugement, avait donc écrit de Potsdam à Voltaire :

« Je m'attends qu'il passera par Ferney et qu'il voudra voir et entendre l'homme du siècle de Virgile et le Crédon de nos jours. »

A cette occasion, il pouvait se comparer lui-même à un Homère ou à un Horace, puisqu'il profitait ensuite d'un instant de loisir à Sans-Souci pour adresser ces très médiocres vers à l'hôte de Ferney :

Oui, vous verrez cet Empereur,
Qui voyage afin de s'instruire.
Porter son hommage à l'auteur
De *Henri Quatre* et de *Zaire*.
Votre génie est un aimant
Qui, tel que le soleil attire
A soi les astres du firmament,
Par sa force victorieuse
Amène les esprits à soi ;
Et Thérèse la scrupuleuse
Ne peut renverser cette loi.

Avec une surprenante activité pour ses quatre-vingt-trois ans, Voltaire rassemble tous ses amis du voisinage afin de s'entourer d'une petite cour d'adulateurs exercés ; il organise des fêtes, fait répéter une comédie, compose une poésie que doit débiter une jeune fille, Mlle de Varicourt; par tous les moyens, il se prépare à honorer les vertus, à célébrer les talents d'un prince, qui va mettre le comble à sa gloire en venant apporter son tribut d'hommage au génie du siècle. Voltaire a déjà reçu d'augustes visiteurs et il n'éprouve pas d'émotion ; sachant que Joseph II admire et copie le roi de Prusse, il ne doute pas des sentiments de l'empereur à son égard et, avec une parfaite quiétude, il l'attend.

Joseph II quitte Lyon le 12 juillet; il s'arrête à Genève pour voir le physicien Saussure, le médecin et poète Haller, le peintre Liotard, le banquier Zeerleder, pour faire une rapide excursion afin de découvrir tout le panorama de la ville, puis il reprend promptement sa route vers Bâle. En longeant le lac, il traverse Ferney et il ne s'arrête pas, il ne fait même pas ralentir son modeste équipage !

Le coup est rude. Voltaire ne veut pas laisser croire qu'il y a là un acte prémédité; sa vanité l'empêche peut-être d'y croire lui-même. D'autre part, son esprit possède assez de ressources pour lui suggérer diverses explications de l'acte de l'empereur, qui ne saurait être un affront ou même de l'indifférence à son égard.

S'il éprouve une déception, il n'en laisse rien paraître, et, du ton le plus naturel, il répond au roi de Prusse :

« Vos petits vers sont délicieux, mais vous n'avez pas prophétisé aussi juste sur moi que sur le reste de l'univers. »

Les explications qu'il lui fournit, qu'il ne manque pas d'adresser à ses divers correspondants, témoignent d'une parfaite aisance. D'abord son grand âge est un argument tout naturel pour l'autoriser à prétendre qu'il vient d'être délivré d'un fatigant devoir; puis son imagination lui permet d'exagérer, sinon d'inventer divers incidents :

« Mon cher ami, écrit-il au marquis de Florian le 23 juillet, je n'en peux plus, je n'en peux plus. Je ne peux dicter qu'un mot; ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph ni même saint Joseph, quand même les impertinences des Genevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leurs visites. »

Ces « impertinences », il les détaille complaisamment, leur donne la plus large publicité. Un certain chevalier du Coudray, mettant en vente sous le titre d'*Anecdotes de l'illustre Voyageur* un recueil qui obtient un grand succès et ayant l'heureuse idée de lui écrire à ce sujet, il lui fait l'honneur de la réponse suivante insérée avec fierté dans la troisième édition du recueil :

« Les extrêmes souffrances, Monsieur, auxquelles mon grand âge et mes maladies me condamnent ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt de votre agréable présent. Elles m'auraient empêché de même de me présenter devant votre illustre voyageur; mais je n'ai pas été à portée de lui faire ma cour. Il eut un peu d'humeur depuis Genève jusqu'en Suisse, et cette humeur était bien juste. Un jeune officier gènevois, à cheval, courut à la portière de son carrosse et le regarda sous le nez pendant deux lieues, quoi qu'on lui pût dire pour le faire retirer.

« Deux autres furent encore plus familiers. Ils arrêtèrent ses chevaux, lui demandèrent où il allait et s'il ne viendrait pas boire un coup à Ferney. Ces cordialités lui déplurent un peu : il ne voulut pas même coucher à Genève; il ne vit personne et partit. »

En manifestant cette bienveillance inusitée à l'égard d'un obscur écrivain, Voltaire est heureux de faire imprimer, c'est-à-dire de voir davantage répandues les explications qu'il a répétées dans ses lettres particulières à Frédéric II, au marquis de Florian, à d'Argental, au chevalier de l'Isle ou au comte de la Touraille. Malheureusement, ces explications ne s'harmonisent guère avec les anecdotes colportées sur Joseph II, affectant de rechercher la familiarité. Dans sa joie d'ajouter à son ouvrage une lettre du grand homme, le chevalier du Coudray ne se rend pas compte qu'elle contredit les divers faits rapportés et garantis par lui, ou réciproquement. Malheureusement encore, plusieurs admirateurs de Voltaire, poussés par leur zèle et n'attendant pas le mot d'ordre, imaginent d'autres raisons, provoquent de nouvelles contradictions. Un émule du chevalier du Coudray, nommé Mayer, publie un volume sur les *Voyages de Joseph II* : il écrit que des affaires pressantes ont rappelé l'empereur en toute hâte dans ses États, le privant ainsi du plaisir de connaître « l'Homère français » et enlevant au vieillard « un beau jour de plus ».

Bien entendu, Voltaire n'a pas que des amis. Le *Courrier de l'Europe* raconte que, le postillon, ayant arrêté ses chevaux à hauteur de Ferney et signalé la demeure de son hôte illustre, reçut un ordre bref de

continuer. Et Mme de Genlis ajoute que Joseph II aurait alors fait cette réflexion : « Non, je le connais assez ».

Frédéric exprima la note juste et la fit accepter par Voltaire au milieu des fades compliments habituels :

« Je le tant pis pour l'Empereur s'il ne vous a pas vu : des ports de mer, des vaisseaux, des arsenaux se trouvent partout, mais il n'y a qu'un Voltaire que notre siècle ait produit et quiconque a pu l'entendre et ne l'a pas fait en aura des regrets éternels, mais j'ai appris de bonne part que l'impératrice a défendu à son fils de voir le vieux patriarche de la tolérance ».

Il ne faut pas chercher ailleurs, en effet, la solution du petit événement qui fit grand bruit à l'époque. L'Impératrice, trop avisée pour donner un ordre à son fils, s'était contentée de lui écrire, le 5 juillet, une lettre qu'il devait trouver en arrivant en Suisse, cet « asile de tous les extravagants et criminels » et dans laquelle, sans davantage faire allusion à Voltaire, elle lui avouait :

« Je dois dire à mon grand chagrin qu'il n'y a plus rien à gâter en fait de religion si vous persistez et pensez tout de bon à cette générale tolérance que vous me dites d'avoir pour principe dont vous ne changerez jamais. »

En prenant une fois de plus le rôle d'une mère malheureuse et résignée, Marie-Thérèse savait bien qu'elle l'emporterait encore. Si pourtant, dans cette circonstance, elle triomphait de la fougue plus apparente que réelle de son fils, celui-ci ne suivait-il pas de bonne grâce ses recommandations et ne se trouvait-il pas, par hasard, en communauté d'idées avec elle?

Mme Campan critique souvent Joseph II dans ses mémoires. Elle rapporte cependant qu'à Versailles une dame de la Cour s'étant risquée à lui demander son opinion sur les philosophes, il ne s'était pas dérobé à la question, avouant « qu'il chercherait toujours à profiter, pour le bien des peuples, des lumières dues aux philosophes, mais que son métier de souverain l'empêcherait toujours de se ranger parmi les adeptes de cette secte ». Si l'anecdote n'est pas authentique, elle n'en dépeint pas moins très exactement l'état d'esprit du jeune empereur et son opportunisme.

Quant à Voltaire, en définitive, pouvait-il se plaindre? Il jouissait d'une autorité qu'il n'aurait pas osé ambitionner au début de sa longue carrière ; il inspirait une crainte qui n'était pas faite pour lui déplaire. Lorsqu'il revint à Paris, en 1878, après vingt-sept années d'absence, ce fut pour y mourir, mais pour assister d'abord au triomphe de son immense talent et pour constater l'influence toujours croissante de ses idées.

MAURICE BOUTHY

LE SOCIALISME EST-IL COMPATIBLE AVEC LE PATRIOTISME?

Serait-il donc vrai qu'il existe, entre les tendances socialistes et les sentiments patriotiques, une incompatibilité essentielle? — C'est indéniable, disent les uns : voyez plutôt ces antipatriotes socialistes. — C'est impossible, disent les autres : car voici des socialistes patriotes.

Les uns et les autres oublient que montrer n'est pas démontrer.

Que nous prouvent en l'espèce les professions de foi de MM. X ou Y? Peut-être en effet, ces individus sont-ils inconséquents? peut-être laissent-ils coexister, dans la pénombre mouvante de leur conscience, des idées logiquement inconciliables : qu'elles descendent au plein jour de la réalité sociale, peut-être leur discordance éclatera-t-elle...

Trêve donc au jeu des citations plus ou moins habilement interprétées. Derrière l'instabilité ou la complexité des opinions personnelles, c'est la logique même des tendances qu'il nous faudrait saisir. En se réalisant, le socialisme rendrait-il tout patriotisme inutile? Ou en se maintenant le patriotisme rendrait-il tout socialisme impossible? Alors et alors seulement on pourrait parler d'une incompatibilité *en soi*.

*
* *

Essayons consciencieusement de nous représenter une société où le socialisme aurait réussi à s'installer. Des ouvrages récents — celui de M. Bourguin en France, celui de M. Menger en Allemagne, animés d'ailleurs d'esprits très différents — renouvellent utilement, pour ces perspectives, notre provision d'hypothèses. Ils cherchent sur quels points on peut relever des concordances entre l'évolution économique réelle et les systèmes des constructeurs de cités : entre la force des choses et les plans de l'idée ils nous aident à jeter des ponts.

Article premier : dans la société nouvelle il n'y a plus de capitalistes. Qu'est-ce à dire? Rentes, loyers, profits, toutes les richesses qui ne sont pas créées ou recréées par votre travail personnel, tout ce que M. Menger appelle les « revenus sans-travail », vous ne pouvez plus en vivre. Que ces revenus soient morts de mort naturelle ou de mort violente, qu'à force de décroître ils se soient réduits à rien ou qu'ils aient été supprimés par décret, toujours est-il qu'aucun individu n'a plus la possibilité de s'approprier les « plus-values » d'origine sociale. A part les invalides — les seuls rentiers tolérés et servis par la collectivité — tout le monde vit de son travail et ne

vit que de son travail : plus de « frelons », rien que des « abeilles ».

Mais s'il n'y a plus que des travailleurs, où trouvera-t-on des fonds pour lancer les entreprises, bâtir des usines, essayer des machines nouvelles ? Pour entretenir le mouvement perpétuel de l'industrie, le roulement des capitaux continue sans doute d'être nécessaire ? — Distinguons : se passer des capitalistes ce n'est pas forcément se passer des capitaux. L'industrie pourrait fort bien continuer de « faire valoir » des fonds qu'on lui avancerait ; mais ces plus-values d'origine sociale, c'est à la collectivité qu'elles feraient retour.

Eh quoi, personne ne serait plus propriétaire ? — Ici encore il faut distinguer. Les choses que l'on consomme, celles dont on use, en les usant, pour la satisfaction de ses besoins personnels, il va de soi qu'après les avoir acquises par son travail l'individu en disposerait à sa fantaisie : le temps n'est plus où l'on pensait avoir suffisamment réfuté le socialisme en l'acculant au communisme de la consommation. Ce qui ne saurait plus être objet de propriété privée, ce sont seulement ces moyens d'exploitation de la nature qui permettent aussi à leur propriétaire d'exploiter le travail des autres ; par exemple chacun posséderait ses aliments, ses vêtements, son logement, personne ne posséderait une usine. Les valeurs créées par les modes de production collectifs ne se prêteraient plus qu'à l'appropriation collective.

Dans une économie ainsi délivrée des dîmes de toutes sortes prélevées par les détenteurs du capital, les droits personnels de tous pourraient être enfin respectés. La remarque est aujourd'hui banale — le « Centenaire du Code civil », célébré à grand renfort de critiques, l'a imposée à l'attention publique — nos Codes ont surtout montré jusqu'ici la préoccupation d'organiser les droits des propriétaires ; quant à défendre la sécurité, la santé, la dignité des non-propriétaires, il semblait que ce fût le moindre de leurs soucis. On a pu répéter de la plupart des systèmes de lois dont le XIXe siècle s'est contenté ce que Tocqueville disait de certaines lois anglaises : elles offrent le plus possible de *commodités* aux riches, mais peu de *garanties* aux pauvres. Une société socialiste renverserait enfin l'ordre des préoccupations. Assurer d'abord à tous ses membres le nécessaire physique et le nécessaire moral, ménager au plus infime le minimum de puissance indispensable pour qu'il s'élève à la liberté, voilà les fins qui primeraient les autres dans « l'État populaire de travail ».

*
* *

Mais si votre société, par ce nouveau système de répartition, donne toute satisfaction aux besoins normaux du peuple, l'activité de la production ne risque-t-elle pas d'en être gênée et ralentie ? Sur ce miel « garanti » craignez le sommeil des abeilles.

Le grand malheur, direz-vous, si l'ouvrier cesse un peu de n'être, selon les expressions de Marx, qu'un appendice de la machine, si l'homme relève plus souvent la tête ? — Mais ici apparaît la difficulté qui tient à l'existence de nations différentes, inégalement mûres pour l'institution du socialisme. Comment l'expérimenter chez l'une si les autres ne se prêtent en aucune façon à l'expérience ? Votre société socialiste ne songe pas sans doute à se retrancher de l'univers par quelque muraille de Chine. Elle ne prétend pas opérer sa réforme économique « en vase clos ». Il faudra bien qu'elle garde le contact, qu'elle reste en relations avec les sociétés individualistes. Croyez-vous que celles ci, fortes de leur production restée active, s'interdiront de venir encombrer votre marché de produits moins coûteux, avilissant ainsi vos produits plus humainement mais par là même plus chèrement obtenus, bousculant du coup toute cette économie nouvelle qui vous était nécessaire pour garantir les droits de tous ?

C'est l'objection bien connue de la concurrence commerciale internationale. — On atténuera la gravité de cette objection, en observant d'abord que le socialisme n'accepterait nullement le reproche d'oublier les nécessités ou de négliger les intérêts de la production. Pour partager les œufs, lui a-t-on répété, vous tuez la poule. Vous paralysez la production pour organiser une répartition plus juste. Les socialistes peuvent répondre que ce n'est pas seulement notre système de répartition, c'est encore, ou c'est d'abord notre système de production qu'ils battent en brèche. Ce sont les gaspillage de l'organisation capitaliste qu'ils se font fort d'économiser. Surproduction ici et là sous-production ; accumulation de marchandises qui manquent de débouchés, ou raréfaction des objets de première nécessité, que la classe ouvrière consommerait aisément, mais qu'elle n'est pas aujourd'hui capable de payer convenablement : toutes ces déperditions pourraient être évitées sans doute si on tenait plus compte des besoins normaux de tous, si on organisait la production pour la satisfaction de ces besoins, et non pour la multiplication des profits d'une minorité. Ouvrez le petit livre de M. Vandervelde sur le *Collectivisme et l'Évolution industrielle* : vous y verrez que c'est surtout du point de vue de la production qu'il entend démontrer la supériorité de l'organisation socialiste. Conformément à la pensée saint-simonienne, rendre impossible l'exploitation de l'homme par l'homme, ce serait du même coud rendre possible une exploitation plus rationnelle de la nature par l'humanité.

Par cela même qu'elle serait moins anarchique, la production, tout en étant plus « humaine », devrait donc être finalement moins coûteuse dans une société socialiste. C'est pourquoi on conçoit que celle-ci ne soit pas condamnée fatalement à pâtir de la concurrence des sociétés individualistes, et puisse, tout en réorganisant son régime intérieur, continuer avec elles les échanges nécessaires. Évidemment, entre des sociétés où les valeurs seraient estimées en termes si différents, les relations économiques seraient compliquées. Et sur plus d'un point peut-être, pendant qu'elle se réorganiserait et en attendant la réorganisation analogue des autres, la société socialiste serait amenée à « protéger » sa nouvelle industrie. Mais ce protectionnisme au profit de tous ne présenterait pas les inconvénients que les socialistes ont si souvent reprochés au protectionnisme des sociétés capitalistes. Et peu à peu ce seraient des traités de travail qu'il pourrait substituer à nos traités de commerce...

Mais si les sociétés individualistes, non contentes de faire concurrence à la société socialiste, restent capables de lui faire la guerre ? Notre effort ne va-t-il pas être paralysé définitivement par le régime de la paix armée ? Combien de fois n'a-t-on pas répété qu'il y avait contradiction à vouloir préparer à la fois l'œuvre de vie et l'œuvre de mort. Celle-ci vole les ressources dont celle-là a besoin. Tant de millions monopolisés pour la préparation de la défense nationale, c'est là ce qui vous empêche et vous empêchera éternellement d'organiser l'assurance sociale.

L'objection vaut contre un réformisme timide, qui ne peut demander ses ressources qu'à des impôts dont on sait trop que l'élasticité a des limites. Conserverait-elle sa force devant un régime socialiste? N'oublions pas qu'ici, par hypothèse, le gaspillage capitaliste est évité, la productivité du travail, mieux adapté aux besoins, est accrue, les plus-values reviennent toutes à la collectivité. Pour faire face aux dépenses qui intéressent tous ses membres, celle-ci verrait donc en réalité ses ressources s'élargir. Et puis, par cela même qu'un règlement plus rationnel de la production ne l'obligerait plus à la conquête inquiète des débouchés, elle aurait plus de facilités sans doute pour réduire progressivement les dépenses militaires. Elle se bornerait décidément à préparer, en effet, la *défense* nationale. Sur son sol, autour des richesses qui seraient enfin le patrimoine de tous, la nation armée serait invincible.

Comme pour supporter le choc de la concurrence commerciale, il est donc vraisemblable qu'une nation socialisée aurait les reins assez solides pour porter le poids de la paix armée. Le socialisme n'est pas réduit à attendre, pour entrer dans les faits, l'heure problématique où toutes les sociétés de la terre seraient absorbées dans l'unité d'un seul empire. Dès à présent, dans des cadres de l'organisation nationale, l'établissement d'un régime socialiste ne serait pas impossible.

*
* *

Il faut aller plus loin et montrer qu'en tous cas, pour l'établissement d'un régime socialiste, les cadres de l'organisation nationale seraient nécessaires.

On a pu en effet mesurer d'un coup d'œil l'immense besogne d'administration dont le socialisme aurait à s'acquitter pour réformer, non seulement le système de la répartition, mais encore et surtout celui de la production; s'il veut mener à bien cette tâche, force lui sera d'utiliser la puissance concentrée des États.

Il y a peu de formules plus fécondes en illusions que celles dont s'est contentée longtemps la tradition socialiste, au sujet de l'État. L'État n'est qu'un arc-boutant pour la barrière qui sépare les classes; la barrière enlevée, l'arc-boutant tombe de lui même. Du moins, s'il subsiste un État, il ne ressemble pas plus à l'État d'aujourd'hui qu'un facteur à un gendarme; l'administration des choses est définitivement substituée au gouvernement des personnes.

En réalité, l'État serait-il déchargé du souci de défendre le privilège des classes possédantes — son principal office aujourd'hui, à en croire les socialistes — cela ne prouve nullement qu'il n'aurait plus besoin de gouverner les personnes, ni de mettre sa force au service du droit. Êtes-vous encore assez optimistes pour penser que du jour où la propriété individuelle des moyens de production aura été abolie, crimes et délits seront impossibles, étant inutiles? Même dans une société qui garantirait leur satisfaction aux besoins élémentaires de tous, les raisons manqueraient-elles aux individus de s'envier et de se battre? Dans les « Clairières » les mieux aménagées les passions continueraient de rôder, avec leur masque et leur couteau...

Au surplus, à supposer que la besogne de « l'État-gendarme » doive être simplifiée, en effet, combien celle de « l'État-facteur » serait compliquée du même coup! S'il s'agit non seulement de garantir à tous le minimum nécessaire à une vie humaine, mais surtout de régler la production générale en l'adaptant aux besoins, c'est-à-dire de substituer en ces matières la prévoyance collective aux tâtonnements individuels, quelle énorme quantité de statistiques il faudra centraliser! Dans la république socialiste les statisticiens seront rois.

Et nous entendons bien que les associations professionnelles, les Fédérations de syndicats ouvriers, désormais propriétaires, seront chargées chacune

dans leur partie de rassembler les informations, et d'élaborer les règlements. Mais si l'on ne veut pas que cette « autonomie » n'aboutisse qu'à substituer à l'intérieur de la société socialiste, les grandes guerres professionnelles aux petites guerres individuelles d'aujourd'hui, il faudra bien sans doute que ces Fédérations soient elles-mêmes dominées par quelque pouvoir central, régulateur de l'ensemble et défenseur désigné, contre les groupements particuliers eux-mêmes, des intérêts de tous les individus.

Qu'est-ce à dire sinon que, quelque crédit que l'on fasse au « fédéralisme économique » les organes de la centralisation resteront, pour cette administration nouvelle, plus que jamais indispensables? En deux mots comme en cent il y faudra toute la puissance d'un État, et d'un État, porté, soutenu, aidé par une nation — c'est-à-dire une société où une certaine communauté de langage, d'habitudes et de sentiments, nécessaire pour l'efficacité des réglements publics, rende possible une auto-réforme collective.

Comment le socialisme prétendrait-il, se passer, pour ordonner enfin ce qu'il appelle l'anarchie économique, de ces « foyers de lumière concentrée », de ces « centres d'action rapide »? Autant vaudrait déclarer que pour marcher plus vite, dans la société nouvelle, on s'abstiendra soigneusement d'utiliser les routes préparées par la société ancienne.

Mais prêter ces instincts de révolution impulsive et destructive au socialisme contemporain, ce serait sans doute ne rien comprendre à la mission qu'il s'assigne. S'il se présente comme « scientifique » c'est pour bien marquer qu'il entend, non pas perdre pied dans l'utopie, mais garder le contact avec les réalités historiques. Le principal secret qu'il se flatte d'apprendre au prolétariat, on pourrait dire que c'est l'art de cueillir les fruits mûrs. La force ouvrière ne fera rien que profiter de la force des choses; la révolution sociale ne sera que le couronnement d'une évolution économique spontanée. Qui donc osait insinuer, en ce sens, que le socialisme scientifique est essentiellement, à le bien entendre, un opportunisme? Ce qu'il répète de la concentration dans l'ordre économique est vrai aussi de la concentration dans l'ordre politique. Là aussi il faut que le prolétariat apprenne à manier, au profit de tous, les faisceaux noués par l'histoire. Les étais sont sous sa main des béliers tout préparés. Sous sa direction, l'organisation nationale est prête à se retourner contre l'exploitation capitaliste.

*
* *

Par où l'on comprend du même coup pourquo cette opération de « conversion » socialiste pouvait sembler en France plus aisée qu'ailleurs. Que faut-il en effet pour qu'elle paraisse à la fois nécessaire et possible? La plus grande unité de l'État, et la plus grande liberté du peuple. Or ne semble-t-il pas que notre histoire nationale se soit donné pour tâche de réunir ces deux conditions? S'il est « contradictoire que le peuple soit misérable et souverain », il est naturel que le peuple concerte le plus d'efforts pour se sauver de la misère dans le même pays où il a conquis d'abord la plus large part de souveraineté. C'est pourquoi on pouvait penser que la France, par cela même qu'elle avait donné au monde le signal des libertés intellectuelles et politiques, serait appelée aussi à incarner la première unité socialiste. C'est pourquoi on pouvait soutenir, si la vraie fidélité aux traditions est la fidélité active — celle qui ne se contente pas d'en baiser les racines, mais s'efforce de leur faire porter tous leurs fruits — que les socialistes étaient les serviteurs les plus fidèles de la tradition française.

A ceux qui prétendent concilier dans leurs consciences les tendances socialistes et les sentiments patriotiques, ce ne sont donc pas les arguments qui manquent, surtout chez nous. Et si simples qu'ils puissent nous paraître, il n'était sans doute pas inutile de les dénombrer une fois de plus, puisque tant d'esprits à l'heure actuelle, à gauche comme à droite, semblent les oublier de parti pris...

C. Bouglé.

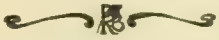

LE CHATEAU DES DEUX AMANTS

IV

A la fin de septembre, le fils de notre fermier vint à Isnanville en congé de convalescence. C'était un beau gas qui avait laissé au village la réputation d'un mauvais sujet. Il s'était engagé dans l'infanterie de marine et arrivait d'Indo-Chine où il avait pris les fièvres. Bien qu'on l'eût renvoyé chez lui pour se reposer, son père jugeant, en bon Normand, qu'il convient de travailler pour avoir droit à la pitance, se déchargea sur lui du soin d'entretenir le jardin du château.

Robert Cotel s'acquittait de sa besogne avec une nonchalance qui était autant d'un paresseux que d'un malade, et il roulait dans sa journée plus de cigarettes qu'il ne donnait de coups de râteau. Il m'arrivait souvent de le distraire de son semblant d'ouvrage en allant bavarder avec lui. Ce garçon

(1) Voir la *Revue Bleue* du 10 février 1906.

m'intéressait et m'amusait avec ses récits de voyage, qu'il faisait en beau parleur qui a vu — et su voir — du pays, et qui s'estime en conséquence très supérieur à son milieu. En voilà un, c'était certain, que la ville guettait au sortir du régiment! Il méprisait la campagne et les paysans, tout imbu d'ailleurs d'idées modernes, comme il disait, grâce auxquelles il me parlait avec aplomb et suffisance comme à un égal, et encore! Associé à une femme de plus en plus maussade, avec qui la causerie devenait impossible, chaque mot étant pris par elle à contre-sens, j'en étais réduit, dans mon désœuvrement, à apprécier la société de ce soldat jardinier.

Je ne sais à quel propos je lui parlai un jour des derniers propriétaires du château et de leur réputation.

— Ah! oui, fit-il, des tourtereaux!

Et il se mit à ricaner en dedans. Je lui demandai ce qui l'égayait de la sorte.

— Ça me rappelle une drôle d'histoire, répondit-il. Il n'y a rien de tel comme les amoureux pour bien se disputer; mais ces deux-là, quand ils s'y mettaient, ils n'y allaient pas par quatre chemins!

A cette révélation, je tombai de mon haut. Le couple, si uni qu'il en était légendaire, était donc, comme tous les autres, sujet à la discorde! Le contraire était en effet trop merveilleux pour être vraisemblable. Je pressai Robert Cotel de me confier son histoire.

— Après tout, dit-il, maintenant qu'ils sont morts, on peut bien raconter çà. Et puis, vous qui ne les avez pas connus, vous aurez moins de mal à me croire.

« Il faut que je vous dise d'abord, qu'à cette époque-là, je fréquentais avec la femme de chambre du château. On est jeune, n'est-ce pas; c'est l'âge qui veut ça. Seulement j'étais obligé de prendre des précautions, rapport aux arias; et, ni plus ni moins qu'on voit dans les livres, je m'introduisais la nuit par la fenêtre. Une échelle contre le mur, et le tour était joué.

« Voilà donc que j'avais signé mon engagement, et j'étais à la veille de mon départ. Dame! ce soir-là, j'avais un coup de trop dans le nez. On n'est pas tous les jours pour s'en aller au bout du monde; on boit avec Pierre, avec Paul; il faut bien se donner du cœur au ventre et rire un brin avant de se quitter. Dans cet état, je vins faire mes adieux à ma connaissance, mais quant à mettre une échelle debout, c'était une autre paire de manches. De l'affaire, je suis resté en bas, ce qui m'a pour de sûr empêché de me casser les reins; seulement il n'y avait plus d'amour, et je n'ai jamais revu l'autre, là-haut, qui rageait, comme vous pensez.

« Après avoir tortillé au pied du mur, en homme saoûl, pendant je ne sais combien de temps, je pris le parti de m'en retourner à la ferme. La nuit était plus noire que l'encre. Je perds ma direction et je passe bravement à travers la pelouse, ici, en plein sur le devant du château. Je n'eus l'idée que je pouvais me faire pincer comme un voleur, qu'en apercevant de la lumière à la fenêtre des patrons. Le trac me prend, et comme un imbécile, au lieu de me tirer des jambes, je ne bouge plus. Mais le patron se fichait bien de moi, je vous le promets. Il gesticulait dans sa chambre, pire qu'un possédé, et il tendait le poing, et il se frappait la tête et l'estomac. Le plus drôle, c'est qu'avec tout ce branle-bas, on n'entendait pas un son de voix. M'est idée qu'il ramassait sa dame tout bas pour ne pas faire de bruit, rapport aux domestiques. Pour finir, voilà-t-il pas qu'il se met à brandir un revolver. Je me dis : « Bon! il va la tuer... », et cette fois, je me trotte.

« Je partis le lendemain au chant du coq, et vous supposez que je n'allais pas me vanter à personne de mes farces et du reste. Et puis je commençais à me demander si je n'avais pas eu la berlue. Même dans le moment que je vous parle, voilà que je me le demande encore. Ce qui est bien certain, c'est que la patronne n'a pas été assassinée cette nuit-là, puisqu'elle est morte de maladie un an après.

Et Robert Cotel, détachant une feuille de son cahier de papier à cigarettes, rit avec complaisance de ce bon mot de la fin.

Moi, je restais rêveur. Le revolver! c'était, même par vaine menace, d'une éloquence exagérée pour une querelle de bons époux. Si excédés que nous fussions l'un de l'autre, Henriette et moi, nous n'en étions pas encore là.

Il ne faut pas toucher aux légendes, le moindre accroc leur est fatal. Le scepticisme ne sait point se limiter. Mon cerveau dans son oisiveté trotta. Et m'amusant à établir une assimilation complète entre notre cas et celui de nos prédécesseurs, je construisis tout un roman.

Je me rappelais les paroles de Louis Barrier : « Quelle situation eût été celle de mes amis, disait-il, si, leurs vaisseaux brûlés, ils avaient fait fausse route? » Qui sait, en effet, si comme nous ils ne s'étaient pas trompés, et si par amour-propre ils n'avaient pas refusé d'en convenir publiquement? A quels sentiments n'en arriverions-nous pas, nous autres, en continuant la vie commune? Les moments n'étaient pas rares où je me surprenais de la haine contre Henriette.

Le terrible, c'est qu'en dépit des récriminations, maintenant formelles, nous nous entêtions à ne point vouloir avouer notre défaite. Le rêve d'amour s'était évanoui, nous faisions un mauvais ménage, c'était

chose entendue, mais qui le devait rester pour nous seuls. Une séparation, ou tout au moins un changement d'existence, si tôt après avoir fait claquer les portes derrière nous, voilà qui nous semblait inadmissible, par crainte du qu'en-dira-t-on. En tant que femme, Henriette était à cet égard bien plus chatouilleuse que moi. Elle se résignait à tout plutôt qu'à la risée, et, par esprit de vengeance, pour se consoler au spectacle de mon déboire, elle se disait résolue à passer l'hiver à la campagne.

Depuis que Robert Cotel m'avait conté l'épisode dont il avait été témoin par surprise, il m'arrivait parfois de songer à la théorie que mon original de visiteur avait esquissée sous prétexte de fortifier ses vœux de félicité; elle ne me paraissait plus aussi saugrenue qu'alors. Je me demandais si réellement nous n'avions pas subi quelque maligne influence dans cette maison où il avait suffi que nous fussions entrés pour commencer d'être désunis. Mais je fis bientôt une découverte, capable de me convaincre, et qui me bouleversa.

J'avais retiré, pour la changer de place, une des gravures qui étaient accrochées au mur de ma chambre. La tenture m'apparut légèrement décousue à cet endroit; en y mettant la main je sentis un vide, et, à ma grande surprise, je ramenai un petit flacon de verre, caché là-dedans, qui renfermait un restant de poudre blanchâtre.

J'examinai ma trouvaille, et aussitôt une idée qui pouvait bien être monstrueuse me traversa l'esprit. L'expérience était aisée qui permettait de détruire ou de confirmer mon soupçon; je versai le contenu de la fiole sur les charbons du foyer. Jamais je n'oublierai cette odeur alliacée, si subtile mais si caractéristique, qui se dégagea. Mouillé d'une sueur froide, les jambes coupées par l'émotion, je me laissai tomber sur une chaise, et les péripéties du drame se déroulèrent sous mes yeux, recréés par mon imagination.

Oui, l'on sacrifie tout à l'amour parce qu'on le croit éternel, mais le temps de l'amour est compté et l'heure vient où l'on découvre que l'on a manqué sa vie. C'est alors le tour de la haine. Au fur et à mesure qu'elle grandit quelles idées ne suggère-t-elle pas dans la retraite? Enfin l'on n'attend plus la délivrance que d'un crime. Car c'était bien un crime, j'en avais la certitude, que le hasard m'avait révélé. On ne cache pas de l'arsenic dans les murs avec d'innocents desseins. Je me souvenais des détails que l'on m'avait donnés sur la maladie mystérieuse qui avait emporté Mme Lambrun : ils se rapportaient tous à un empoisonnement. Et cette victime qui refusait les soins n'avait-elle pas par là même avoué qu'*elle savait*? Sans doute, elle s'était sacrifiée, prouvant ainsi qu'elle seule était capable d'aimer jusqu'à la mort. Mais le meurtrier, une fois libre, s'était aperçu que l'impunité ne garantit pas du remords et que certains succès ne sont efficaces que s'ils arrivent à leur moment. Il était trop tard maintenant pour qu'il lui fût loisible de refaire son existence; le poison ne lui avait procuré qu'une effroyable solitude. Un train passait : il se jeta sous les roues...

Aujourd'hui, je suis un peu pareil à Robert Cotel, le jardinier, qui ne savait trop si sa vision d'une querelle à main armée n'avait pas été le fait de l'ivresse. Je me demande si l'état d'esprit où je me trouvais à cette époque ne m'a pas incité à composer arbitrairement un roman-feuilleton sur d'hypothétiques données. Est-il plausible qu'avec mes propres lumières j'aie su découvrir ce dont un ami intime n'avait pas eu la moindre intuition? Il est fort probable que si mon mariage avait été heureux, je n'aurais pas cherché midi à quatorze heures.

Quoi qu'il en soit, le résultat de mes réflexions fut tel qu'il me parut impossible de demeurer davantage dans ce château où de vieilles pensées sinistres, tapies dans tous les recoins comme des oiseaux de nuit, devaient se tenir prêtes à m'assaillir. Pris de peur, je voyais l'aventure des deux amants se recommencer, telle que je l'avais imaginée.

Le soir même je déclarai à ma femme mon intention formelle de quitter Isnanville au plus tôt. Henriette ne voulut pas reconnaître qu'elle ne souhaitait rien davantage; elle me prêta pour s'innocenter tous les sentiments qui étaient les siens, et que j'avouai crûment partager. Nous nous reprochâmes le passé, le présent, voire l'avenir, et de griefs en griefs nous en arrivâmes à prononcer les mots irréparables.

Cependant nous vécûmes ensemble quelques mois encore après notre retour à Paris. Faut-il croire qu'il y avait quelque chose de pernicieux dans l'atmosphère du château d'Isnanville? Aussitôt que nous en fûmes sortis, nous cessâmes de prendre notre cas au tragique; ce fut fini de la discorde, et chacun n'accusant plus que soi-même de son erreur, nous nous supportâmes mutuellement tant bien que mal, jusqu'au jour où nous séparâmes à l'amiable. On me dira peut-être que cette tranquillité fut simplement le résultat de notre changement de vie. Il se peut. Comme en définitive, je ne sais rien de positif quant aux dessous de l'histoire des deux amants, je me garderai bien de prendre à mon compte la bizarre conviction de Louis Barrier, et d'affirmer que le passé de ce couple a exercé une action quelconque sur mon ménage.

ÉDOUARD DUCOTÉ.

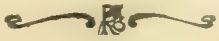

LE TRÈS HONORABLE JOHN BURNS OUVRIER MÉCANICIEN

Un des centres d'observation les plus commodes pour les étudiants des choses anglaises se trouve dans le couloir, qui relie la Chambre des communes à celle des Lords. Abrité derrière les groupes peu nombreux de solliciteurs, on voit passer toutes les silhouettes connues du Parlement britannique. Dans le *lobby*, qui conduit à la Chambre haute, c'est un va-et-vient de riches toilettes et de redingotes correctes. Il est impossible de refuser à quelques-uns de ces pairs d'Angleterre, vieillards arrivés au faîte des honneurs, ou jeunes hommes, héritiers d'un nom illustre, une distinction aristocratique. Affiné par une culture intense ou par une longue hérédité, entretenu par l'aisance et par les sports, le type anglo-saxon a conservé sa force germaine et son masque romain. J'en étais là de mes réflexions, lorsque John Burns vint à moi, la main tendue. Petit et râblé, boutonné dans son veston et coiffé de son chapeau de paille, la barbe en pointe, le député de Battersea semblait appartenir à une autre race. Il m'apparut comme un symbole de la démocratie anglaise. De toute sa personne se dégage une intense expression d'énergie disciplinée. Il suffit de regarder cette silhouette fortement charpentée, à l'ossature puissante, aux muscles inlassables, pour comprendre toutes les légendes qui courent sur la force physique de John Burns. N'aurait-il pas un jour, dans un meeting, ramassé dans la foule et porté à bras tendus jusqu'à la porte un camarade évanoui? Hors du col rabattu, noué d'une cravate rouge, la tête, soutenue par des muscles dont on voit les lignes vigoureuses, se dresse, figée dans une expression de volonté obstinée. Sous les sourcils en broussailles, le regard brille, immobile. Sous les poils de la moustache et de la barbe, les lèvres restent serrées et tenaces. Seules les rides, dessinées par l'effort, marquent le visage. On y chercherait en vain les mouvements de physionomie, que provoquent les raffinements de la sensation ou les spontanéités du sentiment. Tout est sacrifié à la force du vouloir.

La vie de John Burns est une victoire de l'énergie morale. Son éloquence en est l'expression. Ses idées en sont l'incarnation.

*
* *

Le 18 décembre, le nouveau ministre recevait les félicitations des ouvriers et patrons de la *Price's patent Company*, la fabrique de bougies, où John Burns avait travaillé comme apprenti. Il répondit comme il suit :

« Dites, je vous en prie, à l'état-major et aux travailleurs, combien j'apprécie leurs cordiales félicitations. Je suis profondément touché par l'affectueux message de fraternité, qu'ils ont tous envoyé à leur ancien ouvrier, voisin et camarade. *Price's* est le premier endroit où j'aie travaillé comme enfant, et l'intérêt que je porte à sa prospérité et à ses progrès a toujours été fait de sympathie et d'estime. Je serai toujours heureux d'apprendre les succès de la maison; et ce plaisir sera maintenant accru par le fait que les souhaits cordiaux de tous ceux qui y sont attachés me suivent dans ma nouvelle carrière. »

La lettre est caractéristique. La personnalité de J. Burns s'y révèle tout entière. Il a voulu rester un ouvrier.

John Burns est né au mois d'octobre 1850, dans le faubourg de Londres, à Battersea. Au XVIIIe siècle s'étalait, de l'autre côté de la Tamise, un village coquet : Bolingbroke, un des orateurs les plus éloquents qui aient illustré le Parlement britanniqne, un des écrivains les plus brillants qu'ait connus la littérature anglaise, vécut paisiblement à Battersea et voulut reposer dans sa vieille église. Sa tombe est le seul souvenir qui subsiste du bourg ancien. Aujourd'hui, par de là le parc monotone et sali, envahi par des flots d'enfants, s'étendent à perte de vue les rues mornes, les maisons sombres d'un faubourg ouvrier.

La famille de John Burns appartenait aux rangs les plus modestes de ses habitants.

« J'ai depuis ma tendre enfance, disait, il y a dix-neuf ans, le ministre, aux juges d'Old-Bailey, devant lesquels il était traduit pour avoir prononcé des discours trop ardents, j'ai été en contact avec la pauvreté sous ses formes les plus hideuses. »

Tout gamin, il aidait souvent sa mère à rapporter de Park-Lane au logis, le panier de linge sale, par les nuits d'hiver les plus rudes. Au fond du panier, on avait mis quelques morceaux de pain ou de gâteau pour John Burns et ses frères. Un matin, à une heure, sur leur route vers Vauxhall, la mère et l'enfant déposèrent leur lourde charge pour se reposer près du Palais du Parlement : et le gars de s'écrier :

« Maman, si j'ai la force et la santé, plus tard, aucune mère ne travaillera comme vous le faites aujourd'hui. »

A dix ans, il est employé dans la fabrique de bougies qui appartenait à la *Price's patent Company*. Il devient apprenti mécanicien ; et dans les cours du soir, dont il est l'auditeur assidu, le gamin acquiert les connaissances nécessaires à sa profession. Les besoins, autant que l'esprit d'aventures, propres à sa race, le poussent à s'expatrier.

A vingt et un ans, il s'embarque comme contremaître mécanicien sur les steamers anglais qui font le service dans le Bas Niger. Il a rappelé ce souvenir

venir à M. Chamberlain dans un discours justement célèbre, prononcé aux Communes, le 6 février 1900 :

« Je suis allé pour un an dans l'Afrique occidentale; j'étais là, — l'honorable député l'ignore probablement, — comme mécanicien employé par une Compagnie dont le ministre des Colonies était un actionnaire largement rémunéré. Je sais comment les indigènes sont traités et je dirai qu'il y a une tendance en Afrique, grâce, dans une importante mesure, aux agents de notre administration civile et aux capitaines de notre marine, à faire respecter la bonté ; la situation des indigènes y est supérieure à ce qu'elle est dans d'autres parties ; elle n'est point cependant aussi satisfaisante que bien des personnes veulent le penser. J'ai vu commettre des actes de cruauté, qui m'ont rempli de honte pour mon pays. »

En Afrique, comme à Londres, l'énergie morale restait le caractère dominant de cette vigoureuse personnalité. Enfant, John Burns aide sa mère et pense à ses frères. Apprenti, il inspire le respect par sa conscience et sa discipline. Mécanicien, il suit avec régularité les cours du soir. Contremaître, embarqué sur un vapeur, dans des pays malsains, il proteste contre les actes de cruauté et étonne ses camarades par sa sobriété. Son anti-alcoolisme était proverbial et à bord, il était connu sous le sobriquet *Burns-pot à café*. Grâce à ces privations, il met de côté la majeure partie de ses salaires. Quand il eut économisé une somme rondelette, John Burns quitte le Niger et revient en Europe. Il consacre tout son pécule, — et l'anecdote est caractéristique — à développer son instruction. Il n'achète point des livres : ce n'est point une culture générale qu'il ambitionne. Il dédaigne les idées. Il recherche les faits et le jeune contremaître va passer plusieurs mois à voyager en Europe. Lorsque les économies furent épuisées, John Burns revint à Londres, se remit au travail, redevint ouvrier mécanicien.

*
* *

Aux environs de 1880, une poussée socialiste ébranle les masses populaires. Favorisées par des crises commerciales, sans précédent, depuis les débuts de l'ère libre-échangiste, les idées marxistes sont importées en Angleterre.

John Burns est un des premiers ouvriers qui ait adhéré, en 1884, à la *Social Democratic Federation*, le seul groupement marxiste qu'ait connu l'Angleterre. Immédiatement, ses connaissances précises, sa mémoire fidèle, sa vigueur oratoire le désignent pour les premiers rangs. En 1885, il est choisi comme candidat dans la circonscription de West-Nottingham par la *Social Democratic Federation*. Les premiers discours du futur ministre radical sont caractérisés par des audaces violentes :

« Après quarante-trois ans de libre-échange, après soixante-dix ou quatre-vingts ans de concurrence illimitée et de monarchie constitutionnelle, ne pouvons-nous pas considérer comme un scandale pour la civilisation du XIXe siècle, que nous ayons neuf millions d'Anglais, à la veille de tomber dans la mendicité? Ni les libéraux, ni les tories, ne sont allés jusqu'au fond de la question... Il est temps que l'ouvrier ne serve plus de volant aux deux partis politiques... Est-ce que la Chambre des communes, telle qu'elle est constituée, est faite pour inspirer la confiance, avec ses six cent cinquante propriétaires fonciers et capitalistes, et ses deux seuls représentants ouvriers? »

Le jeune socialiste est battu par six cents voix de majorité.

Les événements se précipitent. La crise de chômage s'accentue. Des manifestations violentes sont organisées à Londres : John Burns y joue un rôle prédominant. Le 22 novembre 1886, il prend le parole au meeting célèbre de Trafalgar Square. Après avoir flétri

« les traîtres, qui ont trahi les droits du travail en remerciant un prince pour sa charité, au lieu de demander justice pour les ouvriers »,

l'orateur continue comme il suit :

« La pauvreté actuelle est entièrement due au système capitaliste tel qu'il fonctionne. Le capital a réduit les travailleurs à n'être plus que des automates mécaniques, qui produisent la richesse dont d'autres jouissent. Le remède que nous proposons pour l'état de chose actuel est l'institution immédiate de travaux ds secours, répondant à la définition que nous en avons déjà donnée. On nous dit qu'ils ne suffiront pas pour résoudre le problème. Mais nous autres socialistes, nous désirons nous rapprocher par une législation progressive d'une forme de coopération, qui garantisse aux travailleurs la valeur complète de ce qu'ils ont produit. »

Le 8 février 1887, il dirige la manifestation d'Hyde Park. La police est repoussée, les grilles arrachées, et le meeting a lieu sur les pelouses du parc aristocratique. Au retour les troupes se débandent. Les fenêtres des clubs à Piccadilly sont cassées à coup de pierres. Des magasins sont pillés dans deux rues de Mayfair. Traduit en justice, avec trois de ses camarades, sous l'inculpation d'avoir organisé une conspiration séditieuse, John Burns est acquitté. Il avait établi par preuves et témoins qu'il condamnait tous les actes de violence et s'était efforcé de les empêcher. Le *leader* ouvrier n'en passa pas moins un mois en prison. Dans ses efforts pour établir le droit du peuple à tenir des meetings sur Trafalgar Square, il avait témoigné d'un insuffisant respect pour la police. Cette retraite inspire au jeune marxiste des réflexions salutaires. Aujourd'hui encore, il proclame volontiers tout ce qu'il doit à cette période de méditations forcées. Le prisonnier eut l'occasion de

réfléchir sur le problème social. Il comprit mieux l'insuffisance des solutions théoriques et des manifestations brutales. Il chercha des remèdes pratiques. Il sut les trouver.

En 1888, les électeurs de Londres sont appelés à nommer leur premier *County Council*. John Burns est, avec le philosophe radical Frédéric Harrison et le grand seigneur whig Lord Rosebery, l'un des nouveaux élus. La création de cet organisme municipal constitue une date dans l'histoire sociale du Royaume-Uni. Le *London County Council* imprime par son exemple une décisive impulsion à l'activité industrielle des corps élus. Il socialise hardiment les maisons à bon marché, les tramways, les lavoirs, les bateaux-mouches, etc... et dans cette municipalisation, qui constitue une des solutions britanniques à la question ouvrière, John Burns joue un rôle prépondérant. Il fait partie des commissions importantes du *London County Council*. Et au sein du Conseil municipal de Battersea, il applique la même méthode, défend les mêmes solutions. En 1892, la grève des *dockers* du port de Londres permet à l'ex-marxiste de travailler à l'extension du trade-unionisme, cette seconde forme du socialisme anglais. Son inépuisable énergie lui vaut l'admiration des travailleurs, tandis que sa ferme modération lui gagne l'estime des témoins impartiaux. Le cardinal Manning, qui s'était intéressé à la cause des débardeurs, se plaisait à rendre hommage à John Burns et à reporter sur lui tout l'honneur de cette victoire pacifique. La grève de 1892 est une date dans l'évolution du Trade-Unionisme anglais. Les manœuvres se décident à accepter un organisme, réservé jusqu'ici à l'aristocratie ouvrière, aux *skilled workmen*. Ils apportent au mouvement syndicaliste, une force agissante et des idées nouvelles. Ils rajeunissent le personnel, autant que le programme des *trade-unions*. Progressivement leur congrès annuel abandonne les formules des économistes classiques et accepte les idées socialistes : la nationalisation du sol, la journée de huit heures, le salaire minimum. L'action de John Burns a contribué à cette importante évolution. Et lorsqu'en 1892, les électeurs de Battersea l'envoient siéger aux Communes, il inaugurait une troisième étape de la poussée ouvrière : la constitution, au sein du Parlement, d'un groupe indépendant, serviteur docile des intérêts corporatifs. Le nom de John Burns, sa haute personnalité, son action [illegible] sont inséparables de l'histoire du mouvement social, dans les vingt dernières années.

*
* *

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir, comme cela m'est arrivé, à côté de John Burns, les rues de Battersea. Les femmes, sur les pas des portes, les passants, du haut des tramways, les gamins dans les rues adressent des saluts joyeux à *good old Jack!* Par son costume, par sa maison, par ses habitudes, il est resté un des leurs.

Rebelle aux usages corrects, le député-ministre s'est refusé à arborer le tube et la redingote. En veston et en chapeau-melon, les mains dans ses poches, il parcourt les rues de sa circonscription. Fidèle aux traditions anglaises, il s'intéresse aux batailles sportives. John Burns est un rameur émérite et un joueur de cricket redoutable. Chauvin comme tous les travailleurs anglais, il remplace parfois les *matchs* par des marches militaires. Ne lui est-il pas arrivé récemment, pour vaincre une fatigue cérébrale, de suivre à pied, pendant dix jours, les troupes en manœuvres ? Rien ne distingue la maison de John Burns de celles des contremaîtres, ses voisins. Elle est bâtie des mêmes briques, taillée sur le même modèle. Le député ouvre lui même sa porte. Ses enfants vont à l'école primaire. Seule, la supériorité de sa bibliothèque distingue le *home* de John Burns. Avec une patiente méthode, il a recueilli tous les documents manuscrits ou imprimés relatifs à l'histoire de la poussée ouvrière, dont il fut l'un des pionniers. Et cette collection unique à Londres doit aujourd'hui être consultée par tous les étudiants curieux des choses sociales. John Burns ne se sépare des travailleurs ses camarades que parce qu'il est mieux à même qu'un autre de raconter leur histoire. Ouvrier il fut, ouvrier il est resté.

Un jour John Morley demandait à celui qui devait être son collègue, comment les salariés pouvaient accepter avec résignation les incertitudes d'une vie, que des crises économiques peuvent subitement bouleverser.

— L'ouvrier, répondit John Burns, s'engage dans la vie industrielle, comme un soldat qui part pour la guerre. Il sait parfaitement que, dans la minute qui suit, il peut avoir une balle dans la tête et que tout sera fini. Il le sait. Il s'en tire comme il peut. (*He makes the best of it*).

Cette énergie batailleuse, qui trouve à se déployer je ne sais quelle joie farouche, explique la vie de John Burns. Elle donne, — à son éloquence et à ses idées, toute leur originalité.

Jacques BARDOUX.

Misères Sociales

—

LE CABARET

I. — Son importance.

Paris, n'a, pour le nourrir, que 17.000 boulangers et 14.500 bouchers ; mais il compte en revanche 33.000 débitants de boissons ! Et si, dans toute la France, à la fabrication du pain sont employés 160.000 citoyens, les cabarets à eux seuls en accaparent près de 500.000 ! Un vingtième des électeurs est occupé par cette seule industrie ! Quelle nation pourrait nous disputer plus riche floraison ?

C'est que la taverne du faubourg, le café de la grand'ville, le cabaret du village sont devenus des lieux de réunions : on ne se borne plus à y boire ou à y chanter, on y passe une partie de sa vie ! Et comme les buveurs sont tous des électeurs, on y tient en permanence des assemblées électorales. Les débits se sont transformés peu à peu en des institutions politiques, — que les intéressés essayent de faire passer pour des établissements de première nécessité.

Le temps n'est plus, où le héros des « Repues franches », le libertin espiègle et tapageur, s'en allait faire ripailles à « la Pomme de Pins » de la rue de la Juiverie, chantant gaiement «... Tout aux tavernes et aux filles ! » — C'est là pourtant qu'on vit éclore, dans les fumées du vin, Gargantua, qui « soubdain qu'il fut né, ne cria, comme les autres enfants, mies, mies, mies ; mais à haute voix s'écriait à boire, à boire, à boire !... » — On ne retrouve plus les coins hantés par une joyeuse et noble compagnie, telle que cette « Société des Goinfres », où par l'estomac, — comme aussi par l'esprit, brillaient Saint-Amand et Voiture, à côté du duc d'Harcourt et de Tallemant des Réaux ! La rue du Pas-de-la-Mule n'a point conservé leur gîte de « la Fosse-aux-Lions ».

— Depuis longtemps aussi a disparu « la Mère Saget », qui, près de la Barrière du Maine, réunissait Victor Hugo et Raffet, Armand Carrel, Alexandre Dumas et David d'Angers. — Et qui connaît encore le « Lapin Blanc » des *Mystères de Paris* ?

*
* *

Aujourd'hui, ce sont les enseignes plus nobles des « débits de vins, alcools et spiritueux », qui s'étalent aux carrefours de toutes nos rues et de nos plus étroites ruelles ! Sur le comptoir de zinc, avant le repas, les compagnons du chantier viennent s'offrir la tournée. « La verte », l'affreuse absinthe, — ou bien « le champoreau », le petit verre à deux sous qui brûle le gosier, font les délices des ouvriers pressés, avant qu'ils aillent s'enfermer dans l'usine ». — Le petit bourgeois, au café « du Commerce », — ou bien « de l'Univers », suivant qu'il soutient le radicalisme gouvernemental ou qu'il défend « les vieilles traditions de nos pères », va faire son manillon et boire son vermouth ! — Le gamin de seize ans, — comme le vieillard de soixante-dix — le manœuvre, le contre-maître, le rentier, le commerçant ou le petit employé, — tous, presque tous sont les habitués d'une salle publique, où, en s'intoxiquant à plaisir, ils viennent bavarder, jouer, flâner, oublier les misères de leur labeur, — ou les ennuis de leur désœuvrement !

L'adulte encore imberbe y va, entraîné par ses camarades plus vieux et plus hardis. S'il est vicieux, ou seulement s'il est faible, à la première offre, il entrera. Qu'il ait, au contraire, le sens moral éduqué, qu'il se soucie de ne point dépenser son salaire ni sa santé, il essaiera bien quelque résistance. Mais de quels scrupules les quolibets des compagnons n'auraient-ils pas raison ? Sous le ridicule, sa vertu succombera. Et le chemin une fois appris ne s'oubliera plus : il sera désormais le prisonnier de l'habitude. Il y retournera régulièrement, quotidiennement, non point tant pour y boire, car souvent il n'en a nulle envie, que pour y couper une journée de fatigue, pour y retrouver, quelques instants, des amis avec qui il bavarde et plaisante, — ou même pour y éprouver le simple bien-être d'une atmosphère chaude, d'une installation confortable, l'enivrement de la lumière et du bruit.

Il est des cabarets pour toutes les classes, pour toutes les bourses, pour tous les besoins : il en est qui se dissimulent dans quelque arrière-cave, comme ceux qui, à Paris, avoisinent les Halles, d'autres qui s'étalent, luxueusement ornés de glaces, de lustres, tout brillants de dorures, sur les boulevards de nos grandes villes de province.

Il en est sur les grand'places de nos villages, aux alentours de la mairie et de l'église. Il en est aux carrefours des routes, en rase campagne, qui offrent une halte commode aux cultivateurs partant au labour ou revenant des champs. Il en est aux approches des casernes, où vont fraterniser artilleurs et fantassins, tandis qu'un peu plus loin se réunit l'aristocratie des sous-offs !

Dans les grands centres, certains débits sont devenus de simples tripots, avec tric-trac, roulette et autres jeux de hasard. C'est ainsi que, dans un des plus luxueux quartiers de Paris, il est un bureau de tabac tenu par un marchand de vin, où, chaque soir, très avant dans la nuit, grâce à la complaisance de la police, s'assemblent palefreniers, laquais et valets de chambre ; les fiacres, privés d'automédons, stationnent en file devant la porte, alors qu'au fond de

l'arrière-boutique, les cochers de remise et ceux de l'Urbaine communient, au milieu des bouteilles, à une table de baccarat, où l'argent sonne joyeusement ! Entre temps d'ailleurs, ils se « tuyautent » sur les courses d'Auteuil et de Longchamps et le débitant tient office de pari mutuel.

D'autres cabarets offrent des ressources d'un genre différent. Dans le 1er arrondissement de Paris, la Statistique municipale en signale où, pour une somme variant de 10 à 30 centimes, les clients peuvent dormir quelques heures sur les bancs et les tables.

On en rencontre aussi qui sont passés au rang de maisons hospitalières, où l'on peut venir chercher, à tarif réduit, non seulement le boire et le manger, mais le gîte... et le reste ! Leur importance sociale s'en est accrue, et de méchantes langues affirment qu'elle leur amène parfois les subventions de personnages officiels de la localité !

Quelques débits se sont même transformés en asiles pour repris de justice : les vagabonds, les maraudeurs, les récidivistes s'y retrouvent à l'abri des curiosités indiscrètes ; les vétérans du vol y font l'éducation des néophytes ; on s'y instruit des « coups à faire » ; on y concerte des ententes fructueuses ; on s'y entr'aide pour écouler les produits des larcins. Ce sont de petites bourses d'échange pour malfaiteurs, en même temps que des clubs pour apaches.

*
* *

Et comme à la campagne, dans les petites bourgades surtout, les cabarets réunissent la plupart des hommes, tout naturellement ils deviennent les camps retranchés des agents électoraux. On y lit le journal, on y commente les nouvelles du jour, on y discute les faits et gestes des personnalités du pays. Tel client, par le feu de ses tirades, la bonhomie ou l'assurance de ses propos, devient l'orateur attitré du café : il commence par étonner, il sait peu à peu séduire, il gagne la faveur, bientôt la confiance du plus grand nombre lui est acquise. On en fera un conseiller municipal, peut-être un maire ! A son tour, il deviendra un agent du candidat-député, il stimulera le zèle des habitués du cabaret, en se livrant à d'utile propagande. Le patron du lieu sera un membre influent du comité d'action ; il pourra même servir à la fois de surveillant et de guide, en recueillant les informations, les bruits qui courent, en transmettant les propositions : il sera l'homme-lige du parti.

Et c'est ainsi que les estaminets sont devenus des foyers d'agitation électorale. Ce sont de petites places publiques en lieu clos, et comme les forums en miniature de la démocratie française.

Tout conspire au développement croissant des débits de boissons, jusqu'à l'intérêt apparent de l'État lui-même. Le cabaretier n'est-il pas le plus productif et le plus sûr des contribuables ? Il paye non seulement les taxes d'octroi, mais encore la licence, les droits sur les boissons et sur l'alcool, sans compter les autres impôts qui frappent indistinctement tous les commerçants et tous les locataires. Il devient un précieux pourvoyeur du Trésor. Lorsque la consommation des spiritueux a été abondante dans l'année, la Faculté de médecine se lamente et avec elle tous les braves gens ; — mais les agents du fisc, et le Ministre des Finances tout le premier, sont en liesse. Les bonis augmentent et le déficit du budget se trouvera comblé !

*
* *

Et pourtant, peut-on songer, sans frémir, aux ravages de l'alcoolisme, lorsqu'il est avéré qu'il corrompt la sève de notre population, en livrant ses victimes à la tuberculose ou à la folie ?

Il y a cinquante ans, on ne buvait annuellement en France qu'1 litre 46 d'alcool par habitant ; aujourd'hui on en use 4 litres 72. Il y a cinquante ans, on ignorait presque l'absinthe et les bitters. On en a bu, en 1897, en France, près de 30 millions de litres.

Un mal si grave et si répandu a bien des causes. Mais il en est qu'il est malaisé de contester : la multiplicité progressive des cabarets, leur mauvaise tenue, la licence effrontée qui s'y étale.

L'initiative privée fait de louables efforts pour enrayer le fléau. Elle reste impuissante. Il faut que le législateur vienne à son aide, pour contraindre, là même où la persuasion est inefficace.

Mais ne va-t-il pas alors porter atteinte à la liberté du commerce, ou bien violer l'indépendance des citoyens ? — Ne soyons pas dupes des mots, ne nous asservissons point au respect d'un traditionalisme déprimant !

N'impose-t-on pas en réalité des conditions spéciales à l'exercice des professions de médecins, de sages femmes, de pharmaciens ? Les poisons que procurent ces derniers peuvent guérir les malades. Ceux que débitent les cabaretiers tuent lentement les hommes sains. La vente en sera-t-elle laissée libre, alors que l'autre est surveillée ? — La réglementation qui atteint les industries dangereuses, insalubres ou seulement incommodes, restera-t-elle étrangère à l'exercice de celle qui met en péril la santé nationale ?

Au surplus, le cabaret n'est pas une simple boutique d'achat et de vente ; c'est un local où l'on se réunit, pour se distraire, une manière de lieu public :

Les lieux où on vend le vin à pot, disait au début du XVIe siècle le savant Delamare, pour l'emporter chez soi et en user dans sa famille à ses repas ordinaires, n'ont rien que de louable ni qui les rende indignes de

protection... Mais les désordres que l'excès du vin cause, ont rendu de tout temps odieux ou du moins fort décriés les cabarets où l'on s'assemble pour le boire et y faire des repas, parce que très souvent ce qui s'y passe dégénère en débauche et en ivresse; qu'en tout cas, c'est toujours très certainement une occasion prochaine de tomber dans ce vice et dans toutes ses dangereuses, fatales et souvent très funestes suites, sans compter combien les gens d'honneur y commettent leur réputation, et les autres, la ruine de leur santé ou de leur famille... »

Que penserait aujourd'hui le docte conseiller-commissaire du Roi au Châtelet, s'il voyait l'absinthe, le vermouth, le bitter et autres spiritueux de marque y remplacer le vin, et s'il assistait au spectacle suggestif des assommoirs de barrière?

Vains efforts, s'écrie-t-on alors! Aveugle est la confiance en l'efficacité de la loi! — Sans doute, nous ne demandons point au Parlement de décréter la sobriété ni la vertu. Mais il lui appartient d'imposer des règles d'hygiène, de prendre des mesures d'ordre, qui ne peuvent avoir que d'heureux résultats.

Dans tous les pays, en effet, où l'insouciance des pouvoirs publics a laissé impunément s'accroître le chiffre des cabarets, la consommation de l'alcool a suivi une progression analogue; c'est ce que l'on constate en Autriche, en Italie, en Belgique. Là, au contraire, où on a réussi à en réduire le nombre, l'alcoolisme semble avoir parallèlement diminué d'intensité : tel est le cas, par exemple, de la Suède et de la Norvège, où la consommation annuelle est descendue en vingt ans de 23 à 5 litres, et de 16 à 2 litres par tête.

Raréfier les débits, les éloigner des édifices où se groupe la foule, — prescrire leur installation décente et saine, n'est-ce pas diminuer les tentations et les dangers? — Interdire le métier de débitants aux individus tarés ou suspects, — et organiser leur responsabilité pour les abus commis chez eux; — barrer le chemin de la taverne aux ivrognes incorrigibles, et réprimer les excès de l'ivresse, n'est-ce pas travailler à l'assainissement de la race?

Pourquoi dès lors hésiterait-on à tenter l'effort?

C'est qu'on se heurte non plus seulement aux préjugés, mais aux intérêts coalisés! On l'a bien vu, lorsqu'il y a plus d'un an, MM. Bérenger et Guérin demandèrent au Sénat l'adoption d'un projet qui sanctionnait certaines de ces mesures. Du Nord comme du Midi, s'élevèrent les protestations les plus énergiques : distillateurs et viticulteurs, par l'effet d'une étrange et peu coutumière solidarité, s'unirent dans une véhémente opposition. Le gouvernement eut la faiblesse de céder sous cet assaut. Et malgré les efforts de courageux initiateurs, le Sénat, à quelques voix de majorité, ajourna la réforme. Il semblait pourtant qu'elle eût dû recueillir une adhésion presque générale. En 1898, au centre même de la province la plus contaminée par le terrible fléau, le Conseil municipal de Rouen n'avait pas hésité à prendre une délibération pour demander une intervention énergique du législateur. En 1899, le Comité consultatif d'hygiène publique s'était, par un vœu unanime, associé à cet appel. 33 Conseils généraux s'étaient montrés favorables au principe de la proposition, primitivement présentée par l'honorable M. Siegfried, tandis que 4 seulement s'y étaient déclarés hostiles.

A quelle cause attribuer donc l'échec du projet, — sinon à l'indifférence vraiment coupable de l'opinion publique? Les menaces des producteurs, marchands ou débitants de vins et d'alcools, des cafetiers, limonadiers et cabaretiers auront-elles un effet sensible sur les votes du Parlement, le jour où, pour la sauvegarde commune, tous les autres électeurs se ligueront compacts et imposeront leur volonté aux élus du pays? Ceux-ci ne se verront-ils pas alors contraints, pour leur propre salut, de sacrifier les avantages pécuniaires de certaines catégories de commerçants, si nombreux et si intéressants fussent-ils, aux nécessités impérieuses de la vie nationale?

C'est cette œuvre de régénérescence que, sans tarder, il importe d'accomplir.

GEORGES CAHEN.

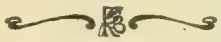

LA VIE LITTÉRAIRE

D'Isabelle Eberhardt à Henry Bordeaux.

ISABELLE EBERHARDT et VICTOR BARRUCAND : *Dans l'Ombre chaude de l'Islam.*
HENRY BORDEAUX : *Les Roquevillard.*
COSTA DE BEAUREGARD : *Un homme d'autrefois.*
MAYAC : *Cendra.*
L. CAYOTTE : *Dictionnaire de Rimes.*

Ce n'est pas seulement parce qu'Isabelle Eberhardt est un auteur qui n'écrira plus rien, plus rien du tout, qu'elle nous est, à parler simple, extrêmement sympathique. En effet, elle est morte de la façon la plus tragique et la plus bourgeoise, le 21 octobre 1904, victime de la catastrophe de Aïn Sefra. Elle est morte entraînée par la chute de sa maison, dans le débordement des eaux, en voulant sauver son mari.

Mais elle mena une vie étrange dont quelque chose a passé dans ses livres. Elle a une originalité.

Victor Barrucand a désiré que rien ne se perdît de cette œuvre exceptionnelle qui ne sera pas conti-

nuée. D'un manuscrit retrouvé dans les fouilles d'Aïn Sefra, Victor Barrucand a fait ce livre intitulé, avec une tendance à l'effet : *Dans l'Ombre chaude de l'Islam*. Il a collaboré à l'œuvre d'Isabelle Eberhardt. Il sait quelle délicatesse et quel tact imposent ces collaborations imprévues. Il se flatte d'avoir été un collaborateur discret. Il a repris toute la rédaction des fragments. Il les a reliés entre eux par des réflexions empruntées à la correspondance d'Isabelle Eberhardt, à ses papiers, à ses cahiers de notes. Plus encore, il a, dit-il, placé l'auteur dans son œuvre, et il lui a prêté les réflexions qui expliquent sa vie et son caractère ou que sa vie et son caractère expliquent. Victor Barrucand est un esprit ingénieux. Il a voulu être un pieux ami.

Nous n'ignorons pas que Victor Barrucand est un homme libre. Sa curiosité est infatigable. Elle voyage dans le temps et dans l'espace. Il est historien comme il est poète. Il a publié *La Vie véritable du citoyen Rossignol, vainqueur de la Bastille et général en chef des armées de la République dans la guerre de Vendée*. Il a publié *Mémoires et notes de Choudieu, représentant du peuple à l'Assemblée législative, à la Convention et aux armées*. N'a-t-il pas publié même une comédie inédite de l'ancien procureur de la Commune de Paris en 1793, d'Anaxagoras Chaumette : *Les volontaires de Gentilly*. Il est l'auteur de ce *Chariot de Terre Cuite* représenté naguère au Théâtre de l'Œuvre et dont on se souvient. Soudain il se révéla apôtre social. Il prêcha au monde français le *pain gratuit*, si je peux dire. Ses enseignements étaient d'un imaginatif bien raisonnable. Voici qu'il est passionné maintenant pour tout ce qui concerne la civilisation arabe : et il dirige avec une compétence habile le journal l'*Akhbar*. Où le conduira désormais son rêve ? Mais j'aime cette vie littéraire un peu aventureuse. Elle a des horizons incessamment changeants, toujours vastes. Elle est séduisante. Elle est enviable. Ah ! nous menons nous autres notre vie bien réglée de bureaucrates de la littérature, et nous sommes enfermés chacun dans notre petit domaine d'idées et de sentiments. Victor Barrucand, lui, vague parmi les mondes et parmi les siècles.

Il a rencontré Isabelle Eberhardt. Il l'aida à écrire. Il ne la dissuada pas de publier des livres : un roman, *Le Commandant*, des *Impressions du Sud-Oranais*. Il était son ami. Malgré cela, il devint son collaborateur.

Je ne raille point. Mais que ces collaborations un peu équivoques sont dangereuses ! Elles trahissent l'un ou l'autre des auteurs, parfois tous les deux. Je voudrais Isabelle Eberhardt, et je crois deviner Victor Barrucand. Je croyais avoir trouvé Isabelle Eberhardt : non, c'était Victor Barrucand qui se cachait là.

En vérité, Victor Barrucand se dissimule rarement. Son style artiste, quelquefois si précieux, le révèle à toutes les pages.

Dans l'ombre chaude de l'Islam : œuvre de descriptions qui décorent la réalité plus encore qu'elles ne la décrivent, œuvre de philosophie très large et très simple.

Il y a au sommet de la Barga un illuminé, qui vit au fond d'une cellule étroite taillée dans le roc. Il est en extase depuis vingt ans. Après des voyages où s'est désabusée sa jeunesse, il est revenu là, où il attend la mort en toute placidité.

Alors, Isabelle Eberhardt, ayant vu cet illuminé, se dit que les solitaires chrétiens des premiers siècles devaient lui ressembler.

« Eux aussi cherchaient dans l'extase la satisfaction de cet impérieux besoin d'éternité qui sommeille au fond de toutes les âmes simples. »

Puis retour naturel sur soi :

« Ce besoin d'éternité, je l'éprouve moi-même parfois... pas toujours. D'autres m'ont dit qu'ils n'en souffraient jamais et ceux-là n'étaient pas toujours des raisonneurs grossiers, ils aspiraient à la vie, à toute la vie comme à une illumination rapide que suivra l'éternelle nuit.

« L'un d'eux, avec qui j'ai partagé le plus pur de mon âme rêveuse, en des minutes d'exaltation et de nostalgie, me disait :

« Je ne trouve de goût à la vie que dans la certitude de mourir un jour. J'ai besoin de savoir que ça ne durera pas. Cet état d'esprit m'a éteinte.

L'illuminé de la Barga possède peut-être l'éternité.

Voilà ! Triple extrait de lieux communs. Lieux communs resplendissants de pays chauds !

Toujours ainsi. Victor Barrucand nous signale un chapitre du livre *Joies noires*, chapitre écrit tout entier par Isabelle Eberhardt. Isabelle Eberhardt décrit avec force et précision, couleur, réalisme et poésie, des danses lascives de négresses au Sahara. Un spahi regarde l'une de ces négresses qu'il aime, qui l'a arraché à son foyer, à ses enfants, à ses amis... la fête dure... le spahi regarde toujours la négresse qui danse toujours... Idée générale : toute-puissance formidable de l'amour...

Accoudé sur son burnous rouge, le spahi contemple sa maîtresse plus endoyante et plus exaltée à mesure que l'heure s'avance. Il n'a pas bougé et le pli du de ses sourcils s'est accentué. »

Puis le contraste — naturel, je le reconnais, — mais prévu, mais fatal :

« De ce tendre nou s'exhale une sensualité violente, exaspérée jusqu'à la lassitude et qui finit par devenir profondément troublante.

Dehors tout se tait, tout rêve et tout repose dans la clarté froide de la lune.

« Il fait bon s'en aller au galop par la brise fraîche de la mi-nuit, sur la route déserte, fuir la griserie sombre de cette terrible orgie noire. »

Beaucoup d'épithètes dans cette fin de chapitre, qui vise assez ingénieusement à impressionner par la violence du contraste... C'est encore un procédé : car vous avez senti combien grande est la part du procédé dans cette littérature éclatante de lieux-communs, qui ont reçu un coup de soleil et qui s'en font accroire? Est-ce à dire que je n'en goûte point le charme parfois émouvant? Non, mais j'en redoute la monotonie.

Au moins, Victor Barrucand a exprimé ces antithèses conventionnelles avec l'art le plus scrupuleux. Et grâce à lui ce livre prolongera parmi, nous la vie d'Isabelle Eberhardt. Il n'a point la variété de l'existence errante de cette femme singulière, qui, née de père sujet russe musulman, et de mère russe musulmane, vécut à Genève, passa en Algérie, fut trimardeur au port de Marseille, fut considérée comme agitateur, fut blessée d'un coup de sabre par un fanatique, épousa un maréchal de logis de spahi, fut sensible à l'immense beauté des spectacles algériens, poète et philosophe, eut quelques idées générales et des images ardentes, et mourut à vingt-sept ans emportée par un torrent.

Victor Barrucand n'admet pas qu'elle ait été une anarchiste active, car, dit-il, Isabelle Eberhardt s'intéressait plus aux mouvements de l'âme qu'aux bouleversements sociaux. Elle n'attendait que peu de beauté et de bonheur d'une société future où l'homme resterait le même. Elle entendait la liberté non par la révolte mais par l'évasion... Lucie Delarue-Mardrus, la seule poétesse contemporaine dont le talent s'affermisse et dont l'originalité s'assure, a jeté sur sa tombe ces fleurs splendides :

Il faudrait les tambours des grandes chevauchées
Ou l'innocent roseau qui s'enroue au désert...
Mais honorer ta fin de mes seuls yeux amers,
Qui pleureront le long des routes desséchées!

Mais t'attendre, malgré la mort, à des tournants,
Quand les nuits sont, au Sud, de palmes et d'étoiles,
Quand les parfums des oasis sont dans nos moëlles
Et que l'Islam circule en ses manteaux traînants!

Te répéter alors que je ne t'ai point vue,
Au moment où mes mains allaient prendre tes mains
Me heurter, moi vivante, à toi, tombe imprévue,
Sans avoir échangé le regard des humains!

Je pense à toi, je pense à toi dans les soirs roses
Jeune femme, ma sœur, jeune morte, ma sœur!
Tu me parles parmi l'éloquence des choses,
Et ta voix, ô vivante, est pleine de douceur.

Salut à toi, dans la douleur de la lumière
Où tu vécus d'ivresses et de fatalité!
Le désert est moins grand que ton âme plénière
Qui se dédia toute à ton immensité.

Toi qui n'étais pas lasse encore d'être libre,
D'avoir tant possédé tout ce que nous voulons,
Ni que toute beauté frissonnât par tes fibres
Comme un chant magistral traverse un violon.

Pourquoi la mort si tôt t'arracha-t-elle au monde
Ne nous laissant plus rien que l'admiration,
Alors qu'il te restait encore, ô vagabonde,
A courir tant de risque et tant de passion?

Tout se tait. La bêtise immense et l'injustice
Qui te regardaient vivre avec des yeux si gros
Ne te poursuivront plus au milieu de la lice
Du hideux cri de mort qui s'attaque aux héros!

Nous irons à présent lui dire qu'il se sauve
Ton cheval démonté, sus aux quatre horizons
Pour apprendre ta fin subite au néant fauve
Des Saharas sans bruit, sans forme, sans saisons.

Car toi tu dors, enfin parvenue au mystère
Que ton être anxieux cherchait toujours plus loin,
Enveloppée aux plis éternels de la terre
Comme dans la douceur d'un manteau bédouin.

Le mémoire d'Isabelle Eberhardt est bien gardée.

*
* *

Maurice Barrès, l'académicien que nous aimons, nous a « monté un bateau » de grandes dimensions. La Tradition! La Terre et les Morts! Vous m'excuserez de ne pas développer une fois de plus ces idées fort belles, qui, au reste, ne sont pas fausses.

Malheureusement, Maurice Barrès a suscité beaucoup d'imitateurs, de disciples, d'élèves. A Paris et surtout en province beaucoup de gens se rencontrent qui célèbrent la tradition, la terre et les morts. Et nous avons un « poncif » de plus dans notre littérature.

Je vois que Henry Bordeaux est de ceux qui maintenant développent ce poncif avec une grande assiduité. Je le regrette. Henry Bordeaux n'a jamais été un esprit original. Il fut toujours « à la suite ». Mais il écrit avec une élégance d'assez bon ton, un peu trop surveillée et lourde. Et puis, c'est un honnête écrivain, honnête dans tous le sens du mot, non pas seulement dans le sens ironique. Sa carrière — qui sera heureuse — sera toujours sans éclat même quand elle sera brillante. Et je n'ai pas besoin de le lui prédire, car il le sait déjà, sa carrière sera brillante. Ces expressions banales sont ici tout à fait convenables. Il plaît aux Parisiens qui ne devancent pas leur époque. Il enchante les Savoyards bien pensants.

Henry Bordeaux a des maîtres. Il n'a que des maîtres. Il les choisit de son mieux. Il les choisit avec discernement. Il a pris Barrès, ou plutôt, il a l'air d'avoir pris Barrès pour maître ; mais Barrès, Dieu merci, sera toujours énigmatique et un peu inquiétant. Comme il tenait à dédier son roman : *Les Roquevillard* à Brunetière, il atteste dans sa préface que Brunetière a exprimé lui aussi les mêmes idées que Barrès sur la tradition. A moi, ma terre et mes morts! Parlons franc, ses seuls maîtres sont, de loin, Bourget pour les idées sages, la psychologie,

l'Italie, les tableaux des Musées, surtout Bazin. (Bazin est depuis longtemps le Bordeaux d'Anjou. J'aime assez Henry Borde aux pour lui souhaiter d'être un jour le Bazin de Chambéry) — et Costa de Beauregard. Henry Bordeaux sait ce qu'il doit à ses compatriotes qui sont non pas de l'Académie savoyarde, mais de l'Académie française. Je ne méprise pas plus que cela Costa de Beauregard. Henry Bordeaux, si j'en juge d'après les *Roquevillard* qui est peut-être le plus faible de ses romans, me paraît capable de réciter de mémoire *Un homme d'autrefois* de Costa de Beauregard. Les *Roquevillard* sont, en beaucoup de points, la réplique moderne de *Un Homme d'autrefois*. Costa de Beauregard a un disciple. Qu'on se le dise !

Au surplus, voici l'histoire.

M. Roquevillard, avocat, propriétaire du domaine de la Vigie, près Chambéry, fut jusqu'à ce jour heureux époux, heureux père, heureux propriétaire.

Il a cinq enfants ; Germaine, mariée et mère de trois enfants ; Hubert, officier, naturellement ; Maurice, clerc de notaire évidemment ; Félicie, religieuse, bien entendu ; et Marguerite, jeune fille — de bonne famille.

Tout est calme dans cette maison calme. Bonheur bourgeois à son apogée.

Cependant Maurice, qui vient de faire ses études de droit à Paris — où il s'est à son insu dégagé des traditions — aurait-il oublié sa terre et ses morts ? les complète chez Me Frasne, notaire à Chambéry. Il aime Édith — un bien beau prénom — Édith Frasne la femme du notaire. Après quelques hésitations : amour de la famille, crainte du père, attachement au sol, respect des traditions, la terre, les morts..... il part avec Édith pour l'Italie.

Édith (30 ans), qui n'est pas accablée par sa terre et ses morts, mais qui a tout de même le respect de certaines traditions, a pris soin d'emporter les 100.000 francs de dot que lui reconnut Me Frasne par contrat de mariage. Or cette donation est révocable en cas de divorce. Me Frasne, le parfait notaire, se venge avec bonne grâce en accusant le jeune Maurice — il a vingt ans — d'avoir dérobé la dot. Précisément, coïncidence ! commencement de preuve ! Maurice possédait, comme clerc, la clef du coffre-fort. Plainte. Pendant que les amoureux filent le parfait amour au bord des lacs italiens — je les attendais, je les voyais venir... — Maurice, qui ne se doute de rien, est condamné à un an de prison.

Chagrin. Déshonneur. Mme Roquevillard, ne sachant que faire, meurt. Le fils, officier, part pour l'Indo-Chine, où les fièvres le tuent. Le père Roquevillard prend des cheveux blancs. Le gendre, — avec oh ! — vend son étude et va s'établir à Lyon. Marguerite perd son fiancé.

Désunion. Désolation.

Toutefois, le jeune Maurice se ressouvient de sa famille, de sa tradition, de sa terre, de ses morts. Ah ! Il écrit à sa mère, c'est sa sœur qui lui répond. Longue lettre attendrissante. Le courageux Maurice qui a sa terre et ses morts « lâche » Édith, le jour même et part pour Chambéry. Il vient prouver son innocence. Preuve difficile à faire. Maurice ne consent à être défendu que si le nom de Mme Frasne — pauvre Édith ! — n'est pas prononcé. Çà, c'est gentil !

La famille, réunie en conseil, approuve l'attitude chevaleresque du jeune homme et décide la restitution des cent mille francs au notaire malheureux en ménage. Pour cela il faut vendre le domaine de la Vigie, le patrimoine de famille, le patrimoine sacré, la tradition, la terre et les morts.

Lutte. Déchirement. On sacrifiera la terre à l'honneur. Voilà comme on est en Savoie ! Et c'est le père Roquevillard qui plaidera pour son fils. Je retiens cette idée « originale » pour mon prochain mélo de l'Ambigu. Naturellement, le père Roquevillard exhibera à cette occasion — encore ! — en une longue plaidoirie ! (Me Roquevillard plaide aussi longuement que M. Descottes : on est bavard en Savoie !) — toutes ses idées sur l'homme, la famille, la race, les traditions, la terre, les morts. Maurice sera acquitté. On entrevoit que le domaine sera racheté et que tout se terminera par deux mariages — celui de Maurice, et aussi celui de sa sœur Marguerite — par deux bons mariages de raison et d'argent, par deux bons mariages dans la pure tradition bourgeoise.

Il me serait trop aisé de démontrer que cette morale traditionnelle que Henry Bordeaux défend, avec une vigueur assez fade, ne fait que des êtres mous et veules. Je n'ai aucune admiration pour cette famille Roquevillard dont les enfants travaillent ou se marient dans la basoche. Quant à Maurice, il se conduit comme un pleutre comme un mufle, malgré sa terre et ses morts ou à cause d'eux. C'est à tel point que presque la seule personne intéressante dans cet ouvrage respectueux des traditions, de la terre et des morts, c'est la coupable Édith. Elle est victime. Soyons-lui indulgents. Nous serons sans pitié pour ces égoïstes bourgeois — j'entends : très étroitement bourgeois — à qui leur tradition, leur terre et leurs morts n'enseignent que la lâcheté morale, l'abrutissement par le respect humain, l'incapacité d'agir. Ce livre vante la vertu des traditions. Je le ferai lire à tous ceux que je voudrai détacher d'elles. Il n'en est pas qui prouvent mieux le péril de leur empire excessif.

Je le ferai lire pour d'autres raisons encore. Il est écrit avec une élégance un peu province.

Vous sentez bien que si je prends la liberté de railler aujourd'hui Henry Bordeaux, j'estime néanmoins son aimable talent. Pourquoi faut-il que

cet écrivain me donne maintenant plus de regrets que d'espérances ?

*
* *

J'ouvre un roman intitulé *Cendra*, qui est signé Mayac. Je dois dire que la « prière d'insérer » donne : *Cendra*, par de Mayac. Ce *de* : en avez-vous senti comme moi l'énergie ?

Je lis la première phrase :

— Joseph !... prévenez M. le marquis que Mademoiselle est à cheval et qu'on l'attend pour partir.

Ai-je besoin de vous dire que je n'ai pas lu plus avant !

*
* *

En les premiers jours du mois de février de l'an 1906 de notre ère, j'ai reçu un *Dictionnaire de Rimes classé d'après l'ordre alphabétique inversé* par L. Cayotte.

J'ai cru comprendre que la langue française ne fournit pas de rime au mot : bulbe.

Mais je me fais un véritable plaisir de signaler ce dictionnaire à Fernand Gregh, — ce poète...

J. Ernest-Charles.

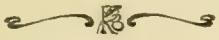

THÉATRES

Renaissance : Les *Hannetons*, comédie en 3 actes de M. Brieux.

La faculté de renouvellement est la pierre de touche des écrivains... Combien de fois ne l'avons-nous pas dit, en l'observant à propos de tel ou tel ! Rien de pire que l'immobilité, et l'immobilité, c'est l'attitude de l'écrivain qui, ayant une *manière*, la répète, la réédite jusqu'à satiété. De M. Brieux nous pouvions craindre qu'il n'eût trouvé là aussi sa manière définitive, et vous savez laquelle : la pièce sociale, la pièce à thèse, celle où, sous prétexte d'une idée à développer, c'est une campagne qu'on mène, c'est une doctrine qu'on soutient, c'est un réquisitoire qu'on prononce. Est-il besoin de rappeler ses *Remplaçantes*, ses *Avariés*, qui nous présentèrent l'extrême limite du genre, de la manière créée par M. Brieux, où plutôt développée par lui, car le théâtre moral ou moralisateur a de fortes racines dans le passé et M. Brieux compte dans son ascendance quelques précurseurs, notamment un certain Dumas fils, dont il est impossible, n'est-ce pas, de méconnaître l'influence.

Donc, M. Brieux semble bien avoir compris que le champ qu'il exploitait l'avait été jusqu'à épuisement du sol. Ses amis eux-mêmes, ceux qui l'avaient encouragé dans cette première manière, qui fit la notoriété de son nom et la diffusion de son œuvre, — car on n'*arrive* guère, au théâtre ou autre part, que par des moyens à côté — ses amis lui conseillaient de prendre une autre voie. Il a suivi le conseil, et il l'a fait avec une franchise, une netteté dont il faut le féliciter. Cette nouvelle comédie des *Hannetons* marque un contraste saisissant avec les précédentes. Ici, en effet, plus de thèse, plus de plaidoyer, plus de réquisitoire... Il n'est pas un personnage qui philosophe sur son cas ou sur le cas de ceux qui l'entourent. Plus de tirades, plus de phrases à effet, de ces phrases qui appellent, qui invitent, qui *raccrochent* si je puis dire, l'applaudissement du spectateur. La vie, tout simplement, une *tranche de vie*, comme disaient jadis les bons disciples d'Emile Zola, et bien moderne, si l'on entend par là la date du sujet ; une tranche de vie servie et présentée au spectateur par un opérateur réaliste, sans déformation, sans retouche, où nous retrouvons mainte observation faite sur nous-mêmes et autour de nous... On peut ne pas aimer ce genre de théâtre, comme on peut aussi ne pas aimer davantage la pièce-réquisitoire du genre des *Avariés* ou des *Remplaçantes*. Toutefois il faut bien reconnaître que l'un est un genre *dramatique* et que l'autre n'en est pas un.

Voici un brave garçon, Pierre, professeur d'histoire naturelle au Collège Lavoisier, qui, jusqu'ici, a mené tant bien que mal sa pauvre petite vie d'employé de l'État... sans ambition ni éclat, puisqu'arrivé à la quarantaine, il n'a d'autre aspiration que de continuer cette existence et d'atteindre à l'âge de la retraite, partageant ses heures entre la correction des copies et la confection d'un herbier rare. Tout irait donc au mieux pour le plus modeste et le moins ambitieux des fonctionnaires, si Pierre un soir n'avait trouvé dans la rue et recueilli une petite qui mourait de faim. Il l'a ramenée chez lui, et comme elle était jeune et gentillette, il en a fait sa maîtresse. Voici donc Charlotte installée au domicile de Pierre et qui devient sa compagne improvisée. Charlotte a vingt ans, Pierre en a quarante : vous devinez l'attrait et surtout les causes de l'attrait. Entre ces deux êtres qu'un pur hasard a rapprochés, rien de commun, sinon à de certaines heures, l'oubli dans les caresses, je n'ose dire dans l'amour, car le mot *amour*, pour revêtir un sens acceptable, implique autre chose qu'une pure détente physiologique. Et c'est seulement quand ils peuvent s'oublier, oublier ce qu'ils sont l'un et l'autre, et l'un pour l'autre, que Pierre et Charlotte arrivent à se supporter. Pour eux l'existence se divise en deux parts : le jour, où toutes choses leur donnent occasion de dispute, de querelle — et M. Brieux a très bien montré ici, par le menu, par le détail, cette puérilité de l'esprit chez la femme vulgaire qui tire prétexte de tout,

du moindre détail, pour empoisonner les heures de celui qui vit auprès d'elle. La nuit, où ils se reprennent, où Pierre subit la domination des caresses, où il redevient l'éternel vaincu qu'est l'homme dans le conflit des sexes, surtout quand un pareil écart d'âge : vingt ans, sépare les amants, rendant ainsi l'action des sens plus efficace et plus douloureuse.

Jusqu'alors Pierre n'a rien eu de très grave à reprocher à Charlotte, sinon cette accumulation de petites scènes, de brimades ininterrompues, qui finissent par rendre la vie intolérable, mais ne constituent pas une raison suffisante de se séparer. Voici pourtant qu'un ancien camarade de Pierre, nommé Brochot, arrive dans la maison. Pierre le reconnaît et l'invite. Tout d'abord Charlotte est jalouse de l'ami ; elle refuse de le recevoir, et ce sont de nouvelles scènes : elle ne veut pas sortir avec lui. Pierre et Brochot ont fait le projet d'excursionner ensemble dans la forêt de Fontainebleau. Charlotte a décidé qu'elle n'irait point... Puis elle s'est ravisée. Elle y est allée... et même elle est allée un peu trop loin avec Brochot. Tout d'abord elle n'aimait pas assez Brochot, au goût de Pierre. Maintenant elle l'aime trop... Elle a été séduite par sa vulgarité, par ses manières plus communes, plus peuple que celles de Pierre Les calembours de ce garçon l'ont enthousiasmée : elle n'a pu résister à sa façon d'imiter le chemin de fer. Brochot lui a fait la cour — une cour qui n'a pas duré longtemps, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle est tombée dans les bras de Brochot, tout simplement, tout doucement, par distraction, par délassement, sans y attacher d'importance et parce que, comme l'observe finement un psychologue de notre temps, « la femme oublie si vite l'acte auquel elle s'est prêtée ». Tout cela est excellent de notation précise, d'un pessimisme très vrai et très savoureux. Pas un mot de théâtre, je le répète, pas une tirade... Nul réquisitoire, nulle plaidoirie... J'ai été surpris, au-delà de ce que je puis dire, que M. Brieux ait pu se transformer ainsi .. Des commérages dans la maison ont révélé à Pierre cette trahison. Il s'ensuit une explication très vive entre Pierre et Charlotte. L'interrogatoire est plus violent que jamais ; autrefois ils ne se disputaient que pour des niaiseries ; maintenant le motif est sérieux. Les questions de Pierre sont précises, pressantes : Charlotte finit par avouer. Et non contente d'être coupable, c'est elle qui cherche une vengeance : elle prend l'herbier où Pierre, dont la seule passion est de collectionner, a mis son *pétrus osmunda*, pièce rare ; elle le lacère, elle le piétine, et elle applique une gifle sur la figure du malheureux professeur : — « Voilà, lui crie-t-elle, une giroflée pour ta collection. » C'en est trop, cette fois... il la jette dehors et il aspire vers la liberté désormais reconquise.

Mais, allez-vous dire, nous connaissons ce sujet-là. Les *Hannetons*, de M. Brieux, n'est-ce pas la *Sapho* de Daudet? Les malheurs qui accablent le professeur de botanique Pierre, arrivé à la quarantaine, ne sont-ils pas les mêmes que ceux dont nous vîmes écrasé le petit étudiant de vingt ans, Jean Gaussin ? Et, sans doute, y a-t-il plus d'un trait commun aux deux patients, car on a beau varier les âges et les circonstances où se débattent les hommes étreints par les nécessités de la vie, il se glisse forcément plus d'une analogie entre deux situations dont le principe est identique. Dans le cas de Sapho, rappelez-vous, il y avait eu autre chose, au début du moins, que le pur attrait physique, que le rapport des sexes : il y avait eu le charme, la séduction, la poésie presque du joli modèle qui touchait à l'art, et trouvait ainsi son moyen d'action sur un jeune homme frotté de littérature. Plus dangereuse encore cette Fanny, la Sapho de Daudet, parce que plus nombreux et plus déliés les fils qui l'attachaient au cœur de son amant. Plus tragiques aussi leurs amours et je n'ai pas besoin de vous les rappeler. M. Brieux, lui, a voulu, très intentionnellement pour donner plus de valeur à son *cas*, et peut-être aussi pour le différencier davantage de l'*espèce* traitée par Daudet, simplifier son sujet autant que possible, et des éléments habituels qui composent ce qu'on a appelé brutalement le *collage malheureux*, il n'a retenu, il n'a voulu retenir que le lien d'habitude, l'attache charnelle qui lie l'homme à la femme, espérant en tirer des effets d'autant plus grands qu'ils apparaissent plus simples et plus vrais. C'est à eux seuls qu'il a demandé l'intérêt de son exposition, comme la raison de son dénoûment. Et je ne pense pas qu'il ait eu tort, en dépit de la monotonie que cette répétition d'effets communique à sa pièce. Il a tout sacrifié à l'unité d'effets.

Voyons maintenant ce dénoûment, qui est sans nul doute la meilleure partie des *Hannetons*, la plus amère, la plus vraie, et qui nous fait toucher du doigt, dans une note d'un modernisme outré, cela est vrai, mais parfaitement observé, la servitude de l'amour. Pierre a donc repris sa liberté, ou du moins croit-il l'avoir reprise, ce qui revient au même. Il a repris sa vie solitaire, — celle qui peut-être lui pesait tant autrefois, avant d'avoir fait la connaissance de Charlotte, car l'homme n'est pas né pour la solitude, — mais qui lui paraît délicieuse maintenant, par contraste avec la cruelle épreuve qu'il a tentée de l'existence à deux. Il exécute donc maintenant les gestes qui lui plaisent : il sort quand il veut, il rentre également quand il lui plaît : son modeste logement de petit professeur lui semble un paradis. Même il a pu mettre quelque argent de côté, deux billets bleus de cent francs, enfermés dans une enveloppe qu'il serre

sur son cœur et qu'il destine au petit voyage en Bretagne qu'il rêvait faire depuis si longtemps. Il se donne la satisfaction de repousser toutes les avances de Charlotte : il se verrouille chez lui, il refuse ses lettres, les jette au feu sans les lire, renvoie ses émissaires — car Brochot lui-même est venu, envoyé par elle, lui exposer ses regrets et son repentir. Elle a employé les grands moyens, la menace de suicide. Et Brochot est, pour cette menace même, l'émissaire de Charlotte : « Chantage que tout cela ! Comédie ! » s'écrie Pierre... et il aspire avec plus de volupté encore l'atmosphère de liberté nouvelle dont il se grise depuis quelques semaines. Il s'étend plus voluptueusement dans son lit où il a retrouvé le sommeil. Il songe plus délicieusement au voyage qu'il va pouvoir faire. Enfin, il lui semble qu'une nouvelle ère de jeunesse a commencé pour lui.

Pierre a parlé trop tôt : ce n'est pas une comédie que cette menace de suicide. Il a compté sans la ruse de Charlotte, sans les perfides inventions de cette rusée coquine. Charlotte s'est bien effectivement précipitée dans la Seine, mais en combinant ce simulacre de suicide avec un marinier qui l'a aussitôt tirée de l'eau. Et voici que maintenant on la ramène à la maison, presque ruisselante encore, et tous les locataires qui sont au fait de la situation, la suivent éplorés. Pierre a pu refuser les lettres, les jeter au feu, il ne peut refuser de revoir Charlotte. Donc elle reparaît dans la chambre, elle reprend possession de la place. Le marinier-complice vient réclamer son salaire : Pierre lui remet vingt francs. Tous protestent contre cette pingrerie. Il lâche les deux billets bleus qui lui apparaissaient le symbole de la liberté reconquise, et avec eux nous sentons que tout espoir est désormais perdu. Charlotte a reconquis la place : elle ne l'abandonnera plus. Pierre est vaincu, définitivement vaincu, dans ce duel trop inégal : Hanneton infortuné, il retombe aux mains qui de nouveau vont le faire souffrir. Il traînera une existence misérable jusqu'à la décrépitude finale, à moins qu'un accident désirable, une mort qui cette fois ne sera plus un suicide, ne vienne le débarrasser de celle qui organise contre lui la conspiration de l'amour, car toutes ces misères, toute cette servitude, ont pour étiquette, pour façade, l'Amour, le tout-puissant et invincible amour : « Je t'aime, vois-tu, s'écrie Charlotte en se précipitant dans ses bras ! Je ne croyais pas t'aimer tant que ça. Je veux vivre avec toi, même si je dois être malheureuse, même pour nous disputer, même pour nous battre. »

M. Guitry et Mlle Polaire, sur qui repose la pièce, ont rendu avec une singulière intensité toute l'amertume et tout le pessimisme, sombre et comique à la fois, de cette tranche de vie découpée et décalquée avec une précision photographique. M. Guitry est remarquable, sans restriction, dans le rôle de Pierre : une simplicité, un naturel, un abandon de lui-même aux nécessités qui l'oppriment, qui l'écrasent, et chaque jour l'écraseront davantage... C'est tout le personnage, et je crois bien que M. Guitry n'a jamais rencontré un rôle qui lui convînt plus parfaitement : nous ne sommes plus au théâtre, mais bien dans la vie, car précisément M. Guitry tire tous ses effets de l'absence d'effets. Quant à Mlle Polaire qui est douée, comme vous le savez, d'une personnalité tout à fait particulière, et d'un tempérament non moins tranché, nous ne lui reprocherons qu'une chose, c'est l'excès de cette personnalité et de ce tempérament. Elle a joué avec sa nature même, jusqu'à l'exagération, et l'on peut dire une fois de plus que « le mieux est l'ennemi du Bien. » Charlotte, la Charlotte de M. Brieux, c'est bien elle, avec sa rosserie, mais peut-être pas autant que cela. Pierre, l'infortuné professeur du collège Lavoisier, n'était qu'imprudent de s'abandonner dès le début aux mains de Charlotte, mais il eût été plus qu'imprudent, complètement fou, d'y demeurer, si dans la réalité cette main avait eu les griffes que Mlle Polaire y surajoute par l'acuité de son interprétation.

PAUL FLAT.

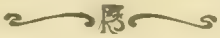

L'ÉLOQUENCE DOMINICALE DE NOS MINISTRES

Lorsque le cabinet Rouvier entre, sous la présidence de M. Armand Fallières, dans une phase nouvelle, peut-être est-il opportun de relever l'un des traits les plus curieux de sa « première manière » : son zèle à porter la parole aux quatre points de la France, son éloquence dominicale.

Chaque dimanche, en effet, nos ministres migrateurs s'évadent de leurs bureaux pour aller au loin, répandre des promesses, étendre leurs relations. Douce tâche, puisqu'elle leur permet de savourer l'orgueil d'une popularité naissante, et les joies du pouvoir. Quelle n'est point l'intime exultation de l'obscur député d'hier, flanqué de Préfets et de Sous-préfets l'épée au côté, la flatterie aux lèvres, escorté de généraux à plumet, et naguère d'Evêques, devant l'enthousiasme des populations ! — Ce ne sont point des paroles mémorables qu'il songe à prononcer, mais bien plutôt son apologie personnelle. Les plus experts présentent celle du Cabinet.

« Bien servir la Patrie d'abord, s'écrie M. Etienne, Ministre de l'Intérieur, voilà le premier devoir du gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie » (Troyes, 25 juin 1905).

Et tous, de protester « du grand intérêt que le gouvernement porte à la catégorie de citoyens qui les reçoivent : que ce soient des bûcherons, de grands industriels, des égoutiers ou les rois du commerce.

Mais certains font crûment valoir leur œuvre propre et leur sentiment personnel : « Je suis, dit à une réunion de sapeurs-pompiers le facond financier qui la préside, M. Berteaux, alors ministre de la Guerre, je suis un *ami des Pompiers*! Ils sont tous de braves gens et presque tous de bons républicains! » (Saint-Dizier, 17 septembre). — Je suis, dira le même ministre devant des employés de commerce, l'ami des employés de commerce : n'ai-je point été l'un des leurs, au début de ma carrière!

Une telle éloquence serait un peu réclamière. Nos ministres ornent leurs discours d'idées générales : peu neuves, elles sont d'autant mieux comprises. C'est ce qu'estime sans doute l'honorable M. Bienvenu-Martin, qui détient, plutôt qu'il ne l'exerce, la suprême direction de l'Instruction publique. Bien plus que le ministre de l'Intérieur qui, ayant partout un droit d'immixtion, a maintes occasions de voyager, bien plus encore que le ministre de l'Agriculture qui, n'ayant d'attributions nulle part, peut indifféremment pérorer partout, il vagabonde à travers nos départements... et l'Algérie. Il assiste à la construction d'hôtels de caisses d'épargne, de mairies, de travaux d'art; il banquette avec d'anciens combattants de 1870 et autres sortes d'électeurs...; il advient même que ce ministre de l'Instruction publique inaugure des écoles! Et jugez de l'originalité de ses axiomes : « La mutualité est devenue l'un des chapitres les plus importants de l'éducation civique, qui nous apprend quels sont les devoirs de tous envers la patrie, ces devoirs que ceux qui sont indignes d'être des éducateurs voudraient contester ou affaiblir » (18 juin.)

« Cette vigoureuse apostrophe, nous dit-on, fut accueillie par d'unanimes applaudissements ». Heureux ministre! aimables électeurs!

Mais M. Bienvenu-Martin a des rivaux, dans l'insignifiance grandiloquente. Ecoutez M. Berteaux, ex-ministre de la Guerre, declarer solennellement : « Le devoir patriotique est un. Il a existé dans le passé, il existe dans le présent, il existera dans l'avenir » (17 sept). — C'est lui encore qui célèbre ainsi la suppression du péage d'un pont, impôt payé en maugréant par les habitants d'un pays libre! (29 oct.). — Le ministre de l'Intérieur dit aussi : « Tous nous désirons comme vous la paix, la tranquillité et aussi l'ordre, qui en est la condition essentielle! » (11 juin.

Ces orateurs sont les penseurs du ministère ; il possède aussi des poètes. Il est rare que M. Clémentel puisse parler de la mévente des pommes de terre ou d'un crime colonial sans célébrer les enchantements de la Fée Viviane « dans les clairières magiques de la forêt de Brocéliande », ou sans évoquer l'âme celtique. Parfois, il est vrai, il se contente d'appeler à son aide l'âme de la France et il la montre, sublime boulangère, qui pétrit nos cœurs : « Il est des heures dans l'évolution d'un peuple, où son *âme* s'incarne en quelque sorte et se synthétise en quelques citoyens qu'elle *pétrit* de son génie, qu'elle guide vers le [illegible] qu'ils symboliseront dans l'histoire. » (Mougins, [illegible])

Nul rapprochement, nulle comparaison n'effraie cet intrépide assembleur de mots : « Lamy, parvient enfin au lac Tchad et, ayant en route perdu ses convois, mais décuplé ses énergies, il considère le lac comme le cœur même de l'Afrique. »

Et piqués au jeu, ses collègues l'imitent : « A l'exemple de nos grands ancêtres de la Révolution »... « Nous conserverons à la Patrie sa grande figure... » (25 juin)... « La France, dont l'épée se trouvait alors à demi brisée »... (30 juillet) etc...

Comment donc des ministres, si enclins aux idées générales et aux images désuètes peuvent-ils parler avec précision de questions locales? La tâche, qui exigerait un effort intellectuel, leur est peu agréable. Voyez avec quelle désinvolture aimable le ministre de la guerre élude l'éloge de Dorian, à Saint-Etienne : « Ce qu'il a été, ce qu'il a fait, vous le savez tous ». (Donc inutile de vous l'indiquer). « *Où* donc son histoire pourrait-elle être mieux connue que dans cette ville qu'il... qui... dont... où... etc... (Saint-Etienne, 16 juillet).

Les manifestations oratoires de nos ministres, si elles nous causent peu d'ennui, leur font tant de plaisir! Avec quelle chaleur ce jeune secrétaire d'Etat n'essaie-t-il point de convaincre l'*Agence Havas* de l'utilité d'envoyer l'un de ses reporters à telle solennité dominicale! Et avec quel orgueil ne parcourt-il point le lendemain — avec des millions de lecteurs, se dit-il, — son allocution dans le *Petit Parisien* ou le *Petit Journal*!

Des esprits chagrins s'étonnèrent cependant de cette insolite manie des voyages. Ils prétendirent qu'à voir nos ministres, si fréquemment, les populations perdraient un peu de leur respect pour eux! — Et puis, emportés sans doute par la fougue de leur éloquence, nos Excellences ambulantes firent, sur la politique du cabinet, des déclarations contradictoires. Les journaux crièrent à l'équivoque, une interpellation fut annoncée, le cabinet menacé.

Le plus roué des hommes d'État, M. Rouvier fit alors décider en Conseil qu'aucun ministre ne prendrait plus la parole dans de telles cérémonies sans l'assentiment de ses collègues. De sorte que, le froid aidant, nos ministres restent maintenant, le dimanche, à méditer dans le calme de leur palais... L'Impatience entraîne encore cependant quelques-uns d'entre eux à des fugues dominicales!

Ne nous plaignons point d'être privés de cette éloquence officielle : car elle n'est pas toujours sans inconvénients, du moins hors nos frontières.

Nos Politiques, en effet, ne consentent guère à parler qu'au nom de la Justice, pour l'Humanité. Toujours soucieux d'édicter les Droits de l'Homme, ils négligent trop souvent nos intérêts nationaux les plus précis. Et leurs discours font sourire l'étranger, volontiers réaliste, dont les hommes d'Etat ont coutume de défendre les ambitions les plus positives.

D'autre part, maintes raisons, magnifiques et mesquines, égoïstes et sentimentales, font que la France tient essentiellement à la paix. Les puissances étrangères ne l'ignorent point, qui se croient tout permis à notre égard, puisque, pensent-elles, nous ne saurions leur en demander raison. Aussi, l'affirmation, si chère à nos ministres, de notre horreur des armes, est-elle superflue, bien plus, néfaste!

JACQUES LUX.

Paris — Imp. A. Davy, Imp. de la R. B. et de la R. S., 52 rue Madame. — Le propriétaire-gérant : FÉLIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME V — 24 FÉVRIER 1906

KORNEI VASSILIEV

NOUVELLE INÉDITE

La dernière fois que Korneï Vassiliev revint au village, il avait cinquante-quatre ans. Dans sa chevelure épaisse, bouclée, ne se voyait pas un seul cheveu blanc; seule sa barbe noire grisonnait près des pommettes. Son visage était uni, rouge; sa nuque large et forte; tout son corps robuste s'était engraissé à une vie abondante en ville.

Vingt ans auparavant, son service militaire terminé, il était revenu avec de l'argent. D'abord il avait ouvert une boutique qu'il céda pour s'établir marchand de bestiaux. Il allait à Tcherkassi chercher du bétail qu'il revendait à Moscou.

Au bourg de Gaï, dans sa maison de pierre, au toit de tôle, vivaient sa vieille mère, sa femme et ses deux enfants (un garçon et une fille), et, en plus, son neveu, un orphelin de quinze ans, muet, et un domestique.

Korneï s'était marié deux fois. Sa première femme, faible et maladive, était morte sans laisser d'enfants. Veuve et déjà âgé, il épousa une jeune fille forte et belle, la fille d'une veuve pauvre, d'un village voisin. Les enfants étaient de sa seconde femme.

Korneï avait vendu si avantageusement sa dernière marchandise, à Moscou, qu'il se trouvait possesseur d'environ trois mille roubles. Ayant appris d'un compatriote que, non loin de son village, la forêt d'un propriétaire ruiné se vendait à bon compte, il avait résolu de s'occuper de bois. Il connaissait ce négoce : avant son service militaire, il avait travaillé chez le gérant d'un marchand de bois.

A la station du chemin de fer desservant Gaï, Korneï rencontra un pays, le borgne Kouzma, un paysan. L'occupation de Kouzma consistait à venir de Gaï, à chaque train, chercher les voyageurs, avec sa paire de rosses au poil bourru. Kouzma était pauvre : c'est pourquoi il n'aimait pas les riches. Il n'aimait pas Korneï, qu'il appelait Kornuchka.

Korneï, en paletot de peau de mouton, un sac à la main, sortit sur le perron de la station et, le ventre en avant, s'arrêta essoufflé et regarda autour de lui. C'était le matin; le temps était doux et sombre; il y avait un peu de gelée.

— Eh quoi! Tu n'as pas trouvé de voyageurs, oncle Kouzma? dit-il. Veux-tu m'emmener?

— Pourquoi pas! Donne un rouble, je t'emmènerai.

— Hein? Soixante-dix kopeks, c'est assez.

— Tu t'es engraissé le ventre et tu veux chipoter trente kopeks à un pauvre bougre.

— Bon, bon, entendu, dit Korneï.

Il posa son sac et un petit paquet dans le petit traîneau et s'assit sur le siège du fond.

Kouzma se mit sur le devant.

— Eh bien, va!

L'attelage quitta la station et prit la chaussée.

— Eh bien! chez vous, au village, qu'y a-t-il de neuf? demanda Korneï.

— Euh! Pas grand chose de bon.

— Comment? Et ma vieille vit toujours?

— La vieille vit. L'autre jour elle était à l'église. Ta vieille vit et ta jeune femme aussi; elle ne se fait pas de mauvais sang. Elle a pris un nouveau domestique.

Et Kouzma rit, d'une façon étrange, parut-il à Korneï.

— Quel domestique ? Pierre ? Hein ?

— Pierre est malade. Elle a pris Euvstignï Biéli, de Kamenka, son village, dit Kouzma.

— Hein ? fit Korneï.

Quand Korneï avait recherché la main de Marfa, les femmes avaient bien jasé à propos d'un certain Euvstignï.

— C'est comme ça, Korneï Vassiliev, dit Kouzma. Les femmes d'aujourd'hui n'en font qu'à leur tête.

— Que faire, dit Korneï. Ton cheval se fait bien vieux, ajouta-t-il pour changer de conversation.

— Et moi aussi je ne suis plus jeune. C'est comme le maître, lui répondit Kouzma en fouettant le hongre aux jambes torses.

A mi-chemin il y avait une auberge. Korneï donna l'ordre d'arrêter et entra dans la maison. Kouzma tourna son cheval vers l'auge vide et rajusta les harnais, sans regarder Korneï, attendant que celui-ci lui offrit un verre.

— Eh bien, l'oncle Kouzma, dit Korneï en sortant sur le perron ; viens donc prendre un petit verre.

— Eh quoi ! fit Kouzma, feignant de n'être pas pressé.

Korneï commanda de l'eau-de-vie et invita Kouzma. Celui-ci qui n'avait pas mangé depuis le matin devint bientôt ivre, et, aussitôt, se rapprochant de Korneï, à voix basse, il se mit à lui raconter les cancans du village.

Au village, on disait que Marfa, sa femme, avait pris comme domestique son ancien amant et vivait avec lui.

— Pour moi, quoi ! c'est toi que je plains, dit Kouzma échauffé ; seulement ce n'est pas bien ; le monde se moque. Évidemment qu'ils n'ont pas peur du péché... Eh bien ! dis-je, attendez, il viendra lui-même... C'est comme ça, mon cher Korneï Vassilievitch.

Korneï écoutait en silence ce que lui disait Kouzma, et ses sourcils épais s'abaissaient de plus en plus sur ses yeux brillants, noirs comme du charbon.

— Quoi ! Tu boiras encore ? dit-il quand le flacon fut vide. Non ? Eh bien partons.

Il paya le patron et sortit sur la route.

Il arriva chez lui à la nuit tombante. La première personne qu'il rencontra fut ce même Euvstignï Biéli, à qui il n'avait pu s'empêcher de penser tout le long du chemin. Korneï lui dit bonjour. En voyant le visage mince, pâle et blond d'Euvstignï, qui s'empressait, Korneï hocha seulement la tête avec étonnement : « Il a menti ce vieux chien ! » pensa-t-il. « Cependant, qui sait... Mais je saurai maintenant ! »

Kouzma se tenait près de ses chevaux et clignait son œil unique sur Euvstignï.

— Alors tu vis chez nous ? lui demanda Korneï.

— Quoi ! il faut travailler quelque part, répondit-il.

— La chambre est-elle chauffée ?

— Comment donc ? Marfa Matveievna est là-bas, répondit Euvstignï.

Korneï gravit le perron. Marfa, au bruit des voix, sortit dans le vestibule. En voyant son mari, elle devint toute rouge et, se hâtant, elle l'accueillit avec une tendresse particulière.

— Et moi et la mère nous avions cessé de t'attendre, dit-elle, et elle suivit Korneï dans la chambre.

— Eh bien ! Comment avez-vous vécu sans moi ?

— Comme toujours, dit-elle. Et, prenant dans ses bras la fillette âgée de deux ans qui la tirait par sa jupe et demandait du lait, à grands pas résolus elle sortit dans le vestibule.

La mère de Korneï, les yeux noirs comme ceux de son fils, en traînant ses pieds en chaussons, entra dans la chambre.

— Merci d'être venu nous voir, dit-elle en branlant la tête.

Korneï raconta à sa mère ce qui l'amenait, et, se rappelant Kouzma, il sortit pour le payer. En ouvrant la porte du vestibule, il aperçut juste en face de lui, près de la porte de la cour, Marfa et Euvstignï. Ils se tenaient très près l'un de l'autre ; elle lui disait quelque chose. Euvstignï, remarquant Korneï, se glissa dans la cour et Marfa s'approcha du samovar dont elle arrangea le tuyau qui sifflait.

Korneï passa silencieux devant son dos courbé, et, après avoir pris son sac, il appela Kouzma pour lui offrir le thé dans la chambre.

Avant le thé, Korneï distribua aux siens les cadeaux apportés de Moscou : à sa mère un châle de laine ; à Fedka, un livre avec des images ; à son neveu muet, un gilet ; à sa femme, de l'indienne pour une robe.

Pendant le thé, Korneï restait assis, les sourcils froncés et se taisait, souriant de temps en temps, du bout des lèvres, quand il regardait le muet qui amusait tous les convives par sa joie. Il ne pouvait se réjouir assez de son gilet. Il le pliait et le dépliait sans cesse, l'essayait, envoyait des baisers à Korneï et riait.

Dès qu'ils eurent pris le thé et le souper, Korneï passa dans la pièce où il couchait avec Marfa et leur petite fille.

Marfa resta dans la grande chambre pour mettre en ordre la vaisselle. Korneï, seul, s'assit devant la table, s'y accouda et attendit. La colère qu'il ressentait contre sa femme bouillonnait en lui de plus en plus. Il décrocha du mur un boulier, tira de sa poche un calepin, et, pour détourner ses idées, il se mit à faire ses comptes. Il comptait en regardant de temps en temps vers la porte et écoutait les allées et venues dans la grande chambre. Il entendit s'ouvrir

plusieurs fois la porte de l'izba, quelqu'un traversait le vestibule, mais ce n'était pas Marfa. Enfin il reconnut ses pas. La porte remua, s'ouvrit, et elle, rose et belle, en fichu rouge, entra avec la fillette sur ses bras.

— Tu es fatigué après le voyage, hein ? dit-elle en souriant, faisant comme si elle ne remarquait pas son air sombre.

Korneï la regarda sans répondre et se mit à compter, bien qu'il n'eût plus rien à compter.

— Il est déjà tard, dit-elle en mettant à terre la fillette, et elle passa derrière le paravent. Il l'entendit arranger le lit et coucher l'enfant.

Ces paroles de Kouzma : « Les gens se moquent ! » lui revinrent en tête. « Attends un peu ! » pensa-t-il, respirant péniblement, et; d'un mouvement lent, il se leva, mit son petit crayon dans la poche de son gilet, raccrocha le boulier au clou et s'approcha de l'alcôve.

Elle était debout, le visage vers les icônes et priait. Il s'arrêta et attendit. Elle se signait longuement, et, à mi-voix, récitait ses prières.

Il lui sembla qu'elle avait depuis longtemps récité toutes ses prières et qu'elle les répétait exprès. Mais enfin elle s'inclina jusqu'à terre, se redressa, murmura quelques mots de prières quelconques, et tourna vers lui son visage.

— Notre petite Agafia dort déjà, dit-elle en désignant la fillette.

Et souriante, elle s'assit sur le lit qui grinçait.

— Est-ce qu'Euvstignï est depuis longtemps à la maison, dit Korneï, entrant dans l'alcôve.

D'un geste calme, elle jeta une de ses grosses tresses sur sa poitrine et, d'un rapide mouvement des doigts, se mit à la défaire. Elle le regardait en face et ses yeux riaient.

— Euvstignï ? Je ne sais pas, deux, trois semaines à peu près.

— Est-ce que tu vis avec lui ? prononça Korneï.

Elle laissa tomber sa tresse, mais, aussitôt, saisissant de nouveau ses cheveux raides, épais, elle se mit à les tresser.

— Que n'invente-t-on pas ? Je vis avec Euvstignï ! fit-elle, prononçant avec un accent particulier le mot d'Euvstignï. — En voilà des inventions ! Qui t'a dit cela ?

— Parle ! Est-ce vrai ou non ? dit Korneï, serrant ses larges poings dans ses poches.

— Assez de bêtises ! Veux-tu que je te tire tes bottes ?

— Réponds à ce que je te demande ! fit-il.

— En voilà un trésor, Euvstignï ! dit-elle. Et qui t'a raconté tous ces mensonges?

— Qu'est-ce que tu lui disais dans le vestibule ?

— Ce que je lui disais ? Je lui disais qu'il fallait mettre un nouveau cercle au tonneau. Mais qu'est-ce que tu me veux?

— Je veux que tu dises la vérité ! Je te tuerai, gueuse !

Il la saisit par sa tresse.

Elle la lui arracha des mains, son visage était crispé par la douleur.

— Tu n'es bon qu'à battre ! Qu'ai-je eu d'agréable de toi ? Avec une vie pareille, je ne sais pas ce qu'on peut faire...

— Qu'est-ce que tu feras? cria-t-il en s'avançant vers elle.

— Pourquoi m'as-tu arraché la moitié de ma tresse. Tiens ça tombe par mèches. Que veux-tu de moi? C'est vrai que...

Elle n'acheva pas. Il la saisit par le bras, l'arracha du lit et se mit à la frapper sur les côtes et la poitrine.

Plus il la battait, plus la colère grondait en lui. Elle criait, se débattait, cherchait à fuir, mais il ne la lâchait pas.

L'enfant, qui s'était éveillée, se jeta vers sa mère, — Maman ! Maman ! hurlait-elle.

Korneï saisit la fillette par le bras, la détacha de sa mère, et, comme un petit chat, la jeta dans un coin. La petite poussa des cris perçants, puis, durant quelques secondes, on ne l'entendit plus.

— Brigand ! Tu l'as tuée ! cria Marfa, et elle voulut aller vers sa fille.

Mais, la saisissant de nouveau, il la frappa si fort sur la poitrine qu'elle tomba par terre et cessa de crier.

La fillette seule criait désespérément.

La vieille mère, sans fichu, les cheveux blancs en désordre, la tête branlante, en chancelant, entra dans l'alcôve.

Sans regarder ni Korneï ni Marfa, elle s'approcha de l'enfant qui poussait des cris lamentables, désespérés et la calma.

Korneï était debout, il respirait lourdement et regardait autour de lui, comme s'il venait de s'éveiller et ne comprenait pas où il se trouvait ni ce qui se passait.

Marfa leva la tête et, en gémissant, essuya avec sa chemise son visage ensanglanté.

— Maudit ! Brigand ! Oui, je vis avec Euvstignï et j'ai vécu autrefois avec lui ! Voilà ! Et Agafia n'est pas de toi ; c'est sa fille à lui ! prononça t-elle rapidement. Et elle leva son bras devant son visage pour parer les coups qu'elle attendait.

Mais Korneï, comme s'il ne comprenait pas, grogna et regarda circulairement.

— Regarde ce que tu as fait à la petite, tu lui as démis le bras, dit la vieille en lui montrant le bras pendant de l'enfant qui continuait de crier.

Korneï se détourna et sortit dans le vestibule, sur le perron.

Le temps était resté le même, sombre et froid. Des paillettes de givre tombaient sur ses joues et sur son front brûlant. Il s'assit sur une marche et mordit la neige qu'il ramassait à poignée sur la rampe.

A travers la porte il percevait les lamentations de Marfa et les cris plaintifs de l'enfant. Ensuite la porte du vestibule s'ouvrait, sa mère sortait de la chambre à coucher avec la petite fille, et traversait le vestibule, allant dans l'autre partie de l'izba.

Il se leva et rentra dans la salle. La lampe brûlait bas sur la table.

Aussitôt rentré, il entendit les gémissements redoublés de Marfa, derrière le paravent. Il s'habilla en silence, tira son sac placé sous le banc, y mit ses effets, l'entoura d'une corde.

— Pourquoi m'as-tu estropiée? Pourquoi? Qu'est-ce que je t'ai fait? se mit à geindre Marfa d'une voix plaintive.

Korneï, sans répondre, prit le sac et se dirigea vers la porte.

— Forçat! Brigand! Attends! Tu crois qu'il n'y a pas de juge pour toi! prononça-t-elle sur un autre ton, avec colère.

Korneï, sans répondre, poussa la porte avec son pied et la claqua si fort que les murs tremblèrent.

Il entra dans l'autre moitié de l'izba, éveilla le muet et lui ordonna d'atteler le cheval. Le muet ne s'éveilla pas d'un coup. Étonné et interrogateur, il regardait son oncle, et se grattait la tête à deux mains. Quand enfin il comprit ce qu'on exigeait de lui, il bondit vivement, mit ses chaussons, un paletot déchiré, prit la lanterne et sortit dans la cour.

Il faisait déjà grand jour quand Korneï partit avec le muet dans le petit traîneau et reprit la route que, la veille au soir, il avait suivie avec Kouzma.

Il arriva à la station cinq minutes avant le départ du train. Le muet le vit prendre un billet, monter avec sa valise dans le wagon, lui faire de la tête un signe d'adieu, puis le train disparut de sa vue.

Marfa, outre les écorchures du visage, avait deux côtes cassées et la tête fendue. Mais la femme saine, forte, jeune, au bout d'un mois était rétablie et ne conservait aucune trace des coups. La petite fille, au contraire, restait estropiée pour la vie : les deux os du bras avaient été cassés et son bras resta de travers. Quant à Kornei, depuis son départ, personne ne savait rien de lui. On ignorait s'il était encore de ce monde ou s'il était mort.

II

Dix-sept ans s'étaient écoulés. C'était l'automne; le soleil était très bas; la nuit commençait à tomber, dès quatre heures. Le troupeau retournait au village d'Andréievka. Le berger, ayant fini son service, s'en était allé la veille du dernier jour gras, et c'étaient les femmes et les enfants, à tour de rôle, qui gardaient le bétail.

Le troupeau, qui venait de quitter les champs et de prendre la route sale, labourée de pieds fourchus et de traces de roues, s'avançait vers le village en meuglant et bêlant. Au-devant du bétail, sur la route, marchait un haut vieillard, à la barbe et aux cheveux blancs, bouclés; seuls les sourcils épais étaient noirs. Il portait une sorte de sarrau noirci par la pluie, rapiécé, un haut bonnet; un sac de cuir pendait sur son dos voûté. Il avançait péniblement, traînant dans la boue ses grossières chaussures, mouillées, éculées, et, à chaque pas, il s'appuyait sur une béquille de chêne. Quand le troupeau le rejoignit, il s'arrêta.

La jeune femme qui conduisait les bêtes avait la tête couverte d'un fichu, la jupe remontée autour de la taille, et était chaussée de bottes d'hommes. Elle se déplaçait rapidement, tantôt d'un côté de la route, tantôt de l'autre, stimulant les porcs et les brebis retardataires. Quand elle arriva près du vieillard elle s'arrêta et le regarda.

— Bonjour grand père, dit-elle d'une voix jeune, tendre et sonore.

— Bonjour, ma sage, répondit le vieux.

— Quoi! Viens-tu pour coucher?

— On verra, prononça le vieux d'une voix enrouée.

— Mais, grand-père, dit tendrement la jeune femme, va donc tout droit chez nous. C'est la troisième izba de la route; ma belle-mère donne asile pour la nuit à tous les pèlerins, comme ça, gratuitement.

— Le troisième izba? Alors c'est l'izba des Zinoviev? dit le vieux, remuant les sourcils, l'air important.

— Est-ce que tu les connais?

— Je suis déjà venu par ici.

— Fedouchka! Qu'as-tu à traîner? La boiteuse est tout à fait en arrière! cria la jeune femme, désignant ainsi la brebis à trois pattes qui traînait derrière le troupeau.

Et, agitant le bâton qu'elle tenait dans sa main droite, et saisissant d'une façon étrange, maladroite, de la main gauche, le fichu qui couvrait sa tête, elle courut derrière une brebis noire, la boiteuse retardataire.

Le vieux, c'était Korneï. La jeune femme, c'était cette même Agafia à qui, dix-sept ans auparavant, il avait cassé le bras. Elle s'était mariée dans une riche famille d'Andréievka, village distant de quatre verstes de Gaï.

*
* *

Korneï Vassiliev, l'homme robuste, riche, orgueilleux, était devenu ce qu'il était maintenant : un vieillard faible, indigent, ne possédant rien d'autre que l'habit qui couvrait son corps, son billet de soldat et deux chemises dans un sac.

Tous ces changements s'étaient accomplis peu à peu, de sorte qu'il ne pouvait même pas dire quand cela avait commencé ni comment c'était arrivé. La seule chose qu'il savait, dont il était fermement convaincu, c'était que sa gueuse de femme était la cause de tous ses malheurs. Il lui était étrange et pénible de se rappeler ce qu'il était autrefois. Et quand cela lui arrivait, il se rappelait avec haine celle qu'il regardait comme la cause de tous les maux qu'il avait endurés pendant ces dix-sept ans.

Cette même nuit où avait battu sa femme, il était allé chez le propriétaire qui vendait son bois. Il n'avait pas pu l'acheter : le lot était déjà vendu. Alors il retourna à Moscou et là se mit à boire. Auparavant il buvait aussi, mais cette fois, deux semaines durant il ne dessoûla pas. Quand il reprit ses sens il partit pour la Volga chercher du bétail. L'achat fut désavantageux; il y perdit. Il revint une deuxième fois, le deuxième achat ne lui réussit pas davantage. Enfin, au bout d'une année, de ses trois mille roubles, il ne lui en restait plus que vingt-cinq. Il lui fallut se louer comme ouvrier. Il buvait auparavant; mais maintenant, il buvait de plus en plus.

D'abord, il vécut une année comme intendant chez un marchand de bétail; mais, en route, il s'enivrait et le marchand le chassa.

Ensuite, grâce à ses connaissances, il trouva une place de marchand de vin ; mais cela aussi ne dura pas longtemps : il faisait des erreurs dans les comptes, on le congédia. Revenir à la maison? C'était se couvrir de honte, et cette pensée le mettait en colère. « Ils vivront sans moi! Le garçon aussi n'est peut-être pas de moi », pensait-il.

Tout allait de mal en pis. Maintenant il ne pouvait se passer d'alcool. Il se mit à chercher une place non plus d'intendant, mais de gardeur de bestiaux. Bientôt il ne trouva même plus un tel emploi.

Plus sa situation était miséreuse, plus il accusait sa femme et plus sa colère contre elle grandissait.

La dernière place qu'eût Korneï, ce fut comme gardeur chez un patron qu'il ne connaissait pas. Le bétail tomba malade. Korneï n'y était pour rien, néanmoins le patron se fâcha et chassa l'intendant et Korneï.

Korneï, ne trouvant pas de position, résolut de cheminer. Il se procura des bottes, un bon sac, du sucre, il avait huit roubles, et il partit à Kiew.

Là il s'ennuya. Il partit au Caucase, à Nouvel-Athone. Avant d'y arriver il tomba malade; il était très affaibli; il ne lui restait qu'un rouble 70 kopeks et il ne connaissait là personne. Il décida de retourner chez lui, au village. « Elle est peut-être morte la coquine, et si elle vit, au moins avant ma mort je lui dirai tout; qu'elle sache, la gueuse, ce qu'elle a fait de moi ! » pensa-t-il. Et il prit le chemin du village.

La fièvre le tourmentait à demi, il devenait de plus en plus faible, si bien qu'il ne pouvait faire plus de dix à quinze verstes par jour. A deux cents verstes de son village, il ne lui restait plus un kopek et il poursuivit sa route en mendiant au nom du Christ. « Réjouis-toi de m'avoir amené où je suis ! » pensait-il.

Tout malade et affaibli, il prit deux semaines pour parcourir ces deux cents verstes, et il arriva à l'endroit où il rencontra cette Agafia, qu'il ne regardait pas comme sa fille et à qui, autrefois, il avait cassé le bras.

III

Il fit comme lui avait dit Agafia. Arrivé à la maison de Zinoviev, il demanda la permission de passer la nuit. On la lui donna.

En entrant dans l'izba, selon son habitude il se signa en regardant les icônes et salua les maîtres.

— Tu es gelé, grand-père ! Va, va sur le poêle ! lui dit une vieille femme ridée, très gaie, la maîtresse du logis qui préparait la table.

Le mari d'Agafia, un jeune paysan, était assis sur le banc, près de la table et arrangeait la lampe.

— Comme tu es mouillé, grand-père, lui dit-il. Mais que faire, il n'y a qu'à te sécher.

Korneï se débarrassa, ôta ses chaussures, suspendit ses bandelettes au-dessus du foyer et monta sur le poêle.

Agafia entra aussi dans l'izba, portant une cruche de lait. Elle avait déjà eu le temps de faire rentrer le troupeau et de mettre les bêtes à l'étable.

— Est-ce qu'il est venu ici un vieux chemineau? demanda-t-elle. Je lui ai conseillé de venir chez nous.

— Il est là, dit le maître en désignant le poêle, où Korneï, assis, frottait ses jambes maigres et velues.

Pour le thé, les maîtres invitèrent aussi Korneï. Il descendit et s'assit sur le bord du banc. On lui donna une tasse et un morceau de sucre.

La conversation tourna sur le temps et la récolte : le blé n'était pas bon cette année ; les veillottes pourrissaient dans les champs; la pluie commençait dès

qu'on voulait les faire rentrer. Cependant les paysans avaient fini par tout ramasser. Kornéï racontait qu'il avait vu en route des champs pleins de veillottes.

Le jeune femme lui versa la cinquième tasse d'un thé très faible, à peine jaune, et la lui apporta.

— Ce n'est rien, prends, grand-père, bois à ta santé, lui dit-elle, comme il refusait.

— Pourquoi ton bras n'est-il pas très droit? lui demanda-t-il en prenant avec précaution la tasse pleine et remuant les sourcils.

— Étant enfant on lui a cassé le bras. C'est son père qui a voulu tuer notre Agafia, dit la vieille mère très bavarde.

— Et pourquoi donc? demanda-t-il. Et, regardant le visage de la jeune femme, il se rappela soudain Euvstignï Biéli avec ses yeux bleus, et sa main qui tenait la tasse trembla si fort qu'il répandit la moitié du thé avant de la porter à la table.

— Il y avait chez nous, à Gaï, un homme violent, son père. On l'appelait Kornei Vassiliev. C'était un richard. Il s'est mis un jour en telle colère contre sa femme qu'il l'a battue et a estropié celle-ci.

Korneï se taisait, regardant en dessous de ses sourcils noirs, qui remuaient sans cesse, tantôt le maître, tantôt Agafia.

— Et pourquoi cela, demanda-t-il, en mordant son morceau de sucre.

— Qui le sait, fit la vieille? de nous autres, femmes, chacun jase, et c'est nous qui devons répondre. C'était à cause du domestique. Il y avait quelque chose entre eux. C'était un bon travailleur; il était de notre village. Il est même mort dans notre maison.

— Il est mort? demanda Korneï, et il toussota.

— Il est mort depuis longtemps. C'est chez eux que nous avons pris cette jeune femme. Ils vivaient très bien. C'étaient les gens les plus cossus du village, du temps du patron.

— Et lui, qu'est-il devenu? demanda Korneï.

— Il est sans doute mort, lui aussi. Après il s'est mis à boire; il y a déjà quinze ans de cela.

— C'est un peu plus; ma mère me l'a dit.

— Quoi! ne lui gardes-tu pas rancune à cause de ton bras?... demanda Korneï.

— Mais, est-ce que c'était un étranger? C'était mon père. Allons, bois encore pour te réchauffer. Faut-il verser?

Korneï ne répondit pas et se mit à sangloter.

— Qu'as-tu?

— Rien, comme ça. Que Christ vous sauve!

Et, soutenant de ses mains tremblantes le montant du poêle, il grimpa dessus.

— Bah! fit la vieille à son fils en lui désignant le vieux.

IV

Le lendemain Korneï se leva avant tous. Il descendit du poêle, frotta ses bandelettes sèchées, à grand peine mit ses chaussures et prit son sac.

— Qu'as-tu, grand-père, tu ferais mieux de rester à déjeuner, dit la vieille.

— Merci, je partirai.

— Alors prends au moins des galettes d'hier; je les mettrai dans ton sac.

Korneï remercia et dit adieu.

— Quand tu repasseras viens chez nous, si nous sommes de ce monde.

Un épais brouillard d'automne couvrait tout. Mais Korneï connaissait bien la route. Il connaissait chaque descente, chaque buisson, chaque saule blanc, à droite et à gauche de la route, bien que pendant ses dix-sept ans les uns eussent été coupés, les vieux remplacés par les jeunes, et que les jeunes fussent devenus vieux.

Le village de Gaï était toujours le même, seulement, à l'entrée, on avait construit de nouvelles maisons qu'il n'y avait pas autrefois. Quelques maisons de bois étaient aussi remplacées par des maisons de briques. La maison de pierre était toujours la même, seulement un peu vieillie : le toit, depuis longtemps n'avait pas été peint, au coin quelques pierres manquaient, le perron s'était affaissé.

Pendant qu'il s'approchait de son ancienne demeure, des portes grinçantes sortirent une jument avec son poulain et aussi un vieil hongre grismelé. Le vieil hongre ressemblait tout à fait à cette jument que Korneï avait ramenée de la foire une année avant son départ. « C'est probablement celui qu'elle portait. La même croupe, le même poitrail large, les mêmes pattes poilues », pensa-t-il. Les chevaux étaient conduits par un garçon aux yeux noirs, en chaussures neuves d'écorce tressée. « Probablement le petit-fils, le fils de Fedka. Tout à fait ses yeux noirs », pensa Korneï.

Le garçon regarda le vieillard inconnu et courut rattraper le poulain qui gambadait dans la boue. Derrière le gamin s'élança un chien, tout noir, comme son Voltchok d'autrefois.

« Est-ce Voltchok? » pensa-t-il. Et il se rappela que cela datait déjà de vingt ans.

Il s'approcha du perron et gravit avec peine ces marches où il s'était assis, avalant la neige de la rampe, et il ouvrit la porte du vestibule.

— Pourquoi entres-tu sans rien dire? lui demanda une voix de femme dans l'izba.

Il reconnut sa voix. Et bientôt elle-même, maigre, les veines saillantes, ridée, toute vieille, parut dans la porte.

Korneï s'attendait à voir cette jeune et belle Marfa

qui l'avait offensé, qu'il haïssait et qu'il voulait accabler de reproches. Et, tout à coup, au lieu d'elle, il voyait devant lui une vieille quelconque.

— Si c'est l'aumône, alors on demande sous la fenêtre, fit-elle d'une voix grinçante.

— Ce n'est pas l'aumône, dit Korneï.

— Alors, quoi ! Que veux-tu ?

Tout à coup elle s'arrêta. Et, à son visage, il remarqua qu'elle l'avait reconnu.

— Il n'en manque pas de mendiants comme toi. Va et que Dieu t'accompagne !

Korneï s'adossa au mur et s'appuyant sur sa béquille la regarda fixement. Mais avec étonnement il constata qu'il n'y avait plus en son âme cette colère contre elle qu'il avait ressentie de si longues années. Une sorte de faiblessé, d'émotion, le gagnait soudain.

— Marfa, le jour de la mort viendra aussi pour toi.

— Va, va ! Dieu soit avec toi ! prononça-t-elle rapidement et avec colère.

— Tu ne me diras rien de plus ?

— Je n'ai rien à te dire. Va ! Dieu t'accompagne. Va ! Les fainéants comme toi ne manquent pas.

A pas rapides elle rentra dans l'izba et claqua la porte.

— Pourquoi injurier ! s'écria une voix d'homme, et de la porte sortit, la hache à la ceinture, un paysan aux cheveux noirs, tel qu'était Korneï quarante ans auparavant, seulement plus petit et plus maigre, mais avec les mêmes yeux noirs très brillants.

C'était ce même Fedka à qui, dix-sept ans auparavant, il avait rapporté un livre avec des images. C'était lui qui adressait des reproches à sa mère, parce qu'elle n'avait pas pitié d'un mendiant.

Avec lui sortit, également la hache à la ceinture, le neveu muet. C'était maintenant un homme âgé, ridé, aux veines saillantes, à la barbe rare, au long cou, le regard résolu et pénétrant. Les deux paysans venaient de déjeuner et partaient à la forêt.

— Tout de suite, grand-père, dit Fedka, et il désigna au muet d'abord le vieux, ensuite la chambre et fit des mains le geste de couper un morceau de pain.

Fedka sortit sur la route et le muet retourna dans l'izba. Korneï restait toujours la tête baissée, adossé au mur et appuyé sur sa béquille. Il sentait une grande faiblesse et, avec peine, retenait ses sanglots. Le muet sortit de l'izba tenant un grand morceau de pain bis, frais, sentant bon ; il le tendit à Korneï.

Korneï après s'être signé, accepta le pain, et le muet se tournant vers la porte de l'izba, passa ses deux mains sur son visage et fit le simulacre de cracher. Il exprimait ainsi sa désapprobation de l'acte de sa tante. Tout à coup il resta interdit, et, ouvrant la bouche, il se rapprocha de Korneï, comme s'il le reconnaissait.

Korneï ne put retenir davantage ses larmes, et, essuyant ses yeux, son nez, sa barbe blanche, avec le pan de son caftan, il se détourna du muet et descendit le perron.

Il éprouvait un sentiment mêlé d'attendrissement, de satisfaction, d'humilité devant ces hommes, devant elle, devant son fils, devant tous, et ce sentiment lui causait à la fois de la joie et de la peine et lui déchirait l'âme.

Marfa regardait par la fenêtre, elle ne respira tranquillement qu'après que le vieillard eût disparu au tournant de la maison.

Quand Marfa se fut convaincue que le vieux était parti, elle s'assit devant son métier et se mit à tisser. Elle frappa une dizaine de fois le ros, mais les bras ne marchaient pas. Elle s'arrêta et se mit à penser à Korneï tel qu'elle l'avait vu tout à l'heure. Elle avait reconnu l'homme qui l'avait maltraitée et aimée autrefois; et elle fut prise d'horreur pour ce qu'elle venait de faire. Elle n'avait pas fait ce qu'elle devait. Mais quoi ! fallait-il l'accueillir ? Il n'avait pas dit qu'il était Korneï et qu'il revenait à la maison...

Et de nouveau elle se remit à son métier et tissa jusqu'au soir.

V

A grand'peine, vers le soir, Korneï arriva à Andréievka et de nouveau demanda aux Zinoviev l'hospitalité pour la nuit.

On le reçut.

— Quoi, grand-père, tu n'as pas pu aller plus loin ?

— Non, je suis très faible. Évidemment il faut retourner. Vous me laisserez passer la nuit ?

— Viens, sèche-toi.

Toute la nuit, Korneï fut en proie à la fièvre. Avant le matin il s'assoupit un peu. Quand il s'éveilla, tous les gens de la maison étaient déjà partis à leurs travaux ; dans l'izba il ne restait qu'Agafia.

Il était étendu sur le poèle, sur le caftan sec qu'on lui avait mis la veille. Agafia sortait les pains du four.

— Ma sage, l'appela-t-il d'une voix douce et faible, approche-toi.

— Tout de suite, grand-père, répondit-elle en retirant le pain. Veux-tu boire quelque chose ? du kvass?

Il ne répondit pas.

Quand elle eut retiré le dernier pain, elle s'approcha de lui avec un petit pot de kvass. Il ne se tourna pas vers elle et ne prit pas à boire. Mais couché sur le dos, le visage levé, il parla ainsi sans changer de position.

— Gafia ! dit-il d'une voix basse, mon heure est venue, je m'apprête à mourir. Alors pardonne-moi au nom du Christ !

— Dieu pardonnera. Mais quoi? tu ne m'as pas fait de mal !

Il se taisait :

— Et puis voilà encore... ma petite... Va chez ta mère et dis lui... Le pèlerin... dis-lui... le pèlerin d'hier...

Il se mit à sangloter.

— As-tu donc été chez les nôtres ?

— Oui. Dis-lui que le pèlerin d'hier.. le pèlerin... dis... Les sanglots l'interrompirent encore. Enfin, reprenant des forces, il acheva : ..... venait pour lui dire adieu...

Et il se mit à fouiller sur sa poitrine.

— Je le dirai, grand-père, je le dirai. Mais que cherches-tu ?

Le vieux, sans répondre, tout crispé par l'effort, prit dans sa main maigre et velue un papier et le lui tendit.

— Et cela, tu vois... donne.. si l'on te demande... C'est mon billet de soldat. Grâce à Dieu tous les péchés sont déliés...

Et son visage prit une expression solennelle. Ses sourcils se levèrent, ses yeux se fixèrent au plafond, et il devint silencieux.

— Un cierge, murmura-t-il sans ouvrir les lèvres.

Agafia comprit. Elle prit un cierge devant les icônes, l'alluma et le lui remit. Il le prit entre ses gros doigts.

Agafia s'éloigna pour serrer le billet dans le coffre et, quand elle revint près de lui, le cierge n'était plus dans sa main, les yeux arrêtés déjà ne voyaient plus et la poitrine restait immobile.

Agafia se signa, éteignit le cierge, prit une serviette propre et lui couvrit le visage.

*
* *

De toute cette nuit Marfa n'avait pu dormir et elle n'avait cessé de penser à Korneï. Le matin elle mit sa pelisse, se couvrit la tête d'un fichu et alla s'informer où était allé le chemineau de la veille. Elle apprit bientôt que le vieux s'était rendu à Andréievka.

Marfa prit un bâton et partit à Andréievka. Plus elle approchait, plus elle se sentait troublée. « Je le saluerai. Nous le prendrons à la maison, nous nous débarrasserons du péché, au moins qu'il meure à la maison, près de son fils », pensait-elle.

En arrivant à la maison de sa fille, Marfa aperçut là une grande affluence de gens. Les uns étaient dans le vestibule, les autres sous les fenêtres. Tous savaient déjà que le fameux richard Korneï Vassiliev, dont on parlait dans tout le district quarante ans auparavant était mort comme un pauvre pèlerin dans la maison de sa fille.

L'izba aussi était pleine de monde. Les femmes chuchotaient, soupiraient, poussaient des oh !

Quand Marfa entra dans la chambre, les gens s'écartèrent pour la laisser passer, et elle aperçut sous les icônes, le corps lavé, arrangé, enveloppé d'un linceul, près duquel Philippe Kononitch, qui savait lire, imitant les diacres, psalmodiait les prières en langue slave.

Il était trop tard et pour pardonner et pour demander pardon. Et au visage sévère et majestueux du vieillard on ne pouvait comprendre s'il avait ou non pardonné.

L. Tolstoï.

Traduit sur le manuscrit par J. W. Bienstock

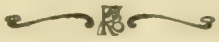

Questions Universitaires

—

LES RÉPÉTITEURS

Il n'y a pas de question qui ait fait couler plus d'encre et allumé plus de passions dans l'Université, que celle des répétiteurs. Elle a semblé même introduire dans ce peuple bourgeois une guerre de classes : professeurs et répétiteurs en beaucoup d'endroits se sont regardés hostilement, comme si tous les avantages que prétendaient les fonctionnaires de surveillance devaient être conquis sur les fonctionnaires d'enseignement, et comme si l'élévation de la catégorie la moins favorisée ne pouvait se faire que par l'abaissement de la mieux pourvue. On a échangé dans les associations et dans les journaux des paroles amères ou violentes. Heureusement ces mauvaises dispositions ne sont pas générales, et il y a des deux côtés des esprits plus calmes qui s'élèvent au-dessus des intérêts personnels, et ne perdent pas de vue l'intime solidarité qui unit tous les membres de l'Université, en dépit de la diversité des fonctions et des grades.

Les polémiques nous ont fait voir d'âpres efforts d'hommes, qui veulent ou accroître ou conserver leur bien-être, leur dignité. C'est une tendance fort légitime. Mais au dessus de tous les intérêts individuels et corporatifs des maîtres, il y a l'intérêt de l'éducation nationale, celui des enfants qu'on nous confie, celui de l'État qui leur doit et doit à leurs familles les meilleures garanties de développement intellectuel et moral. Le service de l'enseignement est un lourd service, de quelque façon qu'on le donne, surveillance ou professorat : l'État

doit à tous les maîtres des salaires proportionnés et des conditions humaines d'existence. Mais ces deux obligations, la financière et l'autre, convenablement remplies, il doit dans la répartition des tâches s'inspirer de la maxime, que les maîtres — de tout ordre sans exception — sont faits pour les élèves. Là est le criterium souverain, dans toutes les controverses : c'est celui dont je me servirai.

La crise actuelle vient de ce que le répétitorat n'est plus ce qu'il était dans l'ancienne Université. Il était un passage, un asile provisoire où des jeunes gens sans fortune s'assuraient la vie matérielle jusqu'à la conquête des grades qui leur ouvraient des professions régulières. A côté de cet élément jeune et laborieux, qui ne moisissait pas dans le métier, il y en avait un autre, plus âgé, moins actif, le vrai *pion*, roulé par la vie, un peu déplumé, un peu débraillé, un peu cynique, que sa pipe et le café consolaient des misères de l'étude et du dortoir : sans grades, ou simple bachelier, sans capacité, sans force ni désir de travail, il acceptait de n'avoir pas d'avenir. Il ne souhaitait pas un avancement qui lui imposerait un effort. Le lycée abritait sa paresse joviale ou maussade, comme il abritait l'énergie et l'espoir des jeunes. Cette espèce-là a disparu, ou elle est devenue bien rare.

L'organisation des Universités a multiplié les licenciés. L'état budgétaire a ralenti l'avancement : l'administration s'est ingéniée pour réduire ou ne pas augmenter le personnel. Les créations de collèges et de lycées, et de chaires nouvelles dans les établissements déjà existants n'ont pas suivi la progression du nombre des licenciés que la fabrication sans arrêt des Universités jetait sur la place. Les derniers traités de l'État avec les villes pour les collèges communaux ont, si j'ai bonne mémoire, multiplié les postes de bacheliers au détriment des licenciés.

D'autre part le nombre des agrégés n'a pas été sensiblement augmenté et même, pendant un certain nombre d'années, il a été réduit, du moins pour certaines agrégations. Ainsi est-il arrivé que les débouchés ne s'élargissant pas, toutes les fonctions d'enseignement étant engorgées, les licenciés se sont entassés dans le répétitorat. Mais ce métier, tel qu'il était organisé, tolérable pour un temps ou pour des natures avachies, devait devenir odieux à des jeunes gens, capables d'ambition et d'effort, dès que l'espoir de s'en tirer s'évanouissait. Ils devaient souffrir d'être si durement tenus à l'attache, de n'avoir souvent pas un coin, presque pas une heure pour se créer une vie personnelle et libre. Ils devaient regarder à côté d'eux, au-dessus d'eux, les professeurs du même grade ou du grade supérieur, et se demander la raison, la justice de l'inégalité extrême des situations. Ils devaient se révolter contre le préjugé des professeurs et des élèves, qui leur transportait, inconsciemment, à eux, si différents, tout le cruel mépris dont on avait jadis poursuivi l'ancien *pion*. Et puisque ce mépris visait le gardien du dortoir et le chien de cour, puisque la dignité se fondait sur l'enseignement, ils devaient, forts de leur grade réclamer l'état de professeur en tâchant de rejeter les servitudes de la surveillance.

Ici, les professeurs se sont inquiétés sérieusement. Menacés dans leur situation financière par la diminution progressive des leçons particulières, à mesure que l'enseignement ecclésiastique gagnait la clientèle de la bourgeoisie riche, ils les avaient vues encore se réduire par la concurrence des répétiteurs qui, payés moins cher, avaient souvent la préférence des familles peu aisées. Et voici que, non seulement leurs ressources supplémentaires leur étaient disputées par ce personnel subalterne, mais leurs fonctions officielles même lui étaient livrées par l'institution du professorat adjoint. Les « pions » allaient absorber des heures supplémentaires, ralentir l'avancement en diminuant le nombre des chaires d'agrégés, participer à la dignité professorale. Cette inquiétude est très humaine, et en une certaine mesure légitime, à la condition de savoir céder au bien général, à la justice.

Il y a eu, de part et d'autre, des excès et des prétentions insoutenables.

La « dignité des professeurs » n'a rien à faire dans tout ceci. Elle sera intacte tant qu'ils feront bien leur classe, se feront estimer des familles et aimer des élèves. Elle ne souffrira pas de quelque fonction de surveillance : je me demande où est l'humiliation de surveiller la récréation ou les mouvements d'entre-classe. Il faut vraiment avoir une mentalité d'ancien régime pour trouver naturel qu'on fasse descendre de sa chambre pour cinq ou dix minutes le fonctionnaire de catégorie inférieure, qu'on l'arrache à son travail ou à son repos, parce que M. le professeur trouve au-dessous de sa qualité d'accompagner ses élèves par les couloirs d'une classe à l'autre ou de les regarder jouer. Je sais un lycée où le tout jeune professeur de 1re est seul agrégé. L'administration, d'elle-même, lui a donné un répétiteur pour surveiller les mouvements et les récréations d'entre-classe ; les vieux professeurs licenciés se tirent d'affaire tout seuls. Quelle est cette différence d'une dignité d'agrégé à une dignité de licencié ? Beaucoup d'agrégés acceptent de bon cœur cette petite part de surveillance. Il faut espérer que tous renonceront bien vite à une fierté absurde. On leur demande aujourd'hui bien peu : on serait fondé à leur demander davantage.

Mais la « dignité » des répétiteurs ne fait-elle pas fausse route aussi, quand beaucoup d'entre eux parlent avec dédain des « besognes subalternes » de surveillance et se révoltent si orgueilleusement contre le dortoir? quand ils signifient de si haut qu'il y a des surveillants d'internat qui sont faits pour toutes ces « servitudes irritantes », surveiller la classe de dessin, ou le catéchisme, conduire les élèves au manège, ou au terrain de jeux? N'est-ce pas justement l'attitude des professeurs en face de la récréation d'entre-classe? Toujours l'esprit de classes, toujours le renvoi des parties moins « reluisantes » ou plus dures du service aux pauvres diables qui sont logés plus bas dans la hiérarchie.

Je l'ai dit et ne cesserai de le redire, l'institution de surveillants d'internat est une fausse mesure, la pire de la réforme de 1902, et une mesure en réalité contradictoire au principe qui inspirait l'établissement, excellent en soi, du professorat-adjoint. Il s'agissait d'abolir la séparation des fonctions d'enseignement et des fonctions de surveillance, qu'on reconnaissait mauvaise : qu'a-t-on fait? On a ouvert l'enseignement aux répétiteurs. Mais on n'a pas supprimé la barrière, on l'a déplacée. On l'a reportée de l'autre côté des répétiteurs, et l'on a organisé au-dessous d'eux une classe de surveillants, sans participation possible à l'enseignement. Je vois bien ce que le personnel actuel des répétiteurs y a gagné. On les a déchargés de ce qui les ennuyait le plus dans leur métier. Mais je ne vois pas ce que l'Université y a gagné. On reforme le prolétariat des pions au moment même où l'on affirme qu'on le supprime.

Cet emploi de surveillant d'internat n'est pas, dit-on, une carrière, on n'y fait que passer. Des répétiteurs donnent aux surveillants le conseil bénin de ne pas vieillir dans leur emploi, de ne pas s'en faire une carrière : toute l'antienne que nous chantions il y a vingt-cinq ans aux maîtres d'études. Oui, la fonction de surveillant d'internat est actuellement ce qu'était jadis le répétitorat, un passage. Il ne faut pas être bien malin pour prévoir qu'il y aura avant peu un certain nombre de jeunes gens qui auront manqué l'entrée de la profession qu'ils avaient choisie, qu'ils resteront là faute de mieux et deviendront des surveillants de carrière; que dans l'encombrement croissant des professions libérales et la concurrence plus âpre, ce résidu s'augmentera avec rapidité, et que dans vingt ou trente ans, nos héritiers retrouveront entier le problème du répétitorat que nous nous serons donné l'illusion de résoudre.

Du point de vue de l'intérêt public, ce qui importe, ce n'est pas de faire passer quelques centaines de répétiteurs, aujourd'hui en exercice, dans [illegible] de l'enseignement, c'est de trouver l'organisation qui ne fera plus se former dans nos lycées et collèges ce dépôt d'injustice, de souffrance et d'amertume, et ne condamnera pas de nouvelles générations de maîtres au « douloureux calvaire », ni au « hideux cauchemar », comme on dit, dont nous aurons délivré la présente. C'est d'opérer réellement la jonction de l'éducation et de l'instruction, de la surveillance et du professorat.

Je ne doute pas que les surveillants d'internat n'aient été bien choisis, ne soient honnêtes, appliqués, dévoués. Rien ne fera que l'institution ne soit fâcheuse. Vous trouvez factice et mauvaise la séparation de la classe et de l'étude, et vous séparez l'étude du dortoir, de la cour, du jeu et de la promenade. Vous rejetez ces surveillances comme des besognes viles : y avez-vous réfléchi? N'est-ce pas le même enfant à travers tous les exercices, la même vie qui se prolonge sous des aspects divers, la même âme qui se développe et se manifeste à tous les moments de la journée, également intéressante et respectable partout? Ces surveillants du sommeil et du corps connaîtront-ils les enfants comme celui qui les voyait exercer leur intelligence? et les directeurs du travail de l'esprit les connaîtront-ils comme celui qui les saisissait dans l'abandon de leurs jeux, et dans leurs plus intimes habitudes? Si les répétiteurs actuels ont pu dire qu'ils étaient plus près des élèves que les professeurs, qu'ils avaient plus de moyens de les connaître, qu'ils pouvaient avoir sur eux une action plus personnelle, n'est-ce point justement à cette vie commune de toutes les heures qu'ils le devaient, à cette familiarité de la récréation, de la promenade et du dortoir? En sera-t-il de même quand ils ne seront plus que des guides de l'exercice scolaire ou des distributeurs d'instruction?

Puis il faut voir les choses comme elles sont. Rien n'était plus délicat que cette surveillance du dortoir ; et c'est ici qu'un bon repétiteur, connaissant toutes les natures, pouvait avoir un rôle excellent, qui s'étendait de la plus simple hygiène à la plus grave moralité. Or, c'est la première chose qu'on remet à des gens du dehors, qui acceptent la « servitude irritante », la « besogne subalterne », parce qu'ils ont besoin de vivre. Que seront pour eux ces enfants qui leur seront confiés? Pourront-ils voir autre chose que le groupe, le bataillon? Et pourront-ils faire autre chose que d'être de bons gendarmes, qui feront régner le silence et assureront l'ordre extérieur? Est-ce là notre idéal d'éducation?

De toute façon, le morcellement de la surveillance est détestable. Il faut revenir sur cette mesure avant qu'elle ait reçu une application générale.

Il faut nous débarrasser encore de quelques raisonnements par lesquels des répétiteurs desservent leur cause.

On nous a beaucoup dit en ces dernières années

que le grade n'était pas tout : et j'en demeure d'accord ; qu'un bon répétiteur, dévoué à sa tâche, qui vit avec les élèves et les connaît individuellement, peut aider à leur développement intellectuel et moral aussi efficacement qu'un professeur qui n'a que la classe pour exercer une action presque forcément collective : et c'est vrai. On peut fonder là-dessus la légitimité d'un relèvement de la situation des répétiteurs, et le principe de l'égale « dignité » des fonctions de surveillance et d'enseignement.

Mais il faut se garder d'aller trop loin, et d'en venir au paradoxe de décrier l'agrégation comme une vaine surcharge de connaissances théoriques, et de nous présenter le maître d'études licencié comme le véritable instituteur secondaire.

Aucun diplôme n'a une valeur absolue, et il y aura toujours des hommes qui, avec moins de parchemins, auront une valeur supérieure à la plupart des diplômés. Quel docteur à triple hermine fut meilleur maître de littérature française à l'École normale que le bachelier Brunetière? Mais il demeure vrai qu'en général les examens et les concours opèrent la sélection des meilleurs.

Un licencié ne se fait pas répétiteur par vocation; il le devient par nécessité, pour vivre, pour préparer l'agrégation, ou parce qu'il l'a manquée, pour attendre une place de professeur de collège, ou pour ne pas aller dans une petite ville, etc. Je ne crois pas qu'il existe un seul cas de répétiteur ayant choisi de l'être plutôt que professeur, par vocation d'éducateur, pour vivre plus près des enfants. Mais avec la souplesse et l'intelligence de nos jeunes Français, il s'adapte, il s'intéresse, il fait bravement et honnêtement, et souvent avec distinction, sa délicate et pénible besogne.

Les agrégés, en général, sont les meilleurs licenciés. Ils ont fait un rude effort, de difficiles études pour enlever ce grade, et s'il est vrai que la coupure, au concours, se fait trop brutalement, que de bons sujets sont rejetés, du moins il n'en passe que de bons. L'agrégation représente réellement, avec une capacité éminente du travail, un degré supérieur de culture, et l'on aura beau dire : le mépris de l'instruction, sous le prétexte que l'éducation est le principal, est une thèse cléricale qui n'est soutenable que lorsqu'on prend la religion pour base. Dans une éducation laïque et rationnelle, les Américains le savent bien, la vérité et le discernement de la vérité sont à la base, et il n'y a point d'éducation sans science, sans exactitude et précision de connaissance. Il faut des maîtres très instruits pour choisir et pour approprier le savoir, pour lui donner sa valeur éducative.

L'agrégé nouvellement estampillé n'avait guère jusqu'ici de culture pédagogique : il en avait tout juste autant que le licencié, et il était tout aussi apte à se former une expérience. Pourquoi lui supposer moins de souplesse et de bonne volonté ?

L'argument des licenciés contre les agrégés des lycées pourrait être repris dans les collèges par les bacheliers contre les licenciés. Et il est certain qu'il y a des bacheliers qui font d'excellents répétiteurs, d'excellents professeurs. Mais, alors, le baccalauréat même prouve-t il quelque chose? et sans grade aucun, un homme dévoué et expérimenté ne peut-il être un éducateur remarquable? C'était la thèse catholique en 1850, lorsqu'il s'agissait de dispenser les maîtres des écoles libres de tout grade universitaire.

Tous ces raisonnements ne prouvent rien, à force de trop prouver. Les grades font la sélection des meilleurs. La licence et l'agrégation ont élevé et maintenu le niveau des études dans l'Université. C'est aux agrégés que nos lycées doivent leur supériorité, avouée de leurs concurrents.

C'est pourquoi je repousse de toutes mes forces, comme je le disais récemment, l'idée de M. Massé de parquer tous les agrégés dans le premier cycle, pour réserver tous les enseignements du second cycle aux professeurs-adjoints, c'est-à-dire aux licenciés. Par cette mesure, la démocratie enlèverait de gaieté de cœur aux établissements de l'État la cause et la marque la plus certaine de leur supériorité sur l'enseignement ecclésiastique. Surtout aujourd'hui où les licenciés sont nombreux dans ces maisons rivales, qui comptent même quelques agrégés et un certain nombre de docteurs parmi leur personnel, la mesure serait désastreuse.

Dernière considération à écarter : Certains répétiteurs parisiens, en défendant le professorat-adjoint, motivent leur attitude par leur droit d'avancer sur place et de devenir professeurs sans quitter Paris. Ils s'indignent à la pensée que, pour avoir part à l'enseignement, il puisse leur falloir « rouler la province ». Cela, c'est vraiment trop fort.

Il y a ici un mal général que je ne suis pas fâché de signaler. On voit dans l'Université un certain nombre de gens, licenciés, agrégés, qui ne veulent pas « rouler la province ». Ils ne la connaissent pas ; elle les effraye. Un mélange singulier de snobisme, d'amour-propre, d'habitudes de camaraderie, de crainte casanière d'avoir à se débrouiller dans un milieu inconnu, les pousse à se dérober aux conditions communes de leur carrière. Ils laissent aux naïfs et aux dociles les débuts dans les petites villes mornes, la vie nomade — moins nomade qu'autrefois — de poste en poste, du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest. Ils restent à Paris, ils se glissent, s'embusquent dans un petit emploi, inférieur souvent à eux, qu'ils méprisent en l'occupant, et d'où ils guettent l'occasion de sauter dans un meilleur. Agrégés,

ils sont suppléants, délégués. Ils allèguent, pour éviter la province, des études personnelles : ce n'est parfois pas tant le travail qu'ils cherchent que la province qu'ils fuient. On travaille en province, quand on veut travailler. Licenciés, ils se font répétiteurs en enrageant, et fondent sur leur horreur de la province leur prétention d'être associés à l'enseignement dans les lycées parisiens. Je me hâte de dire qu'ils sont une infime minorité, que la plupart des répétiteurs parisiens ont fait du service en province, et que s'il n'y en a pas un plus grand nombre qui y retournent professer dans les lycées et les collèges, il ne m'est pas prouvé que ce ne soient pas les places qui manquent.

Toujours est-il qu'il y a là une tendance à décourager énergiquement chez les agrégés comme chez les licenciés. On ne saurait exiger avec trop de fermeté que tous les membres de l'enseignement acceptent l'obligation, égale pour tous, du séjour en province. Je me demande, d'ailleurs, quel esprit social peut inoculer à ses élèves cet éducateur « parisien », qui ne saura parler de la province qu'avec ignorance et mépris.

Voilà le terrain déblayé. J'aborderai, dans ma prochaine causerie, le fond de la question, et j'essaierai de donner les principes d'une solution équitable.

GUSTAVE LANSON,
Professeur à la Sorbonne

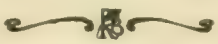

TALLIEN [1]

La famille de Tallien n'est pas d'origine française. Établie depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle dans les Pays-Bas autrichiens, son nom s'écrivait d'abord *Litalien*. Alors comme aujourd'hui, beaucoup de jeunes gens de la contrée partaient pour la France où ils allaient servir dans de grandes maisons. Le père de Tallien fit comme les autres : il vint à Paris et trouva une place de portier chez un grand seigneur, le marquis de Bercy. De son union avec Jeanne Humbert naquit à Paris le 23 janvier 1767 Jean-Lambert Tallien, le futur conventionnel. On a dit que celui-ci avait eu pour parrain (et peut-être même pour père) le marquis de Bercy. Mais comme les renseignements n'abondent pas sur ce dernier personnage ; comme, d'autre part, on n'a pas, que je sache, produit l'acte de baptême de Tallien, on est réduit, à cet égard, à de simples conjectures, fondées apparemment sur l'intérêt, sur la protection dont le marquis entoura les jeunes années du fils de son portier. Élevé avec plus de soin que ne semblait le comporter l'état de son père, il entra au collège du Cardinal-Lemoine, où il eut pour professeur le célèbre Lhomond. S'il ne poursuivit pas ses études jusqu'au bout, s'il est vrai qu'il s'enfuit du collège à quinze ans, il y apprit du moins à parler et à écrire assez correctement sa langue, quoi qu'en dise Barras, qui se prétendait, contre toute évidence, plus fort que lui sur l'orthographe, le style et la rédaction. C'est peut-être là aussi qu'il prit le goût des livres qui lui resta toute sa vie, même dans les moments les plus critiques, par exemple à la veille de thermidor, quand les espions de Robespierre le surprennent passant plus d'une heure à marchander quelques volumes à l'étalage d'un libraire. Du collège il s'en fut chez un procureur, où il se mit en état de gérer les affaires de son protecteur ; il passa ensuite dans des bureaux de commerce et de finances, puis dans les ateliers de l'imprimeur Panckouke. Au début de la Révolution, on le voit secrétaire d'Alexandre de Lameth et, peu de temps après, copiste de Brostaret, député de Nérac à la Constituante. Panckouke le reprend une seconde fois et lui confie l'emploi de prote ou de correcteur au *Moniteur universel* qu'il vient de fonder. Au cours de la session, Tallien, qui, malgré sa jeunesse, ne doute de rien, crée une société fraternelle, où il enseigne, le dimanche, aux citoyens peu instruits leurs droits et leurs devoirs, et compose, aux frais de la Société des amis de la Constitution, un petit journal et un placard qu'il affiche deux fois la semaine sur les murs de Paris. Mis ainsi en évidence, il se mêle de plus en plus à l'agitation de la rue et des sections, et devient, au 10 août 1792, secrétaire greffier du Conseil général de la commune de Paris. Comme tel, il a sa part de responsabilité dans les massacres de septembre. C'est lui qui avait signé la plupart des ordres d'arrestation, et si son nom ne figure pas au bas de la circulaire provoquant les départements à imiter la capitale, c'est lui qui l'expédia. Enfin c'est lui qui, délégué à l'Assemblée nationale dans la nuit du 2 au 3 septembre, soutint qu'il n'y avait dans les prisons que des falsificateurs

[1] Archives nationales. F[7] 6707, 6708, 6709 et 6715. — Archives de la préfecture de police. *Affaires des ex-conventionnels*. — A. JAL. *Dictionnaire de biographie et d'histoire*. — ALISSET HOUSSAYE. *Notre Dame de Thermidor*. — CH. NAUROY. *Le [illegible]*. — MARTIN. *Annuaire nécrologique*, 1820. — SAINT-AMAND DIDIER. *Une lettre de Tallien, Collection de lettres et documents autographes*. — *Correspondance de Napoléon I*, t. IV. — G. DUVAL. *Souvenirs thermidoriens*, t. II. — *Mémoires de Barras*, t. I. — *du chevalier Lamarque*, t. I. — *du duc de Rovigo*, t. I. — PARIGOT. *Notice biographique*. — *Les mémoires de Rœderer*. — TEM. GUÉRIN. — ROCHEFORT DE SAINT-ANDRÉ. *Souvenirs d'un ancien de la Bastille*. — CHATEAUBRIAND. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. III. — ALB. BARBEAU. *La France et [illegible]*. — *[illegible]*, t. III. — *[illegible]*. — *[illegible] de la Révolution*. — *[illegible]*. — *Le comte de Montgaillard*, etc.

d'assignats, des scélérats, et que les commissaires envoyés pour empêcher les excès n'avaient pu arrêter « en quelque sorte la juste vengeance du peuple ». On doit reconnaître cependant, qu'à l'exemple de Robespierre, de Danton, de Fabre d'Églantine, de Fauchet, il avait eu soin de faire réclamer quelques prisonniers auxquels il s'intéressait, entre autres l'avocat de Bonnières et son ancien maître, l'abbé Lhomond.

Le département de Seine-et-Oise envoya Tallien à la Convention. Avec Gamon, Pénières, Saint-Just, il fut un des plus jeunes membres de l'assemblée. Il était grand, bien fait et portait haut la tête. Pénétré de l'importance de la Commune d'où il venait et du rôle qu'il y avait joué, il n'était pas d'humeur à souffrir que la Convention méconnût sa rivale. Le 15 décembre 1792, quand Lecointre demanda que Louis XVI pût voir sa famille, Tallien, furieux, se leva et dit « qu'en vain la Convention le voudrait, si la Commune ne le voulait pas ». Lors du procès du roi, au troisième appel nominal, il répondit :

Louis a fait couler le sang français : Montauban, Nîmes, Jalès, Nancy, le Champ de Mars et la journée du 10 août sont les témoins irrécusables de ses trahisons. La loi a parlé; l'intérêt de l'État, l'intérêt du peuple, exigent qu'elle soit appliquée; je vote pour la mort.

Mais si grande que fût son exaltation, il n'était pas inhumain, et, après que Vergniaud eut prononcé la sentence, des voix ayant proposé le sursis, il exprima le vœu que la question fût décidée séance tenante, « afin de ne pas prolonger les angoisses du condamné ».

Nommé membre du Comité de salut public, le jour même de l'exécution du roi, il prit une part active aux débats auxquels donnèrent lieu l'affaire du 10 août, les massacres de septembre, le décret d'accusation contre Marat, la proscription des Girondins. Il avait déjà rempli deux missions dans l'Indre-et-Loire et en Vendée, lorsqu'on l'envoya avec Ysabeau, organiser le gouvernement révolutionnaire à Bordeaux. Il s'acquittait de cette tâche avec le plus grand zèle ; l'échafaud fonctionnait sous ses fenêtres ; les prisons s'emplissaient de suspects; les riches négociants étaient rançonnés, lorsqu'il apprit que Mme de Fontenay, séjournant depuis peu dans cette ville où elle avait un oncle armateur, venait d'être arrêtée. Fille d'un banquier espagnol, mais Français de naissance, Terezia Cabarrus était née près de Madrid en 1773 et avait épousé, un an avant la Révolution, un conseiller au parlement de Paris. Le proconsul et elle s'étaient vus trois fois : un jour que Tallien, alors chez Panckouke, portait des épreuves à Rivarol, il avait fini par le joindre chez Mme Lebrun qui peignait le portrait de Mme de Fontenay. La deuxième fois, il avait attiré son attention dans une visite qu'elle faisait à Mme de Lameth. Enfin elle l'avait entendu à la tribune de la Convention. Tallien n'avait pas perdu le souvenir de cette femme dont l'éclatante beauté avait déjà fait sensation à Paris. Il alla la trouver dans sa prison et la fit mettre en liberté. Dès lors, l'histoire de Tallien et de Terezia est celle d'Hercule et d'Omphale, d'Antoine et de Cléopâtre.

Mais Robespierre veillait : sur les rapports du jeune Jullien (de Paris), son agent particulier à Bordeaux, Tallien, compromis par sa faiblesse et ses prodigalités, soupçonné de trahir son mandat et de trafiquer des grâces, est rappelé. Il regagne Paris, accompagné de sa maîtresse, se justifie sans convaincre l'Incorruptible, et n'en préside pas moins la Convention durant le procès d'Hébert et de Danton. Le 3 prairial an II, Robespierre l'attaque indirectement en faisant arrêter de nouveau Terezia qui est mise au secret à la Force. Son but était de lui arracher l'aveu que Tallien avait conspiré contre la République à Bordeaux. Mais les haines, les ressentiments, les craintes qui couvent de toutes parts contre Robespierre s'apprêtent à éclore. Le bruit court que celui-ci travaille à une nouvelle hécatombe ; des listes de victimes circulent où Tallien est des premiers désignés. Tandis qu'il se concerte avec ses amis, il reçoit le billet suivant :

De La Force, le 7 thermidor.

La citoyenne Fontenay au citoyen Tallien, rue de la Perle, 17.

L'administrateur de police sort d'ici ; il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur l'échafaud. Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes. Mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser.

Ce lui fut comme un coup de fouet ; il répondit le même jour :

Soyez aussi prudente que j'aurai de courage, mais calmez votre tête.

Le sort de Robespierre est décidé. Les rôles se distribuent. Tallien, qui a deux vies à sauver, celle de sa maîtresse et la sienne, frappera le premier coup ; les autres le seconderont. Le surlendemain l'Histoire enregistrait une grande date de plus...

Héros du jour, Tallien redevient président de la Convention, dès le 11 thermidor. Il provoque aussitôt le renouvellement des membres du Comité de salut public et délivre Mme de Fontenay ; il l'épouse cinq mois après. Sa popularité alors est immense. Quand il entre à la Convention, les tribunes crient :

« Vive Tallien! » Quand il va au théâtre, la salle retentit d'acclamations. Terroriste retourné, il poursuit la queue de Robespierre; mais de l'antre des Jacobins où elle s'est réfugiée, partent contre lui de rudes ripostes; on l'y attaque comme chef d'une faction nouvelle; on l'y dénonce comme fripon; on incrimine sa liaison avec Terezia; on tente même de l'assassiner.

Le soir de son mariage, Mme Tallien s'était installée dans une maison qu'elle possédait aux Champs-Élysées. C'était une de ces constructions pseudo-rustiques qu'avait mises à la mode le goût de Marie-Antoinette. Située au fond de l'Allée-des-Veuves, près du Cours-la-Reine, entourée d'un jardin assez étendu, on l'appelait la *Chaumière*, parce qu'elle était couverte en chaume; mais c'était une chaumière d'opéra-comique. Bientôt le salon de Mme Tallien, le premier qui se rouvre après la Terreur, s'orne des femmes les plus en vue de l'ancienne et de la nouvelle société. Mmes d'Aiguillon, Visconti, de Navailles, Hamelin, de Cambis, Hainguerlot, de Châteaurenaud, de Staël, viennent y étaler leur beauté, leur grâce ou leur esprit. A leurs côtés se pressent les hommes les plus marquants dans la politique, dans les arts, dans l'armée : Fréron, Barras, Chénier, Sièyes, Talleyrand, Hoche, La Harpe, Carle Vernet, Cherubini, Méhul, Garat, et combien d'autres! C'est chez elle que Bonaparte remarque la veuve du général Beauharnais, et c'est Tallien qui, avec Barras, sera leur témoin, quand ils se marieront. Jeune, belle, coquette et bienveillante, elle est l'idole de Paris libéré qui la salue *Notre-Dame de Thermidor*.

Mais Paris a la reconnaissance courte. Tallien, le premier, redescend peu à peu les degrés du piédestal. Les royalistes ne lui pardonnent pas le désastre de Quiberon, auquel il a contribué comme représentant du peuple à l'armée de l'Ouest; la haine des Jacobins se ravive de la part qu'il vient de prendre à la fermeture de leur club et à la répression de l'émeute de prairial. Réélu au Conseil des Cinq-Cents en vendémiaire an IV, son influence politique diminue de jour en jour, et quand il en sort en germinal an VI, son aventure est terminée. De cet homme déconsidéré, une femme comme la sienne n'a plus que faire. Il n'a pas su, il n'a pas pu monter au Directoire. C'est Barras qui tient au Luxembourg la place qu'elle ambitionnait pour lui : Barras le remplace dans son caprice. Ils n'avaient pas un an de mariage qu'ils donnaient déjà le spectacle de leurs démêlés, et à qui? aux enfants de Joséphine Beauharnais, qui passent leurs jours de sortie dans cet édifiant ménage. Leur vie conjugale cahote ainsi de querelles en réconciliations, cachant dans son apparente splendeur un désaccord croissant et de cruels embarras d'argent. Au 10 août, dans les journées de septembre, à Bordeaux, Tallien avait pu s'emplir les poches. Mais si cette pluie d'or est tombée sur sa Danaé, le prodige n'a pas duré longtemps, et il ne se renouvellera plus. En vain Terezia implore Bonaparte, alors en Italie, pour obtenir une commission dans un marché de mercure avec l'Espagne; Bonaparte ne lui répond pas, et défend à sa femme de lui écrire. Elle s'adresse à Perregaux pour emprunter deux cents louis : le banquier les lui refuse. Que Mme de Valence, sauvée par elle de la guillotine à Bordeaux, donne une soirée chez Mme de Montesson, dès que Mme Tallien fait son entrée, toutes les femmes se retirent. Même au *bal abonné* de l'hôtel de Richelieu, elle porte un air préoccupé.

Elle est exposée — dit l'Anglais Swinburne — à beaucoup de paroles et de scènes désagréables, ce qui ne me surprend pas. Elle paraît quelquefois abattue. Les femmes bien posées, même républicaines, ne la fréquentent pas. Elle a seulement une dame de compagnie, — que nous appelons des avaleuses de crapauds.

(*A suivre.*) E. WELVERT.

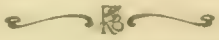

LE PANGERMANISME ET L'OPINION ALLEMANDE

« Lorsqu'on parle en France de l'opinion allemande, écrivait récemment M. de Vogüé, on raisonne sur un fantôme insaisissable : en matière de politique étrangère, s'entend. S'agit-il des querelles intérieures, des intérêts religieux, économiques, sociaux, les partis se prononcent, les citoyens se montrent ardents, tenaces, prêts à la bataille avec ou contre le gouvernement. Ils lui abandonnent la conduite des négociations diplomatiques. »

Peut-être en était-il ainsi, alors que la politique était le fait des princes et des chancelleries, qu'elle se souciait plus des dynasties régnantes que des peuples sujets. Mais il en est autrement de nos jours. Les peuples étudient et discutent leurs intérêts; ils élèvent la voix pour les défendre et se font écouter des plus terribles autocrates. Le gouvernement allemand lui-même, malgré son apparent absolutisme, ne pourrait longtemps se mettre en travers de cette force irrésistible qui s'appelle l'opinion.

Ce ne sont pas les caprices des rois qui mènent le monde. La véritable infrastructure de l'histoire, selon le mot de Karl Marx, ce sont les phénomènes économiques. Aucune nation, plus que la nation allemande, n'est convaincue de cette vérité; et elle en fournit elle-même l'exemple le plus éclatant. Depuis qu'elle s'est tournée vers la conquête

de la richesse que ne lui avaient pas donnée les milliards français, elle ne s'est pas laissé distraire de son dur labeur. Elle subit les charges militaires comme un négociant consent une prime d'assurances contre les catastrophes; mais elle n'a pas, en trente-cinq ans, tiré l'épée du fourreau. Elle a cru voir, au delà des frontières, au-delà des mers, des perspectives de fortune. Elle s'est vouée à la politique mondiale, s'est lancée à la recherche d'Eldorados lointains, confiante en sa force de travail, en sa remarquable organisation, pour triompher de toutes les concurrences.

Un jour est venu cependant où cette politique l'a mise en contact avec d'autres peuples qui prétendaient, eux aussi, à un rôle sur la scène du monde, où sa production industrielle, privée de débouchés, a fait surgir une crise économique moins funeste sans doute par ses effets matériels que par ses conséquences morales. A quoi bon, en effet, ce labeur de vingt ans, si des rivaux continuent à vous en ravir le fruit? A quoi bon ces misérables colonies qui coûtent et ne « paient » pas, quand d'autres nations se sont taillé une si belle part dans le dépeçage du globe? La déception a été profonde chez ce peuple parti à la conquête de l'univers; elle se traduit, depuis quelques années, par cette nervosité inquiète, par cette susceptibilité maladive qui se manifeste à tout propos : « L'honneur allemand réclame... Cette solution est seule conforme à l'amour-propre de l'Allemagne... (1) ». A la place d'honneur et d'amour-propre mettez intérêts lésés et espérances déçues. Les économistes les plus compétents déclarent qu'à la surproduction industrielle, il faut des débouchés nouveaux; qu'à une population toujours plus dense, il faut de nouveaux territoires. Et le peuple allemand est de cet avis. Il voit son bien-être lié étroitement à l'essor économique de l'Empire; les ouvriers escomptent de gros salaires dans les moments de prospérité commerciale. Ils ont protesté avec énergie contre des traités qui menaçaient d'entourer l'Allemagne d'un mur protectionniste. Les socialistes eux-mêmes emboîtent le pas. Bebel a dit au Reichstag : « La patrie allemande, c'est le bien des masses populaires. » La patrie *allemande*, vous entendez bien. Si le bien de ces masses populaires ne peut-être assuré par le jeu normal des forces productives, n'est-il pas logique d'aller prendre, à ceux qui en ont de trop, de l'argent et des territoires? « On peut concevoir des circonstances où le Parti socialiste lui aussi veuille la guerre et la juge absolument nécessaire », disait Auer. Voilà le véritable pangermanisme : doctrine autrement redoutable que des élucubrations de professeurs ou des manifestations d'étudiants, car elle dispose de millions de suffrages et répond au sentiment intime de l'âme populaire!

Cette expansion que le peuple croit nécessaire à son existence, les classes élevées la jugent indispensable à leur prestige. L'évolution économique de l'Allemagne moderne a réduit presque au rôle de comparse cette noblesse terrienne qui s'intitulait le plus ferme soutien de la monarchie. Elle a diminué l'autorité sociale de ces hobereaux qui garnissent les cadres de l'armée et de l'administration, mais n'ont pris qu'une part restreinte au mouvement industriel et commercial. La démocratie achève de ruiner les castes, démolit les barrières entre les classes. Même dans l'armée, jusqu'ici passive, se manifestent des symptômes inquiétants. Pourquoi ne pas détourner vers le dehors ces courants tumultueux? Ne serait-il pas temps de se souvenir que la véritable industrie nationale, c'est encore la guerre? Vienne un conflit, et voici que reparaissent indispensables les gardes du corps de l'Empire; voici remis en main, par une sévère discipline, tous ces ouvriers qui en prennent vraiment trop à leur aise, en temps de paix, dans leurs usines et leurs fabriques. Ils marcheront avec entrain, dans la conviction de combattre pour la défense de leurs intérêts matériels, et ils feront litière de leur internationalisme. Ils ont raison, « car en dépit des traités et des congrès de la paix, c'est encore par le fer que les grandes questions se résolvent (1) ».

*
* *

« Le péril anglais obsède l'Allemagne », écrivait ici même M. Georges Villiers. Par la force des choses, le xxe siècle verra le Germain et l'Anglo-Saxon en lutte pour la suprématie maritime et économique. Du moins, il n'est guère d'Allemand qui n'en soit persuadé aujourd'hui. Ceux mêmes qui nient la possibilité d'un tel conflit ne sont pas ceux qu'il préoccupe le moins.

Mais si la lutte avec l'Angleterre apparaît comme inévitable, elle doit être encore différée. La flotte allemande n'est pas prête. L'Angleterre sera bientôt au bout de ses ressources, non certes en matériel naval, mais en hommes. Le conflit économique n'est pas encore si aigu que la crise soit imminente. D'autres problèmes réclament une solution plus urgente. Les pangermanistes les plus qualifiés l'admettent : Le Dr Hasse écrivait tout récemment dans les *Alldeutsche Blätter* : « Notre avenir n'est pas sur l'eau, du moins notre avenir le plus proche : il se décidera en Europe, et avant qu'il n'y soit résolu, nous ne devons pas poursuivre une politique d'outre-

(1) *Koelnische Zeitung*, 11 février 1906.

(1) Général de Bernhardi, à la Société de Berlin, 23 janvier 1905.

mer. » L'Allemagne doit conserver toutes ses forces pour peser d'un poids décisif sur le point de l'échiquier européen où elle jugera bon de les diriger.

Elles sont légion, les questions continentales qu'il serait intéressant pour l'Allemagne de voir résolues à son avantage. Mais il en est qui entraîneraient d'étranges complications. Cette question d'Autriche, que tant de gens croient près de son dénouement, seuls des pangermanistes en délire peuvent souhaiter de la voir tranchée par le glaive des Hohenzollern! La masse de la nation allemande voit les dangers d'une pareille aventure. Quand même l'Europe permettrait à l'Empire d'annexer les provinces germaniques de la Cisleithanie, cette conquête ne serait guère désirable. Bien des Prussiens, protestants, trouvent qu'une telle adjonction de catholiques donnerait au Centre une position trop prépondérante; sans compter que pour ce peuple, demeuré en majeure partie loyaliste, il semble tout de même un peu brutal de s'attaquer à un prince investi d'une autorité légitime, et qui est, après tout, lui aussi, un monarque allemand. Et puis le principe des nationalités se retourne volontiers — l'histoire en fait foi, — contre qui l'invoque, et l'Empire recèle en ses flancs des Danois, des Lorrains, des Polonais qui ne sont pas de sang germanique...

Quant à se lancer dans le guêpier russe, l'opinion allemande ne s'en soucie guère: l'infiltration pacifique n'a-t-elle pas donné d'excellents résultats, et depuis 1830, 1.314.000 Germains n'ont-ils pas essaimé de la Vistule à la Volga? Qu'attendre d'une intervention dans ce chaos de races et de religions? Acquérir des territoires, lithuaniens ou surtout polonais, c'est se mettre de nouvelles difficultés sur les bras. Il n'y a à gagner en Russie que des germes de révolution et d'anarchie. En outre, une campagne contre la Russie, même épuisée, n'est pas sans inspirer quelques craintes: les armes les meilleures de cet étrange pays ne sont-elles pas le temps et l'espace? Il est déjà bien heureux que la crise actuelle de l'empire des tsars délivre l'Allemagne de l'obsession qu'était pour elle le voisinage du colosse moscovite!

Mais l'Allemagne a d'autres voisines. Il en est une, étrangère par la race, la civilisation, l'histoire, qu'elle crut naguère avoir terrassée. Cette rivale s'est relevée, elle donne de nouveaux exemples d'une vitalité qu'elle tourne souvent contre elle-même, mais qui n'implique pas une nation dont les destinées sont à la veille d'être finies. Elle a fait, elle aussi, de la politique mondiale et coloniale, elle a eu la chance d'obtenir des morceaux de choix. Elle sait à peine les garder, et ignore la façon de les mettre en valeur. Pendant ce temps, l'Allemagne étouffe dans ses frontières, elle manque de points d'appui pour ses navires et de territoires pour ses émigrants! « Quand on demandait au Dr Rohlfs s'il y avait encore sur le globe un territoire que nous pussions acquérir et où des Allemands pourraient s'installer, il répondait sans hésiter: le Maroc. (1) » Et voici que le coq gaulois se campe sur les plages africaines et prétend en interdire l'accès! N'est-ce pas noire ingratitude, après toutes les avances, tous les essais de rapprochement faits à Paris? « Le quai d'Orsay pourrait dire, écrivait récemment la *Kœlnische Zeitung*, combien de fois depuis sept ans le gouvernement allemand a fait, toujours sans succès, des tentatives pour améliorer ses rapports avec la France », pour obtenir « que la politesse se hausse au rang de cordialité ». Et Germania s'étonne d'une froideur dont les causes lui échappent; elle a conçu un profond dépit à voir ses avances repoussées. Mais puisqu'on n'accepte pas son amitié de bonne grâce, n'est-elle pas de taille à l'imposer, au besoin, pour faire payer très cher à l'ingrat ses dédains? Naguère, soldats et officiers ont foulé les plaines de la France, visité les châteaux et les villes; ils en ont rapporté comme une fringale de luxe, ils ont rêvé de sensations nouvelles et de délicatesses inconnues. Le maître d'école ne manque jamais d'opposer devant ses élèves la « riche France » à la « grande Allemagne ». « Si je vais là-bas, dit une chanson populaire, adieu pommes de terre et navets! J'aurai un château, une voiture à quatre! Quand nous serons à Paris, je mangerai à crever sans qu'il m'en coûte un liard, je me rassasierai de Champagne et de truffes! »

Les classes dirigeantes voient plus loin, sinon plus juste. N'est-ce pas de l'ouest que viennent les idées subversives et les excitations mauvaises? Libéralisme et parlementarisme, démocratie et socialisme ne sont-ils pas articles d'importation? Le tiers et le quatrième état ont vu jour outre-Rhin, à la vie politique, l'un en 1789, l'autre en 1848. Ne serait-il pas sage de s'en prendre tout de suite à l'apôtre des doctrines dangereuses? Qu'on se rappelle les paroles du colonel de Bernhardi: « La mission du germanisme est de triompher des puissances de l'ignorance, de la Révolution et du matérialisme. » Le plus haut de tous (*Allerhochsderselbe*), le Maître ne se décidera-t-il pas, dans l'intérêt même de son trône, à donner le signal que quelques-uns souhaitent?

*
* *

En son palais des bords de la Sprée, le Maître écoute les voix qui montent jusqu'à lui. Il laisse les pangermanistes à outrance exposer leurs projets gigantesques. Le chancelier a l'ordre de les écouter: un sourire imperceptible soulève la moustache du

(1) [illegible]

prince de Bülow. Ironie ou complaisance? On ne sait. A l'occasion, il priera les gêneurs de se taire; il leur demandera de l'interpeller, lorsqu'une déclaration officielle semble nécessaire. Car un mot de l'Empereur suffit pour changer le ton de la presse. Et ce mot, tout le monde l'attend, anxieux.

Le Maître a dit : « L'Empire allemand est devenu un empire universel (1). » « Nous aussi, nous prétendons à la Plus Grande Allemagne (2). » Et les pangermanistes d'applaudir : « L'Empereur ne tient pas l'Empire pour terminé, écrit le Dr Hasse. Il veut voir croître encore le chêne impérial, et de l'empereur allemand sortira un empereur des Allemands. » N'a-t-il pas déclaré nécessaire « l'unité et la coopération de toutes les tribus germaniques » (3), comme s'il faisait siennes les revendications du *Deutschtum*?

Peut-être les adopte-t-il moins que ne le feraient croire les outrances calculées de son langage. Il est chef de peuple, mais aussi chef de dynastie. Il voit d'autres monarques se débattre dans des difficultés inextricables : à l'Est, Nicolas II, aux prises avec le fantôme insaisissable et déconcertant d'une révolution qui ignore elle-même ce qu'elle veut et n'en est que plus terrible. Le Kaiser ne saurait se déclarer contre le Tsar avec lequel il a partie liée, et sur lequel il exerce, directement ou indirectement, un si puissant ascendant. S'il lui a offert, comme on l'a prétendu, le secours de ses troupes, il a agi moins dans l'idée de réclamer des territoires que de venir en aide à un trône chancelant. Au sud voici François Joseph, à 76 ans, lancé dans la plus périlleuse des aventures, en conflit avec la moitié de sa monarchie, acculé à la nécessité d'instaurer le suffrage universel! La question d'Autriche-Hongrie se posera peut-être, dans quelques années. En attendant, ce n'est pas l'heure d'une intervention qui achèverait de ruiner l'autorité de son « paternel ami », et risquerait de déchaîner la lutte des nationalités...

« Notre avenir est sur l'eau... » Cette parole, l'empereur ne cesse de la répéter. Il est, comme on dit là-bas, dans la main des gens de Hambourg. Il a contribué à lancer l'Allemagne dans la voie de l'expansion mondiale : son règne a vu le prodigieux essor industriel et commercial de cette race jadis repliée sur elle-même. Mais si son avenir est sur l'eau, il lui faut la sécurité des mers. Elle ne l'aura pas, tant que le pavillon anglais règnera sans conteste sur les océans. Aussi l'empereur donne tous ses soins à sa marine. Sa flotte dépasse déjà, en vaisseaux de ligne, n'importe quelle autre flotte européenne : en 1915 ou 1920, elle sera peut-être en mesure d'affronter la lutte suprême qu'une diplomatie habile peut ajourner, non éviter...

Contre cette Britannia qui détient l'empire des mers, Guillaume II a dès longtemps cherché un allié. Il a cru le trouver, le jour où aux bords du Nil la France a dû reculer devant une sommation impérieuse. Il a multiplié les prévenances et les politesses, mais en vain. Voici que cette nation inconséquente se jette dans les bras de sa rivale d'hier, et célèbre, à grand renfort de toasts, l'entente cordiale. La politique anglaise a toujours été d'avoir une sentinelle sur le continent. Autrefois ce rôle fut rempli par la Prusse : aujourd'hui, la France semble s'y complaire; en tous cas, elle fait cause commune avec sa voisine d'outre-Manche, et là-bas, à Algésiras, M. Revoil et sir Arthur Nicholson s'opposent de concert aux exigences de M. de Radowitz et aux fantaisies de M. de Tattenbach... A cette pensée, l'Empereur frémit, et sa main, d'un geste instinctif, cherche la poignée du sabre. Hier encore il s'écriait, à l'inauguration du monument de Moltke : « Hourra pour la poudre sèche et l'épée aiguisée! »

La France ne se contente pas de décliner les ouvertures impériales. Elle déverse sur le monde, à pleines mains, les ferments destructeurs. La République s'est jetée dans l'anticléricalisme : Guillaume II peut bien exploiter sa rupture avec Rome, essayer de ruiner le prestige français près des populations musulmanes, dépêcher au Vatican en mission secrète le vieux général de Loë. Mais le souverain mystique déplore les progrès de l'irreligion et du matérialisme. L'antimilitarisme, qui fait outre-Vosges des progrès effrayants, menace de contaminer l'armée allemande. L'anticapitalisme enfin s'attaque aux bases même de l'ordre social, à l'héritage, à la propriété : il a fait ses premières armes en France, a reçu le baptême du sang sur les barricades; et le drapeau de la Commune, selon le mot de Jules Guesde, « tombé des mains de son dernier soldat, a été ramassé par les prolétaires du monde entier. »

Mais voici que sur le pont, sous les fenêtres du château, se fait entendre le son grêle des fifres et des tambours plats. C'est un régiment qui vient se poster devant la demeure impériale et royale. Plusieurs escadrons de hulans sont massés dans les écuries; toutes les forces de la capitale sont sur pied, et la garnison de Brandebourg a reçu l'ordre de marcher sur Berlin au premier signal. C'est l'anniversaire du dimanche rouge, des massacres de Saint-Pétersbourg. Dans toutes les réunions populaires, les orateurs citent des exemples, après la glorieuse révolution française, la glorieuse révolution russe. La population ouvrière s'agite. Elle demandait hier, en Saxe, le suffrage universel pour les élections à la

(1) Guillaume II, à Berlin, 18 janvier 1896.
(2) Discours du prince de Bülow au Reichstag, 11 déc. 1899.
(3) Guillaume II à Mayence, 28 août 1898.

diète; elle l'exige dans les villes hanséatiques; elle le réclame aujourd'hui dans toute la Prusse, pour les élections au Landtag, issu jusqu'ici du régime censitaire et où la Social-Démocratie ne peut encore pénétrer... Ce parti dispose de 3 millions de suffrages. Rien ne l'arrête, ni les mesures de rigueur, ni les promesses. Aujourd'hui, il demande une réforme électorale, demain peut-être il prônera la révolution politique et sociale. En sa jeunesse, Guillaume II a voulu être appelé l'Empereur des ouvriers; à présent, voici son chancelier qui conseille aux socialistes « de ne pas passer des paroles aux actes », sous peine d'apprendre ce que pèse « le poing cuirassé », et on l'accuse quelquefois de souhaiter une « journée ».

Si une telle idée a traversé l'âme de l'Empereur, il en a vite senti l'horreur et l'inanité. Mais n'y aurait-il pas moyen de refaire l'unité morale de cette Allemagne si profondément divisée, sous la pression d'un péril extérieur? N'est-il pas temps de faire voir que les sacrifices consentis pour l'armée et la marine ne furent pas sans utilité? Voici déjà que même dans les cercles libéraux la discussion des nouveaux impôts ne va pas sans protestations. Une simple menace de conflit en enlèvera le vote. Et sans doute l'Empereur ne désire pas la guerre : mais si l'adversaire ne se laissait pas intimider, n'y a-t-il pas là, toute prête, cette armée qui a besoin de se battre comme les locomotives de rouler sous peine de devenir du vieux fer?

C'est ainsi que, parties de points de vue différents, la politique de l'Empereur et celle de son peuple se rencontrent et se complètent. Chacun d'eux est, à sa façon, pangermaniste : l'un pour assurer son bien-être matériel, l'autre pour raffermir son autorité souveraine; tous deux sont d'accord pour demander, au besoin pour exiger « une place au soleil ». Il exprimait le sentiment populaire, ce haut personnage officiel, qui, dit-on, aurait proposé l'été dernier à l'Empereur d'exiger du vaincu, non des territoires en Europe, mais 10 milliards et toutes ses colonies. L'Empereur a, dit-on, répondu : « Je serais criminel si je lançais mon peuple dans pareille aventure. » Mais quelles étranges idées traversent parfois l'âme mystique de ce souverain, que n'ont pu calmer ni les soucis du pouvoir, ni les souffrances physiques, ni les déceptions politiques, et qui vient de nommer chef du grand état-major un nouveau général de Moltke!

*
* *

Il ne faudrait pas juger l'opinion allemande par les articles d'une presse trop encline à exagérer l'impulsion venue des sphères officielles. L'Allemand met plus de réserve dans sa conduite que dans son langage. De multiples raisons rendent demain moins sombre qu'on ne pourrait le croire : la plus puissante est sans doute la probabilité des désastres financiers, économiques, peut-être même sociaux, qu'entraînerait une rupture de la paix. Mais s'il est excessif de s'inquiéter, il semble imprudent de s'endormir. Car, en définitive, le Pangermanisme, ou si l'on veut le système d'expansion à outrance est fils d'un état d'esprit qui n'a rien d'accidentel ni de passager. Il invoque des motifs auxquels le temps, loin de les affaiblir, donnera sans doute une nouvelle force.

MAURICE LAIR.

L'AME DE LA MAISON FRANÇAISE

Son idéal demeurera toujours, quoi qu'on fasse, celui de la maison de campagne basse et blanche, avec des contrevents verts, des glycines en grappes mauves qui tremblent à la brise, et un toit d'ardoise en pente douce qui prend au crépuscule les teintes exquises d'une gorge de ramier. Derrière s'étend un verger où brillent des cerises, et à droite et à gauche du petit perron sont disposées des corbeilles de roses et de géraniums. A l'intérieur les pièces sont hautes, blanches et d'une moyenne grandeur, avec des armoires et des boiseries unies. La cuisine claire ouvre sur le jardin. Dans le clos, sur des cordes, du linge frais, dont les rectangles chatoient au soleil ou se brodent du reflet des feuillages, donne un air de première communion à l'humble décor, et on l'entend qui clapote avec un bruit mou quand le vent se lève. Le tournant d'un chemin verdoyant se perd entre des buissons. Des oiseaux passent et repassent d'un vol oblique. La fumée du toit monte toute droite : une fenêtre est rose de la lampe du soir, derrière la percaline des rideaux, et deux chaises attendent devant la table de fer du jardin, où un chapeau de femme, avec de longs rubans noirs, est resté. On entend s'entrechoquer les boites du laitier, et la vieille sonnette de la grille tinte convulsivement.

Doux rêve de France, qui sent bon les pommes du grenier! Maison française aux lignes simples et logiques, où le style et l'utile s'accordent avec charme, où il fait bon vivre, où des fleurs, des tableaux, des poteries, des étagères avec de jolis riens, trouvent toujours leur place parce que les murs sont nets et que la lumière entre joyeusement partout. Il a fallu des siècles de goût héréditaire, de grâce transmise, d'intelligence et de tact, pour créer cette simple maison, où tout prend un sens et que la pluie et le soleil trouvent toujours séduisante. Elle est un exemple

délicieusement parfait de l'entente des proportions entre la vie et la pensée.

Cette maison a trouvé son expression absolue au XVIIIe siècle. Elle peut comporter plus de luxe, s'orner de moulures et de trumeaux, hausser ses étages, s'adjoindre des pavillons dans un parc plus vaste, devenir la « folie » dont tant de témoignages survivent en province. Mais partout où elle apparaît, même petite, elle s'impose par la douce magie de ses fenêtres à croisillons blancs, de son lierre, des roses folles de sa façade, des mousses mordorées qui veloutent son toit, et sa physionomie n'est semblable à aucune autre. Ni la demeure provençale avec ses tuiles décolorées, son âtre à niches et à grands landiers, ni la maison bretonne aux rideaux blancs et rouges, aux meubles sculptés et cirés, ni le cottage anglais brillant et sans ombres, ni la maison hollandaise enluminée et vernie, semblable à un jouet de Nuremberg et à une image d'Epinal, ne se confondent avec cette maisonnette de France, pâle et nue comme une nymphe entre des feuillages. Quand on l'aperçoit en revenant de l'étranger, on est touché jusqu'aux larmes.

Même lorsque, sans sortir de France, on la retrouve après avoir vu les maisons de briques du Nord, ou les toits plats des mas méridionaux, roses et dorés auprès des ifs de bronze ou des oliviers de velours cendré, on sent tout ce qu'elle exprime de l'âme française essentielle, du noyau de l'Ile auquel s'adjoignirent à travers l'histoire des provinces aux coutumes et aux sangs dissemblables. Cette maison, qui semblait ne prétendre à rien de ce que nous appelons ambitieusement un style, en a pourtant un, et elle est profondément originale. C'est que son âme fait tout son style, et que cette âme est délicieuse.

Son style, son caractère inimitable, est dans ses proportions et dans ses appropriations à ses fins. Elle ne comporte pas d'ornements, mais ses volumes, ses rapports géométriques sont si justes que l'œil s'y attache avec plaisir. L'encadrement d'une fenêtre rehaussée d'un feston de vignes ou de roses sur un mur de crépi blanc devient, par la seule place de cette fenêtre, une merveille de simplicité et d'harmonie.

Ce qui fait la valeur et la séduction d'une telle maison, c'est non seulement le goût, cette faculté divine qui ne dépend pas de la richesse, c'est surtout son histoire. Elle est toute baignée des effluves magnétiques des êtres qui l'habitèrent Elle a su les naissances, les morts, l'amour et la peine, les sanglots et les sourires, les résignations des aïeules et les rêveries des jeunes filles. Elle a peu à peu perdu sa matérialité de pierres insensibles pour devenir une chose humaine. Elle a été dotée de vie et d'émotion par les hommes et par les femmes qui lui ont confié leurs existences, et c'est là un charme qui ne sera pas suppléé. Une maison neuve est une étrangère, il faut des baptêmes et des funérailles pour lui conférer le droit de cité. Il faut aussi qu'elle ait appartenu à une seule famille, qu'elle soit « la maison ». Et elle devient alors un lieu symbolique dont chaque pierre mérite d'être aimée.

Ces idées nous échappent de plus en plus. Nous ne concevons même plus qu'elles soient admissibles dans nos villes, où tout le monde loge en garni, et où seuls les hôtels particuliers conservent cette touchante légende, encore que les vicissitudes politiques les aient fait passer de mains en mains. Le type de maison citadine qu'on essaie de créer est dépourvu de tout intimisme et l'on dirait que son idéal est l'anonymat. Hideux idéal de nos mœurs ! Cette maison à locataires se présente comme une formidable bâtisse, un paquebot prêt à partir. Les formes de la vie ont totalement changé. Il ne peut plus y avoir de jardins, parce que le terrain coûte très cher et doit rapporter pouce par pouce. Il faut que la maison s'élève le plus possible sur ce terrain couvert d'or. De là des maisons si hautes, que l'ascenseur s'impose pour diminuer la fatigue dernière que l'homme rentrant las devra affronter pour parvenir à sa cage de repos. Tout, en cette maison, est froid et impersonnel. Plus de pièces vastes et de recoins : une mathématique sévère case au plus juste toutes choses et les arrime comme dans une cabine de navire. On ne peut rien déplacer sans devoir le replacer à l'instant. La lumière électrique est distribuée froide, banale et sans enveloppement. Il n'y a plus de pénombre, plus de magie. Tout est laqué, poli, verni, revêtu de verre et de peinture glacée, tout reflète et captive la clarté avec avarice, car elle est devenue elle aussi une valeur, et il n'en faut rien laisser perdre.

L'escalier commun a beau se revêtir de faux cuirs de Cordoue, imiter les boiseries de la Renaissance, cette ornementation ne lui rend pas le pittoresque du vieil escalier de la maisonnette blanche. Tout, en cette caserne, est d'une propreté insultante à force d'insistance. Il semble qu'on ait voulu apprendre silencieusement aux habitants qu'il est décent de se laver, et ces stucs, ces plaques de verre, ces surfaces nues semblent porter d'invisibles avis d'hygiène, des règlements de maison d'hydrothérapie. A l'extérieur, d'inutiles ajoutes ornementales ne masquent pas l'aride géométrie, si différente de la justesse proportionnelle de la maison de jadis. Avec celle-ci on ne pensait pas à la géométrie, tout semblait naturel à force d'être concerté délicatement. Ici, les cariatides, les rosaces de porcelaine, les frises à rehauts d'or, vestiges maladroits d'un luxe d'antan, ne sont que des superfétations blessantes

par la crudité des couleurs, des anomalies mesquines comme le seraient des gouaches peintes au bordage d'un steamer.

Ce vaste appareil bourré de houille et de piles électriques dans son sous-sol, foré en tous sens par un réseau de tuyaux et de fils, accumulant cases sur cases, abritant parcimonieusement des existences qu'une cloison suffit à rendre éternellement étrangères, c'est vraiment un navire en partance, ancré sur le flot tumultueux du Boulevard. Les gens s'y croisent et s'y saluent, mais comme des passagers dont les relations de politesse s'oublieront dès le débarquement et qui, forcés de cohabiter sur cette nef, se résignent à quelques civilités sans conséquence. Comment une telle demeure aurait-elle une histoire? Comment se formerait-elle son passé? Elle aura beau vieillir, elle sera toujours indifférente : sans compter que quatre fois par an les citadins s'adonnent à cette sorte de singulier jeu de barres qui consiste à transporter leurs mobiliers et leurs personnes en échangeant leurs cases, sans savoir au juste pourquoi.

Aucun des efforts louablement tentés par nos architectes et nos décorateurs ne réussira à constituer dans une telle maison ce que l'on appelait autrefois « un intérieur » et à remonter le courant des causes économiques et sociales qui décrètent l'anonymat obligatoire d'une maison commune. Ils cèdent d'ailleurs à ce courant en tendant à faire prédominer l'hygiène et le confort, et ils ont raison. L'existence moderne sera de plus en plus tournée vers le dehors, et on s'arrangera pour que le citadin trouve dehors, par fragments, de quoi satisfaire à un besoin d'intimité, puisqu'il n'a plus le temps de vivre chez lui. Les cercles, les cafés, les wagons sont de plus en plus organisés pour donner l'illusion du home entre deux démarches d'une existence surmenée, et l'intérieur est meublé comme un hôtel. Le style d'hôtel et de cabine est tout ce que mérite notre façon de vivre. Dans la vieille maison, les communs mêmes ajoutaient au caractère : le cellier, la buanderie, le bûcher, le fournil, le grenier aux fruits, avaient leur petite existence humble, amusante et jolie. Mais rien de tout cela n'a plus place dans la maison nouvelle. Tous les préparatifs de la vie s'accomplissent au dehors, l'existence et le sens du home en sont d'autant diminués. La maison de jadis était un petit organisme complet, celle d'aujourd'hui est régie par les principes de la division du travail. Ainsi, peu à peu, se désagrègent les éléments par l'union desquels une maison avait une âme, et il faut que l'homme porte tout en lui-même et limite à son [illegible] les possibilités de repos et d'isolement.

On en arrivera — c'est déjà presque fait — à supprimer la cuisine. On mangera si vite et si peu des nourritures venues du dehors qu'une salle à manger n'aura plus de raison d'être, puisqu'on n'y séjournerait pas : la cuisine s'éliminera. On ne sera chez soi que pour recevoir, travailler, faire sa toilette, dormir : encore tout cela sera-t-il réduit à un certain agencement de procédés mécaniques, dont M. Wells nous a donné une idée dans ses *Anticipations*, avec une précision qui laisse place à une humour étrange. Il faudra s'y résigner, ou plutôt, car le mot de résignation n'a aucun sens, envisager toute une vie nouvelle et tâcher de l'aimer en se faisant une âme et des goûts nouveaux. Nous ne savons jamais au juste si nous modifions nos habitudes et notre style parce que notre âme et nos goûts le désirent, ou si notre intelligence s'ingénie à leur proposer des modes insolites qu'ils acceptent avec répugnance et finissent par apprécier. Il y a probablement du vrai dans les deux hypothèses ; mais l'âme, attachée au passé, est toujours un peu en retard sur la vie pratique. La majorité des êtres, mue par l'instinct de la commodité, invente et fait prévaloir des formes d'existence que la minorité, préoccupée de l'âme et des racines du sentiment, accueille avec une crainte et un regret invincibles.

Cependant il faut obéir aux transformations, parce que les refuser équivaut à bouder la vie et à devenir fossile dans l'évolution vitale. Le fait est que l'âme de la maison française se meurt, que les « intérieurs français » deviennent aussi rares que les anciens « cafés français » à banquettes de velours, à girandoles et à panneaux blancs, remplacés par toutes sortes de bars exotiques. Le fait est que le pêle-mêle des meubles Louis XVI, des plantes coloniales, des paravents japonais, des étagères Liberty, des odieuses photographies dédicacées alignées sur les consoles, ne constituent plus un style à nos salons, et qu'aucune pièce de nos appartements n'est cohérente à sa voisine. Le fait est que l'ancien idéal est détruit et que la vie est disposée de manière à en empêcher le retour : que la maison-paquebot régnera universellement, que la vie nocturne, introduite dans les usages des cités électriques, a changé tout le style de la rue. Mais au lieu de s'en lamenter, il faut transformer le regret en admiration historique, et vivre sur d'autres données en espérant de nouveaux spectacles, sans soulever la stérile question de beauté ou de laideur.

Une impression unanimement ressentie et traduite par ceux qui reviennent de Venise est celle du silence absolu qui y plane, du fait de l'absence de voitures en une ville dont les rues sont des allées d'eau. Cette impression contribue puissamment à faire revivre la magique suggestion du passé, commencée par les monuments. Elle saisit étrangement

l'âme du visiteur en associant les idées de cité et de silence, qui semblent aujourd'hui inconciliables, et ne se peuvent admettre que dans l'expression de « villes mortes ». Venise n'est pas plus morte que Bruges : l'existence moderne s'y juxtapose à l'existence historique, mais l'illusion de la mort résulte du changement de nos habitudes. L'impression qui persiste là nous surprendrait, même sans la circonstance des canaux, dans toute ville du moyen âge s'il nous était donné d'y revivre. Dès la chute du jour tout y était silence; on n'y entendait que les rondes ou le tapage éventuel des ferrailleurs. Nous avons inventé toute une vie nocturne, qui a donné à nos rues, par la féerie des lumières, un prestige de beauté que les rues du passé ne connaissaient que le jour, et cela a entraîné plusieurs conséquences que j'exposais ici récemment, entre autres la disparition des enseignes, qui surplombaient les voies étroites pour annoncer le contenu des boutiques sombres, alors que nos magasins illuminés deviennent leurs propres enseignes, et que le tableau grinçant au bout d'une tringle ne serait plus vu dans nos grandes artères. Cette transposition de l'activité diurne et nocturne est le point de départ de toute discussion logique sur la beauté et la laideur des villes contemporaines. Pareillement, au fond de toute l'argumentation des détracteurs du décor moderne, il y a le même postulat qu'admettent les détracteurs de la peinture moderne. Il consiste à confondre l'amour du passé avec le désir de le prolonger.

Cette erreur est une des plus vivaces de l'esprit humain; il est extrêmement difficile de l'en arracher. La querelle de notre peinture vient de ce qu'on s'obstine à la juger relativement à un idéal de *beauté* et non à un idéal de *caractère* qui représente sa façon de concevoir le beau. Il en est de même pour les aspects de notre vie. Si les architectes ou les décorateurs qui tentent de les constituer imitent le passé, on les raille en les accusant de pastiche. S'ils excluent le passé, on les accuse de le dédaigner et de le nier. Dans les deux cas on compare le passé à leur nouveauté, on ne la juge jamais en soi.

Il est très malaisé de faire comprendre au public cette idée que l'admiration et la déférence dues au passé sont des sentiments non vivants, mais, si je puis dire, historiques, sans relation avec la nécessité de copier ce qu'on admire. C'est par un syllogisme d'une séduisante symétrie, mais d'une grande fausseté, qu'on oppose présent et passé à beauté et laideur, qu'on discute supériorité là où l'on ne devrait voir que différence, qu'on parle de « mieux ou de plus mal », là où il ne devrait être parlé qué « d'autre chose ». L'œuvre du passé est admirable. Elle existe en soi, avec la grandeur du fait accompli. Mais elle est inséparable du système social d'une époque, des mœurs, de la psychologie, du degré de connaissances industrielles et scientifiques. C'est en s'y tenant parfaitement concordante qu'elle a offert à l'avenir son aspect admirable. Auprès du fait accompli il nous reste le fait à accomplir, et dans les mêmes conditions d'homogénéité.

La fidélité au passé cesse d'être respectable quand elle devient un refus de l'avenir, et même si nous sommes enclins à préférer les formes du passé, ce refus conduit à l'absurdité et à l'impuissance : la trahison ne profite à personne, le regret n'édifie rien.

La racine du style est l'accord des formes aux volontés d'une époque, l'expression matérialisée de ses goûts et de ses nécessités. Nous voyons dans la question de la maison et de son âme une saisissante démonstration de ce principe. L'élimination de l'intimisme de la maison est une des nombreuses conséquences du nouveau système vital. Tous les faits sociaux se tiennent. Quand on ignorait les chemins de fer, la difficulté et la rareté des voyages conférait au home plus d'importance. Le prix des terrains permettait la possession d'une maison à chaque famille, ce qui, même à la campagne, n'est plus une règle invariable. Nous voyons se créer un compromis : le risible chalet de banlieue, la villa suburbaine au style prétentieux, exiguë, incommode, bâtie avec de mauvais matériaux, enjolivée de stuc et de grès cérame, entourée des quelques arbustes d'un maigre jardinet, et n'ayant ni l'agrément de la vraie demeure campagnarde, ni le confort sans âme d'un de ces appartements citadins qui ont droit, comme la prison-modèle, aux douceurs du calorifère, de l'eau chaude et de l'ampoule électrique. Ce sont ces demi-mesures qui sont haïssables; elles marquent en ce moment même la crise du renoncement au passé et de son remplacement, et c'est cette indécision qui est laide. C'est la timidité dans la transformation, dans l'exclusion résolue d'éléments admirables mais périmés, qui cause les fâcheux résultats actuels. Avant qu'on fasse comprendre à nos architectes, et surtout à ceux qui se croient révolutionnaires, qu'un kiosque à journaux ne doit pas imiter le style Louis XV et qu'une villa à petit loyer n'a point à parodier les chalets suisses, qu'une tour de caserne de pompiers est grotesque si on la couronne de créneaux et que les colonnes corinthiennes n'ont que faire dans une gare, avant que le culte du passé ait cessé de se confondre en leur esprit avec le besoin de le maintenir à contre sens, nous verrons encore bien des laideurs, et ce n'est pas le désir de se borner à la logique de l'utile, c'est l'amour inopportun des formes anciennes qui en sera cause.

Jadis la maison était le centre de la vie : on n'en

sortait que pour se ravitailler. Elle demeurait l'essentiel. Actuellement ce n'est plus guère qu'une halte. Le citadin retrouve partout au dehors une série de haltes à peu près semblables, meublées de même et lui offrant des distractions qu'il n'eût autrefois trouvées que chez lui. L'intérieur n'est plus qu'une « halte à dormir » où il séjourne, pour ce seul motif, un peu plus longtemps qu'au cercle ou au bar. C'est peut-être déplorable au point de vue moral : en fait, cela décrète une conception neuve de la maison, et le devoir de l'artiste décorateur et de l'architecte est de se fonder sur cette donnée. Cela n'empêchera pas le poète et le psychologue de penser avec mélancolie qu'une forme adorable de la vie intime fut portée à un haut degré de perfection à une certaine époque, et de garder une fidélité silencieuse du cœur au charmant fantôme, pâle dans les glycines, de la vieille maison française.

CAMILLE MAUCLAIR.

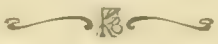

LA CONCENTRATION OUVRIÈRE EN FRANCE

L'importance du mouvement ouvrier, en France, n'échappe plus à personne ; les appréhensions mêmes, qu'il suggère à certains, attestent sa force ; l'indécision, où reste la classe dirigeante sur les méthodes à employer à son égard, mesure le désarroi des conservateurs sociaux, et, dénonce la faiblesse de leur résistance. D'aucuns ont cru que l'action prolétarienne syndicale serait nécessairement tumultueuse et désordonnée, et, affectant de redouter la violence, ont recommandé la répression. Ce serait, à coup sûr, dans la condition actuelle, une bien fâcheuse et bien méchante procédure. D'autres, de bonne foi ou par malignité, ont voulu attacher les associations professionnelles à l'État, leur accorder une façon de fonction publique, les fondre dans l'organisation présente en s'arrogeant sur elles, — par contre-coup, une tutelle effective. Ceux-là commettaient une étrange erreur, en s'imaginant que leurs avances seraient bien accueillies et que leur politique prévaudrait : car l'effort syndicaliste contemporain se distingue surtout par sa méfiance de l'État, par sa passion d'autonomie, et par l'originalité de ses initiatives.

Cette poussée des masses, d'allure si neuve, déconcerte la plupart de ceux qui l'envisagent du dehors. Le socialisme politique n'effraie plus guère ses adversaires, parce que, représentant un élement de combat, vivace sans doute, il se prête pourtant au classement, à l'analyse et se définit assez aisément. Il s'exerce surtout d'assez ancienne date, pour qu'on ait pu saisir ses idées générales et ses modes de formation. Le syndicalisme de notre âge apparaît autrement complexe et mystérieux ; ce mystère qui contribue à accroître son prestige sur les foules, qui lui vaut, sur les salariés, même mal éduqués, une action d'une surprenante rapidité, développe dans la bourgeoisie un sentiment de malaise, que traduisent à merveille certaines polémiques de presse.

A la vérité, le mouvement syndicaliste est la grande caractéristique sociale de notre époque ; il s'affirme aussi en France avec une vigueur et une hardiesse de pensée, qui ne se retrouvent presque nulle part au dehors. Il y a loin des Trades-Unions d'outre-Manche, même groupées autour du « Comité pour la représentation ouvrière » ou des associations allemandes, même les plus dévouées au socialisme, à certaines de nos fédérations d'industrie. La France est aussi le premier pays de la terre, — car on peut faire ici abstraction de la Russie, — où les agents de l'État, des départements et des communes aient participé à l'agitation prolétarienne et revendiqué la prérogative syndicale. On poursuivrait une enquête intéressante, en recherchant pourquoi certains phénomènes de premier ordre se sont signalés chez nous, bien avant qu'ils ne vinssent à se produire ailleurs, et il faudrait, de toute évidence, pour fournir une explication, alléguer les conditions psychologiques, politiques, historiques, etc., mais pour aujourd'hui, il nous suffit d'avoir évoqué des faits qui, au surplus, préoccupent tous les esprits.

Dans un article précédent, nous avons examiné le syndicalisme français en sa formation dernière qui est la Confédération du travail — en sa conception de lutte la mieux accréditée — qui est la grève générale. Nous avons tâché de préciser ses aspirations les plus récentes, en nous attachant aux écrits de ses militants les plus qualifiés. Mais une pareille étude reste forcément incomplète : pour se rendre un compte à peu près exact de la concentration des forces ouvrières en ce pays, à l'heure où nous sommes arrivés, il sied d'envisager l'association professionnelle du premier degré — société de mutualité ou de résistance — dans son développement historique ; il sied surtout de considérer les Fédérations de métiers et d'industries, qui sont les groupements intermédiaires entre les syndicats et la Confédération du travail, et dont la multiplication est l'un des traits distinctifs de la période actuelle. C'est là l'unique objet de cet article ; quelque intérêt qu'elles offrent, nous laisserons même de côté les Bourses du

travail, dont l'action a été décisive, mais qui méritent un chapitre spécial.

La Fédération ouvrière répond à une conception déjà lointaine, elle est de création essentiellement récente. Avant qu'elle pût surgir, il fallait que la concentration industrielle entraînât la généralisation du mouvement ouvrier sur l'ensemble du territoire; il fallait aussi que le prolétariat eût fait de nombreuses écoles, qu'il acquît dans l'échec de ses grèves partielles et dans la défaite de ses revendications, une mentalité nouvelle. Pendant longtemps, les groupements ouvriers en France se distinguèrent par leur instabilité, par la précarité de leurs moyens, par leurs tendances au fractionnement. Ils n'avaient pas à lutter uniquement contre les vexations gouvernementales; ils se heurtaient à chaque pas à un individualisme excessif, qui se traduisait dans les compétitions des personnes, dans les revisions incessantes des statuts; ils souffraient aussi et cruellement de l'opposition des fractions politiques socialistes, qui se combattaient sans clémence. Il eût été puéril de construire la Fédération, avant d'avoir consolidé le Syndicat; et par ailleurs la faiblesse des Fédérations a déterminé, dans les premières années de son fonctionnement, la langueur de la Confédération Générale.

Les Fédérations ont subi, jusqu'à une date très proche, les mêmes vicissitudes que les groupements élémentaires. Certaines, constituées avant l'heure, dans une crise d'enthousiasme, connurent la poussée rapide, puis la catastrophe soudaine. Après avoir disparu ou traîné une existence incertaine et débile, elles durent se reformer. Voici des exemples, puisqu'aussi bien seuls les faits ont leur valeur, en pareil domaine. La Fédération des mineurs, créée en 1883, se dissout; elle surgit à nouveau en 1891-1892; puis un autre groupement du même ordre se dresse en 1904, sous le nom d'Union Fédérative, si bien qu'ici la concurrence n'a pas été supprimée; la Fédération des verriers se fonde en 1890, puis se disperse, pour reparaître en 1902; la Fédération des mouleurs fonctionne de 1883 à 1886, et renaît de ses cendres en 1894. C'est que, depuis vingt-cinq ans, la pensée de concentrer tous les syndiqués d'une profession ou de plusieurs professions connexes a hanté les travailleurs; au fur et à mesure que le machinisme suscitait des spécialisations nouvelles, et divisait davantage les intérêts corporatifs, le besoin d'une organisation plus large s'accusait plus hautement. Il fallait noyer l'égoïsme presque inévitable du Syndicat dans la solidarité d'une association complexe et militante. Cette conclusion a lentement, mais définitivement triomphé, et il n'y a guère lieu de s'attacher aux constatations contraires, qu'on peut encore relever de ci de là.

*
* *

La Fédération de métiers s'oppose encore parfois à la Fédération d'industrie, bien que celle-ci ait à peu près cause gagnée, et que l'on se plaise à lui reconnaître une vertu supérieure. Véhémentes furent les controverses, qui portèrent sur les avantages comparés de ces deux formes d'association. La Fédération de métier est moins ample que l'autre; elle réunit des professions moins dissemblables; resserrant autour de statuts communs tous les salariés qui concourent à l'établissement d'un même produit, elle correspond à une nécessité plus visible; mais on lui reproche aussi de trop favoriser les sentiments particularistes, — de maintenir entre les catégories de prolétaires des concurrences dangereuses, — de développer même, grâce à des ambiguïtés de termes bénévolement acceptées, des rivalités dont le patronat profite. Une grève de métier est loin d'offrir les mêmes chances de succès qu'une grève d'industrie. La Fédération d'industrie groupe plusieurs métiers, — d'une façon générale, ceux qui usent d'une même matière, — et sa valeur de lutte apparaît de la sorte plus certaine.

Les litiges des mécaniciens, Fédération de métier, et des métallurgistes, Fédération d'industrie, sont classiques. Par contre, les métallurgistes ont réussi à s'entendre avec le cuivre, Fédération de métier. Il faudra sans doute beaucoup de temps, en dépit de la force des arguments théoriques, pour que les Fédérations de métiers consentent à n'être plus que des sections dans les Fédérations d'industrie.

Mais tous ces groupements, quelle qu'en fût l'étiquette, et quel qu'en fût le champ d'action, ont connu les débuts pénibles; ils n'ont réellement vécu que du jour où ils ont pu trouver, pour les gérer, des hommes infatigables et compétents. Le rôle d'un secrétaire de Fédération est loin d'être simple et facile, et lorsque les syndicats adhérents sont nombreux, comme chez les bûcherons, chez les employés de chemins de fer, dans le livre, dans la métallurgie ou chez les mouleurs, — lorsque les services à assurer, indemnité de chômage, viaticum, etc., sont absorbants et imposent une volumineuse correspondance, il ne suffit pas que l'administrateur élu ait une intelligence ordinaire et un dévoûment médiocre. Les grandes corporations françaises ne sont pas encore toutes pourvues de l'admirable personnel de fonctionnaires, qui a tant contribué à l'expansion du Trade-Unionisme outre-Manche — et elles recrutent d'autant plus malaisément leurs agents que le Syndicalisme français, à raison même de la grandeur de ses ambitions sociales, exige des qualités plus diverses et un désintéressement plus complet. Même dans les puissantes collectivités que constitue la

classe ouvrière, l'influence des individus est énorme, et l'existence d'une Fédération reste souvent subordonnée au zèle et à l'énergie morale de son secrétaire et de son trésorier.

On commettrait, d'ailleurs, une grave erreur en s'imaginant qu'un même esprit anime tous les groupements, et que leurs institutions sont calquées les unes sur les autres. A la vérité, chaque métier a son tempérament, ses habitudes de lutte, sa tactique, ses vues à longue portée. Le Livre, par exemple, qui se déclare réformiste, qui répudie tout bouleversement, — qui verse de hautes cotisations pour alimenter ses créations mutualistes, s'affirme, dans les Congrès confédéraux, en opposition avec la Métallurgie où domine le concept révolutionnaire, où la mutualité n'est admise qu'à titre secondaire. Les bûcherons ou l'Alimentation défendent de tout autres thèses que la Fédération des employés ou que celle des mécaniciens. Mais comment plier des centaines de milliers de cerveaux humains à une règle identique, et pourquoi l'unité ouvrière ne renouvellerait-elle point sa sève, dans une permanente confrontation des doctrines et des procédures adverses? Les conservateurs, qui espèrent toujours voir crouler l'édifice syndical, et qui dénoncent avec joie les dissidences chroniques, s'exposent à tenir le rôle de dupes volontaires. Les divergences d'idées et les querelles de personnes ont pu jadis retarder la croissance du mouvement prolétarien, disloquer des organismes naissants. Le mouvement est assez vigoureux maintenant, et les organismes paraissent assez solides, pour n'avoir plus rien à craindre de tous ces conflits.

Le lecteur voudra peut-être trouver ici, à côté des données générales, une liste succincte des Fédérations, un aperçu partiel des effectifs qui se sont incorporés. Rien n'est plus propre à préciser l'opinion qu'on peut se faire de l'expansion syndicaliste, et si nous ajoutons, à cette nomenclature, la date de création de quelques groupements, on comprendra combien cette brève étude s'imposait. Les années qui se sont écoulées de 1895 à 1906 représentent, en effet, au plus haut degré, la phase de la concentration prolétarienne (1).

La Fédération de la bijouterie-orfèvrerie (1901) renferme 9 syndicats et 1.500 membres; celle de l'ameublement (1900), 45 syndicats et 2.100 membres; celle de la céramique (1901), 22 syndicats et 1.500 membres; celle des cuirs et peaux (1894), 70 syndicats et 10.000 membres; celle des employés (1901), 29 syndicats et 9.900 membres; celle de la maçonnerie (1902), 55 syndicats et 3.000 membres; celle de l'habillement (1904), 9 syndicats et 700 membres; celle des chemins de fer (1891), 37.300 membres; celles des ports et docks (1903), 23 syndicats et 5.000 membres; celle des transports et manutentions (1903), 4.000 membres; celle des textiles (1902), 51 syndicats et 15.000 membres; celle des mécaniciens (1899), 70 syndicats et 7.000 membres; celle des métallurgistes (1890), 14.500 membres; celle des mouleurs, 88 syndicats et 7.000 membres; celle des bûcherons (1902), 39 syndicats et 3.500 membres; celle du livre (1881), 11.000 membres, etc., et nous laissons de côté certaines Fédérations puissantes, comme celles des verriers ou des travailleurs de la terre, ou encore les deux Unions des mineurs; mais il faut savoir se borner.

Le lecteur sera peut être surpris du petit nombre d'adhérents, que comporte chaque association. Les syndicats sont loin de compter tous les salariés d'une corporation; les groupes fédératifs sont loin aussi de réunir tous les syndicats du métier ou de l'industrie. Mais nous n'avons pas prétendu soutenir que l'organisation ouvrière fût complète et définitive. Si la période des syndicats s'étend sur un quart de siècle, la phase des Fédérations vient à peine de s'ouvrir, et si nous avons cru devoir consacrer à ce mode de la concentration prolétarienne une courte étude, c'est justement parce qu'en France, il a été introduit à une date toute récente, et qu'on commence seulement à discerner les premiers résultats d'un effort, qui va se généralisant. A l'exception du Livre, les Fédérations françaises remontent à douze ans au plus; beaucoup d'entre elles n'ont que quatre ou cinq ans de vie. Pour apprécier, avec la valeur sociale qu'elles offrent, les institutions que nous avons signalées, il convient de ne pas oublier leur jeunesse.

PAUL LOUIS.

(1) [illegible]

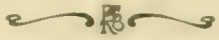

LA BÉCASSINE

Autour du marécage où l'étang se dessine
L'homme et le chien d'arrêt cherchent la bécassine,
L'oiseau jette un cri bref, zigzague et poursuivant
Sa route, va tout droit se perdre dans le vent.
Bientôt d'autres oiseaux se lèvent, des coups partent;
Le vent vif est cinglé par les plombs qui s'écartent.
Parfois la bécassine, arrêtée en son vol,
Tombe. Son aile grise a la couleur du sol.
Mais quand brutalement la charge meurtrière
Renverse l'échassier le dos dans la bruyère,
Sur la broussaille noire on voit son ventre blanc.

L'homme a pris la victime, il l'a prise en tremblant.
Elle est d'un faible poids et d'un mince volume :
Un peu de chair, un peu de sang, un peu de plume,
Des os brisés, le bec qui, parmi les roseaux,
Fouillait la vase molle où sont les vermisseaux ;
La poitrine au ton fauve et les pattes verdâtres ;
La gorge, d'où sortait le cri connu des pâtres,
Cri plaintif ressemblant à celui de l'agneau,
On ne l'entendra plus au bord des flaques d'eau,
Ni le long de l'étang, ni sur aucun rivage,
Se mêler à l'appel du grand héron sauvage...

*
* *

FIN DE CHASSE

Au fond de la forêt on sonne avant la nuit.
L'amazone et le bon cavalier qui la suit
S'arrêtent ; un grand souffle, arrivé des bruyères,
De leurs chevaux nerveux soulève les crinières ;
Aux pins de la colline il apporte en passant
La fanfare de guerre et de mort et de sang,
Celle qui fait hurler les chiens dans les ténèbres :
La *Curée* aux longs cris sauvages et funèbres.

Autour de l'amazone et de son compagnon,
Sur le sentier douteux, sur le bord du layon,
Sur la lande, où leurs pieds fins ont tracé des routes,
Des fauves, le col haut, se tiennent aux écoutes.
Les fanfares, les cris, les feux, le hurlement,
Tout dans l'ombre leur fait sentir confusément
Que, loin d'eux, le dix-cors est tombé, solitaire ;
Que leur sang coule et fume et qu'il rougit la terre.
Tremblants, l'œil dilaté, l'oreille ouverte au bruit,
Ils restent les témoins du drame sous la nuit.

Mais voici qu'auprès d'eux passe une forme sombre,
Puis une autre, on galope, on appelle dans l'ombre.
L'imprudente amazone a franchi le coteau.
Elle unit son corps souple aux ailes d'un manteau
Que l'air gonfle, et le bas de sa robe légère
Effleure le genêt, incline la fougère.
Elle vole sur la forêt, sa bête en main.
Elle est seule, elle va par un obscur chemin,
Accélérant encor la course qui l'enivre
Lorsque l'homme surgit, essouflé de la suivre.
Le cavalier vaincu met son cheval au pas.
Il s'arrête, il appelle... Elle ne répond pas.
Elle s'enfuit, rapide, étrange, taciturne,
Effarouchant les bois comme un oiseau nocturne.

PAUL HAREL.

LA VIE LITTÉRAIRE

Le Roman de Sainte-Beuve.

GUSTAVE SIMON. — *Le Roman de Sainte-Beuve.*
G. MICHAUT. — *Sainte-Beuve avant les Lundis* : — *Études sur Sainte-Beuve* ; — *Le Livre d'Amour de Sainte-Beuve.*
SAINTE-BEUVE. — *Le Livre d'Amour.*

Infortuné critique ! Il ne suffisait donc pas de l'avoir accablé d'outrages pendant sa vie ; on l'injurie encore après sa mort. On l'attaque parce qu'il a aimé ou parce qu'il n'a pas aimé. On l'attaque parce qu'il ne fut pas aimé ou parce qu'il fut aimé. Mais pour être critique, on est homme cependant. Et je ne vois guère dans la conduite de Sainte-Beuve, en cette aventure amoureuse et cruelle, que le fait d'un homme et non celui d'un critique.

D'abord que lui reproche-t-on ? M. Gustave Simon, qui publie cet agréable pamphlet, *Le Roman de Sainte-Beuve*, lui reproche tout. Il lui reproche de n'avoir pas été très beau. Il lui reproche de n'avoir pas écrit *Hernani*. Il lui reproche de n'avoir pas admiré tel chef-d'œuvre de Victor Hugo autant que tel autre chef-d'œuvre de Victor Hugo. Il lui reproche d'avoir été célibataire, ou sénateur. Il n'est rien que M. Gustave Simon ne reproche à Sainte-Beuve. C'est un jeu pour lui d'attribuer au grand critique du XIXe siècle tous les défauts, j'allais dire tous les vices du caractère et du cœur. Le réquisitoire de M. Gustave Simon est souvent amène. Il semble sourire. Par instants, on dirait qu'il pardonne. Prenez garde, il impute tout à crime.

Et pourquoi ?

Parce que Sainte-Beuve fut au moins l'ami amoureux de Mme Victor Hugo, qui fut au moins l'amie très affectueuse de Sainte-Beuve, parce que Sainte-Beuve écrivit le *Livre d'Amour* qui fut, non publié, mais connu, parce que le *Livre d'Amour* indique que Mme Victor Hugo aurait été la maîtresse de Sainte-Beuve.

Sa très grande faute est donc d'avoir assuré la publication du *Livre d'Amour*. Il écrivait d'un côté : *Cela n'est pas publiable et ne le sera peut-être jamais convenablement.* Il écrivait d'un autre côté : *Mon intention expresse est que ce livre ne périsse pas.* Il n'a rien négligé pour que la publication eût lieu. On ne le lui pardonne pas. Son acte est choquant, si cela vous convient. Il a manqué autant que possible de délicatesse morale. Observons toutefois que cette publication n'a été faite ni du vivant de Mme Victor Hugo, ni du vivant de Victor Hugo, ni du vivant de Sainte-Beuve. Nous ne la devons qu'aux soins tout récents de Jules Troubat. Sainte-Beuve le fit imprimer, cela est vrai, mais avec une telle discrétion que Victor Hugo pendant des mois n'en sut rien. Il n'y

eut scandale que par la révélation de ce piètre Alphonse Karr, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il se conduisit comme un goujat.

Nous voyons donc un critique, ambitieux d'être poète, à qui un amour apparemment partagé a inspiré les vers qu'il tient pour ses plus beaux vers. Il protège cette œuvre chère entre toutes contre la destruction possible. Il la fait imprimer en silence, et il se confie au temps. Quand les héros de ce drame triste seront dispersés par la mort, peut-être que la gloire accordée aux poèmes jettera sur leur aventure quelque douceur mélancolique ! Et le nom de Sainte-Beuve sera grand parmi les noms de poètes.

Quelle que soit la brutalité de certains détails de ses vers amoureux, il est fort éloigné de l'impudence d'un Victor Hugo. Victor Hugo a chanté avec fracas les mille et un incidents de son amour conjugal. Soudain, il aime Juliette Drouet. Parlons simple : il trompe sa femme — Sonnez, fanfares ! Victor Hugo publie les *Chants du crépuscule*. Ces *Chants du Crépuscule* sont les chants de ses nuits. M. G. Michaut, qui a donné sur le *Livre d'Amour* l'étude la plus complète, aussi scrupuleuse que possible et impartiale, M. G. Michaut a relevé quelques vers, aveux éclatants et fiers d'un amour qui tient à mettre l'univers dans sa confidence. Victor Hugo dit publiquement à Juliette :

Hier, [illegible] qui nous prêtait ses voiles,
Etait digne de toi, tant elle avait d'étoiles.

ou bien :

[illegible]
[illegible]

ou bien :

[illegible]
Comme un tremblant clavier qui vibre à tout moment,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Ouvre toutes ses fleurs et jette tous ses feux:
[illegible]
Ce qui de ta beauté s'exhale nuit et jour
[illegible]
C'est bien plus que la terre et le ciel, c'est l'amour !

Et pour qu'il n'y eut pas erreur sur la personne, et que le public distinguât la femme de l'amante, il ajouta à ces chants pour Juliette un poème pour Adèle. Il précisa...

Oh ! si vous rencontrez quelque part sous les cieux
Une femme au front pur, au pas grave, aux doux yeux,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Seule peut me punir et seule me pardonne,
[illegible]

Cette triomphante insolence de Victor Hugo est pire que l'humble aveu de Sainte-Beuve. Cependant les gens de tact condamnent Sainte-Beuve et absolvent Victor Hugo. Ils ont tort. Victor Hugo mérite leur indulgence, mais Sainte-Beuve ne mérite pas leur rigueur. Et pourtant, s'ils se donnent ce tort, c'est bien Sainte-Beuve qui en est cause. Il en est cause parce que ses vers sont mauvais. Sainte-Beuve n'était pas poète : et ses vers sont d'une lourde maladresse. La précision des faits qui les inspirent — que parlè-je ici d'inspiration ! — cette précision, au lieu d'élever les vers jusqu'à la poésie, les rabaisse à la grossièreté. Il faut tous les décors enchanteurs de la poésie véritable pour orner un simple fait-divers amoureux. Aucun de ces enchantements nécessaires n'est passé dans les vers de Sainte-Beuve : il ne demeure que l'incident, lequel est assez vulgaire et plat. Les méchancetés littéraires, les jalousies contre un critique dominateur ont fait le reste. Notre bon goût peut être blessé. Je vous jure qu'il ne le serait point si les vers étaient beaux. La preuve est que ceux de Victor Hugo, qui exaltent avec un scandaleux orgueil un succès facile, — et douloureux pour la victime, — vous semblent un pur délice. Victor Hugo poète s'élance dans les étoiles. Sainte-Beuve poète se traîne à terre.

Voilà toute la différence « d'honneur », de « délicatesse » entre les deux poètes, entre tous les poètes qui chantent perpétuellement la même chanson... Mais cette différence, Sainte-Beuve n'était pas d'humeur à l'apercevoir. Il se croyait poète et il ne voulait pas que la postérité fût dépouillée de son œuvre. Il la gardait pour elle. Tant pis si les contemporains en ont pris quelque chose pour eux. L'amante, l'épouse, l'amant, le mari, tout cela n'est plus rien. Le poète a paru. Seulement, comme le critique subsiste au fond en Sainte-Beuve, il pousse le poète à différer la publication de son œuvre jusqu'à des morts lointaines... Si un poète, un seul poète est capable de cette réserve sublime, qu'il se lève !

Mais on semble s'indigner non moins fort contre Sainte-Beuve de ce que son amour ait été contenté. Franchement, Adèle Hugo a-t-elle été ou n'a-t-elle pas été la maîtresse de Sainte Beuve, cela n'offre pas aujourd'hui une importance extrême, mais ce sont les hugolâtres qui recommencent toujours cet obsédant débat. Les hugolâtres — je n'entends pas les hugophiles — sont insupportables; je le dis pour tous et aussi pour Gustave Simon, qui est l'homme le plus aimable du monde. Mais dès qu'on devient hugolâtre on cesse d'être aimable. Après tout, leur obstination à vouloir en dépit de toutes les apparences, que Sainte-Beuve ait menti dans le *Livre d'Amour*, cette obstination est assez sotte... Les hugolâtres feront tant et si mal, qu'on arrivera

un jour à prouver que les vers de Sainte-Beuve naissaient de la réalité même. On n'a aucune preuve écrite. On en pourra découvrir. Le temps fournit souvent ce qu'on ne lui demande pas. Au reste, compte-t-on pour rien l'opinion générale des contemporains? De ce témoignage quelque chose, n'est-ce pas, a pu nous parvenir? Je n'insiste pas. Mais les hugolâtres nous amèneront, je n'en doute point, à la preuve dont ils veulent que nous restions éternellement privés.

Au surplus leur état d'esprit est étrange. Je conviens que la situation est encore gênante. Tout eût été changé si Victor Hugo était mort en 1869 et Sainte-Beuve en 1885. Mais Victor Hugo a exercé quinze ans d'un pontificat qui l'a élevé au-dessus des autres hommes. On le juge, lui et sa vie, avec des principes qui ne servent que pour juger lui et sa vie.

Vous pourrez discuter tant qu'il vous plaira sur l'amour d'Elvire et de Lamartine. Vous pouvez aboutir à la conclusion qu'il vous plaira. L'honneur d'Elvire n'est rien. Il importe peu que l'univers sache si le physicien Charles a été entièrement trompé. Discutez-vous de Hugo et du roman de Sainte-Beuve, les hugolâtres deviennent d'un bourgeoisisme forcené et même écœurant. Ils sont pleins de sollicitude pour l'honneur de Mme Victor Hugo. Mais l'honneur du mari les touche plus encore. Victor Hugo est pour eux le Mari comme il est le Poète. Ah! ces hugolâtres!

Mme Victor Hugo ne les encouragerait pas. Car elle était une bonne femme. Tout le monde a cité l'anecdote d'Asseline à Guernesey, Mme Victor Hugo envoyant son cousin Asseline dîner chez Juliette Drouet, parce que Victor Hugo et ses fils y allaient dîner, et puis causant...

« Le jour baissait, nous n'échangions que de la tristesse.

— « Ah bien! va-t-en, me dit-elle, tu me ferais pleurer.

« Je fis quelques pas vers la porte, elle me rappela.

« — Tu m'écriras le vers que tu me citais tout à l'heure :

« Le Temps, vieillard divin, honore et blanchit tout. »

Et ce vers que Mme Victor Hugo avait oublié, ce vers terminait un sonnet du *Livre d'Amour*, un sonnet que Sainte-Beuve avait fait pour elle. Au surplus, il est un de ceux qui pouvaient donner le plus de raisons à Sainte-Beuve de se croire poète, et de ne point faire perdre à la postérité *le Livre d'Amour*.

Si quelque blâme hélas! se glisse à l'origine
En ces amours trop chers où deux cœurs ont failli,
Où deux êtres, perdus par un baiser cueilli,
Sur le sein l'un de l'autre ont béni la ruine;

Si le monde, raillant tout bonheur qu'il devine,
N'y voit que sens émus et que fragile oubli;
Si l'ange tout d'abord, se voilant d'un long pli,
Refuse d'écouter le couple qui s'incline;

Approche, ô mon Amie, approche encore l'un d'eux
Serrons plus fort nos mains pour les ans qui viendront,
La faute disparaît sous sa constance même.

Quand la fidélité, triomphant jusqu'au bout,
Luit sur des cheveux blancs et des rides qu'on aime,
Le Temps, vieillard divin, honore et blanchit tout.

Les hugolâtres n'ont point voulu croire cela, et leur haine poursuit Sainte-Beuve. Écoutez-les. Non seulement Sainte-Beuve était d'une laideur presque répugnante, mais encore son âme elle-même était laide. Ils interprètent tout contre lui, trompeur et abject. Victor Hugo cependant plane superbement.

Pourtant il faut se dire que Mme Victor Hugo demeura jusqu'à la fin de sa vie l'amie de Sainte-Beuve. Elle lui écrivit. Elle le vit. Elle garda pour lui une affection fidèle. Elle pardonna donc *le Livre d'Amour* si elle eut quelque chose à pardonner. Est-ce que le souvenir, est-ce que l'exemple de Mme Victor Hugo ne devrait pas dicter leur conduite aux hugolâtres? Quel mal ils font à la mémoire de cette femme malheureuse et stoïque! Ils veulent lui arracher non pas simplement son amour mais son amitié. Ils veulent que rien de Sainte-Beuve ne reste en son âme. Efforts inutiles, et qui nous font mieux voir combien le témoignage de Mme Victor Hugo est puissant contre eux. Ils rabaissent Sainte-Beuve — et jusqu'à sa mort Mme Victor Hugo persistait à garder cet ami consolant... Quelle réplique à leur dure argumentation!

Arrêtons nos regards sur cette femme charmante dont la bonté attristée devrait être souveraine pour arrêter toutes les vaines polémiques concernant la rivalité amoureuse de Sainte-Beuve et de Victor Hugo! Les hugolâtres accablent Sainte-Beuve. Ils jugent toujours Mme Victor Hugo d'assez haut. Ce sont les amis de Sainte-Beuve qui sont le plus équitables pour cette femme qui paya d'un bon prix et longuement son bonheur de quelques années. M. Jules Troubat, héroïquement fidèle à son maître, a dit d'elle :

« Mme Hugo était d'une distinction remarquable, d'une sensibilité exquise, mais elle n'était pas à la hauteur du rôle remarquable qui lui incombait. Elle n'avait d'une reine — d'une reine de lettres — que le port de tête. Elle avait vraiment grand air quand elle faisait les honneurs du salon de son mari. Mais elle ne brillait pas d'un bien vif éclat à d'autres points de vue. »

Elle était une jolie femme — et bonne — rien de plus, mais cela entièrement. N'est-ce point assez! Elle aime ses enfants, qui complètent son triomphe de femme. Elle aime son mari. Elle aime. Elle a une grande aptitude à aimer. Sans doute les vers qui lui sont consacrés la dépassent. Sa simplicité est radieuse. C'est par sa simplicité qu'elle règne. Et elle est un peu inconsciente de son empire.

Un grand poète, un grand critique cédent à cet empire. Rien n'est délicieux comme les années d'amour de Victor Hugo et d'Adèle Foucher. Rien n'est émouvant comme les dramatiques péripéties sentimentales de l'amour de Sainte-Beuve pour Mme Victor Hugo.

M. Gustave Simon, si rude à Sainte-Beuve, si injuste, publie les lettres attendues, désirées de Sainte-Beuve à Victor Hugo pendant le sannées où, surpris de son amour subit, et qu'il n'a pas senti croître pour Mme Victor Hugo, il essaie de lui résister, se défend contre lui, veut s'éloigner de la maison dangereuse, y revient rappelé par Victor Hugo lui-même. Ces lettres sont d'une rare beauté. M. Gustave Simon méconnait systématiquement cette beauté.

Parle-t-il de Victor Hugo, ce poète, tout lui semble admirable. Il approuve tout avec empressement. Lorsque, après onze ans de mariage, Victor Hugo tombe aux pieds de la princesse Negroni, de la radieuse Juliette, M. Gustave Simon a un bon sourire. Et il interroge en termes définitifs :

« Quel est donc le mari qui attendit douze ans pour tromper sa femme! »

S'agit-il de Sainte-Beuve, ce critique, M. Gustave Simon, a toutes les sévérités et Sainte-Beuve est pour lui un bien grand coupable...

Victor Hugo reste un demi-dieu, quand même, sachant l'amour de Sainte-Beuve, en soupçonnant la manifestation, il lui demande des articles, se plaint de leur ton modéré, appelle des éloges moins restrictifs... Sainte-Beuve n'est qu'un pauvre homme et un méchant homme, quand même il écrit des lettres admirables, où s'exprime une loyauté douloureuse mais courageuse. Ces lettres, où paraissent toutes les exaltations un peu verbeuses de l'amour romantique, ajoutent à la gloire de Sainte-Beuve. Elles nous rendent plus sûrs encore de la franchise de son caractère — franchise qui n'était pas, Dieu merci, incompatible avec la finesse. Plus encore, il y a là le cœur d'un homme qui pleure et qui saigne, — le cœur d'un homme bien intelligent. Malheureux Sainte-Beuve, qui aspira constamment à l'amour et ne l'obtint qu'une fois dans sa vie. Malheureux Sainte-Beuve qui aima la femme d'un poète et fut aimé d'elle, et porte encore la peine de cet amour, traversé de tant de difficultés et de plus de chagrin encore. Sachons défendre Sainte-Beuve des atteintes des hugolâtres! Ce critique est aussi intéressant que ce poète.

J. Ernest-Charles.

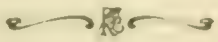

UN POÈTE ANTIPAYSAGISTE

L'art doit-il attendre tout de la nature ou lui demander seulement les matériaux d'une pensée?

Une enquête récente (car la mode des enquêtes se réveille périodiquement) posait cette alternative vieille comme le monde à la plupart de nos exposants du Salon d'automne. Or voici, quoique plus ancienne, une réponse originale. Elle n'effarouchera que les timorés. Que les originaux qui chérissent assez profondément la nature pour détester souvent la campagne n'hésitent plus à se déclarer : car ils peuvent s'autoriser d'un haut exemple. Un poète s'est rencontré, pour qui le monde *intérieur* existe. Et, vers la fin des jours courts, son paradoxe a la saveur d'une philosophie.

Il y a quelque cinquante ans, Schaunard et Courbet — le Schaunard de la *Vie de Bohême*, qui raconte le fait dans ses *Mémoires*, plus récents — s'étonnaient eux-mêmes de faire partie d'une tournée d'herborisation du côté du Havre... En flânant, un beau matin, sur le port, nos botanistes improvisés croisent le poète Baudelaire, qu'ils croyaient « occupé à cultiver ses *Fleurs du Mal* dans un hôtel de la rue Mazarine ». Échange d'exclamations, puis d'explications : Baudelaire se trouvait « en villégiature forcée » chez sa mère, la générale Aupick, propriétaire d'une villa dans les environs. Invitation, présentation : voici nos botanistes en vareuse, à la table luxueusement servie de la générale, un peu comme Léon Gambetta chez Mme Adam ! Vers neuf heures, après le café sous la véranda, Baudelaire, sous couleur d'accompagner ses hôtes, va prendre le train du soir avec eux ; Baudelaire s'évadait de la villa maternelle :

« C'est que, leur dit-il en wagon, la campagne m'est odieuse surtout par le beau temps. La persistance du soleil m'accable ; je me crois encore dans l'Inde, où la continuité monotone de son rayonnement jette dans la torpeur plus de cent millions d'êtres humains, en comptant les Anglais. . Pardon, je ne les compte pas . car, au fait, je sais leur langue, ce qui m'oblige à une certaine politesse envers eux Je traduis même, en ce moment, Edgar Poe... Ah ! parlez-moi des ciels parisiens toujours changeants, qui rient et qui pleurent selon le vent et sans que jamais leurs alternances de chaleur et d'humidité puissent profiter à de stupides céréales ! Je froisserai plutôt vos convictions de paysagistes, mais je vous dirai aussi que l'eau en liberté m'est insupportable ; je la veux prisonnière, au carcan, dans les murs géométriques d'un quai. Ma promenade préférée est la berge du canal de l'Ourcq. »

Le train brûlait la campagne nocturne, et le poète continuait :

« Quand je me baigne, c'est dans une baignoire ; j'aime mieux une boîte à musique qu'un rossignol ; et, pour moi, l'état parfait des fruits d'un jardin ne commence qu'au compotier ! Enfin, l'homme soumis à la nature m'a toujours semblé avoir refait un pas vers la sauvagerie originelle ! » Aussi paradoxal que Jean-Jacques, Baudelaire ne l'était point de la même façon Revoici donc nos botanistes dans l'ombre de la vieille gare Saint-Lazare ; et le poète de conclure que c'était la meilleure manière d'aller herboriser en Normandie.

En tous cas, ce n'était point, de sa part, un paradoxe d'occasion, dans un accès d'irritabilité rustique : un document précis, mais peu connu, confirme cette profonde philosophie de la nature et du paysage. C'est dans un petit livre ordinaire, depuis longtemps épuisé, mais que les attardés au crépuscule découvrent parfois encore dans les boîtes poudreuses, sous les rares arbres des quais : il s'appelle FONTAINEBLEAU, *paysage*, *légendes*, *souvenirs*, *fantaisies*; il porte la date, imposante aujourd'hui, de 1855.

C'est un *Hommage à C.-F. Denecourt*, un livre offert au « sylvain » de soixante-sept ans, en respectueuse reconnaissance pour ses minutieux et constants services. A l'appel du poète Fernand Desnoyers, tous nos Romantiques ont répondu, les grands et les petits, les immortels et les oubliés : des amis, ou, tout au moins, des confrères en 1855! Tous chantent la forêt, sans oublier le parc, aux classiques ombrages animés de marbres, ni le château meublé de souvenirs et de magnifiques témoins de ce style Empire qui ne mérite pas les superficiels dédains de nos critiques d'art dont le siège est fait : la poésie alterne avec la prose; voici le *Souvenir* de Musset, non loin d'un long fragment d'une lettre enthousiaste de George Sand qui cite son cher *Obermann*; Victor Hugo veut bien autoriser M. Alfred Busquet à reproduire là ses vers adressés à ALBERT DURER, « qui sont, je crois, dans les *Voix intérieures* », écrit-il (ce « je crois » est lui-même un chef-d'œuvre et peint tout l'homme). Bref, c'est à qui dira les merveilles de la Mare aux Fées ou du Bas-Bréau ; le pauvre Lantara, qui ressuscite pour la circonstance, est de la fête; même les « menus propos » des carpes de l'étang ne sont pas oubliés. C'est une encyclopédie forestière et familièrement panthéiste.

Une seule dissonance : Baudelaire prié se récuse. Il écrit froidement :

« Mon cher Desnoyers, vous me demandez des vers pour votre petit volume, des vers sur la *Nature*, n'est-ce pas? sur les bois, les grands chênes, la verdure, les insectes, le soleil, sans doute? Mais vous savez bien que je suis incapable de m'attendrir sur les végétaux, et que mon âme est rebelle à cette singulière Religion nouvelle, qui aura toujours, ce me semble, pour tout être *spirituel*, je ne sais quoi de *shocking*. Je ne croirai jamais que *l'âme des Dieux habite dans les plantes* ; et, quand même elle y habiterait, je m'en soucierais médiocrement, et considérerais la mienne comme d'un bien plus haut prix que celle des *légumes sanctifiés*. J'ai même toujours pensé qu'il y avait dans la *Nature*, florissante et rajeunie, quelque chose d'affligeant, de dur, de cruel, — un je ne sais quoi qui frise *l'impudence*. Dans l'impossibilité de vous satisfaire complètement suivant les termes stricts du programme, je vous envoie deux morceaux poétiques, qui représentent à peu près la somme des rêveries dont je suis assailli aux heures crépusculaires. Dans le fond des bois, enfermé sous ces voûtes semblables à celles des sacristies et des cathédrales, je pense à nos étonnantes villes, et la prodigieuse musique qui roule sur les sommets me semble la traduction des lamentations humaines. »

« C. B. »

Les deux morceaux poétiques, nous les retrouvons deux ans plus tard, au nombre des « tableaux parisiens » des peu champêtres *Fleurs du Mal* : ce sont *les deux Crépuscules* — le *Soir*, « ami du criminel », « qui vient comme un complice, à pas de loup », dans l'ombre douloureuse et mauvaise ; — le *Matin* blême, où la faim croise la débauche rentrant livide et brisée... Rien de Fontainebleau, dans le décor de ces heures d'angoisse, rien de la forêt silencieuse où passent les biches! Point de Châteaubriand! Point de paysage, ou plutôt un paysage de ville et d'humanité. L'homme, sa pensée, sa souffrance, accaparent les premiers plans. Au calme séculaire des forêts vertes, le poète préfère évidemment le grouillement fumeux des cités,

Fourmillantes cités, cités pleines de rêves!

En relisant les deux Crépuscules du Matin et du Soir, partagerez-vous la surprise de Théophile Gautier, son étonnement de rencontrer, parmi les jeunes réalistes que Fantin-Latour avait groupés dans son *Hommage à Delacroix*, autour d'un portrait du peintre, celui que Banville appelait le plus « romantique » des poètes?

En vérité, le romantisme de Baudelaire a le costume réaliste ; mais son réalisme est d'âme essentiellement romantique. Le style du poète affecte des comparaisons tout humaines : le ciel du soir, qui se ferme lentement, devient « une grande alcôve » ; si telle jeune femme mélancolique évoque « un beau ciel d'automne, clair et rose », les *Tristesses de la Lune* sont décrites comme les langueurs d'une beauté paresseuse et pâmée. Le poète est trop poète pour ne pas sentir que la descente royale du Soleil « ennoblit le sort des choses les plus viles » ; mais son cœur, plein de choses funèbres, aime mieux les

« endormeuses saisons », trempées de boue et frissonnantes de souvenirs. Le citadin trouve un âcre plaisir à se proclamer « le roi d'un pays pluvieux ». C'est son âme, plus que son regard, qui s'enivre du crépuscule :

> [illegible] ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille :
> Tu réclamais le Soir; il descend, le voici.

Le crépuscule du matin n'est pas moins *psychologique* :

> L'Aurore grelottante en robe rose et verte
> S'avançait lentement sur la Seine déserte;
> [illegible] Paris, en se frottant les yeux,
> Empoignait ses outils, — vieillard laborieux...

Ce paysagiste est décidément un original. Il est une exception dans la famille *descriptive* de son temps, parmi tous les petits-fils de Rousseau, qui s'exilaient volontiers dans les bois pour fuir les villes, parmi tous les petits panthéistes de l'école du grand Gœthe, derniers romantiques et premiers parnassiens, poètes plus ou moins *sculpturaux*, émules plus ou moins heureux de Théophile Gautier, « magicien ès lettres françaises », ce Decamps de la palette littéraire qui rivalisait de beauté physique et précise avec l'objet d'art ou la nature morte. Baudelaire n'irait pas se crotter dans les ornières avec les Goncourt, amis des paysagistes; il ne souhaite pas, comme Flaubert, presser un coin de terre chérie contre son cœur. Baudelaire ne peut décrire Fontainebleau : ne serait-il pas un intrus dans cette École de Barbizon qui, depuis Lazare Bruandet jusqu'à Ferdinand Chaigneau, sans oublier Charles Jacque, raconte, sous un ciel d'orage, la plaine et la forêt?

Si Baudelaire, poète, n'adore pas le paysage du bon Dieu, Baudelaire salonnier (1) n'est pas plus tendre pour le paysage des peintres : en 1845, en 1846, en 1859 surtout, il n'a jamais trop de sarcasmes pour définir cette victoire de la paresse, ce triomphe et cette prédominance d'un genre inférieur, ce « culte niais » de la nature sans l'homme, qui lui paraît « un signe évident d'abaissement général »... Pour Baudelaire, comme pour Mérimée, le *paysage académique*, que les concurrents pour le prix de Rome inventent encore en loge, à l'École des Beaux-Arts, est une « monstruosité » contre nature : ô manie d'*ingriser* la campagne! Et le grand *paysage historique* lui-même le laisse froid; Baudelaire n'écrirait pas, comme Saint-Victor : « Nous préférons le *lucus* sacré où voyagent les faunes à la forêt où travaillent les bûcherons, la source grecque où se baignent les nymphes à la mare flamande où barbotent les canards, et le pâtre demi-nu qui pousse de sa houlette virgilienne ses béliers et ses chèvres dans les voies géorgiques du Poussin au paysan qui monte, en fumant sa pipe, dans le petit chemin de Ruydael... »

Toutefois, ce petit chemin, cette mare, cette forêt ne le persuadent point davantage; il se rattrape avec les eaux-fortes de Méryon qui peignent « la noire majesté de la plus inquiétante des capitales », avec la beauté « surnaturelle » des paysages de Delacroix, cet ennemi des paysagistes, avec « la magnifique imagination qui coule dans les dessins de Victor Hugo, comme le mystère dans le ciel... » Baudelaire regrette le paysage romantique de sa jeunesse, le paysage romanesque qui existait déjà au XVIIIe siècle (témoin la fiévreuse fantaisie de Watteau, petit cousin de Rubens); il regrette même les châteaux forts, et son « cynisme » va jusque-là! Plus d'abbayes crénelées qui se mirent dans les mornes étangs! Ce regret redevient mordant et conclut : « Nos paysagistes sont des animaux beaucoup trop herbivores. »

Le mot serait joli s'il n'était profond. Cette ironie baudelairienne n'est pas, dans la tradition française, une exception sans lignée : le traducteur d'Edgar Poe, le lecteur d'Hoffmann, l'admirateur de ces hallucinés, dont l'imagination savait entendre la voix mystérieuse de la nature, a parmi nous un grand devancier.

Avez-vous remarqué, dans la curieuse lettre de 1855, ces suggestives expressions : que la Religion nouvelle de la Nature répugne à tout être *spirituel*, qu'il y a dans la Nature *un je ne sais quoi qui frise l'impudence*? N'est-ce pas toute la philosophie non moins humaine d'Alfred de Vigny? Le poète plus grave de la *Maison du Berger* murmure à son Eva :

> Sur mon cœur déchiré viens poser ta main pure;
> [illegible]
> *Car je la connais trop pour n'en pas avoir peur.*
> Elle m'a dit : . . . . . .
> . . . . . .
> Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,
> A côté des fourmis, les populations :
> Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre,
> J'ignore en les portant les noms des nations.
> [illegible]
> Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe,
> Mon printemps n'entend pas vos adorations.

Le poète des *Destinées* ne préfère pas, comme les Delille romantiques, la nature à l'homme :

> J'aime la majesté des souffrances humaines.

Et le *Journal d'un poète* ajoute en prose : « J'aime l'humanité. J'ai pitié d'elle. La nature est pour moi une *décoration* dont la durée est *insolente*, et sur laquelle est jetée cette passagère et sublime marionnette appelée l'homme... » Insolence, impudence de la Nature éternelle et stupide qui nous insulte : émouvante coïncidence (1) et *correspondance* mys-

(1) La *Revue Rouge* du 8 novembre 1904.

(1) « J'ai peur de souvenirs que je [illegible] dans », dit Baudelaire, et cette sensation d'intellectuel se retrouve également dans le *Journal* de Vigny.

térieuse entre deux poètes diversement hautains qui n'ont pu s'imiter, car ce Vigny posthume était totalement inédit quand Baudelaire, poète ou critique d'art, abominait un culte nouveau !

Ce pessimisme est un point de vue. Son langage a la majesté du mode mineur. Il ne date point d'hier : depuis Lucien de Samosate et depuis les Grecs, les penseurs ont toujours fait peu de cas du décor, privé de ses acteurs humains ; et si la classique Mme de Sévigné se plaisait aux Roches, la romantique Mme de Staël ne trouvait rien de supérieur à son ruisseau de la rue du Bac... Ce fut l'opinion de l'antiquité. C'est la revanche morale de l'Occident contre les féeries de l'Orient ; c'est l'antipode du Japonais sans idéal, qui copie minutieusement le galbe rosé d'une dorade et qui fait exproprier son voisin pour mieux jouir du clair de lune : car ce naturaliste est un dilettante ; il ne comprendrait pas Baudelaire et Vigny.

Mais que les plus herbivores de nos peintres ou nos touristes invétérés ne se hâtent point de crier triomphalement au blasphème, car ces ennemis du paysage s'en révèlent plus d'une fois les maîtres. Les plus grands paysagistes n'ont-ils pas toujours été des peintres de figures ? Et qui donc a signé le plus beau des couchers du soleil romantique :

Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige ?

N'est-ce pas Baudelaire, — qui disait en connaisseur : « Oui, c'est l'imagination qui fait le paysage. » Cette affirmation vaut toutes les extases ; ce conseil détourné corrige toutes les boutades. Aux yeux de l'imagination souveraine, la nature muette devient « une forêt de symboles », le paysage, ainsi que la musique, apparaît comme une *physionomie* suggestive et la plus troublante des *métaphores* : c'est la spiritualité qui revivifie la matière, en projetant sur ses apparences la lumière de la pensée, en illuminant son décor à la flamme magique de l'esprit. Être *spirituel* par excellence, le poète des *Phares* et du sonnet des *Correspondances* avait qualité pour réhabiliter la nature, en paraissant la combattre, et pour peindre le plus radieux *paysage* sans quitter la nuit de son rêve : il savait l'art voluptueux

D'évoquer le Printemps avec sa volonté.

Nul n'aura mieux senti « le pâle enchantement » versé par la lune d'automne ou le « triste hôpital » humide suggéré par la magie d'un Rembrandt. Alors, en présence de l'art, la nature vulgaire se dérobe, la moindre rue de village ne provoque plus de pâmoisons plus ou moins préméditées : le réalisme hésite à confondre dans son adoration béate la rosée avec le purin, le rabougri noueux avec l'essor du grand chêne ; le fumier perd de son prestige : on n'oserait plus dire, avec Michelet, que tout est grand, que tout est égal dans la nature ; avec George Sand, que les bois sont toujours beaux, dans tous les pays du monde... Et la mémoire paresseuse du paysagiste s'en veut de préférer continuellement, désormais, l'*étude* au *tableau*. Tout paysage est « un état de l'âme », — à condition qu'il y ait une âme... Enfin, mille brins d'herbe ne deviennent captivants que s'ils inspirent une belle pensée.

« La tombée de la nuit a toujours été pour moi le signal d'une fête intérieure et comme la délivrance d'une angoisse. Dans les bois comme dans les rues d'une grande ville, l'assombrissement du jour et le pointillement des étoiles ou des lanternes éclairent mon esprit. »

Qui donc a prononcé ce magnifique éloge de la nature ? Est-ce Obermann, ce roi des paysagistes quand il « veut bien », comme disait George Sand, céder au charme qui s'empare de son être, ou plutôt peintre souverain du monde parce qu'il a compris que « la vie réelle de l'homme est en lui-même » ? Est-ce Delacroix, ce hautain, dont le cœur animait la vue de son jardinet frissonnant sous un rayon d'automne ? Non, c'est Baudelaire, c'est le poète subtil des *Fleurs du Mal*, qui savait mieux qu'un peintre les prodigieuses rêveries offertes par les spectacles mouvants de la nature indifférente et l'enivrement du solitaire embrassant d'un coup d'œil toute la sublimité d'un paysage...

Avis aux paysagistes !

Si les plus forts sont les plus tendres, les plus dédaigneux possèdent le secret des plus éloquents. Le dernier mot de l'art et de l'amour n'est pas encore l'*instantané* du photographe.

RAYMOND BOUYER.

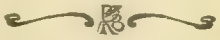

Chronique

—

M. PAUL GUIRAUD A L'INSTITUT

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a coopté, le 17 février, M. Paul Guiraud. C'est une élection que ratifie l'approbation unanime. Car M. Paul Guiraud est, en même temps qu'un Universitaire modèle, l'un de nos historiens de l'Antiquité les plus originaux.

On pourrait croire, non sans quelque légèreté, que, depuis tant de siècles, d'éminents savants, s'évertuant sur les textes classiques, en ont épuisé l'exégèse, et que, dans leurs patientes monographies et leurs superbes synthèses, ils ont irrévocablement fixé l'histoire de la Grèce et de Rome. Ce serait une erreur. Les documents sont moins limités qu'on ne le suppose, les découvertes épigraphiques en procurent incessamment d'importants. Puis, les moyens d'interprétation se modifient : Car

un historien ne peut s'expliquer l'activité d'autrefois qu'avec les notions qu'il tire de la vie contemporaine; et, dans le jeu des petites démocraties antiques, bien des causes devaient échapper aux sujets du Roi-Soleil. Enfin, malgré que l'érudition paraisse désintéressée, objective, d'où certains esprits infèrent imprudemment qu'elle est inutile, les préoccupations ambiantes la modèlent, de même qu'elle contribue à les guider. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle, les Mably, les Rousseau, et autres philosophes, recherchaient dans l'étude de l'Antiquité « l'art de conduire une République ». Et qu'à notre époque, et depuis la fameuse *Économie Politique des Atheniens* du philologue Boeckh, c'est l'aspect social de l'histoire ancienne, c'est le régime de la production et de la répartition à ce stade de l'humanité, qui intéresse les historiens. Tel est précisément le cas de M. Paul Guiraud.

Il fut engagé dans cette voie par le merveilleux évocateur qu'était Fustel de Coulanges. C'est en effet sous les auspices de ce Maître qu'il entra dans la vie savante. Il faisait partie de cette promotion de 1871 — dont était Burdeau — que Jules Simon appela hâtivement à l'École normale, avec, comme Directeur, Bersot, dans la crainte d'une brusque suppression par la conservatrice Assemblée nationale. Il s'y enthousiasma pour la science généreuse de l'auteur de la *Cité Antique*. Aussi, professeur de lycée en province, continua-t-il à fréquenter assidûment les classiques. Et une thèse sur *le Différend entre César et le Sénat* le fit nommer à la Faculté des Lettres de Douai (1879), puis à celle de Toulouse (1880). On sait que, par la suite, il fut promu Maître de Conférences à l'École normale (1886) et Chargé de cours à la Sorbonne (1888), où il fut, l'an dernier, titularisé.

M. Paul Guiraud est de ces historiens qui, sans préméditation peut-être, ont transformé notre conception du Droit romain et de l'Économie Politique. L'exégèse des codes de Justinien, l'érection d'une étroite systématique, voilà où menaçaient de se confiner ces disciplines. La révélation des phénomènes sociaux si curieux et changeants de l'Antiquité contraignit opportunément d'envisager la dynamique juridique et économique. Pour sa part, M. Paul Guiraud a décrit les institutions économiques de la Grèce dans deux ouvrages de profond et clair savoir : La *Propriété foncière en Grèce, jusqu'à la conquête romaine* (1893) et *La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (1900) ; et il prépare actuellement une histoire de la propriété foncière à Rome.

Grâce à lui nous avons assisté aux divers épisodes du drame social dans l'antiquité; à la mise en valeur du sol par la famille patriarcale, unité économique, produisant tout ce qui lui était nécessaire, « *omnia domi nascuntur* »; puis à l'exploitation de la terre par des serfs ou des colons, au profit d'une aristocratie urbaine; à la dispute et à la dispersion de la propriété; au développement du travail libre qui grandit les roturiers dans l'industrie et le commerce; à l'apparition d'une économie monétaire où, déjà, « *pecuniam omnibus modis vexant* ». Et nous avons connu le secret des agitations politiques des petites cités du Péloponèse et du Latium.

Ne pourrait-on le prendre pour un contemporain, ce financier Rabirius, qui, au dernier siècle avant J.-C., consentait des prêts aux principaux personnages de l'État, aux villes, aux colonies, soumissionnait dans les adjudications publiques, assuré par d'habiles largesses des faveurs officielles, aidait dans leurs entreprises les souverains exotiques, devenait ministre des Finances de l'un d'eux! qui fut emprisonné, poursuivi, défendu par un avocat illustre — Cicéron — acquitté, et qui finit paisiblement, ce semble, une vie audacieuse?

Et que de phénomènes, caractéristiques de notre état social croyons-nous, dont les manifestations premières remontent à ces temps lointains! « Nous manquons d'hommes parce que nous manquons d'enfants. On aime trop l'argent et le bien-être, et pas assez le travail. Par suite, on ne veut plus se marier, ou, si l'on se marie, on tâche de n'avoir pas plus d'un ou deux enfants, afin de les élever dans le luxe ou de leur laisser un plus bel héritage. » Est-ce l'honorable sénateur Piot qui se lamente en ces termes? Non, c'est Polybe, qui signale la décadence de la Grèce au IIe siècle avant notre ère! — Et cet impérialisme romain, né du besoin de possessions lointaines à dépouiller, et qui engendra l'empire, n'a-t-il point des aspects bien modernes?

On voit que l'érudition de M. Paul Guiraud, pour minutieuse qu'elle soit, n'a rien d'abscons ni de rébarbatif. Elle est au contraire d'un piquant intérêt. Et comme elle témoigne d'une pénétration très avisée, d'intuitions très fines, comme elle s'exprime avec une élégante et précise vivacité, elle devient fort attrayante. M. Paul Guiraud est bien le méritoire continuateur de ce grand Fustel de Coulanges, auquel il a consacré naguère, pieux et savant hommage, une lumineuse étude.

*
* *

FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES EN ANGLETERRE.

Alors que les fédérations de fonctionnaires, dont M. Georges Cahen fit ici même une étude détaillée, sont violemment attaquées en France, il est curieux de signaler l'accueil que leur réserve, en Angleterre, le Cabinet Libéral. Voici, à ce propos, les passages significatifs d'une circulaire du nouveau Post Master general (13 février) :

M. Sydney Buxton renouvelle l'assurance que tous les employés de la Poste ont pleine liberté de lui faire des représentations sur ce qui les concerne. Il est prêt à reconnaître toute association ou fédération des employés postiers dûment constituées.

Il recevra volontiers, sur toutes les questions relatives au service en général ou au personnel fédéré, les doléances des membres de l'association, agents de la Poste, ou du secrétaire, même s'il n'est point employé de la Poste.

Ces représentations auront plus de poids encore quand elles émaneront de membres intéressés dans la question soulevée, et en ayant ainsi une connaissance personnelle et pratique.

Le Post Master general est également disposé à accueillir avec la même considération les représentations de tous employés, faites individuellement ou collectivement; — toutefois pour les cas affectant un seul agent, l'appel devra être présenté par lui.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy. Imp. de la *R.B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME V — 3 MARS 1906

LE POINT DE DÉPART DE DESCARTES

I. — CARACTÈRE PRATIQUE GÉNÉRAL DE LA PHILOSOPHIE CARTÉSIENNE

La tâche que poursuit avant toutes les autres la société française pendant la première moitié du XVIIe siècle, c'est l'achèvement de la guerre contre les protestants et le triomphe de la royauté sur les pouvoirs qui la limitent, le rétablissement en un mot de l'unité religieuse et de l'unité politique. Le loyalisme envers la royauté et la fidélité aux croyances traditionnelles sont étroitement solidaires dans l'esprit des Français de cette génération. Ce sont des sentiments très forts, qui sont puissamment excités par le souvenir des quarante ans d'anarchie et de misère qui ont précédé le règne d'Henri IV, et la crainte de voir une période nouvelle de guerres civiles et religieuses effacer les bienfaits de son règne. La France a la volonté de rester catholique orthodoxe et de garder la monarchie absolue. Cette volonté, qui s'annonce par l'expulsion générale des Juifs en 1615, et par le siège de la Rochelle en 1627, se poursuivra par la révocation de l'Édit de Nantes, la répression de la révolte des Camisards et la persécution des Jansénistes, aussi bien que par la lutte persévérante de Richelieu et de Louis XIV contre l'aristocratie.

Les théories morales et politiques sont l'expression plus ou moins fidèle des volontés collectives; celles de Descartes se rattachent à ce mouvement national vers le règne de l'ordre et l'établissement d'une autorité qui discipline les pensées et rallie les cœurs (1).

Mais l'hérésie protestante est bien près d'être vaincue. On a le sentiment que Richelieu, par la prise de la Rochelle, va porter le dernier coup à la dernière tête de la rébellion calviniste. Un schisme bien autrement grave commence. Victorieuse, non sans peine d'ailleurs! du protestantisme, l'Église de France voit se dresser devant elle la négation radicale des libertins. La connaissance érudite des Écritures ne pouvait plus suffire à réfuter un ennemi qui niait la révélation. Contre les premières menaces de ce péril nouveau, la pensée laïque vient au secours de la théologie et entre en lutte avec de nouvelles armes.

II. — LES LIBERTINS

Ceux qu'on appelait les libertins étaient, avec une nuance de suspicion au sujet de leurs mœurs qui alla s'accentuant, les libres-penseurs d'aujourd'hui. En ce temps, où toute nouveauté intellectuelle se couvrait du prestige de l'antiquité, ils étaient le plus souvent ou des Sceptiques ou des Épicuriens. La plupart protestaient de leur respect pour le dogme qu'ils attaquaient, ou subordonnaient leurs conjectures comme savants aux certitudes de la foi; quel-

(1) Voir l'*Histoire du Cardinal de Richelieu*, par Hanotaux, pages 539, 543, 544. « La France de 1614 est dans le plein travail de son unité... La France rentre dans la paix royale... Elle est résolument monarchique. Elle l'est avec l'élan pieux et presque mystique par lequel l'esprit humain après la tourmente se jette au port qu'il croit avoir trouvé. La conception monarchique n'est pas seulement pour ces hommes une solution excellente à la question du meilleur gouvernement; elle a à leurs yeux une autorité providentielle. »

ques-uns même étaient prêtres et la lassitude inspirée par les controverses littérales aussi ennuyeuses que passionnées avec les protestants était telle, le goût de la critique, chose alors nouvelle, était si vif que tous pouvaient impunément faire passer les hardiesses les plus grandes, pourvu qu'ils y missent quelque dextérité. On admettait que Gassendi, par exemple, fut à la fois prêtre et épicurien déclaré. Le moment où les libertins furent le plus en faveur fut le règne de Louis XIII. La licence et l'incrédulité étaient alors le ton de la littérature et des conversations de la Cour : avec quelques phrases provocantes, on gagnait à bon compte la réputation d'athéisme, mais tandis que cette réputation était recherchée dans certains milieux, dans l'immense majorité, restée fort attachée à l'orthodoxie, elle n'était que trop vite attribuée à toute liberté de langage et d'attitude : si bien que le bruit courut qu'il y avait cinquante mille athées à Paris, et que certaines maisons en comptaient jusqu'à douze : telles étaient les statistiques imaginaires du Père Mersenne, l'ami de Descartes. Le scandale était grand parmi les fidèles, ligueurs de la veille, et dès 1614, le Clergé demandait dans ses cahiers qu'on fît subir aux libertins les supplices jusque-là réservés aux hérétiques.

Les thèmes chers aux libertins étaient la substitution de la nature à Dieu et la négation de l'âme et du péché originel, c'est-à-dire de l'immortalité et de la Rédemption. L'exemple était venu d'Italie comme celui des amours grecques. Pomponazzi était mort en 1525 ou 1530 : c'était l'ancêtre des libertins. Il avait commenté Aristote dans un esprit critique et mis ironiquement en équilibre les raisons pour et les raisons contre l'immortalité de l'âme. Il voyait nettement l'incompatibilité entre la doctrine péripatéticienne qui fait de l'âme la « forme » du corps et la croyance à sa survivance. Il mettait de même en opposition la liberté, soit avec le déterminisme, soit avec la Providence et la grâce. Il raillait le surnaturel, quelquefois sans voiles : « les os d'un chien ne produiraient pas la guérison moins sûrement que les os d'un martyr, si le malade qui a foi dans la vertu des reliques se faisait à leur endroit les mêmes idées », quelquefois avec des réticences qui ne trompaient personne : « si saint Thomas a reçu directement du Christ sa doctrine au sujet de la prédestination, de l'influence et de l'efficacité de la grâce, bien que cette doctrine me semble fausse et impossible, et que ses solutions me paraissent erronées et illusoires, pour suivre les conseils de Platon qu'il faut croire les Dieux et les fils de Dieux, je suis obligé de l'accepter. » Vanini publie en France en 1615 et 1616 deux volumes qui s'inspirent manifestement de l'esprit de Pomponazzi. Dans le second, *De admirandis*, il propose des explications naturelles pour les faits attribués à des interventions spéciales de la divinité, comme les possessions démoniaques, le don des langues, les vertus de l'eau bénite ; mais ses explications prétendues naturelles ne sont ou que la répétition des explications verbales d'Aristote ou que le jeu de sa fantaisie : il sent que les moyens de construire cette science positive dont il a une vague idée lui font absolument défaut, il constate qu'Aristote lui-même a eu la berlue maintes et maintes fois, il voit que la médecine dont les enseignements sont estimés si haut est impuissante : tant d'efforts inutiles, la vanité de ses longues études, tant de déceptions suivant de si grands espoirs le jettent dans le découragement et il conclut comme le Faust de Gœthe : « Eh bien! jouissons au moins de la vie. Amusons-nous! — Mais ton âme n'est-elle pas immortelle? Que penses-tu de cela? — Excuse-moi, mais je ne traiterai cette question (c'est un vœu que j'ai fait) que quand je serai vieux, riche et Allemand (1) ». Il ose dire que tout passe, que rien n'est éternel que le monde, que les religions elles-mêmes sont soumises aux vicissitudes de la croissance et du déclin. Il semble qu'on ne l'ait pas calomnié en lui attribuant des vices honteux. Ce n'était pas une raison pour le brûler vif. Il faut reconnaître cependant que la libre pensée n'a pas été recommandée par sa vie au respect de ses contemporains. Descartes a vingt-trois ans quand s'allume ce bûcher.

Le poète Théophile de Viau avait, dit-on, connu Vanini. Il soulevait dans ces mêmes années à Paris un grand scandale plus par le caractère licencieux de ses vers — et encore de quelques-uns de ses vers imprimés en cachette — que par la hardiesse de ses opinions philosophiques avouées. Ses feuilles volantes, irrévérencieuses pour les autels assurément, étaient bien légères de doctrine! Mais la cour — il était pensionné par le roi — et Paris étaient surveillés étroitement alors par les Jésuites : le père Garasse tira des vers de cet étourdi des théories philosophiques et morales effrayantes (2) : qu'il conve-

(1) Dernière page du *De Admirandis*, pour lequel il avait extorqué l'autorisation de la Sorbonne.

(2) *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, 1623. Descartes a vingt-sept ans. Il passe en France la plus grande partie de cette année. Pour lui la publication de ce livre par un Père est sans aucun doute un événement. Le passage qui suit attribué par Garasse à Théophile touche au fond même du dissentiment entre l'humanisme du XVIe siècle et du XVIIe siècle à son début et le christianisme : nous n'avons pas eu le trouver dans l'œuvre de Théophile : nous il nous paraît être dans la suite de sa pensée : « Si Jésus-Christ était Dieu, pourquoi ne nous enseignait-il un autre chemin que celui de la souffrance? N'avait-il rien de plus à nous dire, sinon qu'en têtes et peccres il faut plier les épaules sous les coups et endurer les peines pour recevoir les soufflets quand il plaira à nos ennemis de prendre leur plaisir aux dépens de notre sottise? N'y avait-il pas un

nait à l'homme de s'abandonner aux penchants de sa nature, que notre vie est gouvernée par le destin, *que, Dieu existât-il, rien ne prouve qu'il y ait en nous ni au-dessus de nous des créatures purement spirituelles, séparées de la matière*, que tout ce qui existe est composé et que les anges sont aussi imaginaires que les démons; c'en était assez pour faire de lui un « athéiste ». Le procureur Molé, devant lequel il fut traduit, constata qu'on l'avait accusé publiquement « de croire à la mortalité des âmes, et de tenir la nature pour son Dieu ». Théophile eut beau alléguer qu'il avait récemment publié une traduction libre du *Phédon* de Platon; on lui fit observer que le traducteur avait été bien aise de montrer les faibles raisons que les anciens avaient eues pour appuyer cette créance et de la rendre ridicule par les erreurs que Platon avait mêlées à sa défense, comme la réminiscence, l'être des âmes avant le corps, la métempsychose, l'immortalité des âmes (des bêtes) et le paradis des bêtes et on lui demanda s'il n'avait pas eu dessein d'obliger chacun à croire à la mortalité, puisqu'il y avait, selon l'un des plus grands philosophes, si peu de sujet de croire à l'immortalité (1). Le poète épicurien fut condamné à être brûlé vif, comme l'avait été un pauvre fou nommé Fontanier deux ans auparavant. Le duc de Montmorency réussit à le sauver du bûcher. Mais il mourut trois ans après, probablement des suites de l'atroce captivité qui avait précédé sa condamnation.

La *Doctrine curieuse* englobait dans la même dénonciation divers auteurs plus ou moins insignifiants. Le seul qui offrit une surface dogmatique était Charron. La *Sagesse* que préconisait Charron, bien qu'il fût prêtre, était, il le dit lui-même, une sagesse laïque et payenne, tout à fait différente de la piété : « Qui est homme de bien par religion ne l'est pas assez. » Il déclare que l'immortalité n'est point prouvée, que la mort n'a rien de redoutable, et qu'entre l'homme et les animaux, il y a « voisinage et cousinage (1) », qu' « un excellent animal est plus approchant de l'homme de la plus basse marche que n'est cet homme d'un grand et excellent ». La religion que l'on professe, les mœurs qu'on a, sont des choses de nature qui n'entraînent, en tant qu'involontaires, aucune responsabilité. « Les mœurs des hommes ne sont, à vrai dire, ni vices ni vertus, mais œuvres de nature. Laquelle du tout corriger et du tout renoncer il est plus que difficile. » La religion dépend ainsi du lieu de la naissance. Le vrai fondement de la vertu est la prudhomie naturelle. La piété n'en est que le couronnement. Qu'est-ce donc que la nature? c'est « la raison universelle qui luit en nous... qui agit par ce ressort agit selon Dieu; car cette lumière naturelle est un éclair et rayon de la divinité : Charron célèbre après Cicéron « cette loi toujours la même, égale, uniforme, perpétuelle, universelle et constante partout, que le temps ni le lieu ne peuvent altérer ni déguiser. » C'est la loi de nature ou de raison, que nous devons suivre pour être heureux et honnêtes. La vertu dépendra-t-elle donc de la connaissance que nous aurons de notre nature et de la nature en général? Charron ne serait plus sceptique s'il l'admettait. « Qui est fort savant n'est guère sage et qui est sage n'est guère savant. » Il flotte ainsi entre le scepticisme et le stoïcisme et rien ne ressort clairement de ses écrits si ce n'est qu'il n'est pas chrétien. Toutes les religions sont « étranges et horribles au sens commun; elles sont, quoi qu'on en dise, tenues par mains et moyens humains ». Mais le style noble et le nom de Dieu fréquemment répété, l'ascendant de Montaigne et de Bodin, dont Charron adopte tour à tour le langage, le prestige de l'antiquité dont il se fait l'interprète, enfin son incohérence même et la difficulté qu'il y a à établir le bilan de ce qu'il conserve et de ce qu'il rejette de la religion révélée pour en faire, selon l'exemple de Thomas More, une sorte de religion naturelle (2), atténuaient ses hardiesses. « Je confesse,

---

plus honorable chemin pour parvenir à la félicité que celui de la patience d'âne, savoir celui de la gloire et du plaisir, qui n'aurait ni tant de travail, ni tant de reproches, et qui eût été fréquenté de tous les bons esprits et généreux courages, au lieu que celui de la souffrance n'est suivi que par quelques misérables pieds deschaux qui prennent plaisir à s'entretenir coquinement avec leur humeur hypocondriaque? » Notice sur Théophile, p. XLV de l'édition Alleaume, 1856. Rapprocher ces vers du Parnasse Satyrique, 2e Satyre :

« Qui voudra pénitence aux déserts se consomme,
Qu'il vive tout ainsi que s'il n'était plus homme,
Ne mange que du foin, ne boive que de l'eau,
Au plus fort de l'hyver n'ait robe ni manteau,
Se fouette tous les jours et d'une vie austère
Accomplisse de Christ le glorieux mystère.
Moy qui suis d'un humeur trop enclin à pécher,
D'un fardeau si pesant je ne puis m'empescher.
Suy ta dévotion et ne croy point, hermite,
Que mon âme te blâme, et moins qu'elle t'imite ».

Le passage ci-dessus est suivi de menaces qui prennent un sens tragique quand on pense que le livre paraissait au moment où le poète était incarcéré « Et au lieu de la Pomme de Pin » (cabaret ou se réunissaient les Épicuriens), « ils trouveront un jour des poires d'angoisse plus qu'ils n'en pourront digérer ».

(1) Nous avons lu cette traduction qui est parsemée de vers souvent faibles quelquefois assez gracieux et nous n'y avons pas vu ce machiavélisme. Mais que le lecteur veuille bien retenir toutes ces discussions de 1623; il en retrouvera la trace dans les *Méditations* de Descartes.

(1) *De la Sagesse*. Livre I, chap. VIII, § 2 : *Seconde considération de l'homme qui est par comparaison de lui avec tous les autres animaux*.

(2) De Silhon, dans sa lettre à l'évêque de Nantes, trace une esquisse des doctrines des libertins. On y lit le passage suivant : « Quelques-uns pensent avoir raffiné la sagesse du monde... et croient que la vraie religion n'est autre que de vivre selon la raison et que le plus agréable sacrifice qu'on puisse offrir à Dieu est la pratique des vertus morales ; con-

dit le Père Garasse, que je me suis trouvé en peine de persuader à quelques jeunes seigneurs de grande qualité que Charron fût un livre dangereux, car, pour eux ils le prenaient en qualité de livre spirituel, sans s'apercevoir des impiétés qui lui sont, ou par égoïsme ou par malice, échappées de la plume, comme sont celles qu'il avance touchant le mystère de la Très Sainte Trinité, de l'incarnation de Jésus-Christ... (etc.). *La Sagesse* et la *Divinité* en sont quasi toutes pleines (1). »

Le P. Garasse avait raison. Même sans remonter jusqu'à Montaigne, qui est à la fois, et selon le passage, plus orthodoxe et plus radical, mais dont Charron tenait la place pour le moment devant l'opinion, on voit par ces exemples, qu'en effet le Scepticisme et l'Épicurisme, la révolte contre la douleur, l'insouciance de l'au-delà, le goût de la vie et de ses joies, l'indifférence religieuse, en un mot, avaient pour la première fois après quarante ans de guerres dont les dogmes étaient le principal objet, fait dévier les esprits de leur antique attitude : car toutes ces attaques aux croyances essentielles du christianisme dont la lutte encore actuelle avec le protestantisme exaspérait l'acuité, allaient plus loin que le protestantisme et, renversant les anciens appuis de toute morale, portaient les volontés à chercher de nouvelles raisons pour le devoir : amour idéal, bonheur terrestre, bien public, honneur, liberté, dignité ; changement qui est toujours la cause d'un grand trouble dans la conscience commune. Ces attaques constituaient et elles multipliaient par l'exemple ce que l'opinion moyenne regardait nécessairement comme des crimes, comme les plus grands des crimes : le premier devoir du chrétien étant de croire, c'est-à-dire de rester chrétien, et personne ne pensant alors qu'on pût faire partie de la même société politique, si l'on cessait de croire aux mêmes dogmes. Un chrétien « infidèle » était nécessairement un mauvais sujet du roi, un mauvais Français, un homme néfaste et dangereux (2). C'était pour la royauté très chrétienne comme pour l'Église une tâche urgente d'en finir avec ce nouveau schisme.

III. — Le Collège de la Flèche.

Dans l'effort jugé nécessaire pour rétablir l'unité ainsi compromise, le pouvoir royal ne pouvait demander de secours qu'aux Universités et aux Ordres religieux enseignants. Le peuple ne comptait pas. C'étaient les enfants de la bourgeoisie et de la noblesse qu'il fallait préserver de la contagion. Les Jésuites montrèrent dès l'abord une telle supériorité comme manieurs d'âmes que les faveurs royales allèrent immédiatement à eux en même temps que la confiance des familles. L'attentat de Chatel sur la personne de Henri IV avait entraîné leur expulsion de la France, en réalité de Paris, mais en 1604, le roi, cédant à leurs prières et aimant mieux, dit-il à Sully, faire semblant de croire à leurs serments que s'exposer aux suites de leur inimitié, leur permit de rentrer et les rétablit dans leur situation antérieure. « Leur présence fit réveiller en lui le dessein qu'il avait formé depuis sa conversion, de fonder un Collège dans lequel la noblesse française pût être élevée dans les bonnes lettres et les maximes de la véritable religion. » Sur la recommandation du contrôleur général des Postes de la Varenne, qui voulait doter d'établissements publics de toutes sortes la Flèche, sa petite ville natale, Henri IV choisit cette ville, où lui-même avait été conçu, pour l'exécution de ce dessein. Il donna aux Pères le Palais de sa famille « pour en faire un Collège, avec de grandes sommes d'argent pour y rendre les bâtiments commodes et magnifiques. Il le dota très richement par un revenu assuré de onze mille écus d'or, avec assignation de gages pour un médecin, un apothicaire et un chirurgien qui devaient servir le Collège gratuitement. Afin que les écoliers ne fussent pas obligés d'aller étudier ailleurs les sciences qui ne s'enseignent pas ordinairement chez les Jésuites, il y établit encore quatre professeurs publics de jurisprudence, quatre de médecine et deux d'anatomie et de chirurgie avec de gros appointements dans la dépendance des Pères du Collège... Enfin, il avait résolu (la mort l'empêcha de donner suite à ce projet), d'y fonder l'entretien de cent gentilshommes pour les dresser dans tous les exercices convenables à la noblesse ». En retour de ces largesses, le roi était officiellement l'objet d'un véritable culte à la Flèche (1) ; il avait

---

[illegible]

(1) [illegible] *Les Jésuites* [illegible] Paris 1[illegible]. [illegible] pas d'être intéressant du point de vue [illegible] L'attitude de [illegible] ni d'accuser [illegible] partie.

(1) Dans la Préface de son livre intitulé *le Pédagogue de la Jeunesse* qui parut en 1604, le P. Louis Richeome exalte Henri IV pour

décidé qu'après sa mort son cœur et semblablement ceux de ses successeurs seraient déposés à l'Église du Collège. Il faut lire dans Baillet (1), le biographe de Descartes, le récit des cérémonies extraordinaires que les Pères célébrèrent pour la réception de la relique royale. Au-devant d'elle, les douze cents élèves du Collège marchèrent en procession, puis les Pères Récollets, puis dix-neuf paroisses des environs et celles de la ville, puis les Pères Jésuites en surplis, un cierge à la main, puis le sieur de la Varenne, seigneur du lieu, et son fils, puis vingt-quatre gentilshommes pensionnaires étudiants au Collège (2), « du nombre desquels était M. Descartes », enfin le Père Armand portant le cœur, précédé d'un héraut d'armes, accompagné de deux exempts et escorté de douze archers des gardes, le pistolet au poing, outre deux hommes qui soutenaient les bras du Père. L'année suivante, l'anniversaire de la réception du royal viscère fut célébré avec encore plus de pompe.

(*A suivre.*) A. ESPINAS,
de l'Institut.

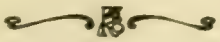

EN MARGE « DES PROMENADES DANS ROME »

A l'encontre de bien des écrivains, Stendhal a toujours lu et relu ses propres ouvrages, les annotant, les noircissant de ses pattes de mouche souvent indéchiffrables. Il a bien dit qu'il ne serait compris qu'en 1880, mais il espérait néanmoins voir arriver les *secondes* éditions et préparait à tout hasard ses addenda et ses emendanda. Il n'a pas connu pourtant les gros tirages. Un jour, il voulut savoir où en était la vente d'un de ses livres de début, l'éditeur lui répondit : il est sacré, personne n'y touche.

Mais nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de cette habitude qu'avait Stendhal de corriger et d'augmenter ses textes. Naguère, nous avons eu ainsi la surprise des marginalia de la *Chartreuse*, et voici maintenant les marginalia des *Promenades dans Rome*.

Elles ont été copiées par Colomb, l'exécuteur testamentaire de Stendhal, d'après deux volumes de 1829, provenant de Donato Bucci, ce marchand d'antiquités de Civita-Vecchia, grand ami de Beyle. Sur l'une des premières pages on lit :

« Cet exemplaire servira pour une seconde édition, si, malgré le peu de charlatanisme du libraire et de l'auteur, cet ouvrage y arrive. »

Ces notes n'ont souvent qu'un rapport très lointain avec les *Promenades dans Rome*. Stendhal écrivait ses impressions un peu partout, et il lui arriva souvent de profiter des espaces blancs de ses livres, qu'ils fussent de lui ou non, pour inscrire un fait ou une pensée. Aussi serait-il impossible de suivre les annotations page par page. Colomb a fait le travail matériel en nous prévenant qu'il copie les remarques « dans l'ordre où elles ont été écrites par Beyle, c'est-à-dire sans aucun ordre. » Avec un peu de patience on peut les grouper et présenter ces documents inédits d'une façon peut-être assez intéressante.

I

Voici d'abord quelques jugements de Stendhal sur sa propre littérature; il se parle à lui-même, on ne se scandalisera pas trop des compliments qu'il s'adresse en son for intérieur, il eût sans doute atténué en se recopiant.

« Le public n'ayant pas pu comprendre certaines explications ou théories fines données dans l'*Histoire de la Peinture* ou *l'Amour*, je les reproduis ici. Les *Promenades*, livre frivole ne fatiguant pas l'esprit dudit Public un peu grossier, il risque de comprendre ici [dans cette nouvelle édition] ce qui l'a effarouché ailleurs (1er mars 1829 ».

Il ne compte pas abuser des notes disant que, quoique nécessaires pour qu'un historien soit estimé des sots, elles

« nuisent à la *netteté des souvenirs* du lecteur. »

Prévoyait-il l'érudition débordante de certaines thèses littéraires destinées à la Sorbonne (1)?

Beyle n'oublie pas les préfaces dont il était si friand et où il a mis souvent beaucoup d'esprit, il en rédige plusieurs, en voici une, destinée à un troisième volume des *Promenades* qui n'a jamais paru : »

« Le Français, comme l'homme riche et noble de tous les pays au-delà des Alpes, sent si peu les beaux-arts que je pensais qu'un ouvrage en deux volumes sur les colonnes et les murs de Rome était exorbitant. On m'encourage à donner un troisième volume. En écrivant ce dernier volume, l'auteur ne vivait plus dans l'aimable société avec laquelle il fit les premiers; il était plus âgé

avoir rappelé les Jésuites, et lui promet ouvertement à titre de retour l'appui de l'Ordre. C'est évidemment de ce livre extrêmement curieux, véritable guide spirituel du parfait pèlerin pour les oraisons, méditations, exercices de chaque jour et de chaque heure, que naquit chez Descartes l'idée de son pèlerinage à Lorette.

1) Chap. V, p. 22.

2) Ces vingt-quatre étaient choisis, car il y avait au Collège cinq cents enfants de familles nobles, « fils de barons, de comtes, de marquis, de ducs ». Voir l'*Histoire du Collège de la Flèche aux XVIe et XVIIe siècles*, par le P. ROCHEMONTEIX. Le Mans, 1889 4 volumes.)

(1) Il répète presque la même chose, quand il écrit avec plus de dureté : « Les badauds actuels, égarés par le pédantisme mis à la mode par M. Guizot, M. Cousin et le *Globe*, aiment la *Science hors de propos*, qui obscurcit, diminue la lumière et ne permet pas la *force du sentiment* 1815 à 1830 ».

et beaucoup plus triste... Les gens d'esprit de Rome n'ont rien compris aux deux premiers volumes qui manquent de l'appareil pédant, sans lequel, à leurs yeux, il n'y a pas d'ouvrage digne d'être lu. Le pédantisme et l'enflure sont l'esprit pour les peuples enfants ou dégénérés. La pédanterie de langage a toujours gâté la littérature italienne. Ils préféreront Roscoe [1], à Bandelli [2].

Alors ni les Français, ni les Romains eux-mêmes ne satisfaisaient l'auteur de *Promenades*! Comme son compatriote Berlioz, Stendhal devait tout attendre de la postérité... Cette idée de science le hante, il y revient encore :

Un bon cheval de selle, si on le met au cabriolet, devient médiocre cheval de trait. Je passe une heure à lire Nardini *Roma antica* : c'est peut-être le seul homme de bon sens qui ait écrit sur les ruines de Rome. Il ne se vendit à personne ; grande différence avec un savant moderne! Nardini est comme Bayle comparé à M. Capefigue (février 1830). Cependant, ne pas mettre trop de Nardini dans une seconde édition de ce livre. Ne le corriger qu'à Rome. Ajouter de la science pour les sots; mais seulement dans un appendice. On ne le lira pas et il augmentera la confiance des demi-nigauds pour le reste.

A propos de cet appareil scientifique, voici quelques lignes fort curieuses où il est question de Winckelmann, né à Steindal, près de Berlin ; cette petite ville devait fournir à Beyle son fameux pseudonyme, non pas, comme on l'a dit, en souvenir du célèbre critique d'art, traité ici de bavard, mais simplement parce que ce nom s'harmonisait avec la particule chère à Beyle et sonnait bien à l'oreille :

« D. me donne le conseil d'ajouter quatre-vingts notes. Le curieux saura où chercher les éclaircissements qu'il lui arrivera de désirer. *Citer aussi deux ou trois pages de la biographie de Winckelmann* [illegible] *dans mon fief*. [illegible] »

II

Stendhal fait aussi la guerre à la censure romaine et nous révèle à ce sujet de piquants détails :

Plusieurs étrangers respectables sont dupes des mensonges qu'une juste crainte de la malveillance du gouvernement fait imprimer en Italie. Les gens d'esprit sont déjà assez suspects et surveillés en ce pays pour se [illegible] la destinée [illegible] en général, on ne [illegible] que les [illegible] et les [illegible] qui imprime. On ne peut se faire à l'idée, à Paris, de l'absurdité des mensonges que les [illegible] admettent comme *convenables* dans leur ouvrage. Des gens respectables, mais qui n'osant pas dire le [illegible] l'histoire, impriment le [illegible] l'histoire, m'ont [illegible] des phrases de ces pauvres [illegible] qui imprimées à Rome dans la crainte non seulement des ministres, mais de tous les cardinaux, de tous les *fratone*, etc., etc. Je vais sacrifier dix pages à donner des preuves. (Septembre 1829.) »

Il cite des faits qui rentrent dans le même ordre d'idées. Il avait parlé (*Promenades dans Rome*, 1829, I, 183) du tombeau du pape commandé à Thorwaldsen, et il ajoute dans ses notes :

« Le cardinal Albani ne veut pas admettre dans Saint-Pierre le tombeau de Pie VII que Thorwaldsen vient de terminer. La raison c'est que Thorwaldsen est hérétique. Echo des niaiseries du ministère de Polignac; Paris dirige tout en Europe, le mal comme le bien. (Novembre 1829.) »

Le sujet de ces *marginalia* s'élargit parfois, et ce sont d'assez belles perspectives. Cette page, par exemple, où Stendhal essaie de définir ce qu'il appelle l'*Esprit des lois de Rome* :

« A quoi sert même une mine d'or, s'il n'y a pas un pauvre diable de mineur pour fouiller la terre et en extraire le minerai ?

« A quoi sert un beau pré, s'il n'y a pas de faucheur, ou de beaux bois sans bûcherons ?

« Donc, il n'y a de richesse dans le monde que par le travail.

« *Faire qu'un autre travaille pour moi.* Tel est le secret de toutes les aristocraties. Le moyen des Papes a été de vendre le bonheur éternel, mais pour trouver des chalands il faut fabriquer la *conscience* des enfants. Donc, brûler Savonarole, Jérôme de Prague et, si l'on pouvait, Jérémie Bentham. Si on ne fait pas brûler ces gens-là, au moins les séduire ou leur faire honte de leur talent. M. Jean de Broe dit à Courier qu'il est *cynique*.

« Voilà l'esprit de toutes les lois portées à Rome de Grégoire VII et Pie VIII. Que n'ai-je le talent de faire de ce peu d'idées dix pages pleines d'emphase et de *tant*! Je serais cru. »

« Une maxime générale fort juste, c'est qu'on simule les bonnes qualités et non pas les défauts, donc juger les peuples comme les hommes, par les vertus prouvées, par les défauts. »

De ce principe découlent des remarques comme celle-ci :

« Les Italiens n'ont pas deux passions à la fois. Quand ils ont de la vanité, ils ne peuvent songer à autre chose. En d'autres termes, le Français doit tâcher de comprendre que la vanité ne se mêle pas à tous les mouvements de l'âme d'un Italien. Il suit de là que l'Italien est souverainement naturel. »

C'est là un des thèmes favoris de Stendhal, et une attaque nouvelle contre la vanité dominante de ses compatriotes. Mais si l'Italien n'est pas exclusivement vaniteux, il est nous dit-il « un monstre d'orgueil », surtout si cet Italien est une Romaine :

Rien de plus difficile, au total, que d'être bien avec une dame romaine. L'orgueil lutte perpétuellement avec le peu d'amour qu'on peut lui inspirer. Il faut louer l'im-

[1] [illegible]
[2] [illegible]

bécile; il faut cacher l'esprit; elle craindrait d'être *dominée* (5 août 1832). »

Mais Stendhal n'est pas toujours théorique, il sait conter aussi de jolies anecdotes qui viennent animer et illustrer ses principes. Ainsi pour montrer le *naturel des Italiens*, il nous parle d'un fier original :

« L'abbé Alfonsi, mort vers 1813, n'a jamais fait faire son lit, dans lequel il couchait avec son chien. Sa chambre n'avait pas été balayée depuis vingt ans; un sentier conduisait de la porte au lit; à droite et à gauche, un pied d'ordures. Tous les deux ou trois ans, quand il avait de l'argent, il allait au *Ghetto* et s'achetait une chemise, une culotte, un habit, etc.; il laissait sa dépouille au marchand. Jamais il ne se déshabillait. Puanteur horrible! Tel il était à soixante ans. Dans sa jeunesse, Alfonsi avait été non seulement fort propre, mais élégant. Son chien Lupetto, comme le mien, lui sauva deux fois la vie. L'avocat Botacia, de qui je tiens l'anecdote, ne peut pas comprendre que j'aie un chien de l'espèce de ceux qu'ont habituellement les charretiers de Rome. Fureur du genre noble, en raison inverse de la position dans laquelle on se trouve. L'abbé Alfonsi avait pour clients, comme avocat (car il l'était), tous les vignerons des environs de Rome; il tenait ses séances à l'*Osteria*. Monstre de naturel et de malpropreté (contée le 10 mai 1834). »

III

Passons à la littérature. Les conteurs italiens ont toujours occupé Stendhal — il admirait leur simplicité et leur naturel :

« Je regarde, dit-il, comme vraie, la plupart des anecdotes dont Giraldi Cintio a fait ses cent nouvelles. Le *Pecorone*, les nouvelles de Bandello me semblent également historiques. Bandello raconte l'art *di novellare* et dit expressément qu'il faut recueillir des anecdotes vraies. J'ai moins de foi dans Boccace qui est littérateur de profession et non pas un vrai bonhomme comme l'évêque d'Agen (1). »

A travers les siècles, nous passons à Scribe :

« Le brusque, l'abrupt, le pressé des dénouements de M. Scribe, fait que le spectateur est plus content de l'auteur et le respecte davantage, comme un homme qui sait ne pas s'exposer au ridicule. Mais ledit spectateur *a moins de plaisir* que si le dénouement était développé, par exemple comme fait Sera dans les *Nouvelles* traduites de l'espagnol (15 décembre 1829.) »

Hugo ne fut jamais apprécié par Stendhal, la lecture de ses poésies l'endormait. Il voit le dimanche, 6 avril 1834, une jeune fille assassinée à côté de chez lui, près de la tête de la victime, est un petit lac de sang d'un pied de diamètre, et il ne manquera pas de nous dire :

« C'est ce que M. Victor Hugo appelle être *baigné* dans son sang. »

(1) Bandello, né à Castelnuovo, passa en France en 1525. Henri II le nomma à l'évêché d'Agen.

L'art du roman, comme il est naturel, lui suggère des réflexions :

« Difficulté du roman actuel et ridicule dans l'avenir. Peindre la passion par traits vrais et n'être jamais ridicule, ne jamais prêter à la plaisanterie *actuelle*. »

Ceci encore :

« *Impossibilité du drame; de là le règne du roman. Grande question à méditer* (4 janvier 1838, minuit moins cinq minutes). »

IV

Les beaux-arts tiennent une grande place dans les *marginalia*, et sur ce chapitre, il n'est jamais indifférent d'entendre Stendhal.

« Imitez la nature, disent les sots. — Eh! fichue bête, jusqu'à quel point? Car une comédie, un tableau, ne sont qu'un beau mensonge (22 janvier 1830). »

Dans les *Promenades dans Rome* (II, p. 240 et suivantes), Stendhal avait parlé de Saint-Onuphre, à propos de la mort du Tasse, mais sans rien dire de la jolie fresque attribuée alors à Léonard de Vinci — c'était une vraie lacune. Aussi dans ces notes trouvons-nous ce joli passage bon à recueillir, encore qu'aujourd'hui cette fresque, charmante malgré ses défauts, passe pour être l'œuvre de Boltraffio (Burckhardt, *Cicerone*, 720) :

« La madone de Léonard de Vinci, à Saint-Onuphre, a entre les yeux et le haut du front un travers de doigt de trop long, pour être belle dans nos idées actuelles; cela lui donne l'air d'une réflexion profonde. Cela l'éloigne de la Vénus de Médicis qui ne peut songer qu'à la volupté. Quant à moi j'aime ce défaut de Léonard... La madone de Léonard de Vinci est bien de lui, seulement esquisse avancée, ébauche; ou bien le temps a détruit les dernières teintes. »

De la Navicella, petite église bâtie par Raphaël, Stendhal avait dit :

« Voilà le *joli* italien si éloigné du *rococo* », (*Prom.*, II, 122) et « ce serait l'idéal d'une église pour le couvent du Paraclet ». (*Ibid.*, II, 218.)

Il trouve son jugement faux, il en a honte et nous dit pourquoi :

« Je ne sais pas où j'avais la tête en 1826. J'ai vu la Navicella avec Mme Lampugnani et par conséquent mal vu. La Navicella n'est point jolie, ne mérite aucune louange. Les murs latéraux écrasent les colonnes trop petites. »

Stendhal, critique d'art, ne pardonne rien à Stendhal amoureux... et Mme Lampugnani est un nouveau nom à ajouter à la liste de Don Juan...

Il se reproche encore d'avoir passé sous silence des fresques du Dominiquin, à la villa Aldobrandini, près de Frascati, fresques transportées aujourd'hui au Palais Borghèse :

« La Judith, fresque du Dominiquin à Frascati, au

premier rang des grands ouvrages. Elle marche et tance sa servante qui, femme commune, marque de l'effroi (novembre 1831). »

A Sainte-Martine (*Prom.*, II, 272) Stendhal avait surtout remarqué :

« La relique la plus touchante du monde, le crâne original du divin Raphaël. »

Il ajoute sur son exemplaire :

« Nous avons été touchés par la statue de la Sainte, qui a bien des défauts; mais elle est bien placée. La tête est séparée du corps. La sacristie a un portrait singulier que je croirais assez être celui du terrible Sixte-Quint; il ressemble à un bouc, mais plus méchant que malin. »

IV

Pour finir il nous reste à relever une sorte de *Journal*, dans lequel il y a des renseignements précieux pour la biographie de Beyle. C'est sur cet exemplaire que Stendhal a noté la date très précise où, sans doute après la lecture de la *Gazette des Tribunaux*, il conçut son chef-d'œuvre :

« 1828. Nuit du 25 au 26 octobre, Marseille, je crois, idée de *Julien*, depuis appelé *Le Rouge et le Noir*. »

Voici maintenant une formule bien beylique : idée et exemples :

« Sentiment d'impuissance extrêmement désagréable : 1° Un fiacre qui vous mène trop lentement, même à un salon ennuyeux; 2° repasser pour la quatrième fois chez un relieur qui n'a pas fini votre volume, comme moi le 14 janvier 1830. »

L'amour devait avoir sa place : il s'agit ici de la comtesse C..., fille de Beugnot, qu'il appelle Menta ou Menti (Clémentine) :

« Menti ne serait-elle, au fond, qu'une *Parvenue*! Mme de Stael, qui avait plus d'esprit qu'elle, n'était bien que ça! Cette idée me vient le 15 mai 1830, et pensant à Mme Achard et à la visite du 10 mai. Promenade au passage Choiseul.

Mais, de toutes ces notes, les plus curieuses sont celles où il est question de Mérimée appelé *Clara* en souvenir de Clara Gazul ou *Academus* à cause de son talent correct et distingué :

« 21 octobre 1839 au 10 novembre, Mérimée à Naples. Mer magnifique. Retour à Civita-Vecchia à 7 h. 1/2 du matin, après seize heures et demie de traversée. L'affreuse vanité d'Academus gâte ce voyage à Naples. Toutes les femmes laides, la saleté des sensations physiques et grossières, pas même la disposition à la tendresse des Allemandes, ou au moins le naturel grossier et simple des femmes de la Suisse. Cette laideur des femmes, qui me prive de romans en marchant dans les rues, contrebalance tout le reste et m'empêcherait de me fixer à Naples. »

Beyle n'est pas tendre pour Mérimée. — Au fond, Mérimée et Beyle n'avaient aucune amitié l'un pour l'autre, ils étaient trop méfiants pour se livrer, trop sur le qui-vive, et ils avaient peur d'être dupes! Leurs rapports étaient tout littéraires, et l'on sait avec quelle sévérité ils se jugeaient mutuellement. Mérimée, après avoir lu *Le Rouge et le Noir*, écrivait :

« Il y a dans le caractère de Julien des traits atroces dont tout le monde sent la vérité, mais qui font horreur... Moi qui ai la bosse de la sagacité comparative, suivant Gall, je m'imaginais avoir compris votre Julien, et il n'y a pas une seule de ses actions qui n'ait contredit le caractère que je lui supposais. »

Stendhal était peut-être sûr du talent de Mérimée, il l'était beaucoup moins de son cœur.

Nous avons dans les *marginalia* une nouvelle preuve de ce manque de sympathie de Stendhal qui, non content de reprocher à Clara *sa vanité*, nous avoue qu'il a toujours été déçu lorsqu'il se trouvait en présence de cet homme *sec*; il se réjouit pourtant de le voir, mais sa joie disparaît dès qu'il est près de lui; il nous le dit en cette phrase plutôt gauche :

« Noël, 25 décembre. Lecture de : *Le Coffre et le Revenant* à Clara. *J'ai vu souvent moins de charme dans sa personne, que dans l'omnibus qui conduit chez elle* (Clara). » Heureusement Stendhal ajoute pour se faire mieux comprendre : « On pouvait prévoir cela par *la théorie, la réalité jouant contre l'imagination*. C'est la hache de bois durci du sauvage, contre la hache de fer de l'Européen. »

N'avons-nous pas raison de dire que ces deux hommes ne connurent pas l'amitié?

*
* *

Telles sont ces notes semées de ci de là sur les marges et les blancs de cet exemplaire des *Promenades*. Elles nous ont paru dignes d'être publiées pour leur franchise et leur désinvolture. N'est-il pas amusant d'entendre Stendhal lui-même parler de ses *théories fines*, se plaindre du public auprès duquel il est *incompris*, tancer vertement les sots? Quelle jolie allusion au fief de M. de Stendhal, quelles pages charmantes sur l'*Esprit de Rome*, sur l'orgueil romain, sur le naturel des Italiens! Les aperçus littéraires sont particulièrement savoureux, ils nous montrent avec quelle perspicacité Stendhal avait deviné la place qu'aurait le roman au XIXe siècle, le roman qui, plus que le théâtre, fut, à cette époque, la véritable expression de génie français avec Balzac, ou du génie anglais avec Thackeray et George Éliot. Quel plaisir de voir Stendhal corriger ses jugements artistiques et compléter ses impressions! Le passage sur le pseudo Vinci de San Onofrio arrive à son heure, au moment où l'on s'occupe encore de l'attribution de cette madone. Enfin, grâce à ces marginalia, nous savons quelque chose de plus sur *Le Rouge et le Noir* et une nouvelle preuve nous est donnée de la sensibilité de Stendhal, qui s'offense de la sécheresse de Mlle Clara Gazul.

CASIMIR STRYIENSKI.

TALLIEN (1)

Encore quelques mois, et Barras, pris lui-même de vergogne, passera Mme Tallien, presque de force, au financier Ouvrard.

Malgré tout, Tallien ignore ou feint d'ignorer. Il ne peut cependant pas continuer à battre ainsi le pavé de Paris, sans place, sans considération, sans ressources. Mais que faire? Bonaparte méditait alors l'expédition d'Égypte. Au dernier moment, sans trop réfléchir aux conséquences de sa détermination, Tallien va le trouver et le supplie de le prendre avec lui. La pitié, le souvenir de leurs anciennes relations engagent le général à accepter ses services et, par une ironie du sort, ce dissipateur, qui a si mal arrangé ses affaires, remplira en Egypte, au moins par intérim, des fonctions d'administrateur des finances. La pensée de sa femme l'accompagne en route; il ne cesse de lui écrire :

Je ne sais, ma chère bonne, — lui mande-t-il de Rosette le 17 thermidor an VI, — si tu as reçu toutes mes lettres. Depuis mon départ de France, je t'ai écrit une fois de Bastia, deux fois de Malte, et une d'Alexandrie. Je suis ici, comme tu le sais, bien contre mon gré ; ma position devient chaque jour plus désagréable, puisque, séparé de mon pays, de tout ce qui m'est cher, je ne vois pas le moment où je pourrrai m'en rapprocher; cependant rien ne me fera trahir et l'amitié et mes devoirs. Buonaparte éprouve une chance malheureuse (la destruction de l'escadre à Aboukir) ; c'est pour moi une raison de plus de m'attacher plus fortement à lui, et d'unir mon sort au sien... Tu vois, ma chère bonne, que je sais prendre mon parti; mais je te l'avoue bien franchement, je préfèrerais mille fois être avec toi et ta fille (la petite Thermidor Tallien, née en 1795), retiré dans un coin de terre loin de toutes les passions, de toutes les intrigues, et je t'assure si j'ai le bonheur de retoucher le sol de mon pays, ce sera pour ne le quitter jamais... Rien de plus triste que la vie que nous menons ici ! Nous manquons de tout. Depuis cinq jours, je n'ai pas fermé l'œil : je suis couché sur le carreau ; les mouches, les punaises, les fourmis, les cousins nous dévorent, et vingt fois chaque jour je regrette notre charmante *chaumière*. Je t'en prie, ma chère amie, ne t'en défais pas. Adieu, ma bonne Thérésia. Les larmes inondent mon papier. Les souvenirs de ta bonté, de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille, soutiennent seuls l'infortuné

TALLIEN.

Qninze jours plus tard, lorsque Monge dresse la liste des membres de l'Institut d'Égypte, Bonaparte y ajoute le nom de Tallien dans la section d'économie politique. Enfin, au Caire, l'ancien rédacteur de l'*Ami des Citoyens* crée un journal, la *Décade égyptienne*. Tant que Bonaparte est en Égypte, la position de Tallien est supportable; mais quand son protecteur s'en va, il se trouve en butte aux jalousies, à la défiance, au mépris de ses compagnons. Kléber disparait à son tour, et les choses se gâtent tout à fait avec Menou, qui règle sur le dos de Tallien les comptes qu'il avait avec Barras depuis vendémiaire. Tallien donne sa démission à la fin de 1800. Pris par la croisière anglaise, il est envoyé à Londres où il est fêté, choyé par les tories comme par les whigs, qui, eux du moins, n'ont pas encore oublié le 9 thermidor. Mais quand il rentre en France, le 11 germinal an IX, les dénonciations de Menou l'y ont précédé. Bonaparte est devenu premier Consul ; on est au lendemain de l'attentat de la machine infernale, en pleine réaction anti-révolutionnaire : le moment est vraiment bien choisi. Dès le 14 nivôse précédent, le ministre de la Marine et des Colonies avait reçu l'ordre de le faire mettre en arrestation, comme prévenu d'avoir quitté l'Égypte sans passeport (ce qui était faux), après y avoir fomenté des troubles (ce qui était plus vrai). Le commissaire de police de Calais saisit sa malle et met sous scellés tous les papiers qu'elle renferme.

... Le dit citoyen Tallien observe — rapporte ce magistrat dans son procès-verbal — qu'il n'eût pas cru devoir être atteint par les mesures qui sont adoptées à l'égard des personnes rentrant en France, car c'est forcément et bien contre son gré qu'après avoir été pris par la frégate *la Florentine*, il a été envoyé en Angleterre par les ordres de l'amiral Keith : qu'il retournait en France en vertu d'un passeport à lui délivré à cet effet, le 6 brumaire dernier, par le général en chef Menou.

Il est donc en règle ; on lui rend ses papiers et on le laisse repartir.

Quand il arrive à Paris, sa femme ne veut plus le recevoir. Il plaide en séparation ; mais c'est le divorce que Terezia désire; elle l'obtient le 7 avril 1802. Ouvrard, qui remuait alors des millions, lui offre, dit-on, au nom de sa femme, cette *Chaumière* qu'il regrettait, avec une pension de douze mille francs. Il a la pudeur de refuser, résolu à vivre du produit de sa plume. Mais fatigué, usé, il se voit dans la nécessité de recourir à Fouché, à Talleyrand, pour avoir une place. On lui donne, au mois d'octobre 1804, le consulat d'Alicante. Quelles durent être ses pensées, lorsque, se rendant à son poste, il traversa Bordeaux ? Mais à peine arrivé à destination, il est attaqué de la fièvre jaune, échappe à grand'peine à la mort, et revient à Paris, borgne et la santé délabrée. Dans l'intervalle, Terezia avait commencé le dernier chapitre de son roman. Elle s'était fait épouser, au mois d'août 1805, par le comte de Caraman, depuis prince de Chimay, qu'elle avait ren-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 24 février 1906.

contré chez Mme de Staël. C'est peu de temps sans doute après le mariage, que Napoléon écrit à Joséphine cette lettre foudroyante :

Mon amie, ... Je te défends de voir Mme Tallien, sous quelque prétexte que ce soit : je n'admettrai aucune excuse. Si tu tiens à mon estime et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais le présent ordre. Elle doit venir dans tes appartements, y rester de nuit : défends à tes portiers de la laisser entrer. Un misérable l'a épousée avec huit bâtards ! Je la méprise elle-même plus qu'avant ; elle serait une fille aimable ; elle est devenue une femme d'horreur et infâme...

N.

Lundi, à midi

De retour à Paris, Tallien demande une audience à l'empereur ; il s'entretient près d'une heure avec lui et le quitte avec l'aumône de son traitement de consul *in partibus* qu'il continue à toucher jusqu'en 1814. La Chaumière et ses jardins ont été morcelés et vendus. Il n'en reste plus qu'une aile où la princesse de Chimay le force d'accepter un modeste pied-à-terre. C'est là que, abandonnant le petit appartement qu'il occupe en hiver, rue de Chabanais, n° 4, il vient habiter pendant la belle saison. C'est là qu'il passe de longues heures dans la solitude, oublié de presque tous ses anciens amis et plus encore de ses innombrables obligés, en proie à de violents accès de goutte qui l'empêchent souvent de tenir une plume, n'ayant pour toute distraction que la lecture. En 1812, après l'échec du complot de Malet, alors qu'on fait une enquête pour découvrir ses complices, il montre une vive inquiétude.

Il y avait un homme — raconte à ce propos le baron Pasquier — qu'on n'avait pu joindre, qui s'était absenté de son domicile au premier bruit des recherches faites par la police ; cet homme, bien digne de fixer l'attention, était le fameux Tallien. Sa disparition excitait les plus violents soupçons, lorsqu'un de mes parents, auquel il avait rendu quelque service au temps de la Terreur, vint me trouver de sa part et me demander un sauf-conduit. Cette faveur accordée, il vint. A ma première question : « Pourquoi vous êtes-vous caché ? » il répondit « qu'un « homme qui avait été, comme lui, mêlé à la vie et aux « menées des révolutionnaires, devait se tenir sur ses « gardes, sa longue expérience lui ayant appris que, « quelque innocent qu'on fût, il ne fallait jamais courir « le risque d'être arrêté. » Il entra avec moi dans les détails les plus circonstanciés sur tout ce qu'il avait fait depuis deux ou trois ans. Il me fit voir comment il avait eu soin de rester étranger à toute apparence non seulement de complot, mais même d'intrigue ; enfin il me laissa convaincu que ni lui, ni ceux qu'on pouvait appeler les siens, n'avaient eu la moindre intelligence avec Malet.

Lorsque les Alliés entrent en 1814 à Paris, on impose à Tallien le logement de deux officiers étrangers.

Je n'ai qu'un lit — réclame-t-il au maire de son arrondissement — et il m'est physiquement impossible de loger ces Messieurs, qui se sont convaincus par leurs propres yeux de l'exiguïté du local.

Sans avoir à se louer de l'empereur déchu, qui l'a laissé végéter misérablement, il s'indigne à la lecture des calomnies que les écrivains royalistes répandent maintenant contre lui. On le voit, le 30 avril, adresser au *Journal de Paris* une protestation contre les erreurs grossières commises par un prétendu historien de l'expédition d'Égypte.

Il n'est pas — dit-il — un partisan fanatique de Napoléon, qui l'a persécuté pendant dix ans, mais il se reprocherait éternellement d'unir sa voix à celles d'hommes qui, comblés de ses bienfaits, croient aujourd'hui faire oublier leur bassesse en l'accablant d'injures.

Grâce à une nouvelle intervention de Talleyrand, Louis XVIII lui conserve son traitement d'ancien consul, comme un témoignage de gratitude pour sa conduite au 9 thermidor. Sur cette pension, qu'on dit être de six mille francs, il a économisé de quoi contribuer à doter sa fille, qui épouse, au mois d'avril 1815, le comte de Narbonne-Pelet.

La noce a été célébrée presque à huis-clos, — écrit un parent de Mme de Pelet, — ce qui n'a pas empêché qu'il ne s'y passât une assez drôle de chose. Il fallait bien que, comme père, M. Tallien fût présent ; il s'est donc trouvé face à face avec son ex-femme. La cérémonie terminée, Mme de Chimay lui a proposé de le reconduire chez lui, Allée-des-Veuves. Il a accepté et a pris place dans sa voiture. Arrivée devant l'hôtel de Caraman, Mme de Chimay, qui ne voulait pas aller jusqu'aux Champs-Élysées, fit arrêter sa berline, et allait descendre, lorsque la portière s'ouvrit. M. de Chimay, qui rentrait dans ce moment, s'avança pour offrir la main à sa femme : ce fut la main de Tallien qu'il rencontra. La situation était difficile ; néanmoins, il fit contre fortune bon cœur, et croyant que M. Tallien voulait accompagner sa fille jusqu'au bout, il l'engagea à entrer. M. Tallien, soit qu'il fût troublé lui-même, soit qu'il crût ne pas devoir répondre par un refus à une politesse, accepta. Une collation était servie ; mais vous pouvez juger si le repas fut gai et si les yeux quittèrent souvent les assiettes.

L'empereur, qui venait de reconquérir la France, soumettait alors à la ratification du peuple l'Acte additionnel aux constitutions impériales. Obligé en quelque sorte d'y adhérer comme pensionnaire du Trésor, Tallien ne donna cependant pas sa voix sans restriction :

Les phrases — écrivit-il sur le registre de son arrondissement — étant inutiles lorsque les dangers de la patrie sont imminents, lorsque l'honneur et l'indépendance de la nation commandent impérieusement le sacrifice de toutes les opinions particulières, voulant avant tout être et demeurer Français, attendant du

temps, des lumières et du patriotisme des deux Chambres les améliorations désirables, je dis : *oui*.

Aux termes de la loi du 12 janvier 1816, ce vote joint à celui qu'il avait émis dans le procès de Louis XVI, faisait de lui un régicide relaps : non seulement il devait s'expatrier, mais il perdait sa pension, sa seule et unique ressource. Devant cette perspective, il écrivit au roi la lettre suivante :

Paris, le 11 janvier 1816.

Sire, un nouveau coup vient me frapper sur mon lit de douleur : l'amnistie m'atteint, et, par une disposition que Votre Majesté n'avait point proposée, je dois quitter mon pays, lorsque vos seules bontés y ont adouci mon sort et fixé ma position.

Je pourrais représenter que j'ai bien moins voté qu'accepté l'Acte additionnel comme pensionné par le ministère des Affaires étrangères ; peut-être encore il me serait permis d'ajouter que, ne possédant rien au monde que ma pension, j'avais à me faire pardonner, par le plus implacable des hommes, de l'avoir obtenue du plus miséricordieux des rois. Mais, Sire, je n'ai point de justification à chercher : je veux tout vous devoir, et c'est bien moins à votre justice qu'à votre humanité que j'ai recours.

S'il me fallait actuellement partir, ce ne serait pas en exil, ce serait à la mort qu'on m'enverrait. Mon état ne se peut décrire. Depuis plus de dix ans, il ne s'en est point écoulé un seul dont je n'aie passé la plus grande partie dans d'inexprimables souffrances. Le respect m'interdit de cruels détails, et Votre Majesté saura tout, quand elle apprendra que le moindre de mes maux est une goutte que, depuis quinze ans, on n'a pu parvenir à fixer, dont la fureur toujours croissante porte fréquemment jusqu'à plusieurs mois la durée de ses attaques et me prive successivement de l'usage de tous mes membres : en ce moment même je n'ai point la consolation de pouvoir écrire, ma plume ne peut suivre mon cœur ni tracer mes supplications ; je dicte, et c'est ma voix qui vous implore.

Dans cette position déplorable où tout mon être m'abandonne, où je ne tiens à la vie que par la douleur, où ce qui me reste de moi-même est le courage de l'âme, souffrez, Sire, que tout ce que Votre Majesté peut faire pour moi, j'ose le lui demander avec la confiance et l'abandon que m'inspirent mon extrême malheur et votre inépuisable bonté.

Sire, c'est un sursis que je vous supplie d'abord de m'accorder ; car non seulement je ne puis partir, mais je ne saurais supporter aucun transport.

Si quelque chose pouvait échapper à l'admirable et généreuse sûreté de votre mémoire ou seulement s'y affaiblir, après avoir instruit Votre Majesté de ma situation présente, j'essaierais de lui rappeler l'heureuse journée de Thermidor, où tant de Français fidèles, dans les fers, en péril et sous le couteau, me virent combattre pour eux et les sauver au risque de ma tête ; je dirais ces familles qui me doivent la conservation de leurs biens ; j'invoquerais le témoignage de ceux que mes avertissements ont préservés depuis, à une autre époque, au 18 fructidor ; mais Votre Majesté n'oublie que les fautes, elle garde le souvenir de tout le bien qui a été fait ; et la manière dont elle a bien voulu s'exprimer sur mon compte, en 1814 et même en 1815, me montre assez que je n'ai rien à lui dire de moi qu'elle ne sache, qu'elle n'ait favorablement apprécié et qui ne me permette l'espérance. Je suis, etc.

TALLIEN.

Le 17 janvier, le roi lui accorda un sursis « pour cause de santé ». C'était une grâce dissimulée, mais partielle, qui n'effaçait aucune des déchéances prononcées contre les régicides. Tallien pouvait rester en France, mais sa pension était et demeurait légalement supprimée. En adressant, la semaine suivante, ses remerciements à M. Decazes, il lui exposait sa situation à ce point de vue. Malgré les occasions qu'il avait eues de faire fortune, loin de s'être enrichi, il avait consommé son patrimoine. Sa maison à Alicante ayant été pillée pendant la guerre d'Espagne, il avait éprouvé de ce fait un préjudice qu'il évaluait à dix mille francs et pour lequel il n'avait jamais réclamé d'indemnité. Maintenant, il était sans aucune ressource et sans moyen de s'en procurer.

Vous voyez, Monseigneur, — ajoutait-il, — combien ma position est difficile... La personne qui veut bien se charger de vous remettre ma lettre et qui m'a donné dans tous les temps des preuves d'une amitié bien sincère, vous entretiendra de ma situation présente et de mes projets pour l'avenir. Elle vous communiquera quelques idées sur l'amélioration de mon sort qui aurait besoin d'un appui tutélaire et bienveillant. Je lui laisse le soin de développer ma pensée.

Il faut prêter attention à ces dernières paroles de Tallien : elles cachaient très probablement des offres de services qui furent acceptées. Ostensiblement il fut soumis à la même surveillance, aux mêmes visites médicales que les autres régicides graciés pour cause d'infirmités. Mais chaque fois que la police avait besoin d'éclaircir quelque affaire relative à des hommes de la Révolution, elle recourait à lui, et il se mettait à sa disposition. On soupçonnait bien que Tallien, sous la Restauration, avait été aux gages de la police ; mais un soupçon n'est pas une preuve. Deux fois nous l'avons pris sur le fait : la première, à propos du conventionnel Le Breton, recherché pour son vote régicide. Comme on l'avait confondu avec un homonyme, Tallien écrivit, le 27 mars 1816, au ministère de la police pour rétablir son identité. Plus tard, en juin 1818, comme la police voulait connaître les ressorts mis en jeu pour faire rentrer Monmayou, autre régicide banni, Tallien, interrogé par un agent de M. Decazes, répondit que ce conventionnel étant riche, la cessation de son exil devait être une affaire d'argent. Qu'il ait été

régulièrement payé pour faire ce métier, nous n'oserions l'affirmer ; mais qu'il l'ait fait en vue d'un salaire, son dénuement ne le laisse que trop supposer.

A deux reprises, en 1817, il avait écrit au duc de Richelieu pour obtenir au moins une partie de son ancienne pension. Ses lettres étaient demeurées sans réponse. Par économie, il avait donné congé de son appartement de la rue de Chabanais, et maintenant, hiver comme été, il ne quittait plus l'Allée-des-Veuves. Sa détresse allait en augmentant. Ses chers livres, ses derniers, ses fidèles amis, il les vendait aux bouquinistes des quais, sans craindre d'être reconnu. Sous ses cheveux blanchis avant l'âge, derrière des lunettes qui dissimulaient mal sa demi-cécité, qui est-ce qui aurait retrouvé le beau, le brillant Tallien de Thermidor ? Lacretelle lui acheta tout ce qu'il avait conservé de pièces curieuses de la Révolution. Pasquier lui prit son dernier exemplaire de l'*Ami des Citoyens*. Sauf peut-être la mise en scène, la page qu'Arsène Houssaye a écrite là-dessus est strictement vraie. Il suffit de lire cette dernière lettre de Tallien à M. Decazes pour s'en convaincre :

Monseigneur, la crainte d'être importun m'a empêché depuis longtemps de me rappeler à votre souvenir et de vous prier de m'honorer d'une nouvelle marque de bienveillance en continuant à améliorer mon sort.

J'ai pris la liberté de vous faire, au mois de novembre de l'année dernière, l'exposé de ma triste situation ; depuis cette époque, elle n'a fait qu'empirer. J'ai passé tout l'hiver dans l'état le plus douloureux. Perclus des quatre membres, tourmenté par les souffrances les plus inouïes, j'ai cru toucher au moment de voir terminer une si malheureuse vie ; mais la Providence en a ordonné autrement. Elle me réserve encore de nouvelles vicissitudes.

A mes maux physiques, se joignent les inquiétudes de toutes espèces, et surtout celle de pourvoir aux premiers besoins d'une existence journalière plus que médiocre. Ce n'est qu'en vendant mes livres et mes effets pièce à pièce que j'ai pu depuis trente mois me procurer le strict nécessaire, et j'arrive à l'époque où ces ressources même sont épuisées.

C'est dans cette pénible position que je viens réclamer l'intérêt que Votre Excellence a daigné me témoigner dans une autre circonstance.

Il paraît que je dois renoncer, au moins quant à présent, à l'espoir d'obtenir sur les Affaires étrangères, soit un traitement, soit une pension. Mais vous avez, Monseigneur, à votre disposition les moyens de me faire participer aux libéralités du Roi ; j'ose même croire que mon nom prononcé à Sa Majesté par Votre Excellence, dans un moment opportun, ne serait pas repoussé ; quelques particularités qui se rattachent à une époque où j'ai fus à même de rendre des services importants à une foule d'hommes alors proscrits fondent cette conjecture.

C'est à votre âme loyale et généreuse que je prends la liberté, Monseigneur, de confier mes intérêts les plus pressants et dont dépend mon avenir.

Plus à portée qu'aucun des Ministres de Sa Majesté de connaître et d'apprécier le caractère et les qualités de ceux qui, comme moi, ont paru momentanément sur la scène politique, c'est à Votre Excellence qu'il appartient de faire la part des bonnes actions et des erreurs, en jugeant avec impartialité les temps difficiles que l'on a eu à parcourir et les obstacles que l'on a rencontrés.

Si j'avais un revenu quelconque, si même le déplorable état de ma santé me laissait les moyens de pourvoir par le travail à mon existence, je ne demanderais rien ; mais il n'en est pas ainsi, et je suis réduit à réclamer à Votre Excellence la bienveillante portion d'intérêt qu'Elle accorde si gracieusement au malheur.

Daignez, Monseigneur, me mettre au nombre de ceux dont vous soulagez l'infortune et auxquels vous présentez chaque jour une main protectrice ; je crois en être digne sous tous les rapports. Je vous dois déjà ma tranquillité, ma liberté ; que d'actions de grâces nouvelles n'aurais-je pas à vous rendre si, par vos bienfaits, mon existence était assurée ?...

J'ai l'honneur d'être, etc.

TALLIEN, ex-consul à Alicante.

Paris, le 15 mai 1818. allée des Veuves, n° 31.

Le surlendemain, M. Decazes lui envoyait un billet de mille francs.

Mais le malheureux touchait au terme de ses infortunes. Un jour que le baron Pasquier prenait l'air aux Champs-Élysées, Rousselin de Saint-Albin, l'ami de Barras, le rencontrant, arrêta son cheval et lui dit :

Au moment où vous vous promenez tranquillement, Monsieur le Ministre, il y a là près de vous, sur un lit de misère, un homme qui a marqué dans la politique, un homme à qui beaucoup de Français ont dû leur salut et leur vie ; c'est un des principaux auteurs du 9 thermidor, c'est Tallien ! Le gouvernement du roi le laissera-t-il sans secours et sans pain ?

Pasquier, descendant de cheval, entra dans la chambre du malheureux. Il aperçut un être rongé de maux, d'une figure hideuse et repoussante (1), n'ayant pour soutenir sa misérable vie que les soins d'une vieille femme qui lui était restée attachée. Il se rappela que ce même homme, il l'avait vu, après thermidor, au lendemain du jour où il avait failli être assassiné, reparaître au théâtre, Mme Tallien à ses côtés :

Jamais — dit-il dans ses mémoires — salle de spectacle n'avait été aussi remplie. L'intérieur n'avait pas suffi ; les escaliers même étaient pleins comme le parterre... Quel accueil ! Quelles acclamations !... Comment de telles émotions ont-elles pu être oubliées ?

Pasquier, qui était alors ministre des Affaires

(1) Ce sont les expressions mêmes de Pasquier. Le conventionnel Baudet, qui était médecin, mais qui avait la manie [illegible] qu'il était « couvert de la lèpre éléphantiasis ».

étrangères, fit ce que Tallien avait en vain sollicité de son prédécesseur, le duc de Richelieu : le soir même, il lui écrivait que le roi lui accordait une nouvelle pension de deux mille francs. Ce secours inespéré rendit moins pénibles les derniers moments de Tallien ; tout près de mourir, il en fit témoigner sa gratitude au ministre. Enfin, il expira le 16 novembre 1820, et sa dépouille mortelle fut conduite, au milieu de l'indifférence générale, au cimetière du Père-Lachaise. Jusqu'à ces derniers temps, aucune pierre, aucune inscription ne signalaient cette tombe historique à l'attention des visiteurs. Un simple piquet de bois portant un chiffre la surmontait. Le 28 février 1834, la comtesse de Pelet obtint, à titre conditionnel seulement, la concession du terrain où son père était inhumé ; mais le prix complémentaire ne fut pas versé. Depuis lors, personne ne s'étant présenté pour rendre la concession perpétuelle, il fallut qu'un comité prît l'initiative d'une souscription et organisât, en juillet 1891, une matinée à l'Élysée-Montmartre, pour le rachat et la conservation de cette pauvre sépulture abandonnée.

EUGÈNE WELVERT.

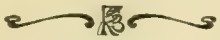

LE BUT DE LA POLITIQUE ALLEMANDE

Depuis de longs mois, les Français sont convaincus que l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis du Maroc trouve son explication dans la crise déprimante que subit la Russie depuis Moukden. Ce sentiment purement réflexe et instinctif, l'étude de l'âme allemande contemporaine et de la situation de la Russie à l'heure actuelle le fortifie, au point de nous persuader que ce qui importe le moins dans la question du Maroc, c'est le Maroc lui-même.

Les temps sont proches où un départ fort net s'établira entre les peuples d'origine slave et les peuples germaniques. La mort du roi de Danemark a fait de l'Empereur d'Autriche le doyen des souverains de l'Europe, c'est là un titre fort dangereux à porter. Lorsque l'empereur François-Joseph l'aura cédé à quelqu'autre, l'Allemagne aura déjà tout préparé pour une solution rapide, sûre, définitive et bien allemande de l'irritant problème des nationalités de l'Autriche-Hongrie. Dès aujourd'hui, l'agitation pangermaniste en Autriche donne des résultats remarquables : il faut donc que l'Allemagne achève sans encombre l'œuvre qui ne fut que commencée en 1870, il faut qu'elle fasse l'union de tous les Allemands et qu'en fait elle étende son autorité « partout où résonne la langue allemande ». L'Autriche allemande doit être avant dix ans annexée à la « plus grande Allemagne ». Sans doute, un tel projet semblera chimérique à beaucoup de bons esprits, que des visées moins grandioses suffiraient à faire sourire; sans doute, l'Autriche n'est pas la Bavière, Vienne n'est pas Munich. Mais la disproportion entre l'Autriche allemande et l'Allemagne actuelle, forte, unifiée, riche de ses soixante millions d'habitants, est-elle plus grande qu'entre la Bavière et la Prusse de 1871 ? Ce qu'il importe de démontrer, c'est moins la possibilité d'une annexion nouvelle que l'opportunité des circonstances qui rendent presque immédiatement réalisables les visées pangermanistes.

Et d'abord, en face des Allemands d'Autriche, bien unis, éblouis par le prestige croissant du jeune empire allemand, travaillés par une propagande active, les Slaves de l'Autriche-Hongrie, Tchèques, Polonais, Slovènes, Slovaques, séparés les uns des autres par les Germano-Hongrois et souvent peu unis, ont besoin d'un appui pour que l'annexion de l'Autriche allemande à l'Allemagne ne soit pas le prétexte d'autres annexions, grâce auxquelles diverses fractions de la famille slave seraient rapidement germanisées. Or la puissance slave, qui seule eût pu prêter aux Slaves austro-hongrois un appui au moins moral contre les empiètements allemands, la Russie, est entrée dans une ère de dépression politique, durant laquelle les grandes entreprises extérieures seraient dangereuses pour elle et dont elle sait mal quand et comment elle pourra sortir. Des problèmes politiques, sociaux, nationaux ont été mis à l'étude : mais bien téméraire qui croirait pouvoir dire avec quelque précision, dans quel sens ils seront résolus ; bien téméraire même qui oserait prétendre qu'ils le seront prochainement. Il y a quelques semaines, Gorki avec un accent prophétique annonçait à la Russie « plus de liberté dans un an que n'en ont les États-Unis » ; dans le camp opposé, il est des hommes qui pensent qu'à la même date « la Commune » russe sera finie. Il suffit d'opposer ces deux opinions pour voir qu'elles font justice l'une de l'autre.

Si l'on envisage en particulier certaines questions sociales, brûlantes d'actualité, l'on voit de même combien ce serait se leurrer que d'en attendre bientôt le règlement : c'est à juste titre que Tolstoï a attiré l'attention de la Russie et du monde sur la nécessité de distribuer des terres aux paysans russes, c'est à juste titre qu'il a jugé ce don de terres plus utile au paysan illettré que la meilleure Constitution. Les journalistes de tous crins ont eu de même grandement raison d'appeler paradoxe le fait que les ruraux du plus vaste pays de l'Europe manquaient de terre.

Pourtant tout ceci ne règle rien : nombre de moyennes et de grandes propriétés sont entre les mains non pas de nobles privilégiés, mais de per-

sonnes qui les ont acquises argent comptant. Une brusque expropriation serait illégale et profondément injuste : les propriétés ont souvent changé de mains depuis l'époque de l'affranchissement des paysans et les propriétaires actuels ne sont pas, comme ceux de France en 1792, des traîtres qui portent les armes contre leur pays, des émigrés, ou d'anciens hauts et bas justiciers. Tel d'entre eux est un honnête professeur ou un simple marchand, qui a consacré à l'achat d'une grande ferme, ses économies et la petite dot de sa femme. Le légitime intérêt du paysan se heurte donc parfois au non moins légitime intérêt du propriétaire terrien : ces antinomies se résoudront-elles sans troubles ? Le printemps, nous dit-on, s'annonce gros d'orages et de menaces. Qui pourra dire combien de bonnes volontés modestes ou puissantes, de talents impérieux ou persuasifs s'useront dans la recherche de la solution rapide, définitive et juste ?

Mais, encore que tout ceci soit de nature à entraver sérieusement la libre activité extérieure d'un peuple, ce sont là des questions secondaires au point de vue international. Il en faut donc venir à celle fort grave des nationalités. Sur ce point, que de solutions écloses depuis peu et dont on ne parle plus : nous en pouvons attendre d'autres à bref délai. Les Polonais, par exemple, désirent leur autonomie : or, chacun des partis qui se sont formés en Pologne — et ils sont nombreux — a compris sous ce mot une chose toute différente. Pour les uns, l'autonomie n'est que l'indépendance moins le mot ; pour d'autres, c'est l'administration de chaque ville par un corps de représentants élus, c'est avoir un Conseil municipal : entre ces deux conceptions de l'autonomie une foule d'autres se sont fait jour et cela moins encore parce que les hommes n'ont pas tous mêmes principes, que parce qu'ils n'ont ni mêmes préoccupations, ni mêmes besoins. Dans le camp russe, un spectateur impartial est obligé de constater des divergences analogues d'opinion en ce qui concerne la question des nationalités. Certains libéraux comme M. Karéiev accueillent avec sympathie les revendications polonaises et seraient disposés à faire en Pologne une large expérience de décentralisation. D'autres, dont Gorki n'est pas précisément l'ennemi, conçoivent la Russie future comme une vaste confédération dans laquelle chaque nationalité vivrait à part et dont l'unique lien serait le sentiment de la solidarité slave.

M. Sobolenski, de l'Académie des sciences de Pétersbourg, qu'on ne saurait accuser ni d'être révolutionnaire, ni de pactiser avec Gorki, propose tout simplement de rendre à la Pologne varsovienne son indépendance pleine et entière. Il fait remarquer, en effet, que la Pologne a immobilisé pendant les guerres de Crimée, de Turquie et de Mandchourie, de nombreux et excellents corps de troupes dont la présence sur les champs de bataille eût pu grandement modifier le cours des événements. Il déclare qu'avec ce que la Russie dépense en Pologne, elle eût pu faire chez elle de grandes choses, que d'ailleurs l'Empire russe offre à la Pologne industrielle des débouchés immenses, pour elle introuvables autre part, et que les industriels russes, eux-mêmes, ne peuvent lutter chez eux contre les Polonais. Les Russes du parti du 17 octobre réclament enfin l'Empire russe « un et indivisible » et démontrent que l'intérêt des petites nationalités dissidentes est de se serrer autour de la Russie qui, seule, peut les défendre contre le colosse allemand. Presque tout le monde parle au nom de l'idée panslaviste, mais chacun a du panslavisme une conception inconciliable avec celle du parti le plus voisin, auquel, par suite, il lui est impossible de s'allier.

Il n'est pas jusqu'aux projets des Slaves étrangers à l'Empire russe qui ne soient appelés à exercer une influence sur le règlement de la question des nationalités en Russie. La Pologne autrichienne jouit d'un régime qui fait l'envie des Polonais russes : or, au milieu des revendications que va faire naître la mort de François-Joseph, il est hors de doute que les Polonais de Galicie ne négligeront pas de faire entendre leur voix. Une complète autonomie est le moins qu'ils pensent pouvoir obtenir. Les conséquences de ce fait presque inévitable dépassent en gravité tout ce que les autres Slaves d'Autriche pourront tenter. Tout ce qui se passera en Galicie aura un retentissement énorme dans la Pologne varsovienne et en Russie : n'est-ce pas, en effet, un signe des temps que les relations qui existent à l'heure présente entre certains membres du parti libéral russe et la Galicie ? La question polonaise ne pourra donc être considérée comme ayant reçu une solution définitive, avant que ces événements se soient produits : jusque-là, apparente ou non, la crise restera à l'état aigu.

D'autre part, l'Allemagne, qui guette le moment où la Galicie élèvera des prétentions à l'indépendance, en profitera pour déclarer le partage de l'Autriche commencé : elle se posera en héritière que des co-partageants trop pressés forcent d'agir au plus vite, si elle ne veut pas perdre sa part. Et elle agira sans retard : elle annexera sous une forme plus ou moins déguisée la partie occidentale de l'Autriche, s'installera dans ce port de Trieste qui fait depuis si longtemps l'objet de ses convoitises. La grande Allemagne, unie en un seul bloc de la Baltique à l'Adriatique, deviendra la plus grande puissance méditerranéenne. Appuyée sur l'Islam, sur Abdul Hamid et sur Abdul Aziz, — à quand la visite

au Khédive ? — elle asseoira définitivement son impérieuse domination sur l'Europe. Ce n'est un mystère pour personne que l'un des fils de l'empereur Guillaume II a appris le hongrois dans l'espoir de régner sur la Hongrie : si les Hongrois veulent vivre entre le grand empire allemand et les Slaves qui cherchent à s'émanciper de leur tutelle, il ne leur reste qu'à répondre aux plus chers désirs de l'empereur Guillaume.

Si cet événement se produisait, ce serait la condamnation à mort — sans recours en grâce — de tous les petits peuples slaves de l'Autriche, ce serait les communications avec l'Europe centrale fermées à la Russie, ce serait une menace perpétuelle d'écrasement pour les Slaves balkaniques, pris entre l'Allemagne et le sultan de Constantinople. Quant à l'Italie, elle pourrait faire son deuil de tous ses projets d'extension vers l'est. Finis, les rêves d'annexion de l'*Italia irredenta !* Trieste, Fiume, villes de population italienne, deviendraient à jamais villes allemandes. Morts également et enterrés sans espoir de résurrection les projets italiens sur l'autre rive de l'Adriatique ! Entre l'Italie et son avenir, la grande Allemagne élèvera une triple et infranchissable barrière de soldats, de commerçants et de colons immigrants. La France et l'Angleterre, inquiétées par l'Allemagne et l'Islam dans leurs possessions africaines, verront de puissantes flottes allemandes sillonner la Méditerranée et peut-être la dominer. La Rome moderne, lente dans ses conquêtes, implacable dans ses guerres, méthodique dans ses plans de domination et d'assimilation des vaincus, verra désormais sa fortune assurée. Les temps que lui a prédits Mommsen seront alors venus et son militarisme agressif et patient pèsera seul sur l'Europe apeurée.

Nous n'en sommes point encore là : mais pour y arriver, que faut il ? être assuré que la crise russe se prolongera, — Berlin y compte bien ; — écraser la force militaire qui unie à l'Angleterre et à l'Italie pourrait sauver l'Europe de la rude étreinte allemande, écraser la France. La France a des soldats, mais elle n'est pas militariste, quoi qu'en pense M. Jaurès ; c'est une force modeste, humaine, exempte d'ambitions violentes; elle reconnaît à chacun le droit de vivre et de chercher la satisfaction de ses légitimes aspirations nationales ; elle est le droit comme l'Allemagne est la force ; sa raison d'être est de faire comprendre à tous que la liberté, c'est le respect de soi-même et des autres, la haute mission qui incombe à l'Allemagne est de germaniser l'Europe. La force morale que représente la France actuelle ne s'est fondée sur l'abaissement d'aucune autre nation : la puissance allemande s'est fondée sur l'écrasement de plusieurs peuples. « Ceci tuera cela » dit Victor Hugo : le terme le plus fort de l'antithèse annihilera l'autre. Et comme c'est le prestige des victoires remportées par la Prusse sur la France qui a commencé l'unité allemande, c'est dans un avenir prochain le prestige des victoires de l'Allemagne en France qui doit unir les Autrichiens allemands à la grande Allemagne. La France une fois vaincue, râlante, l'Angleterre et l'Italie seront désormais impuissantes à empêcher la réalisation du rêve pangermaniste. C'est pourquoi il faut à l'Allemagne une guerre prochaine contre la France seule, une guerre dans laquelle l'Angleterre et l'Italie seront vaincues sans combat. L'attitude de l'Autriche à la conférence d'Algésiras a été typique : ses délégués, allemands de race, se sont conduits plutôt en loyaux sujets de l'empereur Guillaume qu'en représentants d'un État indépendant. Ils savent, en effet, que le jour n'est pas éloigné où ils pourraient avoir à rendre à l'Allemagne un compte rigoureux d'un geste sincère fait en faveur de la France. L'Allemagne présente et future, confiante dans ses destinées, marche avec discipline derrière son chef.

Cependant, la France, modeste champion de la liberté européenne, champion presque sans le savoir, champion malgré elle, se demande à chaque instant si, en bonne conscience, elle n'a pas outrepassé ses droits en s'intéressant un peu — oh ! si peu ! — au Maroc. Et ses antimilitaristes protestent contre elle, qui seule peut aider efficacement l'Angleterre et l'Italie à empêcher le militarisme allemand de peser à jamais sur l'Europe germanisée et militarisée. Que la France fasse des concessions, encore et encore, qu'elle prouve de mille manières son esprit conciliateur, son tempérament pacifique, ce ne sera jamais assez pour l'Allemagne, qui nous demande de prouver notre faiblesse et qui veut par là contraindre l'Europe à s'avouer vaincue d'avance. Tandis que dans le camp panslaviste tout est agitation, contradiction et chaos, tandis que la dureté des temps fait au panslavisme chancelant une nécessité d'entrer au service du pangermanisme, la France croit pouvoir parler de droits et de conciliation. Elle cherche parmi ses agents des boucs émissaires responsables de toutes les chicanes qu'on lui cherche ; elle ne voit pas que c'est la forme spéciale de civilisation qu'elle représente en Europe, qui gêne l'Allemagne. MM. Delcassé, Rouvier, Révoil et Jaurès n'existent pas pour cette dernière : notre idéal pacifique et humanitaire seul l'inquiète et l'offense ; la forme douce, souriante, lumineuse, persuasive que revêt la pensée des peuples latins modernes est odieuse à ceux des Allemands qui croient que la politique du poing fermé peut amener malgré tout le règne de la raison pure.

Valmy a été la victoire des droits de l'homme.

Maintenant, quiconque est Slave, quiconque est Latin en Europe, quiconque même est antimilitariste en France, doit, en bonne logique, lorsque l'Allemagne, lasse d'argumenter avec l'agneau de la fable, se jettera sur lui, se lever pour assurer avec lui le triomphe du droit des nations à la paix. Et sans doute l'Europe peut laisser écraser la France, mais c'est qu'alors elle se sera résignée à ne connaître plus d'autre paix que celle, lourde de silence et de servilité, qui s'appelait « la paix romaine ».

ABEL MANSUY.

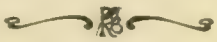

LE PARTI SOCIALISTE EN BELGIQUE

Le socialisme assurément est fort ancien en Belgique et, sans remonter aux lueurs passagères que jetèrent sous l'ancien régime les éclairs de la conscience de classe et les incendies allumés par la haine sociale, on peut trouver les origines précises du parti ouvrier actuel, dans les ramifications de l'Internationale qui s'établirent en Belgique.

Toutefois, ce n'est que peu de temps avant les grèves de 1886 que les organismes actuels du socialisme belge furent constitués, et ce n'est que lorsque le Parti ouvrier fut fondé, que les vagues aspirations des prolétaires vers un meilleur sort ont pris l'aspect d'un programme d'un politique. Le saint-simonisme et le proudhonisme n'étaient pas sortis du cabinet de quelques savants et de quelques rêveurs; le marxisme devait donner une formule d'allure scientifique à des revendications populaires qui s'étaient montrées jusque-là singulièrement imprécises. Il n'y a pas lieu d'en éprouver de l'étonnement. S'il y a dans l'œuvre de Marx une incontestable part d'idéalisme, sa doctrine fait appel avant tout aux instincts économiques, et nous avons vu que ces instincts sont [illegible] puissants dans le caractère belge.

Un parti purement ou presque purement économique, c'est donc ce que le socialisme belge est à ses origines. Révolutionnaire peut-être, puisqu'il proclame le principe de la lutte des classes, mais révolutionnaire modéré, si l'on peut ainsi dire, il est beaucoup plus soucieux des bienfaits immédiats que peuvent procurer la coopération et le syndicalisme que des leurres d'une réforme sociale dont la réalisation [illegible] de plus en plus lointaine.

[illegible] longtemps que le souvenir des grèves de [illegible] persistait, aussi longtemps que le suffrage restreint ferma à ses délégués l'entrée de la Chambre, le parti ouvrier entrevit cependant la possibilité de recourir aux moyens violents. Mais ce sont là de vieilles histoires et l'insuccès de l'émeute d'avril 1902, à laquelle il fut entraîné un peu malgré lui par son avant-garde, lui fut une cruelle et dernière leçon.

Certes, dans les conférences des Maisons du Peuple, ces milieux surchauffés où se coudoient tant de misères et tant d'espoirs, s'élève toujours le vieux rêve mystique de l'universelle fraternité; certes, dans les « jeunes gardes » où s'enfièvre toujours l'âpreté des adolescents, autodidactes à demi culture que l'on nomme des intellectuels, se conserve encore le virus révolutionnaire, mais ces ardents, ces « jeunes rouges » ont de moins en moins d'influence sur les destinées du parti.

A mesure que la coopérative (1), si modeste à l'origine, si timide dans ses premiers essais industriels et commerciaux, prend un rôle plus important et apporte au travailleur un plus ferme soutien économique, l'âpreté des revendications de classe s'adoucit et s'émousse. L'association encadre fortement à nouveau l'ouvrier que la formule sociale anarchique léguée par la Révolution française avait laissé seul et désarmé dans la lutte. Elle lui rend le sens précieux de la discipline et de la fécondité de l'effort commun. Du révolutionnaire, elle fait un démocrate réformiste, pour qui le collectivisme intégral n'est plus qu'un idéal lointain que l'on peut conquérir étape par étape au moyen du bulletin de vote. Conçues dans un but très différent, les œuvres sociales du parti ouvrier sont arrivées aux mêmes résultats que les œuvres sociales catholiques d'ailleurs postérieures: un apaisement, qui ne peut qu'être utile à la prospérité nationale et qui s'affirme de plus en plus, en dépit de quelques grandiloquences de meeting.

Les dirigeants du parti, — autrefois on disait les meneurs — députés et mandataires communaux, ont du reste évolué de même vers la modération, non seulement pour obéir aux désirs inconscients et aux intérêts avoués de leurs électeurs, mais aussi pour d'autres raisons. L'atmosphère des Assemblées délibérantes et la participation partielle aux affaires ont peu à peu adouci ces exaspérés. « Nous ne pouvions être que des révoltés aussi longtemps que nous n'étions pas [illegible] M. Anseele à la Chambre, et nous l'étions par votre faute. » Quelques années de parlementarisme [illegible] transforment ces révoltés en des opposants [illegible] gardant de leur origine une forte vulgarité et une certaine violence de parole, n'en apportent pas moins, quand il le faut, une modération très suffisante aux travaux législatifs auxquels ils sont appelés à prendre part. Leur participation à l'administration de quelques

(1) [illegible]

grandes communes, l'administration de ces coopératives de production qui sont en somme de grandes usines, leur ont enseigné l'utilité du principe d'autorité et leur ont fait comprendre certaines nécessités industrielles, administratives et financières; les relations, les incessants contacts de la vie politique, les indemnités modiques, mais suffisantes, que leur ont valu les mandats qu'ils exercent, ont peu à peu détruit chez ces farouches démolisseurs les haines sociales, dont leur propre misère alimentait l'âpreté. Beaucoup de ces anciens révolutionnaires se sont transformés en de petits bourgeois paisibles et satisfaits. Ils en sont arrivés tout naturellement, comme les politiciens de la classe possédante, à envisager la gérance des affaires publiques comme une profession et par la force même des choses, ces apôtres d'une foi nouvelle sont devenus des parlementaires réformistes ou des organisateurs démocrates. soucieux assurément d'améliorer le sort et d'augmenter les droits de la classe dont ils sont issus, mais fort patients dans les revendications qu'ils font valoir.

L'évolution, qui s'est manifestée dans le socialisme international, qui, en beaucoup de pays, a causé de douloureuses scissions, opposant Jaurès à Guesde en France, de Vollmar à Liebkneckt en Allemagne, s'est donc produite en Belgique, peut être avec plus de force, en tout cas avec plus d'unité qu'en aucun lieu, parce que le peuple y a conservé la tradition de l'Association corporative, et que son bon sens naturel lui donne la crainte salutaire des solutions extrêmes. Et par une anomalie assez singulière, ce sont les leaders socialistes sortis du peuple qui se montrent en général les plus modérés : ceux qui vinrent au parti ouvrier, poussés par la logique de leurs études sociales ou par un dilettantisme désabusé sont demeurés les radicaux, les intransigeants de la faction. Sous l'uniformité de la doctrine et la fixité rigoureuse d'une discipline très forte, le socialisme belge présente du reste une riche variété de tempérament et de caractère par quoi s'atteste sa vitalité. De l'austère et savante rigidité d'un Vandervelde au dilettantisme dédaigneux d'un Destrée, au vigoureux opportunisme populaire d'un Anseele ou d'un Bertrand, ou à la candeur d'un Demblon, il y a une infinité de nuances humaines qu'il serait certes intéressant d'analyser, mais dont l'examen attentif dépasserait singulièrement le cadre étroit d'un article de Revue. Il faut se contenter de tracer l'image des quelques hommes dont la psychologie paraît représentative de quelques traits essentiels du parti.

Émile Vandervelde.

De tous les socialistes belges, M. Émile Vandervelde est le seul dont la réputation ait franchi les frontières. Sa personnalité est, du reste, incontestablement la plus intéressante du parti ouvrier, d'autant plus que son âme ardente et tourmentée, sous les dehors de la froideur, est le théâtre douloureux des contradictions et des combats qui divisent actuellement le socialisme international. La vie d'Émile Vandervelde est un perpétuel combat contre soi-même, contre l'adversaire politique, contre des amis dont il faut sans cesse réfréner les ardeurs, secouer les paresses, vaincre les rivalités. Une telle personnalité ne peut se maintenir qu'à force de vouloir. La volonté, c'est ce qui fait sa noblesse et sa force.

Par un phénomène contradictoire, mais en somme aisément explicable, un peuple naturellement sensuel et un peu mou, un peuple que son caractère et son atavisme portent vers l'insouciance et le bien vivre, choisit instinctivement ses chefs dans une catégorie humaine essentiellement différente. Il se soumet à ceux qui tiennent pour peu de chose ces bons repas, ces heureux loisirs, ces fêtes brillantes où se complaisent le commun des hommes : Genève libertine se donne à Calvin, Florence la voluptueuse à Savonarole. De même, les catholiques belges, plus soucieux d'ordre et de prospérité matérielle que de mystique, obéissent à M. Woeste, le plus intransigeant des théocrates, et les socialistes à M. Émile Vandervelde, le plus idéaliste des positivistes, le plus religieux de ces hommes qui veulent donner le bonheur à l'humanité en la faisant manger à sa faim. Et par un phénomène singulier, significatif, nous verrons ces deux dogmatiques, ces deux idéalistes intransigeants, ces deux chercheurs d'absolu, céder sous l'empire du milieu et de la nécessité politique à un opportunisme singulièrement conciliant. Tous deux sacrifieront la hauteur de leur idéal à l'unité de leur parti.

Si la réputation de M. Vandervelde s'est répandue dans toute l'Europe politique, il le doit non seulement à son talent et à son érudition, mais aussi à ce fait que sa physionomie répond très exactement à un type éternel de réformateur social.

Lorsqu'en 1894, un spectateur désintéressé vit pour la première fois ce grand jeune homme brun, à la barbe pointue, au visage blême, sévère et morose, éclairé par la lumière un peu froide d'un regard singulièrement dominateur, s'élever au milieu de la Chambre étonnée et houleuse, pour vitupérer contre la corruption des riches et l'inutilité des Rois, il ne put s'empêcher de songer à un de ces jeunes conventionnels, qui, ne reculant devant aucune des conséquences de leur idéal terriblement idyllique, n'hésitèrent pas à jeter la France dans un déséquilibre

dont elle n'est pas encore sortie : Saint-Just, si Saint-Just n'avait pas eu dans sa vie les années suspectes et les vilenies familiales de Blérancourt ; Robespierre plutôt, mais un Robespierre sans Rousseau, un Robespierre sans l'églogue sentimentale des années d'Arras et de la visite à l'Ermitage, un Robespierre nourri de science positive et de solide érudition, un Robespierre sur lequel auraient passé cent ans d'expérience parlementaire.

Que de traits rapprochent les deux hommes! C'est la même confiance en soi, ou plutôt en sa doctrine, la même volonté indomptable de la faire triompher en dépit de tout, le même souci de l'attitude, où des ennemis peuvent voir une manière de cabotinage, où des esprits impartiaux remarqueront le souci respectable de donner, au représentant de la Vérité qu'un fanatique croit toujours être, le vêtement qui la rend agréable au peuple. C'est aussi la même ambition sans vulgarité, désireuse du pouvoir et non de ses signes, de la gloire et non de ses hochets. C'est enfin la même conviction démocratique, d'autant plus intransigeante qu'elle fut conçue froidement au milieu des livres et dans le silence de l'âme, et non dans le tumulte et les souffrances d'une vie contrariée, d'autant plus rude et plus austère qu'elle naquit dans un milieu bourgeois, dont il importait de faire oublier les raffinements hérités et compromettants comme des tares. Mais s'il est tant de points communs entre le jeune socialiste belge et l'illustre conventionnel français, quelque chose les sépare ; les Jacobins qui ont des héritiers intellectuels n'eussent pu compter parmi eux Vandervelde. Disciples fidèles du procédé classique, et de la méthode cartésienne, ils partaient d'un principe *a priori*, l'infaillibilité de la Raison, ou mieux du raisonnement humain, et reconstruisaient la Société à la façon des géomètres. Le leader socialiste, nourri aux sources fécondes de l'érudition économique, seul véritable représentant de Marx, au sein d'un parti dont les dirigeants comptent beaucoup de proudhoniens, voire même de collinsiens, et plus encore d'ignorants, se réclame de la science positive ; son procédé intellectuel est inductif, et c'est en vertu de lois déterminées à la façon de celles des sciences naturelles, qu'il prétend montrer leur chemin aux sociétés régénérées. Assurément, les deux méthodes se rejoignent, puisque nos modernes collectivistes assurent aux groupes humains une règle universelle et fixe, quels que soient leur passé, leur âme et leur race. Mais les nouveaux venus sont bien plus redoutables que leurs aînés. La raison raisonnante a fait montre de son inanité, la science positive règne encore sur les âmes et leur promet le bonheur. Ce procédé du socialisme nouveau est réaliste, il est un antidote précieux contre l'idéalisme de tempérament qui est au fond de la personnalité de Vandervelde. C'est lui qui a permis à ce volontaire et à ce fanatique l'évolution vers la politique économique et opportuniste, qui donnera peut-être à son parti un immense et magnifique avenir.

Le tempérament autoritaire et fanatique a paru d'abord dans toute sa vigueur. A l'Université, il s'exerçait sans gaucherie à manier les hommes et à leur imposer sa conception de l'univers déjà nette et précise ; il possédait sur ses camarades une action singulière. Peu sympathique, parce que très différent, il dominait de toutes les forces de son savoir et de sa volonté, et dédaignait superbement ceux qui n'acceptaient pas son autorité.

Il a continué cette manière. Au sein du parti socialiste, quelques-uns le haïssent, peu l'aiment, tous le craignent et le respectent. De même il s'impose à la Chambre. Dès le premier jour, on l'écoute avec autant d'intérêt que de stupeur. Certes, pour l'auditeur averti, il ne fait d'ordinaire que répéter les lieux communs socialistes, dont les harangues de Liebknecht, de Bebel et de Jaurès ont donné la formule, mais ils étaient inédits ces lieux communs dans un Parlement, où jamais on n'avait osé discuter ni la royauté, ni la propriété, ni aucune des bases sur lesquelles repose la société présente. Et puis, comme il savait les renouveler, ces clichés, ne craignant pas de relever de quelque littérature son éloquence, très française de forme et de clarté, trouvant des images inédites, forçant sa courtoisie à la violence dans des colères qui, pour être calculées, n'en étaient pas moins éloquentes! Toujours présent, toujours attentif, ne laissant passer ni une discussion, ni une interpellation importante sans y intervenir, tacticien aussi adroit qu'orateur disert et qu'interrupteur redoutable, vingt fois il est arrivé à imposer à la majorité des discussions dont elle ne voulait pas, provoquant dans ses rangs un désordre et des colères qui ne manquaient pas de jeter sur le Parlement tout entier le ridicule et le discrédit. Mais qu'importait alors à Emile Vandervelde le discrédit du Parlement ? Il était socialiste et non parlementaire, il poursuivait la transformation sociale de l'univers et non le renversement du Cabinet. Pacifiste et humanitaire ; ennemi des contraintes et des violences, il n'eut pourtant pas reculé devant les responsabilités d'une Révolution par quoi se serait fondé le bonheur des hommes. Ce savant s'était établi apôtre : l'atmosphère lénitive de la Chambre en a fait un politique, et, en vrai politique, il met aujourd'hui tout son effort à maintenir l'unité disciplinée de son groupe pour en renverser le pouvoir. Assurément, il en a quelque remords. Ce n'est pas de très bonne grâce qu'il apportera au Bloc son appui ; les ombres des grands sociologues anti-bourgeois viendront lui reprocher de limiter son ac-

tion à cette vieille et vaine querelle anticléricale. Mais quoi! Les forces profondes de son parti l'y engagent. A demi satisfait dans ses revendications économiques immédiates, par l'organisation syndicaliste et coopérative, définitivement « assagi » par l'échec de l'émeute de 1902, le prolétariat belge a décidément tourné son effort vers la conquête du pouvoir politique. Son chef pourrait-il refuser de le suivre? Ce bourgeois se montrerait-il démocrate plus intransigeant que les ouvriers qu'il dirige et qui le convient à une action parlementaire dont sa sagesse et son expérience lui enseignent la légitimité, dans le même temps que son tempérament idéaliste et fanatique la repousse. Lui reprochera-t-on d'écouter les conseils de l'expérience plutôt que ceux du fanatisme?

(*A suivre.*) L. DUMONT-WILDEN.

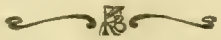

UNE POLITESSE

Mars 1825.

Une fois, vers le soir, j'allais au Colisée, dont la beauté devenait comme terrible à la fin du jour, et tandis que je traversais la solitude du Forum, il me parut qu'on m'y suivait. Oui, je ne me trompais point. Quelqu'un marchait assez loin derrière moi, parmi les herbes et les chantiers, entre les arcs de triomphe mal déterrés et les colonnes renversées ou debout au fond de leurs puits, ainsi que des Lazares dressés dans leurs sépulcres.

Ce fut seul pourtant que je passai devant la sentinelle et pénétrai dans l'immense ruine, dont je connaissais tous les détours. A mesure que je gravissais les pentes et les degrés de cette montagne de pierre, le silence augmentait : et déjà n'entendais-je même plus les galériens du Pape qui, là-bas, traînant leurs chaînes à l'autre bout du cirque gigantesque, achevaient de maçonner je ne sais quoi..... Mais en cet instant quelque bruit rompit le calme auguste, je me retournai : un petit homme ridicule était devant moi, le chapeau à la main, souriant.

Dans tout autre cas, je me fusse mis sans doute en défense : une rencontre près du soir, au plus haut du Colisée désert..... Mais le premier aspect d'un pareil nain prêtait bien plus à rire qu'à trembler. Non que cet être minuscule fût très laid, d'ailleurs : il avait même un assez fin regard et le sourire à l'italienne, c'est-à-dire caressant et charmant; seulement, sa taille brève, ses épaules chétives d'où pendait une redingote trop longue, le grand chapeau que tenait sa main d'enfant, ses cheveux qui bouclaient à l'excès et sa cravate lui montant jusqu'aux lèvres, tout ce personnage semblait d'un Riquet à la Houppe en vérité, plutôt que d'un bandit ou encore moins d'un respectable sujet de Sa Sainteté. J'eus peu le loisir, aussi bien, de l'examiner, car soudain :

« — Que Votre Seigneurie, me dit-il tout à trac et comme s'il jouait un rôle sur un théâtre, que Votre Seigneurie m'excuse si je la dérange..... Mais j'ai quelque chose à lui communiquer en secret, et je la suis depuis le Forum. Je n'osais pas..... Puis il faut que les murs n'aient pas d'oreilles, et ici..... Votre Seigneurie s'amuse de mon accent ?... Elle a raison, elle a bien raison..... Veut-elle au moins me remettre? Nous soupâmes à la même table chez Son Eminence révérendissime le cardinal Tambroni..... »

Le pygmée devenait encore plus divertissant dès qu'il parlait : sa vie eût tenu à chacune de ses phrases qu'il ne les eût pas prononcées d'un ton tour à tour plus ardent, plus insinuant, plus éloquent, plus doux, plus persuasif, plus touchant. Ses doigts s'agitaient, voletaient autour de son visage, et il lui était tellement impossible de parler sans agiter les deux mains qu'il avait dû poser à terre son grand chapeau. Je pensais bien le reconnaître à présent, du reste : l'évocation de ce souper chez le cardinal Tambroni rappelait à ma mémoire un souvenir de plus en plus précis, celui du même petit homme placé au bout de la table, et que l'on avait tourné en dérision sans nulle charité pendant trop longtemps, certes, plus longtemps qu'on n'eût fait en France — et moins légèrement, j'imagine, aussi.

« — Je suis Valmusi, poursuivit-il, Teofilo Valmusi, secrétaire intime de Son Eminence... »

Ah, pour le coup, il m'en souvenait tout à fait maintenant. Le pauvre secrétaire Valmusi, tant raillé sur sa taille et ses bonnes fortunes, ce soir-là, et d'une façon si choquante! Je le priai avec autant de bienveillance que possible de s'expliquer, je l'engageai même, pour le mettre à l'aise, à s'exprimer en sa langue, s'il voulait, vu que je commençais à l'entendre assez bien. Mais jurant sur son salut que le français lui était « tendre à parler », il continua son monologue et sa pantomime, passionnément, furieusement... malicieusement... et non sans grâce.

« — On dit que Votre Seigneurie est amoureuse... si, si, et où serait le mal?... est amoureuse donc de la contessina Paradise, la très belle honoratissime Bianca Paradise... Ah, ah, on dit, on dit... Je n'en sais rien, moi, povero. Je répète ce que j'entends. On a vu depuis beaucoup de semaines Votre Seigneurie accompagner partout la contessina, entrer à toute heure du jour au palais Paradise, en sortir même à l'aurore... Doucement, je m'arrête, je ne dis rien de plus, je ne questionne pas. Peccato, si je questionne! Tal sonata, tal ballata. Votre Seigneurie me répondrait mal, elle aurait bien raison. On la dit dans toute la ville amoureuse de l'honoratissime contessina, c'est assez qu'on le croie, sans preuve, bien

sûr... Votre Seigneurie permet que je continue?... »

Il m'étourdissait avec sa volubilité, ses gestes, ses mines.

« — Or la contessina veut faire un monsignor de son cousin, le petit Renato Paradise, un bambino!... Son Éminence révérendissime est très sensible aux prières de la contessina. Voilà bien des années que Son Éminence nourrit ces sentiments d'affection, de dévouement spirituel pour la Donna Bianca. Ils sont même poussés si loin en ce moment que ce soir, à la nuit bien noire, Son Éminence attend la contessina dans la villa Tambroni, à Grotta Ferrata... C'est pour mieux causer, per Bacco! je le sais bien, et dans un but pieux : car si Son Éminence est presque jeune encore, elle témoigne des plus chastes mœurs... Il serait toutefois doux, pour un rival, de surprendre la femme qu'il aime quittant au petit jour la villa... Pour la dame, peu importe : elle se confessait, elle consultait le saint cardinal sur un cas de conscience. Mais pour une Éminence révérendissime, un prince de l'Église, papable quelque jour... »

Je demeurais déconcerté. Bah! la Bianca, coquette et intrigante, je ne m'en souciais que par contagion, pour ainsi dire, par esprit d'aventure, et afin de mieux goûter encore la Ville Éternelle. Mais ce Tambroni, cette manière de Bartholo promenant par les salons son costume noir insolemment bordé de rouge et ses bas écarlates, la peste soit de l'hypocrite! Quant à Valmusi, un autre vilain fourbe en somme...

« — Mais qu'est-ce donc qui vous pousse, monsieur Valmusi, à trahir ainsi votre maître? »

Il réunit les talons, éleva les mains et, fermant tout à coup les yeux d'un air navré à mort, fit avec sa langue contre ses dents ce petit : « Ta, ta, ta, ta... » italien, qui veut dire : « Allons, voyons, soyez raisonnable », ou bien : « Vous vous trompez », ou bien : « Vous ne ferez pas ça », ou encore : « Fi! que c'est laid... » Puis d'une voix paisible, affectueuse :

« — Je connais, poursuivit-il, Votre Seigneurie. Elle est généreuse : elle ne voudra qu'inquiéter le bon cardinal Tambroni, son rival, le tourmenter, se venger de lui, non le perdre à jamais. La vengeance est une joie du ciel, une volupté qui fait frissonner jusqu'aux morts, on le dit chez nous. Ah! signor, je suis modeste et très pauvre, je ne possède rien à moi, rien... Mais je sais que vous quittez Rome bientôt. Or, j'ai reçu de vous un grand bienfait. Je voulais vous le rendre. Pouvais-je songer à un cadeau, misérable comme je suis? Non. J'ai donc cherché, et j'ai trouvé ceci : je vous apporte l'occasion de vous venger d'un rival, je vous la donne, je vous l'offre. C'est tout. Mes révérences, s'il vous plaît, que Votre Seigneurie fasse un bon voyage et demeure en santé... »

Le damné pantin, voici déjà qu'il disparaissait, ayant ramassé son grand chapeau, parmi les ruines rousses et la brume bleuissante. Je l'entendais, sans plus le voir, trottiner au loin, s'enfoncer sous une voûte. Puis tout murmure cessa. Une cloche, seule, à l'horizon, battait.

Je m'en revins bien perplexe et troublé.

Mais quel service si rare avais-je pu rendre au Valmusi pour qu'il m'en sût tant de gré?... Je ne m'étais jamais trouvé en sa présence qu'une seule fois, au souper du cardinal Tambroni... Soudain, je me frappai le front! N'avait-on point plaisanté ce soir-là le petit homme sur un séjour fait à Paris, dix mois auparavant? Oui, c'était cela, parbleu! Glorieux comme tous les nains, il avait dû s'attribuer des aventures galantes dans notre capitale, et quelqu'un m'apostrophant à ce sujet m'avait demandé brusquement, cruellement :

« — Mais vous, monsieur de Floranges, qui êtes Parisien, je gage que vous aurez rencontré Valmusi non seulement sur le boulevard, mais encore chez cette demoiselle Anaïs ou chez la Léontine Fay? »

Le pauvre secrétaire, rouge et tout éperdu d'angoisse, faisait peine à voir en ce moment-là et, ma foi : « Rien de plus vrai, messieurs, répliquai-je. Je n'ai point le plaisir d'approcher Mlle Anaïs. Mais je fréquente bien volontiers au contraire chez Léontine : or, un jour que je lui rendis visite au débotté, il faut avouer que j'y trouvai précisément monsieur, qui parlait de fort près à cette jolie personne. »

Mon Dieu, le mensonge m'avait bien peu coûté. Et cependant de quel regard incroyablement reconnaissant, exquis et dévoué pour la vie, n'en avais-je pas été récompensé! Il eut raison, l'épicurien qui formula cette pensée pleine de sensualité : « Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner. »

Oui, je revivais maintenant tous les détails de cette scène... Et me comprendra-t-on si je confesse que la façon delicate dont Valmusi, pour s'acquitter, venait à l'instant de m'offrir ce présent raffiné, une vengeance, de me faire si joliment une telle politesse, me toucha et me touche encore, si j'y songe, plus que je ne veux dire?

Ingénieux et charmant Teofilo Valmusi! Né un peu moins petit, tu fusses entré dans les ordres, tu devenais abbé et serais aujourd'hui le plus fin des évêques, à Rome, j'en jurerais.

MARCEL BOULENGER.

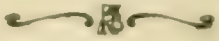

Misères sociales

—

LE CABARET

SA RÉGLEMENTATION (1).

Le second Empire avait fait des cabaretiers des agents du pouvoir; depuis 1851, à son gré, l'administration autorisait l'ouverture des débits, comme à son gré elle les pouvait fermer.

La Troisième République voulut rompre avec ce régime d'oppression et de faveur. En 1880, on rendit à la profession une liberté presque complète. La concurrence produisit des effet immédiats. Dans les six mois qui suivirent la promulgation de la loi nouvelle, plus de 10.000 débits s'ouvrirent! En 1873, ils étaient 350.000; en 1886, 400.000; ils atteignent aujourd'hui le chiffre de 500.000! Si bien qu'on peut compter un débit par 85 habitants, ou plus exactement par 30 hommes adultes!

Est-ce à dire que nous songions à revenir au régime de l'autorisation pure et simple? — La démocratie suisse n'a pas craint d'y recourir : après l'essai désastreux de la liberté complète inaugurée en 1874, elle est, en 1887, revenue aux anciennes traditions; le referendum populaire a sanctionné le droit pour les cantons de restreindre le nombre des débits et de réglementer leur ouverture. Et c'est ainsi qu'à Soleure, par exemple, et à Genève, les cabaretiers doivent, avant leur installation, solliciter un permis administratif.

Nos mœurs et nos goûts s'accommoderaient mal d'un tel arbitraire! Le débit deviendrait vite en nos provinces une sorte de charge demi-publique, obtenue par l'intrigue, officiellement estampillée!

Pourquoi ne pas conférer aux populations elles-mêmes le pouvoir de restreindre le développement des cabarets? Ou bien pourquoi ne pas leur imposer des limitations, qui seraient fixées par la loi? Les États-Unis et la Norvège ont préféré le premier système; la Hollande a appliqué le second. Ici et là, les interdictions ont produit d'excellents effets.

A New-York, on ne craint pas de soumettre au vote certaines questions du genre des suivantes : « La vente des boissons fermentées sera-t-elle autorisée? La permettra-t-on aux hôteliers, — ou bien aux pharmaciens, sans ordonnance médicale? » Et si la majorité répond négativement, durant deux années l'ouverture d'un débit quelconque reste prohibée, sous peine d'amendes et même d'emprisonnement.

Le referendum populaire en Norvège comporte le suffrage des femmes, que, par une heureuse pensée, on y a ainsi intéressées à la lutte anti-alcoolique; si bien que de 1875 à 1897, on ne compta pas moins de 16 villes qui avaient exclu tout débit de boissons.

Le législateur hollandais a préféré à l'option locale l'automatisme de la proportionnalité arithmétique. Il n'admet qu'un cabaret par 400 habitants dans les villes de 20 à 50.000 habitants, et un par 250 habitants seulement dans les villes de 1.000 à 10.000 habitants. Le nombre des débits est ainsi tombé en dix ans de 43.000 à 25.000.

De tels exemples, si sages et si efficaces, ne sont-ils pas bien faits pour tenter les réformateurs français? Plusieurs de nos honorables Pères conscrits l'avaient cru, ingénûment; mais ils avaient compté sans l'opposition des intérêts coalisés. Et pourtant combien prudente était la réglementation proposée! On ne portait aucune atteinte aux situations acquises, les débits existants subsistaient sans aucune formalité. On se bornait à exiger un permis pour tout nouveau débit, et le préfet ne devait autoriser qu'un seul établissement pour trois disparitions, jusqu'à ce que le nombre en fût réduit à 1 par 300 habitants. Cette limitation, si modeste fût-elle, aurait eu cependant pour effet de supprimer plus de la moitié des cabarets dans Paris, et près des trois quarts dans le département du Nord.

Les auteurs du projet ont témoigné d'une inlassable et méritoire persévérance. Au lendemain même de leur échec, ils ont rédigé une proposition nouvelle, inspirée de la précédente, mais en la restreignant pour gagner à leur cause un plus grand nombre de suffrages, et en la corrigeant de manière à calmer de légitimes appréhensions. C'est ainsi qu'à ce dernier point de vue, on y bannit l'intervention dangereuse de l'administration préfectorale; la limitation numérique s'opère spontanément.

L'emplacement des cabarets n'est point indifférent : les laisser s'ouvrir à côté des écoles, n'est-ce pas tenter la jeunesse, facile aux entraînements? Les tolérer aux portes des hôpitaux, n'est-ce pas tout à la fois troubler la quiétude indispensable aux malades, et solliciter, dès leur sortie, le désir des convalescents?

Dans chaque commune, les municipalités ont la faculté d'interdire aux débitants certaines zones réservées. Cinq ou six, dans toute la France, telles, Lyon, Le Havre, La Rochelle, Lisieux, etc., ont osé résister aux sollicitations et aux menaces, et prohiber le voisinage des cimetières, des hospices, des établissements de culte et d'instruction. Cette réserve témoigne de la nécessité d'une intervention législative plus résolue. Il faut que le droit dévolu aux maires devienne pour eux une obligation. Heureux encore les cabaretiers, si on ne leur impose pas, comme à New-York, de rapporter le consentement des deux tiers des propriétaires voisins, lorsque

(1) Voir la *Revue Bleue* du 24 février 1906.

l'entrée de leur débit est à moins de deux cents pieds de maisons habitées.

*
* *

Plus encore qu'au développement du nombre des cabarets, on reste indifférent à leur installation et à leur tenue ! La police est pour ce genre d'établissements d'une complaisance inquiétante. — Elle impose très justement aux constructeurs d'immeubles des règles minutieuses sur la hauteur des plafonds, les largeurs des cours, le cube d'air de chaque pièce ; mais elle tolère que les débitants retiennent leurs clientèles entre les quatre murs décrépits d'un arrière-sous sol humide et sale ! Il est encore de ces tavernes obscures, que le soleil ne visite jamais ; elles prennent jour sur quelque étroite courette ; l'atmosphère enfumée, toute chargée de puanteurs et de miasmes, s'y renouvelle avec peine. Acre, pesante, elle engourdit, et empoisonne. Ici, la cuisine et les lieux d'aisance impudemment voisinent, — et les relents des marmites qui bouillent sont imprégnés d'odeurs fétides. — Là, sur les bancs, sur les tables, les ambulants, les « chands d'habits », les joueurs d'orgue se traînent, s'étalent, au milieu de femmes en caraco et en jupon, de filles publiques ; on s'y abandonne à la basse orgie. Plus le taudis est obscur et sordide, plus le vice s'y sent à l'aise. On y joue, on s'y enivre ; on y crie, on s'y bat, ou même on s'y entre-tue ! Et la police, parfois trop indiscrète quand elle viole certains domicile privés, ou procède à certaines arrestations hâtives sous prétexte d'investigations judiciaires, hésite à pénétrer dans ces lieux de débauche !

C'est que, répond-on non sans quelque ironie, il faut respecter scrupuleusement jusque dans ses abus la liberté du commerce et de l'industrie ! Au nom de ce principe la Cour de cassation annule d'ailleurs les arrêtés individuels que certains maires avaient cru opportun de prendre, à raison de la mauvaise tenue de tel ou tel établissement.

Aussi les autorités, dont les pouvoirs sont mal définis par les textes, limités par la jurisprudence, entravés par mille interventions étrangères, témoignent-elles une excessive indulgence, ou pour le moins une apathie trop dédaigneuse à l'égard des cabarets mal famés.

Il est urgent de secouer cette torpeur qui ne laisse pas d'être coupable : édictons des règles impératives, appliquons-les sans faiblesse, sanctionnons-les par des pénalités sévères, et nous obtiendrons des installations décentes, des exploitations convenables.

A-t-on hésité à les prescrire, dans certains cantons [illegible] on l'on menace même les contrevenants de la fermeture de leur établissement ? N'a-t-on pas été jusqu'à exiger aux États-Unis que la bonne tenue des débits soit garantie par deux cautions solvables ; et n'a-t-on pas poussé la prudence jusqu'à l'extrême, quand on a prohibé dans l'État de New-York la vente des boissons, aux jours d'élection, dans un rayon d'un quart de mille du lieu de vote, et pendant toute la durée du scrutin ? La prudence exagérée qu'on a jusqu'alors montrée en France, perd, en face du péril, toute raison d'être ; une telle réserve dégénère en complaisance, elle pourrait même devenir de la complicité.

*
* *

Tout quidam peut ouvrir un cabaret. Seuls sont exclus de ce droit les mineurs non émancipés, les interdits, les individus condamnés pour ivresse —, et durant une période de cinq ans, qui court de l'expiration de leur peine, certains délinquants dangereux. Mais il est toute une catégorie de condamnations qui n'entraînent aucune incapacité de ce genre, si bien que certains malfaiteurs, privés du droit électoral, peuvent tenir une taverne ou un café. On peut imaginer la manière dont ils l'exploitent, et les assurances de moralité qu'ils peuvent offrir !

Sans doute, il n'est point nécessaire d'avoir mérité un prix de vertu ou d'exhiber un billet de confession pour faire un bon cabaretier ! La tradition prétend même tout le contraire !... Mais il est prudent, si l'on ne veut pas tolérer que certains locaux où l'on boit deviennent des rendez-vous « d'apaches », des tripots ou des salles de débauche, que l'on en interdise la gestion aux clients notoires de la police des mœurs.

« Les cabaretiers, disaient nos anciens règlements, doivent être catholiques, de bonnes mœurs, naturels français ou naturalisés. Tous ceux qui se trouveraient dans la suite diffamés par quelque vice notable en sont interdits et privés, ce qui s'entend même jusques à leurs garçons, serviteurs et domestiques...

De telles exclusions rendraient peut-être le recrutement difficile. Il en est d'ailleurs qui ne sont plus de saison.

Mais il est bon de méditer le courageux exemple de la Norvège : Pour éviter le favoritisme administratif, inhérent au système des autorisations, on avait institué des enchères publiques. C'est alors que des sociétés philanthropiques s'organisèrent pour obtenir l'adjudication des licences dans les localités importantes ; leur rôle fut si bienfaisant que les municipalités renoncèrent en leur faveur à leur droit de réenchère, et elles sont devenues de véritables concessionnaires sans limite de temps. Sous le nom de « Samlags » elles ont monopolisé en quelque sorte la vente de l'alcool et de toute boisson contenant plus de 22 p. 100 d'alcool. Elles sont fondées par actions, et limitent leurs dividendes au taux maximum de

5 p. 100. Le gérant, qui est agréé par l'autorité communale, reçoit un salaire fixe, sans aucun bénéfice sur la vente ; il est d'ailleurs destitué si l'on rencontre des gens ivres à son comptoir. Le surplus des bénéfices est dévolu à des œuvres humanitaires et de propagande antialcoolique, ou versé dans les caisses provinciales ou communales, pour être affecté à des institutions d'intérêt public. En 1893, plus d'un million et demi de couronnes avait reçu cette destination.

L'installation des débits ainsi exploités est particulièrement saine, propre, décente ; et les boissons y sont toutes de qualité éprouvée.

Est-il possible de rester attaché à la superstition ultra-libérale, quand on constate les effets merveilleux de telles interventions ? Et l'initiative privée, la propagande la plus active des néophytes peuvent-elles avoir quelque influence, si elles ne sont soutenues, comme en Norvège, par l'appui énergique des pouvoirs publics ?

*
* *

La loi n'est point un catéchisme ; les préceptes de vertu ne sont point de la compétence d'un Parlement ; — aucune autorité d'ailleurs ne serait moins qualifiée pour en édicter. Mais quand le vice devient une cause de trouble, voire même un danger, le législateur intervient. C'est ainsi que l'ivresse publique tombe sous le coup de la loi.

L'amende, l'emprisonnement, la déchéance des droits politiques frappent aussi bien les individus trouvés en état d'ivresse manifeste que les débitants qui leur donnent à boire. Et pour que nul n'en ignore, les prescriptions légales sont affichées à la porte de toutes les mairies, dans les salles principales de tous les cabarets ; affichés aussi les jugements des tribunaux ! Luxe bien vain, en vérité ! La loi est impunément violée.

Combien plus ingénieuse, combien aussi plus efficace apparaît la réglementation de certains États d'Amérique, tels que celui du Maine : tout ivrogne y est puni de 10 dollars d'amende et de trente jours de prison. Mais ces peines lui sont remises, s'il dénonce sous serment le cabaretier chez qui il s'est enivré. La femme, les enfants, les parents de l'ivrogne ont le droit de porter plainte contre celui qui l'a fait boire, et peuvent même recevoir des dommages-intérêts. La même faculté est reconnue d'ailleurs à tous les individus lésés par les actes d'un homme ivre.

A New-York, l'intervention des tiers affecte même un caractère préventif : le père, la mère, le mari, la femme, l'enfant de plus de dix-huit ans peuvent signifier aux cabaretiers défense de vendre des boissons à un des leurs. Dans certains cas le juge, et le fonctionnaire nommé « le protecteur des pauvres » usent de cette prérogative. — On y exclut toute action judiciaire, à raison de dettes de boisson ; les billets souscrits pour leur payement sont annulés ; une forte amende frappe ceux, qui, pour échapper à cette interdiction, s'en rendraient cessionnaires.

Notre ancien droit avait connu cette règle : les aubergistes y étaient parfois privés de moyens légaux, pour rentrer dans leurs créances.

Notre législation est restée au contraire timide à l'excès. Elle punit l'ivresse, mais ignore l'ivrognerie. Et pourtant n'est-ce pas en s'inspirant des règles américaines, en éloignant les buveurs intempérants du cabaret, en leur en fermant la porte, avec l'assentiment, ou sur la demande même de leur famille, — bien plutôt qu'en les recueillant à la sortie de la taverne, alors qu'ils ont bu jusqu'à la déraison, — qu'on parviendra à faire œuvre utile ?

On pourra, on devra prendre toutes les précautions désirables : confier au juge seul le droit de prononcer ces interdictions, — les fixer pour une période déterminée, mais renouvelable, — les subordonner à la fréquence de condamnations pour ivresse, — leur donner une publicité suffisante. — Mais que, du moins, on songe à protéger les alcooliques impénitents contre leur propre faiblesse, dans l'intérêt commun de leur famille, et de la collectivité.

La répression de l'ivresse publique ne perdra rien d'ailleurs de son opportunité. Mais elle pourrait devenir plus ingénieuse, et gagner par là même en efficacité.

Qu'advient-il, à Paris, d'un homme ivre, qui titubant, gesticulant, et criant, se traîne dans la rue, de réverbère en réverbère ? Un agent l'empoigne, le conduit au poste, où il est gardé à vue jusqu'à ce qu'il ait à peu près recouvré sa raison ! A moins que l'intéressant personnage n'ait le vin morose ou batailleur, policeman et détenu fraternisent gaiement ; on rit complaisamment de la petite aventure, qui se termine sans fracas, avec d'indulgents sourires.

A Copenhague, un événement de ce genre n'est guère plus dramatisé. Mais il comporte une conclusion spirituelle, en guise de moralité. L'ivrogne est reconduit aimablement à son domicile, s'il en a un, — dans un hôtel ou un asile, s'il n'en a point ; on lui assure même le confort d'une voiture ; et on le remet, quand il en est besoin, entre les mains de quelque pharmacien ou médecin. Puis on fait un compte des frais de réparation des dégâts commis, de médication nécessaire, de voiture et d'hospitalisation ; et on en va réclamer le montant au débitant du dernier verre. Si bien que des débitants se voient contraints, dans la crainte de verser ce dernier breuvage, de veiller à la vente d'un certain nombre d'avant-derniers !

Les démocrates danois prouvent ainsi par cet exemple, qu'une administration peut être vigilante, pratique, même sans manquer de tact ni d'ingéniosité.

*
* *

On voit combien la tâche est lourde, combien elle sera longue ! Aussi, pour secouer les indifférences, lutter contre les coalitions d'intérêts, faut-il unir toutes les bonnes volontés, les liguer pour cette œuvre de salubrité publique !

Ce n'est pas à dire certes que nous devions prêcher le puritanisme !

» Platon, rapporte le bonhomme Montaigne, deffend aux enfants de boire vin avant dix-huict ans, et avant quarante de s'enyvrer ; mais, à ceux qui ont passé les quarante, il pardonne de s'y plaire, et de mesler un peu largement en leurs convives l'influence de Dionysus, ce bon Dieu qui redonne aux hommes la gayeté, et la jeunesse aux vieillards... »

L'indulgence aimable de la philosophie platonicienne n'est pas encore hors de saison. Mais n'oublions point, néanmoins, avec notre docte commentateur des *Essais*, que :

« Le pire estat de l'homme, c'est où il perd la cognoissance et gouvernement de soy. Aussi la plus grossière nation de celles qui sont aujourd'hui, c'est celle-là seule qui tient l'yvrongnerie en crédit... »

Tiendrons-nous à honneur de marcher, dans la lutte contre l'alcoolisme, à l'arrière-garde des démocraties modernes, et attendrons-nous d'être gagnés par la gangrène, pour prescrire une médication énergique, qui est devenue nécessaire pour nous en préserver ?

GEORGES CAHEN.

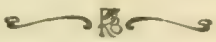

LA VIE LITTÉRAIRE

Nos poètes.

[illegible] — ANDRÉ MARY. [illegible] — AUGUSTE ANGELLIER [illegible] MAURICE NOISAY [illegible] — AMÉDÉE PIGAVET. [illegible] — MAURICE FOUCHET. [illegible] — HENRI VANDEVELDE. [illegible] — EMILE DESPAX. [illegible] — ALCIDE BERGÈS. [illegible] — HECTOR BENNEVAL. [illegible] — MARCEL MARTIN. [illegible] — EUGÈNE MARCHAND. [illegible] — CHARLES DERENNES. [illegible] — [illegible]

Nos poètes sont très originaux. Ils ont presque complètement renoncé à écrire, comme Fernand Gregh, de mauvais vers. Faire des poèmes, cela est très démodé en poésie, on fait maintenant de la métaphysique...

Il y a encore quelques bons poètes que l'inspiration visite avec une aimable facilité. Voici Charles Derennes ou Émile Despax... Mais ne parlons point de ces jeunes chanteurs de mille vieilles choses incessamment chantées... Aujourd'hui, il faut être théoricien si l'on est poète. Émile Despax et Charles Derennes n'ont peut-être pas de doctrines.

M. Jacques Roussille, lui, a une doctrine. Et il l'expose avec une conviction qui fait souhaiter que cette doctrine engendre un jour de beaux vers... *Au commencement était le rythme...* Mais nous sommes bien loin du commencement... M. Jacques Roussille nous y ramène sans quitter le temps présent. Toutefois il grimpe sur les hauteurs, sur des hauteurs très hautes, sur les sommets.

M. Jacques Roussille est très mécontent du positivisme contemporain qui s'est méchamment opposé à l'antique idéalisme. Et il croit que la raison de l'anarchie scientifique actuelle gît dans le mépris que nous professons pour la métaphysique. Il accuse même le positivisme contemporain de ne tenir aucun compte de la relativité du savoir et il accuse la science de n'avoir su « ni déraciner le désir de croyance, ni justifier la foi. » Enfin, les religions elles mêmes se sont rabougries et ont subi l'influence du positivisme...

Heureusement, les poètes...

Oui, les poètes guidés par les théoriciens ont à tâche de corriger tout cela, de rebâtir une croyance, de rafistoler, si j'ose dire, une morale, (etc.). M. Adolphe Lacuzon qui est un peu, avec une noble gravité, le prophète des temps nouveaux de la métaphysique poétique. M. Adolphe Lacuzon a prononcé : « Les Tables de la loi nouvelle s'offrent toutes blanches. La poésie pourrait y écrire des hymnes. » M. Jacques Roussille s'est proposé de vulgariser cet aperçu. Pour lui, « la poésie est l'expression dernière des plus hautes croyances et une étroite solidarité devrait l'unir à la foi reconquise. » Je veux bien, mais comme dit M. Izoulet : il faut préciser.

Précisons.

M. Jacques Roussille, étudiant la volonté de création décide :

La mission de la Poésie est de dégager de tout le savoir d'une époque son eurythmie [illegible] et de la faire entrer en rapport, dans une [illegible], avec l'universelle harmonie, dont la [illegible] avec [illegible] intellectuelle nous est interdite.

Peut-être n'avez-vous pas compris ! C'est que nous entrons dans la métaphysique... Alors, relisez, relisez à haute voix... On finit toujours par se persuader que l'on comprend. Et ne croyez pas que ce soit là

du verbiage. C'est le fondement même de *l'intégralisme* dont, au surplus, voici les principes dans leur nudité que, pour ma part, j'aimerais un peu plus éblouissante :

1. La Poésie réalisée est la forme transcendante du savoir.

2. La Poésie, phénomène subjectif, est la volupté de la connaissance.

3. La Poésie est infiniment perfectible, c'est une création perpétuelle.

4. La création poétique est une intégration, non une synthèse.

5. Le symbole poétique intègre la connaissance en puissance; le rythme, facteur émotif, l'identifie à la vie psychique et crée la Poésie.

Je suis émerveillé : c'est l'effet de la métaphysique. Naturellement je ne vais pas discuter avec outrecuidance, car, je ne sais pour quelle cause, il y a deux ou trois de ces principes que je ne distingue pas très bien. Du moins, il me semble que le sens du troisième commandement du Dieu intégraliste ne m'échappe pas complètement. Mais je n'accepte pas du tout ce commandement :

« La Poésie est infiniment perfectible : c'est une création perpétuelle. »

Création perpétuelle n'a jamais été cause de perfectibilité. Un homme du temps de Socrate n'était pas moins parfait qu'un homme du temps de M. Fallières. Et les tragédies de Racine ne sont peut-être pas plus parfaites que celles de Sophocle...

Mais enfin, M. Jacques Roussille ne doute pas de l'avenir des poètes. Ils ne disparaîtront pas puisque le rythme est éternel...

Nous sommes aises de le savoir. Et convenons que si M. Jacques Roussille exposant ces doctrines a le sérieux d'un métaphysicien, il a plus de logique que n'en ont beaucoup de métaphysiciens. Son « essai » est fait pour intéresser beaucoup d'esprits curieux à l'intégralisme. Ce mouvement « intégraliste » n'est pas méprisable, la volonté s'y révèle de renouveler la poésie qui s'attarde à répéter perpétuellement les mêmes chansons, à l'amplifier, à l'exalter, à la régénérer...

Mais c'est trop disserter. Comme ces députés qui refusent de condamner ou d'approuver un ministère d'après ses principes, et disent : « nous l'attendons à ses actes! » les critiques, les lettrés, prêtant une juste attention aux intégralistes découvreurs de formules, passionnés de métaphysique, discutant et peut-être — prenons y garde — ergotant... sont d'autant plus impatients de les juger d'après leurs œuvres. Jusqu'ici ils nous ont gratifiés de plus de théories que de poèmes. Chaque chose a son temps. Et il est même plus naturel à la création littéraire que les théories se dégagent des œuvres au lieu de les précéder et de les déterminer... Peu importe. Il nous faut maintenant de grands poèmes intégralistes, puisque intégralisme il y a... Il ne nous faut plus que cela.

Hélas! nous n'empêcherons pas les poètes de disserter. M. Florian Parmentier écrit des développements abondants mais pauvres sur la *Physiologie morale des Poètes*. M. Florian Parmentier pense les mêmes choses que M. Jacques Roussille, mais il les pense moins philosophiquement, plus candidement. S'il laisse la philosophie, il est médecin ou physiologiste. Et il atteste avec une candeur qui le rend tout à fait sympathique.

« Le surmenage cérébral que supportent les organisations qui y sont les moins propres, exacerbe les sensations, donne aux nerfs constamment en vibration une sensibilité aiguë et un empire qui va à l'encontre de la volonté et de la force d'âme. »

Autant dire que beaucoup de jeunes gens s'imposent d'être poètes, qui seraient plus naturellement épiciers, et se rendent malades sans parvenir à écrire de beaux vers.

Quoi qu'il en soit, M. Florian Parmentier déplore la diminution de la bonté d'âme. Cette diminution provient « des besoins organiques de l'homme, lesquels pour être satisfaits exigent la violence, le vol, le meurtre,... la concupiscence. » Florian Parmentier se voile la face... Alors la bonté est en fuite, la sincérité absente : et voilà la poésie corrompue. Florian Parmentier est désolé de cette corruption, car il veut que le poète ait une mission sociale, prêche l'idéal et la dignité de l'homme.

Florian Parmentier est une belle âme. Mais on souhaiterait que ses idées fussent plus fortes et qu'il fût davantage l'ennemi du galimatias...

Obéissez à ces théoriciens, ne gardez que leur inspiration qui est excellente et verbeuse. Ils exercent une influence, n'en doutez pas. Ils font pénétrer en beaucoup de poètes le goût de la métaphysique ou du moins de la dissertation.

Voyez ce jeune poète, Georges de Palandrie, qui publie quelques poèmes réunis sous ce titre prétentieux : *Stabat virgo dolorosus*. M. Georges de Palandrie a les soucis qui obsédaient naguère Auguste Dorchain à l'âge ingrat de la puberté. Il a les mêmes soucis exactement. Mais relisez, si vous en avez le loisir, relisez les vers qu'écrivait alors le virginal candidat à l'Académie, vous vous rendrez compte que, si ses pudiques angoisses étaient profondes, leur expression était très simple dans sa douceur. M. Georges de Palandrie ne fait pas seulement, lui, une analyse gémissante et inquiète. Il veut que son analyse soit savante et minutieuse. Et pour qu'il ne manque rien à cette précision nécessaire chaque

partie du livre est précédée de notes explicatives analogues à celle-ci.

« Première cristallisation. Dissociation initiale des puérilités. Essai inconscient de systématisation nouvelle [illegible] Mélancolie active. »

ou dans le goût de celle-ci :

Deuxième cristallisation. Efforts conscients. Impossibilité que la réflexion reconnaît de sauver la continuité de la vie personnelle... »

Heureusement, M. Georges de Palandrie ne songe pas toujours, toujours à mettre en vers... l'impossibilité que la réflexion reconnaît de sauver la continuité de la vie personnelle... et certains de ses vers ont une triste douceur charmante.

Il lui arrive aussi d'écrire :

« Dans l'engourdissement mat des palmes
Rampent virides serpents et rêves de serres chaudes
— J'attends, j'attends, j'attends l'amour, oh! c'est un bien long pervigile. »

« 30 juillet 1903. »

Heureux ceux qui peuvent admirer toujours et voient partout de la nouveauté! Plus heureux encore si c'est dans les poèmes qu'ils sont aptes à voir constamment cette nouveauté! J'ai lu les *Jeunes Fleurs* de Fagus. Je n'apercevais pas tout d'abord cette nouveauté. Mais la préface indique que la plupart « des exercices poétiques » que ce livre contient datent de dix ans. Il y a dix ans, leur nouveauté était entière. J'ai vu là de la dextérité, du talent et même de la conviction. J'y ai deviné une aimable ironie. Et si ce sonnet — c'est un sonnet! — ne vous apparaît pas comme une aimable caricature de certains poètes et de certains précédés de poésie, c'est que nous n'avons pas les mêmes principes pour juger les poèmes, les poètes, et en particulier le spirituel Fagus. Mais voici le sonnet — c'est un sonnet — un sonnet accompli jusqu'au dernier vers avec tant d'autres — parce que nous appelons, nous autres, un vers — libriste exaspéré.

MORALE.

[illegible]
Dormir, et que dormir être mort; transe intime,
[illegible]

O railleur Fagus! à qui le dites-vous! Combien [illegible] *Schumann*, et d'autres poèmes aussi, mais à la vérité, je ne sens pas ce que la liberté absolue du rythme et de la rime *ajoute* à la poésie. Je ne le sens pas en lisant *le Pain quotidien* d'Henri Vandeputte ou le *Vaisseau solitaire* d'Edgard Malfère. M. Edgard Malfère croit devoir nous avertir, au début de son livre, que la plupart de ses vers ont été écrits à Bruxelles, mais on ne discerne pas du tout ce qu'ils ont de particulièrement bruxellois. Rien ne permet de distinguer s'ils ont été écrits à Bruxelles ou dans le Congo belge. Ils sont, mon cher poète, d'un excellent jeune homme, qui a les inquiétudes et les fièvres de tous les jeunes gens, même de ceux qui n'écrivent pas à Bruxelles, — et un peu d'orgueil. Et toutes ces impressions banales, encore qu'assez fortes, paraîtraient peut-être plus fortes et moins banales si elles étaient exprimées avec l'aide de la prosodie traditionnelle tout simplement. Quoi dans les *Tourments* de Martial Martel, avec une préface de Camille Mauclair ? des épigraphes de Nietzsche ? Des riens gentils et de petites choses jolies? Quant à Maurice de Noisay, jeune symboliste vieillot, il a quelquefois des rêveries bien prétentieuses, des épigraphes de Nietzsche, parfois de la grâce. Et après!

Mais que dire des poètes innombrables qui écrivent bourgeoisement des vers de douze pieds et qui riment — ou bien ont cette supériorité de ne pas prétendre nous en faire accroire avec les prestiges d'une métrique nouvelle pour traduire des idées ou des sentiments sans âge?

J'ai apprécié la gravité correcte et peut-être froide des vers puisés aux sources philosophiques grecques par Auguste Angellier. [illegible] clarté sans éclat, sans chaleur. J'ai lu avec quelque impatience les vers de M. Albert Reggio, dont le style est contourné, parfois incompréhensible, avec heureusement quelques négligences aimables. Il n'y a rien dans les *Incertitudes* de M. Adolphe Liéby. Ces incertitudes ne méritaient guère d'être rapportées en vers, ni en prose. M. Hector Bonnenfant est toujours bon enfant, mais rarement Hector. Quelques-uns de ses poèmes sont d'une agréable fadaise sentimentale. M. Maurice Fouchet nous ramène à André Chénier. C'est un parnassien peut-être, mais il sait le grec, ma sœur. Il nous parle de Phoibos, de Zeus, de Kronos, de Kypris. Homère l'avait dit avant lui. Mais il n'oublie pas les Latins : Tullie, Messaline, le Cirque. Tout cela d'un art assez sûr. Et il y a en outre des inspirations modernes. Mais ne fuyons pas les [illegible] d'André Mary. Les sentiers sont un peu près du sol et peut-être sont-ils trop près du sol. André Mary est un poète assez mol. Il a parfois un vif sentiment de la nature. Parfois monte de ses vers une bonne odeur de terre campagnarde. Ici de la grâce. Ici de la joliesse. Là de la

mièvrerie. Partout une agréable bonne volonté. Faut-il être un critique sévèrement attentif? Voici un quatrain qui n'est pas plus malheureux qu'un autre.

Comme un *mélancolique* et *merveilleux* tocsin,
Les filles, *chaudes* fleurs *lasses*, près des fenêtres
Qu'ont ouvertes les vents *lascifs*, écoutent naître
Les *orageux* désirs qui grondent dans leur sein.

Quatre vers. Six épithètes. N'y en a-t-il pas cinq d'inutiles?

Mais Amédée Prouvost, comme André Mary, est adroit à écrire des vers mélodieux. Son inspiration n'est pas très profonde. Elle est gracieuse. Elle est prudente. Elle se surveille. L'exaltation n'est point le fait d'Amédée Prouvost, poète attrayant et sage.

Et j'ai dessein de vous dire que nous avons parmi les jeunes gens de bons poètes. Je laisse Amédée Prouvost. J'oublie aujourd'hui Théo. Varlet. Je retiens Émile Despax et Charles Derennes. Ils sont charmants, ils sont exquis tous deux. Mais il faut de toute nécessité que l'un d'entre eux entre dans l'administration et n'écrive plus de vers, car ils se ressemblent trop tous les deux. Celui-ci empêche qu'on ne goûte complètement celui-là. Et celui-là nous gêne pour que nous admirions l'ardeur inspirée de celui-ci. Ils ont mêmes maitres littéraires et mêmes amis. Ils sont tous deux des petits romantiques de notre temps. Et ils adressent tous deux des poèmes identiques à François Jammes. Je voulais les comparer. A quoi bon? Le temps passe. Peut-être que déjà d'autres poèmes ont paru, qu'il faut lire et qui nous enchanteront une heure. Mais j'aime les vers d'Émile Despax et de Charles Derennes. Vers faciles de poètes faciles. Ces jeunes gens souffrent. Oh! ils exagèrent bien leur souffrance. Ces jeunes gens aiment. Ah! ils exagèrent bien leur amour. Ces jeunes gens chantent leurs souffrances et leurs amours. Et ces jeunes gens célèbrent Victor Hugo. Et leurs vers sont jeunes, et ils sont amples, et ils sont mélodieux. Et notez-le, ils disent si bien des choses si simples qu'on a envie d'en retenir quelques-uns. Charles Derennes gémit sur l'*Exil des Poètes*.

Les hommes absorbés par leurs plaisirs serviles,
Sans nous couvrir de fleurs nous chassent de leurs villes.

Non cela n'est pas vrai; au reste les poètes sont tellement nombreux! Mais Charles Derennes ajoute avec cruauté :

Nous ne bercerons plus leurs peines de nos chants,
Ils sont trop laids, ils sont trop vils et trop méchants...
Et bientôt viendra l'heure où les derniers poètes,
Ceux qui toujours épris des cadences parfaites,
Ont gardé le souci voluptueux de l'art,
S'en iront de concert rechercher quelque part
Sous l'azur délicat d'un ciel d'Ile de France
Des prés pleins de parfums, des bois pleins de silence.

Charles Derennes convie près de lui André Rivoire, Charles Guérin, Léo Larguier, Francis Jammes... Il ajoute sérieusement :

Les hommes, au delà des murs, vivront leur vie,
Nous raillant, mais au fond pleins de rage et d'envie.
A nous voir simplement et saintement heureux
Nous sourirons, avec quelque pitié pour eux...
Mais de peur des intrus et qu'à la dérobée
Quelques lourdauds sournois et l'échine courbée
Sous les arbres du parc, la nuit, s'étant glissés
Ne viennent ternir nos beaux rêves tissés
Par des rayons de lune et des fils de la Vierge,
Nous pourrons prendre Fernand Gregh comme concierge...

Ce concierge, n'introduirait-il pas l'ennemi dans la place?...

Voilà donc des poètes qui ne réforment pas la société et ne chantent pas la loi des retraites aux vieillards et aux invalides. Ils se chantent eux-mêmes. Ils ont bien raison. Ils sont si gentils! Dommage que les poètes soient si nombreux et que l'un chasse l'autre...

J. Ernest-Charles.

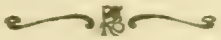

L'ANTINOMIE SOCIALE

De tous les problèmes qui s'imposent à l'heure présente, il n'en est pas de plus complexe, ni de plus difficile à résoudre, en même temps que de plus urgent et plus grave, que la question sociale, car si tout le monde est d'accord pour souhaiter l'introduction de plus de justice dans la société et, par conséquent, de bien-être pour tous, des divergences se déclarent touchant les moyens d'y parvenir. Tandis que les uns, ce sont les économistes, optent pour la liberté dans l'ordre économique, les autres, les socialistes, demandent à l'égalité, égalité de fait, le remède à tous nos maux. Il en résulte que pour être prise non plus seulement au sens juridique et pour ainsi dire négatif, où la *Déclaration des Droits de l'homme* tient cette dernière, mais dans une acception réelle et vraiment positive, la scission s'introduit entre ces deux vocables de liberté et d'égalité, qui sont inscrits au fronton de tous nos monuments publics sous l'égide de la fraternité. Ils deviennent, en quelque sorte, suivant l'expression de M. Edouard Rod, les deux pôles autour desquels gravitent les systèmes de réformes. Comme tels ils s'opposent en un conflit tragique.

Qu'est cette opposition? Est-elle irréductible ou non? Dans le premier cas, quel parti prendre et, dans le second, comment en concilier les termes? Voilà les questions qui nous sollicitent, qui nous pressent et que je voudrais examiner, puisque de leur solution dépend la conduite à tenir en cette importante matière.

I. — Le Conflit de la liberté et de l'égalité

Les économistes qui, au XVIe siècle, s'avisèrent de constituer une science de la richesse, non plus « privée », comme l'envisageait Xénophon, mais « politique », l'affranchirent des idées religieuses, qui en avaient empêché la formation jusqu'à ce jour, pour avoir considéré la fortune comme négligeable, sinon comme funeste, suivant la lettre de l'*Evangile*, reprise par Tolstoï. Ils la débarrassèrent, en outre, des idées morales, qui l'avaient non moins entravée, s'il est vrai que, sous leur empire, Aristote condamnait le prêt à intérêts, tout comme plus tard un Saint-Thomas d'Aquin, et que Platon allait jusqu'à bannir le commerce de sa *Republique*. Quand, après y avoir sombré tout d'abord, ils furent revenus de l'erreur mercantile, qui fait consister la richesse uniquement dans la monnaie, dans les espèces d'or ou d'argent et prescrit, par suite, des mesures restrictives pour ne les pas laisser sortir du royaume tout en les y attirant, les économistes ne tardèrent pas à s'apercevoir de ce que les Anglais, ce peuple utilitaire par excellence, découvrirent les premiers, à savoir que la libre concurrence, autrement dit la liberté, est le principal facteur de la fortune publique.

Aussi bien, depuis Adam Smith, qui, dans son grand ouvrage sur *la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, réunit en un corps les doctrines tant de ses prédécesseurs, — parmi lesquels il faut compter les physiocrates, — que de ses contemporains, — les Hume, les Condillac et les Mirabeau, — les économistes orthodoxes, comme on dit, sont les partisans résolus de la liberté au maximum, c'est-à-dire de l'abstention absolue des pouvoirs publics, pour tout ce qui ne relève pas du gendarme, dans les affaires des particuliers. La richesse provenant du travail, ils estiment, selon Darwin, que l'émulation, que la lutte pour la vie, qui, ne manque pas de s'établir entre individus abandonnés à eux-mêmes, est la meilleure condition qui soit de prospérité nationale et de progrès. L'État, qui est évidemment intéressé à ce que la masse annuelle des produits, — tant de la terre que de l'industrie, — soit la plus grande possible, doit donc, à leur sens, se borner à assurer la liberté des citoyens, en les défendant seulement contre les agressions ; il doit leur laisser faire, en un mot, tout ce qui leur plaît, comme il leur plaît, sous cette unique réserve de ne pas nuire à autrui par coups, par ruse ou par vol. De là, sous le ministère Turgot, l'abolition de quelques-unes des barrières instituées en France par l'Ancien Régime, si ce fut l'honneur de la Révolution de les abattre tout à fait. De là, aussi, le rêve de quelques internationalistes de supprimer, avec les douanes, les frontières entre États. C'est que, pour les économistes, l'État c'est l'ennemi, et le pire de tous, comme naturellement enclin à restreindre à son profit les libertés des citoyens. Si le libéralisme de M. Faguet tâche de nous en convaincre, celui de Spencer en est imbu, ainsi que l'indique surabondamment le titre d'un de ses livres, *l'Individu contre l'État*.

Pour être uniquement préoccupés du côté utilitaire des choses dans l'intérêt des nations, il ne faudrait pas s'imaginer, toutefois, que les libéraux soient indifférents à une juste répartition des biens, comme on pourrait le croire au premier abord et comme certains le leur reprochent, qui en sont persuadés. Si singulier que cela puisse paraître, ils ne subordonnent le point de vue du juste à celui du bien-être que parce qu'ils supposent que les richesses, une fois acquises, se répartissent équitablement entre producteurs par le seul jeu des lois naturelles de l'offre et de la demande, haussées ainsi à la dignité de lois providentielles. De même que Bodin croyait, en 1576, que les républiques sont ordonnées de Dieu selon un plan de nature, qui n'est autre qu'un plan divin, Adam Smith pensait encore, au XVIIIe siècle, que les lois de la production des richesses sont l'œuvre d'un Dieu bon, qui a voulu le bonheur de l'homme et le maintien des sociétés. Cet optimisme, que partagea Condorcet proclamant sa foi dans le progrès indéfini et quasi-fatal des sociétés humaines, était d'autant plus capable de faire prendre à cette école les maux de toutes sortes, qui résultent de la concurrence, comme de simples accidents, que Bentham affirmait la concordance de l'intérêt général avec les intérêts particuliers. Les économistes en tirèrent cette conclusion que la richesse des nations amène nécessairement le bien-être des individus, de sorte que le grand point, — pour ne pas dire le seul, — qui, à leurs yeux, aujourd'hui comme autrefois, mérite d'occuper les gouvernants, est d'augmenter la production d'un pays, en lui accordant le maximum de libertés économiques, tout le reste devant venir par surcroît.

Quoi qu'il en soit de la valeur intrinsèque d'un pareil système et quelques questions qu'on puisse se poser à son propos, il est évident qu'en visant à réaliser le plus de liberté économique possible et par suite le plus de liberté tout court, si celle-là entraîne toutes les autres, il va contre l'établissement de l'égalité de fait, en quelque ordre que ce soit. Il en est l'ennemi né, pour la raison qu'il revient à se confier à la nature, qui, malgré l'opinion d'Helvétius, ne connaît d'égalité d'aucune sorte, ni physique, ni intellectuelle, ni morale, dans le principe ou les conséquences. Du fait même qu'il rejette tout ce qui pourrait atténuer les inégalités naturelles, on peut dire que le libéralisme les sanc-

tionne. N'est-ce pas ce qui ressort de la crainte, avouée par Spencer et par Nietzsche, qu'en liant, tout au contraire, le sort des capables à celui de ceux qui ne le sont pas, — par le moyen des œuvres de secours, d'assistance ou de retraite, — on n'obtienne d'autre résultat que d'affaiblir les premiers sans relever les seconds? Bien plus, un libéralisme à outrance exagère les inégalités natives au feu de la concurrence, qui est une transposition dans le domaine social de la sélection naturelle. Condillac a beau s'efforcer d'en justifier les conséquences les plus choquantes par l'inégal succès du travail ou l'inégale puissance du talent, il explique plus qu'il n'excuse. Il n'en reste pas moins, en tout cas, que le libéralisme, appliqué dans toute sa rigueur, aboutit à des disparates foncières entre les hommes; qu'il accumule les richesses, — par la puissance qu'elles confèrent pour en acquérir de nouvelles, — dans certaines mains toujours les mêmes, au détriment des autres; qu'il partage finalement l'humanité, grâce aux avantages qu'elles procurent, en catégories et en classes, en castes d'argent, si l'on peut dire. Il fait ainsi de la fortune le seul signe du mérite et de la valeur, le seul titre de noblesse, qu'admettent les ploutocraties qui en dérivent, raison d'être et fierté de toutes les bourgeoisies.

*
* *

C'est contre la facilité avec laquelle, quand ils ne les approuvent pas, les économistes prennent leur parti des inégalités sociales que les socialistes s'élèvent, depuis Thomas Morus ou Fénelon jusqu'à M. Jules Guesde.

Suivant eux, tous les hommes étant métaphysiquement égaux, il n'est pas juste que les uns possèdent et pas les autres, que ceux-ci soient dans l'opulence et ceux-là dans la misère ; d'autant moins que ceux-là qui travaillent sont les « misérables », tandis que les autres, ceux qui vivent sur leurs biens, sont les « satisfaits ». L'égalité juridique ne suffit pas, il faut une égalité réelle entre les citoyens et plus tard entre tous les hommes. Chacun doit avoir sa part au patrimoine commun. Il n'y a pas de justice sans cela. Et comme, pour prendre une formule de procédure, le juste tient l'utile en état, — les biens matériels n'ayant de valeur qu'en considération des personnes, — la question préjudicielle à résoudre, et qui prime toutes les autres, est celle de l'égalité économique entre les hommes. C'est proprement ce qu'il faut entendre par la « question sociale » Il n'y en a point d'autre.

Il faut ajouter, pour être exact, que la suprématie sur toute autre considération de l'idée morale, — dégagée, notons-le, de l'élément religieux qui domine dans les communautés chrétiennes où on en trouve la première application, — est pour les socialistes non pas exclusive, mais corrélative d'un surcroît de production et, partant, d'une augmentation de prospérité nationale. Ils estiment, en effet, qu'une meilleure répartition des richesses ne peut qu'amener une organisation du travail plus rationnelle, supprimer le commerce, qu'ils jugent nuisible, et, en fin de compte, abolir la concurrence, qui pour eux est la source de tous les maux, du désordre et de la misère. Parce qu'elle est la condition de toute justice, ils pensent sincèrement que l'égalité la doit être aussi de toute prospérité, ce qui est exactement l'inverse du point de vue où se placent les économistes et les libéraux.

On en peut dire autant, et à plus forte raison, des conséquences que ce parti pris implique. L'égalité sociale n'étant possible que par l'abolition de la propriété, tant individuelle qu'héréditaire, pour tous les objets qui ne servent pas à la consommation ou aux besoins journaliers, — ce sur quoi les vrais socialistes sont et doivent être d'accord, depuis Karl Marx ou Engels jusqu'à MM. Georges Renard ou Jean Jaurès, — l'expropriation ou socialisation de tous les moyens de production, qui en dérive, rendrait l'État maître souverain non seulement de la terre, des machines, des outils, en un mot du capital productif, mais aussi, et par contrecoup, du travail qu'il se trouve chargé d'assurer, de commander, de répartir et surveiller, comme il l'est d'en distribuer les produits.

Sans discuter pour le moment les avantages ou les défauts pratiques d'une pareille organisation, il va de soi que c'est la mort de toute liberté.

Cela est indubitable dans la société collectiviste, où les services devraient être rémunérés proportionnellement au temps dépensé, — indépendamment de la qualité des tâches, — en « bons d'heure-travail » et les objets étiquetés suivant cette mesure. La nécessité ne manquerait pas alors de s'imposer à l'État de réquisitionner les citoyens au profit des industries les plus pénibles et les moins favorisées ou plutôt, et par suite, d'enrôler chacun, de gré ou de force, suivant ses capacités, dans l'intérêt même de l'équilibre économique, c'est-à-dire de la balance de la consommation et des produits, qui ne pourrait plus s'établir toute seule comme en régime libéral par l'oscillation des prix, suivant la loi de l'offre et de la demande. Cela est tout aussi certain, bien que le despotisme en soit moindre, du socialisme d'État ou de la chaire. Pour être mitigé, pour laisser subsister la monnaie et, par conséquent, la variation des salaires en raison inverse de la demande et en raison directe de l'offre, — ce qui permet d'éviter la réquisition, par la prime accordée aux besognes délais-

sées, — il n'en est pas moins destructeur de liberté par tout ce que comporte de contrôle incessant et de pouvoir illimité sur la consommation la remise intégrale de la production aux mains du gouvernement. Encore faut-il remarquer que le peu qu'il en laisse est obtenu aux dépens de l'égalité, ce qui achève de prouver qu'elle est bien la ruine de la liberté.

C'en est la ruine, parce que le socialisme consacre l'omnipotence de l'État sur l'individu, non seulement en matière économique, mais dans tous ses actes et toutes ses pensées. Il aurait en effet une action indirecte sur les idées, et à plus forte raison, sur la conduite par toutes les choses, les commodités, les moyens de propagande et de diffusion, dont ce qu'il y a de plus immatériel au monde ne peut se passer, si tant est que la liberté de l'esprit a sa condition et sa répercussion dans le monde physique. Au surplus, le domaine de la pensée elle-même n'est assez séparé de celui de l'action, ainsi que le fait excellemment remarquer M. Edouard Rod « pour qu'ils puissent être gouvernés par des règles tout à fait différentes » et qu'une fois libre de penser les hommes ne veuillent toujours être libres d'agir. L'autoritarisme est tellement de l'essence des systèmes socialistes qu'ils tendent tous plus ou moins à se transformer en une sorte de théocratie sans Dieu, à déifier l'État ainsi que le rêvait Enfantin après Saint-Simon, qui n'hésitait pas à assigner pour principal but à la politique « de tenir les passions courbées sous le joug ».

Il n'en peut être autrement, pour cette raison que l'égalité répugne à la nature, s'il est vrai que — les hommes étant foncièrement inégaux, de corps, d'esprit, de talent et de volonté, — on ne la leur peut imposer que par force et la maintenir que par contrainte. L'omnipotence de l'État, pour ne pas dire sa tyrannie, est la seule garantie efficace contre un retour à la nature; la seule puissance qui soit capable d'assurer le respect de cette convention, ou contrat social, qui consiste à empêcher les forts d'empiéter sur les faibles; le seul régulateur enfin qui soit propre à répartir les produits « à chacun suivant ses œuvres ». Aussi n'est-il point de socialisme qui ne soit étatiste, donc radicalement hostile à la liberté, au point que c'en est pour l'ordinaire le signe distinctif.

*
* *

Dans la pratique, l'égalité exclut la liberté, comme celle-ci exclut celle-là, de sorte qu'il est impossible, sans rabattre de leurs exigences, de les concilier autrement qu'en rêve ou en « utopie », suivant le titre donné par Thomas Morus à ses visions d'avenir.

L'anarchie, qui n'emploie les moyens violents qu'en vue du plus pur communisme, ne réussit à s'en procurer l'illusion qu'en s'appuyant sur deux postulats : l'égalité et la bonté primitives de l'homme. Bakounine, Kropotkine et leurs disciples supposent, en effet, à la suite d'Helvétius, que les hommes sont, sinon identiques, du moins égaux de nature et, ensuite, qu'ils naissent bons, ainsi qu'après Diderot, Jean-Jacques en a persuadé le monde. Ils pensent non seulement que les inégalités intellectuelles, morales, physiques même, qui divisent présentement l'humanité, proviennent des différences de position ou d'éducation, c'est-à-dire de la civilisation, mais que les oppositions, les méchancetés, les crimes et les haines lui sont tout aussi imputables par les restrictions qu'elle apporte à la liberté, ce qui est une réédition de la théorie du « bon sauvage », chère à Tolstoï. Dès lors, — voyez comme c'est simple, — pour rétablir l'égalité avec l'accord entre les hommes, il suffit de revenir en arrière, de supprimer les États, les gouvernements et, par suite, toutes les institutions sociales qu'ils nécessitent ou protègent, comme autant d'instruments de servitude, lois, cours, tribunaux, armées, polices et propriété. Il suffit de leur rendre, en un mot, la liberté pleine et entière, sans danger qu'ils en abusent ou s'en servent pour créer des inégalités nouvelles, puisque, au contraire, l'homme ne devient mauvais et divisé que par les obstacles que la société lui oppose. Ces doctrines libertaires, — et non plus seulement libérales, — qui rejettent toute règle et tout pouvoir, quels qu'ils soient, non pas même comme superflus mais comme nuisibles, empruntent leur nom de « nihilisme » ou d' « anarchie » à cette suppression radicale de tout moyen de gouvernement, de coercition ou de contrôle, qui en fait le fond, tant il est vrai que pour leurs adeptes, je ne veux pas dire leurs apôtres, la liberté et l'égalité sont solidaires de la bonté native de l'homme.

Par malheur, outre que l'égalité primitive entre les hommes est une supposition toute gratuite, leur bonté foncière est une chimère, démontrée, hélas, par les faits, car, enfin, si tous les hommes naissent égaux et bons, on ne s'explique guère comment les inégalités et les divisions ont pu s'introduire dans la société, qui est leur œuvre, non plus qu'on ne comprend qu'un bon arbre puisse produire de mauvais fruits. Ils sont si peu bons de nature que, fût-elle réalisable et réalisée, l'égalité ne manquerait pas d'être aussitôt détruite qu'établie, sous les coups d'une liberté sans réserve. Au vrai, toutes les expériences qui furent tentées d'une société sans organisation ni pouvoir échouèrent piteusement. Rien n'est plus proche du spectacle, que MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves en ont donné dans la *Clairière*, que l'échec de l'essai qu'en fit Owen.

L'égalité et la liberté forment donc bien une anti-

thèse et une antithèse à laquelle on ne peut échapper, car, s'il est impossible de les concilier, il ne l'est pas moins de se passer de l'une et de l'autre à la fois, comme le souhaitait Auguste Comte et comme le prônent, après, et d'après lui, ses disciples de l'école historico-physiologique, qui les proscrivent toutes les deux. Ils arguent pour s'en autoriser, de la comparaison, qu'ils ont imaginée, de la société à un organisme, colonie de vivants, où les êtres, que sont les cellules, se subordonnent en une hiérarchie implacable sous des lois inflexibles. Sans examiner, ici, la valeur de cette assimilation, il n'est que trop clair que pour la consommer on doit bannir de la société toute égalité et toute liberté. Aussi bien, le rêve de ces sociologues est-il d'enfermer, pour ainsi dire, chaque individu dans sa boxe ou sa case, de l'assujettir à son rang, de l'astreindre à un travail déterminé, sous la direction, le contrôle et la surveillance des hommes supérieurs, en l'espèce des savants ou, en d'autres termes, de l'Académie des sciences faisant fonction de cerveau, comme Renan en caressait l'espoir.

Une telle organisation, quelque harmonieuse qu'elle puisse être, — nous ne parlons ni de sa viabilité, ni de son efficacité, — irait à coup sûr — et c'est le grief le plus grave qu'on puisse lui adresser — contre la fin la plus évidente des sociétés, qui est le bonheur de leurs membres, puisqu'apparemment nous n'avons soif de justice sociale que relativement à lui. Il ne saurait y avoir de félicité d'aucune sorte dans un esclavage, que ne compense même pas, — pour relative qu'elle soit, — la consolation d'un traitement égal pour tous, ou dans une inégalité de condition, que ne corrige, en aucune mesure la joie de se sentir son maître.

*
* *

L'égalité et la liberté, prises dans toute leur extension, et non plus seulement du point de vue économique, sont bien, en définitive, les deux termes d'une antinomie qui s'impose inévitablement à notre conduite et, par elle, à notre réflexion. Cette antinomie, au reste, en cache une autre plus profonde, l'antinomie de la justice et de l'intérêt, de la morale et de la nature, — celle-là même qui éclata, dans l'antiquité, avec les philosophes, proscripteurs du commerce par souci du juste et, plus tard, avec le christianisme qui condamna la richesse au nom de la vertu, — mais ramenée, de nos jours, si on peut dire, dans le domaine des préoccupations matérielles.

PAUL GAULTIER.

L'ÈRE DE LA BRUTALITÉ

La campagne que mène l'Allemagne contre la France, depuis un an, est d'une incroyable brutalité. Jamais gouvernement ne montra dans les exigences de ses chefs, les intrigues de ses agents, dans son obstination et ses caprices, plus d'arrogance ni d'impudence. La France néglige les piqûres d'amour-propre, fait des concessions préjudiciables à ses intérêts : l'Allemagne ne daigne en prendre acte que pour réclamer de nouveaux sacrifices !

Qu'une si discourtoise méthode est caractéristique ! Et qu'elle nous entraîne loin des temps de la *guerre en dentelles*, où, sur le champ de bataille, les partners se saluaient : « Messieurs les Anglais ! Tirez les premiers. »

C'est la méthode bismarckienne, dans toute son âpreté. Et, il faut l'avouer, si elle est à ce point dénuée de formes et de scrupules, c'est qu'elle est appliquée — par des hommes d'État d'une rudesse notoire — à la réalisation d'ambitions exorbitantes et hasardeuses.

Serait-ce un paradoxe de soutenir que cette même brutalité se manifeste, heureusement atténuée, dans les rapports de nos contemporains entre eux ? Il ne le semble point. Il suffit de considérer les mœurs qui s'introduisent dans le pays de plus ancienne culture et de plus délicate urbanité, dans la France même.

On accordera sans peine que toute politesse est exclue de notre vie publique. Jamais la nation ne fut, autant que de nos jours, divisée et animée contre elle-même. C'est un fait d'observation courante que les partis religieux, bien que le nombre de leurs fidèles ait diminué, ont conservé leur discipline, leur passion, leurs mutuelles haines. Réduites à quelques membres, les factions dynastiques n'en sont que plus irréconciliables. De formation récente, les partis sociaux ne le cèdent à nuls autres par l'exaspération. Tous ces groupements se combattent sans trève ni merci ; quotidiennement, dans leurs journaux, ils s'injurient de façon ignominieuse.

Chaque petite ville comprend quelques clans ennemis. A aucun prix ils ne se fréquenteraient les uns les autres. De sorte que toute vie mondaine y est à peu près disparue. Lorsqu'un incident les met aux prises, ils emploient sans vergogne les pires armes : la grossièreté, la calomnie. On sait le ton malpropre qui domine dans les meetings et sur les affiches en temps d'élections. Quelque mésaventure conjugale est-elle survenue à un candidat Férocement, ses adversaires le rappellent. Dans certaines circonscriptions, de nombreuse bourgeoisie, et de bien-être général, qu'on croirait acquises à la bienséance, l'effigie du vaincu est portée sur un âne, de village en village, traînée dans la boue, et finalement brûlée sur une place publique !

La vie privée ne présente plus cette sécurité, et par suite cette mansuétude, dont elle n'était point dépourvue en des temps moins troublés. Les candidats, qui briguent, par nuées, les fonctions libérales, ne s'attardent pas à s'aider les uns les autres. Et bouleversés par l'extension des relations internationales et la concurrence mondiale, ébranlés par des crises, le commerce et l'industrie forment des carrières singulièrement agitées, difficiles, d'où l'aménité et la courtoisie sont trop souvent exclues.

Dans la lutte quotidienne, exténuante, le souci du bien d'autrui, les simples égards sont une anomalie. La courtoisie devient même une faiblesse. Maintes personnes, en effet, la reconnaissent, en montrant un sans-gêne plus révoltant des exigences plus excessives. Il est prudent aussi de ne montrer à ses aînés qu'une déférence tout extérieure. Car, menacés par la montée des « jeunes », ces « arrivés » cherchent à tirer parti de leur inexpérience, quand ils ne songent point à décourager leur effort.

Si certaine douceur est une inaptitude à la vie sociale, les formes par où elle se manifeste, la politesse, sont l'objet de sincères dédains. Il y a quelques années, dans une grande ville de province, vivait un Commissaire Central fort important, mais d'esprit assez court. Chaque matin, il se rendait au Cabinet du Préfet, pour y déposer son rapport, et y recueillir les informations qu'y envoyaient les commissaires spéciaux, plus astucieux, et les correspondants politiques. — « Une élection législative a eu lieu hier, dans tel arrondissement, demanda-t-il un jour? — En effet, et c'est M. C. qui l'a emporté. — C.? Ah oui! je le vois souvent au café. Il parle à tout le monde. Il est débraillé, sans façons : C'est un bon républicain. Mais quel était donc son concurrent? — Un républicain aussi, M. M., le conseiller général... Comment, vous ne le connaissez point?... C'est un ingénieur qui dirige une grosse exploitation, un homme cultivé, toujours fort correct. — Eh! réplique le Commissaire d'un ton profondément dédaigneux! Je vois ça : *quelqu'un de bien mis, de bien élevé : ça frise le clérical!* »

Si certaine brutalité, mal dissimulée sous des dehors faciles et vulgaires, paraît la caractéristique de l'homme d'aujourd'hui, le bon ton, l'urbanité devraient être l'apanage des gens qui se désintéressent de l'activité contemporaine, des gens du monde?

Hélas, ce monde s'est bien diminué. Ce n'est plus une aristocratie de cour, en possession de hautes charges, informée par sa prépondérance même des grandes questions qui se débattent, d'intelligence souple et avertie. C'est une caste confinée dans l'oisiveté, éloignée des classes laborieuses, qu'elle méprise, sans aucune chaleur de cœur. Elle a perdu les contacts et les clartés qu'elle avait de tous et de tout. Son horizon s'est borné et ses idées sont devenues préjugés. Comment aurait-elle cette ouverture et cette prestesse d'esprit qui animaient l'exquise politesse du XVIIIe siècle?

A-t-elle même l'entente du bon ton, l'élégance des manières? Songez que chez elle le goût des plaisirs de l'esprit a fait place à la recherche des sensations physiques. Les plus louables sont celles qu'elle demande au sport. Car l'automobilisme a conquis ce monde désabusé. Or l'automobilisme n'est point une école d'affinement. Il confère plutôt la robustesse et la rudesse. Aussi voit-on dans les salons la brusquerie fort en honneur. C'est par elle que les femmes pensent piquer les hommes, comme elles se flattaient jadis de les séduire par un subtil badinage. A ce jeu, leurs partners sont tout prêts à répondre par quelque brutalité.

Il vous est arrivé de rencontrer une jeune fille, de santé frêle, à qui les sports sont interdits. N'avez-vous point remarqué la finesse [illegible] de ses traits, la grâce de ses gestes, le charme de l'intonation, et comme une nuance de réserve jusque dans l'enjouement sied à sa séduisante distinction et trahit une sensibilité prompte à s'émouvoir? Voyez ses sœurs, exercées aux sports : Ne craignez-vous point que la hardiesse du maintien, la désinvolture des gestes et des propos ne soient chez elles le signe d'une fâcheuse jactance?

Si les conditions de la vie moderne conspirent à l'épanouissement d'une certaine brutalité, on aurait pu croire que la diffusion de l'instruction le contrarierait. Malheureusement, il n'en est rien. Car le développement de l'intelligence n'entraîne point celui de sensibilité. Et la sympathie, la courtoisie qu'elle suggère, ne s'enseignent point *ex cathedra*. Elles sont innées, et veulent être développées par une éducation spéciale et attentive.

L'instruction n'implique pas même la culture générale. Et nous savons combien les esprits initiés à la fois à l'œuvre précieuse des Lettres et aux grandes découvertes des sciences, curieux de pures jouissances intellectuelles, sont rares à notre époque. Ils le sont autant parmi les hommes que parmi les femmes, à qui le régime en faveur dans les couvents a jusqu'ici défendu toutes prétentions intellectuelles.

C'est que, le plus souvent, chez les hommes, l'instruction est utilitaire, technique. Même poussée à outrance, elle ne forme point des humanistes, elle façonne des spécialistes. Or qui ne connaît le pédantisme des techniciens? Ils n'ont estime et confiance qu'en la méthode, en la science qui leur appartiennent en propre. Aucune autre activité intellectuelle ne les intéresse. Et ils jugent d'ordre inférieur ceux qui s'y vouent. Qui ne s'est diverti de la magistrale suffisance déployée, il y a quelques mois, par certain de nos philologues? De même un savant prend en pitié le sociologue, qui juge sans portée l'écrivain, dont le dédain, en retour, s'applique souvent à la société entière!

Par une ironie singulière, de même que la civilisation, en accroissant l'originalité des peuples, et en multipliant leurs intérêts, rend plus nombreux entre eux les malentendus et les conflits, de même, l'instruction, en différenciant les esprits, les rend plus difficilement compréhensibles les uns aux autres!

Ne condamnons pas, cependant, un temps où règne la brutalité. Qui ne le préférerait à l'ordre social ancien, où la floraison d'une aristocratie résultait des soins contraints et résignés d'une innombrable humanité laborieuse? Sans doute, à l'heure actuelle, la lice étant ouverte à tous, la foule s'y rue avec une sauvagerie mal réprimée et mal dissimulée. Et les hommes les plus scrupuleux, comme les peuples les plus affinés, menacent d'être écrasés. Mais cette mêlée est sans doute bien près du paroxysme. Ceux qui en souffrent dans notre France, aimable et policée malgré tout, sont légion, et ils protestent. Un ordre nouveau s'établira peu à peu. Nos petits-neveux verront sans doute refleurir parmi les hommes et parmi les nations une bienveillance inédite.

Elle s'exprimera en une politesse moins cérémonieuse et moins déliée, peut-être, que l'ancienne et exquise politesse de cour. Elle sera, souhaitons-le, plus simple, plus franche et plus vraie.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY, Imp. de la *R.B.* et de la *R.S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME V — 10 MARS 1906

LES ENFANTS COUPABLES

L'hygiène morale ne progresse pas moins que la prophylaxie sanitaire elle-même, elle se développe surtout au regard de l'enfance vicieuse et de l'adolescence coupable. Un sentiment de compassion raisonnée entoure la recherche des causes de cette criminalité juvénile, qui a provoqué dans ces dernières années des controverses passionnées et des études magistrales.

En laissant momentanément de côté le rôle joué par l'école primaire et les compléments que comporte la loi sur l'enseignement obligatoire, dont l'application laisse subsister tant de petits réfractaires et de vagabonds précoces, je voudrais sobrement marquer l'évolution des idées et de la loi pour le traitement des enfants arrêtés et traduits en justice.

La pensée maîtresse qui, en Europe et en Amérique, inspire toutes les mesures et toutes les réformes, est celle de la prévention opportune. On aperçoit de plus en plus et de mieux en mieux que les vocations vicieuses ont de lointains antécédents et que, dans la grande majorité des cas, elles n'ont rien d'inéluctable. La notion des maux évitables n'est pas moins exacte au point de vue pénal que dans l'ordre physiologique.

La première mesure à prendre, celle qui précède toutes les autres, consiste à soustraire à un milieu corrupteur, à une famille négligente ou indigne, les enfants délaissés et maltraités. Le petit martyr est le plus habituellement voué à la pire destinée. Le martyrologe physique, ainsi que je l'ai jadis exposé à cette place, aboutit à la perdition morale (1).

Le retrait du droit de garde, la déchéance de la puissance paternelle, la remise à des particuliers, à une association bienfaisante, à l'Assistance publique, tels sont les moyens combinés mis à la disposition des protecteurs de l'enfance malheureuse par les lois de 1889 et de 1898. La création du service des moralement abandonnés, d'abord réalisée par le département de la Seine, et aujourd'hui étendue à la France entière, est le titre de gloire de Théophile Roussel.

Quelles que soient leur dénomination et leur provenance, les pupilles de l'Assistance publique et des Sociétés de sauvetage et de patronage ont été, plus ou moins prématurément, mis en lieu sûr, arrachés aux influences pernicieuses, confiés à un tuteur ou à un patron vigilant.

Ce n'est pas du jour au lendemain que le changement de méthode et de procédure, qui tend à substituer l'assistance à la répression, peut donner des résultats définitifs, d'autant plus que la législation et la jurisprudence nouvelles n'ont pas encore reçu l'organisation complémentaire d'outillage dont elles ont besoin pour leur application normale. Néanmoins, et même avant le vote et l'exécution de la loi de 1904 sur les Écoles de préservation, avant l'établissement d'un régime médico-pédagogique pour les enfants anormaux, la décroissance du nombre des enfants arrêtés et traduits en justice est constante. Dès 1894, M. Fourcade était en droit de conclure, au Comité de défense des enfants traduits en

(1) *Les Enfants martyrs* (*Revue Bleue*, 23 janvier 1897.

justice de Paris, que l'augmentation des enfants délaissés compense, et bien au delà, la diminution des délinquants.

On a beaucoup et contradictoirement discuté, soit dans les sociétés savantes, soit dans la presse, sur la diminution ou l'aggravation de la criminalité infantile et juvénile. Le témoignage de la statistique, sans être décisif, est tout au moins rassurant pour les mineurs âgés de moins de seize ans. En effet, d'une part pour toute la France, le nombre des enfants traduits en police correctionnelle est visiblement en baisse depuis une vingtaine d'années, et d'autre part à Paris, où les renseignements fournis par la Préfecture de la Police sont plus complets, le nombre des enfants arrêtés, qui s'élevait à 2.000 il y a quelques années, est descendu en 1904 au chiffre de 914 (805 concernant des garçons, 109 concernant des filles).

En appréciant, pour l'année 1903, moins favorable que l'année suivante, cet abaissement du nombre des mineurs de seize ans arrêtés à Paris, M. Jules Jolly le commentait ainsi à la Société générale des Prisons : « L'amélioration constatée provient donc très vraisemblablement, soit de l'énervement de la répression, soit de l'extension donnée aux hospitalisations. » La police parisienne fait-elle preuve de faiblesse ou de complaisance envers les petits mendiants et les jeunes vagabonds? M. Jolly incline à le penser en raison de la faible proportion des mineurs âgés de moins de seize ans arrêtés pour mendicité ; il n'est pas rassuré par la diminution constatée dans le chiffre des affaires d'enfants jugées par les tribunaux correctionnels pour vagabondage et mendicité, ni par le développement des pratiques nouvelles concernant les mineurs de seize ans.

Que le mal ait été d'ores et déjà atténué ou non, un fait certain subsiste : le recours de plus en plus fréquent aux mesures d'ordre préventif et hospitalier. L'effet de cette méthode récente ne saurait être immédiat, surtout si elle n'est pas appliquée dans toute son intégrité et si les ordonnances de non lieu, les classements sans suite aboutissent purement et simplement à des remises non justifiées de petits délinquants à leurs parents, sans contrôle et sans surveillance, et si les envois en correction, ordonnés par l'article 66 du Code pénal, ne sont prononcés que pour quelques mois comme des peines de courte durée.

Aussi bien, dans ses conclusions, l'honorable rapporteur de la Société générale des Prisons émet, suivant ses propres expressions, deux idées essentielles que je craindrais d'affaiblir en ne les reproduisant pas textuellement : « La première, dit-il, c'est qu'il est impossible de fermer les yeux sur l'amélioration récente obtenue grâce aux efforts qui se sont accomplis depuis vingt ans en faveur de l'enfance coupable. Autant il serait puéril d'exagérer cette amélioration, autant il serait injuste de la nier absolument. Il ne faut donc pas s'endormir sur des résultats bien imparfaits encore, mais il ne faut pas se décourager non plus dans la lutte entreprise contre la criminalité de l'enfance. La seconde idée, qui découle de la précédente, c'est qu'il y a très peu d'enfants voués irrémédiablement au mal dès leur naissance. Quelle que soit leur origine, c'est l'influence du milieu et de l'éducation qui les fait ce qu'ils sont. Il faut donc avant tout s'efforcer d'améliorer le milieu familial, en combattant la misère, l'ignorance et l'immoralité, et, lorsque la famille est indigne, ne pas hésiter à arracher l'enfant à ses parents pour lui faire donner une sérieuse éducation morale. »

I

Nous ne sommes assurément qu'à l'aube de la rénovation légale et judiciaire destinée à porter à son maximum de développement la méthode préventive d'assistance et de patronage des enfants en danger moral et toutes nos institutions devront s'adapter à cette conception contemporaine du devoir de l'État, tuteur présumé ou éventuel de tous les enfants moralement abandonnés, de tous les demi-orphelins, bref de tous les candidats au vagabondage et à l'école buissonnière.

Parmi ces prédisposés au vice et au délit, une catégorie, longtemps négligée, grossit à mesure que l'étude des maladies de l'esprit se perfectionne. Les anormaux, arriérés, dégénérés de toute nature, forment un contingent notable de la jeunesse délinquante. Les observations de MM. Albanel, Garnier et Legras, Jules Voisin, Roubinovitch, et de bien d'autres, concordent à cet effet.

Préventivement, l'éducation spéciale et professionnelle, à proprement parler médico-pédagogique, telle que des maîtres comme Seguin, Delasiauve et Bourneville l'ont formulée, doit être instituée. C'est une œuvre distincte sur laquelle il y aura lieu de revenir, parce qu'elle est à la fois le complément de l'assistance aux infirmes et le préambule de toute lutte efficace contre le vagabondage et la mendicité des enfants, ainsi que contre la criminalité juvénile.

Subsidiairement et en cas de besoin, tant que le redressement préalable des dégénérés n'aura pas toute l'extension que réclame depuis si longtemps M. le Dr Henri Thulié, c'est aux administrations bienfaisantes et pénitentiaires à procéder elles-mêmes à la sélection et au traitement des pupilles ou colons anormaux.

Il est à souhaiter que, pour la réalisation de ce

large programme d'éducation prophylactique, les rivalités d'attributions cessent entre les différents ministères, et que, de plus, la France s'engage résolument dans la voie où l'a précédée la Belgique. En effet, la législation belge a fait passer les écoles de préservation sous l'autorité de l'administration de la bienfaisance.

Notre article 66 du Code pénal, avec les trois alternatives qu'il offre au juge, est notoirement insuffisant ; il est à la veille d'être remanié profondément, afin d'être mis en harmonie avec d'autres lois plus récentes, notamment avec les articles 4 et 5 de la loi du 19 avril 1898.

Aux termes du fameux article 66, qui a été, à l'époque où il a été rédigé, empreint de hardiesse et de libéralisme, les accusés âgés de moins de seize ans sont, au gré du tribunal, ou acquittés pour avoir agi sans discernement, ou condamnés comme responsables. Dans le second cas, leur responsabilité est atténuée et les peines prononcées contre eux sont abaissées ; si l'excuse légale de l'âge est admise par le juge, celui-ci a le choix entre deux solutions : la remise aux parents, l'envoi en correction.

Depuis le vote de la loi de 1898, non seulement l'accusé, mais encore le prévenu de moins de seize ans, peut être confié par l'autorité judiciaire à un particulier, à une association charitable, à l'Assistance publique. Une troisième solution est offerte au juge en dehors de la remise aux parents, lorsque ceux-ci n'ont pas la capacité suffisante pour opérer eux-mêmes la correction ou l'éducation paternelle, et en dehors de l'envoi dans une colonie pénitentiaire, ou dans une colonie correctionnelle.

Ce n'est pas l'heure de mettre en parallèle l'éducation familiale, bienfaisante, hospitalière, médico-pédagogique, et l'éducation correctionnelle proprement dite. Les partisans du système pénitentiaire ne sauraient toutefois contester que, dans la mesure où elle est possible, la préférence accordée au régime le moins éloigné de la vie ordinaire et du droit commun est légitime. L'école pénitentiaire, même la plus irréprochable, ne peut être qu'un pis-aller.

Les administrations d'assistance ont compétence et qualité pour recueillir, éduquer, corriger les jeunes délinquants et criminels excusables en raison de leur âge et de leur défaut de responsabilité, à la condition naturellement de disposer des établissements nécessaires. Le placement familial à la campagne, qui est la règle du service des Enfants-Assistés, ne convient pas dans un grand nombre de circonstances ; il est contre-indiqué par la nature du délit commis, par le tempérament et le caractère du sujet, en même temps que par l'intérêt du groupement rural lui-même. Des écoles de préservation, dont le regretté Adolphe Guillot a été l'un des plus ardents à démontrer la nécessité, sont les outils indispensables que le législateur a prévus pour permettre aux administrations bienfaisantes de s'acquitter de leur tâche et d'agrandir le cercle de leur hospitalité à mesure qu'elles seront plus aptes à remplir leur rôle difficile de réformation pédagogique et morale des pupilles vicieux et indisciplinés.

II

Depuis longtemps les criminalistes sont d'avis d'étendre au-delà de seize ans la période d'irresponsabilité présumée ; ils estiment que le report de la majorité pénale à dix-huit ans serait un acte de sagesse et d'équité.

Plus d'un motif milite en faveur de cette extension qui, au premier aspect, surprend comme étant de nature à énerver la répression des crimes et délits juvéniles, surtout au spectacle de méfaits commis par de trop jeunes criminels.

Tout d'abord, en ce qui concerne les jeunes gens et particulièrement ceux arrêtés pour vagabondage et mendicité, si nombreux, la procédure des flagrants délits, excellente en soi, a cet inconvénient de rendre leur comparution en justice inévitable. M. Flandin a signalé ce fait que fréquemment sont traduits en police correctionnelle des jeunes gens, garçons ou filles, âgés de seize ans et quelques mois, prévenus de fautes relativement peu graves et n'ayant jamais été condamnés. Assimilés à des mineurs de moins de seize ans, ces jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans auraient ainsi la possibilité de bénéficier d'ordonnances de non-lieu et de décisions gracieuses, telles que la remise à une association charitable, à une société de patronage.

*
* *

Un second avantage serait atteint. Ces jeunes délinquants, au lieu de subir un emprisonnement de courte durée à l'issue duquel ils sont jetés sans surveillance dans la vie civile, seraient l'objet d'un contrôle, d'un patronage, organisés suivant les termes des lois de 1850 et de 1898 ; ils pourraient atteindre, sans courir le risque d'une récidive, l'âge de leur majorité civile et de l'aptitude à l'engagement volontaire dans l'armée. L'honorable M. Félix Voisin, qui se consacre depuis tant d'années avec un zèle infatigable à cette forme de relèvement et de redressement des jeunes gens difficiles ou vicieux, a plaidé avec chaleur la cause du report de la majorité pénale à dix-huit ans, en vue justement de faire coïncider la libération des colons et des pupilles avec l'époque à laquelle ils peuvent être admis dans l'armée.

Pour les jeunes filles, une prolongation de protec-

tion et de patronage n'est pas moins tutélaire, si l'on songe à toutes les séductions auxquelles elles sont exposées, en même temps qu'aux périls résultant pour elle de l'autorité d'une famille indigne. Ce sont de tristes éventualités à prévoir, non seulement au-dessous de seize ans, mais à la rigueur même jusqu'à la majorité. La barrière de dix-huit ans, pour les jeunes filles menacées, en état ou en danger de vagabondage immoral, est à peine suffisante pour les sauver et pour les préserver.

M. Cruppi, promoteur et rapporteur à la Chambre de la proposition tendant à fixer la majorité pénale à l'âge de dix-huit ans, l'a dit excellemment : « Quel est le discernement, quelle est la responsabilité de l'enfant de seize ans, de dix-sept ans, élevé dans un milieu pervers ? Sa personnalité n'est pas formée, il subit toutes les influences, on pourrait encore, non sans peine il est vrai, parvenir à le réadapter, à le classer socialement et il faut au contraire lui infliger un châtiment qui risque de le pervertir toujours. »

Sans doute, des précautions sont à prendre pour ne pas énerver la répression des forfaits commis par des assassins précoces dont la perversité est stupéfiante. Des criminalistes autorisés, M. Le Poittevin, M. Garçon, d'autres encore, ont fait entendre sur ce point des observations pleines de force et de justesse, auxquelles la Commission du Sénat, chargée de l'examen de la proposition de M. Cruppi, ne pouvait manquer de réserver un accueil favorable.

Autant il est désirable et légitime d'ouvrir toute grande la porte de l'acquittement pour non-discernement aux mineurs âgés de seize à dix-huit ans, autant il serait contestable et imprudent de leur accorder à l'avance, en plus des mesures d'indulgence et de pardon auxquelles M. Bérenger a attaché son nom, des atténuations de peines en cas de culpabilité. Telle n'est pas l'intention des réformateurs du Code pénal de l'enfance ; ils n'entendent nullement affaiblir la justice répressive au regard des crimes et des attentats, trop souvent renouvelés, dont la fréquence est si affligeante et si suggestive.

En se succédant et en se superposant, les réformes profondes de préservation de l'enfance maltraitée, délaissée, moralement abandonnée aboutiront à la longue par retentir sur cette criminalité juvénile croissante de seize à dix-huit ans. Dans un débat récent à la Société générale des Prisons, plusieurs orateurs, M. Jules Jolly, M. Paul Guillot, ont nettement fait ressortir l'influence de la disparition et de la décadence de l'apprentissage sur la déformation et la vocation vicieuse de la jeunesse.

En vérité, toutes les questions d'hygiène sociale, tous les problèmes d'éducation se touchent. Les causes économiques agissent sur les milieux populaires ; la misère, l'ignorance, l'alcoolisme, exercent leur action néfaste ; et tous les combats livrés au paupérisme sous toutes ses formes, à l'insalubrité ou à l'incommodité du logement comme à la dissociation de la famille, auront pour récompense un amoindrissement du mal et, par voie de conséquence, une enfance moins délaissée, une adolescence moins négligée.

Cette complexité et cette connexité des solutions sociales, loin de ralentir les efforts des initiateurs et des législateurs, doivent avoir, au contraire, pour effet de les stimuler. De même que la tuberculose est une résultante, une maladie de misère et d'insalubrité, de même la criminalité infantile et juvénile est la conséquence d'anomalies individuelles et de défaillances familiales qui n'ont rien de fatal ni de durable.

Le nouveau et futur Code de l'enfance doit être de moins en moins répressif et de plus en plus préventif. Le principe de cette évolution n'est d'ailleurs contesté par personne. Les magistrats sont au premier rang des apôtres de la clémence et des champions de la prévention. La Société générale des Prisons, les Comités de défense des enfants traduits en justice, le Conseil supérieur des prisons, rivalisent de générosité et de largeur d'esprit.

Les leçons de l'étranger, longtemps méconnues, portent leurs fruits. En voyant les Anglais, les Américains, les Belges si attentifs à prévoir et à prévenir, si enclins à remplacer la prison par l'école et par le patronage, les disciples trop fidèles du droit romain sur l'inviolabilité de la puissance paternelle commencent à se départir de leur orthodoxie, de leur méfiance de la tutelle de l'État.

La puissance publique, au surplus, ne s'attribue nullement un monopole de patronage et elle délègue volontiers ses pouvoirs à tous ceux qui la veulent seconder dans l'œuvre de redressement et de relèvement des petits délinquants et des jeunes criminels, soit au cours de leur prévention, soit après leur comparution en justice. Les services d'Enfants Assistés, déjà surchargés de pupilles d'origine judiciaire, acceptent et attendent avec reconnaissance la coopération des sociétés privées et des bienfaiteurs libres.

Le report de la majorité à dix-huit ans ne fera qu'augmenter les embarras et les difficultés d'applications des lois actuelles et des procédures suivies, surtout dans les ressorts où ont pénétré les idées modernes sur la préservation des enfants arrêtés et traduits en justice, car, malgré les circulaires ministérielles, tous les juges ne sont pas imbus des doctrines de progrès et de mansuétude acceptées et

propagées par les criminalistes les plus prudents et les plus avisés.

Aussi, sans préjudice des réserves à formuler au point de vue d'un apport excessif de clients à l'Assistance publique, doit-on hâter l'exécution de la loi, grâce à laquelle tous les départements de France seront tenus, dans un délai déterminé, de pouvoir placer dans une école professionnelle, publique ou privée, ceux de leurs pupilles qui, à raison de leur indiscipline ou de leurs défauts de caractère, ne peuvent pas être confiés à des familles. Lorsque fonctionneront ces écoles de préservation d'un type nouveau, différentes et distinctes des établissements de correction, l'application des lois de 1889 et de 1898, en ce qui concerne les jeunes délinquants susceptibles de profiter des dispositions de l'article 66 du Code Pénal, sera heureusement et considérablement facilitée.

Seulement il convient de se hâter et de ne pas différer pour autant la réfection, ou pour mieux dire, la construction d'un Code de l'enfance, plus humain, plus équitable, plus scientifique et plus en harmonie avec les théories généreuses et justes de prévoyance et de prévention, d'éducation et d'hygiène morale dont le xxe siècle verra se dérouler les conséquences fécondes et les résultats bienfaisants.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

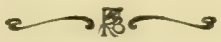

LE POINT DE DÉPART DE DESCARTES[1]

« M. Descartes » avait quatorze ans en 1610. Il était dans la première année de son cours de philosophie, c'est-à-dire qu'il étudiait la logique et la morale. L'année suivante, il passa à la physique et à la métaphysique, et la troisième année fut consacrée aux mathématiques. Les seuls livres dont se servissent les Jésuites pour la philosophie étaient les cahiers dictés au Collège de Coimbre en 1592, par Toletus et Rubius, lesquels portaient le nom des divers traités d'Aristote dont ils contenaient le commentaire. Le besoin d'ordre et d'unité alors universellement senti, plus vif sans doute dans les grandes congrégations enseignantes que partout ailleurs, suscita précisément alors des ouvrages méthodiques portant non plus sur les traités d'Aristote, mais sur les quatre ordres de questions que nous avons nommés. Pour la majeure partie saint Thomas, alors en grande faveur, et dont la *Somme* avait figuré avec la Bible sur la table du Concile de Trente, en fournit le plan ; les premiers furent le manuel du Feuillant Eustache de Saint-Paul (*Summa philosophiæ quadripartita, de rebus dialecticis, moralibus, physicis et metaphysicis*) qui parut en 1609, et celui d'Abra de Raconis, un Jésuite, *Totius philosophiæ, hoc est logicæ, moralis, physicæ et metaphysicæ brevis et accurata... tractatio*) qui ne fut publié qu'en 1622. Le Feuillant n'avait pas pénétré à la Flèche : on y suivait encore l'ordre des livres d'Aristote, et le professeur était astreint à la lecture en latin de chacun de ces livres, qu'il faisait suivre d'un commentaire et de discussions sur les questions théoriques qui se dégageaient de cette lecture, à peu près comme les professeurs de philosophie lisent actuellement le *Discours de la Méthode* avec leurs élèves. Bien entendu personne n'avait eu et ne devait avoir de longtemps l'idée d'expliquer les textes historiquement ; chacune des questions extraites était présentée comme actuelle, et les solutions d'Aristote et de saint Thomas étaient imposées aux élèves comme renfermant la vérité absolue. Deux heures le matin et deux heures le soir de pareilles « lectures » devait être quelque chose de mortel pour de jeunes garçons de quatorze à quinze ans, d'autant plus que le *Ratio studiorum* ordonnait que les problèmes métaphysiques les plus graves, ceux qui passionnent la jeunesse, fussent expédiés le plus vite possible. C'était une course morne à travers les formules les plus arides et les plus rébarbatives. Mais outre que l'émulation dans les disputes vivifiait la plupart de ces leçons (1), je m'imagine que Descartes, qui aimait passionnément la philosophie, prit par le bon côté un enseignement qui était donné de très haut et contre lequel (sauf pour la physique), il ne devait jamais élever d'objection fondamentale ; seules les voies qui donnaient accès à ces conclusions devaient plus tard lui paraître peu sûres. L'année de mathématiques où il apprit beaucoup de choses positives (2), et fit librement d'abondantes

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 mars 1906.

(1) « La dispute était le grand, presque l'unique exercice de philosophie » La Rochemonteix, vol. IV, p. 26. Il fallait que Descartes se fût exercé prodigieusement à la dispute pour qu'il fût capable de soutenir comme il l'a fait chez le nonce (Baillet : l. II, ch. XIV) la négative et l'affirmative d'une même thèse par douze arguments en un sens et par douze arguments en l'autre sens également improvisés. Ce récit ne doit pas être tout à fait légendaire.

(2) Le *Ratio studiorum* de 1586 montre que les réclamations éloquentes de Ramus en faveur des mathématiques révèlent un mouvement général de l'opinion vers ces études jusqu'alors négligées, p. 198, *De Mathematicis* : *Mathematicæ convenire videntur non parum, quia illarum praesidio ceteræ quoque scientiæ indigent admodum... Conandum igitur est, ut sicut facultates ceteræ, ita et mathematicæ in nostris gymnasiis floreant, ut hinc etiam nostri fiant magis idonei ad variis Ecclesiæ commodis inserviendum.* D'après le livre du père Gaultruche, qui a enseigné à la Flèche de 1643 à 1651, la mathématique était divisée en quatre parties, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie : division où continue à dominer l'antique classification des sept Arts libéraux et où se reconnaît le *quadrivium*. Cependant à l'astronomie les Jésuites substituaient déjà la Cosmographie qui comprenait

lectures, vint lui offrir une compensation de ses mécomptes en physique : quand il quitta le Collège, il n'avait probablement point cette attitude critique qu'il adopta plus tard et encore avec toutes sortes de ménagements. Il m'a toujours semblé qu'il y a, sinon quelque chose de romanesque, du moins une large part d'arrangement dans la première partie du *Discours de la Méthode*. Il n'emportait de la Flèche ni une doctrine philosophique arrêtée, ni une réprobation décidée de celle qu'il avait reçue de ses maîtres. A plus forte raison, n'était-il pas résolu à en chercher une par lui-même ; pendant très longtemps, il pensera à de tout autres choses.

Ce qu'il emportait du collège, c'était une orientation et une discipline pour sa volonté. L'ordre des Jésuites visait des fins pratiques ; ses maisons d'éducation offraient à la monarchie, en échange du privilège presque exclusif et des faveurs très amples qu'elles obtenaient des gouvernements, — Richelieu leur conserva la prééminence contre la concurrence redoutable des Oratoriens (1), — un organe pédagogique d'une merveilleuse efficacité pour la formation de la haute bourgeoisie et de la noblesse et elles faisaient de chacun de leurs élèves premièrement un catholique fervent, secondement un sujet dévoué du roi très chrétien, un bon Français selon l'idéal d'alors.

Bien que, comme nous le dit Descartes, ils pro-

[illegible] Géométrie, construction des [illegible], la géographie et enfin la statique et la [illegible] [illegible] Nous verrons les Jésuites [illegible] Aristote et Platon, mais à l'origine cette faveur de [illegible] les [illegible] se [illegible] *la Rétorique* [illegible] *la Rétorique* [illegible] *Rétorique* [illegible] 1682 [illegible] pris [illegible] *Rétorique* [illegible] 1688 et Rétorique est [illegible] [illegible] enseignement de la philosophie [illegible] les lettres [illegible] aux mathématiques, sans lesquelles toute l'autre philosophie est aveuglée » et [illegible] la théologie et la logique [illegible] [illegible] que l'on [illegible] les arts [illegible] avec la philosophie [illegible] seront enseignées dans ses [illegible] publiques aux [illegible] Mais après [illegible] mettre en pratique [illegible] publique les arts mathématiques... ordonnez une autre année pour la physique et les [illegible] *Histoire de la Pédagogie*, vol. I, [illegible] faite aux sciences exactes dans les programmes de la Compagnie était une [illegible] et les mathématiques [illegible] étaient [illegible] Platon, [illegible] avec la [illegible] la nature. [illegible] de l'inconvénient [illegible] les sciences.

(1) [illegible] ne fut [illegible] à la liberté des [illegible] Rétorique par exemple. [illegible] et la nature des [illegible] et les établissements [illegible] dans [illegible] par [illegible] de 1688. [illegible] les villes. [illegible] en ordre de [illegible] tout.

missent à la curiosité de leurs élèves un splendide régal scientifique, les Pères ne pouvaient enseigner que les connaissances alors disponibles. Il n'y avait pas d'histoire à proprement parler, pas de philologie, pas de physique autre que celle d'Aristote, pas de chimie ni de biologie, et la philosophie ou les lettres tenaient lieu de tout cela. On sait qu'ils excellaient dans l'enseignement des lettres ; ils transformaient la philosophie en exercices dialectiques oraux, qui devaient être une préparation excellente à la diplomatie et au gouvernement. Ils insistaient sur la théologie et la morale, cherchant en tout des opinions *sûres* communément acceptées, les plus écartées des extrêmes, opérant dans le choix de leurs méthodes comme de leurs programmes d'enseignement une perpétuelle adaptation, adaptation aux modes du jour, adaptation aux besoins de leurs élèves, adaptation aux exigences de la politique. En vue du succès, direz-vous ? Oui ; mais aussi pour bien servir l'Église et le roi. Les nobles étaient considérés alors comme appelés à remplir les emplois publics, à fournir des légistes, des administrateurs, des ingénieurs civils et militaires, des officiers pour les armées de terre et de mer, tous plus ou moins capables en même temps de figurer dans la bonne compagnie soit à la cour, soit dans les petites capitales des provinces. Il y avait à La Flèche, à défaut d'une culture pour le libre examen que la Société française était unanime à proscrire, une culture pour certaines aptitudes pratiques utiles à ces futurs fonctionnaires et à l'Etat. La diction était enseignée par le théâtre ; la danse, l'escrime, l'équitation avaient leur place dans ce curriculum tout à fait moderne. L'arithmétique et la géométrie, qui portaient le nom de pures, contenaient surtout des procédés de calcul et de mesure ; la mécanique n'était pas oubliée, on y joignait des notions plus ou moins proches de la pratique sur la mesure du temps, sur la fabrication des horloges, sur l'optique et la musique, sur la météorologie, sur l'hydrographie, (l'ouvrage du Père Fournier qui portait ce titre eut longtemps un grand succès même en Angleterre), sur la géographie, sur l'architecture civile et militaire, sur les fortifications, bref, c'était du côté de certains arts encore mal distingués des sciences que se portait avec prédilection l'activité enseignante des Jésuites et Descartes en quittant La Flèche disait : « Si j'avais été de condition à me faire artisan et qu'on m'eut fait apprendre un métier étant jeune, je crois que j'y aurais parfaitement réussi, parce que j'ai toujours eu une forte inclination pour les arts... J'aurais écrit en français au lieu d'écrire en latin voilà tout (1) ! »

(1) [illegible]

Ces fins politiques, ces maîtres irrésistibles, adroits d'une adresse réfléchie, tendaient donc à faire des sciences de ce qui n'était aux yeux du vulgaire que des habiletés empiriques; et l'habileté elle-même, le savoir-faire, la bonne manière de s'y prendre en chaque chose, le tour heureux imprimé à l'activité humaine pour le succès, valait la peine à leurs yeux d'être réduit en régle comme ils avaient réduit en règle l'art de diriger les consciences. L'apprentissage du maintien se faisait chez eux par préceptes ; la manière de poser ses pieds, de tenir ses mains, de porter ses regards comme il faut, avait ses règles (1). Mais le savoir-faire dans la pratique de la science, le savoir-faire à ce point rapproché du savoir, c'est la méthode ! Descartes, encore écolier, s'est fait des règles pour vaincre ses concurrents dans les joutes dialectiques (2) ; le collège de La Flèche, par son esprit pratique, réfléchi, inspirait à ses élèves un goût vif pour la méthode en toutes choses, mais surtout dans la pratique : cela n'est pas niable.

Inconsciemment les volontés étaient dressées à une certaine attitude et à une certaine allure; les jeunes gens sortant de là devaient tous aimer et haïr, rechercher et fuir les mêmes choses et pour toute leur vie : cette formation des volontés était le triomphe de l'art pédagogique où excellait la compagnie. Descartes emportait du collège des croyances morales effectives qui lui avaient été pendant ces huit années inculquées profondément. Nous ne parlons pas des traits généraux de son caractère que l'hérédité et l'éducation domestique ont pu contribuer à former aussi bien que la discipline de la maison : justice, droiture, bonté envers tous ses semblables, même et surtout envers ses subordonnés, fidélité à ses amis, réserve et dignité personnelle, sobriété, régularité des mœurs, tout ce qui faisait en ce temps-là la vertu d'un homme de sa condition. Nous parlons de certains traits plus particuliers à sa manière d'entendre ses devoirs comme chrétien et comme philosophe.

Il eut toujours, dit son biographe (3), et sa correspondance comme ses œuvres sont d'accord avec ce témoignage, « un fonds de piété », d'une solidité à toute épreuve; et la croyance aux obligations religieuses était chez lui scellée à cette croyance fondamentale : que c'est d'abord un devoir de croire et que nous pouvons toujours croire ce que nous voulons. Et par cela même qu'il se considérait comme tenu à l'obéissance envers l'autorité ecclésiastique jusque dans le fond de sa pensée, il croyait à la possibilité de régler selon les prescriptions du dogme ses croyances les plus intimes : la foi et le doute relevaient selon lui de la discipline volontaire et l'orthodoxie était une obligation de conscience : le salut en dépendait absolument. C'est dire qu'il était très sincèrement et presque passionnément catholique. L'idée d'une infidélité au dogme lui inspirait de la terreur, non pour les risques sociaux qui en étaient en ce temps-là la conséquence, mais en elle-même et comme péché. Ces dispositions étaient certainement l'œuvre de ses éducateurs de La Flèche. Il leur devait encore une autre croyance : c'est que la philosophie ne mérite d'estime qu'en tant qu'elle s'accommode avec le dogme et que son rôle normal est de soutenir la religion. La vérité étant établie sur toutes les questions qui intéressent notre destinée, la spéculation pour le chrétien n'a pas de valeur en elle-même; hors les cas où elle sert aux usages de la vie en découvrant les lois de la matière, la science est bonne ou mauvaise selon qu'elle est d'accord ou en dissentiment avec la foi : Descartes était beaucoup plus qu'on ne croit sur ce point l'élève des Jésuites qui, eux-mêmes, avaient emprunté quelque chose du relativisme de Montaigne et des humanistes et préludaient à la « sceptique chrétienne ».

Enfin, il devait à ses maîtres une croyance religieuse nouvelle où nous devons voir encore plus expressément un reflet de la philosophie antique et un enseignement de l'humanisme : la croyance à la bonté de Dieu (1). « Dieu est bon et il a fait tout bon. » Il n'a par conséquent pas pu faire l'homme foncièrement mauvais ni le laisser gâter entièrement par le péché originel. Cette doctrine, on le comprend, est fort grave : elle peut rendre la rédemption inutile. Elle était l'un des points où une divergence profonde devait se produire entre les Jansénistes et les Jésuites et quand, en 1640, le père Antonin de Sirmond publia, avec le patronage de Richelieu, son livre *De la vertu des Païens*, où il soutenait que Socrate et tous les anciens célèbres par leurs vertus avaient pu mériter la vie éternelle, il suscita l'indignation des Cyraniens, autant que les moralistes relâchés devaient le faire en soutenant que l'indulgence de Dieu était sans bornes. Descartes introduisit cette maxime de la bonté de Dieu dans sa morale, et un jour viendra où elle y tiendra en échec la doctrine authentiquement chrétienne de la perversité originelle de l'homme.

Pratiquement Descartes était bien l'élève de la

(1) COMPAYRÉ : *Histoire de la pédagogie*, t. I, p. 177, d'après le P. de Jouvency, qui est postérieur, mais qui a codifié des règles observées dans la société antérieurement.
(2) BAILLET : l. I, ch. VII, p. 30.
(3) BAILLET : l. II, ch. IX, p. 131.

(1) La bonté de Dieu est invoquée en [illegible] dans la sixième méditation.

[illegible] méthode, à toutes les pratiques, suivaient donc ou devançaient le mouvement du siècle. Du reste Des- [illegible] de l'épée aucune idée proprement philosophique et quand il pensa, près de quinze ans plus tard, à se produire un jour devant le public comme philosophe, il fut un peu honteux de son premier essai. Il écrivait en 16[illegible] 4 nov. au P. Mersenne, en lui exprimant son estime singulière pour le P. de Condren : « Je ne serai pas marry qu'il sache aussi plus particulièrement que les autres que j'étudie à quelque autre chose qu'à l'art de tirer des armes. » Pourquoi [illegible] P. de Condren, supérieur général des Oratoriens, après le cardinal de Bérulle, était au courant du grand projet formé par Descartes, d'accord avec son directeur, d'écrire pour la défense de la religion.

[illegible]

UN SOUPER A LA GRECQUE CHEZ Mme VIGÉE-LEBRUN

Qui ne connaît, par les textes et les œuvres, l'heure ardente, ardente non moins que fatale pour l'art français, de la découverte d'Herculanum et de Pompei ? Ce fut une *furia* des amateurs — le comte de [illegible] — [illegible] avec un zèle plus renforcé, les fouilles fameuses. [illegible] aux mains du terrible élève Louis David, allaient [illegible] n'était pas voyageurs princiers auxquels la famille [illegible] prise et les honneurs de promenades au milieu de cette antiquité reconquise. Ce fut même à ce spectacle que le duc de Saxe-Teschen, époux de l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse, se confirmait dans ses goûts décidés de haut collectionneur et commençait une existence d'active curiosité que rien n'allait interrompre, ni les traverses de l'homme de guerre, ni celles de l'homme de gouvernement, et dont le résultat serait la glorieuse fondation de l'*Albertine* de Vienne.

L'heure aussi sembla bonne à tout un groupe de peintres napolitains, pour oser de troublants pastiches qui se débitaient avec mystère aux étrangers comme peintures antiques dûment originales. Quelle malice facile aux *ciceroni* de chuchoter à l'oreille des crédules *forestieri*, que telles œuvres venaient de sortir, le matin même, du sol magique et qu'il avait fallu mille ruses pour dépister les yeux d'argus des agents royaux, sévères inspecteurs des fouilles ! A ces contes l'aubaine était large toujours, et les ducats de jaillir pour la double joie que croyaient acheter les naïfs : la possession d'un fragment de ces illustres restes et la nargue faite à la barbe des gens de police.

Comme une grande lumière sur ce linceul de cendres qui se soulevait de la plus inopinée façon apparaissait l'*Histoire de l'Art chez les Anciens* de l'abbé Winckelmann : un livre traduit en toutes langues et par lequel l'auteur créait, d'une plume de maître, la science moderne de l'archéologie.

Outre les curieux, teintés de quelque érudition, il n'était pas jusqu'aux gens du bel air que cette fièvre ne gagnât, comme en témoigne une brochure d'un rare intérêt de mœurs : les *Promenades à la mode*, que M. Maurice Tourneux vient de rééditer. On y voit la journée d'une parisienne affairée, une comtesse éprise de nouveautés. Dès la desserte du repas de midi, la voilà qui s'installe en carrosse, prête à sillonner Paris. Le chevalier Damon, l'homme le mieux au fait des rumeurs de la ville, s'est hâté d'accourir en cavalier servant. Aux premiers tours de roues, le carrosse croise en rue celui du baron Dorilas, autre galant non moins sagace. Sur un signe de la belle Araminte, le voici monter avec eux. Par où débutera-t-on ? Chacun alors de soumettre un projet de circuit au travers la grand'ville.

— [illegible] Damon, [illegible] à vous dire la dernière nouvelle ! Je fus hier chez un amateur où l'on me fit voir le modèle d'un *stoa*.

— [illegible] d'aise, n'est-ce point là du grec ? Si c'en était, quelles délices !

— Comtesse, [illegible] dérive stoïcien : c'était le portique où Zénon philo- [illegible] Imagine-[illegible] à l'usage des

philosophes, comme est la Bourse pour des gens de négoce. Au centre seront des salles pour les bateleurs, afin d'attirer la bonne compagnie, ce pendant que la philosophie ira son train sous les péristyles. Tout le premier étage composera le parthénion, pourvu des dégagements nécessaires, et les mansardes feront un musée spacieux.

Araminte se récrie : Comme il me tarde!... où loge votre amateur ?

— Au Marais.

— Sera-t-il chez lui ?

— Justement, voilà son heure... Cocher, rue des Douze Portes.

Chemin faisant, la comtesse avoue son souci du jour : elle vient d'accommoder tout de neuf sa salle à manger, mais refuse de la faire boiser, car d'aucuns lui conseillent du stuc.

Le baron s'insurge : « Du stuc ! belle Araminte, l'idée serait fatale ! cela ne sèche d'un siècle, cela cause fluxions et rhumatismes. Prenez de beau papier à grandes pensées, du genre noble ; Réveillon du faubourg-Saint-Antoine se voudra surpasser à votre service. »

Et le carrosse, au sortir du Marais, poussera vers le parangon des papiers peints.

Que si, toutefois, Réveillon ne satisfaisait, un rival, nouvel arrivé d'Angleterre, John Windsor, établi rue du Four, préau de la foire Saint-Germain, tenait imprimerie de papiers-arabesques, du dessin des meilleurs artistes, et ses presses effectuaient des impressions atteignant jusqu'à dix pieds de hauteur: le moyen de couvrir les panneaux les plus vastes de larges motifs décoratifs.

Comment l'esprit, tout d'éveil, qu'était Mme Vigée-Lebrun, se fût-il soustrait à cette unanime passion d'antique ? Outre que l'abbé Barthélemy, notre Winckelmann français, venait de publier son *Voyage du Jeune Anacharsis*, où la vie coutumière de la Grèce était contée avec une grâce avenante : sorte de *Télémaque* mieux documenté, dont le succès faisait bruit.

Or donc, qu'un jour de 1785, à quelques heures d'un souper chez Mme Vigée-Lebrun, le frère de la portraitiste, Etienne Vigée, lui lisait une page du livre fameux, voici que le texte en vint au détail d'un repas grec et de sauces historiques.

— Sœur, pourquoi n'en pas accommoder de pareilles à tes invités de ce soir ? tu leur montrerais comme il faut profiter aux livres.

Le projet sourit à la jeune femme. D'autant que le régal littéraire qu'elle réservait aux hôtes de tantôt : odes d'Écouchard Le Brun, ne pouvait avoir ingrédient... culinaire mieux approprié. Vite de mander sa cuisinière, pour convenir des façons de préparer l'anguille et la poularde, les deux mets habituels de tous les soupers de Mme Vigée-Lebrun. La servante, à l'ouïe de recettes qui l'effarèrent, crut ses bons maîtres tourmentés de quelque esprit frappeur et s'éloignait perplexe.

Mais, à ce fumet ne manquerait-il pas la saveur d'un complément pittoresque, au moyen duquel les yeux fussent de la fête tout comme les oreilles et le palais. C'était de quoi s'avisait aussitôt la jeune femme, et son sens de peintre la tentait d'un tableau vivant : pourquoi ne pas essayer une page illustrée de l'*Anacharsis* à l'aide du costume et du décor ? Voici que — rencontre propice — l'artiste attendait de jolies convives : quels garants meilleurs d'un heureux impromptu ! Outre la joie d'y réussir, que n'allait pas être la surprise de deux hommes dont l'estime la touchait fort, le comte de Vaudreuil et Boutin le fermier-général, lesquels s'étaient annoncés pour le tard, vers les dix heures d'horloge, et surgiraient ainsi comme les juges du spectacle ! Nul besoin de chercher au dehors un vestiaire de circonstance. Souvenons-nous de la froideur de Mme Vigée-Lebrun envers le costume féminin de son temps, et comme elle l'atténuait, dans les portraits, par de larges écharpes et par des draperies, d'une science la plus coquette. Aussi son atelier renfermait-il des aunes et des aunes d'étoffes variées.

La jeune femme s'échauffait donc de la fièvre première de ce projet. Au lendemain de son mariage avec le marchand de tableaux Jean-Baptiste Lebrun (1776), Louise Vigée occupait le bel étage du vieil hôtel Lubert, rue de Cléry. Malgré que les peintures du négoce de son mari ne se fissent pas faute de d border partout, il fut pourtant possible à l'artiste de défendre et de maintenir sienne une salle-atelier où s'écoulerait sa vie de fertile portraitiste et dont elle allait user, sur-le-champ, pour un dessein qu'elle estimait de pressante convenance de cœur. Coeblee, à ses débuts de jeune fille, des égards et des invités sans nombre de la bonne compagnie, son premier désir de maîtresse de maison fut de faire preuve de gratitude par des réceptions du meilleur attrait musical. C'est ainsi que les compositeurs fameux Grétry, Sacchini, Martini donnèrent, en son atelier, les primeurs d'opéras inédits ; c'est ainsi que les artistes du chant les plus fêtés, Mme Todi, Garat, Richer, Asvédo se succédèrent, et les violonistes Maestrino, Jarnovick et Cramer, et les virtuoses du clavecin Hulmandel et Viotti. Cet assuré moyen d'avoir toujours nombreuse assemblée causait même, à de certains soirs, l'embarras de la jeune femme. L'on vit — orgueil et supplice d'une maîtresse de maison — de vieux maréchaux de camp accroupis à terre faute de sièges ! Des élégantes, de la plus riche parure, dont les jupes à paniers s'écrasaient dans la foule ! Au point qu'ému de l'embarras de l'artiste, un groupe de grandes dames, assidues de l'endroit, se

ciat, et la noblesse pour eux et leurs descendants après vingt ans d'exercice. Ainsi la science revêt de son prestige aux yeux du monde cultivé toutes les formes de l'action, même les jeux nobles. Les empiriques épicuriens s'en moqueront; Molière, l'élève de Gassendi, raillera en 1670 M. Jourdain qui, pour jouer l'homme de qualité, élève des Jésuites, se fait donner des leçons de grammaire et d'escrime systématiques. Mais rien n'y fera : M. Jourdain tient à la raison démonstrative et il faudra soumettre peu à peu pour lui plaire tous les arts, jusqu'à la politique et à la morale.

Les Jésuites, en imposant des règles savantes, une méthode, à toutes les pratiques, suivaient donc ou devançaient le mouvement du siècle. Du reste Descartes ne mêlait à ses prescriptions sur le bon emploi de l'épée aucune idée proprement philosophique et quand il pensa, près de quinze ans plus tard, à se produire un jour devant le public comme philosophe, il fut un peu honteux de son premier essai. Il écrivait en 1630 (4 nov.) au P. Mersenne, en lui exprimant son estime singulière pour le P. de Condren : « Je ne serai pas marry qu'il sache aussi plus particulièrement que les autres que j'étudie à quelque autre chose qu'à l'art de tirer des armes. » Pourquoi *plus particulièrement que les autres?* C'est que le P. de Condren, supérieur général des Oratoriens, après le cardinal de Bérulle, était au courant du grand projet formé par Descartes, d'accord avec son directeur, d'écrire pour la défense de la religion.

A. Esmein,
De l'Institut.

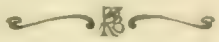

UN SOUPER A LA GRECQUE CHEZ Mme VIGÉE-LEBRUN

Qui ne connaît, par les textes et les œuvres, l'heure ardente, ardente non moins que fatale pour l'art [illegible], de la découverte d'Herculanum et de Pompéi ? Ce fut une *furia* des amateurs — le comte de Caylus et Mariette des premiers, — auquel prônerait avec un zèle plus renforcé, les fouilles fameuses. Nos élèves de l'Académie de France à Rome prenaient le voiturin de Naples pour courir à ces exhumations, et chacun bénissait le Vésuve d'avoir sauvé deux villes... en les ensevelissant. Le peintre Vien s'y donnait un nouveau ressort pour formuler plus tard son faux idéal classique, dont les conséquences, aux mains du terrible élève Louis David, allaient être l'étiolement de la véritable école française. Il n'était pas voyageurs princiers auxquels la famille [illegible] de Naples ne vînt faire elle-même la surprise et les honneurs de promenades au milieu de cette antiquité reconquise. Ce fut même à ce spectacle que le duc de Saxe-Teschen, époux de l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse, se confirmait dans ses goûts décidés de haut collectionneur et commençait une existence d'active curiosité que rien n'allait interrompre, ni les traverses de l'homme de guerre, ni celles de l'homme de gouvernement, et dont le résultat serait la glorieuse fondation de l'*Albertine* de Vienne.

L'heure aussi sembla bonne à tout un groupe de peintres napolitains, pour oser de troublants pastiches qui se débitaient avec mystère aux étrangers comme peintures antiques dûment originales. Quelle malice facile aux *ciceroni* de chuchoter à l'oreille des crédules *forestieri*, que telles œuvres venaient de sortir, le matin même, du sol magique et qu'il avait fallu mille ruses pour dépister les yeux d'argus des agents royaux, sévères inspecteurs des fouilles ! A ces contes l'aubaine était large toujours, et les ducats de jaillir pour la double joie que croyaient acheter les naïfs : la possession d'un fragment de ces illustres restes et la nargue faite à la barbe des gens de police.

Comme une grande lumière sur ce linceul de cendres qui se soulevait de la plus inopinée façon apparaissait l'*Histoire de l'Art chez les Anciens* de l'abbé Winckelmann : un livre traduit en toutes langues et par lequel l'auteur créait, d'une plume de maître, la science moderne de l'archéologie.

Outre les curieux, teintés de quelque érudition, il n'était pas jusqu'aux gens du bel air que cette fièvre ne gagnât, comme en témoigne une brochure d'un rare intérêt de mœurs, les *Promenades à la mode*, que M. Maurice Tourneux vient de rééditer. On y voit la journée d'une parisienne affairée, une comtesse éprise de nouveautés. Dès la desserte du repas de midi, la voilà qui s'installe en carrosse, prête à sillonner Paris. Le chevalier Damon, l'homme le mieux au fait des rumeurs de la ville, s'est hâté d'accourir en cavalier servant. Aux premiers tours de roues, le carrosse croise en rue celui du baron Dorilas, autre galant non moins sagace. Sur un signe de la belle Araminte, le voici monter avec eux. Par où débutera-t-on ? Chacun alors de soumettre un projet de circuit au travers la grand ville.

— Parbleu ! s'exclame Damon, j'oubliais à vous dire la dernière nouvelle ! Je fus hier chez un amateur où l'on me fit voir le modèle d'un *stoa*.

— *Stoa* ? s'interroge la comtesse, frémissante d'aise, n'est-ce point là du grec ? Si c'en était, quelles délices !

— Comtesse, c'est du grec, et du meilleur. De *stoa* dérive stoïcien : c'était le portique où Zénon philosophait. Imaginez une sorte de Bourse à l'usage des

philosophes, comme est la Bourse pour des gens de négoce. Au centre seront des salles pour les bateleurs, afin d'attirer la bonne compagnie, ce pendant que la philosophie ira son train sous les péristyles. Tout le premier étage composera le parthénion, pourvu des dégagements nécessaires, et les mansardes feront un musée spacieux.

Araminte se récrie : Comme il me tarde!... où loge votre amateur ?

— Au Marais.

— Sera-t-il chez lui ?

— Justement, voilà son heure... Cocher, rue des Douze Portes.

Chemin faisant, la comtesse avoue son souci du jour : elle vient d'accommoder tout de neuf sa salle à manger, mais refuse de la faire boiser, car d'aucuns lui conseillent du stuc.

Le baron s'insurge — : « Du stuc ! belle Araminte, l'idée serait fatale ! cela ne sèche d'un siècle, cela cause fluxions et rhumatismes. Prenez de beau papier à grandes pensées, du genre noble; Réveillon du faubourg-Saint-Antoine se voudra surpasser à votre service. »

Et le carrosse, au sortir du Marais, poussera vers le parangon des papiers peints.

Que si, toutefois, Réveillon ne satisfaisait, un rival, nouvel arrivé d'Angleterre, John Windsor, établi rue du Four, préau de la foire Saint-Germain, tenait imprimerie de papiers-arabesques, du dessin des meilleurs artistes, et ses presses effectuaient des impressions atteignant jusqu'à dix pieds de hauteur: le moyen de couvrir les panneaux les plus vastes de larges motifs décoratifs.

Comment l'esprit, tout d'éveil, qu'était Mme Vigée-Lebrun, se fût-il soustrait à cette unanime passion d'antique ? Outre que l'abbé Barthélemy, notre Winckelmann français, venait de publier son *Voyage du Jeune Anacharsis*, où la vie coutumière de la Grèce était contée avec une grâce avenante : sorte de *Télémaque* mieux documenté, dont le succès faisait bruit.

Or donc, qu'un jour de 1785, à quelques heures d'un souper chez Mme Vigée-Lebrun, le frère de la portraitiste, Etienne Vigée, lui lisait une page du livre fameux, voici que le texte en vint au détail d'un repas grec et de sauces historiques.

— Sœur, pourquoi n'en pas accommoder de pareilles à tes invités de ce soir ? tu leur montrerais comme il faut profiter aux livres.

Le projet sourit à la jeune femme. D'autant que le régal littéraire qu'elle réservait aux hôtes de tantôt : odes d'Écouchard Le Brun, ne pouvait avoir ingrédient... culinaire mieux approprié. Vite de mander sa cuisinière, pour convenir des façons de préparer l'anguille et la poularde, les deux mets habituels de tous les soupers de Mme Vigée-Lebrun. La servante, à l'ouïe de recettes qui l'effarèrent, crut ses bons maîtres tourmentés de quelque esprit frappeur et s'éloignait perplexe.

Mais, à ce fumet ne manquerait-il pas la saveur d'un complément pittoresque, au moyen duquel les yeux fussent de la fête tout comme les oreilles et le palais. C'était de quoi s'avisait aussitôt la jeune femme, et son sens de peintre la tentait d'un tableau vivant : pourquoi ne pas essayer une page illustrée de l'*Anacharsis* à l'aide du costume et du décor ? Voici que — rencontre propice — l'artiste attendait de jolies convives : quels garants meilleurs d'un heureux impromptu! Outre la joie d'y réussir, que n'allait pas être la surprise de deux hommes dont l'estime la touchait fort, le comte de Vaudreuil et Boutin le fermier-général, lesquels s'étaient annoncés pour le tard, vers les dix heures d'horloge, et surgiraient ainsi comme les juges du spectacle ! Nul besoin de chercher au dehors un vestiaire de circonstance. Souvenons-nous de la froideur de Mme Vigée-Lebrun envers le costume féminin de son temps, et comme elle l'atténuait, dans les portraits, par de larges écharpes et par des draperies, d'une science la plus coquette. Aussi son atelier renfermait-il des aunes et des aunes d'étoffes variées.

La jeune femme s'échauffait donc de la fièvre première de ce projet. Au lendemain de son mariage avec le marchand de tableaux Jean-Baptiste Lebrun (1776), Louise Vigée occupait le bel étage du vieil hôtel Lubert, rue de Cléry. Malgré que les peintures du négoce de son mari ne se fissent pas faute de déborder partout, il fut pourtant possible à l'artiste de défendre et de maintenir sienne une salle-atelier où s'écoulerait sa vie de fertile portraitiste et dont elle allait user, sur-le-champ, pour un dessein qu'elle estimait de pressante convenance de cœur. Comblée, à ses débuts de jeune fille, des égards et des invites sans nombre de la bonne compagnie, son premier désir de maîtresse de maison fut de faire preuve de gratitude par des réceptions du meilleur attrait musical. C'est ainsi que les compositeurs fameux Grétry, Sacchini, Martini donnèrent, en son atelier, les primeurs d'opéras inédits; c'est ainsi que les artistes du chant les plus fêtés, Mme Todi, Garat, Richer, Asvédo se succédèrent, et les violonistes Maestrino, Jarnovick et Cramer, et les virtuoses du clavecin Hulmandel et Viotti. Cet assuré moyen d'avoir toujours nombreuse assemblée causait même, à de certains soirs, l'embarras de la jeune femme. L'on vit — orgueil et supplice d'une maîtresse de maison — de vieux maréchaux de camp accroupis à terre faute de sièges! Des élégantes, de la plus riche parure, dont les jupes à paniers s'écrasaient dans la foule ! Au point qu'ému de l'embarras de l'artiste, un groupe de grandes dames, assidues de l'endroit, se

donnait l'office de la seconder au milieu de l'encombre de ces réunions : les marquises de Sabran, de Grollier et de Rougé, la comtesse de Ségur et Mme de Verdun.

Pour qui peut admirer aujourd'hui, dans l'hôtel de M. le comte Louis de Ségur, rue de la Boëtie, le portrait de la *Comtesse de Ségur* par Mme Vigée-Lebrun, nul doute que ce chef-d'œuvre n'ait été peint de... reconnaissance, à la suite de quelqu'un de ces soirs d'affolement qu'aura sauvé l'aisance spirituelle du modèle : cela se sent au goût de perfection, à la délicatesse physionomique.

Toutefois, dans l'intervalle de ses fêtes de musique, l'artiste ne se croyait pas dispensée de réunir, en des soirs plus intimes, un cercle d'amis et de bienfaitrices dont un surcroît de gratitude ou de sympathie faisait comme les familiers du lieu. Vers la tombée du jour, on s'assemblait, une douzaine environ, pour réjouir la veillée, et les quatre verveux auxquels incombait, d'ordinaire, le soin de briller en fusées crépitantes, ne discontinuaient leurs jets d'artifice : le vicomte de Ségur, le chevalier de Boufflers, l'abbé Delille et le poète Écouchard Le Brun. A la sonnerie de dix heures, la servante annonçait le souper : — d'une frugalité voulue, bien voulue, car la portraitiste gagnait déjà cent mille livres l'année, de quoi faire régal et bonne chère à tous venants; mais le principe de simplicité joignait son charme familier au sans-façon de ces constantes retrouvailles.

L'artiste en était à la méditation de sa mise en scène du jeune *Anacharsis*, lorsqu'un hasard inspiré fit paraître, sur le pas de porte, le comte de Paroy, son voisin, co-locataire du ménage Lebrun, à l'hôtel Lubert. Quelle aubaine! L'aviser du projet et le prier d'un secours capital, fût de quoi s'empressa la jeune femme. Guy Legentil, comte de Paroy, colonel de dragons, occupait les loisirs de sa vie d'épée à la pratique des arts : eau-forte et peinture. Outre, qu'esprit chercheur, deux découvertes d'art industriel venaient de le signaler au monde des laboratoires. Le titre d'honoraire-amateur de l'Académie royale de peinture avait reconnu ces diverses heureuses activités..... pacifiques de l'homme de guerre. Mais le vrai renom de M. de Paroy, c'était un cabinet de céramiques étrusques, le plus d'importance qui fut à Paris. D'un geste généreux, le comte pouvait donc pourvoir aux ustensiles du souper, et Mme Vigée-Lebrun se fit tâche de l'y décider. Facile effort, avec la galanterie connue de M. de Paroy. Non que le cœur de l'antiquaire ne s'émût des affreux risques de la « casse », pour ses poteries aimées, mais le moyen de refuser à la séduisante jeune femme?... Et voici notre homme courant quérir plusieurs mannes d'amphores, de cratères, d'œnochoés et de tous vases à festin, et les disposant sur la table de la salle à manger. Une fois mis l'archéologique couvert, un vaste paravent festonné d'une draperie, à l'instar des fonds des tableaux du Poussin, était planté. Bientôt survenait la première invitée, la fille de Joseph Vernet, toute jeune femme de l'architecte Chalgrin. On la coiffe et l'habille. Suivent Mme de Bonneuil et sa fille. D'une beauté célèbre, brillant esprit, voix d'or capable de perler, comme nulle autre, la musique de Grétry, Mme de Bonneuil avait connu Mme Vigée-Lebrun chez Jean-Baptiste Lemoyne, aux gais dîners de huitaine dont les deux filles du sculpteur étaient l'avenance empressée. On s'était lié d'admiration mutuelle, à tel point qu'entre ses premiers ouvrages, et dès 1773, Mme Vigée-Lebrun avait exécuté trois portraits successifs de la jolie Parisienne. En retour, personne mieux que Mme de Bonneuil ne savait prôner le mérite de l'artiste. Ajuster en athénienne cette *professionel beauty*, fut l'amour-propre de la fiévreuse costumière. Pour Mlle de Bonneuil, grande fillette de quinze ans, rose naissante dont les traits encore poupins ne présageaient que lointainement sa part future de la splendeur maternelle, Mme Vigée-Lebrun lui dénoue les cheveux, la coiffe d'un voile avec couronne de fleurs et la consacre petit échanson, en robe-tunique, pourvue d'une écharpe à la taille. Elle, qui ne manquait d'à-propos, de s'exclamer : « Me voilà faite comme une figure peinte de M. Brenet! » A ce cri de petite savante, un autre répondait d'une note enfantine : c'était la propre fille de Mme Vigée-Lebrun, Jeanne-Julie, une mignonne de sept ans, laquelle, accourue au bruit des apprêts, sautait de joie à voir se « déguiser » les arrivantes, joie vite mêlée d'une envie que sa mère comblait tout de suite, en l'habillant pareil : échansonne elle aussi.

Parut ensuite, sur le seuil, la belle-sœur de Mme Vigée-Lebrun, la femme du frère de la portraitiste, ce frère qui, tout à l'heure, suggérait cet improviste. On la drapait en forme d'*himation*, sa chevelure lissée avec bandelettes. Fille de M. de Rivière, le chargé d'affaires de la cour de Saxe auprès du roi, Mme Étienne Vigée joignait au regard le plus piquant un prestige de chanteuse que la Todi même ne surpassait.

Mais voici que s'avance avec un large salut mamère le *cuter* Écouchard Le Brun. En ces temps, ce n'était pas une figure de demi-teinte que ce lyrique D'une jactance naïve, il se dénommait lui-même. Le Brun-Pindare, et les contemporains de faire chorus. Fils d'un laquais du prince de Conti, son existence tenait surtout du pique-assiette, et s'il lui fallait payer écot, les deux monnaies courantes de son esprit, le lyrisme et l'épigramme, y pourvoyaient.

Éprise de poésie jusqu'à lire les moindres bleuettes des papiers publics, Mme Vigée-Lebrun n'avait pas peu goûté la sorte de souffle de force, dont le rimeur faisait preuve en des odes nombreuses qui n'étaient point sans rappeler la manière de Jean-Baptiste Rousseau. Si bien que, chez elle, des cassolettes d'encens fumaient toujours sous le nez du barde, et, que bonne à l'excès, la jeune femme venait de lui valoir, par l'entremise du comte de Vaudreuil, une pension sur la cassette du roi.

Brusquant la révérence d'entrée du Pindare, qui d'un mot fut au fait, l'artiste entraînait le poète vers un angle de l'atelier, saisissait un branchage de laurier, en tressait une couronne au front d'Écouchard, et lui jetait sur les épaules un manteau pourpre. Arrivait M. de Rivière. Au double titre de beau-frère d'Étienne Vigée et d'acteur émérite des théâtres de société, l'habilleuse lui devait une vraie considération décorative et la témoigna sous la forme... d'un *chiton* à manches courtes.

M. de Paroy ne décessait d'applaudir, soit que la couturière à l'antique s'inspirât de menus souvenirs savants, soit qu'elle inventât de son propre chef. Mais lui-même, l'archéologue, comment l'ajustait-on? Mme Vigée-Lebrun lui taillait et faufilait en hâte l'*endyma*, la robe des Doriens, et la *chlamys*, le manteau de guerre et de voyage de l'errant Ulysse! Ainsi fait, Paroy se retourne, aux éclats de rire d'un nouvel entrant : le joyeux marquis de Cubières. De cette figure point n'était à chercher longtemps le rôle ni le costume. Musicien d'un renommé savoir, il possédait une guitare fameuse dont ses doigts, d'étrange sûreté de touches, tiraient les plus pétillantes harmonies, et plein de gratitude pour l'instrument auquel revenaient ses succès de concertant, le voulut transformer en une lyre d'or, et le peintre Vien eut charge de cette métamorphose chez le plus habile luthier de Paris. Ordre immédiat de Mme Vigée-Lebrun de quérir, au plus vite, cet objet à prestige. Quels étaient, à l'âge de la cithare d'Ionie, les attributs de l'homme qui la maniait? Les musiciens avaient rang de poètes et portaient même couronne laurée, même robe aux mille plis. De façonner l'une et de froncer l'autre, la jeune femme s'empressa, de vive gaieté. Ce fut au tour d'entrée de Chaudet et de Guinguené. Le tout jeune sculpteur Chaudet, dont les débuts de grâce pimpante s'affirmaient et qui, déjà, joignait au talent du pétrisseur de glaise ceux de peintre et surtout de dessinateur, comme l'allaient prouver, par la suite, les vignettes du *Racine*, des éditions Didot, Chaudet n'avait que faire de l'aide de Mme Vigée-Lebrun, pour se mettre à cet unisson... d'antiques. Toutefois, il se garda fort de vouloir y joindre du sien, trop heureux de tenir d'elle son personnage complet et de s'en amuser pleinement. Pour Guinguené, rimeur et parasite de l'espèce d'Écouchard, une redite s'imposait du costume de *vates*. Lorsque vint le moment où la jeune femme dut songer à soi-même, elle y fut rapide. Sa coutume était de se vêtir, en effet, de robes blanches, forme tuniques — qui bientôt s'allaient nommer blouses. Athénienne ainsi plus d'à-moitié, que fallait-il pour complément, sinon quelque accessoire de tête? Un voile, puis une couronne, à l'instar de sa fille, fut son expédient.

Vers neuf heures et demie, tous préparatifs terminés, le zèle de l'artiste redoublait au travail d'ordonnance du tableau vivant, chaque convive pourvu d'une pose à tenir, d'une expression à figurer.

Quels étaient les droits du comte de Vaudreuil et de Boutin aux égards de Mme Vigée-Lebrun? Quels motifs de tenir l'un et l'autre en estime singulière? Vaudreuil faisait preuve du goût le plus fin par une galerie de peintures des vieux maîtres, et faisait preuve de la plus bienfaisante modernité par une protection effective des artistes de son temps, que sa charge de gentilhomme d'honneur du comte d'Artois lui facilitait en Cour, d'une manière tout efficace. Du fermier-général Boutin, petit boîteux, d'une gaieté toujours affable, la maison de plaisance du versant de Montmartre, surnommée Tivoli, n'était pas peu célèbre comme rendez-vous de la société, tantôt la meilleure, tantôt la plus grouillante d'idées. Chaque jeudi, le dîner de midi s'en donnait à l'honneur des peintres et des écrivains, mais surtout de Mme Vigée-Lebrun et de sa grandissante renommée.

Lorsque dix heures sonnèrent, un fracas de carrosse se fit entendre au perron de l'hôtel Lubert. Mme Vigée-Lebrun eut le gros battement de cœur de l'amour-propre. Voici que, toutes portes ouvertes à deux battants, le comte et le fermier-général s'avancent jusqu'au seuil de la salle à manger. Eux, sitôt en vue, une poussée de voix éclate ; ce sont les convives qui viennent d'entonner le chœur final de l'*Orphée* de Glück : *Le dieu de Paphos et de Gnide*, et la lyre de M. de Cubières le soutient et le sème de notes ardentes. Dire la stupeur de Vaudreuil et de Boutin est chose impossible. Sont-ils le jouet d'une illusion magique, de quelque sortilège du baquet de Mesmer? A quelle incantation de joyeuse sorcière, ces visages amis doivent-ils d'être devenus des personnages d'ancienne Grèce, disposés en banquet de Platon? Le comte restait bouche béante, le financier tâtait sa perruque pour bien s'assurer qu'un tel rêve était..... éveillé. Besoin fut que Mme Vigée-Lebrun les tirât de leur ravissement et les assit par force. Le souper commençait alors. Quelles exclamations, quels éclats de gaieté, quels échanges de compliments rieurs s'entrecroisèrent! Ce ne faisait que croître, avec la saveur inattendue des plats qui sur-

vinrent. Mlle de Bonneuil et Jeanne-Julie, tout au sérieux de leur rôle d'échansons, allaient, versant d'un vieux vin de Chypre, de l'arrière-cave de la maîtresse de maison, et ces deux êtres de tendre jeunesse, papillonnant partout, semblaient comme la fraîcheur de deux ailes qui s'agitent. Quand arriva le dessert, un gâteau de miel et de raisins de Corinthe, quel régal de rimes offrit Écouchard-Le Brun? Le poète se leva d'un geste d'ampleur, et, d'une voix déclamante, annonçait des traductions d'odes d'Anacréon. Et chacun d'ouir, dans le silence du respect, celui que le vieux chantre natif de Téos avait là pour interprète. Des divers petits poèmes auxquels il fut prêté l'oreille la plus révérente, point ne nous semble possible de préciser les titres. Le mieux paraît de se référer à l'édition complète des *Œuvres* d'Écouchard-Le Brun et de se plaire aux conjectures.

Lorsque sonna minuit, le tableau vivant se désagrégeait, et jamais, peut-être, draperies d'atelier ne furent mises bas, plus à regret. S'il était rumeur, le lendemain, par la cour et la ville, de ce spectacle rare, dont Vaudreuil et Boutin se firent les fiévreux nouvellistes, on l'imagine. Gros émoi chez les curieuses de qualité. Ce fut à qui courrait supplier la jeune femme, d'une redite de cette soirée. Mais elle, en avisée, aima mieux subir les moues irritées que risquer une seconde édition qui, dépourvue du mérite d'improviste de la première, laisserait voir à des yeux de sang-froid les à-peu-près et les lacunes inévitables de pareil impromptu. Toutefois, ce ne l'empêchait pas de vouloir gratifier d'un souvenir durable chacun des acteurs et d'exécuter d'eux un dessin-portrait en costume de leur rôle. Le musée du Louvre vient d'acquérir, de la famille de Sampajo, l'héritière du gracieux modèle, le *portrait de Mlle de Bonneuil* (1).

L'achat de ce dessin donne quelque actualité souriante aux présentes pages et devra même leur faire trouver grâce devant ceux des lecteurs qui se souviendraient d'avoir rencontré déjà le récit sommaire de cet épisode dans les *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun. Heureux serait le Louvre, si quelques autres feuillets rejoignaient ce premier, et que l'histoire littéraire, par exemple, pût s'enrichir de la curieuse image d'Écouchard Le Brun récitant ses strophes..... en peplum d'occasion.

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

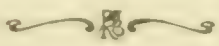

(1) Mlle de Bonneuil devint plus tard la comtesse Reynaud de Saint-Jean d'Angély, poète [illegible] et que le salon de la rue [illegible] Vaudreuil s'enrichit entre le duc de Bouillé et Mme Recamier.

LE PARTI SOCIALISTE EN BELGIQUE

SOCIALISTES BOURGEOIS (1).

Le plus intransigeant de tous les leaders du parti ouvrier est M. Destrée, avocat de talent, écrivain d'art ingénieux et délicat, aristocrate de mœurs et de manières. Celui-ci, du reste, comme tant de démagogues fameux, depuis Alcibiade jusqu'à Lassalle, fut amené aux extrêmes de la démocratie par l'aristocratie même de son dilettantisme et de ses dédains. C'est le mépris de leur propre classe où règne uniformément la bassesse de pensée, l'esprit mercantile dans ce qu'il a de plus médiocre, qui engage dans les rangs de l'armée ennemie les transfuges. Las d'une vie sans but, où ne se contentent ni leur rêve de domination, ni leur soif de sensations, ni leur désir de gloire, natures supérieures trop actives pour se contenter des joies désintéressées de l'art, trop artistes et trop personnelles pour suivre la grand'route sociale, ils veulent se griser à la fois de l'âpre joie de déplaire et de l'ivresse violente de la popularité. Ils orientent aujourd'hui leur vie vers le socialisme, comme ils l'eussent orientée jadis, dans la Grèce du IVe siècle, ou dans l'Italie de la Renaissance, vers la tyrannie. Qu'importe la doctrine à leur scepticisme? Toutes les vérités se valent. Les forces obscures de la vie se chargent toujours de faire triompher la meilleure en dépit des hommes. Dès lors, ils choisissent la plus esthétique, celle qui leur permettra l'attitude la plus généreuse et la plus noble, ils chercheront dans le peuple une jeunesse harmonieuse, une fraîcheur de sentiment dont sera ravie leur âme lassée de culture. Ils se voileront les yeux devant les laideurs égalitaires de la démocratie, et ne voudront découvrir que la beauté de sa misère. Un Destrée, qui obéit aux injonctions d'une telle psychologie, ne peut voir sans chagrin le mouvement ouvrier dépouiller la noblesse de ces vagues aspirations vers le mieux, de ces désirs confus et magnifiques d'un large bonheur fraternel, pour se contenter des menues satisfactions économiques de la coopérative et du syndicalisme, ou de réformes politiques qui ne dépassent guère en générosité celles que réclament les bourgois libéraux. Aussi cet aristocrate est-il à l'extrême gauche du socialisme belge. Il proteste de toute la force de son talent, de toute l'énergie de sa pensée contre une évolution qu'il sent inévitable, mais à laquelle il refusera jusqu'au dernier moment de participer, satisfait, du reste, d'un isolement qui précise encore sa personnalité.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 mars 1900.

Plus isolé encore au sein de ce parti si merveilleusement discipliné, M. Edmond Picard, sénateur socialiste, échappe en réalité à toute classification. Cette forte personnalité, généreuse et contradictoire, qui dépasse, de toute l'originalité d'un tempérament singulièrement vivant, les cadres étroits d'un groupement politique, s'est toujours fait gloire de rompre avec la discipline du parti auquel il adhérait. Libéral au temps de sa jeunesse, il fut radical au moment de la première agitation pour le suffrage universel, sans jamais consentir aux manœuvres électorales où se confinait le radicalisme. Socialiste aujourd'hui, il n'hésite pas à contredire, en des articles que publie le journal *Le Peuple*, les dogmes les plus sacrés de la doctrine collectiviste. Antisémite et nationaliste, il a excité, parmi les dirigeants du parti ouvrier, vingt tempêtes auxquelles il semble prendre plaisir, risquant avec une joie maligne ces excommunications majeures où se complaît aujourd'hui le dogmatisme marxiste. Un tel homme n'a sur le socialisme pratique et économique des milieux ouvriers belges que peu d'influence. Il apporte à son parti, qui n'est que trop grave l'ornement d'un peu de fantaisie, la diversité d'une liberté d'allures dont les contradictions sont souvent fécondes.

Pas plus que M. Destrée, M. Picard ne peut approuver l'évolution de son parti vers une politique anticléricale, qui, pour nécessaire qu'elle apparaisse à certains esprits, n'en est pas moins d'allure médiocre, et ne permet pas à ceux qui la mènent l'originalité d'attitudes qu'inconsciemment recherchent le dilettante et l'artiste. Les autres leaders socialistes qui tirent leur origine de cette bourgeoisie qu'ils combattent aujourd'hui, y poussent au contraire de toute leur force, non point par sympathie de classe pour les représentants du libéralisme bourgeois — trop de divergences les ont séparés jusque-là — mais parce que leur éducation les fait incliner naturellement vers les solutions d'une politique traditionnelle, où ils voient les premières étapes d'une conquête sociale, dont ils espèrent le triomphe dans un assez vague lointain. Tel est M. Léon Furnémont.

Entraîné dans les rangs du parti ouvrier par l'intransigeance d'un radicalisme qui va naturellement aux extrêmes, socialiste certes, M. Léon Furnémont est plus encore un libre-penseur. Orateur vraiment populaire, il a le sarcasme et la gaminerie heureuse d'un frondeur irrespectueux. Dans son irréligion intransigeante et joyeuse, il y a un peu du plaisir que prend un collégien à jouer des niches aux puissances établies. Sa critique, du reste, ne cherche ni l'élégance ni la profondeur. C'est un propagandiste populaire qui, naturellement, a le mot drôle et la violence facétieuse, et qui sait s'en servir avec une adresse calculée et un instinct politique très sûr

M. Grimard, au contraire, apporte dans son attitude la gravité d'un homme qui porte sur ses épaules tout le poids d'un budget. Avocat, financier, conseil d'un des plus importants banquiers que comptent la Belgique et l'Europe, M. Grimard a trouvé le moyen de concilier, au moins dans une certaine mesure, l'esprit mercantile dans sa forme la plus perfectionnée, avec des doctrines qui, à première vue du moins, semblent dirigées contre lui. Il apparaît ainsi dans le socialisme international comme une manière de précurseur, enseignant à quelques hommes de son parti, sinon à son parti tout entier, la façon dont pourra s'accomplir l'évolution financière de la démocratie. Pour lui aussi, la réforme sociale apparaît dans un avenir de plus en plus lointain, et sans doute il estime que la tâche peut suffire à un homme de mettre un peu plus d'ordre et de justice dans les finances d'une grande commune comme Bruxelles, dont il est échevin, ou dans la gestion du trésor de l'État, dont il espère peut-être un jour assumer la charge.

M. Anseele et les Leaders ouvriers

M. Anseele, député de Gand, n'est rien moins, lui, qu'un socialiste bourgeois : il ne tient à la bourgeoisie ni par ses origines, ni par ses manières, ni par son langage (le patois flamand du peuple gantois), ni par son éducation. Né dans le milieu ouvrier, ayant puisé sa conviction socialiste, non dans les livres, mais dans les âpretés d'une vie dure et difficile, il a appris tout seul ce qu'il fallait que connût un agitateur populaire, et, plus tard, un directeur de coopérative. Il n'a pas voulu s'embarrasser d'autre chose.

Ah! celui-ci n'a rien d'un dilettante. C'est un réaliste et un opportuniste, un tribun et un « homme d'œuvres ». Il a souffert de la tyrannie économique du patronat gantois, et il en a vu souffrir autour de lui; il a senti son cœur de révolté se gonfler de colère sous les insolences hautaines des grands patrons qui, sur le peuple de leur usine, régnaient en potentats. Obéissant à un instinct atavique, qui l'apparente directement aux van Artevelde, aux van den Bosch, aux Ackerman, et à tous ces chefs des petits métiers de Gand au XIVe siècle, si rudes aux nobles du comte de Flandre et aux grands bourgeois du parti des lis, il a assigné à sa vie un double but : venger ceux de sa classe et soulager leur misère.

Un vengeur, un redresseur de torts, tel il apparut à la Chambre, quand, méritant le titre de virtuose de la brutalité, il dénonça, avec une violence sans exemple, les abus de la grande industrie flamande,

appelant les patrons gantois « la bande Cartouche et Cie », décrivant les ateliers avec une éloquence populaire et colorée qui trouvait sa beauté dans ses incorrections mêmes, désignant personnellement, nommant même ceux qu'il considérait comme des coupables, qu'il signalait avec une cruauté heureuse aux vengeances de l'opinion. Aussi M. Anseele fut-il connu d'abord comme le plus redoutable de tous les leaders ouvriers. Longtemps, pour les salons bourgeois, il fut l'ogre socialiste, le prototype du révolutionnaire, l'homme dont on effrayait les timides, l'orateur dont on découpait les discours pour en décorer l'épouvantail démagogique que l'on agitait devant les électeurs.

Il n'en est plus de même aujourd'hui, et à bien regarder, on s'est aperçu que ces fureurs de langage n'étaient qu'un moyen, et que ce démolisseur n'était rien moins qu'un anarchiste. On a vu qu'au fond, il ne désirait pas tant une révolution qu'une évolution sociale, évolution qu'il ne songeait même pas à précipiter, se contentant aisément d'une série d'améliorations et de perfectionnements sûrs et féconds.

Aussi bien, les sagesses pratiques de l'homme d'œuvres ne devaient pas tarder à adoucir, chez M. Anseele, ce que les âpretés du tribun pouvaient avoir d'excessif. La direction effective du « Vooruyt », la plus importante des coopératives de production et de consommation qu'ait su organiser le parti socialiste, lui enseigna de bonne heure ce que le principe d'autorité peut avoir de précieux. Ce révolté a connu, que, pour le bien de tous, il est quelquefois nécessaire de tyranniser. Prompt à l'action, doué de toutes les vertus du commandement, ce socialiste qui, aux jours d'épreuves, avant que les siens n'eussent trouvé leur représentation légitime dans les conseils de la Nation, savait prêcher avec une si belle ardeur la solidarité sociale et les beautés de la foi nouvelle, ne croit plus beaucoup à la religion marxiste. Les réactions de son tempérament d'homme positif, son intelligence des nécessités et des possibilités immédiates lui ont promptement appris comment la vie se charge de démentir les constructions idéologiques et les théories édifiées dans les cabinets des savants. Laboratoires de sociologie, documents et statistiques, M. Anseele tient cela pour peu de chose au regard de la plus petite œuvre taillée à même la vie.

Un tel homme, la première fougue passée, les premières satisfactions obtenues, devait naturellement évoluer vers la modération, pour ne pas dire le modérantisme. Ce ci-devant « mangeur de bourgeois » devait être des premiers à admettre l'accord avec certains partis bourgeois, et il put le faire d'autant plus aisément que, fils du peuple, cher au peuple qui l'aime avec familiarité, il ne pouvait en aucune manière être soupçonné de trahison. Aussi, dès le principe, M. Anseele s'est-il rangé parmi les adhérents de la politique d'alliance anticléricale, et de l'évolution qui fait du socialisme un parti politique, décidé à conquérir par les voies légales et régulières les transformations qu'il rêve. La plupart des anciens ouvriers, dont la volonté de leurs camarades a fait des politiciens, ont incliné peu à peu vers les mêmes tendances, parce qu'avec des traits moins accusés, leur psychologie s'apparente plus ou moins à celle que je viens de décrire. Les duretés de la vie leur ont enseigné le prix des satisfactions immédiates. Peu brillants à la Chambre parce qu'ils manquent d'éducation littéraire et du tempérament qui, dans le cas de M. Anseele en tient lieu, ils ont apporté dans la gestion des affaires communales, où le suffrage universel les appelle souvent, un esprit pratique que l'usage du mandat électoral a souvent perfectionné au point de faire d'un Louis Bertrand, ancien marbrier, d'un Delporte, ancien typographe, des administrateurs de premier ordre, à qui leurs adversaires mêmes sont obligés de rendre hommage. Le maniement des deniers publics, la direction des grands travaux que comporte toujours le développement des communes, ont vite fait de démontrer à ces esprits positifs que le monde économique ne se transforme pas en un jour. Ci-devant révolutionnaires, anciens meneurs de grèves, ils se tiennent à présent pour persuadés des dangers de l'émeute et des impossibilités d'une révolution brusque, et ils ont été les premiers à accentuer l'évolution du parti vers l'action politique et parlementaire. Aussi ne feront-ils pas difficulté d'admettre l'alliance avec le libéralisme bourgeois contre le gouvernement catholique qu'ils combattent. M. Bertrand s'est nettement prononcé à ce sujet. Mieux encore : un ministère libéral-socialiste est dans les possibilités de l'avenir à Bruxelles, comme il fut dans les réalités d'hier à Paris.

L'impuissance du parti catholique à résoudre certaines questions d'intérêt immédiat, les mécontentements que son long séjour au pouvoir a faits, le malaise causé dans certaines provinces par l'envahissement congréganiste rendent probable ce retour des choses.

Aussi bien, l'orientation actuelle de la France n'est pas sans exercer sur la politique belge une certaine influence. Le pays, quelle que soit son originalité, reste toujours plus ou moins dans l'orbite des idées françaises et la constitution du Bloc anticlérical à Paris pourrait bien être une des causes déterminantes de l'union des partis d'opposition à Bruxelles et du changement d'orientation de la politique belge.

L. DUMONT-WILDEN

L'ENVERS D'UNE ÉTOILE

(*Esquisse d'après nature*).

En choisissant pour cure d'oxygène, l'île de Jersey, et, dans ce vert Lilliput, en élisant domicile loin du chemin de fer joujou, sur cette plage morte de Saint-Brelade, j'étais convaincu qu'aucun visage parisien ne troublerait de ses sourires mes trois mois de repos, c'est à-dire de travail, puisque, comme l'a fort bien trouvé je ne sais plus quel philosophe du monde où l'on s'amuse : « C'est encore ça qui fatigue le moins ! » Des semaines durant, je pus, en effet, vivre sans émois, parmi la plus amusante figuration imaginable de jeunes filles expertes à tous les sports, y compris celui du flirt, et de rouges matrones auxquelles l'abus des boissons alcoolisées donnait des teints cuits de grenadier. Mais un soir...

... A l'heure du dîner, la seule où se trouvent réunis les pensionnaires d'un hôtel anglais, mon attention brusquement, à l'entrée de deux dames, s'éveilla. Leurs gestes et leurs toilettes semblaient en dehors des possibilités britanniques. Pourtant l'aile des hivers avait déjà mis une ombre sur leur beauté ; elles paraissaient d'une lassitude explicable et tout dans leur mise, leur maintien, indiquait le désir d'être inscrites parmi celles qui ne comptent plus. La cadette, disons la moins intéressante, parente pauvre ou dame de compagnie, se dissimulait sous une méchante robe de toile bleue dont la propreté même semblait relative. Ses yeux se cachaient, en outre, derrière d'insolites conserves noires qu'elle retira avant la fin du repas, le milieu l'engageant à la confiance. Quoique, d'après la disposition des petites tables, l'autre, l'aînée, celle qui évidemment avait « le sac », me tournât le dos, je pressentis qu'il s'agissait de deux Françaises ; je crus pouvoir préciser : de deux Parisiennes. Était-elle assez frippée, cependant, la robe de la maîtresse?... Si certaines vaporosités brodées laissaient supposer une signature de couturier, l'état dans lequel les jours fastes et les nuits néfastes avaient réduits ces colifichets faisait craindre qu'avant de couvrir ces épaules, cette toilette n'eut séjourné aux carreaux du Temple. Et que dire d'une chevelure réduite à sa plus stricte expression, dont les quelques boucles attardées aux tempes et sur la nuque passaient sous les rayons des lampes du blond cendré au rouge cuivre. Cette dame s'était-elle donc imaginée que Saint-Brelade fût une Thébaïde, où les passagères en rupture d'élégance pussent, avec toute sécurité, venir reposer leurs cheveux fatigués par l'abus des teintures ?

Si terni que fut le plumage, si lamentable que fût l'image, une distinction, une grâce néanmoins émanaient suggestives, des moindres attitudes de ces inconnues. Je n'entendais point ce que racontaient leurs bouches, mais la manière dont leurs lèvres se pinçaient, ironiques, m'avertissait des paroles originales qu'elles devaient égrener...

Au sortir de table, la curiosité me poussa à découvrir l'identité des nouvelles dîneuses. Je pus lire au bureau :

— Mme Magicienne et Mme de Bluff, de Bruxelles, avec femme de chambre.

Trois noms, trois masques !... De fragiles *misses* aux rires d'oiselles, qui s'en allaient en compagnie d'athlètes attendre sur la plage le lever de la lune, changèrent le cours de mes pensées...

Mais le matin suivant, c'était au vestibule, parmi l'encombrement des *rocking-chairs* biscornus, mon indiscrétion se trouva face à face avec Mme Magicienne. Elle partait pour la promenade. Un manteau de drap mastic, à peu près décent, dissimulait les indécentes fanfreluches de la robe. Sur la tête déplumée, un petit canotier tant bien que mal s'équilibrait. Le visage qui, le soir précédent, m'avait échappé, apparut à la lumière. Ce fut l'éclair d'un regard ; et la certitude s'imposait à ma pensée de l'avoir déjà contemplé et non par hasard, au passage, mais longuement, jusqu'à recevoir l'impression de le reconnaître dans son intimité. Mais où et quand et comment ? C'était ce que ma mémoire ne savait retrouver. Cette figure d'un ovale à ravir un peintre, où les yeux, le nez et la bouche se dessinaient avec une perfection raphaélite, j'étais convaincu de l'avoir admirée. Et pourtant j'étais non moins persuadé de n'avoir jamais entrevu cette femme négligée, du mauvais côté de la quarantaine, au teint compromis par les artifices d'une existence douteuse !...

A force de compulser mes souvenirs, je finis par m'expliquer le phénomène. J'étais victime d'une illusion ; cette passante ressemblait à la Félia, quoique à la vérité nulle comparaison ne fût possible entre la comédienne d'une jeunesse éternelle dont tout Paris connaît les cheveux d'or, les yeux de rêve et cette voyageuse d'une décrépitude prématurée, dépourvue de la plus élémentaire coquetterie ?... L'antithèse prêtait au sourire ; je blâmai ma passion au jeu des ressemblances.

Malgré moi, toutefois, ma pensée, que le hasard venait d'orienter, continua d'observer, de déduire. Une après-midi, l'attitude de cette dame en blanc, indécise sur un banc de la terrasse, sa main gauche caressant sa joue, tandis que sa dextre, agitant l'écharpe déroulée, se tendait vers l'horizon de rochers et de vagues, brusquement me rappela le second acte d'*Artémise*. Un autre soir, que l'inconnue s'amusait à becqueter une de ces grappes de raisins monstrueux, comme il n'en mûrit que dans les serres

de Guernesey, je crus revoir, au dénouement de la *Fornarine*, le fameux souper dans la *Loggia* enguirlandée.

Mais de ces tableaux fugitifs, mon sens policier se fût refusé à tirer aucune conclusion, si une après-midi que je revenais de la Corbière, je n'avais, à l'ombre des falaises, surpris Mme Magicienne et Mme de Bluff étendues, une dizaine de grands cahiers épars autour d'elles. Hélas! pour en avoir déposé de pareils à la direction de plusieurs théâtres, je savais ce qu'ils devaient contenir, ces cahiers rouges. A n'en pas douter, ces dames, en parcourant des manuscrits, préparaient leur saison d'hiver. Pour indiquer que j'avais compris, mes doigts soulevèrent discrètement ma casquette.

Malgré sa longue expérience et sa parfaite maîtrise, Mme Magicienne, avant de répondre, rougit. Cette fois, j'étais fixé. Et ma surprise fut légère, au soir de ce même jour, lorsque l'illustre comédienne, profitant des ombres du crépuscule, s'avança sur la plage et me demanda avec cette voix et ce sourire qui sont uniques :

— N'est-ce pas, vous ne le direz pas?...

II

Le lendemain, la Félia avait déjà changé d'avis :

— Au contraire, il faut le dire!... j'ai réfléchi toute la nuit, seulement — l'actrice me regarda et sur la pâleur de ses lèvres, je retrouvai le sourire dont ne pouvaient se lasser les abonnés de la *Comédie latine* — seulement il faudra changer le nom et les temps et les lieux... Vous broderez un peu... vous n'aurez pas de peine... Ce n'est point que je sois coquette, mais mon directeur pourrait se plaindre et je n'ai pas encore le droit de m'accorder le luxe de porter mon âge... D'ailleurs, ce que je tiens que l'on sache, ce n'est pas précisément que la *grrrrande* comédienne — par ironie, elle roulait les *r* comme une duègne de province — qui paraît trente ans sur la scène, en possède à la campagne, plus de... mettons près de cinquante!... non, car cela, en somme, n'a aucune importance; le premier dictionnaire venu suffirait... mais de cette rencontre, que j'ai tout fait pour éviter, il y a une philosophie, quelque chose d'utile peut-être... à dégager...

Gladys Félia s'arrêta... elle faisait, inconsciente, ce geste familier de caresser de ses paumes charmantes le rebord du canapé de bambou. Cette confession lui était pénible, elle y découvrait cependant quelque utilité puisqu'elle poursuivit de sa voix musicale :

— L'hiver, lorsque je suis en pleine publicité, il ne passe point de semaine où quelque mère ne vienne me demander de diriger l'éducation théâtrale de sa fille. Notez qu'il s'agit toujours de vocation irrésistible. Hélas! nous n'avons pas besoin de causer dix minutes, pour que je me rende compte que ces soi-disant appels de l'art dissimulent fort mal de furieux besoins de luxe, de célébrité immédiate... Ah, elles ont les dents longues nos petites contemporaines!... Quand je vais répéter les belles paroles de nos dramaturges parisiens aux publics des provinces, je les retrouve à chaque rang des fauteuils, aussi loin que mes yeux peuvent distinguer, ces mêmes désirs furieux, dans les regards durcis par la jalousie, de centaines de têtes plus soucieuses de mon image qu'attentives à mon ramage... Or cela ne devrait pas être; car ma fonction sociale n'est point de répandre l'envie, mais de donner à tous ceux que le sort ne favorisera plus ou ne favorisa point, l'illusion de la beauté, de l'amour!... Ma destinée est toute de grâce... Je ne devrais être qu'une semeuse de rêves!... S'il en est autrement, c'est qu'entre une partie du public et moi, et quand je dis moi, je pense à mes camarades, aux plus comme aux moins favorisés, il existe une méprise; voilà ce que je voudrais que vous expliquiez... Tant d'autres ont trop souvent décrit l'*endroit* doré de notre vie, que n'essayez-vous, d'après mon exemple, à montrer, pour changer, l'*envers d'une étoile*?

Et comme je la regardais avec des yeux de surprise, elle céda, puérile, à la pudeur de dissimuler sa figure derrière l'écran de ses mains.

— Oh, non, je vous prie, ne m'examinez pas ainsi!... Autrement, ce serait fini, quand vous me reverrez sur la scène, vous ne retrouverez plus l'illusion!... D'ailleurs, ce qu'il faudra décrire, ce n'est pas l'antithèse qui existe entre la femme de théâtre et la femme de plage... ou du moins, si vous y tenez, que ce soit uniquement, pour marquer d'une image symbolique, ce que je voudrais que vous disiez avec une exactitude définitive, que la misère, l'envers lamentable de nos destinées de réclame, c'est le mensonge. Un socialiste viennois a publié un ouvrage que j'ai vu sur *les Mensonges conventionnels de la Civilisation moderne*. Avait il raison? je l'ignore... Quoique j'ai joué trois cents et quelques fois la *Haine des Classes*, je suis peu ferrée en sociologie. Mais ce que je sais... ce que je sais trop, par exemple, c'est que nous autres actrices et plus nous sommes illustres et plus cela est vrai, nous vivons de mensonges, nous vivons dans le mensonge, nous vivons pour le mensonge!...

Gladys Félia avait élevé la voix et sa prononciation scandée ressuscitait la tragédienne fameuse. Elle eut conscience d'avoir cédé à une habitude professionnelle. Un sourire, qui n'était pas semblable à ceux qu'elle distribuait aux parterres de la *Comédie latine*, glissa sur sa bouche :

— Vous le voyez, j'ai beau faire, je ne parviens pas à vous donner l'impression de la sincérité. Vous m'observez avec dilettantisme, vous pensez elle joue un rôle, vous ajoutez peut-être, elle le joue bien, mais vous ne sentez pas que c'est de la vie, que c'est ma vie !... Quoique je dise, je ne suis, je ne serai jamais pour vous, comme pour les autres d'ailleurs, qu'une actrice ! Hélas !... mes malheurs me sont tous venus de là ; de cette impuissance que m'a donnée mon métier de pouvoir témoigner de ma loyauté, de mon entière loyauté... Notre existence, à nous autres héroïnes des planches, est tissée d'apparences et de contradictions. Si nous ne parvenons pas à inspirer la confiance, et une confiance qui ne discute pas, qui n'observe rien, une confiance qui accepte, en aveugle ; adieu le bonheur : nos amours sont finies !... Savez-vous que c'est mon histoire que je vous raconte là !... Quand j'ai été jusqu'à supplier mon mari de me croire, il m'a traitée de comédienne et le tribunal a fait comme lui, il s'est laissé égarer par des mirages, de simples mirages, mon cher ! aussi le divorce a-t-il été prononcé contre moi, et ensuite... oh ensuite, la légende commença. Vous la connaissez trop pour que j'insiste !... Si vous saviez le peu de vérité qu'elle renferme !... On m'a prêté des aventures que je n'ai heureusement point vécues, des excentricités que je n'aurais jamais su imaginer et des sentiments et tant d'autres choses !... le proverbe a tort ; on ne prête qu'aux pauvres !... Pour peu que la centième partie de ce qui s'est imprimé ou raconté sur mon compte eût été conforme aux faits, il y a longtemps que je ne jouerais plus la tragédie que, lacée dans une camisole de force, pour mes seules gardiennes. Non, croyez-moi, essayez de me croire ; tout au moins, pour m'agréer, de faire comme si cela était ; dans mon existence, il n'y a qu'une chose de vraie : les cinq ou six semaines où, chaque été, je me mets au vert, loin de la France, loin du public, évadée enfin de cette intolérable vie de façade. Alors, il n'y a plus de Gladys Félia, plus d'étoile bonne à illustrer les cartes postales, j'ai jeté mon masque, je respire, je respire à pleins poumons et je vais au hasard, par monts et par vaux, à la fortune des heures, à la fantaisie des vents, mais les fontaines me font peur et je redoute les étangs, car l'envie de m'y regarder serait de ces tentations qu'une femme n'a pas la force de repousser... et ma vertu ne se hausse point encore jusqu'à cet héroïsme : d'avoir le courage de me voir aussi vieille que je suis !...

Et tandis qu'elle se taisait, ayant achevé sa pensée, je vis une larme aux cils des yeux admirables.

ERNEST TISSOT.

L'INTÉGRALISME ET LA POÉSIE NOUVELLE

—

L'Inspiration [1]

Cette constatation n'est pas d'hier. On peut affirmer sans hésitation qu'elle ne s'est jamais plus imposée qu'aujourd'hui : Il existe actuellement dans la langue française un nombre considérable de mots qui ne veulent plus rien dire, ou — cela revient au même, — qui veulent dire toutes sortes de choses à la fois. Dans nos écrits, dans nos œuvres de raisonnement comme dans nos œuvres d'imagination, leur intervention est désastreuse. Ils apparaissent comme des trous dans notre pensée.

La confusion sévit dans tous les domaines de la connaissance. En poésie, nous atteignons au pire. On trouverait difficilement trois poètes capables de s'entendre sur le mot lyrisme...

Et que dire de l'Inspiration ? Il n'est point d'expression dont on abuse davantage, et cela probablement parce qu'elle est sans valeur. Dans l'esprit des lettrés comme dans l'esprit public, ce mot ne répond à aucune idée précise. Il s'emploie pour signifier qu'une pensée nous est venue, ou qu'une œuvre nous a été dictée sous une influence étrangère, et, pour le moins, surnaturelle. Il éveille en nous le sentiment vague d'une intervention mystérieuse, d'une assistance divine, et, quelles que soient nos convictions sur l'existence et le rôle de la Providence, il n'est pas différent de ce que les religions entendent par révélation, et de ce que les théologiens appellent, je crois théopneustie. Le Paraclet, que ce soit celui prévu par Athénagoras ou celui de Saint-Augustin, a passé par là ; il y a laissé son souvenir. L'expression demeure donc entachée de mysticisme, partant d'obscurité. La critique moderne ne la prend pas au sérieux.

D'autre part, comme l'Inspiration ne s'apparente à aucun phénomène classé par la science et la philosophie d'aujourd'hui, les théoriciens sont nombreux qui la confondent volontiers avec l'intuition.

L'assimilation, à notre sens, est cependant grossière. Elle ne supporte pas l'examen.

Si l'on s'en tient aux définitions courantes, l'intuition ne serait autre que la faculté de comprendre et de conjecturer, sans avoir besoin de réfléchir, c'est-à-dire spontanément. En précisant un peu, nous écrirons : la faculté, pour l'esprit, de solutionner des possibilités, sans passer par le raisonnement. Et alors, tout de suite, et sans aller plus loin, une

[1] Cette étude fait suite à l'exposé général qui a été publié par la *Revue Bleue* le 16 janvier 1904, sous ce titre : *La foi nouvelle du poète et sa doctrine, l'Intégralisme.*

constatation s'impose. L'intuition apparaît à l'origine de toutes nos déterminations. Il n'est pas un acte de la vie qui ne soit, à plus ou moins de distance, une conséquence de sa première démarche. Les exemples abondent. Nous ne raisonnons, nous ne nous expliquons que pour justifier nos intuitions, et les faire accepter par autrui. C'est par intuition que, dans la conversation, nous savons par avance ce que nous allons répondre à notre interlocuteur, et que nous pouvons continuer une phrase commencée par lui. Les associations d'idées se sont faites à notre insu, suivant une mathématique qui ne nous est pas accessible et qui appartient aux opérations mystérieuses de la loi du nombre. Intuition, tous nos pressentiments; intuition, tous les avertissements de l'instinct. Intuition, chez certains animaux, le sens plus ou moins développé de l'orientation. Intuition, le refus du cheval qui se cabre devant l'obstacle qu'il ne peut franchir. Dans l'esprit de l'animal, un problème s'est soudainement précisé, et l'intuition l'a résolu. Les forces dont il pouvait disposer ne l'emportant pas sur l'effort qu'il avait à accomplir, le cheval s'est cabré.

Le phénomène de l'intuition n'est pas autre chez l'homme. La supériorité de celui-ci est simplement de pouvoir s'en expliquer. Toutes nos spéculations partent d'une intuition, la spéculation mathématique comme la spéculation philosophique. Il n'y a pas de distinction à établir, car c'est par suite d'un travers de notre entendement que nous ne pouvons considérer les mathématiques que sous l'aspect de leur notation, et qu'il nous semble absurde de faire intervenir celles-ci lorsqu'il s'agit de problèmes de la pensée.

Ces remarques faites, l'intuition s'affirme comme un phénomène de la vie individuelle trop général pour qu'il nous soit possible de l'identifier avec la cause initiale de la création poétique. Il n'existe, en effet, dans la suite des siècles, qu'un trop petit nombre de poètes créateurs pour que les œuvres merveilleuses qu'ils nous ont laissées soient, à nos yeux, le résultat d'une faculté qui se rencontre chez tous les individus, à des degrés bien différents, il est vrai, mais qui atteint parfois une puissance extraordinaire chez des gens n'ayant rien à voir avec la poésie. Il y a, racontent les voyageurs, des sauvages qui ont des intuitions stupéfiantes; des chiromanciens sont allés jusqu'au prodige, et des illettrés nous étonnent tous les jours par leur perspicacité intuitive. Le miracle des beaux poèmes a certainement son origine ailleurs...

La physiologie et la psychologie se sont trouvées d'accord sur une donnée expérimentale. C'est dans l'état d'émotion que le beau est perçu par nous, affectivement, dans toute sa puissance de transfiguration. Par voie de raisonnement, la création de l'œuvre s'expliquerait suivant le phénomène inverse : l'œuvre poétique naît d'une émotion. Cette proposition devait satisfaire les esprits. Mais tout de suite, on voulut différencier l'émotion esthétique de l'émotion physiologique. Cette distinction n'existe pas pour nous. Il ne s'agit là que d'une question de modalité.

Il y a émotion, dirons-nous, chaque fois que l'être est arraché brusquement, par une cause quelconque, aux conditions normales et habituelles de son existence individuelle. Dans l'état d'émotion, l'homme est en quelque sorte ravi à sa propre vie. Il se sent encore lui-même, mais en même temps, il se sent au-delà de lui-même. Sa personnalité semble lui échapper; il n'est plus, peut-il croire, maître de sa volonté. Une puissance étrangère s'est unie à la sienne, car alors il se trouve placé sous l'action directe de lois dont il n'avait pas accoutumé de ressentir ainsi les effets, et ces lois ne sont autres que les lois générales de l'univers. Et cela est vrai, qu'il s'agisse d'une émotion produite par la peur ou par la joie, par la douleur ou par le ravissement. L'émotion psychique pure, celle qui apparemment ne correspond à aucun trouble physiologique, comme d'ailleurs l'émotion esthétique qui en dérive, ne sont que des états supérieurs de cette émotion. L'âme se trouve soudain comme portée hors de ses limites, et l'au-delà d'elle-même c'est l'univers, c'est-à-dire l'infini. Peut-être serait-il intéressant d'invoquer ici les témoignages les plus récents de la science psychique, relatifs à l'extériorisation de la personnalité, mais nous nous contenterons seulement de faire remarquer que, de tous temps, le sentiment populaire a traduit instinctivement cette vérité, suivant des expressions comme celles-ci : Être transporté, être hors de soi, n'en pas revenir, etc. Le mot extase en grec (ἔκστασις) ne veut pas dire autre chose, d'ailleurs, qu'évasion, extériorisation de l'âme.

Aux diverses formes de la connaissance, nous pourrons donc en ajouter une autre, laquelle n'a pas encore été été classée par la science : *la connaissance émotionnelle*. Nous ne la différencierons pas de l'Inspiration.

Être ému, écrirons-nous, c'est sentir dans l'au-delà.

L'origine du génie serait-elle trouvée? Peut-être. Mais hélas, cette faculté de sentir dans l'au-delà n'est pas le génie lui-même. S'il en était ainsi, le monde serait peuplé de poètes incomparables, car la faculté d'émotion, même dans ses formes supérieures, n'est pas refusée heureusement à la majorité des hommes, surtout à ceux qui pensent et à ceux qui souffrent. Être ému ne suffit pas. Ce qu'il importe désormais, c'est le souvenir de

cette émotion, et surtout la façon dont il va se fixer en nous, car il serait enfantin de prendre la plume, et de vouloir immédiatement traduire cette émotion. Celle-ci, en effet, est un trouble, un ébranlement intime et profond de notre être, une perturbation rapide dans notre organisme, et dans notre entendement même, et le poète qui chercherait à la fixer sur-le-champ n'aboutirait qu'à de vagues notations, sans aucun intérêt d'art pour autrui. C'est donc, à la vérité, le souvenir de l'émotion qui est fécond. Mais il arrive souvent que ce souvenir se confond en nous avec celui des circonstances dans lesquelles s'est produite notre émotion : il s'imprécise peu à peu s'agrège pour ainsi dire à notre vie sentimentale et disparaît. Chez l'être privilégié, chez le poète, au contraire, ce souvenir se fixe aussitôt au sein même de sa connaissance et de son savoir, lesquels ne sont pas différents de son âme. Et durant cet instant où celle-ci est allée au-delà d'elle-même, c'est toute son intellectualité qui a communié dans l'infini. Replongée tout à coup dans la norme éternelle et dans la loi du nombre, elle en a gardé comme l'empreinte, et, rythme individuel uni au rythme universel, elle a reçu comme l'imposition de l'absolu. En ce moment, il y a eu en elle état de certitude, état de foi. Le poète a vécu, à la fois, en lui-même et dans l'univers. Il a vu sous l'aspect de l'éternité. Cette émotion a introduit en lui une formule de vie nouvelle, et cette formule nous pouvons l'appeler, suivant l'expression mathématique même, une *fonction transcendante*, puisque sa génération implique l'infini. Nombre issu du nombre, elle sera, avant la pensée, avant le verbe, la motion initiale de son vouloir de poète. C'est en son nom qu'il va pouvoir affirmer, et c'est d'elle que va jaillir le rythme, geste de l'âme, le rythme, avons-nous dit, mouvement même de l'Inspiration.

Le rythme s'annonce donc bien ici, si nous nous sommes suffisamment expliqués, comme une manifestation de la vie individuelle, — la plus intime, la plus profonde, la plus puissante, — qui a son origine et la retrouve dans la vie universelle. Le problème de l'individuation, qui a tenu tout le moyen âge, s'énonce tout entier dans cette constatation. Le rythme procède donc de nous-mêmes et d'un au-delà de nous-mêmes. Et c'est sans doute pour cela qu'au-dessus de toute création de grand poète où il est réalisé, plane ce sentiment nostalgique de l'infini, cet attrait du grand mystère et du néant qui rend présente en nous l'idée de la mort...

Mais n'anticipons pas. L'œuvre n'est pas née. Car c'est d'ici, et d'ici seulement, que nous ferons partir le don du poète. Il est, avons-nous dit, une condition psychique supérieure, comme l'héroïsme. Expliquons-nous. Alors que, chez le héros proprement dit, l'état d'âme dont nous avons parlé va se transformer spontanément en un geste de bravoure, de dévouement, d'abnégation, autrement dit, en offrande de soi, chez le poète, ce même état d'âme va se transmuer peu à peu, pour des fins identiques, en volonté de création ; il va se dynamiser, devenir, en quelque sorte, motion d'âme, et tout son effort va tendre à en extérioriser le signe essentiel, c'est-à-dire le rythme. Mais exprimer totalement un état d'âme, suivant son rythme, est impossible. Un état d'âme est une synthèse, et, toute synthèse, quelle qu'elle soit, est un geste de la création universelle. La formation de la matière, comme la formation des corps en général, celle de notre être, celle de notre pensée, de notre intelligence, de notre mémoire, de notre moi, sont des synthèses, et la conscience des hommes est étrangère à leur réalisation. Si l'homme en pouvait pénétrer le principe, il referait le geste créateur, il referait le monde. Le poète va donc procéder, toujours suivant l'expression mathématique même, par tentative indéfinie d'approximation, il procédera par intégration. Il cherchera à déterminer jusqu'aux subtilités du frisson les limites extrêmes de cet état d'anticipation de son âme, alors que celle-ci, sous l'influence de l'émotion, était allée au-delà d'elle-même. Et comme son âme est tout son être, toute sa sensibilité et toute son intellectualité, il va faire appel à la connaissance tout entière pour reconstituer cet état de grâce où elle s'est surpassée, dans la divination du grand tout. L'intuition va intervenir avec tous ses enchantements et ses trouvailles ; il va commencer l'œuvre.

Mais, dans la cohue actuelle des idées, dans la conflagration permanente des systèmes, dans la lutte et la complexité des passions, les mots ne sont plus que des mots. Il se rendra compte que le prestige et la magie dont les dotèrent dix siècles de littérature ne sont plus aujourd'hui des éléments de persuasion assez sûrs. Pour architecturer sa pensée, dans les sublimités de la transcendance, les symboles d'hier manqueraient de puissance. A l'encontre de ses aînés, il ne les réalisera plus par transmutation de valeurs verbales et métaphoriques. Leurs méandres légers s'évanouiraient au premier souffle de vrai lyrisme. Il les édifiera par *transmutations de notions*. Et pour imposer désormais son rêve à la matière, ce ne sera pas trop de la collaboration du savoir de tous les hommes...

*
* *

La façon de concevoir la poésie a, de tous temps, décidé de ses moyens de réalisation, c'est-à-dire de sa représentation intellectuelle, par le poème. Suivant les époques, cette façon s'est profondément modifiée, et l'on peut dire que ce sont ces variations

successives qui ont déterminé les grands mouvements poétiques.

— Pour fixer dans ses œuvres, le souvenir émotionnel de l'inspiration, le romantisme a localisé les événements, il a reconstitué le milieu. La Tristesse d'Olympio, Rolla, les Nuits, le Lac en sont des témoignages. Par l'emphase, l'hyperbole, le lyrisme échevelé, les faits sont promus aux caractères de la légende et du merveilleux. L'antithèse y projette sa lumière brutale. On ne pense pas, on frissonne.

Le Parnasse a réfréné la fougue du romantisme. Il a compassé, il a mesuré ses gestes. Un certain positivisme le tenta; il s'y complut. Tour à tour il s'est fait grave et sentencieux, sentimental et familier. L'envol oratoire a reployé son aile. L'ivresse verbale est offerte maintenant dans des coupes finement ciselées par de patients orfèvres. Par ailleurs, la légende devient le conte en vers. Au conte en vers succède le récit. Avec les moins habiles, il tombe dans l'anecdote et le fait divers.

Ce fut contre cette dernière poésie, illustrée et circonstanciée dans la banalité même, que s'insurgea le symbolisme. Convaincus de plus en plus que la poésie n'est pas dans les faits, mais dans les âmes, et que, par conséquent, l'inspiration du poète ne peut naître que d'un état d'âme, les meilleurs d'alors voulurent, — toujours abusés par cette donnée immémoriale que la création poétique est une synthèse, — transporter représentativement cet état d'âme, en synthèse, dans leurs poèmes. Et comme un état d'âme n'est en nous qu'une condition psychique indéterminée et vague, un état de trouble qui est l'ineffable même, ils pensèrent qu'il était indispensable, pour en donner dans leurs œuvres l'impression et l'expression correspondantes, d'écrire en style obscur, imprécis et conjectural, et de laisser ainsi l'idée se sublimer — ou s'évanouir — dans la complexité des symboles. L'intelligibilité du texte fut considérée comme accessoire, et même, dans certains cas, déplorable, attendu qu'elle pouvait nuire aux enchantements de la suggestion. Le flou devait donner asile au mystère...

Quant aux bouffons ou aux farceurs du symbolisme, on ne dira jamais assez combien ils ont nui, dans l'esprit du public lettré, aux écrivains les plus intéressants de cette époque, lesquels, pour s'en amuser, les laissèrent parader devant eux, comme des licteurs de carnaval. Il en fut, on le sait, qui, arguant de science, dans la sottise même, élevèrent, avec une assurance grotesque, le charabia à la dignité du grand art.

Ils sont les faits. Les poètes de demain ne méconnaîtront pas les vrais poètes d'hier. En toute équité, nous avons essayé d'enchaîner les indications du symbolisme suivant des conséquences logiques. Ses réalisations constituent à nos yeux, comme à ceux de la critique, des décisions de principe, et il n'est pas au pouvoir des théories rétrospectives des intéressés d'en modifier désormais la signification esthétique, au gré de données nouvelles qui sont postérieures à ce mouvement. D'autre part, déclarer aujourd'hui que le symbolisme va évoluer équivaut à considérer tout son passé comme une période de transition, c'est-à-dire à lui dénier toute réalité historique, et il ne semble pas que ceux des poètes de cette génération qui ont conscience d'avoir laissé des œuvres, soient disposés à souscrire à une telle proposition, véritablement amère, si elle n'était une ironie...

Donc, en s'en tenant toujours aux résultats acquis, et en remarquant d'ailleurs que certaines personnalités sur lesquelles nous pourrons revenir à loisir, se sont dégagées du conflit, il ne saurait échapper que l'erreur fondamentale du symbolisme a été de croire que le rythme pouvait se réaliser musicalement dans le langage des vers, et cela, parce que, dans sa pensée, l'idée de rythme était inséparable de l'idée de musique proprement dite. De là, pour atteindre aux effets voulus, cette recherche et ce souci constant du mot rare, du mot étrange, de ces contorsions de syntaxe et de style dont le souvenir n'est pas perdu. Chez quelques uns, cette préoccupation était logique, étant donné leur conception du rythme. Dans une certaine mesure, le vers libre pouvait même se justifier, car si l'on admet que la phonétique doit exprimer le rythme, il n'est pas concevable, en effet, qu'on le puisse enclore dans une prosodie à règles fixes. Chez d'autres, cette même préoccupation ne fut qu'un prétexte à vocalises, sur des motifs de mirlitons.

De la musique avant toute chose, écrivit Verlaine. Et l'on fit chorus. On négligea de s'apercevoir que ce qui « musiquait » surtout chez Verlaine, c'était sa sentimentalité douce et ingénue, et que la musique des mots intervenait tout naturellement, comme par surcroît. Il y a une musique de la pensée, comme il y a une musique des sphères, et celle-là ce n'est point notre oreille qui la perçoit.

A n'en pas douter, le symbolisme est responsable d'avoir apporté un crédit considérable à cette affirmation que la musique est l'art supérieur entre tous. En effet, si la poésie doit tendre à réaliser musicalement le rythme, il faut convenir immédiatement que les moyens dont dispose la prosodie et la phonétique du langage sont d'une insigne précarité si on les compare aux ressources du chant et de la musique instrumentale. A la lecture comme à la diction, nos pauvres mots n'ont pas de valeur musicale définie. L'accentuation, l'intonation varient suivant les individus et les instants, et le jeu des

blanches et des noires, comme des croches de toute allure, n'est réglé que par le sens même du poème et la compréhension personnelle du lecteur.

Disons donc : dans le langage des vers, comme, d'ailleurs, dans le langage parlé en général, la sonorité des vocables ne nous émeut que parce que leur valeur sémantique s'intellectualise immédiatement dans la connaissance avant d'aller à notre âme. Toutes les autres valeurs des mots, quelles qu'elles soient, dans l'ordre des correspondances sensorielles, n'ont rien de permanent. Elles sont des suggestions du contexte et de son rythme intérieur. Elles se modifient suivant les sujets, depuis la perception normale et saine, jusqu'à la perception pathologique, jusqu'à l'aberration et l'hallucination.

Notre conclusion sera nette : Toute prosodie, dans nos langues dérivées où la plupart des mots sont de formation intellectuelle, est impuissante à réaliser musicalement le rythme émotionnel. Graphiquement, elle n'en est que le canevas grammatical; phonétiquement, elle n'en est que la mnémotechnie. Voilà pourquoi elle ne peut exister sans principes.

*
* *

La Poésie, écrit-on souvent, est éternelle. Et il faut entendre par là que la poésie, dans son essence, est hors du temps. Mais il ne faut pas oublier que c'est dans le temps qu'elle trouve ses moyens d'expression. Il n'y a pas de chef-d'œuvre anachronique. Toute création d'art date son époque, puisqu'elle en assume, dans la forme la plus pure, les préoccupations les plus hautes...

A cette heure où, suivant un vers troublant que tant de conjonctures actualisent, à cette heure « où les religions baissent comme la mer », les hommes ne savent plus sur quels livres pencher leur front pâli. Car les temps sont passés où les foules recueillies s'en pouvaient venir recevoir, sous un geste d'absolution, la parole d'illusion douce, annonciatrice d'amour et de beauté. Après le labeur âpre et les soucis, après la lutte ardente, après la fièvre et les rancœurs, les hommes, lorsqu'ils se retrouvent entre eux, sont railleurs ou sont méchants. Une hostilité les rassemble, une hostilité les divise. Aux carrefours de la cité, des histrions et des rhéteurs les attendent. Avec une allégresse feinte, ils vont vers eux, pour tromper leur ennui. Mais un moment arrive toujours où défaille le cœur des plus purs. Il naît au plus profond de leur être un immense besoin de se retrouver seuls avec eux-mêmes. La solitude les attire ; un seul instant, ils voudraient se recueillir, rêver un peu... Dans ce siècle en tumulte, demain, dans leurs répits furtifs, ils le voudront davantage encore...

Et vous apparaîtrez alors, ô poètes. Vous serez là près d'eux, sous la lampe du soir. Et puisque sont déchus les dieux qu'ils invoquaient jadis ; puisque les cieux sont muets qui parlaient de présages, aux incantations de vos paroles pures, l'univers, un instant, habitera leur pensée. Et c'est ainsi qu'aux fond des âmes, vous annoncerez la vérité...

Les symboles, dont vécurent nos enchantements, sont morts. Sous leurs signes éteints, les uns, que des sollicitations sans nombre entraînent vers des conquêtes nouvelles, ne voient plus que des prétentions dérisoires. Les autres, dans la peur du sacrilège ou de l'apostasie, vénèrent en eux l'immutabilité d'un dogme. Mais les termes du rapport ineffable qui unit l'homme à l'inconnaissable sont de pauvres notions au renouvellement desquelles s'épuisent le savoir et le labeur des âges. L'esprit, peu à peu, quitte les formes anciennes. Il faut sans cesse réexprimer l'esprit. C'est ce que les hommes appellent inventer...

ADOLPHE LACUZON.

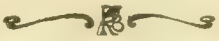

LA VIE LITTÉRAIRE

Livres d'histoire

M. THIRION. — *Madame de Prie. — 1698-1727.*
PIERRE DE SÉGUR. — *Julie de Lespinasse.*
VICTOR GLACHANT. — *Benjamin Constant sous l'œil du Guet.*

On ne se lasse pas de vivre en compagnie des femmes charmantes qui ornent notre histoire nationale. Des historiens se dévouent au culte de ces femmes. Ils se dissimulent. Ils ne cherchent point à tirer vanité de leurs relations particulièrement étroites avec ces femmes dont ils connaissent tout, alors que nous n'en connaissons, nous autres, que le nom ou la bonne grâce. La personnalité de ces historiens s'efface et celle de leurs héroïnes resplendit.

M. H. Thirion est le plus discret et le plus modeste des adorateurs. A-t-il bien choisi « l'objet de ses feux » ? Il est incontestable que Mme de Prie est bien séduisante ! Quand on regarde le joli portrait que M. Thirion a mis à la première page de son livre, et qui lui appartient, dit-il, qu'il a donc dû regarder souvent, on comprend la persistance de son adoration. Mme de Prie est plus que séduisante, elle est enchanteresse. Elle mérite bien d'être adorée, même en deux volumes, — même en deux gros volumes. Nous n'avons pas encore le second, mais nous l'aurons. Je me fie à l'amour de M. H. Thirion.

Ici M. H. Thirion nous conte la vie politique de Mme de Prie. Il est un conteur un peu sec; la flamme qui le brûle n'éclaire point toujours son style, mais qu'importe. Il écrit net. Il nous fait connaître, on ne

ne peut mieux, des intrigues passablement embrouillées.

Toutefois, si impartial qu'il se soit flatté d'être, il veut réhabiliter Mme de Prie. A-t-elle donc besoin d'être réhabilitée ? Il est de mauvaises réputations assez agréables à porter. Mais j'avoue que cette gentille personne, qui mourut à vingt-neuf ans après avoir gouverné la France, fut plutôt une victime. Elle n'est point coupable de ses méchancetés. Pour elle on était si dur ! Je vois que la postérité a pour Mme de Prie des sentiments d'injustice qui ne le cèdent en rien à ceux de Mme Berthelot de Pléneuf pour sa fille... M. H. Thirion exposant les querelles de ces deux femmes et de leurs coteries qui encombrent le le gouvernement de l'État, M. H. Thirion répare les torts de la mère et de la postérité.

La mère jalouse, la postérité cruelle. Enfin est venu M. H. Thirion équitable, équitable avec tant d'ardeur empressée ! Comme il sait bien nous démontrer que nous avons tort de négliger ou de dédaigner la belle marquise !

Ses raisons sont assez bonnes. Mme de Prie fut jugée avec une sévérité extrême à la veille de sa mort si prématurée, quand elle était déjà disgraciée et oubliée à demi. Elle n'eût à aucun instant le moyen de se défendre. Et puis Mlle Berthelot de Pléneuf appartenait à la finance. En devenant la marquise de Prie elle entrait dans un monde nouveau. Elle y apportait la tare de sa naissance. Elle y eût été péniblement supportée sans ambition. Elle y fut haïe lorsqu'on la vit diriger le gouvernement... Au fait, M. H. Thirion exagère les conséquences de cette tare. Mme de Pompadour était d'origine analogue. Elle sut ne pas être trop détestée... Et la postérité parle d'elle avec faveur. C'est qu'elle était moins jeune, plus experte en mille affaires, mieux entourée... C'est que peut-être elle avait des qualités que Mme de Prie n'avait pas — des qualités — et plus de chance !

Mais M. Thirion a rapporté ici la vie politique de Mme de Prie, qui fut aussi une vie douloureuse. Nous sommes impatients de lire le récit de sa vie élégante et heureuse. La frivolité de Mme de Prie doit lui faire pardonner sa politique. Si sa politique fut mauvaise, les effets en sont depuis longtemps abolis : de sa frivolité dure encore le souvenir gracieux.

*
* *

Deux volumes sur la marquise de Prie, deux volumes ! Le marquis de Ségur a pensé qu'un seul suffisait pour Julie de Lespinasse. C'est que Julie de Lespinasse ne fit point de politique. Elle fut tout amour. Et son amour n'était point frivole. Est-ce que Sainte-Beuve ne nous a pas donné presque autant que le marquis de Ségur dans les vingt pages qu'il consacra à Julie de Lespinasse ! Du moins il nous introduisit vraiment dans l'âme ardente de cette femme aussi malheureuse que passionnée !

Au surplus, un livre sur Julie de Lespinasse ne saurait jamais être inutile. Il est bon de suivre au jour le jour l'existence d'une femme que la passion emplit tout entière. Dans une telle aventure, l'identité des événements n'est jamais monotone. Nous connaissons ou nous croyons connaître parfaitement Julie de Lespinasse. Néanmoins le marquis de Ségur a rencontré dans ces archives-ci ou dans ces archives-là des documents inédits. Et il a fréquenté Guibert, il a fréquenté Mora. On l'a vu chez Mme du Deffand. Il daigne faire quelque cas de d'Alembert. On eût aimé vivre dans cette société.

Nous nous sommes accoutumés à ses mœurs. Mais je suppose un homme vertueux de notre temps ignorant l'histoire, et qui soudain lirait avec la vie de Mlle de Lespinasse, la vie de la marquise de Prie. Il ressentirait, je n'en doute pas, une vive impression. Ce qui le choquerait, ce serait moins l'aimable liberté de ces femmes que la désorganisation morale des familles. Familles parisiennes pour Mme de Prie ; familles provinciales pour Julie de Lespinasse ; la démoralisation est aussi complète en province qu'elle l'est à Paris. C'est une grande question que celle de savoir si notre société contemporaine a réellement accru la moralité générale. Hélas ! je crois qu'elle a diminué l'élégance dans l'immoralité et le bon goût dans les fautes du cœur. D'où il résulte, si je ne me trompe, que les fautes peuvent être plus rares et l'immoralité moins profonde et les fautes sont plus blessantes, et nous n'avons que peu gagné à être sages.

*
* *

Ces historiens disparaissent dans le rayonnement de leurs héroïnes. M. Victor Glachant, étudiant *Benjamin Constant sous l'œil du Guet*, intervient peu. Il laisse toute la place à son héros. Il publie un grand nombre de ses lettres et ne veut, lui, que les expliquer, les encadrer. Convenons qu'il le fait à merveille, critique sûr, historien prudent.

Il a choisi deux époques de la vie de Benjamin Constant : celle de sa pleine jeunesse et le déclin de sa vie. Benjamin Constant a beau faire et beau changer d'opinion, il est toujours sous l'œil du guet. La police de Fouché et la police des Bourbons le surveillent. Et Benjamin Constant est contraint à employer un système de ruses perpétuelles pour déjouer une surveillance importune. Il expédie ses lettres à Fauriel chez une ferblantière de Meulan. Il convient de désigner Paris par Bâle. Il ne signe pas. Il écrit

à Fauriel : « Ma chère amie »... De quoi parle-t-il ? De tout et de lui. Il dit ses projets. Il dit ses idées. Il dit ses ambitions. Il dit ses déceptions. Est-ce qu'il ne dit pas ses amours ?

Que reste-t-il de tout cela ? Que reste-t-il de Benjamin Constant ?

Sainte-Beuve prétendait — dix ans après la mort de Constant — qu'il ne resterait qu'*Adolphe*. M. Victor Glachant veut prononcer une condamnation moins sévère : pourtant il ajoute quelque chose à celle de Sainte-Beuve. Il commence par avouer qu'on lit de moins en moins les écrits politiques, philosophiques ou religieux, même les discours parlementaires de Benjamin Constant. Mais il atteste en outre que le roman d'*Adolphe* est bien démodé.

Possible, qu'il soit démodé : Je ne sais pas cependant si on a contemplé tant de « *planches d'anatomie morale* » fort supérieures à celle-ci. Les lettrés liront toujours *Adolphe* avec une curiosité que chaque page de ce livre méritera toujours. Laissons le nom de Benjamin Constant attaché au roman d'*Adolphe*. Il n'y perdra point.

Cela dit, j'admets bien avec M. Victor Glachant que ce qu'il y a de plus intéressant et de plus durable dans l'œuvre de Benjamin Constant, c'est Benjamin Constant lui-même (mais *Adolphe* n'est-il pas aussi Benjamin Constant !) Et, par suite, sa correspondance est plus précieuse que sa dissertation politique. C'est, M. Victor Glachant le proclame, c'est dans sa correspondance où ressuscite son originale et curieuse figure, imparfaitement connue et arbitrairement appréciée d'ordinaire ; c'est dans ces longues épîtres et dans ces laconiques billets où il a su condenser ses aspirations, ses élans généreux, ses faiblesses, marquer ses goûts, ses mépris, ses espérances, décrire, sans ambages comme sans réticences, sa vie disloquée, trépidante, c'est là qu'il faut chercher la cause de son succès posthume..... On voit que M. Victor Glachant est plein de tendresse pour Benjamin Constant. S'il avoue ses hésitations, il dit aussi la droiture de ses intentions, sa vie active et utile, son âme généreuse, son cœur noble, sa conscience désintéressée... Les arguments de M. Victor Glachant sont persuasifs. Il est exact que les lettres publiées de Benjamin Constant confirment ces arguments.

Comment donc se fait-il que Benjamin Constant ne soit pas sympathique ?

J. Ernest-Charles.

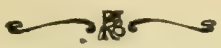

THÉATRES

Gymnase : *Sacha*, pièce en 3 actes, de Mme Régine Martial.

Sacha, ou la *Revanche du Mari*... Sacha, ou la *Vengeance de la Mère*... tel est bien le double sous-titre qu'il conviendrait d'appliquer à cette *Moralité*, que nous paraît être la pièce de Mme Régine Martial... Moralité, dans le sens où on l'entendait au Moyen âge, c'est-à-dire affabulation qui contient en elle-même son enseignement et sa vertu. Depuis combien de temps les a-t-on bernés au théâtre, ces infortunés maris, bafoués, sacrifiés à des amants qui souvent ne les valaient pas, qui n'avaient ni plus de jeunesse, ni plus d'intelligence, et qui n'avaient pour eux que d'être des amants ! Combien de furtifs rendez-vous, combien de galants adultères n'avez-vous pas sur la conscience, je ne dis pas seulement au théâtre, mais dans la vie même, en vertu de la toute-puissante force de l'imitation, vous tous, Hervieu, Donnay, Lavedan, qu'on baptise justement les maîtres de l'art dramatique contemporain, et qui sûtes exploiter jusqu'à épuisement du sol ce filon prétendu inépuisable des amours défendues ! Oui, sans doute le peut-on affirmer justement... toute ou presque toute la littérature dramatique contemporaine a vécu du triomphe insolent de l'adultère, et cet « étrange animal » qu'on appelle un mari n'a eu qu'à paraître sur la scène avec son titre et ses droits de mari, ceux qu'il tenait de la Loi et de l'ordre social, pour qu'aussitôt l'*amant*, celui qu'instinctivement lui oppose le génie frondeur de notre race, en revêtit un lustre incomparable, quelle que fût par ailleurs son insuffisance ou même sa nullité. Amant il était... n'était-ce pas raison suffisante ? Tous plus ou moins, nous avons pu constater cela, et ceux même qui s'insurgeaient là-contre ne furent pas les derniers à subir l'ascendant d'un charme dangereux. Notre littérature d'imagination bénéficie à l'étranger d'une universelle réputation d'immoralité, ou tout au moins d'amoralité... Tenez pour certain que ce constant triomphe de l'amant sur le mari en apparaît la cause maîtresse... En sera-t-il toujours ainsi et ne serait-il pas temps de remonter le courant ? Telle semble être la question que s'est posée Mme Régine Martial. Autrement dit : dans notre monde si ondoyant et si divers, le vent ne tournera-t-il pas ? La faveur ne changera-t-elle pas d'objet ? L'heure n'est-elle pas venue de se déclarer dans le sens du mari, et de remonter un courant si puissant ? Il est hors de doute que ce fut l'idée maîtresse de Mme Régine Martial. Il y a pour le moins quelque originalité à prendre aussi nettement position, et je lui sais gré, pour ma part, de montrer un tel courage. Voyons comment elle s'y emploie et de

quelles armes elle dispose pour défendre cette idée.

Hélène de Villiers est restée veuve très jeune, avec un fils sur lequel elle a reporté toutes ses puissances d'affection. Pour lui elle a renoncé à tout, à la pensée de refaire sa vie en contractant un second mariage : aussi ne voit-elle plus que lui dans l'existence, lui et l'avenir qu'il représente à ses yeux. Elle sera heureuse en lui et par lui. Les satisfactions qu'elle n'a pu avoir, satisfactions d'amour et d'ambition, c'est lui, Alexandre de Villiers qui les aura... et ce sera la même chose, puisque par la toute-puissance de l'affection elle et lui ne font qu'un. Hélène de Villiers a quarante-quatre ans : c'est une mère jeune encore, une mère dont les cheveux noirs sont à peine entremêlés de quelques fils d'argent. Alexandre a vingt-cinq ans : c'est l'âge où une mère passionnée comme Hélène tremble pour l'avenir de son fils, car d'un coup de tête imprévu, d'une résolution soudaine, peut dépendre tout cet avenir. Avec cette acuité de perception qui caractérise les mères, Hélène le sent. Elle ne sait rien de précis, mais elle devine le danger. Pour lui elle a fait un rêve : elle voudrait le mariage, le mariage avec « l'être intact de corps et d'âme », et la jeune fille qu'elle lui destine, c'est la petite Jeanne Duclos, qui de son côté aime Alexandre, mais qu'Alexandre n'aime pas. Comme presque tous les jeunes gens de son âge, il est attiré par la femme plus âgée que lui, par la femme de trente à trente-cinq ans, par celle qui représente l'expérience et la science de l'amour : règle presque universelle, qui de la femme parvenue à la maturité fait l'initiatrice, l'éducatrice du jeune homme. Alexandre de Villiers, Sacha, comme l'appelle sa mère d'un diminutif affectueux, aime passionnément une amie de sa mère, Mania Ludorf, de dix ans plus âgée que lui, mais de vingt-cinq ans plus jeune que son mari Ludorf, et pour ce motif, on le conçoit, fort détachée de lui. Avec cette entente merveilleuse du double jeu qui caractérise les femmes amoureuses, quand elles ont un amour coupable à cacher, Mania Ludorf, doublement femme, car elle est amoureuse et Slave, Mania traite Sacha en enfant, affecte de ne pas le prendre au sérieux, le renvoie au collège, cependant qu'en un coin du salon, et tandis que la mère a le dos tourné, elle se laisse prendre et baiser la main, d'un geste passionnément épris. Un jeu de glace pourtant a reflété cet échange de caresse et trahi ceux qui vont devenir des amants, si déjà ils ne le sont pas. Hélène de Villiers a donc découvert le secret de cet amour qu'elle sentait venir, dont elle avait la terreur instinctive, car cet amour naissant, c'est l'avenir de son Sacha brisé. Désormais elle n'aura pas de pire ennemie que Mania Ludorf, et toute l'imagination de son esprit, elle la tendra à briser cet amour, qui ruine ses projets d'avenir et ses espérances.

Au second acte nous sommes dans la garçonnière de Sacha : Sacha, bien entendu, attend l'arrivée de Mania Ludorf qui est devenue sa maîtresse. Mania entre dans la pièce : baisers éperdus, étreintes... le jeune homme, avec la fougue juvénile de ses vingt-cinq ans, veut entraîner l'initiatrice dans la chambre voisine, la chambre de leur bonheur... et ce sont les habituels propos qu'échangent les amants coupables, ceux qui s'aiment dans l'extase et dans la terreur : douleur de se séparer, joie de se reprendre, crainte d'un malheur toujours imminent, et cette fièvre du désir qu'avive chaque séparation. Mania tremble pour son bonheur : n'a-t-elle pas quelque dix années de plus que Sacha ? Ne sait-elle pas le projet de mariage avec Jeanne Duclos qui a été formé par Hélène de Villiers ? Elle n'ose prononcer aucun nom ; mais ce nom, tout le dit, son attitude, ses gestes, et jusqu'à ses silences. Sacha pourtant proteste de sa tendresse, quand un coup de sonnette retentit : c'est Hélène de Villiers qui, à la suite d'une scène d'explications pénibles entre son fils et elle, à l'occasion de Jeanne Duclos, vient relancer son fils jusque dans sa garçonnière. Sacha introduit Mania en hâte dans la chambre voisine et il reçoit sa mère. L'instinct subtil de la femme a flairé la présence de la rivale, cette Mania, qui veut lui prendre le cœur de son fils et qui est devenue maintenant sa mortelle ennemie. Elle ne sait pas si Mania est là... elle ne le sait pas... mais elle en est sûre, et toutes les paroles qu'elle prononce sont dirigées contre elle, toutes les intonations de sa voix sont appuyées de telle sorte que Mania n'en puisse perdre une seule : — « Il est des filles de toutes catégories, dit-elle en substance... et celle-là est une fille, qui, consciemment et par pur égoïsme, se met en travers de la route que peut suivre un homme de ton âge, pour entraver son avenir ». On conçoit que haussée à ce ton, la conversation entre la mère et le fils ne puisse se prolonger beaucoup. Hélène de Villiers s'en va, mais le coup est porté ; Mania, dans la pièce voisine, a tout entendu, et lorsqu'elle en sort, c'est pour se précipiter dans les bras du jeune homme, pour implorer sa protection, car c'est elle maintenant qui est devenue la plus faible, c'est elle qui a besoin d'appui, terrassée qu'elle est par la douleur... Et pourtant elle ne veut pas de sacrifices. — Elle veut que Sacha suive sa voie et sa destinée. Le jeune homme proteste de son amour : il ne leur reste plus qu'une chose à faire : unir leur destinée dans une commune fuite.

Au troisième acte nous sommes dans le petit salon de Mania Ludorf. La pièce évidemment fut écrite en vue de ce troisième acte, et tout prépare cette re-

vanche du mari, dont nous parlions au début. Mania est sur le point de partir avec Sacha : tous ses préparatifs sont faits. Mais au dernier moment elle hésite. Elle sent que cet amour ne peut avoir d'avenir ; elle songe à ses trente-cinq ans, aux vingt-cinq ans de Sacha ; elle tente de se reprendre ; elle supplie Ludorf de l'emmener, de l'arracher à elle-même, car elle est malade, très malade, dit-elle, et elle a un besoin intense de quitter Paris aussitôt. Alors Ludorf éclate, lui qui jusqu'alors s'était contenu. N'a-t-il pas observé, ne sait-il pas tout ce qui s'est passé? Ce qui la fait souffrir, c'est son amour pour Sacha qui va se briser comme un vase trop fragile, car il a suivi les phases de cette passion, il les a suivies avec le désespoir de l'homme amoureux lui-même, qui souffre de n'être pas aimé et de voir aimer celle qu'il désire ; mais avec ce sourd instinct de vengeance, avec cette volupté intime de penser qu'elle aussi souffrira, cette Mania qui n'a pas eu pitié de lui... car son heure est venue, l'heure où cette jeunesse à son déclin s'oppose à la jeunesse triomphante de Sacha. L'heure est venue où elle souffrira par lui, comme Ludorf a souffert par elle. Déjà sur ses traits convulsés, vieillis par la fatigue des insomnies, par l'angoisse des émotions qui la torturent depuis des semaines, on lit la vieillesse approchante. L'idée de Mme Régine Martial se trouve traduite ainsi par une situation qui ne manque assurément ni de vérité, ni de force. Mais combien elle eût été plus forte et plus vraie, combien elle se fût éclairée à nos yeux d'un jour plus lumineux, si, au lieu de nous représenter le mari sous les traits d'un homme de soixante ans, elle nous l'eût montré dans la force de l'âge, à cinquante par exemple. Nous avons beau faire, nous avons beau vouloir appliquer notre sympathie à celui qui jusqu'alors fut si injusment sacrifié par les écrivains du théâtre et du roman contemporains, vouloir réagir contre une tendance universelle, l'amour appelle si invinciblement la jeunesse, ou du moins la parité des âges, qu'un écart de vingt-cinq ans entre deux êtres unis par le mariage nous paraît à peu près inacceptable et comment dirai-je? une raison suffisante de nous désintéresser d'un homme qui quête l'amour de sa femme et qui a souffert de ne le point trouver! Ce fut là plus qu'une maladresse, la grave erreur de Mme Régine Martial dans la conception de sa pièce... une erreur qui vicie tout le reste, comme une donnée fausse dans un problème de mathématiques. Et les éléments qui composent une action dramatique, surtout du caractère de celle-ci, c'est-à-dire avec une thèse manifestement intentionnelle, ne sont-ils pas un peu comme les données d'un problème? Les cheveux blancs de Ludorf ont tout gâté, tandis que si ces cheveux eussent été gris simplement, la scène d'explication entre Mania et lui eût peut-être port — car l'idée en elle-même était intéressante, je le répète, intéressante et courageuse, étant donné surtout le mouvement qui entraîne le public. Comment se peut-il qu'elle l'ait gâtée par une mise en œuvre aussi défectueuse, que personne surtout ne se soit trouvé là pour lui dire ce que nous sentions tous avec tant d'évidence, et tenir auprès d'elle le rôle du public?

La seconde erreur de Mme Régine Martial fut de donner à sa pièce une solution brutale et qu'aucun n'attendait. Poussée par un amour qui peut bien être qualifié dans l'espèce : aveuglement maternel, Hélène de Villiers se débarrasse de Mania Ludorf en l'abattant à ses pieds, d'un coup de revolver, au moment même où elle va s'enfuir avec son fils. On l'a fait observer bien souvent, et avec raison : les solutions brutales au théâtre ne sont pas, ou du moins sont rarement de bons dénoûments, car d'une part ce sont moyens trop commodes, et trop peu conformes, d'autre part, à ce que nous donne, dans la majorité des cas, la réalité des choses. Il y a donc là deux erreurs superposées, qui déroutent le sentiment du public, qui gâtent ce qu'il y avait d'excellent, de rare et de nouveau dans la conception première de Mme Régine Martial, et compromettent son succès auprès d'un public, qui, sans doute, n'eût pas demandé mieux que de la suivre dans cette interprétation renouvelée de l'éternel drame à trois personnages : le mari, la femme et l'amant.

PAUL FLAT.

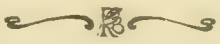

NAPLES

O Naples, que ton golfe est beau ! Que ton rivage
S'incline avec douceur sur les bords de ta mer!
L'écume des flots bleus, en mourant sur la plage,
Y laisse des festons de nacre et d'argent clair.
Jamais comme en ces lieux la Méditerranée
Ne parut plus limpide et d'un azur plus doux,
Et la chanson du flot où naviguait Énée
N'atteignit à ce charme admirable entre tous.
Ah! l'on respire ici l'allégresse de vivre
L'oubli de la tristesse et le bonheur ailé !
Au rythme des lauriers le cœur s'ouvre et s'enivre
D'un espoir débordant et de joie étoilé...
Je t'adore, vois-tu, pour ta race bruyante,
Pour ce peuple en haillons, mais vêtu de soleil,
Dont le désir naïf tour à tour s'oriente
Vers la Madone, Eros, le meurtre ou le sommeil.
Ton port est parfumé de senteurs balsamiques
Se mêlant à l'odeur si saine du goudron

Qui reluit sur les flancs des hauts transatlantiques.
Des mouettes, points neigeux, au loin volent en rond...
Et dans le grouillement de ta nerveuse race,
Sous tes coupoles d'or ou de cuivre émaillé,
On, évoque parfois, au delà de l'espace,
Gisant dans la chaleur sur un sol fendillé,
Arrogante et farouche, une cité d'Espagne,
Ou près du flot brûlant, la ville de Tanger.
Et l'on est tout ému, car peu à peu vous gagne
La fièvre de partir, de voir, de voyager.

PIERRE DE BOUCHAUD.

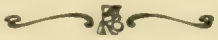

L'ANTINOMIE SOCIALE

II. — LIBERTÉ OU ÉGALITÉ? (1)

Liberté ou égalité. Est-il possible de choisir entre ces deux termes ou moyens d'amélioration sociale, qui, s'ils ne permettent pas qu'on se dérobe à leur alternative, ne peuvent, cependant, pas plus s'accommoder, qu'il n'est permis à un voyageur d'atteindre à la fois les antipodes?

Est-ce pour la liberté qu'il convient d'opter?

Elle a ses avantages, dont le principal est d'aider à la prospérité des nations en stimulant, par la concurrence, l'effort de production de tous leurs nembres. A cet égard, les économistes, que préoccupait uniquement l'intérêt général, n'avaient point tort, car, outre que l'intérêt personnel est le ferment de toute activité, — ce que voulait dire Rabelais, qui faisait de messire Gaster le « premier maistre des arts du monde », — il est certain que, moins l'ambition est entravée, plus elle s'avive et s'excite par frottement en quelque sorte; que, plus l'intérêt personnel a ses coudées franches, plus il travaille avec ardeur à la prospérité nationale, qui n'est faite que du concours des labeurs particuliers. C'est par ce mécanisme que la liberté est facteur de progrès. Il suffit, pour s'en convaincre de comparer au travail libre, le travail esclave, tel qu'il était pratiqué en Amérique. Enfin, il est admis par tout le monde que, sans liberté, il n'y a point de bonheur véritable. Le loup de La Fontaine nous en est garant.

Toutes ces choses sont vraies. Mais aussi quel revers au tableau!

L'optimisme et, peut-on dire, le mysticisme des économistes, grâce auquel la liberté ne leur semble avoir que de bons effets, est en contradiction flagrante avec le train du monde. La Providence divine, — si Providence il y a, — est loin de présider à la répartition des richesses, de proportionner le bien-être au mérite. A moins de mettre sur le compte de la Providence comme autant de maladresses, — ce qui est lui faire tenir une singulière figure, — tous les dénis de justice qui se commettent journellement sur la terre, surtout par rapport aux qualités strictement morales, le plus ferme croyant n'a qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître qu'elle n'a cure de la distribution des avantages matériels. Quelle est d'ailleurs l'âme vraiment religieuse qui a jamais pu prétendre que les biens terrestres se réglaient sur la valeur morale? L'histoire de l'humanité toute entière proteste à l'encontre, si les héros, les saints sont les plus éprouvés des gens, tandis que les fripouilles en sont les plus comblés. Il est non moins faux qu'en vertu des lois mêmes de la concurrence, de je ne sais quelle harmonie préétablie ou justice immanente, la fortune aille aux plus dignes, je ne dis pas même moralement, mais matériellement parlant. Sans doute il arrive souvent que le succès couronne le travail, le savoir ou l'audace; que la misère vienne de la paresse, de l'ignorance ou de la lâcheté, quand ce n'est pas du vice. Mais, à côté de cela, combien d'incapables, d'imbéciles triomphants et combien d'intelligences, de courages, de génies humiliés! La fortune, la gloire sont aux forts, aux habiles, aux mieux armés, mais aussi aux plus chanceux, si le hasard est inséparable de la liberté. Les économistes, du reste, ont renoncé d'eux-mêmes à ces raisonnements *a priori*, devenus raisonnements de « satisfaits », bien aises de voir dans la fortune, dont ils jouissent, une prime à leur valeur, sinon une récompense divine, tellement la justice est peu, de toute évidence, le produit naturel et comme mécanique du conflit des libertés.

La liberté ne réalise même pas cette forme élémentaire de justice, qui consisterait à donner à chacun un minimum de bien-être. Elle ne la réalise pas pour cette raison que ses avantages ne profitent pas à tous. De ce que la liberté aide à l'enrichissement des nations, — unique point de vue où se placent les économistes, ce qui a fait dire à Droz qu'en les lisant « on croirait que les produits ne sont pas faits pour les hommes, mais que les hommes sont faits pour les produits », — il ne s'ensuit pas qu'elle augmente la proportion ou les commodités de tous les citoyens. Quoi qu'en ait pensé Bentham, l'intérêt général ne concorde pas toujours avec l'intérêt particulier. La preuve en est qu'un pays prospère comme l'Angleterre est peut-être celui où l'on rencontre le plus de misère, au témoignage de ses propres écrivains, si le quartier de White-Chapel à Londres est celui de toutes les capitales de l'Europe, où on peut la

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 mars 1906.

mieux voir dans toute son horreur. C'est que, de même qu'à la guerre le butin est pour les chefs, la multiplication des richesses profite surtout, par le pouvoir qu'elles donnent, à ceux-là qui déjà les détiennent, — que ce soit par hasard, par faveur, par ruse, par force ou par valeur, — ce que veut dire le dicton populaire que « l'eau va toujours à la rivière ». La liberté favorise ainsi, fatalement en quelque sorte, la tyrannie du capital, et non pas seulement de l'argent, qui, quoi qu'en pense Tolstoï, n'en est qu'une forme ou mieux encore le représentant. De la sorte, au lieu de servir à l'aisance générale, elle est plutôt une cause de souffrance pour le peuple et, ironie du sort, principalement pour les travailleurs, qui contribuent le plus à la fortune publique. Sans aller jusqu'à soutenir avec Karl Marx que l'existence du capital est le principe de toutes les indigences, il est notoire que la concentration des capitaux, résultat d'une liberté sans bornes, implique le dénuement du plus grand nombre. Ce dénuement à son tour, facilite l'accaparement des richesses par les plus favorisés. D'où une recrudescence de misère et une aggravation sans fin, qui, n'étaient les progrès de la législation ouvrière et des syndicats, pèserait de plus en plus dans nos sociétés modernes sur la classe des travailleurs, devenue celle des prolétaires condamnés. Sans ce contrepoids, ils seraient à vendre leurs peines au plus bas prix, suivant l'échelle décroissante qu'impose la « loi d'airain », ainsi qu'est qualifiée par Lassalle la loi d'une concurrence sans frein. Ricardo, qui était un économiste, n'a-t-il pas formulé le premier cette nécessité de la diminution des salaires, cependant qu'il pronostiquait une augmentation de la rente? M. de Curel a beau nous présenter, dans le *Repas du Lion*, l'ouvrier vivant du patron, comme le chacal du grand fauve, la condition en est dure quand on fait le guet en son lieu et place, sans compter que c'est une chère qui risque d'être fort maigre que celle qui se borne à des restes. Avoir toute la peine pour quelques débris apparaît comme un médiocre avantage.

La liberté économique pure et simple est si peu ouvrière de bien-être pour la masse, qu'on ne peut donner qu'une faible idée de l'effroyable consommation de vies humaines à laquelle, sous la pression de la concurrence, se livra l'industrie anglaise au siècle dernier. Des enquêtes minutieuses ont conservé le souvenir de la barbarie qui en résulta, des tâches écrasantes et des monstrueux traitements infligés à des enfants de dix ans, sous le couvert de la liberté. L'exploitation actuelle des petits Italiens, pauvres victimes que M. Édouard Rod a montrées sacrifiées aux ambitions industrielles de son *Vainqueur*, n'est-elle pas un nouveau chapitre des méfaits d'un libéralisme forcené? Malthus, qui les excuse, n'a-t-il pas été jusqu'à dire en parlant des prolétaires que « si ces gens-là sont misérables, c'est qu'ils se marient trop tôt et qu'ils ont trop d'enfants »?

Non seulement la liberté économique au maximum va contre le bien-être des couches laborieuses, contre la justice et contre l'humanité, mais, par la misère qu'elle répand, elle attaque au cœur, tôt ou tard, la force vive et, par suite, la prospérité d'un pays, de sorte qu'elle faillit même à ses prétentions les plus hautement déclarées.

Bien plus. Elle n'atteint pas son but le plus immédiat, qui devrait être d'augmenter la somme des libertés individuelles. Si elle conduit à les reconnaître à tous, en principe, elle ne les garantit, en fait, qu'à quelques-uns, car, enfin, l'accaparement des capitaux, qui est fatal sous un régime de liberté absolue, contraint les pauvres à subir la volonté des riches. Il les réduit, malgré les apparences, en une servitude pire que l'ancienne, puisque, par intérêt, le propriétaire d'esclaves avait encore soin d'eux comme de ses troupeaux, tandis que le patron moderne est affranchi de ce souci vis-à-vis de ses ouvriers. « Un de perdu, dix de retrouvés ». Il peut, même moralement, s'en estimer quitte, sous prétexte qu'ils sont libres. Ne le sont-ils pas d'accepter ou de refuser ses propositions? Oui, si la liberté consiste uniquement dans le fait de n'être violenté par personne; non, assurément, si elle consiste à ne pas être contraint, fût-ce par les choses, à accepter un contrat jugé dommageable. Les ouvriers le sont, pour la plupart, tant et si bien qu'ils s'offrent à la merci de quiconque s'avise de les employer, esclaves par destination, si je puis dire, et rivés à leur sort, qui est de travailler pour le compte d'un plus fortuné qu'eux en échange d'à peine de quoi vivre. Cette façon d'esclavage moderne, qui vient non d'une agression mais d'un défaut de secours et que Tolstoï a stigmatisé, est le résultat le plus clair de l'état de guerre économique où nous vivons. Il l'est ainsi, par un curieux retour des choses, de la liberté même qui l'engendre, dernier échec des théories libérales qui ne parviennent seulement pas à assurer et propager chez tous ce pourquoi elles combattent.

Est-ce au contraire l'égalité qu'il faut choisir?

Elle a l'incontestable mérite de satisfaire notre primitif désir de justice, sous sa forme élémentaire et essentielle, en ce qui concerne les biens de ce monde. Il n'est pas d'esprit tant soit peu logique, de cœur doué de quelque générosité, qui ne soit choqués par les inégalités sociales, parce qu'elles renforçent et aggravent, au lieu de les atténuer, les inégalités naturelles qui existent entre les hommes, alors que, sous certains rapports, les fondamentaux, nous sommes tous semblables. Jésus-Christ ne

l'a-t-il pas prêché qui ne distinguait pas les Gentils des Juifs? Et Kant ne l'a-t-il pas établi philosophiquement, qui fonde cette équivalence sur l'éminente dignité de la personne humaine? L'humanité, si elle comprend des races différentes, ne forme, quoi qu'en dise Gobineau, qu'une seule et même espèce. A fortiori, cela est-il vrai de compatriotes, de concitoyens ou enfants d'une même nation. Comment, dès lors, ne pas juger, non pas même indispensable, mais obligatoire d'égaliser les conditions ou plutôt de ramener les inégalités au strict minimum, en ne laissant subsister que celles qui ne dépendent pas de la société et comme telles ne peuvent être supprimées?

Cependant, à examiner les choses de près, le nivellement social ne serait pas si juste qu'on est tenté de le croire au premier abord. L'égalité, en effet, n'est pas, nous l'avons vu (1), toute la justice. Elle ne la résume pas. S'il est équitable de ne donner ni plus ni moins aux uns qu'aux autres de ce qui est indispensable à la vie; s'il est juste de répartir le nécessaire entre tous également, sans tenir compte des talents ou des qualités natives, ce ne l'est pas assurément pour le reste, — pour le superflu, — de mettre sur le même pied le travailleur et le paresseux, le cancre et le bienfaiteur de l'humanité. C'est qu'il n'y a pas seulement des inégalités naturelles, mais qu'il y en a d'acquises, ou plus largement des service rendus à la collectivité; qu'il y en a de mérites. Traiter les unes comme les autres, donner autant à l'homme de rien qu'à l'homme de bien relève de la charité plus que de la vraie justice. Le maître de la vigne qui ne distingue pas entre les ouvriers de la dernière heure et ceux de la première n'est pas vraiment juste, eu égard à la justice supérieure, s'il est charitable, ce qui d'ailleurs est le sens de la parabole. La vraie justice veut qu'on loue Aristide et qu'on méprise Cléon.

Outre qu'il ne serait pas juste, le nivelleemnt n'est pas non plus souhaitable. Il ne tendrait à rien moins, en effet, comme autrefois Tarquin, qu'à supprimer toutes les têtes. De même qu'on ne peut combler les vallées sans décapiter les sommets, on ne peut niveler que par en bas. Les grands hommes n'étant plus encouragés par l'espoir de la fortune ou de la gloire ne tarderaient pas, du reste, à disparaître, puisque, malgré leur grandeur, les hommes supérieurs n'en sont pas moins rattachés à la terre. Et ce serait un immense dommage, je ne dis pas seulement pour la beauté du monde, mais pour son utilité, car il est nécessaire qu'il y ait des cimes, des héros, comme disait Carlyle, héros du courage, de la science, de l'industrie, de l'art ou des lettres, non seulement pour guider l'humanité, mais pour la faire progresser et améliorer. Sans eux, — et la race en disparaîtrait à brève échéance dans l'uniformité universelle, — le progrès tarirait à sa source.

Ce n'est pas seulement le progrès qu'arrêterait dans sa marche l'égalisation des conditions, c'est la société elle-même qui dépérirait sous sa règle de fer comme un arbre privé de jour. « A chacun suivant ses besoins », qui est la formule du communisme est, en effet, le corollaire auquel doit aboutir tout système égalitaire conséquent avec lui même. Aussi bien, si pour réveiller les énergies par l'annonce d'un intérêt vous adoptez la maxime collectiviste « à chacun selon ses œuvres », vous rétablissez du coup les inégalités que vous proposez de détruire, ainsi qu'on l'a fait remarquer à M. Jaurès, qui accorde une certaine autonomie aux fédérations ouvrières afin de les exciter à améliorer leur outillage; inégalités qui, par la prévoyance ou la capacité des uns, opposée l'incurie des autres, ne manqueraient pas de nous ramener au plus vite et tout droit à l'état de choses actuel. Or, répartir les richesses produites, relativement aux besoins sans distinction du fainéant ou de l'homme courageux, c'est, tout en y étant réduit, s'exposer inévitablement à voir se déclarer une concurrence inverse de celle des activités, une concurrence de paresse, en enlevant, non pas tout aiguillon, mais tout motif au labeur. De fait, il est faux qu'on travaille pour le plaisir et par plaisir, ainsi que Fourier en était convaincu, qui faisait de cette croyance le fondement du phalanstère. S'il est sans conteste qu'à un certain degré d'habitude, et encore pour certaines espèces de besognes, le travail est un plaisir, cela n'empêche que, en général et dans son principe, il ne soit une peine; qu'il n'exige un effort, un sacrifice, auquel on ne se décide pas toujours spontanément, sans une lutte intérieure. En tout cas si le travail par amour peut-être vrai de l'artiste, du savant, de l'homme de lettres, ce ne saurait l'être du mineur ou du maçon, et encore moins du travail coordonné, tel que le socialisme le conçoit, où l'ouvrier n'est plus qu'un rouage dans une vaste organisation de labeur.

Pour échapper à la stagnation, et par suite à la misère sociale, qui serait le fruit indubitable d'une péréquation absolue des avantages matériels, il n'y a pas d'autre moyen, par suite, que de charger l'État de contraindre les citoyens au travail, de les enrégimenter sous ses ordres et d'exercer sur eux un contrôle de tous les instants. Mais ceci nous semble être la pire chose qu'on puisse imaginer pour la santé d'un pays. Sans compter que la conscription de tout un peuple paraît une entreprise hérissée de difficultés, quelle est la valeur du travail

(1) [illegible]

forcé, du travail esclave, de celui qu'on n'accomplit pas de son plein gré ou par une ambition quelconque, ne fût-ce que celle du pain quotidien? Tocqueville, qui avait pu les comparer en Amérique, disait qu'il y avait entre eux un abîme. Cela n'est pas pour nous étonner, si on ne fait bien que ce qu'on fait avec goût et si on n'en met aucun dans ce qu'on fait par force. Une telle organisation, à supposer qu'elle fût réalisable, ne donnerait que de tristes résultats, dont le plus certain serait un anéantissement universel, l'égalité absolue ne pouvant exister, sous ce nouveau rapport, que dans l'effacement et la pauvreté.

Enfin, quand bien même l'égalité économique serait possible, l'égalité sociale, l'égalité du rang, ne le serait pas, car pour maintenir la première il faut renoncer à la seconde, ainsi que le collectivisme, qui en est la forme la plus pratique, ou le socialisme d'État, qui en est la plus diluée, nous en fournissent eux-mêmes l'exemple. L'État collectiviste ou l'État monopoleur ne pourrait, en effet, prévoir tous les détails de la production et de la circulation des marchandises, fixer les prix et les salaires, régler le travail et la consommation que moyennant une immense bureaucratie desservie par une armée de fonctionnaires. Comment, à moins de ne détenir aucune parcelle d'autorité, ces chefs du travail, ces chefs de la consommation, ces répartiteurs, ces censeurs, ces inspecteurs ou ces magistrats, comme les voulait Babœuf, ne seraient-ils pas supérieurs à leurs administrés? En fait, à l'imitation de Saint-Simon, leur maître, Enfantin, Bazard et Rodrigues ne reculaient pas, suivant la logique de leur système, devant l'institution de prêtres sociaux, prêtres de la science et prêtres de l'industrie, comme si le prestige théocratique devait venir encore confirmer celui du rang, ce qui est bien au rebours de la plus élémentaire égalité. Aussi bien, elle est irréalisable — et c'est le dernier coup — jusque dans l'industrie, où la division du travail, qui est commandée par les progrès de la science, nécessite une hiérarchie de fonctions. Elle exige que les uns soient sous la dépendance des autres, le tailleur de pierres sous celle de l'architecte par exemple, de sorte que, même dans le système égalitaire le plus strict, la vie sociale impose entre les hommes des disparates, qui se superposent aux inégalités naturelles de force, d'intelligence et d'énergie, où ils ont leur origine, tellement la nature répugne par essence à l'égalité absolue.

Ainsi entre la liberté et l'égalité il reste qu'on ne peut choisir. On ne peut choisir, pour cette raison que ni l'une ni l'autre, livrée à ses propres forces, n'est capable d'assurer, je ne dis même pas le bien-être dans la justice ou la justice dans le bien-être, mais le bien-être ou la justice tout court et isolément dans la société, puisque, appliquées séparément et dans leur rigueur, elles vont toutes deux à l'encontre de leur but le plus avéré. Il n'y a donc pas plus d'issue de ce côté que de l'autre à l'antinomie sociale.

Cela revient à dire qu'il n'y en a aucune, en somme, à l'antagonisme de deux termes entre lesquels on ne peut pas plus opter, dans la pratique, qu'on ne les peut accorder, cependant que, d'autre part, il est impossible d'échapper à leur conflit du moment qu'on veut agir. Situation cruelle et, peut-on dire, unique, qui semble condamner, par avance, nos ambitions de réforme, nous induire en scepticisme et nous glisser le conseil de nous livrer au hasard des événements, dans l'abandon de tout plan préconçu.

PAUL GAULTIER.

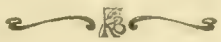

L'ACTIVITÉ DE LA RUE A PARIS

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières?

Certes le bon Boileau pouvait avoir de justes motifs d'exercer aux dépens de l'ambitieuse et turbulente capitale de Louis XIV, les audaces mesurées de sa verve satirique. Mais combien, de nos jours, ne devrait-il point enfler ses accents et les élever jusqu'au pathétique, pour décrire les *Embarras de Paris*? Car, dans cette enceinte, où s'agitent près de trois millions d'habitants, règnent un tumulte, une fièvre sans égale.

Ce n'est plus, comme au temps du bon Poète, le « ramage des coqs » qui éveille le dormeur, ni les miaulements aigus des chats qui prolongent ses veilles. Les cris animés sont dominés par l'immense rumeur anonyme, qu'exhalent tant de rouages, nécessaires à la civilisation moderne. Et si, par aventure, un bruit plus violent déchire l'atmosphère bourdonnante de la grande cité, tel un strident appel sur la mer sonore, c'est la sirène d'une fabrique ou le sifflet d'une gare, le rauque avertissement d'un remorqueur ou la trompe assourdissante d'une automobile. Naguère encore, le poète Rostand, descendant à Paris, appréciait les calmes ombrages, le charme unique du quai d'Orsay. Il n'ose plus y venir, dans la crainte de l'infernal grincement d'un tramway ou des sourdes trépidations que cause un chemin de fer souterrain!

Mais si, seul en mon lit, je peste avec raison,
C'est encore pis vingt fois en quittant la maison :
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.

Songez aux innombrables démarches qu'exigent le labeur, les relations, la distraction de tout un peuple assemblé! Le logis, à l'étroit, n'est plus, selon l'expression de M. Camille Mauclair, qu'une halte pour le repos.

Nos colossales maisons, aux maintes alvéoles, forment de vastes dortoirs. Au matin, par centaines, ouvriers, employés, chefs de travail, s'en évadent et s'acheminent vers l'atelier ou le bureau ; car l'industrie familiale disparaît. L'intellectuel même ne trouve plus à sa table de suffisants éléments de recherches, il va consulter les bibliothèques, les archives publiques, expérimenter dans un laboratoire. Par milliers, les femmes se hâtent vers les magasins. Jetés du spleen dans une vie de dissipation, les oisifs s'entraînent à de multiples obligations. — A d'autres heures, c'est la sortie en masse, la dispersion dans les restaurants, les cabarets, les théâtres, les bals ; puis, c'est, la nuit, le retour par les rues en noires théories ou en galopades éperdues.

Non seulement l'existence de tous est de plus en plus extérieure, sociale, mais notre goût même conduit chacun de nous hors de chez lui. Le souci le plus répandu est maintenant celui de la santé ; l'hygiène préside à la plupart de nos gestes : or, elle nous prescrit l'exercice au grand air. Du Président Fallières, accoutumé à une longue marche matinale, à l'ouvrier qui promène le soir sa femme et ses enfants, au snob qui monte au Bois, vers onze heures, dociles, tous nous venons quérir dans la rue notre part d'air et de lumière.

Aussi la rue s'est-elle transformée, adaptée à ces exigences nouvelles. Elle s'est élargie, lavée, aérée ; la sombre impasse a été percée, l'ancien passage découvert. Les dernières galeries vitrées, les dernières places fermées, même le Palais-Royal de si tranquille majesté, sont désertes. La rue se pourvoit de fontaines jaillissantes et de commodes chalets, de colonnes où s'annoncent les spectacles. Elle s'agrémente d'arbres qui y répandent la fraîcheur de leurs ombrages et la grâce de leurs frondaisons. Elle s'orne de vitrines variées où tous les désirs trouvent à se satisfaire. Des statues l'embellissent... ou l'enlaidissent, et il est question de donner aux plus belles d'entre elles, telle l'avenue de l'Opéra, une parure — bien superflue — d'objets d'art et de fleurs. — La nuit elle resplendit de feux multicolores, présente une animation plus élégante et plus séductrice.

Mais la vie contemporaine ne se contente point de traverser la rue, elle y fait industrieuse besogne. Faut-il rappeler les divers commissionnaires, et les désuets cireurs de bottes? les nuées criardes de camelots, les théories muettes d'hommes-sandwichs, et ces affreux distributeurs de prospectus, qui, en un clin d'œil, salissent d'imprimés un quartier entier ? Et les sollicitations cocasses des ouvreurs de portières, des petits italiens, des déchargeurs de malles, des marchands d'oublies? Musiciens ambulants, dessinateurs, charlatans, mendiants, racoleuses et pickpockets vivent là dans une promiscuité fraternelle, que trouble seule l'arrogante police. Mais bien des petites industries, plus estimées, ont aussi dans la rue leur domicile légal : les rudes marchands de marrons, aux recoins des carrefours ; les marchandes des quatre saisons, dont les voiturettes, le matin, dans les quartiers extérieurs, attroupent le populaire en un marché improvisé, le plus odorant, bruyant et pittoresque qui soit. Et comment oublier les éventaires de fleurs, qui parsèment nos rues de délicieuses senteurs et de joliesse et qui attirent, tels des papillons, les gracieuses acheteuses? Et les kiosques où s'exposent, narquoises ou satiriques, licencieuses ou austères, des centaines de feuilles imprimées, du *Petit Voyou* au *Temps*, du *Petit Tarasconnais* au *New York Herald*?

Les petites gens ont de tout temps cherché à tirer parti, par leur ingéniosité, du grand concours des passants : mais de nos jours, le trottoir est précieux, les grands négoces le leur disputent. Hardiment, les magasins installent en plein air d'opulents étalages. De sorte qu'en vous promenant, vous frôlez des sangliers, heureusement écorchés, vous humez des huîtres, vous heurtez un vase précieux. Des cafés et des brasseries c'est à qui dressera le plus de tables sur la « terrasse », et laissera aux piétons le plus étroit défilé. Nos boulevards prennent ainsi un aspect hospitalier, bon enfant, que n'ont point les rues de Londres, mais au prix de quel encombrement ! Et, non contents de leurs gigantesques halls, les magasins « mondiaux », dont s'énorgueillit la capitale, débordent aussi sur la rue : tout autour du *Bon-Marché*, du *Louvre*, de « superbes occasions » raccolent le passant. Au carrefour des *Galeries Lafayette*, le même appareil fait que les promeneurs sont rejetés sur la chaussée au risque d'être écrasés. Et le *Printemps* édifie pour cette vente foraine de solides et lourds hangars, en plein boulevard Haussmann ! De tous ces empiètements, la Municipalité tire, il est vrai, de grosses redevances ! mais ne devrait-elle point être plus soucieuses des commodités des passants ?

Ainsi la rue devient un marché, une brasserie, un véritable musée de produits contemporains. On s'y divertit ; on y prend repas et rafraîchissements ; on y fait ses emplettes ; on y vit... quelques-uns même y couchent ! Et sollicitée par tant de besoins et de convoitises, elle n'y suffit plus. Elle ne satisfait plus à son rôle normal, qui est de livrer passage aux passants !

Essayez de traverser Paris en voiture — car à pied, c'est impossible — entre trois et six heures, ou à telles autres moments d'affluence : mille obstacles s'y opposeront. Aux Champs-Elysées vous serez heurté par quelque automobile affolée ; sur les boulevards, des files de voitures vous enserreront et vous serez arrêté à tous les carrefours, sous la moquerie des gamins : « T'emballe pas ! » — « A c'te vitesse tu vas attraper une contravention ! » Dans les rues transversales, une voiture de livraisons, arrêtée, immobilise énormes omnibus et innombrables fiacres. Le choix vous est offert entre un détour et une interminable attente !

Et encore ne fait-on point ici état des rues défoncées ! Ce sont, dit-on, travaux exceptionnels ! D'accord, mais les exceptions se succèdent sans discontinuer. Paris est toujours éventré ; seul le motif varie : hier l'Exposition, aujourd'hui le Métropolitain ! — Et les baraques qui, à époques fixes, telle une subite poussée d'affreux champignons, recouvrent et déshonorent le boulevard !

Il devient plus difficile de se frayer un passage dans la Capitale que dans une forêt vierge. Et il n'est point besoin d'escalader l'Himalaya pour se procurer l'impression du danger : il suffit de prendre un fiacre à Paris !

JACQUES LUX

PARIS — IMP. A. DAVY, Imp. de la *R.B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 — 5e SÉRIE — TOME V — 17 MARS 1906

L'ARMÉE FRANÇAISE EN CALABRE

et le Combat de Santa-Eufemia (1806)

Quelques-unes des lettres écrites par Paul-Louis Courier du fond de la Calabre sont au nombre des plus intéressantes que nous ayons de cet auteur; dans les événements si divers et parfois si imprévus, qui se déroulaient autour de lui, il voyait surtout des prétextes à récits piquants et à narrations, qu'il savait rendre pathétiques. Ses correspondants de France ou d'Italie pouvaient s'étonner qu'un officier livré à de telles aventures trouvât le temps de les conter avec tant d'abondance et d'un style si soigné. C'est que ce soldat qui, à cette date, ne s'était pas encore fait un nom comme écrivain, avait surtout le tempérament et les goûts d'un homme de lettres. Il semblait s'exposer aux dangers de son métier surtout pour avoir ensuite le plaisir de les narrer à ses amis; aussi de simples billets ne lui suffisaient pas; ce sont de véritables cahiers qu'il rédige pour quelques personnes, jugées dignes d'un tel honneur et dont l'approbation devait être la récompense la plus flatteuse de son effort.

Le début d'une lettre adressée de Mileto à M. de Sainte-Croix avait de tout temps attiré notre attention et piqué notre curiosité ; il est ainsi conçu :

« Monsieur, depuis ma dernière lettre, à laquelle « vous répondîtes d'une manière si obligeante, il « s'est passé ici des choses qui nous paraissent à « nous de grands événements, mais dont je crois « qu'on parlera peu dans le pays où vous êtes. Quoi « qu'il en soit, si l'histoire de la grande Grèce, du- « rant ces trois derniers mois, a pour vous quelque « intérêt, je vous envoie mon journal, c'est-à-dire « un petit cahier, où j'ai noté en courant les horreurs « et les bouffonneries les plus remarquables dont « j'ai été témoin. Il est difficile d'en voir plus en si « peu de temps et d'espace. C'est M. de la Ch... qui « se charge de vous faire parvenir ce paquet, que « j'ai mis sous enveloppe avec mon cachet. »

Qu'était devenu ce « journal », que les éditeurs de Courier croyaient perdu ? Nous pensons l'avoir retrouvé parmi les papiers de Guilhem de Sainte-Croix conservés au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale (1). Cet érudit, qui semble avoir égaré la correspondance de notre officier, a gardé précieusement ce morceau où Courier s'essaie à écrire l'histoire ; d'ailleurs, pour qu'il n'y ait aucun doute au sujet de son identité, ce document reproduit la première phrase de la lettre de Mileto citée plus haut et datée du 12 septembre 1806. Or, l'on y remarque deux éléments distincts :

1° Des parties inédites, du plus grand intérêt, qui ont trait à la bataille de Santa-Eufemia, perdue par les Français le 4 juillet, et à ses conséquences : retraite lamentable de Reynier le long des côtes brûlantes de la Calabre, souffrances de l'armée harcelée par les brigands. Ajoutons à cela un jugement très personnel, et fort original pour l'époque, sur l'armée anglaise et sa conduite pendant et après le combat.

2° Des morceaux, d'un style très travaillé dans son apparente simplicité, lesquels se retrouvent presque textuellement dans la lettre à Sainte-Croix, qui figure au recueil des *Lettres écrites de France et d'Italie*, et dont on connaît le début.

Nous surprenons ici une des habitudes d'esprit es

(1) B. N. Franc. Nouv. acq. 501. Il ne faut pas que ce mot de journal nous abuse : il s'agit seulement de quatre grandes pages in-4°, couvertes de la fine écriture de Paul-Louis ; ces feuilles pliées en quatre ont été mises *sous enveloppe*, ainsi que le manuscrit dont il parle, précaution que l'on prenait rarement à cette époque pour les lettres ordinaires.

plus chères à notre auteur, dont sa correspondance offre de nombreuses preuves. On sait que, travaillant ses lettres avec soin, caressant l'espoir de les publier un jour, il gardait une copie de celles qui lui paraissaient offrir un intérêt particulier par le sujet ou par l'art.

Il avait aussi des phrases, des développements, qu'il croyait avoir amenés à une telle perfection qu'il les reproduisait dans différentes lettres, sans y rien changer.

Pour éviter une longue démonstration, nous signalerons seulement, entre vingt autres, celui dont il se sert plusieurs fois pour expliquer, à sa manière, à quoi se réduit la fameuse tache d'encre faite par lui au manuscrit de la Laurentienne, et quelles sont les vraies raisons de l'animosité que lui témoigne le bibliothécaire del Furia. Il y a ainsi des paragraphes entiers qui sont communs à la fois au journal envoyé à M. de Sainte-Croix et à la lettre, soi-disant adressée au même Sainte-Croix, mais en réalité écrite par l'auteur pour lui seul (1). Ces morceaux, tous relatifs aux tribulations de Courier en Calabre, sont si célèbres qu'on les reconnaîtra sans peine : point ne sera besoin de les signaler au lecteur.

D'ailleurs, le sujet des deux lettres est différent. L'une, inconnue jusqu'à ce jour, raconte une bataille contre les Anglais et une retraite ; l'autre, qui est pour ainsi dire classique, ne souffle mot ni des Anglais ni de Reynier, mais a pour matière : la Calabre ancienne et actuelle, mœurs des habitants, brigandage, beauté de la nature.

La comparaison détaillée de ces deux morceaux, avec l'examen des variantes et des additions, parfois si curieuses, offrirait certes un vif intérêt aux amis de Courier, mais elle ne saurait trouver ici sa place. Reste donc à juger, par ce récit du désastre de Santa-Eufemia, de la véracité de Paul-Louis historien. Les circonstances et son humeur le firent pamphlétaire. Mais il avait longtemps rêvé d'utiliser à peindre les hommes de son temps son rare talent d'écrivain, ses dons d'observation et l'acuité malicieuse de son jugement. Il parle, en quelque endroit de ses lettres, du projet d'écrire l'histoire de la grande Grèce. C'est cette tentative en partie réalisée que nous allons pouvoir apprécier. Ne songea-t-il pas aussi à raconter, à la façon de Salluste dans le Jugurtha, l'expédition d'Egypte, qui lui offrait l'avantage d'un sujet limité et assez court, où il pourrait déployer, au milieu de peu de matière, beaucoup d'art? Lisons donc son bref essai sur la guerre de Calabre, en nous demandant ce que cette esquisse pouvait faire augurer de son talent de chroniqueur.

Le général Reynier, ayant dispersé les Napolitains par un heureux combat, s'était rendu maître de toute la Calabre. Au début de juillet de l'année 1806, il occupait Monte-Leone avec une petite armée, qui semblait suffisante pour réprimer les attaques des brigands, lorsque les Anglais, maîtres de la mer, prirent sur la côte 6.700 soldats qui opéraient contre nous sous la protection d'un vaisseau de ligne, d'une frégate et de plusieurs canonnières. Le général français, qui ne pouvait leur opposer que 5.000 hommes, les attaqua avec une confiance téméraire. Il fut complètement battu à Santa-Eufemia. Mais écoutons Courier.

Rot. [illegible] Gasc[illegible].

« Monsieur,

« Depuis ma dernière lettre, à laquelle vous répondîtes d'une manière si obligeante, il s'est passé ici des choses qui nous paraissent de grands événements, mais dont je crois qu'on parlera peu dans le pays où vous êtes. Quoi qu'il en soit, vous, Monsieur, si vous voulez *casus cognoscere nostros*, ne vous en fiez pas aux Gazettes, mais à ce que je vais vous dire. C'est l'histoire de la grande Grèce pendant ces trois derniers mois.

« Les Anglais nous ont bien frotté (*sic*), et à bon marché. Car je ne crois pas qu'il leur en coûte cinquante hommes. Ce fut le 4 juillet dernier. Le combat dura dix minutes, et en dix minutes nous perdîmes le tiers de notre monde, (environ 2.000 hommes) notre artillerie, nos bagages, magasins, trésor, administrations, en un mot tout ce qu'on peut perdre. La Calabre entière se souleva et tourna contre nous les armes que nous lui avions fort imprudemment laissées. Pendant trente jours de retraite, sur une plage brûlée par la canicule, à travers des nuées de montagnards féroces, bien armés, bons tireurs, ce que nous eûmes à souffrir ne se peut imaginer, vivant à la pointe de l'épée, disputant à coups de fusil quelques mares d'eau bourbeuse, voyant à cent pas de nous massacrer nos blessés, nos malades, tous ceux que le sommeil, la fatigue, l'inanition forçaient à rester en arrière. Les munitions nous manquaient et de cela seul il était aisé de prévoir que nous devions tous périr sous le feu des paysans quand nous ne pourrions plus les repousser. Enfin nos soldats se révoltèrent et tirèrent sur leurs officiers. L'habitude du pillage, unique moyen de subsister, avait détruit toute discipline.

« Il faut rendre justice au général Reynier. Sa constance ne s'est pas démentie un instant. A la voir vous eussiez dit qu'il ne se passait rien d'extraordinaire. Il reçoit la nouvelle la plus accablante comme si on lui annonçait que le souper est servi. Il fait voir en lui réellement tout ce qu'ont écrit les Stoïques de leur sage dans l'adversité. Cette imperturbabilité, tout admirable qu'elle est, ne suffit pourtant pas à un chef, dont le but doit être moins de montrer du courage que d'en inspirer. Il y a un courage qui se communique et qui [illegible], comme a très bien dit Racine. Si Marc-Aurèle et Julien furent aussi bons capitaines que l'histoire le dit, ils

(1) Les deux lettres [illegible] Mercure. Mais Courier [illegible] est datée du [illegible] jour où le [illegible] qui est parvenue à Saint-Cloud [illegible] ne le termine [illegible] rapport [illegible] la date [illegible] la [illegible].

durent mettre souvent de côté leur *ataraxie*, et leur *aorgésie* (1).

« Notre situation était triste. Nous ne pouvions guère aller plus loin quand nous rencontrâmes Masséna qui venait du siège de Gaëte. Alors nous retournâmes sur nos pas, formant l'avant-garde de cette petite armée et faisant aux insurgés la plus vilaine de toutes les guerres. Nous en tuons peu. Nous en prenons bien moins. La nature du pays, la connaissance et l'habitude qu'ils en ont, font que même étant surpris ils nous échappent aisément; non pas nous à eux. Ceux que nous attrapons nous les pendons aux arbres, et quand ils nous prennent, ils nous brûlent le plus doucement qu'ils peuvent. Moi qui vous écris, Monsieur, je suis tombé entre leurs mains. Il a fallu plusieurs miracles pour me sauver de l'auto da fé auquel on me destinait. Je l'ai souvent échappé belle dans le cours de cette campagne. Car outre ma part des boulets dans les occasions, j'ai fait deux fois le voyage de Reggio à Tarente, c'est-à-dire près de cinq cents lieues (2), tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois à quatre pattes, quelquefois glissant sur mon derrière ou culbutant du haut des montagnes, sans cesse menacé du sort qu'eut dans ce même pays le poète Ybycus. C'est dans une de ces courses que je fus pris par les brigands (*Di meliora piis*). Enfin, il n'y a pas un bois, pas un précipice, pas un coupe-gorge dans toute la Calabre que je n'aie traversé souvent seul et toujours peu accompagné. Un jour, de sept hommes qui me suivaient, quatre furent tués avec cinq chevaux par les montagnards. Nous avons perdu et nous perdons chaque jour de cette manière une infinité d'officiers et de petits détachements. Une autre fois, pour éviter pareille rencontre, je montai sur une petite barque, et ayant forcé le patron à partir malgré le mauvais temps, je fus emporté en pleine mer, trop heureux d'être jeté sur la côte d'Otrante à soixante lieues de l'endroit où j'allais. Une autre fois, sur une autre barque, je passai sous le canon d'une frégate anglaise. On me tira quelques coups. Tous mes marins se jetèrent à l'eau et gagnèrent la côte en nageant. N'en pouvant faire autant (3), je restai seul comme Ulysse; comparaison d'autant plus juste que ceci m'arriva dans le détroit de Charybde, à la vue d'une petite ville qu'on appelle encore Scilla, où je ne sais quel Dieu me fit aborder paisiblement. J'avais coupé avec mon sabre les cordages qui tenaient ma petite voile latine, sans quoi j'eusse été submergé.

« Les Anglais se battent bien, même à terre. Quoiqu'ils fussent plus nombreux que nous, on ne peut leur contester d'avoir montré un flegme et une fermeté qui devaient l'emporter sur notre étourderie. Ils marchaient à nous. Nous courûmes à eux. Nous les chargions sans tirer. Ils nous attendirent à petite portée, et leurs premières décharges nous abattirent des rangs entiers. Nous fûmes bientôt en déroute. Ils ne nous poursuivirent pas. Je n'ai pu savoir pourquoi. Leur conduite après la bataille fut extrêmement généreuse. Ils eurent plus de soin de nos blessés que nous n'en aurions eu nous-mêmes, et pour les soustraire, ainsi que nos fuyards, à la rage des paysans, ils dépensèrent beaucoup. J'ai vu une lettre de sir Stuart à un officier qu'il fut obligé de laisser dans un village, ses blessures n'ayant pas permis de le transporter à bord. On ne peut rien écrire de plus honnête. Nous n'eûmes pas ces attentions pour les Autrichiens blessés à Castelfranco quoiqu'il se trouvât parmi eux un général né français, le prince de Rohan (1). Ce fut la réflexion que je fis ayant la mémoire toute fraîche de cette affaire. Nos officiers pour la plupart retrouvent leurs effets où ils les ont laissés. Ce qui manque a été pillé par nos propres domestiques, ou par les troupes napolitaines. Les Anglais n'ont pris que les papiers. Ce n'est pas là notre méthode. Ils ont exactement payé tout ce que le pays leur a fourni. Nous, nous prenons aux habitants leurs denrées et leur argent. On peut dire de tous nos généraux, *hic petit excidiis urbem miserosque penates ut gemma bibat et sarrano dormiat ostro* (2). Imaginez comme on nous aime : il y a tel village en Calabre où un jeune homme ne se marie point s'il n'a tué au moins un Français. Dans la maison où l'on me faisait l'accueil le plus flatteur, j'ai toujours vu les enfants que je voulais caresser me repousser avec horreur.

« Vous croirez aisément, Monsieur, qu'avec de pareilles distractions je n'ai eu garde de penser à l'antiquité. S'il s'en trouve sur mon chemin quelques monuments, à l'exemple de Pompée, *ne visenda quidem putavi*. J'avais sauvé du naufrage de mes pauvres nippes un petit volume dont je lisais tous les jours quelques pages. Je l'appelais mon bréviaire. C'était une iliade de Turnèbe que peut être vous avez vue dans les mains de l'abbé Barthélemy; car cet

(1) Remarquer ce curieux ἅπαξ εἰρημένον forgé par l'helléniste.

(2) Dans sa lettre publiée, Courier avait écrit « plus de quatre cents lieues », et plus loin, au lieu de « quatre furent tués avec cinq chevaux » il disait simplement « trois furent tués avec quatre chevaux ». Il exagère donc pour frapper M. de Sainte-Croix.

(3) Courier était pourtant excellent nageur.

(1) « Nous avons pris une division tout entière... et un prince émigré... Il a un coup de fusil dans le ventre; on s'occupe très peu de lui; on le laisse là, tout blessé qu'il est et Français. » Lettre à M. Poydavant, 25 novembre 1805.

(2) Ces deux vers de Virgile (*Géorgiques* II, 505-6) sont écrits, par Courier, comme de la prose, sur une seule ligne.

exemplaire me venait de lui (*quam dispari domino*!) et je sais qu'il avait coutume de le porter dans ses promenades. Pour moi je le portais partout, afin de n'être jamais seul. Mais l'autre jour, je ne sais pourquoi, je le confiai avec ma valise à un soldat qui me conduisait un cheval de main. Cet homme fut tué et dépouillé. J'ai perdu huit chevaux tués ou pris, mes habits, mon linge, mon manteau, mes pistolets, mon argent, mes domestiques. Je ne regrette que mon Homère, et pour le ravoir je donnerais la chemise qui me reste. C'était toute ma société, ma consolation, mon unique entretien dans les haltes et les veilles. Mes camarades rient. Je voudrais bien qu'ils eussent perdu leur dernier jeu de cartes, pour voir la mine qu'ils feraient.

« Vous conter de pareilles misères, n'est-ce point trop abuser de votre complaisance? Si nous nous arrêtions quelque part, si j'avais seulement le temps de regarder autour de moi, je ne doute point que ce pays, où tout est grec et antique, ne me fournît aisément de quoi vous intéresser et rendre mes lettres plus dignes de leur adresse. Il y a dans ces environs des ruines considérables, un temple qu'on dit de Proserpine. Les superbes marbres qu'on en a tirés sont à Rome, à Naples et à Londres. J'irai voir si je puis ce qui en reste, et vous en rendrai compte, si je vis, et si la chose en vaut la peine.

« Je finis ce volume en vous suppliant de présenter mon respect à Mme de Sainte-Croix et à M. Larcher. Il faut le saluer en vers d'Homère : [illegible] εἰσορόωντα.

« Que n'ai-je ici son Hérodote, comme je l'avais dans les guerres d'Allemagne. Je le perdis justement comme je viens de faire mon Homère, sur le point de le savoir par cœur. Ce que je ne perdrai jamais, ce sont les sentiments que vous m'inspirez l'un et l'autre, dans lesquels il entre du respect, de l'admiration, et si j'ose le dire, de l'amitié. Τοῦτό μοι ἔσχατον κατὰ γᾶς δύσεται comme disait Alcée.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

COURIER,

Chef d'escadron d'artillerie (armée de Naples).

Mileto, le 2 octobre 1806.

En lisant, au début du journal, le récit pathétique de cette retraite, au milieu d'une province insurgée, on voudrait croire que l'historien, tel Xénophon racontant l'expédition des Dix-Mille, a suivi toutes les étapes et partagé toutes les souffrances de l'armée. On sait qu'il n'en est rien. Le 4 juillet Courier était à Tarente. Après la défaite, sa mission n'avait plus d'objet; mais ne pouvant songer à percer jusqu'à Reynier, à travers les brigands soulevés, il rattrapa la petite troupe du général Verdier qui, fuyant vers le nord, était arrivé à Matera dans la Basilicate. En compagnie de ce général, Paul-Louis rejoignit Reynier à Cassano, le 7 août, plus d'un mois après la bataille et trois jours seulement avant la jonction avec Masséna, c'est-à-dire au moment où les souffrances de l'armée en déroute allaient cesser.

Sans doute, en retrouvant ses camarades, il put obtenir de bonne source des renseignements précis sur les circonstances du combat et de la retraite, il vit leur dénûment et entendit le récit de leurs misères si récentes; mais il a le tort de raconter comme siennes des aventures qu'il a connues surtout par ouï-dire. On est surpris de certaines phrases où il semble parler comme un acteur du drame, de celle-ci, par exemple : « Nous devions tous périr sous le feu des paysans quand nous ne pourrions plus les repousser. » Il est évident par là que le narrateur cède à l'imagination, et cela doit suffire à le rendre quelque peu suspect lorsqu'il raconte, avec tant de verve, les dangers affrontés par lui au cours de cette campagne. Toutefois, s'il a commis une inexactitude en ce qui le concerne lui-même, la vérité générale du tableau n'en est pas altérée.

R. G.

L'ÉDUCATION MORALE DE LA DÉMOCRATIE

J'apprécie, comme il convient, Messieurs, l'honneur que vous me faites en m'appelant à prendre la parole devant vous (1), et je ne crois pouvoir mieux le reconnaître qu'en vous apportant l'expression la plus libre et la plus sincère de ma pensée. Je vous demande en revanche de m'écouter avec patience. Je n'ignore pas les objections qui pourront se présenter à l'esprit de quelques-uns d'entre vous, mais je suis convaincu que les hommes de bonne volonté sont d'autant plus près de s'entendre qu'ils se sont mieux compris.

I

Le problème que j'aborde devant vous peut s'imposer plus impérieusement à la France, qui, après avoir organisé l'école laïque, non confessionnelle, vient de séparer les Églises de l'État, mais il est d'une portée générale, et il n'est pas une nation civilisée qui ne doive tôt ou tard être appelée à le résoudre.

Longtemps la religion a paru l'instrument nécessaire de l'éducation morale du peuple. Nul peut-être n'a montré avec plus de justesse en quel sens et dans quelle mesure la religion est utile au peuple que Baruch de Spinoza, le grand philosophe, qui, chassé de cette ville par la haine de ses correligionnaires, s'en alla cacher ses méditations dans

(1) Conférence faite devant les membres de la Société Erasmus d'Amsterdam.

l'humble logis du Pavillongracht de La Haye. La révélation, selon lui, n'est pas vraie parce qu'elle est divine, tout au contraire elle est divine parce qu'elle est vraie. Son objet n'est pas sans doute d'enseigner aux hommes la vérité, au sens abstrait de ce mot, mais elle traduit en images et en symboles, elle exprime dans un langage sensible, les vérités morales, amour de Dieu, amour du prochain, qu'il appartient à la philosophie de rattacher aux principes logiques qui les justifient devant la raison. Ainsi quand Spinoza déclare qu'il faut une religion pour le peuple, il n'entend pas, comme les politiques à courte vue, qui se leurrent de la chimère de je ne sais quelle hypocrisie collective, qu'il faut une religion pour tromper le peuple, pour le maintenir dans la servitude par la résignation; il entend que la religion doit être pour les humbles ce que la philosophie est pour les doctes, qu'elle a pour fin d'éclairer le peuple, de lui transmettre de la vérité tout ce qu'il peut en recevoir, en la revêtant d'images, en la proportionnant « à son génie grossier, incapable de percevoir les choses d'une façon claire et distincte », de lui inspirer la piété envers Dieu, la charité envers ses semblables, bref d'assurer son salut en lui faisant goûter du moins les fruits de la vraie sagesse.

De cela même il résulte, selon Spinoza, que les légendes, les récits, les symboles n'ont pas de valeur par eux-mêmes, mais par leur effet sur les âmes.

« L'Écriture ne demeure sacrée et ses discours ne sont divins que pendant qu'elle inspire aux hommes des sentiments de piété et d'obéissance... Cela est sacré et divin qui sert à la piété et cet objet restera sacré aussi longtemps que les hommes s'en serviront dans un but religieux. Que si leur piété cesse, cet objet cessera aussi d'être sacré; que s'ils le font servir à des œuvres impies, alors cela même qui était sain, deviendra impur et profane, *immundum et profanum.* »

Je n'examine pas la thèse de Spinoza en elle-même, je veux en retenir seulement que le peuple ne peut trouver son éducation morale dans une religion positive, qu'autant que les symboles, les légendes, les miracles agissent sur son imagination et sur son cœur, qu'autant qu'il se prête aux enseignements qu'elle lui apporte, que, loin d'y résister, il les demande, pour ainsi parler, et les sollicite. Durant des siècles, la religion a été soustraite à la critique : les sectes par leurs divisions mêmes ne faisaient que confirmer l'autorité de principes que toutes invoquaient, loin de les contester. La foi se transmettait d'âme en âme par la contagion de l'imitation et de l'exemple, se confirmait par un ensemble de pratiques qui pliait la machine et par une sorte d'automatisme l'accordait à la croyance commune. Des faits nouveaux se sont posés, dont il nous faut bien tenir compte. L'esprit de libre examen ne donne plus seulement naissance à des sectes qui élargissent le principe religieux, en y restant fidèles, il s'enhardit jusqu'à rejeter toute autorité étrangère à la raison. Les dogmes confessionnels, loin d'unir les esprits, les opposent. Les progrès de la critique philosophique et de l'exégèse religieuse, de la science positive et de l'industrie tendent à modifier la conception du monde, de l'histoire et de la destinée humaine. Mais surtout, ce qui importe ici, le peuple ne reste point étranger à ces conflits d'idées. Ses défiances s'éveillent, il répugne à une vérité faite à son usage, « appropriée à son génie grossier », il se refuse à des croyances que des politiques, qui s'en passent, déclarent nécessaire à son bonheur et à sa vertu. La science, qu'il ignore, qu'il entend célébrer, lui apparaît, dans un lointain mystérieux, comme la vérité vraie qui dissipe l'illusion dont on prétend nourrir sa pensée. Il craint d'être dupe et il ne veut pas l'être. A tort ou à raison, il en vient même à imaginer un antagonisme entre la religion et ses revendications légitimes. Il se demande si la formule fameuse : il faut une religion pour le peuple, ne doit point être interprétée en ce sens qu'il faut une religion pour ceux qui veulent maintenir le peuple dans la dépendance et l'humiliation ; il se demande si ceux qui lui prêchent la résignation ne cherchent pas à affaiblir son esprit de résistance, à le laisser docile à ses maîtres, si ceux qui lui parlent sans cesse des compensations d'une autre vie, du règne de la justice dans la cité de Dieu, ne travaillent pas à paralyser sa volonté de vivre ici-bas et de réaliser la justice dans la cité des hommes. Ainsi les légendes, les symboles, les dogmes qui, selon Spinoza, n'ont de valeur que dans la mesure où ils inspirent la piété et l'obéissance, loin de soutenir et de porter la moralité du peuple, risquent de l'entraîner avec eux, si on la pose exclusivement sur ces fondements ébranlés.

II

On ne fait pas l'éducation de l'individu du dehors, en introduisant dans l'esprit des idées qui lui sont étrangères, qui répugnent à entrer dans l'harmonie de sa forme vivante. Ce qui, dans le passé a fait la force éducatrice de la religion, c'est qu'elle était autre chose et plus qu'une tradition vénérable, c'est qu'elle apportait à l'homme ce qu'il attendait, c'est qu'elle donnait un corps à des croyances qui renaissaient spontanément dans les âmes. Pour agir sur les choses, la prière sollicitait le miracle : le monde était plein des dieux, puissances favorables ou malfaisantes, qu'y projetait la fantaisie. La science et

l'industrie changent les habitudes de l'esprit, en portant sans cesse l'attention sur les phénomènes donnés et leurs rapports invariables. Le déterminisme naturel se substitue dans le cours des choses au décret d'une volonté mobile et arbitraire.

Le problème de l'éducation morale de la démocratie peut donc se poser en ces termes : trouver, s'il est possible, dans l'idée même de la démocratie, les principes d'une éducation morale qu'elle implique; apporter par là au peuple ce qu'il attend, ce qu'il pressent : dégager de la confusion et de l'obscurité les notions et les sentiments que sa conscience enveloppe, les devoirs auxquels il ne peut se refuser sans se contredire et comme se renier lui-même. Pour faire l'éducation du peuple, il ne faut point se complaire à l'humilier, s'entêter à ne voir à l'origine de ses revendications que l'égoïsme, l'envie, le désir de la jouissance animale; il faut interpréter ces revendications dans leur sens le plus élevé, y montrer un idéal nouveau qui a son originalité et sa grandeur, et lui faire comprendre que l'idéal ne s'emporte pas par un coup de force, pour cette bonne raison qu'il n'existe d'abord que dans notre intelligence et qu'il ne peut être réalisé que par notre volonté. Il est bien de réclamer le droit d'être homme, mais sous la condition de savoir que ce droit à peine formulé se transforme dans le devoir de le devenir.

A la prendre en elle-même et dans les fins qu'elle nous propose, la démocratie renferme-t-elle donc un idéal qui puisse suffire à l'éducation morale des citoyens qui la composent ? Pris au sens strict et, pourrait-on dire, traditionnel, le mot *démocratie* désigne la forme du gouvernement, dans laquelle le peuple fait la loi à laquelle il obéit et exerce ainsi la puissance souveraine. Déjà, de ce premier point de vue, Montesquieu a pu dire qu'une telle forme de gouvernement ne peut durer et se maintenir que si elle trouve son principe intérieur d'action et de conservation dans la vertu des citoyens. Et en effet, par cela même qu'elle oppose à l'égoïsme, aux passions anti-sociales de l'individu, non l'autorité d'un maître, la contrainte de la force, mais le décret de la volonté collective, la démocratie suppose que le peuple trouvera en lui-même assez de raison pour se gouverner, pour assurer par le respect des lois l'ordre sans lequel se dissoudrait l'unité du corps politique. Elle se la démocratie [illegible] ainsi l'obéissance volontaire à la loi librement consentie, il n'est [illegible] dire que le principe qui la maintient est la vertu, qu'on pourrait définir elle-même l'identification de la raison et de la liberté.

[illegible] dans les [illegible] de la démocratie [illegible] se précise [illegible] La souveraineté du peuple n'est qu'un leurre, une illusion vaine, un danger pour chacun et pour tous, si les individus qui le composent sont incapables de comprendre le pouvoir dont ils sont investis, l'intérêt qu'ils ont à l'exercer, l'initiative et la responsabilité qu'il leur confère. Détachée de la raison dont en fait elle est inséparable, la volonté n'est plus la volonté, elle est le caprice et l'arbitraire. Pour n'être pas la tyrannie dans l'incohérence, la souveraineté du peuple doit tendre vers la souveraineté de la raison, qui seule peut accorder les hommes dans la poursuite de fins collectives. Mais comment l'individu pourra-t-il s'élever à l'intelligence de son devoir et de son droit, si la fatalité des conditions qui lui sont faites l'exclut de la pensée, en le condamnant à une existence purement animale ? La liberté politique ne saurait se concilier avec l'esclavage économique. La misère ne détruit pas seulement le corps, elle dégrade l'âme, elle l'humilie; elle engendre le vice comme la maladie, l'alcoolisme comme la tuberculose, et dans le présent elle compromet l'avenir par la transmission des tares héréditaires, des déchéances irrémédiables. Ainsi nécessairement, par le fait même de son existence et de son évolution, de politique la démocratie devient sociale. Nous ne pouvons plus être dupes du sophisme qui oppose la liberté à l'égalité. La liberté n'est pas la concurrence à outrance, elle ne suppose pas la soumission passive à la loi de nature, à la loi de la lutte pour la vie qui oppose les hommes, comme les bêtes, et les met aux prises dans une guerre inexpiable. Cette lutte, où les uns sont armés de toutes pièces, les autres nus, vaincus d'avance, n'assure pas même la sélection des plus aptes par le triomphe des forts. La liberté n'est possible pour tous que si la majorité des individus n'est pas placée dans de telles conditions d'infériorité qu'il ne lui reste plus qu'à subir la loi des maîtres et à consentir à son propre servage.

Par cela même qu'elle est l'exigence de la raison pour tous, le droit reconnu à chaque homme d'être un homme, la démocratie nous élève à une idée nouvelle de la justice. Elle ne peut se satisfaire de la justice tout extérieure, toute logique, qui se réduit à définir les conditions de la guerre de tous contre tous, et dont l'effet est de rejeter la moralité des individus dans une vie qui n'est plus la vie de l'instinct, qui n'est point encore la vie de l'intelligence et qui combine les vices de l'une et de l'autre. Elle sait que les membres d'une société ne sont pas des êtres isolés, atomiques, dont chacun ne porte que le poids de ses propres fautes, ne jouit que des biens qu'il se doit à lui-même. Tenant compte de cette loi de solidarité, elle veut une justice réelle, positive, qui ne se formule pas seulement en préceptes négatifs, qui non contente de régler et d'adoucir les lois de la guerre, prépare et commence la paix sociale. Cette justice

réelle, positive, est d'abord le refus de consentir à des maux que beaucoup ne déclarent nécessaires que parce qu'ils fondent leurs privilèges, la volonté d'en définir les causes, de travailler à leur suppression; reconnaissance du droit pour tout homme de n'être point exclu de l'humanité, elle est mobile, vivante, active, occupée à déterminer par l'intelligence des faits sociaux et de leurs lois les conditions qui permettraient l'exercice de ce droit qu'elle déclare imprescriptible. La démocratie ne nous apparaît plus seulement comme une forme de gouvernement qui confère aux citoyens une souveraineté qu'ils sont d'ailleurs incapables d'exercer, elle nous apparaît comme l'effort progressif vers une société où chaque homme pourrait s'élever à la dignité de la conscience et de la personne humaines, vers une civilisation qui ne serait pas l'œuvre de tous au profit de quelques-uns, mais à laquelle tous, à des degrés divers, seraient appelés à participer, comme tous sont appelés à y collaborer.

Les peuples ne sont point isolés, leurs intérêts s'entrecroisent, parfois se concilient et parfois s'opposent. Par cela même qu'elle se fonde sur l'idée de la justice, et qu'elle définit la justice non plus par la légalité mais par le respect de la personne humaine, la démocratie exclut la guerre comme l'oppression. Déjà Kant remarquait que la paix ne peut régner qu'entre des États libres, où la loi n'apparaît pas comme un exercice de la force. Comme à l'intérieur d'une même nation, la paix entre les nations diverses doit être assurée par le respect de la justice. Que la guerre soit un fait naturel, nous ne l'ignorons pas; mais un fait naturel, quand il est un mal, n'est qu'un problème posé à l'intelligence de l'homme, et la civilisation tout entière n'est que l'effort pour substituer à la loi de nature une loi proprement humaine. Pas plus entre les peuples qu'entre les individus nous n'admettons la nécessité d'une concurrence brutale et sans scrupules. Chaque peuple a le droit à l'existence et le devoir de ne pas laisser violer ce droit impunément : la guerre est un cas du droit de légitime défense qui vaut contre tous les scélérats. Mais quoi qu'en pensent les habiles ou les violents, qui mettent leur confiance dans la force ou dans la perfidie, ces divisions, ces conflits, ces luttes sanglantes n'attestent que la débilité des intelligences et la perversion des volontés. La paix naîtrait entre les hommes si, avec la volonté de la justice, nous avions l'intelligence des phénomènes qui s'opposent et des moyens de résoudre ces oppositions qui ne sont irréductibles qu'à notre imbécillité. Nous rejetons la guerre non par défaillance, par lâcheté, mais parce qu'elle est la négation de l'idée du droit, qui est au principe même de toute notre vie morale. En pesant ses conséquences, l'idéal de la démocratie s'amplifie, embrasse et organise des éléments de plus en plus nombreux; au terme, il n'impose rien moins à l'homme que la tâche de prendre la direction de cette petite planète, que sa pensée parcourt en un instant, de la subordonner à ses fins, d'en faire l'instrument de sa pensée, l'organe de sa raison, dont la souveraineté d'abord se témoignerait par le règne de la justice et de la paix dans les rapports des individus et des peuples.

L'idéal n'est pas l'idée abstraite et morte, il est l'idée liée au sentiment et à l'image, l'idée devenue émotion et sollicitant par là même celui qui en est comme possédé à l'action qui la réalise. Or cet idéal d'une vie meilleure, d'une vie vraiment humaine par le règne de la justice sur la terre, tout comme l'idéal religieux dans l'âme du croyant sincère, est bien propre à susciter tour à tour les émotions contraires, la joie et la tristesse, la crainte et l'espérance, le découragement et l'enthousiasme, à se mêler ainsi à toute la vie affective de l'individu. Celui qui sent peser sur son cœur tout le poids de la douleur humaine, celui qui est assez clairvoyant pour voir le mal, et je ne parle pas seulement de la souffrance sous toutes ses formes, mais aussi et plus encore de toutes les déchéances qui humilient l'homme, de l'égoïsme, de la haine, du mensonge, celui-là, plus d'une fois, est tenté de désespérer, de renoncer à un combat auquel ses forces semblent singulièrement inégales. Mais le mal même, quand l'homme retrouve la fraîcheur et l'élan de la volonté, redevient une raison de se révolter contre lui, d'imaginer avec plus de force le bien qui sans doute n'est pas, mais qui reste possible, si nous avons le courage de le concevoir et de le faire. J'ajoute que cet idéal, s'il a l'ampleur et comme l'infini qui lui donne prise sur le cœur et sur l'imagination, ne nous propose pas des fins lointaines, inaccessibles, qui substituent à l'action présente le rêve d'un avenir chimérique ; il impose à chacun, si humble soit-il, des devoirs précis, immédiats, qu'il dépend de lui de remplir, car il est toujours l'heure d'être un homme, de se vouloir et de se faire, de commencer autour de soi, dans sa famille, dans son groupe social, le règne de la justice, en préparant dans ce qui est ce qui doit être.

III

Mais ce n'est point assez que la démocratie trouve au principe de ses revendications légitimes un idéal, qui mérite d'être poursuivi; l'essentiel est qu'elle lui demeure fidèle, qu'elle accepte loyalement les devoirs qu'il lui impose, qu'elle ne le renie pas au moment même où elle l'affirme. Ce que nous appelons notre idéal n'est trop souvent que le rêve inter-

mittent, qui nous sert à déguiser à nous-mêmes les mensonges et les bassesses de notre vie réelle. L'idéal de la démocratie n'est pas l'attente de la justice dans un monde meilleur, il est la volonté de la justice ici-bas, dans la cité des hommes ; il ne fait pas de la vie présente un exil momentané dans le mal et dans l'iniquité, il nous interdit de désespérer de la justice parce qu'il nous commande de la faire. Mais l'homme trouve dur de faire sa besogne lui-même, de n'attendre que de son intelligence et de sa volonté le bien dont il a hâte de jouir.

Il ne manque pas de gens qui s'imaginent s'être affranchis des dogmes traditionnels, quand ils les ont transposés, traduits dans des termes nouveaux qui les rendent plus ou moins méconnaissables. Que le peuple prenne garde de rejeter des religions la discipline morale, qui fait leur valeur éducative, et de n'en garder que les illusions, qui flattent sa paresse et sa lâcheté. On prétend se passer de Dieu, on ne veut pas perdre les avantages du miracle et de la Providence. Le miracle débaptisé, le miracle laïque s'appelle la Révolution : Comme au jour du jugement dernier, les cieux et la terre disparaîtront pour faire place à un monde nouveau; au jour du cataclysme social, la vieille société sera détruite, et d'elle-même, sans doute parce qu'il faut que quelque chose soit, se créera la société nouvelle qui doit réaliser les espérances du prolétariat international! L'éducation morale du peuple avant tout consiste à libérer, à purifier son esprit des préjugés qui n'iraient à rien moins qu'à lui faire regarder cette éducation comme superflue. Si vraiment il ne fallait qu'un accès de colère et de violence pour assurer le triomphe de la justice, il n'y aurait aucune raison de préparer dans l'individu la société meilleure. Une brute suffit à une heure d'emportement. La société présente, nous ne saurions l'oublier sans ingratitude, est un bien que l'humanité n'a conquis que par des siècles d'efforts, elle est une paix relative, et nous lui devons la science, l'art, jusqu'à ce sentiment de la justice que nous retournons contre elle. Une révolution peut être utile, quand elle ne fait que jeter bas un obstacle artificiellement maintenu par l'égoïsme de quelques privilégiés, mais elle ne fait jamais au terme que constater ce qui existait avant qu'elle n'éclatât. Il ne suffit pas de détruire ce qui est, pour que, par une grâce de la nature, sorte de rien ce qui doit être. « Une révolution, écrit courageusement un anarchiste français, une révolution qui n'aurait pour objectif que de faire main basse sur les produits accumulés et de jouir sur le tas de tout ce dont les individus ont été privés durant toute leur existence, risquerait fort de n'être qu'une immense saoulerie, sans être une révolution sociale; car, une fois gavés, les inconscients se laisseraient encore berner par les phraseurs et les ambitieux. » (Jean Grave). Il faut que le peuple le sache, s'il ne veut pas changer seulement les formes de la tyrannie, les modes de l'oppression, il faut qu'il change les hommes, car de la lâcheté des uns et de la violence des autres, de la servilité des esclaves répondant à l'orgueil des dominateurs, ne pourraient manquer de renaître tous les maux dont il prétend s'affranchir.

Comme on a laïcisé le miracle, on laïcise la Providence, on la déguise sous les vocables scientifiques de progrès et d'évolution. L'illusion du progrès fatal, nécessaire, est le second préjugé dont il importe de purifier la conscience populaire. A dire vrai, le peuple ne trouve pas ce second préjugé de lui-même ; dans son impatience de souffrir, dans sa hâte de secouer un joug qui lui pèse, il le reçoit bien plutôt de ses chefs, de ses conducteurs, qui se présentent à lui avec l'autorité de la science. La foi au progrès fatal a été la religion, la superstition des penseurs du XIXe siècle. Un philosophe a résumé cette théorie du progrès fatal et continu dans la formule suivante : le genre humain, quelles que soient d'ailleurs les passions et les volontés des individus et des nations qui le composent, est appelé par une loi naturelle qu'il ignore et qui le dirige à constituer à la fin une société juste et heureuse, dans laquelle chacun ne fera plus que ce qui concorde avec le bien général (Ch. Renouvier). Mais nous voudrions en vain dégager des faits humains la loi de progrès qu'on affirme y être présente.

Galilée a pu établir par des expériences précises la loi de la chute des corps : le problème est déterminé, la direction du mouvement étant connue, son point de départ et son terme fixés. Mais comment « mettre en expérience la marche de l'humanité? » Il n'est pas une donnée du problème qui ne soit contestée. Quel fut son point de départ? Quel est le terme vers lequel elle tend : une liberté de plus en plus riche de possibles, un instinct social de mieux en mieux défini et limité? Et dans quel sens se fait son mouvement, quelle en est la direction? La multitude et la diversité des faits historiques, loin de nous montrer une seule et même série de phénomènes qui s'enchaînent, nous déconcertent. Les tribus sauvages se fixent dans la bestialité, de grands empires disparaissent. La Chine a sa vie indépendante, sa culture originale, qui ne doit rien à la culture gréco-hellénique dont nous sommes les héritiers. Loin de confirmer la théorie du progrès fatal et continu, l'histoire nous montre des reculs, des régressions, des peuples qui s'élèvent tandis que d'autres descendent, des civilisations distinctes, parallèles, qui s'ignorent, dont quelques-unes s'arrêtent, se figent, tandis que quelques autres meurent tout entières. Seuls le parti pris théorique, la négligence

de ce qui gêne, la falsification de l'histoire permettent de faire rentrer de gré ou de force les faits historiques dans un système unique dont la logique interne les suscite et les détermine.

On insistera : à prendre les choses dans leur ensemble, peut-on contester que de l'homme des premiers âges, engaîné dans la brute, effaré, peuplant un monde hostile, inconnu, de dieux méchants, à l'homme actuel, qui, dans l'assurance de l'ordre, mesure le ciel, calcule les orbites planétaires, il n'y ait un indéniable progrès? Et n'est-il pas légitime de croire que le passé garantit l'avenir, que l'homme, après des siècles de tâtonnements, qui l'ont porté en avant, plus savant et plus fort, va poursuivre d'une marche assurée son mouvement vers la justice et vers la vérité? Il est vrai que les vérités scientifiques s'accumulent, que les machines prolongent notre corps en organes géants, mais, ceci reconnu, quel usage l'homme jusqu'ici a-t-il fait de la science et de la puissance? Dans nos sociétés compliquées, quelle forme du mal antique qui ne se retrouve, et parfois aggravée? La machine qui devrait alléger le travail humain l'alourdit, elle vole à l'ouvrier son adresse et son intelligence, elle l'asservit au lieu de l'affranchir. La misère, avec le cortège des vices qu'elle engendre, est plus répugnante peut-être dans les sombres taudis de nos grandes cités que dans les cavernes des premiers âges. La flèche de pierre est remplacée par les engins formidables, qui appliquent au meurtre la plus merveilleuse industrie; mais le crime de la guerre honoré, sanctifié, divinisé, continue de dénoncer le mensonge et l'hypocrisie des morales et des religions humaines. En présence de ces faits, quel prophète audacieux oserait affirmer qu'une évolution nécessaire nous mène au règne de la justice? Quel est l'homme sincère, libre de préjugés, qui ne sente à certaines heures le doute l'envahir et qui, tout en s'attachant aux raisons d'espérer, ne soit contraint d'avouer, parmi les possibles, l'asservissement d'un peuple avili, abruti par l'alcool, sans force pour la lutte, coupant par de brusques réveils de colère impuissante le lourd sommeil d'une résignation bestiale. La philosophie du progrès, démentie par les faits, est une philosophie paresseuse, qui énerve l'intelligence, qui paralyse l'énergie, qui condamne l'homme à attendre des choses ce qu'il ne peut devoir qu'à son propre effort.

IV

Il importe que le peuple le sache, il ne peut compter ni sur le miracle révolutionnaire qui fait sortir quelque chose de rien, pis encore le contraire de son contraire, la paix de la guerre, l'amour de la haine, la richesse de la destruction; ni sur la force des choses, sur l'évolution, Providence aveugle et sourde, qui pousserait le troupeau humain vers le bien qu'elle ignore. Avant tout, libérons-nous des illusions, auxquelles se complaît notre inertie et qui l'entretiennent.

Rien ne nous autorise à croire que la nature fera demain pour nous ce qu'elle n'a point fait hier; à la prendre en elle-même, la nature n'est ni bonne ni mauvaise, elle est ce qu'elle est; il nous suffit qu'elle soit la matière de notre activité, qu'il nous soit permis de la transformer par notre énergie. La justice est une idée, une invention de l'homme; on peut dire d'elle, et à plus juste titre, ce qu'on a dit de la beauté, qu'elle est l'homme ajouté à la nature, *homo additus naturae*; comme elle n'est conçue que par notre intelligence, elle ne peut être réalisée que par notre volonté. Pour comprendre cette nécessité de l'action courageuse, incessante, le peuple n'a pas à chercher bien loin, il n'a qu'à réfléchir sa propre vie, qu'à entendre la leçon de son expérience journalière. Le travail, qui fonde sa dignité et son droit, lui apporte la révélation de la vérité sans laquelle il n'est point pour lui de salut.

Le travail nous découvre notre vrai rapport à la nature. Qu'est-ce que travailler? Travailler, ce n'est pas maudire la nature, se refuser à tout commerce avec elle, et ce n'est pas davantage attendre de sa bienveillance qu'elle fasse notre besogne, c'est prendre vis-à-vis d'elle une attitude virile, c'est la comprendre pour la dominer. Le paysan ne méprise pas la terre, il l'aime comme une amie, comme la compagne de son rude labeur; mais il sait qu'il faut lui commander en lui obéissant, la diriger où elle n'irait point d'elle-même; il ne se contente pas d'évoquer paresseusement le mirage des épis d'or ondulant dans la splendeur des soleils de juillet; durant les jours assombris de l'automne il ouvre la terre, il l'enrichit des éléments qui lui manquent, et il lui confie le grain, qui, sous l'action prévue de la chaleur et de l'humidité, croîtra, multipliera et, devenu l'aliment de l'homme, entretiendra la flamme de la vie et la lumière de la pensée. La moisson est une idée de l'homme réalisée par la nature que domine l'intelligence et que contraint la volonté.

Le travail toujours est cet effort pour traduire dans les faits, comme dans un vivant langage, une pensée humaine; seul il permet de donner satisfaction, aussi bien qu'aux besoins les plus humbles, aux exigences les plus hautes de la conscience morale. L'homme n'est d'abord donné à lui-même que comme une confusion de penchants contraires qui s'opposent, le divisent, dont chacun tour à tour le domine; il faut qu'il réfléchisse sa nature, qu'il lutte contre elle, qu'il en organise les éléments multiples dans l'unité de la personne, qu'il se crée ainsi lui-

même par la constance d'un vouloir qui se maintient à travers la durée : premier travail qui n'est jamais achevé, première justice, selon la pensée profonde de Platon, qui met l'ordre et la paix dans l'âme individuelle. Bien plus encore, la société naturelle est un ensemble complexe de faits qui s'entrecroisent, d'intérêts et de passions qui s'opposent; et ici encore [illegible] de l'homme, tâche singulièrement laborieuse, est d'appliquer son entendement aux phénomènes sociaux, de dégager leurs relations partielles, de prévoir leurs répercussions nécessaires, et, sans hâte comme sans découragement, de commencer le bien où il est possible, de préparer l'avenir dans le présent, de tendre d'un effort continu vers la paix et vers l'harmonie. Ainsi la vertu individuelle et la justice sociale, qui ne se séparent pas, nous apparaissent comme les formes les plus élevées de ce travail, auquel nous devons déjà le pain qui nous nourrit, le vêtement qui nous couvre, la maison qui nous abrite.

Tant qu'on part de cette idée que le bien existe, qu'il est ce qu'il est, la réalité véritable, tant qu'on fait par suite de la contemplation de ce bien souverain, absolu, la fonction la plus haute de l'homme, la seule qui réponde à sa noblesse native, le travail ne peut apparaître que comme un ensemble de mouvements corporels, de gestes serviles, qui bien moins que de notre empire sur la nature témoignent du besoin animal qui nous en fait dépendre. Mais en nous ramenant du ciel sur la terre, en nous donnant pour tâche suprême de réaliser la justice ici-bas, dans les sociétés humaines, l'idéal de la démocratie élève l'idée du travail, l'universalise, l'amplifie, y montre le principe de toute dignité comme de tout bien. L'homme n'est pas vraiment homme, quand il contemple, quand il joue au pur esprit, quand il fait évanouir toute pensée distincte dans le rêve de l'infini ; l'homme est vraiment homme, quand il travaille, quand, acceptant les conditions qui lui sont faites, il agit dans le monde où il lui est donné d'agir, avec la volonté de diminuer tout au moins la somme du mal dans la mesure de ses forces.

Le grand romancier russe, Maxime Gorki, met deux hommes en face de la Vie; l'une la prie, la supplie, lui demande humblement la liberté et le bonheur, et la Vie impassible, ironique, lui répond : « Tu pries, ainsi qu'un mendiant, mais, mon pauvre ami, il faut que tu le saches, la Vie ne fait pas d'aumônes » ; alors l'autre homme s'avance et d'une voix [illegible] « Je ne prie pas, je réclame. — Quoi ? — La Justice, où est la Justice ? Donne-la moi. De tout le reste, je me fournirai par moi-même, mais il me faut la Justice. J'ai attendu longtemps, j'ai attendu patiemment, j'ai vécu peinant toujours, sans repos, sans lumières, en voilà assez, où est la Justice ? » — Et la Vie, toujours impassible, de répondre : « Prends-la. » Mais la Justice n'est pas une table servie, dont on est séparé par un obstacle qu'il suffit d'abattre, de renverser pour l'atteindre. On ne prend pas la justice, parce que la justice n'existe pas. Si nous voulons la justice, il est bien vain de l'appeler à grands cris et plus encore de tendre le poing dans le vide d'un geste brutal, si nous voulons la justice, faisons-la. Et faire la justice c'est d'abord la concevoir, en définir l'idée, et c'est conférer cette idée aux faits complexes qu'elle doit ordonner, découvrir ses applications multiples, sérier les problèmes et les efforts : « Celui-là seul, s'écrie Faust, arrivé au terme de ses épreuves, mérite la liberté comme la vie, qui doit chaque jour la conquérir. »

La démocratie ne peut trouver un principe d'éducation dans son idéal, que si elle prend conscience des obligations que cet idéal lui impose. La volonté de la justice ne sera un mobile d'action morale pour le peuple que s'il ne l'attend ni du miracle révolutionnaire, ni de l'évolution providentielle. Si le peuple veut la justice, qu'il se prépare à la faire et pour cela qu'il sache à quelles conditions elle peut être réalisée. Sans doute il faut changer le milieu pour que l'individu ne soit pas vaincu d'avance, écrasé par le poids des choses, mais d'autre part le milieu social a pour éléments les individus qui le composent et ne vaut jamais que ce qu'ils valent. Le travail de tous ne sera jamais fait, si personne ne le commence, et le milieu social ne peut contenir que la somme de vertu qui additionne les efforts individuels.

Permettez-moi, en finissant, d'emprunter un exemple à cette noble terre de Hollande qui, après s'être affranchie du joug espagnol par une suite de résolutions héroïques, au XVIIe siècle, bravant le despotisme de Louis XIV, a été l'asile des Jurieu et des Bayle, la vraie patrie de la libre pensée.

Cette noble terre de Hollande vraiment est une idée de l'homme réalisée par l'énergie de l'homme ; elle s'est conquise elle-même en arrêtant l'Océan, en faisant reculer le flot qui menaçait de l'engloutir, en faisant sortir le bien du mal même, la richesse des polders qu'arrosent ses canaux savamment distribués, de l'eau stagnante des marais qui la couvraient ; ainsi la justice est une idée de l'homme qui ne peut être réalisée que par l'énergie des hommes, en arrêtant, en faisant reculer en chacun et en tous l'égoïsme, la violence, l'imbécillité, en modifiant les faits par la science des lois qui permet d'intervenir dans leur cours, en faisant sortir le bien par un effort sans trêve des forces obscures, profondes, qui abandonnées à elles-mêmes, sans le contrôle de l'intelligence et de la volonté, ne peuvent que ramener l'homme à l'anarchie et à la bestialité.

GABRIEL SEAILLES.

Un original oublié

—

LE DOCTEUR KOREFF

On voit parfois, dans la société parisienne, de singulières personnalités. De leur vivant, tout le monde les connaît; on les trouve partout, et, loin de s'étonner de les trop rencontrer, on est surpris au contraire de leur absence, quand elle se produit, comme d'un manquement. Que sont-ils, ces gens inévitables ? On ne s'en préoccupe guère et ils fréquentent le monde, les savants et les artistes sans avoir de talent, de savoir ou même de goût. L'entregent et une certaine habileté ironique suffisent pour qu'on les admette : il convient de ne pas prendre les autres trop au sérieux pour qu'on vous juge sérieux vous-même, et, comme il est plus aisé de médire que de produire, on court la chance d'obtenir plus vite ainsi quelque notoriété.

Bien éphémère, évidemment, et qui ne survit pas à celui qui en bénéficie. A peine disparu, on l'oublie et il devient aussi difficile de reconstituer les traits de sa physionomie qu'il était facile auparavant de la reconnaître. Si par hasard on lit le nom du personnage, on ne parvient plus à accrocher un visage à ces syllabes qui n'éveillent aucun sentiment. Et pourtant il serait curieux parfois d'évoquer le caractère de ceux qui parvinrent ainsi à gagner la confiance de leurs contemporains, de chercher à savoir quels moyens ils employèrent et comment ils y réussirent. Pareille enquête est malaisée à mener à bien ; mais elle instruit autant sur les mœurs de l'époque que sur celui-là même qui en est l'objet. C'est pour cette raison que nous voudrions la tenter maintenant sur un être assez énigmatique, qui mérite de fixer un moment l'attention.

Au temps de la Restauration et de la Monarchie de juillet, le docteur Koreff était un homme fort en vue à Paris. Peu de personnes l'ignoraient, mais moins encore auraient pu dire ce qu'il était exactement. C'était un juif allemand authentique, et ceci on le savait bien. Au demeurant, ce n'était pas la première fois qu'un étranger, d'origine germanique, prenait une place aussi notable dans la société parisienne. Le tout était de savoir si, dans ce cas, le susdit étranger méritait un accueil pareil. Jean-Ferdinand Koreff était né à Breslau en 1783. Vingt ans après, en 1803, il subit sa thèse inaugurale à Heidelberg, avec une dissertation latine sur l'action des poisons sur l'organisme des animaux, *Dissertatio de venenorum actio in organismum animalium*. Puis, il s'établit comme médecin à Paris, où il séjourna de 1807 à 1811. Il ne semble pas qu'il ait beaucoup tardé à obtenir quelque notoriété et aussi une certaine clientèle. Il est question de lui, comme « d'un [illegible] médecin de grand talent », dans le livre fameux de Mme de Staël sur l'*Allemagne*, et on sait ce que pouvait valoir alors un tel éloge sous une telle plume. Il ne desservit pas Koreff, qui commence dès lors à être un peu occupé. Nous avons la trace d'un de ses clients, — et non des moindres, — par le billet suivant que le médecin adressait à la femme du chevalier Boufflers, la ci-devant comtesse de Sabran, vieillissante, mais guère moins séduisante.

« Madame, je suis enchanté de vous savoir à Paris et je n'attendrai pas jusqu'à demain pour soulager vos douleurs et dissiper votre tristesse. Pas une heure ne s'écoulera et je serai chez vous pour vous donner tout ce que notre art a inventé pour chasser les nuages fréquents de l'horizon de notre vie. Ne vous inquiétez en rien : tout ira à merveille. Je n'ai pas oublié M. Greffulhe. J'ai parlé avec Gall ; il a consenti à voir et à traiter M. Greffulhe et on n'a qu'à envoyer chez lui et lui faire dire qu'il me l'a promis. Je n'ai pas voulu parler à M. Greffulhe avant d'avoir obtenu cela de Gall. Je travaille beaucoup. J'ai une tragédie et un opéra à finir, je fais imprimer mon Tibulle, nous composons un mémoire scientifique pour l'Institut, je roule plus de soixante plans dans ma tête pour des ouvrages poétiques : je suis enfin dans une telle activité que je ne sors pas de ma chambre souvent de toute la journée. Je vous remercie infiniment de votre voiture. Étant plus près de vous je n'en ai plus besoin et je compte avoir le plaisir de vous voir plus que jamais, non à titre de malade, mais pour trouver dans l'amabilité de votre esprit, dans les grâces de vos conversations la récompense de mes journées passées dans le travail et l'encouragement à de nouveaux travaux. Votre KOREFF. »

On voit le ton de ce praticien qui s'efforce, en dépit de l'adage, à vouloir passer tout ensemble pour savant et pour galant. A la fois naïf et rusé, la mine éveillée et sensuelle, les traits irréguliers et lippus, il ne manquait, certes, ni d'esprit ni d'entregent, et ces dons étaient soulignés par l'aspect du personnage, une certaine froideur caustique et déconcertante. Pour sortir de son obscurité, un jeune Français, dans la même situation que ce médecin étranger, aurait essayé comme lui de se faire valoir par ses relations sociales et de tirer profit de ses propres facultés. Mais combien les moyens employés pour cela auraient différé ! Koreff fit d'abord sa cour aux érudits, aux savants — c'est en fournissant des renseignements sur son pays à Mme de Staël qu'il l'avait gagnée, — et pour preuve de sa culture intellectuelle, il traduisait en vers allemands les poètes élégiaques latins, Tibulle, Sulpicia, Ovide, qu'il imprimait, *cum commento*, dans un grave volume bien fait pour ravir d'aise le public auquel il s'adressait : *Poetæ elegiaci romanorum cum versione germanica* (Paris, Schoell, 1810, in-4°). Un jeune médecin fran-

çais, en mal d'ambition, ne se fut pas avisé de cette manœuvre.

Le désir d'être plus en contact avec les souvenirs de l'antiquité latine ne fut certainement pas étranger au voyage qui conduisit alors Koreff en Italie, à la suite de Mme de Custine, la fille de Mme de Boufflers. Sentimentale et déterminée, douée d'autant de caractère que de cœur, Mme de Custine, que sa passion pour Chateaubriand a mise fort en évidence, séjournait à l'étranger pour éloigner des charges militaires un fils unique qui allait devenir un homme et sur qui sa mère avait porté une jalouse affection. Par Troyes, Langres et Vesoul, on gagna Bâle et on excursionna d'abord le long du Rhin. Au début d'octobre 1811, Mme de Custine était auprès de Mme de Staël, à Coppet, et Koreff se trouvait avec elle. C'est de là que la petite caravane gagna l'Italie, et, par Turin et Milan, se rendit à Rome, où elle aborda le 12 décembre par un temps affreux. En outre de Mme de Custine, qui cherchait surtout dans la Ville éternelle ce que Chateaubriand lui en avait appris, il y avait, avec Koreff, son fils, Astolphe de Custine, un jeune homme indécis et d'une sensibilité maladive ainsi que le précepteur, un Allemand nommé Berstecher, rêveur humanitaire qui avait le don d'agacer fort Chateaubriand.

Cette petite troupe était donc assez hétérogène et, ailleurs qu'à Rome, on l'aurait sans doute remarquée davantage. Mais, quoique préfecture française, Rome était toujours la ville cosmopolite par excellence et Français et Allemands y abondaient. La vie mondaine y était intense et Mme de Custine se mêlait avec empressement à la société. Si elle recherchait particulièrement les Français et les Italiens, — M. de Tournon, le sympathique préfet de Rome, ou l'illustre Canova, qui songea, dit-on, à l'épouser, — son fils, lui, avait un goût de plus en plus prononcé pour les philosophes germaniques et Koreff n'y nuisait pas. Celui-ci est de toutes les parties : son goût d'érudition le sert autant que ses connaissances médicales; il soigne et il disserte tour à tour. La compagnie de Mme de Custine est guidée d'ordinaire, dans ses excursions archéologiques, par un savant actif et diligent, l'antiquaire A. L. Millin, qui prépare une exploration monumentale de l'Italie et qui, par son savoir comme par son humeur sociable, tient une large place dans le monde romain. Koreff s'attache à ce personnage influent : il l'accompagne dans ses recherches et il s'efforce de gagner ses bonnes grâces. Il y parvient si bien que, lorsque Millin perdit à cette époque sa bibliothèque, incendiée à Paris, tandis qu'il était à Rome, par un criminel attentat, c'est Koreff qu'il prit pour confident de ce désastre, dans une *Lettre de M. Millin, mem-* [illegible] *M. Ko-reff, médecin* (Rome, 16 mars 1812), lettre qui, imprimée, devait mettre le public savant au courant de l'événement.

« Ces détails, disait Millin à Koreff, ne sont d'ailleurs pas sans intérêt pour un observateur tel que vous : il est utile au médecin et au philosophe d'étudier le caractère et l'organisme physique des malheureux qui ont commis de grands attentats. »

Bref, Koreff est fort bien vu de tout le monde. Ses allures étranges ne choquent pas dans ce milieu où les étrangetés abondent. Le chef de la police française à Rome lui-même, J. de Norvins, le futur historien de Napoléon, voit Koreff avec sympathie, l'accueille chez lui et ne se défie pas du caractère du médecin prussien. Il est vrai que, plus tard, Norvins eut à se repentir de sa confiance, et il a noté dans son *Mémorial* (t. III, p. 249), comment Koreff était parvenu à l'aide de leurs bonnes relations d'antan, à lui subtiliser un paquet de lettres de l'historien Jean de Muller. L'anecdote est contée tout au long par Norvins et il énumère les circonstances qui le décidèrent désormais « à s'abstenir de toute relation quelconque avec le sieur Koreff », trop peu scrupuleux amateur d'autographes célèbres. Le fait est seulement à remarquer dès maintenant.

Pour le moment, c'est-à-dire à la fin d'avril 1812, Koreff ne songeait qu'à poursuivre, à la suite de Mme de Custine, la visite de l'Italie et pousser jusqu'à Naples. Tandis qu'Astolphe de Custine devait excursionner en Calabre, avec Millin, Koreff demeurait dans la ville, avec Mme de Custine. Il est vrai que c'est Koreff qui avait donné aux voyageurs des conseils sanitaires écrits et les avait prémunis contre les accidents de la route, avec ces façons mi-convaincues et mi-narquoises qu'il employait volontiers auprès de ses clients. Tout y était prévu, les refroidissements et les diarrhées, la fièvre et le rhume, et tout était combattu sous les manifestations les plus diverses par les moyens les plus variés, avec un tel luxe de précision que Koreff semblait sûr de l'effet de ses drogues. On l'aurait cru si lui-même ne terminait sa tirade en plaisantant par ce vœu aux voyageurs :

« Je souhaite que vous n'ayiez besoin d'aucun de ces moyens et que je vous retrouve sans que vous ayiez entamé cette boîte de Pandore. »

Le vœu, d'ailleurs, se réalisa. La petite caravane acheva sans encombres son tour d'Italie et Koreff avec elle. Après un nouveau séjour à Rome, on va à Gênes par la Corniche, puis à Florence et à Venise par Mantoue, pour rentrer à Genève par le Tyrol. Et partout, ce curieux naïvement encyclopédique qu'est Koreff ouvre de grands yeux au spectacle des hommes et des choses. Le singulier post-scriptum sui-

vant, ajouté par Koreff à une lettre de Mme de Custine à Millin resté en Italie, donnera d'intéressants détails sur l'état d'esprit du médecin philologue.

« Il m'est impossible de voir partir une lettre pour vous, disait-il à Millin, sans y ajouter quelques mots. Que le temps était beau où je pouvais vous voir tous les jours ! Je ne l'oublierai jamais. J'espère que M. de Lostange a eu la bonté de vous communiquer ma demande pour la belladone. N'est-ce pas, vous serez assez bon pour le genre humain pour m'en procurer. J'ai fait des cures admirables par cette plante, qui m'ont conduit très loin dans le labyrinthe de la physiologie. J'ai beaucoup travaillé en médecine et poésie. J'ai fait entre autres un opéra en quatre actes d'Aucassin et Nicolette, d'après les véritables chants des troubadours, où j'ai tâché de peindre les sentiments et les mœurs de ce temps. J'ai tâché de me donner un ton local et une couleur que jusqu'à présent aucun opéra allemand n'a encore. S'il réussit, vous l'aurez. Adieu, cher et bon et excellent ami! Quelle fête quand je vous embrasserai. Votre fidèle Koreff. » (13 mars 1813).

Cette robuste satisfaction de soi est divertissante. Koreff ne pécha jamais par excès de modestie, mais son amour-propre, tout exagéré qu'il est, est si sincère qu'il fait sourire plus qu'il ne choque. Ces airs, au surplus, ne lui réussissaient pas trop mal auprès de ses malades, et, bouffonnant et prophétisant tour à tour, il savait leur inculquer cette confiance qui est, assurément, l'une des vertus les plus salutaires du médecin. En voici un exemple amusant, qui montrera Koreff dans l'exercice de ses fonctions curatives. Il s'adresse encore à Mme de Boufflers, la mère de Mme de Custine, et oyez comment il lui parle :

« Ma chère malade, louez Dieu et le grand prophète, et croyez aux paroles de son très humble serviteur qui suis moi. Prenez un bain, restez-y trois quarts d'heure, pas une minute de plus, — je ne réponds pas des suites. — Demain peut-être vous y pourrez rester une heure. Faites remplir un sac de ces herbes dont je vous envoie ici l'ordonnance. Qu'elles soient bouillies avec le bain très fortement. Faites-vous frotter tout le corps avec un morceau de flanelle et de pâte d'amande dans le bain, et que votre genou soit frotté un grand quart d'heure sans interruption avec le liniment que je vous ai donné. Ne faites pas de fumigations. Ne prenez pas aujourd'hui de pilules, mais toutes les heures sans interruption une grande cuillerée de la potion dont vous avez pris hier. Prenez garde de ne pas vous exposer au froid. Tâchez de dormir après le bain. Dieu vous ait en sa sainte garde. Koreff. »

Ces prescriptions sont, en somme, assez anodines, et, n'était le ton, on n'y remarquerait rien d'étrange. Mais celui-ci est caractéristique et montre combien Koreff essayait d'agir sur le moral de ses clients. Son air énigmatique et rébarbatif était destiné, en partie, à faire passer les conseils de son hygiène et de sa thérapeutique. S'il n'y réussissait pas toujours, du moins il ne se décourageait pas, espérant que son optimisme finirait sans doute par obtenir gain de cause. Mme de Boufflers en est encore l'exemple, et le billet suivant que Koreff lui adressait en fournit la preuve manifeste.

« Ma chère amie, j'espérais que toute votre gaieté reviendrait à la vue de la belle nature et je vois le contraire. D'où avez-vous donc pris ces idées sinistres de mort, de tombeau, de boiteux ? Savez-vous qu'elles m'ont effrayé et affligé à tel point que je ne saurais encore bannir l'impression funeste de mon âme. Pourquoi employez-vous votre active imagination à travailler dans le genre de Rembrandt ! Faites-en plutôt usage pour rassembler autour de vous les réminiscences agréables de votre vie et les fictions riantes. Non, non, croyez-en à ma parole d'honneur, aucun de ces spectres n'arrivera, que votre peur vous a peints. Vous serez bientôt guérie et ces restes de douleurs, les dernières, les plus opiniâtres, disparaîtront comme le souffle des vents. Vous savez que je ne vous ai jamais promis ce que je ne savais pas positivement. Mais il faut aussi que vous ne négligiez rien des remèdes qui sont encore nécessaires à employer. Il faut absolument que vous vous baigniez, quelque faiblesse que vous sentiez au commencement; il faut que vous vous frottiez la jambe souffrante avec l'onguent que je vous envoie et la bonne avec de l'eau-de-vie, mais très souvent. Je vous envoie des poudres dont vous prendrez tous les jours trois. Je me concerterai avec M. de Boufflers pour venir vous voir. Je serais déjà venu, mais moi j'appartiens aussi aux malices du destin; j'étais accablé de travaux, de chaleur, de douleurs et de chagrins. La chaleur seule a cessé. Bannissez toute tristesse de votre âme, je vous en prie, pour votre propre salut. J'aurai le plaisir de vous voir bientôt. Adieu. »

On voit, après cela, comment Koreff procédait avec ses malades. Il ne semble pas que cette méthode curative lui ait tout d'abord réussi à Paris, car il était fort peu occupé et ne répugna pas à quitter la France. Il est vrai que les catastrophes qui marquèrent la fin de l'Empire étaient survenues et le moment mal choisi pour se créer une clientèle. Cette considération frappa plus Koreff que la défaite de Napoléon ou les malheurs de la France. On perd de vue le médecin allemand pendant quelque temps, et on le retrouve à Vienne, pendant le Congrès. Mais ce bon vivant a du vague à l'âme. Ce n'est pas qu'il doute de lui : il commence seulement à trouver que les autres n'y ont pas assez de confiance; il passe trop inaperçu au milieu de trop de gens fameux et il s'en dépite. Il est vrai que Koreff avait d'excellents moyens d'attirer sur lui l'attention languissante. Astolphe de Custine en rapporte un à sa mère qui ne manque pas d'imprévu.

« Voici une histoire qui devait arriver à Koreff entre tout ce qu'il y a d'hommes à Vienne. Il passe, il y a déjà

quinze jours, par la rue de Carinthie, la plus fréquentée de Vienne. Il était midi. Il voit un de ses amis, un comte de Voïna, traverser la rue devant lui et marcher à grands pas en causant fort vivement avec un homme qu'il tenait par le bras. Koreff, qui n'avait pas rencontré son ami depuis longtemps, court après lui, et quand il est sur ses talons, il lui applique un grand coup de canne sur l'épaule, en riant aux éclats et criant : « Mais où peut-on aller si matin ! » L'autre, étonné, se retourne; et que voit Koreff !... Me croiras-tu !... Il voit... L'histoire est véritable... Il voit l'empereur de Russie !!! Qu'il avait pris et battu pour Voïna. Il n'y a que Koreff qui sache ce qu'on devient en pareille rencontre. L'empereur donnait le bras à son ami le vice-roi. Le pauvre Koreff a balbutié une excuse et s'est esquivé. Mais le pis est que le vice-roi et même l'empereur le connaissent. Voilà le progrès des lumières : on peut rosser impunément un autocrate en pleine rue et en plein jour. Il fait bon vivre aujourd'hui. J'espère que cette histoire te fera rire autant que moi. Comme je ne vais pas dans le monde, je ne sais pas si elle y a fait du bruit. Mais elle en a bien fait dans ma chambre et c'est Koreff, lui-même, qui est venu me l'apporter toute fraîche. »

Un autre eût sans doute été accablé par cette mésaventure. Il ne semble pas que Koreff en ait beaucoup souffert. Mais il préféra user désormais d'autres moyens pour attirer l'attention sur lui. Quand le retour de l'île d'Elbe vint interrompre brusquement le Congrès, Koreff quitta Vienne et il vint attendre à Francfort que le sort des armes eût fixé l'issue de la lutte suprême entre l'Europe et l'Empereur. Koreff ne rentra en France qu'après Waterloo et il était à Paris lorsque les Prussiens y célébrèrent, le 3 août 1815, l'anniversaire de naissance de leur roi Frédéric-Guillaume III. Il y eut diverses réjouissances à cette occasion, et, en particulier, une cantate allemande qui fut chantée en public et dans laquelle les Français étaient, comme il convient, rappelés au sentiment des convenances. L'homme vertueux qui leur parlait ainsi était Koreff lui-même, qui n'avait pas perdu cette circonstance de montrer tout le tact dont il était doué. Il en usait avec nous comme avec les épaules de l'empereur de Russie. Il est vrai qu'il eut le bon goût de ne pas souligner cette leçon par une présence trop prolongée et il quittait Paris pour Berlin, à la suite des armées coalisées.

Allait-il, au moins, faire enfin fortune dans son pays natal ? Koreff méritait que ses compatriotes l'y adassent et lui-même comptait bien y travailler de son mieux. Il garda seulement avec les Français quelques relations épistolaires, avec les savants et en particulier avec Millin, et on peut savoir ainsi quelques-uns des faits et gestes de Koreff sur les bords de la Sprée. C'est à Millin qu'il va faire ses confidences et raconter sa nouvelle transformation, car Koreff enseigne maintenant à l'Université de Berlin.

» ...J'occupe à présent une chaire de professeur à l'Université de Berlin et je désire infiniment rester en relation avec mon respectable ami et lui être agréable et utile toute ma vie, comme ma reconnaissance me l'inspire pour toujours. Veuillez, je vous prie instamment, me fournir des occasions fréquentes pour vous prouver mes sentiments. Je viens de recevoir votre *Voyage d'Italie* des mains du prince de Hardenberg. Je l'ai déjà feuilleté et je suis enivré des charmes du souvenir. De grâce, donnez celui de Lombardie feuille par feuille, de même que les autres à mon libraire M. Croullebois, qui vous en remboursera tous les frais. Je suis trop impatient pour attendre la lente publication... Aujourd'hui je vous demande un service. Veuillez me faire extraire de vos manuscrits tout ce que vous possédez sur la *Cattiva aria* d'Italie. Vous m'en obligerez beaucoup. J'en ai besoin pour compléter mes connaissances sur ce point et pour composer un petit ouvrage sur cet objet, qui fait le programme de mes leçons pour ce semestre. Il s'entend que je n'en abuserai point et que je mettrai votre nom à tout ce qui viendra de vous, et que je vous enverrai le mémoire entier pour en insérer les parties dont vous serez satisfait dans votre voyage. Il y a quelques points dont j'ose me flatter que vous serez content que j'aie traités *ex professo*. Il s'entend que tout ce que vous donnerez pour cela aux copistes vous sera remboursé sur-le-champ. Je suis trop persuadé de votre bienveillance pour douter un moment de l'accomplissement de ma demande. Je vous prie seulement de le faire promptement parce que l'ouvrage doit être imprimé avant le premier mai... « (2 mars 1817).

Quelque temps après, paraissait, en effet, une importante dissertation sur les régions de l'Italie dont l'air est insalubre, *De regionibus Italiæ aere pernicioso contaminatis* (Berlin, Rome et Paris, 1812, in-4°), dissertation à laquelle Millin avait moins contribué que Koreff ne l'aurait voulu, mais que l'auteur envoyait quand même à l'archéologue parisien, ne fût-ce que pour obtenir de lui une annonce dans son recueil périodique, *les Annales encyclopédiques*. Ces détails de publicité ne laissaient pas Koreff indifférent et ils tiennent trop de place dans sa correspondance pour que nous puissions les mentionner ici.

Il est préférable de faire état des quelques renseignements que nous avons par ailleurs sur l'existence de Koreff à cette époque. Son enseignement ne l'absorbait pas tout entier. Il vivait beaucoup dans l'entourage du prince de Hardenberg, ministre des Affaires étrangères et chancelier, que Chateaubriand a portraituré en quatre lignes mémorables :

« M. de Hardenberg, beau vieillard blanc comme un cygne, sourd comme un pot, allant à Vienne sans permission, s'amusant de trop de choses, croyant à toutes sor-

tes de rêveries, livré en dernier lieu au magnétisme entre les mains du docteur Koreff que je rencontrais à cheval trottant dans les lieux écartés entre le diable, la médecine et les muses. »

La silhouette est inoubliable, et nous voyons l'homme tel qu'il était au physique et au moral. Mais si Koreff avait inculqué à son prince le goût des sciences conjecturales et des expériences hasardeuses, lui-même avait pris, dans cette compagnie, le goût des dissertations diplomatiques et de l'histoire philosophique. Il le manifesta dans un livre que Benjamin Constant orna d'un avant-propos et de notes et qui traitait : *Du triomphe inévitable et prochain des principes constitutionnels en Prusse* (Paris, 1821, in-8°). C'était là un titre bien affirmatif et l'avenir devait démentir le dogmatisme de Koreff; mais il gagnait à cette publication un air sérieux qui ne le fâchait pas et dont il avait grand besoin.

A l'effondrement de Napoléon, Berlin avait éprouvé la joie de vivre et l'ivresse de la victoire. Koreff n'était pas pour bouder à ces sentiments. Si la satisfaction de la victoire n'avait eu pour lui qu'une durée relative, l'agrément de l'existence lui offrait un charme toujours nouveau, auquel il ne cessait d'être sensible. Et par tempérament autant que par affectation, il était bien vite devenu un débauché. Commensal ordinaire d'Hoffmann, membre de ce fameux club de Sérapion dont les orgies étaient légendaires, Koreff tenait tête, le verre en main, à l'ivresse d'Hoffmann et luttait avec elle de malice et d'imagination étrange. C'est lui, c'est Koreff qui figure sous le nom de Vincent dans l'ouvrage intitulé *les Frères de Sérapion*, sorte de procès-verbal de ces réunions bachiques. Koreff devint ainsi un pilier d'estaminet et un viveur émérite. Pareille réputation recommandait singulièrement un médecin. A coup sûr, il eût été préférable, pour Koreff, d'aller s'ennuyer dans les soirées mondaines et d'y faire dire ses vers ou débiter ses opéras, que de fréquenter la mauvaise compagnie et de s'y livrer à la crapule. Toujours est-il qu'après quelques années de cette vie, il abandonna Berlin. Son ami Hoffmann était mort misérablement, et aussi son patron, le prince de Hardenberg. Après cela, les excentricités eussent été sans excuses. Koreff le comprit et retourna à Paris. Cette fois, il devait y rester et y faire fortune.

On a dit que Koreff, déçu sinon assagi, nous revenait nanti d'une lettre d'introduction d'Alexandre de Humboldt auprès de Cuvier, qui, en effet, lui réserva un excellent accueil. Le nouveau débarqué se trouva ainsi à même de faire vite des connaissances profitables et il ne s'en priva point. Mais il ne s'en tint pas exclusivement au monde savant, car il fréquenta bientôt indistinctement les littérateurs et les artistes, les salons où l'on cause et les endroits où l'on ne s'ennuie pas. Décidé qu'il était à parvenir à tout prix, il se glisse partout et tâche d'y faire la meilleure figure. Ces nouveaux airs dégagés d'homme du monde étonnent un peu ses compatriotes, ceux qui ont connu Koreff auparavant et savent au juste ce qu'il vaut. Mais peu lui importe : il n'ignore pas maintenant qu'en France le ridicule ne tue que certaines personnes et qu'on y fait plus qu'ailleurs crédit aux excentricités exotiques. Aussi ne se prive-t-il pas d'agir à sa guise et suivant ses convenances personnelles, quoi qu'en puissent penser ceux qu'il fréquentait jadis et qu'il a abandonnés.

Ceux-ci s'en plaignent et nous en avons une amusante preuve dans une lettre que Charles Vanderbourg, le trop fameux inventeur des poésies de Clotilde de Surville, écrivait de Paris, le 12 mars 1823, à Geoffroy Schweighaeuser. On y lit le passage suivant concernant Koreff :

« Votre lettre du 23 novembre, mon cher helléniste, ne m'a été remise par le docteur Koreff que le 2 février. J'ai trouvé ce docteur tant soit peu hâbleur, comme vous le dites vous-même. Entre autres choses, il s'est très bien souvenu de m'avoir vu chez MM. de Volney et de Lasteyrie, où je n'ai jamais mis le pied. Au reste, je le connaissais déjà de réputation par M Schœll, qui m'a même fait présent de son *Tibulle*. Je ne l'ai pas revu depuis sa première visite ; tout ce que je sais, c'est qu'il a été vu par un de mes amis dans une fort bonne société, où il papillonnait auprès des belles, non comme un Esculape israëlite, mais comme un petit-maître de Berlin... »

Voilà donc Koreff métamorphosé, coquetant auprès des Parisiennes et cherchant à se faire bien venir d'elles. Il y réussit, en dépit de son physique désavantageux, car il sait piquer leur curiosité, éveiller en elles cet intérêt qui est souvent le début de la sympathie. D'ailleurs, Koreff n'a pas abandonné la médecine : il traite toujours les affections nerveuses, les cas bizarres, ceux qui déroutent ses confrères et mettent, au contraire, en évidence ses façons de procéder. En 1825, il publie une dissertation sur un cas d'*Affection de la moelle épinière*, qui donnerait, au besoin, l'idée de la manière dont Koreff traitait ses malades. Il y parle presque autant de lui que de ses clients, et, à l'entendre, ceux-ci durent être fort aises de le trouver, car sans lui leur guérison eût été plus que compromise. Mais cette assurance n'était pas pour scandaliser les patients, qu'elle gagnait, au contraire, comme les airs étranges du médecin impressionnaient, eux aussi, ceux qu'il traitait.

Car, qu'il le voulût ou non, Koreff avait bien l'air

d'un échappé des contes de son ami Hoffmann, et il ne paraît pas que cette ressemblance fût pour lui déplaire. Il se rattachait de son mieux au souvenir du viveur berlinois et la vogue de la littérature fantastique allait servir encore le médecin d'Hoffmann. C'était le temps où l'on commençait, à Paris, à se prendre de sympathie pour les bizarres récits de ce visionnaire alcoolique, et Koreff n'avait pas été étranger à cet engouement. Quand Loève-Veimars, israëlite et Allemand comme Koreff, commença à publier en 1830 la traduction des *Contes fantastiques* d'Hoffmann, Koreff n'était pas étranger à l'entreprise : c'est lui qui avait fourni le portrait d'Hoffmann figurant en tête et il avait aidé le traducteur de tout ce qui pouvait servir, dans ses souvenirs, à faire mieux comprendre l'auteur et le milieu. Et le succès qui survint ne laissa pas d'atteindre Koreff : son allure étrange prit les apparences fantastiques de quelque être de rêve, par exemple le conseiller Crespel du *Violon de Crémone*. Roger de Beauvoir le lui disait, dans ces petits vers :

Ce médecin hoffmanique
D'un vieux conseiller aulique
A la même didactique,
La tabatière classique
Et l'ordre à son habit noir.
Il ne guérit que les reines
Et les royales migraines
Cedent à son grand pouvoir.

Ceci est une exagération poétique : Koreff ne traitait pas les têtes couronnées, mais il traitait les belles dames et la *fashion*. Sa qualité de médecin de l'ambassade de Prusse l'avait mis en relations avec la haute société, et il en avait profité largement pour étendre sa clientèle dans cette région très fermée, d'habitude, aux tentatives des inconnus. Il y passa pour piquant et peu banal.

« Sa laideur et son débraillé, dit fort justement de lui Maxime Du Camp, furent de l'originalité; son cynisme fut de l'esprit, son bavardage lui donna des charmes ».

On le déclara délicieux ; d'autant, qu'admis comme il l'était dans tous les mondes, il portait dans l'un les nouvelles et les racontars de l'autre, servait d'intermédiaire, à l'occasion, quand il fallait introduire un littérateur ou un artiste dans un salon ou bien faire pénétrer quelque mondain dans les cénacles et dans les ateliers.

PAUL BONNETON

CE QU'EST L'ARMÉE RUSSE APRÈS LA GUERRE

Le 8 février 1904, quand les hostilités commencèrent en Mandchourie, l'armée russe apparaissait à tous comme un organisme de guerre formidable : la masse énorme des recrues, les réserves inépuisables, la sollicitude incessante témoignée par le gouvernement russe à son armée, la vieille réputation de bravoure des soldats et des chefs, tout cela faisait de la Russie une des premières puissances du monde. La guerre russo-japonaise a eu lieu : pour soutenir cette guerre, contre un ennemi terriblement préparé, les Russes ont dû, peu à peu, porter en Extrême-Orient leurs forces d'Europe. Les bataillons ont fondu dans les plaines mandchoues : des officiers et des soldats, beaucoup sont morts par les épidémies où les batailles et les autres sont encore là-bas. L'armée russe d'aujourd'hui est pareille à un malade qui vient de subir une très grave opération.

Je voudrais établir, par une analyse exacte, quel est, à l'heure actuelle, son véritable état, son état matériel et son état moral. Puisqu'une armée existe pour que, le cas échéant, on s'en serve, de quel secours cette armée pourrait-elle être maintenant à la Russie? Quel rôle serait-elle capable de jouer dans l'hypothèse, nullement invraisemblable, d'un conflit européen? Quand j'aurai montré les causes de sa faiblesse, il me restera à voir si cette faiblesse est passagère ou non et si l'armée russe est condamnée à rester longtemps dans le triste état où elle se trouve.

*
* *

L'armée de Mandchourie s'est constituée de deux éléments, les corps tirés d'Europe et ceux de Sibérie. Mais c'est là une division théorique. En réalité tout est venu d'Europe et l'armée russe s'est affaiblie non seulement par la perte de ses corps européens, mais encore par tout ce qu'elle a dû fournir, en hommes, officiers et matériel, aux corps sibériens. Car cette armée sibérienne, au moment où éclata la guerre, existait surtout sur le papier. Si elle avait existé vraiment, si les divisions avaient été prêtes à marcher, très vraisemblablement la guerre n'aurait pas éclaté.

Voici l'énumération des troupes sibériennes (1) :

1° Neuf divisions de tirailleurs qui constituèrent les trois premiers corps sibériens (1er, 2e et 3e et une

(1) [illegible]

partie des garnisons de Port-Arthur et de Vladivostok.

Ces troupes-là auraient dû être mobilisables dès les premiers jours. Mais elles ne l'étaient pas. Tout leur manquait, ou presque, pour entrer en campagne. Certaines de ces unités, de formation toute récente, ne possédaient aucune cohésion. La neuvième division (général Kondratovitch) que j'ai eue assez longtemps sous les yeux, à Inkéou, ne reçut son artillerie que plus d'un mois après le commencement de la guerre. Pour mettre ces troupes en état de se battre, il fallut deux ou trois mois, il fallut faire venir d'Europe des officiers, des canons, du matériel ;

2° Les corps de réserve sibériens (4e, 5e, 6e, 7e), comprenant huit divisions.

Si les premières troupes, les troupes de l'active, immédiatement disponibles n'étaient pas prêtes, à plus forte raison ces troupes de réserve. Ici, tout, absolument tout était à créer : les hommes étaient dispersés par les vastes étendues russes ou sibériennes; les officiers furent appelés de tous les coins de la Russie; l'artillerie fut prise à des brigades actives russes et de même pour tout le reste, trains, génie, intendance, ambulance ;

3° Deux divisions de cosaques, plus des formations cosaques des 2e et 3e, tous mobilisés en Sibérie.

Voici les corps constitués directement empruntés à l'armée d'Europe :

Neuf corps d'armée sur vingt-trois, soit les 4e (Minsk), 16e (Witelsk), 19e (Brest-Litovski), 9e (Kiev), 10e (Kharkov), 8e (Odessa), 1er (Saint-Pétersbourg), 17e (Moscou), 13e (Smolensk).

Si l'on examine la répartition géographique des forces russes, on voit que les centres militaires très importants, Vilna, Varsovie et Kiev fournirent une très large contribution. Les frontières de l'Ouest, les seules menacées, celles qui font face à l'Allemagne et à l'Autriche, furent, dans des proportions considérables, dégarnies. Vilna, sur cinq corps d'armée qu'il possède, en a fourni *deux*, plus deux corps d'armée de réserve, pour la constitution desquels les corps restants ont été, sans aucun doute, notablement rançonnés. Varsovie, sur cinq corps, en a donné un, plus un corps de réserve. Kiev, sur cinq corps, en a donné deux.

De plus, cinq divisions de tirailleurs, qui se trouvaient en Europe, ont été, au cours de l'hiver 1904-1905, transportées en Mandchourie.

Mais cela n'est rien encore. Voici qui est beaucoup plus grave. Neuf corps pris sur vingt-trois, il reste encore en Europe quatorze corps, et l'on pourrait croire que c'est là une force très appréciable, avec laquelle on doit compter. Le malheur est que ces quatorze corps restant se sont saignés à blanc pour la mobilisation des partants, si bien que ceux qui demeurent ne sont guère plus en état de rendre des services que ceux qui sont partis. Si demain, il fallait mobiliser ces corps là, la chose serait absolument impossible. Tout d'abord, *ces corps n'ont plus d'artillerie*, j'entends l'artillerie du dernier modèle, celle qui, seule, serait capable de se mesurer avec l'artillerie allemande ou autrichienne.

La guerre surprit les Russes en train de transformer leur canon. Une partie de l'armée seulement était dotée du nouveau modèle. Naturellement, l'État-Major fit donner les nouveaux canons à tous les corps qui partaient pour l'Extrême-Orient, si bien que l'artillerie disponible, au dernier jour de la guerre, dans les circonscriptions d'Europe, était presque *toute d'ancien modèle*.

Nous avons vu que la circonscription de Vilna (frontière prussienne) a fourni, sur cinq corps dont elle dispose, deux corps, plus deux corps de réserve. Encore est-il resté au moins trois corps. Mais ces trois corps pour se battre auraient besoin de canons. Or, tous leurs canons sont en Extrême-Orient. Les dix brigades d'artillerie que possédait la circonscription (26e et 43e, 27e et 28e, 30e et 40e, 25e et 41e, 29e et 45e), c'est-à-dire toute l'artillerie de la circonscription fut envoyée en Mandchourie. Que penserions-nous si nous savions que Toul ou Verdun conservent encore quelques bataillons, mais absolument plus un seul canon pour soutenir ces bataillons? Telle était la situation de Vilna, un des centres stratégiques les plus importants de la frontière allemande. Et, malgré les assurances si pacifiques témoignées au gouvernement russe par l'Empereur Guillaume, trop heureux vraiment de sentir sa frontière orientale sur qui pesait autrefois la menace des grandes masses russes complètement soulagée maintenant, malgré toutes les bienveillances et les amabilités allemandes, l'État-Major de Saint-Pétersbourg s'émut de cette situation lamentable. Il fit passer à Vilna *deux brigades d'artillerie de Kiev*.

Une armée n'est pas seulement forte par le nombre de ses soldats et de ses canons ; elle l'est aussi, et plus peut-être, par la cohésion de ses divers éléments, par les qualités de son organisation. Une armée moderne, c'est une machine compliquée et savante, une machine à mille rouages qui tous doivent jouer parfaitement ; pour habiller, transporter, nourrir et armer des masses si considérables, pour leur fournir, en quantités énormes, des balles pour se battre et du pain pour manger, il faut faire appel à des industries et à des personnalités très diverses : « Celui qui gagnera les batailles de l'avenir, c'est...

le chef de gare » disait Anatole France. Or, avec une telle complication, le moindre dérangement dans les détails risque de détraquer l'ensemble. La guerre russo-japonaise, les besoins urgents auxquels il a fallu, coûte que coûte, satisfaire, ont complètement détraqué l'organisation de l'armée russe. Tout a été bouleversé : on a pris ici un corps tout entier et là certaines parties. La cohésion se trouve détruite, toutes les liaisons rompues, et s'il fallait demain mettre en branle la machine, la machine ne marcherait pas.

J'ai montré comment, à l'heure actuelle, l'armée russe manquerait d'artillerie, en cas de mobilisation. Elle manquerait aussi d'officiers. La dernière guerre fit une effroyable consommation d'officiers. Dans certains régiments que j'ai vus de près, presque tous les officiers changèrent deux ou trois fois. Les épidémies, surtout la mort et les blessures, renouvelaient tous les trois ou quatre mois le personnel dirigeant. Une batterie de la neuvième division sibérienne eut tous ses officiers tués à Oua-Fan-Gou ; cette même batterie subit des pertes considérables à Liao-yang et aux batailles suivantes. Quelques régiments qui, selon l'énergique expression du maréchal Bugeaud, étaient toujours les mêmes à se faire tuer, avaient la réputation de dévorer leurs officiers, comme Saturne dévorait ses enfants. Je ne suis pas une seule fois revenu au premier corps sibérien, après une courte absence au quartier général, sans y trouver de nouvelles physionomies. En un mois, le poste de chef d'État-Major de la neuvième division eut trois titulaires : le troisième, quand il prit ses fonctions, ne pouvait guère chasser de son esprit les prévisions funèbres, ses deux prédécesseurs ayant été, à quelques semaines d'intervalle, massacrés dans des circonstances identiques, au cours d'une attaque de nuit. Pour suffire à cette terrible dépense, il fallait sans cesse appeler des officiers de Russie : des lieutenants imberbes frais émoulus des écoles, des Cadets, ou du corps des pages, s'en venaient, pleins d'enthousiasme, vers une guerre qui leur apporterait vite des étoiles et des croix. Mais cet enthousiasme s'éteignait bien vite parmi les boues et les tristesses de Mandchourie. Les grandes batailles de 1904 et 1905 ont donc causé des pertes énormes dans le corps des officiers russes.

Et malheureusement ces pertes ne peuvent pas être aisément réparées.

Le corps des officiers, en effet, n'est alimenté que par les écoles spéciales, dont le *rendement* ne saurait être, dans des proportions notables, augmenté. Dans l'armée russe, pendant la paix, aucun officier ne sort du rang. Pendant la guerre, les promotions de sous-officiers au grade d'officier sont infiniment rares et, pour ma part, je n'ai jamais entendu parler d'une pareille promotion, pendant toute la durée de la campagne. C'est là un grave, très grave inconvénient. Dans une armée entraînée, instruite par ce maître admirable qu'est la bataille, les sous-officiers, après quelques mois de guerre, sont capables de devenir d'excellents officiers, bien supérieurs aux jouvenceaux qui arrivent des écoles, tout gonflés de prétentions et de science creuse. Dans notre armée par exemple, quels excellents sous-lieutenants ne recruterait-on pas parmi les adjudants et les sergents que la guerre aurait formés ? Mais il y a chez les Russes, entre le sous-officier et l'officier, un fossé infranchissable. Ce sont deux mondes distincts qui ne sauraient d'aucune façon se mélanger. L'officier est d'une autre caste, d'une caste seigneuriale et le sous-officier, ravalé bien loin au-dessous de lui, prend nettement son parti de cette humble condition. Il ne fait aucun effort pour s'élever au-dessus de lui-même ; il vit avec ses hommes, pense comme eux, mange comme eux. Il est un moujik parmi d'autres moujiks, toujours il restera moujik et ce n'est point un ou deux petits galons à peine visibles sur l'épaulette qui changent quoi que ce soit à sa situation.

La Russie n'a donc pas, pour le remplacement de ses officiers mis hors de combat, les ressources presque illimitées qu'avait le Japon et qu'aurait la France, qui tirent les conducteurs d'hommes non point d'une certaine classe sociale forcément restreinte, mais de la masse même du peuple sous les drapeaux. Les ressources en soldats sont inépuisables et certes la matière humaine est là-bas ce qui manque le moins. Mais les soldats ne valent que par ceux qui les forment et les mènent. Or, ceux-là sont relativement peu nombreux et, quand quelque affaire, comme la guerre récente, en a décimé le corps, l'armée tout entière souffre d'un mal auquel le temps seul peut remédier.

Canons, officiers, ce n'est pas tout. Le matériel, les approvisionnements de mobilisation des corps restants ont été largement rançonnés pour l'organisation des corps partants.

Enfin, le nerf de la guerre elle-même, l'argent, a été, au cours de cette lutte gigantesque, dépensé en de telles quantités que le trésor est maintenant tout à fait épuisé.

Cette guerre a donc englouti non point une partie, mais la presque totalité des forces russes, les forces militaires et les forces financières. Ce n'est point la moitié de l'armée qui s'est battue, qui a fondu et dont les restes se trouvent encore en Mandchourie ; c'est l'armée presque tout entière. Les cadres seuls ont été laissés en Russie. Mais tout leur contenu est passé en Asie.

*
* *

Telle est aujourd'hui la situation. Restera-t-elle ainsi longtemps encore ou bien y a-t-il quelque espoir qu'elle s'améliore et dans combien de temps peut-elle s'améliorer ?

La première chose à faire assurément est de ramener en Europe les corps d'armée si nombreux qui ne sont plus d'aucune utilité en Asie. Jusqu'à maintenant le gouvernement a mis peu d'empressement à exécuter cette tâche. Par une invincible habitude de tergiverser, d'atermoyer, de tourner autour des difficultés au lieu de les aborder vigoureusement de front, on a différé le rapatriement des soldats qui, par deux ans de campagne, ont pourtant bien mérité de revoir leur patrie. On craignait d'aggraver encore les difficultés intérieures par le retour de nouveaux mécontents. Mais aujourd'hui où l'ordre règne, un plus long retard ne s'expliquerait pas. Le gouvernement, s'il le veut, a tous les moyens de transporter l'armée de Mandchourie en Europe bien plus rapidement qu'on ne l'a portée en Asie. Une année pourrait suffire pour ce rapatriement.

Les corps d'armée remis à leur place, il y aurait à reconstituer tout le matériel détérioré ou disparu. Cela c'est une simple question d'argent et *si l'ordre intérieur n'est pas troublé*, la Russie trouvera certainement de l'argent. Pour rétablir l'ordre ancien (qui était loin d'ailleurs d'être parfait, l'expérience elle-même l'a montré), pour avoir de nouveau un corps d'officiers au complet, il faudra de l'argent et aussi du temps, mais beaucoup moins de temps qu'on ne le dit et ne le croit chez nous. Notre naturel nous pousse toujours à exagérer ; tantôt nous nous jetons dans l'enthousiasme et tantôt dans le dénigrement, l'un et l'autre également outranciers.

Si la paix intérieure était assurée, la restauration de l'armée russe pourrait se faire assez rapidement. Et cette armée, à l'heure actuelle, presque inexistante, deviendrait autrement forte, autrement préparée qu'elle n'était avant la guerre. Car la guerre et même la défaite, si elles affaiblissent une armée, l'instruisent du même coup et les grandes batailles de Mandchourie ont été pour les Russes de grandes leçons.

RAYMOND RECOULY.

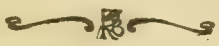

UN BASSIN HOUILLER

De temps à autre, des catastrophes épouvantables viennent rappeler aux opulents, aux heureux des grandes villes, que des infortunés peinent dans les ténèbres des galeries profondes pour pourvoir aux besoins de l'industrie et contribuer à la richesse publique. Ce ne sont pas ces malheureux qui profitent de leurs efforts ; ce n'est point pour eux que le charbon se convertit en or. Réduits à de maigres salaires, toujours disputés par l'âpreté des actionnaires, et par la dureté d'un directeur qui joue le rôle d'un intendant seigneurial d'ancien régime, ils vivent maigrement, d'une existence lourde et monotone. Ainsi que tous les hommes exposés au danger permanent, ils oublient le péril ; ils le méprisent ; ils le bravent. Par intervalles, un sinistre gigantesque comme celui du puits Jabin ou celui du puits Chatelus, ou celui de Courrières impose à tous, aux grands et aux humbles, à ceux qui possèdent et à ceux qui « sont possédés », une poignante leçon sociale.

Devant le drame des houillères qui vient de secouer les plus impassibles, le grand capitalisme industriel a d'abord frémi, puis il s'est ressaisi. Il a dénoncé le hasard, ce grand criminel, la coïncidence fortuite de l'incendie et de l'accumulation grisouteuse, la fatalité brutale et exterminatrice. Il n'appartient à personne de faire une enquête de son cabinet et d'accuser l'incurie des individus ; mais chacun a le droit de montrer l'action néfaste des facteurs sociaux et de critiquer une organisation économique qui ne comporte pas — loin de là — le maximum des garanties, qui automatiquement, par le simple jeu de ses rouages, subordonne le respect de la vie à l'appétit des dividendes.

Pour apprécier le sort du mineur, il faut avoir étudié sur place les conditions de son travail. L'on n'a rien prouvé, lorsqu'on a énuméré — comme le firent certains rapports produits devant la commission parlementaire — les fondations charitables ou les subventions de toute espèce que distribuent les Compagnies. Les chiffres peuvent duper le lecteur ; pour calculer leur importance, il faudrait les rapprocher d'autres chiffres qu'on se garde bien de citer.

Rien n'est plus triste, plus lugubre qu'une terre de mines. Il semble que la présence de la houille y assombrisse tout ; la houille saisit tous nos organes ; elle obsède nos regards et s'infiltre en poussière impalpable sous nos paupières et dans nos cheveux ; c'est elle que nous respirons ; c'est elle que nous touchons, lorsque nous prenons un objet quelconque ; c'est elle que nous piétinons, elle donne une teinte uniforme au sol, aux murs des maisons, aux toits

des fabriques; elle obscurcit le ciel; elle envahit le paysage; elle est l'éternelle et universelle dominatrice. Dans la région minière, ni le feuillage ni l'azur n'ont leurs teintes ordinaires. Certains districts, autour de Lens, offrent une vision d'enfer, avec leurs excavations béantes, leurs colossales cheminées, leurs bâtiments éventrés, leurs collines artificielles aux roides parois que les nuages de fumée rougeâtre couvrent et découvrent alternativement. Voilà le cadre où vivent et meurent 160.000 mineurs du Nord, du Centre et du Midi.

Le massif charbonnier du Pas-de-Calais est de beaucoup le plus considérable de France. Lens en apparaît, non point comme le centre géographique, mais comme le chef-lieu, parce que c'est en sa gare qu'affluent les houilles de Dourges et de Courrières, de Billy-Montigny et d'Hénin Liétard, de Carvin et d'Avion. Sur des kilomètres et des kilomètres, le long des routes noircies, qui escaladent et descendent les pentes allongées, s'espacent les puits à l'aspect toujours identique. Après *Germinal*, il n'est plus de description possible, et seuls ceux qui ont parcouru cette région de physionomie originale peuvent dire quelle conscience méticuleuse le grand ouvrier de lettres que fut Zola apportait en sa documentation.

L'étroite bande de terre où se déroule l'admirable épopée des houilleurs de Moutsou n'a pas modifié sa physionomie depuis quarante années. Ce qui a varié, c'est l'outillage intérieur de la mine. On use aujourd'hui de machines autrement fortes, autrement compliquées qu'à la fin de l'Empire. Cela ne signifie point que la vie humaine, en théorie mieux défendue, soit pratiquement plus sauvegardée. Et le labeur du piqueur de 1906 n'est pas moins dur, ni moins affreux que celui de son père ou même de son grand-père. Pour apprécier le degré de résistance, de courage, d'héroïsme, le mot n'est pas excessif, que comporte la profession, il faut avoir vu le mineur à l'œuvre, dans les petites « tailles » qui ont soixante centimètres ou même moins d'épaisseur. Là, couché sur le dos, menacé à chaque instant d'écrasement, il frappe le banc au-dessus de sa tête. Son chapeau de cuir bouilli le préserve mal des chutes de cailloux; le charbon lui coule dans les yeux en filets imperceptibles, réduisant peu à peu sa faculté visuelle; à chaque instant, il peut découvrir une poche de gaz ou provoquer un éboulement, ou donner accès à l'inondation. Il n'est guère qu'un genre de mort pour le marin ou pour le soldat : il en existe au moins quatre pour le mineur. S'il se trouve des personnes pour critiquer les revendications des congrès de houilleurs, je les engage à descendre dans une fosse. Mais je leur conseille de ne pas se contenter d'une visite brève, dans les vieilles galeries élargies, cimentées, maquillées, illuminées. Qu'elles poussent plus loin jusqu'aux fronts des chantiers récents, et quelles que soient leurs conceptions sociales et leurs préventions contre toute théorie dite subversive, elles seront obligées de plaindre ce bétail humain, astreint au labeur le plus cruel qui soit. On se demande comment des hommes peuvent accepter cette fatigue, cette atmosphère, cette dislocation de tout l'être, ces périls innombrables, pour le mince salaire qui leur est attribué.

Sur les 160.000 ouvriers des deux sexes et de tout âge qui contribuent à l'extraction, au transport, au triage de la houille, aux besognes secondaires que comprend l'exploitation, (c'est par dizaines que se chiffrent les métiers distincts), — les trois quarts à peu près sont occupés au fond, tantôt à 200, tantôt à 500, tantôt à 800 mètres de la surface. Dans le Pas-de-Calais, la profondeur excède rarement 400 mètres : elle n'atteint pas 300 dans les fosses de Lens les plus récemment ouvertes. S'il est une grande industrie, c'est bien celle de la mine. La Société d'Anzin, comme celle de Lens, emploie de 12.000 à 13.000 travailleurs; celle de Courrières en recensait 8.000. Toute une hiérarchie préside à l'organisation du labeur, depuis le directeur général, qui est un haut fonctionnaire à 80.000 ou 100.000 francs jusqu'aux modestes ingénieurs des puits et aux porions ou contre-maîtres, dont l'autorité est parfois la plus lourde. Ce sont les porions qui distribuent les tâches et comme les mineurs sont payés à la berline, — c'est-à-dire au wagonnet — il y a souvent place pour l'arbitraire. Lorsqu'on parcourt les procès-verbaux des commissions parlementaires, on s'aperçoit que les doléances et les protestations s'appliquent surtout à ce mode de rémunération.

Savez-vous ce que gagne un travailleur de charbon? D'après la Compagnie de Courrières, l'ouvrier à la veine serait passé de 4 fr. 65 par jour en 1882, à 5 fr. 79 en 1891 et à 6 fr. 54 en 1901; l'ouvrier du fond en général (piqueurs, boiseurs, remblayeurs, mineurs au rocher, etc.) aurait gagné 3 fr. 74 en 1882, 4 fr. 66 en 1891 et 5 fr. 33 en 1901. La majoration serait donc considérable et on la retrouverait à peu près équivalente dans les autres concessions du Pas-de-Calais. Seulement, on enregistre un recul depuis 1901, les Compagnies ayant allégué la baisse des prix du charbon, et, pour faire un calcul exact, il conviendrait de savoir combien les intéressés ont travaillé de jours par an, les chômages obligatoires étant fréquents. En somme, un houilleur qui reçoit annuellement 1.500 francs peut s'estimer privilégié. Les salaires ont grandi depuis trois quarts de siècle; jadis dans la Loire, la journée n'était que de 1 fr. 25, mais le prix de l'alimentation a haussé aussi et surtout il subsiste une disproportion scandaleuse entre

la croissance de la rétribution quotidienne et celle des dividendes.

Certaines exploitations, celles d'Anzin ou de Lens, ou de Bruay comptent parmi les entreprises capitalistes les plus florissantes dont l'histoire fasse mention. Le capital primitif de Bully-Grenay était de 3 millions, en action de 1,000 francs; il s'est multiplié trente-cinq fois en cinquante ans. L'action de Courrières, de 100 francs, s'est élevée à 3.700 francs et celle de Lens, de 1.000 à 91.000 francs. On pourrait prolonger l'énumération, mais sans doute ces quelques données suffisent. Elles sont d'autant plus concluantes que cette énorme poussée s'est produite sous les yeux d'une seule génération.

Le mineur de nos jours demeure un serf, comme le manant d'ancien régime. Le coron rappelle le village féodal surplombé par le manoir, — mais ici c'est le bâtiment d'exploitation qui remplace le donjon. Les ouvriers habitent des logis uniformes, construits en briques, et précédés d'un maigre jardinet que la Compagnie leur loue de 4 à 6 francs par mois. Il semble qu'elle fasse œuvre philanthropique; en réalité, elle se rembourse de ses frais, reçoit un intérêt convenable et surtout s'assure un personnel permanent. Le mineur est lié à la concession dont il est le locataire; il est en même temps assujetti jusque dans sa vie privée au patron qui le paie. S'il demeure à la ville, au milieu des autres travailleurs, il jouit d'une certaine liberté d'allures; mais s'il est forcé de résider au coron, comme c'est le cas dans les fosses du Pas-de-Calais, souvent distantes d'une heure de marche ou plus des centres anciens, il doit subir une inquisition constante. Il y a le garde du coron, fonctionnaire en uniforme, dont les pouvoirs sont mal définis, donc illimités. Le jour du vote, le contremaître est là qui surveille les bulletins. Au-dessus des maisons basses surgit l'église, énorme, dominatrice, écrasante, à laquelle la société minière n'a ménagé ni les pierres, ni l'argent. Les cabaretiers eux-mêmes sont à la dévotion de l'administration. De temps à autre, une grève éclate, comme jadis à Montceau-les-Mines, contre cette tutelle obsédante. Jusqu'ici les syndicats de houilleurs n'ont pas réussi à conquérir l'émancipation de l'homme. C est le village féodal...

La loi est intervenue à maintes reprises en faveur des mineurs. Leurs associations corporatives, qui remontent, de fait, à vingt ans ont agi plus efficacement sur les pouvoirs publics que sur les directeurs. Ces derniers acceptent les textes nouveaux, en les appliquant plus ou moins exactement. Si le dispositif de 1894 sur les caisses de secours et de retraites fonctionne à peu près, celui de 1890 sur les délégués ouvriers suscite mille difficultés. Les Compagnies multiplient les efforts pour se soustraire au contrôle de ces inspecteurs élus par leurs personnels et qui naturellement apportent en leur tâche un tout autre esprit que les ingénieurs. Ceux-ci, quelque scrupuleux qu'on les suppose, dépendent de la société minière ou de son représentant le plus élevé; ceux-là sont libres et ne relèvent que de leur corps électoral. Or il n'est guère une fosse où ils ne se plaignent de ne pouvoir exercer leur mandat. En dernier lieu, une loi de 1905 a prévu par étapes de deux ans l'introduction de la journée de 9 heures, de 8 h. 1/2 et de 8 heures, mais elle comporte tant de dérogations et laisse tant de place à l'arbitraire, qu'elle constitue surtout un exposé de principes.

Les mineurs réclament, depuis des années, la retraite de 2 francs par jour à cinquante ans et l'établissement du minimum de salaire. Peut-être la catastrophe du 10 mars appellera-t-elle, sur ces revendications partielles, la faveur de l'opinion. Mais on ne peut s'empêcher de noter que les réformes démocratiques ne suffisent pas à écarter le péril permanent qui guette le houilleur. Aussi longtemps que subsistera une organisation du labeur fondée sur la concurrence, sur la prédominance des intérêts capitalistes, sur l'appétit de gros dividendes, les prescriptions légales les plus impératives demeureront impuissantes. Quelles que puissent être les qualités de cœur et d'esprit des individus, ils sont, eux-mêmes, les jouets des facteurs sociaux. C'est toute la structure économique, c'est le régime de la propriété des houillères que le sinistre de Courrières soumet et dénonce au jugement public.

PAUL LOUIS.

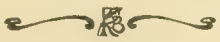

L'ANNONCIATION

Éveille-toi, la chambre est sombre;
Comme de grands lierres flottants
Les rideaux te prêtent leur ombre...
La première nuit de printemps
Fut un peu pluvieuse encore;
Maintenant de joie et d'aurore
Le pays du ciel est vermeil;
Si les oiseaux à la fenêtre
Se taisaient, j'entendrais peut-être
Le bruit léger de ton sommeil.

Il s'élève des sons de cloches,
Non de cloîtres ou de couvents,
Mais sur les monts aux lourdes roches
Où quelquefois s'assoient les vents,
Au bord des sources, près des bouches
Ouvertes des grottes farouches,

Chantant les divines fraicheurs,
Le réveil et le vieux mystère,
On ouït sur ce peu de terre,
Tinter les clochettes des fleurs !

L'oiseau rêve quand la tour sonne
Car il ne voit pas le sonneur.
Des orgues de la belladone
Nul jamais n'a vu l'accordeur.
Mais viens écouter... L'hymne passe,
Il commence sous la terrasse
Avec les blancs lilas frisés,
Urnes de cire que l'averse
Emplit et qu'un souffle renverse
Sur le bois noir des bancs brisés.

Près des fontaines matinales,
Cloches de pourpre qu'une nuit
Fond brusquement, les digitales
Mêlent leurs voix au vaste bruit.
Les lilas aux grappes mouillées
Dans la verdure des feuillées
Disaient le calme du jardin,
Mais proclamant un autre rêve,
Des digitales il s'élève
Un concert sous le toit du pin.

Le pin est droit, son front est ample,
L'azur bleu baigne ses rameaux,
Comme l'air recueilli d'un temple
Baigne les fûts et les arceaux.
Les digitales des fontaines
Chantent les choses souterraines,
L'humidité des nuits, tandis
Que sonnent à toute volées,
Les campanules enroulées,
Et les roses volubilis.

Il est des fleurs tintant, très douces,
Pour la grillonne et le grillon ;
Petits clochers des vertes mousses
Qu'ébranle un petit carillon ;
Clochettes des thyms balsamiques,
Clochettes des plantes rustiques
Dont personne ne sait les noms,
Vases d'argent pleins de musiques,
Que, sans brouter, mélancoliques,
Ecoutent les tristes moutons !

Et ceci n'est que le prélude...
Du verger aux cieux pommelés
Monte un hymne de multitude
Où des cris d'oiseaux sont mêlés.
Les pommiers noirs et vénérables
Sont couverts de fleurs innombrables,
Pareilles à ces papillons
Qui parfois s'abattant ensemble
Sur le premier rameau qui frémit,
En font un buisson de rayons
De couleurs, d'ailes diaprées,
Et de jaunes voltigements...
Et blancs bouquets, gerbes pourprées,
Avec de longs frémissements,
Aux arbres nuptiaux et vierges,
Les fleurs qui seront les alberges,
Les tièdes abricots sucrés,
Les fraiches cerises divines,
Font résonner leurs étamines
Aux creux des calices nacrés ?

Avec les cloches végétales,
Éveille-toi dans tes cheveux.
Comme une eau claire sous les dalles
De la citerne, tes yeux bleus
Sont fermés au miracle aimable
De la matinée adorable.
Des couronnes de moucherons
Vibrent au soleil, mais l'enclume
De la forge qui se rallume
Va faire peur aux liserons.

Éveille-toi. Viens pour surprendre
Ce qui renaît une fois l'an :
Lève-toi si tu veux entendre
Le carillon confus et lent
Qui, des ravines, des vallées,
Des bois, des sources reculées,
Laisse errer ses accords montants,
Et si tu veux ouïr encore,
Les fleurs qui sonnent dans l'aurore
L'annonciation du printemps !

[illegible]

LA VIE LITTÉRAIRE

L'envers des États-Unis, par George Moreau

GEORGE MOREAU. — *L'envers des États-Unis.*
JULES HURET. — *En Amérique : de New-York à la Nouvelle-Orléans.* — *De San Francisco à Chicago.*
PAUL GIRON. — *L'Amérique sans Roosevelt.*
TH. ROOSEVELT. — *L'Ouest américain*, avec préface de M. Paul de Rousiers.
ANATOLE [illegible] — *L'Empire du Pacifique. Les Nouvelles Républiques.*

Est-ce que les États-Unis sont changés depuis quelque temps? Les livres innombrables que les Français leur consacrent ne nous les présentent plus avec le même enthousiasme délirant. Faut-il dire que les Français maintenant connaissent mieux les États-Unis et savent mieux les regarder vivre, ou que tout est dit d'élogieux et que les dithyrambes viennent trop tard depuis quelque trente ans que les publicistes en quête de pays admirables prennent le paquebot pour New-York ?

Mais puisque chaque année un grand nombre de voyageurs français — et qui écrivent — découvrent hardiment l'Amérique du Nord, il y a lieu de conclure que ce pays extraordinaire offre toujours quelque chose à dire, quelque chose que n'ont pas dit les Roosevelt et les Carnegie — écrivains féconds — et que son activité incessante le renouvelle perpétuellement. Il y a lieu d'ajouter que nous sommes en France infatigablement curieux de la vie étrangère et le grand nombre de livres que nous publions sur tous les pays est un témoignage éclatant de notre ardeur intellectuelle. Cette curiosité constamment animée n'est pas, que je sache, une preuve de la décadence d'une nation.

Or, on doit le constater, le ton a baissé : les livres français ne chantent plus la gloire américaine avec éclat. Ils ne sont pas des pamphlets, mais ils sont des critiques, critiques d'autant plus fortes qu'elles sont plus impartiales et laissent mieux voir, avec ses causes de faiblesse récemment apparues, les raisons de grandeur des États-Unis.

Comme il serait intéressant de suivre à travers tous ces livres, plus rapides et plus superficiels, ou plus profonds et plus lents, les progrès de l'esprit français vers la vérité! Tant d'études sur la vie économique, sociale, morale des peuples élargissent la littérature! Elles sont chez nous aussi variées que nombreuses et elles montrent notre éblouissante netteté.

*
* *

Il n'y a pas très longtemps, M. Lazare Weiller écrivait — lui aussi — un livre sur les États-Unis. Et il mettait à son livre un titre décoratif : *Les grandes idées d'un grand peuple.* Il rapportait agréablement les détails véhéments de la vie industrielle de ce grand peuple dont les idées sont grandes. Et son livre demeure tout plein de renseignements dont la fausseté n'est pas démontrée. Mais aujourd'hui l'admiration est moins vibrante. L'estime un peu étonnée reste, c'est certain ; toutefois, nous ne sommes plus déconcertés par le spectacle que les États-Unis nous offrent. Nous ne perdons pas tout empire sur nous pour le juger. Nous l'apprécions mieux.

Parlerons-nous de la liberté politique et sociale? Récemment, M. Paul de Rousiers mettait une préface à une traduction de quelques discours de Roosevelt sous ce pavillon ambitieux : *L'Idéal américain.* M. Paul de Rousiers est un de nos compatriotes les plus familiers de la vie étrangère et qui l'a observée avec précision. Ses livres sur les *Trusts aux États-Unis*, sur *le Trade-Unionisme en Angleterre*, sur *les Syndicats industriels de producteurs en France et à l'Étranger*, sur *Hambourg et l'Allemagne contemporaine* ne sont pas dépourvus d'autorité, certes. Avons-nous donc le devoir de nous fier à toutes ses affirmations flatteuses — et assez impérieuses sur les États-Unis? Il sait que dans les États-Unis la moralité a remporté une victoire insigne sur la brutalité. Il sait que la civilisation américaine n'est pas due au *dollar hunting animal.* Elle est l'œuvre des hommes qui, ayant assuré leur domination sur les moyens matériels de vivre, ont assuré par surcroît la domination de l'élément moral sans lequel, bien entendu, une société organisée ne saurait exister. Il se demande comment la domination de l'élément moral s'est accordée avec le régime d'une grande liberté. Ayant beaucoup cherché, il a fini par se rendre compte que la liberté de se développer, d'agir utilement, de s'élever, est sacrée pour les Américains, mais qu'ils ne se font aucun scrupule de restreindre ou de détruire toute liberté qui ne s'exerce pas dans ce sens. Leur idée de la liberté est l'idée de la liberté du bien. Et la liberté règne vraiment chez eux parce qu'ils sont suffisamment d'accord sur la distinction du bien et du mal, sur ce qui est avantageux à l'homme et aux hommes groupés en société pour se développer, pour agir et pour s'élever.

Voilà! Comme cela est simple et comme cela est beau!

Consultons maintenant M. Paul Ghio, l'auteur de l'*Anarchisme aux États-Unis.* Ayant étudié l'agitation révolutionnaire aux États-Unis, l'anarchisme intellectuel, l'anarchisme insurrectionnel, il commence à conclure :

« En constatant la triple forme que revêt aux États-Unis le mouvement de résistance et de révolte de l'individu contre l'autorité, nous avons énoncé le principal grief du peuple américain à l'égard de ses institutions politiques. Ces *institutions*, affirme-t-il, tout en relevant de l'idée démocratique la plus pure qui ait jamais pu être réalisée, *loin de garantir la liberté individuelle tendent continuellement à la compromettre.* »

L'État est confié à la direction d'une minorité, dont le soin principal est de monopoliser le pouvoir politique, comme il a déjà monopolisé le pouvoir économique. Nulle part et à nulle époque, l'histoire n'a offert un exemple aussi saisissant d'une vie politique appuyée exclusivement sur la richesse matérielle. Aussi, malgré toutes les garanties qui paraissaient devoir résulter de la nature elle même des institutions américaines, le rôle de l'individu aux États-Unis est-il sans cesse sacrifié au rôle que l'État se réserve. Et l'État tend à devenir de jour en jour plus sévère à l'égard de ceux qui ne possèdent rien, de jour en jour plus bienveillant à l'égard des favorisés de la fortune. En outre, la nécessité de protéger les privilèges existants l'oblige à compliquer graduellement ses rouages et à fortifier son autorité.

Faut-il comparer assertions de M. Paul Ghio et assertions de M. Paul de Rousiers? M. Paul de Rousiers est très persuasif; mais M. Paul Ghio est bien convainquant. Et si dans ce pays libre, il y a moins de brutalité que ne le veut M. Paul Ghio, y a-t-il autant de moralité que M. Paul de Rousiers se plaît à en voir?

*
* *

Cette brutalité domine la vie quotidienne plutôt que cette moralité.

Nous avons fait en France la caricature du Yankee maintes fois. Cette caricature a été presque toujours lyrique. Si elle déformait les traits — elle les déformait avec admiration, le Yankee nous paraissait héroïque dans sa simplicité — vraiment superbe.

M. Jules Huret, par deux volumes que nous avons lus: *De New-York à la Nouvelle-Orléans*, — *De San-Francisco au Canada*, a pour ainsi dire marqué une date dans l'histoire de notre littérature abondante consacrée aux États-Unis. Il a supprimé la caricature. Il a laissé la vérité qui est pire peut-être. Son œuvre, si pittoresque, est réaliste uniquement. Des faits, encore des faits constatés, observés soigneusement, minutieusement. D'autres expriment des idées immenses sur les États-Unis. Jules Huret a relevé les petits détails de leur existence. Ces petits détails soutiennent ces idées immenses. Ils sont révélateurs! Et nous comprenons bien que notre enthousiasme un peu stupéfait de la première heure ne pouvait durer longtemps.

M. Jules Huret n'a point diminué la force des États-Unis; mais justement il a bien vu le seul caractère de cette force, la brutalité. Et si l'on mesure le degré de civilisation au degré de sociabilité, il est évident que les États-Unis ont encore quelques progrès à faire. M. Georges Moreau (*Envers des États-Unis*) constate chez les Yankees une tendance sympathique à la cordialité. Mais cette cordialité enveloppe, accapare. Elle n'est point de la sociabilité. Elle ne fait pas aux autres la vie aimable, facile. M. Jules Huret est entré suffisamment dans l'intimité de cette vie américaine, il a été, il est resté choqué de l'ignorance des règles les plus élémentaires de la sociabilité chez tous les hommes et les femmes qui représentent là-bas la classe aisée et polie et qui n'ont même pas la délicatesse des paysans et des ouvriers de l'Ancien-Monde. Cette absence de sociabilité indique le mépris de l'individu, ou la médiocre conception que se font les Américains, même les plus développés, de la noblesse humaine. Les Américains prétendent que de ces délicatesses ou de ces égards, ils n'ont pas « le paiement ». C'est entendu. Mais l'excuse qu'ils se donnent accentue encore le vice de leur civilisation brutale, non pas morale.

Quand j'ai lu les livres de M. Jules Huret, je crois bien que je n'ai pu perdre un seul instant le souvenir de la première anecdote qu'il raconte. Il dit l'assaut des tramways près du pont de Brooklyn à cinq heures. Chacun de ces assauts est une bagarre. Tant pis pour les femmes victimes nécessaires : un coup de coude, un coup d'épaule, les rejettent rudement. M. Jules Huret se déclare « dégoûté de cette violence aveugle. » Mais

« A un moment, une petite femme, toute petite, à peine âgée de vingt ans, qui essayait depuis un quart d'heure de monter sans y réussir, s'est mise à pleurer et à se plaindre : on venait de lui voler le contenu d'un petit sac à main qu'elle n'avait pas lâché, mais qu'on avait ouvert au moment de l'assaut. Elle montrait le sac vide. Elle gémissait doucement. « Qu'est-ce que mon mari va dire! » C'était samedi. Il y avait dedans l'argent d'une semaine de travail et des papiers. Trois ou quatre personnes, parmi lesquelles le voleur peut-être — j'en avais comme une idée — cherchèrent un instant entre les rails; puis un nouveau tramway arrivant, l'effrénée bousculade recommença. Je vis la pauvre petite bousculée, écrasée, saisir malgré tout la barre de fer du marchepied, se laisser traîner par la voiture encore en marche, et finalement se hisser sur la plate-forme, son chapeau de travers, les cheveux défaits, les yeux encore en larmes... »

C'est un petit fait. Ce n'est rien. C'est toute une civilisation. L'ouvrage si pittoresque de M. Jules Huret, où les anecdotes analogues à celle-ci sont nombreuses, nous oblige à voir, derrière les beautés apparentes d'une civilisation primitive et forte, les réalités plus laides. Déjà nous les discernons bien.

C'est presque un fait nouveau dans notre critique de la vie américaine que le livre de M. George Moreau, *L'Envers des États-Unis*. M. George Moreau n'est point un écrivain. Il est un de ces hommes pratiques que les Anglo-Saxons font profession d'admirer. Que la vertu de son témoignage est donc profonde! Je m'attends à ce que les prochains ouvrages sur la vie américaine soient imprégnés de celui-ci, timide pourtant et modeste en ses allures. Désormais nous ne serons pas moins admirateurs, mais nous admirerons avec plus de pénétration et plus de choix.

Il y avait jusqu'à maintenant des hommes bien coupables de se laisser séduire aux présomptueuses généralisations de M. Stead. Ah! nous en avons entendu ou nous en avons lu de ces rapports sur le colosse jaune et les colosses de toutes les couleurs prêts à supprimer l'Europe et à dominer l'univers. Un moment, il fut question que ce colosse-là serait le colosse russe. Pauvre colosse! Le colosse américain est un des plus connus de ces colosses. Son action envahissante est signalée partout. Il fait saillir ses muscles avec orgueil, on est bien forcé de

voir qu'ils sont de bonne qualité, et solides vraiment. M. Anadoli, étudiant l'*Empire du Travail*, nous assure une fois de plus de leur solidité. Bon ! Mais croyez-vous que nous puissions encore être tentés de croire en M. W. T. Stead, qui, pour être un sociologue, a beaucoup trop d'imagination. M. Stead disait, avec cette gravité du prophète qui connaît l'avenir beaucoup plus que le passé :

« Le peuple de la Grande-Bretagne a le choix entre ces deux alternatives. Si les Anglais décident de fonder l'Empire britannique avec les États-Unis du monde parlant anglais, ils peuvent continuer pour toujours à demeurer une partie intégrale de la plus grande de toutes les forces du monde, suprême sur mer et inattaquable sur terre, définitivement à l'abri de toute crainte d'attaque hostile et capable de porter une irrésistible influence sur tous les points de notre planète. Ceci est la première alternative, l'autre est l'acceptation de notre effacement par les États-Unis devenus centre de gravité dans le monde parlant anglais, la perte l'une après l'autre de nos grandes colonies et notre définitive réduction en une Belgique parlant anglais. L'une ou l'autre sera. Laquelle? Rarement un choix d'une telle importance a été présenté aux citoyens d'un pays. »

Convenons qu'en effet, le choix est d'importance, et si un tel choix pouvait s'accomplir dans les conditions annoncées par ce singulier prophète, l'occasion serait bonne de répéter la parole célèbre : « Voilà un de ces événements qui font éclater le cadre dans lequel ils se déroulent ». Mais en dépit des prophéties il n'y a jamais deux alternatives. Il y en a toujours trois, si l'on peut dire. Et c'est toujours la troisième que la fatalité impose, à savoir que les luttes d'influence se prolongent, que les alliances se modifient avec les intérêts, et que les petits plus ou moins associés se défendent contre les colosses, jusqu'au jour où ces colosses commencent à sentir en eux quelque faiblesse...

Ce sont ces éléments de faiblesse que M. George Moreau a discernés dans le bon colosse yankee. Ces éléments de faiblesse n'agissent pas encore très puissamment. Ils existent. Tenez pour certain que M. George Moreau est émerveillé de l'activité américaine. Le « bluff » universel ne lui en fait point accroire. Et s'il admire l'activité américaine, c'est parce que cette activité est admirable réellement. Mais il constate les tares.

L'une d'elles est la tare nègre. On nous a parlé favorablement des nègres. Et M. Th. Booker Washington a été chez nous pendant quelques mois aussi populaire que le meilleur de nos hommes d'État. Plusieurs personnes ont même lu avec bonheur son autobiographie traduite par M. Othon Guerlac. Mais tous les nègres ne seraient pas comparables à M. Booker Washington ! Les noirs pullulent depuis Boston jusqu'à New-Orléans, depuis San-Diego jusqu'à Charleston, paresseux et bruyants, voleurs et menteurs. Et ils ont, avec quelques-uns des défauts qui appartiennent bien à la race anglo-saxonne, nombre de défauts encore qui sont l'antithèse des qualités caractéristiques de cette race. Beaucoup de mariages, beaucoup d'unions entre blancs et noirs, surtout dans les États du Sud. Donc race très mélangée. M. George Moreau a été très frappé du peu de ressemblance entre la Caroline du Sud ou la Louisiane et le Massachusetts. Au lieu de l'énergie brutale de New-York, c'est à la Nouvelle-Orléans toute la nonchalance créole, tout le laisser-aller des pays tropicaux. Lentement et sûrement le sang noir s'infiltre apportant ses propriétés dissolvantes. Au reste, les gens du Nord ne sont pas insensibles quand ils voyagent ou travaillent dans le Sud, au charme des belles quarteronnes. Et déjà des millions d'Américains ont un peu de sang noir dans les veines. Leur caractère en est affecté. Le sang noir menace l'énergie américaine, l'énergie, la grande vertu !

Autre tare : l'alcoolisme ! Nous faisons en France de louables et jusqu'ici peu efficaces campagnes contre l'alcoolisme. Mais nous faisons ces campagnes avec vanité. Nous donnons à croire que l'alcoolisme est la plaie véritablement française. Dans tous les cas, en Amérique, on boit bien, car en Amérique on ne fait rien à demi et les forts Américains dépassent toujours et en tout les faibles Européens. Il est certain que les boissons américaines ne sont pas des boissons pour rire, et que les Américains en boivent énormément. Tant d'Américains sont ivrognes ! Combien sont alcooliques !... M. George Moreau prétend que les femmes le sont toutes. Elles boivent en public des apollinaris très pures. Dans l'intimité, elles préfèrent les coktails savamment dosés. Elles y ajoutent volontiers un peu de gin. M. George Moreau, observateur très sérieux, croit savoir que le nombre de celles qui dépassent la mesure constitue la très forte majorité. Et, dit-il :

« Nous ne parlons pas seulement de celles qui deviennent loquaces ou exaltées sous l'influence d'une absorption légère; non, nous voulons dire que la consommation d'alcool est suffisante pour les conduire jusqu'à la perte de leurs sens. Rarement, la quantité prise est assez considérable pour transformer la buveuse en masse inerte, mais trop souvent suffisante pour la faire agir inconsciemment. Encore en est-il beaucoup qui, en se mettant au lit, complètent la dose par une dernière rasade. »

Que les tempéraments américains résistent maintenant, c'est possible. Mais la dégénérescence est inévitable; l'affaiblissement, pour ne pas dire l'abrutissement, de la descendance est sûr.

Est-il donc besoin d'insister maintenant sur les difficultés que causeront prochainement la surproduction industrielle, les excès de l'impérialisme, la rivalité latente entre les États de l'Union? Ce ne sont que des difficultés, non pas des tares, non pas des vices essentiels... Jusqu'à présent, il nous plaisait de ne point soupçonner l'existence de ces vices essentiels, nous les considérions du moins comme des ornements d'une société extrêmement amusante en sa jeune et exubérante puissance. Nous allons maintenant plus au fond. Notre critique s'améliore, se transforme.

Elle verra de mieux en mieux ce qui fait la faiblesse d'une grande nation. C'est que pour se régénérer, pour se protéger contre les dégénérescences, les États-Unis ne recherchent pas encore les bénéfices moraux que la culture intellectuelle assure. Ils veulent rester des primitifs. Ils méprisent la culture intellectuelle. Le bluff multiplie les clubs artistiques, les sociétés de patronage, les expositions bruyantes où l'on s'écrase, les manifestations scientifiques. Mais ils méprisent la culture intellectuelle. Ils méprisent ceux qui la possèdent. Ah ! la gloire des universités américaines ! Mais les Américains n'ont que défiance pour les anciens étudiants de l'Université, ils les découragent, ils les rebutent. Ils les traitent en incapables d'une occupation sérieuse. Ou, lorsqu'ils les emploient, ils ne les chargent que de besognes subalternes... Ainsi l'élite ne se perfectionne pas, l'élite qui pourrait guérir les tares sociales dans une cilivilisation plus raffinée.

Les Américains sont des géants. Nous sommes des pygmées. Mais nous sommes des pygmées extraordinairement curieux. Nous avons voulu tout apprendre de la vie des géants. Ces géants nous les admirons encore, mais pygmées intelligents et prévoyants, nous savons déjà que bientôt ces géants nous feront moins peur.

J. Ernest-Charles.

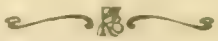

THÉATRES

[illegible] en 5 actes de MM. Alfred Capus et Lucien Descaves.

Lorsque, en vue d'une œuvre commune, deux auteurs dramatiques associent leur effort, la première pensée du spectateur est de disséquer ce que leur intention avait confondu, et cette opération mentale du spectateur, est-il besoin d'ajouter que le critique, à plus forte raison, la répète en s'appuyant davantage. Nous concevons mal la collaboration, quelle qu'elle soit, s'appliquant aux œuvres de l'esprit, surtout dans cette opération complexe qui semble être le jaillissement d'un dialogue. Que dans une telle collaboration, l'un des deux apporte la conception, l'invention du sujet, peut-être encore l'agencement des scènes avec la *valeur* des personnages et la répartition de ces personnages au *plan* qui leur convient, ainsi qu'il advient dans une composition picturale, cela nous l'admettons, nous le comprenons parfaitement, tandis que l'autre d'une façon plus particulière appliquera ses dons à l'exécution, à la mise en œuvre, au dialogue, quand il s'agit d'une pièce. Il y aura alors une répartition véritable ou du moins vraisemblable entre deux efforts de qualité distincte et qui pleinement justifie ce qu'on économie politique on appelle la division du travail. L'économie dramatique nous semble bien avoir des exigences à peu près semblables, et nous n'imaginons guère la composition d'une pièce de théâtre suivant la méthode illustrée par la collaboration des frères Goncourt dans leurs romans, où chacun écrivait sa scène, son morceau, pour le confronter ensuite à celui de son collaborateur. Quoi qu'il en soit, et si l'on excepte le cas unique, exceptionnel, de deux sensibilités vibrant à l'unisson comme celles de ces deux hommes de lettres légendaires, la part des deux n'est jamais égale, et l'esprit d'analyse, trop curieux ou trop perspicace, atteint à préciser la part de chacun.

Dans cette association nouvelle : Capus-Descaves, M. Lucien Descaves ayant été mis en goût par ses précédentes tentatives avec M. Maurice Donnay, il nous apparait bien que l'*apport* Descaves, pour employer un terme technique, inhérent à tout contrat de société, il nous apparait donc que l'apport Descaves est plus important que l'apport Capus. Et cette impression, nous n'entendons pas la déduire simplement de la nature du sujet, mais de l'esprit encore dans lequel il est traité. L'*Attentat* est une pièce politique, sociale si vous préférez, inspirée par un tour d'esprit assez identique à celui que la *Vie publique* de M. Émile Fabre avait mis en lumière. C'est une pièce où l'amour, si indispensable au théâtre, tellement indispensable que d'habitude on y sacrifie tout et que nul auteur ne serait assez audacieux pour l'en bannir complètement, c'est une pièce où le conflit d'amour n'apparait qu'au second plan et parce qu'il faut bien en définitive sacrifier à la loi commune. Et si peut-être dans les scènes où il intervient on discerne plus nettement la manière propre à M. Alfred Capus, dans toutes celles dont il est banni, s'affirme mieux en revanche la manière de M. Lucien Descaves.

L'idée première, d'où sortit toute la pièce, et qui fut peut-être de M. Descaves, ou de M. Capus, ou des deux à la fois, au cours d'une conversation commune, jaillissant soudain comme une fusée qui part, ce fut d'op-

poser au type du socialiste riche, parvenu, jouisseur et qui ne présente en somme qu'une *façade*, celui de l'anarchiste convaincu, du libertaire, qui sacrifie tout à ses idées et veut accorder sa conduite avec sa vie. Idée curieuse, intéressante, pouvant donner de très beaux effets au théâtre et composant somme toute la matière d'une pièce politique et sociale de passionnante actualité. Encore eût-il fallu, pour lui donner son plein sens et toute sa valeur, en bannir tout élément passionnel, j'entends toute fiction amoureuse, car si l'amour est au théâtre un élément de succès dont on ne saurait se passer, pour attirer et retenir les femmes surtout, il n'en apparaît pas moins comme un dissolvant de l'idée première, qui lui enlève ce qu'elle eût pu présenter d'extrême vigueur par son raccourci même. Donc les auteurs avaient à choisir entre deux partis possibles : présenter ces deux figures en opposition l'une avec l'autre et dans tout leur relief, à condition d'en écarter l'élément passionnel et de ne retenir que leur valeur sociale ou bien les opposer en les lénifiant, en les diminuant d'une affabulation romanesque. Si le premier parti se présenta peut-être à la pensée de M. Descaves, nul doute que l'apport propre de M. Alfred Capus, expert en tous les artifices du théâtre, ait été de l'en détourner, car nous le savons tous assez souple d'esprit, assez habile et contempteur de ce qui n'est pas le succès, pour ne jamais sacrifier ce succès immédiat à la pleine saillie d'une idée. A cet égard et d'un tel point de vue, la collaboration de deux auteurs n'est-elle pas un peu comme l'union de deux êtres en qui la différence du sexe crée des sensibilités différentes en réagissant mutuellement sur leur conduite à chacun : l'enfant selon la chair étant un amalgame de deux tempéraments, n'en va-t-il pas de même de l'œuvre littéraire, cet enfant de l'esprit, où se sont reflétées deux sensibilités diverses, comme l'*Attentat* de MM. Alfred Capus et Lucien Descaves.

Donc le député Montferran incarne cette figure de socialiste parvenu, issu de famille bourgeoise et qui de son père n'a hérité que deux choses : sa fortune et son besoin de jouissance. Nous en connaissons plus d'un autour de nous, et certes, pour dessiner les contours de cette figure, les auteurs n'ont eu qu'à regarder autour d'eux. Bourgeois, issu de race bourgeoise, Montferran l'est bien au fond de l'âme, et si sa bonhomie, si la facilité de ses relations est un trait de sa nature, comme aussi du métier qu'il fait, la somptuosité de son hôtel et la vitesse de son auto en sont des traits plus caractéristiques encore, puisqu'elles marquent cet amour de jouissance et de vie facile qui toujours apparaîtront en contradiction directe avec la psychologie du prosélyte qui a la foi. Figure d'un dessin facile, mais qui fut bien esquissée par les auteurs, Montferran n'a rien d'un prosélyte : personne ne le prend au sérieux comme socialiste, il ne se prend pas au sérieux lui-même ; il se grise de paroles, et ne croit en lui qu'à l'heure où il se trouve en cet état d'ivresse particulier à l'homme qui s'en fait accroire à lui-même. Il pourrait rééditer et reprendre à son compte la déclaration fameuse mise par Alphonse Daudet dans la bouche de Numa Roumestan. « Quand je ne parle pas, je ne pense pas ». Tel est le personnage que les auteurs eussent pu, dans une affabulation purement politique et sociale, opposer au libertaire convaincu, issu du peuple, et qui, lui, croit passionnément à la valeur de ses théories.... et cela n'eût manqué ni de saveur, ni d'intérêt... et je ne doute pas non plus que M. Descaves seul y ait pensé. Mais je le répète, M. Descaves se défiait peut-être de lui-même... et en tous cas, M. Capus veillait. C'est donc ici qu'intervient l'élément passionnel que ne négligera jamais un homme de théâtre qui connaît son public et sait comme il en faut user. M. Émile Fabre, dont nous savons les précédents, eût tenté la première aventure. M. Descaves seul eût incliné à la tenter. Mais l'association Capus-Descaves ne pouvait s'y résoudre.

Le député Montferran a toutes les faiblesses : non seulement il aime l'argent, non seulement il aime le luxe et tout ce que peut procurer une immense fortune ; mais il aime les femmes aussi. Il entretient des actrices, bien que marié à une femme délicieuse, vraie compagne de son foyer. Sa femme Marcelle, qui longtemps a fermé les yeux sur ses écarts, qui même a pardonné plusieurs fois, finalement s'est décidée à le quitter et s'est réfugiée sous son nom de famille, Marcelle Legrandier, chez une tante à elle, où elle mène une vie solitaire, s'occupant de l'éducation de son jeune fils, dont elle a conservé la garde. Vous voyez le parti qu'on peut tirer de la situation, le parti que n'ont pas manqué d'en tirer MM. Descaves et Capus, une fois posée ainsi : Que cette jeune femme abandonnée, exposée au hasard des entreprises, comme le sont presque toutes les femmes dans sa situation, soit aimée du jeune libertaire qui la croit libre et veuve, nous avons aussitôt le double conflit dont les auteurs avaient besoin : *Conflit d'idées* d'une part, *Conflit d'amour* de l'autre. Lazare Marescot, fils d'un vieux républicain, qui joue les *vieilles barbes* de 48, est un jeune homme que le député Montferran a pris comme second secrétaire pour plaire au père Marescot qui soutient sa candidature. Il est passionnément épris de Marcelle Legrandier dont il ignore qu'elle est la femme de son patron. Il lui fait secrètement la cour, bien que cette épouse trompée, mais impeccable, décourage toutes ses entreprises. Il souffre cruellement

d'être repoussé par elle et cependant il conserve de l'espoir. Mais le jour où il apprend la vérité, le jour où tout espoir lui est enlevé par le rapprochement des époux, alors la jalousie fait de lui l'ennemi mortel de Montferran. Ce que le contraste des opinions, ce que l'*idée* seule n'avait pu faire, la *sensibilité* contrariée, l'accomplit tout naturellement, et c'est ainsi que la pièce de MM. Capus et Descaves, dont l'idée première marquait assez qu'elle avait été conçue tout d'abord comme une œuvre sociale et politique, c'est ainsi dis-je, que cette pièce se détourne de sa destination première et ne remplit pas sa destinée.

Reconnaissons d'ailleurs que le talent des auteurs a tiré un excellent parti de la situation. La scène où Montferran, blessé d'une balle de revolver par Lazare Marescot, et blessé légèrement, reprend aussitôt sa présence d'esprit, et sent tout le parti qu'il peut tirer de cette blessure pour sa réélection ; celle encore où, devant le juge d'instruction, qui de cette affaire voudrait faire une cause passionnelle et lui enlever son caractère politique, il le reprend en main et le ramène à son idée : ces deux scènes sont de la plus rare intensité et du plus réel effet. La mentalité de l'homme politique, ses expédients, son bagoût, s'y trouvent rendus avec une force, avec une habileté rare, et qui dénotent la pénétration complète de cette psychologie. Je sais bien qu'il faut faire la part de l'interprétation, et que M. Constant Coquelin est un interprète merveilleux. Avoir un pareil atout dans son jeu, n'est-ce pas d'avance partie gagnée? M. Coquelin, qui a pour lui toutes les virtuosités, presque trop de virtuosité, M. Coquelin qui a l'organe, le geste, la diction, a composé avec l'autorité qu'on lui connaît le personnage du député Montferran : Il nous a fait sentir à la fois toute l'importance bouffonne et toute l'inanité intime du personnage. Et puis M. Constant Coquelin joue avec tant de naturel, il est si bien maître de la scène, il y évolue avec tant d'aisance, qu'il fait le vide autour de lui, et impose à la salle la personnalité du héros qu'il incarne. C'est à la fois le danger et l'avantage d'une semblable interprétation : le danger, parce que l'on n'y discerne plus exactement la part de l'invention des auteurs,... l'avantage, parce que, je le répète, un pareil acteur, c'est le succès presque assuré. Le reste de l'interprétation est satisfaisant : Mme Jane Hading fait une Marcelle Legrandier très noble, très digne, tout à fait épouse délaissée : M. Jean Coquelin, est un excellent Marescot, *vieille barbe* de 48. Enfin M. Roger Vincent a toute la pétulance et toute la jeunesse qui conviennent à Lazare Marescot, pour mettre en lumière ses idées anarchistes et sa passion malheureuse.

PAUL FLAT.

L'ANTINOMIE SOCIALE

III. — La Solution du Conflit : Le Socialisme libéral (1)

A examiner de près les raisons de l'antinomie sociale, qui oppose la liberté et l'égalité en une antithèse irréductible, il apparaît, à l'impossibilité même de choisir l'une à l'exclusion de l'autre comme principe des sociétés et moyen de progrès, que, tout en ne pouvant s'accorder, ces deux extrêmes ne peuvent, en une certaine manière, se séparer.

Si la liberté, abandonnée à elle-même, est maîtresse de misère et d'esclavage pour le plus grand nombre et, par conséquent, d'injustice, c'est faute d'une certaine égalité de fait. Il n'y a que l'égalité qui puisse effectivement empêcher les excès de la liberté, résister à ses accaparements en relevant la condition des plus faibles, que dans son amoralité le libéralisme absolu tend à transformer en véritables « sous-hommes » au profit des maîtres ou « surhommes ».

Si, d'autre part, l'égalité à outrance ne peut qu'engendrer le marasme et la misère pour tous, c'est à l'inverse pour ne pas faire sa part à la liberté, pour ne pas se contenter de la limiter aux préjudices qu'elle pourrait causer, soit par action, soit pas omission. Elle n'échoue que parce qu'avec la liberté elle tue dans l'œuf toute initiative, toute sève de progrès, pour ne pas dire toutes les raisons qui font que la vie vaut la peine d'être vécue.

Ainsi, à condition de n'être pas portées à l'absolu, la liberté et l'égalité, loin de se contrarier et de s'exclure, se servent mutuellement de correctif et de contrepoids.

Aussi bien, le secret de leur antagonisme, l'origine de l'opposition violente et exclusive, qui se manifeste entre elles, réside dans cette manie de l'absolu, cet excès, auquel les logiciens et les intellectualistes poussent toutes choses.

Comme si la liberté absolue pouvait exister dans la société, alors qu'elle est inconnue à chacun de nous, qui sommes tous plus ou moins esclaves de notre corps, de nos manies, de nos vices, qui le sommes, ne fût-ce que de la pesanteur, de la vieillesse et de la mort! Quand bien même nous ne subirions pas ces entraves, comment la liberté pourrait-elle jamais être intégrale dans une collectivité, où la liberté individuelle doit nécessairement être contenue dans les bornes que lui assigne la liberté des autres? Parler d'égalité absolue n'est pas moins chimérique, puisqu'il n'y en a de telle que

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 et 10 mars 1906.

dans l'identité, qui est en contradiction flagrante avec la nature, si elle ne produit pas deux êtres exactement semblables, ainsi que Leibniz l'a formulé dans le principe des indiscernables.

Ce qui achève de prouver la vanité d'une idéologie, qui, au lieu de prendre conseil de l'observation et de l'idéal, de la nature et de la justice, impose à l'une comme à l'autre des conceptions métaphysiques *à priori* de liberté ou d'égalité, c'est que dans les deux sens elle conduit à la révolution.

Cela est vrai d'un libéralisme sans nuances, qui trouve sa conclusion naturelle dans les théories libertaires ou anarchistes, puisque, en bonne logique, la liberté ne peut régner au maximum que sur la ruine des institutions sociales, qui ont tout juste pour mission de mettre un frein à ses fantaisies et de contenir ses caprices. Ce ne l'est pas moins d'un socialisme intransigeant, qui, en vue de s'établir, doit user de la violence non seulement pour renverser l'ordre établi, — ainsi que Liebknecht l'a bien vu, s'il proclame que la question sociale doit être résolue « non au Parlement, mais dans la rue, sur le champ de bataille », — mais surtout pour contrecarrer la nature au point de l'annihiler, tant il est vrai que l'égalité absolue ne se peut obtenir que dans l'identité, l'identité du néant, comme il appert par exemple du projet de Graccus Babœuf, qui, pour égaliser le savoir, le réduisait à la lecture et au calcul.

*
* *

Ce fantôme de l'absolu une fois « exorcisé », selon l'expression de M. Dugas, il vient que, loin de se nuire, la liberté et l'égalité se complètent et s'entraident dans la pratique sociale.

Plus d'égalité de fait entre les hommes ne peut, tout bien pesé, que contribuer à accroître la somme de liberté positive, dont ils disposent. Elle ne peut qu'augmenter la liberté de tous, en haussant les faibles ou les malheureux à l'aide de secours tant matériels que moraux auxquels elle leur donne droit. Dérober les opprimés à la merci des forts, les ravir à leurs caprices, leur permettre, par suite, sinon de résister à armes égales, du moins de résister à une exploitation inconsciente ou réfléchie n'est-ce pas en dernière analyse travailler pour le compte de la liberté? De même, et réciproquement, une augmentation de liberté positive, — outre qu'elle suppose certaines mesures égalitaires permettant à la plus grosse part de l'humanité d'échapper au bon plaisir d'une minorité adverse et fortunée, — est indispensable pour réaliser plus d'égalité vraie entre les hommes, égalité d'exhaussement pour ainsi dire, ou égalisation par en haut. Et cela parce qu'elle est seule capable non seulement de stimuler les courages nécessaires à la prospérité nationale, — sans quoi il n'y a ni équivalence, ni aide sociale possibles, — mais encore de faire tourner à leur progrès, par l'espoir qu'elle leur met au cœur, les secours dispensés par la société aux malheureux et aux débiles.

« Plus d'égalité pour plus de liberté et plus de liberté pour plus d'égalité », telle est, en résumé, la formule d'un socialisme où se fondent en une synthèse supérieure ces deux termes, naguère antithétiques. Telle est la devise d'un socialisme libéral, pour qui l'égalité n'est ni cette simple barrière, qu'elle est actuellement, ni cet absolu, qui ne se peut contenter que dans l'anéantissement universel, comme c'est le sort, à en croire Björnson, de tout ce qui est *Au-dessus des forces humaines*. Il fait consister l'égalité dans le relèvement obligatoire, dans le soutien légal des opprimés et des faibles, cependant que, pour lui, la liberté n'est ni ce pouvoir illimité de faire tout ce que bon nous semble, qu'imagine un libéralisme *à priori*, ni le droit purement négatif d'aujourd'hui de ne pas être offensé par action. La liberté est, pour lui, ce pouvoir d'agir, vraiment positif, qui a pour condition le droit de n'être pas lésé non seulement par action mais par abstention, en cas de besoin, c'est-à-dire le droit d'être secouru en cas de nécessité. La liberté se trouve ainsi limité, non plus seulement au devoir de ne pas aller directement contre autrui, sa personne ou ses biens, mais, en outre, à celui de lui prêter assistance, là où il est nécessaire, puisqu'aussi bien il y a des droits et par conséquent des devoirs de justice, qui commandent d'agir, de faire le bien d'autrui pour ne pas faire le mal (1).

C'est, au vrai, un socialisme, car, s'il n'admet pas qu'en tout et pour tout l'État doive se substituer aux individus, s'emparer des instruments de production, en un mot socialiser la propriété, il le charge, toutefois, d'assurer aux moins favorisés du sort un minimum d'égalité. Il lui reconnaît, bien plus que le droit, le devoir de réglementer le travail, non seulement des enfants et des femmes, mais de tous les ouvriers, tant au point de vue de l'hygiène ou des accidents du travail que de ses conditions d'exercice. Il lui impose l'obligation de fixer un minimum de salaires, d'organiser au profit des déshérités l'assistance en cas de maladie, l'assurance contre les accidents, le chômage, la vieillesse ou la mort. Il le charge de pourvoir à leur instruction, d'établir des caisses de crédit. Il lui confère, en fin de compte, le soin de prendre à la charge de la communauté, dans les limites du droit de chacun, toutes les mesures capables non seulement de faire prospérer la nation,

1 *La Crise de la charité*. Voir la *Revue Bleue*, du 22 juillet et du 5 août 1905.

dans tous les domaines, mais aussi de supprimer l'exploitation des faibles en leur donnant, avec plus de sécurité et plus de bien-être, un point d'appui pour leurs efforts.

Mais c'est aussi un libéralisme, puisque, s'il investit l'État du rôle de protecteur et soutien des faibles ; s'il lui confie l'exploitation des services négligés par les particuliers, faute de rémunération ou d'entente, il ne se propose nullement de mettre toute la production à sa charge, ni d'abolir l'opposition des intérêts avec la concurrence qu'elle engendre — ce en quoi il se distingue des autres formes du socialisme. Il a, plus simplement, pour objet, de mettre fin au désordre économique présent, qui résulte de l'antagonisme violent et haineux enfanté par le servage industriel. S'il autorise l'intervention de l'État dans les affaires privées, dans les contrats entre patrons et ouvriers, s'il apporte de nouvelles limites à la liberté présente par les impôts d'assistance d'une part, la réglementation industrielle de l'autre, ce n'est qu'à titre de sauvegarde du droit des faibles, sans porter atteinte, par conséquent, à la liberté bien comprise, si tant est qu'il n'y en a pas contre le droit. Bien plus, il n'établit ces entraves économiques qu'au bénéfice de la liberté physique, intellectuelle ou morale, non seulement des foules qu'il émancipe, mais de l'individu même qui semble en pâtir, si c'est une condition de notre nature et plus encore de l'homme en société de ne pouvoir progresser que par l'intermédiaire de certains sacrifices ou renoncements. Ainsi, loin d'amoindrir l'initiative des particuliers, il la soutient, au contraire, et la fortifie en aidant les entreprises de ceux qui forment aujourd'hui la masse. Affranchis des liens qui l'attachaient à la terre, à la famille, à la corporation, à la caste ou à la cité, il ne s'agit pas pour l'individu devenu libre de retomber sous le joug de l'État, non plus que de faire tout ce qui lui passe par la tête, mais d'être soutenu et aidé dans la conquête de sa personnalité, sous réserve du droit réciproque qu'ont les autres à n'être ni sacrifiés, ni abandonnés.

Le Socialisme libéral, qu'avait entrevu Renouvier, est donc à la fois individualiste et étatiste, mais d'un étatisme qui n'est pas plus tyrannique et global que son individualisme n'est intransigeant et atomique.

*
* *

Un tel socialisme doit à son souci des réalités d'être dans le sens de l'histoire, où s'indique l'orientation des efforts de l'humanité. En dépit de la concentration continue des capitaux, nonobstant l'extension de jour en jour plus marquée des entreprises collectives, des monopoles, des exploitations nationales et malgré l'ingérence toujours plus accentuée de l'État dans les affaires industrielles, — toutes choses qui peuvent être recueillies comme autant de signes d'un acheminement vers le collectivisme ou tout au moins, vers le socialisme d'État, — il reste que l'affranchissement toujours plus complet de l'individu, d'autre part, la survivance des entreprises individuelles, notamment du petit commerce et de la propriété paysanne, le morcellement des biens, sans compter le croissant désir de liberté qui s'empare de tous les esprits, sont autant d'arguments en faveur de thèse libérale. Il semble bien, d'après cela, qu'un double courant entraîne les sociétés modernes vers plus d'égalité et plus de liberté à la fois, au point qu'on ne les saurait disjoindre sans courir le risque d'un recul et d'un dépérissement, tant il est vrai que, dans la catégorie du relatif, les deux termes, loin de s'opposer, sont solidaires.

C'est pour ne pas dire autre chose que le socialisme libéral, qui fixe l'idéal et précise les moyens d'une telle synthèse, est d'accord avec le mouvement du monde.

Ce qui le montre bien c'est que, pour s'adapter aux faits, il n'a besoin ni de bouleversements, ni de révolution, à l'encontre du collectivisme, qui, — nous avons vu pourquoi, — est « catastrophique » par essence. Aussi bien, à l'image du socialisme de M. Millerand, dont il diffère pour ne mettre pas même au terme l'égalité absolue, le socialisme libéral est réformiste. Il a perdu la foi naïve du blanquisme dans la puissance créatrice de la révolution, car enfin une révolution sociale, même une fois la majorité et le parlement conquis, ne se consacre pas par décret, comme une révolution politique. On ne transforme pas du jour au lendemain par un vote le régime de la propriété, celui de la production et des échanges, tout le mécanisme compliqué de la vie d'un peuple, ce à quoi, pour prétendre à l'égalité absolue, le collectivisme est acculé. Il en est tout de même du socialisme d'État, ainsi qu'en témoigne l'obligation où ce dernier se trouve réduit de procéder par expropriations partielles, comme autant d'étapes vers la confiscation totale des moyens de production, ce qui aurait pour conséquence d'établir la révolution pour ainsi dire à l'état perpétuel ou à jet continu. Le socialisme libéral ne tombe pas sous le coup de pareils reproches. Son but n'étant pas de reconstruire la société sur de nouvelles bases, mais de faire pénétrer le plus possible d'égalité positive entre ses membres, en vue d'un surcroît de liberté et sous réserve des droits de chacun, il peut y travailler, sans démolir de fond en comble l'état de choses actuel, en s'appliquant au contraire à l'améliorer. Il lui est loisible d'y procéder peu à peu et progressivement, à l'instar de la nature qui évolue

par degrés et non point par à-coups, d'où le nom d' « évolutionniste » ou « progressiste », qui est encore le sien.

Le socialisme libéral, enfin, répond à l'idéal de la vraie justice, de la justice appliquée à la répartition des biens matériels, tel que nous l'avons posé et qu'il semble vraiment vivre en nos cœurs, non qu'il le puisse réaliser tout d'un coup, comme par fantasmagorie, ainsi que nous venons de le dire, mais parce qu'il paraît être le moyen le plus propice à nous acheminer vers lui. En garantissant le droit de vivre, sur lequel il repose, par le moyen de l'assistance et de l'aide sociales, il assure, tout d'abord, à tous un minimum d'égalité économique, variable avec l'état de la civilisation, mais au-dessous duquel personne ne risque de tomber. Puis, par le secours qu'elle leur offre, le crédit qu'elle leur ouvre, l'appui qu'en définitive elle apporte à leurs efforts, cette forme première de la justice en prépare une autre plus relevée et dont elle est la condition : Par la faculté qu'il donne à ceux qu'on nomme, de nos jours, prolétaires, — non parce qu'ils reçoivent un salaire; mais à cause de sa modicité, — de s'associer en coopérations, mutualités, fédérations, unions et syndicats de production, de consommation, d'assurance, d'assistance ou de banque, la rémunération du travail tend tout naturellement à se proportionner au mérite.

L'association volontaire vers laquelle, parce qu'il la permet en libérant les initiatives, incline le socialisme libéral, est, aussi bien, son véritable couronnement. Il est le seul moyen d'achever en une harmonie, non plus factice et figée, mais réelle et vivante, une société déjà façonnée par lui, mieux équilibrée et plus équitable tout ensemble que le chaos économique au milieu duquel nous vivons. Elle est, de fait, le seul espoir qui subsiste de voir dans l'avenir se réaliser, en une certaine mesure et pour certains travaux, une sorte de socialisation ou de mise en commun des moyens de production, non plus imposée ni arbitraire, mais spontanée, issue tout naturellement de l'accord de volontés libres, dirigées et orientées vers le souverain idéal de justice que la pensée contemporaine fait briller à nos yeux.

« Plus d'égalité pour plus de liberté », cette formule du socialisme libéral, qui synthétise la liberté et l'égalité, est la meilleure preuve qu'on puisse fournir que ces deux termes ne constituent une antithèse impossible à résoudre dans la société, une antinomie sociale en un mot, que dans les régions de l'absolu, où les théoriciens du libéralisme, non moins que ceux du socialisme, ont toujours cru les devoir porter.

Ramenées au domaine du relatif, qui est celui de la réalité quotidienne et vivante, la liberté et l'égalité, au lieu de s'exclure, s'appellent. Sous cet angle, en effet, l'égalité apparaît à titre de sauvegarde de la liberté, si ce n'est pas mutiler cette dernière mais l'affermir chez tous que l'empêcher d'attenter, fût-ce par défaut, à celle d'autrui ; cependant que l'égalité sans la liberté n'est qu'un vain fantôme, un néant qui ne se peut concevoir, si en cette dernière réside la véritable loi de notre personnalité. Aperçues sous ce jour et non plus « sub specie æternitatis », la liberté et l'égalité, loin de s'entre-détruire, ne peuvent donc que s'entraider en un progrès sans fin vers plus de justice et de prospérité sociale, tout ensemble, s'il est vrai que, bien que s'opposant au principe, l'intérêt et la justice, dont le conflit se cache sous celui que nous venons d'étudier, trouvent dans la réalité un terrain d'entente. Aussi bien, celui-là plus élevé de la nature et de la morale, auquel se ramène en dernière analyse l'antinomie sociale, n'est-il insoluble que pour les idéologues ou les théoriciens de l'absolu, qui ne voient pas que, de même que la morale est faite pour le monde qu'elle domine et dont elle sort, la nature aspire sans fin à réaliser un idéal moral de plus en plus élevé selon une synthèse progressive, toujours plus intime et plus large, dont celle de la liberté et de l'égalité n'est qu'une face et un exemple.

PAUL GAULTIER.

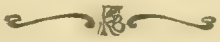

UNE NOUVELLE CHOUANNERIE?

Une guerre religieuse, dans notre France du XXe siècle, tel est l'événement singulier, invraisemblable, qu'annonçaient tapageusement, les jours derniers, plusieurs de nos grands quotidiens : La Haute-Loire s'était soulevée contre la première application de la séparation des Églises et de l'État ; le tocsin retentissait dans les vallées ; les chapelles se transformaient en citadelles ; les montagnards se portaient aux défilés ; le pays était en armes, comme aux jours les plus sombres de la Terreur ! Et cette ardente rébellion gagnait les régions voisines !

Que voilà divulgué, exalté, dramatisé par la puissance de la presse un événement local, moins grave qu'il n'est curieux ! Un *canton* s'agitait, celui de Saugues. Il n'appartient pas même au Velay, dont Le Puy est la capitale : c'est un fragment de l'ancien Gévaudan, un recoin montagneux que domine le Mézenc. « Le Mézenc, a dit O. Reclus, règne sur un chaos de croupes, d'aiguilles, de plateaux, d'abîmes, dans le petit univers boursouflé, scié, fendu, qui va de la Loire, faible encore », à la plaine du Rhône. De tout temps, les montagnards fixés sur ce sol en reflétèrent dans leur caractère l'âpreté. Durs pour eux-mêmes, violents, ils demeurèrent intraitables à l'autorité. Au XVIIIe siècle, ils massacrèrent l'aide de Cassini, venu pour mesurer le Mézenc. Cent ans plus tard, quand vinrent les touristes, attirés par les descriptions du *Mar-*

quis de Villemer et la splendeur sauvage de la région, ils les qualifièrent : *les Anglais*. Tout homme sans aveu est à leur gré, de nos jours encore, un *huguenot*. Par contre, ils sont eux-mêmes connus dans le Velay et le Forez sous ce sobriquet : *les Royaux*. Ne furent-ils point les fidèles du Roi contre les soldats du Béarnais, au XVIe siècle, et au XVIIIe, contre les colonnes de la Convention? Les lois scolaires et militaires de la troisième République les ont heureusement instruits. Mais, braconniers invétérés, prompts aux coups, ils vivent toujours en mauvais termes avec les gendarmes et ont de fréquents démêlés avec la justice criminelle.

L'opposition conservatrice avait beau jeu à opposer ces rudes gaillards aux agents de l'Etat. De fait, c'est elle qui, en vue des élections prochaines, conçut et prépara le conflit. L'organe de l'Action libérale dans la Haute-Loire mena une campagne d'excitations ardentes, réitérées, contre les exécuteurs de la loi de Séparation. Lors des premiers incidents à Paris, ce journal annonça dans son édition du dimanche, répandue à profusion parmi les ruraux : *Le Siège des églises. — Tocsin et Barricades. — Les Crocheteurs sous les huées. — Morts et blessés. — La Victoire des Fidèles. — Paris s'insurge* ! — Il exhorta ses lecteurs à donner « à l'application d'une loi de spoliation, *le caractère de violence* qu'elle doit avoir. »

Par une série de raisonnements simplistes et captieux, il prétendait démontrer l'imminence d'une confiscation des terres. La loi, disait-il, œuvre de sectaires, tend à rendre impossible l'exercice du culte. Le but de l'inventaire est d'indiquer, tout d'abord, à l'Etat, les biens de l'Église, pour lui permettre de s'en saisir. Après la fermeture des chapelles, enhardis par leurs victoires, les francs-maçons décréteront la confiscation des propriétés. L'inventaire, c'est donc « le commencement de la mainmise sur les biens des particuliers; c'est le commencement de l'application du communisme collectiviste; mais ce n'est pas encore la prise de possession. »

Ces accusations perfides et dangereuses, M. Louis Vigouroux, député de la Haute-Loire, les a vaillamment signalées à la tribune de la Chambre, aux applaudissement des gauches : On a annoncé « que la séparation des Églises et de l'État entrainerait la fermeture des églises... qu'elle aurait pour effet de mettre les curés sur la paille, d'obliger les gens à se faire enterrer « comme des chiens », selon l'expression qu'on a employée, et de les empêcher de se faire baptiser ». Mais à des affirmations si fausses, il fallait donner une apparence de vérité. Les instigateurs « ont eu besoin de montrer aux paysans des églises fracturées, afin de leur faire croire qu'on allait s'en emparer... Ils ont cherché à avoir des martyrs! Ce sont eux-mêmes qui ont cherché partout des meurtres à exploiter ! »

Ils firent en sorte que l'agent du fisc fut accueilli aux cris de : *Au voleur*! Et quand, après les premières résistances, des compagnies s'acheminèrent vers ces montagnes : Croyez-vous, dirent-ils aux paysans, que ces troupes viendraient à si grands frais, de lointaines garnisons, en armes, pour [illegible] une simple formalité? C'est bien la prise des biens qui se prépare !

Dans toute cette campagne d'origine et de visées politiques, l'action du clergé semble secondaire. Selon les paroisses et selon leurs tendances, les prêtres eurent une attitude fort diverse, variant de la complicité au blâme. La plupart se contentèrent de lire, par ordre, des protestations assez anarchiques : « Contre le droit il n'est pas de loi! » Cependant, dans un récent mandement, fort virulent, l'évêque du Puy prend à partie le gouvernement. La République, écrit-il, a commis toutes les insolences, tous les outrages à l'égard du Souverain-Pontife, parce qu'il est dépouillé de pouvoir temporel. En revanche, elle s'est abaissée jusqu'à l'humiliation, jusqu'à l'abdication, devant l'Allemagne, qui possède la puissance armée! Et cet évêque a quelque joie intime à constater cette gêne du gouvernement français devant le Kaiser allemand, où il discerne une punition céleste.

L'audace de l'opposition conservatrice s'explique peut-être aussi, dans la Haute-Loire, par la faiblesse de certains républicains. Jusqu'à ces derniers mois, le Velay a constitué le fief de M. Charles Dupuy, sénateur, ancien Président du Conseil, ancien Président de la Chambre. Or, M. Charles Dupuy sollicitait, en janvier dernier, le renouvellement de son mandat sénatorial. Et il écrivait alors, dans ses manifestes : « Nous avons non moins énergiquement combattu la séparation des Eglises et de l'Etat, qui est, à nos yeux, une *menace pour les consciences*, et un péril pour la République. » Et il disait encore : « En vérité, la loi maintenant votée n'a pas résolu la question ; elle a ouvert pour la République l'ère des difficultés, dont on ne saurait prévoir le terme que par un *retour au régime du Concordat*, qui nous avait donné un siècle de paix religieuse. »

Qui reconnaîtrait, à cette peur des difficultés, l'auteur de répressions fameuses et l'instigateur de la « loi scélérate » contre les menées anarchistes? Et quelles étranges déclarations, sous la signature d'un ancien chef du gouvernement républicain! M. Alexandre Ribot lui-même ne consentirait point, ainsi, au voyage à Canossa, au rétablissement du Concordat!

Pour éviter des troubles sérieux, il suffit d'ailleurs d'appliquer la loi de Séparation dans son esprit, c'est-à-dire avec bienveillance et fermeté. Sur les suggestions de M. Louis Vigouroux et sur les instances du préfet de la Haute-Loire, l'ex-ministre de l'Intérieur, M. Fernand Dubief, avec autant d'humanité que de sagesse, avait décidé d'*ajourner* les inventaires dont l'accomplissement entrainerait l'effusion du sang. Jointe à la poursuite des véritables fomentateurs de troubles, cette tactique, adoptée par le nouveau Cabinet, fera cesser l'agitation.

L'Église, mise en demeure de désavouer les violences d'une faction politique, qui, n'ayant rien oublié ni rien appris, et n'ayant d'ailleurs rien à perdre, essaie d'aggraver les événements jusqu'au tragique, ne pourra s'y refuser. Et il est à espérer que le prochain Congrès des évêques se prononcera pour un essai loyal du régime de liberté. Des protestations, des incidents même se produiront encore. Mais une guerre religieuse, dans la France actuelle, ne surviendra pas. Ce serait un anachronisme.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY, Imp. de la *R.B.* et de la *R.S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DU MOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 — 5e SÉRIE — TOME V — 24 MARS 1906

Une Famille de Hobereaux au XIIe siècle

—

ENGUERRAND Ier DE COUCY

L'*Histoire du Château de Coucy*, dont on va lire un fragment, date de la première jeunesse de Saint-Just. Elle fut vraisemblablement écrite vers 1787, et ne dévoile chez son auteur aucun autre souci que celui d'un effort historique sincère et d'une érudition minutieuse. Saint-Just habitait alors Blérancourt, qui n'est qu'à une très faible distance de Coucy. Il avait pu, à loisir, durant ses longues promenades dans les campagnes voisines, visiter les ruines du célèbre château, et on s'explique aisément qu'il ait conçu le dessein d'en écrire l'histoire.

A vrai dire, cette histoire avait déjà été écrite. En 1682, à Laon, avait paru une *Histoire des anciens seigneurs de Coucy*, par Jovet ; et, en 1728, Toussaint-du-Plessis avait publié, à Paris, une *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*. Saint-Just trouvait donc devant lui, dans cette tâche, un champ de recherches déjà défriché et un plan déjà tracé.

Cette œuvre est demeurée, jusqu'à ce jour, inédite. Michelet la lut sur les manuscrits et la mentionna brièvement dans son *Histoire de la Révolution*. Ces manuscrits, divisés en deux cahiers, de 64 pages chacun, ont été conservés par la sœur de Saint-Just, devenue Mme Decaisne, qui les transmit à son petit-fils, M. Emile Decaisne, médecin à Senlis. Celui-ci, à son tour, en fit don à un de ses amis, M. Auguste d'Yenne. Enfin, le 2 décembre 1864, le manuscrit de Saint-Just figura dans le catalogue d'une vente d'autographes. Depuis cette époque, jusqu'en 1905, il n'a pas changé de mains.

CHARLES VELLAY.

Enguerrand paroit avoir été petit-fils d'Albéric, fondateur de l'abbaye de Nogent. Son père s'appeloit Dreux de Boves, ou de Coucy, car les historiens lui donnent également ces deux noms. Celui de Coucy lui appartenoit de droit et par sa naissance, et celui de Boves, qui est un ancien château, assez proche de la ville d'Amiens, peut-être par la même raison, peut-être aussi du chef de sa femme qui pouvoit lui avoir apporté cette terre en mariage. Quoi qu'il en soit, Boves étoit alors une place très forte, et presque imprenable, et tenoit encore rang du tems de saint Louis parmi les plus grandes baronies du royaume. Dreux eut de sa femme, dont on ignore le nom, mais qui pourroit avoir été du sang des comtes d'Amiens, quatre enfans : Enguerrand, Robert, Anseau, et Mathilde, qui n'est guère connue que par son nom. Enguerrand fut l'aîné de tous. Sa mémoire est devenue célèbre dans l'histoire et sa postérité s'éleva par sa noblesse et par sa puissance à un si haut point de splendeur, que non seulement elle ne vit guère au-dessus d'elle que la seule famille royale, ce qui étoit commun à bien d'autres maisons en France, mais qu'elle eut même des prétentions sur la couronne d'Autriche, et qu'elle pensa se voir assise sur le trône même de ses rois. Robert fut le troisième de ce nom, seigneur de Péronne du chef d'Adélaïde sa femme, fille de Robert Ier. Il fut aussi seigneur de Capy, sur la Somme, et mourut le 5 août, entre 1106 et 1109. Anseau embrassa d'abord l'état ecclésiastique, mais il fut aussi marié, et eut un fils nommé Robert de Cais, du nom d'une terre qui appartenoit à sa famille, et que son père Anseau, conjointement avec Robert son oncle, et Mathilde sa tante, donnèrent au monastère de Lyons. Robert de Cais vivoit encore en 1138.

[illegible] Enguerrand [illegible] de Boves. Dans la suite on le trouva quelquefois [illegible] soit apparemment du chef de sa femme : mais il prit plus communément le surnom de Coucy, ou le titre de comte d'Amiens.

Outre les grands fonds de terre qu'il possédoit, [illegible] dans le mariage de [illegible] Ade, fille de Renaud de Roucy, héritière de Marle et [illegible] les appartenances de La Fère, [illegible] Thomas de Marle, [illegible] Ade de Marle, comme héritier de sa mère. Cette femme ne vécut pas assez [illegible] Thomas de Marle en souffrit. Son père, qui en craignit [illegible] d'avoir [illegible] qu'il prit la résolution de le déshériter. Pour [illegible] alliance après la mort d'Ade de Marle : mais son [illegible] pire que la première.

[illegible] aînées, la comté de Château-Portien, que Roger lui [illegible] Enguerrand lui étoit assez près alié. Une guerre qui [illegible] Enguerrand, qui [illegible] de la [illegible] pas que [illegible] ces plaintes signifiaient, s'offrit de lui tenir lieu de [illegible] accepta la proposition, et se retira, tout enceinte qu'elle était, vers Enguerrand, qui la retint pour épouse.

Un mariage aussi uniforme que celui-là ne pouvoit manquer de faire [illegible] impunement la guerre les uns aux autres : et nos rois ou n'étoient pas assez puissans pour s'opposer à ces troubles intestins, ou, trouvant leur compte à [illegible] querelles, et ne s'en méloient eux-mêmes que lorsqu'ils [illegible] donc l'un contre l'autre, et en vinrent aux dernières extrémités. Leur fureur ne fit quartier ni aux hommes ni aux terres. Ravages, meurtres, incendies : rien ne fut épargné. Tous ceux du parti de Godefroy, qui [illegible] meilleur parti aux gens d'Enguerrand : on leur [illegible] Château-Portien, qui [illegible] tre de cette guerre, fut tout ensanglantée de ces ex[illegible]

[illegible] Enguerrand [illegible] pour les [illegible] pour la [illegible] de l'Église. [illegible] Philippe I, [illegible]

même, dans un cas tout à fait semblable, se vit obligé, vers le même tems, et malgré toute sa puissance, de renoncer à Bertrade de Montfort.

Cependant la première croisade avoit été prêchée en France avec tout le succès que l'on en pouvoit attendre; et Thomas de Marle s'étoit embarqué pour la Terre Sainte au mois d'avril 1096, à la suite de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi Philippe Ier. Soit par motif de religion, soit pour éviter la présence d'un père qui le haïssoit, soit parce que deux de ses plus proches parents, Baudoin I, comte de Hainaut, et Baudoin du Bourg, qui avoient entrepris ce même voyage, l'engagèrent à l'entreprendre avec eux, il partit pour cette expédition, et se distingua entre tous les autres croisés, surtout aux sièges de Nicée et de Jérusalem, où il signala son courage en plus d'une occasion. Après la conquête de cette dernière ville, et l'établissement du nouveau royaume qui en prit le nom, Thomas ne paroît plus dans la suite de l'histoire d'Orient. L'amour de la patrie l'emporta sur lui comme sur une infinité d'autres, qui se contentèrent d'avoir affranchi les lieux saints de la tyrannie des infidèles, sans se croire obligés de pousser plus loin leurs conquêtes, ou de contribuer à l'affermissement d'un trône qui ne devoit sa naissance qu'à leur valeur.

Dès qu'il fut de retour en France, il pensa à un second mariage. Il étoit veuf alors d'Yde, sa première femme; peut-être l'étoit-il même dès le tems qui précéda son voyage pour la Terre Sainte, car on ignore absolument le jour et l'année qu'elle mourut; on ignore même le tems qu'elle avoit épousé Thomas de Marle. Yde étoit fille aînée de Baudoin, comte de Hainaut, et d'Yde de Louvain; et Thomas de Marle en avoit eu deux filles : Yde ou Barthe qui épousa en première noce Alard de Chimay, l'un des pairs de la comté de Hainaut, puis en secondes noces Bertrand d'Orbais; et Béatrix, femme d'Évrard, seigneur de Breteuil en Beauvoisis. Thomas fit une seconde alliance avec une de ses proches parentes, dame, entre autres lieux, de Montaigu en Laonnois, et joignit, en l'épousant, la possession de cette place à celle de La Fère et de Marle, qu'il tenoit déjà de la succession de sa mère.

Ces trois forteresses le mirent en état de se faire craindre en Picardie, où il ne devint guère moins puissant qu'Enguerrand, seigneur de Coucy, son père. Mais celui-ci n'avoit d'autre faiblesse que trop de penchant pour les femmes : du reste, c'étoit un homme d'honneur, et respectable par ses bonnes qualités, au lieu que Thomas de Marle passoit avec justice pour l'homme de son siècle le plus méchant et le plus cruel. Dès sa première jeunesse, il s'étoit accoutumé au brigandage, et cette inclination le porta dans la suite à de si grands excès, qu'on a honte de les lire dans ceux qui en ont voulu faire le détail, et qu'on ne les souffriroit qu'avec peine dans notre langue.

Dès qu'il eût acquis le château de Montaigu, il en fit comme une place d'armes, d'où il pouvoit inquiéter impunément le menu peuple, et toute la noblesse du voisinage. Il étoit difficile de l'inquiéter dans cette retraite. Cependant les violences qu'il exerçoit continuellement envers tout le monde, allèrent si loin, qu'à la fin son père, qui le haïssoit d'ailleurs mortellement, prit la résolution de l'en chasser. Robert III, seigneur de Péronne, son frère, se joignit à lui avec Ebles II, comte de Roucy, André de Roucy, seigneur de Rameru, Hugues dit le Blanc, seigneur de La Ferté, et plusieurs autres de ses amis ou de ses alliés : et tous ensemble ils vinrent assiéger la place. Thomas, qui, malgré son courage et la situation du lieu, ne se sentoit pas assez fort pour tenir tête à tant de conjurés, sortit la nuit de son château avant que les tranchées fussent achevées, et vint trouver le fils du roi, qui fut depuis connu sous le nom de Louis le Gros. Ce jeune prince, qui, sur le point de succéder à son père, gouvernoit déjà lui-même, et signaloit presque toutes ses journées par quelque action d'éclat, lui promit du secours et lui en donna sur-le-champ. Il vint lui-même devant la place, suivi de sept cens hommes de cheval, dans la résolution de forcer les assiégeans à quitter leur entreprise. Ceux-ci, qui ne s'attendoient point à combattre contre l'héritier présomptif de la couronne, le conjurèrent de ne point prendre parti contre eux, de peur qu'en soutenant la querelle d'un méchant homme, il ne perdît le service de plusieurs braves et fidèles seigneurs. Mais n'ayant rien gagné sur son esprit, ils se soumirent entièrement à sa volonté, et levèrent le siège. Louis fit aussitôt abattre tous les forts qu'ils avoient fait dresser, combler les tranchées, et rafraîchir la place de vivres et de gens de guerre.

Cette même année, Enguerrand, évêque de Laon, mourut. Enguerrand, seigneur de Coucy, et Sibylle sa femme, n'avoient jamais trop compté sur l'absolution qu'ils en avoient reçue. Malgré tous les remords de leur conscience, ils habitoient toujours ensemble. Dès que le seigneur de Coucy eut appris la maladie de l'évêque, il alla lui rendre visite; il le trouva dans une situation si triste qu'il ne put retenir ses larmes. Le malade avoit entièrement perdu l'usage de la parole, quoiqu'il ne fût pas sans connoissance. Sa fin approchoit; les prêtres qui se disposoient à lui administrer les sacremens, et qui regardoient le seigneur de Coucy comme un excommunié, ne voulurent rien faire en sa présence, et le firent sortir de la chambre. Il s'approcha néanmoins

du lit du malade, et se nomma à haute voix. L'Évêque moribond le reconnut, lui tendit les bras, et l'embrassa étroitement pour la dernière fois. Cette circonstance de la mort du prélat vint bientôt aux oreilles de Sibylle, qui s'en moqua ouvertement, et qui ne craignit pas de dire que c'étoit là cimenter, même au lit de la mort, une des plus mauvaises actions qu'il eut fait de sa vie. Mais si l'évêque ne se démentit pas, et s'il parut n'avoir aucun regret de ce qu'il avoit fait pour Sibylle et pour le seigneur de Coucy, celui-ci n'en étoit pas plus tranquille. Le protecteur de son mariage étoit mort et il craignoit un successeur plus ferme et plus désintéressé que son cousin. Il se donna donc de grands mouvemens pour avoir un Évêque à sa dévotion.

Néanmoins cette affaire traîna en longueur. Le siège de Laon vaqua deux ans de suite, et ne fut rempli qu'en 1106, par l'élection de Gaudry, chancelier du roi d'Angleterre. Enguerrand assista et paroit avoir eu bonne part à son élection. Aussi le nouvel évêque le favorisa-t-il de tout son pouvoir. Il conçut contre Thomas de Marle la haine qu'Enguerrand son père lui portoit, et poussa même cette haine si loin qu'il fit arracher les yeux à un certain Gérard, attaché au service et partisan de Thomas, précisément parce qu'il lui étoit attaché. Sibylle de son côté parut reconnoissante, et le fit bien voir par des effets. Elle contribua autant que personne à la mort de Gérard de Crécy, un des premiers seigneurs du Laonnois, que l'évêque Gaudry haïssoit, et que Roricon son frère assassina dans la cathédrale de Laon, pendant qu'il étoit en prières. Mais cet évêque fit une fin tragique, et fut assassiné à son tour l'an 1112, dans le cloître même de la cathédrale, à l'occasion de la commune qu'il avoit favorisée d'abord, et qu'il s'étoit ensuite efforcé d'abolir. Thomas de Marle ne trempa dans ce meurtre. Cependant, comme il ne se faisoit presque point de mal dans ces contrées sans lui, s'il n'eut point de part à l'action, il en eut beaucoup aux suites fâcheuses que cette action entraîna après elle. Peu de tems après le siège de Montaigu, il s'étoit vu contraint de renoncer à la possession de cette place, et à la jouissance de celle qui la lui avoit apportée en mariage. Leur parenté fut cause de leur séparation ; elle en fut du moins le prétexte; et Thomas fit bientôt une troisième alliance avec Milesende, fille de Guy de Crécy, et héritière des châteaux de Crécy et Nogent, situés dans le territoire des deux villages de même nom au diocèse de Laon. Crécy est aujourd'hui un gros bourg sur la Serre, à trois lieues de cette ville. Pour ce qui est de Nogent, ou ce lieu ne subsiste plus, ou il a changé de nom ; il ne faut point le distinguer de Novion le-Comte, sur la même rivière de Serre, entre le Sart et Pont-à-Bussy. Le domaine de ces deux paroisses appartenoit alors à l'abbaye de Saint-Jean de Laon; mais Thomas s'en empara bientôt, à la faveur de ces deux nouvelles forteresses.

Enguerrand étoit parvenu alors à un âge fort avancé. La conduite et les dérèglemens de Thomas de Marle lui causoient un chagrin mortel; et il n'en étoit que plus ferme dans la résolution qu'il avoit prise de le déshériter. Sibylle, qui commençoit à ne plus vouloir user avec lui des droits d'une épouse, lui avoit fait entendre qu'il étoit tems enfin de vivre ensemble avec la chasteté d'un frère et d'une sœur; mais comme elle ne lui refusoit le devoir conjugal que parce qu'un mari suranné ne lui plaisoit pas, elle sçut mettre à profit la haine et la résolution du vieillard, pour satisfaire d'un même coup et son ambition et son incontinence. Elle aimoit un jeune homme nommé Guy, et entretenoit avec lui un commerce criminel. Enguerrand ne voyoit pas ce jeune homme de bon œil; mais cette femme, plus adroite que lui, l'ensorcela de manière qu'elle le fit consentir non seulement à le recevoir chez lui, mais même à lui donner sa propre fille en mariage, et à l'établir gardien et défenseur de sa terre de Coucy, contre Thomas de Marle. Cette fille pouvoit bien être le fruit de leurs premières amours : elle pouvoit aussi n'être née que d'un commerce honteux et illégitime, que Sibylle avoit entretenu pendant l'absence de Godefroy son premier mari, avant qu'elle se donnât à Enguerrand. Quoi qu'il en soit, elle servit à pallier l'inceste et le double adultère de Sibylle avec le nouvel époux ; Enguerrand, qui voyoit affecter, à ce jeune homme une haine irréconciliable contre Thomas de Marle, trouva de son côté dans ce mariage de quoi satisfaire le sien propre.

Thomas, qui se voyoit par cette alliance à la veille de perdre la terre de Coucy, se laissa emporter à toute sa fureur, et ne garda plus aucunes mesures envers Sibylle et Enguerrand. Il porta le fer et le feu dans toutes leurs terres, et massacra tous ceux de leurs gens ou de leurs vassaux qui tombèrent sous ses mains. On remarque comme un trait de sa cruauté, qu'en un même jour il arracha les yeux à dix de ces malheureux. Sibylle, qui portoit dans son cœur toute la haine d'une marâtre, sçut bien user de représailles, et porta Enguerrand aux dernières extrémités. Ce ne fut de part et d'autre que ravages, meurtres, incendies; et plus d'un an se passa de la sorte, sans que le père, le fils et la belle-mère pussent se lasser de répandre du sang. Si par intervalle ils se donnoient quelque relâche, ce n'étoit que pour recommencer peu de tems après avec plus de furie.

Pendant qu'ils étoient ainsi animés l'un contre l'autre, le roi avoit accordé aux habitans d'Amiens d'établir une commune, à l'imitation de celle de

Laon, et Saint-Godefroy, leur évêque, y avoit prêté les mains. Enguerrand, comte de la ville, qui voyoit par ce nouvel établissement diminuer les anciens droits de sa comté, s'y opposa de toutes ses forces, et leva les armes contre les bourgeois qui se mutinèrent. Adam, gouverneur de la citadelle, qui lui étoit fidèlement attaché, vint à son secours ; les bourgeois le repoussèrent jusques dans son fort, et il n'osa plus paroître. Fiers de ce premier succès, ils s'adressèrent à Thomas de Marle, et lui demandèrent du secours contre Enguerrand. La mauvaise intelligence qui régnoit entre le père et le fils sembloit leur promettre tout le succès qu'ils attendoient de leur révolte ; en effet, Thomas appuya leur parti pendant quelque temps. L'occasion se présenta bientôt de faire sentir à Sibylle qu'elle avoit affaire à un ennemi irréconciliable. Gautier, archidiacre de Laon, frère utérin de cette femme, et qui avait été le principal moteur de son mariage avec Enguerrand, étoit allé à Amiens, vers le milieu du carême de l'an 1114, voir sa sœur.

Thomas aposta quelques scélérats sur la croupe de la montagne de Laon, qui le poignardèrent à son retour

Enguerrand s'aperçut alors qu'il étoit tems de se dépouiller, du moins à l'extérieur, de toute la haine qu'il portoit à son fils ; c'étoit un coup de partie pour lui, et il ne le négligea pas. Il manda Thomas de Marle, qui vint le trouver, et il lui fit entendre qu'il lui rendroit toute son affection, s'il prenoit son parti contre les habitans d'Amiens. Sibylle, qui savoit jouer plus d'un personnage, employa de son côté, pour l'y déterminer, tout ce que la duplicité de son cœur pouvoit lui suggérer de caresses ; Thomas se rendit. Le sceau de la confédération fut le mariage d'une de ses filles fort jeune, nommée Milesende, qu'il promit à Aleaume, fils d'Adam, gouverneur du château d'Amiens. Il ne se méfia pas de tout ; il lui en coûta d'abord de grandes sommes d'argent, que sa belle-mère, comme médiatrice de la paix, sçut tirer à son profit.

Cette réconciliation du père et du fils changea bientôt la face des affaires ; et les bourgeois n'eurent plus à se glorifier du succès de leurs armes. Guermond de Pequigny, vidame de l'Évêque, étoit à leur tête, et soutenoit puissamment leur querelle. Thomas de Marle et Adam se joignirent ensemble, et leur tombèrent sur les bras. Thomas, qui ne doutoit pas que les chanoines, conjointement avec l'évêque, ne fussent d'intelligence avec les bourgeois, se jeta sur les terres et sur les villages de l'Église, et y commit une infinité de meurtres et de ravages. Tous ceux qui ne tenoient pas pour Enguerrand étoient sur le champ ou estropiés, ou mis en rançon, ou faits prisonniers, ou cruellement massacrés ; il en tua trente lui-même de sa propre épée. Le danger où il s'exposoit continuellement ouvrit les yeux à Sibylle, qui cherchoit les moyens de venger la mort de son frère. Sibylle fit avertir sous main le vidame, qui lui dressa des embûches. Thomas eut le malheur d'y tomber, et fut blessé à plusieurs endroits du corps. Il étoit à pied, pendant la nuit, et hors de défense. Guermond l'attaqua à son avantage, et lui porta en outre un si rude coup de lance dans le jarret, que tout le genou en fut traversé. La blessure étoit trop considérable pour être négligée : Thomas fut contraint d'abandonner l'armée, et de se retirer dans son château de Marle, pour se faire panser.

Ce fut au mois de novembre que cet accident lui arriva. Mais les Évêques de France, vivement touchés de tous les maux dont il étoit l'auteur, lui déclarèrent un autre genre de guerre, qui devoit lui causer bien de l'embarras. Ils tenoient dans ce même tems un concile à Beauvais ; et ils y firent de si grandes plaintes contre lui, que le légat Conon, Évêque de Palestine, qui présidoit à ce concile, le déclara excommunié, dégradé de l'ordre de chevalerie, et déposé de tous ses honneurs, comme infâme scélérat et ennemi du nom chrétien.

Les Évêques ne s'en tinrent pas à cette condamnation, qui fut longtems publiée à tous les prônes des paroisses. Ils sollicitèrent fortement le roi de mener des troupes contre lui, et de forcer ses châteaux de Crécy et de Nogent. Le roi se rendit à leurs prières ; et dès le carême de l'année suivante la première de ces places fut emportée l'épée à la main, malgré le peu de résolution que le roi trouva d'abord dans son armée ; et la seconde ouvrit elle-même ses portes. Thomas étoit toujours à Marle, où il ne s'attendoit pas à une perte si considérable. Fortifié du secours de ses amis, il avoit renvoyé bien loin la proposition que le roi lui avoit fait faire, de restituer à l'abbaye de Saint-Jean le domaine de ces deux villages. Il en coûte à se roidir contre son prince. Thomas y perdit ses deux châteaux, que le roi fit raser ; et tous ceux des complices de la mort de Gaudry, évêque de Laon, qui s'y étoient réfugiés, furent exécutés sans miséricorde, ou trouvèrent leur salut dans la fuite.

Sibylle de son côté n'étoit pas sans embarras. Adam, gouverneur de la citadelle d'Amiens, et qui l'avoit toujours défendue pour Enguerrand, jusqu'au tems de la blessure de Thomas de Marle, n'eut pas plus tôt appris cette trahison qu'il se déclara pour Thomas. Celui-ci, en se retirant, lui avoit laissé l'élite de ses troupes ; et avec ce secours il tenoit tête d'un côté à Enguerrand et à Sibylle, et de l'autre, au vidame et aux bourgeois. Dans cette fâcheuse circonstance, Sibylle crut n'avoir point de meilleur parti à prendre que de faire sa paix avec le vidame, dans

le dessein d'unir ses forces avec celles de la commune, pour chasser plus facilement Adam de la place. C'est peut-être à cette occasion qu'il faut rapporter ce qu'un ancien auteur dit de Sibylle, qu'elle serra à tout événement sa vaisselle d'or et d'argent, et ses meilleurs effets, dans l'Église cathédrale de Laon, qui venoit d'être nouvellement remise sur pied. Quoi qu'il en soit, Sibylle et le vidame se joignirent ensemble, et appelèrent à leur secours Louis-le-Gros, qui y vint avec un corps d'armée considérable; en sorte qu'Adam eut trois ennemis sur les bras au lieu d'un.

Le roi étoit devant la place sur la fin du carême de l'an 1115, et, ayant tenté inutilement un assaut, il la fit bloquer dans le dessein de la prendre par famine. Des affaires plus pressantes l'appeloient ailleurs; il courut où sa présence étoit le plus nécessaire, et ne revint à Amiens qu'au bout de deux ans.

Dans cet intervalle, Enguerrand mourut, et ce fut apparemment vers la fin de l'an 1116. Il avoit passé au mois de mars de cette année une transaction avec Arenaire, abbé de Saint-Remy, et c'est le dernier acte que l'antiquité nous ait conservé de ce seigneur. On ne peut nier qu'Enguerrand I n'ait eu de grands défauts, et il faut mettre de ce nombre son amour désordonné pour Sibylle de Château-Portien, mais il eut aussi des vertus. On a vu que l'abbaye de Nogent lui est redevable d'une partie de ses revenus. Il enrichit aussi de plusieurs héritages celle de Saint-Vincent de Laon, et fit de grands biens en 1085 au chapitre de Saint-Acheul près d'Amiens. Le jour précis de sa mort est inconnu, aussi bien que le lieu de sa sépulture : et l'histoire de Sibylle, sa femme, se termine avec la sienne : il disparoit et il n'est plus fait mention d'elle.

SAINT-JUST.

L'OMBRE DU SIRE DE MAUPRÉ

I

Hugues-Olivier de Maupré, après cinq ans de voyage à travers l'Europe, revenait s'établir définitivement en son domaine familial, aux environs de la petite ville de Pont-les-Moussons.

Bien solitaire pour ses vingt-six ans devait lui paraître l'antique demeure, que seuls animent des portraits d'ancêtres. Et encore avait-on relégué dans une tour, assez distante de l'habitation, la toile qui reproduit les traits du plus redoutable des Maupré, [illegible] par les nuits sans lune. Cet ancêtre inquiétant, dont le jeune voyageur porte les prénoms, vivait au XIIIe siècle. Il renonça au métier des armes, fort en honneur parmi les siens, pour s'adonner aux sciences ténébreuses : alchimie, astrologie, d'aucuns ajoutaient magie. Dans l'intention d'observer les astres, il fit construire une tour ronde — celle-là même qui renferme encore son portrait — au milieu d'un coin de terre à réputation douteuse, le Maupré. Propriété de la famille depuis un temps immémorial, le Maupré lui avait précisément servi de nom patronymique. Lande maudite, en vérité, où les lutins rapportaient à minuit les pierres arrachées le jour au sol aride, où les fées, sous les voiles de l'aube, venaient semer la bruyère aux rouges grelots par-dessus le bon grain. De guerre lasse, on abandonna la terre ingrate; plus que jamais une crainte superstitieuse en éloigna les gens du pays et le sire de Maupré put en toute liberté se livrer à ses études.

Que cherchait-il? — La pierre philosophale? — Les secrets de la nature? — La connaissance du destin?...

En son cadre vermoulu, sur la toile noircie, on distinguait mal tout d'abord le visage de l'aïeul embrumé par le temps. Mais, si on continuait de regarder avec attention, par degrés sortait de l'ombre, et presque menaçant, le sire de Maupré aux cheveux roux, au front pâle, à l'œil débordant d'une étrange lumière.

Olivier, lointain descendant, ne reproduit pas trait pour trait l'alchimiste; cependant il le rappelle et continue le type de la race, mais atténué, amolli, efféminé par des siècles de civilisation. Ainsi, on ne peut pas dire qu'il soit roux: toutefois, des tons fauves traversent sa chevelure brune et ses yeux noirs brillent intensément sous la pâleur du front. En outre, intellectuel raffiné, le jeune homme professe une sorte de culte pour cet autre intellectuel, qui, dans la nuit du moyen âge, voua sa vie à la science telle qu'on la concevait alors; ténébreuse et même diabolique. Olivier affectionne, lui aussi, la tour solitaire; il a voulu pour cabinet de travail la pièce où se trouve le portrait du sire de Maupré; à l'étage au-dessous, c'est sa bibliothèque, et volontiers, le soir, il monte parmi les créneaux, pour dominer les bruyères, dans le calme des longues nuits.

Alors il lui arrive de se demander si l'idéal brumeux, entrevu par le sire de Maupré, s'est vraiment rapproché des hommes. Que savons-nous de plus que le rêveur, dont les yeux se fermèrent sous l'abaissement des siècles? — Beaucoup de choses et... rien. Sans doute, le monde de la matière s'éclaire [illegible] d'un autre [illegible] sa destinée. Il [illegible]

vain tant cherché, espéré — depuis des siècles — une infinie tristesse envahit à notre époque la plupart de ceux qui réfléchissent. « Profonde est notre lassitude, se dit Olivier, à nous qui n'avons encore rencontré pour tout soutien que des vérités positives, donc partielles, et pour les compléter, de vagues songeries. Vienne le mauvais vent : voici nos rêves en lambeaux, comme, au ciel, se déchirent sous la tourmente de vains nuages. »

Un après-midi, installé dans sa tour, Olivier mettait en ordre de vieux papiers. Ayant jeté vers la fenêtre un regard distrait, il fut tout surpris d'apercevoir, dans le chemin qui longeait le Maupré — et sur un tas de pierre juchée — une jeune femme, crayon en main, tête inclinée sur un album : elle dessinait. A ses pieds, une petite fille de trois à quatre ans, surveillée par une servante, se livrait gravement au jeu des constructions; les matériaux ne manquaient pas, le cantonnier les ayant assemblés et taillés comme pour lui plaire. La jeune femme, de temps à autre, relevait la tête vers son modèle : c'était, à n'en pas douter, la vieille tour. Intéressé par ce spectacle, de Maupré laisse-là son travail, dégringole l'étroit escalier, en un clin d'œil se trouve à la petite porte qui faisait communiquer la lande avec le chemin. Il sort sans bruit, pour ne pas effaroucher la dessinatrice. Celle-ci, d'ailleurs, le prend pour un vulgaire passant et poursuit son travail, mais la petite fille s'arrête en son jeu curieusement et la servante examine le jeune homme. Celui-ci, parvenu au pied du tas de pierre, se découvre, et, du ton le plus gracieux, il dit :

— « Vous plairait-il, madame, d'entrer dans ma bruyère, afin de voir plus librement, sans l'entrave de la haie, mon vieux nid à corneilles auquel vous faites l'honneur d'un dessin? »

Surprise, la jeune femme considère son interlocuteur, ce dernier le lui rend : elle est blonde, elle a de longs yeux gris à la fois doux, pensifs et peut-être tristes. Son type frappe de Maupré, elle rappelle certaines filles du Nord, de ces pays de rêve, de brume, de vagues et indécises réalités. Avec cela, très jeune, vingt-trois ans tout au plus. Visiblement embarrassée, elle rougissait sans répondre ; mais la servante, à laquelle la proposition d'Olivier paraissait toute simple, a déjà pris la petite fille par la main pour la conduire; cette circonstance futile détermine la jeune femme qui, peut-être, allait décliner l'offre.

Bientôt après, sur un siège apporté par Olivier, elle se trouve commodément installée au milieu des bruyères fleuries, les bruyères que la petite fille cueille à pleines mains avec des cris de joie. Discret, de Maupré rentre dans sa tour, mais, par une des étroites fenêtres, il regarde la jeune mère et la fillette : pour l'instant, l'austère philosophie a cessé d'être la dame de ses pensées.

II

L'image de la jeune dessinatrice ne s'effaçait pas de l'esprit d'Olivier. Peut-être parce qu'elle apportait une diversion à sa trop profonde solitude. N'ayant plus aucun lien de famille, il avait dédaigné jusqu'alors de renouer d'anciennes relations, il s'enfermait en son domaine et en soi-même. Après le tumulte des voyages, le repos lui paraissait un bien : « Libre à mon esprit, pensait-il, de prendre sa revanche sur l'inaction de ma personne matérielle et d'explorer tel domaine — si lointain et subtil — qu'il lui plaira. » Malheureusement pour notre jeune contemporain, la foi au surnaturel, qui, jadis, emplit la vie du premier habitant de la tour, ne pouvait plus renaître, et l'étude scientifique, mais sans but nettement défini, ainsi qu'elle s'offrait à lui, produit à la longue la fatigue. En sorte qu'au moment de l'apparition de la jeune femme, ses journées s'écoulaient calmes et mornes, sans que rien lui fît souhaiter le lendemain ou regretter la veille. Dangereux état d'esprit dont la stabilité apparente n'attend, au fond, qu'une occasion pour se rompre. — L'être humain peut-il accepter sans tristesse ni regret de laisser inutiles sa jeunesse, son intelligence et le pouvoir d'aimer qui l'anime? Peu de chose d'ailleurs suffit à notre vie; nous sommes comme ces coquilles du bord de la mer que quelques gouttes d'eau, apportées par la vague en tumulte, emplissent, débordent de toutes parts. Mais, devraient-elles être amères comme des larmes, ces gouttes d'eau sont pour l'humble coquillage ce qui lui appartient de l'océan profond. Nous aussi, nous voulons que notre âme, ouverte tout entière devant l'océan aux rives inconnues, se sente — ne fût-ce qu'un instant — pénétrer, déborder, emporter par l'immensité du monde.

Sur ces entrefaites, de Maupré, au détour d'un chemin, refit connaissance avec le docteur le plus réputé de Pont-les-Mousses, le Dr Servin, et celui-ci s'empressa de l'inviter à une petite soirée que donnait sa femme. L'occasion s'offrait d'elle-même pour sortir d'une retraite qui lui devenait à charge; le jeune homme la prit au vol.

Lorsqu'il se présenta chez Mme Servin, il trouva nombreuse réunion : une foule de personnes, que ses parents, trop tôt disparus, avaient fréquentées, lui firent accueil : le jeune châtelain plaisait aux mères de famille. Mais Olivier, insensible aux grâces des demoiselles de Pont-les-Mousses, cherchait de tous ses yeux son inconnue : pourquoi ne ferait-elle pas partie des connaissances de Mme Servin? Son espoir

ne fut point déçu; il la découvrit assise un peu à l'écart, sur un siège bas. Elle lui parut encore plus mince, encore plus blanche que la première fois. Elle causait sans entrain; son sourire — amusé, ennuyé? — semblait de pure politesse; elle avait l'air, en quelque sorte, absente d'elle-même, ce qui augmentait ce sentiment d'imprécision qui émanait de toute sa personne.

La maîtresse du logis, jeune femme d'une trentaine d'années, vive et gaie, fit apporter des tables de jeu: certains vieillards de province ne sauraient renoncer, un seul soir, à leur partie de cartes. Les autres personnes se groupèrent pour causer au gré de leurs sympathies. Mme Servin s'aperçut que le nouveau venu restait isolé; elle le fit asseoir près d'elle, en même temps que, du geste, elle appelait une autre esseulée: ô bonheur! la jeune femme blonde. Hélène Servin fit les présentations d'usage; ainsi Olivier apprit que son inconnue se nommait Mme Thorel. Se retrouvant en face l'un de l'autre, les jeunes gens se mirent à rire. Mme Thorel conta alors gentiment à son amie par quel hasard ils se connaissaient déjà.

— « En effet, joli motif pour le crayon de Wanda que la Tour Maupré », se récria la maîtresse de maison.

Wanda, quel prénom révélateur! pensa Olivier, et comme il avait bien deviné une fille du Nord dans cette jeune femme aux cheveux blonds, pâles comme les rayons d'hiver.

Cependant M. Servin, suivi de quelques autres invités, traversait le salon pour se rapprocher du jeune homme et des deux dames. S'adressant à de Maupré, il lui expliqua qu'une grande discussion sur les tables tournantes et autres faits dits psychiques, était ouverte entre ses amis et lui.

— « Or, ajouta-t-il avec malice, j'ai pensé qu'en digne descendant du sire de Maupré — de glorieuse mémoire dans notre pays — vous ne pouviez vous dispenser d'avoir un avis sur ces sortes de choses. Je ne vous cache pas que, pour ma part, je les nie simplement; mais voici M. Morlief qui, lui, en fait article de foi. ».

M. Morlief, bibliothécaire à Pont-les-Mousses, petit vieillard aux yeux vifs, à l'abondante barbe blanche, s'empressa de riposter :

— « Pourquoi se refuser même à l'évidence? Un monde nouveau s'ouvre à nos yeux! Celui où, jusqu'ici, nous avons uniquement vécu nous satisfait-il à ce point que nous ne puissions souffrir d'en détourner quelquefois nos pensées? »

Olivier jeta un regard vers les deux dames. Hélène Servin s'éloignait sans bruit, allant porter ailleurs ses soins de maîtresse de maison, superflus en ce coin de salon; Mme Thorel, une petite flamme aux joues, s'était au contraire tournée vers le jeune homme. Celui-ci, qu'embarrassait sa qualité d'arbitre — prise peu au sérieux d'ailleurs — se sentit soutenu par les deux beaux yeux gris; il prit la parole :

— « Si vous le voulez bien, messieurs, afin d'y voir plus clair, précisons le débat. Quel sens faut-il donner au juste à l'expression un *monde nouveau*? S'agit-il d'un monde tout à fait différent de celui que nous nous imaginions connaître, ou simplement de notre monde nous apparaissant agrandi par la découverte de quelques propriétés, jusqu'à ce jour inconnues, de la nature et de la vie? »

M. Reynau, qui exerçait en la ville la profession de notaire, prononça gravement :

— « La seconde des deux hypothèses serait la plus sensée. »

— « Sans nul doute, reprit M. Servin avec un haussement d'épaules. Pour mon compte, je le répète, dans les histoires les plus extraordinaires, il m'a été impossible de voir autre chose que la vie agissant naturellement sur la vie, c'est-à-dire des vivants sur d'autres vivants, et non point des morts se révélant à nous, n'en déplaise à mon savant ami, M. Morlief. »

De Maupré entendit Wanda pousser un léger soupir : encore une qui voulait croire! Mais quelque désir qu'il se sentît d'appuyer les secrètes espérances de la jeune femme, il se fit un devoir de ne point dépasser sa propre pensée.

— « Docteur, vous êtes la sagesse même, reprit-il; toutefois, nous ne pouvons prévoir jusqu'où cette grande inconnue et méconnue, que nous avons nommée force psychique, sera capable de nous guider en l'inextricable labyrinthe de la nature. Peut-être conviendrait-il de se rappeler, à titre de symbole, l'histoire classique de ce fil conduisant, parmi cent détours, un héros égaré vers la lumière du ciel. »

Wanda voulut soutenir l'opinion d'Olivier.

— « Tout s'enchaîne, dit-elle. La vie, la mort ne sont qu'un même rêve à des phases diverses : la vie doit expliquer la mort. »

La jeune femme rougit, comme honteuse d'avoir livré quelque chose de sa pensée. Tous les regards se tournèrent vers elle : on s'étonnait, en effet; à l'ordinaire Wanda méritait le surnom de silencieuse. De Maupré lui vint en aide, reprenant aussitôt :

— « Les hommes devraient consacrer leurs efforts à déchiffrer l'énigme dont vous parlez, madame. En fait, si nous remontons le cours des siècles, nous voyons que les pensées des sages, les prières des saints échappées au plus profond de leurs esprits ou de leurs cœurs, ne furent qu'une longue méditation sur les mystères de la vie et de la mort. Puissent les

recherches de nos modernes savants, bien qu'ils semblent penchés sur la seule matière, tendre vers le même but, fût-ce à leur propre insu comme à l'insu de tous. »

— « Jeune homme de bonne volonté, reprit avec douceur M. Morlief, soyez persuadé que l'univers, en son fond dernier, est esprit; la matière se nomme illusion et l'étude unique de la matière non-sens. Telle fut du moins la croyance de ces chercheurs que l'on accusait jadis de se perdre corps et âme en l'abîme des sciences occultes. »

— « De la métaphysique ! se récria M. Servin, je n'en suis plus. Qu'on m'apporte la preuve irréfutable de la venue d'un habitant de l'autre monde — et combien superflues alors les théories philosophiques ou religieuses ! — mais jusque-là, cher Monsieur Morlief, je ne crois à rien. »

— « Exiger une preuve tangible de l'intangible ! » s'exclama le vieillard pris à parti. »

— « Vous estimez cette preuve impossible, riposta le docteur triomphant; alors ne parlons plus de science, simplement de foi. »

La discussion tournait à la querelle. Heureusement Mme Servin l'interrompit, appelant Wanda pour l'aider à servir le thé, et le groupe se dispersa.

De Maupré ne quitta pas le salon du docteur sans s'être habilement renseigné sur celle qui l'intéressait. Il sut ainsi qu'elle avait eu pour mère une Polonaise de beauté rare et étrange — ce qui expliquait son type de fille du Nord; un père d'esprit distingué — d'où sa propre culture intellectuelle. L'un et l'autre d'ailleurs ne comptaient plus au nombre des vivants. M. Thorel, mari de la jeune femme, grand propriétaire, passait pour un agronome distingué.

Tels étaient les détails que chacun pouvait fournir au sujet de Mme Thorel. Olivier, arrivé d'hier, estima en connaître beaucoup plus long qu'eux tous sur le compte de la jeune femme.

Regagnant à pied sa demeure sous la nuit scintillante, il se sentait heureux de posséder la certitude que Wanda n'avait pas une âme frivole. Elle pensait, et sa façon de penser, de sentir se rapprochait de la sienne. Tant de fois il s'était répété que le devoir d'un esprit réfléchi consistait à augmenter de son humble unité le nombre de ceux, qui, sur terre, supportent un instant le fardeau de la pensée humaine; mais tout fardeau partagé ne cesse-t-il point de paraître lourd ? Que béni fût ce petit pays, perdu au sein de l'univers, où il savait n'être plus seul à connaître la sublime inquiétude.

(*A suivre*). PIERRE ULRIC.

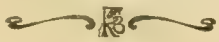

EUGÈNE RICHTER

Le 10 mars dernier, Eugène Richter, député au Reichstag, est mort à Gross-Lichterfelde, près de Berlin. Sa santé compromise l'avait déjà contraint, il y a quelques mois, de renoncer à son mandat au Landtag de Prusse; et il ne paraissait même plus aux séances du parlement d'Empire. Sa fin était prévue; elle n'a pas suscité d'émotion, mais elle a réveillé bien des souvenirs. Richter était, en effet, l'une des figures les plus curieuses du parlementarisme allemand. Son nom évoque les temps où le parti démocrate-libéral, dont il fut le chef, faisait tête contre M. de Bismarck et s'opposait à une extension exagérée du rôle de l'État. Depuis lors, l'Allemagne a marché; mais si les événements ont donné tort à Richter, si lui-même semblait déjà une figure du passé, sa personnalité vigoureuse, son talent indéniable de parole, la fermeté et l'honnêteté de ses convictions ont valu à sa mémoire un juste hommage de ceux-là même qui ne partageaient pas ses idées. Le comte Ballestrem a prononcé au Reichstag une oraison funèbre du défunt, que la haute assemblée a écoutée debout. Au Landtag c'est M. de Heydebrand, l'un de ces hobereaux dont Richter fut l'ennemi acharné, qui lui a payé un tribut d'éloges, méritoire dans la bouche d'un adversaire politique.

*
* *

Il était né à Dusseldorf, le 30 juillet 1838, d'une famille de bonne bourgeoisie. Son père était médecin militaire. L'enfant grandit sur les bords du Rhin, dans ce pays naguère soumis à la domination française, où la législation napoléonienne avait laissé des traces profondes. Il garda toujours de son terroir quelque chose de cette vivacité, de cet esprit combatif, de cet humour, que les Allemands du Nord tiennent pour la caractéristique du tempérament rhénan. On l'envoya étudier à Bonn, à Heidelberg et à Berlin. Pendant son séjour universitaire, il s'attacha principalement au droit et aux sciences politiques. Déjà il donnait l'exemple d'un inlassable labeur. Sa voie paraissait tracée : il entra dans l'administration, fut nommé dans sa ville natale « référendaire », puis « assesseur ». Un incident vint briser cette carrière administrative qui est le rêve de tant de jeunes Allemands. Il fut élu bourgmestre de Neuwied; ses tendances libérales déplaisaient à ses chefs, et non seulement son élection ne fut pas confirmée, mais il se vit envoyé en manière d'exil, à la préfecture de Bromberg.

Richter n'était pas homme à se laisser exiler. A la fin de 1864, il dit adieu au fonctionnarisme et vint s'établir à Berlin. Au parlement de l'Allemagne du Nord en 1867, il représenta la circonscription de

Nordhausen. Quatre ans après il fut envoyé au Reichstag du nouvel Empire par le cercle de Schwarzburg-Rudolstadt. De 1874 jusqu'à sa mort, il fut élu par le cercle de Hagen en Westphalie. Il appartenait à la Chambre des députés de Prusse depuis 1870, tantôt comme député de Hagen, tantôt nommé par la deuxième ou la quatrième circonscription de Berlin.

Il prit place d'abord dans les rangs du parti progressiste (*Deutsche Fortschrittspartei*), qui comptait parmi ses membres Schultze-Delitsch, Virchow, Mommsen, Siemens. Au programme de cette fraction figuraient en effet les grandes idées à la défense desquelles Richter devait consacrer sa vie : Développement des institutions parlementaires par l'extension des droits du Reichstag et l'institution d'un ministère d'Empire *responsable* devant la représentation nationale; égalité des citoyens devant la loi, garantie des libertés de la presse, d'association et de réunion; réduction des charges militaires dans la proportion compatible avec la sécurité du pays, abolition de tous les privilèges de castes, des impôts ou droits de douane établis dans le but de favoriser une classe sociale aux dépens des autres : liberté de conscience et de culte, sous réserve d'une loi très précise, délimitant les droits des Églises et associations religieuses, sans égard à la confession dont elles ressortissaient, mais fixant avec netteté les conditions auxquelles elles pourraient être légalement reconnues et obtenir la personnalité civile; laïcisation des écoles, instruction générale gratuite et obligatoire. — Pendant près de trente ans Richter allait se faire l'apôtre de ce libéralisme doctrinaire, dans l'enceinte de ce Reichstag où il croyait, par un respect superstitieux des institutions parlementaires, voir concentrée toute la vie politique de la nation.

Il s'était vite fait une place dans le parti progressiste. Sa science administrative et financière lui valut d'en devenir rapidement l'un des conseils, puis l'un des leaders. En 1882, il fonda un journal hebdomadaire [illegible] *Europäische Geschichtsfreund* qui disparut en 1890. Plus heureuse fut la *Freisinnige Zeitung*, feuille quotidienne qu'il créa en 1885 pour la défense des idées qui lui tenaient au cœur. Il l'a dirigée vingt années, jusqu'au jour où ses yeux usés par un labeur acharné lui refusèrent tout service. Son influence [illegible] En 1884 un groupe de [illegible] s'était détaché du parti national libéral, et vint se joindre aux progressistes. La fraction nouvelle prit le titre de *Deutsche Freisinnige Partei*, ou parti libéral allemand. Eugène Richter fut [illegible] président du comité directeur [illegible] On sait [illegible] qu'il sut [illegible] particulier, dans la préparation des budgets et la discussion des questions financières. Sur ce terrain, de l'aveu même de ses adversaires il était sans rival. Ennemi des phrases sonores et des développements à effet, il allait droit au cœur du sujet, l'exposait jusqu'à l'épuiser, avec une sûreté d'information à laquelle il ne restait rien à ajouter. Il manquait d'envolée; c'était moins un orateur qu'un *debater*; mais, si son éloquence n'était pas toujours récréative, on ne saurait nier qu'elle fût pleine d'enseignements. Sa parole incisive, et parfois acerbe, ses ripostes brusques lui suscitaient nombre d'ennemis. Il ne s'en effrayait pas. Sa personne donnait l'impression de quelqu'un conscient de sa force et heureux à l'occasion de l'éprouver. A voir se lever cet homme de taille moyenne, ramassée, aux larges épaules et au cou puissant, avec cette chevelure en broussaille, cette physionomie écrasée qui lui avait valu le surnom de Socrate, le spectateur ne pouvait méconnaître le lutteur qui cherche un adversaire.

Cet adversaire, Richter le trouva dans la personne même de M. de Bismarck. La lutte que le député de Hagen soutint contre le tout-puissant chancelier est encore présente à toutes les mémoires. Maximilien Harden, à la fin de l'année dernière, en rappelait avec verve les diverses péripéties. Les traits acérés que Richter décochait à Bismarck avaient le don de mettre celui-ci hors les gonds. « Cet homme me porte sur les nerfs » répétait-il volontiers, et plus d'une fois il quitta la salle des séances, afin de ne pas se laisser entraîner à des accès de colère regrettables. De fait, il trouvait Richter à chaque instant sur son chemin, en posture de défi, opposant systématique à toutes les grandes idées de son règne. En 1878, il entrait dans la voie du protectionnisme : Richter se dressait, champion du libre échange et du laisser-faire, laisser-passer. Demandait-il le rachat des chemins de fer? il se heurtait à cet ennemi obstiné des incursions de l'État sur le domaine économique. Proposait-il le relèvement des impôts indirects? Richter défendait avec énergie les intérêts des contribuables. Voulait-il combattre le socialisme « en lui tendant un morceau de sucre » et instaurer le système des assurances ouvrières, Richter fulminait contre une institution qui substituait à la libre-prévoyance, à l'initiative personnelle, le joug étouffant d'une administration bureaucratique. Se laissait-il entraîner, bien contre son gré, à des entreprises coloniales? Richter encore se levait pour en montrer la stérilité et même les dangers. Sur aucun terrain, le bourgeois Richter et le hobereau Bismarck [illegible] s'entendre. On a dit que leur sympathie était plus apparente que réelle, et que Bismarck, en particulier, rendait justice aux grandes qualités du chef de l'opposition. Il disait plus d'une

Harden : « L'homme était mal élevé, désagréable, mais c'était bien certainement le meilleur de nos orateurs. Surtout c'était un caractère. »

Bismarck tomba, non sous les coups de Richter, mais renvoyé par un maître auquel il avait cessé de plaire. En perdant un tel adversaire, Richter perdit pour ainsi dire sa raison d'être. Au lieu d'une personnalité puissante, il ne trouvait plus en face de lui qu'un Caprivi, un Hohenlohe, un Bulow, pâles reflets d'une volonté que la Constitution mettait au-dessus de toute attaque. Il n'en persista pas moins dans son opposition hargneuse. Mais les beaux jours étaient passés. Après avoir obtenu en 1884 jusqu'à soixante-sept mandats, les *Freisinnige* n'en conservaient plus, en 1893, que trente-sept. Encore la discorde s'était-elle glissée dans ce groupe décimé. Une partie des membres avaient voté la proposition Huene portant relèvement à 478.000 hommes de l'effectif de paix pour une période de cinq ans. Richter qui, depuis 1872, siégeait dans toutes les commissions militaires, déclara ce vote incompatible avec les principes du parti. Il eût la douleur de voir treize de ses amis, sous la direction de Barth, se constituer en groupe indépendant. La poignée de ses fidèles fut encore réduite à vingt et un membres aux élections de 1903. Et cependant l'ultramontanisme et la démocratie sociale, auxquels Richter avait voué des haines inexpiables, gagnaient tout ce que perdaient les *Freisinnige* et les nationaux-libéraux. En vain, dans ses *Erreurs du socialisme*, dans son essai *L'avenir de la démocratie sociale*, avait-il dénoncé les dangers du socialisme, plutôt avec une ardeur de pamphlétaire qu'avec la froide raison d'un économiste. Le vieux parlementaire se retrouva encore sur la brèche, en 1902, pour combattre une dernière fois les tarifs protectionnistes et adjurer M. de Bulow de ne pas se mettre à la remorque des agrariens. Toutefois, il refusa de se joindre à la campagne d'obstruction organisée par l'extrême-gauche. Ce bourru était un homme loyal. Il ne voulut pas se prêter à ce qui lui paraissait un attentat contre la Constitution. Ses forces d'ailleurs déclinaient. Devenu presque aveugle, il renonça à toute activité politique, jusqu'au jour où la mort est venue le frapper, sans le surprendre, car il avait épuisé ses forces, de propos délibéré, au service d'idées qu'il croyait justes, et dont la décadence lui fut plus sensible que sa propre vieillesse.

*
* *

D'où vient cette décadence? D'aucuns ont voulu en chercher la cause dans le caractère même de Richter. Ses manières n'étaient pas toujours faites pour lui attirer les sympathies, et son humeur assez despotique était parfois difficile à supporter. Mais la question est plus haute sans doute, il s'agit moins de Richter que des principes admis comme intangibles par son parti et par lui-même.

Entiché de la forme parlementaire, il ne se rendit pas un compte suffisant qu'en Allemagne la représentation nationale se heurte encore à une quasi autocratie. Dans un Reichstag qui ne renverse pas les ministres, dont les attributions sont limitées par celles des divers Landtags des États confédérés, et dont les moindres velléités de résistance peuvent être brisées par un décret de dissolution, une opposition, si nombreuse soit-elle, ne saurait être efficace si elle n'a pas derrière elle un courant irrésistible d'opinion. Il en va ainsi, sans doute, pour le parti socialiste, auquel ses trois millions de suffrages donnent une position singulièrement forte, parce que ces électeurs ne s'estiment pas enchaînés par le respect aveugle des formes légales et parlementaires. Mais que pouvaient faire de pauvres libéraux démocrates, qui se condamnent eux-mêmes à ne jamais sortir de la légalité, sinon se confiner dans une hostilité frondeuse, systématique et impuissante? A ce jeu, ils risquaient de perdre tout contact avec la réalité, toute influence sur des foules qui ne comprennent pas le titre de démocrate, si celui qui le porte ne se fait pas l'apôtre de quelque réforme économique ou sociale. Or, ces grandes réformes, qui ont infusé à l'Allemagne une vie nouvelle, qui sont en train de la transformer, le parti des *Freisinnige* y est demeuré régulièrement hostile. Aux aspirations des peuples qui ne répugnent pas à l'intervention directe de l'État, il répondait par une fin de non-recevoir, arguant d'une vague harmonie qui résulterait du libre jeu des forces productives. Il devait vite, à ce compte, devenir un état-major sans soldats, un groupe d'intellectuels distingués, mais peu nombreux, venus des quatre coins du pays, sans autre lien entre eux que le culte d'idées difficilement compatibles avec les exigences du monde moderne.

Un chef de groupe parlementaire, énergique, doué d'une parole incisive et surtout d'une instruction étendue, mis au service de convictions inébranlables : voilà ce que fut Richter; non pas un chef de parti, au sens large du mot. L'art des concessions, des combinaisons et des compromis, il l'ignora toujours, tandis qu'à côté de lui, le Centre catholique, avec une admirable habileté, et sans rien abdiquer de ses principes, obtenait de ce système les résultats que l'on sait. En tous cas, ce ne fut jamais un grand politique : car ce rôle suppose une vue perçante de l'avenir, un souci de l'opinion, un sentiment des réalités que Richter ne posséda jamais. Il ne sut pas s'affranchir de cette idée que le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins, et qu'en face du ministre, représentant de l'État, le

représentant du peuple doit être sur ses gardes et lui accorder le moins possible, et toujours en rechignant. Vingt années durant, il se cantonna dans cette opposition chagrine, sans s'apercevoir que les temps étaient changés, que l'Allemagne elle-même évoluait. Lui, il restait le même, champion entêté de ce libéralisme bourgeois, que son attitude purement critique, son programme presque entièrement négatif condamnaient à perdre l'oreille d'une nation altérée de réformes dont elle sentait la nécessité, nullement hostile, par tempérament et par conviction au développement des attributions de l'Etat, si cet État s'affirmait en mesure d'assurer le progrès de l'Empire et d'atténuer les inconvénients de son trop rapide essor. Entraîné par sa haine des privilèges, il combattit à outrance les mesures protectionnistes en faveur de l'agriculture et s'aliéna ainsi les sympathies des populations rurales. Il appelait de tous ses vœux la prospérité de l'industrie et du commerce national : mais terrifié par l'aspect du spectre rouge, il méconnut l'importance du mouvement socialiste, en opposant, dans ses réfutations, les vieilles utopies périmées de l'école communiste aux revendications de l'heure présente, et il se berçait de cette illusion trop commune d'avoir triomphé du socialisme parce qu'il avait réfuté un système socialiste. Aussi les masses ouvrières le considéraient-elles d'un œil sceptique, plutôt hostile.

Depuis quelques années, Eugène Richter apparaissait aux jeunes générations comme un ancêtre respectable, un peu fossile, dont on écoute distraitement les longs discours, par respect pour son âge. Et lorsqu'il est descendu dans la tombe, on a pu dire qu'il se survivait à lui-même. Sa mort est pour les débris de son parti une irréparable perte. Faut-il en conclure que ce groupe soit voué à une prochaine agonie, qu'il doive être broyé entre l'extrême gauche et l'extrême droite, entre les conservateurs et les catholiques d'une part, les socialistes de l'autre ? Cette conclusion serait hâtive et sans doute exagérée. Une disparition aussi complète semble peu probable. Quelles qu'aient été les erreurs des libéraux démocrates, les idées qu'ils ont défendues ne sont pas de celles qui s'effacent, du jour au lendemain, de la conscience humaine. Elles peuvent n'être pas toujours goûtées des foules ; elles peuvent paraître insuffisantes pour les exigences de certaines époques. Mais il se rencontrera longtemps encore des hommes pour défendre les principes de liberté et d'individualisme, même dans cette Allemagne qui a hérité de Hegel le culte mystique de l'État et la foi servile dans les réformes obtenues par voie législative, dans la justice sociale réalisée à coups de décrets.

MAURICE LAIR.

Un original oublié

—

LE DOCTEUR KOREFF (1)

Les petits services que Koreff rendit ou essaya de rendre sont nombreux et dignes de remarque. Par calcul, sinon par goût, il fréquentait le plus volontiers les salons sérieux et s'y mêlait aux réputations les plus solides d'alors, sans craindre pour la sienne. On le voyait assidûment au Jardin des Plantes chez Cuvier, à l'Arsenal chez Nodier, chez le peintre Gérard et plus tard chez sa veuve, chez Villemain, chez Raoul-Rochette, chez Jomard, chez Letronne, chez Mme Ancelot, chez tous ceux qui touchaient de plus ou moins près à l'Institut ou à la science officielle. Parmi les gens graves, il y trouvait quelques bons compagnons, en la société desquels il allait achever la soirée ailleurs, dans des endroits moins moroses. C'étaient d'ordinaire Loéve-Veimars, Mérimée, Beyle, les deux Musset, Eugène Delacroix, Viollet-le-Duc, Ampère, Arvers, Briffault, Mareste, Suthon-Sharpe, Viel-Castel et parfois aussi, dit-on, Victor Cousin. On causait beaucoup, les coudes sur la table, sans y rouler dessous, comme à Berlin jadis, au temps d'Hoffmann.

On trouve encore quelques traces de ces spirituelles réunions dans différents billets de Mérimée, invitations ou rendez-vous. Et Eugène Delacroix, qui en fut, notait lui aussi ce fait dans ses cahiers :

« ... Nous faisions souvent de petits dîners en famille (en compagnie de Mérimée et de Beyle et avec quelques autres originaux. Koreff était de ces heureux-là. Il venait aussi chez Gérard. Il était très amusant. Son accent étranger et une sorte de lenteur à s'exprimer, qui en était la suite, donnaient plus de piquant à ce qu'il disait. Ce sang-froid démontait souvent et éteignait la pétulance de Beyle. »

Mais Koreff était aussi fort bienveillant, et en particulier pour Beyle. M. C. Stryienski assure qu'il existe encore de nombreuses lettres de Koreff, « ce véritable ami de Beyle », adressées à celui-ci ; qu'il les connaît et qu'il les publiera un jour. Attendons-les pour en parler pertinemment, mais ceci n'a rien qui puisse surprendre. Koreff s'entremettait volontiers, en effet, pour obliger ses connaissances, compatriotes ou coreligionnaires : Meyerbeer, qu'il poussa à l'Opéra, et Henri Heine, qu'il rencontra, nouveau débarqué, à la librairie Heideloff et Campe, rue Vivienne, rendez-vous des Allemands à Paris, seraient des preuves, à l'occasion, des bons offices de Koreff. Ils s'étendaient encore plus loin qu'à servir ses compatriotes et d'autres y eurent recours. Quand, au début de 1830, au cours de la crise

(1) Voir la *Revue* du 1er mars 1899.

morale qui le découragea alors, Sainte-Beuve songea à s'expatrier, il pensa à Koreff et à Humboldt pour lui trouver quelque seigneur allemand qui voulût un secrétaire ou quelque université qui cherchât un maître de français. Il s'ouvrit de ce désir à Villemain pour que celui-ci y aidât et servît d'intermédiaire auprès de Koreff, dont la bonne volonté n'eût pas fait de doute, si cette idée avait été exécutée.

Grâce à toutes ces circonstances, à son entregent et à ses relations, Koreff était devenu fort en vue. Tout le monde le connaissait à Paris, et sa personnalité si caractéristique était partout dépistée. Maxime Du Camp a tracé dans ses *Souvenirs littéraires* un portrait du personnage qui le fait bien revivre à nos yeux tel qu'on le voyait alors :

« Petit, lippu, clignant de l'œil, coiffé d'une perruque à l'enfant, moitié chiendent, moitié filasse, vêtu à la diable, racontant lentement, d'un accent germanique, des drôleries où la saillie ne manquait pas, viveur effronté, sceptique et bas sur jambes ».

Où qu'elle se produisît, cette silhouette avait de quoi piquer la curiosité et on ne l'oubliait plus quand une fois on avait vu ses petits yeux fureteurs brillants sous des sourcils en broussailles, son nez outrageusement aquilin, ses joues rebondies et marquées de la petite vérole, une tête de polichinelle sur un corps ramassé et courtaud. Mme Ancelot, chez qui il fréquentait, a peint Koreff dans son tableau : *Rachel récitant des vers du rôle d'Hermione, dans la tragédie d'Andromaque.* Mais là notre homme est perdu parmi les invités ; sa tête, qui émerge seule, a été fortement accommodée par le pinceau de l'artiste, qui ranime moins bien Koreff à nos yeux que la plume de Du Camp.

C'est encore Maxime Du Camp, qui nous montre le mieux la compagne du docteur, une certaine demoiselle Thérèse Mathias, âgée d'une vingtaine d'années de moins que Koreff, qui l'avait épousée dans des circonstances que j'ignore. Mais la dame en question ne le cédait pas, en étrangeté, à son mari : on va en juger :

« Il y avait une Mme Koreff, mais on n'en parlait guère, quoiqu'elle se montrât beaucoup. Elle était camarde, grêlée et rebondie ; sur sa poitrine, tendue de satin noir, serpentait une énorme chaîne en or soufflé, la boucle de sa ceinture était étincelante et le point de jonction de son tour brun était dissimulé par une ferronnière en émail. Elle regardait les gens à travers un gros binocle reluisant et portait de fortes bagues. Elle figurait assez bien une idole, quelque Taroa des îles Sandwich, parée pour un jour de sacrifice. Quand elle passait dans son landau, trop bas sur essieu, elle avait l'air d'être traînée dans une baignoire à deux chevaux. Parfois le Dr Koreff et sa femme se promenaient dans la grande allée des Champs-Élysées ; on les regardait et on se demandait de quel théâtre de marionnettes ces deux fantoches avaient pu s'évader. »

Cette personne si remarquée était, paraît-il, une fine mouche, qui avait fini par prendre ce vieux renard au piège du mariage, en dépit de ses subterfuges, et ce à la grande joie de la galerie qui rit beaucoup du résultat.

Un jour, Koreff, fatigué de toujours festoyer en ville, voulut donner chez lui une réception. Le spectacle ne fut pas banal, au dire de la comtesse Dash qui le vit et qui l'a retracé dans ses *Mémoires des autres.*

« Il habitait, dit-elle, une sorte de pavillon dans la rue Basse-du-Rempart, donnant sur le boulevard, un peu plus bas que la rue Caumartin. C'était une cage aussi singulière que lui-même. Un seul étage, une terrasse, un salon ouvert sur cette terrasse par une sorte de rotonde vitrée Puis son cabinet, entouré de livres écrits dans toutes les langues, depuis le chaldéen et le sanscrit jusqu'à l'argot de la cour des Miracles. Pour monter, un escalier si étroit qu'à peine y pouvait-il passer. Le reste du logis occupé par le gynécée et le service. Voilà tout. Cette soirée dont je parle, et où les premiers artistes vinrent faire de la musique, fut donnée dans ce petit local Il y avait autant de monde sur l'escalier et dans le corridor que dans les appartements. Nous étions de deux à trois cents personnes ; on ne pouvait remuer. Toute l'aristocratie étrangère, quelques Français, tous les gens de lettres, les artistes, les célébrités étaient là. On coudoyait en même temps un prince et une cantatrice, une marquise et un poète. Il en fut ainsi jusqu'à deux ou trois heures du matin. Il eût été impossible, par exemple, de rendre compte des toilettes ; on ne voyait que les têtes tout au plus. »

Sur ce point, Koreff était un précurseur : il avait prévu que, pour que sa fête fut réussie, il y fallait convier le double de gens qu'il en pouvait recevoir.

Novateur, Koreff l'était aussi par sa thérapeutique :

« Ce diable de Koreff, disait de lui Talleyrand, c'est un puits de science : il sait tout, même un peu de médecine. »

Le fait est qu'il n'en abusait pas. Excellent psychologue, doué de beaucoup de perspicacité et d'un coup d'œil très prompt et très sûr, sachant se prêter aux circonstances et prendre sur ses malades une action considérable par des moyens fort peu scientifiques, il obtenait ainsi des résultats surprenants, bien faits pour lui attirer la vogue et aussi l'antipathie de ses confrères. Un jour, sa femme, qui ne manquait pas d'esprit, eut un joli mot à cet égard. Comme on lui demandait quelle était la spécialité de son mari : « Ce sont les cas désespérés », répondit-elle. Il affectait, en effet, de s'occuper de ces cas dont les autres médecins ne voulaient pas et de les soigner parfois avec une témérité apparente, des-

tinée plutôt à impressionner le patient qu'à combattre véritablement son mal. Il obtint ainsi quelques résultats assez surprenants, car il n'était pas maladroit et connaissait bien les hommes et les besoins de son temps. Les médecins d'alors, sur les conseils de Broussais, préconisaient surtout les débilitants et la saignée : Koreff, lui, recommandait les fortifiants, le grand air, les distractions, convaincu que l'anémie des vieilles races a besoin d'être combattue et non pas aggravée.

Mais toutes ces façons d'agir desservaient fort Koreff auprès de ses confrères et leurs mauvaises dispositions ne se cachèrent point lors d'un procès fameux dans lequel le docteur allemand joua un rôle assez louche. Au début de l'année judiciaire 1837, on parla beaucoup d'un procès de 400.000 francs d'honoraires que les médecins Koreff et Wolowski intentaient au duc et à la duchesse de Hamilton, au comte et à la comtesse de Lincoln, pour avoir soigné cette dernière, leur fille ou femme. Cette nouvelle fit grand bruit et l'attention était vivement excitée quand la cause fut appelée, le 1er décembre 1837, devant la première chambre du Tribunal civil de la Seine. Les maîtres de la barre devaient occuper dans l'affaire : Berryer, pour les gentilshommes anglais ; Crémieux, pour Koreff ; Chaix d'Est-Ange, pour Wolowski, et la perspective de cette prochaine lutte oratoire n'était pas pour diminuer l'intérêt des débats. Il est assez malaisé de s'en faire actuellement une juste idée, car si la *Gazette des Tribunaux* en parle longuement et reproduit la plus grande partie des plaidoiries, elle s'en tient surtout aux développements juridiques de la cause et laisse sous silence les révélations ou détails d'audience qui lui donnaient son attrait particulier. Bref, au cours de ces débats, les deux médecins, sentant leur situation assez fausse et la sympathie leur faire défaut, se désistèrent de leurs prétentions : ils renonçaient aux honoraires qu'ils avaient réclamés tout d'abord avec tant d'âpreté et jusqu'à obtenir une ordonnance d'incarcération pour dettes contre le comte de Lincoln. Un jugement n'intervint pas moins dans l'affaire, le 8 décembre 1837, qui, longuement et solidement motivé, déclarait que Koreff et Wolowski seraient suffisamment rémunérés par l'attribution d'une somme de 24.000 francs, déposée à cette intention chez un banquier de Paris, ordonnait la remise à la famille par les deux médecins de tous les documents concernant la malade qu'ils prétendaient indûment garder, et, faisant masse des dépens, disait qu'ils seraient supportés par les trois adversaires, le comte de Lincoln, Koreff et Wolowski.

En apparence donc, ceux-ci semblaient être renvoyés dos à dos et c'est peut-être juste, au point de vue juridique. Mais l'opinion n'en jugea pas ainsi. Le Dr Ménière prétend dans son journal (9 février 1855), que Koreff perdit à cette aventure le reste de sa réputation usurpée. Et le comte Horace de Viel-Castel, renchérissant encore là-dessus, écrit dans ses mémoires, où il parle si librement de ses contemporains, que Koreff

« a tenu la plus infâme des conduites envers lady Lincoln, qu'il soignait en compagnie du médecin Wolowski. Ces deux gredins, ajoute-t-il, se sont livrés sur elle à toutes sortes d'ordures. »

Il serait téméraire de prendre au pied de la lettre des assertions qui peuvent n'être que des commérages, mais qui montrent, en tous cas, combien la malveillance s'attaqua à Koreff. Ses amis, d'ailleurs, continuaient à le défendre et la comtesse Dash écrit encore à ce propos :

« Un procès dont on parla trop lui donna mille soucis. Des raisons particulières me défendent de m'expliquer à cet égard. Il y aurait cependant des choses très étranges à dire et des épisodes curieux à révéler. Je ne puis. »

Il est certain que Koreff garda toujours, à travers les vicissitudes de sa vie, des amis qui demeurèrent dévoués à sa personne. Il était naturellement bon, dit-on, et serviable. Ceci expliquerait les sentiments qu'on lui portait. Peut-être redoutait-on un peu la sûreté de son information et la malice de son esprit. Mais, qu'on l'aimât ou qu'on le craignît, dans le groupe de ses connaissances, la réputation courante de Koreff était plutôt mauvaise en général. Ses allures hétéroclites, ses yeux fureteurs, son air de trop savoir et de trop bien écouter, surtout sa qualité de Prussien bel-esprit répandu dans tous les mondes, lui avaient valu la renommée d'être un indicateur, un espion, à la solde de son gouvernement. Sur ce point encore, ses amis protestent que cette imputation est injustifiée, et déclarent que Koreff n'était pas plus espion qu'il n'était sorcier. Mais sa vanité jouissait qu'on le crût l'un et l'autre et il laissait dire, sans doute, parce qu'il ne pouvait pas empêcher qu'on jasât et que les apparences étaient tout à fait contre lui.

« Il quittait si brusquement les gens, dit Maxime Du Camp, se laissait parfois [illegible] dans des rêveries si profondes, que certaines personnes avisées en avaient conclu qu'il ne pouvait être qu'un espion, un espion du grand monde. Le [illegible] Koreff n'[illegible] du tout, mais ce mauvais propos flattait son [illegible], qui était grande. »

En tous cas, ceux qui ont ajouté foi à ces insinuations sont légion, et ce n'étaient pas des niais. Les gens prudents retenaient leur langue avec lui et ils avaient apparemment leurs raisons pour cela.

Bon gré mal gré, en dépit de ses amis et de lui-même, Koreff passait généralement dans le monde

pour un homme dont on se défiait, et, parmi ses confrères, pour un praticien dont la réputation était usurpée — on disait même un charlatan. — Mais tous ces bruits, justifiés ou non, ne troublaient pas notre homme, qui continua, après son procès, à vivre cette vie si étrange qui le mettait tant en évidence. Gastronome et un peu parasite, il persista à dîner en ville tous les soirs, à s'asseoir à toutes les tables, à lire tous les livres, à écouter toutes les pièces, à courtiser toutes les femmes et tous les savants, et non seulement eux, mais encore leurs aides, ceux qui pouvaient avoir quelque influence ici ou là, bref à fréquenter tout le monde et à conter sur tous des anecdotes plus ou moins véridiques, qu'il amplifiait et que son physique soulignait encore. Faisant rire ou frémir ses malades tandis qu'il les soignait, il mimait ensuite, au dehors, les scènes dont il avait été témoin à leur chevet, provoquait le sourire ou l'émotion à leurs dépens, en paraissant garder une discrétion qui était un piquant de plus. Au demeurant le meilleur fils du monde, obligeant, serviable et naïf, de cette naiveté que gardent les gens très astucieux quand il s'agit d'eux-mêmes et de leurs faiblesses, Koreff ne cessa jamais de croire à son mérite professionnel, à son succès près des femmes, à son talent poétique. Le billet suivant, adressé au savant Letronne, montre bien que Koreff conserva, en vieillissant, ses illusions et ses façons d'agir.

« Cher et illustre maître et ami, si mes vers n'ont pas eu le malheur de vous déplaire, veuillez m'envoyer, *mais sans délai*, par la petite poste, un petit mot de recommandation pour M. Didot, pour qu'on imprime chez lui un petit nombre d'exemplaires dont je puisse envoyer quelques-uns à notre ami M. de Humboldt et à quelques personnes qui se sont vivement intéressées à ce triomphe éclatant que votre sagacité a eu dans cette occasion comme dans tant d'autres. J'ose aussi vous redemander le commentaire de Lichtenberg sur Hogarth, que je vous ai donné il y a bien des années pour épanouir votre rate. C'est une énorme privation pour moi que de ne pas vous écouter deux fois par semaine. C'était une véritable saturnale pour mon esprit. Je suis assez indiscret pour vous demander ce petit mot pour M. Didot, parce que je crains que ce ne soit une trop mince bagatelle pour qu'il consente à s'en charger, si je ne viens pas *sub umbra alarum tuarum*. Votre dévoué admirateur, KOREFF. » (26 juin 1843).

Koreff dura ainsi près de soixante-dix ans, conservant le même aspect, les mêmes habitudes, presque le même âge, serait-on tenté de dire. Tout à coup, Paris apprit qu'il était mort brusquement, sans avoir su qu'il était malade. Ce fut le 15 mai 1851, et son oraison funèbre se ressentit de la diversité des jugements dont on l'avait poursuivi durant sa vie.

— C'était un médecin accompli, disaient les uns.

— C'était un charlatan, répliquaient les autres.

— Il ne s'en tenait pas aux ressources ordinaires de la science et savait faire intervenir utilement le magnétisme pour guérir.

— Ses guérisons ! De véritables tours de gibecières indignes d'un homme sérieux !

— Il était aussi instruit qu'aimable, homme du monde autant que praticien accompli.

— L'un ne s'accommode guère avec l'autre, et s'il allait dans les salons, c'était pour recruter des clients.

— Berlin le regretta.

— Il en partit à cause de sa conduite et, à Paris même, un certain procès faillit lui faire interdire l'exercice de la médecine.

Tout cela est évidemment exagéré. Si on essaye de conclure et si l'on s'en tient au juste milieu, on constate que Koreff avait de l'esprit et surtout l'art de s'en servir, du savoir peut-être et certainement du savoir-faire, qu'il se fit valoir, chez nous, avec une habileté consommée ; mais que ceux qui se défièrent de lui n'avaient pas tout à fait tort, car il était demeuré Prussien jusqu'aux moelles et, malgré les apparences, bien plus attaché à son pays qu'au nôtre, en dépit du bien-être et du bon accueil qu'il y avait trouvés.

PAUL BONNEFON.

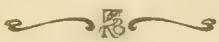

LA RECONSTITUTION PROCHAINE DE L'ARMÉE RUSSE

J'ai montré dans mon dernier article (1) quelle était, à l'heure actuelle, la situation de l'armée russe. Cette situation n'est pas brillante, tant s'en faut. L'armée de nos alliés est coupée en deux tronçons que dix mille verstes séparent. Dix mille verstes c'est une sérieuse distance et, pour réunir ces deux tronçons, il faudrait de longs mois, même si les Russes se dépêchaient. Or, les Russes ne se dépêchent jamais. Tout ce qui a quelque valeur militaire, tout ce qui, dans le cas d'une guerre, pourrait être immédiatement utilisable, est maintenant au fin-fond de l'Asie. Les nouveaux canons, les canons à tir rapide, les seuls qui pourraient faire figure contre les canons allemands ou autrichiens, sont tous en Mandchourie : il n'est resté en Russie que les vieux. Les meilleurs officiers, les meilleurs généraux furent envoyés là-bas et ils y sont encore ; les approvisionnements de guerre, les réserves de guerre, accumulées en vue d'un conflit européen, ont été dévorées par le conflit asiatique. Enfin la chose essen-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 17 mars 1905.

tielle, l'argent fait complètement défaut et l'on peut dire, sans trop d'exagération, qu'il y a maintenant plus de moujiks dans l'Empire que de roubles dans le trésor de l'Empereur.

Le public français ne se trompe donc pas quand il juge l'armée russe absolument incapable de jouer le rôle dans une guerre éclatant aujourd'hui. Là-dessus, il n'y a pas la moindre illusion chez nous, et aux moments les plus critiques de l'incident marocain, aucun de ceux-là même, qui furent le plus enthousiastes de l'*alliance*, n'attendait de nos alliés le plus petit secours. Mais on se trompe grandement, à mon sens, quand on croit que cette situation doit nécessairement durer, que pendant des années et des années l'armée russe doit rester dans le même état d'impuissance. Les blessures reçues à la guerre se ferment bien plus rapidement qu'on ne le suppose. L'armée russe, il est vrai, n'a pas seulement souffert de la guerre étrangère : elle a souffert, elle souffre et souffrira aussi de la guerre intérieure. Les desordres, les grèves, l'anarchie paralysent le gouvernement et l'empêchent de consacrer ses soins à la réorganisation des forces militaires. Pourtant, n'exagérons pas l'effet des troubles intérieurs. Pour refaire l'armée russe que faut-il ? Le temps de ramener en Europe les troupes qui sont encore en Asie — de l'argent — un minimum de tranquillité dans le pays.

Les troupes de Mandchourie peuvent être, si on le veut, assez rapidement rapatriées. Jusqu'à maintenant ce rapatriement a traîné beaucoup moins à cause d'impossibilités matérielles (insuffisance de la voie ferrée, grèves, etc.) que par la faute des indécisions gouvernementales. Les conseillers de l'autocrate ne savaient plus ce qu'ils voulaient : après tous les échecs, tous les désastres, quelle politique nouvelle adopter en Extrême-Orient ? Devait-on y continuer la grande politique et pour cela garder des forces considérables, surveiller attentivement les frontières chinoises et les manœuvres japonaises, construire des forteresses, bref instaurer la *paix armée*, sur les rives du Soungari et de l'Amour exactement comme sur celles de la Vistule et du Niémen ? ou bien au contraire la sagesse la plus élémentaire, le simple bon sens ne commandaient-ils pas de secouer une fois pour toutes ces billevesées, ces projets insensés d'impérialisme asiatique, de se dire que les intérêts vitaux de la Russie ne sont pas en Asie mais en Europe, non point à Kharbine ou à Hérat, mais à Saint-Pétersbourg et à Moscou ?

Bien fin qui pourrait dire, entre ces deux partis, celui que le gouvernement russe a choisi. Sans doute le choix n'est pas fait encore ; mais, à défaut de la sagesse, c'est la nécessité elle-même qui contraindra nos amis à suivre le parti de la raison. La grande politique asiatique coûte cher : elle exigerait de l'argent, beaucoup d'argent et comme M. de Witte a déjà quelque peine à en trouver pour ses affaires de Russie, il est peu probable qu'il en trouve pour celles de Mandchourie. Le gouvernement russe est dans le plus grand dénument. Il doit, coûte que coûte, trouver à emprunter. Rien n'est plus naturel d'ailleurs : ayant emprunté (et considérablement) pendant la paix, quoi d'étonnant qu'il doive emprunter encore, dans les désordres et après la guerre ? Pour ces emprunts : le gouvernement russe s'adressera peut-être à d'autres, un peu ; mais il s'adressera surtout à nous. On demande de l'argent à ceux qui en ont et ne sommes-nous pas devenus les prêteurs du monde entier ?

Quoi ! prêter encore aux Russes, ajouter quelques milliards au chiffre déjà assez gros des milliards que nos alliés ont obtenus de nous ! Nombre de nos compatriotes se récrient à cette seule pensée. Ils déclarent que la dette russe contractée envers nous est suffisante, qu'il serait insensé de la laisser s'augmenter.

D'autre part, fait-on remarquer, quand on a tout donné à quelqu'un alors qu'il se portait bien, est-il bien intelligent de lui refuser, quand il est malade, les secours qui peuvent le guérir (1) ? Je crois de toute sincérité que notre intérêt bien entendu nous commande de ne pas repousser systématiquement, inexorablement, toutes les demandes des Russes.

Seulement, et ceci est très important, le service si précieux que notre gouvernement peut rendre aux Russes en facilitant un emprunt lui fournit le droit de donner par surcroît quelques utiles conseils aux dirigeants de Saint-Pétersbourg. Nous avons le droit et même le devoir de leur conseiller la sagesse, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. A l'extérieur, plus de projets grandioses qui ne profitent qu'aux fonctionnaires prévaricateurs, plus de paix rongeante et envahissante, plus d'agrandissements indéfinis, comme si la moitié du continent asiatique n'était déjà pas assez ; à l'intérieur la volonté de poursuivre loyalement, honnêtement, les réformes que l'Empereur a solennellement promises au peuple, le désir d'étendre encore ces réformes au lieu de les restreindre.

L'alliance franco-russe, qui peut être si bienfaisante pour chacun des deux peuples, a été, jusqu'à ces derniers temps, regardée par nos diplomates comme une combinaison dans laquelle nous étions, par la force des choses, voués à une complète *passi-*

(1) Lors de son passage à Paris après la conférence de [illegible] le comte de Witte aussi [illegible] de l'argent [illegible] sans doute [illegible] Bien et que vous [illegible] chez [illegible] je ne vous en saurai pas gré [illegible] Asie [illegible] est [illegible] pas [illegible] de jeu, et je vous en serai infiniment reconnaissant.

vité. L'alliance, elle, consistait pour notre nation à prêter force argent à nos alliés et à les acclamer dans les rues tous les quatre ou cinq ans ; pour nos ministres à se faire une popularité facile, en recueillant une bonne part de ces acclamations. Et c'était tout ! Parmi les hommes qui se succédèrent au quai d'Orsay, aucun ne se dit qu'il en est de deux pays qui s'allient comme de deux commerçants qui s'associent ; chacun a le droit de surveiller les affaires de l'autre et, sans être indiscret, ni gêneur, il peut le prévenir et le mettre en garde s'il le voit s'engager dans quelque dangereuse opération. Quand, il y a une dizaine d'années, les Russes se mirent à annexer outre mesure en Extrême-Orient, notre ministre devait être attentif et prêcher la modération à nos alliés. Tout au contraire, il leur facilita ces annexions (1), il les encouragea dans la voie des conquêtes. Après la révolte des Boxeurs, lorsque les Russes promettaient à maintes reprises d'évacuer la Mandchourie qu'ils n'évacuaient jamais, M. Delcassé devait les presser d'exécuter leurs promesses. Deux ans plus tard, en août 1903, lorsque les rapports commencèrent à se tendre entre les Russes et les Japonais, il convenait pour le chef de notre politique extérieure de suivre avec le plus grand soin ces négociations, de se renseigner très exactement sur les intentions de chacune des parties en querelle, de peser sur nos alliés pour les amener à des concessions parfaitement honorables. Au lieu de cela M. Delcassé, enfermé dans un optimisme inébranlable, n'écouta que ses amis russes aveuglés et insouciants et ne daigna jamais penser que les négociations sans cesse différées des diplomates pourraient finir par des coups de canon. On n'essaya même pas de retenir, d'avertir les Russes ; à défaut de nous, c'est la défaite qui leur ouvrit les yeux. Mais il leur en coûta cher et à nous aussi et M. Delcassé succomba dix-huit mois plus tard, beaucoup moins pour n'avoir pas informé l'empereur Guillaume de l'accord marocain que pour n'avoir pas assez prévenu le tzar des dangers auxquels il exposait son peuple en Extrême-Asie.

Ces fautes-là sont commises et rien ne les peut réparer. Mais c'est bien le moins qu'on se garde de les recommencer. Or, on les recommencerait si, en prêtant de l'argent aux Russes, on ne leur disait pas, par la même occasion, sinon à quoi il faut employer cet argent, du moins à quoi il ne faut pas l'employer !

(1) Après la guerre sino-japonaise, M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, s'unit à la Russie et à l'Allemagne pour imposer au Japon la paix humiliante et injuste de Simonoséki qui le privait des fruits de sa victoire et, lui ravissant Port-Arthur sous le prétexte hypocrite de le restituer à la Chine, permettait aux Russes de s'y installer deux ans plus tard, à la place des Japonais pleins de fureur.

*
* *

Supposons donc, ce qu'il est tout à fait permis de supposer : l'armée de Mandchourie complètement rapatriée — le gouvernement russe disposant des ressources nécessaires pour remettre en état cette armée. Je prétends alors qu'il ne faudra pas bien longtemps pour que l'armée russe soit de nouveau une des plus puissantes de l'Europe. Ce n'est même pas assez dire que de dire qu'elle se retrouvera telle qu'elle était avant la guerre. Elle sera devenue supérieure. Elle aura gardé toutes ses qualités, ses magnifiques qualités et elle aura perdu beaucoup de ses graves défauts.

Les qualités de cette armée, chacun les connaît. Une guerre de dix-huit mois les a mises en lumière. A l'œuvre seule on peut juger l'artisan : les grandes manœuvres, qui prétendent être une image de la guerre, ne sont presque toujours qu'une image trompeuse (1). Mais la vraie bataille, la bataille pour de bon, révèle l'exacte valeur de chacun des combattants.

Le soldat, la « sainte brute grise », comme disait Dragomiroff, a montré, dans les boues de Mandchourie, la même résistance, la même endurance qui, un siècle auparavant, étonnaient Napoléon. Quand il arrivait, ce moujik ahuri et laineux, quand il sortait de la cahute roulante où, durant plus d'un mois, il avait mangé, songé, dormi, il écarquillait sur cette terre étrange des yeux démesurément étonnés ; il riait des Célestes à longue natte, de leur face camuse, de leurs femmes aux joues très peintes, de leurs chariots bizarres, de leurs mules coquettement harnachées. Son premier mouvement, c'était de s'enquérir des prix des denrées. « Combien la livre de pain et la livre de viande et le sucre et le lard ? » Voilà ce qui importe par dessus tout, bien plus que de visiter les curiosités chinoises ou de savoir ce que font les Japonais. Et puis, le fusil sur l'épaule, le lourd havresac battant sur les reins, avec ses longues bottes et sa capote grise, il s'en allait à travers champs vers des carnages qu'il ne comprenait pas. Mais à quoi bon comprendre ? Il y a sur cette terre des hommes qui commandent et d'autres hommes qui obéissent. Il est de ceux-ci, le bon moujik, et il marche dans son troupeau désordonné. Par moment, quand la route est trop longue et trop pesant le silence, quelqu'un de ses *frères* entonne une vieille chanson du pays russe. Alors cent voix puissantes,

(1) Dans de très grandes manœuvres qui eurent lieu, il y a quelques années, le général Kouropatkine, commandant en chef l'une des deux armées, remporta sur son adversaire des succès étourdissants et provoqua l'admiration unanime des *connaisseurs*. Il est vrai que cet adversaire n'était qu'un des grands ducs et le général Kouropatkine ne retrouva jamais des succès analogues en présence du maréchal *Oyama*.

dans la communion du rythme, redisent les mêmes paroles que les pères et les grands-pères ont chantées. A voir tant de patience et de résignation, une telle indifférence du *pourquoi*, une telle absence d'esprit critique, je songeais à nos soldats à nous, si raisonneurs et si frondeurs. Je me rappelais nos manœuvres, où tout le monde, depuis le sergent jusqu'au plus humble des pousse-cailloux, cherche à saisir le thème, à comprendre les mouvements, apprécie les opérations et n'hésite pas un seul instant à juger ses chefs, souvent mal à propos. Ici le thème avait quelque importance, puisqu'il pouvait faire anéantir des régiments entiers. Mais nul ne s'amusait à le discuter, pas plus qu'à discuter la guerre et son opportunité. Vous reconnaîtrez pourtant qu'il y avait là une ample matière à discussion et songez, encore une fois, à des Français que le gouvernement enverrait ainsi se battre à l'autre extrémité de l'Asie. Je n'apprécie pas les faits, je les constate et il faut bien admettre que cette insouciance du soldat russe, cette docilité, le servent dans la guerre considérablement. Sans doute vous trouverez chez le soldat français plus d'impulsion, plus d'élan. Pourtant cet élan risque d'être intermittent. Il s'éteint vite, comme une flambée de brindilles et ce qui lui succède trop souvent, c'est l'abattement, le désespoir.

Supposez que ce soldat russe, au lieu de se battre dans une Mandchourie lointaine, ait à lutter dans son pays, pour ses églises et ses champs. Les prêtres sauront l'exciter par où il est sensible; il connaîtra cet enthousiasme qui l'entraînait en 1876, dans sa croisade contre les Turcs et il sera alors le plus redoutable des combattants. Les Allemands le savent bien et de là les égards qu'ils témoignent aux Russes, même lorsqu'ils sont, comme aujourd'hui, affaiblis et vaincus. Songez à ces réserves d'hommes inépuisables, qui permettent de choisir, parmi les flots de recrues, ce qu'il y a de plus vigoureux et de plus sain, d'obtenir un matériel de combat, *a fighting material*, comme disent les Anglais, de qualité tout à fait supérieure. Ces hommes se battront, quoi qu'il arrive, ils ne se décourageront jamais. Pour les vaincre, il faudra les *tuer deux fois*. Et ceux-ci disparus, on en retrouvera d'autres à l'infini, exactement pareils aux premiers...

Sur l'officier russe, quand il m'arrive d'être interrogé (cela m'est advenu un certain nombre de fois depuis mon retour de Mandchourie), la première question que mon interlocuteur me pose est généralement [illegible] : « N'est-ce pas que ce sont de grands ivrognes? » Me voilà, pour l'amour de la vérité, obligé de répondre que oui, sans doute, mais que [illegible] et qu'on n'a pas tout dit, en reconnaissant que cet officier aime le champagne, le vodka et les beuveries nocturnes outre mesure prolongées.

Il ne faudrait pourtant pas croire que les officiers ont passé tous les mois de la campagne dans les ribotes et les orgies. Les journalistes qui ont suivi la guerre ont beaucoup parlé de ces orgies. On parle forcément de ce qui est surprenant, inattendu, de ce qui donne matière à des remarques drôles, à d'amusantes descriptions. Le lecteur va dans le sens où le pousse l'auteur et il exagère; il finit par ne plus voir autre chose, par ne plus retenir autre chose que ces détails nécessairement grossis.

Or, dans la guerre récente, la grande majorité des officiers russes a fait très courageusement son devoir. Luttant pour une cause qui n'excitait aucun enthousiasme, presque aucun intérêt, ces hommes ont supporté les plus terribles fatigues, les plus dures privations; sentant bien que tout effort était inutile, que la partie était irrémédiablement perdue, ils ont accompli cet effort tout de même, ils ont risqué et sacrifié leur vie. Dans aucune guerre précédente, la proportion des officiers blessés ou tués n'a été aussi considérable et cela, les jeunes sous-lieutenants qui débarquaient en Mandchourie le savaient, et ils se battaient néanmoins. Je ne connais presque pas d'exemple de lâcheté ou de défaillance. Pourtant s'il y eût jamais une guerre où la défaillance eût été excusable, c'était bien pour les Russes celle-là.

L'ivrognerie et la débauche, d'ailleurs beaucoup plus naturelles qu'on ne pense chez des hommes affrontant quotidiennement la mort [illegible], sont chez les Russes une conséquence du régime au moins autant qu'un défaut des individus. Pourquoi diable l'officier travaillerait-il? Il sait que l'avancement n'est guère donné qu'à l'intrigue et à la faveur. S'il n'est pas de bonne extraction, s'il ne sort pas du corps des pages, ou de la garde, c'est en vain qu'il dépenserait son zèle. Les hauts grades ne seront jamais pour lui. D'autre part, les affaires publiques ne l'intéressent pas [illegible] dans ce pays, ne devant se mêler des affaires publiques, si ce n'est les *tchinovniks*. Que lui reste-t-il donc en dehors du cabaret?....

Parmi les généraux russes, aucun, c'est vrai, ne révéla de génie. Mais le génie est chose qu'on n'a guère le droit d'exiger d'un général. Et avec un ennemi aussi terrible que les Japonais, possédant sur son adversaire tous les avantages, infiniment mieux préparé, combattant près de son pays, dans une contrée familière, parmi des populations bienveillantes, songez aux effroyables désastres dans lesquels pouvait sombrer l'armée russe. Or, cette

[illegible]

armée ne connut pas le désastre. Même quand elle était le plus menacée, elle parvint toujours à se tirer d'affaire. Pensez à ce qui peut arriver dans une guerre, quand les choses se mettent à mal tourner, pensez à Sedan ou à Metz, et vous serez beaucoup moins portés à critiquer outre mesure ou à dédaigner l'armée russe.

*
* *

La vérité, c'est que cette armée peut redevenir assez vite un des facteurs essentiels de la politique européenne. Quelque temps, quelque tranquillité, quelque argent lui rendront son ancienne puissance. Et elle aura sur les autres grandes armées de l'Europe une supériorité inappréciable : celle *d'avoir fait la guerre*. Officiers et soldats savent, par expérience, ce qu'est la bataille d'aujourd'hui, ce que sont les nouveaux fusils et les nouveaux canons. Nos officiers et les officiers allemands l'ignorent complètement.

En lisant dernièrement le livre où notre ami M. le professeur Schieman recueille les articles hebdomadaires qu'il a publiés l'année dernière dans la *Gazette de la Croix*, je fus très frappé de voir avec quel soin ce dit professeur soulignait les jugements sévères, impitoyables, que la plupart de nos journaux portaient sur l'armée russe, à la suite de ses revers. Cette sévérité, M. Schieman la trouvait fort injuste, mais il s'en réjouissait. Il y voyait une preuve nouvelle de cette mobilité, de cette inconstance françaises, de ce manque de jugement solide, qui caractérise irrémédiablement les têtes welches. M. Schieman, lui, est beaucoup plus indulgent pour nos alliés; il estime que leur armée se remettra vite de ses pertes, il se souvient que les défaites de la guerre de Crimée furent pour les Russes une source de rapides progrès. Et ce n'est certes point parce qu'il aime et veut flatter les Russes que M. Schieman par le ainsi. Le professeur allemand est originaire des provinces baltiques et, comme tel, il doit détester le Russe qui représente à ses yeux le barbare oppresseur. Seulement, M. Schieman observe et réfléchit; les événements les plus récents ne lui font pas oublier les grandes forces permanentes et il sait que la Russie est une de ces forces là, il sait que la force russe unie à la force française est capable de faire échec aux ambitions croissantes de l'impérialisme germanique. Il essaie donc de dissocier ces forces; il montre à nos amis combien nous sommes injustes à leur égard!

C'est de la très bonne tactique. Mais il n'est peut-être pas absolument nécessaire que nous fournissions des armes à notre ami, M. le professeur Schieman.

RAYMOND RECOULY.

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Administrateurs et Acteurs (1850-1881)

La Comédie-Française est d'actualité permanente, avec les œuvres signalées qui s'y succèdent, entretenant sans arrêt la longue tradition de notre littérature dramatique, avec les débuts d'importance qui s'y produisent, ou les polémiques dont elle ne cesse d'être l'objet, à tout propos, ou les mouvements secrets, les agitations *intra muros*, les discordes mêmes, qu'y provoquent les antinomies de son organisation exceptionnelle.

Ce dernier point, en particulier, n'est pas des moindres à considérer dans les développements de son histoire glorieuse et tumultueuse. Les deux pouvoirs, monarchique et républicain, représentés l'un par l'autorité administrative et par le contrôle gouvernemental, d'où ressortent les garanties subventionnelles, l'autre par l'indépendance de principe et l'autonomie reconnue d'une Société responsable de ses actes, de ses décisions prises en commun, de ses intérêts collectifs, n'y furent-ils pas toujours opposés dans un antagonisme flagrant?

Sans remonter jusqu'à la période aiguë, où les circonstances les plus critiques provoquèrent, tour à tour, l'élévation et le renversement du directeur Jouslin de La Salle, puis du caissier-gérant Vedel, alors que le Théâtre-Français, sous la loi mal assurée de ses sociétaires, subissait les embarras d'une existence fort cahotée, il suffirait de feuilleter, comme nous l'avons fait, les archives de la maison, pendant le laps d'un demi-siècle, pour y recueillir en abondance des traits caractéristiques de cette éternelle contention, latente ou déclarée. Mais nous voudrons n'en tracer qu'un rapide aperçu, à titre d'exemples et d'éléments de comparaisons, depuis les discussions orageuses d'Arsène Houssaye avec ses illustres comédiens jusqu'aux démêlés les plus récents de l'administration de la Comédie-Française avec ses administrés, sous l'œil amusé du public et parmi tous les bruyants commentaires des journaux, empressés à prendre parti dans le procès.

Vers 1850, les affaires étaient au pire, rue de Richelieu. Des rivalités inapaisables se dressaient entre les artistes, anciens et nouveaux, entre les arrivés et ceux qui demandaient à parvenir. Le Conseil des Dix, comme on appelait les membres du Comité, représentait collectivement la prépondérance incontestable du talent, mais une prépondérance exclusive, laissant soupçonner des impulsions jalouses et tracassières. De plus, l'horizon se faisait sombre, et menaçante la situation financière.

Depuis sept années, les sociétaires n'émargeaient

que sur la feuille des déficits. En 1847, les pouvoirs avaient accordé aux « comédiens du roi » la franchise postale. Attention délicate, mais de bien faible ressource en cette pénurie ! La tourmente révolutionnaire n'avait pas embelli la situation. L'émeute dans la rue, le désordre au théâtre, le vide dans la salle et dans la caisse, il y avait de quoi pénétrer d'inquiétude les âmes les plus sereines. En 1849, l'étiage budgétaire était au plus bas. La Comédie ne se soutenait que par l'élan acquis, par les ressorts d'une vie purement factice, et qu'on s'attendait, d'un moment à l'autre, à voir s'arrêter comme un cœur qui a cessé de battre.

Les sociétaires criaient à la perversion du goût. Hostiles et défiants à l'encontre des œuvres vives de la jeune littérature, ils s'étonnaient de ne point faire salle comble avec des imitations languissantes. Les recettes descendirent encore. On fit, une fois, cinquante-trois francs. C'était l'été. Un peu plus tard, comme c'était en automne, on alla jusqu'à cent cinquante-trois francs. Extrême était le désordre dans les chiffres : il n'était pas moins accusé dans les relations de personnes, à l'intérieur. L'anarchie organisée, disait-on.

Il était urgent d'y faire face et de replacer à la tête de cette administration en dérive un chef capable de lui rendre une assiette solide. Louis-Napoléon, qui présidait à l'Élysée, et son ministre Ferdinand Barrot, qui gouvernementait, rue du Bac, y pensèrent, avec Rachel. Et de leurs délibérations résulta la candidature favorisée d'Arsène Houssaye. Il reçut avis de l'honneur et des périls qu'on lui réservait. Bouillonnant d'ardeur, poussé d'ambition et très en goût d'autorité, celui-là n'était pas homme à laisser perdre une si belle occasion de s'élancer au premier rang et d'entraîner avec lui, dans le feu de la bataille, ses amis du romantisme. Le décret n'avait pas encore été rendu public qu'il se mettait en chemin pour le lieu du combat. Car sa nomination, nous devons le dire, avait été fort mal accueillie des sociétaires. Indignés qu'on prétendît leur imposer un mentor, les membres du Comité s'étaient portés en grande hâte au ministère de l'Intérieur. On les y avait reçus. Ils exposèrent leurs doléances, leurs protestations et faillirent obtenir gain de cause. Rachel, au contraire, qui venait de se brouiller avec ses camarades, réclamait, elle, un « directeur ». Elle remonta en voiture, multiplia ses démarches, et l'emporta.

Les républicains du sociétariat n'avaient pas quitté leur position de combat contre l'intrusion du pouvoir monarchique. Ils s'entendirent à rendre la situation intenable au maître qu'on leur envoyait. Ils avaient élu, de leur côté, un administrateur-régisseur et mis en mouvement les avocats et les huissiers. Comment Houssaye dut enlever d'assaut, pour ainsi dire, la possession de son cabinet directorial, lui-même l'a raconté, complaisamment, en ses confessions.

L'orage recommença de plus belle, aux premiers actes de son administration. Il s'était assuré le concours de la grande tragédienne, qui le conduisit par la main dans cette maison glorieuse et turbulente. Il avait mis de son bord la spirituelle Augustine Brohan, persuadé qu'en cette guerre de théâtre une femme valait deux hommes : le peplum et le tablier s'étaient alliés en sa faveur. Mais Provost, Samson, Régnier et les autres se déclaraient décidés à lutter jusqu'à la fin. Ils parlaient de donner leur démission collective, de s'enrôler ailleurs, en attendant que les poursuites engagées devant les tribunaux leur permissent, espéraient-ils, de réintégrer les lieux en triomphateurs.

Nerveux, irritables, croyant reconnaître dans chaque velléité d'initiative directoriale un empiètement sur leurs droits de sociétaires, ils prodiguaient les adresses, les requêtes au ministre, pour la cessation d'un état de choses abusif, et grossissaient quotidiennement le mémoire, où s'entassaient leurs sujets de plaintes. Des histoires de primes et de certaines avances consenties à des auteurs dramatiques, comme Alexandre Dumas, avant d'avoir reçu leur manuscrit, avaient servi de thème à l'une de leurs plus chaudes protestations. Aussi bien n'avaient-ils pas qu'un seul grief, ils en articulaient maints autres. Et c'étaient : un prêt de décors et de costumes pour le drame de *Henri III*, l'engagement irréfléchi de Mlle Jouvante, l'écartement systématique, au répertoire de la comédie, d'une pièce d'Empis; un texte de lettre injurieuse visant *la république des sociétaires* et le comité de lecture ; une non moins injurieuse épître répondue à Mme Allan ; une « profanation » commise à l'anniversaire de la naissance de Molière, et, par-dessus tout, l'omnipotence de M. Houssaye, qui se dispensait orgueilleusement de soumettre le budget même à l'assemblée générale. Et d'une griffe indignée chacun avait signé : Provost, Beauvallet, Ligier, Brindeau, Geoffroy, Régnier, Samson.

Arsène Houssaye avait la plume assez déliée pour n'être point embarrassé de la réponse. Le plaidoyer arrive en même temps que le réquisitoire dans les bureaux ministériels :

MM. les comédiens, répliquait-il [illegible] qui m'accusent de dilapider les fonds de la Comédie, n'ont-ils pas jusqu'ici donné des primes à MM. Scribe, Hugo, Dumas ? Ils ont avancé trois mille francs à Alphonse Karr, pour une co-

(1) Lettre manuscrite [illegible] des Beaux-Arts, Bureau des Théâtres.

médie qu'il doit faire et ils ont donné une prime de cinq mille francs à M. Mazères, pour une comédie qu'il devrait bien ne pas faire. »

Stimulé par l'opposition même qu'il rencontrait, notre administrateur-directeur redoublait d'efforts. Il avait ramené victorieusement dans la place avons-nous dit, son amie Rachel. Il monta coup sur coup des pièces à succès. Les résistances des sociétaires faiblirent. Le public était revenu. Les auteurs s'empressaient à la porte du Comité. On faisait recette. On gagnait de l'argent. L'humeur générale s'était bien radoucie, lorsque, à la fin de l'année, argument suprême en pareille cause, le directeur annonça, au foyer des comédiens, qu'il y aurait un partage de bénéfices. On était déshabitué de cela depuis un long temps. Ce fut l'occasion d'une réconciliation générale.

Nous passons sur les dernières années du consulat d'Houssaye et sur la gestion assez paisible de son successeur Empis. Vint le tour, pour Édouard Thierry, de mener campagne en tête de la Comédie. Ce sage administrateur, cet homme prudent et avisé, eut à connaître, aussi bien que des jours d'abondance tranquille et de moissons sans peine, des temps d'orage peu ordinaires. Il y eut, de son temps, des soirées tumultueuses, qui rappelèrent les grands pugilats littéraires du romantisme. Et, dans le cours de son administration, des épisodes assez vifs, éclatant au sein du Comité, dénoncèrent, plus d'une fois, que le feu des vieilles discordes couvait encore sous la cendre. Si prudent, si tempéré qu'il pût être, Édouard Thierry n'échappait point à l'inéluctable conséquence de son état dirigeant. Il eut ses détracteurs. Edmond About, qui aurait voulu voir en son lieu et place un ami de lettres, Albéric Second, l'avait surnommé Thierry le Nuisible. Il eut ses adversaires acharnés à le démolir. Des coups de vents souflèrent, qui mirent en péril, avec son autorité, la stabilité même de l'institution. Dans l'une de ces extrémités, certains chefs d'emploi avaient parlé de liquider la maison.

Tous n'avaient pas l'humeur aisément gouvernable, Got principalement, Got, l'homme escarpé, comme l'appelait Victor Hugo. Déjà, en 1863, il s'était retiré, non sans bruit, du Comité; ce fut à la suite d'une élection, qu'on avait imposée à la Comédie, celle de Lafontaine, au lieu de la nomination de Worms, que ne soutenaient point la protection d'un ministre, mais des titres plus justifiés. Les réclamations vives de Got et d'autres, qui s'y joignirent, ne furent pas étrangères à la détermination prise par le surintendant général des théâtres de mander régulièrement à son cabinet l'administrateur du Théâtre-Français, pour examiner ensemble, et en détail, un jour par semaine, les affaires de son gouvernement.

Got n'aimait point Thierry. Il l'avait eu, jadis pour maître d'études, alors que le futur comédien achevait ses humanités, de façon que, lorsqu'il recevait ses bulletins de théâtre, il se rappelait trop les pensums d'autrefois. Aussi ne manquait-il aucune occasion de lui en rendre la mauvaise monnaie, soit par des résistances indirectes, soit par des facéties, des plaisanteries aussi désagréables que possible, jusqu'à parodier, un soir, sur le théâtre, la tête et les allures de son administrateur dans le rôle d'un vieux juif brocanteur, et si exactement que chacun s'était écrié : « Mais, c'est Thierry! » On l'obligea, le lendemain, à modifier l'aspect du personnage. N'importe, l'effet avait été produit.

Sur un terrain plus sérieux, il entreprit de battre en brèche l'organisation présente. Il rédigea tout un projet de refonte des décrets, critiquant avec vigueur la marche imprimée à certaines affaires du théâtre, expédiant rapports sur rapports au ministre; et, comme il n'était pas écouté, s'insurgeant tout à fait et donnant sa démission. Il prétendait qu'on lui reconnût le droit, en dépit des contrats intervenus, de secouer, quand il lui plairait, la poussière de ses chaussures sur le pas de la porte et de s'en aller. Mais la Comédie refusa de le laisser partir. Il en appela aux tribunaux. Un avocat de grande éloquence, Léon Cléry, plaida chaleureusement, en son nom, contre le Théâtre-Français. Got perdit le procès, dut rester sociétaire, malgré qu'il en eût, et ne le regretta point, par la suite.

Il n'est pas d'exemple, à travers l'histoire de la Comédie-Française, d'une suite d'années un peu prolongée, sans heurts ni trépidations. Émile Perrin, qui la porta à son plus haut degré de splendeur, eût réclamé du ciel un bonheur surhumain, s'il avait conçu l'espoir téméraire de pouvoir vaquer à ses fonctions toujours tranquille et n'ayant rien à débattre avec ses comédiens ou ses comédiennes.

Très au fait des tracasseries et des sourdes oppositions artistiques, dont sa direction de l'Opéra lui avait prodigué les exemples, il s'était mis en tête, dès en arrivant au Théâtre-Français, de s'imposer par une énergique attitude. Il avait rétabli la discipline, qui, sous le régime précédent, s'était un peu détendue, sinon relâchée. D'accord avec le Comité, il avait arrêté des prescriptions formelles limitant le nombre des congés et interdisant aux comédiens de s'absenter sans autorisation spéciale pour donner des représentations en province ou hors de France.

Amours-propres et caractères n'étaient pas, autour de lui, d'un maniement facile. De son côté toutes choses ne se passaient point dans les termes d'une équité parfaite. Il avait le geste prompt à rayer du programme tout ce qui ne se convertissait point sur l'heure en résultats positifs. Lui apparaissait-il que

elle artiste, à tel moment de sa carrière, n'était plus en mesure d'influer sur la recette, il cessait d'utiliser son concours; elle ne sortait point d'une attente interminable et forcée. C'est ainsi que furent légèrement précipités le départ et la démission de Mme Arnould-Plessy et de Mlle Favart. Les jeunes talents, nous l'avons dit, avaient grand'peine à se produire, sous son règne. Des pensionnaires, que consumait une ardeur inutile, se lamentaient de voir fuir sans cesse, comme une onde trompeuse, l'occasion de doubler leurs aînés et de conquérir ce nom, qu'on leur reprochait de ne pas avoir.

Perrin ne témoignait pas seulement qu'il avait de la fermeté. Il montra, parfois, de la rudesse, et à l'égard des moindres; autocrate de caractère ou devenu tel par habitude, il eut le sceptre pesant. Que dans ces conditions, il inspirât des inimitiés tenaces, il n'y avait pas lieu d'en être surpris. Les intrigues ne chômaient point, derrière le rideau. On faisait sonner les griefs d'injustice et de favoritisme. La personne et la fonction étaient enveloppées dans le même esprit d'hostilité : du besoin de changer l'une on concluait à la nécessité de supprimer l'autre. Qu'avait-on besoin d'un administrateur, c'est-à-dire d'un maître?

Il revenait des échos de ces conspirations à Perrin, qui se taisait et passait, froid, indifférent. Il y eut, un moment, néanmoins, où la direction des Beaux-Arts sembla prêter l'oreille aux plaintes, dont on l'assaillait. Il avait été question de rendre la place à Édouard Thierry, qui s'était accommodé discrètement aux chances de la substitution. Un peu las de ces difficultés toujours renaissantes avec les comédiens, Perrin lui-même avait envisagé sans regret la perspective de retourner à ses chanteurs, des gens plus maniables, en dépit d'un amour-propre aussi sensible, et de reprendre la direction de l'Opéra. En effet, il y eut une heure d'indécision critique, pendant laquelle Camille Doucet se trouva désigné, officiellement nommé comme administrateur. Le doux académicien avait en main le décret ministériel. Il l'avait montré à Perrin en lui disant : « Restez. » Et le conseil fut suivi. Émile Perrin était resté, rue de Richelieu, pour le bon état de la maison, la satisfaction de Croizette, l'enragement de Got et de Sarah Bernhardt. Car il fut souvent en guerre avec celui-là ou avec celle-ci. Ce n'était pas sans motif qu'il avait surnommé Rosine, dite Sarah, *Mademoiselle* La Révolte. Les rébellions de l'une répondaient à tous les actes d'autorité de l'autre.

De nature fort peu soumise à n'importe quelle sorte de discipline, absolue comme il était autoritaire, primesautière et personnelle encore davantage, encline à dominer partout où elle se trouvait, [illegible] donner des conseils et de les [illegible] en recevoir, elle-même se targuant de cela, capricieuse et changeante en ses goûts autant qu'il était imaginable, mais persévérante, obstinée dans ses résolutions à n'en plus démordre, Sarah Bernhardt ne pouvait que lui causer infiniment de soucis. Elle exigeait, réclamait, s'emportait; lui, tançait, admonestait, amendait autant que faire se pouvait.

Il n'y avait pas à s'étonner que sa partialité fût grande, en faveur de Croizette, adroite, souple, docile en même temps qu'ambitieuse. Il l'admirait et la prisait hautement; elle l'entourait d'égards, de prévenances flatteuses, et, en ayant l'air de faire tout ce que voulait Perrin, elle en obtenait tout ce qu'il lui plaisait d'avoir. Sarah ne réussissait pas à ce jeu, lorsqu'elle s'y contraignait par hasard; le naturel reprenait vite le dessus, au premier choc de paroles blessant l'épiderme impressionnable de l'artiste, et la querelle recommençait entre l'administrateur et son administrée. Perrin ne cachait pas sa mauvaise humeur; il la manifestait nettement dans le partage des rôles à effet. On s'en aperçut, d'une façon curieuse, dans une répétition générale du *Sphinx*, où jouaient les deux comédiennes amies et rivales.

Les répétitions du *Sphinx*! On put s'en souvenir, à la Maison. Octave Feuillet se désespérait d'avoir à tenir en bride des artistes nerveuses, sensibles, jalouses de leur ombre et pas du tout soumises, telles que Sarah Bernhardt et Croizette, Émile Perrin ne savait par quel biais aborder l'humeur tempêtueuse de celle-là; Feuillet éprouvait une peine infinie à discipliner par des conseils l'obstination de celle-ci. Lui-même, de nature très émotive, il revenait au logis, le soir, avec la fièvre, soupirant après des solitudes lointaines, sans orage et sans actrices!

Les deux étoiles, après s'être comblées de tendresse, aux instants d'effusion, rentraient en lutte, et des froissements surgissaient entre elles, qui n'aidaient pas le moins du monde à perfectionner l'interprétation du drame. On se disputait. On rendait les rôles. L'auteur du *Sphinx* prenait la porte et laissait à Perrin le soin de ramener le calme parmi ces amours-propres en conflagration. Les choses s'arrangeaient, puis se rebrouillaient. Il en alla, comme cela, pendant deux mois.

Cinq ans plus tard, ce duel artistique recommençait, à propos d'une pièce d'Augier, mais pour avoir des suites moins anodines. Car l'incident eut pour conséquences la démission et le départ de Sarah Bernhardt, qui firent un bruit énorme. Les journaux et les tribunaux en furent saisis à la fois. On entama des poursuites en [illegible] contre celle qui avait rompu si cavalièrement le contrat, dont elle s'était liée avec la première scène du monde. Il y en eut pour plusieurs semaines à en causer et discuter.

A la suite de cette aventure, la nouvelle courut du remplacement d'Émile Perrin. Il avait été nommé, en 1871, pour dix ans, et tout naturellement ses fonctions expiraient en 1881. Il avait fait rendre à la Comédie-Française tout ce qu'elle pouvait produire utilement. Il ne ferait jamais mieux ni jamais davantage ; et, suivant les déductions logiques de la commune ingratitude, on concluait qu'il était temps de la remplacer. Des noms étaient portés en avant, comme celui de Francisque Sarcey, qui n'en pouvait mais, et se défendait avec la dernière énergie de vouloir être autre chose qu'un journaliste. Tandis qu'on débattait les chances des candidats à sa succession, réels ou supposés, Émile Perrin continuait d'administrer et de monter des ouvrages nouveaux. Ces incidents et ces traverses n'avaient pas arrêté la marche progressive du théâtre, sous son intelligente impulsion.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

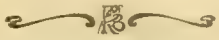

LA VIE LITTÉRAIRE

Berlioz, par Adolphe Boschot, Le Rire et la Caricature, par Paul Gaultier.

ADOLPHE BOSCHOT : *La jeunesse d'un romantique : Hector Berlioz, 1803-1831*. D'après de nombreux documents inédits. PAUL GAULTIER : *Le rire et la caricature*, préface de SULLY-PRUDHOMME.

Ne pensez-vous pas que le critique doit être biographe? Si, vous le pensez. Vous le pensez sans bien vous apercevoir que vous le pensez. Mais Adolphe Boschot est enfin venu, qui va vous donner les motifs de votre conviction — inconsciente. Adolphe Boschot, biographe de Berlioz et critique du romantisme, va vous persuader qu'on n'est véritablement critique que lorsqu'on est biographe. Il est, quant à lui, critique excellent.

Est-il moins bon biographe?

Adolphe Boschot a vécu aimablement parmi les idées nobles et les beaux sentiments. Il fut poète. Je suis sûr qu'il l'est encore. Il fut même romancier. Son roman portait un titre biographique : *Pierre Rovert*. Mais il allait être attiré vers de bien autres romans et de bien autres biographies. Après qu'il eut discuté en théoricien de la poésie nouvelle, Berlioz l'attira. Berlioz! Et depuis plusieurs années, Adolphe Boschot vit avec Berlioz et pour Berlioz. Adolphe Boschot nous promet trois volumes compacts sur Berlioz. Déjà il nous en donne un.

Je vois bien — et je m'en réjouis — que tous les bons esprits de notre temps ne sont pas secoués par la fièvre qui entraîne beaucoup d'entre eux, Adolphe Boschot reste calme devant les événements et il étudie Berlioz! Quel exemple pour nous! Et quelle vie attrayante Adolphe Boschot a su se constituer en la compagnie d'un héros! Il n'y a pas aujourd'hui que des œuvres précipitées. Et c'est bien le premier mérite et la première originalité de l'ouvrage d'Adolphe Boschot sur Berlioz qu'il est étudié, fouillé profondément, encore plus profondément. Des livres avaient été déjà publiés concernant Berlioz. Et l'on croyait tout savoir de lui. On ne savait pas tout, ou bien on savait mal le peu qu'on savait!... Adolphe Boschot a voulu renouveler les choses déjà dites et ajouter beaucoup de choses nouvelles. Il y a réussi. Peut-être même y a-t-il réussi un peu trop.

Son enquête est scrupuleuse. Il est certain qu'Adolphe Boschot est scrupuleux sans effort, avec plaisir. Il est un érudit des plus honnêtes. Il a une très belle âme littéraire. Chacun lui rend hommage, comme on rend hommage à la vertu.

Mais lui adresserai-je quelque reproches? Je sens qu'ils ne seront qu'accessoires. Et c'est pourquoi je prends le courage de les lui adresser...

Adolphe Boschot écrit un style agréable, avec une verve pondérée qui n'est pas toujours légère, légère... Je m'étonne qu'il se permette quelquefois des phrases d'une solennité poncive.

« Son père commence d'apprendre les notes à ce gamin qui va être Berlioz!... » — « Voici la maison de Berlioz. N'entrons pas. Nous entrerons plus tard!... » — L'auguste cérémonie, comme on disait alors, présenta une pompe charmante... »

...comme on ne devrait jamais dire. Mais ce ne sont que toutes petites taches.

Et cette minuscule erreur que je relève en passant! Adolphe Boschot parlant des élections de 1821 dit :

« Louis XVIII impotent, *dominé par sa femme* et le comte d'Artois... »

Louis XVIII dominé par sa femme en 1821!! Pourquoi se laisse-t-on aller à faire ces observations de détails? C'est parce que Adolphe Boschot a voulu, en même temps qu'il faisait une analyse psychologique patiente, multiplier les faits précis, et reconstituer la vie de Berlioz pour ainsi dire semaine par semaine... Il a fait l'œuvre qu'il concevait. Il a reconstitué la vie, il a analysé le caractère.

Qui sait s'il n'a pas été parfois encombré et comme débordé par ses documents! Quinze à dix-huit cents pages — de petit texte — promises sur Berlioz : voilà une biographie abondante. Adolphe Boschot, tant il s'identifiait avec son sujet, n'a pas pensé qu'elle pût être trop abondante. Au lieu de réduire, d'élaguer, il n'a pas manqué d'ajouter, d'ajouter... Tout ce qui a eu des rapports lointains avec Berlioz, tout ce qui a exercé des influences — insensibles — sur

son génie en formation lui a paru très important. C'est ainsi que nous sommes amenés à lire plusieurs pages sur Shakespeare et Ducis : pages dont nous n'aurions que faire si elles n'étaient d'Adolphe Boschot. C'est ainsi que, ayant à citer le nom du professeur de musique à la Côte Saint-André, M. Dorant, Adolphe Boschot nous donne une lettre d'amour de M. Dorant, et vraiment nous n'en avons que faire, car la lettre d'amour n'est ni de Berlioz, ni d'Adolphe Boschot : elle est de M. Dorant.

Mais justement parce que Adolphe Boschot ne néglige rien, parce qu'il n'a aucun désir d'être bref, parce qu'il a la passion de tout dire, on s'aperçoit que la critique musicale occupe une place médiocre à l'excès dans cette histoire de la vie et de l'âme d'un musicien. N'eut-il pas été intéressant de choisir une des œuvres de début de Berlioz, sinon une des toutes premières, au moins sa *Messe*, cette fameuse messe dont il est tant parlé, et de nous montrer comment tout le génie de Berlioz peut être discerné déjà ou deviné... Je ne suis point musicien, Adolphe Boschot m'invite à le devenir en analysant la vie ardente d'un jeune romantique, qui eut le génie musical et en déterminant avec tant d'habileté savante l'influence de Lesueur sur Berlioz. J'aimerais que Adolphe Boschot eût pris plus de soin de guider mes premiers pas — si j'ose dire — à travers la musique de Berlioz.

Mais ne considérons que son dessein. Adolphe Boschot s'est proposé de faire la biographie d'un héros romantique. Il tient pour certain que Berlioz fut le héros romantique le plus accompli. Musset, Vigny, n'eurent qu'une crise de passion ; Delacroix, Hugo, furent des producteurs méthodiques aussi ponctuels que des bureaucrates. Seul Berlioz eut vraiment « un cratère dans le cœur ». Seul, il fut « volcanique ». Adolphe Boschot sait tout cela, et il tient essentiellement à ce que nous le sachions aussi bien que lui.

Admirons ses efforts pour déterminer le romantisme de Berlioz. Ils sont méthodiques. Ils sont tenaces. Ils sont presque toujours heureux. Cependant il me semble que d'aventure Adolphe Boschot exagère. Il s'efforce d'établir, que, dès la Côte Saint-André, l'influence de Chateaubriand s'exerçait sur Hector Berlioz, et que l'air respiré par ce jeune homme amoureux et pensif était l'air romantique. Au mieux, mais pourquoi faut-il, qu'au chapitre suivant Adolphe Boschot convienne que Berlioz débarquant à Paris avait le goût et la mentalité de 1760? Ce n'est point tout à fait une contradiction. Et dans une âme de [illegible] comme beaucoup de contraires peuvent rester à l'aise. Mais Adolphe Boschot, pour les besoins de son analyse, et en dépit de sa conscience extrême, fera un peu la réalité. Il exagère, voilà tout.

Au reste, ce livre est une biographie parfaite. Elle séduit même par ses lenteurs. Rien n'est plus plaisant que de s'attarder dans ce milieu bourgeois de la Côte Saint-André, de revivre une époque, de suivre pas à pas, au jour le jour, un artiste... Si nous voulions bien considérer que toute la littérature actuelle ne consiste pas en romans et en pièces de théâtre, nous arriverions peut-être à penser que les biographies consacrées de nos jours à tant de héros de la vie universelle sont une des parties les plus originales de notre littérature contemporaine.

Adolphe Boschot l'a noté dans sa préface : l'art de la biographie s'est singulièrement perfectionné, les romantiques, par leurs exaltations intellectuelles et sentimentales, prêtent plus que tous les autres à des biographies admirables. Adolphe Boschot sait railler Taine, qui réglait tout avec des idées générales et, par exemple, écrivait sur la génération romantique :

> En somme, c'est le plébéien de race neuve, richement doué de facultés et de désirs, qui, pour la première fois, arrivé aux sommets du monde, étale avec fracas le trouble de son esprit et de son cœur.

Adolphe Boschot montre sans peine que cette phrase contient autant d'erreurs que de mots. Il nous faut maintenant des mots moins sonores, mais plus exacts ; nous descendons aux faits, qui sont seuls à soutenir toutes les idées.

... Adolphe Boschot a fait — lui aussi — une biographie psychologique. Appuyé sur des documents innombrables, il s'est appliqué incessamment à comprendre le héros romantique. Ai-je besoin de dire qu'il y est parvenu. Naturellement, son œuvre sur Berlioz sera définitive. Elle enfermera tout de Berlioz et même un peu du reste. L'homme, le milieu sont ressuscités. Nous verrons bien si Berlioz est homme à soutenir trois volumes. Adolphe Boschot appellera tous les contemporains de Berlioz à son aide. Tous viendront. Plein d'allégresse en cette compagnie, Adolphe Boschot écrira encore, encore, sans même songer qu'il écrit. Avec patience, science et conscience, il nous gratifiera d'une œuvre extrêmement plaisante, même en ses longueurs. Déjà il nous enseigne que la meilleure manière de ne pas perdre son temps dans la vie littéraire, c'est de ne pas se presser !

*
* *

Paulo minora canamus... Je ne parle que des sujets de livres et non pas des auteurs. Je passe de Berlioz aux caricaturistes. Berlioz souffrirait de ce voisinage. D'autres lui parleraient en manière de réponse des rapports du sublime et du grotesque. En tous cas, Adolphe Boschot ne souffrira pas du voisinage avec Paul [illegible]

M. Paul Gaultier étudie donc le rire et la caricature. Et cela vaut mieux sans doute que d'analyser la peinture et les larmes. Je pense que son analyse est extrêmement fine. M. Paul Gaultier est un philosophe. Pourtant il est clair et avenant. Si sa critique est pénétrante, elle ne laisse pas d'être compréhensible : M. Paul Gaultier est un philosophe plein de mérite.

Je ne saurais assez dire le plaisir que j'ai pris à lire son petit livre, qui n'est pauvre ni de faits, ni d'idées. Ah ! que M. Paul Gaultier sait donc avoir, si je peux dire, la dissertation aimable ! Car son œuvre est une dissertation. Elle est si séduisante que parfois on s'aperçoit à peine qu'elle nous trompe.

Il arrive cependant qu'elle nous trompe. M. Paul Gaultier veut déterminer : *le comique de la caricature*. Il lui apparaît bien que ce comique est aussi lamentable que possible. J'ajoute que M. Paul Gaultier montre on ne peut mieux de quelle manière ce comique se complique et se perfectionne, comment il est de moins en moins extérieur, pour devenir de plus en plus intérieur. Son histoire de l'inspiration caricaturale est d'un historien qui a sondé les reins et les cœurs des caricaturistes.

Cela est exact, la caricature passe peu à peu de la charge à la satire, et elle est de plus en plus mélancolique. M. Paul Gaultier conclut que la caricature n'a rien d'un art du rire. Mais je vois qu'il s'exagère la portée de cette formule : « triste comme un auteur gai. » Il prétend que la caricature est triste d'inspiration, qu'elle est triste en son fond, alors même qu'elle fait rire à l'aide de la charge. J'avoue que cela est vrai le plus souvent. Mais ce n'est pas toujours vrai. Je ne prends que les noms cités par M. Paul Gaultier. Forain est le plus triste, le plus pessimiste des caricaturistes. Mais Albert Guillaume qui « fait » lui aussi de la caricature de mœurs est un caricaturiste gai. Il est optimiste. Il l'est parfaitement. Je ne discute pas de son talent. Je cherche à caractériser son inspiration. Elle est optimiste, ce n'est pas contestable. Reste que la caricature de Forain soit plus profonde et plus forte que celle d'Albert Guillaume. Je n'en disconviens pas. On pourrait le contester néanmoins. Le pessimisme pour produire son effet moral doit être sincère et doit être modéré. Celui de Forain est presque toujours excessif. Est-il souvent sincère ? Je fais grand cas du talent de Forain. Je ne crois pas à sa sincérité. Le pessimisme est sa manière, son procédé, et permettez-moi le mot, son truc La manière, le procédé, le truc sont visibles, la sincérité s'efface. Forain préfère la cruauté à la vérité. Et la tristesse habituelle de sa caricature n'est même plus triste. Elle est trop attendue, elle est trop systématique, cette tristesse : c'est de la charge. Elle demeure sans efficacité. La raillerie légère et superficielle de Albert Guillaume *castigat ridendo mores*. Utile fantaisie qui fait d'abord sourire et après le sourire appelle fréquemment la réflexion. On peut prétendre que ce caricaturiste optimiste qu'est Albert Guillaume ne fait pas plus « besogne d'amuseur » que ce caricaturiste pessimiste qu'est Forain.

M. Paul Gaultier a fait une étude très détaillée de l'œuvre de Forain. Étude excellente aussi et d'une fine précision. Cette œuvre est lugubre. Elle ne met en relief que ce qu'il y a de plus vil dans la nature humaine, surtout l'égoïsme foncier, l'égoïsme brutal. Il insiste particulièrement sur les ravages qu'exerce l'argent dans toute notre société, dans tous les milieux sociaux, car, notons-le, l'œuvre de Forain est étroite et monotone. Elle est encore plus acerbe et plus âpre, que réellement profonde. Elle est de parti-pris. Forain n'a voulu voir que la « muflerie » de l'espèce humaine. Et il l'a vue presque constamment se traduisant par les mêmes gestes, la même attitude. Est-il vrai que la dureté de Forain pour ses héros accoutumés ne soit que la forme la plus naturelle de sa pitié pour les malheureux ? Je me demande s'il n'y a pas dans cette œuvre plus de haine pour les héros de l'argent, — plus de haine et d'envie — que de pitié pour les souffrants... Et je me demande si une telle œuvre est vraiment « sociale » et si elle est vraiment noble. Je vous assure que, à le considérer de près, Forain est un moraliste très dangereux. Notre société est dégoûtante, je l'admets. La société idéale de Forain aurait les mêmes défauts et les mêmes vices que celle-ci. Défauts et vices seraient déplacés...

Je n'insiste pas. M. Paul Gaultier a un goût si vif des idées que les idées naissent en lui trop vite et s'imposent à lui trop brusquement. Il observe que quelques caricaturistes s'efforcent de faire revivre le portrait-charge ou d'instaurer des silhouettes. Mais, dit-il :

« Ils délaissent les hommes politiques pour les célébrités de la finance, de l'art, du barreau, de la science ou de la littérature, qui, de nos jours, tiennent les grands rôles sur la scène du monde au détriment des politiciens, qui ne nous sont plus présentés qu'en groupe, dans leurs habitudes journalières, à titre d'espèce sociale, sans le plus souvent qu'on puisse mettre de noms sur les figures. L'effacement, en politique, de la caricature personnelle devant la caricature de mœurs — plus générale et plus durable aussi — a sa cause dans la suprématie croissante du législatif sur l'exécutif d'une part, de la collectivité sur les individus de l'autre. ».

Que voilà donc une imagination spirituelle et paradoxale ! Êtes-vous bien sûr, ô Paul Gaultier ! que la suprématie croissante du législatif sur l'exécutif a impressionné les caricaturistes ? Ceux que je con-

nais ne m'en avaient rien dit !... Si les hommes politiques sont un peu [illegible] — encore est-ce bien certain ? — cela vient surtout de ce que le [illegible], s'élève que depuis quelques années, s'attache « au monde des théâtres » plus qu' « au monde de la politique ». Quant aux hommes de lettres, peu sans très peu, à qui les caricaturistes aient appliqué leur génie. On a fait dix mille caricatures de M[illegible] Réjane ou de M[illegible] Granier. Combien s'en a-t-il de M. Paul Hervieu ou de M. Alfred Capus ? Affaire de mode tout simplement. Chaque « monde » a son tour chez le caricaturiste.

Et s'il fallait écrire l'histoire de l'inspiration du caricaturiste, le plus sage serait de suivre l'histoire de la littérature. Les évolutions de la caricature sont dans la dépendance étroite de l'évolution de la littérature. M. Paul Gaultier l'a bien indiqué et dans un chapitre d'observation profonde. On peut y insister. Tout est là. Seulement, les caricaturistes retardent un peu sur les mouvements littéraires. Forain en est encore au naturalisme et à « la littérature rosse ». Que c'est loin !

Qui donc disait : « Il faut se dépêcher de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. » Les caricaturistes de notre temps — dont le pessimisme date — semblent avoir pris à tâche de nous faire en hâte pleurer de tout, de peur que nous ne trouvions le moyen d'en rire. Ils ont tort et leur œuvre est malsaine.

J. Ernest-Charles.

THÉATRES

Odéon : *Glatigny*, pièce en [illegible] de M. Catulle Mendès. [illegible] : *[illegible]*, pièce en [illegible] de M. Jean Carol.

Mettons que la chronique, sous la forme d'innombrables articles, ne nous ait pas tenu par avance au courant de ce qui fut la pensée, l'intention de M. Catulle Mendès dans la pièce qu'il [illegible] l'Odéon... cette pensée, cette intention, nous les discernerions [illegible] mêmes assez [illegible] du déroulement [illegible] Mais ce que [illegible] moins aisément, sauf en faisant intervenir l'avantage que donne l'immense publicité du théâtre, c'est qu'ayant eu une telle intention, l'auteur ait choisi la forme dramatique pour lui donner son sens. Un écrivain [illegible] pas son nom : qu'il me suffise d'ajouter qu'il occupe une [illegible] — déclarait l'autre jour devant moi : « Nous passons no[illegible] [illegible] propos de convenance ou de modestie mondaine, familiers à ceux qui se savent écoutés et par des atténuations de bon goût cherchent à tempérer ce que leurs déclarations prises à la lettre auraient de trop absolu. Nullement, mais la conviction d'un homme de lettres, qui traduit sa pensée la plus intime, qui sent par intuition et sait également par expérience qu'à l'heure où il lui imprime sa forme, jamais il ne lui *fait justice*, à cette pensée, parce que nécessairement elle demeure en-deça de sa réalisation ou tout au moins de ce qu'elle contenait en germe.

Ainsi en va-t-il, alors même que cette pensée enferme les plus riches éléments dramatiques. Mais combien plus encore si ces éléments sont absents, ou s'il faut, pour les y introduire, violenter la réalité ! Et c'est là l'observation qui s'imposait à ma réflexion, tandis que je suivais le déroulement des scènes de *Glatigny*. Chose curieuse et significative, cette œuvre qui fut bien composée pour le théâtre, puisqu'elle est écrite dans la forme du vers *pittoresque* et *truculent*, signature de M. Catulle Mendès, cette forme qui traverse son œuvre, depuis *Tabarin* jusqu'à *Scarron* — faisant exception pour sa *Médée*, où il y a un acte qui n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre — cette pièce, dis-je, semble extraite d'un roman, suivant le procédé familier à tant d'auteurs dramatiques. Loin qu'elle soit imaginée avec la vigueur du *raccourci* qui apparaît comme la raison d'être de toute action dramatique, elle se disperse en tableaux où le *pittoresque* du décor devient l'unique *motif*, le thème principal sur lequel se brodent d'innombrables variations. Ici l'accessoire devient le principal, et le *morceau*, ou air *de bravoure*, comme on disait autrefois, se manifesta à ce point fréquent qu'on ne le distingue plus de la trame continue qui fait le fond de la pièce. Procédé familier à l'auteur, devenu chez lui comme une seconde nature qui s'accuse davantage avec les années, puisque sensible déjà dans *Tabarin*, nous le voyons s'imposer dans *Scarron*, et finalement atteindre son apogée dans ce *Glatigny*, qui est bien la manière définitive de M. Mendès.

Pittoresque et *truculent*... ces deux épithètes, que tout à l'heure nous lui appliquions à dessein, le résument en effet, et dès sa jeunesse même semblaient lui convenir. Barbey d'Aurevilly écrivant de M. Catulle Mendès quand le poète avait à peine atteint la quarantaine — [illegible] pour M. Mendès, n'était-ce pas vingt pour un autre ? — « Esprit emphatique, dans le bon sens du mot, il tend, et c'est son mérite, au grandiose, même quand il le manque ; et quand il le manque, ce n'est pas qu'il ait tiré trop bas, mais c'est qu'il a tiré trop haut !... Il a, dans un temps où il n'y en a plus, du vieux sang romantique (sangre azul) dans les veines

et il le fait souvent couler largement dans ses œuvres. Il l'a, corrompu peut-être, mais rouge encore. Comme tous les infatués de ce temps-ci qui s'aiment dans le siècle, il peut se tromper et il se trompe sur la beauté de la vie moderne : mais il s'efforce toujours d'en faire tomber les platitudes et d'en pousser jusqu'à l'horrible la laideur. » — Ah ! le merveilleux portrait, qui nous restitue bien tous les traits du modèle, et où il semble que le peintre, qui pourtant n'avait sous les yeux que les traits du jeune homme, ait pressenti d'avance, avec cette intuition merveilleuse qui caractérise les grands artistes, l'accentuation que la maturité, je n'ose dire la vieillesse, allait leur imprimer dans l'avenir. Mais au fond, M. Catulle Mendès est-il bien différent aujourd'hui de ce qu'il fut autrefois? Je n'oserais l'affirmer, et ce sujet de *Glatigny* auquel il n'a pu résister est comme un miroir où se reflète toute sa vie.

Je ne vous ferai point l'injure de vous raconter par le menu les multiples aventures du poète errant, sorte de Gringoire du XIXe siècle, que la chronique de ces derniers temps rapporta, répétition avant la lettre de la pièce que M. Catulle Mendès allait présenter au public. De dire si cette série de tableaux, où il y a du *Gringoire* et du *Tabarin*, et plus de Gringoire encore que de Tabarin, compose un tout dramatique contenant une action et une progression suffisantes à retenir et à fixer notre intérêt de spectateurs, cela peut faire question, et c'en est même une à laquelle nous n'avons pas craint de donner une réponse négative. Le pittoresque et le truculent ne suffisent pas au théâtre, M. Catulle Mendès en a déjà fait la fréquente et pénible expérience — et je crains bien qu'une fois encore, il ne l'éprouve à ses dépens. Mais que répondre à la vocation irrésistible d'un impénitent du romantisme, d'un poète qui croit encore, d'une foi que rien ne peut ébranler, à l'*humanité* du théâtre de Victor Hugo, qui a entretenu les belles heures de sa jeunesse dans l'exaltation de cette croyance, et qui, suivant l'expression même du juge illustre que nous citions tout à l'heure, « est de cette race disproportionnée dans laquelle la nature de l'homme disparaît pour faire place au rêve d'un poète, qui, même dans ses autres œuvres plus fortes, a toujours caressé l'affreuse chimère du monstrueux ».

*
* *

Depuis le triomphant succès du *Duel*, sur la scène de la Comédie-Française, nous avons vu la soutane faire sa réapparition dans nos théâtres du boulevard, et il est infiniment probable que l'épreuve n'est pas finie, le prêtre étant pour l'heure de vivante et brûlante actualité. Le costume a d'ailleurs par lui-même assez peu d'importance : tout l'intérêt est dans l'âme qu'il recouvre ; mais tout au moins provoque-t-il, celui-là, un redoublement d'attention chez le spectateur, à raison de son actualité : voyons donc un peu ce que vaut l'abbé Cailletot, principal personnage de la *Pécheresse*, de Jean Carol.

Ici, il est indispensable de « raconter » pour bien situer les personnages. Dans le fin fond d'une campagne normande, un de ces petits pays, innombrables sur la côte qui se terminent en... ville, l'auteur nous présente deux familles : l'une, les Baudreuil, de vieille souche normande, comprenant Mme Baudreuil, la mère, son fils Pierre Baudreuil, jeune homme de vingt-cinq ans, et l'oncle de celui-ci, Dangu, qui vit avec eux, en dirigeant de loin une exploitation coloniale au Brésil ; l'autre, les Duchemin, qui ne comprend plus que deux membres : Mme Duchemin, veuve, qui approche de la quarantaine, pleine de charme encore et de séduction, et sa fille Suzanne Duchemin... De Mme Duchemin, on ne sait qu'une chose, c'est qu'elle est veuve depuis longtemps et qu'elle mène une existence exemplaire dans le château du pays qu'elle vient d'acheter : elle a fait le bien-être du pays ; elle consacre tout son temps aux bonnes œuvres ; elle consacre sa fortune à soulager les infortunes et à doter l'église du village des accessoires qui lui manquent : cloches, orgues... et le reste. Pierre Baudreuil a vu Suzanne Duchemin : les deux jeunes gens sont devenus amoureux l'un de l'autre et comme cette union semble réunir toutes les garanties de bonheur désirables, il y a promesse de mariage entre Pierre Baudreuil et Suzanne Duchemin.

Tout irait donc pour le mieux dans le plus idyllique et le plus verdoyant des coins normands, si brusquement ne surgissait dans la famille Baudreuil un certain baron de la Tour-Villiers, quinquagénaire fatigué par une vie orageuse et qui vient, après ruine totale, chercher une situation auprès de son ami Dangu, lequel compte l'employer dans ses plantations du Brésil. Le baron de la Tour-Villiers a dépensé toute sa fortune avec les femmes. On le présente à Mme Duchemin, en qui il retrouve une de celles qui l'aidèrent à engloutir cette fortune, car Mme Duchemin eut jadis, avant cette dernière incarnation, une vie plus que légère : Mme Duchemin fut une pécheresse, elle eut de nombreux amants.

Le baron parlera-t-il ou gardera-t-il le silence? Révèlera-t-il à ses amis Baudreuil la véritable identité de celle qui veut marier avec leur fils sa fille, parfaitement élevée d'ailleurs, et qui fera, nul n'en doute, une épouse accomplie ? Toute la pièce est là, et j'ose dire que c'est un problème fameux, puisqu'il compose en somme toute la matière d'une œuvre ayant joui d'une certaine notoriété dans l'histoire dramatique : le *Demi-Monde* d'Alexandre Dumas

fils. J'ose ajouter encore que sur un tel point nos idées morales ont étrangement évolué — puisque tout évolue, même et surtout la morale — Oui, sans doute ont-elles étrangement évolué, si l'on en juge par l'accueil plutôt *frais* qui fut fait à l'œuvre de Dumas en l'année 1905, succédant au triomphe de ses débuts. J'ai parlé moi-même ici de cette reprise avec quelque détail et quand je vous disais que cette pièce fameuse, qui jadis contribua plus que toute autre à la réputation de son auteur « portait la crinoline du second empire », j'essayais simplement de noter, par un symbole visible, la transformation de nos idées. Rien ne vaut une épreuve de trente-cinq ou quarante années pour juger du degré de *résistance* d'une œuvre de l'esprit. Au temps où les élégances composites du duc de Morny donnaient le ton à la mode, un homme du monde qui avait bénéficié des faveurs d'une femme n'appartenant pas à son milieu accomplissait peut-être un geste de suprême chic en révélant son secret aux intéressés. Mais il faut bien le reconnaître — et l'accueil fait récemment au *Demi-Monde* en est une preuve évidente — nous avons changé tout cela; nous ne sentons plus ainsi sous la troisième République, et l'homme qui, se disant du monde, accomplit le geste précité, nous apparaît sous les traits d'un rustre et d'un goujat, fût-il baron de la Tour-Villiers, et d'autant mieux qu'il est baron de la Tour-Villiers ! Il invoquera toutes les raisons qu'il voudra, le motif de préservation sociale, l'intérêt d'une famille qui d'ailleurs n'est plus en cause puisque dix années de parfaite honorabilité ont effacé les erreurs d'autrefois, la morale qui prévaut aujourd'hui, ou si vous préférez la loi qu'impose l'honneur à tout galant homme, placé dans une telle situation, c'est bien celle-là même que, dans sa réplique éloquente, Suzanne d'Ange proclame en face d'Olivier : — « Admettons que je ne sois pas digne, en bonne morale, du nom et de la position que j'ambitionne, est-ce bien à vous, qui avez contribué à m'en rendre indigne, à me fermer la route honorable où je veux entrer ? Tout cela n'est pas juste, et ce n'est pas quand on a participé aux faiblesses des gens qu'on doit s'en faire une arme contre eux. L'homme qui a été aimé, si peu que ce soit, d'une femme, du moment que cet amour n'avait ni le calcul ni l'intérêt pour base, est éternellement l'obligé de cette femme, et quoi qu'il fasse pour elle, il ne fera jamais autant qu'elle a fait pour lui. »

Telle est la morale qui a prévalu : ici Suzanne d'Ange, qui parle contre Dumas fils et contre la conclusion même de sa pensée, donne la main à notre *Pécheresse* de 1906, et je crois bien que l'excellent abbé Cailletot, dont nous parlions au début, est d'accord avec elle au nom des idées purement chrétiennes de pardon et de régénération morale. Un brave homme, un excellent homme de prêtre, cet abbé Cailletot... un peu lourd, un peu épais, le vrai curé de campagne, qui déguste son cidre et n'entend rien aux finesses, aux subtilités du monde, mais demande à son seul bon sens, doublé de son indulgence paternelle, la solution des questions morales. Mme Duchemin fut une pécheresse... elle commit de graves fautes en s'abandonnant au péché de la chair... Tout cela est entendu... Mais l'absolution, mais le pardon de l'Église a lavé toutes ces souillures, et puisque, d'ailleurs, elle a racheté par dix années d'honorabilité toute cette vie antérieure, sa fille peut parfaitement épouser Pierre Baudreuil. Telle est la conclusion où il aboutit, tel est le sens de son effort, car il intervient à toute occasion, comme le *Deus ex machina*, dans cette situation délicate. Si l'auteur, M. Jean Carol, a entendu marquer, par l'accentuation de cette figure, l'évolution, la transformation des idées et des points de vue qui s'est opérée de notre temps, il y a pleinement réussi, et l'abbé Cailletot s'oppose en plein contraste, à l'Olivier de Jalin du second empire, non moins qu'au baron de la Tour-Villiers, qui n'est, en somme, qu'un Olivier quinquagénaire, moins séduisant et plus *marqué*. C'est lui, cet abbé Cailletot, qui, avec sa bonhomie un peu lourde d'aspect, mais non exempte de finesse, enseigne à sa pénitente, Mme Duchemin, la meilleure manière de sauver la situation, au moment même où elle paraît perdue... C'est lui qui intervient auprès de l'oncle Dangu, assez disposé, d'ailleurs, à se laisser convaincre... C'est lui même qui, après le duel entre le jeune Baudreuil et le baron, arrange les choses, ramène la mère du jeune homme au foyer de la jeune fille, et prépare la conclusion de cette ténébreuse affaire par l'accord d'un double mariage : le mariage des jeunes gens et celui de la Tour-Villiers avec son ancienne maîtresse, bénéfice tout à la fois matériel et moral qu'il méritait assez peu, mais qui, du moins, a ce mérite, aux yeux du prêtre, de racheter les fautes passées.

Il faut adresser les plus vifs compliments à M. Guitry pour la façon, tout à la fois pittoresque et subtile, dont il sut comprendre cette figure de prêtre de campagne. Les *intentions* sont parfois chez lui un peu trop *marquées*, mais le moyen de faire autrement, lorsqu'il s'agit d'indiquer certaines nuances qui risqueraient d'échapper au spectateur ? M. Guitry est un interprète qui jamais n'abuse du geste, et le réduit, si j'ose dire, à sa plus simple expression : d'un tel point de vue, c'est le contraire de la manière d'un Coquelin : il faut dire qu'il se rattrape sur l'accentuation ou sur l'intonation. Par là, il demeure presque toujours aussi près que pos-

sible de la vérité et nous donne l'illusion de la chose déjà vue, et devant nous vécue. Mme Marthe Brandès est une pécheresse délicieuse, dont toute l'allure et l'attitude font regretter qu'elle ait passé à la période de contrition... bien jeune pour avoir une fille de cet âge, et mille fois plus désirable que cette fille. Heureux baron, bien indigne de ce bonheur, M. Gémier a dessiné le contour de cette figure avec l'énergie nécessaire et ce tour machiavélique qui compose, dans presque tous ses rôles, sa manière originale.

PAUL FLAT.

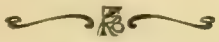

LES CHAMPS DE FLEURS EN HOLLANDE

Depuis que le train a franchi, sur le pont de Moerdijk, ce vaste bras du Hollandsch-Diep qui est comme une mer intérieure, l'espace peuplé de moulins découvre çà et là des cultures étendues. De beaux et riches pâturages précèdent les premiers jardins de Dordrecht: la campagne plate et verte, d'un éclat magnifique, ouvre des perpectives toutes coupées de canaux sur lesquels, poussés par le vent favorable, glissent de grands voiliers semblables, sur le fond d'émeraude de la prairie, à de géants oiseaux marins. Des fermes et des moulins et d'autres canaux qui font que la terre, ici, est toute semblable à un immense assemblage d'îles, partagent l'horizon du côté d'Isselmonde. Dès les faubourgs de Rotterdam, le long des quais de la Meuse tout encombrés de navires, une fois la Groote Markt, la gare et les docks franchis, paraissent aux balcons patriciens, aussi bien qu'au bord des fenêtres les plus humbles, dans la rue marchande animée de tant de couleurs, les premières tulipes printanières, les jacinthes aux beaux tons, les jonquilles diaprées, les narcisses et les anémones. Des bords du Zuiderzée à ceux du Noord-Brabant, et de Zélande en Frise toute la surface des champs offre le doux éclat de son enchantement annuel ; et c'est vers cette fastueuse, candide et légendaire cérémonie des fleurs que le train, dépassant les prairies peuplées des troupeaux, les multiples chemins d'eau jonchés de barques marchandes et de coches flottants, les villages aux petites maisons basses, construites de bois peint et coiffées de tuiles rouges, en toute hâte, nous mène vers les polders lointains, vers les prairies immenses unies et parfumées, qui font de la Hollande, dès le début d'avril, comme le jardin de l'Europe.

Delft, la ville des claires maisons et de qui le nom est léger comme un son de faïence, La Haye, cité moderne entourée de bois anciens, l'antique et docte Leyde baignée des eaux glauques du vieux Rhin présentent, de plus en plus et sous de riches aspects, la surprise adorable des vives plantations de fleurs. Mais c'est vers Haarlem surtout que cette magnificence horticole est visible.

Haarlem construit entre deux mers, presque sur l'emplacement d'une autre mer qui n'est plus, c'est comme une oasis odoriférante, candide et merveilleuse.

Dans Haarlem j'eus mon berceau,

chante avec un doux transport le poète Hildebrand,

Mon premier toit, mon école,
C'est une ville de fleurs,
De roses et de violettes,
Une ville de ne-m'oubliez pas,
De canaux et de rivières...

Cette ville-là étend sa délicate magie printanière au delà de la ligne des derniers moulins ; et ses campagnes en fleurs, chéries jadis de Ruysdaël et du grand Hobbema, recherchées de nos jours du maître Claude Monet ce sont les plus beaux miracles de ce sol difficile et de cette terre ingrate qu'ont dû les rudes marins et les fiers paysans, à force de patience et de génie, à l'aide des digues géantes, conquérir sur la mer.

*
* *

Autour de Delft, de Leyde et de Haarlem, entre Zandvoort et Bloemendaal, vers la mer, je les ai vues les tulipes assemblées dans les champs. Mais Haarlem surtout est leur patrie ; les pentes de la Spaarne en sont toutes plantées ; il y en a aux allées du bois (*Het Hout*) et les quais des canaux, bordés de leurs couleurs, agrémentés de plates-bandes, nouent autour de la ville leur ceinture amoureuse.

Elles-mêmes je les ai vues, les fines et fières petites fleurs de qui les vastes plantations, depuis la cité charmante jusqu'aux dunes du rivage, transforment chaque année en un immense tapis de féerie d'avril les vieux polders soumis au vol monotone, éternellement le même, des grandes ailes de moulins. Je suis allé, au Kleine-Houtweg non loin du Pavillon abrité des vieux hêtres et je suis allé aux jardins Krelage, qui sont renommés parmi les plus beaux du pays.

Une mer délicate et diaprée, aux grandes vagues parallèles des fleurs des différentes sortes, s'étend à l'infini ; les champs envahis ne sont plus, ici, que d'immenses et régulières palettes de tous les tons des plantes. Çà et là de minces allées séparent les familles diverses des tulipes ; l'émeraude d'un pâturage ferme au loin l'horizon ; puis, derrière une haie, au delà d'un canal visité des cygnes, c'est encore une mer merveilleuse et pareille qui prolonge à l'extrême l'écho de cette féerie.

Monde charmant, monde adorable des fleurs! C'est ici le séjour des plus rares et des plus belles, des plus exquises et des plus différentes. Le doux frisson des flots, qui vient ou qui va de la mer du Nord à celle de Zuider, les frôle en passant de son baiser salin, le soleil brillant d'avril les anime de ses feux et elles sont là, pareilles à des sœurs assemblées, toutes en habits de fête et dressant, à la cime des hampes frêles et minces, leurs milles petites têtes mutines de jeunes filles.

Rapport exquis des formes de l'allure et des nuances! La Hollande est la même dans ses fleurs et ses femmes: et les gentilles bonnes de Dordrecht ou de La Haye qu'on voit le matin, sur le seuil des maisons, frotter les cuivres brillants, les laitières de Walcheren aux corsages brodés, les *bœrinnen* de Middelburg qui piquent dans leurs cheveux des pendeloques pareilles aux antennes des abeilles et celles de Volendam qui vont les bras nus en portant les poissons, n'ont pas, les jours de fête, plus de pimpante allure, plus de fine grâce alerte que ces fleurs de Haarlem toutes assemblées ici dans le damier immense des champs et des cultures. Regardez-les frissonner au soleil, ces prairies enchantées! On dirait que l'Océan de toutes les fleurs d'ici va monter vers vos mains et les baigner de leur onde. Un parfum un peu âcre, né de la terre humide, de la multitude assemblée des plates-bandes, émane du sol fécond soulevé de vie végétale et, de son air pénétrant, achève d'asservir, au prestige voluptueux d'un décor si nouveau, le promeneur étranger. Mais le spectacle visuel est surtout prestigieux! L'immense et régulière harmonie de ces beaux tons offre une féerie des yeux à laquelle aucune autre, si ce n'est celle de la mer, sous des cieux exotiques et bariolés comme elle, ne peut se bien comparer.

Dès le seuil de ce jardin de l'enchantement floral une ligne pourpre et or de l'espèce des « hâtives » offre les têtes élevées des diverses sortes de *Duc Van Tholl*. D'autres lignes égales, d'un vermillon foncé et d'autres dont les tons sont violets, roses, cramoisis, écarlates et oranges dressent vers le ciel bleu les petites fusées légères de leurs calices. Et *l'Alba regalis*, qui est blanche comme une jeune Carmélite convertie, succède, çà et là, au beau *Claarmond doré*, au *Joost Vondel* au nom divin de poète, à l'orange *Miss Hallen*, à l'écarlate *Rembrandt* au velours plus admirable que celui du manteau même de Bathsabée à l'épiscopal et [illegible] *Lorenzo Haarlem*, au noble *Lord Beaconsfield* tout de carmin drapé. Puis, derrière ces premières, en paraissent d'autres encore de qui l'ondulation [illegible] et mouvante est semblable au concert de toutes les précieuses fleurs du premier paradis.

Vers la Tulipe noire au velours romantique foncé, [illegible] le [illegible] la tendre *Anne Greenaway*, le *Zéphir* parfumé et le *Maeterlinck* rose recherché des abeilles. Toutes sont ici les reines dans la fête horticole et je pense que, jadis, quand vint le grand Linné, chassé de son pays, se réfugier à l'ombre des bois d'Haarlem honorés d'Hobbéma, il vit des fleurs pareilles et de noms différents saluer, du lumineux petit frisson de leurs couleurs, sa présence amicale, attentive et nouvelle.

*
* *

Mais, au-delà de cette mer éclatante des tulipes, il en est d'autres encore. C'est la mer des jacinthes tout aussi admirable et d'aussi riche aspect; la mer des jonquilles, la prairie des crocus, les champs des anémones. Et cela, bien plus loin que les visibles perspectives, ouvre un nouveau décor à l'horizon des fleurs. Plus vives encore que les tulipes, de tons plus nacrés, d'une plus délicate transparence subtile, les jacinthes scintillent à la manière d'opales, de perles et d'améthystes; leurs petits panaches, semblables, d'assez près, aux parfaits assemblages du corail de la mer, s'irisent, au soleil, de mille cristallisations. De l'humus des polders jaillit la multitude de leur floraison rose, argentine ou laiteuse. Et, sous le soleil ardent, il semble bien qu'elle vive d'une vie chaude et cachée, la petite chair limpide des jacinthes de Hollande!

Il en est qui n'ont qu'une rangée de fleurons et ressemblent ainsi aux filles de Marken, du Helder ou de Groningue qui n'ont qu'un peigne d'or dans leurs cheveux.

Mais il en est qui portent — ainsi que les gracieuses *bœrinnen* zélandaises coiffées de bleu — double rangée de pétales au front. Et ce sont les doubles jacinthes de Haarlem! Leur tendre, magnifique et vivante magie palpite à l'air marin, et, chargée de suave odeur, monte du beau sein de la terre en un parfum d'amour, de sève et de printemps. Ainsi sont, au hasard des jardins Krelage ou bien du Kleine-Houtweg, le vif *Disraéli* écarlate, le rouge *Prince de Nassau*, la *Miss Kerry* vêtue de violet, le sombre *Othello* et le hautain *Gœthe* clair près la violette *Victoire*.

Çà et là, munis de paniers et d'arrosoirs, vêtus de blouses bleues et de grandes culottes de velours à poches amples, la pipe aux dents, comme s'ils étaient sur la mer, passent, au milieu de l'empire de ce monde horticole, les garçons hollandais. Et la moisson des jacinthes, après la moisson des tulipes, commence à dépeupler, à l'ombre [illegible] des moulins, les grands carrés de fleurs.

Des fleurs! Il en faut pour les villes, il en faut pour la Haye et pour Amsterdam, pour Anvers, Hambourg et Londres, pour Utrecht, pour Leyde et

pour Delft. Lentement, les jardiniers passent au long des plates-bandes et, du sol parfumé, enlèvent un à un les oignons des tulipes, les oignons des jacinthes. Leurs corbeilles, peu à peu, s'emplissent de la rustique richesse de tant de plantes vivantes. Et, maintenant, ce sont de grands paniers, tout jonchés des narcisses qu'assemblent, çà et là, les garçons hollandais. La pluie d'or des jonquilles, la tendre chair des cyclamen, des crocus et des anémones, les pampres d'azur des iris tombent, en une riche moisson, sous les mains meurtrières.

Les barques, au long du canal, se parent à mesure du faste de ces dépouilles, lentement disparaissent, sous le léger frisson, sous le mouvant tapis de tant de vivantes fleurs. Doucement le vent gonfle la voile, la marinier pousse, de la force de son bras, sur la perche solide dont le mouvement hardi trouble l'eau silencieuse et, la main sur les yeux, pour se défendre mieux du soleil, les femmes de Haarlem qui reviennent du lavoir ou portent suspendues, à la façon flamande, deux grandes jarres de cuivre fumantes de lait, s'arrêtent, toutes rêveuses et, lentement, regardent glisser sur les champs verts, comme de grands oiseaux, ces barques dont les fleurs laissent toutes après elles un sillage odorant.

*
* *

Au seuil de son jardin des bords de l'Amstel, de la Meuse ou du Rhin, il frémit d'impatience, le vieux cultivateur passionné des tulipes. Ancien armateur enrichi, puissant planteur de Java, de Timor ou des Célèbes, il veut, de retour dans sa patrie, éblouir par le faste de ses riches plantations, de ses jardins spacieux et de ses serres fameuses, tous ceux de ses rivaux qui se vantent, aux concours horticoles, de l'emporter sur lui. Il a, le vieux Hollandais, fumé sa pipe de faïence et bu, dans un petit gobelet de métal fin, sa liqueur de Schiedam ; maintenant, il médite, assis au milieu de ses fleurs charmantes et préférées, avec une forte et douce application. L'ancien maître des navires, le trafiquant d'épices de la mer des Moluques, se souvient avec orgueil de ce glorieux passé, où ses puissants aïeux cultivaient de leurs mains rudes ces petits carrés de tulipes dont chaque précieux oignon valait une fortune. Certes lui-même a l'amour de ces fleurs, mais aucune de celles dont se réjouit sa vue n'atteint, ainsi que l'oignon de l'ancien *Amiral Liefkenskoek*, le chiffre inouï de quatre mille florins. Alors elle soufflait aux quatre vents de la Hollande, avec une fureur à briser toutes les ailes des vieux moulins, la folie des tulipes ! C'était le moment où le fameux *Semper Augustus* atteignait le prix incroyable de 13.000 florins, le *Vice-Roi*, tout blanc à taches violettes, la somme de 4.000 pièces de même monnaie, enfin où les amateurs, dans une vente publique faite à Alkmaar, en 1637, se disputaient, au prix de 90.000 florins (environ 189.000 francs) cent tulipes avec leurs caïeux ! En ce temps-là un oignon de tulipe rare se vendait au poids, et la spéculation, comme celle des valeurs, s'en effectuait en Bourse. Certes, c'étaient là de beaux jours et qui brillèrent aussi pour les jacinthes, puisqu'au siècle suivant, divers oignons de ces plantes atteignirent au fabuleux taux de plus de 1.600 florins. Alors c'était l'époque où les Provinces-Unies, groupées sous le même pavillon, disputaient la mer aux plus puissantes des flottes ; c'était le temps où les Pays-Bas défiaient le roi de France lui-même et, de leurs colonies, tiraient ces richesses qui rendent la vie facile et l'inclinent à aimer, d'une passion égale, les belles toiles des maîtres et les douces fleurs des champs. Une œuvre de Rembrandt, brillante de l'éclat velouté des étoffes et des perles et le *Semper Augustus*, tremblant à la rosée de l'aube, dans sa chair nacrée, excitaient les mêmes convoitises des marchands et se dressaient dans le même orgueil, l'une chez quelque antiquaire du quartier juif d'Amsterdam, l'autre sous le soleil du ciel, dans les jardins d'Haarlem. Siècle heureux, temps lointains et qui savaient aimer les fleurs !

Ainsi médite, au seuil de ses brillants parterres, le planteur néerlandais, de qui le vent des mers a tanné la figure, qui porte des anneaux d'or à la mode des gabiers et de qui la langue gourmande claque encore de plaisir à retrouver, dans l'amer petit goût de son Schiedam, l'ancien parfum d'épice de ses noix muscades. Debout devant sa maison aussi claire que son regard, semblable en sa carrure robuste et décidée à quelqu'un des ancêtres qui tinrent, jadis, dans les fêtes, l'étendard corporatif, il domine ainsi que le maître des tulipes. Son portrait ? La Bruyère lui-même l'a plus finement tracé qu'aucun des grands peintres émules de Frans Hals : « Le fleuriste, a-t-il dit, a un jardin dans un faubourg ; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher. Vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes et devant la *Solitaire* ; il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne l'a jamais vue si belle, il a le cœur épanoui de joie ; il la quitte pour l'*Orientale* ; de là, il va à la *Veuve* ; il passe au *Drap d'Or* ; de celle-ci à l'*Agathe*, d'où il revient enfin à la *Solitaire*, où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où il s'oublie de dîner ; aussi est-elle nuancée, bordée, huilée, à pièces emportées ; elle a un beau vase ou un beau calice ; il la contemple, il l'admire... »

Le portrait, vieux de deux siècles, est encore d'aujourd'hui et l'amour des tulipes, maintenant comme jadis, en rehausse l'expressif et souriant visage...

Ainsi, les fleurs, en Hollande, c'est un peu le bonheur de la terre : c'en est la grâce et l'agrément ; c'en est la plus fine séduction permanente. Comme chaque âge a sa beauté charmante ou vénérable, chaque saison, ici, a ses fleurs. Les espèces seulement ont varié leur aspect, et, sous le soleil d'août qui les rend plus fécondes, les larges, les immenses cultures horticoles offrent, à l'œil ravi, dans un décor égal à celui du printemps, l'altière magnificence des cannas, des glaïeuls, des dahlias et des lis.

EDMOND PILON.

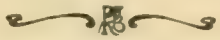

NOS MINISTRES

Nul n'ignore plus qu'en France la formation d'un ministère se résout trop souvent en une simple opération d'arithmétique : Il s'agit de grouper les parlementaires les plus répandus dans les Chambres, les plus à même, croit-on, d'apporter au Cabinet un appoint personnel de suffrages. Et l'on calcule : X, Y, Z = 37 voix + 42 voix + 29 voix, etc... Peu importent l'obscurité, l'incompétence, le caractère suspect de certains candidats... on ne leur demande que d'avoir beaucoup d'entregent.

C'est ainsi que nous avons vu tant de légers, ou de petits, ou de débiles esprits, par la seule vertu de l'intrigue, primer des parlementaires de mérite, se hisser au pouvoir, et jouer à l'homme d'État ! Ils avaient su — avouons-le — flatter les préventions de chacun, ou offrir — aux frais de créanciers — de somptueux dîners, ou s'inféoder à quelque vieux roué du parlementarisme.

C'est également ainsi que se trouvent privés de la charge des grands intérêts de l'État les Politiques de caractère, qui dédaignent de quêter les poignées de main et ont l'audace d'atteindre à des conceptions originales. — Inutile d'ajouter que, s'ils n'appartiennent point aux Chambres, de tels hommes sont à jamais éloignés du pouvoir.

Depuis trente ans, nous n'avons point eu de ministre de la Marine qui puisse prétendre léguer son nom à l'histoire. Lors de la dernière exposition universelle, ce poste était occupé par un politique d'intelligence et de culture avérées, mais peu familier, selon l'usage, avec les choses de son département. Il doutait même qu'une puissante marine fût utile, estimant sans doute qu'une grande nation démocratique, détentrice d'un vaste domaine colonial, n'a ni idées, ni intérêts à défendre contre le caporalisme impérialiste d'un empire voisin. Appelé à recevoir les directeurs et constructeurs des marines étrangères, il les harangua ainsi : « Vous consacrez, Messieurs, de patients efforts à rendre de plus en plus redoutables des machines de guerre. Que ne cherchez-vous plutôt à construire de confortables paquebots, propres à, etc... » L'étonnement des auditeurs fut indicible. Tout pénétré des leçons de l'histoire, le représentant de la vaillante marine hollandaise s'écria : « C'est ça, un ministre de la Marine, [illegible] »

Et les téléphones, vit-on jamais administration plus scandaleusement arriérée, plus honteusement insuffisante ! A qui s'en prendre, sinon à un sous-secrétaire d'État d'une incapacité notoire ? Il a mandat de diriger une industrie monopolisée, dont la clientèle s'étend d'elle-même, procurant des bénéfices croissants. Et il ne sait point faire face à ces offres en développant l'outillage et en accroissant le personnel ! Il lui suffirait de soutenir les plans des hauts fonctionnaires, ses auxiliaires, dans le cabinet et devant le Parlement. Mais tel est son manque d'autorité, qu'il ne peut remplir cette tâche élémentaire !

Notre époque est celle de la spécialisation à outrance. Les techniciens s'emparent des disciplines, des métiers, de plus en plus compliqués. Et, dans la vie privée, nous n'avons cesse de recourir à leurs conseils et à leur concours. S'agit-il des intérêts nationaux, nous nous fions aux premiers empiriques, à des politiciens de cantons, dont l'éducation s'est faite dans le cabaret natal et parachevée dans les coulisses du Parlement ! Heureux si ces ministres improvisés, ignorants de leur mission, plus ignorants encore des efforts de l'étranger, empressés seulement à flatter leurs électeurs et aduler la presse, se contentent d'un rôle de figurants, et ne jettent point, par leur impéritie et le népotisme, le désordre dans les plus importants services.

Les grands Etats étrangers, dont les mœurs politiques sont fort différentes des nôtres, ne présentent point de si affligeants abus. Dans la démocratie américaine, le Président appelle au ministère de véritables chefs de service, d'une compétence éprouvée, soustraits il est vrai à l'action du Congrès. En Allemagne, les Ministres sont de même des bureaucrates émérites, aux ordres de l'Empereur. Quant au Cabinet anglais, comme le nôtre responsable devant le Parlement, formé de secrétaires d'État, de sous-secrétaires d'État parlementaires, de sous-secrétaires d'État permanents, il possède la plus forte organisation, fruit d'un développement séculaire. Encore la caste dirigeante a-t-elle souci de dresser, par l'exercice de hautes fonctions, par des missions à l'étrangers, les jeunes gentilshommes aptes aux premiers rôles. Et si elle admet au partage du pouvoir quelques « self made men » c'est que vraiment leur mérite s'impose.

Il n'est point étonnant qu'en présence de tels rivaux, l'incapacité de nos ministres nous ait coûté maints échecs extérieurs, de même qu'elle nous a valu maints déboires à l'intérieur. Ces dernières années, le plus fâcheux découragement régnait dans nos grandes administrations. Il avait été empiré encore par le Cabinet Rouvier, qui, hors son chef et une ou deux personnalités, ne comprenait que des comparses.

La gravité de la crise paraît avoir — enfin ! — provoqué une réaction. Le cabinet nouveau a voulu réunir à quelques éminences subalternes — plusieurs maîtres dignes de ce nom, et même des hommes d'État. Puissent ces grands-maîtres rétablir l'ordre, la confiance, l'effort persévérant dans leurs départements respectifs.

Et si aucun Cabinet n'est assuré d'une longue durée, daigne son successeur témoigner des mêmes ambitions et poursuivre la même œuvre !

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la R. B. et de la R. S.), 52 rue Madame. — Le propriétaire-gérant : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 — 5e SÉRIE — TOME V — 31 MARS 1906

Questions Universitaires

—

LES RÉPÉTITEURS

J'estime inacceptables toutes les solutions, qui, faisant passer dans le corps des professeurs les répétiteurs actuellement en fonction, et les déchargeant des parties du métier qui leur plaisent le moins, laisseraient subsister ou reformeraient un prolétariat universitaire condamné de nouveau à s'aigrir dans une vie misérable (1). Pour éviter cet inconvénient capital, des remèdes radicaux sont seuls suffisants : il ne s'en faut guère qu'il ne faille une refonte totale de l'organisation des services dans les établissements secondaires. Les palliatifs ne peuvent être d'usage que pour assurer la transition entre les deux régimes, et ménager les droits acquis ou les habitudes du personnel ancien.

Je vais, pour la clarté et la précision, procéder par articles, sans prétendre le moins du monde dresser un projet de réglement, que l'administration a seule les moyens d'établir.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Le criterium souverain est l'intérêt des élèves.

Dans l'espèce, cet intérêt consiste : *a*) à être sous la conduite du plus petit nombre de maîtres qu'il soit possible, et à ne pas passer de main en main, de telle sorte que ni les maîtres ne connaissent leurs élèves ni les élèves leurs maîtres;

b) A être groupés en assez petit nombre sous l'autorité de chaque maître, qu'il s'agisse de surveillance ou d'enseignement, pour que chaque enfant puisse être individuellement distingué, observé, dirigé.

2. Il n'y a pas de « basse » ni de « vile » besogne, quand il s'agit d'éducation.

Il n'y a pas lieu de distinguer entre la surveillance de caractère intellectuel et moral, et la surveillance simplement matérielle. Toute surveillance d'enfants, — mouvements, promenades, jeux, dortoirs — si l'on sait ce que c'est que l'éducation, a un caractère intellectuel et moral : on peut agir partout sur les jeunes consciences et les jeunes esprits; on peut partout les connaître.

3. Le service d'enseignement et le service de surveillance sont également nécessaires et honorables.

4. L'éducation rationnelle et libérale ne consiste pas dans le savoir : mais elle a pour base le savoir, la connaissance vraie de la nature et de l'homme. Il ne suffit donc pas que les maîtres soient savants, mais il faut qu'ils aient de la science, qu'ils sachent surtout ce que c'est que la science, comment elle s'acquiert, quelles habitudes d'intelligence elle exige et procure : qu'ils aient l'esprit de la science.

On n'admettra donc aucun réglement qui ferait baisser le niveau scientifique de l'Université.

Il importe aux études et aux élèves qu'un professeur ait toujours un intérêt appréciable à être agrégé.

5. L'instruction est constatée et attestée par des grades.

A égalité de grades, c'est-à-dire d'instruction, égalité de traitement : c'est la justice. Les services attribués pourront être différents; ils devront être

(1) Voir la *Revue Bleue* du 24 février 1906.

également rémunérés, comme d'égale dignité et comme fournis par des hommes de titre égal.

Il ne doit subsister entre les fonctionnaires de même grade, que les inégalités individuelles, qui résultent de l'inégal avancement dans la carrière.

6. L'élève du plus petit collège de campagne, le répétiteur et le professeur du plus petit collège de campagne, ne sont pas des *âmes* plus *viles* que les élèves, professeurs et répétiteurs des grandes villes et de Paris.

Toute organisation juste doit aboutir à offrir à tous les élèves de tous les lycées et collèges des conditions sérieuses d'enseignement et de surveillance, à tous les maîtres de tous les collèges et lycées des conditions équitables et humaines d'existence.

7. L'intérêt commun des élèves, des maîtres et de l'administration, est que le personnel soit stable, et soit déplacé le moins souvent possible.

II. — Règles générales de la distribution des services d'éducation.

1. Il semble que l'on soit d'accord depuis quelques années sur ce point, que le mal, non seulement dont se plaignent les répétiteurs, mais dont souffre aussi l'éducation de la jeunesse dans les lycées et collèges, résulte en partie de la distinction absolue de l'enseignement et de la surveillance.

On a indiqué le remède : c'est la fusion des deux services. Cette fusion ne peut se réaliser que par l'application des deux règles que voici :

Point d'enseignement sans surveillance.

Point de surveillance sans enseignement.

Hors de là, la fusion ne sera qu'un mot.

2. Cela ne veut pas dire que tout le personnel aura la même quantité d'enseignement ou de surveillance à fournir, mais qu'à tout professeur sera attribué un minimum de surveillance, à tout répétiteur un minimum d'enseignement. Entre ces deux extrêmes, on pourra établir toutes les proportions qu'on jugera utiles à l'éducation des enfants, en tenant compte des grades et des aptitudes. On pourra, si l'on veut, décider que les agrégés ne devront pas donner plus du quart ou du cinquième de leur service en surveillance. La soudure des deux catégories du personnel se fera par les professeurs, qui donneront la moitié de leur service en surveillance, et par les répétiteurs qui auront un demi-service d'enseignement.

3. Les professeurs, actuellement, doivent, douze à seize heures de service par semaine. On estime, je crois, en général, que trente-six heures par semaine doivent constituer le service normal d'un répétiteur. Il est aisé d'en tirer la règle qu'une heure d'enseignement vaut, selon sa nature, deux heures, deux heures et demie ou trois heures de surveillance.

Et ainsi chaque répétiteur à qui l'on donnera deux heures de classe à faire devra quatre, cinq ou six heures de surveillance de moins que trente-six heures.

Chaque professeur à qui l'on donnera quatre, cinq ou six heures de surveillance devra deux heures de classe de moins que douze, quatorze, ou seize heures.

4. En diminuant de deux heures le service d'enseignement pour les professeurs ou pour un certain nombre d'entre eux (selon les grades et l'âge), et en le complétant par des surveillances, on aurait le moyen de fournir effectivement du service d'enseignement aux répétiteurs, et d'en faire de vrais professeurs-adjoints.

5. Il y aurait des mesures à prendre pour éviter que cette mesure ne produisît un morcellement plus grand du service, et ne cahotât les élèves de maître en maître.

a. Donner au professeur la surveillance de ses propres élèves, au répétiteur l'enseignement de ses propres élèves, dans la mesure du possible.

Établir autant que possible des échanges de service du professeur au répétiteur chargés d'un même groupe.

b. Grouper dans les mêmes journées les surveillances et les classes pour le même fonctionnaire, de façon à lui éviter les allées et venues, les pertes de temps, et à lui ménager chaque semaine des contacts prolongés avec les élèves.

c. Compenser la multiplicité des maîtres par leur affectation durable à un groupe d'élèves. Pourquoi un surveillant ne suivrait-il pas sa division pendant tout un cycle ? pourquoi le professeur ne ferait-il pas de même ? On n'a nulle part, je crois, tenté cette expérience sérieusement. Les objections qu'on a faites au système, reviennent toujours à ceci, que les élèves auraient donc un mauvais maître pendant plusieurs années de suite. Mais l'action des bons aussi serait renforcée.

Mais actuellement, en histoire, langues vivantes, sciences, il arrive qu'on a le même maître plusieurs années de suite : est-ce si fâcheux ?

Enfin n'ayez pas de mauvais maîtres. On ne peut fonder une organisation sur l'idée que le personnel sera mauvais.

6. Ce serait aussi l'occasion de mettre un peu d'ordre et de solidarité dans la machine pédagogique.

a. Nommer pour chaque classe un professeur principal chargé d'assurer la coordination des divers enseignements dans cette classe.

b. Nommer pour chaque enseignement un directeur chargé d'assurer la continuité de cet enseignement à travers les classes d'un cycle.

c. Nommer pour chaque groupe d'élèves un prin-

cipal surveillant chargé d'établir le concert entre les divers maîtres, professeurs ou répétiteurs, à qui ces élèves ont affaire, pour tout ce qui regarde la discipline, l'esprit collectif du groupe, la connaissance et la direction de chaque individu du groupe.

d. Pour chacune de ces choses, établir des réunions périodiques, obligatoires, mensuelles ou trimestrielles, *qui seraient comptées, dans les heures de service* (seul moyen de les rendre obligatoires, et suffisamment fréquentes).

Chaque séance compterait, par exemple, pour 1 h. ou 1 h. 1/2 de service de surveillance.

7. Aucun bachelier ne pourrait être nommé professeur de collège, sans avoir été répétiteur pendant cinq ans.

Aucun licencié ne pourrait être nommé professeur de collège ou de lycée, sans avoir été répétiteur pendant trois ans.

Aucun agrégé ne pourrait être nommé professeur de lycée ou de collège, sans avoir été répétiteur pendant un an.

8. Les candidats reçus à l'agrégation, qui n'auraient jamais fait la fonction de répétiteur, la feraient aussitôt après leur agrégation. Ils seraient professeurs-adjoints, pendant une année, touchant le traitement de répétiteur licencié, augmenté de l'indemnité d'agrégation.

9. Les candidats reçus à la licence, qui n'auraient jamais exercé la fonction de répétiteurs, feraient un stage pendant la première des trois années de répétitorat qui leur sont imposées (art. 7) pour devenir professeurs. Pendant cette année, ils auraient un service réduit (sauf pour le dortoir ; voir plus loin, III, 2, *a*) ; ils seraient tenus d'assister à certains enseignements selon leur spécialité, et placés sous la direction particulière d'un professeur et d'un répétiteur qu'ils assisteraient, et qui les formeraient à la pratique des méthodes pédagogiques.

10. Tout bachelier nommé répétiteur ferait un stage d'un an. Pendant ce temps, il aurait un service réduit (sauf pour le dortoir ; voir plus loin III, 2, *a*) ; il serait tenu d'assister à certaines classes selon sa spécialité, et placé sous la direction particulière d'un professeur et d'un répétiteur.

Il serait bon de procurer à tout bachelier stagiaire un séjour d'un semestre dans une ville d'Université : il serait à la fois attaché au lycée, pour y acquérir la pratique de la surveillance et de la classe, et obligé de suivre certains cours de la Faculté, notamment ceux qui donnent l'enseignement pédagogique.

11. Les catégories, pour les traitements, seront déterminées par les grades : bachelier, licencié, agrégé.

Dans chaque catégorie, comme aujourd'hui, des classes, selon l'ancienneté des services, avec une part laissée au choix.

Les différences arbitraires et artificielles entre lycées et collèges seront abolies. Les chargés de cours de 1re classe formeront la classe supérieure des professeurs et maîtres licenciés. Il y aurait lieu, toutefois, d'examiner s'il ne faudrait pas réserver toute l'échelle des traitements de chargés de cours pour les établissements, lycées ou collèges, les plus peuplés. Ainsi, pour chaque classe de licenciés, il y aurait deux traitements : le maître, surveillant ou professeur, toucherait le plus élevé, dès que, quel que fût l'établissement, le nombre des élèves mis sous sa direction dépasserait un certain chiffre. On fixerait des nombres différents pour la surveillance et pour l'enseignement, un nombre plus fort pour la surveillance, plus réduit pour l'enseignement (à cause des copies à corriger). Même organisation serait donnée au cadre des agrégés, en élevant à un traitement supérieur ou au traitement de Paris un certain nombre de professeurs provinciaux chargés de classes très peuplées.

12. Tout licencié aura droit à un emploi de professeur de collège après huit ans d'exercice de la fonction de répétiteur.

Il ne sera nommé de professeurs bacheliers, qu'à défaut de répétiteurs licenciés ayant droit d'être placés.

13. Aucun professeur ou répétiteur licencié ne pourra recevoir, en aucun cas, un traitement inférieur au traitement de son grade et de sa classe.

Jusqu'à ce que les traités conclus par l'État avec les villes puissent être révisés, l'État complétera les traitements des licenciés envoyés dans les collèges de second ordre.

14. Des agrégés pourraient être nommés dans des collèges, même de second ordre; ils y auraient le même traitement, qu'ils auraient eu dans les lycées.

Ces licenciés et agrégés seraient qualifiés pour organiser l'enseignement et la surveillance dans les collèges, selon l'article 6 ci-dessus.

15. Les docteurs ès lettres ou ès sciences non agrégés, ou licenciés pourvus du doctorat d'Universités, ou du diplôme d'études supérieures, ou admissibles à l'agrégation, pourront, après un temps de service déterminé (quinze ou vingt ans par exemple), jouir du traitement d'agrégé (1). Ils devront être inscrits dans la classe des agrégés correspondante à celle où ils figuraient parmi les licenciés.

Cette inscription se fera après quinze ans pour les maîtres pourvus du doctorat d'État, vingt ans pour les autres.

1 J'emprunte cette idée à M. Ferdinand Lot.

Je suis obligé de me limiter à ce qui touche directement la question des répétiteurs. Mais il m'est impossible de ne pas remarquer ici que la porte de l'agrégation est trop étroite, et que des sujets d'ailleurs dignes demeurent dehors, à cause du petit nombre des places mises au concours.

Il est nécessaire qu'on n'oblige pas des candidats à reparaître pendant dix ans devant un jury d'agrégation, qu'on leur défende de se représenter après deux ou trois échecs.

Il faut ou que l'administration fasse agrégés les deux ou trois sujets sensiblement égaux au dernier de la liste, lorsque cette égalité lui sera signalée par le jury, ou que ces victimes du concours puissent, après un certain temps d'enseignement actif (huit ou dix ans), sur avis du recteur et des inspecteurs généraux, être assimilés aux agrégés.

16. Les répétiteurs des lycées de Paris et des villes d'Université seront choisis parmi les répétiteurs et professeurs des autres lycées et collèges ayant au moins huit ans de service pour les bacheliers, et cinq ans pour les licenciés.

17. Toutefois, dans l'intérêt des études supérieures et de la préparation des examens et concours, un certain nombre d'emplois de répétiteurs, à Paris et dans les villes d'Université, seront mis à la disposition des jeunes gens désireux d'acquérir des grades (de droit ou de médecine aussi bien que de lettres et sciences).

Ces emplois comporteraient une réduction de service (de moitié ou des deux tiers) sans réduction sur le *dortoir*, et une réduction de traitement (d'un tiers ou de moitié par exemple).

Les candidats à la licence ès lettres ou ès sciences seraient nommés pour deux ans, avec renouvellement d'une année une seule fois, en cas d'échec.

Les candidats à l'agrégation et aux examens de droit et de médecine seraient nommés pour trois ans, avec renouvellement d'une année, une seule fois.

Un bachelier reçu licencié pourrait obtenir, immédiatement et dans le même établissement, une nouvelle nomination pour trois ans, pour préparer l'agrégation.

En aucun cas, lorsque ces répétiteurs à service réduit, reçus ou non à leurs examens, deviendraient professeurs ou répétiteurs ordinaires, ils ne pourraient être maintenus dans les lycées d'Université, à moins d'être dans les conditions de l'article 7.

Chaque année de service réduit compterait pour une demi-année.

18. Les surveillances attribuées aux professeurs peuvent consister en surveillances de jeux, promenades, etc., aussi bien que d'études, selon la commodité du service.

Tout mouvement doit être dirigé par le maître qui est de service immédiatement avant ce mouvement.

Toute récréation d'entreclasse est surveillée par le professeur chargé de la classe qui la précède et compte comme service de classe.

19. On s'efforcera pour les promenades de diviser les élèves par petits groupes de 8 à 10, sous la direction de professeurs et de répétiteurs. Un complément d'éducation historique et artistique pourra être donné par le moyen de ces promenades.

20. Le nombre normal des élèves est de 20 pour les classes, de 25 pour les études. Dès qu'une classe comptera plus de 30 élèves, une étude plus de 35, elles seront dédoublées. Si cette réforme était réalisée elle rendrait inutile le vœu émis au second paragraphe de l'article 11.

21. Les surveillants de récréation doivent être en nombre proportionné au nombre des élèves rassemblés dans une cour.

Ils sont autorisés ou même invités à se mêler aux jeux des enfants, à les organiser et les diriger.

III. — Le Dortoir

1. Aucune catégorie du personnel d'un lycée ou collège n'est dispensée du service de dortoir.

2. Le dortoir et le service de dortoir seront aménagés de façon que ce côté de la vie universitaire perde ce qu'il a eu d'odieux et d'insupportable.

a. Les antiques rideaux, derrière lesquels le surveillant trouve un asile insuffisant, disparaîtront. Le lit du surveillant sera placé dans une cellule isolée par des cloisons de deux mètres de hauteur, dans lesquelles seront pratiquées les jours nécessaires à l'exercice de la surveillance. Dans cette cellule, outre le mobilier du coucher et de la toilette, le surveillant aura une table, une chaise, de la lumière, de façon qu'il puisse veiller en lisant et travaillant.

Il reste entendu qu'en outre chaque maître, en tout lycée et collège, aura dans la maison une chambre habitable, chauffée en hiver, pour le temps où il ne sera pas de service.

b. Un dortoir ne devra pas compter plus de 25 lits.

c. La surveillance de dortoir sera distribuée de façon à ne pas charger outre mesure le personnel. Elle devra peser surtout sur les plus jeunes et les célibataires.

3. On pourrait concevoir la répartition suivante.

A. *Répétiteurs*. — Les bacheliers stagiaires, pendant l'année de leur stage (cf. plus haut, II, 10) devraient un service continuel au dortoir.

Les agrégés célibataires faisant un stage de répétiteurs (II, 8), et les répétiteurs licenciés ou bacheliers célibataires, feraient la surveillance de dortoir cinq fois par semaine.

Après quinze ans de service, les répétiteurs licenciés ou bacheliers ne devraient plus que trois surveillances de dortoir par semaine.

A cinquante ans d'âge, ils n'en devront plus qu'une.

Les répétiteurs mariés ne devront jamais plus de trois surveillances.

Après dix ans de service, ils ne devront plus qu'une surveillance hebdomadaire. Ils feront fonction de suppléants des surveillants ordinaires.

A cinquante ans d'âge, ils seront déchargés de toute surveillance de dortoir.

B. *Professeurs.* — Le professeur bachelier, célibataire ou marié, devra le service du répétiteur licencié de même catégorie.

Le licencié célibataire devra trois surveillances par semaine.

Après dix ans de service, il n'en devra plus qu'une. A cinquante ans d'âge, il sera déchargé.

Le licencié marié devra une surveillance hebdomadaire. Après dix ans de service, il sera déchargé.

L'agrégé célibataire devra une surveillance hebdomadaire. Après dix ans de service, il sera déchargé.

L'agrégé marié sera exempt de surveillance de dortoir, après son année de stage.

4. Le régime actuel du dortoir n'étant pas d'ailleurs recommandable pour les élèves, on s'efforcera de le remplacer progressivement.

Le régime tutorial pratiqué en d'autres pays rencontre en France de grandes difficultés, dont l'une, et non la moindre, est qu'il est beaucoup plus coûteux pour les familles.

On pourrait essayer le régime intermédiaire que voici :

a. Grouper 8 à 10 élèves autour d'un professeur marié, qui habiterait avec eux au lycée, et qui se chargerait de toute la surveillance de jour et de nuit pour ce groupe.

Ces élèves travailleraient et coucheraient dans l'appartement du professeur. Ils mangeraient au réfectoire commun et joueraient en cour.

Le professeur qui accepterait cette fonction recevrait, outre le logement, la moitié des appointements de la classe de répétiteurs à laquelle son grade et ses services l'assimileraient.

b. Même groupement autour d'un répétiteur marié, qui ne devrait plus au lycée que le service d'enseignement d'un professeur adjoint.

c. Même groupement autour d'une veuve de professeur ou de répétiteur, qui recevrait le logement et une petite indemnité. Elle serait chargée de la surveillance hygiénique et morale de jour et de nuit.

La surveillance des devoirs et travaux des élèves serait faite dans ce dernier cas par un professeur ou répétiteur de la maison.

IV. — Questions accessoires

1. Depuis longtemps les femmes sont chargées de l'enseignement dans les classes enfantines des lycées.

Pourquoi sont-elles exclues de la surveillance ?

On comprendrait que, pour toute la division primaire, le service de répétition et de surveillance fût confié à des femmes. Elles seraient très propres à donner aux petits internes des habitudes d'hygiène et de propreté.

2. Il y a trop de surveillants et de surveillance chez nous. Il faudrait habituer l'enfant de très bonne heure à se gouverner, lui donner de la liberté et de la responsabilité. Cela n'est possible que si les élèves sont répartis par petits groupes, de façon que quelqu'un puisse suivre de près l'usage qu'ils font de leur liberté.

Dans la division supérieure, celle des candidats aux Écoles, il n'y a pas de doute : il faut retirer, du moins en grande partie, et pour ainsi dire éloigner la surveillance. Il faut créer un régime de demi-liberté, intermédiaire entre le lycée et la vie. On pourrait utiliser chez les jeunes gens mieux qu'on ne fait aujourd'hui les instincts de solidarité, de sociabilité et de discipline volontaire, que l'on réduit trop souvent à n'être que des forces de désordre, d'opposition à l'administration et même parfois de rébellion. L'autorité ne se compromettrait pas à traiter avec des groupements de grands élèves.

3. Les indemnités de déplacement devraient être dues à tout fonctionnaire sans distinction de grade, dont le traitement serait inférieur à un certain chiffre. L'indemnité croîtrait en raison directe des charges, femmes, parents, enfants, et décroîtrait en raison inverse du traitement.

Cette indemnité ne pourrait jamais être refusée, même quand le déplacement serait une mesure disciplinaire : autrement ce serait ajouter à la disgrâce du déplacement une pénalité pécuniaire.

V. — Exception

Aucune des mesures indiquées dans les chapitres II et III ne serait applicable aux professeurs de rhétorique et philosophie supérieures, et de mathématiques spéciales, dont l'enseignement en réalité n'appartient plus à l'ordre secondaire, et dont les fonctions continueraient d'être déterminées par des règlements particuliers.

VI. — Mesures de transition

1. On ne peut espérer de faire changer des gens d'un

certain âge et dont les habitudes sont prises. Il serait inhumain, et nuisible aux intérêts de l'enseignement, de les vouloir y contraindre.

2. Il est absurde de confier les fonctions de professeur-adjoint à des surveillants qui, n'ayant jamais enseigné, ont perdu de vue depuis vingt ans l'enseignement, ses méthodes et sa préparation, et qui n'ont plus la souplesse de la jeunesse pour s'adapter à une tâche nouvelle.

Les meilleurs professeurs-adjoints seront les jeunes répétiteurs. Il ne faut du moins nommer que des gens qui ne soient pas las et roidis.

3. Aucun professeur ayant vingt ans de services universitaires ne sera obligé d'accepter des surveillances d'étude et de dortoir.

L'Administration ne sera pas tenue de lui en confier.

Aucun répétiteur ayant vingt ans de services universitaires ne sera obligé d'accepter des heures d'enseignement.

L'Administration ne sera pas tenue de lui en confier.

4. On accordera à ces répétiteurs certains avantages pour compenser le professorat-adjoint qui leur est fermé.

5. Ils participeront au nouveau régime du dortoir.

6. Pendant la période de transition, c'est-à-dire tant qu'il y aura dans le personnel, en vertu des articles précédents, des professeurs et des répétiteurs non soumis au nouveau régime, mais pendant cette période seulement, les proviseurs pourront avoir recours à des surveillants d'internat et même à des répétiteurs provisoires nommés au plus pour trois ans.

GUSTAVE LANSON.

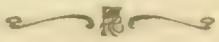

LA MÈRE DU RÉGENT

Une Conversion de princesse au XVIIe siècle.

Philippe d'Orléans, duc de Chartres, fils de Monsieur, frère de Louis XIV, et d'Élisabeth-Charlotte, princesse palatine, naquit à Saint-Cloud, le [illegible] août 1674.

De son père, [illegible] homme loquace et indiscret, on ne peut rien dire après Saint-Simon, Spanheim, l'abbé de Choisy, son confesseur et surtout la Palatine elle-même, dont les lettres sont si accablantes. Monsieur n'eut aucune influence sur son fils et ne chercha jamais à en avoir; en dehors de ses colifichets, de ses dentelles, de ses diamants et de ses livres, rien sur la terre ne l'intéressa.

Élisabeth-Charlotte, au contraire, tient une grande place dans la vie du futur Régent; elle reporta sur ce fils l'affection qu'elle ne pouvait accorder à son mari. Ce n'est point qu'elle eût du goût pour l'intrigue ou le moindre penchant pour les affaires d'État, mais, en mère aimante, elle essaya de guider dans la vie ce fils intraitable, insubordonné, qui s'attira tant de vertes réprimandes à la Cour. Aussi rappeler les origines de cette princesse et montrer de quelle manière elle entra tout à la fois dans la famille royale de France et dans le giron de l'Église catholique, c'est faire mieux comprendre le caractère de Philippe d'Orléans, qui se rattache très directement à sa famille maternelle. La Palatine reste, au point de vue politique, un personnage de second plan, mais elle n'en eut pas moins un ascendant indéniable sur son fils, et, jusqu'ici, l'on a négligé de montrer ce que le Régent doit à ses ancêtres d'Allemagne.

Si le neveu de Louis XIV, par exemple, eut une faiblesse pour l'alliance anglaise et fut l'initiateur de l'entente cordiale, s'il se lia d'amitié avec Georges Ier, c'est qu'il était le petit-cousin du premier roi de la branche hanovrienne et que son arrière-grand-mère appartenait à la famille des Stuart. La princesse palatine, en effet, était la petite-fille d'Élisabeth, sœur de Charles Ier, cette malheureuse reine de Bohème, femme de Frédéric V, le *Winterkoenig* de la guerre de Trente ans, qui se vit alors détrôné et dépossédé de ses États du Rhin.

Élisabeth et Frédéric avaient eu treize enfants, l'aîné fut Charles-Louis, père d'Élisabeth-Charlotte, celui qu'on surnomma, non sans raison, le *Wiederherstellen* du Palatinat et qui, à la paix de Westphalie, rentra en possession du domaine de ses pères. Mais, pour un prince relativement heureux, de par son droit d'aînesse, combien de membres de cette famille éprouvée voyons-nous se disperser dans toute l'Europe à la recherche d'une situation et d'un établissement! Voici le prince Rupert, le brillant condottiere des guerres civiles d'Angleterre, obligé à la mort de son oncle Charles Ier, de fuir son pays d'adoption, puis c'est Édouard, qui se convertit au catholicisme pour épouser Anne de Gonzague, la frondeuse et la pécheresse dont Bossuet nous a laissé une si admirable peinture. Parmi les filles il y a deux abbesses, l'une protestante, l'autre catholique : Élisabeth, vouée aux études philosophiques dans sa retraite de Herford, c'est la célèbre amie et correspondante de Descartes, et Louise-Hollandine qui, après une jeunesse agitée et mystérieuse, trouve un refuge à Maubuisson, près de Pontoise, et devient la prieure de ce couvent seigneurial, dont il reste encore quelques vestiges d'architecture gothique et un très beau parc. Enfin, il y a la plus favorisée de la

famille, Sophie, l'électrice de Hanovre et la mère de Georges Ier.

Charles-Louis, le père de la Palatine, semble avoir légué quelques traits de caractère à son petit-fils, Philippe d'Orléans. Le maréchal de Gramont nous a laissé un portrait de Charles-Louis, dont il fit la connaissance en 1657, lorsque, chargé par Louis XIV d'une mission secrète en vue de l'élection de l'Empereur, il parcourait l'Allemagne.

« L'Électeur Palatin, dit le maréchal, était un prince qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans la mauvaise fortune; ce qui n'est pas une méchante école pour avoir du mérite et connaître parfaitement les hommes. Il avait fort bon esprit, et possédait beaucoup de langues en perfection; savant au dernier point dans toutes les constitutions de l'Empire; sobre pour le boire et le manger, mais se livrant volontiers aux plaisirs d'aimer les dames; civil autant qu'on peut être, sans toutefois rien perdre de sa dignité; d'une conversation aimable, et dans laquelle il y avait toujours de quoi apprendre; défiant et soupçonneux outre mesure; et souvent l'on avait lieu de s'apercevoir qu'il était quelquefois périlleux de prendre une entière confiance à ce qu'il promettait, lorsque son intérêt y était contraire. »

Retenons surtout ceci, c'est que Charles-Louis était un prince très intelligent, mais de complexion fort amoureuse. Aussi lorsqu'il voulut se marier, se laissa-t-il guider par la passion plus que par le jugement, selon les paroles mêmes de sa sœur Sophie (1). En 1650, il épousa Charlotte, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel; si jamais ménage ne fut moins heureux, jamais lune de miel ne fut plus ardente.

« J'étais souvent honteuse de voir, dit la duchesse Sophie, qu'il la baisait devant tout le monde. C'étaient des embrassades continuelles; je l'ai vue souvent à genoux devant lui et lui devant elle. On aurait dit dans ce moment que leur amour serait éternel. Mais comme la jalousie en est une fille bien incommode, elle en troubla le repos. »

Après avoir mis au monde trois enfants (2), non sans mauvaise grâce, car elle était très fière de sa taille, Charlotte déclara que c'en était assez pour la succession électorale, ne se doutant pas qu'en 1685, à la mort de son fils, le Palatinat, faute d'héritiers directs, passerait aux Neubourg et deviendrait le fief d'un prince catholique. Charlotte, d'humeur acariâtre, lassa bientôt la patience de son mari, et survint une rivale... l'amour perdit Troie, il perdit aussi Heidelberg.

Charles-Louis avait « mitonné » sa femme « sept ans de suite sans avoir pu en venir à bout (1) », il la remplaça par une fille d'honneur de sa cour, Louise, baronne de Degenfeld; après avoir répudié l'Électrice, il finit par épouser en justes noces cette maîtresse, dont il eut quatorze enfants, connus sous la dénomination de Raugraves.

Ces quelques détails prouvent qu'entre le tempérament du grand-père et du petit-fils, il y a quelque similitude. Tous deux furent des hommes supérieurs et tous deux furent le jouet des femmes.

Toutefois, c'est Élisabeth-Charlotte elle-même qu'il faut étudier pour retrouver certains autres traits de la physionomie de son fils.

*
* *

Les personnages des drames de Shakespeare appartiennent à deux esthétiques différentes. Les uns se révèlent à nous peu à peu; leur caractère se forme et se précise en une succession de scènes, tel est Macbeth, dont l'ambition, d'acte en acte, grandit et évolue sous nos yeux; les autres se montrent, pour ainsi dire, armés de pied en cap; dès les premiers mots qu'ils prononcent, ils nous présentent leur âme toute nue et nous font prévoir leurs actions, tel est Richard III, le farouche et pessimiste Gloucester.

Elisabeth-Charlotte, princesse palatine, sans ressembler à ce monarque sanguinaire, fut, comme lui, formée de bonne heure aux tristesses de la vie, et lorsque, en 1671, elle vint épouser Monsieur, elle était ce qu'elle sera pendant les cinquante années qu'elle va passer à la cour de Louis XIV et à celle du Régent.

Elle a dix-neuf ans, mais elle a déjà l'expérience du malheur, elle n'ignore rien des misères humaines; les orages de la maison paternelle ont éteint en elle le désir de se marier. Plus tard, elle dira en toute franchise : « Combien j'aurais été contente si l'on m'avait permis de rester fille et de vivre dans un heureux isolement! » Mais la raison d'État avait des rigueurs auxquelles elle dut se soumettre bon gré, mal gré. Suivant ses propres paroles, elle fut « l'agneau politique sacrifié pour son pays », comparaison qui ne laisse pas de surprendre, quand on pense à la taille fort imposante de cet agneau.

Le 30 juin 1670, lorsque « retentit cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! » Louis XIV, au milieu de sa tristesse, songea immédiatement à remarier son frère. Monsieur, peu enclin à la vie d'époux, dut céder, car il n'avait que deux filles : Marie-Louise qui devint la femme de Charles II d'Espagne et Anne-Marie, duchesse de Sardaigne et reine de Sicile, mère de la charmante duchesse de Bourgogne.

(1) *Memoiren der Herzogin Sophie* (en français). 1 vol., Leipzig, 1879, p. 44-47.

(2) Charles, né en 1651, Elisabeth-Charlotte, la future duchesse d'Orléans, mère du Régent, née en 1652, Frédéric, né et mort en 1653.

(1) *Memoiren*, p. 57-58.

On pensa sans trop d'hésitation à la princesse palatine. Charles-Louis, son père, se donna de grands mouvements pour mener à bien ce mariage inespéré; il resta sourd aux plaintes de sa fille, assez perspicace pour voir qu'on voulait se débarrasser d'elle.

En ces graves circonstances, l'Électeur fut aidé par sa propre belle-sœur, Anne de Gonzague, personne « d'un esprit merveilleusement adroit et insinuant » (Spanheim). La tâche était assez facile, Monsieur ne pouvait se montrer exigeant; la négociatrice ne trouva guère d'obstacle à surmonter. Le seul point délicat était le changement de religion auquel Louis XIV tenait beaucoup. A ce propos, Anne de Gonzague avait déjà dit au roi : « Quand il n'y aura plus que cela à ajuster, on en cherchera les moyens (1). »

N'y avait-il pas eu assez d'exemples, dans la famille palatine, de conversion au catholicisme, à commencer par le frère même de Charles-Louis, le mari d'Anne de Gonzague? L'Électrice Sophie, de son côté, n'avait elle pas répondu à Gourville, lui demandant de quelle religion était sa fille : « Elle n'en a pas encore, on veut savoir de quelle religion sera le prince qu'elle épousera. »

Elisabeth-Charlotte dut se plier à ces traditions désinvoltes — mais pour elle c'était un peu tard, elle avait déjà de profondes convictions, et, malgré la croix et la bannière catholiques, le catéchisme luthérien de Heidelberg sera toujours pour elle l'alpha et l'oméga de son *credo*. Elle obéit aux ordres secrets de son père qui feint de tout ignorer; elle se laisse endoctriner, se convertit pour la forme, accepte la foi nouvelle et suit ses observances, sans la moindre sincérité. « J'avais pris mon parti, dit-elle, et j'avais une petite religion à moi. »

Charles-Louis, afin de ménager les susceptibilités de ses sujets, resta donc dans la coulisse, se laissant guider par Anne de Gonzague, qui, dans une longue lettre datée du 21 août 1671, lui dicta sa conduite; elle lui dit en substance que tout se fera en dehors de la cour de Heidelberg, elle propose une entrevue à Strasbourg et désigne Metz pour l'abjuration officielle et le mariage :

Ce serait le moyen, écrit-elle à son beau-frère, d'abréger toutes sortes de cérémonies, et toute la maison de Monsieur se trouverait en ce lieu-là [Metz] et Liselotte [Elisabeth-Charlotte] ferait en faveur de la religion ce qu'elle n'aurait pu faire en la présence de P[alatin] (2), *à qui l'on ne dirait rien auparavant*. Ainsi l'on ne ferait aucun pas *public* sur les intérêts de la religion qu'à Metz, où le mariage se ferait au même jour, car vous jugez bien que l'un ne peut être jamais sans l'autre. »

Anne de Gonzague comprend toutefois qu'elle ne peut en quelques entrevues « savoir les véritables sentiments » de Liselotte; aussi conseille-t-elle de chercher quelqu'un qui puisse la remplacer, et préparer cette étrange néophyte à devenir catholique, apostolique et romaine, et une belle-sœur digne de Louis XIV.

Il se trouvait alors à Heidelberg un Français, Urbain Chevreau, qui passait sa vie dans les cours d'Europe, où il jouait tout à la fois le rôle de conseiller et de bel esprit. Il avait été secrétaire de la reine Christine en Suède et devint, en 1678, précepteur du duc du Maine.

« Je me suis imaginé, écrit Anne de Gonzague à Charles-Louis, que, puisque Chevreau suit l'affaire du mariage, il pourrait bien servir par avance à reconnaître *secrètement* les intentions de Liselotte sur la religion *sans même en communiquer avec P[alatin]*. »

Chevreau fut donc chargé de l'instruction religieuse de la princesse électorale. On s'étonnera peut-être de voir un laïque entreprendre pareille mission, mais Charles-Louis, toujours soucieux de sauver les apparences, n'eut pas souffert qu'un religieux ou un prêtre fussent introduits à sa cour, et il trouva commode de s'en remettre pour ce service délicat à un homme du monde serviable, discret et plein de zèle. Chevreau, dans ses Mémoires, nous parle de la joie qu'il eut de *convertir* Liselotte, il y employa dix-huit ou vingt jours, chacune des séances durant quatre heures.

« Quand Mme la princesse Électorale, dit-il, n'eût plus de scrupule, ni de doute à m'opposer, j'écrivis en France à Mme la princesse Palatine et lui envoyai une copie de l'abjuration. » (1)

Anne de Gonzague, en effet, n'attendait que cette formalité, car c'en était bien une, pour terminer la négociation et pour donner à cette démarche secrète une confirmation officielle. Au reçu du document que lui adressait Chevreau elle écrit à son beau-frère.

« Voici donc, monsieur, cette grande affaire achevée. Je ne vous en dis point mon extrême joie, puisque j'aurai l'honneur de vous en assurer moi-même. »

Le 28 octobre 1671, à Strasbourg, se trouvent réunis Charles-Louis, Elisabeth-Charlotte, l'Électrice Sophie, tante de la fiancée, et Anne de Gonzague : on s'en était tenu au minimum de représentation. Le lendemain arrive l'envoyé de Louis XIV, François Gaston, marquis de Béthune, chargé de la demande en mariage et pourvu d'une procuration qui lui permet de signer le contrat.

(1) *Briefwechsel zwischen der Herzogin Sophie und dem Kurfürsten Karl Ludwig*, Leipzig, 1888, p. 417. Le volume se termine par la correspondance en français échangée entre Charles-Louis et Anne de Gonzague au sujet du mariage d'Elisabeth-Charlotte.

(2) CHARLES-LOUIS lui-même.

(1) CHEVREANA, I vol. Amsterdam, 1700, p. 186.

Élisabeth-Charlotte quitta son père à Strasbourg, sans aucune émotion : son cœur débordait de rage contenue, plutôt que de chagrin. Elle entra à Metz à huit heures du soir le vendredi 14 novembre, « au bruit du canon », accompagnée de la princesse palatine, de Chevreau et du P. Jourdan, son confesseur.

« On lui servit à souper en poisson, dit la Gazette, ayant témoigné vouloir, dès ce jour-là, se conformer aux lois de la religion catholique qu'elle était prête d'embrasser. »

Le lendemain Élisabeth-Charlotte se repose et le 16, elle signe son abjuration que, par déférence, elle *subit*, selon l'expression de Spanheim, « cela se voyait à l'air dont elle s'en acquitta. »

Puis aussitôt après, le duc de Plessy-Praslin, pair et maréchal de France, épouse la princesse par procuration; la bénédiction nuptiale est donnée par Georges d'Aubuisson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, évêque de Metz. Il sembla à bien des gens que Madame avait beaucoup fait en une journée, observe la grande Mademoiselle.

La princesse palatine écrivait ce même jour à Charles-Louis :

« M. Chevreau vous rendra compte de tout ce qui s'est passé au mariage de Madame, qui a été fait avec toutes les cérémonies et les solennités possibles et un tel applaudissement de tout le monde, que j'aurais souhaité, Monsieur, que vous eussiez pu le voir du lieu où vous êtes. L'on lui a rendu depuis les mêmes honneurs que l'on aurait fait à la personne du Roi même... Elle se conduit si bien en toutes les manières, que je ne doute pas qu'elle ne gagne bientôt le cœur de Monsieur, son mari, et toute l'estime du Roi; à quoi je contribuerai de tous mes soins, puisque c'est ce qui doit rendre ce grand mariage utile pour notre service et pour la maison. »

C'était le point capital aux yeux de l'Électeur, mais ce prince ne se doutait guère que ce mariage, si malheureux pour sa fille, ne serait pas un obstacle aux désastres qui, trois ans plus tard, allaient désoler le Palatinat. Toujours est-il que Charles-Louis, en sacrifiant Liselotte — sans nulle peine, il faut l'avouer — croyait préparer le bonheur de son pays et ne mériter aucun reproche de ses sujets. A cet égard, il prit les précautions les plus minutieuses, et afin de n'avoir pas à rendre compte de l'abjuration de sa fille, il lui donna l'ordre de lui écrire de Metz la lettre que voici :

« Monseigneur, je ne doute pas que la profession que je viens de faire de la religion catholique et romaine ne surprenne Votre Altesse Électorale. Si je n'ai osé lui déclarer ce dessein avant de partir d'auprès d'elle, je la prie très humblement de croire, que la seule appréhension de lui déplaire m'en a ôté la liberté et que tous les avantages du monde n'auraient pu me faire prendre cette résolution, *si je n'avais cru le devoir faire pour mon salut*. J'ose espérer, Monseigneur, que Votre Altesse Électorale est trop juste pour en avoir moins de bonté pour moi, et cependant je tâcherai de mériter par toutes les actions de ma vie qu'Elle me permette toujours la qualité de sa très humble et très obéissante fille et servante. — Élisabeth-Charlotte 1). »

Ce n'est pas tout. Tartuffe répondit lui-même à sa fille :

« Vous pouvez juger avec quel étonnement j'ai dû recevoir la nouvelle que vous me mandez de la profession que vous avez faite à Metz de la religion Romaine... Mais comme c'est Dieu seul qui touche les cœurs, c'est aussi lui seul qui est juge des consciences : et c'est à lui que vous devez rendre compte de votre action. »

Ces documents, tout diplomatiques, nous révèlent un double mensonge; si l'Électeur voulait officiellement paraître ignorer ce qu'il savait si bien, sa fille, de son côté, donnait le change, lorsqu'elle déclarait s'être convertie « pour son salut ». Toute sa correspondance dément cette déclaration.

La duchesse d'Orléans reste très chrétienne, mais elle ne peut se plier aux exigences des dogmes qu'elle traite de *pfaffen geschwetz*. Cent fois elle se révolte contre l'Église de Rome. Choisissons le passage le plus typique, c'est une sorte de *Credo* « libertin » :

« Celui qui veut servir Dieu, écrit-elle à la Raugrave Louise, doit chaque jour lire la sainte Écriture; autrement ce sont les ténèbres. Je suis persuadée que la bonne religion est celle qui est fondée sur la parole de Dieu et qui consiste à avoir Jésus-Christ dans son cœur; le reste n'est que verbiage de prêtres. Dans quelque religion que ce soit, ce n'est que par les œuvres que se montre la vraie foi et qu'on peut juger qui fait bien. Aimer Dieu et le prochain, c'est la loi et les prophètes, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'enseigne. »

Elle suit exactement les offices, car elle ne peut s'en dispenser. Mais ou bien elle dort, ou bien elle fait une lecture qui, pour n'être pas païenne, n'a aucun rapport avec les cérémonies. On sait que le Régent avait un Rabelais de poche, quand il était obligé d'aller à la messe.

Autant elle s'ennuie au prêche, autant elle s'amuse au théâtre, elle nous l'avoue avec sa bonne humeur habituelle, et son franc parler :

« A l'église on nous enseigne d'une façon désagréable comment la vertu est récompensée et le vice puni, mais, dans les comédies, on me le montre d'une manière divertissante. Entendre une heure durant un gaillard, qu'il n'est pas permis de contredire, crier dans sa chaire, cela est peut-être utile, mais cela manque d'agrément. »

A une certaine époque elle se félicite d'avoir un chapelain qui expédie la messe en un quart d'heure.

1) *Briefwechsel*, introduction, p. XVII. L'original de cette lettre, écrite en français, est au British Museum.

Si on lui fait une objection au sujet de ses pratiques, elle en remontre aux plus fins casuistes : quelqu'un la trouve un jour lisant la Bible, et l'accuse de contrevenir aux ordres du Pape.

— Je ne fais rien contre la constitution du Pape, répond-elle, il a interdit de lire la Bible du Père Quesnel et a défendu de lire les Saintes-Écritures en français. La Bible que je lis n'est pas celle du Père Quesnel, elle n'est pas davantage en français, mais en allemand, elle n'est donc nullement interdite.

Nous voilà donc édifiés. En somme, la duchesse d'Orléans se souviendra toujours de la religion de la princesse électorale ; — pour Élisabeth-Charlotte jamais Paris ne vaudra une messe. Elle ne fera jamais que des concessions extérieures, restant soumise au catéchisme de Heidelberg et même, elle ne se laissera guider, avec l'âge, que par le rationalisme — si le mot n'est pas trop fort. La doctrine lui importe peu, elle ne se préoccupe plus que de mener une vie vertueuse.

A Versailles, dans l'antichambre dite de l'Œil-de-Bœuf, au-dessus d'une porte, apparaît Elisabeth-Charlotte peinte par François de Troy peu après 1671 : vêtue de velours bleu, elle est assise, un négrillon lui présente des fleurs. Les traits ne sont pas réguliers, mais les yeux pétillants animent le visage à l'expression très ouverte : « Je suis très franche et très naturelle, écrira-t-elle un jour, et je dis tout ce que j'ai sur le cœur. » On peut croire la princesse sur parole, et, la conversion mise à part — en quoi elle cède à la tyrannie paternelle — on ne trouve rien dans son existence qui vienne la contredire. Cette confession, le portraitiste ne la dément point, pas plus qu'un spectateur fort avisé, Spanheim :

« Pour la personne de Madame, dit-il dans son français un peu bizarre, elle porta en France, avec l'âge de dix-neuf ans, une taille belle et libre, un port dégagé, un air ouvert et aisé; un visage fin, qui, sans avoir les traits d'une beauté délicate et régulière, ne laissait pas d'avoir de l'agrément, de la noblesse et de la douceur. Elle y joignit des manières franches, libres, honnêtes, éloignées entièrement d'affectation et d'artifice, d'ailleurs peu portée à vouloir plaire par sa parure ou le grand soin de son ajustement.

Avec Madame s'introduit à la Cour une sorte de religion toute philosophique. Ces idées trop nouvelles expliquent les rapports si peu amènes de la belle-sœur du roi et de Mme de Maintenon.

C'est là comme un prélude à la liberté de penser qui, plus tard, sera la conséquence bien naturelle des exactions de Louis XIV contre les Protestants et contre les Jansénistes — c'est déjà l'esprit de la Régence avec, en moins, les débordements des « roués » et de leur maître.

CASIMIR STRYIENSKI.

LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

Relations politiques.

L'attitude du gouvernement allemand à l'égard des États-Unis, à l'occasion du conflit qui a menacé d'éclater au sujet des relations commerciales entre les deux pays, l'insistance avec laquelle le chancelier a plaidé la cause d'un *modus vivendi* dont l'Empire fait tous les frais, témoignent nettement du désir de demeurer en bons termes avec la grande République américaine. Cette attitude, plus accentuée encore, s'est reflétée dans la presse. Des publicistes, parfois officieux, se sont efforcés de créer un mouvement d'opinion publique en faveur d'une entente avec les États-Unis, en s'appuyant sur les résultats politiques considérables que l'on pourrait en espérer.

Au mois de juillet dernier, le *Grenzboten*, de Leipzig, publiait un article caractéristique de cet état d'esprit :

« Les appréhensions de la population américaine empêchent les Etats-Unis d'établir le service militaire obligatoire; ils ne peuvent faire fonds que sur le développement de leur marine. La solution la plus rationnelle pour les Etats-Unis serait donc de chercher un rapprochement avec l'Allemagne. La puissance des flottes réunies des deux pays dépassera bientôt la puissance de la flotte anglaise. D'autre part, la splendide armée allemande permettrait des expéditions transocéaniques de grande envergure... La similarité de caractère favorise également une alliance germano-américaine. Nos 60 millions de citoyens et les 80 millions d'Américains augmentent constamment au nombre, et voient croître leurs qualités, tandis que les nations romanes demeurent stationnaires ou rétrogrades. Ainsi, la race teutonne, à laquelle les Américains appartiennent comme nous, pourrait aspirer à la domination du globe, si les deux pays savaient marcher d'accord, au lieu de rester isolés. »

Plus récemment, il y a un mois à peine, le Dr Albrecht Wirth reprenait l'idée d'une alliance germano-américaine. Il suggérait à l'Empereur un voyage aux États-Unis pour y stimuler l'opinion publique dans ce but. Cette alliance remédierait à l'isolement actuel de l'Allemagne, et lui permettrait de regarder avec tranquillité l'accord anglo-japonais en Extrême-Orient, l'entente franco-anglaise en Europe.

Les avantages pour l'Allemagne d'une entente avec les États-Unis sont évidents. L'Allemagne ne peut, sans folie, engager la lutte contre l'Angleterre avec ses seules forces : il lui faut, pour réussir, l'appui d'une grande puissance maritime. La France s'obstinant à le lui refuser, elle ne

saurait trouver de meilleure auxiliaire que la jeune marine américaine, dont l'importance et l'efficacité s'accroissent rapidement. Mais l'entente souhaitée est-elle réalisable; les avances allemandes ont-elles des chances de succès?

*
* *

Sans doute, le nombre considérable de citoyens américains d'origine allemande paraît devoir favoriser singulièrement des rapports de bonne intelligence entre les deux pays.

Les Allemands ont appris de bonne heure le chemin des États-Unis. Au XVIIIe siècle, ils constituaient un élément important dans la colonie de Pennsylvanie. Dans la lutte pour l'indépendance, de nombreux colons d'origine allemande prirent les armes pour défendre les droits de leur patrie d'adoption. Au nombre des officiers européens qui secondèrent Washington figure, parmi les plus utiles et les plus dévoués, un vétéran des armées de Frédéric-le-Grand, le baron von Steuben. L'immigration allemande ne prit cependant une réelle importance qu'à partir de 1848. Un grand nombre des citoyens, qui avaient pris une part active à la révolution, durent s'expatrier. Déçus dans leurs rêves, attristés de voir les peuples du vieux monde retomber sous le joug, ils allèrent aux États-Unis, pour y jouir de la liberté qu'ils n'avaient pu conquérir pour leur pays. Les émigrés politiques furent bientôt suivis par ceux à qui la mère-patrie ne pouvait fournir le bien-être matériel auquel ils aspiraient. La population croissait, mais les nouveaux venus ne trouvaient pas d'emploi rémunérateur à leur activité. Les plus résolus, émigrèrent. En dix ans, de 1851 à 1860, les États-Unis virent arriver près d'un million d'Allemands. La guerre de sécession modéra le courant, sans l'interrompre. La paix rétablie, il reprit plus fort encore, et il ne s'est atténué que depuis une dizaine d'années. Dans les cinq ans de 1891 à 1895, les États-Unis ont encore reçu plus de 400.000 émigrants allemands. Mais la prospérité de l'Allemagne lui permet aujourd'hui de garder ses enfants, et pendant les cinq dernières années, la moyenne annuelle des émigrants allemands débarqués aux États-Unis n'a été que de 35.000.

Depuis 1820, l'Allemagne a envoyé aux États-Unis plus de 5 millions d'émigrants. C'est 22 p. 100 du chiffre de l'immigration totale; aucune nationalité n'a fourni un contingent aussi élevé. Au dernier recensement, en 1900, on évaluait à 7.800.000, le nombre des individus établis aux États-Unis dont les deux parents ou l'un des deux parents étaient d'origine allemande, et sur ce nombre plus de 2 millions 1/2 étaient nés en Allemagne.

L'élément allemand a été un des meilleurs parmi ceux qui ont contribué à former les États-Unis contemporains. Il a fourni à l'industrie américaine des ouvriers habiles, économes, appliqués. Les émigrants allemands ont joué un rôle important dans l'édification de l'industrie métallurgique, des industries mécaniques et chimiques. Dans les états-majors de ces industries, les noms à désinence allemande sont fréquents, et lorsqu'on visite les usines des États de Pennsylvanie, de New-York, d'Ohio, d'Illinois, on est frappé par le nombre des ouvriers dont la physionomie trahit l'origine allemande. Ils sont généralement parmi les plus habiles et les plus estimés, et beaucoup d'entre eux occupent les fonctions de contre-maîtres ou de chefs d'atelier. Mais le plus grand service que l'élément allemand ait rendu aux États-Unis, c'est de lui avoir donné cette classe de cultivateurs, qui sont allés s'établir à la suite des pionniers américains, dans la vaste région située entre l'Ohio, les grands lacs et le Mississipi. Les pionniers américains, émigrants des vieux États de l'est, ont défriché le sol. Attirés par l'inconnu, ils ne s'attardaient pas, pressés de reculer toujours plus avant vers l'ouest la frontière de la civilisation. Derrière eux, les colons allemands se sont établis. Ils ont mis le sol en valeur, et ils ont formé sur ce territoire une population stable. Dès 1860, la moitié des individus nés en Allemagne étaient établis dans les États d'Ohio, Indiana, Illinois, Wisconsin, Michigan et Missouri. Aujourd'hui encore, ces États en comprennent à peu près la même proportion, et cette proportion est atteinte si on ajoute aux États précédents ceux de Iowa et Minnesota, colonisés depuis lors, et sur lesquels l'élément allemand a largement débordé.

L'immigration allemande n'a d'ailleurs pas donné aux États-Unis que des agriculteurs et des ouvriers. Parmi les émigrés des années qui suivirent la Révolution de 1848, un certain nombre appartenaient aux classes libérales, et il y avait parmi eux de jeunes professeurs, qui ont contribué au développement des Universités américaines. Ils apportaient non seulement leur savoir, mais chose plus importante, la méthode qui allait faire faire de si grands pas à l'étude de l'histoire et des sciences en Allemagne. En même temps, ils établissaient un courant intellectuel entre les deux pays. Ces professeurs d'origine allemande envoyaient naturellement leurs élèves achever leurs études et se perfectionner dans les Universités d'où eux-mêmes étaient sortis. Ce courant se maintient encore aujourd'hui, et la méthode et l'esprit allemands ont fortement marqué l'enseignement dans les Universités américaines.

On ne saurait s'étonner si certains esprits en Allemagne conçoivent l'espoir de trouver dans cette nombreuse population d'origine allemande établie aux États-Unis, l'aide nécessaire pour amener entre

les deux pays le rapprochement politique désiré. Ce n'est là, pourtant, qu'une illusion. La grande masse des émigrants allemands ont abandonné leur pays sans esprit de retour. Ils n'ont opposé aucune résistance aux forces environnantes, qui, rapidement, ont américanisé leurs enfants. Nombreux parmi ces derniers sont ceux qui ignorent presque complètement la langue allemande, bien qu'elle soit restée la langue familière entre leurs parents. Ils sont fiers de leur nouvelle nationalité, ils adhèrent à elle de toute leur volonté, et quels que soient les hauts faits et la gloire de l'Allemagne contemporaine, cette nation d'Europe leur paraît humble et chétive en comparaison de ces États-Unis, si forts déjà, et auxquels est promis un si merveilleux avenir. Quant aux parents, s'ils regrettent parfois, peut-être, le *Vaterland*, s'ils éprouvent le désir, après avoir conquis l'aisance, de revoir le pays natal, ils ne sentent pas le besoin d'aller y finir leurs jours. En le quittant, la plupart lui avaient dit un adieu définitif, et ils sont résolus à dormir leur dernier sommeil en terre américaine.

« Nous savons aussi bien qu'une autre classe de citoyens américains, — disait, il y a quelque temps, au Parlement du Wisconsin, un représentant né en Allemagne, — où se trouvent nos devoirs. Nous travaillons pour notre pays en temps de paix, et nous combattrons pour lui en cas de guerre, si ce temps vient jamais. Quand je dis notre pays, je veux dire naturellement notre pays d'adoption, les Etats-Unis d'Amérique. Après avoir passé par le creuset de la naturalisation, nous ne sommes plus Allemands; nous sommes Américains. Notre attachement à l'Amérique ne peut pas se mesurer d'après la longueur de notre résidence ici. Nous sommes Américains depuis le moment où nous touchons le rivage de l'Amérique, jusqu'à ce que nous soyons couchés dans des tombes américaines. »

Les immigrants allemands ont eu par deux fois déjà, depuis la guerre de l'Indépendance, l'occasion de témoigner leur dévouement à leur pays d'adoption. Lors de la Sécession, il s'enrôlèrent résolument, ceux mêmes qui n'étaient pas encore naturalisés, sous le drapeau de l'Union. Nombreux furent ceux qui donnèrent alors leur vie pour elle. Plus récemment, à l'occasion de la guerre contre l'Espagne, lorsque le gouvernement fédéral fit appel aux volontaires pour renforcer la petite armée régulière du temps de paix, ils n'hésitèrent pas davantage dans l'accomplissement de leur devoir.

Ainsi, la population américaine d'origine allemande a franchement adopté la nationalité américaine et l'idéal américain. Si elle a influencé quelque peu l'esprit américain, et en certaines questions on peut discerner cette influence, elle a subi bien davantage l'ascendant de cet esprit. Les Allemands des États-Unis sentent, jugent et agissent comme des Américains. Un conflit entre leur pays d'adoption et leur pays d'origine leur serait assurément pénible, mais leur décision ne sera guidée que par le souci de l'honneur et des intérêts de leur nouvelle patrie, dont ils ont épousé les rêves et les ambitions.

Les ambitions des États-Unis et les ambitions de l'Allemagne peuvent-elles se prêter un mutuel appui? Ne sont-elles pas plutôt destinées à se contrarier, peut-être à se heurter?

*
* *

L'origine des relations politiques entre les États-Unis et la Prusse remonte aux débuts du gouvernement américain. Malgré l'insistance des représentants des États-Unis en Europe, Frédéric refusa de reconnaître l'indépendance des jeunes États-Unis jusqu'après la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Il fut cependant un des premiers à signer avec eux, dès septembre 1785, un traité d'amitié et de commerce, que remplaça un traité de même nature, en juillet 1799. En mai 1828, les deux pays conclurent un traité de commerce et de navigation, qui règle aujourd'hui encore les relations commerciales entre l'Empire allemand et les États-Unis, malgré les difficultés d'interprétation auxquelles a donné lieu le clause de réciprocité qu'il contient. En février 1868, les États-Unis signèrent avec la Confédération de l'Allemagne du Nord une convention relative à la naturalisation, convention rendue nécessaire par l'importance de l'immigration allemande. Une grave difficulté avait surgi du fait que les émigrants pouvaient devenir citoyens des États-Unis après un séjour de cinq ans dans le pays, tandis que les lois allemandes ne libéraient les émigrés de toute obligation qu'après une absence de dix ans. La Confédération accepta la règle américaine.

Les premiers démêlés sérieux entre les deux diplomaties éclatèrent à propos des îles Samoa, en 1889. En 1878, les États-Unis avaient conclu avec le souverain de ces îles un traité qui leur donnait le droit d'établir un dépôt de charbon dans la baie de Pango-Pango, et par lequel ils s'engageaient à intervenir comme médiateurs pour aplanir les difficultés que pourrait avoir le souverain indigène avec d'autres puissances européennes. L'Allemagne et l'Angleterre avaient acquis de leur côté, par traité, des droits particuliers dans ces îles. Les Allemands réussirent à y prendre une influence prédominante, et ils cherchèrent à évincer leurs rivaux. Les États-Unis revendiquèrent leurs droits; une Conférence aigre-douce fut échangée entre Washington et Berlin, et par une convention de juin 1889, les trois pays consentirent, faute d'une meilleure solution, à l'établissement d'un triumvirat sur ces îles. Ce débat, à vrai dire, avait plus ému les chancelleries que l'opinion

publique. L'opinion aux États-Unis fut plus agitée par les mesures que le gouvernement allemand prit vers la même époque, sous prétexte de raisons sanitaires, contre l'importation de la viande de porc, du bétail et des fruits américains. La Convention de Saratoga, signée en 1891, mit fin à ce conflit, qui menaçait d'envenimer les rapports entre les deux pays.

Jusqu'à la guerre hispano-américaine, cependant, aucun fait ne mit en évidence l'antagonisme latent, qui semble devoir se développer entre eux quelque jour.

Dès le début des hostilités, la presse allemande prit bruyamment fait et cause pour le bon droit de l'Espagne contre la cupidité yankee. Elle appréciait de la façon la plus dédaigneuse les forces militaires et navales des États-Unis, et elle leur prédisait une défaite certaine. Ces critiques acerbes, souvent brutales, froissèrent profondément l'orgueil américain. Aussi, l'opinion se montra vivement courroucée lorsqu'on apprit la conduite des Allemands à l'égard de l'amiral Dewey. Quand celui-ci, après avoir détruit la flotte espagnole, se trouva maître de la baie de Manille, mais dans l'impossibilité, faute de troupes de débarquement, de s'emparer de cette place, sa situation fut un moment critique. Il y avait dans la baie des navires de guerre des puissances neutres, envoyés là pour surveiller les intérêts de leurs nationaux. L'Allemagne avait jugé nécessaire d'y donner rendez-vous à sa flotte d'Extrême-Orient, forte de cinq vaisseaux, et supérieure en puissance à la flotte américaine. L'amiral Diedrich, commandant de la flotte allemande, affecta de ne tenir aucun compte des prescriptions édictées par l'amiral Dewey pour sa sécurité. Les rapports entre les officiers des deux nations furent pendant quelques jours des plus tendus. On put même appréhender un conflit entre les deux flottes. La population américaine se demandait si ce n'était pas là le but de l'Allemagne, et si celle-ci n'entendait pas priver les États-Unis des résultats de leur victoire. La situation ne s'améliora qu'après le rappel de l'amiral Diedrich.

A la fin de la même année, un nouvel incident à propos des Samoa faillit encore troubler les relations entre les deux pays. La solution adoptée en 1889 avait été malheureuse. A l'abri du triumvirat, des factions rivales continuèrent à se disputer le pouvoir dans les îles. En 1898, une crise éclata, qui menaça de mettre aux prises les partisans de l'Allemagne, encouragés par le consul allemand, et ceux des États-Unis. Le gouvernement Américain envoya des navires de guerre pour défendre ses droits. Cette fois, l'opinion, à peine remise de la surexcitation causée par l'attitude de l'amiral Diedrich dans la baie de Manille, manifesta une vive émotion. L'Allemagne se montra conciliante, et un traité conclu en novembre 1899 régla définitivement cette question. L'Angleterre, obtenant des compensations dans une autre région, abandonna ses droits sur les Samoa, qui furent partagés entre l'Allemagne et les États-Unis.

Le gouvernement allemand, inquiet de l'hostilité qui commençait à se manifester contre lui aux États-Unis, désireux de ne pas la laisser croître, s'appliqua à calmer la susceptibilité de l'opinion américaine. Le 11 février 1899, M. de Bülow déclarait, dans un discours au Reichstag, que l'Allemagne n'avait jamais eu la pensée pendant la guerre d'Espagne de manquer aux obligations que lui imposait la neutralité et que les Allemands n'avaient aidé d'aucune manière les insurgés philippins contre les troupes américaines. Rappelant la longue durée des relations amicales entre l'Allemagne et les États-Unis, il ajoutait qu'il ne pouvait voir aucun point du globe où dans l'avenir les intérêts allemands et américains pourraient se trouver en conflit.

La presse américaine enregistrait ces déclarations. L'opinion publique, heureuse de voir la déférence témoignée aux États-Unis, s'en montrait satisfaite. Cependant, elle n'acceptait qu'avec défiance ces protestations d'amitié. Elle soupçonnait l'Allemagne d'avoir des ambitions cachées à l'égard de certaines régions de l'Amérique latine, et de vouloir, notamment, s'assurer une station navale dans la mer des Caraïbes, sur la route conduisant d'Europe à l'entrée du futur canal interocéanique.

A l'automne de 1901, l'incident du Vénézuéla vint réveiller ces défiances. Les créanciers de cette république, qui appartenaient à des nationalités diverses, réclamaient vainement depuis plusieurs années le réglement de leurs créances. Après de nombreux pourparlers restés sans effet, le gouvernement allemand se décida à soutenir les réclamations de ses nationaux. L'opinion américaine montra quelque inquiétude de cette décision. Elle craignait que ce fut le prétexte cherché par l'Allemagne pour s'emparer de la station navale désirée. Cette fois encore, le gouvernement allemand, abandonnant ses formes brutales habituelles, s'attacha à calmer les appréhensions que sa conduite pouvait susciter. Il fit présenter par son ambassadeur à Washington, le 11 décembre 1901, un mémorandum où il informait le gouvernement américain de sa volonté d'obtenir satisfaction du Vénézuéla, ajoutant que, en aucun cas, il n'envisagerait dans son action « l'acquisition ou l'occupation permanente d'une partie quelconque du territoire vénézuélien ». Pareille démarche devait être sensible à l'orgueil américain : c'était la première fois qu'une puissance européenne montrait autant de déférence pour la doctrine de Monroe.

L'empereur d'Allemagne ne s'en tint pas là.

L'action allemande fut retardée, et, par une de ces brusques manœuvres dont il est coutumier, il recourut à un expédient habile pour témoigner des bons rapports existants entre l'Allemagne et les États-Unis. Il fit demander au président Roosevelt si sa fille voudrait lui faire l'honneur de servir de marraine à un yacht à voiles, qu'il avait commandé à un chantier américain, et qui devait être lancé prochainement. A la nouvelle de l'acceptation, il répondit qu'il enverrait à cette occasion en Amérique son frère, le prince Henri, pour le représenter.

Les Américains accueillirent le prince avec empressement. Le président eût avec lui plusieurs entrevues cordiales. Les millionnaires lui offrirent un lunch où étaient réunis les « rois de l'industrie américaine », et où figuraient aussi quelques notabilités intellectuelles. Il présida, à New-York, un banquet auquel participèrent un millier de citoyens Américains d'origine allemande, et où il fut harangué par un révolutionnaire de 1848, Carl Schurz, qui a joué aux États-Unis un rôle politique notoire, et qui y occupe une place importante comme publiciste et comme historien.

Si Guillaume II attendait de cette visite un résultat politique, il fut certainement déçu. Cette flatterie ne réussit pas à endormir la méfiance des Américains à l'égard de l'Allemagne, et lorsque, à la fin de 1902, celle-ci, d'accord avec l'Angleterre, entreprit, contre le Vénezuela, la démonstration militaire annoncée, l'opinion publique aux États-Unis suivit avec la plus grande attention les événements. Elle ne fut rassurée que lorsque le gouvernement américain eût obtenu que la question fût soumise à l'arbitrage.

Toutes les amabilités de l'Allemagne ne réussissaient pas à dissiper les appréhensions entretenues à son égard. On la soupçonnait d'être la cause de l'échec, à la Chambre haute du Parlement danois, du traité conclu à Washington en janvier 1902, par lequel le Danemark cédait aux États-Unis ses possessions des Antilles.

On l'accusait de fomenter des intrigues à Bogota pour empêcher la ratification par le sénat colombien du traité relatif au canal de Panama. En janvier 1903, le gouvernement allemand jugea nécessaire de faire remettre au secrétaire d'État une note niant formellement l'attitude qu'on lui prêtait.

A la réception diplomatique du nouvel an de 1904, l'empereur exprimait à l'ambassadeur américain à Berlin son désir de voir s'effectuer régulièrement un échange de professeurs entre les universités allemandes et américaines, pour resserrer encore les liens scientifiques qui unissent déjà les deux peuples et contribuer au développement des bons rapports entre eux. Ce souhait recevra vraisemblablement son exécution dès la prochaine année scolaire.

*
* *

Le gouvernement allemand n'a cessé, depuis lors, de témoigner la plus grande amabilité à l'égard des États-Unis. Dans le différend qui s'est élevé ces temps derniers entre les deux pays, au sujet de la question douanière, et que nous examinerons plus longuement dans un autre article, l'Allemagne a cédé devant les exigences américaines, se contentant pour elle-même de concessions de pure forme.

La manière douce aura-t-elle plus de succès auprès des États-Unis, que la manière brutale auprès de la France? C'est douteux.

Les défiances que montrait l'opinion publique américaine à l'égard de l'Allemagne, il y a si peu de temps, n'ont nullement disparu. A la moindre imprudence de celle-ci, elles se manifesteraient de nouveau, et il faudrait peu de chose pour qu'elles dégénérassent en une réelle hostilité.

Malgré les protestations du gouvernement allemand, les Américains hésitent à croire qu'il ait abandonné le dessein d'acquérir une station navale dans les Antilles, et de jouer quelque jour un rôle dans l'Amérique latine.

Il y a peu de temps, une revue américaine, faisant allusion au désir de l'Allemagne d'annexer la Hollande, désir qu'une guerre heureuse lui permettrait de réaliser, disait que pareil événement ne saurait laisser les États-Unis indifférents, à cause des possessions qu'a la Hollande aux Antilles.

Enfin, les progrès de la colonisation allemande au Brésil, les projets ambitieux que ses succès suscitent de temps à autre, ne sont pas de nature à laisser les États-Unis s'endormir sur le mol oreiller de la sécurité.

On évalue à un demi million le nombre des Allemands et des descendants d'émigrants allemands établis dans les provinces méridionales du Brésil, où, par suite de leur groupement, ils occupent une situation prédominante.

« Il faut à tout prix, » écrivait à ce sujet le professeur Schmoller, en 1900, « que dans le siècle qui s'ouvre, un pays allemand de 20 à 30 millions d'Allemands s'édifie dans le Sud du Brésil. »

Le Dr Walther Kundt, qui a publié récemment une intéressante étude sur le *Deutschthum* au Brésil, termine sur ces paroles :

« Il est certain que les États sud-américains ne peuvent rester sous la domination de la branche la plus incapable de la race latine. Ils joueront dans l'avenir le même rôle que la Turquie et la Chine. ... L'Allemagne a déjà pris dans ces pays la part à laquelle elle a droit. Puisse-t-elle agir de même dans l'Amérique du Sud. »

Et le *Grenzboten* publiait en 1903 un article dans lequel l'auteur conseillait de diriger autant que possible l'émigration allemande sur le Brésil méridional, concluant ainsi :

« Nous verrions alors naître dans quelques années, de l'autre côté de l'Atlantique, un vigoureux empire colonial allemand, qui deviendrait peut-être l'entreprise coloniale la plus belle et la plus durable créée par la vieille Europe. »

L'entente entre les États-Unis et l'Allemagne ne serait possible, on le voit, que si l'une de ces deux puissances se résignait à abandonner quelqu'une de ses ambitions les plus enracinées. Les États-Unis ne se laisseront pas supplanter dans le rôle qu'ils ambitionnent jouer dans le Nouveau-Monde. Actuellement, d'ailleurs, toutes les avances allemandes ne sauraient les amener à se départir de l'attitude prudente qu'ils ont adoptée dans les relations internationales. Ils voient ces avances avec plaisir ; ils les considèrent comme un juste hommage rendu à leur force. Ils éprouvent quelque orgueil à se voir courtiser ainsi par les nations européennes les plus hautaines. Mais ils sont résolus à n'aliéner en rien leur liberté.

L'entente germano-américaine, pour faire contrepoids à d'autres ententes, est donc un projet irréalisable. Bien plus, il y a entre les deux pays des causes de conflits que, seule, l'abstention complète par l'Allemagne de toute action politique dans la région des Antilles et de l'Amérique latine, pourra empêcher de se produire.

ACHILLE VIALLATE.

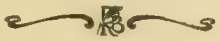

L'OMBRE DU SIRE DE MAUPRÉ

III (1)

Comme le jeune châtelain, Mme Thorel habitait en dehors de la ville, mais du côté opposé, non loin de la rivière, ombragée par de longues files de peupliers; même son jardin descendait jusqu'au bord de l'eau. La demeure, ici, n'avait rien de moyen âgeux, c'était une villa toute moderne, confortable et simple. Olivier l'eut vite découverte ; par malheur, les moyens d'accès lui manquaient, il dut se contenter de regarder les murailles derrière lesquelles la blonde Wanda vivait, rêvait... souffrait peut-être : « Pourquoi non? pensait-il, ceux qu'étreint trop étroitement l'anxiété de l'au-delà ne sont pas les heureux. N'enfourche la Chimère que le cœur déçu par la réalité. »

(1) Voir la *Revue Bleue* du 24 mars 1906.

Notre psychologue ne se trompait pas tout à fait. En ce petit coin du monde, où sa destinée la rivait, Wanda se sentait moralement isolée ; or, la solitude, cette amie des âmes qui ont vécu, est une hôtesse morose pour celles qui ont à vivre. La jeune femme se demandait souvent pourquoi son père, libre penseur éclairé, avait ouvert l'esprit de sa fille à tous les hauts et troublants problèmes, orienté son cœur vers le rayon d'idéal qu'il proclamait, lui, notre meilleure raison de vivre, si c'était pour l'ensevelir ensuite dans un intérieur sans joie, pour l'enliser en cette société de petite ville ignorante :

« Comment fuir la médiocrité qui s'échappait de toutes parts en ces lieux ! — Telle la pluie de cendre que les tyrans d'Orient faisaient parfois pleuvoir du haut des salles de fête, pensait Wanda, telle la profuse, l'inexorable médiocrité. Elle tombe, tombe sans relâche autour de nous, en nous, elle obstrue les yeux et les oreilles ; graduellement, sous son suaire pesant, elle ensevelit la personne intérieure, la personne morale, jusqu'à ce que celle-ci étouffe, jusqu'à ce qu'elle en meure... Oh ! alors, les yeux de ces défunts — défunts en leur intelligence — qui s'ouvrent pour ne rien refléter, pendant qu'à leurs pieds la plus misérable flaque mire ce qu'elle peut du grand ciel, et qu'il leur suffirait, pour l'y voir resplendir, de se pencher ! »

Hélas ! son père, se sentant mourir, crut lui trouver un soutien en lui donnant un mari ! Ce n'est pas qu'elle formulât aucun reproche sérieux contre M. Thorel ; il se montrait, au contraire, plein de condescendance pour la femme délicate et nerveuse qu'elle lui paraissait être ; seulement, ni l'un ni l'autre ne savaient mettre rien de commun entre eux deux. D'ailleurs, lui, n'y songeait guère, absorbé par ses soucis et ses occupations d'agronome ; quant à elle, elle y réfléchissait peut-être trop. Heureusement elle comptait une amie sincère dans Hélène Servin qui, par fortune inespérée, était intelligente, instruite et tellement plus raisonnable qu'elle-même ! N'avait-elle pas aussi et surtout sa petite Olga? — Eh! sans doute la fillette prenait tou son temps, tous ses soins, mais elle ne prenait pas toute sa pensée. Très souvent il en est ainsi en face de l'enfant. Que seulement il grandisse et la mère, de son plein gré, abdique. Déjà lasse, elle s'efface, pouvant se dire à elle-même : « Le tour de l'être cher, né pour me remplacer sur terre, commence, le mien finit. » Pour Wanda, il s'agissait d'atteindre à cette heure de désistement suprême, d'abnégation sans retour. Sa destinée intérieure, à jamais calme, ou soudain troublée, devait en décider.

Mme Thorel aimait l'ombre impénétrable de son avenue de marronniers et vivait assez retirée. Un rapprochement ne semblait donc pas très probable

entre les jeunes gens, lorsque le hasard, encore une fois, s'en mêla.

M. Servin possédait une ferme à quelque distance de Pont-les-Mousses. Désirant s'éclairer en matière agronomique, il pria M. Thorel de venir lui donner ses conseils. Un déjeuner champêtre devait précéder le « tour du propriétaire ». Naturellement, Wanda, l'amie d'Hélène, était de la partie ; en outre, le docteur, qui se reprochait ses taquineries à l'endroit de M. Morlief et qui désirait les lui faire oublier, invita celui-ci à se joindre à eux. Donc un beau matin, M. Servin emmena ses amis dans une vaste voiture qu'il conduisait lui-même ; la journée fut charmante. Au retour, lorsque la voiture repassa devant le domaine du Maupré, qui se trouvait sur le chemin, M. Morlief, quelque peu archéologue, exprima le regret de ne pas connaître assez le propriétaire de la tour pour lui demander de la visiter en détail.

— « Qu'à cela ne tienne, se récria M. Servin, il est à peine quatre heures, nous avons bien le temps d'escalader la tour ; quant à moi, je fus le docteur de la famille de Maupré, j'ai donc le droit de sonner à cette porte. »

La proposition agréait à tous ; le docteur arrêta en face de l'antique logis. Le serviteur, qui ouvrit, parut surpris de voir tant de monde, il se hâta de prévenir son maître. De Maupré accourut, empressé, joyeux : Mme Thorel chez lui, bonheur inespéré ! Les visiteurs refusèrent d'entrer dans la maison ; moitié ferme, moitié château, elle n'avait rien de remarquable, et l'on se rendit immédiatement à la tour.

Dès l'entrée, M. Morlief s'attarde, considérant portes et fenêtres, faisant de savantes explications sur l'architecture du moyen âge. Mais les dames ne commencent à être intéressées qu'une fois parvenues à la chambre du portrait. Mme Servin trouve très artistique toute la restauration de ce cabinet d'étude d'un savant du XIIIe siècle. Mme Thorel se sent attirée par l'image de l'ancêtre dont la ressemblance avec Olivier lui semble manifeste. Les yeux surtout la frappent, ces yeux pleins d'une sombre flamme ; mais le regard du sire de Maupré a quelque chose d'aigu qui l'effraie. Bientôt même, il lui semble que ce regard prend vie, s'attache à elle, la poursuit, la pénètre. A la fin, comme oppressée, elle se tourne vers Olivier pour chercher dans le regard du descendant un refuge contre celui de l'ancêtre. Les yeux des jeunes gens se rencontrent — l'instant fut infiniment doux ; — Mme Thorel est délivrée de toute crainte.

Cependant l'humeur taquine de M. Servin se donne carrière, elle s'en prend, cette fois, à l'aimable propriétaire de la tour :

« — Vous ne sauriez nier, s'écrie le docteur, que votre illustre aïeul, le sire de Maupré, ne s'adonnât à la magie. »

— « Comment l'entendez-vous ? répond Olivier très courtois ; veuillez préciser les crimes dont on charge la mémoire de ce chercheur d'énigmes — si éloigné de nous dans le recul des âges — que je puisse, au moins, présenter sa défense. »

— « Eh bien ! il est notoire, poursuit le docteur, que, sous la régence de Blanche de Castille, en l'an de grâce 1232, à moins que ce ne fût 1234, le sire de Maupré, dans ce lieu même — vous entendez, mesdames — perça d'une flèche d'or une statuette de cire, laquelle statuette il avait, par trois fois et à voix haute, nommée : Blanchefleur des Aubiers. La dite dame, de la sorte envoûtée, avant la fin de l'année passa de vie à trépas. »

L'audition de cette histoire, contée par badinage en style archaïque, cause à Wanda une impression pénible. Mme Servin exprime son étonnement que le souvenir d'une si vieille aventure persistât encore. Une ombre semble passer sur le front du jeune homme ; secouant la tête, il affirme :

— « Mesdames, rassurez-vous, jamais il n'y eut, ici ou ailleurs, ni flèche, ni statuette magiques, ni l'une transperçant l'autre. Le sire de Maupré ne fut coupable — si coupable on le trouve — que d'envoûtement d'amour. Il aima très haute et noble dame Blanchefleur aux blonds cheveux ; Blanchefleur n'était pas libre : elle mourut de cet impossible amour, à l'âge de vingt-cinq ans. »

— « Si jeune ! » soupire Wanda.

M. Thorel, un géant à la parole sonore, continue gaîment l'accusation :

— « Il est en outre avéré que le sire de Maupré vendit son âme au diable ! »

— « Ce fut donc pour s'assurer qu'il en avait une », s'écrie Olivier.

M. Morlief, à son tour, intervient :

— « L'incrédulité, voilà bien la raison pour laquelle votre ancêtre fut accusé d'actions si noires. En ce temps-là, il ne faisait pas bon s'aventurer aux spéculations de la pensée ; toute personne suspectée d'hérésie devenait aussitôt l'affiliée de Satan. »

Sur ces considérations, les visiteurs s'élancent de nouveau dans l'étroit escalier, il reste à explorer la plate-forme crénelée d'où l'on découvre une vue charmante. Dans le lointain, ce sont des collines bleuâtres, l'immensité violette de la plaine ; au second plan, la rivière déroule le ruban sinueux de ses eaux entre une double rangée d'arbres ; enfin, tout près, en bas, le rouge tapis de bruyères ondule sous une brise légère. Le soleil, avant de disparaître, répand à flots sa poudre d'or.

Soudain, d'entre les créneaux, un corbeau s'envole, jetant au ciel un cri rauque ; son aile effleure au pas-

sage le chapeau de Wanda. M. Thorel, qui aime à plaisanter sa femme sur sa nervosité, lui dit : — « Prenez garde au mauvais présage; peut-être l'âme sombre du sire de Maupré vient-elle de passer ; volontiers elle emprunte, dit-on, la forme du corbeau, cet oiseau de deuil. »

— « Ceci me rappelle, ajoute M. Servin, se tournant vers de Maupré, une dernière charge portée contre votre ancêtre, celle de posséder le pouvoir d'évoquer les morts. »

— « Que n'a-t-il gravé quelque part la formule magique dont il se servait, répond Olivier presque triste ; je l'évoquerais en personne pour lui demander ce qu'à cette heure il sait... »

Le soir, dans la solitude de sa chambre, Wanda ouvrit son album à dessiner. Elle regarda l'image de la tour crénelée avec un vol de corneilles s'enfuyant à tire d'aile. Bientôt, elle se représenta, à travers les murailles, Olivier assis devant ses livres, sous le portrait de l'ancêtre; le regard de l'un, ardent, profond, mais d'une acuité trop forte, se rallumait, adouci, dans les yeux de l'autre.

Olivier, à la même heure, se rappelait avoir jadis inscrit dans ses cahiers de notes ce conseil d'esthète : « Mets quelque pâle rose dans le jardin de ta solitude », et voici qu'au jardin idéal la rose blanche d'elle-même fleurissait ! — Peut-être un scrupule, ici, eût été sage. Sans doute, au domaine de l'esprit, toutes les âmes peuvent et doivent fraterniser, mais au monde troublé qu'elles traversent en l'humaine aventure, bien dangereuses sont les sympathies entre rêveurs inquiets et jeunes femmes ne s'appartenant déjà plus. L'ancêtre d'Olivier en avait fait — il y avait bien longtemps — la douloureuse expérience.

IV

Afin de consacrer ses efforts à une occupation positive, de Maupré entreprit un travail historique sur la petite ville de Pont-les-Mousses. Épris du moyen âge, il compulsait avec ferveur les vieux parchemins dont M. Morlief lui facilitait l'étude. Ses visites à la bibliothèque de la ville devinrent donc fréquentes.

Un après-midi, il fut tout surpris de trouver vide le cabinet de l'accueillant directeur; il se mit de salle en salle à sa recherche et finit par le découvrir devant une vitrine où se trouvaient des missels précieux ; seulement le bibliothécaire n'était pas seul : Mmes Servin et Thorel l'entouraient. M. Morlief, qui ne détestait pas de communiquer sa science, aimait assez la société des femmes et cela pour les mêmes raisons que Descartes, à savoir qu'elles ont l'esprit ouvert et docile. Il dissertait donc savamment sur l'ancienneté des missels, sur leurs riches reliures, leurs fines enluminures. Hélène écoutait, recueillie; Wanda, penchée sur un livre d'heures, s'absorbait dans la contemplation d'une sainte Agnès au visage ingénu, au corps gracile noyé dans les ondes d'une chevelure épandue jusqu'à ses pieds. Le premier, M. Morlief aperçut son jeune ami hésitant sur le seuil de la salle ; avec un bon sourire, il lui fit signe d'approcher : une fois de plus le hasard, ou le destin, mettait en présence Olivier et Wanda. Juste au même moment, celle-ci, qui avait, non sans intention, apporté son album, sollicitait la permission de copier la sainte Agnès. M. Morlief était trop heureux de l'accorder. Olivier aussitôt de s'empresser : il avance une chaise pour Wanda, une autre pour Hélène ; restent deux hauts tabourets de bois sculpté à l'usage des messieurs; chacun prend place. Mme Thorel se met promptement en besogne, et dans la salle, d'ordinaire déserte, une conversation s'engage sur l'art naïf des peintres d'autrefois.

Après maintes considérations aussi doctes que subtiles, échangées de part et d'autre, Hélène remarque :

— « Tout le charme de ces visages de saintes ou de madones, à peine esquissés cependant, réside dans l'expression. »

— « Oui, une expression de foi ardente qui leur donne la vie, malgré l'inhabileté du pinceau », approuve M. Morlief avec une pointe de mélancolie : « De nos jours, nous ne croyons plus assez aux destinées éternelles pour que les œuvres de nos artistes témoignent — généralement du moins — d'une conviction aussi absolue. »

— « Eh ! quoi, s'écrie Hélène railleuse, vous parlez en sceptique, vous, M. Morlief ! Moi qui m'étais laissé dire qu'explorateur fervent des régions mystérieuses, vous aviez presque frôlé les ombres mêmes des morts. »

— « Ne raillez pas, chère madame, reprend le vieillard en secouant sa tête blanche ; savants ou ignorants, amis ou détracteurs des sciences psychiques, nous ne sommes guère plus avancés les uns que les autres. Votre serviteur se serait aventuré en l'invisible monde ! Plût à Dieu ! Hélas ! l'au-delà des tombes n'est que silence; l'ombre des « morts débiles » comme s'exprime Virgile, s'évanouit avant que leurs mains pâles puissent nous effleurer, avant que leurs lèvres tremblantes aient murmuré le secret suprême. »

— « Le seul qui importe ! appuie Hélène, devenue soudain très sérieuse. Pour ma part, continue-t-elle, je n'admettrai jamais que la vie puisse être une simple succession de phénomènes, d'efforts vains, sans but dernier, comme le donnent à entendre, pa-

rait-il, trop de savants, de philosophes même, et, à leur suite, mon mari, le docteur. »

— « Il est bien vrai, madame, dit à son tour de Maupré, que la science moderne se montre peu accueillante à nos rêves. »

Wanda, la silencieuse, sans s'arrêter dans son travail, demande d'une voix un peu sourde :

— « Est-ce que pour vous, comme pour tant d'autres, la science paraît s'opposer à tous les espoirs qui faisaient notre vie ? »

Olivier tressaille, les paroles de Mme Thorel éveillent au fond de son être une résonnance ; il lui semble qu'en ce moment tous jouent avec le feu, le feu sacré auquel l'âme brûle ses ailes. Alors, très grave :

— « M. Morlief ne me contredira pas si je réponds : la science, la véritable, ressemble à Socrate : ce qu'elle sait le mieux, c'est qu'elle ne sait rien. Trop profonde reste notre ignorance pour qu'elle puisse se permettre de rien affirmer ou nier dans les questions qui la dépassent encore. »

Le crayon de Wanda s'arrête ; les regards des deux jeunes gens se rencontrent et ils lisent dans leurs yeux une entente profonde. Tout à coup, ils rougissent, car rien n'est gênant pour deux personnes étrangères l'une à l'autre comme de se découvrir soudain de même famille sentimentale.

M. Morlief, attentif à ses seules pensées, et qui en poursuivait le cours sans s'occuper d'autrui, reprend :

— « La science interroge et doute, la foi illumine et proclame. A travers l'obscurité qui nous enveloppe, parfois des Moïses ont cru contempler Dieu face à face et, libérateurs de leurs frères à genoux, se sont écriés : Dieu est, nos yeux l'ont vu. — Non, les yeux d'argile des hommes ne découvriront jamais la Vérité éternelle. Que seulement elle revête pour eux, après une apparence, une autre, que seulement ils soient sûrs de la réalité de sa présence derrière l'opacité du monde matériel !... et c'est assez... »

De Maupré secoue la tête :

— « Nullement, car il faudrait ajouter : Malheur sur vous, générations qui arrivez à l'heure où, dans les brumes de l'horizon, s'évanouit une image de la divinité sans qu'une autre se soit reformée encore. Après avoir maudit la vie, vous maudirez la mort, refusant de saluer en elle, suivant une expression biblique, « l'ombre auguste de Dieu. »

Et comme si les sentiments des deux jeunes gens se répondaient si bien que la réplique de l'un dût aussitôt amener celle de l'autre, Wanda tout émue s'écrie :

— « Oh ! oui, que quelque chose soit par delà cette pauvre, infime existence ; et, pour accomplir notre obscur mais éternel destin, s'il faut nos larmes et nos douleurs, l'angoisse inapaisable de nos âmes, tout le sang de nos cœurs, nous voici... Mais pourquoi, si rien *n'est*, se leurrer d'espoirs et d'idéal divin ? La pensée humaine aurait dû la première retourner au néant ; ainsi elle eût emporté tout le reste, qui n'existait qu'en elle. »

Ayant fini de parler, Mme Thorel, vivement, pour masquer son trouble, se penche sur son papier, s'occupe à dérouler les blonds cheveux d'Agnès. Mais son langage trop sincère a fait passer sur tous comme un souffle glacé, car c'est une chose étrange : nous admettons que chacun de nous puisse souffrir de ses pensées, mais non qu'il en laisse rien paraître dans ses paroles.

M. Morlief, pour rasséréner les esprits trop inquiets, reprend avec bonhomie :

— « Mes jeunes amis, permettez-moi, au cours de cette méditation sur les fins dernières, de vous rappeler la consolante parole du vieux Paracelse : « Ce qui naît de la mort, c'est la vie. »

A quoi Olivier, pénétré malgré lui par l'émotion de Wanda, répond, tout pensif :

— « La mort, eh ! que savons-nous d'elle, sinon qu'elle est la pierre de touche des philosophies et des âmes. A notre façon de sortir de ce monde, on connaît qui nous sommes. — Par exemple, m'en tirerai-je, moi !... »

— « Mon mari voit tous les jours mourir, reprend posément Hélène ; cet acte final s'accomplit avec simplicité, sans bruit ni paroles superflues. »

Mais Wanda, tout en donnant les derniers coups de crayon à son dessin, et sans même écouter Hélène, se pose à mi-voix la même interrogation qu'Olivier :

— « Si je saurai mourir ? — Sommes-nous jamais sûrs de rien, pauvres êtres sans consistance, faits de la même étoffe que nos rêves, dit Shakespeare. Nous garder sans reproche pour l'heure inévitable, voilà ce qui importe, voilà notre seule tâche. »

D'un geste brusque, elle referme l'album, se lève d'un trait : son travail est terminé.

M. Morlief, Hélène, de Maupré, pour mettre fin à des réflexions que la jeune femme paraît prendre trop à cœur, s'empressent autour d'elle, demandent à voir la sainte Agnès ; celle-ci est reproduite dans l'album avec finesse autant qu'exactitude, toutefois il semble à Olivier que le visage de la petite sainte, vierge et martyre, a pris un air de tristesse qu'il ne reflétait pas dans le missel lourd et doré.

V

Le soir de ce jour, en sa tour solitaire, une feuille blanche sur son écritoire, Olivier s'efforçait vaine-

ment de travailler. Il songeait à l'après-midi passé dans la bibliothèque, aux propos échangés entre M. Morlief, les deux jeunes dames et lui-même. Non, il n'estimait plus que partager le fardeau de la pensée, ce fût l'alléger; la plainte de Wanda lui revenait sans cesse. « Ne croire à rien, voilà l'horreur infinie ! » Que n'eût-il pas donné pour raffermir l'âme frissonnante de la jeune femme ! Cependant quelle parole de consolation avait-il pu trouver pour répondre à l'interrogation des doux yeux gris ?

— Cette imploration, que de regards l'envoient vers le lointain de l'avenir? A notre époque troublée, nous sommes tous dans l'angoisse et comme sous le coup d'une sorte de mort morale. Alors passa dans son esprit le ressouvenir d'un conte bien connu, qu'une grand'mère jadis lui narrait complaisamment. Frappé de l'analogie qui lui semblait exister entre l'héroïne de cette vieille histoire et l'âme contemporaine — sur le feuillet blanc posé devant lui, il écrivit :

« Anne, ma sœur Anne, toi qui, légère, au plus haut montes, dis, ne vois-tu rien venir ?

« Anne, ma sœur Anne, infatigable et fidèle Espérance, sœur de nos cœurs accablés, qu'aperçois-tu dans le lointain ?

« Anne, ma sœur Anne, le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie, la surface immobile des choses, sera-ce là ta seule réponse, toujours.

« Anne, ma sœur Anne, notre angoisse ne peut finir tant que ton cri de délivrance n'aura pas retenti. Oh ! toi que rien ne lasse, laisse à jamais se perdre au ciel profond la profondeur de ton regard, l'éternité de ton attente et celle de ton espérance. »

Cependant les heures de la nuit s'écoulaient et la méditation d'Olivier se prolongeait.

« Voir par-delà, voir à travers le monde de la matière, l'homme encore ne l'a pu, mais pourquoi les âmes subtiles des morts ne glisseraient-elles point parfois jusqu'à nous? » Une idée obstinée, en même temps qu'une étrange lassitude, s'emparait du jeune homme : six siècles avant lui, un autre Hugues Olivier de Maupré avait, dans cette même tour par son ordre construite, pensé, souffert, — aimé, et la légende voulait qu'il y revînt parfois ; la légende contenait-elle un fond de vérité ? Le souvenir du passé rappelait-il le vassal de Saint-Louis là ou s'écoula sa vie d'homme, le souvenir de son amour le ramenait-il là où il connut Blanchefleur aux cheveux d'or ?

Un petit frisson courut sur Olivier de la racine des cheveux à la pointe des pieds ; puis un phénomène bizarre se produisit ; il sembla au jeune homme que le plafond, au-dessus de sa tête, se soulevait à une grande hauteur, que les murailles alentour s'écartaient, laissant l'espace libre entre elles et lui; tout devenait profond, immense et incommensurable, sans cependant qu'il perdît la notion exacte des dimensions fort réduites de la pièce dans laquelle il se trouvait. C'était comme si les murailles, simultanément, eussent existé et, reculant, se fussent évanouies. Soudain une grande ombre, qui semblait venir à la fois de loin et de près, entra. Olivier crut reconnaître la forme d'un homme de haute stature, enveloppé d'une longue cape, la tête enfouie sous son capuchon. L'ombre marchait rigidement, droit devant soi. Quand elle parvint auprès d'Olivier, celui-ci distingua l'éclair noir du regard, l'éclair blanc de la face livide, l'éclair fauve de la chevelure. L'ombre passa sans s'arrêter, sans se détourner et comme mue par une pensée unique : elle ne le vit pas, lui, le nouvel Olivier de Maupré qu'elle n'avait point connu lorsqu'elle était sur terre. Brusquement les murailles se rapprochèrent, le plafond s'abaissa, le jeune homme se retrouvait seul dans l'étroite pièce bien connue. — Réalité ? hallucination ? — Il ne sut. De nos jours, malgré le désir qu'il en avait, nul Lazare ne se lève du tombeau pour crier à voix haute : « Me voici ! »

VI

Le lendemain, Olivier se railla de sa prétendue vision dont il rendait responsable, non sans vraisemblance, l'état d'énervement qu'il avait éprouvé dans la tour, mais il ne lui vint pas à l'esprit, même au moment où il s'imaginait voir passer sous ses yeux l'ami de Blanchefleur, qu'il dût redouter pour sa part les tristesses d'un amour coupable. Wanda lui plaisait infiniment, pourquoi fuir Wanda ? se demandait-il. « Si la vie n'est qu'une succession de brèves journées, sans lendemains dans l'au-delà, qu'importe l'emploi de ces jours bientôt précipités au néant ? » Ainsi, loin que l'exemple du sire de Maupré fût pour lui un avertissement, il devenait plutôt une sorte de suggestion ; le charme, que le lointain de la légende prête aux hommes et aux choses, influençait ce poète, il voulait, lui aussi, avoir sa Blanchefleur.

Seule la difficulté de conquérir Wanda faisait obstacle à sa volonté. Mme Thorel, plus fluide que l'eau, plus légère que l'air, semblait insaisissable. Et d'abord, elle demeurait autant que possible cachée, car elle s'en voulait des mouvements d'expansion, qu'elle avait éprouvés en présence du jeune étranger. Pour cette emmurée de la vie intérieure, livrer quelque chose de soi paraissait presque porter atteinte aux convenances. Elle pouvait, certes, accuser de son entraînement une sympathie subite — qu'elle sentait partagée, — mais de cette sympathie surtout elle se faisait reproche. Pareil état d'esprit rendait vains les efforts d'Olivier pour nouer une amitié d'apparence si naturelle entre deux êtres

faits pour s'entendre. Découragé, lui aussi s'enfermait.

En sa vieille tour, sur un coin de muraille, une inscription latine, aux trois quarts effacée, l'intriguait depuis longtemps. Il eut la curiosité de la déchiffrer. Après mille peines, et non sans surprise, il parvint à traduire :

« Si quelqu'un prétend qu'une âme ne peut pas se mélanger avec une autre âme, celui-là est un ignorant. HIPPOCRATE. »

— Quelle main avait gravé cette citation sinon celle du sire de Maupré, le sire de Maupré qui pensait à Blanchefleur sans doute ?... O rêve, unir son âme à l'âme aimée ! Hippocrate croyait une telle chose possible ! Le vieil ancêtre avait-il essayé ? Son descendant lui-même ne pourrait-il envoyer au loin sa pensée, stylet subtil, pour pénétrer d'un seul trait en l'âme de Wanda et l'unir à la sienne par de secrets liens ! Wanda après Blanchefleur !

« Ame suave par mon âme adorée, murmure-t-il, soyez clémente à mon amour.

« Voici qu'il vient vers vous et comme la multitude de ces choses qui entrent en nous et que nous ignorons jusqu'au jour où elles s'inscrivent en lettres de feu — doucement accueillez mon amour. Désormais vous serez certaine — sans vous rappeler qu'on ait osé vous l'avouer — que pour un être au monde vous êtes la divine ; vous saurez que, sous la splendeur des vastes cieux, nul ne vous aimera comme je vous aime. O Wanda, je veux croire que n'ayant pas soupçonné l'instant où vous fut révélé mon amour, vous n'aurez pu le repousser, et maintenant il réside en vous, au plus profond de vous-même, et jamais vous ne pourrez l'en chasser. »

En effet, comme si de subtiles affinités l'unissaient désormais à l'amie vers laquelle il avait envoyé sa tendresse dans quelques paroles émues, elle cessa de le fuir. D'ailleurs il faisait tout au monde pour ne point l'effrayer. L'hiver, qui était venu, en multipliant les relations, lui permettait de la rencontrer souvent, mais paraissait-elle quelque part, aussitôt, plein de respect, il contraignait son regard, pour le poser sur la jeune femme, à perdre toute ardeur trop vive ; une douceur pénétrante y persistait seule, dont Mme Thorel, peut-être, se sentait vaguement troublée. Jamais il ne prit avantage des entretiens qu'ils avaient eus ensemble pour l'importuner d'empressements maladroits ; au contraire, il se tenait à distance. — A distance ? en vérité, peut-on se flatter d'être sûr de quelque chose, quand il s'agit de ceux qui aiment ! Elle le croyait à l'autre bout de la pièce, tout le monde en aurait juré, et cependant... Non, il n'était plus vraiment là où il paraissait se trouver ; le plus subtil de lui-même l'avait quitté, laissant sa seule apparence immobile sur le siège où chacun s'imaginait le voir, pour s'élancer jusqu'à elle, l'envelopper, l'enlacer, prendre un instant, à son insu, possession d'elle. Il se comparait à un grand feu dont tous les rayons, toute la lumière, toute la chaleur, se répandaient en offrande aux pieds de l'aimée. Et mystérieusement, sans que nul y prît garde, le grand feu continuait à flamber. Alors une gêne inexprimable, dont elle ne pouvait deviner la cause, s'emparait de la jeune femme.

Cependant ils prenaient l'habitude, sur les sujets les plus divers amenés au hasard des conversations, de se consulter, de s'entendre d'un mot, d'un geste, d'un regard. Honnête et très jeune, Mme Thorel ne soupçonnait pas le danger de cette sympathie trop complète ; elle se laissait prendre à la séduction d'une tendresse discrète, il lui semblait doux de se sentir toujours suivie par une pensée affectueuse ; sans qu'elle osât se l'avouer, un intérêt, une joie étaient entrés dans sa vie. Ainsi les jours, les mois passaient, entre Wanda et Olivier l'écheveau d'or de l'amour dévidait tout au long la soie légère de ses fils : fils ténus, liens redoutables que les doigts des mortels ne savent plus ensuite comment dénouer ou briser.

(*A suivre.*) PIERRE ULRIC.

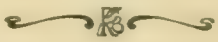

LE PARTI SOCIALISTE ET LES ÉLECTIONS

Voici deux mois et demi, que le Parti socialiste a publié son manifeste électoral, et soumis, à la discussion, sa profession de principes. Ni l'Action Libérale, ni le Comité exécutif du Parti Radical, ni l'Association Progressiste n'ont encore suivi son exemple. On dira peut-être que la section française de l'Internationale ouvrière a marqué une précipitation excessive, que son Conseil National eût dû attendre une dizaine de semaines, et qu'il est malséant d'ouvrir tant à l'avance la période électorale.

La vérité est que le parti socialiste ne ressemble point aux autres partis, que du moins il en diffère essentiellement par sa composition, par son organisation, par la nature de sa propagande..., — il est inutile d'ajouter par son programme. Il a failli perdre sa qualité primordiale, lorsqu'il a été envahi, en 1893, par la démagogie césarienne, toujours prompte à exploiter les équivoques, — et aussi lorsque, de 1899 à 1902, il a absorbé les éléments dangereux de la petite bourgeoisie radicalisante. Par deux fois, il a dû procéder à une épuration. La dernière a été la plus pénible, parce qu'elle a écarté

le socialisme du pouvoir gouvernemental, du maniement de l'État capitaliste, et ruiné son prestige officiel naissant. Libre désormais à cette petite bourgeoisie radicalisante de pénétrer, par la voie des adhésions individuelles, dans les rangs du socialisme. Elle n'y peut plus entrer qu'en désertant sa conception sociale traditionnelle, qu'en répudiant la forme présente de la propriété, qu'en renonçant à toute pression conservatrice.

Le socialisme a été arraché à la déviation, où il s'anémiait, par la brusque et fière apparition du syndicalisme. Ce sont les grandes Fédérations ouvrières, qui, en reprenant les axiomes historiques du communisme, ont sauvé le prolétariat français du désastre, que préparaient la défection de certains hommes et l'erreur de certains autres. L'unité des fractions socialistes, scellée il y a près d'un an, a assuré un redressement partiel, un retour encore imparfait en réalité à la doctrine primitive, en tout cas une rupture avec les néfastes compromis qui se prolongèrent de 1899 à 1905. Le parti s'est soustrait aux chimères de la paix sociale, comme aux illusions du « bloc » intangible. Redevenu ou tâchant du moins de redevenir la représentation vivante de la classe ouvrière, il n'a plus à se soucier des contingences politiques passagères, des circonstances fortuites, que pour déterminer sa tactique momentanée. Son programme, lié tout entier à la transformation de la propriété, dominé par cette idée et par cette idée exclusivement, n'est point subordonné à des considérations transitoires de scrutin législatif. Les élections ne sont, pour lui, qu'une rencontre, comme beaucoup d'autres, entre les catégories sociales antagonistes. C'est pour toute une période de lutte et qui n'est point restreinte au délai officiel de vingt jours, que son exposé de principes est libellé ; il serait identique sous un ministère Sarrien, sous un ministère Combes ou sous un ministère Méline, et voilà pourquoi, à la différence du parti clérical, ou du parti progressiste, ou du parti radical, le parti socialiste n'a pas attendu à la veille du renouvellement parlementaire pour publier ses vues.

Il va porter le contingent de ses candidats à un total auquel il n'avait jamais atteint, et de fait, il ne laissera le terrain libre à ses adversaires que dans les circonscriptions où, en l'état actuel, l'absence de ressources lui interdit toute propagande. Pour la première fois, son appel retentira dans des arrondissements où la population presque purement agricole semblait rebelle à la conquête, et dans des régions où l'industrialisme avait reconstitué un servage plus dur que l'autre. Ce sera le trait caractéristique du moment, que l'ouverture de la lutte dans la Bretagne, enfin soulevée contre les hobereaux ses maîtres, et dans les Vosges courbées depuis un demi-siècle sous l'oppression des grands filateurs. Mais cette lutte, elle n'a pas été éveillée sur ces champs nouveaux, par les orateurs du socialisme ; ceux-ci ne surviennent que pour dégager la leçon des faits économiques et montrer plus clairement les antagonismes créés par l'évolution. Le combat des classes s'affirme dans la réalité avant d'être exposé par les livres. Aux deux extrémités de la France, dans des contrées où semblaient avoir survécu les relations sociales du temps passé, des conflits du travail ont soudain mis à nu, — au cours de l'année écoulée, les scissions ordinaires : à Douarnenez et à Plainfaing. Le parti socialiste n'a surgi ensuite que pour interpréter des phénomènes, dont le mécanisme échappe à toute initiative personnelle.

Il a inscrit dans son programme : la conquête des pouvoirs publics, et il maintient, d'autre part, la formule classique : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Il semblerait qu'entre les deux thèses, il y eût contradiction, puisque l'une consacrerait l'action indirecte par mandat, par délégation, et que l'autre exalte l'action collective, l'intervention d'une classe solidaire et consciente. Mais l'opposition ne serait réelle, que si l'on confondait la conquête des pouvoirs publics avec le parlementarisme. Qu'à un certain moment, le socialisme, grisé par ses succès électoraux, par les avantages aussi qu'il remportait à la Chambre, — au détriment de sa doctrine sans doute, se soit imaginé qu'il saisirait la maîtrise de la société par une série de débats oratoires : nous ne le contesterons pas, et c'est même cette illusion qui a engendré, en France et au dehors, les multiples déviations dont le Congrès d'Amsterdam a prétendu marquer le terme. Mais la réaction salutaire s'est produite sur-le-champ. Le syndicalisme a rétabli l'équilibre, en montrant que le prolétariat doit compter sur son effort de masse, sur la volonté commune de tous ceux qui le composent, et non point uniquement sur les élus qu'il envoie au Palais-Bourbon. S'il abdiquait, après avoir exercé sa souveraineté pendant un instant, tous les quatre ans, cette fraction parlementaire elle-même serait impuissante ; elle n'a d'énergie et d'autorité, qu'autant qu'à chaque minute, elle apparaît comme le chargé d'affaires d'une catégorie sociale éternellement méfiante.

L'action parlementaire n'est qu'une forme, qu'un aspect, et le plus étroit de tous, de l'action politique. Celle-ci s'exerce dans toutes les occasions où le prolétariat se heurte à l'État : si même il renonçait à l'action parlementaire, ce prolétariat ne pourrait renoncer à l'action politique, sans se vouer à la prolongation indéfinie de son asservissement, et nul à vrai dire ne pourrait, sans absurdité, proposer pareille méthode, parce que l'évolution des choses a

commandé la lutte politique, en mettant au service de la bourgeoisie toutes les forces coercitives de l'État. Le Trade-Unionisme anglais lui-même vient de reconnaître la nécessité de cette lutte, et d'ouvrir une campagne électorale, qui ne s'est point terminée sans profit pour lui.

Si le parti socialiste français présente de multiples candidatures, ce n'est pas qu'il attribue, aux interventions de ses élus à la Chambre, une vertu singulière ; c'est qu'il trouve dans la procédure du scrutin un moyen, — imparfait, il est vrai, — de pousser sa propagande et de mesurer ses progrès. Entre les thèses des purs parlementaires et des antiparlementaires exclusifs, il est amené de plus en plus à chercher une formule transactionnelle. La loi ne précédant jamais le fait, mais le consacrant, les députés du parti n'ont qu'un rôle : signaler du haut d'une tribune plus retentissante, l'antagonisme des classes, la domination du capital, les spoliations qu'il exerce, la volonté et les souffrances des masses. Dans cette vue générale, la formation politique du socialisme ne saurait demeurer isolée, prétendre à son autonomie intégrale ; le parti n'est plus qu'un organe. Il doit entrer en communication de plus en plus avec les grandes Fédérations ouvrières, dont il devient l'interprète, l'instrument sur un champ de bataille déterminé. C'est cette conception qui se fait jour, avec une vigueur croissante, dans les nouvelles générations socialistes, et il n'est pas douteux qu'elle ait été imposée elle aussi par les phénomènes les plus récents, en particulier par l'expansion syndicaliste.

Pour la première fois, le socialisme se présente devant les électeurs en faisant abstraction de ses querelles intestines, de ses divisions d'idées ou de personnes. A certains moments, cinq écoles se combattaient l'une l'autre à grand renfort d'invectives. Lorsqu'elles se furent réduites à trois fractions, au renouvellement de 1902, un premier pas était accompli. Un beau jour, oubliant, dédaignant les querelles passées, ces trois fractions négocièrent une entente : entente achetée un peu chèrement, au début, — accord diplomatique plutôt que fusion, — mais accord pourtant, et il est probable que, s'épurant peu à peu, le grand parti, issu de ce rapprochement, subsistera désormais. Cette unification comportera, — si l'on se place du point de vue strictement électoral — des avantages et des inconvénients. — des avantages, parce que les travailleurs, las de tant de litiges, souvent peu clairs ou peu intéressants, s'abstenaient parfois jadis de prononcer entre les groupements aux prises. — des inconvénients parce que l'unification, fondée sur un retour à la doctrine traditionnelle, écartera, par la rigueur de ses formules, des éléments qu'avait attirés, autour de certains candidats, l'imprécision des développements humanitaires. Mais peu importe cette balance de profits et pertes. Un parti de classe ne saurait tenir une comptabilité, comme un marchand ou comme une coterie politique. Il était bien certain, que, revenant à la probité de ses principes, le socialisme perdrait d'un côté, et gagnerait de l'autre. Il gagnera surtout en prestige moral, puisque, méprisant les « petits profits », écartant les avantages individuels, qui tournaient au détriment de la masse, il représentera, dans la République, la seule opposition cohérente et permanente.

Pour la première fois depuis de longues années, il se dresse en parti d'opposition, et formule un programme, qui le sépare de toutes les autres fractions. Ou mieux : l'attitude qu'avaient adoptée certains groupements, plus fidèles à l'intransigeance du début, devient celle du parti tout entier. Une longue tradition de luttes communes contre les cléricaux, les monarchistes, les nationalistes ; les souvenirs vivants des actions concertées contre M. Méline ou M. Charles Dupuy, en faveur des ministères Bourgeois, Waldeck-Rousseau et Combes, avaient tempéré, chez beaucoup de socialistes, les ardeurs collectivistes ou communistes d'il y a vingt ans. Au lieu de marquer l'antipathie constante et organique du prolétariat pour toutes les combinaisons politiques de la droite ou de la gauche capitaliste, ils en étaient venus à sacrifier peu à peu les intérêts de classe aux éventualités les plus étranges. On vit certains députés répudier dans un scrutin les doctrines, sur lesquelles ils avaient été élus, et défendre des gouvernants qui avaient usé des troupes sur les champs de grève. Le socialisme glissait à la condition d'un parti de gouvernement. On ne lui reprochera pas de n'avoir point accompli sa tâche parlementaire au cours de la dernière législature ; il l'a plutôt trop bien menée, — si l'on entend par là qu'il a multiplié ses interventions et pétri tous les dispositifs votés ; seulement, entraîné par cette coopération positive, il a trop rarement mesuré l'abîme qui le sépare de la démocratie radicale. Il a eu le tort de s'approprier la loi de Séparation, qui, négligeant l'aspect économique du problème clérical, le seul décisif pour le prolétariat, ne saurait par suite être inscrite à son compte ; il a eu le tort de s'approprier le projet des retraites, si amendé qu'il ait été, parce que ce projet, édictant la cotisation des salariés, va à l'encontre des vœux exprimés par les Congrès syndicaux. L'action positive du socialisme n'a donc pas été heureuse, et les capitulations qu'elle a comportées, en attesteraient le péril, en chaque cas particulier, si l'on ne pouvait formuler cet axiome général : hors les circonstances où il est loisible d'arracher une réduction de la durée du travail, ou d'accroître les garanties de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs,

le socialisme doit se cantonner dans son rôle d'opposition. Chaque fois qu'il a renoncé à cette tactique, qui résulte de la nature même des choses, il en a éprouvé une diminution d'autorité, de cohésion et de rayonnement.

De fait, c'est en parti d'opposition à toute la classe capitaliste, qu'il apparaît dans son dernier manifeste. Les écoles, qu'il a faites, lui ont démontré, sur le terrain pratique lui-même, la valeur illusoire de la coopération avec les partis de démocratie bourgeoise. Il n'a pas réussi à conquérir, pour les prolétaires, la plus faible parcelle de liberté supplémentaire. Les récentes persécutions contre les Bourses du travail, contre les Fédérations de métiers, contre la Confédération générale, prouvaient assez qu'il servait simplement d'otage aux mains de gouvernants très habiles. En inscrivant, en tête de son programme, la transformation de la propriété ; en condamnant solennellement le dogme de la propriété individuelle intangible, auquel les radicaux les plus « avancés » demeurent attachés, il a proclamé son indépendance — la rupture avec les vieux errements.

Dans le passé, les candidats socialistes pouvaient masquer les conclusions collectivistes et communistes sous les déclamations démagogiques et anticléricales ; ils pouvaient substituer, aux précisions gênantes, de vagues attaques à la finance et aux agioteurs, et rassembler tous ceux qui s'offensent moins de la concentration de la fortune publique et de la spoliation croissante du prolétariat, que de certaines spéculations plus impudentes. Aujourd'hui ces expédients sont interdits. Nul ne pourra briguer les suffrages, au nom du parti, s'il n'adhère d'avance à la doctrine qu'ont fixée les Congrès nationaux ou internationaux, — s'il ne se prononce catégoriquement pour la socialisation des moyens de production et d'échange. Il ne sera plus permis à un candidat radical de se déguiser en candidat socialiste. L'affiche, imposée à tous les tenants du parti, affirme l'antagonisme du prolétariat et de ses maîtres ; elle ne fournit aucune matière aux faux fuyants, aux conciliations opportunes, aux développements à double sens. C'est contre toutes les fractions qui sauvegardent le *statu quo* économique, que le socialisme va mener la lutte. Les radicaux sont surpris, épouvantés de cette résolution virile, mais logique ; ils crient au scandale et à la trahison. Ils ont tort de tant s'indigner, puisqu'eux-mêmes signalent avec complaisance les oppositions de leurs théories et des thèses collectivistes, et qu'ils n'hésitent pas à porter des candidatures contre les socialistes sortants les plus modérés.

Le socialisme était d'autant plus fondé à rompre avec le radicalisme, qu'aucune mesure de valeur sociale ne saurait être prise désormais, sans porter atteinte au régime de la propriété ; et il n'y a pas lieu de faire exception pour les retraites elles-mêmes ; leur constitution, dans l'état actuel de nos budgets, apparaît incompatible avec le respect intégral du privilège d'héritage. L'heure historique des radicaux — parti de petite bourgeoisie, dédaigneux de l'évolution économique, voué exclusivement à la lutte contre l'Église, — est passée en France comme partout. Elle a été courte, parce que les transformations de l'outillage mécanique désagrégeaient rapidement les contingents de cette petite bourgeoisie ; elle a été stérile, parce que cette fraction de classe a toujours hésité entre la catégorie sociale d'où elle se détachait sous la pression des faits, et celle où elle tombait en se roidissant, le prolétariat ; et à la minute suprême, alors que la concentration capitaliste doit précipiter définitivement les effectifs petit-bourgeois dans le monde des salariés, ils tentent encore de se rattacher à l'oligarchie dirigeante. Ils croient éviter leur déchéance, en ne l'avouant point.

De ces quelques considérations, se dégagent peut-être assez nettement nos conclusions. Le parti socialiste a l'avantage de parler cette fois avec clarté ; — mais la clarté même de son programme lui dérobera des suffrages, qui jusqu'ici lui avaient semblé acquis ; il aura le profit de son opposition logique, doctrinale, de son intransigeance verbale qui doit entraîner l'autre ; — mais il force par cela même à opter ceux qui voulaient cumuler les bénéfices moraux d'une attitude audacieuse et les bénéfices matériels d'une transaction déguisée.

Selon toutes prévisions, l'exemple des élections municipales de Limoges sera suivi dans la majeure partie du pays. Contre la volonté de certains comités radicaux, qui voudraient se sauver la face dans la défaite, la petite bourgeoisie radicalisante et les grands bourgeois dont le radicalisme teinté de socialisme d'État n'était qu'une opinion inoffensive, se rallieront au conservatisme social. L'Allemagne en 1903 et l'Italie en 1905 nous ont offert déjà le spectacle des fractions démocratiques courant sus, aux côtés des fractions de réaction avouée, au monstre collectiviste. Il serait étrange et surprenant que de pareilles coalitions ne fussent point nouées en France, dès l'heure présente, et la formule est toute trouvée qui autorisera ce rassemblement d'hommes accourus de toutes parts ; elle est si bien trouvée, qu'il est inutile de la désigner plus clairement.

Oubliez l'affaire des fiches et l'affaire Dreyfus, la « désorganisation nationale », et l'agitation des inventaires d'Églises : Radicaux dissidents et non dissidents, progressistes et nationalistes, libéraux et autoritaires, vont concentrer leurs énergies fragmentaires contre le parti unifié. Au fond celui-ci n'a rien à perdre à cette intensification du combat ; il

devrait plutôt s'en féliciter, car pour la première fois, la lutte sociale sera dégagée des conflits secondaires, politiques, religieux, qui la compliquaient et l'obscurcissaient. Le socialisme n'accroîtra peut-être pas de beaucoup l'effectif de ses sièges au Palais-Bourbon, — et cela n'a guère qu'un intérêt restreint — mais il peut fort bien grossir d'un demi-million le nombre de ses suffrages, en évoquant les forces prolétariennes conscientes, que l'évolution économique a suscitées dans les contrées jusque là assoupies, en éveillant à tout jamais, à la lutte collective, les vignerons du Sud et les métallurgistes de Lorraine, les pêcheurs de Bretagne et les bûcherons du Centre. Le socialisme allemand en 1903, le socialisme anglais en 1906 ont fourni de belles récoltes : — la moisson française serait-elle inférieure ? Si même elle devait rester médiocre, on s'en consolerait en songeant qu'un échec, tout comme une triomphante victoire, lierait, en un faisceau étroit, les groupements politiques et les groupements corporatifs du prolétariat.

PAUL LOUIS.

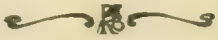

LA VIE LITTÉRAIRE

Sur Tolstoï et Dostoiewsky.

LÉON TOLSTOÏ : *Le Grand Crime*, précédé d'une lettre au Tsar. Traduit par E. HALPÉRINE KAMINSKY.
LÉON TOLSTOÏ : *La Vraie vie*. Appels aux Dirigeants. — Conseils aux Dirigeants. Traduction HALPÉRINE KAMINSKY.
DOSTOIEWSKY : *Les frères Karamazoff*. Traduit par J. W. BIENSTOCK et CHARLES TORQUET.
DOSTOIEWSKY : *Carnet d'un Inconnu*. Traduit par J. W. BIENSTOCK et CHARLES TORQUET.
MEREJKOWSKY : *Tolstoï et Dostoiewsky*. Traduit par le comte PROZOR et L. PERSKY.
TOLSTOÏ : *Œuvres complètes*. Traduction BIENSTOCK.

Oui, nous cultivons avec persistance nos admirations. Nous ne changeons pas de dieux très aisément. Nous avons gardé notre culte pour les grands russes : je ne parle pas bien entendu de ceux qui commandent les armées ou qui brillent à la cour, je dis les grands représentants littéraires de l'âme Russe. Tolstoï, Dostoiewsky ont conservé à nos yeux leur divinité. Certes, elle est devenue quelque chose comme une divinité honoraire. Ils sont des dieux que nous respectons infiniment, mais à qui nous ne demandons plus tous les conseils que nous attendions d'eux jadis. Toutefois nous ne nous permettons pas d'ignorer d'eux quoi que ce soit. Aussitôt que Tolstoï a jeté sur le monde quelques paroles nouvelles, le vigilant Halpérine-Kaminsky a la gentillesse de les recueillir pour nous. Voici d'autre part une traduction des œuvres complètes de Tolstoï. Quel symptôme excellent ! On peut encore lire en France les œuvres complètes de Tolstoï ! Et qui sait si beaucoup d'étrangers ne lisent pas Tolstoï dans la traduction française ! J'aimerais à savoir cela. Il me serait bien agréable vraiment que le génie de Tolstoï favorisât la culture et l'extension de notre langue. En même temps on traduit, on traduit, on traduit les livres de Dostoiewsky. Nous sommes gratifiés maintenant d'une traduction nouvelle des *Frères Karamazoff*. Il y a trois ou quatre ans on nous donnait *Un Adolescent* qui n'avait jamais été traduit jusqu'alors. Le *Carnet d'un Inconnu* nous manquait. Nous l'avons maintenant. Que ces traducteurs sont actifs. Et qu'ils sont donc habiles à prévenir nos goûts !

Tolstoï reste le pontife souverain des lettres universelles. Est-ce qu'il agit encore directement sur les âmes littéraires ? Il est devenu un rénovateur social. La bonté, la pitié, la charité, par lesquelles telles de ses œuvres exerçaient naguère sur nous une si forte influence, ont aujourd'hui des applications systématiques et pratiques. Ce n'est point assez pour lui de dire, comme dans sa *Lettre à un Japonais* :

« L'homme est le serviteur d'une puissance supérieure que l'on nomme Dieu, et il doit accomplir la volonté de cette puissance. Sa volonté est l'union de tous les hommes qui peut être réalisée par l'amour. Celui qui s'y conforme ne connaît le mal ni dans la vie ni dans la mort. »

Il faut absolument que Tolstoï trouve le système régénérateur de la société. Il a découvert l'Américain Henri George. Et ce fut dans son esprit une lumière éblouissante. Tolstoï sait maintenant que la Russie a une destinée historique incomparable ; la Russie abolira la propriété foncière :

« Et tracera aux autres nations la voie vers une vie rationnelle, libre et heureuse, dégagée de toute contrainte et de tout esclavage industriels, commerciaux ou capitalistes. »

Séduisante simplicité de cette révolution économique et morale ! Mais cette simplicité magnifique « réussit »- elle, dans les complications présentes ? On se rappelle les rapports de Tolstoï avec la révolution russe. M. Halpérine Kaminsky les résume dans son enthousiaste préface au *Grand Crime* : Tolstoï blâmant les révolutionnaires de créer une agitation dans le seul dessein d'obtenir des réformes purement politiques et de négliger la solution du véritable problème qui importe avant tout : la misère économique de cent millions de paysans ; Gorki répondant que Tolstoï serait sage de se taire et que, du moins, les autres seraient sages de ne pas l'écouter. Ainsi se heurtent et se combattent les générations d'apôtres.

Gorki disait : « Tolstoï plane trop haut. » Ne convient-il pas d'ajouter qu'il voit plus loin?

M. Halpérine-Kaminsky compte grandir encore à nos yeux le rôle apostolique de Tolstoï en démontrant que déjà cet apostolat a produit des effets précis. Pouvons-nous avoir la même confiance que M. Halpérine-Kaminsky? Il tient pour certain que Nicolas II cédait à l'empire de Tolstoï, lorsqu'il conviait les puissances à la Conférence de la Haye. Puis M. Halpérine-Kaminsky parle en termes obligeants de M. Léon Bourgeois et de son action à la Haye. A l'en croire, les idées de M. Léon Bourgeois seraient un reflet de celle de Tolstoï... un reflet bien agréablement brillant! Acceptons le tolstoïsme de M. Léon Bourgeois... Mais M. Kaminsky est singulièrement aventureux lorsqu'il place parmi les disciples de Tolstoï... le pope Gapone. Ce n'est pas sans doute le disciple dont Tolstoï s'enorgueillirait le plus, s'il pouvait s'enorgueillir. M. Kaminsky, allègue avec une forte conviction : « Dans les notes biographiques qu'on a publiées sur lui, on n'a pas dit l'essentiel : c'est que le père Gapone était un servant du Christ selon l'enseignement de Tolstoï. Je viens de lire les *Mémoires du pope Gapone*. Il ne nous explique pas l'influence que Tolstoï aurait exercée sur lui. Est-ce oubli? Il est vrai qu'il ne nous explique pas davantage à quelle caisse il allait toucher ses subsides. Décidément le pope Gapone est un héros qui a mal tourné. C'est un disciple compromettant.

Mais quand même Tolstoï n'aurait pas le pope Gapone pour disciple il serait grand. Il me paraît vain de vouloir mesurer son influence. Elle est justement de celles qui échappent à toute mesure. Peut-on dire que maintenant Tolstoï agisse beaucoup sur nos esprits français? Nous sommes curieux de lui sans lassitude; nous nous empressons vers tout ce qu'il écrit. Nous ne lui demandons pas de régles de vie. Nous ne sommes pas assez proches de la perfection morale pour cela. Et puis la vie de Paris nous détourne de tant de choses. Mais nous sommes toujours contents de reconnaître en lui, avec le pieux et savant Halperine Kaminsky, un de ces génies, qui appartiennent à toute l'humanité plutôt qu'à une seule nation.

*
* *

Et lisons-nous encore Dostoiewsky? Chaque fois que l'on traduit un livre de lui on formule le vœu que cette traduction ramène Dostoiewsky dans la popularité. Chaque fois que l'on écrit sur lui, on exprime le même souhait. Les traducteurs du livre de Mérejkowsky comptaient bien que la gloire de Dostoiewsky recevrait de cette traduction un inappréciable avantage.

Le livre de Mérejkowsky est, en effet, un long parallèle entre Tolstoï et Dostoiewsky. Puis-je dire un parallèle non seulement ingénieux et malicieux, mais « rosse ». Car on sait être « rosse » à Saint-Pétersbourg!

Oui, ce livre de Mérejkowsky est tout plein d'idées excellentes. Mais le dessein de l'auteur était visiblement de rabaisser, de dénigrer Tolstoï. Presque toutes les fleurs qu'il lui offre sont empoisonnées. Il exalte au contraire Dostoiewsky. Mais il n'a pu le rétablir sur le trône. Une fatalité veut que Dostoiewsky reste un peu méconnu. Avouons que son trouble génie est bien souvent complice de cette fatalité.

Si Merejkowsky exalte, néanmoins il analyse avec finesse. Comme il a su voir l'homme de lettres, dans ce Dostoiewsky que M. Melchior de Voguë appelait : le Scythe. Dostoiewsky plaçait les lettres, la littérature au-dessus de tout le reste. Serons-nous surpris si les livres de Dostoiewsky sont façonnés avec un soin méticuleux!

Mérejkowsky a relevé cette différence entre les livres de Tolstoï et ceux de Dostoiewsky, différence qui procède moins du tempérament que de la conception littéraire.

La Guerre et la Paix, *Anna Karenine* sont de vrais romans, de vraies épopées. Là, comme dit le critique russe, le centre de gravité artistique n'est pas dans les dialogues, mais dans les parties narratives. Il n'est pas dans ce que disent les personnages, mais dans ce qui en est dit.

Il semble au contraire que dans l'architecture de l'œuvre de Dostoiewsky la narration soit la partie secondaire, servile. Le récit ou trop étendu, embrouillé, encombré de détails, ou trop concis et trop serré, le récit n'est pas un texte mais une sorte de scénario, qu'on dirait écrit en caractères plus petits et mis entre parenthèses pour spécifier le lieu et le temps de l'action, les événements antérieurs, l'apparence et l'entrée des personnages. Le drame ne commence que lorsque les personnages apparaissent et parlent. Toute la force artistique de Dostoiewsky est concentrée dans les dialogues : tout s'y noue et tout s'y résout. Faut-il conclure avec Mérejkowsky :

« Il n'y a pas dans toute la littérature moderne d'auteur qui égale Dostoiewsky pour la maîtrise du dialogue. »

De combien d'écrivains n'a-t-on pas dit que aucun autre ne les égale pour cette maîtrise-ci ou bien pour cette maîtrise-là!

Mais il est bien vrai que tous les héros de Tolstoï parlent la même langue. Oui, tous les personnages de Tolstoï s'expriment d'une façon semblable, ou presque semblable. C'est le ton de la conversation et on pourrait même dire que c'est le son de la voix

de Tolstoi lui-même habillé tantôt en maître, tantôt en paysan. Il est impossible chez Dostoiewsky de ne pas reconnaître dès les premiers mots, non par le contenu du discours, mais par le son même de la voix, si c'est Fedor Pavlovitch Karamazoff ou le vieux Zossime qui parle, si l'on est en présence de Raskolnikoff ou de Svidriguailoff, du prince Michkine ou de Rogojine, de Stavroguine, ou de Kiriloff... Chacun d'eux existe réellement. Chacun d'eux a une personnalité dont tous les caractères sont accusés nettement. Il vit, corps et âme.

Mérejkowsky prétend que de cette façon, Dostoiewsky n'a pas besoin de décrire l'intérieur de ses personnages; par leur manière de s'exprimer, par leurs intonations, ils dépeignent non seulement leurs sentiments et leurs sensations, mais leurs corps et leurs visages.

Pourtant, Dostoiewsky fait ces descriptions et il les fait admirablement. Je crois bien qu'il les fait dans tous ses livres. Il ne manque jamais de nous présenter ses héros même les plus humbles. C'est un souci constant de réalisme littéraire. Rien ne frappe comme la différence entre la façon de traiter ses sujets et les sujets eux-mêmes. Dostoiewsky, quand il écrit, semble ne rien laisser au hasard. Il veut que chaque détail produise son plein effet. En dépit d'un certain désordre, l'exécution du moindre paragraphe est, dirai-je, très surveillée. Dostoiewsky est réaliste très profond, très prudent... Et voici que tous les sujets de ses œuvres nous introduisent dans un monde de cauchemar, de folie, où le délire se substitue au raisonnement. Ils paraissent la création d'une imagination fantastique. Est-ce donc le même écrivain qui conçoit de tels sujets, et qui écrit de tels livres?

Le *Carnet d'un Inconnu* rend plus saisissant encore ce contraste, plus impressionnante et stupéfiante encore cette dualité.

Est-il un seul personnage, dont ce *Carnet d'un Inconnu* nous révèle les idées et les gestes surexcités, qui ne soit complètement fou? Peut-être. Mais alors celui qui est raisonnable met mieux en relief la folie des autres! Et tout cela est si bien mêlé qu'à la fin on se demande quel est le plus dément de celui qui est fou ou bien de celui qui vraisemblablement est sage. On éprouve à lire ce livre une impression d'angoisse, d'horreur, on a peur pour soi-même. On redoute d'être introduit un jour dans un tel milieu. Pis, on y est déjà. On s'effare, on se sent prisonnier. Tout cela est atroce, mais on ne se libère pas tout de suite. On lit jusqu'à la dernière page. Et malgré l'apaisement de la conclusion optimiste, on a besoin de reprendre contact avec le monde extérieur pour être bien sûr qu'on n'est pas le pensionnaire de cet hôpital de fous où nous venons de séjourner par la volonté toute-puissante de Dostoiewsky.

Or, cet hôpital de fous c'est simplement la maison d'une famille bourgeoise de Russie. Rien ne nous indique que l'on soit ici plus fou qu'ailleurs, mais on l'est parfaitement. Toutes les tares intellectuelles et morales, toutes les maladies du sentiment ou de la volonté : vous pouvez venir les étudier dans cette maison. Du reste, tous ces gens-là pourraient être heureux et par leur folie ils se vouent aux pires souffrances. Ils sont sous la domination d'une sorte de parasite qui s'est établi chez eux, Tartuffe essentiellement cabotin qui les gouverne à sa guise et les martyrise de minute en minute, sous le prétexte d'aider à leur perfectionnement moral. Dostoïewsky a fait de ce Foma Fomitch une caricature prodigieuse des apôtres de l'humanité, mais franchement, tous ces gens-là exagèrent. Ce ne sont pas des gens sains : ce sont des malades.

Toutefois allez plus avant, et à travers toutes les agitations de ces maniaques chez qui l'alcoolisme ou l'hystérie ou la misère a détruit l'équilibre, vous trouverez des êtres de la vérité la plus forte. Ils ne sont pas seulement vrais pour un temps et pour un milieu. Ils sont d'une vérité humaine, d'une vérité éternelle et universelle. Dans ce monde de fous, vous rencontrerez les types essentiels de la société bourgeoise de tous les pays.

Ce n'est pourtant pas là qu'on ira les chercher. Je crois sincèrement qu'un écrivain peut étudier très utilement les procédés de Dostoïewsky. S'il est un écrivain inspiré, il est un artiste extrêmement habile. Mais il éloigne la foule. Il l'effraie. Mérejkowsky associe pour une même influence Tolstoi et Dostoiewsky :

« Il y a peut-être, dit-il, à l'heure qu'il est des Russes, oh! certes une poignée! qui cherchent ardemment avec une avidité inassouvie une nouvelle conception religieuse, qui pressentent qu'elle est là, quelque part, entre Tolstoï et Dostoiewsky. »

Je ne sais.

Du moins il ne paraît pas vraisemblable que nous cherchions en eux des guides. Notre attention n'est pas une adhésion. Nous critiquons nécessairement la hardiesse de leurs esprits et de leurs âmes. Et notre organisation sociale est trop compliquée pour qu'elle ne nous enchaîne pas. Ce n'est que peu à peu, par une série de petits efforts que nous prétendons la transformer et nous transformer nous-mêmes. Et tout ce que nous pouvons faire, c'est de considérer ces grands apôtres avec une curiosité toujours passionnée.

J. ERNEST-CHARLES.

THÉATRES

Opéra-Comique : *Aphrodite*, pièce musicale en 6 tableaux, tirée du roman de M. PIERRE LOUYS. Poème de M. DE GRAMONT ; musique de M. CAMILLE ERLANGER.

Quand, sous le haut patronage d'une puissante famille littéraire, l'*Aphrodite* de M. Pierre Louys fut offerte à la curiosité des lecteurs — c'était, je crois bien, aux environs de 1895 — elle fut accueillie avec une faveur, où sans doute il entrait de l'étonnement que l'on pût être, en la description, aussi précis et suggestif : on n'avait jamais vu jusqu'alors tant de conscience et de minutie apportée à la réalisation du geste d'amour. Mais l'auteur, qui n'était pas un naïf en dépit de sa jeunesse, savait bien ce qu'il faisait, et que la meilleure manière de retenir l'attention du public, c'est d'aviver, en les poussant jusqu'à leur extrême pointe, les curiosités qui sont en lui.

Sans doute lui pouvait-il venir quelque gêne à raison d'une parenté plus ou moins lointaine avec des devanciers illustres : Gustave Flaubert et sa *Salammbô*, Anatole France et sa *Thaïs*. Il n'était pas homme à s'embarrasser de tels scrupules, mais à les écarter bien plutôt, à les *débarquer*, si j'ose dire, avec cette allégresse où l'on reconnaît le libre propos d'une génération montante qui prend goût à la vie : « Le personnage féminin, déclare-t-il en manière d'avertissement liminaire, qui occupe ici la première place, est une courtisane antique ; mais que le lecteur se rassure : elle ne se convertira pas. Elle ne sera aimée ni par un moine, ni par un prophète, ni par un Dieu. Dans la littérature actuelle, c'est une originalité ». Et l'attitude intransigeante du débutant était celle d'un admirateur exclusif autant que passionné de l'idéal païen, au point de rejeter avec mépris tout ce qui ne s'harmonise pas avec lui : — « Qu'il soit permis à ceux qui regretteront pour jamais de n'avoir pas connu cette jeunesse enivrée de la terre, que nous appelons la vie antique, qu'il leur soit permis de revivre, par une illusion féconde, au temps où la nudité humaine, la forme la plus parfaite que nous puissions connaître et même concevoir, puisque nous la croyons à l'image de Dieu, pouvait se dévoiler sous les traits d'une courtisane sacrée, devant les vingt mille pèlerins qui couvrirent les plages d'Éleusis : où l'amour le plus sensuel, le divin amour d'où nous sommes nés, était sans souillure, sans honte et sans péché... »

Voilà pour situer *Aphrodite* en des régions nettement distinctes de l'idéal composite où s'était arrêté l'auteur de *Thaïs* et des *Noces Corinthiennes*. Celles-ci représentaient l'accord et comme la fusion de deux mondes. M. Pierre Louys, lui, n'en admettait qu'un. Nulle déclaration plus franche, et cette franchise fit le succès du livre, appuyé d'ailleurs d'une excellente publicité, réconforté du solide coup d'épaule des relations familiales, car, j'ignore s'il en était ainsi dans la société antique, mais à notre époque de déliquescence, où toutes choses... morale, religion, famille, se désagrègent et vont à la dérive, jamais famille ne donna plus bel exemple de solidarité que celle à laquelle M. Pierre Louys s'était alliée. Donc les amours du sculpteur Démétrios et de la courtisane Chrysis d'Alexandrie occupèrent quelque temps l'attention. Quelques lecteurs se rappellent sans doute encore les empêchements qui les traversèrent : les successives épreuves imposées au soupirant par cette implacable Chrysis, qui, facile à tous les autres, au point de se livrer au dernier matelot du port, avec lui seul Démétrios se montre cruelle à l'excès... puis le triomphe des épreuves imposées, et quand Chrysis est devenue amoureuse de Démétrios, par un juste retour des choses, le refus brusque de celui-ci... enfin la réplique du sculpteur à la courtisane, ses exigences conformes à celles qui lui furent imposées, et la mort de Chrysis, qui, du même geste que Socrate, porte à ses lèvres la coupe pleine de ciguë. Prétexte d'ailleurs, pur prétexte, on l'imagine, qu'une telle affabulation, et puisqu'aussi bien nous sommes en matière d'orfévrerie littéraire, quelque chose d'assez semblable au fil délicat et ténu qui relie entre eux les multiples joyaux d'un collier ! Ces joyaux, ce sont les restitutions antiques qui, sur le thème éternel de la volupté, font passer sous nos yeux les tableaux précis fixés par ces titres : le *Miroir*, la *Chevelure*, les *Jardins de la Déesse*, *Clair de lune*, le *Dîner*, la *Bacchanale*, le *Songe de Démétrios*, la *Suprême nuit*. J'en néglige et des plus suggestifs : mais ne voit-on pas ce que peuvent inspirer les déliquescences de la civilisation alexandrine à qui rêve « d'oublier dix-huit siècles barbares, hypocrites et laids, de remonter de la mare à la source, de revenir pieusement à la beauté originelle, de rebâtir le grand Temple au son des flûtes enchantées, et de consacrer avec enthousiasme aux sanctuaires de la vraie Foi, son cœur, toujours entraîné par l'immortelle Aphrodite ».

On imagine ce que fut le succès auprès des très jeunes gens, à cet âge heureux où les suggestions puissantes d'une sensibilité qui s'éveille trop aisément troublent le regard, et plus aisément encore se confondent avec les points de vue de l'Esthétique. Leur enthousiasme débordant n'en devait retenir qu'un enseignement authentique : toute une théorie du Baiser exposée par le plus autorisé des connaisseurs, et parachevée, en une succession de peintures minutieuses, avec la description des gestes précis, qui,

depuis l'origine du monde, précédent, accompagnent et suivent le geste initial où s'essaie la volupté ! L'ambition évidente de M. Pierre Louys était qu'en ses tableaux rien ne fût oublié de ce que l'invention humaine peut surajouter aux simples réflexes qui commandent l'animalité, et je veux tenir pour certain qu'il sut remplir minutieusement son programme. Merveilleux éducateur en son genre pour des débutants dans la vie, M. Pierre Louys éprouva, à des signes évidents, qu'il avait pour lui tous ceux qui savent intercaler un Catulle, un Tibulle authentique, parmi les feuillets expurgés des poètes que leur distribue l'Alma Mater. Il pouvait également compter sur les suffrages de ceux qui, parvenus au déclin de leur vie amoureuse, ont recours à des interpositions savantes d'images pour raviver leurs sens défaillants. Excellente et nombreuse clientèle, j'en réponds. Mais en dépit du talent déployé par l'auteur d'*Aphrodite*, il restait ceux que j'appellerai les *normaux*, et qui sentirent tout ce qu'il y avait d'*artificiel* dans cet enthousiasme, d'*insincère* et de voulu dans ce lyrisme, dans cet élan vers un autre âge, pour tout dire de *froid* et de figé dans cette passion prétendue débordante, dans ce « cœur entraîné par l'immortelle Aphrodite ». M. Pierre Louys parlait du cœur... Étrange confusion des organes !...

*
* *

Il semblait bien légitime d'attendre avec quelque impatience la réalisation scénique des songes de M. Pierre Louys, car enfin, d'une pure description littéraire, si vive soit-elle, à sa transposition au théâtre, il y a une distance plus grande que de la coupe aux lèvres. De ces scènes audacieuses, de ces tableaux, licencieux à froid, nous l'avons dit, mais licencieux quand même, de cet hymne prolongé, ininterrompu, à la volupté physique « la seule qui ne trompe pas », nous dit Loti quelque part, qu'allait-il subsister dans le temple auguste où, suivant une tradition légendaire, nos mères et nos grand'-mères préparèrent l'accord de leurs bourgeoises fiançailles ? Eh bien, je m'empresse de le déclarer : Rien, ou si peu que rien. La mère de famille peut encore conduire sa fille à la salle Favart, car *Aphrodite* lui sera moins instructive que cette *Carmen* aujourd'hui classique. Et sans doute nous l'avons vue dans sa matérialité précise, la Terrasse du Port, cette *Chaussée d'Antin* d'Alexandrie, si j'ose dire, où tout un monde de courtisanes venait exercer sa profession, où les offres et les demandes se faisaient par inscription murale, première ébauche d'une publicité qui depuis allait trouver sa forme définitive et bien plus efficace, avouons-le, à la cinquième page et quelque fois même à la seconde de nos feuilles volantes. Mais de ces courtisanes, stylées aux exigences de l'Opéra-Comique, si discret était le geste, si réservée l'attitude que le plus roué des connaisseurs n'eût rien pu soupçonner. Et nous vous vîmes aussi, sanctuaire d'Astarté, dans quel délicieux décor, premier plan des jardins de la Déesse où d'après M. Pierre Louys « la plus ancienne des trente-six courtisanes vouées au culte de la Déesse devait prendre une dose mortelle d'un terrible philtre érotogène et où la certitude d'une mort prompte lui faisait tenter sans effroi toutes les voluptés dangereuses devant lesquelles les vivantes reculent ». Mais toutes ces danses étaient réglées avec une telle modestie que nous eussions pu croire, si la musique ne nous eût avertis, que nous allions assister à la pantomime d'une tragédie de Glück. Et nous vous vîmes encore, festin monstre chez la courtisane Bacchis, durant lequel, après la danse des esclaves, Timon, étendu sur le même lit que Chrysis « s'enhardit jusqu'à une caresse après laquelle les femmes résistent rarement, quand elles ont permis qu'on aille jusque-là. » Et nous tous qui connaissons le roman, ouvrions nos yeux tout grands, désireux de parachever une éducation imparfaite, et convaincus d'avance que M. Pierre Louys doit être le plus accompli des initiateurs. Combien fut vive hélas ! notre déception ! Les courtisanes d'Alexandrie, ces maîtresses-ès volupté, n'avaient pas de plus excitant symbole à nous proposer que d'énormes grappes de raisin qu'elles mangeaient gloutonnement. Enfin, pour remplacer le *Songe de Démétrios*, le plus curieux morceau du livre, et le plus accompli celui où le sculpteur, après avoir ravi les objets que Chrysis lui a ordonné de prendre, possède en rêve la courtisane, qui jusqu'alors s'est refusée à lui, pour remplacer ce songe minutieusement décrit, à la fin duquel M. Pierre Louys déclare en connaisseur : « Aucun spectacle de la nature, ni les flammes occidentales, ni la tempête dans les palmiers, ni la foudre, ni le mirage, ni les grands soulèvements des eaux ne semblent dignes d'étonnement à ceux qui ont vu dans leurs bras la transfiguration de la femme, » oui, pour remplacer ce morceau, nous avons eu l'inévitable *duo d'amour*, scène surajoutée à l'œuvre, et qui certes était le moins dans l'esprit de l'œuvre, mais qu'un librettiste, doublé d'un musicien, ne pouvait nous épargner.

De l'effort artistique, évidemment contestable dans son origine, mais curieux par l'exécution, qui constitue le roman de M. Pierre Louys, vous voyez donc ce qui subsiste au Théâtre... Disons-le tout de suite : il ne pouvait en être autrement. Le librettiste, le metteur en scène étaient étreints par l'inévitable nécessité de transposer complètement l'esprit d'une œuvre aussi hardie, de la ramener aux justes proportions d'un opéra quelconque, d'une *Salammbo*, ou

d'une *Thaïs*. Encore pouvait-on espérer que la musique du compositeur atteindrait à vivifier, à animer, à colorer, ce qui se trouvait pareillement affadi, édulcoré, lénifié par les exigences d'une mise au point indispensable. Ah! que non pas! M. Camille Erlanger est le moins voluptueux des hommes, si l'on en juge par la musique. Il ne nous a donné aucun frisson, et ce n'est pas lui assurément qui trouvera le *frisson nouveau* dont l'art, en général, et la musique en particulier, ont tant besoin! Que dire en effet de la musique de M. Camille Erlanger, sinon qu'elle est de celles qu'il faut se garder d'imiter, étant elle-même une imitation, quelque chose comme un pastiche au second degré! M. Camille Erlanger a toujours fait et toute sa vie vraisemblablement fera la même musique, parce qu'il est le plus insensible et le moins vibrant des compositeurs. Je ne sais rien de plus conventionnel, de plus froid, de plus insincère que cet art se ramenant tout à des formules, rien qui soit plus contraire au génie même de la Musique, lequel est de sortir, comme Minerve, tout armée du cerveau de celui qui l'enfanta. Je me rappelle avoir fait des constatations identiques, à propos du *Fils de l'Étoile*, jadis donné sur la scène de l'Opéra. La musique d'*Aphrodite* pourrait aussi bien être celle du *Fils de l'Étoile*, et vice versa : c'est le triomphe de l'impersonnalité, et je ne sache pas de constatation plus regrettable, quand il s'agit du plus subjectif des arts, de celui où l'artiste doit le mieux exprimer l'essence même de son âme. En vérité, on demeure confondu devant le prodigieux labeur que représente une partition de cette importance; on est stupéfait de l'effort matériel qu'elle enferme, pour aboutir à ce résultat: Tant de métier et si peu d'art! Tant d'application et si peu de Musique! Car on aura beau dire et beau faire, la Musique, j'entends la vraie, ne sera jamais l'utilisation persévérante d'une formule ou d'une suite de formules, empruntées aux devanciers illustres, mais le jaillissement spontané d'une idée issue de l'âme créatrice! En ce sens, il peut y avoir plus de musique dans un *lied* qui dure cinq minutes, que dans une partition qui vous retient quatre heures, et je pourrais citer tel lied moderne, en effet, qui en contient davantage à lui seul que la pièce entière où M. Camille Erlanger appliqua son labeur! Si Musique a pour synonyme *spontanéité*, M. Camille Erlanger est le moins doué des compositeurs de ce temps.

Plaignons les interprètes qui assumèrent la lourde tâche de présenter au public une œuvre de cette nature! Il faut une patience, un effort de volonté et de labeur à toute épreuve, pour se consacrer à l'étude d'un rôle, où nulle idée saillante ne vient soutenir l'application de l'acteur, lui apporter cet encouragement, ce réconfort qui vient de la salle, et dont il a tant besoin. Le public se représente assez mal la somme d'efforts qu'implique la mise au point d'une pièce en six tableaux, et pour ma part j'ai bien souvent admiré la persévérance, la conscience d'interprètes qui se donnaient à une tâche dont ils ne devaient tirer qu'une bien médiocre récompense. Les deux protagonistes d'*Aphrodite*, M. Beyle, dans le rôle de Démétrios, Mlle Garden dans celui de Chrysis, soutiennent, du mieux qu'ils peuvent, ce poids mort qu'est la partition de M. Camille Erlanger. Ce qu'il n'est pas en leur pouvoir de lui communiquer, c'est la vie qui lui manque, c'est la sensibilité qui lui fait défaut, c'est, en somme, l'âme même et le génie de la musique, dont elle apparaît dénuée à un degré stupéfiant!

PAUL FLAT.

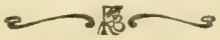

Musique

—

RICHARD STRAUSS

et

LA NOUVELLE ALLEMAGNE MUSICALE

Après Wagner, quelle musique inventer? Quel parti prendre, après ce colosse de la Symphonie devenue le miroir du drame? — Le suivre, en cherchant à le dépasser encore? — Ou chercher autre chose, en abaissant la voix?

Fatalement, ces deux tendances devaient être représentées par deux contemporains, aux antipodes de l'art: elles le sont en effet, la première, en Allemagne, et la seconde, en France; l'une aurait pour devise *Excelsior!* et crie le nom de Richard Strauss; l'autre aspire à descendre et chuchote le nom de Claude Debussy.

Là-bas, « on nous parle d'un nouveau poème symphonique en comparaison duquel les ouvrages de Wagner, Liszt et Berlioz seraient autant de Petits-Poucets » ; ici, nos Petits-Poucets musicaux, loin de l'Ogre de Bayreuth, se donnent rendez-vous autour du vieux château taciturne où s'aiment silencieusement *Pelléas et Mélisande*...

Empruntant une image au Victor Hugo de *Notre-Dame-de-Paris*, c'est le compositeur français de *Pelléas* qui lança la formule célèbre: « *Richard Wagner est un crépuscule que nous avons pris pour une aurore.* » Eh bien! là-bas, l'illusion persiste, et le jeune *Kapellmeister* bavarois Richard Strauss voudrait allumer le soleil tout grand dans cette aube musicale des temps nouveaux; tandis que les Parisiens désabusés reviennent plus frileusement à la

musique de chambre, dans le decrescendo du crépuscule wagnérien... Tumulte au-delà du Rhin, sagesse en deça : deux points de vue, en dehors de toute question politique !

Aussi bien, depuis la mort subite de son Wagner, et malgré sa prétendue supériorité, l'Allemagne musicale s'est appauvrie, à force de richesses : qui nommer, quand on a rappelé les derniers wagnériens, le vieil Humperdinck, qui restera l'auteur parcimonieux du joli petit conte dramatique *Hänsel et Gretel*, ou le jeune Schillings, dont la musique pour *Œdipe Roi* ne dépasse guère une honnête moyenne sonore ? Et le fils Wagner, ce Siegfried dont l'*Idylle* paternelle espérait la gloire, nous fait de plus en plus regretter que son impérieuse mère l'ait empêché de suivre son penchant pour l'architecture... Ailleurs, en dehors de Vienne, Antoine Bruckner reste un mort méconnu ; Gustave Malher est trop peu connu. Les admirables mélodies posthumes d'un Hugo Wolf commencent à peine à briller. D'autres lumières ne sont pas encore parvenues jusqu'à nous. Mais voici Richard Strauss ! Et pendant que ce compositeur-chef d'orchestre nous révèle une sentimentale *Symphonie domestique*, sa dernière œuvre, aux concerts Colonne, interrogeons son art.

Elle est tout-à-fait significative, la carrière lumineuse de ce jeune maître, né, en 1864, à Munich, où son père était musicien de la Chambre royale, et dont le nom seul évoque des valses viennoises ou des mélodies plus ou moins tziganes : il y a de cela dans l'entrain de cet adorateur de Franz Liszt, mais autre chose aussi ! La carrière de ce contemporain de notre Debussy présente cette particularité qu'elle réunit les deux directions de l'art musical moderne : la *classique* et la *romantique* ; musicalement, Richard Strauss a l'ardeur d'un converti : cet audacieux a commencé, sous Hans de Bulow, par être un sage disciple de Brahms, et chacun sait que Brahms fut à Richard Wagner ce que Ponsard était à Victor Hugo.. Sa dix-huitième année s'annonce heureuse et précoce : c'est une symphonie, puis un quatuor, exécuté plus tard à la Société Nationale, le 6 mars 1897, par le quatuor Parent, deux mois après le quatuor de Debussy (op. 10), autrement curieux que ce poncif germanique !

Cependant, dès le 27 novembre 1891, aux concerts-Lamoureux, nous avions admiré, non sans quelque stupeur, un étrange et torrentueux *poème symphonique*, intitulé *Don Juan*... Et Brahms n'aurait jamais approuvé pareille débauche de sonorités ! Il était dit que la nature, pour ainsi dire *hégélienne*, de l'Allemand Richard Strauss devait réconcilier les contraires : touchée bientôt de la grâce ou plutôt de la puissance wagnérienne, elle trouve son chemin de Damas à Bayreuth ; le sage élève de Brahms se plonge dans cet « océan de volupté » qui déferle autour des étreintes métaphysiques de *Tristan und Isolde* : il se penche sur « l'abîme mystique » d'où monte la ferveur décorative de *Parsifal* ; il consulte à son tour la *Tétralogie*, ce « bottin » des *leitmotive* (inutile d'ajouter que le mot est de Debussy, non pas de Strauss !) : la marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* l'exalte, en l'emportant vivant dans son rythme : irrésistible magie d'une clameur invisible dans la nuit d'un théâtre ! L'orchestre wagnérien l'enivre. Et, par delà Wagner, il s'adresse aux coloristes, aux descriptifs de l'art musical, qui se sont passés de la scène en confiant le drame à l'orchestre seul : il écoute Franz Liszt, ce dieu de notre Saint-Saëns et cet instigateur des féeries de la palette russe, virtuose de la sonorité, qui sera discuté toujours pour avoir osé libérer la forme de toute chaîne ; il remonte jusqu'à Berlioz, que Wagner traitait de monstre, après avoir pris soin de s'assimiler les meilleurs de ses procédés... Évolution prévue dans sa brusquerie !

Donc, à trente ans, le compositeur, *avancé* désormais, devient *Kapellmeister* à Munich ; il remplace bientôt Weingartner à Berlin. Élève classique, le voilà passé maître novateur ; en cette pénurie d'inspirations, la nouvelle Allemagne musicale est tellement heureuse d'entrevoir un successeur d'Alexandre qu'elle le salue déjà « l'héritier du génie de Wagner » ; la jeune École acclame son chef ; à Düsseldorf, une pluie de bouquets parfume la première audition de la *Vie d'un Héros*.

La verve est contagieuse : et l'ardeur sonore d'un Richard Strauss se communique à tout auditoire, infailliblement. La réflexion, d'abord, est paralysée par ce torrent qui s'épanche. Oui, le néophyte a bu le philtre de *Tristan* : et ce n'est pas une métaphore ! On est saisi par ce vertige, emporté dans ce tourbillon de sonorités. La musique, a dit un penseur, nous *émeut* parce qu'elle nous *remue* ; et surtout celle qui fait beaucoup de bruit. De là, ses triomphes ! Et quand cette jeune Allemagne éperdue nous fut révélée, les plus rassis de nos critiques parisiens crièrent, avec Ernst, au « miracle instrumental » : développé sous la double influence incandescente de Wagner et de Liszt, le tempérament souvent « berlioz-ien » du symphoniste fut aussitôt sacré celui d'un « maître poète » ; et Felix Weingartner, bon confrère, plus tempéré quand il délaisse, à son tour, le bâton de mesure pour le papier réglé, parlait de sa « fougue dévorante, pleine de profondeur et de force inventive » ; il est vrai que ces mots s'adressaient au vaste tableau sonore intitulé *Mort et Transfiguration*, le chef d'œuvre du genre et de Richard Strauss, très supérieur au *Don Juan*, mièvre et brutal, à la déconcertante *Vie d'un Héros*, à l'étrange pièce philo-

sophique de trois quarts d'heure : *Ainsi parla Zarathoustra*, d'après Nietszche ; — un immense et très beau poème sans paroles, cette agonie solitaire,

Du monstre qui devient dans la lumière un ange...

Il n'est pas moins vrai que la fin de *Mort et Transfiguration* parut à ses meilleurs partisans « plus pompeuse que transfigurée ». Or, nous touchons aux défauts de cette éloquence entraînante. Tant qu'on l'écoute, on reste ébloui, fasciné, sous le charme troublant de cette marée toujours montante ; et cela surtout quand la composition se trouve dirigée par le compositeur, grand, svelte et blond, froidement impétueux sans mèche folle, mais au regard d'azur mystique et conquérant... Au repos, les objections se pressent ; elles sont de deux sortes : les unes visent le genre ; les autres la manière de l'auteur.

Quand le *poème symphonique*, inventé par Franz Liszt, a la prétention de définir un être ou de raconter une histoire, il retombe à l'écueil de la musique littéraire où Berlioz le premier vint souvent se briser ; et lorsqu'il transporte à l'orchestre seul les procédés wagnériens, essentiellement théâtraux, il n'est plus un progrès, mais un retour en arrière, aux pires utopies de Lesueur, maître de Berlioz. Enfin, chez Richard Strauss en particulier, ce bel entrain revêt souvent des idées ordinaires et d'assez contestables italianismes ; cette pourpre n'habille pas toujours des reines idéales ; dans les longs poèmes d'orchestre comme dans les mélodies sentimentales et pâmées, on salue plus d'une fois de vieilles connaissances, Meyerbeer, Verdi, Gounod, Massenet ; la romance et le mélo n'ont-ils pas toujours fait bon ménage ? Et puis, de la grandeur à l'emphase, il n'y a qu'un pas, et l'admirateur musical de Nietszche le franchit sans remords.

En présence de cet art vraiment trop *extérieur*, on songe au reproche que le sceptique abbé Morellet faisait à la prose poétique de M. de Chateaubriand, en citant le latin de Pétrone : *ventosa isthæc et enormis loquacitas...* Ce latin définit à ravir ces rapsodies gigantesques. Notre dilettantisme y trouve son compte : dans la note grandiose, on est remué par un tam-tam qui souligne la tyrannie sourde de l'indéchiffrable Nature ; dans la note comique, où les *Incartades de Till Eulenspiegel* sont très supérieures aux mésaventures de *Don Quichotte*, on s'amuse d'une crécelle, on reconnaît les castagnettes du Vénusberg, l'oreille est chatouillée par mille détails rivaux de l'École russe ou de l'impressionnisme français de feu Chabrier. D'imposantes avalanches sonores nous font tressaillir soudain de la tête aux pieds ; mais, dans ses proportions extrêmes, l'ensemble nous touche moins que le détail ne nous divertit ; on attend le do dièse d'un violon solo ; les yeux cherchent tel instrument nouveau, le sarrusophone ; mais l'extase bruyante du grand Zarathoustra nous laisse froids...

Et maintenant que la France musicale commence à se ressaisir, elle est de moins en moins émue par l'armée orchestrale que le Wagnérisme a mobilisée. La musique de chambre et la voix des maîtres nous ont révélé des majestés plus profondes et d'autres grandeurs. Pendant que Richard Strauss dirige au Châtelet sa *Symphonie domestique*, Camille Chevillard conduit par cœur la *Neuvième* de Beethoven au Nouveau-Théâtre ; et c'est Wagner lui-même qui prédisait l'éternelle jeunesse de ce devancier souverainement humain. Nos petits maîtres, d'ailleurs, ne semblent pas loin de préférer Mozart à Beethoven ; de peur de faire la grosse voix et de paraître hurler avec les loups wagnériens, ils se satisfont d'infimes bluettes pour piano seul, d'une ironie capricieuse et quasi puérile (1). C'est l'excès contraire. Mais l'antithèse même nous permet un jugement plus calme : nous comprenons mieux aujourd'hui, par contraste, l'art ambitieux d'un Richard Strauss, ce *surhomme* de la symphonie ; son œuvre nous apparaît, dès à présent, comme un superlatif musical, un sommet sonore, qui sera le dernier terme de l'évolution théâtrale de la musique de concert : c'est l'apothéose un peu superficielle de l'orchestre, de ce nouvel univers créé par un art très subtil, où nous avons longtemps plongé nos rêves sensuels et nos aspirations panthéistes, avant de vibrer à l'appel plus pur d'un quatuor beethovénien.

En cela, cette orchestration d'avant-garde marquerait une tendance d'hier plutôt qu'une entreprise de demain ; elle serait un résultat plutôt qu'un début : si bien que ce beau tumulte consent lui-même à l'intimité qui nous attire ; et commencée par la *Symphonie fantastique* d'Hector Berlioz, en plein rêve d'opium, l'autobiographie musicale aboutit à la *Symphonie domestique*, en pleine réalité poétiquement familière. Un signe des temps ! Le meilleur héritier de ce César Franck que l'Allemagne feint d'ignorer, notre Vincent d'Indy, complètement dé-wagnérisé, vient d'orchestrer de même un *Jour d'été à la montagne...* Le romantisme est fini. Mais gardons-nous d'être injustes pour cet emportement qui manque trop de fois à nos subtilités ! Le sauvage Debussy, qui ne sera jamais *Kapellmeister*, veut bien épargner Richard Strauss : « Encore une fois, c'est un livre d'images, c'est même de la cinématographie... Mais il faut dire que l'homme qui construisit une pareille œuvre avec une telle continuité dans l'effort est bien près d'avoir du génie ! »

RAYMOND BOUYER.

(1) Les *Images* de Debussy, les *Miroirs* de Ravel (1905-1906).

NOS SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Fidèle à une tradition parlementaire un peu oubliée, M. Clémenceau a fait nommer sous-secrétaire d'État à l'Intérieur un jeune député, M. Albert Sarraut. Ainsi, il formera un parlementaire expérimenté, en même temps qu'il pourra se consacrer lui-même à l'orientation précise de la politique générale. Deux sous-secrétaires d'État existaient déjà : mais ce sont des chefs de départements presque indépendants : les Postes et les Beaux-Arts.

Voici donc de nouveau en honneur cette institution des sous-secrétaires d'État, qui est des plus curieuses. Aucun statut légal ne la définit en effet. Et seuls les dispositions budgétaires ou des textes accessoires la valident incidemment. En fait, de ce que les sous-secrétaires sont nommés par le chef de l'État et investis d'attributions par le ministre compétent, on les tolère... Mais on leur dispute tout droit de décision. On ne sait même au juste quelle est leur responsabilité ni comment elle se concilie avec celle du ministre. M. Émile Loubet, alors président du Conseil, pouvait s'écrier : Les sous-secrétaires d'État ont une responsabilité parlementaire, une responsabilité *de fait*, je le répète, et j'ajoute pour un moment *illégale*, si vous le voulez (1892).

Cette précarité n'a guère nui à cette institution, qui est ancienne de près d'un siècle déjà. Elle apparut en effet avec le gouvernement parlementaire, sous la Restauration. Louis XVIII n'était point hostile à l'essai des pratiques du parlementarisme anglais, quand elles ne contrariaient pas son autorité. Donc, M. de Richelieu, désireux d'accroître l'activité du Cabinet et son action sur les Chambres, fit nommer, à l'exemple des Premiers britanniques, quatre sous-secrétaire d'État (1816). Lors de la discussion du budget, M. de Villèle s'éleva contre cette création, à son gré superflue et dispendieuse (1817). Mais, étant efficaces, les sous-secrétaires furent maintenus, et plusieurs se distinguèrent, dont le chevalier Allent, collaborateur de Gouvion Saint-Cyr, et Portalis.

En 1830, Laffite, président du Conseil et ministre des Finances, appela au sous-secrétariat d'État l'ardent et avisé rédacteur au *National*, Adolphe Thiers. Dans ces fonctions imprévues, Thiers déploya un zèle dévorant. De sorte que ses ennemis affirmèrent que son inexpérience n'était égalée que par son outrecuidance et que « quand le ministre voulait faire passer un projet contesté, il croyait prudent de promettre que M. Thiers ne le défendrait pas », tandis que ses amis purent déclarer : « Sous M. Laffite, qui était absorbé par la politique et par ses affaires personnelles, Thiers fut le véritable ministre des Finances ! » La monarchie de juillet eut d'autres sous-secrétaires notoires, dont M. de Rémusat.

La deuxième République n'eut garde de se passer de ces utiles auxiliaires. Et, dès le début, elle appela à des sous-secrétariats Charras, Duclerc, Schoelcher et J. Favre. Schoelcher renonça généreusement à son traitement et prépara le décret fameux d'abolition de l'esclavage. Avocat estimé, J. Favre s'exerça, non sans virulence, à l'éloquence parlementaire : ne se fit-il pas rappeler à l'ordre, le 17 mai, pour ces paroles peu diplomatiques : L'Assemblée doit sortir « du désordre systématique dans lequel elle semble se complaire. Il faut que cette séance finisse d'une manière digne, et pour qu'elle finisse, il faut que vous nous écoutiez, et vous nous écouterez ! »

Disparus sous l'Empire, les sous-secrétaires d'État réapparaissent avec le parlementarisme, dès 1871. On revendique fortement pour eux le droit d'être députés (supprimé de juin 1848 à 1875). « Nos sous-secrétaires d'État, dit-on, pris au sein de l'Assemblée nationale, peuvent s'initier à tous les rouages d'un service administratif, et se former aux luttes parlementaires ; c'est une excellente école pour nos hommes d'État futurs » (27 mars 1872). « Le sous-secrétaire d'État sorti du Parlement associera à lui, dans une alliance heureuse, l'esprit de tradition et l'esprit de réforme » (21 mars 1874).

La République, définitivement instaurée, s'attacha à nommer des sous-secrétaires d'État distingués. Presque tous les Politiques, qui jouèrent plus tard les premiers rôles, s'éduquèrent dans ces fonctions : Ainsi Bardoux, de Marcère, Cochery, Casimir-Perier, Sadi-Carnot, Fallières, Goblet, Rousseau, Cavaignac, L. Bourgeois, Etienne, Delcassé, Peytral, etc... Soucieux de former de bons cadres, Gambetta, président du Conseil, s'entoura de huit sous-secrétaires d'État, dont Spuller et Félix Faure ; et, lors de ses deux ministères, J. Ferry fit de même.

C'est alors qu'on songea à confier à des sous-secrétaires, non plus seulement une collaboration incessamment contrôlée, mais la direction de services presque indépendants, ainsi du service des Colonies, rattaché nominalement tantôt à la Marine, tantôt au Commerce (1883-1894). Cette innovation n'alla point sans difficultés devant les tribunaux, ni discussions aux Chambres : « Vous avez, dit-on, un ministre des Colonies qui porte le titre et qui ne l'est pas, et un autre qui exerce les fonctions sans en avoir le titre ! » Finalement, ce sous-secrétariat devint un onzième ministère (1894).

Mais, en 1896, la direction des Postes et Télégraphes fut remplacée par un sous-secrétariat d'État, et, en 1905, la direction des Beaux-Arts subit la même transformation. M. Dujardin-Beaumetz a déployé, dans ce dernier poste, un zèle heureux. Mais que dire du service des Postes ? Il est aujourd'hui en complète désorganisation. Le matériel est suranné, le personnel insuffisant. La défectuosité du téléphone à Paris constitue un véritable scandale. Les abonnés doivent renoncer à s'en servir, tant est insurmontable la difficulté d'obtenir une communication. Aussi ne saurait-on assez stigmatiser l'impéritie du sous-secrétaire d'État coupable, M. A. Bérard.

C'est que l'on n'a plus cherché à promouvoir à ces fonctions des politiques d'avenir. On improvisait ministres maints inconnus ou incapables : comment n'aurait-on pas livré les sous-secrétariats à des ambitions moins avouables encore ! Fort opportunément le nouveau Cabinet a voulu compter des Ministres d'une compétence éprouvée... pour la plupart. Suivant une tradition séculaire, souhaitons qu'on veuille désormais assurer le recrutement des futurs secrétaires d'État par le choix de sous-secrétaires de mérite. C'est ce que fait espérer l'initiative de M. Clémenceau... et la présence de M. Barthou au Ministère des Travaux Publics, suzerain du service des Postes.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 — 5e SÉRIE — TOME V — 7 AVRIL 1906

CAHIERS DE JEUNESSE

(1845-1846)

Les pensées que nous offrons aujourd'hui au public sont extraites de cahiers inédits, au nombre de neuf, rédigés par Ernest Renan, dans le courant de l'année 1845-1846. Ces morceaux sont donc antérieurs de deux ans environ à l'*Avenir de la Science*, et constituent le premier écrit suivi d'Ernest Renan, qui les commença au séminaire Saint-Sulpice et les acheva à la pension Crouzet. En choisissant, pour la *Revue Bleue*, des pensées d'un intérêt général, on a respecté absolument la liberté de style et la variété de sujets qui font des *Cahiers de Jeunesse* un document unique dans l'œuvre d'Ernest Renan.

Dans son enfance, l'homme et l'humanité ne conçoivent pas *la loi de la nature*. Il voit partout une action surnaturelle, Dieu partout. De là les religions, les croyances fabuleuses, les génies, les apparitions, le merveilleux en un mot. Dans son second état, il remarque par l'observation et l'induction *la loi*, alors il chasse Dieu du monde; car il croit n'en avoir plus besoin. — De là la philosophie athée; ses formes sont : la nature substituée à Dieu, etc., néanmoins elle est plus avancée, quoiqu'elle se trompe plus. Dans son troisième état, il conserve le résultat acquis dans le second, et qui est vrai ; seulement il rattache la loi elle-même à Dieu, cause universelle, véritable *effecteur*. De là la vraie science, complète. Ses formes sont : l'être agissant suivant les lois les plus parfaites, et par conséquent suivant des lois constantes. De bons esprits, quand l'esprit humain est parvenu au second état, consentent bien à rattacher aux lois ce qu'ils voient assez clairement s'en déduire, mais les différents phénomènes, qui, vu l'imperfection de la science, ne s'expliquent pas encore parfaitement de cette manière, ces bons esprits, par un secret attachement, qui en un sens leur fait honneur, pour la première conception, s'obstinent à les soustraire aux *lois*, et à les appeler *surnaturels*, parce qu'ils sont *naturellement encore inexplicables*. Ainsi l'origine du langage, la création de l'homme, certains faits historiques singuliers, le christianisme, la conservation du peuple juif; (M. de Bonald, M. de Maistre). — Cela est faux et petit : car enfin, si tout le reste s'explique bien par les lois, si, à mesure que nous avançons, nous voyons se ranger sous les lois les faits qui auparavant y semblaient rebelles, c'est une invincible induction que les faits qui y échappent encore s'y soumettront, et que leur inexplicabilité n'est que subjective et un simple effet de notre ignorance. Cela est si vrai qu'on entrevoit de plus en plus la lueur de l'explication légale.

Ce sont ces vieilles îles merveilleuses, sur lesquelles le lointain conservait le brouillard d'un beau mystérieux, qui se dissipe en s'en approchant, et ne laisse plus qu'un réel semblable à tout autre réel. Oui, il faut bannir du monde le Dieu à fantaisies qu'avaient rêvé nos pères. Pardonnons-leur leur simplicité. Dieu, depuis qu'il a créé les êtres et leurs lois, n'a pas révoqué une seule fois le cours de ces lois, n'a pas mis une seule fois la main à son œuvre : ç'a été assez pour lui d'en avoir préalablement calculé le mécanisme ; et c'est par là qu'il y fait tout ce qu'il veut, puisque ce qu'il veut est ce

qu'il a voulu et que [illegible] qui a voulu cela dès la donnée qui a [illegible] le problème du monde.

Oui, le monde semble, au premier coup d'œil, n'obéir qu'à des lois aveugles et l'observation avec [illegible] ne peut arriver à la notion d'un être qui le gouverne intentionnellement, tel que le donnait l'instinct premier. Aussi les philosophes qui n'ont fait qu'observer et induire, tels [illegible] qui s'en est au second état de l'humanité, lequel est exclusif, ont nié Dieu. Pardonnons-leur comme Dieu leur pardonne. Dieu ne peut sortir de l'expérience; il est une conclusion métaphysique tirée de la vraie notion de cause efficiente ; aussi bien, est-ce une conclusion de prime abord. Les bons esprits dont je parlais s'effraient et voudraient [illegible] Dieu sur son [illegible] trône anthropomorphique. Non, non; nous autres aussi, nous avons notre Dieu, raison, faisant tout par des lois qui sont la raison. C'est nous qui sommes les vrais théistes, et vous êtes encore anthropomorphistes, par une crainte peu fondée d'être athées. Malebranche avait déjà vu cela. — L'instinct voit Dieu partout et la loi nulle part; l'observation voit la loi partout (de là son ton moqueur et fier), et Dieu nulle part. La vraie philosophie voit Dieu partout, agissant librement partout par des lois invariables, parce qu'elles sont parfaites. — Voilà la vraie providence, plus belle, plus vraie, moins poétique peut-être que celle de nos pères, mais plus rationnelle, et plus digne de Dieu; je dirai même plus agissante et plus vaste. — Les anciens, occupant Dieu de l'homme et de certaines grandes choses, l'éliminaient au moins dans le concept grossier de petits faits, qui semblaient pouvoir bien se faire sans lui. Nous, nous le mettons partout. Il faut qu'il *agisse* dans le mouvement d'un atome. Agir ! mot tout relatif.

[illegible]

* * *

Je ne sais si l'on ne conçoit pas un être étendu, qui soit substance, être individuel. Il est vrai qu'étant étendu, il est divisible; mais cette divisibilité ne tombe que sur l'une de ses qualités, et se réduit à dire qu'une substance peut avoir du plus et du moins dans ses qualités, ce qui est évident. Voilà une molécule étendue et que Dieu a faite substance; Dieu ne la conçoit pas divisée et existante ; ce serait une contradiction. Dieu la conçoit bien divisée, mais alors elle est anéantie. Mais Dieu conçoit une *autre* substance, qui n'ait que la moitié de son étendue. De même, je conçois une mémoire double d'une autre, et pourtant le sujet de la mémoire est bien simple. En un mot, Dieu conçoit la qualité étendue divisible et un autre être qui n'en ait que la moitié; mais il ne conçoit pas la substance restant substance divisée quant à son étendue. S'il la conçoit, il conçoit que par là elle perdra son titre de substance.

Je ne crois pas beaucoup à tout cela ; je viens même d'éprouver en moi un fait singulier, et qui me caractérise bien ce que fait la dispute dans la recherche de la vérité. Je craignais de pousser trop loin mes idées, de peur de voir crouler mon château. C'est que j'ai eu la sottise de disputer là-dessus avec M. Le Hir, et le hasard m'a amené à soutenir ceci. O Dieu, tu sais que cela ne fait pas coutume en moi et que je respecte le vrai.

[illegible]

* * *

Voici pourquoi les vieillards sont maintenant si [illegible] ne marche plus. J'ai soixante ans en 1840; je serai [illegible]

on se résigne volontiers à pardonner aux morts ; [illegible] il y a dans ce pardon une certaine [illegible] plaisir [illegible] qui plaît beaucoup et on notre siècle excelle d'une façon tout à fait comique (*respect* pour le passé! nous sommes des géants, nous autres, *pardonnons* à ces pauvres idiots : ils n'étaient pas cause de n'avoir pas tant d'esprit que nous! Les éclectiques excellent surtout en ceci). Mais les vivants impatientent.

*
* *

[illegible] venant au monde, et soumis à telle ou telle destinée, telle ou telle loi civile, etc., sans qu'on l'eût consulté et demandé s'il y consentait. J'aurais même [illegible] juger du premier abord la chose impossible) que ceux qui ne veulent pas participer à la vie civile, eh bien! on les laissât libres, ne participant ni aux avantages, ni aux inconvénients; ce que, je le répète, je percevais contradictoire de fait: mais enfin, me disais-je, si c'était possible, ce serait juste. — En vérité, c'est un enfantillage. C'est le *Contrat* de Rousseau. Il faut en tout cas admettre que l'homme soit coarcté par bien des nécessités auxquelles il ne peut se soustraire. Nul ne trouve mauvais d'être né, d'être né homme, ni avec telle loi intellectuelle (il y a bien ici une différence, car ces lois intellectuelles sont absolues, et ne peuvent être autrement). Nul ne trouve mauvais d'avoir des facultés affectives, etc. Or la société est-elle moins dans la nature de l'homme que tout cela? Si vous ne vous plaignez pas de la constitution de vos facultés, ne vous plaignez pas de la société. Il faut se prendre tel qu'on est. Or, on est sociable.

* *

Le ridicule seul ne prouve rien. Car ou il naît de l'opposition de son objet au sens commun, ou au sens particulier. — Dans le second cas, la chose est évidente ; dans le premier, il faut prouver que cette opposition existe, et pour cela entrer dans l'intrinsèque de la question, sans s'en tenir à l'écorce extérieure du ridicule. Avec d'autres preuves, il vaudra ; seul il ne dit rien. Donc, quand le ridicule n'est que dans la forme, c'est-à-dire quand des preuves réelles sont traitées sous forme de ridicule, elles valent, mais non *par* le ridicule. — Les catholiques protestaient d'abord contre le ridicule (XVIIIe siècle), car ils ne savaient pas en faire. Maintenant on a trouvé le fin mot, on sait que cette arme est pliable en tout sens, et ils y appellent. De là le ton ridicule de ces jeunes superficiels.

* *

Difficulté contre la spiritualité de l'âme, ou l'exis- [illegible] que l'homme est un simple produit de ses [illegible] développant dans le temps. Il apparut, quand le [illegible] corps qui aurait été ainsi formé, avec sa vie végétative et peut-être animale. Mais s'il y a une autre substance qui préside à la vie intellectuelle, et qui est jointe au corps, cette substance n'existait donc pas auparavant ; elle a été créée alors. Or cela [illegible] homme fut le résultat des lois du monde, sous des causes occasionnelles singulières, et que la pensée, etc., est aussi un résultat de ces lois. — Il [illegible] longtemps après celle de l'univers, ce qui répugne au système des lois, — ou admettre ce système, et expliquer l'origine de l'homme par la simple physique. — Cela dégrade l'homme, dit-on. — Non, je vous le jure ; les faits n'en sont pas moins distincts.

* *

Vraiment non, je ne puis approuver les psychologues qui font l'homme parfaitement bon en naissant. Et pourtant je n'admets pas (*in meo philosopho*) la théorie chrétienne. Il faut dire que l'homme va en s'améliorant. Toujours l'erreur de considérer l'humanité comme un sujet identique, comme si les premiers hommes et ceux qui existent maintenant [illegible] logique.

* *

Ce qui caractérise l'apparition d'une nouvell[illegible] de philosophie, c'est moins une nouvelle manière de résoudre les anciens problèmes, que l'apparition de nouveaux problèmes. L'esprit humain est une mine inépuisable, qu'il s'agit d'explorer. C'est la philosophie qui l'explore.

Chaque école y pousse une mine, une galerie en son sens. L'école suivante entrera-t-elle par l'ouverture de sa devancière, et cherchera-t-elle à pousser sa mine un peu plus loin? Non, mais elle en ouvrira une autre ; ce qui en somme est plus profitable pour l'exploration de l'esprit humain. Ainsi, l'école écossaise ne cherche pas à résoudre les problèmes du cartésianisme, mais ouvre une nouvelle veine de problèmes. Transportez ce concept en théologie. Les Pères ont vu des problèmes à leur guise dans le dogme chrétien. Les scolastiques en ont vu à leur guise. De là cette forêt de questioncules dont sont hérissés les scolastiques, et dont on ne trouve pas trace dans les Pères. Quel ridicule de s'y arrêter! Cela était bon de leur temps. Mais il serait temps d'ouvrir une nouvelle veine. Et le fonds tout de

même serait unique, le dogme chrétien; comme en la philosophie l'esprit humain; ce qui n'empêche pas la variété des veines des problèmes. C'est là un point de vue d'orthodoxie raisonnable; quant aux vieux scolastiques, il n'y a rien à en faire.

* *

Autant l'individu est humble en soi, au point de vue individuel, dans le catholicisme, autant le corps est orgueilleux. Il n'y a pas d'orgueil à comparer à la fierté religieuse du catholique; M. Le Hir, par exemple. Cette intolérance méprisante; nous seuls les élus! De là leur fureur, quand ils ne règnent pas, de se voir soumis à un ministre *des cultes*. Quoi! on nous met de pair avec ceux-là!

* *

Première visite rendue à M. Garnier
(21 janvier 1846).

Correction à faire aux idées de Th. Reid : 1° Sur la perception et la conception. La perception n'est qu'une conception à laquelle la croyance est jointe. Erreur, car alors la perception ne serait plus un fait simple et primitif; 2° distinction des qualités secondes n'est pas réelle : toutes les sensations, odeur, vue, etc., nous font percevoir un extérieur. Vue. Ne percevons l'étendue que par la couleur. M. Ampère seul a dit : « ... Dans toutes les langues, la couleur s'objective. » — Le son de même... L'enfant entendant le son, cherche à le palper. Le son se localise, on distingue d'où il vient; il s'exerce suivant une telle direction. Une voix pleine, celle qui remplit l'espace, une voix perçante, celle qui s'exerce suivant un sens. Donc il y a là une réalité extérieure. — Je lui répondis : « J'avais toujours cru en effet que l'ouïe, etc., nous faisaient connaître quelque chose d'extérieur, mais non pas un corps. — Je me suppose, par exemple, privé du sens du tact, et n'ayant que l'odorat. L'odeur me ferait conclure une existence non-moi, mais ne me ferait pas conclure un corps. » — Il me répondit : « Sans doute, si vous appelez corps quelque chose d'étendu, ces sensations ne donnant pas d'étendue, ne vous donneront pas de corps. Cela dépend des habitudes de langage. »

La conversation roula sur Kant : M. Garnier l'apprécie peu. Ce qu'il a de bon est fort commun et fort ordinaire. Il ne se distingue que par une terminologie nouvelle. Il n'a pas été plus loin que Hume.

M. Cousin. Caractère de sa philosophie, toute fragmentaire, de beaux aperçus sur une foule de sujets philosophiques, mais pas de sujet formé. Il travaille actuellement à un grand ouvrage en six ou sept volumes, où il résumera toute sa philosophie. (Son cours de 1818 est un cadre assez exact de ses idées c'est pour cela que je [M. Garnier] me chargeai de le rédiger.) — Lorsque je me trouvais à l'École Normale, on me demanda plusieurs fois de rédiger un ensemble de ses idées. Cela me fut impossible. Contradictions entre les diverses parties. C'est une âme ardente, un esprit prompt, une imagination riche, qui saisit avec feu tout ce à quoi elle pense sur le moment. — M. Cousin, d'abord à l'École Normale, M. La Romiguière, condillacien. — Puis, M. Royer-Collard, Écossais, il ne parle que de méthode exacte, etc. — Puis l'invasion de 1815. Les idées étrangères. Mme de Staël prononce pour la première fois le nom de Kant. M. Cousin prend un maître d'allemand, s'enthousiasme de Kant, grandit cette figure. Il fallait un poète comme M. Cousin pour rendre intéressante une philosophie si sèche. Puis M. Maine de Biran. M. Cousin adopte de prime abord son idée fondamentale : le moi est dans la volonté, ce que [je] n'adopte pas. En d'autres endroits, il semble poser au contraire le moi dans la volonté, l'intelligence et la sensibilité, comme tous les philosophes. Ainsi, son caractère est de s'enthousiasmer des idées avec lesquelles il est en contact.

Sensibilité, mot mal fait, qu'il faudrait bannir de la philosophie.

Le grand conseil qu'il me donne, c'est de lire et de relire les anciens et les modernes philosophes.

Il me parle de M. Dupanloup. Il ne l'a pas trouvé assez grave, un *peu trop mondain* (c'est son expression). Il me parle entre autres de son cours, l'endroit où il parla des affiches.

* *

Envisagée à un certain point de vue, la mythologie antique est belle et pure. Elle n'est que la consécration allégorisée de tout ce qu'il y a dans la vie de l'homme de suave et de saint. C'est un énoncé poétique de belles vérités morales. Par exemple, Jupiter Xénius, Vesta [illegible] le foyer domestique, le feu, auquel on rendait hommage par une libation avant le repas. (Cf. Virgile, le morceau sur l'origine de Phalerne). C'était l'expression poétique et concrète de deux beaux sentiments de l'homme, la religion de l'étranger et du suppliant, la religion du foyer domestique. Ainsi entendue, il y aurait peu de religions plus pures de toute concrétion, n'étant chargée d'aucune révélation, ne se composant que du culte de ce que la nature de l'homme élève et sanctifie.

* *

M. Ozanam a parfaitement développé dans sa leçon d'aujourd'hui, ce que je disais sur la création

de poèmes nationaux. Arthur et Merlin sont des exemples absolument analogues à Roland. — Il a aussi parfaitement mis au jour le caractère fondamental de ce genre de littérature, c'est d'être tout national ; une nation qui s'y peint, qui fait elle-même spontanément son portrait. Comparez la composition de ces œuvres, par exemple, à celle d'un ouvrage de Fontenelle, vous serez frappé sûrement du caractère tout individuel qui frappe ; d'un côté, un homme fait tout ; de l'autre, une nation fait tout ; aussi l'homme se met-il avec une juste modestie de côté.

(*A suivre*). ERNEST RENAN.

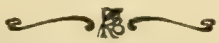

LE SENTIMENT DE LA MATERNITÉ CHEZ EUGÈNE CARRIÈRE

Je revois Carrière, tel que je l'ai connu, il y a une vingtaine d'années, avec cet air de jeunesse qu'il avait gardé presque jusqu'à sa mort, l'apparence puissante, un peu lourde, l'encolure forte, la poigne solide, mais la figure fine, les traits délicats. Non seulement il était jeune et semblait jeune, mais il lui était resté, comme chez beaucoup d'êtres, quelque chose du caractère de l'enfance. Quand il oubliait le fond de l'existence, et qu'il avait un peu de temps devant lui, il s'amusait fort du spectacle et il riait du rire éclatant que les petits garçons ont devant Guignol. Je l'ai vu souvent ainsi, et même je peux affirmer que je l'ai vu toujours ainsi.

Mais je me hâte aussi de dire que le fond de son caractère était profondément sérieux, soucieux, triste, comme celui de tous les hommes conscients de la vie. Le sentiment qui a toujours dominé Carrière était le sentiment de la responsabilité. Quand il ne trouvait pas ce sentiment chez un être, il montrait volontiers une amertume, une colère, et n'avait pas de mots assez méprisants, assez cinglants, pour perforer l'individu léger, cynique, assez misérable pour agir sans se soucier de ce que devenaient ses actes. Ce trait de caractère de l'homme est absolument visible chez l'artiste. Les « Maternités », et aussi les « Paternités » de Carrière, affirment par dessus tout la continuité de la vie des êtres, rendent visible le lien entre les formes vivantes, et c'est au sentiment de la responsabilité que ce grand art véridique aboutit. Il a vu ce sentiment plus instinctif chez la mère, plus conscient chez le père, et c'est une différence admirablement perçue et démontrée. Le visage de la femme qui tient entre ses bras l'enfant malade ou bien portant, le visage de la femme qui allaite, le visage même de la femme qui dort avec son enfant blotti contre elle, dans sa chaleur vivifiante, tous ces visages ont la même anxiété, disent la même fièvre. A tous les instants, pour la mère, la même question se pose, de savoir si ce petit corps fragile, né d'elle, continuera de vivre. La mère est ainsi toute à la minute présente, elle donne et redonne la vie sans cesse, elle nourrit, elle couve, elle caresse, elle protège.

Carrière a supérieurement exprimé cette force animale de la maternité. Je ne crois pas qu'avant lui aucun peintre ait marqué aussi puissamment, aussi fortement et aussi tendrement, cette union de la mère et de l'enfant. Il a vraiment pétri de la même pâte, amalgamé ensemble ces deux corps qui n'en faisaient qu'un, et qui continuent à n'en faire qu'un. Il sait cela, il le voit, par son intelligence d'homme, et il veut le dire, le faire savoir à tous par son moyen de peintre. D'autres grands artistes ont représenté la mère et l'enfant, et d'admirable et impeccable manière, mais il y a presque toujours chez eux un peu d'apprêt, un peu de représentation. Tout d'abord les anciens peintres donnaient des images de la maternité sous les apparences de la madone et de l'enfant Jésus, et s'ils s'inspiraient, pour ces figures, de leur femme et de leur enfant, qu'ils copiaient même avec tout le soin, toute la longueur de temps, de la peinture d'autrefois, ils ajoutaient néanmoins une évidente solennité à cette vision exacte de leurs modèles. Il y a toujours un certain écart entre la mère et le fils. La mère présente le fils aux fidèles et tous deux regardent les spectateurs. Ce sont toujours un peu des idoles sur l'autel, ou des groupements de théâtre avec des saints, des saintes, des donateurs, des donatrices. Il y a, bien entendu, quelques exceptions, çà et là, par exemple la *Vierge au coussin vert*, d'Andrea di Solario, qui est au Louvre, et qui montre un mouvement naturel parmi tant de belles effigies voulues. Chez tous, chez les Flamands comme chez les Italiens, chez Van Eyck, comme chez Raphaël, vous trouverez une froide tranquillité ou un magnifique apparat. Chez d'autres, Rubens, Van Dyck, les artistes anglais, Mme Vigée-Lebrun, etc., qui ont représenté directement la maternité, vous trouverez aussi une mise en scène, la mère en beaux atours, l'enfant paré pour la parade ou la promenade, et même chez Rubens, qui a, lui, malgré tout, le naturel du génie, vous ne saurez pas toujours si c'est bien la mère que vous avez devant les yeux, auprès de son enfant, ou si ce n'est pas une gouvernante ou une dame en visite.

Il n'y a ici, je prie bien qu'on le croie, aucune diatribe contre l'art ancien au profit de l'art moderne. Il faut admirer tous les temps, et tous les maîtres qui nous ont légué leur sensation de la vie. Mais il faut aussi très nettement faire entendre un reproche à ceux qui sont toujours prêts à sacrifier l'art d'au-

jourd'hui à l'art d'hier. Par ce seul chapitre sur le [illegible] un artiste original? Ne voit-on pas que même après les maîtres qui passent pour avoir tout dit, il peut venir, il viendra certainement d'autres maîtres, qui diront autre chose, qui se serviront à peu près des mêmes moyens que leurs prédécesseurs pour nous faire connaître des vérités nouvelles, des vérités qui pouvaient avoir été effleurées, pressenties, devinées par lueurs, mais qui n'avaient pas encore été découvertes tout entières, mises en pleine lumière, formulées avec une certitude absolue.

Surement, les artistes nouveaux ont le droit d'exister et de se faire entendre, après tant et tant d'artistes qui remplissent les musées de leur foule. Chaque homme qui vit fortement fera entendre un langage inédit, qui sera son propre langage. Il n'a pas à craindre de répéter les autres, s'il exprime le fond de son être. La Terre est bien vieille, bien usée sans doute, triste de toutes les douleurs qu'elle a portées, mais qu'importe ! Tout être qui naît ouvre les yeux sur une aurore, et non sur un crepuscule. Ce qui lui apparaît est donc inconnu, et il connaît pour son compte le ravissement du voyageur, qui aborde un pays délicieux de fraîcheur, étincelant de beauté. Plus tard, quand il aura eu lui les souvenirs, les regrets, les peines, il connaîtra l'expérience des siècles, il sera aussi vieux que la Terre, il aura goûté aux fruits de cendre qui ont un goût si amer, mais il saura aussi que la naissance se paie de la mort, que le chagrin est la rançon de la vie, et que tous ceux qui passent le fleuve doivent consentir au droit de péage. Un homme qui sent cela, et qui est un artiste, l'exprimera sans rien devoir à ses devanciers. Il l'exprimera plus ou moins hautement, selon [illegible] il [illegible] écrit son témoignage au livre éternel du temps, sans commencement et sans fin.

Ce témoignage, Eugène Carrière l'a laissé. Et il l'a laissé complet sur ce point que j'ai choisi pour mieux faire apparaître la profondeur de son esprit. S'il a montré l'instinct de la mère comme il n'avait pas encore été montré par aucun autre, il a montré [illegible] *sa pâte*, de *Fontaine et sa pâte*, et il y en a d'autres [illegible] d'eux, qu'ils [illegible] qui leur appartient encore ! Que dis-je?... Ils ne l[illegible] s'apprête et la nuit qui vient pour tous.

[illegible] de la vie. S'il a peint si fortement c[illegible] mère, le père, l'enfant racontent l[illegible] rompu des faits naturels, c'est parce [illegible] cues avec la violence et la résignation qui [illegible] en lui. Carrière, dans son logis d'artiste d[illegible] avec sa femme et son premier enfant [illegible] dèles, a peu à peu deviné le drame de toujours. Il y a eu en lui l'artiste de la paternité et de la maternité, parce qu'il y avait en lui un esprit de père et [illegible] qu'un phénomène particulier se pro[illegible] sonne. Il fut double, ou plutôt il ra[illegible] que nous voyons se révéler par son art [illegible] coup vu, chez lui, à Paris, dans [illegible] bonté, de la tendresse permanente qu'il montrai[illegible] ses enfants. Jamais un mouvement d'i[illegible] une réprimande. On aurait dit qu[illegible] brer d'avance les chagrins qu'ils pourrai[illegible] rait trop court. Son fils et s[illegible] jourd'hui cette sensation que [illegible] pour eux, et qu'il n'a voulu [illegible] peinture proclame cette v[illegible] point de vue humain. Cela seul [illegible] tiste qui restera présent parmi nous, et qui sera une [illegible]

DU CONTRAT SOCIAL AU QUASI-CONTRAT SOLIDARISTE

[illegible] lui consacrer quelqu'une d[illegible]

le XIXe siècle, offrant ses services aux sociétés en mal de démocratie. « Rousseau est mort », répète la science. Et la vie répond : « Vive Rousseau ».

La doctrine à la mode aujourd'hui — le solidarisme — réussit-elle à expulser ce grand revenant? ou, au contraire, lui ménage-t-elle une place d'honneur? Des postulats du *Contrat social*, que retient et qu'élimine définitivement cette théorie du *Quasi-contrat*, sur laquelle on a paru compter pour renouveler l'esprit du droit contemporain?

* * *

« L'homme est né libre et partout il est dans des fers... Comment ce changement s'est-il fait? *Je l'ignore*. Qu'est-ce qui peut le rendre *légitime*? Je crois pouvoir résoudre cette question. » Ces formules mêmes nous rappellent — ce qu'on a trop souvent oublié — que le problème que se pose Rousseau est moins un problème de fait qu'un problème de droit. Il présente le contrat social moins comme une réalité historique que comme une fiction juridique, destinée à légitimer l'état de dépendance où se trouvent les personnes. Ces liens dont elles sont enveloppées, comment les faire avouer par la raison, sinon en les lui présentant comme l'œuvre de leurs libertés? Leur désir de s'assurer la sécurité et d'accroître leur puissance explique le sacrifice commun de leur indépendance. Librement elles ont échangé telles libertés contre telles autres — l'ensemble des libertés naturelles contre le système des libertés sociales. Seule cette hypothèse justifie le règne de la loi.

De cette théorie qu'ont retenu nos sociétés? Les conséquences pratiques, celles là mêmes qui s'accordaient avec leurs tendances historiques. Elles se sont servi de l'hypothèse du contrat non pour *justifier* n'importe quelle loi, mais pour *rectifier* les lois qui leur paraissaient injustes. Si les personnes libres avaient en effet décidé, sous certaines conditions, d'abdiquer en commun leur indépendance, est il vraisemblable qu'elles auraient souscrit à des conditions qui n'auraient pas garanti, à toutes, une compensation égale en sécurité et en puissance? Au fur et à mesure que les membres de la société deviendront plus « conscients », il deviendra de plus en plus difficile de leur imposer un ordre social aux conditions duquel, s'ils avaient été consultés en effet, ils n'auraient pas consenti. Travaillons donc à réformer cet ordre *comme si* le contrat avait été débattu et signé. Quand la théorie de Rousseau ne serait le reflet d'aucune réalité historique, il reste qu'elle éclaire nettement notre idéal.

De ce point de vue, il apparait que les solidaristes aussi sont de la lignée de Rousseau. Avec l'un de ses plus grands adversaires, avec Sumner Maine, ils constatent que, dans les faits, les arrangements débattus tendent de plus en plus à prévaloir sur les arrangements imposés, le régime du *contrat* sur celui du *statut*. « Peu de propositions générales relatives au siècle où nous vivons, écrivait l'historien de l'*Ancien Droit*, semblent devoir être plus promptement acceptées que celle-ci : la société de notre temps se distingue principalement de celle des générations précédentes par la grande place qu'y occupe le contrat. » Les solidaristes ajoutent que, cette zone lumineuse gagnée dès à présent par le régime contractuel, il importe qu'elle s'étende du droit privé au droit public. Il est souhaitable, il est exigé par la maitrise croissante de la réflexion dans les sociétés occidentales, non seulement que se multiplient les contrats entre particuliers, mais que se formule en pleine clarté le contrat général qui les tient tous unis.

Qu'est-ce, en effet, que la démocratie, sinon la réflexion collective qui intervient dans l'histoire, projette son rayon dans le courant social, permet ainsi aux individus de demander des comptes et de poser des conditions? Une société démocratique se vantera donc de n'avoir plus que des lois d'argile, qui se laissent remanier par les volontés concertées de ses membres. En ce sens, ne tend-elle pas à ressembler de plus en plus à ces *sociétés* toutes volontaires, comme il s'en fonde chaque jour pour les besoins du commerce, où les actionnaires débattent en commun les conditions de leur association, mesurent les apports, redressent les comptes, distribuent équitablement les charges et les bénéfices? C'est sur le type de ces associations que M. L. Bourgeois paraissait concevoir l'État. Il le présentait ainsi comme une sorte de machine fabriquée par les personnes réunies. Et par là il semblait revenir à la notion du « corps artificiel ».

Les solidaristes devraient-ils donc être classés parmi les « artificialistes »? Retomberaient-ils dans ce qu'on a appelé l'erreur du XVIIIe siècle, qui vit surtout, dans les choses sociales, des produits élaborés par les réflexions individuelles? La conclusion serait inattendue pour qui se rappelle que le solidarisme semble s'être donné à tâche de s'approprier les méthodes et de s'incorporer les résultats de la sociologie.

Or les thèses avec lesquelles celle-ci nous familiarise ne sont-elles pas à l'antipode de celles de Rousseau? — Les organisations spontanées précèdent et seules rendent possibles les combinaisons réfléchies. La puissance sociale précède et seule

rend possibles les libertés individuelles. « L'âme même est fille de la cité ». Présentez donc l'autonomie personnelle comme un point d'arrivée, et non plus comme un point de départ. Petit à petit, dans ce milieu favorable qui les soutient en même temps qu'il les contient, les individualités se constituent, se dégagent, se posent les unes en face des autres. Alors seulement, il leur est loisible de songer à stipuler des conventions. Si les associations peuvent devenir, de plus en plus, des choses artificielles, c'est parce qu'elles sont d'abord des choses naturelles. C'est ainsi qu'après l'orgueil rationaliste de la fin du XVIIIe siècle, le XIXe, en se mettant à l'école de l'histoire, devait nous réapprendre le prix du *spontané*.

Le solidarisme n'a garde d'oublier ces leçons. Lorsqu'il relève et soupèse le filet qui nous enveloppe, il ne cherche pas à montrer, — selon les tendances propres au « personnalisme » néo-criticiste, — que seules des libertés l'ont pu tisser. A côté de la répercussion des actes délibérés, il ne néglige pas les poussées de la force des choses. Il sait le prix des organisations qui n'ont pas été expressément voulues. Lorsqu'il nous vante les bienfaits de la division du travail, il ajoute aux exemples des économistes ceux des biologistes ; il ramène ainsi notre attention aux racines naturelles de la coopération. On a même pu soutenir que, sur ce point, le solidarisme n'a peut-être que trop cédé à l'entraînement naturaliste...

Mais remettre ainsi les sociétés humaines à leur place dans la nature, était-ce forcément abandonner, comme décidément inutilisable, l'hypothèse du contrat social ?

*
* *

Une distinction proposée par Taine nous permet de comprendre quelle est, en ces matières, l'attitude propre des solidaristes, et pourquoi ils ont cru devoir substituer à la théorie du contrat celle du quasi-contrat social.

Taine distingue, en même temps que deux types d'associations, deux états de volonté :

« 1er état : La volonté s'exprimant par un vote, une action précise, un oui ou un non, par la nomination de tel individu. C'est la pointe de la pyramide.

« 2e état : La pyramide moins sa pointe, c'est-à-dire les tendances ou désirs profonds, intimes, qui, lorsqu'ils sont éclaircis, conscients, aboutissent à telle volition, nomination, vote qui les exprime, mais qui souvent n'y aboutissent pas. »

De même il y a deux sortes d'associations :

« 1° Les associations artificielles, ordres religieux, sociétés de commerce, d'industrie, de bienfaisance, etc. Dans celles-ci, point d'engagement antérieur, inné : l'engagement est tout arbitraire ; on n'y entre que par la volition expresse (1er état) ;

« 2° Les associations naturelles, famille, État, religion. Dans celles-ci, il y a un engagement antérieur, inné, parfois (famille) indestructible, en tant que physiologique. Engagement signifie tendance et desir à y rester, devoir d'y rester, en vertu d'une dette contractée par les bienfaits reçus. »

Dans l'association naturelle, ajoute Taine, les règles sont autres que dans l'artificielle. L'engagement est tacite, indéfini en durée comme en étendue, etc. : « Tout cela conclut contre le contrat social de Rousseau et la Déclaration des Droits de l'Homme ».

Mais cela conclut-il aussi contre le quasi-contrat ? Et la théorie que l'on fonde sur celui-ci n'escompte-t-elle pas précisément ces tendances dont Taine nous montre, dans la pénombre, l'opération silencieuse ?

*
* *

Il est permis en effet de tabler sur les volontés, tout inexprimées qu'elles restent le plus souvent, qui servent de substrats à un ordre social. C'est sur leur accord qu'il repose. Sans cet accord il retournerait en poussière. Qu'il dure, n'est-ce pas la preuve suffisante d'une ratification implicite ? Renan disait en ce sens : « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. » L'individu répondra-t-il que s'il fait partie de tel État, sa naissance en a décidé, sa volonté n'a pas été consultée ? Mais continuer de vivre au sein d'un État, prendre part aux bénéfices comme aux charges d'une organisation nationale, n'est-ce pas adhérer par les actes au contrat qui en lie les membres ? Cette adhésion par l'action ne constitue-t-elle pas, demandait il y a longtemps déjà M. Fouillée, un « signe juridique » aussi valable qu'une parole ou une signature ? — Développer et perfectionner l'art d'interpréter les assentiments de cette sorte, ce sera le principal objet du solidarisme.

La théorie du quasi-contrat n'a d'autre but que de légitimer cet art, en rappelant qu'il n'est que la généralisation d'un procédé juridique déjà employé, en fait, par le droit moderne. La preuve que nous pouvons sans abus tirer au jour, pour leur faire produire et reconnaître toutes les obligations sociales dont elles sont grosses, les volontés cachées des individus, c'est que d'ores et déjà les juges d'aujourd'hui, conformément aux Codes en usage, nous donnent l'exemple. N'est-il pas des cas où ils ne craignent point d'inscrire à notre compte certaines obligations, sans que nous y ayons souscrit formellement, mais *comme si* nous y avions souscrit ? Des obligations de cette nature qui « naissent sans convention »

sont précisément ce que le Titre IV du livre III du Code civil appelle des « quasi-contrats ».

*
* *

Imaginez qu'un voisin obligeant gère en votre absence, sans mandat de votre part, votre propriété. Des actes de sa gestion peuvent résulter pour vous certaines obligations. Ces obligations que vous n'avez peut-être pas prévues, on attend cependant que vous les endossiez. Au besoin la loi vous y force : elle vous prête une volonté que vous n'avez pas exprimée. — Imaginez encore qu'un patrimoine vous soit échu, en commun avec un certain nombre de cohéritiers. Du moment où vous l'acceptez, d'abord vous acceptez du coup, quand même vous ne les connaîtriez pas encore, les charges dont ce patrimoine peut être grevé. Ensuite, lorsqu'il s'agira de gérer ce patrimoine commun, fussiez-vous absent lors des délibérations où les actes de gestion seront décidés, votre volonté est présumée conforme à celle des copropriétaires présents : vous êtes engagé par les engagements qu'ils contractent. — Imaginez enfin que vous ayez encaissé par mégarde une somme qui ne vous était pas destinée. La loi vous prête l'engagement de le rendre au véritable destinataire. Il pourra exercer contre vous son droit de répétition.

Gestion sans mandat. — Communauté d'indivision. — Réception inconsciente d'indû : — voilà trois cas où votre volonté est légalement escomptée sans qu'elle ait été réellement exprimée. Or des cas anologues ne se rencontrent-ils pas à chaque instant dans la vie sociale? N'est-elle pas tout entière tissée de quasi-contrats de ce genre?

Qu'est-ce que cette division du travail, qui vous fait dépendre de plus en plus intimement les uns des autres, sinon une incessante gestion sans mandat des affaires de chacun par tous? Vous acceptez le bienfait de cette gestion : n'est-il pas naturel qu'on vous prête la volonté d'accepter les obligations qu'elle implique? — De même vous jouissez d'un patrimoine de civilisation, tant spirituel que matériel, qui vous est commun avec vos concitoyens. En l'acceptant vous êtes censé accepter les charges qui le grèvent, et vouloir respecter la volonté de ceux dont le labeur l'a constitué. Vos ancêtres vous l'ont transmis après l'avoir accru : après l'avoir accru vous voudrez le transmettre à vos descendants.—D'ailleurs, étant donné la manière dont sont distribués les fruits de ce patrimoine, n'arrive-t-il pas que les uns reçoivent plus, les autres moins qu'il ne leur serait dû en réalité? De ce point de vues, telles expropriations nécessaires n'apparaîtraient-elles pas comme de légitimes répétitions d'indû?

On pressent jusqu'où on peut aller, par ce biais, dans la voie de « l'interventionnisme ». Le neuf de la théorie, c'est qu'elle vise à étendre ainsi le contrôle de l'État sans personnifier l'État à aucun degré, sans lui prêter une volonté propre, des vertus supérieures, des droits spéciaux. Les redressements de comptes qu'elle préconise, elle estime qu'on les peut justifier rien qu'en présumant les justes volontés des associés ; c'est dire, en somme, qu'il est suffisant, pour renouveler le droit public, de transposer à son usage une des méthodes usuelles du droit privé. « Entre le droit privé et le droit public, c'est un grand pan de mur qui s'écroule ». Grâce à la théorie du quasi-contrat, la législation que l'État aura à édicter n'apparaîtra plus que comme une traduction des volontés préexistantes de ses membres. L'État n'apportera plus de quelque nouveau Sinaï les tables de la loi : c'est dans le fleuve de la vie quotidienne, c'est dans le courant du droit privé qu'il puise ses raisons d'intervenir.

*
* *

Quelle est au juste la valeur de cette nouvelle construction juridique? Nous laissons aux juristes le soin de l'apprécier. Nous ne voulons retenir aujourd'hui que la préoccupation philosophique qu'elle trahit.

Si le solidarisme emprunte au droit positif la notion du quasi-contrat, c'est sans doute qu'il espère, par l'entremise de cette notion, à la fois garder leur place aux tendances pratiques de Rousseau et faire leur part aux critiques que la science sociale a accumulées sur ses théories. Celle-ci nous a rappelé de toutes façons le caractère spontané, naturel, voire organique des sociétés humaines : il devenait donc de moins en moins facile de se représenter ces sociétés comme l'œuvre préméditée de volontés claires et distinctes. Restaient ces volontés obscures qui s'expriment seulement par les actes, et que suppose toute organisation sociale : n'était-il pas possible de les interpréter, conformément aux habitudes du droit positif et aux exigences de la conscience moderne, comme si les membres du corps collectif avaient débattu en effet les conditions de leur coopération?

En s'essayant à cette tâche, le solidarisme révèle son caractère, intermédiaire et conciliateur. Il est permis de reconnaître, dans son entreprise, un des efforts tentés pour regreffer, sur cette sorte d'historisme naturaliste que le XIXe siècle a enraciné dans les esprits, quelque chose de ce rationalisme humanitaire qui fleurissait à la fin du XVIIIe siècle.

C. BOUGLÉ.

L'OMBRE DU SIRE DE MAUPRÉ (1)

VII

Une année s'était écoulée. Olga avait grandi et sa mère la conduisait souvent se promener dans la campagne.

De sa tour, Olivier n'observait pas les astres, comme jadis le sire de Maupré, mais volontiers — avec sa vue perçante, il sondait les environs. Ce fut ainsi qu'un jour il découvrit dans la bruyère Mme Thorel et sa fillette. Wanda se croyait suffisamment éloignée du Maupré pour ne point risquer de rencontrer le jeune homme. Elle fut donc assez surprise de le voir soudain surgir dans la lande ensoleillée. Olivier aussitôt feint l'étonnement, loue le ciel de l'heureuse rencontre et prend place sur la bruyère entre la mère et l'enfant. Mais Olga, d'instinct, ne l'aime pas ; après lui avoir jeté un regard sournois, elle s'en va jouer à quelque distance, tandis que sa mère, pour mettre fin au malaise que lui cause cette visite inattendue, dit en étendant la main vers la ligne bleue, ondulante, imprécise des collines qui ferment l'horizon :

— « Comme elles sont transparentes et gaies, aujourd'hui, nos collines. Leur chaîne se déroule dans la lumière, on croirait qu'elles dansent une ronde légère, là-bas, au fond des cieux. »

De Maupré s'absorbe dans la contemplation du lointain estompé, mais il n'en retire qu'une subite mélancolie :

— « L'horizon, répond-il, a l'attrait maladif du rêve ; il est ce qu'on ne peut atteindre, ce qui dépasse, échappe, s'envole, se teinte de toutes les nuances, se dérobe sous tous les aspects : comme le rêve, il est mensonge ; comme le bonheur, comme l'idéal, il est fuyance et nuage. »

— « Oh ! se récrie Wanda, levant vers lui de beaux yeux surpris, d'où vous vient ce dépit contre notre horizon ? Serait-ce qu'il paraîtrait une barrière pour votre humeur redevenue vagabonde ? Vous fûtes un grand voyageur. »

Olivier arrête sur la jeune femme un regard plein [illegible]

— « Pouvez-vous croire qu'il me soit encore pos- [illegible]

Alors Mme Thorel, s'imaginant entrer dans la pen- [illegible] du jeune homme [illegible]

[illegible] anniversaire vous alla [illegible]

[illegible] qui m'avez connu, [illegible] plus les autres [illegible] mais surtout les [illegible] qui nous [illegible]

— « Peut-être, » reprend évasivement Wanda. E comme si elle jetait un regard vers l'avenir, elle ajoute avec une nuance de mélancolie dans la voix :

— « Quand elle cessera d'être déserte, la demeure familiale vous deviendra doublement chère. »

Le jeune homme se lève d'un bond, frémissant :

— « Mais vous voulez donc me faire dire ce que je me torture pour vous taire ! Entendez-moi, madame : je ne peux plus quitter ces lieux — même si j'y souffre, — et mon vieux nid n'abritera jamais que les noires corneilles. »

Mme Thorel, comprenant enfin le danger que son imprudence vient de susciter, s'est levée à son tour ; ils sont là, tout près l'un de l'autre, très jeunes, très beaux sous la lumière du joyeux soleil.

— « Que sert de garder un silence qui deviendrait à la longue une lâcheté ! s'écrie de Maupré, emporté par la force de ses sentiments. Je vous aime, madame, de tout l'amour profond et pur qu'un pauvre cœur d'homme puisse connaître. — Pourquoi vous reculer ? Depuis si longtemps je vous aime, en fûtes-vous jamais offensée ? Et parce que mes lèvres viennent de prononcer le mot suprême, y aura-t-il rien de changé entre nous ? Oh ! Wanda, laissez-moi vous nommer mon amie, et c'est assez pour ma félicité. Tous deux, enfermés en notre amour comme en un songe enchanté, tous deux, presque en dehors du temps, de l'espace, de la vie, nous assisterons, divinement heureux, au lent égrènement des jours et des années. »

[illegible] à peine si ses yeux, démesurément ouverts, voient devant eux : « Est-ce à elle que semblables paroles peuvent s'adresser !... Et pour les arrêter, a-t-elle fait un seul mouvement ? A présent, elle ne peut plus douter qu'on l'aime ; on ose le lui dire ! » Une terreur la tient immobile et glacée. Non, Olivier seul, même Olivier amoureux, ne l'effraierait pas à ce point. Wanda s'épouvante du sentiment confus qui, du plus profond de son cœur, bouillonne jusqu'à l'aveugler, jusqu'à l'étourdir. En de Maupré elle a rencontré le seul être qui pensât comme elle, sentît comme elle, eût comme elle-même la soif et le tourment de l'inconnu ; depuis longtemps, à son insu, la voix silencieuse de son âme disait oui à l'aveu qu'il vient d'avoir l'audace de prononcer. Hélas ! elle aime !... Elle en voudrait mourir de honte, de remords ; cependant, d'avoir la certitude d'être aimée, une joie tumultueuse l'envahit, l'entraîne, la submerge comme un flot déchaîné ferait d'un brin de jonc arraché à la rive.

Le jeune homme attendait dans l'angoisse une [illegible] par lui sembler un aveu, — et sous la lumière du soleil, en face de la tour crénelée debout sur la lande

depuis six siècles passés, tandis qu'à l'horizon les collines dansent sans fin au front du ciel bleu leur ronde illusoire — Olivier prend la main de la pâle Wanda : celle-ci ne la lui retire pas...

Au loin, passait M. Morlief qui s'en revenait après avoir visité un sien ami, curé de village. Il distingue nettement, dans la grande clarté du jour et la nudité de la lande, les deux jeunes gens la main dans [illegible] regarde un instant, puis [illegible]

[illegible] le murmure, soupire-t-il avec tristesse : Blanchefleur... ensuite Wanda; les siècles déroulent à jamais l'éternelle histoire.

« O sire de Maupré, vous qui, croit-on, prenez [illegible] monde, revenez, il est temps : entre ce jeune homme, votre descendant, et cette jeune femme, douce et blonde comme celle que vous avez aimée, placez votre ombre toute-puissante. A vous, non point à d'autres, il appartient d'inter-[illegible]

M. Morlief secoue la tête :

« Hélas ! poursuit-il en son monologue intérieur, bien vaine est ma prière, les morts ont fermé, je le crains, les seuls yeux avec lesquels ils pouvaient voir ceux qui furent leurs semblables : les choses de la terre, ainsi que nos appels, les laissent indifférents, et nos destinées s'accomplissent. »

VIII

[illegible] longtemps pénétrait le cœur de Mme Thorel, commença son œuvre de leurre et de mensonge. Il colora tout de sa joie profonde, de sa confiance facile, donna aux choses d'autres noms et répandit une trompeuse clarté dans cette conscience pleine de trouble. Une voix chantait en Wanda : « Qu'y a-t-il donc de criminel à donner son âme ? Ne m'appartient-elle pas ? N'est-elle point libre ? Qui me l'a jusqu'ici demandée ? L'esclave lui-même possédait son âme; seul l'amour peut faire ce miracle, qu'on la donne. »

De son côté, Olivier se croyait sans reproche : « Quel mal faisait-il en prenant à l'aimée son âme ! » — Son âme, c'est-à-dire ce qui était vraiment elle, ce qui resterait d'elle à tout jamais dans la mort et dans la vie d'outre-tombe, s'il en est une... Mais le subtil raisonneur ne savait plus réfléchir. Ainsi tous deux emportés, aveuglés par leur passion, s'en allaient au hasard, et ils la voulaient cette fuite d'eux-mêmes vers l'inconnu, vers les ténèbres — ténèbres de la destinée, ténèbres de la conscience.

Olivier et Wanda entraient en possession du fragile bonheur. Ce furent des jours enchantés, des jours [illegible] dans les landes désertes ou sous l'ombre des peupliers de la rivière.

— « Nous vivons dans l'irréel, disait Wanda à son ami, nous prenons notre songe pour la vie et le monde. »

— « Qu'importe ! répondait de Maupré. Imaginez que nous soyons déjà là-bas, par delà la tombe — en supposant qu'il y ait un réveil de l'autre côté des tombeaux — que nous resterait-il de notre vie, de notre réelle vie d'ici-bas? Rien que le seul rêve que nous aurions fait de la vie, rien que la seule vision qui se fût levée de la masse des choses en nos âmes diverses, c'est-à-dire précisément ce que l'on nomme l'*irréel*. Au contraire, du monde de la matière, pas même une parcelle de sa cendre ne nous ayant suivis, rien n'existerait plus pour nous. »

Chaque jour trouvait leurs intelligences plus près de se pénétrer, leurs cœurs de se confondre : c'était comme un mutuel effort pour atteindre à ce qu'il y a de fondamental, peut-être d'éternel, jusqu'en des créatures soumises à la mort, pour retrouver enfin l'immuable sous les changements sans nombre de l'existence. Mme Thorel finit par se rendre compte de cet état d'esprit et en fit la remarque à son ami.

— « L'obsession de l'éternel, les humains l'auraient-ils à ce point, s'ils n'étaient eux-mêmes tissés d'éternité ? Ou bien serait-ce parce que le temps, trop vite écoulé, ne nous donne pas le loisir d'en trouver le fond, que notre faible cœur nous paraît être ce qui n'a ni fin ni bornes ? De sorte qu'en le quittant, il nous laisse, comme le ciel, une impression de durée et d'infinitude ? »

Puis, aussitôt reprise par ce besoin de croire qui se manifeste davantage chez la femme, nature faible, que chez l'homme, nature d'orgueil :

« On ne peut nier, poursuivit Wanda, qu'il existe chez quelques-uns, à de certains instants, comme une pénétration mystérieuse de l'au-delà, phénomène aussi inexpliqué que l'est, par exemple, celui du sens de l'orientation chez le ramier voyageur. Devant nous aussi les espaces infinis semblent s'ouvrir illimités et nous nous élançons avec l'intuition — oh ! ne disons pas l'illusion — qu'il y a un but et que nous allons vers lui. »

Si échanger des réflexions leur paraissait un plaisir divin, parfois il leur semblait également doux de rester silencieux : n'était-ce point se chercher, se trouver encore ! Au fond de leurs regards, pour eux se levait enfin vivante, rayonnante, la personne intérieure et cachée que chacun porte en soi, la prisonnière de notre forme humaine que tout amour aspire à pénétrer, à délivrer ! Telle la princesse des légendes que le chevalier élu, pour cela même vainqueur, découvrait sous la triple enceinte de ses murailles, au mépris de ses portes scellées. Qu'ils parussent les taire ou bien les exprimer, leurs pensées

rayonnaient ainsi de l'un à l'autre, achevaient la douce entente.

Hélas ! plus complet le bonheur, plus courte sa durée. Dans la petite ville, on commençait à chuchoter pour avoir aperçu les jeunes gens ensemble; la présence de la petite Olga, toujours en tiers au milieu d'eux, ne suffisait pas à désarmer la malveillance. Charitablement on prévint Hélène Servin, et le premier mouvement de cette parfaite honnête femme fut une surprise douloureuse :

« Eh ! quoi, son amie, Wanda aux yeux limpides, Wanda à l'âme pure ! » — Mais les âmes, les connaît-on jamais ? Hélène aurait dû se dire qu'elles sont par nature les bien cachées. Comme ces femmes d'Orient qui n'apparaissent que voilées; laides? belles? on les devine, on leur prête toute grâce, toute séduction sur quelque fugitif éclair de leurs yeux sombres entrevus. Amis et proches eux-mêmes, jamais jusqu'à leur front ne les découvrent, ces passantes au regard profond ; jamais nul vent complice ne soulève, dans son entier, le voile aux plis épais. Pour tous, elles resteront les inconnues, les mystérieuses — peut-être les inquiétantes. Et c'est là votre attrait, ô femmes d'Orient... et c'est aussi le vôtre, ô vous les âmes closes.

Mme Servin tomba dans une grande tristesse. Il est dur de se mêler en intrus à la vie d'un cœur qui se replie, il est dur de se jeter, tel un moraliste revêche, entre une personne amie, et ce que celle-ci nomme son bonheur.

M. Morlief, lui, le premier averti, avait détourné la tête, invoquant, sans guère y croire, les puissances occultes. Hélène prit le parti d'instruire loyalement son amie des dangers que l'imprudence de cette dernière faisait naître de toutes parts.

Le résultat d'un long entretien entre les deux jeunes femmes fut que Mme Servin pria Olivier, au nom de la mère et de l'enfant, de ne plus voir en Wanda qu'une étrangère.

IX

Olivier ne proféra aucune parole après la communication de Mme Servin. Mais une flamme dure, celle du premier Maupré, jaillit de ses yeux : Trahi, abandonné par Wanda ! Wanda, tout son cœur, toute sa foi ! Elle aussi mentait, s'évanouissait comme la perfide espérance ! « J'ai voulu, pensait-il, trouver dans l'amour l'oubli, — l'oubli de l'instabilité universelle, de la fragilité des sentiments humains, l'oubli de mon doute et de ma propre angoisse. Est-ce qu'on oublie, est-ce qu'on s'oublie ! Les amours se flétrissent et meurent avant la fin du jour et l'on se retrouve seul à seul avec soi-même, pour jamais. »

La vieille colère passa sur le jeune homme ; de par ce qui était hier encore, Wanda lui avait donné droit à un dernier, un suprême entretien : il se jura de l'obtenir.

Plein d'audace, il vient frapper à la porte de Mme Thorel et celle-ci, glacée de stupeur et d'effroi, le voit entrer chez elle.

Le regard brillant, le ton bref, Olivier dit, dès l'entrée :

— « Excusez mon importunité, madame, mais vous me devez une explication, je la veux, je l'aurai. »

Alors Wanda, d'une voix lointaine :

— « Je suis prête à vous la donner, que voulez-vous savoir ? »

— « Pourquoi me fuyez-vous ? Que me reprochez-vous ? »

— « Je ne vous reproche rien, je me reproche tout. Pardon de vous avoir donné ce dont il ne m'appartenait pas de disposer en ce monde, mon amour. »

En écoutant cette voix si chère répondre si doucement, Olivier sent s'évanouir toute irritation : « Sa Wanda n'avait ni trahi, ni changé. » Avec tendresse, avec passion, il reprend :

— « Votre amour, mais il est votre bien, que dis-je, il est le mien, puisque de votre aveu vous me l'avez laissé prendre, eh ! bien, je ne le rendrai pas. »

— « Ami, il en sera comme si nous ne nous aimions point : vous m'oublierez, ma fille vivra seule à mes yeux. »

— « Voulez-vous dire qu'ici tout est obstacle et soupçon ? Fuyons avec votre fille, qui sera la mienne aussi, fuyons au loin, vers une terre de liberté, où, sans entrave, nous vivrons notre vie de bonheur et d'amour ! »

Mme Thorel lève sur de Maupré un regard d'angoisse :

— « Arracher l'enfant à son père, à son affection, à sa protection sainte ! »

Et devinant sur les lèvres d'Olivier la protestation obligée :

— « Vous lui tiendrez lieu de père, dites-vous ! Oh ! non, quoi que vous fassiez, tant que l'autre existe, vous ne serez jamais pour elle qu'un ami, même si on peut ajouter : dévoué jusqu'à la mort. »

Wanda baisse la tête :

— « A ma bien-aimée Olga, il resterait seulement une mère sans honneur, de laquelle on pourrait toujours dire, la désignant du doigt : voilà une femme qui a fui ses devoirs et son foyer ; une femme qui n'a pas su aimer son enfant assez pour lui sacrifier son propre bonheur ! Telle la mère, aujourd'hui, telle, sans doute, la fille, demain ; la honte glisse si

facilement d'un front à un autre, l'exemple aidant. » — Et, par la suite, quelle loyale main se tendrait jamais vers Olga ? Quelle famille honnête s'ouvrirait devant elle ? Je n'ai pas plus le droit de mettre ma fille hors de la société et de ses lois que de l'entraîner, par exemple, dans une mort volontaire. — Non, elle n'est pas libre, elle ne le sera jamais plus, celle qu'une voix d'enfant appelle mère, celle qui a reçu mission de conduire une petite âme vers le bien, sinon toujours vers le bonheur. »

Mme Thorel, dans un geste de fierté reconquise, a relevé la tête; les yeux gris rencontrent ceux d'Olivier et ce dernier y lit une invincible résolution. Mesurant tout à coup l'abîme à jamais creusé entre eux, de Maupré garde le silence : qui oserait en face vouloir le mal, qui oserait précipiter à la géhenne des regrets stériles une autre âme que la sienne ? Olivier se rapproche de celle qu'il aime et, longuement, regarde les doux yeux, brillant sous les larmes d'une lumière étrange. Il pousse un profond soupir :

— « Soit, dit-il enfin, c'est vous qui choisissez. Entre les scrupules de votre conscience et moi, vous me préférez votre conscience; puisse-t-elle vous tenir lieu de tout. »

Par un dernier effort, le jeune homme, profondément ému, achève d'assurer la difficile domination de soi-même. Très pâle, il porte à ses lèvres la main tremblante de Mme Thorel :

— « Adieu, ô faible femme qui ne savez pas vouloir : vouloir votre bonheur, le bonheur de qui ne peut plus vous oublier ! Adieu ! Parce que vous m'êtes chère infiniment, j'espère trouver le courage de ne pas troubler plus longtemps votre paix. »

D'un pas ferme, il s'éloigne; Wanda, à bout de force, ensevelit son visage dans les coussins d'un canapé : la rupture définitive est désormais un fait accompli, il n'y a plus pour elle que la solitude sans ressource, sans espoir...

X

Deux jours après, de Maupré quittait Pont-les-Mousses. Rien ne pouvait donc plus troubler Mme Thorel dans l'accomplissement morne de ses devoirs.

A la portée des âmes pures se trouve le renoncement, mais l'oubli ? la mort seule, croit-on, le donne : Wanda n'oubliait pas. Au surplus, la pénétration mystérieuse dont parle le vieil Hippocrate, ne s'était que trop bien accomplie pour les deux amoureux. Dans son imprudente incantation, Olivier avait dit : « Désormais mon amour réside en vous, au plus profond de vous-même, et jamais vous ne pourrez l'en chasser. » Wanda se débattait dans l'obsession mortelle et douce de l'impossible amour; elle possédait l'inquiétante certitude que même l'absence ne la séparait pas complètement de celui qui l'aimait.

De longs mois s'écoulaient. Pareille à un flambeau de cire blanche que la flamme lentement dévore, Wanda se consumait et chaque jour la trouvait plus pâle et plus troublée. De nouveau, septembre fleurissait les rouges bruyères et les souvenirs fleurissaient au cœur de la jeune femme; il lui semblait que le mois fatidique devait les rapprocher. Elle ne se trompait pas. Olivier, que l'obsession des souvenirs, lui aussi, accablait, avait fait un retour clandestin au domaine familial. Il était là, près d'elle, et, dans la solitude, sa passion s'exaspérait. Bientôt, il n'eût plus qu'un désir, revoir l'aimée dont il traitait les scrupules de folie. L'inscription murale, les paroles d'Hippocrate s'offraient sans cesse à ses yeux. « Oui, s'affirmait-il, la pensée court de l'un à l'autre — et les âmes s'unissent — la volonté de l'un peut dominer celle de l'autre — et les destins se rejoignent — nous connaissons aujourd'hui de science certaine que le vieil Hippocrate a dit vrai. »

Un après-midi, vers le soir, par un temps d'orage étouffant, écrasant, de Maupré, réfugié dans sa tour, ne se sent plus maître de refouler en lui la violence de ses sentiments, alors il les justifie à ses propres yeux.

« Quoi ! s'écrie-t-il, serais-je moins hardi que ne le fut jadis le sire de Maupré ? Il ne craignait pas, lui, de s'aventurer aux sombres arcanes. La magie d'aujourd'hui, c'est le pouvoir de la volonté la plus forte sur la plus faible, et par là, le monde des forces occultes s'ouvre devant nous. »

La tête dans les mains, l'esprit concentré, Olivier s'efforce de penser et de vouloir avec toute la violence de sa passion :

« Wanda, vous que j'aime, Wanda m'entendez-vous ? — Venez, je le veux. Venez, je ne peux plus attendre. »

Vers cette même heure, la jeune femme, qui avait été singulièrement inquiète ce jour-là, se sent tout à coup l'irrésistible désir de sortir, sans doute pour mieux respirer. Elle n'emmène pas Olga, comme à l'ordinaire, se donnant pour raison la crainte de la pluie, mais, peut-être, afin de se trouver plus seule, plus libre. Elle se dirige vers les hauteurs : l'atmosphère y sera moins accablante ; elle marche à pas rapides, un peu comme dans un songe, mue par une force étrange. La voilà au milieu des landes fleuries, au milieu des rouges grelots que le vent d'orage secoue et brise follement. Elle va, elle va ; qui la presse ? qui l'entraîne ? Soudain, devant elle, se dresse sous le ciel sombre la tour Maupré. Des bandes de corneilles, agitées par l'orage, s'en échappent ou y rentrent en tournoyant, elles déchirent l'air de leurs cris rau-

[illegible]

[illegible] lui prend les deux mains.

[illegible] chever sans vous amener à moi. »

La jeune femme tremble de tous ses membres : il l'avait donc appelée ? Elle comprend maintenant pourquoi elle courait si vite. Quelque chose d'elle-même connaissait la présence de l'ami, entendait sa muette pensée. Horreur ! La claire raison a fui et la voilà livrée aux impulsions aveugles qui montent des profondeurs de l'inconscience. »

— « Non, proteste-t-elle avec indignation, je ne savais pas que vous étiez ici, je ne suis pas venue pour vous y retrouver, non, je ne savais rien ; Olivier, laissez-moi. »

De Maupré, sans s'émouvoir de cet accueil, l'attire [illegible]

— « Ma bien-aimée, qu'importe ! Vous voici, il suffit, je vous emmène pour toujours, vous qui avez [illegible] l'un vers l'autre poussés. »

[illegible]

Mais Wanda, éperdue, se rejette en arrière : oh ! [illegible] liberté, qui donc s'arroge ainsi le droit de la contraindre ! A cet instant, l'image de Blanchefleur, que les enchantements du sire de Maupré ont couchée au tombeau, passe dans son esprit. Était-ce pour [illegible] pure ?

La [illegible] Maupré, elle arrête sur lui des yeux si pleins d'égarement, si pleins aussi d'une sombre énergie, qu'Olivier recule :

[illegible]

éclairs remplissent le ciel, la pluie commence à [illegible]

[illegible] d'Olivier et d'une voix martelée qu'il ne lui connaît pas :

[illegible] gousse, ne comprend rien à la crise intérieure qui l'arrache de ses bras. Elle disparaît bientôt, [illegible] vers la vallée.

La jeune femme parvient au bord de la rivière [illegible] suffirait de le suivre pour retourner chez [illegible] demeure. Le courage l'abandonne pour aller plus loin. Retomberait-elle sous l'occulte inf[illegible] peut-on résister à la volonté étrangère qui p[illegible]

La jeune femme essaie de fuir sur la berge, mais [illegible] esprit troublé ! Elle s'approche de la rivière, s[illegible] en un miroir magique — sa pensée intime [illegible] obscurcis : la petite Olga sourit dans l'o[illegible] bile.

[illegible] tirer à toi et la garder toujours ! »

[illegible] plus vers la petite fille ; soudain l'in[illegible] dormir au sein des flots, au sein de la mort.

« Eau pure, eau calme, eau froide, passe et r[illegible] sur mon front, pour y effacer à jamais la p[illegible] dont je meurs. »

Cette fois, elle se laisse glisser. Au moment où elle prend contact avec l'onde mortelle, un faible cri, un cri de délivrance s'échappe de ses lèvres : elle entre dans l'oubli, qui met fin à toute lutte et aussi à toute défaite.

Bien des années après, M. Morlief, devenu tout [illegible] vement, cette fois, abandonnée aux corneilles. Arrêté en la lande maudite, le vieillard songe :

« Sire de Maupré, votre souvenir persistant — votre ombre éternellement errante au seuil de cette tour — a influencé d'étrange sorte deux destinées. Six siècles écoulés depuis votre propre mort, avec ce jeune Olivier, un de vos fils lointains, vous étiez-vous senti revivre pour aimer à nouveau et voir mourir du fatal amour, dès l'âge de vingt-cinq ans, la blonde Blanchefleur en la blonde Wanda? Ou bien, comme les choses sans vie et sans pensée, comme le jeu des apparences, votre ombre ne leur fut-elle ni amie ni hostile et doit-on l'appeler simplement un reflet — moins encore : un rêve ? »

PIERRE LEBIC.

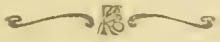

LES FINANCES RUSSES

La gestion de M. Witte et le coût de la guerre.

Ce n'est pas méconnaître la grandeur d'un acte historique aussi important que l'alliance entre la Russie et la France que de négliger et d'oublier les manifestations sentimentales qui en accompagnèrent les débuts. Ce n'est pas davantage manquer à la considération qu'il mérite que de le dépouiller de son apparât initial et de l'examiner à la lumière crue des résultats.

Réduit à ses éléments simples, cet acte peut être ramené à une promesse bilatérale d'avantages réciproques et comparé au contrat d'association qui préside à la constitution des Sociétés. A cet égard, on peut dire que la Russie a fourni les *apports* avec les garanties morales qu'ils comportent. La France, elle, a contribué pour le *fonds de roulement*, payé comptant.

Les apports russes étaient composés du prestige international que lui donnaient des forces militaires et navales d'une valeur alors indiscutée. Un des apports et non le moindre, était le maintien en respect de notre voisin de l'est, en cas de guerre par l'immobilisation d'une partie de son armée, en temps de paix par une opposition à ses desseins de large expansion et à son esprit d'aventure.

Avant même que l'Alliance ne prit sa forme concrète et définitive, nous étions sortis, grâce à une entente amicale qui l'avait précédée et l'avait préparée, de cet isolement plein de dangers, dans lequel les États monarchiques paraissaient vouloir nous confiner. L'Alliance nous fit rentrer franchement dans le concert Européen.

Il faut reconnaître, au reste, que jusqu'à la guerre avec le Japon, l'apport russe a permis à notre pays de consolider sa situation dans le monde et a constitué une garantie effective de paix.

Nous n'avons pas l'intention de faire ressortir ici dans quelle mesure cet apport a été atteint, dans sa valeur intrinsèque, par les défaites de Mandchourie et de Tsoushima, par la crise intérieure qui lui a succédé. Il suffira, pour en apprécier la moins-value, d'indiquer que l'affaire marocaine, avec ses difficultés et ses mystères, en est sortie tout entière.

Après avoir constaté que l'association a subi, du côté politique, de sérieux préjudices, il est intéressant de rechercher si le *fonds de roulement* n'a pas éprouvé les mêmes vicissitudes. Quel emploi a-t-il reçu ? A-t-il été mis au service d'une politique économique et financière rationnelle et vraiment conforme aux grands intérêts matériels qu'il avait pour objet de favoriser ? Est-il représenté par un accroissement appréciable et vraiment utile du patrimoine russe et converti en un gage sûr et indiscutable ? N'est-il pas à craindre qu'il ne soit atteint, lui aussi, indirectement dans sa valeur propre, par la guerre et la révolution ?

Question que se posent avec une curiosité mêlée d'inquiétude les capitalistes, en grande majorité français, qui ont fourni ces fonds. Nous croyons intéressant de l'étudier.

I

Les documents qui devraient permettre de se former un jugement sont nombreux et compacts. Mais leur complexité même et leur enchevêtrement n'est pas sans jeter plutôt un certain trouble que de la clarté.

Les comptes financiers de la Russie, en effet, sont loin de réaliser cet idéal de simplicité et d'unité que recommandait M. Thiers : « Une seule chose est sincère, utile et profitable, c'est d'avoir dans un seul tableau, toutes les dépenses, même extraordinaires de l'État ; dans un seul autre, toutes les recettes : alors, on sait la situation (1) ».

Depuis de longues années, l'unité budgétaire fait défaut en Russie et les recettes et dépenses sont réparties en deux compartiments : *ordinaire* et *extraordinaire*, et la place qu'occupe ce dernier, comme on le constate plus loin, a une tendance marquée à devenir de plus en plus large.

L'organisation financière actuelle est l'œuvre de deux ministres des Finances, M. Vischnegradski et M. Witte, dont on peut dire que si le premier conçut et élabora le plan des réformes qui la caractérisent, ce fut le second qui le fit passer dans la pratique et le développa. Trois idées dominèrent principalement l'organisation nouvelle : le relèvement des droits de douane, l'organisation du monopole de la vente de l'alcool et l'extension du domaine indus-

(1) Discours de M. Thiers, Corps législatif, 31 juillet 1868

riel et en particulier du réseau des chemins de fer de l'Etat.

Avant de faire de cette politique fiscale et économique une analyse plus approfondie, constatons-en les résultats. Ils se dégagent de l'examen des deux tableaux récapitulatifs des recettes et dépenses des budgets ordinaires et extraordinaires que nous avons juxtaposés.

Le premier s'étend de 1887 à 1895, de la prise de possession du ministère des Finances par M. Vischnegradski à l'entrée en fonctions de M. Witte. Au cours de cette période, la politique financière dont nous venons d'indiquer les points principaux prend corps et se précise. C'est une période de transition entre l'ancien et le nouveau régime.

Au cours de la seconde période, qui s'étend jusqu'à la fin de 1904, les théories financières que M. Witte avait reçues de M. Vischnegradski s'affirment et s'accentuent. A partir de cette époque, les comptes de l'empire reçoivent la répercussion de la guerre d'Extrême-Orient. Ils n'ont, du reste pas encore été officiellement publiés. Les résultats de cette période permettent de juger sommairement la politique financière de M. Witte et d'apprécier si elle a été en harmonie véritable avec les intérêts de l'État russe.

PREMIÈRE PÉRIODE

Budgets ordinaires (en 1.000 roubles)

Années	Recettes	Dépenses effectuées et restes à payer		Excédents ou déficits
1887	820.356	841.999	—	21.643
1888	873.561	836.924	+	36.637
1889	914.527	868.824	+	45.703
1890	933.379	914.790	+	18.589
1891	890.545	925.356	—	34.811
1892	964.687	952.576	+	12.111
1893	1.031.490	996.393	—	35.097
1894	1.145.352	1.045.512	+	99.840
Totaux.	7.573.897	7.382.374	+	191.523
Moyenne de la période.	946.737	922.796	+	23.940

Budgets extraordinaires.

Années	Recettes	Dépenses effectuées et paiements au compte des exercices antérieurs		Excédents ou insuffisances
1887	142.038	76.950	+	65.088
1888	54.663	69.231	—	14.568
1889	33.161	60.456	—	27.295
1890	94.858	123.901	—	29.043
1891	29.513	178.377	—	148.864
1892	189.617	166.759	+	22.858
1893	169.524	57.703	+	112.821
1894	75.225	101.423	—	26.198
Totaux.	788.600	783.800	—	4.800
Moyenne de la période.	99.950	105.600	—	5.650

DEUXIÈME PÉRIODE

Budgets ordinaires.

Années	Recettes	Dépenses effectuées et restes à payer		Excédents ou déficits
1895	1.244.362	1.129.439	+	114.923
1896	1.368.719	1.229.044	+	139.675
1897	1.416.386	1.298.945	+	117.441
1898	1.584.854	1.358.276	+	226.578
1899	1.673.313	1.463.572	+	209.741
1900	1.704.128	1.555.428	+	148.700
1901	1.799.457	1.664.887	+	134.570
1902	1.905.404	1.802.140	+	103.264
1903	2.031.801	1.883.026	+	148.775
1904	2.018.261	1.906.847	+	111.414
Totaux.	16.746.685	15.291.604	+	1.455.081
Moyenne de la période.	1.674.668	1.529.160	+	145.508

Budgets extraordinaires.

Années	Recettes	Dépenses effectuées et paiements au compte des exercices antérieurs		Excédents ou insuffisances
1895	153.069	366.634	—	213.565
1896	43.500	255.309	—	211.809
1897	42.592	195.653	—	153.061
1898	87.818	413.935	—	326.117
1899	183.879	321.570	—	137.691
1900	32.569	340.489	—	307.920
1901	163.916	261.853	—	97.937
1902	202.148	357.949	—	155.801
1903	170.907	224.842	—	53.935
1904	385.353	830.850	—	445.497
Totaux.	1.465.721	3.569.054	—	2.103.333
Moyenne de la période.	146.572	356.905	—	210.333

De ces éléments, on peut dégager les chiffres suivants qui les synthétisent et les expriment en raccourci :

PREMIÈRE PÉRIODE

	Insuffisance ou excédent total		*Insuffisance ou excédent annuel*
	—		—
	[illegible]		[illegible]
Budget ordinaire. ...	+ 191.523		+ 23.940
Budget extraordinaire	— 45.201		— 5.650
	+ 146.322		+ 18.290

DEUXIÈME PÉRIODE

Budget ordinaire . .	+ 1.455.081		+ 145.508
Budget extraordinaire.	— 2.103.333		— 210.333
	— 648.252		— 64.825

En résumé, au cours de la période pendant laquelle les grandes réformes sont à l'état embryonnaire et où les budgets se développent normalement

la moyenne des exercices se solde par un excédent annuel de 18.290.000 r. Les dépenses moyennes atteignent un chiffre de 1.028 millions de roubles et la part faite aux dépenses extraordinaires s'élève à 10 p. 100 des dépenses totales.

Dans la période d'exécution intensive des réformes financières, au lieu d'excédent, c'est une insuffisance annuelle moyenne de 64.825.000 r. que font ressortir les comptes. Le régime du déficit est devenu normal, permanent et systématique. C'est la période des emprunts à jet continu, grâce auxquels la politique de M. Witte peut être poursuivie. Les dépenses moyennes totales passent à 1.886 millions de roubles et la proportion des dépenses extraordinaires aux dépenses totales est portée à 20 p. 100. D'une période à l'autre, les dépenses totales progressent de 83 p. 100.

Comme, d'autre part, les ressources normales, les recettes ordinaires n'ont augmenté que de 76 p. 100, c'est par l'emprunt que cet écart a été comblé.

Au cours de ces dix dernières années, l'administration financière cède la place à l'organisation industrielle et le budget fait au *premier établissement* une part de plus en plus large à côté de l'*exploitation*. L'extension progressive du réseau des chemins de fer de l'État paraît être devenue la préoccupation dominante du ministre des Finances, sa grande pensée.

On pouvait concevoir, cependant, la Russie développant, par étapes, sa puissance économique et constituant graduellement son outillage agricole et industriel, laissant le temps faire son œuvre, proportionnant ses dépenses d'installation à l'excédent de ses revenus normaux, fortifiant son crédit par une sage gestion et ne recourant à l'emprunt qu'avec discrétion, abandonnant à l'initiative privée l'exploitation des grandes industries et des transports. Cette conception, en apparence étroite et modeste, ne fut pas celle de M. Witte.

Sans entrer dans l'histoire financière de ces vingt dernières années, il serait injuste toutefois de ne pas faire remarquer qu'il fut incité à entrer dans la voie des grandes opérations financières, par la diminution du prix des capitaux sur les marchés européens qui ouvrait la voie à des conversions avantageuses, et par la réforme monétaire qui aboutit à la fixation de la valeur du rouble.

Une des raisons aussi pour lesquelles M. Vischnegradski et M. Witte s'attachèrent à la constitution d'un grand réseau de chemins de fer appartenant à l'État, était l'obligation pour ce dernier de payer aux compagnies existantes des garanties d'intérêt qui pesaient d'un poids lourd sur les finances publiques.

L'exploitation par l'État apparut à M. Witte, qui avait fait personnellement une carrière très brillante dans l'administration des Compagnies de chemins de fer, comme le moyen, non seulement de parer à ces difficultés, mais encore d'ouvrir au Trésor public une source toujours grandissante de revenus. C'est ce qui explique la séparation dans les comptes généraux de l'État des emprunts émis pour le rachat ou la construction de chemins de fer des autres emprunts, marquant ainsi leur caractère productif, leur valeur de placement avec, pour contrepartie tangible, un domaine industriel, dont l'action féconde se fera sentir dans le développement national tout entier.

On peut dire que la politique de M. Witte fut un acte de foi absolu et sans réserves dans l'influence économique des chemins de fer. Avant de rechercher si les résultats ont répondu aux espérances, voyons ce que cette politique a coûté à la Russie.

La Russie n'a pu parer aux insuffisances budgétaires, régulières, qu'en contractant des emprunts et en aggravant, dans une mesure importante, le chiffre de sa dette publique.

La dette publique est divisée en deux chapitres : la dette contractée pour les besoins généraux de l'État et la dette des Chemins de fer. Le tableau suivant montre l'extension qu'a prise la dette publique russe depuis l'arrivée au pouvoir de M. Vischnegradski en 1887 jusqu'au moment où la guerre d'Extrême-Orient allait éclater et porter dans les finances russes une si profonde perturbation.

MOUVEMENT DE LA DETTE DE 1887 A 1904 EN 1.000 ROUBLES

Diminution de la dette	Emprunts contractés pour les besoins généraux de l'État	Emprunts de Chemins de fer	Total
Amortissement régulier..	317 038	109.395	426 433
Conversions, remboursements anticipés ou échanges.	3.440.376	1.368.905	4.809.281
Total.....	3.757.414	1.478.300	5.235.714
Augmentation de la dette.....	3.590.180	3.305.135	6.895.315
Augmentation ou diminution définitive.	—167.234	+1.826.835	+1.659.601

Les deux chapitres de la Dette publique étaient représentés au 1er janvier 1889 et 1904 par les chiffres suivants :

	1er janvier 1889	1er janvier 1904	Augmentation ou diminution
	en 1.000 R.	en 1.000 R.	en 1.000 R.
Dette générale de l'État....	3.629.200	3.461.984	— 167.216
Dette des Chemins de fer..	1.363.000	3.189.852	+1.826.852
Total....	4.992.200	6.651.836	+1.659.636

[illegible] la dette, qui s'élevait, au 1er janvier 1889 à 13.279.252.000 fr., s'augmentait de 4.414.632.000 francs, et passait au 1er janvier 1904 à 17.693.884.000 francs.

* *

La guerre avec le Japon éclatait en février 1904, et aboutissait, après une lutte désastreuse pour la Russie, au traité de Portsmouth, signé le 5 septembre 1905.

Quelles charges permanentes vont résulter, pour les finances russes de cette coûteuse aventure?

Nous trouvons les éléments de ce calcul dans le rapport du ministre des Finances à l'Empereur sur le budget de l'Empire pour l'exercice 1906. Les dépenses sont connues d'une manière précise jusqu'au 20 décembre 1905, et sont l'objet de prévisions pour la fin de décembre 1905, et pour l'exercice 1906 qui est un exercice de liquidation. Les frais de la guerre russo-japonaise s'élèvent :

1904	Dépenses effectuées.....	676.841.006 R.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Prévisions jusqu'au 1er janvier [illegible].....	[illegible]
1906	Prévisions de dépenses connexes à la guerre russo-japonaise.....	[illegible]
	Total.....	[illegible] R.

Cette somme correspond à *5.538.696.637 fr. 46*.

C'est le prix normal des grandes guerres modernes. La guerre du Transvaal a coûté à l'Angleterre, on s'en souvient, entre 5 et 6 milliards de francs.

Mais il faut remarquer, d'une part, que la guerre contre les Boers ne mit jamais en mouvement des masses d'hommes comparables à celles qui opérèrent en Mandchourie et, d'autre part, que le rôle de la flotte anglaise fut beaucoup moins important pour le transport des troupes. La Russie, au contraire, a perdu la plus grande partie de sa flotte soit devant Port-Arthur, soit dans le désastre de Tsoushima. Il paraît probable qu'elle sera amenée à reconstituer sa flotte et à remettre en état son matériel de guerre et de transport. Faute d'estimations précises sur ce premier point, on peut évaluer cette partie de ses dépenses probables à 500.000.000 R.

La guerre russo-japonaise aura donc coûté en dernière analyse [illegible] ou en chiffres ronds, 7 *milliards*. Et la Russie a eu, dans sa mauvaise fortune, la chance d'avoir en face d'elle un adversaire épuisé, qui, malgré toutes les [illegible] n'a pas pu [illegible] l'intensité de guerre.

Pour faire face à ces énormes dépenses, la Russie a procédé depuis 1904 à une série d'emprunts intérieurs et extérieurs et s'est procuré, à l'heure actuelle, 1.162.000.000 R., comme le montre le tableau suivant :

[illegible] Bons du Trésor [illegible] à Paris	282 millions R.
[illegible] Bons du Trésor [illegible] émis en Russie	100 »
[illegible] Emprunt [illegible] émis à Berlin	[illegible] »
[illegible] Emprunt intérieur [illegible] émis en Russie	[illegible] »
[illegible] du Trésor escomptés à [illegible]	[illegible]
[illegible] Bons du Trésor [illegible] émis en Russie	[illegible]
Total.....	1.162 »

En outre, aux termes du décret impérial du 9 décembre 1905, le ministre des Finances était autorisé à émettre des Traites du Trésor (wechsel), pour une valeur nominale de 400 millions R., sur lesquels 100 millions ont été placés dans les établissements de crédit de Paris. Mais cette émission ne représente qu'une opération d'attente, une opération de trésorerie, puisque les traites sont escomptables à toute époque à la Banque de l'État.

A moins que la Russie n'épuise ses disponibilités du Trésor et ne veuille courir le risque d'affaiblir la valeur de sa circulation, on peut estimer que le montant approximatif des emprunts de consolidation à contracter sur les places européennes ne s'éloignera pas sensiblement de 1.420.000.000 R. effectifs ou en chiffres ronds de 1.500.000.000 R. qui représentent [illegible] pourront faire l'objet d'emprunts échelonnés sur plusieurs exercices.

Les charges qu'[illegible] la Dette publique ne sont pas moins considérables. Elles figurent dans les comptes de l'exercice 1903 pour 288.713.825 R. et représentent 15 p. 100 des dépenses ordinaires.

La liquidation de la guerre russo-japonaise paraît devoir entraîner, comme nous avons vu, une aggravation de la dette qu'on peut évaluer à 2.582.000.000 R. et un supplément de charges annuelles budgétaires, qui ne paraît pas devoir être inférieur à 6 p. 100 de ce capital, soit *154.920.000* R.

En résumé, la Dette publique serait portée de [illegible] à 21 milliards 624 millions de francs de capital et à une charge annuelle de 443.633.000 R. ou 1 milliard 180 millions de francs.

Voilà ce que paraît devoir coûter la guerre. Que coûtera la révolution?

[illegible] GABRIEL MAUREL.

PSYCHOLOGIE DU BIJOU

Le symbolisme du bijou semble de mourir. Peu de [illegible] le doutent, et peut-être aucun peut-être. Le titre même de cette étude étonnerait presque tous [illegible] qui font les bijoux et [illegible] qui les portent. Cependant, avant d'être un ornement, le bijou a été un symbole, un signe d'idées. On ne le sait plus : c'est ce qui explique la décadence profonde d'un art qui fut admirable. C'est aussi ce qui pourrait aider à son entrée dans une phase nouvelle, si on se remettait à exprimer par le bijou les symboles qui nous conviennent.

Le bijou, qui n'appartient plus à l'homme que par la bague et l'épingle, fut jadis commun aux deux sexes, sans la prévention d'afféterie et de ridicule, qui s'attache aujourd'hui au port des joyaux par les hommes. Cela suffirait à montrer que la valeur, l'ornement luxueux, n'étaient pas les seules raisons de porter des bijoux ; ceux-ci étaient avant tout des symboles. Symboles de magie, de prière, de puissance sociale, de science, de force ; ils imitaient et synthétisaient les formes primordiales et cosmiques. L'anneau, le collier, le diadème, disaient le concentrisme universel. Les pierres serties avaient chacune leur raison mystérieuse, et n'y étaient pas insérées en vain. D'innombrables ouvrages, de l'antiquité au Moyen-Age, ont été écrits pour fixer les lois et coutumes de ce symbolisme. Il y eut toute une métaphysique des pierres précieuses, une science hermétique du lapidaire. Nous en conservons quelques traces. Les joyaux des prêtres ont une signification allégorique et rituelle. Les décorations actuelles ont leurs antécédents dans les couronnes obsidionales, ou les phalères honorifiques qui couvraient les cuirasses des centurions romains, et ces ornements eux-mêmes, aussi bien que nos croix ou les signes plus humbles de nos soldats — épinglette ou cor — n'étaient que des bijoux symboliques. Une relation subtile était établie entre les pierres rares, trouvées dans les ténèbres du sol, et les étoiles vues dans les ténèbres du ciel. On leur attribuait des vertus, un magnétisme, une vie mystérieuse.

Les formes, les qualités, les matières, les places des bijoux étaient préméditées selon une symbolique dont l'origine remontait aux premières civilisations. Ce caractère symbolique faisait que les hommes, prêtres, mages ou chefs, avaient plus de raisons que les femmes de porter des bijoux. Elles se paraient d'objets de matière rare ou délicate dans le simple but de rehausser leur beauté : les hommes, avant tout, montraient des signes de puissance dont les sens étaient compliqués et variables selon les per-

[illegible] qui [illegible] formes naturelles qu'a des signes hermétiq[illegible] aurait encore, après tout ce qui a été écrit sur ce sujet attachant et bizarre, à étudier les analogies du bijou primitif et de la géométrie ou de l'alchimie, par exemple les rapports du chaînon et du signe en 8 qui signifie l'infini, l'emploi du serpent clos sur lui-même en guise de bracelet ou diadème, l'hiératisme des images rituelles comme le triangle, l'ellipse, le phallus, l'épervier, le scarabée, le lotus, qui n'intervenaient dans l'ornementation qu'à travers une stylisation traditionnelle, comme signes représentatifs, et non comme représentations directes, portant en soi un intérêt ornemental pur et simple. [illegible] et hiéroglyphique.

[illegible] l'instinct de la coquetterie développait le goût de se parer d'objets décoratifs sans autre idée que de s'orner de choses brillantes, rares, seyantes, et propres à donner à leur possesseur un prestige de grâce ou de richesse. C'était une seconde école du bijou, son extériorité. La première allait de la tiare du mage et de l'anneau du roi à la bague de nos évêques, à la plaque de nos dignitaires. La seconde va du collier de dents de tigre du sauvage ou du *torques* des Gaulates aux pendentifs de M. Lalique. Sur ces deux données on pourrait écrire toute l'histoire du bijou à travers les âges, histoire charmante et tragique, étincelante et étrange, riche de passions et de crimes, merveilleuse comme un conte de fées.

Les Égyptiens admettaient deux écritures, l'hiératique et la démotique. Il siéra d'admettre ainsi deux classes de bijoux : les hiératiques étaient faits de matières précieuses, mais c'était surtout leur valeur symbolique qui importait. On ne les faisait de matières précieuses que pour signifier l'incorruptibilité, et pour honorer matériellement leur noble signification. Les démotiques n'avaient pour but que d'orner et de faire jalouser leurs possesseurs. La cherté de la matière devenait donc essentielle ; puis, la délicatesse du travail augmentant la valeur, l'imitation habile et littérale d'un motif naturel s'imposait afin qu'on pût admirer l'adresse de l'artiste en comparant son travail à son modèle.

C'est ainsi qu'on en vint à oublier complètement l'origine symbolique du désir de porter sur soi un signe précieux, et il se passa pour les bijoux ce qui se passa pour la peinture, jadis écriture hiératique : l'imitation ingénieuse fit oublier la raison synthétique, le moyen extérieur détourna toute l'attention du but caché. On en vint à porter des bijoux avec l'état d'esprit qu'aurait un évêque se figurant que son anneau d'améthyste ne lui est donné que pour

orner élégamment sa main. Du même coup les joyaux cultuels, les talismans, les amulettes, les décorations, c'est-à-dire les bijoux par excellence, les signes du pouvoir, furent écartés. Le bijou devint une chose frivole, soumise à la mode. L'imitation ornementale fut toute son esthétique. Il fut un petit art portatif, une statuaire minuscule, il fut à la sculpture ce que l'image-scapulaire était à la peinture, la miniature de missel à la fresque d'église. Il réunit parfois tous ces caractères. Les figurines de plomb qui ceignaient la barrette usée de Louis XI étaient des bijoux grossiers, des symboles pieux, des talismans.

Quelles merveilles exquises l'antiquité et le Moyen-Age ont faites sur cette donnée, en cherchant malgré tout la synthèse et la déformation ornementale dans l'imitation, c'est ce que les musées nous montrent avec une intarissable éloquence, autant par les objets retrouvés que par les fidèles tableaux, où les bijoux somptueux étaient peints avec autant de soin que les yeux de leurs possesseurs.

Mais de cette spécialisation vint l'usage de priver graduellement le sexe masculin des joyaux réservés aux femmes, l'ancien symbole étant devenu un simple accessoire de toilette. Le costume à broderies, fait de velours et de dentelles, était encore en honneur, que depuis longtemps la mode interdisait à l'homme le port d'autres bijoux que la bague, ou les colliers d'ordres. La damasquinure des armes, l'orfévrerie des gardes d'épées, survivait aux joyaux. Actuellement l'épingle de cravate se tolère, discrète, l'anneau de mariage garde son sens mystique, mais d'autres bagues, surtout ornées de très riches pierres, sont jugées de médiocre goût. Quelques snobs font rire d'eux en conservant le bracelet que portaient les rudes Vikings, on s'ébahit de rares paysans gardant des anneaux d'oreilles, l'aigrette du shah de Perse nous ferait pouffer sur le bicorne à plumes d'un général ; la bague au doigt, l'antique symbole de Gygès, n'a pas pour nous plus de sens que le port de la canne, sceptre du roi, cep du centurion et bâton du chef, et si une chaine d'or a l'excuse de retenir nos montres, nous préférons qu'elle se voie peu. Le cycle est accompli, et c'en est fini du bijou masculin, du signe synthétique de la science et de la force mentale.

Il semble qu'un renversement complet se soit produit dans l'histoire du bijou et de son esthétique. Jadis inspiré de formes géométriques et presque cabalistique, il est devenu une imitation étroite des formes extérieures de la nature. Cette idée a conduit la bijouterie récente à un étrange degré d'abaissement et de laideur, non seulement par l'exhibition blessante de la matière chère, mais par le choix des modèles sans style, dont la servile traduction en une matière luxueuse accusait encore la platitude. Nous avons vu trop souvent copier en or et en pierreries des objets de matière vile. Je crois avoir trouvé le comble dans une broche représentant une lanterne d'omnibus, dont un magnifique rubis figurait le verre rouge. La bijouterie contemporaine a maintes fois approché de ce singulier idéal. Elle en est venue à discréditer le diamant. Elle s'est divertie d'une foule de puérilités pauvres de lignes ; elle a imité des serpents, des lézards, des paniers de fleurs, des cœurs, des étoiles, des croissants, des têtes de chiens et de chats, sans savoir au juste pourquoi, en pensant que la cherté de l'or et des gemmes suffisait à créer l'idée de luxe et d'art. On dirait qu'elle ne s'est même pas souciée des joailleries admirables du xve, du xvie, du xviiie siècle, dont les modèles sont publics, sans même parler de l'orfévrerie antique, qui est un enchantement, ni des bijoux exotiques, javanais, annamites hindous, ni même, tout simplement des charmants caprices hollandais ou bretons. Elle a créé cette chose innommable qui est le bijou de la bourgeoisie parvenue, le bijou dont la matière peut se revendre à bon compte et dont le marteau brisera la forme sans remords, le bijou qu'on porte pour afficher ses rentes, parce que c'est plus simple que de porter des colliers de pièces d'or comme les Ouled-Naïls.

Quelques artistes, depuis peu, se sont promis de relever la bijouterie de ces hontes, et ils ont cherché un principe naturel non dans le symbolisme aujourd'hui perdu, non dans la copie plate des objets correspondant au plus myope naturalisme littéraire, mais dans l'interprétation ornementale, stylisée dans un certain sens, de motifs fournis par la flore, qui, dans la plus humble fleur des champs, dans les plantes mêmes, recèle d'éternelles et délicieuses surprises. En d'autres termes, ils sont allés chercher, à défaut de symbolisme humain, les symboles latents dans la constitution elle-même des végétaux. Et ils touchent ainsi à un principe plus profond que leur raison ne le sait peut-être, alors que leur instinct l'a deviné : c'est le principe de la répétition proportionnelle des formes dans la nature, principe qui empêche que rien y soit grand ou petit, et qui donne aux courbures de la feuille d'acanthe la majestueuse puissance d'un arceau de cathédrale. Là est le secret d'un style. Et il n'est pas jusqu'au microscope qui ne révèle dans l'infime segment d'un tissu cellulaire les mêmes merveilles décoratives que dans une façade de porphyre. La nervure de la cellule, de l'aile d'une mouche, vaut en beauté sinueuse le dessin d'un poumon ou l'épanouissement d'un chêne. Les relations sont équivalentes, les coordinations semblables, et la notion de proportion s'abolit.

Les artistes récents qui ont observé cela ont du même coup compris que la notion de *valeur* devait

a être transférée du prix brut de la matière au prix délicat du style apporté par l'artiste. Ils ont remis en honneur des gemmes méprisées par la bijouterie courante à cause de leur valeur modeste, et n'ont voulu voir en elles que leurs tonalités, leurs adaptations à certains métaux. Ils sont revenus en ceci à la pratique de l'antiquité et du Moyen-Age, où le béryl, le corindon, la chrysolite, l'améthyste, la turquoise, la topaze brûlée, l'aigue-marine, le jayet, l'onyx même, et bien d'autres gemmes de prix bien moindres que le diamant, le saphir, le rubis ou l'émeraude, entraient dans la composition des plus merveilleuses parures, non seulement à cause des superstitions attachées à certaines, mais encore et surtout parce que ces pierres seyaient par leur coloris, leur limpidité, leur forme, ou d'autres mérites esthétiques. Revenir à ces pierres et en imposer la mode, c'est déplacer logiquement la question de valeur matérielle et replacer en son vrai lieu la valeur de beauté, la seule qu'un objet fait pour orner doive connaître.

La chimie nous fournit journellement des combinaisons de couleurs qui peuvent être d'un précieux usage dans une joaillerie renouvelée. Les pyrites d'un laboratoire offrent des joyaux artificiels ou naturels d'une insolite beauté. Mais c'est avant tout dans la déformation raisonnée des plantes, en vue de l'accentuation de leur caractère décoratif, que les artistes récemment révélés, les Lalique, les Hirtz, les Point, les Bing, les Nocq, les Feuillâtre, et tant d'autres qui sont le délice de nos Salons, cherchent le secret d'une ornementation infinie. L'imitation stricte leur semble presque toujours négligeable. Tout au plus copient-ils un calice ou un fruit dans un ensemble de lignes arbitraires, pour trouver un contraste entre la transcription d'une partie et l'interprétation de l'ensemble. Ils symbolisent d'après nature, ou plutôt ils ne montrent de la nature que ses éléments symboliques.

Évidemment, ces artistes sont inégalement heureux. Ils se trompent parfois. Certains sont trop influencés de la Renaissance. D'autres veulent donner trop d'expression à leurs parures ou à leurs bagues, et y insèrent des figurines réduites ou des symboles trop importants, qui transforment le bijou en petit bas-relief ou en statuaire lilliputienne, l'alourdissent et lui donnent un caractère bâtard. Cette erreur de genre rend déplaisants nombre de ces pendentifs « art nouveau » qui n'offrent que peu d'art et guère de nouveauté, et qu'on voit s'étaler un peu partout. Il est à craindre aussi que l'emploi de pierres sans valeur marchande, montées sur argent, nickel ou acier, n'incite, en cette époque de faux luxe, à la fabrication d'une camelote imprévue; et déjà de fâcheux témoignages s'en constatent dans la bijouterie de pacotille. Mais le mouvement nouveau n'en présente pas moins de curieuses et attachantes personnalités d'artistes. Les plus logiques et les plus heureux sont ceux qui, renonçant à rien représenter, se bornent à ciseler dans le métal de pures et simples combinaisons géométriques et, par l'ellipse, le cercle, le triangle, la spirale, l'ogive, qu'ils agencent en ne cherchant que la beauté linéaire, inventent des objets sans modèle précis, des ornements harmonieux. Ceux-là remontent donc à la conception primordiale du bijou, à l'âge lointain où il était un signe des forces naturelles. Ils reviennent par des voies détournées à ce symbolisme abréviatif qui a fait naître le bijou hiératique. Dans une civilisation où tout, même le luxe, devient de plus en plus démotique, cela est curieux à constater.

Les symboles étant, par définition, d'une valeur permanente, indifférente aux fluctuations du temps et de la mode, nous en reviendrons peut-être, pour l'homme, à un âge psychologique du bijou. Il sera moins un ornement qu'un signe de caste. Ainsi l'anneau d'or brille au doigt de l'homme moderne, vêtu de lainages neutres, comme il brillait au doigt du chevalier romain. La plaque de diamants, unique sur le dolman noir d'un directeur d'armées, est plus belle par son solitaire éclat que les chamarrures et les brochettes de croix qui font du torse d'un général en uniforme de gala un éventaire de bijouterie. La mode féminine elle-même, excluant de plus en plus le port des joyaux autrement que dans l'intérieur, évoluera vers cette signification hiératique. Ainsi en arriverons-nous à retrouver l'antique acception de ces signes de l'univers que portaient avec gravité les héros et les mages, et dont les siècles oublieux ont fait des hochets sans importance, des fleurs de pierre et de métal — les hiéroglyphes brillants et insensibles d'une écriture sacrée dont le sens s'est perdu.

CAMILLE MAUCLAIR

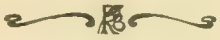

LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE

Relations commerciales.

Nous avons examiné dans un précédent article les relations politiques entre les États-Unis et l'Allemagne (1). Un exposé de l'état de leurs relations commerciales est nécessaire pour compléter cette étude. Ces relations ont donné lieu, depuis quinze ans, à d'assez vifs débats entre les deux pays. Peu s'en est fallu, il y a peu de jours, qu'une guerre de tarifs éclatât entre eux. L'accord provisoire qui est

(1) Voir la *Revue Bleue* du 31 mars.

[illegible]
dans celui des relations politiques?

* *

Le 1er mai 1828, les États-Unis signaient avec la [illegible]
Ce traité règle encore aujourd'hui les relations commerciales entre les États-Unis et l'Allemagne. Il a donné lieu, cependant, entre les contractants, à des divergences d'opinion, jamais nettement résolues.

Le gouvernement allemand considère ce traité comme applicable à toute l'étendue de l'Empire. Le gouvernement américain, au contraire, a insisté [illegible] étroite. En 1894, le secrétaire d'État, Walter Q. Gresham, déclarait que les faveurs consenties par [illegible] Prusse, et ne pouvaient être étendues à l'Empire tout entier. Cette divergence de vues n'a pas eu, [illegible]

Plus intéressante est celle à laquelle a donné lieu l'interprétation de la clause de la nation la plus [illegible] Les articles V et IX du traité ont servi de [illegible]bat. Ils sont ainsi rédigés :

[illegible] Unis, que les droits qui sont ou seront payables sur des [illegible]

Art. IX. — Si l'une des parties accorde dans l'avenir [illegible] tière de navigation ou de commerce, elle deviendra immédiatement commune à l'autre partie, librement, lorsqu'elle aura été accordée librement à l'autre nation, ou [illegible]ordant la même compensation quand le don sera [illegible]

[illegible] est basée sur l'article V pour essayer, [illegible] dans les dernières années, ont consenties, contre des [illegible] gratuitement à une tierce puissance. Quant aux avantages qui ont fait l'objet d'un marché, elle ne peut y prétendre qu'à la condition d'accorder à son tour des avantages jugés équivalents.

Les premiers démêlés commerciaux entre l'Allemagne et les États-Unis remontent à une vingtaine d'années. Les agrariens avaient vu avec dépit l'ar[illegible] allemand du porc américain, qui, par son bas prix, [illegible] des mesures de rigueur particulières contre le blé, [illegible] tion ouvrière, si rapidement croissante sous l'influence du développement industriel. Il[illegible] écoutées à Berlin et, en 1883, le gouvernement allemand, invoquant des raisons hygiéniques, fermait le territoire de l'Empire au porc américain. [illegible] efforts répétés de leur diplomatie, les États-Unis ne [illegible] ni même une atténuation sensible, de ces mesures, particulièrement préjudiciables aux agriculteurs des États du centre et de l'ouest.

[illegible] une arme grâce à laquelle ils pu[illegible] sistances allemandes. Ce tarif con[illegible] particulière, toute nouvelle, autorisant [illegible] frapper de droits spéciaux un c[illegible] [illegible] naires de pays qui traiteraient d'une manière défavorable les articles américains.

[illegible] latine, sur le marché desquelles ils ambitionn[illegible] créer à l'industrie américaine une situation pr[illegible]giée. En vue de cet objet, les produits su[illegible] [illegible] sucre, les mélasses, le café, le thé et les peaux. La présence du sucre parmi eux permit d[illegible] [illegible] avait trouvé aux États-Unis un marché important [illegible] espérait voir grandir encore cette exportation. Mais [illegible] difficile.

[illegible]

les États-Unis s'engageaient à ne pas faire usage des pouvoirs discrétionnaires donnés au président par le tarif de 1890.

La guerre commerciale, que l'on avait cru imminente, put, grâce à cet accord, être évitée. Mais, en 1894, les États-Unis adoptaient un nouveau tarif douanier où ne figurait plus la clause de représailles édictée dans le précédent.

L'Allemagne n'enleva pas cependant aux États-Unis le bénéfice des droits réduits sur les céréales, qu'elle leur avait consenti par la convention de 1892. Malgré cette concession, elle ne put obtenir d'eux l'exemption pour le sucre allemand d'un droit spécial dont le tarif de 1894 frappait les sucres provenant de pays qui accordaient une prime à l'exportation de ce produit.

En 1897, une nouvelle loi douanière, le tarif Dingley, venait modifier pour la troisième fois, dans le court espace de sept ans, la base des relations commerciales des États-Unis avec les pays étrangers. Dérogeant à la politique suivie jusqu'alors, ce tarif prévoyait la conclusion d'arrangements de réciprocité commerciale, par lesquels les États-Unis accorderaient des réductions de droits sur un certain nombre d'articles, en échange d'avantages correspondants qui leur seraient consentis par les pays étrangers.

Un accord de ce genre fut conclu avec la France en mai 1898. Invoquant l'article V du traité de 1828, l'Allemagne demanda aussitôt le bénéfice des droits réduits concédés à la France. Les États-Unis, arguant de l'article IX, et de l'interprétation qu'ils avaient toujours donnée de la clause de la nation la plus favorisée, répondirent qu'ils étaient prêts à faire droit au désir de l'Allemagne, à la condition que celle-ci leur fît des concessions équivalentes.

Cette fois encore, l'Allemagne s'inclina. Un nouvel accord fut conclu le 10 juillet 1900 entre les deux pays. En échange des très minimes avantages que lui accordaient les États-Unis, l'Allemagne concédait à ceux-ci l'application de son tarif minimum tout entier.

*
* *

La substitution par l'Allemagne, à la date du 1er mars 1906, au régime douanier élaboré en 1892 par le comte Caprivi, du nouveau régime élaboré par le prince de Bülow, a de nouveau posé la question des rapports commerciaux avec les États-Unis. L'industrie allemande voit avec peine l'état presque stationnaire de son chiffre d'affaires avec eux. En 1900, le chiffre de l'importation allemande dans ce pays était de 504 millions de francs; en 1904, il ne s'est élevé qu'à 566 millions. Elle en accuse les droits exagérés du tarif douanier américain, que viennent encore aggraver des mesures administratives rigoureuses. N'était-ce pas le cas, profitant de l'entrée en vigueur d'un nouveau tarif général, beaucoup plus élevé que le précédent, notamment sur les produits agricoles, d'obtenir quelques sérieux avantages des États-Unis, en les menaçant de les priver du bénéfice du tarif conventionnel ?

Dans ce but, le gouvernement allemand dénonçait, en novembre 1905, l'accord de juillet 1900, et, se déclarant décidé à interpréter de la même façon que les États-Unis le traité de 1828, il informait ceux-ci qu'il ne leur accorderait l'usage du nouveau tarif conventionnel qu'à la condition d'obtenir d'eux des avantages jugés équivalents.

Les négociateurs n'ont pu, dans l'espace de ces quelques mois, arriver à une solution définitive. Pour éviter une guerre de tarifs, ils ont conclu un accord provisoire qui prolonge jusqu'au 30 juin 1907 la convention de 1900. De cet accord, l'Allemagne a fait tous les frais : elle consent aux États-Unis l'application totale de son tarif réduit, sans obtenir d'eux, en échange, que la continuation des très modiques réductions de droits dont elle jouit actuellement, et l'atténuation de certaines prescriptions administratives douanières, atténuation d'ailleurs plus apparente que réelle, et dont l'application profitera à tous les pays étrangers.

La nouvelle de ce *modus vivendi* a été fort mal accueillie en Allemagne. Le prince de Bülow, pour le défendre, a surtout insisté sur son caractère essentiellement provisoire, sur le fait que, faute de cet accord, on aurait abouti à une guerre de tarifs, dont le résultat final eût été de faire le jeu de puissances rivales de l'Allemagne, qui auraient pris la place de celle-ci sur le marché américain.

Était-il possible de faire mieux ? L'Allemagne peut-elle espérer voir, d'ici un an, sous la menace de mesures de rigueur, se modifier sensiblement l'attitude des États-Unis ?

La nature même des rapports commerciaux entre les deux pays met l'Allemagne, en cas de guerre douanière, dans un état de sérieuse infériorité.

L'exportation des États-Unis en Allemagne s'est élevée en 1904 à près de 1 milliard 1/2 de francs (1). Mais, de ce chiffre, près de 50 p. 100 échappent à toutes menaces. « Nous ne pouvons pas nous passer, — disait M. Delbrück, ministre du Commerce, au dernier Congrès commercial (19 février), — des produits américains, notamment du coton et du cuivre. » Ces deux produits qui entrent, l'un pour

(1) Nous soulignons ici [illegible] destination de l'Allemagne [illegible] destination de la Hollande [illegible] nombre de produits destinés à l'Allemagne, passant par Rotterdam, et étant déclarés à leur sortie des États-Unis pour la Hollande : ainsi le cuivre, les céréales, la viande, etc...

565 millions, l'autre pour 140 millions, dans le chiffre des exportations américaines à destination de l'Allemagne, figurent dans le tarif général parmi les articles admis en franchise, et jamais, même si elle était entraînée dans une guerre de tarifs, celle-ci ne pourrait les taxer : la pénalité de cette mesure atteindrait non les Américains, mais bien les industriels allemands eux-mêmes. Les huiles minérales et végétales, qui figurent pour une centaine de millions dans les articles importés des États-Unis, les bois et les cuirs, qui y figurent pour une quarantaine de millions, ne sauraient, non plus, être frappés de droits élevés. En réalité, l'Allemagne n'a de prise efficace que sur la moitié à peine des exportations américaines. Parmi celles-ci figurent les produits agricoles : céréales et viandes représentent un chiffre de 300 millions environ, soit 20 p. 100 des exportations à destination de l'Allemagne. L'application à ces produits du tarif général au lieu du tarif conventionnel leur ferait supporter une surcharge de 30 à 50 et, pour certains, jusqu'à 60 p. 100. C'est l'arme la meilleure, presque la seule, que l'Allemagne possède contre les États-Unis.

Elle offre, au contraire, une prise considérable à son adversaire. Les exportations allemandes aux États-Unis, qui s'élèvent à un peu plus de 1/2 milliard de francs, se composent presque uniquement d'articles manufacturés, faciles à se procurer auprès d'autres pays : produits chimiques et teintures, pour 85 millions environ ; — articles de coton, 73 millions; — articles en fer et en acier, 30 millions ; — soieries, 30 millions; — lainages, 15 millions, etc.

Dans une guerre douanière entre les États-Unis et l'Allemagne, les deux pays, sans doute, comme dans toute lutte de ce genre, souffriraient, mais l'Allemagne serait la plus atteinte. Tandis que les États-Unis ne subiraient qu'un trouble passager, elle risquerait de compromettre un marché nécessaire à ses industries et sur lequel, déjà, la lutte leur est difficile.

L'Allemagne devra donc s'incliner l'année prochaine, comme elle s'est inclinée cette année, devant les États-Unis. Tout ce qu'elle pourra leur demander, ce sera quelque concession nominale, pour sauver son amour-propre. Sur le terrain économique, pas plus que sur le terrain politique, elle ne peut caresser l'espoir de lier partie avec eux. De même que nous avons vu des causes vraisemblables de conflits à venir entre les deux pays dans le domaine politique, de même, on peut prévoir, dans un avenir plus proche, une ardente rivalité économique entre eux, à mesure que l'industrie américaine, se développant, ira concurrencer de plus en plus les produits [illegible] sur les marchés étrangers.

[illegible] Avril [illegible]

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN HONGRIE

La littérature magyare est peu et mal connue du reste de l'Europe. L'ignorance complète de la langue, qui n'a aucune parenté, ni avec les langues germaniques, ni avec celles des Slaves, les idées fausses que l'on a sur les différentes races qui constituent l'échiquier austro-hongrois, en sont les causes principales. Tout ce que la Hongrie produit dans le domaine des lettres et des sciences reste lettre morte. Il n'en était pas toujours ainsi. Entre 1850 et 1867, c'est-à-dire au moment où la réaction autrichienne s'appesantissait dans toute son iniquité sur ce pays, parce qu'il s'était soulevé pour reconquérir ses libertés et pour vivre d'une vie constitutionnelle, la France fut initiée à son histoire et à sa littérature par des émigrés magyars, qui maniaient assez bien la langue française. Grâce à eux aussi, parurent les premiers travaux sur la littérature magyare de Saint-René Taillandier et de Charles-Louis Chassin. Mais depuis que la Hongrie est devenue maîtresse de ses destinées, la France littéraire semble se désintéresser de son sort. Plus le pays du Danube fait d'efforts pour entrer dans la grande famille européenne, plus son importance historique augmente, moins il excite l'intérêt. Pour un espace d'une quarantaine d'années, on ne peut citer que les travaux du regretté Édouard Sayous qui montrent une intelligence très vive et des connaissances profondes des choses de la Hongrie. Les autres « intermédiaires » sont trop préoccupés de politique pour tourner les yeux du côté de la littérature où palpite cependant l'âme de la Jeune Hongrie.

On appelle au bord du Danube les *Jeunes* ceux qui ont débuté après 1867 et qui sont entrés en pleine possession de leur talent vers 1880. Ceux-là, à de rares exceptions près, sont ignorés chez nous, car même les Français qui s'intéressent à la vie littéraire magyare ne connaissent que les anciens : Vörösmarty, Petöfi, Arany, les trois grands poètes, le dramaturge Madách, à cause de la *Tragédie de l'homme*, la seule pièce de théâtre qui soit traduite en français ; puis les romanciers Eötvos et Jókai dont les œuvres jouissent d'une réputation universelle. Il est vrai que la Jeune Hongrie n'a rien à opposer à ces célébrités, mais il serait profondément injuste de laisser dans l'oubli une génération où les écrivains de talent sont nombreux, une génération qui a singulièrement élargi l'horizon intellectuel du peuple magyar et introduit une variété de formes inconnue à ses prédécesseurs [1].

[1] [illegible]

Poètes, dramaturges et romanciers d'après le dualisme, méritent qu'on les étudie, car les tendances politiques et sociales dans ce pays ont toujours été et sont encore aujourd'hui préparées par les littérateurs. Au commencement du XIXe siècle, lorsque la Hongrie était encore une province autrichienne fort arriérée, ce furent les écrivains qui provoquèrent le réveil ; la Révolution de 1848 fut préparée, au moins en partie, par des romanciers comme Eötvös et des lyriques comme Petöfi, qui a été traduit dans toutes les langues ; la Hongrie, après le soulèvement national, fut calmée et fortifiée par la Muse d'Arany, de Tompa, de Gyulai, de Szász, de Tóth et les contes de Jókai. Les premiers symptômes du culte de Rákoczi et de l'indépendance, qui ont amené la crise actuelle, se trouvent dans les œuvres de l'historien Thaly et dans les œuvres lyriques et dramatiques de nos jours.

Nous voulons dans ces pages montrer les courants principaux et marquer les tendances qui caractérisent la littérature contemporaine.

I. — La Poésie.

Dans une anthologie de « Poètes hongrois », M. Melchior de Polignac nous présente une quarantaine de lyriques contemporains. L'enthousiasme communicatif de son collaborateur magyar, M. Désidère Malonyay — romancier, dramaturge et critique d'art très estimé — nous explique ce chiffre énorme ; réduit aux sept ou huit principaux représentants du lyrisme, cet ouvrage aurait mieux servi leur cause. Le chiffre prouve en tout cas qu'on chante beaucoup en Hongrie ; mais on n'y chante plus de la même façon qu'autrefois. Il y a une différence notable entre le lyrisme contemporain et l'ancien. Un critique a pu dire avec raison que ce dernier est comme le raccourci de l'histoire nationale ; il reflète, en effet, depuis le XVIe siècle, depuis que la Hongrie était tombée sous la domination autrichienne, jusqu'aux conquêtes de 1867, les soucis patriotiques, la crainte d'être englouti par une monarchie centralisée, bureaucratique et réactionnaire. C'est le patriotisme qui en est le fond ; patriotisme tantôt mélancolique, comme chez Berzsenyi et Vörösmarty au début du XIXe siècle, lorsque les Magyars, épouvantés du sort de la Pologne, craignaient un désastre pareil ; patriotisme qui sonne comme une fanfare dans les poésies de Petöfi au moment de la Révolution ; patriotisme qui doit se cacher sous l'allégorie au moment de la réaction. Il était à prévoir qu'après le dualisme, les lyriques ne pourraient plus évoquer indéfiniment le souvenir des glorieux ancêtres pour exciter le courage et stimuler la résistance. Il se trouvait bien d'éminents poètes, comme Ladislas Arany, le fils de Jean Arany, qui, dans la *Bataille des Huns*, a chanté la lutte continuelle entre Huns et Goths, c'est-à-dire entre Magyars et Allemands, en exhortant ses compatriotes à ne pas se reposer sur leurs lauriers, s'ils ne veulent pas être absorbés par les Teutons ; mais à tout prendre, la poésie lyrique est devenue plus générale, plus humaine, en un mot, *cosmopolite*. Jean Arany (1817-1882) dont le génie poétique se nourrissait surtout des vieilles légendes nationales et dont la grande force réside dans la composition et dans la langue, avait aperçu vers la fin de sa vie ce changement et dans une pièce intitulée : *Poésie cosmopolite*, il a décoché des traits acerbes aux *Jeunes*, qui abandonnent leur mère nourricière pour courir après un idéal nouveau. Un jeune, mort à la fleur de l'âge, Jules Reviczky (1855-89) lui répondit dans une poésie où nous lisons :

« Le chant est beau, le chant est sacré, il nous est cher quand il est national, mais le plus beau chant restera toujours le chant qui est humain et universel. La vérité ne peut être qu'une dans toutes les langues ; l'artiste n'est grand que lorsqu'il a une grande âme ; quand au milieu des hommes, il oublie sa nationalité... Molière parle une langue universelle ; Harpagon et l'Alceste français sont des cosmopolites. »

Il ne faut cependant pas croire que les Jeunes renient leur patrie et que, dans un élan irrésistible d'humanitarisme, ils oublient leurs devoirs envers le pays natal. La note patriotique n'est jamais absente des œuvres des plus grands parmi eux : Alexandre Endrödi, Émile Abrányi, Joseph Kiss, Andor Kozmá, Michel Szabolcska. Le premier, le plus éminent chantre d'amour après Petöfi, a même évoqué et reconstitué dans un recueil, les poésies des « Kouroutz », ces soldats de l'indépendance magyare, qui, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, ont combattu sous les drapeaux de Thökölу et de Rákoczi. Le second a composé toute une série de chants pour célébrer le 15 mars 1848, le « ver sacrum » des Hongrois, la journée mémorable de l'abolition de la Censure, qui fut suivie, bientôt après, de l'abolition de l'état féodal. La note patriotique n'est donc pas absente, mais elle ne prédomine plus. Il entre dans la poésie des Jeunes plus d'idées généreuses, plus de pitié pour les abandonnés et les délaissés, plus de fierté aussi envers les grands.

La société magyare elle-même a évolué depuis le dualisme. Avant 1867 le souci constant de toute la nation, les aspirations des poètes, étaient la délivrance politique ; aujourd'hui que les garanties pour la constitution, pour la langue nationale sont obtenues, on tourne les regards vers cette société issue

---

caise à peu près complète dans l'*Histoire de la littérature hongroise* que l'Athenaeum de Budapest a éditée en 1900.

du dualisme et on constate que les barrières, que le noble élan de 1848 a voulu abattre, existent toujours; que malgré [illegible] dans le système des castes persiste, que la législation issue d'un petit nombre d'électeurs s'occupe peu des véritables intérêts du peuple. Le courant démocratique qui se [illegible] entre 1867 et 1848 dans la littérature [illegible], mais elle [illegible] d'une nuance de socialisme. On ne peut exprimer avec plus de force, d'antithèses plus frappantes dans la manière de Victor Hugo, l'amour de la liberté, la fierté du pauvre vis-à-vis du riche, la bassesse des privilégiés, l'horreur des carnages inutiles, que ne le fait Emile Abrányi, le parnassien de la jeune génération, l'habile traducteur du théâtre de Rostand. L'Anthologie qu'il a donnée lui-même de ses œuvres (1904) et où il n'a pas oublié les deux belles poésies à Émile Zola, montre un cœur compatissant pour les humbles, un mépris souverain pour les faux dieux du jour. Une larme de reconnaissance dans [illegible] comme récompense d'une carrière poétique, qui n'a connu que des succès.

La même compassion pour le peuple, exprimée d'une manière moins savante, se manifeste chez Andor Kozma. Celui-ci réserve ses tendresses pour le paysan hongrois, qui reste et restera encore longtemps la colonne qui soutient tout l'édifice magyar. Kozma chante de véritables hymnes au travail et à [illegible] veule, incapable de tout travail et qui accapare les hauts emplois, — le Parlement, les élections, la paix armée qui épuise l'Europe, les mariages d'argent, Budapest, la capitale, qui n'est pas encore suffisamment nationale.

Le courant démocratique aboutit forcément aux revendications socialistes. Un jeune poète, Louis Palagyi, s'en est fait l'écho dans plusieurs recueils, mais quoiqu'il s'exprime avec beaucoup de mesure [illegible] impeccable, ont eu une influence décisive sur la jeune génération, surtout sur Jules Reviczky. Encore le pessimisme de ce dernier n'est-il pas bien profond; il n'envahit pas toute l'âme du poète. Une adolescence malheureuse, un grand nom légué sans fortune, une maladie incurable étaient des motifs suffisants pour lui inspirer des poèmes amers. Mais au fond Reviczky a aimé la vie, il en a admirablement chanté les douceurs et dans son chef-d'œuvre, la *Mort de Pan*, il a opposé le déclin du monde antique à l'avènement de la religion chrétienne, à l'Évangile de l'amour du prochain.

*
* *

Un autre trait caractéristique du lyrisme des Jeunes est la surabondance du chant d'amour. Chez les grands poètes d'avant le dualisme, notamment chez Vorösmarty et Arany, l'amour joue un rôle tout à fait subordonné. Le premier a adressé à peine quelques pièces à sa fiancée, l'autre a banni de son recueil toute allusion à sa vie intime, mais la deuxième partie de sa célèbre épopée, *Toldi*, prouve qu'il connaissait à merveille le cœur féminin. Seul, chez Petöfi, l'amour, ce thème éternel de toute poésie lyrique, reprend ses droits. Soit qu'il chante la mort d'Etelka, soit qu'il écrive ses « Perles d'amour », soit enfin qu'il s'adresse à celle qui devint sa femme et partagea sa misère : Julie Szendrey, toujours il montre le même feu, une inspiration qui ne le cède en rien à ses chants patriotiques, ni à ses évocations puissantes de la *puszta* et de ses horizons immenses.

La Jeune Hongrie est riche de poèmes amoureux. [illegible] les plus suaves, depuis les gémissements qui s'échap- [illegible] qui fassent entendre ces nouveaux accents du lyrisme magyar. Les femmes, qui jadis ne [illegible] exprimer les angoisses, le délire de l'amour.

[illegible] filles sur les bancs de l'Université, dans les bureaux [illegible]

vie, surprendre sa pitié pour les humbles qui l'entourent, les [illegible] de son [illegible] l'heure de sa mort, et sa sérénité à la pensée que l'immatérielle beauté ne périt jamais. Ses « *Chants de sorcières* » sont empreints d'une grande fierté et d'une belle hardiesse. La sorcière, c'est la femme qui lutte contre les hommes, tous acharnés à lui briser les ailes et à la traîner dans la boue. Vivre isolée et indépendante, c'est le rêve de la Sorcière, mais l'humanité est trop basse pour ne pas lui envier [illegible] il [illegible] qu'elle [illegible] [illegible].

* *

La place prépondérante des idées humanitaires d'un côté, du chant d'amour de l'autre, est peut-être cause que l'épopée, jadis cultivée avec tant de succès par Vörösmarty, Czuczor et Arany, est aujourd'hui complètement délaissée en Hongrie. L'évocation des anciennes gloires militaires, de la conquête du pays par Arpád qui a enflammé les esprits avant 1848, les tableaux archaïques de la lutte fratricide entre Attila et son frère Buda, ou la glorification de la chevalerie hongroise sous Louis-le-Grand de la Maison d'Anjou, ne trouvent plus d'écho aujourd'hui. Le récit poétique de longue haleine devient extrêmement rare; même les romans en vers, que Gyulai et Endrodi avaient entrepris, sont restés à l'état de fragment. La résurrection d'anciennes chroniques, telle que Jakab l'a entreprise dans son « Prince Argyrus » ou dans « Szilágyi et Hajmási » accuse le grand talent du poète, sa maîtrise dans la forme populaire; mais ce n'est pas là qu'on cherche le chant des temps nouveaux. Si ce chant prend la forme épique, il est ramassé, concentré et devient une ballade. Non pas la ballade historique et légendaire dont Arany a donné les plus beaux modèles, mais la ballade qui puise ses sujets dans le présent, dans la vie du peuple ou des paysans dont l'existence simple et obscure cache souvent des tragédies ou des drames poignants. Le maître incontesté de ce genre est Joseph Kiss avec lequel le judaïsme émancipé en 1867 a fait son entrée triomphale dans la littérature magyare. « C'est le juif, a dit récemment M. Victor Bérard, qui a fait de Budapest le grand bazar du Danube, la porte continentale du Levant »; en littérature, il joue souvent un rôle éminent comme intermédiaire entre la Hongrie et l'Europe occidentale — rappelons seulement les services rendus par le « Pester Lloyd »; il excelle dans la traduction en vers — Radó — il est un travailleur acharné dans le domaine de la philologie et de l'histoire — Vámbéry et Goldziher sont des noms universellement connus pour leurs études orientales, Simonyi pour la linguistique magyare, Marczali, pour l'histoire —; il a aussi conquis sa place dans les lettres. S'il réussit moins [illegible] moyen âge en Espagne, dont les poésies [illegible] vants. Certaines poésies de Kiss sont chantées dans les synagogues russes: son *Jehovah* montre dans une antithèse saisissante l'ancienne orthodoxie israélite séparée du reste du monde et les juifs émancipés qui veulent vivre de la même vie que le reste de la nation. Les poètes juifs émancipés ne se distinguent ni par la facture, ni par la langue, ni par le ton général de leurs œuvres des poètes contemporains. Telle ballade de Kiss semble sortie de la plume du plus pur poète magyar. Les poésies socialistes de [illegible] Christ que dans celles de Moïse; les peintures de la capitale ultra-moderne des Magyars, telles que nous les trouvons chez Makaï, n'ont rien de spécifiquement juif. Cela montre la force d'assimilation de la race hongroise, dont le plus grand lyrique [illegible] portait en naissant le nom slave de Petrovics.

Comment les poètes lyriques hongrois contemporains perçoivent-ils la nature? L'ensemble des formes [illegible] tés des Carpathes, des rivières et de [illegible] poètes de nos jours sont trop prisonniers de la capitale, où le métier de journaliste ou de professeur qu'ils exercent presque tous leur ôte la vue directe de la nature. Ils ne font que des « excursions » ou bien nous racontent les impressions qu'ils ont reçues dans leur jeunesse. Il se hasardent d'ailleurs rarement dans ce domaine; il semble que la grandeur de Petofi les effraie. C'est jusqu'ici le seul poète magyar qui ait compris la nature. Déjà Saint-René-Taillandier, qui ne le connaissait que par des traductions allemandes, avait trouvé que jamais la poésie des solitudes profondes et des horizons sans limites n'a été sentie d'une façon plus vive et plus sincèrement [illegible] tent la nature abandonnent-ils la *puszta*. Endrodi s'inspire des beautés du lac Balaton, Louis Bartok de celles des Carpathes, que Petofi ne pouvait souffrir, car elles enserraient sa vue et semblaient peser sur son âme. Un jeune pasteur calviniste, Michel Szabolcska, a trouvé dans quelques-uns de ses tableaux de la grande plaine hongroise des accents qui rappellent Petofi, mais les belles promesses de ses premiers recueils ne se sont pas réalisées. Il semble que l'expression des sentiments humains et

généraux, le chant d'amour, le court récit émouvant, la ballade populaire, la satire aient nui au développement de la peinture de la nature, car en fait de nature les lyriques contemporains n'offrent que des natures mortes.

*
* *

Ne quittons pas les poètes de la Jeune Hongrie sans dire un mot de l'ascendant que la poésie française du XIXe siècle a exercé sur les meilleurs. Sans vouloir diminuer en rien leur originalité, il est permis de constater que Victor Hugo a laissé des empreintes profondes dans l'âme d'Émile Abrányi ; que la plupart d'entre eux se sont inspirés, pour la pureté de la forme, des Parnassiens et que même la recherche des épithètes, des rythmes plus variés et plus libres des jeunes écoles, a laissé quelque trace dans leurs œuvres. Le plus bel hommage, d'ailleurs, rendu par les poètes hongrois, anciens et modernes, à la poésie française, est le grand nombre de traductions, toutes faites dans le rythme de l'original, des lyriques français. La Société *Kisfaludy*, dont les poètes les plus distingués font partie, a tenu à réunir les morceaux les plus réussis et elle a publié dernièrement une *Anthologie des poètes lyriques français du XIXe siècle*, en deux volumes, qui s'étendent de Chénier à nos jours. Les coryphées y sont largement représentés et celui dont la mort récente est un deuil pour les lettres — Heredia — y est presque entièrement rendu avec une maîtrise rare dans l'art de la traduction.

I. Kont.

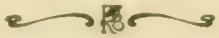

THÉATRES

Comédie Française. *Paraître*, pièce en trois actes et six tableaux, de M. Maurice Donnay.

M. Maurice Donnay m'apparait avant tout comme un talent souple et nuancé... Et la première de ces deux épithètes n'implique nulle défaveur, bien au contraire. Souple, c'est-à-dire capable de se plier aux métamorphoses, et se plier aux métamorphoses, n'est-ce pas aussi bien se renouveler ? Or, la faculté de renouvellement, dont tant de fois nous avons parlé, est un peu comme la pierre de touche du véritable écrivain : qu'il s'agisse du Roman ou du Théâtre, elle est la seule ressource qui l'empêche de tomber dans la *manière*, cet inévitable écueil de l'artiste ayant une première fois connu le succès.

Donc l'auteur d'*Amants*, de l'*Autre Danse*, du *Retour de Jérusalem*, — je cite avec intention des œuvres qui déjà marquaient des étapes distinctes dans une carrière bien remplie — a voulu faire autre chose, autre chose non seulement que ce qu'il avait donné jusqu'alors, mais autre chose encore que ce qui avait été dit et répété par ses confrères du Théâtre, sur de multiples tons. Il a voulu, je ne dirai pas nous épargner l'adultère — qui donc sera assez fort pour dresser debout un conflit dramatique valable où l'amour coupable ne soit pas en jeu ? — mais nous montrer son action dissolvante sur tout un groupe social, et de quelle façon particulière il agit, lorsqu'il a pour principal facteur l'argent. *Paraître !* Vous allez aussitôt percevoir la signification symbolique de ce titre : Jusqu'à présent les convulsions de l'amant et de la maîtresse, leurs élans passionnés l'un vers l'autre, leurs cris d'amour et de détresse, ne nous avaient guère été montrés sur la scène qu'isolés de leurs causes, pour la valeur expressive du sujet, pour l'*amour de l'art*, si j'ose dire, et parce qu'une expérience vieille comme le monde a prouvé aux auteurs que ces spasmes de la passion coupable rencontrent presque nécessairement un accueil favorable auprès des spectateurs assemblés. Mais qu'au fait lui-même on vienne surajouter sa cause, qu'on la choisisse cette cause en dehors des éléments passionnels qui d'habitude se confondent avec lui, autrement dit et pour préciser, qu'à la passion se suffisant à elle-même et se justifiant par elle-même on vienne substituer l'adultère s'expliquant par un besoin, par une exigence sociale... voici tout aussitôt un motif de renouvellement, quelque chose qui n'avait pas été montré jusqu'alors dans notre théâtre moderne, et dont il faut savoir gré à M. Maurice Donnay de nous avoir offert la primeur. Car tel est bien le sens intime de son effort, tout autant que l'explication de sa pièce. Vouloir sembler plus qu'on n'est, montrer plus qu'on ne possède, et par tous les moyens *faire façade* dans le monde, tel est le sens véritable de la pensée de M. Maurice Donnay, comme de son titre, qu'il fallait, de toute nécessité, énergique et bref... un seul verbe : *Paraître !* souligné d'un point exclamatif ! L'idée première ne manque ni de saveur ni de nouveauté. Mais une idée par elle-même n'est encore que peu de chose, si on l'isole de sa mise en œuvre, et je vous rappelais récemment le mot d'un des maîtres du théâtre contemporain, ce mot prononcé devant moi et qui m'avait frappé : « Nous passons notre temps à gâter les plus belles idées ! » Voyons donc quels sont les moyens employés par M. Maurice Donnay pour mettre la sienne en valeur !

Voici une jeune fille, Juliette Margès, qui a été élevée jusqu'à sa dix-huitième année dans un milieu bourgeois, assez aisé, mais sans grande fortune. Les Margès ont déjà un de leurs enfants établi, leur fils Paul, avocat qui court après les affaires et qui a

épousé une femme ambitieuse dont la situation médiocre, compliquée de ses goûts d'élégance et de haute vie, fera le démon de la pièce : Christiane Margès n'a qu'un désir : améliorer sa situation par tous les moyens possibles, et dès le début nous pressentons qu'elle ne reculera devant rien. Les parents Margès sentent bien qu'une sorte de gêne existe dans le ménage de leur fils Paul qui, passionnément épris de sa femme, voudrait pouvoir lui procurer le luxe qui lui manque, et secrètement ils désirent pour leur fille, sans trop l'avouer, un mariage plus brillant. Voici que le hasard leur vient en aide, sous la forme d'un accident heureux. Non loin de leur propriété un jeune homme a été grièvement blessé par son automobile : on l'a conduit chez les Margès qui l'ont recueilli et soigné : leur fille Juliette a été pour lui la sœur gardienne qui veille au chevet du malade et qui adoucit sa souffrance. L'amour est né entre eux durant la convalescence. Or, il se trouve que ce jeune homme est le propriétaire d'une des plus grandes marques de champagne et possesseur d'une immense fortune : Jean Raidzell déclare à Juliette son amour et la supplie de devenir sa femme. Bien qu'au cœur de la jeune fille se soit développée une tendresse réciproque, une sorte de timidité, un vague instinct l'avertit du danger : elle refuse d'abord, puis la passion est la plus forte : elle écarte cette grave objection de la différence de fortune et finit par accepter.

Trois ans se sont écoulés. Juliette Margès est devenue Juliette Raidzell, mère passionnée, épouse non moins tendre, mais déjà délaissée. Jean Raidzell, musicien amateur et qui trompe son ennui par l'illusion qu'il se donne d'être un artiste, a déjà assez ou croit avoir assez de son bonheur bourgeois, et sa jeune femme éprouve, à des signes trop certains, qu'elle n'est plus pour lui ce qu'elle était au début, et que l'argent va devenir pour eux l'origine des pires malheurs. Raidzell est courtisé, adulé, par ceux, et surtout par celles qui envient sa situation trop dorée. Mme Hurtz, femmes de lettres aux succès bruyants et répétés, lui fait la cour et Juliette s'en aperçoit. Une secrète contraction du cœur lui fait pressentir déjà ce que peut être l'adultère, à elle jeune femme pure, ignorante, et qui ne souhaite, qu'une chose : conserver son mari loin du monde et de ses dangers. Elle le pressent, dis-je et voici que l'arrivée soudaine d'une amie, Germaine Lacouderie, qui vient lui demander un secours d'argent pour se soustraire à un chantage odieux organisé par son amant lui-même, voici que cette arrivée augmente encore cette contraction de son cœur, en aggravant cette vision du monde, qui commence à lui apparaître comme un lieu de tromperie et d'adultère. Vous vous rappelez la tirade fameuse de Perdican dans *On ne badine pas*. « Le monde n'est qu'un égout sans fond où les phoques les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange ». Eh bien, Juliette Raidzell, jeune épouse qui vient d'être mère a quelque chose de la vision décrite par Musset.

Pourtant elle n'est qu'au début de ses angoisses, et la pire douleur lui viendra de sa famille même. Vous vous rappelez Christiane Margès, sa belle-sœur, celle qui a épousé l'avocat, et qui est torturée par le désir de paraître, qui toujours voit grand plus grand, riche, plus riche... Quelle amertume pour elle et quel sujet d'envie que ce mariage de la belle-sœur qu'elle juge insignifiante, de la petite fille aux rêves bourgeois avec cet archi-millionnaire qu'est Jean Raidzell. Quelle proie ce serait pour elle, qui le sent faible et qui se sent forte, parce qu'elle est femme et qu'elle connaît son pouvoir, parce que, non seulement elle n'aime pas son mari, mais le méprise de ne pas réussir plus vite, de ne pas satisfaire au goût désordonné du luxe qui l'emplit. Elle veut accomplir sa destinée de femme, et cette épouse, au même titre que l'autre, a une âme de fille, de courtisane-née, puisqu'aussi bien elle ne voit que l'argent. Avec Jean Raidzell, elle joue la comédie de l'amour, de la jalousie. Elle lui jette sa passion à la tête, et bien entendu, le jeune musicien oublie tout : sa femme, son enfant, son bonheur intime, pour tomber dans les bras de Christiane. Mais Christiane a vraiment, dans toute la force du terme, une âme de fille : elle ne s'est donnée que pour mieux se reprendre : Si elle a prodigué au jeune homme son corps et ses caresses, durant quinze jours d'affolement, ce ne fut que pour mieux le tenir en haleine, pour se refuser, pour lui marquer sa volonté, ou du moins son secret désir. Elle ne lui a donné faim et soif d'elle, que pour mieux irriter cette soif et cette faim, car ce qu'elle veut, c'est Jean Raidzell à elle seule, ou plus exactement la fortune de Jean Raidzell pour elle seule.

Voilà où en sont les amants, car Christiane et Jean sont amants quand le rideau se lève sur le quatrième acte et le décor de la mer à Cannes Christiane qui, après s'être donnée à Jean, s'est reprise pour affoler son désir, Christiane ne se donnera plus à nouveau, complètement, absolument, que si Jean consent à ce qu'elle veut : son départ et la rupture définitive avec sa jeune femme... Et Juliette, qui soupçonne leur liaison, qui n'en a pas de preuves, mais qui en est sûre, de cette certitude instinctive que donne le véritable amour, Juliette souffre le martyre de la jalousie. Elle questionne, elle interroge Germaine Lacouderie, l'amie qu'elle a sauvée au début, et qui n'ose lui communiquer sa certitude. Elle se débat au milieu des pires angoisses : elle voudrait douter, et elle ne peut. Jean

[illegible]

[illegible] ce la figure altérée...et pour Juliette cette brusque arrivée, c'est la conviction même, c'est la preuve de [illegible] car il aime passionnément sa femme, qu'il oublie de voir les traits contractés de sa sœur et qu'il ne songe [illegible] elle tente de convaincre son frère prévoyant qu'au point où il se trouve, il est capable des dernières violences, et elle atteint presque à le convaincre qu'il se trompe, bien qu'elle-même ait la certitude [illegible] Christiane embrasse son mari. Elle s'approche de [illegible] sous l'affront du cri jeté par Christiane : « Oui, je suis sa maîtresse », Paul Margès tire un revolver [illegible]

[illegible] sur les objections ou reserves qu'il me [illegible] nsuite aux qualités de premier ordre qu'elle enferme. Et la première de ces objections, pour ne pas dire la plus importante, la plus saillante, celle [illegible] du théâtre, c'est que l'intérêt s'y trouve dispersé [illegible] qu'aucun de ceux-ci vienne s'imposer au premier [illegible] par excès de synthèse, de condensation, par trop de [illegible] dramatiques, parce que ses personnages manquent de *dessous*, comme on s'exprime en peinture [illegible] C'est le [illegible] M. Maurice Donnay, et [illegible]

perspective ou d'atmosphère, et si les procédés de l'art dramatique apparaissent différents de ceux qu'on utilise en peinture, il est bien manifeste — et plus d'une fois nous l'avons marqué — que les lois d'ensemble qui régissent les deux arts ont plus d'un point commun.

Ces reserves faites — et il fallait les faire parce-qu'elles expliquent quelque chose comme un malaise à certains moments dans l'attitude du public — [illegible] Déjà nous connaissons M. Maurice Donnay pour un des plus sensibles, sinon le plus *sensible*, parmi ceux qui ont droit au titre d'artiste dans la produc- [illegible] bilité, pour y voir le premier des éloges. Ce n'est pas seulement par des réussites de détail par des *tours d'œuvre*, comme certains pourraient le [illegible] se manifeste la sensibilité de cette exécution. Si ce n'est point dans l'ensemble de l'œuvre c'est tout au moins dans la tenue de certains morceaux. Rien d [illegible] de la femme de lettres contemporain [illegible] son ascendant sur le monde qui l'approche : nous avons tous mis des noms précis et certains sur le pseudonyme de ce bas-bleu, que d'Aur [illegible] par ce qu'il nous suggère en nous fa [illegible] plus dure punition qu'elle en ait eue : l'infamie évidente de son amant ! Rien de plus poignant enfin que cette scène où la malheureuse Juliette, convaincue de l'infidélité de Jean, et qui trouve une nouvelle raison d'y croire dans l'arrivée soudaine de son beau-frère, fait sur elle le suprême effort de dissimuler la vérité qui la torture pour soustraire à une vengeance certaine celui qu'elle aime encore et dont elle voudrait [illegible] sité des figures qui s'étaient agitées devant eux, de [illegible]

correctif : c'est avec sa sensibilité qu'on produit en art, et les théories n'ont plus guère d'importance, dès que l'écrivain tient sa plume en main.

Un des attraits de cette nouveauté consiste en une distribution qui ne comprend pas moins de vingt et un rôles, dans laquelle toute la jeune troupe a donné et qui nous offre la primeur de deux débuts. M. Grand, qui du Théâtre-Antoine est passé à la Comédie, traduit Jean Raidzell avec son élégance de ligne et son ardeur coutumière, avec cette nervosité trépidante qui pouvait convenir parfaitement sur la scène du boulevard de Strasbourg, mais qui détone un peu dans le cadre plus sévère et plus froid de la rue de Richelieu : sans doute convient-il qu'il mette une sourdine à son jeu. J'ai dit ici à plusieurs reprises ce que je pensais du talent de Mme Berthe Cerny, et marqué, bien avant son engagement à la Comédie, l'intérêt que celle-ci pouvait avoir à se l'attacher. Elle n'a pas déçu notre attente et dans le personnage de Christiane Margès, elle a montré toute la coquetterie et tout le mordant, toute l'audace aussi qu'exige ce rôle de provocation; Mme Berthe Cerny s'est rappelée qu'elle avait été la Valérie Marneffe de Balzac, et dans ce nouveau rôle d'épouse ambitieuse, mécontente de son sort, elle a su raviver quelques traits de sa précédente création. Pour porter sur elle un jugement valable, sans doute convient-il d'attendre un début dans quelque ouvrage du répertoire, mais il semble déjà permis d'assurer qu'elle rendra des services à la Comédie. A Mme Piérat est échu le rôle difficile de la jeune femme trompée, Juliette Raidzell : elle y est touchante et douloureuse ainsi qu'il convient, pleine de tact et de pudeur, ce qui lui manque, c'est la force par où l'on s'impose à une salle, c'est l'autorité. Mme Piérat n'est pas de taille à mettre en valeur la poignante douleur de l'épouse outragée : elle n'en a ni l'aspect ni les moyens physiques, et pour ce motif la grande scène de la fin du quatrième acte, celle qui marque la summum de la progression dramatique n'a pas sorti et ne pouvait sortir son plein effet. Voilà dans le moderne, une des graves lacunes de la troupe, qu'elle n'ait point de sujet entre Mme Bartet et Mme Piérat pour tenir les rôles d'émotion douloureuse comme celui de Juliette Raidzell, et jamais nous n'avons senti cette lacune comme dans la pièce de M. Donnay. Parmi les acteurs de vieille renommée Mme Pierson et M. de Féraudy ont prêté à des rôles épisodiques toute l'autorité de leur talent et de leur expérience, qui se traduit par les plus subtiles nuances. Enfin il serait injuste de ne point ajouter à ces noms ceux de Mme Leconte, de MM. Henri Mayer et Ravet. Depuis longtemps on n'avait vu tant d'interprètes groupés sur la scène de la Comédie.

PAUL FLAT.

Chronique

—

QUI EST ÉLECTEUR?

Dans quelques semaines la nation recouvrera l'exercice de sa souveraineté, selon l'expression chère aux philosophes du XVIIIe siècle. Chaque citoyen jouira de cette part d'omnipotence, qu'exaltait Lamartine : Il participera à l'élection des législateurs.

Tous les partis, constatons-le, recommandent un candidat à son choix. Instauré depuis tantôt soixante ans, le suffrage universel n'a plus que des adulateurs, et pas un seul contempteur. Il est définitivement entré dans nos mœurs.

Le connaissons-nous fort bien, cependant? Et combien d'entre nous savent simplement à qui est dévolu l'électorat? Répondre que le suffrage est universel, c'est être bien fallacieux : Est-il d'ailleurs une seule épithète qui soit exacte et objective?

Universel, ce système de suffrage tend, il est vrai, à l'être. Si la France est le premier grand État à l'avoir adopté, c'est elle aussi qui lui donne la plus vaste extension. Certes, les femmes en demeurent exclues. Mais n'en est-il pas ainsi, pour les élections politiques, jusque dans les États anglo-saxons, si férus cependant du principe : qui paie l'impôt le vote? Seuls, quelques États du Far-West américain, désireux d'attirer dans leurs rudes métairies une population féminine, font miroiter à ses yeux la perspective, séduisante paraît-il, de droits politiques. La Nouvelle Zélande et l'Islande font de même!

Si la France s'est astreinte aux plus assidus efforts pour éduquer les citoyens qu'elle appelait au vote, elle n'exige pas même d'eux qu'ils justifient du moindre savoir. Il n'en est pas ainsi dans la libre Australie et en Belgique, où le mode de l'élection rend indispensable la connaissance de la lecture et de l'écriture. En Italie, on eut soin, dès la fondation du royaume uni, de n'appeler au scrutin que les gens pourvus d'un minimum d'instruction, de façon à en éloigner les masses ignorantes et fanatiques. C'est le même moyen qu'emploient certains États de l'Union américaine pour soustraire les affaires publiques à l'influence des misérables immigrants irlandais et italiens.

Les lois étrangères excluent volontiers également les indigents, qui vivent de secours publics. Elles présument que ces malheureux sont des coupables, ou tout au moins qu'ils ont perdu toute indépendance. En France, les « assistés » ne sont point victimes de semblable rigueur. Et l'on voit, fait curieux, des mendiants, assemblés dans un asile public, former la majorité électorale d'une commune, au grand désespoir des habitants!

C'est cette appréhension de leur état de sujétion qui avait engagé la Révolution de 1789 à priver du vote les domestiques. Mais leur condition s'est rapidement améliorée depuis lors. Et dès 1848, l'électorat leur était rendu. Actuellement, bizarre revanche, les serviteurs jouissent d'un véritable privilège à cet égard : Comme la

loi leur assigne domicile chez leurs maîtres, ils peuvent se faire inscrire sur les listes électorales d'une commune, sans avoir à justifier d'une résidence de six mois ou des formalités compensatrices.

Cette large admission du peuple est encore facilitée chez nous par l'organisation pratique du scrutin.

Certaines municipalités requièrent, il est vrai, du nouvel électeur un extrait de son casier judiciaire, — au lieu de se le procurer elles-mêmes. — Elles subordonnent ainsi le droit de vote à l'acquittement d'une taxe déguisée (prix de ce document). Mais cette pratique irrégulière n'est pas universelle. Et il est d'autres circonstances qui, délibérement, favorisent le peuple. Ainsi l'élection est fixée en France au dimanche. C'est la règle contraire qui prévaut dans la démocratie américaine. Aux États-Unis, en effet, comme en Angleterre, le respect du jour du Seigneur commande le repos, et interdit toute occupation, même civique. Il est vrai que les partis y sont assez puissamment organisés pour imposer aux patrons un chômage, le jour du scrutin, et assez opulents pour en indemniser l'ouvrier.

Les bureaux de vote sont à portée de tous les électeurs, étant dispersés dans toutes les communes. On sait que la tradition révolutionnaire et républicaine était de faire voter au chef-lieu de canton. C'est le second Empire, qui, assuré des suffrages ruraux, transféra en 1852, le scrutin au chef-lieu de la commune. Comme les opérations duraient alors deux jours, les fraudes étaient aisées, et l'on dénonça non sans raison les « soupières électorales » du régime dictatorial. Aussi le gouvernement de la Défense nationale fixa-t-il à nouveau le vote au canton. Mais les mœurs furent plus fortes. Et l'on revint, dès le 10 avril 1871, au vote démocratique au hameau.

Ce libéralisme de la coutume et de la loi n'empêche pas d'assez nombreuses catégories de citoyens de demeurer privés du droit de vote, parfois de façon assez arbitraire.

Il est naturel d'éloigner du corps électoral les gens manifestement indignes. Les lois pénales frappent donc d'une totale déchéance civique les criminels condamnés à des peines afflictives ou infamantes. — (Notons ici, par antithèse, que les gendarmes sont également dépossédés du vote). — Mais si le criminel est atteint par le jugement d'un tribunal étranger, il n'encourt aucune déchéance électorale en France. C'est une singulière anomalie, étant donné surtout que le commerçant, déclaré en état de faillite par un jugement étranger, nanti de l'exéquatur et exécutoire chez nous, est, lui, formellement privé du droit de vote !

Les gens coupables de simples délits sont ou non frappés de déchéance de rigueur, selon la nature de leur faute : or, la classification de ces fautes est des plus bizarres. La destruction d'arbres entraîne inévitablement la dépossession du droit de vote, mais non le faux témoignage en matière correctionnelle. Le vol, l'escroquerie, provoquent nécessairement la même inaptitude : non point le détournement d'objets saisis, ni la filouterie d'aliments!

A la différence de l'indignité, l'incapacité n'est pas, en soi, cause de fréquentes déchéances électorales. On ne concevrait point dans la France de Mirabeau qu'un homme pourvu d'un Conseil judiciaire soit privé du droit de suffrage. Cette inaptitude l'atteint cependant en Allemagne. Les faibles d'esprit ne l'encourent, chez nous, que si leur insanité est constatée par un jugement d'interdiction. Et les aliénés non interdits, s'ils ne sont pas internés non plus, peuvent déposer leur bulletin dans l'urne électorale.

Les exclusions les plus fâcheuses sont celles qui atteignent les officiers et soldats. La seconde République avait tenu à reconnaître aux militaires le droit de suffrage. Elle les fit voter au régiment, par groupe de compatriotes, et transmit leurs bulletins, dûment dépouillés, à leurs départements d'origine. Mais cette procédure trahissait l'opinion de l'armée. Elle prêtait à une dangereuse manifestation. Aussi décida-t-on que les votes militaires seraient mêlés aux votes civils, dans les divers départements, avant tout décompte. Cette précaution n'empêcha point de tumultueuses scènes dans les casernes : mutineries, éviction d'officiers, etc.

Résolu à maintenir la discipline, le second Empire enleva le vote aux militaires... sauf lors des plébiscites. Dès 1871, la Défense Nationale le leur rendit. N'était-il point équitable, d'ailleurs, de consulter les citoyens en armes sur la continuation ou la cessation de la guerre?

Mais, sous le gouvernement de M. Thiers, lors de la réorganisation de nos forces, si on maintint pour les militaires le droit de se faire inscrire sur les listes électorales, on prescrivit qu'ils ne pourraient effectivement voter, pendant leur présence sous les drapeaux.

C'est ainsi que ni les officiers, ni les soldats, ni les fonctionnaires assimilés, aumôniers, ingénieurs de la marine etc., ni les gendarmes, ne participent aux élections. Les douaniers et les gardes forestiers, au contraire, s'y peuvent mêler.

Toutefois, il suffit que le ministre de la Guerre donne un congé d'un mois à un officier ou un soldat pour lui rendre possible le vote. Il possède là une bien dangereuse prérogative.

L'exclusion est plus radicale, en Allemagne, où elle ne s'applique, par contre, qu'au personnel combattant, et non aux services auxiliaires.

En Belgique, au contraire, les officiers conservent le droit de suffrage, et même à la plus haute puissance, puisqu'ils bénéficient des faveurs du *vote plural*. Mais il arrive que la politique sème entre eux la discorde. Ces divisions ont même obligé le ministre de la Guerre à déplacer des régiments : mesure inefficace, puisque la cause du mal subsistait. Les soldats, bien entendu, sont dépossédés de l'électorat.

Ces quelques exemples montrent que notre législation électorale n'est exempte ni d'imperfections, ni d'anomalies. On supposerait que le suffrage universel étant, dans notre démocratie, le statut fondamental, l'expression même de la volonté nationale, son organisation est minutieusement réglée : Erreur. Bien des dispositions accessoires, imprévues, des différents codes la compliquent. Dans ce fouillis de lois, de décisions jurisprudentielles, d'usages, il n'est point aisé de trouver réponse, même à cette simple question : Qui est électeur ?

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le propriétaire-gérant :* FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME V — 14 AVRIL 1906

CAHIERS DE JEUNESSE (1845-1846) (1)

Le principe littéraire de M. Saint-Marc-Girardin, qu'il répète sans cesse dans ses leçons et ses ouvrages, à savoir la prééminence de l'émotion dans toute œuvre littéraire, ou plutôt l'unique valeur de l'émotion, est faux en tant que partiel. — Car il y a encore une autre loi des œuvres littéraires, à savoir l'intérêt, fort distinct de l'émotion. Ainsi il est certain que le théâtre antique émeut tout autant que le théâtre moderne, mais il intéresse moins, à cause de son extrême simplicité. Ainsi se résout la question par un sage éclectisme. Laharpe a raison en un sens, et M. Saint-Marc en un autre.

*
* *

Comme le beau dans la poésie hébraïque a une forme tout à part ! Elle n'est pas dans un ensemble produisant un effet, mais dans un trait vif, sublime en lui-même, une image admirable et qui ravit prise à part. Par exemple, Jérémie, ch. IV, les deux versets 13 et 19 sont incomparables, présentent une sublime [et] ravissante image. Mais c'est en eux-mêmes.

*
* *

Il y a une foule de faits dans la nature qui semblent indiquer volonté et choix : dans la nature inorganique ou végétale, par exemple, l'électricité prenant le plus court chemin, la plante se dirigeant vers la lumière, vers l'eau, vers la terre, etc. (l'arbre sur le rocher, comment savait-il qu'il y avait terre près de lui ?) Expliquer cela par une volonté animale, c'est peu probable. Il semblerait donc qu'on serait amené à considérer le choix animal comme un résultat de lois telles que celles qui gouvernent la plante et l'inorganique. Cela rapprocherait de l'unité et n'avilirait pas, si au lieu d'abaisser le premier au deuxième, on élève le deuxième au premier.

*
* *

Un des traits caractéristiques de La Fontaine, qui le distinguent et lui font un rôle tout à part dans la littérature du siècle de Louis XIV, c'est que lui se rattache aux vieux auteurs français, il est fils des conteurs et pour le fond et pour le style. Voyez sa sédulité à recueillir les vieux mots et proverbes, provinciaux, gascons, picards. Il n'est pas, lui, exclusivement de la cour, comme Racine, etc. Il est Champenois, vieux provincial, il regrette les vieux mots français, comme *engeigner*, etc. Il se rattache à la vraie tradition de la littérature française, tandis que les autres vont se fourvoyer en Grèce ou à Rome. C'est le fils du vieux Renard.

Aussi il est remarquable qu'il n'obtint rien de Louis XIV, et que Boileau n'en a pas fait une seule fois mention. Il n'était pas de leur espèce.

*
* *

Il ne faut pas confondre la littérature *spontanée primitive*, dont je parlais dans plusieurs numéros précédents, avec la littérature *populaire*, qui s'implante bien sur celle-là, mais qui lui est postérieure,

(1) Voir la *Revue Bleue* du 7 avril 1906. — Published, April fourteenth, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Calmann-Lévy.

et suppose toujours comme contre-partie une grande littérature [illegible]. Ainsi les quatre fils d'Aymon appartiennent d'abord à la littérature *primitive*, et sont ensuite tombés dans la littérature populaire. Celle-ci tient ferme aux vieilles traditions : car là elle trouve son semblable. Les quatre fils d'Aymon, sous leur forme populaire, délecteront les villages bien plus que l'*Andromaque* de Racine. Exemple de cette littérature populaire, nos cantiques de Marseille, nos chansons populaires. Ce n'est plus le primitif. Roland était bien populaire, mais il était héroïque et maintenant le populaire n'est plus héroïque. Cela ne veut pas dire que la littérature populaire elle-même soit sans valeur. Non, elle hérite de plusieurs parcelles de beauté du primitif.

*
* *

Dans l'état actuel de la société, le public possède, et souvent loue aux individus. En poussant cette conception, j'arrive à concevoir comme possible un état où le public posséderait tout, et où les individus ne seraient que locataires. La richesse serait possible, ce ne serait pas la communauté absolue, mais le public aurait l'arbitrage. Cet état est possible, non seulement en lui-même, mais encore quant à son établissement. Car le public, étant plus riche que tous les particuliers, arriverait facilement un jour où fantaisie lui en prendrait à déposséder graduellement et sans violence les particuliers.

*
* *

Les *travaux* d'Hercule me semblent le mythe le plus significatif de l'antiquité. Et d'abord cette forme démonstrative de *travaux* est inimitablement caractéristique, outre que leur contenu est très diaphane, par exemple la corne arrachée à Achéloüs devient la corne d'abondance, d'où sortent fruits et fleurs. Rien ne peint mieux que ces douze travaux la lutte primitive de l'humanité contre la nature hydres, marais, oiseaux du lac Stymphale, sanglier de Calydon, ours de Némée, etc., et le mérite qu'elle attachait à ses premières victoires; c'est elle qui est Hercule, avec ses forces et ses faiblesses, pleurant auprès d'une femme, grandissant par les peines ; un Dieu ennemi l'y expose, elle en profite pour se grandir et se fortifier. Elle étouffe les serpents qui doivent la piquer à mort.

*
* *

Comme les partis politiques et religieux font commettre de singulières contradictions et plier à tous sens une chose qui est en effet pliable à tous sens ! Par exemple, les Jésuites seraient les plus libéraux d'opinion, leur cause s'identifierait avec la liberté qu'on les détesterait. Le clergé de même. On plaidera contre eux la cause de la force et de la répression. On criera au scandale, à la révolte, à l'infraction des lois de l'État. Et demain ce scandalisé se révoltera. Et que dirait-on, s'ils s'avisaient de prêcher la soumission aveugle? On sera scandalisé qu'ils attaquent M. Dupin, l'Université, et demain on fera un libelle contre ceux-ci. Au fond il y a bien une certaine logique dirigeante en tout cela : on hait le système, mais on hait encore plus le jésuitisme, et on se laisse alors 'aller' comme enfants à ces deux tendances, qu'on n'est pas assez fort pour gouverner. Les petits esprits qui se tourmentent de politique sont comme cela, dupes d'eux-mêmes, croyant se gouverner par raison, quand ils sont jouets d'une perpétuelle piperie. Pauvres gens ! qu'ils sont bêtes! Je ne parle pas de ceux qui sont en haut de la roue; car ceux-là font aussi marcher le monde.

*
* *

Oui, sûrement, Homère ressemble cent fois plus qu'on ne le pense à nos vieux poètes romantiques et légendaires. Surtout son Odyssée, Lotus, Scylla et Charybde, et tout cela se retrouve identiquement dans le voyage de saint Brandan. Tout cela également mythique, fables primitives, de même couleur, sauf la différence de climat. — Je parie que M. Le Clerc est en fureur de ce que les deux cours, peut-être les plus brillants et les plus suivis de la Faculté, ne s'occupent que de ces primitivités dont il doit faire fort peu de cas. Et M. Saint-Marc-Girardin, ah ! ce diable de spirituel, je ne l'aime pas. Il rit, il veut faire le fin ; ah ! la sotte engeance, que celle de ces gens à demi-mot, qui ne prennent jamais la vie à plein, parce qu'ils ne sont ni assez forts, ni assez vrais.

*
* *

Zalmoxis, civilisateur, fondateur de religion, prophète, sorte de Dieu des Gètes, sorte de Mahomet ; chaque nation a ainsi le sien.

*
* *

Ce qui anime les hommes et surtout les savants, les uns contre les autres, ce n'est pas précisément d'être d'avis opposé sur tel ou tel point ; voici deux psychologues en dissentiment sur tel point, ils ne s'en donneront pas moins des éloges à tour de bras. Mais ce qui exaspère, c'est d'être d'une nature d'esprit différente et de faire fi de la marchandise les uns des autres. Alors ces hommes sont ennemis sans s'être jamais vus, et écument l'un contre l'autre. Car ils poussent le monde en sens contraire. Par exemple un théologien et un psychologue, un orientaliste

et un homme à la Souvestre. Ceux-là parlent des langues différentes, et pourtant toutes les langues disent vrai. Il faudrait voir qu'il est ridicule de se disputer parce que l'un parle français, l'autre grec, l'autre hébreu.

*
* *

En vérité, toute cette philosophie — psychologie-écossaise-éclectique n'est qu'une table de chapitres, toutes les discussions roulent sur des coupes de chapitres, sur des intitulés. On n'est pas à la vie. La critique pensante historico-littéraire, la philosophie scientifique et littéraire me paraît plus près de la vie. Ainsi, M. Ozanam me paraît bien plus près de la philosophie, par l'ordre des questions qu'il traite (quoique je récuse plusieurs solutions), que M. Garnier. La première sera ma manière, outre qu'elle est plus universelle, et renferme dans ses accolades la seconde. Il semble que cette philosophie psychologique, que M. Garnier me représente fort bien, prétende arriver définitivement à fixer le nombre, les titres des chapitres et articles dont se composera la philosophie parfaite.

J'aime la psychologie, mais dilatée. Et puis, il faut aussi bien chercher la vérité par en dehors que par en dedans. L'origine du monde, la série de la nature, sa loi, son terme, l'origine de l'homme, voilà questions qui me semblent sûrement plus philosophiques que de savoir si l'abstraction diffère de la conception et s'il faut en faire une conception à part. Ceci a son utilité, mais comme tout le reste, et pas plus. Ce n'est donc pas la philosophie, ou du moins toute la philosophie. Jean-Jacques Rousseau, Herder, etc., voilà encore des hommes qui, au mètre actuel, ne seraient pas des philosophes, et assurément ils le sont plus que tel ou tel psychologue. Conception de l'homme, de la morale, du beau, diverses proportions de tous les éléments, n'est-ce pas là qu'est l'âme ?

*
* *

Viendra un temps où on dira comme ceci : athées, théistes à la façon ancienne, également tort. L'athée, par réaction contre le théiste de travers ; théiste de travers par réaction contre l'athée ; tous deux faux et vrai. Et nous, nous avons raison.

*
* *

Oh ! la bizarre philosophie que cette philosophie du XVIIIe siècle, prenant une sorte de plaisir, que je ne sais par quelle épithète caractériser, à déprimer l'homme, à lui ôter toute force vive, toute création, à lui faire tout emprunter à la nature, la parole et le chant aux oiseaux ; en sorte que le merle aurait eu naturellement ce que l'homme fut réduit à lui emprunter. Merci.

*
* *

Comme les nations se peignent bien par la couleur de leurs miracles ! Comparez les miracles de la mythologie grecque, fleuris et sensuels, ceux des Hébreux, grands et divins, ceux de l'Évangile, bienfaisants, ceux des rabbins, plats, communs, vulgaires, d'une couleur bizarre comme la leur, ceux des évangiles apocryphes, du même genre, les miracles byzantins, ternes et sans poésie, ceux de l'Occident chrétien, pleins de douceur et d'idéal. Les légendes des saints d'Irlande, etc. Psychologie. Comparez aussi la légende syriaque (vie de Saint-Ephrem, etc.) ; la légende des Pères du désert (couleur particulière) ; la légende indienne. La légende espagnole : Sainte-Thérèse, ses miracles.

*
* *

Il n'y a que les enfants et les esprits vides de choses qui s'ennuient. L'intellectuel est toujours en activité.

*
* *

Toute classification naturelle renferme pour moi une très riche part de vérité. Mais ce n'est qu'à condition qu'on ne s'en tiendra pas à la lettre et à la forme matérielle, car celle-ci prise carrément est fausse. En effet, tout est un dans la nature ; le monde n'est pas un tout divisé par casiers à lignes de démarcation, c'est un tableau où toutes les couleurs se varient de cent façons et par nuances insensibles. Et remarquez que la même nuance, le même type peut être ramené plusieurs fois par diverses dégradations, de même que le cercle peut s'amener par les dégradations d'une foule de courbes, par exemple, des sections de tous les corps ronds ; par exemple, dans les sections coniques et annulaires, il est fils de courbes différentes. De même en histoire naturelle, et ailleurs : le cétacé par exemple. Là, la classification est évidemment en défaut et son échelle, en exprimant la moitié de la vérité, est un défaut pour l'autre moitié, coupant des parentés pour en sauver d'autres. Des classifications multiples faites sous diverses faces, et se complétant, suppléeraient seules à ce défaut. Ces multiplicités sont utiles.

Du reste cette loi d'unité de la nature, ne formant qu'une série continue, un tableau sans lignes rigoureuses, mais pourtant réelles, quand on ne s'attache pas à la rigueur, lignes réelles pour le spectateur, mais non géométriques, cette loi, dis-je, règne dans tous les ordres. En histoire naturelle elle est la plus

frappante; en zoologie et botanique, dans la minéralogie aussi, dégradation des formes des cristaux sur les angles. Dans la linguistique également (voyez mes diverses notes sur la dégradation des procédés linguistiques tout analogue à celle des organes physiologiques). Dans les courbes également. Aussi dans les classifications d'hommes. Tout accuse un fonds unique.

AJOUTÉ EN MARGE. — *La nature n'est pas réellement une ligne; mais un centre rayant, d'où tout part en se croisant et décroisant, et souvent un seul naît de deux côtés, les classes ne s'ajoutent pas bout à bout, la transition se fait souvent par le milieu ou par le haut. La série n'est pas linéaire ; elle est à embranchements. Mais il y a série en ce sens que tout le monde est lié, et naît d'un précédent. Mais la filiation fondamentale n'est pas encore mise au jour, et d'ailleurs elle n'est pas unique.*

* *

Tout au monde est fait par les lois de l'homme ou du monde : il n'y a que deux sciences, psychologie et physique. L'histoire est psychologie, et c'est par elle qu'on arrive de la manière la plus vive à concevoir l'ordre psychologique; car il est évident qu'il y a là un édifice tout à fait en dehors des corps. Il y a marche, causalité prise de l'esprit à l'esprit. Le physique au contraire, dans l'état actuel, n'édifie pas: il est toujours le même. Mais il a eu aussi son développement successif, et à la rigueur, quoique actuellement en équilibre, il se développe toujours. — Cet équilibre est-il établi, en sorte que notre système soit acquis désormais à l'univers, et que celui-ci aille ainsi toujours s'enrichissant — ou bien y a-t-il vicissitude de formation et destruction? deux systèmes qui me paraissent également [probables]. Dans le premier, l'univers se perfectionnerait, dans le second, il serait stable, dans son universalité, bien que notre nébuleuse suivit sa route.

*
* *

Les esprits réfléchis, pénétrants et originaux, ont une aptitude singulière à se mouler à toutes les formes de composition et à tout imiter. J'ai observé cela en moi; je prends volontiers toutes les formes, antique, moderne, etc. Les Allemands ont cela aussi : Voss, etc. De là cette manière de leur littérature : un système de critique s'établit, une production d'ouvrages dans le même sens la suit toujours. Auteurs qui se moulent à la forme nouvelle. Goethe, par exemple, adopte indifféremment toutes les formes grecques, etc. De même nos romantiques, orientaux, occidentaux, homériques, moyen âge, etc.

* *

Que le mot de *grand homme* renferme une variété infinie, et c'est justice. Le but étant l'avancement des choses, les rôles ont dû être partagés, et les grandeurs diverses. Par exemple, les fondateurs de sociétés, Minos, Zalmoxis, Moïse, etc., quel types à part! Et faut-il donc, pour être grand, ressembler à nous? Et ceux-là étaient-ils moins grands? Je les trouve plus grands. Bizarre communauté de but qui placera le type Orphée à côté de Laplace ou de Kant.

*
* *

Visite à M. Damiron.

Un homme grave et bon, réfléchi et peu attentif à l'extérieur. — Réserve extrême sur le point délicat de l'orthodoxie, sur lequel roulait ma lettre. Il élude toujours de toucher aucun des points que j'y traitais, en la couvrant d'éloges généraux Il m'engage à concourir pour le prix de l'Institut. — Nous nous contactons peu, mais nous nous comprenons fort bien; car nous sommes tous deux pénétrables au contact lent. Bonté franche et sans apparat. Couleur haute et ferme, capitalité de la question de la foi. Je suis très content et j'en sors moralisé. Parole remarquable et très fine sur la manière de faire de la philosophie par l'histoire de la philosophie. « L'histoire de la philosophie est un *texte*, non un *prétexte*. » Ceci peint très bien une idée délicate : prendre occasion de là.

* *

L'adoption d'un livre comme sacré est un fait excessivement curieux à étudier dans son progrès. — Il s'entoure de nuages, etc., enfin (ceci est fort remarquable), on en vient à regarder les lettres comme sacrées. D'abord c'est l'esprit général qu'on fait venir de Dieu comme toute composition littéraire chez les Orientaux (Cf. le Coran : ceux à qui Dieu a donné de savoir écrire; tout don d'esprit vient de Dieu); ici l'inspiration est naturelle et ne renferme aucun sens faux ; c'est poésie. Puis chaque pensée devient inspirée, puis chaque mot, puis chaque lettre et chaque incident orthographique et calligraphique devient sacré et mystérieux, on en fait une sorte de jeu de loto, de thème mathématique, comme dans la théorie des permutations. Ce fait se dessine avec une merveilleuse fermeté dans la critique talmudique et cabbalistique, même chrétienne et aussi, je pense, dans la musulmane.

Briser à l'aide [illegible] de mes thèmes.

A [illegible] ERNEST RENAN.

LE NÉANT DE L'EXISTENCE

Ce néant trouve son expression dans la forme entière de l'existence : dans l'infinité du temps et de l'espace, opposée au caractère fini de l'individu en l'un et en l'autre; dans le présent dépourvu de durée, comme seul mode d'existence réelle; dans la dépendance et la relativité de toutes choses; dans l'incessant devenir sans être; dans les constants désirs non suivis de satisfaction; dans le continuel obstacle mis à l'effort qui constitue la vie, jusqu'à ce qu'on finisse par en venir à bout. Le temps et l'instabilité de toutes choses, en lui et par lui, sont seulement la forme sous laquelle se manifeste le néant de l'effort de la volonté de vivre, qui, comme chose en soi, est impérissable. Le temps est ce par quoi *tout*, à chaque moment, devient *rien* entre nos mains, et perd ainsi toute sa vraie valeur.

Ce qui a été n'existe plus; c'est la même chose que s'il n'avait jamais existé. Mais tout ce qui existe a déjà existé un moment avant. Il advient de là que l'instant présent le plus insignifiant a, sur le passé de la plus grande importance, l'avantage de la réalité; elle est en rapport avec celui-là comme quelque chose avec rien.

Un être humain se trouve tout à coup exister, à son grand étonnement, alors que pendant de longs siècles il n'a pas existé, et qu'au bout d'un court laps de temps il restera tout autant de siècles sans exister. « Cela ne peut être ! », proteste le cœur ; et même les intelligences grossières, en portant leur pensée sur ce point, ont un pressentiment de l'idéalité du temps. Celle-ci est, avec celle de l'espace, la clé de toute métaphysique véritable, parce qu'elle ouvre le champ à un tout autre ordre de choses qu'à celui de la nature. Voilà pourquoi Kant est si grand.

De chaque événement de notre vie on ne peut dire qu'un moment : il est; ensuite il faut dire pour toujours : il était. Chaque soir nous sommes plus pauvres d'un jour. La constatation de l'écoulement de notre cours laps d'existence nous rendrait peut-être fous, si nous ne sentions secrètement tout au fond de notre être que nous sommes en possession de la source intarissable de l'éternité, qui nous permet de renouveler sans cesse la vie.

Des considérations de cette nature ont en tout cas pour effet d'établir que le comble de la sagesse est de jouir du présent, et qu'il faut assigner ce but à sa vie. Le présent seul en effet est réel, tout le reste ne serait qu'un jeu d'imagination. Mais on pourrait tout aussi bien qualifier ceci de comble de la folie : car ce qui n'existe plus un moment après, ce qui disparaît aussi complètement qu'un songe, ne vaut jamais la peine d'un sérieux effort.

Notre existence n'a pas d'autre base que le présent qui s'enfuit. Aussi a-t-elle essentiellement pour forme le mouvement continuel, sans possibilité d'atteindre au repos auquel nous aspirons sans cesse. Elle ressemble à un homme qui descend en courant une montagne, qui tomberait s'il voulait s'arrêter, et ne se maintient sur ses jambes qu'en poursuivant sa course ; ou à un pendule balancé sur le bout du doigt ; ou encore à la planète qui se heurterait avec son soleil, dès qu'elle cesserait sa marche irrésistible en avant. L'agitation est donc le type de l'existence.

Dans un monde comme celui-là, où aucune stabilité d'aucun genre, aucun état durable ne sont possibles, mais où toute chose est en proie à un éternel mouvement et au changement, où tout se hâte, fuit, se maintient sur la corde tendue en avançant et en remuant toujours, il ne faut pas même songer au bonheur. Il ne peut pas habiter là où ne se trouve, comme dit Platon, que « le continuel devenir et jamais l'être ». Avant tout, nul être humain n'est heureux ; il aspire, sa vie entière, à un prétendu bonheur qu'il atteint rarement, et, quand il l'atteint, c'est seulement pour être déçu ; mais, en règle générale, chacun finit par rentrer au port après avoir fait naufrage, avec son vaisseau désemparé. Et peu importe, après tout, s'il a été heureux ou malheureux, dans une vie qui a seulement consisté en un présent sans durée, et qui maintenant a pris fin.

En attendant, il y a lieu de s'étonner de voir comment, dans le monde humain aussi bien que dans le monde animal, ce grand mouvement complexe et sans repos est produit et maintenu en activité par ces deux simples impulsions, la faim et l'instinct sexuel, auxquelles vient bien encore s'ajouter un peu d'ennui, et comment elles ont le pouvoir de former le *primum mobile* d'une machine aussi compliquée, qui fait mouvoir les fils d'un jeu bigarré de marionnettes.

Si nous examinons la chose de plus près, nous voyons, avant tout, que l'existence de la matière inorganique est constamment attaquée et finalement annihilée par les forces chimiques, et que celle de la matière organique, au contraire, n'est rendue possible que par le changement continuel de la matière, lequel exige un constant afflux, c'est-à-dire un secours du dehors. Ainsi donc, en elle-même déjà, la vie organique ressemble au pendule balancé par la main, qui doit toujours être remué; elle constitue donc un constant besoin, qui se fait toujours de nouveau sentir, et une misère infinie. Néanmoins,

c'est seulement par le moyen de cette vie organique que la conscience est possible.

Tout ceci est, en conséquence, l'existence finie, dont l'antithèse serait une existence infinie, non exposée aux attaques du dehors ni en quête des secours extérieurs, c'est-à-dire [illegible] en éternel repos, [illegible], sans changement, sans temps, sans complexité et sans diversité, dont la connaissance négative forme la note fondamentale de la philosophie de Platon. Cette existence doit être celle dont la négation de la volonté de vivre ouvre la voie.

Les scènes de notre vie ressemblent aux peintures d'une mosaïque grossière, qui, de près, ne produisent aucun effet, et qu'il faut regarder à distance pour les trouver belles. Ainsi, obtenir une chose désirée, c'est découvrir qu'elle est vaine; nous vivons constamment dans l'attente du mieux, et souvent en même temps dans une aspiration pleine de repentir qui s'élance avec regret vers le passé. Nous n'acceptons, au contraire, le présent que comme une chose temporaire, dont toute la valeur consiste à nous conduire au but. Aussi la plupart des gens trouveront-ils, en jetant un regard rétrospectif sur leur vie à son déclin, qu'ils l'ont vécue tout entière *ad interim*, et ils s'étonneront de voir que ce qu'ils ont ainsi laissé passer sans y prêter attention et sans en jouir, c'était la chose même dans l'attente de laquelle ils vivaient. Et c'est là, en règle générale, le cours de la vie de l'homme : dupé par l'espérance, il danse dans les bras de la mort.

Ajoutez à cela l'insatiabilité de la volonté individuelle. En vertu de cette insatiabilité, chaque satisfaction engendre un nouveau désir, et les appétences de celle-là, d'une exigence sans bornes, vont à l'infini. La cause de cette insatiabilité, c'est que la volonté, prise en elle-même, est la maîtresse de l'univers; tout lui appartient, et ce n'est pas une partie, mais le tout entier, infini de sa nature, qui pourrait lui donner satisfaction.

Mais combien doit être excitée notre pitié, de voir quelle infime portion en reçoit, par contre, ce maître de l'univers, lorsqu'il se manifeste comme individualité! Tout au plus, en général, juste ce qu'il lui faut pour assurer la conservation de son corps. De là sa profonde misère.

Dans la période actuelle, qui est impuissante intellectuellement et se distingue par le culte du mauvais en tout ordre de choses, — période qui se caractérise très justement par le mot aussi prétentieux que cacophonique de « temps présent », comme si leur « maintenant » était le « maintenant » [illegible], le « maintenant » qui n'existe que grâce à tous les autres, — les panthéistes eux-mêmes n'ont pas honte de dire que la vie est, selon leur expression, son « propre but ». Si l'existence que nous menons était le but suprême du monde, ce serait le but le plus inepte qui ait jamais été assigné. Nous-même ou tout autre aurions pu le fixer.

L'existence se présente avant tout comme une tâche, celle de subsister, « de gagner sa vie (1) ». Ce point une fois assuré, ce qu'on a acquis devient un fardeau, et alors s'impose une seconde tâche, celle d'en disposer, en vue d'éviter l'ennui qui s'abat, comme un oiseau de proie aux aguets, sur toute existence à l'abri du besoin. Ainsi donc, la première tâche est de gagner quelque chose, et la seconde d'oublier qu'on l'a gagné, sans quoi cela devient un fardeau.

La vie humaine doit être une espèce de méprise. Cela ressort surabondamment du fait que l'homme est un composé de besoins dont la satisfaction difficile ne lui procure qu'un état sans douleur, dans lequel il est livré seulement à l'ennui; et celui-ci prouve directement que l'existence en elle-même n'a aucune valeur, puisque l'ennui n'est que le sentiment de la futilité de la vie. Si en effet la vie, dont le vif désir constitue notre être et notre existence, avait en elle-même une valeur positive et un contenu réel, il ne pourrait y avoir d'ennui; la seule existence en elle-même devrait nous suffire et nous satisfaire. Or, nous ne prenons goût à notre existence que dans l'effort, où l'éloignement et les obstacles font miroiter à nos yeux le but comme satisfaisant, illusion qui disparaît après que nous l'avons atteint; ou dans une occupation purement intellectuelle, qui nous fait sortir à proprement parler de l'existence pour la contempler du dehors, absolument comme les spectateurs, de leurs loges. La jouissance sensuelle elle-même consiste dans une lutte continue, et cesse dès que son but est atteint. Tant que nous ne nous trouvons pas dans un de ces deux cas, mais sommes ramenés à l'existence même, nous avons le sentiment du vide et du néant de celle-ci; c'est ce qui constitue l'ennui. Même notre curiosité avide du merveilleux, qui est inéradicable chez nous, montre avec quel plaisir nous verrions s'interrompre l'ordre naturel, si fastidieux, du cours des choses. La pompe et la magnificence des grands, dans leurs parades et dans leurs fêtes, qu'est-ce autre chose aussi, au fond, qu'un vain effort pour triompher des misères inhérentes à notre existence? Qu'est-ce en effet, vus sous leur vrai jour, que les joyaux, les perles, les plumes, le velours rouge éclairé par le reflet des bougies, les danseurs et les sauteurs, les costumes travestis et les mascarades, etc.?

(1) [illegible] dans le texte.

Que la plus parfaite manifestation de la volonté de vivre, qui se présente dans le mécanisme si subtilement compliqué de l'organisme humain, doive tomber en poussière et abandonner finalement toute son essence et tout son effort à la dissolution, c'est la façon naïve par laquelle la nature, toujours vraie et sincère, déclare que l'effort entier de cette volonté est essentiellement nul. S'il était une chose ayant de la valeur en soi, une chose devant nécessairement être, le néant ne serait pas son point d'aboutissement. C'est la note dominante du beau lied de Gœthe :

> Au sommet de la haute tour
> Se dresse le noble esprit du héros (1).

Ce qui prouve avant tout la nécessité de la mort, c'est que l'homme est un simple phénomène, non une chose en soi, donc nul ὀντῶς ὄν. S'il était cela, il ne pourrait périr. Et que la chose en soi qui se trouve au fond de phénomènes de cette espèce ne puisse se présenter qu'en eux, c'est une conséquence de sa nature.

Quelle différence entre notre commencement et notre fin! Celui-là est caractérisé par les illusions du désir et les transports de la volupté, celle-ci par la destruction de tous nos organes et l'odeur cadavérique. La route qui les sépare, quant au bien-être et à la joie de la vie, va toujours aussi en pente descendante : l'enfance aux rêves joyeux, la gaie jeunesse, la virilité laborieuse, la vieillesse caduque et lamentable, les tortures de la dernière maladie, et enfin le combat de la mort. Ne semble-t-il pas que l'existence soit vraiment une méprise dont les suites deviennent peu à peu et toujours plus évidentes ?

La conception la plus exacte de la vie, c'est qu'elle est un *desengaño*, une désillusion. Il est suffisamment clair que les choses ont été arrangées ainsi.

Si nous nous détournons de la contemplation du monde dans son ensemble et surtout de la rapide succession des générations humaines et de leur éphémère vie apparente, pour observer en détail la vie humaine comme la comédie la représente à peu près, l'impression qu'elle nous fait est comparable à la vue, à travers le microscope, d'une goutte d'eau pullulant d'infusoires, ou d'un petit tas de cirons invisibles à l'œil nu, dont l'activité empressée et les luttes nous font rire. De même qu'ici dans le plus étroit espace, là, dans le plus court laps de temps, l'activité empressée et sérieuse produit un effet comique.

Notre vie est de nature microscopique. C'est un point indivisible que nous traçons à travers les deux fortes lentilles Temps et Espace, et que nous apercevons en conséquence à la suprême grandeur.

(1) « Hoch auf dem alten Thurme steht
Des Helden edler Geist ».
Leider : *Geistesgruss*.

Le temps est un arrangement de notre cerveau, en vue de donner à l'existence absolument nulle des choses et à la nôtre à nous un semblant de réalité, au moyen de la durée.

Quelle folie de regretter et de déplorer d'avoir négligé de goûter, dans le passé, tel bonheur ou telle jouissance! Qu'en aurait-on maintenant de plus ? La momie desséchée d'un souvenir. Et il en est ainsi de tout ce qui nous tombe en partage. La forme du temps est donc précisément le moyen, et comme calculé en cette vue, de nous convaincre du néant de tous les plaisirs terrestres.

Notre existence et celle de tous les animaux n'est pas une existence solide et durable, au moins temporairement ; elle est seulement une *existentia fluxa*, qui ne subsiste que par le perpétuel changement, et qui est comparable à un tourbillon. Sans doute, la forme du corps dure pour un temps, mais seulement à la condition que la matière change incessamment, que l'ancienne soit éliminée et qu'une nouvelle la remplace. Aussi est-ce l'occupation capitale de tous ces êtres, de fournir en tout temps la matière appropriée à cet afflux. En même temps ils sont conscients que leur existence, par sa nature, ne doit durer qu'un temps; et voilà pourquoi ils s'efforcent, en quittant la vie, de la transmettre à un autre être qui prend leur place. Cet effort se manifeste sous la forme de l'instinct sexuel dans la conscience, et s'offre, dans la conscience des autres choses, par conséquent au point de vue objectif, sous la forme des organes génitaux. On peut comparer cet instinct, vu la rapidité avec laquelle se succèdent les individus, au fil d'un collier de perles. Si l'on accélère en imagination cette succession et si l'on voit que dans la série entière, comme dans les individus, la forme subsiste toujours, mais que la matière change constamment, alors on s'aperçoit que nous n'avons qu'une quasi existence. Cette conception fait aussi le fond de la doctrine platonicienne sur les « idées » qui seules existent, et sur la nature chimérique des choses qui leur correspondent.

Nous sommes seulement des phénomènes par opposition aux choses et en elles-mêmes ; cela est confirmé, exemplifié et démontré par le fait que la condition *sine qua non* de notre existence est une constante effluence et un constant afflux de matière, dont le besoin de nourriture se fait toujours sentir. En cela nous ressemblons aux phénomènes produits par la fumée, par la flamme, par un jet d'eau, qui perdent leur éclat ou cessent dès qu'ils ne sont plus alimentés.

On peut dire aussi : la volonté de vivre se manifeste purement en phénomènes qui se résolvent totalement en rien. Cependant ce rien, avec les phénomènes, demeure dans les limites de la volonté de

vivre, et est basé sur celle-ci. Cela, avouons-le, est assez obscur.

Si l'on essaie d'embrasser d'un regard le genre humain dans sa totalité, on voit partout une lutte sans trêve, un combat acharné à la fois physique et intellectuel pour la vie et l'existence, où l'on est exposé à des dangers incessants et à des maux de tout genre. Et si l'on considère ensuite à quel prix tout cela est acheté, l'existence et la vie mêmes, on trouve quelques intervalles exempts de douleur, que suit immédiatement l'ennui, et auxquels une nouvelle calamité met vite fin.

Si l'ennui qu'éprouvent les animaux les plus intelligents eux-mêmes est le compagnon immédiat de la peine, cela vient de ce que la vie n'a pas de substance réelle, et n'est maintenue en mouvement que par le besoin et l'illusion. Dès que cette dernière cesse, toute la pauvreté et le vide de l'existence apparaissent au jour.

Nul être humain ne s'est encore senti complètement heureux dans le présent. Il faudrait pour cela qu'il eût été ivre.

A. SCHOPENHAUER.

(*Traduit de l'allemand* par A. DIETRICH).

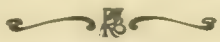

LES RELATIONS DE L'ALLEMAGNE ET DE LA FRANCE

Après Algésiras

La pièce est finie. MM. de Radowitz et Revoil ont consenti à poser devant le même photographe, et un dîner de gala a réuni tous les diplomates à l'hôtel *Reina-Cristina*, le meilleur de cette petite ville d'Algésiras, sur laquelle l'Europe a eu les yeux fixés pendant de longues semaines. La Conférence se prolongeait au delà de toutes les prévisions, et l'opinion publique s'intéressait vivement aux rhumatismes d'un ambassadeur, aux maux d'estomac de M. de Tattenbach, qui risquaient de retarder le dénouement final. Maintenant tout est consommé. La Conférence a vécu. Du moins elle n'a pas perdu son temps, quoi qu'en disent les sceptiques. L'acte général qui a mis fin à ses jours comporte : une déclaration relative à l'organisation de la police — un règlement sur la surveillance et la répression de la contrebande des armes, — un acte de concession d'une Banque d'État marocaine — une déclaration concernant un meilleur rendement des impôts et la création de nouveaux revenus — un règlement sur les douanes de l'empire marocain et la répression de la fraude, — une déclaration relative aux services publics et aux travaux publics. La Conférence a bien mérité du monde civilisé, — et sans doute aussi du Maroc. Nous n'aurions pas la témérité de suspecter la valeur de ce document diplomatique, ni de chercher s'il inspirera à S. M. chérifienne la reconnaissance qu'Elle devrait éprouver, en bonne justice, pour des puissances si empressées à garantir l'intégrité de son territoire et à maintenir le principe de sa souveraineté. Nous voudrions seulement examiner dans quelle situation respective se trouvent, au lendemain de la Conférence, les États dont le conflit paraît clos par l'acte final de ces assises solennelles, et voir quel peut être, dans l'avenir, le contrecoup de la question marocaine sur le problème, toujours angoissant, de leur politique générale.

*
* *

Lorsque l'empereur Guillaume II débarqua à Tanger, un véritable désarroi, mêlé d'un secret dépit, s'empara de l'opinion française. C'était au lendemain des désastres de Mandchourie, qui mettaient la Russie hors d'état de remplir, vis-à-vis de son alliée, ses engagements militaires. Pour un souverain qui se pique de sentiments chevaleresques, pour le « Lohengrin de Berlin », l'acte était brutal, le geste était désobligeant. Et ce geste mettait fin à des rêves, à des espérances, qui semblaient à la veille de se réaliser.

« Le Maroc est le prolongement naturel de l'Algérie. Le voisinage de cet empire musulman, en proie à une anarchie perpétuelle, est un danger pour notre belle colonie, si l'on n'y porte promptement remède. Or notre voisinage même nous investit de privilèges incontestables. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une conquête pour laquelle il faudrait cent mille hommes, plusieurs années, et des centaines de millions; non, mais une pénétration progressive et pacifique peut remettre un peu d'ordre dans le chaos marocain, et préparer la « mise en valeur » de cet empire réputé si riche ; petit à petit, avec l'aide et sous l'autorité du sultan, il sera possible de ramener le bien-être et la sécurité, d'ouvrir pour le Maroc une ère de prospérité dont profiteraient l'industrie et le commerce français. Il y aura, sans doute, des concurrents à désintéresser : il faudra consentir une petite part à l'Espagne ; il ne sera jamais question de Tanger, l'Angleterre, même amie, ne le permettrait pas. L'Allemagne peut tout au plus demander un dépôt de charbon sur la côte de l'Atlantique. Grâce à ces légères concessions, nous pourrons à notre aise exploiter cette immense région, à l'abri d'un monopole de fait et de droit... » Ainsi pensaient la plupart des Français qui suivaient de loin l'affaire marocaine. L'accord d'avril 1904 allait fortifier ces espérances : l'entente cordiale venait, croyait-on, lever l'obstacle le plus redouté : l'opposition de l'Angleterre. En

échange de sacrifices sur d'autres points du globe, elle nous reconnaissait au Maroc un « droit de préférence ». L'Espagne se montrait, elle aussi, animée de sentiments amicaux. Rien ne s'opposait donc plus à ce que commençât l'œuvre de la pénétration pacifique. Et voilà que le geste du « poing cuirassé » faisait évanouir ce mirage africain! M. de Tattenbach recevait à Fez un accueil empressé et regagnait en quelques semaines tout le terrain que M. Saint-René Taillandier s'imaginait avoir conquis. La presse allemande venait envenimer la question par son langage comminatoire, par l'accusation portée contre la France d'avoir préparé de longue main la « tunisification » du Maghreb.

Jusqu'à une date toute récente, l'Allemagne se souciait peu du Maroc. Elle essayait d'y développer ses intérêts commerciaux comme sur tous les points du globe, sans grand enthousiasme et sans succès marqué. A peine y faisait-elle pour quelques millions d'affaires, lorsque la convention de Bruxelles est venue la mettre en état de faire concurrence à la France pour le principal article d'importation, les sucres. En même temps, sous la pression de la France, bon gré, mal gré, l'empire chérifien entr'ouvrait ses portes : par l'entrebâillement, on apercevait des « possibilités économiques », un vaste outillage moderne à fournir, des richesses minérales à exploiter. Mais l'entente franco-hispano-anglaise barrait la route aux projets des industriels et commerçants allemands. Il y avait plus : le prestige de l'Allemagne risquait d'être gravement compromis auprès des populations musulmanes, si elle laissait le sultan de Fez, après avoir paru le défendre, sans appui contre les entreprises des « roumis ». Enfin la perte, non des portes de la Méditerranée, mais d'une escale possible pour les paquebots des compagnies hambourgeoises, sur la route de « l'Allemagne américaine », du Brésil, jetait les pangermanistes dans la consternation. L'accord par lequel l'Angleterre laissait les mains libres à la France leur semblait une atteinte directe aux droits éventuels que l'Allemagne devrait faire valoir un jour ou l'autre.

Ces droits, on sait comment la diplomatie allemande les a fait valoir, trois mois durant, avec une ténacité voisine de l'intransigeance, avec une fermeté qui parfois sembla friser la menace. Peu de gens, néanmoins, croyaient à la possibilité d'un conflit. Le monde même de la finance, si impressionnable à l'ordinaire, avait fini par s'habituer aux nouvelles pessimistes, et les dépêches d'Algésiras ne réussissaient plus à déprimer la cote de la Bourse. Une phrase circulait comme un mot d'ordre : « On finira bien par trouver un terrain d'entente. » On l'a trouvé, en effet, après de longues et laborieuses négociations. Reste à savoir si ce terrain est stable ou mouvant, si l'accord intervenu assure véritablement la paix du monde et permet, désormais, entre les rivales d'hier, un échange de relations sinon amicales, du moins courtoises et confiantes.

*
* *

La presse française et la presse allemande, à l'envi, ont célébré le succès remporté à Algésiras par les diplomaties respectives. M. de Bülow a déclaré à la tribune du Reichstag : « La Conférence a eu un résultat également satisfaisant pour la France et pour nous. » Et il semble bien que, dans cette question complexe, chacun des deux tenants ait le droit de s'attribuer la victoire.

La France était venue à la Conférence dans une situation délicate, presque fausse. On l'accusait d'avoir déplacé les bases de la convention de Madrid, sans l'assentiment d'une des puissances signataires; et la Conférence elle-même n'avait été provoquée que dans l'espoir avoué d'arracher le Maroc à l'influence française, de l' « internationaliser ». La France n'a pas eu de peine à faire échouer ce plan. Elle a réussi à faire reconnaître la situation spéciale de puissance limitrophe que M. Rouvier revendiquait pour elle dans sa déclaration du 16 décembre 1905. Elle ne partage l'organisation de la police qu'avec une nation à laquelle les traditions de son passé, une certaine affinité de race, conféraient aussi des droits indiscutables, elle a obtenu des privilèges importants dans l'administration de la Banque d'État; désormais l'Allemagne ne pourra plus jouer à Fez le rôle d'ange gardien qu'elle tient discrètement à Constantinople. Et c'est un résultat appréciable.

Seulement, il est désormais impossible pour la France d'invoquer auprès du sultan ce fameux mandat européen dont se prévalait naguère M. Saint-René Taillandier. Sans avoir obtenu aucun avantage particulier, la diplomatie allemande a atteint un but plus important que la teneur d'un acte auquel les Marocains opposeront leur invincible force d'inertie : elle a mis le sultan dans la dépendance morale du kaiser, ce pauvre sultan dont l'autorité est sauvegardée si scrupuleusement par l'Europe — plus scrupuleusement que par ses propres sujets. Ainsi se poursuit l'œuvre commencée par le voyage de Tanger. C'est vers Guillaume II que, désormais, le monde musulman va tourner les yeux; et ce n'est pas avec un droit de police limité par mille entraves, soumis à des contestations sans fin, que la France pourra faire contrepoids à l'influence accrue de l'Allemagne.

Celle-ci a donc obtenu, en définitive, un résultat sérieux. Mais ce succès, localisé à la question marocaine, vaut-il ce que l'Allemagne a sacrifié pour l'atteindre?

S'il y a jamais eu danger de conflit armé, ce danger est écarté, du moins pour quelque temps, par la convention d'Algésiras. Les deux pays en ont éprouvé un véritable soulagement, et ont applaudi de grand cœur aux paroles que M. de Bülow prononçait au Reichstag :

« Avons-nous jamais dû faire la guerre à cause du Maroc ? Non, messieurs, pas à cause du Maroc... Nous avons obtenu ce que nous voulions : montrer que l'Empire allemand ne se laisse pas traiter comme une quantité négligeable et maintenir d'une façon inébranlable le principe de la porte ouverte. Mais les intérêts vitaux de l'Allemagne n'étaient pas tellement engagés que nous eussions à soulever la question de force. »

Si le gouvernement de Berlin a songé « à soulever cette question de force », ce fut sans doute une velléité passagère. Au plus fort du conflit, les rapports de son ambassadeur à Paris, inspirés surtout des entretiens privés de ce diplomate avec ses relations personnelles, représentaient l'état matériel et moral de la France sous les plus sombres couleurs. Vers la même époque, un officier belge, envoyé en mission secrète dans les départements de l'Est, résumait ainsi son impression : « Ils ne sont pas prêts ; pour être en état de se défendre avec succès, il leur faut trois mois. » On sait avec quelle rapidité le temps perdu pour la défense nationale a été réparé depuis : or la conférence d'Algésiras ne s'est ouverte qu'en janvier...

La France n'a jamais cessé de faire montre, pendant de longues semaines, des sentiments les plus pacifiques. Pas un instant, les provocations que lui prodiguait quotidiennement la presse reptilienne, non plus que les encouragements venus d'outre-Manche, n'ont réussi à faire perdre le sang-froid au successeur de cette victime expiatoire, M. Delcassé ! Et cependant elle se sentait de toutes parts soutenue et encouragée. Il n'y a peut-être, dans la question marocaine « ni vainqueur ni vaincu », pour employer la formule officielle ; mais à qui considère l'ensemble de la politique générale il apparaît nettement que la France a récolté, à Algésiras, une simple moisson de sympathies. Il serait sans doute excessif de répéter le refrain dont retentissent les journaux allemands : Nous sommes isolés, au milieu d'une Europe hostile. Mais on ne saurait non plus dire que la triple alliance demeure, après la conférence, aussi solide qu'elle semblait l'être auparavant.

Le baron de Hertling, député du centre catholique, a cru devoir, au nom du Parlement allemand, remercier le représentant de l'Autriche-Hongrie « pour son action pleine de mesure ». L'Autriche en effet, ne se souciant nullement d'avoir à appuyer jusqu'au bout les revendications de son alliée. Malgré le secours moral prêté par Guillaume II à François-Joseph dans sa lutte contre la coalition hongroise, le cabinet de Vienne ne s'est pas mis à la remorque de la chancellerie berlinoise. Ses efforts pour introduire et faire voter des projets conciliant le point de vue français avec les prétentions allemandes ont peut-être évité à la conférence un échec final, qui n'eût pas sans doute compromis la paix du monde, mais eût laissé la « porte ouverte » à d'innombrables froissements.

L'Italie a pris plus franchement position. Non contente d'avoir prévenu la France des ambitions germaniques, elle a délégué à Algésiras une personnalité connue par ses sympathies francophiles, le marquis Visconti-Venosta. Le ton de la presse italienne pendant la durée de la Conférence a suscité quelque dépit au nord des Alpes. Serait-ce que le courant politique et social qui règne à cette heure dans la péninsule la porte du côté de la démocratie française et non vers l'empire autocratique des Hohenzollern? Simple tour de valse entre les deux nations latines, disait naguère M. de Bulow. Ce tour de valse se prolonge en un flirt, qui peut n'être pas sans danger pour le mari, si celui-ci s'endort sur la foi des traités.

Encore plus noire a été l'ingratitude de la Russie. Celle-là, on avait tout fait pour se la concilier : obtenir l'amitié du colosse moscovite est, depuis Bismarck, l'un des axiomes de la politique allemande. On l'avait laissée libre de comprimer, au moins momentanément, les troubles qui la déchiraient : qui sait si ce n'est pas aux conseils de Guillaume II que le tsar doit de n'avoir pas abandonné, pour fuir vers Copenhague, sa capitale révoltée? Et voici qu'en retour de tant de complaisances, la Russie persiste à se souvenir qu'elle est liée à la France par un traité toujours en vigueur ! Peu importe de quel prix ce concours a été payé. Il suffit qu'elle ait manifesté une fidélité constante à la nation amie et alliée. La fameuse dépêche du comte Lamsdorff au comte Cassini, cette malheureuse dépêche que les Allemands ont traitée tour à tour d' « affront », de « chiquenaude », de « soufflet moral », aurait pu, dans d'autres circonstances, entraîner des complications diplomatiques. Le Reichstag s'est signalé par son attitude uniformément hostile au gouvernement russe, et la rupture des négociations pour l'emprunt que le Cabinet de Saint-Pétersbourg comptait lancer sur la place de Berlin n'est que la première manifestation du dépit de l'Allemagne : car c'en est fait, tout au moins pour l'instant, de ce beau rêve qu'était l'union des trois empereurs !

Poussée par ses intérêts commerciaux, l'Allemagne a cherché depuis quelque temps, par tous les moyens à se concilier les États-Unis, à mettre ce puissant atout dans son jeu avant d'entamer la lutte

contre le fédéralisme britannique. M. White, lui non plus, ne paraît pas avoir justifié les espérances qu'on avait mises en lui. Quant à la Grande-Bretagne, elle a loyalement exécuté l'engagement pris par elle envers la France de l'aider à réaliser les avantages stipulés dans l'accord d'avril 1904. Chose singulière, cette conduite n'a pas soulevé en Allemagne la formidable explosion de colère que l'on aurait pu attendre. C'est que l'Allemand voit avec anxiété s'approcher l'heure où se heurteront les deux impérialismes; mais son plus vif désir est de vivre en bons termes avec John Bull jusqu'au jour de la lutte suprême et inévitable. Faut-il voir là le motif du ton presque aimable de M. de Bülow à l'égard du Cabinet de Londres, et des efforts incessants de l'Empereur lui-même pour provoquer une entrevue où il espère sans doute dissiper les inquiétudes d'Édouard VII?...

*
* *

Toute l'adresse de la diplomatie allemande n'a pu dissimuler aux yeux du monde les déceptions qu'elle a éprouvées. La politique « à poigne », dont M. de Bismarck a transmis la tradition à ses successeurs, s'est montrée ici en défaut : la crainte du « poing cuirassé » n'a pas su rallier à l'Allemagne ceux que ses arguments juridiques avaient pu ne pas persuader tout à fait. C'est ainsi que l'Espagne ne s'est pas laissé intimider. Et si véritablement Guillaume II souhaita, en provoquant la chute de M. Delcassé, changer l'allure générale des relations franco-allemandes, ainsi qu'il le fit dire à Paris par l'un de ses amis personnels, il est permis de se demander si la Convention d'Algésiras marque la première étape dans cette voie nouvelle, et si les procédés de l'Allemagne apparaissent bien conformes au but qu'elle prétend viser.

On ne saurait nier que l'affaire marocaine laisse après elle des blessures d'amour-propre, envenimées de part et d'autre par un langage souvent dépourvu de mesure. Chacun des deux peuples croyait en son bon droit. L'un espérait recueillir la compensation de sacrifices consentis à l'Angleterre sur d'autres points du globe ; l'autre ne pouvait admettre la main mise sur un territoire indépendant, présumé riche, situé sur deux grandes routes du commerce mondial. Ce n'est pas que la nation française ait jamais attaché un prix spécial à l'empire du Maghreb : ils étaient nombreux, au contraire, ceux qui redoutaient de voir la France se lancer dans ce guêpier. Mais tout le monde s'accordait à reconnaître la nécessité d'assurer la sécurité, jusqu'ici si incertaine, de notre frontière algérienne, et de remettre un peu d'ordre dans ces régions désolées par une anarchie chronique. M. de Tattenbach apparut donc comme un intrus ; l'ensemble avec lequel le peuple allemand saluait ses succès à Fez semblait motiver les craintes des esprits pessimistes. Le premier résultat de l'entente cordiale allait-il être une mauvaise querelle avec nos voisins de l'Est? Jamais les ambitions des pangermanistes ne s'étaient manifestées sous une forme aussi brutalement simpliste : et la manière dont ils montraient des dents affamées pouvait faire craindre un accès de fringale, où ils se jetteraient sur les morceaux les plus propres à assouvir leurs appétits.

Le Maroc est-il au nombre de ces morceaux? Le gouvernement de Berlin a-t-il vraiment attaché tant de prix à cet empire africain, que, pour y obtenir quelques privilèges économiques, il ait tenu pendant des mois l'Europe dans la crainte d'une guerre? Est-ce bien aux colonnes d'Hercule que l'Allemagne trouvera cette « place au soleil » qu'elle réclame à tout propos, avec autant de franchise, mais moins de modestie que le philosophe Diogène?

Ou bien le Maroc ne serait-il, aux mains de la diplomatie allemande, qu'un levier dont elle se réserve de jouer, quand et comme elle voudra, étant donné les difficultés que présentera l'exécution de l'acte signé à Algésiras? Cet acte n'est pas une conclusion ; c'est un répit, auquel l'Allemagne demeure maîtresse de mettre un terme le jour où elle voudrait obtenir de nouvelles concessions en matière de politique générale. Quelles concessions? Ceci est le secret de la chancellerie impériale, et peut-être même ignore-t-elle encore vers quel point du globe elle va diriger les efforts de l'impérialisme. Est-ce vers les bouches du Rhin, ou vers la vallée danubienne? Est-ce hors d'Europe, dans cette Mésopotamie qui fut le berceau des civilisations primitives, où l'Allemagne travaille à créer une nouvelle Égypte dont le Nil serait ce chemin de fer de Bagdad, la grande pensée du règne de Guillaume II? Est-ce en Chine, où elle a cru possible, à un certain moment, de se tailler un vaste empire? Est-ce dans l'Amérique du Sud, vers ces provinces brésiliennes déjà presque germanisées, où pourrait se répandre le trop-plein de la race? L'avenir le dira. Il montrera sans doute que jamais l'Allemagne n'a considéré le Maroc autrement que comme une « *valeur d'échange* ». Tout au plus a-t-elle visé, à un moment, la possession de Mogador, un lambeau de ce territoire marocain dont elle prétendait défendre l'intégrité! Mais sa véritable ambition fut de se réserver, sinon une arme, du moins un outil dont elle pût jouer à l'occasion. On ne saurait dénier à MM. de Radowitz et de Tattenbach, en dépit de leurs échecs partiels, le mérite d'avoir obtenu ce résultat.

*
* *

L'Allemagne désire sincèrement dissiper l'orage amoncelé sur la crête des Vosges. Nous ne le mettons pas en doute : la neutralité de sa voisine occidentale est un facteur trop important sur l'échiquier de sa *Weltpolitik*, pour qu'elle ne tâche pas à l'obtenir. Mais pour que se dissipe cet orage il ne faudrait pas qu'à peine évanoui le nuage marocain, d'autres nuages surgissent à l'horizon politique. Lorsque Guillaume, à grand fracas, s'embarqua pour Tanger, la France se croyait en pleine sécurité et quelques esprits glissaient à des rêves d'internationalisme et de fraternité universelle. Elle s'est ressaisie, après une courte émotion ; et quand la Conférence d'Algésiras n'aurait eu que ce résultat, elle n'aurait pas été vaine. Sûre d'elle-même, et forte de ses alliances, également éloignée de toute idée provocatrice et de toute complaisance pusillanime, la France demande à vivre, avec toutes les autres puissances, sur un pied de sincère et cordiale confiance. Encore faudrait-il qu'elle n'aperçoive pas, à côté des mains qui se tendent, des poings qui se ferment. Le comte de Limburg-Stirum disait, il y a quelques jours, au Reichstag :

« La conduite de M. de Radowitz mérite notre plus entière reconnaissance. Il appartient à l'école de Bismarck, et c'est à cette méthode que nous sommes redevables des résultats obtenus. »

Le système bismarckien pouvait avoir sa raison d'être, tant que l'empire allemand, fondation exclusivement militaire, demeurait l'arbitre de la politique universelle grâce à la seule force de ses armées. Le prince Gortchakoff disait, en parlant du chancelier de fer : « Cet homme ne veut pas discuter, il veut étourdir. » — Il semble que les temps aient changé.

Le départ, ou du moins la quasi-disgrâce de certains personnages qui furent les inspirateurs de la politique agressive donnerait-il à croire que le Cabinet de Berlin s'apprête à modifier sa ligne de conduite? Hypothèse sans doute, mais hypothèse vraisemblable. Car la diplomatie allemande est une personne avisée. Elle ne commettra plus l'erreur de vouloir d'abord « étourdir » les gens, pour leur arracher des mains le prix dont elle entend, dans l'avenir, payer leur bienveillante neutralité.

MAURICE LAIR.

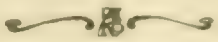

MADEMOISELLE DE MAILLECORS

(1834.)

On ne vit pas impunément, à Paris, dans l'élégance et l'oisiveté. Mais un temps vient toujours où, pour nombreux qu'ils eussent été, les beaux louis d'or se sont faits néanmoins plus rares sous les doigts, puis d'un prix scandaleux chez l'usurier. Un peu avant ce moment-là, un dandy, s'il est sage, renonce au boulevard, vend son hôtel du faubourg Saint-Germain ou de la Chaussée-d'Antin, et court se réfugier en quelque maison des champs, avec son fusil de chasse et son dernier cheval.

Ainsi fis-je bravement dans l'été de 1834, ayant trouvé par fortune à qui céder comptant mon hôtel de la Ville-l'Évêque : sur quoi je payai mes dettes, pour ensuite jeter deux ou trois portemanteaux à la diligence, et me sauver en cabriolet jusque dans ma maison de Coye, où je me retirai du monde, à neuf lieues de Paris.

Mais entendez ici du monde qui soupe, qui jette ses écus par la fenêtre, joue à l'intrigue ou à la politique, ne respire et ne vit que pour l'extravagance, les dames et la vanité. Car je pris alors, au contraire, un goût tout nouveau pour ce qui est bien plus justement le monde véritable, c'est-à-dire la terre, les arbres, l'herbe qui pousse, le blé qui germe, le nuage qui vole, la lune qui songe, les bêtes picorant dans la basse-cour ou bondissant dans la forêt. Je méditais des heures durant devant mes cygnes, mes poules, mes lapins et mes vaches, quand je ne guettais pas les canards sauvages qu'on nomme en ce pays, non sans un peu d'accent, des « hâlbrans ». J'appris enfin de mon vieux garde-chasse, Yvon Coëtsao, à lire dans la forêt comme dans un livre, à connaître les mœurs des biches soupçonneuses, à prédire les caprices du lièvre ou les vagabondages des sangliers ; nul écho des futaies, nul frisson des taillis ne fut perdu pour moi ; à mes yeux, le pas furtif des faons s'inscrivit plus nettement sur le sable léger que n'eût fait le pied d'un percheron dans la glaise des routes. Bref, je devins un homme des bois, solitaire et heureux, une manière de faune.

Puis, un matin d'automne, Mlle de Maillecors vint à suivre l'allée des peupliers...

Ma vieille maison de Coye date d'un siècle ou plus peut-être, et s'élève du milieu des eaux, au bord du village, comme une île. Elle n'est ni gaie, ni riche, ni même sans lézardes : mais deux pavillons enfouis sous le lierre lui donnent l'air vénérable, des arbres immenses la voilent à demi, et l'eau, ruisseau, douves, étang ou mares, l'eau y coule de tous côtés, y rêve, y chante et murmure. Mon horizon? — une étroite prairie, ou mieux un marécage, tantôt

vert, tantôt bleu, et parfois rose, que borne la forêt et que traverse, venant se mourir à ma porte, la longue et mince avenue de peupliers où j'aperçus, pour la première fois, par un matin d'automne, Mlle de Maillecors.

Elle y marchait avec précaution, entre les ornières. Rien de si harmonieux que sa robe au milieu des feuilles tombées. Rien de mieux ciselé que les boucles fauves qui lui tombaient le long des joues. Elle semblait frêle, un peu languissante. Et dans son visage sans couleurs luisaient de bizarres yeux jaunes, dont le regard me surprit au moment où rentrant chez moi, et croisant sur le chemin la jeune femme qu'une religieuse accompagnait, je saluais au passage.

A peine se trouvaient-elles toutes deux hors de vue que je hélais un petit gars de ferme, à la fois mon palefrenier et mon cocher : « Cours, lui dis je, jusqu'à ce que tu retrouves une jeune dame en gris, suivie d'une religieuse... Observe-les de loin. Tâche de savoir où elles vont, si elles voyagent ou se promènent. Fais boire leur postillon à l'auberge. Enfin débrouille-toi, je te récompenserai. Va ! » Une heure après mon valet était ivre : mais j'apprenais que la jeune femme avait nom Mlle Bathilde de Maillecors ; qu'elle habitait depuis peu un manoir écarté, non loin de l'étang de Molton, dans les bruyères désertes de la forêt d'Ermenonville, à deux lieues peut-être d'ici ; qu'elle vivait là seule avec sa religieuse, ne recevant personne, et toujours cloîtrée avant la nuit, bien mieux avant le crépuscule. Tout ceci m'intrigua, m'enchanta, m'affola...

Ombrages séculaires, marais, eaux captives de Coye, vous deviez donc me voir encore un coup mélancolique et pensif, tristement amoureux enfin !.., Déjà même, l'âge mûr ayant sonné pour moi, je songeais magistralement non plus à séduire, mais bel et bien à épouser cette demoiselle inconnue, c'est-à-dire à commettre, sans plus tarder, la dernière folie. Faiblesse éternelle !...

Néanmoins, comment la revoir ? En voisin de campagne, je fis une visite. On m'accueillit poliment. La religieuse, souriante et grave, avait de bonnes manières, et Bathilde, encore que silencieuse, et bien que le singulier regard de ses yeux jaunes fût pour déconcerter, Bathilde montra beaucoup de douceur et de gentillesse. Pourtant un autre jour, comme je frappais au crépuscule à la porte de leur logis, on ne me répondit même point. Il m'arriva de rencontrer une fois aussi leur berline sur une route : elle rentrait et passa grand train, sans s'arrêter.

Sur quoi il me souvient que mon garde Yvon me vint trouver un matin, et qu'il me dit : « Monsieur, il y a un loup dans le pays.

— Bah ! tu radotes, Yvon. Un loup, en Chantilly ?

— Non pas, monsieur, mais en Ermenonville. Et je ne radote pas, vu qu'hier, comme je revenais de Mortefontaine — vous savez que je suis rentré en pleine nuit — je l'ai fort bien entendu de mes deux oreilles. Vous pensez bien que je ne devais pas m'y tromper : j'en ai suffisamment traqué jadis, dans le Morvan... Que monsieur vienne avec moi, ce soir, veiller sur les bruyères à l'orée d'Ermenonville, dans une hutte à charbonniers, et le diable m'emporte si nous n'entendons rien... »

Les distractions sont rares à neuf lieues de Paris. Puis je me trouvais, on l'a vu, devenu tellement homme des bois qu'à ce mot seul, « un loup », je perdais le sommeil. Je suivis donc Yvon Coëtsao dans son expédition, non sans emmener même mon brave Clérault, un chien gascon hors d'âge, hélas, mais de haut nez, et terrible encore à voir avec ses taches lie de vin, son air grave et ses yeux sanglants. On sait que le limier gascon est renommé pour le loup.

Pure chimère, d'ailleurs... Yvon et moi, nous passâmes la nuit sans qu'un seul appel rompît le calme de la bruyère déserte, et ce fut en vain que nous quêtâmes avec Clérault tout le lendemain. Le vieux garde avait rêvé sans aucun doute, et je rentrais seul, furieux, mon fusil sous le bras et mon limier au trait, quand, longeant une haie, j'aperçus de l'autre côté deux silhouettes qui s'en venaient, là-bas, le long d'une allée. O surprise charmante, c'étaient Bathilde de Maillecors et sa religieuse... La sente où je marchais côtoyait la clôture de leur petit parc, en cet endroit. Je m'arrêtai, le cœur battant.

« — J'ai l'honneur, balbutiai-je, mademoiselle, et vous, ma mère, de vous saluer. C'est pour moi bonne fortune, aujourd'hui. »

Elles cessèrent un instant de marcher pour répondre à ma phrase de courtoisie : « Le bon Dieu vous garde, monsieur le marquis », prononça la religieuse. Bathilde toutefois salua de la tête seulement, sans guère mot dire.

« — Je pensais peu, poursuivis-je, à l'aubaine de vous voir aujourd'hui. Je quêtais au loup par ici. Mon garde prétend qu'il en rôde... »

Fût-ce à cause du jour qui tombait, fût-ce par un effet du mal qui devait la frapper bientôt, mais il me sembla que la vieille religieuse pâlissait... Ou bien était-ce mon chien en ce moment qui l'effraya, mon honnête Clérault, que j'aperçus tout à coup frémissant, les pattes raides, le poil entièrement hérissé, ses yeux sanglants fixés sur les deux femmes, et grondant d'une manière inexplicable, grondant, grondant...

« — Rassurez-vous, ma mère, fis-je bien vite, ce n'est rien. Clérault n'est nullement méchant, et d'ailleurs, je le tiens bien. »

Mais déjà : « Viens, Bathilde, viens, il est tard, rentrons... » — et me laissant là, comme affolée, la religieuse entraînait par le bras la jeune fille toujours muette. Clérault les voulut suivre d'un tel bond qu'il faillit m'échapper des mains.

Enfin arriva ce jour atroce, ou cette nuit plutôt, nuit dont la mémoire me fait encore dresser les cheveux, l'abominable et terrifiante nuit... Contons-la vite. Et m'accorde le ciel que cet horrible souvenir, à la fin, me fuie ! Dès que le vent commence à se plaindre, à présent, ou si même le crépuscule me surprend dehors, faut-il l'avouer? — je tremble, je me hâte, je scrute l'ombre : j'ai peur.

C'était donc un jour de novembre, sombre, orageux, un jour de rafale et de tempête. J'écrivais devant une fenêtre. Tout à coup, une berline paraît entre les pavillons, pénètre chez moi, s'arrête. Mlle de Maillecors ouvre fébrilement la portière, se jette sur ma sonnette. Je me précipite au-devant d'elle. Elle peut à peine parler, essoufflée, anéantie :

« — Monsieur, excusez-moi... Je ne connais ici que vous... Ma chère et bien-aimée mère Sainte-Clotilde vient d'être saisie, en promenade, par d'épouvantables douleurs... Elle est là, dans la berline. Je crois qu'elle va mourir. C'est la deuxième ou troisième crise de la semaine... Elle ne saurait rester dans cette voiture... Où la conduire, que faire?... J'ai songé à votre logis, pardonnez-moi, la pauvre femme souffre tant, monsieur, elle agonise... »

Quelques secondes après, mes gens transportaient sur un lit la vieille religieuse qui soupirait, gémissait, demandait saintement un prêtre. Le curé de Coye, mandé en hâte, l'administra. Au bout d'une heure, un médecin, ramené de Senlis au triple galop, la trouvait morte. On lui mit un crucifix dans les mains, on alluma deux cierges, et je demeurai seul à son chevet, pour la veiller, avec Mlle de Maillecors. Un silence, bouleversé de temps à autre par la fureur du vent, se fit dans la maison. L'obscurité tombait.

Combien de temps passâmes-nous près de la morte, je ne sais plus. Il me souvient seulement que peu à peu, à mesure que la nuit grandissait au dehors, une angoisse intolérable me prit. Tragiquement, me semblait-il, les ténèbres envahissaient la maison, la forêt prochaine devait se resserrer, l'eau des douves déborder, et la plainte farouche et impérieuse de la tourmente appelait au-dehors, dans le marais, sur les routes, à l'air libre et loin de ce cadavre immobile, loin du feu périssant dans l'âtre, loin de ces deux cierges qui détaillaient, suspects et comme vivants, au moindre souffle... Puis une invincible inquiétude, un malaise... Quoi donc? qu'y avait-il? venait-on d'entrer céans? un être humain, que sais-je, ou une bête... Je regardai soudain Mlle de Maillecors. Quelle horreur! Les yeux élargis, fixes, luisants, elle agitait bizarrement les mains, et de ses lèvres sortait comme un murmure continu, bientôt un grondement de plus en plus net et pareil à l'aboi du chien qui rêve... Hors de moi, je me lève et bondis vers le seuil, je voulais appeler, j'étais fou!... Mlle de Maillecors passa devant moi comme un trait, j'entendis deux ou trois sauts dans le couloir, puis la porte d'entrée comme arrachée de ses gonds, et s'éloignant enfin de plus en plus, sinistres, interminables, lugubres dans la nuit, de longs et déchirants hurlements — auxquels répondait, plus près, la voix furieuse de Clérault enfermé au chenil...

Mlle de Maillecors, que j'avais aimée, fut retrouvée au matin dans l'Oise, noyée. Une enquête policière apprit qu'elle était orpheline, riche, et qu'elle avait naguère quitté la Vendée où elle naquit, son père y étant mort à la suite d'accès de démence pendant lesquels il se croyait changé en bête : ce que les savants nomment un lycanthrope, et les simples un loup-garou.

Bathilde de Maillecors n'avait donc passé, si touchante et fine, dans l'allée des peupliers...

Ici le manuscrit s'arrête brusquement.

MARCEL BOULENGER.

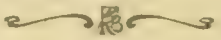

LES FINANCES RUSSES

(III)

Les frais de la Révolution. — Les réductions du budget extraordinaire de dépenses. — La progression des recettes ordinaires. — Douanes et monopole des spiritueux.

La Révolution est la rançon et le châtiment de la défaite. Le gouvernement qui n'a su ni maintenir la paix ni assurer la victoire apparaît comme responsable de l'échec. Et en particulier dans l'État autocratique, le corps social, ébranlé dans sa confiance aveugle, fait un retour sur lui-même, et, à la clarté des désastres, il entrevoit les fautes commises, en recherche et en poursuit avec acharnement les auteurs.

Cet examen rétrospectif a été d'autant plus sévère pour le gouvernement russe que les événements ont fait peu à peu la lumière dans les esprits sur les causes et les mobiles de cette guerre, qui aurait pu être évitée s'il ne s'était agi que

(1) Voir la *Revue Bleue* du 7 avril 1906.

de la sauvegarde des intérêts généraux. Ce conflit, qui a fait couler tant de sang et semé tant de ruines, est apparu à la conscience publique comme l'aboutissement d'une énorme concussion à laquelle participait l'entourage de l'Empereur, et dont cet entourage retirait de sérieux profits.

C'est ce qui explique que, à l'heure des revendications, la rancune populaire ait visé le corps administratif, la bureaucratie et n'ait mis en cause ni la personne de l'Empereur, ni l'unité de l'Empire. C'est pour cette même raison que, même sur les points où les différences de races sont le plus tranchées et les tendances à l'autonomie le plus accentuées, comme en Pologne et en Finlande, la Révolution russe a toujours été mitigée de loyalisme.

Mais, à côté de ces causes politiques de la Révolution qui devaient aboutir à la condamnation de la haute organisation administrative, il en existe d'autres qui permettent de comprendre la spontanéité et la généralité avec lesquelles le mouvement révolutionnaire s'est répandu. La grève générale du personnel des transports, des postes, des télégraphes, n'est, en partie, que la résultante du mécontentement des employés et ouvriers, qui ont considéré que l'occasion était propice pour réclamer contre l'insuffisance de leurs salaires.

A l'heure actuelle, l'ordre paraît, il est vrai, à peu près rétabli dans les divers services administratifs. Mais il est à croire que les chefs n'ont pu l'obtenir qu'au moyen d'engagements qui ne seront pas sans avoir leur répercussion sur les dépenses publiques.

Le budget de 1906 est intéressant à étudier à ce point de vue, parce qu'il fait entrevoir, après la liquidation de la guerre, celle de la Révolution.

On se souvient des désordres qui se produisirent, il y a quelques mois, dans l'armée, et en particulier à Odessa, à Sébastopol, à Cronstadt. Ils furent, dans une large mesure, plutôt une protestation contre le régime matériel et moral auquel les troupes étaient assujéties, qu'une manifestation d'anarchie proprement dite. Le gouvernement s'en est si nettement rendu compte, que le budget de 1906 contient une dépense nouvelle de 31 millions de roubles « du chef de l'augmentation du prêt, de l'amélioration de l'ordinaire et, en général, d'une plus large satisfaction donnée aux besoins matériels des sous-officiers et soldats. »

Pour des motifs semblables, le personnel de la police, dont on avait un instant redouté la participation au mouvement révolutionnaire, bénéficie d'un relèvement sérieux de crédit. L'augmentation de 24,5 millions R., qui lui est affectée, représente, en effet, près de 25 p. 100 du budget de l'Intérieur.

Le personnel des chemins de fer de l'État voit inscrire au budget de 1906 un supplément de 16,1 millions R. pour améliorer sa situation.

On ne voit pas, il est vrai, figurer au budget actuel un relèvement de crédit en faveur du personnel des postes et télégraphes. Mais la situation précaire de ces agents et les dangers que l'attitude de ce personnel a révélés, ne permettent pas de mettre en doute une majoration à brève échéance.

En résumé, le budget de l'exercice 1906 inscrit un supplément de dépenses de 71.600.000 R. qui apparaissent comme un premier acompte de la liquidation de la Révolution.

Il sera nécessaire de donner une certaine satisfaction à ces cadres inférieurs que la liberté naissante de la presse éclairera sur leurs droits et leur puissance véritable et rendra plus exigeants et plus menaçants.

D'autre part, la Révolution récente présente cette particularité intéressante qu'elle a été inspirée et dirigée par une minorité. Si la disparition du régime autocratique et la reconnaissance du droit de la nation sinon à se gouverner, du moins à participer à la gestion des affaires publiques constituent des conquêtes profitables à l'universalité des citoyens, il convient de reconnaître toutefois qu'elles paraissent avoir laissé presque indifférente la grande masse de la population, nous voulons parler des paysans.

Une question agraire existe cependant et des plus graves. Elle s'est manifestée plutôt par des actes de violence contre la propriété et de prise de possession individuelle de terres enlevées à leurs propriétaires, que par des revendications systématiques et doctrinales. Les éléments sur lesquels un mouvement agraire pourrait s'appuyer apparaissent à la fois comme trop loyalistes et trop ignorants pour poursuivre un autre objectif que celui d'une possession plus étendue de la terre.

Il ne semble pas qu'en Russie même, les partis qui s'organisent en vue de la constitution de la Douma future aient une conception précise des moyens qui permettraient de donner satisfaction à cette aspiration ardente du paysan vers une possession plus large de la terre. Au Congrès des Maréchaux de la noblesse à Moscou aussi bien qu'au Congrès des constitutionnels démocrates à Saint-Pétersbourg, la question agraire a donné matière à des discussions dont l'orientation et les tendances sont restées confuses. La tâche de la future Assemblée nationale sera donc sur ce point des plus ardues.

En attendant que le problème soit soumis aux délibérations des représentants, le Gouvernement russe s'est rendu compte de la nécessité qui s'imposait de préparer cette accession plus large des paysans à la terre. En rendant plus compacte la cohésion de ces éléments conservateurs et en leur don-

nant des gages, le Gouvernement songeait peut-être au parti qu'il pourrait éventuellement en retirer en les opposant aux partis avancés.

C'est malheureusement encore au budget que le Gouvernement demande de faire les frais de cette assurance contre les agitations futures.

On se souvient de la réforme consacrée par la loi du 19 février 1861 et par laquelle l'empereur Alexandre II, dit le « libérateur », abolit le servage aussi bien sur les domaines de l'État que sur les domaines seigneuriaux. Avec la liberté, les serfs recevaient des terres dont le prix était payé aux anciens propriétaires au moyen d'obligations comprises dans la dette publique et dont les charges avaient pour contre-partie le paiement par les nouveaux propriétaires d'annuités correspondantes. Une partie du domaine de l'État fut aliéné entre les mains des anciens serfs dans les mêmes conditions et donna lieu au paiement d'annuités de rachat calculées d'après la valeur des terres cédées.

Ces annuités, quoique inscrites au budget des recettes ordinaires, variaient à la fois dans leur chiffre et dans leur durée. Elles devaient représenter, d'après la base de taxation pour l'exercice 1906, un total de 89 millions de roubles et rester fixées à ce chiffre jusqu'au 1er janvier 1913. A partir de cette époque jusqu'au 1er janvier 1931, les annuités devaient être ramenées progressivement à 46 millions de roubles pour aller en s'éteignant au 31 décembre 1959.

Au reste, le rendement de ce chapitre de recettes était très irrégulier et les arriérés considérables ont fait à des époques diverses l'objet de remises de la part du Gouvernement.

Il n'en est pas moins vrai que la moyenne décennale des recettes encaissées au titre des annuités de rachat représente une somme de 91 millions de roubles.

C'est la remise de ces annuités que le Tsar, par son manifeste du 3/16 novembre 1905 a proclamée, en décidant, qu'à partir du 1er janvier 1906, le montant des sommes à payer par les paysans à titre d'annuités de rachat sera réduit de moitié, et, qu'à dater du 1er janvier 1907, les anciens serfs n'auront plus d'annuités à payer.

Le Conseil de l'Empire, « tenant compte de la situation peu favorable où se trouve l'industrie agricole par suite de la guerre », a jugé prudent, au lieu d'inscrire la moitié du chiffre des annuités par rapport à 1905, soit 44,7 millions de roubles, de ne prévoir qu'une rentrée de 35 millions.

[illegible] 1906, la remise faite aux paysans représente donc 1.750.548.000 roubles.

Nous n'avons pas à rechercher ici si cette libération d'une charge assez lourde est de nature à permettre, au paysan qui en sera exonéré, d'acquérir à crédit un complément de terres et d'affecter le montant de l'ancienne annuité à l'extinction d'une dette hypothécaire nouvelle. La Banque Foncière des paysans créée en 1883 par l'État, dans le but de favoriser les opérations foncières au profit des petits propriétaires, s'attache d'ores et déjà à rechercher les terres qui pourraient faire l'objet de ventes payables par annuités.

Peut-être cette réduction se résoudra-t-elle, en définitive, en une consommation plus forte d'eau-de-vie et le gouvernement s'accordera-t-il le mérite d'avoir fait un geste en apparence généreux tout en canalisant vers le chapitre du monopole des boissons les économies du paysan sur les annuités de rachat?

Quelles que soient les conséquences de l'acte du 3/16 novembre, sa moralité et sa signification véritables, il n'en convient pas moins de souligner sa répercussion budgétaire. C'est, en réalité, un vide annuel à combler dans les recettes de 90 millions R., au moment où les charges financières vont en s'alourdissant. C'est un appoint supplémentaire au déficit.

* * *

Il semble à première vue qu'un des moyens de couvrir les charges de la liquidation de la guerre et de la Révolution pourrait consister sinon dans la suppression, du moins dans une large réduction des dépenses extraordinaires.

Nous avons montré plus haut la place considérable qu'elles occupent dans le budget russe. Elles absorbent 10 p. 100 des dépenses totales des dix derniers exercices.

Avec une sérieuse réduction sur ce chapitre, l'excédent des recettes normales sur les dépenses ordinaires, devenu libre, pourrait servir de gage à un nouvel appel au crédit. Cet excédent, nous l'avons montré, s'est élevé, en moyenne, à 146 millions de roubles par an. La Russie agirait en pareil cas comme un homme raisonnable, qui aurait contracté régulièrement des emprunts pour arrondir son domaine immobilier et qui, se trouvant forcé de procéder à des réparations considérables, renoncerait à s'agrandir, et emprunterait pour remettre en état ses propriétés au lieu d'en augmenter l'étendue.

Cette suppression ou cette large réduction des budgets extraordinaires est-elle à prévoir, et dans quelle mesure pourrait-elle être pratiquée?

Une remarque s'impose tout d'abord, qui est de nature à mettre en lumière les dangers du maintien [illegible]

ment commode et élastique, qui s'appelle le budget extraordinaire.

Sans mettre en doute la bonne foi avec laquelle les imputations des dépenses sont faites par l'administration financière compétente, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il en est fait un usage souvent abusif et incorrect.

Que faut-il entendre, en effet, par dépenses extraordinaires?

Le budget extraordinaire contient les dépenses qui ne sont pas *courantes*, suivant l'expression de l'ancien Ministre des Finances M. Magne, et qui ont pour résultat une augmentation de l'actif immobilier de l'État.

« Lorsque l'État se procure une ressource par voie extraordinaire, par voie d'emprunts, et que cette ressource est appliquée à cette nature de dépenses, il ne fait qu'un placement, qu'une transformation de valeur, il augmente la fortune immobilière et mobilière de chacun. » Par conséquent, le budget extraordinaire, abstraction faite des événements anormaux qui se produisent dans la vie d'un pays comme une guerre, ne devrait jouer qu'autant qu'il correspond à une augmentation réelle de l'actif national.

Quelque dangereuses que soient ces définitions, on peut constater que l'application qui en pourrait être faite au budget extraordinaire russe aurait pour résultat d'en éliminer un certain nombre d'articles, qui auraient leur place naturelle dans les budgets ordinaires.

Nous n'entrerons pas dans les détails que comporterait une analyse complète des budgets extraordinaires.

Pour n'envisager que les principaux éléments, on peut affirmer, par exemple, que l'imputation au budget extraordinaire des *indemnités à des particuliers pour la perte que leur fait subir le monopole de la vente des spiritueux* est des plus contestables. Ces indemnités devraient être portées au compte de l'exploitation du monopole.

Il n'est pas davantage conforme à la saine comptabilité publique de considérer comme dépenses extraordinaires les *secours distribués aux populations éprouvées par la disette* ni les *dépenses extraordinaires pour la marine* en pleine période de paix.

On chercherait, en effet, vainement la contrepartie des dépenses dont nous venons de parler dans une augmentation de l'actif de l'État. La même observation peut être appliquée, malgré leur apparence, aux dépenses faites pour achat de valeurs industrielles. La plus grande partie dissimule, le contrôle de l'État l'a reconnu à maintes reprises, une sorte de commandite à des industries dans l'embarras. C'est un actif qui, dans une maison de commerce prudemment conduite, serait classé parmi les créances litigieuses et porté pour mémoire. L'État aurait dû les passer par *profits et pertes*, c'est-à-dire les amortir dans l'exercice, en les portant aux dépenses ordinaires. Cette opération se résout, en dernière analyse, par un emprunt contracté pour acquérir une valeur douteuse.

Ces dépenses portées ainsi à tort au budget extraordinaire représentent de 1887 à 1904 le total considérable de 431.620.000 roubles (1).

Par conséquent, sur le total des dépenses extraordinaires, soit 4.376.913.000 roubles effectuées de 1887 à 1904, on voit que 3.945.293.000 roubles ont été consacrés à des dépenses véritablement extraordinaires. Sur ce chiffre 1.933.782.000 seulement peuvent être considérées comme correspondant à un supplément d'actif, dont la plus grande partie est représentée par la construction ou le rachat de chemins de fer. Abstraction faite de l'augmentation de capital de la Banque d'État, la Russie a consacré en moyenne par an 112 millions de roubles à l'extension de son réseau de voies ferrées.

Par conséquent, lorsqu'on dit que le budget ordinaire se solde par un excédent moyen de

(1) DÉPENSES SOLDÉES SUR LE BUDGET EXTRAORDINAIRE DE 1887 A 1904

En 1.000 Roubles.

A. — *Dépenses ayant augmenté l'actif de l'État.*		
Construction de Chemins de fer.	1.310.153	
Rachat de voies ferrées. Sommes payées aux actionnaires à titre de soulte	60.849	
Avances aux Compagnies de Chemins de fer	538.457	
Augmentation de capital de la Banque d'État	24.333	1.933.782
B. — *Dépenses en contre-partie d'emprunts ou [illegible].*		
Amortissements extraordinaires.	1.120.089	
Remboursement de dommages au Ch. de fer de l'Est Chinois	65.975	
Remboursement de dommages à des tiers	5.830	
Dotation du fonds de subsistances	26.500	
Versement à la Banque de la Noblesse	18.000	1.236.424
C. — *Dépenses extraordinaires d'origine [illegible].*		
Frais de l'expédition de Chine	98.736	
Guerre du Japon	676.841	775.577
D. — *Dépenses improductives [illegible] au budget ordinaire.*		
Secours distribués aux populations	250.819	
Dépenses pour la marine	[illegible]	
Indemnités versées aux personnes dépossédées du droit de vente des spiritueux	37.439	
Acquisition de valeurs industrielles	11.850	
Frais divers	42.545	341.[illegible]

145 millions de roubles, il faudrait ajouter : sous réserve des imputations au budget extraordinaire de dépenses qui n'ont d'extraordinaire que la place qui leur a été attribuée. L'excédent du budget ordinaire est donc, dans une certaine mesure, un trompe-l'œil.

La question qui se pose maintenant consiste à savoir si l'État russe peut réduire dans une mesure importante les dépenses vraiment extraordinaires, nous voulons parler des dépenses de construction de chemin de fer, rayer de son budget ces frais de premier établissement qui, sans doute, ont pour contre-partie une augmentation d'actif, mais entraînent pour lui des appels au crédit incessants et dangereux.

Il est facile d'y répondre par un argument de fait : C'est que les budgets de 1905 et de 1906, qui étaient des budgets élaborés sous la préoccupation dominante de la guerre du Japon, ont prévu cependant des dépenses considérables de construction de voies ferrées (1).

Il convient d'ajouter pour corroborer ces constatations et en dégager la portée véritable qu'il n'appartient peut-être plus à l'État russe d'enrayer complètement l'exécution d'un programme qui met en jeu les intérêts les plus considérables. La guerre du Japon a surpris l'État russe au moment où, son réseau de voies principales à peu près terminé, il allait procéder à l'établissement de chemins d'intérêt secondaire, de ramifications venant apporter aux artères principales le trafic des extrémités. Peut-il laisser cette œuvre inachevée, improductive parce qu'incomplète?

D'autre part, il paraît bien difficile que l'État trouve des compagnies privées disposées à le dégager du fardeau de ces lignes improductives. L'État français s'est trouvé aux prises avec le même problème vis-à-vis des grandes Compagnies refusant la construction du réseau complémentaire d'une productivité douteuse, et il n'a pu obtenir le concours des compagnies que par le jeu des subventions et par l'extension de la garantie d'intérêt.

Il ne faut pas oublier enfin que le développement progressif du réseau de chemins de fer constitue, en quelque sorte, une des pierres angulaires de l'édifice industriel russe. Les industries métallurgique, de construction et de matériel de chemin de fer, sont alimentées par les commandes de l'État. Elles vivent de lui et par là font vivre une population assez nombreuse. Un arrêt brusque de ce développement serait de nature à créer au Gouvernement les plus graves difficultés. C'est, en effet, dans ce personnel ouvrier des grandes usines de Moscou et de Saint-Pétersbourg, plus instruit, et, au point de vue politique, assez impatient, que se recruterait une armée révolutionnaire formidable, si le travail venait à subir une interruption ou un trop fort ralentissement. Pour atténuer la crise financière, l'État précipiterait une crise économique et sociale des plus sérieuses. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème délicat.

*
* *

Une réduction importante des dépenses extraordinaires paraît donc, dans les circonstances actuelles, assez difficile à réaliser. Peut-être la Russie pourra-t-elle espérer trouver dans le développement de ses revenus ordinaires le gage indispensable à des emprunts futurs?

L'étude de cette question, pour être complète, devrait porter sur chacun des chapitres de recettes, sur le rendement des divers impôts et embrasser l'organisation fiscale tout entière. A défaut de cette analyse, il semble qu'on puisse retirer de l'examen des trois principales sources de revenus actuels des indications concluantes; nous voulons parler des produits des douanes, du monopole des spiritueux et de l'exploitation des chemins de fer.

On peut se rendre compte, en effet, de la part prépondérante de ces trois chapitres, si l'on considère qu'ils sont l'expression, et en quelque sorte, l'aboutissement de la politique fiscale et économique des ministres Wischnegradsky et Witte et que c'est vers leur accroissement qu'ont porté tous leurs efforts (1).

La partie pour laquelle ils contribuent aux recettes ordinaires s'est augmentée sous leur administration de 16 p. 100, soit de 1 p. 100 environ par an.

L'idée dominante de la politique économique des quinze dernières années a été, comme nous l'avons indiqué plus haut, la création de toutes pièces d'une industrie nationale. Le moyen de la développer était double : d'une part, élever des barrières

	[illegible]	[illegible]
	roubles	roubles
Construction de voies ferrées	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]

(1) Les recettes provenant des douanes, de l'impôt sur les [illegible] et du monopole des spiritueux et de l'exploitation des chemins de fer, sont représentées par les chiffres suivants de 1897 à 1904 inclus, en millions de roubles :

[illegible]	97	[illegible]	18	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1247	[illegible]	[illegible]	[illegible]

douanières rendant toute concurrence étrangère impossible, en particulier dans l'industrie métallurgique; d'autre part, l'alimenter par la consommation même d'une industrie d'État, les chemins de fer. La politique protectionniste russe, qui a soulevé tant d'objections, en Allemagne surtout, et celle des chemins de fer sont deux conceptions jumelles et complémentaires.

Sous l'effet de cette politique, le développement des recettes des douanes fut, en effet, assez rapide. Il représente une augmentation de plus de 100 p. 100 de 1887 à 1897 (1), pour rester, depuis cette époque, presque stationnaire.

Est-il conforme à la prudence de prévoir encore une augmentation du rendement des douanes? Il ne le paraît pas.

En effet, la guerre récente s'est terminée par une certaine diminution de la puissance commerciale de la Russie en Extrême-Orient : Les ports du Pacifique vont cesser désormais, à l'exception de Vladivostok, d'apporter leur contingent de recettes. D'autre part, les atténuations de droits consenties vis-à-vis de l'Allemagne et de la France, dans de récentes conventions, vont se traduire, temporairement du moins, par une diminution de produits.

Le trouble apporté dans les affaires par la guerre et les ruines produites par les désordres intérieurs ne paraissent pas devoir être sans provoquer un ralentissement de quelque durée sur la consommation des objets de luxe, qui est un des aliments principaux des douanes.

Enfin, la Russie peut se trouver amenée, par la force même des circonstances, et les limites de son crédit, à restreindre *son train ordinaire*, s'il est permis d'employer cette expression. Cette période de recueillement ne sera pas favorable au développement des dépenses à l'extérieur.

On peut donc conclure que, du côté des douanes, il ne semble pas que les budgets futurs puissent escompter de sérieuses plus-values.

Restent les deux grandes régies de l'État : nous voulons parler du monopole de vente des spiritueux et de l'exploitation du réseau des Chemins de fer.

Nous ne nous étendrons pas sur les origines de de l'institution du Monopole qui fut un des articles principaux du programme de M. Wischnegradsky, et dont ce dernier légua à son successeur la mise au point, l'exécution. C'est, en effet, à partir du 1er janvier 1895, que le monopole fut mis en vigueur. M. Witte en étendit peu à peu l'application et, à partir de 1902, le monopole était imposé à l'empire tout entier.

Nous ne rechercherons pas davantage si l'État débitant d'alcool a rendu à la santé publique des services et a enrayé le fléau de l'alcoolisme. Ce côté moral de la question offre un intérêt incontestable, mais sans valeur objective immédiate.

Il s'agit, en effet, pour le moment, de déterminer si le monopole de vente de l'alcool par l'État s'est traduit dans le passé par des bénéfices et si leur développement annuel est tel qu'il puisse gager une opération nouvelle de crédit.

Les recettes se sont développées dans une mesure importante, ce n'est pas contestable. Mais il ne faut pas oublier que l'exploitation de la vente d'alcool est confiée à une administration qui coûte cher. La mise en train du monopole a nécessité, en outre, des dépenses d'établissement inscrites au budget ordinaire sous le titre de *travaux préparatoires pour la mise en vigueur et pour l'extension du monopole*. Comme nous l'indiquions plus haut, c'est à ce même chapitre que devraient s'ajouter les *indemnités à des particuliers pour les pertes que leur fait subir le monopole*.

Il aurait été très intéressant, afin de pouvoir se rendre compte du rendement véritable du monopole de vente des spiritueux, que l'administration des Finances en ait présenté les résultats séparés des anciens droits sur les boissons. Il eût été aisé de dégager de la comparaison des frais du monopole avec les produits, une appréciation sur la valeur fiscale du monopole.

Jusqu'en 1902, époque à laquelle le monopole fut étendu à tout l'empire, les produits de l'ancien impôt sur la vente des boissons et des droits d'accise correspondant à la vente de l'alcool étaient ventilés du produit du monopole. A partir de 1902, cette distinction n'est plus indiquée dans les comptes de l'Empire. Le tableau suivant montre le développement des recettes des boissons ou du monopole depuis l'institution de ce dernier :

En millions de roubles.

	Impôt des boissons	Monopole	Total	Dépenses d'exploitation du monopole	Dépenses de mise en vigueur et extension du monopole	Total	Produit net
1895	298	11	309	7	11	18	291
1896	294	28	322	25	10	35	287
1897	280	52	332	45	24	69	263
1898	290	102	392	70	7	77	315
1899	310	111	421	86	9	85	336
1900	317	118	435	88	25	113	322
1901	313	163	476	125	21	146	330
1902	316	207	523	151	8	159	364
1903	34	542	576	164	6	170	406
1904	30	543	573	164	3	167	406

(1) *Recettes des douanes.*

(En millions de R.)

1887	97	1893	147	1899	219
1888	118	1894	173	1900	201
1889	122	1895	168	1901	220
1890	126	1896	182	1902	225
1891	120	1897	196	1903	241
1892	123	1898	219	1904	219

En dix années, le produit net s'est accru d'environ 115 millions de roubles ou de 11 millions et demi par année. Si l'on tient compte des 37 millions payés à titre d'indemnités pour l'expropriation du droit de la vente des spiritueux, cette progression représente en chiffres ronds, 78 millions de roubles ou 8 millions par an en chiffres ronds. C'est une appréciation évidemment optimiste, puisqu'elle suppose que dans les années suivantes, les effets du monopole se feront sentir avec autant d'intensité que dans la période d'organisation.

Aux termes d'un décret en date du 31 décembre 1904, le prix de vente de l'alcool a été augmenté par vedro d'alcool (1) à 40 degrés pour la Russie de 40 copecs pour la qualité ordinaire et de 1 rouble pour la qualité supérieure, et pour la Sibérie, de 20 et 40 copecs. Le budget de 1906 fait état de cette surélévation de prix et inscrit le produit du monopole pour 568,4 millions de roubles, soit 25 millions de plus que pour 1904. Malgré la passion bien connue du moujick pour l'alcool, il ne faudrait pas croire que les revenus de ce chapitre soient susceptibles d'une extension indéfinie. La grande masse des consommateurs est très pauvre et toute majoration de prix pourrait bien avoir pour conséquence une diminution dans la consommation. Il faut ajouter que le bénéfice de l'État est, en tous cas, limité par sa situation d'intermédiaire obligatoire entre les producteurs et le consommateur et il est à craindre qu'une élévation des prix ne développe une contrebande d'autant plus difficile à combattre que le pays est plus vaste et l'intégrité des fonctionnaires plus sujette à caution.

Nous n'avons pas les moyens de nous rendre compte de l'importance des frais du monopole avant et après 1902, exercice à partir duquel le monopole fut généralisé. On constatera toutefois, si on compare de 1898 à 1902 les recettes propres du monopole aux dépenses, que les frais d'administration *proprement dits* ont absorbé 73 p. 100 du produit, ce qui paraît tout à fait excessif.

Nous proposant ici de constater des résultats plutôt que d'indiquer des remèdes, nous n'insisterons pas sur l'idée qui a été émise de divers côtés de la remise possible du monopole des spiritueux à une Société étrangère à titre de gage d'un emprunt éventuel. Il semble bien difficile à un État comme la Russie, d'aliéner la direction d'une administration qui touche de si près et atteint si profondément le consommateur dans sa vie ordinaire.

La Russie possède, avec le monopole de l'alcool, un revenu d'une certaine élasticité. Financièrement parlant, c'est un gage très offrable.

(1) [illegible] alcool à 40 degrés équivaut à 4 litres 22 centilitres d'alcool pur.

Il ne semble pas cependant qu'un gouvernement voulant tenir compte du passé consente à en disposer. En effet, la remise à une Société autonome du monopole de la vente de l'alcool implique l'affermage. La Société fermière aura intérêt à obtenir du monopole tout le rendement qu'il comporte. Le gouvernement russe se trouverait donc forcément exposé aux mêmes inconvénients qui ont marqué la période pendant laquelle l'affermage partiel de l'impôt des boissons était pratiqué, et dont nous ne signalerons qu'une conséquence : à savoir qu'il a contribué pour une grande part à fomenter en Russie le mouvement antisémite actuel.

(*A suivre.*) GABRIEL MAUREL.

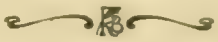

ARÈNES ANTIQUES

Joyeux comme aux grands jours de Néron ou Tibère,
L'amphithéâtre, en sa carapace de pierre,
Reptile monstrueux doré par le ciel chaud,
A rouvert, sous ses longs anneaux, ses gueules noires:
Et la foule, engouffrée aux plis des vomitoires,
Hurle et s'écrase, ainsi qu'une horde à l'assaut.

C'est le Soleil païen des pompes augustales,
Le Dieu brûlant, par qui succombent les Vestales,
L'éternel Dieu, l'archer vainqueur, superbe et pur,
Qui darde ses splendeurs sur l'aveuglante arène
Pour y noyer le sang des cadavres qu'on traîne,
Dans l'éblouissement d'un implacable azur.

Les temps sont bien passés où les fières victimes
Qu'offraient au peuple-roi ses maîtres magnanimes,
Chefs vaincus ou chrétiens, des êtres comme nous,
Se tordaient, pour sa joie, en des râles plastiques!
Quelques taureaux poussifs, quelques chevaux étiques
Seuls, devant lui, plieront, sans gloire, les genoux.

Quelle gaîté, pourtant, circule, ignoble et lâche,
Sur ces gradins grouillants où l'on siffle et se fâche
Lorsqu'un des condamnés semble esquiver le fer!
Quels doux transports devant l'inégale bataille
Dès que la pointe brille et qu'une rude entaille
Fait jaillir un long flot de pourpre en pleine chair!

Nobles, rustres, bourgeois, matrones, jeunes filles,
Endimanchés comme en un banquet de familles,
Si le massacre est beau, tombent en pâmoison;
C'est voler dans leur poche et gâter leur journée
Qu'épargner, par mépris, fuyarde ou mutinée,
La pauvre brute en pleurs au seuil de sa prison :

« A mort, à mort, à mort! » Mais quelle heureuse fête
S'il roule, sous la corne, avec ou sans la bête,

En ses satins rougis, un cher toréador !
Trop rare volupté qui, sur des nerfs de femme,
Inscrit, qu'elle ose ou non se l'avouer dans l'âme,
Une date de course avec un stylet d'or !

Férocité de l'homme, incurable et fatale,
Soif du meurtre, appétit du crime qui s'étale,
Que vous remontez vite en nos crânes romains !
Allons ! qu'on serve à ces amateurs en délire
Un bûcher d'hérétique, un gibet de martyre !
Fidèle à ses aïeux, plus d'un battra des mains.

A quoi bon qu'un Dieu tendre ou de sages prophètes,
D'inutiles rêveurs de paix, de doux poètes,
Ensemencent d'amour les champs de l'avenir ?
Les Socrates, les Christs et les Savonaroles
Font regermer la haine aux fleurs de leurs paroles ;
Le vieux sol, trop usé, ne veut pas rajeunir,

GEORGES LAFENESTRE,
De l'Institut.

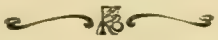

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN BELGIQUE

L'auteur de cette étude était un jour en quête de renseignements biographiques sur un célèbre écrivain d'origine belge qui habite Paris. Ne le connaissant pas personnellement, il s'adressa à un littérateur d'ici, qui voulut bien se charger de lui écrire. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Elle était à peu près conçue en ces termes :

« Mon cher confrère, ne me jouez pas le mauvais tour de me confondre, dans un article ou dans un livre, avec les écrivains de chez vous. Je ne suis pas Belge. Mon père descend d'une famille hollandaise ; ma mère était d'origine française. Quant à moi, je suis Français par adoption et par reconnaissance. »

Et pourtant, le grand homme dont il s'agit naquit et fut élevé dans un faubourg de Bruxelles ; il occupa un moment une place d'employé dans une de nos administrations publiques. J'ajouterai que, derrière son beau pseudonyme, se cache un nom qui fait penser aux Kaekebroeck de notre excellent Courouble. Mais ce beau dédain ne doit pas nous affecter outre mesure, si nous considérons que Lemonnier, Verhaeren et surtout Maeterlinck, dont la gloire actuellement s'affirme mondiale, revendiquent fièrement leur nationalité. Le fait est, cependant, qu'aux yeux du lecteur parisien c'est une tare, pour un écrivain de langue française, que d'être né en Belgique, et seuls les talents de première grandeur peuvent se mettre au-dessus du préjugé.

Naguère d'ailleurs, en dehors des relations mercantiles, le Français connaissait peu notre pays. Ainsi l'on croit rêver, quand on lit la *Toison d'or*, un roman oublié de Th. Gautier. Les faits se passent à Anvers. L'auteur pense en toute naïveté que ses personnages parlent allemand ; son héroïne s'appelle Gretchen ; il situe la cathédrale sur la place de Meir ; il dénomme la rue de la Madeleine, à Bruxelles, « Magdalena Strass » ; il présente enfin le lion belge « sous la figure d'un caniche en culotte de nankin ! »

V. Hugo, passant par Liège, s'en va flâner un matin dans la cour intérieure du palais des princes-évêques. Et il note sur son carnet de voyage cette amusante remarque :

« Des groupes de marchandes flamandes, réjouies et hargneuses, jasent et se querellent devant chaque pilier. » (*Le Rhin*, 7e lettre.)

Qu'on me permette de rappeler encore un souvenir personnel. J'assistais naguère, à la Comédie-Française, à une représentation d'*Andromaque*. J'avais pour voisin de stalle un ingénieur de Bar-sur-Aube, dont je fis la connaissance pendant un entr'acte. Nous parlâmes naturellement de la littérature classique, et je reconnus que j'avais affaire à un lettré. Quand je lui révélai que j'étais Belge, il me regarda avec stupéfaction en s'écriant : « Et pourtant vous parlez français ! »

Ce sont là des faits isolés, je le veux bien. Mais ils n'en sont pas moins significatifs. Ils montrent que notre vie intellectuelle n'est pas appréciée, ni même connue à l'étranger comme elle mériterait de l'être. Et pourquoi ? C'est d'abord parce que le Belge lui-même est trop indifférent à sa littérature, parce qu'il ne lit pas ses auteurs nationaux, qu'il ne les encourage pas, parce qu'il ne leur fait pas, comme à ses industriels et à ses commerçants, une réclame suffisante. Mais c'est aussi parce que notre littérature nationale d'expression française est trop jeune. Nos lettres ne datent, à proprement parler, que de trente-cinq ans. Et si, en 1880, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance, nous avions dû faire le tableau de notre activité intellectuelle, nous nous serions trouvé singulièrement empêché par le néant du sujet.

Avant 1880, les tentatives, cependant, sont assez nombreuses. Mais elles apparaissent comme de simples accidents, elles ne se rattachent à aucun courant. Et puis, malgré beaucoup de qualités solides, des œuvres comme l'*Académie des Fous* de Coomans, les livres d'Eug. Van Bemmel, beaucoup d'autres, ont dû fatalement sombrer dans l'oubli, parce que le lettré n'y trouve nul souci de l'expression, nul sentiment artiste. On ferait volontiers mention, en passant, du style pur et limpide d'Alph. Le Roy, un philosophe aimable, un causeur pétillant de malice, et d'Em. de Laveleye, le premier économiste peut

être du XIXe siècle. Mais la littérature n'a guère sollicité leur activité.

Ces réserves faites, il n'y a lieu de citer, de 1830 à 1880, que trois écrivains qui aient été réellement des artistes : André Van Hasselt, Octave Pirmez, Charles de Coster.

Nous ne pouvons pas considérer Van Hasselt comme un précurseur de notre jeune littérature belge. Il a toujours eu les yeux tournés vers la France. Son modèle est V. Hugo. « Sa poésie, écrit Francis Nautet, a résonné chez nous comme un bel écho, mais son art, où ne se révèle nullement le génie de la race, est resté sans racines. »

O. Pirmez a écrit des recueils de pensées, des descriptions amoureusement ciselées, et surtout un ouvrage, *Remo*, où il évoque pieusement le souvenir d'un frère qu'une mort tragique lui enleva. Pirmez avait l'âme délicate et tendre, et son écriture dénote un souci d'art fort curieux pour l'époque.

Mais le grand artiste, durant toute cette période, fut Ch. De Coster. Son chef-d'œuvre, la *Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedsak*, parut en 1867. Ce livre, véritable bible nationale, est l'épopée de la Flandre sous le régime espagnol. Le héros légendaire est du XIIIe ou du XIVe siècle. De Coster, usant d'un privilège des poètes épiques, le transporte au XVIe siècle. Ulenspiegel y symbolise l'esprit de la Flandre, joyeux et fort, opposé à l'odieuse oppression étrangère. L'œuvre est puissante, copieuse, originale et large, tour à tour facétieuse et héroïque. L'auteur, voulant produire une intense impression de vérité, use volontiers d'une langue archaïque, truculente et savoureuse, qui fait penser à Rabelais. Il faut reconnaître, pour être juste, que ses tendances politiques ont fait quelque tort à l'artiste : De Coster, en un symbole parfois nébuleux, a repris l'idée de Philippe II, de Marnix, des diplomates de 1815, qui se proposèrent de fonder un Royaume-Uni de Belgique et de Néerlande. Un beau rêve sans doute, mais qui n'ajoute rien — au contraire — à la valeur esthétique du récit.

L'ouvrage n'obtint pas le prix quinquennal : le jury de 1868 et son savantissime rapporteur n'y virent qu'une fantaisie digne à peine d'une mention. L'auteur de ce monument national mourut en 1879, pauvre et méconnu. Dix ans auparavant, le gouvernement l'avait nommé professeur à l'École de guerre. Mais le mal était fait : jusqu'à son dernier souffle, ses créanciers ne laissèrent au malheureux ni trêve, ni répit. De pieux admirateurs, voulant atténuer cette injustice, ont fait élever, en l'honneur de De Coster et de ses immortels héros, dans un cadre de tendres frondaisons, un touchant et discret monument.

Je crois avoir dressé tout le bilan de notre activité littéraire de 1830 à 1880. Si j'ai omis beaucoup de noms estimables, c'est que la plupart de ces écrivains, comme Antoine Clesse, le joyeux chansonnier montois, n'ont eu qu'un succès d'actualité.

Nous entrons maintenant dans une ère nouvelle. A partir de 1880, la production de nos auteurs se fait de plus en plus abondante. De 1880 à 1895 notre pays voit paraître plus de cent romans ou recueils de nouvelles ; M. Daxhelet, le rapporteur du dernier prix quinquennal, nous révèle que cent cinquante volumes, grands ou petits, ont été retenus par le jury pour la période 1898-1902. A quoi devons-nous cette curieuse et soudaine fécondité ? Au mouvement provoqué par les « Jeune-Belgique ». Vers 1879, une pléiade de jeunes gens — Constantin Meunier, Georges Eckhoud, Albert Giraud, Emile Verhaeren, Max Waller, d'autres encore, — se réunissaient chez M. Camille Lemonnier. Aussitôt ces jeunes partirent en guerre contre la platitude de la littérature officielle. Ils fondèrent une revue, la *Jeune Revue*, qui, l'année suivante, devint la *Jeune Belgique* ; Max Waller (Maurice Warlomont), qui venait de se faire renvoyer de l'Université de Louvain, en prit la direction. Les Jeune Belgique adoptèrent pour cri de ralliement la formule de l'art pour l'art, ce qui fit jeter de hauts cris aux auteurs de cantates officielles. En 1889 encore, un M. Grignard, auteur d'un luxueux recueil intitulé *Nos gloires nationales*, après avoir tressé des couronnes au Dr Emile Valentin et à Adolphe Mathieu, consacre quelques pages dédaigneuses aux *Jeunes Belgique et décadents*. « Les délicats trouveront peut-être étrange — et accordons-leur tout de suite que ce ne sera pas sans raison — qu'au cours de nos gloires littéraires, nous nous arrêtions quelque peu à cette école déliquescente et maladive ». Étrange retour des choses d'ici-bas ! Si nous lisons les remarquables rapports publiés au *Moniteur belge*, en 1893 par M. Wilmotte et en 1904 par M. Daxhelet, à propos des prix quinquennaux, nous constatons que la plupart des écrivains qui reçoivent des éloges officiels se rattachent de près ou de loin, au mouvement de la Jeune-Belgique. Les quatre derniers prix du gouvernement ont été décernés à C. Lemonnier, à G. Eckhoud, à A. Giraud et à E. Verhaeren. Naguère l'Académie française a couronné des œuvres de Valère Gille et d'Iwan Gilkin, tous « Jeune-Belgique » ! Le procès est donc jugé, et bien jugé, puisque les pouvoirs publics ont consacré les talents, et que l'opinion, tant à l'étranger qu'en Belgique, a ratifié la décision.

Mais le moment est venu de passer une rapide revue des œuvres les plus remarquables de cette dernière période. La fécondité de nos auteurs fut telle que nous devons négliger une foule de productions qui mériteraient de nous arrêter. Il nous sera

impossible aussi d'analyser ici le mouvement des revues, dont l'une surtout, l'*Art Moderne*, avec M. Octave Maus, n'a cessé de porter la bonne parole de 1880 à nos jours.

La reconnaissance nous fait un devoir de dire un mot d'abord de Max Waller, qui fut l'âme de la Jeune Belgique. Celui-là fut à la peine, mais hélas ! il ne fut pas à l'honneur ! Mort à vingt-neuf ans, il ne vit pas, dans son plein épanouissement, la luxuriante moisson qu'il avait tant contribué à semer. Il a laissé un recueil de rêveries juvéniles : *La flûte à Siebel.*

Faire des vers, des vers gamins,
Et rire, et rire, et rire encore,
Et, comme un pierrot qui picore,
Cueillir leurs parfums aux jasmins :

Forger des vers comme des armes,
Pointus, effilés, sans merci,
Ou, pour expier son souci,
Egrener des *ave* de larmes,

C'est bon supérieurement,
Et tout le reste est journalisme....

Il nous reste encore de Max Waller une fraîche idylle : *Daisy*. Le peintre Turner aime Daisy. Il tue accidentellement, au cours d'une partie de chasse, le frère de sa fiancée. Il s'enfuit, et la jeune fille meurt de désespoir. L'œuvre paraîtra un peu maladroite d'exécution, mais la note sentimentale y est juste et l'émotion communicative.

M. Camille Lemonnier est l'aîné de nos prosateurs belges contemporains, et aussi le plus fécond. A l'heure actuelle il a publié une soixantaine de volumes. On dirait qu'écrire est pour lui une fonction vitale : « J'écris des livres, disait-il dernièrement dans une conférence à Namur, comme le bûcheron fend du bois. » Le malheur, c'est que des œuvres aussi rapidement conçues et réalisées ne vont pas sans déchet. Aussi trouvons-nous, chez Lemonnier, d'assez lourdes élucubrations à côté de récits et de tableaux ravissants de précision, de clarté et de force. Ses morceaux les plus robustes et les plus sains sont peut-être ses romans de début, *le Mort* et *Un Mâle*, deux saisissantes etudes de ruraux, presque toute la partie descriptive de la *Belgique*, ce vaste poème lyrique, les idylles de ces dernières années : *Comme va le Ruisseau*, *le Petit Homme de Dieu*. Malheureusement pour l'artiste qu'est M. Lemonnier, il a souvent subi, quoi qu'on en ait dit, l'influence de Zola. L'écrivain, prenant des attitudes d'apôtre scientifique, ne se contente pas toujours de poser des problèmes. Il prétend les résoudre. Ce n'est pas là son rôle. Et voilà pourquoi la *Fin des Bourgeois*, ce succédané des Rougon-Macquart, est d'une lecture si pénible. On n'y sent pas l'artiste désintéressé ! Chose curieuse ! Chaque fois qu'il force son naturel, M. Lemonnier écrit une langue pesante, parfois faisandée ; il cherche à tout prix le mot rare, l'image vibrante. Combien j'aime mieux le style pittoresque et simple de ses œuvres sans prétention ! Voici le portrait d'un barbier de village :

Près de l'église, devant sa porte, Tricot le maçon, qui était aussi cabaretier et barbier, avait installé sa chaise. L'une après l'autre les barbes du samedi arrivaient s'y asseoir. Tricot n'épargnait pas la savonnée : il la faisait mousser comme un blanc d'œuf, puis, du dos de la main, en frictionnant énergiquement le poil, dur comme du crin de bête. Et ensuite, quand la tête du patient finissait par ressembler à une meringue, il déployait son rasoir, une vraie lame de sabre, en passait très vite le fil sur sa paume et finalement, le dos en boule, les coudes écartés comme un vol d'ailes, tirant de toute sa force sur la peau, se mettait à gratter. Le client faisait le mort, la nuque cassée en arrière, la pomme d'Adam saillante, les yeux clos.

Tricot, pour les deux centimes qu'il se faisait payer par barbe, ne donnait pas la serviette. Son rasoir raclait, râpait, pelait d'une telle force que le saint qui, à l'église, figurait dans un très vieux retable d'autel, entendant le bruit horrible de la lame, se souvenait qu'il avait été écorché vif et priait pour celui que le barbier torturait. On en était quitte généralement pour deux ou trois estafilades, mais les cuirs étaient rudes et patients. Si le sang gouttait un peu longtemps, Tricot appelait sa femme qui apportait une pincée de sel : c'était compris dans le prix. (*Comme va le ruisseau.*)

M. Edmond Picard lui aussi, lui surtout, prend volontiers un ton d'apôtre. La plupart de ses œuvres sont des œuvres à thèse. L'avocat, un avocat incomparable il est vrai, y efface souvent l'artiste. Relisez *l'Amiral*, ce poignant récit où cet homme étonnant raconte la première partie de sa jeunesse, qu'il passa sur un navire. Le tableau de la vie des marins y accuse un réalisme qui donne le frisson. L'impression de pitié se dégage nettement d'elle-même. A quoi bon gâter cet effet, essentiellement esthétique, par de lourdes et inutiles considérations sociologiques ? Là où il se contente d'être peintre ou narrateur, le génie de M. Picard se révèle dans sa plénitude. On dira plus tard que ses vrais chefs-d'œuvre sont un simple journal de voyage — *El Moghreb-al-Aksa* —, qu'il écrivit au cours d'une mission au Maroc, ses impressions de Congo, et un carnet de sensations personnelles : *Monseigneur le Mont Blanc*. Ajoutons, bien qu'on l'ait dit souvent, que M. Picard est un mécène clairvoyant, un éveilleur d'énergies. Si ses œuvres ont paru parfois excentriques, son influence, en art, fut toujours bienfaisante.

Nous avons vu que De Coster avait écrit l'épopée de la Flandre au XVIe siècle. M. Georges Eckhoud a réalisé une œuvre analogue pour la Campine contemporaine. Avant que l'industrie ne s'empare de cette région jusqu'à nos jours déshéritée, il en a

fixé à jamais la physionomie. Il raconte la vie tragique et burlesque tour à tour, la mentalité fruste, pitoyable, souvent effrayante, des paysans, des loqueteux, des mendiants, des « las-d'aller ». L'auteur, qui a quelque peu l'âme de ses pacants, aime lui-même à s'insurger contre les idées admises ; il s'apparente ainsi à certains révoltés de la littérature russe, comme Maxime Gorki. Mais de toute son œuvre se dégage un profond amour de la terre patriale. Son ouvrage le plus considérable est *la Nouvelle Carthage*, un puissant tableau de l'Anvers moderne. M. Eckhoud écrit une langue nette, franche, exempte de toute recherche.

J'ai tâché de caractériser l'œuvre de nos grands prosateurs. Mais à côté d'eux, que de talents remarquables ! C'est G. Rodenbach, le mièvre et maladif, mais si distingué poète de *Bruges la Morte* ; c'est Eugène Demolder et ses artistiques évocations du passé au décor si curieux ; c'est le Bruxellois Léopold Courouble, qui, dans sa *Famille Kaekebroeck*, fixe malicieusement les mœurs et le langage des bourgeois du bas de la ville, en ayant soin, toutefois, de marquer nettement que lui, Courouble, qui appartient à cette race, est un lettré autant qu'un observateur. Rien d'amusant comme le départ de Joseph Kaekebroeck pour le festival de Cologne. Sa femme Adolphine l'accompagne jusqu'à la gare du Nord, avec ses deux bambins.

Mais l'heure s'avançait. Les conducteurs passaient en criant :

— Allons, messieurs, en voiture !

Alors Joseph souleva le jeune Alberke et l'embrassa sur les deux joues ; puis, approchant de la bonne qui portait la petite Hélène, il tendit les bras à sa fillette bien-aimée. Mais la gamine, déjà énervée par le bruit des locomotives, se rejeta vivement en arrière, épouvantée à l'aspect de la casquette de voyage dont son père était coiffé. Et tout le monde s'égaya. Et Joseph, tel Hektor sur les remparts d'Ilion, ôta sa casquette mouvante et la remit à Cappelmans, tandis qu'il baisait la petite fille, maintenant rassurée et joyeuse.

Et il la berça un moment dans ses bras et lui dit :

— Hé ! je vous rapporterai de beaux jouets à tous les deux, si vous êtes bien sages.

Et ayant ainsi parlé, il déposa la fillette entre les bras de sa femme qui la reçut sur sa belle poitrine en sou- [illegible]

Il faudrait de longues pages pour caractériser sommairement les livres de tous nos romanciers et auteurs de nouvelles. Nous citerons encore Maurice Desombiaux, un Wallon exubérant, mais parfois inégal et négligé, Henri Maubel, plus délicat, Franz Mahutte, un écrivain spirituel, mais qui se fait trop volontiers incisif et méchant, L. Delattre, A. Mockel, [illegible] d'hier, *La Cité ardente*, un excellent roman historique de M. Henri Carton de Wiart, et le *Cœur de François Remi*, qui a valu à son auteur, M. Edmond Glesener, le prix de l'Académie Picard. Mais j'ai hâte de consacrer quelques lignes à nos poètes et à nos auteurs dramatiques.

Avant 1880, si l'on met hors de pair Van Hasselt et Antoine Clesse, la poésie belge est terne, grise et plate. C'est la littérature des cantates officielles :

Vous allez nous quitter, princesse,
Pour devenir archiduchesse,
Et sur le trône des Habsbourg
Faire asseoir le sang des Cobourg

Lebroussart, le baron de Stassart, Ch. Potvin, pour ne citer que les moins mauvais, n'ont pas laissé dix vers bien frappés. Brusquement, vers 1880, une renaissance poétique éclate avec les Jeune-Belgique. Nous ne pouvons songer à présenter ici la bonne cinquantaine de poètes, grands et petits, de ces vingt-cinq dernières années. Mais quatre noms émergent de cette éclatante production, qui résument les caractères essentiels de tous nos poètes : Emile Verhaeren, Albert Giraud et Iwan Gilkin, Fernand Séverin.

Emile Verhaeren ne relève de personne et n'a guère fait école. Ses conceptions de Flamand robuste sont violentes et heurtées ; sa puissante originalité aime à traduire, en de sombres et terribles visions, les aspects de la nature et de l'homme ; son œuvre magnifie toutes les manifestations de notre vie moderne — *Les Moines*, *les Soirs*, *les Apparitions*, [illegible] *Chemins*, *les Campagnes hallucinées*, *les Villes tentaculaires*, *les Visages de la Vie*. Mais ce cerveau génial brise souvent les entraves de la grammaire ; sa langue est fort libre, sa versification aussi. « Les poètes nouveaux, écrit-il quelque part, cherchent leur forme en eux-mêmes, forgent leur ordre, et ne se soumettent qu'à des règles individuelles, jaillies de leur manière de penser et de sentir. »

Tout autres sont Iwan Gilkin et Albert Giraud. Leur forme est romantique ou parnassienne ; elle revêt toujours une pensée exempte de toute banalité. Ils se plaisent, le premier surtout, à donner l'essor à de morbides imaginations renouvelées de Baudelaire. Iwan Gilkin a publié dernièrement un poème considérable, *Prométhée*, — trop inégal malheureusement, — où il symbolise le pénible acheminement de l'humanité vers un meilleur avenir. — Albert Giraud est pessimiste. Pour s'abstraire de l'odieux terre-à-terre quotidien, il vit dans un pays [illegible] *Hélène de Paphos*. Souvent il s'est amusé à ciseler artistement de jolis petits riens à la façon de Th. Gautier.

L'esprit [illegible] Lemonnier [illegible]

chante de douces et sereines réalités. Depuis son premier recueil, *le Lys*, paru en 1888 dans le « Parnasse de la Jeune-Belgique », jusqu'à sa *Solitude heureuse*, de l'an dernier, en passant par ses *Poèmes Ingénus*, son idéal se réalise harmonieusement en des vers d'une belle plasticité classique. « Nul, écrit M. Wilmotte, n'a su mieux camper, dans une atmosphère doucement crépusculaire, des femmes et des enfants dont les ombres délicates et fières évoquent des images de noblesse, et semblent les fleurs vivantes d'un jardin enchanté. » Si M. Séverin n'est ni le plus original ni le plus puissant de nos poètes, il est peut-être le plus parfait.

Si l'on excepte Maeterlinck, les écrivains belges n'ont guère tourné leur activité vers le théâtre. En 1889, M. Ch. Van Lerberghe, qui passe pour avoir été l'initiateur de Maeterlinck, publia un petit drame, *les Flaireurs*, qui retint longtemps l'attention des lettrés. C. Lemonnier a mis à la scène, sous différentes formes, le sujet de son *Mort*, qui dépasse en intensité les imaginations les plus macabres d'Edgar Poë et de Barbey d'Aurevilly. Deux frères, paysans primitifs, ont assassiné un passant pour s'approprier son or. Dès ce moment, un atroce remords les torture. A la fin, affolés, ils se ruent l'un sur l'autre comme des fauves. — De ce roman l'auteur tira une pantomime, qu'en un spectacle de cauchemar les Martinetti matérialisèrent, puis une tragédie en cinq actes, condensée plus tard en trois actes. Malheureusement, M. Lemonnier n'a aucune des qualités de métier qui font l'auteur dramatique ; foncièrement romancier, l'optique de la scène lui échappe. E. Verhaeren, dans *le Cloître*, étudie aussi le remords, mais chez un homme du monde, un intellectuel capable d'analyser son état d'âme. Le personnage est un parricide qui s'est réfugié dans un couvent, espérant y trouver l'oubli de son forfait. Mais, comme Caïn, il porte en lui-même son mal, et son mal le chasse de la paisible demeure où il n'a pu trouver l'apaisement.

Le *Voile* de Georges Rodenbach a obtenu un vif succès à la Comédie française. Edmond Picard a écrit récemment quelques pièces d'une conception et d'une forme singulièrement originales, mais qui manquent malheureusement de toutes qualités scéniques. Francis de Croisset triomphe à Paris avec des œuvres verveuses et brillantes. L'hiver dernier, les Bruxellois ont pu applaudir, au théâtre du Parc, son *Paon*, une délicieuse comédie de caractère, personnages et psychologie de Marivaux, jolis vers spirituels du XVIIIe siècle, décors de Watteau.

Mais le maître de notre théâtre national est Maurice Maeterlinck. En M. Maeterlinck, nous saluons notre gloire littéraire la plus pure et en même temps la plus éclatante. Poète délicat, prestigieux prosateur, dramaturge puissant, il est, à l'heure actuelle, avec M. Anatole France, l'écrivain de langue française le plus admiré des délicats. Et jamais vogue ne fut plus justement méritée : à quarante-trois ans, par une œuvre considérable, M. Maeterlinck s'est imposé à l'admiration du monde entier. Ses derniers livres semblent séparés des premiers par un abîme : ceux-ci apparaissent comme des tâtonnements, comme de vagues pointillés psychologiques, les autres sont nets et de large facture. Si pourtant l'on considère l'ensemble de haut, on y découvre une géniale unité. La philosophie du poète se développe et se précise avec une logique inflexible. D'abord nous le voyons, ainsi que ses personnages, effrayé par l'angoissant inconnu où se débat l'humanité — *Les Aveugles*, *l'Intruse*.

> Je marche parmi ceux qui vivent
> En chancelant vers mon destin...

D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ? Nous l'ignorons. Mais dans ses dernières pièces et surtout dans ses admirables essais — *la Sagesse et la Destinée*, *la Vie des Abeilles* — l'âme du penseur s'est réconfortée ; le mystère humain a cessé de l'effrayer pour ne garder que sa pénétrante poésie. Que nous importe de savoir d'où nous venons, ce que nous sommes, où nous allons, si nous nous affirmons, grâce à la science, susceptibles de progrès ? — Ayons confiance en l'homme, nous dit cette sereine philosophie.

Les essais de Maeterlinck ont été traduits dans toutes les langues et ses pièces de théâtre ont fait le tour de l'Europe.

Nous n'analyserons pas ici les travaux de nos critiques, de nos historiens, de nos orateurs, de nos publicistes et de nos érudits, dont l'activité en ces dernières années fut pourtant féconde.

Il serait banal de dire que la patrie belge est grande. Nous avons eu, dans le passé, la première école de peinture du monde. On sait le renom de nos sculpteurs, de nos peintres, de nos architectes, de nos musiciens à l'étranger. Son activité industrielle et commerciale place notre pays au premier rang des nations. Il nous manquait une littérature, et le mouvement de 1880, conduit par des vaillants, nous l'a donnée, opulente déjà et variée. La postérité fera un choix dans cette luxuriante production, et les chefs-d'œuvre, comme toujours, resteront. Mais en attendant cette ultime, mais peu rémunératrice récompense du génie, le public, et à l'occasion le gouvernement, ont le devoir de soutenir nos écrivains. Trop souvent, chez nous, ils se sont sentis entourés d'une indifférence réfrigérante. Et c'est leur grand honneur d'avoir persévéré quand même.

ARTHUR BOVY.

THÉATRES

Théâtre Antoine : Six pièces.

Six actes ! Six pièces ! Tel est le bilan de la soirée que vient de nous offrir le Théâtre-Antoine. C'est là presque une affirmation de principe, car jamais M. Antoine n'était allé aussi loin dans ce sens. Ce pourrait être en tous cas une occasion, et qu'on retrouverait difficilement, pour faire la psychologie de l'amateur de spectacles *coupés*, auquel M. Antoine s'est efforcé de plaire dans une mesure, où, certainement, il ne sera jamais dépassé. Les physiologistes nous affirment que l'absorption d'aliments très divers est un régime excellent pour la nutrition du corps... et il faut bien les croire, puisqu'ils le disent... En va-t-il de même pour l'alimentation de l'esprit ? J'en doute... ou plutôt j'ai la certitude du contraire. Renan faisait cette recommandation au producteur intellectuel, d'avoir toujours deux ouvrages sur le chantier, et de se reposer du premier en travaillant au second. Je sais bien qu'il parlait uniquement de l'esprit créateur... Mais les lois qui régissent le phénomène de l'*attention*, ou application de l'esprit, ne sont-elles pas les mêmes et ne diffèrent-elles pas seulement par le degré ? On sait que, pour ma part, je suis trop ami de l'unité d'impression pour goûter un spectacle de ce genre, et je préférerai toujours à tous les spectacles *coupés* une pièce, qui, durant les trois ou quatre actes de sa durée, concentrera notre attention sur un même point. Je vous le disais l'autre jour encore, en reprochant à M. Maurice Donnay de nous apparaître trop *dispersé* dans la pièce, si intéressante pourtant, qui vient d'être jouée à la Comédie.

Des six pièces que représente M. Antoine en une seule soirée, trois appartiennent au genre bouffon, qui fit jadis la renommée du Palais-Royal. Si Labiche vivait encore, elles pourraient aussi bien être signées de son nom. M. Fragerolle nous montre deux malheureux qui sont retenus prisonniers dans un café, où ils attendent en vain la pièce de cinq francs qui doit les libérer, la *Thune* qui paiera leurs consommations. — M. Max Maurey nous développe une fantaisie du même genre : Les époux Floche, depuis six mois, ne peuvent garder une seule domestique. Toutes s'en vont après vingt-quatre heures. Mme Floche s'indigne et s'exaspère, mais la raison est bien simple. C'est le mari, M. Floche, qui les paie toutes pour qu'elles partent. Ainsi peut-il aller dîner librement au restaurant sans sa femme légitime et sans doute avec quelque autre petite femme. M. Antoine et Mme Miller rendent cette fantaisie de façon plaisante. — La pièce de M. Alfred Athis appartient au même genre. Le propriétaire d'une maison où se trouve un restaurant, qui fut autrefois célèbre, a repris à son compte l'entreprise qui va à la dérive. Le restaurant n'a pas de clients, il a réduit son personnel au minimum : un seul garçon et la caissière. Brusquement voici un homme qui doit acheter le restaurant et qui y vient avec un ami et une jeune femme. Le propriétaire fait des efforts surhumains pour convaincre ses clients qu'il leur sert un dîner des plus délicats. Il atteint son but... car les mets semblent si exquis aux consommateurs qu'on propose à l'infortuné de lui confier la gérance d'un second restaurant. Vous reconnaissez en ces diverses plaisanteries l'imitation de Labiche. C'est, au plus haut degré, spécimen de ce que nous avons tant de fois appelé le *Théâtre de digestion*.

Passons maintenant du plaisant au sévère : aussi bien M. Antoine nous y convie lui-même. La pièce de MM. Léon Frapié et Paul-Louis Garnier : *Sévérité*, touche à l'un des plus graves et des plus intéressants sujets que se puisse proposer un psychologue. Faut-il être sévère ou non avec les enfants ? Vous savez qu'en ces matières il n'y a pas de loi générale valable, mais seulement l'application de quelques principes à des cas individuels, application qui variera suivant les cas eux-mêmes. Il en va pour la culture de l'âme comme pour la thérapeutique du corps : il ne faut pas soigner la maladie, mais bien le *malade*. Pareillement, en matière d'éducation, tel principe directeur, qui convient à un esprit, serait, pour un autre, du plus regrettable effet. C'est ce que constate Herbert Spencer dans son admirable livre : *De l'Éducation*, chef-d'œuvre de psychologie encore inconnu de la plupart des éducateurs et qui devrait être pour eux ce que l'Évangile est aux yeux des croyants : — « La principale fonction des parents, écrit-il, consiste à veiller à ce que les conditions requises pour le développement de l'enfant ne fassent pas défaut. Et de même qu'en procurant à l'enfant la nourriture, le vêtement et l'abri, ils n'interviennent pas dans le développement spontané des membres et des viscères, lequel suit sa marche et sa loi, de même ils peuvent lui fournir des sons à imiter, des objets à examiner, sans troubler, en aucune manière, la marche naturelle de l'évolution mentale. » — Et ce grand esprit ajoute en manière de conclusion pessimiste : — « L'enseignement vraiment rationnel ne peut être donné que par un vrai philosophe. Qu'on juge des chances qui attendent aujourd'hui une méthode philosophique. Ne sachant presque rien en psychologie, ayant dans nos écoles comme professeurs et comme maîtres des hommes qui ignorent tout à fait le peu que l'on sait en ces matières, comment pourrait réussir un système qui repose tout entier sur la science psychologique ? »

Plus encore que les maîtres, qui ne peuvent ap-

pliquer leurs soins qu'à l'éducation collective, les parents apparaissent coupables, car eux du moins pourraient faire preuve d'initiative individuelle. MM. Léon Frapié et Paul-Louis Garnier ont réfléchi à ces graves questions avant d'écrire leur pièce : *Sévérité*. Ils se sont rappelé aussi l'épisode fameux dans l'histoire littéraire, de Mérimée enfant, sévèrement réprimandé par sa mère, puis entendant celle-ci plaisanter ensuite dans la chambre voisine au sujet de la punition qu'elle lui avait infligée. C'est une affabulation inverse que les auteurs nous préparent... inverse, mais qui aboutit aux mêmes conclusions ! Tout est sérieux, tout est grave en matière d'éducation. Voici un garçon de douze ans, le petit Albert, qui a désobéi à ses parents durant leur absence : le père revient brusquement, et lui lave la tête d'importance. Sa méthode est la sévérité : il le dit et le proclame devant nous. Pour lui, de quoi s'agit-il en tout état de cause ? Il s'agit d'impressionner fortement le cerveau de l'enfant... et il le fait, comme il le dit. Le petit Albert a commis une faute légère, et pour l'empêcher de recommencer, le père va de suite aux extrêmes. Il lui annonce qu'il quittera la maison paternelle et qu'on lui donnera comme successeur un enfant du même âge, qui est là et qui vient d'apporter un paquet. Le père sort, mais le petit Albert a pris la menace au sérieux. Froidement, tranquillement, il explique à celui qui lui succédera ce qu'il devra faire. Puis il quitte la maison. Le père revient, sans plus songer à la punition... La mère rentre aussi, s'inquiète de son fils, ne le trouve pas, le cherche partout, s'affole, a le pressentiment d'un malheur, interroge son mari, qui ne se rappelle même plus la punition infligée. Peu à peu la nuit vient... et voici qu'on rapporte le corps de l'enfant, qui, volontairement, s'est fait écraser par le chemin de fer. L'idée est assez ingénieuse, et les faits divers de ces derniers temps nous ont fourni plusieurs exemples d'accidents identiques : il était donc parfaitement légitime d'en faire la matière d'une affabulation scénique. Toute la progression de l'angoisse maternelle est parfaitement rendue par les auteurs et Mlle Van Doren s'est montrée leur excellente interprète, avec cet instinct dramatique, très réellement poignant, qui la caractérise. Ce qu'on peut seulement leur reprocher, c'est de n'avoir pas mis dans la nature du petit Albert assez de sensibilité pour nous faire pressentir dès le début qu'il aboutira à une solution tragique. Quand ce petit Albert explique toutes choses de la maison à celui qui le doit remplacer, il y a dans son débit une froideur, une absence d'émotion, qui nous déconcertent et nous conduisent à penser que c'est une petite âme dépourvue de sensibilité et qui, tout aussi bien, s'accommodera de l'existence autre part. Et peut-être même le parti-pris de froideur indique-t-il tout simplement chez les auteurs la volonté de nous donner un dénouement plus saisissant ? Mais alors, répondrons-nous, c'est sacrifier la vraisemblance psychologique à l'effet dramatique... et, c'est à quoi se trouvent conduits, d'une façon presque fatale, tous ceux qui empruntent à la vie quotidienne un fait-divers impressionnant et tentent de l'enserrer sous la forme la plus immédiate, dans un cadre scénique. Le Théâtre Antoine, depuis sa fondation, et surtout depuis qu'il porte le nom de son directeur, nous a fourni plus d'un exemple, que j'ai moi-même indiqué, de cette *déformation* nécessaire, voulue par l'optique de la scène et qui consiste à fausser une donnée réelle pour en tirer tout ce qu'elle peut rendre au théâtre. C'est une de ces conventions dont il faut bien que s'accommode un art où par définition il entre tant d'artifice !

Dans ce spectacle *coupé*, d'un caractère et d'une diversité tels que nous n'avions jamais vu son analogue, même au Théâtre Antoine, après la note humoristique, bouffonne, dramatique, voici venir la note mélancolique et sentimentale, mais d'une mélancolie et d'un sentiment tout à fait *particuliers*, et comme seuls nos voisins et amis les Anglais surent les traduire en littérature. Pour en préciser la valeur, il faut évoquer l'image de certaines figures féminines de Dickens, mais surtout celle de cette poétique et inoubliable Anne, l'amie de l'écrivain de Quincey, le mangeur d'opium. *Op O'my Thumb!* — c'est le titre de la pièce de MM. Fenn et Price — est un petit chef-d'œuvre, traduit par M. Julien Sévère. Nous sommes à Londres, dans une blanchisserie où se trouve une petite ouvrière très laide, mais à l'âme romanesque, et au cœur plein de tendresse. Ses compagnes la plaisantent sur cette laideur et, en vraies femmes qu'elles sont, lui racontent leurs amours, à elle qui n'en a pas, et qui n'en peut avoir : « Qui donc écrira le roman de la fille laide et qui aime » ? — observait déjà Balzac aux environs de 1840. C'est un peu ce qu'a fait l'auteur anglais dans cette pièce bien anglaise. Cette petite ouvrière se console de sa solitude et de sa misère réelles, en vivant dans son rêve comme peut faire une âme du Nord. Elle raconte à ses compagnes des mensonges romanesques, à la réalité desquels elle finit par croire elle-même : Son père est riche, leur dit-elle et viendra la prendre un jour dans une belle voiture... elle est aimée d'un lord qui la couvre de bijoux... Ce prince charmant nous est montré sous les traits d'un rude Anglais, Horace Greensmith, qui soupçonne la tendresse de la petite ouvrière, qui voudrait y répondre, mais qui décidément la trouve trop chétive et trop laide. Comment rendre, dans une brève et sèche analyse, ce qu'il y a de savoureux, de profondément anglais et ressortis-

sant à la poésie anglaise, dans le dialogue de ces deux êtres, qui pensent et sentent comme aucune âme de notre race ne pourrait ni penser ni sentir. Il faut toute la sympathie imaginative d'un esprit apte à se représenter des âmes différentes, pour apprécier cette curieuse scène. Mais à qui la peut éprouver cette sympathie, elle doit donner une impression tout à fait rare, et comme on en goûte rarement au théâtre. Mme Jeanne Lion a montré dans ce rôle une singulière puissance de transformation, et elle a joué merveilleusement ce rôle.

PAUL FLAT.

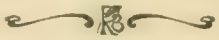

MURAT A NAPLES AVANT LA TRAHISON

La mission Durant en 1811

Le 12 novembre 1810, le baron Durant, ministre plénipotentiaire de France à Stuttgart, fut nommé à Naples en la même qualité. Il eut pour instructions de défendre tous les droits de la principauté de Bénévent; des négociations avaient été engagées entre Talleyrand et le roi Joachim pour la cession de Bénévent au royaume de Naples; l'Empereur s'y opposait et voulait que Bénévent restât un fief immédiat de l'Empire. Le comte de Nesselrode écrivait à ce propos au comte Speranski : « Le projet est de réunir cette principauté à l'Empire, et c'est là ce qui fait surtout croire que le royaume de Naples le sera également. » De fait, Talleyrand dut garder Bénévent (1).

Le nouveau ministre de France à Naples devait surtout rappeler au roi Joachim les questions d'argent, qui restaient à régler, les intérêts commerciaux, les constructions navales à hâter: il devait toujours se fonder sur le statut du 30 mars 1806, qui déclarait que le royaume de Naples faisait partie de l'Empire.

A ce moment, avant que le baron Durant fût arrivé, Murat écrivait à l'Empereur (15 mars 1811) :

« Je ne puis résister plus longtemps au désir de voir Votre Majesté. Serais-je le seul de vos amis sincères qui serait privé de voir un des premiers votre auguste rejeton? Non, Sire; cette idée est affreuse pour moi, et je viens vous demander l'autorisation d'aller passer quinze jours à Paris. »

Il obtint ce congé, comme un officier dont on n'a pas trop à se plaindre. Il rencontra Durant à Rome; il se fit remettre au passage ses lettres de créance et lui fit un excellent accueil; il lui dit même avec ironie que les esprits à Naples étaient dans les meilleures dispositions, « fortifiées par les bruits de réunion qui ont rallié autour du trône une nation jalouse de son indépendance (1) ».

Murat arriva à Paris quelques jours après la naissance du roi de Rome. L'Empereur demanda à sa sœur Caroline d'être marraine de l'enfant; elle accepta avec reconnaissance, mais déclara qu'elle ne pourrait pas se rendre en France : ce n'est pas seulement qu'elle s'estimât d'une dignité égale à celle du parrain, l'Empereur d'Autriche, qui ne se dérangea point personnellement pour le baptême; mais elle expliqua à Durant qu'en l'absence du roi elle ne pouvait pas quitter le royaume, alors dans un état de grande fermentation; surtout elle fut alors gravement malade des suites d'une fausse couche, et ses médecins estimèrent qu'un voyage aussi long était tout à fait impossible. Naples en effet était alors assez troublée par la persistance des bruits de réunion et par la nouvelle absence du roi. Le gouverneur de Naples, le maréchal Pérignon, venait d'être rappelé en France: on y voyait encore une preuve de l'irritation de l'Empereur, et on s'attendait partout à de décisives résolutions (2).

Ces inquiétudes furent encore une fois dissipées par le retour du roi le 30 mai 1811. Murat paraissait heureux; le baron Durant donna quelques jours après une grande fête à l'occasion du baptême du roi de Rome; le roi s'y trouva, la reine aussi, bien qu'elle fût encore très souffrante. Et ainsi l'accord paraissait tout à fait rétabli entre la France et Naples. Le *Journal français*, organe de la cour, répétait avec insistance la grande joie qui éclatait de toutes parts à l'occasion du retour du roi, « aussi heureux qu'inespéré ». — « Ne dirait-on pas, écrit à ce sujet Durant, que Sa Majesté vient d'échapper à quelque péril ou de se soustraire, comme le roi Richard, à une injuste captivité (3)? »

Sans doute Murat mettait quelque orgueil à parler de sa popularité. Il est vrai aussi que la crainte de la réunion à l'Empire groupait autour de lui les Napolitains, cultivait et entretenait leur patriotisme et qu'ils purent saluer le retour de Murat comme une espérance de liberté. « C'était, dit justement M. Frédéric Masson, l'entrée en action d'un parti italien opposé aux Français, et auquel la reine Caroline elle-même devait s'allier, sous peine de ne plus compter dans son royaume. » A mesure en effet que Napoléon serrait les liens qui retenaient Naples dans l'Empire, l'esprit national italien, ou du moins

1 Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, III, 32[illegible]. — Aff. Etr., Naples, [illegible], f° 21, 86 8[illegible]. — Corr. de Napoléon Ier, XXII, 17[illegible].

1 Arch. nation., AF. IV, 1714 B. — Aff. Etr., Naples, [illegible], f° 144-148.

2 Arch. nation., AF. IV, 1686. — Aff. Etr., Naples, [illegible], f° 2[illegible], dépêche du baron Durant.

3 Aff. Etr., Naples, n° 1[illegible], 261-262.

napolitain, avec Murat, s'efforçait de les dénouer. C'était la force même des choses. La situation était même devenue assez grave pour produire à bref délai une crise dramatique : ce devait être le moment essentiel, l'épisode le plus caractéristique des relations entre Napoléon et le roi Joachim.

Le 14 juin 1811, Murat promulgua un décret par lequel tous les étrangers employés dans les fonctions publiques du royaume de Naples devaient se faire naturaliser sujets napolitains avant le 1er août. En en informant l'Empereur, il expliquait qu'il avait dû donner satisfaction aux Napolitains, qui commençaient à se plaindre gravement que presque toutes les fonctions fussent aux mains des étrangers.

L'émotion fut considérable parmi les Français de Naples. Durant s'écria : « Comment un prince français, grand-amiral au service de France, assermenté lui-même vis-à-vis de l'Empereur, peut-il trouver de l'incompatibilité entre le caractère français et les fonctions qu'on remplit à son service? » Le général Exelmans, qui était attaché à Murat avec le titre de grand écuyer, montra sur sa croix les mots « Honneur et Patrie » et dit au roi : « Si je renonçais à l'une, je perdrais l'autre. » Et il déclarait qu'il allait partir ; une conciliation intervint, où la reine surtout s'employa : on dispensa Exelmans de l'obéissance au décret. Mais tous les autres Français furent unanimes à protester, à refuser d'obéir : ce fut une rumeur considérable. Une scène eut lieu entre Durant et Gallo : celui-ci reprocha au ministre de France d'avoir dit « que le roi venait de dévoiler sa politique ». Durant démentit ce propos, qui pourtant eût pu être exact (1).

La riposte ne se fit pas attendre, Maret, devenu ministre des relations extérieures le 17 avril 1811, adressa à l'Empereur un rapport et un projet de décret :

« Votre Majesté, disait-il, a fixé par le sénatus-consulte du 30 mars 1806, le sort des peuples de Naples et de Sicile tombés en son pouvoir par droit de conquête et faisant partie du grand Empire. Elle a institué dans son royaume six grands fiefs de l'Empire. Elle l'a appelé à concourir aux récompenses destinées aux services militaires rendus à la patrie et au trône, et par le même acte. Elle a déclaré que le roi de Naples serait à perpétuité grand dignitaire de l'Empire... D'après cela, de nombreux Français se sont établis à Naples pour y servir, croyant ainsi rester dans l'Empire. »

C'est pourquoi le décret suivant était proposé à la signature de l'Empereur :

« Tous les Français domiciliés dans le royaume de Naples, après avoir été autorisés à y transporter leur domicile, y jouissent du droit de cité. »

(1) Arch. nat., AF. IV, 1685. — Aff. Etr., Naples, 136, fos 251, 263, 267.

Cela devint, sous la dictée de l'Empereur, autrement net et tranchant; ce fut le décret du 6 juillet :

Vu notre décret du 30 mars 1906, portant que le royaume des Deux-Siciles fait partie du grand Empire;

Considérant que le prince qui le gouverne est Français et grand dignitaire de l'Empire, et qu'il n'a été placé et maintenu sur le trône que par les efforts de nos peuples;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Tous les citoyens français sont citoyens du royaume des Deux-Siciles.

Le Décret du roi en date du 14 juin dernier ne leur est point applicable (1).

Les deux conceptions du Roi et de l'Empereur s'expriment dès lors en une remarquable opposition : le roi considère les Français comme des étrangers, son royaume comme indépendant. Pour l'Empereur, les Français ne sont pas étrangers à Naples, le royaume est dans l'Empire. Cela même jette un nouveau jour sur l'idée que Napoléon se faisait de son autorité impériale.

Comme s'il était content de cette occasion de ramener Murat dans le devoir, Napoléon pousse contre lui son action avec énergie. L'armée de Naples, qui avait jadis fait la conquête du royaume, fut dissoute, et tranformée en un « corps d'observation de l'Italie méridionale », enlevée ainsi au commandement de Murat et confiée à celui du général Grenier, avec ordre à celui-ci de ne plus correspondre qu'avec le ministre de la Guerre à Paris. Ce corps devait continuer d'être nourri, payé, entretenu et habillé par le trésor napolitain; comme là-dessus le gouvernement napolitain fit quelques difficultés, l'Empereur précisa sa volonté :

« Le duc de Bassano fera connaître à mon ministre à Naples, en termes positifs, qu'il faut que la solde de mes troupes soit ponctuellement payée; à défaut de quoi, je mettrai en séquestre une ou plusieurs provinces, jusqu'à concurrence. »

Clarke reçut les ordres suivants :

« Vous enverrez au général Grenier un duplicata des ordres que j'ai donnés pour la dissolution de l'armée de Naples et la formation d'un corps d'observation sous ses ordres, et ma volonté pour que, quelle que soit l'opposition du roi de Naples, il ait à donner des ordres à tous les Français et à réunir mes troupes entre Naples, Capoue et Gaëte; que le roi de Naples paraît se livrer aux suggestions des ennemis de la France; que je lui ai déjà fait témoigner combien sa conduite était folle. Vous prescrirez au général Grenier de prendre des mesures pour, sans faire semblant de rien, faire mettre garnison à Gaëte et s'en assurer la possession, qu'il doit faire connaître aux Français et à tout ce qui fait partie de la

(1) Arch. nation., AF. IV, 565, dossier 4442. — Aff. Etr., Naples, 137, fos 7, 16.

garde qu'ils sont toujours Français; que je les considère comme tels; que par un décret du grand Empire les Français sont citoyens de Naples; qu'il se concerte avec mon ministre pour faire sortir le roi de la fausse position où il est; que s'il continuait à s'éloigner de ce que lui prescrivent la reconnaissance et ses devoirs, il y serait sévèrement rappelé; que le général Grenier doit parler ferme, qu'il n'est plus sous les ordres du roi de Naples; qu'il doit soutenir mon ministre comme commandant un corps de troupes et non comme un subordonné (1). »

Maret, de son côté, envoya au baron Durant ces instructions :

« Aucun Français ne peut renoncer au titre de Français sans se déshonorer, et s'il en est un que le gouvernement prive de son emploi par la seule raison qu'il est Français, vous ne devez point hésiter à déclarer que dans ce cas vous avez ordre de vous retirer sans prendre congé... Je dois vous le dire, Monsieur, et vous ne devez pas le dissimuler, il ne resterait plus alors qu'une chose à faire à Sa Majesté, ce serait de déclarer par un sénatus-consulte les obligations du roi des Deux-Siciles envers l'Empire et de déterminer les cas où il peut encourir la perte de sa couronne. Sa Majesté veut éviter cet éclat; mais il n'en est pas moins important que le gouvernement napolitain évite dans sa marche tout ce qui pourrait inspirer à l'Empereur de nouveaux mécontentements... Il est très probable que les dispositions de Sa Majesté seront reçues à Naples avec soumission; mais, s'il y avait quelques rumeurs et quelques murmures de résistance, vous pourriez laisser répandre le bruit que 20.000 hommes marchent d'Italie sur Naples (2) ».

L'Empereur se retrouvait presque, à l'égard de Naples, dans la même situation qu'en 1806 contre la reine Marie-Caroline; sans doute il agita la pensée d'un même traitement.

Murat proféra des gémissements touchants :

« Eh quoi! Sire, parviendra-t-on toujours à vous alarmer sur mes sentiments? Ne pourrai-je jamais agir qu'en tremblant, lors même que toutes mes pensées, que tous mes efforts n'auront qu'un seul but, celui de ne pas contrarier vos vastes projets, celui de les seconder au contraire entièrement? Ah! que peut me reprocher Votre Majesté? Qu'elle examine ma conduite depuis douze ans, qu'elle l'examine depuis que je suis à Naples; je défie à tous mes ennemis de citer un seul fait qui soit contraire à votre système. Et cependant, sur des bruits calomnieux, Votre Majesté déshonore son beau-frère, son lieutenant, lui ôte le commandement de ses troupes, le montre à la France comme anti-français, et vient, par son décret du 6 juillet, de donner sur lui un avantage à quelques Français qui ne l'avaient jamais désiré et à d'autres qui en sont indignes.

« Ah! Sire, si Votre Majesté ne veut que se défaire de moi, qu'elle ne cherche pas de prétextes; plus d'une fois je le lui ai écrit et plus souvent encore je le lui ai dit, elle n'en a pas besoin; un seul mot suffit, et le roi de Naples cessera d'être un obstacle. Sire, la fièvre me prit immédiatement après avoir répondu au prince de Neuchâtel, et je profite du premier moment de relâche qu'elle me donne pour vous écrire ma peine, pour vous dire que vous m'avez tué, pour vous dire que vous avez perdu votre meilleur ami et que jamais je n'aurais pu m'attendre à un traitement aussi barbare. A peine le décret fut-il arrivé ici que des copies furent répandues avec profusion; elles tomberont, sans doute, entre les mains du corps diplomatique; j'ignore si cela peut convenir à Votre Majesté; mais aujourd'hui le roi de Naples est la fable des Français employés et fournisseurs; il le sera bientôt de la nation. Ainsi voilà mon rôle joué; mais jusqu'au dernier soupir je serai ce que j'ai toujours été, votre plus fidèle ami. Je ne puis écrire davantage tant je suis oppressé. »

Murat en effet était à la fièvre. Il fut malade près d'un mois et il lui fut impossible de recevoir Durant; il ne put voir que son ministre favori Zurlo, avec lequel sans doute il se préoccupa de la conduite à tenir. L'Empereur, qui le connaissait bien, ne fut pas touché de ces plaintes et de cette fièvre; l'émotion manifestée par Murat était plutôt la preuve qu'il attachait une grande importance à son décret du 14 juin, et l'Empereur tint fermement à l'exécution de ses mesures de précaution : cela devint comme une épuration de l'entourage du roi de Naples.

Tout en protestant de sa fidélité à l'égard de l'Empereur, Murat conservait ses prétentions :

« Le roi, disait Durant, s'attachant trop littéralement au texte du traité de Bayonne et cédant peut-être à la séduction de sa propre gloire non moins qu'aux instigations des vanités napolitaines, n'a jamais voulu s'avouer formellement à lui-même cette suzeraineté du grand Empire, et c'est la cause principale des aberrations qui lui sont reprochées et qui ont si cruellement compromis tout le bonheur de son règne. »

Là, en effet, était le point du débat.

Quand sa fièvre fut tombée, Murat, incapable désormais d'obtenir des Français à son service une demande de naturalisation, entreprit de les renvoyer les uns après les autres pour ne conserver plus que des fonctionnaires napolitains. D'abord il renvoya son ministre de la guerre Daure et son grand-maréchal du palais le général Lanusse; il mit ostensiblement toute sa confiance en Zurlo, Magheila, et Campo Chiaro récemment arrivé de Paris d'où l'Empereur l'avait fait prier de partir dans les vingt-quatre heures. Durant fut reçu en audience par le roi et lui dit la nécessité où il serait de demander ses passeports, si des mesures de disgrâce étaient prises contre les Français. Le roi lui répondit avec

(1) Corr., XXII, 17849, 1.8.04. — AE. Etr., Naples, 157, f° [illegible]

(2) AE. Etr., Naples, 157, f° [illegible]

fermeté ; il refusa de convenir que la ligne de ses devoirs fût tracée par l'acte même de 1806, qui avait constitué sa couronne. Il veut toujours, écrit Durant, traiter de puissance à puissance : « Ceux qui rêvent un système italique le poussent aisément à des mesures peu calculées. » La reine seule s'effrayait, très affectée par tous ces événements (1).

Cependant des armements secrets étaient poussés à Gaëte avec une grande activité : Murat eut-il donc l'idée d'une rupture éclatante avec l'Empereur ? Le général Grenier se tenait au courant, prêt à une répression vigoureuse, au premier signal de Paris. A ce moment arrivèrent à Naples deux nouveaux ministres d'Autriche et de Russie, le comte de Mier et le prince Dolgorouki. On savait la gravité du conflit entre la France et la Russie : Naples allait-elle être encore entraînée, sous Murat comme sous les Bourbons, dans une coalition contre l'Empereur ? Les circonstances de 1805 et de 1811 ont quelque ressemblance.

La main de l'Empereur s'appesantit lourdement. Des diamants de la couronne d'Espagne, des objets de grand prix, avaient été enlevés à Madrid en 1808 pour une valeur de 15 à 18 millions ; on apprit que l'un de ces diamants, la perle pérégrine, avait été vue à Naples chez le bijoutier de la cour. Durant fut chargé de se renseigner là-dessus, dans le plus grand secret. A quelque temps de là, le premier chambellan du roi, le sieur Jacques-René-Marie-Aymé, fut arrêté sur ordre de l'Empereur et rappelé en France. Murat fut très peiné : « Sire, écrivit-il à Napoléon, je me verrai forcé, je le crains bien, de dévoiler à Votre Majesté bien des iniquités qui feront gémir votre grande âme et qui me rendent le plus malheureux des hommes (2). »

Le colonel des gardes de Murat, Lavauguyon, auquel aussi la reine Caroline s'intéressait particulièrement, revenant de Paris, reçut, à deux lieues de Naples, l'ordre de ne pas aller plus loin et de se rendre aussitôt en Espagne pour y prendre le commandement de la division napolitaine. Il refusa, donna sa démission et écrivit au roi :

« Je ne puis donner à Votre Majesté qu'une dernière preuve de mon attachement à sa personne, c'est en lui disant la vérité tout entière, la vérité quelque dure qu'elle puisse lui paraître. Sire, depuis quatre mois, Votre Majesté court à sa perte : ses ennemis profitent de toutes ses fautes et lui portent sans ménagement les coups les plus funestes. Ce n'est plus un vain trône, Sire, qu'il faut conserver et qu'un mot de l'Empereur détruira ou maintiendra. C'est votre gloire, votre considération personnelle qui est attaquée, c'est votre attachement à l'Empereur et à la France qu'il faut défendre. Partez ce soir plutôt que demain ; tombez comme la bombe au milieu de vos ennemis. Dites à l'Empereur que c'est sous son aile que vous avez acquis toute votre force, et que vous ne voulez désormais vous éloigner de sa personne que pour aller détruire les siens. Soyez impassible au milieu de toutes les intrigues et elles ne vous effleureront pas. Enveloppez-vous de votre gloire et vous serez invulnérable. Ne veuillez rien, ne demandez rien et vous serez tout-puissant. »

Le roi ne partit pas, mais la reine quitta aussitôt Naples pour Paris (1).

Le maréchal Pérignon fut renvoyé d'urgence à Naples pour y reprendre ses fonctions de gouverneur. Il emporta ces instructions :

« Comme gouverneur de Naples, vous êtes absolument sous les ordres du roi, et vous ne pouvez en donner aucun au général Grenier que Sa Majesté a mis absolument hors de la dépendance des Deux-Siciles... Sa Majesté a vu avec peine les démarches auxquelles s'était récemment livré le roi et elle a cru y reconnaître l'influence immédiate des ennemis de la France, soupçonnés eux-mêmes, non sans motifs, d'être dirigés par la cour de Palerme et par les Anglais. En rendant justice à la bravoure du roi sur le champ de bataille, l'Empereur ne peut se dissimuler qu'il est faible de caractère et facile à tromper ; l'Empereur voit que le Roi se crée des fantômes qui l'effraient. »

(*A suivre.*) J.-E. DRIAULT.

(1) Aff. Etr., Naples, 137, f°s 52, 78, 188, 202.

(2) Arch. nation., AF. IV. 1714 : lettre de Murat, du 3 sept. 1811. — Aff. Etr., Naples, 137, f°s 92-93. — Nesselrode, Lettres et papiers, III, 393.

(1) Aff. Etr., Naples, 137, f°s 146, 148, 154.

Chronique

—

PROPOS DE PAQUES

Pâque, saluée selon la tradition de joyeuses sonneries de cloches, nous dispense enfin la lumière renaissante. Partout, à la tristesse d'un morne et âpre hiver, succède l'allégresse printanière. Un renouveau de rêve, de coloris et de chants anime vallons et collines. Et, dans les grandes villes, las des laborieuses contraintes, les esprits rêvent aux campagnes exubérantes. — Pendant quelques jours, ce sera une fuite éperdue vers les bois refleuris, vers les libres horizons, — prélude aux séjours champêtres, plus prolongés, de l'été.

Cette heure de trêve et d'exultation, tous cependant ne l'ont point en partage. Et il est, en contraste, de bien cruelles infortunes. — Je n'en veux relever ici qu'une seule, qu'a découverte M. Cheysson, l'éminent économiste, si bien informé des misères sociales, et généreusement voué à leur soulagement.

On sait qu'à Paris, le 8 avril est pour les petits locataires la date du « terme ». Ce jour-là, donc, une jeune

femme, veuve, sans ressources autres que la maigre rémunération de son travail, mais avec la charge de plusieurs enfants, s'employait douloureusement à changer de logis. Les propriétaires parisiens se refusent rigoureusement en effet à hospitaliser les êtres nuisibles, tels qu'*enfants*, chiens, chats, perroquets : et chassée de son précédent logement à cause de sa nombreuse petite famille, empêchée pour la même raison d'en prendre un autre décent, l'ouvrière se réfugiait dans la plus redoutable maison : profonde autant qu'étroite, obscure et malsaine, c'est la demeure séculaire de la tuberculose. La sinistre maladie y règne souverainement, jusque dans les moindres recoins. Tous ceux qui entrent là sont frappés par elle. De sorte que la jeune femme, exténuée de travaux, et ses enfants, en y échouant par force, sans rémission se condamnaient à mort !

Leur navrante histoire est celle de maints autres malheureux. Dans cet éblouissant Paris, de fameuse élégance boulevardière, et qui possède de neufs et clairs quartiers populaires, se dressent encore de compacts îlots infectés, dont la maladie et la mort guettent les pitoyables hôtes. Ces îlots, l'autorité les connaît. Elle est impuissante à les assainir. Il faudrait en effet procéder à une expropriation, qui permît de raser leurs effroyables masures... et semblable opération est, parait-il, trop dispendieuse.

En Angleterre, le prix des maisons insalubres est diminué du coût de la transformation qui les rendrait habitables. L'expropriation est ainsi moins onéreuse, plus aisée. La loi française n'a pas cette prévoyance.

Et c'est ainsi que chez nous — aimable civilisation — de lamentables générations de travailleurs continuent à être vouées, sans motif, sans appel, à la consomption, à la mort ! — On ne leur dit pas même le péril couru, car, de crainte de déprécier l'immeuble, le « casier sanitaire » des maisons de Paris n'est point communiqué aux occupants. Merveilleux respect de la propriété... même criminelle !

Ce serait une erreur de croire, d'ailleurs, que les pauvres hères sont seuls exposés à de semblables meurtres. Moins nombreuses, les chances de contagion sont réelles cependant pour les gens aisés.

Un tuberculeux meurt dans une maison cossue. Par crainte d'éveiller les soupçons, par ignorance de la maladie, ou méconnaissance du danger, sinon par avarice, le propriétaire ne fait procéder à aucune désinfection. Le nouveau locataire héritera de la terrible maladie... Le cas est fréquent surtout dans les hôtels des « stations d'agrément ». Qui n'a ouï-dire anecdotes aussi affligeantes et véridiques que celle-ci : Deux jeunes époux partent en traditionnel voyage de noce. Ils séjournent dans une chambre contaminée. La jeune femme y contracte la tuberculose. Vingt mois après, elle meurt, suivie dans la tombe par son mari, qui s'est perdu en la soignant imprudemment !

Comment, s'écriera-t-on, pareils faits sont-ils possibles ! Se peut-il que, dans notre arsenal de lois, si bien muni de prescriptions chicanières, il ne se trouve aucune disposition protectrice !

C'est que l'hygiène est un art récent. La loi sur la santé publique ne date que du 15 février 1902 ; et elle demeure inconnue, inappliquée, dans la plupart de nos communes. — C'est aussi que la tuberculose n'est point inscrite au nombre des maladies transmissibles, dont la déclaration à la mairie est obligatoire, et dont par suite la prophylaxie est de rigueur. Pareille omission semble d'ailleurs préméditée : Elle part de l'appréhension, malheureusement fondée, d'un mal pire.

S'il est en effet, dans le peuple, des gens insoucieux de l'hygiène, il en est d'autres, dans la bourgeoisie, qui s'en préoccupent à l'excès. La crainte de l'alcoolisme les a incités à l'abus de l'eau, admise comme unique boisson de table ; de même la peur de la contagion les a jetés dans de déplorables égarements. Apprennent-ils qu'une personne de leur famille est atteinte d'une maladie suspecte ? Ils rompent toutes relations avec elle, et son entourage immédiat. Ils refusent d'en recevoir des nouvelles écrites, parce qu'un pli peut renfermer des germes infectieux. Ils exigent que le patient soit confiné loin d'eux, dans le plus strict isolement. Et ils s'autorisent des prescriptions scientifiques pour justifier un traitement si draconien !

C'est la généralisation de ce régime de terreur que les médecins redoutent. Ils craignent que la tuberculose, déclarée et certifiée, ne provoque le vide autour du malade ; qu'elle ne l'expose à la vindicte du logeur, des voisins, des amis, des parents même ! que toute participation à la vie commune lui soit interdite ; que toute distraction familiale ou mondaine, tout secours moral lui soient refusés ; qu'enfin il ne soit victime de l'atroce proscription dont souffraient les lépreux du Moyen Age !

Est-il besoin de dire qu'un tel événement serait la honte de notre époque ? que la mise en quarantaine des malades, sevrés de tout affectueux réconfort, serait hideuse ! que ceux qui, par peur d'une improbable contagion, et dans un fol accès d'égoïsme, brisent amitiés, affections, sont d'une insigne lâcheté ? et qu'une vie qui se défendrait par d'aussi viles moyens serait méprisable et indigne d'être vécue ?

Mais entre la méconnaissance systématique des règles les plus impérieuses de l'hygiène, et leur observance exaspérée, il est un régime rationnel. Pour notre honneur et notre sécurité, il doit être institué. On ne saurait donc le prôner et le réclamer avec trop de véhémence.

Il faut que la tuberculose soit déclarée, de façon à ce que ceux qui voisinent avec elle ne périssent pas, faute de prudence avertie. Il faut, en premier lieu, qu'après le séjour d'un tuberculeux, l'habitation soit assainie.

En même temps que les précautions utiles seront prises, l'entr'aide morale sera appliquée. Car l'hygiène a des limites, que l'humanité prescrit. Et c'est le devoir essentiel de l'homme d'accepter les responsabilités, les dangers, les souffrances de la vie sociale.

... Ainsi, bien des efforts sont nécessaires pour que des détresses aussi effroyables que celles de notre jeune mère de famille soient évitées — et pour que Pâque devienne la fête printanière de la lumière et de la résurrection, sanctifiée par l'universelle joie.

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* FÉLIX DU MOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME V — 21 AVRIL 1906

CAHIERS DE JEUNESSE

(1845-1846) [1]

L'impression la plus durable et la plus ancienne qui me soit restée de mon premier abord à la philosophie, c'est l'insuffisance et la grossièreté du posé de la plupart des problèmes, auxquels je trouvais une mine paysanne et scolastique, par exemple, union de l'âme et du corps, spiritualité de l'âme, existence de Dieu, etc., tous posés qui me semblaient grossiers et faux. Je sentais donc, et c'est là mon idée native, le besoin d'une autre forme philosophique. Je l'ai trouvée dans l'école écossaise; mais elle ne me suffit plus. Quant à la compléter, je trouve précisément que les nôtres ne la complètent qu'avec ces vieux posés qui me répugnent. De là un instinct secret, un amour sans connaissance qui me porte vers l'Allemagne, pour voir si je trouverai là une forme. En attendant, je la fais en moi, en laissant mon esprit germer ses problèmes sous une forme naturelle.

*
* *

Le secret de la vie organisée, le passage du brut au vital est toujours ce qui m'a le plus préoccupé. Le problème de la science est là pour moi. Je ne puis croire que l'organisation ne soit qu'un arrangement physique et mécanique. La vie est là. C'est mon idée fixe; j'aime à m'y perdre.

*
* *

Quand j'ai remarqué en moi quelque chose d'affecté, je réagis très vivement contre par un ton intérieur, calme, froid et vrai, tellement qu'alors le fort non affecté, mais qui pouvait en avoir l'air, suffit pour me donner la nausée.

*
* *

Il m'arrive souvent, à la vue d'un objet, de l'épurer, ou mieux d'en absolutiser le type. Nul objet ne représente parfaitement un type, mais quelques-uns de ses traits rappellent le type ; alors on élimine de lui tout ce qui n'est pas du type, on y met ce qui est dans le type et qu'il n'a pas. — Quelquefois la ressemblance est si parfaite, qu'on croit retrouver sa création : la joie alors est grande.

*
* *

Ce qui fait la différence des poètes et penseurs, c'est le genre qu'ils adoptent, et la hiérarchie des genres est celle des hommes, car les forts sont ordinairement parfaits dans leur genre. Boileau, par exemple, étant ce qu'il est, ne pouvait être plus parfait qu'il est : en quoi donc est-il inférieur à M. de Lamartine, par exemple ? En ce que son genre est infiniment inférieur à celui de ce grand poète. Voyez, par exemple, son épitre à ses vers (Épitre X). Classiquement, c'est admirable : mais comme poésie et pensée, que c'est froid ! La poésie donnée comme un art d'agrément, une affaire de procédés et de machines. Par exemple, le procédé qu'il donne à

(1) Voir la *Revue Bleue* des 7 et 14 avril 1906. — Published, April twenty one, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Calmann-Lévy.

ses vers pour réussir : « Vous pourrez vous sauver épars dans le volume. » Pauvres pensées! et il y en a qui se nourrissent de ces misères et y trouvent un suc. Pensées ingénieuses ingénieusement dites. Pauvres gens!

AVEC ET EN MARGE. — *Je ne suis pas encore à même de bien déterminer ma pensée. Elle n'a pas l'examen nécessaire, je la vois se dessiner comme une pointe de poignard sous un voile, une statue sous un voile.*

*
* *

Quand on songe que le fond de la connaissance humaine n'est qu'un petit fait tout prosaïque! Où est donc la poésie et le vrai? C'est une sorte d'écume moussée, qui s'élève par-dessus, qui n'est rien, quand on presse, qui n'est rien que par le vide interpolé.

*
* *

Je suis assez fort pour apprécier tout et donner valeur à toute science en théorie; néanmoins j'ai peine à le faire quant au sentiment, en tel ou tel moment : par exemple, quand je suis en hébreu, j'ai peine à goûter un théorème de statique. — Au fait je ne suis pas encore bien assis sur la valeur de chaque science : par exemple, sciences physiques, que valent leurs résultats, quel vital renferment-elles? Elles en renferment sûrement, et je crois que le reste s'y moulera; car il a été naturel que les corps ouvrissent la voie. — En vérité le dogmatique n'est-il pas un phantasiaste qui se prend à ceci ou cela par pile ou tête, et qui alors y tient à pieds et dents?

*
* *

Il n'y a qu'une nuance insensible du capital au puéril dans l'ordre de l'intelligence. — Par exemple, il y a tel problème de philosophie, qui à deux doigts de distance fera hausser les épaules, ou se fera regarder comme le tout de l'homme. De même en littérature : le professeur de rhétorique passe par une insensible contiguïté du creux pédantisme à ce qui a valeur réelle. Le mieux est de ne pas hausser les épaules de rien.

*
* *

Toute science n'a réellement sa pleine valeur que pour le philosophe qui y reste extérieur comme spéculatif : mots qui en définit le résultat. Il serait bien bizarre en effet que la science ne fût aussi réservée qu'à ceux d'aliment partiel et individuel à tels et tels. Il faut que ceux-ci ne soient qu'instruments souverainement utiles, mais enfin ne s'ayant pas pour fin. Les savants non philosophes ne comprendraient pas cela. Aussi remarquez que tous rentrent dans ces deux types : vaniteux, immoraux, faisant science par gloriole; bonnes gens orthodoxes, qui regardant chrétiennement cela comme vanité, en font tout de même, on ne sait pourquoi, par goût sédentaire, bibliomanie fort vaine. Le savant a du prix, mais relativement au philosophe; il est bien entendu du reste que jamais il n'entendra cela, et qu'il voudra toujours tout confisquer à son profit. — Mais songez-y, que ce serait bizarre! La science arabisante existe pour donner à M. Reynaud l'occasion de s'amuser en mémoires savants; la science archéologique pour tel autre, etc. Ce serait un monstre : ou ces choses sont puériles et sans valeur, ou elles en ont une autre que celle-là : or elles ont une grande valeur.

L'utilité pratique, par exemple, de l'arabe pour relation des sciences est encore bien moins que ce que je disais tout à l'heure, et fort heureusement les savants le sentent; car ils traitent une foule de question spéculatives qui n'ont pas de sens relativement à la pratique. Les superficiels — pratiques — grossiers en haussent les épaules. Le vrai est qu'il y a une science vitale, qui est le tout de l'homme, et que cette science a besoin de s'asseoir sur toutes les sciences particulières, qui sont ses membres, et sont belles d'ailleurs en elles-mêmes. C'est l'Église gallicane de Bossuet, belle en elle-même, belle surtout dans son tout.

*
* *

Nos astronomes trépignent contre ces noms de constellations, qui n'ont rien de scientifique, et qui ont mis toute une poésie dans le ciel. Gens qui manquent d'un sens. Voyez par exemple les noms qu'ils ont donnés aux constellations du pôle austral, le triangle, le sextant, etc. Quel prosaïsme! Comparez le Cygne, Orion, etc., ou même les noms populaires, la Poussinière, les Trois-Rois, le Bâton-de-Jacob. Chacun voit dans le ciel ce qui l'occupe : la mythologie ses mythes; le peuple ses légendes et ses habitudes, le mathématicien ses instruments.

*

La philosophie du juste milieu est la plus commode de toutes, et très accessible aux superficiels. Rien de plus commode et de plus flatteur pour la vanité que de se poser à dire sans examen : A a tort, B a tort, moi seul j'ai raison. On sous-entend en cette méthode : moi, je suis l'infaillible. L'homme créé exprès pour frapper juste, le modérateur des errants. Idiot! ne vois-tu pas que tu es tout de même obligé

de décider en dogmatique, et que demain viendra un nouveau chercheur de moyennes proportionnelles, qui te mettra toi aussi en compte, comme un *extrême* ? — Méthode grossière que celle qui réduirait la philosophie à un compte grossier, sans examen intrinsèque. Rien ne supplée à celui-ci.

* *

Ces peuples orientaux me tuent par ce caractère tout sacré que je sens si vivement et que je ne puis rendre. — Ils sont entés dans le surnaturel, c'est leur sphère. Dieu ; les Arabes et les anciens Hébreux, c'est tout un ; en tout : Dieu est Dieu, et Mahomet son prophète. Dieu partout ; vivre là-haut, on tient peu à la terre. Fatalisme, comme il couronne bien tout cela : c'est la conséquence. — Vivre en contact perpétuel avec le surnaturel, et par conséquent pas d'idée de la *loi physique*. Nous autres, au contraire, nous posons à plein ici-bas, et même au moyen-âge où le miracle règne, il y a des exertions vives qui sont toutes terrestres et physiques.

* * *

O l'affreux cauchemar que ce système psychologique moral et politique de Hobbes ! Jamais je n'en éprouvai de tel Et pourtant quelle invincible liaison ! Quelle logique ! Pas un anneau qu'on puisse remuer. La politique sort nécessairement de la morale, la morale nécessairement de la psychologie. C'est la réfutation la plus complète du sensualisme, car c'en est l'exposition la plus conséquente et la plus pressée. Ce vigoureux Hobbes l'a mis au pressoir, il lui a fait suer tout son pus ; dans d'autres, il est latent et caché sous un frais embonpoint. — Vivent les sévères raisonneurs ! Ils rendent le plus grand service à la philosophie, en faisant crever la bourrique, en la poussant à bout. Tels autres au contraire sont si lents, que le vrai et le faux restent pour eux dans un éternel syncrétisme. Tant mieux en un sens, car il vaut mieux que les hommes soient inconséquents que pervers. Tant pis en un autre sens, car s'ils poussaient ferme, l'horreur les convertirait.

Ce Hobbes est aussi type de la philosophie qui n'a pas l'idée d'une partie de l'homme, la faculté morale. Il faut alors tout construire sur la moitié de l'homme. Car il est remarquable que pour le philosophe, le plan de l'édifice est d'avance tout tracé. Il se dit d'avance, quel qu'il soit, qu'il faut arriver à construire la morale, la société, l'État, à légitimer ce qui est, de manière ou d'autre. Nul ne pousse la méthode scientifique jusqu'à se dire : j'arriverai là-dessus où je pourrai.

Réduit donc à tout bâtir sur la moitié, on fait des ligatures par des fils d'araignée, et il faut que cela tienne. Il y a bien encore un certain air ; car au fond tout pose sur tout, et réellement la morale est liée à l'intérêt et pose bien aussi sur la déduction, mais non comme base naturelle. Alors la jonction s'opère par-ci par-là. Mais c'est une jonction linéaire et non une jonction à plein.

* * *

Je voudrais faire un poème sur l'humanité, qui serait ainsi conçu : ce serait un homme (Adam), qui, partant du commencement du monde, et ne mourant pas (comme l'humanité), poursuivant sa route à travers les phases diverses des diverses époques et des divers peuples, apprenant et s'améliorant partout et tantôt se détériorant, mais pour s'améliorer. Il s'enthousiasmerait pour toutes les formes actuelles, Grec enthousiaste chez les Grecs, Scythe chez les Scythes, etc., passant ainsi par toutes les formes exclusives et procédant par élimination. — Ce serait le poème de l'histoire de l'humanité. Il y aurait du merveilleux, Dieu ayant l'œil sur lui, à certaines époques le tirant de la fondrière, etc. — La fin du poème serait très caractéristique : il resterait coupé, brusquement inachevé au milieu d'un vers ou même d'un mot, comme l'humanité, à chaque point de sa route. Car pour l'humanité, il n'y a ni coupe de phrases ni de mots. Tout pour elle va à la file et ne fait qu'un mot sans coupe. Il n'y a pas *marche et repos* ; mais *marche continue*.

* * *

Il faut décidément détruire l'anthropomorphisme psychologique : providence, par exemple, liberté en Dieu, expressions toutes humaines, qui n'ont plus de sens en Dieu. Est-il dans le temps ou non ? même remarque : seulement j'aime mieux dire qu'il n'y est pas : et même en se tenant dans ce négatif, on ne se trompe pas. Non que ces dogmes n'aient du vrai, mais leur forme est détestable ; c'est comme si nous disions que la matière *aime* la matière : ce serait vrai quant au fait, car les choses se passent comme si elle aimait, mais ce serait faux quant à l'explication comme appliquant un fait psychologique à ce qui n'en est pas susceptible.

Tout est loi, rien que loi ; une main libre, hors l'homme, ne s'est pas interposée dans le monde depuis sa création. Le gouvernement providentiel serait un *miracle*. On ne l'admet pas dans l'ordre physique, pourquoi dans l'ordre moral ? et en vérité l'orthodoxe est plus conséquent qui l'admet dans les deux. — Et pourtant le fond du fait de la provi-

dence est vrai. Ce sont les mots *providence*, *gouverner*, etc., qui sont faux. Car le constituteur des lois agit par ces lois et dans ce sens Dieu fait tout. — Providence est vraie, soit au sens moral, soit au sens physique : un jour on les réunira tous deux, et ce sera plus vrai. En attendant, soyons purs, moraux et bons analystes.

* * *

Ne serait-il pas à désirer que le contact des deux sexes eût lieu même dans l'éducation ? Ce serait peut-être le seul moyen de tempérer un peu la revêcherie écolière des petits garçons, ce ton brusque, grossier du collège. — Au fait, il est clair que ceci n'est réalisable que dans la famille ; aussi, plus je vais, plus j'en viens à préférer l'éducation domestique. L'éducation publique des collèges n'est pas tenable. Pas de milieu : ou une effroyable licence, ou une haine horrible de l'élève à ses tyrans. Le ton paternel et doux est impossible. Il faut la manière dure et rude du régiment. Or ceci est affreux, horrible, me fait bondir d'indignation. Ce régime pesant et aigu est capable de tuer toute pensée noble et morale. Le père, au contraire a tout ce qu'il faut pour maintenir l'ordre entre deux ou trois frères, il n'est pas besoin de recourir à cet horrible système de répression. Mille sanctions ont de la valeur dans la famille qui n'en ont pas dans le collège. Je conçois que pour l'*instruction* on envoie l'enfant aux établissements publics : mais l'éducation ne se fera jamais qu'au foyer domestique. — Là seulement est la mère et la sœur. Or, est-ce sans raison que Dieu a mis tout cela dans la famille ? N'est-ce pas que tout cela est nécessaire pour que l'homme soit complet ?

Au contraire, que fait-on ? Dès l'âge de sept à huit ans, on vous séquestre l'enfant entre des murs tout noirs, barbouillés d'encre, avec des livres qu'il abhorre. Plus de maman, plus de petite sœur, plus de jeux au coin du foyer. Un régime au tambour.

« Grâce, grâce pour les petits enfants ! » (Michelet).

Plus de fleurs. Une fois par semaine, on s'en va en rang, et le surveillant à côté. C'est faire l'exercice. Cela, dit-on, forme l'homme constitutionnel du XIXe siècle, sentiment de l'égalité. — Soit, mais cet homme est horrible. Ah ! que M. Souvestre a bien compris cela ! On prend la vie mécaniquement, comme un chemin à enfiler tout droit, exactement l'esprit du régiment. Plus de ces jolies pousses vertes, poétiques et tendres. Quelque chose d'uni et de mat, sans morale, sans ciel, sans idéal. Un honnête horloger, un bon négociant, voilà ce qu'on fait. Mais l'homme pur, le génie céleste, un Krummacher, un Herder, nos collèges l'étoufferaient. Il faut passer au moule hideux de la vulgarité. Oh ! que je remercie Dieu de m'avoir préservé de ces étouffoirs ! Le séminaire est bien meilleur pour celui qui sait se maintenir indépendant.

* * *

Ma philosophie à moi, c'est à peu près ce que d'autres appellent littérature. Le cycle d'idées d'Ozanam, par exemple, répond bien mieux à mon type que ce qu'on spécifie du nom particulier de philosophie, comme Garnier, par exemple.

* * *

Il n'y a rien qu'on craigne tant que d'être dupe. Il n'y a pas de forme d'insinuation qui prenne cours plus facilement que celle-ci : vous êtes des sots, vous vous laissez prendre par des fripons. On le croit sans examen, tant on trouve horrible le rôle de dindon. — Cela éloigne du bien une foule de gens, par la crainte d'y être dupés ; on se défie de tout pour n'être pas pris. C'est déplorable. Car il vaudrait cent fois mieux être dupé sans cesse que de ne plus croire à la vertu. Au point de vue moral, il est sublime d'avoir été dupé ; mais il faut que ce ne soit pas par bêtise.

* * *

A un certain point de vue, la littérature n'est qu'une critique de formes et l'histoire littéraire une histoire de mots. Quel n'est pas en effet le creux de la plupart des objets qu'on lui donne ? Bizarrerie qu'une science sérieuse comme l'histoire littéraire et la critique ait pour objet des faribolles, comme un rondeau ou un madrigal, ou des faiseurs de cela ! La critique est ici plus sérieuse que son objet. Cela m'étonne toujours. Quoi ! je porterai un nom qui me sera commun avec La Fare et Chaulieu ! En vérité, je ne vois guère en tout cela que le mérite historique. Cela est bien ou mal dit, voilà tout ; car pour y trouver du plaisir, cela n'est rien, et d'abord il n'y en a pas en dehors de l'érudition. Et quand il y en aurait, ce ne serait pas un mérite ; car rien de ce qui est plaisir n'est intellectuel : il faut entièrement et absolument bannir ce mot du domaine de l'intelligence. Aussi comme je trépigne contre ces sots, qui présentent la littérature comme un amusement, dont on se lasse moins que des autres, et auquel on revient plus volontiers (M. Saint-Marc-Girardin). Horreur ! Ma fin serait donc quelque chose qui devrait être assimilée à une soirée ou à une partie de plaisir ! Et si ce n'est pas ma fin, qu'est-ce qui l'est ? La morale ? Mais elle est sèche et incomplète si elle n'est pas alliée à science et philosophie. — Et pourquoi plutôt la morale que les autres perfectibles de l'homme ? Or la fin seule est digne de regard : seule elle n'est pas vanité. Mettez-y donc beaucoup de choses.

(*A suivre*) ERNEST RENAN

L'ÉCOLE DE PRÉSERVATION

Une législation nouvelle comporte des organes appropriés. Le vieil article 66 du Code pénal, complété par la loi de 1850, évoque en l'esprit la maison de correction, ou pour parler plus exactement la colonie pénitentiaire et la colonie correctionnelle. C'est l'école-prison ou la prison-école, avec tout son cortège d'idées répressives et de manifestations pénales, avec son mauvais renom parfois injustifié.

Dans une remarquable conférence faite à Budapest (1), l'honorable M. Grimanelli, directeur de l'administration pénitentiaire, s'est efforcé de réhabiliter ces établissements si mal jugés; et il a affirmé que la proportion des rechutes pour les colonies publiques placées sous sa direction n'est en moyenne que de 29 p. 100.

L'éducation pénitentiaire proprement dite, même aux regards de ceux qui veulent le plus possible se passer d'elle, n'est pas appelée à disparaître totalement: elle reste un pis-aller douloureux et inéluctable dans des cas déterminés, dans des circonstances graves.

De leur côté, les partisans de l'éducation correctionnelle ne font aucune difficulté de reconnaître et de proclamer la nécessité d'écoles d'un type nouveau, différent, tout à la fois distinctes des établissements scolaires de droit commun et des colonies d'ordre pénitentiaire.

Un bon juge, M. Louis Albanel, a écrit ici même qu'à l'encontre des jeunes apprentis du crime, il faut créer une série de mesures préventives énumérées par lui (2). Le patronage dans la famille et le placement familial, s'il en est besoin, soit d'emblée, soit après un essai infructueux, ont pour suppléance ou pour complément les établissements d'éducation spéciaux pour indisciplinés, les maisons médico-pédagogiques pour les anormaux et les dégénérés.

L'École de préservation, dont le titre peut varier, répond à cette conception logique; elle est apparue du premier jour à Théophile Roussel, sous le nom d'École professionnelle, comme devant servir au redressement des pupilles insubordonnés de l'Assistance publique.

Le Conseil général de la Seine, dès la création de son service d'enfants moralement abandonnés pour lequel il a devancé la loi, avait judicieusement compris que tous les pupilles de cette catégorie ne pouvaient pas indistinctement être placés à la campagne dans les familles comme les Enfants-Assistés. MM. Henri Thulié et Buxeyre avaient en conséquence proposé la création d'écoles professionnelles, l'une de typographie et de fabrication de meubles, à Montévrain, l'autre d'horticulture à Villepreux. Cet outillage spécial a certainement contribué, dans une large mesure, à faciliter l'incorporation dans le grand service parisien des Enfants-Assistés de ce contingent si mêlé des recrues de l'abandon moral.

Le vote et l'opplication de la loi de 1898, dont les articles 4 et 5 ont ouvert une brèche dans l'article 66 du Code pénal, ont rendu plus nécessaire un complément d'outillage hospitalier et éducatif, puisque la clientèle des services d'Enfants-Assistés s'accroît de ce chef. Pour que l'Assistance Publique ne se dérobe pas à ce surcroît d'obligations et pour que sa grande famille ne souffre pas d'un voisinage compromettant, une précaution élémentaire, une mesure préjudicielle s'imposent.

Le législateur, peut-être impressionné en même temps par la gêne pouvant momentanément résulter de la fermeture d'établissements congréganistes, n'a pas manqué de régler, par une loi spéciale détachée de la charte générale du service des Enfants-Assistés, la situation des pupilles difficiles ou vicieux de l'Assistance publique. La loi du 28 juin 1904 réserve aux uns l'hospitalité d'Écoles professionnelles, publiques ou privées, industrielles ou agricoles, et elle conserve pour les autres l'accès des colonies pénitentiaires ou correctionnelles.

Certes, entre ces deux catégories de jeunes gens des deux sexes, la ligne de démarcation n'est pas nettement tranchée. L'insubordination confine et conduit parfois à la perversion morale. L'instabilité mentale est susceptible de s'aggraver et de revêtir des formes plus morbides, c'est-à-dire vicieuses.

D'une manière générale et j'ai eu l'occasion de le dire au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée de 1900, les deux éducations, hospitalière et pénitentiaire, ne sont pas séparées l'une de l'autre par un abîme infranchissable; elles ont des frontières fuyantes comme des zones neutres et communes.

La sélection doit d'autant mieux embarrasser les pédagogues et les psychiâtres que le passage d'un régime à un autre, de l'éducation hospitalière à l'éducation forcée, permettra de corriger les erreurs de diagnostic. Le doute doit ainsi profiter aux enfants les plus difficiles et les moins vicieux.

II

Ce qu'est l'école de préservation, le Congrès de 1900 l'a défini sommairement. Ces établissements sont destinés au traitement et à l'éducation des pupilles de l'Assistance publique ou de bienfaisance

(1) L'*Enfance coupable*, *in Revue Philanthropique* du 15 novembre 1905.

(2) *Le mal criminel*, *Revue Bleue* du 26 octobre 1901.

privée *auxquels ne convient pas, pour une cause morale, le placement familial*. Cette définition exclut à elle seule toute arrière-pensée répressive et *pénitentiaire*.

Un père de famille, qui soumet à ce traitement un de ses enfants, ne lui inflige pas, à proprement parler, une punition : il le prive toutefois, à tort ou à raison, des douceurs de la vie domestique, il l'astreint à la discipline plus sévère à laquelle il fait confiance.

La comparaison n'est peut être pas rigoureusement exacte ; elle donne une idée approximative du caractère de correction paternelle, entendue au sens le plus large, des écoles professionnelles de pupilles.

Par la force des choses et par la variété même du personnel juvénile dont les défauts de caractère ou de tempérament nécessitent une éducation spéciale, les types les plus divers de pensionnaires à recueillir et à redresser apparaissent. Des projets de classification nombreux ont été discutés ; aucun d'eux ne repose sur des données incontestables.

Au surplus, toutes ces variétés de jeunes instables, de débiles intellectuels, entrent en grand nombre dans les cadres de l'enfance anormale. C'est affaire aux psychiâtres de classer pour le mieux les dégénérescences mentales. Il y a des dégénérés supérieurs et inférieurs. M. Henri Thulié, dans son beau livre sur le *Dressage des dégénérés*, a présenté une forte esquisse d'orthophrénie.

La difficulté est grande au point de vue des compartiments à ouvrir. M. le Dr Garnier avait distingué trois formes de l'éducation pouvant convenir à l'enfance coupable : une éducation morale préventive, une répressive ou pénitentiaire, et en troisième lieu une pédagogie médicale. Ce dernier instrument, constitué par des écoles médico-pédagogiques, est à coup sûr l'un des plus importants : il fait partie du plan d'organisation de la pédagogie anormale. Toutefois, pour les deux autres catégories d'établissements, pour les deux genres d'éducation, hospitalière et forcée, l'élément médical doit intervenir.

L'École de préservation renfermera nécessairement, dans une proportion variable, des indisciplinés, des petits anormaux dégénérés, des demi-malades, pour lesquels la médico-pédagogie ne sera pas moins nécessaire que pour les anormaux caractérisés, arriérés, idiots ou autres.

Les déficiences de l'intelligence, ainsi que les a appelés M. Henri Thulié, réclament un traitement d'orthopédie mentale, et l'on ne voit pas comment ils se différencient les uns des autres, sinon par la gravité de leurs tares physiques et morales. Il y aura donc mélange, dans une école de préservation, de turbulents, d'indisciplinés bien portants, et de sujets différents atteints d'instabilité, de dégénérescence légère.

Toute école de préservation, par sa clientèle et par sa nature même, est dans une certaine mesure un établissement médico-pédagogique, où les conseils du médecin n'ont pas une moindre importance que l'enseignement du professeur. L'indiscipliné est souvent un arriéré pédagogique, ainsi qu'on le dit par opposition à l'indication médicale (imbécilité, idiotie, etc.) ; c'est un retardataire sur lequel aurait opportunément agi l'éducation anormale.

Le Dr Paul-Boncour est d'avis de distinguer les arriérés délinquants, avec perversion des instincts, des arriérés délinquants non pervers. Le jour où l'on possédera toute la gamme d'un outillage complet, l'école médico-pédagogique comprendra deux variétés.

A vrai dire, les distinctions logiques et rationnelles ne pourront être faites qu'ultérieurement, lorsque, enfin, l'éducation des débiles anormaux, encore à l'étude en France, aura été résolument abordée par des moyens pratiques. Nous n'en sommes pas là. Sans être aussi pessimiste que M. Paul-Boncour au Congrès du patronage des libérés de Marseille, et tout en espérant que l'État ne fera pas plus longtemps faillite à ses devoirs, la prudence ordonne de se contenter d'un minimum d'outillage dans la période intermédiaire où nous sommes.

Le Conseil général de la Seine, en réorganisant sur un modèle nouveau l'École Théophile Roussel, à Montesson, a donné l'exemple en ouvrant les portes de cet établissement modèle à la fois aux enfants envoyés par les juges d'instruction en vertu de la loi du 19 avril 1898, aux pupilles indisciplinés de l'Assistance publique, en même temps qu'aux écoliers insubordonnés.

Le projet de réglement d'administration publique, qui vient d'être élaboré par le Conseil supérieur de l'Assistance publique, sur le rapport de M. Buxeyre, se borne à prévoir pour les Écoles professionnelles publiques l'admission des pupilles des Enfants-Assistés, quelle que soit leur provenance. Les établissements privés qui feront fonction, moyennant garanties, d'écoles publiques, auront plus de latitude dans leur recrutement, tout au moins pour ceux de leurs quartiers qui ne seront pas exclusivement affectés aux services départementaux d'assistance publique.

L'École de préservation donnera une triple éducation : intellectuelle, morale et professionnelle ; elle doit avoir un effectif réduit d'élèves, en principe composés par quartier, chaque maître ou surveillant pouvant se consacrer au redressement d'un petit groupe de dix enfants en dehors des heures de classe seulement.

La durée du placement dans une École professionnelle de pupilles, au lieu d'être fixée à l'avance,

dépendra de la conduite du jeune pensionnaire, qui sera plus tard placé dans une famille, par le soin du conseil de patronage et d'après la décision du préfet.

Aux termes de la loi du 28 juin 1904, tout département a l'obligation de recourir à une école de préservation départementale, interdépartementale ou privée. Telle est la disposition capitale, avec délai de cinq années imparti aux départements pour se mettre en règle.

Nous n'aurons donc plus, dans un prochain avenir, le spectacle douloureux d'enfants et de jeunes gens, qui, pour des peccadilles légères, sont jetés dans un milieu pénitentiaire ou bien font le désespoir de leurs parents nourriciers ou de leurs patrons. Une nouvelle alternative s'offre à l'Assistance publique pour ses pupilles d'origine, pour les enfants-assistés proprement dits, comme pour les enfants moralement abandonnés admis au titre de la la loi de 1889 et de la loi 1898.

J'ai voulu indiquer à traits rapides la place qu'occuperont dans l'organisme hospitalier et secourables les Écoles de ce type nouveau, prévues et édictées par le législateur de 1904, depuis longtemps attendues et réclamées par les criminalistes.

L'École de préservation pour les indisciplinés, l'École médico-pédagogique pour les anormaux, si tout d'abord dans la période transitoire elles se confondent un peu, prendront peu à peu le rang distinct qui leur appartient.

Plus la pédagogie des anormaux se développera, mieux leur assistance sera organisée, et plus se réduira, suivant toute vraisemblance, le contingent des candidats à l'École de préservation.

En ouvrant de bonne heure et prématurément, en temps opportun, des externats d'arriérés pédagogiques, de retardataires, et en ne laissant privé de soins et de traitement aucun arriéré médical, aucun anormal en âge de scolarité, les pouvoirs publics ont la certitude que les deux éducations, préventive et répressive, perdront progressivement une partie de leur jeune clientèle. Le nombre des délinquants juvéniles s'abaissera en proportion directe de la valeur et de l'efficacité des mesures préservatrices.

En vérité, l'école primaire, les œuvres post-scolaires, les patronages, les garderies, l'éducation populaire, ont pour objet et pour but de préserver et de moraliser les enfants du peuple. Cette œuvre de rénovation morale est d'une ampleur et d'une complexité dignes de l'université tout entière et de tous les volontaires de l'enseignement.

L'Assistance publique elle-même, avec ses grands et indispensables services d'enfants assistés et moralement abandonnés, verra décroître sa clientèle par un redoublement d'efforts préventifs, par une organisation opportune de patronage dans la famille et autour de l'atelier.

L'École de préservation, avec son rôle intermédiaire entre la vie commune et l'éducation forcée, contribuera puissamment, de compte à demi avec les écoles médico-pédagogiques, à cet amoindrissement de la criminalité juvénile, qui doit être l'objectif constant et la préoccupation passionnante de tous les éducateurs et de tous les philanthropes.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

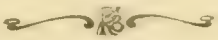

L'ARMÉE ET LA PRESSE EN ESPAGNE

Le 25 novembre 1905, deux journaux de Barcelone, la *Veu de Catalunya* et le *Cut-Cut*, s'étant permis quelques réflexions amères sur l'armée espagnole, quelques officiers de la garnison allèrent chambarder les bureaux des deux journaux et firent un feu de joie de leurs meubles sur la place publique. — L'opinion castillane approuva hautement leur conduite.

Comme l'opinion catalane était, au contraire, unanime à la condamner, le gouvernement suspendit les garanties constitutionnelles à Barcelone, et la première cité de l'Espagne vit depuis quatre mois sous un régime d'exception.

Ces « arrêts de rigueur » n'ont pas suffi aux militaires ; ils ont mis en cause une foule de choses auxquelles ni les rédacteurs de la *Veu*, ni ceux du *Cut-Cut*, ni ceux du *Gedeon* de Madrid n'avaient jamais pensé ; ils ont déclaré la patrie en danger, dénoncé les journalistes comme des insulteurs de l'armée, des ennemis de l'État et de l'intégrité nationale. Ils ont réclamé une loi nouvelle, qui transférât du jury aux tribunaux militaires la connaissance des délits de presse contre l'armée, et qui leur permît de ruiner la presse d'opposition. Cette loi, M. Moret, chef du Cabinet libéral qui gouverne actuellement l'Espagne, a eu la faiblesse de la leur accorder.

Au Sénat, la loi n'a pas rencontré beaucoup d'adversaires. Il n'en a pas été de même au Congrès des députés, où des débats violents, et parfois scandaleux, ont démontré le caractère anarchique de la vie politique espagnole. Nous ne pensons pas que l'armée soit sortie de la discussion ni justifiée, ni grandie dans l'opinion publique.

Le député républicain Nougues a prononcé, en pleine Chambre, un réquisitoire formidable contre le haut commandement dans la guerre de Cuba et a demandé l'ouverture d'une enquête destinée à fixer enfin les responsabilités de chacun. Il a parlé avec

la véhémence, et avec la correction courtoise qui donnent aux debats des Cortès une si belle allure dramatique. Protestant de son respect pour l'armée et la majeure partie des généraux, il a opposé aux chefs intègres, qui n'ont rapporté de Cuba que leur valise, ceux qui sont revenus avec trente ou quarante colis; il a dit que l'armée ne perdrait rien de sa force à avoir trois fois moins de généraux; il a osé soutenir que la bravoure n'excuse pas tout, « qu'un général vaillant peut être un bandit, et que s'il est un bandit, sa place n'est plus dans l'armée espagnole ». Le ministre de la Guerre a presque donné raison au député républicain, il s'est prononcé, lui aussi, en faveur de l'enquête, et a promis d'y parler haut et clair. M. Moret a repoussé, au contraire, la demande d'enquête et s'est attiré les compliments ironiques de M. Maura, le chef redouté des conservateurs. (Séance du Congrès, 9 mars 1906.)

Le lendemain, M. Salmeron a posé le débat devant les Cortès avec toute la force et toute la justesse qu'on pouvait attendre du chef du parti républicain espagnol. Il est parti de ce noble principe que, dans une question de patriotisme, il n'y a plus place pour les intérêts de parti, mais se retournant aussitôt contre les réactionnaires, il a montré que la patrie est intéressée avant tout à ce que le droit soit respecté, et que violer le droit en faveur de l'armée, c'est encore violer le droit. Pourquoi l'armée réclame-t-elle une juridiction spéciale, alors que la marine, aussi souvent attaquée, ne réclame rien? C'est que l'armée vise à dominer le pays; c'est que l'armée est plutôt au service de la dynastie qu'au service de la nation, et que les réactionnaires sont prêts à lui sacrifier la liberté pour la plus grande sûreté de la couronne. Il a ajouté, en qualité de député catalan, que la Catalogne considérerait la loi nouvelle comme dirigée contre elle, comme attentatoire à la liberté individuelle, à la liberté d'association, à la liberté de la pensée et il a protesté, au nom de la patrie, contre cette politique de régression et de barbarie.

Tandis que M. Salmeron honorait ainsi son parti tout entier, les généraux sénateurs Primo de Rivera, Blanco, Polavieja, Weyler, Linares dénonçaient à la Chambre haute les calomnies dont ils se prétendent victimes, et l'adjuraient de prendre la défense de leur honneur. Le général Primo de Rivera s'emportait jusqu'à traiter de lâche le député républicain Soriano qui l'avait accusé.

Mis au courant de l'accusation, M. Soriano écrivait au général Primo de Rivera une lettre des plus sèches, qu'il faisait porter à son domicile à une heure du matin. La lettre était ouverte par le lieutenant-colonel Primo de Rivera, neveu du général, chargé par lui du service de sa correspondance; le colonel se mettait à la recherche de M. Soriano, le trouvait au café Fornos, à deux heures du matin, avait avec lui une très vive altercation; et lui écrivait quelques minutes plus tard une lettre offensante, qui déterminait M. Soriano à écrire une nouvelle lettre au général Primo de Rivera.

Le 12 mars, les députés étaient réunis dans les salons du Congrès pour voir l'entrée à Madrid du roi et de la reine de Portugal; le colonel Primo de Rivera entra dans le salon où se trouvait M. Soriano, marcha vers lui et lui donna plusieurs coups de canne en plein visage, sans que les députés présents parussent faire de grands efforts pour défendre leur collègue.

Le lendemain, M. Soriano et ses amis demandèrent à entretenir la Chambre de ce grave incident; M. Canalejas, président du Congrès, leur refusa la parole, sous le prétexte, au moins singulier, que l'affaire ne regardait pas l'assemblée. La majorité se rangea tout entière de son avis, et l'on entendit des ministériels dire à haute voix : « Voilà qui est présider!... Voilà la bonne doctrine! » Les républicains en jugeaient tout autrement, mais se voyaient impuissants et désarmés. N'écoutant que son indignation, M. Salmeron prit son chapeau et sortit: tous les républicains l'imitèrent. Il y eut quelques cris de « Vive la République! » poussés dans l'escalier; un cri de « Vive la Révolution! » jaillit d'une tribune; la majorité y répondit par de formidables cris de « Vive le Roi! »

A la séance du 14 mars, le député catalaniste Rusiñol demanda aux Cortès l'ajournement de la discussion jusqu'au retour des députés républicains, les Cortès refusèrent de faire droit à sa demande, et les catalanistes se retirèrent comme s'étaient retirés les républicains. Leur retour à Barcelone fut marqué par des troubles assez graves, la police et la gendarmerie chargèrent la foule sur le Paseo de Gracia, des étudiants républicains chantèrent la *Marseillaise*, des étudiants catalanistes chantèrent l'hymne révolutionnaire catalan, les *Segadors*. Il y eut aussi quelques désordres à Valence. Mais le bruit s'apaisa bientôt, et les partis réactionnaires, restés maîtres du champ, en profitèrent pour voter en deux jours la loi d'exception contre laquelle Salmeron avait si éloquemment protesté. Le vote n'eut pas lieu cependant sans que M. Vasquez de Mella ait témoigné au président du Conseil tout le dédain du parti conservateur pour sa politique. Suivant M. Vasquez, le départ des républicains était une excellente chose, celui des catalanistes un événement plus heureux encore, mais le gouvernement lui-même, ébranlé jusque dans ses fondements, devait suivre dans leur retraite les minorités libérales. M. Moret avait commis un acte de honteuse faiblesse en portant devant

les Cortès un débat aussi inopportun. L'armée et la nation étaient, par sa faute, mises face à face, en attitude hostile et menaçante. Les chefs de l'armée nationale restaient exposés aux insultes des partis, tandis que demeuraient à couvert les véritables auteurs des désastres de la patrie, les politiciens qui la pillent et la déshonorent (16 mars).

Le 18 mars, la loi était votée par les Cortès. Le 20 mars, le Sénat la confirmait, à la majorité de 183 voix contre 11. Désormais les attaques dirigées contre l'armée et l'intégrité de la patrie sont passibles de la prison, des fers et de la mort. Après trois poursuites contre un même journal ou une même association, la seconde chambre du Tribunal suprême peut suspendre l'association ou le journal pour soixante jours ; après trois condamnations, elle peut les supprimer définitivement.

M. Moret veut, il est vrai, restreindre l'usage de la loi aux crimes de lèse-patrie et aux attaques directes contre l'armée ; il prétend ne porter par là aucune atteinte aux libertés constitutionnelles, laisser aux citoyens toute liberté de critique sur les actes du gouvernement et la conduite de ses agents ; il ne veut de la loi que pour combattre les ennemis de la nation ; il n'entend pas « que ni aujourd'hui, « ni jamais, une interprétation arbitraire et cap- « tieuse des préceptes établis puisse servir à altérer « les bases sur lesquelles s'appuie la liberté inscrite « dans le code fondamental de la monarchie ». Ce sont de bonnes paroles et de bonnes intentions, mais M. Moret sent très bien, lui-même, qu'il a fait œuvre réactionnaire. Il dit plaisamment qu'il a laissé des lambeaux de ses habits aux ronces du chemin ; il comprend qu'il n'est plus aujourd'hui le libéral qu'il était hier, il a offert sa démission au roi, il voudrait dissoudre les Cortès, il ne sait plus exactement ni ce qu'il est, ni où il va, et ne voit que périls autour de lui.

Les républicains sont plus divisés que jamais. Il est à peu près certain qu'en cédant à son indignation, M. Salmeron a commis une faute lourde. La minorité républicaine ne pouvait prétendre faire la loi aux Cortès, mais elle contrebalançait dans une certaine mesure l'influence de la minorité d'extrême droite, elle donnait parfois quelque courage aux libéraux, elle eût réussi à rendre la loi plus acceptable, si elle avait persévéré dans son rôle d'opposition ; le ministère s'apprêtait à transiger quand elle quitta le champ de bataille.

L'union des républicains et des catalanistes n'est pas approuvée de tous, un des députés les plus en vue de Catalogne, M. Lerroux, l'a condamnée expressément.

Parmi les républicains, beaucoup pensent que M. Salmeron s'est laissé enliser par les parlementaires, Blasco Ibañez, député de Valence, a donné sa démission, dégoûté du parlementarisme par huit ans d'agitation stérile au Congrès.

Le parti libéral sort de la dernière crise diminué et mécontent, comme M. Moret lui-même.

Le parti clérical et rétrograde profite de toutes les fautes commises par ses adversaires, s'organise en parti de défense nationale et sociale, et a trouvé dans M. Maura un chef habile et hardi, mais dont l'étroit conservatisme ne promet à l'Espagne ni liberté, ni progrès.

La dynastie reste correctement constitutionnelle et semble garder, entre les partis, la plus stricte neutralité, mais bien des gens se demandent si, avec le temps, la réaction ne finira pas par faire du roi son prisonnier. On parle déjà avec une certaine mélancolie des acclamations qui accueillaient D. Alphonse il y a deux ans, dans son premier voyage à travers les provinces ; on semble dire qu'il ne retrouverait déjà plus partout le même accueil. On espère que la future reine aura sur son époux une influence bienfaisante et libérale, mais sa tâche ne sera pas aisée, en face de la noblesse la plus réactionnaire, et du clergé le plus intransigeant de l'Europe. Cependant il ne faut pas que la dynastie se laisse accaparer par la réaction et que D. Jaime puisse jamais se donner pour plus libéral que son cousin.

Avec un peu plus de clairvoyance et de fermeté, la plupart de ces difficultés auraient pu être évitées.

Le gouvernement n'a jamais voulu depuis huit ans établir les responsabilités dans les affaires de Cuba. Il aurait dû le faire. Les Cortès demandaient une enquête parlementaire, il aurait dû en prendre tout le premier l'initiative. Il ordonne aujourd'hui une reddition de comptes administrative, qu'il dirigera lui-même, qu'il arrêtera quand il le voudra, et qui n'inspire confiance à personne. Les généraux resteront suspects ; l'armée honnête en souffrira cruellement ; l'autre — et tout le monde sait qu'il y en a une autre — continuera à narguer l'opinion.

Les incidents de Barcelone devaient amener une répression, mais en bonne justice, cette répression devait s'exercer contre les officiers coupables d'avoir envahi et dévasté les bureaux de la *Veu* et du *Cut-Cut*. Les féliciter, déclarer que « l'âme espagnole » leur donnait raison, changer pour eux le droit établi et revenir de trente ou quarante ans en arrière, c'est vraiment faire trop bon marché des libertés si péniblement acquises, c'est les déclarer précaires et toujours révocables, au gré de ceux qui détiennent la force.

La patrie est intangible, et l'armée, sauvegarde nécessaire de la patrie a droit au respect de tout bon citoyen, mais il ne s'agit ici ni de la patrie, dont

aucun parti ne menace en Espagne l'existence ou l'intégrité, ni de l'armée auxquels les hommes d'opinions les plus avancés rendent tous hommage. Ce qui est en cause c'est le régionalisme, c'est le militarisme, que l'opinion publique commence à attaquer, c'est l'injuste main mise de Madrid sur toute la péninsule, c'est l'injuste dictature que l'armée veut s'attribuer. Voilà les « choses d'Espagne » contre lesquelles commencent à protester les provinces les plus riches et les plus instruites de l'Espagne, et contre lesquelles elles ont raison de protester.

L'armée espagnole moderne est sortie de la guerre de l'Indépendance. La nation, qui était en 1808 une nation de laboureurs, gouvernée par des prêtres et des légistes, s'est changée de 1808 à 1815 en une nation militaire. Ignorant cette métamorphose, Ferdinand VII a voulu rétablir l'ancien régime, où l'armée ne comptait pour rien, et l'armée a fait contre lui la révolution de 1820. Après 1828, il a fait une part à l'armée, et à sa mort l'armée a pris parti pour sa fille Isabelle II. De 1833 à 1874 c'est l'armée, ou plus exactement une poignée de généraux ambitieux, qui ont gouverné l'Espagne. Ces quarante années ne sont qu'une longue série de dictatures militaires, où Espartero, O'Donnell, Narvaez, Serrano, Prim, Pavia, Martinez Campos font et défont les gouvernements et les constitutions, menacent le trône, comme en 1854, le renversent, comme en 1868, le rétablissent, comme en 1874. La guerre carliste n'a été, au fond, que la lutte de l'élément clérical contre l'élément militaire ; elle s'est atténuée à mesure que l'armée devenait plus cléricale et plus réactionnaire, elle a cessé quand les deux influences rivales se sont enfin accordées pour se partager le pouvoir. La dynastie restaurée s'appuie sur ces deux forces, en dehors desquelles rien n'existe réellement en Espagne.

L'armée espagnole se recrute par le tirage au sort. Un quart du contingent, le plus pauvre, puisque le remplacement est admis, passe seul sous les drapeaux. Le budget de la guerre était en 1900 de 138 millions, sur lesquels 13 millions étaient consacrés au matériel, 45 à l'entretien des troupes et 80 à la solde des 24.000 officiers de tout grade qui représentent la puissance politique de l'armée. N'est-il pas indubitable qu'un Espagnol peut, sans cesser d'être patriote, trouver cette organisation mauvaise, qu'il a le droit de le dire, de le prouver et de réclamer par tous les moyens légaux la réforme d'un état de choses si dommageable à la nation ? C'est cependant ce que le pouvoir militaire veut à tout prix l'empêcher de faire. Tout est bien dans la meilleure des armées du monde et ne vous avisez pas de le contester ; on vous répondait hier par la maxime bien connue : *Atras, paisano* !... (arrière ! pékin !) On trouvera moyen désormais de vous envoyer en prison comme criminel de lèse-patrie.

Comme l'armée a compris qu'il fallait cependant faire quelque chose pour l'élément civil, elle a laissé aux fonctionnaires une part du budget et maintient les abus dont profitent les fonctionnaires, comme elle entend maintenir les abus dont elle profite elle-même et c'est pourquoi elle est l'alliée naturelle des politiciens de Madrid, pourquoi elle est ennemie de toute décentralisation, pourquoi elle voit d'un si mauvais œil les tendances autonomistes des Vascongades, de la Navarre, de l'Aragon, de la Catalogne, de Valence et des Baléares. C'est, sous une forme moderne, l'éternel dualisme de la Castille et de l'Aragon. La politique surannée et têtue à laquelle l'armée s'est attachée peut ramener l'Espagne à la guerre civile. La liberté dans le droit et la décentralisation la mènerait à la fortune. Voilà ce qu'on dit à Barcelone. Pourquoi faut-il qu'on dise le contraire à Madrid ?... *Atras, paisano* !

G. Desdevises du Dézert.

PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

Si nous admettons — et cette admission est à peu près certaine, dès que l'on croit à la vérité fondamentale des Évangiles — que Jésus-Christ a été un homme affranchi de tout mal et de tout penchant mauvais (1), il faut nommer son corps seulement un corps apparent (2), le corps présuppose nécessairement les penchants mauvais, puisqu'il n'est en réalité que le penchant mauvais incarné et devenu visible. S'imaginer qu'un homme ainsi affranchi de tout penchant mauvais, qu'un homme qui porte un corps apparent, est né d'une vierge, est une excellente idée. Même physiquement, cela n'est pas en dehors d'une certaine possibilité, quoiqu'éloignée. Certains animaux — quelques insectes, je crois —

(1) [illegible] VIII. [illegible] Saint Augustin explique [illegible] livre LXXXIII, chap. LXVI : « Non enim [illegible] naturalis [illegible] similitudinem [illegible] quia mortalis [illegible] »

(2) [illegible] Valentinus [illegible] convertirent en [illegible] Apelles et [illegible] et affirmèrent qu'il [illegible] corps [illegible] chap. XLVI.

ont cette propriété, que la fécondation de la mère exerce ensuite son effet sur le premier rejeton et même sur le second, de sorte que celui-ci pond des œufs sans avoir été fécondé lui-même. Que cela soit arrivé une seule fois chez un être humain, ce n'est pas si invraisemblable que de croire qu'il y a eu vraiment un homme affranchi de péchés ; et dès que nous admettons ce dernier point, le premier peut très bien être admis aussi, vu l'harmonie, incompréhensible d'ailleurs pour la raison, entre la corporisation et le caractère intelligible de chaque être vivant et de l'hérédité de beaucoup de penchants et de traits moraux.

Ce qui distingue les théistes des athées, spinozistes, fatalistes, c'est que ceux-là imputent au monde un principe arbitraire, ceux-ci un principe naturel ; les premiers le font naître d'une volonté, les seconds d'une cause. Une cause agit nécessairement, une volonté librement. Mais une volonté sans motif est aussi inadmissible qu'un effet sans cause. Si le monde a pris naissance, il doit y avoir eu une première cause conformément à la manière de voir des athées ; c'est-à-dire que le monde n'a dû rien avoir devant lui dont il fût l'effet, qui le forçât lui-même à agir, et qui l'expliquerait. Il agit donc en vertu d'une nécessité absolue, il agit par une contrainte absolue (c'est-à-dire qui ne dépend d'aucune autre raison), et ceci est le fatalisme proprement dit. Si, au contraire, les théistes font agir une volonté sans un motif, le résultat est quelque chose d'aussi absurde que le fatalisme : une volonté sans raison, comme là, une contrainte sans raison.

Que la plupart des hommes préfèrent une volonté sans raison à une contrainte sans raison, la chose est assez étrange. Elle peut venir de ce que chaque cause est pénétrable en soi et pour soi, mais non chaque motif. Celui qui agit peut le dissimuler. Alors on lui prête en secret un motif caché.

On ne peut concilier les deux partis qu'en montrant que volonté et causalité, liberté et nature sont une seule et même chose. Ma nouvelle doctrine indiquera la route, en montrant que le cœur est l'objet devenu volonté ; et cependant la volonté en soi est soumise à la loi de la motivation, comme le corps à celle de la causalité. De même qu'il y a une volonté, il y a un corps ; et de même qu'il y a motivation, il y a en même temps causalité.

*
* *

Le mot « Dieu » m'est si antipathique, parce qu'il transporte en chaque cas au dehors ce qui gît au dedans. En conséquence, pourrait-on dire la différence entre le théisme et l'athéisme est vaste. Mais il en est plutôt ainsi : « Dieu » est essentiellement un objet, et non le sujet. Sitôt donc que Dieu est posé, je ne suis rien.

Si l'on affirme l'identité du subjectif et de l'objectif, on peut affirmer aussi l'identité du théisme et de l'athéisme. Sans doute, tous les contraires sont relatifs, et l'on peut s'élever de chacun à un point de vue général où le contraire disparaît. Mais cela n'avance à rien.

*
* *

Rien n'est plus propre à démontrer la monstruosité, et toute l'absurdité du théisme, que le tableau qu'en fait, au moyen des contradictions dissimulées du *Koran*, Garcin de Tassy dans son *Exposition de la foi musulmane*. Cependant cet exposé est tout à fait conforme au christianisme, et ne dit rien qu'un chrétien ne puisse dire de Dieu le père. Cette idée est en effet commune à toutes les sectes juives : mais on ne la trouve nulle part en dehors d'elles. Quant aux chrétiens, ils évitent volontiers cet exposé explicite et se réfugient derrière le mysticisme dans l'obscurité duquel il faut que l'absurdité disparaisse et que deux et deux fassent cinq.

*
* *

Le théisme doit se ranger à l'une des ces trois hypothèses :

1° Dieu a créé le monde de rien. — Ceci est contraire à cette vérité nettement établie, que rien ne se fait de rien.

2° Il l'a créé de lui-même. — Alors ou il est lui-même resté dedans : panthéisme ; ou la partie de lui-même qui est devenue le monde s'est séparée de lui : émanation.

3° Il a formé la matière préalablement existante. — En ce cas, celle-ci est éternelle comme lui, et il est un simple ouvrier.

* *

Que la religion serve de masque aux desseins les plus vils, c'est un fait si banal, qu'il ne doit étonner personne. Mais qu'il en soit de même de la philosophie, la chaste fille du ciel, qui n'a jamais cherché autre chose que la vérité, cela était réservé à notre temps.

*
* *

La religion catholique est un billet à ordre sur le ciel, qu'il serait trop malaisé de mériter par soi-même. Les prêtres sont les entremetteurs de cette mendicité.

*
* *

Celui qui cherche la récompense de ses actions soit dans ce monde, soit dans un monde futur, est un égoïste. Qu'il perde la première par suite du hasard qui gouverne ce monde, ou la seconde par suite de l'inanité de l'illusion qui lui créait le monde futur, cela revient au même. Ce n'est dans les deux cas qu'un motif qui pourrait le guérir de l'ambition de poursuivre des buts.

Mais si un homme vise une fois des buts d'égoïsme, je l'estimerai plus s'il agit à la façon de Machiavel et cherche à réaliser ses fins par l'habileté et la connaissance des causes et des motifs d'où sortent des effets, que s'il distribue beaucoup d'aumônes avec le ferme espoir de recouvrer un jour le tout au décuple et de ressusciter archimillionnaire dans l'autre monde. (Il n'y a d autre différence entre les deux que celle de l'habileté). Et si je me réjouis du soulagement qu'un malheureux éprouve grâce à cet homme, ma joie sera absolument la même si, par hasard, un trésor mis à jour vient en aide à ce malheureux.

Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que beaucoup donnent par pur amour (c'est la compassion) et par bonne volonté. Mais quand ils veulent rendre compte de cet acte à leur propre raison, leur manque de connaissance et de vraie philosophie fait qu'ils endorment celle-ci à l'aide de toutes sortes de dogmes. Cela est d'ailleurs fort indifférent, et n'enlève à leur acte ni sa vraie signification, ni sa valeur.

Le mythe de la migration des âmes est tellement le plus solide, le plus important, le plus rapproché de la vérité philosophique de tous les mythes qui ont jamais été imaginés, que je le regarde comme le *nec plus ultra* des créations en ce sens. Aussi Pythagore et Platon l'ont-ils honoré et utilisé ; et le peuple chez lequel il règne à l'état de croyance générale et sur la vie duquel il exerce une influence décisive est, grâce à lui, le plus majeur de tous, comme il est aussi le plus vieux.

Quelques mots sur le Panthéisme

On pourrait illustrer sous forme allégorique et dramatique la controverse qui s'est élevée de nos jours entre les professeurs de philosophie au sujet du théisme et du panthéisme, par un dialogue qui eut lieu au parterre d'un théâtre de Milan pendant la représentation. L'un des interlocuteurs, convaincu qu'il se trouve dans le grand et célèbre Théâtre de marionnettes de Girolamo, admire l'art avec lequel le directeur a arrangé les marionnettes et dirige le jeu. L'autre dit, au contraire : « Mais nullement! Nous sommes au théâtre de la Scala, le directeur et sa troupe jouent eux-mêmes, et sont cachés dans les personnes que nous avons devant nous ; le poète joue aussi. »

Il est amusant de voir de quelle façon les professeurs de philosophie coquettent avec le panthéisme comme avec un fruit défendu qu'ils n'ont pas le courage de saisir. J'ai déjà décrit leur attitude sous ce rapport dans mon essai sur *La philosophie universitaire*, qui nous a rappelé le tisseur Bottom dans le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. Ah! c'est un morceau de pain amer, que le pain des professeurs de philosophie! D'abord on doit danser au son de la flûte de son ministre, et quand on l'a fait avec toute la grâce possible, on peut encore être attaqué dehors par ces anthropophages féroces, les véritables philosophes. Ils sont capables de vous courir sus et de vous entraîner de force, pour vous exhiber à l'occasion comme polichinelle coupeur de bourses, en vue d'égayer leurs représentations (1).

*
* *

Contre le panthéisme je n'ai que cette objection, c'est qu'il ne dit rien. Appeler le monde « Dieu », ce n'est pas l'expliquer, mais simplement enrichir la langue d'un synonyme superflu du mot « monde ». Dites : « Le monde est Dieu », ou « le monde est le monde », cela revient au même. Sans doute, si l'on part de Dieu comme de la chose donnée à expliquer, si l'on dit : « Dieu est le monde », il y a là en une certaine mesure une explication, en ce sens que nous sommes ramenés de l'inconnu au connu ; ce n'est toutefois qu'une explication de mot. Mais si l'on part de ce qui est réellement donné, c'est-à-dire du monde, et si l'on dit : « le monde est Dieu », il est évident que cela ne dit rien, ou que du moins l'inconnu est expliqué par quelque chose de plus inconnu.

En conséquence, le panthéisme présuppose au préalable le théisme. Ce n'est en effet qu'autant qu'on part d'un Dieu, c'est-à-dire qu'on le possède déjà par avance et qu'on est intime avec lui, qu'on peut finir par en arriver à l'identifier avec le monde, en vue de l'écarter d'une façon décente. On n'est pas parti impartialement du monde comme de la chose à expliquer, mais de Dieu comme de la chose donnée ; et quand bientôt on ne sut plus que faire de celui-ci, le monde dut assumer son rôle. Telle est l'origine du

(1) Schopenhauer fait allusion à son fameux pamphlet sur *La philosophie universitaire*. (*Le Trad.*)

panthéisme. Regarder *a priori*, et sans être influencé, ce monde comme un Dieu, c'est ce dont personne n'aurait l'idée. Ce serait être un Dieu bien mal avisé, celui qui ne trouverait pas un meilleur amusement que de se transformer en un monde comme celui-ci ! en un monde si affamé, pour y endurer des misères, la souffrance et la mort, sans mesure ni fin, sous la forme d'innombrables millions d'êtres vivants, mais anxieux et tourmentés, qui ne parviennent à exister un moment ensemble, qu'en se dévorant l'un l'autre ; sous la forme, par exemple, de six millions d'esclaves nègres, qui reçoivent chaque jour en moyenne soixante millions de coups de fouet sur leur corps nu, et sous la forme de trois millions de tisseurs européens qui, en proie à la faim et au chagrin, végètent faiblement dans des chambres étouffées ou dans d'horribles salles de fabriques. Et que de cas analogues ! Quel passe-temps pour un Dieu ! Comme tel, il doit être pourtant accoutumé à tout autre chose.

Le prétendu grand progrès du théisme au panthéisme, si on le prend au sérieux et non seulement comme une négation masquée, ainsi qu'il a été dit plus haut, est donc le passage de ce qui n'est pas prouvé et est difficilement imaginable, à l'absurde proprement dit. Si indistincte, vacillante et confuse que puisse être en effet la notion que l'on associe au mot « Dieu », deux attributs sont toutefois inséparables de ce mot : la puissance suprême et la sagesse suprême. Or, qu'un être ainsi armé se soit mis lui-même dans la position décrite plus haut, c'est une idée directement absurde : car notre position dans le monde est manifestement telle qu'aucun être intelligent, à plus fort raison un être en possession de la sagesse suprême, ne voudrait s'y placer. Le théisme, au contraire, est simplement non prouvé, et s'il est difficile aussi de penser que le monde infini est l'œuvre d'un être personnel, par conséquent individuel, tel que nous le connaissons seulement par la nature animale, ce n'est pourtant pas directement absurde. Qu'un être tout-puissant et en même temps en possession de la sagesse suprême crée un monde tourmenté, cela est en effet toujours concevable, quoique nous n'en sachions pas le pourquoi. En conséquence, même si on lui attribue encore la qualité de la bonté suprême, l'insondabilité de ses voies est toujours l'issue par laquelle une telle doctrine échappe au reproche d'absurdité. Mais, dans l'hypothèse du panthéisme, le Dieu créateur est lui-même le tourmenté sans fin, et, sur cette petite terre seule, il meurt une fois à chaque seconde, et de sa propre volonté, ce qui est absurde. Il serait beaucoup plus juste d'identifier le monde avec le diable. C'est ce qu'a fait en réalité le vénérable auteur de la *Deutsche Theologia* (Théologie allemande (1), en disant, p. 93 de son livre immortel (d'après le texte rétabli, Stuttgart, 1851) : « Donc l'esprit du mal et la nature sont un, et là où la nature n'est pas domptée, l'esprit malin n'est pas dompté non plus. »

Ces panthéistes donnent au *sansara* le nom de Dieu. Les mystiques, de leur côté, donnent ce même nom au *nirvana*. Ils en racontent cependant plus sur celui-ci qu'ils ne peuvent en savoir, ce que les bouddhistes ne font pas ; et de là leur *nirvana* n'est qu'un néant relatif. *Re intell e a in verbis simus faciles* (2). La synagogue, l'Église catholique et l'islamisme emploient le mot « Dieu » dans son sens propre et exact.

L'expression qu'on entend souvent de nos jours : « Le monde est sa propre fin », ne permet pas de décider si l'on explique celui-ci par le panthéisme ou par le pur fatalisme ; elle ne lui accorde en tout cas qu'une signification physique et non morale. Cette dernière le présenterait, en effet, comme un moyen en vue d'une fin plus haute. Mais cette idée que le monde n'a qu'une signification physique, et non morale, est la plus lamentable erreur qu'ait jamais engendrée la perversité de l'esprit humain.

A. SCHOPENHAUER.

Traduit de l'Allemand par A. DIETRICH.

1. Ce petit livre, édité par Luther, en 1516, avec une préface, est dû à un mystique allemand anonyme du XIVe siècle, assez vraisemblablement au Strasbourgeois Jean Tauler, mort en 1361. Il tient une place importante dans la pensée allemande du moyen âge, et, par ses idées, se relie à la Réforme. Schopenhauer en parle avec amour à plusieurs reprises. Il écrit une fois entre autres à Frauenstaedt (11 mars 1852) : « Je désire fort que vous lisiez la *Théologie allemande*, imprimée à Stuttgart, l'an dernier, à 256 exemplaires. C'est la première édition authentique, d'après un manuscrit de 1496, diplomatiquement exact, en vieil allemand, des soixante éditions déjà données de ce livre, toutes gâtées à force de corrections maladroites. J'ai enfin pu connaître réellement pour la première fois cette œuvre célèbre. Elle est en un accord merveilleux avec ma philosophie... Lisez-la donc. » Il revient quelques années plus tard sur ce sujet, avec d'intéressants détails sur le livre et sur son auteur supposé, dans une conversation avec le *studiosus* (étudiant) Karl Baehr. « Le petit livre, dit-il, a fait sur moi une profonde impression. » (*Schopenhauer's Gespraeche und Selbstgespraeche*, publiés par Edouard Grisebach. — L'édition de 1851 est due à Franz Pfeiffer. Il en existe une traduction anglaise de Susanna Winkworth (Londres, 1874). L'éditeur Eugène Diederichs, de Iéna, en annonce en ce moment même une réimpression d'après les sources, par Herman Büttner. (*Le Trad.*)

(2) « La chose une fois comprise, soyons coulants sur les mots. »

LE MAUVAIS GENRE

Ne croyez point que si Arlette Varlot d'Oussy fut infidèle au bout de dix-huit mois de mariage, il y ait eu ombre de passion dans l'affaire. Cette charmante petite femme, un peu sotte et très évaporée, fut bonnement la victime de ses inconséquences. Le mot de victime n'est pas excessif, comme on verra.

Il va de soi qu'Arlette n'aimait pas son mari, et ce pour une infinité de raisons, dont la première est que l'amour conjugal eût, à l'un comme à l'autre des conjoints, semblé chose du dernier commun. Au surplus il n'en faut pas trop demander; l'amour ne s'improvise pas comme un mariage; quand deux familles s'unissent par l'intermédiaire de leurs enfants, le motif est insuffisant pour que ceux-ci, qui savent à quoi s'en tenir, soient frappés d'un même coup de foudre.

Les Varlot, gros propriétaires fonciers, seigneurs du château d'Oussy, et les Mouttard-Champin, maîtres de forges puissamment riches, étaient destinés à s'entendre Les uns appartenaient à l'ancienne France, celle du moins qui remonte à la vente des biens nationaux — mais cela fait déjà date — et ils étaient respectueux de la tradition à tel point qu'ils avaient cru devoir joindre à leur nom celui de leur terre, lequel n'était plus porté par personne depuis que le dernier des d'Oussy avait péri sous la guillotine. Les autres représentaient les toutes nouvelles couches; mais ces parvenus de l'industrie avaient assez de bon sens pour attribuer à la noblesse juste le prix qu'elle vaut aujourd'hui. L'occasion ne leur avait pas manqué de prendre pour gendre un comte ou un marquis authentique, en peine de redorer son blason; ils avaient préféré un Robert d'Oussy, qui, en tant que Varlot, possédait cette supériorité qu'il avait derrière lui des centaines d'hectares de beau rapport, en terres et en bois. Et, en définitive, une particule d'emprunt sonne aussi bien qu'une autre aux oreilles du vulgaire.

Arlette avait été indécemment gâtée; son éducation laissait d'autant plus à désirer que ses parents n'étaient guères qualifiés pour distinguer la bonne de la mauvaise. M. Mouttard-Champin proclamait volontiers : « J'élève ma fille à l'américaine », et ces mots, dans la bouche d'un homme à qui ses millions conféraient une autorité incontestable, excusaient presque des choses que l'on n'eût pas digérées de la part d'une jeune fille élevée à la française.

Il n'est pas prouvé que le mauvais genre d'Arlette fût proprement américain, mais, somme toute, la liberté dont elle avait joui n'avait pas été aussi néfaste que se plairaient à le supposer des moralistes de la vieille roche. En dépit des apparences elle valait certaines naïves ou certaines prudes. Elle n'était pas exposée aux tourments malsains de la curiosité, la sienne ayant été sur beaucoup de points satisfaite, et elle était débarrassée de quelques illusions qu'il est parfaitement superflu de nourrir. Non, le romanesque n'était pas son faible. Il n'y a rien de tel que d'écouter d'un peu près les conversations des jeunes gens; on n'est plus exposée à se monter la tête sur leur compte. Vraiment, il eût été dommage qu'Arlette s'éprît de Robert d'Oussy parce qu'elle en avait la permission. Elle vit aussitôt à qui elle avait affaire, et lui, du reste, ne se donna pas la peine de dissimuler.

Robert était un assez bel homme, bien mis en valeur par un tailleur de premier ordre, mais qui commençait à s'empâter et à se déplumer. La joyeuse vie qu'il avait menée de vingt à trente ans l'avait défraichi, c'était visible. Il est difficile à une jeune fille avertie de s'enthousiasmer d'un monsieur, qui, lui apportant le rebut d'une légion de cocottes, ne vient à elle que pour faire une fin. Quant à l'intelligence, cet excellent Robert n'en avait jamais eu à revendre, et ce n'était ni dans les écuries, ni dans les bars, ni dans les cercles, qu'il avait pu cultiver sa petite part.

La jeune femme fut donc bien pardonnable de ne point prendre au sérieux un mariage effectué dans les conditions du sien. Son mari fit d'ailleurs tout le nécessaire pour l'en détourner, si elle en avait eu l'envie, et, tant par ses actions que par ses propos, il ne perdit pas une occasion de manifester qu'il n'avait personnellement aucun respect pour le sacrement. Durant le séjour à Paris qui tint lieu de voyage de noces, il promena Arlette dans tous les lieux publics, petits théâtres, cabarets et cafés-concerts, où l'épouse la moins niaise peut finir de s'ouvrir l'esprit

Les ménages les plus heureux ne sont pas toujours ceux qui se sont fondés sous les auspices de l'amour. L'amour avec ses quintes, ses susceptibilités, ses ardeurs, ses absurdités, est le pire ennemi du repos quotidien. La similitude des idées et des goûts est un meilleur garant d'union. Aussi Robert et Arlette s'accordaient-ils à merveille, partageant les mêmes snobismes et la même frénésie de chic. Ils n'aspiraient en tout et pour tout qu'à se montrer « dans le train », et leur crainte à tous deux, habitant la province, était si grande de retarder sur le mouvement, qu'ils forçaient la note à qui mieux mieux. On juge s'ils firent scandale dans une région, qui, pour comble, était l'une des plus réfractaires de France à l'influence de la mode. Toutes les conversations roulaient sur les exploits de la petite d'Oussy. Arlette s'oxygénait les cheveux, montait à bicyclette, conduisait sa charrette anglaise, portait

des toilettes excentriques, flirtait, disait des énormités, fumait, et tout cela effrontément, avec l'air de se moquer du monde. Les bonnes langues ne chômaient pas.

Et Robert de dire à sa femme :

— Savez-vous, ma chère, que ces dames vous trouvent un genre déplorable ?

Il était radieux, et Arlette riait avec lui de cette collection d'encroûtés, qui ignoraient que le mauvais genre, c'était le bon.

On prêta dix amants à notre écervelée, avant que celle-ci ait eu seulement la tentation de manquer à son devoir. Ce n'était pas que l'idée d'avoir un amant l'effarouchât. Elle avait appris en fréquentant les théâtres du boulevard, que toutes les femmes du monde considèrent l'infidélité comme un article du code élégant. Les romans en vogue et les gazettes bien parisiennes qui pénétraient au château lui ressassaient à l'envi, que dans les ménages les plus distingués l'adultère réciproque est de rigueur. Arlette ne se demandait pas si les écrivains qui prêtent à la bonne société ces mœurs singulières ont été admis à y aller voir, et elle croyait sur parole, à la façon des snobs, les affirmations de farceurs, qui, en fait de monde, n'ont jamais fréquenté que l'interlope, et pour cause. Mais, si elle ne se conformait pas à cet égard à l'usage décrit par ses auteurs préférés, c'est que l'envie aussi bien que l'occasion propice lui faisaient défaut. Les provinciaux sans prestige qui papillonnaient lourdement autour d'elle ne sollicitaient ni son cœur, qu'elle avait discret, ni ses sens, qui n'étaient pas nés. On ne pousse pas, tout de même, le zèle pour la mode, jusqu'à se jeter froidement dans les bras du premier venu.

Robert, lui, ne s'inquiétait pas des agissements de sa moitié; elle allait de son côté, lui du sien; c'était dans l'ordre. Toutefois, la satisfaction de former avec Arlette un couple modèle ne suffisait pas à son bonheur. Il y avait dans sa vie des chevaux, des chiens, des pipes, des cravates, des cartes, des fusils, mais cela manquait de femmes. A certains jours, il se sentait du vague à l'âme. Retourner chez les cocottes ne lui souriait guère, du moment qu'il s'était marié parce qu'il avait assez de leur fréquentation. Quant à nouer une intrigue dans son monde, il n'y pouvait pas songer : il n'y avait alentour que des vertus, des laiderons ou des bourgeoises. La malechance voulait que la seule personne comme il faut qui fût appétissante et accessible fut précisément la seule en dehors du débat.

Robert possédait un cousin à la mode de Bretagne qu'il prisait beaucoup, et à divers titres. Sans doute, Jean de Cessieu n'avait pas de sou, et de chic pas davantage, mais il était vraiment « né », ce à quoi un Varlot ne saurait être insensible. Cavalier de première force et grand chasseur, sa compétence en toutes les matières hippiques et cynégétiques se trouvait sans défaut, et sur ces sujets fondamentaux on avait toujours avec lui à qui causer. En outre, il était l'immédiat voisin de campagne que l'on est est bien aise d'avoir à sa portée, lorsque l'ennui, qui n'est pas rare, se fait trop lourdement sentir.

Ce Jean de Cessieu avait été sous-officier de dragons, et il y paraissait. Rentré dans le civil, faute d'avoir réussi à pénétrer à Saumur, il menait l'existence d'un gentilhomme paysan, mais, de son passage à la caserne, qui avait été le plus beau moment de sa vie, il avait rapporté un état d'esprit, des mœurs et des manières, dont il ne paraissait pas soucieux de se débarrasser. Brutal, de verbe haut et grossier, c'était un robuste gaillard, carré d'épaules, avec un teint couleur de brique et une paire de moustaches hérissées, rudes et jaunes comme chiendent.

L'impression qu'Arlette produisit sur son nouveau cousin fut extraordinaire. Jean de Cessieu se crut revenu au beau temps jadis, quand il était toqué de la petite Éva de Chatou, l'étoile de l'Alcazar, à Tarascon. C'est qu'Arlette, ma foi, avec ses cheveux trop blonds, son teint de lait et sa frimousse chiffonnée, avait plus d'une ressemblance avec la gommeuse, sans compter un certain air et le genre qui étaient à peu près les mêmes.

La jeune folle se serait fort divertie si elle avait soupçonné ce qui se passait au juste dans l'esprit de l'ancien sous-officier, et rien ne prouve que la chose l'eût désobligée. Mais, constatant l'empire qu'elle exerçait, elle prit un malin plaisir à affoler un homme, qui depuis le régiment ne s'était pas trouvé en présence d'une créature aussi provocante. C'était jouer un jeu dangereux. Le rustre, que Robert d'Oussy nommait joyeusement le « flirt de ma femme », était fort capable de passer de la gaucherie à l'audace. Et il le montra bien, quand le désir le mit à bout de retenue. Arlette eut peur, mais le frisson d'effroi dissipé, qui avait eu pourtant un certain charme, elle fut stupéfaite d'avoir si aisément cédé à un conquérant qui ne lui avait jamais donné d'autre envie que celle de rire à ses dépens.

Ceci n'eût été qu'un accident sans importance, mais en voilà bien d'une autre! Maintenant qu'il se croyait aimé, — et son illusion était licite — Jean de Cessieu devint insupportable. Le bonheur avait décuplé sa passion. Il se permit d'être exigeant, jaloux, tyrannique, et le tout sans civilité. Il ne se gênait guère davantage qu'il ne faisait autrefois quand il s'agissait d'Éva de Chatou.

Arlette ne riait plus; elle ne songeait qu'à esquiver le fâcheux, et ceci n'était point commode,

tant à cause du voisinage que de l'obstination ridicule de Robert à ramener sans cesse son cousin à déjeuner. Elle était exaspérée. Elle était prête à déclarer, tout comme une honnête bourgeoise de province, que la fidélité conjugale a du bon. Finalement, elle prit le parti de dire à Jean qu'elle ne l'avait jamais aimé ni peu ni prou, et qu'il eût, en conséquence, à la laisser tranquille.

Mais ce sont là des choses qui ne se disent point dans le tête-à-tête à un forcené toujours prêt à jurer en tapant du poing sur les meubles. Arlette choisit son moment. Et ce fut un soir de bal, au milieu de quatre-vingts personnes qu'elle se soulagea, tout en valsant avec Jean, les paupières basses et un vague sourire sur les lèvres. Jean mit quelques secondes à comprendre, puis Arlette sentit les doigts de son cavalier s'incruster dans sa taille comme les serres d'un oiseau de proie. Elle leva les yeux, vit tout près de son visage une mâchoire qui semblait décrochée et une face blême où la sueur perlait à grosses larmes. La peur et la douleur la firent s'arrêter net de danser, mais elle les dissimula dans un éclat de rire convulsif. Elle dit : « Vous êtes idiot », et planta là le brutal, qui, hébété, muet, s'inclinait machinalement.

L'instant d'après, Arlette avait oublié cet épisode. Le lieutenant de La Horserie, qui la guettait, pour lui réclamer une danse promise, l'avait saisie au passage, et il la balançait avec des ronds de bras prétentieux, en lui murmurant des galanteries à l'oreille. Quel fat que ce La Horserie! Cambrant les reins dans sa veste bleue étriquée, et montrant ses dents éclatantes de blancheur sous de fines moustaches d'encre, il s'estimait irrésistible. Et les mères de famille sans bienveillance qui faisaient tapisserie susurraient entre elles :

— Cette petite d'Oussy se compromet d'une façon scandaleuse!

Pauvre Arlette! Elle flirtait par habitude, par plaisir de scandaliser et beaucoup, ce soir, par énervement. Le beau lieutenant venait trop tard. Elle avait assez d'une expérience; son premier amant l'avait guérie des tentations.

Jean de Cessieu était demeuré immobile dans le coin où sa danseuse l'avait lâché. Tout son sang lui avait soudain reflué au cerveau; ses tempes battaient avec violence; les oreilles lui tintaient. Il se sentait devenir fou. Etait-ce donc toujours la même histoire? Jadis Éva, cédant au prestige du grade, l'avait trompé avec un officier. Le présent et le passé s'embrouillaient dans son esprit. Les yeux écarquillés, il regardait le couple qui passait et repassait devant lui en tournant, et il se répétait : « Elle est à lui, elle est à lui. » Il n'y avait aucune autre idée sous son crâne.

On était alors à la mi juin. L'air qui pénétrait par les portes-fenêtres ouvertes sur le parc ne suffisait pas à rafraîchir le salon; les éventails battaient frénétiquement l'atmosphère échauffée par les lampes, les bougies et le mouvement. Des couples sortaient pour respirer. On apercevait dans la nuit des plastrons blancs, des toilettes claires, des feux de cigares. Arlette passa dehors au bras de M. de La Horserie.

Tout à coup, deux petits claquements secs et stridents résonnèrent. Les danseurs de quadrille restèrent court au milieu de leur figure, surpris et l'oreille tendue, tandis que la pianiste continuait à frapper à tour de bras. Quelques personnes se levèrent. Devant le château des ombres couraient. Puis ce furent des cris, des appels. Et le lieutenant de La Horserie s'élança à travers le salon, les bras en l'air, en appelant d'une voix de fausset : « Robert! Robert! Au secours! Au secours! »

Lorsqu'il avait suivi dans le parc Arlette et son cavalier, Jean de Cessieu ne préméditait aucunement le crime qu'il allait commettre; il le jura aux assises avec l'accent irréfragable de la sincérité. Le malheur avait voulu qu'il portât sur lui son révolver. Il avait senti l'arme dans sa poche; il l'avait prise sans savoir comme; il avait tiré au hasard. Le désespoir et la jalousie lui avaient ôté la raison.

Le drame qui l'avait rendu veuf affecta très péniblement Robert d'Oussy. C'était une gentille petite femme que cette Arlette; il découvrait aujourd'hui qu'il l'avait aimée beaucoup plus qu'il ne s'en était douté. Mais quelle idée avait-elle eu de le tromper avec cette brute de Jean?... Et dire qu'il n'y avait jamais vu que du feu!

ÉDOUARD DUCOTÉ.

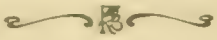

L'ÉLOQUENCE ET LE PROGRAMME DU TRÈS HONORABLE J. BURNS

Ouvrier Mécanicien

Les discours et les idées de J. Burns reflètent les caractères qui dominent sa vie et expliquent sa personnalité. De même qu'une volonté supérieure et disciplinée a marqué sa physionomie et assuré les victoires de sa carrière (1); de même, l'éloquence, qui a valu au Président du *Conseil des affaires locales* sa popularité, la doctrine, dont il a défendu les axiomes au cours des batailles politiques, peuvent être définies comme l'expression oratoire ou intellectuelle d'une énergie morale.

(1) [illegible]

*
* *

Un jour, J. Burns apprend que des adversaires préparent, contre lui, une manifestation. Dans un meeting, ils exciteront la foule ; elle viendra ensuite défiler sous les fenêtres du député de Battersea, pour le huer. J. Burns n'attend pas ses ennemis ; il prend son chapeau, son fameux chapeau melon ; il court au *meeting* ; il prend la parole ; il foudroie ses adversaires. Et l'auditoire, enthousiasmé, reconduit en l'acclamant l'orateur qu'il devait siffler. Les victoires de l'éloquence sont fréquentes dans la vie de J. Burns. Il a, au supérieur degré, l'action oratoire ; le geste autoritaire qui dicte ; la voix chaude qui convainc. Mais cette éloquence est marquée de traits particuliers. Elle est simple, rude et grave, comme il convient à un tempérament énergique, préoccupé avant tout d'exercer, sur ceux qui l'écoutent, un effet déterminé et immédiat.

Les discours de J. Burns sont des exposés de faits, présentés sous la forme la plus concrète. Ni un substratum d'idées générales, ni un plan habilement déduit, ne viennent, par la finesse élégante ou la complexité savante du canevas, accroître la valeur du dessin vivant et coloré tissé, sur son vieux métier, par ce maître ouvrier. Il n'a ni les grâces de l'artiste, ni les rigueurs du philosophe. Seule, une certaine force rude et simple dans la vision et l'expression des réalités concrètes donne à cette éloquence l'autorité convaincante que lui reconnaissent les auditeurs, la valeur psychologique que lui reconnaît le philosophe. Prenons, par exemple, un des discours les plus célèbres de J. Burns, celui qu'il prononça, devant la Chambre des Communes, le 6 février 1900, pour démontrer l'injustice de la guerre sud-africaine. Il est inutile d'y chercher ni une de ces constructions fortement charpentées dans lesquelles excelle la rhétorique française, ni l'analyse rigoureuse des principes juridiques, qui caractérisent les doctrines européennes du droit international S'il arrive à l'orateur de rappeler que le gouvernement anglais n'avait pas le droit d'intervenir, les armes à la main, dans les luttes politiques d'un État dont il avait reconnu l'indépendance, il se hâte de compléter cette assertion juridique par une série de faits et d'images.

« Vous n'aviez pas le droit de dicter au Transvaal sa conduite dans ses affaires intérieures. Et cependant vous avez dicté, vous avez demandé, vous avez raisonné, avec un tel effet que Paul Kruger *dégringola du haut de ses prétentions si bas et si vite*, que le ministre des Colonies lui-même fut surpris de la rapidité et de l'importance des concessions? Et je me permets de dire, que s'il avait continué à *presser l'éponge*, il n'aurait pas été nécessaire de *mettre la main à l'épée*. »

Tout ce discours n'est qu'une série de faits, exposés à l'aide de procédés dramatiques ou anecdotiques, qui ajouteront encore artificiellement à la vie des réalités. Si J. Burns veut prouver l'insuffisance des griefs politiques des Uitlanders contre le Transvaal et l'inanité des justifications qu'ils donneraient de l'intervention britannique, il esquissera un dialogue entre le délégué des Uitlanders et un membre du parti ouvrier :

« Avez-vous tenu des meetings au Transvaal? — Non. — Avez-vous abattu les grilles d'un parc? — Non — Quelle manifestation avez-vous faites, alors? Avez-vous lutté pour le droit de vote aussi longtemps que les Anglais l'ont fait chez eux? — Non. — Savez-vous que les Lords, au mois de juillet 1898, par 86 voix contre 36, ont exclu les étrangers et que 30 p. 100 de vos compatriotes ne peuvent ni voter pour les Communes, ni agir sur les Lords? Mais il ne sut que répondre. »

Dans le sujet qui prêtait le plus aux développements oratoires, à l'enchaînement des raisonnements logiques, à l'évocation des idées générales, au balancement des périodes, J. Burns s'obstine à noter, en phrases courtes, sous une forme concrète, des faits précis. Il montrera, par exemple, l'impossibilité pour l'Afrique du Sud de devenir une Australie. La terre des « compounds » et du travail obligé, de la main-d'œuvre noire et indienne, ne sera jamais hospitalière pour les ouvriers blancs. Et s'il lui arrive, à la fin de son discours, de déroger à cette simplicité, J. Burns n'insiste pas sur les mouvements oratoires ; il les réduit à leur plus simple expression et revient vite à sa méthode première :

« Excepté pour l'Irlande, la Grande-Bretagne a été, à travers les siècles, le chevalier errant des petits peuples. Qui a mis la Belgique *debout sur ses jambes*, donné à la Grèce l'indépendance, aidé l'Italie unifiée, et veillé de temp à temps à côté de la Suisse ? L'Angleterre. Dans la guerre actuelle, l'Angleterre n'accomplit plus sa tâche traditionnelle ; le protecteur des petites nations, l'armée britannique, qui était d'ordinaire, pour toutes les causes justes, le chevalier Arthur de l'histoire, est devenue en Afrique le janissaire des juifs, au service d'un petit cercle financier représenté ici et ailleurs. J'ai passé mes vacances de la Noël à parcourir la liste des actionnaires de la *Chartered Company*, et je vois que presque tous ceux qui ont pris part à ce débat, ici, à la Chambre des Lords et dans le pays, ont leur patriotisme fortifié et leurs discours allongés par la part qu'ils détiennent dans le capital de la *Compagnie de l'Afrique méridionale*. »

Cette simplicité oratoire, cette recherche exclusive des faits concrets, se mêle parfois à une certaine rudesse dans l'attaque. L'éloquence est simple, parce qu'un homme énergique est un homme d'action, qui ne parle que pour convaincre ; l'éloquence est rude, parce qu'un homme de volonté est un homme qui croit, qui admire et condamne. A Querley, en juillet 1904, J. Burns, menacé d'un

procès en diffamation par le Dr Rutherfoord Harris, candidat unioniste dans une des circonscriptions de Londres, s'écrie devant un auditoire ouvrier :

« Ce que [illegible] l'ai dit : j'avais l'intention de le dire : et je [illegible] bien le répéter. Je ne vais pas me laisser [illegible] par un millionnaire sud-africain, dont la [illegible] sous-tropicale a perdu tout ressort, et qui croit que la Grande-Bretagne est l'Afrique du Sud, et qu'il suffit d'avoir de l'argent et de le faire sonner, pour nous dépouiller de notre droit de critiquer et de jouir de [illegible] dont nous avons jusqu'ici joui : — des droits égaux pour tous les blancs dans la vie publique. Dr Harris pensait que nous serions aussi discrets que des chiens, à l'égard de sa conspiration déloyale dans un raid de pirates, et que nous resterions lèvres closes, en face d'un homme qui a plus fait que le Dr Jameson, pour plonger 50 000 maisons dans le deuil et l'Afrique du Sud dans les flammes d'un incendie dévastateur. »

Quand on lit ces phrases, assénées sur l'adversaire comme autant de coups de massue, on voit la silhouette de l'orateur : debout, les épaules pliées, les jarrets tendus, la mâchoire serrée, il est prêt à passer de la parole au geste. On croit entendre, derrière les phrases, la respiration haletante du lutteur. J. Burns avait été, jadis, un champion de boxe redoutable. Il n'en a point oublié les principes. S'il a recours à la raillerie, ses attaques restent aussi rudes. Il cingle à coups de cravache, au lieu de frapper à coups de matraque. J. Burns a une animosité particulière contre M. Chamberlain ; et il ne l'a guère ménagé au lendemain de sa victoire. Le 5 janvier, à Battersea, il rappelle que l'élite des Unionistes reste fidèle au libre échange. « Qui le protectionisme a-t-il pour lui ? » « Joseph », répond en chœur l'auditoire. Et l'orateur de riposter :

« Eh ! oui et vous savez ce que fit l'ancien Joseph. Il déposa ses frères au fond d'un trou ».

Et J. Burns continue sur le même ton :

« Bien qu'Arthur et Joseph aient, en vertu d'un arrangement provisoire, des lettres d'embarquement pour le même bateau, ils n'en naviguent pas moins sous de fausses couleurs, avec un équipage de pirates, un drapeau noir, avec un crâne et des tibias en croix. »

Le 8, à Derby, J. Burns déclarait que les projets fiscaux de M. Chamberlain étaient une panacée, une « pilule purgative », destinée à prévenir toutes les maladies et à remplacer tous les remèdes.

Mais ces railleries, dont la rudesse béotienne plaît à l'auditoire ouvrier, ces moqueries, dont le lutteur cingle son adversaire entre deux coups de poings, alternent régulièrement avec une note plus grave. Cet orateur, qui ne semble avoir pour animer ces annotations utilitaires de faits concrets d'autres cordes, que celles de la vigueur brutale et de la raillerie violente, est capable, par une de ces apparentes contradictions dont est faite l'âme britannique, d'exprimer avec une émotion contenue des sentiments religieux. La certitude de la conviction, l'intensité de la pitié viennent, tour à tour, donner à ces discours de combat, à ces exposés de faits, une attachante sonorité. Tantôt J. Burns commente avec bonheur ces deux vers que Shakespeare met dans la bouche du roi Henri :

Those who fight with me, will ever remember the day :
Those who stand aloof will date from it their lifelong-of.

Tantôt, dans ce même discours prononcé à Battersea le 5 janvier, il dépeint la vie de ces 2.400.000 ouvrières de Londres dont 750.000 travaillent loin de leurs *homes*; leur départ pour le travail le matin et leur retour tard dans la nuit, parfois même aux premières lueurs de l'aurore; l'attente des *sweethearts* aux abords des ponts; la lutte pour ne pas mourir de faim et l'importance d'un ou deux sous dans ces budgets :

« Pensez à ce que veut dire pour ces ouvrières le pain à bon marché ! Travailleurs de Battersea, soyez les chevaliers, soyez les sire Galahads de la vie industrielle, et défendez les femmes. »

Une extraordinaire élévation perce dans tous les discours de J. Burns. On y trouve des violences, jamais des grossièretés. L'orateur surexcite les volontés, leur dicte les décisions pratiques, leur impose aussi les victoires morales. Il élève ses auditeurs jusqu'à lui ; il ne s'abaisse jamais à leur niveau. Et la prédominance de l'énergie, qui donne aux allocutions de J. Burns leur forme toute utilitaire, leur rudesse combative et railleuse, les marque aussi d'une haute gravité morale.

Et si l'on veut trouver tous ces caractères, réunis dans un seul et même discours, il faut feuilleter le chef-d'œuvre oratoire de l'ancien ouvrier mécanicien. Le 27 décembre 1905, le président du *Comité des affaires locales* ouvrait à Battersea la campagne électorale. Jamais la vigueur de l'homme n'avait été plus frappante : tantôt, la tête rejetée en arrière, les deux mains accrochées au revers du veston classique, tantôt incliné en avant, le bras tendu et l'index déplié, il tenait l'auditoire haletant et dominé. Jamais l'autorité de cette éloquence simple, rude et grave n'avait été plus visible. J. Burns a critiqué ses adversaires et exposé son programme sous la forme la plus concrète possible.

« En 1900, avant la guerre, il y avait à Londres 100.000 hommes, femmes et enfants, secourus par l'Assistance publique, au coût de [illegible] 200 000 livres sterling ; en 1905, il y avait 127 000 pauvres, dont la misère exigeait une dépense de 5 millions de livres sterling... S'il n'y avait pas eu 27 000 pauvres en plus, les taxes municipales de Battersea n'auraient pas augmenté de 2 ou 3 pence, vous avez un droit nouveau de 4 pence sur le

Revenu, 1/2 penny sur le sucre, 4 pence sur le thé, 6 pence sur l'alcool, 1 schelling sur la barrique de bière. En un mot, vos impôts ont augmenté de 1 livre par tête et par année depuis la guerre. Votre argent a été gaspillé en Afrique, au Thibet, au Somaliland, au Soudan, sur tous les coins pierreux du globe. Ce genre d'impérialisme dévore la substance des conquis et aboutit à la banqueroute des conquérants. Les impôts doivent être réduits, pour que le chômage puisse diminuer. »

Aux faits précis sous lesquels il écrase ses adversaires, s'opposent les formules concrètes, dans lesquelles l'oratenr expose ses projets :

« En aidant les pauvres, nous devons veiller à ne pas doter le paupérisme. Mon idéal c'est moins de *workhouses* et plus de *homes*, des charités moins généreuses et des salaires plus élevés, plus de joie et moins d'alcool, des cités plus petites et des villages plus grands... Aussi longtemps que nous aurons des paysans sans terre, nous aurons, dans les villes, des hommes sans foyer; notre tâche et votre intérêt, de même que mon devoir, consistent à ouvrir plus largement l'accès de la terre, à prévenir l'émigration vers les villes. »

Le relief extraordinaire de ce discours tient à la fois à son caractère concret et à sa saine rudesse.

« Notre gouvernement ne sera pas la succursale de la Bourse de Johannesburg. »

Ou encore :

« Le premier ministre n'a pas seulement du courage, mais encore de l'esprit : ceux qui ont entendu son discours d'Albert Hall l'admettront. Il a le sens de l'à-propos : le choix de ses ministres le prouve. Il a le jugement impartial : regardez-moi. »

Et en même temps une rare élévation morale, qui perce à chaque ligne, donne, par instant, à cette rude et vivante allocution, la gravité du prêche :

« L'honneur de mon portefeuille revient à Battersea ; la responsabilité me reste »,

disait-il en commençant ; et un peu plus loin, il revenait sur la même idée :

« Je suis le dépositaire de vos espérances sociales, de vos ambitions économiques, de votre idéal politique ; et, partant, la voie des honneurs ne sera pour moi que le sentier du devoir. Je suis, comme Shakespeare l'a dit, *the standard-bearer of the rude mechanicals*, le porte-étendard des rudes travailleurs. Je suis le premier des anciens inférieurs, qui entre dans le cabinet des anciens exclusifs. »

*
* *

Quel est le programme qu'il apporte à ces adversaires d'hier, devenus ses alliés d'aujourd'hui, c'est ce qu'il reste à examiner. Le tempérament est trop fruste, la volonté trop prédominante, pour qu'il puisse s'agir d'une jolie synthèse d'idées, abstraites, échafaudées sur de solides déductions. La doctrine sociale de notre héros ne sera jamais qu'une certitude expérimentale, éclairée par des sentiments moraux.

A plusieurs reprises, au moment de la campagne du *Times* contre les Trade-Unions (1), accusées d'être, par leur restriction de la production, les auteurs de la stagnation commerciale, à propos des attaques du *Times* contre ce socialisme municipal (2), qui, en entravant l'activité industrielle et accroissant les charges budgétaires des municipalités, aurait été la vraie cause du développement du paupérisme ; plus récemment encore, à l'occasion des polémiques soulevées par la réaction protectionniste (3), J. Burns eut à justifier ses triples convictions. Il le fit, dans des lettres, dénuées de tout dogmatisme, bourrées de chiffres et d'anecdotes, terminées par quelques paroles de pitié sur le sort des ouvriers anglais et de foi en les efforts accomplis et les résultats obtenus.

Les divers caractères donnent à l'adresse électorale du nouveau ministre son originalité propre. Mais la note émue, au lieu d'être rejetée à la conclusion, inspire l'exorde. J. Burns rappelle ses quatorze ans de services parlementaires, ses dix-huit ans de services municipaux. Il montre l'importance politique et la signification sociale de la promotion d'un ouvrier aux fonctions ministérielles. Et il ajoute :

« On essaie de m'aliéner votre confiance, parce que j'ai osé ouvrir une nouvelle voie à l'idéal, aux ambitions et aux activités législatives des classes ouvrières, luttant consciencieusement pour fixer elles-mêmes leur avenir politique, social et économique. Je compte et je m'appuie sur la loyauté des travailleurs, leur gratitude pour la tâche accomplie, leur appréciation des améliorations réelles, sensées, méthodiques, apportées à leur sort par mes services passés, pour me renouveler, par l'intermédiaire de leurs votes, leur confiance et leur fidéicommis. »

Après ce préambule, dans lequel percent à la fois la droiture morale et le bon sens de J. Burns, l'orateur expose son programme. Sans liens apparents, divers articles se succèdent, immédiatement éclairés par une formule concrète, ou un souvenir précis, ou quelques chiffres. D'un mot, le nouveau ministre indique, sans esquisser une théorie pacifiste, qu'il continera à

« s'opposer aux guerres injustes, aux agressions pillardes entreprises pour de sordides intérêts particuliers, au coût du contribuable ».

Je veux que le Parlement redevienne la source « du pouvoir, de l'autorité et de l'initiative. Sous le dernier gouvernement, il se bornait à enregistrer les décisions de capitalistes sordides, arrivistes, coloniaux ».

(1) *Speaker*, 3 septembre 1904, p. 507.
(2) *Times. The Mail Edition*, 29 septembre 1902.
(3) *Daily Telegraph*. Lettre datée du 9 janvier 1906.

J. Burns insiste sur cette idée. Il faut réviser les divers rouages de la machine administrative.

« Ils doivent cesser d'être une retraite commode pour les ignorants des hautes classes..... J'ai été, pendant ces quatre dernières années, aussi honteux que le pays a été dégoûté des tavernes administratives, des scandales publics, du gaspillage honteux, des larcins parlementaires et de la malhonnêteté politique du dernier Cabinet.

Et J. Burns énumère tous ces actes, qui ont donné au Parlement de 1900 1906 le douloureux aspect d'une coalition d'intérêts. Il aborde, ensuite, le problème du libre-échange. Il se garde bien d'attaquer les propositions protectionnistes, au nom des principes économiques. Le Ministre se borne à démontrer la fâcheuse répercussion, qu'auraient des obstacles à la libre-entrée des denrées alimentaires et des matières premières, sur Battersea : 10.000 de ses habitants travaillent dans les industries du bâtiment, 8.000 dans celle de l'habillement, 6.000 dans celle de l'alimentation. « Seuls des riches syndicats profiteraient du nouveau régime douanier. » J. Burns craint de fatiguer ses électeurs par des développements trop littéraires. Il arrête ces dissertations, singulièrement concrètes cependant, pour énumérer quelques réformes précises : le *Home-Rule*, d'abord; puis l'indemnité parlementaire, le suffrage universel et la suppression de la Chambre des Lords. Il demande qu'on favorise le socialisme municipal, en étendant le contrôle des corps élus sur le logement et les loyers des pauvres, en frappant les plus-values foncières. La législation sociale devra être complétée par la journée de 8 heures, l'élargissement des lois d'hygiène, les retraites sur la vieillesse et l'impôt progressif sur le revenu.

La profession de foi s'arrête, court, sur cette liste de réformes. Bien que les divers paragraphes de ce programme ne soient reliés, entre eux, par aucun plan savant, il est impossible de ne pas lui reconnaître une unité harmonieuse, non point celle que donne une doctrine abstraite, mais celle qu'imprime sur ses créations un tempérament vigoureux. Par son apparence fragmentaire et ses solutions pratiques, par sa méthode expérimentale et sa loyale sincérité, par sa force agressive et sa hauteur morale, ce document répond aux caractères psychologiques, que nous ont révélés la vie et les discours de J. Burns.

Il est impossible de décrire, dans ses actes et dans ses paroles, les diverses victoires, les différentes formes de cette volonté disciplinée, sans respecter et aimer le premier Ministre ouvrier, qu'ait eu l'Angleterre. — Ce « porte-étendard des rudes travailleurs », comme disait Shakespeare, fait honneur à sa classe, à sa race, à son peuple.

JACQUES BARDOUX

Un Ronsardisant oublié

—

JEAN KOCHANOWSKI

La Pologne du XVIe siècle n'eut pas de plus grand poète que Jean Kochanowski, un ronsardisant qui se reconnait lui-même pour tel, mais cet écrivain peut offrir pour des lecteurs français un intérêt autre : c'est un voyageur qui a parcouru notre pays, un gallophile, dont l'équipée de Henri III à Cracovie devait presque faire un gallophobe; c'est l'une des figures les plus capables de réveiller chez les modernes, oublieux de la Renaissance française, le souvenir et la compréhension des enthousiasmes qu'elle a déchaînés, aussi bien que des excès dans lesquels a sombré son prestige.

Mieux que tout autre, Muret, philologue, poète, humaniste s'il en fut au XVIe siècle, et le premier en date des commentateurs de Ronsard eût pu nous expliquer comment un Kochanowski fut amené à professer pour Ronsard une admiration que n'a surpassée peut-être aucun de ses élèves français. Le savant Muret s'étant vu impliqué dans une affaire de mœurs sur laquelle la lumière ne fut pas complètement faite, mais qui semblait devoir lui inspirer de sérieuses inquiétudes, avait fait ce que plus d'un humaniste, coupable du même péché, fit à cette époque : il avait mis les Alpes entre sa faute et lui. Après avoir professé à Auch, à Bordeaux, à Paris, à Toulouse, il se retrouve donc plus professeur et plus humaniste que jamais, à Venise, à Padoue, à Rome et c'est dans ces villes d'Italie, si vivantes et si hospitalières, qu'il prend contact avec les jeunes humanistes polonais, qui affluaient en Italie comme ceux de tant d'autres pays, mais y entraient avec l'orgueil non dissimulé de pouvoir dire que, seuls en Europe, ils voyaient encore dans le latin une langue vivante. Et Muret, hôte de l'Italie, auquel l'engouement des Italiens pour la science et les arts de la Renaissance était plus connu qu'à personne, Muret laisse échapper cet étrange paradoxe :

« Quelle est, entre les deux nations italienne et polonaise, celle qui mérite davantage d'être louée sous le rapport des sciences et des arts ? Sont-ce les Italiens entre lesquels on trouve à peine la centième partie qui étudie le grec et le latin et qui ait du goût pour les sciences, ou les Polonais dont un grand nombre possède les deux langues en perfection et qui ont tant de goût pour les sciences et les arts qu'ils leur consacrent la vie entière ? »

Le bon Muret se faisait des illusions : s'il avait alors parcouru la Pologne, il n'eut pas tardé à reconnaître que le « grand nombre » des Polonais humanistes ne pouvait être mis en balance avec la

« centième partie » de la nation italienne. Mais qu'importe le nombre ! A Padoue, vers 1555, il put compter parmi les jeunes gens qui mettaient à profit son érudition très sûre, un Polonais de vingt-cinq ans, Jean Kochanowski, versificateur encore ignoré, et qui devait revenir en Pologne grand poète après être entré en communion intime avec la pensée des grands humanistes d'Italie et de France. A cette date déjà, Muret exerçait ses talents et sa science de critique sur l'œuvre de Ronsard : la première édition des *Odes de Ronsard* est de 1550, la publication des *Amours de Cassandre* commence dès 1552, celle des *Amours de Marie* en 1555 ; le premier *Bocage* est de 1550, le second de 1554. Or, dès 1553, Muret fait imprimer un *Commentaire des Amours de Ronsard*. Ainsi donc, dès ce moment, Ronsard peut prétendre au titre de premier poète français ; Muret était, selon l'expression du temps, « son premier Aristarque » ; quant à Kochanowski, il apprenait à Padoue à connaître le mode très particulier de poésie savante emprunté par Ronsard à l'antiquité et que le poète polonais devait, à son exemple, aller chercher aux mêmes sources. Sur ce jeune homme de vingt-cinq ans, Ronsard, qui n'en avait que trente, commenté par un savant qui en avait tout au plus vingt-neuf, dut exercer, avant même qu'il en fût connu, une influence assez semblable au prestigieux attrait qu'avait pour Théophile Gautier Victor Hugo dans l'éclat tout battant neuf de sa jeune gloire. Mais c'était trop peu que de lire les *Commentaires de Muret* et même d'entendre le commentateur lui-même, si fougueuse et si juvénile que pût être sa parole, il fallait voir le Dieu. En 1556, Kochanowski en compagnie d'un ami qu'il appelle Charles et qui, semble-t-il, devait être lui aussi un des fervents de Ronsard, entreprend un voyage — l'on dirait volontiers un pèlerinage — en France et ne termine ce voyage qu'après avoir vu Ronsard à Paris.

Ce que fut ce voyage, nous le savons par une élégante élégie latine, que Kochanowski dédiait quelques années après à son compagnon de route pour le consoler de la mort du roi de France, Henri II.

« Sous ta conduite, dit-il, j'ai vu l'Aquitaine et les campagnes belges, sur la côte méditerranéenne, Marseille, et les demeures des Celtes, et la Seine aux ondes céruléennes, et la grande cité qu'elle traverse. »

Les derniers travaux de la critique polonaise ont déterminé d'une façon sinon sûre, du moins fort précise, l'itinéraire des deux voyageurs. Par Aquitaine, il faudrait entendre non pas le pays au sud de la Loire, mais Marseille, la Provence, la vallée du Rhône : Kochanowski se serait arrêté à Avignon et serait allé boire à la fontaine de Vaucluse, où l'attirait le souvenir de Pétarque. De là, il aurait pris par Valence, Vienne, Lyon, serait ensuite passé dans la vallée de la Loire, traversant Roanne, La Palisse, Nevers, Montargis, Fontainebleau et aboutissant à Paris. Quelqu'ingénieuses que soient les hypothèses sur lesquelles on a étayé cet itinéraire, il semble bien qu'on ne puisse les transformer en certitudes : en latin la rive gauche du Rhône ne saurait s'appeler Aquitaine surtout quand, immédiatement après, il est fait allusion à la Provence ce qui serait une redite inadmissible. De l'Aquitaine garonnaise au contraire, on arrive naturellement à Paris en traversant le pays proprement celte : rien ne nous interdit de penser que Kochanowski, venant des bords de la Garonne, se serait dirigé sur le Vendômois qui avait vu naître Ronsard, vers les bords de cette Loire moyenne qui fut l'Eden de la Renaissance française, et de là, vers Paris, où Ronsard régnait à la divine sur les lettrés.

Cet itinéraire est d'ailleurs d'un intérêt secondaire : le but du voyage était incontestablement Ronsard et Paris. L'impression que fit Paris sur Kochanowski nous l'ignorons, mais, chose étrange, l'impression que produisit sur lui Ronsard dépassa son attente, en dépit de l'espèce de fièvre dans laquelle était tenue son imagination depuis le séjour à Padoue. La muse latine de Kochanowski enfle sa voix, lorsqu'elle nous rapporte l'entrevue du jeune polonais avec le chef de la Pléïade :

Hic ilium patrio modulante e carmina pectore
Ronsardum vidi, nec me non obstupui,
Quum si Thebanos pingentem Amphiona muros,
Orpheve audissem Phœbique non ve Linum.

Ainsi, Amphion contraignant par les doux accents de sa lyre les pierres à venir former d'elles-mêmes les murailles de Thèbes, Orphée, Linus : voilà Ronsard pour Kochanowski. Sans doute, dans ces louanges, il faut faire la part de l'emphase apprise à l'école des rhéteurs anciens et des humanistes de la Renaissance ; sans doute, il ne faudrait pas s'exagérer la splendeur de ces comparaisons mythologiques ; pourtant ces vers, fort bien venus, portent en eux mêmes un accent de sincérité que rien dans la vie de Kochanowski ne vient contredire. Si Ronsard lut ces vers — et il serait bien étrange qu'il les eût ignorés, — comment ne lui serait-il pas venu à l'esprit des pensées d'orgueil à l'idée qu'il avait inspiré un tel enthousiasme et que cet enthousiasme s'exprimait en des termes si conformes à sa manière poétique. D'ailleurs Kochanowski, écrivant ces vers deux ans après qu'il avait quitté la France et les insérant dans une élégie sur la mort de Henri II, pouvait à bon droit passer pour sincère : rien ne l'obligeait évidemment, en 1559, à les écrire, rien que le désir de se recommander d'un grand nom à l'ombre duquel déjà le sien grandissait.

M. Lavallée, dans sa brochure sur la poésie latine

en Pologne, a hasardé cette idée que Jean Kochanowski aurait été le premier à donner l'exemple d'écrire en vers polonais. Il y a là une légère inexactitude : près de vingt ans auparavant, les poètes polonais s'efforçaient déjà de rendre dans leur langue nationale, trop longtemps négligée, leurs sentiments intimes, dont le latin jusqu'alors avait été le seul truchement. Mais, parmi ces premiers vagissements de la poésie polonaise, combien peu de cris vraiment émus, vraiment sublimes étaient appelés à rester dans la mémoire des Polonais eux-mêmes. A son retour de France, Kochanowski, suivant l'exemple du grand Ronsard et répondant pour la Pologne aux appels enflammés qu'adressait Du Bellay aux lettrés de France, commençait, sans abandonner la poesie latine, à « deffendre et illustrer la langue » poétique polonaise. Les odes, les élégies, les épigrammes, les épithalames se succèdent, s'entremêlent dans son œuvre comme dans celle de Ronsard ; le polonais alterne avec le latin, prend sa place, en triomphe en maintes circonstances et devient l'interprète fidèle, très souple, très sûr des sentiments qui tiennent le plus étroitement au cœur du poète.

Aborder l'analyse d'une œuvre aussi considérable dans un espace aussi restreint serait s'exposer à être superficiel et incomplet. Il suffira de signaler une œuvre, qui, à elle seule, peut donner une juste idée du degré de perfection auquel est arrivé d'un seul élan cet humaniste ronsardisant ; il est, parmi ses poésies, une série de thrènes écrits dans l'esprit le plus strictement Renaissance, chargés de tout l'appareil antique que suppose ce genre de poésie et qui sont, à notre époque, plus encore qu'au jour de leur publication, des œuvres classiques. C'est que, dans ces thrènes, le poète n'a pas seulement rappelé aux imaginations des érudits les fictions de la poésie grecque ; c'est qu'il y a chanté ses propres douleurs, qu'il y a exhalé ce sentiment simple et profond, le désespoir d'un père qui a perdu sa fille. Encore quelque temps et la France sera surprise par l'accent bien personnel des stances de Malherbe à Du Périer sur la mort de sa fille. Cette note personnelle, trop rarement trouvée par Malherbe et que Ronsard lui-même est loin de donner aussi souvent qu'on le désirerait, nous la trouvons énergique et franche dans les thrènes où Kochanowski verse des larmes de père sans cesser d'invoquer les souvenirs antiques. C'est dans une œuvre de cette nature qu'on peut juger de la sincérité d'un genre poétique : ici l'allusion à l'antiquité n'est pas un procédé, la poésie n'est pas un habile et laborieux travail de placage, les noms de Brutus, de Sapho ou d'Orphée ne sont pas intercalés dans des vers uniquement pour attester que le poète est aussi érudit qu'on peut l'être, et Platon, Proserpine, Phœbe y viennent invoquer leurs noms sacrés avec un accent de mélancolie vécue qui n'eût pas été indigne de leurs anciens adorateurs. Le poète est ému autant que doivent l'être un poète et un père, un Victor Hugo par exemple, et les appels qu'il jette dans son désespoir à la Niobé antique, ne sont autre chose que les cris d'un homme qui convie toute l'humanité morte, vivante et à venir, à souffrir sa souffrance et trouve une amère volupté à se rappeler les malheurs illustres qu'on peut comparer au sien. Seule, la vie factice que vécut Ronsard à la cour de Henri II et de Charles IX empêcha le poète français d'arriver toujours à ce degré de puissance auquel atteignit Kochanowski à ce moment précis de sa vie. Cette émotion naturelle, cette puissance d'émotivité qui fait le poète, se trouvent de même chez Ronsard dans une foule de pièces, riches en noms mythologiques et d'apparence assez rébarbative ; et cette émotion tombant comme un écho sur ce résonateur puissant qu'est l'âme d'un poète, s'est accrue, renforcée, dans l'âme de Kochanowski ; le malheur plus fort que les règles littéraires, fit le reste.

Tout d'ailleurs atteste une étroite filiation entre ces deux talents poétiques, tout jusqu'au choix des sujets. C'est ainsi qu'un rapprochement serait à faire entre l'Epithalame composé par Ronsard à l'occasion des noces de Charles de Bourbon et de Jeanne d'Albret, et celui qu'a rimé Kochanowski lors du mariage de Christophe Radziwill avec Catherine Ostrowska. Il y aurait lieu également de comparer l'invocation de Ronsard à Jéhovah, dans la « Prière à Dieu pour la famine », avec les vers de Kochanowski décrivant l'exode des Juifs sous la conduite de Moïse. L'Ode à Henri II sur les ordonnances de 1650, d'autres encore — en général, celles qui ont un caractère plus personnel — ont laissé des traces dans l'œuvre de Kochanowski. Faut-il notamment voir un hasard dans le fait que Kochanowski commence à écrire des satires en 1563, date à laquelle Ronsard publia son « Discours des misères de ce temps dédié à la Reine mère du Roy » ? Cette coïncidence, si elle ne suffit pas à justifier la croyance à une relation de cause à effet, du moins nous incite à penser que Kochanowski a, une fois de plus, compris tout le profit qu'il pouvait tirer de l'exemple de Ronsard. Le chef de la Pléiade française, sans abandonner complètement le monde mythologique, donnait dans l'actualité et dans la satire ; Kochanowski pouvait le suivre dans cette voie qui accusait mieux encore sa personnalité.

Que l'on s'arrête un instant sur les pièces de vers qu'a composées Kochanowski durant son séjour en France, et l'on perçoit immédiatement tout l'intérêt qu'offre pour nous un tel poète. Deux surtout sont typiques : l'une est une élégie latine (Elégie IX,

Livre II), dans laquelle le poète « vétéran de l'amour » projette de « briser ses liens à l'exemple de l'Empereur Charles-Quint, qui, fatigué de la vie, a déposé son sceptre pour goûter quelque repos ». Ceci est écrit en 1556, à une époque où le souvenir du siège de Metz (1555) était présent à toutes les mémoires, où les Français avaient l'orgueil de pouvoir se dire qu'ils avaient fait sombrer les rêves de domination universelle de cet impérial Pichrochole. Cette élégie à la Tibulle était donc non seulement d'un humaniste, mais d'un esprit cultivé qui sympathise avec les Français et caresse agréablement leur amour-propre à l'endroit où il est précisément le plus sensible. L'autre pièce à citer est son « Hercules Slovienski ». Cette pièce de vers a suscité des polémiques qui durent encore, mais dont l'issue ne semble pas douteuse : en vain, le professeur Bruckner a déclaré sentir en ce poème, je ne sais quel « parfum natal qui ne rappelait ni Paris, ni Ronsard, mais les champs de Sandomir et la terre où vécurent les ancêtres » de Kochanowski. M. Th. Wierzbowski a victorieusement répondu (1), que c'étaient là des arguments de sentiment — arguments de peu de valeur — et que Mickiewicz « sans vivre dans sa patrie, avait écrit des vers pleins d'une poésie où vibraient tous les souvenirs du pays ». Si donc nous nous en tenons aux résultats apportés par les dernières investigations de la critique polonaise, ce morceau aurait été composé en 1556, à peu près dès l'arrivée du poète à Paris. Or, s'il en est ainsi, l'Hercules Slowienski est la première pièce de vers écrite en polonais par Kochanowski, le jeune poète ayant écrit jusqu'alors uniquement en latin. C'est là un fait sur l'importance duquel on ne saurait trop insister : dans un pays où la Renaissance appelait à elle par la voix de Du Bellay tous ceux qui avaient à cœur d'illustrer leur idiome national, Kochanowski sentait mieux que jamais combien la langue nationale d'un peuple, si naïve et si informe qu'elle pût être encore, est plus malléable et plus poétique qu'une langue sonore, mais condamnée à mort depuis des siècles. Le latin perdait à ses yeux une partie de son prestige et la langue polonaise, rivalisant avec le latin, prenait rang parmi les langues littéraires susceptibles d'exprimer des sentiments poétiques. Ainsi donc, le rayonnement de gloire dans lequel Ronsard apparut à Kochanowski fit naître dans le jeune poète un sentiment de patriotique émulation : c'est là un fait qui semble résulter du simple rapprochement des textes et des dates. Une influence d'une telle nature, s'exerçant à un moment si décisif de la carrière poétique de Kochanowski, ne pouvait être une influence passagère.

(1) Pamietnik literacki, 1904, p. 92.

De sa profondeur et de sa puissance d'action sur le poète polonais, nous pouvons juger par un incident de la vie de Kochanowski, incident généralement mal interprété et, détail significatif, bien postérieur au séjour du poète en France. Ce fait se rattache à l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne (14 mai 1573). L'on se figure difficilement à notre époque les illusions qu'avait fait naître cette élection aussi bien parmi les Français que parmi les Polonais. L'historien de Thou, rendant compte de l'arrivée à Paris de treize Polonais venus pour prier Henri d'accepter la couronne de Pologne, dit entre autres choses :

« Ils possédaient à fond la langue latine ; beaucoup d'entre eux s'exprimaient d'une manière si pure et si élégante en français, qu'ils paraissaient plutôt être nés sur les bords de la Loire et de la Seine que dans les environs de la Vistule et du Dniéper : c'est pourquoi *surtout* ils ont fait tant d'impression sur l'esprit de notre cour... »

Cette erreur bien française, qui consiste à juger de l'état de civilisation et de prospérité d'un peuple d'après l'usage qu'on y fait des langues étrangères, devait dans ce cas particulier, comme dans tant d'autres, amener de graves mécomptes : l'impression produite par les Polonais prouvait l'infériorité des Français sur ce point particulier; elle ne prouvait point qu'il fallût voir dans le royaume de Pologne un Eden fait à souhait pour un prince épris d'éloquence, de philologie et raffiné dans ses plaisirs jusqu'à la perversion. L'idée trop brillante que donnèrent de leur pays les ambassadeurs polonais ne fit pas peu pour préparer la catastrophe qui ne tarda pas à suivre l'arrivée de Henri en Pologne.

Les Polonais, d'autre part, voyaient dans Henri de Valois le héros de Moncontour, le chef intrépide sous lequel il pourraient tailler en pièces le Moscovite ou le Turc et aussi, parfois, le fils de cette maison royale de France engagée depuis un demi-siècle dans une solide alliance avec la Porte dont la Pologne ne pouvait manquer de profiter. Pour cela, il eût suffi que Henri, sans cesser d'agir en prince français, prît à cœur « son métier de roi » de Pologne : malheureusement trop de gentilshommes français et de mignons l'avaient suivi dans son « exil » volontaire. Le maréchal de Retz, le marquis de Rambouillet, les ducs de Mayenne, d'Aumale, de Nevers, du Maine, les seigneurs de Balagny, de Villequier, de Souvray, de Ribrac, de Beauvais, de Nangis, de Caylus, tous et jusqu'à son poète Desportes, s'unirent d'un commun effort pour empêcher le prince de s'attacher à un pays qui déjà ne lui plaisait plus qu'à demi.

(*A suivre.* ABEL MANSUY.

LA RENAISSANCE DE LA TRAGÉDIE

On parle un peu partout de la Renaissance de la Tragédie. Du moins le mot de tragédie a-t-il reconquis tout son prestige; celui de drame est à peu près abandonné des auteurs, et chacun, à l'envi, insinue qu'au fond ses pièces sont de véritables tragédies.

Certains critiques, et non des moindres, puisque l'un d'eux est M. Brunetière, affirment que M. Paul Hervieu, par exemple, a trouvé la définitive formule de la tragédie moderne.

« Jeter des personnages dans une situation telle que l'un d'eux au moins n'en puisse sortir que par une mort violente ou par un crime, nous faire assister à son agonie morale et restaurer la notion antique du Destin en le plaçant non plus en dehors des hommes, mais dans leur cœur même.

Je crois que voilà à peu près, dans sa substance, sinon dans son texte, l'idée que M. Brunetière se fait de l'essence même de la tragédie, et il n'a pas de peine à montrer que ces conditions sont réalisées à un haut degré dans la *Loi de l'Homme* ou la *Course du Flambeau*.

Il eût eu besoin de dépenser moins d'encre pour son argumentation, si la chose eût été évidente. Mais il n'a pu faire que le public ne continuât à appeler les pièces de M. Hervieu des comédies ou des drames, de belles comédies certes, où passe parfois un frisson tragique, mais enfin des comédies, ou encore, des tragédies bourgeoises, comme sous-titre.

Et le public a eu raison. Étymologiquement, *comédie* signifie une pièce, dont les héros sont de condition *moyenne*, et n'ébranlent pas l'histoire, en disparaissant.

Ce que le peuple demande en plus dans la tragédie, c'est une leçon d'histoire, c'est la restitution de l'âme d'une époque, c'est la résurrection pour lui de quelques-unes de ces figures extraordinaires, qui ont étonné, charmé, effrayé le monde, ou que le poète ramène, vivantes et encore à demi-divines, du vieux fonds des mythologies.

La question n'est pas, comme la posait Diderot, de savoir si les yeux d'une marchande à la toilette ne tiennent pas autant de larmes que les yeux d'une reine, car il ne s'agit point, pour constituer une tragédie, de mettre sur la scène n'importe quelle reine, il n'est point nécessaire même qu'on y voie des reines, mais des personnages, fussent-ils des esclaves ou des hommes du peuple, qui aient joué un rôle décisif, à l'heure d'une grande crise historique. Ravaillac peut fort bien devenir un héros de tragédie.

Il faut encore, pour donner à une pièce le nom de tragédie, qu'elle soit écrite en vers, et le public a raison, car la tragédie est un drame élevé à un certain diapason et où doit passer un grand souffle de poésie. C'est, si vous le voulez, un changement d'atmosphère, où se mêlent puissamment le rêve et la vie.

Tout l'homme ne tient pas dans la vie courante et quotidienne : s'il chante, c'est que son chant correspond à des sentiments dont la parole ne suffit pas à exprimer la vivacité ou la langueur. L'homme n'a pas, pour s'exprimer, qu'une forme de langage, il a la prose, la poésie, la musique, il a même la mimique et tous les arts plastiques.

Ceux qui prétendent que c'est fini du théâtre en vers et de la pure tragédie raisonnent à peu près comme ceux qui annoncent la fin prochaine de la poésie et l'avènement définitif de la prose et peut-être du volapück et de l'espéranto.

Et ce fut l'erreur aussi de tout le XVIIIe siècle, de traiter la tragédie trop en tragédie, au lieu de la ramener à la simple étude de ces cas passionnels, de ces intenses souffrances ou joies de l'amour qui sont la matière préférée du théâtre en France, parce qu'elles y sont la matière même de la vie de tous.

En sorte que si la tragédie doit renaître chez nous, il est fort possible que ce soit sous la forme d'une pièce d'Hervieu, mais transposée en pleine histoire ou en pleine mythologie, avec toute cette orchestration qu'y peut mettre un grand poète.

C'est pourquoi je pense qu'ils se trompent, généreusement, il est vrai, ceux qui voudraient faire de la Comédie-Française un musée des chefs-d'œuvre, un Louvre du Théâtre, car seules les pièces modernes peuvent maintenir chez les acteurs le sens de la vie. Ils se figeraient vite sans cela dans une interprétation d'un hiératisme conventionnel, tandis qu'un passage incessant du moderne à l'antique, et de l'antique au moderne profite à la fois au répertoire, qu'il dégèle et désankylose, et au moderne, qu'il ennoblit et maintient dans le souci du grand art.

La tragédie n'est pas, ne peut pas être un art archéologique, elle n'a pas pour objet d'exhumer des cuirasses mais des hommes semblables à nous, agités de nos passions et cependant gardant leur figure historique et le prestige de leur légende.

La tragédie est toujours susceptible de renaître, parce que l'histoire nous intéresse toujours. Le véritable historien est celui qui fait revivre le passé, en multipliant les points de comparaison avec le présent, en le rendant à l'actualité et à la vie. Le poète tragique fait de même, et si sa tragédie nous ennuie, ce n'est pas la faute au genre, c'est la faute à l'auteur, ou c'est la faute à la fausse conception que son époque a de la tragédie.

Vous me représentez Néron ou Mithridate amou-

reux. Pourquoi pas? Ils l'ont été certainement, l'important c'est que je voie Néron derrière l'amoureux et que le satrape asiatique se dégage bien de cette passion sénile, c'est que quelques vers évocateurs situent les personnages dans l'espace et dans le temps et costument, si j'ose ainsi m'exprimer, leur caractère. Le décor doit être intérieur et non abandonné à la science ou à la fantaisie du peintre. Peu m'importe que la scène reproduise telle ou telle architecture, pourvu que le héros pense avec les circonstances de sa vie et nous fasse bien comprendre en quoi son milieu différait du nôtre.

Ceci dit, j'espère que nous touchons à la fin du théâtre romantique. Nous avons beau nous croiser avec les étrangers, le type primitif reparaît au bout de peu de temps. Laissé à lui-même, le génie français est surtout raisonneur, discoureur, coupeur de cheveux en quatre, plus profond et plus fin que large et touffu. Au théâtre il va tout droit à la situation principale et écarte tout ce qui ralentit sa marche, se débarrasse des comparses, enjambe les épisodes, escamote ce qui n'est pas le fond du sujet; en d'autres termes, il est naturellement psychologique et très peu pittoresque. Hugo s'est certes bien donné du mal pour donner à ses drames l'aspect forêt vierge qui caractérise le drame anglais ou allemand. Regardez maintenant comme cela a l'air étriqué, fabriqué, comme ces grandes machines sont naïves et mesquines; Hugo ne réussit bien que le dialogue à deux et s'étend surtout dans le monologue.

Regardez, d'autre part, le discrédit du drame en vers et le succès des comédies de Dumas fils, d'Augier et de nos contemporains qui ont gardé la manière française; le drame de salon, où l'on se poignarde avec des épigrammes, où de simples conversations amènent la catastrophe. Cet examen nous reconduira à la véritable voie.

Lorsque je dis que la tragédie doit revenir à la conception qu'en avait Racine, je ne veux point dire par là qu'il faille reprendre ses procédés. Il nous faut aujourd'hui des expositions plus animées, moins froides; le confident est démodé, nous n'admettons plus guère le monologue, nous voulons le dialogue plus rapide, la scène plus peuplée, plus accidentée; un style tout à fait moderne. Mais c'est encore être racinien, que de vouloir un style moderne, alerte, vivant, un style qui ait toutes les qualités de concision, de simplicité de la prose, car, pour son temps, le style de Racine était tout cela, tellement qu'il l'est souvent encore.

Ils ignorent profondément de quoi ils parlent.

Et s'ils se croient intelligents, ils se méprennent. L'intelligence ne consiste pas uniquement dans la faculté de penser, de discuter, mais aussi et surtout dans certaines résonnances pures autant que merveilleuses, qu'éveille en nous le choc des idées et des mots.

Mais je ne contesterai pas qu'une des lois de la vieille tragédie française ne soit celle constatée par M. Brunetière et observée souvent avec un rare bonheur par nos récents dramaturges. Pourtant une de leurs infériorités, c'est de n'aborder que de petites questions de mœurs, de n'agiter que de menus cas de conscience, sans jamais parvenir à les situer à ces hauteurs où seule l'histoire permet de les porter. La comédie contemporaine peut silhouetter le politicien, elle ne nous ouvre jamais le cœur et la pensée d'un véritable homme d'État. Son cadre le lui interdit. Je sais bien que quelques-uns s'efforcent de l'élargir et de le hausser jusqu'à une certaine poésie, en faisant planer sur le sujet une idée de symbole, en y glissant, je ne sais quels sentiments abstraits et douloureux, qui y font traîner comme l'impression de forces quasi-surnaturelles presque matérialisées. Et cela est bien et cela est beau, mais je doute que cela aille très loin. Cette sorte d'hallucination, ces spectres intellectuels réclament un peu de connivence du public, qui peut finir par y découvrir un truc.

On ne retient pas les noms des héros du théâtre moderne, qui se ressemblent tous. Au fond, c'est toujours Mme Bartet qui trompe son mari avec M. Le Bargy, à moins que ce ne soit avec M. Raphaël Duflos Au contraire, quel musée de figures politiques et religieuses que celui où se meuvent des personnages comme Polyeucte, Félix, Sévère, Auguste, Cinna, Sertorius, Pyrrhus, Agrippine, Néron, Narcisse, Burrhus, Titus, Ulysse, Agamemnon, Acomax, Roxane, Mithridate, Pharnace, Joad, Athalie, Mathan!

Et parmi les amants malheureux, les vaincus du Destin, les damnés, quelle galerie: Andromaque, Hermione, Oreste, Bérénice, Monime, Phèdre!

Certes, Phèdre est bien une jeune belle-mère, amoureuse de son beau-fils, mais c'est aussi

La fille de Minos et de Pasiphaé.

Elle *souffre*, elle sent, elle crie comme une duchesse de Chailles, mais grâce à la musique des vers, aux suggestions magiques de mots artistement groupés et divinement évocateurs, elle apparaît à la fois très présente et très lointaine, très vivante et très fabuleuse, femme et statue, mêlant étroitement, pour augmenter notre jouissance, la vie avec le rêve, le geste moderne avec la ligne antique, satisfaisant ainsi et notre goût des émotions fortes et nos instincts artistiques les plus rares.

Et cependant, n'oublions pas que dans cette atmosphère de poésie, Racine et Corneille mettaient en scène les situations, les sentiments même qui

sont le fond aujourd'hui des pièces de MM. Hervieu, Lavedan ou Donnay. *Andromaque*, *Bajazet*, *Bérénice*, *Mithridate*, *Phèdre*, *Polyeucte*, le *Cid* roulent, comme notre répertoire actuel, sur des adultères, des incompatibilités d'humeurs, sur des questions passionnelles. Ce sont des comédies exquises, au sens moderne du mot, où les personnages excellent à se dire des choses. Relisez, par exemple, si vous en doutez, l'étonnante scène de Pyrrhus et d'Hermione.

Si Corneille, malgré tout son génie, n'a réussi complètement que dans deux ou trois pièces, cela tient, précisément, à ce qu'il traita ses sujets d'un peu trop haut et ne sut pas leur maintenir ce caractère de comédies, qui fait le charme de celles de Racine.

Prétendez-vous longtemps me cacher l'empereur ?...

Ou

Seigneur, dans cet aveu dépouille d'artifice,
J'aime à voir, que du moins vous vous rendez justice
Et que souhaitant rompre un nœud si solennel
Vous vous désaccoutumez au crime en criminel.

Je me demande, en vérité, comment un moderne s'y prendrait pour dire plus simplement des choses plus mordantes, même en prose.

Si de tels morceaux ne portent pas, c'est qu'il faut vraiment qu'on les dise bien mal ou que le public les entende plus mal encore.

C'est, en effet, une erreur grossière du public, que de s'imaginer que la beauté du théâtre en vers consiste dans les tirades lyriques : qu'il parle en vers ou en prose, un héros au théâtre ne doit dire que juste ce que la situation où il est placé l'oblige à dire.

Quant à la règle des trois unités, je ne vois même pas comment il a pu venir à l'esprit d'Aristote de la formuler. Les Grecs, faisant du théâtre en plein air, n'ayant pas de rideaux, n'ayant pour décor que le décor naturel de la place où ils jouaient, étaient conduits fatalement à dérouler toute l'action sous les yeux des spectateurs. Dans ces conditions, l'action ne durait que le temps nécessaire pour la représenter, c'est-à-dire deux ou trois heures.

*
* *

Si la Comédie contemporaine peut, en se transposant dans le domaine de l'Histoire et en se revêtant d'une forme plus poétique, nous ramener à la tragédie, il est encore un autre chemin, celui-ci plus indiqué encore, par où la tragédie peut opérer une nouvelle rentrée. Et c'est précisément le théâtre en plein air, dont les manifestations se sont multipliées en ces dernières années. Il est même impossible qu'une floraison littéraire neuve n'en soit pas le résultat.

Les poètes, les meilleurs parmi les jeunes poètes, commencent à s'y jeter. Que voulez vous que fassent les poètes, en effet ? On ne les lit plus. Du reste, il faut bien l'avouer, leur poésie ne vaut et ne signifie plus grand chose. Les grands thèmes sont épuisés pour cinquante ans, peut-être pour plus. Tout vient d'être dit lyriquement par la légion incomparable des maîtres du XIXe siècle. On est obligé d'en revenir à la description, aux vers de salon, c'est-à-dire à l'abbé Delille, à Esmenard, bientôt à Parny, aux dernières misères, après quoi il n'y a plus que les acrostiches, les énigmes et les charades.

Au théâtre, au contraire, tout est à refaire, toute une littérature est possible, dont nous n'avons que des échantillons. Le théâtre de Hugo, à l'exception peut-être du *Roi s'amuse*, est aussi rococo que celui de Voltaire. Rostand ne sauvera sans doute que la *Samaritaine* ; Richepin n'est qu'un faux poète ; d'autres sont les Mauret et les Alexandre Hardy, les Théophile, les Tristan de la future tragédie. Tous manquent trop de la divine simplicité, tous cherchent la pointe, tous tombent dans le précieux et visant le sublime, n'atteignent souvent qu'à l'extravagant et au cocasse.

Étoiles, j'ai tué mon père... Jugez-moi !

Qu'ils laissent donc les étoiles tranquilles. Cette invocation est ridicule.

Les poètes se précipiteront vers le Théâtre en Plein Air : 1° A cause de la difficulté qu'ils auraient à se faire jouer dans d'autres théâtres ; 2° parce que l'éducation littéraire qu'ils ont reçue les a mieux préparés à ce genre qu'aux subtiles complications de sentiments qu'exigent le théâtre moderne ou même le théâtre racinien ; ils sont plus artistes qu'intelligents, plus habiles à nuancer l'expression de sentiments simples qu'à faire de la psychologie savante et sure ; ils ont du goût et du style plus que de l'imagination créatrice.

Et le théâtre en plein air est surtout propice aux sentiments simples. Racine s'y évapore. Savoir construire des tableaux, former des groupes harmonieux, mener le dialogue à l'aide de querelles, exprimer la tristesse, la joie, la colère, entremêler cela de morceaux de poésie, de danses et de chants, voilà le théâtre antique.

C'est le vrai théâtre des poètes.

ALFRED POIZAT.

MURAT A NAPLES AVANT LA TRAHISON

La mission Durant en 1811 (1).

Le maréchal Pérignon, renvoyé à Naples pour y reprendre ses fonctions de gouverneur, devait éclairer le roi sur ses vrais intérêts :

« Vous êtes autorisé à assurer Sa Majesté que l'Empereur ne veut point réunir Naples à la France, à lui faire observer que, si l'Empereur avait eu en vue cette réunion, il l'aurait fait ouvertement, qu'il ne l'a pas voulu parce que le royaume de Naples n'a pas besoin d'être réuni pour faire partie du grand Empire, qu'il convient à l'Empereur que le roi règne à Naples, mais que l'Empereur ne peut oublier qu'il est empereur de Naples et qu'il en est le suzerain, comme il l'est du royaume d'Italie, qui fait aussi partie du grand Empire ; que c'est faute de reconnaître ces principes que les gouvernements de Rome ou de Hollande se sont perdus ; que le roi enfin, par des inquiétudes sans fondement, ne peut que s'environner de précipices, et que ce ne serait que par une suite de la conduite où des dangers imaginaires l'entraîneraient que sa situation pourrait être compromise sur un trône où il sait que l'Empereur ne l'a fait monter que pour l'intérêt de la France et de la politique du grand Empire (1) ».

Comme des armements suspects continuaient à Gaëte, Grenier reçut l'ordre d'y mettre un ou deux bataillons français, avec un commandant français. Durant eut mission d'en informer le roi et de donner tous ses soins à prévenir une résistance qui serait funeste.

« Vous devez faire connaître, qu'au cas où l'on s'opposerait à cette mesure, vous avez ordre de quitter Naples, et il ne faut pas qu'on ignore alors quels seraient les résultats de cette extrémité. Si vous revenez, l'intention de l'Empereur est d'informer le Sénat de la conduite du roi, d'apprendre à la France qu'il a fermé aux Français les portes d'une ville qu'ils ont conquise, qu'il a outragé les drapeaux sous lesquels il a eu l'honneur de combattre avant que le sang français lui ait élevé un trône, et qu'enfin il a cessé de régner. »

Durant se rendit chez le roi : l'entretien fut très pénible ; Murat fit au ministre la véhémente énumération des preuves de dévouement qu'il avait données à l'Empereur, dont il avait été le séide ; il déclara sa détermination de quitter la couronne s'il n'avait plus la confiance de l'Empereur ; il s'indigna en grands éclats de voix et de gestes ; mais il donna l'autorisation de mettre des troupes françaises à Gaëte, comme en n'importe quelle ville du royaume, comme à Naples même, partout où l'Empereur le voudrait.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 14 avril 1906.

(2) Aff. Etr., Naples, 137, f°s 162-163 : instructions du maréchal Pérignon, du 16 sept. 1811.

Le commandement de Gaëte fut en effet donné à un général français, qui, pour ménager les susceptibilité de Murat, adressa ses états de situation à la fois à Naples et au quartier général de Grenier. L'affaire se trouva arrangée. La période fiévreuse de la crise était passée (1).

Dolgorouki étant arrivé à Naples menaça d'en partir aussitôt si la cour de Russie ne recevait pas aussi un représentant napolitain, et sur permission venue à Paris le prince Torella se disposa à partir pour Saint-Pétersbourg ; mais il laissait à Naples sa femme et sa famille ; il n'emportait ni instructions ni lettres de créance ; il devait faire un séjour à Rome, puis à Milan, puis à Gènes, où ses propres affaires le retiendraient assez longtemps. Il devait faire un voyage de curiosité, s'arrêter partout où il pourrait, sauf aux lieux où quelque agent russe pourrait noter son peu d'empressement ; il devait s'arranger de manière à n'approcher des frontières de Russie qu'autant qu'il en aurait reçu un ordre nouveau. D'ici là sans doute, les événements l'empêcheraient d'aller plus loin (2). Tels étaient du moins les ordres de l'Empereur.

Murat alla voyager quelques jours du côté de Policastro pour se tenir plus à portée des bruits qui venaient de Sicile ; la rupture y venait d'éclater entre la reine Marie-Caroline et le commissaire anglais William Bentinck ; Ferdinand avait été obligé d'abandonner le pouvoir et de reconnaître son fils François comme vicaire général du royaume ; la reine allait partir pour Vienne. La Sicile était aux Anglais : cela ne favorisait point les desseins de Murat ; il ne s'y produisit point le soulèvement national qu'il espérait (3).

Mais tout en cédant aux ordres de l'Empereur, parce qu'il risquait gros à ne pas céder, il s'abstint de toute formelle reconnaissance de la suzeraineté impériale, et son ministre, le marquis de Gallo, adressa à Maret, le 11 octobre, une longue lettre, où il donna des explications sur la récente politique du roi, se confondit en protestations de dévouement absolu, en cris d'indignation contre toute insinuation désobligeante, en solennelles affirmations de sincérité, mais sans aucun engagement ferme. Et Maret, sur ordre de l'Empereur, se donna la peine

(1) Aff. Etr., Naples, 137, f°s 159, 163, 190, 200.

(2) Aff. Etr., Naples, 137, f° 279.

(3) Botta, V, 325-340. — Cf. aussi aux Aff. Etr., Naples, 137, f°s 358-366, un rapport sur ces affaires de Sicile, d'après des conversations de Michel Troja, chirurgien de la cour, revenu récemment de Sicile avec quelques Napolitains qui y avaient suivi l'ancienne cour : car, dans la révolution accomplie par Bentinck, il y avait aussi le résultat des jalousies entre Siciliens et Napolitains, les premiers appuyés sur les Anglais, les autres avides de retourner dans leurs pays et disposés à reconnaître la domination française considérée comme définitive.

d'une longue réponse pour établir définitivement ce que devaient être les rapports de l'Empire et du royaume de Naples. Ce document est d'intérêt général.

Vous exprimez, Monsieur, la douleur que le roi a éprouvée, lorsqu'il a pensé que l'inexécution des traités et les mesures de son gouvernement avaient élevé dans l'esprit de S. M. l'Empereur des doutes sur ses dispositions politiques et même sur ses sentiments envers Elle.

Sa Majesté a dû être en effet profondément affectée de voir depuis quatre ans le roi de Naples engagé dans une fausse direction par un ministère imbu de faux principes. Ces impressions malheureusement trop fondées disparaîtront aussitôt que le roi, abandonnant des erreurs qui lui ont été inspirées et dont la suite ne pouvait être que funeste, ouvrira les yeux sur ses véritables rapports avec la France et l'Empire. On a paru vouloir lui persuader, et peut-être Sa Majesté a-t-elle été autorisée à penser qu'on ne l'a pas tenté sans succès, qu'il devait se placer avec la France dans les mêmes relations que l'ancienne dynastie avec les chefs de sa maison. Cette opinion, en opposition avec les faits, la nature des choses et les traités, explique toutes les fautes où le gouvernement du roi a été entraîné jusqu'à ce jour. Il est bien temps, Monsieur, que des illusions si dangereuses soient complètement dissipées

L'ancienne dynastie n'eut avec la maison qui régnait en France et en Espagne que des liens de parenté; elle n'avait même jamais pris part à la convention connue sous le nom de pacte de famille; elle n'avait conservé avec les cours de Paris et de Madrid que des relations de déférence, et son royaume, qui reconnaissait le pape pour suzerain, ne relevait point du trône de France, qui n'était pas celui de Charlemagne. Cette dynastie a été chassée de son royaume par les armes françaises. La France, pour le conquérir, a dépensé 60 millions, a vu périr plus de 20.000 hommes de ses meilleures troupes au siège de Gaëte et dans la guerre si prolongée des Calabres, et lorsque sa conquête a été consacrée par de si grands sacrifices, lorsque Sa Majesté a jugé à propos de disposer de ceux de ses droits qu'elle ne voulait pas conserver et de faire monter sur le trône une branche de sa famille, tout a été changé dans les rapports de la couronne de Naples. La nouvelle dynastie n'a pas été substituée à la situation politique de l'ancienne: elle n'a reçu que les droits qui lui ont été transmis; elle les a reçus à des conditions à jamais inhérentes à sa couronne.

L'acte de constitution du 30 mars 1806 qui a créé le nouveau trône de Naples a solennellement consacré ces principes; la dynastie régnante ne pourrait les méconnaître sans renoncer au trône dont ils sont les fondements. La France, en y plaçant un prince français, un grand dignitaire de l'Empire, a entendu créer un roi qui ne cesserait pas d'être Français, qui mettrait au rang de ses plus beaux droits comme de ses devoirs les plus faciles à remplir, celui de faire aimer les Français, d'apprendre aux Napolitains que la cause de la France est la leur, que leur existence est attachée à la sienne et que leurs intérêts particuliers doivent se confondre dans les intérêts de la cause commune. Ces engagements dureront aussi longtemps qu'une dynastie française régnera sur les Deux-Siciles; ils sont ceux de la reconnaissance. Mais il en est de non moins sacrés, de non moins obligatoires pour les rois de Naples. Ce sont ceux qui les constituent grands feudataires et grands vassaux de l'Empire.

Depuis que la conquête a établi sur ces bases immuables le trône des Deux-Siciles, sa condition n'a point été changée; le traité de Bayonne, qui a fait passer la couronne sur la tête du roi Joachim, a confirmé ces principes.

C'est comme grands feudataires que les rois de Naples sont, héréditairement, grands amiraux de l'Empire.

C'est comme grand feudataire de l'Empire que le roi de Naples s'est engagé, pour lui et ses successeurs, à maintenir la constitution du royaume approuvée et garantie par l'empereur.

C'est comme grand feudataire qu'il s'est engagé à fournir un contingent, en cas de guerre continentale, de 16.000 hommes d'infanterie et de 20 pièces de canon, et, en cas de guerre maritime, de 6 vaisseaux de ligne dont 2 de 80 canons et 4 de 74, 6 frégates et 9 bricks ou corvettes.

C'est comme grand feudataire de l'Empire que le roi de Naples s'est engagé à observer dans ses Etats le système continental et toutes les mesures prises ou à prendre en France relativement au blocus de l'Angleterre ou pour la destruction du commerce de cette puissance.

Ces stipulations, textuellement énoncées dans le traité de Bayonne, fixent la nature de cet acte, qui n'est point un véritable traité. Un traité est une convention libre où se balancent des intérêts réciproques. Le traité de Bayonne, au contraire, n'est autre chose qu'un acte de munificence impériale par lequel Sa Majesté disposant d'un trône a dicté les conditions de son bienfait.

Du titre auquel ces conditions ont été imposées résultaient pour le roi des engagements plus étendus, des devoirs non moins sacrés et non moins obligatoires. Il doit, comme grand feudataire, déférer à tout ce qui est exigé de lui, soit pour la conservation des intérêts de l'Empire, soit pour le maintien de ses rapports avec son suzerain.

C'est ainsi que de sa qualité de grand feudataire découle pour le roi l'obligation : — de construire une place forte qui domine le détroit; — de tenir en bon état les batteries des rades de Tarente; — de tenir en bon état les batteries d'Otrante et de Brindisi; — de concourir avec la France et avec le royaume d'Italie à l'entretien de Corfou; — de ne pas souffrir que, dans ses Etats et conformément à ce qui est établi dans les cours des princes de la Confédération, aucun ministre étranger n'usurpe la préséance qui appartient au ministre de l'Empereur; — d'assurer aux Français, qui résident dans ses Etats, la considération due à leur titre de Français et de sujets du Grand Empire; — de couvrir d'une protection spéciale les principales familles du royaume, qui, lors de la conquête, ont contribué par leurs sentiments et leurs sa-

crifices à établir la dynastie dans l'esprit des peuples, obligation à tel point méconnue que jusqu'à ce jour ces mêmes familles ont été attaquées dans leur considération et dans leurs biens et se sont vu préférer des hommes venus les derniers se rallier autour du trône; — enfin d'inspirer à l'armée napolitaine un esprit français.

Tels sont, Monsieur le marquis, les principes qui devaient et qui doivent servir de règles au gouvernemen du roi; telles sont les conditions auxquelles Sa Majesté s'est engagée à protéger et à garantir le royaume de Naples, à maintenir sur le trône le roi et ses descendants Le jour où les rois de Naples oublieraient que leur royaume fait partie du Grand Empire et qu'ils en sont les feudataires, ils auraient déchiré leur titre à la couronne et renoncé à la protection de l'Empire et à la garantie de l'Empereur. Ces principes, si solennellement consacrés par les faits, par les traités, par la nature des choses et par la volonté de l'Empereur, n'avaient besoin, sans doute, que d'être exposés dans tout leur jour, et les préventions, qui dans les derniers temps ont produit des actes si contraires à ces principes, seront abandonnées pour jamais.

« Le Roi a contribué par ses travaux et par son sang à élever l'édifice du grand Empire; il a contracté plus étroitement l'obligation de le servir et de concourir à sa conservation, lorsqu'il a été placé sur un trône qui en forme une partie intégrante avec l'Italie tout entière; il ne manquerait jamais à des engagements si conformes d'ailleurs à ses propres penchants. L'Empereur connaît son âme toute française. Il aime le Roi. Mais son premier intérêt doit être celui de sa politique, et aucune affection ne l'empêcherait de rappeler au devoir un grand feudataire qui tenterait de s'en écarter. Cette circonstance, Monsieur, ne se présentera pas du vivant du roi; mais ce prince rendrait un mauvais service à ses successeurs s'il leur laissait une position mal définie; il importait donc également à l'intérêt de l'Empereur et à celui du Roi que les rapports du royaume des Deux-Siciles fussent à jamais bien assis et bien connus (1). »

Cette note du duc de Bassano est datée du 30 décembre 1811; le marquis de Gallo ni Murat n'y firent de réponse.

*
* *

A l'audience royale du 1er janvier 1812, le baron Durant et le prince Dolgorouki se trouvèrent en même temps à la porte de la salle du Trône. A l'ouverture de la cérémonie, Dolgorouki poussa l'huissier et la porte, et se pressa d'entrer pour être le premier devant le roi. Durant chercha à le rejoindre et à le devancer, fut écarté brusquement avec le bras. Ils se poussèrent tous deux. Dolgorouki parvint à garder la droite près du seuil de la porte, et comme son collègue voulait encore le retenir, il le repoussa de nouveau en faisant le geste de porter la main à son épée. Ils arrivèrent en cet équipage devant le roi.

Murat, fort surpris, leur dit tout de suite qu'il ne voulait attribuer une pareille précipitation qu'au désir qu'avait eu chacun d'eux d'être le premier à présenter ses félicitations. D'ailleurs, il adressa d'abord la parole à Durant. Mieux renseigné ensuite sur ce qui s'était passé, il informa aussitôt le ministre de Russie qu'il demandait son rappel, et qu'en attendant son remplacement, il ne correspondrait plus qu'avec le secrétaire de la légation. Il fit connaître à cette occasion qu'à l'avenir le ministre de France serait regardé dans sa cour comme ministre de famille et jouirait de toutes les prérogatives que devait lui assurer cette déclaration.

Dolgorouki rejeta les torts sur Durant, nia avoir eu la moindre intention désobligeante en portant la main à son épée, affirma qu'il s'était fondé sur l'article 28 du traité de Tilsit, qui dit qu'il doit y avoir réciprocité exacte entre les ambassadeurs de France et de Russie.

Cette affaire eut des suites immédiates. Le baron Durant envoya ses témoins à Dolgorouki; celui-ci se déclara prêt à lui rendre raison quand il serait déchargé du caractère diplomatique. Durant s'étonna de cette réponse et le fit voir en des termes qui nécessitèrent une rencontre. Elle eut lieu à Pouzzoles, sur les ruines du temple de Jupiter; les deux adversaires furent légèrement blessés à la cuisse. Le général Exelmans provoqua de même le comte Benckendorf: ils réussirent à se battre, malgré la police napolitaine, et à se faire des blessures sans gravité. Le scandale se prolongea à Naples pendant quelques jours.

Durant exprima l'avis qu'il fallait faire reconnaître officiellement par la cour de Naples la prééminence du ministre de la France comme consequence de la suzeraineté de la France à Naples.

Le gouvernement impérial approuva nettement toute la conduite du baron Durant. « C'est, écrivait Maret, à la cour de Naples à connaître ses obligations et à les remplir. » La réciprocité indiquée au traité de Tilsit, ajoutait-il, ne s'entend que des ambassadeurs accrédités par la France et la Russie l'une auprès de l'autre. Il faut tenir compte aussi de la situation spéciale des ministres de famille; la légation de Naples est comme une légation de l'Empire français. Le gouvernement napolitain, qui a fait son devoir en cette occasion, a eu tort pourtant de ne pas prévenir la chose; il doit maintenant fixer exactement le point de droit; il ne doit d'ailleurs fonder la prééminence du ministre de France que sur sa situation de ministre de famille; il ne faut pas s'expliquer avec la Russie « sur les nœuds de suzeraineté et sur les rapports politiques... Les liens du sang suffisent. »

(1) Aff. Etr., Naples, 137, fos 224, 347-353.

Cette réserve est intéressante. L'Empereur ne voulait pas que la Russie connût ses prétentions à la suzeraineté de Naples : les traités signés avec elle ne comportaient aucune indication de cette nature, proclamaient implicitement l'indépendance du royaume de Naples : c'était la plus grande force de Murat.

L'affaire du 1er janvier 1812 n'eut pas d'autre conséquence ; Murat ne fit pas la déclaration qu'on lui demandait de Paris.

« Des personnes bien informées, disait Durant, m'assurent qu'il a beaucoup de peine à réduire les idées qu'il s'était faites de sa domination et à reconnaître la suzeraineté du Grand Empire. La chose et le mot, le fond et la forme lui sont également sensibles. C'est une sorte de lutte intérieure entre la vanité et la politique, entre l'ambition et la reconnaissance. »

Pendant deux mois, il n'y eut pas de réception diplomatique à la cour, ce qui dispensa le roi de toute manifestation au sujet de la préséance ; il eût cru sans doute y perdre encore une part de son indépendance (1). D'autres événements déplacèrent bientôt l'intérêt.

Le baron Durant nota, dans une dépêche du 11 février 1812, les relations d'amitié qui s'établissaient entre le ministre d'Italie, Tassoni, et le ministre de la police napolitaine, Maghella. Tassoni avait eu longtemps à se plaindre de la conduite de la cour de Naples à son égard ; ce changement d'attitude frappa assez Durant pour qu'il crût devoir en faire part à son gouvernement. Il eut « la présumance intérieure que Tassoni se laissait aller à l'impulsion exclusive d'une sorte de patriotisme italien ». Il signala aussi les prévenances du ministre russe Dolgorouki pour Tassoni comme pour Maghella et il se persuada, sans pouvoir en donner des preuves certaines, qu'il se formait du nord au sud de l'Italie une sorte de conspiration italienne : on disait que Maghella, Génois d'origine, rêvait la proclamation d'une Italie indépendante avec Naples pour point d'appui et Murat pour général. On ne se trompait pas tant.

Le 2 mars, Maret annonça à Durant que M. Maghella n'était plus autorisé à rester au service de Naples, qu'il avait l'ordre de rentrer en France et de partir dans les quarante-huit heures : « Sa Majesté le regarde comme vendu aux Anglais, comme le chef des intrigants qui cherchent à agiter les prétendus patriotes italiens. » A quoi Durant répondit :

[illegible] M. Maghella comme un des [illegible] patriotisme italien, qui n'est au fond qu'un [illegible] contre la France et [illegible] l'Empereur [illegible] et

(1) AP. Etr., Naples, [illegible] — [illegible] Masson, [illegible] 165.

ce qui faisait la base de sa conduite. Je ne voudrais cependant pas assurer que ce sentiment l'ait porté à entrer jamais dans quelques dispositions favorables au commerce de l'Angleterre ou à ses intrigues. »

Quoi qu'il en soit, Maghella partit aussitôt pour Paris, comblé de biens et de faveurs par le roi. Murat n'osa adresser que quelques plaintes à Maret, mais sa colère contenue s'exprima en des attaques de nerfs et une nouvelle fièvre qui le tint enfermé quelques jours (1).

Il en fut guéri par d'autres nouvelles. La rupture entre la France et la Russie était consommée ; Napoléon achevait de concentrer ses armées. Il réclama du roi de Naples un contingent de 10.000 hommes ; il y voyait évidemment le double avantage de grossir d'autant la Grande Armée et de réduire Murat à l'impuissance. Murat, en effet, se récria qu'il ne pouvait fournir un si énorme contingent, que sans doute il avait annoncé qu'il avait une armée de 45 000 hommes, mais que ce chiffre n'était pas exact, qu'il avait ainsi exagéré pour effrayer les Anglais et les contenir en Sicile, qu'il serait très dangereux de désarmer Naples dans de telles proportions.

« Sire, je suis incapable de vouloir vous tromper ; mettez encore une fois mon zèle à l'épreuve : n'exigez pas d'autre contingent que moi et 2 ou 3.000 hommes d'élite que je pourrai amener ; nous nous multiplierons tant, Sire, que nous vaudrons le contingent que vous demandez.

Sire, ne me mettez pas au désespoir, cette idée n'est pas dans votre cœur. Vous ne pouvez vouloir de moi que des choses possibles. Rappelez-vous que vous m'avez aimé et rendez-moi votre ancienne confiance. Vous me rendrez le bonheur que j'ai perdu depuis longtemps si vous m'accordez ce que je demande ci après, de ne plus payer le corps d'observation et de ne pas exiger mon contingent.

Alors je m'engage à le fournir dans quatre mois et à porter la force disponible de l'armée à 50 000 hommes. Encore une fois, Sire, ne persistez pas à demander ce que je ne puis pas fournir, à vouloir des sacrifices au-dessus de mes forces, et croyez que vous n'aurez jamais à vous repentir de la dernière faveur que ma vie passée me donne le droit d'implorer. N'écoutez que votre cœur, Sire, et je suis et je serai heureux toute ma vie, surtout si vous permettez à votre vieux serviteur, à votre plus fidèle et plus dévoué ami, d'aller visiter son ancien général (2).

En vérité Murat employait à refuser son armée au service de la France des termes bien passionnés ; ils autorisaient tous soupçons sur ses desseins réels ; il serait peut-être exagéré, ou du moins prématuré, de parler déjà d'un dessein de trahison.

(1) AP. Etr., Naples, [illegible] — F. Masson, VI, [illegible]

(2) AP. Etr., Naples, [illegible]

Mais il reçut alors de Paris une lettre très pressante de sa femme, où elle le conjurait de venir au plus tôt voir l'Empereur. Il annonça en effet son départ; puis, après réflexions, il annonça qu'il restait, qu'il craignait un débarquement des Anglais en Calabre. Alors il reçut une lettre de son nouveau ministre à Paris, le chevalier de Caracciolo, devant qui l'Empereur, dans son audience de réception, s'était exprimé dans les termes les plus sévères et les plus menaçants sur toute la conduite du roi, lui reprochant de prétendre se faire un parti en Italie et de chercher à s'y créer une influence personnelle.

Murat enfin se résolut à partir; sans doute le débarquement des Anglais lui parut tout à coup moins imminent; évidemment il eut peur de quelque éclat de l'Empereur et ne s'estima pas de force encore à le braver. Il accorda une dernière audience au baron Durant le 26 avril :

« Je vais à Paris, lui dit-il ; j'y serai dans huit jours. J'espère y trouver l'Empereur. Je lui porte mon cœur, ma tête. Je me mets absolument dans ses mains ; je vais lui déclarer que, s'il fait la guerre, je ne le quitte pas; je veux regagner sa confiance. Je fais partir mon contingent et plus de la moitié de ma garde, en tout 11.500 hommes... Je me confie aux soins de Sa Majesté pour tout ce qui regarde la sécurité de mon royaume. S'il y a la guerre, la reine reviendra auprès de ses enfants . — « Sa Majesté, ajoute Durant, ne m'a même pas dissimulé son intention de discuter personnellement avec l'Empereur les rapports de suzeraineté qu'elle hésite encore à reconnaître. Comme Français, comme soldat, elle se déclare hautement sujet de l'Empereur ; comme Roi de Naples, elle prétend une parfaite indépendance, ou elle demande au moins que l'organisation du Grand Empire soit proclamée et que sa force y soit définie (1). »

L'Empereur n'eut pas aussitôt le loisir de formuler ces définitions. Il s'occupa d'abord de la campagne de Russie où Murat fut emmené avec son contingent. La reine Caroline, rentrée à Naples le 2 juin, y fut chargée de la régence. Mais il apparaît bien de tous ces événements que la situation de Murat à Naples, mal définie à son gré, conservait un caractère provisoire. « La destitution de Murat, écrit M. F. Masson avec toute vraisemblance, était ajournée au moment de la réorganisation de l'Italie (2). » Mais il fallait vaincre la Russie; en attendant, l'Empereur entraînait dans la Grande Armée tous les contingents italiens, comme allemands ; il contenait pour un temps encore les partis nationaux.

J.-E. Driault.

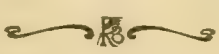

(1) Aff. Etr., Naples, 138, f^or 306-329.
(2) F. Masson, IV, 216.

Chronique

—

LE MÉPRIS DE SA PROFESSION

Quelques-uns des « Rescapés » de Courrières, ont manifesté l'intention de ne plus descendre à la mine. Sans doute appréhendent-ils, dans une nouvelle vie souterraine, la hantise de l'affreuse épreuve subie. Mais chaque jour des travailleurs, intellectuels ou manuels, désertent leur carrière première, sans avoir à invoquer d'aussi graves motifs. C'est que le mépris de sa profession, l'aversion pour elle, est l'un des traits caractéristiques de notre époque.

Interpellez un ouvrier, un employé, un industriel, un fonctionnaire, il vous dira les intolérables servitudes de son état, et qu'il est bien décidé à en détourner ses fils. Il n'est point jusqu'au rentier, qui, lui aussi, et non sans raison peut-être, juge sa situation affligeante et ne se plaigne des angoisses croissantes que lui cause la gestion d'une fortune!

*
* *

Avouons-le : cette antipathie générale n'est point sans excuses sérieuses : car, jadis amène et sûre, la profession est devenue la plus difficile des maîtresses : tyrannique, absorbante, et offrant si peu de compensations à nos efforts! Êtes-vous dans l'industrie? La concurrence vous menace, d'organisations étrangères, qui bénéficient de conditions plus favorables et produisent à un prix réduit. Par suite d'une lutte de classes, dont ni lui, ni vous n'êtes responsables, votre personnel est hostile et intraitable. Les fluctuations du marché, internationalisé, font que vous vivez dans la plus complète insécurité. Et vous n'êtes pas assuré que votre labeur ne s'achèvera point en débâcle. — Appartenez-vous au barreau, à la médecine, aux lettres, vous vous trouvez dans la plus effroyable mêlée. Vingt rivaux se disputent les procès, les cures, les articles, dont la rétribution suffirait à peine à l'entretien de l'un d'eux. Il faut vous abaisser à d'humiliants quémandages, à d'odieux travaux peu ou point rémunérés. Et au prix de sacrifices, de privations, d'un surmenage exténuants, vous n'atteignez pas même à cette indépendance, qui n'est plus que l'enseigne dérisoire des « Carrières libérales »! — Avez-vous cherché, au service de l'État, des occupations présentant des garanties de régularité et de durée? Vous avez à vous défendre contre l'importunité de nuées de politiciens. Un népotisme éhonté vous ôte tout espoir de parvenir jamais à un poste élevé.

Pourquoi le celer ; la vie moderne, dominée par une concurrence sans cesse grandissante, est d'une âpreté, d'une tension inouïes ; et ce sont ces souffrances, exaspérées par maintes injustices, qui soulèvent tant de colères révolutionnaires.

Comment s'attacher à une carrière ingrate? N'est-il point plus habile de songer à s'en évader? D'en tirer

parti pour acquérir des relations profitables? D'y guetter l'occasion? De n'y voir qu'une situation d'attente? Tel est le sentiment de la plupart de nos contemporains.

*
* *

Les esprits d'aujourd'hui, en outre, ne sont rien moins que modestes et résignés.

Voici longtemps qu'ont été dénoncés les dangers d'une culture insuffisamment réaliste et technique. Les prétentions en reçoivent un singulier stimulant. Déjà Julien Sorel s'estimait digne de toutes les ambitions. Il n'est aujourd'hui médiocres têtes, qui, parce qu'elle ont des clartés de tout, ne s'estiment d'élite : Comment se contenteraient-elles d'occupations, d'ailleurs pénibles?

Il est de bon ton de dédaigner sa situation. Ainsi se donne-t-on à soi-même et aux autres l'illusion d'une supériorité mal récompensée. Tel débutant, qui reçoit d'emblée un poste avantageux, auquel dix ans d'efforts l'auraient à peine hissé, s'estime sacrifié à un avenir mercantile. Tel autre, qui a la chance inespérée d'une importante promotion, s'en félicite hautement : mais bientôt après, il change de tactique ; il se lamente. Ainsi ne semble-t-il pas apte à de plus hautes destinées ?

Il s'en convainc aisément, à voir de près les grands dignitaires et les gros bénéficiaires. Car il n'est point inévitable que le caractère, l'élévation d'esprit soient de pair avec la prééminence hiérarchique. Dans la dispensation des premiers rôles, maints éléments agissent — fortune, relations, savoir-faire, manque de scrupules, hasard même, — qui sont étrangers au mérite personnel. De tout temps l'on vit des forbans triompher dans le journalisme ou la finance, des incapables se prélasser dans les magnifiques prébendes administratives, et des roués de la politique (politique de roués ou politique démagogique) obtenir les premières magistratures! Comment en adviendrait-il différemment dans un régime où tout — loin d'être retenu par droit de naissance — se conquiert? Or, il est naturel que les subalternes pensent mériter, mieux que ces privilégiés, les faveurs du sort et croient à l'indignité de leur actuelle situation!

*
* *

Un tel état d'esprit, s'il s'explique par des causes économiques et psychologiques, n'en est pas moins fâcheux. — Voici des travailleurs qui n'admettent aucune solidarité entre eux et leur état. Il n'est pire injure à leurs yeux que de rendre hommage à leur œuvre professionnelle. C'est donc qu'ils n'ont aucun souci de la parfaire, mais qu'ils se contentent, dans son exécution, d'un regrettable à peu près.

Or, s'il ne peut y avoir, selon l'adage, de médiocres *poètes*, conçoit-on que des *éducateurs* puissent être indifférents ou des ingénieurs négligents? Leur tâche, ainsi baclée, serait sans efficacité!

Le sabottage, d'ailleurs, qui aboutit à une production défectueuse, qui exerce sur les débutants une action démoralisante, n'est pas moins nuisible à celui qui le pratique : il l'habitue à des défauts de méthode, à des déviations intellectuelles, bientôt irrémédiables.

Et c'est ainsi que se forment les « ratés », les « déracinés» et autres lamentables épaves, victimes de leur sot orgueil, et de leur défaut de zèle, propres à tout et à rien. Que sont-ils sinon une charge pour eux-mêmes comme pour la société?

*
* *

Le labeur professionnel est une pénible nécessité. Mais il ne vaut point notre mépris. C'est un moyen d'indépendance, le vrai soutien de la dignité personnelle. Quelle n'est point la force d'un homme expert en son art, et presque assuré d'en tirer, toujours et partout, une existence honorable?

L'exercice d'une profession, si humble soit-elle, n'est point sans une secrète vertu. Il met aux prises l'homme et la réalité, une sous ses multiples apparences. Il confère une connaissance des choses, une expérience, un jugement précieux.

Dans l'ordre scientifique, il importe moins d'accumuler des notions variées que d'étudier à fond un unique problème : car alors on découvre la méthode de recherches, et la contexture intime de la science. De même, il est plus profitable de s'initier complètement à un métier que d'en effleurer plusieurs.

Qui ne connaît l'érudition vraie d'un professionnel, et quel goût les hommes du génie le plus réaliste, tel Napoléon Ier, prennent toujours à causer avec eux? On a plus à apprendre d'un paysan, d'un ouvrier, que d'un oisif, ou même d'un politicien aux multiples vues superficielles.

Le conflit d'ambitions également avides et armées fait de plus en plus s'égaliser les conditions. Dans un avenir peu lointain, les professions seront d'un renom et d'un rendement presque égaux. Ce jour-là, on ne sera plus tenté de juger l'homme d'après sa situation, mais en soi. Et les raisons de mépriser son métier auront disparu.

Peut-être alors le souhait de La Bruyère se réalisera-t-il :

« La plupart des hommes, occupés d'eux seuls dans leur jeunesse, corrompus par la paresse ou par le plaisir, croient faussement, dans un âge plus avancé, qu'il leur suffit d'être inutiles ou dans l'indigence, afin que la république soit engagée à les placer ou à les secourir ; et ils profitent rarement de cette leçon si importante : que les hommes devraient employer les premières années de leur vie à devenir tels par leurs études et leur travail que la république elle-même eût besoin de leur industrie et de leurs lumières, qu'ils fussent comme une pièce nécessaire à tout son édifice, et qu'elle se trouvât portée par ses propres avantages à faire leur fortune ou à l'embellir. »

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. Davy Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME V — 28 AVRIL 1906

CAHIERS DE JEUNESSE (1845-1846) (1)

Je commence à croire que les folies et l'ἀκρισία que j'attribuais en propre aux commentateurs des livres sacrés appartient à tous les commentateurs, à toute cette race de suceurs qui s'attachent aux grandes œuvres, et veulent de force en extraire un jus qui souvent n'y est pas. Aussi ils n'en laissent qu'un squelette desséché. — Ils arrivent tous à supposer dans leurs auteurs une sorte d'infaillibilité, de vérité absolue. — Par exemple, Barus commentant le passage d'Anacréon, *Od.*, 43, v. 3, où il dit que les cigales *boivent* la rosée pour toute boisson, cite un grand nombre de textes, où il est dit que les cigales *mangent* la rosée pour toute nourriture. Terrible difficulté ! Il en cite alors une série d'autres qui ont dit comme *son* poète que les cigales *boivent*. Puis il propose cet admirable projet de conciliation : c'est de supposer que les cigales *boivent et mangent* la rosée. On dirait exactement la méthode de Cornelius a Lapide, ou autre de son espèce. C'est juste le principe que dans les contradictions apparentes, qui ne sont pas des contradictions absolues, il faut affirmer les deux simultanément ; absolument comme on affirme simultanément les deux généalogies de Jésus-Christ.

Cela me rappelle aussi cet autre trait d'un commentateur de Dante, qui, à l'endroit où le poète dit qu'il tint dans l'enfer plusieurs discours *qu'il est beau de taire comme il était beau alors de les dire*, se pose le *quæres* : quels étaient ces entretiens ? Ceci ressemble encore de la manière la plus frappante aux *quæres* des commentateurs catholiques. (Ouvrez au hasard Cornelius a Lapide.) Toujours cette manie de supposer une vérité intrinsèque dans l'auteur : ce petit membre de phrase est un *aphorisme* irréfragable : cet autre aussi, donc... — Comparez les commentateurs alexandrins d'Homère, leurs ἐρωτήματα et leurs ἀπορίαι. — On peut noblement commenter ; mais il faut avouer qu'un petit esprit qui s'en mêle tombe dans d'étranges petitesses ; car il faut de force trouver un petit article à chaque mot de l'auteur. Or cela tue. — Ces sottises me tuent : je ne puis m'en séparer, tant je les sens vivement, et je ne puis aussi les exprimer.

*
* *

Il y a certains tours de phrases ironiques qui peuvent s'appliquer à tout, et qui ont je ne sais quelle fascination pour empêcher qu'on ose aller contre. Par exemple, tout ce que l'on dit, surtout parmi les catholiques, pour se moquer des stoïciens se montant au ton de la vertu, etc. On se croirait dupe en défendant des gens moqués. De même pour la philosophie du XVIIIe siècle. Depuis qu'on s'en est moqué, on dirait qu'il est de mauvais ton de rien dire pour eux. Voilà encore un tour fort adroit de cette superficielle école religieuse. C'est de présenter cela comme de l'arriéré tué par le ridicule. Cousin aussi, c'est de l'arriéré, ce qu'on disait l'an dernier, c'est de l'arriéré ; ce qu'on disait hier, c'est de l'arriéré. Bonne tactique, pour en donner de l'horreur. Car un autre épouvantail, c'est de passer pour un homme

(1) Voir la *Revue Bleue* des 7, 14 et 21 avril 1906. — Published, April twenty eight, nineteen hundred and six. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Calmann-Lévy.

du vieux temps. Pauvres gens ! c'est eux qui en sont. Et on s'est encore bien plus moqué d'eux. Voilà comme va le monde. On se relève en se moquant de ceux qui nous ont tués en se moquant. Misère !...

Ah ! que je me répercute cela vivement, et que je trépigne de ne pouvoir transpirer tout l'acide de ma pensée ! Au fait, depuis quelque temps, j'éprouve cela très fréquemment. Ces mouvements ne sont pourtant pas éminemment vrais : ils sont mêlés de vrai et de faux. Le vrai est dans le point de vue idéal qui les excite ; le faux dans le fait auquel je les applique. Par exemple, je me figure tel idéal contre lequel j'écume de rage ; cela est vrai et bon ; car cet idéal est odieux. — Puis j'applique cet idéal à telle réalité extérieure, qui a été la cause occasionnelle de sa conception, et ceci est souvent historiquement faux.

* * *

Oncques ne vis rien de plus sot, de plus pédant, d'une fadeur plus exaspérante que ces professeurs du collège Henri IV et, je crois, tout ce genre professeur vu à la distance de la pension au collège. Manie d'affecter le savant vis-à-vis de ces enfants, avec qui rien de plus facile que d'en acquérir la réputation ; car celui-là est savant qui sait ce que nous ne savons pas ; manière de faire le difficile et l'insatisfaisable, tant on a le goût pur et le sentiment vif du beau ; manière d'affecter une sévérité d'Aristarque, qui se vante de trouver vingt fautes dans ce qui passe pour assez bien ; manière d'attacher une valeur supérieure à toutes ces nippes classiques et de se poser en savant consciencieux et approfondi vis-à-vis des personnes de leur société (ici j'induis, car je n'ai pu observer), manière de s'adonner tout entier, avec un zèle d'agrégé tout frais, à ces misères. Vie horrible, type dégoûtant. Rien de plus fade que ces grammairiens. Ils me soulèvent le cœur, et pourtant je leur pardonnerais peut-être, si à cela ne se joignait la sotte prétention de se poser comme les premiers hommes, les hommes solides... Ce professeur de sixième surtout (M. Vérien) me fait cet effet d'une manière spasmodique. Il donne ce matin à ses élèves (de sixième) une version d'Horace, et y ajoute pour éclaircissement, d'un ton doctoral et savant, cette addition lumineuse et profonde : « Vous saurez que les poètes prennent la partie pour le tout. » Aussi bien le type se complète-t-il en lui par des publications pédagogiques. — Le professeur de deuxième, lui (M. Theil), affecte une autre manière : il donne dans le grand genre auteur, et n'entretient ses élèves que des grands ouvrages qu'il a sur le chantier, et dont il reçoit les épreuves tous les jours de chez Firmin Didot. — Il a aussi une affectation [illegible] remarquable de singer l'enthousiasme, la *haute intelligence* des moralistes, tels que Duclos, Vauvenargues, etc., ces médiocrités révoltantes, types de la France étiolée. (J'ai fait remarquer ailleurs que cette mode était générale maintenant dans l'Université. Voyez les épigraphes de la thèse de M. Benoit.) On voit qu'il a la prétention, vis-à-vis de son petit monde, de s'y rattacher. Lisez aussi dans la préface de ses morceaux choisis sa manière adroite de se rattacher à Rollin. O Dieu ! quel comique ! — Le professeur de rhétorique (Feugères) a, lui, la manie de singer l'homme grave, qui n'a pas besoin pour aliment de choses fortes, qui se contente d'une nourriture légère et substantielle. Aussi rien de plus creux que tous les sujets sur lesquels il exerce ses élèves, etc. Tout cela joue en moi une comédie singulièrement vive ; je regrette que je ne me sois pas exercé à la flexibilité de la forme pour la transporter à l'extérieur.

Je me convaincs toujours de plus en plus que cette éducation est radicalement fausse, que ces hommes sont pitoyables et d'une prétention inexprimablement comique. *Rhéteurs et grammairiens*, pas autre chose. L'éducation en est au point où elle était dans les premiers siècles de notre ère, livrée à de pitoyables trafiqueurs de paroles. Et la morale... pour y suppléer, on se rattache à Rollin, et savez-vous quelles sont les lectures que ces bons et pieux Rollins font en classe à des élèves de sixième et quatrième ? c'est celle des romans d'Eugène Sue (Plick et Plock, par exemple, c'est historique), et de Paul de Kock. Voilà nos Rollins. Ah ! quand je compare à cela mes grands hommes, si vrais, si beaux et si élevés au-dessus de toute prétention, ces grands hommes lacérés par la pitoyable admiration de ces médiocres, Platon et Aristote servant à la petite vanité d'un professeur de sixième ou d'un jeune docteur ès lettres ! Misère ! Vérité, vérité, où es-tu ? Mon Dieu ! que je souffre ! exprime donc ma pensée avec le feu et le fiel qui rongent mon âme en la concevant, faute de pouvoir la jeter au dehors.

Du reste, à mon sens, l'éducation est quelque chose de très mort pour la science, et qui s'y donne à plein se tue pour la science. C'est un *caput mortuum* fort pauvre. — Aussi il faut voir comme je m'en moque, en ayant l'air d'y marcher. Ce n'est pour moi qu'un gagne-pain de quelques années, et je prends mon âme à témoin, que je m'en serai toujours moqué. Ozanam, Damiron, etc., voilà mes types, voilà où je marche.

* * *

Mon Dieu ! on pourrait peut-être croire, à la manière [illegible] dont je parle de ces choses, qu'elles sont parties de la science, que je fais peut-être peu de cas de cette science elle-même ou d'une de ses parties ; non

certes. Science, science, science pour elle-même, sans vue de l'utile. Il y en a qui voudraient transformer nos séances de l'Académie des Inscriptions en séances d'agriculture. Oh ! horreur ! — Ce qui m'exaspère, c'est qu'on soit exclusif, qu'on s'enterre de gaieté de cœur dans l'antiquité, et qu'on se résigne si volontiers à être incomplet. Alors je m'exaspère contre M. Le Clerc, par exemple. Je ne m'exaspère pourtant pas contre Job Ludolf, qui a été bien plus exclusif encore dans une branche bien plus restreinte de la science : c'est que celui-ci ne s'établit pas en force qui s'impose. — Ah ! mon type sublime, où es-tu, mon étoile ? Herder, mon *penseur-roi*, régnant sur tout, jugeant tout et n'étant jugé par personne !

*
* *

Qu'un ouvrage sorte actuellement de l'Université, ce sera une raison pour que toute une classe de personnes dise : Cela n'est pas pour moi : c'est bon pour les écoles. On le dit même des ouvrages philosophiques. C'est bon à lire au collège. C'est affreux ! Quoi ! La philosophie est-elle donc affaire d'école ! — Moi, je ferai de telle sorte que je doive et puisse être lu de tous les penseurs ; pour tous les non-intellectuels, d'école ou non, je m'en moque. — Remarquez qu'un livre qui n'est que pour l'école n'a qu'une valeur toute relative. Car la science n'est pas pour l'école, comme on serait tenté de le croire à certains tours du siècle, mais l'école pour la science. La science qui s'arrête à l'école n'est rien ; le but est ultérieur à l'école : les penseurs formés, voilà le public des philosophes et des vrais écrivains Un ouvrage qui n'est qu'élémentaire n'est pas un ouvrage dans le grand sens du mot : seulement il arrive toujours par accident qu'il renferme des choses qui ont de la valeur pour tous. Mais le but est les non-étudiants. Ce qui est pour ceci entaché de mécanisme et de vue pratique. Car *apprendre* (enseigner) n'est pas si noble que philosopher (en son sens large).

*
* *

Rien de plus niais que de vouloir imiter les produits spontanés de l'inspiration primitive, la poésie antique par exemple. J'ai besoin, pour admirer ces choses, de savoir qu'elles sont originales ; si je vois percer l'imitation, j'ai la nausée. Eh quoi ! dira-t-on, si on imite bien et sans affectation, Télémaque par exemple ? Non, non ; tout cela était significatif dans Homère, mais chez vous, c'est du placage. C'est comme si vous disséquiez par petits morceaux de sculpture tout un beau temple grec, et que vous veniez en tapisser un musée. Je n'admirerai pas votre édifice, bien que je puisse admirer vos petits morceaux dans leur place primitive que j'arrive à concevoir. Eh quoi ! direz-vous, est-ce parce qu'Homère a dit cela que c'est beau ? et n'est-ce donc beau que dans Homère ? dans Fénelon ne sont-ils pas également beaux ? Vos petits morceaux de marbre ne sont-ils beaux qu'à tel degré de latitude ? Cela m'a longtemps arrêté. Mais il faut prendre son parti. J'admire profondément une cathédrale gothique ; car rien de plus expressif du temps d'alors. Mais une église gothique bâtie il y a deux ans, par singerie et goût capricieux, me donne la nausée. Qu'est-ce à dire ? La beauté n'est donc pas intrinsèque, et dépend-elle de la main et du temps ? Qu'y faire ? Bien sûr je n'admirerai pas votre église plâtrée, que quelque architecte en redingote a calculée à force de tête, et en racolant des fragments du vieux temps. Au contraire, cette belle et naïve expression de l'humanité d'alors, c'est sublime. Oui, il faut savoir, pour admirer, si ceci est expressif du vrai, et pour cela, il faut savoir de qui c'est. Appliquez ces principes à Ossian et Macpherson. Celui-ci me déplaît, car qu'est-ce que c'est qu'un homme qui vient ainsi me mentir, et se mentir à lui-même ! — Ce n'est pas que je n'admire Télémaque, mais ce que j'y admire, c'est le génie moderne tout juste (car lui aussi est admirable), mais non la forme ancienne ; par exemple, j'admire l'esprit chrétien qui dicte les Champs-Élysées, j'admire la politique si avancée de Fénelon. Mais je ne puis admirer telle description, ou telle comparaison prise à Homère ou Virgile. Tout ce que je pourrai dire, ce sera d'ajouter froidement et sans admirer : voilà un homme qui possédait bien délicatement le goût antique.

*
* *

Le monde est composé de classes d'hommes qui ne se comprennent pas. Par exemple, l'homme d'action ne comprend pas l'homme intellectuel, et réciproquement. — Par exemple, voyez Louvois vis-à-vis de Lulli. Lulli n'est qu'un homme qui sait faire rire. Pour un intellectuel exclusif comme moi, l'homme d'action n'a pas de sens non plus ; c'est un fou, un sot, un hors-d'œuvre. Dans ce point de vue n'est pas le vrai complet ; car dans le vrai complet, nul représentant d'une face des choses ne peut être un sot. Mais je ne puis encore m'élever jusqu'à donner une valeur à l'action en tant qu'action pure et sans influence sur l'esprit. J'y arrive bien par cette déduction purement extérieure, mais je ne peux y arriver par l'intrinsèque. La politique, il est vrai, agit si fort sur l'esprit, elle entre pour tant dans la marche du monde, que je consens à la poser ; mais l'action inférieure, commerce, industrie, etc., tout cela, si je suis ma pure vue spéculative, je dirais que

c'est sottise et occupation d'idiots, quoique je reconnaisse que cela est nécessaire, comme il est nécessaire aussi qu'il y ait des cordonniers, etc.

* *

Je suis toujours malgré moi en garde, de peur de donner prise par quelque côté au ridicule. Je m'en débats, en me rattachant au bon esprit allemand, mais c'est cruel pour un Français de prendre son parti sur ce point. Mais ce qui me cuirasse contre, c'est que je ne me sens jamais moins ridiculisable, que quand je me moque, ou que je prends mon ton critique frondeur. Donc le ridiculisable ou non ne dit rien de la valeur intrinsèque.

*
* *

Oui, décidément, l'éclectisme dans son large [sens] et non étymologique est la formule la plus générale de la bonne méthode maintenant à suivre. Plus de négation absolue, ne plus être positivement d'un avis. Il est de fait que quand j'aborde une controverse, il m'est désormais complètement impossible de m'enrôler sous l'un des deux étendards opposés ; il faut partager, mais non à la petite manière, qui prend et mêle. Sottise. Petits esprits. Non : mais être d'un avis quand il y en a deux en face, c'est bonhomie et mauvais goût. C'est un reste de la vieille ergoterie.

*
* *

On est plus heureux quand l'affection n'est pas partagée entre plusieurs, et qu'on se déverse tout simplement sur un seul. — Il y a embarras du choix, et tel serait plus heureux s'il n'avait qu'un à aimer. Faut-il souhaiter... O horreur ! Égoïsme ! Il serait plus heureux, mais aime-t-on pour être heureux ?

*
* *

Ce qui me console, quand je vais pour désespérer de mes succès extérieurs, en voyant combien je diffère du monde intellectuel qui m'entoure, c'est que ce monde ne restera pas toujours le même. Combien de fois n'a-t-il pas changé depuis quarante ans ! il est sûr qu'il changera tout autant dans les quarante ans qui vont suivre. Et peut-être je serai de ceux qui font révolution. C'est pourquoi ne t'altère pas par système, laisse-toi aller, et laisse le siècle venir à toi sans aller vers lui.

Il est remarquable que ce sont assez souvent des jeunes gens, qui, tout en se posant à leur entrée dans le siècle, en prenant position d'après leurs devanciers et leurs contemporains, ont mieux que la génération avancée le sentiment de l'avenir. Combien M. de Chateaubriand et M. Cousin dès leurs premiers coups d'œil n'étaient-ils pas plus avancés que toute la littérature et la philosophie de leur époque ! Cela se comprend très bien. Une vue d'avenir ne s'acquiert que par induction du présent et du passé. Les générations passées ont bien ces éléments sous les yeux : mais elles n'ont plus de mobilité, elles sont plantées à jamais, leur point de vue est fait, et elles ne le quitteront plus. Eh ! mon Dieu ! rien de plus simple, car chacun s'attachant à un point de vue est obligé de s'y attacher d'une manière absolue ; autrement il ne s'y attacherait pas avec force et conviction, ce ne serait que plâtrage froid. Il faut qu'il croie très fermement et absolument. Or, dès lors, il ne peut plus marcher à autre chose. Le jeune homme, au contraire, qui arrive, et qui ne voit pas plus de raison pour s'attacher à tel système actuel, regardé comme absolu, qu'à tel autre qui a précédé, se met au point de vue pur inductif, il met tout à profit et en balance, même l'actuel que les autres sont obligés de regarder comme absolu, et que, par conséquent, ils ne contrepèsent avec rien. De là leur liberté absolue pour marcher à l'avenir. — Mais eux-mêmes seront obligés de prendre en absolu le système de choses auquel ils arriveront, ils deviendront mûrs dans un absolu plus avancé, que d'autres renverseront par le même procédé pour avancer toujours.

*
* *

Je me convaincs toujours de plus en plus que le roman est la forme la plus apte pour faire jouer la fin psychologique, et peindre un caractère. — J'en ferai un, comme Woldemar, où je peindrai un caractère, que je saisis merveilleusement, et qui sera d'une frappante originalité. Ce ne sera pas un type général, mais une nature exceptionnelle, d'où ressortiront de grands enseignements. Je prendrai probablement la forme de lettres comme la plus psychologique, entremêlée de pièces, fragments, etc., comme si c'étaient seulement des matériaux rassemblés. Par exemple, à propos de telle circonstance, il y aura des pages du cahier vital de mon Woldemar, des fragments de ses confessions... — Je témoignerai aussi un grand dédain pour toutes les circonstances extérieures : je n'en ferai presque pas entrer dans la fable. Ce sera un roman tout psychique : on y verra l'âme dans ses phases, à peu près comme les personnages de Gœthe : *le Roi*, *le Père*, etc. Ainsi par exemple, je ne m'embarrasserai pas que Woldemar, ou tel autre personnage, soit banquier ou châtelain, n'importe. C'est tel caractère. Soin de

ménage que tout cela! — Savez-vous que le roman est bien plus psychologique que le drame même, et qu'il prête bien plus à la peinture de l'intérieur?

* * *

Deux manières de juger: absolument, éclectiquement: je prends tantôt l'une, tantôt l'autre, et j'aurais peine à me restreindre à l'une.

* * *

Un peuple n'acquiert ses droits qu'après avoir existé quelque temps; c'est comme la prescription pour la propriété. Qui s'avise de réclamer contre la destruction du royaume des Bourguignons par les fils de Clovis? et le démembrement de la Pologne est un crime. — D'ailleurs, il en est de ces droits, comme de tous ceux de l'homme. Ils vont se fondant. L'esclavage était de droit autrefois, car l'humanité n'était pas mûre encore pour l'affranchissement. De même chez les anciens, les droits des nations n'étaient pas à beaucoup près aussi sacrés qu'ils le sont devenus depuis l'exaltation de l'humanité.

ERNEST RENAN.

DEUX AMBASSADES FRANÇAISES AU MAROC SOUS LOUIS XIV (1681-1693)

Ce n'est pas d'hier que datent les difficultés de la France avec le Maroc : les deux plus anciens documents, que je sache, sur ce sujet, sont un échange de lettres entre François Ier et Achmed, roi de Fez et de Maroc (1503), et un traité conclu entre Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Mouley Abdallah el Ghalib (1559). Ils avaient pour objet la protection des commerçants français, négociant au Maroc, et le rachat ou l'échange des esclaves de notre nation, détenus dans ce pays (1). L'alliance conclue par François Ier avec le sultan de Constantinople avait amené les rois de France à user de l'autorité morale dont le sultan jouissait auprès des princes du Maroc, en faveur de nos nationaux. C'est ainsi qu'on conserve aux archives du ministère des Affaires étrangères une lettre du sultan Achmed Ier au roi de Fez et du Maroc « lui recommandant de ne pas acheter (comme esclaves) des Français pris, contre la volonté du sultan de Constantinople, par les corsaires d'Alger et de Tunis, et « que, pour échapper au châtiment, ils vendaient au « Maroc » (1603).

Mais, c'est sous Louis XIV que ces relations prirent un caractère plus actif, après que Colbert eût organisé notre marine de guerre et que le roi fût en état de faire respecter notre pavillon.

Le roi du Maroc était alors Mouley Ismaël. Son règne, qui dura plus d'un demi-siècle (1672-1727), est une des pages les plus brillantes de l'histoire du Maroc. Le compliment que lui adressa un jour l'un de nos ambassadeurs, Pidou de Saint-Olon, « qu'il « était le plus fameux et le plus vaillant prince qui « ait occupé le trône d'Afrique depuis Almanzor », n'était pas une pure flatterie. Mais il était aussi fourbe et cruel que brave à la guerre et n'hésitait pas à faire décapiter, voire même à poignarder de sa propre main, quiconque lui déplaisait : esclave ou ministre. Sa mauvaise foi était proverbiale comme sa laideur. Après avoir vaincu ses compétiteurs au trône, Mouley el Harran, son propre frère, et Ghilan, qui était soutenu par les Turcs d'Alger, Mouley Ismaël entra triomphant à Marrakech. Il organisa ensuite une armée de cent cinquante mille hommes, recrutés parmi les nègres du Soudan, et établit des *kasbas* ou fortins sur tous les points stratégiques et le long des routes principales. Avec ces forces, il tenait en respect, non seulement les tribus pillardes de l'Aurès, mais encore les Espagnols et les Anglais ; il reprit à ces derniers (1684) Tanger et Larrache, tout en maintenant de bonnes relations avec les marchands de Londres.

Le souci de la guerre ne lui fit pas négliger les arts de la paix : il avait établi dans les parties les plus fertiles de son empire des colonies agricoles, il transforma et embellit Mequinez, dont il fit sa résidence favorite. Il employait aux travaux publics trente mille criminels et, en outre, vingt-cinq mille esclaves chrétiens, pris par ses corsaires. Le roi du Maroc, en effet, disposait d'une marine redoutable ; la seule ville de Salé était en état d'armer dix vaisseaux de guerre et six galères, sans compter ceux que fournissaient les autres ports du Maroc : Tahadar, Tétouan, Alcazar.

La piraterie était tellement entrée dans les mœurs des Marocains, que malgré les traités avec la France et malgré la présence d'un Consul de notre nation à Salé (depuis 1587), les corsaires de cette ville et de Tétouan causaient de grands dommages à notre marine marchande, Razilly les évaluait à quinze millions de francs et à 3 ou 4.000 captifs, chiffres qui représentent les pertes pendant une dizaine d'années. A la différence de ce qui se passait à Alger et à Tunis, au Maroc tous les chrétiens capturés étaient cédés au sultan, au prix de 250 livres par tête, ce qui rendait leur rachat beaucoup plus difficile. Ils n'étaient

(1) V. H. DE CASTRIES, *Sources inédites de l'empire du Maroc*, tome I.

pas d'ailleurs mieux traités que les esclaves des particuliers. On les employait aux travaux publics, qui, par les étés torrides, devaient être non seulement très durs, mais parfois mortels. Les archives sont pleines de suppliques adressées par ces infortunés soit à nos consuls, soit aux ambassadeurs que le Roi envoyait de loin en loin au Maroc. Voici entre autres une requête adressée par eux à l'ambassadeur de France à Madrid, le 24 juin 1680.

« L'excès des tourments que nous souffrons nous contraint aujourd'hui d'importuner Votre Grandeur, par l'espérance que nous avons qu'elle aura compassion de nous... Serait-il possible que nous fussions si malheureux que de n'avoir point de part aux rédemptions de France, ainsi que ceux d'Alger, de Tunis et de Tripoli, dont l'esclavitude (*sic*) est plus douce que la nôtre et dont aucun n'a demeuré dans les fers plus de quatre années sans être retiré, bien que la plupart d'entre eux n'aient pas été pris comme nous étant au service de la couronne de France?

« Et nous qui, depuis dix, douze et quinze années, languissons entre les mains de ces Barbares, travaillant plus que des bêtes brutes, chargés de fers, qui, depuis quatre ans, avons vu plus de cinq cents de nos frères périr, sous les violences qu'on exerce sur nous afin de nous forcer à renier Jésus-Christ! »

La plupart de ces captifs étaient des marins, et nos flottes, tant de commerce que de guerre, n'en avaient pas de trop (1). Louis XIV, répondant à ces doléances et aux suggestions de notre consul à Salé, qui avait vainement essayé de démontrer au Sultan les avantages d'un échange de captifs, envoya Château-Renault avec une escadre de six vaisseaux de guerre bloquer les ports du Maroc.

C'est alors seulement que le superbe Mouley Ismaël, voyant par l'interruption du commerce se tarir une des sources de son trésor, céda. Il se décida à envoyer à Versailles un ambassadeur, Hadji Mehemet Thumin, gouverneur de Tétouan, pour faire la paix avec cet « empereur de France » dont la renommée avait porté jusqu'à lui le bruit des victoires. Les conditions du traité, qui fut conclu pour six années à Saint-Germain-en-Laye (29 janvier 1682), étaient le rachat des esclaves français au prix de 300 francs par tête, la liberté du commerce sans autres droits que ceux payés par les Marocains eux-mêmes, l'autorisation pour le roi de France d'établir des consuls à Salé, à Tétouan et partout où il voudrait, la neutralité du roi de Maroc au cas où la France ferait la guerre aux autres Barbaresques, etc...

Ces conditions, comme on voit, étaient avantageuses pour nous; encore fallait-il qu'elles fussent ratifiées et exécutées par le roi de Maroc. Ce fut l'objet de l'ambassade envoyée par Louis XIV au Maroc et qui fut confiée au baron de Saint-Amans, capitaine de vaisseau. Ce dernier partit de Toulon à bord du vaisseau *Le Vaillant*, commandé par M. de Beaulieu et arriva à Tétouan le 2 octobre 1682. Il y fut reçu par l'*alcaïde* (1) et par Mehemet Thumin, qui le conduisirent, avec une escorte de 200 cavaliers, à la maison du Roi, où il résida, jusqu'à ce que Mouley Ismaël pût lui accorder audience. C'est de là qu'il écrivit ses premières lettres au ministre de la Marine. En voici une du 8 novembre, qui révèle l'objet capital de sa mission :

« Je vous envoie une liste des Français, qui sont esclaves dans ce royaume. Je n'ai pourtant encore vu que ceux qui sont ici à Mequinez et à Alcazar. Il doit y en avoir à Salé, et peut-être quelques-uns à Fez, à Maroc Marrakech et à Saafi. La liste des esclaves de Tétouan et d'Alcazar est assez exacte; mais celle de Mequinez n'explique ni leur pays d'origine, ni le temps de leur capture. »

Le 14 novembre, Saint-Amans partit à cheval de Tétouan, avec une escorte commandée par l'alcaïde, et, à travers un pays montagneux et infesté par les brigands et les lions, arriva à Salé. On eut quelquefois à passer des rivières, et, quand il n'y avait pas de gués, on se servait d'outres gonflées d'air pour soutenir les voyageurs. Il se reposa deux jours dans cette ville et quatre jours après, au château de l'alcaïde Boukerba Mégat, d'où il écrivit au Ministre une lettre, qui ne manque pas d'intérêt (27 nov.)

« Le roi du Maroc a accordé aux Algériens les trois Français que la barque d'Alger avait pris, près de Lagos sur une corvette. L'alcaïde m'offre, si je veux les acheter, de les retenir à Tétouan. Je souhaiterais bien de pouvoir racheter ces misérables, qui seront esclaves toute leur vie, s'ils perdent cette occasion de se racheter; mais vous savez, Monseigneur, que je ne suis pas en état de racheter tant d'esclaves. »

Il arriva au camp du sultan, le 10 décembre, dernier jour du Ramadan, après une chevauchée de vingt-six jours. Mouley Ismaël fit donner en son honneur une fantasia de 4.000 cavaliers et lui donna audience le lendemain. Il commença par crier trois fois : « *Tan buon* », ce qui signifie « soyez le bienvenu », et, après avoir confessé sa foi en un seul Dieu, maître de toutes choses, lui fit une objection contre la divinité de Jésus-Christ. Saint-Amans éluda la question et lui remit une lettre autographe de Louis XIV, renfermée dans un étui de cuir, brodé d'or et d'argent. Le sultan admira beaucoup le sceau du roi de France, qui était entouré d'un « soleil » et,

(1) [illegible]

(1) [illegible]

après se l'être fait traduire, déclara qu'il avait dessein d'exécuter le traité conclu par Thumin.

« Je sais que votre empereur, ajouta-t-il, se distingue des autres monarques, en ce qu'il gouverne par lui-même et qu'il descend en ligne directe d'Héraclius et qu'aucun n'a poussé plus loin ses conquêtes ».

Enfin l'ambassadeur lui remit les présents de Louis XIV, qui consistaient en un canon de six pieds, deux fusils, deux pendules de cabinet, deux douzaines de montres, etc. Après que la négociation pour la ratification du traité eut abouti, Saint-Amans obtint une audience de congé; nous relevons dans les discours échangés avec le sultan les paroles de ce dernier :

« J'estime infiniment ce que le Roi m'a donné, mais j'aurais eu lieu de l'estimer davantage, s'il m'avait envoyé le moindre Mahométan.

« Je jure sur Mohammed de maintenir une paix perpétuelle avec la France et quelque nombre de Maures qu'on m'amènera, je rendrai des Français tête pour tête, fût-ce des esclaves de cinq cents écus! »

Et Mouley Ismaël, en gage de cette promesse, remit à Saint-Amans, en guise de présent au roi de France, vingt esclaves de sa nation. Il ne pouvait lui faire de cadeau plus agréable. Notre envoyé, à son retour, rencontra des tribus révoltées, qui tirèrent quelques coups de fusils, accompagnés d'injures, contre son escorte; il arriva à Tétouan le 20 décembre, où il reçut les lettres du sultan répondant à celle de Louis XIV et était de retour en France à la mi-janvier.

Le traité du 29 janvier 1682 améliora les relations maritimes et commerciales entre la France et le Maroc. Toutefois la passion de la piraterie était si forte chez les Marocains qu'ils ne se faisaient pas faute de faire main basse sur nos navires de commerce, et, réciproquement, nos chefs d'escadre capturaient des barques marocaines, ce qui amenait des doléances de la part de notre consul ou des Pères de la Mercy; d'autre part Vauvré, intendant des galères de Toulon, usait de tous les artifices pour retenir les Maures prisonniers, parce qu'ils faisaient d'excellents rameurs.

Nous avions alors pour consul à Tétouan un sieur Estelle, homme actif et intelligent, qui s'était concilié les bonnes grâces du gouverneur de Tanger, Ali Genadallah, premier vizir du roi de Maroc. Mouley, instruit par ce dernier de la puissance militaire de Louis XIV et désireux de l'avoir pour allié contre les Espagnols, ses plus proches ennemis, résolut d'envoyer de nouveau à Versailles Hadjï Mehemet Thumin, qui avait conclu le premier traité. Celui-ci partit, en effet, pour Toulon (1686), mais, on ne sait trop pour quelle raison, il ne put aller plus loin. Sans doute la guerre entreprise par Louis XIV contre l'empereur d'Allemagne et la ligue d'Augsbourg distrayaient le roi de l'affaire du Maroc.

Cependant le sultan, qui était de plus en plus encouragé dans son projet d'alliance par la rupture de l'empereur de France avec le pape et l'Espagne, adressa à Louis XIV une longue lettre (1er déc. 1691) pour le prier d'envoyer un vaisseau avec un ambassadeur.

« La principale affaire dont nous avons à traiter avec vous est au sujet des esclaves de votre nation qui sont chez nous, afin d'en faire l'échange. Nous ne vous demandons que ceux de Salé, Rabat, Tétouan, Fez pris depuis dix ans, au plus ; car les autres nous ne nous en soucions pas.

Si ce n'eût été les instances que vos marchands nous en ont faites, nous n'y penserions pas, mais les esclaves de votre nation, qui sont chez nous, ont leurs parents en France, qui importunent lesdits marchands. »

Ce que le rusé Barbaresque ne disait pas dans sa lettre, mais ce qui clairement ressort des lettres d'Estelle, consul à Tétouan, c'est qu'il désirait vivement conclure avec nous une alliance offensive et défensive contre l'Espagne. Louis XIV se décida (1693) à envoyer une seconde ambassade au Maroc.

Isidore Pidou de Saint-Olon, qui en fut chargé, arriva le 2 juin à Mequinez. Neuf jours après, l'alcaïde Achmet Adar Riffy, gouverneur de Larache, vint le prendre avec une escorte de la garde noire, pour le conduire au palais. Il traversa les rues de la résidence, à pied, tenant un parasol, au milieu des huées de la foule hostile ; après sa suite, venaient douze esclaves, chargés des présents de Louis XIV, entre lesquels on remarquait des pièces de drap rouge et bleu et deux superbes tapis de la Savonnerie. Il attendit dans un pavillon, entouré de quatre portiques d'où partaient quatre allées. Bientôt le sultan parut monté sur un cheval blanc, tenant une lance à la main et le visage caché jusqu'aux yeux par un foulard couleur de café. Après être descendu de cheval, il s'assit sur le seuil d'un poteau sans natte ; à sa droite, se tenait debout son premier ministre, l'alcaïde Mehemet ben Adou Atar. Le sultan commença par ces mêmes mots : « *Tan buon* », répétés et puis dit en arabe à Saint-Olon : Tu es un bon chrétien, je t'accorderai tout ce que tu demanderas. Sur quoi, notre ambassadeur lui adressa un discours louangeux et finit en exprimant l'espoir que le traité d'alliance et de paix dont il était chargé serait agréé par lui et se conclurait pour le bien des deux empires. Mouley Ismaël répondit, en faisant l'éloge de Louis XIV et disant qu'il avait chargé Mehemet d'en régler les conditions avec lui. Il ajouta :

« Il faudrait joindre les armes de l'empereur de France

avec les miennes, contre les Espagnols, nos ennemis, et leur reprendre les places qu'ils possèdent encore dans mon pays.

Saint-Olon, qui n'avait sans doute pas pouvoir pour cette affaire, éluda la réponse et offrit les présents du roi de France. Mouley Ismaël parut satisfait et, faisant signe aux esclaves français de s'approcher, il choisit quatre des plus jeunes et se tournant vers Saint-Olon :

« Je vous les offre pour votre dîner, dit-il. » — « Votre Majesté, répondit Saint-Olon, ne pouvait me régaler d'un mets qui me fût plus agréable; ce qui le compose ne fera que me mettre en appétit. »

La suite des négociations ne répondit pas à ces débuts courtois; Mehemet ben Adou souleva des objections imprévues contre les articles du traité; notre ambassadeur se déclara prêt à transiger sur deux ou trois points; mais il devenait évident que l'esprit du sultan avait tourné. L'audience de congé s'en ressentit; le sultan était de très méchante humeur, il venait de poignarder de sa propre main deux esclaves et sa veste jaune, ainsi que son bras droit qu'il avait nu, étaient tachés de sang. Des gardes noirs le suivaient tout tremblants et les alcaïdes, eux-mêmes, effrayés, se tenaient à distance.

Après les compliments d'usage, Saint-Olon lui tint un discours où, tout en se plaignant des difficultés rencontrées de la part de son vizir, il exprimait l'espoir que l'émir Almoumenim signerait le traité, conformément à l'intention qu'il avait manifestée en écrivant au roi de France. Mais Mouley Ismaël dénia la lettre en question et fit une réponse négative.

Notre ambassadeur ne put cacher son désappointement, et quelque temps avant de s'embarquer pour la France, il reçut du sultan deux lettres, l'une pour son souverain, l'autre pour lui-même, où perçait la vraie cause de son refus :

« Lorsque vous vous êtes présenté, écrit-il à Saint-Olon, nous avons cru que c'était pour nous proposer quelque affaire importante et nous dire que vous étiez prêt à vous joindre à nous contre les Espagnols et concerter ensemble la manière de les vaincre, moyennant quoi nous eussions fait tout ce que vous auriez souhaité. Mais comme vous n'êtes venu que pour parler des esclaves français, et que vous n'étiez pas revêtu de pouvoirs nécessaires pour traiter d'autres affaires, nous n'avons pas jugé à propos de vous écouter. »

Telle fut l'issue négative de cette seconde ambassade. On restait avec un traité devenu caduc et, faute d'être entré dans les vues politiques du roi du Maroc, la négociation pour l'échange des captifs n'avait pas fait un pas.

G. DE MALLAY

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

On a beau avoir l'habitude des Salons, on ne peut se défendre, en y entrant, de l'espérance instinctive et obscure d'y trouver une œuvre donnant la sensation émouvante et neuve de l'imprévu, de l'inconnu: il est pourtant bien rare qu'un Salon puisse l'offrir, et cette année encore il ne l'offre pas. Au fond, un Salon n'est pas le lieu d'une telle révélation. Un Salon contemporain est une halle, dont l'aspect est choquant, dont l'enseignement d'art est aussi nul que les courses le sont au point de vue de l'amélioration de la race chevaline, et dont la raison commerciale même devient de plus en plus illusoire. Un Salon du XVIIIe siècle avait son intérêt artistique, parce qu'on y admettait difficilement un très petit nombre d'œuvres, caressées avec amour et visitées avec soin par une élite. Ici s'exhibent deux mille cinq cents œuvres, et à la fin de ce mois le Salon des Artistes Français en montrera autant. Le critique affolé de migraine les voit à la hâte, le public s'y rue sans discernement. Les Salons ont eu un intérêt commercial, parce que les peintres y montraient une fois l'an leurs productions et que les provinciaux désireux d'orner leur salle à manger faisaient le voyage pour s'approvisionner de toiles qu'ils emportaient avec le précieux numéro d'admission, marque d'un « artiste exposant au Salon », donc estampille du « talent ». Aujourd'hui les expositions particulières durent d'un bout à l'autre de l'année; cet hiver il y en a eu à peu près deux par semaine, et encore ne se passe-t-il pas de quinzaine sans que les peintres invitent les journalistes à venir jusque dans leurs ateliers voir leurs récentes œuvres. Tout cela fait que les grands Salons n'ont plus aucun sens : rien ne rachète plus la laideur discordante et le barbarisme esthétique, qui résultent du fait d'aligner sur des kilomètres de cimaises des toiles dont les tonalités, les styles et les sujets n'ont rien de commun.

Le présent Salon ressemble à beaucoup d'autres. Aucune révélation : les artistes dont les noms se sont imposés depuis peu ont tous été appréciés en dehors des expositions, par les soins d'une petite quantité de connaisseurs, en sorte que nous en revenons à la façon dont un artiste était connu au XVIIIe siècle. La foule n'y peut rien, les amateurs font tout — et malheureusement les marchands font plus que tout. Il y a ici un contingent remarquable de gens de talent déjà estimés. Ils continuent de mériter l'estime, et ils refont les mêmes tableaux. Mais ce sera encore la déception que de chercher l'œuvre vibrante, qui fait demander fébrilement le nom de l'auteur, et qui donne la joie de lire au catalogue un nom inconnu. Sur deux mille cinq cents, pas un homme

nouveau : des marques, d'excellentes marques, des produits conformes à cette excellence, vous ne trouverez rien d'autre.

Assurément cela vaut mieux que les faux génies, de ceux que les Indépendants ou le Salon d'Automne ont à tout prix voulu exalter. Le ciel nous en préserve ! Tant de fusées ratées nous lassent des feux d'artifice. Mais enfin on aimerait que ces exhibitions servissent à révéler quelques hommes. Il en faut prendre son parti : tous les peintres qui sont là restent pareils à ce qu'ils étaient l'année dernière, ou à peu près tous. Rien de frappant dans un excellent ensemble.

Les peintres de la Société Nationale furent jadis des dissidents valeureux d'un Salon caduc. Ils sont devenus un peu solennels, et un peu figés dans leur succès, mais ce sont de solides techniciens. Leur Salon perd de son originalité. Il affecte une élégance un peu contestable. Il est aussi sujet à des mesquineries de jury et de placement.

A sa présidence, d'heureuses circonstances ont récemment appelé un homme qui est l'honnêteté et la serviabilité mêmes ; le nom de M. Roll n'est pas seulement celui d'un de nos maîtres les plus authentiques, mais encore celui d'un des artistes qui gardent le mieux la tradition de largeur d'esprit, de franchise cordiale. Par lui la Société est déjà remise dans une voie meilleure. Mais un président ne peut pas tout. Il ne peut surtout pas forcer les cadres, et trouver place pour les tendances les plus osées, parce que la masse des sociétaires et associés emplit les locaux disponibles. Il peut encore moins communiquer à certains de ceux qui le secondent l'esprit de tolérance et l'aversion pour l'intrigue qui l'animent personnellement. De là, une diminution de hardiesse dans la présentation, de là moins de libéralisme et plus de morgue qu'il n'en faudrait, de là enfin des froissements et d'inexcusables injustices, les placements dépendant des sympathies de certains. C'est ainsi que M. Le Sidaner, un des exposants qui attirent à la Société le plus d'éloges, a vu reléguer ses six admirables études de Venise dans un angle si sombre que leur subtil coloris s'y désaccorde, tandis que s'étalent en bonne place des tableaux médiocres, mais qui « sont de quelqu'un qui connaît quelqu'un ». Mais le public ne soupçonne pas ces petits drames intimes, et il est temps de lui parler des tableaux eux-mêmes.

*
* *

On me pardonnera de mentionner peu de peintres. J'espère même qu'on m'en saura gré. N'ayant pas caché que les Salons me semblent deplaisants et inutiles, je ne cacherai pas davantage une semblable opinion sur les palmarès que sont toujours les énumérations d'œuvres, accompagnant chaque nom d'un mot aimable. Les journaux conçoivent ainsi la publicité accordée aux artistes, et, en les lisant, il semble qu'on lise la promotion des palmes académiques. Il est bien entendu qu'il y a ici environ cent personnes qui savent à merveille composer un joli paysage ou un portrait bien dessiné et harmonieusement coloré, et cent autres qui y parviendront sous peu, car le talent n'est pas rare, Dieu merci (ou hélas !), et ce qu'on appelle « un bon tableau » n'est plus du tout difficile à trouver. Mais il faut se borner, et je crois préférable de m'arrêter un peu longuement sur cinq ou six œuvres vraiment belles.

De celles-là, dans le portrait, aucune ne me retiendra autant que la radieuse, la triomphante symphonie en vert et rose de M. Besnard. Le grand enchanteur est là tout entier, et jamais le sourire de son génie ne s'est mieux épanoui. Regardez cette femme heureuse, l'arrangement délicieux de ses quatre enfants autour d'elle, le miracle des clartés sur des clartés, la qualité des ombres, la fougue décorative du groupe, le frémissement de la lumière diffuse, l'intensité des prunelles, l'ondoiement félin des gestes, l'éclat des rires, la grâce et le charme de ces cinq êtres : Besnard est bien le maître, le maître des vigueurs et des suavités de la belle vie ensoleillée qu'il adore, le technicien pour qui la difficulté n'existe pas, mais qui impose à sa virtuosité presque périlleuse le frein de son goût et de son style. La belle chose ! Comme elle se satine et se diamante, quel grand joyau diapré de feux, et de quel cœur Fragonard eût applaudi !

Auprès de ce chef-d'œuvre de peinture décorative, un portrait de gala de l'ambassadeur de France à Rome, en pied, dans le sévère et blanc décor d'un palais italien, montre avec quelle tenue sobre, avec quelle verve tempérée par le tact, le maître sait interpréter une effigie masculine, et faire du « portrait officiel » une chose riche et libre.

Auprès de telles pages, tout semble d'ordre inférieur. Un charmant et lumineux pastel de femme de M. Pierre-Émile Cornillier, une figure excellente de M. Jeanniot, un sévère et noble portrait d'homme de M. Prinet, des figures de cette artiste de grand talent qu'est Mlle de Boznanska, une fantaisie subtile de M. Ullmann, sont pourtant des œuvres de haut mérite. Il faut y joindre le portrait décoratif de M. Armand Point, œuvre séduisante par la qualité laiteuse et tendre des blancs, par l'arabesque des rehauts noirs, par la tonalité assourdie des fonds, une œuvre de vrai coloriste, pleine de sentiment, et d'un dessin savant. Ces quelques portraits sont l'honneur d'une exposition. J'y joindrai par pure curiosité la mention de la sensationnelle image de

l'empereur d'Allemagne, en costume de chasse tyrolien, par M. Borchardt. Portrait plein de qualités d'ailleurs : mais, étant connues les opinions archi-réactionnaires du souverain en matière d'art, on peut rester surpris qu'il ait toléré cette œuvre quasi-impressionniste d'un artiste qui s'inspire plus de Manet et de Monet que de la fumeuse école de Kaulbach.

C'est encore au genre du portrait qu'il faut rattacher la toile claire de M. Lucien Simon, où il a groupé ses enfants dans une chambre blanche, auprès d'une fenêtre ouverte sur la mer bretonne. Je n'aimais guère, malgré de fortes qualités, sa toile de l'an passé, et je l'avais dit sans gêne, M. Simon étant de ceux auxquels la vérité est toujours due sans ambages. Voici qui est excellent, et d'une belle franchise : quelques rudesses inutiles n'empêcheront pas qu'il ait peint là une de ses œuvres les plus logiques, les plus attachantes, les plus fortes. Cela est d'un maître.

Le plus beau paysage du Salon est la *Matinée de septembre* de M. Émile Claus. Encore un tableau mal placé ! Mais il rayonne quand même, et je crois que cet éclatant impressionniste n'avait pas encore atteint à ce sentiment ému et nuancé des lumières tamisées, à cette caresse suave, à cette maîtrise absolue de la touche et du jeu des valeurs.

Quelques petites toiles d'une fraîcheur charmante entourent celle-là ; mais elle les dépasse infiniment. M. Émile Claus est le premier paysagiste de son pays et l'un des plus admirables de l'art contemporain. Il semble que personne n'ait, à ce degré, depuis Claude Monet, compris et exprimé la vie ténue de l'atmosphère. Mais là où d'autres ont fini par ne plus peindre que l'air et considérer les objets qu'il enveloppe comme de simples motifs à étudier les irisations du prisme, l'artiste flamand a gardé l'amour de la forme et du caractère, l'amour des arbres, des bestiaux, des maisons, des plans du sol, et il leur donne un style, et il en traduit toute la qualité expressive. C'est un dessinateur d'arbres, un constructeur de paysages, autant qu'un virtuose du soleil, et sa vie à la campagne, son culte du terroir, son identification aux mœurs rustiques, l'amènent à réaliser des tableaux complets, et non plus seulement les études dont trop d'impressionnistes se contentent. Je crois qu'un paysage pareil, quand il aura participé de ce mystère du temps qui ennoblit et authentifie les belles choses, apparaîtra comme un des morceaux les plus parfaits que notre époque ait créés.

J'en dirai autant des six vues de Venise « du crépuscule à la nuit » qui dépassent tout ce que M. Le Sidaner avait encore peint. Sont-ce des paysages, ces poèmes de pierre et d'eau ? Ce sont des rêves, des rêves d'un harmoniste raffiné et suave. Mais examinez ces féeries : vous y verrez une architecture dont l'établissement est impeccable. L'artiste n'ennuage des voiles magiques de la nuit tombante que de véridiques aspects, et le thème reste net dans le frémissement d'une polyphonie de tons dont aucun peintre actuellement ne possède les secrets. L'eau, le marbre, les pierres rouges, sont exprimés dans leurs qualités matérielles avec une vérité absolue, et il est impossible de mieux peindre la masse d'eau nocturne qui bouillonne devant le palais ducal par exemple. Il est également impossible d'atteindre à une symphonisation plus ardente des tons chauds et sourds que dans le « Petit Canal » où l'eau d'émeraude mire la laque de garance des murailles, avec une opulence morne : de la part d'un peintre auquel on reprocha parfois l'abus des gris perle et des bleuités pâlés, une telle magnificence chromatique étonne et désarme la critique. Mais c'est surtout l'art de rendre visible la qualité mentale d'un lieu qui fait de M. Le Sidaner un poète peut-être unique, et le Debussy de la peinture actuelle. C'est le mystère de cette technique insaisissable, c'est le tact de cette mise en place, c'est la subtilité d'une âme intensément contemplative qui suscite la vie des choses mortes et, à Venise aujourd'hui comme jadis à Bruges, sans s'effrayer de la multitude des peintures précédentes, sait choisir d'une façon si neuve, que l'œuvre produite ne ressemble à aucune autre. Chaque Salon depuis vingt ans a sa bonne vingtaine de vues de Venise : ce serait à décourager n'importe qui. Regardez les six poèmes de M. Le Sidaner : ils vous évoqueront une cité inconnue. Vous verrez ce qu'un rêveur génial peut faire avec une lanterne de station de gondoles dans une nuit de jade et de turquoise, ou avec la façade désolée d'un palais gris, fermé, morne, qui remplit tout le cadre, ou avec un coin de place Saint-Marc sous la pluie à sept heures. Vous verrez ce que peut devenir dans l'enténèbrement d'un beau soir d'automne la magie rose du palais des doges. Mais plus que toutes ces visions, traduites par des frissons et des nuances d'où semble émaner une mélodie lente, et où la couleur et la sonorité semblent se mêler par un procédé inconnu pour exprimer l'odeur et la densité du silence, plus que tous ces témoignages inexplicables et exquis de la fusion des arts dans un cerveau exceptionnel, vous verrez cette vaste harmonisation du clair de lune, incolore et polychrome tout ensemble, sur une série de vieux palais du grand canal. Page admirable, page glorieuse pour l'art français moderne, aussi émouvante par le sentiment que par la technique. Hymne de couleurs sans commencement ni fin où l'œil charmé s'étonne de ne rien saisir et de tout reconnaître, et où tout se devine et se suggère sans

que rien soit défini, comme si le clair de lune réel intervenait pour créer sur ces spectres de palais l'endosmose mystérieuse des rayons et des ombres. C'est d'un grand poète, mais prenons garde à la nuance de péril d'un tel éloge, que la séduction de telles œuvres porte trop à redire : ce ne serait pas d'un grand poète si ce n'était avant tout d'un grand peintre.

Auprès de MM. Claus et Le Sidaner, entre trente excellents paysagistes, je ne vous nommerai que les plus rares : Henri Duhem et Marie Duhem, si pénétrants et si tendres, René Ménard, avec ses amples panneaux décoratifs, Auguste Lepère, graveur superbe qui se révèle paysagiste intense et ornemental, avec des grâces et des éclats bien à lui, et enfin Gaston Prunier, si vibrant, si richement expressif, coloriste ardent des crépuscules de Paris, dont l'œuvre acquiert chaque jour plus d'autorité. On sait que le délicat poète Eugène Morand a fait de très curieuses fantaisies décoratives : cette fois il s'impose tout à fait comme peintre avec quelques études de Nuremberg, qui sont parmi les meilleures choses de ce Salon.

Des quelques-uns plus ou moins remarquables qu'il y ait ici, aucun de loin n'approche l'étrange et sombre vision exposée par M. Roll sous le titre : *Après la douleur*. Sa mise en cadre étonnera : la misère de cette jeune morte gisante nue sur un matelas d'hôpital effraiera certains. Le raccourci extrêmement osé, perceptible dans toute sa savante justesse seulement d'un certain point où seul peut-être un connaisseur de peinture saura se placer, sera encore une raison de déconcerter. Mais on peut dire que M. Roll a mis là tout le profond savoir d'une magnifique carrière de dessinateur. C'est un morceau d'une force incroyable et je crois qu'il n'a rien peint de plus difficultueux dans toute sa vie. La technique au point de vue de la matière et du ton est non moins surprenante. Je ne sais si le public aimera cette œuvre comme elle le mérite. Elle n'a certes rien pour plaire. Mais je sais bien que les meilleurs peintres du Salon s'arrêtent longuement devant elle, hochent la tête et apprennent loyalement quelque chose des intimes secrets de leur état. Les autres envois du maître témoignent de la souplesse autant que de la robustesse de son haut talent : *La journée d'été* est un délicieux tableau, d'une lumière vaporeuse et tout imprégnée de bonheur tranquille. Le *Dragon* n'est pas le tableau de symbolisme et d'actualité patriotique que les événements semblent en avoir voulu faire depuis qu'il fut peint : M. Roll n'a voulu que peindre un grand morceau, pour s'amuser une fois de plus au jeu des belles valeurs et des lignes amples. Homme et cheval, simplifiés par le contre-jour, ont la massivité d'un bronze, une puissance morne dans le ciel enflammé. On trouvera enfin dans les salles basses une toile douloureuse : dans un champ d'herbes folles, qui est peut-être un cimetière, un homme debout, vêtu de deuil, cache son visage sous une main gantée de noir. Le morceau est très beau : il n'y a rien à dire d'autre, sinon que le sentiment qui en sort force au mutisme et fait presque du mal. Ainsi M. Roll, artiste sain et pensif, profondément ému par toutes les formes de la vie, touche tour à tour au sanglot et au sourire et demeure sincère, simple et direct, la main constamment experte obéissant au cerveau constamment lucide, avec une spontanéité dont l'exemple devient, dans notre art fiévreux, de plus en plus rare.

Je ne sais au juste ce qu'on appelait « des fantaisies » autrefois dans les Salons. Est-ce en ce genre qu'il faut placer la « Fiancée espagnole » de M. Anglada ? C'est un éblouissant ragoût de couleurs somptueuses. Est-ce là qu'il faut ranger les grands envois de M. Gaston La Touche, qui scintillent, qui amusent, et dont la pyrotechnie chromatique est merveilleusement appropriée aux sujets ? Sa *Fête de Nuit* est un morceau étourdissant, et on ne peut rêver d'œuvre plus décorative et plus chantante que cette féerie qui rayonnera dans un salon de l'Élysée. L'artiste capricieux, séduisant, l'improvisateur si étonnamment doué n'a peut-être jamais fait mieux.

Deux expositions particulières attirent pour des raisons différentes : l'une est le groupement hâtivement réuni, en manière d'hommage, d'un certain nombre de toiles et d'études d'Eugène Carrière. On y trouve le portrait de Mme Ménard-Dorian, nacré et fluide, le dernier chef-d'œuvre qu'ait touché la main défaillante de ce grand homme. Et devant certaines compositions inachevées les regrets renaîtront plus amers, les souvenirs plus cruels. Quel grand peintre noble, sévère, tendre, humain, la France vient de perdre ! Si Besnard et Roll lui restent, dans les Salons, Renoir, Monet, et Degas en dehors, elle n'en a pas moins perdu un de ces hommes privilégiés qui honorent l'humanité tout entière. L'autre exposition particulière est celle du vieux peintre Gustave Colin. Il y a là de solides et excellents morceaux d'allure à la fois réaliste et romantique, des paysages dignes de Courbet, et une grande toile, *Partie de pelote au pays basque*, qui passa jadis pour audacieuse et eut les honneurs du refus : c'est pour nous aujourd'hui une œuvre quasi-classique, d'un beau dessin, d'une tonalité et d'une composition intéressantes, et où se trouvent des morceaux d'une observation, d'une tenue, d'une vérité et d'une verve qui emportent l'éloge. Il ne serait que juste qu'une telle réunion d'œuvres donnât tardivement à leur auteur une gloire que le caprice absurde du sort a différée.

A la section des dessins, ceux de M. Prunier, les pastels du maître aquafortiste Louis Legrand, et les larges études de nu de M. Marcel Roll, dont le début aux Indépendants fut si heureux, dominent tout le reste. A la sculpture, où le buste de M. Berthelot par M. Rodin n'a pas besoin d'autre commentaire que sa signature même, les deux envois de M. Bartholomé, la jeune fille se coiffant et un portrait féminin, sont au nombre des œuvres les plus parfaites qu'il ait signées, et il y a une belle fontaine et un beau mascaron de M. Pierre Roche. Parmi ce qu'on est convenu d'appeler « les jeunes », outre M. Fix Masseau qui a depuis dix ans fait ses preuves, je ne vous nommerai personne avec plus de sympathie qu'un sculpteur tchèque, M. Kafka, dont l'œuvre entière, prochainement réunie chez M. Hébrard, sera la révélation d'un futur maître ; et j'y joindrai M. Halou, un nouveau-venu qui comptera bientôt parmi nos premiers sculpteurs, et qui témoigne de qualités saisissantes. Mais si vous voulez voir la plus jolie chose de cette section, vous vous arrêterez devant le bas-relief des *Baigneuses* de M. Louis Dejean. Il montre là aussi quelques-unes de ces figurines qui firent son rapide succès. Mais il n'avait encore rien fait de tel que ce bas-relief de marbre. C'est ce qu'on peut voir de plus délicat, de plus lumineusement modelé, de plus moelleux et de plus savant, c'est une œuvre souriante et délicieuse, qui fait penser à Falconet et, à travers lui, à certains antiques, et encore à Caffieri et à certains nus de M. Renoir, M. Louis Dejean a fait là un pas immense vers le style, tout en gardant toute la vivacité de sa grâce.

*
* *

Ainsi donc, quelques morceaux d'intérêt supérieur dominent un ensemble remarquable : le portrait de M. Besnard, le paysage de M. Claus, la série de M. Le Sidaner, la femme nue de M. Roll, un Lucien Simon, un La Touche, le bas-relief de M. Dejean, voilà ce qui me semble essentiel. Le reste, ce sont les jeux du talent et de la virtuosité : celle-ci trahit fâcheusement certains qui l'adulèrent, et on trouve ici, venant de quelques faux maîtres, d'éclatantes déceptions. Un contingent de bonnes effigies, de paysages intéressants, suffit mal à racheter la pénurie de compositions imaginatives. Le réalisme pur et simple, ou l'élégance allant parfois jusqu'à la fadeur, la crispation ou l'escamotage, sont les marques de cette réunion. Les quelques producteurs que je viens de nommer étaient connus; sauf M. Le Sidaner et M. Dejean, ils n'ont pas été plus loin qu'eux-mêmes cette année et il est juste de dire qu'ils ne le pouvaient guère. Les autres se répètent, et de personne on n'attendra le frisson nouveau. Une certaine discipline de la mode amoindrit le caractère de la Société Nationale et donne à ses protagonistes, jadis audacieux et discutés, une allure de repos après l'effort, qui achève d'abolir la différence première entre elle et l'ancien Salon. Les procédés administratifs se ressemblent d'un côté et de l'autre du Grand Palais, les hommes célèbres ne sont guère moins officiels ici que là, et le système défectueux du sociétariat et de l'association conduit aux mêmes inconvénients que la hiérarchie des médailles; c'est-à-dire qu'il ferme la porte et interdit la cimaise aux vrais nouveaux-venus, à l'élément imprévu auquel un Salon logique devrait toujours garder une place prête, faute de quoi il devient un club de réputations consacrées, un estampillage d'admirations mutuelles.

L'adjonction intéressante d'une section de musique n'empêchera pas que les arts appliqués n'aient là une situation trop parcimonieuse et trop restreinte, que les mouvements nouveaux ne se révèlent insuffisamment, au point d'avoir été forcés au recours souvent compromettant du Salon d'Automne et à la cohue des Indépendants — et qu'enfin la Société nationale, avec son exhibition annuelle des mêmes virtuoses, ne ressemble par trop au Musée du Luxembourg, au lieu d'être le lieu de révélation des hardiesses inattendues.

CAMILLE MAUCLAIR

LA VIEILLE SERVANTE

Mme Simplice, rubiconde et rebondie comme une matrone de kermesse flamande, promenait son torchon sur les meubles de la salle à manger, tandis que son époux suivait, renfrogné, sous le cercle d'or de la lampe, les cours de la Bourse à la quatrième page de son journal.

La déconfiture du financier Cornélius avait entraîné celle de M. Simplice, banquier à Coussy-sur-Arnon, dans le Cher. Celui-ci vint à Paris avec sa femme, sa fille Marcelle et leur servante Mélanie. Il s'occupait d'assurances, de placements de vin et d'affaires de Bourse. La concurrence était acharnée, les clients clairsemés, la lutte âpre, la vie pénible et besogneuse. Les Simplice cachaient leur gêne sous des apparences de luxe. Leur intérieur plein des souvenirs du passé — chères reliques ! — laissait supposer encore une certaine aisance. Mme Simplice, estimant qu'à Paris il faut « jeter de la poudre aux yeux » pour réussir, avait loué un appartement de seize cents francs. Le terme devenait une calamité.

Malgré la parcimonie des époux et la vaillance de leur fille, qui donnait des leçons de français et de piano, la situation ne s'améliorait toujours pas. Lorsque M. Simplice parlait de déménager, sa femme poussait les hauts cris, prétendant que s'ils prenaient un petit loyer, ce serait afficher leur déchéance et se fermer tout crédit.

— Auguste! dit Mme Simplice. Sais-tu ce qui nous fait du tort?

— Non!

— C'est de conserver Mélanie.

— Mélanie? Allons donc! Pourquoi ça? Tu crois qu'elle jase sur nous? Aurais-tu appris quelque chose?

— Si nous avions une servante détirée, stylée, convenable enfin, au lieu de cette pauvre souillon de Mélanie avec ses tabliers gras, sa face de carême, ses mains noires, ses cheveux mal peignés, et sa mine de chien hargneux, je suis persuadée que les affaires iraient mieux. Hier, la concierge m'a dit qu'il était monté pendant notre absence un monsieur fort bien mis. Mélanie ne l'a pas fait entrer... Elle ne l'a même pas prié de revenir... Tu connais sa façon bourrue de recevoir les gens? Encore un client froissé, par sa faute! Il est temps que cela finisse. On ne nous accusera pas d'avoir manqué de patience, de bonté, de générosité! En connais-tu, toi, qui auraient conservé si longtemps un vieux tableau pareil? Elle est sale, impotente, asthmatique; elle voit à peine; elle n'entend presque plus... Bientôt il faudra la rouler dans un fauteuil! Merci! Je vais déjà chez les fournisseurs à sa place! C'est suffisant! Elle est une grande gêne pour nous. Voilà le fait. Auguste, je veux que tu lui parles sérieusement, tu m'entends?

M. Simplice replia son journal et leva vers sa femme un visage blême, anguleux, raviné par les ennuis.

— Ma chère Agathe, s'il ne dépendait que de moi, il y a longtemps que nous serions débarrassés de Mélanie, mais Marcelle...

— Marcelle! Marcelle! Alors, parce que cette vieille l'a vue toute petite, il faut que nous la subissions *et vitam æternam*?

— Tu sais à quel point Marcelle lui est attachée! L'an dernier, rappelle-toi la scène que nous avons eue à ce sujet! La chère enfant a pleuré; elle n'a rien mangé le soir... La fièvre ne l'a pas quittée de la nuit. Nous avions juré que cela ne recommencerait plus. Il y a vingt-huit ans que Mélanie est à notre service...

— A notre service! Tu es bon, toi! A notre charité!

— On ne peut tout de même pas lui dire comme ça de but en blanc: « Mélanie, vous ne faites plus notre affaire, il faudra vous en aller! » D'abord, où veux-tu qu'elle aille? Qui voudra d'elle?

— Les asiles de vieillards ne sont pas faits pour les chiens! observa sèchement Mme Simplice.

Doucement, la porte de la salle à manger s'ouvrit.

Mélanie entra. Jaune, ridée comme une pomme reinette, ratatinée, une épaule narguant l'autre, fondue dans sa robe grise maculée de taches, une fanchon noire sur la tête, elle traînait du buffet à la table ses savates éculées et dressait le couvert, d'un geste las.

M. Simplice se frotta le menton, toussota, ouvrit la bouche et ne souffla mot.

Mme Simplice s'impatienta. Elle prit une assiette où les doigts de la vieille avaient laissé une traînée de crasse.

— Et nous allons manger là-dedans? fit-elle.

Mélanie, approcha l'assiette de ses mauvais yeux et l'essuya avec le bord de son tablier.

— C'est ça! s'exclama M. Simplice. Prenez donc votre chemise pendant que vous y êtes!

Mélanie, surprise par ce ton agressif, les regarda l'un après l'autre, puis, habituée à leur mauvaise humeur, elle se contenta de marmonner:

— Qu'est-ce qu'ils ont donc, ce soir?

— Auguste! Marcelle va rentrer... insinua Mme Simplice.

M. Simplice se leva et d'un air bon enfant:

— Mélanie?

— M'sieur Auguste?

— Qu'est-ce que tu dirais si... si je te proposais d'aller revoir un peu le pays, hein? Depuis vingt-huit ans que tu l'as quitté, tu dois éprouver le désir, la curiosité d'y retourner? Ça te plairait?

— Si ça me plairait de retourner à Coussy? fit Mélanie d'une voix traînante.

— Oui, de revoir les uns, les autres, le vieux clocher de Coussy... Ah! Tu en trouverais du changement!

— Et... pourquoi me demandez-vous ça, m'sieur Auguste?

— Pour... pour rien, parce que... Enfin c'est tout naturel que l'on soit heureux de revoir l'endroit où se sont écoulées les jeunes années, où l'on a laissé des parents, des amis.

— Ah! Y a-t-il longtemps qu'ils sont morts ou qu'ils m'ont oubliée! Qu'est-ce que vous voulez que j'aille faire par là? Je suis trop vieille pour voyager. Et puis... Je n'ai pas le sou! Pour être bien vu, il ne faut pas être dans le besoin... Et dame! C'est plutôt mon cas!

— Quel âge avez-vous donc, Mélanie? demanda Mme Simplice. Soixante-cinq, je crois?

— Oh! Que non, madame! Soixante-quatre le 10 de mai.

— Mélanie, parlons franchement. Vous ne pouvez plus travailler.

— Dame ! J'ai pas du courage comme à vingt ans, c'est sûr !

— A deux heures de l'après-midi, les lits ne sont pas faits. Je suis obligée de passer le torchon partout après vous, d'aller au marché à votre place, de...

M. Simplice voulut atténuer l'impression douloureuse que ces constatations causaient à la vieille servante.

— Ça n'est pas pour vous gronder que nous disons cela, Mélanie !

— Oh ! Je comprends bien ! murmura-t-elle, tombant sur une chaise, les mains ouvertes sur les genoux. Vous ne voulez plus de moi... Vous me chassez !

— Mais non ! Nous ne vous chassons pas ! Voyons Mélanie, Mé...

Elle l'interrompit.

— M'sieu Auguste, quand un balai est usé, on le met derrière la porte ! Mes bras, mes jambes se sont détraqués à votre service; mes yeux se sont brûlés à veiller tard le soir à la lumière pour raccommoder vos habits; mes doigts se sont racornis à force de les tremper dans l'eau pour laver votre linge... Mais ça ne compte pas, tout ça, et vous êtes en droit de me renvoyer à présent que je perds vent comme un vieux soufflet. Ah ! ma peine ne serait pas bien grande, allez, s'il s'agissait de quitter des maîtres sans cœur; mais c'est... ma petite Marcelle, c't'enfant que j'ai élevée, dorlotée, gâtée !... Je la croyais quasiment mienne ! C'est vrai, à force de vivre près d'elle... On se fait des chimères ! Je pensais que la mort seule pourrait m'en séparer... Quand elle a eu sa fièvre muqueuse; elle n'en voulait pas voir d'autres que sa « Nanie ! » Toute petite, elle couchait dans ma chambre, parce qu'elle vous réveillait la nuit. Je me levais, quoique bien lasse, pour jouer avec elle ! Petite chère amie ! Oh ! Oh ! La quitter !...

Elle prit un coin de son tablier et s'essuya les yeux.

— Voyons, Mélanie ! fit M. Simplice attendri. Ne pleurez pas comme cela, que diable ! Marcelle ira vous voir pendant les vacances. Elle passera... quinze jours, un mois, là-bas, à Coussy dans votre petite maison. Je vous le promets !

— Dans ma petite maison !

— Bien sûr ! Nous vous louerons quelque chose à la campagne.

— Vous !

— Parbleu ! Ah ! ça ! Pensiez-vous que nous allions vous laisser sur le pavé ? Non ! Non ! Vous aurez votre petite maison, Mélanie ! Vous verrez comme vous serez heureuse ! Quelques arpents de jardin pour récolter des légumes; deux ou trois pieds de vigne, une chèvre, des poules, des lapins... Et avec cela, une bonne petite rente qui viendra à date fixe !

— Hé ! là ! mon Sauveur ! C'est donc qu'il vient de vous tomber un héritage du ciel ? Tout à l'heure, Mme Auguste a renvoyé sans la payer la note du cordonnier. Ça fait trois fois qu'il la présente ! Allons, ne vous vantez donc pas ! Quand je partirai d'ici, je n'aurai pas seulement une paire de souliers à me mettre dans les pieds !

— Mélanie...

— Les huit premières années que j'ai passées à votre service, vous étiez riche, m'sieur Auguste. Je touchais de bons gages. Ça, faut être juste ! Je les avais mis de côté pour plus tard, quand je ne pourrais plus travailler; mais, vous êtes tombé dans la gêne et je vous les ai donnés. Il ne me restait plus que ma carcasse; et j'en aurais fait de bon cœur le sacrifice, si ç'avait pu vous sortir d'embarras. J'ai donc continué à vous servir pour rien... Dame ! Vous aviez à peine votre suffisance ! Oh ! je sais bien, c'est ma faute de m'attacher au monde comme une bête !

Elle haussa le ton :

— Enfin me v'la sans un sou ! Je pensais que je travaillerais toujours assez pour gagner mon pain chez vous; je ne dépensais rien, qu'une paire de chaussures tous les ans; mes robes, je les faisais durer jusqu'à ce qu'elles ne me tiennent plus sur le corps...

— Pas si fort ! observa Mme Simplice agacée, allant fermer la porte de la salle. On vous entendrait du palier ! Et les discussions font toujours mauvais effet auprès des concierges !

Voyons, Mélanie ! vous saviez bien que nous ne vivrions pas éternellement ensemble ? Nous ne sommes plus jeunes, et il nous faut quelqu'un de robuste pour faire la besogne, nous soigner si nous tombons malades.

— Vous êtes la maîtresse, madame Auguste. Je ferai comme il vous plaira.

— Eh bien ! Nous vous mettrons dans un endroit où vous serez entourée d'égards, de bons soins... chez les Petites Sœurs des Pauvres !

Mélanie se redressa.

— A l'hôpital ? s'écria-t-elle. Ah ! pour ça non, jamais ! Les miens n'étaient que de pauvres paysans ; mais ils auraient préféré mourir sur la litière des bœufs plutôt que sur un lit d'hôpital !

J'aime mieux mendier aux portes ! C'est pas malhonnête de s'adresser au bon cœur des gens, quand l'âge vous empêche de gagner votre vie.

S'il vous arrive de me rencontrer dans la rue, sans doute que vous vous détournerez pour ne pas me

voir; mais si vous avez un reste de conscience, vous me ferez bien tout de même l'aumône d'une bouchée de pain, pour que je ne meurs pas de faim ce jour-là?

— Vous êtes injuste, Mélanie, balbutia M. Simplice. Quand j'ai eu de l'argent, je vous en ai donné.

— Oui. C'est vrai. Il y a une quinzaine d'années. Je ne sais point d'où ça vous venait. Enfin, pour une fois, vous en aviez. Ça se trouvait au moment que mon père était au plus mal. Vous m'avez offert l'argent du voyage. Pauvre vieux! Il est mort avant que je parte! J'ai toujours vos cinquante francs!

Et pâle comme un ivoire, les jambes flageolantes, des sanglots lui ràclant la gorge, Mélanie retourna dans sa cuisine.

Un coup de timbre retentit. Mme Simplice alla ouvrir. Une jeune fille entra, un rouleau de musique sous le bras. Brune, élancée, le menton carré, signe distinctif des fortes volontés, elle avait dans la physionomie quelque chose de sévère, qu'atténuait le rayonnement très doux de ses yeux noirs. L'attitude embarrassée de ses parents la frappa.

— Qu'est-ce que vous avez? demanda-t-elle. Je vous trouve des figures toutes drôles? Des ennuis, encore?

— Oui!

— Bah! Nous en reviendrons! Mlle Chatel m'a procuré deux autres leçons.

Elle courut à la cuisine annoncer la bonne nouvelle à sa vieille confidente, Melanie. Elle la trouva effondrée sur une chaise, la tête inclinée, les prunelles dilatées comme devant un abîme.

Elle la secoua.

— Nanie? Nanie?

La vieille servante regarda la jeune fille avec une douceur infinie, puis entr'ouvrit lentement les bras.

— Ma petite! ma petite!

— Eh bien? Que se passe-t-il? Qu'as-tu, ma bonne Nanie?

La vieille la serrait contre elle sans rien dire. A la fin, elle balbutia dans un sanglot.

— Ils m'ont chassée!

— Chassée? Ils t'ont chassée? mes parents?

— Oui!

Marcelle revint dans la salle les yeux brillants, les poings serrés.

— Vous renvoyez Mélanie? s'écria-t-elle. Vous feriez une pareille lâcheté? Cette femme qui nous a tout donné: ses soins, ses veilles, son travail, son amitié, son argent... Et parce qu'elle est vieille, vous la chassez? Oh! je ne veux pas croire cela, je ne peux pas le croire!

M. Simplice essayait de calmer sa fille.

— Marcelle! mon enfant! Ecoute-moi.

— Je ne comprends qu'une chose! Puisque la reconnaissance n'existe pas chez vous, il faut que vous rendiez à cette malheureuse l'argent qu'elle vous a prêté et les vingt années de services qui lui sont dus!

— C'est trop fort! s'écria Mme Simplice se précipitant vers la cuisine. Cette vieille vipère ne nous cause que des désagréments! Maintenant elle va nous faire brouiller avec notre fille! — Eh bien? vous voilà satisfaite, Mélanie? L'avez-vous assez montée contre nous?

Tremblante, recroquevillée, la respiration courte, la vieille murmura.

— Je lui ai toujours appris à respecter ses père et mère, madame Auguste!

Marcelle l'entoura de ses deux bras et dit tout près de son oreille:

— Je partirai avec toi!

La vieille la regarda tendrement, — si tendrement! — puis ses mains déjà glacées se posèrent sur la tête de la jeune fille agenouillée devant elle.

— Ma petite! ma petite! ça m'a brisé le cœur... Je sens que je m'en vas. Mais ça vaut mieux, vois-tu, Je n'irai pas à l'hôpital!

— Nanie! Ma Nanie!

— C'est fini! Embrasse-moi, ma compagnie!

M. et Mme Simplice suppliaient maintenant; ils juraient à la vieille servante qu'ils la garderaient toujours; ils avaient chagrin de ce qui était arrivé...

— Madame Auguste, murmura-t-elle. Je ne vous gênerai plus longtemps! M'sieur Auguste! Faudra pas vous tourmenter... Vous savez, l'argent, les cinquante francs que vous m'aviez donnés pour aller voir mon père, là-bas à Coussy? Vous les trouverez dans le fond de ma malle... Je les avais gardés pour me faire enterrer.

HUGUES LAPAIRE.

LES FINANCES RUSSES

III (1)

Les chemins de fer de l'Etat, source de déficit. — Les ressources normales insuffisantes et l'équilibre budgétaire impossible.

Nous avons indiqué antérieurement comment M. Witte fut amené à poursuivre, en la précisant et en l'aggravant, la politique adoptée en matière de chemin de fer par ses deux prédécesseurs aux Finances: M. Bunge d'abord et M. Wischnegradsky ensuite. Lorsque ce dernier arriva au ministère des

(1) Voir la *Revue Bleue* des 7 et 11 avril 1906.

Finances en 1886, le réseau d'État comprenait 4.594 kilomètres. A son départ, ce réseau s'était augmenté de 11.561 kilomètres par voie de rachat ou de construction, et était porté à 15.299 kilomètres.

Il n'est pas surprenant que M. Witte ait accentué encore l'orientation de la politique générale russe vers un développement du réseau d'État. C'est par les chemins de fer, en effet, que M. Witte s'était élevé du rang modeste qu'il occupait au début de sa carrière dans les chemins de fer d'Odessa, successivement à la direction des Chemins de fer et en 1892 au ministère des Voies et Communications, puis au ministère des Finances. L'extension des voies ferrées n'est, en somme, que la mise en pratique d'une formule, dont on a fait un emploi si fréquent et parfois si abusif à savoir que « l'instrument crée le trafic ». Le chemin de fer devait être dans l'esprit de M. Witte, à la fois l'initiateur de l'industrie russe, le stimulant du progrès économique et devenir par là le promoteur de la prospérité financière. C'est par cette sorte de foi en la puissance économique du chemin de fer que s'expliquent l'action décisive de M. Witte, et l'ampleur que présente la mise à exécution de sa politique.

Le passage de M. Witte au ministère des Finances fut marqué par le rachat de 12.538 kilomètres de lignes diverses. Au 31 décembre 1904, le réseau de l'État comprenait 40.122 kilomètres de lignes ouvertes à l'exploitation normale, 1.103 kilomètres de lignes ouvertes à l'exploitation provisoire. En outre 3.889 kilomètres étaient en construction et 1.638 kilomètres étaient en étude. L'État détenait et exploitait plus des deux tiers des voies ferrées de l'Empire.

Les rachats de chemins de fer par l'État avaient été sous le ministère de M. Bunge, dans une certaine mesure, provoqués par les appels réguliers et onéreux pour le budget faits à la garantie d'intérêts par les Compagnies particulières. Mais comme les clauses de rachat prévoyaient le remboursement du capital correspondant au minimum garanti, il en résulte que l'État dût rembourser des sommes souvent de beaucoup supérieures à la valeur intrinsèque des lignes et à leur dépense réelle d'établissement. D'autre part, l'opération du rachat consacrait l'abandon des avances considérables consenties au titre de la garantie d'intérêt, soit 1.091 millions de roubles. Les lignes rachetées par l'État ressortent sur ces bases à 134.000 roubles par kilomètre ou environ à 356.000 francs. C'est une moyenne très élevée et qui fait apparaître *a priori* le rachat comme une opération très onéreuse.

Il faut reconnaître toutefois que cette majoration dans le prix de revient fut compensée par l'abaissement progressif pendant cette période du taux de capitalisation des emprunts russes qui permit d'opérer des conversions avantageuses.

Considéré dans son ensemble et sans tenir compte des sommes avancées en pure perte par l'État aux anciennes Compagnies, le réseau russe était porté au 1er janvier 1903 pour une valeur de 3.803 millions de roubles ou *10.116 millions de francs*, ce qui représente un prix moyen de 300.000 fr. par kilomètre. Ce chiffre paraît d'autant plus élevé qu'une grande partie des lignes n'ont présenté aucune difficulté de construction et qu'en particulier, les dépenses d'expropriation ont été insignifiantes (en moyenne 1.200 roubles par kilomètre ou 1 0/0 du prix total). Cette élévation successive des dépenses d'établissement s'expliquerait par les bénéfices considérables que les agents de l'administration ont permis de réaliser aux entrepreneurs, bénéfices dont ils auraient eu leur part.

Ce n'est pas le seul inconvénient que l'initiative privée eût probablement évité.

L'exécution de ce vaste programme n'a pu être réalisée que grâce à des appels réitérés au crédit, dont le résultat a été d'enfler, dans une proportion considérable, le chiffre de la dette publique et de faire supporter aux budgets un poids mort très lourd. Comme l'a écrit M. Paul Leroy-Beaulieu (1) : « La signature de l'État russe est revenue ainsi constamment sur le marché ; les porteurs de titres et le public ne se rendent pas compte de l'objet de tous ces emprunts, de la contre-partie productive qui se trouve en face de cette dette. La dépression du crédit russe et la défiance de la solvabilité de l'État se trouvent ainsi accrues. »

Il est vrai que ce reproche serait atténué s'il était démontré que les chemins de fer constituent un actif payant, si l'État avait fait une bonne affaire. Il pourrait arriver, en effet, que la valeur intrinsèque de l'instrument fût au-dessous de son prix d'achat, mais que cette perte *théorique* fût compensée par des bénéfices d'exploitation. En réalité, ces bénéfices, au vrai sens de ce mot, n'ont jamais jusqu'à présent existé. Cet actif enflé, malgré la pléthore factice qu'il introduit dans les budgets, non seulement n'est pas payant, mais il est encore une source permanente et régulière de déficit. Les chiffres suivants le démontrent : (Voir le tableau de la page suivante.)

Ces chiffres significatifs appellent quelques observations. Nous avons fait figurer à côté des dépenses d'exploitation proprement dite les dépenses portées au budget, au chapitre du contrôle de l'Empire sous la rubrique *dépenses pour l'entretien du contrôle des chemins de fer*. Il n'est peut-être pas absolument

(1) [illegible]

Chemins de fer de l'État Russe.

ANNÉES	Nombre de kilomètres exploités	Recette brute	Recette brute kilométrique	Dépenses d'exploitation	Dépenses de contrôle	Dépenses d'amélioration, de réfection et de renforcement du service	Total des dépenses d'exploitation et de réfection	Dépenses par kilomètre exploité	Recette nette	Recette nette kilométrique	Service de la dette des ch. de fer	Bénéfice d'exploitation ou déficit
		mille r.	mille r.	mille r.	mille r.	mille r.	mille r.	mille r.	mille roubles	mille r.	mille r.	mille roubles
1887	6.112 (1)	18.334	2,9	12.940	506	14.432	27.878	4.5	— 9.544	— 1,6	61.227	— 70.771
1888	7.306	22.330	3	17.510	604	13.822	31.936	4,5	— 9.606	— 1,5	61.207	— 70.813
1889	9.981	33.425	3,3	19.828	735	19.501	39.064	3,9	— 5.639	— 0,6	61.326	— 66.965
1890	10.384	49.318	4,7	35.970	992	29.523	66 185	6,4	— 17.167	— 1,7	64.395	— 81.562
1891	12.391	60 693	4,8	35.585	1.018	20.524	57.127	4,6	3.566	0,2	63.249	— 64.683
1892	13.076	74.408	5,6	50 242	1.358	11.803	63.403	4,8	11.005	0,8	72 180	— 61.175
1893	13.771 (2	85.145	6,1	56 979	1.496	19.142	77.617	5,6	7 528	0,5	67.840	— 66.312
1894	19.483	115.990	5,9	78.150	1.828	11.549	91.527	4,6	24.463	1,3	84.141	— 59 678
1895	23.153	194.675	8,4	125.491	2.266	13.223	140.980	6	53.695	2,1	98.813	— 45.118
1896	24.145	293.261	12,1	150.276	2.806	21.192	174.274	7,6	118.987	4,5	101.212	17.775
1897	26.387	277.846	10,5	173 407	3.309	55.115	231.831	8,7	46.015	1,8	114.777	— 68 762
1898	28.942	348 206	12	192.810	3.480	86.109	282.400	9,7	65.806	2,3	114.594	— 48.788
1899	29.204	347.529	11.8	212.180	3.631	79.337	295.148	10,1	52.381	1,7	117.333	— 65.152
1900	32.515 (3)	361.659	11,1	237.074	3.868	90.168	331.110	10,1	30.549	1	112 264	— 81.715
1901	33.364	378.617	11,3	269 353	3.118	83.994	356.465	10,6	22.152	0,7	126.150	—103.998
1902	33.814	407.912	12	307.522	3.343	100.836	411.701	12,2	— 3.789	— 0,2	128 794	—132 583
1903	36.840	453.354	12.3	316.921	3.588	99.509	430.018	11,6	23.336	0,7	135.703	—112.367
1904		454.588		328.543	3.629	90.338	422.510		32.078		136.143	—104.065

(1) La longueur indiquée de 1887 à 1892 compris représente la longueur des lignes à la fin de chaque année.
(2) La longueur indiquée de 1893 à 1898 représente la longueur moyenne exploitée d'après les statistiques du contrôle de l'Empire.
(3) La longueur indiquée de 1899 à 1903 représente la longueur moyenne exploitée d'après les statistiques du ministère des Voies et Communications.

exact d'en imputer l'intégralité aux Chemins de fer de l'État, étant donné que ce contrôle s'applique aussi aux Chemins de fer exploités par des compagnies. Mais il n'est pas douteux qu'une partie de ces frais de contrôle s'applique aux Chemins de fer de l'État et devrait logiquement venir en déduction de leur produit (1).

Nous avons cru devoir juxtaposer aux dépenses d'exploitation, celles mentionnées au budget sous la dénomination « dépenses effectuées pour l'amélioration et le renforcement du service (des Chemins de fer de l'État) et pour d'autres besoins des Chemins de fer. »

Une administration désireuse de faire apparaître au grand jour les résultats d'une exploitation, qu'elle présente comme avantageuse pour l'État, devrait proscrire l'usage d'une rubrique aussi mal définie, paraissant surtout avoir pour véritable objet de dissimuler des dépenses d'entretien et de réfection, qui auraient leur place marquée parmi les dépenses normales. Ce chapitre comprend d'une part : les travaux exécutés sur le réseau de l'État (agrandissement des gares, des quais, pose de voies supplémentaires, réfection et consolidation des ouvrages d'art, etc), constitution de fonds de roulement, et, d'autre part, l'acquisition de matériel moteur et roulant.

Il est évident que si une construction nouvelle, ou la pose d'une voie supplémentaire peuvent figurer au compte de premier établissement, il n'en est pas de même des travaux de réfection, de consolidation, qui ressortent de l'entretien, c'est-à-dire du compte d'exploitation.

Dans quelle mesure ces deux catégories de dépenses sont-elles respectivement représentées ? Il est impossible de le déterminer. Il serait dangereux dès lors, dans un examen du rendement industriel des Chemins de fer, de ne pas les identifier, du moins dans une large mesure, aux dépenses d'exploitation.

Si l'on se borne à considérer les résultats de l'exploitation pendant la période durant laquelle se développe dans toute son ampleur la politique de M. Witte, c'est-à-dire de 1895 à 1904, nous sommes amenés à faire les constatations suivantes :

Malgré l'apport de produits provenant du rachat des lignes à grand trafic, nous voyons que la progression de la recette brute kilométrique va en s'atténuant au fur et à mesure que le réseau se développe. Le recette brute par kilomètre qui avait augmenté de 40 p. 100 de 1895 à 1899, ne progresse plus que de 22 p. 100 de 1899 à 1903. Cet appauvrissement relatif a pour cause l'adjonction au réseau

(1) Voir à l'appui le règlement définitif du Budget de l'Empire pour l'exercice 1903 (mémoire explicatif), page 36, Contrôle de l'Empire.

de lignes d'intérêt stratégique ou de faible rendement commercial. On peut en induire immédiatement que la période des grands accroissements est achevée et que l'adjonction de nouvelles lignes ne peut qu'influer défavorablement sur le rendement kilométrique.

Si l'on considère le volume des recettes, on constate que de 1895 à 1904 les recettes accusent une progression de 134 p. 100.

Parallèlement les dépenses d'exploitation s'élèvent de 162 p. 100 et les dépenses totales de 201 p. 100.

Si nous comparons au point de départ et au point d'arrivée les dépenses d'exploitation d'une part et les dépenses totales de l'autre, aux recettes brutes, nous constatons que ce rapport passe de 65 p. 100 à 72 p. 100 dans le premier cas et de 72 à 92 p. 100 dans le second.

D'autre part, cette aggravation des dépenses n'est pas le résultat accidentel de la comparaison des résultats des deux points extrêmes de la période. Si on la subdivise, en effet, en deux périodes quinquennales, les chiffres montrent que le rapport moyen des *dépenses d'exploitation* aux recettes est de 60 p. 100 pendant la première et de 70 p. 100 pendant la seconde et que, si on tient compte des dépenses autres que les dépenses d'exploitation, le coefficient moyen passe de 76 p. 100 dans la première période à 94 p. 100.

La conclusion qui se dégage nettement de l'ensemble des chiffres et des moyennes qui précèdent est : 1° que le prix de revient de l'industrie officielle des transports par voie ferrée en Russie augmente dans une proportion plus élevée que celle du produit et que le rendement net va en s'appauvrissant ; 2° que si l'on tient compte des charges du capital représentatif du réseau, l'exploitation par l'État fait peser sur ce dernier un déficit grandissant, qui, dans le cours des quatre derniers exercices publiés, n'a pas été inférieur à 100 millions de roubles ; 3° que le prix de revient des transports ferrés sur ce réseau de l'État russe est supérieur à ce qu'il est dans d'autres pays moins bien situés (1).

(1) *Coefficient d'exploitation en France, en Angleterre et en Allemagne.*

	France	Angleterre	Allemagne
1895	51.4	58	59
1899	51.3	59	[illegible]
1904	54.3	62	62

Le coefficient moyen des entreprises privées fut en 1902 :

P.-L.	[illegible]
M.-S.	[illegible]
Nord	54
Orléans	58
Ouest	[illegible]
P. L. M.	[illegible]

Cet appauvrissement tient-il aux conditions défavorables dans lesquelles se trouverait placée l'exploitation ?

La considération superficielle du milieu dans lequel évolue le trafic et l'examen très sommaire des statistiques permettraient plutôt de croire que le réseau russe, loin d'être placé dans des conditions inférieures, se prête plutôt à une exploitation économique et rémunératrice.

L'idéal, pour un chemin de fer, consiste dans le transport à grande distance de marchandises lourdes. Ce transport permet de faire travailler le matériel à plein rendement, d'en obtenir la meilleure utilisation avec le minimum de personnel. Le voyageur est un élément de trafic intéressant sans doute, mais beaucoup plus onéreux et plus encombrant que la marchandise.

A ces deux points de vue les Chemins de fer de l'État russe devraient se prêter à une exploitation rémunératrice.

En effet, par la nature du trafic qu'ils desservent, ils répondent à la première condition. Sans entrer dans l'analyse du trafic, on peut constater que presque le tiers du transport est constitué par des céréales déversées par les plaines du Volga et toute la région orientale et centrale de la Russie d'Europe vers les ports de la Baltique et la région de Saint-Pétersbourg, tandis qu'une autre partie est dirigée vers Odessa et Novorossisk, empruntant les lignes indépendantes.

La houille alimente dans les mêmes conditions le réseau de l'État qui dessert le bassin du Donetz et il dépendrait peut-être d'une adaptation des tarifs de pouvoir concurrencer au-delà de Moscou les charbons anglais. Les produits et sous-produits du naphte remontent le Volga et empruntent ensuite les lignes de l'État pour être déversés dans le Nord et le Nord-Est. Les bois et matériaux de construction en bois apportent également au chemin de fer de l'État un contingent de transports sur un parcours moindre, mais avantageux encore.

C'est ainsi que, grâce à la nature du trafic, le parcours moyen de la tonne en Russie représente 270 kilomètres environ, rapportant environ 8 fr. 83 par tonne sur la base du tarif moyen de 1 copeck 23, contre 100 à 150 kilomètres en France, rapportant 6 fr. 40 sur la base de 4 cent. 70.

Le parcours moyen annuel des wagons en Russie est de 25.000 kilomètres, tandis qu'il atteint en en France de 15 à 18.000 kilomètres. L'utilisation moyenne des wagons russes est de 50 p. 100. Ce coefficient s'élève en France à 40 p. 100 environ.

Le tonnage utile des trains de marchandises s'élève en Russie à 300 tonnes. Il ne dépasse pas 110 tonnes en France.

D'autre part, la place qu'occupe dans le mouvement général des recettes le trafic des marchandises comparé à celui des voyageurs est de beaucoup plus considérable en Russie que dans d'autres grands pays européens. En France, par exemple, le nombre de trains de voyageurs est double de celui des trains de marchandises. En Russie, la proportion est renversée; on compte cinq trains de marchandises contre trois de voyageurs. Les raisons de cette différence sont faciles à apercevoir. Elles tiennent tout d'abord à ce que la plus grande partie des lignes existantes sont faites pour desservir les grands courants commerciaux plutôt que de se prêter au développement des intérêts locaux. En outre, on peut admettre que le trafic des voyageurs est d'autant plus intense que les populations intéressées jouissent d'une plus grande aisance et ont contracté des habitudes d'échanges plus actives. Le peuple russe, dont la grande majorité est formée de paysans, ne paraît pas avoir encore ressenti les besoins multiples auxquels le déplacement par chemin de fer a pour objet de donner satisfaction.

On peut conclure de ces brèves indications que le réseau des Chemins de fer de l'État russe se trouve placé dans des conditions commerciales favorables. Pourquoi, dès lors, l'exploitation s'est-elle jusqu'à présent soldée en pertes ?

Il ne faut pas chercher d'autre explication que dans un accroissement injustifié des dépenses. Tandis que, dans toutes les industries dignes de ce nom, l'extension du chiffre d'affaires s'accompagne d'un abaissement proportionnel des dépenses et des frais généraux, l'État russe a vu ses dépenses augmenter dans une mesure plus forte que ses recettes, et le produit net diminuer au lieu d'augmenter.

L'exagération de ces dépenses paraît tenir à diverses causes : L'exagération du personnel. Quoique le nombre des stations soit beaucoup moins grand qu'en France, le nombre d'employés ou d'agents par kilomètre est aussi élevé.

L'utilisation défectueuse des locomotives qui ne parcourent en Russie que 25.000 kilomètres, tandis que leur parcours moyen en France est de 40.000 kilomètres (1).

Le réseau russe comprend, 0,35 machines par kilomètre exploité, contre 0,29 pour le réseau français. Cette différence est d'autant plus inexplicable que nous avons constaté plus haut une moins grande fréquence des trains et que leur poids est plus élevé.

Nous touchons ici à un des vices du régime industriel en Russie fondé sur l'action de l'État. On a construit des lignes pour donner aux usines un aliment. Le chemin de fer, une fois construit, il fallait alimenter ces mêmes usines par des commandes exagérées de locomotives. Ces locomotives inutiles ont été pourvues de personnel. Des dépôts et des ateliers de réparation en ont découlé avec leurs agents et leur état-major. Ce n'est plus la fonction qui crée l'organe, c'est l'organe qui crée la fonction, la justifie et la multiplie.

Il convient de mentionner les dépenses exagérées de frais d'entretien du matériel et des voies, dépenses qui ne correspondent pas à leur état de conservation.

En résumé, sous réserve des observations relatives au prix d'établissement du réseau qui apparaît comme excessif, l'appréciation qui se dégage de l'étude qui précède est beaucoup moins défavorable à l'instrument qu'à la méthode d'utilisation. L'exploitation des chemins de fer se traduit pour l'État par des pertes croissantes. Mais cet état déficitaire paraît tenir aux vices inhérents à l'administration russe et il est permis de croire qu'entre les mains d'une Société intéressée à une exploitation économe, cette industrie pourrait devenir une source de profits. En attendant, la légende qui représente l'actif *chemins de fer de l'État* comme productif pour lui ne présente aucun fondement.

*
* *

Nous avons, jusqu'à présent, essayé de déterminer le rendement normal des budgets russes, et nous avons recherché dans quelle mesure chacun des trois grands chapitres de recettes, nous voulons dire les douanes, le monopole des boissons et l'exploitation des chemins de fer, pouvait permettre d'escompter des ressources nouvelles. Nous avons conclu, d'une part, que les recettes des douanes ne présentaient qu'une élasticité médiocre et, d'autre part, constaté que l'exploitation des chemins de fer se solde par des déficits croissants. Seul, le monopole de l'alcool paraît pouvoir donner des plus-values régulières.

La question qui se pose maintenant est celle-ci : Le budget russe peut-il supporter les charges nouvelles résultant de la consolidation des dépenses de guerre, tout en donnant aux revendications qui se sont manifestées dans les classes ouvrières ou rurales les satisfactions indispensables ?

Nous avons chiffré plus haut ces probabilités de dépenses en nous inspirant des documents officiels eux-mêmes. Nous avons montré que les budgets futurs devraient inscrire environ 154.920.000 roubles pour la charge des dépenses de guerre et de réfection de matériel et 72.000.000 de roubles pour amélioration de la condition des employés de l'État ou des chemins de fer, ce qui représente un supplément de

(1) 1902. Parcours moyen le plus élevé, *Nord* 49.008 kil.
— — le plus bas, *Midi* 261 kil.

dépenses de 226.920.000 roubles. D'autre part, la remise des annuités de rachat faite aux paysans à partir de 1907 diminuera de 90 millions de roubles les rentrées budgétaires.

Pour se rendre compte de la répercussion de ces éléments nouveaux de dépense, il peut être intéressant, en prenant pour base les comptes de la dernière période de cinq ans, de ventiler dans les recettes le produit des impôts et taxes, de celui des douanes, boissons et chemins de fer, et de construire une sorte de budget schématique, en tenant compte des dépenses nouvelles. Nous arrivons ainsi au résultat suivant :

n'avons pas fait état du budget extraordinaire, que nous supposons gratuitement supprimé.

Or, une situation pareille ne peut se dénouer que de deux façons, ou par une réduction des dépenses, ou par une augmentation des recettes.

Si nous envisageons les dépenses autres que celles du monopole des spiritueux et des chemins de fer, nous voyons que les dépenses comprennent le service de la dette publique que nous supposons intangible. La réduction ne pourrait donc porter que sur les dépenses administratives diverses, qui représentent en chiffres ronds 1 milliard de roubles. Ce serait donc une réduction de 20 p. 100 environ à envi-

Années	Douanes	Boissons	Chemins de fer	Total	Produit des autres impôts et sources de revenus	Total des recettes ordinaires	Monopole des spiritueux	Chemins de fer. Dépenses d'exploitation et service de la dette	Dépenses autres que les précédentes	Dépenses totales	Excédent
1900	204	435	262	1.001	703	1.704	113	443	949	1.555	149
1901	229	476	379	1.085	721	1.799	146	482	1.037	1.665	134
1902	225	523	408	1.156	749	1.905	159	541	1.102	1.802	103
1903	241	576	433	1.250	762	2.012	179	566	1.147	1.883	129
1904	219	573	455	1.247	771	2.018	167	559	1.181	1.907	111
Totaux	1.109	2.583	2.057	5.749	3.709	9.458	755	2.591	5.466	8.812	646
Moyenne de la période.	222	516	411	1.149	742	1.891	151	518	1.093	1.762	129

Le budget complet se présenterait donc avec les moyennes suivantes :

RECETTES

Douanes, monopole des spiritueux et chemins de fer	1.149	millions R.
Impôts et sources diverses des revenus	742	—
Total	1.891	—
A déduire : annuités de rachat	90	—
Total des recettes normales	1.801	—

DÉPENSES

Monopole des spiritueux et chemins de fer	669	—
Dépenses autres que les précédentes	1.093	—
Charges de la dette de guerre	155	—
Dépenses nouvelles	72	—
Total	1.989	—
Déficit	188	

Il n'est même pas nécessaire d'insister sur ces chiffres qui démontrent que si les budgets ordinaires de 1900 à 1904 se sont soldés par un excédent moyen de 129 millions R., l'application de l'ukase du 3/16 novembre 1905 relative aux annuités de rachat, l'élévation nécessaire des dépenses de personnel et le service de la nouvelle dette transformeront cet excédent en un déficit de 188 millions. Et nous

sager. De quel œil les fonctionnaires verraient-ils la mise à exécution d'une politique, cependant la plus logique, qui les menacerait dans leur situation acquise, arrêterait l'avancement, bouleverserait toutes les habitudes ? Le Gouvernement impérial aurait-il le courage de pratiquer une amputation aussi profonde, de nature à provoquer de nouvelles défections, et peut-être de grossir les rangs des mécontents et des ennemis de l'État ?

Nous posons la question convaincus qu'un gouvernement énergique la résoudrait dans le sens d'une réforme radicale, mais non moins convaincus que la Russie ne le possède pas. Les dures leçons de la guerre ne paraissent pas avoir produit les réflexions salutaires. Les faveurs extraordinaires, d'ordre budgétaire, dont sont entourés des serviteurs incapables, responsables des funestes événements d'Extrême-Orient, démontrent assez clairement que les pouvoirs publics ne se rendent pas compte des nécessités du moment et n'ont, à aucun degré, la hantise d'une banqueroute fatale.

Peut-on escompter une augmentation des produits des impôts et taxes ?

Il ne saurait être question ici de se livrer à un examen particulier de chacun des chapitres. Il fau-

drait reprendre l'histoire des impôts en Russie et montrer, en particulier, les mécomptes auxquels a donné lieu la perception de l'impôt foncier, par exemple, et son défaut absolu d'élasticité.

Une augmentation du rendement de l'impôt foncier est-elle probable ? La remise qui a été faite des annuités de rachat démontre que le gouvernement considère les paysans comme dans l'incapacité de les acquitter. Il convient de rappeler que les arriérés de ce droit allaient tous les jours en grandissant (1) et comme le disait le rapport confidentiel du contrôleur de l'empire : « L'accroissement chronique de ces arriérés prouve, à notre avis, d'une manière éclatante, à quel point les charges pécuniaires imposées aux paysans, à titre du droit de retrait, dépassent leurs facultés de paiement et les écrasent. » Et la masse paysanne représente 90 p. 100 de la population totale.

Les organes du gouvernement ont annoncé qu'il était résolu à soumettre à la Douma son projet d'impôt progressif sur le revenu global, se superposant aux impositions actuelles, dont le rendement est évalué de 25 à 40 millions de roubles. En admettant que le dernier chiffre soit atteint, il n'en serait pas moins insuffisant.

En résumé, si l'on met à part les recettes des douanes, du monopole et des Chemins de fer, on constate que la moyenne des autres revenus du Trésor a atteint, de 1900 à 1904, 742 millions, ce qui représente 39 p. 100 seulement du budget total des recettes. Escompter une progression de ces divers revenus telle qu'elle puisse, à bréve échéance, couvrir les 188 milions de déficit, c'est admettre qu'ils pourraient augmenter de 35 p. 100. En réalité, leur *produit brut* n'augmente que de 1,8 p. 100 par an, et malheureusement la proportion suivant laquelle ils progressent est de beaucoup inférieure à celle des dépenses.

En présence d'un pouvoir central impuissant à tailler dans le vif des dépenses et disposant de revenus d'une élasticité insuffisante, la question de l'équilibre des budgets futurs demeure insoluble.

(*A suivre.*) GABRIEL MAUREL.

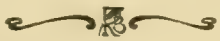

(1) Les arriérés s'élevaient aux chiffres suivants :

1er janvier 1897.....	94	millions de roubles
— 1898.....	104	—
— 1899.....	116	—
— 1900.....	119	—
— 1901.....	120,5	—
— 1902.....	121,3	—

L'EXPÉRIENCE DES HUIT HEURES

Une large portion du prolétariat français — un certain nombre de Fédérations ouvrières, affiliées à la Confédération générale du travail, ont entrepris une campagne active en faveur de l'introduction de la journée de huit heures. C'est là une revendication qui n'est pas nouvelle, puisque les travailleurs d'Angleterre la formulèrent vers 1834, durant la période du Chartisme, et qué l'Internationale la reprit à la fin du second Empire. Mais elle se manifeste aujourd'hui avec une vigueur accrue, — et il n'est permis à personne de s'en désintéresser. Plus s'accentue l'évolution économique, qui concentre à la fois les capitaux et les hommes, et plus les desiderata des salariés s'imposent à l'attention générale ; on peut ajouter que telle réclamation, jadis taxée d'utopie, offre maintenant une valeur pratique indubitable — et nous rangerions volontiers, dans cette catégorie, celle qui domine actuellement en France toute la propagande syndicaliste.

Nous ne nous attacherons ici ni à cette propagande, ni aux formes qu'elle revêt, ni aux moyens de conquête qu'elle préconise. C'est l'apparition de la journée de huit heures dans certaines contrées industrielles — et non des moindres ; c'est l'expérience progressive et concluante qu'en ont faite les nations anglo-saxonnes, que nous voudrions envisager.

D'une brève enquête historique sur la durée du travail, on déduit aisément que les pays économiquement les plus développés sont ceux qui retiennent le moins longtemps leurs ouvriers à l'usine. La Russie et le Japon, qui sont entrés à des dates récentes dans l'ère de la grande production manufacturière, opposent leurs treize et leurs quatorze heures aux durées réduites de l'Écosse ou de la Pensylvanie. L'Italie et l'Espagne, qui ne se classent point aux premiers rangs dans la hiérarchie de la fabrication, surmènent beaucoup plus leurs prolétariats que la France ou la Suisse. Et les prolétaires français et suisses eux-mêmes sont astreints à des séances plus fatigantes que leurs camarades d'Angleterre ou d'Amérique.

Mais l'enquête historique peut être conçue d'un tout autre point de vue encore. Il est utile de confronter les journées d'à présent dans les grands États industriels avec celles qui étaient pratiquées autrefois, et si cette confrontation permet d'établir que la durée du labeur a partout fléchi, et en une sensible mesure depuis cinquante ans, on admettra bien que l'évolution doit se poursuivre dans le même sens. Le

mouvement dit des huit heures sera logiquement justifié.

Les longues journées sont le produit direct du régime capitaliste. Elles ne se sont imposées, au début du XIXe siècle, dans l'Europe occidentale, qu'au fur et à mesure de l'expansion du machinisme. Adam Smith, Young, d'autres encore, dont le témoignage est décisif, nous rapportent que dans les comtés anglais les plus denses, les huit heures constituaient la normale à la veille de 1789. Travailleurs ruraux et travailleurs urbains étaient soumis à un régime identique. Les mineurs ne descendaient guère plus de sept heures dans les fosses. Il est certain qu'à part quelques centres exceptionnels, les ouvriers français d'il y a cent cinquante ans n'étaient pas autrement traités. Et beaucoup de raisons peuvent être invoquées pour expliquer cet état de choses, qui paraîtrait singulièrement adouci à des fileurs de Lodz ou d'Osaka. C'est d'abord que la production n'était point surexcitée par le coût de l'outillage ou par la concurrence internationale. Un marché local et qui ne s'étendait que difficilement et lentement, des frais généraux fort réduits : telles étaient les conditions de l'activité industrielle dans l'ancienne France comme dans l'ancienne Angleterre. Et si même nous négligeons volontairement les statuts corporatifs, le patron ne pouvait astreindre ses salariés à la servitude des longues journées, parce que l'armée des sans-travail était pour ainsi dire inexistante. L'afflux des ruraux dans les villes, qui a tant contribué à abaisser le sort de l'ouvrier, n'a commencé, et le fait est compréhensible, que du jour où les moyens de transport se sont multipliés. Or, le machinisme a révolutionné du même coup, à la même date, la production et les transports. Enfin l'artisan, le maître du temps passé différait essentiellement du directeur d'usine de notre âge ; comme il travaillait aux côtés du compagnon, dans son atelier, à sa tâche, il était tenté d'assimiler l'existence de son aide à la sienne. Aussi la vie du producteur était-elle, sous l'ancien régime, bien moins fiévreuse, moins accablante, plus féconde en loisirs, que celle du métallurgiste ou du verrier contemporains. Ceux-ci ne connaissent plus que les chômages, — que les crises provoquent par intervalles.

Les journées de labeur n'ont cessé de s'allonger de 1800 à 1850 en France, en Angleterre, aux États-Unis. La période 1830-1840 marque à peu près le maximum pour l'Europe occidentale. C'est cette phase que Villermé a étudiée, en sa fameuse enquête, dénonçant les effroyables abus qu'il a découverts dans l'industrie textile, dans la fabrication des [illegible] de lainages et de [illegible]. A Mulhouse, [illegible] à Tarare, à Rouen et dans l'agglomération rouennaise, à Rethel et à Louviers, les quatorze, les quinze, les seize, parfois les dix-sept et les dix-huit heures représentent alors la moyenne. Hommes, femmes et enfants sont d'ailleurs contraints à un égal surmenage. Outre Manche, à Liverpool, à Manchester et aux environs, la journée commence à cinq heures du matin pour se clore à neuf heures, en pleine nuit. Aux États-Unis, à la même époque, les quatorze heures sont la règle, et encore sont-elles bien souvent dépassées. Cette phase est peut-être la plus pénible que le prolétariat ait jamais connue : la révolution de l'outillage de fabrication, l'apparition des voies ferrées, l'extension du marché, la concurrence des bras : tout contribue à la fois à courber les ouvriers devant l'omnipotence patronale ; et l'oppression des grands industriels, soutenus par des Parlements censitaires, est d'autant plus écrasante, que les travailleurs ne sont point organisés, qu'ils n'ont pas eu le temps d'apprendre la discipline et de pratiquer l'union. La conscience de classe ne s'est pas formée aussi vite que le grand appareil mécanique.

De 1840 à la fin du XIXe siècle, la journée a tendu à se raccourcir dans toutes les industries, le travail à domicile échappant toutefois à la règle de par sa constitution spéciale. La loi est intervenue, en maintes circonstances, pour imposer au patronat une limitation d'arbitraire, mais l'intervention légale ne s'est jamais produite efficacement que là où de puissants groupements ouvriers s'étaient concentrés. Le texte législatif n'a normalement été qu'une transaction toujours précaire et révisable entre la classe dirigeante et la classe dirigée.

Le lecteur n'attend pas de nous que nous tracions ici un historique, même cursif, des « factory acts, des gewerbeordnungen », et autres dispositifs concernant la réglementation du labeur. Le point que nous voulons mettre surtout en lumière, c'est la réduction constante des heures de travail, non seulement pour les femmes et les enfants que les Parlements ont d'ordinaire protégés, mais aussi pour les hommes. Les enquêtes américaines attestent qu'outre-Atlantique, la journée de quatorze heures pour les adultes de sexe fort, en 1830, tombait à douze en 1860, à dix et demie en 1890. En Angleterre, une diminution sensiblement égale s'affirmait : en France, si, dans certaines professions, on pourrait encore invoquer, contre le surmenage, la loi de 1848 sur les douze heures, la moyenne oscillerait plutôt entre dix et demie et onze heures depuis le début du XXe siècle.

Or, si la loi a sauvegardé la femme et l'enfant, ce n'est jamais qu'à titre accessoire qu'elle a profité à l'homme fait. En Angleterre, aucun texte n'a été promulgué en faveur de ce dernier ; dans l'industrie privée aux États-Unis, les quelques actes qui ont

visé à la fois les trois catégories de salariés, et édicté la journée normale de huit heures, ont été proclamés inconstitutionnels par les tribunaux. Le syndicat, l'union ouvrière a donc surtout l'honneur des conquêtes réalisées. Son influence seule, ou peu s'en faut, a déterminé les restrictions et introduit en quelques contrées les huit heures, que revendiquent actuellement les grandes Fédérations françaises.

Comme les courtes séances de travail répondent exactement aux tendances de notre époque, comme les quinze et les seize heures ont fait place dans les pays de puissant outillage aux neuf et dix heures, il n'est point de raison pour que l'évolution ne se continue pas dans le même sens. Elle se continue, au surplus, et nous allons montrer que, dans quelques contrées déjà, bon nombre de corporations bénéficient de ces huit heures tant contestées.

Chose étrange et notable ! C'est de l'Autralasie que nous sont venus les premiers exemples. Les expériences, tentées par les prolétaires des antipodes, devaient d'autant mieux réussir que, dans ces terres neuves, les réserves de chômeurs restaient à peu près nulles. En 1848, les salariés d'Otago en Nouvelle-Zélande arrachèrent la journée normale, à la suite d'une grève ; quatre années plus tard, les travailleurs de la Nouvelle-Galles du Sud et du Victoria présentaient les mêmes revendications. Le 21 avril 1856, plusieurs catégories d'ouvriers obtenaient satisfaction, si bien que cette date est restée dans l'histoire du prolétariat australien comme une étape fameuse. Tous les ans, ils la commémorent avec pompe, fêtant leur victoire par des cortèges pacifiques, où figurent les bannières des corporations qui jouissent des huit heures. Bien que certains métiers, après avoir vaincu temporairement les résistances patronales, aient dû ensuite accepter une aggravation de sort, la progression des effectifs émancipés apparaît continue. On comptait dix-sept bannières en 1879, soixante en 1891, et il n'est plus guère de catégorie maintenant qui demeure en retard. De Melbourne, le mouvement s'est d'ailleurs étendu aux autres villes, Ballarat, Geelong, etc., où notre labeur de France paraîtrait un anachronisme.

On pourrait dire que la situation de l'Australasie était particulière, mais cette thèse ne saurait valoir ni pour l'Amérique, ni pour l'Angleterre.

Aux États-Unis, où les longues journées semblaient implantées à tout jamais, les limitations sont intervenues surtout à dater de 1886. Durant cette année, les ouvriers étant résolus à conquérir les huit heures, plus de cinq mille grèves furent déclarées par échelons. Elles n'aboutirent pas toutes, mais certaines d'entre elles provoquèrent d'importantes restrictions de durée. Et comme il arrive toujours, les réductions obtenues en entraînèrent d'autres. L'action des Unions nationales et internationales, telles que celles des Cigariers, des Typographes, des Maçons, des Verriers, fut vraiment remarquable.

L'enquête Mosely, qui remonte à 1902, avait déjà signalé des métiers d'où le surmenage avait été éliminé par l'effort syndical. Mais nous avons des documents plus récents et plus précis à la fois, et tout spécialement l'enquête du département du Travail de Washington, dont les résultats viennent d'être publiés. Celle-ci est extrêmement suggestive. Sur 235.184 ouvriers qui ont été envisagés par les agents officiels et qui se répartissaient entre 350 professions, de la boulangerie au meuble, et de la minoterie à la fonderie, 23.554 étaient retenus à l'usine ou à l'atelier moins de quarante-sept heures par semaine, 2.687 donnaient de quarante-sept à quarante-huit heures de présence : c'est-à-dire que plus de 11 0/0 des salariés d'outre-Atlantique, pris au hasard, bénéficieraient déjà du régime que réclament les Fédérations françaises ; et encore devrait-on adjoindre, à cette catégorie privilégiée, une part des 15.837 personnes qui sont enfermées à la manufacture de quarante-huit à cinquante heures, et qui ne fournissent quotidiennement que huit heures avec un insignifiant appoint.

En descendant au détail, l'enquête établit que 52 p. 100 des travailleurs du bâtiment, 57 p. 100 des typographes, 44 p. 100 des travailleurs de la pierre ont conquis les sept ou les huit heures. Mais bien plus suggestive encore est la confrontation des années 1890 et 1903. En 1890, aucun gazier ne figure dans la colonne des huit heures ; en 1903, 14 p. 100 des salariés de cette profession ont touché à l'étape historique ; l'effectif des ouvriers du papier, qui y ont atteint, triple entre les deux dates, tandis que double celui des tailleurs ; dans la malterie, le contingent privilégié passe de 2 à 15 p. 100 ; dans la construction navale, il monte de 11 à 23 p. 100. Or, il ne s'agit ici que d'une investigation succincte et qui a embrassé 235.000 personnes ; si on projette cette proportion dans l'immense armée prolétarienne d'outre-Atlantique, on conclut que de New-York à San Francisco, et de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans, un million au moins d'hommes sont soustraits aux longues journées.

En Angleterre, 600.000 salariés pour le moins se sont, par l'effort syndical condensé, arrogé les huit heures. Dans le beau livre qu'il a consacré à ce grave problème, John Raié a énuméré toute une série d'industriels qui ont accordé à leur personnel, souvent après une lutte acharnée, la limitation demandée. Il nous cite la fabrique de boutons de

Watts à Birmingham, qui, dès 1866, capitulait ; Allan et Short à Sunderland, Mather et Platt à Salford ; mais ces exemples individuels n'auraient qu'une portée médiocre. La vérité est que, depuis 1870, presque toutes les corporations ont réussi à assurer les courtes journées à une partie de leurs membres, certaines d'entre elles obtenant d'un seul coup les sept heures, comme les mineurs du Durham et du Northumberland, d'autres s'en tenant aux huit heures, comme les fondeurs de fer, les ouvriers en produits chimiques, ceux des cuirs et peaux, des tabacs, du bâtiment. Sans doute les grandes villes apparaissent, à cet égard, bien en avance sur les petits centres, mais c'est là un phénomène normal. Il faut que la règle des huit heures ait été vaillamment défendue par les Unions, pour que le gouvernement britannique lui-même l'ait adoptée pour les arsenaux, en 1894, et les Postes, en 1895. Le département compétent dresse d'ailleurs, pour chaque exercice, le tableau statistique des salariés qui ont conquis la journée normale, et c'est en se référant à ces recherches officielles, qu'on aboutit au total général indiqué plus haut.

L'expérience des contrées anglo-saxonnes devrait sembler suffisante à ceux qui qualifient de chimérique et d'irréalisable la revendication de nos Fédérations de métier et d'industrie. Les résultats déjà acquis en Nouvelle-Zélande, en Australie, mais surtout dans le Royaume-Uni et dans l'Union, attestent que le prolétariat français ne chevauche pas les nuées en réclamant l'abolition du surmenage et l'établissement de la durée normale du labeur. On ne saurait au contraire signaler proposition plus pratique, programme plus accessible à tous, et plus réaliste. Le succès, en France comme ailleurs, ne dépend que de la force d'organisation du prolétariat.

*
* *

Nous pourrions conclure là-dessus, mais la question est tellement haute et aussi tellement complexe, que nous voudrions encore porter nos recherches sur deux catégories de faits, et ici aussi les précédents de l'étranger nous offrent une abondante et précieuse documentation.

On a prétendu que, partout où la courte journée s'était introduite, les salaires avaient baissé à proportion. Rien n'est plus inexact. Elle est déjà éminemment suggestive, cette constatation que la moyenne des rétributions est d'autant plus élevée dans un pays que la moyenne des heures de travail y est plus faible. L'ouvrier anglais ou américain est [illegible] que l'ouvrier français ou allemand, et [illegible] meilleures rémunérations sont celles des serfs industriels de Russie et du Japon. Mais il y a plus : l'enquête américaine, dont nous avons parlé plus haut, atteste justement que les forts salaires se trouvent dans les catégories de prolétaires qui sont retenues le moins longtemps à l'usine. 59 p. 100 des travailleurs qui font hebdomadairement quarante-huit heures au plus, reçoivent outre-Atlantique plus de 1 fr. 50 par heure, — alors que la proportion fléchit à 47 p. 100 pour ceux qui font de quarante-huit à cinquante-cinq heures, à 15 p. 100 pour ceux qui font de cinquante-cinq à soixante heures, à moins de 3 p. 100 pour ceux qui font de soixante à soixante-cinq heures. Et si nous en avions le loisir, nous pourrions étendre nos investigations au Royaume-Uni, et en prenant un par un les exemples cités par Raié, montrer le salaire croissant proportionnellement à la baisse de la durée. La même énergie syndicale réduit la durée, et maintient ou renforce les salaires.

Les adversaires des courtes journées allèguent de même que celles-ci entraînent une restriction de la production. Or, pour quelques faits qu'on peut signaler à l'appui de cette thèse, innombrables sont ceux qui militent à l'inverse. M. Mundella, qui fut un des Anglais les plus experts en cet ordre d'idées, attribuait la supériorité économique de son pays à l'introduction progressive des neuf heures et des huit heures. M. Campbell-Bannerman, qui est le chef du Cabinet libéral actuel, et qui a édicté en 1894 les huit heures dans les arsenaux, a répété bien souvent que la valeur de la fabrication quotidienne était demeurée constante, et lord Brassey n'a pas jugé en d'autres termes l'expérience des usines de Durham et du Northumberland. Aux États-Unis, les industriels, qui ont renoncé aux longues journées, ont estimé en général que leurs intérêts n'étaient point lésés (1).

Ce sont là des points qu'il importait d'envisager, entre beaucoup d'autres, qui se rattachent au problème des huit heures. Nous n'avons pu ici qu'effleurer quelques données d'une question qui offre une extraordinaire variété d'aspects, et qui embrasse, dans son ensemble, la matière des antagonismes sociaux. Tant il est vrai que tout est dans tout, et que chaque débat économique soulève la fondamentale querelle des classes.

PAUL LOUIS.

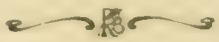

(1) [illegible]

PREMIER AVEU

C'est le jour du premier aveu.
Ils rêvent, les mains enlacées,
Et leurs fronts se penchent un peu
Sous le poids de trop de pensées.

Et sans plus dire un mot, sentant
Un même besoin de silence,
Ils se recueillent un instant
Devant l'inconnu qui commence.

Et le soir lent monte autour d'eux.
Tout émus, mais l'âme ravie,
Ils viennent de passer à deux
Le seuil grave et doux de la vie.

*
* *

SOLEIL COUCHANT

Une flûte au lointain, paisible mélodie,
Chante. Nous sommes-là, pensifs : nous nous aimons.
Et nos yeux pleins d'extase admirent l'incendie
Que le soleil allume aux flancs boisés des monts.

Et devant ces monceaux de pourpre et d'écarlate,
Ce rouge qui s'écroule et cet or qui se fond,
Nous sentons quelque chose en nous qui se dilate,
Et nous rêvons, gardant un silence profond.

D'autres soirs tomberont plus tièdes et plus roses :
D'autres soleils couchants se coucheront encor.
Mais jamais l'harmonie et la beauté des choses
N'offriront à deux cœurs plus merveilleux décor.

Car le charme d'un soir, l'éclat d'un crépuscule
Sont moins dans l'astre en feu qui meurt, éblouissant,
Dans l'azur qui se teinte ou dans l'air qui circule,
Que dans l'œil qui regarde et dans l'âme qui sent.

Et si tant de splendeur éparse nous pénètre,
Si nous restons muets, c'est que l'amour vainqueur
Réveille en nous un sens voilé qui dans tout être
Recueille la beauté pour la livrer au cœur.

Il nous rend plus nerveux, plus tendres, plus sensibles.
Il multiplie en nous la force d'admirer.
Il fait que les grands bois, jusqu'alors impassibles,
S'emplissent de chansons pour nous les murmurer.

Et dans tout ce qui vit, qui palpite et qui crée,
Dans l'insecte, l'oiseau, les arbres, les blés verts,
Il nous découvre une âme instinctive et sacrée,
Et nous communions avec tout l'univers.

Aussi, dans cette exquise et profonde minute,
Le monde se révèle à nous, grave, éternel,
Et l'inconnu, dont rêve, on ne sait où, la flûte,
Quel qu'il soit, nous l'aimons d'un amour fraternel.

ANDRÉ DUMAS.

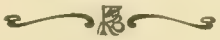

Un Ronsardisant oublié

—

JEAN KOCHANOWSKI (1)

Pour faire ses préparatifs de départ, pour réunir cette suite nombreuse, pour tout disposer en vue d'une entrée triomphale dans son royaume, il ne fallut pas moins de sept mois au nouveau roi. Élu en mai, il ne quitta la France qu'en décembre. Kochanowski, qui avait assisté à la diète durant laquelle Henri avait été élu, ne pouvait retenir son impatience, que partageaient d'ailleurs les Polonais. La Pologne n'allait-elle pas avoir pour roi le jeune prince dont Ronsard, le grand Ronsard, avait chanté les exploits?

« Tel un petit aigle sort,
Fier et fort,
Dessous l'aile de sa mère
Et d'ongles crochus et longs
Aux dragons
Fait guerre sortant de l'aire.
. . . . . .
Tel aux dépens de votre dos,
Huguenots,
Sentites ce jeune prince,
Fils de roi, frère de roi,
Dont la foi,
Mérite une autre province. »

Kochanowski, tout fier de marcher sur les traces de Ronsard, écrit donc une magnifique ode latine « au roi Henri de Valois qui tarde à quitter la France » :

« Quel malheur te retient ? Quel dieu empêche ton départ ? Quand donc, ô Henri, le plus grand des rois, toi qui es appelé à régner sur un si beau royaume, te verra-t-on dans les champs sarmates, en selle sur un cheval ardent, applaudi par le chœur des mères et des enfants, tandis que la foule afflue en troupes épaisses, désireuse de voir son nouveau monarque ? Loin de toi, tous ces retards ; arrache-toi aux embrassements affectueux de ta mère, aux larmes de tes sœurs. Que la couronne d'or enrichie de perles étincelantes couvre enfin ton front

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 avril 1906.

et que tu puisses tenir en ta dextre le sceptre précieux, ce sceptre devant lequel s'inclinent le hardi Lithuanien, le puissant Polonais et tous les peuples autant qu'il en habite entre la profonde Baltique et l'onde cœruléenne du Mœotis. A ton nom, ô grand roi, le brave Moscovite licenciera ses troupes et les rapaces cosaques perdront l'habitude de chevaucher par les champs de Podolie. »

Et quand Henri entre à Cracovie, le 18 février 1574, la muse latine de Kochanowski trouve de nouveaux accents pour fêter le roi français :

« *Urbs effusa omnis du[illegible]te, rex [illegible]agne, salutat.*
Dum plebs, dum patres, dum tibi plaudit [illegible]pus...

Tout le passage serait à citer : le soleil sur son quadrige est ravi du spectacle et la nuit se hâte d'arriver pure et sereine pour regarder par les yeux brillants de ses mille étoiles Henri de Valois prenant possession de son royaume. Tous ceux même qui, de près ou de loin, touchent au roi français ont part aux effusions poétiques de Kochanowski. L'évêque de Poznan, Konarski, est « d'une noble maison, il a toujours pris soin des intérêts de la République; il a, en ambassadeur de la Pologne, visité le palais des papes; il a parlé avec les électeurs allemands et l'empereur. » Tout cela est fort beau, mais il a fait mieux encore : « Tu nous as, lui dit Kochanowski en vers polonais, récemment encore amené comme monarque le fameux roi français. » Les Français eux-mêmes allaient se charger d'opposer une digue de froideur à ces flots débordant d'enthousiasme.

Pendant que Kochanowski disait en magnifiques vers latins sa joie d'avoir pour roi le frère du roi de France, Desportes, ce même Desportes qui évinçait Ronsard dans l'estime de Henri, préludait au nouveau règne par des vers dont l'accent était loin d'être triomphal. Le premier morceau qu'il écrit après avoir appris l'élection de son maître, est intitulé : *Complainte pour Monsieur le Duc d'Anjou, étant en Pologne, lorsqu'il partit pour la France.* Et l'on peut s'assurer facilement en lisant ce morceau tout en vers masculins, pleurards, vides et ampoulés, que vraiment Desportes n'est pas si enchanté que Kochanowski de l'événement.

Qui fera de mes yeux une mer ondoyer,
Ains que ce départ je m'en puisse noyer ?
[illegible] assez pourtant me fera trépasser,
O [illegible] avant que le laisser ?
Quel [illegible] plein de [illegible] tant d'ire donner,
[illegible] maintenant transformer,
[illegible] sans [illegible] et peut ne rien sentir
Mais plus tôt peut [illegible] en me partir.

On a médit de ce pauvre Brébœuf, dont les « cent montagnes plaintives » [illegible] de morts et de mourants » ne sont pas beaucoup plus extraordinaires que Desportes, voulant se noyer dans ses propres larmes, ou priant un dieu de le transformer en un morceau de granit suffisamment lourd pour être intransportable. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : ce patriotisme emphatique est un patriotisme très atténué, très à fleur de peau, il est surtout fait de vanité et d'égoïsme.

O France, où j'ai reçu tant d'honneurs [illegible]
Tant [illegible] de faveurs, tant d'[illegible]
Je te voy me perdant, tout en pleurs te baigner.

Ce sont là de ces choses que l'on s'imagine difficilement même mises en vers : la France se baignant dans ses larmes, sous le prétexte que Desportes va la quitter pour faire un voyage en Pologne, et pleurant d'une façon si exagérée quand il lui reste Ronsard ! Si Desportes égale parfois Ronsard, c'est surtout en présomption. Au reste, désintéressé ou non, l'amour de Desportes pour sa patrie cède rapidement le pas à des regrets plus tendres :

Amour, l'aveugle enfant, m'avait ouvert les yeux
Pour me faire connaître un chef-d'œuvre des cieux :
Mais sitôt que mon cœur s'est mis à l'adorer,
Le malheur me le cache et m'en fait séparer.

A dire vrai, ces regrets amoureux font le seul sujet de la complainte : on n'y dit pas un mot de la Pologne. Desportes épuise toutes les comparaisons entre sa belle et les astres, il les retourne, les répète et finalement déclare que son corps seul s'éloigne, que son âme restera près de celle qu'il aime :

Ainsi ne voyant plus l'œil du mien adoré,
Je serai misérable à toute heure égaré.

Le corps de Desportes partit donc et, chemin faisant, il écrivit une autre complainte où l'on voit sa douleur s'accroître à un point qui nous inspirerait des inquiétudes sur le sort du pauvre poète, si nous ne le connaissions déjà :

Puisque j'ens bien le cœur de me séparer d'elle
Voyant ses deux beaux yeux si chaudement pleurer,
Je l'aurai bien aussi pour me désespérer
Et [illegible] par ma mort une angoisse [illegible]
Mourons donc et montrons en ce dernier outrage,
Qu'il est toujours en nous d'échapper le malheur
Si le coup de la mort me fait quelque douleur,
Celui de mon départ m'en fit bien davantage.

De cette résolution tragique, il sortit des vers fort agréables à lire à une maîtresse : mais la mort fut remise à plus tard, Desportes s'avouant lui-même avec regret : « Ah ! j'ai trop de raison pour un homme amoureux. » Son devoir l'obligeait à continuer sa route vers la Pologne et il poursuivait son voyage, non pas toutefois sans quelques remords :

« Ceux qui ne sont touchez de l'amoureuse flamme
[illegible] et [illegible] son.
Gardent seuls le devoir, l'honneur et la raison,
Je dois tout violer pour complaire à ma dame ».

Lui demander de faire un voyage en Pologne,

c'est exiger d'un amoureux transi une action trop héroïque :

« Et puis mon jeune Roy n'a pas l'âme sauvage,
Amour assez de fois l'a soumis à sa Loy :
Et s'il eut sceu mon mal, prenant pitie de moy
Il m'eust bien dispensé d'un si facheux voyage. »

Un hasard malencontreux a voulu que le poète amoureux ne put, avant le départ du Roy, lui faire part des tourments qu'il éprouvait et Desportes a dû entreprendre ce voyage : il se vengera du moins de son infortune sur les Polonais.

« Mais que le fier destin à son gré me promène
D'un et d'autre côté par les tems plus divers
Sous l'Ourse, en la Scythie, entre mille hyvers,
Toujours de votre amour mon âme sera pleine.
Mes yeux pourront bien voir mainte chose admirable,
Autre ciel, autre terre, autre peuple indompté :
Mais ils ne verront point, loin de votre beauté,
D'objet qui les contente et leur soit agréable. »

Desportes inaugurait donc le nouveau règne par des vers pleins de prévention contre le pays dans lequel il allait tomber. Cela ne le préparait que médiocrement à sympathiser avec Kochanowski. La légèreté, l'aisance dédaigneuse avec laquelle il s'exprimait au sujet de Ronsard, ne dut pas ravir davantage le poète polonais. Le genre de poésie amoureuse que cultivait Desportes avec tant de persévérance et qu'il n'abandonna pas pendant son séjour en Pologne, revêtait une forme trop désagréable aux yeux d'un Polonais pour que Kochanowski, si prompt lui-même qu'il fût à s'enflammer, ne s'en irritât pas. Lui aussi en France avait rencontré une femme « d'une beauté diabolique » ; il l'avait aimée : bien plus, si passagère qu'aît été cette liaison, elle lui avait inspiré des vers latins. Il a donc connu tous les excès d'une jeunesse fougueuse. Mais son orgueil national admet d'autant moins que Desportes ne pût aimer en vers sans opposer constamment, aux charmes de l'aimée, l'ennui dont on se meurt en Pologne. Or tel était précisément le ton que prenait Desportes dans une nouvelle « complainte pour lui-même étant en Pologne ».

« De pleurs en pleurs, de complainte en complainte,
Je passe helas ! mes languissantes nuits
Sans m'alléger d'un seul de ces ennuis
Dont loing de vous mon âme est si contrainte...
Que j'avais d'heur, vivant en sa présence,
Que j'ai d'ennuy m'en trouvant separé !
. . . . . .
Je n'ay penser qui n'outrage mon âme,
Je ne voy rien qui ne soit déplaisant. »

A défaut d'un Ronsard, Kochanowski pouvait espérer voir un Desportes chanter la Pologne : or, Desportes songe uniquement à sa belle et que

« Quelqu'un peut-être, à son gré le voyant,
Feint l'amoureux et plaint un faux martyre. »

De plus patients que Kochanowski se fussent irrités d'une indifférence qu'on sentait faite de malveillance.

Enfin Desportes chanta la Pologne, mais non point comme Kochanowski l'eût désiré : il le fit en s'inspirant des sentiments qui animaient l'entourage français de Henri de Valois. Tous ces jeunes gentilshommes étaient assurément la fleur, sinon de la noblesse, du moins de l'étourderie française, aggravée de la frivolité italienne. Ils n'avaient pas eu pour but, en entreprenant ce voyage, de se mettre au service d'une grande pensée politique : ils rêvaient d'aventures, d'amours, de triomphes faciles. Les disputes, les duels n'avaient pas tardé à se multiplier entre Français et Polonais : des pasquinades avaient paru qui n'épargnaient pas même le roi. Dans une *Lamentatio in Henricum regem Poloniæ* dont l'auteur est resté inconnu malgré les travaux de la critique moderne, l'on reprochait au roi d'avoir fait connaître à la Pologne des mœurs qu'elle ignorait. Après quelques mois d'un séjour peu récréatif parmi les Polonais, peu à peu tous les galants cavaliers français qui avaient rêvé de Cracovie comme d'une autre Florence, s'en retournèrent en France égrenant sur les routes d'Allemagne de longs chapelets de malédictions à l'adresse de ce peuple, sur le compte duquel Kochanowski cependant ne les avait pas abusés dans ses vers, puisqu'il l'avait représenté plutôt comme une armée de braves que comme une République platonicienne uniquement peuplée de philosophes subtils et diserts. Un beau jour, Desportes, n'y pouvant tenir davantage, prit le même chemin, laissant à la Pologne un adieu cinglant, qui devait faire frémir, dans Kochanowski, toutes les fibres patriotiques et poétiques.

Adieu Polongne, adieu, plaines désertes,
Toujours de neige ou de glace couvertes,
Adieu, pays, d'un éternel adieu :
Ton air, tes mœurs m'ont si fort sceu déplaire,
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.
Adieu, maisons d'admirable structure,
Poiles adieu, qui dans vostre closture
Mille animaux pesle mesle entassez,
Filles, garçons, veaux et bœufs tous ensemble.
Un tel mesnage à l'âge d'or ressemble,
Tant regretté par les siècles passés,
Quoi qu'on me dist de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos meschantes villes,
De vos esprits pleins de legereté,
Sarmates fiers, je n'en voulais rien croire,
Ni ne pensais que vous puissiez tout boire :
L'eusse-je cru sans y avoir esté.

Dans les précédentes complaintes, on pouvait du moins expliquer l'ennui dans lequel se morfond Desportes par le chagrin qu'il éprouvait à être séparé d'une amante dont la fidélité ne lui semblait pas à toute épreuve ; ici, le doute n'est plus permis, c'est bien la Pologne qui a eu le don de rendre maussade le favori de Henri III. Mais sa rancune ne pouvait

se borner à ces reproches : en même temps qu'il incrimine la pauvreté des Polonais, il ose déclarer leur bravoure surfaite.

> Barbare peuple, [illegible] et volage,
> Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage.
> [illegible] tout dans un poisle enterme
> Pour tout plaisir se joue avec un verre,
> Ronfle a la table ou s'endort sur la terre,
> Et comme un Mars veut estre renommé :
> Ce ne sont pas vos grands lances creuses,
> Vos peaux de loups, vos armes déguisées,
> Où maint plumage et mainte aisle s'estend,
> Vos bras charnus, ni vos traits redoutables,
> Lourds Polonais, qui vous rend indomptables :
> La pauvreté seulement vous defend.
> Si vostre terre estait mieux cultivée,
> Que l'air fut doux, qu'elle fut abreuvée
> De clairs ruisseaux, riche en bonnes citez,...
> Qu'elle eust des vins, des ports et des minières,
> Vous ne seriez pas si longtemps indomptez.
> Les Othomans, dont l'âme est si hardie,
> Aiment mieux Cypre ou la belle Candie...
> Et l'Allemand, qui les guerres demande,
> Vous dédaignant, court la terre flamande... »

Être plus insultant eût été difficile ; la conclusion de ce court poème était un souhait sincère de voir le roi quitter bientôt ce pays abhorré :

> « Fasse le ciel que ce valeureux prince
> Soit bientôt roi de quelqu'autre province,
> Riche de gens, de citez et d'avoir;
> Que quelque jour à l'empire il parvienne,
> Et que jamais ici je ne revienne,
> Bien que mon cœur soit bruslant de le voir. »

De tels vers, écrits avec l'aveu de Henri de Valois, étaient autre chose qu'une boutade de poète mécontent, c'était l'annonce à peine déguisée de cette fuite de Henri, qui devait jeter les Polonais dans une stupeur bien compréhensible.

Dès lors, Kochanowski n'avait plus aucune raison de ménager Desportes : il usa du droit, qu'on ne peut que trouver légitime, de répondre pour ses compatriotes à un poète étranger, qui affectait de les mépriser. Entre Desportes et Kochanowski s'engageait le même duel de plume, qui devait mettre aux prises, près de trois siècles après, Becker et Alfred de Musset. Kochanowski était en bonne posture pour la riposte : l'abbé poète gardait surtout de ces deux titres ce qu'il fallait pour être aimé des belles ou jouir de grasses prébendes; des arts de l'Italie, de ses fréquentations au Louvre, il avait surtout gardé un goût prononcé pour les dépravations qu'il louait dans son maître; ses relations avec Ronsard étaient celles d'un obligé qui cherche à supplanter son bienfaiteur, plutôt que d'un élève qui respecte son maître. Se rappelant une fois encore qu'il était poète latin, le Ronsard polonais accabla Desportes et les Français de ses apostrophes. Le titre seul de cette déplaisante satire indique le diapason auquel la querelle est montée : « Au Français croassant » (gallo Crocitanti).

« Arrêtez, s'écrie-t-il; pourquoi fuyez-vous ainsi? Êtes-vous donc sur la plage de Sicile, sur cette terre qu'ont déshonorée des vêpres sanglantes? Français, c'est la Pologne que tu fuis, la Pologne, le pays le plus fidèle qui soit aux lois de l'hospitalité... Arrêtez et dites pourquoi vous fuyez? Vous vous plaignez du froid? Qu'entends-je? Le Français craint les frimas du Nord, les intempéries! Ce Français, dis-je, race illustre issue du vieux sang des Troyens, qui devait tailler en pièces les Moscovites et les Cosaques... O Français, avant que tu n'aies fait prisonnières les armées moscovites, avant que tu n'aies planté tes tentes dans les steppes de la Scythie, il te faut parcourir les espaces glacés et vierges de culture, il te faut apprendre à y conduire d'épais bataillons... Mais maintenant, ô Français, tu frissonnes à la maison, tes membres contractés par le froid ont besoin d'être réchauffés par la flamme du foyer : si la guerre éclate, que feras-tu ?

Le calembour latin qui rapproche le Français de la poule, s'imposait ici : Kochanowski n'a eu garde de l'oublier. A dire vrai, l'on se figure mal le héros de Moncontour jouant les Charles XII ou les Napoléon et entreprenant une lutte gigantesque contre les tsars moscovites : il avait hérité des traditions plus aimables et plus brillantes que vraiment héroïques de ces guerres d'Italie, qui furent des parties d'échecs parfois fort belles, mais rarement meurtrières. Pour lutter contre le peuple russe, les mignons Henri III étaient un maigre appoint : leur silhouette finement encorsetée n'évoque en aucune manière celle si large et si ferme des grognards de la grande Armée; ils avaient trop de cette grâce un peu frêle qui fait penser à la femme, il leur manquait l'envergure de l'aigle.

Ayant ainsi renvoyé aux Français l'outrageant reproche de manquer d'héroïsme, Kochanowski se met en devoir de prouver qu'on peut faire de la Pologne une description un peu plus riante que celle tentée par Desportes. Les pauvres maisons de Pologne, les maisons arches de Noé, on en trouve aussi en France. Elles sont souvent même moins hospitalières, ces maisons de France : on peut s'y endormir très tranquillement et s'y réveiller en plein massacre, être défénestré ou même ne plus se réveiller jamais. La Saint-Barthélemy n'était pas un événement si reculé dans le passé, ce n'était pas un fait si peu important que Desportes pût le contester. Du reste, continue Kochanowski, la description des coins de Pologne entrevus par Desportes prouve uniquement qu'il n'a pas eu le temps d'explorer le pays ou qu'il n'a pas daigné s'en donner la peine. En condescendant jusqu'à explorer la région pendant quelques

mois, Desportes aurait vu si vraiment la terre de Pologne manquait de fruits et de métaux, si les villes sont bien fortifiées, s'il y a du luxe quelque part et si, sans les trésors des Français, les Polonais peuvent être heureux.

Pendant tout l'interrègne qui se prolongea entre la fuite de Henri et l'élection de Stéphane Bathory, Kochanowski laissa libre cours à son lyrisme indigné :

« Où se sont envolés les Gascons ? s'écrie-t-il, tandis que la Pologne est menacée d'une invasion des Tatares. » Lorsque la diète se réunit, il exhorte doctement, mais non sans véhémence, les Polonais à choisir cette fois un chef « plus propre à les défendre qu'à régner sur eux ».

En 1582, après les exploits de Stéphane Bathory en Lithuanie, Kochanowski ne peut s'empêcher de comparer le règne qui s'ouvre avec celui si piteusement écourté de Henri de Valois. Rares étaient ceux qui disaient de Henri, comme Mysrkowski dans sa Prosopographia :

Noli accusare regem qui non novit nostram legem.
Nam audivit senatores quibus leges atque mores,
Perfecti atque imperfecti debent esse perspecti.

Kochanowski, dans un moment d'humeur, hasardait des corrections à quelques-unes de ses œuvres : dans l'élégie adressée à Lydie qu'il avait écrite en 1554, il remplaçait notamment au vers 2 les mots « *Gallica regna* », par *Itala regna* ». Desportes et ses pareils non seulement n'avaient pas contribué, comme ils l'auraient dû, à accroître les sympathies littéraires françaises dans un milieu si bien préparé, mais encore ils avaient fait opérer à un Kochanowski un retour amer sur ses enthousiasmes de jadis. Ce ne serait certes pas le cas ici d'appliquer à Desportes l'épithète de « retenu » que Malherbe a accolée à son nom.

Toutefois, il semble bien qu'on se soit fait une idée exagérée de l'antipathie de Kochanowski pour l'esprit français après 1575. L'influence de Ronsard survécut au naufrage des illusions que Kochanowski nourrissait au sujet de la France ; les critiques polonais, ainsi que nous l'avons noté plus haut, ont très finement senti l'étroite parenté de forme et d'idées qui existait entre l'Épithalame composé par Kochanowski lors du mariage de Christophe Radziwill avec Catherine Ostrowska et l'Épithalame écrit par Ronsard à l'occasion du mariage de Charles de Bourbon avec Jeanne d'Albret. Ils ont avec beaucoup de tact et de raison comparé les deux morceaux. Cette comparaison, à elle seule, est une preuve irréfutable de la persistante admiration de Kochanowski pour le génie de Ronsard, admiration inconsciente peut-être à cette date, discrète assurément, mais réelle et profonde du disciple pour le maître aimé, pour l'Amphion, le Linus, l'Orphée de la Renaissance. L'épithalame de Kochanowski est en effet de 1578, c'est-à-dire qu'il est de trois ans postérieur à la querelle qu'eut avec Desportes le poète polonais. Si donc le talent de Kochanowski a évolué, ce n'est assurément pas pour s'écarter des usages et des procédés littéraires mis en honneur par Ronsard.

D'ailleurs, en pouvait-il être autrement? Ronsard considère volontiers que ce n'est pas pour Henri une moindre gloire d'avoir régné sur la Pologne que de porter la couronne de France et il admet

Que l'honneur de porter deux sceptres en la main,
Commander aux Français et au peuple germain
Qui de l'Ourse Sarmate habite la contrée

ait pu faire à Henri « oublier le chantre de ces vers ». Ceci nous éloigne fort des insultes du frivole abbé Desportes. Bien mieux : Henri III pouvait à Kochanowski sembler aussi injuste, littérairement parlant, envers Ronsard, qu'il l'avait été envers les Polonais. Ronsard ne fût-il pas aussi négligé, à peu de chose près, par Henri III, que plus tard, Corneille vieilli devait l'être par Louis XIV. Il suffit de se rappeler, à ce propos, les vers partout cités dans lesquels le poète de la Franciade nous avoue les rancunes dont sa vie fut pleine, du jour où Henri III devint roi de France :

Si le roi Charles eut vécu,
J'eusse achevé ce long ouvrage.
Sitôt que la mort l'eut vaincu,
La mort me vainquit le courage.

On oublie de lui payer sa pension, il s'isole de la cour, quitte Paris pour le Vendômois. Tout ceci pouvait être d'autant mieux connu de Kochanowski que Muret, le même Muret auquel Ronsard dédiait des élégies, était alors l'objet des flatteries de Stéphane Bathory, qui, peut-être sur les instances de Kochanowski lui-même, l'appelait à l'Académie de Cracovie. Même après 1575, il semble donc bien que Kochanowski continue à s'intéresser aux faits et gestes de Ronsard : les amabilités seules, dont le commentateur du poète français est l'objet, suffiraient à montrer que, pour le poète polonais, la gloire de Ronsard n'a subi aucune éclipse.

Après une telle épreuve infligée à ses sympathies par les lettres françaises, Kochanowski nous paraît vraiment digne d'être compté parmi ces ronsardisants étrangers, qui « ne témoigneront pas, » à leur modèle « moins d'admiration que ses compatriotes », et il est hors de doute, qu'à côté de l'Allemand, de l'Anglais et de l'Italien, il peut tenir un rang extrêmement honorable comme humaniste, comme poète et comme gallophile.

ABEL MANSUY.

THÉATRES

Les Théâtres d'exception et les Théâtres à étoile.

Le Théâtre de l'Œuvre, silencieux depuis un assez long temps, vient de nous donner un spectacle dont il n'y aurait sans doute rien de spécial à dire, s'il ne nous induisait à quelques idées générales, qui peuvent offrir de l'intérêt touchant la situation de certaines entreprises dramatiques : aussi bien ne sommes-nous point ici strictement limités à des comptes rendus de pièces, et la mission propre d'une Revue apparaît-elle plus encore de dégager les enseignements d'ensemble des cas particuliers. Dans son spectacle *coupé*, qui comprenait trois pièces signées de noms divers, celle du milieu, *Le Troisième Couvert*, drame sombre de M. Alfred Savoir, a été accueillie par des manifestations diverses et contradictoires : les uns sifflaient, les autres applaudissaient, et, comme il advient nécessairement dans ce genre de conflits, l'exagération même des sifflets engendrait l'excès des applaudissements. Rien de plus taquin, rien de plus irritable que la sensibilité collective d'une salle de spectacle. Brusquement, il s'y forme des courants qui se contredisent, qui luttent les uns contre les autres : c'est comme une suite de vagues qui, poussées par des vents contraires, se heurtent en mêlant leur écume. Au milieu de cette tempête, telle que depuis longtemps nous n'avions vu sa pareille au théâtre, la voix d'un spectateur couvrit les murmures et les protestations : « Faites silence et laissez-nous entendre ! Pourquoi êtes-vous venus ? Vous savez bien qu'ici ce qu'on entend n'est point comme autre part ! »

Je cite les paroles textuelles, et dans la forme primitive que l'indignation leur donnait. Ce spectateur anonyme, qui possédait un excellent organe, avait en outre une intelligence de philosophe, car il formulait, sans s'en douter peut-être, toute l'esthétique du *Théâtre d'exception*. Ceux qui, depuis leur origine, ont suivi les spectacles que M. Lugné-Poë a donnés aux amateurs, savent parfaitement ou devraient savoir qu'on ne vient pas à la salle du Nouveau-Théâtre ou du Théâtre-Trianon avec des dispositions d'esprit identiques à celles que l'on apporte au Vaudeville ou à l'Odéon. Depuis quinze années environ qu'existe cette initiative de l'Œuvre, on peut bien dire que Lugné-Poë nous a ballottés d'un extrême à l'autre, mais qu'il ne nous a presque jamais rien montré d'indifférent. Dans ces cinq dernières années nous avons suivi et apprécié son effort, en soulignant les points extrêmes dans le bon et dans le mauvais. Lorsque le directeur de l'Œuvre, poussé par une ambition d'artiste qui s'abuse, se heurtait à cette tentative impossible de monter le *Manfred* de Byron, nous n'hésitions pas à dire : Qu'on ait songé à monter *Manfred*, il n'y a là rien de surprenant, surtout de la part de M. Lugné-Poë, à qui toutes les audaces sont familières... Mais qu'au moment des études préparatoires, on ait persévéré, voilà ce qui nous passe, car la partie était perdue d'avance. Lorsque, en revanche, M. Lugné-Poë nous conviait à ces belles soirées que lui seul pouvait nous donner, de *Rosmersholm*, de *Maison de Poupée* surtout, soirées inoubliables par leur qualité d'art, et par l'atmosphère dans laquelle nous nous trouvions : Il convient, disions-nous, de remercier un artiste qui, n'ayant d'autre ambition manifeste que celle de nous montrer un effort d'art, y travaille avec les faibles ressources pécuniaires dont il dispose, mais avec toute la volonté et toute l'intelligence qui sont en lui. On n'aura jamais assez d'éloges pour ceux qui, à notre époque de bas matérialisme, tentent un effort purement idéal, sûrs qu'ils seront méconnus par la masse, par les bons confrères, et, par tous ceux, en un mot, qui affichent la prétention de n'être jamais dupes.

Si donc M. Lugné-Poë fut un zélateur du Théâtre d'exception, il ne fut pas le seul, et son effort dans le sens de la diffusion des littératures du Nord ne revêt son plein sens que si on le rapproche de l'effort parallèle de M. Antoine aux beaux temps du Théâtre-Libre et de la Littérature réaliste. Celui-là aussi faisait du Théâtre d'exception, et nous nous rappelons tous certaines soirées, desquelles on pouvait bien dire qu'elles étaient aussi exceptionnelles que celle qui nous fut donnée hier. Mais voilà, la différence entre les deux s'accuse nettement en ceci, que l'un a évolué vers d'autres genres, tandis que l'autre est demeuré fidèle au programme de son début. M. Antoine a senti la nécessité, le jour où il prenait la direction d'une entreprise différente de celle des débuts, il a senti l'urgence de se transformer, d'évoluer avec le goût du jour, de ne plus limiter son effort aux spectacles qui brusquaient l'opinion. Homme de combat au début, plus violent même, plus autoritaire que M. Lugné-Poë, plus décidé encore à imposer ses idées — rappelez-vous certaines soirées du Théâtre-Libre — le développement de son entreprise lui a imposé l'urgence d'autres points de vue : il s'est plié à de certaines actualités. M. Lugné-Poë, bien au contraire, est resté le même. M. Antoine nous donne des spectacles où six actes sont composés de six pièces différentes, où nous passons alternativement de la bouffonnerie la plus extrême au drame le plus sombre, et par là, il se subordonne ou croit se subordonner aux goûts du public qu'il aimait jadis à dompter. M. Lugné-Poë demeure fidèle au culte du maître norvégien dont il créa chez nous la renommée, et cela est si

vrai qu'aujourd'hui encore, ayant épuisé le répertoire d'Ibsen qu'il pouvait nous montrer, c'est une pièce influencée d'Ibsen qu'il vient de représenter, et tout imprégnée de sa noire conception de la vie. Seulement, comme il advient presque toujours dans les imitations ou pastiches des maîtres, les défauts se manifestent en pleine saillie, tandis que les qualités demeurent à l'arrière-plan. Le *Troisième Couvert* est tout imprégné de philosophie ibsénienne ; ses personnages sont modelés sur ceux que vous connaissez ; mais ce qui était voilé, atténué, esquissé d'une main légère chez l'auteur de *Rosmersholm* et de *Maison de Poupée*, se trouve ici découvert, appuyé, et alourdi en quelque sorte par la maladresse d'une main qui ne sait rien des nuances.

*
* *

Jadis nous avons parlé ici avec quelques détails des *Théâtres à étoile*, que l'on pourrait, à certains égards, confondre avec les *Théâtres d'exception*, et si nous les rappelons à cette place, c'est que pareillement ils traversent une crise, qui n'est pas sans analogie avec celle des premiers. Le Théâtre à étoile est, lui aussi, une manière de scène d'exception, mais obéissant à des exigences particulières qui ne sont pas celles des autres. Le Théâtre à étoile est celui qui subordonne ses éléments de succès à la vedette d'un artiste, exerçant par son talent et sa réputation une fascination particulière sur le public. Tandis que le Théâtre d'exception repose sur une doctrine d'art et sur des idées à défendre, le Théâtre à étoile repose sur une individualité qui en assure le succès et qui fait le vide autour d'elle. Au premier, on va écouter des *pièces*, au second, bien plutôt des *interprètes*, ou plus exactement *un* interprète. Et sans doute, chez M. Antoine et chez M. Lugné-Poë, l'interprétation n'est-elle pas indifférente ; mais la figure de l'acteur se trouve effacée, atténuée si je puis dire, par celle de l'auteur, et quand nous allons voir *Maison de Poupée*, nous songeons plutôt à Ibsen qu'à ses interprètes. Le plus fameux des Théâtres à étoile, le Théâtre Sarah-Bernhardt, nous a donné, pendant quinze années, l'exemple de cette subordination de l'œuvre à l'individualité de l'interprète. En réalité, qu'allait-on voir sur les différentes scènes où l'illustre artiste se prodigua ? Etait-ce l'œuvre de M. Victorien Sardou ou de Shakespeare ou de Musset? Non pas, mais bien plutôt la virtuosité personnelle de Mme Sarah-Bernhardt. Et si exacte, si inévitable apparaît la loi qui commande à la destinée de certains théâtres, qu'au temps ou le Vaudeville était devenu la maison de Mme Réjane, par une interversion toute symbolique des fonctions et des rôles, les réclames lumineuses annonçaient en gros caractères le nom de la vedette, et en caractères moyens le titre de la pièce. Et l'on sait assez combien une interversion de cet ordre nous apparait contraire aux intérêts de l'art.

Aussi bien est-il intéressant de marquer cette crise, qui depuis quelques années sévit sur les Théâtres à étoile, parallèle à celle que nous observons sur quelques scènes d'exception. Le Théâtre Sarah-Bernhardt a, pour ainsi dire, perdu sa raison d'être le jour où la grande artiste qui lui donna son nom s'est volontairement exilée de Paris, durant toute une saison dramatique, pour aller chercher outre-mer les émotions et les applaudissements dont elle avait besoin. Il est devenu pour toute cette période une simple scène à mélos, qui n'offre guère de différences avec celle de l'Ambigu ou de la Porte-Saint-Martin. Tel est le prestige d'un nom et d'un talent de premier ordre que rien ne peut les remplacer, mais cela ne montre-t-il pas également combien le véritable point de vue du Théâtre s'est trouvé déplacé et faussé ? Seuls le retour de Mme Sarah Bernhardt et son propos bien arrêté de se consacrer à certains rôles pourraient lui rendre le prestige qu'il avait autrefois. Lorsque, pour des raisons toutes personnelles, Mme Réjane quitta le Théâtre du Vaudeville, dont elle avait la prétention de faire exclusivement *son théâtre*, une scène qui ne pût vivre et durer sans elle, l'événement vint lui donner un démenti, et nous avons vu que, depuis, le Théâtre du Vaudeville a fort bien vécu, en appelant à lui des talents féminins, qui, pour n'avoir pas toute l'illustration de Mme Réjane, n'en attiraient pas moins le public pour des raisons plus proches du véritable art dramatique. Il est vrai que Mme Réjane, tentée par le désir d'être définitivement chez elle, veut fonder son théâtre, et un théâtre qui portera son nom. Nous verrons bien, la saison prochaine, ce qu'il en adviendra, et si cette artiste aboutira à un résultat de quelque valeur. C'est une folie générale et que les déboires de certaines ne sont pas parvenus à calmer. M. Coquelin lui aussi n'a-t-il pas le sien, et la Gaîté n'est-elle pas pour l'instant le Théâtre-Coquelin ? N'aspire-t-il pas à lui donner un caractère en quelque sorte officiel, puisqu'il voudrait que le Théâtre Coquelin fût l'Odéon ? Il y a une chose bien démontrée en tout cas, c'est qu'à la différence des constellations que nous admirons au ciel, deux étoiles ne peuvent rayonner longtemps l'une auprès de l'autre : M. Coquelin et Mme Sarah-Bernhardt nous en ont fourni jadis la démonstration certaine, et c'est là une épreuve que nos illustrations de la scène feront bien de ne pas renouveler.

PAUL FLAT.

L'ILLUSOIRE LIBERTÉ DU TRAVAIL

Notre droit public proclame maintes libertés individuelles, dont il omet d'assurer l'exercice effectif. Pour qui en souffrent, et ils sont légion, cette opposition entre la possession théorique de droits et leur jouissance effective est même souverainement irritante. Or au nombre de ces prérogatives aussi désirables que vaines, il convient de ranger actuellement la liberté du travail.

Nul ne peut être inquiété par violence, aux termes de la loi de 1864, dans le libre exercice de son industrie ou de son travail. Commentant ce texte, M. Waldeck-Rousseau disait: Le droit d'un seul ouvrier, qui désire travailler, est égal à celui de tous les autres à faire grève. Ce sont de fort belles déclarations, mais bien vaines. Car il suffit de considérer une grève pour découvrir qu'un tel droit n'existe point, ni ne peut être garanti.

Les instigateurs, qui, se jugeant lésés, se proposent d'imposer aux patrons des conditions plus avantageuses par la grève, s'efforçent de convaincre et d'entraîner leurs camarades. Leur propagande est d'autant plus brutale, qu'ils sont moins nombreux et moins judicieux. Les timides, les hésitants, qui n'y prêtent qu'une oreille distraite, sont menacés de vindicte. La grève déclarée, la colère des meneurs s'exaspère contre ceux dont la conduite leur semble un démenti, et dont le concours permet au patron d'éviter l'arrêt de la production. Tout leur effort est dirigé contre ces « faux-frères », ces « traîtres. » En face de l'usine est installée une « permanence », d'où les entrées et sorties sont épiées. Un travailleur quitte-t-il l'atelier : il est entouré, exhorté, hué, bousculé, frappé. S'échappe-t-il par ruse, il trouve au retour ses camarades assemblés devant l'usine, prêts à l'empêcher, par tous les moyens, d'y rentrer. Si des forces de police s'opposent à cette manœuvre, les grévistes attendent patiemment la sortie suivante. Et alors, par centaines, ils accompagnent chaque réfractaire jusqu'à son domicile, en le molestant.

L'efficacité de tels sévices, prolongés et aggravés autant qu'il est nécessaire, est certaine. Les femmes les plus attachées à leur labeur, les pères de famille les plus héroïques sont las d'être en butte aux injures et aux coups. Et, redoutant d'exposer à un péril réel ses auxiliaires les plus dévoués, le patron renonce à les employer.

On ne voit point comment cette tactique, devenue classique, des grévistes, pourrait être combattue. Serait-ce par un grand déploiement de forces ? Mais, souvent, plus sont nombreux et apparents les détachements chargés de maintenir l'ordre, plus la surexcitation des esprits est alarmante et provoque de tragiques conflits. Et si la police, l'armée sont aptes à protéger une fabrique, comment défendraient-elles des ouvriers dispersés ? Il faudrait que chaque travailleur eût à sa disposition, jour et nuit, une escorte armée, condition évidemment irréalisable.

Aussi, à chaque grève, patrons et travailleurs se plaignent-ils énergiquement de ce que la liberté du travail ne soit point assurée. Et, redoutant une collision sanglante, le gouvernement affirme qu'il accomplit tout son devoir. Les deux assertions sont le plus souvent exactes. La liberté du travail n'en demeure pas moins sacrifiée.

Pourquoi ne point reconnaître cette situation et chercher à s'en accommoder ? La grève déclarée, tout droit au travail disparaît. Mais, puisque les ouvriers décidés à continuer leur besogne ne bénéficient pas, dès lors, d'une protection efficace, ne convient-il pas de la leur assurer préventivement ? Ne faut-il pas leur donner les moyens de manifester avec autorité, en temps opportun, leur volonté laborieuse ? De se soustraire à l'oppression tyrannique d'une minorité d'agitateurs ? De s'opposer à la grève injustifiée ?

En sauvegardant ainsi leur droit, on défendrait l'intérêt de l'industrie nationale, déconcertée et découragée par maintes grèves soudaines et furieuses.

Le contrat collectif du travail ne pourrait être brisé qu'après des négociations nécessaires, de sérieuses tentatives de conciliation, et par les suffrages, exprimés en toute indépendance, de la majorité effective des cosalariés. La grève deviendrait ce qu'elle doit être : l'ultime recours des employés contre l'intransigeance avérée d'un chef d'industrie.

Ainsi l'inéluctable solidarité qui unit les ouvriers ne s'exercerait plus seulement au profit des seuls turbulents, mais aussi des sages. Et si parfois ceux-ci devaient quitter l'atelier, du moins serait-ce pour une cause bien définie, importante, et de par une volonté collective manifeste. L'unanimité dans la grève en rendrait plus calme le cours et plus prompte la solution.

Telle était l'originale pensée de M. Millerand, ministre du Commerce et de l'Industrie, proposant, sous le Cabinet Waldeck-Rousseau, d'*organiser* la grève : les conflits qui se sont multipliés depuis lors, nés souvent de malentendus, et de si néfastes conséquences, en ont montré toute l'opportunité.

D'elles-mêmes, d'ailleurs, les fédérations ouvrières les plus conscientes de leurs responsabilités, telle celle du Livre, éclairées sur les dangers des grèves, instituent une procédure de prévention et de déclaration. C'est une méthode de ce genre que la loi aurait à parfaire et à imposer à tous.

Il n'est point douteux qu'une telle proposition ne doive susciter les plus irréductibles résistances. Les économistes libéraux s'écrieront que la liberté du travail est sacrée, qu'elle a tous les mérites... sauf, il est vrai, celui d'être ! Les syndicats révolutionnaires, résolus à détraquer la société, pour parvenir à la détruire, s'indigneront d'une mesure de pacification, si démocratique soit-elle.

Mais les vues des esprits réalistes finiront sans doute par prévaloir. Des grèves spontanées, inconsidérées, condamnent à l'inaction et aux souffrances qui en résultent des travailleurs dont le droit veut être mieux protégé. Elles ruinent l'industrie, en éloignent les capitaux, raréfient le travail, déterminant ainsi un chômage plus étendu. L'organisation apparaîtra bientôt nécessaire, qui rendra moins fréquents et moins graves de tels conflits.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52, rue Madame. — *Le propriétaire-gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 — 5e SÉRIE — TOME V — 5 MAI 1906

LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

La loi qui vient d'être votée en Belgique, concernant l'agrandissement du port d'Anvers et l'organisation défensive de cette place, ne saurait nous laisser indifférents. La France étant une des puissances garantes de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, il nous importe de savoir si le projet présenté par le Gouvernement belge et approuvé par les Chambres donne à ce pays la force nécessaire pour faire respecter sa neutralité et pour défendre son indépendance et si, à ce double point de vue, le résultat n'eût pas été mieux atteint par une autre organisation.

Le projet adopté a lié étroitement, bien que cette connexité ne fût pas nécessaire, la question de la défense nationale et celle de l'extension du port d'Anvers. Aussi nous ne pouvons traiter la première sans parler des résolutions prises à l'égard du développement maritime d'Anvers. Dès lors les considérations que nous allons présenter aux lecteurs de la *Revue Bleue* exposeront successivement les points suivants :

1° Anvers maritime ;
2° Anvers militaire ;
3° Armée belge ; effectifs ;
4° Discussion des mesures adoptées : *a*) au point de vue de la neutralité de la Belgique ; *b*) au point de vue de sa défense. Conclusions.

I. — ANVERS MARITIME.

L'industrie essentielle de la Belgique est l'industrie des transports. La situation prospère de ce pays à cet égard est accusée par les données suivantes : le transit par tête d'habitant s'élève à 670 francs en Belgique, 628 en Suisse, 457 en Angleterre, 255 en Allemagne, 231 en France. (*Rapport au Sénat belge.*)

Anvers à lui seul fait 84 0/0 du trafic maritime total de la Belgique. Aussi le baron Decamps, rapporteur de la Commission du Sénat, a pu dire avec juste raison :

« La question des installations maritimes de la cité d'Anvers revêt le caractère d'une question nationale et véritablement vitale pour le pays. »

De 1885 à 1904, le tonnage du port d'Anvers à l'entrée est passé de 3 millions un tiers à 9 millions un tiers ; en suivant cette progression, il atteindrait en 1914 presque 23 millions de tonnes, à la condition pourtant que l'organisation du port ne fasse pas défaut.

Or le développement d'Anvers n'a pas suivi une progression ascendante aussi prononcée que celui des ports rivaux de Hambourg et de Rotterdam.

Ainsi, tandis que de 1886 à 1905, en dix-neuf ans, la longueur des quais est loin d'avoir doublé à Anvers, passant de 10,8 kil. à 17,1, à Hambourg, de 1891 à 1905, en quatorze ans, elle a plus que triplé, passant de 9,8 kil. à 34,2 et tous ces quais sont à accostage direct, tandis qu'Anvers en compte seulement 5,8 à accostage direct contre 11,3 en bassins éclusés. La surface d'eau est aujourd'hui de 64,3 hectares à Anvers, contre 381 à Hambourg. (Chiffres extraits du *Rapport au Sénat.*)

Le port d'Anvers ne répond donc plus aux besoins.

La conclusion est qu'il faut étendre au maximum les quais de la rade, car,

« Des navires au long cours, venant de l'Océan et ayant perdu un temps précieux à parcourir les 90 kilomètres de l'estuaire de l'Escaut, n'ont plus un instant à perdre en arrivant à Anvers. »

Un des grands avantages de l'Escaut est de permettre l'établissement de quais en eau profonde de 10 à 17 mètres : à Hambourg, la profondeur varierait de 2 m. 30 à 6 m. 50, (d'autres documents indiquent la profondeur de 10 mètres pour une partie du port), et à Rotterdam, seuls les nouveaux bassins atteindraient 7 m. 0 à 7 m. 5 (rapport de M. Van Mierlo). Or, le tirant d'eau de 11 m. 0 tend à devenir normal. Aussi le baron Decamps est-il fondé à dire : « Nous vaincrons par nos quais en eau profonde. » D'autre part, la longueur des navires va toujours en croissant; elle atteint 214 mètres aujourd'hui, demain elle arrivera à 300 mètres. Le projet du gouvernement tend à répondre à ces nécessités. Ce projet est grandiose.

« Il faut faire grand, il faut faire vite, il faut faire bien. » *Rapport au Sénat*.

La Belgique fera grand.

Les principaux travaux que comporte le projet sont les suivants (Voir le croquis).

1. « Création d'un vaste bassin canal en eaux profondes reliant au fleuve les bassins intercalaires en construction et les bassins existants, au moyen d'écluses accolées ayant 30 à 35 mètres de largeur, dont le chenal d'accès s'oriente vers l'aval, suivant la direction même du fleuve et dont les sas, d'une longueur utile de 300 mètres au moins, seront subdivisés par des portes intermédiaires. »

« Le bassin canal aura 250 mètres de largeur, et mesurera 498 hectares 70 ares, y compris trois gares de virage de 400 m. de diamètre. Le mur du quai bordant la rive gauche de ce bassin aura 6.200 mètres de longueur. »

« Les darses, d'une superficie totale de 195 hectares, seront bordées de 24 kil. 1/2 de quais. »

Les nouveaux bassins, indiqués par *un pointillé* sur le croquis, se développent au N. N. E. de la ville, en dehors de l'enceinte fortifiée actuelle, du coude de l'Escaut d'Austruweel, dans la direction de la redoute d'Oorderen. Des constructions s'élèveront tout le long et à l'Est des bassins, formant un grand quartier maritime.

2. « Rectification du cours de l'Escaut. Le fleuve sera bordé, sur la rive droite, de nouveaux quais et d'un large terre-plein. Le nouveau mur de l'Escaut aura 8.000 mètres de longueur.

3. Entre les quais du bassin canal et ceux du fleuve, s'étendra une bande de terrains d'un mètre environ 110 hectares. »

4. « Transformation du bras désaffecté de l'Escaut, au moyen de barrages ou batardeaux, en un vaste bassin relié au fleuve par une écluse dont le chenal d'accès sera orienté vers l'aval tangentiellement au fleuve. La contenance du bras désaffecté sera de 589 hectares 50 ares. Les rives de ce bassin pourront être reliées de distance en distance par des voies de communication. »

Après l'exécution de ces travaux, le port d'Anvers deviendrait le plus important, non seulement de l'Europe, mais du monde. En effet, il aurait 61 kilom. 1/3 de longueur de quais et 704 hect. 2/3 de surface d'eau, non compris les 589 hectares du bras désaffecté de l'Escaut.

Les chiffres suivants, extraits du rapport Decamps, permettent la comparaison du port futur d'Anvers avec les plus grands ports existants :

Ports	Longueur des quais à l'eau [illegible]	Surface [illegible]
New York	59.5	[illegible]
Liverpool	56	294
Rotterdam	55	183
Le Havre	45	77
Marseille	13.2	153

Ces chiffres éloquents accusent d'une manière cruelle l'infériorité de nos ports français.

A la Chambre des représentants et au Sénat belges, tout le monde était d'accord sur la nécessité de l'extension du port d'Anvers. Les expropriations nécessaires aux travaux des bassins furent acceptées pour ainsi dire sans discussion. Il n'en fut pas de même du redressement du cours de l'Escaut, désigné sous le nom de *Grande Coupure*. Cette partie du projet est renvoyée à l'étude d'une commission technique.

Les adversaires de la Grande Coupure y font les objections suivantes :

L'expérience aurait montré que la forme sinueuse d'une rivière est seule susceptible de donner des rades, c'est-à-dire des emplacements où les bateaux peuvent stationner; les matériaux solides entraînés par le courant se cantonnent sur des points déterminés en dehors du chenal navigable ; ceci n'aurait pas lieu avec le tracé rectiligne. C'est dans le tracé naturel du fleuve que réside sa propriété de donner une profondeur constante, régulière et considérable.

Avec le tracé rectiligne, le dépôt des matériaux n'étant pas localisé dans le sens de la longueur, on crée une rivière où la mouille et le port ne sont nulle part et où le maigre est partout. Par exemple, le Weser, qui est comparable à l'Escaut, a été rectifié et l'on a obtenu des mouillages qui n'atteignent nulle part 8 mètres de profondeur.

L'Escaut n'est d'ailleurs comparable à aucune autre rivière : l'amplitude des marées y est extraordinaire, elle atteint 4 m. 40 en moyenne à An-

vers; la pente du fleuve est insensible, 100 mètres seulement sur 370 kilomètres de parcours ; le fond est extrêmement mouvant ; les eaux de l'Escaut sont chargées de sable en volume considérable. Pourtant le régime du fleuve reste constant depuis des siècles. Il est à craindre que la Grande Coupure ne provoque l'ensablement. Ainsi Bruges était, jusqu'au milieu du xve siècle, un des plus grands ports de l'Europe ; les travaux entrepris pour améliorer le fleuve qui fait communiquer ce port à la mer déterminèrent des ensablements attribués à l'endiguement de nombreux polders ; petit à petit le chenal perdit sa profondeur et Bruges dépérit.

L'Escaut est moins un fleuve qu'un bras de mer et l'on ne devrait à aucun prix diminuer les eaux de marée qui, quatre fois par jour, nettoient le chenal avec une puissance énorme. « Aussi la Grande Coupure est un formidable saut dans l'inconnu ». (M. Bernaert, ancien ministre d'État). — Le danger des ensablements est particulièrement à craindre pendant les travaux, au moment de la coexistence des deux lits. Des érosions se produisant alors interrompraient la navigation pendant un temps assez long, pour six mois peut-être, ce qui amènerait l'émigration à l'étranger des lignes de navigation et ruinerait le port d'Anvers.

On peut, il est vrai, remédier aux ensablements par des dragages, mais c'est fort onéreux.

Le projet de redressement de l'Escaut qui fut présenté pour la première fois en 1884 visait surtout la navigation à voile.

Les inconvénients des coudes sont assez faibles pour les navires à vapeur qui constituent aujourd'hui la plus grande partie de la flotte commmerciale.

Enfin il serait possible d'augmenter la longueur des quais à accostage direct en eau profonde, sans toucher à l'Escaut ; aussi les services techniques d'Anvers sont toujours restés hostiles à la Grande Coupure.

*
* *

A ces objections, les partisans de la Grande Coupure répondent par les arguments suivants.

Le coude d'Austruweel est dangereux et fut la cause de nombreux accidents. La disparition des coudes facilitera singulièrement l'accès de la rade d'Anvers.

La longueur des bateaux à vapeur fréquentant le port est essentiellement limitée par l'existence des coudes de l'Escaut ; or il ne faut pas oublier que nous entrons dans l'ère des grands navires.

La nature a donné aux fleuves un corps souvent défectueux au point de vue de leur parfaite utilisation. Le développement du commerce de l'Angleterre est dû aux travaux de dragage, d'endiguement et de correction des rivières qui donnent accès aux ports britanniques. En Allemagne, les travaux exécutés pour approfondir, rectifier, améliorer le cours du Rhin, du Weser, de l'Elbe ne le cèdent en rien à ceux qui ont été effectués aux fleuves de la Grande-Bretagne.

En construisant le bassin canal d'abord, et en fixant son embouchure dans le fleuve en aval du point où l'on pourrait redouter l'obstruction de l'Escaut au moment de l'enlèvement des bâtardeaux, on supprime toute crainte d'ensablement et de chômage.

L'opinion de nombreux ingénieurs belges et étrangers, qui se sont spécialement occupés de la question, est favorable au projet.

« Il semble malaisé de méconnaître la supériorité de cette œuvre sur les autres modes d'amélioration de la rade :

« 1° Au point de vue de l'harmonie du port et du groupement de toutes les installations maritimes ;

« 2° Au point de vue de l'amélioration du fleuve par la suppression des coudes ;

« 3° Au point de vue de la suppression des seuils et atterrissements, qu'il importe d'autant plus de faire disparaître, qu'au banc de Kettel, le haut fond qui s'est formé ne laisse que 6 m. 30 de profondeur à marée basse ;

« 4° Au point de vue du remède définitif à apporter à l'embâcle des glaces qui, en 1891, puis en 1895 a fermé l'Escaut pendant plusieurs jours ;

« 5° Enfin et surtout au point de vue de la nécessité de l'accostage direct en rivière. » (*Rapport au Sénat.*)

*
* *

Il ne m'appartient pas de prendre position ni d'émettre une opinion personnelle. Cependant j'ai grande confiance dans l'art des ingénieurs et je sais par expérience que presque tous les progrès importants ont été tout d'abord déclarés irréalisables par les esprits timorés. Peut-être aussi la politique n'est-elle pas étrangère aux débats ; nous la retrouverons dans la discussion militaire où certes elle n'a que faire. Néanmoins le Parlement s'est montré prudent avec raison, en réclamant un supplément d'études sur une opération aussi controversée que celle de la Grande Coupure. Il n'y a plus qu'à attendre le résultat de ces études.

*
* *

La dépense pour la réalisation du projet grandiose du gouvernement d'extension du port d'Anvers est évaluée à 186 millions, qui, d'après les estimations, se réduiraient à 144 millions : il est à penser, en effet, que l'opération immobilière, comptée pour une dépense de 42 millions, se soldera vraisemblablement sans charge pour l'État.

144 millions sont une somme énorme, il est vrai, mais cette dépense est éminemment productrice. Comme ami de nos voisins les Belges, nous souhaitons de voir réaliser le plus tôt possible les superbes travaux en projet, qui donneront, non seulement à la ville d'Anvers, mais à toute la Belgique, une prospérité certaine, largement récupératrice des sacrifices consentis.

Nous souhaitons aussi que notre pays ne reste pas en arrière comme il l'est, comme il le devient chaque jour davantage, au point de vue de ses installations maritimes. L'exemple de la Belgique est à suivre en France : notre outillage ne répond plus aux besoins de notre époque, encore moins aux nécessités prochaines. L'avenir de notre commerce extérieur est étroitement lié à la bonne organisation de nos ports. Il nous faudrait, comme la Belgique, « faire grand, faire vite, faire bien. »

Général H. LANGLOIS,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Des hommes de lettres ont mis à la mode la question du divorce par consentement mutuel. Les hommes de loi et les hommes d'État ont suivi et le mouvement s'est propagé avec une rapidité peu commune. Sans hésiter, l'opinion, qui, la veille, ne se préoccupait pas beaucoup du problème, paraît prête à se prononcer pour la solution la plus hardie et la plus révolutionnaire, comme si elle était évidente par elle-même. En essayant de résister à un entraînement aussi général, on s'expose donc à passer pour un esprit rétrograde. Pourtant, dans la mesure où l'on peut se connaître soi-même, je ne me sens pas l'âme réactionnaire. Il n'est pas d'institution, même parmi celles qui passent pour les plus sacrées, que je considère comme placée au-dessus de la controverse; et j'estime que, tout comme la nature physique, le monde moral est librement ouvert à la dispute des hommes. Notre conception de la patrie, notre conception de la famille sont destinées à évoluer et évoluent déjà sous nos yeux. Ce n'est pourtant pas une raison pour céder à toutes les velléités de changement qui peuvent se produire au jour le jour. Or, malgré l'espèce d'unanimité avec laquelle a été accueillie l'idée de MM. Paul et Victor Margueritte (tout au moins en dehors des milieux proprement catholiques) malgré l'autorité des défenseurs qu'elle a rencontrés, tant au Parlement que dans les tribunaux, la réforme qu'ils préconisent me cause une inquiétude dont je demande à dire les raisons.

Je ne me propose pas, d'ailleurs, de traiter ici le problème dans toute son étendue, je voudrais seulement en montrer un aspect, qui paraît avoir été assez généralement méconnu. C'est surtout dans l'intérêt des parents — et un peu aussi, dit-on, dans l'intérêt des enfants — qu'on réclame pour les époux le droit de se séparer, quand leur union leur est devenue intolérable; on veut, avant tout, les libérer d'une chaîne qui les rive l'un à l'autre pour leur commun malheur, et mettre un terme à leurs souffrances. Mais il y a un autre point de vue sous lequel la question doit être examinée : il y a l'intérêt de l'institution matrimoniale elle-même, que le régime du divorce ne peut manquer d'affecter. Certes, rien n'est plus loin de notre pensée que de mettre en cause le principe du divorce. Que, dans de certaines conditions, il faille permettre aux époux de s'évader du mariage, c'est ce qui ne paraît pas pouvoir être contesté. Mais encore faut-il que le divorce ne soit pas entendu de telle sorte qu'il contredise et ruine le principe sur lequel repose l'état de mariage; car alors, sous prétexte de remédier à des maux individuels, il constituerait, par lui-même, une grave maladie sociale et dont l'individu, d'ailleurs, subirait les contre-coups.

Or, il y a précisément des raisons de craindre que le divorce par consentement mutuel n'ait sur le mariage et son fonctionnement normal une très dangereuse influence.

I

S'il est une loi statistique bien établie, c'est celle que Bertillon a énoncée, dès 1882 (1), dans les termes suivants : dans toute l'Europe le nombre des suicides varie comme celui des divorces.

Cette loi se vérifie quand on compare soit les différents pays d'Europe, les uns avec les autres, soit les différentes provinces d'un même pays. La Suisse est, sur ce point, particulièrement instructive. Il s'y trouve des cantons de toute religion et de toute nationalité, et l'on sait que la tendance au suicide varie suivant les confessions religieuses et suivant les peuples. Or, en Suisse, il y a une influence qui domine les influences confessionnelles aussi bien que nationales; c'est celle du divorce. Qu'il s'agisse de cantons protestants, de cantons catholiques ou de cantons mixtes, que la population soit française ou allemande ou italienne, partout où l'on divorce beaucoup on se tue beaucoup, partout où l'on divorce peu, on se tue peu, et le même parallélisme se retrouve dans toute l'étendue de la gamme intermédiaire.

Bien entendu, ce ne sont pas les suicides de divorcés qui viennent ainsi grossir le nombre des morts volontaires. Sans doute, les divorcés se tuent plus que les gens mariés, environ trois ou quatre fois plus; mais leur nombre est beaucoup trop faible pour que leur contribution à la mortalité-suicide soit très importante. En mettant les choses au pire, il peut y avoir par an, en France, de 50 à 100 suicides de divorcés. Qu'est-ce que ce chiffre comparé aux 8 ou 9.000 suicides qu'enregistre annuellement notre statistique? Une goutte d'eau dans un fleuve; et ce ne sont pas les variations insignifiantes de cette goutte minuscule qui peuvent faire varier le niveau du fleuve.

Bertillon, quand il découvrit et formula sa loi, avait cru pouvoir en donner une très simple explication. Suivant lui, il y a d'autant plus de divorces dans un pays qu'il s'y trouve plus d'irréguliers, plus de déséquilibrés, plus d'individus au caractère mal fait et mal pondéré; car les irréguliers et les instables font les mauvais époux. Or ce même tempérament prédispose aussi au suicide; et ainsi s'expliquerait tout naturellement la concordance de ces

(1) *Annales de démographie internationale*, sept. 1882.

deux phénomènes. Mais, outre qu'il est tout à fait arbitraire de prêter à la Suisse, par exemple, 15 fois plus de déséquilibrés qu'à l'Italie, et 6 fois plus qu'à la France, parce que les divorces y sont 15 fois plus fréquents que dans le premier de ces deux pays et 6 fois plus que dans le second (1), cette théorie très simpliste de Bertillon paraît tout à fait insoutenable après les constatations nouvelles que j'ai publiées dans mon livre sur *Le Suicide*.

Au lieu de comparer les chiffres globaux des suicides dans les pays où l'on divorce beaucoup avec les chiffres globaux correspondants des pays où le divorce est moins pratiqué, j'ai dissocié la part spéciale qui revient, dans l'ensemble des morts volontaires, à chaque catégorie d'état civil : célibataires, gens mariés, veufs. Or il se trouve que l'accroissement des suicides que l'on observe là où le divorce est fréquent *est dû principalement aux gens mariés*. Ainsi, en France, on divorce et on se tue beaucoup plus à Paris qu'en province. Mais cette aggravation des suicides est presque nulle chez les célibataires ; elle est presque exclusivement le fait des époux, et cela à chaque âge comme le démontrent les chiffres suivants :

Nombre des suicides pour un million de CÉLIBATAIRES *de chaque âge (1889-189[illegible]).*

	En province	A Paris	Condition de fois plus à Paris
De 20-30 ans	579	986	1,5
30-40	589	869	1,4
40-50	976	985	1,08
50-60	1.415	1.367	0,9
60-70	1.790	1.500	0,8
70-80	2.000	1.583	0,8

*Nombre des suicides pour un million d'*ÉPOUX *de chaque âge.*

	En province	A Paris	Condition de fois plus à Paris
De 25-30	103	298	2,9
30-40	202	436	2,1
40-50	295	868	2,9
50-60	470	1.132	2,4
60-70	582	1.559	2,6
70-80	664	1.741	2,6

Sauf pendant les années de grande lutte, c'est-à-dire entre vingt et quarante ans, les célibataires ne se tuent pas plus ou se tuent moins à Paris qu'en province ; et encore, même quand la tendance au suicide du célibataire parisien est le plus aggravée par rapport à celle du célibataire provincial, elle l'est bien faiblement (1,5). Au contraire, à chaque âge, les maris parisiens se tuent de deux fois et demie jusqu'à près de trois fois plus que les maris de province.

Les veufs, il est vrai, contribuent également à cette majoration : leur tendance au suicide est environ, 2,5 fois plus forte à Paris qu'en province. L'aggravation est donc également beaucoup plus forte que pour les célibataires. Mais ce fait n'est qu'un cas particulier d'une loi plus générale, que j'ai établie dans le même ouvrage et qui peut s'énoncer ainsi : *la tendance au suicide des veufs varie comme celle des époux* (1). Quand les gens mariés se tuent peu, les veufs se tuent peu ; quand l'inverse a lieu d'un côté, il se produit également de l'autre. Et en effet, on conçoit aisément que le mariage détermine chez les époux une certaine constitution morale, qui affecte d'une manière déterminée leur tendance au suicide, et qui, tout en étant un peu affaiblie par la crise du veuvage, ne laisse pas de survivre à la dissolution du mariage. Il y a tout un ensemble d'idées, d'habitudes, de dispositions, en un mot, qui continuent à produire leur effet alors même que la cause qui leur a donné naissance a cessé d'exister.

Si donc le chiffre élevé des suicides dans les pays où l'on divorce beaucoup vient presque exclusivement de ce que les gens mariés s'y tuent plus qu'ailleurs, l'hypothèse de Bertillon devient inadmissible ; car il est impossible de supposer qu'il y ait plus d'instables et de déséquilibrés parmi les gens mariés que parmi les célibataires. Mais puisque l'aggravation constatée est le fait spécial des époux, c'est sans doute que la pratique du divorce affecte fortement la constitution morale que détermine l'état de mariage. Car il n'est pas douteux que le mariage crée chez les époux une constitution morale *sui generis*, qui survit chez le veuf à la dissolution du lien conjugal, et qui est certainement en rapport avec la tendance au suicide.

Et en effet, on sait que le mariage à lui seul, et sans même que son action soit renforcée par la présence d'enfants, confère à l'époux une immunité relative contre le suicide ; l'homme marié, même si le mariage est stérile, se tue une fois et demie moins que le célibataire ; ou, pour parler une langue abrégée, il a, par rapport à ce dernier, un coefficient de préservation de 1,5. Quand il y a des enfants, ce coefficient s'élève jusqu'à 3 et au-delà. Or, dans l'ouvrage déjà cité, j'ai réuni un certain nombre de faits qui démontrent que le coefficient de préservation des époux varie en raison inverse du nombre des

(1) Pour [illegible] que Bertillon invoque [illegible] que le catholicisme [illegible] Mais [illegible]

(2) Nous ne parlons ici des veufs ayant vingt-[illegible] ; par un [illegible] de leur [illegible]

(1) Voir les faits qui démontrent cette loi dans *Le Suicide*, p. [illegible] et suiv.

divorces : il s'élève quand les divorces sont rares ; il baisse dans le cas contraire. Pendant les années 1889-1891, en province, où l'on divorce moins, le coefficient de préservation des hommes mariés de 25 à 80 ans oscillait entre 3,54 et 3,01 : à Paris, pendant la même période, il ne dépassait à aucun âge 2,01 ; il n'atteignait même ce chiffre qu'une seule fois (pour les hommes de 25-30 ans) et de 40 à 80 ans, il était à peine supérieur à l'unité (1,21 était le maximum). Il descendait même au-dessous entre 60 et 70 ans ; c'est-à-dire qu'à cet âge les hommes mariés se tuaient plus que les célibataires. Enfin, le coefficient moyen de préservation pour les hommes de 25 à 80 ans, était en province de 3,15, à Paris de 1,49, soit deux fois et demie plus faible.

On commence à entrevoir qu'une large pratique du divorce ne va pas sans de graves inconvénients moraux, de nature à faire réfléchir ceux qui réclament une réforme dont l'effet inévitable serait de le faciliter encore et de le faire entrer davantage dans les mœurs.

II

Il est vrai que les faits qui précèdent se rapportent seulement aux hommes. Le divorce ne paraît pas défavorable aux femmes mariées. Sans doute, elles se tuent plus à Paris qu'en province ; mais les filles, elles aussi, se tuent davantage et l'aggravation est sensiblement la même dans les deux catégories d'état civil, comme le prouve le tableau suivant :

Nombre de suicides pour un million de filles de chaque âge (1889-1891).

	A Paris	En Province	Combien de fois plus à Paris
De 20-30 ans	524	217	2,4
30-40	281	101	2,7
40-50	357	147	2,4
50-60	456	178	2,5
60-70	515	163	3,1
70-80	326	200	1,6

Nombre de suicides pour un million d'épouses de chaque âge.

	A Paris	En Province	Combien de fois plus à Paris
De 20-30 ans	167	116	1,1
30-40	156	74	2
40-50	217	95	2,2
50-60	353	136	2,6
60-70	471	142	3,3
70-80	677	191	3,5

L'aggravation est un peu plus forte — de bien peu d'ailleurs — pour les filles que pour les femmes mariées jusque 50 ans, mais c'est l'inverse qui se produit au delà de cet âge ; ces deux écarts contraires se compensent et l'aggravation moyenne est de 2,4 pour les filles et de 2,5 pour les femmes mariées.

Dans mon livre sur *Le Suicide*, j'avais même été jusqu'à dire (p. 298 et suiv.) que l'effet du divorce était d'accroître un peu l'immunité des épouses. Et en effet, le coëfficient de préservation des femmes mariées par rapport aux célibataires du même sexe était, en moyenne, pendant les années 1889-1891, un peu plus élevé à Paris qu'en province ; il était de 1,79 au lieu de 1,49. Mais, en reprenant la question à propos du présent travail, je me suis aperçu que cet avantage des Parisiennes mariées est purement apparent et vient non de ce que la femme mariée est dans de meilleures conditions morales à Paris qu'en province et, par suite, s'y tue moins, mais de ce que les filles de 20 à 35 ans environ, y sont dans des conditions morales plus défavorables et s'y tuent davantage. En effet, tandis que les célibataires du sexe masculin ne se suicident pas beaucoup plus dans la capitale que dans les départements, au contraire, comme on vient de le voir, il y a, pour les célibataires du sexe féminin, une aggravation dont le taux, sauf à une unique période où il descend à 1,6, oscille entre 2,4 et 3,1 ; et l'on s'explique sans peine quels sont ces dangers spéciaux auxquels est exposée la fille, encore jeune, à Paris, et qui l'inclinent plus fortement au suicide.

Il en résulte que les épouses *paraissent* plus protégées qu'en province par rapport aux filles ; mais ce n'est pas que la constitution morale de la femme mariée y soit plus résistante, c'est tout simplement qu'à Paris un plus grand nombre de filles (par suite des conditions dans lesquelles elles vivent ou de la faiblesse native de leur tempérament moral, ou pour l'une et l'autre cause à la fois), sont fortement exposées au suicide. Par conséquent, tout ce qu'on est fondé à dire de l'influence préservatrice que l'état de mariage exerce directement sur le suicide, c'est qu'elle ne doit pas être sensiblement différente à Paris et en province (1). Il ne semble donc pas que la pratique du divorce affecte, d'une manière bien appréciable, le suicide féminin.

Le fait n'a, d'ailleurs, rien qui doive surprendre ; c'est un cas particulier d'une loi plus générale que l'on peut formuler ainsi : l'état de mariage n'affecte que faiblement la constitution morale de la femme. Cette inefficacité de la société conjugale est particulièrement évidente en ce qui concerne le suicide. Quand il n'y a pas d'enfants, les femmes mariées semblent se tuer plutôt un peu plus que les filles du même âge.

Quand la femme est, en même temps, mère, elle est mieux préservée, mais beaucoup plus faiblement

(1) Il ressort même des chiffres qui précèdent que la femme mariée se tue plus à Paris qu'en province. Mais rien ne nous autorise à penser que cette aggravation soit imputable à l'état de la société conjugale à Paris : car il y a bien d'autres causes, dans le milieu parisien, qui peuvent l'expliquer.

que le mari (1). Puisque donc le mariage, d'une manière générale, n'a sur elle que peu d'action bienfaisante, il est tout naturel que le divorce n'ait pas davantage sur elle d'action malfaisante bien prononcée : elle est un peu en dehors des effets moraux du mariage. De même qu'elle n'en profite que peu, elle n'en pâtit pas beaucoup. Mais aussi de ce que le divorce n'accroît pas sa tendance au suicide, il faut se garder de conclure qu'il est inoffensif ; il n'est inoffensif que dans la mesure où le mariage est inopérant.

III

Il reste donc acquis que le mariage est susceptible d'exercer, surtout sur le sexe masculin, une influence morale, qui profite aux individus eux-mêmes; car elle les attache davantage à la vie, tandis que, contrairement à tout ce qu'on pouvait prévoir *a priori*, ils s'en déprennent davantage quand il leur est plus facile de rompre les liens conjugaux. Or, cette heureuse influence se fait d'autant moins sentir que le divorce est plus largement pratiqué. C'est qu'en effet le mariage, par la règle à laquelle il soumet les passions, donne à l'homme une assiette morale qui accroît sa force de résistance. En assignant aux désirs un objet certain, défini, et, en principe, invariable, il les empêche de s'exaspérer à la poursuite de fins toujours nouvelles, toujours changeantes, qui lassent aussitôt atteintes, ne laissant derrière elles que fatigue et désenchantement. Il empêche le cœur de s'agiter et de se tourmenter vainement à la recherche des bonheurs, impossibles ou décevants ; il rend plus facile cette paix du cœur, cet équilibre intérieur qui sont les conditions essentielles de la santé morale et du bonheur. Mais il ne produit ces effets que parce qu'il implique une réglementation respectée, qui lie solidement les hommes.

Dans la mesure, au contraire, où ces liens sont fragiles, où ils peuvent être rompus à volonté, il cesse d'être lui-même, et, par conséquent, il ne peut plus avoir la même vertu. Une réglementation à laquelle on peut se soustraire dès qu'on en a la fantaisie n'est plus une réglementation. Un frein dont on peut se libérer avec cette facilité n'est plus un frein qui puisse modérer les désirs, et, en les modérant, les apaiser.

Il n'est pas besoin de démontrer qu'en instituant le divorce par consentement mutuel, on ajouterait une facilité nouvelle à celles dont les époux disposent déjà pour sortir de l'état conjugal. Et quelle facilité, puisque le rôle du juge se réduirait à s'assurer que la volonté des parties est bien réelle et puissante ! Sous ce rapport, le divorce par consentement mutuel constitue un type de divorce *sui generis* et qui est séparé des autres par un abîme : quand le divorce a lieu pour causes déterminées, il appartient au magistrat d'examiner si les époux sont fondés à le vouloir *en droit*; si le consentement mutuel suffit, le fait vaut le droit et la rupture du lien conjugal a lieu *ipso facto*, par cela seul que les intéressés la veulent. Dans un cas, le divorce n'est accordé que s'il est juste ; dans l'autre, il est accordé obligatoirement par cela seul qu'il est demandé. Dans la mesure donc où l'on est fondé à prévoir l'avenir d'après le passé — et l'on a vu que la relation qui unit le taux des divorces au taux des suicides est sans exception connue — ce nouvel élargissement du divorce doit certainement avoir pour effet d'accroître la mortalité-suicide. Le mariage sera, plus encore qu'aujourd'hui, empêché de jouer son rôle de frein, d'exercer l'action modératrice et salutaire qui est sa principale raison d'être, et ainsi une mesure, dont le but est d'alléger les misères morales des époux, aura pour résultat de les démoraliser et de les détacher davantage de la vie.

Tel est le passif éventuel de la réforme qui est en train de séduire l'opinion : il est difficile d'en méconnaître l'importance.

Pour passer outre à des risques aussi considérables, il faudrait tout au moins, qu'on pût invoquer, pour la justifier, des raisons singulièrement graves. Voyons rapidement quelles sont celles que l'on allègue.

On a dit que le mariage étant un contrat doit pouvoir se résilier par le simple accord des parties. C'est oublier que tout contrat est susceptible d'affecter des tiers ; dans ce cas, les contractants se trouvent, à un moment donné, engagés dans des liens qui ne dépendent plus de leur volonté, mais des tiers intéressés. C'est ce qui arrive dans le mariage. Déjà, par lui-même, le mariage modifie l'économie matérielle et morale de deux familles : les relations des personnes entre elles et les relations des choses aux personnes ne sont plus après ce qu'elles étaient avant. Et ainsi, même quand il n'est pas survenu d'enfants, le mariage a des répercussions qui s'étendent au-delà de la personne des époux. Cependant, ces répercussions sont, en somme, secondaires. Mais il n'en est plus de même à partir du moment où des enfants sont nés. Dès lors la physionomie du mariage change totalement d'aspect. Le couple conjugal cesse alors d'être à lui-même sa propre fin, pour devenir un moyen en vue d'une fin qui lui est supérieure : cette fin, c'est la famille qu'il a fondée et dont il a désormais la responsabilité. Chaque époux est devenu un fonctionnaire de la société domestique, chargé, comme tel, d'en assurer, pour sa part, le bon fonctionnement. Or de ce devoir, ni le mari ni

(1) V. *Le Suicide*, p. 196 et l'explication du fait, p. 231.

la femme ne peuvent plus se libérer à leur fantaisie, pour la seule raison que le mariage ne leur procure pas ou ne leur procure plus les satisfactions qu'ils en attendaient.

Ils se doivent à d'autres êtres qu'eux-mêmes. Sans doute, il peut se faire que, dans l'intérêt même du bon ordre domestique et des enfants, il vaille mieux dissoudre la société conjugale que de la laisser durer sans profit pour personne; car, si elle n'est pas ou n'est plus en état de remplir ses fonctions, il n'y a pas de raison pour la maintenir quand même. Mais pour trancher cette question, il ne saurait suffire de prendre en considération les sentiments mutuels des parents et leur bien-être matériel ou moral. Des intérêts plus hauts et plus graves sont en jeu, qui échappent à la compétence des époux et que le juge seul peut apprécier. Aussi est-il inadmissible qu'il puisse être lié par leur seule volonté.

Mais, dira-t-on, quand les époux ne veulent plus la vie commune, la séparation ne vaut-elle pas mieux pour les enfants eux-mêmes? Sans doute, la désunion peut être telle entre les parents que tout concert entre eux est impossible; ce qui ôte à leur association toute utilité morale. Mais à côté de ces cas extrêmes et probablement assez peu nombreux, que de ménages simplement médiocres, où les époux n'ont pas l'un pour l'autre toute la sympathie qui serait souhaitable, et où pourtant chacun a de son devoir un sentiment suffisant pour s'acquitter utilement de sa fonction, en même temps que cet attachement à l'œuvre commune, en les rapprochant dans une mutuelle tolérance, leur rend la vie plus supportable et plus douce! Mais pour qu'ils restent ainsi attachés à leurs fonctions, encore faut-il qu'ils sentent que c'est pour eux un devoir strict. Et comment auraient-ils ce sentiment, si la loi, interprète de la conscience publique, les encourage au contraire à s'y dérober, en leur permettant de le faire dès qu'ils en ont la volonté? Où puiseraient-ils la force morale nécessaire pour supporter avec courage une existence, dont les joies ne peuvent être qu'assez austères, si l'autorité publique proclame solennellement qu'ils ont le droit de s'en affranchir, dès qu'il leur plaît? Ainsi le divorce par consentement mutuel ne peut que détendre les ressorts de la vie domestique, désorganiser un plus grand nombre de familles, et cela sans qu'il en résulte pourtant pour la moyenne des époux un accroissement de bonheur ou une diminution de mal être.

Mais il reste un dernier argument, qui passe pour décisif auprès de nombreux esprits. Il est inutile, dit-on, de prohiber le divorce par consentement mutuel, parce que, dans la pratique, la prohibition est facile à éluder. Deux époux qui veulent divorcer peuvent aisément donner à leur requête un prétexte légal devant lequel le juge est obligé de s'incliner: le mari simule un adultère, la femme se résigne à subir le sévice grave exigé par la loi, etc. — Mais à supposer que ces collusions entre époux oublieux de leurs devoirs soient effectivement difficiles à déjouer, est-ce donc une raison pour leur aplanir encore la voie? Parce qu'il est relativement aisé de tourner la loi, est-ce une raison pour l'abroger et pour déclarer licite ce qui ne l'est pas? Nombreux sont les filous, escrocs, maîtres-chanteurs de toute sorte, qui vivent habilement dans les marges du code; on ne songe pourtant pas à consacrer législativement l'escroquerie ou le chantage. Il y a quelque chose de pire que l'impuissance du juge à faire respecter la loi; c'est la complaisance du législateur qui érige en état de droit la violation même du droit. On ne tient pas assez compte de la démoralisation publique qui résulte de ces défaillances législatives. Une telle abdication de la conscience publique ne peut qu'énerver les consciences privées; et, dès lors, l'idée du divorce y germe et s'y développe sans peine, n'y rencontrant pas de résistance. La nécessité de recourir à ces pitoyables subterfuges est tout au moins un obstacle moral qui rappelle aux intéressés le caractère frauduleux et immoral de leur acte; et cela peut suffire à en détourner tous ceux qui gardent quelque sentiment de leur dignité. Si donc on estime que le divorce par consentement mutuel est, *tout au moins quand il y a des enfants*, contraire à l'idée même du mariage et de la famille, on ne saurait se résigner à le reconnaître et à le sanctionner légalement.

Et d'ailleurs, est-il bien certain que le juge soit à ce point désarmé et n'y a-t-il pas souvent beaucoup de complaisance dans la manière dont il se laisse tromper? Bien des fraudes ne pourraient-elles pas être établies, si l'on sentait davantage que c'est un véritable devoir de ne pas s'en faire complice, si les enquêtes, quand l'époux défendeur fait défaut, étaient conduites plus sérieusement, si certains magistrats ne mettaient pas un certain dilettantisme et une sorte d'émulation à abattre, en une audience, un nombre invraisemblable d'affaires (1)? En tous cas, si vraiment le juge n'a pas entre les mains des armes suffisantes pour faire respecter la loi, il ne paraît pas impossible de lui en fournir de nouvelles. Il suffirait de définir un peu plus exactement la notion de sévice ou d'injure dont la magistrature a fait un tel abus: une parole un peu vive ou un mouvement violent échappé à l'emportement d'un moment ne suffisent pas à prouver qu'un homme et une

(1) On parle de 159 et même de 242 jugements de divorce rendus en une même audience. (V. Valensi, *l'Application de la loi de divorce en France*, p. 102.

femme ne peuvent vivre ensemble et élever ensemble leurs enfants. L'abandon du domicile conjugal, *quand il y a des enfants*, pourrait être et à bon droit, qualifié de délit ; et si ce délit, comme il est juste, était puni avec quelque sévérité, on serait moins tenté de le simuler. D'ailleurs, toute simulation concertée en vue de tromper la justice ne constitue-t-elle pas un acte délictueux et qui devrait être réprimé ?

Mais je ne voudrais pas insister davantage sur ces considérations, me sentant incompétent pour traiter le problème sous son aspect purement juridique. Aussi bien toutes les raisons que l'on a pu donner, pour justifier le divorce par consentement mutuel, s'effacent-elles une fois qu'on a bien compris quelle pressante nécessité il y a à ne pas affaiblir dans les esprits ce sentiment que les relations conjugales et domestiques ne sauraient être abandonnées à l'arbitre des particuliers, qu'il y a là des devoirs dont les individus ne sauraient se libérer pour de simples raisons de commodité personnelle, *et cela dans leur propre intérêt* : car l'homme ne peut être heureux, il ne peut satisfaire normalement ses désirs que s'ils sont réglés, contenus, modérés, disciplinés. C'est pourquoi la discipline conjugale ne peut être énervée sans que le bonheur des époux soit atteint. Ne nous laissons donc pas troubler par le caractère dramatique de quelques incidents particuliers, réels ou imaginaires, mais qui ne sauraient prévaloir contre cette nécessité impérieuse. Que, comme toute règle, la règle matrimoniale puisse être dure parfois dans la manière dont elle est appliquée aux individus, rien n'est plus vraisemblable ; ce n'est pas une raison pour l'affaiblir. Les individus eux-mêmes seraient les premiers à en pâtir.

Malheureusement, ne nous dissimulons pas que cette notion de la règle et de son utilité est loin d'être répandue et populaire. L'opinion voit encore dans toute réglementation un mal, auquel il faut parfois se résigner, mais qu'il faut aussi essayer de réduire au minimum. Aussi est-il fort à craindre que ce nouvel assaut livré au mariage n'en vienne à ses fins. Et cependant l'expérience de la période révolutionnaire devrait nous servir de leçon. A ce moment déjà, le divorce fut élargi sans mesure. Qu'en est-il résulté ? C'est que le principe même de l'institution en est resté déconsidéré, et auprès d'excellents esprits, pour plus d'un demi-siècle.

EMILE DUCKERT.

L'IRLANDE
DEPUIS LA LOI AGRAIRE DE 1903

Le gouvernement libéral trouve l'Irlande agitée depuis près de trois ans par l'application de la nouvelle loi agraire, l'*Irish Land Act* de 1903. Cette loi avait fait naître de grandes espérances. D'après son promoteur, M. Wyndham, elle devait, en quinze ans, effectuer le transfert général des terres et mettre enfin les paysans en possession du sol qu'ils cultivent comme tenanciers depuis les confiscations de la conquête. Ce n'est rien moins que la suppression du *landlordism*, avec toutes les heureuses conséquences que semble promettre la fin d'un état de choses abhorré. Car, justifiée ou non, cette haine est un fait. La question agraire est le foyer où s'attisent les rancunes et les colères. C'est elle qui contribue surtout à entretenir chez l'Irlandais l'impression d'étouffer encore sous la loi du vainqueur. Il n'a jamais considéré son île comme une partie de l'Union, mais comme une colonie opprimée. De là, l'antagonisme des races et des classes, l'état de guerre permanent, la nécessité d'un corps de police exceptionnel, la défiance réciproque, la suspicion chronique et finalement l'impossibilité de toute entente, de tout accord. Une telle situation est un fléau pour les deux peuples, et l'on ne saurait, de part et d'autre, payer trop cher le moyen de la modifier.

La loi Wyndham parut une sérieuse tentative en ce sens. S'inspirant du plan de rachat sans expropriation forcée établi dans la « Land Conference » de décembre 1902 par les représentants des tenanciers et des landlords, elle fut discutée au printemps de 1903 et votée en août, non sans avoir subi des modifications regrettables. Telle quelle, on l'accueillit avec allégresse. J'étais en Irlande au moment du vote. Celui-ci coïncidait avec la cordiale visite du roi Édouard. L'enthousiaste et mobile peuple irlandais, si fâcheusement enclin à toujours attendre tout de l'État, se livrait à ses chimères. Le Lord-Lieutenant passait les vacances dans sa vice-royauté et donnait ainsi par ses réceptions, ses fêtes, un peu de mouvement et de vie à la plus pauvre et la plus sauvage partie de l'île. Le roi avait manifesté l'intention d'acquérir un château en Irlande. Il avait rendu hommage, en plein Ulster orangiste, dans son discours à la corporation de Belfast, à ce peuple qui conserve avec amour « son caractère et son idéal national », *cherishing their own national characteristics and ideals*... Vraiment il y avait quelque chose de changé dans les sentiments réciproques : un vent d'optimisme soufflait sur Erin. Le grand journal nationaliste de Dublin,

le *Freeman's*, publiait chaque jour des comptes rendus de meetings où l'on votait des remerciments aux députés et surtout à MM. J.-E. Redmond, William O'Brien, T. Dillon, « pour la façon splendide dont ils ont défendu la cause des fermiers irlandais durant la discussion du bill. » Un orateur ayant dit que « la loi était entourée d'une légion d'ennemis dont chacun était intéressé à la détruire », le journal mentionne les rumeurs menaçantes de l'Assemblée, *groans* (1).

Moins d'un an plus tard, une campagne, dirigée par le même *Freeman's*, était engagée contre l'application de la loi. M. William O'Brien, qui avait été le plus actif représentant des tenanciers à la Conférence, résignait toutes ses fonctions et supprimait son journal. Le *Land Act* était devenu aussi impopulaire que je l'avais vu fêté, et quiconque fût resté quelques mois sans lire les journaux irlandais n'eût plus été capable de les comprendre. Que s'était-il donc passé?

Toutes les difficultés prenaient leur source dans une disposition de la loi destinée à surélever artificiellement les prix de vente au profit des landlords. La loi, en effet, détermine des limites dans lesquelles doivent être inclus ces prix, pour que les opérations soient sanctionnées sans inspection ni enquête. C'est ce qu'elle appelle les zones. Or, le minimum fixé par les zones est déjà supérieur aux prix moyens réalisés sous la législation antérieure, de 1886 à 1903. Mais, ce n'est pas au prix minimum des zones, c'est au prix maximum que se firent, en fait, les achats.

Dans leur désir et leur impatience de devenir propriétaires, les tenanciers ne surent pas se contenir. L'agitation protectionniste, créée par M. Chamberlain, fut habilement exploitée par les landlords, qui mirent en avant la hausse inévitable des produits agricoles. Leur entente maintint les prix. Les tenanciers, sans direction ni mot d'ordre, achetèrent.

C'est alors seulement que se manifesta l'intervention des hommes politiques et des journaux nationalistes contre cette poussée factice. Ils représentèrent que le prix de la terre devrait plutôt baisser, puisque la loi nouvelle assurait aux landlords, pour les engager à vendre, de grands avantages : une prime de 12 pour 100, le paiement des frais — considérables — de procédure relatifs à la recherche et à la vérification des titres de propriété et enfin le versement en espèces, au lieu de papier comme sous les précédentes lois. Rien de plus juste que ces remarques. Par malheur, on ne s'accorda pas — s'accorde-t-on jamais en Irlande? — sur les conséquences qu'il convenait d'en tirer. Il se forma deux camps : les modérés, dont M. William O'Brien est le chef; les extrémistes, conduits par John Dillon, Michael Davitt, le *Freeman's*. De part et d'autre, on fit des calculs, on établit des « figures ». D'un côté, on conseilla aux tenanciers d'acheter au prix moyen des ventes conclues depuis 1885; de l'autre, on s'efforça de prouver que ce prix moyen était trop élevé et contraire à l'esprit des derniers réglements agraires intervenus antérieurement à la loi de 1903.

Le désarroi et les méfiances ont reparu. Les tenanciers n'achètent plus et les landlords ne veulent plus vendre. Le mouvement de transfert est arrêté; toute l'énergie se dépense en polémiques et en querelles.

La loi, pourtant, paraît bonne dans son ensemble et fort capable de donner des résultats heureux. En dix mois (novembre 1903-août 1904), deux cent millions de terres avaient changé de mains. Le 2 janvier 1905, M. O' Brien écrivait que le transfert était effectué, en dépit de l'obstruction, pour un cinquième du sol de l'Irlande. Mais les parties riches du pays, l'Ulster, le Leinster, avaient à peu près seules profité de la nouvelle législation. Rien n'était changé pour les pauvres districts de l'ouest et du sud, Connaught et Kerry. Les avances du Trésor n'arrivaient pas à couvrir un quart des ventes. Il importerait donc, semble-t-il, d'amender l'Act : organiser, d'après d'autres calculs, le fonds d'assistance pour le rachat, *Land Purchase Aid Fund*, abaisser les limites des zones, élever par contre, la prime accordée aux landlords. Tels sont, du moins, les vœux qui m'ont paru se dégager des discussions les plus mesurées, des propositions les plus sages. Seront-ils écoutés?

Sans doute, il eût été prudent de les soumettre à la précédente législature. D'après M. William O'Brien, qui fut un de ses membres les plus distingués, le parti irlandais se trouvait, à l'automne de 1903, devant la situation parlementaire idéale, celle que Parnell avait en vain cherché à créer quand il avait soutenu les tories aux élections générales de 1885. La majorité conservatrice, numériquement forte, mais tellement affaiblie par des divisions intérieures que l'appoint irlandais lui devenait précieux, pouvait trouver dans une politique de conciliation irlandaise le meilleur terrain d'entente pour se dégager du chamberlainisme et rallier les libéraux. En même temps, le gouvernement conservateur ne rencontrait pas, devant les Lords, les obstacles qu'ils opposeront toujours à la politique irlandaise d'un gouvernement libéral. Cette opinion est fort plausible. Tout est bien changé aujourd'hui. Le programme du parti libéral n'a fait aucune place aux affaires d'Irlande. On sait à quelles préoccupations de l'opinion il doit sa victoire : le libre-échange, la main-d'œuvre chinoise au Transvaal, le mouvement ouvrier, l'agitation non conformiste contre l'*Education Act* de

(1) *The Freeman's Journal*, 2 sept. 1903.

1902. Voilà le cercle où semble devoir se déployer l'activité du nouveau gouvernement. Son exceptionnelle majorité dans la Chambre des communes lui permet de n'en pas sortir, et ce n'est pas lui qui imposerait aux Lords un article de loi favorable aux tenanciers irlandais. Aussi n'avons-nous trouvé, dans les déclarations de Sir Henry Campbell-Bannermann et de ses collaborateurs, qu'une ou deux allusions, insignifiantes et évasives, aux affaires d'Irlande et à l'opportunité de les aborder.

*
* *

Mais, d'ailleurs, ce que fera ou ne fera pas le gouvernement n'a peut-être point tant d'importance. Gardons-nous de partager l'illusion irlandaise. Dans ses entraves, l'Irlande découragée a perdu l'habitude d'agir; elle demande qu'on la délie, — et elle attend. Elle aurait pu user sa chaîne : elle attend que la main qui l'a rivée la détache. Obstinée, butée, forte d'un droit qu'elle proclame imprescriptible, elle tient les yeux fixés sur « l'oppresseur » et semble lui dire : « Tant que ce qui doit être ne sera pas, c'est à vous d'agir. J'ai besoin de ma liberté pour vivre : faites-moi libre. » A ce régime, le corps d'une nation se paralyse, tandis que l'âme s'enfièvre de sa rancune et s'exalte de son rêve. Elle finit par s'absorber dans l'idée fixe d'une sorte de *Fiat lux* qui transformerait sa destinée.

Cette idée, dont nous ne comprenons que trop aisément la genèse, est une dangereuse chimère. Elle n'est pas propre à l'Irlande, où elle a pris par suite des circonstances une force exceptionnelle, et nous pourrions, nous Français, parler en connaissance de cause d'un autre peuple qui en a souffert, en souffre encore, en souffrira longtemps sans doute. Nous en saisissons ici, sur le fait, l'inanité et le danger.

Admettons un instant que la loi de 1903 soit amendée dans un sens favorable aux tenanciers et que les landlords l'acceptent ou qu'on la leur impose. Supposons accompli le transfert général de la propriété. Certes, de grandes causes de conflit et de misère disparaîtraient. Le gouvernement ne serait plus obligé d'entretenir en Irlande cette armée d'occupation qu'elle dissimule sous le nom de police, *Royal Irish Constabulary*, et dont les casernes couvrent le territoire comme des blockhaus. Les finances irlandaises seraient allégées d'un poids mort. On ne verrait plus les malheureux paysans lutter entre eux à grand renfort de surenchères pour obtenir du landlord un lambeau de cette terre qui les nourrit si mal, mais qui reste, dans un pays de nulle industrie et de race prolifique, la seule ressource du travailleur, s'il ne veut pas émigrer. N'y a-t-il pas, là-bas, des tenanciers qui vendent leur droit de fermage, le *tenant right*, dix ou quinze fois le prix annuel, cédant ainsi, moyennant deux mille francs par exemple, le « privilège » de leur succéder dans une ferme de deux cents francs où ils n'ont pu réussir? N'y a-t-il pas aussi des *land-grabbers*, c'est-à-dire des concurrents prêts à prendre, aux conditions les plus rigoureuses, la place du fermier évincé? Cette course aux terres, qui fait l'acuité de la question agraire dans ce pays, s'arrêterait peut-être, ou du moins les Irlandais ne pourraient plus s'en prendre qu'à eux-mêmes de leurs difficultés économiques. Enfin la plus grande objection contre l'extension de l'autonomie irlandaise — sous la forme du *Home Rule* ou sous une forme pratiquement équivalente — disparaîtrait du même coup, puisqu'il n'y aurait plus à craindre de livrer la minorité des propriétaires « loyalistes » ou, comme on affecte encore de dire en Irlande, la « garnison », aux partialités ou aux représailles de l'esprit national. Une loi agraire qui assurerait la suppression du landlordisme serait donc un incontestable bienfait, et il faut l'espérer encore après l'échec partiel du Land Act de 1903.

Mais ce serait une funeste naïveté de croire que cette loi mettrait fin comme par enchantement à la crise économique dont l'Irlande souffre depuis des siècles. Tant que la production agricole sera la seule ressource, les bras manqueront de terres et le danger du morcellement excessif subsistera, avec toutes ses conséquences. Ce danger a créé déjà les « tenures naines » et les « districts congestionnés ». Dans l'ouest de l'île surtout, où les pâturages ont augmenté au détriment des fermes, la moyenne des fermages est de trente shillings, trente-sept francs cinquante par tête! Il y a des sous-tenanciers qui obtiennent d'un fermier, moyennant une redevance excessive, un lopin de terre absolument insuffisant à les nourrir et sur lequel ils vivent dans la plus affreuse misère. Le transfert de la propriété ne supprimera pas le mal. Il n'empêchera pas non plus le paysan de partager son bien entre ses enfants, et chacun de ceux-ci de le subdiviser à leur tour. Il n'améliorera pas les moyens de transport; enfin et surtout, il ne donnera pas de travail aux mains inoccupées.

Voilà précisément de quoi s'inquiètent quelques Irlandais, qui ont tenté le louable et difficile effort de s'affranchir des préoccupations politiques et des agitations traditionnelles. Sir Horace Plumkett a pris l'initiative de ce mouvement et le dirige. Il a publié, en 1904, un remarquable ouvrage, *Ireland in the New Century*, où il ne tente rien moins que d'opérer une révolution dans l'esprit public et le caractère national. Trop longtemps, la question irlandaise a été posée en ces termes : « Qu'est-ce que l'Angleterre fera pour nous? » Il faudrait enfin avoir le courage de la transformer et de dire : « Que pouvons nous faire pour nous-mêmes? » Sir Horace Plumkett expose

la théorie du *self-help*; il ne demande à l'Angleterre que « d'aider l'Irlande à s'aider », en lui facilitant les moyens de refaire sa vie et, s'il est possible, de gagner son bonheur.

Ces moyens, lui-même en a créé déjà un bon nombre, et il a ouvert la voie à d'autres. La première fondation, une laiterie coopérative, date de 1889, et au bout de douze ans, il y avait 553 Sociétés coopératives de production ou de crédit, dont 102 banques. En 1894, une Société d'Agriculture, *Irish Agricultural Organisation Society*, s'était constituée pour enseigner aux paysans l'art d'améliorer et d'utiliser leur production, favoriser le crédit agricole, étendre le mouvement coopératif. Enfin, en 1899, le Parlement acceptait la création d'un véritable ministère irlandais de l'Agriculture, sous le nom de *Department of Agricultural and Technical Instruction*. L'Irlande figurait honorablement à l'Exposition de Glasgow de 1901, et elle organisait elle-même une Exposition à Cork en 1903. Durant tout ce temps, les petites industries domestiques, si nécessaires pour donner de l'ouvrage aux femmes, étaient relevées : dentelles, broderies, tricot, culture du lin; les écoles professionnelles se multipliaient. L'Association des Industries irlandaises étendait sa sollicitude à toutes les ressources naturelles de l'Irlande : pâturages, jardinage, pêcheries, marbres du Connemara, lainages, etc.

Les résultats se manifestent aux yeux mêmes du voyageur dans le grand nombre de constructions neuves qui remplacent les anciennes ou, le plus souvent, s'y juxtaposent. Le fait m'avait frappé et j'ai eu la curiosité de rechercher des statistiques. Supposons les maisons irlandaises classées en quatre catégories. Tandis qu'il n'y avait, en 1841, pour une population de huit millions d'habitants, que 40.000 maisons de la première catégorie, il y en avait, en 1891, pour une population diminuée presque de moitié, près de 71.000; le nombre des maisons de la seconde catégorie a presque doublé, tandis que le chiffre est tombé, pour la troisième, de 533.000 à 312.000 et pour la quatrième de près de 500.000 à 20.000 environ.

L'activité renaît donc en Irlande, et, à sa suite, un peu de bien-être s'introduit dans ce pays trop longtemps misérable. De cette misère, il y a d'abord des causes naturelles qu'il ne faudrait pas négliger : le climat, la qualité du sol, le manque de mines, etc. Mais il ne faut pas oublier non plus que s'il revient à l'oppression anglaise une large part de responsabilité, l'abandon de soi-même, qui en est résulté, en aggrava singulièrement les effets. C'est cette atonie, cette paralysie qu'il importe avant tout de combattre; et c'est à quoi s'emploie avec le plus grand profit sir Horace Plunkett. Est-ce à dire que l'Irlande, en se mettant enfin à compter sur elle-même, doive et puisse se désintéresser de ce que l'Angleterre peut et doit faire pour elle? Non, certes; et si c'était une faiblesse de tout attendre de l'État britannique, c'en serait une autre de ne lui plus rien demander. Les lois n'ont point, il est vrai, un magique pouvoir; mais elles sont indispensables ne fût-ce d'abord que pour défaire ce que d'autres ont fait. En aidant aux efforts de l'Irlande pour améliorer sa condition, le Parlement ferait œuvre de justice et d'utilité; en dénouant les liens de la conquête, il resserrerait peut-être ceux de l'union.

Il est donc à souhaiter, pour l'honneur et l'intérêt du grand peuple anglais, qui a donné tant de preuves de son sens politique, pour le bonheur aussi de l'infortunée nation irlandaise, si éprouvée et si vivace, il est à souhaiter que le Parlement poursuive et active l'œuvre commencée par l'Émancipation des catholiques, continuée par le *Disestablishment*, ou suppression des privilèges de l'Église anglicane en Irlande, par les lois agraires de Gladstone, la loi sur le gouvernement local et enfin le Land Act de 1903. Il y a des mesures urgentes : amender ce Land Act et assurer le rachat des terres à des conditions raisonnables pour les tenanciers; voter le *Labourer's Bill*, qui s'occuperait des ouvriers, ruraux ou urbains, dont le sort resterait à améliorer après celui des tenanciers; régler la question de l'Université de Dublin, qui tient au cœur des Irlandais, et semble avoir rallié déjà tous les suffrages. Trinity College est l'Université anglicane, fondée par Élisabeth, pour la « garnison » anglaise. L'illustre historien Lecky, le propre député de Trinity College, a soutenu à Westminster la thèse des partisans d'une Université nationale. M. Wyndham, le précédent secrétaire d'État pour l'Irlande, était connu comme l'un d'eux, ainsi que M. Balfour et le Lord-Lieutenant. Enfin le *London Times* « accusait » le roi de la même opinion, dans un article où il la lui reprochait violemment. Ce serait donc une question mûre. Les deux autres sont plus pressantes encore. S'il est vrai que le parti irlandais a manqué à la fin de la dernière législature, l'occasion de les faire régler, si cette « opportunité », comme disent nos voisins, ne doit pas se représenter sous le ministère de sir Henry Campbell-Bannermann, puisse du moins l'Irlande, en attendant le vote des lois qu'elle désire et qu'elle a le droit d'espérer, ne pas abandonner l'œuvre de régénération économique à laquelle la convient et l'aident ceux qui, lassés des agitations trop souvent stériles où elle s'est consumée, voudraient la voir *vivre d'abord* et pensent que ranimée, enrichie, prospère, elle n'en serait que mieux pour recommencer à *philosopher* sur sa destinée.

FIRMIN ROZ.

LES FINANCES RUSSES

IV [1]

La nécessité de l'abandon par l'État de la politique industrielle. — La situation monétaire. — Conclusions.

Le Gouvernement russe paraît avoir pris une telle habitude de ce moyen facile de boucler les budgets, nous voulons parler de l'emprunt, qu'il ne paraît jamais avoir envisagé la situation financière sous son point de vue véritable. Sa préoccupation a porté sur les conditions les plus favorables dans lesquelles un appel au crédit étranger pourrait être fait avec succès. La question de la sécurité de l'opération et des gages à fournir n'a jamais été, par principe, posée. La solvabilité indéfinie de la Russie est élevée à la hauteur d'un postulat, qu'il serait indigne d'un emprunteur de l'envergure de la Russie de laisser mettre en discussion.

En France, en particulier, le dogme de la solidité financière de la Russie s'est renforcé de considérations d'ordre politique et sentimental, qui achèvent de le soustraire aux recherches et aux critiques. Que l'on examine de près les opinions sur le crédit russe, émises par les publicistes financiers les plus autorisés à la veille de l'emprunt du 26 avril dernier et on constatera que leur unique préoccupation est la détermination des moyens permettant de rendre une opération de crédit plus facile ou plus avantageuse pour les établissements de crédit qui en seraient chargés.

Absorbés par l'idée d'imposer à leur débiteur éventuel un taux d'intérêt lucratif, ils ont oublié que celui-ci serait d'autant moins exigeant qu'il avait plus de hâte à conclure. Ils ont discuté en courtiers plutôt qu'en critiques et en défenseurs du capital français.

Et cependant, ceux qui de près ou de loin ont le souci ou la responsabilité de l'orientation financière de notre pays et de la direction de l'épargne, ont-ils le droit de fermer obstinément les yeux ? L'organisation militaire et navale de la Russie était aussi un postulat indiscutable, il y a deux années, et cependant, dès les premiers combats avec l'ennemi, ce dogme de la force matérielle russe s'évanouissait comme la nuit à la clarté du soleil. Des sommes énormes avaient été dépensées pour assurer sur terre et sur mer la puissance russe, et les faits ont démontré avec une effroyable netteté la faiblesse de cette grandeur de façade.

Lorsqu'un particulier ou une société fait appel au crédit, le premier soin de celui auprès duquel la demande est introduite est d'examiner de près la valeur véritable de l'actif matériel et moral du demandeur, de prendre des garanties, de faire un inventaire minutieux, de chiffrer les risques. Lorsque l'emprunteur est la Russie, ceux qui auraient dû discuter les risques ont commencé par poser en principe qu'il n'y en a pas.

Or, les risques sont considérables.

Nous en avons fait ressortir la gravité au point de vue budgétaire. Au point de vue politique, elle n'échappe à personne. Il peut être intéressant pour les capitaux français d'aider à la reconstitution financière de la Russie et à la consolidation du passé. Mais n'a-t-il pas été prématuré d'apporter leur collaboration dans la situation mal définie, instable, dans laquelle elle se trouve placée. Quelque opinion qu'on puisse professer sur la valeur du Crédit russe, n'aurait-il pas été de la prudence la plus élémentaire d'attendre que les décisions de la Douma aient permis de préjuger l'orientation définitive de la politique russe et le classement des partis ? Ne conviendrait-il pas de laisser la Révolution latente produire son effet et l'horizon se dégager des brumes actuelles ? C'est une question d'opportunité qui avait bien son importance.

Au point de vue économique, la situation est-elle mieux définie ? Il est permis d'en douter. La Russie vit depuis une vingtaine d'années sous un régime économique, qui a fait à l'industrie métallurgique et des chemins de fer une part presque exclusive au détriment de l'agriculture, qui, cependant, répond à des intérêts prépondérants.

C'est l'industrie métallurgique qui doit assurer le progrès matériel et devenir la panacée aux malaises d'une population rurale sacrifiée et peut-être maintenue délibérément dans l'ignorance et la misère, pour qu'elle ne demande pas sa place au soleil. Comme l'écrivait M. Witte, dans son rapport à l'Empereur sur le budget de l'exercice 1903 : « Le pays sortira de ses embarras passagers avec une métallurgie nationale solidement constituée et assurant à la population la possibilité de se procurer du fer et de l'acier à bon marché. » C'est, il faut le constater, cette masse agricole, qui, en dernière analyse, a supporté les frais toujours plus lourds de cette politique superficielle et étroite appliquée, en tous cas, sans mesure et sans discernement.

Ces exagérations n'ont pas été sans être signalées en Russie même, malgré le concert d'éloges dont la politique de M. Witte a toujours su se faire accompagner. Il faudrait, à cet égard, relire tout entier le rapport confidentiel du contrôleur de l'Empire au Tsar pour l'année 1902. Il signale les erreurs commises avec une éloquente précision : « Le caractère

[1] Voir dans la *Revue* [illegible] 15 et 1er avril 1906. — [illegible] M. Witte. — [illegible] — [illegible] — [illegible]

obstinément persistant de ce phénomène (difficultés industrielles et commerciales) paraît confirmer encore davantage l'opinion, que j'ai exprimée dans mon rapport de l'année dernière, *qu'on ne peut créer chez nous une industrie étendue qu'après avoir créé un marché à l'intérieur de l'Empire qui, à son tour, ne peut être basé que sur une agriculture florissante.* A défaut de celle-ci, il n'existe point chez nous de terrain pour une industrie solide et bien établie. Certes, la *crise actuelle n'est pas un mal sans remède : elle n'est que l'effet de la croissance trop rapide et artificielle de l'industrie qui a dépassé les facultés d'absorption du marché intérieur.*

« Quand ces difficultés auront-elles cessé d'exister ? Comme toutes les maladies chroniques, une longue crise diminue les forces du pays. Ceci s'applique surtout à la crise que nous traversons actuellement, et pour l'adoucissement de laquelle le Ministère des Finances a pris des *mesures qui ont déja imposé et qui, dans l'avenir, imposeront probablement encore de grands sacrifices au Trésor*; j'entends, par là, surtout, les commandes faites au nom de l'État aux entreprises métallurgiques, en vue d'une construction continuelle et forcée des chemins de fer, ainsi que les subsides largement distribués aux entreprises industrielles ébranlées, sous forme de crédits qui leur ont été accordés par la Banque d'État. »

Par conséquent, c'est à développer la mise en valeur du territoire russe, à favoriser la production agricole, à donner aux paysans la connaissance des méthodes scientifiques de culture, à établir une meilleure organisation du crédit agricole, que le Gouvernement russe devrait s'attacher.

Il est permis de dire que si la production des céréales est restée stationnaire depuis dix ans, c'est parce que l'État n'a rien fait pour l'aider (1).

Le moment n'est-il pas venu pour l'État de procéder à une distribution des terres inutilisées et à prendre l'initiative d'une solution de la question agraire fondée sur la mise à la disposition des paysans, dans certaines conditions, des biens lui appartenant ou appartenant à la famille impériale et aux communautés (2).

Il est constant, en effet, que la superficie de terres actuellement mises à la disposition des familles de paysans ne suffit pas à les faire vivre, à raison du parti médiocre qu'elles en tirent et de l'ignorance des procédés plus efficaces de culture.

C'est seulement lorsque la masse de la population rurale pourra devenir consommatrice de produits industriels que l'industrie métallurgique et les industries dérivées pourront elles-mêmes vivre par leurs propres moyens, sans être une charge permanente pour le Trésor. Seules une agriculture florissante et une population rurale prospère pourront faire cesser l'état de choses actuel artificiel et antiéconomique.

La mise en pratique d'une politique tenant compte des ressources économiques véritables pourrait immédiatement se traduire par la suppression des secours accordés sous une forme directe et indirecte aux entreprises industrielles dans l'embarras. Ces acquisitions d'un actif douteux ou ces prêts opérés tant par l'intermédiaire de la Banque d'État que par le Trésor, contrairement d'ailleurs à ses statuts, représentent, à l'heure actuelle, plus de 100 millions de roubles ; c'est en réalité la porte ouverte aux abus et aux concussions. L'État servirait mieux les intérêts dont il a la charge en abandonnant à leur sort les entreprises industrielles inutiles ou mal conçues et en se confinant dans son rôle exclusif d'administrateur sévère des deniers publics.

Il est vrai que M. Witte a fait quelques efforts pour réduire ces participations, mais qu'il a dû y renoncer par crainte des difficultés que pourrait entraîner la désorganisation ouvrière. Cette œuvre, malgré les obstacles qu'elle présentera, s'impose au gouvernement soucieux de rétablir l'équilibre de ses finances.

*
* *

La situation financière actuelle ne permet pas davantage à la Russie de poursuivre le développement des grands travaux publics dans la mesure antérieure. Quel que soit l'intérêt qui s'y attache, elle sera obligée d'en restreindre le plan ou d'en espacer l'exécution sur des périodes très longues. Le maintien du budget extraordinaire des travaux publics est devenu une impossibilité.

La Russie devrait prendre, à cet égard, exemple sur son ancien adversaire le Japon, qui, dans sa volonté ferme de restaurer ses finances ébranlées par la guerre, a remis les dépenses d'établissement à des temps plus propices.

Après avoir défendu ses budgets, il appartiendrait à la Russie de prendre des mesures multiples permettant d'en accroître les ressources. Mettre en valeur les territoires que l'État possède, faciliter l'extraction des richesses qu'ils renferment, rendre la propriété plus directement accessible aux étran-

(1) *Production des céréales en millions de pouds.*

1893.....	3.460	1898.....	3.037
1894.....	3.323	1899.....	3.321
1895.....	3.061	1900.....	3.358
1896.....	3.080	1901.....	2.938
1897.....	2.546	1902.....	3.939

(2) Pour la Russie d'Europe, par exemple, sur 1.100 millions d'acres de terres, 385 millions seulement appartiennent aux paysans. Le reste appartient aux nobles et à la famille impériale.

gers, en débarrassant les entreprises qui se créent de tous ces intermédiaires, plus ou moins affiliés à la famille impériale, dont la fonction principale est de les écumer à des prix exorbitants, mitiger le nationalisme de mauvais aloi à l'abri duquel l'État intervient dans la nomination des cadres administratifs des compagnies étrangères ; en un mot pratiquer la politique de la porte ouverte dans la mesure la plus large et la plus libérale... C'est une politique de longue haleine, par certains côtés modeste, mais elle aura sur la politique actuelle, édifiée sur des apparences, sur un artifice, sur un bluff, employons le mot, le mérite supérieur de s'appuyer sur un fondement solide et stable, et de tenir compte des nécessités présentes.

*
* *

Enfin, la première mesure tendant à rétablir l'équilibre budgétaire devrait être l'abandon de la politique suivie en matière de chemins de fer. Le rachat et la construction du réseau de l'État ont imposé au service de la dette publique une charge très lourde et l'exploitation, nous l'avons vu, en est très onéreuse. D'autre part, l'établissement de nouvelles lignes entraînera des emprunts continus et un grossissement progressif de la dette.

Il est temps pour la Russie de rentrer dans la voie de la vérité budgétaire et le premier acte d'une administration régénérée devrait être de supprimer le budget extraordinaire, qui est, nous l'avons montré, la porte ouverte à toutes les dissimulations. La Russie devrait se résoudre à l'application ferme et inébranlable du principe souverain en matière de finances, qui est de proportionner les dépenses aux recettes normales. Elle devrait donc rechercher les moyens de confier à d'autres mains l'établissement des lignes complémentaires du réseau actuel. Le budget une fois débarrassé des dépenses de construction des nouvelles lignes, le retour à l'unité serait relativement aisé.

Cette réforme devrait être le corollaire d'une autre plus étendue et qui consisterait dans la remise, pour une certaine durée, à une ou plusieurs compagnies autonomes, de l'exploitation du réseau actuel de l'État. Ces Compagnies prendraient à leur charge le paiement de la dette des Chemins de fer et débarrasseraient les budgets de cet embonpoint artificiel qu'ils présentent actuellement. Elles seraient, en outre, chargées de l'exécution du réseau complémentaire, pour laquelle elles recevraient une garantie d'intérêt et d'amortissement dont le taux serait à fixer. Le délai d'exécution pourrait être réparti sur une période assez longue, de manière à ne pas imposer éventuellement au budget une dépense trop élevée.

L'exploitation des Chemins de fer russes déficitaire pour l'État russe pourrait-elle devenir, entre les mains de Compagnies directement intéressées au succès, maîtresses de leurs méthodes de travail, une source de profits?

Ce que nous avons indiqué plus haut permet de le penser. En effet, l'exploitation du réseau de l'État est à la fois plus onéreuse et plus facile que celle des chemins de fer français par exemple. Ni le prix de la main-d'œuvre et du personnel, ni celui du combustible, ni les conditions générales du trafic ne justifient la différence qui existe entre le coefficient d'exploitation des Chemins de fer de l'État russe et celui des Chemins de fer français en faveur de ces derniers. Il appartiendrait donc à une administration indépendante, soucieuse de l'intérêt de ses associés, mais opérant naturellement sous le contrôle de l'État, de faire bénéficier l'exploitation de procédés plus économiques. On paraît avoir dépensé jusqu'à présent sans compter. Pourquoi une direction, qui contrôlerait sévèrement les dépenses, n'obtiendrait-elle pas en Russie les mêmes résultats qu'ailleurs? Admettons, pour un instant, que la proportion des dépenses d'exploitation aux recettes qui, nous l'avons vu, va en augmentant et atteignait 72 p. 100 en 1904, eût été égale à celle des Chemins de fer français, soit 55 p. 100.

Supposons également que l'exploitation eût pris en charge la moitié des dépenses d'amélioration et de renforcement du service, voici, pendant les cinq derniers exercices, comment se serait soldée l'exploitation des chemins de fer de l'État :

En 1 000 Roubles.

[illegible]	Recettes	Dépenses d'exploitation [illegible]	Dépenses de contrôle	Dépenses d'amélioration et de renforcement du service	Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	561 650	198 912	3 868	45 084	247 864	113 785	112 [illegible]	[illegible]
[illegible]	578 617	198 232	3 115	41 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	107 912	221 251	3 343	50 418	278 112	129 8[illegible]	128 [illegible]	[illegible]
[illegible]	463 354	219 345	3 [illegible]	42 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	464 288	[illegible]	3 629	45 [illegible]	[illegible]	[illegible]	135 143	[illegible]

En résumé, une compagnie, qui aurait pris les lieu et place de l'État russe pendant la dernière période quinquennale, aurait assumé, du chef de la dette des Chemins de fer, une charge représentant 31 p. 100 des recettes effectuées. Il lui serait donc resté 69 p. 100 des recettes pour les besoins de son exploitation. Ces dépenses ramenées à 55 p. 100 comme sur le réseau des Chemins de fer français, l'exploitant aurait obtenu un bénéfice net de 14 p. 100 pour la rémunération de son capital, la constitution de réserves ou l'exécution des travaux d'amélioration et de développement. Une Société d'exploitation ne nécessitant pas un capital élevé, on voit que la garantie de l'État pour l'intérêt et l'amortissement des travaux complémentaires se trouverait réduite à son minimum et peut-être deviendrait purement nominale.

Ce serait, en somme, faire une application, chez la nation amie et alliée, du principe des Conventions françaises, qui ont permis à l'État français de confier aux grandes Compagnies l'exécution progressive du réseau complémentaire sans être obligé à des appels au crédit incessants et de plus en plus onéreux.

N'y aurait-il pas éventuellement intérêt à renouveler avec ces compagnies le procédé employé avec succès dans l'Amérique du Nord, consistant à intéresser le Chemin de fer à l'œuvre de colonisation et de développement économique? Ne serait-il pas avantageux, dans la région asiatique plus particulièrement, de doter ces compagnies d'un domaine territorial qu'elles mettraient en valeur et dont la réalisation progressive permettrait de poursuivre, sans nouveaux appels au crédit, l'exécution des lignes de pénétration ?

Il est difficile de préjuger l'accueil qui pourra être fait à l'idée d'une sécularisation des Chemins de fer de l'État russe. Mais il y a une raison qui pourrait militer en faveur d'une prise en considération de ce système par les groupes industriels étrangers en Russie : à savoir que le ralentissement des constructions de voies ferrées peut provoquer une crise des entreprises métallurgiques ou minières, constituées en vue de leur établissement. C'est au groupement de ces forces disséminées sur le territoire russe et dont la plus grande partie sont des institutions étrangères, qu'il appartiendrait de recueillir des mains de l'État la direction des Chemins de fer et de le soulager de cette tâche trop lourde ou trop difficile. C'est au *trust* de la métallurgie et des mines en Russie que reviendrait ce rôle intéressant.

*
* *

Les diverses mesures d'ordre financier et économique dont l'examen des budgets russes paraît suggérer l'application sont, réserve faite de ce qui a été dit pour le chemin de fer, des remèdes dont l'effet ne pourra être apparent qu'après un certain nombre d'années. C'est une thérapeutique à l'usage d'un organisme vigoureux, pouvant, sans de trop graves inconvénients, vivre avec une infirmité en voie d'atténuation.

Mais ici, le cas est tout différent. L'organisme financier russe traverse une crise qui nécessite une intervention immédiate.

Ces difficultés budgétaires déjà très graves, peuvent, en effet, par l'effet de la répercussion de la crise monétaire latente, se trouver multipliées encore, et peut-être rendues insurmontables.

Il est superflu de rappeler l'économie des réformes monétaires opérées sous le ministère de M. Witte en 1897 et 1899, mesures consistant dans la stabilisation de la valeur en or, de la monnaie fiduciaire, le rouble papier ; dans la fixation de cette valeur à 2 fr. 66, et dans sa convertibilité en or à la Banque de l'État.

La garantie du billet de banque russe résulte de la limitation du pouvoir d'émission et des dispositions qui en assurent la contrepartie métallique : d'une part, le montant de l'émission ne doit pas être supérieur au double de l'or déposé en garantie, jusqu'à concurrence de 600 millions de roubles de circulation, et d'autre part, le montant de la circulation non garantie par l'or ne doit pas dépasser 300 millions de roubles.

Le régime régulier de l'emprunt sous lequel la Russie a vécu depuis dix ans a eu pour effet d'alimenter sans cesse de métal précieux la Banque de l'État qui, on le sait, n'est qu'un bureau spécial du Ministère des Finances. C'est ainsi que, grâce à ces apports considérables et ininterrompus, l'encaisse or de la Banque de l'État a été maintenue à un niveau très élevé.

Cette institution prenait à cet égard immédiatement place après la Banque de France par l'importance de ses réserves métalliques.

Le cours du rouble a résisté au contre-coup des événements de la guerre et n'a enregistré que des variations relativement insignifiantes. C'est ce que constatait le ministre des Finances, M. Kokovtzof dans son rapport sur le budget 1905 : « Au bout de onze mois de guerre, je suis heureux de constater que notre régime monétaire, en dépit des événements, conserve une immuable stabilité. La valeur légale du rouble et sa valeur de fait restent des identités absolues, grâce à la faculté que possèdent à tout moment les porteurs d'être immédiatement remboursés en or. »

On sait que la non-dépréciation de la monnaie fiduciaire tient à deux causes : l'une maté

garantie métallique du billet soit à un niveau satisfaisant; l'autre, que la confiance dans la convertibilité du billet ne soit pas altérée.

*
* *

Or, les troubles intérieurs des derniers mois de 1905 ayant empêché toute opération de crédit à l'étranger, ne permirent pas de combler les vides énormes faits par les dépenses de guerre et, d'autre part, déterminèrent des retraits considérables de métal précieux. Malgré l'élévation du taux de l'escompte en décembre 1905, de 5 1/2 à 7 p. 100, la Banque fut amenée à pratiquer de larges opérations d'escompte et de prêts, probablement sur fonds d'État et à faire face à des demandes de remboursement en or des billets et des dépôts de caisse d'épargne.

Sous ces influences convergentes, la circulation fiduciaire prit un développement inusité en même temps que l'or ou les comptes créditeurs de la Banque à l'étranger diminuaient, remplacés par des valeurs de qualité inférieure, portefeuille commercial et prêts. De janvier 1905 à janvier 1906, le stock de billets s'est accru de 349 millions R. pendant que l'or diminuait de 108 millions R. et que les emplois commerciaux augmentaient de 264 millions.

Au 1er janvier 1905, l'or était supérieur de 172 millions à la circulation effective. L'année suivante, cette dernière dépassait l'or de 285 millions, correspondant à une diminution dans la valeur de garantie des billets de 457 millions de R.

Il est bien vrai que le billet russe étant un engagement de l'État a pour garantie l'actif du Trésor russe à l'étranger. Or, cet actif était tombé, d'après le ministre des Finances M. Chipoff, au chiffre de 114 millions de R. au 8 décembre dernier.

Ainsi la garantie métallique s'atténuant de jour en jour, la marge d'émission prévue par la loi de la Banque tend à disparaître. Si même on ne déduisait pas de l'émission les billets de Banque en portefeuille, cette marge se trouverait déjà absorbée, rapprochant peu à peu le billet de la limite où il serait pratiquement inconvertible.

On comprend, dès lors, les craintes exprimées par le Ministre des Finances, M. Chipoff, à la fin du rapport sur le budget 1906 :

« Un semblable état de choses ne saurait manquer d'inspirer des inquiétudes pour notre régime monétaire qui se voit menacé à la fois par l'action de deux facteurs : la raréfaction du *stock métallique* résultant des sorties d'or que la Banque ne peut empêcher et de l'avoir à l'étranger d'importants capitaux mobiliers et l'augmentation, pour les besoins du Marché intérieur, des quantités de billets de crédit en circulation.

Laisser mettre en péril la réforme monétaire, c'est ouvrir la porte à un nouvel élément d'incertitude, c'est imposer éventuellement au budget russe déjà déficitaire une charge impossible à déterminer, en tous cas le faire dépendre d'une balance commerciale éminemment instable. Ce serait introduire dans les Finances russes un élément spéculatif des plus dangereux. Ce serait, en même temps qu'ébranler toutes les entreprises fondées sur la réforme de 1897, mettre en question le paiement des Dettes extérieures libellées en or.

Il est vrai que l'emprunt de 2.250 millions de francs, qui vient d'être émis avec succès le 26 avril dernier, pallie ces difficultés, en retarde l'éclosion nouvelle, mais n'en tarit pas la source. Il n'est pas inutile, en tous cas, de rappeler la gravité de la situation financière antérieure, parce que la Russie peut avoir à en envisager une semblable ultérieurement, si elle ne prend pas les mesures énergiques qui s'imposent.

Un publiciste très distingué avait proposé de faire une application d'une mesure qui a produit, dans d'autres cas, des effets favorables, nous voulons parler d'un moratorium (1), présenté aux créanciers sur les bases suivantes :

1° Suspension, pendant cinq ans, de l'amortissement des Dettes extérieure et intérieure ;

2° Paiement, pendant le même laps de temps, des coupons de la rente extérieure en titres d'un emprunt « funding » à émettre, emprunt ayant privilège absolu sur toutes les autres dettes quelconques et gagé sur le réseau des chemins de fer de l'État. Pendant cet intervalle :

« La Russie n'ayant plus 800 millions à remettre par an à l'étranger n'aurait aucune peine à maintenir la stabilité du cours du rouble. Elle disposerait, par contre, de toutes ses recettes pour maintenir son budget et se reconstituer à l'intérieur sans devoir recourir trop tôt à des impôts ruineux pour son commerce et son industrie. Elle pourrait préparer l'équilibre budgétaire pour dans cinq ans. »

Malgré l'ingéniosité du système et les précédents évoqués pour en justifier une nouvelle application, il semble qu'en l'état actuel où les créanciers de la Russie ont le droit de demander à leur débiteur un effort sérieux, le moratorium constituait le plus détestable des remèdes, parce qu'il impliquait pour les premiers un sacrifice certain et évident, parce qu'il n'améliorait pas la situation financière, qu'il en reporte sur l'avenir les difficultés et les périls, parce qu'il est la continuation de la politique de l'emprunt à jet continu. C'est encore une manifestation de la croyance au dogme de la solvabilité russe. C'est un encouragement donné à la politique de paresse et

(1) Voir le *Moniteur des Intérêts Matériels* du 24 décembre 1905.

d'imprévoyance, trop favorisée par les conseillers de l'épargne publique en France.

Il consacrait plus particulièrement la déchéance des emprunts russes placés en France qu'il reléguait au second rang et faisait supporter à notre pays le poids d'une banqueroute déguisée.

*
* *

Au reste, comme l'a fait remarquer M. Leroy-Beaulieu, l'insolvabilité de la Russie et le rétablissement du cours forcé sont deux phénomènes qui peuvent se renforcer l'un par l'autre, mais ne dépendent pas nécessairement l'un de l'autre; et il semble qu'avant d'imposer aux porteurs de rente extérieure le sacrifice qu'implique le moratorium, qui n'est lui-même qu'une application particulière du cours forcé, il y aurait un moindre inconvénient à rétablir à titre temporaire le cours forcé, véritable.

Quelles seraient les conséquences d'une mesure semblable?

Au point de vue intérieur, le rétablissement du cours forcé ne paraît pas devoir être accompagné d'inconvénients graves. Il ne faut pas oublier, d'une part, que l'introduction de l'or en Russie est de date relativement récente et, d'autre part, que la quantité exagérée de métal précieux mise en circulation par suite des emprunts extérieurs successifs à plutôt été une entrave qu'une aide pour les transactions commerciales.

Le retour temporaire au rouble obligatoire laisserait donc la masse parfaitement indifférente.

Au reste, le Gouvernement serait bien avisé en faisant précéder la déclaration de cours forcé du retrait du métal en circulation au moyen de l'émission de petites coupures de 5 et 10 roubles.

D'après le rapport du ministre des Finances, l'or en circulation en Russie représentait au 1/14 septembre 1905 : 676 millions de roubles, qu'on peut supposer réduits à l'heure actuelle à 650 millions. On peut admettre que le Gouvernement pourrait en faire rentrer la plus grande partie qui lui servirait à régulariser ultérieurement le cours du change et lui permettrait de tenir en échec la spéculation qui ne manquerait pas de s'exercer sur le marché du rouble.

On peut se rendre compte, d'ores et déjà, des éléments avec lesquels le Gouvernement pourrait combattre la dépréciation du rouble.

Le Gouvernement russe disposerait de ressources annuelles telles que les encaissements des douanes payables en or qui représentent en chiffres ronds 210 millions de roubles, de la production d'or, 46 millions de roubles (15.000.000, moyenne 1904-1905) et du solde favorable de la balance du commerce extérieur. Ce solde représente environ 350 millions. Les soldes disponibles en or s'élèveraient donc annuellement, dans les circonstances actuelles, à 606 millions de roubles or.

Il est vrai qu'il suffirait d'une diminution des recettes de douanes ou d'une mauvaise récolte pour compromettre cet équilibre.

D'autre part, le stock d'or à la Banque ou à l'étranger (920 millions) et l'or en circulation (650) représenteraient un élément fixe de 1.570 millions de R.

En contre-partie, les dépenses payables en or sont, à peu de chose près, les suivantes :

Dette publique	335	millions R.
Budget affaires étrangères	5,5	—
Intérêts de capitaux étrangers placés en Russie	50	—
Dépenses effectuées par les Russes à l'étranger	50	—
Au total :	440,5	—

On voit que si les conditions actuelles du commerce, favorables à la Russie, se maintenaient, la dépréciation du rouble résultant du cours forcé pourrait être maintenue dans des limites assez étroites, à la condition que les charges payables en or ne se trouvent pas augmentées par suite de nouveaux emprunts extérieurs.

Le gouvernement russe pourrait-il se dispenser de contracter un emprunt extérieur dans l'hypothèse de la déclaration du cours forcé? Cela ne semble pas impossible.

Entré en effet dans cette voie, le Gouvernement russe pourrait suivre l'exemple d'autres gouvernements placés dans des circonstances semblables, c'est-à-dire remplacer l'encaisse or de la Banque par des titres d'un emprunt intérieur, en un mot faire souscrire l'emprunt nécessaire par la Banque de l'État, se soustrayant ainsi à l'aléa du paiement des intérêts en or.

*
* *

L'empressement avec lequel a été souscrit l'emprunt extérieur récent relègue au second plan l'éventualité de mesures semblables, mais n'allège en aucune façon les charges que comporte la liquidation dont nous avons essayé de chiffrer l'importance. Que cette liquidation s'opère par voie d'un emprunt extérieur ou par tout autre moyen, il n'en reste pas moins établi, comme nous l'avons démontré plus haut, que les charges qu'elle imposera dépassent les possibilités budgétaires actuelles Les budgets actuels, même en supprimant les dépenses extraordinaires, ne disposent pas de ressources suffisantes et les divers éléments de recettes qu'ils contiennent ne sont pas susceptibles d'un rendement beaucoup plus élevé.

C'est donc à une revision sérieuse et sincère de ses dépenses et à l'organisation d'un contrôle sérieux et jouissant d'une véritable autorité, que le gouvernement russe devrait s'attacher résolument. On est frappé du développement de dépenses que présentent certains ministères dont le plus grand nombre est particulièrement improductif, comme le ministère de la maison de l'Empereur, dont les dépenses ont presque doublé en quinze ans, le Saint Synode et le culte orthodoxe, dont les frais ont presque triplé dans le même espace de temps. Tous ceux qui pensent en Russie reconnaissent que la bureaucratie y occupe une place démesurée. C'est sur elle que la révolution a fait peser les responsabilités des fautes commises. Le gouvernement russe doit aller jusqu'au bout et suivre sur le terrain financier les inspirations de la conscience publique.

*
* *

La Russie est un grand pays jaloux de son autonomie et de sa dignité. Elle n'admettrait pas très justement qu'un contrôle fût exercé sur un quelconque de ses services. Elle a le droit et le devoir de défendre son indépendance, et personne ne peut songer à s'immiscer dans son administration intérieure.

Mais, d'autre part, le devoir de ceux qui, en France, Gouvernement, établissements de crédit, organes de l'opinion, ont pour mission de diriger et de protéger la richesse nationale, n'est ni moins étroit, ni moins impératif. Comme nous le disions au début de cette étude, l'épargne française, avec une spontanéité et une libéralité admirables, a constitué, dans cette association d'intérêts qu'est l'alliance russe, le fonds de roulement. C'était une obligation d'autant plus impérieuse, de ne pas se laisser entraîner par une hâte excessive à engager le capital français sans examen approfondi, sans garanties de réformes financières et sans l'assurance formelle de méthodes nouvelles de gestion, sans l'introduction dans les finances d'un élément de clarté, de sincérité, de simplicité qui y fait défaut. Cette obligation, qui incombait à tous ceux qui peuvent agir sur l'opinion publique, était d'autant plus certaine et plus catégorique que cette partie de notre patrimoine, étant d'une réalisation impossible, pèse sur notre marché comme un poids mort. La fortune mobilière d'un pays devrait être, comme celle d'un particulier, divisée et facilement réalisable.

La condition indispensable, pour donner à notre propre crédit, en cas de conflit, une aide efficace, est de multiplier le nombre de nos débiteurs pour diminuer la portée des risques, et d'étendre le champ d'acquéreurs éventuels de fonds russes en recherchant les moyens d'en élargir le marché, d'en réduire les types si divers, en un mot d'en organiser la réalisation.

*
* *

Mais nous n'hésitons pas à affirmer que perpétuer les errements passés, aggraver le budget de la charge de nouveaux emprunts sans une contre-partie sérieuse de recettes et sans une réduction énergique de dépenses, c'est reculer la difficulté au lieu de la résoudre, c'est en rendre la solution ultérieure plus complexe et plus ardue, c'est préparer, de propos délibéré, la catastrophe et la banqueroute.

GABRIEL MAUREL.

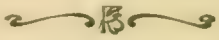

LA DÉCLARATION

Même dans le salon très simple de Mme Valon, qui ne recevait guère qu'une douzaine d'amis paisibles et de condition modeste, André Gérard n'entrait que d'une allure gênée, avec des gestes maladroits.

Cette timidité était d'autant plus ridicule que, sculpteur notoire, décoré, possesseur déjà d'économies respectables, André pouvait prétendre à la considération générale et, dans ce milieu mesquin, jouer, sans peine, un rôle brillant.

C'était vraiment un spectacle comique que de voir ce gaillard solide et barbu, éclatant de santé dans ses robustes trente-cinq ans, se cogner aux chaises, trébucher au moindre pli du tapis et s'avancer, tout pâle, en pétrissant nerveusement ses gants, jusqu'à la bergère néo-faubourg Saint-Antoine où trônait la maîtresse de la maison.

Mais qui, parmi les habitués des soirées du mercredi, pouvait savourer l'ironie d'un tel contraste ?

A Mme Valon, la présence régulière d'André ne pouvait inspirer un autre sentiment que celui de l'orgueil satisfait. A l'entrée d'un artiste si connu, dont le nom avait été imprimé dans les journaux, à propos d'une vacance récente à l'Institut, il lui semblait que l'éclat des lampes s'avivait.

Elle ne songeait pas à rire s'il demandait pardon à la table ou s'il balbutiait : « Bonjour, Monsieur » en tendant vers elle une main craintive.

M. Valon, ayant exercé la profession de papetier, avait vendu tant de cachets artistiques et d'encriers de bronze ciselé, qu'il savait l'hommage dû à une signature de valeur commerciale. Lui non plus n'aurait pu parvenir à trouver André ridicule.

Le petit ménage Berthier encore moins. Quant aux Léonard, aux Legallec, aux Vercasson, aux Pouillot,

ils vouaient trop d'admiration à un homme déjà parvenu à mi-côte de la gloire, pour ne pas être indulgents à ses imperfections mondaines.

Pourtant, certains mercredis où les gaucheries de l'artiste étaient par trop fantaisistes, fusaient dans un coin du salon des petits rires vite étouffés par un regard sévère de Mme Valon. Il est vrai que c'était là le coin de la jeunesse, celui où Fanny Vercasson travaillait à un petit ouvrage très facile, en causant avec Lucy Léonard, attentive à un point de dentelle très compliqué.

Par ce détail, on peut juger déjà que Fanny était d'un caractère léger, que Lucy, au contraire, avait des goûts sérieux. L'une était fort jolie; l'autre était presque laide. Les apparences jouent, dans la vie moderne, un rôle si important, qu'elles peuvent ainsi influer sur les âmes.

Mlle Vercasson avait, selon l'expression de sa mère, « tout pour elle ». Sans la rigueur d'un corset spécial, sa taille était naturellement à la mode du jour ; son visage était d'autant plus charmant dans le cadre de ses cheveux châtains, avec son teint pur, ses beaux yeux gris, et ses traits délicats, que la certitude de sa beauté l'animait d'une joie radieuse.

Une telle jeune fille était, pour un salon sans luxe, l'ornement le plus précieux.

Il semble que, parmi les gens de condition moyenne, la beauté soit plus rare que dans les milieux brillants. Est-ce parce qu'il est facile aux Parisiennes, nées jolies, de ne pas s'attarder dans la médiocrité? Un moraliste de salon, dont je redoute le scepticisme, me dit un jour, avec un rire assez féroce :

— A Paris, les femmes douées de quelque beauté sont toujours, au moins, divorcées.

C'est avoir de nos mœurs une opinion déplorable.

Sans être aussi pessimistes, les parents de Mlle Vercasson se rendaient compte que l'éclat dont brillait leur fille pouvait faire peur aux épouseurs prudents. Aussi virent-ils dans André Gérard, qui, en sa qualité d'artiste, devait manquer de prévoyance, le fiancé idéal dont ils n'espéraient plus la rencontre.

Ils avaient bien compris tout de suite que c'était la présence de leur fille qui rendait le sculpteur assidu aux mercredis de Mme Valon, et de quelle nature était l'émotion réelle qui paralysait ainsi tous ses gestes.

*
* *

Cet invité, timide jusqu'au ridicule, était le même homme, pourtant, qui, dans le fond de la brasserie Moser, place Blanche, où il faisait volontiers un domino à quatre, terrifiait les garçons par sa voix toujours tonnante, injuriait les partenaires gaffeurs et, les soirs où il y avait des dames, les attaquait par des propos audacieux.

Des camarades avaient suivi Gérard depuis les temps héroïques des premières luttes vers le succès. Ceux-là, avec un petit effort de mémoire, pouvaient se rappeler un André assez candide, plus réservé que la plupart d'entre eux dans ses paroles comme dans ses actes. Mais depuis longtemps, ce débutant craintif avait haussé le ton. Il s'était vite assimilé la gaîté vulgaire, l'exubérance cynique de ses compagnons.

Comme la plupart des jeunes hommes, lâchés hors des familles, dans les professions artistiques, il avait cherché dans les milieux de tapageuse camaraderie des distractions violentes au patient labeur de l'atelier.

Il y avait pris l'habitude de mépriser et de railler la vie simple des bourgeois tranquilles, qui se déroule sans heurt des mêmes travaux aux mêmes plaisirs, dans un rythme régulier de mouvement d'horlogerie.

Mais ce n'était qu'une habitude.

André ne savait guère quels vrais instincts veillaient en lui. Il n'interrogeait pas, comme les amis qu'il avait parmi les gens de lettres, le fond de ses sensations secrètes. Il vivait naïvement sans raffinement psychologique, modelé par les circonstances et les idées des camarades, comme l'étaient par ses doigts habiles les charmantes figurines qu'il créait.

Il se connaissait pourtant un sentiment intime dont, par crainte des moqueries, il n'avait fait confidence à personne.

Aussi bien aurait-elle semblé d'un comique saugrenu, cette révélation du culte secret qu'André Gérard, artiste sceptique, goguenard pilier de brasseries, nourrissait au fond de son cœur tendre pour l'idéal qu'il s'était fait des jeunes filles.

Toutes les jeunes filles! Elles étaient, dans son imagination, les formes multiples d'un seul rêve. C'était une réserve d'espoir qui avait survécu à ses enthousiasmes juvéniles, une foi obstinée dans la noblesse des âmes, une sorte de prière posthume de ses croyances disparues. Oui, des amis l'avaient bassement déçu, des femmes qu'il avait aimées étaient vénales et viles; mais la vie, plus tard, lui donnerait une revanche. Qu'on le laisse, un beau soir, s'approcher d'une jeune fille, une vraie, élevée avec soin dans une famille saine, qu'il puisse lui parler librement. Il saurait la convaincre, à force de sincérité, qu'il n'était pas un bohême turbulent, un artiste ricaneur et dédaigneux, mais un pauvre homme mélancolique, à la recherche de deux mains très pures où déposer enfin son cœur las.

Malheureusement, des parents sages n'admettent pas à l'intimité de leurs filles les jeunes sculpteurs, sans argent, riches seulement d'une gloire problématique.

André avait donc, pendant de longues années, gardé cette pensée fraiche au fond de son cœur brûlant, comme une source d'eau vive prête à jaillir.

Puis le succès était venu, matérialisé, aux yeux de tous, par des gains enviables et des distinctions officielles. La défiance des gens sérieux envers André avait disparu. On le rechercha, au contraire. Un hasard l'avait mis en relations avec les Valon et, tout de suite, Mme Valon avait convoité pour ses mercredis un peu ternes le prestige d'une telle présence.

* *

Le premier soir où André se rendit à une pressante invitation, il n'y avait d'autre jeune fille chez l'ancien papetier que Lucy Léonard.

Malgré son teint brouillé, ses yeux petits et trop rapprochés, sa bouche aux dents mal rangées, il suffisait qu'elle fût une jeune fille pour intéresser le sculpteur. Ils causèrent. Elle eut quelques répliques amusantes. André la trouva aimable et d'une verve originale.

Mais le mercredi suivant, Fanny Vercasson parut. Sa vue éblouit à ce point le pauvre artiste, épris d'avance de toute beauté, que Lucy Léonard disparut à ses yeux, dans une sorte de brouillard vague. Il perdit aussitôt conscience de ses paroles et de ses gestes et fut, en face de la réalisation exquise de son rêve, frappé de cette timidité morbide qui l'empêchait de s'en approcher.

* *

Un mercredi, son entrée dans le salon fut particulièrement accidentée. Il marcha sur la patte d'un fox-terrier très gras, idole de Mme Valon. L'animal hurla. André plus troublé encore ne vit pas la main tendue de M. Vercasson, mais de force secoua celle de Mlle Léonard qui, par un sûr instinct de mère, l'avait pris en grippe. Parvenu jusqu'à la maîtresse de la maison il balbutia.

— Bonsoir, mademoiselle.

Et fuyant l'air choqué de Mme Valon il tomba sur une chaise très légère dont le bois craqua d'une manière inquiétante.

C'est qu'il avait ce soir-là rassemblé les débris de son courage pour prendre une résolution énergique. Il s'était juré de dire à Mlle Vercasson l'ardente admiration qu'il ressentait pour elle et quelques autres choses encore. Cette perspective redoutable augmentait son désarroi habituel, mais il tint le serment qu'il s'était fait.

Brusquement, sans la moindre cérémonie, il se leva pour aller vers la jeune fille.

A ce coup de hardi désespoir, tous les assistants frémirent, dans l'attente d'un événement important.

Fanny, dont la gaîté avait été fort excitée par les maladresses d'André, cessa tout à coup de rire.

Elle baissa la tête sur son ouvrage. Le jeune homme approchait : elle se troubla, ses doigts tremblèrent. Il se pencha ; elle rougit.

On entendit la voix perçante de Mme Valon, qui appelait Mlle Léonard.

— Ma petite Lucy, vous m'avez promis de me montrer ce point de dentelle. Venez donc.

Les hommes s'installèrent à une table de jeu.

La conversation de ces dames prit une feinte animation. André aurait pu se croire seul avec Mlle Vercasson.

Oh ! il n'en abusa pas ! Il ne put trouver autre chose à lui dire que :

— Comme vous travaillez ce soir avec ardeur, mademoiselle.

Elle répondit d'un ton d'ingénue de théâtre :

— Mais je travaille toujours avec autant d'ardeur, monsieur.

Cet échange de petites niaiseries détendit un peu leurs nerfs.

Sur la chaise laissée inoccupée par Lucy Léonard. André s'assit, très doucement, cette fois.

Voilà les vœux de l'artiste comblés. On l'a laissé bien librement s'installer tout à côté d'une jeune fille... Et quelle jeune fille ! La plus jolie qu'il ait jamais rencontrée.

Quel ravissant profil elle penche avec tant d'attention apparente sur le petit ouvrage si facile ! Il n'a plus absolument qu'à lui parler. Pourquoi ne lui parle-t-il pas ?

Ce n'est pas si commode, après tout. Le vocabulaire en usage au fond de la brasserie Moser ferait ici un effet déplorable. Il s'agit de trouver des mots jolis comme elle et délicats comme sa pudeur, des mots légers comme ses cheveux fins et qui soient tout de même très émouvants. Par où commencer ? Que c'est pénible !

En méditant, le sculpteur agite ses mains.

Elles sont pour lui l'instrument habituel qui dompte les difficultés, fabrique la grâce, crée le charme. Ah ! si les mots pouvaient sortir des mains !

Il dit d'abord :

— Mademoiselle...

Mais c'est un mot d'attente qui ne compte pas.

Cependant, entre le médium et le pouce de sa main droite, il semble modeler doucement l'index de sa main gauche. Et comme ce pouce voudrait ex-

primer de tendresse ! Que ce médium voudrait crier sa loyauté !

L'attente de la jeune fille devient de l'anxiété. Va-t-il se décider à la fin ? Elle se doute bien de ce qu'il veut lui dire ; mais guette, malicieuse, la manière dont il le lui dira.

Avec un grand effort, il continue.

— Depuis que je vous ai vue pour la première fois...

La bouche s'arrête encore et les mains repartent.

Maintenant les deux pouces frôlent l'extrémité des autres doigts. Qu'il doit y avoir de jolies choses inexprimées dans la manière dont ils les frôlent ! Mais Fanny Vercasson n'entend pas ce langage-là.

Elle l'entend si peu qu'elle s'énerve tout à fait. Elle ne sait plus où piquer son aiguille ; elle n'ose pas regarder le jeune homme. Elle détourne la tête vers la muraille et... que voit-elle ?

Les mains sans voix, les mains matérielles portent leur ombre sur le mur. Le sculpteur pense : « Je vous adore », et ses doigts allongés les uns sur les autres font danser là-bas, au-dessous d'un tableau, le profil en noir d'un lapin qui mange.

Il voudrait dire : « Votre beauté me semble le plus précieux trésor » et ses pouces brusquement dressés donnent la grossière image de deux oreilles d'âne.

Fanny Vercasson n'y tient plus. Descendue un instant vers son cœur, son âme légère remonte bien vite à ses yeux clairs. Et elle se met à rire, mais à rire !

Il est trop tard, désormais. Pas une parole au monde ne peut arrêter ce rire-là !

André Gérard est effaré. Il se lève. Dans tout le salon, les invités sont déjà debout.

La jeune fille est toute secouée par une crise de gaîté convulsive.

Mme Vercasson accourt. Mme Valon s'exclame. Quant à Mme Léonard, elle tient sa vengeance et murmure de manière à être entendue.

— Qu'a pu lui dire ce grossier personnage ?

Le grossier personnage ne songe qu'à s'enfuir.

Il marche, à reculons, vers la porte.

C'est en vain que des petits yeux trop rapprochés de Lucy Léonard jaillit vers lui un doux regard de compassion tendre.

Le voilà dans l'antichambre. Il saisit son pardessus, a la chance de trouver son chapeau. Il est sauvé !

Mais en descendant pour la dernière fois l'escalier de Mme Valon, il est bien triste d'être ainsi réduit désormais au seul espoir du domino à quatre.

PIERRE SOULAINE.

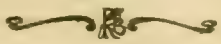

LES DESSOUS DE LA PEINTURE CONTEMPORAINE

Au moment où les Salons sont ouverts et où les honnêtes gens défilent devant les kilomètres de cimaise picturale, une étude sur les mœurs particulière de la République des Arts offrira peut-être quelque intérêt.

L'Esthétique est une haute et noble Dame, qui contemple les œuvres, les commente et les classe, suivant leur beauté. Parfois elle nous informe des circonstances, particulières à un chef-d'œuvre et nous fournit les dates de l'exécution et le chiffre du paiement. Nous savons que François Ier paya *la Joconde* quarante-cinq mille francs, et que Mme Mackay donna pour son portrait soixante mille francs à Meissonnier. Qui connaît, même parmi les admirateurs du préraphaélisme le Lyonnais Jamot, tandis que nul n'ignore MM. Henner et Bouguereau ? Les nombreux millions laissés par ces deux membres de l'Institut ont donné lieu à de nombreuses questions !

Que l'artiste vive de son art et vive bien, lui et les siens, rien de plus légitime. Cependant pour laisser dix millions il faut des circonstances très propices ; ce trésor amassé étonne autant qu'un autre inopinément découvert. Le théâtre lui-même ne rapporte pas autant que la peinture, et quant au livre il n'a jamais fait de millionnaires. Comme disait Marcellin Desboutins, à une vente aux enchères vraiment folles : « Ce n'est pas un prix d'artiste : c'est un prix de courtisane ! »

Ceux qui vivent loin de Paris se figurent que l'admiration seule se manifeste par ces sommes exorbitantes. Les plus malins pensent que les critiques sont achetés, comme si la critique d'aujourd'hui signifiait quelque chose, hormis les cas où elle satisfait la haine d'une coterie ; cette opinion toute provinciale ne franchit pas la barrière parisienne.

On traite des livres, sans beaucoup d'effort, en les parcourant ; ils fournissent leurs propres commentaires. Le jugement artistique exige une culture spéciale, extrêmement coûteuse ; on ne la tire que des voyages. Plusieurs, qui valent comme historiens et érudits et qui parlent honnêtement de l'art ancien, ne savent littéralement plus ce qu'ils disent en face de la production contemporaine ; et des rubriques d'un journal, la plus pitoyable est presque toujours la critique d'art. L'honnêteté ne tient pas lieu de compétence et c'est une irrémédiable tare que d'ignorer ce dont on parle. Or, cette ignorance générale autant qu'officielle ôte toute portée aux Aristarques.

Il faut chercher ailleurs l'explication de ces for-

tunes du pinceau si inexplicables en apparence.

Sans ménager l'effet, je livre tout de suite ce secret de Polichinelle au lecteur : « *Le tableau est aujourd'hui une valeur de placement et de spéculation à la fois, au même titre que le Suez ou la Sosnovice.* » On peut dire d'un homme qui dépense « il est dans les tableaux » pour synonyme de « il est à la Bourse ».

En 1884, un amateur prononça cette parole inoubliable : « J'ai placé cent mille francs sur le Gustave Moreau! » A ce moment j'allais chez Puvis de Chavannes, place Pigalle, et je regardais avec prédilection sa *Décollation de Jean Baptiste.* « A quel prix laisserez-vous cet ouvrage? » lui demandai-je. « A trois mille, voire à deux mille : et ce serait le premier tableau que je vendrais! » Donc, en 1884, le Moreau était coté et le Puvis ne l'était pas! Jusque-là l'inconséquence des amateurs s'affirmait sans révéler les extraordinaires dessous de la peinture contemporaine. Mais en quelques années, je vis des peintres passer d'un logement à un hôtel particulier, sans qu'ils aient fait aucun héritage et leur signature s'enrichir de deux zéros, sans aucun succès de salon. Il n'y a pas d'effet sans cause et je découvris que la rue Laffitte domine l'école française plus absolument qu'un surintendant du roi-Soleil. Le commerce se trouve un peu gêné par la vieille autorité de l'Institut et il essaye, à chaque occasion, de substituer sa cote à la consécration des prix et des médailles.

Ces despotes de l'art contemporain, honorables agioteurs, d'une indifférence absolue en matière esthétique, spéculent sur la toile peinte, comme ils spéculeraient sur les cafés. Leur métier d'origine, photographe, encadreur, relieur (il y a aussi des marchands de charbons) les dispose au plus large éclectisme. On leur attribuerait à tort le flair; ils ne découvrent personne. Ils opèrent par syndicat, c'est-à-dire ils conviennent entre plusieurs d'acheter un tel et de ne pas le vendre au-dessous d'une somme déterminée.

Qui inventa la vente *blanche*? On ignore le nom de ce marchand génial. La première fois qu'une toile de 30 francs fut adjugée 3.000, à l'hôtel Drouot, il y eut quelque étonnement dans l'assistance. Ce fait se répéta si souvent qu'il parut naturel. En réalité, le négociant en tableaux était son propre acquéreur, il déboursait le 5 p. 100 des enchères, mais il augmentait singulièrement la valeur du cadre. L'amateur s'approchait alors, indécis, déjà séduit; car l'amateur même sincère met aussi bien sa vanité dans la bonne affaire que dans la rareté ou la valeur de l'objet. Alors le marchand offrait la toile au prix coûtant au prix où il l'avait rachetée et libellait ainsi le reçu :

Je m'engage à racheter, au bout d'un an, au prix de six mille francs le tableau de X... que je vends trois mille à M. Y...

Remarquez-le, celui qui s'engage ainsi possède pignon sur rue et ne saurait se dérober à l'exécution de cette clause. L'amateur rentre chez lui exultant. Il vient de placer trois mille francs à cent pour cent! Au cours de l'année, il suit les ventes, il s'informe et la bonne affaire devient de plus en plus évidente : si bien que le marchand poussera l'audace jusqu'à écrire à son client. « Si vous ne tenez pas au tableau, je sais un amateur et les six mille convenus sont à votre disposition. »

On m'assure que jamais personne n'a revendu son acquisition, malgré le bénéfice ! Cette merveilleuse suggestion ne s'emploie pas indifféremment avec tout le monde. Si le brocanteur ne connaît rien de la peinture, il se connaît en physionomie et il ne joue ce jeu qu'avec les bonnes têtes.

En 1893, je tentai d'intéresser un des plus notables marchands au mouvement rosicrucien et voici à peu près ce qu'il me répondit : « Il y a entre votre proposition et mon acceptation, il y a trois cents toiles d'un genre opposé. Il faut que j'écoule cet article avant d'en lancer un autre. Repassez dans cinq ou six ans, j'aurai vidé mes magasins et je prendrai les Rose+Croix. J'en choisirai huit ou dix; vous m'indiquerez leur œuvre la plus caractéristique et ils se hâteront de me livrer un fonds rosicrucien : en outre, je passerai avec chacun d'eux un traité conditionnel. Ils s'engageront en cas de succès à me livrer annuellement des toiles similaires pour un prix déterminé que je paierai par mensualité. »

Le principe de cet agiotage consiste donc à lier un artiste non seulement pour la quantité, mais aussi pour le caractère de sa production. La vente oblige que tous les tableaux du même peintre se ressemblent et qu'on les reconnaisse au premier coup d'œil. A ce prix, le battage nécessaire a lieu et l'artiste parvient à la notoriété. X a un traité de cent mille livres de rente, sa vie durant, pour tout ce qu'il peindra, c'est-à-dire cent tableaux par an; X mettant trois jours à couvrir une toile !

Cette condition commerciale explique, pourquoi un malheureux refait, presque sans variante, une composition pendant un quart de siècle et plus.

L'acheteur est rarement un connaisseur et toujours un vaniteux. N'ayant aucun goût ou doutant de celui qu'il a, il se prévaut de la qualité du vendeur; il s'adresse à un brocanteur de confiance et serre dans son tiroir sa facture qui constitue l'authenticité de l'ouvrage. « J'ai acheté chez Y... » dit-il et pour lui cela coupe court à toute déconvenue d'amour-propre. Le tableau est l'œuvre d'un mauvais peintre, mais il la tient d'un bon marchand! Notre personnage ne se risquerait pas à pénétrer dans l'atelier; il craindrait d'être dupe. Si la garantie du marchand lui coûte un ou deux zéros, pour lui elle les vaut!

On comprend quelle affaire prodigieuse l'impressionnisme offrait à la rue Laffitte. Cependant on a trop attendu et le goût a tourné. L'Amérique seule continue à s'approvisionner d'ouvrages de cette école. Plusieurs fois, un visiteur des salons séduit par une toile s'adressa au peintre qui lui répondit : « Adressez-vous à mon marchand : je ne peux vendre qu'à lui ! »

Celui qui déchirerait le contrat verrait le syndicat de la rue Laffitte accaparer ses œuvres et les précipiter sur le marché, à un prix tellement vil qu'il ne se relèverait jamais. Cela est arrivé, et fort tragiquement.

Au point de vue matériel, la situation du peintre qui a vendu sa production *in globo* sera souvent plus heureuse que celle de l'indépendant : mais esthétiquement il se trouve réduit à ne jamais changer de manière ni de sujet et à fournir une quantité considérable ; le voilà perdu pour l'art véritable, puisqu'il ne peut ni s'appliquer, ni évoluer.

L'amateur qui possède plusieurs ouvrages d'un artiste se fait le complice du marchand pour la plus-value de la signature. On n'opère que sur des noms ; et comme entre les moutardes la mieux lancée l'emporte, de même le peintre, qui passe à l'état de valeur négociable, s'enrichit sans aucune justice. L'engouement du public, ni la partialité des marchands n'ont aucune part à ces opérations analogues à l'étonnante affaire du *Quo Vadis!* qui fut un coup de librairie si réussi.

La Bourse aux tableaux échappe à l'observation. A cette bourse où tout le monde gagne, le peintre, l'amateur, le marchand, l'art seul perd et qui donc prendra la défense de l'art ? M. Z. vend ses tableaux à un négociant qui les revend à son tour : quoi de plus légitime ! Cependant M. Z. en affermant sa production s'est engagé à faire vite et toujours la même chose, c'est-à-dire à ne plus rien faire qui valût.

La *Stratonice* ne fut pas payée dix mille francs : Delacroix reçut pour la Bibliothèque de la Chambre des députés vingt-quatre mille francs ; plus près de nous, Puvis de Chavannes n'eut pas cent francs de bénéfice sur l'escalier du Musée de Lyon !

D'un autre côté, *la Cène* de M. Dagnan-Bouveret a été payée cent mille ; un portrait de M. Flameng vaut vingt-cinq mille, sans que ces Messieurs passent par la rue Laffitte, par le seul remou des cours picturaux. Tout nom connu bénéficie de l'agiotage.

Dans les cinq classes de l'Institut, il y a des habits verts qui ne trouvent pas d'éditeurs et se font imprimer à leurs frais. Un peintre de l'Institut se vend toujours bien. Si ennuyeux soit-il, il bénéficie d'une garantie officielle.

« Venez voir ma collection : j'ai *un Un tel* », dira le collectionneur. Il ne désignera le cadre ni par le sujet, ni par le caractère, ni par l'exécution, mais par le nom. En vous disant le nom, il a dit le prix et le prix suffit à sa vanité.

Au Palais, il y a cent avocats qui plaident, les autres rôdent autour du tribunal ; en peinture, il y y en a vingt qui gagnent leur million par an, le reste végète. Or, ces privilégiés sont autant de *valeurs* qu'on devrait annexer, mensuellement au moins, au cours de la Bourse.

L'étranger ou l'étranger à l'art ne montre guère de fantaisie, il ne commandera pas un sujet qui lui soit cher, à peine a-t-il une préférence pour les paysages avec ou sans quilles, avec ou sans fabriques.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent connaisseurs : mais comment se fait-il que les collectionneurs n'aient jamais un goût personnel, même mauvais ?

Il existe à Paris une dizaine de librairies où le bibliopole choisit les nouveautés pour ses clients ; et certains éditeurs inscrivent le susdit sur la liste de presse et demandent à l'auteur de signer l'exemplaire.

Le marchand de tableaux choisit aussi dans son propre fonds et dissuade du reste.

Dernièrement, un personnage de la finance anglaise entre dans une des plus notables maisons et dit : « Je veux un Armand Point. » On lui répondit : « Nous ne tenons que l'impressionnisme ! » Ce disant, l'honorable commerçant avait l'attitude digne qui résulte d'un trait de caractère, d'un beau trait. Fidèle à son fonds comme un doctrinaire à ses principes, il refusait les mains à un article différent du sien.

Chaque magasin a ses peintres, comme une maison d'édition ses auteurs ; mais l'acheteur du tableau, plus rare que celui du livre, est lui-même un agioteur. S'il ne spécule pas avec la vue précise d'une vente fructueuse, tous les cinq ans du moins, il place son argent. Je connais de bons pères de famille qui laisseront à leurs enfants non des immeubles ou un portefeuille, mais une galerie. Heritage excellent ou dérisoire, selon sa date. Ces cotes picturales ne tiennent qu'à condition d'être soutenues par les intéressés.

La mort d'un peintre entraîne toujours une baisse ; aussitôt après sa vente, l'agiotage l'abandonne. Voilà pourquoi Meissonnier a son monument et M. Sisley va posséder le sien. Le pharaon appelait ses statues ses supports d'immortalité. Tant qu'un peintre vit, la réclame suffit ; ce n'est qu'à ses funérailles que la critique prend un rôle nettement commercial. Il s'agit en effet de créer l'immortalité, comme on a opéré la notoriété.

L'immortalité se compose d'articles signés d'un nom honorable, d'une statue ou d'un buste, de l'éponymat d'une rue, d'un achat de l'État et d'un autre

de la commune. Ici entrent en branle députés, sénateurs, conseillers municipaux et généraux, toute la hiérarchie administrative s'agite et beaucoup ignorent qu'ils travaillent pour liquider un stock de la rue Laffitte.

Le critique voit un article mieux payé que les autres, le statuaire met en mouvement ses influences, l'homme qui doit inaugurer pousse à la roue, la représentation du département marche toujours pour un compatriote, sans compter ceux qui marchent pour un croquis ou simplement pour marcher.

On n'écrira jamais l'histoire étourdissante des récents bustes votifs, parce que cette histoire jette du ridicule ou du discrédit sur trop de gens honorables et dans vingt ans elle aura perdu toute sa drôlerie.

Quand on rencontre, à travers Paris, un marbre ou un bronze sans excuse ou qu'on lit sur la plaque bleue des angles de rue un nom trop imprévu, il faut se dire que la gloire d'un peintre dépend des tableaux qu'il laisse en mourant, et que ce marbre fut érigé et cette rue ainsi nommée pour l'écoulement d'une arrière-boutique d'honnête marchand. Mais sitôt que celui-ci a liquidé le mort, l'hôtel Drouot entend des enchères incroyables. Le défunt perd deux zéros en quelques mois et rentre dans le néant d'où la spéculation l'avait fait sortir.

L'énorme influence de la cote a commencé avec Meissonnier et à son profit vers le milieu de sa carrière. Valeur de bourse, le tableau n'a pris d'importance qu'à la fin de l'Empire et a reçu sa plus forte impulsion de l'étranger.

On assure que la richesse favorise les arts. Ce fut vrai autrefois où le riche s'affinait vite et se savonnait avec une incroyable facilité d'assimilation : nos fermiers généraux furent de ceux-là.

L'homme de la cinquantième avenue survint : il ne regarda rien, il paya avec cette mentalité américaine qui ne voit la hiérarchie des hommes que dans l'argent qu'ils remuent et celle d'œuvres dans leur prix. Le Yankee paya la première qualité sans discuter et dans ses salons de la cinquantième avenue, il dit à ses hôtes non pas ce tableau est de tel peintre, mais « de tel prix et de tel marchand ».

D'autres Yankees vinrent chez le marchand indiqué et celui-ci, en présence de ces amateurs d'un nouveau genre, osa des prix fantastiques, qui ne soulevèrent aucune objection, puisque l'acheteur devait jouir *du prix*, puisqu'il n'achetait que pour acheter!

Le compatriote de M. Roosevelt remue l'or comme Gladstone fendait du bois, par besoin d'exercice : il fait des affaires comme on joue, d'autant plus beau joueur qu'il ne sait pas l'emploi de l'argent. Il donne quarante millions pour une université et quarante mille francs pour une croûte; il croit payer ainsi son tribut à la civilisation, et ne favorise guère que le commerce, malgré sa bonne intention.

A l'exposition des primitifs français, un Américain eut l'idée d'acheter tout ce qui était à vendre pour le donner à sa ville natale ; en présence de la multiplicité des négociations il y renonça. « Je peux bien donner un ou deux millions, mais non un ou deux mois de ma vie. » Le temps de ces gens là vaut trop cher et leurs femmes qui sont oisives se civilisent séparément, ce qui produit la plus étrange disparité dans leurs couples, Madame a lu Ruskin et Monsieur le prendrait pour un clergyman. Mais la lectrice des *Sept lampes de l'architecture* se fait peindre par M. Carolus Duran.

Les dessous des Beaux-Arts ne cachent pas d'autre cadavre que celui de l'École Française. Marchands et amateurs sont d'honnêtes gens qui jouent un jeu de bourse. L'instruction ne relève contre eux aucun délit, ils gagnent de l'argent et ne professent aucune opinion. Ils lanceront demain un homme de génie de la même façon qu'ils ont lancé Manet et Monet. En leur cœur équitable ils ne pactisent ni avec le beau ni avec le laid, et l'anathème serait ridicule lancé sur des gens dont le rôle d'intermédiaire s'appliquerait demain à n'importe quel objet, pourvu que son maniement fût lucratif.

La décadence artistique a trois causes : l'absence d'enseignement rue Bonaparte; la consécration dont jouissent les membres de l'Institut ; la mise en bourse d'un certain nombre de signatures picturales. On remédiera à la première par le changement des professeurs ; la seconde perd chaque jour de son danger par l'évolution même de l'esprit public qui n'accorde plus d'importance aux distinctions officielles.

Quant à la spéculation, la plus grave des trois, elle sera enrayée du jour où l'acheteur s'adressera au peintre. Malgré que le prix de l'auteur soit beaucoup moindre que celui de l'intermédiaire, il paraîtra toujours exagéré, parce qu'il manquera de cette sanction que donne l'agent de change, pardon, le marchand.

L'opinion s'éveillera peut-être au scandale des apothéoses mercantiles. On peut être indulgent aux intérêts d'un vivant, mais un mort appartient à la justice et non à la brocante, et la rue Laffitte en jouant sur des défunts abuse de la permission.

Qui mesurera le zèle de l'amateur ? J'en connais un qui a souscrit plusieurs exemplaires d'une encyclopédie, à condition que son peintre y serait catalogué favorablement.

Les expositions en apparence organisées par des amis et amateurs dans des locaux de l'État, avec des personnages de l'État comme présidents d'honneur, deviennent trop fréquentes, ces manœuvres dépas-

sent le terrain commercial et usurpent une consécration destinée aux véritables œuvres.

L'énoncé de la situation prendrait un vif intérêt si on donnait des noms et des anecdotes. Les connivences sont trop nombreuses, trop puissantes, pour que cette tentative soit possible. Le peintre, qui depuis longtemps a cessé d'être un artiste et qui jouit d'un gain régulier, se lèverait d'abord avec l'accent de madame Sganarelle : « Et s'il me plaît à moi d'être battue. »

Les pensionnaires de la rue Laffite ne s'arrachent pas les cheveux en pensant aux chefs-d'œuvre qu'ils ne feront pas, ils vivent bien, ils espèrent vivre mieux et se rendant pleine justice ne comprendraient pas ce que l'on défend en eux et contre eux-mêmes! Les amateurs de la même rue aiment par dessus tout à voir monter leurs tableaux, à voir vendre dix mille ce qu'ils ont payé cinq : ils s'estiment libres d'acheter des tableaux de X ou des charbonnages de V. et ils ont raison. Il n'y a ici ni bourreaux, ni victimes, ni même dupes, hormis ceux qui revendent trop tard et après que la valeur a été lâchée par le syndicat.

L'art français agonise cependant ! A qui le faire croire ? Voyez la vente croissante ; voyez les prix ! Matériellement ces gens-là ont raison : jamais la peinture n'a atteint une telle valeur vénale, jamais tant de peintres n'ont possédé tant de millions.

Seulement, pour l'honneur de l'époque, il convenait de révéler que cette vente, ces prix, ces millions n'ont d'autres origines que le boursicotage des intéressés, et que, dans un journal aux rubriques systématiques, la critique d'art contemporaine formerait une subdivision du bulletin financier.

PÉLADAN.

ASCENSION

Nous montions! Nous avions, depuis trois jours à peine,
Quitté Paris, la ville infâme, la Sirène
Irrésistible, hélas! dont on meurt en l'aimant,
Et, las de ses baisers, flétris par ses morsures,
Vers la santé, la paix, l'air vif, les sources pures,
Nous montions, au flanc vert des Alpes, lestement!

La nuit, dans les frissons d'une aurore timide,
Traînait encore au long des rampes, mais le guide
Nous montrait, d'un doigt sûr, sous le lointain réveil
Du ciel pâle où mouraient les dernières étoiles,
Par dessus les pics bleus, dressant un front sans voiles,
Le Mont-Rose, qui s'offre au salut du soleil.

Nos pieds allègres bondissaient dans les rosées;
De frais parfums tombaient des feuilles reposées ;
Sur l'herbage touffu des pacages ouverts
Où beuglait le bétail en tintant ses clarines,
C'était, avec les voix des cascades voisines,
En des décors exquis d'adorables concerts.

Nous montions! Nous avions gravi, sans perdre haleine,
L'escarpement, où la sapinière hautaine
Tient suspendue, au bord des abîmes béants,
Sur de longs piliers d'or, sa coupole odorante,
Temple glissant qu'on longe à pas sourds, dans l'attente
D'on ne sait quel Dieu grave ou quels spectres géants.

Parfois geignait encor, dans l'âpre solitude,
Un mélèze qui meurt, abattu d'un coup rude,
Et roule, au lit pierreux des torrents, en sursaut.
Bientôt, plus rien. A peine, inquiets et sauvages,
Çà, là, quelques bouleaux chétifs, de froids rosages,
Muets, et renonçant à se hisser plus haut.

Nous montions, nous montions par la moraine aride,
Dans le désert sans vie et dans la clarté vide!
Lorsque sur le plateau du vieux col redouté,
Nous tombâmes, brisés de fatigue et de joie,
La neige, étincelante au midi qui flamboie,
Dormait dans la splendeur de sa virginité.

Ivresse des hauteurs sereines ! Pure extase
Où notre être, allégé de tout ce qui l'écrase,
Se mêle, d'un élan subit, à l'Univers !
Trop heureux qui respire, à vos cimes glacées,
Sous un souffle divin, de viriles pensées,
Le pardon et l'oubli de tous les maux soufferts !

Les grandes voluptés font les lèvres muettes.
Dans un silence ardent nos âmes satisfaites
Communiaient avec le silence des cieux,
Quand, tout à coup, tel qu'un somnambule en délire,
L'un de nous, se dressant, d'un grand éclat de rire
Rompit la majesté de ce calme pieux :

« C'était, dit-il plus tard, que, sentant dans son rêve,
Remonter, lancinante et dure comme un glaive,
L'écœurante et fangeuse image de Paris,
Ses dégoûts, ses remords, ses haines, sa colère,
Avaient, dans une explosion involontaire,
Vers les hontes d'en bas, lancé tous ses mépris. »

Mais ce rire insolent, sinistre et sacrilège,
Frôlant, sans l'éveiller, le sourd linceul de neige,
Fut recueilli, plus loin, par vingt rocs à la fois,
Qui, traînant, grossissant ses notes envolées
A travers les échos, lents, des sombres vallées,
Changèrent ses aigreurs en de profondes voix.

L'ironie, impuissante! agonisait en plainte.
Dans un dernier sanglot, dès qu'elle fut éteinte,
Nous échangeâmes tous des regards attristés :
Les monts nous avaient dit, ces conseillers salubres,
Sur quels fonds de douleur et d'inconnu lugubres
Flottent, pour un instant, nos amères gaîtés.

Et, ce jour là, ni les vols d'aigles dans l'espace,
Ni l'éblouissement des océans de glace,
Ni la folle descente où le pied se raidit
Vers les châlets en fleurs et les tables dressées,
Ne purent dissiper, dans nos têtes baissées,
La longue obsession de ce rire maudit.

GEORGES LAFENESTRE,
De l'Institut.

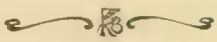

THEATRES

Renaissance : *La Griffe*, pièce en quatre actes, de M. HENRY BERNSTEIN.

Dans cette immortelle *Cousine Bette* récemment portée au théâtre et qui, donnant un démenti à l'habituelle expérience, n'y fit pas trop mauvaise figure grâce à la magique vertu du génie de Balzac, vous vous rappelez la scène fameuse, que l'adaptateur se garda bien de négliger, où les deux sexagénaires amoureux, ensorcelés par les grâces de la divine Valérie, se font le réciproque aveu de leur faiblesse, et tombent d'accord sur leur folie, sur leur coûteuse folie. Elle nous sembla plus pressante, plus saisissante encore au théâtre que dans le roman, cette situation qui contient en elle toute la psychologie du vieillard amoureux, et nous crûmes toucher le fond même de la nature humaine, quand nous vîmes Hulot et Crevel faire retour aux caresses de Valérie, mordus par *la griffe aiguë de la Volupté*... Et ce chercheur de causes qu'est Balzac nous dit autre part, à propos de Nucingen dans *Splendeurs et Misères des Courtisanes* : « Cette éclosion subite de l'enfance au cœur d'un vieillard est un des phénomènes sociaux que la physiologie peut le plus facilement expliquer. Comprimée sous le poids des affaires, étouffée par de continuels calculs, l'adolescence avec ses sublimes illusions reparaît, s'élance et fleurit, comme une cause, comme une graine oubliée, dont les effets, dont les floraisons splendides obéissent au hasard, à un soleil qui jaillit, qui luit tardivement. »

Cette *griffe aiguë* de la volupté que nous dépeignit Balzac en des pages immortelles, c'est bien celle-là même dont M. Henry Bernstein tente de nous marquer les déchirures, plus sanglantes parfois que celles des pires fauves. Thème éternel qui fut vrai depuis l'origine du monde, et qui demeurera tel tant que les hommes subsisteront. C'est sur les *variations* seulement que peut s'exercer avec efficacité l'invention des romanciers et des dramaturges. Libre à eux de varier l'âge, les conditions sociales, les événements leurs personnages s'en trouveront modifiés, mais non pas l'essentiel de leur psychologie... Peut-être l'idée de sa pièce nouvelle, ou tout au moins son titre, est-elle venue à M. Henry Bernstein en relisant, en se remémorant les pages incomparables de Balzac : il lui appartenait en tous cas, pour la faire sienne, pour se l'approprier, d'en modifier l'affabulation. Cette nouvelle victime de l'amour que nous montre M. Bernstein n'est ni un Hulot ni un Crevel, qui tous deux ont atteint la soixantaine ; mais bien plutôt serait-ce un Arnolphe, puisque c'est à peine s'il a dépassé cinquante ans. Toujours vigoureux, toujours vert — et il n'est pas surprenant qu'un homme de cinquante ans le demeure, surtout s'il a eu une jeunesse calme — Achille Cortelon, directeur du *Populaire*, journal socialiste, n'en est pas moins de trente ans plus âgé que la fille de son rédacteur, Antoinette, dont il sollicite la main, et trente ans de différence, à quelque âge qu'on les prenne, c'est toujours un écart que la plus élémentaire prudence commande d'éviter. Mais il s'agit bien de prudence quand la passion est en jeu. Achille Cortelon aime Antoinette : il la veut à lui, d'une passion insensée. Antoinette n'est déjà plus jeune fille au sens moral, comme elle n'est plus vierge au sens physique. Elle a eu une intrigue avec un rédacteur du journal que dirige Cortelon, et elle s'est donnée à lui ; elle vit d'ailleurs dans un milieu taré, où son père lui donne le pire exemple d'immoralité. Mais si elle n'est plus vierge, elle joue merveilleusement la vierge, habile aux réticences et aux pudeurs feintes... et c'est une authentique jeune fille que Cortelon croit épouser. D'ailleurs une passion pareillement folle y regarde-t-elle de si près? N'est il pas à genoux devant cette jeunesse et cette grâce, lui demandant seulement, implorant d'elle qu'elle soit heureuse et lui donne l'illusion de l'amour. Le *bandeau* symbolique couvre les yeux de tout mortel amoureux, fût-il à l'âge de l'amour. Mais simple chez celui-ci, c'est triple que nous le voyons sur les paupières de qui a dépassé cet âge... et malheur à celui qui tenterait de le vouloir arracher, car il en serait récompensé par la haine immédiate de l'intéressé lui-même.

Donc Achille Cortelon a épousé Antoinette, et dès les premiers jours du mariage, nous constatons en lui un affaissement, une diminution de la moralité. Cortelon était jusqu'alors un journaliste honnête, soucieux d'accorder sa vie avec ses idées, ayant une

ligne de conduite dont il ne s'écartait pas, aimé respecté de ceux qui l'approchaient. Son organe, *Le Populaire*, suivait la direction qu'il lui avait imprimée, et jusqu'alors n'avait pas été entamé. Sans doute avait-il des ennemis. Mais qui n'en a pas? Il avait aussi des amis fidèles et puissants. Voici que soudain tout cela change : Antoinette a des besoins, de grands besoins : du luxe, de l'argent, il lui en faut, et Cortelon qui est à genoux devant elle, ne sait rien lui refuser. Elle veut des bijoux et Cortelon lui en offre : elle le gronde d'être aussi généreux, mais ce que d'une main elle repousse, de l'autre elle le prend. Le modeste intérieur qu'ils habitent ne suffit plus à ses exigences : ils vont s'installer dans un superbe appartement. Pour payer tout ce luxe, il faut de l'argent, beaucoup, d'argent, et Cortelon, qui est sur la voie de toutes les déchéances, accepte les compromissions nécessaires pour s'en procurer. Il signe les traités de publicité les plus contraires à la ligne politique de son journal. Il se brouille avec ses rédacteurs les meilleurs et les plus influents. Un de ceux-là, Leclère, un *pur*, un intransigeant, qui jadis avait aimé Antoinette, mais qui a su sacrifier son amour à son ambition, vient lui lire un article qui doit passer en tête du journal, et qui est bien dans sa ligne politique. Mais comment insérer un article qui précisément attaque ceux que Cortelon doit ménager, puisqu'il touche à leur caisse les fortes sommes qui servent à entretenir son luxe. Cortelon conseille à Leclère d'atténuer l'article : le rédacteur, tout d'une pièce, s'y refuse, et Cortelon le chasse du journal. Non content de se brouiller avec ses amis politiques, il se brouille avec sa fille, enfant d'un premier lit, qui maintenant a vingt ans et qui a su démêler le manège d'Antoinette. Cortelon a tout fait pour que les deux femmes s'entendissent. Mais la jeune fille est rebelle et refuse de faire bon visage à l'épouse qu'elle méprise. Cette jeune fille a du caractère : elle est *un caractère*, et c'est peut-être la figure la mieux campée de la pièce : elle ne pliera pas, elle quittera la maison paternelle plutôt que de céder à la belle-mère, dont elle sut percer à jour les intrigues et la galanterie.

C'est chez elle que se continue l'action au troisième acte. Plusieurs années se sont passées entre cette rupture et la visite du père à sa fille. Du Cortelon d'autrefois il ne subsiste plus rien. Le lutteur honnête et fier, convaincu, attaché à ses idées, a fait place au renégat, qui a dû passer dans le camp adverse, pour satisfaire aux besoins de jouissance de la femme adorée. Il est maintenant sénateur et siège au centre. L'homme énergique, vigoureux, plein de jeunesse encore que nous vîmes au début, malgré ses cinquante ans, est devenu, physiquement et moralement, un vieillard, et un vieillard déchu, qui s'abandonne aux événements, et qui n'a plus de vigueur que pour une chose : désirer, désirer encore celle qui l'a conduit à la triste situation où il est, celle dont il sait maintenant toute l'ignominie, puisque, depuis le premier jour du mariage jusqu'aujourd'hui, elle l'a trompé, elle n'a cessé de le tromper; elle s'est conduite comme une fille, comme une prostituée, comme la dernière des *garses* : le mot est de lui, tout à l'heure il le dira. Et pourtant il la désire encore, il la désirera toujours ; peut-être la désire-t-il d'autant plus âprement qu'elle a appartenu à un plus grand nombre d'amants : telle est en effet la loi, la triste loi psychique qui précise dans l'instinct sexuel l'importance de la résurrection des images, et que tous les grands connaisseurs en nature humaine ont affirmée et mise en valeur. Rappelez-vous, dans Balzac, le baron Hulot désirant Valérie d'autant plus follement qu'il se connaît à lui-même plus de rivaux, et dans la *Rabouilleuse*, le vieux, le pauvre vieux, tendant vers Flore Brazier, sa main qui ne conserve plus d'énergie que pour ce geste.

Eh bien, chez Cortelon il y a du geste instinctif de Hulot, du geste mécanique du vieux de la *Rabouilleuse*. Comme Hulot, il a conscience de son abaissement ; mais il n'a plus la force nécessaire pour réagir, il est la victime de son vice, dont il pourrait dire comme Hulot : « Ah ! c'est affreux qu'un vice coûte aussi cher qu'une famille à nourrir ! » Et le voilà chez sa fille, le seul être qui vraiment l'a aimé pour lui-même, et auprès de laquelle il vient chercher un peu des consolations dont il a besoin. Chez sa fille même, hélas, il est poursuivi par les conséquences de sa faute, car elle est demeurée en relations avec Leclère, le journaliste honnête qu'autrefois il chassa du journal, et qui, depuis, apôtre convaincu d'une même idée, s'est fait une situation importante dans la Politique.

C'est ici que M. Henry Bernstein a placé la scène capitale de son œuvre nouvelle, celle pour laquelle la pièce fut composée, et qui le mieux exprime, en la mettant en pleine lumière, la psychologie intime de son auteur. Car tout écrivain d'imagination, romancier ou dramaturge, dès l'instant qu'il assemble et rapproche des personnages en vue d'un conflit moral, caresse en secret la *scène* ou les *scènes* dans lesquelles ils atteindront à leur maximum d'expression : c'est en ce ce sens que le mot de Sarcey sur la *scène à faire* traduisait une vérité indéniable. Voici donc Achille Cortelon déchu, affaibli, vieilli, chez sa fille. On y annonce Leclère, le journaliste qu'il a chassé jadis du *Populaire*, et qui depuis s'est avancé dans la politique. Brusquement une association d'images traverse son cerveau : il supplie sa fille de le laisser seul un instant avec Leclère : elle refuse d'abord, puis finit par consentir. Leclère est donc introduit et se trouve en

face de son ancien patron qu'il a peine à reconnaître, tant il a vieilli. Il ne lui cache pas son mépris pour le renégat qui a trahi la cause et l'idée où semblait subordonnée sa vie. Mais Cortelon se soucie bien de cela : toutes ses pensées vont à Antoinette, rien qu'à Antoinette, et s'il a voulu voir Leclère, c'est qu'une brusque liaison d'images a traversé son cerveau tout à l'heure en associant ces deux noms : Leclère et Antoinette. Il sait, en effet, qu'Antoinette est amoureuse de Leclère, ou plutôt — car ce genre de femmes ignore l'amour — qu'elle a la fantaisie de joindre à ses conquêtes Leclère, jusqu'alors rebelle à l'amour. D'Antoinette, Cortelon sait tout, je le répète, qu'elle est une fille, une aventurière, qu'elle l'a trompé et continuera de le tromper, et cependant vers elle il tend toujours sa main avide, et il supplie Leclère de ne pas se prêter à cette fantaisie de la femme qu'il aime. La scène est d'une violence extrême : le vieillard supplie, il se jette à genoux, et c'est un spectacle pénible, atroce, que de voir cet homme aux cheveux blancs et qui donne en tout l'impression de la sénilité, à genoux devant ce rival dans la force de l'âge. Mais le pénible, mais l'atroce, peuvent quelquefois produire un grand effet au théâtre — les exemples en sont nombreux dans les drames antiques autant que dans Shakespeare — s'ils nous apparaissent conçus dans le sens de la vérité. Eh bien, il me semble que c'est là le plus grave reproche que l'on puisse adresser à M. Henry Bernstein : un reproche qui va plus loin que cette pièce particulière, mais qui s'adresse en outre à tout son *théâtre* : M. Bernstein, en écrivant cette scène, en concevant cette situation, si manifestement intentionnelle que tous les ressorts de la pièce sont tendus vers elle, a montré un plus grand souci de traduire son tempérament propre, fait d'exaspération et de violence préméditée, que de réaliser une situation vraisemblable issue de la logique même de l'œuvre. Raisonnons un peu : Il est vrai, il est exact que Cortelon aime Antoinette, qu'il l'aime au point de ne pouvoir se passer d'elle, à quelque degré de déchéance qu'elle le fasse tomber. Il fera donc tout pour la conserver. Mais qu'à la liste d'Antoinette où déjà sont inscrits tant d'amants qu'il connaît, puisqu'il les désigne par leur nom, vienne s'ajouter celui de Leclère, ce n'est jamais qu'un amant de plus, et au point où elle en est, cela peut-il justifier la violence, les supplications, l'abaissement atroce de Cortelon ?... Je le répète, cette scène, en dépit de sa force apparente et de son intensité... factice, nous a paru fausse, contraire à la logique des faits, non justifiée par la succession des événements, et pour tout dire, imaginée pour donner carrière aux exigences d'un tempérament dramatique qui se satisfait dans l'extrême tension, fût-elle artificielle, bien plutôt que pour rendre compte de la conduite d'une âme ! Il n'a fallu rien moins que le talent saisissant de M. Guitry, pour la faire admettre. Il a su y apporter une telle virtuosité personnelle qu'il a soulevé des applaudissements, à un instant où l'esprit critique eût eu le plus à dire, et c'est là une de ces déformations, si intéressantes et si souvent notées à cette place, dues à l'interprétation, par où se trouvent déplacés les points de vue habituels qu'une lecture, où la logique de l'esprit domine, susciterait en nous.

Les pires déchéances causées par l'amour et surtout par l'amour sénile, nous les admettons, pourvu qu'elles soient vraies. Le Cortelon de M. Bernstein ne va même pas aussi loin que le Hulot de Balzac, car son affaissement suprême, à l'heure où, ministre accusé de corruption, il refuse de se rendre à la Chambre pour se disculper, si on ne lui ramène pas Antoinette enfuie avec un jeune amant, cet affaissement nous en dit moins long sur les misères de l'âme humaine que le balbutiement de Hulot découvert par sa femme chez la petite Atala Judici et marmottant cette suprême prière : « Pourrai-je emmener la petite ! »

PAUL FLAT.

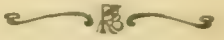

Croquis de Province

—

UNE COQUETTE

Dès son arrivée, aussitôt après son mariage, elle fit sensation ; elle était jolie, avec ses hanches un peu fortes, la taille sanglée dans un de ces corsets qui, affirment les dames de la société, la déformait, avec inconvenance. On la nomma la « petite madame une telle » ; elle n'avait pas d'enfant. On la rencontra un peu partout, à l'heure de la promenade, dans la grande rue, sortant d'un magasin, entrant chez le pâtissier, souriant à vingt personnes, d'un aimable sourire, voluptueux et candide. Prévenants, les célibataires se plaçaient sur son chemin ; les hommes mariés, troublés, la saluaient cérémonieusement ; les collégiens rougissaient, en la croisant : elle détenait le monopole du premier amour. Elle se multipliait, s'agitait, se trémoussait : on ne voyait qu'elle. Il ne se donnait pas un bal, un dîner, une fête, on n'organisait pas une promenade, ni une vente de charité, sans la consulter ; on la recevait dans les « salons » les plus sévères, car elle était indispensable : sans elle il manquait quelque chose, tout paraissait terne ; elle quêtait à l'Église, à la grand'messe ; on s'y rendait pour l'admirer ; elle louait une loge au théâtre, dès que passait une tournée : elle donnait le signal des applaudissements ; elle était inlassable de gaieté.

Pourtant, elle ne s'amusait pas : elle s'ennuyait, depuis l'enfance. Petite fille, déjà, dans la sous-préfecture voisine, dans laquelle elle naquit, elle avait connu les dimanches interminables, vêtue d'une robe qui la gênait, errant par les rues, sa mère, « en soie noire » et son père, en redingote et haut de forme, l'escortant. On la menait chez de vieux amis et des parentes démodées qui la bourraient de sucreries ; elle s'asseyait, auprès de la fenêtre, sur un tabouret, feuilletant un livre d'images. Mais, comme elle grandissait, on ne sembla point s'en apercevoir et les mêmes distractions lui déplurent. On lui défendait de fréquenter des jeunes filles qui avaient des frères : elle ne recevait qu'une seule camarade, une fois par semaine, qui déchiffrait avec elle des quatre mains, sur un piano fêlé, et qui, depuis, était entrée au couvent.

On décida de la mener dans un premier bal, pour « l'établir » ; elle y parut avec un décolletage de grand'-mère et se montra timide et d'une gaucherie séduisante. Au second bal, elle comprit qu'elle plaisait et, impatiente de se marier, elle épousa un gros commerçant des environs ; il savait qu'elle possédait quelque bien.

Ils visitèrent Paris ; le bruit, le mouvement, l'insouciance, la surprise de sa nouvelle vie la grisèrent ; sevrée de tous les plaisirs, elle satisfaisait ses moindres caprices et son mari, flatté, l'encourageait, la rendant orgueilleuse.

La petite ville qu'elle vint habiter lui sembla endormie : elle résolut de la réveiller. Elle reçut, comme on fait à Paris, à la fin de la journée. Le maire vint lui présenter ses devoirs : elle discuta des intérêts de la municipalité ; les gentilshommes campagnards la visitèrent : elle n'avait ni chevaux, ni automobile et ne jouait pas au tennis, mais elle parlait sport ; les professeurs du collège promenaient chez elle leurs redingotes pédantes ; elle disserta littérature. Elle éblouit les hommes, elle inquiéta les femmes. Elle offrit des petits gâteaux et présenta du thé, dans des tasses de porcelaine ; les bons meubles solides de famille encombraient son salon : elle n'y pensait pas ; son imagination suppléait aux grâces absentes.

Dans le tête à tête du soir, seule en face de son mari, qui fumait la pipe, elle s'exaspérait et, sans illusion, désenchantée, elle revoyait toujours les mêmes visages trop connus... Elle rêvait, vaguement, à quelque aventure, sans danger : il y avait du romantique en elle. Un bateau hurlait, dans la nuit ; son mari prononçait quelques paroles somnolentes et elle retrouvait l'ennui d'autrefois. Le lendemain, elle se levait tard et rangeait son salon, pour les visites quotidiennes.

Un jour, cependant, elle rencontra l'inconnu qu'elle attendait, un tout jeune homme avec des yeux mélancoliques. C'était vers le printemps, dans la saison moite ; elle fit sa connaissance dans un bal. Il parlait avec douceur et un peu de gêne. Comme avec les autres, elle rit, plaisanta, voulut séduire : il était inexpérimenté et elle le troubla. Il essaya de lui faire comprendre son tourment ; effarouchée, elle se refusa à admettre cette idée... Un après-midi qu'elle était seule, il lui avoua qu'il l'aimait. Elle eut des gestes gauches de défense ; elle était flattée, cependant. Il s'émut et elle le raisonna : elle consentit à plaisanter, mais elle ne voulut pas dépasser « certaines limites ». Il la supplia, mais la peur de se compromettre, toutes ses superstitions s'élevèrent entre eux. Elle crut qu'il lui était indifférent, s'abandonna, enchantée, sûre d'elle-même, se persuadant qu'elle était frivole : sa petite âme se fit lourde... Par habitude et, aussi, pour le rendre un peu jaloux, elle reparut dans les bals et les promenades, créant, au besoin, des occasions de s'entourer d'adorateurs. Elle bavardait, jacassait, un peu enivrée par son demi-secret... Elle n'avait pas le goût d'être coquette, mais elle se montrait soucieuse d'être aimée ; elle était simplement sentimentale.

L'assiduité de ce jeune homme fut remarquée et commentée. Les amis, plus anciens, en prirent ombrage et se consultèrent. Ils épièrent les faits et gestes et l'on murmura de méchantes choses. Elle, indifférente, jusqu'à ce jour, aux médisances, s'effraya ; il tenta de la rassurer. Elle se sentit entourée d'attentions malveillantes et, affolée, elle l'écarta. Il la soupçonna : elle protestait de son honnêteté ; jaloux, il l'accusa ; elle versait toutes ses larmes, car elle s'était attachée à lui, inconsciemment ; il la traita de menteuse ; elle se révoltait ; il se tortura ; elle lui résistait ; il menaça ; alors, elle rompit brutalement. Désespéré, il la jugea méchante et, comme il l'aimait d'un grand amour, il se tua.

... Depuis ce temps, personne ne fréquente plus cette jeune femme. Les mères vertueuses éloignent d'elle leurs grandes filles et les épouses chambrent leurs époux. Les hommes n'osent prendre sa défense, les célibataires s'éclipsent. On plaint son mari, on l'admire de l'avoir gardée : il lui rend l'existence cruelle et ne lui pardonne pas que ses principes l'aient empêché de se séparer d'elle. On la rencontre rampant, la nuit venue, le long des murs ternes, par les rues désertes. Elle est vêtue de noir, ses cheveux grisonnent ; jolie, encore, elle se fane, peu à peu.

La petite ville a repris son aspect morne : une tristesse plane dans la grisaille, autour des maisons éteintes et fermées.

ALBERT-ÉMILE SOREL.

AGITATIONS SOCIALES ET FRAYEURS INCIVIQUES

La croyance au péril révolutionnaire, la peur d'un sanglant éclat sont dispositions d'esprit communes dans la bourgeoisie française. Elles se manifestent de temps à autre avec une folle recrudescence, ainsi les semaines passées, en présence de l'effervescence ouvrière causée par la catastrophe de Courrières et par l'échéance du 1er mai. Cependant, aux heures mêmes d'accalmie sociale, elles persistent : ce sont elles qui provoquent la renonciation, si fâcheuse, aux entreprises industrielles et le placement des capitaux à l'étranger.

C'est que l'actionnaire, le propriétaire, le patron même ne fréquentent plus, ni ne connaissent l'ouvrier : il représente à leurs yeux l'adversaire anonyme et innombrable, la masse confuse et brutale, propre aux sauvages déchaînements. Que cent terrassiers hurlent, par les rues, l'*Internationale*, et les imaginations, mal instruites, s'attendent à l'assaut de rustres délirants, pics en main ! Or, s'il est indéniable qu'un parti, sciemment destructif, cherche à irriter les mécontentements des salariés, combien d'obligations, d'intérêts, d'habitudes, de raisonnements ne retiennent point la foule des travailleurs dans une séculaire, quoique fluctuante, modération !

Mais l'impressionnabilité, presque morbide, de la bourgeoisie est entretenue par les fébriles suggestions de l'information contemporaine. Un geste de fureur est-il esquissé dans une bourgade manufacturière ? le télégraphe lui donne aussitôt la plus vaste publicité. C'est à qui, des journaux, publiera des renseignements « sensationnels » ; les reporters renchérissent sur la version vraie ; les chroniqueurs politiques se livrent aux interprétations les plus tendancieuses. L'incident négligeable, qu'expliquaient des circonstances toutes locales, devient un épisode mémorable de la lutte des classes. L'opinion en est obsédée et angoissée.

Et puis, voici plusieurs siècles que l'Etat se charge d'assurer, seul, l'ordre — et qu'il le maintient sans grande impartialité, à l'encontre des plus faibles. — La bourgeoisie est déshabituée de l'action, et l'on ne voit guère de patricien capable, de nos jours, de tenir tête aux bandes passionnées des modernes d'Artevelde. Si donc le gouvernement se fait le complice des fauteurs de troubles, songent les esprits timorés, à quelles extrémités n'en viendront-ils pas !

Il faut envisager avec plus de précision et de sang-froid les conflits économiques. La société, où trop de misères collectives subsistent, n'a point atteint à l'équilibre rêvé par les penseurs, et les agitations y sont inhérentes. Ce n'est point le calme qui est, en elle, l'état normal, c'est la rébellion partielle... Et elle n'est point si néfaste. Les opulentes cités flamandes des ducs de Bourgogne étaient déchirées par les luttes de factions sociales. Les petites républiques italiennes de la Renaissance menaient la même vie tumultueuse. Et l'histoire sociale, récemment créée, montre que, dès le XVIe siècle, de terribles grèves mettaient aux prises, dans les villes françaises, patrons et ouvriers. Ces troubles n'empêchaient ni l'audace, ni le succès du trafic ou de l'industrie.

La sécurité est un besoin moderne, qu'a suscité notre grande industrie. Nous sommes contraints de fabriquer par grandes quantités, au moyen d'un outillage infiniment complexe et coûteux. Tout arrêt dans la production nous expose à des risques considérables...

Mais si la tranquillité est désirable, et doit être recherchée par tous les procédés équitables, elle ne saurait être immuable. Les Etats industriels les plus actifs et les mieux aménagés, l'Angleterre, l'Union américaine, ont connu des soulèvements redoutables : agitation chartiste, grèves monstres, etc... Il n'est guère de réforme importante, en effet, qui ne provoque de heurts. Elle froisse des habitudes, des préjugés, des intérêts trop résistants. D'autre part, si le scepticisme est d'une mollesse aimable, l'ardente foi des prosélytes est souvent pimentée d'outrance.

Et puis l'agitation — celle au moins qui ne vise pas le désordre en soi et par là se différencie des stériles querelles intestines de quelques républiques sud-américaines — requiert et développe chez les meneurs une initiative, des qualités d'organisation appréciables. Songez à la dextérité et à la diligence de ces ouvriers parisiens, réputés si ardents. L'épaisse résignation d'autres salariés est souvent mal commode. Un ingénieur français, occupé, voici quelques années, aux travaux sur l'Escaut, à Anvers, et félicité d'avoir affaire aux placides terrassiers flamands, répliquait : Quelle erreur, et combien j'aimerais mieux diriger des ouvriers français ! Ils sont vifs, mais intelligents ; on peut raisonner avec eux. Comment, au contraire, se faire entendre de cerveaux obtus, où s'est ancrée quelque croyance fausse !

L'actuelle effervescence, en France, n'est donc ni exceptionnelle, ni affolante. — Malgré de regrettables excès, notre vie politique a été marquée, ces dernières années, par un véritable réveil. La Chambre qui s'en va a accompli de grandes réformes : séparation des Églises et de l'État, péréquation des charges militaires, assistance aux vieillards, etc... Et ceux qui prétendaient spoliatrice la formalité des « inventaires » et révoltante la présence des troupes à leur « perpétration », n'attendent-ils point de cette agitation religieuse, dont ils déplorent la cause, un nouvel essor catholique ?

De même, les manifestations ouvrières sont un inévitable réactif contre certains abus. La brusque cessation de service des facteurs parisiens d'imprimés n'était guère tolérable : n'a-t-elle point utilement révélé, cependant, un excès de misère chez les petits employés de l'Etat ?

Les mouvements populaires sont, dit-on, plus fréquents dans une démocratie. D'accord. Il est néanmoins un peu stupide et un peu lâche de s'en effrayer. Il faut au contraire résolument s'en accommoder, de même que l'on accepte volontiers les avantages du régime. Si une telle attitude exige chez les détenteurs du capital de la fermeté et du sang-froid, pourquoi s'en plaindre ? C'est, dirais-je volontiers, l'honneur d'une démocratie d'exiger de ses membres influents de telles vertus, et de les ériger en devoir civique.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY (Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*), 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 — 5e SÉRIE — TOME V — 12 MAI 1906

LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

II. — ANVERS MILITAIRE (1).

A. — *Système défensif de Belgique.*

Les fortifications de la Belgique comprennent deux séries de places fortes: 1° celles de la Meuse — Liège, Huy, Namur, — qui ont pour objet principal de faire respecter la neutralité du pays, en barrant la vallée de la Meuse, voie naturelle de communication suivie de tous temps par les armées ; 2° le système défensif d'Anvers, grand camp retranché, auquel se rattachent les petites places de Termonde à 30 kilomètres au S.-O. et de Diest à 50 kilomètres au S.-E. d'Anvers.

B. — *Situation actuelle d'Anvers militaire.*

Les fortifications actuelles d'Anvers ont été commencées en 1859, alors qu'on craignait les vues ambitieuses de la France impériale. Anvers était le refuge des troupes de campagne et du Gouvernement, ainsi qu'une base d'opérations et de ravitaillement, sa résistance devait permettre d'attendre les secours du dehors.

Les fortifications comportent aujourd'hui :

1° *Une enceinte* continue, qui enserre étroitement la ville dans un cercle de 4 kilomètres environ de diamètre, dans lequel elle étouffe. Cette enceinte, élevée de 1859 à 1868, est maintenant sans valeur.

2° *Une seconde ligne* de fortifications. Sur la rive droite, elle comprend les forts Brialmont de 1 à 8, le fort de Merxem et la redoute d'Ooderen. Sur la rive gauche, les forts de Cruybeke et de Zwyndrecht et la digue défensive; enfin, pour la défense de l'Escaut, les forts Sainte-Marie, Saint-Philippe et de la Perle. Toute cette ligne, commencée en 1859 et terminée en 1882, a fait le plus grand honneur aux ingénieurs belges et surtout au général Brialmont. On devait espérer qu'elle suffirait longtemps aux besoins de la défense.

3° La guerre de 1870-1871, ayant démontré qu'une ville pouvait être bombardée par des batteries distantes de 7.000 à 8.000 mètres, on amorça, en 1878, une *ligne avancée*. Celle-ci comprend, au Sud, les forts de Waelhem, de Wavre-Sainte Catherine et de Lierre avec une redoute, au Nord les forts de Schooten et de Stabrœek avec deux redoutes. La 2e ligne n'était donc pas encore achevée qu'elle était devenue insuffisante.

C. — *Commission de 1900.*

En 1900, une commission mixte, composée de membres des deux Chambres et d'officiers, fut chargée de l'étude des questions relatives à la situation militaire: dans son discours d'ouverture, le ministre de la Guerre s'exprimait ainsi:

« Trois questions principales doivent dominer vos délibérations : le mode de recrutement de l'armée, son effectif en temps de paix, la durée du service actif. »

A la suite d'une discussion approfondie des textes

(1) Voir: I. *Anvers Maritime*, et le plan des fortifications d'Anvers, dans la *Revue Bleue* du 5 mai 1906.

des traités, la commission commença par poser les principes suivants, que personne ne saurait contester.

1° La Belgique a le devoir de faire respecter sa neutralité ; 2° elle a le droit de pourvoir à sa sécurité ; 3° elle a le choix des moyens à employer pour atteindre ces deux buts.

Peu à peu la question du mode de recrutement de l'armée, qui devait dominer les débats, fut reléguée au second plan, celle des fortifications d'Anvers devenant prépondérante. Une sous-commission, exclusivement militaire, traita ces deux questions avec une élévation d'idées, une ampleur et un talent, qui donnent un grand relief au corps des officiers belges. Les hypothèses stratégiques furent exposées par le colonel Ducarne, avec une clarté, une justesse d'esprit et d'expressions, qui peuvent servir de modèle. La condition essentielle à remplir était de mettre la ville d'Anvers à l'abri du bombardement. L'idée est fort juste. Une grande ville de près de 300.000 habitants, industrielle et commerçante, en même temps riche en merveilles artistiques, ne peut résister au bombardement moderne, contre lequel la population ne peut plus s'abriter, et surtout à l'incendie que des obus spéciaux allumeraient très facilement : l'incendie est particulièrement dangereux, car il se propage rapidement, détruit tout et aucun secours ne peut lutter contre ce fléau, si le nombre des foyers d'incendie est multiplé.

Le projet de fortifications d'Anvers était *babylonien*, suivant l'expression qui revint plusieurs fois dans les débats parlementaires : il complétait, sur un très grand développement, la nouvelle ligne extérieure et reformait une enceinte sur la ligne des anciens forts Brialmont ; l'enceinte actuelle devait être démolie, le fort de Diest déclassé ; on devait compléter la place de Termonde ; les places de la Meuse restaient en l'état.

D. — *Anvers militaire d'après le projet adopté. Ligne extérieure.*

Sur la rive droite, la ligne extérieure proposée par la Commission se confondait avec la ligne des nouveaux forts au Sud de la Nèthe et se prolongeait vers le Nord, en avant du fort de Schooten ; sur la rive gauche, la ligne, partant du fort de Rupelmonde se continuait sans interruption jusqu'aux deux forts à construire sur le bas Escaut, près de Doel et de Berendrecht.

Ce vaste projet fut violemment combattu à la Chambre des représentants et le ministre de la Guerre fut amené à le réduire. L'opposition fut même parfois injuste envers le ministre, en prétendant que ces concessions montraient que les études préalables n'étaient pas sérieuses. Évidemment le projet initial était peut-être préférable au point de vue de la résistance de la Place ; cependant les concessions faites ne paraissent pas devoir entraîner, pour elle, un danger très sérieux. On abandonna d'abord Termonde, dont le rôle est en effet discutable ; puis, par économie, on remplaça un certain nombre de forts par deux zones inondables, l'une au confluent de la Néthe et du Rupel, l'autre le long du bas Escaut (voir le croquis) ; enfin la ligne des forts sur la rive gauche fut limitée à l'ouvrage projeté à 6 kilomètres à l'Est de Saint-Nicolas. La trouée entre ce fort et l'inondation est certes un point faible ; le ministre y attache peu d'importance, parce que ce n'est pas, dit-il, un secteur d'attaque. Le tracé de la ligne extérieure comporte dix-neuf forts et quinze redoutes, dont quatorze forts et douze redoutes à construire. Il a été bien stipulé que la résistance principale doit se faire sur cette ligne, car, après sa chute, le bombardement est réalisable. On a admis que, pour mettre la ville à l'abri, les forts devaient être poussés à 8 kilomètres au moins en avant de l'agglomération urbaine, la portée actuelle de l'artillerie de siège atteignant 10 kilomètres, et les batteries pouvant être établies à 2.000 mètres des forts en raison des couverts du terrain. Les ouvrages au Sud d'Anvers ont été placés à une distance plus considérable, au-delà de la Néthe, afin de former une tête de pont, qui faciliterait, le cas échéant, la retraite de l'armée de campagne sur la Place de refuge. La conception est juste, mais elle donne au camp retranché un développement énorme. Les autres ouvrages de la ligne extérieure mettent, en général, la ville à l'abri du bombardement, en supposant même que les constructions urbaines s'étendent jusqu'à l'enceinte nouvelle, ce qui est à prévoir. Trois points cependant font exception ; 1° sur la rive gauche, des batteries placées à l'Ouest de Beveren-Wæs, pourraient envoyer leurs projectiles dans la partie Sud-Est de la ville actuelle et dans tout le secteur compris entre le fort n° 8 et l'enceinte de 1859 : il est vrai que ces batteries seraient prises, de front par l'artillerie du fort de Zwyndrecht et de flanc par celle du fort à l'Est de Saint-Nicolas ; 2° le fort de Schooten et celui qui est projeté à 5 kilomètres au Sud-Est ne mettent pas entièrement à l'abri du bombardement les quartiers qui se construiront certainement dans la région Merxem, Deurne, fort n° 1 ; enfin le tracé au Nord de la Place laisse exposé à un bombardement tout le quartier maritime qui va se former autour des nouveaux bassins. Le général Déjardin estime que l'ennemi n'aurait aucun intérêt à détruire ce quartier comprenant surtout des outillages, des magasins, des dépôts qu'il pourrait utiliser ultérieurement, et que le gouverneur n'aurait pas à s'émouvoir de cette opération si elle était entreprise. Je ne

partage pas cette opinion. D'une part, l'assiégeant peut avoir un intérêt pécuniaire à obtenir la rapide reddition de la Place, même en démolissant une partie de l'outillage maritime, comme les Japonais l'ont fait à Port-Arthur; d'autre part, la destruction des richesses commerciales accumulées forcément autour des bassins exercerait un grand effet moral sur la population et, par suite, une pression fâcheuse sur le gouverneur.

Une autre question discutable est celle des inondations; si Anvers était assiégé fort peu de temps après l'ouverture des hostilités, comme le pensent le Ministre, Brialmont et les officiers de la Commission (crainte à mon avis exagérée), les inondations ne seraient peut-être pas tendues en temps opportun; il faut en effet compter non seulement la durée nécessaire à l'opération elle-même, mais aussi le délai accordé à la population pour évacuer le terrain.

Sauf ces restrictions, on peut estimer que, dans l'*état actuel* de la science poliorcétique, les fortifications de la ligne extérieure seront susceptibles d'une bonne défense et qu'elles mettront la ville suffisamment à l'abri du bombardement.

Mais demain ?

L'adoption de la rayure a procuré brusquement à l'artillerie de très grandes portées, considérées comme largement suffisantes aux besoins de la guerre. Après ce pas en avant, tous les efforts ont été dirigés, non plus vers un nouveau progrès balistique, mais vers une meilleure organisation des projectiles, dans le but d'augmenter leur efficacité contre les troupes (schrapnel) et contre les obstacles (obus à explosifs). Mais du jour où l'on sentira la nécessité d'un nouvel accroissement des portées, peut-on répondre que l'on ne réalisera pas ce desideratum ? Si, demain, des canons de siège, peut-être même de simples canons de campagne peuvent lancer leurs obus à 15 ou 16 kilomètres, même sans précision, toutes ces fortifications, pour lesquelles on aura fait des sacrifices énormes, ne serviront plus à rien !

Le projet des fortifications d'Anvers fait grand honneur aux ingénieurs militaires qui l'ont conçu, beaucoup moins au gouvernement dont la prévoyance ne va pas au-delà des nécessités de l'heure présente et qui ne se préoccupe pas de ce que réserve l'avenir, l'avenir à très brève échéance peut-être.

Nouvelle enceinte. — Le projet présenté par le Gouvernement transformait en une nouvelle enceinte la ligne des forts 1 à 8, etc.; à cet effet, ces forts devaient être mis en état de résister aux moyens modernes de l'attaque et reliés entre eux par une sorte de courtine formant enceinte continue. Le Ministère de la Guerre qui, jusque-là, avait défendu le projet avec talent et avec succès, perdit pied lorsqu'il s'agit de justifier la nouvelle enceinte, qui, en effet, n'est pas défendable.

Elle doit être *continue*, a-t-il dit tout d'abord. Une enceinte continue est de quelque utilité pour empêcher de faibles détachements de se glisser dans la place, d'y semer l'inquiétude, ou de mettre le feu à quelques établissements. Mais le Ministre ayant écarté lui-même cette éventualité, on se demande à quoi peut servir la continuité de l'enceinte.

La discussion fut surtout embrouillée lorsqu'il s'agit de déterminer nettement le but de l'enceinte. Celle-ci ne doit pas être une enceinte *de siège*, mais une enceinte de *sûreté* et voici comment le Ministre s'expliqua à la Chambre des représentants :

« Une enceinte de siège doit pouvoir résister à une attaque pied à pied faite avec tous les moyens dont on dispose actuellement avec l'artillerie de gros calibre, tandis que notre enceinte de sûreté n'est pas destinée au même rôle. Son rôle est plus modeste ; il suffira qu'elle puisse résister à une attaque *sérieuse*, je le veux bien, mais pas à une attaque pied à pied, à une attaque qui n'est faite qu'avec le matériel qui accompagne l'armée de campagne.

« L'enceinte doit pouvoir résister à une attaque de vive force et à un léger siège. Un siège prolongé dure des mois et ce n'est pas ce que nous voulons ; il suffit que nos fortifications puissent résister *un certain temps*.

« Mais, dira-t-on encore, lorsque l'ennemi sera arrivé à proximité de cette enceinte, il ne l'attaquera pas, il bombardera: Non cela, il ne bombardera pas ; pourquoi accumulerait-il les ruines ? »

Pourquoi ? Eh, mon Dieu, parce que le bombardement sera moins coûteux pour lui qu'une attaque *sérieuse*, qui doit durer un *certain temps*. Et puis quelle peut être l'utilité de cette enceinte susceptible de résister seulement à du matériel de campagne ? Pour rompre la première ligne, l'ennemi aura dû mettre en jeu son artillerie de siège et il l'emploiera aussitôt contre la seconde ligne.

Plus loin le Ministre explique pourquoi il ne demande pas une enceinte de siège : d'abord en raison du prix qu'elle coûte, en second lieu et surtout parce que « l'ennemi, arrivé à proximité de cette enceinte-là, ne l'attaquera pas, il aurait alors avantage à bombarder la ville ». Voilà un raisonnement déconcertant.

Le dilemme est le suivant. Ou bien l'enceinte de sûreté est faible et tombera *très rapidement* ; dans ce cas l'ennemi ne bombardera peut-être pas. Ou bien l'enceinte est forte et l'assiégeant, ayant tout intérêt à bombarder, n'y manquera pas. Dans les deux cas, l'enceinte n'aura rempli aucun rôle. Aussi combien est juste ce mot du colonel Bever à propos

de la deuxième ligne du projet : « En fait de mérites, elle n'en a d'autres que celui d'utiliser ce qu'on a, j'ajouterai sans profit ».

En définitive, le ministre défendait une mauvaise cause. En effet, le but d'une deuxième ligne de défense est, avant tout, d'étayer la première, en empêchant l'adversaire d'en aborder les ouvrages et en appuyant vigoureusement les retours offensifs dirigés par les réserves contre ceux qui sont tombés au pouvoir de l'ennemi. C'est grâce à cet appui d'une ligne en arrière, que les positions extérieures à Belford, à Plewna et à Port-Arthur ont été maintes fois prises et reprises, faisant ainsi traîner le siège en longueur. A Anvers la seconde ligne qu'on veut utiliser est, presque sur tout le pourtour, trop éloignée de la première pour lui être d'aucun secours. Or, comme la prise de quelques ouvrages de la ligne extérieure rendra possible le bombardement, la seconde ligne, conçue comme elle l'est, est inutile.

Les officiers de la Commission ont parfaitement compris la nécessité d'une ligne *rapprochée* de la première et l'appuyant, mais ils ont admis que cette *ligne intermédiaire* serait constituée en ouvrages de fortification légère, lorsque l'assiégeant aurait dévoilé le front d'attaque. Mais si l'ennemi fait une attaque brusquée — attaque d'autant plus justifiée que la ligne extérieure n'a aucun appui en arrière, — entre le moment où le secteur d'attaque sera connu de la défense et l'assaut, il n'y aura pas le temps nécessaire même pour commencer des travaux. Du reste Brialmont et un assez grand nombre d'officiers, entre autres le général Déjardin, n'admettent pas la possibilité d'établir la ligne intermédiaire au moment du besoin.

Tôt ou tard, la défense d'Anvers exigera l'établissement d'ouvrages en arrière et à bonne portée de la ligne extérieure et, en attendant, tout renforcement des anciens forts, surtout au Sud de la Place, me semble un sacrifice vain et sans profit. C'est pourquoi le ministre, malgré toute son éloquence, n'a pu l'emporter sur le bon sens du Parlement : l'étude de la seconde ligne est renvoyée à une Commission spéciale comme celle de la Grande Coupure.

On voit ainsi combien le problème de fortifier une énorme agglomération, incapable de supporter le bombardement, se complique fatalement. Ces réflexions s'appliquent aussi bien à notre camp retranché de Lille, par exemple.

E. — *Dépenses militaires.*

Le gouvernement avait fixé à 108 millions le montant d'un fonds spécial à créer pour la réalisation du projet initial, y compris l'armement. A la suite des modifications introduites dans le projet, ce chiffre a été réduit, pour les fortifications, à 63 millions qui sont votés par les Chambres sur fonds spécial et, pour l'armement, à 29 millions qui seront imputés sur le budget ordinaire. Soit 92 millions. De cette somme il faut déduire environ 15 millions provenant de la réalisation des terrains militaires de l'enceinte actuelle qui sera démolie. Restent 77 millions, auxquels il faudra ajouter, il me semble, les dépenses, non comprises dans le devis, destinées à préparer les inondations ; ces dépenses sont estimées à 9 millions. Total : 86 millions.

Après cet effort, le ministre de la Guerre prétend que « la défense de la Belgique sera définitivement assurée ». Pour un temps limité, oui ; mais tout ce système craquera dès que l'artillerie aura augmenté de nouveau ses portées et elle y arrivera vraisemblablement dès que ses études viseront ce but précis. C'est à quoi doit tendre une nation qui aurait des vues de conquête sur la Belgique.

L'expérience du passé n'est-elle pas là pour le prouver ? De 1859 à 1877, on a fait, pour les fortifications d'Anvers, sans l'armement, une dépense de 70 millions 1/3. Dès 1878, ces fortifications sont devenues caduques. De cette année jusqu'en 1900, on a dépensé encore 25 millions 1/4 et aujourd'hui c'est 63 millions qu'il faut ajouter. Et encore n'aura-t-on qu'une première ligne non soutenue à l'arrière. Ainsi, en un demi-siècle, le camp retranché d'Anvers aura coûté 95.507.329 francs, de 1859 à 1900 (lieutenant général Liénart, à la commission) et 63 millions de 1900 à 1909, soient 158 millions et 1/2 pour les fortifications seules. Comme l'armement et les munitions doivent coûter au moins 1/3 de la somme consacrée aux fortifications (aujourd'hui 29 millions pour 63), cela porte à 210 millions au minimum le coût de la forteresse d'Anvers, qui, dans quelques années, ne remplira peut-être plus le but qu'on s'est proposé : mettre la ville à l'abri du bombardement.

*
* *

210 millions ! Avec une pareille somme, on aurait fait d'Anvers un port merveilleux ; ou bien on aurait procuré à une belle et forte armée de campagne un puissant outillage.

(*A suivre*) Général H. LANGLOIS,

Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

LE SECRET

Drame en 1 acte (1)

PERSONNAGES

LE COMTE ALTAVI.
JEANNE, sa fille.
LIVIE, sœur du comte.
RAYMOND.

Une villa près du Moncalieri. De nos jours.

Un cabinet de travail, avec trois portes : à gauche la chambre de Jeanne ; à droite, celle du comte ; au fond la porte d'entrée; à gauche, près de la porte, un bureau sur lequel se trouvent des livres et un bouquet.

SCÈNE PREMIÈRE

LE COMTE et RAYMOND

LE COMTE, à Raymond qui est debout. — C'est bien. Tu peux aller (Raymond fait demi-tour). Une minute. Dis-moi : ton enfant est-il guéri?

RAYMOND. — Oui, monsieur le comte. Ma femme voulait même vous remercier du vin que...

LE COMTE, l'interrompant brusquement. — Ne parlons pas de cela. Et ta femme ? Toujours bien ? tu es trop bon pour elle, méfie-toi... Les femmes, vois-tu, il faut les traiter comme les chevaux. De la douceur, oui, mais aussi la cravache.

RAYMOND, souriant. — Oui, monsieur le comte... Pourtant, je me rappelle que M. le comte ne battait pas Mme la comtesse. Il est vrai que Mme la comtesse était une sainte, mais...

LE COMTE, brusque. — Va, et envoie-moi mademoiselle.

(Raymond sort à gauche.)

LE COMTE, avec une pointe d'amertume et de mépris. — Tous pareils, les hommes..., tous pleins d'illusions. (Il allume un cigare, le brise aussitôt et le jette). C'est une peste.

SCÈNE II

LE COMTE et JEANNE

JEANNE, entrant par la gauche. — Tu m'as fait demander?

LE COMTE. — Oui. Aujourd'hui c'est ton anniversaire; tu as dix-huit ans. Je sais que bien des pères sont émus en cette circonstance... Moi j'estime que c'est inutile. Le principal est de s'en souvenir, et je m'en suis souvenu. J'ai même fait remettre en ton nom mille francs au curé pour les pauvres de la paroisse. Le curé dit que ce sera autant de bénédictions pour nous. Si on nous bénit, tant mieux; sinon, on s'en passera. (Un silence). Ah ! autre chose. Il y a une demi-heure, un fiacre s'est arrêté à la grille et un commissionnaire en est descendu avec ces fleurs-là. (Il indique un bouquet posé sur le bureau. Jeanne s'étonne et tressaille). Comme j'étais près de la grille, je les ai prises et j'ai demandé : « Pour qui est-ce? » — « Pour Mlle Altavi ». — « Et qui les envoie ? » — « Je ne sais pas : c'est Mme Ripari, la fleuriste de Turin, qui m'a chargé de les apporter. » J'avais envie de les lui rendre, puis je les ai gardées. Sais-tu qui te les envoie ?

JEANNE. — Moi... non.

LE COMTE. — Et tu ne le devines même pas ? Quelqu'une de tes amies? ou l'un de ces imbéciles que tu auras connu cet hiver à Turin ? Tu ne sais pas... C'est bien. (Il se lève, prend les fleurs et s'approche de la fenêtre.)

JEANNE. — Non, ne les jette pas.

LE COMTE. — Tu sais qui te les envoie ?

JEANNE. — Non, je n'en sais rien.

LE COMTE. — Alors... par la fenêtre. (Il jette le bouquet par la fenêtre.) — Tiens ! voilà ta tante. Sa voiture vient de s'arrêter... Elle a dû avoir du soleil et de la poussière. Qui diable lui a donné l'idée de venir à cette heure-ci ?

SCÈNE III

LIVIE, JEANNE, LE COMTE, RAYMOND

LIVIE. (Elle est gaie, affectueuse. Elle tient d'une main son chapeau, et de l'autre les fleurs qui ont été lancées par la fenêtre). — Bonjour... Attends Raymond... Dieu, quelle chaleur !... Une autre fois, c'est vous qui viendrez à Turin, car moi je ne bouge plus... (au domestique). Comment va ta femme ? (Elle embrasse Jeanne). Bonjour, ma chérie. Je te souhaite de vivre cent ans et d'en avoir toujours dix-huit. Je t'avais apporté aussi des fleurs, mais je m'imagine comment elles seraient accueillies (Montrant le bouquet), et je les ai laissées dans la voiture.

JEANNE. — Ce n'est pas moi...

LIVIE. — C'est ton père ? Eh ! c'était facile à deviner. (Elle donne son chapeau à Raymond). Qui te les envoyait?

JEANNE. — Je ne sais pas.

LIVIE. — Comment tu ne sais pas? Il n'y avait pas de carte de visite?

JEANNE. — Pas une.

LIVIE. — Des fleurs anonymes, alors. Et elles étaient bien adressées à Mlle Altavi ? Tu en es sûre ?

JEANNE. — Oui.

LIVIE. — Et tu ne sais pas qui peut te les avoir envoyées ? Alors... elles étaient pour moi... Pour-

(1) Cette pièce a été représentée pour la première fois au théâtre Gerbin à Turin le 14 octobre 1892, et elle a obtenu le prix au Concours dramatique national en 1893.

quoi ris-tu ? Suis-je ou non une Altavi ? Et demoiselle ? Sûrement. Un mari, flûte... : Jamais. Ainsi donc... je garde les fleurs pour moi. (A Raymond). Tiens, mets-les dans la voiture avec les miennes... Tu vas bien, Raymond ?... Je ne te l'ai même pas demandé.

(Raymond s'incline et sort.)

JEANNE, à Livie. — Tu restes avec nous toute la journée ?

LIVIE, à Jeanne. — Naturellement. J'ai une foule de choses à te raconter... Nous avons besoin de causer ensemble... (Au comte). Dis donc, si tu veux me donner Jeanne pour quinze jours, je la ramènerai moi même.

LE COMTE. — Ah ! non... aujourd'hui, non... Je les connais tes quinze jours... : La dernière fois, ça devait être quinze jours, et ça été trois mois !

LIVIA. — Bien, bien ! nous en recauserons... Montre-toi un peu, ma nièce... tu es très jolie, sais-tu ?... Si j'étais un homme...

LE COMTE. — Toujours les mêmes bêtises... Tu es toujours la même, toi.

LIVIE. — Eh ! à mon âge, on ne change plus. Et miss Finch, comment va-t-elle ?

JEANNE. — Très bien. Tu la verras plus tard.

LIVIE. — Tu ne me demandes pas de nouvelles de Turin ? Tu sais, le baron Nerti est fiancé avec la comtesse Mentoni.

JEANNE. — Ah ! oui...? Et Mlle Floriani.

LIVIE. — Elle a épousé son petit lieutenant.

JEANNE. — Et Mlle Giuliari ?

LIVIE. — Elle va bien. Elle est venue hier me voir avec sa mère. Sa sœur aînée...

LE COMTE. — Dites-moi : il y en a encore pour longtemps ?

LIVIE. — De quoi ?

LE COMTE. — De ces histoires-là. Je demande s'il y en a encore pour longtemps, afin de savoir ce que j'ai à faire.

LIVIE, riant. — Tu voudrais nous mettre à la porte ?... Tu as une belle façon de recevoir les gens !

LE COMTE. — Non, je ne mets personne à la porte. Seulement c'est moi qui m'en vais... Quand je compterai que vous avez fini de parler du chapeau de Mme A. et de la migraine de Mme B, je reviendrai. Et plus un mot de ces dames-là... au moins quand j'y serai. C'est entendu ?

LIVIE. — Parfaitement.

LE COMTE. — J'aime mieux cela. (A Jeanne.) Et toi, n'oublie pas qu'à deux heures on continuera la lecture. Il s'en faut encore.

SCÈNE IV

JEANNE et LIVIE

LIVIE. — Et de Denoris, tu ne me demandes pas de nouvelles ? (Silence.) Lui aussi est venu me voir hier... (Malicieuse.) Une idée... Ne serait-ce pas lui qui te les a envoyées, ces fleurs ? (Un temps.) Il me plaît beaucoup ce capitaine... (Fredonnant sur l'air de *Carmen*.) Beau capitaine... beau capitaine... Et à toi ?... (Elle rit.) Allons, allons, ma nièce, une confession générale de tes péchés. (Jeanne se cache la figure sur la poitrine de sa tante.) Non, non, il n'y a pas de quoi rougir... Tu voudrais savoir quand je m'en suis aperçue ? Tout de suite : dès les premiers mots que vous avez échangés, quand tu as fixé les yeux sur lui. Eh ! pour nous autres femmes, aussitôt que nous avons passé l'âge de nous faire observer, nous nous mettons à observer les autres. Je vous ai regardés le premier soir que le capitaine Denoris t'a rencontrée à la soirée du Cercle de l'Union : vous étiez le plus charmant couple des salons... Tu t'appuyais à son bras avec un abandon et avec une langueur... (Elle rit et s'amuse.) Raconte, ma mignonne, raconte.

JEANNE. — Que veux-tu que je te raconte ? (Elle sourit) puisque tu en sais plus que moi. Tu sais que Denoris me plaît ; tu crois savoir que je lui plais à lui, donc... Dis-moi, ma tante, il te l'a confessé ?

LIVIE. — Non. Pourquoi le faire parler, puisque je n'étais pas absolument sûre qu'il te plaisait ?... Il m'a dit au contraire qu'il n'avait eu qu'une seule passion, mais très ardente, pour une femme qui est morte il y a quelques années, et qu'il garderait toute sa vie un religieux souvenir de cette femme qu'il n'a pu épouser. Or, pourquoi m'a-t-il raconté tout cela, précisément à moi ?... Je ne me vois qu'un titre pour mériter tant de confiance : c'est d'être la tante de ma nièce... Qu'il m'ait parlé de cet ancien amour, cela se conçoit : quand on va habiter une nouvelle maison, on donne toujours un coup d'œil de regret à celle que l'on quitte... Mais tu l'aimes réellement ?

JEANNE, souriant. — Oh, ma tante...

LIVIE. — Ah les diables de filles ! Que de manières elles savent trouver pour dire oui... Et avec toi, il s'est expliqué clairement ?

JEANNE. — Non, mais j'ai compris qu'il m'aime... Sinon, pourquoi me regarderait-il comme il fait ? Il était toujours auprès de moi. Il me regardait...

LIVIE. — ... Et il soupirait...

JEANNE. — Non, c'est inutile : si c'est pour rire de moi, pourquoi me demander une confession ?

LIVIE. — Non, je ne ris pas, ma chérie, je ne ris pas. Et quand même je rirais, tu trouves que ce sont des choses à faire pleurer ?... Allons, parle.

JEANNE. — Il ne voulait pas danser... pourtant, dès que je l'en ai prié, il consenti à danser avec moi.

LIVIE. — Et tu ne danses guère bien... De mon temps, je m'en acquittais mieux.

JEANNE. — Quand je parle, il reste à m'écouter...

LIVIE. — C'est la première règle de la politesse.

JEANNE. — Si tu ne me laisses pas finir ! Je dis qu'il reste à m'écouter comme s'il était en extase. Peut-être que ce n'est pas de l'amour; mais si ce n'est pas de l'amour, qu'est-ce que c'est alors ?

LIVIE. — Mais oui, c'est de l'amour... de l'*a-mour* ! Et puis, à dix-huit ans, avec ces yeux-là, n'a-t-on pas le droit... et même le devoir, de susciter une tempête dans un cœur de trente-quatre ans ? Car, vois-tu, Denoris en a trente-quatre : il me l'a avoué lui-même, sans doute pour cette raison...

JEANNE, sourit et continue. — Que tu es la tante de ta nièce.

LIVIE. — Et à ton père, tu n'en as jamais rien dit ?

JEANNE. — Ah ! je n'en aurai jamais le courage, Parle lui toi...

LIVIE, feignant la surprise et la frayeur. — Moi ? que veux-tu que je lui dise... Ah, non... pourquoi moi ?

JEANNE. — Pardon, alors, pourquoi m'as-tu...

LIVIE et JEANNE, ensemble. — ... demandé une confession ?

LIVIE. — Mais oui, mais oui... puisque je ne suis venue que pour cela. Avant de faire parler le capitaine, il faut connaître l'avis de ton père... Non ?

JEANNE, convaincue et nerveuse. — Ah, il s'y opposera, sans aucun doute. Il est trop habitué à me voir près de lui, soumise à sa volonté, à son moindre désir, pour penser, même un instant, à me perdre... Mais il faut m'aider, lui parler nettement... lui dire que j'aime Denoris, et que si Denoris m'aime je suis décidée à tout faire pour me marier avec lui. Jusqu'ici j'ai toujours obéi à mon père ; même quand il m'en coûtait, je n'ai jamais dit un mot : mais cette fois, je ne le pourrais pas.

LIVIE. — Ah ! si seulement ta mère était encore de ce monde ! Les mères sont faites exprès pour arranger ces choses-là.

JEANNE. — Si ma mère vivait, peut-être ne me serais je pas éprise du capitaine. Ma mère me suffirait, de même que je me serais contentée de l'affection de mon père, si... (Elle appuie la main sur ses lèvres, pour refouler la phrase prête à lui échapper.) Et au lieu de cela, je ne me la rappelle même pas, ma mère, et c'est si triste de ne pouvoir aimer qu'un nom ! J'ai beau faire des efforts pour évoquer son image, il m'est impossible de revoir ses traits, de réentendre sa voix, de garder un souvenir plus précis de ses caresses que de toutes celles que je recevais étant petite...

LIVIE. — Oh, tu lui ressembles, à ta mère ! Et d'une façon étonnante ! Quand je t'ai regardée en entrant, il me semblait la revoir au moment de son mariage avec mon frère.

JEANNE — C'est vrai ? Le capitaine Denoris le dit aussi ; il affirme que je ressemble à maman d'une façon frappante. C'est peut-être cette ressemblance qui nous a liés, qui sait ? Il avait vingt ans quand il a connu ma mère : trois ans de moins qu'elle, et il venait de sortir de l'école militaire du Turin et d'être nommé sous-lieutenant ; si bien qu'il croit revivre au temps de sa jeunesse quand il me voit, et moi j'ai l'illusion d'avoir retrouvé en lui un bon ami d'enfance : J'avais quatre ans alors. Mais, dis-moi, tu dois savoir cela... Denoris t'en aura parlé... : Pourquoi a-t-il cessé de venir chez nous après la mort de ma mère ?

LIVIE. — Parce que, alors, quand le malheur est arrivé, Denoris était en garnison en Sicile depuis un mois. Lorsqu'il est revenu en Piémont au bout de quelques années, vous n'habitiez plus Turin, vous étiez déjà à Moncalieri, de sorte que...

JEANNE. — Ah, ici on ne l'aurait pas reçu, de même qu'on n'a plus reçu personne, personne... Nous vivons renfermés, à l'écart du monde ; nous sommes cloîtrés comme dans un couvent. On voit quelquefois le jardinier... et puis ? Raymond, la cuisinière, Miss Pinch et papa. Et personne autre. Tout cela pourquoi ? Parce que, dit-on, mon père s'est concentré dans sa douleur... Oh, si c'était vrai. comme je l'admirerais cette douleur qui ne s'éteint pas, qui ne s'émousse pas avec les années, cette douleur farouche, orgueilleuse, qui ne veut pas se montrer aux indifférents... la douleur... oui, s'il gardait jalousement le souvenir de ma mère, s'il parlait d'elle, s'il la pleurait... non avec les autres, mais avec moi ; avec moi qui suis leur fille unique... Oh ! ma tante, ma tante... c'est peut-être mal de ma part d'avoir de ces idées-là sur mon père, c'est peut-être mal d'en parler comme je fais, mais si tu savais ce que je souffre... (Elle pleure.)

LIVIE, d'un ton comique. — Oh, pauvre petite. (Elle la caresse comme une enfant). Pauvre, pauvre petite... Ah, voilà : on est un peu de mauvaise humeur parce que *certaines* fleurs ont été jetées par la fenêtre, et l'on est tout de suite injuste envers son père... Allons, allons. Essuie-toi les yeux. Et je parlerai à M. le comte... Ce n'est pas un ogre, il ne me mangera pas... Dis-moi donc : qu'est-ce que c'est que ces livres-là ?

JEANNE. — Des livres sur Napoléon... Tu ne sais pas ? Nous ne lisons que cela depuis longtemps. Tous les jours je lui fais la lecture à haute voix pendant deux heures... Pour lui, Napoléon était un homme. Mais il doit y en avoir d'autres, des hommes. Tiens, regarde : (Elle lui montre un par un les volumes qui sont sur le bureau.) *Napoléon Ier*, par Thiers, *Napoléon Ier*, de Taine. *Napoléon à l'île d'Elbe*, par Lévy. *Les deux femmes de Napoléon*, par Masi... et il y en a encore dans les autres chambres... Viens voir par là...

Jeanne et Livie s'apprêtent à sortir

SCÈNE V

LE COMTE, LIVIE et JEANNE

LE COMTE, entrant par la droite. — Où allez-vous donc? (Livie et Jeanne, qui étaient déjà près de la porte à gauche, s'arrêtent.) Vous voulez remplir toute la maison de vos bavardages?

LIVIE. — Précisément. Mais (s'adressant à Jeanne) nous pouvons nous interrompre, n'est-ce pas... Quitte à continuer plus tard.

JEANNE. — Oui, oui, d'autant plus que j'ai à faire par là... Et puis je voudrais revoir de la musique... Tu permets, ma tante?

LIVIE. — Fais... Maintenant ce sera à ton père de parler.

(Jeanne sort).

SCÈNE VI

LIVIE et LE COMTE

LIVIE. — Il y a une chose que je te dirai : c'est que ton logis d'ermite me paraît un peu moins sauvage que quand j'y suis venue la dernière fois, en plein hiver, pour chercher Jeanne. Et... tu es décidé à y rester aussi l'hiver?

LE COMTE. — Oui, aussi l'hiver.

LIVIE. — Et encore l'année prochaine?

LE COMTE. — Encore l'année prochaine.

LIVIE, riant. — Et... marier ta fille, ce sera pour quand?

LE COMTE. — On a le temps d'y penser.

LIVIE. — Es-tu sûr que Jeanne soit du même avis?

LE COMTE, agacé. — Et toi, peux-tu me dire le contraire?

LIVIE. — Moi? non. C'est une simple question que je te faisais. Ordinairement les jeunes filles (prenant un air grave), quand elles n'ont pas à se préoccuper d'une mère infirme, comme cela m'est arrivé, à moi qui, avec ma tête folle, ai été garde-malade pendant quinze ans, ai vu se flétrir ma jeunesse, et ai renoncé au mariage, aux rêves, à l'amour... oui, je disais donc qu'à dix-huit ans, les jeunes filles pensent ordinairement à se marier...

LE COMTE. — Les autres, peut-être; mais Jeanne, non. A part les trois mois qu'elle a passés chez toi, à Turin, Jeanne est toujours restée ici, et ne peut avoir de ces idées-là dans la tête. Ici, nous ne voyons personne, et la vie est si calme, si régulière, qu'il n'y a pas de place pour le roman. On se promène quelquefois à pied, plus souvent en voiture. Jeanne joue du piano, on lit...

LIVIE. — Oui, je le sais. La vie de Napoléon : c'est récréatif!

LE COMTE. — Eh! depuis que je me suis cloîtré ici, et il y a quatorze ans, la vie n'a pas été très gaie pour Jeanne ni pour moi. Jadis, j'avais l'humeur gaie, maintenant je suis acariâtre. Sombre, farouche et dédaigneux comme je suis, je nourris un amour égoïste peut-être, mais profond pour ma fille. Mais je suis sévère aussi pour elle. On ne doit pas gâter les gens par des excès de caresses.

LIVIE. — Dis-moi : sais-tu que Jeanne est très bonne? elle vaut mieux que toi et que moi... que moi surtout... Car, à sa place, je serais lasse de rester toujours enfermée... Tu n'es pas impotent, cloué dans ton fauteuil comme notre mère... A l'heure qu'il est, moi je t'aurais dit : Mon cher papa, tu es très gentil, je t'aime beaucoup, Moncalieri est un séjour très gai, on ne peut plus gai... mais si nous allions faire un tour à Paris? — N'y compte pas trop, sur la bonté de Jeanne! Un jour ou l'autre ta fille se regimbera contre toi, car elle a un excellent cœur, comme nous au fond, mais une petite tête... un peu comme nous. Et dis-toi bien aussi que la douleur qui t'a fait te renfermer ici est juste et respectable; mais si elle oblige Jeanne à ne pas bouger, à ne pas aimer, ta douleur devient une sorte de tyrannie aussi injuste et aussi inutile que toutes les autres! Oui, il est arrivé ce qui devait arriver : Ta fille, dès qu'elle a eu un moment de liberté, un moment de récréation, dès qu'elle a vu une guirlande de fleurs et un lustre allumé, dès qu'elle a entendu les premiers accords d'un orchestre, et des couples se former pour un quadrille, ta fille, qui n'avait jamais rien vu, a eu la révélation d'un monde nouveau... et elle s'est enamourée.

LE COMTE, bondissant, — Non.

LIVIE. — Je te dis que si : *Enamourée*. C'est la chose la plus naturelle du monde : le premier homme qui lui a parlé un peu plus gentiment de ce dont tu ne lui parles pas, toi, — et cela n'exigeait pas un grand effort, par ma foi, — elle s'en est éprise!

LE COMTE. — Mais moi...

LIVIE. — Non, mon cher, il n'y a pas de *mais* qui tienne; c'est comme cela. Et si tu n'as pas de bonnes et solides raisons à invoquer, mais des caprices et des grands mots, pour t'opposer au mariage, que tu le veuilles ou non, ta fille se mariera... Je te l'ai dit : la résistance est un peu instinctive chez nous. Les parents ont beau répondre non, les enfants agissent quand même à leur guise... Tu ne te rappelles pas ton mariage?... Moi si : j'en ai été..., comment dirait-on?..., l'agent. A cette époque-là, tu avais peur de notre père, comme aujourd'hui ta fille a peur de toi... et tu avais alors trente ans. Peur de parler, bien entendu. Et tu me disais : cause-lui, toi; déclare-lui que je demande son consentement et que, s'il me le refuse, je suis décidé à m'en passer : Précisément comme tous les fils. L'histoire des mariages a toujours été la même : il n'y a qu'Eve qui

n'ait pas réclamé le consentement de ses parents... Elle ne les connaissait pas, la pauvre femme!... Alors papa m'a répondu : — *Jamais!* — Mais il est amoureux... — *Jamais!* — Probablement comme toi, tu me répondras. Mais moi, je ne me suis pas effrayée, et je ne m'effraierai pas aujourd'hui. Car le mot jamais signifie tout bonnement : « Je ne peux pas pour l'instant, revenez plus tard... » C'est quand on doit de l'argent, qu'on dit au créancier : « Revenez plus tard », et on dirait bien volontiers : « Ne revenez jamais. »

LE COMTE, amèrement. — Ah, les femmes! elles sont toutes les mêmes. Quand elles ont fini d'intriguer pour leur compte, elles s'amusent à le faire pour les autres.

LIVIE. — C'est vrai... Toutes... (Riant.) Et moi qui suis une vieille demoiselle, je cherche à marier les autres. Jeune fille, on est l'esclave de tous; mariée, on ne l'est que d'un seul; cela vaut mieux. Ce n'est pas agréable de s'entendre appeler Mademoiselle toute la vie. L'autre soir, chez moi, la conversation roulait sur un sujet un peu... scabreux... (Elle rit). Cela t'étonne?... Les hommes et les femmes y prenaient plaisir... Mon Dieu, oui... les femmes aussi... Elles rivalisaient de verve... Or, comment faire pour dire à ces personnes-là : Messieurs, il y a des propos qu'on ne doit pas tenir ici, n'oubliez pas que la maîtresse de céans est une demoiselle. (Riant d'elle-même). Pauvre demoiselle!... Eh bien, c'est décidé : hors de Turin, je serai une veuve : comme cela je ne priverai personne de sa liberté... d'autant mieux que certaines conversations un peu lestes... me plaisent aussi, à moi... oh! un petit peu... à toi, non? C'est vrai, tu as toujours été un ours.

LE COMTE. — Et toi, une folle.

LIVIE. — Tu trouves? C'est aussi mon avis... mais ta fille est amoureuse.

LE COMTE. — Des enfantillages.

LIVIE. — Non, ce n'est pas de l'enfantillage, c'est sérieux. (On entend faiblement à gauche le son d'un piano). Et je l'approuve, car elle s'est éprise d'un bel homme.

LE COMTE. — Qui est ce bel homme?

LIVIE. — Il a quelques années de plus qu'elle, c'est vrai, mais c'est un bel homme.

LE COMTE. — Son nom? Je te demande son nom.

LIVIE. — Une belle paire de moustaches, en somme, un beau capitaine... Et il a une façon de faire sonner ses éperons... Tu le connais.

LE COMTE, très troublé. — Moi? Je le connais?

LIVIE. — Oui, tu le recevais chez toi quand il était sous-lieutenant... Son père était un de tes amis.

LE COMTE, hors de lui. — Son nom, te dis-je. Son nom.

LIVIE. — Eh, il n'y a pas besoin de crier si haut pour cela. Son nom, c'est Denoris.

LE COMTE, vivement, lui montrant la porte. — Dehors!

LIVIE, abasourdie. — Tu es fou?

(Le piano s'arrête brusquement.)

LE COMTE. — J'aimerais mieux l'étrangler, ma fille!... Dehors! Dehors!...

SCÈNE VII

LE COMTE, LIVIE, JEANNE, puis RAYMOND.

(Jeanne étonnée, troublée, entre par la gauche.)

LIVIE, voyant Jeanne, dissimule et, d'un ton calme, presque souriant. Ce n'est rien, ne te tourmente pas... (Au comte). Nous en recauserons plus tard. Il n'y a rien de pressé... Adieu Jeanne...

(Elle sort par le fond. Un silence.)

LE COMTE, farouche. — Qu'est-ce que tu veux?

JEANNE. — Il est deux heures.

LE COMTE, se souvenant. — Deux heures? Ah oui, c'est vrai... (Jeanne le voyant agité, le regarde silencieuse.)

LE COMTE, qui arpente la chambre, s'arrêtant. — Qu'est-ce que tu veux?

JEANNE. — Tu m'as dit de revenir à deux heures pour lire...

LE COMTE. — Lis! Lis!...

JEANNE. — Je continue le second chapitre...

LE COMTE. — Oui, lis, lis (Jeanne le regarde encore). Ne t'occupe pas de moi... Je t'entends fort bien... (à haute voix, mais comme à lui-même). Jamais!

JEANNE, l'observe sans oser l'interroger, puis elle prend un livre sur le bureau et lit) : « Les principaux apologistes de Marie-Louise, la seconde femme de Napoléon, sont l'Allemand Helfert et.. » (elle s'arrête et observe son père qui se promène avec agitation dans la chambre.)

LE COMTE, s'en aperçoit et s'arrêtant. — Redis-moi cette première phrase, j'étais distrait.

JEANNE, relit. — « Les principaux apologistes de Marie-Louise, la seconde femme de Napoléon, sont... »

LE COMTE, l'interrompant. — Ferme ton livre et écoute-moi. Je sais que tu es éprise d'un capitaine : je te déclare une fois pour toutes, et pour qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous, que, tant que ma langue pourra dire *non*, je dirai *non*. Maintenant tu peux continuer. Tu disais que Marie-Louise...

JEANNE, jetant son livre sur le bureau. — Pourquoi non?

LE COMTE. — Oh, oh? Tu veux savoir pourquoi? Qui est-ce qui t'a appris cela? Ta tante? Miss Finch?

JEANNE, désormais décidée à tout. — Personne; mais je sais que c'est mon droit.

LE COMTE. — Ah! bah! Tu as le droit de questionner, et moi le droit de ne pas répondre. Si cela ne te convient pas, tu sais ce que tu as à faire.

JEANNE. — Non, fais plutôt de moi ce qu'il te plaira : mets-moi dans une pension, dans un couvent, où tu voudras; mais le jour où j'aurai mes vingt et un ans accomplis, je me marierai avec le capitaine Denoris s'il m'aime, comme je te jure que je l'aime.

LE COMTE, se dominant, ironique. — C'est une menace de ta part ? (Jeanne se tait.) Ah, si c'est une menace...

(Il sonne. Raymond entre.)

LE COMTE. — Préviens miss Finch de préparer les malles pour mademoiselle qui doit partir dans la journée.

(Raymond sort.)

LE COMTE, s'assoit et tourne le dos à Jeanne pour ne pas la voir. — Bon voyage.

(Jeanne arrive lentement jusqu'à la porte. Le comte est sur le point de la rappeler, puis se contient, met son mouchoir sur sa bouche et le mord.)

JEANNE. — C'est tout ce que tu as à me dire ?

LE COMTE. — C'est tout.

JEANNE. — Parce que tu es un égoïste.

LE COMTE, se retournant, ahuri. — Moi ?

JEANNE, résolue, s'avançant. — Oui, toi.

LE COMTE. — C'est à moi que tu dis cela ?

JEANNE. — Oui, à toi. Il y a longtemps que le mot me brûle les lèvres ; aussi je tiens à te le dire avant de m'en aller... Tu voudrais me garder encore avec toi comme une esclave.

LE COMTE. — Une esclave ?

JEANNE. — Oui, une esclave. Étant petite, tu m'as considérée comme un jouet, aujourd'hui tu me gardes pour te lire tes livres d'histoire (Le comte l'écoute avec stupeur). Tu ne m'as jamais donné un moment de distraction, une heure de liberté, pour que je ne rencontre pas hors d'ici des pères plus affectueux que toi et des filles plus heureuses que je ne l'ai été, et surtout pour que je ne voie pas qu'il y avait des hommes ayant à peine connu ma mère, qui gardaient pour elle plus de respect que tu n'en as jamais eu.

LE COMTE. — Qui t'a parlé de ta mère ? Qui ? Le capitaine Denoris ?

JEANNE. — Oui... le capitaine Denoris. Puisque tu ne m'en parlais jamais, toi, il fallait bien que je cherche quelqu'un qui m'en parle. Et dans ce quelqu'un, j'ai trouvé une adoration respectueuse de la mémoire de ma mère... Ce serait trop gênant pour toi d'avoir près de toi une personne qui te rappellerait ma mère : c'est aussi pour cela que tu ne veux pas consentir à mon mariage.

LE COMTE. — C'est toi qui me parles ainsi ?

JEANNE. — Oui, moi... moi... Tu ne me reconnais plus ? Et je suis ta vraie fille. Je suis telle que tu m'as faite et que tu m'as voulue... Si je n'ai pas pour toi le respect que je devrais, c'est parce que tu ne m'as pas élevée dans le respect de ma mère... J'avais si soif d'elle, et toi, tu ne m'en as jamais dit un mot, quoique je l'aie cherché... Et alors, moi qui t'avais respecté, adoré, sans oser te regarder en face, je me suis mise à te juger, à te discuter. Et pourtant, Dieu sait ce que j'ai fait pour gagner ton affection. J'aurais voulu te baiser les mains comme une fille dévouée, être embrassée par toi comme une sœur. tu n'as voulu de moi ni comme fille, ni comme sœur, car tu as tari en moi la principale source de tendresse : le respect pour ma mère... Tu vois : un inconnu, le capitaine Denoris, m'en a rappelé le souvenir ; et voilà pourquoi je l'ai aimé ; heureusement, c'est un honnête homme...

LE COMTE, sarcastique. — Ah ! c'est un honnête homme !

JEANNE. — Oui, honnête. S'il ne l'était pas, peut-être ne l'aurais-je pas aimé de la même façon.

LE COMTE. — Parce qu'il t'a parlé de ta mère ?...

JEANNE. — Oui, oui pour cela : parce que mon adoration augmentait journellement pour celle qu'on me défendait presque d'aimer, tandis que mon affection pour toi diminuait, et j'ai fini par m'apercevoir qu'il y a ou plutôt qu'il y a eu jusqu'ici une grande équivoque entre nous ; et tu te trompes, de même que je me suis trompée sur mes sentiments à ton égard : je t'ai craint jusqu'à présent, mais je ne t'aime plus.

LE COMTE. — Non ?

JEANNE. — Non, depuis que j'ai compris que tu n'as jamais aimé ma mère.

LE COMTE. — Ah, elle est la victime et moi le bourreau, n'est-pas ? Moi, je serais le bourreau ? Tu crois cela ? (Jeanne se tait. Le comte la prend par les bras et la secoue.) Tu ne parles plus ? Relève la tête... Dis-le-moi en face. Tu crois cela ?

JEANNE. — Oui.

LE COMTE. — Oui ?... Ainsi le secret que j'ai refoulé au fond de mon cœur, le supplice que j'endure depuis quatorze ans et que j'ai caché à cause de toi, pour que tu n'en souffres pas dans ta conscience et aux yeux du monde, qui juge que « *Telle mère, telle fille* », tout cela a été inutile et même a produit ce beau résultat, que tu me méprises pour adorer ta mère... C'est bien cela ? Est-ce vrai ? C'est cela ? Eh bien, écoute : ta mère, en mourant, a tout anéanti en moi : par une confession, elle a tout emporté, ma foi, ma bonté, mon enthousiasme. Aujourd'hui qu'elle est morte, elle me vole aussi ma fille... et je n'ai que toi. Oh, ce n'est pas juste, grand Dieu, ce n'est pas juste... (Il sanglote.) J'ai été brutal envers toi, mais je t'adore... (Il l'étreint fiévreusement.) Je t'adore. Et toi, tu m'as cru capable... Non, non, la vérité infâme... car tu dois m'aimer, tu dois m'aimer... (Il crie en pleine haine et une voix [illegible] et passionnée.) Denoris a été l'amant de ta mère ; ta mère me l'a avoué sur son lit de mort. Veux-tu encore l'épouser ? dis, dis, le veux-tu ?

JEANNE, fondant en larmes, se jette à ses pieds, le prend par les genoux. — Oh ! papa... papa... papa...

Rideau.

SABATINO LOPEZ.

Traduit de l'italien par A. LEGRAVEREND.

L'ESPRIT NOUVEAU DE LA SCIENCE DU DROIT

—

Juristes et socialistes.

Le bruit mené autour du Code civil, à l'occasion de son centenaire, a incité l'opinion à se préoccuper, un peu plus qu'auparavant, de l'obscur travail des juristes, de ses conditions et de ses résultats.

Et à vrai dire, ce dont elle a dû être par dessus tout frappée, c'est des lacunes de notre corps de droit. Rarement centenaire, en effet, a fait lever une plus riche moisson de critiques. Où était le temps où Troplong vantait la rédaction du Code comme une œuvre définitive, tant « l'esprit de la révolution... a laissé peu de chose à faire aux générations suivantes pour l'affranchissement de l'homme » !

De nos jours, on a insisté au contraire sur ce qui manque à notre législation, pour que l'homme, à quelque classe qu'il appartienne, soit en effet affranchi, pour que les droits personnels des non-possédants, leur sécurité, leur santé, leur dignité jouissent d'autant de garanties que la propriété elle-même. On a invoqué à ce propos non pas seulement des protestations de révolutionnaires, mais les constatations de gardiens attirés du droit. C'est M. Glasson qui a écrit, « notre Code est la loi d'une société bourgeoise et des familles qui possèdent un patrimoine plus ou moins considérable ; mais ce n'est pas le Code du travail et du travailleur ». Il est, disait de son côté M. Picard, « le code de l'individualisme bourgeois et capitaliste. »

Mais, en même temps qu'ils nous rappelaient ainsi l'insuffisance des textes, les commentateurs nous avertissaient de ne pas trop nous en alarmer. A côté des textes, nous disaient-ils, il faut se représenter les appareils qui les appliquent à la vie. Et il faut comprendre que ces appareils sont capables, sous les réactions de la vie, de compléter ou même de rectifier les textes en les appliquant. A première vue, il peut sembler que l'opération de la codification pétrifie en quelque sorte le droit : ne fixe-t-elle pas comme pour l'éternité le moment du devenir juridique où elle intervient ? Elle risque donc de ne répondre au besoin d'unité et de stabilité qu'en s'interdisant, du même coup, de céder aux nécessités du progrès. C'était précisément un des griefs articulés, contre le rationalisme du XIXe siècle à son début, légiférant au nom d'un droit naturel, universel et immuable, par le romantisme de l'école de Savigny, qui proclame son respect pour un droit coutumier plus organique, mais aussi plus plastique, et plus apte par là même à se modeler sur les volontés profondes du *Volksgeist*.

Inquiétude chimérique : c'est l'histoire même de notre droit au XIXe siècle qui en fait la preuve. Le corset de fer des codes ne l'a pas empêché de se plier aux exigences de plus d'une situation nouvelle. A bien des adaptations encore il se prêtera, sans doute, pourvu que les juristes apprennent seulement la manière de s'en servir, pour peu que la « doctrine », au lieu de suivre en résistant et comme à contrecœur les innovations de la « jurisprudence », la précède et lui fraie méthodiquement la route.

*
* *

Les juges sont à chaque instant amenés à trancher des cas particuliers, pour lesquels aucune solution n'est dûment prévue par le Code. Les arrêts qu'ils formulent alors ne sauraient avoir force de loi pour les cas analogues qui pourront se présenter : le rôle du juge est d'apprécier les espèces chacune à chacune, non de fixer des principes. L'article 5 du Code civil lui interdit même formellement de « prononcer par voie de disposition générale et réglementaire ».

Cependant, en vertu de la force des choses et des tendances naturelles des corps constitués, il ne peut manquer de se former, par l'accumulation des arrêts, une tradition et comme un style. Les juges sont normalement portés à éviter de se déjuger et de se contredire. C'est pourquoi, si l'on veut solliciter leur décision en un certain sens, on ne manquera pas de leur citer les décisions déjà prises dans un sens analogue : on invoquera l'autorité de la jurisprudence. Ainsi s'ajoute aux textes des lois toute une série, tout un système de commentaires, écrits sous la dictée même de la vie. Ainsi se superposent, sur le sol primitif du code, des couches d'alluvions capables de porter une flore nouvelle.

Vis-à-vis de ces nouveautés quelle sera l'attitude des juristes ? — Le mépris, d'abord. Il est naturel que celui qui vit dans la pure logique du droit n'abaisse qu'un regard dédaigneux sur cet amas de solutions, suggérées aux prétoires par des successions de nécessités pratiques. M. Charmont, évoquant l'état d'esprit des premiers interprètes du Code civil, rappelle le temps où, dans les livres de droit, les professeurs négligeaient systématiquement de citer des arrêts, « et volontiers ne voyaient dans la pratique qu'un compromis, une déformation arbitraire de la loi. »

Mais il est loisible à la doctrine d'adopter une attitude moins intransigeante, et de concilier le respect des textes avec les exigences de la réalité. Les innovations que celle-ci impose à la jurisprudence, on s'emploiera à les faire rentrer dans les cadres du

code. Telle espèce n'a pas été prévue par le législateur? Mais peut-être, en rapprochant et en combinant les textes où il prévoit d'autres espèces, réussirons-nous à remonter, au-dessus des cas particuliers, jusqu'à sa pensée générale. De celle-ci une fois dégagée par cette espèce d'induction, la déduction nous permettra de redescendre aux cas imprévus. Pour les atteindre nous n'aurons donc fait que dégager et développer tel principe implicitement contenu dans le code : on pourra les juger désormais selon la volonté reconstituée du législateur.

Ce fut là le triomphe de l'esprit juriste. C'est par ces reconstructions que les gardiens des codes, en même temps qu'ils faisaient preuve de fidélité, faisaient assaut d'ingéniosité. C'est par ces compromis qu'ils pensaient répondre au double besoin de la vie du droit, et consacrer les nouveautés sans manquer à la stabilité.

*
* *

C'est pourtant de cette même méthode que l'on dénonce aujourd'hui l'insuffisance. Et précisément on l'accuse d'être à la fois, s'il s'agit du passé, trop peu respectueuse, et s'il s'agit du présent, trop peu audacieuse.

Pour répondre à tous les besoins nouveaux de la vie juridique, elle manque de l'audace nécessaire. Ne peut-il se présenter, en effet, des espèces inédites — telles qu'en a créées par exemple le développement de la grande industrie — pour lesquelles on ne saurait trouver dans les cadres classiques aucune place réservée? On voit alors le juriste s'épuiser en efforts pour envelopper dans son filet de textes le cas rebelle. Mais il vient un moment où le fil lui manque. Prisonnier de sa logique, il fait défaut aux exigences de la pratique.

Si du moins sa logique était sincère? Mais il est vraisemblable que le plus souvent elle est pipée. Il veut à toute force rejoindre, pour la justifier, telle solution imposée par la vie. Que si telle passerelle ne l'y conduit pas, il en jette une autre. N'est-ce pas la preuve que ses systèmes sont commandés par les solutions, et non inversement? Qu'est-ce à dire, sinon que, lorsqu'il prétend parler au nom de la volonté retrouvée du législateur, il ne fait, au vrai, que prêter à celui-ci une volonté toute neuve? N'y a-t-il pas là, comme le dit un professeur de droit, M. Lambert, une sorte de « sorcellerie juridique » qui ne trompe plus personne?

Pourquoi donc ne pas regarder en face les réalités d'aujourd'hui? Demandons-nous franchement, devant elles, non pas ce qu'a pu vouloir, en fait, le législateur, mais ce qu'il aurait voulu s'il les avait con- [illegible] tendances sociales qui s'imposent à l'heure actuelle, avec les « devoirs présents », les textes juridiques dont nous disposons. Et sans demander plus longtemps à ceux-ci la révélation d'une volonté lointaine, essayons de les adapter aux nouveautés exigées par la vie. Nous ferons ainsi sa part légitime au besoin de stabilité. Une libre interprétation des recueils consacrés nous permettra du moins d'appliquer, aux relations nouvelles que les transformations du milieu imposent, cette sorte de « frappe juridique » dont parle M. Saleilles, et dont le public a besoin pour sa sécurité.

*
* *

Quelques-uns vont plus loin. Ces essais d' « adaptation » ne risquent-ils pas de nous acculer encore ou à fausser les textes ou à méconnaître la réalité! Si nous avons besoin, en effet, de principes pour justifier nos solutions, pourquoi vouloir à toute force rattacher ces principes aux formules des codes? Adressons-nous directement à la conscience juridique collective : elle nous désignera assez nettement sur quels points sensibles le juge ne doit pas craindre d'innover, en usant, lorsque les autorités lui font défaut, de ce que M. Gény appelle la « libre recherche ».

Par ce biais on pourrait apercevoir, dans le mouvement actuel de la science du droit, une sorte de retour aux méthodes du droit naturel. Non qu'on ait généralement l'audace d'invoquer, comme naguère, des principes universels et immuables, valables pour tous les temps et tous les pays, et dont l'ensemble constituerait « la raison naturelle en tant qu'elle gouverne les hommes ». Le XIXe siècle a baigné l'esprit public dans le fleuve d'Héraclite. Nous y avons tous acquis le sentiment du variable et du relatif. Mais que tel principe n'acquière de valeur, en effet, que relativement à un moment historique donné, cela l'empêche-t-il, pour ce moment du moins, de conserver sa valeur? Que le droit naturel ne puisse plus prétendre désormais, selon les expressions de M. Stammler, qu'à un « contenu variable », cela rend-il moins nécessaire, pour la société où nous vivons, une définition de ce contenu qui puisse servir à la rectification des lois positives?

Il appartiendrait à la doctrine elle-même, suivant nos juristes *modern style*, de préparer ces redressements en demandant une orientation, non plus seulement aux textes consacrés, mais aux réalités historiques directement observées. Qu'elle ne s'isole plus sur la montagne où sont conservées les tables de la loi, qu'elle descende et se plonge dans le courant du devenir humain. Ne [illegible] pas dit M. [illegible] de consulter l'histoire. — [illegible] d'être [illegible]

service des renseignements de ces armées en marche que sont nos sociétés progressives. En relevant et en prolongeant les courbes des mouvements sociaux, déterminons, dira M. Gény, les « centres d'aspirations convergentes », qui deviennent par la force des choses comme des « postulats inéluctables » pour la vie juridique.

Par où l'on mesure quelle distance nous sépare de l'ancien esprit de la science du droit. La doctrine ne se contente plus, en effet, de rejoindre comme à regret les innovations imposées par la pratique : bien plutôt elle les précède, les appelle, leur signale les sentiers qu'il faudra élargir pour laisser passer les réformes désirables. Et pour remplir ce rôle d'avant-garde, elle proclame que ce n'est plus assez de méditer les textes. Il lui faut « voir du pays ». C'est sur le tumulte de la vie, sur le mouvement même des choses et des esprits qu'elle entend désormais appliquer méthodiquement sa réflexion.

*
* *

On comprend du même coup quelle place la science du droit, ainsi assouplie et élargie, va pouvoir faire aux tendances socialistes. S'il est vrai, comme nous le rappelions tout à l'heure, que notre Code, dans l'impossibilité où étaient ses rédacteurs de prévoir les répercussions du progrès capitaliste, n'a pas suffisamment garanti, à la masse des prolétaires, la jouissance de leurs droits personnels, ne serait-il pas possible, en usant des libres méthodes d'interprétation que nous avons définies, d'utiliser dès aujourd'hui pour la défense de ces mêmes droits et d'ajuster aux réquisitions imprévues de la masse tels des moyens juridiques que ce Code avait préparés? Ainsi, de pièces et de morceaux ingénieusement combinés, empruntés au droit bourgeois, pourraient s'édifier peu à peu les abris nécessaires au droit ouvrier. C'est à cette besogne d'accommodation que s'emploierait ce qu'on a proposé d'appeler le « socialisme juridique ».

Le socialisme juridique reçoit son idéal de l'interprétation marxiste de l'évolution économique. Mais il ne partage pas le mépris de Marx et d'Engels pour le droit. Cet idéal que les faits lui paraissent imposer, il pense qu'il serait loisible de découvrir, dans les Codes donnés actuellement, assez de principes pour le justifier et assez de procédés pour le réaliser. Systématiquement il recherchera donc sur quels points, entre l'idée socialiste et la réalité juridique d'aujourd'hui, on pourrait ménager des transitions, établir des communications, jeter des ponts. Non seulement il s'efforcera de formuler en termes juridiques les revendications prolétariennes, mais encore il signalera, soit dans le droit privé, soit dans le droit public, les formules qu'il suffirait de solliciter habilement, les dispositions qu'il suffirait de généraliser hardiment pour assurer, d'ores et déjà, à celles de ces exigences que la conscience collective n'ose plus désavouer, un commencement de satisfaction.

C'est sur la possibilité et l'utilité de ces amorçages que le juriste autrichien A. Menger attirait l'attention dans son livre sur l'*État socialiste*, lorsqu'il s'attachait à montrer que « les germes des nouvelles institutions se trouvent recélés dans les formes juridiques actuelles », et qu'ainsi « un gouvernement socialiste intelligent n'aurait pas besoin, pour l'établissement de l'état populaire de travail, de s'écarter beaucoup des traditions, soit en ce qui concerne les formes juridiques, soit pour ce qui est des moyens d'exécution. » — Si la littérature juridique française n'a pas encore produit un plan d'ensemble aussi complet que celui de l'*État socialiste*, du moins, sur plus d'un point, aperçoit-on des équipes occupées à préparer, en appliquant à tel ou tel texte les nouvelles méthodes d'interprétation, un élargissement de ce que M. Charmont appelle la « socialisation du droit ». C'est ainsi que M. E. Lévy, traduisant en termes de créance les rapports des capitalistes et des travailleurs, montre comment la créance du prolétariat organisé en syndicats pourrait normalement et valablement s'opposer, pour la réduire de plus en plus, à la créance du capital. Rappelant le fameux article 1382, — qui permet de rendre responsable l'auteur même involontaire d'un dommage, il ajoute : « Il n'est pas excessif de dire qu'en prenant tel quel cet article, on pourrait faire avec lui, juridiquement, ce que l'on est convenu d'appeler la révolution sociale en restituant au travail tout ce qui est produit du travail. » Ailleurs, ce n'est plus dans le droit privé, mais dans le droit public que l'on cherche des zones qui se prêteraient à la culture socialiste. M. A. Mater, utilisant les théories de M. Hauriou, montre comment la réflexion silencieuse des juristes, distinguant entre les actes de gestion et les actes d'autorité, prépare cette même transformation que le socialisme veut accomplir, de l'État coercitif en État coopératif. Ailleurs enfin, on signale toutes les réformes qu'il serait possible d'instituer légalement dès aujourd'hui, si l'on étendait seulement, à l'ensemble du droit public, tel principe déjà sanctionné par les prescriptions du droit privé : c'est la théorie solidariste du quasi-contrat, capable, s'il faut en croire M. Andler, de faire passer à l'acte la meilleure part des tendances socialistes.

*
* *

Jusqu'où l'on peut aller, en faisant subir cette élongation plus ou moins violente aux notions jur-

diques reçues, l'expérience en décidera. Il ne saurait s'agir d'apprécier aujourd'hui les résultats d'un mouvement qui n'est qu'un début. Nous avons voulu seulement noter le concours de circonstances qui l'a rendu possible. Au moment même où le progrès de « la démocratie industrielle », pressée d'entrer dans l'ère des réalisations, inspire à ses partisans le désir d'utiliser le droit existant, le travail interne des spécialistes du droit rend leurs méthodes d'interprétation de plus en plus libres et souples. Ainsi s'explique le fait nouveau auquel nous assistons, — la rencontre et la collaboration de deux esprits qui, jusqu'ici, avaient le plus souvent répugné l'un à l'autre : l'esprit socialiste et l'esprit juriste.

C. Bouglé.

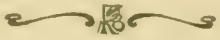

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

C'est un Salon assez insignifiant. L'autre, qui compte plus de gens de talent, est paralysé par le snobisme et la manière figée d'habiles exécutants qui ne tentent guère de se renouveler. Celui-ci est surtout en désarroi. Il fut la forteresse d'une tradition. Cela lui donnait de la cohésion et une façon de style : façon détestable, mais caractéristique. Les personnes disposées à admirer la peinture académique purent jadis en trouver là les spécimens les plus variés depuis les prototypes jusqu'aux dociles imitations. Mais à présent la forteresse est démantelée. Le respect de l'Institut s'en va. La fondation d'une société rivale a engagé les maîtres du vieux Salon à des indulgences. Le tableau bleu et blanc a pénétré dans l'antre de la peinture bitumineuse et finit par l'emporter numériquement sur celle-ci. Cependant la lutte de la céruse et de la terre de Sienne n'a pas créé là une esthétique nouvelle. C'est par excellence le lieu de l'indécision. Il y a de tout : des toiles fades et poncives, de timides adaptations aux hardiesses impressionnistes, des violences chromatiques surajoutées à un dessin bien sage, à ce pauvre dessin d'Ecole qui reste linéaire et ne tend pas à l'essentiel enseignement des formes par les plans. Il y a aussi beaucoup de compositions coloriées dont on se demande vainement la raison d'être, car elles ne se justifient ni par l'intérêt de leur thème ni par la valeur de leur exécution. Tout cela voisine et ne s'harmonise pas. Il serait impossible à un étranger de conclure d'un tel spectacle aux désirs d'art qui peuvent nous régir.

Comme d'habitude, ce Salon se cramponne à certaines idée de jadis, celle, par exemple, du tableau d'histoire et de la scène patriotique. Il n'y en a pas un à la Société nationale : ici, on trouve une trentaine de toiles pleines de grenadiers, de chouans, de généraux célèbres depuis Hoche jusqu'à Murat. Je n'ai pas vu de Prussiens : mais il y a M. Déroulède deux ou trois fois, en diverses attitudes, avec un copieux ruban rouge. Il y a aussi un bon contingent de chevaliers et d'évêques, qu'on nous montre occupés à constituer l'histoire de France. Peu ou point de scènes religieuses, de sphynges et d hommes préhistoriques : mais beaucoup de scènes galantes. L'imagerie en est gracieusement chromolithographique et les boudoirs de dames sentimentales s'en orneront à souhait. C'est encore ici qu'on doit s'adresser pour trouver un lot suffisant de ces objets propres à surmonter les consoles ou à dominer les canapés, et qui n'ont avec l'art pictural que des rapports lointains et facultatifs. Ce salon, malgré une diminution du nombre des fabricants, est toujours le temple des « sujets » chers à la bourgeoisie paisible.

Le motif artistique de cette considérable mosaïque de rectangles peints serait très malaisé à définir. On est à bon droit effrayé de la multiplication des peintres, qui finit par ressembler à un péril public. Mais l'usage de la palette n'est interdit à aucun citoyen dans un État libre ; on le regrette devant certains cadres. On est attristé, d'autre part, en songeant que chaque auteur se prend au sérieux et fonde sa vie sur de tels espoirs. Les jours réservés à la critique, on voit des hommes affairés qui vernissent un tableautin ou donnent un dernier coup de lime à un buste, aussi passionnément que si leur vie en dépendait, et les objets de tant de soins sont des pauvretés dont la non-existence eût été souhaitable. Mais c'est le cas de dire, comme M. Clémenceau dans *Les Plus Forts* : « Avec des vies manquées se fait, dans la douleur, le génie de l'humanité triomphante. »

Au dessus de toutes ces choses indifférentes et vagues quelques œuvres règnent pourtant et sollicitent la pensée. Inviables en tant qu'organismes solidaires et privés de signification collective, les Salons ne servent qu'à entourer de déchets anonymes de rares et frappantes individualités.

*
* *

Celle de M. Henri Martin domine ici. C'est un grand peintre. Sa carrière est glorieuse : elle concentre une somme énorme de travail, de réflexion et d'émotion et elle ne ressemble à aucune autre entre celles de nos vrais maîtres actuels. M. Henri Martin est un décorateur pensant : l'expression est à créer pour le désigner. Dans tout ce qu'il fait se révèle une âme fruste, pleine d'une sourde éloquence, d'une énergie un peu sombre et d'un profond amour de la peinture.

Il a débuté par l'expression quasi-baudelairienne de rêves compliqués et un peu littéraires, puis, d'année en année, sa pensée s'est éclaircie, simplifiée, grandie, et son organisation de décorateur, sans étouffer ses songes, s'est emparée d'eux et les a transformés. La technique de l'artiste est non moins symptomatique que le style de ses ensembles : M. Henri Martin use du procédé de la tache et des tons juxtaposés sans mélanges, à peu près de la façon qu'ont tentée les pointillistes. Mais ceux ci ont commis l'erreur de limiter au tableau de chevalet un procédé exclusivement mural, en sorte que jamais l'union logique des tons sur la rétine n'a pu se faire à la distance où l'on a coutume de regarder un tableau. Le procédé a vite découragé, et c'est à peine si quelques peintres s'y attardent : encore sent-on dans les œuvres des deux principaux, MM. Signac et Van Rysselberghe, l'instinct décoratif et ornemental dépasser le cadre. L'œuvre de M. Henri Martin est une preuve magistrale du vrai but de cette technique des tons divisés : preuve qui éclate plus que jamais dans cette vaste décoration pour le Capitole de Toulouse, qui occupe ici une salle entière et donne l'émotion des grandes œuvres.

C'est une série de panneaux d'une intention très simple. Une moitié symbolise la vie champêtre, l'autre, la vie mentale. On avait déjà vu il y a deux ans la première partie, ces faucheurs d'un si beau rythme dans un énorme paysage ensoleillé, et ces parties secondaires où l'âge d'amour et le crépuscule de la vie des humbles s'exprimaient avec une tendresse si discrète, une mélancolie si douce. L'autre partie se déroule sur les bords de la Garonne, au soleil couchant. Au fond, au-delà du large fleuve moiré de nacrures roses et violettes, s'alignent les quais surmontés de maisons aux teintes ardentes. Sur la berge en deçà, parmi l'herbage, des hommes se promènent, regardant l'astre décliner, rêvant à l'écart, discutant ou unissant leurs pensées. Ce sont des poètes, des peintres, des politiciens, parmi lesquels on reconnaît entre autres M. Jean-Paul Laurens et M. Jaurès. Ce sont des fils de Toulouse contemplant le beau ciel de la cité natale. L'ombre qui croît enveloppe déjà leurs jambes : les torses et les têtes sont encore touchés des dorures de la glorieuse fin du jour. Auprès, et transitoirement aux faucheurs et aux penseurs, apparaissent des paysages profonds, nuit violette et chaude sur la rive, neige dans la banlieue, aspects reliant les sites du printemps et de l'automne, la splendeur du grand soleil de midi et du soleil oblique de six heures. Dans un angle, une composition allégorique est comme le fermoir de ce cycle décoratif : dans le péristyle d'un cloître, sous la rosace d'un vitrail, un peintre en costume moderne, mais tout roidi de mysticité comme l'Angelico qu'une fresque de Puvis retraça, s'apprête à décorer la muraille claire et vide au pied de laquelle sa palette est posée près d'un bouquet. Il songe et s'incline, méditant sur la beauté : elle lui apparaît. C'est, dans ce cloître, une femme nue, noble, chaste et souriante, l'image de la beauté libre qui, sans autre rituel que son corps parfait, s'offre à l'artiste, ni païenne ni chrétienne, simplement belle.

Aucune complexité esthétique ne vient tourmenter celui qui jette un premier regard sur ce vaste ensemble. Tout semble naturel, vivant, et si proprement ornemental qu'on pense voir des fenêtres ouvertes sur un après-midi éternel. La richesse des tons, le chant de la clarté, sont admirables. M. Henri Martin est arrivé à exprimer sa volonté uniquement par la couleur. Il en a fait un langage intense et direct. Ses roses, ses rouges, ses verts, chantent un hymne à la joie, et ses simplifications de formes sont ce que l'art a trouvé de plus logique et de plus imposant depuis Puvis. Ce n'est qu'après qu'on examine en soi la psychologie infuse à cet ensemble : et alors le mérite en apparaît non moins grand. Il y a une force d'expression considérable dans les silhouettes, et une synthèse de mouvements qui est d'un maître. La belle âme grave et haute, celle qui a imaginé cette œuvre, le probe et sagace technicien, celui qui l'a réalisée !

Les études et les dessins nécessités par cet écrasant travail sont exposés en cimaise sous les grands panneaux.. Leur examen est d'un haut intérêt. On y suit les progrès de la soigneuse revision faite par l'artiste. Les études sont fougueuses, empâtées, criblées d'ocellures, libres comme des Monticelli, peintes par un homme qui ne voit que la beauté des tons et ne détermine les aspects que par les taches essentielles. Un impressionniste s'en fût tenu là, et ces études suffiraient à rehausser bien des réputations. Mais les dessins renseigneraient, s'il en était besoin, sur le tenace scrupule de leur auteur. Les pochades de têtes se rapportant à ces dessins sérieux et précis ne sont que des notations de nuances. Certaines sont superbes. Faites uniquement pour vérifier l'effet chromatique, alors que les dessins atteignent à la profonde ressemblance, elles sont d'un emportement fébrile, et pourtant il n'est pas une touche qui soit donnée au hasard. Mais de ces travaux de peintre à l'œuvre définitive, M. Henri Martin a su développer son sens du style, révéler la pure qualité de son esprit. Cela est beau de puissance et d'harmonisation, cela s'impose à l'âme comme aux sens.

*
* *

Auprès d'une telle création, qui nous résume en les intensifiant les dons d'un des plus grands artistes de l'école française contemporaine, rien ne se pré-

sente qui ait coûté autant d'efforts et signifie autant de recherches, rien, sinon la vaste toile que M. Rochegrosse appelle *La Joie rouge* et qui, après trois ans de labeur, marque la rentrée d'un artiste dont les Salons ne montraient plus que des œuvres restreintes. C'est un tableau extrêmement curieux à divers titres. Je me hâte de dire qu'on y trouve des morceaux de nu absolument admirables, des fleurs d'un éclat délicieux, toutes les marques de la virtuosité passionnée que ses plus résolus détracteurs reconnaissent en l'auteur de la *Mort de Babylone*. M. Rochegrosse est un coloriste somptueux et un ordonnateur-né. On trouvera ici, parmi les difficultés picturales accumulées à plaisir, une qualité des tons à contre-jour, une finesse des transitions, une harmonisation des tons froids qu'il n'avait peut-être pas encore atteintes. Certaines parties sont d'une audace quepersonne de ce temps n'a dépassée, et toute la toile est orchestrée, à ce point de vue spécial de la liaison des tonalités disparates, avec une science capricieuse qui étonne. Mais M. Rochegrosse, tout en se livrant à la joie de peindre, est soucieux d'idées générales et recherche une sorte de symbolisme simplifié, qui lui a valu de vives critiques de la part de ceux-là mêmes qui, après l'avoir blâmé de peindre des sujets romains ou babyloniens, l'ont vu s'attaquer à un modernisme spécial.

L'orientalisme, traduit soit par de minutieuses illustrations de Flaubert, soit par de lumineux paysages algériens, a sollicité l'artiste après les drames de Rome, de Byzance ou du moyen âge. Il lui a servi de transition, si l'on peut en prêter une à cet esprit que la passion et l'érudition se disputent, et qu'une simultanéité de pensées et d'émotions agite sans trêve. Érudit, sensuel, subtil, violent, téméraire et circonspect, évoluant sans cesse, et confiant une âme noblement inquiète à une technique sûre, M. Rochegrosse conçoit des synthèses hors les époques, également éloignées de la légende et de l'histoire : et lui aussi, à sa manière, tente de rendre perceptibles des sentiments par des tonalités. *La Joie rouge*, c'est l'irruption de l'idée de meurtre et de viol dans l'idée de volupté paisible et amollie. Dans une contrée irréelle, jardins, colonnades, paysage riant, où des femmes nues et câlines rêvaient paresseusement, une horde d'hommes brutaux se précipite, brandissant des torches et des lames. C'est le flot hurlant de la barbarie, le déferlement des brutes meurtrières et pillardes que mène, sur son grand cheval cabré, la Joie rouge, la joie du crime et de l'horreur. Tout s'embrase au passage de cette tribu terrifiante, qui dévale sous les portiques croulants des temples, torses nus, faces hideuses, sang et flammes, et surgit dans les lueurs de l'incendie qui la vermillonne et la dore, tandis que les assassinées aux chairs douces, les fleurs et le pays sont baignés de pénombres mauves, de tonalités froides. Tout le tableau est singulièrement volontaire par l'essai du symbolisme des couleurs concourant à l'idée, par le contraste des orangés, des cadmiums purs et des écarlates de la partie supérieure, et des gris, des violets, des roses ternis, des bleus usés du plan inférieur. Le tout est ordonné comme une immense vague. Cela ne se passe nulle part et dans aucun temps. C'est l'image du délire et le poème de l'ivresse farouche, de la brutalité inéluctable qui survient et s'abat sur toute civilisation déclinante, que dorlote et désarme le bien-être. Et c'est surtout un étonnant tableau jaune et bleu et une tentative sur une route que personne ne suit.

A ce titre seul, cette œuvre de M. Rochegrosse devrait intéresser la critique, qui réclame si instamment du nouveau qu'elle n'hésite pas à le confondre avec l'ignorance, la prétention et la démence chez certains. A un moment où la composition tant décriée, où la « peinture à idées » tant flétrie se font regretter, où l'insuffisance des « études » et la puérilité des recherches et des surprises optiques sont devenues vraiment abusives, de telles conceptions, rehaussées par un travail énorme et une somme considérable d'études, apparaissent faites pour l'examen déférent. On ne jugera pas d'un regard une toile où sont abordées à peu près toutes les questions picturales et où l'on découvre des fragments dont chacun affirme la science et la conscience d'un peintre. Le symbolisme par grandes images, illustrant un sentiment presque simpliste à force d'évidence synthétisée, sera plus discutable. On pourra ne voir dans la *Joie rouge*, qu'un magnifique prétexte imaginatif pour un homme qui a voulu peindre des femmes nues dans le demi-jour, des hortensias exquis, des flammes, des étoffes, des musculatures mâles, le tout avec une fougue romantique unie à une curiosité très subtile de certains secrets de son état. On pourra même remarquer à ce propos la différenciation graduée de la facture, qui, dans les diverses parties de la toile, résume les principales façons de peindre de ce temps. Des idéologues peu sensibles au charme de palette pourront par contre ne s'attacher qu'à la légitimité de cet art symbolique demandant à la peinture la visibilité de contrastes abstraits. Mais quiconque réfléchit se dira, sans plus, que l'homme qui a fait un tel tableau est prodigieusement doué et pourrait, avec une semblable faculté de coloriste, obtenir à moins de frais les succès envies au lieu de les dédaigner pour chercher sa formule en dehors de tout le monde.

* *

Le tableau de M. Hoffbauer est encore une œuvre

importante. Ce jeune peintre, d'une maîtrise précoce et d'une imagination ornée, est très libre dans le choix de ses sujets : il va à ce qui séduit son esprit et son œil, et que ce soit une scène de guerre au Moyen-Age, un champ de bataille moderne, un souper de milliardaires dans une nuit new-yorkaise, toujours il charme et il émeut parce que ses tons sont beaux et son dessin puissant, et ce qu'il représente vaut toujours par une adaptation intelligente et intense de ses facultés à son œuvre. Cette fois, après la toile sombre, profonde et d'un si attachant modernisme, de l'an passé, le voici épris du faste florentin, et il se réjouit du *Triomphe d'un condottière* rentrant dans la ville, sous les arceaux ensoleillés, dans un tumulte d'armes et de fanfares. L'homme à face dure, raide sur son cheval de guerre, précède ses cavaliers vêtus d'acier et de velours ; les oriflammes chatoient, les lances scintillent, les chevaux piaffent dans une poussière d'or. Le tableau est opulent. L'azur assourdi du ciel, les robes d'orfroi, les moirures des chevaux colossaux, tout a des profondeurs de brocart, des matités de tapis oriental, avec de belles notes chantantes, des verts prasins, des bleus turquins, des carmins purs, des jaunes de Naples qui éclatent. Un page, en surtout de drap d'argent, est délicieux dans le rayon solaire qui le nimbe. Tout l'ensemble est d'une allure emportée et d'une superbe aisance, un grand mouvement rythmique entraîne cette foule. Le tableau, par sa riche harmonie veloutée, fait songer à certaines belles choses de M. Brangwyn, peut-être aussi par la qualité des pâtes épaisses, des beaux écrasements du couteau semblant étaler des gemmes broyées. Je pense que l'intellectualité aiguë de M. Hoffbauer est autrement armée que pour nous donner simplement « des tableaux de peintre », c'est-à-dire ce qui ne suffit plus tout à fait à nos conceptions inquiètes. Lui aussi est hanté de modernisme complexe et de formules d'un art neuf. Il l'a montré avec un singulier bonheur, et il s'orientera dans cette direction. Mais si ce tableau-ci n'est qu'un jeu, du moins c'est un succulent régal de palette, et on ne peut le voir sans gourmandise des yeux.

*
* *

Le reste du Salon n'a rien qui requiert spécialement l'attention. On y trouve un tableau de canotage de M. Raoul du Gardier moins attrayant que d'habitude : l'air manque, les blancs, délicats, sont un peu trop uniformes, les valeurs de l'eau sont contestables, et les figures ont peu de vie. L'ensemble n'est point d'une belle peinture et avoisine fâcheusement l'illustration. On peut être franc, sinon aimable, envers un jeune peintre qui peut prendre toutes les revanches et dont l'étonnant début a donné à la critique le droit d'être difficile. Rien de plus dangereux, d'ailleurs, que ces scènes sportives, si l'on veut leur garder du style sans leur ôter de l'exactitude. Le mouvement de la vie et la magie de la nature ennoblissent des gestes dont la fixation n'offre pas de ressources de beauté. Le panneau décoratif de Mlle Dufau est charmant comme tout ce qu'elle peint, mais ne nous apprend rien sur son talent. Il répète les tons de sa très belle toile de l'*Automne* sur la demande de M. Rostand à la maison duquel l'œuvre est destinée. Des nus nerveux et souples y séduisent : nous en connaissions déjà la caresse. Une baignade de fillettes au clair de lune de M. Paul Chabas est peut-être la plus jolie chose de ce Salon : c'est du petit art, mais parfait. Un paysage de M. Gorter, un autre de M. Warren Heaton, une marine de M. Lionel Walden, des paysages bretons de M. Maurice Chabas, une marine en gris, à la Whistler, de M. James Kay, un café de M. Richard Miller, sont des œuvres excellentes. Je ne connaissais pas, notamment, M. James Kay : c'est un coloriste d'une distinction délicieuse et il faudra le suivre. Parmi les portraits, M. Déchenaud en montre un qui est, comme toujours, d'un beau métier sérieux, avec des lourdeurs à la Courbet et de la puissance : il y a aussi deux portraits signés G. Aid qui sont fort bons, un portrait du sculpteur Jean Boucher par M. Nitsch, d'une attitude heureusement trouvée, une double effigie de M. et Mme J.-P. Laurens par leur fils Pierre Laurens, qui est d'un remarquable peintre. Enfin, je ne peux désigner que par le numéro 1.696 un portrait de femme non signé, dont le retard apporté à la distribution des catalogues ne m'a pas permis de connaître l'auteur. C'est une œuvre probablement anglaise. C'est une esquisse de maître, tout simplement, et je suis resté étonné de sa sûreté, de son goût et de sa force d'expression.

Quand j'aurai signalé la toile de M. Adler, où se retrouvent toutes ses fortes qualités, un petit tableau de facture un peu mince mais très joliment lumineux de M. Ribéra, et un féroce petit tableau, l'*Appel des Communards*, où M. André Devambez a mis beaucoup de talent et d'observation, j'aurai, je pense, nommé ceux qui le méritent. Paix aux autres ! Paix aux faux maîtres et aux timides imitateurs !

Il serait temps de parler de la sculpture, et je l'aurais voulu. Mais, à dire le vrai, je n'ai pas vu de sculpture dans cette immense nef. Il y avait là beaucoup de bonhommes en plâtre, infiniment plus qu'à l'autre Société : des généraux colosses, des marins, des troupiers, et une foule de bustes, et des nymphes fabriquées avec des moulages sur nature, je ne sais quoi encore. Mais je me suis fait de la sculpture une idée tellement différente que je ne sau-

rais que dire de tous ces dessus de pendule démesurément grandis. Deux jeunes, deux vrais jeunes, des pensionnaires de la villa Médicis, MM. Landowski et Henry Bouchard, exposent là : ceux-là font de la sculpture, et de la fort belle, sans aucun rapport avec les principes de l'École. Il me semble bien que ces deux artistes-là iront loin et je les signale volontiers. Quant au reste, très franchement, je ne conçois pas l'urgence d'en faire mention : cela ne dépasse pas l'adresse manuelle, et touche trop souvent au grotesque. Les gens célèbres ne sont pas, du reste, les meilleurs dans ce fatras.

CAMILLE MAUCLAIR.

P. S. — Quand les deux administrations des deux Salons voudront bien se décider à n'ouvrir leurs portes qu'après avoir installé les sections d'art appliqué, ou à les tenir prêtes pour la date d'ouverture, les critiques se feront un plaisir d'en rendre compte. Mais cela ne s'est pas encore vu ; à la dernière minute du dernier jour qui nous était départi, je n'ai aperçu que des menuisiers et des maçons préparant des locaux où aucun objet d'art ne se montrait encore. Les peintres et les sculpteurs s'occupent d'eux-mêmes, et pensent sans doute que les sections d'art appliqué, admises depuis quelques années, n'ont pas d'importance. Elles devraient en avoir beaucoup, au contraire. Mais ici encore, plus qu'à l'autre Société, où on leur fait un accueil passable, on leur témoigne le plus franc mépris. Je compte vous entretenir, le mois prochain, de la situation étrange des arts décoratifs en France, car la question en vaut la peine.

SIR EDWARD GREY

L'opinion française s'obstine à reconnaître aux deux termes, conservateurs et libéraux, un sens rigide, aux deux partis, une homogénéité absolue. Si l'aile droite du Parlement doit, à n'en pas douter, sa stabilité et sa force à une unité, qu'ont cependant atténuée, à diverses époques, Lord Randolph Churchill et J. Chamberlain, avec le « quatrième parti » et « les libéraux-unionistes », l'aile gauche, en tout cas, n'a jamais été, au cours du XIXe siècle, qu'une coalition de groupes dissemblables. De 1854 à 1874, pendant l'hégémonie libérale, les *leaders* avaient, sous leurs ordres, des conservateurs dissidents, des Whigs, qui constituaient la majorité de leurs soldats, des libéraux nuance R. Cobden, des radicaux nuance J. Stuart Mill et des Irlandais. Dans l'armée de sir Henry Campbell-Bannerman figurent aujourd'hui, sans compter les nationalistes, les ouvriers, un nombre important de radicaux, des libéraux, quelques Whigs, deux ou trois conservateurs libre-échangistes. Les Whigs, cette fraction de l'aristocratie terrienne, ne constituent plus qu'une infime minorité dans l'aile gauche : tous les autres groupes se sont développés à leurs dépens.

Sir Edward Grey, le collègue de J. Burns, l'ouvrier mécanicien, est un des derniers représentants du parti déchu. Le jeune ministre des Affaires étrangères, — il est né en 1862, il n'a pas quarante-quatre ans, — et le président du Comité des affaires locales, — son aîné de quatre ans seulement, — représentent deux classes différentes de la société anglaise, incarnent deux périodes distinctes de l'histoire britannique. Nous avons déjà esquissé cette silhouette de J. Burns (1) à la taille courte, aux épaules larges et aux muscles apparents. Nous avons dessiné ce visage, à qui les sourcils touffus, la moustache bourrue et la barbe en pointe, les rides du front, le nez fort et les lèvres serrées donnent une expression de force rude. A cette silhouette massive, s'oppose l'élégante beauté de Sir Edward Grey. Grand, élancé, avec la souple vigueur que donnent le tennis et le cheval, le ministre des Affaires étrangères a ce masque romain, dont l'aristocratie anglaise conserve le type impérial : le front découvert et bombé, le nez légèrement busqué, les yeux clairs bien enchassés, les lèvres fines et le menton volontaire. Dans cette personnalité, tout comme dans celle de J. Burns, éclate une force vigoureuse, mais une force affinée par de lointaines traditions.

*
* *

Le très honorable Sir Edward Grey, troisième baron du même nom, — (le titre date de 1814), — appartient à la vieille famille des Grey, mais à une branche cadette.

Le nom de Grey est un de ceux qu'on retrouve le plus souvent dans l'histoire anglaise. Les de Grey de Wilton, dans le comté d'Hereford et les Grey de Rotherfield, du comté d'Oxford, datent du premier des Edouard. Les Grey de Codnor, en Derbyshire, peuvent remonter jusqu'à Richard Cœur-de-Lion. Les Grey de Groby ont été immortalisés par Lady Jane Grey, la délicieuse victime qui mourut sur l'échafaud au XVIe siècle. D'autres Grey furent encore barons de l'Isle, Earls de Kent, Earls de Tankerville.

Les Grey de Howick, auquels se rattache le ministre actuel des Affaires étrangères, ne datent que du

(1) Voir la *Revue Bleue* des 17 février et 24 avril 1886.

XVIIIe siècle. Le premier Lord Grey, un général, naquit en 1729. Il fit ses débuts dans les plaines du Canada, sous les ordres de Wolf, en combattant Montcalm. Blessé à Minden en 1760, il attaque la Havane en 1762, lutte avec succès contre les troupes américaines en 1777, enlève la Martinique et les Antilles françaises en 1794. Ces services le désignent pour commander les districts méridionaux de l'Angleterre, à l'heure où la Grande-Bretagne est menacée d'une invasion par Napoléon Ier. Le vétéran reçut la pairie, à l'âge de soixante dix-sept ans. Il mourut l'année suivante. Son fils devait immortaliser les Grey de Howick. A vingt-deux ans, il débute au Parlement, sous les ordres de Charles-James Fox, ce Gladstone du XVIIIe siècle. Il s'associe à toutes les grandes manifestations, qui annoncent la fin de l'ancien régime : à la mise en accusation de Warren Hastings, à la campagne de la *Société des Amis du Peuple* pour l'évolution politique, aux efforts de Charles-James Fox pour empêcher la guerre avec la France. En 1797, il dépose sur le bureau des Communes le premier projet de la réforme électorale ; et si, en 1832, la Chambre des Lords accepte la suppression des bourgs pourris et l'affranchissement des grandes villes, c'est que Lord Grey, alors premier ministre, avait obtenu de Guillaume IV, qu'il menaçat les conservateurs de créer un nombre de pairs suffisant pour assurer le vote de la loi. Sir Edward Grey est le petit-neveu du grand seigneur whig, qui sacrifia les privilèges politiques de l'aristocratie sur l'autel de la Patrie, dans une nuit qui rappelle celle du 4 août.

Le ministre des Affaires étrangères est donc le cousin germain du quatrième Lord Grey, le gouverneur actuel du Canada. S'il cessa en 1885, au moment où Gladstone proposa le *Home Rule*, de faire partie de l'armée libérale, Lord Grey n'en est pas moins resté fidèle aux traditions de sa famille. Aucune des grandes batailles pour l'affranchissement populaire ne l'ont laissé indifférent. En 1875, il prête son appui à l'*Union pour la Réforme de l'Église*, qui, sous la direction du Doyen Stanley et du Dr Jowett, se propose d'atténuer la rigueur dogmatique et d'accroître le caractère national de l'anglicanisme. En 1904, il témoigne sa sympathie à l'*Armée du Salut*, à ce groupement de bonnes volontés, où les préoccupations morales et les œuvres sociales l'emportent sur les émotions religieuses et les recherches dogmatiques. En même temps, lord Grey favorise toutes ces formes de la coopération et aide l'évêque de Chester à lutter contre l'alcoolisme, en fondant des cabarets modèles, dont les bénéfices sont limités, les ventes contrôlées et les plus-values utilisées. Ici encore des traditions libérales l'emportent sur les intérêts conservateurs; et un intelligent opportunisme, par des actes, plus que par des idées, sert la cause des revendications populaires. Et si Lord Grey, l'auteur de *Hubert Hervey, a Memoir*, et le collaborateur, à ses débuts, de la *Pall Mall Gazette*, a été un des fondateurs de la Doctrine impérialiste ; si ce réformateur religieux et social a été l'ami dévoué de Cecil Rhodes, a administré la Rhodésia, en 1896-1897, dirigé la *British South Africa Company*, depuis 1898, il n'y a point là de contradiction. Les Whigs n'ont jamais été des pacifistes. Libéraux par tradition et conservateurs par tempérament, ils ont été les serviteurs aveugles de la grandeur anglaise. Ils ont toujours affirmé qu'ils avaient le droit de mettre la force au service de leur patriotisme. Et leur parti s'est jadis incarné dans le nom et la personnalité de Lord Palmerston.

Fondés par un soldat héroïque, immortalisés par un politique qui devina l'heure des transactions nécessaires, continués par un élégant gentilhomme, philanthrope généreux et impérialiste impénitent, les Grey de Howick sont bien une des familles types de l'aristocratie whig. Le petit-neveu du premier ministre, le cousin germain du gouverneur du Canada, sir Edward Grey, élevé dans ces traditions d'opportunisme libéral et de fierté nationale, les a continuées.

*
* *

Fils du capitaine George Henry Grey, héritier de son grand-père, sir George Grey, qui fut secrétaire d'État à l'Intérieur, en 1866, le ministre actuel des Affaires Étrangères a reçu l'éducation politique des *Oxford Men* et est entré au Parlement, en sortant de l'Université.

Si le titre d'ancien élève de Balliol College constitue une certaine garantie, il n'en est pas moins certain que sir Edward Grey n'a point remporté à Oxford les succès, que permettait d'ambitionner la sévère préparation de Winchester, un des *High Public Schools* les plus connus d'Angleterre. Le jeune étudiant perfectionna ces talents sportifs, qui lui permirent d'oublier, en 1896, sa chute du pouvoir en remportant la même année, en 1896, le prix du *Marylebone Cricket Club* et du *Queen's Tennis Club*. En flânant sur les bords ombragés de l'Isis, où l'eau coule si lentement retenue par les tiges des roseaux et les feuilles des nénuphars, sir Edward put acquérir sur la pêche à la ligne les connaissances techniques, qu'il utilisa, dans la rédaction en 1899 de son célèbre manuel sur la *Pêche à la mouche volante*. Passé maître dans ces exercices du corps, dont tout Anglais proclame avec raison la nécessité morale mais auxquels un gentilhomme attache une valeur particulière, sir Edward Grey recueillit aussi, dans cette grande école des Sciences politiques qu'est l'Univer-

sité d'Oxford, les connaissances historiques, les notions juridiques, les principes économiques, qui constituent, pour le candidat à la vie publique, un bagage indispensable. Il avait vingt ans ; il portait un beau nom ; il était passé sur les bancs de Winchester et de Balliol ; il connaissait les émotions des championnats de tennis : il avait tous les titres nécessaires pour prétendre à un siège au Parlement. En 1882, Edward Grey recueille le titre laissé par son grand-père. Il possédait, dans le comté de Northumberland, pays d'origine des Grey de Howick, à Falloden, Christon Bank, un élégant cottage et une terre de 2.000 *acres*, 800 hectares. Un peu plus tard, la présidence de la *North Eastern Railway company* et la direction de la *York City and County Banking Company* devaient accroître cette fortune. L'occasion pouvait se présenter : sir Edward était prêt à apporter au groupe des Whigs l'appui de son élégante jeunesse et de ses traditions familiales.

En 1885, à vingt-trois ans, le *Deputy-Lieutenant* est élu à Berwick-sur-Tweed. Deux ans après, le 8 février 1887, il prenait la parole pour la première fois. Il soutenait l'amendement à l'Adresse, présenté par M. Parnell, qui condamnait le régime de la « coercion » et demandait pour l'Ile d'Erin une réorganisation administrative, qui donnerait satisfaction aux besoins du peuple irlandais. Sir Edward Grey était d'avis que le meilleur moyen de résoudre les difficultés politiques et d'enrayer la misère sociale consistait dans l'adoption d'une *loi sur le rachat des terres* et l'émission d'un emprunt solidement gagé, dont la « gestion serait exclusivement confiée aux autorités responsables en Irlande ».

M. Edward Grey avait fait à vingt-cinq ans son *maiden speech*. Il était sacré homme politique.

*
* *

Pendant ces vingt années de réaction conservatrice, qui condamnèrent son parti à l'impuissance, la carrière du jeune Whig suivit un cours normal. Elle fut caractérisée par la prédominance des préoccupations diplomatiques, par la fermeté des conceptions de la politique étrangère, par les oscillations d'un intelligent opportunisme. Elle restait conforme aux traditions parlementaires et aux caractères psychologiques du *Whiggisme*.

Après avoir pris comme sujet de son premier discours la question irlandaise, sir Edward Grey est aujourd'hui l'un des Ministres, qui sont le plus opposés à la reprise du *Home Rule*.

[illegible]

doivent, dans le prochain Parlement, progresser d'une manière graduelle. Je ne crois pas qu'il serait juste, et je sais qu'il ne serait pas possible de réaliser une modification dans la Constitution, aussi grande que celle qui a été tentée en 1886 et 1893, sans faire appel de nouveau au pays. »

Les circonstances ont changé ; les programmes doivent être modifiés. Seuls, des esprits philosophiques, comme J. Morley, ou des consciences religieuses, comme Gladstone, restent inébranlablement fidèles à une idée qu'ils croient vraie ou juste. L'opportunisme d'un Whig ignorera toujours les certitudes dogmatiques et les scrupules moraux. Il cédera devant les faits, même s'ils heurtent les intérêts de sa classe. Le 19 janvier 1906, devant un auditoire de pêcheurs, à Berwick-sur-Tweed, sir Edward Grey s'est expliqué avec sincérité sur la poussée ouvrière, qui caractérise les élections de 1906 :

« Les classes salariées de notre pays commencent à prendre en mains la gestion de leurs propres intérêts. C'est là un grand changement. J'en suis heureux, parce que j'ai connu beaucoup de Labour Members ; les hommes, chargés de représenter directement les travailleurs, qui ont été eux-mêmes des ouvriers, désirent à n'en pas douter des modifications; mais ils ont de la capacité et du caractère; ils savent ce qui est raisonnable et pratique. Je suis convaincu que nous verrons, au point de vue de la législation, dans les années qui viennent, des changements considérables, comme il n'y en a jamais eu dans ce pays : je crois que ces réformes seront conçues dans un esprit pratique et modéré et en vue de servir les intérêts de la collectivité tout entière. »

Cette résignation souriante aux innovations qu'il serait dangereux de retarder et inutile d'empêcher, cette concession gracieuse aux assaillants d'une partie des remparts, avec l'espérance bien arrêtée de maintenir intacts les murs du donjon, caractérisent la méthode politique des Whigs, ces conservateurs intelligents.

Mais la carrière parlementaire de Sir Edward Grey se distingue par une indifférence assez sensible aux problèmes de la vie interne du Royaume-Uni. Elle perce jusque dans sa profession de foi. D'un mot il indique son hostilité contre l'importation de la main-d'œuvre jaune et il précise son attitude vis-à-vis de l'Irlande. En quelques lignes, il se prononce sur la loi scolaire :

« Pleins pouvoirs pour reprendre les écoles privées, à des conditions équitables, devraient être donnés aux autorités scolaires; et quand des dépenses extraordinaires sont imposées, le déficit devra être comblé par des subventions de l'Etat et non par des taxes municipales. »

Sir Edward Grey est pas [illegible] sur les autres questions.

[illegible]

la loi des patentes des débits de boisson, la question foncière, surtout en ce qui regarde, dans les grandes villes, les plus-values provenant de l'emplacement, et d'autres choses encore ont besoin d'être réformées et étudiées. »

Dans cette formule globale et discrète, le Président de la *North Eastern Railway Company* fait probablement rentrer les Lois Ouvrières. Les deux seuls points, sur lesquels le ministre s'étend un peu plus longuement, sont la question du Libre-Échange et la Conférence Intercoloniale. Ces deux exceptions se justifient aisément. La lutte contre le protectionnisme constitue, depuis la fin du XVIIIe siècle, le terrain d'activité, sur lequel les Whigs se sont toujours réconciliés avec les groupes plus avancés. Et d'autre part, l'opportunité et le programme d'un nouveau Congrès de ministres coloniaux constituent, au premier chef, une de ces questions proprement Impériales, dans lesquelles Sir Edward a acquis une compétence indiscutée. Cette profession de foi est un fidèle résumé de sa carrière politique. Ses interventions, dans les séances du Parlement où ont été discutées les différentes parties du programme libéral, n'ont point attiré une curiosité particulière. Les seules paroles et les seuls actes, qui aient jusqu'ici marqué dans sa vie, sont des allocutions et des décisions de diplomate. Elle lui ont valu une autorité indiscutée.

*
* *

La *National Review*, le brillant organe de la Doctrine Unioniste, s'est exprimée, par la plume de son directeur, J. Maxse, comme il suit, sur sir Edward Grey :

« L'absence de sir Edward Grey eût privé le Cabinet, à un moment particulièrement critique, des services du seul homme d'Etat, que tout le monde s'accorde à considérer comme le seul capable de diriger les affaires étrangères, conformément aux intérêts et aux désirs de notre pays... S'il a autant de fermeté ou de jugement au pouvoir que dans l'opposition, s'il est capable d'empêcher ses collègues les plus ignorants de se mêler de questions qu'ils ne comprennent point, il se révélera comme un ministre idéal. » (*Janvier* 1906, p. 770-772.)

Cette admiration d'un adversaire politique, d'un des jeunes théoriciens de l'Impérialisme, s'explique. A plusieurs reprises, au cours de sa carrière, sir Edward Grey a traduit, dans ses paroles et dans ses gestes, les tendances profondes de l'opinion britannique : il lui est apparu comme un serviteur passionné et quelquefois aveugle de la grandeur anglaise.

Lorsqu'à trente ans il est promu aux fonctions de sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, il débute sous les ordres de Lord Rosebery, dont il subit l'influence et qui devait rester son conseil. Bientôt l'occasion de se mettre en avant et de prendre des responsabilités se présente : sir Edward Grey ne la laisse pas échapper. Interpellé sur l'exactitude des bruits qui signalaient la marche d'une mission française, commandée par le capitaine Marchand, vers les sources du Nil, il déclare que si la rumeur est exacte, l'acte du gouvernement français constituerait, au premier chef, « un acte anti-amical ». Le mot eut du retentissement. Sir Edward Grey montra qu'il savait parler haut, l'opinion britannique fut satisfaite; le jeune sous-secrétaire d'État était lancé. Cinq ans plus tard, M. J.-A. Balfour donne dans les pièges tendus par Guillaume II et se laisse imposer au Venezuela une coopération anglo-allemande, dont son peuple ne voulait à aucun prix. Sir Edward Grey, le 8 février 1903, traduit, avec bonheur, l'irritation et la méfiance de l'opinion. Plus récemment, à la veille d'une crise ministérielle, des efforts prématurés, pour enrayer, de l'autre côté du détroit, la poussée de germanophobie, les attaques de lord Rosebery contre les arrangements franco-anglais, les protestations du *Speaker* (30 septembre 1905) contre l'alliance anglo-japonaise, ont éveillé des inquiétudes. L'avènement au pouvoir des libéraux va-t-il entraîner un fâcheux bouleversement dans la politique étrangère du Royaume-Uni ? Le 20 octobre 1905, dans un discours, dont on n'a point oublié le retentissement, sir Edward Grey affirme que la minorité, devenue le majorité, saura continuer l'œuvre commencée et respecter les engagements pris. Il imposait à son parti une attitude, brisait les résistances, étouffait les objections. Une fois de plus il avait su, par cette intuition, qui caractérise les vrais politiques, prononcer à l'heure précise la parole attendue.

Sir Edward Grey avait obéi, consciemment ou non, au même instinct, lorsqu'à propos de la guerre sud-africaine, il s'était séparé de son parti, refusé à admettre l'injustice de la cause anglaise. Il a prononcé des discours ; il a écrit des articles (*National Review*, septembre 1901, p. 27) ; il a adhéré au groupement des libéraux-Impérialistes ; il est resté fidèle aux traditions des Whigs. Comme il l'a dit dans les pages que nous citons, l'Angleterre se trouvait en présence, dans l'Afrique méridionale, d'un de « ces conflits ethniques, intellectuels et politiques » (p. 29), qui peuvent et doivent être tranchés par la guerre.

*
* *

Rebelle aux principes abstraits et docile aux questions de fait, prêt, sur le terrain parlementaire, à toutes les transactions opportunes, qu'exige la conservation sociale, disposé sur le domaine diploma-

tique à servir toutes les ambitions de son peuple et à prendre toutes les responsabilités, Sir Edward Grey perpétue, aux débuts du xxe siècle, la méthode et la tactique inventées par les Whigs à la fin du xviiie siècle. L'Angleterre est le pays où les idées mettent le plus de temps à mourir. N'est-il pas celui où les usages et les souvenirs, les ruines et les arbres sont conservés avec le plus de piété? De l'autre côté du détroit, plus que partout ailleurs, le passé survit dans le présent, le domine et l'explique.

JACQUES BARDOUX.

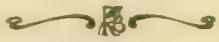

Fanfares

—

LA ROYALE

La Royale un matin chantait dans le soleil.
Alors on vit surgir, en pompeux appareil,
Un chef. Il entraînait, dans sa charge brillante,
D'un gros de cavaliers l'escorte flamboyante.

Joyeuse, *la Royale* annonce le Dix-Cors.
De vallons en vallons répétant les accords,
La forêt retentit, s'inquiète, tressaille.
Quelques veneurs au trot filent dans la broussaille.
Un cavalier s'écarte et l'on voit en passant
L'habit rouge, qui fait une tache de sang,
Sur le bois sombre. Cris des valets sous la brande,
Circuit d'une amazone à l'air vif de la lande,
Abois des chiens, galops terribles des coursiers
Vers l'étang, d'où s'enfuient les maigres échassiers;
Ruses du vieux Dix-Cors qui se mêle à la harde,
Défauts dans les fourrés où la bête s'attarde,
Relancé, course folle à travers les taillis,
Pointe désespérée au sommet d'un pays!
Et c'est là que le Cerf montre, car il s'arrête,
La beauté de sa robe et l'orgueil de sa tête.

LA VUE

Le vieux Dix-Cors est là, debout sur le rocher.
A la lumière vive on voit se détacher
Les bois hauts, ronds et noirs, dont sa tête est pourvue.
En bas, autour du roc, a retenti *la Vue*.
Le fauve est en colère, il dédaigne l'abri,
Une sueur le couvre et son poil assombri
Fume. La chasse vient. Jamais clameurs pareilles
Ne lui firent dresser la corne et les oreilles.
La Vue éclate encore au milieu des vallons,
Mais la meute est plus près : elle mord les talons
Du grand fauve outragé, qui, d'un bond, se décide,
Car, entraînant les chiens dans son froid suicide,
Il se jette du haut en bas et disparaît
Dans le ravin sanglant qui coupe la forêt.

LE CERF A L'EAU

Parfois le cerf, mêlant la ruse à la colère,
Se jette sur l'étang et plonge dans l'eau claire.
Il s'éloigne, il s'enfonce, il fait un long travail,
Ride l'eau clapotante autour de son poitrail,
Se hâte pour gagner quelque rive prochaine
Où sa tête entrera dans les ombres d'un chêne.
Sa ramure est couchée et va jusques au dos
Déposer les deux bois comme de grands fardeaux.
Mais la queue aux poils bruns joue encor sous la croupe.

Des bâtards vendéens passe l'horrible troupe;
Le *Bat-l'eau* les appelle, ils vont, au son des cors,
Emportés, furieux, ne faisant qu'un seul corps
Et confondant les cris de leurs gorges hurlantes.
Les chiens, la bave aux crocs, les chiennes pantelantes,
Malgré l'ombre des pins sautent dans l'étang noir.
Le fauve fuit, revient à la clarté du soir,
Traverse de l'étang les molles étendues.
L'échine harassée et les fesses mordues,
Il lutte, se débat, regarde tristement.
Saisi par la frayeur et l'engourdissement,
Les frissons de la mort courent dans sa peau froide:
Sa tête chimérique, un moment haute et roide,
Se fatigue, les bois retombent tout à coup,
Et la grappe de chiens suspendue à son cou,
S'acharnant contre lui, l'étouffe, le dévore
Et le noie, aux accents de la trompe sonore.

LES ADIEUX A LA FORÊT

Puisque devant le soir tu m'as dit ton regret,
Écoutons les Adieux de l'homme à la Forêt...
Là-bas, nos compagnons sonnent dans la vallée.
La fanfare s'élève, ardente, désolée;
Elle s'en va d'échos en échos, mais le bruit
Diminue et s'éteint aux portes de la nuit.
Plus rien, qu'un frisson d'arbre au milieu du silence.
Grêle, entre nos chevaux, un bouleau se balance.
Le mélèze a frémi, chère, écoutons encor:
Voici que de nouveau monte le chant du cor
Et la forêt l'entend, remuée et surprise,
Un chevreuil au galop fuit dans la lande grise.
Les longs accords font craindre à tous les animaux
Que la gueule de l'Ombre, ajoutant à leurs maux,
Ne vomisse au fourré les chiens qui les harcèlent.
Leur poil noir se hérisse et leurs yeux étincellent.
Une biche en passant a bondi près de nous.
Écoutons les Adieux : ils sont faibles et doux...
La fanfare effrayait les fauves tout à l'heure.
Mais la trompe s'éloigne. Et c'est elle qui pleure!

PAUL HAREL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN HONGRIE

II. — Le Théâtre (1)

Les Hongrois sont de race orientale : cette origine explique suffisamment leur force et leur succès dans le domaine du lyrisme, du conte et du roman, leur faiblesse relative dans l'art dramatique. Les poètes et les conteurs avaient créé depuis longtemps des œuvres durables, que la Muse dramatique bégayait encore. Les conditions de la vie n'étaient guère favorables non plus à un genre qui ne demande pas seulement des lecteurs, mais aussi des spectateurs ; qui est coûteux et ne peut se passer de l'appui du public et souvent de subventions. Or, longtemps les autorités considéraient d'un mauvais œil le spectacle parce qu'il « enseigne, et cela en magyar ». Les bureaux de Vienne favorisaient les théâtres allemands qui avaient en Hongrie une grande clientèle, la bourgeoisie étant d'origine germanique. Cette bourgeoisie n'a commencé à se magyariser qu'après le dualisme. Aussi les débuts du théâtre au commencement du XIXe siècle sont-ils plutôt dus au patriotisme, au désir de montrer que la langue nationale aussi peut exprimer des idées nobles, qu'elle aussi peut divertir et faire rire. C'est le sentiment patriotique qui recrute les premières troupes. Elles vont d'une ville à l'autre et disputent le terrain aux comédiens allemands. Véritables apôtres de la langue nationale, les acteurs jouent dans des salles improvisées, souffrent la misère et travaillent, malgré tout, avec acharnement. Il suffit de lire les Mémoires d'une actrice très célèbre de ce temps, Mme Déry, pour se faire une idée des conditions d'existence de ces « prêtres de Thalie », que seul l'enthousiasme pour la cause nationale pouvait décider à embrasser cette carrière. C'est dans ces conditions précaires que Charles Kisfaludy créa la comédie hongroise ; que Joseph Katona écrivit sa tragédie *Bank-ban* (1819) considérée par la critique comme le chef-d'œuvre de la scène hongroise.

Avec la secousse que le comte Etienne Széchenyi donna à toute la Hongrie, la cause d'un *Théâtre national* fit aussi un pas décisif et, en 1837, la capitale inaugura son premier théâtre magyar. Pendant quarante ans, cette scène resta le seul asile de l'art dramatique national. Les premiers écrivains étaient tous des disciples des romantiques français et plus tard des imitateurs de Scribe. Ils fournissaient drames, tragédies, comédies, mais c'était pour la plupart des créations éphémères et le répertoire étranger, notamment celui de Paris, soutenait la scène. Edouard Szigligeti (1814-1878) est le dramaturge le plus habile de ce théâtre. Dans sa longue carrière il a montré une souplesse et une force d'assimilation remarquable. Certes, on peut lui reprocher de viser trop à l'effet théâtral au détriment de la profondeur, mais on ne peut nier que son théâtre ne soit très vivant. Il offre le bel exemple d'un écrivain qui reçoit la première impulsion de l'étranger, mais qui, sous cette influence, se perfectionne de plus en plus et atteint de beaux succès. Il a aussi le mérite d'avoir créé la *pièce populaire* exclusivement magyare, qui a exercé pendant cinquante ans un grand attrait sur le public.

Malgré la grande fertilité de Szigligeti, le théâtre hongrois avant le dualisme a surtout vécu d'emprunts ; ce n'est qu'à partir de 1867 qu'il est intéressant de suivre les principales phases de son développement.

*
* *

Tous les efforts de la Jeune Hongrie tendent à créer un art dramatique national, à fournir pour chaque genre des pièces originales, de sorte que les scènes de la capitale — elles sont les seules qui comptent — ne soient plus forcées d'avoir recours aux productions étrangères. On ne veut pourtant pas bannir ni Sophocle, ni Shakespeare, ni Molière, ni Schiller, ni Dumas fils, ni Echegaray. Le théâtre hongrois est toujours hospitalier aux génies universels. Ce que les *Jeunes* veulent, c'est que Budapest ne soit plus une succursale des théâtres de Paris ou de Vienne, qu'on ne compte plus, comme jadis, sur cent représentations, seulement une vingtaine de pièces nationales. Et ces efforts ont été couronnés de succès. Une statistique récente du *Théâtre national*, la scène principale du pays, constate qu'en 1905, sur 294 représentations, les auteurs magyars ont tenu l'affiche pendant 156 soirées.

La capitale s'étant agrandie dans des proportions extraordinaires — le nombre des habitants est monté en vingt ans de 350 à 800.000 — le besoin de nouveaux théâtres s'est fait sentir. Ainsi on a construit pour la comédie et le vaudeville le *Théâtre comique* (Vigszinház) ; pour l'opérette nationale le *Théâtre hongrois* et le *Théâtre de la rue Royale*. Dans ces deux derniers on voit des succès comme on n'en a jamais constaté auparavant Cette protection des œuvres nationales encourage les *Jeunes*, qui forment aujourd'hui une phalange compacte. Ils ont rompu avec le drame romantique de leurs prédécesseurs et ont créé le drame social adapté aux nouvelles couches ; ils ont mis aussi, dans leurs comédies, un

(1) Voir : I. *La Poésie*, dans la *Revue Bleue* du 7 avril.

peu de poésie, là où, auparavant, le bon sens bourgeois et les redingotes grises dominaient.

*
* *

La création la plus importante de la Jeune Hongrie est sans conteste le *drame à thèse sociale*. Chaque pays a ses questions sociales à résoudre; les dramaturges et les romanciers sont comme les avant-coureurs des réformes. La société hongroise, malgré une constitution démocratique et libérale, est encore dominée par l'aristocratie. Ainsi les hommes de lettres ne cessent de fustiger une caste pleine de préjugés, incapable de diriger ses propres affaires, encore moins celles du pays. Les nouvelles couches issues du dualisme font à cette caste une guerre continuelle et les hommes d'action restent vainqueurs de ces rejetons de l'ancienne noblesse, qui ne veulent pas se plier aux exigences des temps modernes. C'est cette situation qui domine presque exclusivement le drame social. Sa création se rattache au nom de Grégoire Csiky (1842-1891), qui fut pendant seize ans le dramaturge attitré du Théâtre national. Il a été l'observateur le plus sagace de la société magyare; il a vu ses tares et les a impitoyablement mises à la la scène. Ses caractères les mieux venus sont ceux des déclassés. — *Les Prolétaires* est le titre d'une des pièces, jouée en 1880, et qui fait époque dans l'histoire du théâtre hongrois. Par de nombreuses transformations du type du prolétaire, Csiky montre la lutte pour l'existence que livre la race magyare.

Les emplois administratifs, si longtemps l'apanage de la noblesse, sont aujourd'hui âprement convoités par tous ceux qui ont des diplômes. Le prolétaire est donc tantôt le déclassé qui a fait ses études et ne trouve pas à se caser, tantôt le jeune hobereau qui a vécu sans soucis sur les terres hypothéquées de son père et se réveille un beau matin pauvre comme Job. Il faut donc qu'il se procure des moyens d'existence, non pas honnêtement — il en est incapable — mais par toute sorte de turpitudes. Pour le premier, Csiky a des trésors d'indulgence; c'est avec une douleur mêlée de tendresse qu'il l'observe et le fait agir, mais il est sans pitié pour le noble paresseux qui ne veut pas travailler. Chaque fois que Csiky nous montre des seigneurs fiers de leur blason, considérant la bourgeoisie laborieuse comme leurs ancêtres considéraient les paysans, c'est pour leur dire de dures vérités. Il continue, en cela, la tradition des romantiques, mais il est plus mesuré. Aux cris désordonnés et aux vociférations mélodramatiques, il substitue l'observation et la logique.

La noblesse ruinée cherche à redorer son blason; le fait est surtout fréquent en Hongrie. Les conditions de la vie ont été radicalement changées par le dualisme; de nombreuses familles nobles qui comptaient obtenir, après le rétablissement de la Constitution, des emplois lucratifs, furent amèrement déçues. Incapables de toutes autres fonctions que celles du comitat où, depuis des siècles, ils avaient le monopole des charges, pleins d'horreur pour l'armée, par suite de l'esprit allemand qui y régnait, les rejetons de ces grandes familles se voient forcés d'épouser, soit des filles de riches roturiers, soit des juives millionnaires. A l'exemple de Csiky, d'autres écrivains ont également dramatisé cette situation, mais aucun d'eux ne s'est laissé entraîner à des tirades antisémites dans le genre de celles que nous trouvons dans quelques pièces jouées à Paris et qui sont postérieures aux pièces de Csiky et aux « Couples mixtes » de Dóczi.

A côté du prolétaire intellectuel et du noble ruiné, les drames de Csiky nous montrent la misère des petits employés qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts; celle de hauts fonctionnaires, qui, voulant imiter le grand monde, s'endettent et deviennent la proie de l'usure.

Csiky, qui avait été prêtre, comprenait à merveille l'âme féminine. Son théâtre est remarquable par la variété des rôles de femmes. Il peint de préférence les compagnes des nobles faineants, qui dissipent leur patrimoine et ruinent leur entourage; ou bien il montre les inconvénients des diplômes acquis par les « Belles filles » qui, remplies de bonnes intentions, arrivent dans la capitale espérant y gagner leur vie. Ce sujet fut traité bien avant *Blanchette* de Brieux.

Chaque pièce de Csiky pose ainsi un problème social. Une haute moralité se dégage de ses drames. Ils plaisent par la hardiesse de l'auteur, lequel ne craint pas de soulever le voile et de montrer à nu les plaies de la société. Une composition stricte, des effets dramatiques amenés sans violence et une langue forte distinguent ses pièces. Le théâtre hongrois contemporain a perdu en lui son soutien le plus ferme.

Le drame où l'on discute les problèmes qui agitent la société, a trouvé, après lui, de nombreux adeptes. Il est vrai qu'aucun d'eux ne se consacre entièrement à ce genre, mais quelques-uns ont obtenu des succès retentissants sur la scène du Théâtre National. Ainsi Herczeg, que nous retrouverons parmi les romanciers, a fait applaudir sa *Maison Honthy*, Thury les *Soldats*, Prém sa *Fraise*, Malonyay et Kemecsey, la *Femme*, Feszenczy son *Gabriel Payany*, Kampis sa *Madame Rechnitzky* et, tout dernièrement, Bosnyák son *Sursum corda*, Ruttkai les *Diplômés* et Szomaré les *Forts et les Faibles*.

*
* *

C'est le drame à thèse sociale qui est le plus cultivé, mais *le drame historique* a encore de beaux jours en Hongrie. Il trouve un appui précieux dans le grand sens du passé dont les Magyars ont toujours fait preuve. Entourés à l'intérieur comme à l'extérieur de races ennemies, ils aiment à revivre les épisodes marquants de leurs annales. Une pièce qui évoque soit les exploits guerriers des ancêtres, soit un soulèvement patriotique, trouvera toujours son écho dans leur âme. Un passé dix fois séculaire est pour eux un gage de l'avenir. Le drame historique fut particulièrement cultivé pendant l'époque romantique. Szigligeti avait dramatisé les faits les plus notables de l'histoire nationale depuis saint Étienne jusqu'à la fin de l'indépendance hongroise. La jeune génération y a mis plus de poésie ; elle a appris dans les pièces d'Eugène Rákosi et de Louis Dóczi que les situations dramatiques émouvantes s'allient bien avec un langage élevé et harmonieux. Et puisque, dans les dix dernières années, c'est surtout le culte de François II Rákoczi — signe précurseur d'une indépendance plus complète — qui a pris de grandes proportions, des écrivains habiles ont suivi ce courant. Le succès immense — peut-être le plus grand que le théâtre hongrois connaisse — du drame de François Herczeg : *Le brigadier Ocskai* (pron. Otchekaï) trouve son explication dans l'enthousiasme pour tout ce qui touche le dernier prince de la Transylvanie. Quoique la pièce ne soit qu'une série de tableaux historiques et nullement le développement d'un caractère, l'ensemble laisse une impression profonde. — Géczy et Lampérth dans leur *Rodosto* nous font assister aux principaux événements de l'exil du prince qui a fini ses jours aux bord de la mer de Marmara en 1735. Même la comédie aime à remonter à cette époque héroïque où la France encourageait la résistance magyare contre l'Autriche. Arpád Berczik, le Labiche hongrois, qui depuis quarante ans égaye de ses fines comédies le public du Théâtre national, a mis en scène les *Kouroucz à Paris*, ces fringants soldats de l'indépendance qu'on admirait beaucoup à Versailles. Un des plus beaux drames historiques de ces dernières années *David Feja, le Kouroucz*, de Fényes, évoque également un épisode des luttes contre les Habsbourg, le souvenir du chef magyar Thóköly et celui du bourreau autrichien Caraffa. Le patriotisme inspire la belle pièce de Kemechey l'*Emigré* et il est au fond des *Cloches muettes* de Victor Rákosi et de Malonyay. Dans cette dernière pièce il nous semble entendre un cri d'alarme en faveur de ces villages transylvains où l'élément magyar, en minorité, lutte désespérément contre la race roumaine qui l'envahit et le submerge.

La note patriotique domine donc dans ce genre de pièces. Malgré la constitution rétablie, les dramaturges aiment à secouer le public et à le rendre attentif au péril qui menacerait la race si elle se reposait sur ses lauriers. L'ancienne gloire militaire qu'on évoquait jadis dans de longues épopées, aujourd'hui délaissées, fait ainsi son apparition sur la scène. Souvent les écrivains remontent très haut dans les Annales des ancêtres, pour stimuler l'ardeur guerrière. C'est ce que fit dernièrement le doyen des dramaturges Eugène Rákosi dans sa *Reine Tagma*, qui nous transporte au temps où les Magyars vivaient encore loin de la Hongrie, aux bords de la mer Caspienne, au milieu du Petchénègues et des Khazars. Cette tragédie « pleine d'horreur et de sang » montre le grand maître de la langue et du rythme, qui est sur la brèche depuis 1866, année où son *Ésope* remporta un succès éclatant et inaugura une série de contes dramatiques qui ravissent les spectateurs plutôt par une langue imagée que par l'intérêt d'une fable savamment nouée et dénouée. Rákosi a montre dans la suite — les vingt volumes de son théâtre en font foi — qu'il savait traiter des problèmes plus ardus, qu'il savait construire des drames historiques et même des tragédies réalistes. Il possédait tous les dons pour devenir, après Szigligeti, le dramaturge par excellence de la Jeune Hongrie, mais journaliste de premier ordre, il a préféré déployer sur un autre terrain son activité si féconde pour la cause de la nationalité.

*
* *

Le drame à thèse sociale et la pièce historique sont aujourd'hui les deux genres les plus cultivés ; à côté d'eux nous voyons la *comédie* continuer la route que Szigligeti lui a tracée. Arpad Berczik reste ici le maître incontesté. Il raille doucement les travers de la société, mais son dialogue vif et pétillant, sa maîtrise à mêler et démêler le fil embrouillé d'une intrigue, se montre encore dans ses dernières pièces : *Crise ministérielle* et *Le conseiller aulique*. Son chef-d'œuvre les *Chants de Himfy*, où il a su faire revivre un coin de la société hongroise du commencement du XIXe siècle, est peut-être la meilleure comédie de ces dernières années. Herczeg s'abandonne aussi quelquefois à sa verve comique, mais les *Trois gardes de corps* et les *Filles Gyurkovics* exceptés, il n'a pas obtenu de succès durables.

La comédie genre « Palais-Royal », peu cultivée jusqu'ici, commence à avoir des adeptes. Victor

Rákosi, le frère de l'auteur d'*Esope*, aujourd'hui l'humoriste le plus apprécié du pays, s'est associé Soma Guthi et porte sa verve, dégageant un rire franc et une gaîté saine, sur le théâtre. Il ne vise pas au succès par des déshabillés et des chambres d'hôtel où les couples amoureux se donnent rendez-vous, mais par les quiproquo, les folies et les méprises, souvent aussi par des traits bien observés de la vie mondaine.

La *pièce populaire*, jadis tellement en vogue qu'Eugène Rákosi lui fit construire, en 1875, un théâtre spécial, est aujourd'hui en décadence. C'était une création de Szigligeti, issue du mouvement démocratique qui a précédé la Révolution de 1848. Les sujets étaient exclusivement tirés de la vie provinciale ou villageoise. Szigligeti montrait le peuple, non plus seulement comme une foule, comme un chœur chargé de mettre les grands seigneurs en relief par le contraste, mais au premier plan et vivant de sa vie propre. Il représenta l'homme du peuple chez lui, à son foyer, dans son intérieur, au milieu de luttes et de passions tragiques ; avec sa haine tenace, ses qualités et ses défauts, ses joies et ses douleurs. Ce qui assura surtout le succès de ces pièces, ce furent les chansons populaires qui s'y trouvent intercalées. Ces chansons s'adaptent merveilleusement à la situation des personnages ; la poésie lyrique devient ici l'auxiliaire de l'art dramatique, en faisant comprendre les états d'âme des héros. Et l'on peut se figurer les succès qu'elles obtenaient lorsqu'elles étaient dites par des artistes adorées du public, comme Louise Blaha, surnommée « l'alouette nationale ». Ces pièces, tout aussi émouvantes que les drames historiques, étaient plus faciles à comprendre. Après Szigligeti, Edouard Toth, Csepreghy, Abonyi et dernièrement Géczy ont cultivé ce genre et ont obtenu des succès analogues à ceux qu'obtiennent aujourd'hui des opérettes nationales comme le *Héros Jean*, tiré du conte de Petöfi ou *Gul-Baba*. La pièce populaire cependant est capable d'être ressuscitée, à condition de lui infuser un nouveau sang. C'est ce que Géza Gárdonyi, un des esprits les plus originaux de la jeune génération a fait dans *Le Vin* et dans *Annette*. Il a franchement supprimé les chansons populaires et a donné des drames où l'on ne voit que des paysans. Le succès de la première pièce, sur la principale scène de la capitale, le Théâtre national, a prouvé que ces « paysanneries » attirent encore un grand public, habitué par ailleurs à des mets plus relevés. Il n'y a qu'une chose à craindre ; c'est que le parler populaire, le jargon provincial que Gárdonyi emploie et qui fut jadis si nuisible au développement littéraire, n'effarouche le public qui, en effet, s'est montré récalcitrant au troisième essai du poète.

*
* *

Quand on parcourt les affiches des théâtres dans les journaux hongrois, on trouve à côté des sept spectacles dont chacun offre un genre spécial, un huitième qui est de création récente et s'intitule le *Théâtre Urania*.

Ce théâtre fut fondé, il y a sept ans, non pas pour cultiver l'art dramatique proprement dit, mais pour répandre dans le grand public, dans la jeunesse avide de s'instruire, des notions exactes sur les pays étrangers, sur les mœurs des autres peuples, sur le mouvement social et artistique des civilisations occidentales ; d'autre part, pour initier, si le besoin se fait sentir, les pays étrangers aux beautés du pays magyar, à sa vie morale et intellectuelle. L'entreprise, créée par des hommes qui veulent surtout agir sur les masses et combler les lacunes qu'une instruction insuffisante a laissées, vise surtout le succès moral. Elle a, à sa tête, le secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique, M. Victor Molnár et comme secrétaire de la Revue qu'elle édite, un haut fonctionnaire du même ministère, le distingué écrivain, M. Charles Szász. Ce théâtre s'est acquis la collaboration des meilleurs écrivains ; il a déjà donné, tant dans la capitale que dans les principales villes de province, des milliers de représentations, accompagnées de projections.

Il nous est agréable de constater que les représentations sur la France, sur Paris, sur la femme française à travers les âges, dues à de jeunes écrivains qui, comme Jules Pekár, ont séjourné longtemps parmi nous, ont été particulièrement goûtées. Les nombreux spectateurs ont également vu se dérouler les péripéties de la guerre russo-japonaise dont la représentation a obtenu les éloges des diplomates japonais résidant à Vienne. Les sites pittoresques de l'Espagne, de l'Égypte, la vie mouvementée de Londres ont été illustrés par l'image et la parole.

L'entreprise est en pleine activité et ne contribuera pas peu à éveiller dans l'esprit des Magyars cette curiosité pour les gens et les choses du dehors qui leur a fait si longtemps défaut, croyant toujours avec le vieux dicton :

Extra Hungariam non est vita.

I. KONT.

THÉATRES

Odéon : *La Vieillesse de Don Juan*, pièce en 3 actes, de MM. MOUNET-SULLY et PIERRE BARBIER.

La tradition s'était chargée de marquer elle-même, en traits de flamme, la vieillesse de Don Juan. Par un de ces contrastes familiers aux choses d'Espagne, car ils se retrouvent dans la nature aussi bien que dans l'Art, dans les lignes de son paysage non moins que dans sa peinture, la légende avait su préciser la brusque interversion de ce débauché fameux. Du *burlador* de Séville, du séducteur jusqu'alors impénitent, de l'homme aux mille et trois femmes, elle avait fait un converti, et dans quelles émouvantes circonstances! Celui que n'avaient pu combler ni les baisers, ni les soupirs de tant de créatures pâmées entre ses bras, rencontrait un jour sur sa route le cercueil d'une qu'il avait aimée : il se heurtait à la mort, à cette heure même où il courait vers la débauche, et soudain, par une de ces interversions quasi-miraculeuses où la conscience humaine s'est obstinée à voir l'effet d'une volonté supérieure, il vouait au service de Dieu les dernières années d'une vie toute consacrée jusqu'alors au mépris des volontés divines, au sacrilège et au blasphème. Il fondait l'ordre de la *Caridad*, dont la mission, comme chacun sait, est de donner aux condamnés la douceur des consolations suprêmes, et il s'abîmait tout entier dans les pratiques de la vie ascétique.

A de telles minutes « Comme on voudrait se pencher sur ses yeux ! », s'écrie M. Maurice Barrès, qui sut traduire magnifiquement, en des pages d'un extraordinaire raccourci, ce contraste d'une qualité tout espagnole. Et ne sentait-il pas aussi, lui qui pourtant n'aime pas le théâtre, toute la richesse des éléments dramatiques qui s'y trouvent enfermés? Car se pencher sur ses yeux, qu'est-ce autre chose que tenter de surprendre son secret, de pénétrer les mystères de son âme à l'heure de cette secousse décisive qui oriente sa destinée? Et M. Barrès nous indique lui-même les principales lignes de cette psychologie : « Ah ! qu'il dût lui paraître facile de quêter pour les pauvres, à lui qui tant d'années avait quêté pour être heureux! Et que les refus brusques des riches qu'il importunait lui furent légers, auprès des larmes de celles qui ne refusaient rien à cet irrésistible et pourtant ne pouvaient pas lui donner l'obole de bonheur dont il était si avide! Voluptueux qui, après avoir serré dans ses bras tant de jeunes corps des meilleures familles, ne se satisfit qu'à porter les cadavres des pendus! »

Magnifique thème poétique, je le repète, et non seulement thème d'analyse qui convient au roman, mais aussi bien thème favorable aux vues synthétiques d'où sort le théâtre! J'ai toujours été surpris, pour ma part, que la valeur expressive d'un tel contraste n'ait pas tenté d'écrivain dramatique. Ce n'est point ainsi que MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier ont conçu leur Don Juan. Ils ont abandonné les lignes essentielles de la tradition, qui, du fameux débauché de Séville, Don Miguel de Marana, composa les traits de Don Juan... ils les ont donc abandonnées à l'heure qui marqua pour lui les premières atteintes de la vieillesse, et voulant continuer dans la vie la légende de celui que leurs prédécesseurs frappèrent du châtiment divin, ils n'ont pas craint d'embourgeoiser cette figure, qui véritablement ne conserve sa signification poétique et profonde que dans l'extrême : extrême pointe de la débauche tout autant que du repentir. Voilà ce qu'avait magnifiquement senti l'imagination espagnole, cette chercheuse de contrastes, et pourquoi cette figure incomparable du Don Juan de Séville s'était haussée jusqu'au rang des types immortels! La vieillesse de Don Juan, *poétiquement* conforme à sa jeunesse et à sa maturité, ne pouvait, ne devait pas être différente de celle que lui imposa sa légende, composée tout entière avec le génie même de sa terre d'origine, et voilà pourquoi, cette *Vieillesse de Don Juan*, telle que la conçurent MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier, est à coup sûr la moins espagnole qui se puisse rêver.

Chez son cousin Don José, Don Juan blessé a été recueilli. C'est une de ses dernières aventures d'amour qui lui a valu cette blessure. Il est maintenant convalescent, hors de danger, mais combien fatigué, changé, vieilli ! Et, chose atroce, il a conscience du changement, car la glace dans laquelle il mire ses traits lui renvoie l'image de ce qu'il est aujourd'hui, et qu'il oppose au souvenir trop précis de ce qu'il fut jadis. Alors il songe, il philosophe sur ce qu'il fut autrefois et sur ce qu'il est maintenant. Avec Don José, son cousin, avec l'épouse de José, il discute sur l'amour, sur la fidélité, sur la sagesse et la débauche, sur toutes choses enfin qui concernèrent son existence aventureuse, et faut-il dire qu'en face de ces époux fidèles, qui jamais n'imaginèrent le bonheur en dehors de la fidélité, il conclut aux délices de l'infidélité ? Il philosophe indéfiniment, et ceci, encore, faut-il le dire ? est une atteinte à la psychologie foncière du type de Don Juan, car avant tout Don Juan est homme d'action : il parle peu et agit beaucoup. Qu'il fasse la débauche, ainsi que nous le montrèrent les poètes, et Molière, et Mozart et Byron et Musset, ou bien que, dans cette magique interversion de sa légende que nous marquions plus haut, il s'adonne aux pratiques ascétiques, ce qu'il lui faut, ce dont il a un besoin plus âpre que d'air pour ses poumons, ce sont des *con-*

quêtes : conquêtes pour son amour, conquêtes pour sa charité. Le propre de Don Juan n'est pas de rêver, mais de vivre..., et c'est un Don Juan bien affaibli par l'âge, bien touché de sénilité, celui qui s'abandonne ainsi aux dissertations sur l'amour !

Don Juan blessé, malade, fut donc recueilli et soigné par son cousin Don José, duquel jadis il avait courtisé la femme, la seule qui lui eût été rebelle, la seule qu'il ne put joindre à sa liste fameuse, et Don José, non plus que sa fidèle épouse, ne lui en veulent aujourd'hui de cette offense : c'est même un des sujets d'étonnement de Don Juan. Tout au moins pourrait-on croire que cette première expérience leur dut être un salutaire avertissement, car ils ont une fille, Inès, véritable Agnès, tant elle est innocente, et Don José doit savoir par expérience que l'innocence n'est point faite pour arrêter Don Juan. Ce père est étrangement imprudent, qui laisse une femme et une vierge sous le toit même qui abrite le débauché fameux. Mais cette fois, ce n'est plus Don Juan qui s'attaquera à l'innocence ; c'est l'innocence qui ira au-devant de Don Juan... et il apparaît aisé de marquer ici l'idée maîtresse, qui dirigea les auteurs et qui leur plut par son aspect de nouveauté : Jusqu'alors, songèrent-ils sans doute, celui qu'on nous avait montré presque uniquement, c'est le Don Juan agresseur, le conquérant montant à l'assaut de la vertu féminine, et toujours ayant l'air de remporter une victoire. N'y aurait-il pas quelque originalité à intervertir les rôles, et comment le faire mieux qu'en imaginant chez celle qui l'attaque la plus parfaite innocence, non pas une Inès, je l'ai dit, mais une véritable Agnès, une enfant qui ignore tout de la vie, et qui pour cette raison même est sans armes contre la vie.

Voilà sans doute l'idée la plus heureuse et la plus juste de MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier, celle qui repose, à n'en pas douter, sur la meilleure observation psychique. Le danger des Agnès ne nous fut-il pas dépeint par Molière sous des traits immortels? Les auteurs de la *Vieillesse de Don Juan* ont su y ajouter quelques traits de leur manière, qui ne sont pas à dédaigner et qui reposent sur une observation d'éternelle vérité. Le principal péril de l'innocence est cette innocence même... Et cela Molière nous l'avait dit, et la figure d'Agnès en demeure l'illustration à jamais vivante. Mais il est un autre trait qu'il y faut joindre, et c'est celui-là que symbolise Inès : à savoir que pour l'innocence justement, il ne saurait exister pire attrait que la renommée de son contraire, en d'autres termes et pour préciser davantage, que la réputation du vice apparut maintes fois comme l'image fascinatrice où se laisse prendre la vertu, ou si vous voulez, que les pires débauchés bénéficient presque toujours de leur débauche même auprès de celles qui, par leur conduite, étaient le plus éloignées d'eux. C'est un processus d'ordre analogue que nous constatons chez la fille de Don José : Inès ne sait rien de la vie : c'est une enfant.. c'est l'enfant telle que la firent les grilles du couvent, c'est l'*infante*, à la manière espagnole ou autrichienne, telle qu'était la petite Marie-Louise avant d'être livrée à Napoléon : « Avec des précautions dont s'avisent seuls les casuistes de la grande école espagnole, on s'est ingénié, pour ménager son innocence, à de tels raffinements pudibonds, qu'ils en deviennent presque obcènes. Dans les basses-cours, rien que des poules, point de coq : point de serin dans les cages, rien que des serines ! point de petits chiens dans les appartements, rien que des chiennes (1). » C'est une pareille éducation, préparant une pareille ignorance, qui seule peut expliquer le coup de folie d'Inès pour Don Juan, et c'est la réputation de Don Juan, cette réputation fameuse le précédant à la manière de son ombre, qui rend possible la déclaration d'amour qu'elle lui jette à la tête.

Cette scène est donc parmi les meilleures, et sans doute la meilleure du drame de MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier. Vainement prétextera-t-on qu'Inès a d'autres termes de comparaison pour juger de la vie et de l'amour que les traits de son père et ceux de Don Juan, puisque le jeune Fabien l'aime et a été admis à l'épouser : si médiocre est le jeune homme, si peu ardent pour l'amour, qu'il n'est pas surprenant qu'Inès lui préfère, guidée par le seul instinct, la réputation de Don Juan... et certes, la scène ne manque ni de vérité, ni de grandeur, où nous voyons la jeune fille s'enthousiasmer pour le vieillard en interposant, si l'on peut dire, l'image qu'elle s'en fait entre ses yeux et l'image trop marquée que ces yeux mêmes peuvent constater. Ce n'est pas autre autre chose que la déformation de la réalité par la toute-puissance du rêve et de l'imagination... Nulle autre chose encore que la vérification du caractère éminemment *subjectif* de la passion qui, toujours, emploie les mêmes moyens pour duper ses victimes. Les auteurs de la *Vieillesse de Don Juan* ont su nous rendre cette vérité sensible dans une scène vivante, la seule qui me paraisse avoir un caractère vraiment dramatique dans l'œuvre, caractère qu'elle doit à ce que les deux figures, celles de Don Juan et d'Inès, nous sont montrées ici dans la réalité intime de leur psychologie.

On voit la nature des objections, qui peuvent être adressées au drame de MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier, et dont la principale se rattache à la conception même du personnage, à l'évolution de sa

(1) Frédéric Masson. *Napoléon et les Femmes*.

légende à travers le monde. Il apparaît bien que nul tempérament véritablement dramatique et décidé à reprendre, pour le porter à la scène, ce héros fameux, au point exact où l'avaient abandonné d'illustres prédécesseurs : Molière, Mozart, Byron et Musset, n'eut dû le faire autrement qu'en se conformant à sa légende, car c'est toujours aux dépens du Beau qu'on touche à la Vérité d'une figure consacrée par le culte des générations successives. Reconnaissons, ces réserves une fois faites, que MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier n'ont point tiré mauvais parti d'une donnée qui, par elle-même, n'offrait guère de ressources, et que la virtuosité du principal acteur est venue se joindre heureusement à l'œuvre, pour y ajouter cet intérêt de l'interprétation qui n'est jamais négligeable, et qui compte souvent pour plus de moitié dans l'accueil fait par le public aux pièces qu'on lui présente.

PAUL FLAT.

Musique

—

" KAPELLMEISTER " ET CHEFS D'ORCHESTRE

— Un chef d'orchestre ? A quoi bon ?

Elle nous revient toujours à l'heure où le premier des *Kapellmeister* d'outre-Rhin, Félix Weingartner, monte au pupitre, cette boutade lointaine d'une vieille abonnée du Conservatoire, qui n'avait pas de meilleure excuse que la somnolence apparente de l'excellent Deldevez, conduisant l'orage de la *Pastorale* une main dans sa poche...

On a changé tout cela : nos chefs se remuent davantage ; mais ils produisent sur l'orchestre et sur l'auditoire de magiques effets. Jouer de l'orchestre ! C'était la passion de notre Hector Berlioz, qui se disait « volcanique » ; et c'est un nouveau sport aux yeux des Parisiens amusés par ce défilé de *Kapellmeister* de toute provenance, même française, qu'enfièvre l'innocente illusion de venir nous révéler l'art musical.

Dans cet art subtil entre tous, inutile d'avoir reçu le génie d'Aristote pour définir le rôle capital que joue l'indispensable intermédiaire — interprète ou virtuose. Or, d'où vient notre engouement pour la belle pantomime des virtuoses de l'orchestre ? Trois sortes de causes s'y rejoignent : d'abord, le penchant du public français pour les étrangers, pour tout ce qui porte un nom rébarbatif et nouveau, qu'il est glorieux déjà de bien prononcer ; puis, le rajeunissement d'un répertoire fatigué par un demi-siècle d'usage ; enfin, le plaisir particulier des comparaisons, plaisir analogue à celui que produit sur les dilettantes et sur le bureau de location l'annonce d'une *étoile*, ou, plus esthétiquement, la *recréation* d'un rôle traditionnel et classique par un Novelli dans *Othello*, par une Sarah-Bernhardt dans *Andromaque* ou dans *Phèdre*, après trop de Rostand ! Le *Kapellmeister* silencieux est essentiellement un acteur ; sa mimique agit d'instinct sur l'auditeur et sur l'exécutant : ses gestes impressionnants sont un trait d'union presqué magnétique entre l'auditoire et l'orchestre. Il arrive souvent que l'acteur modernise trop son rôle et maltraite galamment les classiques ; et, là encore, auprès du rare *interprète*, préoccupé de vie intérieure, on trouve nombre de *virtuoses*, uniquement soucieux de la forme. Une simple énumération va nous le dire. Encore omettra-t-elle ceux qui s'amusent à jouer au chef devant un orchestre éprouvé qu'ils suivent en ayant l'air de le conduire : sport nouveau, qui se répand dans les deux mondes!

D'un peu plus haut, la vogue des *Kapellmeister* s'explique par les réels progrès de notre éducation musicale. Ne maudissons plus notre engouement s'il prouve notre goût ! La neurasthénie moderne et son pâle sigisbée, le snobisme, ont besoin d'une nourriture saine, et tant mieux si la mode arrive à point pour nous tonifier ! Dorénavant, l'inédit est moins dans le menu que dans l'art de le servir : les programmes changent moins que les chefs d'orchestre ; et les cycles Beethoven se succèdent, tous applaudis. Qu'il se nomme Weingartner ou, plus simplement, Chevillard, l'art du bon *Kapellmeister* consiste à renouveler les plats de résistance les plus connus, à surexciter loyalement la triste habitude en pimentant notre plaisir. Les œuvres les plus jouées seront les plus attirantes, puisqu'elles autorisent les longs souvenirs et les comparaisons suggestives. Et si « comparer, c'est comprendre », au gré des observateurs, — quel divertissement plus instructif que d'assister aux mêmes batailles sonores sous des généraux différents, batailles toutes pacifiques, bien que souvent bruyantes, et dont le résultat prévu, comme celui de nos grandes manœuvres d'automne, s'appelle victoire d'un traducteur interprétant la renaissante pensée d'un maître ?

Elle est toujours attachante, cette lutte éphémère avec un texte sonore : elle confirme d'abord le pouvoir de l'orchestre, sa toute-puissance contemporaine sur nos cœurs, le mystérieux crescendo de sa domination parmi les électricités croissantes qui ont enveloppé d'une atmosphère de rêve l'âme d'un siècle positif.

L'orchestre ! N'est-ce pas le long fleuve qui reflète

mélodieusement les péripéties du nouveau drame, au théâtre, et, d'abord, au concert, le miroir de nos plus secrètes sympathies, l'irrésistible Léthé qui nous attire afin d'absorber dans son radieux oubli tous nos doutes? Son vague murmure, qui s'enfle parfois comme la mer, est une langue universelle où nous retrouvons, tous et toutes, en son indécision sublime, l'émoi vivifiant qui réconforte et qui transfigure : inutile de parler allemand pour deviner le grand secret d'universel amour d'un Beethoven, pour s'enivrer de la morbidesse grandiose d'un Richard Wagner! L'orchestre contiendrait donc « la dernière religion des hommes » ; et son culte aurait l'aspect d'un indestructible et beau panthéisme. Le magnifique rôle, alors, du chef qui déchaîne ou retient les tempêtes, qui suspend notre silence à l'âme ressuscitée des maîtres! La belle mission que de réveiller en chacun de nous le dieu qui s'ignore !

*
* *

Aussi bien, depuis une dizaine d'années, sans parler de nos initiateurs dominicaux qui vont à leur tour propager au loin la bonne parole, plus d'une baguette magique est apparue pour commander à nos orchestres parisiens le mystérieux Sésame, ouvre-toi! Ce fut une série de fêtes, et ce serait une galerie de portraits à rendre jaloux Don Ruy Gomez de Silva :

J'en sais qui sont du Nord et qui sont du Midi...

Ce serait un livre, si l'essai de psychologie musicale voulait remonter aux premiers chefs d'orchestre, qui furent les compositeurs eux-mêmes, Lulli frappant du pied pour conduire, Gluck époumoné, Mozart souriant, et Beethoven plus épris d'expression que de mesure, se rapetissant ou s'agrandissant selon son rêve... A Londres, en 1855, Berlioz, surnommé par Schumann le virtuose de l'orchestre, se mesure avec son rival Wagner. Et c'est le Wagnérisme, ce triomphe de l'orchestre, qui nous valut cette invasion de *Kapellmeister* : feu Hermann Lévi, penché pieusement sur « l'abîme mystique » de *Parsifal*; Hans Richter autoritaire, corpulent et calme, un Lamoureux d'outre-Rhin; Félix Mottl, ondoyant et souple avocat qui plaidait du geste pour le romantique génie français de Berlioz; ensuite, en 1897, à la tête de la Société Philharmonique de Berlin, l'ineffable Arthur Nikisch, un coloriste, ami du chic, de l'effet, des manchettes à chaînes, qui bat moins la mesure que le rythme ou la nuance, et pâmé sous l'adieu des derniers rappels, une rose à la main... L'année suivante, une révélation! L'affiche des Concerts Lamoureux disait *Dimanche, 27 février 1898, [illegible] sera conduit par M. Félix Weingartner*. Et Weingartner conquit Paris : dominateur et doux, rasé de près, grand et simple, aussitôt sans rival par sa mémoire imperturbable, sa probité touchante, son ardeur communicative et son allure de jeune Beethoven rêvant d'*Adélaïde*...

C'était un inconnu pour les Parisiens casaniers. Nous savons, maintenant, sa naissance le 2 juin 1863, en Dalmatie, à Zara, donc son origine autrichienne et méridionale, commune à la plupart des *Kapellmeister* d'outre-Rhin, sa précoce vocation musicale après de brillantes humanités, ses débuts à Kœnigsberg, comme Wagner, la rencontre du jeune homme avec le vieux Liszt, ses voyages précédés par sa réputation naissante, ses succès de chef d'orchestre, d'historien de la musique et même de compositeur. C'est donc une solennité chaque fois qu'il revient rajeunir le répertoire illuminé, comme aujourd'hui, par les grands noms fraternels de Beethoven et de Berlioz. L'affable autorité de Weingartner a vite éclipsé ses émules cosmopolites, des Teutons exubérants ou gourmés, des Russes, des Anglais, des Italiens, des Tchèques... Mais, dès 1899, un match semblait engagé : nous entendîmes la vivante *Symphonie en la* sous trois directions, et Weingartner l'emporta sur la souplesse de Mottl et sur la fantaisie de Richard Strauss ; son ascendant fut tel que, dans le tourbillon du finale, il cessait parfois de battre la mesure! La main gauche succède à la main droite abaissée : puis les deux mains se figent au corps, et, seul, un imperceptible signe soutient le rythme entraînant. . Quelle différence, dans la fougue, avec Richard Strauss ! Ce dernier trop *subjectif*, c'est-à-dire arbitraire, en ses interprétations des maîtres, cultive cet abandon que les musiciens appellent le *rubato* : d'ailleurs superbe de souffle dès qu'il dirige sa musique ; et, tel un rayon d'été dans une chambre de malade, le bel emportement cordial de sa *Symphonie domestique* a réchauffé notre *Debussysme* un peu trop frileux...

*
* *

Félix Weingartner et Richard Strauss ! Ces deux chefs éminents incarnent les deux façons rivales d'interpréter les classiques dont Beethoven est le Michel-Ange. A ce propos, il faut combattre ce préjugé qui veut que les *rubatistes* représentent la tradition allemande, préconisée par Richard Wagner contre les perruques d'ancien régime et surtout, contre « la tradition figée d'Habeneck » : certains critiques français se plaisent à railler la sagesse française en honneur au Conservatoire ou chez Lamoureux. Or, depuis l'audition de la *[illegible]* en 1840, au Conservatoire, Wagner reconnaissant affirmait bien haut qu'il avait compris en écoutant l'orchestre français [illegible] Wagner connaissait Beethoven et savait

conduire. Il reconnaîtrait volontiers dans la personnalité de Weingartner la tradition la plus respectueuse du beau style ancien.

Enfin, par où Weingartner nous apparaît-il comme le poète souverain du pupitre et le plus persuasif de beaucoup parmi tant de *Kapellmeister* d'outre-Rhin ? Par ce respect même qu'il professe et qui prouve une supériorité. Chez lui, le geste est beau parce que l'âme est belle. Il règne par cette conviction naïvement savante et doctement inspirée qui l'élève sans peine au-dessus de la plastique préméditée des virtuoses : Debussy se trompe étrangement quand il le range parmi ces derniers ! Mais l'ironie, même d'un poète, peut-elle comprendre le souffle ? Et voulez-vous remonter de l'effet à la cause ? Un petit discours du chef d'orchestre orateur, *La Symphonie après Beethoven*, traduite avec sympathie par Mme Cheyillard, vous donnera la clé de ces beaux mouvements si naturellement emphatiques, qui se penchent vers le quatuor pour faire détailler d'une blanche main sinueuse quelque sentimentale mélodie ou qui brandissent la foudre avec le bâton d'ivoire, sous l'éclair d'un regard obstiné...

Weingartner écrit : « *Il n'y a pas de musique absolue* » ; c'est-à-dire que toute musique symphonique, qui n'est pas un vain échafaudage sonore, est le miroir inconscient de l'âme même de son auteur ; sans paroles ni programme, la *Fantastique* serait encore le portrait de Berlioz, et l'*Héroïque* de 1804 ou la *Neuvième* fraternelle nous parlerait « de notre grand héros Beethoven, auquel il faut continuellement revenir si nous voulons nous entendre sur la musique ». L'art musical n'est pas langage d'abstraction, mais œuvre de vie ; en nous parlant de soi, le génie nous parle de nous ; tout ce qui est de commande est mort-né ; n'attendons jamais rien de la « surface », même éblouissante, mais tout du « sentiment intérieur » ! Et le *Kapellmeister* ajoute :

« Quand je conduis des chefs-d'œuvre, j'ai toujours la sensation la plus heureuse, et la musique me grise littéralement... Le vol libre à travers l'éther imprégné de lumière procurerait peut-être des sentiments analogues : la nature nous a refusé ce ravissement ; les œuvres d'art nous le peuvent donner. »

Paroles non d'un *virtuose*, mais d'un *interprète* de Beethoven ! Et la *Neuvième*, le soir du 1er mai, chanta superbement la concorde entre les hommes réconciliés...

RAYMOND BOUYER.

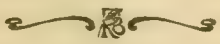

Chronique

—

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections du 6 mai manifestent, outre le loyalisme républicain de la nation, qui n'était point en cause, son adhésion résolue à la politique d'émancipation laïque et d'action sociale. Elles les manifestent avec une généralité et une énergie vraiment impressionnantes, et que, fait rare, la presse, malgré ses divergences d'opinion, est unanime à constater. A Paris volontiers frondeur, comme dans le centre, plus gouvernemental, dans le midi, assez exalté, comme dans l'ouest plus conservateur, et même dans l'est, quelque peu militariste, les parlementaires qui avaient ces dernières années soutenu l'effort du Bloc et qui, au dire d'une bruyante opposition, étaient désignés à la vindicte publique, ont obtenu de nombreux suffrages. Les partisans de la réaction ont été au contraire mis en déroute. D'ores et déjà, on peut prévoir que, le scrutin de ballottage achevé, une trentaine de nouveaux sièges seront acquis à la majorité de gauche.

Cette manifestation est d'autant plus décisive qu'elle se préparait dans des conjonctures défavorables. L'agitation haineuse suscitée lors de l'accomplissement des inventaires des églises, les violents incidents survenus au cours des grèves récentes, la campagne d'apeurement poursuivie par la presse d'opposition, étaient de nature, semblait-il, à déconcerter l'opinion. Et toute une partie de la nation, en effet, la classe possédante, se montrait alarmée et prête à recourir aux hommes et à une politique de résistance.

Mais — c'est un fait désormais acquis, qu'il serait puéril de céler — la bourgeoisie est sans action sur le suffrage universel. Son impéritie et son aveuglement, l'égoïsme désinvolte de ses chefs, lui ont fait perdre l'influence politique qu'elle exerçait sans partage depuis un siècle. Ouvriers du sol ou de l'usine, désormais émancipés, n'ont souci de ses frayeurs ; ils n'ont point confiance en des dictatures, dont l'expérience désastreuse a été faite en France ; et ils n'attendent d'améliorations que d'un gouvernement libre, et, sinon socialiste, du moins ardemment démocratique.

* *

Le parti le plus favorisé a été, par suite, le parti radical et radical-socialiste. Il a enlevé des sièges à tous les groupes de l'opposition : progressiste, nationaliste, conservateur. Ses représentants formeront le tiers de la Chambre, et il sera l'axe nécessaire des nouvelles majorités. Ses leaders seront nombreux et autorisés, de M. Henri Brisson, le chef historique du parti, à M. Millerand, socialiste indépendant, qui le dirigera peut-être demain; de M. Ferdinand Buisson, assuré de vaincre, le 20 mai, le candidat, médecin fort populaire, que lui oppose une réaction acharnée,... aux jeunes, MM. Renoult, Dubief, etc.

Les socialistes ont obtenu 270.000 suffrages de plus qu'aux élections dernières. Et ils se réjouissent des

succès significatifs de MM. Jules Guesde à Roubaix et Paul Brousse à Paris. Ils disposeront à la Chambre de la cohorte complète de leurs organisateurs et de leurs tribunes : MM. Guesde, Jaurès, Briand, Vaillant, Sembat, etc.

L'Alliance démocratique peut également se féliciter du résultat de la bataille électorale. Ses membres reviennent en nombre, à la Chambre, avec leurs capitaines : MM. Caillaux, Étienne, Barthou, etc... Elle a toutefois perdu le concours éclairé d'un financier expert, M. Paul Delombre, non réélu, momentanément sans doute, à Barcelonnette.

La nation n'a point compris, en revanche, que les progressistes se soient obstinés dans un libéralisme négatif. Et elle a remplacé maints d'entre eux par des démocrates plus résolus. D'autre part, la réaction n'a point su gré à ces républicains de leur inflexible modération ; et, assez impudemment, elle a dressé contre eux des candidats à sa dévotion. C'est ainsi que M. Renault-Morlière a été battu par un royaliste. Son départ sera unanimement regretté au Parlement, dont il était l'une des figures les plus loyales et les plus respectées. M. Motte, qui représentait la fraction intransigeante et combative du parti, est également vaincu. C'est M. Aynard, réélu avec une grosse majorité à Lyon, qui, grâce à sa forte autorité, donnera au parti l'impulsion nécessaire : la Chambre ne se plaindra pas d'entendre plus fréquemment sa parole spirituelle et mordante... non plus que l'éloquente dialectique de M. Alexandre Ribot, renommé à Saint-Omer.

Née à la faveur de troubles transitoires, épuisée par une vie tumultueuse et vaine, la faction nationaliste disparaît. A Paris, à Nancy, à Verdun, Lunéville, Montmédy, elle perd ses représentants les plus notoires et les plus virulents. Et ce n'est point le dilettantisme philosophique de M. Maurice Barrès, élu à Paris, qui compensera ces ardeurs évincées.

C'est d'ailleurs l'Action Libérale, qui avait, cette année, dirigé la campagne d'opposition, et à qui allaient l'espoir et la faveur de la réaction. Elle avait lors des inventaires, formenté une effervescence dont elle comptait bien bénéficier, et elle réclamait avec véhémence l'abrogation de la séparation de l'Église et de l'État. Ses candidats se présentaient dans la plupart des circonscriptions : ils n'ont obtenu, le plus souvent, qu'un nombre de voix dérisoire. Dans la Haute-Loire même, où ses troupes sont le plus fanatisées, l'Action Libérale ne pourra empêcher le succès, au scrutin de ballottage, du vaillant républicain de gauche qu'est M. Louis Vigouroux. — Cependant, son chef, M. Piou, a été élu à Mende.

Les vieux partis dynastiques continuent à s'effriter. Ils perdent les sièges qu'ils avaient repris, lors du mouvement nationaliste, en Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée. Un radical-socialiste, M. de Kerguézec, enlève le siège qu'ils possédaient à Guingamp. Et un de leurs doyens, M. de Saint-Martin, est défait dans l'arrondissement de La Châtre, qu'il représentait depuis 1876 !

En somme, la Chambre nouvelle comprendra une majorité radicale fort accrue aux dépens des diverses forces de résistance. Elle sera de plus remarquablement pourvue d'orateurs et d'hommes d'action ; car tous les leaders y figurent, de MM. Guesde et Jaurès, Millerand et Doumer, Brisson et Buisson, à MM. Aynard et Alexandre Ribot, Piou et de Mun...

* * *

Ainsi se trouve définitivement ratifiée par la nation l'œuvre de la dernière législature, et notamment la séparation des Églises et de l'État. C'est une consécration des plus heureuses. Car elle convaincra la Cour de Rome de l'inutilité de la résistance dont elle nous menaçait. Et elle amènera l'application sûre et libérale de la loi. La question cléricale, qui depuis tant d'années obstruait la perspective politique, cessera d'être, au moins pour nos législateurs, une obsession.

La Chambre pourra ainsi se consacrer à l'étude et à la satisfaction des grands intérêts de la démocratie. A ce propos, il convient d'observer que, sous l'impression de l'intervention agressive de l'Allemagne à Algésiras, les élus d'hier ont expressément condamné les excès de l'antimilitarisme et du pacifisme : ils seront donc particulièrement vigilants, à l'égard de la défense nationale.

A l'intérieur, leur tâche sera essentiellement sociale. Les réformes qui, les premières promises et les mieux préparées, solliciteront d'abord leur examen, seront sans doute la création des retraites ouvrières et la transformation de notre système d'impôts. Ce ne sera point une mince affaire, que d'en accorder le coût avec les exigences budgétaires et les ménagements que requiert l'industrie nationale.

La législature nouvelle serait orientée de façon plus précise, si la nation s'était formellement prononcée pour telles importantes réformes, prises par les partis comme « plateforme ». Mais l'organisation actuelle du suffrage universel — le scrutin d'arrondissement — se prête mal à semblable consultation. Et aucun grand courant d'opinion en faveur d'idées bien limitées n'a pu se produire.

Cette constatation fait ressortir, d'ailleurs, l'erreur de la presse réactionnaire, qui prétend que, par le vote du 6 mai, le pays se voue sciemment à l'agitation et aux coups d'Etat révolutionnaires. C'est une assertion aussi imprudente qu'inexacte : Car le parti socialiste pourrait arguer de cette prétendue volonté du pays pour le jeter dans les pires aventures ! Mais la majorité radicale, dont on sait la prudence éprouvée et le sens politique, ne se prêterait point à semblable jeu.

En réalité, empêchée de voter pour une idée, la nation a opiné pour les hommes qu'elle estimait le plus attachés aux doctrines laïques et démocratiques. Elle a exprimé avec plus d'énergie que de précision son désir d'un gouvernement réformateur.

Il appartiendra à la législature nouvelle, après s'être soumise à une discipline et à une méthode de travail rigoureuses et après avoir instauré le même ordre dans les services publics compromis par le favoritisme, de définir et de poursuivre une politique sociale d'une audace mesurée.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY. Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 20 — 5e SÉRIE — TOME V — 19 MAI 1906

QU'EST-CE QUE LE SOCIALISME?

I

Le socialisme est protéiforme et difficile à enfermer dans une définition. Cependant, si l'imprécision des termes peut être favorable au succès dans les luttes politiques et sociales, elle est inacceptable pour le sociologue, qui cherche la vérité. Examinons donc les principales définitions que l'on a proposées.

« Il y a socialisme, selon l'éminent auteur du livre sur la *Solidarité*, quand, à la lutte entre des activités supposées absolument indépendantes, on substitue l'association entre des êtres faisant volontairement concorder leurs activités pour développer l'activité de chacun dans l'harmonie de l'ensemble et pour le plus grand bien du tout. » (1) Cette définition nous paraît beaucoup trop générale. A ce compte, il y aurait socialisme; 1° dès qu'il y a morale, car la morale prescrit à l'homme de ne pas se considérer comme *indépendant*, mais comme devant faire « concorder son activité » avec celle d'autrui; 2° dès qu'il y a ordre légal et État, car, dans toute société, le but de l'individu devient « le plus grand bien du tout ». Il nous semble impossible d'admettre une définition du socialisme qui y ferait rentrer tout ce qui n'est pas de l'égoïsme pur.

Dans une étude récente, M. Millerand a dit : « le socialisme se donne pour but, dans l'ordre social, l'abolition des *classes*, comme, dans l'ordre politique, la Révolution française a eu pour résultat l'abolition des ordres. Il veut que le *salarié* s'élève à la dignité d'*associé* (1) ». Voilà encore un but qui n'est pas plus celui des socialistes que des réformistes libéraux. Nous désirons tous que les classes, qui d'ailleurs sont légalement abolies, se fondent de plus en plus dans la réalité, nous désirons aussi que le salarié s'élève à la dignité d'associé ; il n'en résulte nullement qu'on doive pour cela établir le collectivisme, encore moins le communisme. Le socialisme, ajoute M. Millerand, « veut que, dans l'humanité nouvelle, la propriété individuelle soit non pas supprimée, — ce qui est une proposition incompréhensible, — mais tout au contraire transformée et si bien élargie qu'elle soit pour chaque homme comme son prolongement naturel et nécessaire sur les choses, l'indispensable outil de vie et de développement. » C'est là parler comme tous les économistes, comme tous les juristes, comme tous les philosophes qui veulent généraliser et démocratiser la propriété. Mais M. Millerand peut-il représenter la propriété *individuelle* comme le but de ce qu'il appelle plus loin « l'hypothèse *collectiviste* qui est la nôtre » ? A-t-il bien le droit de conclure qu'un tel idéal ne saurait être « taxé d'obscurité et d'équivoque » ?

Selon les définitions un peu plus précises de MM. Durkheim et Belot dans la *Revue philosophique*, le socialisme est « une tendance à faire passer (brusquement ou progressivement) les fonctions *économiques* de l'état *diffus* où elles se trouvent à l'état *organisé* ». A l'anarchie économique produite par la

(1) M. LÉON BOURGEOIS, dans l'*Essai d'une philosophie de la solidarité* (Alcan, 1902), p. 34.

(1) *Revue Politique et Parlementaire*, 10 avril 1906, p. 6.

concurrence sans frein, « le socialisme veut substituer un système *public* de *coopération*, une organisation dans laquelle la *société intervient* pour *limiter* ou *déplacer* la *compétition*, pour la faire porter surtout sur les mérites des personnes au lieu de la faire porter presque exclusivement sur la loi du marché. »

Ces définitions nous semblent encore trop insuffisantes. Le passage des fonctions économiques d'un état « diffus » à un état organisé est un effet de la civilisation qui peut se produire et se produit chaque jour par la liberté individuelle et par la libre association des libertés individuelles. Ce n'est pas là du socialisme. L'« intervention » même de la société pour « limiter » ou déplacer la compétition n'est pas encore du socialisme proprement dit, car la société *intervient* toujours par des lois et sanctions ; la seule question est de savoir *en faveur de quoi* elle intervient et doit intervenir. Si elle a pour unique but la protection des *droits* de chacun ou des *droits* de la collectivité, il n'y a là aucun socialisme; sinon, tout ce que ferait la *loi* serait du socialisme et tout *gouvernement* serait socialiste par définition. Il faut donc restreindre le socialisme à l'intervention dans le domaine *économique*, ou encore dans le domaine *intellectuel et moral*, et à une intervention qui ne soit pas seulement faite au nom du *droit* et la *justice*, mais au nom d'*intérêts* économiques ou moraux, soit des intérêts d'une *classe*, le prolétariat, soit des intérêts de la *communauté* entière. Ajoutons que cette intervention de la collectivité a nécessairement pour moyen une *coercition* quelconque exercée sur les individus. Le socialisme implique un *autoritarisme sur le terrain de intérêts*. Il peut donc être défini : un essai pour réaliser au moyen de lois et de sanctions un idéal social, soit d'ordre purement économique (socialisme matérialiste), soit encore d'ordre intellectuel et moral (socialisme idéaliste). Dans les deux cas, on dépasse la sphère du droit pur, de la *justice*, même *intégrale*, pour songer au *bonheur* collectif et intégral ou à la *vertu* collective et intégrale.

II

Les trois fonctions économiques sont, comme on sait, la consommation, qui est le but final, la production, qui est le premier moyen, la distribution qui est une sorte de moyen terme. De là, selon nous, trois sortes de socialisme. Le système qui veut que la consommation soit commune et réglée par la communauté est le *communisme*, qui implique aussi la communauté de la production et celle de la distribution. Voilà, pour ainsi dire, le socialisme *intégral*, où la société intervient d'autorité dans les trois fonctions économiques, par ce fait qu'elle intervient dans la fonction de consommation, cause finale de toutes les autres.

Dans ses *Études socialistes*, publiées en 1902, M. Jaurès dit :

« Ce serait une grande erreur et une grande faute de paraître dissoudre dans les brumes de l'avenir le but final du socialisme. Le *communisme* doit être l'*idée directrice et visible de tout le mouvement*. » P. 444.

Reculez-vous cependant devant le communisme? Vous rencontrez alors, à moitié chemin, le *collectivisme*, qui est la socialisation de la *production* ou, tout au moins, des *instruments de production*. La plupart des socialistes soutiennent, comme Marx et M. Jaurès, que le communisme est l'aboutissement *nécessaire* du collectivisme; mais, selon nous, il n'y a là rien d'évident. On conçoit très bien que la production puisse être collective et la consommation individuelle. Nous nous inscrivons en faux contre la prétention des marxistes, qui est que tout socialisme aboutit au communisme.

Bien plus, il y a un socialisme simple, un socialisme du premier degré, qui n'enveloppe même pas le collectivisme. C'est celui qui n'admet ni le collectivisme de production, ni le communisme de consommation. L'État n'intervient alors que pour *limiter* ou supprimer les *inégalités* de distribution résultant de la concurrence sans frein, de l'universel *laissez-faire*. Cette intervention est *socialiste*, si elle a pour fin la distribution égale des biens d'ordre économique ou intellectuel, en vue de l'intérêt d'une classe ou de la société entière ; bref, elle est socialiste, si elle est *autoritaire* avec un but *économique* ou *moral*. Mais elle n'est plus proprement socialiste si elle n'a pour objet que de protéger les *droits* qui peuvent être sous-jacents aux intérêts eux-mêmes. Appelons, si l'on veut, cette forme mitigée du socialisme le *socialisme d'État* en vue de la *distribution*; ce qui caractérisera ce socialisme d'État, ce sera de se mêler des intérêts pour les intérêts mêmes et d'intervenir d'autorité dans la vie économique ou intellectuelle; mais l'intervention de l'État en vue des *droits*, soit privés, soit politiques, soit même économiques, n'est appelée socialisme que par abus des mots, car, encore un coup, le rôle de tout État est, non de se croiser les bras, mais d'intervenir et d'agir en vue des droits ou de la justice.

Le socialisme, en somme, a pour caractéristique de faire appel à l'État comme moyen d'assurer le bien-être matériel ou le progrès intellectuel et moral de tous. Si ce mot d'État exprime mal l'idée collectiviste, disons : la *société*. Seulement il faudra toujours que la société prenne une forme quelconque. Si on ne veut pas que ce soit la forme politique, il faut que ce soit une forme économique. Ce seront alors

les grands « organes de la production » qu'on chargera d' « administrer », sinon de « gouverner » la propriété collective. Sous quelque nom qu'on la désigne et qu'on la déguise, c'est toujours, en somme, l'*autorité collective*, administration ou gouvernement, qu'on dresse devant les individus pour les contraindre à réaliser un idéal de solidarité économique ou morale. On leur dit : la fin est bien votre liberté individuelle, votre bonheur, votre moralité, mais, en attendant, le moyen est l'autorité collective, qui vous saisira et vous enveloppera de ses prescriptions ; elle fera, s'il le faut, votre bonheur et votre vertu malgré vous.

Au point de vue de la sociologie, il y a des confusions d'idées difficiles à éviter, parce que les droits touchent aux intérêts et enveloppent des intérêts, tout comme les intérêts peuvent envelopper des droits. La *propriété* est une idée à la fois *économique* et *juridique*. Mais la réglementation *juridique* de la propriété n'est pas vraiment du socialisme ; la réglementation *économique* ou même *morale*, au contraire, est du socialisme. L'État justicier n'est pas socialiste ; l'État producteur, commerçant, consommateur, l'État-Providence au point de vue matériel ou au point de vue moral, voilà le socialisme. La même mesure ou réforme sociale peut donc être réclamée par un socialiste et par un sociologue, mais tout dépend des motifs et considérations. Le socialisme, on ne saurait trop le redire, veut faire intervenir la collectivité au nom d'intérêts collectifs d'ordre économique ou moral ; le sociologue veut faire intervenir la collectivité au nom de la justice scientifiquement entendue et de la protection des droits. Les points de vue sont tout différents, quoique, dans la pratique, on puisse souvent aboutir aux mêmes mesures.

Toutes les accusations des socialistes, quand elles portent sur de réelles violations du droit, ont une valeur ; mais cette valeur est indépendante du *système* socialiste. La *réparation* des droits méconnus ou violés s'impose à toute doctrine, comme nous l'avons montré il y a longtemps dans la *Science sociale contemporaine*, puis dans la *Propriété sociale et la démocratie* ; mais il n'est nullement prouvé que cette « *justice réparative* » (c'est le nom que nous lui avons donné) exige la collectivité du sol, celle de la production, encore moins celle de la consommation.

Si l'on consulte l'histoire, on voit que ce sont les idées *morales*, *juridiques* et *sociales*, mais non les idées *socialistes* qui ont amené les modernes progrès de la conscience commune, des mœurs et des lois. Prenons un exemple. C'est par les plus odieux procédés que Colbert, qui ne connaissait pas les droits de l'*homme*, faisait des recrues pour les galères du roi de France et que Louvois en faisait pour ses armées. Pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, on volait des hommes pour en faire des soldats : c'étaient des mercenaires malgré eux. Louvois pratiqua le système sur une grande échelle et il écrivait : « C'est une fort méchante excuse à un soldat, pour appuyer sa désertion, que de dire qu'il a été pris de force, et, si l'on voulait admettre des raisons de cette qualité, il ne resterait pas un seul soldat dans les troupes du roi. » Une fois les esclaves militaires enrôlés, on les maintenait par les peines les plus atroces. Peut-être serait-il sage de songer à ce mépris de la liberté humaine sous des rois très chrétiens pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre des philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution ; cette œuvre fut morale et sociale sans être socialiste. Si le service militaire est devenu un devoir de tous, c'est au nom de la justice et du droit de tous.

Les progrès déjà accomplis de la justice civile et politique, en France et ailleurs, nous font entrevoir les progrès futurs de la justice sociale, mais il reste toujours à démontrer que *justice sociale* entraîne socialisme. En tant que *système*, le socialisme est une vaste pétition de principe. Il y a des injustices dans la société actuelle, donc il faut établir le collectivisme ou le communisme. Une telle conclusion n'est nullement contenue dans le principe. S'il y a des injustices, réparons-les en vertu des droits actuellement reconnus ou de ceux qu'on n'a pas reconnus encore et qu'on doit reconnaître ; il n'est pas prouvé que, pour cela, on doive renverser de fond en comble l'ordre social.

L'ancienne école économique considérait à tort le contrat de travail comme une simple relation entre des *personnes* supposées douées d'une égale liberté. Nous comprenons aujourd'hui que le contrat de travail enveloppe, en outre, une relation de *choses*, dont il est impossible de faire abstraction si l'on veut être juste. Le travail, en effet, s'exerce sur une matière, avec des instruments, en vue d'un produit : qui n'a pas les *choses* nécessaires au travail ne peut travailler. La liberté de travail ne ressemble donc pas aux autres libertés : elle est subordonnée à des conditions matérielles d'ordre économique. Il existe toute une classe d'individus, les travailleurs de l'usine ou de la terre, qui, livrés à leurs seules forces, ne pourront pas exiger, dans le contrat de travail, les mesures destinées à sauvegarder leur liberté, leur sécurité, leur santé, leur vie même. Quand donc la loi défend aux patrons de faire travailler les enfants au-dessous d'un certain âge, de prolonger le travail des femmes ou des hommes au-delà de certaines heures et pendant la nuit, quand elle impose aux ateliers des conditions d'hygiène et de sécurité, peut-on dire que ces obligations

ou défenses soient des empiétements sur la liberté individuelle? Ce sont, au contraire, des sauvegardes de la liberté individuelle, égale pour tous. Il n'y a pas là l'ombre de socialisme ou de collectivisme, pas plus que quand la société intervient pour m'empêcher de vous battre ou de vous tuer. Soutiendrez-vous que toute institution de gendarmes et de juges soit du socialisme? Les mots importent peu; mais c'est bien plutôt de l'individualisme. Il y a, dites-vous, une législation de *classe* qui va croissant à notre époque. — Simple manière de s'exprimer. — Non ; il y a simplement, pour une classe jusqu'alors laissée sans défense, celle des travailleurs manuels, extension des sauvegardes qui doivent être communes à tous, indépendamment des classes comme des individus.

Les collectivistes chantent victoire à propos de la « législation du travail » : ils la représentent comme un amas de conquêtes du socialisme. On peut soutenir, au contraire, que ce sont autant de conquêtes *sur* le socialisme, qu'elles contribuent à rendre inutile; car, des principes ordinaires du droit commun, le législateur a su déduire des mesures qui n'ont rien de collectiviste. Certes, il faut reconnaître que ces conquêtes du droit sont dues en grande partie aux socialistes et à leurs revendications, mais les conquêtes des socialistes ne sont pas les conquêtes du socialisme. Bien plus, les collectivistes ont travaillé contre leur propre système en obtenant une protection des libertés individuelles qui dérive des règles générales de la justice et qui constitue, non pas de l'autoritarisme collectif, mais du libéralisme bien entendu Une foule de mesures présentées comme du socialisme d'État n'ont absolument rien de socialiste et sont compatibles, en fait comme en droit, avec le régime de la propriété individuelle ou de la juste concurrence. La justice sociale, surtout réparative, prend son bien partout où elle le trouve, dans le collectivisme et dans le communisme même comme ailleurs; mais, dès qu'une mesure a été démontrée juste et nécessaire, elle cesse d'être proprement socialiste pour rentrer dans le programme des réformes juridiques opérées par voie de liberté et au nom de la liberté.

Pour notre part, nous croyons que l'homme de science ou l'homme d'étude doit être sociologue réformiste et partisan de toutes les mesures réparatives; mais il doit refuser de s'enrôler dans aucun parti politique ou social, qu'il soit individualiste ou socialiste. Tandis que le socialisme, nous l'avons vu, charge l'autorité collective de rendre les individus *heureux* ou *vertueux*, la sociologie scientifique et pratique cherche à assurer la justice et, *par la justice*, la solidarité, mais elle n'admet pas une intervention *autoritaire* directe dans le domaine des *intérêts* matériels ou moraux; elle laisse ce domaine aux libertés isolées ou associées, toujours réglées par la justice. Elle cherche seulement, pour parler aussi d' « *intégral* », la justice *intégrale*, c'est-à-dire entière et non partielle. Elle pense que, si on pouvait obtenir toute la justice, ce serait déjà beaucoup, ce serait même *tout*, en ce sens que le reste viendrait par surcroît.

III

Le socialisme a deux formes principales; la forme matérialiste et la forme idéaliste. La première est aujourd'hui la plus influente. Nous voyons sur tous les points et chez tous les peuples se produire un mouvement général qu'on pourrait appeler l'*extériorisation* de la vie. Le marxisme en a été la formule. Au point de vue intellectuel, ce n'est plus aujourd'hui le grand ressort de la science que la plupart des esprits considèrent, je veux dire la *théorie*, œuvre de l'invention et de l'initiative due aux grandes individualités; c'est la *technique*, dont parle Marx, œuvre de l'application et, trop souvent de l'*imitation*, plus ou moins perfectionnée par les petits efforts successifs d'individus minuscules. Le triomphe de ce mouvement s'est exprimé dans l'étonnante proposition de Karl Marx : la *technique* régit le mouvement de l'humanité. C'est le procédé pratique pour construire le moulin à bras ou le procédé pratique pour construire la machine à vapeur qui est ainsi érigé en principal moteur du genre humain. Ce n'est pas sans raison que Marx, pour désigner cette *extériorisation*, a employé les mots de *matérialisation* et de *matérialisme historique*

Au point de vue esthétique, même évolution à la fin du XIXe siècle. La technique est trop souvent passée au premier plan, le procédé a remplacé l'inspiration. Qui fut jamais plus habile que certains ouvriers en vers ? Ils sont rompus aux tours de main qui constituent le métier ; trop souvent les pensées et sentiments leur manquent. Pareillement, certains peintres sont des techniciens d'adresse consommée ; certains musiciens nous intéressent par les tours de passe-passe de la technique harmonique : ils accomplissent les sauts de modulations les plus hardis et, d'une faute contre les règles, ils savent faire un raffinement de quelque règle. Mais la science n'est pas le génie, pas plus que l'intelligence n'est le cœur.

Passez maintenant au point de vue moral : vous verrez, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le même triomphe du dehors sur le dedans. Il ne s'agit plus pour une société, comme on osait le dire au bon vieux temps, d'être juste ; il s'agit, ici encore, de découvrir la meilleure technique pour assurer le *bien-être* du *plus grand nombre*, — chose que la mo-

rale même, d'ailleurs, ordonne de poursuivre, mais qui n'est cependant pour elle que le moyen d'une élévation finale de l'humanité entière Cette élévation, maints techniciens sociaux ne s'en préoccupent guère; ils ont leurs regards tournés vers les procédés les plus propres à répartir les jouissances matérielles, à les faire circuler partout comme des canaux d'irrigation ingénieusement distribués. L'intensité de la vie intérieure n'est plus rien : il s'agit pour l'individu d'être une unité extérieurement utile dans le total social, dont la technique marxiste, par des procédés matériels, assurera la conservation et la prospérité également matérielle. A la morale se substitueront l'économique et la politique, qui sont, en somme, deux formes de technique sociale. Dans la pédagogie, comment les mêmes tendances n'auraient-elles pas triomphé? Sur la fin du dernier siècle, littérature et histoire ont fait place à la technique littéraire et historique, à la philologie, à la grammaire, à la métrique, à l'érudition, à la critique : on pourrait tout, excepté la vraie production intellectuelle et l'invention. Aristote a eu beau dire que, pour savoir, il faut faire, savoir ce que les autres ont fait est tout pour maints pédagogues, faire n'est plus rien. Pouvez-vous scander un vers de Virgile? Oui? Cela suffit : peu importe que vous n'en sentiez pas la poésie ou que vous soyez vous-même incapable de faire un vers latin. Connaissez-vous la date et le plan des oraisons funèbres de Bossuet? Oui? C'est parfait. Peu importe que, personnellement, vous soyez incapable de bien écrire ou de bien parler. Même en philosophie, certains pédagogues vous demanderont maint détail de psycho-physiologie ou de logique, mais, sur les grandes questions, sur les questions vitales, ils feront silence. C'est là ce qu'on appelle *s'objectiver*, *s'extérioriser*, se *matérialiser*. La « vie moderne » dont la fin du siècle nous a rebattu les oreilles, a pour synonymes : industrie, commerce, agriculture, colonisation. On l'a décorée du nom de « vie active » et de « vie intense », comme si le penseur, le chercheur, le grand savant, le grand théoricien, le spéculatif, l'artiste, le poète, le philosophe, le moraliste étaient des inactifs, des « oisifs » traînant une vie de faiblesse et de langueur. La formule du XIXe siècle qui résume tout, explique tout, justifie tout, c'est : *lutte pour la vie*, pour la vie matérielle bien entendu; on ne parle pas, et pour cause, de lutte pour la vie intellectuelle et morale, car alors il faudrait dire, tout au contraire : *accord* pour la vie. Mais on ne se soucie plus d'accord ni d'union entre tous, on se soucie du succès pour chacun.

C'est ainsi que, dans le dernier siècle, la valeur économique des choses matérielles a augmenté beaucoup plus rapidement que la valeur intérieure des hommes. Le progrès des sciences positives, en produisant le perfectionnement rapide de la technique, a provoqué un développement matériel tellement en avance sur le progrès moral, que la contradiction a fini par éclater entre les choses et les hommes, entre la civilisation du dehors et la barbarie du dedans. Pour parler comme Marx, l'infra-structure matérielle a tout conquis aux dépens des supra-structures *idéologiques* (car les marxistes parlent comme Bonaparte). La « technique », simple *effet* de la découverte spéculative et simple *moyen* pour une fin supérieure, est donc bien devenue, une fin en soi! Peu importe ce que moud le moulin à bras ou ce que moud le moulin à vapeur; ce dernier a plus de rendement net : cela suffit. C'est toujours le même grain que la *terre* nous donne, heureusement, mais est-ce le même grain que nos têtes produisent? C'est ce dont on n'a cure. Pourtant, il y a des choses, et les plus essentielles, qui ne peuvent être l'œuvre que des *personnes* : ce sont les choses intellectuelles et morales. Le matérialisme historique les ignore.

Pour résumer le tout en une formule germanique, le perfectionnement de l'*objet* n'a fait, au dernier siècle, que mettre en évidence l'imperfection du *sujet*. Le plus important de la tâche reste donc à faire pour le siècle qui vient : appliquer aux *sujets* pensants eux-mêmes cette perfection de méthode, de science et de technique qui, jusqu'ici, a si bien réussi pour l'objet. Après avoir construit de si parfaites machines, il s'agit d'assurer maintenant la force motrice centrale, qui est intellectuelle et morale. Si on continue d'oublier les personnes pour les choses, celles-ci finiront par nous échapper à leur tour, de même que, sans les progrès de la théorie, la fameuse technique dont parle Marx s'arrêterait net. Le moulin à bras faute d'eau, le moulin à vapeur, faute de force motrice, finiraient par demeurer immobiles; pareillement le moulin de la civilisation industrielle, faute de pensée. On répète sans cesse : *Primo vivere, deinde philosophari*, mais, si une société ne philosophe pas, soit sous forme religieuse, soit sous forme métaphysique et morale, elle ne pourra pas vivre.

*
* *

Pourtant, à côté du courant matérialiste, le courant idéaliste a subsisté, quoique plus faible, au sein même du socialisme. Un socialiste anglais, M. Sydney Ball, a parfaitement dit : — Rien ne pourrait être plus mortel pour les meilleures espérances de progrès humain, que l'augmentation des pouvoirs du gouvernement jointe à l'abaissement de ses principes. Tout socialisme, de même que tout écono-

misme utilitaire, qui oublie les fins morales de la collectivité pour n'en considérer que les fins économiques est « un danger social » (1).

Les marxistes avaient prétendu que, en acceptant la distribution de l'eau, de la lumière, de la force motrice, l'organisation des transports, le service en commun des machines agricoles, nombre de petites collectivités urbaines ou rurales avaient déjà, dans leur sphère, « substitué la propriété collective à la propriété capitaliste ». Les socialistes idéalistes rejettent cette conclusion. Selon eux, la libre remise par les électeurs de tel ou tel service à une collectivité, en vue de leurs intérêts librement associés, ne suffit nullement à constituer un régime socialiste. Ce qui caractérise ce régime, au moins sous sa forme idéaliste, ce n'est pas l'emploi, consenti par la majorité, de tel machinisme, communal, provincial, ou national, à la place de l'initiative privée. La pure nationalisation ou la pure municipalisation d'une industrie n'est pas le vrai socialisme, car le but social, dont la poursuite caractérise et définit le socialisme idéaliste, peut en être entièrement absent. La présence de l'idée sociale se reconnaît « à l'étendue avec laquelle on fait, du machinisme public, l'incorporation consciente et viable d'un type idéal de société où tous seraient le plus possible *heureux* et *vertueux*, le moyen de réaliser certaines conditions *économiques* et *morales* de consommation » (2). La simple substitution de l'administration publique à l'administration privée, conclut M. Ball, n'est que l'ombre et non la substance. Les forces requises pour animer le mécanisme collectiviste « *ne sont rien si elles ne sont pas morales* ».

On voit la fin élevée que poursuit le socialisme idéaliste, qui s'efforce de se substituer au matérialisme économique. Resterait à apprécier si les moyens autoritaires qu'il veut, à l'image de l'Église, employer pour réaliser le plus haut idéal de moralité et de félicité, sont bien les meilleurs et ne vont pas contre leur but. Mais nous ne prétendons pas ici apprécier, nous définissons simplement et nous classons, persuadé qu'il est toujours bon de s'entendre sur le sens des mots et sur le vrai contenu des systèmes en lutte.

Nous avons vu quel est ce contenu, qu'il s'agisse du simple socialisme d'État, ou du collectivisme, ou du communisme; nous avons vu aussi la différence des buts poursuivis par le socialisme matérialiste et par le socialisme idéaliste, enfin nous avons vu comment le libéralisme économique et juridique peut poursuivre pratiquement des buts analogues, mais au nom de principes différents. Nous sommes donc en présence de systèmes très opposés, alors qu'ils se donnent le même nom.

On se rappelle le mot de M. Enrico Ferri : « La sociologie sera socialiste ou ne sera pas. » Qu'on me permette de répéter ici ce que je lui ai répondu naguère : Le socialisme sera sociologique ou ne sera pas. Seule la sociologie peut, dans les rêves des socialistes, séparer la part d'*idéal* réalisable et conforme à la nature d'avec l'*utopie* contraire aux vraies lois d'équilibre et de mouvement qui régissent la société contraire, à la statique et à la dynamique sociales. Si je ne me trompe, la sociologie ne sera ni socialiste, ni individualiste ; elle recherchera scientifiquement le vrai et le juste, pour les reconnaître de quelque côté qu'ils se trouvent et les suivre dans leurs applications au progrès du genre humain.

Certains phénomènes de l'ordre biologique peuvent jeter quelque lumière sur la situation psychologique et sociologique dont nous sommes aujourd'hui témoins et qui est plus grave en France qu'ailleurs. D'après les expériences fameuses de certains horticulteurs sur la production des variétés nouvelles dans les plantes — par exemple dans les chrysanthèmes — on ne peut obtenir et fixer le nouveau qu'après rupture de l'équilibre ancien. Il y a pour chaque plante un centre de gravité typique, auquel toutes les formes tendent à revenir. Ce centre ne se modifie que par la création de centres nouveaux plus ou moins distants du premier. Pour cela il faut que la plante soit préalablement amenée à un équilibre instable et à une sorte d'affolement qui se traduit par des écarts de toutes sortes, soit dans le bon, soit dans le mauvais sens. L'horticulteur laisse d'abord ces écarts se produire librement et se transmettre par hérédité ; mais il intervient bientôt pour pratiquer une sélection artificielle, choisissant, afin de les perpétuer, les types les meilleurs, écartant les autres et les laissant s'éteindre. Dans les sociétés humaines se manifeste une loi analogue. La production de centres nouveaux d'équilibre est précédée d'une perturbation plus ou moins générale, qui peut aboutir à la décadence comme au progrès. La première voie est la plus facile, il n'y a qu'à s'abandonner. L'évolution des sociétés, comme celle des espèces, pose donc des problèmes susceptibles de deux solutions, l'une en bien, l'autre en mal. L'affolement moral et social n'est nullement, par lui-même, un symptôme de progrès dont il faille se réjouir, mais il n'est pas non plus un signe certain de dégénérescence. Tout dépend du sens dans lequel aura lieu le nouvel arrangement ; selon nous, une seule règle est sûre pour le diriger : la justice.

ALFRED FOUILLÉE,
de l'Institut.

(1) [illegible], janvier 1898.
(2) [illegible], avril 1898.

HERMINE GILQUIN

I

La ferme des Gilquin était bâtie sur un plateau, qui est une légère surélévation du sol de la plaine de Vendée. Au Sud-Ouest, on apercevait, pendant le jour, la couleur lointaine et changeante de la mer. Le soir, on voyait briller la lumière tournante du phare de l'île d'Yeu.

Sur cette vaste étendue de la plaine, çà et là, les fumées de quelques toits décelaient le groupement d'un hameau caché dans un massif d'arbres. Les jours de soleil, ces enclos de verdure étaient des oasis d'ombre, des asiles de fraîcheur, des refuges au milieu de la fournaise. Pourtant, sur la plaine comme sur la mer, même quand le soleil de midi est suspendu droit sur la terre comme une boule de feu qui laisse déborder et couler ses flammes, une brise légère et vive traverse toujours l'étendue, va et vient comme un génie capricieux de l'espace. Souvent, dans l'éblouissante lumière et la chaleur meurtrière, un grand mouvement d'air, venu de l'Océan, assaille l'immense plaine, courbe les feuillages, incline les moissons, comme si l'atmosphère avait aussi ses vagues envahissantes, ses marées victorieuses.

En été, la plaine est un seul champ planté de blé, d'avoine, d'orge, de luzerne. Elle bouge tout entière d'une extrémité à l'autre, changée en une étendue liquide, nuancée comme l'eau sous le ciel, parfois tachée de noir par l'ombre d'un lumineux nuage. Sur cette molle et ondulante surface se dressent les clochers, les toits, dessinés au-dessus de l'horizon avec les mêmes lignes rigides que les mâts et les cheminées des navires, que les voiles triangulaires des barques.

L'impression singulière et saisissante de la plaine, c'est le silence, — même l'été, lorsque les champs sont animés, que la terre se montre habitée. Les hommes, les femmes sont à leur tâche, courbés sur le sol, fouillant la terre avec des outils qui deviennent des mains et des griffes de fer. Le travail s'accomplit avec une rage méthodique. On n'entend pas de paroles, — rien que le han! des poitrines, le rauque sifflement des respirations. Par moments, un homme se dresse, remet droit avec effort son corps cassé en deux. Appuyé sur son hoyau, comme un soldat sur son arme, il lève un visage congestionné et hâlé, où luisent deux yeux farouches. Il contemple tout ce qui l'entoure, comme s'il cherchait ses ennemis et ses amis. Cette terre noire va-t-elle lui rendre en pousses vertes, en tiges robustes, tous les soins qu'il lui donne en s'ankylosant les membres, en se crevant de fatigue? Les plantes parasites vont-elles tout dévorer? Les fleurs inutiles du bluet, du coquelicot, du liseron et du navet sauvage, vont-elles envahir son blé, son orge, son seigle, en riant comme des folles? Va-t-il assister, enragé et impuissant, à cette corruption de son bien par le dévergondage imbécile de la nature? Et ces nuages, qui s'avancent, venant du côté de la mer, comme une flotte aux voiles blanches, vont-ils s'arrêter et crever juste au-dessus de son champ, laissant tomber leur pluie bienfaisante, les larges gouttes qui sonnent aux oreilles du paysan ravi comme des écus de cinq francs, et même comme des pièces d'or sans alliage? Ou bien, est-ce le vieil ennemi qui rôde toujours dans l'espace, l'orage brutal qui va tout hacher, tout coucher par terre, avec les mitraillades de sa grêle et les coups de canons de son tonnerre? L'homme pousse un soupir et se remet à la besogne.

Un autre, plus loin, se lève aussi du champ où il était accroupi. Celui-là regarde plus près de lui, par dessus la barrière qui le sépare d'un herbage. Il n'a pas de parents plus choyés, mieux chéris dans son cœur, que ces animaux qui paissent parmi l'herbe et la luzerne. Il croise ses regards inquiets avec les regards placides des vaches qui ont, comme lui, tourné la tête. La Blanche et la Rousse paraissent satisfaites, mais la Noire est triste et bave, la bouche ouverte. Elle n'a pas mangé encore, et ne paraît pas s'apercevoir que son veau la bourre de coups de tête pour s'abreuver de son lait maternel. Si celle-là tombait malade! si on la trouvait enflée et morte demain matin dans l'étable! Et si son veau gagnait sa maladie et s'en allait avec elle! Quel désastre! Et comment payer le prochain fermage?

Il n'est pas besoin de parler quand les pensées sont si tenaces et si vives, s'acharnent de telle façon sous les crânes chauffés par le soleil. Tout à l'heure, quand la cloche de l'Angélus sonnera le déjeuner, à l'ombre de la haie de têtards qui clôture le champ, les gens échangeront les paroles coutumières, leurs préoccupations habituelles se feront jour. La bouche pleine de pain et de lard, ils se communiqueront leurs réflexions mille fois ressassées sur leurs travaux et sur les saisons, ils exprimeront leurs méfiances et leurs doutes au sujet des profits possibles, ils se plaindront des impôts, les plus bavards médiront de leurs voisins de village, les plaisanteries brutales, les attouchements hardis des jeunes assailleront les filles et les femmes présentes, lutinées déjà par les coups d'œils obliques et les propos sournois des vieux pareils, à des faunes. Puis la dernière bouchée avalée et la dernière gorgée bue, tous s'étendent, face au ciel, le mouchoir sur le visage. C'est l'heure de la méridienne. Le silence solennel règne de nouveau sur la campagne en feu.

La ferme était à l'est du plateau, au-dessus du village enfoui dans un repli de terrain, à l'abri d'un léger coteau. Cette ferme avait une apparence de forteresse. De longs murs de pierre grise l'entouraient tout entière comme un rempart. La ressemblance se complétait par une absence presque complète d'ouvertures. La porte charretière ne s'ouvrait que pour le passage des lourds chariots, et quelques étroites embrasures, pareilles à des meurtrières, éclairaient et aéraient les écuries et les greniers à foin. Le mur rébarbatif pesait sur la terre et barrait le ciel de sa ligne hostile. Au-dessus de sa crête apparaissaient un toit de tuiles qui était le toit de la maison d'habitation, et la tour cylindrique d'un pigeonnier, coiffée d'une couverture conique de tuiles roses.

Le toit de cette maison et cette tour de pigeonnier déployaient des images vivantes au dessus de la rigide barrière de pierre : de la cheminée sortaient des fumées légères qui prenaient la conleur du jour, roses d'aurore, dorées de soleil, bleues de soir; la tour cylindrique était sans cesse entourée du vol claquant des pigeons, vol capricieux en lignes droites, en cercles, en spirales, qui s'en allait parfois décrire ses arabesques vers tous les lointains de l'horizon, mais qui s'en revenait toujours, familier et fidèle, s'enrouler, se resserrer autour du toit pointu, puis se reposer, pour se dévider encore à travers l'espace. Ou bien l'on voyait les pigeons perchés sur les gouttières, marcher sur un rebord en gonflant le jabot, allongeant et reculant la tête du même mouvement saccadé, entrer et sortir par les planchettes de leurs nids comme les abeilles d'une ruche.

Cette vie aérienne avait son équivalent à ras de terre, dans la cour de la ferme. La porte ouverte, on se trouvait dans le monde emplumé, jacassant, criard, de la gent volatile, monde bigarré extraordinaire, perpétuellement occupé à gratter le sol de la patte et du bec, à courir sus à tous les vermisseaux, à se disputer la miette et la graine. La bataille alternait avec la mangeaille, et cette mêlée d'oiseaux faisait songer à un choc de races et d'armées, tant il y avait de différences de physionomies, de couleurs, d'allures, entre tous les êtres emplumés qui se trémoussaient sur l'aire. Les coqs, à la crête rouge insolente, aux plumes vertes métalliques, se dressaient en victorieux parmi les poules rapaces toujours en quête vers le sol. Les dindons prélassaient leur omnipotence. Les pintades allongeaient leurs cous et leurs têtes de reptiles pour prendre leur part de festin, puis couraient au hasard en jetant leurs cris abominables d'assassinées. Les paons balayaient le sol de leurs lourdes robes constellées d'émaux verts et bleus, et s'en allaient à tout instant du jour s'admirer au morceau de miroir fixé pour eux à la muraille. Des poussins nouvellement éclos, gardaient encore la forme d'œufs auxquels seraient venus un peu de duvet jaune, une tête et deux pattes. Des canards se frayaient passage avec un mouvement de roulis et ramassaient tout ce qui traînait, d'une seule cuillerée de leur bec en forme de spatule. Des oies, blanches comme des statues de neige, dressaient leur robuste col, regardaient au loin, prononçaient des discours que personne n'écoutait. Parfois, tout ce monde s'arrêtait de chercher, de picorer, d'avaler, de se battre, de crier, et tous les becs et tous les yeux se tournaient vers les nuages. C'est qu'un grand bruit d'ailes avait traversé l'espace, qu'une cohorte d'oiseaux migrateurs s'avançait en triangle, pattes repliées, ailes étendues, jetant sa clameur dans le vent. Ou bien, quelque bête de proie, quelque épervier suspendu, immobile, tout en haut du ciel, paraissait choisir, parmi les hôtes de la basse-cour inquiète, la victime sur laquelle il allait se laisser tomber. Ou encore, un oiseau de mer, blanc et gris, goëland ou mouette, égaré par les terres, planait et tournoyait, les ailes obliques, à croire qu'il cherchait une issue, puis tout à coup s'enfuyait vers le large.

Il y avait, à la ferme des Gilquin, bien d'autres formes de la vie animale, les bêtes de labour et de rapport, les chevaux, les bœufs, les vaches, les veaux, les porcs, les moutons. Ce n'étaient que hennissements, beuglements, grognements, bêlements, passage des bêtes lentes destinées à la charrue ou allant au pâturage, trottinements des troupeaux harcelés par les chiens. Au long des murs, des cages, grouillantes de lapins, laissaient apercevoir les mines songeuses, les bonds furtifs des bêtes curieuses et craintives.

Le personnel était nombreux : garçons de ferme, bergers, porchères, vachers, domestiques d'habitude ou journaliers de passage.

C'est dans ce milieu que naquit, vécut et mourut Hermine Gilquin.

II

Après vingt ans de mariage, Mme Gilquin eût la surprise et la joie de voir enfin ses vœux accomplis : elle eût un enfant. Cet enfant, elle avait passionnément, ardemment désiré que ce fût une fille. Son bonheur se trouva donc à son comble, car elle donna à son mari, qui partagea sa félicité, une petite, toute petite fille, délicate, mignonne, blanche avec des yeux bleus, que l'on nomma Hermine.

Les Gilquin étaient considérés avec raison comme les plus riches propriétaires de la région. Autour de la ferme, et au loin, six cents arpents de terre représentaient leur fortune. On les enviait, mais en même temps que l'envie, la malice villageoise avait découvert le défaut, la tare de leur vie. Comme

beaucoup de campagnards, les Gilquin avaient un sobriquet : ils étaient, pour tous ceux qui vivaient à dix lieues à la ronde, le père et la mère La Guigne. Ainsi avaient-ils été surnommés de père en fils. Toute la famille semblait née sous une mauvaise étoile. On disait communément des Gilquin qu'ils payaient cher leur richesse. En dehors de cette richesse, la chance ne les avait jamais visités, et leurs gains des marchés et des foires ne pouvaient leur faire oublier tous les pièges et toutes les catastrophes de la vie. Les malheurs de tous genres, les pires calamités, les avaient toujours assaillis. Des morts violentes, des incendies, la foudre tombant sur la maison, l'orage dévastant leurs seules moissons parmi toutes les autres, les avaient désespérés, les avaient rendus humbles et craintifs devant le destin.

Toutefois, depuis que Pierre Gilquin avait épousé Simonette Anceleau, nièce du curé de la paroisse, la guigne semblait les avoir quittés pour toujours. Les bonnes gens disaient que le bon Dieu de M. le Curé avait mangé la guigne des Gilquin, et cela était vrai. En peu de temps, Pierre Gilquin avait connu non seulement la prospérité complète, mais le bonheur tranquille. Son surnom de La Guigne n'avait donc plus de raison d'être, mais on continuait à l'employer par habitude. Et puis, la malechance pouvait revenir.

Les Gilquin avaient donc tout pour être parfaitement heureux, parmi leurs bêtes et leurs serviteurs, tout, sauf un enfant à dorloter et à élever. « Un restant de guigne », — disait-on. Quand Hermine vint au monde, ce fut comme l'assurance que la « guigne » avait à jamais fui de chez les Gilquin.

Tout se passa bien en effet. L'enfant ne fut atteinte par aucune des maladies fréquentes au bas-âge.

Quand elle ouvrit les yeux sur l'existence, et qu'elle commença à voir et à désigner les choses, quand elle parla le premier langage, puéril et doux comme un gazouillis d'oiseau, elle se révéla ce qu'elle devait être au cours de sa vie, douce de caractère, vive d'intelligence, infiniment sensible, prompte à se replier sur elle-même, gardant un léger effroi de ce qui l'avait heurtée. Il se passait en elle comme un phénomène de rétraction. Hermine était bien, en effet, une hermine, au sens où la tradition populaire s'est imaginé le petit animal des solitudes, ayant la crainte et l'horreur de tout ce qui peut tacher son pelage, souffrant et mourant de la fange qui l'éclabousse. La petite fille, tard venue dans la vie de ses père et mère, était un objet délicat et précieux qu'il fallait préserver, et qui avait lui-même l'instinct de se préserver des contacts hostiles, des rencontres dangereuses.

Toutefois, on eût dit que la petite fille avait immédiatement deviné qu'elle était chez elle, parmi les allées et venues de la ferme, au milieu des êtres de tous genres qui peuplaient la cour et les étables. Toute petite, sur les bras de sa mère ou d'une servante, elle contemplait avec un plaisir visible les lourdes bêtes qui tournaient la tête vers elle en s'en allant aux champs de leur pas régulier et lent. Ses petites mains allaient d'un geste caressant vers les fronts durs des vaches et des chevaux, vers la laine des brebis, vers le poil rèche des chiens de troupeaux. Ceux-ci couraient autour d'elle lorsqu'elle était assise sur sa petite chaise, à l'ombre du mur, s'approchaient, la léchaient, jouaient avec de visibles précautions, montrant visiblement qu'ils savaient avoir affaire à un enfant qui ne peut souffrir de trop rudes caresses, la traitant comme un agneau nouveau-né qu'il faut encourager aux premiers pas de la vie. Les oiseaux à demeure dans la vaste cour furent bien vite aussi en familiarité avec la petite fille. Coqs, poules, dindons, oies, canards, pintades, pigeons, s'en venaient picorer, criailler, se disputer auprès d'elle, sans rien redouter de cette camarade si tranquille, tombée un beau matin dans leur basse-cour, et Hermine non plus n'eut pas peur de toute cette vie emplumée, qui gloussait, caquetait, roucoulait, du matin au soir, et qui paraissait répondre à ses derniers bégaiements et à ses premiers bavardages.

Ce qui pouvait la choquer, c'était un geste trop brusque, une voix trop rude. Sa physionomie, alors, se contractait, une angoisse se lisait dans ses yeux chagrins et sa bouche tremblante. Mais on la rassurait vite par une bonne parole, et cette première enfance d'Hermine fut heureuse dans cette cour de ferme, qui lui parut semblable à un paradis terrestre, au jour où elle sut lire et écrire, et qu'elle eut entre les mains un catéchisme et une Histoire sainte. Sa mère fut sa première éducatrice pour veiller le plus longtemps possible sur une santé qui lui paraissait fragile.

Puis, on la mit en classe dans la petite école du village. Faisant de rapides progrès, toujours la première, elle était une petite fille sage et appliquée, pétrie de bonnes dispositions.

Lorsqu'elle eut dix ans, et qu'elle fut définitivement jugée bien portante, sa mère la retira de l'école et la mit en pension à la ville voisine. Elle apprit le piano, le chant et la danse.

— Ce sera une distraction pour elle plus tard, — disait Mme Gilquin, — une paysanne peut bien posséder des arts d'agrément, pour se reposer du travail.

Hermine apprit aussi facilement ces arts d'agrément qu'elle avait appris les premiers principes de

la lecture, de l'écriture, de l'orthographe, de la grammaire. Elle aimait la musique et les livres, elle avait la voix juste et jolie. Un sentiment poétique se développa en elle ; elle voyait ce qui existait avec un ravissement des yeux et une délectation de l'esprit, qui surprenaient tout le monde. Elle ne devint pas pour cela une prétentieuse de pensionnat. Son goût était fixé à ce qui était naturel, à ce qu'elle découvrait elle-même. Aussi, bien qu'elle ne montrât jamais d'ennui à la ville, les plus grands plaisirs de son temps d'études furent les vacances.

Quand elle revenait à la ferme, à la fin de juillet, elle se retrouvait à sa vraie place et découvrit qu'elle était foncièrement paysanne. Son habitude des animaux s'était changée en un vif amour de toutes ces formes de la vie, qui sont encore à demi-plongées dans la région obscure des sensations mal formulées. Il y a de l'irritation et de la douleur dans les mouvements et les cris des bêtes qui veulent se faire comprendre. Hermine se pencha vers ces ténèbres, et bientôt, sa volonté et sa patience lui firent entendre ce que s'acharnaient à dire toutes ces voix rauques et aiguës, et tous ces yeux brillants ou plaintifs. Aux vacances, la fillette était une petite reine de conte de fée, attendue par tous, et qui rentre dans son domaine. Les survivants de l'année précédente lui faisaient fête, les chiens qui accouraient, ivres de joie, au-devant d'elle, les vaches qui l'adulaient de leurs regards de velours et de leurs mélancoliques meuglements, les chats qui l'appelaient de loin de leurs miaous pleurards en se frottant nerveusement aux murailles, et tout le poulailler qui se précipitait, d'un seul mouvement, comme une armée multicolore aux rangs pressés. Ceux qui étaient nés dans l'année venaient aussi, prévenus sans doute par les anciens, et d'ailleurs, Hermine avait vite fait de les connaître et de les apprivoiser.

Ces jours de vacances, de la fin de juillet au commencement d'octobre, et aussi les vacances plus courtes, de Pâques et d'autres jours de fête, restèrent à jamais délicieux dans le souvenir de la jeune fille.

A seize ans, Hermine revint définitivement chez les siens.

Sa mère alors, s'appliqua à faire d'elle une bonne ménagère. Elle trouva sa fille docile, heureuse de rendre service, parfaite en tous points, acceptant tout des nécessités de la maison paysanne, se levant de bonne heure, préparant le repas de ses parents et des travailleurs qui allaient aux champs. Pour la récompenser, on lui acheta un piano, et elle fit, par sa musique et sa voix, l'admiration de tous ceux qui venaient l'entendre. Elle fut autorisée aussi à fréquenter le bal. Les jours de fête, conduite par sa mère et accompagnée d'amies, ayant confectionné elle-même une simple et jolie robe, elle était heureuse de quelques tours de valse.

On attendait toujours son entrée dans la salle de bal.

— Mam'zelle Hermine doit venir... vous allez voir qu'elle sera la plus belle de toutes !

En effet, Hermine entrait, petite, mince, ses cheveux châtains coiffés en bandeaux, de vives couleurs de jeunesse aux joues, ses grands yeux bleus très doux regardant les gens avec bienveillance, habillée d'une robe de mousseline blanche ornée de rubans bleus, et vraiment elle était une apparition de candeur charmante, la petite vierge de la contrée.

La vie semblait donc s'annoncer pour elle toute remplie de jours paisibles et de joies.

Le fils d'un riche fermier du voisinage fréquentait la maison des Gilquin, s'occupait galamment d'Hermine. On supposait qu'à son retour du régiment, le mariage aurait lieu. Un jour, à table, quelqu'un en parla devant tous les travailleurs des champs rassemblés pour le repas du soir. Le père, la mère, et Hermine même, ne dirent pas non.

Mais le lendemain, qui était un premier janvier, il y eut une affreuse alerte à la ferme, et un terrible coup qui frappa les Gilquin.

(*A suivre.*) GUSTAVE GEFFROY.

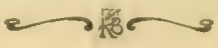

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN RUSSIE

Je reviens des élections plutôt étourdi que charmé par le tableau qui vient de se dérouler devant mes yeux. Je sors vainqueur d'une lutte, qui, sans être bien acharnée, m'a fait saisir sur le vif tout ce qu'il y a de profondément égoïste dans des revendications, qu'on croirait, à première vue, entièrement sincères. Le législateur russe a arrêté son choix sur des élections à double et à triple degré : les propriétaires fonciers ne possédant pas la quantité de terre requise par la loi sont appelés à choisir dans leur milieu un nombre d'électeurs correspondant à l'ensemble de leur fortune foncière, divisée par le chiffre d'arpents ou dessiatines, qui constituent le cens électoral. De 4.468 personnes qui devaient prendre part aux votes, il n'en vint que 127, les autres n'ayant pas été prévenus à temps. Dans le nombre on comptait des avocats, des prêtres et une masse de paysans. Ces derniers éliminèrent tous les intellectuels et entre autres les membres du clergé. Ils ne firent d'exception que pour un seul avocat, qui, plus d'une fois, s'était offert à défendre leurs intérêts vis-à-vis

du fisc et à revendiquer à leur profit des terres que la couronne considérait comme lui appartenant de droit. Cet avocat est de mes amis; il se souvint de nos bonnes relations et m'apporta aux élections du district son vote et celui des paysans qui l'avaient nommé. Deux d'entre eux restèrent tout de même récalcitrants; ils avaient été travaillés en sourdine par les autorités locales et on leur avait suggéré l'idée que j'étais républicain, pour la seule raison d'avoir habité la France pendant un certain nombre d'années. Je dus me défendre en déclarant que j'avais également habité l'Angleterre, la Prusse et l'Italie, qui étaient des royaumes, et qu'à plusieurs reprises j'avais visité l'Autriche, qui était un empire.

Les délégués des petits propriétaires doivent voter avec ceux qui possèdent le cens électoral exigé par la loi. Nous étions 52 personnes au grand complet. On nous avait réuni deux fois avant le vote en nous autorisant à parler à cœur ouvert. Le gouvernement de Kharkow et la ville du même nom, où se firent ces élections, étaient mis en état de siège. Le général gouverneur, un militaire de carrière, entendait la liberté de parole à sa façon. Il venait de m'interdire toute conférence, même sur des sujets aussi anodins que les écoles supérieures de sciences sociales en Europe et en Russie. Car, déclarait-il à qui voulait l'entendre, prêcher le catéchisme civil aux collégiens, c'est les inciter à s'emparer de vive force des caisses publiques — fait qui venait de se passer dans la ville placée sous son administration.

Avec de pareils précédents on n'avait guère envie de délier la langue. Il fallait tout de même causer et défendre son programme, c'est-à-dire passer en revue toutes les questions brûlantes du jour, offrir des solutions tant sociales que politiques. Mon ami — l'avocat — ouvrit le feu, en insistant sur les qualités que devait posséder un représentant du peuple. Il finit son discours en déclarant que l'homme qu'il croyait tout indiqué pour cette charge n'était autre que moi, en tant qu'ancien professeur de droit public Je me levai pour exposer mes vues sur les questions agraire et ouvrière, et je ne fis qu'effleurer les solutions politiques qui me paraissaient désirables. La discussion s'engagea uniquement sur la façon d'assurer aux paysans une nouvelle dotation en terres. On finit par admettre que le moyen le plus efficace et le plus rapide était de procéder à un nouveau rachat dans le genre de celui dont le gouvernement avait pris l'initiative lors de l'émancipation des serfs, c'est-à-dire en 1861. Les terres qui devaient être en premier ordre soumises à ce rachat étaient celles dont les propriétaires s'étaient dessaisis au profit de locateurs paysans. De quatre-vingt-dix millions de dessiatines ou arpents, possédés à titre individuel, plus de quarante millions ne sont plus gérés par leurs propriétaires, mais donnés à ferme pour un an ou pour plusieurs années aux habitants de villages voisins, qui souvent les afferment en commun. On a constaté ce fait que les terres ainsi affermées étaient aussi les plus obérées de dettes; qu'une bonne partie en était depuis des années engagée dans les banques de l'État, ainsi que dans les banques foncières, privées. Ceci est propre à faciliter l'opération du rachat; car, en ce qui concerne ces terrains, le gouvernement ne promet son crédit que pour une partie de la somme due au propriétaire. Le rachat obligatoire, réduit aux limites que je viens d'indiquer, ne ferait courir aucun risque aux propriétés bien aménagées et servant à entretenir de leurs produits les sucreries, les distilleries et d'autres usines et fabriques du même ordre.

On s'occupa également, dans les réunions qui précédèrent le vote, de la question ouvrière et on reconnut la nécessité de réduire le nombre des heures de travail, tout en tenant compte de la fréquence des fêtes religieuses et du chômage obligatoire imposé par la loi les jours d'anniversaire de la naissance du Tsar ou de son ascension au trône. On dit également quelques mots sur la nécessité de réformer l'administration locale, de libérer les paysans de la tutelle dans laquelle ils étaient tenus par les autorités, de leur accorder la liberté de locomotion, en abolissant le système des passeports, de rétablir les anciens juges de paix électifs à la place de ces factotums tout-puissants, connus sous le nom de « ziemski natchalnik », factotums qui, de par la loi, ne doivent se recruter que parmi les membres de la noblesse.

L'auditoire témoigna un moindre intérêt pour les libertés d'ordre général, ainsi que pour le suffrage universel direct. Mais tous furent d'accord sur ce point : qu'il fallait soumettre les autorités administratives aux tribunaux et que la légalité de leurs actes ne pouvait être assurée qu'à ce prix.

Deux jours de réunion avaient à peine suffi pour nous faire connaître l'un à l'autre. La discussion, au lieu de devenir générale, s'était bornée à quelques discours prononcés par les candidats au titre d'électeurs. Je fus consulté plus d'une fois en qualité d'expert. On voulut me demander quelles étaient les solutions données par le droit public, plutôt en Angleterre et en Allemagne qu'en France, cette dernière restant suspecte en tant que république

Quand vint le jour des élections, tous, ou presque tous les paysans se portèrent candidats. Aucune entente entre eux ne devint possible. Chacun voulait avoir ses dix roubles d'appointement par séance. Cette haute considération prima toutes les autres, et le résultat fut que les propriétaires d'autres classes que la classe paysanne purent s'entendre et faire

passer trois de leurs candidats — un prince, président du Conseil général, un professeur de chimie et un ancien professeur de droit constitutionnel.

*
* *

C'est en qualité d'électeur que je me présentai deux semaines plus tard au suffrage de tous ceux, qui, dans les limites de la province de Kharkow, avaient été nommés au premier degré. Cette fois, nous fûmes au nombre de 152, venus des divers districts et appartenant aux classes sociales les plus distinctes. Nous étions presque tous étrangers l'un à l'autre. Des semaines et des mois de discussions auraient à peine suffi pour établir entre nous une certaine entente; or, nous ne disposions en tout que de deux journées précédant le vote. Comment faire, comment constituer un bloc de cette foule confuse de nobles, de prêtres, de marchands, de sucriers, de petits négociants, de paysans communistes et de petits propriétaires villageois, doublés de cabaretiers et de marchands de bestiaux. Heureusement, on s'était départagé en deux camps politiques : le parti des revendications démocratiques et le parti de leurs adversaires. Dans les rangs de ces derniers, on comptait aussi bien des conservateurs, ne voulant point dépasser les libertés promises par le Manifeste du 17 octobre, que des réactionnaires, rêvant au rétablissement de l'ancien régime. Ma candidature était soutenue par le parti démocratique. Nous eûmes la chance de trouver, parmi des paysans plus instruits que les autres, et qui étaient comme nous électeurs, des adeptes de nos doctrines. Ils prêchèrent la nécessité d'une entente directe avec les leaders du parti démocratique. On se réunit dans une maison privée et on parla à cœur ouvert. Un éloquent orateur sortit des rangs paysans, et nous fit entendre leurs revendications. Elles étaient plus ou moins pareilles aux nôtres. Le pacte fut conclu, et on s'accorda à faire passer quatre candidatures paysannes en échange de six candidatures de membres du parti démocratique.

Tout étant arrêté d'avance, nous arrivâmes aux séances préliminaires, qui devaient précéder le vote, plus ou moins sûrs de notre succès. On nous fit entendre des prières publiques, dont se chargea l'archevêque de Kharkow; puis, le président fit appel à mes connaissances en droit constitutionnel et me demanda d'éclairer l'assemblée sur les droits et les devoirs des futurs membres de la Douma. Je me tirai tant bien que mal de cette offre inattendue, et mon petit speach, par son impartialité voulue, m'attira le suffrage de plus d'un adversaire politique. La discussion s'ouvrit aussitôt après entre les deux partis adverses, discussion violente et haineuse; on oublia ce qu'on avait de commun pour se jeter réciproquement à la figure des accusations souvent imméritées.

Les démocrates firent entendre que les hommes du 17 octobre, ainsi nommés, n'étaient que des réactionnaires prêts à soutenir le gouvernement à tout prix et cachant leur vraie figure sous le masque de revendicateurs de liberté publique. On leur répondit par des accusations de républicanisme caché, d'entente clandestine avec les partis extrêmes. On nous accusa de vouloir, sous le nom d'autonomie polonaise, procéder à la dislocation de l'Empire; on prétendit que le rachat obligatoire des terres seigneuriales par l'État n'était qu'une forme de spoliation; on fit même entendre que nous ne demandions à être élus que pour forcer le gouvernement à dissoudre la Douma par nos revendications intempestives et extrêmes.

Ces accusations produisirent l'effet désiré sur l'esprit des paysans. Ceux d'entre eux, qui avaient demandé à prendre la parole, insistèrent sur la nécessité de garder le « Tsar », tout en le libérant du « tchninownik », ou employé, qu'ils déclaraient être la cause déterminante de tout leur malheur. On prononça quelques paroles aigres sur le compte des Polonais et des Juifs, que les Petits Russiens détestent depuis des siècles, depuis le temps où ils avaient une bonne raison de se plaindre de leur oppression sous le régime de Sigismond et de Wladislas.

Il fallut sauver la situation en expliquant aux paysans qu'on ne devenait pas républicain pour la seule raison de revendiquer la liberté publique, que la Douma était appelée à agir de pair avec le Tsar et que l'autonomie polonaise incriminée était un genre de libertés locales, pareilles à celles dont les paysans jouissent dans leurs assemblées du « mir » et dans leurs tribunaux villageois; ces derniers, au lieu d'appliquer la loi générale du pays, règlent les différends d'après la coutume, c'est-à-dire d'après un droit local, pareil en cela au droit polonais qui n'est autre que le Code Napoléon.

L'autonomie, demandée pour les Polonais, n'est ainsi en définitive qu'un large self-government provincial doublé du droit de législation locale. Ces paroles dissipèrent les doutes des paysans et quand vint le jour du vote, ils firent passer les trois premiers candidats, mais ils s'arrêtèrent au quatrième, craignant que les seigneurs, mot qui dans leur bouche désigne tous ceux qui ne portent pas le costume paysan, ne voulussent les trahir, en s'abstenant de voter pour leurs candidats.

Nous avions beau déclarer que tous ceux d'entre eux qui avaient posé leur candidature n'avaient échoué que parce que les paysans eux-mêmes étaient

divisés d'avis sur leur compte, les uns les trouvant trop jeunes et les autres tenant à prendre leur place: On ne tint aucun compte de ces justes observations et pendant deux longues journées nous ne fîmes que rouler les boules sans autre effet apparent que celui de faire échouer tous les candidats.

A la fin de la seconde journée les paysans eurent assez de ce système; ils déclarèrent qu'ils avaient mangé leurs vivres et qu'ils tenaient à rentrer chez eux; ne pouvant y arriver autrement, ils ajoutèrent qu'ils voteraient pour le premier candidat qui se présenterait.

Le sort voulut que la majeure partie de ceux dont la candidature était posée par un scrutin préalable fussent du parti démocratique, et c'est pour cette raison que sur la liste des dix élus de la province on ne compte aujourd'hui que deux candidats du parti conservateur : un maréchal de noblesse et un ancien gendarme.

*
* *

Telles sont les conditions dans lesquelles se firent les premières élections législatives dans la province de Kharkow ; il n'en fut pas de même, d'après ce qui m'a été dit, dans quelques provinces septentrionales, où les terrains sont moins productifs et la demande qui en est faite par les paysans moins insistante.

C'est ainsi que dans la province de Tvier on demanda aux élus d'insister sur l'octroi de libertés individuelles et cela sans crainte des suites qu'une pareille intransigeance vis-à-vis du gouvernement pouvait avoir, car, disait-on, il vaut mieux mourir honorablement dans la défense d'une sainte cause que de vivre dans l'ignominie ou périr de la main de ses propres concitoyens pour avoir trahi leurs intérêts.

Mais partout on vit les petits propriétaires peu soucieux d'accomplir leurs devoirs d'électeurs. C'est ainsi que de huit mille personnes autorisées à émettre un vote en tant que petits propriétaires du gouvernement de Kherson, il n'en vint que 15. On cite également un cas où un seul individu s'étant présenté aux élections fut comme tel reconnu pour élu.

Bien plus éclairé est le vote des villes et, surtout, des deux capitales. Mais ce sujet demande à être traité séparément, et je compte en parler aux lecteurs de la *Revue Bleue* dans un prochain article.

MAXIME KOVALEVSKY,
Député à la Douma.

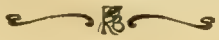

Un grand Peintre de l'Impressionnisme

—

ARMAND GUILLAUMIN

Cette phalange dont j'évoque aujourd'hui la gloire, c'est la célèbre petite troupe — hélas maintenant bien décimée — des hardis et magnifiques novateurs qui, vers 1863, reprenant pour s'en faire un drapeau un vocable que la gouaille boulevardière leur avait jeté en manière de dérision, se baptisèrent orgueilleusement eux-mêmes « Impressionnistes ».

C'est sous cette appellation de moquerie et de dédain que , plus de trente-cinq ans, ils combattirent, affamés, honnis, exclus de partout et que, finalement, coude à coude, ils triomphèrent, indifférents à l'éloge comme ils le furent à l'outrage et au sarcasme, dédaigneux des faveurs officielles que si longtemps on leur refusa comme à des êtres subversifs, grotesques, méprisés, et que désormais on n'ose même plus offrir aux rares survivants d'entre eux, à cause de la splendeur trop grande et trop universelle de leur renom.

Manet, Camille Pissarro, Sisley se sont endormis dans la gloire. Par bonheur pour nous, Claude Monet, Renoir, Degas, Cézanne, Guillaumin, plus ou moins chargés d'ans, mais tous en pleine jeunesse de talent et de force, continuent, avec la même passion inquiète ou la même sereine allégresse, selon leur tempérament respectif, l'œuvre de vérité, d'harmonie et de lumière qui prolonge si bien les meilleures traditions de l'art français.

Les grands Musées d'Europe et du Nouveau Monde s'arrachent leurs toiles, tandis que, en France, ce sont les nobles pudeurs d'une élite généreuse qui, enrichissant notre Luxembourg de quelques toiles impressionnistes, sauvent notre direction des Beaux-Arts et nos commissions d'achat du déshonneur et du ridicule de n'avoir rien acquis ni commandé à ces grands artistes, qui sont aujourd'hui parmi les plus illustres de l'École française. La seule revanche qu'il prennent de ce long calvaire d'injures, de moqueries et de méconnaissance — revanche digne d'eux — c'est de continuer à nous faire de la gloire.

Puissent-ils longtemps encore, ces héritiers de Poussin, de Claude Lorrain, de Millet, de Corot, de Daubigny, de Rousseau, de Dupré, pour ceux qui firent surtout du paysage, de David, d'Ingres et des charmants maîtres du XVIIIe siècle, pour ceux qui se vouèrent plutôt à la figure, maintenir les saines traditions de notre peinture nationale, y ajouter les féeries de lumière et d'atmosphère qui furent vraiment leur propre conquête, et consacrer leur maîtrise, si neuve et si variée, à la représentation de l'humanité d'aujourd'hui, des plus subtils et plus ra-

dieux prestiges de la lumière et des enivrantes splendeurs de la nature.

Puissent-ils longtemps encore eux-mêmes — et les peintres plus jeunes qui, bénéficiant de leurs recherches, sont les délicats ouvriers de l'évolution qui chaque jour se continue suivant une direction logique — mettre de plus en plus à profit cette science exquise des atmosphères, des rayonnantes diffusions lumineuses, des fines et vaporeuses harmonies, ce noble souci de la vérité, des attitudes et des mouvements dont personne avant eux n'avait eu l'audace, pour composer de belles toiles décoratives d'un équilibre fort et simple, où toutes leurs brillantes qualités de dessin et de couleur s'emploient à l'interprétation en quelque sorte lyrique du réel.

Suprême développement, que l'Impressionnisme, désormais glorieux mais sans cesse renouvelé par les efforts de ses vieux maîtres et de ses jeunes recrues, est en train d'acquérir. Peut-on nier par exemple que les vues de Londres récemment exposées par Claude Monet, ou les somptueux nénuphars de son jardin ou encore la nouvelle série de ses Vétheuil, de ses falaises normandes soient comme des transpositions synthétiques, exaltées, vibrantes, de la nature et atteignent une ampleur de forme, une majestueuse simplicité de construction, une sobriété et une délicatesse dans le faste que n'avaient pas à la même puissance la plupart de ses toiles peintes il y a trente ans d'après les mêmes motifs ? Enfin, n'est-ce pas le même souci de consacrer à de radieuses harmonies décoratives toutes les trouvailles de l'ancien Impressionnisme qui caractérise l'œuvre des plus brillants parmi les nouveaux venus, un Vuillard, un Georges d'Espagnat, un Maurice Denis, un Paul Signac, par exemple ?

A l'heure donc où l'Impressionnisme triomphe en développant lui-même — par la seule logique de son évolution et parce qu'il reste comme dans le passé le fidèle reflet de la pensée moderne — tous les acquets et tous les mérites qui firent sa resplendissante originalité, veut-on permettre à l'un des écrivains qui toujours défendirent avec passion ces peintres devenus presque tous aujourd'hui des ancêtres illustres et vénérés, d'appeler l'attention de l'élite sur le seul d'entre eux qui ne jouisse pas encore de toute la grande réputation à laquelle il a droit ?

C'est d'Armand Guillaumin que je veux parler, à la faveur de l'exposition qui rassemble rue Richepanse une cinquantaine de ses toiles et au moment où les artistes du Salon d'Automne, désireux de faire un choix qui caractérise leurs tendances modernistes, viennent de l'élire, par un hommage unanime, Président de leur section de peinture.

Un peu moins âgé que ne le seraient Manet, Camille Pissarro et Sisley, que ne le sont aujourd'hui Degas et Cézanne, Guillaumin est à peu près le contemporain de Claude Monet et de Renoir. Bien qu'ayant débuté plus tard qu'eux (par suite des obstacles et des vicissitudes de l'existence) non pas certes dans l'art, car il a toujours dessiné et peint, mais dans la libre vie artistique, il est le contemporain et l'associé de leur effort. Par ses tendances, par ses lectures, par les idées qui déterminèrent son art, il fait partie, à quelques années près, de cette petite troupe d'artistes qui, influencés — sans en être conscients peut-être — par les modernes philosophies scientifiques, par le désir de la vérité, le goût des phénomènes extérieurs et le charme de la sensation, firent en peinture un effort équivalent à celui qui, dans la littérature, caractérise le Naturalisme. Ce sont deux manifestations parallèles et concordantes d'un même état d'esprit qu'il faut inscrire avec respect dans l'histoire de l'art français.

En raison de sa jeunesse relative et des cahots de sa vie qui longtemps firent de lui un solitaire, Guillaumin ne fut pas un des fidèles de ce célèbre café Guerbois, où, chaque soir, nos fiers novateurs se reposaient du travail du jour en formulant avec véhémence des théories d'art moderniste. En 1863, il n'avait pas encore assez montré de ses œuvres pour être déjà l'un des exclus du salon officiel qui se groupèrent au retentissant Salon des Refusés. De même il vivait trop à l'écart, et dans les pires conditions matérielles, pour être du voyage, qui, conduisant Monet et Pissarro à Londres, leur révéla les somptueuses féeries du grand paysagiste anglais Türner.

Mais s'il ne connaissait pas encore personnellement tous ces peintres dont plus tard il devait être le frère d'armes, du moins il regardait avec dilection leurs toiles. Il y retrouvait la belle tradition du paysage français, avec ce souci plus grand de vérité et de lumière que ces nouveaux venus ajoutaient à l'œuvre des maîtres de 1830. De loin il sympathisait avec eux, il vivait dans la même atmosphère morale, dans les mêmes préoccupations artistiques. Tout seul dans son coin il s'efforçait dans le même sens qu'eux. Et il y avait d'autant plus de mérite qu'il n'était pas soutenu comme eux par le contact quotidien, l'exaltation des causeries et des outrages bravés en commun. Mais à l'écart il grandissait pour les rejoindre.

Aussi lorsque, quelques années plus tard, sa timidité de solitaire rencontra la sauvagerie nomade de Cézanne, le camarade d'enfance de Zola, et, par l'entremise de Cézanne, trouva le réconfort d'une bonne camaraderie auprès des vaillants apôtres de l'Impressionnisme, Guillaumin était-il tout préparé, par ses réflexions personnelles, par l'influence de ses lectures favorites, et surtout par ses patientes

études en face de l'homme vivant dans la nature vraie, à unir ses efforts aux leurs.

Même sa vie à l'écart lui avait laissé le temps d'une culture littéraire bien plus méthodique et bien plus complète que celle dont s'orne en général le cerveau des artistes. Guillaumin est un des rares peintres dont les connaissances ne soient pas fragmentées et superficielles. Sans parler des classiques et des écrivains du XVIIIe siècle, il s'était nourri de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, de Balzac, de Stendhal, de Beaudelaire, de Théophile Gautier, de Banville, lectures modernistes qui le prédisposaient à comprendre la pensée de son temps et à être l'un de ceux qui lui donneraient sa forme picturale.

C'est à partir de cette époque que, gagnant sa vie soit à des griffonnages de paperasses en des bureaux plus ou moins pittoresques, soit à enluminer des stores en compagnie de Camille Pissaro — car cette peinture réprouvée ne nourrissait guère ses fidèles — Guillaumin manifesta ses dons personnels dans cette cohorte de beaux peintres où, malgré l'accord des tendances vers un art de vérité et de lumière, malgré aussi certaines parentés initiales qui pouvaient venir de communes admirations (Corot par exemple), d'influences passagèrement subies (Courbet, Manet, etc...) et de recherches dans le même sens, l'originalité de chacun éclate.

Ce qui distingue Guillaumin, dès cette époque lointaine où il peignait surtout les bords de la Seine soit dans la vieille pierre de Paris, soit parmi les verdures et les cheminées d'usine de la banlieue, c'est la sobriété grave et délicate des harmonies, la vigoureuse justesse de touches colorées et des noirs sur le gris fin de l'atmosphère. Files de bateaux vernis qui s'engouffrent sous le granit et l'ombre des ponts, qui passent près des grues en silhouette noire sur le ciel gris, chalands qui frôlent la tragique grandeur des bâtiments de l'industrie moderne ou la grâce des rives boisées avec leurs guinguettes fleuries, les robes d'amoureuses envolées sur les balançoires, leurs jardins de fêtes canailles ou d'intimités suspectes.

Ces aspects si variés de la Seine, tour à tour charmants et dramatiques, des coins de Montmartre alors si joliment provincial et presque agreste en certaines parties, furent pendant plusieurs années les seuls motifs que les rudesses de la vie permirent à Guillaumin. Ils lui furent suffisants pour une magnifique série d'œuvres aujourd'hui presque introuvables, qui, par leur sincérité de vision, par leur juste sentiment de la nature, par leurs sobres et simples harmonies de couleur, par leur vigoureux accent, conquirent à Guillaumin les sympathies des libres artistes et justifièrent sa présence dans ce milieu de novateurs. Comme eux il goûtait la beauté de la vie moderne et il excellait à en rendre le caractère avec une liberté de vision et de *faire*, un souci des claires harmonies et des lumineux enveloppements, un désir de vérité qui, tout en révélant son originalité bien distincte par la sobriété et la vigueur, apparentait son effort à celui des autres.

Dès qu'un bon hasard lui permettait l'exode à la campagne, c'est à travers des plaines plus vastes, parmi des feuillages plus intimes ou au pied de coteaux plus riants qu'il allait retrouver la Seine, si délicieuse avec ses clapotis, ses reflets, sa flottille de voiles blanches, les villas pimpantes et les fraiches verdures de ses rives. Quelles délicates vues du Mont-Valérien et des parages proches Guillaumin put ainsi se donner la joie de peindre !

A la même époque, comme tous ceux qui ne peuvent s'offrir une grande diversité de modèles et de thèmes et qui cherchent des émotions autour d'eux dans leur vie quotidienne, il peignit des figures dans leur décor familier, et des natures mortes tantôt d'un radieux éclat tantôt d'un vigoureux accent, mais toutes d'une construction parfaite, qui sont parmi les plus gracieuses ou les plus puissantes de cette époque. Je connais telle marmite noire caressée de lumière sur une nappe blanche qui pourrait être de Chardin et telle porcelaine fleurie qui a la séduction d'un poème de joie.

Peu à peu vinrent les premiers succès décisifs qui permirent à Guillaumin d'employer son art si neuf et déjà si expérimenté à la représentation d'une nature plus lointaine et même de découvrir la mer. Quel énivrement lorsque ce peintre de la lumière et de la couleur aperçut sa nappe verte et lumineuse rayonnant sous le soleil ! C'est à Saint-Palais-sur-Mer que, dans l'exaltation d'une splendeur pour lui toute nouvelle, il peignit ses premières marines si fluides, si transparentes, aux beaux ciels si fins, dont son œuvre s'est enrichie. Plus tard c'est le bleu profond et chatoyant de la Méditerranée qu'il représenta, magnifique sous des ciels de joie, parmi les rocs rouges d'Agay et le velours des pins escaladant la côte. Séries d'une originalité puissante, d'une belle intensité et d'un grand charme de couleur, qui montrèrent combien la vision de Guillaumin pouvait rester personnelle en s'appliquant à des motifs déjà rendus par tant d'autres et de quelle souplesse, de quelle variété était capable ce talent robuste et fort au point d'en paraître quelquefois un peu fruste.

A ceux qui, connaissant mal toutes ses ressources et n'ayant vu que des études un peu âpres, ne soupçonnaient pas les délicatesses, la grâce, les subtilités qu'offre ce talent si sincère, Guillaumin répondit par les séries charmantes qu'il exécuta, au cours de quatre ou cinq années, dans le Dauphiné, sur les bords de la Seine et de l'Yonne, en Hollande et sur

es quais de Rouen. Quelle variété d'émotion et de rendu dans un talent qui, gardant toujours ses caractéristiques de franchise, d'éclat, de lumière, est si sincère et d'une sensibilité si libre qu'il s'adapte aussitôt à la beauté spéciale du paysage avec lequel il est aux prises.

C'est une impression de douceur que donnent, dans la lumineuse atmosphère de l'été, les champs et les prairies du Dauphiné avec leurs fonds lointains de hautes montagnes dressées dans l'air limpide. C'est une impression de grâce fraîche et radieuse qui se dégage des rives de l'Yonne coulant à pleins bords au milieu des prés fleuris, et de la Seine déroulant ses eaux transparentes, animées des plus subtils reflets, au pied des coteaux boisés. C'est un enchantement que la sereine et fine lumière de Hollande, que ses ciels variés et changeants, au-dessus du vert intense des immenses prairies, du clapotis glauque des grands fleuves, des moulins à vent en silhouette sur les terres basses et les lumineux espaces d'eau qui les prolongent. L'art vigoureux de Guillaumin s'est délicatement assoupli pour rendre cette douceur, cette grâce, cet enchantement ; protégé contre toute fadeur par sa propre force, il a su devenir un art de joie, de fête et de suavité.

Mais si brillante qu'aient pu être partout de telles réussites, il semble que ce soit dans ses nombreuses toiles faites à toute époque dans la Creuse que Guillaumin ait donné toute sa mesure. Chaque peintre a ainsi sa terre d'élection, ses paysages préférés où il travaille avec le plus de bonheur et qui lui inspirent ses œuvres les plus belles, soit parce que ce pays correspond le mieux avec sa vraie nature, soit qu'un atavisme lointain le lui fasse mieux comprendre.

La Creuse fut pour Guillaumin cette terre d'élection, parce que son âpre caractère, plein de délicatesses éparses et de joie intime, s'accorde à merveille avec le tempérament fort mais délicieux de secrètes douceurs, qui est celui de notre peintre, et aussi parce que son hérédité montagnarde se retrouve à l'aise dans ce rude pays. Il n'y a qu'à voir Guillaumin pour reconnaître en lui un homme du massif central. Sa tête puissante, renflée, volumineuse, qui tout de suite donne le sentiment de l'énergie et de l'obstination, fait penser aux crêtes basaltiques de là-bas. Le bleu clair de son regard fin, doux et franc, rappelle les eaux transparentes qui dévalent des cimes en caressant les rochers moussus dont le lit des ruisseaux s'encombre et les vieux arbres des rives. Enfin, malgré cinquante ans de séjour à Paris, sa démarche reste celle d'un montagnard gravissant une côte.

Aussi dès qu'il put reprendre possession de ce pays d'où sa famille est originaire, comme il en saisit vite la solide structure, la beauté tour à tour sévère et charmante, la poésie tantôt pleine de grandeur, tantôt exquise de grâce ! C'est là surtout qu'il put tout à la fois montrer ses dons de force et de délicatesse. C'est dans ce pays mouvementé, aux lointaines perspectives de cimes et de plateaux enchevêtrés, qu'il se révéla le robuste, le puissant constructeur de terrains qu'il est.

Entre tous les mérites personnels qui le distinguent, c'est peut-être son originalité la plus caractéristique. Guillaumin aime la majestueuse beauté des grands espaces de montagnes et de plaines se développant à l'infini, aperçus à travers une gorge du premier plan, au delà du ravin dont il représente le mystère feuillu. Il aime les vastes plateaux étalés en pleine lumière, qui, couronnant d'étroites vallées toutes sonores du fracas des torrents, donnent des fonds d'une variété et d'une profondeur admirables C'est, dans un grand charme de lumière, dans une gamme très riche de couleurs, une succession de plans d'un sûr équilibre et magnifiquement raccordés. Il faut être d'un tel pays par ses origines ou par les longues années qu'on y passa, pour en rendre avec tant de force la structure si complexe.

Encore cette solide ossature n'est-elle que le support des radieuses et délicates harmonies que Guillaumin réalise sans cesse d'après les aspects si divers de cette région. Que ces crêtes, ces plateaux et ces combes se recouvrent de neige ou scintillent sous la gelée blanche illuminée de soleil, il en évoque la candeur radieuse, les subtiles ombres bleues et toute la rayonnante féerie. S'il traduit avec la plus fraîche délicatesse le charme des jeunes verdures du printemps, la merveille des panaches blancs et roses des arbres en fleurs se détachant sur les rouges labours et le vert tendre des prairies, c'est surtout le grave enchantement de l'automne, avec sa gamme si magnifiquement nuancée d'ors, de roux, de verts pâles, qui lui permit de rendre la plus émouvante beauté de ce pays sévère, mais plein de grâces intimes.

C'est dans cette région rocheuse, couverte de bois feutrée de mousses et de lichens, parsemée de ruines altières en silhouette sur le ciel où passent les plus changeantes tapisseries de nuages, que la personnalité de Guillaumin, tout ensemble puissante et délicate, se révéla le mieux en œuvres vigoureuses, exquisément nuancées, d'un faste lumineux et rayonnant. Belles pages de notre art moderne que nous enviera l'avenir.

GEORGES LECOMTE.

LE FUTUR RÉGENT

Sa jeunesse et son éducation.

Le premier portrait que nous ayons du futur Régent est de 1679, alors qu'il avait cinq ans.

« Le petit duc de Chartres, écrit la duchesse Sophie de Hanovre à son frère Charles-Louis, est le plus joli enfant du monde ; il n'est pas seulement beau, mais je crois qu'il aura beaucoup d'esprit; car il a une petite gravité qui lui sied très bien; la belle Reine d'Espagne [sa demi-sœur] a bien pleuré en le quittant » (1).

Cet enfant si joli était de santé fort délicate et ne pouvait se mettre à genoux sans s'évanouir ; à l'âge de quatre ans il avait eu un accident « qui ressemblait à une apoplexie, » et qui affaiblit sa vue. De près il voyait très bien, mais à la distance « de la moitié d'une chambre, » il ne distinguait personne. Toute sa vie il souffrit d'un œil ; les remèdes augmentèrent son mal et l'affligèrent d'un strabisme intermittent (2).

Peu à peu il se fortifia, surtout à l'armée où il alla de bonne heure, mais il resta petit et devint obèse et rougeaud. De l'aveu même de sa mère, il eut toujours une démarche disgracieuse, encore qu'il dansât fort joliment.

Comme tous les Enfants de France le duc fut confié tout d'abord aux femmes. Il eut d'abord pour gouvernante la maréchale de Clérembault, Louise-Françoise de Bouthilier de Chavigny. Le marquis d'Effiat, favori de Monsieur, grâce à de sombres intrigues, obtint, en 1679, cette charge pour sa femme. La maréchale, qui pourtant avait déjà élevé Marie-Louise d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre, se vit obligée de céder la place. La Palatine, fort attachée à Mme de Clérembault, en fut au désespoir; aussi dès qu'elle est, à la mort de Monsieur (1701), maîtresse de ses actions, elle rappelle son amie en qualité de dame d'honneur. C'est là une preuve entre cent de la fâcheuse animosité qui séparait le frère et la belle-sœur de Louis XIV ; car on n'avait rien à reprocher à Mme de Clérembault, elle avait peut-être quelques ridicules, mais elle était du commerce le plus agréable.

« C'était une vieille très singulière, nous dit Saint-Simon, et quand elle était en liberté, et qu'il lui plaisait de parler, d'excellente et très plaisante compagnie, pleine de traits et de sel et qui coulait de source, sans faire semblant d'y toucher et sans aucune affectation.. Elle aimait le jeu passionnément, et les conversations particulières et resserrées, et rien du tout autre chose. Je me souviens qu'à Pontchartrain, par le plus beau temps du monde, elle se mettait, en revenant de la messe, sur le pont qui conduit aux jardins, s'y tournait lentement de tous côtés, puis disait à la compagnie : « *Pour aujourd'hui, me voilà bien promenée, oh bien, qu'on ne m'en parle plus, et mettons-nous à jouer tout à l'heure.* »

Ce fut donc la marquise d'Effiat, la femme du pire ennemi de Madame, qui devint gouvernante du jeune duc de Chartres. Le marquis lui-même songeait déjà peut-être à s'assurer la place de gouverneur, sa réputation déplorable déjoua heureusement les cabales.

Le gouverneur d'un prince avait une situation quelque peu honorifique, il devait avant tout être un homme de haute qualité, et on ne lui demandait guère qu'un rôle tout décoratif ; il n'en est pas moins vrai que, malgré son titre, le marquis d'Effiat n'aurait pu décemment se charger de cette fonction. Il passait pour avoir empoisonné Henriette d'Angleterre, et bien qu'aujourd'hui on ait prouvé que Madame mourut d'une péritonite, le seul fait d'avoir soupçonné Effiat montre en quelle estime on le tenait. Le marquis était un homme de « beaucoup d'esprit et de manège », mais il vivait dans un désordre de mœurs et d'irreligion public, son ambition ne connaissait aucune limite, et pour la satisfaire tout lui était bon. Il avait pris un ascendant extraordinaire sur Monsieur, il gouvernait sa cour et ses affaires « à la baguette ». Malgré tous ses défauts, Effiat conservait les bonnes grâces du roi et de Mme de Maintenon qu'il savait flatter et circonvenir ; et s'il traitait la Palatine avec désinvolture, c'est qu'il n'avait rien à attendre d'une princesse dont la situation était nulle à Versailles.

Toutefois la femme de Monsieur obtint gain de cause en cette occasion et fut plus que jamais poursuivie par la haine du marquis d'Effiat. Cependant, lorsque ce terrible ennemi mourra en 1719, la Palatine aura pour lui une bonne parole :

« Hier mourut à Paris, à quatre-vingts ans, un homme à qui Dieu veuille pardonner tout le mal qu'il m'a fait durant les vingt années que j'ai passées avec mon mari!... C'était un homme extrêmement riche [et avare, dit Saint-Simon] ; il n'a pas laissé d'enfants, ses héritiers sont dans la joie ! »

Effiat étant écarté, on choisit comme gouverneur du duc de Chartres, le duc de Navailles (1683), qui, fort ignorant et fort vieux, était des gens de l'ancienne roche, au dire de Saint-Simon. Dans ses *Mémoires*, ce gentilhomme nous déclare qu'il n'avait nullement désiré ce poste et qu'il eût préféré achever sa vie dans le militaire.

(1) *Briefwechsel zwischen der Herzogen Sophie und dem Kurfürsten Karl Ludwig*, Leipzig, 1885, p. 376. Cette lettre est en français. La reine d'Espagne dont il est question est Marie-Louise d'Orléans, première femme de Charles II.

(2) Mémoires, fragments historiques et correspondance de Mme la Duchesse d'Orléans. 1 vol. Paris, 1832, p. 104.

« Mais quand j'eus vu, ajoute-t-il, et observé le jeune prince qu'on me confiait, je lui trouvai l'esprit si avancé et d'un si beau naturel que je fus consolé de tout, et je ne songeais plus qu'à donner mes soins à son éducation [1]. »

M. de Navailles mourut un an après. Le maréchal d'Estrades lui succéda, célèbre par le nombre, l'importance et le succès de ses négociations. Ce fut lui qui, en 1678, conclut et signa la paix de Nimègue. Il avait fait sa fortune plus par l'esprit que par le courage, dit l'abbé de Choisy, « et sur ses vieux jours, on l'avait chargé de l'éducation laborieuse d'un jeune prince, ce qui ne convenait ni à son humeur, ni à sa santé ». En effet, M. d'Estrades, au bout de quelques mois, alla rejoindre M. de Navailles dans un monde meilleur, ce qui fit dire à Benserade que *Monsieur avait beaucoup de peine à élever des gouverneurs à son fils*. Cette boutade se vérifia encore une fois en la personne du duc de la Vieuville, « un fort pauvre homme », qui avait été nommé à son tour, et laissa bientôt la place vacante une troisième fois.

Cette sinécure était donc une sorte d'*invalides*. Le jeune duc ne pouvait se passer du gouverneur traditionnel, mais Monsieur en profitait pour flatter sa vanité et s'entourer des vieux débris de la Cour.

Enfin, l'année 1690, on nomma le marquis d'Arcy, qui revenait de son ambassade de Turin, et, cette fois, il semble que l'on eut la main plus heureuse ; le marquis arrivait auprès du duc de Chartres à un moment décisif, et nous allons le retrouver lorsque nous suivrons le prince adolescent à l'armée. Notons tout de suite pourtant ce portrait de Saint-Simon : Le marquis d'Arcy

« était un homme d'une vertu et d'une capacité peu communes, sans nulle pédanterie et fort rompu au grand monde, et un vaillant homme sans nulle ostentation. Un roi à élever et à instruire eût été dignement et utilement mis entre ses mains. »

A côté des gouverneurs venaient les véritables chevilles-ouvrières : les précepteurs et les sous-précepteurs. En théorie le gouverneur et le précepteur avaient chacun un rôle distinct : le premier devait inspirer à son élève toutes les vertus, telle était la formule du serment qu'il prêtait en entrant en fonctions, il avait charge d'âme ; le second s'engageait à initier le prince aux lettres et aux sciences et à enrichir son intelligence, il avait charge d'esprit. Toutefois ces rôles se confondaient naturellement ; l'éducation et l'instruction ne pouvaient guère se séparer, et à voir certains des gouverneurs placés auprès du duc de Chartres, on s'aperçoit que la plupart du temps le précepteur avait tout à faire.

Le premier fut Saint-Laurent, ancien sous-introducteur des ambassadeurs de Monsieur. Saint-Laurent n'était pas sans mérite, quoique de médiocre extraction et de « basse mine » (Saint-Simon) ; aussi n'eut-il pas le titre, il n'eut que la fonction de précepteur. Mais, âgé et malade, il eut bientôt recours à un assistant, et, en 1683, il plaça auprès de son élève un homme dont il fit ainsi la fortune, et quelle fortune ! Ce fut Dubois, le fils d'un maître apothicaire de Brive-la-Gaillarde, le futur ministre et cardinal.

Guillaume Dubois était venu à Paris à l'âge de seize ans (1672) pour terminer ses études classiques et suivre les cours de théologie du collège de Saint-Michel ; le directeur de Saint-Michel, Antoine Faure, s'intéressa à ce jeune homme, boursier du diocèse de Limoges, et le fit admettre en qualité de professeur successivement chez le prince Georges de Gourgues, le marquis de Pluvault, maître de la garde-robe de Monsieur, le duc de Choiseul ; Dubois monta en grade et fut chargé de l'éducation du duc de Chartres, sous les ordres de Saint-Laurent, aux appointements de cinq cents livres. Le précepteur avait-il eu quelque doute sur l'honorabilité de son protégé, ou était-il simplement jaloux des prérogatives à lui appartenant ? Toujours est-il que, d'après Madame, il ne voulut pas que Dubois restât un seul instant auprès du prince en dehors des heures des leçons : Saint-Laurent comptait éloigner Dubois aussitôt que l'éducation serait terminée :

« Mais, ajoute Madame, le pauvre homme ne put exécuter son projet, car il fut atteint d'une forte colique, dont, pour mon malheur, il mourut. »

C'était en 1687. Saint-Laurent s'était servi tout d'abord de Dubois « pour l'écritoire d'étude », puis afin de « le décrasser » il lui fit prendre le petit collet :

« Et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher des mots dans le dictionnaire. »

De là à prendre la succession de Saint-Laurent, il n'y avait qu'un pas, quoiqu'un peu difficile à franchir ; mais Dubois avait de puissants protecteurs : le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat, qui, tous deux, avaient grand crédit chez Monsieur et pensaient déjà à une grave affaire : le mariage du duc de Chartres ; ils s'assuraient ainsi du succès en se faisant une créature de la personne même qui devait avoir le plus d'influence sur l'esprit de l'enfant.

« Ils se servirent des progrès du jeune prince pour ne

[1] *Mémoires du duc de Navailles et de la Valette*, 1 vol. in-12, 1701, p. 318-319. Malheureusement le duc ne nous en dit pas plus long sur le duc de Chartres, mais quelques lignes servent de conclusion à ses *Mémoires*.

point le changer de main, et laisser faire Dubois ; enfin ils le bombardèrent précepteur (1) ».

Il faut bien dire que l'abbé avait su gagner le cœur de son élève. Lorsque, à la mort de Saint Laurent, Monsieur vint adresser quelques paroles de condoléances à son fils, le duc lui aurait dit en pleurant à chaudes larmes :

« La plus grande consolation que vous pouvez me donner est de me conserver les gens que l'aimable défunt a placés près de moi. »

La douleur de l'enfant avait été profonde. Racine en parle dans une lettre à Boileau (8 août 1687). On fut plus de deux jours sans oser apprendre la mort de Saint-Laurent au duc de Chartres :

« Et quand Monsieur la lui a enfin annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant, non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent qui était encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût été encore en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentiments! »

Dubois, sur le compte duquel on devait plus tard changer d'avis, paraissait donner toute satisfaction, même à Louis XIV qui ne se désintéressait pas de l'avenir de son neveu. Fortement protégé et appuyé, Dubois fut nommé précepteur par brevet du 30 septembre 1687, son traitement fut porté à cinq cents écus. Par certains côtés professionnels, il méritait la place de confiance que d'habiles et sourdes intrigues lui avaient fait donner.

Nous avons de l'abbé un *Plan d'éducation* rédigé en juillet 1688. De ce document, détachons tout d'abord ce portrait du duc de Chartres :

« Il a l'esprit net et agréable. Il est infiniment éloigné du pédant, et d'inclination et de caractère... S'il se trouve dans des temps où les princes aient part aux affaires, il se rendra très considérable (2). »

Ce jugement est fort perspicace; dans ces quelques lignes ne voit-on pas déjà le Régent?

Le précepteur, toutefois, ne se dissimulait pas que, malgré ces qualités, le prince aurait grand'peine à faire de sérieuses études. Il fallait lutter contre la légèreté et le manque d'application — et aussi contre l'apathie de Monsieur qui « ne pouvait gronder ses enfants », écrit Madame.

D'un autre côté, les gouverneurs ne comprenaient pas l'importance d'une éducation générale et ne rêvaient que théorie militaire. Dubois s'efforcait de réagir.

« Il est des temps, dit-il, où il ne suffit pas d'être homme de guerre, mais il n'y a pas de temps où il ne soit utile d'être un habile homme... Il y a apparence que feu M. le prince Condé et Gustave-Adolphe ne seraient pas devenus si grands hommes de guerre s'ils n'avaient rien su [illegible]. »

La tâche était donc délicate. Dubois comprit quel parti il pouvait tirer des défauts mêmes de son élève et, fidèle en cela au précepte de La Bruyère, il l'instruisit en l'amusant.

Il se fait une loi de « le tenir de bonne humeur », de *badiner* avec lui durant les longues heures d'étude, « mais avec circonspection », de lui « donner des devoirs aisés, afin qu'il ait moins de peine et fasse mieux », de « porter pendant les repos, des jugements sur les principaux auteurs », de multiplier les exemples et les récits « pour l'attacher à faire attentivement ce qu'il doit faire et le rendre capable de se posséder. »

Dans un autre écrit intitulé : *Éducation d'un prince dans les sciences* (publié par M. de Seilhac), Dubois dresse un programme scolaire très étendu qui se divise en cinq chapitres :

« Rôle de la religion (catéchisme, histoire sainte, morale chrétienne) ; rôle du prince (généalogies, alliances des principales familles françaises et étrangères) ; rôle militaire et civil (commandement d'une armée ou d'une ville) ; rôle de l'homme du monde (belles-lettres, arts, sciences, philosophie, histoire générale, géographie) ; rôle du maître de maison (affaires particulières, distractions) ».

Enfin voici l'emploi d'une journée établi par le séjour à Versailles :

« Levé à huit heures : prier Dieu et l'évangile. — Des armes, demi-heure. — A neuf heures, au manège. — A dix heures un quart, à la messe. — Voir Monsieur et Madame. — Les mathématiques. Dîner. — L'après-dîner, comme à Paris, allemand, latin et histoire à diverses reprises, jusqu'à l'heure de la promenade. — Au souper du Roi, les jours qu'il n'aura pas été à son lever, ou qu'il n'aura pas dîné avec lui. — Demander à Monsieur quels jours il veut que M. le duc de Chartres aille à la messe du Roi et dîne avec Sa Majesté ».

Les « bulletins scolaires » du duc de Chartres manquent, ils n'ont sans doute jamais été écrits. On sait cependant qu'il sut profiter de ce programme et que sciences, lettres et arts l'intéressèrent toute sa vie ; il y puisa des ressources et des distractions nombreuses, un peu en amateur, il est vrai, mais

(1) Saint-Simon, I, 12 et 13.

(2) *Dubois*, par le comte de Seilhac 2 vol. in-8°, 1868, I. 185.

1. Seilhac, I, 185-186.

toujours avec intelligence. Il avait l'esprit curieux et ne se lassa jamais d'apprendre. Toutefois l'étude de l'allemand, qui figure dans ce plan d'études, ne fut guère fructueuse. A ce sujet, Madame raconte une de ces anecdotes un peu salées qu'elle aime beaucoup, on le sait. Le duc de Chartres apprenait l'allemand depuis quatre années, et la Palatine désirait qu'il lui parlât cette langue chère à son cœur. Un jour qu'ils étaient dans la grande galerie de Versailles, le jeune germanisant voulut citer le proverbe : *Art lässt nicht von art* (bon chien chasse de race), à propos de je ne sais quel personnage. Il dit avec emphase : *Arsch lässt nicht von Arsch*, donnant un sens tout rabelaisien à la phrase, très inconsciemment, et par pure ignorance. Sa mère croyant qu'il badine, tressaille, et lui crie : Drôle, taisez-vous, et finit par se rendre compte de la méprise. Elle lui explique quelle lointaine différence il y a entre les deux mots. Le duc rit à s'en rendre malade, et déclare qu'il ne saura jamais l'allemand. De fait, ce fut sa mère qui lui donna sa dernière leçon et depuis il négligea le tudesque pour lequel il avait, on le voit, fort peu de dispositions (1).

Néanmoins les résultats de cette éducation, l'allemand mis à part, furent louables si l'on envisage les études, mais funestes, au point de vue moral. Dubois essaya-t-il vraiment de rendre son élève *capable de se posséder*, comme il l'indique dans son plan? On peut en douter quand on lit ce passage d'une lettre de Madame, dont l'accusation, malgré es défenseurs de Dubois, subsiste :

« J'avais eu d'abord de l'attachement pour l'abbé Dubois, parce que je croyais qu'il aimait tendrement mon fils et qu'il ne cherchait en tout que son bien et son avantage ; mais quand j'ai vu que c'était un chien perfide qui ne cherchait que ses propres intérêts, qui ne songeait nullement à sauvegarder l'honneur de mon fils, mais le précipitait dans la perte éternelle, en le laissant se plonger dans la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, toute mon estime pour ce prestolet s'est changée en mépris. Je tiens de mon fils lui même que, l'ayant rencontré un jour tout seul dans la rue, au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu, il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et le ramener à la maison (2) ».

Si, à côté de cette lettre accablante, on peut citer toute une correspondance (aujourd'hui aux Archives de Chantilly) qui embrasse plusieurs années, et dans laquelle la Palatine ne tarit pas en éloges à l'adresse de Dubois, il faut croire que le *prestolet*, dont *la fausseté était écrite sur le front* (Saint-Simon), joua son rôle à merveille et réussit à tromper la mère du duc de Chartres. Saint-Simon, après avoir dénombré, non sans complaisance, on doit le reconnaître, tous les défauts bien connus de celui qu'il appelle *cuistre*, ajoute :

« Avec cela doux, bas, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes, avec la plus grande facilité, et revêtant toutes sortes de personnages, et souvent contradictoires, pour arriver aux différents buts qu'il se proposait, et néanmoins très peu capable de séduire. »

Dans cette étrange oraison funèbre le peintre admirable n'oublie pas le précepteur :

« Il est peu concevable que le seul homme qu'il ait pu séduire ait été M. le duc d'Orléans qui avait tant d'esprit, tant de justesse dans l'esprit, et qui saisissait si promptement tout ce qui se pouvait connaître des hommes. Il le gagna enfant, dans ses fonctions de précepteur ; *il s'en empara jeune homme en favorisant son penchant pour la liberté, le faux bel air, l'entrainement à la débauche, le mépris de toute règle.* »

Cette affection « peu concevable » de l'élève pour le maître est au fond une circonstance atténuante, la seule, il est vrai, qu'on puisse formuler après ce terrible réquisitoire si conforme à celui de Madame. La Palatine aussi s'étonne de la séduction persistante que Dubois exerça toujours sur Philippe d'Orléans, elle nous dit que son fils

— « est comme tous ceux de sa famille, ils ne peuvent se détacher des gens auxquels ils sont accoutumés ; cet abbé ayant été son précepteur, il a l'habitude de lui laisser tout dire. »

Le sens moral du prince était sans doute trop émoussé, et peut-être avait-il voué quelque reconnaissance à celui qui s'était donné si peu de peine pour le diriger dans la bonne voie...

Quoi qu'il en soit, l'abbé fut un déplorable éducateur. Et il faut prendre à rebours ce passage de Mme de Caylus relatif au Régent :

Ce prince avait été parfaitement élevé... Je me souviens que Mme de Maintenon, instruite par ceux qui prenaient soin de son éducation, se réjouissait de ce qu'on verrait paraître dans la personne de M. le duc de Chartres un prince plein de mérite et capable par son exemple de faire goûter à la cour la vertu et l'esprit.

Dubois avait trompé Mme de Maintenon, comme il avait trompé la Palatine ; la seconde épouse de Louis XIV eut l'occasion plus tard de voir jusqu'à quel point ses pronostics étaient illusoires.

Philippe d'Orléans sera un homme instruit, un artiste même, goûtant et pratiquant la musique, le

(1) Lettre de Madame, Marly, 22 avril 1698, recueil Brunet, II, 181.

(2) Lettre du 8 nov. 1619, Brunet, II, 183.

dessin, la peinture; il aura des connaissances variées : chimie, mécanique, histoire, droit public, et cela sans en faire le moindre étalage, il deviendra un excellent et courageux capitaine, mais il ne pourra point dominer la fougue de son tempérament. A en croire sa mère, dès 1687, il avait commencé à faire le grand garçon.

« A treize ans, dit la Palatine, mon fils était déjà un homme; une dame de qualité l'avait instruit. »

Et, malgré les réprimandes de Louis XIV, malgré les algarades de Madame, Philippe mena toujours de front le travail et les plaisirs les plus effrénés, qu'il fût dans les camps, ou à la cour, avant son mariage comme après. Au plus fort de la Régence, en 1718, il répondra aux conseils de sa mère :

Depuis six heures du matin jusqu'à la nuit, je suis assujetti à un travail prolongé et fatigant; si je ne m'amusais pas un peu ensuite, je ne pourrais pas y tenir, je mourrais de mélancolie.

Cette double existence d'homme d'État et de prince viveur désarme vraiment, et quand on compare le neveu de Louis XIV à tant de personnages de la Cour, ridicules et efféminés comme Monsieur, stupides comme le Dauphin, ou malfaisants comme le duc du Maine, on ne peut se défendre d'avoir quelque indulgence pour ce prince, qui, à un esprit remarquable, joignait les agréments du caractère et la bonté du cœur. Madame, en un apologue célèbre, a fait un spirituel portrait de son fils :

« Il est comme l'enfant de ce conte, au baptême duquel on invita les fées : l'une lui souhaite une belle taille, l'autre l'éloquence, la troisième le don des arts, la quatrième l'excellence dans les exercices physiques, la cinquième la gloire martiale, la sixième le courage. Mais on avait oublié d'inviter la septième fée : « Je ne peux « reprendre à l'enfant, dit-elle, ce que mes sœurs lui ont « donné, mais de sa vie durant je lui serai contraire, « de telle façon que toutes les faveurs accordées ne lui « servent de rien. Ainsi lui donnerai-je une démarche « si vilaine qu'on le croira bancal et bossu, je lui ferai « pousser sa barbe noire si vite d'un jour à l'autre et lui « ferai faire tant de grimaces qu'il en sera tout défiguré; « je le dégoûterai de tous les exercices du corps, je le « plongerai dans un tel ennui qu'il prendra en aversion « tous les arts qu'il cultive, la musique, la peinture, le « dessin ; je lui inspirerai le goût de la solitude et l'horreur de la société des honnêtes gens. »

CASIMIR STRYIENSKI.

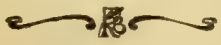

LE PARTI SOCIALISTE ET LES ÉLECTIONS

Le scrutin du 6 mai dernier, en France, a répondu à toutes les espérances du parti socialiste. De l'avis de ses adversaires les plus déclarés, il a remporté une victoire significative, et les chiffres sont là pour attester que, maintenant toutes ses positions anciennes, il a conquis des positions nouvelles, et un total de voix auquel il n'avait jamais encore atteint; s'il est distancé de loin par les radicaux dans le classement des suffrages obtenus, il l'emporte déjà, — et fort sensiblement, sur le groupe progressiste dont MM. Méline et Ribot sont les chefs.

Les deux caractéristiques de la journée du 6 mai sont : le succès du radicalisme — au détriment des fractions de droite, — et la poussée du socialisme, au préjudice des radicaux. Si bien qu'il est permis de dire que la France, en consolidant la République, a marqué en même temps des préférences pour la République sociale. Elle a éliminé avec méthode les champions des régimes déchus, les tenants du cléricalisme, les candidats de l'Action libérale, les défenseurs plus ou moins sceptiques et désabusés déjà du nationalisme; mais continuant son évolution, elle ne s'est pas contentée de substituer des républicains anticléricaux aux adversaires de la séparation. Elle a donné un avertissement à la grande propriété capitaliste, en refoulant de ci de là les amis du Cabinet, que les collectivistes venaient menacer dans leurs circonscriptions. L'histoire se déroule avec son inflexible logique, et la lutte religieuse n'a pas exclu la lutte des classes.

En somme, le parti socialiste a participé, — d'apparence, tout au moins, — à la victoire républicaine. Mais ce n'est là qu'une apparence. Il ne doit pas ses avantages aux arguments, ni à la situation qui ont déterminé le succès des radicaux. L'on ne peut séparer ses progrès de l'agitation ouvrière qui se poursuit en France depuis plusieurs mois, qui se manifeste dans tous les milieux, qui a suscité d'énormes chômages et des conflits violents. Or les radicaux s'étaient posés justement en protecteurs de l'ordre capitaliste, comme en adversaires de l'expansion syndicaliste. Ils ont vaincu en parti de juste milieu, chargé des responsabilités gouvernementales, soucieux de conservation. La petite bourgeoisie, qui oscille éternellement entre la démocratie sociale et la réaction, qui hait le grand commerce et la grande industrie, et qui redoute et dédaigne la classe ouvrière, s'est donnée cette fois au radicalisme. Celui-ci avait pour mission de combattre simultanément l'assaut prolétarien et l'assaut catholique. On voit donc qu'on perdrait son temps,

et qu'on soutiendrait une affirmation étrange, en rattachant aux mêmes raisons le succès radical et la poussée socialiste.

A la vérité, les radicaux eux-mêmes, aussitôt que fut tombée la poussière du combat, opérèrent les distinctions nécessaires. Ils ont tout intérêt à solliciter les voix des collectivistes, à préconiser des ralliements et des concentrations, qui achèveront la déroute des nationalistes ou de l'Action libérale : et les collectivistes de leur côté, pour simplifier les conditions de la bataille quotidienne, pour évoquer au tout premier plan les antagonismes économiques, peuvent adhérer à la même thèse; nul ne se méprend sur la portée de ces ententes transitoires, ni sur les obligations automatiquement imposées des lendemains. D'un bout à l'autre du pays, les organes radicaux, en insistant sur le désastre de la droite, ont commenté avec quelque amertume les progrès des unifiés; et l'opposition des doctrines était d'ailleurs assez nette, elle a été assez clairement définie dans les manifestes des partis, pour que toute confusion fût écartée. Si la joie des républicains démocrates — et anticollectivistes — n'est pas sans mélange, c'est au socialisme qu'ils doivent leurs seules déconvenues et leurs seuls ennuis.

On avait pourtant prédit, — et de tous côtés, — des défaites retentissantes aux unifiés. On avait organisé, autour d'eux, la conspiration de la peur, la déformation systématique des desseins les plus simples. Il faudrait avoir le loisir de reprendre un à un tous les arguments, — loyaux ou non, — que leur opposaient leurs adversaires. Or ils ont triomphé dans des circonstances, qui, toutes proportions réservées, rappelaient le lendemain des journées de juin 1848 ou les années qui suivirent la Commune.

L'esprit public était profondément troublé. Depuis de longues semaines, les organes réactionnaires menaçaient la France d'une révolution sanglante, accomplie par les procédés classiques du romantisme jacobin : barricades, collisions de rues, pillages, massacres, etc. Les détails formidables qu'ils exposaient chaque matin sur les intentions des grandes fédérations d'industries, les sauvages propos qu'ils prêtaient au prolétariat parisien ou toulonnais, aux métallurgistes de l'Est ou aux mineurs du Nord, étaient de nature à faire impression sur les foules mal éduquées. Ils avaient créé une atmosphère de crise. Exploitant tous les épisodes de grève, exagérant tous les faits, ils avaient réussi à semer la panique. Ils avaient pensé de la sorte que la grande poussée ouvrière de ce temps, en déchaînant la terreur dans la bourgeoisie, jetterait le pays dans la politique de répression et se retournerait contre elle-même. Il est évident qu'une large portion de la bourgeoisie était entrée dans leurs vues, et que le gouvernement lui même, — et la conséquence était naturelle, — avait cédé à leurs sommations. Mais leurs excitations déterminèrent, dans le monde du travail, un courant inverse, dont le socialisme politique bénéficia. En aucune éventualité, jusqu'ici, l'opposition des mentalités de classe ne s'était mieux affirmée.

Le cheminement socialiste pouvait être gêné, contrarié aussi par la prédominance des querelles religieuses qui avaient, sept années durant, accaparé l'attention publique. Les républicains modérés se piquaient encore d'user contre lui des théories dites hervéistes; enfin, les unifiés avaient à compter avec deux particularités qui n'étaient point dépourvues d'importance : l'exiguité de leurs ressources pécuniaires, et l'existence d'une fraction dissidente qui adoptait la socialisation des moyens de production, mais qui demeurait plutôt gouvernementale. Manquant d'argent, ils ne pouvaient lutter partout efficacement. Et par ailleurs, la concurrence des indépendants, soutenus par l'administration, devait leur être fatalement préjudiciable, parce que ces indépendants élus en 1902, avec le concours de toutes les forces prolétariennes, restaient en possession des sièges acquis.

En pourtant, les prévisions des adversaires des unifiés ont été déjouées. Les causes de la victoire du socialisme sont claires, et point n'est difficile de les énoncer. D'abord l'évolution économique différencie chaque jour davantage les salariés du milieu possédant, astreints à un débat permanent avec leurs employeurs, broyés par le chômage qui va sans relâche grandissant, ils prennent conscience de leur solidarité et acquiescent au système, au programme, qui leur semble offrir les chances les plus sérieuses de rapide libération.

De plus, le parti socialiste, auquel on reproche son dogmatisme, sa discipline étroite, sa pression perpétuelle sur l'individu, tire sa force même de l'organisation qu'il s'est imposée. Il donne d'autant plus confiance aux électeurs, qu'il exerce un contrôle incessant sur l'attitude de ses élus. On est en droit d'ajouter qu'il a rendu un service signalé à l'esprit public, en offrant l'exemple d'un parti constitué et qui subordonne, à un intérêt collectif et doctrinal, les appétits personnels. L'homogénéité évidente de son action depuis que s'est accomplie, en mai 1905, l'unification des groupements, n'est pas étrangère au résultat maintenant acquis.

Mais ce n'est point tout encore; si le socialisme politique n'a pas, peut-être, suffisamment défendu les grandes fédérations ouvrières contre les tentatives gouvernementales, s'il a marqué quelques hésitations devant l'expansion du syndicalisme, le prolétariat lui a fait crédit, parce que le problème social

se pose au premier plan. Il appartiendra au parti unifié de justifier ce crédit, en prenant un contact moins incertain avec les corporations.

Enfin, trois phénomènes doivent être indiqués succinctement ici : le radicalisme, qui exerce le pouvoir depuis sept années, a laissé en suspens les réformes ouvrières les plus anodines ; il a molesté les fonctionnaires peu payés, instituteurs, facteurs, etc., auxquels il marchande, à la fois, appointements et libertés ; la crise marocaine qu'on a imputée au déchaînement des entreprises capitalistes, et qui a suscité, dans toute l'Europe occidentale, la résistance concertée des travailleurs, a désigné le socialisme comme l'arbitre suprême de la paix mondiale.

C'est en 1893 que les collectivistes forcèrent pour la première fois, en nombre, les portes du Parlement. Depuis lors, le contingent des suffrages recueillis a été, pour eux, sans cesse croissant. Ni en 1898, ni en 1902, en dépit de certaines défaillances localisées, ils n'eurent à se plaindre de la fortune. Il y a quatre ans, les socialistes de toutes catégories obtenaient 850.000 voix ; aujourd'hui dissidents et unifiés, — il faut bien les réunir puisque la statistique les associait jadis, — ont augmenté ce chiffre d'environ 300.000 unités. Ils surpassent en importance les progressistes, qui, eux, réduisent à chaque législature l'effectif de leurs élus, et aussi celui de leurs électeurs ; et je m'empresse d'ajouter que les dissidents comptent pour fort peu aux côtés des unifiés.

A bien envisager la carte du territoire, on constate que le collectivisme, et je m'en tiendrai à celui qui defend l'orthodoxie de la doctrine, a progressé partout à la fois. Jadis, et surtout jusqu'en 1893, le socialisme avait une tendance à se concentrer dans quelques départements, où l'industrie était particulièrement active, et à délaisser tous les autres. C'était céder, par instinct, plutôt que par raisonnement, à une tradition ancienne et de moins en moins justifiée. On s'était imaginé après 1830, après février 1848, même après le 4 septembre, que pour conquérir la France, il suffisait d'avoir saisi Paris, siège des pouvoirs publics. La thèse était révolutionnaire, mais l'insuccès de la Commune avait démontré sa vanité, ou si l'on préfère, sa faiblesse ; et tandis que les socialistes renonçaient de plus en plus aux procédés romantiques, ils s'efforçaient de pousser leur propagande à travers toutes les régions du territoire. Bien que des inégalités subsistent, et rien n'est plus explicable, entre les résultats enregistrés de ci et de là, la tâche accomplie est loin d'être demeurée stérile. Il est très vrai d'ailleurs que les conflits économiques locaux suscités chaque jour par l'évolution, et qui mettent en pleine lumière les relations du capital et du travail, n'ont pas été étrangers au succès de cette pénétration. Mais passons plutôt en revue nos départements : des résultats curieux vont se dégager.

Si le socialisme se vouait à l'éducation des journaliers agricoles, voire même des pêcheurs et des marins, il ne désertait ni la capitale, ni les grands centres manufacturiers. C'est dans les chefs-lieux de l'industrie que le procès de décomposition de la société actuelle se marque le plus clairement, et que par suite, les ouvriers montrent le plus de faveur pour les doctrines collectivistes ou communistes.

Jamais encore Paris, ou mieux la Seine, n'avait accueilli avec autant d'ardeur la parole des orateurs du parti. Près de 200.000 voix, outre 25.000 qui ont été aux dissidents, se sont portées sur les candidats unifiés. C'est un total formidable, si l'on songe qu'en 1902, tous les socialistes réunis n'avaient pas atteint à 170.000 voix. Le gain serait donc dans l'ensemble de 55.000 suffrages. Ni les radicaux, ni les nationalistes ne pourraient se targuer d'une telle victoire dans les circonscriptions de la capitale, de Saint-Denis et de Sceaux. Paris demeure ce qu'il a toujours été dans l'histoire, le foyer des idées neuves et des doctrines hardies. Sans doute, cette armée ouvrière reste cantonnée dans les faubourgs et dans la banlieue, mais on a noté cette fois, jusque dans les quartiers du centre, que le nationalisme enlevait il y a quatre ans, un retour offensif du socialisme. Cette progression des votants collectivistes s'explique à coup sûr par la fermentation très réelle du prolétariat parisien. Il y a une corrélation évidente entre les grèves qui ont éclaté le 1er mai et les jours suivants, et la poussée des effectifs électoraux. C'est là l'indice que le mouvement des huit heures est bien plus profond que ne l'avaient supposé et déclaré les esprits sceptiques ou mal informés.

Mais la capitale, au regard de cette brève étude, est peut-être, de tous les points de la France, le moins intéressant. Nul n'ignore et l'histoire intervient pour le rappeler en traits dramatiques, que le prolétariat de la grande ville s'est toujours signalé par les audaces de sa pensée et de son geste. C'est aux départements industriels qu'il sied de s'arrêter avant d'en venir aux autres, et j'entends par départements industriels ceux où la production et les échanges sont très actifs.

Dans le Rhône, où la grande industrie a essayé de déconcentrer sa fabrication, en généralisant le travail à domicile, il ne semble point qu'elle ait fait reculer le collectivisme. Tout au plus pourrait-elle se vanter d'avoir assuré le triomphe de la dissidence sur l'orthodoxie, mais il lui importe peu probablement que la doctrine pure soit vaincue par l'hérésie, du moment que cette hérésie ne lui offre

aucune consolation, et l'on sait que les divisions du socialisme, maintenant comme toujours, tiennent surtout aux ambitions des personnes. Quoi qu'il en soit, les socialistes de toute nuance recueillaient 35.000 voix à Lyon et aux environs, en 1902 : ils viennent de passer à 48.000, balançant d'un côté les effectifs radicaux et de l'autre l'armée progressiste, dont M. Aynard est le leader reconnu.

Le Nord est une terre classique du cléricalisme et aussi du socialisme. C'est là que Jules Guesde et Paul Lafargue ont jeté jadis les semences du collectivisme ; c'est là que de nombreuses municipalités, étayées sur de fortes organisations coopératives, ont installé comme une préfiguration du monde de l'avenir. Le public se demandait : Motte gardera t-il son siège ou le restituera-t-il à Guesde ? Ce duel de deux fortes personnalités avait quelque chose de saisissant et de symbolique. Guesde l'a emporté, mais dans toute la région, la poussée a été magistrale : 78.000 voix en 1902, 100.000 en 1906. Ici encore, les progrès politiques ne sauraient être séparés de l'agitation économique qui s'est ouverte à deux reprises en 1902, en 1904, pour la stricte application de la loi sur les heures de travail. Est-ce à dire que tout le contingent des salariés soit gagné ? Non point : parce que le patronat est lui aussi vigoureusement discipliné, parce qu'il oppose propagande à propagande, et dresse les syndicats mixtes ou jaunes contre les syndicats rouges.

Les autres départements industriels ont valu de forts appoints de voix au socialisme. Le Pas-de-Calais, où vient de se dérouler une grève d'une énorme ampleur, est passé de 49.000 à 56.000 ; la Somme au lieu de 15.000 a enregistré 22.000 électeurs du parti unifié ; les Ardennes ont donné 30.000 bulletins en 1906, contre 22.000 en 1902, le Cher, 21.000 contre 18.000 ; la Loire, 38.000 contre 30,000 ; la Gironde, 14.000 contre 5.000 ; le Tarn, 21.000 contre 10.000 ; l'Allier, 23.000 contre 16.000.

Mais ce qui est très notable, c'est l'apparition des contingents collectivistes dans des régions où jusque-là les ouvriers étaient tenus en étroite tutelle, et où la réaction politique et sociale régnait sans partage. Pendant longtemps les salariés de Meurthe-et-Moselle et des Vosges n'osaient lever la tête devant les grands usiniers, maîtres de forges, directeurs de mines, de filatures, de tissages, qui leur refusaient jusqu'à la liberté religieuse, et qui les astreignaient au régime détesté des économats. Or, depuis deux ans, la région lorraine a été secouée par une série de grèves. Voici qu'à Longwy, dans le bassin métallurgique, s'affirme un premier cheminement des doctrines nouvelles, et que dans les arrondissements vosgiens plus de 6.000 socialistes se dressent contre le nationalisme des hobereaux. Non moins significatif est l'éveil de la Bretagne. Ici aussi ce sont les chômages concertés de Douarnenez, de Quimper, de Fougères, d'Hennebont qui ont préparé les voies. 20.000 hommes ont répondu à l'appel de la Fédération régionale. Devançant l'œuvre des Bleus, les Rouges revendiquent leur place de combat contre les Blancs

Reste le pays agricole. Les vignerons du Midi, ou mieux, les syndicats de journaliers et de petits propriétaires, qui se sont constitués dans les dernières années, ont donné au parti unifié un chiffre de bulletins considérable. Si le socialisme monte dans cette région, s'il va constater déjà de précieux succès, ce n'est point aux prolétaires des usines qu'il le devra, mais aux travailleurs de la terre écrasés par la crise économique. L'Hérault, qui recensait 11.000 collectivistes en 1902, en accusait le 6 mai 27.000; les Pyrénées-Orientales, qui en relevaient 2.500, en présentent 5.000, et le mouvement a touché les districts ruraux du Gard et des Bouches du-Rhône d'une part, et de l'autre la vallée moyenne de la Garonne, où peu d'usines se sont édifiées encore. Autour du Capitole de Toulouse, le donjon, si l'on peut dire, du radicalisme méridional, 15.000 socialistes viennent de se compter. Il y a quatre ans, nul candidat n'avait osé, dans le département, revendiquer cette étiquette. Et aux vignerons du Midi répondent les bûcherons du Cher et de la Nièvre. Ce sont les hommes des massifs forestiers qui sont responsables du grossissement des effectifs autour de Bourges et de Saint-Amand. Dans la Nièvre, ils ont porté le contingent, en quatre ans, de 6.000 à 11.000.

En somme c'est dans l'ensemble du territoire français que le parti unifié a poussé ses avantages, consolidé ou accru son influence. L'on ne pourrait pas citer une seule contrée où il ait subi un recul, et cette constatation qui, par nature, se soustrait à toute controverse, est peut-être la plus intéressante de toutes. Là où le socialisme s'est installé, il n'abandonne plus la place ; il prétend y régner en maître, et de fait chacun des groupements, qu'il introduit, forme un noyau de cristallisation.

C'est avec un programme très positif, très net, qu'il a abordé la lutte électorale. Ce programme n'a pas suscité les résistances que d'aucuns avaient prévues, et sa franchise même a été plus féconde que toutes les réticences et toutes les habiletés. La fraction parlementaire, notablement augmentée, qui va entrer au Palais-Bourbon, a une mission toute tracée, qui est d'exposer à la tribune l'ensemble des revendications ouvrières. L'heure est passée des controverses sur la puissance cléricale, qui pouvaient avoir leur utilité, mais dont le prolétariat attendait impatiemment la clôture.

Si le parti unifié sait se concerter avec les grandes

agglomérations corporatives, si la classe ouvrière met fin aux querelles qui se perpétuent entre le syndicalisme et les organismes politiques, si elle associe les deux forces et les deux moyens d'action, elle atteindra avec une rapidité vertigineuse la phase des réalisations.

Le terrain est déblayé des vieilles batailles et des tournois plus ou moins stériles. Le triomphe du radicalisme sur les catholiques, sur les progressistes, sur les nationalistes, simplifie les classements. Le parti radical, maître du pouvoir, prend la place de l'opportunisme. M. Clémenceau succède à M. Jules Ferry. C'est la lutte sociale qui s'ouvre, entre la bourgeoisie serrée dans la « concentration républicaine » et le prolétariat désormais émancipé de toutes les alliances, et de toutes les lisières. Il fallait pour que cette lutte suprême s'engageât, que le prolétariat lui-même en eût forgé les conditions dernières, en arrachant la démocratie bourgeoise aux attaques des partis du passé.

PAUL LOUIS.

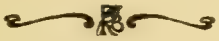

DANS LES ROSES DE MAI

Le soir était couché dans les roses de mai,
Sous le balancement humide des feuillées ;
Il frôlait, de ses belles mains émerveillées,
La fleur d'acacia blanc qui les embaumait.

Tu vins, mystérieuse et lente, comme un songe
Qui monte, couronné de pavots, dans les fleurs
Et pose, de ses doigts magiques, sur les cœurs
Le crépuscule doux du nocturne mensonge.

Tu vins. A l'horizon tremblant des coteaux bleus
L'âme des dieux païens crut à l'aube future
Et, frémissante, emplit de son divin murmure
L'ombre mélodieuse et le vent amoureux.

Toi, blanche et lumineuse, au seuil de la nuit brune,
Tu levais ton regard surnaturel et pur
Vers les hâvres profonds de l'immobile azur
Pour l'adoration mystique de la lune.

Et le charme de l'heure et la beauté des cieux
Et la sérénité bienfaisante des choses,
O rêveuse debout dans l'extase des roses,
Versaient tout l'infini du monde dans tes yeux.

Je vis ton geste tendre une admirable lyre,
Selon l'arc éployé de tes bras assouplis,
Et la grâce flotter dans ta robe aux longs plis
Et la Sagesse antique à tes lèvres sourire.

DÉCLINS

Le regard clignotant et las du vieil été
S'est clos dans le verger où s'égoutte la pluie,
Où l'automne, des fruits entre ses doigts, appuie
L'insigne et lourd fardeau de sa maturité.

Quelque chose de doux alanguissant les roses,
Ainsi qu'un souvenir inexprimable sort
Des jardins caressés de tièdes rayons d'or
Et monte vers le ciel pensif des soirs moroses.

Et je songe au déclin douloureux de ce jour
Où, telle qu'au bois triste une feuille ravie,
L'heure et son eau fuyante entraîneront ma vie,
Légère d'être seule, hélas ! et sans amour.

Je songe que mon cœur avec son amertume,
Peut-être finira sans faste ni soleil
Et s'en ira dormir son éternel sommeil,
Après lui ne laissant même un parfum posthume.

Oh ! l'espoir de survivre et la foi qu'on fit bien
Lorsque la mort s'en vient, furtive et noctambule,
Sur les âmes poser ses mains de crépuscule !
Mais j'ai peur... S'il n'allait, cependant, rester rien !...

O mon Dieu, donnez-moi de faire œuvre durable,
Avec tous mes regrets, mes désirs et mes pleurs :
Un poème odorant comme un pommier en fleurs,
Aussi clair qu'une source et droit comme un érable.

Et que les pâles mains de l'immortel Ennui
Me tressent un laurier d'amertume et de gloire
Et couronnent le cippe obscur de ma mémoire
Des noirs rameaux cueillis aux cyprès de la nuit.

LÉON BOCQUET.

THÉATRES

Opéra-Comique : *Le Roi-Aveugle*, pièce musicale en deux actes. Poème de M. HUGUES LE ROUX. Musique de M. HENRI FÉVRIER.

Le parfait accord de la musique avec le cadre scénique où elle se développe, voilà peut-être le premier mérite de la nouvelle pièce montée par l'Opéra-Comique... et ce n'est pas un mince mérite, on en conviendra, si l'on veut bien songer à l'emploi que certains compositeurs de ces dernières années firent tenir à la musique dans son adjonction au drame. Toujours nous nous sommes élevé, avec la dernière énergie, faut-il le rappeler? contre le réalisme ou *vérisme* musical, qui nous fut importé

d'Italie, et qui consiste à renforcer d'expression musicale des sujets n'ayant rien à démêler avec la musique, car ils tirent tout leur intérêt, en admettant qu'ils en aient un, de la seule déclamation parlée. Il est aisé de voir à quelles œuvres nous faisons allusion, qui furent étudiées ici à leur heure, et dont le public d'ailleurs fit assez prompte justice, une fois passé le premier instant de curiosité qui toujours sollicite l'attention en faveur d'une tentative qu'un directeur de théâtre peut légitimement faire pour tâter le pouls à l'opinion, mais qu'il est non moins légitime de le voir cesser, quand cette opinion s'est formellement exprimée.

Cette convenance de l'adaptation lyrique aux œuvres dramatiques apparaît de deux sortes, ou, si l'on veut, elle se manifeste à *deux degres*. Il faut d'abord, et c'est la première condition, la condition indispensable, que le *sujet* implique la musique, qu'il l'appelle par sa nature même, qu'il la sollicite en tant qu'elle nous semble un complément d'expression... et pour bien souligner ma pensée, j'ajouterai : il faut que la musique soit déjà *virtuellement incluse* en lui, et c'est le propre du véritable poète-musicien, dont les types géniaux nous furent fournis par un Gluck, un Berlioz, un Wagner, de sentir, par une soudaine intuition, quels sujets sont, d'un tel point de vue, *musicaux*, quels autres *antimusicaux*. Encore n'est-ce point là une condition suffisante, si elle est indispensable : il faut aussi que dans l'adaptation scénique, dans le détail, l'accord s'établisse entre l'expression musicale et l'expression poétique, entre la voix et le poème, entre l'orchestre et la diction... et ceci encore est un don naturel qui fut départi à quelques-uns, que l'expérience sans doute peut développer chez ceux-là qui eurent la bonne fortune de voir réaliser leur œuvre, mais qu'elle seule est impuissante à créer. C'est du merveilleux accord, aussi magnifique que rare, de ce double don, que sont issus les grands chefs-d'œuvre de l'art lyrique, depuis *Orphée* jusqu'à *Parsifal*, en passant par *Don Juan* et *Fidelio*. Et je le commentais jadis à cette place même, en parlant du *Naturalisme* de Richard Wagner, entendant par là le magnifique accord entre son héros et la nature environnante qui l'explique en s'animant autour de lui, symbole qui, nulle part, n'est plus poétiquement vivant que dans la symphonie de la Forêt : N'est il pas lui-même, disais-je, l'enfant de la Forêt, ce Siegfried, produit humain qui s'est développé comme une végétation naturelle, comme un fruit du sol chargé de sève et de vigueur? Issu d'elle, il fait corps avec elle, et quand il parle, quand il s'avance, quand il fait un geste, c'est elle-même qui s'anime et vit avec lui. Voilà ce que Wagner a senti et rendu avec une incomparable puissance de suggestion poétique. Si parfaitement il a mêlé et confondu son héros avec la force active des végétations qui l'environnent, qu'il nous apparaît par là comme une force de la nature elle-même. Tout cela, nous l'analysons, nous arrivons à l'expliquer... Combien cela est froid, hélas! au prix de cette reconstitution synthétique et vivante de l'art, qui communique la sensation directe par le *double sortilège poétique et musical*

Par ce rappel d'un des chefs-d'œuvre de l'art lyrique, j'entendais simplement vous marquer l'une des plus étonnantes réussites du drame musical, et ce qu'il peut donner, quand s'opère à ce degré la fusion des deux éléments, l'élément poétique et l'élément musical. Est-ce à dire que l'on doive établir un rapport entre cet illustre ouvrage et l'œuvre nouvelle que M. Albert Carré vient de monter? Évidemment non : Le *Roi-Aveugle* de MM. Hugues Le Roux et Henri Février ne s'impose à notre attention ni par la force de sa conception poétique, ni par l'éclat de sa réalisation musicale. L'idée première de la pièce, c'est, transportée dans un cadre légendaire, celle de la puissance de l'Amour, qui emporte tout, et pour la musique son individualité n'est pas telle qu'on n'en puisse discerner nettement les origines quant à l'inspiration et à la facture même. Pourtant, si heureux est l'accord entre le sujet et l'expression, si bien fondue la déclamation, si justement proportionné le développement musical à la nature des sentiments qu'il est appelé à renforcer, que l'impression d'ensemble s'affirme excellente et, somme toute, très artistique. Un des reproches les plus graves que l'on puisse adresser à tant de productions lyriques contemporaines, c'est, faut-il le dire? la disproportion qui existe entre le commentaire musical et la nature des sentiments qu'il est appelé à traduire. Faut-il ajouter encore que, si le *Pelléas* de M. Claude Debussy a obtenu un tel succès parmi les artistes, c'est que précisément sa principale originalité s'affirmait par une atténuation des *valeurs* musicales, par une sourdine habilement mise au point où tant d'autres avant lui avaient forcé l'expression : Sa grande nouveauté fut une orchestration ramenée au point exact où le goût français semblait l'appeler.., et c'est tout simplement nous-mêmes et notre goût de la mesure que nous retrouvions avec étonnement dans l'œuvre si curieuse de M. Claude Debussy. Eh bien, sans vouloir établir le moindre rapport entre le musicien de *Pelléas* et celui du *Roi-Aveugle*, il importe cependant de dire que dans cette dernière pièce, ce qui frappe par dessus tout une oreille attentive, c'est l'heureuse subordination de la musique à son véritable rôle, ce sont ces qualités de goût et de tenue qui se sont

faites de plus en plus rares dans les récentes productions de l'art lyrique, et que l'on est heureux de saluer ici, comme présage d'avenir.

Nous sommes sur la côte de Norvège, au temps des Wikings. La mer occupe tout le fond de la scène. Elle en est séparée par un premier plan de rochers. Ils s'élèvent à droite et à gauche, encadrant l'horizon. Au centre de ce premier plan une large échancrure s'ouvre : le flot vient y toucher le galet. Le Roi-Aveugle paraît, accompagné de sa fille Hilda, douce vierge aux tresses blondes, son unique espoir et sa seule consolation.

Incline ton front pur,
Pour que mes doigts s'y posent !
Hilda ! Je tiens le monde avec toi dans ma main
Salut ! Forces passées !
Et vous, fiertés de ma jeunesse,
Regards que la beauté lève vers le victorieux !
Oui, le magique attrait des vierges en extase,
Qui, sous mes pas jetaient leurs désirs et des fleurs,
Tout ressuscite en toi...

Et la jeune fille répond aussitôt :

Caressez mes cheveux,
Et sur votre poitrine
Appuyez votre Hilda
Qui n'a pensé qu'à vous.

Mais nous sommes au temps des Wikings qui conquéraient leurs femmes par la force et par le rapt. Eric, Wiking d'Heligoland, a vu la belle Hilda. Son vaisseau s'approche de la côte, et la vierge, obéissant au mystérieux instinct qui l'envahit, pressent qu'il vient pour elle. Eric débarque en effet : il ordonne à la jeune fille de chanter pour lui : elle refuse : il la saisit par le poignet. Le Roi-Aveugle tente de défendre sa fille ; mais il est bientôt désarmé : Eric entraîne avec lui la vierge conquise, et le Roi tombe comme mort.

Deuxième acte : Même décor : aux premiers feux du matin, on aperçoit, encore confus, le groupe que le peuple forme autour du Roi gisant à terre. Puis, après les lamentations du peuple et des voix de la mer, le rideau du fond se déchire, la barque de Wiking Eric apparaît à nouveau à quelques mètres du rivage. Il revient avec Hilda. Le vieux Roi le supplie de lui rendre sa fille. Mais lui, qui l'a obtenue par la force, ne la veut garder que par l'amour, et le rude vainqueur des combats sanglants, dans cette lutte pour l'amour, met une sorte de point d'honneur à la laisser libre de choisir entre son père et lui. Sans doute, à vrai dire, est-ce parce qu'il est sûr de sa décision :

J'ai paru sur la plage du Nord
Comme un vautour qui fond sur le sillon.
Dans mes bras forts j'ai saisi ma conquête.
Une nuit a passé sur ses terreurs pudiques.

Et la belle Hilda répond :

Mon bien aimé s'est enivré de moi
Sa bouche a bu aux sources de ma bouche

Par où elle marque assez sa volonté de ne le point quitter et le triomphe de l'Amour que célèbrent les voix de la Mer. Ce qui prouve, tout au moins, si l'on entend tirer une moralité générale de cette pièce et qui s'applique à tous les temps, que les modes de conviction à l'usage des jeunes filles n'ont point changé avec les âges et qu'une nuit bien employée était, à l'époque des Wikings autant qu'à la nôtre, le meilleur argument pour leur faire oublier le passé.

J'ai précisé quelle était, à mon sens, la première qualité de cette œuvre, en marquant l'accord du poème et de la musique. Cet accord s'affirme, non seulement dans la conception de l'œuvre, mais encore dans son exécution, par des qualités de tact et de goût qu'il est impossible de négliger. Si l'inspiration musicale n'est pas toujours originale, si dans les mouvements d'ensemble notamment, et dans ces *voix de la Mer* qui jouent un rôle important, on sent trop vivement l'influence de Wagner et pour préciser des Filles du Rhin du *Rheingold* et de la *Goetterdämmerung*, il n'en reste pas moins une très réelle sensibilité musicale qui circule à travers l'œuvre entière, de la vie, de la chaleur, du mouvement, toutes qualités qui se manifestèrent assez rares dans les derniers ouvrages montés sur nos scènes lyriques, pour qu'on y attache un véritable intérêt, quand on a la bonne fortune de les pouvoir signaler. Qu'on veuille bien réfléchir à la multiplicité des tentatives faites dans les différents genres par M. Albert Carré durant ces dernières années, on conviendra que celle ci est une des plus heureuses et que venant se joindre, pour faire affiche, à la reprise de la *Marie-Madeleine* de Massenet, elle a toutes chances de retenir le public.

Mme Vallandri, qui a les plus beaux cheveux du monde, la seule artiste peut-être qui puisse incarner une vierge norvégienne avec les tresses authentiques que la nature lui départit, tient le rôle de Hilda avec beaucoup de grâce et de charme : on lui voudrait seulement un organe plus puissant. Elle est excellemment secondée par M. Vieulle dans le Roi-Aveugle, et par M. Fernet dans Eric. Quant au décor et à l'éclairage, ils sont, comme toujours à l'Opéra-Comique, merveilleux de poésie et M. Hugues Le Roux eut raison de dédier son poème à Albert Carré... *au magicien qui fait nos rêves vivants !*

PAUL FLAT.

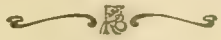

Misères sociales

L'OUVRIÈRE EN CHAMBRE A PARIS

Sa Condition présente

Elles sont 80.000, les malheureuses ouvrières de l'aiguille, disséminées dans tous les quartiers de Paris, qui, pour un salaire de famine, usent leurs yeux et leurs doigts dans leur misérable logis! La concentation industrielle a pu avilir leur sort, sans faciliter leur agglomération. Elles restent isolées; et la lutte économique, âpre, rude, les trouve désarmées, sans cohésion, sans-résistance.

A l'atelier, elles se connaîtraient, se grouperaient se concerteraient; elles pourraient éviter quelques-uns des plus meurtriers effets de la concurrence. Elles se syndiqueraient et leurs intérêts collectifs seraient du moins représentés et défendus. Elles sauraient, s'il en était besoin, se coaliser et faire grève. Mais éloignées les unes des autres, elles s'ignorent.

On les voit parfois se joindre à l'heure où elles sont en quête de travail, à la porte de l'entrepreneuse; mais ces rencontres fugitives ne permettent que les jaseries familières : elles attrapent au vol quelques commérages sur les voisins, ou sur la patronne; puis timidement, elles entrent une à une pour chercher leur ouvrage.

Les magasins, les usines sont inspectés par des fonctionnaires. On y impose l'observation des règles sur la durée maxima des heures de travail, sur l'installation hygiénique, et la tenue décente des locaux. Une administration vigilante sait, par ses prescriptions, atténuer les dangers que courent tout à la fois et la santé des ouvrières qui y séjournent, et celle des consommateurs qui s'y alimentent.

Comment atteindre ces 80.000 petits ateliers épars? Comment grouper ces 80.000 isolées?

Et c'est ainsi que leur misère se perpétue, prolongeant du même coup l'avilissement des salaires pour toutes les ouvrières qu'elles concurrencent, perpétuant aussi les risques de contamination dont ce mode de production menace la population entière.

De temps à autre, la publication d'une enquête réveille la pitié ou la crainte! C'est l'occasion nouvelle d'un concert discordant, où hymnes et mélopées confusément s'entremêlent : certains économistes continuent à chanter l'idylle attendrissante de l'atelier familial, tandis que des sociologues en déplorent les dangers.

A l'étranger, où le mal sévit avec la même rigueur, les pouvoirs publics se préoccupent d'en enrayer, ou tout au moins d'en atténuer les effets. Des expériences ont été tentées, fécondes. Le législateur français, insouciant, semble les vouloir ignorer. Sous le prétexte de ne porter aucune atteinte aux libertés individuelles, ou à l'inviolabilité du domicile privé, il abandonne ces malheureuses à l'oppression du « sweating-system »!

Étrange scrupule, en vérité, qui le conduit tout à la fois à consacrer solennellement d'exorbitants privilèges, tels que celui des bouilleurs de crû, au mépris de l'égalité des citoyens devant la loi et devant l'impôt — et à ignorer les meurtriers effets d'une organisation industrielle, sans souci de sa responsabilité, ni des obligations de la solidarité nationale.

*
* *

Et cependant comment nier de bonne foi de tels abus? Il suffit, pour en mesurer la gravité, d'errer deci delà dans divers faubourgs de la capitale, de visiter quelques-unes de ces immenses casernes où gitent et peinent les ouvrières parisiennes, de s'enquérir auprès d'elles de leur vie, de leur labeur.

Plaisance est le quartier le plus malsain de Paris. La mortalité y est exceptionnellement élevée : la tuberculose, des épidémies intermittentes y font les pires ravages. C'est aussi, et cette coïncidence ne saurait surprendre, un des centres d'élection du travail à domicile.

Pénétrons au hasard dans quelques-uns de ces logis. Le long de l'avenue du Maine semblent s'être rangés les immeubles les plus confortables du quartier. Mais derrière les façades aux fenêtres larges, aux murs proprets, se dissimulent quatre ou cinq arrière-fonds et entre-cours, qui ignorent la lumière.

Nous voici chez une ouvrière en fourrure. Les odeurs du fumier pénètrent dans la chambre, âcres, violentes. On ouvre la croisée, ce sont encore les mêmes relents qui saisissent à la gorge : des écuries sont installées au-dessous même, et dans l'étroite courette, on secoue les litières, on lave les chevaux, on nettoie harnais et étrivières.

Toute la famille est atteinte de tuberculose. Le mari est, lui aussi, ouvrier fourreur, — quand sa santé le lui permet. Mais depuis six mois, il crache le sang. Maigre, hâve, il ne peut prononcer quelques mots sans être secoué par des quintes de toux.

La femme, un peu plus alerte, essaie de subvenir aux besoins du ménage. Elle travaille dans la fourrure : elle double et garnit. Les manteaux, confections, étoles, ou manchons sont coupés à l'atelier. Mais ce sont des ouvrières en chambre qui en font le doublage et le garnissage. Elles traitent d'ailleurs directement avec le patron, sans intermédiaire. On fait prix à l'amiable. Il n'y a point de tarif; les salaires, en saison, sont néanmoins assez rémunéra-

teurs : 3 à 4 fr. par jour, quand on travaille douze à treize heures. Mais il faut aller tous les deux ou trois jours chercher l'ouvrage ; avec l'attente à l'atelier, ce sont quatre ou cinq heures perdues. Dans les moments de presse il faut coudre toute la nuit, et dès le lendemain matin rapporter l'ouvrage. — Le travail d'ailleurs est irrégulier ; on peut deux, trois fois de suite en aller quérir et revenir bredouille. De décembre au mois d'août, il y faut renoncer : c'est la morte-saison. Aussi une ouvrière en fourrure doit-elle savoir travailler les fleurs, les plumes ou la passementerie, pour gagner quelque argent de janvier à juillet.

Tant bien que mal, pendant que notre homme malade vaque au ménage, la femme, quoique astreinte elle aussi à la médication, arrive à alimenter maigrement la maisonnée. Mais comment les fourrures, qui sortiront de ses mains, ne seraient-elles point contaminées ? Elles iront presque infailliblement transmettre les germes de la maladie qui règne à ce foyer, qu'une détestable hygiène rend plus nocive encore.

*
* *

Rue Vercingétorix, nous entrons chez des ouvrières fleuristes. Ici, l'immeuble où elles s'entassent est haut, long, compact ; mais du moins les logis connaissent le soleil, et par les fenêtres entr'ouvertes, au quatrième étage, l'air pénètre ! Une mère et sa fille travaillent à dresser des boutons de mimosa ; elles roulent des morceaux de coton, couleur safran ; après les avoir déchiquetés, égalisés, attachés, elles les piquent sur des fils en laiton. C'est par grosses qu'elles les livrent ainsi à la patronne, qui fait ensuite procéder au montage des branches par d'autres spécialistes.

La mère a une maladie organique. La fille est de santé délicate. Toutes deux préfèrent, à raison de leur état, travailler librement à leur heure, à leur gré, côte à côte. La mère espère ainsi éviter à son enfant les fréquentations dangereuses de l'atelier. Mais le gain est modique. Elles arrivent, à elles deux, à finir quatre ou cinq grosses de boules de mimosa par jour. Chaque grosse est payée 50 centimes. C'est affreusement peu ! Et cependant, c'est par faveur encore que tous les samedis elles trouvent régulièrement de l'ouvrage à ce prix : la patronne les connaît depuis dix ans et ne les abandonne point ; car, dans les couvents, les sœurs accepteraient semblable commande à raison de 40 centimes seulement ! A deux, avec huit heures de travail, elles peuvent ainsi toucher 2 fr. 50, ou 3 francs par jour. Mais la morte-saison commence en février ou mars, et dure jusqu'en octobre ! Il faudra travailler l'été dans la plume. La fleur, en atelier, ne pousse que l'hiver ! Les malheureuses, à force de privations, ont réussi jusqu'alors à ne se point endetter. Mais elles se demandent avec anxiété comment elles vivront, quand la patronne elle-même n'aura plus d'ouvrage !

*
* *

Quel sort enviable cependant est le leur, quand on le compare à celui d'une veuve qui, avec cinq enfants, dont l'aîné a dix ans, vit dans l'unique chambrette d'une sordide masure de la rue du Château, piquant nuit et jour à la machine des devants de chemises d'homme !

Le taudis est noir, puant ; le long des murs moisis se détachent des papiers déchirés ; le plafond craquelé menace ruine. Un grand lit et un berceau recouverts de draps presque noirs, de matelas en loques — une armoire poussiéreuse, — un vieux poêle, — deux chaises défoncées, — un tas de vieux effets par terre, — des flacons vides, — quelques antiques casseroles, et la fameuse machine à coudre, qui a sept ans d'âge, tel est le mobilier de la petite pièce. — La femme est à l'ouvrage. — Dans le berceau, un bébé de quatre mois s'agite en criant ; il est maigriot, exsangue, avec une large pelade sur la tête ; un souffle de vie le soutient. — Sur le grand lit, trois enfants grouillent, pleurnichant, en guenilles, les cheveux en broussailles : deux ont la coqueluche ; l'autre est fiévreux : une scarlatine qui commence. Le cinquième est à l'école.

Du temps où le mari vivait, la malheureuse femme arrivait encore à manger. Maintenant, un jour sur deux, elle se prive de pain. Et elle a des dettes chez le boulanger, chez le crémier. Son terme n'est que de 45 francs, elle n'arrive pas à le payer. Alors, elle a songé à trouver un autre homme. Elle a fait la connaissance d'un ouvrier charron : au bout de trois mois, elle était enceinte ; le quatrième mois, abandonnée ! Et maintenant, c'est un nouveau petit être qui grossit la famille ; le père des quatre premiers est mort, le père du cinquième s'est sauvé ! Quant au bureau de bienfaisance, il ne donne que 5 francs par mois en hiver, et 3 francs en été. Il faut donc travailler treize, quatorze heures pour donner du pain aux mioches !

Depuis dix-sept ans, elle fait des devants de chemises d'homme ! Actuellement elle trouve chez une entrepreneuse, qui la connaît et a pitié de sa misère, de l'ouvrage régulier. A grand'peine, elle arrive à gagner 2 francs par jour. On la paye à raison de huit sous le cent de plis creux, et deux sous le cent de plis rayés (et on compte en moyenne quatre plis par chemise) ! Elle fournit le fil, soit un sou par cent de plis. Encore est-ce par faveur que l'entrepreneuse

lui confie cet ouvrage et la paye au même taux que les ouvrières en atelier. De juin à septembre, c'est la morte-saison complète : pour gagner quelques sous, la malheureuse doit aller au lavoir ou bien faire des ménages, et abandonner la marmaille au logis.

Ne relève-t-elle point de l'assistance publique? Comment imaginer misère plus triste, exploitation plus meurtrière? — Et ici l'entrepreneuse elle-même n'est qu'une victime ! Car ces chemises d'homme, que les magasins de nouveauté vendent à des prix dérisoires, toujours plus réduits, elles passent successivement par les mains des échancreuses, des monteuses, des ouvrières en cols et poignets, de celles en pièces d'épaules, des boutonniéristes, etc... Quel salaire de famine peut rapporter chacune de ces opérations successives aux ouvrières et aux intermédiaires?

Notre malheureuse use ainsi ce qui lui reste de santé pour quarante sous par jour. Ses enfants ne reçoivent aucun soin ; la maladie les guette sans relâche. Et quand l'ouvrage sortira de son taudis, ce sera peut-être pour aller contaminer d'autres foyers !

*
* *

A Montmartre, les mêmes constatations se renouvellent. Là, tout un quartier est mis en exploitation réglée par deux ou trois grosses maisons d'entrepreneurs de travail à domicile.

Nous voici rue Gauthey, au troisième d'une maison sur cour : une petite vieille, proprette, y tient le ménage ; entre temps, durant l'après-dîner, tandis que tous les grands sont à l'atelier, et les petits à l'école, elle ourle des draps. Elle arrive à faire une paire dans sa journée; ce n'est que huit sous de gagnés ; mais du moins, si modeste soit-elle, c'est encore une contribution au budget familial, et la pauvre femme garde ainsi l'illusion de n'être point à charge à ses enfants ! On a sa petite fierté, n'est-il pas vrai?

Rue Pouchet, au rez-de-chaussée, un intérieur avenant, coquet : parquet ciré, buffet garni, tapis à franges, chaises cannelées alignées en ordre le long du mur. On sent l'aisance modeste, le confort des laborieux et des économes. Une jeune femme coud à la croisée : sa fille, jeune blondinette de huit ans, l'aide gentiment, lui passant fil ou ciseaux, pliant le linge, tirant l'aiguille, l'œil attentif et le visage sérieux.

C'est une ouvrière habile, qui, régulièrement, assidûment travaille : au nécessaire, auquel subvient le mari, peintre en bâtiment, avec ses journées de cinq à six francs, elle ajoute ainsi le superflu ; elle peut combler les lacunes du ménage, être coquette pour sa fille, de temps à autre faire à son homme la surprise d'un civet ou de quelque fine bouteille ! Mais elle accepte quatorze sous par paire de draps, mesurant 2 m. 40 de longueur ! Elle y doit faire les jours et les ourlets, et toute prompte qu'elle soit, travailler quatre heures sans arrêt ! C'est trois sous par heure, l'une dans l'autre !

*
* *

Celles-là du moins, la vieille mère et la jeune femme, peuvent accepter un salaire dérisoire, parce qu'il ne constitue pour elles qu'un salaire d'appoint.

Mais comment vivre avec ce misérable gain quand il faut nourrir toute une famille ? Passage Saint-Ange, dans une masure décrépie, au haut d'un escalier boiteux, voici une mansarde misérable ! Le mari crache le sang, il est en traitement à l'hôpital, où, par pitié, on le garde quelques semaines !

Deux mioches grimpent sur une chaise, en haillons, sales ; ils toussent eux aussi ; il leur faudrait l'air vif de la campagne, quelques soins. Une « dame » généreuse a promis de s'occuper d'eux. Mais ils sont tant, les malheureux petits malades ! Il faut attendre ! La mère, tant bien que mal, travaille. Elle ne peut aller en atelier : il faut surveiller la marmaille. A la crèche, on ne les accepte point, car ils ne sont pas sains ! Et la garde d'une voisine coûterait trop cher ! La pauvre femme, chétive, hâve, rongée par le même mal, elle aussi, a trouvé chez une entrepreneuse de Clichy des peignoirs à faire : il faut les monter, les garnir de broderies, les piquer. Et comme elle n'a pas de machine, elle s'est associée avec une voisine. Elle travaille huit heures sans désemparer ; le reste du temps, il faut nettoyer le ménage et les gosses, aller voir le mari à l'hôpital, acheter les pommes de terre et le pain, faire bouillir la marmite.

Elle arrive, en peinant, à gagner 18 sous. Et elle doit, tous les deux jours, aller porter le travail. Comme elle est faible, elle prend le tramway : 2 sous pour aller, 2 sous pour revenir, deux heures de chemin ! Et voici que le taux des salaires va bientôt baisser : les grands magasins ont besoin de diminuer les prix ; l'entrepreneuse a prévenu qu'elle réduirait le tarif à 14 sous !

Jadis, cette ouvrière gagnait encore moins : elle travaillait pour une des grandes maisons du quartier : la douzaine de serviettes lui était payée 1 sous ; et il lui fallait encore fournir les aiguilles et le fil !

C'est que tout alentour habitent des femmes d'employés de chemins de fer, qui arrivent de la campagne, et acceptent toutes conditions, indolentes, satisfaites ; et aussi des femmes d'ouvriers terrassiers, maçons, peintres, électriciens, qui se contentent d'un modeste superflu, quand leur mari rapporte chaque semaine, une paye de 50 à 60 francs !

Et ainsi, les malheureuses, qui n'ont que ce travail pour vivre, meurent de faim, après avoir peiné nuit et jour! Quand elles ignorent le travail minutieux de la broderie, de la lingerie fine, quand elles ont eu l'imprudence de ne pas faire l'apprentissage sérieux de quelque métier spécial, elles ne peuvent gagner quelques sous qu'en faisant ces ouvrages de couture rudimentaires! Et ce sont les gros magasins d'abord, les entrepreneurs ensuite qui exploitent leur ignorance et leur faiblesse!

*
* *

Grâce à cette situation, ont pu se m[illegible] saisons d'intermédiaires florissantes, comme celle de la rue N..., à Montmartre. On y utilise plus de 3.000 ouvrières en chambre. Au siège social, une dizaine d'employés seulement, depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, distribuent et reçoivent le travail : les draps à surjeter et ourler, les taies d'oreiller, les tabliers, les mouchoirs; ils mesurent le linge qu'on confie au dehors, l'inscrivent sur leurs registres au nom de chaque ouvrière, — ou bien examinent l'ouvrage qu'on leur rapporte, collationnent les quantités remises et rendues, règlent les comptes.

Le succès d'une maison de ce genre s'explique par l'ingéniosité de ses procédés : elle n'exige aucune garantie des ouvrières qu'elle emploie, car elle a sa police secrète. Elle assure presque sans interruption du travail toute l'année durant : à si bas prix, la main-d'œuvre ne saurait être trop utilisée; il est opportun de l'entretenir, pour éviter sa dispersion. Et surtout elle paye à guichet ouvert, à toute heure du jour : dès qu'on rapporte une paire de draps, on peut toucher les 8, 10, 12 sous que ce travail représente ; de la sorte, on évite les gros stocks, et le dépôt d'une matière première trop importante hors de l'atelier; par là aussi, on tient sous sa dépendance une clientèle d'ouvriers, qui vivent au jour le jour.

Cette tactique des plus astucieuses lui a créé une manière de monopole. Et comme elle a passé des contrats avec « le Printemps », « la Samaritaine », « le Louvre», elle peut abaisser le prix de la main-d'œuvre à des taux dérisoires (12 sous pour une paire de draps, qui lui en rapporte 20), et prélever ainsi 40 0/0 de bénéfice!

Et cependant, en hiver, les ouvrières font queue devant la porte, tant l'habitude est prise, parmi elles, de se soumettre à cette exploitation, tant la nécessité aussi les y contraint! Parfois même, on peut apercevoir au milieu d'elles quelques hommes, qui, en temps de chômage, viennent rapporter l'ouvrage de leur femme ou de leur fille; ils leur évitent ainsi les pertes de temps, que leur oisiveté forcée les rendrait incapables de compenser!

Généralement, le linge peut rester quatre ou cinq jours au dehors. Passé ce délai, la maison l'envoie reprendre. Peu importe la cause du retard! Et si, comme il advient souvent, il est dû à la maladie de l'ouvrière ou des siens, les draps, les taies, les mouchoirs passeront du foyer visité par la typhoïde, la scarlatine ou la rougeole, dans d'autres foyers qu'ils iront contaminer, propageant l'épidémie jusque dans la clientèle confiante qui se précipitera, aux jours d'exposition, dans les grands magasins!

Les ouvrières de Montmartre se lamentent! Et elles se voient néanmoins contraintes d'accepter 8 sous par douzaine de tabliers, et 4 sous par douzaine de mouchoirs! Certaines n'en ont-elles pas besoin pour manger?

Si bien que les demandes de travail se multiplient sans cesse; ces entreprises s'étendent hors de leur rayon primitif; elles montent des succursales en banlieue; elles ont même recours à des sous-entrepreneuses, dont le profit vient encore diminuer des salaires si modestes! Et la misère se perpétue!

*
* *

Il suffit de citer ces quelques faits épars, pour mesurer l'étendue et la gravité du mal. Il ne s'agit pas en effet d'une forme surannée de l'industrie, qui serait en voie de disparaître : le nombre des ouvrières en chambre à Paris s'est plutôt accru en ces dernières années. C'est dans toutes les industries de l'aiguille que se développe semblable exploitation. Nous ne nous trouvons point en présence d'une crise accidentelle, mais bien d'une maladie chronique qui ronge notre organisme.

Le législateur français a jusqu'ici négligé d'y porter remède. Il a prescrit dans les ateliers et usines des règles sévères d'hygiène. Il s'est préoccupé de protéger la vigueur physique, d'assurer le développement intellectuel des ouvriers agglomérés, en limitant la durée de leur labeur. — De ceux au contraire qui, par nécessité, travaillent isolés au foyer domestique, il s'est imprudemment désintéressé : et ce sont les vieilles affaiblies par l'âge, les veuves chargées d'enfants, les impotentes, les malades, ce sont les femmes qu'il abandonne à la misère!

N'est-il pas vraiment humiliant de songer que, négligeant les expériences de l'étranger, il n'ait encore rien tenté pour prémunir la population contre les dangers de contamination qui la menacent, ni pour enrayer les excès d'une exploitation qui la dégrade?

GEORGES CAHEN.

LES JEUNES ÉLECTEURS

Interviewé sur les causes de sa défaite aux élections législatives, à Roubaix, M. Eugène Motte, l'énergique leader du parti progressiste, disait, ces jours derniers : J'attribue cet échec au vote des « Jeunes », qui soutinrent en masse la candidature socialiste. L'armée nous envoie en effet des électeurs nouveaux, sur lesquels nous n'avons pu exercer aucune action, et qui sont tous de convictions extrêmement avancées.

La même constatation, sur la hardiesse d'opinions des citoyens les moins âgés, comme sur leur intervention décisive dans le scrutin du 6 mai, a été faite en d'autres régions. Ici, il est vrai, on rendit responsable de ces ardeurs juvéniles, non point le régiment, mais l'éducation, telle que l'ont organisée les « lois scélérates » de 1882-1886. — Les élections législatives actuelles étant les premières auxquelles prennent part plusieurs générations — celles de 1876 à 1881 — élevées sous ce régime scolaire.

L'Ecole primaire laïque et neu tre est, en effet, une école d'émancipa tion. Elle enseigne l'illégitimité des autorités du passé et la seule vérité de la loi scientifique. Elle préconise une discipline civique, mais une discipline strictem ent républicaine, qui n'admet d'obéissance qu'aux vœux de la nation, régulièrement exprimés par la loi, et qui ne tolère d'inégalités entre les citoyens que celles issues du travail. Elle prône surtout cette fraternité, dont l'actuelle tendance est de se préciser en foi socialiste. — De plus, depuis quinze ans, sous l'impulsion de passionnés démocrates et par le zèle des Instituteurs, tout un enseignement post-scolaire a surgi. Jeunes paysans, ouvriers, employés le fréquentent et y reçoivent, avec une culture professionnelle, les notions les plus osées sur l'histoire révolutionnaire et sur l'avenir social. C'est là que s'élabore l'idéal des jeunes générations : mais c'est au régiment qu'il se précise.

L'entrée à la caserne marque, pour l'adolescent, un complet déracinement, la rupture avec les relations et les préjugés coutumiers, l'abandon du mode de vie traditionnel. Elle est donc extrêmement favorable au développement dans son esprit d'un principe moins réaliste qu'abstrait : de ce principe égalitaire, précisément, avec lequel il est déjà familiarisé, que proclame hautement, et que prétend mettre en œuvre l'organisme militaire ! Quelles que soient leur origine et leur éducation, qu'ils soient ouvriers ou aristocrates, tous les appelés sont égaux, au régiment. Et ils en ont fort nettement conscience : La moindre faveur accordée à l'un d'eux provoque chez les autres une amère irritation !

C'est d'ailleurs à l'armée, le fait a été maintes fois signalé, que le jeune paysan prend contact avec la ville, et qu'il subit la séduction du confort et des divertissements urbains. Il s'enquiert des industries, des grandes administrations, où il pourra, croit-il, s'aménager une carrière moins pénible et moins incertaine qu'à la campagne Et ses exigences nouvelles s'accordent à merveille avec l'égalitarisme : il les justifie et elles le renforcent.

Le sentiment égalitaire est décuplé, chez tous ces jeunes hommes, par la vie en commun, et l'adhésion unanime qu'elle implique. Il est tout prêt à se transformer, chez les plus avertis, en conviction socialiste. Le parti syndicaliste recherche volontiers le rôle d'initiateur : soit qu'il répande des brochures tendancieuses, soit qu'il convie les recrues aux bourses du travail, où leur sont offertes quelques menue aide et de vives exhortations. Mais la propagande la plus fréquente est celle qu'exerce à la chambrée même, un esprit plus ouvert ou plus exalté, un ouvrier assoupli aux discussions sociales, ou un bourgeois en quête d'une naissante popularité.

Il faut avouer que, jusqu'à ces dernières années, l'action du commandement était nulle sur ces jeunes hommes. A peine connaissaient-ils de nom leurs généraux et de vue leurs officiers supérieurs. Les capitaines eux-mêmes ne se souciaient que d'avoir des soldats habiles au maniement d'armes et à la manœuvre : imités par les lieutenants et sous-lieutenants, sans expérience ou sans initiative, ils se contentaient de surveiller de haut et de loin le dressage des recrues. Ce dressage était l'œuvre exclusive des sous-officiers, assez souvent enclins à user brutalement de leur autorité.

Ainsi, abandonnés sans réconfort aux rigueurs et aux entraînements de la vie de caserne, parfois livrés à la volonté tyrannique d'un sous-ordre, les soldats étaient induits en des dispositions antisociales.

Il n'en est plus tout à fait ainsi. Les officiers se tiennent moins à l'écart de leurs hommes ; ils se préoccupent davantage de leur confort, de leur tranquillité et même de leur hygiène intellectuelle. Tout en leur donnant une préparation militaire, d'autant mieux appropriée que nombre d'exercices oiseux ont été supprimés, ils cherchent à les éclairer par des conférences, des cours, etc. Cette action est le plus efficace préservatif contre l'antimilitarisme.

Mais y tendrait-elle, qu'elle ne saurait enrayer à la caserne l'état d'esprit égalitaire, voire socialiste, qui, formé dès l'école, se développe de par les conditions même du service militaire. Il est donc inévitable que, au sortir du régiment, ces jeunes hommes, hostiles à toute supériorité préétablie, se heurtant aux incroyables difficultés de la vie économique, protestent avec vigueur !

L'armée, si violemment combattue par les socialistes ne forme donc point, tant s'en faut, un milieu défavorable à la propagation de leur doctrine. C'est ce que reconnaissait, d'ailleurs, Schæffle, quand il écrivait : « La concentration des travailleurs par le mécanisme militaire du service obligatoire n'est sans doute pas approuvée par les socialistes, mais, en définitive, ils ne la ressentent pas non plus comme une entrave ; cette concentration peut servir d'école.

Une telle conséquence de la loi militaire n'est point, d'ailleurs, pour effrayer : C'est assez le rôle des jeunes hommes d'être outranciers dans l'action, de même que c'est le propre des générations plus anciennes de se montrer prudentes et résignées ! Ne railleons point Gambetta, qui voyait en le régiment, où fusionnent les classes, un moyen de « progrès politique des esprits » et de « reconstitution morale de la France ».

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME V — 26 MAI 1906

LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

III. — L'ARMÉE BELGE (1).

A. — *Armée belge actuelle.*

Jusqu'en 1902, l'armée belge se recrutait, comme autrefois l'armée française, au moyen d'un contingent formé par voie de tirage au sort, avec faculté de remplacement. La loi de 1902 a tenté de substituer à ce mode de recrutement inégalitaire et antidémocratique le système de recrutement anglais au moyen d'engagements volontaires. L'article 1er de la loi s'exprime ainsi : « Le recrutement de l'armée a lieu par des engagements volontaires. » Mais, dans chaque canton, en cas d'insuffisance du nombre des engagés, le contingent est complété par tirage au sort, avec faculté de remplacement. Or les volontaires ne se sont pas présentés :

« Nulle part, dans aucun des 319 cantons de milice, malgré la propagande intense à laquelle on s'est livré, malgré l'action du Comité où le clergé et les laïques ont donné avec un égal et édifiant exemple, nulle part le tirage au sort n'a été évité ou annulé; c'est l'avortement piteux de la loi. » (M. WIENER, sénateur.)

De plus, le système adopté est fort onéreux. En effet, on paye, non seulement aux volontaires, mais aux remplaçants et aux miliciens (hommes du contingent) une indemnité mensuelle variable de 25 à 50 francs, suivant l'arme et la situation (loi du 12 août 1902 sur la rémunération en matière de milice).

Quelle est la valeur de cette armée si coûteuse?

Le corps d'officiers semble excellent : il n'a pas subi l'épreuve d'une grande guerre, mais il est instruit, travailleur et il a montré au Congo de réelles qualités militaires; à la Commission de 1900, des officiers ont présenté des mémoires absolument hors de pair. La troupe, elle, doit valoir ce que vaut une armée de volontaires et de remplaçants attirés par l'appât d'une somme d'argent ; elle doit être comparable à l'armée anglaise, qui, au Transvaal, s'est montrée incapable de supporter des pertes dépassant 7 à 8 0/0 de l'effectif, cela malgré la bravoure remarquable, incontestable et incontestée des officiers anglais. Dans les batailles européennes, des pertes de 30 0/0 ont été fréquentes ; en Mandchourie, les Japonais ont, dans des attaques victorieuses, supporté des pertes supérieures. Quant aux miliciens, ils sont recrutés dans la classe la plus pauvre, la moins dévouée par conséquent aux intérêts de la patrie, la moins intelligente, ce qui est grave, car le combat moderne demande à tous, jusqu'au simple soldat, une initiative toujours croissante. Cette armée est aussi fort travaillée par les doctrines socialistes :

« Le département de la guerre m'a communiqué des extraits des rapports adressés par des chefs de corps, qui ne laissent malheureusement aucun doute sur les progrès réalisés, dans certaines classes de la Société, par les idées socialistes. Or c'est précisément dans ces classes que l'armée recrute le plus grand nombre de ses hommes. » (M. TOURNAY à la Commission de 1900.)

Effectif général. — Le ministre de la Guerre a

(1) Voir *Anvers maritime* et *Anvers militaire* dans la *Revue Bleue* des 5 et 12 mai 1906.

affirmé que la Belgique pouvait mettre sur pied en ce moment, un effectif *réel* de 187.000 hommes. Je ne discuterai pas ce chiffre, qui a été contesté aux deux Chambres. Admettons-le, mais on l'obtient en appelant 13 classes, y compris les veufs et les mariés avec enfants, en comptant 1.800 civils militaires et 10.000 volontaires qui n'existent pas encore et qui seraient remplacés éventuellement par les rappelés des 14e et 15e classes. Les officiers sont compris dans ce chiffre. Que resterait-il de ces 187.000 hommes après la mobilisation ?

En 1870, les situations accusaient 95.374 hommes de troupe et le chiffre le plus élevé que l'on obtint fut de 83.350, le 20 août (colonel Ducarne) ; soit un déchet de 12 p. 100. Avec un pareil déchet cette armée de 187.000 hommes se réduirait à 168.000 au plus. Rien ne peut faire supposer que, dans une future mobilisation, le déchet serait moindre, car le mode de recrutement est resté le même. Il en serait tout autrement dans une armée vraiment nationale.

Armée de campagne. — Le ministre compte sur 180.000 hommes mobilisés, dont 80.000 des classes les plus anciennes seraient affectés aux places fortes et 100.000 à l'armée de campagne. Je crois ce chiffre exagéré. En effet, d'après un document officiel issu du ministère de la Guerre et daté du 4 juin 1904, l'armée belge sur le pied de guerre comprend une division de cavalerie à deux brigades avec deux batteries à cheval et 4 divisions d'infanterie; chacune de ces dernières comprend deux brigades d'infanterie (12 bataillons), une brigade de réserve d'infanterie (4 bataillons) et un bataillon de carabiniers, un régiment d'artillerie à 7 ou 8 batteries, un escadron divisionnaire de gendarmerie, une compagnie de génie, etc. soit en tout 68 bataillons, 30 batteries à 6 pièces ou 180 bouches à feu. Tout cela ne forme pas un effectif de 100.000 hommes. La sous-commission militaire de 1900 s'est prononcée contre la création d'une 5e division, de réserve. Bref, l'armée belge mobiliserait pour tenir la campagne la valeur de deux corps d'armée très faiblement pourvus en artillerie et une division de cavalerie.

Garnisons des Places. — Afin d'obtenir des Chambres les crédits nécessaires à l'extension du camp retranché d'Anvers, le Ministre, en présentant le projet et pour rassurer l'opinion, a eu bien soin d'affirmer que le vote n'aurait pas pour conséquence une augmentation des effectifs. Il est conduit ainsi à proposer, pour les garnisons des places fortes, 50.000 hommes, chiffre hobbiement insuffisant.

La sous-commission de 1900 avait fait les propositions suivantes :

Pour Anvers..	44.500 hommes	pour la défense.
	11.700 —	pour la garnison mobile.
Total.....	56.200 —	
Pour Liège...	16.400 —	
Pour Namur..	13.400 —	
Pour Huy.....	300 —	
Total général.	85.300 —	

Comme le projet de la Commission comportait, pour Anvers, un développement fortificatif de 105 kilomètres qui fut réduit à 92.100 mètres dans le cours des débats, il faut croire que la réduction nécessaire de 5.300 hommes porterait sur la garnison d'Anvers qui ne serait plus, dès lors, que de 50.900 hommes.

Eh bien, de quelque manière qu'on envisage la question, on ne peut s'empêcher de trouver ces chiffres tout à fait inadmissibles pour une défense respectable.

Pour justifier des données aussi faibles, le ministre s'appuie sur les trois arguments suivants, en ce qui concerne Anvers :

1° La garnison sera éventuellement renforcée par l'armée de campagne, et il écarte comme inadmissible l'hypothèse d'après laquelle cette armée serait coupée du camp retranché. Cette opinion, très risquée, est contraire à celle de beaucoup d'officiers, entre autres du général Brialmont ; une armée battue sera d'autant plus facilement coupée de sa base qu'elle aura dû s'en éloigner davantage, et nous verrons plus loin que l'armée belge sera vraisemblablement appelée à opérer vers le sud du pays et fort loin d'Anvers. Ayant affaire probablement à une armée numériquement très supérieure, il n'est pas certain qu'elle puisse conserver sa liberté de mouvement :

2° Le ministre compte aussi sur 40.000 gardes civiques. La valeur de cet élément est fort discutable. Je note l'opinion des intéressés. M. Tournay, ancien garde civique, s'exprimait ainsi à la Commission de 1900 :

« Jamais, par son manque de discipline, la garde civique n'aurait résisté et ne résistera aux grands chocs qui pourraient se produire. Mieux vaut encore qu'elle [illegible] de ne pas tenir compte de l'appoint éventuel de la garde civique. »

Le général Déjardin estime qu'on ne peut :

« Employer pour la lutte la plus sérieuse, des citoyens qui n'ont même pas l'armement de l'armée et dont toute l'instruction se borne à quelques exercices de pseudo-dimanche. »

D'autre part, le colonel Ducarne s'exprime ainsi :

« Nous devons remarquer qu'il est désirable de n'employer les corps de ligne de la garde civique qu'à proximité de leurs foyers, là où ils sont stimulés par le désir de protéger leurs propriétés, leurs familles, leur cité. »

La garde civique de la défense d'Anvers serait donc constituée, en grande partie par les citoyens riches de la cité, ceux qui auraient le plus à souffrir dans leurs biens d'un bombardement. Dans ces conditions, loin d'être un élément de force, la garde civique armée serait, au contraire, un réel danger; elle pourrait exercer sur le gouverneur une pression non seulement morale, mais matérielle. A mon avis, au lieu de compter sur la garde civique, un gouverneur avisé n'aurait rien de plus prudent à faire que la désarmer;

3° Enfin le ministre a dit au Sénat « Nous remplacerons des hommes par des machines ». Quelle conception de la guerre! La prépondérance y restera toujours à l'homme et non à la machine. Port-Arthur est tombée faute d'hommes et de vivres et non faute de machines.

Opinions diverses sur les effectifs. — Le rapporteur de la sous-commission militaire s'est basé, pour le calcul de l'effectif de la garnison d'Anvers, sur *l'instruction officielle allemande pour la défense des Places fortes* publiée en 1899. Cette instruction suppose une place ayant une enceinte, et une ceinture de 14 forts; le périmètre est de 47.200 mètres, dont 17.500 mètres ou 38 p. 100 sont inabordables. D'après cette base, le colonel Ducarne estime que la garnison d'Anvers doit être de 52.500 hommes, *non compris la réserve*. On est tout étonné plus loin quand on constate que la sous-commission fixe la garnison à 44.500 hommes seulement, avec une réserve de 11.700 hommes. Il y a là une réduction de 8.000 hommes que rien ne justifie dans le rapport. Et puis qu'est-ce donc que cette réserve de 11.700 hommes pour une place d'une pareille étendue? Dès 1876, Totleben, le brillant défenseur de Sébastopol, écrivait à Brialmont que la réserve, d'Anvers devrait être de 40.000 hommes. Or la perfection des machines n'influence en rien l'effectif de la réserve, qui, elle, agit en dehors des ouvrages, par des sorties, des contre-attaques et des retours offensifs. En adoptant ce principe, la garnison devrait donc être de 52.500 + 40.000, soit 92.500 hommes.

Le général Brialmont demandait 95.210 hommes pour les places de la Belgique.

Le ministre de la Guerre lui-même a admis comme nécessaire le chiffre de 750 hommes par kilomètre sur le front abordable; en admettant 350 hommes sur la partie du front rendue inabordable par les inondations, on trouverait, pour Anvers:

75 kil. 8	à 750 hommes	=	56.850 hommes
16 kil. 3	à 350	—	5.705 —
	Total...		62.555 —

En définitive, rien ne peut justifier les chiffres du projet.

C'est bien plus frappant si l'on se reporte aux leçons de l'histoire.

« Bien que l'enceinte d'Anvers, en 1814, n'eut qu'une étendue de 4 kilomètres, Carnot soutint qu'il fallait au moins 15.000 hommes de bonnes troupes pour la défendre: ça fait près de 4.000 hommes par kilomètre. »

« L'étendue des remparts à Sébastopol n'était que de 7 kilomètres et le jour de l'assaut final, la place renfermait encore 49.000 hommes (7.000 par kilomètre) ».

« Pendant la guerre 1870-1871, Strasbourg, dont l'enceinte continue avait un développement de 13 kilomètres, possédait une garnison de 15.000 hommes (1.150 hommes par kilomètres.) Général Déjardin.

Belfort, d'un développement de 11 kilomètres, fut défendu par 16.000 hommes (1.450 par kilomètres.)

Port-Arthur avait un développement de 40 kilomètres, dont 17 kilomètres de front de mer inabordable, soit 42, 5 p. 100; la garnison était d'environ 40.000 habitants (1.000 par kilomètres), et la Place succomba surtout par le manque de combattants.

Pour calculer raisonnablement l'effectif nécessaire aux places, nous pouvons nous baser sur les données de l'instruction allemande, 740 hommes par kilomètre de développement, et ce sera pour les garnisons belges un minimum.

En effet: 1° Anvers a seulement 18 p. 100 de front non abordable, tandis que la place allemande en a 38 p. 100; 2° dans cette dernière, la deuxième ligne est à portée de la ligne extérieure et susceptible de l'appuyer, ce qui n'a pas lieu à Anvers; 3° à Liège et à Namur, les forts de première ligne, non reliés entre eux, ne sont appuyés par rien en arrière.

Les garnisons devraient donc être les suivantes:

Anvers, 92 kilomètres.		68.000	hommes
Liège, 50	—	37.000	—
Namur, 39	—	28.860	—
Huy.	—	300	
		(Chiffre de la Commission)	
	Total.....	134.240 dont 66.160 pour les places de la Meuse.	

Peut-être pourrait-on diminuer les effectifs à Liège et à Namur, en considérant ces places comme devant offrir une résistance de courte durée. En réduisant de moitié leurs garnisons calculées plus haut — ce qui semble de la *dernière imprudence* — il n'en resterait pas moins encore un effectif de 33.200 hommes pour la Meuse, soit en tout 101.200 hommes de garnison au lieu des 80.000 du projet.

B. — *L'armée belge avec le service général.*

La Belgique est la seule nation de l'Europe continentale, qui n'ait pas adopté le service général et personnel. Il y a là une anomalie que seule peut expliquer la politique : les catholiques, depuis longtemps au pouvoir, repoussent le service général réclamé vivement par l'opposition. En considérant la question au point de vue *exclusivement militaire*, on ne saurait donner tort à ce dernier parti.

Il est évident que l'état social de la Belgique ne lui permet pas d'adopter purement et simplement, par exemple, l'organisation militaire de la Suisse, où aucun élément de l'armée n'est permanent, où officiers et soldats ne sont astreints qu'à des périodes de très courte durée. Ce régime s'explique par le tempérament discipliné et très chauvin des Suisses, par leur habileté au tir, par la nature de leur pays et sa situation économique ; il serait déplacé en Belgique, pays fort industriel, soumis à des grèves fréquentes, dont les habitants ont un esprit frondeur, ainsi que l'a reconnu le Ministre lui-même à la tribune, dans un pays enfin où le combat demandera des qualités manœuvrières.

La Belgique, comme je l'établirai plus loin, peut se faire, avec le service général, une armée de première ligne de 300.000 hommes, avec une réserve de 100.000 hommes. Elle a d'excellents cadres qu'elle doit conserver et même augmenter. On y compte aujourd'hui 3.800 officiers pour une armée de 180.000 hommes ; il lui faudrait 5.000 officiers de l'armée active permanents, pour encadrer son armée nouvelle ; autant de sous-officiers de carrière 5.000, enfin 10.000 volontaires servant principalement dans les armes à cheval. Ces volontaires seraient surtout attirés par la perspective d'un emploi, ce qui assurerait leur qualité.

Que peut donner l'incorporation?

L'effort des diverses nations est variable à cet égard. Par rapport au chiffre de la population l'effectif du contingent est de :

0.36	p. 100	de la population en	Allemagne.
0.64	—	—	Bulgarie.
0.56	—	—	France.
0.61	—	—	Grèce.
0.50	—	—	Suède.
0.48	—	—	Suisse.

Ce dernier chiffre paraît présenter une moyenne très acceptable. Avec sa population de 7.000.000 d'habitants, en voie de croissance rapide, la Belgique pourrait prélever, chaque année, un contingent de 33.000 hommes.

En admettant que le déchet d'usure soit de 4 p. 100 la première année et de 3 p. 100 les années suivantes, l'armée belge avec 11 classes au lieu de 14 aujourd'hui) aurait un effectif de 303,000 hommes de contingent, plus 20.000 hommes de l'effectif permanent, soit en tout 326.000. En cas de mobilisation, en comptant un déchet de 26.000 hommes soit 8 p. 100, ce qui est énorme pour une armée nationale les Allemands et le colonel Ducarne l'évaluent à 3 p. 100), l'armée belge serait donc de 300.000 hommes. Les cinq classes suivantes pourraient encore fournir éventuellement 100.000 hommes à appeler dans des circonstances déterminées.

Dans ces conditions la Belgique pourrait mettre en campagne six corps d'armée à 39.000 hommes renforcés, chacun, de deux divisions de cavalerie à 3.000 hommes (1), soit 198.000 hommes, affecter aux places de la Meuse 60.000 hommes et conserver encore 42.000 hommes qui seraient employés soit à alimenter l'armée de campagne, soit à amorcer, par des travaux de fortication légère, une place du moment qui servirait derefuge, le cas échéant, à l'armée mobile, mais qui, au lieu d'être forcément à Anvers, serait établie là où le besoin s'en ferait sentir. Les 100 000 hommes de landwehr rendraient encore des services dans des fortifications et aideraient à la préparation d'une place de refuge.

Quant à la durée du service actif, elle serait déterminée par l'effectif de paix que l'on considérerait comme nécessaire. Avec une seule classe sous les drapeaux on aurait :

Effectif permanent.. . . .	20.000	hommes
Dernière classe..	32.000	—
	52.000	—

Le service d'un an donnerait donc toute satisfaction ; il suffirait à l'armée d'un État neutre, bien encadré d'ailleurs.

Si ce chiffre de 52.000 hommes est trop lourd comme effectif budgétaire, il serait loisible de le réduire par des congés et permissions.

Si l'on envisage donc le problème du mode de recrutement, la question se pose de la manière suivante : la Belgique a-t-elle avantage à avoir une armée de 300.000 hommes, sans les fortifications d'Anvers, ou une de 180.000 hommes avec place de refuge du projet ? On voit que les fortifications et mode de recrutement sont deux questions absolument connexes.

Parlant du service personnel, le ministre de la Guerre objecte la dépense, qu'il évalue à 300 millions pour 600.000 hommes, c'est-à-dire à 500 francs par tête.

(1) Bruxelles demandait pour la Belgique une armée de 300.000 hommes, dont 25.250 pour les places et 275.500 pour l'armée de campagne, ce qui ferait facilement 5 corps d'armée et 7 divisions de cavalerie. On voit que c'est facilement réalisable et au delà.

L'opposition n'a jamais demandé 600.000 hommes mais bien 300.000. La dépense porte donc sur la différence entre l'effectif actuel et l'effectif demandé, différence égale à 120.000; en adoptant le chiffre du ministre, la dépense serait de 60 millions. L'évaluation semble trop faible.

En serrant le chiffre de plus près et en calculant ce que coûterait la formation de quatre corps d'armée supplémentaires pourvus chacun de 24 batteries et d'une seconde division de cavalerie avec 2 batteries à cheval, en supposant même le matériel d'artillerie *acheté dans le commerce*, je trouve que l'armée nouvelle coûterait 84 millions au plus, y compris l'équipement et l'habillement de 100.000 landwehriens.

Remarquons que les fortifications d'Anvers coûteront 77 millions, les inondations 9 millions; si on supprime la place d'Anvers, on pourra vendre, outre les terrains de l'enceinte actuelle estimés 15 millions, tous les terrains des forts anciens et nouveaux, ce qui ne ferait pas moins de 15 millions vraisemblablement. En déclassant Anvers, on économiserait donc 116 millions.

L'armée de campagne du service général devant coûter 84 millions, il y aurait encore économie de 32 millions à adopter le service général et personnel, et l'on aurait une force disponible utilisable sur tout le territoire et non localisée en un point où elle peut rester toujours inutile, une *force active* au lieu d'une *force passive*.

Il s'agit maintenant d'examiner si cette solution est avantageuse, tant au point de vue du respect de la neutralité de la Belgique qu'à celui de sa propre défense.

Général H. Langlois,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

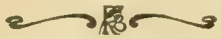

HERMINE GILQUIN [1]

On trouva pendu, au grenier où il couchait d'habitude, un des bons ouvriers de la ferme. C'était un garçon de vingt ans. Auprès de lui il y avait un mot d'écrit : « Je m'en vais parce que mademoiselle Hermine est trop haute pour moi et qu'elle ne m'aimera jamais. » Hermine sut tous les détails de cette mort, et on lui montra le billet. Elle le prit, et machinalement, très affligée de cette mort à cause d'elle, mais dont elle n'était pas la cause, elle mit l'humble et funèbre billet dans un petit coffret où il y avait des images, des lettres de parents, d'amies de pensions, et des petits carnets où elle écrivait parfois des choses qu'elle ne disait pas, et qui étaient les confidences qu'elle se faisait à elle-même.

Ce fut le commencement. Il y eut une suite.

Quelques jours après, Pierre Gilquin, revenant tard de traiter une affaire, s'était endormi dans sa voiture. Il faisait nuit noire. Les chevaux, n'étant plus dirigés sur une route qui leur était inconnue, entrèrent dans une grande mare, la voiture chavira, et Gilquin se noya, passant presque sans le savoir du sommeil à la mort.

La guigne était revenue.

Cette année-là, chez tous, la récolte passa toutes les espérances. Seule, la ferme des Gilquin eut à supporter des désastres causés par des pluies, des orages, des grêles. Il y eut une épidémie sur les bestiaux, une autre sur les volatiles. On ramassa un peu partout des pigeons morts qui s'étaient envolés lourdement du pigeonnier des Gilquin, comme fuyant une atmosphère de pestilence. Plus de cercles vivants et joyeux autour de la haute tour. Plus rien que les tristes fumées sortant des cheminées et s'évanouissant dans le dur ciel de l'hiver.

Le bruit courut alors que les affaires de la veuve allaient mal, et que si cela continuait, les terres ne pourraient rester sous l'empire de ses mains débiles. Les choses, pourtant, continuèrent tant bien que mal quelque temps, et la vie sembla recommencer, animer de nouveau les vieilles pierres, les champs toujours reverdissants.

Quelques mois plus tard, le temps de son deuil terminé, Hermine fut conviée par une amie de pension à assister à son mariage. C'était la première sortie de la jeune fille depuis la mort de son père. Lorsqu'elle parut, il y eut dans l'assemblée comme une petite émotion, un frisson presque imperceptible, et même, quelques personnes entre elles se communiquèrent instinctivement leur sensation :

— Voilà Hermine, — dirent-elles, — il va arriver quelque malheur.

La petite vierge autrefois choyée était devenue Mlle La Guigne.

On était au plein de l'été. Le déjeuner et le dîner devaient avoir lieu sous une tente. La journée se passa bien. Le soir, un peu avant le dîner, quand tous les invités cherchaient autour des tables la désignation de leurs places, la tente prit feu. En une minute, sous le soleil ardent, tout fut en flammes. Des enfants s'étaient amusés à tirer des feux d'artifice, une étincelle avait mis le feu à un tas de paille sèche amoncelé tout près de la toile, et la tente avait flambé. Tout le monde heureusement put sortir du brasier. Hermine fut la seule atteinte. Sa robe fut brûlée, son corps fut couvert de plaies, son visage resta indemne sous ses deux mains dont elle s'était protégée d'un geste instinctif, et qui furent grillées.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 19 mai 1906.

Sa mère la sauva en [illegible] sur elle son châle. Elle dut garder le lit pendant plusieurs mois. Il n'y avait plus à en douter: Hermine, à sa naissance, avait rapporté avec elle les [illegible] disparus.

Elle n'eut plus d'amies. Dans aucune compagnie, personne n'eut le courage ou la pitié de l'accepter. Les prétendants s'éloignèrent. Ce fut le vide autour d'elle.

Mme Gilquin songeait au bonheur passé, aux joies éphémères de la vie. Les deux femmes ne se quittaient plus, supportant ensemble leur découragement et leur tristesse.

Cependant, malgré tous les souvenirs et tous les présages de malheurs qui pesaient sur les Gilquin, un garçon du pays, nommé François Jarry, se présenta pour épouser Hermine.

— Je n'ai rien... qu'est-ce que je risque? — dit-il en ricanant à ses camarades qui s'étonnèrent de sa démarche.

Il était d'un village voisin. Il revenait de faire son temps de militaire, et n'avait en effet aucun bien, mais sa famille avait réputation d'honnêteté, et Hermine accepta sa demande, pressée par sa mère, qui s'affolait de leur solitude et de leur faiblesse, et qui voyait que la ferme, mal tenue, avait besoin de retrouver un maître.

Sans amour, mais sans répulsion, Hermine se maria donc. La noce fut triste pour elle, et personne, d'ailleurs, n'y apporta d'entrain, tant le deuil pesait sur la maison. Le nouveau patron s'installa.

III

Le ménage ne fut pas longtemps à se dissoudre. Il ne pouvait en être autrement. Les deux êtres qui venaient d'associer leur vie, l'un par calcul, l'autre par lassitude, n'avaient aucune espèce de ressemblance, ni physique, ni morale. De premier aspect, François Jarry n'était pas laid : il avait la face jeune, les traits réguliers, le nez et le menton bien dessinés, des moustaches de soldat qui se retroussaient sur une bouche souriante, des yeux gais et gentils. Mais cette tête de jeune homme surmontait un corps terrible. Le col, les épaules, les bras, le torse, les jambes, les mains, les pieds, prirent chaque jour davantage un aspect plus monstrueux. Cet être petit, trapu, d'une force extrême, avait, de carrure et de tournure, un aspect d'animal debout, affublé de [illegible] une chair dense l'envahit, augmenta son encolure, envahit le bas du visage et [illegible] François Jarry n'en grossissait pas moins. Il [illegible] marchait comme un [illegible] Il [illegible] parce qu'il travaillait comme quatre, toujours levé le premier, [illegible] aux champs et aux bêtes, chargeant et déchargeant les charrettes, renvoyant impitoyablement les incapables, les paresseux ou ceux qui lui paraissaient tels. Dur pour lui-même, il était dur à tous. L'homme, autrefois besogneux, travaillant chez les autres, avait pris tout de suite goût à la propriété, se jetant avec avidité sur ces terres qui furent à lui du jour au lendemain, en même temps qu'Hermine.

Mais d'Hermine, il n'avait cure ; quoiqu'elle fût la cause de sa prospérité subite, il n'eut pas un instant l'idée qu'il pouvait lui devoir quelque reconnaissance de son changement de fortune. Cette chétive jeune fille n'inspirait que du mépris à ce mauvais drôle, qui avait fait la noce sordide des villes de garnison. Il fallait l'épouser pour avoir les terres, il l'avait épousée, et voilà tout. Il avait joué la comédie par ruse naturelle avant le mariage, se faisant tranquille et patelin, donnant l'idée d'un paysan lent et bonasse à ces deux femmes, la mère et la fille, qui ne pouvaient apercevoir la lueur de dur acier qui passait parfois dans ses yeux demi-clos, ni le rictus cruel de sa bouche et ses dents de loup affamé que cachait sa moustache.

Sa physionomie changea d'expression du soir au matin. Au lendemain du mariage, quand il revint de faire le tour de son nouveau domaine, c'étaient vraiment ses vraies épousailles de paysan avec la terre qu'il venait de célébrer. Il rentra chez lui en maître, rudoya immédiatement Hermine pour la mettre à son rang de servante, répondit grossièrement à Mme Gilquin, laquelle s'était permis d'intervenir. Au courant de la même journée, il réprimanda avec la dernière violence un domestique peu empressé à obéir à un ordre, et celui-ci ayant répondu sur le même ton, le nouveau maître fonça sur l'insoumis à la manière d'un taureau qui voit rouge et, d'un coup de tête en pleine poitrine, l'envoya rouler sur le chemin. Il y eut une stupeur, puis sous le regard méchant de la brute victorieuse, le silence et la soumission de toute la maison.

Changeant de situation et dévoilant son caractère, François Jarry changea aussi de physionomie. Son visage aux traits réguliers devint atroce, la sournoiserie même s'effaça, pour laisser leur libre déploiement aux instincts, les yeux paraissaient vouloir tuer ce qu'ils regardaient comme hostile et gênant, la bouche s'ouvrait sans cesse avec un mouvement de morsure. Les mains énormes et velues étaient des pattes d'animal [illegible] C'est dans ces pattes qu'était tombée la délicate Hermine.

Elle ne savait pas [illegible] du personnage auquel elle avait lié son sort. Mais elle n'eut pas longtemps à attendre : François Jarry, qui s'était affirmé si vite hargneux et brutal, se révéla bientôt, par surcroît, buveur et coureur. Ses dimanches

se passaient au cabaret, où le vin et l'eau-de-vie faisaient flamber ses colères. Au logis il vécut sans gêne, en parfait goujat. Les servantes qui voulaient garder leur place devaient accepter les honteuses conditions du nouveau maître, qui, entre les quatre murs de sa ferme, agissait en chef de tribu.

Hermine, née sensitive, affinée encore par la maladie et par la douleur, ne comprenait pas cette vie si différente de sa vie de famille. Elle osa se plaindre doucement.

— Si tu n'es pas contente, je ne te retiens pas, tu n'as qu'à fiche ton camp d'ici.

Telle fut la réponse.

— Mais je suis chez moi, objecta naïvement Hermine.

Une gifle envoyée à toute volée lui meurtrit la figure, et désormais, pour le moindre prétexte, ce furent des cris, des insultes qui allaient jusqu'aux coups. Plusieurs fois, la malheureuse femme dût s'enfuir de chez elle, sa mère impuissante à la protéger, et se réfugier près des meules où elle passait la nuit. Elle n'arrivait pas à comprendre ce qui lui arrivait: Elle roulait mille projets confus dans sa tête, ne sachant à quel parti s'arrêter, songeant bien à s'enfuir n'importe dans quelle direction, vers une ville où les gens, peut-être, l'auraient protégée, vers la mer où il se trouverait sûrement un navire pour l'emporter au loin, dans un pays inconnu, qui aurait été pour elle le pays de l'oubli. La pensée de sa mère la retenait. Elle passa ainsi, hors de chez elle, des heures sinistres. Ses vêtements furent traversés par la pluie. Elle avait peur de tous les bruits qu'elle entendait, cachée dans la paille, attendant anxieuse la première clarté du jour pour rentrer à la maison, au moment où son mari venait d'en sortir pour s'en aller au travail.

*
* *

Elle eut un enfant de ce misérable homme, — un petit garçon qu'elle nomma Jean, du nom du malheureux qui était mort de désespoir pour elle. Elle prit ce nom instinctivement, comme elle avait mis le morceau de papier dans son coffret, où il était toujours.

Pendant ses couches, sa mère la soigna à travers mille difficultés. Les deux femmes ne semblaient plus être chez elles, n'obtenaient rien de ce qu'elles demandaient, rudoyées par le mari, bafouées par les servantes. Pendant qu'Hermine était encore au lit, son enfant nouveau-né auprès d'elle, elle fut frappée au visage par cet homme, ce passant qu'elle avait accepté et installé chez elle. De grosses larmes ruisselèrent sur ses joues, tombèrent sur l'innocent blotti contre elle.

L'enfant, né parmi ces anxiétés et ces peines, mourut. Le ménage devint un enfer, François de plus en plus brutal, Hermine de plus en plus abîmée dans la peine et l'inquiétude. Sa gentille beauté, peu à peu, avait disparu. Elle n'était plus que l'ombre chétive de son passé.

Son mari eut alors la lubie de prendre chez lui une fille de sa sœur, l'aînée de neuf enfants, Zélie, âgée de onze ans. Hermine crut avoir trouvé un être à aimer, et qui l'aimerait. Elle s'attacha la fillette par des gâteries, sut lui plaire par une bonté attentive que ne connaissait pas cette petite pauvresse. Hermine l'aima comme une gentille sœur retrouvée, ou comme une fille dont elle aurait été séparée et qui serait revenue à la maison. Il lui sembla que c'était un peu de joie qui entrait chez elle.

— Pourvu qu'il ne lui arrive pas quelque malheur, quelque accident! — songeait-elle en son triste cœur au souvenir de la malechance qui sévissait sur tout ce qui l'approchait.

Ce fut encore elle que la malechance choisit pour victime. Brusquement, la reconnaissante et affectueuse Zélie devint sournoise et méchante. Son caractère changea du fait des scènes violentes auxquelles elle assistait. De voir ainsi traiter Hermine, elle conçut d'elle une piètre idée, se mit du côté du plus fort. Elle devint l'espionne de son oncle auprès de la malheureuse femme, rapportant à faux les actes et les paroles d'Hermine, la desservant auprès de tous et de toutes. L'enfant avait des instincts lâches, devina la timidité de sa bienfaitrice, se ligua avec tous ceux qui s'acharnaient contre elle.

IV

Vivant ainsi, Hermine, peu à peu, se replia sur elle-même, devint absente de l'existence qui lui était faite, n'attendant aucun bien, insensible au mal. N'ayant rien où se raccrocher, elle se laissa aller à une torpeur maladive, à un désespoir morne. Peu à peu, elle sembla pareille aux choses, elle fut une parcelle de cette nature indifférente, qui déployait autour d'elle ses spectacles changeants. Tout au long de l'année, elle paraissait assister machinalement à la succession des heures, au renouvellement des saisons. Elle n'était pas insensible, pourtant, et plus tard, on trouva, dans la petite boîte où elle gardait ses cahiers d'école et ses lettres d'amies, quelques pages où elle avait écrit, un peu comme des compositions de style, les sensations ressenties devant le déploiement merveilleux de l'existence.

Au printemps, elle sent qu'il lui arrive la tiédeur de l'air, qu'elle est environnée du doux réveil de la vie, et, d'une écriture posée, elle aligne les phrases de cette brève description :

Le Printemps

« La nature se réveille. Elle semble s'étirer, elle sort de sa longue torpeur hivernale. Elle va renaître.

« Voici le jeune Printemps. Il est né. D'un coup de sa merveilleuse baguette magique, il remet à neuf tout l'univers.

« Le Soleil revient, plus brillant, plus riant. Il va rester longtemps avec nous, nous conviant à ses fêtes.

« La Terre donne tout ce qui est en elle. Un hymne continuel monte dans l'espace. Tout chante dans les buissons et dans les bois.

« L'herbe pousse. L'arbre verdit. Les fleurs vont éclore. L'insecte butine. Chaque coin est un nid. L'oiseau roucoule des mélodies d'amour.

« La cloche de l'église tinte plus divinement dans l'air léger. Les chemins sont plus doux, le ruisseau est plus clair, le ciel est plus bleu.

« L'air est tout embaumé par quelque chose d'inconnu, une brise qui vient de loin, qui a passé sur la mer, et qui apporte le parfum des îles.

« Les matins sont gais, et les soirs aussi sont joyeux, parce qu'ils annoncent, avec toutes leurs étoiles, la clarté du lendemain.

« Les nuits illuminées sont traversées tout à coup, quand tout dort dans le silence, par le chant du rossignol. Dans la feuillée, le petit oiseau invisible chante sa joie d'un instant, à faire croire qu'il pleure, qu'il s'évanouit, qu'il va mourir.

« Le crapaud aussi, dans l'ornière, soupire quelque chose avec une petite voix timide, toujours la même note de cristal. On dirait qu'il veut répondre au rossignol, et qu'il souffre de ne pas pouvoir faire monter sa plainte jusqu'à cette magnifique voix. Le grillon fait entendre sans arrêt sa cliquette. Les grenouilles bavardent autour de la mare.

« Ils sont tous à leur poste, nos compagnons printaniers. Ils vont vivre comme nous, heureux, puis malheureux. Le printemps, c'est l'enfance avec tout son espoir. Il est éphémère, mais il reviendra l'an prochain. Nous seuls ne reviendrons pas, mais d'autres reviendront. Bonjour donc au printemps, et à tous les futurs printemps ! »

*
* *

Lorsque vint l'été, Hermine, éblouie par la magnificence du ciel et de la verdure, compose une sorte d'hymne à la beauté splendide qui rayonne sous l'aspect du soleil d'or et du ciel bleu, seconde narration qu'elle confie à son cahier d'écolière.

L'Été

« C'est le vaste grenier d'abondance de la Terre. Toutes les richesses enfermées se montrent une à une. Les plantes paraissent, s'épanouissent comme des enfants joyeux. Ils grandissent vite et travaillent. Voici des fleurs, bientôt des fruits.

« Les bestioles s'envolent ou cheminent. L'herbe est remuante d'insectes, et les feuillages sont remplis d'oiseaux.

« La campagne est le grand Paradis où toute liberté règne.

« L'homme se réjouit, et il lutte contre l'envahissement. Dès l'aube sur son champ, le dos courbé, les mains actives, il arrache les mauvaises plantes qui prennent la place de la future moisson. Il songe à sa récolte. Il a laissé son fusil accroché à la cheminée, et son chien dort à l'ombre de la haie. Il n'a, pour défendre ses graines et ses fruits à peine formés, que de vieux chapeaux et de vieilles loques, dressés sur des piquets, et qui s'agitent parfois sous la brise.

« Bientôt, tout est immobile. Le soleil concentre ses rayons sur le sol crevassé. Plus d'air, c'est le feu qui règne, la grande cuisson qui commence.

« Les après-midi sont lentes et lourdes, comme un sommeil de fièvre. Les cosses et les épis sèchent, craquent, rôtissent.

« Il faut la pluie d'un orage, la pluie large et tiède pour rendre la force à ce qui est mourant sous la brûlure du ciel.

« Après la pluie, les feuilles reverdissent, les fleurs refleurissent, les racines cachées dans la terre humide boivent avec délices, et le soleil revient encore pour faire le blé gonflé de farine, le raisin doré, les pêches pareilles à des roses.

« C'est la fin. Plus la beauté aura été rayonnante, plus la maturité sera sèche et fanée. Après la flamme qui consume, il n'y a plus, dans les champs et les vergers, que des squelettes calcinés.

« La Terre est fatiguée d'enfanter. Elle a donné tout ce qui était en elle. Elle veut se reposer aux derniers rayons d'automne avant d'entrer dans la nuit de l'hiver.

« L'Été s'en va comme une mère féconde à bout de forces, qui laisse ses enfants continuer la vie. »

*
* *

En octobre, Hermine laisse aller sa rêverie au cours de la lumière ralentie, elle regarde les dernières couleurs, respire les derniers parfums, voit tout décroître pendant qu'elle décroît aussi. Elle respire l'automne, elle goûte sa saveur funèbre, et elle

essaie de dire les premiers frissons et les derniers désirs de toutes choses :

L'Automne

« L'Automne est venu. Il a succédé au vert printemps, à l'été bleu et doré.

« Lui, il est jaune et rouge, il est magnifique de couleur, et tout remué de vent. Mais il a déjà l'odeur de la mort.

« Il annonce pour bientôt le grand sommeil de la Terre. La nature semble attristée par sa future destinée. Les arbres sont en mouvement, tout encolérés sous la brise, ou bien restent immobiles et résignés comme s'ils abritaient des tombes.

« La campagne, parée de sa beauté dernière, n'a plus rien des grâces de sa jeunesse. Elle déploie, en revanche, tous les charmes de son épanouissement. Elle nous convie à sa fête suprême.

« Le dernier parfum de tout ce qui a vécu se concentre. C'est un baume consolateur qui m'enivre, me console de m'en aller avec tout ce qui va disparaître.

« Le soleil, qui a fait se multiplier les germes, et jaillir à profusion les jeunes pousses, semble lui-même fatigué d'avoir ainsi brûlé la Terre. Il ne la regarde plus que de loin. Il ne se hausse plus qu'à grand'peine au-dessus de l'horizon.

« Les animaux, comme les plantes, éprouvent les terribles effets de son abandon. Oiseaux légers, chétifs insectes, les jours, les soirs et les nuits vont devenir rudes pour vous. Finies, vos danses capricieuses dans un rayon de soleil, vos courses éperdues à travers l'air léger.

« Du soir jusqu'à l'aube, un brouillard épais et glacé paralysera vos ailes, un frisson glacial vous envahira.

« La vie se débattra en vous, mais la mort méchante emportera sans scrupule votre dernier effort.

« Partez sans regrets, petits êtres qui avez eu un instant de joie. Partez sans regrets, car tout ce que vous avez connu et aimé va s'effacer aussi du livre de la vie.

« C'est le sort de tout ce qui a partagé la gloire de vivre, de tout ce qui a eu un printemps et un été. Hermine a eu un printemps, puisqu'elle a été une petite fille comme les autres, mais elle n'a pas eu d'été. Elle n'a pas vécu auprès d'un homme pareil à elle, elle n'a pas eu d'enfant à chérir. Hermine a été une fleur qui ne s'est pas changée en fruit. Et aujourd'hui elle n'est plus qu'une feuille sèche, pareille à toutes les feuilles sèches de l'automne. »

Gustave Geffroy.

(*A suivre.*)

LES MARTYRS DE 1321

On lit dans un cahier de doléances présenté, vers le printemps de 1321, au roi de France Philippe le Long par les communautés de la sénéchaussée de Carcassonne : « La voracité des Juifs appauvrit les populations ; ils pratiquent l'usure, et malhonnêtement ; ils monopolisent la profession de m... (*vices macarellorum gerendo*); ils outragent les pauvres femmes chrétiennes qui viennent chez eux racheter des objets engagés; ils vilipendent l'Eucharistie que des lépreux et d'autres chrétiens leur procurent... Item, les lépreux désirent que leur maladie se répande et travaillent à la répandre au moyen de poisons et de sortilèges ». A cet état de choses, les communautés proposent des remèdes appropriés : chasser les Juifs, emmurer les lépreux, mâles et femelles séparément, pour que la race s'éteigne (1).

D'autre part le roi, étant à Poitiers, en juin, fut informé que, dans toute la région, les puits et les sources étaient ou allaient être empoisonnés par les lépreux. Le sire de Parthenay en Poitou avait pris sur ses terres un lépreux, qui avait avoué; il avait avoué qu'un Juif lui avait remis des drogues et de l'argent pour commettre des maléfices et conseiller à ses pareils d'en faire autant; il avait indiqué la composition des drogues : du sang humain, de l'urine, des herbes et une hostie consacrée; le tout, réduit en poudre, était mis en sachets ; il s'agissait de jeter ces sachets, lestés de pierres, dans les puits et dans les fontaines pour faire mourir les chrétiens ou leur donner la maladie. A point nommé, on mit la main, à Poitiers même, sur un sachet abandonné par un lépreux en fuite : il contenait une tête de couleuvre, un pied de crapaud, des cheveux de femme et une liqueur très noire et très fétide ; le mélange, jeté au feu, ne brûla pas : preuve qu'il était dangereux.

Les chroniqueurs contemporains, qui mentionnent ces détails, laissent entrevoir, en même temps, que la rumeur contre les lépreux, venue « nul ne sait d'où », mais qui semble avoir été répandue d'abord dans le Sud-Ouest, s'était propagée très vite. A Paris, comme à Poitiers, on curait les puits; on ne manquait pas d'y trouver force sachets, pleins de toutes sortes de choses; de sorte que les personnes prudentes et délicates ne voulaient plus boire que de l'eau de Seine.

Les versions variaient, comme de juste, sur l'origine et les détails du complot. *Multi multa dicebant.* Toutefois il paraît bien que tous les récits en circulation dérivaient d'une source commune. Voici

(1) C. Compayre, *Études sur l'Albigeois* (Albi, 1841), p. 257.

l'histoire extraordinaire qui, partout, en faisait le fond.

Le roi sarrasin de Grenade, toujours vaincu dans ses guerres contre les chrétiens, avait imaginé, pour se venger, de s'aboucher avec les Juifs, savants dans l'art des maléfices. Les Juifs ne demandaient pas mieux que d'exercer leurs propres vengeances en servant celles du Maure; mais ils se savaient suspects; il leur avait paru prudent d'employer des agents secrets. Ils avaient alors pensé aux lépreux (qui, comme eux, étaient au ban de la société). Ils s'étaient donc adressés aux chefs de ces malheureux (*leprosi majores*). Ils les avaient d'abord persuadés d'abandonner la foi chrétienne, puis d'empoisonner les eaux, pour que tous les gens sains contractassent leur mal. Ils leur avaient distribué de l'argent pour la propagande dans les léproseries et des sachets préparés pour l'action. Une grande assemblée des délégués de toutes les léproseries du monde avait été convoquée afin d'en délibérer. Elle avait été plénière, car deux établissements d'Angleterre seulement ne s'y étaient pas fait représenter; elle avait tenu plusieurs conciliabules en divers lieux, pendant deux ans. Enfin les ouvertures des Juifs avaient été accueillies à l'unanimité. Ce n'est pas tout : il avait été convenu que, lorsque tout le monde serait devenu lépreux, les conjurés se partageraient les fiefs et les royaumes; ils seraient seigneurs, comtes, barons; celui-ci serait roi de France, celui-là roi d'Angleterre, celui-ci comte de Valois, celui-là abbé de Marmoutier, etc. « Mais le Seigneur tout-puissant ne voulut pas la réussite de cette machination et la destruction de son peuple et de son Église; il révéla le complot aux fidèles... »

De si noirs desseins étaient bien calculés pour exciter l'indignation populaire. Elle s'était déchaînée aussitôt, en divers lieux, contre les Juifs et leurs complices. On en avait tué des quantités. « Le commun peuple, dit un chroniqueur, faisait cette justice sans appeler ni prévôt ni bailli, et quand on les avait enclos dans leurs maisons avec leurs bêtes et tout ce qui leur appartenait, on y mettait le feu. » Dans une foule de seigneuries, les officiers locaux s'offraient, d'ailleurs, à présider aux massacres, pour recueillir les dépouilles des victimes. — On peut assister encore, de nos jours, en Russie, à des mouvements tout pareils, qui s'appellent des *pogroms*: *pogroms* de Kiéfiniev et de Homel en 1903; *pogroms* de Jitomir, de Nicolaïev et d'Odessa en 1905.

Lorsqu'un pogrom se prépare, de nos jours en Russie, l'autorité supérieure intervient promptement pour le [illegible]. De même, le roi Philippe-le-Long adressa, le 21 juin 1321, une circulaire à ses baillis. Soit que la cour eût été convaincue par les preuves que le sire de Parthenay, et d'autres, avait fournies, soit qu'elle ne fût pas en mesure ou en humeur de résister à l'opinion surexcitée, le roi admet, sans hésitation ni réserve, la réalité des attentats. Mais il faut procéder dans les formes : ordre aux officiers de la couronne d'arrêter sans délai tous les lépreux (hommes, femmes et enfants au-dessus de 14 ans), parce que leur cas est de lèse-majesté, et, par conséquent, royal : s'ils avouent, le bûcher; s'ils n'avouent pas, la question, jusqu'à ce qu'ils disent la vérité; pour ceux qui n'auront pas confessé et qui n'auront pas été convaincus, le « mur » à perpétuité, au pain et à l'eau, en prenant soin d'isoler les mâles. L' « ignoble machination » des lépreux étant crime de lèse-majesté, leurs biens seront mis dans la main du roi; les juges seigneuriaux qui ont déjà opéré des saisies pour le compte de leurs maîtres restitueront au fisc et paieront une amende. — Du reste, Philippe-le-Long se vit forcé, quelques mois plus tard, de revenir sur la dernière de ces dispositions. Le 16 août, il révoqua la main-mise de la couronne sur les biens des coupables, « ouïes sur ce les supplications de plusieurs prélats, barons, nobles, communautés et autres personnes de ce royaume » qui se prétendaient d'ancienneté en possession d'administrer, de « garder » et, par conséquent, de s'appliquer, en cas de démérite, les biens des léproseries de leurs domaines. Le 18 août, il remit à l'évêque d'Albi les amendes encourues par ses vassaux et ses agents qui avaient sévi d'office : ils ont pu ignorer, le roi le reconnaît maintenant, que le forfait des lépreux fût de lèse-majesté; il y avait d'ailleurs urgence à châtier des crimes si abominables; ils pourront même continuer à débarrasser le pays de la « pourriture de ces lépreux fétides », par la méthode expéditive qu'ils ont employée jusque-là (1).

Les exécutions continuèrent donc, mais dirigées désormais, en principe, par les officiers du roi. Une lettre royale mande aux baillis de Tours, de Chaumont et de Vitri d'envoyer au greffe du Parlement les confessions des juifs et des lépreux, qui, interrogés, en avaient accusé d'autres (2); elle montre que des enquêtes furent instituées dans diverses régions, si non partout conformément à l'ordonnance du 21 juin. Ces enquêtes sont perdues, malheureusement; mais nous avons la trace de bûchers allumés dans l'Al-

(1) [illegible] *Archives du Tarn*, GG 26.

(2) [illegible]

bigeois, le Périgord, le Languedoc, le Velay, la Touraine (où l'on fit avouer à un lépreux que, dans le partage des dignités du monde à l'assemblée générale des léproseries, il avait reçu le titre d'abbé de Marmoutier), la Champagne, le comté d'Artois, à Paris, etc. Une chronique de Flandre note que, par exception, dans ce pays, les lépreux furent « d'abord pris, puis relâchés, ce qui déplut à beaucoup ». Il est impossible d'évaluer le nombre des martyrs; on sait seulement qu'il dépassa plusieurs centaines dans certaines localités.

Le 31 juillet 1322, Charles IV, successeur de Philippe le Long, réitéra l'ordre d'enfermer dans des « murs » ce qui restait de lépreux, pour y être entretenus jusqu'à leur mort sur les revenus des anciennes léproseries supprimées. Le mouvement de l'année précédente s'était déjà affaissé.

Tels sont, en somme, tous les renseignements dont les historiens ont disposé pendant longtemps sur cet épisode de notre histoire. Croirait-on que quelques-uns en ont conclu que les lépreux avaient en effet usé de sortilèges? Voir les divagations de Michelet dans *la Sorcière* : « L'*innocent* sortilège par lequel les lépreux croyaient améliorer leur sort amena le massacre de ces infortunés »; et plus loin : « De *coupables* folies pouvaient fort bien tomber dans l'esprit de ces tristes solitaires; l'accusation était du moins spécieuse »; etc. Cependant, la plupart des modernes n'ont vu, dans la persécution de 1321, qu'un trait de la crédulité et de la férocité des foules et des gouvernants du XIVe siècle, dont il y a tant d'autres preuves. Le dernier historien de Philippe le Long résume l'impression générale en disant que les accusations qui perdirent les lépreux « font sourire » aujourd'hui. Quelqu'un s'est rencontré, toutefois, en ces derniers temps, pour remettre en question ce qui paraissait acquis, en s'appuyant sur des « documents nouveaux » (1).

*
* *

Le manuscrit latin 4030 de la Bibliothèque du Vatican renferme les procédures de Jacques Fournier, évêque de Pamiers, — qui fut plus tard Benoît XII — contre les Albigeois, les Vaudois et les sorciers de son diocèse, de 1318 à 1325. On y lit les procès-verbaux d'interrogatoires subis par un certain Guilhem Agassa, clerc, commandeur de la léproserie de Lestang à Pamiers, de juin à juillet 1321.

Guilhem Agassa comparut d'abord, dans la prison de l'évêque et de l'Inquisition, aux Allemans, près de Pamiers, par devant le procureur de l'évêque, chargé par celui-ci « d'informer contre les lépreux du Languedoc dans l'affaire des poisons », et le lieutenant de Jean de Beaune, inquisiteur de Carcassonne. — Vers le 25 novembre de l'année précédente, dit-il en premier lieu, deux lépreux de sa léproserie, Guilhem Normand et Ferran Spanhol, allèrent à Toulouse chercher des poudres pour empoisonner les puits et les fontaines de Pamiers; à leur retour, ils empoisonnèrent, en effet, les eaux de la ville. Il y avait à Lestang un lépreux de Cahors qui avait vu faire la même chose dans son pays. — Cette première confession est très courte.

La deuxième, beaucoup plus ample, fut faite devant l'évêque en personne, dans la chambre épiscopale. C'est le résumé de plusieurs interrogatoires antérieurs perdus, au cours desquels les enquêteurs avaient cru devoir aider la mémoire de l'accusé en le soumettant à la torture. Donc, voici la version définitive d'Agassa. Vers l'Ascension 1320, il a reçu du prévôt de la léproserie de la Porte Arnaud-Bernard, à Toulouse, une invitation à se rendre à Toulouse, pour délibérer sur les intérêts des lépreux en général. Il y est allé, avec le chef de la léproserie de Saverdun, qui avait été pareillement convoqué, mais qui s'esquiva au dernier moment. Le 11 mai, grande réunion dans le réfectoire de la maison de la Porte Arnaud-Bernard : il y avait là cinquante ou soixante collègues, venus des environs de Toulouse, du Quercy, du Limousin, de la Gascogne, de l'Agenais et d'autres lieux; l'accusé n'y connaissait personne. A la porte de la salle se tenait un nègre gigantesque, armé d'un bacinet et d'une guisarme. Il est là, dit le prévôt de la Porte Arnaud-Bernard, pour faire ce qu'il y aurait à faire (*propter illa quæ fieri deberent*), et il a des compagnons qui interviendraient au besoin. Après quoi, le prévôt prit la parole : « Les chrétiens qui ne sont pas malades nous méprisent. C'est pourquoi nos chefs ont décidé de leur administrer à tous des potions pour les faire mourir ou les rendre lépreux. Pour cela ils ont cherché des protecteurs; ils en ont trouvé deux, le roi de Grenade et le soudan de Babylone, qui nous seront bons et fidèles si nous faisons ce qu'ils exigent de nous. Ces seigneurs nous garantissent que nous deviendrons les maîtres des terres et des villes où sont nos maisons; ainsi, vous, Guilhem Agassa, vous serez comte de Foix et vous aurez Pamiers. Ils nous demandent seulement, en échange, d'abjurer la loi du Christ et d'utiliser suivant leurs directions une poudre qu'on nous remettra, composée de serpents, de crapauds, de lézards, d'excréments humains et d'hosties consacrées. Quelqu'un refuse-t-il d'abjurer la loi du Christ? S'il en est un qui s'y refuse, l'homme qui est à la porte va lui couper la tête à l'instant. » Là-dessus, tous renièrent et on se donna rendez-vous pour un autre chapitre, où les

(1) J.-M. VIDAL. *La poursuite des lépreux en 1321*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du Jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières*, I, p. 483.

chefs des léproseries du monde entier, le roi de Grenade et le soudan de Babylone en personne devaient venir : on y cracherait sur la croix, on la piétinerait pour complaire à ces deux princes ; chacun s'y engagea par serment. Alors une marmite fut apportée, pleine de poudre ; on y puisa pour remplir des sachets que les assistants emportèrent, avec la manière de s'en servir. Quinze jours après, Guilhem Agassa était de retour à Pamiers ; il plaça des sachets dans la fontaine de *Las Ribas* près du pont des Frères Mineurs, dans les puits de la porte de Loumet et de la rue de Villeneuve, dans la fontaine du Noguier ; et le reste, il le jeta dans l'Ariège, près du moulin de Raimond de Verniolle.

Cette seconde déposition était entièrement satisfaisante. Cependant elle ne concordait point du tout avec la première. Au reste, l'accusé demanda avec instances à rétracter ce qu'il avait dit la première fois. Il avait menti lorsqu'il avait accusé, en juin, Guilhem Normand et Ferran Spanhol ; il les avait accusés faussement. Et si jamais il avait dit, dans d'autres interrogatoires, que le prévôt de Saverdun assistait à la réunion de Toulouse, il avait menti aussi : le prévôt, qui a déjà été exécuté (*qui jam est combustus*), n'était pas là, non plus que les chefs des léproseries de Mazères, des Pujols et d'Unzent. A la réunion de Toulouse il ne connaissait personne. Il a donc menti naguère ; mais, maintenant, il parle pour le salut de son âme, en toute liberté, *absque tormento*, pénétré de repentir et de componction.

La sentence fut rendue, le 5 juillet, dans le cimetière de Saint-Jean de Pamiers : Guilhem Agassa est condamné à la prison perpétuelle. Il aurait dû être brûlé aux termes de l'ordonnance royale, mais l'Inquisition n'était, comme on sait, impitoyable qu'aux obstinés.

Ce « document nouveau » a fait la plus forte impression sur l'esprit de l'érudit qui s'en est servi le premier. Il ne semble pas, pourtant, que l'interprétation en soit malaisée ni inquiétante. Cet individu, Agassa, a d'abord chargé, pour se sauver, deux de ses pensionnaires ; puis, appliqué à la torture, et sachant, comme tout le monde, par le bruit public, ce que l'on voulait lui faire dire, il a inventé l'histoire de l'assemblée de Toulouse, le nègre, les poudres, etc. Non sans succès, puisqu'il en fut quitte avec la prison perpétuelle, alors que le prévôt de Saverdun, son collègue, qui, sans doute, avait nié jusqu'au bout, fut, lui, brûlé comme tant d'autres. Et voilà tout.

Mais, même de notre temps, des personnes consciencieuses et instruites peuvent raisonner autrement. « Je ne puis croire, dit M. Vidal, que cet homme nous trompe... ; il est des détails topiques, des circonstances de temps, de lieu, de personnes qu'un homme ne forge pas (précision dans les dates, description minutieuse et si vivante de la séance, énumération des fontaines empoisonnées). Et, ce qui s'invente encore moins, c'est l'accent de sincérité que le narrateur met dans son récit... Son récit est naïf, empreint de bonhomie et de franchise. » Ce témoin ne nous trompe pas, car « ses dires ne sont que la confirmation de ce que les chroniqueurs racontent à propos de l'épisode des lépreux ». Ainsi, nous avons deux séries d'affirmations, le bruit public (dont l'écho est dans les chroniqueurs) et la narration d'Agassa ; indépendantes, elles concordent ; cela ne suffit-il pas à emporter l'adhésion ? Cependant, « on pourrait soutenir que l'accusé, convaincu qu'il avait tout à gagner à satisfaire ses juges par des aveux abondants, et pressé d'ailleurs par la torture, leur a servi, en la dramatisant », une histoire en rapport avec les on-dit qui circulaient alors. Mais non ; cela est « impossible ». Pourquoi ? Toujours la même réponse : la précision des détails, l'accent de sincérité. Conclusion : il n'y a pas de raisons pour mettre en doute ce témoignage.

Très bien. Mais si G. Agassa a dit vrai, il faut admettre que les lépreux ont positivement formé, en 1321, le complot d'empoisonner les fontaines ; qu'ils ont tenu des assemblées à cet effet ; qu'ils ont agi à l'instigation des rois de Grenade et de Babylone. Ce qui est difficile à croire. Qu'est-ce qu'il en faut penser ?

Il faut penser, selon l'abbé Vidal (et comme l'a cru Michelet), que des lépreux ont très bien pu avoir l'idée d'empoisonner les fontaines. Non pas que les saletés qui, dit-on, furent mises dans les sachets, fussent en vérité dangereuses : les érudits de nos jours sont trop éclairés pour partager, à cet égard, l'erreur des contemporains de Philippe V ; mais « le complot, s'il a existé, est juridiquement indépendant de la vertu des moyens employés ».

Il ne faut pas croire, pourtant, à un complot général, ni à ces assemblées de lépreux du monde entier dont parlent les chroniqueurs. Les érudits de nos jours savent que, au XIVe siècle, les voyages n'étaient pas si faciles. L'abbé Vidal dit très judicieusement que « l'exode des lépreux de tous les pays vers un centre de réunion n'eût pas manqué d'éveiller des soupçons ». Mais il n'est pas déraisonnable, selon lui, de croire « à une assemblée particulière, telle que celle de Toulouse, à laquelle auraient assisté environ cinquante personnes, venues de contrées voisines ». — Pas de complot universel ; il s'est néanmoins machiné quelque chose ; ce quelque chose, n'est-ce pas précisément ce que raconte

Agassa? C'est autour de ce noyau solide de vérité que se sera cristallisée la légende (1).

Reste l'intervention des juifs entremetteurs et des potentats musulmans. Le bon sens en est révolté; mais le bon sens peut-il prévaloir contre des « documents » certains? Or, voici, sur cette question, d'autres documents nouveaux — non pas inconnus, mais que personne, jusqu'ici, n'avait daigné prendre en considération.

On conserve au Trésor des Chartes de France deux lettres en français, qui se présentent comme adressées respectivement par le roi de Grenade, à « Samson, fils de Helias, juif », et par le roi de Thunes (Tunis), à des correspondants non dénommés. Elles sont insérées dans un rouleau, contre signé de plusieurs notaires royaux, lesquels attestent que « maître Pierre *de Aura*, médecin (*physicus*) — sans doute un juif plus ou moins converti — a traduit, sous serment, lesdites pièces de l'arabe, le 2 juillet 1321, en présence de Francion d'Avenières, bailli de Mâcon (2), de son juge mage, de plusieurs chanoines et notaires de Mâcon, etc. Nul n'a jamais vu, du reste, les originaux, qui auraient été saisis sur des juifs ou des lépreux. — Ces deux pièces confirment à merveille ce que l'on racontait partout des desseins attribués aux conjurés. Le roi de Grenade félicite le juif Samson d'avoir remis aux lépreux l'argent qui leur était destiné; il lui mande de faire placer au plus tôt « le venin » dans les citernes; il ajoute : « Et je vous envoie autre chose que vous jetterez dans l'eau dont boit le roi. » Le roi de Tunis écrit : « Ne laissez ni pour or ni pour argent d'empoisonner promptement les chrétiens. » C'est clair.

Qu'en pense M. Vidal? Il trouve là, bien entendu, une confirmation singulière du récit des chroniqueurs et des confessions d'Agassa. Mais si ces lettres étaient des faux? Des faux! « La traduction de l'arabe en français paraît avoir été ordonnée officiellement par la justice royale du bailliage de Mâcon... Le traducteur et les quatre notaires qui l'assistent mettent leur signature au bas de la pièce traduite, le garde du sceau du bailliage y appose le cachet royal. Toutes les garanties désirables entourent ce document. » Malgré tout, un doute subsiste. Mais, supposé que les lettres soient apocryphes, deux hypothèses seulement se présentent. « Ou bien elles ont été fabriquées par les chefs des lépreux qui les auraient apportées à leurs subordonnés incrédules, comme témoignage de l'appui qu'ils pourraient trouver auprès des rois; ou bien elles l'ont été par les magistrats eux-mêmes de la cour de Mâcon qui ont voulu, en produisant des preuves si fortes, justifier les massacres. » Entre ces deux hypothèses, M. Vidal se prononce, sans hésiter, pour la première : « Elle s'allie fort bien avec les moyens dont nous savons que les chefs du complot ont usé pour en imposer aux scrupuleux et aux craintifs [le nègre]. » La seconde « n'est admissible que dans le cas [inacceptable] de l'inexistence du complot; de plus, je ne puis croire que des personnages respectables, comme ceux qui ont assisté à la traduction de ce document, aient été capables de participer à un faux » (1).

Conclusion. « Si, comme j'incline à le croire, les lettres sont authentiques, il faut résolument admettre que l'initiative du complot est venue des Sarrasins et des Juifs. » Toutefois, la responsabilité principale des événements de 1321 « doit retomber vraisemblablement sur quelques chefs de lépreux qui, soit folie, soit convoitise, soit désir de vengeance, poussèrent, par des promesses et des menaces, les naïfs à empoisonner les fontaines. »

* * *

L'histoire des premières années du XIVe siècle en France offre, comme on sait, les plus beaux exemples connus de machinations calomnieuses contre des particuliers ou des collectivités (Juifs, Templiers, lépreux, etc.), qui ont entraîné leur perte. Rien d'étonnant; ces temps étaient barbares. Mais l'admirable est que les calomnies de cet âge (d'une qualité très grossière) aient conservé à travers les siècles presque toute leur virulence pour agir sur certains esprits. Il n'est pas un seul martyr des fourberies et de la crédulité des contemporains de Philippe le Bel et de ses fils dont le cas n'ait paru au moins suspect à des érudits du XIXe siècle. De savants hommes discutent encore, gravement, les allégations contre Boniface et le Temple, qui naquirent dans la sombre imagination malade de Nogaret et de ses émules; le dernier historien de

(1) Les aveux d'Agassa sont les seuls que le hasard ait conservés ou qui soient connus de l'auteur; d'où le raisonnement qui les fait ici considérer comme seuls dignes de créance. Mais les commissaires royaux et seigneuriaux en avaient recueilli beaucoup d'autres, par les mêmes procédés que l'Inquisition de Pamiers, en diverses régions. Voir la lettre précitée aux baillis de Tours, de Chaumont et de Vitri. Il existe aux Archives municipales de Castelnau-de-Montmiral (Tarn), sous la cote E 2977, une pièce originale de 1321 où sont mentionnées les léproseries de Montmiral, Lisle, Gaillac, Montauban, Cahuzac, Penne, Rabastens, etc. Dans les mêmes termes que les lépreux de Pamiers, ceux de cette région étaient accusés d'avoir usé de sortilèges (*fachilhas*) pour corrompre les fontaines; il est dit qu'ils avaient tenu une assemblée secrète à Gaillac, où ils s'étaient donné le mot d'ordre et partagé les biens de la terre.

(2) Sur ce personnage, voir *Hist. de Fr.* t. XXIV, p. 178*.

(1) C'est entretenir une opinion trop favorable des fonctionnaires de ce temps que de les déclarer tous, en bloc, incapables de participer à des faux, ou d'y croire; les exemples abondent de faux qui furent alors commis. Quelques-uns, tout comme ceux dont il est question ici, sont conservés au Trésor des Chartes, où des érudits ont été exposés à les prendre au sérieux (Voir *Archives de l'Orient latin*, 1895, p. 4[illegible]).

la persécution de 1321 « se refuse à blanchir totalement les lépreux de l'accusation de complot », parce qu'il ne peut se méprendre à l'accent de sincérité et à la précision des inepties arrachées par la torture à ce pauvre diable d'Agassa (1). Il y a donc, aujourd'hui comme autrefois, deux opinions au sujet de la culpabilité des victimes. Telle est la justice de la postérité. S'ils avaient pu le prévoir, la béguine Boneta qui, en 1325, fut livrée par l'Inquisition de Carcassonne au bras séculier pour avoir dit, entre autres choses, que les lépreux de 1321 étaient comparables aux Innocents massacrés par Hérode (2), — les Flamands qui, dès 1321, reconnurent, en refusant de s'associer au pillage des léproseries, l'absurdité des imputations dirigées contre leurs hôtes, — et les chroniqueurs du XIVe siècle, qui se sont bien gardés, pour la plupart, en rapportant ces imputations, de les prendre à leur compte (3), en eussent sans doute été surpris.

Encore un trait, pour finir. — Personne, au XIVe siècle, n'était à l'abri d'accusations énormes, mais tout le monde n'y succombait pas. Un des dénonciateurs des lépreux, le sire de Parthenay, ce grand seigneur poitevin, qui, en juin 1321, avait fourni au roi des « preuves » de leur complot, fut accusé lui-même, en 1323, par devant l'Inquisition de la province de Tours, de plusieurs crimes mystérieux, et arrêté. Les chroniqueurs du temps ne savent pas au juste de quoi il s'agissait ; ils constatent seulement que le sire s'en tira, grâce à l'influence de sa famille. Or, quelques documents relatifs à cette affaire ont été récemment relevés dans les registres de Jean XXII, aux Archives du Vatican (4). Il en ressort que Parthenay, inculpé d'idolâtrie et de sorcelleries diverses, avait d'abord été soumis par l'inquisiteur Maurice de Saint-Pol aux traitements que l'Inquisition infligeait à ses clients ; mais ses amis étaient si puissants qu'ils obtinrent en 1324 ces faveurs rares, sinon inouïes : son transfert à Paris, puis en Avignon, et le dessaisissement de l'inquisiteur par le pape. L'affaire fut alors reprise de fond en comble devant un tribunal composé de quatre prélats (dont deux conseillers intimes du roi de France). La première séance fut consacrée à l'examen des aveux faits par l'accusé devant l'inquisiteur : il avait donc fait des aveux ; les justiciables de l'Inquisition en faisaient presque toujours. Il est certain, par conséquent, qu'il l'échappa belle : en pareil cas, un personnage moins bien apparenté aurait probablement partagé le sort des Templiers. Des témoins furent entendus ensuite à la requête de l'inquisiteur : un dominicain, un juif converti (il y a toujours des « lombards » ou des juifs convertis dans ces sales affaires du XIVe siècle) et un ancien domestique. Mais le tribunal ne voulait pas trouver de coupable ; il fut donc déclaré que l'accusé avait confondu l'accusation ; et l'acquittement s'ensuivit à l'automne de 1325. — De nos jours on en a conclu, naturellement, que l'inquisiteur frère Maurice de Saint-Pol avait, en cette circonstance, accueilli ou suggéré des calomnies. N'en concluons rien du tout.

CH.-V. LANGLOIS.

(1) M. Vidal n'est pas seul, avec Michelet, de son avis. Un critique [illegible] tant compte dans les *Annales du Midi* 1901, p. 261, de la [illegible] donnée à Mgr de Cabrières, qualifie de [illegible] la confession d'Agassa et déclare qu'il y a dans [illegible] des traits de nature à [illegible] faire partiellement accepter. Après tout, dit-il, il ne serait pas étonnant que des lépreux eussent conçu de tels projets. Cf. la réplique de M. Ch. Molinier, *ibid.*, p. 4[illegible].

(2) H. C. LEA, *History of the Inquisition*, III, p. 82.

(3) Ils l'ont presque tous des réserves, avec la discrétion qui leur était imposée par la prudence. *Et dicebatur*, « si comme la commune opinion du peuple tenoit pour certain », etc.

(4) Pag. E. H. VIDAL, *Bulletin du Comité des travaux historiques, Histoire et Philologie*, 1908, p. 414.

LA CONQUÊTE DE LA COTE D'AZUR PAR LES ALLEMANDS

Le titre qui précède pourrait faire songer à une prophétie, mais il n'en est rien. Ce genre de prédiction n'intéresserait plus personne. L'homme moderne a suffisamment de soucis présents, pour ne pas perdre son temps à discuter des possibilités n'intéressant que ses descendants.

Donc, quand je vais parler de la conquête de la Côte d'azur par les Allemands, il ne s'agira pas d'événements à venir, mais d'une conquête qui s'est effectuée silencieusement en moins de vingt ans et se trouve presque terminée aujourd'hui. Ce que j'ai constaté, d'autres l'ont constaté également. Ils auraient pu le dire, mais il ne l'ont pas dit.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, une brève digression sera d'abord nécessaire.

*
* *

Les procédés de colonisation pratiqués aux diverses périodes de l'histoire ne sont pas très nombreux, puisqu'ils se réduisent à peu près à deux. Les Romains n'en ont d'abord connu qu'un : conquérir un peuple à main armée, lui prendre tout ce qu'il possède et vendre les plus vigoureux de ses habitants comme esclaves ; les autres repeuplaient lentement le pays et quand ils s'étaient un peu de nouveau enrichis on recommençait le même pillage. — Ils finirent cependant par découvrir que ce procédé à la fois coûteux et simpliste n'enrichit pas beaucoup les vaincueurs et, à l'époque des empereurs, ils en décou-

vrirent un second, consistant à exploiter les populations conquises par l'intermédiaire de gouverneurs qui les chargeaient d'impôts, leur laissant juste de quoi vivre et assurant la paix.

Ce dernier procédé ne s'est pas beaucoup modifié pendant le cours des siècles et, de nos jours, il a été adopté avec de très faibles modifications par les grands peuples colonisateurs tels que les Anglais et les Hollandais.

Bien appliquée, cette méthode est d'un grand rapport ; elle a enrichi les nations que je viens de citer : mais entraine d'énormes complications par suite de la nécessité de défendre le pays conquis contre les agressions armées des rivaux jaloux. Il faut, en outre, savoir administrer avec méthode et intelligence. Si l'administration est mauvaise, le peuple colonisé ne rapporte que des désagréments et est une cause perpétuelle de dangers. Personne n'ignore que nos colonies non seulement ne nous rapportent rien, mais nous coûtent fort cher et sont, par les guerres lointaines dont elle nous menacent, un danger permanent. Il serait impossible, uniquement d'ailleurs pour ces raisons de sentiment qui jouent un si grand rôle dans la vie des peuples, de renoncer à nos colonies, mais, étant donné l'insuffisance de nos capacités colonisatrices, de nos procédés d'administration et notre faible natalité, beaucoup d'esprits réfléchis considèrent que la perte de nos colonies serait aussi avantageuse pour nous qu'elle l'a été pour l'Espagne.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas pour établir ces vérités désagréables que j'ai pris la plume et je reviens aux procédés actuels de colonisation.

Aux deux systèmes précédemment indiqués, les Allemands en ont substitué un troisième auquel il faut se résigner à appliquer le qualificatif d'extraordinairement ingénieux. Il consiste simplement à ne prendre que les bénéfices d'un pays, en laissant à des étrangers les charges de son gouvernement et de sa défense contre les agressions.

Donc, après avoir laissé à d'autres peuples la peine de conquérir et de garder à force d'hommes et d'argent un pays, les Allemands s'y installent et l'exploitent. Aux conquérants, les dépenses d'hommes et d'administration et le pouvoir nominal. A eux les bénéfices d'abord, puis plus tard, le pouvoir réel qui suit toujours la richesse. Ils gardent l'amande et laissent leurs voisins se disputer les coquilles.

Pour réaliser cet ingénieux programme, il fallait posséder naturellement certaines qualités de caractère jointes à une supériorité industrielle et commerciale, permettant d'éliminer tous les rivaux. Grâce à une éducation technique tout à fait remarquable, les Allemands ont acquis cette supériorité, et il est devenu presque impossible aujourd'hui de lutter contre eux. Les Anglais eux-mêmes n'y réussissent plus. Partout où ils s'installent, d'abord en petit nombre, puis en nombre chaque jour grandissant, ils s'emparent de toutes les industries, de tout le commerce, et sont bientôt les maitres. Et c'est ainsi qu'en moins de vingt ans, ils sont devenus les possesseurs réels de cette magnifique région méditerranéenne, qui fut jadis le grand enjeu de l'histoire. Leur puissance se dessine actuellement sur 200 kilomètres de côtes et s'accentue rapidement.

Les moyens qu'ils ont employés sont, en principe, ceux que je viens d'indiquer. Quelques détails seront cependant nécessaires pour en montrer l'application.

Mais avant d'indiquer ces détails, une nouvelle digression va encore être nécessaire. On ne comprend bien les événements qu'en prenant la peine de remonter à leurs racines.

*
* *

L'exploration de la Côte d'Azur ne passe pas pour très compliquée. On ne peut pas dire cependant qu'elle soit toujours sans péril, à cause des brusques variations du climat, des vents terribles qui règnent fréquemment, et de la très détestable qualité des eaux, bourrées de fâcheux microbes, qu'on y boit partout. Plus d'un touriste, venu pour y chercher la santé ou des plaisirs, y a laissé la vie. Ce dernier détail est d'ailleurs assez négligé. Les morts ne se plaignent jamais et les parents assez peu. On conduit discrètement les premiers à leur ultime demeure de façon à n'effrayer personne, et ils sont vite remplacés.

Aux temps lointains de ma jeunesse, ces plages charmeuses, que le soleil dore quelquefois, étaient fréquentées surtout par des cohortes de malades généralement possesseurs de poitrines peu robustes. Certaines villes, Menton notamment, avaient la réputation, assez fondée alors, d'être uniquement habitées par des tuberculeux de tout âge, dont les familles et les médecins se débarrassaient en les envoyant y terminer leurs jours.

Depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire depuis la vulgarisation des théories nouvelles sur la contagion, cette catégorie de malades a disparu d'une façon à peu près complète. Elle a disparu surtout pour cette raison très sérieuse que les hôtels se sont décidés d'un commun accord à refuser de recevoir à aucun prix des phtisiques. Dès qu'on entend dans la chambre d'un voyageur une toux suspecte, capable de faire fuir les autres clients, on le prie immédiatement, sous un prétexte quelconque, ou même sans prétexte, d'aller se loger ailleurs, et comme ailleurs c'est exactement la même chose, le malheureux malade

est obligé de retourner là d'où il est venu. Pour hospitaliser cette catégorie d'éclopés, on a fondé près de Menton un sanatorium, qui d'ailleurs ne prospère guère, non pas seulement parce que les malades fuient aujourd'hui une région si inhospitalière pour eux, mais aussi parce que beaucoup de médecins, après l'expérience assez peu heureuse des sanatoriums de la Suisse, considèrent que ce qu'il y a de pire pour un phtisique est la fréquentation d'autres phtisiques.

A leur avis les tuberculeux ne seraient vraiment dangereux que pour les individus affaiblis par de mauvaises conditions hygiéniques, par la privation d'air, de lumière et de nourriture notamment; ils se fondent principalement sur l'observation faite sur des phtisiques vivant au milieu de parents bien portants sans les contaminer, et sur ce que tous les habitants des villes respirent fatalement des poussières contagieuses, qui — au moins, pour la plupart d'entre eux, — restent sans action.

Ces vagues aperçus de thérapeutique, dont je ne discute nullement d'ailleurs la valeur, car les oscillations des opinions médicales sur cette question sont fréquentes, ont simplement pour but de faire comprendre pourquoi à l'ancienne clientèle de la Côte d'azur, s'est substituée une clientèle nouvelle, qui vient y chercher uniquement un climat souvent tempéré, du repos et de fortes distractions.

Cette clientèle nouvelle s'étant considérablement multipliée avec les progrès des moyens de transport, on a bientôt constaté l'insuffisance des anciens hôtels, froids et sévères, fréquentés surtout par des Anglais moroses, des jeunes miss trop vertueuses et de vieilles dames anguleuses et revêches.

C'est alors que le rôle des Allemands a commencé. Ils ont deviné la richesse où nous ne la soupçonnions pas.

Ne pouvant attirer la clientèle qui se formait et l'accroître qu'en faisant mieux que par le passé, ils se sont mis à construire, sous le nom d'hôtels, de magnifiques palais, doués de tout le confort moderne, et comme on en rencontre fort peu ailleurs, même à Paris. La clientèle allemande a été attirée par une publicité savante et est venue d'autant plus volontiers loger dans ces palais que le personnel y est exclusivement allemand. Le succès a été bientôt considérable et les hôtels n'ont pas cessé de se multiplier. D'Hyères à San Remo la côte est maintenant couverte d'hôtels allemands. Dans certaines régions presque inhabitées pourtant — celle comprise entre Nice et Monte-Carlo par exemple — ces hôtels se touchent presque et on en construit de nouveaux chaque jour.

Un peu intimidés par un milieu français qu'ils craignaient de ne pas trouver sympathique, les propriétaires de ces établissement se déclaraient jadis Suisses, Alsaciens, Belges, etc. Il en est bien peu, aujourd'hui, qui dissimulent leur nationalité et leurs nombreux fournisseurs allemands ne la dissimulent pas davantage. Il en est même — comme à Menton par exemple — qui n'hésitent plus à écrire en allemand les enseignes de leurs magasins.

*
* *

Cet envahissement des Allemands, qui surprend tellement ceux qui comparent la Côte d'Azur d'aujourd'hui à ce qu'elle était autrefois, a une cause économique profonde, que l'habileté des hôteliers ne suffirait nullement à expliquer.

Avant la guerre, l'Allemand était pauvre et laborieux. Il est resté laborieux mais il n'est plus pauvre. Son développement industriel lui a donné la richesse et les goûts de luxe qu'elle entraîne. Ce sont les Français qui sont devenus pauvres aujourd'hui.

Donc, l'Allemand travaille et s'enrichit. Lorsqu'il a suffisamment travaillé, il vient chercher sur la Côte d'Azur, le repos et les distractions dont il a besoin. Il espère bien aussi d'ailleurs y trouver, outre le repos quelques affaires fructueuses à traiter, placement de marchandises, spéculations de terrains, etc. Ce sont eux, aujourd'hui, qui tendent à se substituer aux Anglais, bien que ces derniers l'emportent comme nombre encore. La clientèle française — pas assez riche pour de tels séjours — tend à en disparaître complètement. Dans un des bons hôtels de Menton, j'ai relevé pour la saison 1905-1906, 36 Français pour 106 Allemands. A la fin de mars 1906, sur une population étrangère de un peu plus de 1.000 étrangers descendus dans les 22 premiers hôtels de cette dernière ville il y avait environ 300 Allemands pour 59 Français.

Le personnel de ces hôtels, à part quelquefois un chef de cuisine, est, comme je le disais plus haut, exclusivement Allemand, sauf dans quelques maisons de dernier ordre encore tenues par des Français, qu'on rencontre dans la région traversée par la petite ligne d'intérêt local desservant de petites plages peu fréquentées ; Dardigon, Cavalaire etc. Ailleurs, tout le personnel est allemand. En mars 1906, il n'y avait, dans tous les hôtels de Saint-Raphaël, qu'un seul employé français. Il n'était pas internationaliste, le pauvre diable, et m'assurait qu'il n'était pire misère pour un Français que d'être au service des étrangers.

Tous ces hôtels, dont les plus récents, y compris ceux rencontrés dans de petits villages comme Ospedaletti — car l'envahissement s'étend sur la côte italienne jusqu'à San Remo — sont, je le répète, de splendides palais laissant à leurs propriétaires

d'énormes bénéfices. Il est rare que ces derniers mettent plus de dix ans à faire fortune.

Le personnel de ces maisons parle toujours trois langues et, comme il vient justement pour se perfectionner dans le service et la connaissance des idiomes étrangers, on ne le paie presque pas. Le personnage, qualifié du titre modeste de portier et qui se tient à l'entrée de tous les hôtels devant un petit bureau, est l'homme universel devant répondre à toutes les demandes de renseignements, se charger des commissions et il doit parler correctement quatre à cinq langues. Sa seule rétribution se compose des pourboires des clients, mais il est rare que, dans les bons hôtels, son bénéfice annuel soit inférieur à 15.000 fr.

L'agent le plus important de l'hôtel, bien que le client ne le voit guère que le jour de l'entrée et celui du départ, est le gérant. Ses appointements varient selon les maisons de 4.000 à 20.000 francs. Il est responsable de tout et dirige tout. On lui adjoint quelquefois un secrétaire, qui doit connaître au moins trois langues, mais ne reçoit cependant que 150 fr. d'appointements.

Le rêve de chaque gérant est naturellement de fonder un hôtel, à son tour. Quand il a fait preuve de capacités, il trouve facilement un banquier de Hambourg ou d'ailleurs qui lui fournit les fonds. Les Banques allemandes recherchent fort les placements industriels, alors que nos sociétés de crédit françaises ont réussi à en détourner entièrement le public et l'ont dirigé exclusivement vers les placements de fonds d'État ou de chemins de fer étrangers qui leur procurent de fortes remises (1) d'autant plus fortes naturellement que les valeurs à placer sont plus véreuses. Un État quelconque, Vénézuela, Haïti ou tout autre de même nature, est toujours sûr de réussir à trouver de grandes maisons françaises pour placer des emprunts dont jamais, bien entendu, les prêteurs ne reverront un centime. Les banquiers allemands ne sont pas assurément plus patriotes que les nôtres, mais ils sont beaucoup plus intelligents et savent mieux placer leurs fonds, c'est-à-dire ceux de leurs clients. On m'a cité le gérant d'un hôtel de Monte-Carlo, qui, ayant économisé 60.000 francs, trouva un banquier pour lui avancer 200.000 francs, acheta un hôtel qu'il put revendre plus d'un million, au bout de cinq ans.

Très peu de ces hôtels appartiennent à des sociétés. Les Français ont bien tenté d'en fonder quelques-unes, mais les majorations et autres opérations financières les rendent, sauf quelques exceptions, peu productives pour les actionnaires. D'ailleurs, les rares hôtels de la région appartenant encore à des Français ont un personnel exclusivement allemand.

Quelques documents statistiques permettront au lecteur de se rendre compte des bénéfices tout à fait énormes que réalisent ces établissements.

Si on laisse de côté les grandes maisons princières dont les prix sont fort élevés, (le prix moyen de la pension journalière est de 15 francs par jour dans les grands hôtels et de 12 francs dans les petits hôtels,) il en existe quelques-uns à 8 francs par jour, mais ce sont des maisons de dernier ordre. Le prix de 15 francs est le plus habituel. Il constitue d'ailleurs un minimum théorique très dépassé en pratique. Il ne comprend, en effet, ni le vin, ni les eaux minérales — indispensables dans le pays — ni le café; en un mot, aucun extra. D'après des chiffres que j'ai pu contrôler, les grands hôtels considèrent que la moyenne de la dépense d'un voyageur est de 30 francs par jour. La durée de leur séjour est de six semaines à deux mois, les plus grands hôtels peuvent caser plus de 300 voyageurs à la fois.

Le prix de revient de la nourriture d'un voyageur est considéré comme ne devant jamais être supérieur à 5 francs par jour pour les trois repas.

Ces chiffres permettent d'entrevoir l'énormité des bénéfices réalisés. J'ai pu me procurer les comptes de deux grands hôtels de Menton, que les initiés reconnaîtront facilement à ce détail qu'ils sont situés sur une hauteur à une faible distance l'un de l'autre, le premier a réalisé, pour la saison 1904-1905, 397.444 francs de bénéfices, le second 167.153 francs. Il n'y a pas de mines d'or qui valent de telles exploitations. Quel service nous rendrait l'homme de génie qui nous apprendrait à profiter des richesses que d'autres savent bien tirer de la France et ferait taire ceux qui nous prêchent l'émigration dans de lointaines régions fiévreuses, pauvres et à peine peuplées! Il est heureux qu'on ne les écoute guère. On les écoute encore trop. Avant de vouloir coloniser le Congo ou Madagascar, pourquoi ne pas songer d'abord à exploiter les richesses dont la France est pleine pour qui sait les voir ?

Tous ces hôtels allemands se tiennent solidement entre eux. Ils n'ont guère que des fournisseurs allemands, des employés allemands, des banquiers allemands et, s'ils s'enrichissent, ils enrichissent fort

1 On assure que le chiffre — secret naturellement — des remises versées par le Gouvernement Russe aux cinq maisons de banque de Paris qui se sont chargées du récent lancement d'un emprunt de 1.200 millions dans un public que rien évidemment ne saurait éclairer, s'est monté à 8 p. 100 soit 96 millions. Les personnes au courant de la situation de la Russie savent fort bien que cet argent ne retournera jamais dans le pays d'où il est parti. Ce qui est le plus navrant, c'est que ces sommes énormes dont nous aurions tant besoin pour refaire notre outillage industriel, si inférieur maintenant, passeront en presque totalité dans les mains des Allemands, fournisseurs attitrés de la Russie pour l'outillage militaire, industriel et naval.

peu le pays où ils vivent, ne lui laissant guère que quelques maigres patentes et contributions.

*
* *

Dans le compartiment du rapide qui me ramenait à Paris, j'eus pour compagnon un vieux professeur de philosophie allemand. Des incidents imprévus de la route nous ayant fait entrer en relation, je lui parlai des observations qui précèdent et l'invitai à me donner ses impressions dégagées de toutes vaines formules de politesse. Pour le mettre d'ailleurs à son aise sur ce dernier point, j'avais commencé par plaindre charitablement les Allemands d'être conduits par un César capricieux et despotique.

Le philosophe sourit, me demanda la permission d'allumer sa pipe et posément s'exprima comme il suit :

« Laissons de côté les Césars. L'histoire nous montre qu'ils apparaissent toujours quand un peuple est livré à des divisions intestines : ils s'appellent tantôt Sylla et tantôt Bonaparte. Ne nous plaignez pas trop de vivre sous un régime demi-Césarien, car vous marchez à grand pas vers des Césars de décadence destinés à vous sortir de l'anarchie où vous vous enlisez chaque jour. Vous serez bientôt à l'ère des pronunciamentos et mieux vaut un César illustre et accepté comme le nôtre que les Césars d'occasion qui surgiront chez vous, comme ils ont déjà surgi plus d'une fois.

« Ne nous occupons donc, si vous le voulez bien, que des faits économiques qui ont attiré votre attention sur la Côte d'azur et qui sont d'ailleurs, je le reconnais volontiers, rigoureusement exacts.

« Je suis assez vieux pour avoir suivi l'évolution des Allemands depuis la guerre. C'est uniquement le développement de leur éducation technique jointe à leurs qualités de caractère, qui sont, comme vous l'avez très bien vu, les causes de leur développement industriel et commercial. L'Allemand idéaliste de jadis a complètement disparu. Il ne perd plus son temps à étudier le grec ou disserter sur la philosophie. Il fonde des usines, des banques, des ports, des entreprises de toute sorte et s'enrichit rapidement. Je l'ai connu à l'époque où il vivait pauvrement, considérant la viande comme un article de haut luxe, ne voyageant qu'en troisième classe, et ne fréquentant que des hôtels borgnes. Aujourd'hui il est riche et dépense largement. Il est devenu, il faut bien l'avouer, insolent et fier, parlant trop souvent en maître, comme vos employés de chemins de fer du littoral s'en plaignent justement. J'ai moi-même constaté que dans certaines villes il se croit vraiment chez lui, et affecte une morgue que l'on ne rencontrait jadis que chez les Anglais pour de toutes autres raisons.

« Ce sont là des défauts de parvenus qu'il serait mieux assurément d'éviter, mais qui n'ôtent rien à son mérite. L'Allemand est très bien intentionné que, partout où il s'installera, il sera bientôt le maître, grâce à la supériorité de son outillage, de son organisation et de son éducation technique. Même dans votre capitale, il vous faut une concurrence redoutable absorbant l'une après l'autre à son profit vos grandes industries; produits chimiques, objectifs photographiques, instruments de précision, outillage électrique, etc. Le reste viendra bientôt. Il commence déjà à installer sur votre territoire même *des usines* pour éviter votre barrière de droits protecteurs, qui bientôt n'auront plus rien à protéger.

« Ce que vous avez constaté sur la Côte d'azur vous le constateriez donc également ailleurs, si vous cherchiez à étendre vos investigations. Maintenant, nous allons coloniser le Maroc, comme nous avons colonisé la plus belle partie de la Méditerranée, qui sera bientôt à nous. Qui tient l'industrie et le commerce d'un pays est le vrai maître de tout le reste. L'affaire marocaine, à laquelle vos journaux n'ont rien compris, était en réalité très simple. Nous ne tenions nullement à entreprendre la très coûteuse et très improductive conquête de cette contrée et, bien volontiers, nous vous aurions laissé la gloire et les dépenses de cette opération, si nous n'avions su que l'administration despotique et tatillonne que vous installez dans vos colonies les rendent inhabitables, même pour des Français. En France même, le pouvoir est trop divisé pour être bien gênant et vous avez vu sur la Côte d'azur qu'il ne nous gêne guère. Il fallait donc simplement vous empêcher de gouverner le Maroc, c'est-à-dire le fermer à notre commerce et nous y avons réussi pleinement. Point n'était besoin d'une guerre pour cela. Il suffisait de vous en menacer et nous n'avions aucun intérêt à vous la faire maintenant. Nous y songerons peut-être, le jour où vos pacifistes, vos internationalistes, vos antimilitaristes et autres variétés d'imbéciles, vous auront suffisamment affaiblis et aurons dissocié dans vos âmes l'idée de patrie qui nous rend si forts : nous n'aurons alors qu'un bien faible effort à faire pour vous imposer toutes nos volontés.

« Donc nous ne tenions nullement à avoir la guerre avec vous. L'heure n'était pas venue d'ailleurs de lutter contre l'Angleterre, votre alliée, que nous ne redoutons nullement au point de vue commercial et industriel et qui, au contraire, sur ces deux points nous redoute beaucoup. La guerre avec elle est inévitable bientôt, mais l'enjeu sera autrement important que le Maroc. Nous grandissons constamment et Hamburg est devenu très insuffisant. Il nous faut un grand port militaire et commercial, et il n'y a guère qu'Anvers dans notre voisinage. Nous y avons multiplié nos maisons de commerce, nos entreprises maritimes, nos banques, mais cela ne suffit pas, parce que, dans ce port si voisin de l'Angleterre, la puissance militaire doit accompagner la puissance commerciale. Les Belges connaissent fort bien d'ailleurs ces aspirations, qu'ils sont [illegible] des Allemands et que certains atlas de géographie ont suffisamment vulgarisées chez nous. J'ai lu [illegible] discours [illegible] d'un de nos hommes d'État les plus éminents, le sénateur Edmond Picard, prononcé [illegible] quelques semaines devant le parlement belge. Ces [illegible] d'alarme très justes, mais bien inutiles, car les peuples n'échappent pas à leur destinée. Les Belges retarderont peut-être un peu cette destinée, en se fon-

dant avec la Hollande, mais ils ne paraissent pas assez subtils pour comprendre qu'il n'y aura bientôt plus de place dans le monde pour les petits peuples.

« Naturellement, et c'est là que gît l'unique difficulté, les Anglais s'opposeront à cette entreprise et c'est pourquoi la guerre avec eux est fatale. Vous vous y joindrez sans doute, mais, à ce moment-là, vous serez encore plus affaiblis qu'aujourd'hui et votre seul rôle probable sera de payer les frais d'une lutte qui sera nécessairement fort coûteuse.

« D'ici là, en effet, vous vous userez de plus en plus dans vos luttes religieuses et politiques. Vous êtes arrivés à un degré d'intolérance, un besoin de persécution qui finiront par vous rendre odieux à tous les peuples assez civilisés pour pratiquer la tolérance. Vos innombrables syndicats, dont la tyrannie est autrement lourde que ne le fut jamais celle des plus furieux despotes, ne syndiquent guère que des jalousies et des haines. La haine et l'envie semblent les seuls sentiments qui aient survécu dans l'âme des Latins. Vous ressemblez à des insectes luttant âprement au fond d'une mare, pour s'arracher les maigres provisions que quelques-uns possèdent, alors qu'autour d'eux s'étendent de riches prébendes; vous descendez rapidement au dernier rang des peuples, après avoir été pendant si longtemps au premier. Vous devenez de plus en plus une petite nation repliée sur elle-même, écrasée d'impôts, ne subsistant qu'à force d'économie et de privation, de plus en plus incapable de s'offrir le luxe d'avoir des enfants.

« Pour remonter cette pente de la décadence que vous descendez si vite, il vous faudrait renoncer à vos haines politiques et religieuses, ce qui semble impossible, et changer entièrement votre système d'éducation, ce que vous avez bien inutilement tenté; il vous faudrait avoir un esprit de solidarité que vous n'acquerrez jamais. Vous êtes resté un peuples d'artistes et de beaux parleurs. De telles qualités, si prépondérantes jadis, n'ont plus cours dans la phase savante, industrielle et économique de l'âge actuel. Le monde moderne est gouverné par la technique et, qu'il s'agisse de guerre ou d'industrie, la technique demande avant tout une précision qui ne peut s'acquérir que par un travail méthodique, continu et une persévérance que vous n'avez pas. L'imprécision restera toujours le grand défaut des Latins. Voyez, comme je vous le faisais remarquer il y a un instant, ce que sont devenues des industries jadis florissantes chez vous, dès que nous les avons abordées avec notre outillage et nos méthodes. En quelques années, vous avez dû renoncer à la lutte; sur le terrain maritime, vous avez dû également à peu près disparaître. Consultez les cours de la Bourse et voyez par leur cote la misérable situation de vos grandes compagnies de navigation, alors que les nôtres sont si prospères et donnent de si beaux dividendes à leurs actionnaires.

« Sans doute les arguments humanitaires jouent aujourd'hui un grand rôle dans les discours. Ils constituent même la principale force des socialistes. Mais quelle puissance peuvent-ils avoir contre les nécessités économiques qui régissent le monde moderne? Exactement celle des conjurations que de superstitieux Napolitains adressaient récemment au Vésuve pour calmer ses fureurs. Ce n'est pas avec des mots qu'on arrête les torrents. Or ce sont uniquement des nécessités économiques qui dirigent aujourd'hui les forces inconscientes qui nous mènent. L'Allemagne commence à avoir trop d'enfants alors que vous n'en avez plus assez. Elle fabrique trop de produits qu'il lui faut, à tout prix, écouler et qu'elle ne pourra bientôt plus écouler, parce que le monde devient trop petit et que la clientèle de l'Orient conquise par le Japon va disparaître pour nous. C'est donc vers nos plus proches voisins qu'il nous faut tourner les yeux, industriellement d'abord, militairement ensuite, cela est nécessaire. Nous jetterons chez vous l'excédent de nos produits et de notre population. Nous attendrons seulement, et ce ne saurait être bien long, que vous soyiez assez affaiblis par vos divisions et votre anarchie pour être incapables de vous défendre. Les lois de l'histoire restent les mêmes. La destinée du plus faible fut toujours de disparaître devant le plus fort ou de le servir. Le progrès ne s'est jamais réalisé autrement. Elle est encore plus vraie aujourd'hui qu'il y a 2.000 ans, la terrible sentence du vieux Brennus: « Malheur aux vaincus ! »

Ainsi parla le rude Germain. Il y avait bien des objections à présenter aux farouches paradoxes de son discours, mais à quoi bon ? Les convictions individuelles ne se changent guère par des arguments. Nous approchions, d'ailleurs, de Paris, et je pensais aussi que les paroles du philosophe contenaient quelques parcelles de vérité. Je me bornai donc à un léger haussement d'épaules, accompagné d'un dédaigneux sourire, tout en éprouvant un peu les sensations d'un voyageur penché sur un abime très profond et très noir.

GUSTAVE LE BON.

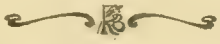

LA JEUNESSE ET LE CARACTÈRE DE J.-B. CARPEAUX

(D'après des documents nouveaux)

Un buste du sculpteur Jean-Baptiste Carpeaux va être placé dans le square du Louvre, et c'est justice. D'abord, il convient que l'image de ceux qui contribuèrent à orner nos monuments publics se dresse ainsi, à son tour, sous les regards de la foule dont ils formèrent le goût. Ensuite, dans le cas présent, l'effigie de cet artiste convaincu et énergique sera pour tous une belle leçon de courage et de persévérance.

On sait d'où il sortit et les pénibles conditions de son apprentissage artistique ont été plusieurs fois redites. Ce n'est pas une raison pour qu'on n'en puisse pas reparler sans déterminer encore quelques détails intéressants de la formation de l'artiste et

sans mieux dégager les résultantes ataviques de son talent. Né à Valenciennes, le 14 mai 1827, d'un père maçon et d'une mère ménagère, Jean-Baptiste Carpeaux connut la pauvreté dans cette famille chargée d'enfants, qui fut la sienne. L'épreuve fut douloureuse, mais non pas inutile, car la lutte, qui rebute les faibles, confirme au contraire la vaillance des forts. Il ne reçut aucune instruction, fréquenta à peine l'école des Frères et demeura toujours *peuple* jusqu'aux moëlles : par ses goûts, par sa rudesse, par ses façons et aussi par sa vanité excessive et puérile. Parvenu, il le fut, certes, glorieusement par la tenacité de sa vocation et l'élévation de son caractère, mais il l'était aussi par le manque de correction de ses manières et de ses propos. Et il en souffrit, sans arriver jamais à effacer tout-à-fait ce défaut d'origine ; il en souffrit d'autant plus que son milieu familial, demeuré *peuple* sans restriction, avait conservé, lui, tous les inconvénients et toutes les qualités de cet état.

Quant à la vocation de l'artiste, elle fut immédiate et irrésistible : dès son bas âge le souci de la forme modelée le hanta, et il rêva d'exprimer ainsi ses propres aspirations. D'abord, il traverse l'école d'architecture de Valenciennes et il y apprend les éléments du dessin. Puis, il suit, à Paris, les cours de l'École royale et spéciale de dessin et de mathématiques, sous la direction de Belloc, qu'il fréquenta trois ans (1842-1844). Toutes ces années furent dures, pénibles, autant pour le jeune homme que pour les siens, qui, sans méconnaitre ses aptitudes, ne pouvaient guère les encourager. Les biographes de Carpeaux en ont fourni quelques exemples. Voici ce qu'elles furent, en résumé, d'après une lettre qu'Alphonse Grün, alors rédacteur en chef du *Moniteur universel*, adressait, le 17 avril 1845, au chef du bureau des beaux-arts, J.-B. de Mercey, pour lui recommander Carpeaux.

« Il est fils d'un maître maçon, disait Grün : il était venu avec sa famille à Paris, il y a environ six ans. Son père le destinait à la coupe des pierres, son état à lui ; l'enfant, placé à l'école gratuite de dessin de la rue de [illegible]-de-Médecine, y prit un goût prononcé pour la sculpture. Après des succès dans cette école élémentaire, il put entrer chez M. Rude, statuaire ; il dut quitter, parce qu'il n'avait pas de quoi payer sa part du prix des modèles. Il travailla chez un fabricant de bronzes ; il en sortit parce que l'ouvrage manqua. Depuis lors il est réduit à travailler avec son père : il y a cinq enfants. Cependant il voudrait pouvoir se livrer à l'art ; c'est pour lui une vocation décidée et il produit une preuve évidente de talent : il a fait, avant d'entrer chez M. Rude, et n'ayant eu d'autres ressources à étudier que quelques plâtres antiques, un bas-relief compliqué et où se trouvent, à [illegible] de traits inséparables de l'interprétation, des qualités remarquables de style et de composition. Dans ces circonstances, j'ai cru vous faire plaisir en vous signalant la situation de ce jeune compatriote... Ce serait dommage de condamner à la truelle un garçon qui promet de manier habilement le ciseau. »

La composition à laquelle Alphonse Grun fait allusion dans sa lettre est évidemment le bas-relief en plâtre, *Joseph reconnu par ses frères*, qui se voit actuellement au musée de Valenciennes. Quoi qu'il en soit, la démarche de Grün ne demeura pas longtemps sans effet, car le conseil général du Nord allait voter à Carpeaux une allocation annuelle de six cents francs ; mais, en attendant, Grün avait trouvé le moyen de procurer, par lui ou par quelques amis, des secours au jeune artiste. Il annonce ce résultat à J.-B. de Mercey dans une lettre du 29 avril 1845, dont nous citons un extrait :

« ... A l'instant même, je viens de recevoir la visite du jeune Carpeaux. Il est plein de zèle et de reconnaissance ; il va se mettre à l'ouvrage et il promet vraiment un artiste. D'après la conversation que j'ai eue avec lui, je vois que je pourrai directement lui remettre ce que je pourrai avoir collecté pour lui. Je donnerai peu, parce que vous faites déjà beaucoup, et je ne presserai pas les personnes qui pourraient aider maintenant, parce que je veux voir quelle sera la solution du Conseil général. »

Quand il eut obtenu cette dernière subvention, ce fut, pour Carpeaux, le nécessaire assuré en partie ; mais il luttait autant pour vaincre que pour vivre et son ardeur s'en trouva accrue. Les années qu'il passa à l'École des Beaux-Arts furent extrêmement laborieuses, car il les employa non seulement à acquérir la technique de son art, mais encore les connaissances générales qui lui faisaient défaut. Ses progrès professionnels furent marqués par une suite de récompenses ascendantes jusqu'au triomphe définitif du prix de Rome, qu'il obtint, le 9 septembre 1854, avec un *Hector et son fils Astyanax*. Et, tandis qu'il travaillait ainsi pour atteindre la maitrise de son art, Carpeaux avait des commandes qu'il devait autant à son énergie qu'à son talent. Il avouait alors 14.000 francs de travaux fermes, sans compter les espérances de commandes ultérieures qui pouvaient se réaliser, et cette constatation aurait dû chasser la tristesse de son esprit. Mais il se plaignit toujours volontiers « de rencontrer des hommes injustes » sur son chemin et il éprouvait encore un peu de ce sentiment lorsqu'il arriva à Rome, en qualité de pensionnaire de la villa Médicis.

L'enchantement de l'Italie et de cette vie nouvelle ne parvint pas même à changer l'humeur de Carpeaux. Enthousiaste et impatient, la vue de tant de merveilles excitait autant son amertume qu'elle stimulait son ambition. A Rome, il s'était lié surtout avec le graveur Soumy, mystique et hypocondriaque, qui avait obtenu le grand prix de gravure en même

temps que Carpeaux et qui ne devait pas tarder à se suicider. Tous deux mettaient en commun leurs rêveries et leurs théories, s'excitant l'un l'autre à l'admiration et au dédain. Carpeaux demeura ainsi ce qu'il était par tempérament : âpre et personnel ; et, de ce fait, son séjour ne fut pas sans quelques difficultés. D'abord, il n'exécuta pas la copie exigée de tout pensionnaire de la villa Médicis, et, en tout temps, il se plia malaisément à la règle, pourtant assez large, de cette maison. Un grave accident à Naples, qui faillit lui être mortel, vint encore augmenter cette tendance au pessimisme. Mais ce sentiment était-il justifié ? Bien des amis de Carpeaux ne le pensaient pas et nous jugeons comme eux que l'artiste payait, par cette disposition, la rançon de ses qualités intransigeantes. Carpeaux s'était plaint alors de ses déboires — vrais ou imaginaires — à son camarade Émile Lévy, qui avait obtenu le grand prix de peinture également en 1854 et que de pareilles chimères ne troublaient pas. Nature sage et pondérée, éclectique, comme il le dit de lui-même, Émile Lévy, en répondant à son ami, lui parle le langage de la raison et lui montre toute la vanité des griefs qu'il forme contre les autres et contre la destinée. Carpeaux ne dut pas goûter beaucoup de pareils conseils. Mais la lettre est pleine de bon sens et de mesure et met les choses sous leur jour véritable. La voici intégralement :

25 mai 1859.

« Mon cher Carpeaux, je vais reprendre quelques-unes des phrases de ta lettre, que je reçois à l'instant.

« *La fatalité ne pèse pas sur toi*, comme tu le prétends. Tu produis, et tu as immédiatement du succès, du succès mérité. Tu as quelques amis qui s'efforcent de te rendre de petits services dans la mesure de ce qu'ils peuvent. Tu as des parents avec qui tu es en bons rapports. Tout cela n'est pas du malheur.

« Tes façons si inégales d'agir, dans le commerce de la vie, tes brutalités de conduite, que tu prends souvent pour de l'indépendance de caractère, disposent mal pour toi des gens comme M. Schnetz ; tu ne dois pas t'en étonner, et s'il savait ce que ton frère écrit de lui et qu'il ne peut supposer naturellement que par toi, il serait, parbleu, bien en droit de te voir de fort mauvais œil.

« *Tu cherches partout le bien et tu n'es payé que par le mal.* — Merci.

« C'est d'ordinaire à mes amis que je dis la vérité, ou, du moins, ce que je pense être la vérité. Je ne la dois pas aux étrangers ni aux indifférents. La vérité sur mon compte venant avec réciprocité de la bouche de mes amis, et d'autres même, peut m'indisposer quelquefois, mais c'est contre moi, quand cette vérité m'est défavorable.

« En tout cas, il ne m'est jamais arrivé d'en vouloir à celui qui me la disait sans arrière-pensée. Par contre, je n'ai jamais aimé et je me suis toujours efforcé de voir clair dans les flagorneries qui me sont adressées. Aussi, je n'ai jamais aimé les phrases de tes lettres, par lesquelles tu les termines et où tu me parles toujours de mon brillant avenir, de mon talent.

« A cet égard, mon appréciation est faite et je ne crois pas à la sincérité de ces phrases-là ; je sais que je ne les mérite pas. Cela ne veut pas dire que je n'ai pas d'espoir d'arriver à un vrai talent ; loin de là. Moins éclectique, je serais beaucoup plus près d'arriver à ce but.

« J'ignore encore heureusement ce que c'est que de l'amertume contre les gens. J'ai reconnu que tu croyais me donner là une preuve d'amitié.

« La sincérité de ma dernière lettre dont tu te plains est la suite obligée de la lettre de ton frère. Comment, j'apprendrais que ton frère accuse un homme comme M. Schnetz d'intercepter les lettres chargées, et, supposant que cette opinion de ton frère n'est que le reflet de la tienne, je ne te dirais pas comment on appelle une accusation semblable ! Mais outre que je le pense, j'avais le droit de le dire, quand ton frère me demandait de servir d'intermédiaire pour éviter M. Schnetz.

« Mais je ne veux pas servir d'intermédiaire dans ces circonstances-là, car je ne partage pas le moins du monde vos préventions.

« Deux ou trois jours après que j'ai reçu ton avant-dernière lettre où tu me témoignais ta joie de voir ton œuvre en bonne voie, Soumy en recevait une dont il m'a parlé, où tu te plains et sembles malheureux. Qu'est-il arrivé dans ce court intervalle ?

« Je n'ai pas *conservé le soin de te faire remettre ma lettre ouverte par Maniglier*. Il me semble avoir fermé la lettre ; si cela n'est pas, c'est une erreur que je regrette.

« Ton frère me disait encore qu'il s'impose de grands sacrifices pour te venir en aide, tu avoueras que cela s'accorde peu avec une position bonne de fortune.

« Je n'ai pas fait de démarches auprès du ministre d'État ; je n'ai pu le voir pour moi-même, et j'ai dû lui adresser une lettre (qui ne lui est même pas encore parvenue depuis quatre semaines qu'elle est entre les mains de sa sœur ou de son fils). J'espère que tu comprendras que n'ayant aucune autorité par moi-même, et seulement un petit bout de crédit par les parents du ministre que je connais, j'emploie leurs bonnes dispositions à obtenir quelqu'une de ses faveurs pour mon avenir. J'espère que cela ne suffira pas à te faire porter sur moi un jugement téméraire ; j'aime mieux te dire cela que de te promettre de faire la démarche que tu m'avais prié de faire et de ne pas être en mesure de tenir ma promesse, me réservant suivant les circonstances d'agir pour toi, pour tes intérêts, du mieux que je pourrai et suivant l'amitié que j'ai pour toi, malgré que je t'aie rendu malheureux.

« Si je me suis permis de te prêcher l'économie, ce n'est pas que j'aie de prétentions à cet égard, n'étant rien moins qu'économe moi-même ; je m'écoutais en t'écrivant cette phrase, je me donnais le conseil en même temps qu'à toi, et je pensais, qu'avant mon départ, des gens de Rome étaient venus réclamer au Directeur de l'argent que tu leur devais en ma présence ; cela m'avait fait craindre que tu ne songes pas assez à cela, et que

tu te crées des embarras pour le moment où tu songeras au départ.

« Il n'y avait en cela aucun mauvais sentiment à ton égard : vous le et vous certainement à mon amitié.

« Rien-moi, je te serre les mains. — Émile Levy.

« Je n'ai chez moi que ton modèle et pas le moule, M. Levy ne me l'a pas apporté. Rappelle-toi que l'esprit de ton groupe m'appartient : tu me l'as donnée avant mon départ. Tu devais me l'envoyer et tu ne l'as pas fait. Je compte toujours dessus et laisse, en attendant, ma cheminée vide pour lui conserver cette place. »

Le groupe dont il est question dans ces dernières lignes est celui d'*Ugolin et ses enfants*, qui devait causer bien des préoccupations à Carpeaux. Celui-ci avait obtenu de passer deux années de plus à Rome, tandis qu'Émile Levy était rentré à Paris au bout de son séjour réglementaire. Le sculpteur voulait employer ces années à parfaire un groupe tel qu'il l'avait conçu et qui devait donner une juste idée de ses moyens artistiques. Mais, Carpeaux, encore élève, avait à compter avec les règlements administratifs et avec les sentiments de son directeur qui lui conseillait de se restreindre. Il n'y voulut rien entendre et il fit bien. Pourtant, de là à se juger persécuté et à considérer Schnetz comme inintelligent et malhonnête, il y a quelque distance, d'autant plus difficile à franchir que Schnetz ne cessait de plaider la cause de son pensionnaire indiscipliné, chaque fois qu'il le pouvait. Par sa tenue un peu emphatique, par sa recherche de l'effet dramatique, *Ugolin* eut un grand succès en Italie, aussitôt qu'il fut achevé. Il ne retrouva pas tout-à-fait le même accueil à Paris, et ce fut une raison de plus pour Carpeaux de se voir méconnu et persécuté : « J'étais voué à l'ostracisme ! » écrit-il lui-même sans mesure. Son énergie devait suffire à changer le mauvais sort dont il se croyait accablé. Mais ici s'achève la période des débuts de l'artiste et c'est là que nous voulons aussi nous arrêter.

Paul Bonnelion.

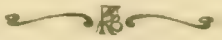

A PROPOS DU PREMIER DERBY

Il y a soixante-dix ans, à pareille époque (1), la pelouse de Chantilly présentait pour la première fois un aspect inaccoutumé, à la fois tumultueux et pimpant. Les membres du Jockey-Club, tout nouvellement fondé, ayant constaté l'élasticité parfaite de la vaste plaine d'herbe qui s'étendait en vue du petit château de grand état alors usé, venaient de choisir cet emplacement pour une sorte de kermesse mondaine et sportive, qui devait avoir lieu tous les ans, et dont le principal attrait serait le prix du Jockey-Club, encore couru aujourd'hui sous le nom de Derby français. On y allouait alors un prix de 5.000 francs, avec les entrées en plus, somme qui semblait prodigieuse aux débutants sportsmen de 1836. Aussi la fête se trouvait-elle préparée avec le plus grand faste : précédé, l'avant-veille, par une première journée de courses, et la veille par une chasse à courre publique, le premier Derby offrit aux yeux éblouis des Parisiens l'apparat extraordinaire des « fashionables » et de leurs belles amies, venus en équipages de toutes sortes, sans parler d'une compagnie d'infanterie, doublée de plusieurs pelotons de dragons, troupes déplacées tout exprès pour la circonstance ; on remarquait aussi les princes royaux installés, avec tout ce que le faubourg et la chaussée d'Antin comptaient de plus élégant, dans trois tribunes alignées l'une auprès de l'autre.

Cela nous fait sourire aujourd'hui. Aux princes royaux près, il nous semble que la moindre réunion de courses provinciale réunisse aisément une foule analogue. Il nous faut bien plus de soldats encore pour maintenir l'ordre dans nos Longchamps et nos Auteuil, où l'on voit, deux fois l'an, paraître en service commandé la daumont du chef de l'État ; et l'un des nobles chevaux, qui figurent à présent dans le Derby ou dans le Grand Prix, ne daignerait seulement pas aller pour 5.000 francs de la porte de son box à la porte de la rue, n'y eût-t-il qu'une cour à traverser.

Mais en 1836, un pareil déploiement de luxe et de splendeurs officielles, à propos de courses de chevaux, parut déconcertant, voire même extravagant. Et la stupeur des bourgeois s'explique aisément si l'on y réfléchit. Personne ou presque, en ce temps-là, ne se rendait compte de l'utilité qu'il pouvait y avoir à faire lutter avec tant d'éclat des « coursiers » l'un contre l'autre. On ne comprenait bien ni l'avantage de la sélection, ni le profit que l'on devait tirer des chevaux de pur sang. Nul ne songeait à améliorer nos races indigènes, qui avaient contenté nos pères, et aussi bien le cheval de courses anglais passait-il pour dangereux, fantasque, délicat, incapable de supporter les fatigues prolongées, et tout à fait impropre à la guerre. Les vieux vétérinaires s'en méfiaient, le proscrivaient. Donc les courses n'étaient qu'un divertissement d'anglomanes et de roués, une amusette de blasés, une sorte de débauche en plein air, dont on pardonnait le goût au duc d'Orléans en raison de son jeune âge, mais pour quoi une personne aussi raisonnable que le roi semblait bien inconsidérée de mobiliser les soldats de la nation.

Si les esprits rassis et les gens du commun pensaient de la sorte, les élégants d'autre part ignoraient entièrement ce qu'était le sport, du moins le sport

(1) C'est en réalité le 22 avril 1836 qu'eut lieu le premier Derby de Chantilly.

organisé et sérieux, tel que nous l'entendons aujourd'hui. Ils n'en éprouvaient point l'amour, cet amour qui fait maintenant délirer la foule au vélodrome non moins qu'à Auteuil, devant les grandes parties de foot-ball, les matches de boxe ou de lutte. Et point davantage n'éprouvaient-ils l'ivresse physique, le mouvement brutal et délicieux des nerfs, des muscles et du sang qui grise nos athlètes contemporains et poussait jadis, en des siècles d'allégresse, Léonard de Vinci sur son destrier, le roi François Ier derrière ses meutes en forêt, ou Bussy d'Amboise sur le pré. Non, les dandys de 1836, les « gants jaunes », comme on les appelait, les « fashionables » se levaient tard, mangeaient avec étude, buvaient sec, et ne montraient tant de zèle pour l'équitation, l'élevage et l'hippologie que par anglomanie pure. On pouvait compter parmi eux les véritables hommes de sport. Si bien que lord Seymour et quelques autres fanatiques sincères se trouvaient en sommes entourés de faux émules, de snobs, qui montaient à cheval uniquement par devoir mondain et par élégance. Et les courses qui, chez nous, correspondent présentement à un goût, sinon à une passion populaire, n'étaient encore pour eux qu'affaire de mode.

D'où vint donc le succès soudain et merveilleux des courses sous le roi Louis-Philippe, ces courses que les bourgeois tournaient en dérision, alors que les élégants les tenaient surtout pour un jeu de société ?

Une réponse me monte aux lèvres : mais je m'en défends d'avance et je m'en excuse, si l'on prétend la réfuter par de graves documents, de l'histoire littéraire ou des raisons philosophiques. Car ce n'est là qu'une hypothèse, une impression fugitive ; et pour tout dire enfin, je bavarde et n'affirme rien. Cette réserve faite, il me semble bien que les Français de 1836 aimèrent principalement les courses à cause d'un furieux goût de se costumer que l'on avait alors... Ne haussez point si vite l'épaule et considérez plutôt que le romantisme lui-même n'est déjà qu'une mascarade, et peut-être la Restauration toute entière. En doutez-vous ? Regardons un peu.

Quel aspect présente la pelouse de Chantilly, le 22 avril 1836 ? Plus resserrée, plus étroite, sinon moins longue qu'à présent, elle est couverte de cavaliers qui la parcourent d'un bout à l'autre et galopent en accompagnant les chevaux de la course. Dans les trois tribunes, exiguës et primitives encore, mais décorées de toiles et de drapeaux, se pressent les élégants et les femmes en robes claires — bien qu'il pleuve et qu'il vente affreusement, hélas ! Mais que vous semble de ces gens-là ? Voyez ces cravates masculines, ambitieuses, envahissantes, absurdes, ces cheveux en tempête, ces chapeaux gigantesques enfoncés jusqu'aux oreilles, ces redingotes à taille de guêpe, de teinte encre verte ou tabac mouillé, fumée d'usine ou vin bleu, ces pantalons trop clairs, ou à mille rayures multicolores. Observez les immenses coiffures de ces dames, leurs panaches terrifiants, leurs jupes courtes de ballerines, les ballons de leurs manches. Et comparez avec les vêtements brodés des siècles précédents, les manteaux à paillettes et à pierreries, les ajustements d'or sur or, brochés d'un certain or, etc., et tout le velours, tout le satin, tout le damas qui eussent étincelé, chatoyé sur la même pelouse, à quelque fête des Condé, quand le grand château était encore debout, avant la Révolution et du temps que M. le Duc ou M. le Prince commandaient en maîtres à Chantilly. Que direz-vous donc de l'assemblée que nous évoquons-là, contemporaine de Louis XIV ou de Louis XV ? Qu'elle est fort bien *parée*. Et de la foule du premier Derby ? Qu'elle est parée, elle aussi ? Non pas. Qu'elle est fort bien habillée, en ce cas, fort bien mise ? Non, pas davantage : ce sont nos contemporaines que les grands couturiers *habillent* avec talent, et ce sont nos « gentlemen » corrects, impeccables et monotones, qui se trouvent *parfaitement mis*. Mais il y a un mot pour qualifier la société de 1836, qui n'est plus somptueuse, et que ses modes extravagantes rend néanmoins si drôle, si fantaisiste et parfois charmante : nous dirons qu'elle porte crânement non ses parures ni ses habits, mais ses *costumes* ; elle est costumée. Et je prends ce terme à la lettre.

Du reste, quel grand changement voyons-nous dans les mœurs du monde oisif, depuis la Révolution ? C'est qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle surtout, un jeune homme qui voulait séduire et briller, songeait avant tout à causer, à lancer des mots, à montrer de l'esprit, à l'emporter dans la conversation. Après 1815, une affectation désastreuse apparaît, l'anglomanie : on ne parle plus, mais on se fait voir, et l'on cherche à détourner sur soi l'attention par la coupe du costume (la coupe, entendez bien, non plus la splendeur) et la singularité d'une attitude extraordinaire. On voit naître les dandys. Or, qu'est-ce qu'un homme qui prend une attitude, sinon un déguisé ? Et à quoi s'occupent effectivement les déguisés en carnaval ? Ils se font voir, eux aussi, ils s'amusent à étonner. Les « chienlits » sont les dandys de la populace.

Aussi bien nul ne niera-t-il que cette anglomanie puérile, qui posséda les « beaux fils » de la Restauration comme elle tourmente encore à présent nos jeunes sots, ne relève directement du goût de la mascarade. En 1830, tous les nouveaux fanatiques du « turf » n'engageaient à leur service que des palefreniers d'outre-mer : mais ils montaient parfois eux-mêmes à cheval comme des tambours, et n'eussent point distingué sans aide un pur sang d'un bourrin du Perche. Pure mode, encore une fois, que leur hippologie, pure mascarade. Aimons-la d'ailleurs et

glorifions-la, puisque cet engouement factice pour les distractions britanniques nous valut peu à peu l'esprit sportif qui nous anime aujourd'hui, et fait fleurir en France les jeux nobles et beaux que la Grèce acclamait jadis dans Olympie. D'une niaiserie naquit de la sorte un bienfait. Le plaisir que des étourdis trouvaient en 1836 à se travestir en « gentlemen-riders », en entraîneurs, en éleveurs et en propriétaires d'écuries célèbres, à l'instar de Londres et de Newmarket, fut l'origine de notre grande Société d'encouragement pour l'amélioration de la race chevaline, si puissante et prospère aujourd'hui. Industrieux carnaval, en vérité, et heureux quiproquo !

Allons plus loin. Lisez les poètes de cette époque, écoutez les conteurs, étudiez les peintres et les artistes : l'un ne rêve que Byron et Shakespeare, il joue au génie ossianique, au barde écossais, au lakiste ; son voisin médite comme Faust, et s'enivre de bière de Munich ; un troisième se revêt au contraire du capuche de Dante, et meurt pour quelque Laure, comme Pétrarque ; d'autres fument le chibouk et ne parlent que d'Orient, de pachas, de sultanes ; d'autres se font tailler des gilets en forme de pourpoints, jurent par Saint-Jacques de Compostelle, et portent des cheveux et des barbes de troubadours. Ce ne sont partout que vocables nouveaux, que couleurs étranges. Il n'est question que de nacelles, de poignards sous des nœuds de satin, de poison parmi les fleurs, d'enlèvements nocturnes, de sérénades, de fêtes au Lido, de manteaux vénitiens, de loups de velours et de mandolines..... Et l'on n'aurait pas sujet de prétendre que le romantisme tout entier eut un peu l'air d'une mascarade ? Bien mieux, que la Restauration elle-même, avec ses vieux rois, ses formes surannées auxquelles on voulut rendre la vie..... Mais arrêtons-nous : on ne peut sans disgrâce pousser longtemps un paradoxe.

Je passais en ce mois de mai, par un bleu crépuscule, sur cette pelouse de Chantilly, où galopèrent avec tant de fatuité nos dandys, voilà soixante-dix ans. Tous ces beaux masques, me sembla-t-il, m'environnaient encore, et si mon humble habit avait l'air bien triste au prix de leurs redingotes incomparables, ma bicyclette chétive aussi me faisait peu d'honneur parmi les sauts et le fracas de leurs coursiers d'Albion. Il me parut que chacun d'eux se devait croire Lovelace ou Brummel pour avoir foulé seulement l'herbe d'un hippodrome. Et cette phrase charmante d'Anatole France me souriait dans la mémoire : « Pour les romantiques, et particulièrement pour Alfred de Musset, un souper était une de ces aventures délicieuses et fatales, d'où l'on sort pâle à jamais.

MARCEL BOULENGER.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN HONGRIE

III. — LE ROMAN [1]

Lorsque, au mois de mai 1904, le dernier grand romancier d'une époque disparue, Maurice Jókai, fut enterré avec des funérailles dignes d'un roi, le roman romanesque était mort depuis longtemps en Hongrie. Créé par Nicolas Jósika, surnommé le Walter Scott hongrois, influencé par Victor Hugo et Dumas père, ce genre a trouvé en Jókai son dernier représentant. Sa puissante personnalité, son imagination tout orientale avaient imprimé pendant trente ans, c'est-à-dire depuis la Révolution jusqu'aux environs de 1880, au roman magyar, ce cachet idéaliste, patriotique, conforme au goût d'une société, qui, dans la lecture, cherchait surtout un passe-temps agréable ou des scènes qui font vibrer la fibre nationale. La jeune Hongrie a un idéal différent ; elle s'est mise à d'autres écoles. L'influence prédominante des romans français et russes sur toute l'Europe a déterminé, aux bords du Danube aussi, un changement de direction, qui coïncide avec un changement radical dans la politique et dans la vie sociale. Cette dernière, si restreinte, si mesquine, si dénuée d'intérêt sous la domination autrichienne, a pris avec le dualisme une intensité et une force, qui ouvrent aux romanciers un très vaste champ d'observation. Le roman vivait anciennement de souvenirs historiques, tantôt glorieux, tantôt tristes. Jósika et Jókai les ont évoqués avec beaucoup de feu et de fantaisie, Kemény avec un sens très aigu d'historien et de psychologue ; quelquefois, comme dans les romans de Joseph Eötvös, la tendance politique — affranchissement des serfs, abolition du régime des comitats — prenait le dessus. Aujourd'hui les épisodes de l'ancienne histoire ne sont plus guère évoqués, et les conquêtes démocratiques s'étant, en partie, réalisées, le roman à tendance a disparu pour faire place à la peinture de la société, telle que l'a faite le dualisme. Le mot d'ordre venu de France « observer au lieu d'inventer », est le cri qui rallie presque tous les romanciers, et c'est ce qui différencie les *Jeunes* des écrivains de l'école de Jókai, où l'imagination débridée se livrait aux fantaisies les plus extraordinaires. Les écrivains de la jeune école se préoccupent moins de créer des situations anormales, que de peindre fidèlement la vie quotidienne avec ses misères et ses luttes, et, parfois aussi, d'en dégager l'humour.

L'abandon du genre romanesque a eu comme

[1] [illegible]

conséquence que les romans en plusieurs volumes, autrefois si en vogue, ne sont plus de mode ; c'est le récit court et ramassé, puis la nouvelle, le croquis, l'esquisse ou une suite de tableaux qui sont le plus goûtés. La transformation des journaux de Budapest, que la plupart des écrivains alimentent de leurs contes et de leurs nouvelles, est, en grande partie, cause de ce changement. La réunion de ces croquis, en volume, à la manière française, est devenue la forme d'édition la plus courante dans la librairie. Le roman proprement dit, atteint de 150 à 200 pages et rapporte à l'auteur dix fois plus que les romans en trois ou quatre volumes de Jósika. Les exhortations des critiques de l'ancienne école sont vaines, car on ne remonte pas un courant littéraire. Paul Gyulai, le plus grand parmi ces critiques, a beau s'efforcer de ramener les jeunes écrivains aux anciennes formes, les exhorter à ne pas mépriser l'histoire et à concentrer leurs efforts pour créer quelques-unes de ces œuvres de longue haleine, qui, pense t-il, ont plus de chance de survivre que les nouvelles et les croquis, quelque brillants qu'ils soient : il prêche dans le désert. Ce n'est que grâce au Prix-Péczely, que l'Académie décerne tous les deux ans au meilleur roman, qu'on en voit encore, de temps en temps, comme les récits de Werner, de Gárdonyi (*les Astres d'Eger*), de Herczeg, le dernier lauréat de ce concours. Mais les couronnes de l'Académie ont peu d'influence sur le public, qui donne toute sa préférence aux scènes courtes et caractéristiques de la vie contemporaine.

*
* *

De même que Csiky, en observant la société magyare issue du dualisme, a créé le drame à thèse sociale, les conteurs, en peignant fidèlement la vie quotidienne avec ses misères et ses luttes, ses dévouements et ses turpitudes, ont fait entrer dans la littérature des types et des situations inconnus avant eux. Ils ont donné et continuent à donner tantôt des tableaux empreints d'une grande compassion pour les misérables, tantôt des esquisses pleines de saveur de la vie des campagnards et des citadins, tantôt des pages émouvantes sur le cœur féminin. Leur analyse est plus brève, plus concise, et ce qui demandait à un Kemény trois volumes est condensé en deux cents pages. La production est considérable et la génération actuelle peut montrer quelques romanciers qui se rangent dignement à côté des quatre coryphées : Jósika, Eötvös, Kemény et Jókai. Plusieurs sont traduits dans différentes langues de l'Europe et tiennent chez eux la place qu'occupaient jadis leurs aînés. Il y a d'abord les peintres de la vie provinciale, du paysan ; puis ceux de la capitale, du monde politique, de la haute société ; finalement ceux des petites gens qui vivent avec [illegible] difficultés dans un milieu qui se développe avec une rapidité vertigineuse.

Le chef incontesté des *Jókai*, surtout des peintres de la vie provinciale, des paysans, du monde politique est Coloman Mikszáth. Il s'occupa d'abord d'agriculture, d'où son amour passionné du sol natal et sa grande connaissance de l'âme des paysans. Les [illegible] *Différents climats* et les *Bons Petits* traduits dans les principales langues de l'Europe, ont établi sa renommée. Ce sont des esquisses sans commencement ni fin où, en quelques pages, il peint toute une vie. Cela rappelle le genre de Bret Harte, mais Mikszáth comme il le dit, a eu d'autres maîtres pour le peindre. « C'est Macaulay et Carlyle, dit-il, puis le paysan hongrois qui m'ont appris à conter, et non pas les romanciers que j'ai lus. » Comme ses paysans, surtout les Palóz — une peuplade du Nord de la Hongrie qui a conservé ses anciennes coutumes et son pays — il connaît les voix de la nature. Chaque ravin, chaque ruisseau, chaque buisson, chaque jeu de lumière dans la clairière. Il utilise les moindres détails et construit de véritables petits drames, où il fait voir le peuple et le pays sous leur vrai jour, écartant cette fausse sensiblerie qui caractérise les paysans des anciens conteurs. Entre les villageois de Mikszáth et ceux de Jókai ou d'Eötvös, il y a à peu près la même différence qu'entre ceux de George Sand et ceux de Maupassant. Le même réalisme, sain et vigoureux, se montre dans ses nouvelles et dans ses romans tirés de la vie de province. Il connaît le Comitat, anciennement citadelle de la liberté, aujourd'hui sous le régime parlementaire, le centre des mesquineries et des petits du département. Nommé député, le romancier eut l'occasion d'étudier la vie parlementaire. Il a vu un monde en fermentation, un véritable chaos où se dessinent cependant en contours très précis des individualités et des efforts égoïstes. Il a compris comment se fait l'histoire, comment le monde est gouverné, ce qui remue notre époque.

Mikszáth répand sur tous ses récits les rayons de son humour exquis, héritage de Jókai et de Dickens. Cet humour dissimule l'indignation que lui inspire ces députés féroces qui veulent arriver à tout prix ; ces faux démocrates qui promettent au peuple monts et merveilles. On voit comme la vie mondaine de la capitale les prend dans ses filets et combien leur situation devient précaire, s'ils n'ont pas recours à d'autres expédients. Les uns guettent de riches mariages, d'autres des préfectures. Les ministres qui viennent jouer au club sont les soleils autour desquels ces papillons voltigent, chacun a quelque chose à demander et l'on voit ce que coûtent la formation des majorités ministérielles. Le trafiquage

financier ne peut être bafoué avec plus de verve que dans la *Nouvelle Zemmé*, où un héros du XVI siècle est ressuscité pour être plongé dans des spéculations financières, qui trouvent leur dénoûment devant la justice et leur [illegible] à la Chambre.

Dans les récits où Mikszáth fait briller sa fantaisie, sa verve de conteur, sans allusion politique, comme dans le *Chat au manteau rouge*, *Le lieutenant de Lubla*, *Pichorszky*, *L. Séjour de Beszterczé*, *Le principal de saint Pierre*, il égaye par une fable attachante et par cet humour inépuisable, qui est comme la caractéristique de son talent. Il ne creuse pas ses caractères, il les peint par des gestes, par des paroles et par des touches délicates au point de les rendre vivants. En général, il réussit mieux dans la nouvelle et dans le conte fantaisiste que dans le roman proprement dit. C'est un conteur de génie, qui se tient également éloigné de la peinture des passions et des longs récits.

Mikszáth a fait école ; à sa suite de nombreux romanciers ont exploré les coins de leurs provinces respectives et ont donné des esquisses sur la vie du paysan, des humbles et des villageois. Tel Etienne Petelei, un talent vigoureux qui vit à l'écart du bruit de la capitale, dans sa ville de province, où il observe surtout les jeunes gens et les vieillards. Ses nouvelles (*Jetti*, *Le rossignol*, *Ma rue*, *La vie*) méritent une des premières places. Etienne Tömörkény peint les mœurs de la grande plaine hongroise, Benedek et Jakab celles des Sicules, cette tribu privilégiée de la Transylvanie dont l'origine remonte, à ce qu'on croit, aux Huns d'Attila. La vie champêtre, surtout la forêt, la chasse et l'étude de psychologie animale trouvent en Etienne Bársony un écrivain très personnel. Son premier volume (*Dans la forêt, dans la prairie*) a introduit une note nouvelle dans le récit hongrois. Car, de même que dans la chanson populaire magyare le *lied* du chasseur fait défaut, soit parce que la *puszta* n'est pas un endroit favorable au gibier, soit parce que le plaisir de la chasse était longtemps réservé aux nobles; de même les conteurs hongrois ont rarement observé les animaux. Bársony a écrit une série de volumes qui se composent de nouvelles où nous respirons comme les senteurs des forêts et des contrées giboyeuses de la Hongrie. On voit que l'auteur est un chasseur intrépide, qui connait toutes les ruses des animaux et sait rendre à merveille leurs manœuvres.

*
* *

Chez tous ces nouvellistes, c'est plus ou moins le fonds national qui domine. Ils connaissent, sans doute, les réalistes français et russes, mais ils ont su conserver une certaine indépendance vis-à-vis des modèles et le milieu hongrois imprime à leurs œuvres le cachet national. D'autres romanciers sont attirés par des problèmes plus élevés. Comment les nouvelles couches comprennent-elles la vie, quelles sont leurs ambitions, quels conflits engendre la vie plus compliquée de la capitale, la passion, l'adultère : en un mot, le tableau à cent actes de la vie mondaine. Et tandis que les écrivains *nationaux* considèrent, pour la plupart, la vie avec un certain humour, les *cosmopolites* ou les *occidentaux*, c'est-à-dire ceux qui, dans leur jeunesse, ont subi l'influence étrangère, traitent les sujets plutôt en moralistes. Un roman de Mikszáth est toujours enjoué; il ne soulève pas de problème grave; il raille, égratigne légèrement, mais à chaque page il nous fait rire. Herczeg et Gárdonyi, les deux émules de Mikszáth, l'ont fait également dans leur jeunesse ; le premier dans ses nombreuses nouvelles tirées de la vie de province et surtout de la vie militaire ; mais peu à peu il a appris à observer le cœur et les penchants de ses personnages. Il a donné dans son *Mariage de Szabolcs* un roman psychologique où il met à nu l'état d'âme d'un noble décavé qui épouse une riche héritière, ne peut s'entendre avec elle, l'abandonne et se fait les reproches les plus amers lorsqu'il apprend qu'il a été trompé et se tue. *Parmi les étrangers* raconte, sous forme de journal, l'histoire d'une institutrice, qui, belle, franche et honnête ne peut rester nulle part et finit par épouser un fonctionnaire qui l'aime, mais qui, ne la comprend pas. Ces récits sont sans doute plus profonds que les aventures des *Fils Gyurkovics* et des *Filles Gyurkovics* du même auteur. Le talent robuste de Herczeg, caractérisé par la composition serrée, la langue nerveuse et l'impersonnalité qui l'ont fait dénommer le « Maupassant hongrois », s'est attaqué dernièrement à une tâche plus ardue encore. Il a composé un roman historique qui nous transporte à l'époque de la conversion des Hongrois au christianisme (XI siècle) et a peint un tableau, plein de force, de la lutte de ces *Princes* de race orientale, au caractère indomptable, contre les moines de l'Occident, qui leur imposent une vie et une religion peu conformes à leurs goûts asiatiques. De même Gárdonyi. Après avoir égayé ses lecteurs par mille fantaisies tirées de la vie de province (*Le village*, *Gabriel Gaspar*) il a abordé dans *La troisième puissance* un problème plus ardu : la jeune fille qui aime passionnément un homme dont le divorce ne peut être prononcé, a-t-elle le droit de donner naissance à un enfant illégitime ? Ce cas de conscience est traité avec la simplicité qui caractérise Gárdonyi et qui lui permet d'obtenir les plus grands effets. Dans *l'Homme invisible*, il remonte encore plus haut dans l'antiquité que Herczeg, en nous décrivant les amours de l'esclave grec Zéta, qui était venu avec l'historien Priskos à la Cour d'Attila, et

qui tombe amoureux d'une jeune fille qu'il espère obtenir par son courage. Il prend part aux combats que les Huns livrent en Occident, mais n'atteint pas son but, car la fille du chef hunnique aime Attila et se tue lors de ses funérailles. Cette reconstitution d'un passé légendaire mérite tous les éloges et montre en même temps un fin psychologue.

Un autre romancier, Sigismond Brody ne remonte pas si haut pour exercer ces grandes qualités de psychologue. La capitale moderne lui suffit. Il trouve dans le faubourg Saint-Léopold, ce quartier de la haute banque et du grand commerce, dans l'Avenue Andrássy et sur la plage hongroise et aristocratique d'Abbazia, près de Fiume, un terrain favorable aux études de psychologie féminine. Les Morticoles l'attirent surtout; la Salpêtrière, Charcot et d'autres sommités médicales sont souvent mentionnés par lui; les critiques et les esthètes qu'on rencontre dans ses nombreux romans sont des déclassés. Ses thèmes favoris sont la décadence morale et physique, la ruine des individus et des familles. « C'est mon genre, dit-il dans une de ses nouvelles, car ces choses sont en elles-mêmes tellement émouvantes qu'il est inutile d'être grand poète pour les orner. Elles agissent, par elles-mêmes, sur le lecteur. » Et ailleurs (*La chèvre d'argent*) : « Je déteste les romans qui commencent par le deuxième tour de valse et finissent par la remise de la dot. Tout cela est frivole et mesquin. L'intérêt commence là où les romanciers finissent. C'est le terrible réveil, avec ses larmes, son sang, sa cruelle satire et son comique étourdissant qui m'intéresse. » Le cynisme de ses personnages est souvent révoltant. L'inertie de la noblesse ruinée, source inépuisable pour les romanciers, est représentée sous des couleurs particulièrement sombres. La vie des agents de change, des boursiers véreux, de tous ces aigrefins qui vivent de la naïveté d'autrui; l'ignominie des hôtels garnis : tout cela s'étale avec complaisance dans les œuvres de Brody. — Zoltan Ambrus, le styliste le plus remarquable des Jeunes, se plaît également à peindre la veulerie des parvenus (*Le Baron Berzsenyi et sa famille*); il a donné aussi des traductions de quelques romans des Goncourt et de Flaubert qui sont des modèles. Szomaházy, Tábori, moins âpres que Brody, peignent également la vie de la société mondaine et leurs nouvelles, qui paraissent d'abord dans les journaux, ont peu à peu supplanté les médiocres traductions des croquis français.

La vie des humbles de la capitale a trouvé un observateur sagace, animé de nobles intentions, en Edouard Kabos, directeur du journal démocratique : *Budapesti Naplo*. Ses œuvres, qu'il vient de reunir en six volumes, (*Les Moineaux*, *Le Roman de deux morts*, *Les Nuits blanches*, *Les Mendiants*, *La Clef vivante*, *Harakiri*) nous peignent les joies et les misères de ces êtres sans relief qui passent devant nous sans qu'on les aperçoive et qui usent leur force dans la lutte pénible pour la vie. Dans les *Moineaux*, la silhouette du pauvre candidat au professorat, qui tombe amoureux de la fille d'une concierge, élève du Conservatoire, se marie et est trompé, est dessinée avec une rare maîtrise. Le festin donné dans la loge de la concierge est d'un réalisme achevé.

Ces écrivains « cosmopolites » ne s'inspirent, en général que dans leurs premières œuvres, des conteurs russes et français; ils choisissent ensuite un cadre national, mais ils y appliquent les procédés observés chez les grands maîtres du roman. Ainsi deux des conteurs les plus goûtés du public, Malonyay et Pekár, qui ont longtemps séjourné à Paris, sont allés à l'école de Flaubert, de Maupassant et de Huysmans; mais peu à peu le travail d'assimilation s'était fait et d'une étude approfondie du roman français, ils sont sortis munis d'un instrument perfectionné qu'ils mettent au service de l'art national. Si le recueil intitulé : *La Lutte*, et le roman *Le dernier* de Malonyay, sont de pure essence française, ses derniers ouvrages (*Dominique*, *l'imbécile* ; *la Chasse à l'Ours*), nous transportent dans un milieu essentiellement magyar, en Transylvanie, et ne trahissent plus l'imitation. — Pekár rappelle les conteurs français du XVIIIe siècle ; il se meut à son aise dans le cadre de notre XVIIe siècle et de l'époque napoléonienne, dont il a tiré maints récits amusants ; mais il aime aussi le quartier Latin qu'il connaît admirablement; le mouvement artistique en France et en Italie inspire souvent ses nouvelles et il remonte même au Cinquecento et compose des récits où la foi mystique lutte avec l'amour.

*
* *

Dans la jeune génération, les moralistes et les humoristes ne manquent pas. Les écrivains qui signent « Thomas, le Vagabond » (Kóbor Tamás) et « Ignotus » dans la revue du poète Joseph Kiss : *La Semaine*, ont introduit un genre d'observation inconnu auparavant en Hongrie. C'est le fait du jour, les nouvelles littéraires, artistiques ou théâtrales de la Hongrie ou de l'étranger, qui servent de point de départ à ces causeries d'une grande finesse d'esprit et d'une observation très sagace. De même que Béla Tóth, le chef des chroniqueurs hongrois, met dans ses *Lettres du soir*, qu'il vient de réunir, la quintessence de son savoir, de sa grande connaissance du monde et des littératures étrangères, de même Kóbor et Ignotus. Les croquis satiriques du premier, les *Confessions* et le volume *En lisant*, du dernier, sont un régal pour les lettrés et pour les hommes de goût. *En lisant* (1906) contient notamment des pages sur les dernières heures de Jésus-Christ, sur l'Évangile de Malthus, sur Mme Récamier, sur les théoriciens de

l'art pour l'art, qui mériteraient d'être connues en dehors de la Hongrie.

L'humour magyar, proche parent de l'humour anglais — Dickens et Thackeray sont beaucoup lus en Hongrie — brille dans toute une série de contes de Jókai et de Mikszáth. Il se manifeste tantôt dans l'observation de certains traits de caractère, tantôt dans la forme enjouée du dialogue, dans le tour de la phrase, tantôt dans un je ne sais quoi qu'il est impossible d'analyser. Adolphe Agai a, lui aussi, égayé des générations par ses feuilletons humoristiques qui, même réunis en volumes, (*Poussière et cendres*, *Sur terre et sur mer*) ne perdent rien de leur gaieté. La Jeune Hongrie a trouvé en Victor Rákosi (Sipulusz), son Mark Twain. Il vient de réunir en seize volumes ses nouvelles et ses croquis, qui montrent une gaieté franche, un sens tout particulier des niaiseries de la vie quotidienne et surtout une observation très exacte des travers provinciaux. Un rien, un fait-divers, une excursion, une loterie, la gaucherie de certains personnages suffisent à Rákosi pour écrire un récit pétillant de malice d'un bout à l'autre. Sans avoir recours aux jeux de mots, il exploite le comique de situation et obtient ainsi des effets plus durables. Son rire cache souvent une profonde commisération pour les pauvres diables qu'il met en scène. Rákosi évoque aussi l'ancienne bravoure hongroise dans ses *Croix pourries*, recueil d'épisodes émouvants de la Révolution de 1848. Dans son dernier roman : *Les Cloches muettes*, dont il a tiré, avec Malonyay, une pièce de théâtre, il se montre également patriote en nous racontant le sort tragique de ce pasteur calviniste, esprit large, formé à Utrecht, qui, dans un coin isolé de la Transylvanie, entreprend de lutter contre le pope roumain, et, abandonné à ses propres forces, meurt désespéré, malgré l'amour de la fille du pope pour lui. C'est peut-être le roman le plus saisissant de ces dernières années.

* *

Par cet exposé rapide, nous pouvons voir que la Hongrie contemporaine possède des poètes, des dramaturges et des romanciers, qui ne sont pas indignes de leurs aînés, et qu'il serait injuste de les ignorer. D'autre part, la Jeune Hongrie a complètement renouvelé les recherches d'histoire littéraire, de critique esthétique et d'histoire nationale; elle a créé, dans ces dernières années, une critique d'art tout à fait remarquable et l'Académie d'un côté, les nombreuses sociétés littéraires et savantes de l'autre, ont porté leurs travaux à un niveau européen. Cela nous montre que la vie intellectuelle du peuple magyar a, depuis le dualisme, gagné en activité et qu'elle est en pleine prospérité.

I. Kont.

Les jolies vallées d'Ile de France

—

VALLÉE DE L'YVETTE OU DE CHEVREUSE

En Ile de France, comme en Touraine, le charme du paysage ne naît pas seulement de la fraîcheur des prairies, de la verdeur des bois, de l'harmonieuse forme des petits vallonnements, des pentes et du chant des sources; mais il est dû aussi à cette qualité de l'air, qui n'est, nulle part ailleurs, plus subtil et plus fin, à cette mollesse, à cette langueur, dont toutes choses ici laissent l'impression limpide. Là point de heurts violents, point de contrastes extrêmes, mais, dans le juste ensemble des eaux et des arbres, la disposition des sites et des villages, une correspondance et une harmonie douces, une séduction heureuse et, partout, coulant vers la Seine avec une lente grâce du Hurepoix et du Beauvaisis, du Vexin, du Valois et du Gâtinais, des rivières aux noms d'argent, dont les eaux creusent, en sinueux caprices, les petites vallées riantes. La spiritualité, l'expression tendre et belle de cette campagne claire et en même temps si vieille et si vénérable, c'est de la lumière franche et sans trop de riche éclat qu'en naît l'expression : mais la joie et la vie des êtres, le rythme et le chant des moulins, l'alerte force des arbres, la végétation et la sève des plaines doivent leur intensité à ce mouvement des eaux, à leur cours divisé, qui baigne les cultures en les fécondant. De ces rivières les unes, comme le Loing, la Marne et l'Oise, sont elles-mêmes des fleuves aux eaux abondantes; mais d'autres sont plus sveltes et plus déliées et s'insinuent mieux sous la belle ombre des arbres, à travers la campagne; ainsi l'Almont et l'Yerre, entre Melun et Crosnes; l'Essonne, et sa sœur la Juine, entre Etampes et Corbeil; et, plus au Nord, rejoignant la grande Oise, les eaux de la belle Thève et de la gracieuse Authonne! Enfin, descendant de la forêt de l'Ouye, vers Dourdan, Sermaise et le donjon de Montlhéry, l'Orge passe au pied boisé des vallons ; les eaux de la Gironde et de la Renarde, de l'Aulne et de la Saillemouille grossissent son cours à mesure ; mais, de tous les affluents qui lui viennent des sources, il n'en est pas, pour elle, de plus chers que l'Yvette...

* *

Ces bois d'Ile de France si bien disposés, ces coteaux de verdure et ces petits ravins, ces anciens villages et leurs vieux clochers, ces prés piqués de fleurs allant de l'un à l'autre ont fait, de cette vallée,

la plus attrayante. Ici tout a un charme, tout attire et retient, tout le frais paysage enchante et séduit. De Chevreuse à Palaiseau les menus bouquets d'arbres se succèdent aux pentes des deux flancs du val ; une église de jadis dresse sa silhouette grêle au-dessus des jardins étagés sur la rive ; l'ombre des peupliers s'étend sur les toits et, sur la cime des chênes de verts bouquets de gui balancent dans la brise leur palme aérienne : çà et là un château avec un pigeonnier, un mur vêtu de lierre, une place tiède plantée de vieux tilleuls ; puis la longue et belle route avec, entre les haies, les larges trouées claires sur tout l'horizon; et dans le frémissement de la verdure animée, sous l'arche des ponts rustiques, la lente roue des moulins, l'Yvette fraîche et belle qui passe en chantant ! D'abord c'est un murmure faible et cristallin, une plainte argentine discrète et mièvre, un sourd appel de l'eau. Puis cette douce voix monte, persiste et plane ; elle est tout au long du gracieux voyage, ainsi que celle de la chaste nymphe de ces beaux lieux. La sinueuse Yvette, d'une marche souple et fière et qui vient des plus belles et des plus douces campagnes vers le grand Paris, c'est, parallèlement à la Bièvre, plus vive, aux courbes moins fleuries mais charmantes en leur modernité, comme une naïade nue du vieux Jean Goujon auprès d'une actuelle et mutine Parisienne. Notre Yvette! voyez comme elle est élancée et montre à la façon des femmes du vieux maître de souples et fines lignes et, de son ruban d'eau, se tient paresseusement étendue dans la plaine. Avec sa nonchalance, sa voix vive et pure et sa lente marche humide dans les cressonnières, sous les blancs tilleuls, elle est la fée aimable de ces sites fleuris. Elle porte en elle toute la sève des champs, et, de Chevreuse, où elle a miré les tours antiques du château, à Bures, où elle anime les moulins plaintifs, jusqu'à Orsay et Saulx, qu'elle arrose également, tout ici ne frémit et ne murmure qu'après qu'elle a passé !

La Bièvre, au bas des bois de Verrières, avant de joindre Igny, offre l'allure chantante, molle et un peu nerveuse de toutes les fragiles femmes que M. de Stendhal y amena rêver sous les frivoles fleurs de leurs grands chapeaux. Ses bords ont le romantisme atténué des romances ; du bal de Sceaux M. de Balzac y pouvait venir à pied en frappant les cailloux et les petites châtaignes mûres des coups de sa canne fameuse; et quand M. de Sainte-Beuve se rendait aux Roches chez Mme Hugo, il longeait en rêvant ce mince sentier de chèvre qui suit la rivière ! Depuis, tout cela finit dans le réalisme et la gracieuse Bièvre, chérie des poètes, c'est M. Huysmans qui en escorte les flots vers les tanneries sombres et les tortueuses rives.

Plus classique et plus belle, plus immense aussi, la vallée de l'Yvette s'est maintenue, depuis Racine et Port-Royal, dans sa dignité. Rien ne s'est souillé d'elle depuis les vieux âges. Elle a vraiment, et cela aux portes de Paris, conservé sa grâce hautaine, sa tenue impeccable et son aspect est toujours le même qu'au temps où, sur ses rives, couraient, faucon au poing et le cor aux lèvres, suivis des chiens et des équipages, les brillants chasseurs de la maison de Chevreuse.

* * *

Nous ne prendrons point l'Yvette à sa source : nous en remonterons le cours au contraire, en sortant de Paris, par la route d'Orléans. Ainsi nous apprendrons, village à village, à en apprécier mieux les successives grâces et les changeants aspects.

De Chilly à Longjumeau se succèdent, de toutes parts, odorantes de leurs fruits, les riches prairies de fraises où les espèces locales de la *Belle de Sceaux* et de celle de *Bourg-la Reine* offrent leur succulence. Déjà l'avenante fraîcheur des petits bouquets d'arbres, l'inclinaison des chemins annoncent la vallée. Voici Longjumeau, et ce n'est point une surprise médiocre de voir, devant l'auberge, s'arrêter tout à coup, venant de Palaiseau, menée à toute allure et conduite par son postillon d'opéra-comique, l'antique diligence aux panneaux vernis. Oui, cela est un étonnement, ce vestige d'une époque lointaine et fantaisiste; cependant c'est un charme aussi et ce n'est pas sans une sorte de curieuse impatience que nous cherchons à voir si, par la portière, ne se penchent point les frimousses, emmitouflées de gaze, de linon et riant sous leurs chapeaux à fleurs, de nos belles grands-mères; mais ce sont de jeunes visages ressemblant aux nôtres, qui se voient aux vitres du vieux coche de route ; seul le gai conducteur a son air de jadis. C'est à lui de qui nous demanderons l'aide pour gagner Palaiseau.

Quoi de plus amusant que ce voyage? Les chevaux peinent à grimper la côte, mais le tintement des grelots, les cris et le fouet du postillon animent la montée. La campagne, à mesure qu'on atteint la hauteur, offre ses perspectives, ses plans successifs de prairies et d'arbres. Voici, au delà du val où se voit la rivière, le château de Mont-Huchet, Saulx-les-Chartreux avec son clocher du vieil âge, ses ruelles et ses vignobles et puis voici Villebon, blotti sous les saules au bord de la rivière. Bientôt Champlan nous rit de tous les visages de ses maisons basses. Mme Cottin vécut là et, sans doute, comme nous, demanda en son temps, au postillon de Longjumeau, place dans son carrosse.

Mais le coche avance entre des murs de lierre ; les

hauteurs boisées des Granges dominent le village de leurs odorantes grappes de vignes et de groseilliers; le pavé des rues est assez inégal, mais tout, ici, a l'accueillante simplicité agreste et ce nous est une joie toute familiale de penser qu'au long de ces murs lézardés, tout mangés de lichens et de mousses, se promena jadis George Sand en chapeau de bergère. Bientôt, le coche quitté, nous prenons le frais chemin des cultures qui descend vers l'Yvette ; voici des champs d'avoine et d'orge, un petit pont jeté là et l'argenté ruban de la mutine rivière, qui court en chantant sous le couvert des roseaux. Sites charmants et simples, d'une fluidité calme et de qui la poésie est toute nuancée, vous n'avez point changé depuis les heureux temps de notre maman Cottin et de la Dame de Nohant! Aujourd'hui, comme jadis, la douce et fine brise incline la flexible beauté des peupliers: les sentes dévalent avec une même grâce à la rive; les genêts, près de la route, sont aussi vivaces et l'étendue splendide des champs et des métairies, des toits de tuiles rouges, des haies d'aubépines et des parcs de plaisance se prolonge dans le vaste éloignement de la vallée.

Que dire de Lozère, sinon que c'est le village où l'on aimerait vivre, où tout est rustique et simple, où il y a des fermes sur la colline, où tout au long du talus du chemin de fer il y a de blanches chèvres qui broutent l'herbe haute. Là encore, comme dans tous les villages, c'est par une rue adorable et aux vieux murs usés qu'on atteint la rivière. Celle-ci coule sous un moulin à moitié ruiné, et les perles de ses eaux laissent leur trace humide tout le long des marais envahis de jacinthes sauvages, de boutons d'or et de caille-lait.

Mais, au-delà du Guichet, un petit étang sillonné de cygnes blancs et fiers s'offre sous les arceaux d'un viaduc élevé. Nous atteignons Orsay, « Orsay qui parle à mon cœur », a dit le poète Jean Moréas. Voulez-vous voir Orsay tout agité de fête, tout tremblant de ses fleurs et de la grâce de ses filles, venez-y, comme moi un jour de réjouissance, quand sonnent à toutes volées les cloches sur le bourg et que les hommes et les femmes des champs, en blouses neuves et bonnets de dentelle, attendent sous le porche, ce va bientôt paraître, blanche comme une mariée, la rosière annuelle...

*
* *

Les maisons de Bures sont tapies autour de l'église ; celle-ci est, elle-même, basse et charmante et, de la place élevée qui en précède le porche, se voient les jardins, les granges et les chaumières assemblées sur la rive. Le grand parc de Lamay à droite et le petit parc à gauche ferment tous les carrefours de leurs belles lignes d'arbres. Il nous faut suivre la route jusqu'au moulin de pierre. C'est ici que l'Yvette, pressée par les roues qui en troublent le cours sans cesse agité, retombe en un torrent de cascades scintillantes et perlées. Les hautes tours, les toits et les colombiers rejoignent, sur les deux bords, les cimes des grands arbres; le chemin passe un pont plus vieux que les moulins et la route est élevée, bien au-dessus de l'Yvette et séparée d'elle par un pâturage qui nous conduit en peu d'instants, jusqu'aux portes de Gif.

A l'entrée du village, une jolie église précédée d'une place; la place est élevée et l'église est vieille et il y a là des arbres, un ancien puits et un porche admirable comme ceux qu'on dressait dans les siècles chrétiens. L'ancienne abbaye de Gif n'offre plus que quelques pierres, une chapelle ogivale, deux cryptes et des inscriptions. Ici les hommes eux-mêmes ont mutilé leur œuvre ; les herbes, les viornes et jusqu'à l'aigremoine aux petits fruits hérissés, poussent à l'endroit des dalles. L'alerte rivière, elle, n'a point vieilli. Sans cesse, nous en remontons le cours argenté. Au delà de Gif s'en séparent les eaux murmurantes et les cultures, dans les menus hameaux, à Coupière, à Damiette, à Courcelle, on sent leur arrosées.

Dès Courcelle, le nombre des châteaux augmente. Le val d'Yvette, avec, çà et là, s'élevant du milieu des arbres, les tourelles ajourées, les pigeonniers ronds et les façades construites de briques rouges et blanches, précédées de parterres bien nets et tracés comme jadis, c'est vraiment ici, comme un val de Loire sans les proportions, réduit à la mesure d'un site agréable, mais de qui la gentillesse est aussi séduisante. Les noms de Vaugien, de Beauplan et de Chevincourt, sont, à droite et à gauche, ceux de ces châteaux-là. Un vieil air de France flotte sur ces demeures et ces parcs d'agrément ; de longues allées d'ormes percées çà et là mènent à ces seuils royaux, précèdent les grandes cours, dessablées de l'allure seigneuriale des carrosses...

Mais les petites symphonies des fonds et des massifs, les côtes et les vallonnements, l'ondulante cime des bois étagés, des rives au coteau, s'accentuent encore. Des Saint Remy la vue, sur Chevreuse, s'étend, admirable. Franchi le carrefour qui mène, sur la droite à Milon et, à gauche, à Boulay, nous marchons maintenant, dans la vallée heureuse, vers l'épanouissement de toutes les subtilités et tranquilles grâces d'un paysage égal aux plus beaux de nos provinces.

Les ruines de la Madeleine dominent sur la côte, nous y allons monter. Les rues au pied du donjon sont tortueuses et petites, les maisons ont encore leur allure du passé, mais, si c'est dimanche, toute

ces ruelles obscures, ces vieilles hôtelleries et les chemins abrupts s'éclairent de la grâce d'alertes voyageuses, de bruyants cavaliers. Les sentes aux buissons d'aubépines mènent, ici, comme à Verrières, vers de gaies tonnelles et de petites guinguettes d'ombre. Mais la grâce écolière et le rire des couples assemblés sous les vignes et les clématites le cèdent au plaisir que nous avons d'admirer, du plateau, la vallée immense : au pied, Chevreuse, l'église Saint-Martin, la tourelle de la Maison des Bannières, le potager de l'hospice, les rues courtes et serpentines, les nombreux petits toits des demeures d'artisans. Un peu à droite, au-dessus de l'Yvette, est le bois de Jagny ; les Sablons sont au pied, les chaumes de Saint-Forget, des auberges, des vergers et des fermes : les Quatre-Sonnettes ou les Trois Cheminées. Les sentes, au pied des ruines, devenues plus bas des rues et des routes, mènent toutes à l'Yvette. Dampierre, de toute la masse de son château, de la merveille de son parc, se devine au-delà des forêts et des champs ; l'Yvette, en remontant vers sa source, en indique les massifs, les lacs, les tours, la façade et les murs : elle-même, la fraîche rivière, elle fuit sous les saules, passe sous les arches étroites des ponts des villages et, de sa courbe heureuse, indique qu'elle descend, au-delà de la Haute-Beauce, de Maincourt et du Mesnil-des-Bois, de Lévy-Saint-Nom et des Essarts-le-Roi.

Une brise exquise, odorante, légère, monte de cette vallée, chargée de la vie des bois, des prés et de la rivière. Cette « douceur angevine » nommée par le poète, en citant son pays, elle est devenue ici une « douceur française » aussi fine, aussi tendre et d'une mollesse égale. Qui n'a vu cette vallée, à son heure éclatante, du haut de ces ruines grises et toutes feuillues de lierre ne sait pas ce qu'ils ont de charme ces sites de Chevreuse. Ce paysage ! Il est d'une qualité telle que tout s'y assemble sans heurts, sans brisures ni surprises. Là, point d'opacité, point de tons trop éclatants ni d'autres trop effacés ; mais une harmonie calme, fluide et vaporeuse. Seuls les détails des bois, des prés et des villages sont charmants, vivaces, primesautiers ; mais l'ensemble où se fondent ces aspects divers est d'une sérénité, d'une finesse à émouvoir les moins sensibles des âmes. Là c'est une allégresse, un rayonnement, une gravité impalpables et limpides, comme un grand paysage où s'exprimeraient les plus classiques, les mieux rythmés des sentiments....

*
* *

Ce sont deux promenades faciles et toutes différentes que peut faire le touriste en partant de la tour de Chevreuse pour aller à Cernay ou bien, en remontant vers Milon et Magny, vers Port-Royal-des-Champs. Aller vers Cernay, par Dampierre et Senlisse en suivant le petit rû des Vaux ou bien, directement, s'y rendre par Choisel et les bois, c'est aller vers la belle insouciance des eaux et des plaines, vers la juvénile vision de campagnes un peu grasses, curieuses et comme arrangées. Les ruines de l'abbaye des Vaux, les Cascades et les maisons des peintres méritent l'attentive excursion qu'on y fait; en revenir par Dampierre, admirer la merveille d'Hardouin Mansard offre un certain plaisir. Mais, qu'est-ce, auprès de celui qu'on goûte à marcher sur les routes tranquilles, peu visitées de touristes, qui conduisent nos pas, en partant de Saint-Rémy, par Milon-la-Chapelle et Saint-Lambert-des-Bois, vers la maison des Granges et les ruines jansénistes. Ah ! qu'il est loin le cabaret de la mère Léopold, à Cernay, le rire des grisettes et le galop des berlines ! C'est vers Pascal, c'est vers Racine que nous allons. Peu de vestiges subsistent encore des solitaires, sauf un vieux corps de ferme, des pierres de l'ancienne abbaye démolie, la croix de la Solitude ! Mais ce qui demeure encore, ce que rien n'a pu désoler jamais, c'est ce tranquille paysage, c'est ce chant léger des sources, c'est ce bruit du vent dans les saules, et c'est le silence aussi qui donne une plénitude indicible à ces lieux. Ici tout se fond et murmure, tout est calme et discret ; le recueillement des arbres envahit même les tombes. Il en est, de celles-ci, jusque dans les villages. Ah ! les vieilles dalles de pierre de la rustique église de Magny-les-Hameaux et la petite maison de mort du poète Samain ! Que tout cela est poignant ! Qu'il y a de mélancolie à en évoquer le charme. Mais, dès Chateaufort, passé le château d'Orce, la douce tristesse légère des souvenirs se dissipe et meurt. Voici Gif, voici la colline avec tous ses contours, l'Yvette qui passe sous l'arche du vieux pont et celle vallée pareille à un jardin français magnifique et sobre...

EDMOND PILON.

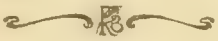

Chronique

—

LA PROPAGANDE ET LA PRESSE SOCIALISTES

L'un des partis les plus favorisés, aux élections législatives des 6 et 20 mai, est assurément le parti socialiste.

Tard venu dans la vie politique, il obtient néanmoins près d'un million de suffrages ! De sorte qu'il fait élire ses théoriciens, ses tribuns et ses hommes d'action, les Guesde, les Jaurès et les Vaillant ; et, auprès d'eux, un nombre respectable de professeurs, d'avocats de talent, et même d'anciens ouvriers, animés tous de la pure foi collectiviste !

Il est évident qu'une propagande habile, tenace, a seule gagné à des théories aussi complexes que celles de Marx et de Kautsky de frustes manœuvres ou d'excellents paysans, peu versés dans les controverses économiques, — bien qu'en France on vote plutôt *contre* quelque chose que *pour* des idées bien définies. Cette efficace propagande, disent des observateurs superficiels, témoigne bien de la détestable influence de la presse!

Eh bien, fait curieux et peu remarqué, le parti socialiste ne dispose nullement en France de journaux proportionnés à son importance. Et il n'est point, à l'étranger, de grande organisation collectiviste qui ne s'enorgueillisse d'organes plus réputés! La social-démocratie allemande polémique avec éclat dans le fameux *Vorwärts*, qui compte cent mille lecteurs, dont la presque totalité abonnés, et qu'escortent au combat d'autres feuilles bien connues, telle la *Leipziger Volkszeitung*.

Les socialistes belges mènent leurs campagnes dans le *Peuple* de Bruxelles, lu par vingt mille affiliés, et endoctrinent tisseurs et mineurs au moyen du *Journal de Charleroi* et du *Vooruit* de Gand, dont le numéro, fort démocratiquement, ne coûte que deux centimes.

En France, au contraire, si le nombre des feuilles socialistes est assez grand, leur tirage est très faible, et leur renom des moins étendus. *Le Socialiste*, organe officiel du parti, n'est imprimé qu'une fois par semaine, et à 6.000 exemplaires. Le journal de la Confédération du Travail, la *Voix du Peuple*, a même périodicité et tirage analogue : Créée depuis dix ans, de rédaction strictement ouvrière, elle est encore vendue 0 fr. 10 le numéro. Le mouvement qu'elle a préconisé en vue des huit heures, les mois derniers, l'a mise en vedette.

M. Jaurès dirige, il est vrai, un quotidien d'une toute autre envergure, l'*Humanité*. Mais la réputation de ce journal n'est-elle point due surtout au talent du maître-écrivain, et au mérite des collaborateurs, littéraires et autres, qui l'entourent? Et n'est-elle point, pour ce motif, plus grande dans les milieux cultivés, bourgeois, que dans la classe ouvrière? D'ailleurs, l'*Humanité* n'a point une « circulation » supérieure à celle de l'*Avanti* de Rome; et elle demeure fort éloignée, à cet égard, de sa rivale de Vienne, l'*Arbeiterzeitung*, qui se disperse à 30.000 exemplaires.

Les journaux de parti prospèrent mieux en province qu'à Paris, où triomphent les grandes feuilles d'information. C'est à Lyon et dans l'Ouest que le parti réactionnaire répand sa légion de *Croix* et de *Nouvellistes*. Et c'est dans le Midi que les radicaux-socialistes possèdent leurs organes les plus considérables, dont l'officielle *Dépêche de Toulouse*. Il existe bien, dans les centres manufacturiers, des journaux d'avant-garde, qui luttent vaillamment pour l'idée collectiviste : leur périodicité est le plus souvent hebdomadaire, ou bi-hebdomadaire, et leur édition n'excède guère 3.000 exemplaires! Un seul journal a acquis une vogue certaine, le *Réveil du Nord*, imprimé chaque matin sur six pages, à Lille, qui se répand parmi les ouvriers de la laborieuse cité à 25.000 exemplaires.

Si la presse socialiste est si peu développée en France, les causes n'en sont point malaisées à discerner. C'est, tout d'abord — le succès électoral des collectivistes datant de 1893 seulement — l'antériorité d'une presse bourgeoise nombreuse, bien agencée et puissante : presse d'information à Paris, presse de parti en province. Que faire contre ces quotidiens qui, de longue date, ont accaparé la clientèle riche — ou intellectuelle — ou commerciale et industrielle — ou populaire, de la France entière? ou la faveur de telle région? Pour les concurrencer, il faudrait un journal pourvu d'un outillage parfait, dont la création exigerait un énorme capital. Or le parti collectiviste n'est point jusqu'ici le plus opulent.

Et puis semblable entreprise n'est lucrative qu'à condition d'être exploitée commercialement. Il est indispensable, notamment, d'y réserver une large place aux services de publicité financière, industrielle, commerciale : le quotidien vit de l'annonce. Or les capitalistes sont peu enclins à confier leur réclame aux feuilles qui poursuivent la suppression du patronat!

Si donc un journal d'extrême-gauche veut atteindre à un grand tirage, il est induit à renoncer à son caractère collectiviste, à rejeter toutes gênes en quelque sorte confessionnelles. C'est ainsi que l'expansion de la *Petite République* coïncide avec l'abandon de son étiquette socialiste.

La propagande qui a valu au parti « unifié » la faveur publique ne s'est point faite par la presse : Quel en est donc l'ouvrier? C'est l'orateur : l'avocat ou l'écrivain notoire, détaché par le Comité directeur du parti, et dont l'éloquence enthousiasme les foules accourues; ou le rude prosélyte envoyé aux ouvriers en grève par la Confédération du Travail. C'est le tribun du syndicat. C'est l'ouvrier zélé qui rallie des adhérents à la cause. Cette action est essentiellement orale. Et si elle s'aide d'innombrables brochures, toutes ces pages sont commentées aux « camarades » par d'ardents propagandistes.

Le parti socialiste a su, il faut le reconnaître, merveilleusement organiser cette catéchisation. Il a ses temples, qui sont les bourses du travail, ses prédicateurs attitrés, ses missions même, où se font entendre ses éloquents leaders. Son effort explique son succès.

En diverses conjonctures, cependant, il a souffert de l'insuffisance de sa presse. S'il a pu se servir, contre la réaction, des organes du radicalisme-socialiste, il ne peut user de cette tactique, bien entendu, à l'égard du radicalisme lui-même : or les intérêts des deux partis ne deviennent-ils point de plus en plus distincts, sinon contraires?

Aussi, fort de son succès au scrutin récent, soucieux d'accélérer ses progrès, le collectivisme songe-t-il à réorganiser sa presse. — Avant que cette œuvre prochaine ne soit réalisée, il est piquant de noter le rôle de la parole dans la diffusion du socialisme et l'influence persistante, parmi nous, de l'éloquence... de cette éloquence, il est vrai, qui prétend indiquer des remèdes aux maux sociaux, si impatiemment supportés!

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME V — 2 JUIN 1906

LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

IV. — LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE (1)

A. — *Considérations stratégiques.*

En face de l'Allemagne, dont l'armée est numériquement supérieure à la sienne et dont la doctrine favorite est celle de l'enveloppement stratégique et de l'enveloppement tactique, la France a le plus grand intérêt à voir respecter la neutralité de la Belgique et celle de la Suisse, qui assurent ses deux flancs. L'Allemagne, au contraire, fidèle à son principe, doit chercher à nous maintenir sur toute notre frontière commune et à violer le territoire d'un de ces États neutres, afin d'accabler une de nos ailes.

Le colonel Ducarne, dans son rapport à la Commission de 1900, a discuté, avec une merveilleuse lucidité d'esprit, les hypothèses à envisager dans le cas de l'offensive allemande contre la France. Je ne puis mieux faire que me reporter aux considérations qu'il expose :

« Il est certain que les quatre ou cinq armées allemandes entre lesquelles seront répartis le million d'hommes que l'Allemagne mettra en première ligne, ne pourront se contenter, pour manœuvrer, des espaces restreints qui sont disponibles, d'une part, au Nord de Verdun, et d'autre part, entre Toul et Épinal. Fatalement, ce front devra s'étendre par le Grand-Duché de Luxembourg et par la Belgique. Il nous paraît certain que les Allemands ne prendront pas par la Suisse, au moins dans le cas d'une guerre localisée ; ce serait une voie trop excentrique et, de plus, elle est séparée de la zone qui s'étend de Toul à Épinal par les fortifications des monts Faucilles, ainsi que par l'immense position formée par Épinal, Belfort, Besançon, Dijon et Langres, position dont les propriétés stratégiques n'ont pas besoin d'être démontrées. »

Nous ajouterons que, si la Suisse a la ferme intention de faire respecter sa neutralité, la résistance des 250.000 hommes qu'elle peut mettre sur pied enlèverait aux Allemands tout le bénéfice qu'ils pourraient tirer de la violation du territoire helvétique, d'une défense si facile.

De l'examen du système défensif de la frontière française vers le Nord-Est, il résulte que la « région la plus favorable pour une offensive allemande se trouve au Nord de Verdun. »

« Tous les écrivains militaires allemands, dit M. Terrot, dans un travail sur la neutralité de la Belgique, considèrent l'attaque de front des lignes défensives lorraines comme une entreprise hérissée de difficultés sans précédent. De l'aveu de von der Goltz, la frontière française est pratiquement rendue inabordable par la ligne des forts d'arrêt et des places fortifiées établies en arrière. — Par contre, la ligne offensive par la Belgique, garantie sur son flanc gauche par Metz, Thionville, la Moselle, l'Ardenne et l'Eifel contre toute attaque à revers, reliée à Cologne, à Düsseldorf et le Rhin par un bon réseau de voies ferrées, est la ligne d'invasion par excellence. D'abord parce qu'elle ne rencontrerait en France aucun obstacle sérieux et ensuite parce qu'elle tourne, fait

(1) Voir : I. *Anvers maritime* ; II. *Anvers militaire* ; III. *L'Armée Belge*, dans la *Revue Bleue* des 5, 12 et 26 mai 1906. Dans le n° du 26 mai, page 644, 2e col., 11e ligne, lire : « Dans ces conditions, la Belgique pourrait mettre en campagne six corps d'armée à 32.000 hommes et deux divisions de cavalerie à 3.000 hommes, soit 198.000 hommes », etc...

tomber, annihile la barrière fortifiée de Belfort à Verdun.

Le tracé des voies ferrées de l'Empire justifie cette manière de voir, car il est combiné de manière à permettre le déploiement stratégique d'une partie de l'armée allemande en face du Luxembourg belge et du Grand-Duché de Luxembourg. Depuis 1870, huit voies ferrées ont été construites en Allemagne, à proximité des frontières belge-allemande et grand-ducale allemande.

« D'autre part, l'existence de quais militaires de débarquement, construits dans les gares avoisinant notre pays, confirme l'opinion qu'un déploiement stratégique est préparé dans cette région par nos voisins de l'Est. »

Entre Cologne, Aix-la-Chapelle, Trèves, on compte en effet douze quais.

Huit bonnes routes empierrées, empruntant le territoire belge et passant hors du périmètre d'action des positions fortifiées de la Meuse, relient la zone de déploiement stratégique éventuelle des corps allemands à la frontière française entre Mézières et Stenay. La plus septentrionale de ces routes va de Malmédy à Monthermé par Marche et Gédinne (1); la plus méridionale va de Trèves à Stenay par Arthus et Virton. Elles abordent donc la partie de la frontière française qui est sans défense, pour ainsi dire.

Pour que l'intervention des armées allemandes qui passeraient par la Belgique soit efficace, elle

« doit être prompte et concordante; par suite, les lignes d'opérations devront être le plus courtes possibles, peu écartées des lignes d'opérations principales et choisies de façon à éviter toute cause de retard et de complication. Les conditions de cette intervention excluent tout d'abord l'utilisation par les Allemands de la vallée de la Meuse. »

« La traversée de la Belgique au sud de la Meuse offre aux Allemands de grandes chances de réussite : la ligne d'opérations est relativement courte, aucun obstacle infranchissable ne sépare les corps en question de la masse principale de leurs forces; enfin la ligne tourne par le Nord l'extrémité du front défensif Toul, Verdun. Voilà l'opération vraisemblable. »

Ces considérations sont fort justes. La viabilité actuelle du Luxembourg belge a modifié les conditions de telle sorte que la vallée de la Meuse n'est plus aujourd'hui la voie obligatoire à suivre par les armées. Ceci met en évidence combien les fortifications, si coûteuses, ont une valeur éphémère; d'après le général Dufour, la Belgique a dépensé 71 millions pour ses places de la Meuse qui, sans doute probabilité, ne rempliront pas le but auquel elles étaient destinées, empêcher la violation du territoire. Les garnisons qu'on y laissera seront également des forces perdues. On est donc en droit de se demander si la dépense n'eût pas été mieux employée à l'augmentation de l'effectif et de l'outillage de l'armée de campagne, force apte à frapper partout où le besoin s'en fait sentir. Ce point de vue est de nature à faire réfléchir les partisans des fortifications à outrance.

Nous allons examiner si, pour éviter la violation du territoire par l'Allemagne, l'armée que peut fournir, en Belgique, l'adoption du service personnel ne serait pas préférable à l'armée actuelle. La première donnerait, ainsi que nous l'avons vu, près de 200 000 hommes de troupes de campagne (six corps d'armée et deux divisions de cavalerie), 100.000 h. pour la défense passive et enfin 100.000 h. de landwehr. L'armée actuelle comprend en tout 180.000 combattants : quatre divisions d'infanterie et une division de cavalerie comme troupes de campagne, le reste comme garnisons des forteresses de la Meuse et du camp retranché d'Anvers.

Pour que la Belgique fasse respecter sa neutralité, il n'est pas nécessaire qu'elle soit en état de se mesurer avec l'Allemagne, mais seulement que celle-ci trouve en Belgique une résistance suffisante pour n'avoir plus aucun intérêt à en violer le territoire. Le colonel Ducarne définit ainsi le rôle de l'armée belge.

« Que les forces allemandes qui traverseraient notre pays utilisent la plus grande partie de notre réseau routier ou qu'elles se bornent à n'empiéter que le sud de notre Luxembourg, le rôle de notre armée sera le même dans les deux cas et peut se définir comme suit : prendre au plus tôt une position d'attente sur le flanc des mouvements des corps d'armée allemands, de façon à pouvoir inquiéter la marche de leurs colonnes extrêmes, les forcer à s'arrêter pour attendre notre choc, ou les amener elles-mêmes à nous attaquer sur des positions de combat reconnues.

« Dans plus d'une circonstance, notre strict devoir sera, non pas seulement d'attendre l'adversaire sur une position avantageusement choisie, mais encore de l'attaquer nous-mêmes si nous ne voulons pas encourir le reproche de faiblesse ou de partialité.

« Cette obligation peut nous amener à conduire notre armée de campagne jusqu'aux environs de Neufchateau, soit à cinq marches de la Meuse, pour y chercher la droite de l'adversaire. »

B. — *L'armée belge active [illegible] par l'Allemagne.*

Première hypothèse. — Examinons d'abord l'hypothèse la plus vraisemblable : l'armée de droite allemande traverse le sud de la Belgique pour attaquer

(1) [illegible]

le flanc gauche des armées françaises sur le front Mézières, Montmédy. La route la plus septentrionale que suivraient les corps engagés en Belgique est à peu près parallèle à la Meuse et en est distante de deux étapes ; la route la plus méridionale est éloignée de la Meuse de plus de 100 kilomètres. D'après le colonel Ducarne, les effectifs de l'aile droite allemande seraient de six à huit corps d'armée, formant deux armées, l'une de quatre à cinq corps sur le front Bittburg, Sierck, l'autre de deux à trois corps sur le front Malmédy, Saint-Vith. Cette appréciation paraît juste.

La question à résoudre est celle-ci : Les quatre divisions de l'armée belge sont-elles susceptibles de coûter aux Allemands un effort qui contrebalancerait, pour eux, l'intérêt qu'ils ont à envelopper notre aile gauche ?

Tout le monde est d'accord sur ce point ; l'offensive allemande se produira brusquement, sans aucun prodrome avertisseur. Or, de Saint-Vith à la Chiers, il y a une centaine de kilomètres, soit quatre à cinq étapes ; les avant-gardes de la droite allemande atteindraient probablement la frontière française avant même que l'armée belge ait pu se mobiliser.

Admettons cependant le cas le plus favorable : les quatre divisions belges arrivent à temps pour menacer la droite allemande. Celle-ci, avec un garde-flanc d'un seul de ses corps d'armée de première ligne, appuyé aux obstacles naturels de cette région accidentée et à la grande forêt de Saint-Hubert, n'aura rien à craindre d'une offensive conduite avec des forces insuffisantes, médiocrement pourvues en artillerie. Peu de jours après, deux ou trois corps de deuxième ligne ou de landwehr relèveront le garde-flanc et repousseront facilement la faible armée belge de campagne, qui, si elle résiste, risquera fort d'être coupée de la Meuse et d'Anvers. Il probable que, dès lors, l'intervention de l'armée belge serait purement platonique, en tous cas, elle serait inefficace. Anvers et les fortifications de la Meuse, ainsi que les millions engloutis dans ces places, auront été inutiles. La Belgique, amoindrie matériellement et moralement, perdrait la sympathie des nations qui pourraient lui venir en aide, et il est fort à craindre que le vainqueur, dans la lutte franco-allemande, si c'est l'Allemagne, n'hésite pas à la conquérir et à l'annexer ; l'opération ne présenterait alors aucune difficulté.

Deuxième hypothèse. — Une seconde hypothèse, bien que d'une réalisation douteuse, doit être cependant examinée : l'armée allemande étendrait son mouvement enveloppant en passant par la vallée de la Meuse. Dans ce cas, elle ne pourrait plus aussi facilement appuyer son aile droite à un garde-flanc de faible effectif ; elle devrait attaquer carrément l'armée belge de campagne avec des effectifs très supérieurs, trois corps d'armée, par exemple, la refouler immédiatement, l'envelopper si possible. L'opération ne serait ni bien longue, ni fort coûteuse. Il y aurait, en outre, à briser l'obstacle présenté par les Places de Liège et de Namur. Celles-ci, d'un développement considérable, 50 et 39 kilomètres, sont défendues, ainsi que nous l'avons vu dans un article précédent, par des effectifs tout à fait insuffisants : 15.400 habitants pour la première (308 hommes par kilomètre du périmètre) et 13.400 pour la seconde (344 hommes par kilomètre). Si l'on a cru pouvoir réduire ainsi le chiffre des défenseurs, c'est que l'on considère ces deux Places comme de simples têtes de pont, ainsi qu'en font foi les rapports de la Commission de 1900, ainsi que le ministre de la Guerre l'a affirmé à la Tribune. Dans le premier projet, chacune de ces villes devait être simplement pourvue d'un nombre très restreint d'ouvrages ; ce sont les municipalités elles-mêmes qui, *par crainte d'un bombardement*, ont insisté pour que leurs fortifications reçoivent un développement plus considérable. Eh bien, Liége et Namur ne sont, ni l'une ni l'autre, dès maintenant à l'abri du bombardement, car la plupart des forts qui les protègent sont à moins de 8 kilomètres de l'agglomération urbaine. Il est donc fort probable que la seule menace du bombardement, avec ou sans commencement d'exécution, viendrait à bout de la résistance de ces deux Places. En tous cas, elles ne constituent pas des camps retranchés dans la véritable acception du mot ; elles présentent, chacune, une série de forts d'arrêt, sans liaison les uns avec les autres, sans appui en arrière. La prise de deux ou trois de ces ouvrages ne coûterait ni beaucoup plus de temps, ni beaucoup plus de peine que celle de forts isolés. Tout cela ne retarderait pas l'offensive allemande et n'exigerait pas un déploiement de force considérable.

Quant à Anvers, à 100 kilomètres de la Meuse, il n'aurait aucune influence sur les événements. L'opinion d'un officier général allemand, dont la lettre a été lue au Parlement, corrobore cette manière de voir :

« Anvers est située si loin des parties du territoire qui seraient exposées à l'invasion en cas de guerre franco-allemande, qu'elle serait sans influence sur la marche des événements. »

Tout au plus devrait-on, par précaution, immobiliser deux corps d'armée de réserve pour empêcher l'armée de campagne belge de sortir de ses murailles, si elle a pu toutefois se réfugier dans le

camp retranché. Ceci est d'ailleurs fort douteux si cette armée a fait auparavant une défense honorable.

La conclusion s'impose : dans son état actuel, et même après l'achèvement des travaux militaires d'Anvers, l'armée belge est incapable de faire respecter son territoire par l'Allemagne, dans le cas d'un conflit entre cette puissance et la France. La résistance que la Belgique opposerait aux forces allemandes ne compenserait pas l'avantage que celles-ci auraient à violer la neutralité belge.

C. — *L'armée belge du service général et personnel devant la violation du territoire par l'Allemagne.*

Supposons maintenant Anvers non fortifiée, mais l'armée de campagne belge forte de six corps d'armée et de deux divisions de cavalerie ; les conditions se trouveraient complètement modifiées, aussi bien dans l'une des hypothèses examinées que dans l'autre.

Prenons la plus défavorable aux Belges, la première : l'armée allemande partant du front Malmédy, Trèves, pour aboutir au front Mézières, Montmédy, en traversant le Luxembourg. Les troupes belges de cette partie du territoire, qu'on peut évaluer à un corps d'armée, seraient mobilisées rapidement et arrêteraient bien, dans ce pays tourmenté, les avant-gardes allemandes pendant le temps nécessaire au gros des forces pour se former. Ensuite six corps d'armée dans le Luxembourg, pays si favorable à la défense, exigeraient de l'ennemi des forces très supérieures pour en être délogées, de grands efforts, de lourds sacrifices. Au pis aller, si l'armée n'a pu se concentrer en temps opportun dans le Luxembourg, elle immobilisera, en prenant une position de flanc, menaçant la droite allemande, une force à peu près égale, soit cinq corps d'armée au moins. Les Allemands perdraient de la sorte tout le bénéfice à tirer de la violation du territoire belge.

Ainsi la seule présence d'une forte armée de campagne éviterait à la Belgique l'envahissement du pays, les pertes, les désastres et les ruines qui en sont la conséquence.

Au point de vue du respect de sa neutralité, la Belgique aurait donc certainement grand avantage à dépenser pour son armée de campagne les millions qu'elle va enfouir à Anvers et à adopter le service général obligatoire.

Au Parlement et à la Commission de 1900, on a paru craindre que la France, elle aussi, pût songer à passer par la Belgique pour marcher directement sur Berlin. Dans notre situation, cette hypothèse manque de toute vraisemblance ; cependant, si on ne la repousse pas, tout ce qui est dit ci-dessus à propos de l'offensive allemande s'appliquerait tout aussi bien, le cas échéant, à une offensive française. Dans les deux suppositions, une armée belge de six corps serait un facteur d'un tel poids qu'il ôterait à chacun des belligérants toute velléité de violer la neutralité de la Belgique. Une armée forte de quatre divisions seulement en est tout à fait incapable.

Général H. Langlois,
Sénateur,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

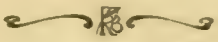

Questions Universitaires

LES FEMMES ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il y a quelques semaines, le ministre de l'Instruction publique a nommé Mme Curie dans la chaire de la Faculté des sciences de l'Université de Paris qu'occupait son mari.

C'est un événement considérable. Pour la première fois, une femme obtient une chaire d'enseignement supérieur, au même titre et dans les mêmes conditions que les hommes.

Je sais bien que des circonstances extraordinaires ont produit cet événement : l'affreuse mort de M. Curie et l'unanime mouvement de pitié et de sympathie qu'elle a excité, le mérite exceptionnel de sa femme, collaboratrice de ses travaux, initiatrice des recherches qui les avaient conduits à leur découverte du *radium*, la vaste popularité que l'étranger, par le prix Nobel, leur avait assurée, à l'un et à l'autre, en France, toutes ces circonstances ont rendu facile une mesure qui, il y a un an, eût paru théoriquement impossible.

Il n'en est pas moins vrai que, par la désignation unanime de la Faculté et la ratification du ministre, une question a été tranchée, à propos de Mme Curie, en faveur de toutes les femmes, à qui les chaires des Facultés sont désormais ouvertes.

Cette question résolue en implique une autre qui se trouve décidée du même coup : on ne saurait plus parler de créer un enseignement supérieur féminin à côté de l'enseignement supérieur masculin : si une femme peut succéder à un homme dans une chaire d'Université et prendre rang parmi les professeurs, s'il n'y a qu'un personnel enseignant, il ne peut y avoir deux enseignements, deux corps d'étudiants. Nos Facultés doivent être ouvertes aux étudiantes françaises ; les jeunes filles qui sortent

des lycées féminins doivent, leurs études secondaires achevées, être admises à suivre les cours des Universités comme le sont les jeunes gens qui sortent de nos lycées masculins. C'est de cela, en réalité, de cela surtout, qu'il s'agit dans cette fameuse discussion des *sanctions du diplôme secondaire des jeunes filles*, qui a déjà fait couler tant d'encre et échauffé tant de passions.

La nomination de Mme Curie prend de là un caractère tout à fait symbolique — mais symbolique particulièrement de la solution désirable : égalité des deux sexes dans l'enseignement supérieur, égal accès, dans des conditions égales, aux études et aux diplômes d'enseignement supérieur.

I

La création de l'enseignement secondaire des jeunes filles, par la loi dont M. Camille Sée fut le promoteur, est un des actes les plus glorieux, les plus bienfaisants de la troisième République. Le succès a été complet, malgré toutes les défiances, les haines, les jalousies, les intrigues, les calomnies, — on ne finirait pas si on voulait tout qualifier — qui ont travaillé à discréditer l'institution nouvelle. Un admirable personnel a été formé, auquel on a pu tout demander, auquel on a trop demandé : il serait bien temps de le ménager. Les lycées et collèges de jeunes filles se sont multipliés, désirés, demandés par les municipalités; la clientèle, en dépit de tout, leur est venue, nombreuse et fidèle. On y a travaillé beaucoup, et bien travaillé.

Il s'agit aujourd'hui d'ôter un obstacle qui gêne le développement de cet enseignement florissant, de prendre une mesure qui donne un nouvel essor aux lycées et aux collèges de jeunes filles.

Les créateurs, il y a vingt-cinq ans, ont été au plus pressé. Ne les accusons pas d'imprévoyance, ni de timidité ; ne leur reprochons pas des préjugés. Représentons-nous toutes les forces de routine et de réaction qui s'opposaient à leur œuvre, et, sans parler de l'hostilité du clergé, qui s'était habitué à se regarder comme pourvu d'un privilège à peu près exclusif pour l'éducation des femmes, et qui se révoltait contre l'idée d'une concurrence de l'État, forte était sur des Français lettrés la pression des *Femmes savantes* de Molière, renouvelée, en 1881 par le *Monde où l'on s'ennuie* de Pailleron. Les vaudevillistes guettaient l'œuvre naissante, prêts à la couvrir du ridicule qu'appelait l'habitude séculaire de l'homme du monde et du bourgeois : *Un Lycée de jeunes filles* en est la preuve.

Les organisateurs de l'enseignement secondaire féminin ont bien été obligés de tenir compte d'un état d'esprit dont ils n'étaient pas eux-mêmes libérés. Par conviction intime et par tactique prudente, ils insistèrent (notamment au Sénat, le Dr Broca qui n'était certes pourtant pas un esprit empêtré de respect mondain), ils insistèrent sur le caractère libéral et désintéressé qu'on voulait donner au nouvel enseignement. Il ne s'agissait pas de faire des institutrices ni des *bas bleus*. La grâce de la femme française ne serait point alourdie, déformée par un savoir sec et pédantesque. On voulait seulement préparer des femmes, des mères de famille ayant des « clartés de tout », une culture solide et élégante. Il n'était pas juste, il n'était pas bon qu'elles demeurassent privées du développement intellectuel qui leur permettrait d'être les associées de leurs maris, les éducatrices de leurs enfants, réduites à ce misérable mélange d'ignorance noire, de savoir primaire et de caquet mondain auquel elles avaient été jusqu'à ce jour pour la plupart condamnées. Mais on ne voulait les enlever ni à leur foyer, ni même à leur salon. Moins ignorantes, moins « oies blanches », moins « perruches », elles n'en seraient que des femmes du monde plus charmantes, etc., etc. Je me souviens bien d'avoir eu ces idées-là vers 1881.

Pour confirmer ces vues et en assurer la réalisation, on prit soin que le diplôme d'études secondaires ne donnât aucun droit, n'ouvrît aucune carrière, n'eût point, selon le terme consacré, de *sanction*. Ce ne fut pas un examen public comme les brevets primaires, ou comme les baccalauréats; ce fut une très simple et très modeste vérification d'études, qui se faisait à l'intérieur de la maison, sans émotions et sans surprises, en grande partie par les professeurs qui connaissaient les jeunes filles et que les jeunes filles connaissaient. Mais avec ce diplôme, on ne pouvait rien être, ni institutrice, ni étudiante d'Université, pas même directrice de cours secondaires libres pour lesquels le brevet primaire était suffisant. On ne pouvait que se présenter à l'École de Sèvres, concurremment avec des brevetées primaires, pour devenir professeur de lycée ou collège de jeunes filles. La porte de Sèvres est étroite : on ne risquait pas de détourner beaucoup de diplômées de leurs fonctions familiales ou mondaines et de dégrader l'enseignement secondaire des femmes vers une fin « utilitaire » : voilà le mot effrayant, scandaleux, qui condamnait sans appel.

Je suis persuadé qu'il est très heureux que les choses se soient passées ainsi au début. Il eût été dangereux, quand le personnel se formait tout en enseignant, qu'il eût senti peser sur lui les préoccupations des examens publics passés devant des juges étrangers, celles du brevet ou du baccalauréat, qui tendent à substituer la tyrannie automatique des matières du programme à la libre activité du

[illegible], le gavage indigeste à l'étude intelligente. C'est ce diplôme inutile et en quelque sorte, dans tous les sens, *domestique*, qui a permis à la tradition de l'enseignement secondaire féminin de se constituer saine et forte, qui y a fait je ne dis pas prédominer la culture sur le savoir (je ne sais pas ce que c'est que de se cultiver en négligeant de savoir), mais servir intelligemment le savoir à la culture. C'est ce diplôme — mes collègues femmes qui le battent en brèche ne peuvent pas s'en rendre compte comme ceux de nous qui ont fait la classe aux deux sexes — c'est ce diplôme qui, dès le début, a préservé l'enseignement secondaire féminin de certains défauts dont nous n'arrivons pas à libérer notre vieux système de l'instruction des garçons, qui a donné à celui-là sur celle-ci, au point de vue de la simple efficacité intellectuelle, un rendement supérieur et plus sûr. C'est ce diplôme qui a permis à l'enseignement des lycées de jeunes filles d'être un enseignement moderne, *frais* et vivant, par là salubre et pénétrant.

Mais ce qui fut un temps le meilleur, ne l'est pas éternellement. D'autres circonstances posent d'autres questions. Aujourd'hui le public français — celui où peut se recruter la clientèle qui n'est pas hostile aux institutions laïques et démocratiques — est à peu près guéri par l'indéniable puissance des faits de ses appréhensions routinières. La clientèle riche n'est pas venue et ne viendra jamais. Elle se partage et continuera de se partager entre le couvent, et certains cours, qui, par leurs prix, rassurent les préjugés sociaux en écartant le danger du mélange des classes. Même ce qui reste de libéral, de réfractaire au cléricalisme, dans la bourgeoisie riche, ira toujours plutôt aux bons cours « bien fréquentés » qu'aux lycées qui sont bons, on le reconnaît, mais qui sont « mêlés », c'est-à-dire qui reçoivent des filles de fournisseurs.

Nos lycées et collèges ont donc attiré surtout une clientèle de moyenne et petite bourgeoisie, filles de fonctionnaires, d'employés, de commerçants, etc. Jadis ces jeunes filles n'étaient élevées que pour le mariage : les familles même sans fortune n'eussent guère envisagé que comme une déchéance, un déclassement, l'idée de les préparer à gagner leur vie en travaillant. Toute leur affection, toute leur activité se concentraient sur la poursuite d'un but unique : dénicher le gendre qui épouserait sans dot. Les faits ont [illegible] les idées depuis vingt-cinq ans. Même dans des familles aisées, on accepte sans honte et sans peur le parti du travail utile, que [illegible] filles peuvent [illegible] on consent à les voir se préparer pour une carrière [illegible] qu'ont-elles [illegible] un supplément de culture ? Si sans dot elles épousent un homme sans fortune, elles pourront contribuer par leurs moyens à l'aisance du ménage, alléger la charge des enfants. Si elles ne se marient pas, elles auront la dignité et la joie de l'indépendance ; elles échapperont à la basse, humiliante et odieuse position de la vieille fille, à charge aux siens et qui s'aigrit dans son inutilité. Le mouvement social des dernières années, l'exemple aussi des étrangères, ont amené une partie de la moyenne et de la petite bourgeoisie française à ces réflexions.

Il en est résulté que les familles qui posent la question : *A quoi sert, à quoi même coûte diplôme ?* sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Quand on leur répond : *à rien*, elles se demandent si on se moque d'elles, et font préparer dans les lycées le brevet supérieur à leurs filles. Cette demande du brevet supérieur, qui, du moins, ouvre l'accès de certaines carrières, s'est produite dès les premiers temps : rien n'a pu arrêter le mouvement. Il est trop conforme à la raison, à la nécessité des temps pour qu'on puisse espérer de l'enrayer.

Mais il est fâcheux que ce soit un examen primaire qui se place au terme des études secondaires, auxquelles il ne correspond pas. Il est non moins fâcheux que certaines élèves se donnent le double travail de la préparation au brevet et de la préparation au diplôme. Qu'on délaisse le diplôme pour le brevet ou qu'on ajoute le brevet au diplôme, des deux façons on fausse, on désorganise l'enseignement ; le professeur et l'élève sont gênées ou chargées.

D'autre part la poursuite du brevet supérieur n'est qu'un palliatif insuffisant de la *non-valeur* pratique du diplôme. Le brevet supérieur ne donne pas l'accès des Universités : pourquoi nos Facultés des sciences, de médecine, de lettres, de droit, ne s'ouvriraient-elles pas aux jeunes filles des lycées et collèges ? On n'y accède que par le baccalauréat, et les lycées et collèges de jeunes filles ne fournissent pas le moyen d'atteindre le baccalauréat. Il faut des circonstances particulières et des secours exceptionnels pour qu'une jeune fille française devienne bachelière, et de là aille, comme on a vu quelquefois, à la licence ès sciences ou à l'internat médical.

II

Voilà la situation : elle appelle un remède et un prompt remède.

On en a proposé beaucoup. Ils se ramènent, je crois, à quelques types principaux :

L'Assimilation pure et simple du diplôme au brevet supérieur ou au baccalauréat ou aux deux. C'est-à-dire que les *sanctions* du diplôme seraient

les mêmes que celles de l'un ou de l'autre de ces examens, ou de tous les deux.

2° Assimilation du diplôme (légèrement modifié) à la première partie du baccalauréat : ce serait une cinquième section féminine qui s'ajouterait aux quatre sections masculines. La transformation et l'extension de la sixième année en feraient une classe préparatoire à la deuxième partie du baccalauréat.

3° Transformation totale du diplôme, qui se modèlerait sur le baccalauréat, se subdiviserait comme lui en types distincts, en sections, et deviendrait le baccalauréat des Dames, parallèle et conforme au baccalauréat des Messieurs.

4° Organisation dans les lycées et collèges de jeunes filles de cours spéciaux préparatoires aux deux parties du baccalauréat.

Le rapporteur du dernier budget de l'Instruction publique à la Chambre, M. Massé, s'est prononcé pour l'assimilation du diplôme au brevet supérieur, contre l'assimilation du diplôme au baccalauréat.

L'Association des Anciennes élèves de Sèvres a demandé, avec plusieurs autres choses, l'équivalence du diplôme et de la première partie du baccalauréat.

Préoccupé que j'étais de ne point porter atteinte à une culture qui s'était prouvée excellente, et de ne point forcer par des modifications imprudentes un enseignement neuf et sain à importer chez lui les vices d'une organisation fatiguée et vieillie, j'ai penché longtemps pour l'assimilation pure et simple du diplôme au baccalauréat. Nos bonnes diplômées valent de bons bacheliers : nos plus médiocres sont supérieures aux plus faibles bacheliers.

Je me suis pourtant cru obligé de renoncer à cette situation théoriquement facile, pratiquement irréalisable. Ni l'opinion ni les Chambres n'admettraient que cinq ans d'études conduisent les femmes au but que les garçons n'atteignent qu'en sept ans, et qu'un examen intérieur et comme familial ouvrît les mêmes portes qu'un examen public, qui *semble* (il ne s'agit que d'*apparences*) offrir de plus sérieuses garanties.

S'il n'était question pour les femmes que de s'ouvrir des carrières féminines, l'objection pourrait être vaincue. Mais elles demandent le droit d'entrer en concurrence avec les hommes, dans la carrière médicale par exemple. Elles ne doivent donc pas demander, la plupart en effet, ne demandent pas un traitement de faveur ou qui paraîtrait tel : jamais d'ailleurs elles ne l'obtiendraient. N'est-ce pas assez déjà de l'avantage naturel et social qu'ont les femmes, qui gagnent les deux années du service militaire ?

Les hommes redoutent partout la concurrence des femmes. S'ils trouvent à couvrir leur intérêt, leur égoïsme, d'une raison de justice, leur résistance sera invincible. Il faut donc écarter l'assimilation du diplôme au baccalauréat.

Je repousserais aussi l'idée de dresser en face du baccalauréat mâle un baccalauréat féminin, qui renforcerait l'autre et étendrait son ravage. Cela conduirait au bouleversement du plan d'études des lycées de jeunes filles : et l'on ne sait pas ce qui en sortirait. Ne dérangeons pas ce qui va à peu près bien, encore moins ce qui va très bien.

L'assimilation du diplôme à la première partie du baccalauréat est une solution bâtarde, qui ne satisferait personne, et ne saurait s'obtenir ou durer. Malgré l'autorité de l'Association des anciennes élèves de Sèvres, je ne puis, à la réflexion, me rallier à cette mesure (1).

J'accepterais volontiers toutes les autres propositions de l'Association, qui me paraissent d'évidente et simple justice :

1° *Que le diplôme de fin d'études secondaires donne le droit d'accès dans l'enseignement libre.* (Droit d'ouvrir un externat, un pensionnat), etc. Il est singulier que le brevet supérieur suffise pour ouvrir une école secondaire de jeunes filles, quand le diplôme secondaire ne suffit pas.

2° *Que le diplôme de fin d'études secondaires soit accepté par l'État comme garantie d'instruction suffisante pour l'inscription aux concours* des carrières, qui ne sont pas d'enseignement, *partout où le brevet primaire est exigé ou donne un avantage quelconque.* (Postes et télégraphes, etc..)

C'est de la plus élémentaire justice. Quelle garantie demande-t-on par le brevet supérieur, là où un concours ou un examen spécial est placé à l'entrée de la carrière ? Simplement une garantie d'instruction générale. Le diplôme la donne, cette garantie.

J'élargirais ici le vœu de l'Association, et je dirais : « *Que le diplôme soit reçu par l'État pour l'inscription aux concours ou examens, qui ouvrent les diverses carrières d'administration, partout où le brevet supérieur* et le baccalauréat *sont acceptés* : les carrières d'enseignement primaire et l'entrée dans les Facultés resteraient seules indépendantes du diplôme.

3° Lorsque l'enseignement primaire ne parvient pas à compléter ses cadres par ses propres moyens, c'est-à-dire par des élèves ayant passé trois ans dans les Écoles normales, et lorsqu'il doit faire appel aux maîtresses de l'enseignement libre, il est désirable *que les élèves des lycées et collèges, munies du diplôme secondaire, puissent être admises à faire dans les Écoles normales la troisième année*

1) Elle sera, au contraire, satisfaisante le jour où la première partie du baccalauréat deviendra pour les hommes aussi, un diplôme de fin d'études qui se passera dans les lycées. J'en serai fort content. Mais comment les femmes pourraient-elles espérer de réaliser actuellement cette condition préalable ?

(année de Pédagogie appliquée), *après concours, s'il est nécessaire.*

Ou bien *qu'elles puissent, après un stage dans l'enseignement, prétendre à un certificat d'aptitude pédagogique qui leur ouvrirait la carrière primaire.*

Jusqu'à la fin de la seconde année d'École normale, c'est-à-dire jusqu'au brevet supérieur, la culture secondaire n'est certes pas inférieure à la culture primaire. Mais les diplômées n'ont pas reçu la préparation pédagogique qui assure actuellement, même dans l'enseignement des hommes, une supériorité réel au primaire sur le secondaire, supérieur évidemment par tant d'autres endroits. D'où l'impossibilité manifeste d'assimiler le diplôme au brevet pour l'accès de l'enseignement primaire. Mais si les *Normaliennes* d'origine primaire ne sont pas assez nombreuses pour les besoins de l'enseignement public, il serait absurde de ne pas faire appel aux éléments excellents et disponibles que peut fournir le diplôme : il suffit d'assurer aux recrues ou d'en exiger la culture pédagogique spéciale par l'une ou l'autre des mesures que préconise l'Association de Sèvres.

Pour toutes ces sanctions, le diplôme peut subsister avec de très légères retouches que les gens du métier connaissent bien. (*Contrôle sérieux* du président, qui est le représentant de l'État, *changement* de la notation, *mentions*, *publicité* de l'examen à l'intérieur de l'établissement, etc.)

4° Reste le dernier point, le plus grave, le plus vraiment essentiel, la condition à mettre pour ouvrir l'accès des Facultés aux femmes.

Soucieux à la fois de justice égale et de facilité pratique, j'en suis venu à ne trouver ces deux conditions que dans une solution (1), que voici :

Je demanderais que l'on organisât en permanence, dans un ou deux lycées par Académie (selon l'étendue de l'Académie), et accidentellement dans tout lycée où le total des inscriptions pour ces cours dépasserait un certain nombre, des cours préparatoires au baccalauréat, qui porteraient les élèves du diplôme au baccalauréat. On prendrait d'abord le diplôme à la fin de la cinquième année : ce serait une première sélection.

Je ne demande pas de cours de latin : il suffira de préparer les jeunes filles à la section D du baccalauréat (1re partie), qui a les mêmes sanctions que les trois autres.

Je ne demande pas le latin, dont certains professeurs femmes me paraissent trop éprises : non pas que je veuille par là conserver un privilège aux hommes. Mais je suis convaincu qu'une des supériorités de la culture secondaire féminine est de se passer du latin, d'avoir résolu excellemment le problème de l'éducation intellectuelle sans latin. N'y importons pas l'ânonnement, l'étude mécanique et ennuyée des classes de garçons. Je sais bien qu'il y a dans nos lycées de garçons des classes, où, pour certains élèves, par certains professeurs, la culture latine est aussi bien acquise que bien donnée. Mais songez que deux ans au plus de latin, pour conduire les jeunes filles au baccalauréat, cela ne permet guère qu'un entraînement de *four à bachot*. Il n'en faut pas.

Pour la 1re partie du baccalauréat, il suffirait d'introduire en 5e année, comme dans nos rhétoriques, l'usage de la *vétérance*, en dédoublant les divisions qui deviendraient ainsi trop nombreuses. On organiserait pour les élèves de la vétérance quelques conférences supplémentaires sur les matières où les programmes ordinaires de la classe sont insuffisants.

Pour la 2e partie, on instituerait ou l'on transformerait la 6e année : elle comporterait deux sections, selon les deux formes de baccalauréat : *mathématique*, *philosophie*. Mais il ne serait pas nécessaire que partout les deux sections existassent constamment : cela dépendrait des inscriptions. On ferait un large emploi de bourses et dispenses de frais d'études pour les diplômés de ces cours préparatoires.

Cette solution me paraît avoir l'avantage de couper court à toutes les objections qu'on tire de la justice ou de la légalité contre l'assimilation. Elle a l'avantage de ne demander rien autre pour se réaliser que la bonne volonté de la direction de l'enseignement secondaire. Elle ne bouleverse rien. Elle ne touche à aucune autre partie de l'organisation scolaire, et ne comporte qu'une retouche, ou plutôt un développement intérieur de l'enseignement secondaire féminin.

Elle laisse subsister, sans les atteindre, tous les mérites de cet enseignement, culture large et désintéressée jusqu'au diplôme, vérification d'études à la fois aisée et éclairée, sans hasard ni arbitraire, par le diplôme de fin d'études, etc.

Elle ne pèse pas sur les abus et les inconvénients de notre système général d'examens pour les enfoncer davantage. Elle ne nécessite pas la mise en mouvement de toute la lourde machine politique et administrative, l'entente pratiquement si difficile de divers pouvoirs et de divers services. Elle utilise le baccalauréat sans l'aggraver : c'est un point, pour moi, essentiel.

Enfin je ne sais si de là on ne pourrait pas un jour tirer le principe de cette réforme du baccalauréat que l'on cherche depuis si longtemps sans le trouver.

1. C'est avec quelques modifications la solution recommandée par Mlle Boue, professeur au lycée du Havre.

Le baccalauréat pourrait n'être plus en général, pour les garçons comme pour les jeunes filles, que l'*examen d'entrée des Facultés*, que nul n'aurai intérêt à passer, s'il ne voulait devenir étudiant.

On établirait un diplôme de fin des études secondaires. qui se passerait dans les lycées à la fin de la philosophie, ou si l'on veut en deux fois à la fin de la rhétorique et de la philosophie : vérification très simple d'études par les professeurs de la maison auxquels seraient associés des professeurs retraités, sous la présidence et le contrôle d'un représentant de l'État.

Ce diplôme ouvrirait toutes les carrières à l'entrée desquelles est établi un concours ou un examen pour lequel actuellement le baccalauréat est demandé : il ne donnerait accès ni aux Facultés ni à l'enseignement public et libre.

Rien n'empêcherait d'accorder par décret sur avis du Conseil supérieur le droit de délivrer ce diplôme aux établissements libres, qui se soumettraient aux réglements et au contrôle de l'État. Ce droit serait retiré aussi par décret, sur avis également du conseil supérieur.

Et peut-être ainsi arriverait-on un jour à reporter tout ou presque tout le baccalauréat, sous forme de diplômes, dans les établissements secondaires. Peut-être se réduirait-il à n'être que l'examen d'entrée des Facultés des Lettres et des Sciences.

Mais cette dernière réforme est pour un avenir encore indécis. Dans le présent, ce qui est urgent, c'est de faire justice aux femmes qui ont le besoin et le désir de gagner leur vie par le travail intellectuel et scientifique. C'est de donner à l'enseignement secondaire des femmes les moyens de développer sa prospérité. Jamais la démocratie ne saurait trop s'intéresser à cet enseignement. Tout ce qui s'y fait pour élever la femme, pour lui donner le goût et les moyens de s'affranchir de l'ignorance et de l'inertie intellectuelle, d'être un être pensant et autonome, se fait pour la démocratie. Et que les députés, les administrateurs qu'a préoccupés parfois la désertion des établissements de l'État par les fils de la bourgeoisie, se disent bien que, de toutes les mesures qu'on peut imaginer pour remédier à cet état fâcheux, la plus innocente comme la plus efficace à échéance ferme et prochaine, c'est de favoriser l'enseignement des lycées de jeunes filles, et de lui accorder tout l'outillage et toutes les conditions égales d'existence dont il a besoin : tous les fils des mères de famille qui auront, dans ces lycées féminins, poursuivi le diplôme et le baccalauréat, seront, l'âge venu d'étudier, des recrues certaines pour l'effectif de nos lycées de garçons.

GUSTAVE LANSON.

HERMINE GILQUIN [1]

L'hiver venu, Hermine connaît les jours sans lumière et sans chaleur, la vie restreinte, le silence de la neige, l'hostilité de l'espace. Pourtant, en décrivant la triste saison, elle ne peut s'empêcher de songer aux printemps qui viendront encore :

L'HIVER.

« L'Hiver c'est le grand cimetière des résurrections futures.

« Tout est isolé, abandonné, mort.

« C'est le sommeil profond enfoui sous la neige, pendant que font rage au dehors la bise qui mord et qui fouette, le vent qui glace.

« La feuille qui paraît survivre est confite dans le givre.

« Les lignes d'arbres sans verdure semblent des défilés de condamnés au bûcher.

« Les oiseaux se sentent perdus, enfermés par cet horizon de fer : ils hésitent à parcourir l'espace obscur, ils n'osent planer au-dessus de ce désert stérile.

« L'insecte, s'il a pu se sauver à temps, s'est retiré du monde. Il chemine sous terre, ou bien il dort.

« Tout est sans couleur, de la même teinte morte.

« C'est la planète d'autrefois, la terre avant la venue de l'homme, avant l'organisation des éléments.

« Le soleil ne se montre que masqué de brumes. Caché au loin, il délaisse et raille la terre privée de ses rayons. Parfois il donne quelque éclat aux paysages, comme un regret ou une promesse des beaux jours, mais c'est fausse flamme et fausse lumière qui ne font que mieux sentir la rude saison.

« La rivière, après de longs frissons, s'est gelée, l'eau qui courait hier est immobile.

« Le bois n'est que squelettes et vertèbres. La mousse est une bave d'agonie.

« Seule, la maison de l'homme peut être lumineuse et gaie. Le feu pétille, chauffe, rend la force aux corps endoloris. La ouate et la laine remplacent la chaleur du soleil. L'hiver devient une salle d'attente pour le printemps. On patiente, près de l'âtre, sous les couvertures, sous les vêtements chauds, en attendant le signal de la fête encore lointaine.

« Avec sa longue barbe blanche, l'Hiver marche à grands pas, ne s'arrête en route que pour frapper la vie de stupeur. Partout où il passe, il détruit, il tue. Mais tous les cadavres qu'il fait, il les a purifiés de son souffle rude, il les change en momies, et les momies en poussière.

« L'arbre mort reviendra à la vie, la sève coulera

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19 et 26 mai 1906.

de nouveau dans ses veines. La terre en catalepsie s'étirera, craquera, renaîtra. Elle réapparaîtra tout entière, rajeunie et vigoureuse, comme ces vieilles fées chenues qui se changent en belles princesses.

« Les vieux seront remplacés par des jeunes, les morts par des vivants.

— Le grand Hiver s'en va comme à regret, revient sur ses pas, ne disparaît complètement que lorsque la nature a retrouvé sa force, chante l'hymne du renouveau. Il fuit alors, laissant la place à tout ce qui demande à vivre et à aimer. »

C'était ainsi que la femme, restée fillette, vivait dans la solitude de son cœur, exprimait la vie qu'elle n'avait pas vécue.

V

Un jour, Hermine sortait du logis pour gagner la campagne où elle trouvait un apaisement à regarder le ciel, la terre et la mer, où elle respirait librement à l'écart des bêtes fauves qui la tourmentaient. Comme elle passait le long de la grange, ses regards montèrent vers le grenier.

C'était là que le petit Jean s'était pendu pour elle. C'était lui qui avait donné le signal des malheurs d'Hermine. Elle n'était jamais montée à ce grenier, qui était devenu un endroit maudit depuis le jour tragique. Elle s'arrêta, songeant à cette catastrophe. Puis elle voulut voir la place lugubre où avait commencé à se jouer sa destinée. Une échelle était appliquée à la muraille. Elle monta doucement, s'arrêtant à chaque échelon pour reprendre haleine. Lorsqu'elle fut au faîte et qu'elle entra, son cœur battait violemment, elle était pâle et froide.

Dans une solive du plafond, un clou était fixé, où s'accrochait une grande poulie servant à soulever les bottes de paille et de foin. C'était de ce clou que Jean s'était servi pour quitter la vie. Hermine s'assit sur le foin, se perdit dans une songerie. Elle pensa, pour la première fois, que, si elle avait épousé Jean, elle ne serait pas dans l'état affreux où elle se trouvait. C'était un bon ouvrier, et un brave et gentil garçon ! Elle le revit soudain avec précision, le devina tel qu'il était et le pleura. Ses larmes silencieuses devinrent des sanglots convulsifs, et elle se sentit l'âme soulagée. Quand elle redescendit, elle était encore tremblante de son émotion, mais elle n'était plus la même. Une pensée nouvelle était entrée dans sa vie.

Désormais, elle s'ennuya moins. La nature lui parut moins triste, la vie moins désespérée. Elle avait trouvé un but à ses rêveries, une occupation à son cœur désœuvré : faire revivre en elle celui qui était mort pour elle, pleurer sa disparition, chérir son souvenir.

Peu à peu, cette illusion de son esprit devint la réalité de son existence. Son être intérieur se transforma. Elle, qui n'avait jamais aimé, entendit tout à coup son cœur battre d'amour. Elle aima un être pur et mystérieux, — un mort !

Souvent, presque chaque jour, elle remonta au funèbre grenier, animé maintenant pour elle par tous les aspects du sort qui aurait pu être le sien. Son imagination refaisait sa vie. Elle épousait Jean, ils avaient de beaux et charmants enfants. La ferme restait semblable à ce qu'elle était du temps de son cher père, et même elle se développait, devenait le décor du bonheur d'une famille. Le domaine, riche et prospère, offrait le déroulement continu, régulier, de la beauté des travaux et des saisons, avec les parures variées des champs, l'heureuse vie des animaux bien traités, la surveillance d'un doux maître, la bonté d'une mère inquiète et prévenante. Oh ! oui, c'était là le bonheur, et cela ressemblait aux contes de fées dont on avait bercé son enfance. Pourquoi la vie était-elle venue tuer ce beau rêve ?

VI

Peu à peu, Hermine souhaita connaître davantage de cette vie possible, qui s'était enfuie loin d'elle alors qu'elle était ignorante du présent autant que de l'avenir. Elle voulut savoir quelque chose de l'existence de Jean, avant son entrée à la ferme des Gilquin. Elle se mit en tête de revivre ces jours qui avaient été interrompus par la cruelle souffrance d'aimer sans espoir. Elle se fit subtile et rusée pour obtenir des uns et des autres, sans éveiller l'attention, des renseignements sur Jean, sur les personnes qui l'avaient connu, sur les parents qui pouvaient lui avoir survécu. Ce fut tout d'abord peine perdue. Il y avait déjà, depuis le drame, plusieurs années qui étaient tombées à l'abîme de l'oubli. Tout ce qu'elle cherchait était du passé mort, enterré dans l'immense fosse commune de l'éternité, sous la terre indifférente qui recouvre tous nos espoirs, tous nos sentiments, tous nos actes, tout ce qui a été pendant un moment et qui ne sera jamais plus.

A peine, çà et là, se souvenait-on du jeune homme et encore, c'était plutôt la catastrophe de sa disparition, de sa mort sinistre à la ferme, qui était restée dans le souvenir. De lui, on ne savait presque plus rien.

— C'était un grand, — disaient les uns, — qui avait l'air bien triste !

— C'était un petit, — affirmaient les autres, — qui était la gaieté même, souriant, riant, plaisantant.

Il ne pouvait être à la fois grand et petit, mais on avait pu le voir triste et gai tour à tour.

— Il avait de jolis yeux bleus, — disait-on encore

— Un peu noirs, — rectifiaient de mieux informés.

Hermine apprit pourtant que Jean allait parfois visiter le père Bazoge, qui avait vécu avec une femme du village, de bonne humeur et de mœurs légères, surnommée la Guillerette.

Le père Bazoge était mort depuis un an. Hermine se rendit donc chez Geneviève, dite la Guillerette, qui vivait maintenant avec le père Nallier. Elle lui demanda si elle se souvenait du pauvre enfant que l'on avait trouvé pendu à une poutre du grenier des Gilquin.

— Le père Bazoge était parrain d'un frère à Jean, et si ma mémoire ne me fait pas défaut, Jean était du village de La Roche, c'est tout ce que je puis vous dire, — répondit l'interrogée.

Hermine remercia la Guillerette et retourna chez elle. Toute la nuit, les yeux fermés, ne dormant pas, elle songea à ce village de La Roche où était né Jean, où il avait joué, où il avait été à l'école, où il y avait peut-être encore des gens qui l'avaient connu, des parents même! Qui sait?...

VII

Le lendemain, après le départ de tout le monde pour les champs, à pointe d'aube, elle partit aussi, par les sentiers, à travers les herbes toutes fraîches et emperlées de la rosée de la nuit. Elle traversa la plaine illuminée de la lueur rose du soleil levant, entra dans le bois où les oiseaux réveillés chantaient à plein gosier parmi les feuilles vertes, parvint au sommet de la colline. De là, elle aperçut le clocher et les quelques habitations du hameau qui était encore en partie enveloppé par les derniers voiles bleus de la nuit. Le clocher et quelques toits de maisons émergeaient seuls de l'ombre, doucement illuminés par le premier feu du jour.

La course était encore longue. Hermine descendit la colline, s'engagea dans le vallon, suivit le cours sinueux d'un ruisseau qui chantait sur les pierres. La Roche était de l'autre côté, à mi-hauteur d'une colline plus basse que celle-là qui venait d'être gravie par Hermine. La voyageuse traversa l'eau sur de larges dalles contre lesquelles écumait le léger torrent. Puis elle prit le sentier dessiné sur la pente aride, et peu à peu les premières maisons de la Roche se rapprochèrent d'elle.

C'était le plein de la matinée lorsqu'elle parvint à l'unique rue du hameau. Le soleil de neuf heures était haut déjà. Le village raviné et pierreux commençait à flamboyer. Les maisons blanches à toits rouges plats, bâties en dégringolade, les petits escaliers aux marches massives et disjointes par lesquels on accédait aux portes des maisons, les pavés d'un trottoir inégal, les pierres qui couvraient le sol et donnaient à la rue abrupte l'aspect d'un torrent desséché, tout cela était déjà sec, brûlant, hostile.

Hermine, fatiguée, en sueur, s'arrêta un instant devant la rue déserte. Elle se souvint vaguement d'être venue une fois-là avec son père. Il était à cheval, il avait placé sa petite fille devant lui, sur des sacs, et elle se rappela tout à coup que la bête qui les portait avait monté la côte en soufflant, avait buté sur ces pierres, par un soleil semblable. Elle s'accota à l'ombre d'un recoin de muraille, essaya de revivre davantage cette image du passé qui était venue danser devant ses yeux, dans le mirage de cette matinée incandescente. Elle revit le cheval blanc, elle réentendit la voix de son père qui lui parut altérée et lointaine, comme une voix venue de la tombe, elle crut sentir une main de spectre qui tenait par la taille la petite fille d'autrefois. Cela ne dura qu'un instant. L'image de jadis s'effaça. Il n'y avait là qu'une femme fanée qui était la petite fille d'autrefois, une femme abandonnée et muette qui s'appuyait à un vieux mur ruiné par le temps, et ce vieux mur n'entendait et ne voyait rien, ne se rappelait de rien, n'avait aucune consolation à offrir à celle qui demandait aux choses de se souvenir, et qui ne trouvait en elles que le morne aspect de la vieillesse qui tombe à la mort. Hermine rouvrit les yeux, qu'elle avait fermés pour retrouver son père et son cheval blanc et pour se retrouver elle-même. Elle revit le village sec et terrible, resta pendant un instant immobile sous la double et effrayante impression de la solitude et du silence.

Un grillon fit entendre son bruit strident. Il y avait donc un peu de vie dans cette région brûlée où tout semblait anéanti. Elle attendit encore. Une porte s'ouvrit, une femme parut, qui regarda Hermine avec surprise.

Celle-ci dit le motif de sa présence :

— Y a-t-il encore dans le pays des parents du petit Jean qui est mort chez les Gilquin?

Elle n'osa pas préciser davantage, mais la paysanne, sur sa question, l'avait définitivement reconnue, et elle le fit savoir, avant toutes choses.

— Tiens! mais c'est vous, la demoiselle des Gilquin... qui êtes mariée à Guéry! — s'exclama-t-elle.

Hermine, surprise, fit oui de la tête

— Et vous v'nez promener par chez nous, de c'temps chaud-là? — continua la femme.

— Vous m'connaissez donc? — demanda Hermine.

— J'vous connais d'vous avoir vu passer... Et où c'est-y que vous allez ainsi?

Hermine répéta qu'elle cherchait quelqu'un de la famille du petit Jean qui était mort à la ferme des Gilquin. Elle dit l'année, le jour... un premier janvier!... c'était inoubliable.

La femme, en effet, se rappelait.

— Mais y sont tous morts, — dit-elle, — ou partis du pays... Y n'y a plus qu'une vieille grand'mère, Olympe, qui est encore par chez nous... Elle a ben quatre-vingts ans, et davantage... Elle a enterré tout son monde, et elle vit d'une petite rente que lui fait une nièce qu'habite Paris, je crois bien... Dame ! elle ne travaille pus guère... Pourtant, elle est toujours alerte, et à la moisson elle va tout de même se louer, et fait sa part de travail comme les autres.

La causeuse s'arrêta, pour repartir, son regard bien appuyé sur les tristes yeux d'Hermine :

— Vous v'nez sans doute lui apporter des douceurs, — ajouta-t-elle d'un air entendu. — Vous lui devez bien ça, c'est vrai... Mais ce n'en est pas moins un bon souvenir et une bonne intention, puisque vous êtes toujours riche et qu'elle est toujours pauvre.

Hermine n'osa dire oui, car elle pensa subitement qu'elle n'avait pas une pièce d'argent sur elle, et qu'elle n'avait même pas songé à emporter quelque chose de la ferme. Elle eut honte d'aller visiter cette vieille femme sans apporter le moindre présent à son âge et à son malheur.

Néanmoins, elle se résolut à faire sa visite, et se dirigea vers l'endroit que son interlocutrice lui indiqua.

C'était au détour d'un petit chemin, dans la première ruelle à gauche, la maison qui faisait le coin... il y avait trois petites marches à monter... la porte était blanche... Et ces renseignements furent accompagnés de toutes les bénédictions à la bonne dame, et de toutes les questions, et de toutes les salutations.

Le cœur d'Hermine battait bien fort, et elle se sentait bien émue lorsqu'elle monta les trois petites marches de pierre et qu'elle s'arrêta devant la porte blanche qui fermait la maison comme la pierre d'un tombeau.

Elle frappa.

VIII

Après avoir frappé, elle se sentit défaillir. Le silence lui fit peur, et il lui sembla que tout brûlait dans la chaleur de brasier qui tombait du soleil. Elle ferma les yeux, puis les rouvrit, en s'agrippant à la muraille si chaude qu'elle en eut à la main comme une sensation de brûlure. Elle espéra qu'il n'y avait personne, qu'elle n'entendrait aucun pas, aucune voix, que personne ne viendrait lui ouvrir, et qu'elle pourrait s'en aller comme elle était venue. Elle écouta, elle n'entendit que le tic-tac lent et régulier d'une horloge.

Sûrement, la grand'mère était sortie, et peut-être ne rentrerait-elle pas de la journée. Mieux valait, après tout, repartir sans l'avoir vue. Que lui dirait-elle, si elle la voyait? Elle n'y avait pas encore pensé. Oserait-elle seulement aborder le sujet de sa visite ? Depuis tant d'années, la plaie douloureuse avait dû, peu à peu, se cicatriser, mais qui sait? peut-être sa parole allait-elle remettre à nu une marque indélébile et raviver cette ancienne douleur. Comment serait-elle reçue? Bien ou mal? Devait-elle se nommer ou rester l'étrangère? Telles étaient les pensées qui tournèrent pendant une seconde dans sa tête en feu, comme si elles cherchaient une issue.

Oui, elle allait repartir, redescendre les trois marches, dévaler la rue, et elle ne s'arrêterait qu'au bas de la pente, à l'ombre de la colline, de l'autre côté du ruisseau. Elle s'asseoirait sur une pierre, elle resterait là un moment, tremperait ses mains dans l'eau courante, boirait comme un animal qui a soif, rafraîchirait ses tempes. Oui, elle allait faire cela.

On ne vint pas ouvrir, et elle n'osa pas frapper une seconde fois. Décidément, elle repartirait.

Elle redescendit les trois marches, ne sachant plus si elle était heureuse ou non de n'avoir pas vu la grand'mère de Jean.

Quand elle eût posé le pied sur le sol caillouteux de la ruelle, elle resta encore à la même place, hésitante, pendant quelques secondes, se demandant s'il fallait remonter à nouveau les trois marches. Elle vit alors, à l'angle des deux chemins, la paysanne qui l'avait renseignée et qui la regardait avec curiosité.

— Y a donc personne chez Olympe?... sa porte est donc fermée? — demanda la paysanne.

— Je ne sais pas, — répondit un peu craintivement Hermine, — j'ai frappé, et personne ne m'a répondu.

— Faut pas frapper... elle a l'oreille dure... faut entrer... la porte doit être ouverte...

Et tout en disant cela, la femme fit les quelques pas nécessaires, monta, tourna le loquet. La porte s'ouvrit.

— J'savais ben, — dit victorieusement la paysanne, — Olympe sort si peu, pas même pour aller à la messe...

Au même moment, pour savoir qui ouvrait la porte sans entrer, Olympe vint elle-même sur le seuil, reconnut sa voisine.

— Qu'est-ce qu'il y a donc que vous n'pouvez pas entrer, — dit la vieille femme.

— C'est de la visite pour vous, Olympe... Madame s'en allait, c'est moi qui viens d'la requérir.

Et la femme s'en alla, pas très loin, pour voir au moins le départ d'Hermine. Au village, tout est muet, tout est immobile, mais il y a pourtant des yeux qui voient par la vitre close, à travers une guipure de rideau, des yeux ardents et patients, qui resteront là toute la journée s'il le faut, pour voir passer une silhouette, pour surprendre un geste, une grimace, ou pour ne rien voir du tout! Combien d'yeux avaient ainsi vu Hermine à travers les carreaux et les murailles, dans ce village qui paraissait désert!

Hermine entra chez la vieille Olympe.

L'unique chambre servait de tout, de chambre à coucher, de salle à manger, de cuisine. L'ordre y était parfait. On sentait là une existence installée depuis un siècle, et qui pouvait rester ainsi pendant un autre siècle, et même plusieurs, — pendant toute l'éternité ! Le haut lit d'acajou occupait une encoignure, humble et majestueux à la fois, sous ses rideaux de cretonne rouge à grands ramages jaunes, avec son édredon rouge bombé aussi haut qu'il se pouvait, tout gonflé de fin duvet. La vieille horloge, dans sa gaîne en forme de cercueil, faisait entendre le bruit monotone et rythmé de la seconde qui passe, du Temps qui s'enfuit, avec le cortège sans fin qui l'accompagne, des minutes et des heures, des jours et des années. Le grand balancier de cuivre poli passait et repassait, brillait comme un soleil, s'en allait dans la nuit.

Hermine vit tout cela rapidement, comme à la lueur d'un éclair. Elle vit aussi la vieille commode au marbre gris, aux poignées de cuivre, un coussin de velours rouge sur lequel se desséchait et jaunissait un bouquet de fleurs d'oranger abrité d'un globe de verre, des tasses à café en porcelaine blanche, à filets d'or, symétriquement rangées sur un plateau de verre, une corbeille de mousse piquée de fleurs tricotées à la laine, des roses, des pensées, des marguerites.

Tout sentait l'ancien temps, la vie puérile, le goût enfantin et naïf, l'existence casanière, vécue à la même place, parmi les reliques de la jeunesse et du mariage. Ici, un cœur ignorant s'était épanoui, avait fleuri, s'était racorni, et s'en allait maintenant en poussière, comme tout le reste.

En même temps qu'elle regardait l'humble mobilier, Hermine regardait aussi la vieille femme qui se tenait devant elle, appuyée sur un bâton.

De petite taille, assez voûtée pour être obligée de lever la tête pour voir le visage de la visiteuse, la vieille Olympe avait des yeux noirs encore vifs, des joues creuses, mais fraîches, marquées de rouge comme des pommes d'api. Elle ressemblait à une petite fée Carabosse, avec sa bouche sans dents, aux lèvres rentrées, presque invisibles, son long menton en galoche, son nez fort, recourbé comme le bec de l'aigle.

Elle était proprement vêtue, d'une jupe d'indienne, d'une camisole de coton, coiffée d'un bonnet blanc, au bord duquel se voyait un peu de cheveux gris bien lissés.

La vieille figure et les yeux vifs se levèrent donc vers Hermine, et une voix fine et cassée prononça :

— Je n'vous connais point... vous n'êtes point d'ici ?

(*A suivre.*) GUSTAVE GEFFROY.

LES FORCES OUVRIÈRES ET PATRONALES AUX ÉTATS-UNIS

I. — LES FORCES OUVRIÈRES

Les questions ouvrières sont au moins aussi inquiétantes, à l'heure actuelle, aux États-Unis que dans la vieille Europe. Depuis deux ou trois ans, un mouvement semble se préparer, qui, si une solution heureuse n'intervient, pourrait mettre aux prises, dans une lutte gigantesque, les forces ouvrières et patronales. L'organisation syndicale a étendu vigoureusement ses conquêtes, et réussi à augmenter en peu de temps, dans une grande proportion, le nombre de ses adhérents. De cela, d'ailleurs, il n'y aurait lieu que de féliciter les chefs, si, en même temps, les Unions ne se laissaient entraîner à une attitude belliqueuse, qui contraste singulièrement avec les conseils de sage modération, presque toujours suivis par elles jusqu'ici.

Ces succès, cette attitude nouvelle ont provoqué du côté patronal, et même dans le grand public, que certaines grèves, comme celles des métiers du bâtiment à New-York, à Chicago, presque continues deux années durant, celles surtout du charbon, en 1900, 1902, le mois dernier encore, ont directement atteint, une vive réaction contre le travail organisé. Cette réaction s'est fait sentir dans la sympathie témoignée à l'ouvrier indépendant, aux briseurs de grèves, et dans le nombre croissant des associations patronales, et l'apparition des alliances de citoyens. Officiellement, ces dernières n'ont pour but que de lutter contre l'esprit radical qui gagne de plus en plus les Unions ouvrières, mais à l'attitude de quelques chefs du mouvement, à l'esprit qui semble les animer, on peut craindre que certains d'entre eux visent un but plus éloigné, et envisagent follement la possibilité de rompre l'élan syndical, de détruire les Unions elles-mêmes.

Au milieu, d'ailleurs, de cette atmosphère de bataille, des hommes qui ne veulent pas désespérer de l'avenir s'efforcent de créer des organes nouveaux pour servir d'intermédiaires aux forces hostiles en présence, et dont l'action bienfaisante pourrait, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, faire succéder un état de paix véritable à l'état de paix armée, qui caractérise aujourd'hui les rapports entre patrons et ouvriers.

*
* *

Les forces ouvrières organisées forment, à l'heure actuelle, après le grand élan de ces dernières années, une armée de près de 2 millions 1/2 d'individus.

C'est un chiffre imposant. Il est bien faible, cependant, si on le compare au nombre total des salariés, hommes, femmes et enfants, qui avoisine une vingtaine de millions. Mais il ne faut pas oublier que si, par leur éparpillement, leur défaut de cohésion, la grande masse de ceux-ci semble devoir échapper longtemps encore, toujours peut-être, à l'action syndicale, il est des métiers, les mineurs de charbon, la métallurgie, les charpentiers, par exemple, où les Unions groupent 75 p. 100, et jusqu'à 90 p. 100 parfois, des travailleurs.

Le mouvement d'organisation du travail, qui remonte aux premières années du XIXe siècle, mais n'a pris une réelle importance que depuis 1850, paraît avoir trouvé aux États-Unis les cadres définitifs dans lesquels il devra désormais évoluer. Un organisme très souple, et très solide à la fois, où le gouvernement démocratique en temps de paix fait subitement place en temps de guerre à un gouvernement automatique, groupe l'armée ouvrière. Colossale pyramide, dont la base s'appuie sur une vingtaine de mille d'unions locales, et qui se termine par la Fédération américaine du travail, où toutes ces unions sont représentées, et dont la convention annuelle peut légitimement s'intituler le Parlement ouvrier américain.

Les unions locales réunissent les ouvriers de même métier dans une ville ou dans une région très limitée. Au-dessus d'elles, des unions de district groupent les unions locales d'un même état, quelquefois d'un même district industriel, exerçant sur elles une juridiction commune, et servant d'intermédiaires entre elles et l'union nationale. Celle-ci, enfin, s'étend sur le territoire entier des États-Unis, réunissant ainsi en une seule association, indépendante, les ouvriers exerçant le même métier. L'union internationale n'est qu'une extension de cette dernière. Elle prend son nom du fait qu'elle s'étend jusque sur le territoire du Canada, et même, quoique plus rarement, du Mexique.

L'union locale est démocratique et populaire dans sa forme de gouvernement. Le président, les membres des divers comités, sont élus au vote direct, et toutes les décisions sont prises de la même façon. Les officiers ne reçoivent aucun salaire; parfois, cependant, une faible indemnité est allouée au secrétaire, chargé plus spécialement de la besogne administrative.

L'union nationale est, naturellement, un corps représentatif. Les unions locales y sont représentées proportionnellement au nombre de leurs membres. Ses ressources proviennent des contributions, fixées d'après la même base, que lui envoient celles-ci. Le pouvoir exécutif est confié au président, assisté d'un comité-directeur, dont les membres, comme le président, sont élus parfois, par voie de referendum, directement par les membres des unions locales, parfois par la convention nationale, généralement annuelle, qui exerce le pouvoir législatif. Les principaux officiers des unions nationales doivent consacrer tout leur temps à l'organisation; ils reçoivent un salaire, assez élevé pour leur créer une situation indépendante. Le salaire du président varie, suivant les unions, entre 1.000 et 1 800 dollars; dans quelques-unes il atteint 3.000 dollars.

La nature des rapports entre les unions locales et l'union nationale varie suivant l'ancienneté et le prestige de cette dernière, suivant aussi les nécessités particulières à l'industrie. Souvent, l'union locale a une indépendance absolue pour fixer le taux du salaire de ses membres, les conditions du travail, le montant des cotisations et des droits d'admission. Elle administre ses fonds à son gré. La surveillance de l'observation des règles de l'union par ses membres lui appartient; c'est elle aussi qui inflige les amendes et les peines prévues aux délinquants, sous réserve d'un droit d'appel aux officiers de l'union nationale, ou même de la convention régulière de celle-ci. L'union locale a très rarement le droit de déclarer une grève sans obtenir au préalable le consentement du comité-directeur de l'union nationale. Si elle ne se soumet pas à l'opinion de ce dernier, il peut refuser de la soutenir. En cas de révolte, elle peut être exclue de l'union nationale, qui traite alors ses membres comme des non-unionistes.

La nécessité d'une entente permanente, parfois même d'une action concertée entre des métiers différents, mais ayant des intérêts communs, a amené la création d'organisations particulières : unions centrales, conseils locaux qui groupent toutes les unions de métier d'une même ville ou des groupements plus restreints, tels que les conseils des métiers du bâtiment dans les grandes villes.

L'utilité qu'il y a pour les travailleurs de métiers différents, employés dans une même industrie, à être en contact permanent, a amené, dans ces derniers temps, la création de ce qu'on appelle les unions industrielles. L'Association des Mineurs unis d'Amérique, par exemple, qui a plus de 300.000 membres, et se glorifie d'être la plus forte association ouvrière du monde, englobe tous les ouvriers employés aux mines de charbons bitumineux et d'anthracite, quelle que soit la nature de leurs occupations; l'Association internationale des Longshoremen reçoit tous les ouvriers occupés au travail des docks sur les Grands Lacs. Le plus souvent, ce groupement s'effectue, non par amalgamation, mais par la fédération des unions des métiers appartenant à une même industrie.

Enfin, dans les localités où les unionistes sont en trop petit nombre pour former des associations autonomes, une union fédérale les groupe temporairement. A mesure qu'il y a un nombre d'hommes suffisants dans un métier particulier, ils se détachent de celle-ci pour former une union de métier locale, qui est alors directement rattachée à l'union nationale.

* *

Le mouvement syndical aux États-Unis a rencontré pendant longtemps un obstacle très sérieux dans l'immigration d'individus de toutes nationalités, qui affluent sur le marché du travail sans discontinuer. Aujourd'hui encore, c'est une des plus grandes préoccupations des classes ouvrières. Elles ont obtenu déjà des mesures restrictives de l'immigration ; elles en réclament d'autres. Mais, le vrai remède, c'est d'attirer ces étrangers dans les unions, pour les soumettre à leur autorité, et éviter qu'ils acceptent de travailler à des conditions jugées insuffisantes par les ouvriers américains, faisant ainsi une concurrence dangereuse à ces derniers.

* *

Les Anglais et les Écossais accèdent aisément au groupement syndical. Il en est de même des Irlandais, dont l'éloquence naturelle fait en outre d'excellents propagandistes, et qui se montrent habiles organisateurs. Les Allemands adhèrent volontiers à l'union de leur métier. Les Suédois, par contre, sont, dit-on, difficiles à organiser, mais une fois initiés, ils deviennent des membres fidèles du syndicat. Les Tchèques se transforment rapidement en ardents unionistes. Les Polonais, au contraire, manifestent peu de compréhension de la solidarité de la classe ouvrière. Les Canadiens-Français, si nombreux dans les industries textiles, en Nouvelle-Angleterre, montrent peu d'aptitude pour l'organisation et la discipline syndicale. Quant aux Juifs, arrivés en si grand nombre aux États-Unis pendant ces dernières années, ils ne se décident guère, prétend-on, à joindre une union que lorsqu'ils espèrent pouvoir en retirer à bref délai un avantage matériel de quelque importance, et les unions des métiers auxquels ils appartiennent sont celles qui voient fluctuer le plus le nombre de leurs membres.

L'Union des mineurs compte des représentants d'une vingtaine de nationalités. Dans ses conventions générales, on fait usage de trois ou quatre langues, et des branches locales ont dû être créées pour grouper des membres de même nationalité. Les 70.000 membres de l'Union des longshoremen appartiennent à une quinzaine de nationalités. La Fraternité des charpentiers, dont les 150.000 membres se répartissent entre 700 unions locales, en a 40 où les discussions ont lieu en allemand, 6 où l'on parle français, 2 où l'on parle tchèque, 2 où l'on parle hébreu, et 1 où l'on discute en suédois.

* *

Presque au lendemain de la guerre de Sécession, des tentatives furent faites pour grouper en une Fédération les unions nationales existantes. La première organisation de cette nature, l'Union nationale ouvrière, n'eut qu'une existence éphémère. Elle avait principalement des visées politiques, et elle n'influa guère sur le mouvement ouvrier.

L'Ordre des Chevaliers du travail, créé en 1869, eut un sort meilleur. Société secrète, à son origine, il rejeta quelques années après le voile du secret, et il alla alors se développant rapidement. L'idée fondamentale de l'association était l'identité d'intérêts de tous les membres de la classe ouvrière, et elle les recevait individuellement, en tant que travailleurs, faisant abstraction des intérêts particuliers professionnels. L'organisation était divisée territorialement, et ses branches groupaient des individus exerçant les métiers les plus divers. En 1886, les Chevaliers du travail avaient plus de 700.000 membres. Ce fut l'époque de leur apogée. Depuis, ils n'ont cessé d'aller déclinant. Ils n'annoncent plus aujourd'hui que 200.000 membres, chiffre vraisemblablement exagéré.

La Fédération américaine du travail, qui date de 1881, a pris leur place. Elle voit augmenter constamment son influence. La Fédération a pour principe la reconnaissance de l'autonomie des différents métiers. Elle groupe les unions nationales, en laissant à chacune le droit de régler sa politique intérieure. C'est précisément au libéralisme de sa constitution, à l'indépendance laissée aux unions confédérées, qu'elle a dû d'atteindre la situation prédominante qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde ouvrier. Elle groupe 118 unions nationales, et 1049 unions fédérales ou unions locales qui lui sont directement rattachées, et on évalue à près de 2 millions le nombre des membres de ces unions.

La Fédération est administrée par un président et un conseil exécutif, composé du président, de six vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier, qui doivent tous être membres d'une union locale. Elle tient une convention annuelle, où les unions nationales sont représentées proportionnellement au nombre de leurs membres.

Le revenu de la Fédération est formé d'une contribution de 6 cents par an et par membre que lui paient les unions nationales. Son revenu, en 1887,

au moment où elle a pris son essor, n'était que de 10.000 francs. Il dépasse aujourd'hui 1 million de francs. Elle publie une revue mensuelle : l'*American federationist*, le journal officiel des classes ouvrières ; 250 périodiques, mensuels ou hebdomadaires, sont, en outre, publiés par les diverses unions.

Une grande partie des efforts de la Fédération sont consacrés à l'organisation des ouvriers restés en dehors du mouvement syndical. En 1905, elle a occupé à cet effet 28 organisateurs salariés et 1.180 organisateurs bénévoles, et ses dépenses de ce chef ont dépassé 300.000 francs. Les organisateurs s'attaquent de plus en plus, de préférence, aux ouvriers sans aptitude professionnelle, les *unskilled*, qui fournissent aux employeurs, aux époques de grèves, dans les métiers n'exigeant qu'un médiocre apprentissage, les instruments nécessaires pour vaincre les unions. Les unions nationales ont elles-mêmes, d'ailleurs, des organisateurs particuliers. En 1903, l'Union des mineurs en avait 80 payés et 200 bénévoles, et elle avait dépensé 1 demi-million pour créer et soutenir des branches nouvelles. C'est, il est vrai, l'union qui a témoigné, à cet égard, le plus d'activité pendant les dernières années. Une ligue nouvelle a été fondée, récemment, qui a pour objet de hâter l'organisation des femmes en unions de métier.

La Fédération englobe la plupart des unions nationales. Quelques unions importantes, bien qu'entretenant de bons rapports avec elles, ont tenu jusqu'à présent à conserver leur complète indépendance. Ce sont l'union des briquetiers et maçons, l'union de tailleurs de pierre, la fraternité des plâtriers, et les cinq fraternités des ouvriers de chemins de fer : mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs, conducteurs, et agents des trains, qui comptent plus de 300.000 membres.

*
* *

Le boycott et la grève sont, en Amérique comme en Europe, les armes de défense et d'attaque des unions. Mais, aux États-Unis, la concentration des forces ouvrières, l'appui efficace que les Syndicats peuvent ainsi se prêter, leur ont donné dans la lutte pour le triomphe de leurs revendications, une force de résistance considérable.

Le *label*, ou étiquette syndicale, est pour les unions américaines à la fois un moyen de propagande et un auxiliaire utile pour l'exercice du boycott. Il a été créé par l'union des cigariers, en 1874, à l'époque où les effets de l'immigration chinoise commençaient à se faire sentir dans les États du Pacifique. Des fabricants de cigares employaient, par économie, des ouvriers jaunes. Pour lutter contre cette concurrence, l'union des cigariers mit une étiquette blanche sur les boîtes de cigares fabriqués par ses membres, invitant ainsi le public à n'acheter que des produits sortis des mains des ouvriers blancs. L'usage de l'étiquette syndicale est étendu aujourd'hui à la lutte contre les ouvriers non syndiqués. Outre le label de la Fédération du travail, dont font usage une vingtaine d'unions, il y a 56 labels et 10 cartes émis par autant d'unions et reconnus par la Fédération. Le label n'a pas rempli toutes les espérances qu'avaient fondées sur lui les unionistes. Il n'a eu de réel succès auprès du public que dans les cas où, comme pour les vêtements confectionnés, les cigares, son apposition est une garantie que l'article a été fabriqué dans de bonnes conditions hygiéniques. Ce n'en est pas moins, dans nombre de cas, une arme dangereuse pour les industriels contre qui elle est employée.

La grève sympathique, qui entraîne dans la lutte des métiers non directement intéressés dans la querelle initiale, acquiert une importance particulière par les rapports étroits qu'entretiennent les unions. Elle a paralysé au cours de 1903, la vie économique dans la ville de Chicago, et, l'année suivante, elle a, dans plusieurs grandes villes, à New-York, à Chicago, à Saint-Louis, entravé complètement les industries du bâtiment.

L'abus qu'en ont fait les unions a fortement mécontenté le public.

Mais le grand différend de ces dernières années entre les unions et les employeurs a porté sur la question de l'atelier unioniste. Les unions prétendent imposer aux employeurs l'obligation de n'occuper dans leurs ateliers que des ouvriers qui leur sont affiliés, à l'exclusion de tous ouvriers indépendants :

« L'atelier unioniste, lorsqu'il est accepté par les employeurs, — dit Samuel Gompers, le président de la Fédération du travail, — est l'application du principe que ceux qui jouissent des avantages résultant d'un accord supportent également les responsabilités morales et financières qui en découlent. »

Dans certaines industries, des contrats collectifs ont été signés ou renouvelés, récemment encore, entre les unions et les employeurs, par lesquels ces derniers ont accepté cette obligation. Le mouvement de réaction qui s'est produit du côté patronal a principalement pour but de rompre avec une pratique jugée désastreuse par les industriels.

*
* *

Les unions paraissent traverser une période de crise morale, due, en partie peut-être, aux succès même qu'elles ont remportés depuis quelques années.

Elles proclament toujours pour but principal l'élévation des salaires et la réduction des heures de travail. « *A fair day's wage for a fair day's work* » — « un salaire équitable pour une journée de travail équitable » — demeure leur mot d'ordre. Mais elles ne s'en tiennent pas là. Les industriels se plaignent de l'extension de la pratique de la limitation systématique de la production et de leur tendance à vouloir intervenir dans la réglementation intérieure de l'usine, et l'on constate chez elles une effervescence, une allure radicale, qui avaient signalé l'entrée en scène des premières unions, et que l'on croyait disparues.

Les dernières années ont vu augmenter fortement le nombre des grèves. Dans certaines villes, c'est comme une véritable fièvre de grèves qui a sévi.

L'augmentation rapide des adhérents dans les anciennes unions, l'organisation d'unions dans des métiers demeurés jusqu'ici en dehors du mouvement syndical, ont apporté dans le travail organisé des éléments nouveaux, turbulents, perturbateurs, non habitués encore à se soumettre à la discipline unioniste, et aspirant à obtenir au plus tôt des résultats, des sacrifices pécuniaires qu'ils consentaient à s'imposer. Les vieilles troupes unionistes ont été submergées par eux. Les grèves de Chicago, la ville où la tranquillité a été le plus troublée pendant les deux dernières années, ont été le fait, presque toutes, d'unions nouvellement organisées. La Fédération du travail de cette ville a dû donner son adhésion à des grèves hâtives, insuffisamment justifiées, parce que les délégués de ces unions et ceux des unions dont la croissance était particulièrement récente avaient le plus grand nombre de votes. En 1903, des membres de la Fédération du travail suggérèrent, dit-on, l'adoption d'une mesure en vue de modérer cette effervescence dangereuse, ou tout au moins de permettre aux anciennes unions de s'en préserver. Aucune union n'eût été autorisée à proclamer une grève avant qu'elle eut deux années d'existence. La proposition dût être écartée sur l'observation des organisateurs qu'elle créerait un obstacle difficile à surmonter pour la formation d'unions nouvelles.

Après avoir mécontenté l'opinion par leur allure radicale, par la conduite brutale de certaines grèves, et par des exigences qui ne lui paraissent aucunement justifiées, les unions l'ont inquiétée par les scandales dont quelques-uns de leurs membres ont donné le spectacle. Les *walking delegates*, agents du Comité des unions nationales, chargés d'exécuter ses ordres dans la direction des grèves, et qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les unions locales et les employeurs, sont devenus l'objet de la méfiance du public et des patrons. Il a suffi, pour donner naissance à ce sentiment, de quelques hommes oublieux de leur devoir. Parks, Weinseimer, à New-York, Driscoll, à Chicago, ont trafiqué de leur mission, faisant naître opportunément des grèves, qu'ils s'offraient ensuite à faire cesser moyennant contribution honnête des industriels intéressés. Cette phase de l'introduction de la corruption dans les unions est un des chapitres les plus pénibles de leur histoire récente. Son extension, si les unions ne montrent pas la ferme volonté de rejeter de leur sein les brebis galeuses, est un des plus sérieux dangers qu'elles puissent courir.

*
* *

Jusqu'à présent, les unions américaines ont lutté uniquement sur le terrain syndical. Elles sont systématiquement demeurées en dehors des luttes politiques. Leurs chefs les plus réputés : Samuel Gompers, qui a été presque sans interruption, depuis vingt ans, président de la Fédération américaine du travail, John Mitchell, le jeune président, depuis 1898, des Mineurs unis, un des hommes les plus respectés du monde ouvrier, s'étaient toujours efforcés de détourner leurs camarades des partis politiques existants, et prononcés contre la formation d'un parti indépendant.

Leur opinion semble s'être modifiée. Se sont-ils laissés entraîner à leur tour par ce désir de lutte qui agite en ce moment le monde ouvrier, ou ont-ils été influencés par le mouvement de réaction que les grèves fréquentes, les prétentions des unionistes, ont provoquées dans le monde patronal et dans le grand public? Dans les derniers jours de mars, une centaine de chefs des unions, ayant à leur tête Samuel Gompers, ont remis au président Roosevelt un exposé des revendications des unionistes : application stricte de la loi fédérale sur la journée de travail de 8 heures pour les travaux du gouvernement, — nouvelles restrictions à l'immigration, — application rigoureuse des lois excluant les Chinois du territoire américain, — réorganisation des Comités du travail dans les deux Chambres du Congrès, de telle sorte que les intérêts du travail organisé y soient mieux défendus, — vote d'une loi pour limiter l'usage de la procédure de l'injonction. Le président, après avoir rappelé l'intérêt véritable qu'il porte à ces questions, a nettement déclaré qu'il se refusait à employer son influence pour les intérêts particuliers d'une classe. Un manifeste publié quelques jours après par le conseil exécutif de la Fédération du travail, et reproduisant les demandes adressées au président, se termine par un appel à l'union politique de la classe ouvrière et conseille l'élection d'ouvriers pour

« faire les nouvelles lois, les appliquer suivant les vœux du travail organisé, et pour assurer un pouvoir judi-

ciaire impartial qui ne molestera pas les ouvriers par les injonctions arbitraires des tribunaux, et n'agira pas comme un instrument complaisant des classes riches. »

Cette menace a reçu déjà un commencement d'exécution. Un parti ouvrier, formé de 63 organisations séparées, vient de se former à Chicago. La *Chicago progressive Alliance* s'est prononcée pour le referendum, l'étatisation des chemins de fer et des télégraphes, la municipalisation des services de transports urbains et d'éclairage. L'Alliance, dans l'esprit de ses initiateurs, doit servir de noyau à un vaste mouvement national, qui grouperait, en vue de la lutte politique, les deux millions de votes dont dispose aujourd'hui le travail organisé.

Nous verrons dans un prochain article, comment les forces patronales se groupent et s'organisent pour repousser les assauts du « travail organisé ».

ACHILLE VIALLATE.

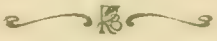

UN RADICAL ANGLAIS

Le Très Honorable David Lloyd-George

President du « Board of Trade »

Il est possible de découvrir dans l'histoire intellectuelle et politique de l'Angleterre d'autrefois la présence simultanée de deux types psychologiques bien distincts. L'un, d'une simplicité presque rudimentaire, se caractérise par la prédominance d'une énergie créatrice, qui élague impitoyablement les frondaisons touffues des sensibilités riches et des pensées affinées. L'autre, par sa complexité, échappe aux définitions précises. La rude et simple charpente anglo-saxonne est revêtue d'un tissu nerveux, plus riche, plus souple. L'intelligence semble avoir emprunté quelques-uns de ses caractères à la fécondité des Celtes. Un peu de l'ardeur latine corrige, par ses rapides impressions, la lenteur contenue des âmes anglo-saxonnes. A la simplicité psychologique d'un Sir Henry Campbell-Bannerman ou d'un J. Burns s'oppose l'apparente complexité d'un J. A. Balfour ou d'un David Lloyd-George (1).

Certes, le député gallois incarne les passions religieuses et les revendications politiques de la petite bourgeoisie anglaise. Il est cependant impossible de regarder ce visage mobile, où tout trahit l'ardeur d'une pensée riche et d'une sensibilité nerveuse : — au-dessous des cheveux bruns, le front ridé et le regard malicieux, la bouche si vivante, dont les plis sont à peine masqués par une moustache châtain ; — il est impossible d'entendre cet orateur, aux gestes larges et au verbe abondant, épris des mouvements oratoires et des périodes sonores, sans découvrir entre le ministre britannique et des hommes de notre race une lointaine parenté.

* * *

David Lloyd-George est né à Manchester en 1863. Il était le fils du Directeur de l'École de Hope Street à Liverpool. A deux ans, il perdit son père, un de ces maîtres unitariens, qui ont l'austérité rigoureuse et la foi démocratique des pasteurs protestants. Sans fortune et sans appui, Mrs Lloyd-George, la fille d'un ministre Baptiste, dut se réfugier avec ses enfants dans son pays d'origine, un petit village gallois, Llanystumdwy, dans le comté de Carnarvon. Son frère, un modeste cordonnier, offrit l'hospitalité à la veuve et aux orphelins.

Le cadre de ce hameau gallois exerça sur l'enfant une première influence. Son malheur l'avait arraché à la laideur monotone de Manchester, à la tristesse de ses briques jaunes, à l'uniformité de ses rues droites, au tapage de ses tissages poussiéreux, pour le placer au milieu d'un des coins les plus pittoresques de la presqu'île celtique. La baie de Carnarvon coupe en deux la péninsule septentrionale de la principauté de Galles, la plus élevée et la plus romantique de ses provinces. Au sud de Carnarvon, le Snowdon, « la Montagne des montagnes » élève, au-dessus de cinq assises d'ardoises, percées de roches porphyriques, la masse de neiges glacées qui lui ont donné son nom. Au nord, le Caern-David dresse sa pyramide, à l'angle d'une chaîne, qui se termine dans la mer, par l'éboulis de rocs d'Orme's Head. Rongés par les eaux qui ruissellent de toutes parts, les sommets le sont aussi par la main de l'homme. Partout des tunnels et des treuils ; le grincement des poulies et le grondement des mines accroissent le caractère farouche de ce décor alpestre. Entre les carrières d'ardoises du Snowdon et les filons de cuivre du Caern-David, s'étend tout un monde de vallées sauvages. L'éclat de leurs herbes, la richesse de leurs forêts, l'eau verte de leurs lacs ou *llyns* les rendent chères à ceux qui les ont connues. Sur toute cette presqu'île montagneuse flottent les légendes celtiques. Le Snowdon est le Parnasse des Bardes : « le mont de l'Aigle, de la Muse » annoncera, en s'écroulant, le dernier jour de la terre. Non loin de Carnarvon, à Anglesey, dans « l'île des Anglesey », « la mère de la Cambrie », siégeaient les druides les plus vénérés : les prêtres d'outre-mer, ceux des Gaules, venaient recueillir les

(1) [illegible] sir Henry J. A. Balfour, sir Henry Campbell-Bannerman, John Burns, et David Lloyd-George, dans les [illegible] de la Revue Musée du [illegible] 1906 [illegible] de [illegible] et David Lloyd-George, 12 mai [illegible]

leçons de leur science. On montre, aujourd'hui encore, les ruines de *Terr Orew*, du Hameau des Bardes. Fils de Gallois, élevé au milieu de ces souvenirs et dans ce décor, David Lloyd-George subit leur empreinte. Un attachement passionné à cette province celtique, dont il parle couramment la langue, dont il connaît merveilleusement les légendes, constitue l'un des caractères de sa physionomie. L'éducation reçue acheva de lui donner son originalité propre.

Comme bien des paysans gallois, l'oncle, le cordonnier, avait la passion de l'instruction, un don d'éducateur. Il juge insuffisantes les leçons de l'école de Llanystumdwy et se consacre à son neveu. Il dirige ses lectures, d'où les romans sont soigneusement bannis. L'histoire de Macaulay et les œuvres de Carlyle constituent la base de cet enseignement. Et David Lloyd-George n'a point encore oublié l'impression produite par *Sartor Resartus*, par l'anathème lancé, en termes bibliques, sous forme de paraboles symboliques, contre les sociétés industrielles, déchirées par les luttes entre pauvres et riches. Le cordonnier fit plus. Il comprit que, sans la connaissance des langues étrangères, l'enfant n'atteindrait jamais les honneurs politiques auxquels il le destinait tout bas. Tout en taillant le cuir, le vieil ouvrier apprend la grammaire et feuillete un dictionnaire français. C'est dans l'*Histoire Ancienne* de Rollin, que David Lloyd-George fit ses débuts et apprit notre langue. Cette curiosité pour les choses d'outre-Manche ne s'éteignit jamais; plus tard, le jeune homme parcourt des traités politiques, des œuvres oratoires. Et si l'éloquence du ministre du Commerce a acquis une sonorité, son radicalisme une violence, qui surprennent certains auditoires, les lectures de l'enfance ont peut-être contribué à cette évolution.

Certes, elle fut préparée par les idées transmises et l'éducation reçue. Ce n'était point un conservateur, que ce cordonnier gallois. Son échoppe était un centre de réunion, par les jours de pluie, si fréquents là-bas. Le journal était lu et commenté. Et chacune des batailles de Gladstone soulève dans le village perdu, dans la boutique isolée, des échos que recueillent soigneusement les oreilles de l'enfant. Tout autour des chaumières de Llanystumdwy, des propriétés seigneuriales étendent leurs chasses réservées et leurs barrières sans fin. Et les gamins, en maraude, à la recherche des fleurs et des fruits sauvages, s'initient, de bonne heure, à l'hostilité des radicaux contre l'oligarchie terrienne. Mais ces convictions politiques sont inséparables des convictions religieuses. Dans l'échoppe du cordonnier les discussions théologiques alternaient régulièrement avec les débats parlementaires. Fidèles aux traditions les plus lointaines et aux caractères les plus profonds de leur race, les ouvriers gallois, adhérents fidèles des Églises méthodistes, ont conservé le goût de leurs ancêtres pour les problèmes religieux, leurs préoccupations de l'au-delà. Périodiquement, des crises morales, des réveils, *revivals*, viennent ébranler leurs rudes consciences et provoquer de nouveaux élans d'austérité réfléchie. Imbu de ces idées, David Lloyd-George révéla de bonne heure son attachement à la foi protestante. L'école de Llanystumdwy était strictement confessionnelle; fondée et entretenue par des catholiques anglicans, elle ouvrait, en échange des subventions municipales, ses portes aux enfants de tous les cultes. Chaque année, les *Managers* faisaient subir aux enfants des examens. David Lloyd-George remarque que ces inspecteurs volontaires affectent de poser aux écoliers protestants des questions injurieuses pour leurs convictions méthodistes. Il résout de ne point répondre, désormais, à de pareilles interrogations, et, avec l'autorité que lui donne le premier rang, il amène ses camarades à l'imiter. La grève est proclamée; les écoliers triomphent; les questions blessantes furent désormais supprimées, mais David perdit son prix d'excellence.

L'éducation était achevée. Elle avait réussi. Le jeune Gallois, fils de boutiquiers, avait hérité de leurs convictions radicales et protestantes. Il pouvait faire choix d'une carrière. A 14 ans, il passe ses examens de droit. A 18 ans, il est agréé comme clerc d'avoué par un *Solicitor* de Portmadoc. En 1884, D. Lloyd-George passe ses derniers examens et se fait inscrire comme homme de loi. L'œuvre du vieux cordonnier de Llanystumdwy était terminée. Elle lui avait coûté 700 livres, 17.500 francs, toutes ses économies.

*
* *

Peu d'années après un incident dramatique vint ouvrir au jeune *Solicitor* les portes de la vie publique.

On sait, qu'en vertu d'une loi récente, *Burials Act*, les non-conformistes ont le droit de faire enterrer leurs morts dans le cimetière du village, quand bien même il appartiendrait à une confession différente.

En vertu de ce texte, les paysans du village de Llanfrothen demandèrent au *vicar* anglican de réaliser la suprême volonté d'un vieux carrier : il avait, à maintes reprises, exprimé le désir d'être enseveli aux côtés de sa fille, qui appartenait à l'église catholique anglicane. Le Pasteur, obligé de s'incliner devant la loi, ne put refuser l'entrée du cimetière au corps du protestant; mais, invoquant son droit de propriété, il prétendit fixer le

lieu de sépulture, et ordonna aux fossoyeurs de creuser le tombeau du vieil ouvrier, non pas à côté de celui de son enfant, mais dans le coin réservé aux suicidés. Indignés, les paysans vont solliciter les conseils de l'ancien écolier protestataire de Llanystumdwy, du jeune avoué leur compatriote, de D. Lloyd-George. Il étudie le dossier. Il constate que le cimetière a été acheté, le mur construit avec des souscriptions recueillies dans le village. La propriété a été transférée à l'église; mais les délais n'ont point été respectés, la transmission n'est point valable. Sur ses conseils, les habitants de Llanfrothen somment à nouveau le vicaire d'accéder à leur requête; et sur son refus, forcent la porte, franchissent le mur et déposent le corps du carrier dans le tombeau de sa fille. La justice de paix est saisie et les paysans sont condamnés. Lloyd-George fait appel devant le juge et le jury du comté. Les jurés acquittent. Le magistrat, récemment nommé par le Lord Chancelier conservateur, Lord Halsbury, refuse de prononcer le jugement. Lloyd-George court à Londres et saisit de l'incident le Lord Chief justice Coleridge. Le juge est blâmé. L'acquittement est confirmé.

Quelques semaines après, les Gallois du bourg de Carnarvon, reconnaissants, choisissent comme candidat radical le jeune *solicitor*. Il avait pour adversaire conservateur, le seigneur même, le *Squire* de Llanystumdwy, H. J. Ellis Nanney. Le 10 avril 1890, D. Lloyd-George est élu par 1.963 voix contre 1.945. A 27 ans, il enlevait aux conservateurs un siège, qu'ils avaient reconquis en 1886. La première victoire politique, achetée au prix d'une bataille religieuse, était un succès des boutiquiers protestants S'ils l'ont réélu en 1892, 1895, 1900 et 1906 par 2.154, 2.265, 2.412, 2.500 votes, c'est qu'à toutes les étapes de sa carrière D. Lloyd-George est resté fidèle à leur idéal politique, à leur radicalisme protestant, à leur patriotisme gallois.

Le jeune député prononça son premier discours, pour protester contre la nomination, aux cours de Comté du pays de Galles, de juges qui ne comprennent point le dialecte celtique. Son premier succès fut remporté à l'occasion du projet de loi, proposé par le Cabinet de Lord Salisbury, et approuvé par Gladstone, pour rétablir la discipline dans l'Église anglicane et accroître son unité dogmatique : D. Lloyd-Georges et une poignée de non-conformistes employèrent tous les procédés d'obstruction parlementaire pour retarder le vote d'un *Acte*, qui favorisait les tendances néo-catholiques aux dépens des origines protestantes de l'Église établie. Dès ses débuts parlementaires, l'écolier de Llanystumdwy voulut apparaître devant son nouvel auditoire comme le porte-parole des bourgeois de Carnarvon, ces Gallois passionnés, ces protestants têtus. Et si, progressivement, D. Lloyd-George parvint au tout premier rang du parti libéral, c'est qu'il lui fut plus facile qu'à d'autres, en raison de ses origines personnelles et de son tempérament propre, de s'associer étroitement aux campagnes violentes, qui révélèrent, aux observateurs les moins perspicaces et les plus impartiaux, la renaissance de la conscience puritaine.

Lors des polémiques véhémentes soulevées par la guerre sud-africaine, le député de Carnarvon apparut comme le plus redoutable des champions de la paix. Ses convictions avaient la rigidité inflexible des fois religieuses : D. Lloyd-George méprise les atténuations et brave ses adversaires. Ses discours ont le retentissement des sermons apostoliques : l'orateur ébranle les amis de ses adjurations et foudroie les ennemis de ses sarcasmes. C'est lui qui asséna à M. Chamberlain ce coup de massue, — d'ailleurs immérité : — « Plus l'Empire s'étend ; plus les Chamberlain soumissionnent. » Son intransigeance faillit à plusieurs reprises, lui coûter cher. A Bangor, D. Lloyd-George fut à moitié assommé par un patriote indigné. En novembre 1901, à Glasgow, sa voiture fut lapidée, et, seul il sortit sain et sauf de la bagarre. Le mois suivant, il annonce qu'il tiendra une réunion publique, à l'Hôtel-de-Ville de Birmingham, ses adversaires lui font savoir qu'il ne parlera pas. Le Gallois débarque dans la banlieue, et pénètre dans le *Town-Hall*, par une porte dérobée, à l'heure dite. La séance commence. La foule assiège les murs, brise les fenêtres, défonce les portes. D. Lloyd-George dicte son discours à deux reporters. La police l'avertit qu'il ne sortira pas sain et sauf. Et tandis que la bataille fait rage, que des blessés et un mort tombent, l'orateur s'échappe, sous l'uniforme d'un *constable*, pour recommencer son dangereux apostolat, le 13 janvier 1902, à Bristol.

Qu'est-ce qui se passe donc à Birmingham ? demanda quelques jours après à M. Chamberlain un adversaire railleur. Tout le monde pensait que vous tueriez Lloyd-George. Pourquoi l'avez-vous laissé échapper ? — Ce qui est la tâche de tout le monde, répondit flegmatiquement le Ministre, n'est celle de personne ».

Mais si l'on veut bien comprendre le caractère de cette campagne et l'origine de cette conviction, il faut lire dans le *Manchester Guardian* du 11 octobre 1900, le récit des manifestations qui accueillirent, à Carnarvon, le succès aux élections générales de l'apôtre de la paix.

M. Lloyd-George prononça quelques-unes de ses paroles courtes, incisives, comme il sait les ciseler. Tandis que l'Angleterre et l'Ecosse sont ivres de sang, le cerveau des Gallois reste serein, et ils avancent d'un

pas ferme dans la voie du progrès et de la liberté ». Une clameur puissante s'éleva, aussi forte que celle qui l'avait salué, lorsqu'en 1895, il avait crié, par la même fenêtre, que la vague de la réaction s'était brisée contre les rocs du Snowdon. Nous montâmes dans un break, d'où M. Lloyd-George pouvait être vu de tous, et la foule d'un mouvement unanime se forma, derrière nous, en colonne de marche ; et tandis qu'ils avançaient, ils chantaient. Comme ces Gallois le chantaient, le vieil hymne électoral des bourgs de Carnarvon !

Hurrah ! Hurrah ! Nous sommes prêts pour la bataille.
Hurrah ! Hurrah ! Nous chasserons Sir John.
Le grand jeune homme triomphera. Il gagnera la journée.
Luttons pour la liberté de la Cumbrie.

« Quand on regardait, en arrière, cette multitude, on voyait que sa marche était devenue parfaitement rythmée ; à la confusion l'ordre avait succédé ; l'excitation délirante s'était effacée sous l'influence du chant... La procession atteignit le terme de la route. M. George demanda alors le silence, et les pria de chanter une fois de plus *Terre de nos Pères*. Il y eut un moment de silence complet, et la foule chanta la grande et solennelle antienne. La nuit, au-dessus de nos têtes, donnait à la scène une dramatique majesté ».

La victoire du radicalisme était célébrée comme une fête religieuse.

N'était-elle pas, en effet, le triomphe d'une conception morale, des scrupules puritains ? C'est bien là le caractère, qui distingue des autres batailles politiques, non seulement la campagne du député gallois contre la guerre sud-africaine, mais aussi sa lutte contre la loi scolaire de 1902. Le discours qu'il prononce le 8 mai 1902, à l'occasion de la seconde lecture du *Bill*, fut un événement littéraire et constitue une date politique. Les souvenirs de son enfance, les incidents de sa jeunesse étaient présents à la mémoire de tous. Il apparaissait vraiment comme le champion des églises dissidentes, comme l'interprète de la vieille conscience puritaine, indignées contre une loi qui enrayait le développement des écoles laïques contrôlées par les électeurs et leur assimilait, au point de vue des droits administratifs et des avantages fiscaux, les écoles confessionnelles, anglicanes ou catholiques. D. Lloyd-George fit plus que prononcer des discours, il organise la résistance. Sous son impulsion, les *County Councils* ou Conseils généraux du pays de Galles adoptent une redoutable tactique. D'une part, ils se refusent à lever les taxes nouvelles ; de l'autre, ils appliquent, avec une rigueur impitoyable, les droits d'inspection et de contrôle que leur reconnaît la loi sur les écoles privées, mal aérées et mal construites. Réduit à l'impuissance le gouvernement conservateur impose aux Communes une loi de coercition. Mais de nouvelles élections accroissent encore la majorité des libéraux. Il n'y a que trois *County-Councils* gallois où les conservateurs puissent atteindre ce quorum du tiers, nécessaire pour que les discussions soient valables. Et même dans ces trois Conseils généraux, la majorité des libéraux, au sein des commissions scolaires, est telle, que s'ils venaient à démissionner, leurs adversaires ne seraient pas assez nombreux pour prendre leur succession et gérer les affaires. Le *Coercion Act*, lui-même, était inefficace. La victoire des protestants gallois était complète.

Elle désigna leur *leader* pour un portefeuille.

L'avènement du Cabinet de Sir Henry Campbell-Bannerman date d'hier ; et, cependant, dès aujourd'hui, il est possible d'affirmer que le président du *Board of Trade* est, avec son collègue de la Guerre, M. Haldane, un des ministres qui ont réussi avec le plus d'éclat. Il n'a jamais pris la parole sans être remarqué ; et par exemple, son intervention le 8 mai 1906, en faveur de la nouvelle loi scolaire, mérite d'être rappelée. Dans son discours si anglais par la profondeur du sens religieux et la méfiance des systèmes théoriques, il a justifié, au nom de ses mandataires, — les boutiquiers protestants, — une mesure qui, hostile à la fois à l'enseignement laïque et confessionnel, s'efforce de créer des écoles publiques, où, sous le contrôle de la nation, sera donnée par des aîtres indépendants une instruction chrétienne.

« Notre peuple a pris sa décision, choisi son attitude : il s'est rallié autour de la Bible. Il désire ardemment, qu'elle soit placée entre les mains de ses enfants ; il croit que la connaissance de ses versets en fera de meilleurs hommes et de meilleures femmes et que ses principes aideront à créer autour d'eux un milieu supérieur à celui dont les Pères ont dû se contenter. Ce que demandent vraiment les parents, c'est qu'on ne permette ni à un ecclésiastique, ni à un politique de se dresser entre l'enfant et la lumière du Grand Livre qui a sauvé l'Angleterre de l'obscurité et continuera encore à éclairer les ténèbres douloureuses, qui pèsent sur la vie humaine, bien après que la dernière secte aura disparu de cette terre ».

Plus encore que ses interventions parlementaires, l'activité législative de Lloyd-George l'a grandi aux yeux de tous, amis et ennemis. Son projet de loi sur la Marine marchande, menacée par l'invasion des marins étrangers ou indigènes, a été unanimement approuvé. Quand le Président du *Board of Trade* a demandé au Parlement de lui donner les pouvoirs nécessaires, pour organiser une enquête sur la situation économique du marché intérieur, M. J. Chamberlain s'est levé pour l'appuyer. La sympathie qu'il témoigne au socialisme municipal, la fermeté avec laquelle il exige des Compagnies de chemins de fer l'amélioration des trains ouvriers et la diminution des heures du travail, ont acquis

à Lloyd-George les précieuses sympathies du *Labour Party*.

Ces succès persistants autorisent toutes les espérances et justifient toutes les ambitions.

*
* *

L'éclat de cette brillante carrière s'explique par des causes multiples, par les dons du caractère et les hasards des circonstances. L'éloquence de D. Lloyd-George l'a servi et il faut l'avoir écouté pour pouvoir l'apprécier. D'un bond il se dresse, ajuste sa jaquette et ses manchettes, et commence l'assaut. La voix est claire et mordante ; les attaques directes et cruelles. Par instants, le geste s'élargit et devient harmonieux, le ton de la voix change, la période se déroule, les images se lèvent. Son intelligence, elle aussi, se plie tour à tour au travail intensif et rapide de l'homme d'affaires, aux méditations idéalistes et réfléchies de l'apôtre religieux. Ces qualités, rares et complexes, ne suffiraient pas pour justifier les succès du député de Carnarvon. S'il a réussi si vite, c'est qu'il incarne, dans sa personne et dans ses actes, les caractères de la petite bourgeoisie anglaise, sa foi radicale, ses convictions protestantes.

JACQUES BARDOUX.

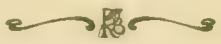

JULES GUESDE

Aux yeux de beaucoup de gens, (et peut-être n'ont-ils pas tort), l'un des résultats les plus importants du scrutin du 6 mai 1906 est la rentrée de Jules Guesde au Parlement.

Il faut remarquer que, si la presse socialiste a célébré cet événement avec une joie fort compréhensible, la presse de toutes les fractions non socialistes en a admis l'intérêt. Nul n'a songé à contester la signification du fait, — et d'aucuns, je serais tenté de les approuver, — lui ont assigné une valeur symbolique. Guesde était sorti de la Chambre au moment précis où un fléchissement de doctrine et d'action s'accusait dans le socialisme français, et où des alliances permanentes se nouaient entre les groupements démocratiques et certains élus de ce prolétariat, que le robuste lutteur avait voulu intransigeant et irréconciliable. Guesde reprend sa place au Palais-Bourbon, à l'heure même où le socialisme français se ressaisit d'un effort large et plein, s'affranchit des lisières temporaires et des erreurs reconnues, et redevient impérieusement un parti de lutte ardente.

La procédure parlementaire, les débats de la tribune officielle, les joutes oratoires qui vont se dérouler sous les yeux du successeur de M. Doumer, ne sauraient à coup sûr épuiser toute l'activité de la classe ouvrière. De moins en moins, elle se confie exclusivement à la bataille par délégation, et le syndicalisme exprime des tendances sinon neuves, du moins renouvelées ; mais il n'est pas indifférent non plus que cette classe manifeste ses aspirations, sa volonté, ses résistances, dans l'édifice où se confectionnent les lois. Il n'est pas indifférent qu'elle réclame une législation adaptée à ses propres fins, — soit pour briser les cadres où elle se meut, et accroître ses possibilités de libération, soit pour démontrer la malveillance de ses adversaires. A cet égard, elle se devait de saluer, avec joie, le retour ou l'entrée à la Chambre, de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont tâché d'éclairer sa marche sous la troisième république. Et parmi eux, à côté d'un Allemane, d'un Vaillant, d'un Brousse ou d'un Jaurès, la figure de Jules Guesde resplendit singulièrement.

Le député de Roubaix a atteint la soixantaine : il l'a même dépassée, étant né en 1845. S'il a toujours rencontré plus de popularité et de succès hors Paris, à Marseille ou à Lille, à Montluçon ou à Bordeaux, il est pourtant un authentique Parisien. Son père, qui s'appelait Basile, — mais qui donc se souviendrait que le vainqueur de M. Motte a usurpé son nom? — tenait une institution dans le quartier Saint-Louis-en-l'Isle. Sur les opinions politiques de ce père, je ne m'arrêterai point, car elles importent peu en l'occurrence. Ce qui est certain, c'est que, dès son plus jeune âge, le fils fut un révolté et un logicien, — qui n'aimait ni les puissants de ce monde, ni les déductions embrouillées. Je me suis laissé dire, — Guesde ne se raconte point lui-même —, que les *Châtiments* et la *Critique de la Raison Pure* de Kant avaient joué un rôle dans la formation de ses tendances et de sa mentalité. Je le croirai volontiers, car il manie excellemment l'anathème et la dialectique.

La première réunion publique à laquelle il assista, en y prenant la parole, eut lieu à la fin de l'Empire au Gymnase Triaire. Il s'agissait de soutenir, contre M. Thiers, M. d'Althon Shée que portaient les socialistes du temps. Guesde d'ailleurs mena contre Napoléon III une lutte fort rude. Ayant quitté la capitale, après avoir donné des articles au *Courrier Français* (1), il s'en alla collaborer aux journaux de l'Hérault, la *Liberté* et les *Droits de l'Homme*, et dès le mois de juillet 1870, il récoltait une condamnation à six mois d'emprisonnement. Ce ne fut point la dernière. Une apologie véhémente de la Commune lui valut, en juin 1871, cinq ans d'incarcération. Il pre-

(1) Il [illegible] — tout curieux [illegible] même temps que M. [illegible].

féra émigrer en Suisse, d'où la police l'expulsa, et alors il s'installa en Italie, où il écrivit, donna des leçons et se maria.

Lorsqu'il rentra en France en 1876, son caractère s'était mûri ; sa volonté, comme sa doctrine, s'étaient fixées. Il allait prêcher la thèse marxiste et enseigner le prolétariat. Le journal l'*Égalité*, dont il fallut interrompre plusieurs fois la publication, fut son instrument de propagande, mais en même temps, il commençait ses longues tournées de conférences. En 1878, il recueille encore six mois de prison, pour avoir organisé un congrès ouvrier international, malgré l'interdiction du gouvernement. Il profite, — si l'on peut ainsi parler, — de ce repos forcé pour rédiger, avec son ami de toutes les heures, Paul Lafargue, le programme du Parti ouvrier.

Voici que s'ouvre l'ère des grandes luttes avec Brousse; le congrès de Saint-Etienne, en 1882, sépare le parti ouvrier des possibilistes. Guesde continue son apostolat, il le continuera jusqu'à nos jours, jusqu'à sa mort. Par la parole et par la plume, il élucide la doctrine marxiste; il en nourrit ses discours; il la débite dans ses brochures. Battu aux élections à Marseille, en 1881, où il n'obtient que 1.300 voix, il entre à la Chambre en 1893 comme élu de Roubaix. En 1898, en 1902, il est vaincu par Motte. Cette fois, il a reconquis son siège, mais de 1898 à 1906, il ne s'était point effacé dans la pénombre, et la campagne qu'il a menée pendant sept années, jusqu'en 1905, pour ramener le socialisme français à ses origines, je veux dire à sa tradition de combat et d'irréductible opposition, forme un véritable chapitre d'histoire contemporaine.

* * *

La physionomie de Guesde est bien connue. Ceux qui l'ont aperçu une fois, ne sauraient oublier ses traits, tant ils sont frappants, particuliers, accentués. Le front, le nez, les yeux, la barbe : — tout en lui semble original. Mais ce sont les yeux surtout qui sont expressifs, ces yeux qui éclatent derrière le lorgnon, et dont le rayon lumineux fouille au loin l'horizon, comme pour y chercher d'invisibles adversaires. Il est peu d'hommes dont le regard soit aussi rude, aussi accablant, aussi fascinateur; — il est peu d'orateurs dont l'extérieur révèle, à un égal degré, la volonté tenace et la fièvre belliqueuse.

Cet homme long et solidement charpenté est avant tout un nerveux. Si ses impressions se traduisent sur son visage, s'il ne sait rien dissimuler, ni ses joies ni ses colères, s'il bondit par moment sous le coup d'une émotion trop forte, d'une passion trop concentrée, il tire de sa nervosité même la puissance de ses paroles et de ses gestes. Lorsqu'il expose ou lorsqu'il réfute, il vibre tout entier. Rien chez lui de factice ni de préparé.

On lui a reproché un certain ton cassant, son âpreté dans la contradiction, sa fureur d'autoritarisme, son sectarisme d'idées. Tout s'explique par sa sincérité, par sa foi profonde, indéracinable dans la justice de la cause qu'il soutient, dans la justesse des solutions qu'il préconise.

Guesde est un beau type de combattant politique. Il honore son parti, le socialisme international, par l'unité de sa vie, par le désintéressement que nul ne saurait lui contester. Issu de la petite bourgeoisie, doué d'une intelligence et de séductions morales telles qu'il eût pu pousser indéfiniment ses ambitions, il a préféré la condition précaire, difficile, du militant ouvrier. Il appartient à la génération des socialistes qui luttèrent dans la souffrance, sous les mille menaces de la répression gouvernementale, pour un idéal qui paraissait plus éloigné que maintenant, — la génération de Bebel, de Liebknecht, d'Anseele et de Volders. Ce qui fit sa vigueur morale, c'est qu'il savait se contenter de peu. Les logis qu'il occupa à Paris et aux environs, rue des Plantes et avenue de Montsouris, avenue d'Orléans, à la Garenne-Bezons, ou encore rue Berthollet, rue Hallé, rue Sophie-Germain, n'étaient point somptueux. Il se consolait de la modestie du confort par la grandeur de l'œuvre accomplie. C'est un exemple qu'il a donné et qu'il donne encore, et ceux-là mêmes qui, dans le monde socialiste, ont nourri parfois des griefs d'idées contre lui, ont salué ce dévouement, — si rare dans la société moderne.

C'est par la dignité de sa vie, — non moins que par son talent et par sa tenacité —, que Guesde a exercé une si surprenante action autour de lui. Les deux générations de propagandistes qu'il a déjà créées portent une empreinte indélébile. Il leur a soufflé sa pensée, sa dialectique, sa façon oratoire. Ce manieur de foules est un merveilleux éducateur, et dans l'unité socialiste, l'observateur le moins prévenu discerne les guesdistes à plusieurs signes caractéristiques, — et tout d'abord à la logique pénétrante, quasi brutale de la discussion.

Il n'importe guère d'enseigner au lecteur que le leader collectiviste est un pêcheur à la ligne endurci, et qu'il a pris longtemps plaisir à taquiner le goujon sur les bords des ruisseaux de la Loire. Guesde n'est point le seul homme politique qui ait goûté pareille distraction. Bon nombre de nos ministres, et non des moindres, se sont plu à se reposer dans ce sport facile, des tumultes parlementaires. Et tel grand debater britannique s'en va, sur les lacs d'Écosse, détruire le poisson.

Mieux vaut insister sur la culture scientifique, littéraire, esthétique du député de Roubaix, qui est fort

réelle, sinon toujours très apparente : Guesde n'aime point à faire étalage de son savoir, et ceux-là seuls qui l'approchent fréquemment peuvent apprécier l'étendue de ses connaissances.

Il n'est point de causeur plus disert, plus aimable, plus charmant. Cette assertion étonnera peut-être certaines gens qui s'en tiennent à quelques ripostes véhémentes ou à quelques attaques massives, mais elle n'en exprime pas moins une constatation très exacte.

La manière oratoire de Guesde lui est particulière. Nul n'offre à cet égard une personnalité, une originalité plus saisissantes. Lorsque le créateur du parti ouvrier explique la doctrine collectiviste, ou démontre les tares, les vices du capitalisme, il opère avec une vigueur, qui relègue au second plan les autres qualités du discours. On oublie certes, devant cette dialectique plongeante et nue, devant ces cohortes serrées d'arguments, que l'ordonnateur de ces phrases dépourvues d'ornement et d'apprêt est un fervent lecteur des vers, — que dis-je, est un poète lui-même, — car Guesde a commis des vers, — et qui ne sont point mauvais. L'art de ces harangues, quoique contenu, discret, caché, n'en est pas moins remarquable. Il ne réside ni dans les mots, ni dans les métaphores, ni dans tel ou tel développement enchâssé avec soin. Il est dans l'enchaînement même des pensées, dans la présentation des faits; il attache d'autant plus qu'on ne le saisit qu'après coup.

Guesde est admirablement servi par la flexibilité d'une voix qui peut adopter tous les tons, le plus grave comme le plus aigu. Tantôt il lance une flèche; tantôt il brandit une massue; il perce et il écrase. Ses accents correspondent, avec une souplesse parfaite, à l'acte de combat qu'il accomplit. Et le geste nerveux, roide, saccadé, l'allure du corps, le port de la tête, tout vient, chez lui, concourir à l'effet produit. Lorsqu'il parle, c'est la révolution sociale qui tonne. Les jeunes députés, en l'entendant pour la première fois, ressentiront sans doute la même impression que leurs aînés en 1893.

*
* *

L'œuvre de Guesde, pour s'être déroulée à travers trente-huit années de notre histoire, n'en est pas moins simple et continue : il a révélé à la France le socialisme scientifique, — celui que Marx et Engels avaient élaboré en Allemagne, — l'opposant sans relâche au socialisme utopique, fraternitaire, humanitaire de 1848. Avant d'être marxiste, il avait incliné vers Bakounine, — mais n'avait point tardé à se reprendre. L'autoritarisme instinctif de son caractère s'accommodait mal du fédéralisme des Jurassiens.

Lorsqu'il eût été en possession de la doctrine, qu'il l'eût mûrie, coordonnée, ramenée à la compréhension populaire, il commença son rude apostolat. Dans les Congrès et dans les théâtres, dans les hôtels de ville et dans les estaminets, il alla exposer le déroulement de la grande industrie, la spoliation de l'artisan, l'accumulation capitaliste, l'opposition des classes, l'unique solution efficace. Pour lui, le socialisme n'était point l'aboutissement de la Révolution française, la conclusion du mouvement inauguré par les encyclopédistes et poursuivi par la Constituante. Mais le prolétariat, fils du cheval-vapeur, forgé dans l'usine grouillante, au fond de la mine, devant le haut fourneau, ne devait revendiquer ni ancêtres, ni précédents. C'était une histoire neuve que la sienne, et ce n'était point par une lente évolution qu'il pouvait s'approprier la liberté.

Jadis Guesde ne crut pas à l'efficacité du suffrage universel, puis il se rallia à la conquête des pouvoirs publics; et avec la puissance de conviction qui éclate en lui, avec l'intransigeante ardeur qu'il porte en toutes choses, il foudroya ceux qui contestaient la valeur de la méthode parlementaire. On se rappelle ses sorties, au Congrès de Londres de 1896, contre ceux qu'il qualifiait d' « anarchistes ». Mais quels que fussent ses sentiments, et sur le bulletin de vote et sur la grève générale, il ne cessait sa propagande. On peut calculer qu'il a tenu au moins cent à cent vingt réunions annuellement, depuis l'heure où il se jeta dans l'arène. Il partait autrefois à l'assaut des cités où nul ne le connaissait encore, où le socialisme n'avait point d'adhérents, et il en repartait toujours après y avoir jeté quelque semence. Cette semence levait peu à peu, et en même temps grossissait la cohorte des militants. Outre Lafargue, Delory, Pedion, Chauvin, Ghesquière, Lavigne prenaient place aux côtés de Guesde. Il constituait un parti qui groupait des centaines, des milliers de suffrages, qui forçait l'entrée des municipalités et du Parlement même.

Quand il pénétra en personne à la Chambre en 1893, il y ouvrit l'ère des grands débats sociaux. Grâce à lui, cette législature 1893-1898 fut signalée par des controverses de premier ordre sur le travail, sur la propriété, sur le collectivisme. Aux discussions doctrinales, MM. Deschanel et de Mun tinrent à honneur de participer; par la publicité qui leur fut donnée, elles contribuèrent à répandre, dans le pays, les idées nouvelles, et peu importait à Guesde que ses motions fussent écartées; elles posaient la question devant laquelle toutes autres s'effaçaient à ses yeux : la libération des travailleurs.

A vrai dire, il ne voulut jamais en détacher ses regards pour envisager des contingences, pour s'attarder aux événements du moment. C'est parce

qu'en toutes circonstances, l'intérêt de la lutte sociale primait le reste pour lui, qu'il se refusa en 1889 et en 1898 à des alliances même passagères. C'est parce qu'il percevait l'antagonisme irrémédiable, organique, de la bourgeoisie et des salariés qu'à l'heure du fléchissement de 1899, il se dressa en champion de l'isolement prolétarien.

Il avait contribué à façonner une conscience ouvrière; il entendait la préserver de tout contact, de toute déviation. D'aucuns critiquèrent l'âpreté qu'il apporta aux polémiques sur la participation ministérielle, sur le bloc républicain, sur l'entente du socialisme et de la démocratie bourgeoise. Dans le recul des temps, l'effort de Guesde apparaîtra nécessaire et salutaire. Dès aujourd'hui, les résultats de son action se manifestent. Il a été, beaucoup plus que Bebel, le vainqueur du Congrès d'Amsterdam, et plus que tout autre, il a collaboré au redressement international de la tactique prolétarienne.

Il prononça, au Congrès de Paris de 1899, un mot qui le peint tout entier : « Là où il faut le consentement de la classe capitaliste, le socialisme ne passe pas. » Guesde rentre au Parlement avec son prestige accru, au milieu d'un groupe plus nombreux; mais son esprit n'a pas varié, et sa seule présence nous garantit que, dans la législature nouvelle, le problème social occupera la première place.

PAUL LOUIS.

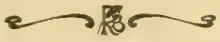

IDYLLES

Le soleil, tamisé par la vigne sauvage,
Dans sa chambre, un moment, éclaire le visage
De la bergère, et fait paraître plus dorés
Ses cheveux sur le front en bandeaux séparés.
Moins fraîche que sa joue, une frêle églantine
Brille et s'épanouit sur sa gorge enfantine;
Son buste est mince et droit comme un jeune bouleau ;
Ses yeux ont la couleur imprécise de l'eau
Qui, sur un lit de sable et de mousse et de feuille,
A l'ombre des grands bois s'arrête et se recueille,
Et sa hanche, déjà parfaite, s'arrondit
Comme un riant coteau des plaines du midi.
Cependant sur les pins s'énerve la cigale;
Elle, noue en chantant sa coiffe provençale,
Se contemple, s'assied, se relève et, soudain,
Sachant qu'on a marché, là-bas, dans le jardin,
Rose comme une fleur de pêcher à l'aurore,
Soulève les rideaux, se cache, hésite encore,
Puis, sûre d'avoir vu passer dans le soleil
Le berger dont l'image enchante son sommeil,
Et qui conduit aux champs ses moutons et ses chèvres,
Elle se penche, appelle, et rit à pleines lèvres.

*
* *

La ferme s'endormant, blanche sous le ciel bleu,
Allonge sur le seuil en mince trait de feu
La lumière qui filtre au bas d'une croisée.
Une vapeur d'argent sort de l'herbe arrosée;
Tout est calme, et la nuit, des collines en fleurs,
Adoucit les contours, amortit les couleurs
Tandis que, dans le Mas, tirant la corde grise
Du puits qui, sous la lune, en un moment s'irrise,
Une fille regarde, au fond du seau luisant
L'astre mélancolique allumer son croissant.
Elle écoute ; elle attend. Le berger qui, la veille,
Mit le premier baiser sur sa lèvre vermeille
Doit venir tout à l'heure ; un pas résonne au loin,
Au détour du chemin, près des meules de foin
Dont l'ombre large tourne au pied des ceps de vignes.
Il arrive, il la voit, et lui parle par signes.
Une lueur, des volets clos, sur les glaïeuls
Flambe encore une fois, puis s'éteint;... ils sont seuls.
Elle croise les bras sur sa gorge inquiète
Et frissonne; une mouche en effleurant sa tête
La fait pâlir. Elle est heureuse et cependant
Voudrait fuir, mais ses pieds dans l'herbe et le chien-
[dent
Sont pris. Les yeux fermés voici qu'elle devine
Le corps de son amant qui, près d'elle, s'incline.
Elle défaille, étend les bras, murmure un nom,
Tandis qu'en le miroir terne du puits profond,
Se réfléchit toujours et luit, mouvant pétale,
Près du couple, enlacé là haut, la lune pâle.

JEAN RENOUARD.

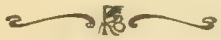

LE MYSTICISME D'ALEXANDRE DUMAS

Il faut bien que le théâtre d'Alexandre Dumas fils conserve une vitalité assez forte, puisqu'il résiste au discrédit où la mode affecte de le tenir, depuis quelque temps, et puisque le public de la Comédie-Française afflue aux représentations périodiques de ses œuvres. L'*Etrangère* et *l'Ami des Femmes*, y furent repris simultanément, et *Le Demi-Monde*, voici deux ans, au début de la saison suivante. Une statue du grand dramaturge va être inaugurée à Paris dans quelques jours. Et ce ne sont pas les causes de cette vitalité qu'il est intéressant de préciser, à cette occasion, mais, plutôt, celles de la mésestime que les jeunes générations littéraires lui témoignent, par inadvertance, sans doute, et peut-être, faute d'un discernement suffisant de toute la substance intellectuelle que l'auteur y a mise, et dont, peu de ses de-

vanciers, au théâtre, s'étaient avisés avec cette intensité. Il faut bien aussi que la tournure d'esprit, l'entendement et le raisonnement d'Alexandre Dumas aient exprimé, dans son théâtre, des conceptions singulières de l'homme et de la vie, qui choquent fortement la sensibilité commune, puisque son théâtre exerce une aversion et une attraction à peu près égales et les laisse en suspens.

Des personnages de son œuvre ont le don d'irriter, par un dogmatisme tranchant, par une ironie acerbe et méprisante : ils agissent souvent à l'encontre des us et préjugés de leur temps ; ils semblent préoccupés surtout d'étonner par leur singularité, par l'aspect énigmatique de leurs propos ; on les sent un peu trop suffisants, un peu trop convaincus de la supériorité qu'ils doivent à des secrets dont ils auraient le privilège ; ils s'imposent par une allure générale d'hommes forts qu'ils se donnent ; et ils offusquent les amours-propres par l'air qu'ils ont de se savoir constamment, parmi leurs semblables, des dix-pour cent qui ont pénétré les arcanes de la vie, tandis que les autres, les quatre-vingt-dix-pour-cent, dont Alexandre Dumas parle dans l'une de ses préfaces, sont de pauvres imbéciles voués à vivre, sans se douter de ce qu'ils font.

Des situations rares ; des mouvements de passion moins conformes à l'ordinaire jeu de la nature, semble-t-il, qu'à l'arbitraire de l'auteur ; quelquefois même, toute la conception d'une œuvre hors la réalité commune, ou plutôt, hors de la réalité visible, comme *La Femme de Claude* ; des moyens de dénouer une situation que le train de la vie n'offrirait pas toujours ; une dialectique impérieuse et qui va comme à bride abattue, mais qui saute un peu trop cavalièrement, peut-être, sur des séries d'arguments, dont son élan serait brisé, s'ils n'étaient franchis, aussi haut-la-main ; l'à-propos presque miraculeux de certaines interventions, que le plus faible hasard justifie seul, à moins que ce ne soit la Providence, comme l'intervention de Clarkson, dans *l'Etrangère* ; les répercussions de certains faits venus de si loin sur la destinée d'êtres qui en sont victimes sans s'avoir en part, comme il arrive au duc de Septmonts, quoiqu'il n'ait contribué, pas même en pensée, aux humiliations dont mistress Clarkson poursuit la vengeance à travers le monde : voilà bien de quoi alimenter les résistances que le théâtre d'Alexandre Dumas provoque et qu'il a toujours provoquées.

Ces bizarreries, ces excentricités, pourrait on dire, [illegible] hésiter les jugements sur des œuvres [illegible] pas pour [illegible] indifférence, nous paraissent tenir surtout à une cause qu'on n'a pas [illegible] suffisamment, qu'on n'a pas assez prise en [illegible] qui en [illegible] les obscurités systématiques. On l'a indiquée, assurément ; mais on n'y a pas insisté ; on l'a mentionnée, mais sans s'y appesantir, et comme un travers dans lequel donnait un esprit puissant, qu'il fallait bien constater, mais avec une respectueuse indulgence.

C'est, au contraire, cette cause, ce mysticisme ou, plus exactement, sa croyance au mystère divulgué par les pratiques de l'occultisme aux initiés, qui animent les œuvres de Dumas, durant la période la plus féconde de sa maturité et la plus brillante de sa production, dont il convient de faire grand cas, pour découvrir et goûter toute la saveur de son œuvre, et pour y distinguer tous les courants d'idées dont, à un certain moment du dernier siècle, elle a été le confluent.

*
* *

M. Paul Bourget n'a pas manqué d'apercevoir, dans ses *Essais de Psychologie Contemporaine*, l'accès d'Alexandre Dumas au mysticisme. Il l'explique par des raisons intimes. Il lui apparaît qu'Alexandre Dumas, par ses investigations dans le domaine de l'âme et de la conscience, est parvenu, tout à coup, aux confins du nihilisme, et que son horreur du néant lui a rendu nécessaire la notion d'un monde supérieur au monde sensible, d'un monde infini et surnaturel. Et cette observation est exacte. On ne peut que regretter une chose : c'est que M. Paul Bourget, limité par le plan qu'il s'était fixé, n'ait pas poussé son observation au-delà de la psychologie pure, et se soit interdit de définir ce mysticisme d'Alexandre Dumas, d'en préciser les origines et les limites, et d'en rechercher les agents extérieurs.

« J'ai su des femmes, dit cependant M. Paul Bourget, d'Alexandre Dumas, qui ne pouvaient pas supporter sa présence, tant elles éprouvaient de gêne devant ses claires et dures prunelles de sorcier... Une de ses fantaisies habituelles..., était de lire les caractères dans les mains. Je le revois dans un angle de salon, un lorgnon sur la pointe de son nez busqué, déchiffrant, dans de blanches paumes qui en frémissaient d'effroi, toutes sortes de secrets qu'il connaissait par cœur. » M. Paul Bourget lui attribue aussi un don de divination plus encore que d'observation. Et la vérité est qu'à partir d'un certain moment de sa vie, ses habitudes d'observation se doublèrent de pratiques de divination, dont il [illegible] sa puissance de diagnostic à travers les replis les plus secrets de la conscience humaine.

Alexandre Dumas ne déchiffrait pas seulement les caractères par les lignes de la main. Il croyait pouvoir les pénétrer, aussi, d'après les traits du visage, d'après sa conformation générale, et d'après sa relation à quelques types généraux de la figure humaine

classés au point de vue des influences planétaires qui agissent diversement, paraît-il, sur nos destinées, à notre insu.

« J'ai cru devoir, y ayant quelques dispositions, devenir un peu observateur, à la manière de Lavater, afin de ne pas payer le mal plus cher qu'il ne vaut ; je me trompe rarement, » dit Cantagnac à Césarine, au moment où il vient de lui donner ce frisson d'effroi que Dumas donnait, dans la vie réelle, en laissant entendre à cette femme perdue, qu'il a pénétré l'ignominie profonde de son âme. « Nul n'est plus sincère que cet imbécile dominé par Mars, Saturne et Vénus », dit Alexandre Dumas, de Montègre, dans la préface de l'*Ami des Femmes*. Et, de M. Ryons, un peu plus loin : « Ses planètes dominantes sont Jupiter, Apollon et Mercure, c'est-à-dire la gaieté, la domination aimable, quelque désir de briller, l'intuition, l'observation, la science, l'habileté, la mise en œuvre des expériences faites et des preuves acquises. » Et il fait crier, à Césarine, dans un accès de révolte impuissante contre les forces du monde idéal auquel rien ne la rattache : « Je suis de la terre, moi, rien que de la terre ! »

Mais c'est surtout dans la *Nouvelle Lettre de Junius* que ce procédé de divination des âmes et des destinées, par la lecture des traits du visage, a reçu toute son application. Sauf l'intervention du planétarisme, qui n'y est pas explicite, toute la méthode y est exposée. « Mon procédé est bien simple, écrit Alexandre Dumas ; quand j'entends parler d'un grand homme je me procure son portrait, — sa photographie. J'analyse ses lignes, et je sais presque toujours, au bout de très peu de temps, s'il est au-dessus ou au-dessous de ce qu'on dit de lui, ce que les événements ont de concordant avec son être physiologique, si sa destinée est de les dominer ou de les subir ; à quel héros de l'antiquité, à quel dieu de la fable, à quel animal il correspond ; j'établis les rapports, les influences, ne faisant fi de rien, ni de ce que la science pure démontre, ni de ce que l'observation spéculative propose ; tout m'est bon, l'anatomie et le Kabbale, Lavater et Bichat, Cuvier et Paracelse. »

Par ce procédé, Alexandre Dumas exécuta des portraits de Bismarck, de Guillaume Ier, de Frédéric-Charles, du prince Fritz, de la reine Augusta, au cours du siège de Paris, qui firent sensation. Dans l'échauffement de sa verve, Alexandre Dumas se laissa entraîner jusqu'à vaticiner. Il annonça, au prince royal de Prusse, qu'en punition de son adhésion à la guerre, il mourrait sans avoir fait le bien qu'il aurait voulu. Et cela s'est réalisé Mais Alexandre Dumas prédisait aussi, fièrement, au comte de Bismarck, que dix ans de République Française, ce serait la république européenne, le monde entier républicain ! Il y a toujours des mécomptes, dans l'exercice du prophétisme. Pourtant, en décembre 1869, dans la préface de l'*Ami des Femmes*, le dramatique visionnaire avait eu le pressentiment des catastrophes mises en mouvement par les insolences de la luxure dans le Paris du second Empire. « Vous êtes, disait-il, aux courtisanes triomphantes de cette époque dissolue, le dernier culte de l'homme dégénéré, la dernière formule esthétique de son idéal obscurci. Après vous, il n'y a que l'invasion des barbares, de l'étranger ou de la populace... Que celles de vous qui sont tombées et veulent se reprendre se hâtent donc, tant que le repentir sert encore de vertu ; que celles qui se sentent dériver se cramponnent de toutes leurs forces à tout ce qui peut encore les retenir. Les temps prédits sont proches. Dieu a de nouveau prévenu Noë. Il va falloir être avec les hommes, dans le déluge, ou avec l'Homme, dans l'arche. » A la date où ces annonciations étaient publiées, c'était prévoir les Prussiens et la Commune.

Les lignes de la main et les lignes du visage, même corroborées par les relations planétaires où elles peuvent se trouver, ne suffisaient pas, quoi qu'on puisse dire, à douer un esprit, même très clairvoyant, de ces fulgurations étonnantes sur l'avenir qu'Alexandre Dumas projeta dans ces sortes de prophéties. Leur emploi, cependant, est un indice suffisant de dispositions au mysticisme, non au mysticisme de la vie dévote, mais au mysticisme inhérent à la croyance en des interventions de forces extérieures au monde sensible, dans la vie terrestre et les évènements humains. C'est le mysticisme qui se ramifie à l'occultisme. Et, d'ailleurs, le mysticisme d'Alexandre Dumas, à cette époque de la fin de l'Empire et du commencement de la IIIe République, est imprégné fortement d'esprit religieux, non de l'esprit religieux conforme à la discipline d'aucune des Églises constituées, mais d'un esprit religieux qui se nourrit pourtant librement de l'Évangile, de la Bible, et s'inspire des diverses versions d'une révélation divine généralement adoptées en Occident.

* * *

Il est plus aisé de distinguer le mysticisme religieux d'Alexandre Dumas du mysticisme qui accompagne la foi pratique du vrai croyant et l'exercice sincère de sa piété, que de lui assigner des limites précises. Son mysticisme ne l'a pas amené à reconnaître l'autorité d'aucune Église ni à se soumettre à la direction d'aucun clergé ; il ne l'a incliné à l'adoption d'aucun rite extérieur, ni à la fréquentation des sacrements ; il semble le produit de son besoin de logique dans les idées. Et c'est ici que

l'indication de M. Paul Bourget prend toute sa valeur. Parvenu aux confins du nihilisme, la sensation du néant l'a saisi d'horreur. Il lui a fallu adopter une conception du monde qui le garantît contre cette horreur du vide éternel. Il lui a paru indispensable qu'un autre monde existât, auquel se reliât, de tout temps, le monde présent. Et la conception biblique du monde s'est offerte à son inquiétude. L'ordre de l'univers fondé sur la Révélation a correspondu à la logique dont sa raison avait besoin de sentir la chaîne logique à travers l'infini. Mais son adhésion n'a pas impliqué son renoncement aux interprétations personnelles des livres sacrés qui pourraient lui convenir, ni à l'amalgame de leurs doctrines avec d'autres enseignements qu'elles excluent et condamnent, en bonne orthodoxie. Le mysticisme d'Alexandre Dumas s'allie à la liberté de penser, à la curiosité scientifique la plus éveillée; loin de le retenir, de le modérer, ce mysticisme l'a stimulé, dans ses investigations à travers les sciences qui ont pour objet l'âme humaine, les passions, la vie morale, les relations de la vie sensitive à la vie spirituelle, les liens de l'homme à Dieu dans ses origines et sa destinée. Il a usé de ce mysticisme comme d'un flambeau divin qui augmentait la portée de sa vision. A sa lumière, il s'est aventuré hardiment en des régions de l'Inconnaissable, devant lesquels la Science se réserve prudemment. Il a pris, des convictions dont l'a armé son mysticisme, ce ton d'autorité, cet air de confiance en la vertu de sa parole, qui caractérisent si fortement l'éloquence de ses *Préfaces* et les paradoxes de quelques-unes de ses œuvres dramatiques. Qu'on y prenne garde : Alexandre Dumas, sous l'influence de ce mysticisme mêlé de science, et animé d'esprit scientifique agrandi de sentiment religieux, se sent plus qu'un homme; il se croit le mandataire des forces supérieures avec lesquelles il est entré en communication. Il s'est élevé au rang des hauts initiés; il exerce une maîtrise. Il est de ceux à qui les arcanes les plus profonds de l'Humanité ont été révélés, qu'on croyait morts parce qu'ils étaient loin, selon ses propres expressions, qui ont continué l'Homme éternel et dont il dit, à la fin de la préface de *l'Ami des Femmes :*

« Ils se sont mis en rapport avec la Loi totale, qu'ils dégagent peu à peu de ses obscurités symboliques; ils communiquent directement avec le principe qui est Amour, avec le moyen qui est Travail, avec le but qui est Savoir, avec la fin qui est Harmonie. Ils savent que l'Humanité c'est Dieu en action, comme la matière est Dieu en fait; que ce que nous nommons Dieu ne peut-être que Raison et Justice; et que tout ce qui est en dehors de la justice et de la raison, est nécessairement en dehors de Dieu, de l'Humanité et du Fait, c'est-à-dire en dehors de ce qui est et de ce qui doit être, par conséquent, fictif, menteur et mort. Quand au Livre qui contient toutes les vérités, la Bible éternelle, à laquelle Dieu lui-même a collaboré, en collaboration avec tous les hommes qu'il a chargés de le représenter sur la terre, ils l'ont emporté avec eux; ils l'achèvent en ce moment, et il sera bientôt traduit en toutes langues; il s'appelle : la conscience. »

Il est vraisemblable que les philosophes et les théologiens auraient beaucoup à redire à cette profession de foi, qui enferme, dans ses formules trinitaires, tout le domaine des croyances religieuses et de la connaissance de l'homme. Mais les hauts initiés, les mystagogues, les hiérophantes, les Mages, les possesseurs des secrets qui donnent pouvoir sur les hommes, s'inquiètent peu des chicanes techniques des théologiens et des philosophes. Leur science comprend toute celle de ces spécialistes et la dépasse, du moins à leur sens, et en raison de la maîtrise dont ils se disent investis. Aussi n'est-il pas surprenant d'entendre Alexandre Dumas trancher de tout, à sa guise et de haut. Nous avons, en son mysticisme à la fois religieux et scientifique, le fondement de cette assurance et de cette hardiesse qui lui ont permis souvent, au théâtre, d'en prendre fort à son aise avec les conditions normales de la vie. Que venez-vous lui objecter, par exemple, que, dans la *Femme de Claude*, au lieu de dire à son élève, après le meurtre de Césarine : « Et toi, viens travailler », il devrait dire : « Maintenant, je vais à la gendarmerie, me constituer prisonnier » ? C'est ce que devrait faire ce justicier, quand ce ne serait que pour faire sanctionner, par les rites légaux, le châtiment dont il est l'exécuteur. Mais y a-t-il des gendarmes et des rites judiciaires, pour un collaborateur de Dieu, en ce monde, tel que Claude Ruper, pour un homme qui a mission de tuer la guerre, au moyen des engins de destruction formidables qu'il invente, pour un homme qui « a jeté l'ancre en haut », dans des régions éternellement interdites à la Bête de Luxure, qu'il vient d'abattre?

Ce drame symbolique et mystique, cette œuvre déconcertante pour quiconque l'envisage seulement avec des yeux charnels, doit-on dire, est la plus complète expression de cet état d'esprit où se trouva Alexandre Dumas, et dont nous venons d'indiquer les manifestations saillantes, qui se trouvent éparses, ailleurs. Ce drame est la mise en œuvre des vaticinations de la *Lettre de Junius*, de la *Lettre sur les choses du jour*. C'est le Bien Absolu et le Mal Absolu qui y sont en lutte, pour le triomphe de ce que l'auteur appelle la loi totale, pour l'achèvement de cette Bible que les hauts initiés des divers Temples ont élaborée, sous l'inspiration de Dieu lui-même,

qui, traduite en toutes les langues, doit avoir pour nom unique, la Conscience. A ce moment de sa vie, on peut dire qu'Alexandre Dumas se croit sincèrement supérieur aux pontifes, aux monarques, aux hommes d'Etat, à tous les conducteurs de peuples, non par ivresse d'orgueil, non par infatuation de son génie, mais par la vertu des suprêmes initiations qu'il a reçues.

FÉLICIEN PASCAL.

THÉATRES

Vaudeville : *La Chaîne anglaise*. Comédie en 3 actes de M. CAMILLE OUDINOT.

Il y avait une idée, ou tout au moins un commencement d'idée intéressante dans la pièce de M. Camille Oudinot : montrer comment la psychologie amoureuse des Anglais diffère de la nôtre, et, à vrai dire, ce n'est pas seulement leur psychologie amoureuse qui diffère, mais toute leur psychologie, et pour s'en convaincre, il suffit à un Français observateur de passer le détroit : il se sentira plus éloigné de son pays et de ses habitudes qu'en aucun lieu du monde. On pourra faire tous les arrangements, toutes les alliances que commandent l'intérêt et la politique des deux peuples, il n'en restera pas moins que leur façon de réagir nous apparaîtra aux deux pôles de la sensibilité. Nulle part mieux que dans les choses qui touchent à l'amour ne se manifeste la sensibilité d'un individu ou d'un peuple : c'est donc dans les relations amoureuses qu'il convient de l'étudier... et la plus banale observation journalière ne suffira-t-elle pas à nous édifier? Suivez les trottoirs de Piccadilly ou de Regent Street à l'heure où les Londoniens se rendent à leurs affaires, la pipe à la bouche, d'une allure tout à la fois flegmatique et affairée. Ces hommes croisent à tout instant des femmes jeunes et fraîches, qui, de même qu'ils vont à leur bureau de la Cité, se rendent à leur magasin : ils ne s'en aperçoivent même pas, ou du moins font mine de ne pas les remarquer. Dirait-on pas qu'un seul et même sexe emplit les rues de Londres. Il semble que les relations amoureuses n'existent pas dans cette immense Cité. Comparez cet aspect d'ensemble avec celui de nos rues parisiennes, de nos boulevards où tout accuse au contraire l'importance de ces rapports entre les sexes, où la grande affaire semble bien être ces rapports, où toute femme tant soit peu jolie est suivie par deux ou trois messieurs empressés, où cette même femme ne peut s'arrêter à une devanture sans qu'aussitôt l'un de ces deux messieurs et quelquefois les deux à la fois lui glissent dans l'oreille quelque propos polisson ou galant... et vous sentirez jusqu'à l'évidence les deux pointes extrêmes du contraste... du contraste apparent tout au moins. Qu'on ne s'y fie pas, en effet. Le Français est frôleur, suiveur, galant... donnez-lui toute épithète que vous voudrez et qui marque la légèreté, l'insconstance dans l'amour. Il se lasse vite, et si cette femme qu'il attaque lui résiste ou fait semblant de lui résister, il n'insiste pas, il passe à une autre envers laquelle il aura les mêmes propos et les mêmes arguments. Sous la froideur extérieure de l'Anglais qui ne laisse rien deviner, ou plutôt qui permet de soupçonner toutes les indifférences en matière d'amour, il y a le feu qui couve, il y a la passion qui peut être ardente, violente, capable d'une folie, qui pour se satisfaire cherchera l'ombre et le silence et qui ira à son assouvissement, tel un ressort qui se détend brusquement.

Voilà, j'imagine, l'idée maîtresse qui dirigea M. Camille Oudinot dans l'élaboration de sa pièce, et loin de la juger insuffisante, je suis le premier à reconnaître ce qu'elle contenait d'heureux, d'excellent et de propre à susciter la verve d'un auteur. Ce que l'observation courante nous offre comme document, si peu observateurs que nous soyons, pouvait composer une matière dramatique de comédie moyenne, propre à retenir l'attention. Le malheur veut qu'à notre époque, où le goût du public a été faussé par tant de spectacles sans intérêt pour l'esprit, qui à vrai dire ne sont que des tableaux vivants et ne visent qu'à irriter la sensualité qui sommeille en chacun de nous, le malheur, disais-je, est que tout auteur avide de succès, au lieu de traiter son sujet par le côté sérieux, est entraîné presque irrésistiblement à chercher en lui l'allusion libertine. Et ceci encore est bien français, bien boulevardier... Et dans sa peinture des mœurs anglaises opposées aux nôtres, M. Camille Oudinot n'a point manqué d'y sacrifier. Est-ce concession à l'esprit du jour, concession nécessaire à la réussite matérielle de sa pièce? Le succès du *Bourgeon*, précédemment joué au Vaudeville, en est une preuve certaine. Est-ce quelque chose d'inhérent à sa nature, la marque même de son tempérament d'écrivain... nous ne saurions le préciser... Mais un fait certain, c'est que cela est.

Nous sommes dans une ville d'eaux italienne, ville ayant un caractère éminemment cosmopolite puisqu'on y rencontre des Anglais, des Allemands, des Français et des Russes. Dans le principal hôtel est descendu une dame française Thérèse Herbault, de qui tous ignorent la situation sociale : est-elle mariée, veuve, actrice, grande dame? Nul ne sait, pas même le patron de l'hôtel. Ce qui frappe les yeux en

revanche, ce que tout le monde peut voir, c'est qu'elle est jolie, d'une suprême élégance, qu'elle possède ce chic, ce je ne sais quoi, qui dans l'univers compose le prestige de la jeune française et plus particulièrement parisienne, lorsqu'elle le possède au degré de Thérèse Herbault. Ce n'est pas seulement le charme du visage, ce n'est pas seulement l'élégance des toilettes, c'est le tout, c'est l'ensemble qui composent l'harmonie et qui font l'attirance. Au premier rang des admirateurs de Thérèse se place une famille anglaise, dont tous les membres sont épris de cette élégance et de cette beauté : le père, Davis, homme qui a dépassé la soixantaine, qui parle peu, mais n'en pense pas moins, car chez lui le feu couve sous la cendre, et nous le verrons bien tout à l'heure... Un ami de la famille, lord Brandon, gentilhomme du même âge, qui a promené sa nostalgie et son ennui à travers le monde, et qui est toujours en quête de sensations rares... Le fils, Eric Davis, sorte de Chérubin anglais, qui ne quitte pas des yeux la fenêtre de Thérèse... La jeune fille même, Winnie Davis, type classique, un peu conventionnel à force d'être classique, de la jeune fille anglaise, enfin la mère elle-même, mistress Davis qui considère Thérèse Herbault plutôt comme une curiosité de musée que comme une femme. Thérèse Herbault est en réalité la maîtresse d'un gentilhomme français, le duc d'Azay, prétendant en quête d'une couronne et d'un trône, et qui, pour l'instant, sentant mieux que quiconque combien ses chances sont fragiles, parcourt l'Italie en automobile, et tue le temps en faisant la fête. Thérèse Herbault appartient au duc d'Azay, gentilhomme français, cependant qu'elle est courtisée par un gentilhomme russe du même acabit, le grand-duc Arsène, qui voudrait lui persuader l'insuffisance de son rival pour se substituer à lui. Le grand-duc Arsène fait sa cour, tandis que la famille anglaise tient les yeux braqués sur la fenêtre de Thérèse Herbault. Tout à coup arrive le duc d'Azay qui connaît les Davis et lord Brandon : d'où présentation de Thérèse Herbault, et les Davis, tout fiers de pouvoir recevoir chez eux un prétendant, invitent dans leur château historique des environs de Londres le duc d'Azay, Thérèse Herbault et le grand-duc Arsène.

Second acte. Le décor représente la grande salle du [illegible] des Davis, qui [illegible] un jour déterminé, les Cook's font visiter. Vous devinez que, dès le début, on flirte ferme au château des Davis. En Angleterre, tout comme en Italie, Thérèse Herbault est le point de mire de tous les flirts. Lord Brandon ne la quitte pas des yeux et [illegible] après elle sa requête silencieuse. Le maître du Château, Davis, n'attend qu'une occasion [illegible] Quant au petit Eric [illegible] que Thérèse Herbault distingue le Chérubin anglais, comme elle l'appelle, et nul doute qu'elle le voudrait déniaiser; mais de façon singulière il échappe à ses pièges, et là on trouve en lui ce mélange d'innocence et de hardiesse, qui caractérise le jeune Anglais, qui a frappé tous les observateurs, et que M. Camille Oudinot a voulu esquisser. Pendant que les trois Anglais tournent autour de Thérèse Herbault, le duc d'Azay, lui, oublie sa maîtresse pour flirter ferme avec l'héritière, et tenter ainsi de donner un appui solide, un appui *sonnant* à la cause. La petite Winnie est la figure classique de la Miss, comme Eric est la figure classique du jeune homme : elle se défend tout d'abord, puis quand elle voit que la tentative est sérieuse, elle s'abandonne, dans la mesure du nécessaire, aux baisers du duc d'Azay : d'où arrangement, négociations sincères, accord du mariage entre Winnie Davis et le duc d'Azay. Pendant ce temps, Davis déclare brutalement sa pensée à Thérèse Herbault et trouvant son fils aux genoux de la jeune femme, le chasse aussitôt pour prendre sa place, avec quelle vivacité ! L'auteur évidemment voulut nous montrer dans cette peinture de quelle violence l'impulsion anglaise était capable, quel feu couvait sous la cendre, quand une passion s'était déclarée outre-Manche dans un cœur de vieillard. Davis, à parler franc, se précipite sur Thérèse, comme un fauve sur sa proie, et il ne faut rien moins que l'arrivée soudaine de l'agence Cooks dans le château des Davis pour arrêter son impétuosité.

Troisième acte : Nous sommes maintenant chez lord Brandon, le gentilhomme voyageur qui a parcouru le monde et qui est à la recherche de sensations nouvelles. Il a trouvé moyen d'entraîner Thérèse Herbault dans son château à lui où sa fantaisie de vieux blasé a reconstitué un décor de temple brahmanique. Après avoir tenté de la prendre lui aussi par force, il se jette à ses genoux, il prie, il supplie, il lui demande d'être la compagne de ses derniers jours et de s'appeler lady Brandon... et c'est peut-être la meilleure scène de la pièce, celle qui contient le plus de psychologie vraie, et la mieux conduite en tous cas, que celle où le vieillard amoureux, mais désormais plein de respect, supplie la jeune femme d'exaucer son désir. Lord Brandon s'en va pour lui donner le temps de réfléchir. Mais nous pressentons que la jeunesse, les sommes alléchantes, et une fois de plus, sera victorieuse. Eric trouve le moyen de s'introduire dans le pavillon après le départ de lord Brandon. Vous imaginez ce qui y passe. Toutefois de Thérèse Herbault à Eric, qu'elle trouve décidément trop [illegible] comparaison entre le Chérubin français et le Chérubin de toutes [illegible] Azay est trop froid. Eric profite du [illegible] et se jette sur [illegible] avec la même impétuosité héréditaire

dont le vieux Davis avait fait preuve au précédent acte.

Si l'on se place au point de vue de la construction logique d'une œuvre dramatique, au point de vue de l'armature qui doit soutenir les développements d'une pièce, il n'y a pas de pièce à proprement parler dans la *Chaîne Anglaise* de M. Camille Oudinot. Il n'y a que des silhouettes pittoresquement jetées, des ébauches à peine indiquées, des essais de situation, et si l'on accepte la scène du troisième acte, où lord Brandon expose son amour à Thérèse Herbault, on peut dire assez justement, semble-t-il, qu'il n'y a là que des esquisses de scène. J'ai déjà noté au début le reproche de se subordonner par trop au goût licencieux du public, qui conduit l'auteur à faire passer au second plan ce qui eût dû constituer son idée maîtresse. C'est un spectacle parisien, bien *parisien*, trop *parisien*, où les étrangers, et particulièrement les Anglais, retrouvent les traits essentiels de leur principal grief, et la façon tout en dehors dont ce spectacle est joué par la troupe du Vaudeville n'est pas pour atténuer un défaut, qui semble bien l'unique condition de succès sur les scènes du Boulevard.

PAUL FLAT.

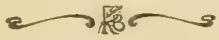

Chronique

LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS A LA CHAMBRE

La nouvelle Chambre atteste, par sa composition, le goût de la France pour une politique ultra-démocratique. Elle ne révèle point une préoccupation plus grande du pays pour ses intérêts économiques.

Le débat électoral a porté sur l'œuvre du Bloc, sur la séparation des Églises et de l'État, sur la réalisation prochaine de réformes sociales. Il ne mettait guère en cause des mesures favorables à nos diverses grandes industries.

Comme de coutume, peu de représentants de ces industries ont été élus. Nos députés continuent à appartenir, pour la plupart, aux carrières libérales.

C'est une tradition, parmi nous, de considérer la politique comme un art en soi, fait de belles manifestations oratoires, de la dispute des ministères et de la distribution des prébendes administratives. Un député, par suite, ne doit pas être un technicien, instruit des besoins complexes d'une production régionale, mais un parleur, capable de briller à la tribune. Aussi le barreau est-il l'école de nos parlementaires. Exercé à la parole, habile à disserter sur toutes les causes, en les approfondissant le moins possible, l'avocat est dans l'arène électorale le grand favori. D'autant plus qu'il préfère à la barre, trop peu lucrative, les meetings, et qu'il consent bientôt à vivre exclusivement de politique. Depuis de longues années, l'ordre séculaire compte à la Chambre des Députés de 110 à 120 membres, chiffre actuel.

Si l'avocat est politicien de vocation, le médecin le devient aisément, n'est-il pas en contact avec une légion de gens de toutes classes, auxquels il peut rendre les services les plus appréciables? Et ne s'estime-t-il point, dans nos campagnes, le représentant de la libre pensée et des méthodes scientifiques! La vogue des « Docteurs » n'est point près de finir en France : Ils sont près de cinquante à la Chambre actuelle, sans compter une dizaine de pharmaciens et 2 vétérinaires.

Les publicistes ont moins de prise que les médecins sur les individus et moins d'action que les avocats sur les auditoires. Cependant ils font métier de renseigner l'opinion. Ils sont induits à étudier ses goûts, à les flatter. Il n'est donc point étonnant qu'ils sachent se faire bien venir d'elle : A chaque renouvellement, une quarantaine d'entre eux, fort régulièrement, parviennent à la Chambre.

Les professeurs sont beaucoup moins favorisés. Ce sont souvent des esprits extrêmement entraînés et éclairés. Mais leur titre met en garde la plupart des gens, qui redoutent d'être régentés. A la Chambre même, il n'ont de succès que dans la mesure où ils savent se dépouiller des allures professionnelles. Et une prévention fort répandue veut qu'ils conpensent leur érudition intellectuelle par une inexpérience et un dédain des réalités excessifs : Leur groupe n'excède point une trentaine, au Palais-Bourbon. Détail piquant, c'est l'effectif du groupe des anciens officiers de terre ou de mer, que l'on croirait cependant moins affectionnés des masses.

Les fonctionnaires d'ailleurs, malgré les entraves légales mises à leur élection, n'ont point à se plaindre du corps électoral : il a coutume d'élire une quarantaine d'anciens magistrats, sous-préfets, auditeurs au Conseil d'État, etc., impressionné sans doute par leur prestige traditionnel!

Il est curieux par contre, de constater le peu d'influence politique des notaires : soit qu'ils aient une charge trop absorbante, soit qu'ils demeurent suspects d'attaches trop étroites avec la classe bourgeoise, il ne font admettre que quelques-uns des leurs à la Chambre. Les avoués ne sont guère plus heureux. Quant aux huissiers, ils sont victimes d'une défaveur... . qu'égale seule celle dont sont atteints les ecclésiastiques, si populaires en 1789.

Enfin la Chambre comprend toujours un fort groupe de gens sans profession, de l'opulent oisif au pauvre bohême : sont-ce eux que visent les saisies-arrêts, dont le chiffre est si élevé à l'encontre des indemnités parlementaires?

*
* *

Le commerce, l'industrie, n'ont en regard qu'un nombre bien faible de délégués. — Un groupe technique, d'apparition peu ancienne d'ailleurs, tend cependant à s'accroître : celui des ouvriers. Ils sont une vingtaine au Palais-Bourbon, mineurs, mécaniciens, métallurgistes, typographes, etc., presque tous socialistes. Le groupe collectiviste, comprend d'ailleurs une majorité de membres bourgeois, journalistes, avocats, professeurs, etc.

Les industriels proprement dits ne sont jamais qu'une trentaine à la Chambre. Leurs préoccupations les empêchent de préparer une candidature politique. Et les préventions répandues contre eux par le socialisme sont trop fortes. Les patrons même qui ont institué la participation des ouvriers aux bénéfices, les Laroche-Joubert, les Japy, ont été battus aux élections dernières, leurs opinions politiques étant entachées de modérantisme. — Quant aux commerçants, ils semblent absorbés eux aussi par les exigences de leur profession. Leur personnel, qui se renouvelle et est de plus en plus instruit, comprenait jusqu'ici d'ailleurs trop de « boutiquiers », nantis de l'étroitesse d'esprit qu'évoque ce sobriquet, pour pouvoir agir sur le corps électoral.

Les financiers ne sont au Palais Bourbon... que quatre : Leur popularité n'a jamais été grande en France, où le préjugé les accuse de se préoccuper moins de la prospérité publique que de spéculations lucratives.

Les seuls intérêts, qui aient une représentation parlementaire importante, sont les intérêts agricoles. Les propriétaires, agriculteurs, viticulteurs, étaient de soixante à quatre-vingts dans les chambres précédentes : ils sont, d'après les premières statistiques, cent vingt dans celle-ci. Parmi eux figurent nombre de propriétaires dont la science culturale est rudimentaire mais pas un paysan! pourêtre élus nos ruraux manquent d'esprit d'organisation de la désinvolture... et aussi de l'ambition nécessaires.

En définitive, nos députés nouveaux appartiennent pour un tiers aux professions économiques, et pour les deux tiers aux carrières libérales. C'est la proportion coutumière.

*
* *

L'institution des politiciens de carrière est bien plus florissante encore aux États-Unis. Bien que le commerce et l'industrie y occupent 95 p. 100 de la population active, ils n'ont aucun rôle politique avoué. C'est l'Eldorado des Avocats. Ils entrent à la Chambre au nombre de plus de 200 (sur 300 membres qui la composent).

C'est que, tout au lucre, les hommes d'affaires jugent plus expédient d'envoyer des délégués au Congrès que d'y siéger eux-mêmes. Ils versent des fonds au candidat pour aider à son élection ; ils en donnent ensuite au député pour obtenir un vote déterminé : les représentants ne disposent pas, pour la plupart, d'une indépendance bien effective. Hier encore, les grandes Compagnies d'Assurances américaines, soumises, chez nous, par la loi, à un contrôle, ne menaçaient-elles point notre gouvernement de créer aux Etats-Unis un mouvement d'opinion hostile à la France, et plus précisément, de faire élire au Congrès des délégués résolus à nous combattre !

Dans les autres Etats à Parlements puissants, élus à suffrage très étendu, semblables abus ne se produisent point. Au Reichstag allemand, qui ne compte cependant que 397 députés, les industriels, les commerçants, les gens d'affaires sont beaucoup plus nombreux qu'à la Chambre française. Unis aux propriétaires fonciers, ralliés eux aussi, en un groupe compact, ils sont bien près d'égaler l'effectif des représentants des carrières libérales. Ceux-ci ne sont pas d'ailleurs des avocats, mais bien plutôt d'anciens fonctionnaires : chambellans, conseillers, etc... A la vérité, les intérêts les mieux garantis au Reichstag sont les intérêts nobiliaires et impériaux. Car la plupart des propriétaires et des anciens fonctionnaires sont des hobereaux, dévoués à la dynastie ; ils forment le tiers de l'Assemblée.

C'est la Chambre des Communes qui possède la représentation économique la plus forte. Les diverses industries, mines, tissage, transports, constructions navales, y possèdent des mandataires autorisés, dont le nombre est d'environ 200 (sur 670 membres). Auprès d'eux se rangent les députés commerçants, qui sont une cinquantaine ; enfin, les propriétaires fonciers et fermiers au nombre d'une centaine.

En regard se trouvent les riches oisifs, sans autre profession souvent que celle de « fils de duc un tel » ou « neveu de telle personnalité » ; les anciens officiers de l'armée et de la marine, fort en faveur depuis la guerre du Transvaal (ils sont 56 à la Chambre actuelle) ; Barristers ou avocats (64), d'anciens fonctionnaires civils, en nombre égal ; des publicistes (23) ; des solicitors (23), etc... La Chambre des Communes doit sans doute à cette composition bien équilibrée, à cette affluence de gens d'expérience, son esprit éminemment positif.

*
* *

Dans le désir de favoriser les praticiens aux dépens des politiciens de profession, des publicistes de talent ont préconisé en France le vote par professions : Chaque citoyen serait incorporé dans une corporation, au sein de laquelle il voterait, incité par là même à donner son suffrage à un technicien autorisé.

Mais, en réunissant dans un même collège industriel patrons et ouvriers — si divisés actuellement — on assurerait la défaite permanente des seconds, moins nombreux. Et, en séparant les uns des autres, on serait contraint d'organiser de vastes catégories industrielles, où figureraient les spécialités, et par suite les intérêts, les plus divergents. Enfin on constituerait ainsi des fédérations d'une puissance inquiétante, où la liberté de l'individu risquerait fort de disparaître.

Mieux vaut encore, pour harmoniser les intérêts, le système actuel : les politiciens, de profession neutre, forment tampon, en quelque sorte, entre ouvriers et industriels, et s'emploient à concilier leurs revendications.

Ils ont malheureusement tendance à multiplier les querelles vaines, les agitations stériles, afin de faire illusion sur leur activité réelle. Mais il suffirait qu'ils fussent encadrés et soutenus par des professionnels, vraiment informés et soucieux du développement possible de nos forces productrices.

A une époque où tous, ouvriers, commerçants, etc... participent à l'instruction, le privilège des oisifs et des politiciens de carrière ne se conçoit plus. C'est à la démocratie, mieux éclairée, à faire des choix sagaces et à envoyer au Parlement une moindre légion de parleurs et un plus gros appoint d'hommes d'expérience et de métier.

JACQUES LUX.

Paris — Typ. A. Davy Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5e SÉRIE — TOME V — 9 JUIN 1906

LA NEUTRALITÉ ET LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

V. — LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE (1)

A. — *Rôle du camp retranché d'Anvers.*

Le camp retranché d'Anvers, qui ne peut servir à faire respecter la neutralité de la Belgique, est surtout destiné à la défense du pays, dans le cas d'une agression par l'une des puissances voisines, la France ou l'Allemagne, en vue de la conquête et de l'annexion. Anvers serait alors « le refuge de toutes les forces vives du pays et du Gouvernement tout entier » (Ministre de la Guerre), en attendant « l'aide des puissances » et la principale puissance visée est l'Angleterre. Anvers serait aussi « la base de ravitaillement » et « le pivot des opérations » dans le cas d'une reprise de l'offensive.

Les partisans des fortifications nouvelles, pour justifier leur projet, posent en principe que la Belgique peut être brusquement envahie par l'Allemagne et Anvers assiégé immédiatement. Dans cette hypothèse, un système défensif au moyen de fortifications *permanentes* serait tout à fait rationnel.

Certains de mes contradicteurs ont prétendu que je ne voulais plus de places fortes et que, selon moi, la fortification de campagne suffisait à la défense dans toutes les circonstances. Une pareille opinion serait insoutenable. Ce que je prétends, c'est que toutes les fois que ni le temps, ni les hommes ne font défaut, des places du moment, comme Plewna, peuvent offrir une résistance énergique, et qu'elles ont l'avantage de pouvoir être élevées au point où leur utilité est reconnue. Ces places exigent, il est vrai, pour leur défense, un effectif un peu supérieur à la garnison normale d'une place de même périmètre en ouvrages de fortification permanente; c'est incontestable; mais on est au moins certain qu'elles n'absorbent pas inutilement des capitaux, du matériel et des hommes. Les camps retranchés improvisés sont à employer pour les places de deuxième ligne et non pour celles de frontière, Belfort, Épinal, Toul, Verdun, etc.

Ceci posé, si la place de refuge de la Belgique (Anvers ou toute autre) peut être attaquée inopinément, on a raison d'en préparer la défense; sinon il est préférable d'économiser l'énorme dépense que l'on va faire.

La première question qui se pose est donc celle-ci : la Belgique a-t-elle à redouter une brusque agression d'une de ses voisines, la France ou l'Allemagne?

Il semble tout d'abord que la France républicaine, pacifique à outrance, n'a et n'aura de longtemps aucune velléité de conquête. A la Commission de 1900, cependant, le colonel Ducarne a évoqué dans les termes suivants le spectre d'une réconciliation machiavélique entre la France et l'Allemagne, dont la Belgique ferait les frais.

« L'Empereur d'Allemagne a poursuivi un rapprochement avec la France, tout en ne lui laissant cependant aucune illusion au sujet de l'impossibilité de lui rétrocéder les provinces annexées en 1871. De son côté, une

(1) Voir : I. *Anvers maritime*; II. *Anvers militaire*; III. *L'Armée Belge*; IV. *La Neutralité de la Belgique*, dans la *Revue Bleue* des 5, 12, 26 mai et 2 juin 1906.

partie de la population française commence à se familiariser avec cette éventualité, et comme nous l'avons dit, les avantages à retirer de ce rapprochement sont discutés dans la presse française, où l'on ne craint pas de faire entendre que la Belgique fera les frais de la réconciliation

« En somme, nous assistons aux prodromes d'un retour à la situation politique extérieure d'avant 1870, c'est-à-dire la menace d'une guerre de conquête par la France, avec la possibilité de n'être secourue que tardivement. »

Au Parlement, on n'a pas craint d'émettre les mêmes appréhensions dans le but, évidemment intéressé d'un parti politique, d'obtenir les crédits pour les fortifications d'Anvers.

Tout cela est d'imagination pure. Toute la nation française répugnerait à une pareille combinaison et à toute idée d'annexion. Une guerre de conquête, même avec la connivence de l'Allemagne, lui aliénerait des amitiés nécessaires ; de plus, cette campagne coûterait fort cher ; on ne peut en évaluer les frais à moins d'un milliard au bas mot; avec une pareille somme, nous pourrions faire de deux de nos ports de commerce, l'un sur la Méditerranée, l'autre sur l'Océan, des rivaux du port d'Anvers, aussi bien et même mieux outillés ; nous pourrions aussi donner un formidable essor à notre marine marchande. La dépense serait ainsi éminemment productive. D'autre part, la Belgique annexée serait pour nous une épine dans le pied; d'abord toute la partie flamande de la population n'a aucune affinité avec la France et nous serait franchement hostile ; quant à la population de langue française, elle ne tarderait pas à le devenir tout autant, quand elle verrait ce que coûte au contribuable l'honneur d'appartenir à une grande nation. En effet, d'après M. Helleputte, le Belge paie, par tête, un impôt annuel de 27 fr. 79 et le Français 81 fr. 53. Bref, l'annexion nous attirerait, avec raison, des antipathies sérieuses, des haines irréconciliables et nous créerait les plus graves difficultés, sans aucune compensation.

La seule puissance qui ait intérêt à conquérir la Belgique est assurément l'Allemagne, qui n'a pas, sur la mer du Nord, un développement de côtes en rapport avec les ambitions de son expansion maritime.

Ce qu'il y a de contradictoire dans les décisions du Parlement belge, c'est qu'un grand nombre d'orateurs, MM. Heindrick, le comte d'Ursel, Bernaert, etc., et jusqu'au gouvernement lui-même, dans la personne de M. Smet de Neeyer, ministre des Finances et des Travaux publics, estiment qu'il n'y a aucune crainte à avoir du côté de l'Allemagne. On se demande alors à quelles éventualités répondent les fortifications d'Anvers. M. Picard semble beaucoup plus dans le vrai, lorsqu'il disait à la tribune :

« La supériorité d'Anvers provoque naturellement l'envie de l'avoir, surtout quand on est puissant comme l'Empire germanique. »

Le seul danger pour la Belgique vient de l'Est, de l'Allemagne ; cela n'est pas douteux. Ce danger est-il immédiat et justifie-t-il les dépenses défensives prévues et votées ?

L'Allemagne ne serait en état d'attaquer la Belgique qu'après avoir annihilé la France, car celle-ci, de même que l'Angleterre, ne saurait rester passive devant un pareil attentat. Le conflit deviendrait donc général et la question ne se règlerait pas à Anvers, mais bien dans les formidables batailles dont la frontière franco-allemande, peut-être aussi le Sud de la Belgique, seraient le théâtre. La lutte durerait un certain temps, pendant lequel les Belges auraient toute facilité pour se créer, non un camp retranché, mais bien une région fortifiée; nous reviendrons plus loin sur ce sujet. Ce qui est indiscutable, c'est que la Belgique n'est nullement menacée d'une agression par surprise ; elle ne peut l'être que de la part de l'Allemagne et seulement à la suite d'une guerre franco-allemande, dans laquelle la France aurait été vaincue. Envisageons cette éventualité, la seule vraisemblable : l'Allemagne, dégagée du côté de la France, appliquant toutes ses forces à la conquête de la Belgique, qui compte elle-même sur le secours de l'Angleterre, peut-être aussi sur celui de la Hollande.

Dans cette situation critique, la Belgique aurait-elle quelque chance de se tirer d'affaire avec son armée de campagne de quatre divisions et son camp retranché d'Anvers? Serait-elle dans de meilleures conditions avec une armée du service général, forte de 400.000 hommes environ sans fortifications? C'est ce que nous allons discuter.

B. *L'armée belge actuelle devant l'invasion de la Belgique par l'Allemagne.*

Il ne saurait être question pour la petite armée belge de campagne d'offrir la bataille aux forces que l'Allemagne pourrait lui opposer ; toute la défense se concentrerait donc presque immédiatement à Anvers. Cette place est-elle en mesure de remplir les buts multiples qui lui sont assignés : refuge pour l'armée et le gouvernement, base de ravitaillement, place offensive dès que les secours anglais escomptés seront arrivés ?

Il est évident qu'Anvers, avec ses fortifications achevées et une garnison de 150.000 combattants, y compris l'armée de campagne, sera un camp retranché formidable et un excellent refuge pour l'armée. Pour le gouvernement, c'est tout autre

chose. Qu'est-ce qu'un gouvernement qui n'a plus aucun rapport avec le pays, un gouvernement bloqué dans une place dont il ne peut sortir? En 1871, le gouvernement français quitta Paris investi, où il ne pouvait rester. — On dit que la Hollande s'est fait d'Amsterdam une place de refuge jouant le même rôle qu'Anvers ; c'est inexact : Amsterdam n'est que le réduit d'une véritable région fortifiée dont la ligne avancée, appelée Niewe-Hollanscher-Water-Linie, s'étend de Gorcum à Muiden en passant par Utrecht. Cette région serait défendue par des inondations qui la rendent presque inexpugnable et par une armée de 210.000 hommes; la Hollande, en effet, avec ses cinq millions 1/2 d'habitants, a su mettre sur pied une armée supérieure à celle de la Belgique qui compte sept millions d'âmes. Le gouvernement à Amsterdam serait loin d'être bloqué : la région que protège la ligne de défense comprend la partie la plus riche et la plus peuplée de la Hollande, les cités les plus florissantes; enfin cette région est en relation directe avec l'extérieur par la mer.

Rien de tout cela pour Anvers. La ville et le port sont éloignés de 90 kilomètres de la mer, avec laquelle ils communiquent par le bas Escaut. Toutes les rives de l'Escaut, en aval d'Anvers, appartiennent à la Hollande, qui, par sa neutralité même, serait tenue d'empêcher le transit par l'Escaut des vivres, des munitions, des renforts, etc. Si la Hollande ne pouvait ou ne voulait pas assumer cette tâche, l'assiégeant envelopperait complètement Anvers et, une fois maître des rives du bas Escaut, il y interdirait facilement toute navigation au moyen d'une flottille, de torpilles et de batteries. Anvers serait donc complètement isolée et quelle que soit la prévoyance dont on aura fait preuve en y accumulant des approvisionnements, elle sera vraisemblablement assez vite épuisée par la population civile considérable renfermée dans le camp retranché, 400.000 habitants au moins et par l'énorme garnison qui comprendra l'armée de campagne. En tous cas, Anvers ne pourrait espérer aucun secours, même de l'Angleterre, maîtresse de la mer, il est vrai, mais incapable de forcer directement le blocus. Ce n'est donc pas une place de ravitaillement, tout au contraire.

Est-ce enfin une place d'où l'offensive puisse partir après l'arrivée de renforts impatiemment attendus de l'Angleterre? Pas davantage. Le contingent anglais serait d'une centaine de mille hommes, disent les Belges. Ces troupes ne peuvent arriver à Anvers; elles devraient donc débarquer sur un des points, peu nombreux d'ailleurs, favorables à un débarquement sur les cinquante à soixante kilomètres des côtes belges; un espace aussi restreint est d'une surveillance facile et déjà le débarquement des troupes anglaises ne serait pas sans présenter de sérieuses difficultés. Supposons cependant le débarquement effectué. Pour bloquer Anvers et empêcher toute tentative de sortie de la garnison, il ne faudrait pas plus de quatre à cinq corps d'armée; une armée d'observation de trois à quatre corps suffirait très largement à rejeter à la côte les forces anglaises dès que celles-ci auraient commencé leur mouvement dans l'intérieur des terres ; il resterait encore à l'Allemagne des forces bien suffisantes pour masquer et contenir au besoin les troupes hollandaises réfugiées dans leur région fortifiée. L'offensive des troupes anglo-belges aurait d'autant moins de chances de succès que les actions ne pourraient être combinées.

Dans ces conditions, le secours de l'Angleterre aurait fort peu de valeur et Anvers tomberait assez vite, soit faute de vivres, soit par le bombardement, après la prise par l'ennemi de deux ou trois de ses forts avancés, peut-être même avant, si l'assiégeant possède une artillerie à longue portée.

Tout le parti du gouvernement a posé comme axiome qu'Anvers devait constituer la *maîtresse place forte de la Belgique*.

« Anvers est à la fois la métropole maritime de la Belgique, la maîtresse place forte du pays. Et de même qu'il serait impossible de changer l'axe de notre système économique, on ne peut pratiquement songer à déplacer la clef de voûte de notre système défensif. » (Baron Decamps, rapport au Sénat.)

Nous ne voyons à ce déplacement aucune impossibilité pratique, mais bien un parti pris.

De son côté le ministre de la Guerre s'exprimait ainsi :

« Anvers est le refuge national; voilà cinquante ans que la question est résolue. Y a-t-il quelque chose de changé depuis lors? »

Certes oui, il y a quelque chose de changé. D'une part, la ville d'Anvers devenant de plus en plus prospère, de plus en plus cosmopolite, surtout allemande (1), supporterait de moins en moins la perspective d'un bombardement. D'autre part, les portées croissantes de l'artillerie rendent de plus en plus compliquée la tâche de mettre à l'abri du bombardement une grande cité qui se développe constamment. Dans quelques années le problème sera peut-être devenu tout à fait insoluble.

Enfin était-il bien rationnel, même il y a cinquante ans, pour la Belgique, qui, en cas d'invasion, doit attendre tous ses secours de l'Angleterre, de placer son refuge national dans un port dont les commu-

(1) D'après le general-major Bonen, il y aurait à Anvers 10.000 allemands.

nications avec la mer peuvent être coupées par l'ennemi?

On a dit aussi que l'on ne pourrait laisser à l'adversaire la libre possession d'un port qui serait pour lui une excellente base de ravitaillement. Tant que la flotte anglaise sera maîtresse de la mer, et elle le sera longtemps encore, Anvers ne peut être un port de ravitaillement pour les Allemands qui occuperaient le pays. Il leur est d'ailleurs inutile, en raison des nombreuses voies ferrées qui rattachent la Belgique à l'Allemagne.

Son armée actuelle, avec toutes les fortifications d'Anvers, ne sauverait donc pas la Belgique en cas d'agression par l'Allemagne et ne lui assurerait même pas une défense assez sérieuse pour lui permettre de compter sur la coopération opportune et efficace de forces anglaises.

C. — *L'armée du service général et personnel devant l'invasion de la Belgique par l'Allemagne.*

Nous ne ferons pas état, bien qu'elle ne soit pas négligeable, de la résistance que pourraient opposer, dans la bataille en territoire ami, les six corps d'armée belges fournis par le service général et nous arriverons de suite à l'idée de *refuge*, sur une place *de ravitaillement*, *pivot d'opérations actives*.

Nous supposerons, bien entendu, que les fortifications d'Anvers n'existent pas. Mais pendant tout le temps qu'aura duré le conflit franco-allemand, préambule indispensable à la tentative de conquête de la Belgique par l'Allemagne, pendant le temps que cette puissance aura mis à reconstituer ses unités et à en modifier l'orientation, les 200.000 hommes disponibles en dehors de l'armée de campagne (1 auront eu largement le loisir d'établir toutes les fortifications légères nécessaires à former le réduit de la défensive nationale. Selon moi, ce réduit ne doit pas être un simple camp retranché, mais bien une *région fortifiée* comportant quatre à cinq places improvisées, défendues par les 200.000 hommes non compris dans les unités actives; celles-ci manœuvreraient défensivement d'abord, offensivement ensuite sous la protection des ouvrages. Ostende et Bruges pourraient peut-être former deux de ces places du moment (la question serait à serrer de près), car la région doit avoir un côté maritime, une côte abordable aux navires de ravitaillement et aux chalands de débarquement de troupes. La marine anglaise, supérieure à la marine allemande, assurerait certainement la liberté des communications et un ravitaillement incessant en vivres, en matériel, en forces actives, etc. Dans une pareille situation l'armée belge, non entamée, conservant toute sa vigueur, abondamment pourvue de tout, soutiendrait un siège indéfiniment prolongé. Pendant ce temps, les secours arriveraient sûrement, la situation générale de l'Europe pourrait se modifier; la France elle même, supposée vaincue préalablement, aurait peut-être le moyen de se relever et d'apporter un sérieux appoint à sa voisine, dont l'existence intéresse au plus haut degré sa propre sécurité. Dès lors la partie serait loin d'être perdue pour la Belgique.

M. le baron Decamps, dans son rapport au Sénat, définit comme suit le rôle défensif de la Belgique :

« L'isolement indéfini de la Belgique, en cas d'invasion par un de ses puissants voisins dans un but de conquête, n'est guère à supposer. L'isolement initial n'est pas aussi invraisemblable. C'est pourquoi il importe de combiner l'ensemble de nos moyens défensifs de manière à produire une résistance initiale énergique et à nous ménager, indépendamment des moyens de jonction avec des forces auxiliaires, un refuge assuré, où le gouvernement et l'armée forcée à la retraite puissent maintenir la nationalité, en attendant le salut. »

La région fortifiée satisfait à tous ces désiderata; l'isolement initial de la Belgique ne pouvant être que le résultat d'une guerre préalable entre ses deux voisins, le temps ne manque pas pour créer, quand les événements le commanderont, un refuge national d'une très grande force de résistance. La région fortifiée, avec sa base maritime, *ménage des moyens de jonction* très sûrs avec des forces auxiliaires, ce que ne fait pas Anvers qui peut être bloquée; enfin elle constitue une base de ravitaillement parfaitement sûre aussi et un pivot d'opérations actives excellent en raison de son développement et de la possibilité de l'arrivée des secours.

Encore ici la conclusion s'impose : une forte armée de campagne, doublée d'une sérieuse armée de forteresse, soit en tout 400.000 hommes que peut donner le service général, serait la meilleure sauvegarde de l'indépendance de la Belgique.

VI. — Conclusions.

Afin d'obtenir le vote des crédits nécessaires au camp retranché d'Anvers, le Gouvernement a lié d'une manière indissoluble le projet relatif aux fortifications et le projet concernant l'extension du port de commerce, bien que ces deux questions ne fussent nullement connexes. Ce fut, pour ainsi dire, la carte forcée, M. le sénateur Verspreuwen l'a dit carrément à la tribune :

« Il me paraît que le Gouvernement a tablé sur l'impérieuse nécessité où l'on se trouve d'agrandir le port

(1) Sur l'avis de M. [illegible] sur les effectifs

d'Anvers pour faire agréer par la même occasion les nouvelles fortifications projetées.

« Nous subissons les ouvrages de fortifications pour obtenir l'extension du port d'Anvers. Il ne faut pas laisser place à la moindre équivoque. Anvers ne devrait pas être embastillée. »

Par contre, le Gouvernement a écarté de la discussion le mode de recrutement de l'armée qui semble cependant inséparable de la question des fortifications. Le dilemme est, en effet, le suivant : une forte armée sans fortifications permanentes autres que les places de la Meuse, ou des fortifications avec une armée faible. Aussi lorsqu'on se place au point de vue exclusivement militaire, on comprend les lignes suivantes écrites par le général Dejardin dans une brochure sur le système défensif d'Anvers :

« Depuis vingt et un ans qu'il est au pouvoir, le parti catholique, en haine du service général obligatoire, a toujours résolu la question à coup de millions pour les forteresses, endormant l'opinion en lui garantissant, par la construction de nombreux forts, une sécurité trompeuse. »

Autant nous admirons sans réserve les efforts de nos amis et voisins pour l'extension du port d'Anvers, autant nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse profonde en constatant les erreurs de leur système militaire, qui n'assure ni le respect de leur neutralité, ni leur indépendance nationale. Sur ces deux points, les intérêts français concordent absolument avec ceux de la Belgique : dans le cas d'une guerre franco-allemande, il nous importe au plus haut degré que le territoire belge, qui couvre notre aile gauche, reste inviolé ; la conquête de la Belgique par l'Allemagne serait pour nous-mêmes un véritable désastre.

La communauté de nos intérêts doit faire comprendre au peuple belge combien notre étude est d'une entière sincérité ; à défaut d'autres qualités, on ne lui contestera pas cette dernière. Suffira-t-elle à appeler les réflexions, à modifier des déterminations fâcheuses ? Nous n'osons l'espérer.

Dans les questions d'ordre militaire, l'intrusion de la politique est toujours funeste.

Aures habent et non audient.

Général H. Langlois,
Sénateur,
Ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

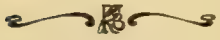

COURS PROFESSIONNELS [1]

L'armement économique de la France exige impérieusement un surcroît de préparation professionnelle des adolescents et des apprentis. Les adversaires eux-mêmes du principe de l'obligation d'un enseignement technique, tel M. de Ribes-Christofle, plaident à proprement parler les circonstances atténuantes : « Les cours une fois établis, écrit le rapporteur de la Fédération des industriels et commerçants français, il est incontestable que les patrons les plus éclairés et les plus progressifs y enverront d'eux-mêmes leurs apprentis ; l'encouragement de l'exemple, l'émulation, la crainte de l'ostracisme, une meilleure intelligence de leurs intérêts, en présence des résultats acquis chez leurs voisins, décideront sans doute les autres à les suivre. » L'honorable M. de Ribes-Christofle considère comme prématurée l'obligation imposée dès le début ; il se place uniquement sur le domaine de l'opportunité.

Entre les partisans des cours professionnels facultatifs et les défenseurs du système de l'obligation, la divergence s'atténue à mesure qu'on entre dans l'examen du projet de loi soumis aux délibérations du Parlement.

Il n'entre dans la pensée d'aucun des promoteurs de ce projet, préparé avec tant de compétence et de prudence, de construire de toutes pièces un nouvel édifice scolaire destiné aux apprentis du commerce et de l'industrie. Ce n'est pas un prolongement de scolarité uniforme et complète qu'ils ont en vue ; ils ne se proposent pas d'astreindre la jeunesse ouvrière à passer par une école professionnelle. Aucune formule rigide d'application n'est de nature à provoquer les inquiétudes des temporisateurs. Un coup d'œil jeté sur les dispositions essentielles de la loi projetée fait ressortir leur souplesse et leur modération.

Des cours professionnels ou de perfectionnement doivent être organisés pour les apprentis, les ouvriers et les employés du commerce et de l'industrie ; ils seront obligatoires pour les jeunes gens et les jeunes filles âgés de moins de dix-huit ans ne justifiant pas de la possession d'un diplôme ou d'un certificat de capacité professionnelle délivré dans des conditions déterminées. Ces cours pourront être organisés par les chefs d'établissements industriels ou commerciaux, même à l'intérieur de leurs établissements.

Où et comment jouera l'obligation ? Sera-t-elle décrétée d'une manière absolue et intégrale ? Nulle-

(1) Voir un précédent article : *L'Enseignement technique obligatoire* (*Revue Bleue* du 6 janvier 1906).

ment. La loi dispose que les communes, dans lesquelles l'organisation de cours professionnels est reconnue nécessaire, sont désignées par arrêté du ministre du Commerce et de l'Industrie, après avis du Comité départemental et du Conseil supérieur de l'enseignement technique. Une fois les communes désignées, une commission locale professionnelle sera chargée de déterminer et d'organiser les cours obligatoires pour les besoins des professions commerciales et industrielles de la localité.

Cette réglementation, comme on le voit, loin d'être trop étroite, laisse la plus grande liberté d'appréciation au pouvoir exécutif d'une part, aux commissions locales professionnelles d'autre part. C'est au gouvernement, dûment informé, qu'il appartiendra de prendre sous sa responsabilité les résolutions nécessaires et ce dans un délai de cinq ans à partir de la promulgation de la loi.

Les organisations existantes seront utilisées et chaque commission locale sera juge de la valeur de l'outillage mis à sa disposition. C'est dire que les conseillers municipaux et le maire, celui ci président et ceux-là membres de la commission locale professionnelle, seront des modérateurs de dépenses ; ils seront plutôt portés vers l'optimisme en raison des charges imposées aux communes par la création de nouveaux cours.

Ce frein municipal, assurément légitime dans une certaine mesure, n'est pas exempt d'inconvénients, puisqu'une commission locale professionnelle, composée d'éléments variés, aurait, dans le système envisagé, le dernier mot pour apprécier l'insuffisance des cours existants. Ce dispositif d'organisation est d'ailleurs susceptible de retouches, afin de réduire au minimum les risques d'inertie locale.

Au surplus, tant vaudra la commission professionnelle et tant vaudra la loi sur l'enseignement technique obligatoire. Les promoteurs du projet ont eu sous les yeux l'exemple des législations allemande et hongroise : ils ont cherché à décentraliser le plus possible en vue de mieux adapter cet enseignement complémentaire aux besoins de chaque localité industrielle et de tout centre commercial. Une telle pensée marque bien la distance qui sépare l'éducation professionnelle de l'instruction primaire, quelque rapprochement que l'on puisse faire entre les deux modes de préparation à la vie. L'école générale rassemble tous les enfants ; l'école technique est destinée à des catégories dissemblables d'adolescents.

Il faut éviter tout malentendu dans une matière où l'influence des mots est si grande. De bons esprits répugnent à admettre d'emblée la contrainte légale [illegible] cours qui incombe aux chefs de commerce et d'industrie dans la formation de leurs [illegible] considérant comme une innovation dangereuse une simple extension du régime légal qui existe en France depuis plus d'un demi-siècle.

En effet, la loi incomplète et en grande partie inefficace du 22 février 1851 sur le contrat d'apprentissage investit le patron d'une responsabilité définie, celle d'enseigner son art, son métier ou sa profession à l'apprenti dont il a pris charge ; elle fait plus et mieux en lui imposant l'obligation d'alléger sa journée de travail de deux heures, que l'apprenti doit consacrer à ses études primaires. Le principe de la contrainte légale ne sera donc pas une nouveauté dans notre législation industrielle ; il revêtira d'autres formes plus modernes, il répondra plus exactement à des nécessités nouvelles, sans que les patrons aient à un titre quelconque le droit de se dire opprimés.

La bonne volonté de ces patrons n'est suspecte à personne. C'est un régime général qu'il convient d'instituer dans un intérêt corporatif, pour que le niveau de toutes les professions s'élève au lieu de s'abaisser, pour que la France laborieuse reprenne son rang et ses avantages dans la grande bataille économique.

II

La formule large et libérale du choix des moyens n'a rien de contradictoire avec le principe de l'obligation, elle est en harmonie avec les faits, avec les mœurs. Différents types d'établissements, les uns publics, les uns privés, Écoles nationales professionnelles, Écoles pratiques de commerce et d'industrie, Écoles professionnelles de la ville de Paris, Écoles commerciales, etc., etc., coexistent avec des cours du soir et du dimanche.

M. Millerand et M. Cohendy ont dénombré la clientèle de ces deux catégories d'institutions professionnelles. Les écoles à proprement parler techniques, abstraction faite des établissements de l'ordre secondaire ou supérieur, comptent ensemble une population de 19.000 élèves, soit 3 pour 100 des jeunes gens et des jeunes filles occupés dans le commerce et dans l'industrie. Officiellement et sur le papier, les cours professionnels de tout ordre inscrivent 95.000 auditeurs. Un contrôle attentif abaisse cet effectif de façade à un chiffre plus modeste, celui de 40 ou 45 000 élèves réellement assidus et effectivement instruits.

Il n'en reste pas moins, malgré le défaut de méthode et d'entente, et toutes réserves faites sur l'organisation d'ensemble, que la variété la plus grande est le signe distinctif de cet enseignement [illegible] Les statistiques officielles accusent 3.393 cours à l'actif de 122 associations d'enseignement, 130 cours entretenus par 59 syndicats patronaux,

500 cours au compte de 408 syndicats ouvriers ou bourses du travail

Quelle que soit l'insuffisance proportionnelle et absolue de cet outillage spontané d'instruction technique, puisqu'il laisse 90 pour 100 de la jeunesse ouvrière et commerciale dépourvus de toute préparation, l'abondance et la diversité des ressources bénévolement offertes par des associations, des syndicats, des municipalités, des Chambres de commerce, sont une base solide et un heureux prélude pour la création méthodique et généralisée des cours de demi-temps.

A Paris, où de longue date de belles et grandes sociétés d'éducation populaire, leurs doyennes en tête, la Polytechnique et la Philotechnique, ont devancé et préparé l'action des pouvoirs publics, le tableau des cours spéciaux dénote une tendance de plus en plus marquée vers la spécialisation professionnelle. Les différentes associations parisiennes offrent à leurs auditeurs employés et ouvriers 15 cours d'agriculture et d'arboriculture, 10 cours d'architecture, 26 cours d'arpentage, topographie, terrassement, nivellement, 18 cours d'assurances, banques et opérations financières, 117 cours de comptabilité, 175 cours de dessin, 6 cours de gravure, 17 cours de mécanique et de technologie industrielle, 9 cours de menuiserie et meubles, 7 cours de cuir repoussé, 16 cours d'électricité industrielle, 170 cours de sténographie et dactylographie, 20 cours de broderie, 5 cours de reliure, etc., etc.

De nombreuses Chambres syndicales patronales à leur tour font œuvre d'enseignement, pour la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, pour le papier, le bronze, l'horlogerie, la reliure, les fleurs et plumes, l'électricité, la maçonnerie, les instruments de chirurgie, et les syndicats ouvriers ont, de leur côté, des cours assez variés, parmi lesquels je mentionnerai ceux de mécanique, de serrurerie en bâtiments, de charronnerie, de jardinage, de maréchalerie, de passementerie à la barre, de plomberie, de sciage et taillage de pierres, de menuiserie, d'ameublement, de chemins de fer et automobilisme, d'ébénisterie, d'électricité, etc.

L'initiative privée, puissamment encouragée par la Ville et l'État, n'a pas été inactive à Paris et le plus grave reproche qu'elle ait encouru est de manquer tout à la fois de méthode et de cohesion. M. Chautard, en ses remarquables rapports au Conseil municipal de Paris, a dégagé discrètement, grâce aux notes d'inspection des cours libres, les défectuosités de l'organisation en ordre dispersé, notamment les doubles emplois de cours, la multiplicité des sections, l'éparpillement des efforts.

Les sociétés d'enseignement populaire ont été les premières à rechercher un moyen d'entente; elles ont formé récemment, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, un comité consultatif qui répond enfin aux sollicitations pressantes du ministère du Commerce.

Des propositions plus larges ont été émises à l'Association Philotechnique et au Conseil municipal. M. Pierre Morel a proposé, comme nous-même, la constitution d'une Commission mixte dont feraient partie des représentants de l'administration, des Conseillers municipaux, des délégués des Associations, des commerçants et des industriels.

Toutes ces vues et suggestions, qui tendent à coordonner et à rassembler les forces, auront satisfaction par le vote du projet de loi sur l'enseignement technique obligatoire. La Commission locale professionnelle, par son recrutement et sa composition, réunira tous les collaborateurs de l'œuvre commune; elle donnera les garanties désirables de compétence et d'impartialité; elle sera par conséquent susceptible de réaliser l'unité et la concordance d'action sans rompre aucunement la variété féconde et nécessaire des initiatives.

L'intelligent directeur de l'enseignement technique au ministère du Commerce, M. Louis Bouquet, ne répudierait pas le langage tenu par son prédécesseur M. Gustave Ollendorff : « L'enseignement ouvrier est un enseignement spécial adapté aux besoins infiniment divers des industries, souple et mobile en quelque sorte, changeant avec les régions, modifié du jour au lendemain avec les transformations de l'industrie et de la science, suivi, encouragé, entouré par l'ingérence et l'immixtion du dehors, non pas entre les mains d'une administration toute puissante, mais sous le contrôle permanent d'un conseil de perfectionnement composé des industriels intéressés. » Les écoles professionnelles ont un comité de patronage dans lequel l'industrie est représentée. Les organes prévus pour le fonctionnement du futur régime d'obligation, la Commission locale, le Comité départemental, sauront discerner, pour les cours comme pour les écoles, les besoins de chaque localité et de chaque profession.

Les doubles emplois seront évités dans les grandes villes où les ressources abondent. La disette sera prévenue dans les agglomérations urbaines dépourvues de tout outillage.

Ni règle absolue, ni cadre rigide, tel sera le caractère de la législation ayant pour objet de remédier aux lacunes et à la disparition graduelle de l'apprentissage.

III

Cette préparation technique des adolescents ne doit pas se confondre avec le cours d'adultes, celui-

ci fût-il même spécialisé. Ce sont deux clientèles différentes.

J'ai eu la curiosité de rechercher dans deux des sections les plus importantes de l'Association philotechnique de Paris, celles du lycée Charlemagne et du lycée Condorcet, d'une part l'âge des élèves et de l'autre le but poursuivi par eux. L'enquête à laquelle ont bien voulu procéder, à ma demande, les dévoués directeurs et professeurs de ces deux sections, m'a appris, que, dans ces deux centres d'enseignement post-scolaire, les auditeurs se répartissent ainsi : au-dessous de treize ans, 9, âgés de treize à dix-huit ans, 307, âgés de plus de dix-huit ans, 683. Jeunes gens et adultes l'emportent en nombre sur les adolescents.

Les jeunes et laborieux élèves de l'Association Philotechnique, qui prenant sur leurs loisirs et leur repos pour travailler comme des écoliers, veulent améliorer leur profession, sont au nombre de 146 ; 190 autres ont le désir de s'instruire; 30 se proposent de voyager; 12 cherchent à se perfectionner pour la correspondance; 113 préparent des examens ou des concours; 1 ambitionne sa naturalisation; 395 n'ont pas de but indiqué ; 139 seulement viennent dans ces cours pour y acquérir une profession.

De bons juges, M. Rocheron, M. Jully, ne tiennent pas pour suffisante l'Université du soir au point de vue de l'initiation professionnelle. Pour eux, l'enseignement y est à la fois trop général et trop théorique. Aussi ont-ils été pour beaucoup dans la création des douze cours techniques du soir organisés dans les ateliers de travaux manuels des écoles primaires parisiennes. Une seule critique est faite à ces cours techniques municipaux, celle d'avoir lieu le soir et le dimanche matin et d'empiéter ainsi sur les périodes si nécessaires de repos et de sommeil. Aussi songe-t-on, d'ores et déjà, sans attendre l'injonction légale, à modifier les horaires de ces cours, qui auraient lieu, d'accord avec les patrons, avant le repas du soir.

La grosse difficulté réside, pour toute organisation efficace d'instruction technique, dans le choix de l'heure. Le cours d'adolescents est infériorisé par le fait seul qu'il exige au terme de la journée de travail un labeur supplémentaire souvent difficile, parfois nuisible : « On n'est certainement pas ainsi, a écrit justement M. Georges Alfassa, dans l'esprit du législateur, qui a voulu, de l'assentiment général, et même des économistes les plus orthodoxes, limiter à dix heures l'effort que l'on peut légitimement exiger d'un enfant. »

C'est dans les limites de la journée de travail que la fréquentation du cours professionnel, du cours d'apprentissage, est légitime et utile. La Société de protection des apprentis, la Fédération des commerçants et industriels, de nombreux patrons, préconisent le cours de demi-temps, incorporé dans la journée de travail, complétant l'atelier et relié à celui-ci par des rapports réguliers et normaux.

Il semble bien, sans le moindre exclusivisme, que cette forme de préparation technique, celle du cours de demi-temps usité à l'étranger, a tout ce qu'il faut pour servir de transition entre l'école et l'atelier, pour jeter un pont entre des conceptions diamétralement opposées. C'est la solution juste-milieu, celle que M. René Leblanc représente à bon droit comme l'une des plus économiques du problème de l'apprentissage.

Un éclectisme intelligent fera se multiplier et se diversifier les organes d'enseignement professionnel. L'apprentissage à l'école et la préparation à l'atelier ont leurs défenseurs passionnés et exclusifs. Dans une substantielle étude, M. J. Boison conclut à la supériorité de l'initiation par l'école pour l'industrie du meuble et pour les arts décoratifs ; il n'en propose pas moins, en dehors de ses préférences personnelles, une formule d'entente à laquelle peuvent adhérer les partisans d'autres systèmes ; elle consiste à donner dans la même journée, pendant la durée légale du travail, l'enseignement théorique et l'enseignement manuel. C'est l'application élargie et modernisée de la loi sur le contrat d'apprentissage.

Loin de se diviser prématurément et doctrinalement sur les avantages et les inconvénients respectifs de l'école-atelier et de l'atelier-école, tous ceux qui ont à cœur le relèvement économique de notre pays doivent s'unir pour le triomphe d'une politique d'action et de résultats.

Dans son rapport au président de la République sur l'enseignement primaire supérieur, Jules Ferry s'exprimait ainsi le 20 octobre 1881 : « Ainsi, commençant plus tôt et finissant plus tard, l'enseignement primaire ne sera plus désormais un accident de courte durée dans la vie de l'homme de labeur : *il va devenir toute une éducation*. Après avoir reçu l'enfant dès le plus jeune âge, utilisé tous ses instants, éveillé ses facultés, développé son intelligence, cultivé son âme, il s'imposera le devoir de le suivre jusqu'à l'entrée de la vie pratique. »

Quelle que soit la forme qu'il revête, cet enseignement complémentaire théorique, général ou spécial, est une des nécessités de l'heure présente. L'acquisition ou le renouvellement des connaissances intellectuelles s'impose chaque jour davantage à mesure que les découvertes scientifiques se succèdent et que l'échange international des idées est plus rapide et plus actif.

Le préjugé du travail servile et des professions subalternes ne disparaîtra complètement que le jour où toutes les catégories de travailleurs auront leur

niveau intellectuel et moral relevé, grâce aux bienfaits de la première et de la seconde instruction.

L'éducation technique, amorcée à l'école primaire par les travaux manuels trop souvent négligés, poursuivie et complétée pendant la période de l'apprentissage à l'école ou à l'atelier, ramènera vers le commerce et l'industrie, vers l'agriculture, les bras et les intelligences. Les carrières libérales et bureaucratiques ne seront pas délaissées pour autant; elles y perdront seulement de leur prestige suranné.

Il importe grandement de remettre en honneur par tous les moyens l'activité productrice, commerciale, manuelle, et de tirer le meilleur parti possible de toutes les forces vives de la jeunesse populaire par une plus complète préparation à la vie. L'éducation technique, réalisée par des modes divers, est le complément inévitable de l'enseignement obligatoire de la démocratie.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

HERMINE GILQUIN (1)

IX

Hermine n'osa pas répondre par un mensonge ou une banalité, et, sans préambule, comme une personne fatiguée physiquement et moralement, elle alla droit au but :

— Je suis la fille des Gilquin.

Puis elle se tut, attendant l'effet de ses paroles.

Il y eut un instant de silence.

Hermine reprit, gênée par le mutisme de la vieille Olympe :

— Pardonnez-moi... J'ai voulu vous voir... mais j'ai eu peut-être tort de venir après si longtemps.

La grand-mère la regardait toujours sans proférer une parole.

Hermine se sentit envahir par une envie de pleurer, comme aux jours où elle était petite fille. Des sanglots qui ne sortaient pas faisaient se contracter douloureusement sa gorge. Elle était là, debout, se tortillant les doigts, n'osant lever les yeux sur la vieille femme, dans l'attitude d'une véritable coupable.

La vieille Olympe, alors, avança vers Hermine ses yeux vifs et son nez en bec d'aigle :

— Faut vous dire que je n'comprends point un mot de tout c'que vous m'dites... Vous êtes la fille des Gilquin ?... Eh ben ! quoi qu'vous m'voulez ?...

Hermine fut accablée, ne sut plus définitivement quelle contenance prendre, quelles paroles prononcer. La vieille femme ne comprenait-elle pas ? Ou bien y avait-il en son cœur une vieille haine qui venait de se réveiller brusquement ? Voulait-elle dire à l'étrangère qu'elle n'était pas à sa place chez la grand'mère du petit Jean.

— Je viens vous voir en souvenir de Jean, — dit tout à coup Hermine avec courage.

— Ah ! mon p'tit gas qu'était à la ferme aux Gilquin !... Ah ! vous êtes la fille aux Gilquin !

Elle répéta cela plusieurs fois, puis s'expliqua avec volubilité :

— Y sont donc des sauvages, chez vous, qu'y n'm'ont pas seulement donné une pauv'p'tite indemnité pour m' dédommager de mon malheur !... Jean commençait à gagner... Y m' v'nait en aide... Depuis l'âge de six ans, j'l'avais eu à ma charge... Que Dieu ait son âme !... le pauvre fou !... Il m'en a fait avoir des tristesses !... M. le curé lui a refusé l'office des morts... Il a été enterré comme un chien !...

Hermine essaya de pénétrer dans le cœur de la vieille paysanne :

— Ne vous chagrinez pas, bonne maman, il a eu mieux que les prières de tous les prêtres du monde entier, il a eu vos larmes et les miennes.

La fille des Gilquin s'approcha, voulut prendre la main sèche et ridée de la grand'mère de Jean. Mais la vieille ne sembla ni l'entendre, ni la voir, s'en alla vers son fourneau et ses ustensiles, se mit à frotter et à ranger.

Hermine était définitivement vaincue. Elle croyait, en venant chez la vieille femme, trouver un chagrin à consoler, une peine qui aurait répondu à sa peine Elle croyait aussi qu'elle allait tout savoir de l'être qu'elle avait ignoré et qui était mort pour elle. Cet être sans doute était toujours vivant dans le souvenir de sa grand'mère. Elle espérait entendre la voix douce et blessée de la douleur inconsolée, et c'était la voix aigre du dépit et de l'intérêt qui avait répondu.

Olympe ne faisait plus attention à la visiteuse, ne lui demanda même pas si elle était fatiguée, si elle voulait s'asseoir, ne lui offrit pas le verre d'eau que l'on donne au passant de la route... Et ce verre d'eau, Hermine n'osa pas le réclamer, malgré la soif qui lui brûlait la gorge et les lèvres, pas plus qu'elle n'osa se laisser tomber sur la chaise qui était auprès d'elle, malgré la fatigue qui lui faisait trembler les jambes.

— Je m'en vais, — dit-elle, — la route est longue pour retourner chez moi... Mais tout de même, avant, je vais passer au cimetière...

— C'est pas la peine, — maugréa la vieille paysanne, — Jean était dans la fosse commune...

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19, 26 mai et 2 juin 1906.

mais il y a belle [illegible] que d'autres lui ont pris sa place...

— Adieu [illegible] ! — dit Hermine, de plus en plus terrifiée par l'indifférence de la grand'mère.

Elle se dirigea vers la porte, crut entendre qu'on la rappelait, se retourna.

La vieille parlait, mais parlait toute seule, faisant ses réflexions à haute voix :

— Pas seulement m'avoir envoyé un caraco noir pour porter le deuil !... Ça devrait finir comme des chiens, ces richards !... Ah ! y paieront tout ça un jour !... L' bon Dieu leur fera ben aussi à eux leur part de malheur !...

Hermine sortit, trouva la force de fermer la porte avec douceur. Elle n'entendit plus que le murmure de la voix agressive et le tic-tac solennel et inexorable de l'horloge.

Au dehors, sous le feu du soleil, elle resta pendant un instant hébétée, avec un poids lourd sur l'esprit et sur le cœur, puis elle se remit en route. Elle eut de la peine à avancer, à soulever de terre ses pieds qui lui semblèrent de plomb.

Elle revit celle qui l'avait renseignée, toujours postée au détour de la ruelle.

— Eh bien ! vous avez vu la mère Olympe ?... Vous avez pu lui causer ?...

— Je vous remercie, — dit Hermine, confuse sous ce regard curieux.

Elle eut l'idée de demander à cette femme la chaise et le verre d'eau qu'elle n'avait pas trouvés chez Olympe. Mais elle prévit des questions et des questions à n'en plus finir, et puis elle n'osa pas plus que tout à l'heure. Elle commença donc à descendre le chemin raboteux qu'elle avait gravi tout à l'heure comme un calvaire.

Presque tout de suite, elle s'arrêta. Les derniers mots échangés avec la grand'mère lui revinrent, et elle pria la paysanne de lui indiquer le chemin du cimetière.

— Hors du village, quand vous serez arrivée à la dernière maison, vous prendrez un chemin à vot' [illegible] Vous verrez un mur [illegible] C'est là.

Hermine remercia encore et partit cette fois, d'un pas automatique, sans retourner la tête vers la masure [illegible]

Elle fut vite au bas du village, sans trop savoir comment elle avait descendu la pente rapide. Elle prit le chemin à gauche, comme il lui avait été dit, ne vit rien tout d'abord, puis découvrit le mur et le [illegible] [illegible] colline.

La porte, à claire voie, de bois vermoulu, n'était [illegible]

C'était un petit cimetière de village, sans monuments, sans caveaux, sans colonnes funéraires. Quelques autres pierres debout. Presque toutes rongées par le temps, les inscriptions illisibles envahies par une moisissure microscopique. Tout le reste du terrain planté de croix noires à lettres et à larmes blanches; des croix qui s'en allaient à la débandade, penchées en tous sens, pareilles à de petits êtres fantastiques, aux bras étendus, qui trébucheraient et qui imploreraient.

Hermine lut au hasard des noms, des âges, des dates, puis elle parvint à un angle des murailles où étaient amoncelés des débris de croix, des couronnes pourries, des fleurs sèches, qui recouvraient sans doute des ossements et des poussières anonymes. C'était là, probablement, dans ce rebut, dans ce tas de fumier de la Mort, que se trouvait ce qui restait de Jean.

Hermine se laissa aller, mi-agenouillée, mi-assise, contre la muraille qui faisait à peine un liseré d'ombre sous le soleil du matin.

Ce qui restait de Jean ! Elle essaya de se figurer cette funèbre réalité, elle évoqua une tête grimaçante, des orbites vides, des dents serrées et ricanantes. Mais la vision s'effaça d'elle-même, et Hermine ne vit plus que l'air embrasé, et les herbes du cimetière. Ces herbes folles, qui avaient envahi les pierres, les balustrades et les croix, brûlaient et se tordaient sous la chaleur. Le bourdonnement des insectes emplissait l'atmosphère ardente et dorée. Des abeilles se blottissaient dans le calice des fleurs de mauve. Des mouches de toutes les couleurs passaient et repassaient, à brusques coups d'ailes. Des lézards parurent, se risquèrent tout près d'Hermine immobile. Une belle couleuvre ondula parmi les tombes. Où était Jean parmi tout cela ? Y avait-il place pour le spectre léger de cet enfant parmi cette vie de la nature indifférente, qui recommence sans cesse le même travail avec les mêmes aspects, les mêmes formes, à croire que rien n'est changé et ne changera jamais dans l'immense univers.

Hermine se releva, marcha dans l'herbe des morts, environnée du murmure exaspéré des insectes. Du seuil elle regarda encore, emporta avec elle le souvenir de ce jardin bourdonnant sous le ciel bleu.

Le chemin retrouvé, elle descendit presque en courant le flanc du ravin, passa le ruisseau sur les pierres plates, se trouva, de l'autre côté, à l'ombre, se laissa gagner par la fraîcheur de l'eau et l'apaisement de la lumière. Elle ne put y tenir, but l'eau [illegible] de sa main, [illegible] un morceau de pain qu'elle avait dans sa poche, but encore à [illegible] puis s'assit sur une pierre, regarda passer l'eau.

[illegible] temps resta-t-elle là, à demi-pensante,

à demi-endormie ? Elle n'aurait pu le dire. Elle avait la sensation qu'elle était abandonnée, seule au monde, repoussée de partout. Elle revoyait la vieille à profil d'aigle qui l'avait si durement éconduite. Elle frissonnait en songeant que tout à l'heure il lui faudrait revoir François Jarry, qui, sans doute, l'interrogerait brutalement, et peut-être, la battrait. Elle ne trouverait pas de protection auprès de sa mère, de plus en plus abattue et triste, qui ne quittait plus sa chambre, ne savait plus rien de ce qui se passait dans la ferme. Oui, Hermine était bien seule.

Elle sentit à ce moment une caresse sur sa main, la caresse d'une gueule haletante et d'une langue de chien. Elle ouvrit les yeux et sourit à Pyrame, le gardien des troupeaux de son père, un vieux chien de berger, gris de poil, haut sur pattes, les flancs maigres, qui courait sans cesse autour de la maison, toujours inquiet de la brebis égarée et de la vache retardataire. Sa tâche du matin achevée, il était parti à la recherche d'Hermine, et il lui frottait maintenant les bras et les jambes de ses pattes rudes, pour lui dire de s'en venir avec lui, et il approchait du triste visage de femme sa bonne gueule compatissante et expressive, ses yeux jaunes comme de l'or.

Hermine, malgré l'état de navrement où elle se trouvait, répondit gentiment à l'être fraternel qui surgissait ainsi brusquement devant elle. Elle le caressa à son tour, lui gratta le front, lui prit la patte, lui parla doucement. Elle se leva. L'animal fit autour d'elle des bonds désordonnés et joyeux. Hermine lui dit de boire. Il se précipita, lappa l'eau comme s'il voulait dessécher le ruisseau, puis revint vers sa maîtresse, qui lui donna sa dernière croûte de pain, et tous deux enfin partirent, refirent le chemin qu'Hermine avait fait toute seule à l'aube. Pyrame courait devant, revenait, entourait Hermine de cercles, sautait, se multipliait, pour hâter le retour au bercail de la brebis perdue. L'innocente bête ne se doutait pas qu'elle ramenait cette brebis vers un maître aussi dur et inexorable qu'un boucher. Mais il en est toujours ainsi du chien et de la brebis, toujours en marche vers l'abattoir, l'un qui encourage, l'autre qui accepte, tous deux ignorants du destin.

XI

Il n'arriva pourtant rien à Hermine. La maison était déserte, les travailleurs toujours aux champs. La jeune femme était partie avec crainte, impatience, et un vague espoir d'une éclaircie dans sa vie. Elle rentra navrée et désenchantée. Avant même d'aller voir sa mère, elle s'enfuit au grenier, s'y cacha dans le coin le plus obscur, versa des pleurs en évoquant tant de souvenirs doux et tristes. Fatiguée, elle s'endormit dans le foin, rêva de la grand'mère qu'elle était allée voir si loin, inutilement.

Elle se voyait, dans ce rêve, refaisant sa course du matin, mais cette fois elle apportait à la vieille Olympe de l'argent, beaucoup d'argent, de quoi remplir les poches de son tablier, et de belles étoffes pour se faire des robes, et des provisions de toutes sortes pour son petit ménage !... Et la vieille, cette fois, était heureuse, s'approchait de la visiteuse avec un visage ravi, des yeux hilares, l'embrassait, la choyait, la cajolait, et la fiançait à Jean, qui accourait, vêtu de son linceul, du petit cimetière brûlé de soleil.

— Hé ! là haut !... Mame Hermine !... Mame Hermine !

On appelait d'en bas. La voix se fit plus pressante :

— Descendez vite !... votre mère va passer !

Hermine, réveillée en sursaut, vint à l'appel de la servante, descendit l'échelle, se traîna vers la maison, pénétra dans la chambre de sa mère.

XII

Après tant de désastres, Mme Gilquin n'avait plus accepté la vie que pour attendre la mort. Étrangère dans sa maison même, trop faible pour résister au violent personnage qu'elle avait, comme Hermine, accepté pour la sécurité et la durée des biens amassés par le père Gilquin, elle ne voyait pas le moyen de réparer le mal qu'elle avait préparé, sans le savoir, de ses mains maternelles.

Le violent Jarry était aussi un madré qui s'était fait reconnaître un avoir au moment du mariage. Comment séparer ce qui avait été ainsi réuni ? C'était un problème redoutable à aborder et presque insoluble pour une paysanne comme Mme Gilquin, respectueuse du travail et de la propriété de son mari. Elle ne pouvait se faire à l'idée de voir dépecer ce magnifique domaine dont la création avait coûté tant de travaux, de peines, de soucis. Cela représentait des jours et des jours de labeur, des fragments de terre acquis à force de volonté, de persévérance, ajoutés les uns aux autres pour former ce tout qui était la Ferme des Gilquin ! Encore une fois, comment se résoudre à disjoindre ce qui avait été ainsi joint ? Quelle aventure ! Quelle catastrophe ! Mme Gilquin mourait de sa perplexité et de son impuissance.

Aussi, bien qu'elle souffrît cruellement, dans son sentiment de maternité, qui était très vif en elle, bien qu'elle eut voulu rester la compagne de chaîne de sa fille, pour l'aider à porter le lourd boulet du mariage qu'elle avait rivé aux pieds de cette douce enfant, Mme Gilquin se laissa crouler à la première

atteinte de la maladie. Elle accepta bien les soins et les remèdes d'Hermine, mais il y avait en elle quelque chose qui se refusait à vivre davantage.

Autour d'elle, et Hermine comme tout le monde, on s'était habitué à son état. On la voyait mieux un jour, plus mal le lendemain, pour la voir renaître encore, mais on ne s'apercevait pas que les forces allaient en décroissant, et que Mme Gilquin tombait à un état d'apathie, d'indifférence, où l'être est incapable de réaction.

Les jours précédents, on crut la malade en voie de rétablissement. Elle avait pu quitter son lit pour son fauteuil, faire quelques pas dans la chambre, et Hermine s'était rassurée, s'était de nouveau laissée aller à son idée fixe. Ce fut ainsi qu'elle entreprit cette course au village de La Roche, et qu'elle revint pour ruminer sa déception dans un coin de grenier où elle passait ses heures libres.

Elle sortit de là, à l'appel de la servante, pour voir mourir sa mère. C'était par hasard que la fille de ferme était entrée dans la chambre de la malade, l'avait trouvé inanimée dans son fauteuil. Hermine fit revenir sa mère à elle, et celle-ci retrouva un reste de force pour prendre la tête de sa fille dans ses mains amaigries, et pour lui dire en phrases entrecoupées :

— Vis du souvenir de ton enfance... Que le présent ne soit plus qu'un instant pour toi!... Console-toi de tout par la mémoire du passé!...

Hélas! la fille de Mme Gilquin n'était que trop encline à vivre ainsi en arrière, et cette recommandation, bégayée par sa mère au moment suprême où elle allait entrer dans la nuit définitive, ne pouvait qu'enfoncer davantage cette charmante créature dans les ténèbres de l'inertie et de la résignation.

L'enterrement eut lieu selon les rites habituels. Le curé vint chercher le corps, le mena à l'église, puis au cimetière. François Jarry prit juste le temps nécessaire pour la cérémonie. Il conduisit le cortège de deuil avec l'indifférente tenue de l'homme accomplissant une corvée.

Après le repas qui suivit, où Hermine ne parut pas, et que présida son mari, il était deux heures. Le maître retourna aux champs avec ses serviteurs, et le travail se fit comme de coutume, jusqu'à l'heure où la terre s'assombrit, où les animaux tournent la tête vers l'étable, où l'homme harassé revient au gîte, sa veste et son outil sur l'épaule.

(A suivre.) GUSTAVE GUITTON

LA PRESSE RUSSE ET SON ROLE ACTUEL

D'après une enquête auprès des écrivains russes.

Il n'y a pas longtemps — en 1904 — la presse de Saint-Pétersbourg et de Moscou, qui n'avait pas encore à commémorer de pires anniversaires, célébrait le bi-centenaire de sa fondation. C'est un long terme. Il paraît tel surtout, si l'on tient compte de ce fait que la littérature russe, à proprement dire, est la dernière née des grandes littératures européennes. Le terroir, où cette forme de la pensée publique dut prendre naissance, croître et s'étendre, ne fut pas des plus propices à son développement; et l'on ne saurait dire que l'importance ait égalé la durée.

Le XVIIIe siècle ne laissa pas au XIXe une succession très abondante ou très chargée. Il lui léguait purement et simplement deux journaux. Les conditions étouffantes, au milieu desquelles le journalisme russe eut à se débattre, pour se soutenir à force d'ingénieuse persévérance, sont d'une notoriété historique. Par quel agencement de règles et de prescriptions censuraires, par quelles combinaisons de nœuds et d'entraves Nicolas Ier resserra aussi étroitement qu'il fut possible le champ d'action de la presse, ses attributions, ses moyens, ses ressources, et par quels miracles d'adresse, d'énergie patiente, de souplesse obstinée, les écrivains solidarisés parvinrent à mettre en défaut cette inquisition de tous les instants : on a plus d'une fois représenté, et sous de sombres couleurs, ce duel de la force et de l'intelligence.

Les feuilles volantes avaient le tort de parvenir trop promptement sous les regards de leurs surveillants; il était trop aisé d'y saisir à première vue les points incriminables. Des publicistes bien inspirés s'accordèrent alors à créer des revues mensuelles très chargées de matière, où mordraient avec moins de facilité les ciseaux de la censure, parce qu'elles se protégeraient elles-mêmes par leur volume et leur poids. Dans ces amples recueils s'espaçaient de puissants esprits, tels que Gogol, Tourgueniev, Dostoïevski. L'un peignit sur le vif les abus de la corruption administrative, le second les horreurs du servage, le troisième les misères des deshérités; et l'indolence des réviseurs, effrayés d'avoir tant à lire, permettait aux idées de passer outre.

Malgré les promesses libérales, dont les débuts de son règne firent espérer l'accomplissement, le Tsar Alexandre II n'avait pas élargi les frontières du journalisme. S'il supprima les juridictions spéciales créées par son père, il s'empressa de réorganiser la cen-

sure, avec l'aide de son Conseil, et l'établit sur des bases sévères, qui ont réglé jusqu'en 1905 les rapports de la presse et de l'empire.

Toutefois, un mouvement de pensée très intense, au sein de la société moscovite, en travail de transformation, soulevait ce manteau de plomb. A côté de périodiques, d'une nuance libérale sinon même radicale, comme le *Jour* d'Akssakov ou le *Temps* de Dostoïevski, des journaux, des brochures, des pamphlets révolutionnaires surgissaient de toutes parts, faisant écho, dit Waliszewski, au tocsin qu'Herzen continuait à mettre en branle et propageaient la fièvre émancipatrice.

A cette époque-là Herzen et Katkof marchaient du même pied; ensemble et d'accord, ils travaillaient à l'avancement du slavophilisme, sous toutes ses formes. Remueur énergique d'idées, penseur libre et individualiste, attaché à sa patrie, mais subordonnant son amour de la Russie à un idéal de droit et de justice, Herzen fut un des esprits les plus indépendants de son pays. Quant à Katkof, on reste encore étonné des preuves qu'il a fournies de sa prodigieuse vigueur intellectuelle. Il avait pris la rédaction en chef du *Messager russe*, qu'il cumula, à partir de 1861, avec celle de la *Gazette de Moscou*. Il ne persévéra point, il est vrai, dans une voie unique et constante. Il avait commencé par soutenir hautement les avantages du self-government et de la décentralisation, en même temps qu'il attaquait, avec une audace inouïe, les visées de l'absolutisme. Soudain il avait évolué dans un sens réactionnaire, en faveur d'un néo-conservatisme, dont les événements de Varsovie, les entreprises révolutionnaires, qui aboutirent, en 1866, à l'attentat de Karaksov, et les mesures de répression violente arrêtées par le pouvoir, semblèrent être la justification positive. L'influence du *Messager russe* et de la vieille *Gazette de Moscou* fut énorme, sous l'impulsion de Katkof, dont la succession fut ensuite partagée entre Pazoukhine, un des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, et le prince circassien Tzerteleff. En revanche, l'assassinat d'Alexandre III, en 1881, décida d'un recul très prononcé de la presse. Plusieurs journaux soupçonnés de pactiser avec les opinions dangereuses d'Ogariov et de Bakounine durent disparaître, et les autres, tenus en respect par des règlementations draconiennes, durent abonder dans les idées ultra-conservatrices, sous peine de n'exister plus.

C'était formel. A condition de ne porter aucune indiscrète curiosité sur ce qui concernait la personne de l'empereur et ses actes autres qu'officiels, de ne parler des grands-ducs que pour exalter leurs mérites exemplaires, leur dévouement au bonheur du peuple et leur désintéressement bien connu, à condition encore de ne faire aucune allusion douteuse aux ministres, au Conseil, aux fonctionnaires, et de recouvrir d'un voile de silence respectueux les tripotages de la finance, surtout cela; sous ces réserves expresses, ceux qui avaient le goût invétéré de l encre d'imprimerie pouvaient contenter leur passion. Réduite à la portion congrue de l'information sans jugement, quant aux manifestations de la vie nationale, il fallut que la presse se rejetât sur les questions de politique extérieure. Elle y déploya, pendant quelques années, beaucoup de chaleur, de force, de perspicacité. Tout en recevant d'avance le mot d'ordre du ministère, elle sut acquérir une participation de plus en plus large aux débats de la diplomatie européenne. Des intelligences de premier ordre intervinrent d'une manière efficace dans les complications des affaires d'Orient, ou exercèrent même une action considérable dans la double campagne menée contre l'influence germanique et en faveur de l'alliance franco-russe.

Puis, ce zèle et cet éclat aussi s'affaiblirent. Au moment de la guerre contre le Japon, le journalisme avait perdu une notable partie de son prestige récent. A défaut d'autres particularités vraiment saillantes, on put y remarquer une certaine ardeur d'informations et, quelquefois, une originalité de moyens mis en œuvre pour y parvenir, rappelant les exploits en ce genre de la presse anglo-américaine. Au plus fort des hostilités, la presse russe inscrivit à son actif quelques beaux faits de reportage héroïque. Le *Novi Kraj*, une feuille régionale, n'avait cessé de paraître, à Port-Arthur, imprimé tantôt sur du papier rouge, bleu ou orange, et, dans les cas extrêmes, sur du papier d'emballage. Vers la fin du siège, la salle de rédaction et l'imprimerie se trouvèrent à portée du feu ennemi. Des bombes japonaises détruisirent les vitres et trouèrent les murs. Il fallait une dose exceptionnelle d'endurance pour aligner des phrases d'articles, pendant que pleuvait la mitraille.

Cependant, le nombre des feuilles politiques était resté fort limité. En 1900, si j'en crois une statistique, établie l'année suivante par Prechkhov, dans une revue de Saint-Pétersbourg, il n'y avait pas plus de quatre-ving-neuf journaux pour l'immense Russie, ce qui eût fait tout au juste un journal par province, si chaque département eût eu, en réalité, son propre journal. Mais, sur cette répartition, vingt journaux appartenaient aux districts de Saint-Pétersbourg et de Moscou, et le reste s'éparpillait dans le vaste empire d'une manière très inégale. Quarante-deux départements étaient dénués de toute expression publique pour les besoins de la région. Vingt-six en avaient un, chacun; onze en avaient chacun deux, trois en possédaient chacun trois, un encore en avait quatre, et un autre enfin en comptait sept.

Quatre-vingt-neuf quotidiens pour cent quarante à cent cinquante millions d'âmes! Nous sommes loin de compte avec les prodigalités journalistiques de l'Angleterre, de la France et surtout des États-Unis, où, aussitôt que cent personnes seulement se trouvent réunies quelque part, elles sentent le besoin d'avoir leur gazette spéciale et locale.

D'une façon générale, il est exact que le journalisme a subi, depuis un certain laps d'années, en Russie, une dépression sensible. Des esprits judicieux, entre les plus capables d'en juger, sur place, ont porté en évidence l'affaiblissement de ses qualités vives. Et cet amoindrissement trouvait son explication dans les conditions de la vie morale et politique. Les mesures de rigueur, qu'avait décrétées le gouvernement d'Alexandre III, s'étaient remis à sévir contre les intellectuels. Un grand nombre de professeurs de talent, dont la plume eût été d'une précieuse utilisation dans les journaux et les revues, avaient été frappés de bannissement. Le parti pris, où s'était enfermé le gouvernement de diriger l'enseignement, de le confiner dans les voies d'application technique, en espérant obtenir ainsi la soumission, l'apaisement, s'était tourné contre les progrès de l'esprit. La fermentation ne s'en était pas moins produite. Mais l'intelligence en avait souffert. Témoin ce fait patent, sur lequel appuyait avec une légitime insistance, au cours d'une conversation pleine d'intérêt, M. Walizsewski, que de tout le mouvement révolutionnaire ne devait pas sortir un seul homme. « Oui, nous disait-il, pour faire une révolution, il faut des révolutionnaires. Or, à eux tous, ils n'ont pu former la matière d'un homme d'État ». De quelle puissance énorme eût été investi un tel chef, au milieu de la tourmente! Il est permis de se l'imaginer. Avec le torrent qu'il aurait entraîné derrière lui, il aurait tout emporté, tout balayé! Mais il était dit qu'il n'y aurait rien de plus qu'un Gapone, un policier, un agent du gouvernement, qu'on avait chargé de distribuer de l'argent aux ouvriers pour en exercer, dans le même temps, la surveillance, et qui se laisserait gagner à l'entraînement, se griserait de son influence, se croirait en possession d'un rôle à jouer, d'un rôle providentiel, pour en finir, on ne sait comment, sur une aventure secrète et sans éclat!

En réalité, jusqu'au manifeste du 17 octobre 1905, l'état fondamental de la presse en Russie, n'avait guère changé. A Saint-Pétersbourg, c'étaient toujours les *Novosti*, disparues d'hier, avec leurs tendances démocratiques, et le *Novoié Vrémia*, gratifié des faveurs de la bureaucratie, qui reflétaient, autant que le permettait le ministère Plehve, les deux courants d'opinion publique. Ce dernier grand quotidien demeurait, comme la veille, le plus lu, le plus [illegible] le plus puissant des journaux pétersbourgeois et n'avait pas transformé ses dispositions du moment d'une manière assez nette pour rappeler qu'il avait été libéral. A Moscou, ce double rôle restait dévolu d'une part, aux *Rossaia Viedomosti*, où s'accusaient des aspirations réformatrices, et aux *Moskovskia Viedomosti*, qu'inspiraient et gouvernaient les principes autoritaires de Pobiedonotsev. En province, à Odessa (le *Listov* et les *Novosti*), à Kiev, à Nijni-Novgorod, à Rostov-sur-le-Don, à Sakator, des plumes courageuses s'efforçaient à servir la bonne cause, c'est-à-dire, pour employer les termes d'une lettre que nous écrivait Michel Delines, elles combattaient l'autoritarisme à la manière russe, sous les feintes d'un langage voilé, plein d'ingénieuses et nuageuses métaphores; et, par les détours de cette stratégie obligatoire, parvenaient à faire passer quelques bribes de vérité à travers les mailles du filet, — trop heureuses quand elles échappaient à l'encre rouge du censeur, si prompte à se déverser sur les passages subversifs. Progressivement, des publicistes habiles aidaient les lecteurs de ces provinces éloignées à se former un corps de doctrines politiques et sociales. A force de s'observer, sous la menace toujours brandie de la suppression sans phrases, à force de surveiller la valeur élastique des mots, et, partant, d'habituer les yeux à lire entre les lignes l'opinion qu'on sous-entend sans l'exprimer, ils arrivaient à rendre claires les critiques les plus nuancées de réserves et les plus amendées de correctifs. C'était, de jour en jour, encore un peu de terrain gagné sur le fond d'obscurantisme, vers les zones de lumière et de liberté, tandis que les classes pensantes tressaillaient à l'approche d'une crise inévitable. Aucune nation ne fut assujettie aux lois d'une compression aussi pesante et aussi prolongée que la patrie russe. Et, cependant, il n'en est pas une qui ait manifesté des aspirations plus ardentes que les siennes vers un complet affranchissement. Des soulèvements continuels et profonds la travaillent. La Révolution est comme un gouffre qui l'attire.

Tout à coup une lumière sillonna le ciel sombre. Le 17 octobre se leva comme une aurore, pleine de promesses radieuses. Le tsar avait levé la main et parlé. Une ère nouvelle s'annonçait pour la pensée russe. Les âmes enfin allaient respirer. Un moment, en effet, les esprits les moins faciles à décevoir avaient caressé l'espérance que la constitution promise leur serait octroyée sans attendre et qu'on aurait, avec elle, de suite, la liberté de la presse. Ce fut un réveil surprenant, en ces quelques semaines d'illusion. On avait vu réapparaître, s'exalter, grandir, impatiente des œuvres saines et utiles, cette forme de journalisme, devenue si rare partout qu'on la supposerait à jamais évanouie : la presse de conviction, sans la moindre préoccupation mercantile.

comme on ne la connaît plus en nos pays de vieille culture. Les sincères, les enthousiastes s'y jetèrent éperdûment. La sensation de n'avoir plus de chaînes apparentes était si neuve qu'ils voulurent s'y plonger, corps et âme, jusqu'au vertige. Quelle métamorphose ! On imprimait tout ce qu'il plaisait de livrer à l'impression. On jouissait de la liberté de réunion, à un point dont on n'aurait pas l'idée même en notre république. Des officiers y participaient ouvertement. On les voyait, en uniforme, monter sur des chaises, fulminer une heure ou deux contre le gouvernement, dans la foule, puis s'en aller tranquilles. Ce fut, à la première heure, un étrange débordement. Qui songeait aux vains euphémismes, aux atténuations craintives et à ces prudences d'expressions, dont, la veille, il fallait masquer les idées et les faits ? Personne. Les choses étaient dites crûment. C'était la revanche pleine et entière sur les années trop longues d'un journalisme neutre et incolore. On se serait demandé, sous un autre climat, si l'on n'était pas revenu aux temps fougueux du *Père Duchesne* et de l'*Ami du peuple*.

Les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que l'on apprît que l'on recommençait à mettre les gens en prison. Les *nagaïka* des cosaques étaient rentrés en exercice ; ils mirent fin à cette explosion de liberté, dans les salles de rédaction. On dut se rendre à l'évidence : la transformation espérée, ou plutôt telle qu'on l'espérait, n'avait eu que la durée d'une courte surprise... Les maisons d'État, nous savons de quelles maisons il s'agit — regorgèrent. De temps en temps on lâchait des prisonniers pour faire de la place, et cette place était aussitôt réoccupée par d'autres, qui avaient commis la même erreur d'écrire et de parler différemment qu'à mots couverts.

De prime abord, la presse avait pu croire qu'elle se trouvait libérée de ses vieilles entraves. De fait, le meilleur était le pire.

Autrefois, on avait toute sorte de comptes fâcheux à rendre. Cependant, la censure préventive n'existait point, sauf quelques inhibitions fondamentales, telles que la défense de parler jamais des choses de la cour avant que le journal officiel en eût donné le signal et la note. Ces dernières contraintes venaient d'être supprimées. Désormais, la presse pourrait en tailler à sa guise, traiter ouvertement de toutes questions, — mais à ses risques et périls. Le pouvoir en avait pris l'engagement solennel et public : il n'interviendrait plus, par anticipation, dans la conduite des journaux. On l'avait annoncé hautement à leurs rédacteurs, grands et petits. Seulement on les avait prévenus aussi qu'en retour de tant de bonne volonté à leur égard ils devaient s'attendre à être rendus passibles de l'amende ou de la prison, autant de fois qu'ils paraîtraient avoir contrevenu au respect des institutions établies. Ils étaient maîtres de leur plume, c'était chose convenue, proclamée ; mais on les jetterait en prison si la manière dont ils s'en servaient venait à choquer une jurisprudence spéciale, chargée de rappeler aux artisans de la presse que leur ancienne dépendance avait simplement changé de forme. On ne se résigna pas sans peine à accepter ce raisonnement. La lutte fut acharnée durant la crise terrible, dont Moscou a été le théâtre ensanglanté. Les journaux supprimés reparaissaient, à l'instant, sous un titre nouveau. Telle, la *Rossia*, décapitée, n'avait pas attendu plus tard que le lendemain pour revenir à la surface en s'appelant désormais la *Mlva*. Les imprimeries, aussitôt que fermées, se rouvraient sur un autre point. Une énergie tenace se dépensait à soutenir cette guerre inégale entre le pouvoir absolu, disposant de l'armée et de la police, et les champions de l'esprit moderne, appuyés des sympathies frémissantes de la population. L'issue de la dernière bataille ne pouvait être douteuse.

Pour juger de l'étendue et de la rigueur des moyens de compression appliqués par le ministère Witte afin de « rétablir l'ordre », pour se former une idée précise des effets de ce retour offensif du tsarisme, contre l'effervescence révolutionnaire, qui faillit ébranler le trône des Romanoff, il suffirait de mettre en présence un certain nombre de faits et de chiffres, relevés naguère par le *Vetcherny Golo*, comme une leçon de statistique saisissante. L'état de siège avait été établi dans 62 localités, celui de surveillance extraordinaire, dans 23, et celui de surveillance renforcée, dans 18. Durant cette période, en l'espace d'un mois allant du 25 décembre 1905 au 25 janvier 1906, alors que fonctionnaient, en leur graduation ingénieuse, ces différents régimes, pendant ce mois unique, 78 journaux ont été suspendus dans 17 villes, 58 rédacteurs ont été arrêtés, dont 46 furent remis en liberté sous une caution totale de 386.000 roubles. Il fut un temps où l'on disait du gouvernement russe que c'était une autocratie tempérée par l'assassinat nihiliste. On pouvait dire, maintenant, que c'était une anarchie tempérée par l'état de siège.

Des centaines de journalistes furent emprisonnés ou déportés. Les *Novosti*, le *Notchol*, le *Radical* et beaucoup d'autres quotidiens se virent supprimer. Notovitch et Souvorine fils furent condamnés à la détention. Quel a été le motif de la réclusion, pendant un an, du fils d'un des serviteurs les plus actifs et les plus influents de la monarchie, de celui qui porte le même nom que le directeur du *Novoïé Vrémia*? Il n'est par sans intérêt de le rappeler. Un des rédacteurs de la *Rouss*, dans un mouvement de naturelle indignation, avait eu le courage de publier les révélations de Marie Spiridowna, sur le traite-

ment ignominieux, les violences brutales et le supplice barbare qu'elle avait eu à souffrir des gens de la police, officiers et cosaques. Le gouvernement s'émut de cette page effroyable, dictée par la victime à Wladimirof. Il hésita à poursuivre le journal, par la crainte de l'opinion, qui avait absous déjà la meurtrière de Loujenowski. Mais il fit emprisonner le directeur de la *Rouss*, Souvorine fils, coupable, une première fois, d'avoir publié le manifeste ouvrier. Vers le même moment, le gouverneur général de Tiflis ordonnait l'expulsion des directeurs et éditeurs de journaux supprimés, afin de les mettre dans l'impossibilité de faire reparaître leurs feuilles sous de nouveaux titres. Et le même sort menaçait, de Saint-Pétersbourg, la *Strana* (Le Pays), fondée d'hier, par notre éminent collaborateur Maxime Kovalevski, ainsi que la *Retch* de M. Milioukov.

Les sévérités augmentaient, à mesure que s'approchaient les élections. De toutes les promesses, qui avaient été promulguées officiellement, comme des actes, aucune ne s'était réalisée encore ; et jamais la police n'avait eu la main plus lourde. Une immense lassitude s'était étendue sur tout l'empire, et si découragée que, même à la veille d'une manifestation unique dans l'histoire de cet empire, au moment de confier à des voix élues la défense de leurs intérêts les plus vivaces, les populations s'y sont portées sans ardeur et sans flamme, comme si elles avaient perdu l'espoir d'aucune solution bienfaisante pour elles. Les journaux n'ont pas révélé, sauf en Pologne, cette chaleur de combat, habituelle aux agitations électorales, qui devaient se montrer d'autant plus ardentes en un pays tout neuf à cette forme d'expérience politique. Ils en auront fait, néanmoins, leur préoccupation essentielle. De nouvelles feuilles ont vu le jour, à la faveur de ce mouvement. Le 6 mars dernier, paraissait le *Bulletin électoral* de de Tsarkoïé-Sélo, investi de la confiance et des intérêts du parti démocrate constitutionnel. Et toutes prennent position ou s'y préparent. Elles se cherchent une étiquette, une marque à elles, dans le classement des partis.

Il y a très peu de temps — c'était hier — lorsque prédominait la loi unique du tsarisme sans discussion ni contrôle, on ignorait d'une manière à peu près complète ces distinctions politiques, à l'aide desquelles se nuancent les couleurs d'opinions. Des séparations de classes, des groupements professionnels, et c'était tout; on ne connaissait d'autres partages entre les collectivités russes. Les journaux pouvaient marquer un zèle plus ou moins vif à l'égard de l'ordre des choses régnant ou se teinter d'un vague libéralisme ; ils pouvaient se répandre en des sujets d'information générale ou se cantonner en des questions d'intérêt régional ; ils n'étaient point, comme ils s'apprêtent à le devenir, des organes de partis.

Or, rien n'est plus intéressant à suivre, à l'heure présente, que les oppositions les variétés de tendances, surgies du sol, pour ainsi dire, et qui travaillent à se constituer des organes de presse capables d'élucider des théories encore bien inconsistantes et de concilier, sur des principes communs de liberté, de justice, d'égalité sociale, des désirs de réformes hâtives et souvent contradictoires.

Le parti constitutionnel démocrate, autour duquel se sont ralliées l'immense majorité des intelligences, et qui établit la transition entre le parti constitutionnel du 17/30 octobre et les autres groupes plus avancés, tient la tête, aujourd'hui, avec les journaux qui le représentent, tels que la *Retch* et la *Strana*. Aucun ne fut en butte à plus de tracasseries et de persécutions individuelles, rendues vaines par les résultats. En province, pendant la campagne électorale, il suffisait qu'un candidat se présentât avec un programme de libéralisme modéré, pour qu'il fût mis en arrestation. La situation s'est renversée totalement. Dans la bataille, ces derniers l'ont emporté de haute main. Ils étaient traqués, hier. Ils sont, intellectuellement, les maîtres, à l'heure actuelle.

Mais, nous sommes en présence d'un état transitoire, qu'il sera nécessaire de voir à l'épreuve, pour juger des fruits qu'il devra porter. Qu'adviennent des jours de liberté relative, et la presse aura une tâche immense à remplir. La mentalité du peuple russe sera à changer de fond en comble, comme devront être réformés peu à peu les méthodes de son enseignement, et le mécanisme de ses institutions. Toutefois, le rôle le plus pressant qu'elle aura à tenir, celui dont la Russie éprouve le besoin le plus immédiat, c'est le rôle moralisateur. Elle aura un grand combat à mener, une longue campagne à soutenir contre la corruption, qui sévit dans les sphères administratives et s'y étale avec la complicité de l'opinion publique. Car, si celle-ci la condamne en principe, elle use à son égard de beaucoup de tolérance dans le fait, par une sorte d'insouciance ou de résignation sceptique, née d'une trop vieille habitude. La plaie de la Russie est là, cependant, nous certifiait un de ses plus éminents penseurs ; c'est contre cette corruption bien plus que contre les défaites de la Mandchourie, que se sont élevées, avec la crise révolutionnaire, tant de colères et de protestations. Il ne suffit point d'annoncer qu'on possède un outillage puissant. Il convient avant tout de prouver que l'administration d'une grande entreprise, du dernier au plus haut échelon, mérite cette confiance large et simple, dont la base est l'honnêteté. Aucune force ne pourra, plus efficacement que la presse de Saint-

Pétersbourg et de Moscou, servir à cette œuvre d'épurement.

Quant aux autres parties de son programme, comment en parler, avant de connaître les événements? Il est évident que, tant que le ministère de l'Intérieur sera l'arbitre des destinées de la presse, celle-ci sera réduite à la stagnation. Elle sera dans l'impuissance de prendre aucun développement. Mais si la Douma arrive à se proclamer constituante et à constituer un vrai régime de liberté, presque aussitôt le journalisme acquerra une extension extraordinaire, et qui ne fera que grandir, à mesure que les 150 millions d'habitants de l'Empire, pour la plupart encore illettrés, s'initieront à la vie de l'esprit. Il n'y a rien d'aussi zélés que les néophytes. Le journal, hier sans nerf et sans force, sera, demain, la nouveauté, la passion du peuple. Et comme les intellectuels russes, nés sur la terre de l'antique servage, sont pour la plupart des prolétaires, il est hors de doute — c'est l'opinion de Michel Delines et la nôtre — que la presse russe, au moins dans les premiers temps, sera beaucoup plus que nulle part ailleurs une presse d'idées.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

HENRIK IBSEN

L'écrivain singulier qui vient de disparaître, après une vie remplie d'œuvres et de jours, eut, en somme, la destinée commune à tous les grands remueurs d'idées, à ceux qui introduisent parmi leurs semblables un mode nouveau, ou tout au moins renouvelé, de réagir au contact des choses, car n'est-ce pas là, en dernière analyse que se ramène toute originalité littéraire? Pauvre, solitaire, méconnu durant une jeunesse et une longue maturité de labeur, il sortit peu à peu de l'ombre, puis brusquement connut l'ivresse de la gloire. Plus heureux que tels autres qui s'éteignirent dans la solitude et le silence, il eut cette joie sans mélange d'assister à son triomphe, et de voir ses œuvres prendre rang parmi cette littérature universelle, qui, sans distinction de climat et de nationalité, constitue en quelque façon la conscience même du monde civilisé.

S'il avait passé en France les quinze dernières années de sa vie, comme aussi bien il vécut celles de la maturité à Munich et à Rome, il eût assisté aux discussions et aux luttes que provoquait sa pensée : nul plus beau symptôme de vitalité ! De loin, dans sa patrie où s'écoulait sa glorieuse vieillesse, il les suivait avec orgueil et rendait volontiers justice à la France, qui avait tant fait pour lui (1). Le malheur veut que, dans notre beau pays, il n'y ait pas de place pour l'état d'esprit intermédiaire entre celui du pur *intellectuel* qui constitue l'élite, — mais une élite infime, — et cette façon courante de gros bon sens à la Sarcey qui assure le triomphe du vaudeville et de toute médiocrité facile. L'état d'esprit qui, chez nous, s'affirma à son sujet, en pourrait être une démonstration, si depuis longtemps déjà la preuve n'en avait été faite. D'une part l'avant-garde, les *initiés*, si vous aimez mieux, qui sont à l'affût de toute nouveauté et sans discernement l'accueilleraient à ce seul titre : on se rappelle leur attitude à l'égard d'Ibsen, combien les Ibsénistes de la première heure, et même de la seconde, se manifestèrent absolus, irritants, dépourvus de tact et de mesure, bien faits pour expliquer l'attitude de l'autre parti, qui dans une telle intransigeance trouvait la justification de ses dédains. On ne peut s'empêcher de rappeler à ce sujet l'historique d'une autre renommée, plus grande, plus illustre encore, qui prend fond sur des œuvres plus durables aussi, et qui se consolida chez nous par des moyens assez approchants... et vous entendez bien qu'il s'agit de Wagner. Encore l'intransigeance wagnériste trouvait-elle une excuse presque suffisante dans un caractère de réaction tardive, et dans l'envergure d'un génie qui vraiment domine l'humanité.

Ibsen pourtant *devait* triompher : il eût triomphé par la seule vertu inhérente à son œuvre, et quand bien même celle-ci n'eût pas rencontré dans l'enthousiasme bruyant d'une élite ce puissant moyen de diffusion qui est à l'origine de toutes les grandes renommées. Il se manifestait avec la force propre du *Semeur d'idées*, tout d'abord en réaction, puis en secret accord avec les courants de son siècle. Il découvrait une formule dramatique, un peu sèche à coup sûr, dénuée de grâce et de souplesse, de tout ce que, nous autres Latins, nous possédons avec surabondance, mais étrangement ramassée, singulière et propre à fixer l'attention par cette sécheresse même, rendant somme toute un son nouveau, et trouvant un accent jusqu'alors inentendu, ce qui est l'unique secret de durer. Docile à cette formule nouvelle, et l'appliquant avec une méthodique assiduité — car c'est chose prodigieuse et qu'on n'a pas assez notée, combien l'œuvre d'Ibsen en son ensemble est dépourvue d'agrément littéraire au sens esthétique du mot! — il avait du moins l'art d'incarner en quelques figures d'inoubliable relief le farouche individua-

(1) Rappelons ici que les noms de M. Lugné-Poe, de M. Antoine et de Mme Suzanne Desprès, comme impresarios et interprètes, sont au premier rang de ceux qu'il faut citer, quand on parle d'Ibsen dans notre pays.

lisme par où s'affirmait un des traits psychiques essentiels à la seconde moitié de son siècle.

Avec *Brand*, *Empereur et Galiléen*, Ibsen nous montrait... ce qu'il était lui-même... ce qu'il avait souffert pour percer à la lumière du jour... l'homme aux facultés puissantes, mais par là même solitaire, isolé au centre des hommes, force agissant et luttant contre un milieu qui l'opprime ; et, s'il est vrai qu'un accent personnel peut renouveler toutes choses, n'est ce pas le cas de répéter que les thèmes en apparence épuisés composent la plus riche matière littéraire où puisse s'attacher le génie ? car voilà bien, si je me trompe, le grand lieu commun de notre Romantisme. Identique est le thème... mais combien diffèrent l'accent! et c'est là ce qui seul importe. Cet habitant des brumes et des fjords poussa d'ailleurs l'outrance de son individualisme jusqu'à ses limites extrêmes et jusqu'à un point où ses devanciers latins n'eussent point osé le suivre. Son originalité fut d'étendre au sexe, injustement qualifié *faible*, cet esprit de révolte et d'anarchie, qui semblait jusqu'alors le privilège de l'homme, et d'en faire par là le rival du sexe si faussement dénommé *fort*.

En somme, et si l'on y veut réfléchir, la renommée d'Ibsen s'établit et s'étendit en France beaucoup plus par ses Nora et ses Hedda que par ses Brand, tant il est vrai que chez nous il faut toujours « chercher la femme », l'influence de la femme en toutes choses, surtout pour ce qui touche à la réputation littéraire. Bonaparte, qui s'y connaissait, et qui parlait ne bon latin, qualifiait l'adultère... une *affaire de canape* — on se rappelle le mot fameux et dans quelles circonstances il fut prononcé. Ibsen en fit une affaire *intellectuelle*. Ibsen mit en cause le cerveau, là où Bonaparte voyait l'intervention des organes inférieurs de l'individu : on ne saurait mieux préciser l'opposition des tempéraments et des races. Ses Heddas, ses Noras, Bovarys de la brume, celles qui ont cédé ou qui sont à la veille de céder aux pressantes sollicitations de l'amant, invoquent à titre d'excuse la médiocrité du compagnon que le sort leur imposa pour la vie : ce sont en effet de tristes sires, ce Helmer, ce Tesman, dont leur père spirituel, Ibsen, fait pour elles des maris, qui suffisent à justifier leur révolte. Et vous vous rappelez sans doute qu'Emma Bovary elle aussi pleurait sur l'insuffisance de son époux, [illegible] à ce pas d'ailleurs. Mais la petite [illegible] normande avait [illegible] plus précises, que Charles Bovary lui dispensait [illegible] ses défaillances sous les baisers de Rodolphe, nous prouvent qu'elle se plaisait à des jeux où le cerveau tient [illegible] place.

[illegible] prendre, la supériorité d'Ibsen, sa conception personnelle de l'amour, et qui tient, je le répète, à la différence de latitude — voyez à cet égard Stendhal et ses merveilleuses observations au livre de l'*Amour* — ce fut de transposer dans l'ordre *intellectuel* ce qui jusqu'alors nous semblait relever presque exclusivement de la *sensibilité*. Si maintenant on veut bien réfléchir que la diffusion de son œuvre parmi nous se place à l'époque des premières conquêtes du féminisme, on expliquera justement une part de son succès par cette rencontre avec des doctrines d'individualisme, qui ne tendent à rien moins qu'à soustraire la femme à sa fonction naturelle pour en faire le singe de l'homme. En face de la folie féministe, fondée sur un sot orgueil et qui méconnaît les données essentielles de la science touchant la constitution du cerveau, on aime à se rappeler et à rappeler les vues profondes de l'impératrice Élisabeth d'Autriche sur ce grave sujet, et ces paroles qui rendent le son des maximes issues de la Sagesse des nations : — « Moins les femmes apprennent, plus elles ont de prix, car elles tirent d'elles-mêmes toute science. Ce qu'elles apprennent ne fait à vrai dire que les égarer : elles désapprennent une partie d'elles-mêmes pour s'approprier imparfaitement de la grammaire ou de la logique. » — Ibsen, qui possédait, j'en suis sûr, des vues d'ensemble assez fortes sur la vie pour sentir l'immortelle valeur d'une telle conception, Ibsen aperçut-il nettement, à une époque quelconque de la carrière, les conséquences sociales de théories, qui pouvaient trouver un réconfort dans le vigoureux dessin de mainte figure esquissée par sa main ? Je crois qu'en somme, dans la composition de ses œuvres, il obéissait aux suggestions du psychologue, de l'artiste, qui voit des figures vivantes et fixe les sensations obsédantes dont il veut se libérer, plutôt qu'à celles du moraliste, du sociologue, qui songe aux conséquences possibles de sa pensée.

Chose curieuse, qui surprend tout d'abord, mais à l'examen va nous apparaître d'une logique quasi-mathématique, cet homme singulier, qui prêtait la main par ses écrits aux théories du Féminisme, se déclarait en même temps adversaire convaincu de l'idée communautaire ou socialiste, non point, il va sans dire, par un procédé doctrinal — tel n'est point le mode d'expression d'un dramaturge-né — mais par la signification que revêtent certains de ses personnages dans ses pièces politiques. Les *Soutiens de la Société*, les *Revenants*, l'*Ennemi du peuple*. A cet égard je ne sache pas de réquisitoire plus violent, plus convaincu que les *Soutiens de la Société* contre le triomphe de la démocratie, et son aboutissement suprême, la forme socialiste, et je dirai une fois de plus qu'ici encore apparaît l'unité, la logique de leur conception. L'individualiste effréné qu'est Ibsen s'insurge contre l'oppression de la formule démocra-

tique, comme autre part il s'était élevé contre l'oppression théocratique. Pour le même motif que Mme Alving des *Revenants* attribue les erreurs de sa vie à l'acceptation de la morale toute faite léguée par ses ascendants, l'auteur des *Soutiens de la Société* saura percer à jour les dangers de la contrainte socialiste qui se manifeste avant tout comme un écrasement de la personnalité. La *plante humaine*, la belle plante humaine, épanouissant au plein soleil ses rameaux et ses bourgeons, voilà ce qui lui importe, à cet homme dont la mentalité peut bien être celle d'un libertaire, d'un anarchiste, mais d'un socialiste jamais. Si, d'autre part, on veut bien joindre à cette conception première l'ironie dont il poursuit, dont il flagelle les exploiteurs de la crédulité populaire, on tient, ramassé sous le regard tout un ensemble de convictions, qui, du célèbre dramaturge, ne font pas précisément un sectateur des doctrines vers lesquelles la majorité de notre monde latin se précipite avec ivresse. Contrainte de l'État, contrainte de l'Église, Ibsen les rejette pareillement, et pour les mêmes raisons ; et s'il a marqué de traits inoubliables la morale conventionnelle, les tartuferies des pasteurs qui ordonnent le geste rituel de la bourgeoisie scandinave, il ne s'est pas montré plus indulgent aux charlatans qui vivent de la naïveté des foules. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si, au point de vue pratique, la conception d'Ibsen contient les principes de vitalité nécessaires à la durée d'une société : Grand destructeur, il ne nous fournit guère de matériaux pour réédifier ce qu'il a abattu. Mais il est au moins curieux de noter par où ce hardi penseur, et qui paraissait mûr pour toutes les audaces, se sépara nettement de ceux, qui, au premier abord semblaient devoir le revendiquer comme un des leurs.

Je voudrais, en terminant, dire quelques mots de l'influence d'Ibsen sur notre littérature dramatique. On a beaucoup écrit que le maître norvégien s'était assimilé quelques-unes de nos idées latines pour les repenser et les servir à son tour, suivant le mode scandinave. On a cité des noms : George Sand, Dumas fils, qui sais-je encore? Et sans doute il y a du vrai dans une telle assertion. La doctrine des influences littéraires s'exerçant de peuple à peuple me fait toujours penser à la théorie physique des *Vases communiquants*, où l'échange apparaît continu et réciproque. Que nous a-t-il donc rendu en échange de ce qu'il nous a pris?... voilà qui est singulièrement plus actuel. Il ne pouvait s'agir d'imitation, au sens strict du mot, l'imitation étant par elle-même chose morte et qui engendre la mort. D'ailleurs la forme dramatique d'Ibsen, ce je ne sais quoi de ramassé, de concis jusqu'à la sécheresse, d'étriqué même, est tellement particulière et n'appartenant qu'à lui, qu'elle défie tout pastiche. Et puis notre génie français est comme un filtre, qui laisse passer ce qu'il assimilerait malaisément et ne retient que l'essentiel.

L'essentiel pour nous, pour ceux du moins qui sentaient la portée de son œuvre, c'était le fond psychologique et moral sur lequel elle reposait. Ibsen contraignit à l'étude de certains problèmes moraux des esprits qui, livrés à eux-mêmes ou à une discipline différente, eussent glissé peut-être à une production plus frivole. Il marqua l'infinie portée des drames de conscience dans la formation intérieure des individus, partant leur valeur comme ressort dramatique. Il mit en lumière l'importance des idées morales comme armature des œuvres de l'esprit, et si quelques-uns, même chez nous, en ont abusé, au point de sacrifier l'art à la morale, tel M. Brieux, ce n'est pas la faute de l'initiateur qui demeure dramaturge et grand dramaturge dans ses chefs-d'œuvre. Voici M. François de Curel, par exemple : on ne saurait imaginer, dans l'*exécution*, écrivain plus différent d'Ibsen : là où le Norvégien est concis et ramassé, le Français est prolixe et diffus. Ibsen a des répliques de deux lignes et M. de Curel des tirades de deux pages. Mais croyez-vous que, du point de vue des idées, M. de Curel eût été tout ce qu'il fut, s'il n'avait été modelé à sa manière par l'influence d'Ibsen? Ce sont là transformations qui s'opèrent à l'insu peut-être de qui les subit et dans le mystérieux domaine de l'inconscient, sur lequel notre contrôle ne saurait avoir prise, mais qui s'opèrent, quoi qu'on fasse. C'est là une influence qui touche au *fond* même de la pensée. Voulez-vous maintenant un exemple d'influence quant à la *forme*? Voyez M. Paul Hervieu ; étudiez de près ce dialogue nerveux, râblé, qui parfois donne l'impression d'être légèrement voulu, artificiel, mais qui produit un si grand effet, qui est d'une si rare saveur littéraire. Songez que dans l'ordre chronologique, ce dialogue succède à des romans où rien ne le fait pressentir, et dites-vous bien que l'influence d'Ibsen ne fut pas étrangère à cette transformation. Il n'est pas jusqu'à M. Maurice Donnay lui-même, pur sensible par ses dons naturels, mousse de champagne pétillante à ses débuts, qui n'ait subi, au contact d'Ibsen, l'ascendant des *Idées*, et senti le parti merveilleux que la sensibilité peut tirer de l'Intellect, pourvu qu'elle se le subordonne en demeurant l'assise de la production. Ce sont choses que l'on comprendra mieux plus tard, quand le recul aura donné son plein sens à l'expressive figure de ce grand volontaire que fut Ibsen durant sa vie tout entière, mais qui déjà permettent de voir en lui le *Semeur d'Idées*, vertu par où tout vrai grand homme marque sa trace et contribue pour sa part à l'évolution du monde.

PAUL FLAT.

Intimités Parlementaires

—

PREMIERS CONTACTS

En envoyant Maxime Bouchon siéger à la Chambre, à la place du baron Lambusquet, les électeurs du Plateau-Central n'ont pas fait simplement ce que le *Petit Tambour*, organe de la démocratie locale, appelle ingénieusement « un pas à gauche »; ils ont vu plus haut et plus loin.

A la différence du Lot-et-Garonne, par exemple, qui fut de tout temps si miraculeusement favorisé, le vaillant département du Plateau-Central n'a jamais compté que des représentants dévoués mais obscurs, et par encore le plus modeste des sous-secrétaires d'État.

Or c'est l'impression de tout le monde, c'est une opinion qui a cours dans tous les cafés de La Marche, même à l' « *Agriculture* », qui est le café des réactionnaires : Maxime Bouchon, c'est « de la graine de Ministre ».

Il suffit, en effet, d'avoir perçu les échos de cette admirable campagne de conférences, par quoi il remua si profondément la masse électorale de la circonscription, il suffit d'avoir entendu, notamment, les deux grands discours qu'il prononça coup sur coup, salle Cornette, la semaine qui précéda les élections, — son discours sur les retraites ouvrières, et son discours sur la mutualité : et l'on comprendra qu'un homme comme Bouchon ne saurait passer inaperçu, et qu'il est de ceux qui nécessairement devront « marquer » dans la présente législature.

La seule crainte des amis de Bouchon, et, il faut bien le dire, le secret espoir de ses adversaires, c'est qu'il veuille aller trop vite en besogne : l'exemple est fréquent de ces nouveaux venus, qui n'étaient pas sans mérite, de ces orateurs qui n'étaient pas sans talent, et qui, en six mois, se sont « brûlés » à la Chambre, par leur fièvre hâtive de prendre posture, de se montrer, et de discourir.

Il faudrait que Maxime Bouchon eût cette sagesse de faire le mort, les premiers temps, — le mort, c'est-à dire le muet, — qu'il tînt soigneusement en réserve les trésors de sa dialectique et de son intelligence, et ne consacrât son activité admirable qu'au seul « travail des commissions ».

Puis, un beau jour, et simplement à l'occasion d'un rapport qui aurait été confié à son zèle toujours prêt, Maxime Bouchon ferait son apparition à la tribune, et son éloquence éclaterait tout à coup sur le Parlement, comme un tonnerre prodigieux et inattendu.

Mais ses amis redoutent la fougue impatiente de Bouchon ; ils disent :

— Nous connaissons Maxime : devant la sottise des orateurs, leur ignorance des questions qu'ils traitent, alors qu'à lui elles sont familières, il ne saura se contenir ; et l'on ne pourra pas l'empêcher de parler, de parler tout le temps, de parler sur tout...

Voilà bien l'écueil.

*
* *

Heureusement, il y a toujours une période d'acclimatation nécessaire, et d'adaptation au milieu, pendant laquelle, si préparé soit-on à la vie publique, on ne se peut défendre de quelque timidité instinctive, et, pourquoi le cacher, d'une délicieuse émotion : et cette émotion, et cette timidité, se manifesteront dans la circonstance, de la façon la plus opportune, en paralysant, au moins momentanément, la puissance oratoire du nouvel élu.

Ceci n'est qu'un enfantillage, mais vous n'avez pas oublié que, dès le lendemain de l'élection, Maxime Bouchon, encore exténué et presque aphone, a sauté dans le train de Paris, en vertu de cet axiome favori, qu' « il faut battre le fer pendant qu'il est chaud », et parce que, expliquait-il, il y avait « certaines choses » qu'il voulait, sans plus tarder, porter à la connaissance du Ministre, et sur lesquelles, de son côté, le Ministre, sans doute, ne serait pas fâché d'avoir immédiatement son avis...

La vérité, c'est qu'aussitôt arrivé, le premier soin de Maxime Bouchon a été de courir au Palais-Bourbon.

Maxime Bouchon avait déjà *vu* le Palais Bourbon, mais il ne l'avait pas *regardé*.

Il s'est arrêté devant la grille, et voici que, machinalement, il se prenait à répéter, sans savoir pourquoi :

« Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. »

Et ces mots, dénués de toute signification présente et précise, il ne parvenait pas à les chasser de sa mémoire obsédée...

Un camelot a troublé sa rêverie, pour lui proposer un « Guide des rues de Paris, avec le plan et la reproduction des principaux monuments ».

Maxime Bouchon l'a écarté avec douceur :

— Il me prend pour un Anglais, sans doute...

Alors le camelot, dans le creux de sa main mystérieuse, lui a fait entrevoir un jeu de cartes transparentes...

Maxime Bouchon a haussé les épaules et s'est éloigné par la rue de Bourgogne :

— S'il savait qu'il vient d'offrir des cartes transparentes à un député !...

Et, lentement, en rêvant, il a tourné à droite par la rue de l'Université, puis dans la rue de Constantine, et il est revenu au quai d'Orsay...

— « Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes! »

Ce matin-là, Maxime Bouchon a fait tout le tour du Palais-Bourbon, mais il n'y est pas entré : il s'habituait...

*
* *

Tairons-nous, d'autre part, tous les soucis matériels, dont, malgré tout, il ne saurait, au début, libérer suffisamment son esprit : c'est toute une vie nouvelle à organiser.

Car il est entendu que les Bouchon, et Mme Bouchon, tout en conservant leur maison de La Marche, viendront s'installer à Paris.

Sans doute, nombre de députés se contentent d'avoir, à Paris, un pied-à-terre, car la carte de circulation sur les chemins de fer supprime les distances, et cela permettra au « député-volant », à la fois de ne rien changer à ses habitudes, et de demeurer en perpétuel contact avec ses électeurs.

Mais quand on a des visées un peu hautes, et les légitimes ambitions d'un Maxime Bouchon, n'est-il pas indispensable de demeurer sur place, pour surveiller les événements?

— « *Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve*, — disait Bouchon, le soir des élections, à quelques intimes — mais ce n'est pas à La Marche que le Président de la République pourrait m'envoyer chercher, *le cas échéant...* »

Maxime Bouchon ne se doit pas seulement au Plateau-Central, il se doit à la France, — et le cœur de la France, c'est Paris.

Et Maxime Bouchon cherche des appartements.

Autrefois, il déclarait volontiers :

— « *Je ne sais pas ce que l'avenir me réserve*, mais si je devais un jour habiter Paris, je ne voudrais pas me loger ailleurs que dans mon vieux Quartier-Latin ! »

Mais des amis de Paris l'ont mis en garde; mieux averti, il sait que le Quartier-Latin, c'est un peu « province », — et un député d'avenir doit se défier de tout « provincialisme », — le Quartier-Latin, c'est « vieux genre »; et on lui a indiqué de préférence les Invalides, le pont de l'Alma...

Maxime Bouchon visite donc les immeubles neufs du boulevard de Latour-Maubourg, ou de la rue Dupont-des-Loges.

Il explique aux concierges qu'il lui faut par dessus tout un cabinet de travail, vaste et tranquille, et une assez grande salle à manger; et il ne se fait point trop prier pour ajouter que la raison de ces exigences spéciales est sa qualité de député.

Mais il est surpris de l'impression médiocre que ce titre de député semble produire sur la plupart des concierges; et il en a conclu que ces concierges doivent être, en majorité, des réactionnaires.....

Le prix des loyers n'est pas, non plus, sans lui suggérer quelques réflexions amères :

— Quand on songe que, pour deux mille francs, on a la plus belle maison de La Marche !...

Au juste, son rôle se borne à visiter les appartements; c'est un simple travail d'élimination; car, seule, Mme Bouchon décidera; ces choses-là sont mieux l'affaire d'une femme que d'un homme.

Est-ce que Maxime Bouchon peut se rendre compte des commodités d'une cuisine? songera-t-il même à s'informer s'il y a un escalier de service, — et des placards?

Quand son mari sera en mesure de la renseigner, et lui aura évité, comme elle le dit elle-même, « les pas inutiles », Mme Bouchon viendra, verra, et jugera.

D'ailleurs, rien ne presse; car il n'est naturellement pas question de s'installer maintenant, avant les vacances, mais seulement pour la rentrée d'octobre.

Comme Mme Bouchon l'a fort bien expliqué au cercle attentif de ses relations :

— Qu'est-ce que nous irions faire à Paris, par ces chaleurs ?... C'est bien assez de ce pauvre Maxime !...

Jusqu'aux vacances, Maxime Bouchon fera donc la navette entre Paris et La Marche, puisque ça ne lui coûte rien... Et il demeurera à l'hôtel.

La question s'était posée de savoir s'il irait à son hôtel ordinaire, le même modeste et tranquille hôtel de la rue Radziwill, où il descend depuis vingt-cinq ans, — ou s'il ne s'installerait pas de préférence au Palais d'Orsay, pour être plus près de la Chambre ?

Mais Bouchon sait ce que ça lui coûte, rue Radziwill : c'est un prix fait depuis vingt-cinq ans, *service compris*.

Et puis cela fera beaucoup plus d'effet de le voir revenir député à l'hôtel de la rue Radziwill, où on l'a connu *avant*, qu'à cet hôtel de la gare d'Orsay, *où on ne le connaît pas*.

Seulement, au lieu de donner son adresse rue Radziwill, il se fera envoyer sa correspondance au Palais-Bourbon : « MAXIME BOUCHON, *Palais-Bourbon* », — simplement...

*
* *

Le désir réfléchi et nettement arrêté, chez Maxime Bouchon, de ne point paraître « provincial », l'a déterminé, dès les premiers jours, à abandonner le

chapeau haute-forme dont il se coiffait ordinairement.

Il a remarqué, en effet, que ceux, parmi ses collègues, dont il voudrait s'attacher à imiter l'autorité aisée, fréquentent au Palais-Bourbon dans l'appareil le moins cérémonieux.

Maxime Bouchon continuera cependant à porter la redingote, qui est le véritable vêtement du représentant du peuple et se prête le mieux aux gestes larges et à toute l'action oratoire ; mais il l'accompagnera d'un chapeau de paille pour affirmer aux yeux de tous qu'il vient au Palais-Bourbon « comme chez lui. »

Chez le chapelier, auprès duquel il s'enquérait d'un canotier de quatre francs cinquante, Maxime Bouchon s'est laissé persuader d'acquérir un panama de vingt-cinq francs.

— C'est ce que je gagne par jour, a-t-il dit avec un fin sourire, cependant qu'il faisait remplacer le ruban vert-émeraude, par un autre plus discret, de couleur noire...

— Un vrai chapeau de député, a réparti le commerçant, qui ne voulait pas sembler en reste d'esprit et de plaisanterie ; et, comme il en coiffait Maxime Bouchon, il ajouta, avec une conviction communicative :

— Un chapeau comme celui-là, vous en avez pour toute votre vie !...

Toute sa vie... un chapeau de député !.. — ces paroles ont semblé d'un heureux augure à Maxime Bouchon.

FRANC-NOHAIN

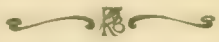

POÈME

Ah ! ma vie est si parfumée
D'amertume heureuse et d'émois
Que j'en ai l'âme consumée
Comme sous l'écorce le bois.

Je souffre tant de toute chose :
De l'essor rapide des jours
Dont le vol jamais ne se pose,
Et des fleurs aux règnes si courts ;

De l'éclat furtif de l'Automne,
De trouble des ciels assombris,
Du pampre frileux qui festonne
Le chaume et les murs des pourpris :

Qu'il me semble, au fond de mon être,
[illegible] bleu
[illegible]
[illegible]

— Ah ! n'avoir pas connu la tendre
Paix des cœurs restés sans désirs !
N'avoir pas essayé d'étendre
La main vers de calmes plaisirs !

S'être senti l'âme si lourde
De tous les parfums du printemps :
Bluets, pavots et coquelourdes,
Orangers, jasmins palpitants.

N'avoir jamais, sans une angoisse,
Entendu revenir l'été,
Et, sous le vent chaud qui le froisse,
Se plaindre le cèdre argenté ;

S'être vu la cible où, sans cesse,
Les jours vont décochant leurs traits ;
L'asile offert à la tristesse
De tout ce qui vit, à jamais ;

Le tourment et l'épreuve obscure
Dont souffrent les froides saisons ;
Être mort avec la Nature
Que l'hiver perce de glaçons ;

Avoir saisi dans ses mains tièdes,
Pour la baiser et la guérir,
L'âme du vent dans les pinèdes,
Essoufflée et lasse à mourir ;

Plaint sous les fureurs de l'orage,
L'églantine au tronc élancé
Éparpillant à l'air sauvage
Ses roses de crépon glacé ;

Vécu des arbres et des plantes
L'existence et la verte ardeur :
Connu l'effort des sèves lentes
Et leur végétale vigueur ;

Goûté comme la blonde abeille
Les fleurs qu'un pollen poudre d'or :
Ou, sous l'abri vert d'une treille,
Le raisin qu'y met l'actinder.

Compris et partagé la peine
Des bourgeons mordus par le froid
Et qui dans leur gluante gaine
Se referment avec effroi ;

Saigné des blessures profondes
Des pétales déchiquetés,
Tordu, puis foulé par les ondes
Si brûlantes du vent d'été ;

Frémi sous l'abri de l'yeuse
Ou du palmier avec les lys
Ouverts à l'aube radieuse
Tremblé comme le tamaris ;

Pleuré la fuite prompte et douce
Des baumes épars sur les prés.

De la rosée oignant la mousse,
Des lointains par la nuit ombrés...

— Ah ! dites-moi que ces souffrances,
Mon cœur, vous ne les craignez pas,
Et que vous aimez leurs présences
Et le tendre bruit de leurs pas.

Car vous communiez par elles
Avec l'Univers tout entier ;
Ce sont les compagnes fidèles
Vous appelant à la pitié,

Et forçant votre pâle vie
A s'oublier dans leur émoi,
Et devant leur large eurythmie
A vibrer d'amour et de foi,

A renaître enfin de sa cendre
Avec les jets du renouveau,
Et, quand vient l'hiver, à descendre
Avec la Nature au tombeau.

PIERRE DE BOUCHAUD.

RAPPORT AU MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE

A l'occasion de la reprise projetée d'*Héraclius*, de Corneille, à la Comédie-Française

Janvier 1807

Vers la fin de l'année 1806, le ministre de la Police générale de l'Empire se préoccupait de la reprise projetée à la Comédie-Française d'*Héraclius*, de Corneille. Cette tragédie, ayant pour sujet le rétablissement de l'héritier légitime sur le trône usurpé, pouvait-elle être représentée sans inconvénients ? N'y avait-il pas à redouter des applaudissements factieux, soulignant au passage certains vers, où les ennemis de l'Empire pourraient trouver des allusions injurieuses pour l'Empereur ?

Esménard, l'auteur du poème de *La Navigation*, directeur du Bureau des théâtres au ministère de l'Intérieur, fut chargé d'étudier la question; et je conserve précieusement dans ma collection d'autographes et de documents inédits la minute du rapport adressé par lui au ministre de la Police.

Il conclut à l'autorisation de la reprise d'*Héraclius*, mais à la condition de modifier profondément au premier acte l'exposé historique de la pièce, ce qu'il appelle *le système* de Corneille, qui, écrivant sous Louis XIV, ne pouvait que s'incliner devant le principe de l'hérédité et lui sacrifier la vérité historique. Pour rendre la représentation possible, il suffit de rétablir cette vérité ; et tout en s'excusant de sa témérité à changer et à ajouter quelques vers au texte du grand Corneille, Esménard n'a pas hésité à se charger de ce soin. Il a joint à son rapport le texte des modifications proposées, modifications importantes puisqu'elles portent sur 110 vers du premier acte et 71 du second.

Héraclius fut repris avec succès au mois de janvier 1807; mais je n'ai pu savoir si le nouveau texte présenté par le Directeur des théâtres avait été suivi! L'éminent archiviste de la Comédie-Française, M. Monval, auprès duquel je me suis renseigné, n'a, en effet, rien trouvé dans ses archives lui permettant de l'affirmer.

La publication de ces curieux documents, au moment du tricentenaire de Corneille, vient peut être à son heure, car ils constituent à la fois un chapitre inédit de l'histoire littéraire des œuvres du grand poète tragique et des exigences de la censure impériale.

ARMAND DUPUY.

En soumettant à Votre Excellence les changements proposés pour la tragédie d'*Héraclius*, je dois lui rendre compte de l'esprit général de ces changements et justifier la témérité qui m'a fait changer et ajouter quelques vers au texte du grand Corneille.

Le sujet d'*Héraclius*, comme celui d'*Athalie*, est le rétablissement de l'héritier légitime sur un trône usurpé. Corneille et Racine, écrivant sous Louis XIV, ont dû se conformer aux maximes du temps et aux idées reçues ; ils n'ont vu partout que des trônes héréditaires et, d'après ce principe, ils ont représenté sous les couleurs les plus odieuses quiconque avait interverti l'ordre de la succession naturelle (1). C'est probablement ce qui a forcé Corneille, dans la tragédie d'*Héraclius*, de s'écarter souvent de l'histoire, sans aucun avantage pour l'intérêt dramatique. Partout il parle de Maurice, comme d'un prince qui avait succédé à ses ancêtres ; et il semble croire que Phocas serait moins criminel, si Maurice n'avait pas reçu de ses aïeux l'empire, qu'un soldat obscur lui a ravi.

Pulchérie va jusqu'à dire :

> L'Empire était chez nous un bien héréditaire,
> Maurice ne l'obtint qu'en gendre de Tibère,
> Et l'on voit depuis lui remonter mon destin
> Jusqu'au grand Théodose et jusqu'à Constantin.

Rien n'est plus contraire à la vérité. J'ouvre l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau ; et j'y vois que Tibère II nomma *César*, Maurice, général fameux par ses victoires sur les Perses ; qui avait délivré l'Empire de l'invasion des barbares et obtenu comme les anciens Romains les honneurs du triomphe. L'éclat de ses actions, l'importance de ses ser-

1. A la suite de ce passage, deux lignes ont été raturées sur la minute originale et autographe du rapport d'Esménard. Les voici : « Il est inutile d'observer ici combien ce système de composition peut être aujourd'hui impolitique et dangereux. »

vices ou l'éminence de ses vertus avaient depuis longtemps mérité la reconnaissance de l'Empereur. Il le désigna pour son successeur et lui fit ensuite épouser Constantine, sa fille aînée.

Jusqu'à ce moment, Maurice n'avait eu sur l'Empire d'autres titres que ceux de son génie et de sa valeur.

Il est également faux que *son destin remontait, par Tibère, jusqu'à Théodose et à Constantin ;* car ce Tibère lui-même, soit par alliance, soit par adoption, ne remontait qu'à Justin Ier, qui, soixante-quatre ans avant l'avènement de Maurice, avait usurpé le trône sur les neveux d'Anastase. Justin Ier laissa l'Empire au célèbre Justinien son neveu, qui eut pour successeur Justin II, fils de sa sœur. Celui-ci adopta Tibère, qui n'avait d'autres droits que ses vertus et son courage ; et Tibère rendit hommage aux mêmes titres en associant Maurice à l'Empire.

On voit que rien ne ressemble moins à l'espèce d'hérédité, dont Corneille parla si souvent dans *Héraclius*. Mais le crime de Phocas, qui a détrôné Maurice, et le fit égorger après l'avoir rendu témoin du supplice de ses enfants, n'en est pas moins abominable. Ce tyran ne fut couronné que par une des factions du cirque : c'était un soldat obscur, que son insolence et sa brutalité mirent à la tête des séditieux. Jamais le sceptre n'était tombé dans des mains plus viles et plus cruelles ; et il ne se soutint sur le trône, qu'à force de barbarie. Sous lui, dit M. Lebeau, la famine, la peste et la guerre désolèrent l'Orient : Des maladies sans nombre, des fléaux de toute espèce firent du règne de ce nouveau Néron un long tissu de calamités publiques. Il fut enfin renversé par Héraclius, fils d'un général illustre, mais qui n'avait rien de commun avec l'Empereur Maurice, quoiqu'il s'annonçât comme son vengeur et celui de sa famille.

Cet exposé seul explique les changements faits à la tragédie. Il a suffi de rétablir la vérité historique à l'égard de Maurice, dans quelques vers ajoutés, et d'en changer un petit nombre dans les rôles de Pulchérie et de Phocas, pour écarter toute espèce d'allusion injurieuse. Il est absolument impossible qu'il se présente, même à la haine la plus absurde, aucune espèce de rapprochement avec Phocas, soldat sans courage, général sans gloire, usurpateur sans aucune vertu. Tous ceux que la pièce pourrait actuellement offrir rappellent au contraire l'admiration, le respect, la fidélité, l'amour que les peuples conservent ordinairement à la postérité des héros, qui furent placés sur le trône par les vœux unanimes de leurs contemporains et qui gouvernèrent avec sagesse les empires qu'ils avaient agrandis et défendus.

Et il est si vrai que ce résultat doit être celui de la tragédie d'Héraclius, que, la vérité historique une fois rétablie, par quelques changements dans le premier acte, les quatre autres ne présentent plus aucun inconvénient, et que les corrections ne portent que sur quelques mots vieillis et sur quelques fautes de langage.

Il résulte aussi de ce système (que certainement Corneille aurait suivi, s'il avait écrit de nos jours qu'on a pu conserver sans danger quelques vers admirables, supprimés dans la représentation donnée à la cour et dont la suppression sur le théâtre de Paris donnerait lieu à des interprétations aussi fausses que malignes. Ces mêmes vers, étant amenés par ceux qui rappellent l'origine de Maurice et les véritables titres de son élévation, ne peuvent faire naître aujourd'hui que des applications favorables.

ESMÉNARD.

Changements proposés pour la tragédie d'HÉRACLIUS

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

[illegible]

Surtout moi qui, naïs, [illegible] de Byzance
Monté par la révolte à la toute-puissance,
Sans combat et sans gloire à l'empire élevé
Ne l'ai que par le crime acquis et conservé.
Autant ma barbarie a fait [illegible],
Autant j'ai, sur la mitre, [illegible],
Et quand je [illegible] la douceur et l'effroi,
Tous les maux que je fais semblent fondre sur moi.
J'ai répandu le sang de l'Empereur Maurice,
Ses cinq fils par mon ordre [illegible] au supplice,
Sur son trône Albina, [illegible] sans [illegible]
Mais [illegible] pour me perdre [illegible]
On [illegible] de [illegible]
Byzance, etc.

[illegible]

Au premier imposteur [illegible] pour me détruire
Il se livre en tumulte et déjà sa fureur
Dans [illegible] voit un libérateur
Mais [illegible]

CRISPE

On nomme Héraclius, celui qu'on ressuscite.

PHOCAS

L'auteur de ce faux bruit devrait mieux l'inventer.
Le nom d'Héraclius doit [illegible]

CRISPE

[illegible]

Mais à quelques projets qu'on le puisse porter
Il [illegible]

[illegible]

[illegible] pour époux
Maurice [illegible] pour régner après vous
[illegible] le peuple [illegible]
[illegible] Maurice [illegible] Tibère

Vers 64 à 69.

Chaque jour, chaque instant s'offre à mille hasards ;
Sa valeur imprudente expose votre ouvrage ;
Et sans Léonce enfin, dont le jeune courage,
Dans nos derniers combats, courut à son secours,
Martian était pris ou terminait ses jours.
Avant que d'y périr, etc...

Vers 71.

Porte chez vous l'amour, qu'on garde pour son nom.

PHOCAS

Vers 74.

Quand je veux l'accomplir, tout me devient contraire.
Et malgré tous mes soins, leurs haines mutuelles
Semblent d'intelligence à se montrer rebelles.
La princesse surtout, etc...

Vers 81 et 82.

Le souvenir des siens, l'orgueil de sa naissance
Irritent son courage et bravent ma puissance.

Vers 84 à 86.

Sa mère,
Qu'en vain par la douceur, je tentai de gagner,
Dans l'espoir de me perdre, élève sa jeunesse
Et me punit ainsi de ma longue faiblesse.

SCÈNE II

PULCHÉRIE

Vers 109 à 117.

Oui, celui qui m'opprime épargna mon enfance,
Je le sais ; et peut-être à la reconnaissance,
Ses soins qu'il vante trop auraient forcé mon cœur,
S'il avait jusqu'au bout respecté mon malheur !
Mais puisqu'il use enfin d'un pouvoir tyrannique,
Il est temps, je le vois, qu'avec lui je m'explique,
Que Phocas me connaisse et qu'il juge à son tour
La fille du héros, de qui je tiens le jour.
Il fallait me cacher, etc...

Vers 119 à 121.

Si tu voulais qu'un jour tes dons impérieux
Et ton sceptre sanglant m'éblouissent les yeux,
Vois quels sont tes présents, etc...

Vers 126 à 145.

Tu parles de donner, quand tu ne fais que rendre ;
Mon père, appui du trône et vengeur de l'Etat,
Par Tibère adopté, choisi par le Sénat,
Couronné mille fois des mains de la victoire,
Transmit à ses enfants, les titres de sa gloire,
Héritiers de l'empire, ils en étaient l'honneur !
De nos droits réunis, infâme ravisseur,
Ne reproche donc pas à mon âme indignée,
Que, perdant tous les miens, tu m'as seule épargnée !
Sur un trône usurpé redoutant l'avenir
Tu ne veux m'y placer que pour t'y maintenir !
Mais comme il est encore teint du sang de mon père
Etc...

PHOCAS

Vers 159 à 166.

Depuis vingt ans je règne ; et je règne sans toi !
Mon titre est dans le choix que l'on a fait de moi.
L'armée en me nommant, avait proscrit Maurice.
J'en vis avec regret, etc.

PULCHÉRIE

Vers 173 à 177.

Un obscur centenier des troupes de Mysie
Qu'un gros de mutinés élut par fantaisie,
Qui de son empereur osa verser le sang,
Prétendre avec justice en occuper le rang,
Lui qui, etc...

Vers 183 à 189.

Apprends que si parfois, au gré des factions,
Le trône fut donné par des séditions,
Le besoin de l'Etat, la victoire et Tibère
En firent pour Maurice un bien héréditaire :
Que l'empire sauvé par ses vaillantes mains
Voulut à ses enfants confier ses destins.
Et je pourrais avoir l'âme assez abattue...

PULCHÉRIE

Vers 206 à 217.

Non, je ne confonds point ses vertus et ton crime.
Ma haine est équitable et ne m'aveugle pas.
Ton fils est assez grand pour les grands états,
Ce fils si vertueux d'un père si coupable.

Vers 219 à 221.

Et ce trône fatal, où tu veux le porter
Après l'assassinat, etc...

Vers 232 à 234.

Le ciel me rend un frère à ta rage échappé.
C'est le libérateur, que nos vœux lui demandent,
Bysance, le Sénat, les nations l'attendent !
D'un lâche usurpateur et du joug étranger
Il vient nous affranchir et surtout nous venger ;
Il vient ; Héraclius est tout prêt de paraître !
Tyran, descends du trône et fais place à ton maître (1).

PHOCAS

Vers 256 à 259.

Va, sur un bruit trompeur, ta haine a trop compté !
Ta fureur insensée a lassé ma bonté.
Qui se laisse offenser, mérite qu'on l'offense ;
Tu n'auras pas en vain défié ma vengeance.
Brave, menace, tonne, espère en de faux bruits.
Etc.

Fin du premier acte.

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

LÉONTINE

Vers 389 à 391.

Vous n'avez pu savoir cette grande nouvelle
Sans aller la conter à quelque âme infidèle,
A quelque esprit léger, etc.

---

(1) *Note d'Esménard :* — Ce vers admirable, peut-être le plus beau de la pièce, est au nombre de ceux que tout le monde sait par cœur. On l'a supprimé aux représentations de la cour. A Paris, cette omission le ferait ressortir. Il a paru plus convenable de le préparer par les quatre vers ajoutés à cette tirade, qui, d'ailleurs, sont parfaitement conformes à la vérité historique et au système général des changements ordonnés.

EUDOXE

Vers [illegible]

On dit qu'il est en vie et son nom seul les charme.
Mais, M[illegible] [illegible] que pour tromper Phocas,
J[illegible] en offrant votre fils au trépas
Vo[illegible] ainsi l'héritier de Maurice ;
Qu[illegible] de soupçonner un si grand sacrifice
[illegible] votre foi [illegible] Martian ;
Qu'un échange facile abusa le tyran ;
Qu[illegible] de Maurice, il croit être le père,
Tandis que Martian se croit toujours son frère ;
Et qu'ici, remplaçant Léonce qui n'est plus,
De son nom qu'il ignore, il couvre Héraclius (1).
On dirait tout cela, etc.

SCÈNE II

HÉRACLIUS

Vers 574 à 576.

Et presse Héraclius de se faire connaître,
Madame, c'est à nous de saisir cet instant.
Montrons Héraclius au peuple qui l'attend.

EUDOXE

Vers 501 à 511.

La mort de ce tyran, quoique trop légitime,
Aurait dans votre main l'image d'un grand crime.
Je [illegible] que l'ardeur de venger vos parents. .

HÉRACLIUS

Vers 521 à [illegible].

C'est pour y satisfaire
Que je rends à la [illegible], ce que je tiens du frère
Et je ne dirai point qu'en cette occasion,
Mon devoir ait forcé mon inclination.
Non, mon cœur, chère Eudoxe, etc...

SCÈNE V

EXUPÈRE

Vers [illegible].

Comme [illegible] sous les yeux de Maurice,
De ses malheureux fils, ordonna le supplice,
Le prince vit l'échange, etc.

[illegible]

---

(1) [illegible] — Comme c'est ici la véritable [illegible] sur lequel repose tout l'intérêt, on a cru nécessaire de changer quelques vers [illegible] et augmentent l'obscurité du sujet au lieu de l'éclaircir. C'est à ce passage que Boileau faisait allusion quand il [illegible]

...qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
[illegible]

[illegible]

ALEXANDRE DUMAS ET LE Dr FAVRE

A qui Alexandre Dumas a-t-il emprunté ces secrets dont il s'autorise, pour se croire si fermement le mandataire de Dieu, pour s'attribuer la mission de parler en son nom ? (1) Des livres, sans doute, contiennent ces fameux secrets. Mais quelqu'un l'a-t-il engagé dans cette voie ? Et quel serait cet homme, qui n'aurait pas daigné se manifester lui-même par des œuvres ?

L'initiateur d'Alexandre Dumas existe. Quelques-uns de nos contemporains le connaissent. Et il vit encore. C'est le Dr Henri Favre. La *Lettre sur les Choses du Jour*, dans *Entr'actes*, lui est adressée et la dédicace de la *Femme de Claude* est : A MON CHER AMI LE Dr HENRI FAVRE. Un de nos confrères, dans un feuilleton du *Temps*, à l'occasion de la reprise de *L'Etrangère*, rappelait que des amis bien intentionnés avaient conseillé fortement à Alexandre Dumas, après la répétition générale de cette comédie, la suppression du personnage de Rémonin, qui avait provoqué les résistances du public. C'est, dans cette œuvre, le raisonneur qu'Alexandre Dumas a placé dans la plupart de ses comédies, pour exprimer sa propre opinion sur le cas qui y est en litige. Alexandre Dumas se refusa à cette amputation de son œuvre, énergiquement. Il avait dessiné Rémonin d'après nature. L'anonyme du *Temps* nous rappelle que Rémonin, c'est le Dr Favre.

De loin en loin, M. Edouard Drumont se réfère au Dr Favre, dans ses articles. Il invoque son autorité, quand il a à émettre des considérations un peu paradoxales, au regard du vulgaire sens commun, mais riches de substance cachée sous l'étrangeté des apparences. « Un de mes amis, qui est un peu meneur de loups », nous souvient-il que M. Drumont a écrit du Dr Favre, pour indiquer qu'il le croit détenteur de vérités acquises par des moyens occultes, dont s'alarment les bonnes gens. Dans son village des Roches Prémarie, à six kilomètres de Poitiers, où il s'est retiré, et aux environs, les paysannes le croient un peu sorcier : peut-être en est il qui se signent à son passage. « — Henri Favre ! me dit Henri Fouquier, un jour que je prononçai son nom devant lui. Je crois bien que je l'ai connu. Il y avait au Quartier Latin, tout un cénacle d'étudiants pour l'écouter. Il avait des théories étonnantes. Selon lui, on ne devait accomplir l'acte de la génération qu'après s'être assuré que les planètes se trouvent en conjonction favorable, afin d'avoir des enfants bien doués. » Et c'est, il est vrai, le seul souvenir que ce Parisien un

---

(1) [illegible]

peu frivole avait conservé de cet homme, à qui les étudiants de son temps cependant, constituèrent un auditoire assidu.

« Le Dr Favre, nous a dit tout récemment, à son tour, M. Louis Pauliat, sénateur du Cher, qui est encore en relations avec lui, c'est un homme très fort. Vous ne vous imaginez pas quelle affluence de sommités il a eue autour de lui, à Paris, quand il habitait rue de Berry. A vingt-huit ans, il m'a sauvé la vie. Il m'a décongestionné un poumon qui ne fonctionnait plus, et il m'en a rendu l'usage au moyen du sulfate de quinine. » M. Louis Pauliat nous a appris que c'était toute une affaire d'obtenir les soins du Dr Favre, quand on était inconnu de lui. Il se souciait bien de la clientèle ! Il avait à régénérer la mentalité et la conscience des hommes de son temps. Circonvenu par les sollicitations de sept ou huit personnes différentes, il avait consenti à soigner et il avait guéri un jeune homme, dont tous les autres médecins avaient désespéré. Les parents durent lui demander de leur fixer ses honoraires.

— Mais, répondit le Dr Favre, vous ne me devez rien du tout.

Les parents insistèrent, et le Dr Favre finit par leur dire :

— Puisque vous y tenez ; il vient de paraître une série des *Lundis* de Sainte-Beuve...

Et la série lui fut offerte magnifiquement reliée. A quelque temps de là, le père du même jeune homme est malade ; il est mourant ; on s'adresse au Dr Favre, qui refuse ses soins tout net. On s'entremet ; on fait agir, sur le docteur, toutes les personnes capables de le fléchir. Le docteur s'obstine en son refus. Le malade se fait transporter chez le docteur, dans son antichambre. Il faudra bien qu'il l'examine.

— Je vois bien que c'est la fin pour vous, lui dit-il froidement. Que voulez-vous que j'y fasse ? Quand je vous aurais rendu la santé, vous n'en useriez que pour courir à des plaisirs qui ne sont plus de votre âge. Et j'ai autre chose à faire, mon cher Monsieur, que de vous rendre le moyen de reprendre vos fredaines.

D'après ce que nous avons appris sur le Dr Henri Favre, par des personnes qui l'ont connu, comme en vertu de la connaissance personnelle que nous en avons eue nous-même, nous croyons pouvoir dire qu'il mêlait à sa science médicale, quand il lui convenait de l'appliquer au soin des malades, une sorte de divination dont il se croyait doué. Et il puisait ce sens divinatoire, dans cette sorte de don du diagnostic qui est la vertu propre de quelques médecins, mais aussi dans des traditions tombées en désuétude de la médecine ancienne, qu'il trouvait beaucoup moins périmées qu'on ne l'enseigne dans nos Écoles de médecine. Quoique nous ayons fréquenté quelque temps le Dr Henri Favre, nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir reçu de confidences sur ce qu'il savait, ni sur ses méthodes personnelles d'acquisition scientifique. Il ne nous semble pas douteux, cependant, qu'à l'enseignement officiel, le Dr Favre ait ajouté des investigations dans les grimoires des sciences médiévales. Nous savons qu'il s'adonna aux pratiques de l'alchimie, qu'il se livra à des expériences de transmutation des métaux. Un assez respectable patrimoine dont il était pourvu fondit même dans son creuset de souffleur. Et toutes les philosophies, toutes les mythologies, toutes les pratiques, qui constituèrent l'ensemble des sciences maudites, ont fourni à ses connaissances médicales leur contingent de notions délaissées. Il en a fait usage, sans en laisser soupçonner l'origine, à une époque où le souvenir même en était comme perdu. En a-t-il reçu des lumières réelles dont son savoir officiel s'est accru ? Son entendement en a-t-il été troublé, au contraire, et le sens des réalités, que lui avaient acquis les enseignements de l'École, en a-t-il été faussé ? Nous n'avons pas à le décider. Toujours est-il que l'inspiration intérieure, la dictée de quelque puissance surnaturelle, le souvenir de secrets perdus qu'il aurait retrouvés, paraissent intervenir, avec ses connaissances positives, chaque fois qu'il exerce la médecine. Et n'est-ce pas à l'une de ces interventions mystérieuses qu'il faut attribuer la divination dont il fit preuve pour l'un des fils de Montigny, directeur du Gymnase ?

Dans le salon d'Alexandre Dumas, un peu à l'écart des causeurs, le Dr Henri Favre observait, un soir, avec insistance, le jeune Didier Montigny. Quand le jeune homme fut sorti, le docteur dit à Alexandre Dumas :

— Ce garçon devra se méfier des chiens.

Quelque temps après, Didier Montigny fut mordu par un chien enragé, et mourut de cette morsure.

Ceux qui ont fréquenté le Dr Favre, alors, pourraient rappeler des centaines de prédictions aussi énigmatiques, qu'il faisait ainsi, qu'on sollicitait en tremblant un peu, dont on s'amusait, jusqu'au moment de leur réalisation, et qui lui valurent, dans les salons parisiens, à la longue, une vogue inimaginable. Il voyait, il lisait, sur le visage des gens, la destinée inéluctable, dont ils allaient être la proie, à leur insu. Sa réputation de prophète était si notoire, alors, et si bien établie, que, malgré son républicanisme véhément et, en quelque sorte, sybillin, au moment de l'évolution de l'Empire vers le libéralisme, un familier des Tuileries lui fut adressé secrètement pour avoir son avis.

— Ils viennent à nous, s'écria le Dr Favre ! Les pauvres gens ! Ils sont perdus !

La médecine et les anciennes sciences médicales

ne furent qu'un premier degré, que le Dr Favre avait franchi, vers les profondeurs de l'initiation totale aux secrets des antiques sacerdoces, qui peuvent avoir survécu à la chute de tant de dieux, qui se sont transmis, vraisemblablement, par le moyen des hérésies, et dont un petit nombre de privilégiés seulement avaient su découvrir la trace pour en maintenir la chaîne ininterrompue à travers les âges. La connaissance parfaite de ces secrets retrouvés, dans la pensée du Dr Favre, devait investir quiconque s'en rendrait possesseur, d'une souveraine maîtrise sur leurs semblables. Et nous serions fort surpris, si on nous démontrait que le Dr Favre n'a pas vécu dans la conviction de son souverain magistère sur les hommes et les événements qui lui ont été contemporains. Cette conception se rattacherait, si l'on veut, à celle de Renan, qui prévoyait que la toute-puissance sur les hommes viendrait, un jour, aux mains de quelques savants. Seulement la prévision de Renan s'entendait de savants qui n'auraient recours qu'aux sciences expérimentales. Le Dr Favre a cru, nous semble-t il, que cette toute-puissance était communiquée à des savants, en vertu d'une prédestination, et un peu comme la jeunesse est communiquée au vieux docteur Faust par Méphistophélès. On n'étonnerait que faiblement, croyons-nous, le Dr Henri Favre, si on insinuait que le Prince des Ténèbres de la *Légende du Docteur Faust*, à défaut de manifestation matérielle de sa personne, lui a communiqué, dans une certaine mesure, les lumières de son inspiration, éparses dans les traditions de la Kabbale, dans les doctrines du Manichéisme, de la Gnôse, où se ramifient les courants religieux les plus lointains de l'Orient, où se concilient, tant bien que mal, le philosophisme alexandrin, la Bible et l'Évangile. Nous n'en voulons d'autre preuve que le grand cas que fait Henri Favre, dans ses moyens de maîtrise sur les hommes, de la puissance de Lucifer en regard de la puissance de Dieu. Et il faut ajouter, pour donner une idée complète de l'amalgame des systèmes auxquels le Dr Henri Favre a cru pouvoir demander l'autorité intellectuelle sur ses semblables, qu'il n'a pas négligé de s'approprier aussi, en les combinant avec les diverses révélations orientales, les notions religieuses du Druidisme, les interprétations de la création adoptées par les peuples celtiques, le prophétisme de Merlin, de Taliésinn et des grands inspirés de nos antiques forêts de chênes. On peut considérer, en résumé, le Dr Henri Favre, comme un homme qui s'est appliqué à être le continuateur de ces *Grands Initiés*, dont M. Edouard Schuré a reconstitué la physionomie, dans des livres que connaissent bien les esprits un peu cultivés. De leurs conceptions amalgamées, le Dr Henri Favre s'est créé une philosophie du monde et de l'homme, qui emprunte, à chacune d'elles, les principes qui leur sont communs, mais en réservant la suprématie aux interprétations bibliques de la création, que balancent, pourtant, et domineraient presque les interprétations druidiques. Et, à cette assimilation des lumières sacrées qui ont filtré du fond des divers Temples, dont le faisceau est un mélange de rayons sataniques et de rayons divins, au regard de la théologie orthodoxe, le Dr Favre a ajouté certaines pratiques de thaumaturgie sacerdotale, par lesquelles les Grands Initiés des divers sanctuaires démontraient aux foules leurs relations avec la Divinité.

C'est ainsi qu'ayant fréquenté le Dr Henri Favre, l'ayant entendu parler, l'ayant vu opérer, et d'après les témoignages de personnes qui l'ont connu avant nous, il nous paraît que nous pouvons le définir, autant, du moins, qu'une personnalité aussi singulière, aussi contradictoire, aussi déconcertante peut se prêter à une définition.

Si notre jugement paraissait trop hasardeux, à des esprits qui aiment serrer les réalités, si notre témoignage demeurait flottant, hésitant, hérissé de réticences, les écrits du docteur Henri Favre sont là pour le contrôle de notre analyse. Car le Dr Henri Favre a écrit. Il a écrit *La Bible* ou *Les Trois Testaments, Examen méthodique, Fonctionnel Distributif et Pratique de la Bible.* Cet in-octavo compact a été publié au Havre, à l'imprimerie Alphée Brindeau et Cie, en 1872. Et le seul titre de cet ouvrage ne suffit-il pas à renseigner sur la forme hermétique du langage de l'auteur? Il a écrit *Les Batailles du Ciel*, in-octavo, édité par Chamuel, en 1892, si nos souvenirs sont exacts. Nous avons lu cet ouvrage. Nous lui avons même consacré un assez long article dans un quotidien. Cet article nous valut l'envoi des *Trois Testaments* et la qualification de « vaillant soldat de la milice celtique », par le Dr Henri Favre, sur la feuille de garde de notre exemplaire. Et nous nous rappelons que les *Batailles du Ciel* sont une sorte de poème cosmogonique en prose, où se déroulent les luttes parallèles de Lucifer et de l'Éternel, et l'antagonisme de la race celtique prédestinée à être le support de l'œuvre divine, contre la race de Sem déchue ultérieurement de sa prédestination première à cette œuvre de Dieu par l'humanité. Encore ne sommes nous plus très sûr que ce soit là un exposé irréprochable de l'idée fondamentale de cette œuvre. Il y a, enfin, *La France en Exil, Balzac et le Temps Présent*, édité en 1888. C'est une adaptation des enseignements de l'œuvre de Balzac aux nécessités françaises de cette heure assez voisine de nous. Le texte n'en est pas absolument illisible. Et il donne une idée exacte de la manière du Dr Favre, de ses formules dont quelques-unes ont été adoptées par

Alexandre Dumas fils, et, parfois de ses interpositions de pensée à la pensée de l'auteur, en dépit de la rigueur inflexible de son texte. Le Dr Henri Favre se donne beau jeu contre les objections d'une critique rationnelle. Il prend Balzac pour un voyant celtique inconscient, pour un inspiré qui s'ignore et ne sait pas les ramifications de son génie à la pensée d'un passé qu'il formule à son insu, ni la portée de son génie sur l'avenir. On est toujours ainsi, avec le Dr Favre, dans le merveilleux, dans un enchaînement ininterrompu de l'au-delà et du monde visible, dans la science complétée par le miracle, dans la communion de quelques prédestinés, dont il croit être, avec les puissances surnaturelles constamment en action sur l'humanité.

Voilà une mentalité qui paraîtra bien surannée, bien anachronique, aujourd'hui. Le Dr Favre n'a pu se la donner tout seul, cependant. Le temps et le milieu où il a vécu y ont collaboré, nécessairement. Et, en effet, le Dr Favre, contemporain d'Auguste Comte et d'Hippolyte Taine, de Renan et de Berthelot, sans qu'il en paraisse avoir été effleuré, se rattache à une autre lignée d'esprits. Il a connu d'autres hommes, que la hantise du sacerdoce a caractérisés, dans leur action de dirigeants de l'humanité, durant le milieu du dernier siècle, fondateurs de systèmes de religion laïque, novateurs en politique, en sociologie, en tout ce qui touche au gouvernement des hommes, mais avec un fond de religiosité indépendante et de mysticisme purement humain. Le Saint-Simonisme a dû captiver l'attention du Dr Favre, dans sa jeunesse. Fourier, Pierre Leroux, Enfantin, Henri Martin, Jean Reynaud l'auteur de *Terre et Ciel* et de *l'Esprit de la Gaule* ont dû exercer une influence déterminante sur la direction de ses idées. Et c'est chez George Sand, si profondément pénétrée de la pensée de Pierre Leroux, à une période de sa vie, qu'Alexandre Dumas fils rencontra le Dr Henri Favre. Il était le confident intime de la romancière et, pourrait-on dire, son confessseur laïque. Toussenel, auteur des *Juifs Rois de l'Europe* et de *l'Esprit des Bêtes* et qui a dû lui ouvrir quelques-uns de ses horizons familiers, était Saint-Simonien. Et Fabre d'Olivet a dû contribuer aussi à le guider vers les grandes initiations.

*
* *

Comment se fait-il que le Dr Henri Favre, si bouillonnant des idées que tant d'acquisitions de la sagesse et des secrets des hauts initiés de tous les temps et de tous les pays avaient pu convaincre de sa souveraine maîtrise sur ses contemporains, ne les ait pas mises en œuvre lui-même ? Peut-être se rendit-il justice, en se reconnaissant dépourvu du don d'écrire à un degré qui confond. Cependant, son style parlé est semblable à son style écrit. Et ceux qui l'ont entendu parler savent qu'il parle intarissablement, quand il en a l'occasion. Il est vraisemblable qu'il aura préféré exercer son action en mode occulte, comme il dirait, et par intermédiaire. Les yeux du vulgaire ne doivent pas pénétrer jusqu'aux ombres du Temple, d'où les prédestinés lui dispensent les vérités, à leur gré, selon qu'ils l'en jugent digne. De même que Dieu s'est choisi, dans l'humanité, des races qui sont le support de sa pensée, de même le haut initié se choisit des hommes qui lui servent aussi de support et qui répandent les parcelles de ses cogitations, qu'il lui convient d'extérioriser, suivant l'opportunité des circonstances. C'est ainsi que, durant un temps, Alexandre Dumas fils a été le support du Dr Henri Favre et son intermédiaire par le moyen retentissant du théâtre. Et dans l'histoire de la littérature du XIXe siècle, le nom du Dr Henri Favre aura, nécessairement, au moins une mention. Si on le passe sous silence, le théâtre d'Alexandre Dumas, ses *Préfaces* et quelques-uns des morceaux les plus entraînants de ses *Entr'actes* demeurent énigmatiques. Ils s'expliquent et ne détonnent plus, si on tient compte qu'ils proviennent de l'inspiration du Dr Favre. Et on saisit, désormais, comme dirait le docteur, tout le relief des concordances, entre son inspiration et les singularités du théâtre d'Alexandre Dumas.

*
* *

Ces allures de devin de salon qu'on voit à Rémonin, dans l'*Étrangère*, à de Ryons, dans l'*Ami des Femmes*, ne sont plus un simple jeu de tireurs de cartes, de diseurs de bonne aventure, qui s'amusent à mystifier les personnages du drame, sur la scène. et les spectateurs, dans leurs fauteuils. Ce sont des procédés qui ont eu des résultats dans la vie réelle, et introduisent l'action hermétique des puissances invisibles dans les déterminations intimes des personnages, dans les mouvements de leurs passions, dans les crises de leurs conscience. L'espèce d'obsession que de Ryons impose à Jane de Symerose, la clairvoyance dont il la poursuit, pour la deviner, pour la révéler à elle-même, et qui pourraient être interprêtées comme des cruautés d'une sorte de sadisme cérébral, se comprennent, au contraire, comme une action préservatrice de l'Homme sur la Femme, parce qu'on sait, a dit Alexandre Dumas d'après le Dr Favre, que la Femme ne peut être ralliée au Bien que par l'Homme. « L'Homme est le moyen de Dieu, la Femme est le moyen de l'Homme », à condition que l'Homme, toutefois, lui prouve qu'il contient le Dieu, c'est-à-dire, qu'il lui manifeste sa

supériorité. Les apparences d'extravagance que constituent, dans *l'Etrangère*, mistress Clarkson et l'esprit du Mal dont elle est l'agent, par vengeance d'humiliations dont ne sont coupables ni le duc, ni la duchesse de Septmonts, ni Gérard, ne blessent plus autant la simple raison, si on se souvient qu'Alexandre Dumas, d'après le Dr Favre, fait intervenir la prédestination dans la vie humaine. Du moment que les êtres de valeur doivent être préservés, et les êtres de rebut, détruits, on peut admettre que la vengeance d'une métisse ulcérée d'opprobres sert à la destruction des vibrions, et que par l'action tutélaire de Rémonin, Catherine et Gérard trouvent leur destinée redressée selon le plan divin. Mais, à cette clarté des projections de la pensée du Dr Favre dans la pensée d'Alexandre Dumas, les énigmes symboliques de *La Femme de Claude*, surtout, se dépouillent de leurs ténèbres.

Tous les anathèmes des religions et des philosophies qui ont concouru au mysticisme et à la thaumaturgie du Dr Favre, contre la femme de perdition, contre la perturbatrice des volontés providentielles, contre l'auxiliaire complaisante de l'éternel Tentateur, y accablent Césarine. Et nous savons désormais la cause de la solennité biblique dont s'arment, ici, contre elle, les formules tranchantes de la malédiction. Mais nous pouvons discerner, dans cette œuvre, la plus nourrie de toutes de la substance intellectuelle du Dr Favre, l'expression la plus complète de ses visées. *La Femme de Claude* contient, en germe, tout l'antisémitisme, que M. Edouard Drumont devait ultérieurement formuler. Et on ne ferait pas connaître suffisamment le Dr Henri Favre, ni l'étendue exacte de sa projection intellectuelle dans la pensée française, si on n'indiquait que M. Edouard Drumont a été aussi, comme Alexandre Dumas et plus ouvertement, l'interprète et le support de sa pensée. Il ne nous appartient pas, ce n'est pas ici le lieu de déterminer les apports du Dr Favre à la constitution de la doctrine répandue par M. Edouard Drumont. Il nous suffit d'indiquer leurs relations de maître à disciple, qui se nouèrent, croyons-nous, chez Alexandre Dumas, précisément. Mais on ne saurait tirer de l'ombre cette figure éclipsée du Dr Favre, sans rappeler qu'il est à l'origine et à la base de l'antisémitisme en France. Dans *La Femme de Claude*, il en a fait exposer les éléments essentiels, par Alexandre Dumas.

Seulement, il lui a fait masquer son attaque contre la puissance cosmopolite de la Finance juive, par un de ces mouvements couverts que la tactique [illegible] hommes de guerre. Dumas et Rebecca ne représentent qu'une concession à l'amour propre de la race juive et un vœu secret de son éloignement spontané de notre pays, que le Dr Favre lui faisait exprimer symboliquement. A cette époque, le Dr Favre, en vertu de sa haute maîtrise d'Initié supérieur, selon toute vraisemblance, se croyait investi de la mission de régénérer la France. Il faisait transmettre cet avertissement hermétique à des Pouvoirs dont l'existence ne soulevait aucun doute dans son esprit, puisqu'il se considérait lui-même comme un des Pouvoirs de notre race, qu'il avait à prémunir et à sauver. Et qu'on veuille bien nous épargner toute chicane sur la solennité et l'obscurité de ces formules. Nous avons entendu parler le Dr Favre. Et nous croyons pouvoir soutenir que c'est bien là son langage, ce sont bien là ses pensées.

Ayant fait adresser à la race ennemie, à la race déchue de ses privilèges de peuple de Dieu, cette invitation prémonitoire de céder la place à la race celtique, promue au rang de peuple élu, comme cela résulte des *Batailles du Ciel*, le Dr Henri Favre se hasarde à concentrer l'attention des Français, meurtris et mutilés dans leur intégrité nationale, sur la puissance formidable qui les étreint de partout pour éterniser leur malaise et leur mutilation. Daniel exprime, il est vrai, une partie de la pensée du Dr Favre, lorsqu'il dit, des siens : « Nous avons été forcés de nous glisser dans les interstices des nations... et, nous tenant par la main, nous formons aujourd'hui un filet dans lequel le monde pourrait bien se trouver pris, le jour où il lui viendrait à l'idée de nous redevenir hostile ou de se montrer ingrat. » Mais la pensée du docteur sur le rôle des Juifs dans la Société française, au point de vue de l'antisémitisme, se complète, dans le personnage de Cantagnac. Cantagnac est un agent allemand, qui se donne l'air et l'accent marseillais, pour détourner les soupçons de l'entreprise de trahison qu'il vient poursuivre chez Claude Ruper, avec la complicité de Césarine. Mais il ne se démasque qu'à demi, en laissant entendre qu'il est allemand. Il se révèle bien plutôt, pour des antisémites, l'agent de la Finance juive, en s'avouant le représentant « d'une Société anonyme qui s'est fondée récemment au capital de plusieurs millions, pour l'exploitation à son profit du travail, des idées, des inventions, des découvertes, bref du génie des autres. » Qui ne voit, dans les propos de Daniel et de Cantagnac, le thème initial des agressions que l'antisémitisme a développées ultérieurement ?

Si la question ne fut pas posée plus ouvertement, en 1873, dans *La Femme de Claude*, elle y fut donc, au moins, amorcée. Alexandre Dumas ne voulut pas la pousser aussi avant, sans doute, que M. Edouard Drumont devait le faire plus tard. Mais il est certain que, par son intermédiaire, le Dr Favre le fit lancer, comme on lance une reconnaissance en pays ennemi, avant la bataille. Et c'est, d'abord, dans

l'esprit du Dr Favre que l'antisémitisme a été élaboré.

Telle est, dans ses grandes lignes, la physionomie de l'homme étrange dont Alexandre Dumas, durant la période de sa maturité, a subi l'empreinte. C'est à lui, beaucoup plus qu'à la pente naturelle de son esprit, qu'il a dû le mysticisme de quelques-unes de ses œuvres les plus fortes, ce dualisme véhément et agressif, entre le Bien et le Mal, dont la conscience de ses personnages est le champ de bataille, et ce sérieux profond, cette gravité presque sacerdotale, par lesquelles il s'efforce de subjuguer la conscience des spectateurs.

Et l'homme qui a exercé cette influence décisive sur son esprit assez impatient de toute autorité, cependant, finit ses jours, déjà longs, exempt encore d'infirmités et de maladies, dans une maison villageoise, penchée sur le creux d'une vallée verte où des peupliers frissonnent au-dessus d'une étroite rivière si lente qu'elle paraît endormie.

FELICIEN PASCAL.

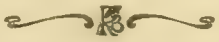

Un maître de l'architecture navale

—

M. ÉMILE BERTIN

M. Bertin a exposé avec une aimable érudition, les jours derniers, dans la série de conférences de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*, la théorie des vagues de la mer. C'est un sujet qui lui est cher, car il lui valut ses premières découvertes scientifiques.

Entré à l'École polytechnique à 18 ans (1858), puis, deux ans plus tard, à l'Ecole d'application du génie maritime, où il suivit les cours du grand savant méconnu Reech, l'inventeur de la théorie mécanique de la chaleur, M. Bertin fut, de longues années, ingénieur des constructions navales à Cherbourg (1862-1880). Moins important que ceux de Brest et de Toulon, l'arsenal de Cherbourg n'avait point alors un outillage aussi complet qu'à l'heure actuelle. Mais tous les chantiers, même les moindres, se trouvaient en pleine activité, sous l'énergique impulsion du célèbre ingénieur maritime Dupuy de Lôme, directeur du matériel de la Marine, et du ministre Chasseloup-Laubat : ils édifiaient notre première flotte de cuirassés.

La transformation du vaisseau de guerre, la diversité de ses formes et de ses œuvres mortes rendaient nécessaire une connaissance rationnelle, et non plus seulement routinière, des mouvements de la mer, et des lois de ses oscillations. A l'occasion d'un navire nouveau, de faible stabilité, que l'on n'osait mettre en service, M. Bertin fut précisément conduit, dès 1866, à diriger ses recherches de ce côté. Il put les poursuivre en 1867 et en 1868, au cours de navigations qu'il fit comme ingénieur de l'escadre du Nord à bord de *La Savoie*; il s'aida d'ingénieux appareils enregistreurs, qu'il construisit lui-même. Il s'informait en même temps des travaux de ses devanciers, et il fit venir de Prague et traduire le fameux mémoire de Gernstner, sur les lois de la houle, encore inconnu en France. Par des procédés rigoureusement scientifiques, il réussit à établir directement les équations du mouvement orbitaire de l'eau. La théorie de la houle était désormais fixée. Il en démontra l'exactitude par des vérifications expérimentales; et, pendant de longues années il continua à en rechercher et à en déterminer, par rapport aux navires, les conséquences multiples. Les résultats de ses investigations se trouvent consignés en une série de monographies sur la houle et le roulis, qu'il fit paraître dans les *Mémoires de la Société des Sciences de Cherbourg*.

Un tel succès, du domaine de la haute mécanique, stimula le jeune ingénieur : de nouvelles déductions lui permirent d'apporter d'importantes modifications à notre architecture navale.

Le vaisseau de guerre est à la fois instrument de navigation et machine de combat. Or, dès 1870, M. Bertin fut frappé de l'insuffisante protection qu'assurait aux navires la cuirasse; et il se préoccupa, plus encore, les années suivantes, du péril où demeuraient exposés les bâtiments d'un déplacement trop faible pour être revêtus de blindages. C'est alors qu'il imagina l'établissement, au flanc des vaisseaux de guerre, d'une tranche cellulaire propre à limiter la grandeur des avaries, et à empêcher le chavirement. Il la dota presque aussitôt de tous les perfectionnements accessoires : « bâtardeau ou cofferdam formant ceinture extérieure, mai œuvres d'épuisement d'eau indispensables en dedans d'un bâtardeau imparfait, remplissage des cellules par du charbon et des matières encombrantes de toutes sortes, précautions spéciales autour des écoutilles, etc... » Ce système devait faire apparaître une espèce, inconnue jusqu'alors, de navires de guerre, à la fois légers et rapides, merveilleusement aptes à la course, les croiseurs.

Ingénieur à l'arsenal de Brest (1880-1885), M. Bertin dessina et construisit le premier croiseur français à flottaison cellulaire, le *Sfax*. Mais, selon l'usage, l'innovation irrita des détracteurs systématiques, qui en empêchèrent l'extension.

C'est alors que M. Bertin songea à appliquer ses conceptions à la flotte que se proposait de construire le Japon. Déjà l'empire du Mikado avait confié à des officiers français sa réorganisation militaire et à un jurisconsulte français, M. Boissonade, la codification de ses coutumes. Il savait, avec la précision coutumière de ses informations, le haut mérite de l'ingénieur français : il acquit son concours. M. Bertin séjourna quatre ans au Japon (1886-1890). Il y connut une élité cultivée et affinée, fort différente de la société si vaine et si légère qu'a décrite et popularisée Pierre Loti. Il créa les arsenaux de Kré et Sacebo, et améliora celui, plus ancien, de Yokoska. Il élabora et fit réaliser les plans des gardes-côtes *Matsousima*, *Itsoukou-sima*, *Hasidaté*, protégés, naturellement, par une tranche cellulaire. Ces bâtiments se comportèrent à merveille à la bataille du Yalou, et, dans la guerre russo-japonaise, notamment le 27 mai 1905, rendirent les plus précieux services. M. Bertin avait d'ail-

leurs, en des Conférences fort courues et appréciées, indiqué aux officiers japonais la manœuvre et la tactique originales qu'impliquaient ces nouveaux vaisseaux.

Le principe de la flottaison cellulaire était alors admis par les grandes flottes étrangères : italienne, anglaise, etc... Seule la marine française demeurait réfractaire et vouée à des types surannés. A son retour du Japon, nommé sous-directeur à l'arsenal de Toulon (1890), puis directeur des constructions navales à Rochefort, M. Bertin fut effrayé de cette régression. Pour démontrer l'imperfection des navires en cours, exposés, dès la moindre avarie, au chavirement, et prouver la supériorité des types nouveaux, il procéda à des expériences sur modèles décomposables, dont des blocs de bois, ôtables à volonté, représentaient les compartiments envahis par la mer. Reprenant la combinaison déjà imaginée par lui, du principe cellulaire et de la cuirasse, il donna leur forme dernière à deux types de navires qu'il avait déjà préconisés : le *croiseur-cuirassé*, à tranche cellulaire revêtue extérieurement d'une ceinture blindée, à caisson haut et étroit, expérimenté avec succès au Japon (1888) et en Angleterre (1893-1894); le *cuirassé-monitor*, à caisson large et bas, très stable, puissante forteresse, remarquable par l'économie de poids et de déplacement.

Mais les conceptions de M. Bertin lui attiraient plus de considération qu'elles ne provoquaient de modifications effectives. L'éminent ingénieur fut promu directeur de l'École d'application du génie maritime à Paris (1892) — et il exposa là, dans un cours resté inédit, l'ensemble de ses études sur les mouvements des eaux — et directeur du matériel au ministère de la Marine (1895).

Il semblerait qu'étant enfin appelé à la direction des constructions navales, il put faire prévaloir ses idées : En réalité, les préventions les plus tenaces le poursuivirent encore, et ses pouvoirs furent étroitement limités. Le Conseil de la Marine, formé d'officiers de combat et non d'architectes navals, se montra extrêmement timoré. Les ministres surtout, furent d'une incompétence et d'une inertie incroyables. Bien qu'ils fussent fréquemment remplacés, ou plutôt pour ce motif, nul d'entre eux ne possédait l'éducation technique et, par suite, l'acceptation des responsabilités, l'énergie nécessaires. C'est à leur cruelle impéritie qu'est due l'infériorité persistante de notre flotte.

En dépit des efforts et des propositions de M. Bertin, on continua donc à construire, à grand renfort de millions, des cuirassés défectueux : tout au plus, le directeur du matériel put-il faire agréer, en 1896, le projet, fort bon, d'un cuirassé genre monitor, le *Henri IV*.

En 1898, cependant, alarmés des incessants progrès réalisés par les marines rivales, plus sérieusement dirigées, le gouvernement voulut agir. Des plans de cuirassés, genre croiseurs, furent, avec un zèle extrême, dressés par le service des constructions navales. Mais d'inouïs retards, dus toujours à l'impéritie de ministres improvisés, firent que ces vaisseaux : *Patrie*, *République*, *Démocratie*, *Justice*, *Liberté*, *Vérité*, ne furent commandés qu'en 1901, et mis à exécution que bien après. Les premiers de nos six cuirassés, écrivait récemment M. Bertin, arriveront ainsi à l'année 1906 pour commencer leurs essais. L'Allemagne a terminé en 1905, quatre au moins, sinon six, de ses dix nouveaux cuirassés. Quant à l'Angleterre, lorsque nos six bâtiments de combat seront entrés en service, elle en aura armé, ou peu s'en faudra, quarante-cinq. Notre lenteur à aboutir n'a trouvé jusqu'ici d'adeptes dans aucun pays. »

Cette lenteur n'enlève rien au mérite de l'ancien directeur du matériel (admis à la retraite sous le cabinet Pelletan), qui proposait dès son retour du Japon, voici seize ans, les types actuellement en chantier !

M. Bertin a d'ailleurs pu faire réaliser maintes améliorations accessoires, notamment aux appareils moteurs — à l'examen critique desquels il a consacré un ouvrage, les *Chaudières marines* (1896) — aux modes de ventilation : c'est ainsi qu'il a ventilé les hôpitaux des transports de Cochinchine « où la mortalité des malades a diminué des trois quarts. » Il a fait aussi sur l'artillerie des études approfondies dont il tira un heureux parti dans l'armement de la flotte japonaise. Il composait en même temps maints mémoires pour les publications techniques de la marine et même pour des bulletins étrangers, tels que les *Transactions* de la société des *Naval Architects and marine Engineers* de New-York. Il a naturellement écrit de nombreux rapports confidentiels restés inédits, outre les comptes-rendus qu'il publia de ses fructueuses missions en Angleterre et aux États-Unis (1869-1884-1893). — C'est précisément la multiplicité et la valeur de ces travaux, tant scientifiques que pratiques, qui font de lui un maître incontesté de l'architecture navale. Cet art est, on le sait, d'origine française, il fut créé, dès la fin du XVIIe siècle, par des Pères jésuites, Hoste, l'aumônier de Tourville, Paul Fournier, etc., il fut illustré au XVIIIe siècle par les Duhamel du Monceau, au XIXe par les Ch. Dupin, les Sané, etc.. En cooptant M. E. Bertin, l'Académie des Sciences a montré qu'elle voyait en lui le continuateur de ces hommes de haut savoir... autant que de réputation discrète.

L'originalité de M. Bertin est d'avoir mené de front la recherche scientifique et les travaux pratiques. C'est lui-même, qui définissait ainsi sa méthode : « J'ai abordé l'étude de la théorie du navire en ingénieur qui prépare des plans et vise constamment à construire ; j'ai en même temps traité les questions pratiques en homme qui sait combien l'expérience procède lentement, quand elle ne s'appuie pas sur des vues scientifiques. Le caractère particulier de mes travaux, dans ces conditions, a été la combinaison constante du calcul et de l'observation, et l'accord mis entre l'école et le chantier ; leur intérêt principal réside dans leurs conséquences pour l'avenir des constructions. »

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. E.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 24 — 5e SÉRIE — TOME V — 16 JUIN 1906

LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT

Les lettres du grand romancier russe Ivan Serguéïevitch-Tourguéneff à Mme Pauline Viardot, l'illustre cantatrice, ont leur histoire ; bien que je l'aie déjà contée à l'occasion d'une publication analogue, il y a une huitaine d'années, il convient de la rappeler.

Egarées au moment où la guerre de 1870 obligea la famille de Mme Viardot à quitter Bade pour Londres, ces lettres ont été retrouvées plus d'un quart de siècle après. Naturellement, Mme Viardot désirait rentrer en possession de ces précieux documents. Mais les motifs qu'avançait leur possesseur actuel pour les conserver n'étaient pas sans valeur.

Ces lettres faisaient partie d'un paquet de papiers et de livres qu'il avait acheté à un bouquiniste de Berlin ; celui-ci, à son tour, l'avait acquis de la veuve d'un médecin français, paraît-il. Le dernier acquéreur se fit un devoir de se constituer, dans l'intérêt général, le dépositaire de la correspondance que le hasard mettait entre ses mains, jusqu'au jour où il pourrait la rendre publique ; et il estimait que ce jour ne pouvait venir qu'après la mort de la destinataire des lettres. Cependant, je finis par le persuader des avantages qu'il y aurait à les publier du vivant, et sous les auspices de la célèbre artiste elle-même.

C'est ainsi qu'après deux ans de pourparlers, je pus obtenir l'insertion d'une première partie de ces lettres, celles datées de 1846 à 1850, dans la *Revue Hebdomadaire*, (1898 et 1899). La *Revue Bleue* fait paraître aujourd'hui, avec l'autorisation et sous le contrôle de Mme Viardot, la seconde série, inédite encore, de cette correspondance. Cette seconde série comprend les lettres écrites de 1851 à 1891, qui, fort piquantes, constituent de plus, un important chapitre de l'histoire littéraire.

Mme Viardot a laissé passer seules les pages ayant un attrait public indiscutable, et, par une réserve qui me semble excessive, contenant le moins d'appréciations flatteuses pour l'incomparable créatrice lyrique qu'elle est ; elle écarta aussi des passages, des lettres entières émaillés de traits, souvent spirituels, jamais méchants, contre des personnes connus, ou semés de détails d'un caractère privé. Pour moi, qui ai lu le tout, presque tout serait à donner. Rien, en effet, qui ne soit attachant dans l'échange fréquent de pensées entre ces natures foncièrement artistes, liées d'amitié et de sympathie intellectuelle. C'est un véritable journal intime, écrit à l'intention d'une âme sœur.

Grâce à M. et Mme Viardot, Tourguéneff fut mis en relation avec le monde artistique et littéraire français ; c'est dans leurs salons qu'il rencontra pour la première fois Georges Sand, puis fit successivement connaissance de la plupart des hommes notoires de l'époque : Mérimée, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Flaubert, Paul de Saint-Victor, Taine, Renan, Jules Simon, Victor Hugo, Augier, Jules Janin, Maxime Du Camp, Edmond About, les frères Goncourt, Gavarni, Scherer, Charles Blanc, Fromentin, Nefftzer, Broca, Berthelot, Francisque Sarcey, et plus tard, Zola, Daudet, Guy de Maupassant et les autres jeunes romanciers.

Tourguéneff avait rencontré pour la première fois M. et Mme Viardot à Saint-Pétersbourg en 1843 ; il était à peine âgé de vingt-cinq ans et encore inconnu comme écrivain. M. Viardot, lui, l'était déjà par de savantes études d'art et de littérature étrangère, et tentait alors de familiariser les Français avec les chefs d'œuvres de la littérature russe. Mme Viardot était, à vingt-deux ans, la grande cantatrice, acclamée dans toutes les capitales de l'Europe. Le futur auteur des *Récits d'un chasseur*

reçut de ses nouveaux amis l'accueil le plus cordial, au point qu'on est tenté de croire qu'ils avaient deviné le talent du romancier avant ses compatriotes. En effet, comme il l'a raconté lui-même, quatre ans plus tard, [illegible] se trouva à l'étranger, dénué momentanément de ressources. Sa mère, mécontente de son départ et blessé de le voir lui, un gentilhomme de vieille souche, devenir un littérateur de profession, s'était refusée à subvenir à ses besoins. Dans cette situation, il trouva auprès de M. et Mme Viardot la plus large hospitalité, et Courtavenel, leur propriété de Rosay-en-Brie, fut, selon sa propre expression, son berceau littéraire. « C'est ici, dit-il, que, pour gagner de l'argent, j'ai écrit la plupart de mes *Récits d'un chasseur*, et c'est ici encore qu'est venue demeurer ma fille de Spasskoïé », sa propriété dans le gouvernement d'Arel.

Depuis et jusqu'à sa mort, survenue en 1883, l'écrivain russe ne cessa d'habiter la France, en faisant seulement de temps à autre un court voyage à Saint-Pétersbourg, à Moscou ou en sa propriété de Spasskoïé. Mais qu'il s'en aille seulement à Versailles, à Courtavenel, ou reste à Paris en l'absence de Mme Viardot, vite il note ses impressions et lui en fait part comme dans un journal intime. Et les déplacements de Mme Viardot sont fréquents.

« Eh bien, vous voilà donc au fond de l'Allemagne! écrit Tourguéneff en 1841 de Paris. Il faut espérer que ces braves « Bürger » sauront mériter leur bonheur. Vous êtes à Dresde... N'étions-nous pas hier à Courtavenel? Le temps *passe* toujours vite, qu'il soit rempli ou vide, mais il *arrive* lentement... comme une clochette de troika russe. »

Musique, littérature, c'est naturellement le sujet favori de ces entretiens entre l'artiste et l'écrivain :

« Au moment où je vous écris ces lignes, une bande de musiciens ambulants se met à chanter le *Mourir pour la Patrie*, de Gossec... Dieu, que c'est beau! j'en ai les larmes aux yeux. Ah ça, mais décidément, les vieux musiciens valaient mieux que ceux d'à présent. Quelle énergie sérieuse! quelle conviction! quelle simplicité grandiose! Chanté en 93 par des centaines de voix, cet hymne a dû faire battre bien des cœurs.

« En général, depuis quelque temps, je me détourne de plus en plus du temps présent; il est vrai qu'il offre peu d'attrait. Je me jette à corps perdu dans le passé. Je lis maintenant Calderon avec acharnement (en espagnol, comme de raison) : c'est le plus grand poète dramatique catholique qu'il y ait eu, comme Shakespeare, le plus humain, le plus anti-chrétien. Sa *Devocion de la Cruz* est un chef-d'œuvre. Cette foi immuable, triomphante, sans l'ombre d'un doute ou même d'une réflexion, vous écrase [illegible], malgré tout ce que cette doctrine a de répulsif et d'atroce. Ce néant de tout ce [illegible] devant la volonté divine, l'indifférence pour tout ce que nous appelons vertu ou vice avec laquelle la *grâce* se répand sur son élu — est encore un triomphe pour l'esprit humain; car l'être qui proclame ainsi avec tant d'audace son propre néant s'élève par cela même à l'égal de cette divinité fantastique dont il se reconnaît être le jouet. Et cette Divinité — c'est encore l'œuvre de ses mains. Cependant, je préfère Prométhée, je préfère Satan, le type de la révolte et de l'individualité. Tout atôme que je sois, c'est moi qui suis mon maître; je veux la vérité et non le salut; je l'attends de mon intelligence et non de la grâce. Malgré tout Calderon est un génie bien extraordinaire et vigoureux surtout. Nous autres, faibles descendants de puissants ancêtres, nous arrivons tout au plus à être gracieux dans notre faiblesse... Je pense au *Caprice* de Musset (qui continue à faire fureur ici). »

Dans une autre lettre, l'écrivain russe compare encore les contemporains aux anciens à propos d'une revue de 1847 à laquelle il avait assisté au théâtre du Palais-Royal :

« C'était amusant, et je riais... Mais, bon Dieu! que c'était maigre, pâle, timide et mesquin à côté de ce qu'aurait pu en faire — je ne dis pas Aristophane — mais quelqu'un de son école! Une comédie fantastique, extravagante, railleuse et émue, impitoyable pour tout ce qu'il y a de faible et de mauvais dans la société et dans l'homme, et finissant par rire de sa propre misère, s'élevant jusqu'au sublime pour s'en moquer encore, descendant jusqu'au stupide pour le glorifier, le jeter à la face de notre orgueil... que ne donnerait-on pour y assister! Mais non, nous sommes voués au Scribe à perpétuité ».

Mais Tourgueneff est aussi contemporain de George Sand :

« Votre mari vous a certainement parlé du nouveau roman de Mme Sand, que le *Journal des Débats* publie (en 1848) dans son feuilleton : *François le Champi*. C'est fait dans la meilleure manière simple, vrai, poignant. Elle y entremêle peut-être un peu trop d'expression de paysan; ça donne de temps en temps un air affecté à son récit. L'art n'est pas du daguerréotype, et un aussi grand maître que Mme Sand pourrait se passer de ces caprices d'artiste un peu blasé. Mais on voit clairement qu'elle en a eu jusque par dessus la tête des socialistes, des communistes, de Pierre Leroux et autres philosophes; qu'elle se plonge avec délices dans la fontaine de Jouvence de l'art naïf et terre à terre. Il y a entre autres, tout au commencement de la préface, une description en quelques lignes d'une journée d'automne... C'est merveilleux. Cette femme a le talent de rendre les impressions les plus subtiles, les plus fugitives, d'une manière ferme, claire et compréhensible; elle sait *dessiner* jusqu'aux parfums, jusqu'aux moindres bruits... Je m'exprime mal; mais vous comprenez. La description dont je vous parle m'a fait penser au chemin bordé de peupliers qui conduit au Jarriel le long du parc; je revois les feuilles dorées sur le ciel d'un bleu pâle, les fruits rouges de l'églantier dans les haies, le troupeau de moutons, le berger avec ses chiens et une foule d'autres choses!... »

[illegible] *Récits d'un chasseur* [illegible] à son tour la nature. Voici comment, dans une lettre écrite le 1er mai :

« J'ai profité du beau temps qu'il a fait aujourd'hui pour aller à Villed'Avray, petit village au-delà de Saint-Cloud. Je crois que j'y louerai une chambre. J'ai passé

plus de quatre heures dans les bois — triste, ému, attentif, absorbant et absorbé. L'impression que la nature fait sur l'homme seul est étrange... Il y a dans cette impression un fonds d'amertume *fraîche* comme dans toutes les odeurs des champs, un peu de mélancolie *sereine* comme dans les chants des oiseaux. Vous comprenez ce que je veux dire, vous me comprenez bien mieux que je me comprends moi-même Je ne puis voir sans émotion une branche couverte de feuilles jaunes et verdoyantes se dessiner nettement sur le ciel bleu — pourquoi? Oui, pourquoi? Est-ce à raison du contraste entre ce petit brin vivant, qui flotte au gré du moindre souffle, que je puis briser, qui doit mourir, mais qu'une sève généreuse anime et colore, et cette immensité éternelle et vide, ce ciel qui n'est bleu et rayonnant que grâce à la terre? (Car hors de notre atmosphère, il fait un froid de 70 degrés et fort peu *clair*. La lumière se centuple au contact de la terre). Ah! je ne puis pas souffrir le ciel; mais la vie, la réalité, ses caprices, ses hasards, ses habitudes, sa beauté fugitive... j'adore tout cela. Je suis attaché à la glèbe, moi. Je préférerais contempler les mouvements précipités de la patte humide d'un canard qui se gratte le derrière de la tête au bord une mare, ou les gouttes d'eau longues et étincelantes tombant lentement du museau d'une vache immobile qui vient de boire dans un étang, où elle est entrée jusqu'au genou, — à tout ce que les chérubins, « ces illustres faces volantes », peuvent apercevoir dans les cieux .. »

Ou bien, c'est « la révélation exacte », en de nombreuses pages serrées, de ce qu'il a vu à Paris pendant la journée du 15 mai 1848, l'une des décisives journées de la Révolution. Ces pages sont à lire en entier, et je regrette de ne pouvoir reproduire ici que ces lignes finales :

«... Ce qui m'étonna beaucoup, ce fut l'impossibilité dans laquelle je me trouvai de me rendre compte des sentiments du peuple dans un pareil moment; ma parole d'honneur, je ne pouvais deviner ce qu'ils désiraient, ce qu'ils redoutaient, s'ils étaient révolutionnaires ou réactionnaires, ou simplement amis de l'ordre. Ils avaient l'air d'attendre la fin de l'orage. Et cependant je m'adressai souvent à des ouvriers en blouse... Ils attendaient... ils attendaient!... Qu'est-ce, qu'est-ce donc que l'histoire? Providence, hasard, ironie ou fatalité?... »

Mais qu'est-ce que la Providence, la Fatalité? se demande-t il ailleurs devant le désastre causé par la grêle à Courtavenel.

« Quand on pense ce qu'il y a de mauvaises, d'inutiles choses dans le monde — le choléra, la grêle, les rois, les soldats, etc., etc.! Dieu serait-il un misanthrope? »

Et cette dernière lettre : elle fut écrite, à l'adresse de M. Louis Viardot, cette fois, au moment où, en juin 1850, Tourguéneff quittait pour la première fois ses amis, appelé en Russie par la mort de sa mère et les affaires de succession :

« Je ne veux pas quitter la France, mon cher et bon ami, sans vous avoir dit combien je vous aime et vous estime, et combien je regrette la nécessité de cette séparation. J'emporte de vous le souvenir le plus affectueux j'ai su apprécier l'excellence et la noblesse de votre caractère, et, croyez-moi, je ne me sentirai véritablement heureux que quand je pourrai de nouveau, à vos côtés, le fusil à la main, parcourir les plaines bien-aimées de la Brie. J'accepte votre prophétie; je veux y croire. La patrie a des droits, sans doute; mais la véritable patrie n'est-elle pas là où l'on a trouvé le plus d'affection, où le cœur et l'esprit se sentent plus à l'aise? Il n'y a pas d'endroit sur la terre que j'aime à l'égal de Courtavenel. »

On sentira toute la sincérité de cet aveu, lorsqu'on saura combien vifs furent les regrets des compatriotes de Tourguéneff de voir leur romancier préféré, l'une de leurs pures gloires, volontairement s'exiler, exile dont ils ne purent démêler la vraie raison qu'après l'édition posthume de la présente correspondance. On verra par les lettres qui suivent qu'il n'a pas dépendu de Tourguéneff d'abréger cette fois encore son séjour en Russie.

E. HALPÉRINE-KAMINSKY.

I

Moscou, midi 1/13 janvier 1851.

Bonjour chère et bonne madame Viardot. Je ne veux pas commencer mon année sans invoquer ma douce et chère patronne et sans appeler sur elle toutes les bénédictions du Ciel.

Hélas! se peut-il que toute cette année s'écoule sans que j'aie le bonheur de vous revoir? C'est une idée bien cruelle et à laquelle il faut cependant que je m'habitue...

. . . . . .

Nous avons passé la soirée d'hier chez un de mes amis, et quand minuit a sonné, vous vous imaginez bien à qui j'ai mentalement porté mon toast! Tout mon être s'est élancé vers mes amis, mes chers amis de là-bas... Que le Ciel veille sur eux et les garde!... Mon cœur est toujours là-bas, je le sens. A demain. Il faut que je sorte, j'ai quelques visites à faire. J'ai une foule de choses à vous communiquer. Ce n'est pas sans raison que je suis resté si longtemps à Moscou. J'ai mené à bonne fin une entreprise assez difficile et délicate. Je vous parlerai de tout cela demain. Aujourd'hui soir, on donne une de mes comédies manuscrites chez la comtesse Sollohoub, un théâtre de société. On m'a engagé d'assister à la représentation, mais je me garderai bien de le faire; je craindrais trop d'y jouer un personnage ridicule. Je vous dirai quel aura été le résultat. A demain. Mais je veux me mettre à vos pieds et embrasser le pan de votre robe dès aujourd'hui, chère, chère, bonne, noble amie. Que le Ciel vous protège!

Mercredi 3 janvier.

Il paraît que ma comédie a eu un très grand suc-

cès avant-hier, car on la répète aujourd'hui, et je viens de recevoir une invitation pressante d'y aller ce soir. Cette fois-ci j'irai; je ne veux pas avoir l'air de me *donner des airs*.

J'ai donné hier un dîner d'adieu à mes amis, nous étions en tout vingt personnes. Il faut avouer que vers la fin de la soirée nous étions tous on ne peut plus animés. Il y avait entre autres un acteur comique d'un très grand talent, M. Sadofski, qui nous a fait mourir de rire, en improvisant des scènes, des dialogues de paysans, etc... Il a beaucoup d'imagination et une vérité de jeu, d'intonation et de geste, que je n'ai presque jamais rencontrée aussi parfaite. Il n'y a rien de si bon à voir que l'art devenu nature.

Je vous avais promis hier de vous dire pourquoi je suis resté à Moscou beaucoup plus longtemps que je ne m'y attendais. Voici en peu de mots la raison : Il y avait deux personnes, deux femmes à éloigner de la maison, où elles mettaient la discorde à chaque instant. Pour l'une d'elles la chose n'a pas été difficile (c'était une veuve d'une quarantaine d'années, que ma mère avait eue près d'elle pendant les derniers mois de sa vie), on l'a largement payée et priée d'aller chercher une autre maison que la nôtre. L'autre était cette jeune fille que ma mère avait adoptée, une vraie Mme Lafarge, fausse, méchante, rusée et sans cœur. Il me serait impossible de vous dire tout ce que cette petite vipère a fait de mal. Elle avait entortillé mon frère, qui, dans sa bonté naïve, la prenait pour un ange : elle est allée jusqu'à calomnier odieusement son propre père et puis, quand j'ai réussi par le plus grand des hasards à saisir le fil de toute cette intrigue, elle a tout avoué, elle nous a bravés avec une insolence, un aplomb qui m'a fait penser à Tartufe ordonnant, chapeau en tête, à Orgon, de quitter sa maison. Il était impossible de la garder plus longtemps, et cependant nous ne pouvions pas la mettre sur le pavé... Son propre père refusait de la prendre chez lui (il est marié et a une grande famille). Notre situation était très embarrassante. Enfin, heureusement, il s'est trouvé une personne, un docteur, ami du père de la demoiselle, qui a consenti à s'en charger en la prévenant d'avance qu'elle serait gardée à vue. Mon frère et moi, nous lui avons donné une lettre de change de 60.000 francs payables dans trois ans avec 6 p. 100 d'intérêt, toute la garde-robe de ma mère, etc., etc. Elle nous a donné un reçu, et nous en voilà quittes ! Ouf ! ça a été une lourde charge. Je ne sais ce qui devait résulter de son séjour chez mon frère, mais je sais que nous ne respirons que depuis qu'elle n'est plus là. Quelle mauvaise et perverse nature, à dix-sept ans ! Cela promet. Il est vrai qu'elle a reçu une éducation détestable... Enfin, n'en parlons plus, elle est contente et nous aussi. Cependant, je vous avoue que je ne suis pas fait pour de pareilles opérations ! J'y mets assez de sang-froid et de résolution, mais cela me détraque les nerfs horriblement. J'ai trop pris l'habitude de vivre avec de bonnes et honnêtes gens. La méchanceté, la perfidie surtout ne me fait pas peur, mais elle me soulève le cœur. Il m'a été impossible de travailler pendant ces derniers quinze jours...

Vendredi 5.

Hé bien, en effet, j'ai eu un grand succès avant-hier. Les acteurs ont été détestables, surtout la jeune première (une princesse Tcherkassky), ce qui n'a empêché ni le public d'applaudir à outrance, ni moi d'aller les remercier avec effusion derrière les coulisses. J'ai été, malgré tout, assez content d'avoir assisté à cette représentation. Je crois que ma pièce aura du succès sur le théâtre, puisqu'elle a plu, malgré le massacre des *dilettanti*. (On la donne à Pétersbourg le 20, ici le 18.) C'est tout de même drôle de se voir jouer.

Je pars demain, mais je vous écrirai encore avant de partir. Il me tarde d'avoir une lettre de vous. On ne me les envoie plus à Moscou, elles m'attendent à Pétersbourg... A demain.

Lundi 8.

L'homme propose et Dieu dispose, chère madame Viardot. Je devais partir samedi, et me voilà encore à Moscou. J'ai attrapé une toux, et, aussi longtemps qu'elle durera, il me sera impossible de quitter ma chambre. J'espère qu'elle passera dans peu de jours. Ce contretemps m'est assez désagréable, mais il faut s'y résigner.

Hier, Diane a mis bas sept petits, blancs et jaunes comme elle, six chiens et une chienne. Sa tendresse de mère va jusqu'à la férocité, et elle fait des yeux terribles quand je touche à un de ses petits. Les autres n'osent pas seulement s'approcher d'elle. Je vous envoie cette lettre aujourd'hui, je vous écrirai encore une fois avant de partir. J'espère que je pourrai le faire jeudi.

Il y a plus de deux mois que la petite Pauline (1) est à Paris. Comment va-t-elle, et fait-elle des progrès.

Je suis certain de trouver des détails qui la concernent dans vos lettres qui m'attendent à Pétersbourg, car je suis sûr qu'il y en a là-bas au moins deux. Je vous aime et vous embrasse tous. Tiens, une idée. Si j'écrivais à Gounod au lieu de vous

(1) La fille de Tourguéneff confiée par lui à Mme Viardot.

écrire avant mon départ? C'est ce que je ferai. Ainsi, adieu jusqu'à Pétersbourg.

Votre

IVAN TOURGUÉNEFF.

Moscou, mercredi 17/29 janvier 1851.

Je relève de maladie, comme Jodelet dans les *Précieuses ridicules*, chère et bonne amie; j'ai eu une fièvre catarrhale assez forte, qui m'a mis sur le flanc pendant quatre jours. Ce qui m'est surtout désagréable, c'est le retard que cette maladie a apporté à mon voyage, et ce qu'il y a surtout de désagréable dans ce retard, c'est qu'il me prive de vos lettres qui m'attendent à Pétersbourg et que j'ai eu la bêtise de ne pas faire venir ici; j'espérais toujours pouvoir partir. Il est très probable que je resterai ici une semaine encore; vous ne sauriez croire quel vide me fait l'absence de vos lettres; il y a longtemps que je ne reçois pas de vos nouvelles, j'en suis tout désorienté.

On donne demain une comédie que j'ai composée pour les acteurs de Pétersbourg, mais que Stchepkine (1) m'a demandée pour son bénéfice. Je n'ai rien à refuser à ce brave et digne homme. Si je ne me sens pas trop mal, j'irai à la première représentation. Jusqu'à présent je ne ressens pas la moindre agitation. Nous verrons demain. Il paraît que la jeune-première est détestable. Enfin, nous verrons.

Adieu, jusqu'à demain, chère et bonne amie; je vous invoque et me mets sous votre protection, chère patronne.

Jeudi, une heure du matin.

C'est donc pour ce soir; cela commence à me faire un peu d'effet. Malheureusement je me sens plus mal qu'hier et le docteur vient de me conseiller de ne pas sortir ce soir. Ce serait cependant désagréable... Mon frère y va avec sa femme. — C'est une petite comédie en un acte qui a pour titre : *Une Provinciale*. La donnée en est simple, tout dépend du jeu des deux acteurs principaux. L'un est bon, à ce que l'on dit; l'autre (ou plutôt l'actrice) est très mauvais. La salle sera pleine. Stchepkine vient de m'envoyer un billet pour loge d'en haut. Je crois que j'irai, quoique je me sente mal; j'ai une chaleur de tous les diables.

Sept heures du soir.

J'ai quatre-vingts pulsations par minute, et je vais au théâtre. Je ne puis pas rester à la maison. Je vous serre les deux mains bien fort. Que vous écrirai-je en rentrant?

Onze heures.

Par exemple je m'attendais à tout, hormis à un tel succès! Imaginez-vous qu'on m'a rappelé avec des vociférations telles, que je me suis enfuis tout éperdu, comme si j'avais mille diables à mes trousses, et mon frère vient de m'apprendre que le vacarme a duré un grand quart d'heure et n'a cessé que quand Stchepkine est venu annoncer que je n'étais pas au théâtre. Je regrette beaucoup de m'être enfui, car on a pu croire que je faisais la petite bouche.

Ma pièce a été assez bien jouée par tout le monde, la jeune première exceptée, qui a été détestable; mais en revanche, l'acteur chargé du rôle principal a été charmant. C'est un jeune acteur qui se nomme Choumski; il a fait un grand pas dans l'opinion du public, je suis enchanté de lui en avoir fourni l'occasion. Au moment où la toile s'est levée, j'ai prononcé tout bas votre nom, il m'a porté bonheur. Mais il faut que je me couche, car j'ai une fièvre de cheval.

Vendredi, 2 heures.

L'excursion d'hier ne m'a pas fait beaucoup de mal; j'ai passé une mauvaise nuit, il est vrai, mais aujourd'hui je me sens assez bien. J'ai vu aujourd'hui plusieurs de mes amis qui sont venus me féliciter; il paraît que mon succès a été en effet très grand; la salle était comble, et on a vu de mes ennemis (littéraires) applaudir à tout rompre. Tant mieux, tant mieux. Le bon Stchepkine est venu m'embrasser et me gronder sur ma fugue. J'ai l'intention d'envoyer un petit cadeau à Choumski, cela lui fera plaisir. On donne demain la même pièce à Pétersbourg. C'est cependant agréable d'avoir un succès. Allons, il faut que cela me serve d'éperon.

Imaginez-vous que je viens d'apprendre par un monsieur qui arrive de Pétersbourg que le comptoir Yazykoff a plusieurs lettres à mon nom, qu'on n'envoie pas à Moscou, parce qu'on s'attend d'heure en heure à mon arrivée; cela me cause un dépit dont je ne saurais vous donner une idée. Dieu, Dieu, Dieu, que je suis bête!

Permettez-moi de vous remercier pour mon succès d'hier; je m'imagine que si je n'avais pas prononcé votre nom, la chose aurait pris une tout autre tournure; je suis si heureux de rattacher toute ma vie à votre cher et bon souvenir, à votre influence. Je vous embrasse les mains avec reconnaissance et tendresse. Que le Ciel veille sur vous! A demain.

IVAN TOURGUÉNEFF.

(*A suivre*).

1 Le célèbre acteur, ami de Gogol et créateur du principal rôle de *Revisor* le rôle du maire.

HERMINE GILQUIN (1)

XIII

Après la mort de sa mère, Hermine n'attendait plus d'événements, acceptait d'avance la monotonie du sort contraire. Pendant quelque temps, — quelques jours, — on la laissa tranquille. Si mauvais que soient les gens, la mort leur impose une certaine attitude de respect. Malgré eux, ils marchent plus doucement, ils parlent plus bas dans la maison où un être comme eux a été frappé et emporté par quelqu'un que l'on ne voit ni entend, qui passe à travers les murs, qui vient à pas légers, quelqu'un de muet et inexorable, qui désigne sa victime sans lui rien dire, ni sans rien dire à personne.

Autour d'Hermine, il y eut donc un peu de silence. Elle était frappée aussi, et sa personne en avait quelque chose de sacré. Les servantes évitaient de lui parler, la laissaient à sa songerie, ou lui parlaient pour le strict nécessaire, d'une voix contenue et discrète. François Jarry lui-même, si indifférent qu'il fût à la disparition de Mme Gilquin, évitait la rencontre d'Hermine, qui passait ses heures libres dans la chambre de sa défunte maman, et qui s'était reprise aux occupations intérieures de la maison, puisqu'on voulait bien respecter son deuil et son repos, et la laisser libre d'agir à sa guise et pour le mieux. A table, le lendemain, le surlendemain, on mangeait sans presque rien dire. François Jarry, épais, solide, brutalement accoudé, ses bras entourant son assiette, avalait voracement sa nourriture, buvait goulument son vin blanc, sans lever les yeux sur sa femme. Le repas fini, il fermait son couteau, le mettait dans sa poche, se levait et s'en allait, s'en retournait à son labeur comme une bête farouche, et tout le monde s'en allait aussi, sauf la servante qui desservait la table, et Hermine qui l'aidait de sa douceur habituelle.

Ces soins terminés, Hermine remontait à la chambre de sa mère, qui était devenue la sienne, s'asseyait dans l'embrasure de la fenêtre, comme autrefois, lorsqu'elle était enfant et jeune fille. Mais il n'y avait plus maintenant personne en face d'elle. Il y avait un fauteuil vide. Elle cousait, pensait, regardait au dehors, revoyait l'agitation habituelle de la basse cour aux heures de fraîcheur et de man[illegible] le sommeil des chiens à l'ombre, les poules picorant sans cesse, les pigeons se rengorgeant et roucoulant sur le rebord de leur tour. Ses yeux allaient aussi à la fenêtre du grenier, l'endroit mystérieux où vivait son secret.

Cette accalmie ne dura pas longtemps. Le charme funèbre laissé par la mort fut rompu par une colère de François Jarry, un coup de poing frappé sur la table, un mot violent à l'adresse d'Hermine. Peu à peu, les anciennes habitudes revinrent. Le même ouragan de fureur qu'auparavant passa sur la charmante créature, qui ne demandait qu'à donner sa bonté à tous, et qui n'aurait voulu en échange que les heures de solitude où sa pensée pouvait s'épanouir comme une fleur ignorée.

Désormais, il lui redevint impossible de s'occuper de rien. Sa place, de nouveau, était prise partout. Le maître affichait son mépris. Les servantes la bafouaient. La petite Zélie l'épiait, la regardait sournoisement, faisait peser sur elle l'affreuse inquisition de l'enfance perverse. Hermine était de trop dans la maison de son enfance. Elle commençait à comprendre son sort avec précision, et si peu habituée qu'elle fût à prévoir son lendemain, elle se disait que sa vie ne pouvait durer ainsi, et qu'il lui fallait s'en aller. Mais où? et comment? Cela, elle ne le savait pas encore avec précision.

XIV

Une rencontre qu'elle fit acheva de lui donner à réfléchir.

Il y avait dans le pays une fille sordide, une sorte de chemineau femelle, dont personne ne savait plus le nom, quoiqu'elle fut d'un village assez proche, et que l'on avait surnommée Quat' sous

Quat' sous vivait au hasard, mangeant les croûtes qu'on lui jetait, buvant de l'eau-de-vie avec les sous qu'elle obtenait à la porte des églises, le dimanche, ou les jours de marché, sur les places des villages. On lui donnait pour se débarrasser d'elle, de sa saleté, de sa vermine. Elle avait été, elle était encore, une prostituée de grandes routes pour les paysans alcooliques et vicieux, mais de plus en plus un objet d'horreur, vivant seule, ou avec ses pareils, des vagabonds, des gens qui passaient, venant on ne sait d'où, et qui disparaissaient comme ils étaient venus, terribles inconnus de la vie, errants de l'espace, exilés de partout.

Souvent, Hermine avait fait entrer cette malheureuse chez elle, pour lui donner quelque nourriture et des vêtements. A chaque fois qu'elle l'avait revue, elle avait constaté chez la misérable Quat' sous une déchéance nouvelle.

Ce jour-là, Hermine avait fui sous le poing levé de François Jarry, et elle était restée dehors toute la nuit. C'était une courte nuit d'été bleue et claire. Hermine s'assit, comme elle l'avait fait souvent, contre une meule, au milieu d'un champ fauché. Après avoir regardé les dernières étoiles scintillantes, elle [illegible] au matin ses paupières [illegible] malgré elle. Son cœur angoissé commençait à se calmer sous l'effet du bienfaisant sommeil, quand elle

entendit un froissement du foin, comme d'une bête massive qui remuerait, et elle entendit une voix rauque articuler des mots incohérents.

Hermine n'avait plus peur de grand'chose maintenant, et puis, il faisait grand jour, le jour pâle du matin, encore frissonnant de l'air de la nuit. Pourtant, elle craignit un bestial chemineau, et doucement elle se levait pour partir, lorsqu'elle aperçut, émergeant de la paille, la tête hagarde de l'affreuse pauvresse.

— C'est vous... — dit-elle en hésitant, s'arrêtant de prononcer le surnom de la fille.

— Oui, c'est moi, Quat' sous... Oh ! vous pouvez m'appeler par mon nom... et c'est vous, mame Hermine... Vous n'êtes pas plus heureuse que moi, à ce que je vois !...

Elle rit sans méchanceté, et Hermine rougit tout en répondant :

— Vous auriez pu être plus heureuse que moi, vous, si vous l'aviez voulu... Vous n'aviez qu'à travailler...

— Il n'y a pas de travail pour des saletés comme moi... C'est à qui me repoussera du pied...

— Vous en trouveriez du travail, si vous vous teniez proprement... et si vous ne courriez pas ainsi au hasard.

— Je n'aime pas l'travail assidu... Les bêtes des bois n'travaillent pas... J'suis une bête des bois...

Hermine, malgré son chagrin, ou peut-être à cause de son chagrin, était attirée par cet être tombé au plus bas. Les réponses qu'elle recevait l'étonnaient. Et le besoin d'affection qu'elle avait en elle était encore si grand, qu'elle cherchait encore là, sous ces haillons et sous cette crasse, le battement d'un cœur, l'émotion d'une âme. Elle voulut savoir... elle aurait voulu attendrir et aussi convaincre.

Elle reprit donc :

— Vous n'êtes pas une bête des bois... vous êtes une créature comme les autres... vous avez été une gentille petite fille, vous aussi...

— Oui... et maintenant je suis une vieille salope... Qué qu'vous voulez ?... quand j'étais une petite fille, ma mère ne m'a pas appris à aimer le travail... Elle était bien trop occupée à se saoûler et à me donner des coups... J'vaux encore mieux qu'elle... J'me saoûle comme elle... quand j'peux... mais j'ai jamais fait de mal à personne...

— Mais quelle vie vous avez, ma pauvre Quat'sous !... Et par votre faute... puisque vous parlez comme vous le faites...

— Oh ! ça irait encore ben si j'avais tous les jours le ventre plein... La pluie, le froid, tout ça m'est égal... C'est la faim qu'est le plus dur...

— Un abri, c'est bon aussi... vous auriez pu avoir un abri... mais il vous faudrait avoir une autre manière de vivre... Vous vous conduisez mal... vous faites de vilaines choses, — osa dire Hermine.

— Bien se conduire !... c'est bon pour celles qui ont tout ce qu'y leur faut... Qu'est-ce que ça peut faire que j'en ai ou que j'en ai pas, de la conduite ?... Je leur prends pas leurs hommes, aux autres !... C'est eux qu'y me prennent !...

— Tantôt avec l'un, tantôt avec les autres... cela ne vous répugne donc pas ?... Vous êtes la bête de somme de la première rencontre !...

— Puisqu'ils aiment ça, — répondit cyniquement Quat'sous.

Hermine se tut, comprit qu'il n'y avait pas à raisonner avec un être incomplet, se croyant sur la terre seulement pour la parcourir en animal inconscient.

Quat'sous restait là, avec une sorte de sourire ironique sur sa lèvre béante et baveuse. Elle balançait le corps et la tête comme une idiote, regardant ses mains sales, ses pieds chaussés de vieux souliers d'homme.

Elle avait aussi quelque chose à dire :

— Mais vous non plus, mame Hermine, vous n'avez pas d'abri, puisque vous êtes là, sur la même paillasse que la pauv' Quat'sous... Qué q'vous savez, de c'qui vous arrivera ?... Vous n'êtes point méchante... et vous êtes avec des méchants... je l'sais ben, moi !... j'sais tout, à courir les chemins... On entend l'un... on entend l'autre... on comprend l'reste... Croyez-moi, mame Hermine... vous s'rez comme moi, un jour... vous finirez comme moi... j'sais ce que j'dis !...

Hermine eut une révolte, se leva :

— Plutôt mourir, — pensa-t-elle.

Elle regarda encore Quat'sous, se refusa à croire que c'était là le miroir de sa vie prochaine. Elle eut de la compatissance pour cet être resté dans les limbes de l'ignorance de soi-même, et elle s'éloigna du refuge de Quat'sous, après lui avoir souhaité meilleure chance.

XV

Quat'sous, en effet, connut la fin de ses maux. A quelque temps de là, au moment des labours de l'hiver, on la trouva morte, étendue sur le dos, dans le creux d'un sillon, les mains crispées, la face verte.

On raconta cela devant Hermine, qui se rappela la prédiction de Quat'sous : « Vous serez comme moi !... Vous finirez comme moi !... »

XVI

Hermine se refusa à cette fin. « Je n'ai pas vécu comme Quat'sous... je ne veux pas mourir comme elle », — se dit-elle. Pourquoi donc mourrait-elle, après tout ? Pour laisser la place libre à ce criminel, qui s'était emparé du bien de ses parents et de son bien, qui lui avait imposé son contact abject,

le mensonge de l'amour et de la maternité, et qui attendait maintenant sa fin pour prendre définitivement possession de ses dépouilles! Il serait bien heureux et triomphant, ce François Jarry, s'il pouvait mettre la fille dans le même trou, sous la même pierre, que son père et sa mère. Il pourrait frapper du pied la dalle où seraient écrits les noms des Gilquin, et rentrer en riant dans le domaine. La maison serait à lui, et les terres, et toutes ces bêtes aimées d'Hermine. Il épouserait sans doute la fille de cuisine qui avait pris sa place, non d'épouse et de mère, mais de maîtresse du logis. Toute la domesticité ferait à la noce le cortège de sa gaieté grossière, et la petite Zélie, vêtue des vêtements de jeune fille d'Hermine, penserait à la stupide morte avec ses yeux méchants et son sourire perfide. Non! la fille des Gilquin se refuserait à être ainsi vaincue!

C'était un samedi qu'elle avait appris la mort de Quat'sous. Elle décida qu'elle resterait encore là le dimanche, jour où tous ses mouvements seraient épiés et aperçus, et qu'elle s'enfuirait le lundi, quand tout le monde serait parti pour les champs.

Où irait-elle?

Elle irait tout droit à la ville. La route était longue, le froid était venu, et les chemins seraient mauvais. Tant pis! Elle aurait l'énergie de faire la course tout d'une traite. Elle avait un peu d'argent, dans une cachette que sa mère lui avait montrée, et que François Jarry avait inutilement cherchée. Elle prendrait cet argent, et la petite boîte où elle avait ses souvenirs, et pas autre chose. Si elle trouvait en route une charrette de paysan, ou même une voiture de la ville, elle demanderait qu'on veuille bien lui abréger le temps de sa course et soulager sa fatigue. Elle arriverait donc là-bas, elle s'y voyait, elle était déjà haletante d'avoir touché le but qu'elle s'était assigné.

Que ferait-elle à la ville?

Elle sonnerait à la porte de Maître Philipon, le notaire, celui qui avait toujours fait les affaires de son père et de sa mère, qui lui avait fait son contrat de mariage, à elle. Elle se rappelait bien qu'à ce moment, il avait prévenu Mme Gilquin et elle-même, Hermine, sur le point de devenir Mme Jarry, qu'elles faisaient peut-être une sottise en attribuant une part au nouveau venu, et qu'il vaudrait mieux attendre pour régler les affaires de meilleure façon. Mais Mme Gilquin lui avait affirmé qu'elle avait les meilleurs renseignements sur François Jarry, que c'était un brave garçon qui assurerait la tranquillité d'Hermine, et aussi la sienne, et qu'elles étaient bien heureuses toutes-deux de l'avoir rencontré. La pauvre femme était affolée par la mort tragique de son mari, elle voyait Hermine délaissée de tous, et elle voulait absolument lui donner un protecteur dans la vie. François Jarry se présentait bien, avait un masque de franchise solidement fixé sur la vilenie de son être. Maître Philipon avait fini par s'incliner, se disant qu'après tout les deux femmes avaient probablement raison d'organiser leur vie de cette manière, et il les avait aidées à créer pour François Jarry un avoir par lequel on lui constituait un don de joyeux avénement. Pour Jarry, il était dans la place, c'était l'essentiel : il verrait ensuite à mettre la main sur la part que les deux femmes avaient gardée par devers elles.

Quand la révélation rapide du vrai François Jarry avait été faite à Mme Gilquin et à sa fille, elles tombèrent, la mère, dans un état de confusion et de chagrin, la fille, dans un état de stupeur, qui empêchèrent tout sursaut d'action en elles, et leur homme d'affaires, s'il avait eu quelque avertissement de leur situation par le bruit public, n'avait rien su par ses clientes, effondrées dans l'angoisse et le mutisme.

Il avait bien, un jour, qu'il passait sur la route, fait arrêter son cabriolet à la porte de la ferme, et il avait demandé des nouvelles de ces dames, et aussi s'il pouvait être reçu par elles. Il lui avait été répondu, par la servante-maîtresse, qui, pas plus que François Jarry, n'aimait les apparitions des gens de loi, que précisément ces dames étaient parties pour la ville et que certainement M. le notaire les rencontrerait sur leur retour. M. le notaire n'avait pas insisté, et peut-être même n'avait-il pas eu le soupçon d'un mensonge. Il était retourné chez lui, n'avait rencontré personne, et n'avait plus pensé au résultat négatif de sa visite.

Quand sa mère mourut, Hermine avait voulu aviser le notaire de cette mort, le jour même. Elle écrivit donc une lettre à Me Philipon, en même temps que d'autres lettres à ses anciennes amies de pension, et la petite Zélie, qui se montrait hypocritement empressée, avec la nuance d'émotion qui changea un instant les allures de tout le personnel de la ferme, fut chargée de mettre ces lettres à la poste. Hermine ne vit à l'enterrement, parmi les paysans du voisinage, aucune des personnes qu'elle avait prévenues, et elle ne reçut, les jours qui suivirent, aucune réponse à ses lettres.

Elle commença dès lors à soupçonner quelque manigance, et se promit de prévenir plus sûrement le notaire, d'autant qu'il lui fallait régler les intérêts mis en mouvement par la succession de sa mère.

La rencontre et la mort de Quat'sous ne firent que la confirmer dans cette résolution, qui avait un peu faibli pendant la période de calme qu'elle avait connu après l'enterrement de sa mère. Elle avait eu vaguement l'illusion que la vie pouvait être possible encore pour elle dans cette maison vide de ceux qui

l'avaient aimée et protégée pendant son enfance et sa jeunesse. Cette illusion avait été de courte durée, et l'horreur de sa situation, qui lui avait été dévoilée pire que jamais par les paroles de la vagabonde, ranima en elle l'énergie nécessaire à son dessein.

Elle ne se contenterait pas de voir Me Philipon. Elle ne rentrerait pas chez elle. Tous ses parents avaient disparu, et elle n'avait pas d'amis sur qui compter, mais le notaire était un brave homme, de bon conseil, qui avait estimé ses parents, et qui lui avait toujours montré une paternelle affection. Certainement, Me Philipon ne l'abandonnerait pas, et il lui donnerait tous les conseils nécessaires, il prendrait ses droits et son existence en mains, et il lui donnerait tous les moyens de réduire et de vaincre le misérable François Jarry. La douce Hermine eut un sourire de petite fille victorieuse à cette idée de juste vengeance.

Elle irait jusqu'au bout, ferait un procès. On mettrait les biens sous séquestre, on vendrait la maison, et tous les pauvres animaux ! L'intrus serait expulsé avec la servante-maîtresse, la petite Zélie et toute la séquelle des vauriens et des vauriennes, qui avaient pris parti contre les anciens maîtres du logis, tous ceux qui avaient payé en ingratitude et en cruauté la bonté et la protection qui s'étaient étendues sur leur existence.

C'était décidé, — Hermine partirait lundi.

(*A suivre.*) GUSTAVE GEFFROY.

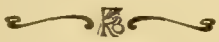

LE FUTUR RÉGENT

Ses premières armes et son mariage (1691-1692)

L'heure est venue pour le duc de Chartres de faire ses premières armes — il a dix-sept ans (1). La guerre de la ligue d'Augsbourg vient d'éclater, formidable coalition dirigée contre Louis XIV par Guillaume d'Orange, aidé de l'Empereur, du roi d'Espagne, du roi de Suède, des États de Hollande, des Électeurs, du duc de Savoie. Protestants et catholiques, tous voulaient faire la leçon au roi de France et le punir de ses entreprises hasardeuses : on lui gardait rancune de l'occupation militaire de l'évêché de Cologne, de l'intronisation par la force de Furstemberg, évêque de Strasbourg, aux dépens de Clément de Bavière, enfin, on lui reprochait l'investissement si brutal du Palatinat (1688). L'Océan, les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale, l'Italie, l'Espagne, sont les principaux théâtres de cette guerre, qui se terminera sans profit pour le royaume de France par le traité de Ryswick (1697).

Mais nous n'avons à suivre que le duc de Chartres, et, en sa qualité de débutant, il reste au second rang. « A la première pointe du printemps », le 18 mars 1691, il quitte Versailles pour se rendre à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Luxembourg. Le prince part joyeux, il sent comme une atmosphère de liberté autour de lui ; il est accompagné de son gouverneur le marquis d'Arcy, de Labertière, sous-gouverneur, et de l'abbé Dubois. Un portrait anonyme de Versailles nous le montre à cette époque, jeune, souriant, revêtu de l'armure, avec le cordon bleu en sautoir ; sa main droite est appuyée sur le bâton de commandement (1).

Sa mère éprouve un réel chagrin lors de cette première séparation ; on verra par sa correspondance, combien elle aime cet enfant ; ces lettres ont encore un autre intérêt, elles sont écrites en français, et nous offrent un spécimen du style de Madame qui maniait fort agréablement notre langue, malgré sa prédilection persistante pour l'allemand (2).

Le lendemain même du départ, le 19 mars, la duchesse d'Orléans écrit à son fils :

« Je n'ai point envie de rire du tout, car j'ai un mal de tête horrible d'avoir pleuré toute la journée d'hier. Si le Seigneur m'avait fait la grâce de me donner un peu de votre insensibilité, cela me ferait grand bien, mais il s'en faut beaucoup. Faites des amitiés de ma part à M. d'Arcy, de Labertière et l'abbé Dubois. Si vous pouviez avoir le cœur fait comme eux, vous n'en vaudriez pas pis ; mais le naturel prévaut. Tâchez seulement en ce qui vous sera le plus nécessaire de suivre leurs avis, comme je vous ai dit en partant, et comptez, mon cher enfant, que malgré les larmes que vous me coûtez, je ne laisserai pas de vous aimer très tendrement. »

Le jeune homme n'était pas insensible, c'est là un reproche tout maternel ; il ne pouvait mêler ses larmes à celles de Madame, il était trop heureux de respirer l'air des camps, et trop fier de son indépendance relative. Il est au siège de Mons, formé par le roi en personne. Il prend intérêt aux travaux militaires et décrit tous les préparatifs dont il est témoin, ou plutôt les fait décrire par Dubois, se contentant de signer (3). Dès le début, il se montre tel qu'il

(1) Voir la *Jeunesse du Régent* (*Revue Bleue* du 19 mai 1906).

(1) Musée de Versailles, 4302. Ce portrait est non sans raison attribué à Largillière ; il se trouve dans les nouvelles salles consacrées au XVIIe siècle.

(2) Ces lettres, aujourd'hui à Chantilly, ont été publiées par le comte de Seilhac, en appendice à son *Abbé Dubois*, 2 vol. in-8°, 1862, I, 205-285.

(3) Lettre du duc de Chartres au duc d'Orléans, son père, dans Seilhac, I, 260-263.

sera toujours, fort paresseux, quand il s'agit d'écrire même une simple lettre, aussi est-ce par la correspondance de Madame surtout que nous apprenons ce qui se passe à l'armée.

On sait, grâce à la Palatine, qu'il fait bonne figure aux coups de canon et de mousquet, et qu'entre deux alertes, il ne manque pas de se laisser aller à sa dissipation coutumière.

« Souvenez-vous, écrit Madame, que quoique avoir du courage soit une vertu excellente à un prince comme vous, que ce n'est pas la seule qu'il doit avoir et qu'elle n'aura jamais son mérite que quand elle sera accompagnée de beaucoup d'autres vertus. »

Dans une lettre à l'abbé Dubois Madame revient à la charge :

« Je ne manquerai pas de vous garder le secret, quand vous me manderez des nouvelles de mon fils qui ne doivent être que pour moi seule; je lui ai fait compliment, hier, sur la bonne contenance qu'il a tenue aux coups de canon et de mousquet, selon le témoignage de Monsieur; mais je n'ai pu m'empêcher d'y ajouter une petite leçon que je ne doute pas que vous n'ayez vue, *étant de ses secrets le grand dépositaire*, comme il y a dans la comédie. Mais, sans plaisanterie, je ne doute pas qu'il ne vous montre ma lettre, et encore moins que vous ne brodiez un peu sur ce sujet... »

Le siège commencé le 25 mars est levé le 16 avril; Madame a le bonheur de revoir son fils, qui rentre à Versailles avec le roi, mais pour repartir le 23 mai. Le prince suit toujours les opérations, il est à Macleu, entre la Lys et l'Escaut, en mai, à Braine-le-Comte, en juin. On attend une attaque à ce moment, mais on est déçu :

« J'aurais bien souhaité, écrit le duc de Chartres au roi, que les ennemis n'eussent pas refusé de combattre, car il n'y avait guère à craindre pour le succès, je fus charmé de voir la bonne volonté des troupes de Votre Majesté. Je suivis M. de Luxembourg et M. le duc du Maine, et je continuerai à m'instruire dans les occasions qui se présenteront. J'ai une si grande envie que Votre Majesté soit contente de moi que j'ai toujours devant les yeux les ordres qu'il lui a plu de me donner, et j'espère qu'elle connaîtra par ma conduite qu'il n'y a [illegible] moyen de [illegible] souhaite tant que de m'[illegible] [illegible] bienveillance. »

La campagne n'offre pas grand intérêt, le duc de Chartres en profite pour se faire une vie facile, exempte de toute étiquette, mais ce n'est point sans déplaire à Monsieur, que ces questions protocolaires ne laissent jamais indifférent. Le frère du roi apprend que la bonne compagnie s'éloigne de chez son fils; la cause en est, dit-il, au peu de dignité qu'on apporte à servir le duc de Chartres, à la table duquel on voit des gens qui ne devraient pas y être. Il reproche à Dubois une trop grande familiarité, et sous-entend que la conduite du précepteur est fort répréhensible (1). C'est à tel point que Dubois s'adresse à Fénélon, espérant que ce protecteur, alors bien en cour, saura conjurer l'orage.

« Mme de Maintenon, dit-il après s'être disculpé avec beaucoup d'adresse, eut la bonté de me dire, lorsque j'eus l'honneur de lui faire la révérence en partant, que je pouvais compter que le Roi me soutiendrait dans les traverses que l'on voudrait me faire dans cette maison-ci; ce mot me fortifia beaucoup. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien l'en faire souvenir (2). »

Mme de Maintenon, on le verra, attendait beaucoup de Dubois pour la grande affaire du mariage du duc de Chartres, aussi Fénelon réussit-il à souhait, et le précepteur ne fut-il pas inquiété; la cour allait avoir besoin des services de l'abbé et lui aurait passé de plus graves reproches que ceux de Monsieur, reproches fondés uniquement sur des questions de rang et de préséance. Dubois, en outre, eut en Madame elle-même un chaleureux défenseur.

« Je suis très aise, écrit-elle à l'abbé, que vous soyez content de la justice entière que je vous ai rendue sur toutes les sottises qu'on a dites de vous. Si Monsieur m'avait voulu croire, il vous aurait épargné ce chagrin, mais vous savez que je n'ai pas toujours voix au chapitre; si je l'avais, vous y trouveriez votre compte. » (13 août 1691).

Madame, à ce moment, était tenue à l'écart du « particulier » du roi, de ce qu'elle nomme le *sanctum sanctorum* et, comme toujours, elle vivait loin de l'intimité de son mari. Les événements qui se complotent allaient encore élargir la muraille qui séparait la Palatine du reste de la cour.

Avant d'aller retrouver Louis XIV, le duc de Chartres assiste à la dernière bataille de cette campagne de l'année 1691. Le 29 septembre se livre le combat de Leuze. L'action fut très vive entre l'armée du prince d'Orange, commandée par le comte de Waldeck, et celle du maréchal de Luxembourg. Dix-huit escadrons français battirent près de cinquante escadrons ennemis, mais les pertes furent égales des deux côtés. Le neveu du roi se distingua dans cette journée, pas autant qu'il l'eût souhaité toutefois, son courage impatient aurait voulu s'exposer au plus grand péril, « il ne fut pas maître alors de s'abandonner à toute son ardeur » (3). Il sera à

(1) Lettre de Monsieur à Dubois, 25 juillet 1691, Sorbonne, I, 218.

(2) Sorbonne, I, [illegible]

(3) Mémoires de Villars.

(1) Lettre de Monsieur à Dubois, [illegible] Sorbonne, I, [illegible] [illegible] dans cette lettre le style [illegible] de Dubois.

même de se distinguer dans les prochaines campagnes, à Steinkerque et à Nerwinde.

Le duc rentra le 28 septembre, à Fontainebleau. Le roi l'accueillit avec indulgence et lui promit un régiment. Louis XIV, avant tout, attendait de son neveu une preuve de soumission, un véritable sacrifice : il ne s'agissait de rien moins que de lui faire accepter pour épouse une princesse, qui ne convenait ni à sa haute lignée, ni à son titre de fils de France.

Spanheim et Mme de Caylus parlent d'un projet de mariage, qui aurait eu l'agrément du roi et de Monsieur : on avait pensé à la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Louise de la Vallière, qui, née en 1666, avait épousé en 1680 le prince de Conti et était devenue veuve en 1685. Mais, outre qu'elle avait huit ans de plus que le duc de Chartres, elle se montrait peu disposée à se remarier, elle préférait sa liberté à tout.

L'intention du roi était d'établir une autre de ses filles, Mlle de Blois, née en 1677 et il songeait à elle depuis longtemps pour le duc de Chartres. « Un prince aussi près de la couronne » allait-il se prêter à semblable anoblissement de la descendance adultérine de Mme de Montespan ?

Les voies étaient préparées, il est vrai ; les superbes mariages des sœurs de Mlle de Blois : la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon-Condé (Louise-Françoise, Mlle de Nantes), avaient servi de degré à cette troisième union plus brillante que les autres.

Le duc de Chartres résista tant qu'il put, aidé en cela par sa mère, qui, dès 1688, fulminait contre ce projet. Mlle de Blois était bâtarde d'un double adultère, ce sont les propres expressions de la Palatine, et enfant « de la femme la plus méchante et la plus éhontée que la terre puisse porter. » La seule vue de cette jeune fille faisait « tourner le sang » de Madame. Et ce qui plus que tout exaspérait la belle-sœur du roi, c'était de voir son fils sacrifié à la grandeur de ses ennemis tels que le marquis d'Effiat ou le chevalier de Lorraine, qui devaient être comblés d'honneurs et d'argent si l'affaire réussissait.

On eut soin, en cette circonstance, de faire agir Dubois — Madame ne l'apprit que beaucoup plus tard, c'est alors que son amitié pour l'ancien précepteur du duc de Chartres se changea en haine. Mme de Maintenon ne fut sans doute pas étrangère à l'intervention de l'abbé, d'où, de la part de la princesse palatine, un redoublement d'invectives contre l'épouse morganatique de Louis XIV, qu'elle détesta dès son arrivée en France pour sa sécheresse, sa fausse pruderie et sa dévotion louche et qu'elle appelle *pantocrate*, *vieille ordure* ou *vieille ripopée*.

Dubois réussit à calmer le mauvais vouloir de son élève, en lui faisant peur du roi et de Monsieur, et d'un autre côté en lui montrant « les cieux ouverts ». L'abbé payait sa dette au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat, qui avaient usé de leur étrange faveur pour gagner Monsieur à la cause de Mlle de Blois — c'était une dette ancienne, puisque, l'on s'en souvient, Dubois devait sa place à ces favoris du frère de Louis XIV.

Cependant Madame parle à son fils de l'indignité de ce mariage et lui fait promettre qu'il n'y consentira pas.

« Ainsi faiblesse envers son précepteur, faiblesse envers sa mère, aversion d'une part, crainte de l'autre, et grand embarras de tous côtés » (1).

Le roi intervint et fit appeler chez lui d'abord Monsieur, puis le jeune prince, auquel il parla « avec cette majesté effrayante » qui lui était « si naturelle » et qui mit le duc « hors de mesure ». Le neveu pourtant osa dire en balbutiant qu'il devait consulter ses père et mère.

— Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas; et se tournant vers Monsieur : Est-il pas vrai, mon frère (2) ?

Sur ce le roi envoya chercher sa belle-sœur par Monsieur qui dit à la princesse :

— Madame, j'ai une commission pour vous de la part du roi, qui ne vous sera pas trop agréable et vous devez lui rendre réponse ce soir vous-même (c'était le 9 janvier 1692), c'est que le roi vous mande que lui et moi et mon fils étant d'accord du mariage de Mlle de Blois avec mon fils, que vous ne serez la seule qui vous y opposerez (3).

Le soir à huit heures Louis XIV reçut Madame dans son cabinet, il lui parla comme il venait de faire au duc de Chartres, « d'un air imposant ». Elle fut à son tour « prise et muette. » Elle lança deux regards furieux à son mari et à son fils, et dit :

« — Quand Votre Majesté et Monsieur me parlerez en maîtres, comme vous faites, je ne puis qu'obéir. »

Elle fit une courte révérence, et s'en fut chez elle, où le duc de Chartres la suivit pour s'entendre chanter pouille et voir sa mère verser « un torrent de larmes ». Peu après Monsieur les rejoignit ; la princesse ne ménagea point son mari davantage et ne lui laissa pas le loisir de prononcer un seul mot. Madame pourtant se soumit, malgré elle, et le roi et toute la cour, suivant l'étiquette, bien ironique cette fois, vinrent la féliciter de ce « bel événement ».

(1) Saint-Simon, I, 13.
(2) Saint-Simon, I, 13-14.
(3) Joegle, I, 90.

Madame s'inclina devant la décision royale, mais ne put jamais prendre son parti de l'union de son fils avec la fille de Mme de Montespan. Elle avait eu, dans sa propre famille d'Allemagne, le spectacle d'écarts semblables à ceux de Louis XIV : sa mère avait eu une rivale, et de nombreux enfants étaient nés de cet adultère, mais du moins un mariage avait régularisé la situation, et les bâtards palatins s'étaient contentés d'une existence modeste, ils n'avaient pas forcé la porte des princes du sang, ils ne s'étaient pas installés sur les marches du trône électoral.

Ce qui augmentait le dépit de la Palatine, c'est que sa future belle-fille croyait faire honneur au duc de Chartres en l'épousant.

« Attendu qu'il n'est que le fils d'un frère du roi, tandis qu'elle est la fille du roi même ; mais elle ne veut pas voir qu'elle est l'enfant d'un c..... »

Cet orgueil de Mlle de Blois la faisait comparer à Minerve, qui, ne se reconnaissant pas de mère, se glorifiait de descendre du seul Jupiter. Mais il y avait encore une autre cause de chagrin pour Madame, c'est que cette belle-fille était la sœur du duc du Maine, dont, plus que jamais, elle allait favoriser les projets ambitieux. Elle voudra tout gouverner avec son frère, dit la Palatine ; Madame ne se trompait pas, mais elle comptait sans la pusillanimité de M. du Maine, cause de tous ses mécomptes et du triomphe de ses adversaires.

Un mois après les entrevues de famille, il y eut grand appartement à Versailles (9 février 1692), et le mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois fut officiellement déclaré. Du tableau que Saint-Simon nous a laissé de cette éclatante réunion il faut détacher quelques fragments.

« Madame se promenait dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être ; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant avec fureur et la redemandant à Jupiter... Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. Monsieur son fils paraissait désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrême. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyait et en sentait toute la scène, et en appréhendait toutes les suites. La consternation parut générale, à un très petit nombre de gens près. Pour les Lorrains (d'Effiat et le Chevalier) ils triomphaient. La Sodomie et le double adultère les avaient [illegible] et les servant bien eux-mêmes.

Ils jouissaient de leur succès ; comme ils en avaient [illegible], ils avaient raison de s'applaudir.

Le souper qui suivit fut maussade et lorsque l'heure du coucher arriva le roi fit à Madame

une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos et (elle) avancée d'un pas vers la porte (1) ».

Le lendemain se place la fameuse scène du soufflet, contestée par Voltaire, qui au fond ne peut guère nous convaincre puisqu'il n'en fut pas témoin. Ce qui est plus grave, c'est que la Palatine elle-même dit dans une de ses lettres :

« De ma vie je n'ai donné un soufflet à mon fils, mais je lui ai administré la verge comme il faut : il m'en souvient encore. Les soufflets sont dangereux, ils peuvent léser la tête (2)... »

Mais comment Saint-Simon a-t-il pu inventer le soufflet ? Madame l'avait-elle oublié en 1710, au moment où elle faisait ces confidences ? L'affirmation du mémorialiste est pourtant bien nette :

« On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie et la messe du roi. Madame y vint. Monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua *un soufflet si sonore* qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, *dont j'étais*, d'un prodigieux étonnement. »

Le roi, du moins, offrait des compensations matérielles à ces époux si mal assortis : il donnait à sa fille une pension de cinquante mille écus, et cent mille écus comptant, plus cent mille écus de rente sur l'Hôtel de Ville et douze cent mille écus de pierreries. Le duc de Chartres, qui avait déjà cent cinquante mille livres de dotation, eut pareille somme à recevoir en plus annuellement. Madame ne fut pas calmée par cette générosité et nullement éblouie de l'*avantage* que l'on faisait à son fils. Avec son bon sens elle ne peut concevoir comment Monsieur, qui s'était toujours montré soumis et obéissant envers le roi, n'eut pas dû espérer que Louis XIV donnerait à ce fils unique de quoi vivre selon son rang, sans le contraindre à se mésallier ! Aussi, comme elle n'a jamais redouté la pauvreté pour le duc de Chartres, elles ne peut se réjouir maintenant de le sentir hors de misère. (3)

La fiancée n'était pas une personne bien avenante, il faut l'avouer, et rien chez elle ne pouvait faire

(1) Saint-Simon, I, 15 [illegible].

(2) Madame à la Raugrave Louise, 25 février 1722, Jorgée II, 114.

(3) Lettre du 21 février 1692 [illegible] Richard [illegible].

pardonner cette naissance irrégulière qui exaspérait tant la Palatine. Mlle de Blois eut un mot qui révèle dans quelle disposition elle se prêtait à ce mariage. On lui disait que son futur mari était amourenx de Madame la Duchesse, sa sœur, elle répondit :

« — Je ne me soucie pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il m'épouse (1).

Elle eut ce contentement et rien de plus. Elle était née désagréable, nous dit encore Mme de Caylus ; en sa prime jeunesse on ne cessait de lui reprocher ses défauts. Mme de Thianges, par exemple, cette sœur de la Montespan, ne pouvait supporter que la portion du sang des Mortemart, que cette enfant avait reçue dans ses veines, n'eût pas produit une machine parfaite. Mlle de Blois était naturellement timide et glorieuse, elle parlait peu, et ne laissait rien voir du côté de l'esprit qui pût compenser son humeur maussade.

« Le Roi en eut pitié ; et c'est peut-être l'origine des grands biens qu'il lui a faits, et la première cause du rang où il la fit monter depuis. »

Voilà pour le moral; au physique la future duchesse de Chartres « ne laissait pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras et de belles mains. » On peut la voir à Versailles, une première fois, assez guindée, dans un tableau de Vignon (2) où elle figure avec Mlle de Nantes (un négrillon offre des roses aux deux sœurs) ; une seconde fois, Mlle de Blois apparaît éclatante de jeunesse et de fraîcheur dans un tableau anonyme : elle est en naïade, assise sur un dauphin, sa beauté blonde est mise en valeur par une simple draperie bleue qui flotte autour de son corps, le couvrant à peine (3).

Le mariage fut célébré le 17 février : des fêtes splendides se donnèrent à la cour en cette occasion. La jeune femme s'aperçut bien vite que son bonheur ne pouvait être fondé que sur une satisfaction d'orgueil et de vanité. Elle avait dit vrai. Mais quelle épouse aurait été heureuse auprès du prince volage que Louis XIV appellera quelque jour un fanfaron de vice? Le futur Régent eut du moins une excuse : on ne l'avait marié ni selon son cœur, ni même selon son rang.

CASIMIR STRYJENSKI.

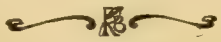

(1) *Souvenirs de Mme de Caylus.*
(2) N° 3.615.
(3) N° 3.739.

CASTILLE ET CATALOGNE

Il n'est, croyons-nous, personne en France qui n'ait appris avec une émotion indignée l'attentat du 31 mai contre le roi et la reine d'Espagne. D. Alphonse et Doña Victoria venaient de recevoir la bénédiction nuptiale, ils regagnaient leur palais, au milieu d'un peuple fou d'enthousiasme, et voilà que du haut d'un balcon, cachée dans des fleurs, s'abat sur leur carrosse une bombe qui sème la mort autour d'eux. Ils échappent, mais quatre-vingts personnes gisent tuées ou blessées sous leurs yeux, la robe de satin blanc de l'épousée traîne dans le sang, des cris de douleur, d'épouvante et de fureur emplissent la rue, et par dessus tout ce deuil et ce bruit tombe sur le cœur des jeunes rois, plus douloureux que la mort même, le sentiment qu'une haine implacable les menace, les épie, les enveloppe, eux tout amour et tout bon vouloir. On dit qu'ils pleuraient tous deux en montant l'escalier du palais ; il ne fut jamais de pleurs plus légitimes. Que Dieu les garde !...

Cet abominable geste de haine ne s'adressait pas à leurs personnes. La reine, arrivée d'hier en Espagne, ne peut avoir d'ennemis, le roi est encore populaire pour ses gentilles façons d'écolier émancipé, pour sa gaîté presque française, pour son mariage, que l'amour auréole. La haine se prend à eux comme symboles vivants de tout un régime détesté, comme s'ils étaient, les pauvrets, responsables des abus séculaires, des cruautés des partis, des tares du caractère national. Oui certes, le régime sous lequel vit l'Espagne est une triste et déprimante tyrannie, mais la faute en est bien plus à l'Espagne elle-même qu'à son prince. C'est elle qui acclame cette église qui la ronge, cette armée qui l'enchaîne, cette bureaucratie qui l'étouffe. Elle se complait et s'admire dans ses pontifes, dans ses généraux, dans ses politiciens ; son idéal est resté celui de cette reine de Castille qui connaissait quatre belles choses au monde : « Un prélat à l'autel, un chevalier sous les armes, une belle femme au lit et un voleur à la potence. » La foule se précipite sur les pas des évêques, et les petits enfants baisent leur anneau, les officiers, indolents et superbes, passent au milieu du peuple comme des boiards parmi leurs moujiks ; tout s'excuse et se pardonne en Espagne, hormis une attaque à ces nobles seigneurs, et de tout ce qui lui manque, de tout ce qu'il endure, l'Espagnol se console aisément en regardant passer, alertes, souriantes et gracieuses, ses femmes, qui toutes petites paraissent des angelots, servantes semblent des princesses, et dames des fées. Et qu'importe dès lors que ce beau prélat hautain soit un scandaleux simonia-

que, que ce général soit un concussionnaire, que ces femmes n'aient rien dans leur petite tête, et que, mendiant grand seigneur, l'Espagnol rêve châteaux en l'air sans une *perra chica* dans son gousset ?... Qu'importe le fond des choses, si le décor reste splendide et charmant ? La vie n'est-elle pas illusion, mensonge et rêve ?

Croit-on qu'une révolution puisse changer un tel peuple ? Des siècles de jachère intellectuelle et morale l'ont fait ce qu'il est, des siècles de culture assidue et profonde pourront seuls le rendre à la vie sérieuse et féconde, mais notre âge ne verra pas ce miracle.

Cependant, en cette terre de dormeurs éveillés, est un pays de race différente et d'idéal plus moderne, un pays qui ne se contente pas de vivre en songe, mais qui veut vivre de la forte vie du travail et de la liberté. Il y a un siècle, les Castillans croyaient bien avoir tué l'âme catalane ; la séditieuse Barcelone, gardée par trois châteaux, était comme prisonnière, et la langue castillane y était seul parlée par les gens de bon ton. Mais allez jamais croire aux victoires définitives de la force sur l'Esprit ! Barcelone a démoli sa citadelle, Barcelone a rasé les Atarazanas. Barcelone, au premier jour, démantèlera Montjuich : la cité comtale a reconquis son Université, exilée à Cervera par Philippe V ; elle s'est agrandie à la mesure d'une capitale, elle s'est embellie, elle s'est instruite ; elle a rappris sa langue et dans sa langue elle a retrouvé son âme. Aujourd'hui, Barcelone est, en dépit des statistiques officielles, la première ville de l'Espagne par le travail, par la richesse et par la vie ; et peu à peu, elle attire à elle les quatre provinces de l'antique Catalogne ; elle fraternise avec Majorque, avec l'Aragon, avec Valence, elle refait la vieille fédération aragonaise, elle prépare le sol où renaîtra l'Espagne laborieuse et libre.

Et par la force des choses, il y a entre la Catalogne ouvrière et libérale et la Castille militaire et conservatrice une antinomie profonde, une antipathie qui va croissant. A mesure que les Catalans prennent conscience de leur valeur et de leur force, ils se sentent moins d'estime pour leurs violents et débiles voisins ; ils supportent avec moins de patience leur domination vexatoire et taquine ; ils se lassent d'être administrés par des incapables, et rançonnés par des pillards. Castille et Catalogne font mauvais ménage. On dirait une de ces maisons, où le mari joueur, débauché et paresseux, mange tout ce que gagne la femme rangée et laborieuse. La Catalogne ne va pas jusqu'à demander le divorce, mais elle demande à tout le moins la séparation de biens ; elle en est à dire à la Castille : « Que veux-tu que je te donne pour me laisser en paix ? » La Castille ne veut rien entendre, se fâche, menace, casse les vitres... et le ménage n'en va pas mieux.

Comment se résoudra la question catalane ; nul ne peut encore le savoir.

Il est certain pour tout spectateur impartial que la justice et la raison sont du côté catalan. C'est la Catalogne qui est dans le vrai, puisqu'elle veut aller vers le travail et la liberté. Les immenses progrès accomplis par elle depuis quarante ans sont à la fois la preuve et la récompense de sa vitalité.

Si D. Alphonse était un grand politique, c'est vers les Catalans qu'il devrait se tourner ; il devrait travailler sans relâche à conquérir leur confiance et leur affection — la tâche serait encore bien aisée — et il devrait s'efforcer de catalaniser l'Espagne, c'est-à-dire de répandre ,de proche en proche, par tout son royaume, l'esprit d'entreprise et l'amour du mieux qui ont fait la fortune du peuple catalan.

Mais s'il lui serait facile de gagner le cœur des Catalans, il ne le pourrait faire, dans l'état actuel des choses, qu'en s'aliénant aussitôt les deux seules classes qui comptent aujourd'hui dans la nation espagnole : le clergé et l'armée. Canovas, de triste mémoire, a fait du roi d'Espagne le roi des clercs et des soldats ; il y a comme un pacte secret entre la royauté, l'Église et l'État major, et ce pacte, qui a assuré jusqu'ici la durée de la dynastie restaurée, D. Alphonse n'osera vraisemblablement pas le rompre. En admettant même qu'il voie le péril et le remède, qu'il comprenne de quel côté est l'avenir, il est trop jeune, trop timoré et trop castillan pour risquer une manœuvre si délicate et si dangereuse.

Il serait seul à la vouloir et à l'exécuter. Les Catalanistes parlent peu de l'Église et ne donnent pas dans le violent anticléricalisme de nos radicaux français, ils savent que la Catalogne est encore profondément religieuse, beaucoup d'entre eux le sont aussi. Ils ne laissent pas cependant d'inquiéter fort la soupçonneuse vigilance de l'Église castillane : qu'est-ce que ce peuple qui s'enrichit, s'émancipe et discute toutes choses ? Marche-t-il pas tout droit au matérialisme, à la révolte et à l'hérésie ?

Quant à l'armée, son parti est bien plus net encore ; elle est résolûment, férocement anticatalane. Elle ne veut voir dans les Catalans que des marchands insolents et séditieux, qu'il est urgent de châtier et de mettre à l'amende. Plus d'un général songe à redorer en Catalogne ses lauriers fanés à Cuba ou à Manille.

Tout ce que l'on peut demander à D. Alphonse, c'est d'empêcher l'explosion de ces haines farouches, c'est de maintenir vaille que vaille, tant qu'il le pourra, l'équilibre — combien instable — entre la Catalogne qui monte et la Castille qui ne veut pas descendre. L'important en face de ces redoutables

problèmes, est de gagner du temps : Les dictatures, les coups d'État, les guerres, c'est de la vieille médecine, brutale et sauvage; mieux vaut faire de l'hygiène politique, patienter, durer. Qui sait si, à force de patience, la solution inespérée ne viendra pas d'elle-même? D. Alphonse est le fils du roi pacificateur, il ne voudra sans doute pas l'oublier.

S'il l'oubliait, ce serait une grande faute, car il donnerait contre lui une arme terrible au parti républicain, le seul qu'il ait à craindre. La République n'est encore en Espagne qu'un mot sonore ; elle n'a duré qu'un instant et a trop peu vécu, trop peu agi, pour avoir laissé des souvenirs bien profonds dans le cœur du peuple. Ses chefs les plus distingués et les plus éloquents sont loin de s'entendre et l'on a dit avec raison qu'il y avait en Espagne autant de républiques que de républicains. Cependant l'anarchie gaspilleuse qui est le régime castillan, le scandaleux égoïsme des dirigeants, l'avidité des clercs et la violence des militaires augmentent sans cesse le nombre des mécontents, et la plupart de ces mécontents vont à la république : par haine des oppresseurs, par l'attrait de l'inconnu, par le prestige du mot et de l'idée, comme nos mécontents vont au socialisme, parce que tous les partis connus ont menti à leurs promesses, et que la foule ne croit plus qu'au parti qui n'a jamais gouverné.

Ces tendances sont encore confuses, ce mouvement est lent et peu dangereux jusqu'ici, mais que le gouvernement déclare à l'autonomie catalane une guerre injuste et imprudente, le parti républicain trouvera du même coup sa voie, et il entraînera à sa suite les masses populaires qui décident les grandes victoires.

Le fédéralisme apparaît bien comme le régime futur de l'Espagne. Déjà la Catalogne est à la veille de conquérir son autonomie. Le jour où elle s'émancipera de la tutelle castillane, l'Aragon, Valence et Majorque auront vite fait de reconstituer aussi leur vie provinciale. La Navarre maintient toujours ses traditions, et n'a pas à reconquérir ses libertés. Les provinces basques sont, elles aussi, à peu près libres. Les Asturies, la Galice, Burgos sont en plein réveil. L'Andalousie a bien plus de chemin à faire, mais l'état social y est tellement arriéré, la misère y voisine avec un luxe si cruel, que la terre andalouse est prête pour toutes les séditions et toutes les violences. Ce n'est pas d'elle que viendra l'organisation de la démocratie espagnole, mais elle donnera à la Révolution des milliers de soldats, sobres et bons marcheurs, enthousiastes et obstinés, avec lesquels il faudra compter.

En face des provinces déjà mûres pour la liberté, ou prêtes à embrasser sa cause, le bloc castillan ! Du Moncayo à la Sierra Morena, d'Arcos de Medina Celi à la frontière portugaise, s'étend l'étrange pays des Castilles, continuées par la Manche et l'Extremadure, la plaine rase et sableuse, aux interminables champs d'orge et de blé, aux villes clairsemées, dont la vue dit la misère, et dont les noms évoquent à l'esprit toutes les splendeurs du passé. C'est la terre du paraître, le pays de la disette et de la grandiloquence, de l'ignorance et de l'orgueil, dont le moindre fils se croit né pour commander au reste de l'Espagne, et — un jour ou l'autre — au reste des nations. C'est bien là que bat encore le cœur de la vieille Espagne, c'est là que s'est constituée, depuis quatre siècles, la caste politique qui l'exploite et la régit.

Madrid est la capitale extraordinaire de ce pays fantastique. Madrid érige en plein désert la masse écrasante de son royal alcazar, les dômes lourds et prétentieux de ses églises, les toits de tuiles poudreuses de ses maisons misérables et les pauvres façades de ses monuments mesquins ou manqués ; mais cette ville de cinq cent mille âmes, sans industrie et sans culture, qui mourrait de faim si quatre ou cinq voies ferrées ne lui amenaient sa pitance de chaque jour, cette ville a pour elle son peuple incomparable, qui l'emplit de bruit et de joie, la grise de mouvement et de passion, en fait « la noble la loyale, l'impériale et couronnée ville » la plus pauvre sans doute, mais la plus fière de toutes les capitales européennes.

Pourquoi ce peuple, habitué à ne rien faire, se soumettrait-il au joug du travail et abandonnerait-il les rênes de l'Empire?

Les vieilles lois d'Espagne obligeaient l'hidalgo à nourrir son fils sans emploi « parce que le travail eût été pour lui un déshonneur. » Le Castillan pense toujours de même et trouve juste que le reste de l'Espagne le nourrisse, parce qu'il est né pour commander et non pour travailler. Sa prétention est évidemment folle; l'histoire lui a déjà donné de cruelles leçons; il n'en a pas profité et il est bien à croire qu'il mettra de longs jours encore à revenir de son erreur. Là est le grand danger de la situation de l'Espagne. Ni le roi, ni les partis n'y peuvent rien. Le duel entre Catalogne et Castille, c'est la lutte entre les aspirations modernes et toutes les puissances du passé. La Catalogne et les provinces libérales entourent presque entièrement la Castille, murée dans ses vieux préjugés religieux et aristocratiques, mais la muraille est haute et solide, la garnison résolue, et toute tentative actuelle pour l'emporter de vive force se terminerait par la défaite de l'assaillant.

Nous croyons que les patriotes espagnols doivent bien plutôt songer à éclairer leurs adversaires qu'à es combattre par la force. La victoire sera le prix

de la patience et de la culture. Toute autre politique, pour violente qu'elle fût, serait barbarie et réaction.

Et déjà quelques légers symptômes permettent d'espérer que le progrès pénétrera en contrebande derrière la muraille castillane. Du haut des nouveaux jardins de la Moncloa, qui dominent la vallée du Manzanares, Madrid présente l'aspect d'une ville qui progresse et qui grandit. La vallée, plantée de pins, donne l'illusion de la fraîcheur; de belles avenues, bordées de vrais arbres descendent vers la Florida ou cheminent vers le Pardo, des rues alignées et nivelées dessinent une ville nouvelle, qui sera plus belle et plus vivante que l'ancienne. Madrid s'éveille à la vie industrielle et savante. Encore un siècle de paix, et — qui sait? — le temps perdu sera peut-être regagné!

G. DESDEVISES DU DEZERT.

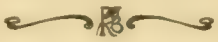

LA MORALE DE L'OUTIL

Le Rôle moral des Associations professionnelles.

On se préoccupe beaucoup en ce moment, dans le monde parlementaire, des fonctions politiques ou économiques, voire administratives, qui pourraient revenir aux divers types d'associations professionnelles. On prête moins d'attention à l'action plus intime — plus profonde peut-être, mais aussi moins visible — qu'il leur appartient d'exercer en enveloppant l'individu, tant pour le contenir que pour le soutenir : on songe moins souvent à leur rôle moral. C'est un aspect de la question sur lequel les inductions des sociologues projettent déjà, pourtant, quelque lumière.

*
* *

Un des symptômes les plus significatifs du malaise moral dans une société, c'est l'accroissement du taux des suicides — M. Durkheim le rappelait récemment ici même. En recherchant par l'analyse des statistiques, dans des sociétés contemporaines, sur quels points se portent de préférence les « courants suicidogènes », il arrive à cette conclusion que c'est le défaut « d'intégration sociale » qui explique le plus vraisemblablement la multiplication anormale des morts volontaires. Là où l'individu ne sent plus, sur son front, comme le souffle de quelque groupe rapproché, et capable de lui suggérer des raisons de vivre en même temps que de lui imposer une méthode de vie, il offre moins de résistance au mal du pessimisme : isolé et comme abandonné, plus aisément il s'abandonne...

Pour ceux-là que le courant entraîne, où trouver les branches de salut? — Ne cherchez pas plus loin : à portée de votre main, voici l'arbre séculaire et toujours vivace de la société catholique. C'est la réponse que nous suggère M. Brunetière, lorsqu'il vante « la religion comme sociologie » et la déclare seule apte à « régler » en même temps qu'à « rallier » les âmes.

Et de fait les statistiques comparées des suicides semblent prouver que là où le catholicisme a conservé, sur la majorité des âmes, sa mainmise traditionnelle, elles se laissent moins aisément emporter aux extrémités du découragement. Mais là où elle fonctionne en effet, de quel prix cette espèce d'assurance contre le suicide est-elle normalement payée? Il y a tout lieu de craindre, fait observer M. Durkheim, que cette mainmise traditionnelle ne comprime les individualités, et ne laisse pas, à l'esprit d'initiative et de critique, le jeu réclamé par les conditions de la vie moderne. En ce sens, révérence parler, le catholicisme soutiendrait la personnalité humaine comme la corde soutient le pendu? De deux choses l'une : ou bien ses dogmes ne garderont dans la vie, envahie désormais par toutes sortes de préoccupations séculières, qu'une place de plus en plus restreinte : et alors leur protection deviendra de moins en moins efficace. Ou bien, envers et contre toutes les influences de la civilisation contemporaine, ils continueront de pénétrer tout le détail de la vie ; mais alors celle-ci risquera d'être, par leur vertu trop puissante, immobilisée et comme pétrifiée. De toutes manières, c'est une nécessité aujourd'hui, ou de compléter largement ou de rectifier décidément l'action morale des groupements religieux.

L'action morale de la famille est moins sujette à caution. Rien ne vaut, rien ne remplace les directions premières qu'elle impose, les appuis constants qu'elle fournit. On l'a dit bien des fois : la chaleur du foyer est nécessaire à l'éclosion de toutes les vertus sociales. C'est pourquoi Le Play cherchait un remède aux malaises de la société dans la recomposition de la famille-souche. Empêchez la dissociation, favorisez la fusion, sur un même domaine, dans une même maison, des générations et des ménages : jamais les individus ne seront mieux protégés ni du même coup mieux contrôlés qu'à l'intérieur de ces cercles où tous se connaissent, et répondent les uns pour les autres.

Peut-être. Le malheur est que, par la force des choses, l'empire de la famille se restreint, et semble condamné à se restreindre de plus en plus. Qui ne sait que la grande industrie écartèle en quelque sorte la famille ouvrière, par cela même qu'elle en disperse les membres aux quatre coins des ateliers? Quand ceux-ci se réunissent, c'est comme pour des

haltes fiévreuses, qui ne sauraient laisser à une action morale le temps de s'exercer. Il n'y a plus ici de foyer digne de ce nom : au lieu de l'âtre toujours chaud, c'est le poêle à pétrole ou le fourneau à gaz, aussi vite éteints qu'allumés — symboles de ces réunions de famille aussi vite terminées que commencées.

Allèguera-t-on le travail à domicile, qui permet à la famille ouvrière de rester groupée tout en gagnant son pain? Mais qui ne sait encore que le logis n'est plus alors, dans la plupart des cas, qu'une annexe de l'usine, — un poste rattaché par un fil au centre de la production, et où l'on ressent toute l'incessante trépidation de l'ensemble, — une espèce de four à travail dans lequel les condamnés du *sweating-system* brûlent leur santé avec leur loisir et jettent, avec tout ce qui fait le charme, tout ce qui fait la vertu morale de la vie de famille?

Au surplus, même chez les classes aisées, la mobilité, matérielle et sociale, est aujourd'hui trop grande, pour que la famille conserve, avec l'étendue, la durée, avec l'indivisibilité, la pérennité qui étaient le secret de sa force. Dans son livre sur la *Dissolution*, M. Lalande a montré, en analysant les vicissitudes d'une famille depuis un siècle, avec quelle rapidité croissante les groupements domestiques se dissolvent en effet aujourd'hui. La famille actuelle n'est plus qu'une ruche qui passerait son temps à essaimer.

*
* *

Mais peut-être cette espèce d'appui constant et de constante pression, que les groupements religieux ou familiaux ont de plus en plus de peine à assurer, pourrait-on l'attendre des groupements professionnels enfin reconstitués?

De plus en plus, au fur et à mesure que la spécialisation s'accroît, ne semble-t-il pas que le métier devienne le centre de toute la vie? « Une profession est une patrie », disait M. Faguet. Et si l'on n'emporte pas une profession non plus à la semelle de ses souliers, on l'emporte du moins, où qu'on s'exile, dans la paume de sa main, dans les habitudes de ses muscles, dans les plis de son cerveau. L'outil est le compagnon de toutes les heures de la journée. Pioche ou lime, plume ou marteau, c'est la chanson de l'outil que l'homme entend du matin au soir. Comme le menuisier au milieu des copeaux que son rabot soulève, nous vivons au milieu des pensées soulevées, des problèmes posés, des solutions suggérées par le métier. N'est-il pas naturel que les représentants d'une même profession forment comme un faisceau de leurs outils rassemblés et fassent tourner autour de ce faisceau, avec leurs préoccupations communes, leurs activités coordonnées?

De fait, sous des formes différentes, dans la plupart des civilisations, entre la famille qui perd de ses attributions et l'État qui accroît les siennes, l'association professionnelle s'est toujours taillé sa place, prête à défendre et aussi à gourmander ses membres, destinée, en même temps qu'à faire valoir leurs droits, à leur rappeler leurs devoirs. Qui ne se souvient de la place qu'elle a tenue dans la Commune du moyen âge? Comme on voit dans certaines nefs, les arêtes de la voûte converger sur un pilier central, ainsi toutes les formes de la vie, politique ou économique, reposaient sur la ghilde. Par dessus tout, c'était la vie morale elle-même dans toute son étendue que soutenait cette confrérie spéciale, société de mutuelle censure en même temps que de secours mutuel.

Dira-t-on que, là où le vent de la Révolution a passé, il est impossible, il est interdit de relever ces piliers? La Révolution a tué la corporation. Vous ne sauriez à la fois vous louer des conquêtes de l'une et regretter les avantages de l'autre.

Mais on sait quelles équivoques tournent autour de cette question. La Révolution a bien fait d'achever ce « monstre vieillot », comme disait Taine, qu'était devenue la corporation d'ancien régime. Exclusive et oppressive, elle s'était révélée incapable de comprendre soit les exigences du droit individuel, soit celles de l'intérêt général. Bornant le plus souvent son action à une ville, elle n'avait pas su élargir son cercle à la mesure du mouvement économique. Mais de ce que la fonction ait été mal remplie par cette forme d'association professionnelle, il ne s'ensuit nullement qu'il ne restait pas, pour des associations professionnelles d'une forme nouvelle, des fonctions à remplir.

On a souvent soutenu que « l'atomisation » révolutionnaire, en laissant les individus isolés en face de l'État — cette poussière en face de ce rouleau, comme disait Benjamin Constant — préparait le terrain pour le despotisme politique. Avec plus de raison encore on la rend, pour une large part, responsable de « l'anarchie économique ». Mais n'est-ce pas par surcroît le désarroi moral de beaucoup de consciences qu'il faudrait faire remonter à la même cause? Alors surtout que par la force des choses, comme nous l'avons vu, tant d'autres centres de ralliement étaient ébranlés, était-il prudent de faire table rase des cadres professionnels? Disperser les seuls groupes qui pussent rallier avec constance les volontés individuelles, n'était-ce pas, demande M. Durkheim, briser l'instrument désigné de la réorganisation morale?

C'est pourquoi, sans doute, parmi ceux qui interrogent le passé aussi bien que parmi ceux qui s'interrogent sur l'avenir, il s'est rencontré tant d'esprits

pour ouvrir un large crédit de sympathies aux diverses associations professionnelles qui se sont reformées ou créées de notre temps. C'est pourquoi ils relèvent avec empressement tous les traits qui tendent à prouver que les syndicats, en même temps que des organes de défense, sont des instruments, non seulement d'élargissement intellectuel, mais de redressement moral.

On citera par exemple cette espèce de biographie d'un ouvrier trade-unioniste que les Sydney Webb ont placée à la fin d'un des volumes de leur *Démocratie industrielle*, pour montrer quelle place la *Trade-Union* prend dans la vie des ouvriers, quelles hautes préoccupations elle leur communique, quelles droites habitudes d'esprit et de conscience elle leur impose. On renverra à ces portraits de militants, véritables « professeurs d'énergie » altruiste, que D. Halévy composait avec tant d'admiration affectueuse dans ses *Essais sur le mouvement ouvrier*. On constatera, par l'histoire des progrès des dockers — beaucoup sont devenus *teetotalers* — ou par celle des efforts de la classe ouvrière belge contre l'alcoolisme, que l'organisation semble inculquer aux salariés, avec le souci de la solidarité, celui de la dignité personnelle. Et ce ne sont là, pense-t-on, que des commencements et comme des amorces de progrès. Au fur et à mesure que le syndicat étendra les branches de son action, plus profondément aussi il plongera ses racines dans les âmes. Ce n'est pas seulement d'un droit nouveau, c'est d'une nouvelle moralité, nous laisse entendre M. G. Sorel, qu'il est permis d'espérer le développement spontané par l'organisation syndicale. Ce sera donc la charge et l'honneur du syndicalisme de venir combler les lacunes morales du socialisme. Au vrai, le commencement et la fin de la sagesse socialiste, ce doit être désormais, semble-t-il, de se pencher, pour en constater les effets régénérateurs, sur l'action syndicaliste.

C'est ainsi que de divers côtés on paraît attendre, de ce qu'on pourrait appeler la « morale de l'outil », une espèce de *vita nuova* pour les consciences.

* *

Quelle part d'optimisme, voulu ou ignoré, il entre dans cette belle confiance, il serait puéril de se le dissimuler. Il n'est pas absolument sûr que dans les circonstances que nous traversons, les associations professionnelles manifestent, à l'user, toutes les vertus moralisatrices qu'on leur prête.

On fait observer d'abord qu'à l'heure qu'il est, si elles constituent en effet pour leurs membres les meilleures écoles pratiques de solidarité, c'est, trop souvent, à la condition de les tourner tous ensemble [illegible]

La défense des intérêts professionnels dresse, le plus souvent, non seulement les employés contre les employeurs, mais encore les uns et les autres contre les consommateurs. La morale qu'elle réchauffe serait donc encore, comme disait Renouvier, une morale de l'état de guerre.

Il faut ajouter qu'on exagère sans doute, lorsqu'on présente la vie des hommes d'aujourd'hui comme de plus en plus dominée et commandée tout entière par les soucis professionnels. Au fur et à mesure que la spécialisation s'accroît, il arrive aussi de plus en plus souvent que l'homme découpe sa vie en deux parts. Sitôt qu'il n'est plus « de service » il s'empresse de dépouiller, avec la tenue, les préoccupations du métier ; il est prêt à se rencontrer et à s'associer, en vue des fins les plus diverses, avec des gens de métiers très différents. C'est là un des aspects de cette « complication sociale » qui permet à un même individu de participer à des groupements de plus en plus nombreux et variés, et qui est elle aussi une des lois du mouvement moderne. Les partisans de la morale de l'outil oublient trop, peut-être, qu'il est inévitable, et aussi indispensable, que la profession n'absorbe plus tout l'homme, et qu'il reste capable de nouer, avec d'autres que ses compagnons de travail, de ces associations « unilatérales » dont la multiplication est une des originalités de notre civilisation.

Mais il est permis de faire observer que beaucoup d'hommes aujourd'hui restent matériellement incapables de jouir de cette liberté supérieure d'association : ils sont les prisonniers de la situation économique qui leur est faite par leurs conditions de travail. La grande affaire pour eux est donc naturellement de se libérer d'abord : et le syndicat est le plus solide levier pour cette libération. C'est ainsi que provisoirement tout au moins — comme le remarquent les Sydney Webb, — et jusqu'à nouvelle organisation économique, la forme syndicale restera, pour le plus grand nombre des déshérités, la forme impérative et quasi-unique de l'association.

Que cette forme, en même temps qu'elle leur permet de défendre leurs intérêts matériels, soit propre aussi, non seulement à exercer la force de leurs intelligences, mais à orienter l'effort de leurs consciences, que cette lutte pour la puissance économique soit faite aussi pour redresser utilement les personnalités, que l'idée syndicale doive être en elles comme la tige de fer dans la statue de plâtre, qui la fait se tenir debout, — il n'est pas inutile qu'on nous le rappelle. Encore qu'elle ne doive être à son tour qu'une morale provisoire, cette morale de l'outil mérite en effet qu'on lui fasse crédit, et qu'on en suive les tâtonnements avec une anxieuse espérance.

C. BOUGLE.

LA CRISE DES ARTS DÉCORATIFS

C'est une question sur laquelle le public est mal renseigné, et qui semble fort embrouillée. Au vrai, elle apparaîtrait fort simple, si on ne l'embrouillait pas à dessein dans certains milieux et pour servir certains intérêts. Comme c'est une question très attachante, j'aimerais en préciser ici quelques données qui n'ont guère encore été présentées au lecteur. J'aimerais lui dire nettement où en sont ces arts décoratifs dont on lui parle sans jamais lui exposer exactement de quoi il s'agit ; et j'espère que ce résumé ne sera ni fastidieux ni vain, puisqu'il touchera à un point très important de l'art français et, par certains côtés, à la question sociale.

Et d'abord il serait plus logique de remplacer l'expression « arts décoratifs » par celle d' « arts appliqués » qui vaut infiniment mieux. Pour beaucoup de gens, l'expression « arts décoratifs » ne s'applique qu'aux ornementations de luxe. Or, l'idée à servir est beaucoup plus large : la recherche de formes heureuses, conçues par des artistes, pour les objets les plus usuels et les moins coûteux, est indépendante de la cherté de la matière. Le goût ne se paie pas, et il s'agit, dans « l'art appliqué », d'apporter du goût dans le dessin des choses les plus humbles, du papier peint à la poterie, de la lampe à l'armoire, et cela dans les intérieurs dont le budget ne permettrait aucune ambition « décorative ». C'est même dans la querelle du choix entre ces deux expressions que se résume toute la querelle actuelle des idées et des faits. L'art décoratif n'est ni le luxe ni même l'adjonction de peintures et de sculptures à des objets usuels. Son vrai but logique, c'est une modification des formes usuelles par une recherche de convenance, d'adaptation à des besoins nouveaux.

A première vue, nous possédons un « art décoratif ». Il est fêté aux Salons. Il a son musée officiel au Pavillon de Marsan, et une « Union centrale ». Voilà un brillant décor. Mais il n'y a rien derrière ce décor, aussi truqué que son titre ; et cette façade dorée cache mal la décadence imminente d'une des plus belles vertus de l'art français.

Les Salons ont longtemps vécu sans admettre que l'art existât en dehors du tableau et de la statue. Tout le reste était, aux yeux dédaigneux des peintres et des sculpteurs, de l'industrie pratiquée par des artisans et non par des artistes. La céramique, la broderie, le meuble, la tenture, tout cela était objets de commerce, et les ouvriers qui en vivaient n'avaient pas à prétendre aller de pair avec quiconque se servait noblement de la palette et de l'ébauchoir. On a peine à croire qu'une conception aussi vaniteuse, aussi fausse, aussi contraire à la leçon séculaire de l'art antique, de la Renaissance et du XVIIIe siècle, ait pu régner jusque dans une société démocratique. Il n'en est pas moins vrai que ce ne fut qu'en 1890, et grâce à la généreuse insistance de Dalou, que la Société Nationale admit des sections d'art décoratif, industriel, appliqué. Le succès fut tel que l'autre Salon dut en admettre à son tour. Dès lors un snobisme contraire naquit : et on vit les artistes jadis pleins de morgue se déclarer avec un orgueil comique des « ouvriers peintres et ouvriers sculpteurs ». La noble simplicité de Dalou, de Rodin, de Carrière, qui revendiquaient ce titre comme le plus beau qu'un artiste puisse prendre, fut imitée par les plus élégants et les moins convaincus de leurs confrères. Ce fut une sorte de baiser Lamourette des artistes et des artisans. Malgré l'insincérité et l'exagération comique de beaucoup de ces zélateurs, on put croire que réellement un grand pas avait été fait, un grave préjugé aboli, et que la démocratie allait enfin devenir aussi démocratique qu'au XVIIIe siècle, où le lambrisseur, le moulurier, le fondeur d'appliques et de serrures, le parqueteur et le ferronnier étaient les collaborateurs honorés du peintre et du statuaire, et réalisaient, de concert avec eux, les merveilles qui ont fait la gloire de l'art décoratif à cette époque. On crut qu'on allait revoir le temps béni où un Caffieri faisait des serrures, un Falconet des sujets de pendules, un Watteau des ornements en trompe-l'œil, sans s'occuper de savoir si cela était le fait d'un ouvrier ou d'un artiste, et en ne s'appliquant qu'à laisser, dans les petits travaux comme dans les grands, la trace de leur science, de leur goût et de leur riche imagination. A un moment où l'on se répandait en discours sur la nécessité de créer un « art nouveau » et un « style moderne » (sans avoir besoin du barbarisme de « modern-style), afin d'arriver à un style de notre temps et de fuir l'imitation impuissante et excédante des styles d'antan, on pouvait espérer que l'entente cordiale et égalitaire des artistes et des artisans amènerait cette cohérence, ce parallélisme d'efforts, sans lesquels la constitution d'un style neuf ne pourrait s'accomplir.

La déception fut grande. Les artisans furent très vite distancés et éclipsés par des amateurs, ou par des sculpteurs et peintres qui s'amusèrent à faire de l'art appliqué ou décoratif en même temps que des tableaux et des statues. On vit aux Salons des bijoux, en majorité, des cuirs repoussés, art facile et agréable que les dames se mirent à pratiquer avec excès, des paravents très chers, des céramiques aux prix inabordables, des mobiliers et des cristaux réservés aux millionnaires. Il y eut bien des essais de création d'objets usuels ; mais si un modèle de fourchette revenait à deux cents francs la pièce, le problème n'était guère avancé dans sa solution. Le

sculpteur Alexandre Charpentier, qui est plein de talent, faisait bien des plaques de propreté, des becs de cane, des cuillers : mais, à vrai dire, il juxtaposait de charmantes sculptures à ces objets plutôt qu'il n'en modifiait les formes et les données, et les prix de revient et de vente n'en étaient pas précisément démocratiques ! Le point intéressant eût été de voir les vrais artisans, les vrais ouvriers d'art, apporter librement leurs modèles et leurs projets. On ne les vit pas. On conclut qu'il n'y en avait pas. C'était absolument impossible à vérifier, car ces ouvriers n'étaient pas en état de se présenter, étant liés aux maisons de commerce par un fonctionnariat accepté : divers malentendus administratifs, outre les petites vanités privées, ne leur réservaient ni accueil aimable ni chance de placement.

De cette manie « de jouer à faire de l'art industriel » résulta cet étrange style que l'on sait : style composite et baroque, influencé par l'art anglais et l'art belge, mêlé de fantaisie illogique, ni pratique, ni luxueux, amalgamant la naïveté bretonne, berrichonne ou picarde avec l'esthétisme préraphaélite, le symbolisme floral de l'école de Nancy et les ornements spiralés des lettres ornées de l'école de William Morris, les zigzags, les ellipses, les moyenâgeries, en un fatras prétentieux et incommode. Ce que fut ce mobilier allégorique, fabriqué par des artistes qui y fourraient de force leur sculpture et leurs intentions littéraires, le degré de ridicule et d'entortillement de cet « art nouveau » et de ce « modern-style », il faudrait la plume d'un humoriste pour le qualifier. On en est revenu, Dieu merci, à une plus saine appréciation. Sans offenser certaines mémoires, on les évalue plus modestement : Gallé fut un homme très intelligemment intentionné, et un grand verrier. Comme « meublier » il a fait plus de mal qu'on ne le pense. Quant aux charmantes œuvres de sculpture ou aux solides morceaux incorporés par Charpentier ou Carabin à leurs essais, on peut en discuter l'opportunité d'emploi, le manque d'adaptation au but proposé, tout en réservant à ces artistes l'estime qui leur est due. Mais que dire de beaucoup d'autres ! L'art décoratif a à Paris ses revues spéciales : les feuilleter et y retrouver le témoignage photographique de certaines aberrations est encore la meilleure des critiques.

Les Salons n'ont donc pas montré ce qu'il eût été important de mesurer : le degré d'originalité, la faculté d'invention des artisans véritables dans la constitution d'un style neuf pour les objets usuels et peu coûteux. On a vu des fantaisies d'artistes, des recherches de grand luxe, des erreurs et des joliesses, mais toujours dans une région inabordable pécuniairement. Même quand des snobs admirent dans leurs hôtels des mobiliers de campagne, des rideaux de cretonnade, des pichets zélandais et des soupières d'étain de M. Baffier, l'un des discoureurs les plus prolixes sur l'art social, ces « retours à la simplicité » coûtaient fort cher, et cet art n'avait rien de « social ». La fâcheuse expression d' « arts décoratifs » avait conduit tout le monde à une erreur foncière, qui était d'imiter le style populaire avec des matériaux et une main-d'œuvre également coûteux. Cela revenait au snobisme de Des Esseintes faisant tisser en laine des plus moelleuses un tapis imitant les dallages d'une cellule de Chartreux, au snobisme d'Oscar Wilde commandant à son tailleur un « costume de pauvre » pour un mendiant du coin de sa rue.

Ce style alambiqué tomba rapidement au dernier degré du ridicule par l'imitation grossière qu'en fit le commerce bourgeois. On trouve partout aujourd'hui, jusque sur les calendriers à chromos, des traces de ces recherches prétentieuses, et les baraques du Jour de l'An regorgent d'objets en fausse argenterie, avec de faux œils-de-chat, d'étagères en carton-pâte singeant les modèles de Gallé, d'encriers de zinc où se pâment une nymphe imitant les figurines de Vallgren, de buvards en cuir repoussé qui ne sont que du papier-cuir. Il n'est pas jusqu'à l'honnête « faubourg Antoine », source inépuisable d'armoires en noyer et de canapés d'acajou et reps, citadelle du goût Louis-Philippe, qui n'ait timidement essayé de tortiller les dossiers de chaises et d'enrouler des dragons sur les « suspensions », tandis que la plus petite mercière vend pour vingt sous des épingles à chapeau « modern-style ». La camelote n'a pas épargné au snobisme l'injure ironique de son admiration, et tout cela est résumé par le joli calembourg de Maurice Donnay : « Liberty ! que de crimes on commet en ton nom ! »

Voilà ce qui s'est passé aux Salons. Mais « l'Union centrale des Arts Décoratifs » et le pavillon de Marsan, qu'ont-ils fait ? Et les commissions et sous-commissions où s'enrégimentent une foule de membres, à quoi ont-elles servi ?

A pas grand'chose. Je laisse de côté les commissions ; on y admet une série de fonctionnaires, de critiques et de journalistes. Car on a en France le travers de considérer que faire partie d'une commission est honorifique, alors qu'il ne s'agit que de travail et de compétence. Ces messieurs discourent beaucoup et tombent d'accord pour souhaiter que le génie du peuple se révèle : mais ils s'en tiennent là. Les personnalités actives, ce sont les sociétaires de l'Union. Or, ces sociétaires, ce sont des patrons, de puissants commerçants, tapissiers, ébénistes, verriers, orfèvres. Et ils sont tous orfèvres et s'appellent tous M. Josse. Pourquoi s'uniraient-ils ? Pour défendre leurs intérêts. Entendez bien qu'il faut distinguer

entre leur intérêt de patrons, l'intérêt des artisans, et l'intérêt des arts appliqués. Or, les patrons confondent volontiers ces deux derniers intérêts avec le premier. C'est humain, cela se passe toujours ainsi. Du moment que les puissants commerçants sont satisfaits, de quoi se plaindrait-on ? S'ils font leurs affaires, c'est que les arts appliqués prospèrent : raisonnement judicieux !

Ces patrons sont la majorité dans la Société. Cette « Union », c'est la leur. Ils se sont adjoints quelques peintres, généralement des médiocres — les cartons de tapisseries sont là pour le prouver. Examinant une question générale, je n'ai à nommer personne. Mais le fait est que les patrons sont tout-puissants. Leurs firmes couvrent l'effort des collaborateurs anonymes — des artisans. Leurs magasins dorés, ouverts aux bons rentiers qui font emplette, trouvent au Pavillon de Marsan une succursale d'État. Quel est l'intérêt direct de ces négociants ? C'est de faire des imitations de l'ancien style.

Ici nous entrons dans la question sociale, par la question d'argent. Vous pensez bien que le dernier souci d'un commerçant, et surtout d'un commerçant « d'art », c'est de créer des modèles jolis et pas chers d'art usuel, et de faire valoir les objets par le goût et non le prix de la matière. Donner aux petits employés ou au peuple des verres, des fourchettes, des armoires, des rideaux pas plus chers et plus délicats de forme que les laids objets dont les approvisionnent les magasins, voilà une billevesée qui n'enrichit pas en fin d'année, et qui peut hanter le cerveau de quelque naïf socialiste, mais non d'un négociant honorable et confortable. Créer des modèles, c'est une dépense. La main-d'œuvre, en ce cas, demande de la recherche et de l'initiative. Au contraire, l'imitation des anciens styles est d'une vente sûre et d'une exécution facile. On n'a qu'à copier, et tel ouvrier qui ne saurait pas inventer une petite moulure s'entend à merveille à reproduire un buffet Henri II ou une chaise Louis XVI. L'immense majorité des chalands ne veut que de tels meubles ; elle ne donnerait pas son argent pour des modèles nouveaux, elle veut le luxe, et le luxe, c'est pour elle la salle à manger en chêne avec têtes de cerfs, le salon blanc et doré avec trumeaux, l'imitation jusque dans « l'argenterie de famille », les boiseries dorées et les bronzes d'art. Les patrons s'en tiennent à ce vœu du public payant. C'est la logique même, et la source des bénéfices, par la production sans risques, le bas prix de revient et l'avilissement du goût inventif du dessinateur, lequel devient un simple employé allant relever des motifs dans les bibliothèques.

Mais ces messieurs, dira-t-on, ont dans leur programme de l'Union centrale la recherche artistique de modèles nouveaux et l'encouragement à qui les crée ; car enfin, ils sont artistes et protecteurs, et soucieux des progrès de l'industrie nationale dont « les trouvailles incessantes ont porté si haut et porteront encore plus haut le renom français ». C'est là un langage noble, encore qu'amphigourique. Il faut bien se montrer, ne pas se borner à la fructueuse imitation, et répondre vertement aux artistes et aux critiques qui rêvent d'un « art neuf ». Rien de plus simple. Les patrons lancent quelques modèles « nouveaux ». Ils entendent par là des déformations de projets originaux présentés par des ouvriers et agrémentés à contre-sens de ressouvenirs des styles anciens. Ils lancent de ces modèles à profusion, à chaque saison ; pauvretés illogiques, bâclées, mal payées à l'inventeur dont les croquis sont caricaturés, tandis que des maisons anglaises se bornent à lancer cinq ou six modèles extrêmement soignés, qui réussissent et qui sont payés à leur créateur à l'égal d'un tableau et d'une statue, selon un principe intelligent et équitable. Les Anglais offrent ces modèles avec le désir sincère de les voir prendre : nos patrons n'emploient la publicité qu'à vanter les pastiches lucratifs. Ce qu'ils « offrent » est horrible. Tout le monde en rit. Ils montrent alors leurs belles copies Henri II et Louis XVI et disent : « Comparez ! Voilà tout ce que l'art nouveau peut mettre en parallèle. Est-ce notre faute si le moderne ne prend pas ? » Le tour est joué. Le public, abusé par ces essais ridicules, excité par le boniment des vendeurs, rachète des meubles pseudo-anciens en restant convaincu qu'il n'y a plus de style en France. Tout au plus une élite de connaisseurs va-t-elle, comme au bon vieux temps, trouver en des ruelles des ouvriers en chambre, et leur commander de vraies belles choses nouvelles, qu'on ne verra ni aux salons, ni à l'Union centrale. Parfois les revues spécialement consacrées aux arts appliqués reproduisent et commentent un de ces meubles ; mais que peut leur action restreinte auprès de l'imposant capitalisme des gros marchands ?

Que résulte-t-il de tout ceci ? Tout simplement la perte progressive de l'initiative chez l'artisan. Le jeune homme le plus doué, le plus désireux de créer des modèles neufs, du moment qu'il est forcé de s'embaucher pour vivre, en vient à s'abêtir par l'imitation servile des styles anciens. Il gagne mieux sa vie qu'en risquant de proposer des modèles, que nul ne lui prendrait et qu'il n'a pas le moyen d'exécuter. Il finit par jeter ses esquisses : s'il a osé les proposer au patron, celui ci a haussé les épaules en répondant : « Ah ! vous voulez être artiste, mon garçon ? Portez cela ailleurs, ou alors gardez-le pour vous et galbez-moi ce pied de chaise Louis XV. » Il acquiert une adresse manuelle, touche de bons salaires, et devient une mécanique, en oubliant ses

rêves. Qu'il fasse du meuble de luxe pour salons de parvenus ou du meuble bourgeois pour petits ménages, cet ouvrier est conduit fatalement à l'inintelligence. Et voilà comment les artisans se découragent et se perdent.

J'exposais ici récemment des conjectures sur « le besoin d'art du peuple. » J'expliquais que le peuple a eu jadis le besoin, non de recevoir un art fait pour lui par des artistes, mais d'en faire un lui-même, et que toute notre admirable série de créations d'art, de la Renaissance à l'Empire, est sortie de là, de cette génialité inventive du peuple. J'expliquais enfin que la vraie façon de ramener cette époque heureuse, c'était non pas de fabriquer des objets pour l'usage du peuple, entre artistes socialisants, mais de le mettre dans les conditions sociales nécessaires pour permettre son initiative et je prononçais la formule de « rétablissement des corporations ». On voit bien nettement que le seul remède est peut-être là : en tous cas on voit que l'obstruction patronale est des plus dangereuses. Il est trop facile — et assez laid — de déclarer qu'il n'y a plus d'artisans inventifs en France. C'est le sophisme honteux de certains éditeurs disant : « Nous donnons des médiocrités au public, parce qu'il ne veut riend'autre », alors que le public prend ce qu'on lui donne, parce qu'on ne lui donne que cela. Il est plus véridique de reconnaître qu'au contraire il y a des ouvriers intelligents en France, mais qu'on les décourage, qu'ils sont forcés d'imiter pour vivre, et que la démocratie ne fait rien pour les soustraire à la ploutocratie. Mais il est évident que, si cet état de choses doit continuer, les patrons auront tristement raison d'ici peu; il n'y aura plus de ces ouvriers d'art. Leurs conceptions isolées, irréalisées faute d'argent, se désagrégeront sans qu'on les ait connues. Mais il faudra accuser les patrons, les commissions, et non la dégénerescence des qualités inventives de la race.

D'excellents esprits voient ce péril et s'en révoltent. On essaie de le conjurer. Une initiative généreuse est prise en ce moment même par M. Eugène Gaillard. C'est un artiste qui a fait ses preuves : on lui doit quelques-uns des rares meubles logiques, sobres, élégants, parfaits de forme et d'appropriation, nouveaux de conception et exempts de bizarrerie, que l'art contemporain ait trouvés. C'est un « maître meublier », dont la main est experte, la pensée cultivée, l'âme désireuse de justice et pleine d'amour pour les facultés de l'art français, que son esprit raisonne et que son talent enrichit. Il ose, seul, en appeler directement aux artisans, rêver leur réunion, leur constitution en syndicats d'action libre, leurs expositions montrant directement leurs modèles au public, indépendamment de l'industrie qui les édite et du commerce qui les répand. Il veut constituer un groupement des « créateurs de modèles », c'est-à-dire des artistes de l'art appliqué en tous genres, en face de « l'industrialisme », qui prend les jeunes gens au sortir des écoles et les dépersonnalise, rendant inutile l'œuvre des écoles d'État. Il souhaite créer des bases de contrats équitables entre artisans et industriels, des échanges d'idées techniques entre les divers ouvriers par des visites réciproques aux ateliers et des conférences entre techniciens. Ayant constitué les artisans en « personne morale » par le moyen du syndicat ou de la simple société, M. Eugène Gaillard compte demander à l'État la transformation des manufactures d'État en ateliers nationaux où l'on créerait des modèles propriété d'État, où l'on formerait élèves et apprentis, et aussi une toute nouvelle organisation des expositions d'art appliqué français à l'étranger, tâche confiée au ministère du Commerce qui la remplit fort mal et s'en remet au bon plaisir des gros négociants de l'Union centrale. En un mot, M. Gaillard veut sauver l'initiative artistique des ouvriers et les empêcher d'être annihilés par le patronat industriel, en garantissant leur propriété des modèles et la possibilité de les exécuter.

Je ne sais si M. Eugène Gaillard réussira à faire prévaloir son projet, qu'il expose en de brèves et claires brochures avec l'autorité d'un technicien et l'ardeur d'un apôtre. Les peintres-décorateurs, qui sont libres, viendront à lui. Je crains qu'il ne puisse surmonter le veto des patrons, la crainte de renvoi des artisans qui se syndiqueraient. Mais ce que je sais bien, c'est qu'il fait entendre la voix de la logique, l'avertissement de la vérité, et que tous les artistes sincères lui donneront raison.

Je me défie un peu des ateliers nationaux qu'il demande. Je vois plutôt dans l'ensemble de ses idées le retour au système corporatif. La suppression des corporations était fatalement inscrite au programme de la Révolution. Je ne suis pas de ceux qui n'aiment point l'œuvre de la Révolution. Mais ce serait du fétichisme que d'admirer jusqu'à ses erreurs, et surtout ce qui est devenu inutile dans son œuvre. Les temps ont changé. Les abus des corporations seraient faciles à rectifier, ils ne répondent plus à nos mœurs. Mais il est indéniable qu'avec les corporations est morte l'originalité des arts décoratifs en France. Leur abolition coïncide à la cessation de cette chose admirable qui s'appelle le style français. Si l'initiative qui créait ce style n'a échappé aux petites vexations corporatives que pour être assimilée à la production commerciale et industrielle, c'est-à-dire dévorée, c'est en ayant le courage de revenir au vieux système qu'on pourra encore la sauver. Il faut une exception pour les arts appliqués dans la socia-

lisation générale des métiers. Au moment où un ministre socialiste est arrivé au pouvoir et régit ces questions, il est curieux de voir quelle sera son attitude, si le problème de cette crise lui est soumis. Les étiquettes importent peu; les mots de syndicat, d'union syndicale, de fédération, de société se valent. Mais quelque nom qu'on donne au groupement, il s'impose, et il devra s'inspirer de l'antique programme corporatif. Sinon, malgré toutes les Unions centrales, tous les pavillons de Marsan et tous les Salons du monde, nous marcherons rapidement au moment où il n'y aura plus en France un ouvrier capable d'inventer. On s'apercevra alors de l'immense faute commise. On voudra rejeter la servitude des pastiches, on mettra au concours des types nouveaux, on aura honte d'une France incapable de créer une chaise ou une table après avoir donné au monde entier la leçon de son goût délicieux et de sa grâce savante, on proclamera que celui qui fait un beau meuble est au moins aussi grand artiste que celui qui peint un beau portrait, on dira même qu'il l'est plus, et on fera appel au peuple en de forts pompeux discours. Mais rien ne fera renaître le talent dans un peuple qui s'en sera déshabitué, les hommes ne se présenteront pas, et un trait essentiel sera effacé du visage de la beauté française.

CAMILLE MAUCLAIR.

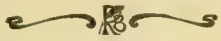

DÉRISION

Face jaune, couleur de muraille en ruine,
Du brouillard à la vitre antique de ses yeux,
Il discourt sans répit, le falot petit vieux,
Appuyant d'un bâton ferré sa courbe échine.

Vieille tête qu'un rêve irritant hallucine,
D'entre ses poils chenus des propos furieux
Partent, apostrophant les badauds curieux,
Dans le déclanchement brusque d'une machine.

Et du cerveau sénile, intarissablement,
La divagation mécanique s'échappe,
Souvenir obstiné de quelque ancien tourment.

Or, j'ai vu ce jouet du destin qui nous frappe,
Cette dérision de mon humanité,
En la splendeur d'un jour magnifique d'été.

EUGÈNE HOLLANDE.

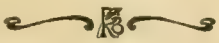

Misères Sociales

—

L'OUVRIÈRE EN CHAMBRE A PARIS

LES RÉFORMES NÉCESSAIRES

Il n'est point de thérapeutique efficace qui n'ait pour fondement les enseignements de la pathologie. Comment songer à atténuer les dangers du travail à domicile, sans en avoir préalablement mesuré la gravité et l'étendue? C'est cette recherche qui, la première, s'impose (1).

Nous connaissons des dénombrements approximatifs, des faits épars ; nous avons pu constater des misères, recueillir des plaintes. Mais ce qui reste ignoré de tous, c'est le recensement exact des ouvrières, des entrepreneuses, des sous-intermédiaires; c'est le relevé des gains, des débours, des chômages. Cette statistique globale et détaillée, en précisant le problème, aide à le résoudre. Mais, en l'état, les volontaires de la science, les organes officiels de l'Administration eux-mêmes sont impuissants à la dresser. Les fonctionnaires de l'Office du Travail du Ministère du Commerce, chargés actuellement d'une enquête sur cet objet, rencontrent les difficultés les plus grandes dans l'accomplissement de leur mission. Patrons, industriels et commerçants se soucient peu de livrer à la publicité des adresses et des noms, dont leurs concurrents feraient profit. Les entrepreneuses se dissimulent, craignant la défaveur, et ne songent qu'à continuer leurs opérations à l'abri des indiscrets investigateurs. Il n'est pas jusqu'aux ouvrières elles-mêmes, qui n'hésitent à dénoncer celles qui les exploitent : elles s'en plaignent, — mais elles ont peur de leurs représailles ; elles gémissent de cette oppression, — mais ce sont les oppresseurs qui les font vivre!

Ces résistances coalisées, il importe de les vaincre. Elles suspendent l'action gouvernementale, qui ne sera efficace que lorsqu'elle cessera d'être hésitante et fractionnée. De telles entraves perpétuent surtout l'isolement des intéressées, qui, s'ignorant, ne peuvent prendre conscience de leurs intérêts collectifs et doivent renoncer à puiser dans l'union la force nécessaire à leur propre relèvement.

Mais une enquête ne produira tout son effet que si elle est permanente et incessamment renouvelée. Les investigations officiellement faites en Belgique et en Autriche n'ont produit que des résultats incomplets. La matière sociale ne peut être exactement connue que si on s'attache à la suivre en son perpétuel

1 Voir *La condition présente de l'ouvrière en chambre* dans la *Revue Bleue*, du 19 mai 1906.

devenir : dans les pays anglo-saxons, on s'est conformé à cette nécessité, et on a tout lieu de s'en féliciter. L'enregistrement des ouvriers à domicile y est une obligation imposée par la loi.

D'après le code industriel anglais de 1901, fabricants, directeurs d'ateliers, entrepreneurs, sont tenus, pour un certain nombre de métiers spécialement désignés, d'en dresser la liste exacte, qu'ils envoient régulièrement à l'Inspecteur et au Conseil de district, et qu'ils communiquent à toute réquisition.

Certains des États-Unis d'Amérique ont soumis les ouvriers eux-mêmes à la formalité de la déclaration ; et, pour en assurer plus minutieusement l'accomplissement, ils ont préposé les propriétaires à son contrôle. Le travailleur en chambre est tenu de fournir à son propriétaire le certificat qui la constate ; et si ce dernier, négligent, a omis d'en réclamer la production, il est associé à la responsabilité du locataire en défaut.

Aurions-nous quelque scrupule à suivre un tel exemple, quand il nous est donné par les peuples, qui sont tout à la fois les plus respectueux de la liberté individuelle et les plus soucieux de la dignité de la vie humaine ? — L'institution de ce registre est nécessaire, si on prétend assurer quelque efficacité aux réformes projetées.

*
* *

Ce que l'on connaîtra par la déclaration, en même temps que l'état civil de l'ouvrière, ce sera le local dans lequel elle travaille. Avant de délivrer son exequatur, l'Administration procèdera à l'inspection du logis, et s'assurera de sa salubrité. La mention de cette visite préalable sera la condition même de la validité du permis.

Mais le contrôle n'offrira de garantie sérieuse que s'il est périodiquement renouvelé : des inspections intermittentes, spontanément effectuées, ou provoquées par des dénonciations, pourvu qu'elles soient faites à des époques et à des heures variables, pourront éveiller chez l'ouvrière le souci des règles élémentaires de l'hygiène, et entretenir dans son entourage le respect des prescriptions qui lui devront être imposées.

N'allons-nous pas ainsi troubler l'intimité du foyer familial ? Ne forçons-nous pas des portes, que, jusqu'alors, l'autorité s'est délibérément interdit de franchir ? Ne portons-nous pas atteinte à l'inviolabilité du domicile privé ? — C'est au nom de ces principes, en invoquant de tels scrupules, que le législateur français a autorisé les pires abus. Par crainte d'être indiscret, il est devenu indifférent ; et son insouciance, exploitée par les intéressés, a dégénéré en complicité.

Non, gardons-nous de ces timidités hypocrites qui ne sont plus de saison ! Derrière les formules, empruntées à un vieil arsenal phraséologique, s'abritent des exploitations coupables, qu'il est de la dignité, de l'intérêt essentiel de la collectivité nationale, de dénoncer ouvertement. Sont-ce des lieux de retraite sacrés pour tous, que le taudis de la rue du Château, le bouge du passage Saint-Ange ! Foyers de famille, dira-t-on ? Non point : foyers de misère et d'infection !

Invoquez encore la superstition du domicile, quand il s'agit des lieux d'habitation ! Arrêtez-vous devant le seuil des logis où on se borne à manger, à dormir ! Mais ne leur assimilez point faussement ce que d'aucuns appellent des « manufactures à domicile », et d'autres, des « fabriques collectives » ! A raison du travail qui s'y exécute, ce sont là, à proprement parler, des annexes de l'atelier.

La ménagère, qui raccommode les bas de ses marmots, ou se confectionne un corsage, exécute un travail domestique, destiné à son propre usage ou à celui des siens. L'ouvrière, qui, pour le compte d'une entrepreneuse, fabrique un peignoir, ourle des draps, apprête des fleurs, participe à une opération industrielle : les produits, qui sortent de ses doigts, devront subir des transformations multiples, passer peut-être dans cinq ou dix mains différentes avant d'être livrés à la consommation étrangère ; ils seront groupés en quantités variables, puis dispersés au hasard de la circulation, avant de devenir la possession exclusive de celui qui les voudra utiliser. Par quel étrange abus de formules assimiler ces deux conditions ? Que l'administration hésite à pénétrer dans les habitations où les femmes se contentent de vaquer aux soins de leur ménage, on le conçoit. Mais comment admettre qu'elle s'interdise de s'assurer de la saine installation des petits ateliers isolés, où se fabriquent les vêtements, les parures, le linge, destinés à la consommation générale, quand l'insalubrité d'un seul peut contaminer tous les autres ? N'est ce point par un légitime souci de la solidarité humaine, qu'il convient de diminuer de tels risques, et de réduire préventivement les dangers que font courir à cinq cents innocents la sottise, l'imprudence, ou l'incurie d'un coupable ?

*
* *

L'hygiène habituelle et permanente des locaux atténue la contagion, sans la faire disparaître. Cette réglementation serait insuffisante, si elle ne s'appliquait point aux cas accidentels d'infection.

Laisser une ouvrière, mal guérie de la scarlatine ou de la typhoïde, entreprendre un ouvrage, qui sera livré immédiatement à la circulation et à la vente,

c'est favoriser la propagation des pires épidémies. L'administration anglaise s'est montrée prévoyante en s'arrogeant le droit d'interdire le travail à ceux qui sont reconnus atteints de maladie contagieuse. Elle a soin, en cette occurrence, de notifier sa décision aux entrepreneurs, qui sont passibles de pénalités, s'ils y contreviennent. Cette police est même confiée à ces derniers; car, à moins d'établir leur ignorance et leur bonne foi, ils sont responsables, dans les cas où ils ont donné quelque vêtement à fabriquer, nettoyer ou réparer dans une maison, où l'on signale des cas de typhoïde ou de petite vérole. Pourquoi nous montrerions-nous plus timides ?

Craint-on que de telles prescriptions restent inefficaces, si l'on n'organise point un contrôle qui risquerait de devenir trop sévère ? — Mais la surveillance peut être minutieuse, sans affecter un caractère tracassier ou vexatoire. Qu'on choisisse des inspectrices diligentes, qui connaissent les mœurs, les besoins, les susceptibilités des ouvrières, qui soient même de préférence recrutées dans leur sein, et qui sachent agir à leur égard sans brutalité, mais sans faiblesse; — qu'on ouvre des registres, où les infractions seront régulièrement inscrites, et pourront être publiquement révélées; — qu'on organise des sanctions rigoureuses, en édictant la responsabilité des propriétaires, des concierges, des entrepreneuses, coupables de négligence ou de compromission. — Peu à peu se formeront ainsi des habitudes et une mentalité nouvelles !

Mais alors n'est-ce pas l'ouvrière malade, que nous allons réduire à la plus noire détresse, en ajoutant à ses souffrances le désarroi de ce chômage forcé ? Peut-être, si on n'y prenait garde, serait-elle injustement sacrifiée à l'intérêt général. En vertu de la loi de réciprocité, la collectivité, à son tour, est responsable de cette aggravation et se doit d'y remédier. Elle lui retire des mains l'outil qui lui donne du pain; elle l'exproprie, pour cause de santé publique ; elle lui est redevable d'une juste compensation. C'est tout d'abord aux sociétés de secours mutuels qu'il appartient d'organiser un service d'allocations quotidiennes pendant la durée de la maladie. Ce soin incombe aussi à des sociétés d'assurances, anonymes ou coopératives. Et quant aux Pouvoirs publics, avant d'entreprendre l'organisation de caisses générales de chômage pour les grévistes volontaires, ils en pourront sans retard expérimenter le fonctionnement au bénéfice de ces chômeurs forcés, se bornant ainsi à acquitter une dette sociale.

Sous quelque forme que s'organisent ces secours, ils apparaissent comme le complément de mesures d'hygiène obligatoires. Ils sont la rançon équitable des sacrifices imposés aux individus en vue de la préservation de la santé publique.

*
* *

De telles prescriptions, bien que commandées par le seul souci du bien-être collectif, garderont peut-être pour les intéressées, mal averties, les apparences de charges nouvelles. Les ouvrières se trouveront soumises à une réglementation et à un contrôle dont la sévérité contrastera fort, il faut l'avouer, avec la licence dont elles jouissent présentement. Il est opportun, il est légitime d'accompagner cette réforme d'autres mesures, qui, directement, amélioreront leur sort : c'est l'avilissement de leur salaire qu'il convient d'enrayer. Mais, ici, la tâche est plus délicate encore! Que d'oppositions à vaincre, que de concours à gagner, que de difficultés pratiques à surmonter !

Intervenir dans les rapports des patrons et des ouvriers, pour modifier les conditions du marché du travail, c'est, pour beaucoup, violer la liberté du commerce et de l'industrie, c'est rompre l'égalité des parties contractantes, c'est porter atteinte aux lois naturelles du monde économique. Comment y condamnerait-t-on l'État, dont la mission est, au contraire, d'assurer le respect des principes, l'indépendance individuelle, l'égalité de tous les citoyens, de présider avec impartialité aux relations sociales ?

C'est que là encore on est victime d'un étrange abus de formules, qui entretient les malentendus et les erreurs. Qu'est, dans la réalité, la liberté des ouvrières parisiennes, que la nécessité contraint, que la misère affole ? Quelle égalité subsiste entre les patrons du Bon Marché, du Printemps ou du Louvre, et les 80.000 femmes livrées à la concurrence la plus féroce, parce qu'elle est entretenue par la détresse et par l'isolement ? Quelle est la valeur d'un pacte que l'une des parties ne signe que dans l'ignorance des conditions générales du marché, et sous la menace de la famine ? N'est-il pas entaché de violence, et ne rentre-t-il pas dans les prévisions mêmes du code, ce contrat où, « eu égard à la matière, à l'âge, au sexe, à la condition des personnes », la contrainte « est de nature à faire impression sur une personne raisonnable, et peut lui inspirer la crainte d'exposer sa personne ou sa fortune à un mal considérable et présent ? » (art 1112 du Code civil). Et n'est-il pas dans le rôle de l'État d'intervenir comme régulateur suprême, de rétablir l'équilibre ainsi rompu, d'empêcher des excès, qui troublent l'ordre social ?

Sans trancher ce problème si complexe, qui, on le conçoit, ne peut être abordé sans une longue et préalable discussion, il n'est pas impossible de trouver un terrain d'entente. Ce sont encore des pays étrangers qui nous le peuvent offrir. Deux pratiques, qui

se complètent d'ailleurs, méritent, à cet égard, de retenir l'attention : l'une s'est développée en Allemagne, sous la forme de « livrets ouvriers » ; l'autre fleurit dans la colonie anglaise de Victoria, avec l'institution des « conseils de salaires ».

D'après le Code industriel allemand, le Conseil fédéral peut prescrire, dans certaines industries déterminées, l'emploi de livrets où devront être inscrits par l'employeur : la nature et la quantité du travail à exécuter, le taux des salaires, les conditions relatives à la fourniture des matériaux et des outils.

Aux ouvriers, un tel système permet de comparer leurs salaires respectifs, et de prendre connaissance en commun des abus dont ils peuvent être l'objet. A l'administration, il offre un moyen de contrôle. Cette publicité constitue une sorte de frein régulateur.

La France a connu, elle connaît encore une organisation du même genre : en abolissant d'une manière générale les livrets ouvriers, le législateur de 1890 les a expressément maintenus dans deux industries spéciales, celles du tissage et du bobinage, que règle encore un texte de 1850 :

Tout fabricant, commissionnaire ou intermédiaire qui livre des fils pour être tissés ou bobinés, est tenu d'inscrire sur un livret spécial appartenant à l'ouvrier et laissé entre ses mains, outre les poids et longueurs des produits qui lui sont confiés, les prix de façon, au kilogramme ou au mètre. Ses propres registres doivent reproduire les mêmes mentions.

Malgré les pénalités qui sanctionnent cette règle, elle a cessé d'être appliquée. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle figure encore expressément dans notre arsenal législatif. Pourquoi ne pourrait-on l'adapter au cas qui nous occupe ? Peut-être modèrerait-elle les excès patronaux, peut-être aussi enseignerait-elle aux intéressés la pratique de la solidarité ? Elle constituerait, en tous cas, un ingénieux procédé de contrôle.

A cette surveillance, l'institution des conseils de salaire donnerait un but précis. La colonie de Victoria, il y a dix ans, en a inauguré le système. Ce sont des commissions mixtes, élues pour trois ans, mi-partie par les ouvriers, mi-partie par les patrons, et comprenant de quatre à dix membres, qui ont pour mission de fixer les salaires à la journée ou à la pièce dans certains métiers déterminés. La loi a [illegible] prévus dans les industries des tissus, du vêtement, de l'ameublement, de la fabrication de menus objets, etc., auxquelles le Parlement s'est réservé la faculté d'ajouter, par la suite, de nouvelles catégories.

Ce sont eux qui établissent aussi les augmentations annuelles que doit comporter le gain des apprentis jusqu'à ce qu'il ait atteint le taux minimum des ouvriers titulaires. Mais c'est l'Inspecteur en chef du travail qui donne aux travailleurs âgés ou infirmes l'autorisation d'accepter de l'ouvrage au-dessous du salaire minimum. Grâce aux 227 permis délivrés ainsi en six ans, les moins habiles ont pu être embauchés, sans que leur sort ait eu de répercussion sur la paye des ouvriers ordinaires.

A la fin de 1902, 36 conseils fonctionnaient ; leurs décisions affectaient un personnel de 30.000 ouvriers environ ; et par leur action, le salaire moyen s'était pour tous rapidement élevé, passant, par exemple, pour la chaussure de 29 à 35 fr. 40 ; pour le vêtement de 25 à 28 francs par semaine.

Dira-t-on que la colonie de Victoria est la terre de prédilection des expériences sociales ; et que telle initiative, qui là-bas est couronnée de succès, serait, dans notre vieille société, condamnée à l'échec ? Il serait téméraire en vérité de prédire la réussite certaine d'une adaptation de ce genre ; mais pourquoi par contre en nier de parti-pris la possibilité ? Le système a séduit les réformateurs allemands, qui n'ont point coutume de négliger les solutions pratiques pour la chimère. Réunis en congrès en 1904, pour l'étude spéciale du problème du travail en chambre, ils ont émis le vœu que « les conseils de prud'hommes, érigés en comités de conciliation, établissent le taux des salaires applicables pendant une période déterminée à la catégorie des ouvriers à domicile qui auraient fait appel à leur juridiction ; et que, dans les localités, où cet organisme fait défaut, des commissions mixtes d'ouvriers et de patrons soient instituées, sous la présidence d'un Inspecteur du travail, dans le même but. Les tarifs ainsi arrêtés ne pourraient être inférieurs à ceux des ateliers et fabriques ; leur publication les rendrait obligatoires pour les parties ».

L'organisation pratiquée à Victoria a recueilli l'adhésion d'éminents économistes et administrateurs français, tels que MM. Raoul Jay et Mirman. Il ne sera légitime d'en contester la valeur que lorsqu'on en aura loyalement tenté l'essai.

*
* *

Elle suppose, en tout cas, la cohésion et l'entente des ouvrières elles-mêmes. Aucune mesure, si opportune, si légitime qu'elle soit, n'aura d'efficacité durable sans le concours actif des intéressées. Or leur éducation sociale est encore tout entière à faire.

Par tempérament, la femme est impulsive ; elle se prête malaisément à une discipline consciente, et voulue. Elle compatit aux souffrances individuelles qu'elle approche, mais elle est peu sensible aux misères collectives et généralisées. Le présent la

touche plus que l'avenir. Elle s'intéresse à l'aspect du détail plutôt qu'à des vues d'ensemble. Elle se laisse guider par des sensations plus docilement que par des idées. De par sa nature susceptible et jalouse, elle aime peu se soumettre à des directions féminines. Et ainsi s'expliquent les résistances que rencontre chez les ouvrières, en général, le mouvement syndicaliste. On comprend davantage encore comment l'isolement des couturières en chambre a développé ce particularisme dissolvant. Aussi est-il nécessaire d'entreprendre une croisade rigoureuse, et de prêcher parmi elles l'esprit de solidarité.

*
* *

Mais les ouvrières ne sont pas les seules ignorantes, ni surtout les plus coupables : les bourgeoises frivoles ont la plus large part de responsabilité ; il importe qu'elles prennent conscience de leur faute et de leur devoir. Qu'à toutes les Parisiennes, assoiffées de luxe à bon marché, on se hâte de faire enfin connaître la misère à laquelle leurs exigences condamnent indirectement les travailleuses de l'aiguille. Avec des chapeaux à plumes à 5 fr. 90, et des jupons à dentelles à 9 fr. 75, elles se plaisent à parer leur gracile beauté ; elles aguichent les désirs, récoltent les hommages, et leur coquetterie se trouve satisfaite. Mais elles oublient ou même elles ignorent qu'elles se rendent ainsi complices des pires exploitations ; et que les économies qu'elles réalisent sur ces achats somptuaires réduisent à la famine les vieilles grand'mères, les pauvres invalides, les fillettes délicates, les veuves chargées d'enfants !

Une ligue de consommateurs s'est constituée à New-York pour révéler au public les tristes effets de cette indifférence, et secouer sa torpeur : elle publie la liste des maisons qui se conforment aux règles d'hygiène et d'humanité qu'elle édicte ; elle impose à tous ses adhérents le boycottage des commerçants qui prétendent s'y soustraire.

Un groupe de dames françaises vient de suivre cet exemple : la « Ligue sociale d'acheteurs » pourra contribuer largement à l'accomplissement de cette mission éducatrice.

D'aucuns trouvent ces efforts insuffisants, et n'hésitent pas à réclamer la disparition absolue de tout travail en chambre. Pour la hâter, ils ont recours à divers procédés, dont le but commun est de ruiner ces entreprises. Leur effort nous paraît chimérique et vain. Au regard des industries à domicile destinées à la concentration en atelier, l'évolution naturelle accomplira son œuvre sans qu'il soit besoin de solliciter la contrainte législative. Mais dans notre organisation sociale subsisteront longtemps encore des catégories d'ouvrières, pour qui l'atelier domestique constituera une ressource nécessaire.

Plutôt que de se laisser séduire par les rêves chimériques de fabricants d'avenir économique, ou de diseurs de bonne aventure sociale, — qu'on songe au présent, qu'on travaille avec confiance à son amélioration continue. La tâche, ainsi réduite, est encore lourde. Le concours de toutes les bonnes volontés ne sera pas superflu pour la mener à bien.

GEORGES CAHEN.

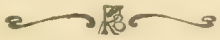

LE MUSÉE POLDI-PEZZOLI

Je prenais un *caffe nero* chez Biffi, dans la galerie Victor-Emmanuel. A travers les vitres couvertes de buée, on voyait se promener ou s'arrêter par groupes les élégants et les oisifs de Milan : ainsi font-ils, en vrais Italiens, pendant les douze mois de l'année, et même par cinq degrés de froid, — au risque de déranger les théoriciens qui aiment à expliquer par l'influence du climat les mœurs et les habitudes humaines.

A ma droite, trois dames anglaises lisaient des revues britanniques ; à ma gauche, deux jeunes hommes aux lunettes d'or, que je reconnus tout de suite pour des Allemands, semblaient discuter affaires.

Ennuyé de ce voisinage exotique, je cherchais des Italiens. Il y en avait bien quelques-uns. Etaient-ils, comme du temps de Stendhal, de ces gais et voluptueux Milanais, qui partageaient leur journée entre un déjeuner confortable, la promenade au *corso*, et quelque amoureux rendez-vous, pour aller le soir à la Scala s'amuser à deviner les bonnes fortunes des autres, — et raconter les leurs à minuit, en savourant une glace au Café de l'Académie ?

Indiscrètement je les écoutai, mais je ne les compris point, car ils parlaient milanais. Pourtant quelques chiffres émergeaient, parmi ces sons confus et rudes ; — et je soupçonnai que ni la musique ni l'amour n'étaient le sujet de leurs préoccupations.

Je sortis tout chagrin ; les photographies des tableaux de Bouguereau et les portraits des étoiles parisiennes attiraient de nombreux curieux, qui semblaient pleinement satisfaits.

Attristé de n'être pas en Italie, je me sentais gagné par le spleen.

Je songeai au Musée Poldi-Pezzoli. C'était une vieille connaissance, un peu oubliée. Malgré une phrase de Bourget, qui lui sert de réclame et que

l'on répand à beaucoup d'exemplaires, je me décidai à l'aller revoir.

Je cheminais par des rues tortueuses et dignes, à demi remplies d'ombre. De temps en temps, une large porte s'ouvrait dans le mur humide : et derrière une première cour ceinte de colonnes, au-delà d'un second portail dont les pilastres et la voûte formaient comme un sombre cadre, j'apercevais un de ces délicieux jardins milanais, lumineux et diaphanes, noyés dans la brume ; le feuillage bleuté semblait se perdre dans une profondeur vague et infinie.

Mon ami le poète Salviati, qui n'aime pas le pavé discourtois de Milan, se plait à comparer ces jardins clairs et lointains à un rêve léger, qui s'ouvrirait à nous à côté du chemin boueux de la vie, par delà les murs moisis qui l'enferment. Mais, comme un songe impossible, ils passent, et nous continuons notre route.

*
* *

Quand j'entrai au musée Poldi-Pezzoli, le ciel d'hiver était léger comme une pensée.

Le délicieux silence de ce musée...

J'ai le bonheur d'y être seul.

A peine entré, un peu de timidité respectueuse vous pénètre, comme chez un étranger, hospitalier et discret, qui vous laisserait pour quelques instants maître, par le regard, la pensée et l'amour, de toutes les choses précieuses et chéries qu'il a lentement réunies. De cet hôte absent et inconnu, on sent partout l'âme ancienne. Et son musée ne ressemble à aucun autre ; il paraît avoir, lui aussi, une âme vivante. C'est un des lieux de l'Italie où l'on est le plus vite la proie du rêve, des enthousiasmes, et des illusions mensongères et charmantes.

Le maître disparu, en léguant au public ses collections avec le palais qu'il avait embelli ainsi qu'un écrin, ne voulut pas en faire une banale propriété de l'État ; son musée reste une institution à part ; c'est un être indépendant soumis à des règles particulières, et qui continue à vivre des volontés passées.

Les tableaux n'y forment pas une foule banale et pressée, étrangers les uns aux autres, souvent hostiles, dans l'uniformité de cadres administratifs. Ils ont assez d'air pour respirer, et chacun a reçu le logis qu'il aime.

Il semble qu'on sente errer ici la main fine du dilettante, une main qui manie avec une respectueuse volupté les vieux joyaux à l'or terni, les étoffes usées et raides, les porcelaines surannées, parfois un peu craquelées, les bronzes antiques mordus par la rouille. C'est cette main aux gestes lents qui a posé ce portrait, dans le rayon adouci qui lui convient, cette face pâle et mate de cardinal, aux traits irréguliers, dont les yeux fiévreux et fixes reflètent on ne sait quel rêve, ou quel désir.

On la devine partout, cette main amoureuse des vieilles belles choses qui ont longtemps vécu, on la devine méticuleuse et adroite, enveloppant de tendresse ces formes usées et ces couleurs pâlies.

Aujourd'hui que je regarde longuement toutes ces œuvres qu'elle a caressées si souvent, il me semble sentir encore un peu de cette volupté mystérieuse des choses, qu'elle-même a sentie. Et j'ai le respect attendri que l'on éprouve à regarder les portraits des amoureuses du temps passé, qu'ont baisées des lèvres mortes.

Je finis même par me plaire à l'imaginer, non sans doute comme il était, mais ainsi qu'il aurait dû être : un de ces fins vieillards, tels qu'on en rencontre parfois en Italie, dans les vieux palais, pleins de vieux tableaux que le temps a rendus un peu enfumés et fauves. Une barbe pâle et légère, des yeux clairs dans un visage qui semble glacé et transparent, où les veines, autour des tempes, tracent un frêle filet d'un bleu passé ; — tel un portrait de vieux noble vénitien, peint par le Titien sur un fond de nuit. Dans le clair obscur de sa vieille demeure, où les parquets si lisses et si polis reflètent ses pas, il promène discrètement la blancheur de sa face, et la lueur légère de ses mains fines, longues et souples, faites à la caresse du beau. Il semble qu'il ait recueilli en lui un peu de cette vieillesse divine de ses tableaux, qui atténue les teintes trop vives, amollit les contours trop nets, affinant et fondant l'œuvre primitive des hommes. Il a la douceur lumineuse d'un ancien ivoire poli par les années, et il semble lui-même l'œuvre très vieille et très fine d'un artiste du temps passé...

Voici sa chambre ; — un lit en bois sculpté, étrangement compliqué et fouillé ; une toilette, une table ; on y retrouve un peu de l'intimité du maître disparu. Il aimait trop peut-être les ornements surchargés, les figures tordues et bouffies, et le style rococo. Tant mieux : on y sent le goût suranné d'un amateur du temps jadis. Ce cadre passé de mode, enveloppant assez étrangement des œuvres du *Quattrocento*, me plait davantage que ne ferait la décoration trop ancienne et trop neuve de quelque préraphaélite *moderne-style*.

* *

Chère musique de ce fin jet d'eau, dont le petit bruit éternel remplit ces salles vides et froides... il accompagne la vieillerie des choses, et on les sent plus vieilles avec les minutes qu'on entend couler.

Sa petite âme, qui chante toute seule, semble donner plus d'intimité discrète au silence de cette maison, où l'on se sent si bien loin de tous.

Il s'égoutte doucement dans une vasque de marbre blanc fort contournée, sous des angelets de bronze qui s'agitent et se tordent sans raison, au pied d'un escalier à la rampe fleurie et dorée. Toutes ces spirales, et ces enjolivements, et ces fleurs, et ces festons rococo, et ces draperies immuablement flottantes, qui s'envolent dans l'air si calme de ces chambres closes, toutes ces agitations éternellement immobiles et silencieuses, me donnent, plus que des lignes froides et pures, la sensation du calme et du silence des choses. Il semble qu'elles vivaient autrefois, puis qu'elles se sont arrêtées pour toujours, d'autant plus mortes qu'elles ne l'ont pas toujours été.

Et l'on gravit avec recueillement les marches de marbre blanc incrusté de cuivre, au milieu de tout ce style délicieusement vieillot et désuet.

Combien les modes qui passent sont plus touchantes que la beauté « éternelle », qui a justement le tort de ne pas passer !

En haut s'ouvrent de tous côtés des salles précieuses et brillantes.

On marche sur des bois rares finement incrustés.

Des tapisseries décolorées, des étoffes aux broderies anciennes, des tapis étranges, où la lumière s'amortit comme les pas.

Des colonnes de marbre aux chapiteaux de bronze.

Partout les travaux attentifs, minutieux, fouillés ou tissés lentement, de milliers de mains artistes. L'œuvre de beaucoup de temps et de vies diverses. Ces salles semblent de grands joyaux précieusement ciselés, comme pour faire un cadre digne des autres joyaux plus précieux qui y vivent. Et l'admiration est finement préparée par le respect.

Je suis toujours seul. De temps en temps, le pas lent d'un gardien, dans les appartements vides.

Des bagues, des colliers antiques. Ils ont senti la douceur tiède d'une peau fine, où se posaient les désirs des hommes. Ils apportent un peu de vie passée plus touchante ici, en ce musée discret et moite comme une demeure.

Dans l'arcade de la fenêtre, un grand jardin s'encadre. Des feuillages éternels de pins, de cèdres, au vert profond, se balancent très lentement sur le vide des pelouses silencieuses. Une lumière légère et exquise les enveloppe et les pénètre avec douceur.

Au fond de la salle, un peu de crépuscule voile les vieilles boiseries.

*
* *

Et voici, comme le chef-d'œuvre qu'on vient chercher et qui vous attend, le plus délicieux des Botticelli : une Vierge tenant l'Enfant. Ce n'est point un de ces grands tableaux comme il en fit trop, pleins de dureté et de raideur, où l'expression trop voulue sent déjà le procédé d'un artiste qui répète et exagère son originalité, mais n'est plus capable de créer de la vie. Celui-ci est plein de mesure et de finesse. Seul sur son chevalet, il s'offre à moi, petit, délicat, précieux. Longtemps je ne vis plus que lui.

Un ciel bleu, très doux, très pur, un ciel de vierge, remplit la fenêtre ouverte ; on y sent que le soir est proche. Dans la chambre de Marie entre une lumière apaisée qui la baigne tout entière. L'air est immobile et silencieux ; on le devine au calme des lignes et des tons.

Combien j'aime ces quelques cyprès, au bord d'une pelouse, qu'on aperçoit entre le manteau bleu de Marie et le montant de la fenêtre. Leur vert obscur et roux met un peu de mélancolie dans cette lumière. Ils dessinent si nettement leur cime dans le ciel pâlissant, et enferment tant d'ombre dans leur feuillage opaque !

Puis ils évoquent pour moi le paysage italien que je n'ai pas oublié ; ils sont la tristesse poétique des collines florentines ; ils mettent un peu de nuit dans leur lumière, un peu de dureté sculpturale dans leur grâce fleurie. Et j'ai plaisir à les retrouver ici.

Ces arbres rigides comme des statues de bronze s'harmonisent au calme du tableau.

Inconsciente du fin paysage et de la lumière divine qui sont là tout proches, derrière elle, la Vierge regarde l'Enfant. Sur le bleu sombre de son grand manteau descend le bleu très pâle du ciel.

A sa droite, sur une table, un livre au fermoir d'or, une corbeille pleine de fruits. Le pinceau lent de Botticelli y a soigneusement insisté : il a mis un peu de vie réelle, à la florentine, à côté de cette vision idéale. C'est la rapprocher de nous, et nous y faire croire. Mais les lignes nettement indiquées qui dessinent les contours empêchent le tableau d'arriver tout à fait jusqu'à l'impression du vrai. Elles nous rappellent que nous sommes dans un monde d'imaginaire fantaisie. Et la sécheresse voulue du dessin sert ainsi à l'intention du peintre, qui a enveloppé de traits accentués le modelé le plus doux et le plus morbide.

Un peu de nuit s'en va dans le fond de la chambre. Le ciel ouvert en paraît plus clair ; les deux figures s'y détachent plus lumineuses.

La Vierge regarde l'Enfant. En larges boucles irrégulières, les cheveux de Marie enveloppent son visage long et mince. Ils ondulent mollement, sans friser ; leur grâce étudiée paraît naturelle. Ils semblent avoir été oubliés par celle qui les porte, et leur négligence voulue a des courbes exquises. Une mèche blonde s'écoule autour de son cou, jusqu'à son corsage un peu décolleté.

Leur or pâli se mêle à l'or plus vif du nimbe de la Vierge, transparent et naïvement ouvragé comme

une dentelle; un voile diaphane pose à peine sur la large torsade de la nuque; il en adoucit les reflets, en y mêlant l'or plus léger de quelques fils soyeux. On revoit le pinceau fin de l'artiste, la main lente et légère, qui trace amoureusement, et avec une joie naïve, le jeu de ces traits imperceptibles. Sur le manteau bleu, le voile vient mourir : on le devine à peine. Ces détails devaient enchanter l'esprit minutieux et délicat du vieux peintre : à nous ils donnent le respect des œuvres lentes, graves et candides.

Tout cet or fondu dans cet or et noyé dans cette blancheur, baigne dans le bleu du ciel, un peu doré lui-même par le crépuscule. L'harmonie légère de ces nuances, et de ces contrastes discrets, est une douceur pour l'œil. Botticelli y a mis toute la subtilité de son âme et de son pinceau. Ce jour-là, il fut un coloriste.

Mais le coloriste ne travaille pas seulement pour faire jouir un œil voluptueux, à la façon des Vénitiens. La musique des tons délicats ne sert qu'à mieux préparer notre âme à la musique plus profonde des expressions et des sentiments. Lentement, Botticelli m'y conduit.

Enveloppée de ses tresses lourdes et folles, Marie regarde son fils. Ses paupières baissées me cachent presque ses prunelles, sous l'arcade trop large des sourcils. Mais, sous cette arcade peu profonde, il n'y a pas d'ombre. Tout le visage s'éclaire d'une lumière tranquille et presque égale, le grand front pur et uni, le nez long, irrégulier, aux ailes un peu ouvertes et vivantes, et l'ondulation fine des lèvres, et le menton trop mince et trop long.

Chacune des lignes calmes et subtiles, discrètement marquées, ondule doucement, comme ondulent les cheveux qui les encadrent : assez pour donner un peu de vie à ces traits immobiles, et une grâce sinueuse et légère. Je ne puis me détacher de cette figure, qui pourtant n'exprime rien, que l'attention calme, et peut-être, dans les lèvres morbides, je ne sais quelle vague tristesse. Tristesse que je commence à retrouver dans les paupières qui fléchissent, sous les sourcils pourtant si calmes et si purs, mais un peu las. Cette impalpable tristesse n'est-elle pas aussi dans tout ce corps grêle qui se penche, enveloppé et perdu en ce lourd manteau bleu, et dans le geste un peu découragé de ces longues mains sinueuses, trop frêles.

Et cette mélancolie a ceci d'étrange, que celle qui la porte et la décèle peu à peu semble l'ignorer. Elle paraît lointaine et absente d'elle même.

D'instant en instant, il me semble que l'âme du tableau se révèle, dans cette lente communion si délicieuse. Je m'appuie sur le dossier poli et sculpté d'une vieille chaise d'un travail rare.

Sans hâte, je laisse les impressions venir et s'ordonner : c'était d'abord un peu de matière, froide et muette comme une planche; puis l'œil est séduit par quelques harmonies de lignes et de tons; les formes s'organisent et semblent s'animer; l'air les remplit lentement et les enveloppe; l'imagination leur ajoute un peu d'elle même; dans ces formes devenues vivantes apparaissent les passions et leur monde; et le tableau devient le plus profond, le plus merveilleux des livres, qu'on aime à lire lentement, indéfiniment. Les œuvres médiocres sont tout de suite stériles. Les autres semblent se créer sans fin sous le regard, et, comme cette création est un peu nôtre, nous en jouissons avec une sorte d'ivresse, que jamais lettres imprimées n'ont donnée.

Ainsi, devant la Vierge de Botticelli, je laissais entrer en moi ces couleurs délicieusement pâlies et dorées par les siècles.

Le charme de cette Vierge, c'est justement qu'elle ne se révèle pas tout d'abord. A celui qui passe, elle ne montre qu'un visage calme et indifférent. Et son charme discret ne se laisse pénétrer qu'à la longue. Déjà apparaît dans l'expression un peu du mystère de Léonard, mais encore la naïveté qu'il ne connaîtra plus. Et l'on se demande si ce mystère est voulu par Botticelli, et si cette naïveté est involontaire. C'est peut-être dans cette contradiction, et dans ce double doute, que réside l'étrangeté de son charme, gâté aujourd'hui, hélas, par la plus banale des modes, et la plus vulgaire.

Les petites mains déjà trop savantes posées sur les mains si longues de sa mère, le Bambino tourne joliment la tête, et la regarde, — d'un de ces longs regards propres aux enfants et aux angelets de Botticelli, regards largement ouverts, attentifs, profonds, peut-être tendres. — Botticelli a, le premier sans doute, compris la vie des yeux : par eux surtout le peintre peut atteindre l'âme. Il a su animer le regard comme un geste. D'autres artistes plus tard donneront aux yeux un dessin plus tendre, plus de lumière ou plus d'ombre à la prunelle. Mais qui mettra dans leur mouvement autant d'expression ou de fine éloquence? — Il regarde sa mère d'un regard si profond et si clair, que c'est lui qui paraît comprendre et savoir, tandis qu'elle, les paupières basses et le regard incertain, a l'air de poursuivre un rêve très obscur et très vague. Elle semble inconsciente de l'avenir, inconsciente de la mélancolie qu'elle porte en elle. Et l'étrange opposition de cette mère ignorante et de cet enfant au regard profond fait la pensée du tableau. Il y a presque de la pitié pour elle dans les yeux de son fils; il connaît la cause de cette tristesse qu'elle ne comprend pas.

Mais ses yeux seuls semblent vouloir dire tant de choses. Son corps potelé et joli n'est que celui d'un [illegible] et ses petits pieds ronds, séparés de la jambe

par un pli un peu sec, semblent les pieds articulés d'une naïve poupée japonaise. Une enfantine couronne d'épines dorée est passée comme un jouet autour de son petit bras. Et l'on se demande, un instant : « Ceci est-il la cause de l'immobilité pensive de sa mère? »

Un livre est ouvert devant eux; on ne sait si le regard fixe de Marie va au livre du destin de son fils, ou à l'enfant.

Ce vague, cette imprécision, qui se retrouvent dans toutes les œuvres de Botticelli, je ne les lui reprocherai pas. Il avait trop d'intentions pour sa dextérité à les exprimer. Mais cette faiblesse fait un de ses charmes; elle donne à ses œuvres une poésie du mystère qui m'est d'autant plus chère qu'il ne l'a certainement ni désirée ni sentie toute entière. Il a manqué beaucoup d'intentions qu'il voulait claires; mais il nous a ainsi permis de lui en supposer beaucoup d'autres. Et nous en avons le droit, comme de chercher dans un paysage de l'insensible nature une impression et une pensée. Il ne faut pas qu'un auteur veuille, ni comprenne, toute son œuvre, car elle perd son charme, et elle ne nous appartient plus; j'aime mieux une œuvre un peu inconsciente, qui participe à la beauté des créations spontanées et naturelles; elle en a parfois les rencontres heureuses, et le mystère évocateur.

Mais peut-être les auteurs ne nous disent-ils tant de choses que quand ils ont voulu au moins en dire d'autres...

Le poignet appuyé sur le livre ouvert, et la main soulevée comme pour lire la page commencée; — se penchant vers l'Enfant, qui se retourne et lui sourit; — dans l'intimité de ce coin de chambre où l'on aperçoit des objets familiers, — je regarde toujours Marie courber sa tête fine, et baisser ses yeux immobiles, tandis que la lumière dorée d'une fin de jour toscan verse un or léger sur son teint délicat, dans l'encadrement du ciel pâle et du jardin mystérieux.

*
* *

Mais voici un bruit de pas, des intrus qui viennent troubler le silence et dissiper la rêverie. Un Italien, qui ressemble à feu le maëstro Verdi, s'arrête longuement devant un tapis, qu'il déclare le chef-d'œuvre du musée. Sa femme ne peut se détacher d'une vitrine de bijoux, au milieu desquels elle fait son choix.

Et je n'ai plus qu'à m'en aller.

PAUL ARBELET.

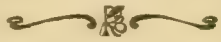

Nos Politiques

—

M. RENÉ RENOULT

La renommée est plus rapidement acquise aux Politiques, peut-être, qu'aux Écrivains. Elle l'est aussi avec plus de fracas. Quelques éclats tribuniciens, un geste exalté font acclamer — ou huer —, bruyamment, les parlementaires. Et l'écho de ces ovations est porté jusque dans les plus infimes bourgades par les mille voix de la presse. Sans rappeler les apostrophes fameuses des Mirabeau, des Gambetta, des Floquet, qui eurent un immédiat retentissement, ne peut-on constater que M. Cunéo d'Ornano dut sa notoriété à une fanfaronnade, un peu grosse, et M. Lasies à des facéties?

Un littérateur, au contraire, n'atteint à estime silencieuse des foules qu'après de pénibles étapes, et par la lente propagande que lui fait une élite convaincue.

Est-ce pour cela que maints écrivains, même illustres, briguèrent la célébrité politique? Chateaubriand le premier, qui se refusait à l'avouer, et qui écrivait ingénuement : « Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets (en 1822) convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme d'État. Bonaparte l'avait prévu avant eux, malgré mes livres. Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain; *mais je n'attache aucun prix à la renommée des affaires*; c'est pour cela que je me suis permis d'en parler. »

Cependant, si elle est plus laborieuse, la réputation du littérateur est aussi plus réfléchie, mieux assise. Fondée sur la connaissance des œuvres, elle implique la compréhension du talent, la pénétration des pensées et des sentiments de l'auteur, certaine communion enthousiaste d'abord, puis sereine, avec lui. Aussi toute personne cultivée peut-elle causer pertinemment d'un écrivain connu.

Que dira-t-elle, au contraire, d'un politique de mérite? Elle ignore son passé, ses qualités d'esprit, les services même qui ont assuré son succès. Elle formulera une appréciation d'ensemble, sans pouvoir la motiver par des raisons probantes.

Il n'est donc jamais inutile de donner quelques indications précises sur la carrière des Politiques en vedette.

*
* *

De ce nombre se trouve assurément M. René Renoult, qui est l'une des figures les plus expressives et les plus séduisantes du parti radical et radical-socialiste.

Il a reçu, d'ailleurs, une éducation achevée et merveilleusement appropriée à son rôle actuel. Il appartient à l'une de ces familles parisiennes, de culture distinguée et de goûts républicains, qui ont donné presque autant de leaders à la troisième République, que les villages du Midi, si féconds pourtant en fringants politiciens! Son père, M. Romain Renoult, était avocat au barreau de Paris. Lié avec Gambetta, Jules Ferry, Charles Floquet, il partageait leur foi et leurs fièvres. Conseiller général de Seine-et-Marne, il était devenu, sous le gouvernement

de la Défense nationale, secrétaire général, puis administrateur de la Mayenne.

M. René Renoult hérita des convictions et des relations familiales, mais il sut les mériter par son effort personnel. Après des études au lycée Henri IV, fort « brillantes », selon l'expression consacrée, et bien justifiée cette fois, il s'exerça avec plein succès au barreau et à la Politique.

Aussi Charles Floquet, élevé à la présidence de la Chambre, appela-t-il tout naturellement à son Cabinet le fils de son vieil ami, déjà fort avisé (1889). Le jeune avocat sut se distinguer; et, au départ de M. Paul Doumer, élu député d'Auxerre, il fut promu chef du Cabinet (1890). Il avait 23 ans. Le poste était unique, prêtant aux plus désirables relations. M René Renoult sut en tirer parti, non pour obtenir une sous-préfecture ou quelque autre « bénéfice », comme le firent depuis des nuées « d'attachés » démocrates, petits-neveux, sans doute, des courtisans du XVIIIe siècle — mais pour s'initier aux méthodes et aux idées du régime. Il montra surtout au président Floquet un loyal dévouement, que celui-ci tint à reconnaître par une franche amitié. Lorsque le vieil homme d'Etat fut écarté de la Chambre, son zélé collaborateur retourna au Palais (1893).

*
* *

Il ne renonçait point à la Politique, avec laquelle il était depuis ses débuts en coquetterie réglée. Il avait discerné le défaut de cohésion du parti radical, qui ressemblait plutôt à une coalition d'indisciplinés, à une véhémente opposition, qu'à un parti capable de maîtrise et apte à appliquer un programme précis de réformes. Il estima que l'apport des « jeunes », dans ce parti devait être justement l'esprit d'organisation et le souci de fins bien définies. Et avec l'aide de camarades de sa génération, fort du patronage des chefs incontestés du parti, les Brisson, les Goblet, les Floquet, etc., il fonda le *Comité d'action pour les réformes républicaines* (1894).

Plusieurs des représentants du radicalisme au Parlement considérèrent sans bienveillance cette fondation juvénile, qui prétendait à de telles initiatives, et à l'instigation du député Basile, ils formèrent un comité similaire. Mais la fougue raisonnée des jeunes l'emporta, et les deux conseils fusionnèrent.

Le comité de la rue Tiquetonne, comme on surnomma bientôt le nouveau groupement, déploya une méthodique activité. Il entreprit une propagande radicale dans les départements et suscita partout des associations et fédérations affiliées. C'est là que M. René Renoult lança la formule vouée à une prompte fortune : A gauche, nous ne connaissons pas d'ennemis !

Comment ce comité s'est transformé depuis en *Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste*, comment sa politique est devenue celle du Bloc, c'est ce qu'il importerait à un historien du radicalisme d'établir. Mais il suffit ici de noter la part de M. René Renoult dans l'organisation et l'expansion de son parti.

De si efficaces offices appelaient une récompense. Une conférence fort opportune faite à Lure mit le jeune Politique en relations avec les républicains, jusqu'alors défaits aux élections, de la Haute-Saône. Frappés de sa vaillance, ils lui offrirent la candidature aux élections législatives de 1902. Il accepta et mena une ardente campagne. Elle fut marquée bientôt par un violent incident. M. Godefroy Cavaignac, dans un meeting nationaliste à Vesoul, accusa Charles Floquet de compromissions dans l'affaire du Panama. Prompt à défendre la mémoire de l'ancien Président, M. Renoult répliqua vertement. Un duel s'ensuivit. Mais le 27 avril, M. Renoult était élu par 9.448 suffrages. Le représentant sortant, M. de Salignac-Fénelon, ne ralliait que 7.011 voix.

Député à 35 ans, après une si utile collaboration politique, en pleine possession de son talent, M. René Renoult fut, au Parlement, aussitôt entouré et écouté. Il s'y adonna, de préférence, à l'étude des questions financières. Dès 1903, on le nomma rapporteur du projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Rouvier, ministre des Finances. La Chambre, on s'en souvient, vota le passage à la discussion des articles, mais fut empêchée par les débats relatifs à la séparation des Eglises et de l'État.

M. Renoult est intervenu avec autorité dans l'examen d'autres importantes questions. Il a soutenu les mesures votées en faveur des habitations à bon marché. Il a émis, le 7 novembre dernier, cette théorie, ratifiée depuis par le gouvernement, du droit au syndicat, distinct du droit de grève.

Il fut président du Comité exécutif de son parti avant MM. Pelletan et Combes. La gauche radicale-socialiste apprécie en lui l'un de ses plus termes et de ses plus habiles *debaters*.

*
* *

M. René Renoult continue aussi à fréquenter assidûment le Palais. La souplesse de sa parole, très châtiée, sa promptitude et sa netteté de conception, de même que sa généreuse inspiration, lui ont permis d'exceller dans maintes plaidoiries d'affaires ou de sentiment. Il est l'un des avocats parisiens les plus occupés et les plus estimés.

C'est un fort galant homme, de conversation agréable et de manières courtoises, accentuées par la douceur du sourire et l'animation du visage, assez régulier, qu'encadre une belle barbe brune.

Son heureuse carrière, qu'expliquent également la faveur des circonstances et le mérite personnel, reste pleine de promesses. Car M. René Renoult, ayant vécu l'histoire du parti radical, étant pénétré de ses traditions, inspire toute confiance aux vieilles générations républicaines, dont les représentants détiennent encore les hautes magistratures de la République. Tandis que par son âge, par son libéralisme, par ses préoccupations sociales, il est de ces hommes nouveaux que, lasse un peu des leaders historiques, appelle au pouvoir l'opinion.

JACQUES LUX.

Paris. — Typ. A. Davy, Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME V — 23 JUIN 1906

Questions politiques et financières

—

LE BUDGET DE 1907

LES DIVERS SYSTÈMES D'IMPOTS SUR LE REVENU

Au lendemain des élections du mois de mai, où triompha de si éclatante façon la République anticléricale, le Gouvernement s'est trouvé brusquement placé en présence de redoutables difficultés financières. Il s'agissait de faire le budget de 1907 ; il s'agissait de réformer l'impôt direct.

Si chacun pressent que la seconde de ces deux tâches soit redoutable, on n'aperçoit pas au premier abord comment l'établissement du budget de 1907 fût chose si compliquée. Pour le faire entendre, il faut donner quelques explications sur la politique financière suivie pendant ces dernières années.

I

Lorsque le ministère Waldeck-Rousseau se retira du pouvoir en juin 1902, il existait un déficit dans le budget de l'année courante, que faisaient apparaître chaque mois aux yeux du public les tableaux de comparaison entre les évaluations budgétaires du produit des impôts et les sommes réellement recouvrées. Ce déficit avait pour principale cause l'affaissement des recettes budgétaires à la suite de l'Exposition de 1900 et de la guerre du Transvaal. Comme l'indiqua à la tribune le ministre des Finances du Cabinet Waldeck-Rousseau, il avait passé sur l'Europe entière, sur les autres pays aussi bien que sur la France, un de ces vents de trouble, qui soufflent périodiquement et qui viennent renverser l'équilibre, facile d'ailleurs à compromettre, des grands budgets modernes. Le ministre ajoutait, faisant preuve d'un optimisme qu'on lui a parfois reproché mais que les faits ont pleinement justifié, que ce n'était là qu'un phénomène temporaire, qu'au bout de peu de mois les choses seraient remises au point. Elles devaient l'être d'autant plus aisément que, en quittant le pouvoir, il ne léguait à ses successeurs aucune loi onéreuse à appliquer, que tout au contraire une importante économie pouvait être immédiatement réalisée par la conversion des fonds 3 1/2 p. 100 en 3 p. 100, ou en 2 1/2 p. 100, que le fardeau des garanties d'intérêt à payer aux Compagnies de chemins de fer, subitement accru par la crise de 1901-1902 affectant l'industrie des transports comme le budget de l'État, devait notablement diminuer au premier retour de prospérité. Enfin, si la salutaire réforme des sucres que le cabinet Waldeck-Rousseau avait préparée sans la pouvoir faire entrer en application devait entraîner pour le Trésor quelques sacrifices, il était aisé d'en demander la compensation à une législation plus rigoureuse sur l'alcool.

Le très habile financier, qui, en 1902, prit la direction des services du Trésor, ne manqua pas de tirer parti de toutes ces circonstances favorables. Avec sa connaissance approfondie du monde des affaires, son sens de la Bourse, il réussit admirablement la conversion du 3 1/2 p. 100. Grâce à des artifices de trésorerie, en modifiant les époques d'échéances des coupons de l'ancien 3 1/2 p. 100, il allégea le budget

des dépenses de l'exercice 1903 d'une somme très supérieure à l'économie annuelle que procurait la conversion. Comme, en 1903, la crise commença à disparaître, comme les plus-values d'impôt réapparurent, le budget fut remis en équilibre par la seule vertu d'une ingénieuse opération financière et d'heureux événements économiques. Sans doute, le ministre des Finances tentait en même temps quelques réformes de fiscalité : il mettait en œuvre les résultats obtenus au sujet de l'impôt des sucres à la conférence de Bruxelles, il modifiait la législation sur l'alcool, il réduisait enfin le privilège des tabacs de zone. Mais, de ces trois réformes, l'une, qui entraînait un dégrèvement bienfaisant pour le public, était combinée de telle sorte qu'elle impliquait une perte peut-être excessive pour le Trésor, les autres étaient si médiocrement agencées qu'elle ne procuraient aucun supplément de ressources très appréciable à l'État.

Quoi qu'il en soit, le budget de 1903 se trouvait remis à flot. A l'aide de nouveaux expédients de trésorerie, les budgets de 1904 et de 1905 furent présentés en équilibre et, ce qui vaut mieux, se résolurent en excédent grâce aux plus-values budgétaires qui allèrent en amplifiant. Comme aucune crise dans les recettes, analogue à celle qui suivit l'année 1900, n'est survenue depuis, aucun péril ne devait menacer et n'aurait menacé les finances publiques, si on ne s'était laissé aller à dégrever de façon intempestive, en même temps qu'à augmenter les dépenses.

Chacun sait qu'on a réduit cette année le prix du timbre-poste de 15 centimes à 10 centimes, en même temps qu'on abrogeait la loi de 1903 en ce qui touche le privilège des bouilleurs de crû. De ces deux réformes la première n'est utile qu'aux grandes maisons de commerce et de banque, elle ne profite pas à la masse du public ; elle est d'autant plus singulière que, pour la justifier, on ne peut invoquer ni l'exemple de l'Allemagne, ni l'exemple de l'Angleterre où le timbre-poste à l'intérieur coûte 12 c. 1/2 ; elle aurait pu se concevoir s'il y avait eu des excédents budgétaires considérables, dans l'actuelle situation financière elle était singulièrement inopportune. La seconde, le rétablissement du privilège des bouilleurs de crû, a été jugée beaucoup plus sévèrement encore par le grand public. Je ne puis m'associer à cette appréciation, non parce que je représente un arrondissement où une partie tout au moins de la population est intéressée au maintien du privilège, mais parce que j'ai le sentiment que la loi de 1903 était inapplicable. J'aurai sans doute l'occasion de montrer quelque jour, en parlant des impôts sur l'alcool, que les dispositions introduites par M. Rouvier dans la loi du budget de 1903 étaient ou insuffisantes ou excessives, en deçà ou au delà de ce qu'il était possible de faire. A mon sens, il eût pleinement suffi de fortifier sur quelques points la réglementation introduite dans la loi organique sur les boissons du 29 décembre 1900, mais, en tout cas, quoi qu'on puisse penser à cet égard, ce qui est certain c'est que la loi de 1903 avait manqué son but, qu'elle avait profondément indisposé les populations rurales sans fournir au Trésor un important surcroît de recettes. Il eût fallu à tout le moins la corriger, la modifier profondément pour la faire vivre. Malgré des objurgations maintes fois répétées, le ministre des Finances ne s'y prêta pas et il arriva ce qui fatalement advient en pareil cas : l'édifice mal construit fut emporté.

Ainsi s'effondra la seule modification importante qui eût été introduite dans notre législation fiscale par l'initiative de M. Rouvier.

*
* *

Cependant les dépenses augmentaient.

Il y a deux manières de concevoir le rôle du ministre des Finances.

Certains pensent que celui qui est appelé au périlleux honneur de diriger les finances de son pays ne doit pas se contenter de préparer et de défendre le budget, ni même d'élaborer des réformes fiscales, qu'il doit être encore devant les Chambres le gardien attentif et vigilant du budget voté et des budgets de l'avenir. Ceux-ci considèrent qu'aucune réforme qui peut, de près ou de loin, affecter les finances publiques ne doit venir en discussion sans que le ministre des Finances ait eu le soin de se faire préalablement entendre par la Commission compétente et sans qu'il expose lui-même à la tribune les conséquences budgétaires du projet en discussion, sans qu'il mette les Chambres en garde contre les imprudences qu'abandonnées à elles-mêmes elles sont tentées de commettre. Tâche pénible, tâche ingrate, difficile à remplir, mais singulièrement utile, indispensable même avec des Chambres élues pour quatre ans au scrutin d'arrondissement et qu'agite souvent la fièvre électorale.

D'autres imaginent au contraire, ou veulent se persuader que les fonctions de ministre des Finances sont plus limitées. Ceux-là, quand ils parviennent au pouvoir, ont une tendance à s'immobiliser dans le rôle de grands maîtres de la Trésorerie. Ils se gardent de faire ce rude métier, qui souvent attire l'impopularité et qui consiste à personnellement étudier toutes les questions se rattachant aux finances publiques, à chercher les solutions permettant d'aboutir sans trop de dépenses, qui oblige à longuement conférer avec les Commissions, à souvent crier casse-cou à la Chambre. Ils préfèrent employer

leur activité à solliciter et à obtenir des ajournements dans l'application des lois de dépense qu'ils laissent voter: entre temps leur esprit fertile en ressources s'ingénie à découvrir et à mettre en œuvre quelques-uns de ces élégants procédés de trésorerie qui font les budgets en équilibre apparent, qui momentanément dissimulent les réalités. Au bout de quelques années seulement la vérité apparaît.

Elle est apparue il y a quelques semaines, quand M. Poincaré, dans un exposé très probe, a montré que les lois votées récemment, les dépenses engagées, déterminaient un déficit colossal pour le budget de 1907. Alors on a vu ce que coûte la politique du laisser-aller et des artifices de trésorerie. Elle peut faire illusion pendant un certain temps, mais le réveil n'en est que plus cruel.

Nous ne savons encore quels sont les moyens que proposera le Gouvernement pour faire face au déficit de 150 millions qui menace le budget de 1907. Dans la déclaration ministérielle, il est simplement question de frapper la richesse acquise et il faut entendre par là les successions. Peut-être eût-il mieux valu ne pas présenter isolément dans le budget certaines rectifications ou augmentations de taxes. Peut-être eût-il convenu de se procurer par une opération d'ensemble, par une réforme générale de notre fiscalité, les sommes qui font défaut. Mais l'essentiel est dans tous les cas que l'équilibre budgétaire soit rétabli « sans de nouveaux expédients », ainsi que cela est promis dans la déclaration du gouvernement. L'essentiel est qu'on revienne à la politique de sincérité financière.

II

Le Gouvernement annonce en même temps le dépôt d'un projet d'impôt général sur le revenu, que nous ne pouvons pas davantage apprécier dans ses détails, puisque c'est tout au plus si nous en connaissons les grandes lignes. Nous sommes cependant fixés sur un point fort important : nous savons qu'entre le système allemand et le système anglais d'impôt sur le revenu, le gouvernement préfère le système anglais.

Ceci appelle quelques explications. La question est d'ailleurs assez complexe pour qu'il faille l'étudier sous son aspect le plus général avant d'examiner, comme nous le ferons dans de prochains articles, les propositions qui ont été ou qui sont formulées.

« Pourquoi veut-on créer un impôt sur le revenu? Nos taxes directes ne sont-elles pas de véritables impôts sur les revenus? A quoi bon innover? Ne serait-il pas plus simple de laisser les choses en l'état? Ne risque-t-on pas de bouleverser nos budgets en modifiant un système fiscal qui a fait ses preuves? » Telles sont quelques unes des objections que formulent tous les jours ceux qui aiment à s'endormir sur le commode oreiller de la conservation sociale.

J'accorde volontiers que notre système d'impôts directs a des qualités; j'accorde surtout qu'il a présenté de grands avantages, que, quand il a été institué, sous le premier Empire et la Restauration, il a opéré une équitable répartition de l'impôt. Je ne m'avancerai pas trop en affirmant que, entre 1810 et 1850, la contribution directe était en France sensiblement mieux organisée que dans le reste de l'Europe, l'Angleterre exceptée. Seulement, tandis que la plupart des grands pays transformaient par étapes leur fiscalité en l'adaptant au mouvement et aux formes nouvelles de la richesse publique, en France nous restions immobiles ou peu s'en faut. En incorrigibles conservateurs que nous sommes, nous avons vécu, dans l'ordre de la finance comme dans l'ordre administratif, sur les institutions de l'an VIII. M. Ribot lui-même a reconnu à la tribune de la Chambre qu'il en est d'un système fiscal comme d'un édifice, qu'il a besoin d'être entretenu, d'être périodiquement réparé et que cette tâche nous avons presque complètement négligé de la remplir. Je prétends, moi, que, grâce à cette incurie, l'édifice est parvenu à ce point de vétusté qu'il faut sinon le refaire de fond en comble, du moins en rebâtir les parties principales, et j'en donne une double preuve : d'une part, nos vieux impôts de répartition, tels que l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, la contribution personnelle-mobilière, sont encore divisés entre les départements et les communes selon la disposition de la richesse au commencement du siècle dernier. En des termes plus précis, les contingents communaux, c'est-à-dire les sommes que les contribuables de chaque commune doivent payer tous les ans à l'État, du chef de l'impôt foncier ou de l'impôt mobilier, sont aujourd'hui encore déterminés d'après le rendement des terres ou d'après le chiffre de la population et l'importance des valeurs locatives *au commencement du siècle dernier*. Il n'est pas besoin de faire ressortir combien ces fictions sont en contradiction avec les réalités. — D'autre part, notre droit fiscal comme notre droit civil repose encore, en 1906, pour une large part, sur le vieil adage : *res mobilis, res vilis*, qui avait légitimement cours il y a cent ans, qui n'est plus de mise aujourd'hui.

Je ne crois donc pas qu'on puisse sérieusement discuter qu'une réforme s'impose et qu'elle doit être d'autant plus profonde qu'on a plus attendu pour l'entreprendre.

Mais comment la réaliser? Voilà toute la question.

Beaucoup ont pensé qu'il suffisait de remplacer une ou deux contributions existantes, l'impôt personnel-mobilier et l'impôt des portes et fenêtres, par un impôt sur le revenu basé sur les signes extérieurs de la richesse. Réforme tout à fait insuffisante, réforme qui ne saurait valoir, qu'on ne pourrait même faire entrer en application! Les contributions les plus défectueuses, telles que la contribution foncière, seraient ainsi maintenues, consolidées pour longtemps. Cette seule raison suffirait pour faire condamner l'expédient. Il en est une autre qui n'est pas moins décisive : le vice principal de notre régime d'impôts directs, c'est que, faisant trop largement emploi des signes extérieurs, il méconnait souvent les réalités. Instituer une contribution ayant des bases d'assiette analogues à celles sur lesquelles reposent les taxes qu'on veut faire disparaître, c'est se traîner dans la même ornière.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il faut envisager une refonte totale de nos taxes directes et l'on est ainsi conduit à considérer les deux fiscalités-type : la fiscalité anglaise, la fiscalité prussienne.

La fiscalité prussienne implique un grand impôt sur le revenu déclaré et contrôlé. On peut résumer le régime en quelques mots : chaque contribuable déclare son revenu dont l'administration a soin de se minutieusement enquérir, il est ensuite taxé suivant une échelle progressive. Système fort simple, qui satisfait l'esprit, qui paraît tout à fait équitable. Combien sont nombreuses, cependant, les objections qui se présentent dès qu'on l'étudie de près! Nous aurons l'occasion de les envisager une à une, nous nous bornerons à dire aujourd'hui qu'il met le fisc en relation directe, en discussion, par suite en bataille, avec chaque contribuable.

Beaucoup plus souple est le système anglais. Ici pas de déclaration générale du revenu. L'administration n'exige cette formalité que pour les revenus qu'elle n'a pas d'autre moyen de connaître. En principe, elle prélève l'impôt à la source, elle revendique sa part quand le revenu naît, avant qu'il ne soit entré dans la caisse du contribuable. Mes ressources consistent-elles, par exemple, dans le revenu de certaines valeurs mobilières, de certains immeubles, dans le produit d'une industrie? Ordre au banquier qui paie mes coupons de retenir l'impôt, ordre à mes locataires de subir une sorte de saisie-arrêt du fisc. On me demandera simplement de déclarer le montant de mon bénéfice industriel. Donc, de l'autre côté de la Manche, l'impôt se divise, il est découpé, suivant des cédules, en des taxes diverses, assises selon des procédés variés, toujours combinées de façon à garantir le droit de l'impôt en molestant le moins possible le contribuable. On aperçoit tout de suite les supériorités de ce système, qui n'a guère qu'un inconvénient, grave il est vrai, celui de rendre difficile une progression accusée. En effet, l'administration prussienne, du moment où elle a déterminé pour chaque citoyen l'ensemble de ses ressources, n'éprouve aucune difficulté à lui appliquer tel taux que la loi a déterminé ; au contraire l'administration anglaise ignore le revenu total de la plupart des contribuables; elle ne sait à qui appartiennent les coupons de valeurs au porteur qui ont subi la retenue de l'impôt, il lui faut donc maintenir la vieille proportionnalité. Nos voisins sont cependant parvenus à exempter en tout ou en partie les petits revenus, même à degrever les moyens revenus, en tenant aux intéressés à peu près le langage suivant : « Vous avez payé, vous qui n'avez que 2.400 francs de revenu, à raison des coupons de valeurs mobilières que vous possédez et que je ne savais vous appartenir, à raison des ressources que vous procure votre travail et que vous m'avez déclarées, l'impôt sur le revenu fixé au taux uniforme qui a été arrêté par le Parlement. Nous reconnaissons que, en ce qui vous concerne, étant donné la modicité de vos ressources, ce prélèvement est excessif. Déclarez sous serment le montant exact de votre revenu. Prouvez-nous, dans la mesure où cela est possible, qu'il n'excède pas 3.000 francs et nous vous rembourserons l'impôt payé. » Même raisonnement pour ceux dont les revenus varient entre 3.000 et 20.000 francs sans dépasser ce dernier chiffre. Seulement, au lieu de leur intégralement restituer les sommes perçues, on ne leur en rend qu'une partie. En resumé, par le mécanisme des déclarations facultatives et des remboursements qui en sont la conséquence, les Anglais ont créé un tarif dégressif, qui aboutit à des résultats équitables pour les petits et les moyens revenus. Le seul inconvénient que, en dernière analyse, le régime comporte, c'est qu'il n'y a pas de différence dans le taux de la taxation appliqué à un revenu de 30.000 francs, par exemple, et à un revenu de 300.000 francs.

C'est dans le sens du système anglais que le ministre des Finances, M. Poincaré, fidèle à des idées jadis exprimées, oriente sa réforme. Sans doute, il ne songe pas à copier servilement l' « income-tax » ; il s'efforcera selon toutes probabilités d'en introduire les principes dans notre fiscalité en les adaptant à notre état économique, à nos mœurs, à nos habitudes. Nous saurons prochainement quels moyens il veut mettre en œuvre pour y parvenir.

J. CAILLAUX.

Vice-président de la Chambre des Députés

LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Lundi.

Je ne vous ai pas écrit ni samedi, ni dimanche ; j'étais *languissant*, pour ne pas dire bête. On répète ma pièce ce soir, on ne joue ici la comédie que trois fois par semaine. Je compte sortir aujourd'hui en voiture ; il fait un temps superbe.

Les yeux des petits de Diane se sont enfin ouverts à la lumière ; ils sont très drôles, très gentils et très bien portants.

Ce serait bien le diable si je devais rester ici plus d'une semaine ! J'ai une foule de visites, etc., etc.; ce sont des compliments à perte de vue. Je vous le dis, parce que je sais que cela vous fera plaisir. Je suis sûr que vous me parlez dans vos lettres de *Sapho*, des répétitions commencées (car j'espère bien qu'elles le sont) ; et dire que je n'en sais rien par ma faute ! Mais je les aurai, ces lettres, dans quatre jours. Je vous écrirai alors un volume et pour Gounod. Je vous répète, je ne quitterai pas Moscou sans lui avoir écrit une longue lettre.

Que fait la petite Pauline ? Est-elle sage ? Apprend-elle le français et le piano ?

Adieu ; je vous embrasse tous avec une tendresse indicible. Je commence par vous ; puis Viardot ; puis Gounod ; puis Mme Garcia (2) ; puis Mme Gounod ; puis Mlle Berthe ; puis « el mujer Marinero Español y su muyler » ; puis Manuel ; puis Louise (3), puis tout le monde, tous les amis et je finis par vous. Mes chers amis, mon cœur est avec vous. Adieu. Portez-vous bien ; soyez heureux et contents et n'oubliez pas votre fidèle ami.

Iv. Tourguéneff.

A Monsieur et à Madame Viardot.

Saint-Pétersbourg, 1er 13 mai 1852.

Mes chers amis,

Cette lettre vous sera remise par une personne qui part d'ici dans quelques jours, ou bien elle l'expédiera à Paris après avoir franchi la frontière, de sorte que je puis vous parler un peu à cœur ouvert et sans craindre la curiosité de la police.

Je commence par vous dire que si je n'ai pas quitté Saint-Pétersbourg depuis un mois, c'est bien contre mon gré. Je suis aux arrêts d'une maison de police, par ordre de l'Empereur, pour avoir fait imprimer dans un journal de Moscou un article, quelques lignes sur Gogol. Ça n'a été qu'un prétexte, l'article en lui-même étant parfaitement insignifiant. Il y a longtemps qu'on me regarde de travers. On s'est accroché à la première occasion venue. Je ne me plains pas de l'Empereur (1), l'affaire lui a été si perfidement présentée, qu'il n'aurait pu agir autrement. On a voulu mettre un terme sur tout ce qui se disait sur la mort de Gogol, et on n'a pas été fâché, en même temps, de mettre l'embargo sur mon activité littéraire.

Dans quinze jours d'ici on m'expédiera à la campagne, où je dois rester jusqu'à nouvel ordre. Tout cela n'est pas gai, comme vous voyez ; cependant je dois dire qu'on me traite fort humainement ; j'ai une bonne chambre, des livres ; je puis écrire. J'ai pu voir du monde dans les premiers jours. Maintenant c'est défendu, car il en venait trop. Le malheur ne fait pas fuir les amis, même en Russie. Le *malheur*, à dire vrai, n'est pas très grand. L'année 1852 n'aura pas eu de printemps pour moi, voilà tout. Ce qu'il y a de plus triste dans tout cela, c'est qu'il faut dire un adieu définitif à toute espérance de faire un voyage hors du pays ; du reste je ne me suis jamais fait d'illusion là-dessus. Je savais bien, en vous quittant, que c'était pour longtemps, si ce n'est pour toujours. Maintenant je n'ai qu'une ambition, c'est qu'on me permette d'aller et de venir dans l'intérieur de la Russie. J'espère que cela ne me sera pas refusé ! L'Héritier (2) est très bon, je lui ai écrit une lettre dont j'attends quelque bien.

Vous savez que l'Empereur est parti. On avait mis aussi les scellés sur mes papiers, ou plutôt on a cacheté les portes de mon appartement qu'on a ouvert dix jours plus tard sans rien examiner. Il est probable qu'on savait qu'il ne s'y trouvait rien de défendu.

Il faut avouer que je m'ennuie passablement dans mon trou. Je profite de ce loisir forcé pour travailler du polonais, que j'avais commencé à étudier il y a six semaines. Il me reste encore quatorze jours de réclusion. Je les compte, allez !

Voici, mes chers amis, les nouvelles, peu agréables, que j'ai à vous donner. J'espère que vous m'en donnerez de meilleures. Ma santé est bonne, mais j'ai ridiculement vieilli. Je pourrais vous envoyer une mèche de cheveux blancs sans exagération. Cependant je ne perds pas courage. A la campagne, la *chasse* m'attend ! Puis, je vais tâcher d'arranger mes affaires ; je continuerai mes études sur le peuple russe, sur le peuple le plus étrange et le plus éton-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 16 juin 1906.
(2) La mère de Mme Viardot.
(3) Le frère et la fille de Mme Viardot.

(1) Nicolas Ier.
(2) Le grand-duc Alexandre Nicolaïevitch, plus tard Alexandre II.

nant qu'il y ait au monde. Je travaillerai à mon roman avec d'autant plus de liberté d'esprit que je ne le destinerai pas à passer sous les griffes de la censure. Mon arrestation va probablement rendre impossible la publication de mon ouvrage à Moscou. Je le regrette, mais que faire?

Je vous prie de m'écrire souvent, mes chers amis, vos lettres contribueront beaucoup à me donner du courage pendant ce temps d'épreuves. Vos lettres et le souvenir des jours passés de Courtavenel, voilà tout mon bien. Je ne m'appesantis par là-dessus, crainte de m'attendrir. Vous le savez bien, mon cœur est avec vous, je puis le dire, maintenant surtout... Ma vie est finie, le charme n'y est plus. J'ai mangé tout mon pain blanc; mâchons ce qui reste de pain bis, et prions le Ciel qu'il soit « bien bon » comme disait Vivier (1).

Je n'ai pas besoin de vous dire que tout ceci doit rester parfaitement secret; la moindre mention, la moindre allusion dans un journal quelconque suffirait pour m'achever.

Adieu, mes chers et bons amis; soyez heureux, et votre bonheur me rendra aussi content que je puis l'être. Portez-vous bien, ne m'oubliez pas, écrivez-moi souvent, et soyez bien persuadés que ma pensée est toujours avec vous. Je vous embrasse *tous*, et je vous envoie mille bénédictions. Cher Courtavenel, je te salue aussi, toi! Adieu, adieu. Écrivez-moi souvent. Je vous embrasse encore. Adieu!

Votre

Iv. Tourguéneff.

Spasskoïe [illegible], 1[illegible] octobre 1852

Imaginez-vous un ouragan, une trombe de neige qui ne tombe pas, qui se précipite, qui tourbillonne, *obscurcit* l'air tout en étant blanche, et couvre déjà la terre à hauteur d'homme. Voilà le temps qu'il fait à l'heure qu'il est, chère madame Viardot. Vous autres Européens, vous ne sauriez vous faire une idée de ce que c'est qu'une *métielle* russe. Heureusement qu'il ne fait pas très froid, sans cela que de victimes! Il y a deux ans, neuf cents personnes périssaient dans le seul gouvernement de Toula par une *métielle* semblable à celle ci. Mais de mémoire d'homme, on n'en a pas vu de pareille à cette époque! Il paraît que pour nous consoler du détestable été que nous venons de subir, l'hiver veut arriver plus tôt que de coutume. C'est l'histoire du monsieur qui épouse une femme laide et pauvre, *mais* bête! Et cependant je ne suis pas triste malgré le temps affreux, malgré cet avant-goût des six mois d'isolement complet qui m'attendent. Je me sens au contraire tout ému et réjoui : c'est que j'ai devant moi la chère lettre que vous m'avez écrite à votre retour d'Angleterre à Courtavenel.

Ma chère et bonne amie, je vous supplie de m'écrire souvent; vos lettres me rendaient toujours heureux, mais c'est surtout maintenant qu'elles me sont devenues nécesaires; me voici cloué à la campagne pour je ne sais combien de temps, réduit à mes propres ressources. Pas de musique, pas d'amis; que dis-je? pas même de voisins pour s'ennuyer ensemble! Les Tutcheff (1) sont d'excellents gens, mais nous nageons dans des eaux trop différentes. Que me reste t-il? Je crois vous l'avoir dit plus d'une fois, le travail et les souvenirs. Mais pour que l'un me soit facile et les autres moins amers, il me faut vos lettres avec ces bruits de vie heureuse et active, avec cette odeur de soleil et de poésie qu'elles m'apportent... Je sens ma vie qui s'enfuit goutte à goutte comme l'eau d'un robinet à demi fermé; je ne la regrette pas; qu'elle s'épuise... qu'en ferais-je? il n'est donné à personne de retourner sur les traces du passé, mais j'aime à me le rappeler, ce passé charmant et insaisissable, par une soirée comme celle ci, où, en écoutant les hurlements désolés de la bise sur toute cette neige amoncelée, il me semble... Fi! je ne veux ni m'attrister ni vous attrister aussi par contre coup... Tout ce qui m'arrive est encore très supportable, il faut se raidir sous le faix pour le moins sentir... Mais écrivez-moi souvent.

Et de tristesse couronnée
La terre entre dans son sommeil...

Cette phrase de l'*Automne* de Gounod me chante dans la tête depuis le commencement de cette lettre, son *Automne* est adorable. Je me sens tout pénétré d'attendrissement, il faut s'y arracher, car à quoi bon?

Je viens d'ouvrir pour un instant la porte de mon balcon... Brrrrr! quelle bouffée de froid sombre, de vent glacial et de neige... Diane, qui s'était levée, recule d'horreur... Ah! pauvre petite, tu n'es pas habituée à un climat pareil. Pauvre Française, va! Allons, mettons-nous l'un à côté de l'autre et pensons à Courtavenel. A demain.

Mardi.

Aujourd'hui, il fait un temps étrange, mais assez

(1) [illegible]

(1) M. Tutcheff [illegible] au point de vue de la politesse et de la [illegible]

agréable. L'air est rempli de brouillard; pas le moindre vent, tout est blanc, le ciel et la terre; la neige fond à petit bruit. On entend partout le chuchotement de gouttelettes d'eau qui tombent; il fait très doux. Nous allons, mes deux chasseurs et moi, faire une excursions à quelques verstes d'ici; nous espérons tuer pas mal de lièvres.

J'ai commencé, selon votre désir, un petit traité sur le *Jeu du paysan*, qui remplira au moins quatre pages, et que je vous enverrai mardi prochain; je ne croyais pas que cela pût devenir aussi long .. Mon chasseur vient d'entrer en me disant : « Ah, monsieur, il faut partir; la terre *prend un bain tiède* après la métielle d'hier. » J'ai fait atteler deux traineaux, nous allons inaugurer le trainage.

Dites à Viardot que j'ai lu sa lettre avec grand plaisir. Le petit conte de la fin est plaisamment imaginé; mais ces sortes de choses sont comme tous les tours de force des pianistes, toute la difficulté (et tout le mérite) gît dans l'*exécution*. Mais, un jour ou l'autre, nous verrons.

Adieu, chère amie, à bientôt. Mille amitiés à tout le monde.

Votre

Iv. Tourguéneff.

Spasskoié, 28 octobre 1852.

C'est aujourd'hui mon jour de naissance, chère madame Viardot, et c'est pour cela que je vous écris. J'ai trente-quatre ans. Je croyais n'en avoir que trente-trois, mais j'ai découvert l'un de ces jours un petit carnet de ma mère, où *nos* naissances (celle de mon frère et la mienne) ont été inscrites par elle, le jour même. J'y ai trouvé l'inscription suivante : « Aujourd'hui, 28 Octobre 1818, je suis accouchée d'un fils nommé Jean, à Orel, à midi. » J'ai donc trente-quatre ans bel et bien sonnés... Diable, diable, diable, c'est que je ne suis plus jeune, mais du tout, du tout... Enfin!

Je crois vous avoir parlé dans ma dernière lettre d'une *métielle* russe; aujourd'hui c'est un véritable ouragan. C'est tellement affreux et horrible que ça en devient beau. La maison tremble et craque, et puis ces *ténèbres blanches* qui tourbillonnent devant les fenêtres... Mon pauvre frère devait arriver aujourd'hui chez moi directement d'un assez long voyage, j'espère qu'il aura trouvé un abri quelque part. Tutcheff et sa femme sont revenus hier, en même temps que moi. J'ai fait une excursion de deux jours à Orel, ville qui se trouve à 55 verstes de chez moi. J'ai tâté un tant soit peu de la vie de province dans un chef-lieu de gouvernement, c'est passablement triste. Je suis bien décidé à ne pas mettre le nez dehors et à travailler dans mes quatre murs. A demain, chère amie.

1er Novembre.

Je ne vous ai pas écrit ces jours-ci, mais il faut que je vous écrive aujourd'hui... c'est encore un anniversaire, et savez-vous lequel? Il y a aujourd'hui juste neuf ans que je vous ai vue pour la première fois chez vous, à Pétersbourg dans la maison Demidoff. Je me souviens de cette première visite comme si elle avait eu lieu hier. C'était le matin. Je n'étais pas venu seul; le petit major Komaroff m'accompagnait... Eh bien, malgré le ridicule achevé de ce personnage, j'ai toujours du plaisir à penser à lui; sa figure éveille une foule d'idées et de souvenirs; le hasard l'a associé à ce temps si regretté et éloigné de moi; je sens renaître en moi les impressions de cette saison de 1843 à 1844 .. Neuf années! hélas, il y en aura dix, que je n'aurai pas plus d'espoir de vous revoir que je n'en ai maintenant...

Ce qui me manque ici surtout, c'est d'entendre de la musique; voilà six mois que j'en suis sevré, mais complètement. Mme Tutcheff semble vouloir l'abandonner; j'ai eu hier toutes les peines du monde à la mettre au piano. Je l'ai priée de jouer le final de *Don Juan*. Elle déchiffre bien et a le sens musical, mais elle aime à se renfermer dans sa coquille, surtout depuis la mort de sa fille. Puis elle aime *trop* son mari, et n'est heureuse qu'auprès de lui! Elle me rappelle quelquefois ces petites perruches vertes, dites inséparables, qui se tiennent constamment côte à côte. Malheureusement, son mari n'aime la musique que modérément, ou plutôt, il l'aime, comme beaucoup de monde, pour tout autre chose que pour ce qui est musique en elle. Il y a, par exemple, des peintres dont les jouissances musicales proviennent du sentiment du coloris, de l'harmonie des lignes, etc. La plupart des littérateurs ne recherchent, en fait de musique, que des impressions littéraires, ce sont, en général, de mauvais auditeurs et de mauvais juges Tutcheff, qui n'a aucune spécialité, n'aime, en fait de musique, que ce qui ébranle vaguement certaines sensations, certaines idées en lui, c'est-à-dire qu'au fond, il l'aime peu, qu'il peut très bien s'en passer, et qu'il préfère le *connu*. Personne ici n'a la *faim* musicale qui me tourmente. La sœur de Mme Tutcheff, jeune personne très bornée, très sentimentale, et très contente d'elle-même, me donne sur les nerfs par ses extases, qui arrivent invariablement dès la première note, et qu'elle a l'air de distribuer toutes chaudes et toutes prêtes, comme les galettes du Gymnase; sa sœur est une nature bien plus élevée et plus sérieuse, mais un peu sèche... Et puis, je le répète, il y a ce terrible

absorbant de mari! — Tout cela fait que je reste privé de musique. Cependant, je compte aller l'un de ces jours chez un de nos voisins (à 50 verstes d'ici), qui a tout un orchestre avec un maître de chapelle allemand. Mais je ne puis me figurer ce que peut être un orchestre... acheté, car ce voisin a acheté les musiciens *en masse* (1)... Je vous en parlerai.

Chère bonne madame Viardot, aujourd'hui, comme il y a neuf ans, comme dans neuf autres années encore, je suis à vous de cœur, vous le savez bien!

1 Novembre.

Chère madame Viardot, bonjour. J'espère que je vais bientôt recevoir une lettre de vous; il y a aujourd'hui trois semaines que la dernière m'est parvenue. Je n'ai rien de nouveau à vous raconter. Il fait toujours un temps affreux. J'ai tant persécuté Mme T... qu'elle s'est mise hier au piano et, avec l'aide de sa sœur, elle m'a joué plusieurs fois de suite l'ouverture de *Coriolan* de Beethoven (à quatre mains). Quel chef-d'œuvre! je ne connais pas d'ouverture qui vaille celle là.

Vous devez être déjà de retour à la rue de Douai; dites-moi comment vous passez vos journées. Vos samedis continuent-ils? Que lisez-vous? Pour moi, je suis plongé jusqu'au cou dans les chroniques russes. Je ne lis pas autre chose quand je ne travaille pas. Comment trouvez-vous cette fin d'une vieille chanson russe? (Il s'agit d'un jeune homme assassiné et caché « sous un buisson »).

Ce n'est pas une hirondelle
Qui s'agite autour de son nid
C'est une mère qui s'agite autour de son fils
Elle pleure — c'est comme une rivière qui coule.
Sa sœur pleure — c'est comme un ruisseau qui court;
Sa jeune femme pleure — c'est comme la rosée qui tombe.
Le soleil se lèvera; il sèchera la rosée!

Vous ne sauriez croire ce qu'il y a de grâce, de poésie et de fraîcheur dans ces chansons; je vous en enverrai quelques-unes traduites. Cette promesse me rappelle une *autre* traduction... tiens! Et le *Jeu du paysan* que je ne vous envoie pas! Vous l'aurez dans une semaine, cela me servira de prétexte pour vous écrire encore une fois.

D'ici là, soyez heureuse et bien portante. Mille amitiés à tout le monde.

Votre

Iv. Tourguéneff.

Spasskoïe, 20 février 1856.

Chère madame Viardot,

J'ai appris par une lettre de la princesse Mestchersky le départ de votre mari, et par *l'Abeille du Nord* (1) le jour de votre bénéfice; je vous avoue, sans vouloir vous faire le moindre reproche, que j'eusse préféré savoir tout cela par vous. Mais vous vivez dans un tourbillon qui prend tout votre temps, et pourvu que vous ne m'oubliiez pas, je ne demande rien.

Votre pauvre mari n'a donc pas été en état de résister au climat de Pétersbourg? Il faut espérer qu'il se porte parfaitement à l'heure qu'il est. La princesse Mestchersky m'écrit aussi que vous avez l'intention de demeurer à Moscou dans la maison d'une princesse Galitzine: est-ce vrai? L'argent que je dois à votre mari (150 roubles pour le fusil, 400 pour la pension de Pauline jusqu'au 1er mars 54, et 35 roubles qu'il avait dépensés en plus de ce que je lui avais envoyé, en tout 585 roubles argent) sera chez moi dans trois jours, je vous l'enverrai mardi prochain, c'est-à-dire le 24 février, et vous l'aurez à Pétersbourg avant votre départ pour Moscou.

N'oubliez pas, s'il vous plaît, de me donner votre adresse à Moscou, et surtout, n'oubliez pas mon photographe!

Je suis très content que vous ayez fait la connaissance de la princesse Mestchersky; sous une enveloppe un peu anglaise et dévote, elle cache un cœur très dévoué et très aimant. Et puis elle a beaucoup d'esprit, et du plus fin. Vous avez décidément fait sa conquête, malgré quelques préventions qu'on lui avait données contre vous et que votre premier abord a dissipées. Elle a été de tout temps très bonne envers moi, et c'est peut-être la seule personne sur laquelle je puisse compter sérieusement à Pétersbourg.

Je n'ai vraiment aucune nouvelle à vous donner de moi; ma santé est passable et je travaille beaucoup. Le dégel a interrompu toute espèce de communication, et je ne vois absolument personne. Heureusement, les journaux arrivent, quoique plus tard que de coutume. Je fais aussi beaucoup de lectures.

Je compte recevoir une lettre dimanche et je vous écrirai un peu plus au long mardi. C'est demain l'anniversaire de la mort de Gogol, et il ne veut pas me sortir de la tête. Je crains de mettre un peu de tristesse dans ma lettre et je préfère l'interrompre.

Adieu, chère amie. Je vous baise les mains.

Votre

Iv. Tourguéneff.

1 Il faut se souvenir que le [illegible] n'était pas encore [illegible] cette époque en Russie.

1 Journal russe. Mme Viardot était à ce moment en représentation à Saint-Pétersbourg.

HERMINE GILQUIN (1)

XVII

Le dimanche matin, Hermine, toute à sa résolution pour le lendemain, voulut vivre sa dernière journée d'une manière indifférente, en apparence, pour tous les yeux qui ne manquaient jamais de l'observer, mais avec tout le recueillement, toute la tendresse qui étaient en son esprit resté ingénu, en son âme toujours enfantine.

Elle décida qu'elle allait dire adieu à toutes choses, à tout ce qui avait été sa maison, à tout ce qui avait été sa vie, la vie des siens.

Elle dirait adieu aussi au pays, à ce pays qu'elle ne reverrait sans doute jamais, ou qu'elle ne reverrait que bien plus tard, quand elle serait bien vieille, que personne ne la reconnaîtrait plus, que tous ses persécuteurs seraient morts ou dispersés. Oui, elle pourrait alors revenir, elle n'habiterait pas en pleine campagne, où elle ne serait pas en sécurité, où elle pourrait avoir peur, mais elle trouverait un logis au village, où elle pourrait vivre ses jours jusqu'à la fin en toute tranquillité. Au village, on n'est pas seul. On vit parmi un va-et-vient de gens, on échange des bonjours et des bonsoirs, il y a des boutiques, pas beaucoup, mais enfin il y en a quelques-unes, la boucherie, la boulangerie, l'épicerie-mercerie, et encore d'autres, qu'elle ne se rappelait pas. C'est très gai de voir les devantures, avec de la viande, du pain, des étoffes, des bonbons. Les commerçants sont sur leurs seuils, on peut causer avec eux, écouter leurs doléances, les réjouir en leur achetant quelque chose. Et dans les autres maisons, sans boutiques, il y a aussi du monde que l'on peut voir, le cordonnier, la couturière, des vieux paysans qui ne peuvent plus travailler, qui sont assis derrière leur vitre, le rideau relevé. L'été, les fenêtres sont ouvertes, on voit les meubles, le lit, la table, la cheminée, tout le nécessaire de l'existence rassemblé dans une seule pièce, avec une petite cour ou un petit jardin derrière. Hermine choisirait, pour y demeurer, l'endroit le plus fréquenté, sur la place de l'église. Elle habiterait là une petite maison, une toute petite maison, ou bien un logement. En tous cas, elle n'aurait, comme toutes les vieilles femmes du village, qu'une chambre, pour n'avoir pas de ménage compliqué à tenir, une chambre pour dormir, pour faire sa cuisine, pour manger, une embrasure de fenêtre pour s'asseoir, pour coudre, pour lire, pour regarder, elle aussi, les passants, à travers ses rideaux blancs. C'était tout ce qu'elle demanderait à la vie, avant de s'en aller reposer dans le cimetière où elle avait conduit son père et sa mère.

Elle s'aperçut qu'elle rêvassait ainsi, tout éveillée, et qu'elle arrangeait à sa guise la fin de son existence, avant de l'avoir vécue. Qui savait ce qui se passerait d'ici là? Il y avait eu déjà, sans sortir de chez elle, tant d'imprévu dans sa destinée, qu'il était bien vain de faire des projets, alors qu'elle s'en allait, droit devant elle, sans savoir où elle allait se fixer.

N'importe, qu'elle s'en aille pour toujours, ou qu'elle doive revenir, Hermine veut revoir le village, pour lui dire adieu comme au reste, si elle ne doit pas y revenir, pour lui dire au revoir et y choisir sa place, si sa vieillesse doit y avoir un jour son asile. C'est dimanche, le jour est bien choisi pour faire cette promenade sans éveiller de soupçons. Des servantes de la ferme vont à la messe. Hermine ira aussi. Il y a longtemps que cela lui est arrivé, et François Jarry la regarde en ricanant quand elle paraît, avec sa mante à capuchon et son paroissien. Elle subit le ricanement, et s'en va d'un pas paisible, sur le chemin où il y a déjà d'autres femmes, en mante noire, comme elle. Bientôt, elle s'aperçoit que l'effrontée petite Zélie l'accompagne à distance, s'arrêtant pour cueillir les dernières baies des buissons, puis courant en avant, ne perdant pas Hermine de vue, et celle-ci pense que, le lendemain, elle aura du mal à dépister cette espionne. Elle continue sa route en pensant à cela, en cherchant le meilleur moyen de s'enfuir sans éveiller l'attention de ces yeux rusés, de cette méchanceté aux aguets. Elle croit l'avoir trouvé.

XVIII

La journée de ce dimanche d'hiver s'annonçait belle. Il faisait froid. Le vent venait du nord, avait chassé tous les nuages, laissé tout l'espace libre au soleil, qui rayonnait dans le ciel d'un bleu froid, et dorait la terre, les routes, les maisons éparses, faisait étinceler la mer. Hermine voulut hâter le pas, toujours suivie de la petite Zélie, mais rapidement elle s'essouffla, dut s'arrêter pour chercher sa respiration. Il lui vint une douleur intolérable au sommet de la poitrine, une douleur qui gagna l'épaule, le bras, le poignet, la main gauche, jusqu'à l'extrémité du petit doigt. Elle dût marcher plus lentement, absorbée par cette douleur, se tenant le bras gauche de la main droite, sous sa mante, dans la position d'un bras en écharpe.

La petite Zélie la regarda curieusement ralentir le pas, fermer un instant les yeux, et pâlir.

Hermine crut qu'elle allait tomber.

— Veux-tu me porter mon paroissien, Zélie? — dit-elle d'une voix éteinte.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19, 26 mai, 2, 9 et 16 juin 1906.

La fillette s'approcha, prit le livre. Hermine dut s'appuyer sur l'épaule de l'enfant, qui ne dit mot, puis elle s'assit un instant sur le talus de la route. Le visage tourné vers la fraîcheur du vent, elle se raidit et, par un sursaut de volonté, se remit debout.

— Vous êtes malade ! — dit Zélie.

— Ce n'est rien, cela va passer.

Elle acheva le chemin, et cela parut passer, en effet. Elle arriva au village, au moment où la cloche sonnait les coups de la messe. Il y avait quelques groupes sur la place, des femmes, en mantes noires, des hommes en chapeaux ronds, en courtes blouses bleues, en vestes de drap. Sous le porche de la petite église, une vieille mendiante, et deux marchandes de pommes et de sucre d'orge. Hermine se rappela que ces sucres d'orge étaient ses délices lorsqu'elle était une toute petite fille, et qu'elle venait là, donnant la main à sa mère. Elle était toute seule, maintenant, et par la faute des autres. Si cette petite Zélie avait voulu, elle l'aurait traitée comme sa fille, elle l'aurait amenée là, en lui donnant la main. Elle la regarda, d'un regard si singulier et pénétrant, que la petite fille baissa les yeux.

« Après tout, — pensa Hermine, — elle n'est pas responsable des méchancetés qu'on lui fait faire, ni même des mauvais instincts qui sont en elle. Elle m'a porté mon livre, et m'a laissée m'appuyer sur son épaule, quand j'ai cru défaillir... Toute complaisance doit être récompensée, et j'aime mieux lui laisser le souvenir de mon pardon plutôt que de ma rancune. »

Elle prit pour quelques sous de sucres d'orge à la marchande et les donna à Zélie.

— Tiens, pour ta peine, — dit-elle simplement.

L'enfant mit en rougissant les friandises dans la poche de son tablier, puis releva vers Hermine des yeux où pouvait se lire sa pensée : « Tu veux m'a[illegible] — disaient les yeux — mais je prends tout de même tes sucres d'orge. »

Hermine répondit comme si la petite fille avait parlé à voix haute :

— Tu te trompes..., je te donne les sucres d'orge pour rien... parce que cela me fait plaisir. Entrons !

Zélie rougit de nouveau.

Hermine trempa ses doigts dans l'eau bénite, les tendit à la fillette, et toutes deux allèrent s'asseoir parmi les mantes noires, Hermine attentive à la douleur de sa poitrine et de son bras qui paraissait se [illegible] en dessous.

[illegible] pendant que le prêtre allait et venait devant l'autel, vêtu d'une vieille chasuble à demi dédorée, pareille à un [illegible] qui était depuis longtemps dans la paroisse. Il avait présidé à la première communion d'Hermine et à son mariage, et la femme blessée par la vie regarda avec curiosité ce personnage, qui lui avait paru autrefois si solennel, muni d'un pouvoir extra-humain pour diriger les consciences, consoler des peines, sauver les âmes. Elle lui trouva une physionomie ordinaire, sans rien qui inspirât le respect et la confiance. Il expédiait sa messe d'une voix monotone, avec des gestes d'habitude, ne laissait pas voir une émotion.

— Alors, pourquoi serai-je émue? — pensa Hermine.

Il monta en chaire au milieu de l'office, dit aux paysans qu'il ne fallait pas boire, aux femmes qu'elles ne devaient pas être mauvaises langues, à tous, qu'il fallait se résigner aux maux de la terre pour être heureux ailleurs, et Hermine s'amusa, un instant, à travers ses préoccupations, d'un Paradis, où elle pourrait retrouver les gens qui étaient là, les hommes ivrognes, les femmes médisantes, confessés et communiés à temps pour connaître les félicités éternelles. Le curé descendit de chaire et reprit sa messe où il l'avait laissée. Il n'avait pas prononcé un mot pour aller au cœur d'Hermine.

Mais celle-ci, cherchant partout un espoir, pensa que peut-être ce brave homme, si simple qu'il fût, pouvait être d'excellent conseil. Il pouvait avoir souffert de la vie, avoir vu souffrir sa mère, ses sœurs, se rappeler des crises de douleur. Ce qu'il n'avait pas su dire en chaire, ou ce qu'il n'avait pas pensé à dire, il pouvait le dire à Hermine, si elle venait lui demander une parole de sagesse, de réconfort, de consolation. Elle décida que, malgré la présence de Zélie, elle irait lui demander un instant d'entretien après la messe, dans la sacristie, ou au confessionnal s'il le préférait.

— *Ite, missa est !* — dit enfin le prêtre, et tout le monde sortit, les hommes pour aller au cabaret, les femmes pour échanger leurs propos d'habitude.

Hermine resta, se dirigea vers la sacristie.

— Attends-moi dans l'église, — dit-elle à Zélie d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

La petite fille eut pourtant un mouvement comme pour suivre Hermine : elle se rappelait sans doute les ordres de François Jarry. Mais, tout de même, elle n'osa pas. Elle ne parlerait pas de cet arrêt d'Hermine dans la sacristie, voilà tout, et elle resta dans l'église comme il lui avait été commandé, n'alla pas rejoindre les servantes de la ferme sur la place. Forcément, Hermine sortirait de la sacristie, et il n'y aurait plus qu'à rentrer à la maison. Elle n'allait pas rester chez le curé, bien sûr !

XIX

Le curé avait retiré sa chasuble et son aube

lorsque Hermine entra. Il la reconnut après un instant d'hésitation.

— C'est vous, Madame Jarry !...

— Hermine Gilquin, oui... vous vous rappellez, monsieur le curé...

— Oui... oui... je crois bien... J'ai bien connu défunt votre père... défunte votre mère... et vous aussi, je vous ai connue... mais il y a longtemps que je ne vous avais vue... Avez-vous été souffrante ?

— Oui, assez souffrante, monsieur le curé... Je viens d'avoir des douleurs violentes, — elle appuya sa main sur sa poitrine, — et j'ai des douleurs de toutes sortes...

— Moi aussi, je suis perdu de rhumatismes... Le presbytère est humide... Et je prends de l'âge !... Mais il faut accepter ce que le bon Dieu nous envoie... Il y a du bon et du mauvais dans la vie !...

— J'ai eu, en effet, un peu de bon, — dit Hermine, mais je n'ai plus que du mauvais...

Le curé eut la mine inquiète de ceux qui n'aiment pas la confidence des maux qu'ils ne peuvent ou ne veulent soulager.

— Quoi donc ? mon enfant...

— Ma mère m'a mal mariée, et vous aussi, monsieur le curé, — dit Hermine en souriant un peu.

— Comment cela ?

— Mon mari est un méchant, un mauvais homme, impur, un débauché...

— Oh !... Oh !...

— Il boit, il me bat... Je dois, à tout instant, me sauver hors de chez moi... oui, de chez moi... car vous savez que François Jarry n'avait rien lorsqu'il est venu chez ma mère.

— En effet... en effet... C'est bien fâcheux tout ce que vous me racontez là, mon enfant... bien fâcheux... bien fâcheux...,

— Très fâcheux, en effet !... Que faut-il faire ?

— Heu !... Ce qu'il faut faire... Il ne faut pas faire de scandale, mon enfant... vous savez que l'Église défend le divorce...

— Alors, l'Église rendra-t-elle mon mari meilleur ?

— Mais, mon enfant, avez-vous tout essayé ?... Il faut le prendre par la douceur, par la tendresse...

Hermine eut un frisson de dégoût que le prêtre ne vit pas. Il continua :

— C'est à vous, mon enfant, de remettre ce pécheur dans le bon chemin...

— Je vois que vous ne le connaissez pas, monsieur le curé... Il n'y a que la loi qui puisse me sauver.

— Vous sauver !... vous sauver ?... Il faut sauver votre âme... Voulez-vous perdre votre âme en croyant vous sauver ?

Hermine ne put pas obtenir ce qu'elle attendait, la simple parole née d'une pitié humaine pour un être qui demandait naïvement secours à un autre être revêtu d'autorité. M. le curé promit d'aller voir Hermine dans la semaine...

— Je serai loin, — pensa Hermine.

— Oui, j'irai un de ces jours... si le temps le permet à mes vieilles jambes... je parlerai à votre mari.

— Je vous remercie bien, monsieur le curé.

— Mais il faut que je vous quitte, mon enfant... Je suis bien occupé aujourd'hui... C'est dimanche... Je vais avoir les vêpres... Et mon déjeuner va brûler... On va me gronder si je suis en retard.

— Allez-vous-en vite, monsieur le curé, je reviendrai.

— C'est cela... Revenez me voir cette semaine, mon enfant... Vous me direz vos fautes... et vous pourrez communier dimanche... Vous reprendrez courage avec le bon Dieu pour supporter la vie.

— Merci, monsieur le curé, au revoir !...

— Au revoir, mon enfant.

Il fit un petit geste de bénédiction et s'en alla vers son déjeuner. Le presbytère, devant lequel passa Hermine, exhalait la bonne odeur du rôti des dimanches.

— Quelles fautes pourrai-je confesser ? — songeait Hermine. — Je n'ai pas commis de fautes. C'est François Jarry qui devrait venir se confesser... Il se confessera au notaire, je l'espère bien !...

Elle reprit sa route, suivie de Zélie. Auparavant, comme elle se l'était promis, elle regarda les maisons de la place, se réjouit de voir les fenêtres aux petits carreaux, les rideaux blancs, les quelques boutiques. Elle songea que si elle pouvait revenir là, un jour, elle y reviendrait. Allons, en route, pour le grand voyage qui doit finir sur cette petite place !

**

Sortie du village, comme elle se sentait un peu mieux, Hermine prit un sentier, gravit un léger monticule d'où elle savait voir la mer.

Elle la vit, en effet. Le temps était clair. La côte se dessina nettement à sa vue. Elle se réjouit d'une belle plage où de légères vagues d'émeraude venaient broder le sable d'or de leur mousseline d'argent. C'était frais et délicieux. On eût dit que le monde venait d'éclore dans la lumière. Au loin, tant que la vue pouvait s'étendre, le grand mouvement de l'eau enflait la mer vers le ciel. Il y avait sur l'Océan de grandes moires vertes et les ombres violettes de légers nuages, qui s'effilochaient bientôt sous le vent dans l'espace bleuâtre. Partout, les vagues se formaient pour se défaire aussitôt, se brisant avec une légère écume étincelante. Un bateau à voile surgit, passa devant l'horizon en s'inclinant sous les injonctions impérieuses de la

brise et de la houle. Mais il louvoyait, allait son chemin, et Hermine se promit de partir comme lui, et de connaître comme lui l'arrivée au port.

Cette idée enthousiasma son âme sensible, elle eut la fierté de sa décision, et elle faillit parler à Zélie, lui montrer la beauté de cette nature harmonieuse, lui faire honte de la vilenie humaine. Peut-être y avait-il encore quelque chose de bon en cette enfant pervertie, et pourrait-elle faire jaillir d'elle un bon sentiment, comme l'eau d'une source d'un sol qui paraît aride.

Elle s'appuya de nouveau sur l'épaule de Zélie, et ouvrit la bouche pour parler. Mais elle s'arrêta, une imprudence pouvait la perdre, la rejeter à l'esclavage qu'elle voulait fuir.

— Nous allons retourner chez nous, — dit-elle paisiblement.

Un dernier regard à la mer si fraîche et si joyeuse, au bateau si allègre et si habile, et Hermine s'en va vers la maison paternelle de son jeune âge, devenue la prison de son existence de femme.

A suivre. GUSTAVE GEFFROY.

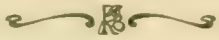

UN FRÈRE DE NAPOLÉON : LUCIEN

(*D'après des documents nouveaux.*)

Lucien Bonaparte aima toujours beaucoup écrire, et cette constatation, si elle sert à sa psychologie, ne simplifie pas son histoire. Lui-même a pris soin, en effet, de se raconter abondamment, de s'analyser avec complaisance, et, comme il advient aux écrivains médiocres qui ont des prétentions littéraires, les faits et les sentiments subissent sous sa plume une déformation, volontaire ou non, qui les rend fort sujets à caution. Il a un tel souci de se faire valoir, et la chronologie et les dates l'embarrassent si peu, que, pour se mettre en bonne posture, il subordonne tout, dans ses mémoires, à sa propre glorification, à l'analyse copieuse de ses intentions et de ses facultés. Et comme il n'a presque rien fait, ou du moins que des actes fort secondaires, il s'ensuit que cette psychologie est assez inutile, et qu'elle ne sert guère qu'à comprendre ce caractère de brouillon ambitieux et raté, se prêtant malaisément aux circonstances et obstiné, d'ailleurs, dans sa maladresse.

C'est donc moins dans ses mémoires que dans sa [illegible] et ne craint pas de mettre la plume à la main. Mais ce n'est pas la carrière entière de Lucien Bonaparte que nous songeons à retracer ici. Nous voulons seulement, à l'aide de quelques documents nouveaux, souligner divers traits de sa physionomie et nous arrêter, surtout avec lui-même, à quelques épisodes de sa vie. Ce troisième rejeton de la lignée des Bonaparte était plus jeune de neuf ans que l'aîné Joseph, et de six ans que le deuxième, Napoléon. Son éducation fut assez différente et son humeur s'en ressentit. Il passa deux ans à Brienne, séjourna quelque temps au séminaire d'Aix, dans l'espoir de quelque bénéfice ecclésiastique, puis il retournait à Ajaccio, où, quoique en pleine puberté, il vit en dilettante tout occupé à des rêves ambitieux. Précoce et bavard, il croit sincèrement qu'il illustrera la famille et il le dit comme il le pense. S'il s'incline devant Joseph, son aîné, il jalouse déjà Napoléon, dont il juge sévèrement le caractère et la prudence. Une lettre de lui à Joseph, qu'il écrivit le 24 juin 1793, alors qu'il avait dix-huit ans et trois mois, et qui a été récemment publiée, est à cet égard bien significative. Notons-en ici les passages essentiels :

« Je crois que l'on doit se mettre au-dessus des circonstances et avoir un parti décidé pour être quelque chose, et pour se faire un nom; point d'hommes plus détestés dans les histoires que ces gens qui suivent le vent; je vous le dis dans l'effusion de ma confiance, j'ai toujours démêlé dans Napolione une ambition pas tout à fait égoïste, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public ; je crois bien que dans un état libre, c'est un homme dangereux... il me semble bien penché à être tyran, et je crois qu'il le serait bien s'il fût roi, et que son nom serait pour la postérité et pour le patriote sensible un nom d'horreur. .

« Je vois, et ce n'est pas dès aujourd'hui, que dans le cas d'une contre-révolution, Napolione tâcherait de se soutenir sur le niveau, et même, pour sa fortune, je le crois capable de volter casaque, peut-être je me trompe... Ressouvenez-vous que c'est à vous que je parle; je m'en expliquerai avec lui, car j'ai déjà un cœur trop formé pour suivre toute autre impulsion que la mienne en affaires publiques ; vous ne pouvez pas vous imaginer avec quelle profondeur mon esprit est enthousiaste; je me sens le courage d'être tyrannicide, et si les méchants nous enveloppent de nouveau de chaînes, mon nom ne sera pas [illegible], je mourrai un poignard à la main et non en [illegible] avec [illegible] mes prêtres à mon chevet. Dans cette solitude surtout, pensant toujours (car que faire? je m'entretiens avec moi-même, et je développe mon caractère d'une manière bien fortement prononcée [illegible] et mes idées [illegible] qu'il faut que j'entre sur ces idées, je ne puis [illegible] autre. Je m'occupe maintenant à [illegible] par Beaux, au sent [illegible] de Nice et Nantes, ou de ses petits [illegible] et [illegible] et [illegible] et [illegible] je [illegible] que

bornent le génie, et je n'en observe aucune ; Young est mon modèle, il pénètre mon âme de mille traits... Je ne crois encore faire rien de bon, mais j'espère y parvenir à force de chiffonner... »

Ce langage marque déjà le double sentiment de Lucien : sa superbe confiance en lui-même et l'envie chagrine qu'il porte à ce qui peut lui être supérieur. Il ambitionne la gloire littéraire, la plus décevante de toutes les gloires et celle qui laisse au cœur le plus d'amertume quand on ne l'atteint pas. De là viendront tous ses chagrins et tous ses déboires, car il ne s'embarrasse pas des règles, persuadé que son esprit est trop beau pour ne pas éblouir en se montrant à nu. C'est lui qui, par une brusque dénonciation de Paoli, le fameux général corse qu'il accuse de pactiser avec les Anglais, force sa famille à fuir de Corse. Mais lui se réjouit de son incartade si inconsidérée, ne songeant ni à l'embarras des siens, ni à son propre exil, voyant seulement dans son esclandre un coup d'audace et un sujet de se mettre en avant.

Dans ses mémoires, où il s'étend si complaisamment sur toute cette période, Lucien Bonaparte l'a racontée avec beaucoup de fantaisie. Ce qui est certain, c'est qu'après avoir fait à Toulon étalage d'un civisme ostentatoire, il obtint une modeste place de garde-magasin à Saint-Maximin, qu'on nommait alors Marathon, et que lui-même, déguisé en Brutus Bonaparte, y contracta un mariage assez malhabile avec la citoyenne Catherine Boyer, fille de l'aubergiste de l'endroit. Ce n'est pas tout : brouillon comme il l'est, Lucien dénonce, en attendant d'être dénoncé; on l'incarcère ; mais il s'en tire à assez bon compte et ne tarde pas, grâce à son frère Napoléon, à trouver un emploi de commissaire des guerres près de l'armée du Nord, puis à l'armée du Rhin. Là, il se montre ce qu'il était d'ordinaire, inconséquent et insubordonné, si bien que Napoléon, furieux de toutes ces extravagances, fait rentrer son frère à Bastia, dans un emploi de sa fonction.

En Corse, Lucien put s'agiter tout à son aise, et il en profita pour se faire élire, contre toute légalité, au Conseil des Cinq Cents. C'était bien ce qu'il fallait à ce bavard de vingt-trois ans, que la gloire militaire avait effrayé et qui ne cherchait qu'à pérorer sur tous les sujets. Il se complaît dans ce milieu de parlementaires ; il monte à la tribune à tout propos et hors de propos et sait si bien donner le change sur sa valeur qu'il se place au premier rang, qu'on le redoute et qu'il se croit lui-même appelé à jouer bientôt un rôle de premier plan. C'est alors que Napoléon rentre brusquement d'Égypte et Lucien, qui pensait n'avoir travaillé que pour lui-même, constata que la popularité qu'il avait acquise dans les assemblées ne devait servir qu'à Napoléon. C'était une désillusion cruelle pour cet ambitieux, en dépit du portefeuille de l'Intérieur que les consuls lui donnèrent après le coup d'État de Brumaire, si bien qu'il devient le centre des opposants à son frère et des littérateurs mécontents et qu'il ne craint pas de composer lui-même une brochure anonyme, qui le met en froid avec Napoléon.

Le Consul envoie Lucien ambassadeur en Espagne, ce qui était un véritable exil, accoutumé comme il l'était maintenant à la vie de Paris et des salons. Il va à Madrid, mais n'y reste guère que deux ans, car les papotages et les petites conspirations lui manquent au delà des Pyrénées. Sa réputation à Paris était détestable : on le savait viveur, vaniteux et tracassier, mais le groupe des littérateurs qui se réunissait autour de sa personne lui donnait quelque air de Mécène protecteur des lettres et des arts. Il était veuf de sa première femme et, d'ailleurs, n'avait pas attendu cela pour se permettre des aventures. Amoureux de Mme Récamier, il affichait en même temps des liaisons beaucoup moins platoniques et maintenant la chronique scandaleuse lui prêtait les pires orgies et les passions les plus basses. Ceci est évidemment pure exagération et Lucien est assez riche de son propre fonds pour qu'on se dispense de lui faire crédit à cet égard. Et, d'ailleurs, une aventure plus éclatante allait bientôt brouiller le Premier Consul avec son frère. Celui-ci s'était épris d'une femme délaissée, Mme Jouberthon, et, après l'avoir rendue mère, il l'épousait, sans que les formes légales du mariage fussent observées. C'était autant une bravade à l'adresse de Napoléon qu'une satisfaction aux propres sentiments de Lucien. Assoiffé d'indépendance comme il l'était, manquant du bon sens qui fait reconnaître ses propres maladresses et qui porte à les réparer, il avait d'abord voulu afficher nettement ses prétentions à vivre à sa guise, sans contrainte et sans soumission protocolaire. Mais il avait été gagné aussi par les affectations soi-disant littéraires de la dame, par ses charmes, un peu froids, et par l'autorité qu'elle avait aussitôt prise sur lui. Lucien n'était pas homme à résister à tout cela, d'autant que les situations anormales et le bruit fait autour d'elles ne lui déplaisaient pas. Il rompit bruyamment avec Napoléon et partit pour l'Italie, « la haine dans le cœur », comme il le disait, tandis que son frère allait être sacré empereur des Français.

Lucien mena, en Italie, une vie assez peu stable. Pourtant c'est dans les États de l'Église qu'il demeura le plus volontiers. Il n'avait pas perdu tout espoir de jouer un rôle de premier plan, même en dépit de son frère, et songea un moment à se tailler un morceau à sa convenance dans la République italienne. Mais Napoléon déjoua ce calcul en nommant Eugène

Beauharnais vice-roi d'Italie. C'était la séparation entre les deux frères de plus en plus accentuée, et l'on put croire qu'elle était irrémédiable après l'entrevue qu'ils eurent ensemble à Mantoue, le 12 décembre 1807. Napoléon exigeait le divorce de Lucien pour se réconcilier avec lui. Celui-ci n'y voulut jamais consentir, et les choses eussent été perdues sans recours, si la famille impériale n'avait persisté à négocier encore le rapprochement de ces deux obstinations et la combinaison qui devait permettre un *modus vivendi* acceptable. C'est d'abord Élisa, la grande-duchesse de Toscane et la sœur préférée de Lucien, qui s'emploie de son mieux à établir ce terrain d'entente. Elle y travaille depuis longtemps et dès avant l'entrevue de Mantoue, elle essayait d'amener Lucien à des concessions.

« Mon cher Lucien, j'ai reçu ta lettre. Permets à mon amitié quelques réflexions sur l'état actuel des choses. J'espère que tu ne te fâcheras pas de mes observations, car mon amitié pour toi et les tiens ne peut jamais changer.

« L'on te fait des propositions que tu aurais trouvées convenables il y a un an et que tu aurais sur-le-champ acceptées pour le bonheur de ta famille et de ta femme. Aujourd'hui tu les refuses. Ne vois-tu pas, cher ami, que le seul moyen de mettre obstacle aux adoptions, c'est que Sa Majesté ait une famille dont elle puisse disposer. En restant près de Napoléon ou en recevant un trône de lui, tu lui seras utile; il mariera tes filles, et tant qu'il trouvera dans sa famille la possibilité d'exécuter ses projets et sa politique (qui doit être tout pour lui), il ne choisira pas des étrangers. Il ne faut pas traiter avec le maître du monde comme avec son égal. La nature nous fit les enfants d'un même père et ses prodiges nous ont rendus ses sujets. Quoique souverains, nous tenons tout de lui. Il y a un noble orgueil à l'avouer, et il me semble que notre gloire doit être de justifier par notre manière de gouverner que nous sommes dignes de lui et de notre famille.

« Réfléchis donc de nouveau aux propositions qu'on te fait. Maman et nous tous nous serions si heureux d'être réunis et de ne faire qu'une seule famille politique. Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que mon frère te donnera à gouverner et dont tu feras le bonheur.

« Adieu. Je t'embrasse. Ne m'en veux pas et crois que [illegible] et ton aimable famille. Le chevalier Angelino, qui est venu me voir, m'a longtemps parlé de toi et de ta femme. Adieu. Ma petite est charmante, je la sèvre. Je serai bien contente si elle pouvait bientôt jouer avec toute ta famille.

« Ta sœur et amie, ÉLISA. »

Quand les chances de rapprochement direct entre [illegible] Lucien durent être abandonnées, on essaie de les rattacher davantage l'un à l'autre par l'intermédiaire des enfants issus du premier mariage de Lucien. Madame Mère, Pauline, Élisa, Fesch, s'efforçent de leur mieux d'obtenir que Lucien laisse venir à la cour sa fille aînée Charlotte, et après divers tiraillements, la chose est convenue. C'est Madame Mère qui, par ses arguments, a obtenu ce résultat. Elle écrivait à Lucien :

« J'ai reçu votre lettre du 15 du mois passé. J'ai pensé qu'il convenait d'attendre la réponse aux lettres que nous vous avons écrites, le Cardinal, Paulette et moi, avant de présenter à l'Empereur celles que vous me recommandez pour vos affaires d'Espagne. Nous attendons tous avec la plus grande impatience cette réponse; j'espère qu'elle sera conforme à mes désirs. Je vous ai dit de quelle manière l'Empereur s'était exprimé à votre égard. Je veux ajouter par la présente que les motifs qui vous ont retenus jusques ici d'envoyer Lolotte n'existent plus. L'Empereur va faire divorcer l'Impératrice. La chose est décidée et ne tardera pas à être publiée; on ne s'occupe plus que des formes. Louis aussi se sépare d'avec sa femme, mais sans faire divorce. Il est logé chez moi, sa santé est moins mauvaise qu'à l'ordinaire. Je crois pouvoir assurer que les sentiments de l'Empereur pour la famille sont déjà tout autre que jusques ici.

« Ne vous montrez pas obstiné, mon cher fils. Commencez par faire ce qu'on vous demande, et j'espère qu'il ne se passera pas longtemps que nous serons tous contents. Quelle serait ma consolation, si je pouvais vous voir ici, et vous embrasser avec le reste de la famille.

« Adieu, mon cher fils, je ne vous en dirai pas davantage. Ma santé est bonne. Je vous embrasse tendrement avec toute votre famille. »

Charlotte Bonaparte, *Lolotte*, part donc pour Paris, en février 1810, escortée d'une gouvernante et d'un chevalier servant. La jeune fille a quinze ans; elle est spirituelle et espiègle, ne connaît pas la contrainte et c'est cela qui va encore une fois tout gâter. Elle écrit à son père des lettres caustiques qui passent sous les yeux de l'Empereur et qui le blessent; elle tourne en ridicule les prétendants princiers qu'on lui destine, et Napoléon furieux s'écrie : « Qu'elle parte! je ne veux plus en entendre parler! » tandis que Lucien, en vrai père noble, réclame sa fille avec des accents solennels, qui seraient touchants s'ils n'étaient quelque peu emphatiques. Et voilà la guerre rallumée, et définitivement cette fois, entre les deux frères : Lucien, intransigeant et butté à ce qu'il juge son devoir de famille; Napoléon intraitable sur ce qu'il croit la raison d'État. Madame Mère ne cesse cependant pas de négocier avec son fils Lucien, mais sans rien abandonner des exigences de l'empereur. Elle lui adresse, le 8 mai 1810 une longue lettre en italien et lui dit, entre autres choses :

« [illegible] vous [illegible] ne crois pas qu'il y ait d'autre moyen d'éviter votre perte et celle de vos fils, parce que

Votre femme ne cesse pas par là d'être leur mère, et parce qu'avec le temps tout peut s'arranger. Je vous ai induit à m'envoyer Lolotte, parce que j'espérais que sa venue serait un moyen de réunion, et il me semble que je ne m'étais pas trompée, si vous aviez voulu vous prêter aux ouvertures que l'Empereur vous a faites. »

Madame ne comprend pas l'obstination de son fils, qui lui cause un vif chagrin, et elle l'engage à renoncer au projet de quitter l'Europe pour ne pas élever ainsi un barrière définitive entre sa famille et lui.

C'est pourtant la solution qui s'impose et Lucien, opposant et rebelle, ne peut guère demeurer à portée de son dangereux rival, qui le menace, d'ailleurs, de le faire arrêter quand il le jugera bon. Lucien doit donc partir, mais avant de quitter l'Italie, il adresse à sa mère une lettre qui est une véritable déclaration de guerre à sa famille et dont l'original a passé récemment dans une vente publique (collection Meyer-Cohn, à Berlin, n° 358). Il y disait :

« Ma plus grande peine, en partant, est de vous quitter, mais il le faut, puisque l'Empereur renonce à mon égard à toute justice, et vous-même, en vous rangeant avec les autres, avez pu oublier, vis-à-vis de moi, le langage de l'honneur et de la religion... Quand je serai loin, vous m'apprécierez mieux, et, si le jour de la vérité arrive, vous aurez un fils toujours prêt à venir en Europe au milieu d'une famille qui a été ingrate et injuste envers lui.... Oui, ingrate et injuste ! Car j'ai aussi contribué à votre élévation à tous, et, au 18 brumaire, Joseph, Fesch, Louis et Jérôme ont dû quelque chose à Lucien. Je le dis parce qu'on l'oublie trop et qu'il est insupportable de voir des gens aveuglés au point par la grandeur de l'Empereur qu'ils veulent me traiter, moi, en enfant prodigue. Ma famille devait avoir le courage de dire la vérité à l'Empereur, et vous surtout vous deviez lui dire que je me suis marié en ayant le droit et avant qu'il fût empereur, qu'il était ridicule et indécent de vouloir traiter comme un polisson un homme d'État, un ministre, un ambassadeur ; que ma seconde femme, comme la première, par ses vertus méritait qu'on oubliât ses malheurs... Si la famille avait fait son devoir et avait eu moins de lâcheté, je serais réconcilié avec mon frère, mais on a toujours eu la sottise de comparer mon mariage à celui de Jérôme et, aujourd'hui, on compare mon divorce à celui de l'Empereur ! »

Après cela, Lucien ne pouvait que recevoir les passeports qu'il sollicitait pour passer aux États-Unis d'Amérique. Il s'embarqua, le 7 août 1810, sur l'*Hercule* ; mais, à peine en mer, les Anglais se mettent à la traverse de ses projets et, après quelques négociations, l'emmènent comme prisonnier et otage en Angleterre, où il se fixe, lui et sa famille, à Thornegrowe. C'est là que Lucien va vivre quelques années, orgueilleux et solitaire, enflé de son importance et du génie poétique qu'il se croit, ainsi que sa femme. Toujours amer, et d'autant plus que sa situation pécuniaire va de mal en pis, il apprend sans émotion les malheurs et la chute de son frère, en dépit des airs généreux qu'il essaie de se donner. Voici une preuve inconnue de son état d'esprit alors. C'est la lettre qu'il s'empressa d'écrire au pape Pie VII, après l'abdication de Fontainebleau et le retour du souverain pontife à Rome.

« Très Saint Père,

« Permettez-moi de féliciter du fond du cœur Votre Sainteté sur son heureuse et tardive délivrance pour laquelle nous n'avons pas cessé de faire des vœux ardents depuis que la persécution nous a éloignés de l'Asile dont nous jouissions sous votre protection paternelle. Le souvenir des bontés de Votre Sainteté et l'espoir de la revoir un jour ont beaucoup adouci nos souffrances ; Mme Lucien et moi nous nous sommes souvent consolés en relisant les lettres où Votre Sainteté nous assure de sa tendre bienveillance et de sa constante affection.

« Arrêtés dans notre passage aux États-Unis et retenus en Angleterre, nous reconnaissons maintenant dans notre captivité la bonté de la Providence qui nous a moins éloignés de Rome, et nous attribuons cette captivité aux bénédictions de Votre Sainteté.

« Au moment de mon départ de Civita-Vecchia j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Sainteté les motifs qui me forçaient à partir pour les États-Unis ; me considérant aujourd'hui plus que jamais comme sujet de Votre Sainteté, je n'attends que les passeports du Gouvernement Britannique pour retourner à Rome, et nous implorons de nouveau, ma femme, mes enfants et moi, vos bénédictions apostoliques.

« Permettez-moi de vous offrir en particulier l'hommage de celle de mes filles nées à Rome que vous avez daigné nommer du nom de votre Auguste Mère et qui brûle, ainsi que nous tous, du désir de baiser les pieds de Votre Sainteté dans le Quirinal, libre enfin de toute profanation.

« Quoique persécuté si injustement par l'Empereur Napoléon, le coup du ciel qui vient de le frapper ne peut pas m'être indifférent : voici depuis dix ans le seul moment où je me sens encore son frère : je lui pardonne ; je le plains et je fais des vœux pour qu'il rentre enfin dans le Giron de l'Église et qu'il acquière des droits à l'indulgence du Père des miséricordes et aux prières de son vicaire.

« Votre Sainteté me pardonnera d'oser mettre dans l'effusion de mon cœur ces sentiments aux pieds de Votre Trône.

« Sur le point de partir de cette heureuse Angleterre, où j'ai eu une captivité longue mais douce et honorable, je prie Votre Sainteté de m'accorder et à ma femme et à mes enfants ses bénédictions, en attendant que nous puissions les recevoir en personne prosternés à ses pieds.

De Votre Sainteté
le très dévoué fils et respectueux sujet
LUCIEN BONAPARTE.

Thorngrove, 11 avril 1814.

A suivre. PAUL BONNEFON.

LES

FORCES OUVRIÈRES ET PATRONALES AUX ÉTATS-UNIS

II. — Les Forces patronales (1).

En face du travail organisé, les forces patronales sont restées longtemps isolées, sans groupements particuliers pour discuter avec les représentants des unions les conditions du travail. A mesure que s'est accrue la force des unions, la nécessité d'associations de même nature du côté des employeurs est devenue plus pressante. Seuls, les grands trusts industriels, nés depuis quelques années, sont en état de lutter efficacement contre les unions, sans chercher une aide étrangère. Mais, malgré la place qu'ils occupent, leur nombre est singulièrement limité. La concentration des forces ouvrières a ainsi provoqué la concentration des forces patronales. Celle ci, cependant, ne s'est réalisée qu'avec une bien plus grande lenteur, et ce mouvement n'a été accéléré dans ces derniers temps que par l'attitude agressive et les succès mêmes des unions.

Les premières associations formées par les industriels et les commerçants laissaient en dehors de leurs préoccupations les questions relatives aux rapports avec les ouvriers. Elles se bornaient à l'étude des questions techniques ou des questions ayant pour objet l'extension des débouchés. Les revendications ouvrières soutenues par les unions firent entrer dans leurs préoccupations un nouvel ordre de sujets. Mais la nature de leur organisation ne leur permettait que de les étudier d'une manière académique. En face des unions, prétendant imposer des conditions générales de travail à toute une industrie, les employeurs furent amenés à créer des organisations spéciales pour discuter ces conditions. Des associations locales formées des membres d'une même industrie furent constituées dans ce but, et elles servirent d'organes, dans certaines industries pour la conclusion de contrats collectifs de travail entre les employeurs et les unions.

Le développement des unions nationales, étendant leurs ramifications sur le pays tout entier, groupant en un faisceau la main-d'œuvre d'un même métier, devait provoquer naturellement, chez les employeurs, des organisations analogues.

La première association de cette nature est l'Association nationale des fabricants de poêles, créée en 1890. Quelques plus tard, cette association faisait, au nom de ses membres, un contrat collectif de travail avec l'union des fondeurs, et elle étendait ensuite cette pratique aux autres unions de métiers occupés par cette industrie.

Le succès de cette association amena, en 1898, la formation de l'Association des fondeurs, qui groupe actuellement 400 ou 500 membres dont les usines sont réparties sur tout le territoire de l'Union. L'année suivante, une association plus importante encore était créée : l'Association nationale des industries métallurgiques. Ses 300 membres occupent une cinquantaine de mille ouvriers, et les 500 membres des associations locales qui lui sont affiliées en occupent une quarantaine de mille. Vers la même époque, les entreprises maritimes des grands lacs se groupaient également. Elles créaient la Dock messagers' Association, pour traiter avec l'Union de Longshoremen, qui groupe tous les ouvriers occupés par ces entreprises. Des associations nationales d'employeurs ont été créées également dans les industries de l'imprimerie et de la confection, qui ont des organisations nationales ouvrières puissantes.

L'origine récente de ces associations, leur nombre restreint encore n'ont pas permis de déterminer nettement la forme qui leur convient le mieux. L'Association nationale des industries métallurgiques a copié l'organisation des unions ouvrières. Elle se propose d'organiser les diverses branches des industries métallurgiques en associations locales ou de districts, qui s'affilieront ensuite à l'Association nationale. Elle a déjà organisé dix-sept associations de district. Ce sont elles qui sont chargées de venir en aide aux membres en temps de grève. Le droit de vote des membres est proportionnel au nombre de leurs ouvriers, sans que cependant le nombre des votes puisse dépasser celui attribué pour cinq cents ouvriers. La direction de l'association est confiée à un comité de douze membres, élus tous les deux ans dans la convention de l'association. Les fonds sont divisés en un fonds général, pour les dépenses ordinaires, et un fonds de réserve, utilisé pour soutenir les associations de district dans leurs luttes contre les unions. L'Association se défend de vouloir combattre les fonctions légitimes des unions ouvrières, mais elle repousse formellement toutes prétentions de la part de celles ci à intervenir d'une manière quelconque dans la direction même des entreprises. Elle refuse de se soumettre au principe de l'atelier unioniste, et elle déclare ne vouloir tolérer ni la restriction de la production, ni la limitation du nombre des apprentis, ni aucune mesure ayant pour but de restreindre la liberté de ses membres quant à la nature de l'outillage et aux méthodes de travail.

La pratique du contrat collectif s'est introduite dans un assez grand nombre d'industries, notamment l'industrie minière, les industries métallur-

(1) Voir [illegible]

giques, l'industrie typographique, celles du vêtement, de la cordonnerie, les entreprises de transport sur les grands lacs, etc.

L'Association nationale des industries métallurgiques avait conclu, en 1900, avec l'Association internationale des mécaniciens un accord réglant les principales conditions du travail dans ces industries, et adoptant le principe de l'arbitrage pour régler les différents susceptibles de s'élever entre les membres des deux associations. Cet accord, le plus important de ce genre conclu jusqu'alors, a malheureusement été rompu dès la fin de la première année. L'accord prévoyait l'adoption, après le 20 mai 1901, de la journée de neuf heures, dans les ateliers de tous les membres de l'Association Malheureusement rien n'avait été prévu relativement aux modifications que cette innovation pourrait amener dans les salaires. Cette lacune a été cause de la rupture du contrat, et les espérances qu'il avait fait naître ont été déçues.

*
* *

Ces associations étaient nées du besoin d'opposer au travail organisé des forces patronales également organisées, mais leur but principal était de traiter avec les unions et d'étendre l'usage du contrat collectif de travail. Les dernières années ont vu paraître une forme nouvelle d'associations. Celles-ci se proposent bien moins de discuter avec les unions les conditions du travail, que de combattre les principes que les unionistes regardent comme fondamentaux pour la défense des revendications ouvrières : le boycott, l'atelier unioniste, la grève sympathique, la limitation du nombre des apprentis, principes que les employeurs considèrent comme des exigences inacceptables.

Ce mouvement est le résultat de l'effervescence dont ont témoigné les unions. Depuis 1901, une véritable épidémie de grèves a sévi dans le monde industriel. Il n'est pas de ville un peu importante qui y ait échappé, et l'abus des grèves sympathiques a causé une perturbation profonde dans toutes les industries.

Chicago est une des villes qui ont le plus souffert. C'est celle où les employeurs s'organisèrent les premiers pour une résistance commune. La grève sympathique est facilitée par le groupement des unions complémentaires, ou des unions d'une même ville en un organisation centrale. Les employeurs utilisèrent pour se défendre, le même procédé. A la fin de 1902, l'Association des employeurs de Chicago était créée. C'est une vaste fédération de la plupart des métiers et industries de la ville. Elle compte aujourd'hui environ 3.000 membres, répartis entre une cinquantaine de sections distinctes, suivant la nature de l'industrie. Les membres s'engagent à s'entr'aider mutuellement dans tous les conflits qu'ils pourront avoir avec les unions ouvrières. Si un membre est boycotté par celles-ci, son nom est communiqué à tous les autres, et ils doivent lui donner la préférence pour leurs travaux. L'Association procure des ouvriers non unionistes à ceux de ses membres dont les ouvriers se mettent en grève sur l'ordre de leur union. Enfin, ce groupement des forces patronales permet, s'il est nécessaire, de répondre à une grève sympathique par un lock-out collectif.

Presque en même temps qu'à Chicago, sous l'influence des mêmes nécessités, ou à son exemple, des associations analogues se créaient un peu partout, pour grouper les associations locales de métier déjà existantes, et les industriels demeurés jusqu'alors isolés.

En se développant, ce mouvement ne tarda pas à prendre une autre forme. L'attitude des chefs de certaines associations locales, les prétentions exagérées des unionistes, les excès auxquels nombre d'entre eux se laissèrent aller, la répercussion des grèves presque continues sur la vie économique tout entière, en particulier sur les prix, finirent par lasser le public et exciter son mécontentement. Les « alliances de citoyens » furent créées pour grouper ces nouveaux adversaires des unions. Ces associations reçoivent comme membres les individus appartenant aux situations les plus diverses, sans distinction d'occupation ou de métier. Elles se proposent de former ainsi un corps compact et solide, capable d'influencer l'opinion

Dans beaucoup de villes, l'association des employeurs et l'alliance des citoyens existent côte à côte. Celle-ci prête un appui à celle-là. De nombreux patrons sont affiliés à toutes deux, et ils font entrer dans la seconde ceux de leurs employés et ouvriers demeurés indépendants, ou qu'ils détachent des unions.

*
* *

Un organe manquait encore pour compléter le groupement des forces patronales. Le travail organisé a créé dans la Fédération américaine du travail un centre commun de renseignements, d'étude et d'action. Un groupement analogue était nécessaire pour harmoniser les efforts des Associations formées pour traiter avec lui ou lutter contre lui.

L'Association nationale des industriels d'Amérique, fondée en 1895, parut tout d'abord pouvoir répondre à ce besoin. Cette association, qui compte aujourd'hui près de 3.000 membres, a pour but principal la défense du marché national contre la concur-

rence étrangère et l'étude des moyens propres à développer les débouchés extérieurs. En 1902, la présentation au Congrès de projets de lois pour l'application de la journée de huit heures dans tous les travaux faits pour le compte du gouvernement fédéral, et pour la limitation de l'usage de la procédure de l'injonction dans les cas de grève, amena l'Association à s'occuper activement des questions ouvrières. Elle y gagna un grand nombre d'adhérents nouveaux.

A sa convention annuelle d'avril 1903, le président, M. David M. Parry, consacra presque tout son discours à l'exposé de la situation ouvrière. Il conclut à la nécessité de grouper en une vaste Association tous ceux résolus à s'opposer aux demandes exagérées des unions. Un comité fut chargé d'élaborer une constitution qui permettrait à l'Association nationale des industries de grouper toutes les Associations patronales d'accord avec elle sur l'attitude à prendre vis-à-vis du travail organisé. La crainte de voir l'Association négliger les fonctions pour lesquelles elle avait été particulièrement fondée fit abandonner cette idée. En octobre 1903, une organisation spéciale fut créée pour s'occuper particulièrement des questions ouvrières. Elle prit le nom de : Association industrielle des citoyens d'Amérique, et la présidence en fut confiée à M. David M. Parry.

L'Association se propose, suivant les termes même de ses statuts, « d'assister par tous les moyens légaux et pratiques les autorités constituées de l'État et de la nation pour le maintien et la défense de la suprématie de la loi et des droits des citoyens, — de seconder le peuple américain dans sa résistance aux empiètements sur les droits que lui garantit la Constitution, — d'encourager l'établissement de tous rapports entre les employeurs et les employés sur une base de justice égale pour les uns et les autres, — d'aider les Associations locales, d'État et nationales d'industriels, d'employeurs et d'employés dans leurs efforts pour établir et conserver la paix industrielle, et pour créer et diriger un sentiment public en opposition à toutes les formes de violence, de coercition et d'intimidation. »

L'Association groupe les associations d'employeurs et les alliances de citoyens. C'est la fédération des forces patronales et populaires opposées à un certain nombre des idées que prétendent faire triompher les Unions.

Elle a adopté les principes suivants, que doivent accepter les organisations qui lui sont affiliées : [illegible] — opposition résolue à la pratique de l'atelier unioniste, [illegible] — à la limitation du nombre des apprentis — à la restriction systématique de la production. Enfin, elle se montre hostile à l'arbitrage, en raison du manque de bonne foi dont ont fait preuve en certaines circonstances des ouvriers unionistes, en refusant de se soumettre à une sentence arbitrale, et, en cas de conflit, entre employeurs et employés, elle demande simplement la stricte application des lois.

Une résolution a été votée à la première convention annuelle, interdisant aux membres des associations d'employeurs affiliés, d'apposer sur des produits fabriqués par eux le *label* unioniste.

L'association industrielle des citoyens limite ses efforts à la propagande et à l'organisation. Elle suscite la formation d'associations locales d'employeurs ou d'alliances de citoyens. Elle publie des pamphlets, elle inspire des articles de journaux ; elle possède elle-même un organe mensuel : *The square deal*. Elle emploie également son autorité pour combattre auprès des membres du Congrès fédéral les mesures législatives réclamées par le travail organisé et jugées dangereuses par les employeurs.

C'est aux organisations locales qu'incombe la tâche de veiller à la protection des ouvriers indépendants et des employeurs en temps de grève, et de secourir ces derniers dans les luttes qu'ils engagent contre les unions. C'est à elles aussi qu'appartient le soin d'exercer une pression sur les journaux locaux pour les amener à défendre les idées de l'association. Elles possèdent, pour atteindre ce but, une arme efficace dans les avertissements et réclames que publient en quantité considérable les industriels américains.

Un certain nombre d'associations d'employeurs, pour entraver les unions dans leur tentative de limiter le travail aux ouvriers qui se réclament de leurs principes, ont créé des bureaux de placement. Ces bureaux tiennent à jour un système complet de renseignements sur les ouvriers ayant servi ou servant chez les membres de l'Association, et un certificat de recommandation est donné aux ouvriers dont les patrons se sont déclarés satisfaits pour les aider à se placer dans la même ville ou dans une autre ville où existe une institution analogue.

Les initiateurs de ce mouvement prétendent ne vouloir qu'arrêter les unions dans la voie radicale où elles sont engagées. Les discours prononcés aux conventions de l'Association industrielle des citoyens témoignent cependant d'un esprit d'agression singulièrement dangereux. M. David M. Parry déclare que « avec son but actuel et sa politique, il n'y a aucun doute que le travail organisé fait immensément plus de mal aux meilleurs intérêts du travail qu'il ne leur fait de bien... Ce qu'il cherche par dessus tout, c'est à entraver l'initiative individuelle, à laquelle plus qu'à toute autre chose doit être attribué le magnifique développement industriel des

États-Unis... Ce n'est pas, dit-il, le moment de parler de conciliation : une attitude de conciliation signifierait une attitude de compromis à l'égard des convictions fondamentales. » Et le président du Comité exécutif s'exprime ainsi sur les unions : « Aucune organisation d'hommes, sans excepter de Ku Klux Klan, la Mafia ou la Société de la main noire, n'a commis autant d'actes de barbarie que cette soi-disant société du travail organisé qui, grâce à une sympathie mal dirigée, à l'apathie et à l'indifférence, a pu devenir puissante au point de paralyser nos industries et de fouler aux pieds les droits naturels et constitutionnels de nos citoyens ».

Un des moyens préconisés dans ces derniers temps pour permettre aux employeurs de résister plus efficacement aux agressions des unions ouvrières, est la création d'un système d'assurances contre les grèves. En décembre 1903, le Comité exécutif de l'Association nationale des industriels a nommé un sous-comité pour étudier cette question. Ce sous-comité a proposé aux membres d'organiser l'assurance sous la forme mutuelle. La prime serait de 1 p. 100 du montant assuré ; le comité estime que le remboursement annuel atteindrait 75 p. 100, ce qui réduirait le taux de la prime, en tenant compte de la perte d'intérêt, à 3/10 de 1 p. 100. La proposition parait n'avoir soulevé que peu d'intérêt parmi les membres. Un quart de ceux-ci, à peine, ont répondu à la circulaire qui leur a été adressée à ce sujet. Des réponses reçues, 36 p. 100 étaient favorables au projet, et 20 p. 100 des correspondants se déclaraient prêts à signer un contrat dans ce but. Ils représentaient 149 maisons, et les risques pour lesquels ils voulaient s'assurer dépassaient 60 millions de francs. Le petit nombre des réponses n'a pas permis de donner actuellement suite au projet, mais le sous-comité a été conservé, et il continue la propagande pour faire aboutir cette idée.

*
* *

L'organisation des forces ouvrières et des forces patronales avait été souhaitée par beaucoup comme le seul moyen de ramener la paix dans le monde industriel. Elle ne peut cependant triompher du danger qui résulte de l'isolement dans lequel vivent habituellement les uns des autres employeurs et employés. Au lieu d'atténuer ce danger, elle l'aggraverait plutôt, par la confiance que puise chacun des groupes rivaux dans la puissance même de son organisation.

Pour compléter l'œuvre, il faudrait donc un organe qui assure le contact permanent entre les employés organisés et les employeurs organisés.

C'est le but que se propose une association originale fondée en janvier 1901, pour aider à la paix industrielle : la Fédération civique nationale.

La Fédération civique unit, pour agir dans un effort commun, des représentants des trois grandes forces intéressées : des employeurs, des employés et du public. Son Comité exécutif de quarante-huit membres compte seize membres pris dans chacune de ces catégories. Les hommes les plus marquants de chacun de ces groupes tiennent à honneur d'en faire partie. Parmi les seize membres représentant le public, figurent : M. Grover Cleveland, qui a été deux fois président des États-Unis ; M. Charles W. Eliot, le président de la célèbre Université de Harvard ; M. Oscar S. Straus, membre de la Cour d'arbitrage de La Haye ; Mgr John Ireland, archevêque catholique. Au nombre des seize représentants des employeurs, on trouve : MM. Auguste Belmont, de New-York, actuellement président de la Fédération ; M. Frederick P. Fish, de Boston ; M. Francis L. Robbins, de Pittsburgh ; M. Franklin Mac Veagh, de Chicago. Quant aux salariés, ils ont pour représentants les chefs les plus autorisés des grandes unions : M. Samuel Gompers, président de la Fédération du travail ; M. John Mitchell, président des mineurs unis ; M. E.-E. Clark, grand chef de l'ordre des conducteurs de chemins de fer ; M. Daniel G. Keefe, président de l'Association internationale des Longshoremen ; etc.

La Fédération accomplit son œuvre pratique au moyen de six départements : le département de la conciliation industrielle ; — le département des contrats collectifs ; — le département des œuvres sociales ; — le département des questions industrielles ; — le département des sections de métiers ; — et le département d'organisation.

Le plus important est le département de la conciliation. Son but est de prévenir les grèves et les lock-outs. Sa composition, qui le met en rapports constants avec les organisations ouvrières, les associations d'employeurs, les représentants des plus gros intérêts de l'industrie manufacturière et de l'industrie des transports lui facilite sa tâche. Il peut être tenu aisément au courant des conflits qui se préparent, et intervenir ainsi avant qu'ils soient arrivés à l'état aigu. Le Comité ne fait jamais office d'arbitre ; il se borne à jouer le rôle de conciliateur. Aussitôt que l'une des parties, souvent après une intervention officieuse, demande son intervention, il essaie d'organiser une conférence où les deux partis puissent entrer en rapports et exposer leurs griefs. Si cette offre est refusée, le Comité s'abstient d'autres démarches. Si elle est acceptée, la Conférence se tient sous ses auspices, et il s'efforce d'amener une entente. L'intervention du Comité, depuis sa fondation, a été réclamée cent cinquante-six fois : quatre-vingt-deux fois par les employeurs, soixante-qua-

torze fois par les salariés, et il a pu empêcher plusieurs grèves, qui eussent été très sérieuses, d'éclater.

Le département social a pour but d'éclairer le public sur la nature et l'importance des œuvres sociales de toutes natures susceptibles d'améliorer le sort des classes ouvrières. Il se propose plus spécialement de guider les industriels dans les aménagements sanitaires ou dans l'organisation d'institutions ayant en vue le bien-être des ouvriers dans l'usine. Un spécialiste est envoyé aux industriels pour les aider et les conseiller dans l'étude des questions qu'ils désirent mettre au point.

Le département d'organisation a proposé récemment, en vue d'étendre l'œuvre de la Fédération, l'établissement de sept centres principaux, à Boston, New-York, Pittsburg, Chicago, Denver, San-Francisco, et la Nouvelle-Orléans. Chaque centre aurait un secrétaire et quelques employés permanents. De plus, des comités de conciliation locaux seraient créés dans chaque ville importante.

La Fédération publie une revue mensuelle : *The national civil federation rewiev*, qu'elle envoie, à plus de 50.000 exemplaires, aux chefs du mouvement ouvrier, aux industriels et à tous ceux qui s'intéressent, soit par leur profession, soit par leurs études particulières, aux questions ouvrières et sociales. Enfin, elle provoque de temps à autre des conférences nationales, sorte de congrès auxquels sont invités à prendre part les représentants des grands intérêts du pays, et où les gouverneurs d'Etats, les corporations industrielles, commerciales, les unions ouvrières, les universités envoient des délégués, pour discuter les grandes questions à l'ordre du jour. Ces débats, dont la presse rend un compte détaillé, sont excellents pour permettre à l'opinion publique de se former en connaissance de cause. Six conférences de cette nature ont déjà eu lieu. Elles ont eu pour objet : la réforme électorale, — la politique étrangère, — les trusts, — la conciliation et l'arbitrage, — la question fiscale. La plus récente, qui a été tenue en décembre dernier, a été consacrée à la discussion du problème de l'immigration, un des plus sérieux qui sollicitent actuellement l'attention du peuple américain.

La Fédération civique a reçu jusqu'ici l'appui des chefs du mouvement ouvrier. Quelques esprits radicaux cependant, dans les unions, désapprouvent leur attitude. A la dernière convention de la Fédération du travail une résolution a été présentée, dénonçant l'appui prêté par certains chefs ouvriers [illegible] hypocrite des diplomates de la Fédération civique de convaincre les membres du travail [illegible] de l'identité des intérêts du capital et de la [illegible] et exaltant les relations [illegible] et l'étroite intimité établie entre Samuel Gompers et d'autres chefs ouvriers avec les grands capitalistes et les politiciens ploutocrates ». Sur la proposition du Comité des résolutions, celle-ci fut d'ailleurs repoussée.

Une hostilité plus vive s'est manifestée contre elle parmi les chefs du mouvement qui a abouti à la fondation de l'Association industrielle des citoyens. A la seconde convention de celle-ci, un orateur, M. Percival Davitt Oviatt, de Rochester, a parlé d'elle et des principes qu'elle défend avec un singulier mépris :

« Cette organisation n'approuve que des principes qui sont trop généraux pour être de quelque importance immédiate ou pratique, et elle se borne à condamner les choses qui offusquent la conscience commune des deux côtés. Dans sa vaine tentative de gagner le respect et l'amitié de tout le monde, tentative risible et ridicule, elle a trouvé nécessaire de ne rien dire ni faire, qui put soulever la critique de quelqu'un, et elle se trouve ainsi dans une position d'inutilité satisfaite et d'indifférence universelle. Elle aspire à vous retirer du chemin de l'erreur bien intentionnée où vous êtes engagés, et à vous élever à la compréhension des multiples avantages du contrat collectif, qui n'est, en fait, que la reconnaissance de l'atelier unioniste.

La concentration des forces patronales est loin, on le voit, du but atteint déjà par la concentration des forces ouvrières. Les employeurs hésitent encore sur la forme la meilleure à adopter. La réaction violente qui s'est produite dans ces dernières années contre le travail organisé les a écartés de la voie initiale dans laquelle ils s'étaient engagés, et qui semble bien devoir être, en définitive, la plus fructueuse. Pour les employeurs comme pour les employés, l'association ne peut rendre de services efficaces et de longue durée qu'à la condition de prendre pour base les divisions que forment naturellement les diverses espèces d'industries ou de métiers. Là seulement, les intérêts communs sont assez nombreux pour permettre une discussion sérieuse, raisonnée et pratique des conditions du travail. Les unions ouvrières ont montré d'ailleurs comment, à l'aide de groupements fédératifs variés, ces associations peuvent s'unir à leur tour, sans perdre leur personnalité, pour se prêter un commun appui et accroître leur force dans la défense de leurs intérêts. Les autres associations, visant à grouper tous les employeurs sans distinction, à unir même des individus étrangers à l'industrie, ne peuvent être que des machines de guerre, dépourvues de la base nécessaire pour leur assurer la durée. Elles disparaîtront sans doute, pour faire place à une organisation plus solide et mieux comprise, lorsqu'aura passé la période de crise qui a provoqué leur création.

ACHILLE VIALLATE.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Historiens

Ernest Denis. *La Fondation de l'Empire allemand (1852-1871).*
Paul Matter. *Bismarck et son Temps.* I. La Préparation; 1815-1862; II. L'Action, 1862-1870.

La fortune de nos historiens est en vérité singulière; on démontrerait sans peine que leur succès fut préparé par un demi-siècle de littérature réaliste et naturaliste : le goût des faits, le souci de l'exactitude répandus par les romanciers, naguère encore éducateurs de la nation, en même temps qu'ils desservaient les auteurs de fictions, introduisaient dans la faveur du « grand public » les éditeurs de mémoires, les érudits lettrés, les purs historiens enfin. Ces derniers, qui se défient de la « littérature », savent-ils tout ce qu'ils lui doivent, et qu'un jour prochain les critiques et les annalistes des lettres signaleront la coïncidence — non point fortuite — de ces deux faits : le déclin d'un genre romanesque et l'avènement au succès avéré, persistant, de toute une littérature historique?

Tant d'autres causes expliquent ce succès, hors le mérite de nos historiens qui est réel!

Et n'est-ce point, au bénéfice de leurs œuvres, une toute-puissante présomption que la nécessité où nous sommes de ne pouvoir les ignorer? Peut-être n'en est-il aucun dont on ne puisse dire avec justice que son œuvre le dépasse. Au vrai, nous distinguons mal leur personnalité, mais nous tenons communément pour certain qu'à notre scepticisme et à notre besoin de savoir, à nos inquiétudes, à nos lassitudes et à nos fièvres, ils peuvent dispenser les plus profitables leçons, ou, au gré de nos complexions, les plus sûrs excitants.

A tous ceux que tentèrent les grands sujets la gloire est venue, la gloire, ou une solide notoriété; et les grands sujets incessamment sollicitent les ambitions novices.

Serons-nous jamais suffisamment renseignés sur l'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui?

L'Allemagne est très probablement le pays que nous jugeons avec le plus d'indulgence; il n'est guère de manifestation de l'activité allemande qui n'ait été étudiée en France avec intelligence, avec impartialité, souvent avec sympathie; peut-être découvrira-t-on quelque jour que nous fûmes les théoriciens de la méthode allemande et les plus actifs auxiliaires de ses conquêtes. Si, seules, certaines réalisations de l'art allemand n'ont point retenu nos curiosités, c'est qu'elles trahissaient une trop notoire indigence de pensée, un goût détestable, une esthétique de décadence. Nous parcourons l'Allemagne, nous y nouons des amitiés; la modération de nos jugements s'en accroît, et surprend les autres peuples d'autant plus prompts à signaler les tares de l'esprit et du caractère germaniques qu'ils subissent plus aveuglément l'ascendant de l'heureuse force allemande... Pourtant de très jeunes hommes qui franchirent le Rhin en ces dernières années annoncent plus de critique; certains nous étonnent par une sévérité documentée; attendons de leur maturité quelque rudesse, ou, si vous voulez, une sincérité moins discrète.

*
* *

La génération à laquelle appartient M. Denis nous a accoutumés à une impartialité faite de réserve prudente et quasi excessive :

« Il me semble, écrit-il, que j'ai pu parler d'une période qui nous fut si fatale sans colère et sans haine. »

Nous en sommes sûrs!

« Du moins ma plume aurait bien mal traduit ma pensée, si mon livre trahissait la moindre injustice pour l'Allemagne. »

Déclaration superflue aux yeux de tous ceux qui ont suivi le magnifique effort de l'intelligence française vers une « objectivité » nécessaire. Mettons qu'il est des formules chères aux historiens, et dont les plus hardis eux-mêmes hésitent à se défaire.

M. Denis n'est point timide : une franchise un peu bourrue, une sincérité qui ne se paie pas de mots, la précision allègre d'un collectionneur empressé à rédiger les multiples étiquettes à l'aide desquelles s'accomplit une considérable entreprise de classement semblent surtout caractériser sa manière, qui n'est point mauvaise, mais l'expose à quelque péril. Au devant de quels orages ne court-il point, lorsqu'il raille sans ménagement l'histoire

« dite scientifique qui est aujourd'hui en faveur?... L'histoire scientifique est à mon sens quelque chose d'aussi vain que le roman expérimental. Rien n'est plus dangereux que les transpositions de genres; les mathématiques sont une chose et l'exégèse en est une autre; que l'écrivain ait le devoir de s'entourer de précautions minutieuses pour établir l'authenticité des textes et l'exactitude des faits, c'est une vérité aussi évidente que peu nouvelle. Devra-t-il s'en tenir là? Faut-il en revenir aux Annales des Monastères, renoncer à deviner la raison des événements, et à retrouver la réalité sous l'apparence? Dans toute œuvre qui n'est pas un simple résumé chronologique, il y a une part nécessaire d'invention subjective et d'arbitraire, et le moindre danger d'altérer la vérité n'est pas dans une réserve platonique qui se contente d'en noter les formes extérieures. »

Je sais des gens que tant d'honnêteté charmera. Beaucoup d'autres ne verront point sans surprise

se rouvrir un débat qui semblait apaisé. Quoi, dira-t-on, la fortune de « l'histoire scientifique » fut-elle donc si brève qu'un authentique professeur en Sorbonne en puisse contester jusqu'au principe ? — En vérité, M. Denis est gratuitement agressif, et sa boutade ne saurait mettre en cause une méthode qui s'applique bien plus aux procédés d'investigations qu'aux moyens d'exposition. Concédons-lui « une part nécessaire d'invention subjective et d'arbitraire ». Nous n'en serons que mieux fondés à opposer nos réserves à sa conception de l'histoire. S'il est en effet loisible à l'historien de professer en théorie le plus rigoureux déterminisme, son devoir strict n'est-il pas de distinguer dans la pratique l'histoire de la métaphysique, et de ne subordonner jamais ses recherches à un contestable à priorisme ? M. Denis ne le pense point; il ne croit pas aux accidents, non plus qu'aux héros; l'évolution historique revêt à ses yeux un caractère d'inéluctable nécessité; il invoque sans cesse « la fatalité », « la force des choses plus puissante que la volonté des hommes »; il prétend relever « l'enchaînement des causes et des effets », il prévient les objections avec une ingéniosité spécieuse :

« Il est parfaitement évident, écrit-il, que nos déductions rétrospectives sont arbitraires en ce sens que nos explications ont uniquement leur origine dans la connaissance de la réalité vivante, mais cette objection n'a aucune gravité, parce que le passé n'existe plus que par rapport à nous, et que, s'il détermine le présent, il est, d'autre part, en quelque sorte créé de nouveau par lui. Il n'est guère contestable par exemple que si la Prusse avait été écrasée à Sadowa, la signification historique de Frédéric II et du grand Électeur eut été diminuée au profit de Marie-Thérèse et de Joseph II. Un homme de génie n'existe que par ses admirateurs, une victoire perd son sens du jour où les effets en sont épuisés. C'est avouer naturellement que nos conceptions n'ont qu'une valeur momentanée; elles ne sont pas inutiles cependant si elles nous permettent de distinguer quelques points de repère au milieu de la fuite incessante des phénomènes et trompent un moment notre besoin de certitude. » (p. 10.)

Prenons donc l'œuvre de M. Denis, pour ce qu'elle est, non point l'enquête absolument désintéressée d'un chercheur indifférent aux conclusions, mais la synthèse vigoureuse d'un esprit systématique et enclin à ordonner les plus amples séries de faits en constructions philosophiques. Louons dès lors l'abondance des informations, l'aisance de l'historien à [illegible] tant sa connaissance [illegible] des [illegible] d'outre-Rhin, si profonde, confirmée par une si longue expérience qu'il en parle fréquemment sur un ton de savoureuse familiarité; sachons-lui gré de sa verve dénuée de [illegible] de ses irrespects, des formules qui çà et là relèvent l'austérité bonhomme de son discours : « Sybel « le Romain du patriotisme » — Napoléon III : il était imbu de Saint-Simon et de Lamartine et il annonçait Jaurès ». — Thiers : « ce méridional exubérant n'avait pratiqué toute sa vie qu'une politique de parade ; à la longue ses petites malices s'étaient eventées ». — Mais pourquoi faut-il que Bismarck ait été « la coqueluche » (!) des dames de Saint-Pétersbourg, et que tant d'Excellences « lavent la tête » (!) à leurs subordonnés (!)

*
* *

Nos scrupules renaîtront si, ayant médité Denis, nous étudions Paul Matter. L'heureuse rencontre ! Deux historiens au même instant sont séduits par la splendide abondance d'un grand drame : l'un tend à en préciser toutes les données pour en dénoncer avec plus de force l'unité foncière; l'autre retient seulement les faits qui déterminent la politique du principal protagoniste, et minutieux, compose une biographie. Les deux œuvres s'affrontent et se complètent, se complètent en se contredisant. De leur comparaison tirerons-nous de nouveaux arguments de scepticisme ?

Car enfin la biographie de Paul Matter est excellente, suffisamment complète et cependant rapide, assez ferme de lignes encore que de couleur atténuée, conforme aux injonctions de la saine méthode et pourtant agréablement « littéraire ». Substitut auprès de quelque tribunal, Paul Matter annonce dans une préface aussitôt démentie des réquisitoires, des considérants, des sentences (il « juge en magistrat... l'histoire apparaît comme une science de justice ») : il écrit en réalité un récit pondéré, n'affirme que des faits, coupe son ingénieuse narration de résumés prudents; à peine lui reprocherait-on quelques trop faciles « effets » littéraires (les pages qui terminent le second volume paraîtront surtout fâcheuses :

« Quand le soleil du soir dorait les chênes de Varzin, un promeneur de haute taille... ; à l'orée d'une futaie, sur un banc solitaire, il s'asseyait et regardait au loin [illegible] dioses... »)

Suprême garantie, cette œuvre sage et forte reçoit l'approbation des érudits allemands.

Aussi bien jamais deux historiens ne s'accordèrent plus complètement sur les détails que Paul Matter et Ernest Denis... Et jamais peut-être concordances plus fréquentes ne mirent en relief plus éclatant désaccord final.

Des deux volumes de Paul Matter se dégage l'impression que l'unité allemande est l'œuvre quasi miraculeuse d'une volonté géniale ; Bismarck a fait

l'empire contre son propre parti, contre les démocrates unitaires de Francfort, contre l'Allemagne entière, au prix de luttes incessantes ; sauf parfois Roon et quelques comparses, Abeken, Kendell, Lothar Bucher, Bleichrœder, il n'a pas d'amis, ni confidents, ni conseillers. Les deux ou trois grandes intrigues diplomatiques qu'il sut machiner déconcertent la complicité d'hostilités universelles...

Ernest Denis démontre au contraire que Bismarck fut l'ouvrier d'une tâche à demi accomplie, l'accoucheur d'une société qu'il n'avait ni créée ni prévue, le collaborateur d'une fatalité toute-puissante :

« Dans son rêve agité la Walkyrie appelle son Sigfried ; Bismarck eut le mérite de se rendre compte des chances favorables que les circonstances offraient à ses desseins. Il ouvrit au vent la voile. Cela suffit à sa gloire. »

Sans doute, mais qui donc, indifférent à la gloire de Bismarck, conciliera des conclusions aussi contradictoires? Ou plutôt qui donc ne les corrigera l'une par l'autre ? L'unique défaut de l'œuvre de Paul Matter est sans doute d'être une biographie ; il nous dit l'enfance morose, la jeunesse du grand homme, les opinions étroites et les joies simples du « tolle junker », les espoirs du hobereau, l'évolution du « pur féodal » que quatre années de vie parlementaire, huit années de séjour à Francfort et diverses missions à Vienne, à Pétersbourg et à Paris transforment en diplomate sceptique et en homme d'État « réaliste ». L'âpre lutte pour le succès personnel, n'est-ce point toute la vie d'un grand ambiteux ? Et j'admire l'insinuante psychologie du narrateur, l'extension graduelle de son champ d'observation, dont les limites se déplacent à mesure que s'élève son héros, si bien que notre initiation aux secrets des chancelleries et aux intrigues enchevêtrées des gouvernements européens s'accomplit sans à-coup, et que les écheveaux les plus compliqués se démêlent à nos yeux dans une lumière égale et douce. Mais Paul Matter pouvait-il rechercher, devait-il tenter de mesurer les forces multiples, qui, depuis un demi-siècle, agitaient le chaos allemand ? N'oublions point qu'il ambitionnait de nous donner une biographie....

*
* *

Il appartenait à Ernest Denis de nous montrer, derrière Bismarck, la complexe Allemagne, et de nous donner un copieux commentaire des lignes célèbres que Max Duncker écrivait en 1866 :

« Ce n'est pas en vain que l'Allemagne a travaillé et lutté. L'imagination idéaliste de ses étudiants et de ses démagogues, le constitutionnalisme à faible dose des souverains du Sud, l'entêtement des doctrinaires des Etats secondaires, l'effort lent et grave de la bureaucratie prussienne, la fondation difficile du Zollverein, l'élan impétueux de 1848, les luttes pour la conquête, le développement et le maintien de la constitution de 1852, la tenacité indomptable de la petite noblesse du Nord, la vigilance, qui, pendant une paix de cinquante ans, a maintenu l'armée en état de combattre, la persévérance avec laquelle la réforme militaire a été accomplie, tant d'efforts divergents, tant de peines et de désirs, cette complexité inouïe de travaux et de combats avec leurs réactions et leurs luttes, étaient nécessaires pour produire le grand événement par lequel l'Allemagne se prépare aujourd'hui à terminer ses années d'apprentissage ».

Il faut donc lire Paul Matter et ne point négliger Ernest Denis. Ni l'un ni l'autre ne modifiera les idées que nous avons ou que nous croyons avoir sur la marche du monde, la fatalité, la « nécessité » du développement historique, mais leurs œuvres nous offrent de fréquents motifs de méditation.... et leurs avis détermineront pendant quelques années l'opinion d'un grand nombre de Français sur des hommes et des événements qui assiégeront longtemps encore nos mémoires ; il ne saurait nous être indifférent que l'on enseigne le « respect » de Bismarck (« A défaut de sympathie, il a droit au respect ».... (Denis, p. 156), et de son œuvre (« L'unité allemande a accru la valeur morale et matérielle de l'humanité » (Denis, p. 332), ou que l'on ruine les légendes du chauvinisme français ou allemand.

L'indépendance de nos historiens est, hors de France, la meilleure garantie de leur prestige, et il nous importe beaucoup que le monde reçoive de nous le récit des crises douloureuses aussi bien que des périodes glorieuses de notre vie nationale.

JEAN NOINTEL.

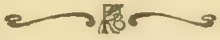

LES RAMIERS

De ce ravin maussade où la forêt s'ennuie,
En un ciel plein de vent, de brouillard et de pluie,
On voit monter la bande énorme des ramiers.
Elle a franchi la côte à travers les pommiers
Et, sûre de sa voie au sein des brumes sourdes,
Elle fait puissamment claquer ses ailes lourdes.
Elle arrive. Sa masse apporte de la nuit.

Tout à coup, les pigeons s'abattent à grand bruit :
Ils trouvent sous le vent la futaie orchestrale.
C'est le temple mouvant, la haute cathédrale
Dont l'air ébranle ici le faîte et les piliers.
Les pigeons dans les nefs descendent par milliers ;
Ils peuplent les arceaux, ils volent sous les voûtes,
Se croisent et s'en vont par d'invisibles routes,
Remontent à la cime et descendent encor
Vers les pins d'émeraude et les mélèzes d'or.

D'aucuns se laissent choir et pour donner l'exemple,
A pas majestueux circulent dans le temple.
D'autres veillent là-haut sur les hêtres légers.
De quelque dieu des bois sont-ils les messagers?
Oiseaux mystérieux, chargés de quelque office,
Sont-ils là pour l'offrande ou pour le sacrifice?
L'ennemi n'a-t-il pas, de loin, suivi leur vol?
Pendant qu'ils ouvrent l'aile et dressent leur beau col,
L'homme, derrière l'arbre, est embusqué, peut-être!
Si le vent a frémi dans l'écorce du hêtre
C'est que l'herbe est complice: elle étouffe les pas.
Prenez garde, ô ramiers, vous qui gagnez, là-bas,
L'extrémité du temple et la verrière pâle...
Vous revenez, jouant sous les porches d'opale.
Tout à coup, le soleil y met son flamboiement.
C'est alors, ô pigeons, qu'on voit plus clairement,
Selon que vous aimez ou monter ou descendre,
Vos pattes de corail et vos ailes de cendre.

PAUL HAREL.

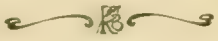

A LA COMÉDIE FRANÇAISE

Administrateur et Acteurs (1885-1906) (1)

Comme, une après-midi de 1885, l'héritier d'Émile Perrin, M. Jules Claretie allait prendre possession de son poste, heureux, confiant, d'un pas allègre, Alexandre Dumas, dont l'influence était alors prépondérante, en ces lieux, l'arrêta sur la porte et lui tint ce discours, en guise d'avertissement.

« Dites-vous, mon cher, que tout y est d'étoupe avec des amours-propres susceptibles de prendre feu comme des décors de théâtre non ignifugés. Dites-vous que tout ce qui vous paraît, au loin, être un petit nuage rose peut devenir un grain d'orage. Dites-vous encore ceci : vous croyez vous appuyer sur une colonnette de marbre, vous y posez la main : c'est du carton ou du sable. Et maintenant, allez! Got vous répétera, sans doute, son mot : « Jamais administrateur, à Londres, je ne fusais l'effet d'un diable dans un bénitier de pétrole. »

Il n'eut pas à s'en apercevoir, dès l'abord. Son aménité naturelle, ses façons conciliantes, son désir réfléchi de ne désobliger inutilement personne l'en préservèrent, durant une assez longue lune de miel. Les premiers signes de la lune rousse se dénoncèrent, en 1898, et s'accusèrent sensiblement, deux années plus tard, après l'incendie du Théâtre-Français et la réinstallation de la Compagnie voyageuse en ses foyers restaurés.

Le caractère des artistes s'était ressenti des épreuves du voyage. Ils rentrèrent nerveux, irritables. Moins satisfaits que par le passé des comportements de l'administration générale, ils le laissaient voir et l'exprimaient. De son côté, celle-ci ne cachait pas qu'on ne la trouverait point sans défense, en cas d'attaque.

Les derniers rapports découvraient, sous des formes de style enrobées de bonne grâce un peu contrainte et d'une vague ironie, des symptômes de refroidissement. Depuis quelques années, un réel esprit de décision, une volonté de gouvernement, un sens autoritaire, qu'on n'aurait pas soupçonnés d'abord chez le successeur de Perrin s'étaient précisés, dans les actes et les paroles, comme pour avertir que bienveillance n'était pas faiblesse. De temps en temps perçaient, à travers le texte nu des bilans financiers, de certains rappels à l'ordre, de certaines allusions, des avis parlant clair du prix qu'on attachait aux concours actifs et discrets, aux dévouements silencieux, qui ne devaient pas glisser comme des caresses sur la fibre indépendante des sociétaires. Il y avait plus qu'un conseil amical, plus qu'une légère admonestation dans cette semonce directe, qui partait, telle une volée de flèches, du beau milieu d'un compte-rendu budgétaire, en 1898 (1) :

« Je voudrais et je veux que, si vous attendez de votre administrateur, votre chef et votre associé, une collaboration active, et qu'il vous donnera, ayant la prétention d'être, avant tout, un homme de devoir, il attende et réclame de vous une subordination de vos intérêts particuliers à l'intérêt général.

Il réclame un dévouement plus complet et exigé, pour la prospérité commune, que d'étranges mœurs nouvelles ne s'introduisent pas dans une association, qui doit vivre surtout de sacrifice à la cause sociale.

« Il s'est établi, dans cette maison, qui doit vivre surtout de cordialité et d'union, des pratiques singulières, où le personnalisme de quelques-uns semble prendre des allures qui sont dangereuses pour tous. On a, maintenant, sa presse particulière, et je m'étonne, que, dans un sentiment de dignité artistique, d'ailleurs très compréhensible, quelques artistes, parmi vous, réclament la suppression de la claque. »

On pressentait, à ces signes, que la désunion ne serait pas longue à se produire.

Quoique les répartitions récentes eussent assuré une moyenne très convenable, surtout après une année d'incendie, de désorganisation imprévue, d'exil errant et de traverses nombreuses, il y avait eu un réel et inévitable fléchissement dans les bénéfices.

Cette cause-là ne fut pas étrangère au mécontentement général, d'où sortirent les discordes, je dirais presque la guerre civile de 1901.

Dans la républicaine association du Théâtre-Fran-

(1) Voir la Comédie Française de [illegible] dans la Revue [illegible].

(1) [illegible]

çais, la conspiration est un goût profondément enraciné. Sans qu'il parût s'en douter, on ne travaillait pas de la veille à dresser la liste des torts de M. Jules Claretie envers la Compagnie. Ils figuraient volumineux, au dossier, sans compter un tort secret qu'on avait omis d'y joindre : la chance trop continue, qui le maintenait dans la même fonction, honorifique et lucrative, depuis trois lustres, au moins. Il les apprit tous à la fois. On lui imputait à charge une sorte de détachement manifeste pour les travaux préparatoires de la mise en scène, si chère à la vigilance de son prédécesseur. On lui reprochait de violer, sur plusieurs points, la lettre et l'esprit du décret de Moscou, dont il recommandait l'observance (1) et d'avoir distribué à la légère toutes les parts disponibles, de sorte que le Comité eût été dans l'impossibilité d'en réserver seulement une à l'artiste de valeur, qu'on aurait eu un intérêt pressant à arrêter. Il gageait le présent, disait-on, sur les réserves de l'avenir. Puis, on touchait le point vulnérable, le défaut de la cuirasse : cette dispersion au dehors, quotidienne, incessante, qui ne devait laisser ni assez de temps, ni assez de liberté d'esprit pour vaquer aux soins et aux affaires du dedans.

On élevait d'autres objections. D'excellents comédiens, que ne hantaient point des sentiments de rivalité mesquine et jalouse, Le Bargy, entre autres, opinaient que la Comédie Française ne se rendait pas assez hospitalière, dans l'intérêt de sa gloire, et qu'elle aurait dû plus largement ouvrir ses portes à des talents enviables, qui brillaient, s'épanouissaient ailleurs comme Réjane, pour laquelle on aurait laissé passer la minute favorable. C'était au moment où Sarah Bernhardt venait de partir, laissant une place à prendre au premier rang, en dehors des attributions de Mlle Bartet, lorsque les ambitions de la comédienne intelligente et hardie du Vaudeville, que n'avaient pas encore gâtée l'outrance des panégyriques et les larges salaires, ne se haussaient pas au-delà des satisfactions sérieuses du sociétariat. Les choses s'étaient bornées à quelques flirtations sur le seuil de la porte; et Réjane n'était pas entrée.

Par une raison inverse les dévots de la tradition maintenaient que le répertoire subissait une éclipse prononcée. Aux motifs de doit et avoir, tout admissibles qu'ils fussent, ils opposaient la considération des garanties accordées. En dépit des munificences de l'État : la gratuité de l'immeuble et l'octroi de deux cent quarante mille livres de rente, les reliques du théâtre national languissaient dans un injuste oubli. Il fallait se rendre à la Renaissance pour réentendre *Phèdre* et *Andromaque*. On en réitéra la remarque avec un peu d'amertume et une pointe d'exagération, en divers journaux.

Le grief des congés n'était pas oublié dans l'ensemble du réquisitoire. Et cette contradiction même éclata que plusieurs de ceux qui avaient réclamé le plus vivement des congés finissaient par les reprocher à celui dont il les avait obtenus. La question des absences perpétuelles, éparpillant la troupe à travers la France et le monde, était de conversation courante dans la galerie. En réalité, l'exclusivisme de la Comédie tendant, en vertu des contrats établis, à maintenir strictement les sociétaires à leur poste, et, au contraire, le naturel désir d'indépendance des comédiens les poussant à faire l'école buissonnière, à varier leurs impressions et leur public, en même temps qu'à doubler leurs profits, fut l'éternel sujet de litige. Les gentilhommes de la Chambre, au XVIIIe siècle, avaient à mettre le holà fréquemment, pour que le délai des vacances ne fût point dépassé. Pendant le Directoire et le Consulat, la critique s'élevait avec force contre les congés, que s'octroyaient trop libéralement les acteurs. C'était une désertion continuelle des talents; c'était à qui s'échapperait de la Maison pour aller, dans les départements, cueillir, après la moisson parisienne, le regain supplémentaire. Thiery, Perrin eurent une peine infinie à tenir la main à un groupement ferme et serré des forces de la Comédie. Et, sous l'administration présente, ce n'était pas articuler un blâme excessif que de lui imputer un léger abus de complaisance.

Pour avoir énuméré tous les griefs possibles, il ne restait qu'à porter la critique sur le terrain des intérêts matériels. On le fit. De ce côté-là les arguments manquaient d'une base solide. M. Jules Claretie eut la réplique facile. Calculateur émérite, il répondit à coups de millions... encaissés. Cette plus-value de recettes tenait-elle aux seuls mérites d'une administration habile? Évidemment non. Il en revenait une grosse part à la progression toujours croissante des goûts du grand public pour le théâtre, en général. La Comédie-Française en bénéficiait, à l'instar des autres scènes qualifiées. Le fait n'en perdait rien de sa netteté; on accusait celui qui avait la charge des intérêts de la maison d'en avoir compromis la prospérité : ses comptes établissaient et prouvaient qu'elle ne s'était jamais mieux portée, au matériel.

Les chiffres ont de l'éloquence; ils n'emportent pas toujours avec eux la conviction. On fit remarquer assez âprement, de côté et d'autre, que l'argent n'était pas l'unique raison, que l'État ne protégeait et ne subventionnait point la Comédie exclusivement afin de permettre aux sociétaires d'amasser des rentes, qu'il s'agissait d'une fondation nationale, destinée à encourager le grand art en représen-

(1) « Nos décrets tant de fois attaqués, discutés par ceux mêmes, qui les devraient défendre... » (Direction des Beaux-Arts, *Rapport manuscrit de M. Jules Claretie sur l'exercice 1895*.

tant les chefs-d'œuvre de la littérature classique ou moderne et en y consacrant toutes les forces d'une troupe composée des artistes les meilleurs du moment.

Telle qu'elle existait en 1901, la Comédie-Française, sans être en décadence, laissait à désirer dans les détails de son organisation. Elle accusait des défaillances, des abus qui remontaient à des causes anciennes. Mais elle avait le précieux avantage d'être et de durer. On comprit, en haut lieu, que, celle là détruite, on n'en rebâtirait jamais une autre, qui fût, au même titre, une gloire, une institution.

Cependant, les dispositions du jour étaient tournées à la résistance et à l'agression.

L'aventure du *Chérubin* de Croisset mis à la scène dans des conditions incomplètes, et qui ne put avoir qu'une seule représentation à Paris, en attendant de prendre une heureuse et pleine revanche sur le théâtre du Parc, à Bruxelles et surtout les démêlés, qui surgirent entre auteur et acteurs, à propos d'une pièce honnêtement passable : le *Roi* de M. Gaston Scheffer, furent la double et successive étincelle qui mit le feu aux poudres.

Les origines de cette dernière histoire étaient vieilles d'une dizaine d'années. Après bien des transformations et des remaniements, la pièce avait triomphé des résistances du Comité de Lecture, sous la réserve d'une dernière modification à opérer dans la forme du dénouement. Enfin, on l'avait mise en répétition. A M. Le Bargy fut confié le soin de la mettre en scène. Les choses se passèrent sans anicroche aucune pour les premier et deuxième actes. Mais, lorsqu'on vint à répéter le troisième, Le Bargy refusa net d'aller jusqu'à la fin. L'écrivain, qui s'était ressaisi, maintenant qu'il était sûr d'être joué, avait rétabli son dernier acte, comme il l'avait d'abord écrit. C'était contraire aux engagements pris. Le metteur en scène déclara qu'il ne se croyait pas le droit de méconnaître les décisions de ses collègues et qu'il se retirait. Jules Claretie chargea M. Prudhon de reprendre les travaux interrompus de M. Le Bargy. Alors d'entrer en jeu la menace de démission du brillant comédien, puis, les protestations de quelques autres, et des lettres, des démarches visant plus haut que l'administration pour faire respecter le droits méconnus du Comité de lecture, enfin tout le fracas des polémiques dans la presse.

La mêlée fut générale. Il n'était pas un écrivain disposant d'une apparence quelconque de tribune, du moindre coin de journal, qui ne tînt à dire son mot dans la question. La Comédie-Française! Le Comité de lecture! Il y avait si longtemps qu'on bataillait pour et contre! Ce fut une plaisante confusion d'idées sur ces thèmes à contradictions. Les discussions abondèrent, et si vives qu'il y eut, de retour, une affaire Claretie faisant suite à l'affaire Le Bargy ou bien plutôt n'en faisant qu'une avec celle-ci, pour ceux qui savaient le départ de cette levée de boucliers. Henri Becque et Gustave Larroumet tirèrent de leur écritoire des articles tout à fait dénués de mansuétude. Lucien Muhlfeld entama sa campagne dans l'*Echo de Paris*, avec une véhémence, une âpreté, une continuité dans l'attaque, bien faite pour passionner les amateurs de ce genre d'escarmouches.

Du côté des acteurs, des objections plausibles, des ressentiments déclarés et les réveils militants d'un vieil esprit d'indépendance faisaient corps dans la bataille. La place assaillie n'eût pas été tenable si l'occupant n'avait pas eu pour soi, dès le début, l'appui officiel, le soutien très énergique du pouvoir qui décrète ou abroge, qui élève ou destitue les fonctionnaires. La partie était égale.

Sous des formes amènes et douces peut exister un fond de caractère tenace et le plus obstiné du monde à défendre un droit, un principe, une situation acquise. Les événements le prouvèrent. Et ce fut le Comité de lecture, dont le décret du 27 germinal an XII avait consacré l'oligarchique préséance, qui paya les frais de la campagne.

Maints auteurs, convaincus à part soi, d'avoir de vieux sujets de plainte à l'égard de cet aréopage et supposant que tout irait mieux, au gré de leurs désirs, lorsqu'ils n'auraient plus à dépendre que du jugement d'un seul, étaient partis en guerre contre cette institution du passé, suivant eux décrépite, finie, usée et, désormais, inacceptable. Était-il juste, était-il admissible que des comédiens eussent à soumettre au critérium de leur critique des hommes de la valeur de Maurice Donnay, de Paul Hervieu, de Lavedan ? Ils oubliaient que, sur d'autres théâtres, des acteurs comme ceux-là, Porel, Antoine, Guitry règnent souverainement, décident en maîtres et que nul n'y trouve à reprendre. Ils perdaient de vue, en outre, qu'au Théâtre-Français il n'y avait pas seulement des gens de métier, des interprètes plus ou moins fidèles des pièces qu'on leur donne à jouer, mais des intelligences cultivées, des poètes souvent, des auteurs dramatiques, des confrères, que depuis Baron et Dancourt — Molière mis à part — jusqu'à Samson et Régnier, depuis Boutet de Monvel jusqu'à Georges Berr ou Féraudy, tout sociétaire se double d'un homme de lettres. N'importe, le procès allait mal pour le Comité : ce tapis vert, ce jury et ce verre d'eau traditionnels avaient fait leur temps. On avait le choix d'un moyen terme, le droit de veto, qu'on eût attribué à l'administration pour défendre les acteurs eux-mêmes contre des surprises involontaires, ou réagir contre leur tendance naturelle à

juger une pièce d'après l'importance des rôles qu'ils étaient appelés à y remplir.

M. Jules Claretie penchait en faveur d'une réforme plus radicale. Et c'était l'opinion également du ministre Georges Leygues. On ne fut pas longtemps à apprendre que la sentence capitale avait été prononcée et que le décret était signé, le fatal décret abolissant le Comité de lecture.

L'agitation fut grande dans les esprits. C'était un désarroi général. Le Bargy dénonçait des velléités d'exil volontaire. Quitter la maison, bâtir ailleurs, élever temple contre temple, il y songea. Tout animé qu'il se fût montré jusqu'alors d'amour et de ferveur pour la grandeur de la Comédie-Française, pour l'accroissement de ses prospérités, il avait failli n'y pas rentrer, un soir et chercher, en des lieux moins battus de l'orage, la réalisation de ses rêves artistiques.

Les sociétaires, en général, avaient de qui tenir. Ils n'étaient pas hommes à s'incliner à la première sommation. Ils ne se soumirent point d'un cœur facile à ces restrictions, subitement imposées, de leur influence personnelle, de leur autorité collective. C'était la confiscation pure et simple, jusqu'à nouvel ordre, d'une des prérogatives les plus anciennes de la Société.

On organisa des réunions dans les loges et les foyers. Des paroles vives furent prononcées sur la situation toujours déclinante du sociétariat, à partir du décret de 1852 jusqu'à celui de 1901, qu'on voudrait encore réduire. Quelques-uns décidèrent d'en appeler à l'intervention du ministre mieux éclairé. Ils demandèrent audience. On les reçut au jour fixé. En des termes chaleureux et pressants, ils se plaignirent de la suppression du Comité de lecture, du décret de rajeunissement des cadres, du dépassement des crédits en 1901, de leurs faibles bénéfices au courant de l'année qui suivit l'incendie, et, pour tous ces motifs, réclamèrent, en même temps que le rétablissement de leurs droits, le déplacement de l'administrateur, qui les en avait privés. Mais le secrétaire d'État avait lié partie avec son fondé de pouvoir. Et c'était la force de M. Jules Claretie, qui ne l'ignorait point, et attendait tranquillement la solution du procès. En signant l'abolition détestée, — logiquement attaquable, du reste, — en nommant Guitry directeur de la scène pour maîtriser les empêchements qu'on opposait aux répétitions, en approuvant et en encourageant l'administration dans tous ses actes, le ministre de l'Instruction publique et le directeur des Beaux-Arts s'étaient engagés d'avance; ils devaient en répondre. Ils ne pouvaient se déjuger sans compromettre, d'apparence, la cause de l'État. L'affaire était classée.

De la tension subsista, pendant quelque temps, entre les adversaires. On ne voyait pas, sans regret, s'en aller à l'oubli les beaux privilèges d'antan. Il demeurait de la rancœur dans les âmes au souvenir de luttes encore chaudes. Enfin tout se calma par raison ou par accoutumance.

Il n'y avait pas longtemps que la paix était rétablie, lorsque Mlle Brandès rouvrit une campagne personnelle, et finalement se sépara de la Comédie-Française. On a présents à la mémoire les réclamations de forme impérative, qui en furent le point de départ, et le procès, qui en fut la conclusion, au détriment financier de l'artiste et pour le dommage moral de notre première scène, perdant en elle une force vive.

Cependant, avec une élite d'artistes excellents, qu'on eût souhaité moins réduite, une moyenne suffisante, et de bonnes pièces, s'était rouvert un nouveau cycle d'années tranquilles et prospères. On avait rentré les armes de combat. M. Jules Claretie avait repris son aménité coutumière. Sans traverse d'événements saillants ni caractéristiques, sans heurts ni chocs non plus, la Comédie inscrivait d'exercice en exercice des résultats fort appréciables sur les registres de sa comptabilité. Sa prospérité matérielle, sinon tout à fait sa prosperité artistique, croissait journellement... Le ciel ne peut rester immuablement d'azur. L'année dernière de légers nuages ont passé sur la Comédie. L'harmonie des rapports a failli se brouiller de nouveau entre le pouvoir et l'un de nos plus brillants sociétaires. On eût, récemment, l'affaire Garry et le départ de ce pensionnaire, un comédien à regretter là. Nous avions, hier, la démission, imposée à brève échéance, de Mlle Dudlay et la démission offerte et refusée de Mlle Segond-Weber. Demain, nous aurons autre chose, nous aurons d'autres bouillonnements à la surface de l'onde, et la Comédie n'en ira pas plus mal.

L'histoire du Théâtre Français n'est qu'un long enchaînement de souvenirs belliqueux. A force de mettre à l'essai les diverses formes de gouvernement sans se contenter d'aucune, les artistes en arrivèrent plus d'une fois à cet état d'indécision chaotique, d'où sortent les déterminations les moins raisonnables. En réalité, toutes ces agitations intérieures, dont nous avons seulement effleuré le sujet mouvant, tiennent au caractère propre de l'institution, dont le mode de fonctionnement est unique, comme unique est sa forme de tradition; elles résultent des conditions spéciales d'une administration de comédiens se gouvernant eux-mêmes et, cependant, soumise au pouvoir d'une délégation de l'autorité officielle, dont la subvention est le gage. De là des conflits sans cesse renaissants et inévitables. Il en advint des troubles assez graves pour

compromettre, à différentes reprises, la stabilité de la Comédie. En revanche, le Théâtre-Français gagna au stimulant de la lutte, dans la défense de ses prérogatives, un accroissement de vitalité artistique; et ces continuels débats, ces mille rivalités particulières, où, tant bien que mal, demeurait sain et sauf l'esprit de corps, ne firent souvent qu'imprimer plus de ressort aux qualités propres d'interprètes dramatiques de premier ordre, sensibles, irritables, chatouilleux à l'extrême sur le chapitre de leurs droits véritables ou illusoires, prompts à se rebeller sous le frein, mais, en tout temps, pleins d'ardeur et de zèle, à soutenir en même temps que leur réputation acquise, les avantages impersonnels, la dignité de la Maison, toujours une sous sa devise impérissable.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

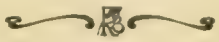

Les jolies vallées d'Ile de France

—

VALLÉE DE LA MARNE

Ce qu'on aime à voir, sur la Marne, entre Joinville et Nogent, c'est une jeune femme agréable, aux beaux cheveux blonds relevés sous la paille écrue d'un chapeau d'été, alanguie dans une veste légère de yachting et, tenant à l'extrême de la yole, un gouvernail verni fendant l'eau frémissante. Cette jeune femme mutine, au visage de sourire et qui se tient mollement, bercée par le chant des flots, accoudée sur le fleuve, c'est comme l'image même de cette Marne actuelle, tout animée de plaisir et se laissant aller, entre les vertes rives, d'un pas berceur et lent, vers la joie prochaine de la Seine, sa sœur.

La Marne! A partir de Nogent, elle quitte sa gravité calme, sa tranquille allure. A Chelles déjà, elle a, sous le couvert des saules, à l'ombre des hauts peupliers, connu le bruit et le chant des fêtes, baigné les tonnelles et, de son cours limpide, reflété l'ombre et le mouvement heureux des jardins et des fleurs. Mais, dès l'entrée à Nogent, c'est bien autre chose! Déjà, elle entend Paris, son appel de musiques, son rire et ses chants. Elle bondit alors sous l'arche des ponts, étreint de ses deux bras les îles de Beauté et de Polangis, la petite île Fanac et, d'un hardi mouvement de ses eaux actives, de Nogent à Saint-Maur en passant par Joinville, elle décrit cette courbe, qui, plus loin, descend jusqu'à la Varenne et que, d'un coup nerveux, elle fera remonter, par Bonneuil et Créteil, jusqu'aux pentes de Vincennes. Et, dès Nogent aussi elle est toute sillonnée! Une flottille se voit qu'elle porte avec elle. Ce ne sont que canots et périssoires, barques et yachts de plaisance se pressant sur ses eaux. Une batellerie bruyante, d'un rivage à l'autre, occupe sa surface; dans le chant des rameurs, le battement des voiles, elle avance et bruit, se détourne et passe, et, du haut des coteaux, semble, à ceux qui regardent et suivent ses méandres dans le paysage, au fond de la vallée, la plus pavoisée et la plus joyeuse des rivières d'Ile de France...

*
* *

La Marne! Reclus l'appelle « la paisible ». Son cours, comme celui de l'Oise, n'est pas torrentiel. Il avance en lenteur, se déroule à mesure dans les belles campagnes; il est une immense ligne d'eau dans la plaine. Un fleuve qui vient des monts, le Rhône ou le Rhin, semble se précipiter, aller en bondissant, de l'avant, dans les gorges; ses flots écumeux tombent des hauteurs avec un fracas sourd. Mais la Marne! Rien ne la vient presser, rien ne hâte son cours. Étroitement elle s'allie au pays qu'elle épouse. Elle est, comme lui, douce, et, comme sa terre, sereine. Vraiment la Marne c'est la rivière champenoise; elle n'a, comme la province d'où elle vient vers nous, ni sursauts ni violence; elle est comme elle égale et limpide; son rythme est monotone et se propage, au loin, à travers les prairies, au bas de minces collines, à l'inouïe richesse des vignes qu'elle arrose. Encore n'est-ce point tout! Ses flots, à mesure qu'ils passent à travers la Champagne, ne se chargent point que des seules images des vignobles; ce qu'ils apportent aussi, avant de joindre la Seine, ce sont les souvenirs de deux grands siècles d'art et de pensée française. Née si près de Langres, dans le vieux Barrois, elle jaillit du sol en saluant le souvenir de Denis Diderot. A Chaumont, elle salue Bouchardon, puis, à mesure qu'elle avance, elle se fait mesurée, tranquille et belle, et, franchi le pays remois, c'est tout argentée, toute parée de ses grâces qu'elle sourit, à Château-Thierry, en passant, entre ville et faubourg, au pied du château de Mme de Bouillon, sous le vieux pont de pierre qu'aimait La Fontaine. Et puis, un peu plus loin, la voici à Meaux; les tours de Saint-Étienne, le grand nom de Bossuet, ajoutent noblement leur ombre à ses eaux. A Chelles, elle côtoie l'abbaye en ruines; ailleurs, elle baigne des parcs de Le Nôtre. Mais déjà, avant Meaux, dès le charmant Trilport, elle a l'allure française! Les mots pittoresques : *Nous allons en France*, dits encore, selon M. Longnon, par les vieux paysans qui vont de Champagne en Brie, c'est dès Trilport et Meaux qu'on en reçoit l'impression ancienne et assez juste.

Ici la campagne change. Elle n'est plus monotone; elle embrasse un moins vaste horizon paisible; elle devient active, offre des bois, des fermes, parfois de grands parcs alentour de châteaux, çà et là, un moulin, des ponts plus fréquents, des arbres et de petites collines d'ombre. La Marne commence, ici, à quitter sa lente grâce; elle est moins nonchalante, et des vives eaux de l'Ourq, du petit et du grand Morin qu'elle a reçues d'abord, elle accentue sa marche déjà impatiente. Entre la Brie, au Sud, et le Valois, au Nord, elle est une limite. Les aspects de nature de Juilly, Dammartin, Ermenonville, c'est toute la fraîche poésie du Valois; mais vers Brie-Comte-Robert, Melun et le doux gazouillement de la Voulzie à Provins, c'est plus ordonné, plus riche de ses terres, de ses ceps et de ses roses, un opulent domaine d'eaux et de pâturages. Déjà toute saturée du grisant parfum des vignes de Champagne, la Marne, à la distance moyenne de Brie et du Valois, reçoit les ferments puissants des plaines, l'ombre des arbres, l'odeur des roses. Son cours, imprégné des souvenirs classiques les plus purs, est riche aussi de ceux des vendanges champenoises, des grappes et des moissons, et c'est toute parée d'eux que la reçoivent, entre Esbly et Lagny, les campagnes françaises.

*
* *

A Esbly, avant le confluent du Grand Morin, à quelque distance du fleuve, c'est, peut-on dire, l'adieu des vignobles. Ceux de cette région sont réputés au point que les gens d'ici appellent fièrement leur terre la *Petite Bourgogne*. La Marne, près de là, fait un coude, et, par Isles-les-Villenoy, Précy et Jablines, touche, à l'endroit d'Annet, la grande route d'Allemagne. Jadis un vieux bac, d'une rive à l'autre, menait ici les gens et passait les troupeaux. La Marne fait un coude encore et revient, semble-t-il, vers la route de Meaux, un peu sur elle-même. Mais les terres de Coupvray, dominées du château, Montévrain chéri par les peintres, les pentes de Thorigny amènent, peu à peu, la Marne à Lagny.

Coquette ville, Lagny, avec son joli pont, son marché au blé, son église et ses ruines, est toute pleine du passé. Les légendes y survivent, et ce n'est pas la moins curieuse de toutes que celle qu'on y conte autour de sa fontaine... Cela se passait au XVIe siècle. Un conflit, dit-on, survint entre les habitants de la petite ville et le couvent des moines dont un certain abbé Brouillard, à ce moment, était supérieur. La querelle s'aviva au point que l'abbé, menacé de mort, en appela à la force. Vinrent les troupes royales. A leur tête, le capitaine de Lorges se montra vaillant, mais cruel vainqueur. Les hommes de Lagny furent, pour un grand nombre, passés par les armes. En ce qui regarde les femmes elles eurent, de la part des reîtres, à subir mille outrages. La piquante légende veut qu'il en naquit une population absolument neuve. Celle-ci, à vrai dire, peu fière de l'origine, s'employa de mille manières à en cacher les sources. Mais cela se sut quand même. Si bien que le nom de de Lorges devint, pour les gens de Lagny, synonyme d'injure. Quelque niais, poussé par malice, s'avisait-il de demander, en pleine rue, devant les meuniers : « *Combien vaut l'orge?* » déjà ceux-ci se jetaient sur lui, le détroussaient à la hâte et le menant devant eux, à la petite fontaine qui existe encore, par trois fois le plongeaient, en forme d'expiation, dans sa cuve de pierre. Le fait se produisit, paraît-il, souvent, et ce n'est que bien peu de temps avant la Révolution, qu'un M. Borel de Lugny s'étant permis de demander, en étourdi, le prix que valait l'orge, se trouva poursuivi par une foule hurlante criant, : *à l'orge! à l'orge!* et le voulant saisir pour le jeter à l'eau...

Les vignes de Saint-Thibault, les tourelles du château de Pomponne, les domaines et les parcs, entre Torcy, Noisiel et Vaires, dominent l'étendue de la vallée admirable. La Marne, à mesure qu'elle avance, élargit son courant. A force d'avoir vu les plaines, on dirait, déjà, qu'elle est lasse et que, brûlée de soleil, elle cherche sous les saules, à l'ombre des rideaux d'arbres, dans le mystère des roseaux, des iris et des nénuphars, la retraite tranquille de ses deux rives fraîches. Mais c'est à Chelles déjà, petite cité de monastères et d'abbayes anciennes, que se peuplent ses eaux des canots de plaisance, que d'immobiles pêcheurs, blottis sur ses bords, inclinent peu à peu et en bien plus grand nombre, leurs lignes attentives...

*
* *

A Noisy-le-Grand, du haut d'un tertre élevé, la vallée superbe apparaît dans sa gloire. C'est ici que la Marne devient capricieuse, commence à hâter son cours un peu plus. Sur ses bords la Brie française vient finir, l'espace immense des prés, des fermes et des métairies vient achever son poème de verdure. Elle va, dès ce moment, la rivière des champs, des plaines et des vignobles, cesser d'être paysanne, et, sans manquer de séduire, changer d'agrément. Au tournant qu'elle esquisse entre Nogent et Bry, dès les pentes du Perreux, avant le viaduc élevé, elle est encore française, et pourtant, déjà, parisienne! Mais de Nogent à Joinville, de Joinville à Saint-Maur c'est bien autre chose! Descendre alors les berges, sur la droite ou la gauche, un beau jour de dimanche, c'est passer au milieu d'une fête où se mêlent à la beauté du site la berceuse cadence des chants et des valses, les rustiques plaisirs des con-

certs d'agrément, des repas ou des collations. Jeunes femmes en toilettes claires, abritées d'ombrelles et marchant sur ces bords dont elles sont les fées, jeunes hommes, vêtus de la tenue du yachting et portant, au bout de leurs bras victorieux, les rames dont, tout à l'heure, ils vont troubler l'onde, des enfants, des chevaux et des cavaliers, se portent ici en foule et font de ces promenades les plus animées. Mais le fleuve lui-même, pavoisé de voiles, de barques et de pavillons, coupé çà et là d'îles de verdure et d'oiseaux qui sont, au milieu, ainsi que les calmes oasis de ces sites bruyants, il offre le caprice et, sous le soleil couchant, la fine beauté riante, lointaine et comme estompée, de ces lagunes de Venise où glissent les gondoles. Voir la Marne au soir, à l'heure où le crépuscule n'est pas descendu encore, mais quand la vapeur rose et douce du ciel déjà la colore, c'est, à Nogent du haut du plateau embrasser la fluide et impalpable image d'une Cythère heureuse. Venez ici au soir, quand l'heure « est exquise ». Accoudez-vous un peu et songez un moment. Un homme vint mourir là, devant ce beau paysage, dont le souvenir, ici, dans la moderne joie des êtres, jette sa note agréable, ancienne et un peu triste. Ici est le dernier des domaines de Watteau ; ici est la maison où l'intendant des Menus-Plaisirs du roi, M. Lefebvre, accueillit en ami, pour l'aider à mourir, sous la bonté des arbres et dans la paix du fleuve, l'être le plus exquis, le plus rare et le plus fin, le plus pénétrant maître que notre art français ait connu jamais. Ici il est venu rêver, au soir. Ses beaux regards fiévreux ont contemplé le fleuve, les îles et la rive, tout le domaine de Beauté : Polangis et son parc, les cimes de Vincennes, les toits de Champigny, les tuilées de Saint-Maur. Là, dans le léger décor de sa fantaisie, il a une dernière fois, de ses mains débiles, et pour M. de Julienne, tracé à la sanguine de ces petites « pensées », qui sont les dernières qu'il ait eues... Le froid de ses mains glacées, la secrète brûlure de sa poitrine annonçaient déjà, à l'artiste phtisique, la fin inexorable. Mais le décor demeure, d'une Cythère en fête où son âme est visible, et ce n'est pas le moins poignant de penser que, près de sa tombe, lui qui aima les danses, les repas champêtres et la comédie, le viennent visiter, sans y penser beaucoup, les couples plus actuels, tout aussi frivoles, tout aussi charmants, de belles écouteuses et de joueurs de sérénades ..

*
* *

Au-delà du pont de Joinville, et de plus en plus large, la Marne, de Saint-Maur à Champigny, et, de là, à Chennevières, présente les aspects sinueux de son cours mûre, à mesure qu'elle avance, les petites villas perchées dressées en amphithéâtre, au-dessus de sa vallée, les longues rangées d'arbres, les ponts, les îles et les terrasses. Mais, déjà sa beauté n'est plus la même! Au pied des pentes de Gravelle, devant Saint-Maurice, elle a quitté sa rieuse allure de fête, la tenue agréable de sa joie légère et pimpante. Maintenant la Parisienne est une lavandière, et les joueurs d'avirons qu'on voyait dans Joinville ne sont bientôt plus, sur les pelouses râpées, sous les arches humides du pont de Charenton que de douteux éphèbes, vulgaires et sans grâce, quittant leurs habits, et du mouvement nerveux de leurs deux jarrets maigres piquant, d'un coup sec, de la tête et des mains, dans le courant du fleuve...

Tel est le sort de ces rivières aux beaux noms, de ces cours d'eau agréables de nos plaines de France ; la plupart, des Paris se souillent et se banalisent ; et cette Marne elle-même, toute saturée encore de souvenirs champenois, qui a baigné des plaines, des villes et des villages, qui, du mouvement égal de ses claires eaux douces, traversa les vignobles, se dora de moissons, la belle Marne française de Watteau et de La Fontaine, elle vient s'unir à la magnifique et grande Seine, sur les bords d'Ivry, devant les « bains froids », dans le chant des fritures et l'odeur des fumées.

EDMOND PILON.

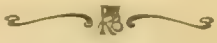

LE CARDINAL MATHIEU A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Il est de tradition qu'une belle robe d'Église soit admise à parer ce salon de l'ancienne France, qu'est l'Académie française. Le malheur de nos temps, où l'habit le cède au mérite personnel, faisait craindre aux dévots du bon ton que cette règle ne fût enfreinte : qu'un petit abbé de talent ou même qu'un simple écrivain ne succédât à ce Prince de l'Église, grave et distant, qu'était le cardinal Perraud. Qu'ils oublient de si vives alarmes : cette disgrâce est conjurée ; et une robe rouge rehaussera encore l'éclat toujours vert du Salon académique : Le cardinal Mathieu est élu !

C'est à la « gauche » de l'Académie française que nous sommes redevables de cet heureux événement ! Cardinal par la grâce de Dieu et la volonté du Saint-Siège, François-Désiré Mathieu est membre de l'Académie française par la diplomatie obstinée des maîtres de notre Université libre pensée : M. Ernest Lavisse, M. Émile Gebhart, M. Alfred Mézière.

Les Ducs — dont est naturellement M. Brunetière — pensaient faire ce gentilhomme, d'allure simple et lettré, le marquis de Ségur, dont l'unique tort — dû au même des Lion dernier par la *Revue Bleue*, — est de vouloir occuper à l'Académie française la place d'un authentique écrivain. Ils y tiennent d'autant plus que ce bon M. Philippe de Ségur avait dû, sur leurs conseils, se

retirer, en janvier dernier, devant M. Alexandre Ribot.

Mais insensible aux infortunes du candidat ducal, la « gauche », — qui comprend aussi MM. Ludovic Halévy, Paul Hervieu, etc,... — songea à lui opposer la rivalité redoutable d'un Cardinal. L'irritation des « Ducs » fut grande. Ils remontrèrent que, si l'Académie se devait à elle-même de posséder un Prélat, l'usage n'était pas de lui donner le fauteuil de ses devanciers. C'est ainsi que le cardinal Perraud n'avait point succédé à Mgr Dupanloup, mais bien à l'ardent poète des *Iambes*, Auguste Barbier. Il convenait donc d'élire le marquis de Ségur. On aviserait ensuite à désigner un archevêque.

Ensuite!... mais ne serait-ce point trop tard? Les dispositions si changeantes des esprits permettraient-elles encore de coopter un Prince de l'Eglise? Les « Ducs », à cette pensée, furent étrangement perplexes... Leur dévouement à l'Église l'emporta enfin sur leur inclination personnelle : Et, puisque la gauche les y conviait, ils voteraient pour un Prélat!

Du moins voulaient-ils que ce Prélat fût d'ancienne lignée et surtout d'un ultramontanisme avéré. Ils imaginèrent donc de donner leurs suffrages à Mgr de Cabrières! — Mais, hélas, un nouveau sacrifice les attendait. Élire le plus belliqueux des évêques de France, c'était, après la loi de séparation et les élections radicales, porter un défi à l'opinion et au Gouvernement; c'était encourager le Saint-Siège dans la plus décevante et la plus ruineuse intransigeance. De telles extrémités effrayèrent les sages du centre droit, dont plusieurs avaient signé la fameuse supplique au Pape. Après mûre délibération, on résolut de nommer sans fracas Mgr Touchet, évêque d'Orléans et grand orateur d'Église.

Mais la gauche veillait; le cardinal Mathieu aussi, qui désirait ardemment, et de longue date, son admission dans l'aréopage des Lettres. Il posa officiellement sa candidature — ce qui écarta le danger d'autres prétentions ecclésiastiques.

La droite se résigna à laisser élire ce cardinal... puisque enfin il était cardinal. Et elle incita l'excellent M. de Ségur à attendre, une fois encore, l'occasion prochaine!

*
* *

Quel est donc ce Prélat, auquel les « ducs » témoignent si peu de tendresse, et la « gauche » tant de confiant dévouement?. — C'est l'une des personnalités les plus curieuses et les plus complexes, assurément, de la haute Église de France. Déjà sa carrière étonne, par sa rapidité, tardive, mais vertigineuse.

François-Désiré Mathieu naquit à Einville (Meurthe-et-Moselle) en mai 1839, d'une famille de paysans aisés. Il reçut une forte culture latine, fut ordonné prêtre par Mgr Lavigerie, alors évêque de Nancy et Toul, et fut nommé professeur au petit Séminaire de Pont-à-Mousson.

Dédaigneux d'un avenir médiocre, et cependant, peu enclin aux inductions théologiques, il eut l'ingénieuse idée de poursuivre des études d'histoire à la Faculté naissante de Nancy. De Pont-à-Mousson, régulièrement, il vint aux conférences des jeunes et brillants maîtres de l'Université. Et c'est M. Émile Gebhart, qui, à Nancy même, lui fit subir les épreuves de la licence, puis du doctorat ès lettres (1878).

La thèse de l'abbé Mathieu, sur l'*Ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois*, fut remarquée, et à juste titre. Faite selon les injonctions de la méthode critique contemporaine, avec une documentation originale et judicieuse, fort correctement et agréablement écrite, elle détruisait la légende de Stanislas, bienfaiteur du royaume de Lorraine et de Bar. Elle montrait l'aventurier polonais, deux fois détrôné à Varsovie, las et vieilli, livrant ses sujets au bon plaisir du surintendant La Galaizière, insupportable tyranneau. — Deux ans de suite, l'Académie française décerna à cette œuvre de probité historique le second prix Gobert.

L'abbé Mathieu fut alors appelé à Nancy, comme aumônier des Dames Dominicaines. Il y resta dix ans. Actif et avisé, il se répandit dans les divers mondes, même de gauche, et s'acquit des amitiés qui lui sont demeurées fidèles et qui ont efficacement concouru à son élévation. C'est là qu'il se lia avec M. Alfred Rambaud, l'intime collaborateur de M. Ernest Lavisse, dont il devait lui-même devenir l'ami.

Il n'est guère que son évêque, le fougueux Mgr Turinaz, dont l'abbé Mathieu ne sut gagner la sympathie, ni même désarmer l'hostilité. Et c'est à contre-cœur, que, cédant à de pressantes sollicitations, ce prélat confia, en 1890, à son subordonné la cure de Pont-à-Mousson : il se promettait de l'y maintenir à jamais.

Or, deux ans après, l'abbé Mathieu était promu évêque d'Angers, et, quatre ans plus tard, archevêque de Toulouse et « primat de la Gaule Narbonnaise »! C'étaient les amitiés lorraines qui agissaient. M. Alfred Rambaud, notamment, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, dans le cabinet Méline, en 1896, avait provoqué la seconde nomination.

Mgr Turinaz conçut, devant cette fortune subite, le plus vif dépit. Il refusa de consacrer le nouvel évêque, qui fut intronisé par le cardinal Maignan à Angers.

Mgr Mathieu pratiqua dans son diocèse une politique d'habile conciliation. Malgré quelques écarts de paroles, il se garda de toute opposition caractérisée au gouvernement. Fidèle à sa devise, *Nemini obesse, Prodesse omnibus*, il fut un pasteur diligent. Et il écrivit des instructions d'une belle ordonnance et toutes parées d'une somptueuse phraséologie ecclésiatique.

Il n'affectait nulle hauteur et ne dédaignait point, même, de porter le chapeau sur l'oreille. Certain jour, tandis qu'il se promenait à Toulouse, sans insignes distinctifs, il aperçut un gros curé de village, qui écarquillait les yeux devant les photographies de danseuses très court-vêtues. — Et Monsieur le curé, dit-il, que faites vous donc là? — Vous le voyez, mon cher collègue, *je me rince l'œil*!

— Ah! Ah! — Et lui prenant le bras, sans façons, il fraternise avec lui et adroitement le confesse. Par l'offre de rafraîchissements, il l'entraîne vers le palais archiépiscopal. — Et quoi! lui dit notre curé un peu inquiet, vous avez un emploi à l'archevêché? — Mais oui. — Enfin, voyant l'attitude respectueuse du personnel, le brave curé devine la qualité de son interlocuteur. Devant « Sa

Grandeur », il s'effare! — Eh bien, Monsieur le curé, s'écrie l'archevêque, tout à l'heure vous vous *cinciez l'œil*, maintenant je vais vous *faire la tête*!

Mgr Mathieu ne négligeait point, d'ailleurs, d'étendre de côté et d'autre, ses précieuses relations. Hôte des châteaux de son diocèse, il séduisait, par son esprit et par sa simplicité joviale d'ancien curé de campagne, les plus délicats de nos Parisiens.

Léon XIII, le « raffiné Pecci », selon le mot de Gambetta, apprécia ce cardinal lettré, et de déférente bonhomie. Il voulut l'avoir auprès de lui. Et malgré de violentes oppositions, il le nomma Cardinal de Curie (1899), charge vacante depuis la mort du Cardinal bénédictin, Dom Pitra.

Mgr Mathieu ne rencontra pas une vive bienveillance auprès des membres du Sacré Collège. Grands seigneurs, de naissance et de vocation, pénétrés de morgue aristocratique et d'orgueil sacerdotal, ils tinrent légèrement à l'écart le prélat français, parvenu si prestement dans leurs rangs, de si nette intelligence, et non dénué d'ailleurs d'un reste de vulgarité. Leur inflexibilité doctrinale ne s'accommoda pas davantage de son opportunisme.

La disparition du dernier des Papes humanistes porta par suite une grave atteinte à l'influence du Cardinal. Puis, certain incident malencontreux survint. Une étude assez indiscrète parut en France sur le conclave ; elle était anonyme. Tous les initiés l'attribuèrent à Mgr Mathieu, ce qui le rendit un peu suspect à Rome.

Il demeure, près le Vatican, comme ses prédécesseurs des XVIIe et XVIIIe siècle, le véritable « Protecteur des intérêts français ». Et il tend à obtenir de l'intransigeance pontificale qu'elle reconnaisse à l'Eglise de France, réorganisée par la Loi de séparation, quelque droit à l'existence. Mais son action n'est pas considérable.

Le Cardinal vit assez isolé. Sans attaches étroites avec le monde noir, il ne peut fréquenter l'entourage, plus jeune et plus vivant, du Quirinal. Il voit de préférence les Français distingués ou éminents qu'attire le charme de la Ville éternelle.

Il va bailler sa vie dans une villa qu'il possède à Anzio, à deux heures de Rome, sur une plage d'une pénétrante mélancolie. Il vient le plus souvent possible causer à Paris ; et, chaque été, il se repose en Lorraine, à la grande colère de Mgr Turinaz, qui le poursuit de son implacable rancune.

Par quelle ambition occuperait-il son activité, et distrairait-il son ennui ? L'archevêché de Paris — auquel il songea, dit-on, — ne présente plus d'éventuelle vacance et la tiare est interdite à ses rêves les plus téméraires... Le cardinal Mathieu voulut donc entrer à l'Académie française. Et il déploya dans la patiente réalisation de son dessin, l'aimable roublardise, pratique et insinuante, dont il est coutumier. Bien avant l'élection, il connaissait, pour les avoir reçus et charmés, tous ou presque tous les quarante immortels.

Il trouvera parmi eux un clergé moins solennel que celui qu'incarnait le cardinal Perraud, mais aussi plus ouvert et plus accueillant. A tant fréquenter le siècle, il n'a point acquis l'élégance mondaine, ni peut-être le tact aristocratique ; quelque rusticité apparaît toujours dans son accent, dans ses manières un peu frustes, dans son langage ; mais c'est un esprit extrêmement cultivé et éclairé, libéral, assez primesautier et prompt à la pointe comme à la répartie.

Le cardinal Mathieu ne s'impose évidemment ni par la puissance de ses spéculations théologiques, ni par l'audace de ses conceptions politiques. L'ouvrage qu'il fit paraître ces dernières années sur *le Concordat* témoigne de préoccupations plus courtes et plus immédiates. Il n'a rien d'un mystique, ni d'un ascète. Et il n'est point un rénovateur, à la façon des grands évêques américains. On a pu dire de lui, fort justement, qu'il ne représentait ni le passé de l'Eglise, ni son avenir. Il s'applique à tirer parti du présent, et y réussit à merveille. D'une habileté inquiétante, peut être, il est devenu sans effort un grand fonctionnaire ecclésiastique.

L'Etat républicain se ferait sans doute illusion s'il voyait en lui un auxiliaire éprouvé, mais il est assuré de trouver toujours, avec ce prélat, si délié, des accommodements.

*
* *

Tel est le Cardinal qui, après maintes secrètes intrigues et sourdes polémiques, entre à l'Académie française. Il y trouve beaucoup d'amis, et même de compatriotes zélés. Car, soucieuse d'atténuer pour la France la perte des provinces annexées, la Lorraine a déployé, comme on sait, depuis trente ans une intense activité, et plusieurs de ses fils siègent déjà à l'Académie française : MM. Alfred Mézières, Emile Gebhart, Maurice Barrès, d'Haussonville, André Theuriet.

Il y sympathisera avec « la gauche », puisqu'une commune éducation universitaire les rapproche, et puisque la même froideur, que manifestent au prélat les « Princes » du Vatican, lui est opposée par les « Ducs » de l'Institut. — Et n'est-ce point une singulière ironie que ce soit un Cardinal romain qui, au début du XXe siècle, et dans une assemblée française, figure les goûts et les sympathies de « la gauche » !

Cependant, par lui, l'Eglise continue à compter un éminent délégué à l'Académie. — En regard, la pensée moderne, libérée des dogmes, et créatrice de progrès humain, la philosophie, n'a point un représentant parmi les Quarante ! En aucun pays cependant ses écoles ne sont aussi nombreuses ni aussi utilement laborieuses qu'en France.

Quels maîtres dignes d'admiration, par l'ampleur de leurs œuvres ou la pénétration de leurs vues, ne sont point les Théodule Ribot, les Alfred Fouillée, les Émile Boutroux, et, plus jeune mais non moins remarquable, M. Bergson ?

Les frapper d'ostracisme, c'est commettre un anachronisme. Et puisque la « gauche », à l'Académie française, vient, en faisant élire un prélat, de consacrer le *privilège* de l'Eglise, souhaitons que la droite, se piquant de courtoisie et de libéralisme, reconnaisse maintenant le *droit* de la philosophie !

JACQUES LUX.

PARIS — TYP. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26 — 5e SÉRIE — TOME V — 30 JUIN 1906

LETTRES INÉDITES D'IVAN TOURGUÉNEFF A MADAME VIARDOT (1)

Spasskoïé, le 12-24 Mai 1853.

Voici donc que je vous écris de nouveau à Paris, à Londres, à quinze jours de distance d'ici, chère et bonne madame Viardot, à un mois d'aller et de revenir pour une lettre ! Il était cruel de vous savoir à Pétersbourg et de ne pas vous voir, mais il était doux de recevoir une réponse dans dix jours. Enfin ! comme dit votre mari, il faut s'y résigner.

J'ai reçu votre lettre de Moscou. J'ai été bien étonné d'apprendre que vous n'aviez pas reçu de mes nouvelles Je vous avais cependant écrit tous les dix jours. Je vais décidément mieux depuis quelque temps; j'ai même été en état de faire une excursion de chasse à 150 verstes d'ici, et j'ai tué pas mal de doubles.

Comment allez-vous après toutes ces courses par chemin de fer? J'attends avec anxiété la lettre que vous m'avez probablement écrite avant de partir pour Varsovie. Je l'aurai probablement demain. Dieu veuille que cette affaire de théâtre à Londres, dans laquelle vous vous embarquez, vous mène à bon port ! Il est probable que vous n'aurez que des comparses autour de vous et que tout le poids de la lutte pèsera sur vos seules épaules. Enfin nous saurons tout cela bientôt, j'espère.

Vous continuez à garder le silence sur votre réengagement à Pétersbourg. Je viens de lire dans les journaux que Mlle de la Grange y va. Décidément vous ne revenez plus. Cela m'attristerait beaucoup si je ne pouvais encore garder quelque illusion sur la probabilité de mon retour à Pétersbourg pour l'hiver; mais je ne suis que trop sûr de rester ici (1).

N'abandonnez pas votre projet de venir donner des concerts en Russie l'année prochaine... Votre dernier triomphe, surtout à Moscou, doit vous y encourager. Si vous venez avec V... à Moscou, j'espère bien que vous ferez une pointe jusque chez moi. Mon jardin est splendide à l'heure qu'il est, la verdure y est éclatante, c'est une jeunesse, une fraîcheur, une vigueur, dont on ne saurait se faire une idée; j'ai une allée de grands bouleaux devant mes fenêtres, leurs feuilles sont encore légèrement plissées; elles gardent encore l'empreinte de l'étui, du bourgeon qui les renfermait il y a quelques jours; cela leur donne l'air de fête d'une robe toute neuve, où des plis de l'étoffe se voient. Tout mon jardin est plein de rossignols, de loriots, de grives, c'est une bénédiction ! Si je pouvais m'imaginer que vous vous y promènerez un jour ! Ce n'est pas impossible... mais ce n'est guère probable.

Vous recevrez ma lettre à Londres. N'oubliez pas de demander à Charley (2) s'il en a reçu une de moi en février, où je lui demande des explications définitives sur un certain auteur du nom de *Chenston* (il sait de quoi il s'agit). Pourquoi ne me dit-il pas son opinion sur Gogol, et comment va sa santé ?

(1) Voir la *Revue Bleue* des 16 et 23 juin 1906.

(1) On se souvient que Tourguéneff a été exilé dans ses terres à cause d'un article sur Gogol.

(2) Critique musical anglais.

Le 13 Mai.

Je vous avais désigné ce jour comme étant celui de la naissance de petite Pauline (1) ; d'après un document que j'ai reçu dernièrement, elle est née le 26 avril (8 mai) 1842. Elle a quinze jours de plus que je ne le croyais. Je ne crois pas du reste qu'il soit nécessaire de changer la date. Donnez-moi de ses nouvelles (2). Dans quatre ou cinq jours, j'écrirai une longue lettre à maman Garcia. Je vous prie de lui embrasser les mains de ma part. Les yeux de Mme Tutcheff vont mieux depuis quelque temps, et nous faisons beaucoup de musique (3). Elle déchiffre très bien, et a un sentiment très juste de ce qui est beau et vrai. Sa sœur, au contraire, a une tendance *naturelle* vers ce qui est doucereux et commun, et les larmes lui viennent avec une facilité désespérante... Heureusement qu'elle joue la seconde partie, la basse. Elle a des doigts de coton, et quand elle s'embrouille, elle tâche encore de donner à une note quelconque une expression suave. C'est affreux ! Le jeu de Mme T... a beaucoup de fermeté et de rythme. A force de faire répéter mademoiselle, certaines pièces vont très bien. Nous sommes plongés maintenant dans Mozart jusqu'au cou. Je dis *nous*, car je me tiens derrière les chaises de ces dames, je tourne les feuillets, et je fais le maître de chapelle. Dans les moments d'enthousiasme, je ne puis m'empêcher d'émettre des espèces de sons horriblement faux, sous prétexte de chant, ce qui cause des crispations nerveuses à tous les assistants.

Je me suis remis à mon roman (4). J'ai six semaines devant moi jusqu'à l'ouverture définitive de la chasse.

Adieu, *theuerste Freudin*. Soyez heureuse. Mille amitiés à V... J'embrasse tendrement vos chères mains et suis à jamais.

Votre Iv. TOURGUÉNEFF.

P.-S. — Avez-vous remis les deux exemplaires de mon livre (5) ?

[illegible]

Mon cher ami (6),

Je suis arrivé ici à 11 heures et demie, après une très facile *traversée*, et j'ai trouvé le prince arrivé de Russie de la veille. Il compte faire l'ouverture de la chasse le 4 septembre et il nous engage dès le 3 pour trois ou quatre jours. Il paraît qu'il y a immensément de gibier (j'ai parlé à son garde) : perdrix, lièvres, lapins, faisans, chevreuils. Il faudra, d'après ce qu'il dit, détruire trois à quatre cents lièvres, les voisins se plaignant beaucoup ; le reste à l'avenant. On m'a préparé deux chiens, que je vais essayer, et j'espère en acheter un. Voici donc comment s'arrangera l'affaire : Je reviendrai à Courtavenel le 29 ou le 30 ; et le 3, nous partirons ensemble. On arrive à Melun à 10 heures et le chemin de fer repart à 10 heures et demie ; c'est très commode.

Mille choses à tout le monde et à revoir.

Iv. TOURGUÉNEFF.

Paris, [illegible]

Mon cher ami,

Notre voyage est retardé d'un jour, c'est demain que nous partons. J'ai vu Templier (1), je lui ai parlé de notre traduction (2). Il dit qu'il ne pourrait pas la faire paraître avant celle de Marmier, qui sera un peu retardée par l'envoi des épreuves à Rome.

Il y a dans le *Journal des Débats* un grand article de M. Ratisbonne sur Manin, très bien fait.

Voici les quelques lignes que je vous propose d'ajouter à la fin des *Grands Bois* (3) :

« — Allons donc Yegor », s'écria Kondrat, qui pendant ce temps s'était installé sur le devant de la téléga, « viens t'asseoir à côté de moi. A quoi rêves-tu ? Est ce à ta vache ? »

« — Sa vache ! » répétais-je en levant les yeux sur le grave et placide visage de Yegor. Il semblait rêver en effet et regardait au loin dans la campagne qui commençait à s'assombrir déjà.

« — Oui », continua Kondrat, « il a perdu sa dernière vache cette nuit. Il n'a pas de chance, il faut l'avouer. »

« Yegor s'assit sans mot dire dans la téléga, et nous partîmes... Il savait ne pas se plaindre, lui. »

Quant aux *Trois Rencontres* (4), je vais tâcher de vous l'envoyer de Rome. Mais le volume est déjà assez rempli comme cela, et vous pouvez le considérer comme terminé, dès à présent.

Mille amitiés à tout Courtavenel. Je vous serre cordialement la main.

Votre tout dévoué.

Iv. TOURGUÉNEFF.

P. S. — Si vous mettez *le Rossignol*, effacez la phrase : « Dieu qui m'a donné la voix, lui a ôté l'esprit. »

Spassk, [illegible] avril 1850.

Me revoici dans mon vieux nid, chère et bonne madame Viardot ! mais je n'y suis que pour trois semaines. Cette idée m'est surtout consolante, quand

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

(5) [illegible]

(6) [illegible]

(1) [illegible] Hachette.

(2) [illegible]

(3) [illegible] M. [illegible] et qui [illegible] dans le [illegible]

(4) [illegible]

je jette un regard par la fenêtre : de la neige et de la boue par terre, de la pluie dans l'air, un grand drap blanc mouillé et sale en guise de ciel, un vent qui gémit comme un enfant malade ; c'est vilain ! Il est vrai que cela peut, cela doit changer d'un moment à l'autre. Nous aurons des feuilles et de l'herbe dans une semaine, dans cinq jours peut-être ! Pour le moment, il n'y a que la présence des corbeaux noirs au bec blanc, des alouettes et des grives, qui nous annonce le printemps. Autres indices : les mouches commencent à sortir de leur léthargie, les moineaux se chamaillent et babillent plus que jamais, une bande d'oies sauvages traverse le ciel, une bouffée de vent, plus chaude qu'à l'ordinaire, nous apporte l'odeur des bourgeons qui se gonflent déjà sur les branches des saules. Cependant vous ne quittez ni pelisse, ni cache nez, ni bottes fourrées. Les chemins sont impraticables ; débâcle générale des rivières ! Gare à ceux qui tombent malades en ce moment ci ! pour eux, ni médicaments ni médecins ! Molière dirait que c'est précisément ce qui peut les sauver. Impossibilité complète d'aller voir ses voisins, ou de recevoir leurs visites ! Mais j'y pense, nous n'avons pas de voisins. Le seul que nous possédions, un bon et charmant garçon, vient de mourir : ce souvenir m'attriste.

J'étais en train de dire mille folies. Les bécasses ne sont pas encore arrivées. Ma chienne et moi nous les attendons avec impatience. Ma chienne Boubout (fille de la pauvre Diane) a dû faire des études de philosophie allemande pendant l'hiver qui vient de s'écouler : je lui trouve le regard d'une profondeur, et toute la physionomie d'une gravité !... C'est extraordinaire ! Elle pourrait poser pour le portrait de Lélio, comme expression.

Je suis curieux comment Lady Macbeth vous a réussi. C'est un beau rôle, grand, simple (malgré la ruse de la dame), profond, et pourtant difficile, presque dangereux. Mais, comme dit Lear dans la tragédie de Shakespeare (vous souvenez-vous de la lecture de cette tragédie à Courtavenel sous un acacia en fleurs et puis dans le coupé de la diligence avec Laure endormie, vous souvenez-vous?) : le danger et moi, nous sommes deux lions nés le même jour et dans la même litière ; mais je suis l'aîné et le plus fort des deux. Si nous faisions Macbeth à Courtavenel ? Je demande à être l'ombre de Banquo, elle ne parle pas.

Je me trouve, à l'heure qu'il est, dans les douleurs de l'enfantement. J'ai un sujet de roman dans ma tête que je tourne et retourne sans cesse ; mais jusqu'à présent l'enfant s'obstine à se présenter par les... voyez dans un dictionnaire de médecine quelle est la moins bonne manière de se présenter... Patience, l'enfant naîtra, peut-être, viable, malgré tout.

A revoir, avant six semaines, je l'espère. Mille bonnes choses à Viardot, à tous les amis. Quant à vous, je vous baise les mains.

Votre,

IV. TOURGUÉNEFF.

Berlin, hôtel de Saint-Pétersbourg,
ce 11 jan. ou 1851, soir.

Chère et bonne madame Viardot, me voici donc écrivant ma *première* lettre ! L'absence a réellement commencé... Enfin il faut se résigner et penser au retour.

Il y a deux heures que je suis arrivé ici, et je sors d'un lit où je n'ai pas pu dormir, mais où je me suis réchauffé, ce qui était bien nécessaire, vu l'horrible froid de cette nuit. A 4 heures du matin, une espèce de spectre tout blanc de givre (c'était le conducteur) a entr'ouvert la portière pour nous annoncer d'une voix rauque qu'il faisait plus de *18*, dix-huit degrés Réaumur ! Pourvu que vous n'ayez rien de pareil à Bade ! Dieu sait ce qui m'attend en Russie ! Aussi vais-je m'acheter une chancelière plus vaste et un second (pardon !) caleçon de flanelle.

J'ai fait une partie de la route avec le descendant dégénéré de Mandrin, le comte Fleuring, qui m'a raconté avec beaucoup de lenteur l'attentat commis il y a quelque temps sur le roi de Prusse à Bade. Il m'a tout naturellement demandé de vos nouvelles, etc. J'ai pu constater qu'il dort très bien en chemin de fer et qu'il ronfle.

Il n'y a nulle part de la neige, mais de la glace partout. Le Mein, à Francfort, charriait d'énormes blocs... J'ai la figure en compote. Voilà à peu près toutes mes impressions de voyage jusqu'à présent.

Je n'ai pas encore vu Pietsch (1). Je vais de ce pas m'habiller, déjeuner et sortir. Je pars ce soir, et je ne m'arrêterai plus jusqu'à Pétersbourg : cette dent demande à être vite arrachée. Maintenant, mes commissions.

1° *Delenda est Carthago*, il faut mettre de la flanelle, je veux dire du feutre, dans votre petit salon, des deux côtés et au-dessus de la fenêtre.

2° Des bourrelets partout, utiliser les doubles croisées. La première fenêtre du salon n'a pas été achevée. La salle à manger surtout !

3° Envoyez la métronomisation (quel mot !) de vos mélodies sans tarder.

4° Des nouvelles de vous, de Viardot, des enfants, de tout le monde, du chat ; pas de promenade sur l'étang par ce froid-ci.

J'enverrai un télégramme d'ici à Botkine (2). Je vous écrirai maintenant de la frontière prussienne.

Et maintenant mille et mille souvenirs et amitiés. Je vous baise tendrement les mains.

(*A suivre*.) IV. TOURGUÉNEFF.

(1) Critique d'art et de littérature allemand.
(2) Pierre Botkine, littérateur et grand ami de Tourguéneff.

LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES EN ANGLETERRE

[illegible] ont cru voir Londres sous la pluie et dans le brouillard. Nous y avons vécu une semaine radieuse, dans un poudroiement de lumière, — la lumière de Turner — qui, dans les lointains, s'adoucissait d'une brume transparente et dorée, dans un ruissellement de soleil, sous lequel ressortait la vive fraicheur des verdures, contraste paradoxal avec la sérénité ardente du ciel. Pendant toute une semaine, l'Angleterre nous a fait fête de toute sa beauté, dont les peintres ont fixé dans leurs tableaux les instants à l'ordinaire fugitifs.

Nous [illegible] — Professeurs de la Sorbonne et du Collège de France, Professeurs des Universités de Bordeaux, Caen, Dijon, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Rennes, représentants des Professeurs de langues vivantes et de la guilde internationale — répondant aux invitations de l'Université de Londres et de la « Modern Language Association », sûrs d'un bon accueil et ne nous doutant pas en réalité de la manière dont ces « froids » Anglais sauraient nous recevoir.

Admirable organisation d'abord, qui avait tout prévu, tout préparé, pour nous éviter jusqu'à la moindre peine, pour nous affranchir de tous les petits [illegible] d'un voyage.

A [illegible] un bureau de renseignements avait été établi : chaque jour, pendant toute une semaine, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, Miss Mactaggart, [illegible] de M. Shapiro, répondait avec une bonne grâce et une netteté inaltérables à toutes nos demandes, éclaircissait toutes les difficultés, secourait toutes les ignorances. Jamais nous ne saurons assez remercier Miss Mactaggart et M. Shapiro, ni M. Hartog, secrétaire de l'Université de Londres, qui s'est aussi prodigué.

Ils veillaient aussi à la ponctuelle exécution du programme. Il était très riche et très plein, ce programme. Il ne pouvait être exécuté que par la plus complète et continuelle exactitude.

De crainte pourtant qu'un moment de vide ou d'ennui [illegible] comme membres honoraires pour la durée de notre séjour, tandis que le Lyceum Club s'ouvrait aux [illegible].

Dès le [illegible] arrivée, le soir, un dîner qui pour la première fois mit en présence [illegible] au Royal Palace Hotel. [illegible] et l'[illegible] s'établit. Des toasts [illegible] reux s'échangèrent, avec plus de sérieux officiel de la part des nôtres, qui furent un ou deux jours à se mettre au ton de cordialité aisée, d'humeur amicale et enjouée dont la plupart des allocutions anglaises furent empreintes. Ils s'y mirent fort bien d'ailleurs : mais c'est une chose curieuse, que l'excès de gravité fut d'abord le défaut des Français.

Le mardi à midi, réception des Professeurs français au Foreign Office : honneur qui élargit le caractère professionnel de la visite universitaire, et lui reconnait la valeur d'un contact des deux nations. C'est ce qui ressort de tous les discours : ceux qui nous reçoivent, Lord Fitz Maurice, sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, en excellent français, M. Lough, membre du Parlement et secrétaire du ministère de l'Instruction publique, dont l'humour obtient le plus vif succès de ceux de nous qui entendent sa langue ; ceux qui nous présentent, sir Edward Busk, vice-chancelier de l'Université de Londres, le Professeur Sadler ; ceux qui répondent pour nous, M. Rabier et M. Bayet, dégagent tous clairement, chacun à sa façon, cette signification de notre voyage.

M. Rabier dit un mot qui est vrai, et qui résume l'esprit de notre enseignement. Faisant allusion à Fachoda, il rappelle qu'au plus fort de la crise au moment où l'on ne savait pas si les deux nations n'allaient pas se choquer, un Anglais eût pu venir dans nos classes, il eût pu assister aux leçons d'histoire et de géographie, aux exposés de la politique anglaise, il ne s'y disait rien qu'il n'eût pu entendre, pas un outrage à son pays, pas un mot de haine et d'excitation à la haine contre l'ennemi d'hier qui semblait alors devoir être l'ennemi de demain. La culture du patriotisme ne se fait pas chez nous par la déformation de la vérité et aux dépens de l'humanité : nous ne [illegible] pas consister l'amour de la France dans la diffamation haineuse de l'étranger, ni dans l'apologie aveugle de notre passé. Voilà notre vraie tradition nationale dans l'enseignement de l'histoire, à laquelle nos nationalistes opposeront en vain la tradition allemande dont ils sont les apôtres.

Nous dîmes ensuite, pour faire plaisir à nos hôtes, épris de beaux cortèges et de costumes historiques, mettre nos robes jaunes et nos robes rouges, et nos administrateurs leurs robes noires et violettes avec les dentelles de leurs rabats : nous étions bien beaux ! et dans [illegible] nous prîmes part au lunch que l'Université nous offrait dans une galerie de l'[illegible], où elle est aujourd'hui installée.

Mais il ne faut rien en deux mots sur ce que c'est que cette Université de Londres dont nous visitions les [illegible] ne ressemble en rien à nos Universités françaises. Le bâtiment où nous banquetons, dans South Kensington, ne contient guère que le bureau

central, la Bibliothèque, et un ou deux laboratoires de l'Université. Où donc est l'Université? Les vingt-cinq ou vingt-six établissements qui la composent et la trentaine d'établissements qui ont un lien avec elle, sont épars dans tout Londres, et même loin de Londres; le ressort de l'Université s'étend à trente milles de son bureau central. Il y a donc cinquante à soixante établissements où se donne l'enseignement de l'Université, et où les étudiants se préparent à prendre les grades, dans les huit Facultés, Théologie, Arts (Lettres), Lois, Musique, Médecine, Science, *Engineering* (Electricité, Chimie et Métallurgie), Economie politique.

Pendant presque tout le XIXe siècle, l'Université de Londres n'avait été qu'un corps d'examinateurs. En 1826, Lord Brougham et le poète Th. Campbell avaient voulu, en face des vieilles Universités cléricales d'Oxford et Cambridge, fonder à Londres une Université libérale et moderne, où ne dominerait pas l'esprit théologique. Mais University College, qu'ils avaient fondé, n'avait pu devenir l'Université de Londres, et en 1836, avait été établie cette singulière Université sans professeurs, réduite à la délivrance des grades, qui n'a pris fin qu'en 1900. Nos voisins ont compris enfin l'intérêt qu'il y avait de ne pas séparer l'enseignement et l'examen, de constituer un centre universitaire qui fût le régulateur de toutes les hautes études et qui, marquant à l'activité des maîtres et des étudiants, par delà la fin utilitaire des grades, le grand devoir de l'avancement du savoir humain, eût de larges ressources pour organiser la recherche scientifique d'une manière digne de Londres. L'organe central d'ailleurs ne détruit pas la personnalité ni la liberté de tous ces collèges et institutions que l'Université réunit sans les absorber.

Voilà la jeune Université qui, le 5 juin, recevait joyeusement avec une si franche cordialité les Universités françaises, très vieilles à la fois et très jeunes, comme l'a dit justement M. Liard, le principal artisan du rajeunissement. Toast encore du vice-chancelier et du président du London County Council, auxquels répondent notre ambassadeur, M. Croiset et M. Hovelacque. L'*entente cordiale* s'affirme de plus en plus fréquemment: avec un commentaire de plus en plus accentué, avec un applaudissement plus vibrant, le mot d'*entente cordiale* est le *leit-motiv* des discours, qu'entrecoupent avec des *God save the king* et des *Marseillaise* (un peu estropiées hélas !), et des *bans*, qui font long feu : à la fin, un *For he is a jolly good fellow*, nous déclare notre adoption définitive dans l'amitié de nos hôtes.

Au foreign Office et au lunch de l'Université, nous avons entendu une quinzaine de discours. Nous nous levons de table pour passer dans le grand Hall où nous entendons quatre autres discours. Après un speech d'introduction de sir Edward Busk, M. Liard fait en français le tableau de l'enseignement supérieur; sir Arthur Rücker, principal de l'Université de Londres, fait en anglais le tableau de l'éducation universitaire anglaise. On connaît l'énergique clarté de M. Liard: sir Arthur Bucker, à grands traits, marque les caractères originaux du système anglais. Nous y aurions tous gagné, pourtant, si le tableau de l'organisation française avait été fait pour les Anglais, en anglais, et celui des institutions anglaises en français, pour les Français. Le Professeur Sadler fait ensuite un exposé rapide et très nourri des influences françaises sur l'éducation anglaise : il nous fait la part belle, avec une toute courtoise érudition.

Ce fut la journée des discours. Le soir, il s'en fit encore quelques-uns au banquet de la Modern Language Association où je n'étais pas. C'est là, me dit-on, que nos orateurs déposèrent enfin l'éloquence officielle qu'ils ne devaient plus reprendre, et commencèrent à *causer* leurs toasts. Tous ces vingt-cinq discours étaient fort bien, me disait un de nos hôtes, un savant qui n'a pas oublié son grec ; ils étaient tout à fait bien : mais *la moitié vaut mieux que le tout* [1].

A la journée de l'éloquence, journée d'austérité égayée, succéda une journée d'art et de nature, tout aimable et délicieuse. Nos hôtes, avec ce sentiment de la mesure qui a apparu dans tout leur procédé, ont retranché une cérémonie, la réception au County Council, pour nous donner le temps de jouir de leurs trésors d'art. Nous allons seulement chercher les membres du County Council, qui nous conduisent à travers les merveilles de Westminster Abbey, et dans la vieille école de Westminster, l'ancienne école de l'abbaye, maintenant collège secondaire. Le présent et le passé, l'histoire et la vie, se mêlent sous nos yeux; c'est toute l'Angleterre. Dans la grande salle où sur une table sont exposées les verges qui punissent le mensonge et la brutalité du grand sur le petit, nous lisons aux murs les noms de Jeremy Bentham et d'autres illustrations du collège. Dans un vieux bâtiment ruineux est installé le dortoir que je souhaite à nos lycées, de petites cellules fermées par des portières, où l'enfant est chez soi sans être seul. Dans des classes du XVe et du XVIe siècle, des écoliers sont là qui lisent du français ou prennent la leçon de dessin, et le réfectoire où ils vont s'asseoir est la salle où Henri V mit sur sa tête la couronne de son père mourant. Attenante au vieil édifice, une jolie maison du XVIIIe siècle, qui a gardé sa décoration, sert de « cercle » aux écoliers, qui y peuvent lire, jouer et causer librement, en *gentlemen*.

Une visite hâtive à l'École des Arts-et-Métiers de

1) C'est Hésiode qui a dit cela (*Travaux et jours*, au début).

Camberwell, [illegible] d'art industriel fondée en 1868, et qui, grâce [illegible] aux cours du soir, est déjà trop [illegible] sur le prospectus que pour ces classes du soir, la rétribution scolaire varie [illegible] le gain hebdomadaire de l'ouvrier ou employé qui veut les suivre. — [illegible] à travers les ateliers et le musée, où les grands Musées d'art de Londres consentent à déposer des chefs-d'œuvre qui [illegible] chaque année sont [illegible]. [illegible] nous acheminons vers Dulwich, à quelques kilomètres de Londres, où nous sommes reçus dans une fort jolie maison du début du XVIIIe siècle, par le président du County Council, M. Evan Spicer, sous la grande tente dressée dans une vaste pelouse, parsemée de vieux chênes, à deux pas d'une petite rivière sur laquelle [illegible] passait la [illegible] pour aller voir Raleigh, nous étions près de deux cents, et la réception garde son caractère d'intimité aimable. Chaque [illegible] présidée par un membre de la famille Spicer. La beauté du lieu, le [illegible] soir, le beau de nature fraîche et [illegible] dans le paysage anglais, [illegible] le charme exquis de l'accueil opérèrent sur les orateurs, et jamais les toasts n'eurent plus de verve heureuse, chaude et légère à la fois. M. Liard rend quelques-unes de ces impressions, et M. Evan Spicer, avec beaucoup d'élévation et de sens pratique, forme le vœu que ce contact des Universités des deux pays ne soit pas une vaine réjouissance d'un instant, et esquisse l'idée du commerce bienfaisant d'intelligences qui peut en sortir. Nous nous arrachons avec peine de cette résidence où tout enchante, pour courir vers Londres où l'heure nous rappelle, non sans avoir admiré d'un coup d'œil le collège avec son terrain de jeux vaste comme le champ de courses de Longchamps, et salué, en regrettant de ne pouvoir nous y attarder, les deux lumineux Watteau du petit musée de Dulwich, quatre ou cinq salles où presque tout est de premier ordre.

Il y avait soirée à l'Ambassade française. Mais il faut que je note ici un détail de gracieuse hospitalité, tout à fait imprévue et qui sort du cadre des solennités officielles. Les professeurs anglais ont voulu nous ouvrir leurs maisons, et par petits groupes nous ont reçus, la veille déjà après dîner, le mercredi à dîner, tout amicalement, à leur foyer. [illegible] le président [illegible] anglais chez [illegible] Mes collègues, cependant, voyaient s'ouvrir les maisons de [illegible] Williams Ramsay, [illegible] du professeur [illegible] du Dr Wallace, du Dr Mackinder, de [illegible] du professeur Bickford, de sir William Collins, de Mrs. J.-R. Green, du Rev. [illegible], de sir Philip Magnus, du Dr T.-L. Mears, [illegible] Walter Palmer, le [illegible] magnétique qui a aidé l'Université à s'outiller. Nos hôtes voulurent nous donner l'impression de n'être pas un corps qui venait en cérémonie chez eux, mais que nous étions tous individuellement des amis que recevaient des amis. C'est une de leurs pensées les plus délicates. Cependant les célibataires dînaient en camarades, en étudiants, avec les professeurs célibataires à University Collège.

Quand, de là, nous sommes allés avec nos hôtes à la soirée de l'ambassade française, nous avons passé dans un autre monde. Là nous étions en France, connus et classés, c'était une convenance officielle qui introduisait l'Université chez la diplomatie. Notre présence n'avait rien d'excitant. Entre la correction courtoise de cette réception française et la grâce chaleureuse des réceptions anglaises, se marqua justement la différence d'un devoir à un plaisir.

Le jeudi 7 juin fut le grand jour : le roi et la reine nous reçurent à Windsor : honneur unique, paraît-il, sans précédent, qui fit sensation en Angleterre. C'était, nous dit-on, la première fois que des membres des Universités étaient officiellement reçus chez Leurs Majestés : après quelques professeurs anglais qui nous amenaient, chacun de nous fut individuellement présenté. Une telle cérémonie consacrait le sens sérieux de ces fêtes.

En débarquant à Windsor, les représentants des Universités françaises étaient allés porter une couronne sur la tombe de la reine Victoria. Puis on nous avait montré le parc et le château, véritable musée plein de chefs-d'œuvre. D'une des terrasses nous apercevions le profil des bâtiments d'Eton, le grand collège secondaire, que malheureusement nous ne pouvions songer à visiter.

Dans la matinée et la soirée de cette journée eurent lieu deux assemblées à South Kensington, dans le palais de l'Université de Londres. La première fut sévère, et pourtant pleine d'intérêt : Huit discours. Le professeur Gardner, doyen de la Faculté des Arts, parla en latin, avec la prononciation réformée rationnellement, à l'antique. M. Croiset définit, avec cette précision légère qui lui appartient, la relation qui doit unir la philologie et le goût littéraire. Le Dr Waller, doyen de la Faculté des sciences, rejetant son papier, improvisa alertement sur ce que devait être l'esprit de la nouvelle Université. Le professeur Ramsay, d'University Collège, dit sur les examens anglais quelques vérités qui rejaillissaient sur nous. M. Appell expliqua l'organisation des travaux scientifiques à la Sorbonne. M. Léger [illegible] presque [illegible] pour le Collège de France, et M. Benoît, avec une justesse discrète et colorée, pour Montpellier et les Universités provinciales. Enfin M. Morel donna un souvenir en anglais à Henry Campbell et Lord Brougham, les fondateurs de l'Université de Londres.

Je note que nos trois professeurs d'anglais qui ont parlé en public, MM. Angellier, Hovelacque et Morel, ont émerveillé nos hôtes par leur maîtrise de la langue : mais en dehors des professeurs d'anglais, nous n'eûmes qu'un seul orateur, M. Lippmann, qui ne fut pas obligé de parler français. Et nous fûmes humiliés de n'être, pour la plupart, même pas capables d'écorcher l'anglais, pour tenir tête à un voisin de table qui ne savait pas notre langue. La génération qui s'élève, je l'espère, lira un roman on une revue comme font quelques-uns de nous, mais saura d'abord donner une adresse à un cocher et entendre la réponse d'un garçon d'hôtel.

La séance du soir — séance d'adieu — fut exquise. Dans le grand hall et les galeries de l'Université, professeurs et gradués anglais, professeurs français, les femmes en toilettes de soirée, les femmes et jeunes filles graduées ayant jeté le capuchon universitaire par dessus leurs robes de bal, c'était un joli coup d'œil : nos couleurs jaunes et rouges jetaient d'éclatantes fanfares dans l'harmonie plus sombre des robes anglaises. La toge universitaire sort réhabilitée de ce voyage : nous lui devons une bonne part de notre succès. Par elle, nous fûmes décoratifs, et conquîmes les dames.

Cette soirée de « conversation » fut toute joyeuse et intime. On vit là combien, en quelques jours, les deux corps universitaires s'étaient pénétrés. Nous avions la sensation de prendre congé d'amis longtemps éprouvés.

Le vendredi fut la journée d'Oxford et Cambridge : les deux Universités historiques avaient voulu s'associer à l'Université de Londres dans l'accueil fait aux Français. Nous nous divisâmes en deux groupes pour répondre aux deux invitations.

J'étais de la bande qui vit Oxford. Ce fut une merveille. Visite de la Bibliothèque Boudléienne, où tant de manuscrits magnifiques n'effacent pas le petit et humble manuscrit de jongleur de la *Chanson de Roland* ; visite à Wadham College, intact en sa noble architecture depuis 1610 ; visite à Magdalen College, où nous déjeunons dans la grande salle aux hautes boiseries, ornée de vitraux et de peintures, armoiries et portraits des patrons et des élèves illustres du Collège ; visite aux vieux Collège de Merton, qui nous plonge en plein moyen âge ; visite à Christ Church, à ses cloîtres, son église, sa grande salle, ses cuisines même, qui datent du cardinal Wolsey ; visite de quelques collèges, de logements somptueux d'étudiants, véritables *homes*, commodes pour le travail recueilli et tout autant pour la causerie flâneuse. Partout des halls, des chapelles que remplissent des reliques du passé ; partout les souvenirs ou les images des morts qui sont venus dans ces collèges recevoir la culture classique et religieuse. C'est un musée de l'histoire intellectuelle de l'Angleterre : on revient toujours ici à ce mot de *musée*. Et parmi ces pieux documents d'un grand passé, çà et là éclatent des chefs-d'œuvre, un Gainsborough, un Reynolds. Mais de l'ensemble se dégage une harmonie noble et sérieuse, le sentiment d'un puissant développement historique, et d'un peuple qui se respecte dans tout ce qu'il a cessé d'être.

Là encore des sentiments cordiaux furent échangés dans les toasts qui suivirent le déjeuner : le vice-chancelier de l'Université, MM. Warren et Anson, présidents de Magdalen et de All Souls, M. Berton, un maître d'un des collèges, rendirent lourde à M. Liard la tâche de remercier.

Notre démocratique Université française s'est sentie à l'aise dans cette citadelle des traditions morales et pédagogiques de l'Angleterre ; mais on sait que dans ce pays de liberté, les conservateurs ne sont pas des gens qui craignent la vie, et fuient hors du présent. Nous sommes plus près de cette aristocratie qui, au collège, fait des vers grecs, mais qui, au club des étudiants, s'exerce aux débats du Parlement, que de cette bourgeoisie enrichie qui appelle conservation sociale l'inintelligence de son temps et la peur égoïste du changement.

La visite se termine par un Garden Party dans le frais jardin de Worcester College, où de nouveau toute la grâce du paysage anglais et de la vie anglaise nous est révélée.

On me dit qu'à Cambridge ce fût de même un enchantement : Trinity Collège, puis Clare, puis King's avec sa chapelle merveilleusement svelte ; déjeuner par petits groupes dans différents collèges, toasts du Dr Ward, du Dr Clark, du Dr Beck, etc ; intimité, jovialité, pas de robes, pas d'apparat, des parcs, des pelouses, des fleurs, des eaux, et des courses de rameurs pour terminer la fête.

Entre la toute moderne et scientifique Université de Londres, et la classique, traditionnelle et conservatrice Oxford, Cambrige prend une position originale : fière de son passé, retenant les parties exquises de la vieille culture, cette Université regarde bravement l'avenir, les langues modernes et utilitaires, les transformations nécessaires des méthodes séculaires.

Voilà le journal de notre visite. J'ai peur que le lecteur ne m'y reproche la monotonie de la sympathie et de l'admiration. C'est la faute de nos hôtes, qui se sont arrangés pour nous refuser absolument l'occasion de mêler dans nos souvenirs ces notes de critique et de malice dont l'effet littéraire est agréable.

Nous ne rapportons tous qu'impressions exquises et lumineuses, et l'espérance, la volonté que de ce contact sympathique des Universités anglaises et françaises, sortent quelques conséquences durables.

Je ne dis rien de l'intérêt politique. Il est évident que, plus sera fréquent le ocmmerce des deux nations, plus, au lieu de ne se montrer que leurs canons et leurs soldats ou leurs vaisseaux, elles prendront l'habitude de se considérer dans leur activité commerciale, artistique, scientifique, pédagogique, plus l'accord entre elles et par là la paix européenne s'affermiront. Plus elles se pénètreront, se connaîtront, plus elles s'estimeront. Nous ne pouvons que gagner, nos voisins et nous, en sympathie les uns pour les autres, à regarder ce qu'il y a de sentiment chaud sous la froideur anglaise et de force active sous le laisser-aller français.

Je n'insiste pas non plus sur le bénéfice que nous pouvons retirer pour notre éducation nationale de l'étude du système anglais. D'abord, nous n'avons eu le temps de rien examiner à loisir. Mais, cependant, il me semble que, pour la pédagogie de l'enseignement secondaire et supérieur, nous n'avons pas beaucoup à nous inspirer de nos voisins. Nous pouvons leur envier leurs ressources, la libéralité de leurs concitoyens : en France, comme on sait, l'argent ne va guère aux œuvres laïques. Nous pouvons leur envier la discipline morale de leurs collèges secondaires et supérieurs, qui forme à la maîtrise de soi-même, à l'initiative, à l'acceptation sérieuse des responsabilités. La différence des mœurs et des conditions économiques nous interdit l'imitation pure et simple ; toutefois leur vie universitaire nous pose un problème que nous devons aborder avec décision, pour notre démocratie.

Avec M. Evan Spicer, je me demande s'il ne serait pas utile pour les deux nations, et facile, de prolonger la rencontre des Universités par une organisation réglée d'échanges permanents. Il serait bon que beaucoup d'Anglais pussent étudier en France, beaucoup de Français en Angleterre. Que faut-il pour cela? Que l'inscription dans les registres d'une Université française compte pour l'étudiant anglais dans la durée légale de la scolarité, et réciproquement. Que l'équivalence de certains grades soit reconnue, et qu'un bachelier ou maître ès arts de Londres ou d'Oxford puisse prendre notre doctorat d'État, un licencié français le doctorat anglais. Que des échanges aussi de professeurs se fassent, et que, pendant un semestre ou une année, un de nous puisse aller professer en Angleterre, pendant qu'un de ses collègues anglais enseignera à la Sorbonne ou à Lyon, à Montpellier ou à Bordeaux. Il n'y a rien là que d'aisé à réaliser; et la civilisation, la paix, en un mot, et dans tous les sens, l'*humanité* y trouveront leur compte.

GUSTAVE LANSON.

HERMINE GILQUIN [1]

XXI

Quand Hermine et la petite Zélie arrivèrent en vue de la ferme, il y avait un groupe devant le portail, des servantes, des journaliers, et parmi eux François Jarry. Ces gens paraissaient assez animés causaient et gesticulaient en regardant la route, du côté du village. Ils attendaient Hermine certainement, car, aussitôt qu'ils virent sa mante, ils se calmèrent, comme si les chuchotements succédaient aux interrogations et aux débats, comme si le silence succédait aux chuchotements. Peu à peu, ils se disperserent. Celle qu'ils attendaient, et qu'ils s'inquiétaient probablement de ne pas voir reparaître, revenait prendre sa place de victime. Tout était donc pour le mieux, et il n'y avait plus rien à regarder sur la route. Chacun s'en fut à ses occupations qui étaient, à cette heure, presque midi, les derniers préparatifs du déjeuner. La vivacité de gestes de tout à l'heure avait disparu, et les gens semblaient des désœuvrés n'ayant plus rien à penser. Cette différence d'attitudes n'échappa pas à Hermine.

Elle monta à sa chambre déposer son livre de messe et ses vêtements de sortie, pendant que la petite Zélie allait vers la cuisine. Hermine entr'ouvrit doucement sa fenêtre, prêta l'oreille aux voix qui pouvaient venir du rez-de-chaussée. Elle entendit bien les voix, mais ne put distinguer les paroles, la voix pressée de Zélie, désireuse de plaire, la voix sourde et bougonnante de François Jarry, se renseignant sans doute et morigénant la fillette. Celle-ci, à n'en pas douter, racontait les incidents de la route, comment Hermine avait été souffrante, avait dû s'arrêter pour retrouver sa respiration et achever sa course. Peut-être aussi disait-elle au maître comment Hermine l'avait laissée seule dans l'église pour aller converser avec le curé dans la sacristie, car elle entendit la voix de François Jarry s'élever et s'encolérer.

— Je t'avais dit... Je t'avais dit...

Elle n'en comprit pas davantage, car la porte de la cuisine, restée ouverte, fut fermée violemment, et ce ne fut plus qu'un grondement sourd, le bruit d'une gifle, et des pleurs, qui vinrent jusqu'à Hermine.

— Cette Zélie ! — pensa Hermine, — elle n'avait qu'à se taire. Elle est sotte !... Mais, après tout, cela prouve que tout n'est pas encore gâté en elle, puisqu'elle dit la vérité... Je suis étonnée que cette petite fille ait mal tourné... Elle a une jolie figure,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 12, 26 mai, 2, 9, 16 et 23 juin 1906.

bien franche, des beaux yeux, bien purs... mais c'est un masque trompeur, puisque la méchanceté habite déjà cette petite âme toute neuve... La méchanceté ! C'est peut être seulement la peur... et c'est la misère qui a rendu cette petite fille peureuse... Quoi qu'il en soit, j'ai bien fait de ne pas me confier à elle... Elle m'aurait vendue... mais je puis toujours, sans rien lui dire de mes projets, lui parler, lui faire honte de sa conduite avec moi... Ce sera toujours un peu de bonne semence pour plus tard !...

Elle descendit. Tout le monde était attablé. Il n'y avait plus qu'une place vide, parmi les servantes. Hermine s'y assit fièrement.

XXII

Les conversations, qui s'étaient arrêtées un instant, à son entrée, recommencèrent, conversations paysannes, lentes, avec des rudesses, des éclats de rire, des propos madrés et gouailleurs. François Jarry, ce jour-là, ne dit rien à sa femme, se contenta de la transpercer, de temps à autre, de regards mauvais. Ces regards-là, Hermine, si courageuse qu'elle fût, ne savait pas les supporter. Elle baissait la tête, et elle sentait son dos se rétrécir, et son souffle lui manquer. Elle n'avait jamais vu, à personne, des yeux pareils, aussi chargés de haine et de cruauté. C'était de l'acier bleui que cet homme avait dans les prunelles, et lorsqu'il dardait cet acier dans les regards innocents d'Hermine, celle-ci avait la sensation de coups de couteau qui entraient dans ses yeux, à elle.

Sûrement, il y avait le désir et la volonté du mal chez le bandit qui s'était embusqué dans la ferme des Gilquin, il y avait la froide résolution de tuer, puis de dépouiller sa victime. Hermine, qui avait subi les terribles coups de poing et les coups de pieds de cette brute, frappant un jour sur elle avec une fureur inassouvie, jusqu'à la laisser sur place, — Hermine qui avait dû, ce jour-là, se traîner au dehors comme elle avait pu, geignante et sanglante, s'attendait toujours à voir cet ennemi effrayant se lever de table, bondir sur elle, la terrasser et l'achever. Elle avait connu l'assaut meurtrier de cette bête féroce, et elle s'étonnait qu'elle n'eût pas encore achevé de dépecer sa proie. Se rappelant tout cela, elle comprit, avec une pitié accrue, la frayeur qui devait être celle de la petite Zélie, et même elle frissonna en songeant à ce qu'il adviendrait de l'enfant lorsqu'on s'apercevrait de l'évasion de la prisonnière. Zélie n'était-elle pas sa gardienne, et ne serait-elle pas rendue responsable de ce départ ? Hermine ne pouvait tout de même tarder davantage, sous peine de succomber elle-même. Il arriverait ce qu'il arriverait ! Si la petite Zélie, plus tard, se souvenait de ce temps de sa vie, elle reconnaîtrait qu'Hermine ne pouvait agir autrement qu'elle n'avait fait, et elle garderait d'elle une image de bonté et de malheur.

Hermine regarda Zélie, placée en face d'elle, à l'autre bout de la table. Mais la petite fille ne la regarda pas, le front penché vers son assiette. Elle avait les yeux rouges, la gorge encore gonflée de sanglots. Elle avait été injuriée, et probablement battue, pour avoir laissé Hermine se confier à M. le curé sans assister à l'entretien. Il serait difficile, le lendemain, de tromper la surveillance de l'enfant terrorisée. Mais Hermine eut alors, de nouveau, la pensée qu'elle avait eue en route : elle emmènerait Pyrame avec elle, et si Zélie la suivait, elle la laisserait venir assez loin pour empêcher toute poursuite, puis lui ordonnerait de rentrer à la ferme, la menaçant de la bête dévouée qui obéissait à son moindre signe. Devant les yeux et les crocs du chien, la petite fille se sauverait, viendrait prévenir François Jarry, — mais trop tard !

XXIII

Ce point réglé dans son esprit, Hermine oublia tout ce qui l'entourait. Ainsi que cela lui arrivait sans cesse, elle se réfugia dans le passé. Elle ne voyait plus ceux qui l'entouraient. Elle se reportait à quelques années en arrière, alors que les réunions pareilles à celle-ci, dans la même salle, à la même table, ne s'accomplissaient pas comme de grossières mangeailles, dans une atmosphère de haine, parmi les propos d'une domesticité rampante devant un maître. Hermine évoquait l'ancien maître : son père, présidant, lui aussi, deux fois par jour, les repas de ses serviteurs. Il était là, Hermine le revoyait à travers la brume du temps, il était au milieu de tous, tranquille, souriant, la face rasée, sauf de petits favoris gris régulièrement dessinés sur ses joues, des boucles d'or aux oreilles. Il servait la soupe, découpait la viande, donnait à chacun sa part, avait l'œil à tout, ne laissait manquer de rien les nouveaux venus et les timides. Aucune gêne, d'ailleurs, en sa présence. Pierre Gilquin était un homme juste, chez lequel s'était formée l'idée de partager son bien-être avec ceux qui le produisaient. Le père d'Hermine était paternel avec tous.

Mme Gilquin, d'un caractère plus atténué, tranquille et fidèle collaboratrice de son mari, le secondait sans cesse, attentive à toutes les intentions de ses paroles, de ses gestes, de ses physionomies. Hermine, quand elle vint se fixer au logis, après ses années de pensionnat, était la servante des serviteurs, servante empressée et gracieuse, toute naturellement encline à donner à ceux qui l'entouraient le bonheur d'exister qui était en elle. Elle avait une

nature sensible, émue par toutes choses, fraternelle à tous les êtres. C'était une joie pour elle de voir vivre et d'aider à vivre. Aussi, ces repas de la ferme, dans l'immense cuisine, étaient-ils pour elle comme des fêtes de la nature, sans cesse recommencées, et toujours nouvelles. C'était elle qui mettait le couvert, qui disposait le pain et le vin, qui veillait à la blancheur de la nappe de grosse toile étendue sur la table de chêne. Elle avait voulu ce luxe, elle se réjouissait de voir entrer les ouvriers de la terre au visage hâlé, rougi et doré par l'air des champs, les bergères et les filles d'étable. Tous et toutes, en ce temps-là, lui étaient reconnaissants de cette belle nappe blanche, comme une nappe de communion, de ces verres étincelants, de ces fleurs qu'elle plaçait au milieu de la table, de l'air de fête qu'avait toujours le repas. Pas un et pas une n'auraient manqué, avant d'entrer, de se laver les mains à l'eau fraiche de la fontaine dont on entendait le murmure dans la cour, et le « Bonjour, mam'zelle Hermine », dont on la saluait particulièrement, voulait dire ce qui était en eux de camaraderie et de remerciement pour cette charmante jeune fille, tout amour pour tout ce qui l'entourait.

Oui, c'étaient de belles fêtes, à cette époque à jamais enfouie dans les temps révolus. L'hiver, comme l'été, la joie était la même. L'été, il n'y avait pas de déjeuner avec tout le personnel de la ferme, parti aux champs dès l'aube pour ne rentrer qu'au crépuscule. Alors le soir, il y avait deux tables, pour tous les moissonneurs, puis, plus tard, pour toutes les faneuses, et Hermine présidait une de ces tables, celle des ouvriers et des ouvrières de passage, qui auraient bien voulu rester toute leur vie avec elle. On ouvrait alors les fenêtres, et tout le parfum enivrant de la campagne chauffée par le soleil entrait dans la salle, apportant confondues les odeurs de la terre et des arbres, des fleurs et des fruits, et l'odeur des herbes marines quand un vent plus frais passait à travers l'espace. L'hiver, les fenêtres étaient fermées, et tous les visages étaient éclairés par la lumière dorée des lampes, par la haute flamme rougeoyante qui dansait et se tordait dans l'âtre comme le démon du foyer. Les figures étaient réjouies par la chaleur, par la bonne nourriture, par la sécurité du logis autour duquel se battaient les mauvais génies de la dure saison, les vents glacés, les pluies cinglantes, les lourdes neiges. Hermine songea tout à coup que, parmi ces faces réjouies, il y avait sans doute celle du petit Jean, qu'elle se rappelait à peine, le petit Jean qui était entré avec les autres, après s'être lavé les mains à la fontaine comme les autres, et qui avait dit lui aussi un « Bonjour, mam'zelle Hermine » où il mettait tout son [illegible] pour insensé et tout le désespoir certain de sa pauvre et naïve existence.

Elle eut un tressaillement, en évoquant cette figure du petit Jean parmi les figures d'autrefois. Il n'y était plus ! et beaucoup des autres non plus ! Les meilleurs étaient partis, il ne restait plus que les mauvais, et maintenant, autour de la table sans nappe blanche, tachée de graisse et de vin, la réunion était une réunion de cabaret, avec ses propos cyniques et ses voix querelleuses.

XXIV

Pendant que la douceur du passé et le dégoût du présent se mélangeaient ainsi dans l'esprit d'Hermine, comme une eau boueuse tout à coup déversée dans une source claire, on se leva de table, et Hermine, la dernière, se leva aussi. Des hommes et des femmes s'en allaient au village, d'autres allaient dormir. Hors la cuisine, emplie du bavardage et du bruit des laveuses de vaisselle, le silence pacifiant des dimanches allait régner sur la maison des Gilquin.

Hermine remonta d'abord à sa chambre. Comme elle tournait, pour prendre l'escalier, un angle obscur du couloir, une petite ombre bougea dans cette obscurité, et une voix basse et tremblante murmura tout près d'elle :

— Il m'a battue... parce que je ne voulais rien dire !...

La femme prudente comprit qu'il n'y avait pas à manifester de surprise ni à engager de conversation avec cette petite Zélie, qui osait un tel acte, à se faire assommer sans délai, si elle avait été surprise par François Jarry. Elle passa donc comme si elle n'avait pas entendu, et ses yeux remercièrent l'ombre chétive.

En haut, elle s'enfouit pendant quelques instants dans la vieille bergère de velours vert fané où sa mère avait passé les derniers mois de sa vie, et elle réfléchit à ce qui pouvait bien se passer autour d'elle. Elle se méfiait bien, elle se méfiait toujours. Mais il était certain qu'un nouveau péril, qu'elle ne prévoyait pas, la menaçait. Que pouvait-on bien tramer encore contre elle? Quelle cruauté allait de nouveau l'assaillir?

Ses projets de départ avaient-ils été éventés, devinés? Une volonté brutale allait-elle s'opposer à la sienne? C'était impossible! Hermine n'avait dit son intention de partir à personne. Tout son plan était dans sa tête, et François Jarry ne pouvait pas soupçonner qu'elle avait l'intention, le lendemain, d'aller trouver Me Philipon, le notaire, pour se libérer d'un martyre qui finirait par avoir raison d'elle.

Peut-être la petite Zélie avait-elle été contrainte de dire qu'Hermine avait eu un entretien avec M. le curé, et François Jarry était capable d'être parti se renseigner au presbytère, avec toute l'adresse qui était en son cerveau pervers.

Qu'il y eût cela ou autre chose, et si anxieuse et effrayée qu'elle pût être, Hermine éprouvait une certaine satisfaction du revirement qui paraissait s'opérer, elle ne savait comment, dans l'esprit de Zélie. Le fond de cette petite nature n'était donc pas tout à fait gâté. Un combat se livrait-il dans cette conscience qui paraissait inexistante? Une petite flamme du devoir s'était-elle allumée, commençait-elle à éclairer les ténèbres de cette intelligence. Alors, c'est que tout n'était pas absolument mauvais dans l'humanité, pour qu'une petite fille de ce genre, qui avait certainement peur, comme Hermine, des yeux d'acier et des regards en coups de couteau de François Jarry, et de ses poings effrayants, capables d'assommer un bœuf, fût capable d'une audace aussi grande. C'est peut-être aussi, — pensa Hermine — parce qu'il l'a battue et qu'elle se venge. Le malheur avait ainsi fait une clairvoyante de cette Hermine autrefois ingénue.

Elle se leva de sa bergère qui aurait bientôt changé sa songerie en sommeil, et décida qu'elle allait faire ce qu'elle avait arrêté la veille dans son esprit. Elle descendit pour revoir tout ce qui avait été son chez elle, pour dire adieu à tout ce qu'elle avait connu et aimé.

XXV

La ferme paraissait inhabitée. Elle n'entendit dans l'escalier et le vestibule que le bruit de son pas léger effleurant les vieilles marches et les vieilles dalles. Elle poussa la porte de la cuisine, ne vit qu'une servante, pareille à une ancienne fée, qui achevait sa besogne, dans l'angle de l'âtre, en chantonnant une chanson de sa jeunesse. Hermine eut la sensation qu'elle était dans une maison enchantée, où cette vieille femme seule était vivante, cherchait à retrouver dans les cendres le secret du logis.

Elle s'éloigna, traversa la cour. Le portail était fermé. Il faisait froid à l'ombre, mais le soleil chauffait tout un côté de la cour. Les oiseaux s'étaient rassemblés là pour passer leur dimanche. Poules noires, blanches, rousses, dindons noirs aux caroncules rouges et bleues, pintades au plumage perlé, oies blanches, canards verdâtres, paons étincelants de soie et de pierres précieuses, de saphirs et d'émeraudes, ils étaient tous là, accroupis sur la terre tiède, comme des dévotes autour d'une bouche de chaleur, vivant l'heure de la digestion en attendant l'heure du sommeil. Quand Hermine parut, cet amas de plumes s'agita, les coqs s'étirèrent sur leurs pattes, lancèrent leur cri rauque, et toutes les autres voix parlèrent aussi [illegible] des dindons, [illegible] des canards, sifflements [illegible] des paons et des pintades, auxquels vinrent bientôt se joindre les roucoulements des pigeons qui se précipitèrent du haut de leur tour, et vinrent s'abattre et tourner en se rengorgeant autour d'Hermine.

Pyrame sortit de sa niche où il cacha l'os qu'il rongeait, et vint auprès de sa maîtresse, levant vers elle ses yeux d'or, demandant la caresse de sa main frêle. Hermine se pencha vers le bon chien et l'embrassa.

— Tu viendras avec moi demain, — lui dit-elle à l'oreille, — c'est toi seul que je puis emmener avec moi où je vais... Je voudrais bien vous emmener tous! — dit-elle aux autres bêtes.

Elle se mit à genoux sur le sol, et les oiseaux vinrent vers elle, l'assaillirent, voièrent sur ses genoux, sur ses épaules. Elle les prenait de ses mains délicates, les reposait à terre après un baiser sur leurs plumes.

— Adieu tous!... Demain, je n'aurai pas le temps!...

Elle entra dans les écuries, dans les étables.

— Meu!... firent les bœufs et les vaches.

— Bée!... geignirent les moutons.

— Hein?... interrogèrent les chevaux.

Hermine parla à toutes ces bonnes bêtes, qui ne lui avaient jamais fait de mal, donna à toutes une poignée de foin, caressa leurs flancs rebondis d'herbivores, gratta leurs fronts, se mira dans leurs yeux de velours. C'était son monde qu'elle quittait, le monde des êtres auxquels elle prêtait ses sentiments, auquel elle disait ce quelque chose de tendre et de touchant qu'est un adieu, et desquels elle croyait entendre la plainte d'une réponse. Elle resta un instant dans cette atmosphère chaude, parmi toutes ces bêtes aux têtes tournées vers elle, respirant l'odeur de pelage et de fumier dont elle allait emporter avec elle le souvenir nostalgique.

Elle sortit enfin, alla, toujours suivie de Pyrame, vers une petite porte verte qui donnait accès au jardin, poussa cette porte, pénétra dans l'enclos. C'avait été là, autrefois, un endroit de délices, jardin et verger, toutes les fleurs et tous les fruits. Le soleil commençait à baisser, ne franchissait plus la muraille. Tout était morne en ce jour d'hiver, les allées envahies de feuilles mortes, les arbres aux branches noires, les parterres dévastés par le vent et le froid. Aux branches de quelques rosiers restaient encore quelques roses d'automne, pourries et rouillées. Des chrysanthèmes exhalaient leur odeur amère. Des arbres verts, presque noirs, dressaient leur forme géométrique et leur feuillage perpétuellement morne. Le lierre des murailles et le buis des allées gardaient aussi leur verdure tenace.

Hermine alla s'asseoir sur le banc d'où son père et sa mère, par les soirs de printemps et d'été, regardaient neiger les fleurs des cerisiers ou mûrir les pêches et les pommes des arbres en espalier. Jamais plus ne reviendraient, parce qu'ils étaient morts, ceux qui s'étaient assis là. Et jamais plus elle ne reviendrait, elle qui était vivante, parce que le malheur la chassait de chez elle. Elle fut cependant un moment désespérée par cette idée. Pourquoi s'en aller? Ce jardin abandonné, ravagé par l'hiver, lui faisait l'effet d'un cimetière où elle aurait dû rester. Elle regarda les ifs, les buis, les roses rouillées, tout ce paysage fait pour garder des tombes, et pleura.

L'obscur désir de revanche qui était en elle la ranima. Son courage la remit debout.

A suivre. GUSTAVE GEFFROY.

GEORGES BUCHANAN (1506-1582)

A propos de son Centenaire.

L'Écosse, et en particulier l'Université de Saint-Andrews, s'apprête à célébrer le 400e anniversaire de la naissance de Georges Buchanan, le poète latin et humaniste du XVIe siècle. Les Français ne sauraient demeurer indifférents à cet événement ; en effet, comme l'a dit avec raison l'historien De Thou : « Si « G. Buchanan est né sur les rives de la Blane, au « pays de Lennox, il est devenu nôtre par l'adop- « tion. » Cet Écossais a résidé en France de sa quatorzième à sa cinquante-quatrième année, il y a été tour à tour étudiant et professeur, homme de lettres et précepteur de jeunes gens nobles, il a fréquenté les milieux littéraires et militaires, à une époque où la France traversait la crise de la Renaissance et de la Réforme, il s'y est fait des amis et des ennemis également ardents, mais il a presque toujours obtenu l'estime même de ses adversaires.

A tous ces titres, il mérite notre attention et c'est pourquoi nous voudrions évoquer sa figure, un peu oubliée, mais il faut avant tout tracer une esquisse de sa carrière.

Georges Buchanan naquit les premiers jours de février 1506, dans une ferme des environs de Killearn, près Stirling, d'une famille pauvre, dont il fut un des huit enfants. Il était du clan des Lennox, ennemi des Hamilton, et se montra toujours très dévoué aux hommes de son clan. S'étant fait remarquer à l'école de son village par son intelligence, il fut, à quatorze ans, envoyé aux frais de son oncle Jacques Hériot, justicier du comte de Lothian, à l'Université de Paris, où il apprit le français, la langue de Cicéron et se distingua de très bonne heure par son talent pour les vers latins. Pendant son séjour en France, il resta sincèrement attaché à l'Église catholique romaine, tout en combattant les moines ; il désirait une réforme modérée, à l'instar d'Erasme, de Colet et de la plupart des humanistes de son temps. Ce n'est que beaucoup plus tard, après avoir fait une étude approfondie des Saintes Écritures (1557-1560), qu'il se convertit aux idées nouvelles, mais il ne fit profession de protestantisme qu'à son retour en Ecosse (1560).

Dès lors, il joua un rôle important dans les affaires politico-religieuses de son pays. Après avoir été, pour ainsi dire, poète-lauréat et secrétaire de Marie Stuart, il l'abandonna après l'assassinat de Darnley, dénonça publiquement ses crimes et fut nommé par le régent Moray, principal du collège Saint-Léonard à Saint-Andrews, puis précepteur du jeune roi Jacques VI, enfin chef de la chancellerie et garde des sceaux. Après avoir occupé ces postes de confiance avec éclat, il mourut pauvre, comblé de jours et d'honneurs (28 septembre 1582).

La carrière de Buchanan ainsi brièvement retracée, parlons de ses travaux en France, comme professeur et homme de lettres.

*
* *

Buchanan n'a pas, comme on pourrait s'y attendre, enseigné au collège des Ecossais à Paris (1), il y a simplement passé deux ans comme boursier (1525 à 1527) et préparé ses examens de maître ès arts, dont il conquit le grade en mars 1528. Après avoir lutté assez longtemps contre la misère, il fut nommé régent de troisième au collège Sainte-Barbe. Cette école était, avec le collège du cardinal Lemoine, une des premières qui se fût ouverte à l'étude des langues classiques, tandis que le collège de Montaigu était plus conservateur. Le principal, Jacques de Gouvea, un Portugais, encouragea ses débuts dans la carrière et le jeune maître écossais se lia d'amitié avec son fils Antoine, poète comme lui, et avec Jacques de Teyva, un autre Portugais, qu'il a immortalisé par ses odes. En qualité d'adepte ardent mais judicieux de la Renaissance, Buchanan substitua au doctrinal d'Alexandre et au manuel fastidieux de Despautère, la grammaire de l'Anglais Thomas Linacre. Une année après, il la traduisit d'anglais en latin et elle fut imprimée à Paris par Robert Estienne ; elle eut depuis 1533 plusieurs éditions qui en attestent le succès (2). Il expliqua Virgile. Dieu sait avec

(1) On sait que les bâtiments de ce collège existent encore rue du Cardinal-Lemoine.

(2) [illegible] Parisiis, apud R. Stephanum [illegible]

quelle verve! Malgré son talent et son amour de la jeunesse, tel était le genre de vie et les coutumes « bohêmes » des étudiants, qu'il avait peine à maintenir la discipline. Il a exhalé ses doléances dans un poème satirique, intitulé : *De la misérable condition des professeurs d'humanités à Lutèce*, dont voici quelques passages :

« Pendant que le professeur s'époumonne, ces paresseux d'enfants sommeillent ou pensent à leurs plaisirs. Tel, absent, a payé un de ses camarades pour répondre à sa place; un autre a perdu ses bas et regarde son pied qui passe par le trou béant de son soulier. Celui-ci geint comme s'il était malade, l'autre écrit à ses parents. Il faut en venir aux verges, les visages se barbouillent de larme, ce sont des sanglots pour toute la journée.

Il paraît que les portes du collège n'étaient pas fermées pendant les heures de classe, car dit-il, plus loin :

« Voici venir les bandes de flâneurs que la ville nous envoie, ils s'annoncent par le cliquetis de leurs galoches ferrées... Ils entrent et ouvrent leurs oreilles aussi intelligentes que celles de Marsyas. Puis, outrés de ce que le doctrinal d'Alexandre n'ait pas les honneurs de la leçon, scandalisés de ce que le professeur ne lise pas dans un gros livre aux marges criblées de gloses, ils lèvent le pied et s'en vont, en tumulte, vers Montaigu (1). »

1529-1532. — C'est à Sainte Barbe, que Buchanan fit la connaissance de quelques jeunes universitaires, qui inclinaient à la Réforme religieuse, par exemple : Nicolas Kop, l'ami de Calvin, qui était alors régent de philosophie. Une douzaine d'années après, il revint à Paris et cette fois enseigna au collège du cardinal Lemoine. Il y trouva très vivant le souvenir de l'hébraïsant Vatable et de Lefèvre d'Etaples, qui y avaient été régents et adressa à ce dernier l'épigramme suivante, où se révèle une sincère admiration :

Jacobo Fabro,

Qui studiis primus lucem intulit omnibus artes
Eloquium cunctas qui tegit urna Fabrum
Heu! tenebræ tantum potuêre extinguere lumen!
Sed non in tenebris lux tamen ista mûrit.

Buchanan, dans son autobiographie, passe sous silence cette période de sa vie; on peut, heureusement, combler cette lacune au moyen d'un poème, composé en 1544 et adressé à deux de ses amis de Bordeaux, pendant une maladie qui le clouait sur son lit à Paris.

« Ni Tastaeus, ni Teyva ne sont assis à mon chevet
Afin, par leurs discours affectueux, de me faire paraître le jour moins long.
Mais les amitiés ne m'ont pas manqué au milieu de ma misère,
Souvent Groscol m'explique la vertu des plantes [illegible]
Et ranime, de ses conseils, mon espoir languissant
Souvent, Charles Etienne, avec sa prudence [illegible]
Apporte un soulagement urgent à mes maux.
Turnèbe, cette gloire du Parnasse,
Ne laisse pas passer le jour sans me rendre service (1).

Entre ces deux séjours à Paris, Buchanan fut appelé à Bordeaux par son ami portugais, André de Gouvea. Il y enseigna trois ans au Collège de Guienne, avec un grand succès (1539-1542), et noua des relations amicales, non seulement avec plusieurs collègues, Jacques de Teyva, déjà cité, M. A. Muret, Elie Vinet; mais encore avec des magistrats de la cité : Briand de Valée; Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, qui lui confia l'éducation de son fils, Michel Notre humaniste dut être frappé de l'aisance avec laquelle ce dernier, âgé de sept ou huit ans, parlait et écrivait en latin et, réciproquement, il fit sur son élève prodige une forte impression. L'auteur des *Essais* parle de Buchanan comme *du grand poète écossais*, et ajoute un peu plus loin : « Buchanan, que je vis depuis, à la suite de M. le maréchal de Brissac, me dit qu'il était après à écrire de l'institution des enfants et qu'il prenait exemplaire de la mienne » (2).

Ses dons poétiques le faisaient apprécier par ses collègues et même par les magistrats et c'est lui qu'on chargea de composer une ode en l'honneur de Charles Quint, lors du passage de l'empereur à Bordeaux (1539). Ceci nous amène à parler de l'homme de lettres et du poète.

*
* *

Buchanan était devenu professeur, par nécessité; mais il était né poète — c'était là sa vraie vocation. Et comme son pays natal était partagé entre la langue gaélique, qui était celle du peuple et qu'il parla lui même jusqu'à quatorze ans, et l'anglais, qui n'était pas encore la langue littéraire des Écossais, il adopta pour exprimer sa pensée la langue latine, qui était celle de tous les gens de lettres et gentilshommes de l'époque. A ce choix, il gagna d'être compris de tous et d'acquérir une célébrité européenne; mais il perdit l'occasion de devenir le premier tragique ou lyrique anglais, le devancier de Shakespeare et Milton.

Il faudrait un volume pour analyser et apprécier l'œuvre poétique de Buchanan ; la simple classification de ses poésies suffira pour donner une idée, tout ensemble de l'étendue de son savoir et de la variété de sa Muse. On peut les diviser en poésies lyriques, poèmes de circonstances, élégies et *icones*, iambes et épigrammes, tragédies.

Il faut relever dans la première classe sa *paraphrase*

(1) Voy. BUCHANAN : *Opera Omnia*. Leyde 1725, in-4°, t. II, p. 391. Comp. J. QUICHERAT : *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 63.

(1) *Elegiæ*, n° IV.
(2) *Essais* de Montaigne, livre I, ch. XXV.

des Psaumes, qui est très supérieure aux Psaumes de Marot ou de Théod. de Bèze, parce qu'elle a su rendre la poésie de l'original, et le poème de la *Sphère*. Ce dernier est une sorte de traité d'astronomie en vers. Paraphrasant le traité de J. de Sacrobosco, (*John Holywood*, m. vers 1250), sur le même sujet, il y expose le système du monde, d'après Ptolémée, décrivant les astres, le soleil et les planètes circulant autour de la terre. Quel dommage que Buchanan ait ignoré ou méconnu le traité de Copernic, paru une dizaine d'années auparavant et qui ramenait le système du monde à son vrai centre, le soleil ! Il se serait épargné beaucoup de peine.

Il n'y a guère plus d'originalité dans ses poèmes de circonstance. On a déjà cité son ode à Charles-Quint. Quelques-uns, pourtant, offrent pour nous de l'intérêt, parcequ'ils trahissent le profond attachement de Buchanan pour sa patrie d'adoption. Tels sont les odes sur la prise de Calais (1557) et sur la lévée du siège de Metz (1) ; enfin celle sur l'état de la France, à la mort de François II, où il déplore la violence et le fanatisme des partis religieux et prévoit l'explosion des guerres civiles.

A cette époque, Buchanan était encore attaché à l'Église catholique, bien qu'ennemi des ordres religieux et partisan résolu de l'introduction des humanités dans l'éducation. Cette tendance catholique, mais anti-cléricale, qui rappelle l'attitude d'Érasme, ressort clairement de la lecture de ses *Fratres Fraterrimi*. Ce sont des satires dirigées contre les moines ignorants et cupides, surtout contre les Cordeliens ou Franciscains, qui étaient fort dégénérés dans l'Écosse du XVIe siècle ; elles lui suscitèrent des inimitiés redoutables de leur part et de la part de leur grand protecteur, le Cardinal Beaton. Il vaut la peine d'en citer une, *le Songe*, qui a été traduite en vers français.

Le poète voit Saint François d'Assise lui apparaître en rêve pour lui dire :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pour être au Ciel près de Notre-Seigneur !

Buchanan répond :

[illegible]

Sont toujours prêts à [illegible]
Contrefaisant la mine papelarde.
[illegible]
A la simplesse.

Les élégies et les *icones* ont un cachet plus personnel, car elles sont en général adressées à des amis ou protecteurs. On a cité plus haut celle écrite pendant une maladie qu'il fit à Paris et où il mentionne ses amis; signalons-en encore deux, adressées à Marguerite de Navarre, à laquelle il fut redevable de quelques libéralités comme la plupart des humanistes français, à Jules-César Scaliger, qui résidait à Agen et auquel, depuis Bordeaux, il avait rendu visite, et enfin deux élégies intitulées : *Regrets de Lutèce* et *Arrivée en Gaule*, où il célèbre les ressources de la capitale ou les charmes et les grandeurs de la France. — Nous citerons quelques vers de cette dernière en terminant.

Il nous reste à parler de ses tragédies. Il en a composé quatre pendant son séjour au Collège de Guienne. On sait qu'on avait la coutume, dans la plupart des Collèges du XVIe et du XVIIe siècle, de faire jouer des comédies ou des tragédies aux élèves. C'était une façon d'exercer leur mémoire et de les familiariser avec les chefs-d'œuvre classiques et de faire apprécier par les parents et concitoyens la valeur de l'enseignement. Cet usage s'est conservé dans plusieurs Collèges de jeunes filles anglo-saxons. Le collège Vassar, aux États-Unis, a joué des drames de Sophocle en grec. — Buchanan, qui avait appris le grec sans maître, commença par traduire en latin deux tragédies d'Euripide : *Médée* et *Alceste*, qui furent jouées par les élèves. Michel de Montaigne fut sans doute un des acteurs.

Encouragé par ce succès, Buchanan emprunta au livre des Juges (A. T.) le sujet d'un drame : le *Vœu de Jephté*, qui l'amena à immoler sa fille. Notre auteur le traita d'une façon magistrale et de bons juges y ont loué une inspiration sublime, digne de Milton.

Cette tragédie, dédiée à Charles de Cossé-Brissac, gouverneur français de Turin (1554), devint classique dans les collèges et mit le sceau à sa renommée. Florent Chrétien, qui la traduisit une douzaine d'années après en vers français, décerna à l'auteur le titre de « Prince des poètes de son siècle » (1).

Quant à la dernière *Baptista* (2), malgré sa dédicace au roi Jacques VI, il est douteux qu'elle ait été jouée au Collège de Guienne, tant elle respire un souffle républicain, en contradiction avec les tendances réactionnaires des magistrats de Bordeaux,

(1) [illegible]

(1) Voir *Jephté* [illegible] Florent Chrétien [illegible]

(2) Cette tragédie fut traduite en vers français par [illegible] et imprimée à [illegible] en 1561. Nous [illegible] extraits de cette édition.

à cette époque. C'est une série de dialogues où l'auteur représente son héros, Jean-Baptiste, victime des calomnies répandues contre lui par les chefs de la prêtrise et de la rancune d'une princesse mal famée. Malchus, le grand-prêtre juif, est le type de ces prélats, comme le cardinal de Lorraine ou le cardinal Beaton, qui persécutaient les Réformés comme des novateurs. Gamaliel, par contre, représente ceux des évêques qui préconisaient une Réforme modérée, tels que Briçonnet, évêque de Meaux, et Odet de Châtillon, évêque de Beauvais. Hérode, c'est François Ier, hésitant entre le progrès et la réaction. Hérodiade est sans doute une allusion à la cruelle et fanatique Diane de Poitiers.

Quant à Jean-Baptiste, il ne me paraît pas douteux que l'auteur a personnifié en lui les prédicateurs de la Réforme française, traqués et mis à mort parce qu'ils dénonçaient les abus du clergé. Le sage Gamaliel les défend en ces termes contre les accusations de Malchus :

Blamer le mal, prêcher chose décente
Vivre soi-même ainsi qu'on va prêchant,
Me direz-vous que c'est être méchant !

A l'acte II, Jean-Baptiste répond à Malchus, qui lui reproche d'avoir usurpé le rôle qui n'appartient qu'au grand-prêtre :

Si j'ai parlé du peuple ou des prélats
Plus rudement que je ne devais pas,
Il faut, premier, qu'ils corrigent leur vie
Que de blâmer mes propos par envie...
Or vous, rabbins, usurpant l'avantage
Pour la science et pour la sainteté,
Dîmez tout fruit que la terre rapporte :
Mais quand il faut expliquer les Prophètes
Ou de mieux vivre enseigner les préceptes,
Votre pouvoir est perclus en cela
Et, chiens muets, vous n'aboyez point là !

On trouve en germe, dans ce « Jean Baptiste », les idées qu'il développa plus tard dans son traité : *Le droit du souverain chez les Écossais* ; à savoir que les rois tiennent leur pouvoir du peuple. On se trompait si peu sur le sens de cette pièce, que le roi Jacques VI interdit de la publier et qu'à la veille de la Révolution d'Angleterre, elle fut traduite en anglais sous ce titre : *Anatomie du gouvernement tyrannique* (1642).

Buchanan fut en correspondance avec tous les lettrés de son temps, surtout avec les Français. Ruddiman a publié, à l'appendice du deuxième volume de ses œuvres, une quarantaine de lettres ; en fouillant dans les bibliothèques, on en trouverait beaucoup plus. Nous signalerons comme très intéressantes celles adressées à Hubert Languet, à Théodore de Bèze, à M. de Sigongues, gouverneur de Dieppe, et à Élie Vinet, son ancien collègue de Bordeaux, à qui l'unissait une amitié, qui survécut à une séparation de vingt années. Quelques mois avant sa mort, Buchanan écrivait à son vieil ami une lettre encore toute vibrante de sympathie, pour lui recommander Jérôme Groslot, un jeune Français, et terminait par ces lignes, qui peignent bien son caractère :

« Maintenant, je ne songe plus qu'à me retirer sans bruit et à mourir doucement, le commerce des vivants ne convient plus à un homme qui se regarde déjà comme mort.

Ainsi, jusqu'à la fin, Buchanan conserva au fond du cœur un profond attachement à la France et aux Français. Nulle part, cette affection, qu'il portait à notre pays, n'est exprimée aussi bien que dans un petit poème intitulé : *Adventus in Galliam*, et dont voici un extrait :

Salut, bienheureuse France, douce nourrice des beaux arts,
Au ciel salubre, au sol fertile en fruits,
Aux coteaux ornés de pampres délicieux...
Aux ports échangeant tes produits avec les marchandises de l'Univers
Aux villas élégantes, aux villes enceintes de murailles et de tourelles
Aux mœurs polies, au langage harmonieux,
Toi, la patrie commune de tous les peuples ;
Florissante dans la paix, mais redoutable à la guerre,
Invaincue et bravant la fortune adverse...
Si je ne t'aime et te chéris, toute ma vie, d'une affection patriotique
Je consens à revisiter les lieux déserts et arides de la Lusitanie !

L'homme qui a écrit ces lignes méritait bien l'éloge, cité plus haut, de l'historien De Thou. Il méritait, qu'après trois siècles et demi, nous apportions, à notre tour, notre tribut d'admiration à son génie littéraire et à ses sentiments républicains !

G. Bonet-Maury.

UN FRÈRE DE NAPOLÉON : LUCIEN

(*D'après des documents nouveaux*) (1).

Le 27 mai 1814, Lucien était à Rome. Il y fut extrêmement bien accueilli par le pape, qui le fit prince de Canino. Loin de sentir quelque embarras de cette distinction accordée, dans un pareil moment, par le souverain pontife à un révolutionnaire tel qu'il se piquait de l'être resté, Lucien s'en montra très flatté au contraire et, quand sa femme fut venue le rejoindre, il recommença à mener la vie indolente et voluptueuse, qui avait jadis été la sienne dans les États romains. Lui-même résumait ainsi sa situation dans une lettre à son fidèle secrétaire Campi.

« Je reçois, mon cher Campi, vos lettres des 18 et 20 mai. Maman m'avait déjà parlé des 300.000 francs versés pour moi chez Torliona ; ils sont en déduction de ma dette avec ce banquier.

« Mes affaires s'arrangent fort bien ici ; le Pape me

1. Voir la *Revue Bleue* du 23 juin 1906.

comble de bontés précieuses; je vais prendre le titre de prince romain, et le nom d'une de mes terres. Enfin, un plus heureux jour luit pour moi : la main de fer est brisée...

« Boyer part pour Londres avec ma galerie, qui soldera tous mes créanciers; j'espère que, l'année prochaine, quand tous mes grands établissements seront libérés vous reviendrez près de moi. Vos talents et le peu de fortune que vous pouvez avoir seront ici à leur place : qu'en dites-vous ?

« Ma femme et nos enfants viendront en octobre. Maman se porte bien : nous attendons ici Louis.

« Parlons de nos affaires : j'entends que vous repreniez de suite la gestion du peu d'affaires qui me restent.

« Châtillon, à qui j'écris, restera chargé *seulement de l'impression de* Charlemagne *et des réclamations pour mes arrières publics*. Hors ces deux objets que *tout rentre dans l'ordre ancien*. Communiquez cette partie de ma lettre à Châtillon, et entendez-vous avec lui pour les réclamations qu'il doit faire; il ne faut pas craindre qu'elles soient publiques. Il faut bien qu'on sache que des lettres closes infâmes ont été écrites contre moi; que le Sénat, contre toute loi, y a acquiescé; que je réclame contre, et, que j'obtiens ou je n'obtiens pas justice..., n'importe le résultat : l'*essentiel, c'est la publicité*...

« Voilà mes désirs : tâchez, mon cher Campi, de les remplir au mieux. Quand je n'aurai plus, en France, ni dettes ni biens, je vous appellerai près de moi, et vous serez content, pour moi, de ma position, *Tanto vi basti*!

« Je vous embrasse. Votre affectionné L. B. »

Ecrivez-moi souvent. Grâce à Dieu, on peut enfin s'écrire. »

Rome, 29 juin 1814.

La fuite de l'île d'Elbe vint tout à coup interrompre cette tranquillité. Qu'allait faire Lucien? Toujours fier de ses talents, regrettant dans le fond de n'avoir pu les mettre en évidence et croyant que l'heure favorable a enfin sonné, il se rapproche, mais sans vouloir paraître tout d'abord. Il vient à Paris et se partage entre quelques cérémonies officielles et des lectures poétiques à l'Institut. Il se pique encore de conseiller l'Empereur et de le censurer au besoin et les deux frères, quoique momentanément réunis, sont toujours séparés par cette diversité d'humeur qui les désunit si longtemps. Waterloo brise à jamais l'espoir d'une dynastie napoléonienne et Lucien reprend sans grand chagrin le route de l'Italie. Avant de partir, l'Empereur n'a pas oublié de reconnaître autant qu'il le peut, par des dons d'argent et de valeurs, le concours que son frère lui a apporté. Mais cette tentative de Lucien fut la dernière qu'il se permit pour jouer un rôle politique. Retiré à Rome après l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène et placé sous la surveillance des autorités du Saint-Siège, il donne des préoccupations aux Bourbons restaurés, bien qu'il reste tranquille et absorbé par des travaux paisibles. On l'épie, on le guette, et, si le bruit se répand qu'il va en France on n'hésite pas à donner les ordres les plus précis pour le faire prendre et fusiller au besoin. Lui, pendant ce temps, est préoccupé de ses œuvres littéraires. On joue la tragédie chez lui, dans l'intimité, et, pour ne pas effaroucher un cardinal qu'il avait invité à ce délassement, il explique lui-même en quoi consiste le spectacle.

« Il n'y a point d'élévation de théâtre; une heure avant de jouer, on place trois grandes toiles représentant un péristyle à colonnes et un rideau de mousseline, au milieu du salon, qui cache la scène. Les acteurs sont en costumes du temps. Les actes sont séparés par une symphonie de piano-forte. Au bout du salon, il y a cinq rangs de chaises pour quarante personnes, sans division de parterre, de loges, etc. La tragédie n'est pas tirée des livres saints, mais elle roule sur sainte Clotilde et sainte Radegonde, qui défendent leurs neveux du tyran Clotaire et ne peuvent réussir qu'à sauver le plus jeune en le mettant au pied des autels. La tragédie est telle que tout y respire la morale et la piété et que le crime et la vanité de ses triomphes y sont peints des plus saintes couleurs. »

Quel était l'auteur de cette œuvre édifiante? Sans doute Lucien, sa femme ou quelque littérateur ami de la maison. En tout cas, pareille occupation était bien pour endormir les défiances des Bourbons, et, si Lucien semble avoir conçu quelque pensée de retour en Angleterre, il ne put pas la pousser bien avant. Aussi, la Révolution de Juillet le surprit autant qu'elle éveilla ses espérances et ses convoitises. Il vit bien vite quel parti il pouvait tirer pour ses propres intérêts de ce changement de régime et il s'empressa de travailler à obtenir quelque satisfaction. Les lettres inédites qui vont suivre sont pleines de détails à ce sujet. Les Bonaparte songèrent à se concerter pour adresser une réclamation commune au gouvernement de Juillet, mais Lucien, toujours soucieux de sa situation particulière, ne se mêle pas absolument aux instances de ses frères et voici comment il explique assez longuement son cas à l'avocat Ravioli. On y trouvera encore quelques traits de son caractère et divers incidents de sa carrière exposés par lui sous le jour qu'il jugeait le plus favorable.

[illegible] 2 avril 1831.

« Je réponds, mon cher monsieur Ravioli, à votre dernière sur l'étrange proposition des 20 p. 100. Je pense comme vous que l'on veut moissonner dans notre champ sans l'avoir ensemencé. D'après la longue lettre que je vous ai écrite le dernier courrier sur mes réclamations aux pièces, j'ai droit, je dois espérer de la justice du roi l'admission de mes rescriptions ou leur valeur vénale s'il est convenable, faites en mon nom au ministère pétitionnant au Roi. Si les droits des Cent Jours sont re-

connus, mes droits sur les 200.000 francs de rente du Palais Royal sont incontestables. Ajoutez à cela qu'après Waterloo les Bourbons s'emparèrent arbitrairement de tout ce qui était chez moi : 100.000 francs de linge, autant de vaisselle, 50.000 de chevaux et voitures (ce que peut attester M. le comte de Bordesoules, mon premier écuyer). On alla poursuivre jusque chez M. Gaston la voiture de la princesse Christine ma fille et, malgré la résistance des gens de ma fille, on enleva ses chevaux et sa voiture !... Gaston donnera des certificats à ce sujet. Cherchez le général Campi dont le frère était mon intendant ; dans les papiers de son frère on trouvera les états du linge, de la vaisselle, des écuries, etc. Cela forme au moins un capital de 300.000 francs à ajouter aux spoliations dont j'ai été *victime en tous les temps*, différence caractéristique que vous devez faire ressortir et qui me place sous un jour *au moins* aussi avantageux que tout autre. Faites sentir aussi que s'agissant des dépendances du Palais-Royal, la délicatesse du Roi semble vouloir qu'on soit encore plus juste à mon égard. Pourtant je demande le paiement de mes rescriptions en entier, et je préfère, plutôt que de les céder à vil prix, attendre en protestant de suite par imprimé contre l'aliénation des forêts indiquées dans mes rescriptions.

« Ainsi, mon cher monsieur, demandez pour moi justice : c'est ce que je dois attendre du gouvernement actuel de ma patrie. Je ne veux rien céder sur la valeur nominale de mes effets, qui seront encore loin de me rembourser de mes pertes.

« Votre affectionné, LUCIEN, prince de CANINO. »

A cette lettre est joint un billet confidentiel qui donne à Ravioli des instructions moins intransigeantes. Le voici :

« Malgré la teneur de ma lettre, j'entends vous laisser toujours la latitude de conclure pour le soixante pour cent, si vous jugez impossible ou difficile d'obtenir pleine justice. Pour juger ce cas, agissez comme s'il s'agissait de votre propre intérêt. Ma confiance en vous est entière et j'espère que cette circonstance fera que vous ne me serez plus étranger, quelles que soient les circonstances de l'avenir. — Comptez, monsieur, sur ma parole. »

Florence, 25 décembre 1831.

« Je réponds, mon cher monsieur Ravioli, à vos trois dernières lettres. Il est indispensable que nous nous entendions afin de ne pas continuer à m'agglomérer dans les réclamations de Fontainebleau et des apanages qui ne me regardent nullement, *et avec lesquels je n'entends pas du tout faire cause commune*, parce que cela ne me convient sous aucun rapport. Je n'ai jamais eu rien de commun avec l'Empire avant les Cent-Jours et personne ne l'ignore. Le 18 brumaire et les Cent-Jours sont les deux seuls points de la carrière où je me sois rencontré avec mon géant de frère : mais au 18 brumaire il n'y avait que des citoyens dans notre famille comme dans toutes les autres, et aux Cent-Jours *la première condition* de ma rentrée en France fut que tous mes frères renonceraient à leurs titres et prétentions royales et qu'il n'y aurait plus, près de l'Empereur, que des princes français, à commencer par son fils, qui de Roi de Rome n'était plus que Prince Impérial. Cette nouvelle politique de l'Empereur pouvait seule me convenir ; elle fut appliquée au 20 mars et toutes les royales et néfastes préfectures royales de mes frères rentrèrent dans le néant, d'où elles n'eussent jamais dû sortir pour le bonheur de la Patrie et pour celui de notre famille.

« Comment donc vouloir qu'aujourd'hui j'agglomère mes réclamations à celles de tous ces rois, de leurs apanages, de leurs domaines ? *Cela ne me convient absolument pas*, et toutes vos raisons, probablement justes *si l'on considère toutes nos réclamations en masse*, deviennent fausses quand on ne veut pas faire cause commune. Dans les Cent Jours, je suis rentré parce qu'au despotisme impérial succédait un régime constitutionnel, et qu'il y avait encore une patrie en France comme elle y était au 18 brumaire, comme elle y est depuis le 30 juillet. Aujourd'hui ou demain, je rentrerai dès que les portes seront ouvertes parce que je ne cherche et ne désire que la patrie, parce que peu m'importe le nom du premier magistrat de la France, parce que je regarde le trône *partout et surtout en France* comme une charge pesante qu'on est heureux de ne pas porter, parce qu'aussi le suffrage des gouvernés, qui constituait le droit de Napoléon II au 20 mars, constitue aujourd'hui le droit de Louis-Philippe. Je considère le droit de Napoléon comme le droit d'hier, celui de Louis-Philippe comme le droit d'aujourd'hui par lequel celui d'hier a été remplacé, et je trouve souverainement ridicule que des peuples s'agitent pour le nom de leur premier magistrat. J'entre dans tous ces détails pour vous montrer combien peu de rapports il existe entre Lucien et les rois de sa famille, qu'il n'a jamais reconnus et dont il trouve ridicule la conduite après leur chute comme il l'a trouvée misérable pendant leur règne. J'entre dans tous ces détails pour vous mettre à même de les communiquer, en tout ou partie, au ministre éclairé qui tient le timon des affaires publiques, et qui pourra peut-être tôt ou tard sentir qu'il est de la convenance et de la justice de ne pas confondre en une masse ce qui a toujours été séparé, et que la patrie et le trône constitutionnel ne pourraient que gagner à voir les choses comme elles sont, au lieu de se faire une chimère *d'union napoléonienne* qui n'existe pas. Au lieu de confirmer l'exil en masse de la famille, on devrait en interpeller tous les membres, accepter dans le rang de simples citoyens ceux qui reconnaîtraient le nouvel ordre de choses, et, comme je serais le seul à le reconnaître, il est aussi injuste qu'impolitique de nous confondre en masse, il est aussi maladroit qu'intempestif de m'agglomérer dans les réclamations de la famille impériale.

« Voilà, mon cher Monsieur Ravioli, la base d'où vous devez élever vos batteries *pour mes réclamations personnelles* : que cela convienne moins à l'intérêt des rois vos clients, cela est possible, mais cela me convient et mes réclamations ne doivent pas être un moyen pour les réclamations des autres. C'est un but, et l'unique but que je vous prie d'avoir en vue ; et dès que vous considérerez la question telle qu'elle est, vous sentirez avec votre finesse et votre perspicacité que vous devez agir pour moi sur

un plan tout nouveau. Vos affaires sont deux et très distinctes : 1° Celles des membres de la famille impériale, apanages, droits acquis par les traités, domaines, et 2° celle de Lucien, porteur des rescriptions appartenant à l'Empereur Napoléon, dont on décréta la reconnaissance parce que ces effets étant devenus propriété de l'Empereur, ils équivalent à de l'argent comptant et qu'on ne peut, sans se déclarer en faillite, soutenir l'ordonnance infâme qui a mis ces rescriptions hors de cours.

« Cette question n'a rien de commun avec la première. Si les rescriptions appartenaient à M. Cottier ou à tout autre, elle serait sans doute fort étrangère au reste de vos réclamations. Voyons maintenant comment mon nom la dénature et quels moyens naturels s'offrent à un défenseur de votre talent pour que le nom du propriétaire, loin de faire tort à la réclamation, lui devienne favorable. Cette recherche est la seule à laquelle *mon* avocat doit se livrer; c'est sur elle que j'appelle votre zèle et vos moyens, et voici mon opinion.

« L'injustice de l'ordonnance est patente : elle confisque *rétroactivement* une partie de la liste civile de l'Empereur payée sur la caisse publique. Soutenir cette ordonnance serait se rendre complice d'une confiscation odieuse, inconstitutionnelle et antinationale; ce serait vous donner droit, en temps opportun, d'en réclamer l'indemnisation ou sur les biens patrimoines d'Orléans ou sur ceux du ministre qui ratifierait un tel brigandage. Puisque la cause est bonne, inattaquable en droit, pourquoi donc l'embarrasser de tant de réclamations politiques? Vous croyez donner de la force à ma réclamation en la mêlant aux autres et vous l'énervez entièrement : d'une chose inattaquable de droit, vous faites une cause politique, et qu'y gagnez-vous? D'un terrain uni vous vous placez dans un défilé d'où vous ne pouvez plus sortir, à moins que le gouvernement de Louis Philippe, attaqué par plusieurs membres de la famille Bonaparte, veuille donner dix à douze millions à ses ennemis... Mais, de bonne foi, le feriez-vous à sa place? Comment donc espérer que les hommes de bon sens, qui se voient traînés dans la boue par les fonds de Joseph qui soudoient des journaux incendiaires, iront accorder des millions à des ennemis déclarés? L'Empereur a accordé 300.000 francs par an à la famille d'Orléans, mais *les membres de cette famille ne lui faisaient pas la guerre*. Il faut donc ou supposer les ministres du Roi atteints de folie, ou perdre tout espoir d'obtenir ce que vous demandez en masse pour une famille, dont plusieurs membres font une guerre active et sotte à un gouvernement, qui ne leur a rien fait et qui se montrait plein de bienveillance pour eux.

« Vous [illegible] point d'espoir de succès, à moins de dégager [illegible] d'une ordonnance [illegible] de la masse des prétentions politico-royales des membres de la famille. [illegible] commencement par vos lettres, mais l'assurance d'un plein succès était telle que vos lettres ont arrêté l'expression de ma répugnance et que je vous ai laissé faire. D'ailleurs, Joseph n'avait [illegible] de bouclier de son lit de repos [illegible] le Roi constitu- [illegible] des journaux tandis qu'on avait épargné le Roi de l'Emigration; on n'entrait pas en scène sans justice et à contre-temps. Il est tout simple qu'on ait refoulé dans l'esprit des ministres le désir de bien traiter la famile impériale. Mais moi, Monsieur, je m'appelle Lucien et non pas Napoléon; je suis citoyen de Brumaire et des Cent Jours et non pas roi; la Patrie, voilà ce que je désire; la justice pour moi comme pour tous est ce que je recherche, et mon avocat doit entièrement changer de place s'il veut défendre mes intérêts.

« Pourquoi l'Empereur, dans le temps, accordait-il 300.000 francs à des membres de la famille d'Orléans? Parce que ces membres recouraient à sa justice, *parce qu'ils étaient inoffensifs*. Suivez donc le même système, le seul qui ait le sens commun; montrez que votre client est inoffensif, au point que, si on eût interpellé les membres de la famille de l'Empereur, je serais rentré, citoyen tranquille et content de retrouver ma chère Patrie, quoique le sceptre fût sorti de ma famille. Quand vous aurez fait éclater la vérité de ma position et de mes dispositions, les ministres ne verront plus mes réclamations à travers le prisme de la haine, et ils ne se déshonoreront pas en refusant d'annuler l'ordonnance du brigandage. *La politique ne s'opposera plus à la justice*; qu'espérez-vous tant qu'elle s'y opposera? quelque remplis de talents que soient vos mémoires, croyez-vous qu'un article furibond de la *Révolution* ou de la *Tribune*, payé par Joseph, n'a pas plus de force que vos mémoires?... Et vous voulez laisser mes intérêts agglomérés avec ceux de ces gens de contre-temps, qui ne savent agir que lorsqu'il faut se taire et se taire quand il faut agir.

« Non, mon cher Monsieur Ravioli; je vous prie de réfléchir mûrement et vous sentirez que vous êtes *par rapport à moi* dans la route diamétralement opposée à celle qu'il faut suivre. Faites connaître mes dispositions, débarrassez mes réclamations de l'odieuse tache de demander à ceux que l'on attaque, et, sur le terrain du droit, débarrassé des embarras de la politique, poussez auprès des ministres du Roi constitutionnel à la révocation de l'ordonnance qui a confisqué partie de la liste civile de l'Empereur. Je pense qu'alors vous obtiendrez justice; nos rescriptions auront leur cours, et, si elles reprennent leur valeur nominale, ou à peu près, le 10 p. 100 sur la réalisation telle vous est garanti par moi.

« D'ailleurs, outre la question des rescriptions, l'intérêt politique reste, et, certes, je vous devrai beaucoup si vous contribuez à me séparer dans l'opinion des ministres, comme je le suis, de fait, de toutes les sottes, violentes et injustes démarches, que quelques personnes de la famille font contre le gouvernement de Louis-Philippe, qui, s'il nous assure surtout la paix, mérite tous les respects et l'amour des bons Français.

« Et, tout bien entendu sur le fond, parlons de la forme : un mémoire signé par moi comme aîné, une lettre de Madame Mère [illegible] pour demander [illegible] frères opposés l'un à l'autre, suivant des routes diverses et n'étant pas même d'accord avec leurs enfants... mais tout cela est du roman tout pur! Si cela pouvait être,

cela prêterait, dites-vous, de la force; je pense qu'une demande collective en ôterait : il faut renoncer d'ailleurs à l'impossible. Je ne vois pas du tout Jérôme, fort peu Louis; je désapprouve hautement les levées de bouclier de Joseph; Madame ne doit pas rompre son silence, et moi-même ce n'est pas directement, mais par mon avocat, que je dois demander justice Croyez-vous, mon cher Monsieur Ravioli, que les brochures de Chateaubriand ou de Belmontet soient les meilleures attaques que l'on pouvait porter à l'ordre de choses actuel?... Il y a du talent dans ces brochures, mais on pouvait mieux faire. Si je garde le silence, c'est que la patrie est pour moi avant les individus. La liberté et la paix avec Louis-Philippe conviennent mieux que la guerre et la discorde civile avec celui que j'ai fait proclamer aux Cent Jours. Louis-Philippe a le même droit aujourd'hui que Napoléon avait alors. Les peuples transmettent leurs suffrages à leur gré; ils ne se vendent pas pour toujours : leur suffrage est toujours souverain et Louis-Philippe est légitime dès que le peuple par ses mandataires l'a nommé. S'il est juste et qu'il sache tenir le sceptre constitutionnel d'une main ferme, tout bon Français doit désirer son succès; l'attaquer, c'est troubler l'Etat : c'est ce que les Emigrés ont fait pendant trente ans, et ce que tout bon citoyen ne doit pas faire. Voilà pourquoi je me suis tu: voilà pourquoi je n'ai pas rappelé aux Français leur serment du 20 mars prêté sur ma demande... Et, ce silence, j'en sortirais pour une réclamation d'argent! Je ne trouve pas de convenance dans cette requête personnelle, et je préfère de toutes manières que vous signiez le mémoire pour l'annulation de l'ordonnance qui a démonétisé ce que l'Empereur avait reçu pour sa liste civile. Je m'en rapporte à vous pour la logique et la forme.

« Afin d'écarter les obstacles politiques, faites connaître à M. Périer, dans une audience particulière, mes dispositions sincères, et dites-lui que je compte sur sa justice, et que lorsqu'on voudra m'ouvrir les portes de la patrie, je serai empressé de venir y offrir mon hommage au Roi Citoyen, dont l'élection nouvelle succède à mes yeux à l'ancienne élection de Napoléon II. Les obstacles écartés, vous devez réussir dans mes réclamations et me préparer le retour dans ma patrie.

« Voilà le plan que je vous prie de suivre. Si les ministres refusaient, publicité et mémoire aux Chambres. Tout ce que vous me dites pour la coopération d'un député dont vous voulez taire le nom est parfaitement pensé; j'approuve tout et je me confie à votre perspicacité. Travaillez sur ce plan et sans perdre de temps. Vous avez pour clients, d'un côté, les rois de la dynastie impériale qui s'occupent à guerroyer contre Louis-Philippe, tout en lui demandant dix à douze millions pour mieux le combattre, et le Prince Lucien qui est porteur de rescriptions constituées de l'Empereur et que ses dispositions pour l'ordre de choses actuel ne met (*sic*) pas dans les rangs des ennemis puisqu'il est prêt à rentrer dans sa patrie. »

En dépit de cette tactique qui lui semblait excellente et de toute l'habileté tenace que Lucien mit dans ses réclamations, il parvint seulement à faire confirmer pour lui et les siens la loi d'exil qui tenait les Bonaparte hors du royaume. Lucien se drapa encore une fois dans sa dignité de proscrit perpétuel et puisqu'il ne pouvait pénétrer sur le territoire de la France, il essaya d'y faire passer sa pensée dans des fragments de mémoires qu'il commença à publier. Il avait, comme on le sait, toujours beaucoup aimé les belles-lettres; mais ses romans et ses poèmes attestent que celles-ci lui rendirent mal l'affection dont il les entourait. Alternant avec ses œuvres d'imagination, Lucien avait pris la peine d'écrire ses mémoires, du moins par parties, et de conter à sa façon les faits dont il avait été le témoin ou l'auteur. C'était cette narration prolixe et tendancieuse qu'il se préoccupait maintenant de mettre sous les yeux du public. Le dix-huit Brumaire et les Cent Jours furent les deux épisodes qu'il prit soin d'expliquer le plus abondamment, et il comptait bien que cette publication le placerait en excellente posture devant la postérité. Il s'en préoccupe, en homme avisé qui connaît les ressources et les avantages de la publicité. Il écrivait d'Édimbourg, le 30 octobre 1835, au fameux libraire Ladvocat :

« Je serai à Londres dans quinze jours, et j'espère y trouver les articles relatifs à ma brochure que vous voulez bien me promettre. N'oubliez pas *Le Corsaire*; l'article du *Journal des Débats*, est celui qui pique davantage ma curiosité. Après avoir lu ces articles, je vous enverrai les notes dont ils me paraîtront susceptibles, et dont vous pourrez disposer pour une édition successive. Je suis fort aise d'avoir un éditeur tel que vous et le titre que vous avez donné à ma brochure est bien, puisqu'elle fait nécessairement partie de mes *Mémoires*. Je vous prie de me faire parvenir quelques exemplaires.

« Je vous remercie de l'offre obligeante que vous me faites pour mes *Mémoires*; je sais que toute convention préalable est superflue avec vous, et pour tout ce qui est rapport pécuniaire, je m'en rapporterai entièrement à vous. Je dois vous prévenir que mon intention était de faire paraître successivement des extraits de mes *Mémoires* et non de publier un corps d'ouvrage : ainsi j'avais préparé deux brochures de 200 pages qui devaient paraître ici successivement. D'après votre lettre, je renonce à toute publication sur la terre d'exil, et à mon arrivée à Londres, je vous écrirai à ce sujet. »

*
* *

Le premier volume des Mémoires de Lucien Bonaparte parut en effet l'année suivante; mais, en dépit de l'habileté de l'éditeur et de la bonne volonté de l'auteur, il n'eut aucun succès et ce fut le seul tome de l'ouvrage qui fut livré au public. Plus de quarante-cinq ans après, en 1882, il était complété par un ouvrage nouveau du colonel Iung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, qui mettait en œuvre les

papiers laissés par celui-ci et conservés actuellement aux archives du ministère des Affaires étrangères. Cette publication ne fit pas davantage pour la renommée de Lucien. Il était mort, d'ailleurs, depuis longtemps, depuis le 30 juin 1849, brusquement et obscurément, sans avoir connu la gloire qu'il avait rêvée dès sa jeunesse, ambitieux encore et mécontent du sort que lui avait fait son obstination dans la vanité d'un isolement maladroit, attristé de sa destinée inutile que le commerce des lettres et les joies de la famille avaient égayée sans l'occuper suffisamment.

PAUL BONNEFON.

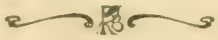

Intimités parlementaires

—

AU TRAVAIL

Maxime Bouchon n'était pas élu depuis quarante-huit heures, que déjà cinq demandes lui étaient parvenues, pour solliciter auprès de lui l'emploi de secrétaire.

Voilà qui semble bien indiquer que le nouveau député du Plateau-Central n'arrive pas précisément au Palais-Bourbon comme un inconnu, qu'il est de ceux sur lesquels on compte et dont on escompte déjà l'avenir parlementaire : c'est du moins la façon dont Maxime Bouchon n'a pas hésité à interpréter un tel empressement flatteur.

Deux candidatures pour le moins, étaient, sur ce point, particulièrement significatives, émanant toutes les deux de personnalités, qui, déjà pourvues d'une situation parisienne, ne laissaient pas, cependant, que de se mettre sur les rangs : l'une, d'un « attaché au sous-secrétariat des postes », l'autre, d'un Monsieur dont Maxime Bouchon n'avait pu déchiffrer la signature, mais qui faisait suivre cette signature, apparemment notoire, de cette triple qualité :

« Publiciste : — ancien rédacteur à l'*Avenir* ; — correspondant parisien du *Bavard Poitevin*. »

Mais Maxime Bouchon est « lié par des engagements antérieurs. » Il a remis toutes les demandes à Fernand Martel, en lui disant, avec bonhomie :

— Vous savez ce qu'il y a à répondre ?...

Il avait toujours été convenu, en effet, que, si Bouchon arrivait à la Chambre, il prendrait comme secrétaire le petit Martel.

Fernand Martel est le fils du père Martel, le professeur d'agriculture, qui, dans chaque commune, à l'issue de ses « conférences sur les maladies de la vigne », ne manquait jamais de faire, en faveur de la candidature Bouchon, la propagande la plus habile et la plus efficace.

Le petit Martel est actif, intelligent, débrouillard ; grand lauréat du lycée de La Marche, il a quelques ambitions littéraires, et, cependant qu'il achevait ses études de droit, après son échec à l'École normale supérieure, le *Petit Tambour* a publié, de lui, des « Causeries du lundi », et des « Lettres à ma cousine », qui étaient d'un tour délicat et original, au dire même de l'inspecteur d'Académie, dont le témoignage ne saurait être suspect.

Mais le père Martel voudrait pour son fils quelque chose de stable, une situation administrative, — avec une retraite...

Évidemment, un secrétariat de député, ça n'est pas énorme ; mais c'est tout de même le « pied à l'étrier... »

Cela permet d'« approcher du soleil » ; avec un peu d'entregent, et le petit n'en manque pas, on se crée rapidement tout un noyau de relations utiles, grâce auxquelles c'est bien le diable si l'on n'arrive pas à décrocher pour le moins un poste de juge suppléant rétribué, ou de conseiller de préfecture.

Et puis Maxime Bouchon peut devenir ministre, — et alors le jour où Maxime Bouchon serait ministre...

*
* *

Fernand Martel est prévenu : le secrétariat de Bouchon ne sera pas une sinécure.

Comme Maxime Bouchon le déclarait, avec son entrain superbe, son inlassable énergie, dès le lendemain du scrutin :

— Maintenant, il s'agit de préparer les élections de 1910 !...

Il ne sera pas de ces députés, en effet, qui, une fois élus, semblent n'avoir rien de plus pressé que de tirer leur révérence aux électeurs :

— Au revoir et merci, — jusqu'à dans quatre ans !...

Maxime Bouchon a d'autres principes et une conception toute différente des obligations de son mandat ; il l'a d'ailleurs déclaré à maintes reprises : il entend se tenir en contact perpétuel, en communion constante avec le corps électoral, de façon à ne jamais perdre de vue les besoins de sa circonscription, toujours prêt à défendre les intérêts de chacun, et toujours au courant de leurs légitimes desiderata.

Et justement, pour bien marquer à ses électeurs qu'ils sont le souci de tous ses instants, et qu'il ne veut demeurer indifférent à rien de ce qui les touche, il a mis immédiatement à exécution une idée fort ingénieuse.

Dans chaque commune, il a délégué un ami sûr et zélé, au soin de lui signaler, à mesure, toutes les modifications que pourrait subir l'état-civil de ladite commune.

Et alors Fernand Martel a mission de saluer, par une phrase appropriée, douloureuse ou gaie, mais toujours cordiale, tout événement qui survient dans la famille de l'électeur.

Tous recevront donc aussitôt, le cas échéant, et suivant les cas, une carte de Maxime Bouchon, ainsi libellée :

— « Bravo pour la naissance de votre petit Firmin, mon futur électeur ! »

— « Sincères condoléances : c'est un honnête homme et un bon républicain qui s'en va. »

— « Mes meilleurs vœux aux jeunes époux, qui donneront bientôt, j'espère, un bon électeur de plus à la République ».

Et dans chaque maison, il y aura ainsi, affichée à la glace, au moins une carte du député, — de ce Maxime Bouchon de qui l'on dira, avec attendrissement et avec orgueil :

— Voyez un peu ce qu'il nous a écrit pour le mariage d'Emma : nous ne le considérons pas comme notre député, mais c'est plutôt, vraiment, comme quelqu'un de la famille !...

*
* *

Il va sans dire qu'à côté de ces questions personnelles, Maxime Bouchon n'aura garde de négliger les intérêts généraux de ses électeurs.

Les documents suivants, adressés à Maxime Bouchon, prouveront que son activité a eu déjà l'occasion de s'exercer et que son influence, immédiatement, s'est fait jour.

Dans sa profession de foi, Maxime Bouchon avait écrit :

« Pas de promesses : Je demande que vous me jugiez à l'œuvre et sur mes actes. »

L'heure du jugement ne se fait pas attendre.

Voici les documents, tels que le dernier numéro du *Petit Tambour* les reproduit en première page, sous ce titre à la fois sobre et fier, et suffisamment explicite :

« *Sans commentaires !* »

I

MINISTERE DES FINANCES

—

DIRECTION DU PERSONNEL

Mon cher député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'opportunité qu'il y aurait à créer, dans la commune de Saint-Landry, un deuxième bureau de tabac. Je m'empresse de vous faire connaître que j'ai aussitôt chargé M le directeur des contributions indirectes de votre département d'étudier la question au point de vue technique, et, dès que son rapport m'aura été transmis, avec l'avis de M. le Préfet du Plateau-Central, je serai heureux d'examiner s'il m'est possible d'accorder satisfaction à la commune de Saint-Landry.

Veuillez, etc.

Le Ministre des Finances,
POINCARÉ.

II

SOUS-SECRÉTARIAT
DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

—

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mon cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les heures des courriers qui desservent la commune de La Rémolade, et appuyer auprès de moi une pétition des habitants de cette commune, demandant qu'une levée supplémentaire soit faite après quatre heures du soir par le facteur de Malvoisin. J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au désir que vous m'aviez verbalement exprimé, la question est en ce moment soumise à l'examen du service compétent, et qu'aussitôt qu'une solution sera intervenue, je m'empresserai de la porter à votre connaissance.

Veuillez, etc.

Le sous-secrétaire d'État des postes et télégraphes,
BÉRARD.

III

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—

CABINET DU MINISTRE

Mon cher député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation précaire d'un groupe de cultivateurs, habitant l'agglomération des Gorgerettes, dont la récolte et une partie des habitations, non assurées, viennent d'être détruites par un incendie violent. J'ai le plaisir de vous faire connaître que, par courrier de ce jour, et à titre tout à fait exceptionnel, je fais ordonnancer, au nom de M. le Préfet de votre département, une somme de 40 francs, pour être répartie entre les familles les plus nécessiteuses et les plus éprouvées.

Veuillez, etc.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le chef du cabinet,
WALTER.

« Sans commentaires », a dit le *Petit Tambour* : on ne saurait mieux dire.

*
* *

Maxime Bouchon a déjà fait le tour de tous les ministères; il y retourne volontiers, simplement pour se familiariser avec les aîtres, — et aussi avec les huissiers.

C'est qu'il songe que le premier point, c'est d' « avoir l'air chez soi » dans l'antichambre où l'on accompagne un solliciteur.

Et alors il est fort important de connaître les huissiers, et, si possible, de se mettre bien avec eux.

Être connu des huissiers, c'est comme, dans un

restaurant chic, appeler le maître d'hôtel par son petit nom.

Et si, lorsqu'il aura l'occasion de venir présenter au Ministre une délégation départementale, si les huissiers, les huissiers à chaîne », l'accueillent par de tambours :

— Bonjour M. Bouchon ? Vilain temps, M. Bouchon.

— les délégués seront dans l'admiration, et, quelle que soit l'issue de l'audience ministérielle, ils sortiront convaincus de l'autorité prodigieuse de Maxime Bouchon :

— Bouchon? il fait ce qu'il veut dans les ministères, — *tous les huissiers le connaissent !*

Or, précisément, Maxime Bouchon a eu cette chance, de retrouver place Beauvau, au Ministère de l'Intérieur, un huissier avec qui il avait fait ses derniers treize jours !

L'huissier n'en parut point, d'ailleurs, autrement émerveillé ni surpris.

Il a seulement demandé :

— Savez-vous s'il y en a d'autres, du régiment, qui sont devenus députés de votre promotion?

Et comme Maxime Bouchon offrait, empressé :

— Mais je vais dire un mot pour vous à Albert Sarraut !

L'huissier, sans y mettre, ajoutons-le, la moindre affectation, a répondu avec calme et tout simplement :

— Moi aussi.

FRANC-NOHAIN.

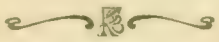

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans et Nouvelles

[illegible] *La Bonne de Marat*, [illegible] (1814-1821).

Oublions, si vous le voulez bien, les tableaux de la Décadence latine (éthopée). Désertons l'Amphithéâtre des sciences mortes; négligeons les aspects de la Décadence esthétique (que de décadences!) et l'Art ochlocratique et « Les XI chapitres mystérieux du Sepher Bereschit » et tant d'œuvres subtiles, somptueuses, inégales, nourries d'érudition mystique, abondantes en révélations que nos ordinaires conseillers, moralistes, psychologues, métaphysiciens, ne surent point pressentir et parfois méconnurent. Différuons même les pensées des maîtres [illegible] et [illegible] dont l'expectative nous [illegible] *Ophélie*, *Lucienne*, *Cagliostro*, *Cesare Borgia*, *François d'Assise*.. Péladan s'est ému de la détresse spirituelle où languissent nos jeunes filles : il renonce à l'ésotérisme et à ses pompes. Il sera simple, clair, tendre, respectueux des bienséances, romanesque toutefois, mais prudemment, et s'il parle d'amour, ce sera « honnêtement, moralement » pour démontrer une proposition de tout repos.

« L'amour n'est heureux et durable que dans le mariage, le mariage d'amour est une œuvre d'harmonie, de paix et de dignité et la passion proprement dite, la passion aveugle, la passion sans vertu et sans raison représente la plus sinistre des aventures, la plus douloureuse des maladies de l'âme. »

Le réalisme sera banni de son livre dédié aux « jeunes personnes »; elles n'y rencontreront ni « nouveautés de théorie » ni « notations physiologiques, essentiellement dépravantes », ni « thèse », puisqu'on accepte la morale telle qu'elle est et qu'on se flatte de « réconcilier l'esthétique avec la morale ». L'auteur, en effet, ne s'interdit point de montrer son talent; la nostalgie des cortèges orientaux et des spectacles babyloniens dont il souffrit longtemps lui a laissé le goût de quelque magnificence verbale; de la fréquentation des mages, des astrologues, mystagogues et de leurs pareils, il a gardé le souci du mystère, la curiosité des phénomènes psychiques et je ne sais quelle solennité d'allures, noble et un peu étonnée. Ces façons ne déplaisent point aux femmes..... Certes Péladan souhaiterait que la jeunesse d'aujourd'hui lût la *Légende dorée*, les beaux contes de Perrault, les admirables romans de chevalerie — et qui donc ne s'associerait à son vœu! — mais nos jeunes filles s'inquiètent peu des contes de Perrault, moins encore de la *Légende dorée* et de ces incomparables romans de chevalerie; c'est un fait! et qui détermine Péladan à composer des peintures « plus réelles (!), plus révélatrices de la vie (!) », autrement dit à écrire *La Rédemptrice*.

*
* *

« Un paysan, ayant dû abattre un figuier, le scia, et en [illegible] de bouclier rond. Il apporta donc ce bois à son notaire. [illegible] mais le fils du notaire, qui n'était autre que Léonard de Vinci, [illegible] répugnant et d'horrible, et il composa ainsi un bouquet [illegible] voulut fuir.

[illegible]

jamais le matin quelle sombre fantaisie le Destin y aura peinte avant le soir.

Heureuse ignorance à quoi nous devons la sécurité de nos joies furtives! Bienheureux aveuglement qui donne de la dignité, du prix à l'existence la plus banale, et justifie les espoirs en apparence les plus vains. Car le destin se plaît aussi parfois aux broderies claires et aux révolutions favorables... et rarement aventure semblable à celle du licencié en droit Torigny troubla les vacances d'un jeune Breton, fils de notaire, en villégiature de vacance. Mais il est sûr que le tragique — dans la vie d'autrui — nous est inestimable, et peut-être au fond la majorité des hommes ne s'intéresse-t-elle passionnément qu'à la douleur?

Donc Torigny, adolescent sérieux, de mœurs sages et de jugement prudent, instruit aux traditions, façonné aux enseignements de la famille et de l'école, vaguement religieux, fort ignorant de littérature, découvre un soir à Perros-Guirec, devant la splendeur du couchant, l'individualisme! Une émotion esthétique illumine soudain un jeune cerveau, l'éveille à la pensée. Torigny perçoit la plate insuffisance de son activité; aussitôt il s'étonne de la médiocrité des carrières provinciales, s'évade du réseau des conventions, méprise ses professeurs, et, pour la première fois, juge son père — tabellion vénérable — sans indulgence.

« Vivre, ce n'était donc pas exercer une profession quelconque selon une honnêteté moyenne, et après avoir développé seulement sa mémoire, se cantonner dans un emploi public?

Vivre, c'était donc plutôt écouter son cœur, multiplier ses impressions, augmenter sa conscience, communiquer avec l'envers des choses et l'esprit des êtres? »

Une grande dame passait: sans délai Torigny pénètre dans son intimité — les détails importent peu, l'auteur s'y embarrasse fort inutilement; — une grande dame, vous entendez bien, une grande dame telle qu'il est donné parfois aux feuilletonnistes populaires... et à quelques poètes, d'en rencontrer encore, achève de désiller les yeux bourgeois de Torigny, et lui révèle les prestiges insoupçonnés de la femme. Hongroise, très grande, très belle, riche, éprise de sentiments rares et de pensées délicates, raisonneuse, passionnée, Marguerite Jedlesee, en outre, n'est point heureuse; le journal de sa vie sentimentale, tombé par hasard aux mains de Torigny, trahit une peine ancienne et sans remède : jeune fille, elle a aimé, avec terreur, le beau comte Vilhelm Goertz de Vegstaedt, joueur, débauché, brutal, et l'a épousé « dans l'infatuation déplorable de convertir don Juan ». Elle vit maintenant loin de ce maître haï, redoutant ses brusques apparitions, ses sommations avilissantes et ses demandes d'argent. Catholique, le divorce lui est interdit. Elle court l'Europe « du Caire aux Fiords et de la Semaine sainte à Séville à la passion d'Oberammergau, de Bayreuth, qui n'est plus qu'un théâtre Cook, à Orange, qui n'est pas encore le sanctuaire de Dyonisos ».

En France, une cour d'adorateurs discrets l'accompagne, trio d'intellectuels bavards et distingués, par ailleurs inexistants, et dont dame Marguerite sait tout juste qu'ils sont des rentiers, de petits rentiers : Cravant, rejoint d'abord à Florence, et qui a dû tenter quelque chose autrefois d'ambitieux, mais n'en parle jamais, Sernhac, ex-professeur; « quant à Tessonnes, c'est une rencontre de wagon-restaurant. » Introduit dans ce cercle, un peu contre le gré de Cravant-Sernhac-Tessonnes, Torigny assiste à d'ingénieux débats, dont dame Marguerite demeure l'arbitre souverain et dédaigneux. Les beaux sophistes! cyniques, puérils, profonds, intarissables, leur sagesse aboutit à une perpétuelle leçon d'immoralisme transcendantal; ils absolvent le meurtre et volontiers supprimeraient cette brute de Goertz; mais il est des conséquences de l'assassinat qu'ils n'affronteront jamais, et les risques d'un duel avec un bretteur hongrois sont trop grands! Torigny écoute beaucoup, parle peu; son silence admiratif touche dame Marguerite...

Thème connu, direz-vous! de Julien Sorel aux héros de Barrès, en passant par le *Disciple*, le type du déraciné pervers a fait en littérature une trop retentissante fortune, nous en sommes las!

Précisément, Torigny n'est pas un déraciné, et c'est pourquoi il échappe ou devrait échapper à la fâcheuse évolution, qui fait du crime le corollaire d'une débauche de pensée; constatation essentielle, la seule presque — j'en demande pardon à Péladan — que les partisans de la morale traditionnelle puissent tirer de tout ce livre. Torigny n'étant pas, n'étant point encore un déraciné, se ressaisit très vite; les jongleries de ses dangereux amis n'ont point raison de son ferme bon sens, fortifié de souvenirs et de sentiments; des intérêts proches sont aussi bien puissants, Torigny appartient de tout son être à un milieu d'où il entend ne point s'arracher.

« L'existence calme et sans imprévu de ses parents et des amis de ses parents, il l'acceptait, les affaires au matin, la promenade après le palais, et le soir le cercle, ou rarement le théâtre du chef-lieu, quand passe une tournée, vie restreinte, monotone mais vie douce par le bénéfice de l'habitude et l'absence d'effort.

« Sa clientèle serait celle même de son père : il profiterait des vieilles relations, des camaraderies, connu de tous et connaissant tout le monde, à l'abri des compétitions, inexpugnable en son honorabilité. Le fils Torigny « monsieur André » se trouvait classé dès sa naissance

à un degré de considération dont il ne pouvait descendre que par des forfaitures.

Le Parisien nourrit une sorte de pitié pour le provincial ; du sein de son tourbillon il aperçoit la vie du chef-lieu comme un grouillis de taupinières sans comprendre les joies pâles, mais constantes, d'un sort restreint et entièrement prévu.

Moins on offre de surface à la vie et mieux on échappe aux coups du sort. »

Torigny parle d'or... Pourtant il aime dame Marguerite ! L'aime-t-il ? Il l'aime comme il faut aimer une grande dame, d'un amour orgueilleux, soumis, sans espoir :

« Intimité enthousiaste de ma part et condescendante de la sienne, déclare-t-il... je ne vois pas en elle une compagne, une épouse, ni même une amante ! »

Ce bourgeois raisonne, il n'aime pas !...

Survient Goertz menaçant. Torigny le précipite du haut de la falaise dans la mer...

La Rondache !

*
* *

Vous penserez, tout le monde pensera, que ce meurtre clôt le roman. La voilà bien,

« la passion aveugle, la passion sans vertu et sans raison... qui représente la plus sinistre des aventures, la plus douloureuse des maladies de l'âme ! »

Mais Péladan s'obstine à démontrer que

« l'amour n'est heureux et durable que dans le mariage ; le mariage d'amour est œuvre d'harmonie, de paix et de dignité...

Que ne se satisfait-il de l'affirmer !

Nous aurions gardé de *la Rondache*, le souvenir d'une aventure beylienne embrumée de quelque métaphysique, la vision d'êtres modelés sommairement, mais dont les gestes, les divagations, l'exaltation d'âme ne déparent point un beau drame chimérique, un peu lent... Voici venir un conte bleu sans naïveté, une idylle bourgeoise sans couleur ni poésie, des pages qui pourraient être d'un Feuillet discret ; les notaires de la *Rondache* sont bouffons sans être vrais, les jeunes filles d'une niaiserie qui dépasse les bornes de la convention, les paysans .. Torigny lui-même qui s'est enfui au lendemain de son crime, Torigny oublieux de dame Marguerite et de ses propres fièvres, ne nous intéresse plus. Privés de leur support d'idéologie les personnages de Péladan s'effondrent, c'est le néant ...

Epilogue : marié Torigny est heureux,

« [illegible] l'amour dans le mariage et la célébrité dans sa ville, les deux circonstances les plus douces qui soient. Cela était venu tout d'un coup. »

Cette fois, affirmez-vous, la démonstration est achevée ! Que non ! Une inquiétude obscure ramène Torigny à Perros, Guirec pour le sinistre anniversaire ; il y rencontre dame Marguerite remariée, heureuse certes, point trop, comblée, donc mal satisfaite ; confidences, aveux tragiques :

« Le noyé de Ploumanach était vengé. Celle qui avait souhaité sa mort et celui qui l'avait opérée (! ne connaîtraient plus de joie ; maintenant ils s'aimaient et cet amour devenait un mode transcendantal de l'expiation.

Des vaches passèrent ; leurs gros yeux curieux se fixèrent sur le jeune homme.

Il contemplait, en son cœur, la terrible Rondache où le destin venait de joindre à ce triste matin d'automne une si sombre allégorie : celle de l'amour sans espoir. »

La démonstration est à vau-l'eau ? mais il n'importe, car le dernier chapitre est le plus poignant.

*
* *

Pourquoi les jeunes filles ne liraient-elles point la *Rondache* ? Parce que l'auteur ne tient point ses promesses d'édification, parce que la lecture de ce livre laisse une impression trouble, parce qu'au lieu des certitudes annoncées, des motifs de doute s'y précisent, parce que si les joies charnelles n'y sont point décrites, les intentions les plus « peccamineuses » s'y affirment et qu'un certain déréglement de l'esprit y est peint de couleurs assez séduisantes ? Mais si nous estimons que les jeunes filles doivent tout lire, ou presque tout, qu'il importe de leur menager moins avarement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les commotions cérébrales, qu'il est grand temps de faire, par la liberté, l'éducation de leur imagination et de leur jugement ! Ne les décourageons donc pas de goûter un roman qui eût été meilleur, si une sollicitude particulière ne le leur avait destiné..... Mais souhaitons que les vrais artistes, ambitieux de suffrages féminins, conçoivent enfin l'audace de ne sacrifier rien de leur génie ou de leur talent ; on n'en a jamais trop.

*
* *

L'admiration des snobs menacera peut-être quelque jour Marcel Boulenger, mais ne fera jamais en somme que ratifier l'acquiescement des lettrés au renom d'un séduisant écrivain.

Séduisant ! Oui ! Oui ! L'auteur expert à caresser nos préférences, à flatter nos engouements traditionnels, à courtiser (oh ! fièrement, avec un rien d'impertinence) les instincts dont nous tirons vanité, qui donc

aurait droit à notre gratitude charmée si ce n'est celui-là ? Ne dites pas que moins de grâces vous plaît mieux, que votre goût aime à être rudoyé, qu'une lecture vous est de médiocre profit si quelque violence n'est faite à vos habitudes de pensée ou de sentiment. Il y a la manière forte. Celle de Marcel Boulenger est insinuante.

D'ailleurs, une flatterie délicate peut être bienfaisante, Marcel Boulenger ne prétend qu'à nous charmer; il nous séduit : qui donc se refuserait le répit de se laisser séduire ?

L'entrain, le panache, la peur d'en avoir trop, l'esprit ironique, tendre, gai, la crainte de n'en jamais montrer assez, la rapidité, la mesure, le goût, une langue adroite, ingénieusement rajeunie ou si vous préférez artificieusement vieillie, grimée suivant une mode ancienne et jolie, qui enchante les ignorants et ravit les autres, un art grêle, vieillot et plein de vie et si sûrement élégant ! nous sommes comblés..... un peu inquiets : être séduisant, c'est l'être sans défaillance. Mais Marcel Boulenger sait être concis.

Il excelle à un genre de nouvelles que les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent bien ; étudier un milieu, une époque, en extraire les éléments de récits détachés convient à son talent ; les imaginations, les sensibilités, voilà tout ce qui l'intéresse ; peu ou point de descriptions, peu d'événements et très menus ; des agencements d'une habileté, d'une précision admirables. On n'a point oublié *Au pays de Sylvie*.

Voici un second recueil... du marquis de Floranges. Il plaît à Marcel Boulenger de se retrancher derrière l'autorité d'un archiviste. Libre à lui. Ce Floranges ressemble à notre auteur comme un frère... ou un ancêtre, qui aurait déployé vers 1820, dans le Paris de la princesse Belgiojoso, de lord Seymour et des gardes du corps, les curiosités, les goûts et tout le tempérament de Marcel Boulenger. Ses souvenirs sont piquants, ses « anecdotes » exquises. — Jules Alexandre de Floranges dut venir mystérieusement au monde en décembre 1795.....

Tout cela est loin de nous, loin de notre art complexe et anxieux. — Est-ce bien sûr ? Inélégante, notre démocratie est passionnée d'élégance et c'est pourquoi les marionnettes précieuses — et point si frivoles — de Marcel Boulenger ont très certainement un rôle social à jouer parmi nous.

JEAN NOINTEL.

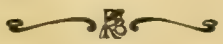

Musique

—

L'ART MUSICAL AUX SALONS

En effet, voici nos compositeurs qui *exposent !*

C'est au Grand-Palais des Champs-Élysées, du côté de l'avenue d'Antin : le règlement de l'Exposition de 1906 annonçait, dans une spéciale rubrique, la création d'une section musicale sous le patronage de la Société Nationale des Beaux-Arts et fixait au samedi 17 février le dépôt, par chaque auteur, *d'une seule œuvre de musique de chambre*, instrumentale ou vocale, le théâtre et la symphonie à grand orchestre se trouvant consignés jusqu'à nouvel ordre ; les ouvrages admis au présent Salon seront naturellement exclus des suivants. En même temps, paraissait une liste annuelle de trente-six jurés, choisis parmi les sommités du monde musical, compositeurs ou chefs d'orchestre, à l'exclusion des interprètes et des critiques, — aréopage varié, sous la présidence d'honneur de l'académicien Camille Saint-Saëns et sous la présidence moins voyageuse du nouveau directeur du Conservatoire, M. Gabriel Fauré. Un comité restreint, sous la direction artistique et plus active de M. Paul Viardot, se chargeait de l'exécution des œuvres envoyées — et reçues.

Quatre-vingts auteurs *vivants* furent donc admis aux honneurs du catalogue, dont vingt-sept jurés, admis d'office, et cinquante-trois autres, acceptés par le jury : total de quatre-vingts ouvrages exécutés au cours de vingt et une auditions, depuis le mardi 17 avril, trois jours après le vernissage, jusqu'au mardi 26 juin, quatre jours avant la clôture. Quinze ans après les « arts mineurs » de la décoration, voici l'art majeur et moderne par excellence, la Musique, se mêlant aux poncifs nouveaux de tous les arts du dessin.

L'idée n'est pas absolument neuve : c'est, transposée, l'innovation du Salon d'automne ; c'est le développement plus rigoureux d'une réminiscence ou d'un emprunt. Dès l'automne de 1903, des concerts trop éclectiques groupaient la jeunesse à l'heure du thé, dans les sous-sols toujours éclairés du Petit-Palais ; et l'année dernière, un artiste qui lutte avec une ardeur désintéressée, depuis plus de quinze ans, pour notre jeune école musicale, le maître violoniste Armand Parent, organisait, avec Alfred Bruneau, des séances hebdomadaires de musique de chambre, dont le programme joignait au quintette, désormais classique, du précurseur César Franck, des quatuors et sonates signés Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Paul Dukas, Albéric Magnard, Claude Debussy, Maurice Ravel. Des interprètes de *lieder* français ou cosmopolites ou de jeunes pianistes d'avant-garde agré-

mentaient la fête, la vaillante Mlle Blanche Selva rejouant la monumentale sonate pour piano seul de Dukas que Risler lui même ne sait point par cœur, et la fière Mlle Marthe Dron dialoguant avec l'archet pur de Parent dans l'énergique sonate piano et violon de Magnard. Cependant, malgré la présence des novateurs redoutés au vieux Conservatoire non moins qu'à la jeune *Schola*, c'était un peu le « Luxembourg » de la musique dans ce cadre affolé par les enluminures de M. Matisse ! Il y avait disproportion trop évidente entre les poétiques audaces de la musique contemporaine et les folies vermillonnées de sa sœur plus décadente, la peinture. Remarque, au demeurant, tout à l'honneur de la musique, même debussyste ! En dépit des snobs, on reconnait encore assez promptement un poète d'avec un farceur...

L'idée d'*exposer* de la musique n'est donc point nouvelle; elle appartient, comme tant d'autres initiatives plus immédiatement pratiques, aux Anglais : dans la Salle royale d'Agriculture, à Londres, au printemps de 1895, une exhibition régulière de douze jours groupait pour la première fois des concerts chronologiques, histoire éphémère et sonore, un musée d'instruments, synthèse silencieuse et rétrospective, et des conférences sur l'évolution d'un art moderne entre tous les arts. C'est d'Albion que nous parviendront donc toujours les belles idées, demeurées projets parmi nous, comme telles âmes aimantes qui meurent vieilles filles ? L'Allemand Méphistophélès, qui accuse le Français d'empressement dans les choses galantes, ne pourrait lui faire ce reproche dans les cas non moins délicats où l'art flirte avec l'administration. Là, le platonisme le plus temporisateur est du meilleur ton ; nos règlements les plus récents datent de Colbert...

Du reste, l'innovation musicale de nos voisins n'avait rien non plus de très actuel : pour le coup, c'était un Louvre musical ! Et quelle figure ferait Mozart auprès de M. Matisse — ou réciproquement ? Pourrait-on, sans disparate choquante, associer les chefs-d'œuvre de la musique aux tâtonnements de la peinture et charmer l'oreille en offusquant la vue ? C'est, pourtant, ce qui nous arrive tous les jours, dans notre carrière à la fois monotone et mouvementée d'amoureux d'art : une saison nous fait entendre autant de belles partitions qu'elle nous fait voir de mauvais tableaux... Antithèse remarquable et trop peu remarquée ! Autrement dit, peintres et musiciens partons réconciliés comme dans l'œuvre de Fantin-Latour, et qui se comprennent souvent mieux que ne le croit la légende, suivent une route divergente jusque dans ces manifestations, pour ainsi dire sociales, de l'art, que sont les exhibitions annuelles : en peinture, pléthore de toiles contemporaines, exit des chefs-d'œuvre ; en musique, les *maîtres* seuls sont exécutés, les *jeunes*, même quinquagénaires, se morfondent. En France, au concert, depuis quarante-cinq ans, ce sont les grands ancêtres allemands qui font recette, de Bach à Beethoven et de Beethoven à Wagner. Mais où sont réalisées ces expositions rétrospectives périodiques que Victor Cousin rêvait à l'exemple de l'Angleterre, il y a plus d'un demi-siècle, que nous attendons toujours avec une patience méritoire et que Bagatelle n'a pas su nous offrir ? L'espoir a des bornes... Bref, en attendant que les collectionneurs français rassurés consentent à entr'ouvrir leurs écrins, les séances dominicales et, désormais, des soirées presque quotidiennes proposent périodiquement une histoire musicale vivante, une perpétuelle exposition sonore, éparse et diffuse. Et s'il faut attendre les grandes ventes après décès pour revoir les plus purs Corot, l'œuvre entier du dieu Beethoven renaît chaque hiver devant nous. En musique, les maîtres; en peinture, les jeunes : un contraste éloquent, dont se réjouissent les plus rabâcheurs de nos peintres, mais dont souffrent les plus grisonnants de nos *jeunes* musiciens !

Un débouché nouveau pour l'art musical semble donc le bienvenu ; la musique aux Salons peut conquérir l'intérêt. Aussi bien, maintenant, plus les concerts se multiplient, moins on entend de musique nouvelle : la concurrence, ici comme ailleurs flaire le succès et se méfie de l'imprévu. Récapitulez la *saison* de nos grands concerts : malgré la subvention qui les astreint à concéder chacun quelques heures à des premières auditions, la part de l'inédit reste chétive ; au Nouveau-Théâtre, elle fut sensiblement supérieure à la moyenne du Châtelet ; mais est-ce la faute de nos chefs d'orchestre si les chefs-d'œuvre symphoniques se font de plus en plus rares ? Les cartons ne renferment point, pour chaque dimanche, une entraînante *Symphonie domestique*, ni même un mystique *Jour d'été sur la montagne*, ou le tumulte inattendu de la *Mer* : auprès de ces grandes fresques orchestrales, signées Richard Strauss, Vincent d'Indy, Claude Debussy, gardons-nous d'oublier quelques pages émues ou curieuses : *En Norvège*, d'Arthur Coquard, une symphonie d'Enesco, la *Vie de Pitié* de Pecoud, le *Lied* de Rabaud, un noble *Chant de victoire* de Guy Ropartz.

L'orchestre moderne paraît épuisé par ses propres richesses. Et si les grands concerts subissent un temps d'arrêt, les petits pullulent : mais qu'y trouve-t-on ? Les programmes les plus uniformes, partout le même menu de quatuors et de sonates consacrés, les mêmes cycles de *Lieder*, Schubert ou Schumann. Et le même concert historique est servi chez Pleyel ou chez Erard par le virtuose en vogue ou par la blondinette qui fait les

frais d'un récital : d'abord, du Bach, plus ou moins accommodé par Tausig ou par Liszt, ou quelque pièce archaïque de clavecin; puis une sonate de Beethoven, qui fait regretter la délicatesse puissante d'un Risler; du Mendelssohn rarement, mais toujours du Schumann ou du Chopin, la même fantaisie, l'éternelle berceuse; enfin, du Wagner réduit (si j'ose dire, par Franz Liszt. Même poncif nouveau dans le concert vocal, depuis la canzone de Salvator Rosa jusqu'à la *Bonne Chanson* de M. Fauré. Le Debussysme lui-même est loin d'être à l'abri des formules.

Le fait le plus clair, c'est l'évolution de l'art vers la musique de chambre : antédiluvienne apparaît l'époque du concert égayé par la chanson comique ou, plus tard, par le monologue; la plus provinciale des provinces en rougirait. Réfugiée jadis au théâtre, à l'Opéra-Comique, aux Italiens, à l'Opéra de Meyerbeer, la musique, de plus en plus sérieuse, a cultivé l'orchestre aux concerts dominicaux, avec Pasdeloup, l'oratorio profane, avec Massenet, la suite descriptive et la symphonie renaissante avec Saint-Saëns, enfin, l'art pur, aux sévères soirées de la « Nationale », avec César Franck. Mais, en ce temps-là, le théâtre, au nom de Wagner, nous divise encore ou nous accapare; et, longtemps, l'avant-garde musicale, qui ne se montre, en 1906, qu'à la première audition d'une pièce plus ou moins déliquescente de musique intime ou d'un opéra ressuscité de Monteverde, se donna rendez-vous aux *premières* wagnériennes de l'Opéra. Wagner décline à son tour, et la haute parole posthume de César Franck a ramené la France frivole aux pieds de Beethoven et de Bach. La musique ! Elle est partout. Notre éducation musicale est presque inquiétante... Et maintenant que le *Preislied* des *Maîtres-Chanteurs* devance le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune* dans les jardins publics ou dans les cafés, sera-ce à la Société Nationale... de peinture que les mélomanes se retrouveront pour déguster quelque rare extrait d'Inghelbrecht?

Oui, la musique au Salon peut rendre des services à l'art musical, mais à la condition d'obtenir une atmosphère plus bienveillante, une salle meilleure, un jury plus homogène, des programmes mieux composés, des exécutions plus solides, des exécutants moins quelconques, des auditeurs moins distraits, une critique moins insouciante : ces conditions remplies, on pourra causer. La presse a brillé par son absence et par son silence; le tout-Paris musical n'a presque rien su : le livret seul a parlé. Pour apprendre au public de l'Art les noms inconnus, il n'est pas défendu de corser l'affiche avec des œuvres connues, de réentendre, par exemple, comme nous l'avons fait, la poétique suite : *En Languedoc*, pour piano seul, de Déodat de Severac ou la nouvelle *Poème des Montagnes* (op. 15) de Vincent d'Indy, qui date de 1881; mais pourquoi désagréger la suite pianistique de Pierre Kunc ou le cycle mélodique de Mme Sauvrezis, les *Heures d'Eté*, qu'un *Intermède* rattache au petit poème complet d'Albert Samain? Si le règlement l'exige, le règlement est défectueux. Défectueuse aussi l'acoustique, et morose le décor! A notre époque éminemment *décoratrice*, qui triomphe dans les illustrations murales d'un Henri Martin, d'un René Ménard, et qui fait concourir tous les arts réconciliés à la parure d'un Salon dont l'aspect voudrait ressembler à l'appartement d'un amateur, on ne saurait trop bien accueillir la musique de chambre, qui personnifie l'intimité dans l'art musical.

Il faudrait aussi remarquer combien peintres et musiciens sont des *exposants* différents : pendant soixante-quinze jours, un tableau reste visible; et le peintre est son propre virtuose, « le violoniste de ses rêves », tandis que l'envoi du musicien renaît un quart-d'heure : la composition fugitive est à la merci des interprètes et des auditeurs d'un instant! Il est vrai que la toile est immobilisée dans un coin de l'espace, alors qu'une sonate peut être exécutée partout à la fois. Mais on n'abuse guère de cette licence à l'endroit de la musique des jeunes! Et Delacroix nous semble partial quand il soutient que la musique est plus indiscrète que la peinture.

RAYMOND BOUYER.

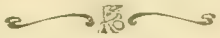

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LA PHILOSOPHIE

L'élection du 21 juin a décélé cette piquante survivance, d'un nouvel élu appelé à l'Académie française parce qu'il était Prince de l'Église. Elle a montré que le haut clergé disposait, de droit, d'un siège dans le salon des Lettres. — Du même coup, elle a manifesté le singulier ostracisme dont est victime la Philosophie séculière, rigoureusement exclue de la célèbre compagnie.

Le parallèle entre le privilège confirmé de l'Église et le droit méconnu de la Philosophie, accusant l'injustice commise, en rendra difficile le maintien.

Comme elle n'est point gardienne de l'orthodoxie romaine, mais bien des Lettres françaises, l'Académie, sollicitée par l'opinion, ne pourra objecter en effet que la philosophie a quelque odeur de fagot. Et, avec sa légendaire bonne grâce, espérons-le, elle admettra en son sein les représentants de la pensée laïque.

— La Philosophie, s'écrient quelques immortels, mais pourquoi s'est-elle faite si technique? Elle s'est adonnée aux recherches de pure science; elle n'a plus rien de commun avec les Lettres!

— Quel étrange paradoxe et quelle mesquine conception des Lettres !

Quoi, l'étude de l'esprit, des lois de ses efforts, de ses relations avec le monde, les hautes spéculations sur la destinée humaine et sur la réalité extérieure seraient reléguées dans le domaine des sciences ésotériques, exclues du domaine de « l'honnête homme » ? La méditation critique, pénétrante, sur les raisons dernières de croire et d'agir n'est point sujette à expression précise et forte ?

N'appartiennent donc aux Lettres que les jeux frivoles de l'imagination, les fantaisies ailées du sentiment, ou la description de toutes les curiosités sensuelles ? Comment distinguer, dès lors, la littérature de l'art du rhéteur, par où s'acheminent toutes les justifications et toutes les décadences ?

Il existe cependants bien des esprits distingués qui ravalent ainsi le rôle des Lettres.

— La première fois que je traitai de la houille blanche, racontait M. Gabriel Hanotaux, ce fut un scandale ! Un Académicien se préoccuper de force motrice, d'expansion industrielle, et en écrire clairement, avec soin : Quelle déchéance ! Et combien compromettante pour la dignité de la Compagnie entière !

En libre et vigoureux esprit, l'excellent historien raillait cet exclusivisme, si contraire à l'ampleur de la traditionnelle culture française.

Descartes, Pascal, que l'Académie ne saurait plus renier, n'étaient-ils point de géniaux mathématiciens, des physiciens expérimentés, en même temps que de sublimes raisonneurs et de puissants écrivains ? Et le XVIIIe siècle ne fut-il pas, avec ses Encyclopédistes et sa légion « d'honnêtes hommes », avec son peintre fidèle Condorcet, féru tout ensemble de sciences et de lettres ?

La philosophie contemporaine s'enquiert, il est vrai, des données dernières des sciences. Mais, loin de s'y confondre, elle s'en dégage aussitôt ; elle cherche à en extraire la parcelle de pensée propre à expliquer le plus grand nombre de phénomènes, afin d'atteindre à une vue synthétique. — Elle n'est pas plus que la philosophie cartésienne encombrée de formules mathématiques ou biologiques.

D'ailleurs — ô comble d'ironie ! — aux littérateurs qui répudient la philosophie répondent certains savants qui voient en elle l'œuvre légère de la « littérature », entendez de la rhétorique.

— Vous estimez le fameux philosophe X, disait un biologiste réputé. C'est, je le veux bien, un « garçon intelligent », mais il n'est point homme de laboratoire. Comment pourrait-il entrevoir ce qu'est la matière et la vie. Son œuvre, si considérable soit-elle, est pure littérature, [illegible]

M. [illegible] — [illegible] écrivain, n'en déplaise aux académiques contempteurs de la « métaphysique » [illegible] de la philosophie, tant avec les littérateurs qu'avec les savants.

[illegible] me rappelle, dit-il, un de mes professeurs de sciences, qui, lorsque nous traitions la pomme de terre de racine ou la baleine de poisson, nous accusait de faire de la littérature. Même les fautes d'orthographe étaient, selon lui, de la littérature. » Il mettait la philosophie au rang des fautes d'orthographe.

Les littérateurs, ajoute-t-il, ne sont guère plus galants pour la philosophie : « Avec une érudition toujours nouvelle, ils lui révèlent la phrase de Voltaire sur la métaphysique, et insinuent spirituellement qu'ils doutent, quant à eux, qu'elle se comprenne elle-même ! »

Ainsi la philosophie est attaquée par les deux clans : « Quand elle veut les rapprocher, elle a trop souvent le sort du voisin dans la dispute de Sganarelle et de Martine. »

Bien loin d'être étrangère aux Lettres, la philosophie en est l'auxiliaire zélée et comme le nécessaire support.

Qu'est-elle, en définitive, sinon la réflexion mieux ordonnée et consciente, s'efforçant à l'appréciation exacte des manifestations de l'esprit et des choses du monde extérieur ? Et quel air de vérité, quelle saveur ne donne-t-elle point, par suite, à nos aperçus, littéraires ou autres, sur la vie et la société ?

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser, »

disait sagement le poète. Sinon, votre littérature sera d'une débilité foncière, que ne compensera point son agrément verbal. Chacun, d'ailleurs, comme le constate M. Alfred Fouillée, « est obligé d'avoir une philosophie quelconque, c'est-à-dire une conception du monde et de la vie ; ne pas philosopher est encore une manière de philosopher... la pire de toutes et la plus funeste. »

Aussi les écrivains contemporains qui ont exercé, dans les diverses directions, la plus forte action, les Anatole France, les Paul Bourget, les Maurice Barrès, possédaient-ils une initiation philosophique... parfois cependant bien vieillotte !

Et les fervents des pures Lettres, qui résistent à l'invasion de la « littérature » sensuelle et perverse, sont ceux qui entraînèrent à ces hauts exercices leur pensée.

Souvenez-vous de vos jeunes années : La classe où l'esprit, un peu las des leçons grammairiennes des professeurs de lettres, s'élargit et s'élève : c'est la philosophie. Là se fait l'apprentissage de la réflexion, là se contracte le goût des idées, et par suite de leur juste parure. — Car serions-nous des Latins, si nous n'aimions voir dans une élégante vêture l'objet aimé ?

Et ce résultat n'est point accidentel : Il est bien celui que poursuit et qu'atteint l'éducation philosophique. Qui n'a présente à la mémoire l'éloquente apologie qu'en a maintes fois dressée M. Alfred Fouillée ?

Comment ne point s'alarmer, dit-il, des dangers qui menacent notre démocratie ? « Le premier est la généralisation de l'utilitarisme et de l'esprit positif » Or « en dehors de la philosophie, il n'aurait plus d'autres correctifs que des croyances irraisonnées et contradictoires entre elles, ou des incroyances non moins irraisonnées et non moins contradictoires. »

De même, le « scepticisme intellectuel et moral » qui excuse toutes les défaillances, « l'intolérance » qu'engendre une étroite culture, ont leur antidote dans l'étude philosophique, dont le propre est de suggérer à l'esprit le sérieux de la vie, et l'infinie complexité des grands problèmes.

Et que ne pourrait-on dire de l'heureuse influence de la philosophie sur la politique? C'est dans les doctrines d'un Auguste Comte, d'un Théodule Ribot, d'un Alfred Fouillée, qu'il convient de rechercher l'origine de maintes théories sociales actuellement en faveur.

Nul ne souhaite que l'Académie française devienne une assemblée d'érudits, fermés aux œuvres de la sensibilité et du goût. — Serait-il question d'élire un admirable poète, aussi soucieux d'art que dédaigneux des vulgaires parades, tel Léon Dierx, l'opinion unanime applaudirait.

Mais tous ambitionnent que l'Académie soit l'expression de la société française dans sa diverse et brillante intellectualité. Elle-même prétend à cette prééminence, quand elle coopte un grand savant tel que M. Marcellin Berthelot.... et même des gentilhommes frottés de lettres ou des Princes de l'Église! Il est donc indispensable qu'elle élise les maîtres de la pensée moderne, de la philosophie.

Osera-t-on soutenir que ces maîtres font défaut? C'est leur nombre plutôt qui prêterait à embarras. Car les Cousin, les Caro, jadis accueillis par les Quarante, ont des successeurs d'un égal talent, mais d'une puissance d'investigation décuplée par la vertu d'une sûre méthode.

Il nous suffira, prochainement, de rappeler avec les précisions utiles l'œuvre immense d'un Fouillée, les précieuses découvertes d'un Ribot, la suprême distinction d'un Boutroux et l'originalité profonde, pleine de promesses encore, d'un Bergson.

Jacques Lux.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1e Janvier au 30 Juin 1906

Alexandre Dumas. (Le Mysticisme d'), 697. (et le docteur Favre), 720.

Allemagne. — La diplomatie allemande (1870-1890), 5. Les nouveaux courants du socialisme allemand, 52. — La nouvelle flotte allemande et son budget, 97. — Le pangermanisme, 143. Le pangermanisme et l'opinion allemande, 238. — Le but de la politique allemande, 269. — Eugène Richter, 361. — Les Etats-Unis et l'Allemagne: I. Relations politiques, 394. — II. Relations commerciales, 437. Les relations de l'Allemagne et de la France, 456.

Angleterre. — La politique étrangère des libéraux anglais, 117. — Le très honorable John Burns ouvrier mécanicien, 212. — L'éloquence et le programme du très honorable J. Burns ouvrier mécanicien, 496. — Sir Edward Grey, 594. — Le très honorable David Lloyd-George, 690.

Antinomie sociale (L'). — I. Le conflit de la liberté et de l'égalité, 283, 316. — II. La solution du conflit; le socialisme libéral, 348.

Armée française (L') en Calabre et le combat de Santa-Eufemia (1806), 321.

Arts décoratifs (La crise des —), 755.

Aubigné (Le second veuvage de Françoise d'—), 136, 168.

Aventure de guerre (nouvelle), 121.

Bassin houiller (Un —), 339.

Belgique. — Le parti socialiste en Belgique, 272, 302. — La littérature française en Belgique, 469. La neutralité et la défense de la Belgique, 469. — La neutralité et la défense de la Belgique : Anvers maritime, 545. — II. Anvers militaire, 577. III. L'armée belge, 641. — IV. Intervention de l'armée allemande, 673. — V. La défense de la Belgique, 705.

Bijou (La psychologie du —), 435.

Buchanan (A propos du centenaire de Georges), 812.

Cahiers de jeunesse de Renan (1845-1846), 417, 449, 481, 513.

Carpeaux (La jeunesse et le caractère de J.-B. —), 659.

Carrière (Le sentiment de la maternité chez Eugène —), 421.

Charlemagne (Que doivent à — les classiques latins ?), 129.

Chateau des deux amants (Le) (nouvelle), 175, 209.

Chroniques. — Les « Vrais Tapeurs », 31. — Le choix d'un Chef d'Etat, 63. — L'aristocratie républicaine, 95. — Le prestige de l'avocat, 127. — Sur la côte d'azur, 159. Les classes libérales lisent-elles ? Quelles œuvres ? 191. — L'éloquence dominicale de nos ministres, 223. — M. Paul Guiraud à l'Institut, 255. — L'ère de la brutalité, 287. L'activité de la rue à Paris, 319. — Une nouvelle chouannerie ? 351. — Nos ministres, 384. — Nos sous-secrétaires d'Etat, 416. — Qui est électeur, 447. — Propos de Pâques, 479. Le mépris de sa profession, 511. — L'illusoire liberté du travail, 544. — Agitations sociales et frayeurs inciviques, 576. — Les élections législatives, 607. — Les jeunes électeurs, 640. — La propagande et la presse socialistes, 671. — La représentation des intérêts à la Chambre, 703. — M. Emile Bertin, 735. — M. René Renoult, 767. — Le cardinal Mathieu à l'Académie française, 798. — M. Emile Gebhardt et l'Université, 767. — L'Académie française et la Philosophie, 827.

Coquette (Croquis de province : Une —), 574.

Comédie-Française (A la —). — Administrateurs et acteurs (1850-1906), 371, 792.

Concentration ouvrière (La — en France), 246.

Confession (Ma —) (nouvelle), 14, 50, 83, 108, 139.

Congrès de Versailles (Au —), 105.

Constant (Lettres de Benjamin — à Fauriel « 1802-1823 »), 36, 65. — (Une campagne électorale de Benjamin — en Alsace « 1827 »), 123.

Contrat social (Du — au quasi contrat solidariste), 422.

Cote d'Azur (La conquête de la — par les Allemands), 654.

Cours professionnels, 709.

Déclaration (La — nouvelle), 561.

Derby (A propos du —), [illegible].

Descartes (Le point de départ de —), 257, 293.

Divorce (Le — par consentement mutuel), 549.

Droit (L'esprit nouveau de la science du —), Juristes et socialistes, 281.

Ecole de préservation (L' —), 48[illegible].

Ecole des Chartes (La question de l' —), 101.

Education morale (L' — de la démocratie), 324.

Enfants coupables (Les —), 289.

Enguerrand Ier de Coucy (Un [illegible] de Hubereaux au XII[illegible] siècle), 353.

Enseignement secondaire (L'évolution et le rôle de l'— en France), 70.

Enseignement technique (L'— obligatoire), 1.

Envers d'une étoile (L'—) (nouvelle), 305.

Espagne. L'Espagne et la question marocaine, 77. L'armée et la presse en Espagne, 487. Castille et Catalogne, 749.

Etats-Unis. — Une révolte contre le « bossism » aux Etats-Unis, 18. — Les Etats-Unis et l'Allemagne: I. Relations politiques, 394; II. Relations commerciales, 437. — Les forces ouvrières aux —, 685. Les forces patronales, 784.

Exil volontaire (L'). — Episode de la vie politique d'Edgar-Quinet, 147, 179.

Existence (Le néant de l'—), 453.

Fastes de Province: Elections sénatoriales, 22.

Femme musulmane (La — dans l'Afrique septentrionale française), 123.

Guesde (Jules), 694.

Guillaumin (Un grand peintre de l'Impressionnisme : Armand —), 621.

Habitations (Les — à bon marché), 161.

Héraclius. (Rapport au Ministre de la Police générale de l'Empire sur l'— de Corneille, 1807), 727.

Hermine Gilquin (roman), 615, 645, 681, 713, 742, 777, 808.

Histoire (L' — avant l'Histoire). — Les Italiotes, 198.

[illegible]
381.
[illegible]
[illegible]
533.
[illegible]
[illegible]
171.
[illegible]
203.
[illegible]
[illegible]
Lettres : (Les —). — Œuvres et Idées : [illegible] ciers, 822.
Lettres [illegible] Napoléon [illegible] 780, 815.
[illegible]
[illegible]
517.
[illegible]
Mauvais genre (Le —) (nouvelle), 494.
[illegible] tion, 277. — L'Ouvrière en chambre [illegible]
[illegible]
[illegible] 170, 767
[illegible]
[illegible] ter » et chefs d'orchestre, 605. — [illegible]
Nancy. La mission [illegible] 33
Orient. [illegible] Maroc [illegible]
Paris (Le nouveau — du peuple) 79
Parti socialiste (Le —) [illegible]
Patriotisme (Le Socialisme est-il compatible avec le —) [illegible]
Pensée contemporaine (Les [illegible] de la —) [illegible]
Politique. — Les questions [illegible] — Arènes antiques, 408. — Premier aveu, Soleil couchant, 537. — Ascension, 571. — Fanfares : la Royale, la Vue, le Cerf à l'eau, les Adieux à [illegible] ramiers, 791.
[illegible]
Politesse (Une —) (nouvelle), 275.
[illegible] des —), 261.
[illegible]
[illegible] 745.
[illegible]
Russie. — Les zemstvos et l'autonomie [illegible] l'armée russe, 87. — Le mouvement [illegible] mières élections législatives en Russie [illegible]
[illegible] III. Les chemins de fer de l'État. Le Déficit, 527 ; IV. Les ré[illegible]
Science (La — et la Science [illegible]
[illegible]
Science (La — de G. [illegible]
[illegible]
Science (La — [illegible] le patriotisme ?), 206.
[illegible]
[illegible]
Théâtre.
Comédie-Française. [illegible] l'Amitié, de M. [illegible]
[illegible] Martial, 313.
[illegible] ly et P. Barbier, 603.
[illegible] Février, 633.
[illegible] français en Angleterre, 804.
[illegible]
Théâtre-Antoine : *Le coup d'aile*, [illegible] Meyer Forster, 189. — Six pièces, 474.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] 524.
[illegible]
[illegible]), 203.

TABLE DES AUTEURS

Du 1er Janvier au 30 Juin 1906

[illegible]
Bourdeau (Jacques). — La politique [illegible] 117. — Le [illegible] John Bright [illegible] 216. — [illegible] du [illegible] John Bright [illegible] Sir Edward Grey [illegible] Un cardinal anglais : Le [illegible] David Lloyd George, [illegible]
[illegible] l'Opéra-Comique. — La [illegible] 91.
[illegible] (Jean). — Les Gouvernantes [illegible] 21. — Dans [illegible]
[illegible] (Pierre). — [illegible] de Jeanne, 193.
[illegible] (Gustave). — La [illegible] dans [illegible] Deux ans [illegible]
[illegible] Maroc [illegible] Louis XIV [illegible] 812.
[illegible] (Paul). — [illegible] — Le [illegible] 584. — La [illegible] J. B. Clément, [illegible] — Un [illegible] Napoléon : Lucien, 780, 815.
[illegible] (Pierre [illegible] Naples [illegible], 618. — Poème, 726.
[illegible] — [illegible] 766. — [illegible] 767. — [illegible] 768.
Bayvet (Marcel). — Aventure de guerre [illegible] 181. — Une [illegible] 278. — Mademoiselle [illegible]

de Maillecors (nouvelle), 460. — A propos du premier derby, 662.
BOUTRY (Maurice). — L'empereur Joseph II et Voltaire, 203.
BOUYER (Raymond). — Musique : Les trois « Faust ». — Berlioz, Liszt, Schumann, 157. — Richard Strauss et la nouvelle Allemagne musicale, 413. — « Kapellmeister » et chefs d'orchestre, 605. — L'art musical aux Salons, 825. — Un poète antipaysagiste, 212.
BOVY (Arthur). — La littérature française en Belgique, 469.
CAHEN (Georges). — Misères sociales : Le Cabaret. I. Son importance, 215. — II. Sa réglementation, 277. — L'ouvrière en chambre à Paris. I. Sa condition présente, 636. — II. Les réformes nécessaires, 759.
CAILLAUX (J.), vice-président de la Chambre des députés. — Questions politiques et financières. — Le budget de 1907 et les divers systèmes d'impôts sur le revenu, 769.
CHENNEVIÈRES (Henry de). — Un souper à la grecque chez Mme Vigée-Lebrun, 298.
CONSTANT (Benjamin). — Lettres à Fauriel (1802-1823), 36, 65.
COURIER (Paul-Louis). — L'armée française en Calabre et le combat de Santa-Eufemia (1806), 321.
DELPY (Albert). — Esménard et l'Héraclius de Corneille, 727.
DESDEVIZES DU DÉZERT. — L'Espagne et la question marocaine, 77. — L'armée et la presse en Espagne, 487. — Castille et Catalogne, 749.
DRIAULT (J.-E.). — Murat à Naples avant la trahison, 476, 507.
DUCOTÉ (Edouard). — Le château des deux amants (nouvelle), 175, 209. — Le mauvais genre (nouvelle), 494.
DUMAS (André). — Premier aveu. — Soleil couchant (poésies), 537.
DUMOULIN (Maurice). — Qui a composé les Mémoires du cardinal de Richelieu ?, 28.
DUMONT-WILDEN (L.). — Le parti socialiste en Belgique, 272, 302.
DURKHEIM (Emile), professeur à la Sorbonne. — L'évolution et le rôle de l'enseignement secondaire en France, 70. — Le divorce par consentement mutuel, 549.
ERNEST-CHARLES (J.). — V. « La Vie littéraire », 832.
ESMANGART, préfet du Bas-Rhin. — Une campagne électorale de Benjamin Constant en Alsace (1827), 123.
ESMÉNARD. — Rapport au ministre de la police générale de l'empire, à l'occasion de la reprise projetée d' « Héraclius », de Corneille, à la Comédie-Française (janvier 1807), 727.
ESPINAS (A.), de l'Institut. — Le point de départ de Descartes, 257, 293.
FAGUS. — Epigrammes (poésies), 121.
FERRY (Marie de). — La tache (poésie), 90.
FLAT (Paul). — Voir « Théâtres ». — Henrik Ibsen, 721.
FOUILLÉE (Alfred), de l'Institut. — Qu'est-ce que le socialisme ?, 609.
FRANC-NOHAIN. — Fastes de province : Elections sénatoriales, 22. — Intimités parlementaires : Premiers contacts, 724. — Au Travail, 820.
GASCHET (Robert). — Paul-Louis Courier en Calabre (1806), 321.
GAULTIER (Paul). — L'antinomie sociale : I. Le conflit de la liberté et de l'égalité, 283. — II. Liberté ou égalité, 316. — III. La solution du conflit : le socialisme libéral, 348.
GEFFROY (Gustave). — Le sentiment de la maternité chez Eugène Carrière, 421. — Hermine Gilquin (roman), 615, 645, 681, 713, 742, 777, 808.
GLACHANT (Victor). — Benjamin Constant et Fauriel, 36, 65. — Benjamin Constant en Alsace (1827), 123.
HALPERINE-KAMINSKI (E.). — Lettres d'Ivan Tourguéneff à Mme Viardot, 738.
HAREL (Paul). — L'orme (poésie), 56. — La [illegible] — Fin de chasse (poésies), 248. — La royale. — La vue. — Le cerf à l'eau. — Les adieux à la forêt (poésies), 598. — Les ramiers (poésie), 791.
HAVET (Louis), de l'Institut. — Que doivent à Charlemagne les classiques latins ?, 129.
HENRY (V.), professeur à la Sorbonne. — L'histoire avant l'histoire. — Les Italiotes, 198.
HOLLANDE (Eugène). — Dérision (poésie), 759.
JAUBERT (Ernest). — Vers la lumière (poésie), 185.
JULLIAN (Camille), professeur au Collège de France. — La vie et l'étude des monuments français, 10, 44.
KONT (J.). — Le mouvement littéraire en Hongrie : I. La poésie, 440. — II. Le théâtre, 599. — III. Le roman, 664.
KOVALEVSKY (Maxime). — Les « Zemstvos » et l'autonomie polonaise, 41. — Le mouvement agraire en Russie, 193. — Les premières élections législatives en Russie, 618.
LACUZON (Adolphe). — L'intégralisme et la poésie nouvelle, 307.
LAFENESTRE (Georges), de l'Institut. — Aréthuse antique (poésies), 468. — Ascension (poésie), 571.
LAIR (Maurice). — Le pangermanisme, 143. — Le pangermanisme et l'opinion allemande, 238. — Eugène Richter, 361. — Les relations de l'Allemagne et de la France : Après Algésiras, 456.
LANGLOIS (Ch.-V.), professeur à la Sorbonne. — La question de l'Ecole des Chartes, 101. — Les martyrs de 1321, 649.
LANGLOIS (Général H.), ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre. — La question de Nancy, 33. — La neutralité et la défense de la Belgique : I. Anvers maritime, 545. — II. Anvers militaire, 577. — III. L'armée belge, 641. — IV. L'intervention de l'armée allemande, 673. — V. La défense de la Belgique, 705.
LANSON (Gustave), professeur à la Sorbonne. — Questions universitaires : La neutralité (examen de quelques objections), 164. — Les répétiteurs, 232, 385. — Les femmes et l'enseignement supérieur, 676. — Les Universités françaises en Angleterre, 804.
LAPAIRE (Hugues). — La vieille servante (nouvelle), 524.
LARGUIER (Léo). — L'annonciation (poésie), 341.
LE BON (Gustave). — La conquête de la Côte d'Azur par les Allemands, 654.
LECOMTE (Georges). — Au Congrès de Versailles, 105. — Un grand peintre de l'impressionnisme : Armand Guillaumin, 621.
LOLIÉE (Frédéric). — A la Comédie-Française : administrateurs et acteurs (1850-1906), 371, 792. — La presse russe et son rôle actuel, 716.
LOPEZ (Sabatino). — Le secret (drame en 1 acte), 581.
LUX (Jacques). — Voir Chroniques.
MANSUY (Abel). — Le but de la politique allemande, 269. — Un ronsardisant oublié : Jean Kochanowski, 500, 537.
MAUCLAIR (Camille). — Le nouveau Paris du peuple, 79. — L'âme de la maison française, 242. — Psychologie du bijou, 435. — Le Salon de la « Société nationale des Beaux-Arts », 250. — Le Salon de la « Société des artistes français », 590. — La crise des arts décoratifs, 755.
MAUREL (Gabriel). — Les finances russes, 431, 462, 527, 558.
MONIN (H.). — L'exil volontaire (Episode de la vie politique d'Edgar Quinet), 147, 179.
NOINTEL (Jean). — Les Lettres : Œuvres et Idées, 789, 822.
NORVÉGIENNE (Une). — Ma confession, 14, 50, 83, 108, 139.

PASCAL (Félicien). — Le mysticisme d'Alexandre Dumas, 697. — Alexandre Dumas et le Dr Favre, 730.
PAUL LOUIS. — Les nouveaux courants du socialisme allemand, 52. — La concentration ouvrière en France, 240. — Un bassin houiller, 339. — Le parti socialiste et les élections, 404. — L'expérience des [illegible]. — Le parti socialiste et les élections, 629. — Jules Guesde, 694.
PÉLADAN. — Le Juif et la femme contemporaine, 171. — Les dessous de la peinture contemporaine, 567.
PERRIN (Edmond). — Les champs de fleurs en Hollande, 381. — Les jolies vallées de l'Ile de France : I. Vallée de l'Yvette ou de Chevreuse, 668. — II. Vallée de la Marne, 796.
POIZAT (Albert). — La renaissance de la tragédie, 504.
RIBELLIAC (Alfred). — Le second veuvage de Françoise d'Aubigné, 136, 168.
RECOULY (Raymond). — La discipline dans l'armée russe, 87. — Ce qu'est l'armée russe après la guerre, 336. — La reconstitution prochaine de l'armée russe, 367.
RENAN (Ernest). — Cahiers de jeunesse (1845-1846), 417, 449, 481, 513.
RENOUARD (Jean). —Idylles (poésies), 697.
ROZ (Firmin). — L'Irlande depuis la loi agraire de 1903, 551.
SAINT-JUST. — Une famille de hobereaux au XIIe siècle : Enguerrand Ier de Coucy, 353.
SCHOPENHAUER (A.). — Le néant de l'existence, 453. — Philosophie de la religion, 490.
SÉAILLES (Gabriel), professeur à la Sorbonne —. L'éducation morale de la démocratie, 324.
SOREL (Albert-Emile). — Croquis de province. — Une coquette, 574.
SOULAINE (Pierre). — La déclaration (nouvelle), 564.
STRAUSS (Paul), sénateur. — L'enseignement technique obligatoire, 1. — Les habitations à bon marché, 161. — Les enfants coupables, 289. — L'école de préservation, 485. — Cours professionnels, 709.
STRYIENSKI (Casimir). — En marge des « Pierrenales dans Rome », 261. — La mère du Régent, 390. — Le futur Régent : Sa jeunesse et son éducation, 625. — Ses premières armes et son mariage, 745.
TISSOT (Ernest). — L'envers d'une étoile, 305.
TOLSTOI (Léon). — Kornei Vassiliev (nouvelle), 225.
TOURGUÉNEFF (Ivan). — Lettres inédites à Mme Viardot, 737, 773.
ULRIC (Pierre). — L'ombre du sire de Maupré (nouvelle), 358, 399, 426.
VELLAY (Charles). — Saint-Just et son histoire du château de Coucy, 353.
VIALLATE (Achille). — Une révolte contre le « Bossism » aux Etats-Unis, 18. — Les Etats-Unis et l'Allemagne : I. Relations politiques, 394. — II. Relations commerciales, 437. — Les forces ouvrières et patronales aux Etats-Unis : I. Les forces ouvrières, 685. — II. Les forces patronales, 784.
WELSCHINGER (Henri). — La diplomatie allemande (1870-1890), 5.
WELVERT (E.). — Taillen, 236, 265.

TABLE DE LA VIE LITTÉRAIRE

ANADOLI. — L'Empire du travail ; la vie aux Etats-Unis, 342.
BARRUCAND (Victor). — Voir EBERHARDT.
BONNENFANT (Hector). — Pour les aimées, 280.
BORDEAUX (Henry). — Les Roquevillard, 217.
BOSCHOT (Adolphe). — La jeunesse d'un romantique : Hector Berlioz (1803-1831), 375.
BOULENGER (Marcel). — Mémoires du Chevalier de [illegible], 822.
BOULENGER (Jacques) et LEFRANC (Abel). — L'Isle sonante, par M. Françoys Rabelais, 186.
CAYOTTE (L.). — Dictionnaire de rimes, 217.
COSTA DE BEAUREGARD. — Un homme d'autrefois, 217.
COTELLE (Gaston). — L'Inutile offrande, 90.
DENIS (Ernest). — La Fondation de l'Empire allemand (1852-1871), 789.
DERENNES (Charles). — La Tempête, 280.
DESPAX (Emile). — La maison des glycines, 280.
[illegible] — Les frères Karamazoff. — Carnet d'un inconnu, 408.
DOUMER (Paul). — L'Indo-Chine. — Le livre de mon fils, 56.
[illegible] (Isabelle), BARRÈCAND (Victor). — Dans l'ombre chaude de l'Islam, 217.
[illegible]. — La servante, 90.
[illegible]. — Jeunes fleurs. — Exercices poétiques, 280.
[illegible]. — Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, 151.
[illegible] (Maurice). — Rêves et [illegible], 280.
GAULTIER (Paul). — Le rire et la caricature, 375.
[illegible] (Paul). — L'[illegible] aux Etats-Unis, 342.
GLACHANT (Victor). — Benjamin Constant sous l'œil [illegible], 41.
[illegible] (Alphonse d'). — Mémoires du général [illegible] d'Hautpoul, 151.
[illegible] (Armand d'). — Souvenirs de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, 151.
[illegible] de Grouchy (Emmanuel). — Mémoires du général [illegible] d'Hautpoul, pair de France (1789-1885), 151.
[illegible] (Julien). — Essai sur l'évolution littéraire, 24. — En Amérique : de New-York à la Nouvelle-Orléans. — De San-Francisco au Canada, 342.
LE CARDONNEL (Georges) et VELLAY (Charles). — La littérature contemporaine (1905). — Opinions des écrivains de ce temps, 24.
LEFRANC (Abel). — Les navigations de Pantagruel. — Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'au Premier Empire. — Etudes diverses sur Rabelais, 186.
MALLET (Edgard). — Le Vaisseau [illegible], 280.
MARTEL (Martial). — Tourments, 280.
MARY (André). — Les sentiers du Paradis, 280.
MATTER (Paul). — Bismarck et son temps : I. La préparation. — II. L'action, 789.
MAYAC. — Cendra, 217.
MEREJKOWSKY. — Tolstoï et Dostoïewsky, 408.
MICHAUT (G.). — Sainte-Beuve avant les Lundis. Etude sur Sainte-Beuve. — Le livre d'amour de Sainte-Beuve, 249.
MOREAU (Georges). — L'envers des Etats-Unis, 342.
NOISAY (Maurice de). — L'âme en route, 280.
PALANDRIES (Georges de). — Stabat virgo Dolorosus, 280.
PARMENTIER (Florian). — La physiologie sociale du Poète, 24. — La physiologie morale du Poète, 280.
PÉLADAN. — PÉLADAN. — La Rédemptrice, 822.
PERRIN (Jules). — Les bonshommes en papier, 90.
PROVOIS (Amédée). — Sonnets au clair de lune, 280.
RICCIO (Alberto). — La [illegible] des lettres, 280.
ROOSEVELT (Th.). — L'Idéal américain, 342.
ROUSSELLE (Jacques). — Au commencement était le rythme, 24. — Essai sur l'intégralisme, 280.
SAINTE-BEUVE. — Le Livre d'amour, 249.
SÉGUR (Pierre de). — Julie de Lespinasse, 311.
SIMON (Gustave). — Le roman de Sainte-Beuve, 249.
TAIT (Bernard). — Les vaincus de la gloire, 90.
TOLSTOI (Léon). — Le grand crime. — La vraie vie. — Œuvres complètes, 408.
THIÉBOX (M.). — Madame de Pins (1698-1727), 311.
VELLAY (Charles). — Voir LE CARDONNEL et VELLAY.
WALLEE (Maurice de). — Le peuple vert, 90.

PARIS. — Typ. A. DAVY Imp. de la *R. B.* et de la *R. S.*, 52 rue Madame. — *Le propriétaire-Gérant* : FELIX DUMOULIN.

ATELIER'S
P.S.
SCHEIDEMAKERS

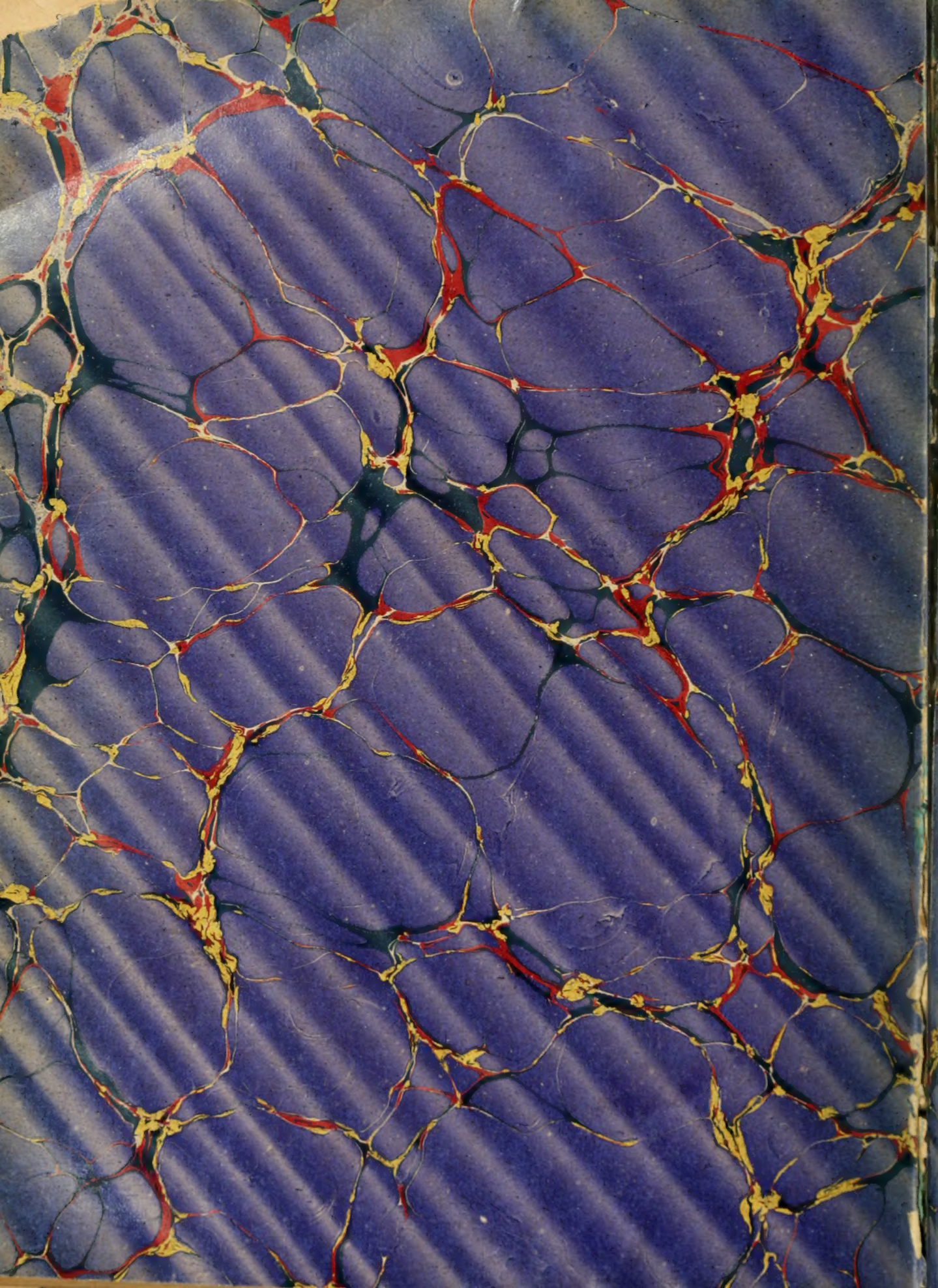

Author Revue Politique et Litteraire 197216
Title Ser.5. Vol.5. 1906.
P
FrenchLit
R

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED